

---

ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

---

Mélanie Bart-Gadat

*maître ès lettres*  
*certifiée d'histoire-géographie*  
*diplômée d'un master 2 d'histoire*

LES CARNETS DE VOYAGE DE MALESHERBES.  
ÉTUDE ET ÉDITION CRITIQUE

TOME PREMIER

Thèse  
pour le diplôme d'archiviste paléographe  
2008







## Remerciements

À l'heure de rendre ce travail, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont joué un rôle, souvent fondamental, dans la rédaction de ce mémoire. Même si je dois reconnaître que pendant tout le temps de la rédaction, je n'ai pas vraiment travaillé seule, mais avec des forces « doubles ».

Mes pensées vont tout d'abord vers Madame Nougaret, grâce à qui j'ai découvert les archives et Malesherbes, dont les conseils, la confiance et le soutien constants ont énormément compté tout au long de ces années.

Monsieur Bardet m'a beaucoup apporté et a su me montrer comment il était possible d'essayer d'entrer dans l'intimité d'un personnage historique. Il m'a ainsi permis d'envisager mes sources comme des productions issues du for privé d'un homme du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Une rencontre a été capitale au cours de ce travail, celle qui m'a amenée à pousser la porte du bureau puis du séminaire de Madame Bourguet. Ses lumières m'ont été très précieuses et son séminaire le lieu de rencontres passionnantes qui m'ont permis de faire évoluer mon regard sur mes sources et de mieux articuler ma réflexion autour de l'histoire des voyages.

Je ne serais jamais venu à bout de ce travail sans l'aide quotidienne et acharnée de Sébastien, avec qui nous avons tant construit et bâti pour l'avenir dans le temps de la rédaction de cette thèse.

Mes amis Solveig et Olivier, avec le secours précieux de Timothée, m'ont beaucoup soutenue pendant les longs moments où j'étais esseulée et ont fortement contribué à détecter toutes les erreurs, à repérer toutes les accolades non fermées, et à gérer de nombreux détails techniques indispensables à une bonne compilation.

Cette thèse a été favorisée par une grande entreprise française, qui m'a permis de sillonner inlassablement la France entre Paris et Toulouse : la SNCF.

Enfin, celui sans qui tout ceci n'aurait aucun sens, que je commence à connaître très intimement, dans l'esprit de qui j'ai tenté de me glisser, Chrétien-Guillaume.

À toutes ces générations : mes grands-mères, mes parents, mon bébé et la suite.









# TABLE DES MATIÈRES

Remerciements . . . . .	5
<b>Table des matières</b>	<b>9</b>
I MÉMOIRE	
<b>Introduction</b>	<b>19</b>
<b>État des sources</b>	<b>39</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>73</b>
Sources imprimées . . . . .	73
Ouvrages . . . . .	77
Ouvrages de référence . . . . .	77
Voyages et voyageurs . . . . .	78
Biographies de Malesherbes . . . . .	81
Paysages–montagne . . . . .	82
Science . . . . .	84
<b>Chapitre 1 : Les conditions de voyage</b>	<b>87</b>
Attitude face au voyage . . . . .	87
Préparation et organisation . . . . .	88
Anonymat . . . . .	94

Façon de voyager . . . . .	101
Caractères généraux . . . . .	105
Moyens de locomotion . . . . .	105
Gîte et couvert . . . . .	110
Compagnons . . . . .	117
Mésaventures . . . . .	121
Les trajets effectués . . . . .	124
Itinéraire . . . . .	124
Routes de poste et cartes . . . . .	130
Détours . . . . .	142
<b>Chapitre 2 : Collecter des informations scientifiques et pratiques</b>	<b>147</b>
Les paysages . . . . .	150
Les gens . . . . .	150
Les vues . . . . .	157
La beauté des paysages . . . . .	162
L'agriculture . . . . .	169
Cultures . . . . .	169
Élevage . . . . .	179
Pêche . . . . .	183
Eaux minérales . . . . .	185
L'industrie . . . . .	192
Bois . . . . .	192
Mines et carrières . . . . .	200
Faïencerie, poterie . . . . .	203
Le commerce . . . . .	204
Voies commerciales . . . . .	208
Frontière . . . . .	214
Taxes . . . . .	217
Contrebande autour de la frontière . . . . .	217
<b>Chapitre 3 : Un regard scientifique</b>	<b>223</b>
L'importance des sources pour Malesherbes . . . . .	223

Vérification des sources . . . . .	224
Recherche des sources . . . . .	228
Expériences . . . . .	232
Déductions et hypothèses . . . . .	237
Échantillons . . . . .	241
Malesherbes comme moyen de transmission d'informations . . . . .	245
Une œuvre de collecte d'informations . . . . .	245
Une correspondance abondante . . . . .	249
Une annexe aux carnets de voyage : les mémoires scientifiques . . . . .	251
Des sujets scientifiques . . . . .	254
Botanique . . . . .	254
Faune . . . . .	260
Minéralogie . . . . .	263
Un aspect particulier du paysage : les montagnes . . . . .	267
Pourquoi s'intéresser aux montagnes ? . . . . .	267
L'origine des montagnes . . . . .	277
Rivières et vallées . . . . .	282
Étagelement de la végétation et climat . . . . .	286
Avalanche et neige . . . . .	288
Comparaison Alpes-Pyrénées . . . . .	292
<b>Conclusion</b>	<b>297</b>

## II ÉDITION DE TEXTE

<b>Voyage de 1767</b>	<b>305</b>
Journal de Moulins à Avignon . . . . .	305
Index des noms géographiques . . . . .	388
Index des noms de personnes . . . . .	390
Journal d'Avignon à Tarbes . . . . .	391
Index des noms géographiques . . . . .	553
Index des noms de personnes . . . . .	557
Voyage dans les Pyrénées . . . . .	559

Index des noms géographiques . . . . .	843
Index des noms de personnes . . . . .	850
<b>Dictionnaire biographique du voyage de 1767</b>	<b>855</b>
Liste des personnages du voyage de 1767 définis dans ce dictionnaire, avec le numéro de page . . . . .	877
<b>Glossaire scientifique du voyage de 1767</b>	<b>879</b>
Botanique . . . . .	879
Minéralogie et chimie . . . . .	887
Unités de mesure . . . . .	901
Précisions historiques . . . . .	901
Industrie . . . . .	912
Index des termes scientifiques . . . . .	914
<b>Voyage de 1778</b>	<b>917</b>
Premier journal . . . . .	917
Second journal . . . . .	1051
Troisième journal . . . . .	1174
Quatrième journal . . . . .	1326
Cinquième journal . . . . .	1392
Sixième journal . . . . .	1455
Septième journal . . . . .	1527
Huitième journal . . . . .	1596
Neuvième journal . . . . .	1676
Dixième journal . . . . .	1785
Onzième journal . . . . .	1913
Index des noms géographiques . . . . .	2120
Index des noms de personnes . . . . .	2139
<b>Dictionnaire biographique du voyage de 1778</b>	<b>2155</b>
Liste alphabétique des biographies . . . . .	2232
<b>Glossaire scientifique du voyage de 1778</b>	<b>2237</b>
Botanique . . . . .	2237

Minéralogie et chimie . . . . .	2241
Unités de mesure . . . . .	2242
Industrie . . . . .	2242
Précisions historiques . . . . .	2251
Liste alphabétique des mots définis . . . . .	2263

### III ANNEXES

<b>Annexe 1 : voyage de 1751 en Auvergne</b>	<b>2269</b>
Index des noms géographiques . . . . .	2278
Index des noms de personnes . . . . .	2279
<b>Annexe 2 : mémoires annexes, échantillon représentatif</b>	<b>2281</b>
Volcans . . . . .	2281
Sur les volcans . . . . .	2281
Note sur les volcans . . . . .	2282
Botanique . . . . .	2288
Pruniers . . . . .	2288
Abricotiers . . . . .	2290
Sur les cerisiers et à cette occasion traité complet du kirschwaser et du marasquin . . . . .	2292
Vigne . . . . .	2308
Mémoires tirés du voyage en Suisse de 1778 . . . . .	2332
Note sur les albinos . . . . .	2332
Lac lunæ . . . . .	2334
Sel de lait . . . . .	2340
Sel d'oseille . . . . .	2348
Procédés pour faire le fromage (extraits) . . . . .	2349
Pâturages de Suisse . . . . .	2350
Phénomènes propres aux montagnes . . . . .	2372
<b>Annexe 3 : mémoires minéralogiques complémentaires du voyage de 1767</b>	<b>2387</b>

Compléments au voyage de 1767 : éléments minéralogiques suivant l'itinéraire, première partie . . . . .	2388
Compléments au voyage de 1767 : éléments minéralogiques suivant l'itinéraire, deuxième partie, sur les pierres de Provence . . . . .	2426
Compléments au voyage de 1767 : éléments minéralogiques suivant l'itinéraire, troisième partie, notes sur les pierres de Languedoc et de Gascogne jusqu'à Tarbes . . . . .	2439
Compléments au voyage de 1767 : éléments minéralogiques suivant l'itinéraire, quatrième partie, pierres des Pyrénées . . . . .	2479
<b>Liste des graphiques</b>	<b>2531</b>

# **Première partie**

## **Mémoire**

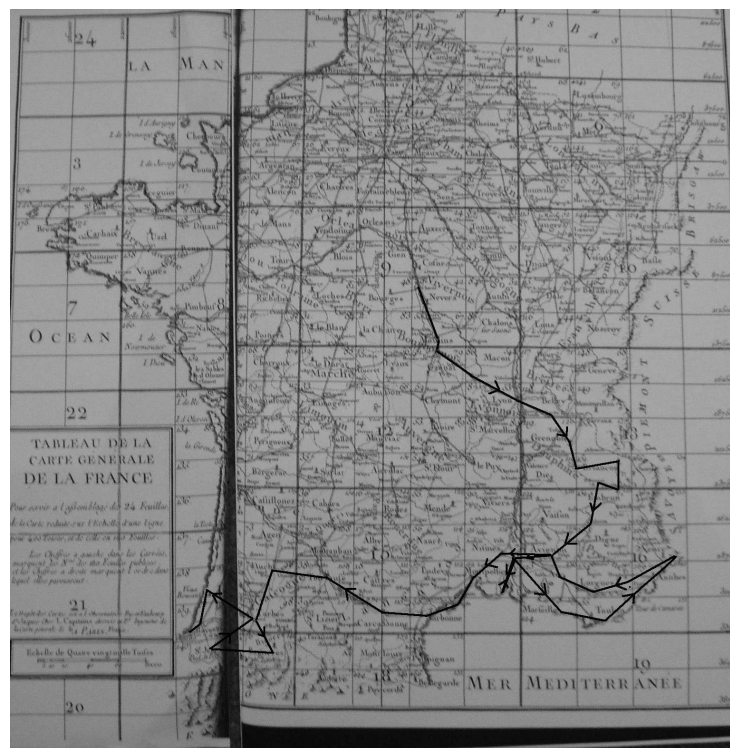








# INTRODUCTION



Graphique 1 – Itinéraire du voyage de 1767 sur le fond de carte de la carte de Cassini

**G**UILLAUME-Chrétien Lamoignon de Malesherbes est un personnage bien connu, auquel de nombreuses biographies et ouvrages divers ont été consacrés (voir la bibliographie); Chateaubriand en personne avait pro-

jeté d'écrire une biographie sur son oncle par alliance<sup>1</sup>. Malesherbes a lui-même écrit et parfois publié de nombreux mémoires sur les sujets les plus divers, parmi lesquels un mémoire sur les protestants, de nombreux discours et remontrances, etc<sup>2</sup>. Son souvenir était inscrit dans le calendrier des célébrations nationales de l'année 1994 : un colloque a eu lieu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne le 6 avril 1994<sup>3</sup>, une exposition lui a été consacrée cette même année (le bicentenaire de son exécution) sous le titre *Malesherbes ; gentilhomme des Lumières* à la mairie du V<sup>e</sup> arrondissement sous le patronage de l'Académie française<sup>4</sup>. Il est essentiellement connu comme premier président de la cour des aides de Paris (1749-1771), ou comme directeur de la Librairie (1750), ou bien ministre (1774 puis 1787-1788) ou défenseur du roi lors de son procès (1792). Néanmoins, certains aspects de sa vie sont encore peu connus, et parmi ceux-ci, sa passion pour les voyages et les carnets de voyage qu'il a rédigés pendant ce temps.

*Biographie succincte.* - Il est issu de la grande famille de robe des Lamoignon, originaire de Donziais, petite baronnie nivernaise à une dizaine de kilomètres de Cosne-sur-Loire. Son premier prénom, Chrétien, lui vient de son bisaïeul, le premier des Lamoignon qui occupe une haute charge judiciaire, le président au Parlement de Paris Chrétien de Lamoignon. Celui-ci naît en 1567 et meurt en 1636. Il est peut-être élève du jurisconsulte Cujas et protégé de Richelieu<sup>5</sup>.

La famille porte le titre de « seigneur » de Basville, ce qui ne signifie pas autre chose que l'achat d'une terre noble par l'aïeul, qui peut n'être qu'un riche laboureur poussé par la montée économique du xvi<sup>e</sup> siècle, dans le temps où l'ancienne noblesse féodale, déjà ruinée, se sépare de ses terres. Ces terres sont élevées par la suite en marquisat et comté.

---

<sup>1</sup>Yves LEMOINE, *Malesherbes (1721-1794) : biographie d'un homme dans sa lignée*, Paris, M. de Maule, 1994, page 247 portrait de Malesherbes par Chateaubriand, dans François-René de CHATEAUBRIAND, *Essai sur la Révolution*, seconde partie, chapitre 17, édition Garnier, t. 1, pages 466 sq.

<sup>2</sup>Chrétien-Guillaume de Lamoignon de MALESHERBES, *Œuvres inédites de Chrétien-Guillaume Lamoignon Malesherbes, avec un précis historique de sa vie, et ornées de son portrait au moment qu'il défendait Louis XVI, dessiné par Moreau le jeune*, Paris, Lamy, 1823.

<sup>3</sup>*Actes du colloque Malesherbes du 6 avril 1994 tenu à la Sorbonne* Claude GOYARD, (dir.), 1995, Paris, Centre culturel du Panthéon, 191 p.

<sup>4</sup>Jacques CHARLES-GAFFIOT, *Malesherbes, gentilhomme des Lumières : exposition à la mairie du V<sup>e</sup> arrondissement sous le patronage de l'Académie française*, Paris, Aeterna, 1994.

<sup>5</sup>Yves LEMOINE, *Op. cit.*, page 26.

Notre voyageur, Chrétien-Guillaume de Malesherbes, qui préfère porter le nom de cette terre que celui de Lamoignon, appartient à la lignée cadette. Il est le cinquième enfant du chancelier de France, et premier mâle. Sa mère est Anne-Elisabeth Roujault et est la deuxième épouse du chancelier. Il trouve dans son berceau la présidence de la cour des aides. Mais, avant cela, il doit recevoir une éducation qui va le rendre digne de son ascendance, il est donc élève des jésuites de Louis le Grand.

En 1737 le père adresse une lettre à son fils à l'occasion de la fin du cycle des humanités. Le chancelier est inquiet des dispositions naturelles de son fils. La première de ces dispositions est l'indocilité jointe à un sentiment très assuré de ses « dispositions naturelles ». Le père concède que ces dispositions existent, mais il prend soin de limiter l'effet de ses « talents naturels » parce que ceux-ci sont inhibés par des défauts eux aussi naturels : « Vous [êtes persuadés] que vous ne manquez de rien, que l'expérience vous est inutile et qu'il vous sera toujours facile de réparer ce que le défaut de travail et d'attention vous aura fait commettre de faute ». Il est surtout très inquiet par le manque d'application de son fils aux devoirs de la religion, et on peut rajouter à ce propos que lors de son voyage de 1767, il n'est effectivement pas très assidu à la messe, même le dimanche, et note même de façon assez drôle « dans l'église à l'heure de la messe où je me trouvay par le plus grand hasard du monde »<sup>a</sup>.

Néanmoins, il commence sa carrière à 21 ans, en 1741, selon les désirs de son père, comme substitut général de Joly de Fleury, procureur général au Parlement de Paris, et dès 1744 il est conseiller en ce même Parlement. En 1749 il reçoit en survivance l'office de premier président de la cour des aides et la même année il se marie avec Françoise-Marie Grimod de la Reynière, fille d'un fermier général, seigneur de Clichy-la-Garenne, qui se suicide au cours d'une partie de chasse solitaire en 1771.

Du chancelier son père dépend le bureau de la librairie, confié à un directeur de la librairie. La lignée Lamoignon et ses alliés les plus proches occupa trois fois cette fonction en moins de cent ans. En 1750 Malesherbes est directeur de la librairie, dont il démissionne en 1763 quand son père le chancelier tombe en dis-

---

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 162.

grâce. Dans l'exercice de ses fonctions, il prend fait et cause pour l'*Encyclopédie*, allant même jusqu'à en abriter les manuscrits chez lui.

Sa curiosité permanente pour toutes sortes de sujets, que reflète son implication dans l'aventure de l'*Encyclopédie*, se manifeste aussi par différentes activités : il est membre de l'Académie des Sciences (1750), des Inscriptions (1759), puis de l'Académie française en 1775. Il s'intéresse en effet à tout, se fait installer un cabinet des plantes dans son château de Malesherbes, ainsi qu'une bibliothèque bien fournie, comportant notamment de nombreux livres de voyages, qui nous sont connus par le catalogue qui en a été dressé lors de la vente de sa collection, après sa mort. Il s'intéresse surtout à la botanique, compose un ouvrage introductif à cette science pour sa sœur, madame de Sénozan, et fait de son jardin un véritable laboratoire d'étude avec l'aide de Henri-Louis Duhamel de Monceau.

En 1771, suite aux remontrances qu'il a faites au roi en tant que président de la cour des aides, il est assigné à résidence par lettre de cachet.

En 1775, grâce à son ami Turgot, secrétaire d'État à la Marine de Louis XVI, il devient secrétaire d'État à la Maison du Roi, pour moins d'un an. Il ne se sent pas à l'aise dans l'environnement curial, que sa simplicité lui rend étranger. Il devient une deuxième fois ministre, sans portefeuille cette fois, en 1787.

Lorsque Louis XVI est arrêté et emprisonné, Malesherbes lui envoie une lettre pour lui proposer de le défendre lors de son procès, tâche dont il s'acquittera. Après l'exécution de Louis XVI, il rejoint sa fille en Suisse, puis rentre en France, mais continue à échanger des lettres avec celle-ci, ce qui lui vaudra d'être arrêté, puis exécuté en 1794.

Il est généralement décrit comme un petit homme rond, au nez épais et à la mise négligée. Il a deux filles Antoinette-Thérèse, Marguerite, née en 1756, qui l'accompagnera à l'échafaud, et Françoise-Pauline, née en 1758, qui mourra à 71 ans, en 1827, baronne de Montboissier.

*Les voyages.* - Alors qu'il est substitut général de Joly de Fleury, dans les années 1740, âgé d'à peine plus de vingt ans, il suit des cours de botanique auprès de Bernard de Jussieu, chargé par Louis XV d'organiser une collection de botanique à Trianon. Ceci constitue le premier signe de son insatiable curiosité pour les choses de la nature. De plus, il suit les leçons de chimie de Guillaume-François Rouelle,

apothicaire normand.

Cependant, il ne se contente pas de connaissances livresques et applique avec rigueur le précepte de son contemporain John Locke « Il n’y a pas de connaissance qui ne naisse de l’expérience » et s’attache ainsi à expérimenter lui-même dans un grand nombre de domaines.

La meilleure façon d’expérimenter les choses de la nature est de partir lui-même à la découverte des paysages, de la faune, de la flore qu’il peut connaître par des ouvrages ou des lettres de ses nombreux correspondants.

Ainsi, en 1751 il avait visité l’Auvergne avec un minéralogiste académicien des sciences, Monsieur Guettard.

Il est ensuite très pris par ses diverses activités professionnelles, mais en 1767, profitant de son départ de la direction de la Librairie, il fait un voyage dans tout le sud de la France, d’est en ouest, passant par Moulins, Avignon, puis les Pyrénées, jusqu’à Saint-Jean-de-Luz, Biarritz, avec retour par Bordeaux.

Il prend l’habitude de voyager caché, se présentant le plus souvent sous un nom d’emprunt.

En 1776 il effectue un voyage de ministre libéré : il retourne dans la forêt landaise et le bordelais. Puis il se rend en Hollande : le 27 juillet il quitte Paris pour Saint-Omer où il arrive le 29. Le 31 il est à Ostende. Il va visiter les manufactures et ateliers à Rotterdam, Delft, Leyde et Haarlem. Il est rejoint à la mi-août par un habile mécanicien, un certain Monsieur Le Turc, son confrère à l’Académie des Sciences. Il s’intéresse à tout, à la tourbe, aux coqs de bruyère, à la façon dont on contient la mer, à l’organisation sanitaire, sociale et caritative (Diderot l’a précédé 3 ans plus tôt).

À l’été 1778 il va visiter la Franche-Comté et surtout la Suisse, là encore en étant libre de ses charges publiques. Il dit même à des Suisses rencontrés en chemin : « mon tems étant fini, j’avais tout quitté, que j’étois sans état et que c’est ce qui me donne le loisir de voyager »<sup>a</sup>.

Enfin, en 1779, il fait une tournée en Bretagne et Normandie. Il avait projeté pour cette année-là un voyage en Italie qui n’a semble-t-il pas eu lieu<sup>b</sup>.

La fin de sa vie est elle aussi placée sous le signe des voyages. Il voyage

---

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 11, page 134.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 11, page 70.

surtout par procuration. Son neveu est envoyé comme plénipotentiaire aux États-Unis, il reçoit Thomas Jefferson à Malesherbes et entreprend d'échanger avec lui des graines, des arbres, etc., mais la grande affaire est surtout le voyage projeté en Amérique avec Chateaubriand, qui écrit « Monsieur de Malesherbes me montai la tête sur ce voyage. J'allais le voir le matin ; le nez collé sur des cartes, nous comparions les différents dessins de la coupole arctique ; nous supputions les distances du détroit de Behring au fond de la baie d'Hudson, nous lisions les divers récits des navigateurs et voyageurs anglais, hollandais, espagnols, français, russes, suédois, danois ; nous nous enquérions des chemins à suivre par terre [...] Cet homme illustre me disait : 'Si j'étais plus jeune, je partirais avec vous' ». Il conclut en disant « Que de plantes je devais lui rapporter pour son jardin de Malesherbes ! », signe qu'il avait l'intention de continuer à s'imprégner de ces contrées lointaines.

La fin de sa vie est marquée par un dernier et bref voyage, qui n'est pas d'exploration et qui le conduit en Suisse chez sa fille et son gendre, Monsieur et Madame de Montboissier (été 1791–été 1792) en émigration.

Ainsi, si les voyages ne sont pas la part la plus connue de sa vie, il faut remarquer qu'ils en font partie intégrante.

*Les sources.* - Dans la lettre que son père lui envoie au moment où il sort du lycée, et dont on a parlé plus haut, il lui donne les nombreux conseils d'un père inquiet de l'esprit indépendant de son fils. Parmi ceux-ci, il lui inculque un avis qu'il suivra toute sa vie : il lui conseille d'« avoir toujours la plume à la main pour confier au papier tout ce que vous prendrez d'utile pour votre instruction ; cette méthode vous servira et pour graver dans votre esprit les choses dont vous aurez à apprendre et pour en rappeler plus aisément la mémoire dans les occasions ». Il a été un grand amateur d'écrits, tant comme lecteur que comme auteur de nombreux textes et mémoires dont on a déjà parlé.

Parmi ces écrits, certains ont été peu étudiés jusqu'à présent, parmi lesquels on peut citer ses récits de voyage ; il a en effet noté le plus grand nombre possible de détails et de réflexions au cours de ses différents voyages afin de ne rien oublier, de pouvoir effectuer des réflexions et des comparaisons à l'aide de faits avérés et vérifiés par lui-même, ou bien par des personnes dont il aura noté le nom et dont il aura quantifié le degré de confiance qu'on peut lui accorder. Il compose ainsi de



nombreux petits carnets, dont la petite taille et l'écriture serrée prouvent qu'il les rédigeait au cours même du voyage et non après coup, ce qui est renforcé par le fait qu'il utilise des termes comme « aujourd'hui », et qu'il date de « à tel endroit », « ce lundi, etc. ». Néanmoins, ces carnets sont plus ou moins bien construits et sont parfois recomposés une fois de retour à Malesherbes, des relectures sont visibles avec des traces de correction faite après coup, comme en témoigne la différence de teinte de l'encre et la différence légère d'écriture. Ainsi, certains ont leurs pages numérotées, sont complétés de lettres envoyées à des proches (notamment son père), et qui servent elles aussi d'aide-mémoire. Il parvient ainsi à rassembler toutes ses informations dans le même carnet. Il complète aussi ses carnets de notes et mémoires divers sur des thèmes particuliers qui méritaient un développement plus ample. Ces notes font parfois l'objet d'échanges avec ses correspondants, parmi lesquels on peut citer Monsieur Duhamel de Monceau, ingénieur, collaborateur de l'*Encyclopédie*, qui a un laboratoire de chimie chez son frère et a écrit une *Physique des arbres*, s'est passionné pour l'architecture navale et les pêcheries, et a aidé Malesherbes pour son parc. Il correspond également avec l'abbé Rozier, ou bien avec Monsieur Campmartin, apothicaire à Luchon, Jefferson, et de nombreuses autres personnes, qui se passionnent essentiellement pour les végétaux et leur culture, les minéraux et les expériences de chimie. Ils se communiquaient ainsi par lettre leurs diverses conclusions et hypothèses, étayées par des compte-rendus d'expérience, des envois de graines et d'échantillons.

Ainsi, ces mémoires scientifiques que nous appellerons par commodité « annexes » aux voyages, sont recomposés et surtout recopiés. Ils sont en général rattachés à un voyage en particulier, et il est noté en haut de celui-ci à qui il a été envoyé, signe que la matière de ces mémoires était destinée à être diffusée. Par ailleurs, ces mémoires sont recopiés d'une écriture bien lisible, contrairement aux carnets, qui sont restés de l'écriture, que Malesherbes nomme « mauvaise » et qu'on pourrait aussi dire « de tous les jours », signe que ces carnets étaient à usage personnel et n'étaient pas destinés à être diffusés tels quels.

On peut trouver des notes se rattachant à ces voyages, carnets et mémoires scientifiques, ainsi que des lettres échangées pendant ces voyages ou à propos de ces voyages, dans l'ensemble des archives de Malesherbes. Pour comprendre

quelles sources ont été utilisées et comment a été effectué le dépouillement, on se reportera à l'état des sources situé à la suite de l'introduction, ainsi qu'à l'introduction qui le précède.

*Le voyage de 1767.* - Parmi ces voyages, un peut retenir particulièrement l'attention. Il s'agit du voyage de 1767. En effet, cette année-là, pour savourer son départ de la direction de la Librairie, il fait un voyage dans tout le sud de la France, d'est en ouest, passant par Moulins, Avignon, puis les Pyrénées, jusqu'à Saint-Jean-de-Luz, Biarritz, avec retour par Bordeaux. Ce voyage a paru intéressant à plusieurs égards.

D'un point de vue matériel, ces carnets sont bien construits, bien identifiés par Malesherbes comme des carnets à part. Le voyage de 1767 est répartis en plusieurs carnets, avec des titres très explicites (« voyage de Moulins à Avignon » et « voyage des Pyrénées ») avec des pages numérotées, des textes visiblement relus, des lettres personnelles intégrées aux carnets et des mémoires « annexes » bien identifiés.

Ainsi, le premier carnet, intitulé « voyage de Moulins à Avignon » est constitué de 222 pages, numérotées de 1 à 222. Les vingt dernières pages environ correspondent à des lettres qu'a envoyées Malesherbes pendant son voyage et qu'il s'est visiblement fait rendre<sup>a</sup> après son retour, puis qui ont été intégrées au carnet. Cela prouve de plus que ces carnets sont faits pour être utilisés, puisqu'ils sont complétés après coup. On a déjà noté la petite taille de ce carnet : il mesure en effet 11 cm par 16 cm. Enfin, on peut noter que ce carnet est inédit, et fait l'objet dans ce présent mémoire d'une édition (voir la planche 2).

Arrivé à Avignon, comme le promet le titre, le carnet s'arrête. La suite est dans le fonds du château de Rosambo, microfilmé aux Archives nationales sous la cote 162 Mi 24. En effet, on y trouve une « Liasse de lettres rendues

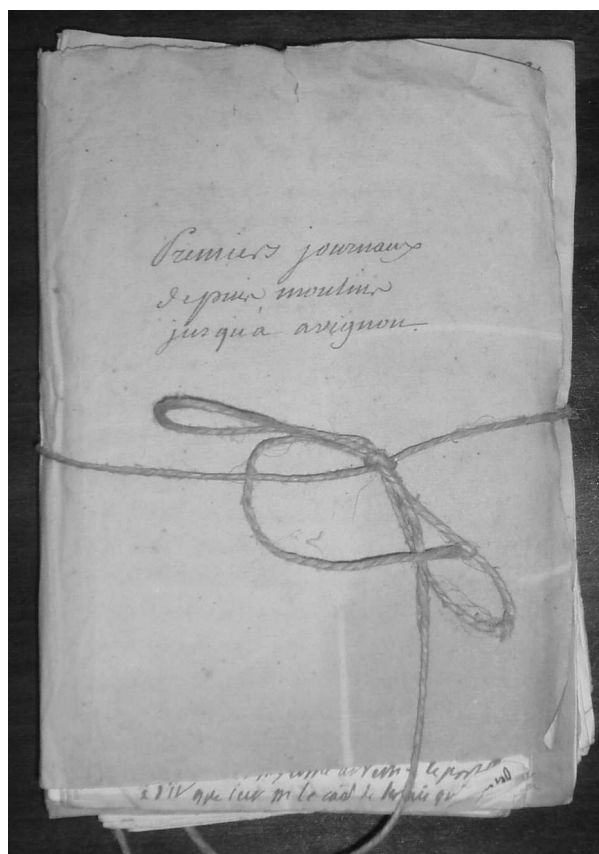
servant de supplément au premier journal

Supplément au premier journal de 1767

Lettres d'un format différent », qui fait en fait la partie médiane de ce voyage. Néanmoins, cet ensemble de lettre est bien vu par Malesherbes comme un carnet de voyage, car si ce sont bien des lettres rendues ou des minutes de

---

<sup>a</sup>« Lettre rendue par Monsieur d'Angau. », Voyage de Moulins à Avignon, page 200.

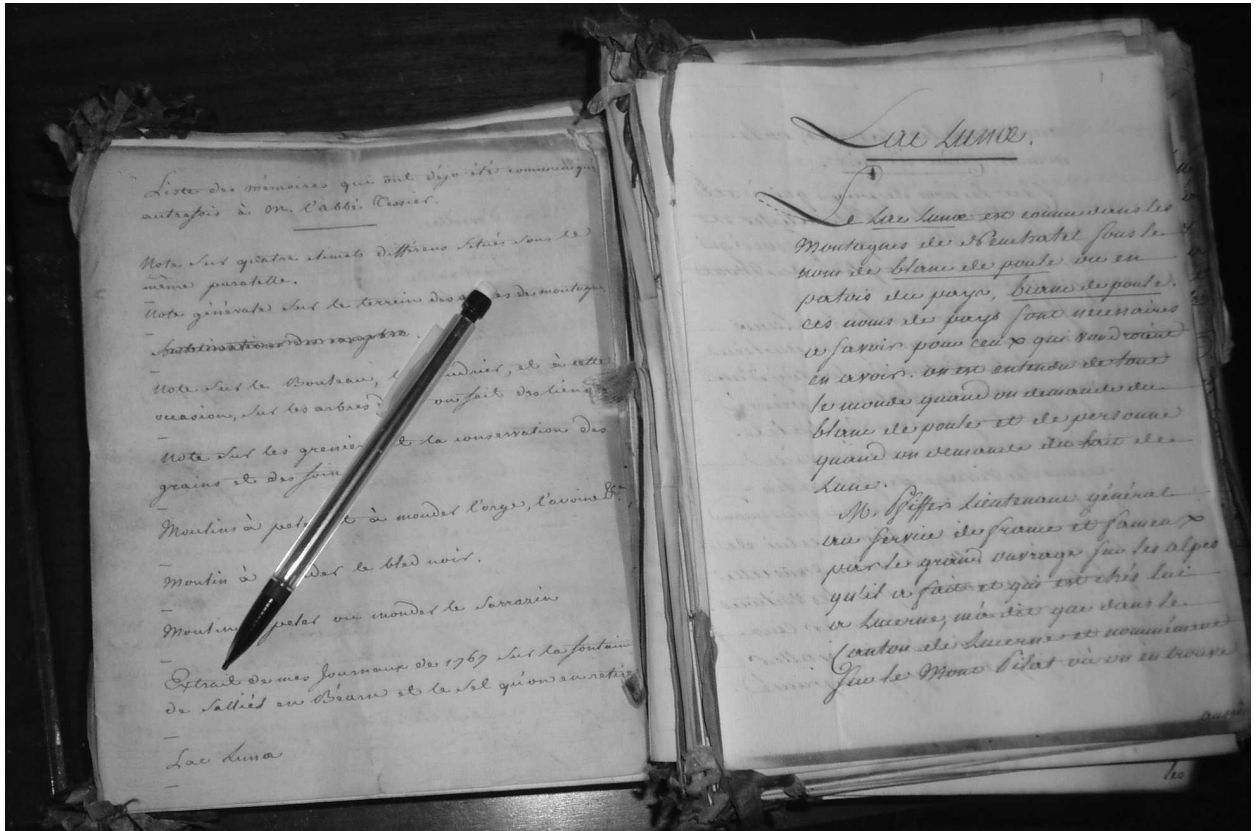


Graphique 2 – Journal de Moulins à Avignon : page de garde

lettres, Malesherbes en a numéroté une bonne partie, à l'image de carnets à part entière.

Le dernier carnet est sobrement appelé « voyage des Pyrénées » et mène Malesherbes de Bagnères-de-Luchon à Saint-Jean-de-Luz ; ce dernier voyage a déjà été en grande partie édité, soit in extenso pour les pages 1 à 103, puis 121 à 132, 249 à 252 et 291 à 330<sup>6</sup>, soit commenté largement sans qu'il y ait d'édition suivie pour les

<sup>6</sup>Pierre LAMICQ, « Les Voyages de « Monsieur Guillaume » : Malesherbes à la mâturation d'Athas en 1767 [1/5] », *Pyrénées*, Les Amis du Musée pyrénéen de Lourdes, 1988, Lourdes, tome 155, p. 313-335, « Les Voyages de « Monsieur Guillaume » : Malesherbes dans la vallée et les montagnes de Luchon en 1767 [2/5] », *Pyrénées*, Les Amis du Musée pyrénéen de Lourdes, 1990, Lourdes, tome 161, p. 35-61, « Malesherbes dans les Pyrénées en 1767 : les pâturages de Bagnières, le voyage dans la Vallée d'Aran et les voyages au Lac d'Oo [3/5] », *Pyrénées*, Les Amis du Musée pyrénéen de Lourdes, 1990, Lourdes, tome 162, p. 141-174, « Malesherbes dans les Pyrénées en 1767 [4/5] », *Pyrénées*, Les Amis du Musée pyrénéen de Lourdes, 1990, Lourdes, tome 163, p. 247-282, « Les Voyages de « Monsieur Guillaume ». Malesherbes dans les Pyrénées en 1767 [5/5] », *Pyrénées*, Les Amis du Musée pyrénéen de Lourdes, 1991, Lourdes, tome 165, p. 73-106.



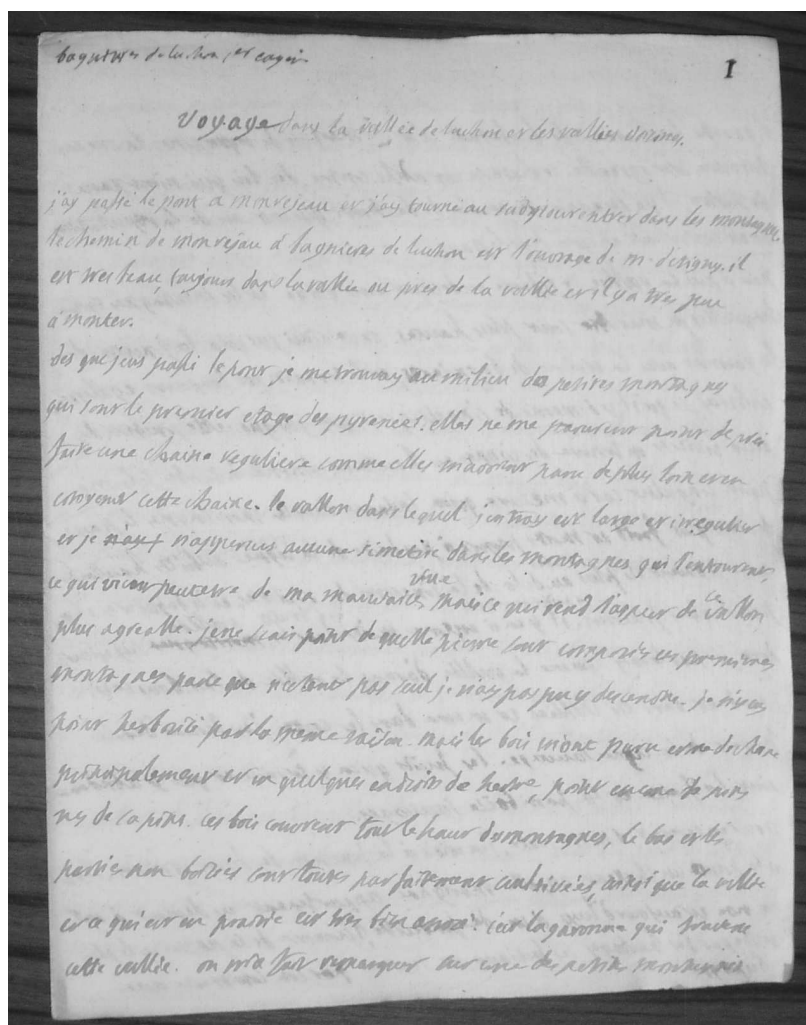
Graphique 3 – Un exemple de carnet annexe

pages 133 à 178<sup>7</sup>. Malgré ce travail déjà existant, il a paru nécessaire d'intégrer tout de même cette partie sur les Pyrénées car ce journal constitue la suite logique du voyage de 1767. De plus, ces éditions manquaient un peu d'unité, et ne présentent pas la totalité des carnets. Le carnet du Voyage dans les Pyrénées (voir la planche 4) est plus grand que celui de Moulins à Avignon et mesure 16,5 cm par 21,5cm.

Ainsi, la présente édition nous livre le voyage de 1767 dans sa totalité, et il faut ajouter à ces carnets des mémoires techniques sur le thème de la minéralogie qu'on peut trouver en annexe 3.

Le voyage de 1778 est réparti entre dix carnets différents, intitulés « voyage en Suisse » précédés chacun d'une table des matières qui récapitule tout ce qu'on peut trouver dans les carnets. Les pages n'ont pas été numérotées, mais la numérotation a été rétablie dans l'édition pour une lecture plus facile. La matière du carnet

<sup>7</sup>Pierre TUCCO-CHALA, « Malesherbes au Pays Basque en 1767 », *Revue de Pau et Béarn*, Académie de Béarn, 1988, Pau, tome XV, p. 79-119, « Malesherbes dans les pays de l'Adour », *Revue de Pau et Béarn*, Académie de Béarn, 1989, Pau, tome XVI, p. 111-149.



Graphique 4 – Journal du voyage dans les Pyrénées : première page

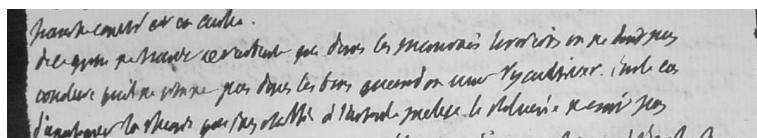
qui a été appelé « onzième carnet » est constituée de matériaux assez composites, des lettres, des notes de lectures, des mémoires envoyés par des correspondants en Suisse, etc.

Enfin, on trouvera en annexe 1 le texte du voyage de 1751 en Auvergne et en annexe 2 un échantillon représentatif des mémoires annexes qui s'efforce de rendre compte des thèmes abordés lors des différents voyages de Malesherbes et de ses divers centres d'intérêts. Ils ont été répartis entre la question des volcans, la botanique, les mémoires qui ont été tirés du voyage de 1778 et les phénomènes propres aux montagnes.

*Le style.* - Les journaux sont composés au jour le jour pendant ses voyages, certainement le soir, même si ce n'était pas tous les soirs, comme on le lit dans le Voyage dans les Pyrénées : il explique qu'il va réunir le récit de deux excursions,

ce qui signifie qu'il a attendu d'avoir fait la deuxième pour rédiger<sup>a</sup>, car parfois il n'en a pas le temps ou pas l'occasion le jour-même (« j'aurais peut-être séjourné quelques jours pour avoir le tems d'écrire, que je n'ay pas eu à Bagnières de Luchon »<sup>b</sup>). Cela explique sans doute qu'il utilise des carnets de petite taille, en réalité des feuilles pliées en deux et repliées à la manière de cahiers. Il utilise d'ailleurs l'appellation de « cayer ».

On peut à cet égard s'interroger sur la forme et la destination de ces carnets. Il semblerait qu'ils n'aient pas été destinés à la publication, ni même à être diffusés tels quels, même auprès de ses amis, sauf peut-être à son beau-frère Monsieur de Sénozan<sup>c</sup>. Il reste cependant à noter qu'il n'en a peut-être pas eu le temps et que peut-être la numérotation des pages était un travail préliminaire à un travail de copie. L'article sur l'arbre de Sainte-Lucie prouve qu'il faisait des brouillons avant de les recopier au propre après relecture : on trouve en effet pour ce thème un brouillon extrêmement mal écrit recopié par la suite de la belle écriture (voir ci-dessous deux extraits tirés du carton 399 AP 132, planches 5 et 6). Cependant, rien de tel pour les carnets de voyage.



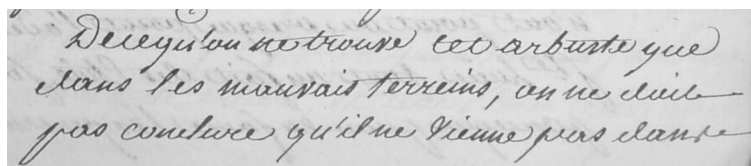
Graphique 5 – Un brouillon de la mauvaise écriture

Il faut noter aussi que lui seul a touché à son texte, il n'y a pas eu de relecture par un tiers, ni de choix de censurer des détails qui n'auraient pas paru intéressants,

<sup>a</sup> « Ce fut le samedi au soir que je revins de cette route d'Espagne. Repos le dimanche. Et comme en retournant à Montréjeau je passay encore à Saint-Béat que j'y arrestay même pour y dîner je vais mettre ces deux voyages ensemble », Voyage dans les Pyrénées, page 103.

<sup>b</sup> Voyage dans les Pyrénées, page 123.

<sup>c</sup> « Si Monsieur de Sénozan passoit icy, je l'avertis que cet honneste aubergiste demeure à l'enseigne des balances. Ces deux articles sont peut-être ce qui intéressera le plus Monsieur de Senozan de ma relation. Je n'ay rien à ajouter aux mémoires qu'il s'est sûrement fait donner sur les cuisses d'oye, ny sur les jambons de Bayonne dont une grande partie se fait icy », Voyage dans les Pyrénées, page 139, « Comme Monsieur de Beaulieu a habité le château et l'a accomodé, j'avois bien le projet de l'aller voir pour en rendre compte à Monsieur de Sénozan », Voyage dans les Pyrénées, page 125.



Graphique 6 – Le même passage recopié au propre : la belle écriture

comme pour les mémoires du cardinal de Retz, qui ont été amputées de tous les détails domestiques, ou encore celle de Champion qui ont subi le même type de réduction. On voit cependant qu'il a effectué des relectures, bien qu'on ne puisse pas les dater. Ces relectures sont sensibles dans l'édition, qui porte en note de bas de page (notes par lettres, qui reprennent à la lettre « a » à chaque page) des mentions telles que « corrigé sur » tel mot, qui signifie que le mot corrigé fait suite immédiatement au mot raturé, sur la même ligne ; par opposition à la mention « corrigé en interligne sur » tel mot, qui signifie que le « nouveau mot » est situé au-dessus du mot raturé. Ces mentions sont parfois précisées par la remarque corrigé « d'une encre plus brune », ce qui signifie que la correction n'est pas strictement contemporaine de l'écriture, bien que cela ne signifie pas pour autant qu'elle est de beaucoup postérieure. Ces relectures sont également visibles dans les carnets mêmes puisqu'il écrit par exemple « dans la relation de la montagne de Morgon d'hier j'ay oublié deux articles »<sup>a</sup>, ce qui signifie bien qu'il a relu ce qu'il avait écrit la veille et s'est rendu compte du manque ; il anticipe aussi sur ce qu'il aura à rajouter quand il aura l'information manquante<sup>b</sup>.

Ces carnets devaient servir surtout comme aide-mémoire, notamment pour pouvoir échanger des informations avec ses correspondants, comme on l'a noté plus haut : « je ne répèteray pas icy ce qu'il m'a dit de feu Monsieur Mandrin [...] d'ailleurs [...] je n'en oublieray rien »<sup>c</sup>, « tout ce que j'avois à dire sur ces objets dont je comptois causer avec Monsieur de Lassus seroit trop long et inutile à écrire. Pour le retenir seulement j'en ay redigé des sommaires de chapitres qui feront le huitième cayer de mon voyage de Bagnières de Luchon »<sup>d</sup>. En effet, il n'accorde pas confiance à sa mémoire : « je m'empresse de vous donner cet avis parce que je

<sup>a</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 123.

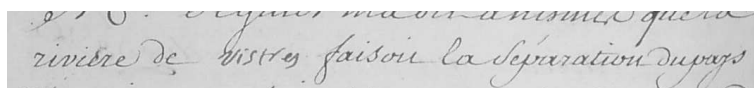
<sup>b</sup>« je laisse de la place vuide pour cela », Voyage dans les Pyrénées, page 135.

<sup>c</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 149.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 106.

me défie de ma mémoire et que je l'aurois peut-être oublié demain, surtout devant voir bien d'autres choses »<sup>a</sup>, « ma mémoire peut me tromper »<sup>b</sup>. Le style en est de ce fait souvent télégraphique, avec une construction par étapes bien marquées. À la page 30 du journal de Moulins à Avignon, on voit une trace de cette construction rigoureuse : il fait une conclusion partielle à sa démonstration en allant à la ligne et en commençant sa phrase par « voilà » : « voilà ce qui concerne les gangues ou toits de la mine ». De la même façon, la page 33 commence par « passons aux mines », enfin, page 38 il écrit « noter que », « reste à parler de »<sup>c</sup>, « il me reste à observer que »<sup>d</sup>, autre signe du caractère d'aide-mémoire technique de ces journaux. On trouve enfin page 37 une série de questions techniques qui montrent qu'il a l'intention de se renseigner par la suite, et doit donc noter ses incertitudes et interrogations : « Cependant un de ces cailloux remplie (sic) en dedans d'une matière noire comme du fer s'est trouvé soluble. Dure à cause du fer ? est-ce un marbre noir ? est-ce une lave et les laves sont-elles solubles ? ».

Ce travail scientifique de vérification est patent dans la première page du mémoire sur les pierres de Languedoc, écrit de la belle écriture : Malesherbes avait visiblement laissé de la place pour compléter par la suite le nom de la rivière, ce qu'il a fait de la mauvaise écriture (voir planche 7), certainement après renseignements pris.



Graphique 7 – Rajout de relecture : un mot de la mauvaise écriture dans un passage déjà recopié au propre

*Choix techniques.* - Même si ces carnets ne semblaient pas destinés à publication, il paraissait utile et intéressant de les éditer, car ils éclairent les préoccupations de Malesherbes dans un domaine qui a été peu étudié jusqu'à présent, et qui cependant constitue un grand pan de sa vie.

Pour procéder à cette édition, il a été décidé de mettre des majuscules au

<sup>a</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 214.

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 217.

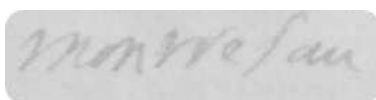
<sup>c</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 72.

<sup>d</sup>*Ibid.*, page 73.



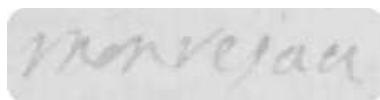
début des phrases et aux noms de lieux, de pays et aux noms d'habitants ainsi qu'aux noms propres pour faciliter la lecture. Mais il faut garder en tête que dans la « mauvaise écriture » il n'y a aucune majuscule, sauf au M. de « Monsieur », toujours abrégé comme cela. En revanche, dans la belle écriture, il y a nombre de majuscules. Un grand nombre d'entre elles ont donc été supprimées afin de garder l'usage actuel.

L'orthographe de Malesherbes a été respectée, y compris dans ses fautes les plus flagrantes (rares), signalées par le terme « sic », notamment lors de fautes d'accord manifestes, comme des oublis de « s » au pluriel. Le (sic) a aussi été employé pour signaler les mots dont la prononciation était modifiée par l'orthographe fautive. L'orthographe des mots « a » et « à » a été corrigée, car Malesherbes semble peu soucieux de respecter ces règles ; cependant, il faut signaler que leur orthographe en est le plus souvent fautive. De la même façon, Malesherbes écrit systématiquement « à présent » de la façon suivante : « apresent », l'orthographe actuelle a été rétablie, car cela ne consistait qu'à rétablir les accents et les coupures entre les mots. Il en est de même pour l'expression « d'avantage », qui a été corrigée en « davantage ». Les tirets, comme dans l'expression « c'est-à-dire » ont été rétablis, mais ils n'apparaissent jamais dans le manuscrit. Les cédilles ont été rajoutées, même si Malesherbes n'en met jamais, notamment au verbe « sçavoir ». Enfin, au chapitre de l'orthographe, il faut noter qu'il n'y a pas d'orthographe stable des noms propres : on trouve à cet égard à la page 337 du voyage des Pyrénées un exemple de plusieurs orthographe différentes de la ville de Montréjeault sur la même page.

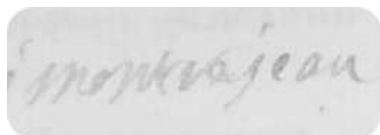


Graphique 8 – Voyage dans les Pyrénées, page 337 : première orthographe du nom Montréjeau

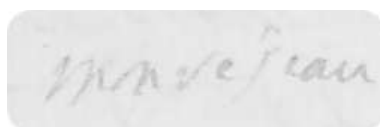
Les changements de pages ont été notés, un numéro a été attribué à chaque page, marqué entre deux crochets, en bleu. Néanmoins, il faut rappeler que si



Graphique 9 – Voyage dans les Pyrénées, page 337 : deuxième orthographe du nom Montréjeau



Graphique 10 – Voyage dans les Pyrénées, page 337 : troisième orthographe du nom Montréjeau



Graphique 11 – Voyage dans les Pyrénées, page 337 : quatrième orthographe du nom Montréjeau

les pages des deux voyages (voyage de Moulins à Avignon et voyage dans les Pyrénées) ont été numérotées par Malesherbes (incluant des matériaux composites comme des lettres envoyées par Malesherbes lors de ses voyages), les « mémoires annexes » n'ont pas de numéros de pages, qui ont donc été rajoutés lors de la transcription.

Il peut sembler fastidieux à la lecture d'avoir les différentes notes expliquant que tels mot ou expressions ont été corrigés sur tels autres, mais ces mentions exhaustives ont pour but de faire prendre conscience que Malesherbes a fait de nombreuses corrections, donc relectures. Les corrections notées ne précisent pas quels mots ont été mis à la place des autres quand la correction reprend le nombre exact de mots rayés. À partir de trois mots cependant, on a préféré recopier intégralement les mots remplacés. Les corrections « au-dessus » du ou des mots raturés ont été notées « corrigé en interligne », les autres corrections, où le mot corrigé fait suite sur la ligne au mot raturé sont simplement notées « corrigé sur ».

L'abréviation « N<sup>a</sup> » pour « nota » a été systématiquement résolue, mais elle apparaît toujours sous forme abrégée dans le manuscrit. De même, les expressions

« & » ou « &a » et « &ra » pour « etc. » ont été transcrites en « etc. ».

Enfin, les mots entre crochets carrés sont des mots manquants restitués quand leur absence était flagrante. Les points d'interrogation entre crochets carrés signifient que, malgré tous nos efforts, un mot a résisté à la lecture, et quand il y a quelques lettres avant ou après ce point d'interrogation, cela signifie que ces lettres ont été lues, mais non le mot en entier.

Le voyage et les voyageurs du xviii<sup>e</sup> siècle ont fait l'objet de nombreuses études et c'est dans ce contexte que prend place l'édition de texte et son commentaire qu'on peut trouver dans cette thèse d'École des chartes. On assiste au xviii<sup>e</sup> siècle à une explosion des publications de voyages (récits de voyages, mais aussi instructions pour les voyageurs)<sup>8</sup>. Mais ces voyages et ces publications, s'ils ont un caractère d'agrément évident, ne se limitent pas à cela. En effet, les voyages sont indissociables des progrès des sciences<sup>9</sup>.

Cependant, pour cela, il faut que les voyages obéissent à certaines caractéristiques, afin que les informations collectées puissent être utilisables. Pour cela, on trouve de nombreux ouvrages qui donnent des conseils pratiques et des instructions pour bien diriger son attention sur des objets dignes d'étude, mais au-delà du choix des matières à observer, il y a aussi comment les observer et comment en rendre compte. Cette littérature, dont on trouvera un inventaire dans le même ouvrage de Boucher de la Richarderie, dans le chapitre « Instructions et traités préliminaires sur l'utilité des voyages et manière de les rendre utiles », rejoint les préoccupations des académies qui commencent à envoyer des savants et des explorateurs avec des instructions. En effet, les voyageurs peuvent constituer un apport pour la science, à condition que leur regard se conforme aux règles de l'observation analytique. En effet, il ne suffit pas de recueillir des données, il faut que celles-ci soient ordonnées,

---

<sup>8</sup>Certains ouvrages recensent dès cette époque l'ensemble de la production disponible sur ces thèmes. Pour la France on peut citer , BOUCHER DE LA RICHARDERIE, *Bibliothèque universelle des voyages ou Notice complète et raisonnée de tous les voyages anciens et modernes dans les différentes parties du monde, publiés tant en langue française qu'en langues étrangères, classées par ordre de pays dans leur série chronologique, avec des extraits plus ou moins rapides des voyages les plus estimés de chaque pays, et des jugements motivés sur les relations anciennes qui ont le plus de célébrité*, Paris, 6 vol., 1806-1808 ; reprint Slatkine, Genève, 1970.

<sup>9</sup>Daniel ROCHE, *Humeurs vagabondes. De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003, p 56.

structurées, analysées pour être vraiment utiles. La rigueur méthodologique devient un critère indispensable<sup>10</sup>. Ce n'est qu'à ce prix que l'on peut s'assurer de la qualité des observations et permettre l'utilisation des informations, donc contribuer à l'avancement de la science.

Cette méthode commune repose sur l'observation et la rigueur, la nécessité de recueillir des données fiables.

C'est dans ce contexte que se déroulent les voyages de Malesherbes.

À partir de cette édition, on va donc se demander quel est le rôle que joue Malesherbes dans la constitution de savoirs scientifiques à son époque. Il ne se place pas en tant que scientifique à part entière, mais plutôt comme passeur et transmetteur d'informations qu'il peut collecter pendant ses voyages. Il peut de plus mettre en relation des personnes détenant des connaissances pouvant être utiles à d'autres. C'est dans ses carnets de voyages et mémoires scientifiques qu'on peut découvrir ce rôle d'intermédiaire que Malesherbes s'est donné. Néanmoins, cette tâche n'est pas dissociable de la façon de voyager adoptée ni des préoccupations principales de notre voyageur, contraint de limiter son observation afin qu'elle soit de bonne qualité, donc utilisable par d'autres.

Pour répondre à ces interrogations, il convient d'examiner dans un premier temps les aspects matériels qui conditionnent ces voyages. Les choix pratiques qu'il doit effectuer quant à ses périples, tels que la préparation qu'il y consacre, l'organisation qu'il choisit, son désir de voyager dans l'anonymat, puis l'équipement qu'il adopte. Il conviendra ensuite d'examiner les caractères matériels généraux : moyens de locomotion, hébergement, compagnons de voyages, mésaventures qui ont pu survenir, et enfin les trajets choisis, car ce sont tous ces détails qui conditionnent la matière qu'il va pouvoir apporter à la communauté scientifique.

Dans un deuxième temps, on va se poser la question de savoir quels domaines du savoir attirent son attention, soit ce qu'il regarde, mais vu au travers de ce qu'il consigne dans ses carnets, donc dont il veut conserver une trace pour pouvoir rendre compte. Ainsi, les observations qu'il fait sont en direction des paysages, de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, soit de tout ce qui peut servir

---

<sup>10</sup>Daniela VAJ, *Médecins voyageurs. Théorie et pratique du voyage médical au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, Bibliothèque d'histoire de la médecine et de la santé, Genève, 2002, page 13.

---

à la mise en valeur d'un lieu donné. De plus, ces considérations ne sont pas innocentes et sont en général tournées vers une mise en application ailleurs ou à plus large échelle. De ce fait, les informations collectées par Malesherbes doivent être précises et ces détails montrent qu'il ne collecte pas ces méthodes pour son propre usage, mais pour les transmettre à d'autres, plus à même de les mettre en pratique.

Enfin, en troisième lieu, il va s'agir de comprendre qu'outre le regard pratique que porte Malesherbes sur les objets qu'il croise, son regard est surtout scientifique, et c'est en ce sens qu'il joue un rôle dans la constitution de la science. Ce caractère se manifeste d'une part dans sa méthode, qui fait une place très importante aux sources et à leur vérification, ainsi qu'à son désir manifeste de mettre en relation des personnes, de transmettre le fruit de ses observations, mais d'autre part aux objets qu'il regarde. Ceux-ci sont en effet des branches de la science, comme la botanique, la minéralogie, ou la zoologie, mais aussi l'étude d'un objet géographique nouveau, les montagnes.

Ainsi, à travers les carnets de voyages et les mémoires scientifiques, on peut voir que Malesherbes, s'il n'est pas à proprement parler un scientifique, s'efforce d'apporter sa contribution à la science de son siècle en collectant des informations qu'il va pouvoir transmettre à qui saura les utiliser au mieux.



## ÉTAT DES SOURCES

On trouvera dans cet état des sources la liste complète des documents qui ont été retenus pour comprendre le regard de Malesherbes au cours de ses voyages. Ils ont donc pour but premier de recenser certes les documents relatifs aux voyages mais aussi d'illustrer les domaines auxquels Malesherbes s'est intéressé. On trouvera donc en italique les documents directement liés aux voyages et transcrits dans ce mémoire, mais on ne s'étonnera pas de trouver d'autres documents signalés, notamment dans le domaine de la botanique et des sciences en général. L'ensemble des pièces est conservée aux Archives nationales.

Les archives de Guillaume-Chrétien Lamoignon de Malesherbes sont réparties entre trois fonds. Ainsi, on les trouve dans le *Château de Malesherbes*, le *Château de Rosambo* et le *Chartrier de Tocqueville*, ces deux derniers fonds n'étant présents aux Archives nationales que sous forme de microfilm. Les archives Lamoignon proviennent pour l'essentiel de la fille aînée de Malesherbes, Antoinette Thérèse Marguerite, mariée à Louis V Le Peletier de Rosambo. Leur fils Louis VI Le Peletier de Rosambo hérita d'une partie de ces archives qui sont aujourd'hui conservées au château de Rosambo (Côtes-d'Armor). Elles ont été microfilmées par le CHAN sous la cote 263 AP/162Mi. Le reste des archives Lamoignon provenant de Madame de Rosambo fit l'objet, en 1867, d'un partage effectué par tirage au sort à partir de deux lots préalablement constitués, entre Messieurs de Chateaubriand et de Tocqueville, descendants respectifs d'Aline Thérèse de Rosambo, fille aînée des

Rosanbo et épouse de Jean-Baptiste de Chateaubriand, et de sa sœur, Louise de Rosanbo, épouse de Hervé Clérel, comte de Tocqueville (1772–1856). Le premier lot, celui du *château de Malesherbes*, est entré par dation aux Archives nationales, le second est conservé au château de Tocqueville dans la Manche, elles ont été numérisées par les Archives nationales sous la cote 154 AP/177Mi. Le fonds du *château de Malesherbes* est aujourd'hui conservé aux Archives nationales sous la cote 399 AP.

Après avoir fait un historique rapide de la répartition des archives intéressant Malesherbes, il faut bien voir ce que cela signifie pour le travail à effectuer sur ces sources. On aura compris en effet que ce n'est pas un souci de thématique ou de périodicisation qui a poussé à la répartition entre ces trois fonds, mais bien plutôt celui d'être équitable et que chaque fonds renferme à parts égales des documents concernant tel grand personnage ou telle période. Cela a pour conséquence un éclatement des archives de notre Malesherbes parmi ces trois fonds, et au sein des archives de Malesherbes le même éclatement en ce qui concerne les documents pouvant intéresser les voyages.

De plus les archives de ces familles étant très abondantes (à titre d'exemple, 70 mètres-linéaires pour le fonds du château de Malesherbes), les inventaires existant ne sont pas toujours très précis. Ainsi il a été nécessaire de dépouiller de nombreux cartons avec parfois un résultat assez indigent, en raison d'un titre assez généraliste donné. Au sein du fonds du château de Malesherbes, ce sont les cotes 32-155 qui correspondent à notre voyageur. Néanmoins, plusieurs cartons étaient intitulés « comptes » et, à la recherche de comptes concernant le coût et les dépenses de ses voyages, ils ont tous été dépouillés, pour ne rien trouver qui correspondent aux voyages étudiés, alors qu'il est presque sûr que de tels comptes ont un jour existé : la tenue en est en général tellement irréprochable qu'il ne peut être envisageable que rien n'ait été noté de ces plusieurs mois. De ce fait, il est certain que tout ce qui concernait les voyages de Malesherbes n'a pas été retrouvé, à l'image du voyage de 1776 en Poitou et à Bordeaux, que nous ne connaissons que par des allusions, et pour lequel aucune pièce directe n'a été retrouvée.

Les sources sélectionnées sont donc composites, provenant certes toutes d'une consultation aux Archives nationales, leur statut est d'abord différent (ar-



chives privées, prêtées pour microfilmage ou bien données), mais leur forme l'est aussi. Nous avons en effet sélectionné pour notre étude. Outre ce qui paraît d'emblée évident, les carnets de voyages en eux-mêmes, les mémoires scientifiques qui en sont issus et la correspondance échangée pendant et après les voyages à leur propos, nous avons élargi notre recherche à ce qui pouvait éclairer les préoccupations de Malesherbes pendant ses voyages, soit ce qui pouvait éclairer ses centres d'intérêt, notamment scientifiques. C'est pour cela que nous avons établi un échantillonnage, notamment au sein de la correspondance, de documents attestant de l'intérêt de Malesherbes pour la botanique, la minéralogie, le commerce, la chimie, etc. Ces documents peuvent paraître au premier abord éloignés de notre sujet. Néanmoins, c'est en faisant ce dépouillement assez large que nous avons pu nous imprégner de ce qui faisait la vie de Malesherbes en dehors de ses responsabilités professionnelles et publiques, c'est-à-dire dans la sphère de sa vie qui englobait également ses voyages. De la même façon, nous nous sommes intéressés à sa bibliothèque, par le biais de sa succession, de ses achats et de commandes, regroupées dans les archives par années, ainsi que d'inventaires partiels qu'il avait fait pour son propre usage. C'est en réalité de ce travail de fonds dans l'ensemble des archives de Malesherbes que notre état des sources s'efforce de rendre compte, afin d'essayer de restituer dans sa profondeur la vie d'un homme curieux de tout et par là-même, d'éclairer notre lecture de ses carnets de voyage. Cependant, pour rendre cet état de source plus lisible, nous avons noté en gras les voyages qui font l'objet de la présente édition et nous avons mis en italique les mémoires annexes qui avaient également été transcrits.

CHÂTEAU DE MALESHERBES, 399 AP

399 AP 54 (bobine 567 Mi 11)

Dossier sur l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon

Remarques sur la carie ou charbon des blés

Sur le chaulage des blés

Observation des agriculteurs les plus renommés de ces environs

## Préparation du froment pour la semence

399 AP 95

Botanique et travaux personnels divers, 1756-1791

Travaux sur la botanique : fiches sur des plantes diverses

Jardinage à Malesherbes (1782-1791) Correspondance au sujet de la botanique : lettres adressées à Malesherbes et minutes de ce dernier (54 pages, 1756-1788)

Remise des livres et herbiers de Malesherbes (pluviôse an IV)

Mémoires concernant la botanique

Jardinage : documents et notes sur la tenue de ses jardins (emplacements des différents végétaux, travaux faits sur ces derniers, instructions, listes de graines et projets)

Note sur le voyage de Suisse : sur les prés d'embouche et engrais de bœufs, note sur l'usage de la corne

Draperies, manufactures de draps et autres laines, étoffes de laines, serges, etc.

399 AP 96

extrait de mes journeaux de 1767 sur la mâturation d'Athas

Deux cahiers de botanique, contenant par exemple le cyprès, le cèdre, etc. par articles numérotés 1 à 107 (mais il manque la fin)

Mémoire anonyme sur la fabrication de la soye dite galette des Suisses

Dossier sur l'éruption du Vésuve, avec croquis

Observation sur les pierres des Alpes, liste des boîtes

Correspondance sur la botanique

Notes données à Monsieur Duclos, relatives à un dictionnaire de l'académie sur l'histoire naturelle et la botanique : définition du système d'histoire naturelle et de différens termes de botanique

Mémoire sur les noisetiers

Correspondance sur la botanique : lettre de Fougeroux sur le pin mugo, datée du 16 décembre 1778

Note sur le tribuloïde

Note sur la carie du bled

Correspondance sur la botanique : extrait d'une lettre de Monsieur Brouare à Monsieur l'abbé Nolin, de la Nouvelle Orléans, du 12 juillet 1786 sur la botanique

Envoi de graine du Chili par Monsieur Thouin, datée du 20 janvier 1786

- Sur les plantes de l'Île de France et de l'Île Bourbon  
 Lettre à l'abbé Tessier, datée du 18 avril 1786  
 Lettre à Monsieur l'abbé de Commerell (Lorraine allemande), minute  
 Hôpitaux d'Amsterdam  
 Prisons et tortures  
 Note sur des manuscrits d'histoire des villes  
 Note sur la mine de cobalt de Bielsa  
 Note sur le voyage de Baygor et de retour par Bordeaux, etc.  
 Notes diverses de botaniques : froment, fruits, dont « Étiquettes de Monsieur Hell sur les trois espèces de merises à kirschwaser qu'il m'a envoyées à la fin de 1785 » et « quelques noix du curé de Bouxwiller dans le Sungau la plus belle de la meilleure espèce, que je connaisse dans ce pais-cy »  
 Notes sur les champignons  
 Mémoire sur les bourtigues de Camargue  
 Mémoire de Monsieur le comte de la Bourdonnaye sur le Pin maritime  
 Mémoire instructif sur le repeuplement des bois (remis par Monsieur d'Aubenton maire et subdélégué à Montbard en Bourgogne, 1773)  
 État des arbres curieux et étrangers qui se vendent chés Monsieur D'Aubenton maire et subdélégué à Montbard et qui sont indiqués dans la gazette d'agriculture  
 Catalogue des arbres et arbrisseaux qui se cultivent à Montbard en Bourgogne  
 Description des pierres des Alpes et de Provence et note sur les pierres de Languedoc et de Gascogne jusqu'à Tarbes  
 Mémoire sur les carrières d'albâtre gypseuse de Lagny  
 Notes diverses pour l'académie des sciences, dont beaucoup de mémoires de botanique, un mémoire sur la mosaïque de Cheyres et la mosaïque et les autres antiquités d'Avanches  
 Mémoire sur quelques montagnes de France qui paroissent avoir été des volcans  
 Ancien catalogue du jardin du roy  
 Mémoire pour le voyage de Barrèges, 3<sup>ème</sup> édition  
 Notes de lecture sur les plantes et animaux marins  
 Notes sur une collection de fossiles  
 Notes de chimie, en particulier sur les différents métaux, avec un extrait des registres de l'académie royale des sciences du 22 décembre 1780 relatif à des expériences sur ces matières

- Sur les huîtres de Marenne  
Observation sur les huîtres  
Sur les fourmis à la Martinique (destruction)  
Sur les différents types de charbon  
Maison de force de Vilvorde  
Bâtimens et fortifications de Nieuport  
Extrait d'un carnet de voyage (page 69) sur le procédé de verdir les huîtres, à Marennes, daté du 27 janvier 1776  
Remède contre une maladie des vaches  
Méthode pour faire des fromages de crème  
Manière d'apprêter le riz  
Manière d'engraisser la volaille avec la pompe  
Listes d'arbres  
Liste de ce que Monsieur de Malesherbes demande à présent à Monsieur l'abbé Nolin (graines, plantes), plantes que je demande à Monsieur Thouin pour le mois de novembre  
Liste des mémoires qui ont déjà été communiqués autrefois à Monsieur l'abbé Tessier  
Ouvrage broché sans couverture : catalogue d'arbres, arbustes et plantes herbacées d'Amérique par Monsieur Yong, botaniste de Pensylvanie, daté de 1783, avec notes manuscrites de Malesherbes,  
Un autre exemplaire non coupé  
Correspondance sur la botanique (26 lettres, dont un grand nombre de Monsieur Thouin qui envoie graines et plantes, de Duhamel de Monceau, de Fougeroux de Bondaroy)  
Lettre sur les bois de mâturation  
Mémoire sur les noix en Alsace  
Épeautre  
Note sur le caroubier  
Sur les poiriers à cidre et les cormiers  
Notes sur les roses de Provins  
Note sur quelques arbres et arbustes qu'on peut tirer de Suisse  
Note sur la navette beurre, et sur la chamæline  
Note sur le liquidambar pour Monsieur d'Aubenton  
Notes diverses sur les pins et sapins  
Catalogues imprimés de graines à importer d'Amérique  
Note sur les soufflets de forges dans les mines, avec croquis  
Culture de la vigne : Bourgogne, vins blancs, vins de primeur, vins de garde, mémoire sur la façon dont on cultive la vigne à Ain, dans le pays messin, dans le

Lannois, en Anjou, à Reims

Maladie du noir (sur les céréales) ou carie du bled

Mémoire sur la manière dont Monsieur de Corbeil cultive sa garenne, par Monsieur Duhamel

Correspondance sur la botanique (avec Monsieur Faujas de Saint Fond, Guettard, Drouillard de Dunkerque, Monsieur de Crèvecœur, l'abbé Marc, etc.)

Demande d'envois de graines et plantes de Céphalonie

Méthode de cultiver les melons à Honfleur

Correspondance avec Turgot sur la botanique

Mémoire de Monsieur Hell : mélange des plantes qui m'ont formé les meilleurs prés naturels

Liste de quelques arbres de l'Amérique septentrionale qui pourraient être utiles à la France

399 AP 98

sur la tourbe

Correspondance active et passive concernant la botanique

Dossier jardinage à Malesherbes : liste des plantations par secteur, notes diverses de jardinage

Dossier études sur la botanique : par exemple graines qu'on peut faire venir du Canada, de la Louisiane, avec remarques en français et en anglais

Imprimé : catalogue d'arbres

Études diverses sur la botanique et les plantations

399 AP 99

Mémoire sur des bosquets envoyé à la Roche-Guyon

Article à rédiger : notes sur différents arbres et plantes

Dossier de notes de chimie, dont essay de ratafiat d'anis, mémoire sur les eaux minérales ferrugineuses lu à l'académie Royale des Sciences le 16 février 1765, examen de l'eau de la mer lu à l'académie Royale des Sciences le 13 mars 1765

Listes des plantes et graines du catalogue de Monsieur Williams

Notes de botanique : notes sur les pins, sapins

Note sur l'arbousier

Note sur les arbres fruitiers, sur leur dégénération et sur les espèces nouvelles

Abricotier

Prunier

Arbres fruitiers

kirswaser

Vignes et groseiller

Pommier

Cerisiers

Note sur des semis de noyaux et de pépins, etc., etc.

Note sur les climats

Journal de plantations dans le jardin (jour par jour)

Mémoire venu de Suisse qui m'a été envoyé par Monsieur Spielmann (sur les arbres)

Dossier sur le bois pour la marine dont une note sur les pins employés pour les matures du nord

Correspondance sur la botanique

Prospectus pour une souscription pour l'ouvrage *L'herbier de la France ...*

Sur l'oyat et d'autres plantes propres à tirer les sables des dunes

Dossier sur les mélèzes

Note sur les saules, notes diverses sur les différentes variétés de pins, sur les tilleuls

399 AP 100

*Note sur les albinos*

Note sur le pain

*Sur le sel d'oseille*

*Note sur le sel et les tablettes de lait*

Note sur les pierres ou briques d'argille séchées au soleil avec lesquelles on bâtit près de Nogent-sur-Seine

Note sur les cheminées

Note sur la couverture des maisons

Note sur un moulin meu par un cheval sur un plancher mobile, et sur des martinets à faux

Note topographique sur les montagnes de Suisse, et le cours des rivières avec une digression sur les pays de Suisse où on parle françois ou allemand

Note sur les montagnes coupées à pique et avec des glacis

Note sur la montagne de Chaumont où a été Monsieur de Luc, et à cette occasion sur l'influence de l'air des montagnes sur l'âme, et sur le caractère, les mœurs et l'esprit des montagnards

Extrait du mémoire de Monsieur Guettard sur les volcans éteints de l'année 1752

Note sur les glaciers

Note sur la boucherie de Troyes

Dossier complet sur les tourbes

Sur la glacière naturelle de Franche-Comté et les glaciers semblables qu'on trouve en Suisse

Note sur les étuves pour le grain

Brochure : établissement d'une école pratique pour l'éducation d'arbres fruitiers et forestiers

Articles divers de botanique

Dossier jardinage à Malesherbes dont une liste des plantes plantées à Malesherbes et projets de greffe, daté de 1790

Observation sur la Basse-Navarre et le Pais de Labourt

Catalogue d'arbres, arbustes et plantes herbacées d'Amérique par Monsieur Young, botaniste de Pensilvanie

399 AP 101

Correspondance diverse (1768-1793)

Instructions sur les moyens de faire venir des plantes et des graines des Alpes par la Suisse

Réflexions diverses sur les arbres et les bois

Notes sur le jardinage

Liste des notes qui n'ont pas été communiquées à l'abbé Tessier

Minutes des trois mémoires pour l'Amérique (importation de graines), accompagnés de catalogues d'arbres

Dossier sur les graines demandées à Young, botaniste de Pennsylvanie - plusieurs exemplaires de chaque mémoire

Correspondance diverse

399 AP 102

Notice des fossiles de Suisse communiqués par Monsieur Guettard

Mémoire sur quelques arbres à fleurs que Monsieur de Malesherbes croit propres à la décoration de la montagne de la Roche-Guyon

Mémoire sur le genêt

Lettre de d'Arδος, de Saint-Jean-Pied-de-Port datée du 26 août 1767 sur un toponyme des Pyrénées, en relation avec la carte d'Enville annotée par Malesherbes « note géographique et historique sur le Béarn »

Observations sur l'agriculture, adressé à Malesherbes par Monsieur de Mouron, trésorier des fortifications à Calais en 1777

Mémoire sur les moyens d'employer le charbon de terre à fondre la mine de fer, à fabriquer le fer forgé, et à mouler d'excellens canons pour la marine comme on le pratique en Angleterre

Méthode pour faire valoir une ferme de 300 arpents, mémoire donné par Monsieur de Sénozan

Mémoire sur les mâtures de Riga en Livonie en 1764

399 AP 103

Sur la fontaine de Saillies

Extrait de mes journaux de 1767 sur la fontaine de Saillies en Béarn et le sel qu'on en retire

Mémoire daté du 16 avril 1768 sur la fontaine de Saillies

Lettre de Vaugelas à Malesherbes datée d'Agde, le 3 août 1775 au sujet de la découverte d'un volcan près d'Agde.

Supplément au 3<sup>ème</sup> journal de 1767, lettre d'un autre format « concernant 1° les communes et dans le mémoire sur le sujet il est dit aussi un mot des tanneries et du chesnes tantin

2° des observations géographiques et historiques sur la Navarre. À ces observations est joint un mot à la fois sur les communes

3° un mémoire sur une espèce de châtaigner et deux espèces de chesnes dont le tantin dont il est mention à l'article 1<sup>er</sup>

4° un mémoire sur la culture des vignes en hautains

5° une lettre et des observations article par article de Monsieur Fougeroux sur les merises, sur les châtaigners, chesnes et vignes

6° un placard imprimé qu'il m'a envoyé concernant les défrichemens de la Sierra Morena »

Note sur la division météorologique des montagnes, les neiges, les brouillards, la formation des nuées et les avalanches

Note sur les effets pittoresques de la chute des eaux dans les pays de grandes montagnes

Note sur les glaciers

Note sur le kirschwaser

Note sur les mœurs de quelques oiseaux

Note sur les oiseaux de Suisse

Note sur les outardes



Note sur les pépinières de Monsieur d'Aubenton et sur un jardin d'arbres étrangers en Suisse

Note sur les bergeries de Monsieur d'Aubenton à Montbar

Note sur l'engrais des volailles

Note sur le piset

Note sur les ardoises

Note sur le glissage et le flottage des bois

Note sur quelques plantes de Suisse

Mémoire sur les huîtres

Huîtrerie de Dunkerque

**Quelques notes gardées de mon voyage d'Auvergne avec Monsieur Guettard**

Supplément au second journal, lettres d'un autre format

Description de la Camargue, de la Crau et d'Istres et du Martigues

Mémoire sur les mines d'alun

Mémoire par Monsieur Monnet où l'on donne plusieurs moyens d'établir facilement des manufactures d'alun en France

Mémoire sur la fontaine de Saillies publié par l'Académie des sciences le 16 avril 1768 (Mémoire de l'Académie royale, pages 209-223)

399 AP 104

Travaux sur la botanique (fiches par plantes, grossièrement classées par ordre alphabétique)

Note sur la construction des vaisseaux pour le Roy

Note sur les voyages, sur des sujets autres que les arbres et les plantes

Notes sur les volcans

Correspondance diverse sur la botanique

Bâtimens du roy

Jardinage à Malesherbes

Extraits des cours de chimie de Monsieur Macquer 1758-60

399 AP 112

Imprimés : lettres patentes diverses sur les règlements concernant les fabriques d'étoffes

399 AP 114

Comptes de 1772 mentionnant les dépenses pour les livres, abonnements à des revues, etc.

Imprimé intitulé *Richesse de l'État*, s.l., s.d.

399 AP 124

Imprimé : *Mémoire sur les pépinières*, 1771  
*Institution d'agriculture*

399 AP 125

Arrêt du Conseil d'État du Roi, portant établissement d'une commission pour examiner les moyens d'améliorer les divers hôpitaux de la ville de Paris, du 17 août 1777

399 AP 130

Inventaire de l'herbier de Malesherbes fait par la section de botanique de la commission temporaire de Paris le 7 fructidor l'an 2<sup>nd</sup>

Inventaires de la bibliothèque

Procès-verbal des commissaires du ci-devant district de Pithiviers, concernant les livres de la bibliothèque du Chancelier Lamoignon, choisis et enlevés pour la commission d'agriculture et des arts

Liste de tous les biens vendus

Catalogue des livres de la bibliothèque de Lamoignon et de Malesherbes 1772-1777 et s.d.

Catalogue des livres envoyés chez Madame de Sénozan. in-4°

Catalogue des livres déposés chez Madame de la Ferrière

Catalogue de ce qui a été porté aux Augustins le 21 juillet 1772, sous le nom de Bibliothèque moyenne

Cartons des registres du Parlement

Catalogue de l'ancienne bibliothèque portée d'abord au Louvre, et depuis aux Augustins

Catalogue des manuscrits de monseigneur le Chancelier de Lamoignon déposés aux Augustins

Liste des in-folio de la Bibliothèque du Louvre

Liste des in-quarto de la Bibliothèque du Louvre

399 AP 131 : succession an IV-1807

Tableau de la situation actuelle des successions de Monsieur de Malesherbes  
et de Madame de Sénozan

Copie de procès-verbal d'inventaire

Fragments de comptes

Liste d'adresses

Correspondance diverse de Malesherbes 1775-1788

Documents sur la succession de Malesherbes (thermidor an IV - 1807)

Certificats de résidence 1791-1794

État des personnes qui habitent la maison du citoyen Lamoignon Malesherbes, n° 59 rue des Martyrs, daté du 7 avril 1793

Annonce de la mort de Malesherbes, imprimé

Recettes de médecine, mémoire et correspondance sur le même sujet

Procès-verbaux d'autopsie 1766-1767

Tableau de la situation actuelle des successions de Monsieur de Malesherbes  
et de Madame de Sénozan

399 AP 132

Note sur le bouleau, le coudrier, et à cette occasion sur les arbres dont on  
fait des [ ?]

Note sur le cytise des Alpes à laquelle je joins quelques mots sur le cytisus  
glaber, l'emerus, le staphilodendron

Mémoire sur l'état physique de la Suisse faits à ce que je crois, pour M.  
Ramond : et je ne sais pas s'ils ont été achevés

**Premier journal**

**Second journal**

**Troisième journal**

**Quatrième journal**

**Cinquième journal**

**Sixième journal**

**Septième journal**

**Huitième journal**

**Neuvième journal**

**Dixième journal**

**Correspondance [ ?] du voyage de Suisse**

**Liste de mes demandes à Michel Paccard**

**Lettres de Suisse**

**Quelques notes relatives au voyage**

**Suite sur la Suisse**

Notes que M. Mallet auteur des histoires du Danemarck, du Hesse et de Brunswick m'a donné à Genève, à insérer dans le journal de Lausanne. 31 aoust.

T. 3. où je traite à peu près des mêmes matières

Notes d'après les *Soirées helvétiques*

Lettres rendues et faisant partie de mon voyage

Chronologie des principaux faits de l'histoire de Suisse depuis la révolution

Mes correspondances de Suisse à classer à la suite parmi lesquelles est celle avec M. de Chambrais

Deux notes laissées à M. Pfiffer : sur les sapins

Note sur les greniers et la conservation des grains et des foin

Note sur les noyers

Vignes de Neuchatel, du pays de Vaud, vins du Valais et du gouvernement d'Aigle, vignes des cantons de Lucerne, Zurich et autres cantons du Nord, vigne de Savoye, récapitulation sur les vignes de Suisse

Note sur les amandiers et les grenadiers dans le Valais

*Lac lunæ*

Note sur les mûriers et les manufactures de soye en Suisse

Note sur les plantes qui fournissent le fil et l'huile, sur les filatures et manufactures de soye en Suisse et sur les moulins à huile en Suisse et dans les provinces voisines

*Note sur les pâturages et laitages de Suisse, où je traite aussi par occasion des pâtures des moutons que j'ai vuës dans d'autres pays, et de ce que j'ai su en Hollande sur la maladie des vaches* Extrait du journal sur les fruitiers du pays de Gex, extrait du journal sur la vacherie de Bellelay, extrait du journal contenant la description d'une petite laiterie de Neuchatel, extrait du journal sur un chalet ou fruitière du pays de Gruyère

Prés d'embouche ou herbage de graisse, c'est-à-dire prés à engraisser les bœufs

Raves

Note sur la sabine

Note sur l'aulne

Note sur les peupliers, et à cette occasion sur l'usage des feuilles d'arbres pour les fourrages d'hiver

Extrait du voyage de suisse dont beaucoup concerne la botanique (avec une note sur les albinos)

Note sur la navigation des lacs et rivières de Suisse, et sur les canaux projetés, qui doit suivre la note [ ? ] sur les montagnes et les rivières

Note géographique sur les montagnes de Suisse

Lettre sur le voyage en Suisse

- 
- Note sur les [?] de Suisse
  - Note sur le thuya
  - Lac Lunæ
  - Note sur les pâturages et laiteries de Suisse
  - À Lucerne
  - Note sur la construction des maisons
  - Note sur quelques arbres et arbustes qu'on peut tirer de Suisse
  - Note sur quelques plantes de Suisse
  - Note sur des [?] séchées au soleil
  - Note sur les lacs et les fleuves qui y viennent et qui en sortent
  - Note sur un bois entier qui s'est enfoncé en terre
  - Note donnée par M. de Foncemagne. Il existe des statuts publics de Savoie donnés en 1430 par Amédée VIII duc de Savoie, imprimés en 1503
  - Souvenirs de Buch
  - Voyage de [?] et des landes de Bordeaux
  - Vignes de Médoc
  - Note sur les dunes (et les landes de Bordeaux)
  - Château de Pons en Saintonge
  - Note sur les tilleuls
  - Prés artificiels
  - Voyage en Normandie et en Bretagne en 1779
  - Voyage en Bretagne en 1779
  - Note sur le tribuloïde
  - Sur les vignes et les vins des grands crus de Bourgogne
  - Journal rédigé à Beaune le 2 juillet de ce que j'ai vu dans ma route depuis la Baraque jusqu'à Beaune
  - Journal rédigé à Beaune le 2 juillet de ce que j'ai vu à Nuis dans une maison de grand commerçant en vin
  - Journal rédigé à Beaune le 3 juillet après mon retour de Pomar
  - Le vin d'Arbois
  - Moulins à peler et monder l'orge, l'avoine
  - Lettre de M. de Gougeroux à qui j'avois communiqué ce mémoire
  - Moulin à monder le bled noir à Utrecht
  - Moulin à peler ou monder le sarrazin
  - Note sur les hayes
  - Fabrique du camphre
  - Note sur la sporée
  - Irrigation et conversation avec M. de Wildek

Conversation avec M. Effinguer de Wildek (sels, marne, prairies artificielles, épeautre, irrigation)

L'Emmenthal. Province dans laquelle est l'habitation du fameux médecin de la montagne mérite une attention particulière

Notes sur les saules, et à cette occasion sur le saule argenté des dunes de Flandre et de Hollande

Lettres sur des mémoires. Plan du voyage de la Hollande selon l'ordre que l'on a cru devoir suivre pour le rendre plus utile au public

Mémoire sur les moyens de dessécher promptement les moeres de Dun-kerque

Remarque sur l'agriculture et l'économie rustique des Hollandais

Description du pentaléon [instrument de musique] des Hollandois

Souvenirs de Chefboutonne

Correspondance avec l'abbé Devienne

Listes des mémoires qui ont déjà été communiqués autrefois à M. l'abbé Tessier

Note sur le frêne

Note sur l'érable, qui comprend les siccommores et les érables planes et un mot de l'érable à feuille de frêne *acer negundo* de Linnæus

Note sur la vigne

Vignes et groseillers

Note sur la vigne sauvage

Note sur l'épine

Note sur les oliviers, cormiers et sorbiers, sur les arbres hybrides en général, et une note particulière sur le buisson ardent

Pommiers

Poiriers, poiriers à cidre

*Pruniers*

*Abricotiers*

*Cerisiers et addition à l'article cerisiers*

*Article à joindre à la note sur le kirschwaser et le marasquin. Passage de la traduction du voyage en Dalmatie de l'abbé Fortis*

Note sur l'arbre de Sainte Lucie, ou mahaleb

Note sur le sadus, ou merisier à grappe

Note sur les espèces d'arbres fruitiers, sur leur dégénération et sur les espèces nouvelles

Note des semis de noyaux et de pépins

Note sur l'acacia

Note sur le cornouiller

Note sur l'épine vinette, les framboisiers et les groseillers

Note sur les différentes espèces de rhamnus et de frangula, note sur les rhamnoides

Note sur les tamaris

Note sur les gales

Note sur le vitis idæa ou airelle

*Sel de lait*

*Sel d'oseille*

Fabrique d'oseille et d'amidon

Note sur l'usage de la corne

Note sur le crotin de chamois

Marnes et plâtre

Fumiers

Note sur quelques arbres et plantes exotiques que j'aie trouvées naturalisées en France

Note sur les pins et digression sur les plantes maritimes et à cette occasion sur le jonc marin et mes autres genêts

Note sur les bois en général

Note sur la résine

Note sur les mélèses

Note sur l'alviés

Note sur le thuya

Note sur les ifs, et en général sur les palissades, les cabinets de verdure

Note sur le hêtre

Note sur le charme

Note sur le platane

Note sur l'orme

Sel de lait

Note sur l'engrais des volailles, note sur les outardes

Note sur les [?], les cerisiers et sorbiers et sur les arbres hybrides en général et une note particulière sur le buisson ardent

Article à ajouter à celui des pins

Notes sur les pins et digression sur les plantes maritimes à leur occasion, sur le jonc marin et les autres genêts

Note sur le cornouiller

Note sur le cytise des Alpes, etc.

Note sur les ifs

Résultat des procédés sur le serat

Minute de quelques articles rédigés à ce que je crois

Note sur les eaux qui se perdent et le parti qu'on en tire

Note à ajouter à celle des mélèzes

Note sur le plâtre

Sel d'oseille

Phosphore

Note sur les greniers et la conservation des grains et des foins

Note sur la lune

Note sur le bouleau, le coudrier

Note sur la boucherie de Troyes

Description de plusieurs moyens pour empêcher les chambres dans l'âme des canons

Moyen d'empêcher les cheminées de fumer

Copies de différentes lettres de Monsieur de Malesherbes 1778 (la chapelle de Monsieur Boulogne, château de la Motte, Ferney, Besançon)

Sal essentiala acelosa et acetosella secundum dispensatorium virtembergicum Stutgardia 1771

Lettres du roi

*Sur les volcans*

Lettres de recommandation données à M. de Boisgibault

Notice des livres anglois que j'ai en mars 1780, soit de voyages, soit de descriptions de pays éloignés. Je n'ay ai compris ny les anciens ny ceux qui sont traduits en françois

399 AP 133

### **Premiers journaux depuis Moulins jusqu'à Avignon**

*Sur les pierres de Provence*

Correspondance avec M. Mamet pendant mon voyage de 1767

*Mémoire sur les pierres dans le voyage de 1767 relatifs aux trois journaux observations sur les pierres des hautes montagnes faites dans une partie du Forest et du Dauphiné*

*Notes sur les pierres de Languedoc et de Gascogne jusqu'à Tarbes*

**Voyage dans les Pyrénées dont mémoire sur la fontaine salée de Salies et lettres**

*Pierres des Pyrénées*

Note générale sur le terrain des arbres de montagne

Extrait de mes journaux de 1767 sur la fontaine de Salies en Béarn et le sel qu'on en retire

Le lac d'Au ou Ôo



Extrait de mes journaux de 1767 sur la vallée espagnole d'Aran de Lourdes, sources de la Garonne et sur l'histoire du siège de Casseleon en 1719

Addition sur le pin mugo

Article à ajouter à celui des sapins

Note sur les volcans

Note sur les sapins et épicés où je traite aussi par occasion de la région des autres grands arbres de montagne comme hêtres, mélèzes et alviés

Note sur la division météorologique des montagnes, les neiges, les brouillards, la formation des nuées et les avalanches

399 AP 138

Comptes de 1761-1762 : pièces justificatives des dépenses pour faire des plantations

Lettre de Desmarest datée du 24 mars 1783, remerciant pour l'envoi de mémoires, notamment celui sur la fontaine de Sallies, sur les tourbes, les glaciers, les quatre climats, sur la Hollande, avec des informations complémentaires

Lettre de Tessier datée du 5 juillet 1784 sur le mémoire de Malesherbes sur la manière d'introduire en Europe les arbres et plantes d'Amérique

399 AP 141

Liste des livres achetés en 1773

399 AP 142

Loyer d'une bibliothèque au grand couvent des Augustins, avril 1774

Achat de livres 1774

Reliures 1771

Achat de papier, encre, cire, etc.

399 AP 145

Mémoire des fournitures de papier, plumes, encre, cire d'Espagne et autres, faites pour le service de Monseigneur Lamoignon de Malesherbes, ministre d'État, par Robert, marchand ordinaire du Roy et de la Cour, pendant les années 1778, 1779 et les trois premiers mois 1780

Récapitulatif pour les années 1775 dots 670 livres 9 sols

année 1776 dots 634 livres 18 sols

année 1777 dots 355 livres 1 sol

Facture pour des arbres et graines fournis par Monsieur Andrieux Vilmorin pour les années 1779-1780 dots 278 livres 6 sols

Gages de Jacquemin = 400 livres par an (1774-75) [la même année, le postillon Cordier touche 120 livres, à titre de comparaison, Saint-Louis 150 livres, le cocher 135, un garçon de cuisine 65]

Achat de livres pour 1775, notamment plusieurs ventes, vente de la Grande par Prault fils (122 livres 9 sols), vente de Gouvernet (126 livres 13 sols), feu la princesse de Conti (332 livres 2 sols), listes des livres achetés à différents libraires, liste des livres reliés par Robin

399 AP 148

Comptes de 1783, achats de livres

Idem 1785 souscription pour l'herbier de France, pour environ 1000 livres pour l'année

1786 675 livres

1791 252 livres

399 AP 149

Achats de livres pour l'année 1784

399 AP 150

Achat livres 1787-88

399 AP 155

Frais pour les livres 1793 = 561 livres

CHARTRIER DE TOCQUEVILLE, 154 AP, 177 Mi (1-452)

154 AP 106, bobine 177 Mi 157-158

Mémoire sur la Marine envoyé à Malesherbes : sur les bois nécessaires à la construction de vaisseaux, sur les matelots

154 AP 107, bobine 177 Mi 158

Enquête sur la mendicité et le vagabondage et la réforme des prisons

Mémoire pour la réforme des prisons, divers mémoires et notes sur ce sujet et sur les moyens de rendre productif le travail des prisonniers, comme dans certains pays étrangers (Hollande, Allemagne et Suisse notamment).

154 AP 108, bobine 177 Mi 159 : Botanique et travaux personnels divers, 1756-1791

Dossier sur la médecine, avec notamment des mémoires sur les eaux minérales, sur la rage, le cancer, projet d'un hôpital royal à Paris

Mémoire sur la commission royale de médecine au sujet des eaux minérales, et particulièrement de celles d'Enguien

Mémoire concernant les eaux minérales

154 AP 141, bobine 177 Mi 192 : Sur Saint-Domingue

Correspondance de Malesherbes avec son neveu, le comte de La Luzerne, gouverneur des Îles sous le vent, puis ministre de la Marine, à propose de Saint-Domingue

154 AP 149, bobine 177 Mi 198

Sciences naturelles : correspondance sur des sujets botaniques

Correspondants des régions pyrénéennes : Brun aîné de Trie

Campmartin, pharmacien de Bagnères de Luchon, envoi d'un échantillon de terre (21 janvier 1768), sur les eaux minérales (18 avril 1768), sur ses courses dans la montagne (30 juin 1768), dernières lettre datée du 15 novembre 1772

Leroy d'Athas, envoi de pierres (26 mars 1768)

Meuron de Châteauneuf, concessionnaire des mines de cuivre de Navarre, 16 décembre 1767 échantillons)

Treslay, d'Oloron, 12 avril 1768

Urdoz, de Saint-Jean-Pied de Port, 25 novembre 1767

Lettres de Guettard pendant qu'il était en Pologne (1760-61)

154 AP 150, bobine 177 Mi 199 : Sciences naturelles (1760-1783)

Correspondance (et mémoires annexes) relative à des sujets de botanique, zoologie, minéralogie et aussi à Voltaire, Rousseau, etc.

La Bourdonnaye de Boishullin, procureur général syndic des États de Bretagne : une centaine de lettres, dont information sur le jonc marin, mémoire sur la

culture du genêt, liste sur des arbres de Lauvergnac (près de Guérande, Bretagne), observations sur le catalogue des arbres de Monsieur de La Bourdonnaye, avec réponse, s.d., échanges divers de graines, de plans (notamment plusieurs espèces de pins), échanges également d'informations sur la botanique, échanges avec Gabriel Grasset sur les mêmes thèmes

Blanchet, de Messac, envoi d'un semoir, 8 may 1760, mémoire sur les bestiaux daté du 30 juin 1760

Fougeroux de Bondaroy, lettre sur le galé de Bretagne, datée du 22 octobre 1762

Bonamy, médecin et bontaniste de Nantes (1710-1786) sur le même sujet, lettre datée du 21 décembre 1762, puis 9 lettres du même, envois divers de graines

Duhamel de Monceau et son frère, Duhamel de Denainvilliers, lettres notamment sur le pin, question sur les truites

Barbé, de Brest (mémoire sur les mâtures de Riga, en Livonie, 1780)

Buchoz, Jean-Pierre, de Nancy (1731-1807), lettre datée du 29 juillet 1769 sur la botanique

Drouet, de Sainte Marie aux Mines, sur un envoi de graines

Goyon de La Salle, de Condom, sur le pin, lettre datée du 29 décembre 1760, mémoire sur les pins et sur les surriers ou arbres à liège

Maynon d'Invau, Étienne, lettres et mémoire sur les oyats

Lettres au sujet des pommes de pins et de sapins du Dauphiné et d'arbres d'Angleterre

Lettre de Monsieur de Montgolfier, envoi de plants

Correspondants divers de la région de Briançon, sur des graines de sapin

Envoi d'arbres d'Angleterre

154 AP 151, bobine 177 Mi 200 : Sur les sciences naturelles

Mémoires de botanique : instruction générale sur les trois espèces de graines de pin

Instruction particulière sur le cèdre du Liban

Culture des plantes d'ananas

Plantation de la vigne

Culture de la Sulla (pour faire une prairie artificielle)

Manière de semer la graine de mûrier blanc

Notes sur l'oyat d'après mon voyage de Suisse

Pellicule végétale venant des pins

Imprimé : *De la transplantation, de la naturalisation et du perfectionnement des végétaux*, par Monsieur le baron de Tschudy, Londres, 1778

Mémoire de Monsieur Bomare de Valmont sur les eaux, les terres, les pier-  
reries

Dissertation sur le corail

Nouvelles découvertes sur les coquillages marins

Descriptions d'oiseaux

Notes diverses de travail (note sur l'alviés, par exemple), recettes, prospectus  
divers

154 AP 153, bobine 177 Mi 201 : Botanique

Correspondance avec

Bosset de Luze, 2 lettres sur des échanges de greffes

les Daubenton (1762-1778), dont demandes d'arbres de Montbard, note sur  
le liquidambar par Monsieur Daubenton (de la main de Malesherbes), mémoire sur  
les alisiers, de la main de Daubenton, avec réponse de Malesherbes 1771,

Descemet, échanges de graines, de plans et d'informations botaniques

Du Couëdic de Villeneuve, de Brest

Charles François Dumaisniel de Belleval (1733-1790), intendant de Monsieur  
de Farcheville

Barthélémy Faujas de Saint-Fond (1741-1819), géologue, dont un mémoire  
sur la Provence

d'Ornacieux, de Grenoble

Dom Fourmault, du prieuré d'Argenteuil, botaniste

Gagnebin, graveur à Paris

Galu, chirurgien, échange sur des cerises et cerisiers

Guettard, une lettre sur les volcans

Germain Jouette, pépiniériste à Vitry

Laumont, de Lavenommière, échanges d'arbres

Le duc de La Rochefoucault

J.B. Leroy (mort en 1800), du cabinet de physique du roi

154 AP 154, bobine 177 Mi 201 : Botanique

Correspondance sur la botanique avec

Charles L. L'Héritier de Brutelle (1746-1800), sur les arbres

Marquis de Mangneville, à Caen et au pays de Caux, sur des boutures  
d'arbres

A.A. Parmentier (1737-1813), sur les pommes de terre

François Louis Pfeiffer de Wyher (1716-1802), de Lucerne, lettre datée du 20

octobre 1779 (envoi de graines de sapin), réponse de Malesherbes s.d., réponses de Pfeiffer du 22 mars 1780

Poivre, lettre du 16 janvier 1788

F.P.L. Poullétier de La Salle, médecin (1719-1788)

l'abbé Pourret, de Narbonne (notamment envoi de graines qu'il a reçues du jardin royal de Madrid)

Rochereau de La Berlière

Chevalier de Janssen

Abbé François Rozier (1734-1793)

Saussure, sur les pins de Suisse

Le comte de Sükingen, sur le sapin

Thouin

Turgot

Veillon, juge à Bex (Suisse, canton de Vaud), demande d'arbres et arbustes

Madame de Vibraye (nièce de Malesherbes)

154 AP 155, bobine 177 Mi 202

Correspondance sur la botanique avec

Fougeroux de Bondaroy, notamment une lettre du 17 février 1772 sur la récolte de la graine d'Avignon, notes sur le pin

Duhamel du Monceau, sur des lièges

L'abbé Nollin

Galloys, médecin de la Marine, Lorient envois de plantes

Thomas François de Grace (1713-1798)

Madame Izart (mémoire sur un commerce de graines à établir avec la Caroline)

Antoine-Laurent de Jussieu

Comte de La Luzerne

Le Veillard, de Passy (relativement à B. Franklin)

Maureau, d'Arles (mémoire sur les bourdigues de Camargue)

François Thomas Moreau de La Rochette, de Melun (1720-1791)

Saint John Crèveœur, nommé consul à New-York, demande de graine de tulipier, de cèdre blanc, etc.

Sarsfield, sur les pommes de terre

Le marquis Étienne François Turgot de Sousmons (1721-1788), échanges de graines, etc.

Les frères Veen, horticulteurs à Haarlem, lettre et catalogues de fleurs imprimés

John Williams, horticulteur, jardinier de Monseigneur le duc de Bouillon

Divers, dont un mémoire intitulé « observations sur la manière de semer ces graines et de les cultiver », lettre de Dupont, auteur des *Éphémérides du citoyen*, manière de semer la graine d'oignons du Poitou

Prospectus de la pépinière de Moret, près de Fontainebleau

Chambray, instruction sur les mélèses

154 AP 156, bobine 177 Mi 203

Correspondance sur la botanique avec

Duhamel du Monceau, sur un jujubier

Fougeroux de Bondaroy et l'abbé Digard de Godonvilliers, sur une méthode pour faire des boutures, sur les pins.

Hell, d'Hiraingen, près d'Altkirch, échanges d'arbres. Notes sur les arbres de Haute-Alsace que m'a donné Monsieur Hell (de la main de Malesherbes), procédé du kerwaser ou kirschwaser, eau de cerise (de la main de Malesherbes)

Le comte de La Luzerne

L'abbé Nollin

Pelée de Saint-Maurice, de Sens

Sauvalle, pépiniériste de Sens, dont catalogue imprimé

Bernier

Mouron, directeur des fortifications de Calais et le comte de La Blache (pour des graines et des arbres en provenance d'Angleterre)

Lettre sur les envoys de Verneuil et de Madame de Rosambo

Haller

Divers, dont lettre à Monsieur de Quinsonas, Chicoyneau de Montpellier, observations sur la culture de semence de la graine d'acacia

154 AP 157, bobine 177 Mi 204

Papiers de Malesherbes, botanique, 1785, correspondance avec

Barbé de Marbois, consul général de France à Philadelphie, dont questions en anglais, demande d'arbres et de graines

Minutes des mémoires envoyés par Monsieur Vilmorin à Monsieur Young sur des envois de graines d'Amérique

Divers correspondants de Lorient

L'abbé Nollin, directeur des pépinières du roi, observations botaniques à faire parvenir en Amérique

Vilmorin et Andrieux, grainetiers

Montaudouin, négociant à Nantes

Le comte de Sarsfield

Le maréchal de Noailles

Lebreton

154 AP 158, bobine 177 Mi 205 : Botanique 1766-1792

Mémoires, notes de lecture et de conversation, correspondance, spécialement :

Note sur le buis près de Saint-Claude, observations sur l'exploitation des buis et de la forêt de Lugny en Mâconnois, sur la ville et le pays de Saint-Claude, sur les haies de clôture, sur l'acanthé, sur le châtaigner (trois mémoires différents : Note sur le châtaigner de Navarre faite quand je suis revenu de cette province en 1767, note générale sur le châtaigner faite en 1780, etc.)

Note météorologique sur quelques hyvers remarquables, prise dans l'introduction à l'histoire de Lorraine, imprimée en 1774

Notes géographiques sur l'Angleterre

Note sur le robinier

Note sur un saule des sables

Note de Monsieur de Fougereux sur le pin mugho

Note sur un genêt

Liste des tables ou planches de Haller (*Traité des plantes de Suisse*, 1742)

Observation de Hell, grand bailli de Landzer, à ajouter à l'instruction sur les moyens de suppléer à la disette de fourrage, publiés par ordre du Roi

La culture du trèfle

Du même Hell, remarques sur les obstacles au progrès de l'agriculture dans le Sungau, sur la culture du trèfle en alsace, etc.

Lettres ou extraits de lettres de Thouin, du comte de La Luzerne, de l'abbé Tessier, de l'abbé Bertrand, Richard, etc.

Graine de raves de Saulieu, 1788

Mémoire de Hoffmann, introducteur de la culture de garance en Alsace et inventeur d'une imprimerie polytype

154 AP 159, bobine 177 Mi 205 : Notes de travail

Observations sur les arbres et arbrisseaux odoriférants

Observations sur les familles de plantes

Observation sur les classes naturelles de plantes suivant les principes de Monsieur Jussieu, recueillis de ses leçons verbales en 1746, 1747, 1748 et 1749,



et suivant les noms que Linneus donnoit alors. Ces observations sont tirées des conversations que j'ay eues avec Monsieur de Jussieu en 1757

Plan du jardin royal des plantes de Nancy, gravé par Nicole en 1763

154 AP 160, bobine 177 Mi 206-207 : Papiers de botanique (1781-1785)

Mémoires sur les graines et arbres d'Amérique du Nord :

« notes des arbres et plantes d'Amérique, qui, indépendamment de la curiosité de botanique, méritent d'être cultivés en France, soit pour l'utilité, soit pour l'agrément » (plusieurs versions)

« Mémoire sur quelques graines d'arbres ou plantes d'Amérique dont la plupart n'ont encore jamais été envoyées et qu'on désireroit qui le fussent en plus grande quantité »

« Observations sur quelques arbres et plantes d'Amérique qui méritent d'être employées en Europe pour des usages plus importants que l'ornement des jardins » (juin 1782), minute et copie

Différents mémoires sur les graines et plantes de Louisiane

Catalogues de plantes d'Amérique par Monsieur Yong, botaniste de Pennsylvanie, imprimé

154 AP 161, bobine 177 Mi 208

Mémoire sur les effets de l'hiver 1789 sur les conifères, par Malesherbes (copie) : échanges de cahiers avec Monsieur l'abbé Tessier

154 AP 162, bobine 177 Mi 208

Catalogues de marchands étrangers, dont un de Veen frères, fleuristes à Harlem en Hollande, un de Kennedy and Lee, nursery and seedsmen, at the vineyard, Hammersmith (Angleterre)

Mémoire sur les abiès

Note sur le pin mugo

Pin crin du Monceau, envoyé pour Monsieur Daubenton

Deux notes sur le serento

Notes de quelques espèces de chesnes trouvés en 1778 dans les bois de la province du Maine

Listes de demande de graines « pour les cultiver en grand »

Notes diverses sur la botanique, dont une sur le fresne, une sur les jasmins

Note pour le pois violet de la Chine

Note sur les orangers

Sur le sapin abri-tempête

Note sur les oliviers

Mémoire pour semer la graine des pins

154 AP 163, bobine 177 Mi 209

Papiers de Malesherbes, botanique (1783-1793), travaux projetés et réalisés dans les parcs et les jardins de Malesherbes et Châteaugay

154 AP 164, bobine 177 Mi 210

Suite et fin du précédent, dont liste de dix paquets de graines données par Monsieur André Michaux et rapportées de son voyage de Perse, travaux de l'hiver 1783-84 (dont liste de greffes, etc.), relevés de distances, plans

154 AP 165, bobine 177 Mi 210 : papiers de Malesherbes sur l'agriculture

Observation sur les moyens de procurer les exemples nécessaires pour les progrès de l'agriculture

*Note sur la vigne*

*Sur les vignes et les vins des grands crus de Bourgogne*

*Journal rédigé à Beaune le 2 juillet de ce que j'ai vu à Nuis dans une maison de gros commerce en vin [Monsieur Maret]*

*Journal rédigé à Beaune le 3 juillet après mon retour de Pomar*

*Vignes du pays de Vaud*

*Vins du Valais et du gouvernement d'Aigle*

*Vignes des cantons de Lucerne, Zurich et autres cantons du Nord*

*Vignes de Savoie*

*Récapitulation sur les vignes de Suisse*

Correspondance avec Armand-Joseph de Béthune, duc de Charost, et Tessier sur l'amélioration de l'agriculture en Berry (1782-1783)

Mémoires divers :

Sarrasin

Des moulins de Hollande pour moudre le bled, l'orge et les autres grains et le réduire en gruau

Épeautre

Des cultures de Flandre et de Normandie, nommément du lin, du colsat et autres graines à faire de l'huile, de la garance, de la spergule, du houblon, des

arbres à cidre

Des landes sablonneuses

De la vigne

Sur les moutons, les autres troupeaux et les haras

Correspondance avec l'abbé Tessier

154 AP 166, bobine 177 Mi 211 : Papiers de Malesherbes relatifs à la chimie

Correspondance avec Antoine Guillaume Monnet (chimiste, 1734-1817) et son frère (chanoine Monnet)

Correspondance relative à la chimie :

Lettres d'inventeurs et de divers (dont Guyton de Morveau, Le Veillard, Grignon)

Mémoire sur la décomposition du nitre, lu à l'académie des sciences le mercredi 18 novembre 1772

Table des affinités et caractères chymiques, imprimé

Lettres de Gossier, chimiste, du comte Malet Graville de l'Argillière, de Philovite

Notes relatives à la chymie

Observations sur la calcination des matières métalliques par Monsieur Baumé, maître apoticaire à Paris et démonstrateur en chimie

Expérience à faire sur l'antimoine d'après le mémoire de Monsieur de la Sene de l'année 1768

Analyse de l'eau (expériences avec thermomètre, aréomètre, vessie, esprit de nitre, esprit de vin, teinture de noix de galle, bleu de Prusse, dissolution d'argent, de mercure, etc.)

Sur la vinification

Compte-rendus d'expérience

« notes qui me restent du temps où j'allois chez Monsieur Rouelle »

Notes de lecture : « liste des arts et métiers d'après le dictionnaire »

CHARTRIER DE ROSANBO, 263 AP

263 AP 6 : bobine 162 Mi 4

Dossier I, pièces 1 à 62 = correspondance avec Rousseau, ou relative à Rous-

seau (1760-1781), envoi de Rousseau à Malesherbes de ses livres avant qu'ils paraissent (remerciements de Malesherbes, pièce 1), notes de lecture sur la Nouvelle Héloïse (pièce 12), correspondance relative à ce même ouvrage (pièces 14 et 15), notamment sur son impression en Hollande (pièce 16, datée du 11 mai 1762), sur des saisies du *Contrat social* (pièce 24, datée du 20 août 1762) Lettre de condoléance de Rousseau à Malesherbes pour la mort de sa femme, pièce 35, datée du 17 janvier 1771, dans laquelle il est fait allusion à l'« accueil » qu'il avait reçu d'elle (pièce 37) lettre de Malesherbes à Rousseau datée du 28 octobre 1771 : remerciement pour lui avoir envoyé son herbier

263 AP 19 : bobine 162 Mi 24

Dossier 1 : correspondance de Malesherbes, avec Monsieur de Corancès (sur Rousseau), le marquis de Turgot (échanges de plantes, notamment d'Amérique), le baron de Poederlé (lettre datée de Bruxelles le 27 avril 1791 à propos du *mémoire sur les moyens d'accélérer les progrès de l'économie rurale en France*, écrit par Malesherbes), Jussieu, Grimod de la Reynière

Dossier 2 : **lettres et notes de Malesherbes sur son voyage dans les provinces méridionales de la France en 1767**

Dossier 3 : sur son voyage aux Pays-Bas en 1776

Mémoire sur la banque d'Amsterdam

Correspondance avec Messieurs Alaman (de Leyde), Patel (professeur de droit à Leyde) et de Sarsfield (lettre sur les algues des digues de Hollande)

Mémoire sur la culture du Helm, anonyme

Questions sur la jurisprudence et l'ordre judiciaire en Hollande

Lettre de Malesherbes datée de Dunkerque le 24 octobre

Dossier 4 : idem, suite

Itinéraire de mon voyage en Hollande avec Monsieur le Turc

163 AP 20, bobines 162 Mi 25 et 26

Sur son voyage aux Pays-Bas bobine 162 Mi 25 et 26

dossier 1 : lettres, notes et mémoires de Malesherbes sur son voyage aux Pays-Bas en 1776 (suite)

Lettres de Hollande

Table des matières du voyage : thème, date, numéros de page

Extrait d'un mémoire sur le colsat donné il y a quelques années à Monsieur de Sénozan et que je luy ay rendu

Tabac, culture et commerce, raffinerie de sucre, raffinerie de sel et une ob-

servation sur l'usage de conserver les viandes salées

Oya

Extraits des journeaux et lettres

Papiers ou manuscrits que j'avois amassés pour le voyage de Hollande, devenus inutiles

Notes prises en lisant l'abbé Coyer, de ce qu'il pourrait intéressant d'aller voir en Hollande

Lettres diverses du voyage

Carton 20, dossier 4, lettres, notes et mémoires de Malesherbes sur son voyage aux Pays-Bas en 1776 (suite et fin)

Lettres à ranger suivant les journaux

Correspondance avec Monsieur de Sarsfield, sur Monsieur Gilbert, sur le passage de l'empereur, etc. et sur son voyage de Hollande : lettre datée d'Amsterdam, le 20 juillet 1777, lettre du 17 juillet 1777 (d'une autre main que celle de Malesherbes), lettre sur des livres sur la Hollande (Histoire de la Hollande par la Neuville, tableau de l'histoire des provinces unies) datée d'Amsterdam le 30 juin 1777 (d'une autre main que celle de Malesherbes). État des livres appartenant à Monsieur de Malesherbes que Monsieur du Clairon a la bonté de se charger de lui reporter

Lettres de Monsieur Duhamel et de Monsieur Guettard pendant le voyage de Hollande

Lettres de Malesherbes à sa fille pendant le voyage de Hollande

Lettre de Le Turc du 10 décembre 1776, avec les plans d'une fontaine jaillissante

Minutes puis exemplaire recopié d'instructions que j'ay envoyées à Monsieur de la Luzerne pour le voyage de Hollande qui comprend une partie de la relation de mon voyage

Carton 21 : discours prononcés par Monsieur de Malesherbes en diverses circonstances

Carton 21, dossier 2 : documents relatifs à l'Académie des sciences : correspondance, mémoires divers

Carton 21, dossier 4 : varia

Extrait d'une histoire manuscrite de Dunkerque et des moeres que m'a communiquées Monsieur d'[Intillart?] le fils, banquier de Dunkerque avec quelques articles copiés

Convention explicative du traité de la triple alliance concernant le fort de Mardick

Construction de la cunette (canal de Dunkerque creusé en 1753)

Demandes du colonel Desmaretz sur ce canal

## Description historique des lacs de la Moëre

263 AP 22, bobine 162 Mi 27
-----------------------------

## Dossier 2

Lettres adressées à Malesherbes par Monsieur de Mandave et le Père Cœur-doux concernant les Indes (1761-1766)

Lettre du duc de Wurtemberg datée de Stuttgart le 13 janvier 1761

Mémoires adressés à Malesherbes sur la compagnie des Indes (1764-1775)

Imprimé : *Question d'économie publique, par Monsieur Ræderer, conseiller au Parlement de Metz, de la société royale des sciences et arts de la même ville* : en quoi consiste la prospérité d'un pays et quelles sont en général les causes qui peuvent y contribuer le plus efficacement

Mémoires adressés à Malesherbes sur la compagnie des Indes, la Cochinchine et Madagascar (1787-1788)

Mémoire de 1750 *Notte des plans apportés de la Cochinchine à l'isle de France par Monsieur Poivre, avec un court mémoire sur la manière de les cultiver*

Notes sur la Cochinchine

Mémoire : *Isle de Madagascar*

Mémoires adressés à Malesherbes sur l'Amérique du Nord, Terre Neuve et la Guyane, vers 1785

États d'Amérique, État par État

Mémoire des côtes de l'Isle de Terre Neuve

Mémoire concernant la Guiane française







## BIBLIOGRAPHIE

### Sources imprimées

*Almanach royal*, Paris, Lebreton, 1762, 512 p.

*Almanach royal*, Paris, Lebreton, 1771, 587 p.

ARCET, Jean d', *Discours en forme de dissertation sur l'état actuel des montagnes des Pyrénées et les causes de leur dégradation*, Paris, G. Cavelier, 1776, 134 p.

ASTRUC, Jean, *Mémoire pour l'histoire naturelle de la province de Languedoc*, 1737, G. Cavelier, Paris.

BERCHTOLD, Léopold, *Essai d'instruction pour diriger les voyageurs dont les recherches se proposent l'utilité de leur patrie, etc.*, Paris, Dupont, 1797, 2 vol.

BERNARDIN DE SAINT PIERRE, *Voyage à l'Isle de France, à l'Isle de Bourbon, etc.*, Amsterdam, chez Merlin, 1773, 2 vol.

BERTRAND, Élie, *Essai sur les usages des montagnes avec une lettre sur le Nil*, Zurich, Hadegguer, 1754, 412 p.

BOURRIT, Marc-Théodore, *Description des glacières, glaciers et amas de glace du duché de Savoie*, Genève, de Bonnant, 1773, 136 p.

BUACHE, Philippe, « Essai de géographie physique, où l'on propose des vues générales sur l'espèce de charpente du globe », *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1752, p.399-416.

BOUCHER DE LA RICHARDERIE, *Bibliothèque universelle des voyages ou Notice complète*

- et raisonnée de tous les voyages anciens et modernes dans les différentes parties du monde, publiés tant en langue française qu'en langues étrangères, classés par ordre de pays dans leur série chronologique, avec des extraits plus ou moins rapides des voyages les plus estimés de chaque pays, et des jugements motivés sur les relations anciennes qui ont le plus de célébrité*, Paris (1806–1808), reprint Slatkine, Genève, 1970, 6 vol.
- BUFFON, Georges-Louis de, *Histoire naturelle générale et particulière*, Paris, Imprimerie royale, 1749–1767, 15 vol.
- BURNET, Thomas, *Telluris theoria sacra*, Amstelodami, Wolters, 1694, 474 p.
- DARLUC, Michel, *Histoire naturelle de la Provence*, 1782–1784, J.-J. Niel, Avignon, 2 vol.
- DESCARTES, René, *Principes de la Philosophie*, Paris, Delalain frères, 1885, 64 p.
- DESNOS, Louis-Charles, *Nouvel Itinéraire général comprenant toutes les grandes routes et chemins de communication des provinces de France*, Paris, Desnos, 1766, 40 p.
- Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, 1751–1765, 17 vol.
- ESTIENNE, Charles, *La Guide des chemins de France*, Paris, Charles Estienne, imprimeur du roy, 1552, 207 p.
- FROIDOUR, Louis de, *Mémoire du pays et des États de Bigorre*, 1892, Honoré Champion, Pau, 390 p.
- GÉRANDO, Joseph-Marie de, « Considérations sur les diverses méthodes à suivre dans l'observation des peuples sauvages (1800) », *Les Instructions scientifiques pour les voyageurs (xvii<sup>e</sup>–xix<sup>e</sup> siècle)*, textes choisis et présentés par Silvia COLLINI et Antonella VANNONI, collection Histoire des sciences humaines, L'Harmattan, 2005, Paris, p. 161–167.
- GIRAUD-SOULAVIE, Jean-Louis, *Histoire naturelle de la France méridionale*, Paris, J.-F. Quillau, 1780–1784, 7 vol.
- GUETTARD, Jean-Étienne, « Mémoire et carte minéralogique sur la nature et la situation des terrains qui traversent la France et l'Angleterre », *Mémoire de l'Académie des Sciences*, 1746, p. 363–392.
- GUETTARD, Jean-Étienne, « Sur quelques montagnes de la France qui ont été des volcans », *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1752, p. 27–59.

- GUIBERT, Jacques-Antoine de, *Voyages dans diverses parties de la France et en Suisse faits en 1778 et 1785*, 1806, Paris, D'Hautel, 1806, 414 p.
- HEGEL, G.W.F., *Journal d'un voyage dans les Alpes bernoises (du 25 au 31 juillet 1796)*, Paris, Jérôme Million, 1988, 113 p.
- HUTTON, James, *Theory of the Earth*, Edimbourg, William Creech, 1795, 620 p.
- LAMICQ, Pierre, « Les Voyages de « Monsieur Guillaume » : Malesherbes à la mâturation d'Athas en 1767 [1/5] », *Pyrénées*, Les Amis du Musée pyrénéen de Lourdes, 1988, Lourdes, tome 155, p. 313–335.
- LAMICQ, Pierre, « Les Voyages de « Monsieur Guillaume » : Malesherbes dans la vallée et les montagnes de Luchon en 1767 [2/5] », *Pyrénées*, Les Amis du Musée pyrénéen de Lourdes, 1990, Lourdes, tome 161, p. 35–61.
- LAMICQ, Pierre, « Malesherbes dans les Pyrénées en 1767 : les pâturages de Bagnières, le voyage dans la Vallée d'Aran et les voyages au Lac d'Oo [3/5] », *Pyrénées*, Les Amis du Musée pyrénéen de Lourdes, 1990, Lourdes, tome 162, p. 141–174.
- LAMICQ, Pierre, « Malesherbes dans les Pyrénées en 1767 [4/5] », *Pyrénées*, Les Amis du Musée pyrénéen de Lourdes, 1990, Lourdes, tome 163, p. 247–282.
- LAMICQ, Pierre, « Les Voyages de « Monsieur Guillaume ». Malesherbes dans les Pyrénées en 1767 [5/5] », *Pyrénées*, Les Amis du Musée pyrénéen de Lourdes, 1991, Lourdes, tome 165, p. 73–106.
- LARADE, Bertrand de, *La Margalide gascoue*, 1999, Section française de l'association internationale d'études occitanes, Montpellier, 752 p.
- LA ROCHEFOUCAULD, François de, *Voyages en France 1781–1785*, Paris, Honoré Champion, 1938, 2 tomes.
- LUC, Jean André de, *Lettres physiques et morales sur les montagnes et sur l'histoire de la terre et de l'homme*, La Haye, Detune, 1778, 226 p.
- LUC, Jean André de, *Recherches sur les modifications de l'atmosphère. Contenant l'Histoire Critique du Baromètre et du Thermomètre, un traité sur la construction de ces instruments, des expériences relatives à leurs usages*, Paris, Vve Duchêne, 1784, 4 vol.
- MALESHERBES, Chrétien-Guillaume de Lamoignon de, *Œuvres inédites de Chrétien-Guillaume Lamoignon Malesherbes, avec un précis historique de sa vie, et ornées de son portrait au moment qu'il défendait Louis XVI, dessiné par Moreau le jeune*, Paris,

- Lamy, 1823, 340 p.
- MARIOTTE, Edme, *Œuvres*, Leyde, P. Vander, 1717, 2 vol., 701 p.
- MEIGHAN, Christopher, *A Treatise of the Nature and Powers of Barege's Baths and Waters*, Londres, T. Meighan, 1742, 116 p.
- MONNET, Antoine-Grimoald, *Traité des eaux minérales avec plusieurs mémoires de chymie relatifs à cet objet*, Paris, Didot le Jeune, 1768, 359 p.
- MOULAÛS, Jean, *Les Vertus des eaux minérales de Baignières et Barèges, leurs degrez de chaleur, leur composition et leur véritable usage*, 1682, Vve P. Roquemaurel, Tarbes, 24 p.
- NYON, Jean-Luc, *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu Chrétien-Guillaume Lamoignon-Malesherbes*, Paris, Jean-Luc Nyon aîné, 1797, non paginé.
- PALLAS, Peter Simon, *Observations sur la formation des montagnes et les changements arrivés au globe pour servir à l'histoire naturelle de Monsieur le comte de Buffon*, Paris, Segaud, 1779, 94 p.
- RAMOND DE CHARBONNIÈRES, Louis, *Observations faites dans les Pyrénées, pour servir de suite à des observations sur les Alpes, insérée dans une traduction des Lettres de W. Coxe, sur la Suisse, reproduction de l'édition de 1789*, Genève, Lafitte, 1981, 2 vol.
- RAY, John, *L'Existence et la sagesse de Dieu manifestée dans les œuvres de la Création*, Utrecht, G. Broedelet, 1714, 479 p.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, Paris, Flammarion (GF), 1994, 610 p.
- SAUSSURE, Ferdinand de, *Voyage dans les Alpes*, Neuchâtel, S. Fauche, 1779–1796, 4 tomes.
- SECONDAT, Jean-Baptiste de, *Observations de physique et d'histoire naturelle sur les eaux minérales de Dax, de Bagnères et de Barège lues à l'Académie de Bordeaux en 1748*, Paris, Huart et Moreau fils, 1750, 208 p.
- TRUDAINE DE MONTIGNY, « Trois mémoires relatifs à l'amélioration des manufactures de France sous l'administration des Trudaine (1754), publiés par P. Boissonnade (ms 2810 Biliothèque Mazarine) », *Revue d'histoire économique et sociale ancienne revue d'histoire des doctrines économiques et sociales*, Paris, librairie des sciences économiques et sociales, Marcel Rivière et Cie, s.d., p. 57–87.

- TUCOO-CHALA, Pierre, « Malesherbes au Pays Basque en 1767 », *Revue de Pau et Béarn*, Académie de Béarn, 1988, Pau, tome XV, p. 79–119.
- TUCOO-CHALA, Pierre, « Malesherbes dans les pays de l'Adour », *Revue de Pau et Béarn*, Académie de Béarn, 1989, Pau, tome XVI, p. 111–149.
- TURGOT, Étienne-François, *Mémoire instructif sur la manière de rassembler, de préparer, de conserver et d'envoyer les diverses curiosités d'Histoire Naturelle*, Paris, J.-M. Bruyset, 1758, 236 p.
- URFÉ, Honoré d', *L'Astrée*, 1984, Gallimard, folio, édition partielle, première édition Paris, Toussaint du Bray, 1607-1619, Paris, 442 p.
- WERNER, Abraham Gottlob, *Kurze Klassifikation und Beschreibung der verschiedenen Gebirgsarten*, Dresde, Waltherischen Hofbuchhandlung, 1787, 28 p.
- WHISTON, William, *New Theory of the Earth from its Original : to the Consummation of all Things wherein the Creation of the World in six Days, the universal Deluge*, Londres, R. Roberts, 1696, 1995, 388 p.
- WOODWARD, John, *Essay towards a natural History of the Earth*, Londres, Wilkin, 1695, 282 p.
- YOUNG, Arthur, *Voyages en France en 1787, 1788 et 1789*, Paris, Armand Colin, 1976, 3 vol.

## Ouvrages

### Ouvrages de référence

- Dictionnaire de biographie française [le Roman d'Amat]*, Paris, Letouzey et Ané, 1933, 20 vol. parus.
- Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Chez J. J. Smits et Cie., Imp.-Lib., rue de Tournon, N°. 1133, Faubourg Germain, 5<sup>e</sup> édition, 1798.
- DIJU : Dictionnaire du Jura* sur internet <http://www.diju.ch/?PAGE=accueil>.
- FIERRO, Alfred, *Bibliographie analytique des biographies collectives imprimées de la France contemporaine (1789–1985)*, Paris, Honoré Champion, 1986.
- FOISIL, Madeleine, « L'écriture du for privé », *Histoire de la vie privée*, ARIÈS Philippe et DUBY George (dir.), Points-Seuil, 1999, Paris, tome 3, p. 319–357.
- FRENAY, Étienne, *Le thermalisme en Roussillon, XVIII<sup>e</sup>–XIX<sup>e</sup> siècles*, Perpignan, Direc-

tion des Services d'Archives, 1987, 216 p.

HOEFER, Johann Christian Ferdinand, *Nouvelle biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Paris, Firmin-Didot, 1852–1866, 46 vol..

IMBERT, Jean (sous la direction de), *Histoire des hôpitaux en France*, Toulouse, Privat, 1982, 559 p.

JORIO, Mario, *Dictionnaire historique de la Suisse*, publ. par la Fondation Dictionnaire historique de la Suisse, Hauterive, G. Attinger, 2002– p.5 vol. jusqu'à la lettre G.

LÉVY-STRAUSS, Claude, *Tristes tropiques*, Paris, Plon, 1955, 462 p.

LITTRÉ, Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1863-1869, 2 tomes en 4 volumes.

MICHAUD, Louis-Gabriel, *Biographie universelle ancienne et moderne*, Paris, A.Thoisnier Desplaces, 1843–1865, 45 vol..

THÉPOT, André, *Les ingénieurs des mines du XIX<sup>e</sup> siècle, Histoire d'un corps technique d'État, tome I : 1810-1914*, Paris, Eska, 1998, 511 p.

*Trésor de la langue française informatisé* [http :// atilf.atilf.fr /tlf.htm](http://atilf.atilf.fr/tlf.htm).

VIVIER Nadine « Les biens communaux en France de 1750 à 1914. État, notables et paysans face à la modernisation de l'agriculture » *Ruralia*, février 1998–Varia, Paris.

## Voyages et voyageurs

ANDRADE, Marie-Odile, *Dans les pas des voyageurs d'hier*, Le Puy, Christine Bonneton éditeur, 1981, 127 p.

ARBELLOT, Guy « La grande mutation des routes de France au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales ESC*, 28, 1973, p. 765–791.

ATKINSON, Geoffrey « Les relations de voyages au XVIII<sup>e</sup> siècle et l'évolution des idées » John GRAND-CARTERËT, *La montagne à travers les âges*, Grenoble, 1903–04, tome 1.

BABEAU, Albert, *Les Voyageurs en France, depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution*, Genève, Slatkine reprints (réimpression de l'édition de Paris, 1885), 1970, 433 p.

BENNASSAR, Bartolomé, *Le Voyage en Espagne. Anthologie des voyageurs français et*

*francophones du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Robert Laffont, 1998, 1276 p.

BENOÎT, Fernand, « Voyage en Provence d'un gentilhomme polonais à la fin de l'ancien Régime, suivi d'une visite aux églises d'Avignon (1784) », *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, imprimerie Macabet frères, Vaison, 1924, tome 24, p. 193–210.

BERTHIAUME, Pierre « Quelques remarques sur la notion de récits de voyages » *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 56, n°1, janv–mars 1986, p. 99–106.

BERTHO-LAVENIR, Catherine, « Le voyage : une expérience d'écriture. La revue du Touring Club de France » *Par écrit, ethnologie des écritures quotidiennes* FABRE Daniel, Mission du patrimoine ethnologique Collection ethnologie de la France, Cahier 11, éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1997, p. 273–298.

BORER Alain, BOUVIER Nicolas, CHAILLOU Michel *et alii*, *Pour une littérature voyageuse*, éd. Complexe, Bruxelles, 1992, 214 p.

BOUTIER Jean, DEWERPE Alain, NORDMAN Daniel, *Un Tour de France royal. Le voyage de Charles IX (1564–1566)*, 1984, Paris, Aubier, 409 p.

BROC, Numa, *La Géographie des philosophes, géographes et voyageurs français au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Ophrys, 1974, 595 p.

CHAPPEY, Jean-Luc, *La Société des Observateurs de l'homme (1799–1804), des anthropologues au temps de Bonaparte*, Paris, Société des études robespierristes, 2002, 573 p.

CHOUILLET, Anne-Marie (ouvrage collectif présenté par), *Diderot, voyage à Bourbonne, à Langres et autres récits*, Paris, Aux amateurs de livres, 1989, 190 p.

CHUPEAU, Jacques « Les récits de voyage aux lisières du roman », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1977, Paris, n° 3–4, p. 536–553.

DAVID-NEEL, Alexandra, *Voyage d'une parisienne à Lhassa : à pied et en mendiant de la Chine à l'Inde à travers le Thibet*, Paris, Plon, 2004, 372 p.

FRESHFIELD, Douglas W., *Horace-Bénédict de Saussure*, Genève, Slatkine Reprints, 1989, 434 p.

FORDHAM, sir George, *Les routes de France, Etude bibliographique sur les Cartes-Routières et les Itinéraires et Guides-Routiers de France, suivie d'un Catalogue des itinéraires et Guides-Routiers, 1552–1850, illustré de 51 planches hors-texte*, Paris, librairie ancienne Honoré Champion, 1929, 106 p.

- GALIBERT, Nivoelisoa, *Chronobibliographie analytique de la littérature de voyage imprimée en français sur l'océan Indien (Madagascar, Réunion, Maurice) des origines à 1896*, Paris, Honoré Champion, 2000, 227 p.
- GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, *Écrire le Voyage au XVI<sup>e</sup> siècle en France*, Paris, PUF, 2000, 128 p.
- GROSCLAUDE, Pierre, « Un Voyage de Malesherbes dans le Midi de la France », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1961, Paris, tome I, p. 1-14.
- LE BRETON, David, *L'Aventure. La passion des détours*, Paris, Autrement, coll. Mutations, 160, janvier 1996, 210 p.
- MARAVAL, Pierre (éd.), *Les Récits des premiers pèlerins au Proche-Orient (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Cerf, 1996, 306 p.
- MAY, Daniel (textes choisis et présentés par, gravures de Bourrit et d'artistes du temps, réunies par André Wahl), *Premiers voyages au Mont Blanc, par H.B. Saussure, M.-T. Bourrit et leurs contemporains*, Paris, Club des libraires de France, 1956, 412 p.
- MESNARD, Jean (préface de), *Les récits de voyage*, Paris, Centre d'Etude et de Recherche d'Histoire des Idées et de la Sensibilité, éditions A.-G. Nizet, 1986, 214 p.
- MOUREAU, François (actes recueillis par, avec une préface de Pierre Brunel), *Métamorphoses du récit de voyage, Actes du Colloque de la Sorbonne et du Sénat (2 mars 1985)*, Paris-Genève, Champion - Slatkine, 1986, 173 p.
- PASQUALI, Adrien, *Le tour des horizons, Critique et récits de voyages*, Paris, Klincksieck, 1994, 179 p.
- REICHLER Claude et RUFFIEUX Roland, *Le voyage en Suisse, anthologie des voyageurs français et européens de la Renaissance au XX<sup>e</sup> siècle*, Robert Laffont, Paris, 1998, 1745 p..
- RICHARD, Jean « La relation de voyage, instrument de la transmission du savoir géographique » *La transmission des savoirs au Moyen-Âge et à la Renaissance*, sous la direction de Pierre Nobel, Presses Universitaires de Franche-Comté, vol. 1, pages 303-318.
- ROCHE, Daniel, *Humeurs vagabondes. De la circulation et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003, 1031 p.
- SAVOYE, Antoine, *Les débuts de la sociologie empirique, études socio-historiques (1830-*



- 1930), Paris, Méridiens Klincksieck, 1994, 244 p.
- SPILMONT, Jean-Pierre, *Jacques Balmat dit Mont-Blanc*, Chamonix, éditions Guérin, 2003, 261 p.
- STEINBECK, John, *A life in letters* (édité par Elaine Steinbeck et Robert Wallsten), New York, the Viking press, 1975, 906 p.
- STEINBECK, John, *Voyage avec Charley* (préface de Michel Le Bris), Paris, Phébus, 1995, 254 p.
- URBAIN, Jean-Didier, *Secrets de voyage, Menteurs, imposteurs et autres voyageurs invisibles*, Paris, Payot, 1998, 464 p.
- VAJ, Daniela, *Médecins voyageurs. Théorie et pratique du voyage médical au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, Genève, Bibliothèque d'histoire de la médecine et de la santé, 2002, 345 p.

## Biographies de Malesherbes

- Actes du colloque Malesherbes du 6 avril 1994 tenu à la Sorbonne* GOYARD Claude (dir.), 1995, Paris, Centre culturel du Panthéon, 191 p..
- ALLISON, John M. S., *Lamoignon de Malesherbes, Defender and Reformer of the French Monarchy, 1721–1794*, New Haven, Yale University Press, 1938, 177 p.
- BAZIN, Christian, *Malesherbes, la sagesse des Lumières*, Paris, Jean Picollec, 1995, 310 p.
- CHARLES-GAFFIOT, Jacques, *Malesherbes, gentilhomme des Lumières : exposition à la mairie du V<sup>e</sup> arrondissement sous le patronage de l'Académie française*, Paris, Aeterna, 1994, 97 p.
- DES CARS, Jean, *Malesherbes : gentilhomme des Lumières*, Paris, Editions de Falloix, 1994, 410 p.
- GROSCLAUDE, Pierre, *Malesherbes, témoin et interprète de son temps*, Paris, Fishbacher, 1961, 802 p.
- LEMOINE, Yves, *Malesherbes (1721–1794) : biographie d'un homme dans sa lignée*, Paris, M. de Maule, 1994, 281 p.
- WYRWA, Marek, *Malesherbes, le pouvoir et les Lumières*, Paris, Edition France-Empire, 1989, 264 p.

## Paysages–montagne

- ANTOINE, Annie, *Le Paysage de l'historien, archéologie des bocages de l'Ouest de la France à l'époque moderne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000, 340 p.
- ARBELLOT, Guy, *Autour des routes de poste. Les Premières Cartes routières de la France, XVII<sup>e</sup>–XIX<sup>e</sup>*, Paris, Bibliothèque nationale/Musée de la Poste, 1992, 181 p.
- ARRECGROS, J., *Petit Guide panoramique de la flore méditerranéenne*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1963, 78 p.
- BALCOU, Jean (Actes recueillis et présentés par), *La mer au siècle des Encyclopédies*, Paris-Genève, Champion Slatkine, 1987, 495 p.
- BERDOULAY, Vincent (sous la direction de), *Les Pyrénées, lieux d'interaction des savoirs XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>*, Paris, éditions du CTHS, 1995, 239 p.
- BERQUE, Augustin, CONAN Michel, DONADIEU, Pierre, *Cinq propositions pour une théorie du paysage* 1994, Seyssel, Champ Vallon, collection pays/paysages, 128 p.
- BORDES, Maurice, *D'Étigny et l'administration de l'intendance d'Auch, 1751–1767*, Auch, Cocharaux, 1957, 2 tomes.
- BOICHARD, Jean (sous la direction de), *Le Jura, de la montagne à l'homme*, Toulouse, Privat, 1986, 432 p.
- BRIFFAUD, Serge, *Naissance d'un paysage. La montagne pyrénéenne à la croisée des regards XVI<sup>e</sup>–XIX<sup>e</sup> siècles, sources et travaux d'histoire haut-pyrénéenne*, Tarbes-Toulouse, Association Guillaume Mauran, n°8, 1994, 622 p.
- BUYSSENS Danielle et REICHLER Claude, sous la direction de, « Voyages en détails : chemins, regards et autres traces dans la montagne », *Revue de géographie alpine*, numéro hors-série, 1999, 142 p.
- BROC, Numa, *Les Montagnes vues par les géographes et les naturalistes de langue française au XVIII<sup>e</sup>*, Paris, Bn, mémoires de la section de géographie, CTHS, 1969, 298 p.
- CHADEFAUD, Michel, *Aux origines du tourisme dans les pays de l'Adour : du mythe à l'espace, un essai de géographie historique*, Pau, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1988, 1010 p.
- CHATELIN, Yvon et RIOU, Gérard, *La Construction sociale du milieu naturel interface histoire : entre 1750 et 1900, la découverte de milieux naturels nouveaux*, Paris, Masson, 1986, 154 p.

- DAINVILLE, François de, *Cartes anciennes du Languedoc, XVI<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles*, Montpellier, Société languedocienne de géographie, 1961, 228 p.
- DI MEO, Guy, *Les Territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, 1996, 207 p.
- DOUSSE, Michel et FEDRIGO, Claudio, *Fribourg vu par les écrivains, anthologie (XVIII<sup>e</sup>–XX<sup>e</sup> siècles)*, Vevey, Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, éditions de l'Aire, 2001, 541 p.
- ENGEL, Claire-Éliane, *La Littérature alpestre en France et en Angleterre aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Chambéry, Dardel, 1930, 287 p.
- ENGEL, Claire-Éliane et VALLOT, Charles, « Ces monts affreux ... », *Les écrivains à la montagne (1650-1810)*, Paris, librairie Delagrave, 1934, 320 p.
- ENGEL, Claire-Éliane, *La Suisse et ses amis*, Neuchâtel, éditions de la Baconnière, 1943, 267 p.
- IRVING, R.L.G., *La conquête de la montagne*, Paris, Payot, 1936, 411 p.
- LACOSTE-VEYSSEYRE, Claudine, *Les Alpes romantiques. Le thème des Alpes dans la littérature française de 1800 à 1850*, Genève, Slatkine, 1981, 2 t., 973 p.
- LACROIX Alfred, « L'Exploration géologique des Pyrénées par Dolomieu en 1782 », *Bulletin de la Société Ramond*, Société Ramond, 1917–1918, Paris, p. 120–178.
- LE NAIL, Jean-François, « La Politique et les montagnards, préhistoire de la route thermale », *Le Voyage aux Pyrénées ou La Route thermale*, GRENIER L. (dir.), Paris, Institut français d'architecture, 1987, p. 12–24.
- LEPROHON, Pierre, *Les Alpes*, Genève, Minerva, 1982, 94 p.
- MAURY, Léon, « Le lac imaginaire du Mont-Perdu », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 1947, Toulouse, tome XIV, Paysages, p. 84–85.
- MERLAND, Michel, BOIS-DELATTE, Marie-Françoise, JOCTEUR-MONTROZIER, Yves et BOUDET, Monique, *Horace-Bénédict de Saussure et la découverte des Alpes*, exposition réalisée par la Bibliothèque municipale de Grenoble, Nov–déc 1987, Maison Gagnon, Grenoble, 58 p.
- FORDHAM, Sir George, *Les Routes de France. Étude bibliographique sur les cartes routières et les itinéraires et guides routiers de France suivie d'un catalogue des itinéraires et guides routiers, 1552–1850*, Genève, Slatkine, reproduction de l'édition de 1929, 1975, 106 p.
- METAILIÉ, Jean-Paul, « Le Modèle alpin et le miroir pyrénéen », *Pyrénées : un paysage*

à la croisée des regards (xviii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles), BRIFFAUD, Serge (dir.), A.S.C.O.D.E, Toulouse, 1994, p. 32–35.

PACCALET, Yves, *Voyage au pays des montagnes*, Paris, l'Archipel, 2004, 249 p.

SERMET J., « L'extraction des bois pour la mûture dans les Pyrénées françaises et espagnoles », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 1954, Toulouse, tome XXV, p. 84–90.

SOULET, Jean-François, *La Vie quotidienne dans les Pyrénées sous l'Ancien Régime du xvi<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette Littérature, 1974, 319 p.

WALTER, François, « Perception des paysages, action sur l'espace : la Suisse au xviii<sup>e</sup> », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, Paris, 1984, numéro 39, p. 3–29.

## Science

BAULIG, Henri, *Essais de Géomorphologie*, Paris, Les Belles Lettres, 1950, 160 p.

CORBIN Alain, *Le Territoire du vide : l'Occident et le désir de rivage 1750–1840*, Paris, Aubier, 1988, 412 p.

FEBVRE, Lucien, *La Terre et l'évolution humaine*, Paris, Albin Michel, 1949, 475 p.

LACROIX, Alfred, « L'Exploration géologique des Pyrénées par Dolomieu en 1782 », *Bulletin de la Société Ramond*, Société Ramond, 1917–1918, Paris, p. 120–178.

LENOBLE, Robert, *La Géologie au milieu du xvii<sup>e</sup>*, Alençon, Les conférences du Palais de la découverte, série D, 27, 1954, 36 p.

LEPETIT, B, « Missions scientifiques et expéditions militaires : remarques sur leurs modalités d'articulation », BOURGUET, Marie-Noëlle, LEPETIT, Bernard, NORMAN, Daniel, SINARELLIS, Maroula (dir), *L'Invention scientifique de la Méditerranée : Égypte, Morée, Algérie*, édition de l'École des Hautes Etudes en Sciences sociales, 1998.





## LES CONDITIONS DE VOYAGE

**P**OUR comprendre quelles sont les conditions générales des voyages, il faut comprendre comment il envisage ses voyages, dans sa préparation, dans la façon qu'il aura d'apparaître et de se présenter au cours des voyages. Il faudra examiner ensuite les conditions matérielles de déroulement de ses expéditions, ses choix en matière de moyens de locomotion, de logement, de compagnie et enfin, il conviendra d'examiner dans le détail les trajets qu'il a sélectionnés, d'une façon brute tout d'abord, avec la liste de ses étapes, qui nous permettra par la suite de pouvoir facilement nous situer dans n'importe lequel de ses voyages, puis de façon plus théorique en essayant de comprendre les raisons qui ont présidé à tel choix de trajet. L'ensemble des caractéristiques matérielles des voyages de Malesherbes reflètent ses intentions en matière de voyage. Ses choix pratiques sont conditionnés par l'idée qu'il se fait des objectifs de ses expéditions. Ainsi, même à travers des détails qui peuvent sembler basiques et triviaux, on entrevoit le but de Malesherbes qui est d'acquérir des connaissances afin de pouvoir les diffuser par la suite, de nouer des contacts afin de pouvoir à son retour continuer à faire partie d'un mouvement général d'accroissement des savoirs.

### **Attitude face au voyage**

Dans un premier temps, il faut commencer par voir comment il prépare ce voyage avant son départ, puis son choix de voyager dans l'anonymat, et enfin comment il s'équipe pour son expédition ainsi que l'aspect extérieur qu'il présente. Ces choix sont conditionnés par la mission que se donne Malesherbes. Il peut ainsi sélectionner les lieux dans lesquels il pourra voir ce qui l'intéresse, mais aussi ne

pas avoir les informations qu'il pourra obtenir gauchies par son statut de grand personnage de l'État, et enfin son équipement et son aspect extérieur jouent leur rôle dans son ambition d'apparaître comme un scientifique, à même de recueillir des informations valides et utilisables par d'autres.

## Préparation et organisation

La préparation des voyages se fait à l'aide d'ouvrages et de personnes avec qui notre voyageur mène des conversations, avant et pendant son voyage, qui trouvent également leur prolongement après le voyage.

Avant de partir, Malesherbes prépare son voyage par des lectures, des discussions avec des personnes en qui il a confiance. Cette préparation n'est pas directement visible dans les carnets, puisqu'ils ont été rédigés sur place, mais elle est sensible par quelques annotations et se laisse percevoir par d'autres sources.

Ainsi, ses lectures peuvent être mesurées tout d'abord par un examen du catalogue de sa bibliothèque. Celui-ci a été rédigé par le libraire chargé de sa vente après son arrestation en 1794. Dans l'avertissement préparatoire, on peut lire « les Collections presque complètes de l'Histoire naturelle et des Voyages qui la distinguent, font reconnoître l'Agriculteur expérimenté, le Botaniste instruit, l'Observateur philanthrope, et le Voyageur éclairé »<sup>11</sup>. On ne peut certes pas l'utiliser sans précautions d'une part parce que ce catalogue est de beaucoup postérieur aux voyages et d'autre part parce qu'on ne peut déduire du fait qu'un livre se trouve dans une bibliothèque qu'il a été lu par son possesseur. Néanmoins, le même avertissement nous renseigne sur l'utilisation que faisait Malesherbes de ses livres : certains « sont même chargés de notes tracées de sa main »<sup>12</sup> et par ailleurs, ils sont « destinés à son usage et à celui de ses amis, [et] se ressent de la simplicité de son possesseur ; attaché uniquement à avoir de bonnes éditions et des livres solidement reliés, il en a écarté tout le luxe de la typographie et la magnificence dans les reliures »<sup>13</sup>. De plus, l'usage qu'il fait de ses livres et leur catalogage est visible dans les autres catalogues qu'il a pu dresser ou faire dresser de sa bibliothèque à diverses reprises<sup>14</sup> pour sa propre commodités (et, on peut l'imaginer, de celle de ses amis, puisque Malesherbes semblait être un lieu de réunion pour de nombreux savants de passage)<sup>15</sup>. Les livres de Malesherbes sont répartis en neuf ensembles :

<sup>11</sup>Jean-Luc NYON, Catalogue des livres de la bibliothèque de feu Chrétien-Guillaume Lamoignon-Malesherbes, Paris, Jean-Luc Nyon aîné, 1797, page 5.

<sup>12</sup>*Ibid*

<sup>13</sup>*Ibid*, p. 3-8.

<sup>14</sup>399 AP 130

<sup>15</sup>En témoigne par exemple son carnet d'expériences dans le carton 399 AP 102, journal qui montre qu'un savant -non encore identifié- a séjourné à Malesherbes pour faire des expériences.



1° théologie et philosophie,  
 2° jurisprudence, politique, science économique,  
 3° physique, mathématique, histoire naturelle, médecine, chimie, agriculture, arts mécaniques,  
 4° antiques, grammaires, arts libéraux,  
 5° philologues, polygraphes,  
 6° géographie, voyages,  
 7° histoire,  
 8° poètes, théâtre, orateurs,  
 9° romans, et on peut constater que la géographie et les voyages en constituent un, ce qui permet de voir rapidement qu'il possédait de nombreux titres rentrant dans cette catégorie. Par ailleurs, il faut noter qu'il y a des livres aussi bien en français et en latin qu'en anglais.

« Que serait en effet un voyage sans le livre qui l'avive, et en prolonge la trace - sans le bruissement, aussi, de tous les livres qui le guidèrent et que nous lûmes avant de prendre la route ? »<sup>16</sup> Cela est d'autant plus vrai que l'on veut voyager à l'étranger, même sans choisir des destinations exotiques, car la documentation en est d'autant plus limitée. Ainsi, selon Adrien Pasquali<sup>17</sup>, les paysages et les populations du Valais n'étaient alors connus qu'au travers de quelques ouvrages, en particuliers *les Délices de la Suisse*, parus dans la collection de voyages de l'éditeur Pieter van der Aa, à Leyde, (*Les Délices de la Suisse...*, par Gottlieb Kypselier de Münster (pseudo d'Abraham Ruchat), parus en 1714, ouvrage republié en 1730 à Amsterdam sous le titre *l'Etat et les délices de la Suisse*, comme une compilation de différents auteurs, due à Johann-Georg Altmann)<sup>18</sup>. De fait, cet ouvrage sert de véritable viatique à Malesherbes, qui s'y réfère constamment lors de son voyage de 1778. On peut ainsi lire « Je n'ay rien à ajouter à ce qui en est dit dans les *Délices de Suisse*, tome 3, p[age]. »<sup>a</sup>, « Je ne répèteray point ce qui en est imprimé dans les *Délices de la Suisse* »<sup>b</sup>, etc. Cet ouvrage fait d'ailleurs référence dans l'esprit de Malesherbes qui ne le contredit jamais, et est accompagné dans cette position d'autorité par le dictionnaire de Suisse, dont il lit les articles<sup>19</sup>. Malesherbes semble, comme Gide pendant son voyage au Congo<sup>c</sup>, emporter avec lui une véritable bi-

<sup>16</sup>Pour une littérature voyageuse, le regard littéraire, éditions Complexe, 1992, 219 p., page 120.

<sup>17</sup>Pasquali ADRIEN, *Le tour des horizons, Critique et récits de voyages*, Paris, Klincksieck, 1994, 179 p.

<sup>18</sup>Page XIV.

<sup>19</sup>« Le Dictionnaire de Suisse, art[icle] Lauffen dit », Voyage en Suisse 9, page 70, « Nota le dict[ionnaire] à l'art[icle] Brugg dit », Voyage en Suisse 9, page 72

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 3, page 34.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 5, page 14.

<sup>c</sup>« les livres que je lis continuellement depuis mon départ quand j'en ay le tems », Voyage en Suisse 3, page 47.

bliothèque<sup>20</sup>. Néanmoins, certains ouvrages sont plutôt là pour être corrigés et s'il s'y réfère, c'est pour les amender et empêcher les erreurs qui les émaillent de se propager. C'est particulièrement frappant dans le cas de l'ouvrage de Deluc<sup>21</sup>.

Le voyage avait de plus été minutieusement préparé et outre des ouvrages entiers, qui devaient représenter un certain poids et un certain volume, Malesherbes avait pris soin de prendre des notes au cours de lectures. Ces papiers ont été rejetés en fin des carnets (puisqu'ils n'avaient pas été rédigés sur place mais en préparation), et on les trouve donc dans ce qui a été intitulé le carnet du voyage en Suisse 11. On trouve par exemple une « Chronologie des principaux faits de l'histoire de Suisse depuis la Révolution »<sup>a</sup> et de façon plus générale des notes de lecture<sup>b</sup>, par exemple prise à partir des *Soirées helvétiques*, etc. Ce type de notes semblait s'échanger car on trouve également des notes de lectures établies par d'autres, comme celle du docteur Favre<sup>c</sup>. On peut également admirer un exemple plus spectaculaire de l'habitude de Malesherbes de rédiger des fiches à partir d'ouvrages dans la photographie ci-dessous, représentant un fichier bibliographique, consacré à l'histoire de France.



Graphique 1.1 – Fichier bibliographique établi par Malesherbes, 399 AP 92, vue générale

Des objets particuliers ont fait l'objet de lectures ciblées, d'une part pour savoir si c'était bien un objet digne d'être vu, d'autre part pour comprendre ce qu'il allait voir. Ainsi en est-il des grottes : « Venons à la grotte. J'en avois lu des des-

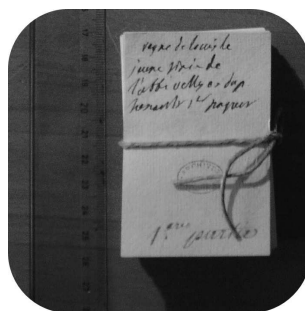
<sup>20</sup>Adrien PASQUALI, *Op. cit.*, page 54.

<sup>21</sup>Luc JEAN-ANDRÉ DE, *Lettres Physiques et Morales sur les Montagnes*, La Haye, 1778, Lettre XIII.

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 11, page 265.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 11, page 203 puis 261.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 11, page 176.



Graphique 1.2 – Fichier bibliographique établi par Malesherbes, 399 AP 92 extrait : paquet de fiches

criptions<sup>22</sup> et entendu parler cent fois »<sup>a</sup>, mais là aussi, sa visite est certes pour se rendre compte par lui-même (« , mais les descriptions quoyqu'exactes ne tiennent point lieu de la vue »<sup>b</sup>), mais aussi pour les corriger « Voici tout ce que j'ay à ajouter aux descriptions »<sup>cd</sup>. Il n'est cependant pas le seul à se livrer à ces corrections : « Ses ouvriers ont vu tout de suite que je les interrogeais d'après le *Voyage pittoresque*<sup>23</sup> qu'ils ont lu et dont ils font peu de cas. Ils m'ont cité deux fautes [...] Nota que Monsieur Veillon m'a dit aussi d'autres fautes de cet auteur. »<sup>e</sup>. Néanmoins, quand il est face à des contradictions, il les note, en attendant de savoir quelle est la vérité<sup>f</sup>.

Non content de venir avec ses propres notes et ses propres ouvrages, le voyageur profite également de son voyage pour acquérir et ramener des ouvrages sur les réalités locales qu'il n'est pas si facile de se procurer à Paris, ou encore pour rentrer en relation avec des libraires locaux qui pourront à l'avenir lui fournir des ouvrages. Ainsi, à Chalon-sur-Saône, il se procure « une *Histoire de Beaune*<sup>24</sup> et un

<sup>22</sup>Par exemple celle de Gollut, Loïs, (1535-1595) dans ses *Mémoires historiques de la République Séquanaise*, puis celle de M. l'abbé Boisot dans le *Journal des Savants* du 9 septembre 1696.

<sup>23</sup>Bordier, LOUIS, *Voyage pittoresque aux glaciers de Savoie fait en 1772*, Genève, Caille, 1773.

<sup>24</sup>Gandelot, ABBÉ, *Histoire de la ville de Beaune et de ses antiquités*, Dijon, L.N. Frantin, 1772.

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 2, page 76.

<sup>b</sup>*Ibid.*

<sup>c</sup>*Ibid.*

<sup>d</sup>« Il n'est donc pas vrai comme le dit le livre de la description des montagnes de Neuchâtel », Suisse 3, page 61, « J'ay aussi vérifié ce que dit cet auteur », Suisse 4 page 10, « mais je n'auroy rien à décrire, la description en estant faite par Monsieur Schmidt » (François Samuel Schmidt, *Recueil d'antiquités trouvées à Avenches, à Culm et en d'autres lieux de la Suisse*, Berne, 1760). Suisse 4, page 34.

<sup>e</sup>Suisse 6, page 48.

<sup>f</sup>« Je trouve de la différence entre les auteurs et entre eux et ce que j'ay entendu dire sur la durée des charges. J'ay lu et entendu dire constamment que les avoyers sont à vie, les bannerets pour 4 ans, les thrésoriers pour 6. Cependant, j'éprouve dans le dict[ionnaire] p[age] 81 article Berne que la ré-élection se fait tous les ans. P[age] 140 du tableau je trouve que les bannerets sont pour la vie et p[age] 114 des délices qu'ils ne sont que pour quatre ans », Suisse 10, page 50.

livre de Monsieur Flachet qu'il m'envoyera au mois de décembre. Il y joindra s'il peut les trouver de vieilles histoire de Châlons sur Saône. Il m'a dit qu'il y en a deux »<sup>a</sup>, à Neuchâtel, il achète « un petit abrégé des lois du pays »<sup>b</sup>

En effet, pour Malesherbes, un ouvrage est source de savoir et de progrès et leur utilité les rend indispensable au développement de nouvelles techniques et connaissances. On peut citer à cet égard la question de l'irrigation et l'attention de Malesherbes à tous les détails indispensables pour une connaissance théorique de cette dernière, mais surtout en vue d'une application pratique. On peut lire dans le carnet du voyage en Suisse 11, page 36 « Il est vrai, Monsieur, que j'ay eu une grande conversation avec Monsieur de Neville au sujet de votre ouvrage et que je n'ay pas eu de peine à luy faire sentir combien le débit dans le royaume pourroit en être utile ». Dans cet extrait de lettre, c'est réellement le mot « utile » qui traduit la pensée de Malesherbes et explique son attitude envers les livres en général.

Cette façon de préparer un voyage par des lectures n'était pas une exception, et faisait même partie des conseils donnés aux futurs voyageurs, comme en témoigne l'avertissement qu'en 1784 l'auteur de *l'Élève de la Nature* adressait aux jeunes gens qui devaient faire des voyages de six semaines, de la fin août jusque vers la mi-octobre dans les Alpes. Il leur était conseillé « de lire avant le départ et surtout dans les Alpes mêmes, les excellentes descriptions que nous en ont données MM. Saussure, Bourrit et Coxe »<sup>25</sup>. C'est à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle que la rédaction d'instructions de voyage destinées aux voyageurs a connu son essor et est devenue une pratique essentielle de la préparation des expéditions<sup>26</sup> : « le voyage n'est conçu que comme une étape vers un objectif choisi et défini par les rédacteurs des instructions »<sup>27</sup>. Malesherbes semble plutôt quant à lui s'être intéressé avant tout à des traités scientifiques sur des sujets précis qu'à des ouvrages de préparation de voyage proprement dits.

En effet, ses lectures sont visibles dans ses carnets de voyage : lorsqu'il dit par exemple qu'il n'ajoute rien à la « description qu'en a donnée Monsieur

<sup>25</sup>Cité par Numa BROU, *Les Montagnes vues par les géographes et les naturalistes de langue française au XVIII<sup>e</sup>*, Paris, Bn, mémoires de la section de géographie, CTHS, 1969, page 13 et voir sur cela l'article de François de DAINVILLE, « Routes géographiques » *Bulletin de la Société de Géographie*, Lille, 1937, tome 82, page 363.

<sup>26</sup>Jean-Luc CHAPPEY, *La Société des Observateurs de l'homme (1799–1804), des anthropologues au temps de Bonaparte*, Paris, Société des études robespierristes, 2002, page 248.

<sup>27</sup>*Ibid*

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 1, page 86.

<sup>b</sup>Suisse 3, page 59.

de Secondat »<sup>a28</sup>, c'est bien qu'il la connaît suffisamment pour savoir tout ce qu'il y a dedans. Mais il n'a pas toujours en tête tous les détails, c'est pourquoi il se propose de prendre le tracé « de ces outils pour la comparer à ce que Monsieur Duhamel en a écrit »<sup>b</sup>. Il fait aussi allusion à ses lectures des ouvrages de Duhamel de Monceau<sup>c</sup>, ou, de façon générale, aux Auteurs<sup>d</sup>.

Les discussions préalables ou en cours de voyage sont aussi sensibles au fil du texte par certaines annotations. Malesherbes se laisse d'ailleurs parfois trop influencer par ce qu'on lui a dit avant son départ, ce qui fait qu'il est déçu face à la réalité. Ainsi, à propos des habitants de la vallée de Luchon, il dit qu'il s'en « estoi[t] fait une idée trop forte de ce qu'on [lui] avoit annoncé, en sorte qu'il a] eu à en rabattre »<sup>e</sup>. Ses discussions paraissent en tous les cas nombreuses et portant sur des sujets précis<sup>f</sup> ou plus généraux<sup>g</sup>. On peut donc constater que le docteur Guettard, compagnon de son premier voyage, est toujours la référence scientifique et qu'il continue à avoir des discussions avec lui, surtout sur les sujets de minéralogie<sup>h</sup>. On lui recommande en tous les cas certains lieux comme devant être vus, comme le couvent de Montfleury<sup>i</sup>, même si cela n'est pas toujours couronné de succès, comme en témoigne le but premier de l'expédition dans les Pyrénées, qui était une mine de cobalt en Aragon, et qui se révèle n'être plus exploitée depuis plus de quinze ans<sup>j</sup>.

Néanmoins, bien qu'il se laisse porter par les indications qu'il reçoit en cours

---

<sup>28</sup>Jean-Baptiste de SECONDAT, *Observations de physique et d'histoire naturelle sur les eaux minérales de Dax, de Bagnères et de Barège lues à l'Académie de Bordeaux en 1748*, Paris, Huart et Moreau fils, 1750

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 141.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 152.

<sup>c</sup>« Cette terre estoit labourée peu profondément par des hommes et des bœufs fort maladroits et avec une mauvaise charue qui est l'araire de Provence, tel que je l'ay vu décrit dans Monsieur Duhamel », Voyage de Moulins à Avignon, page 8.

<sup>d</sup>« Je sçais d'après les auteurs, Monsieur, qu'il y a deux espèces d'ardoise, l'une soluble et calcaire, l'autre insoluble », Voyage de Moulins à Avignon, page 216.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 21.

<sup>f</sup>« C'est sans doute de là que Monsieur Borde a tiré ses beaux fossiles ferrugineux », Voyage dans les Pyrénées, page 148, « de la lave comme Monsieur Guettard m'en a donné », Voyage de Moulins à Avignon, page 5, « Nota que le porphire de la Loire que m'a donné Monsieur Guettard », Voyage de Moulins à Avignon, page 25.

<sup>g</sup>« je sçais qu'on en a esté frappé comme cela l'an passé dans toute la société de Madame de Brionne », Voyage dans les Pyrénées, page 21.

<sup>h</sup>« Cette pierre que Monsieur Guettard soutient n'estre pas calcaire s'est cependant trouvée très soluble », Voyage de Moulins à Avignon, page 115.

<sup>i</sup>« Mademoiselle de Barral, qui a esté élevée chez elles, m'avoit recommandé de voir le lieu », Voyage de Moulins à Avignon, page 205.

<sup>j</sup>« je m'estois cependant proposé dès mon départ de Paris de voir de fameuses mines de cobalt situées dans les Pyrénées », Voyage dans les Pyrénées, page 70.

de route et qu'il se permette donc d'aller voir des choses qu'il n'avait pas prévues au départ, mais qu'on lui signale intéressantes, on constate aussi que son voyage est minuté et qu'il ne peut pas perdre trop de temps s'il veut voir tout ce qu'il avait prévu au départ. Ainsi, il renonce souvent à faire des détours car il n'en a pas le temps : il est parfois prêt à voir une curiosité « si elle se trouvoit dans [s]on chemin, car [il] n'avoit[t] pas le tems de [s]e détourner »<sup>a</sup>, mais ne peut se permettre de faire des aller-retour<sup>b</sup>. De fait, pour prendre le temps de s'arrêter en chemin, il faut que quelque chose le justifie<sup>c</sup>, mais parfois il veut « avancer »<sup>d</sup>.

Après son voyage, les discussions vont se poursuivre, en personne ou par correspondance, comme commencent à en témoigner, dès le voyage, les lettres échangées<sup>e</sup>. De même, il envoie des échantillons pour pouvoir avoir des avis<sup>f</sup>. On voit que cette façon de procéder est habituelle car lui-même a pu se faire envoyer des échantillons par des personnes ayant voyagé auparavant, notamment dans les Pyrénées : « un de mes amis me rapporta il y a deux ans du sommet des Pyrénées, une pierre dure et feuilletée [...] »<sup>g</sup>.

Ainsi, Malesherbes prépare son voyage de façon très précise et cette minutie montre qu'il s'insère de cette manière dans un réseau de savants et de voyageurs dont la mise en commun des informations et la collecte sur le terrain sont les caractéristiques et permettent de faire avancer l'état des connaissances. Cependant, il fait aussi sienne une façon de voyager assez répandue à l'époque, qui est de voyager sous un nom d'emprunt.

## Anonymat

« Il y a ce que l'on cache du voyage et, ce qui est fort différent, le voyage que l'on cache »<sup>29</sup>.

On ne peut pas dire ici que le voyage est secret, puisqu'un compte-rendu sous forme de carnet est rédigé et que de nombreuses lettres sont écrites, néanmoins, Malesherbes ne veut pas que son escapade soit connue d'autres que ses

<sup>29</sup>Jean-Didier URBAIN, *Secrets de voyage, Menteurs, imposteurs et autres voyageurs invisibles*, Payot, Paris, 1998, page 35.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 72.

<sup>b</sup>« Quatre lieues en remontant une vallée en approchant des grandes crestes sont une fameuse affaire, il auroit fallu coucher à Viella et y revenir coucher encore le lendemain, cela n'en valoit pas la peine », Voyage dans les Pyrénées, page 44.

<sup>c</sup>« Cela nous a paru mériter un arrest », Voyage de Moulins à Avignon, page 165.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 79 : « Je n'acceptay pas la proposition parce que je voulois avancer ».

<sup>e</sup>Voyage de Moulins à Avignon, pages 200 à 222.

<sup>f</sup>« J'ay envoyé cette terre à Monsieur Maquet », Voyage de Moulins à Avignon, page 195.

<sup>g</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 217.

intimes, et sur place, il veut éviter autant que possible de se faire connaître. « Le voyage, c'est toujours le départ. Et les raisons d'un départ sont précises, vagues, multiples, inavouées, mais ce sont toujours de bonnes raisons pour celui qui part. Le départ est aussi une forme d'abandon. On laisse son costume quotidien, on décharge ses épaules du fardeau que représentent un métier, des charges de famille, des obligations personnelles et sociales inévitables »<sup>30</sup>. Cette attitude n'est pas exceptionnelle et d'autres ont ressenti la même chose et agi de même. Ainsi, Malesherbes aurait pu prononcer la phrase de Maupassant que cite la même Marie-Odile Andrade dans la suite de son ouvrage : « On ne peut m'appeler, m'inviter, m'emmener, m'opprimer avec des sourires, me harceler de politesses. Je suis seul, vraiment seul, vraiment libre. . . Quinze jours sans parler, quelle joie ! ». Ainsi, Malesherbes s'efforce de voyager en étant incognito.

Tous les biographes de Malesherbes consacrent un chapitre, le plus souvent assez court, aux voyages qu'il a effectués ; ce chapitre est fréquemment intitulé, à la suite de Pierre Grosclaude, « Les voyages de Monsieur Guillaume », partant du postulat que ce dernier voyage de façon anonyme, en se cachant<sup>31</sup>. Un stock limité d'anecdotes, dont il ne m'a d'ailleurs pas été possible d'identifier la source jusqu'à présent, est rapporté pour illustrer cette particularité.

On trouve tout d'abord celles où Malesherbes se trouve mal reçu (mais en prend philosophiquement son parti) du fait qu'il ne s'est pas présenté, et que son interlocuteur a affaire à un inconnu dont il se méfie. Malesherbes se trouve ainsi contraint à coucher dans une étable<sup>32</sup>.

Le deuxième poncif du genre concerne les épisodes où un interlocuteur lui parle de lui-même avec admiration, sans se douter qu'il a le grand ministre en personne en face de lui, et où d'ailleurs le plus souvent, Malesherbes nuance ces propos, et se trouve accusé de ne pas aimer cet illustre personnage.

La troisième famille d'anecdotes illustre les moments où il est reconnu : un soir, il rencontre dans les Pyrénées un officiers des Dragons, mais il finit par être

---

<sup>30</sup>Marie-Odile ANDRADE, *Dans les pas des voyageurs d'hier*, Christine Bonneton éditeur, Le Puy, 1981, page 5.

<sup>31</sup>« pendant sa retraite, il va dans les Alpes, les Pyrénées, la Bretagne en tant que Monsieur Guillaume, herboriste. Il évite les grandes villes, où il pourrait être reconnu », John M. S. ALLISON, *Lamoignon de Malesherbes, Defender and Reformer of the French Monarchy, 1721-1794*, New Haven, Yale University Press, 1938, page 105, même façon de présenter les choses, peut-être encore plus caricaturale dans la préface de ses Œuvres inédites (Chrétien-Guillaume de Lamoignon de MALESHERBES, *Œuvres inédites de Chrétien-Guillaume Lamoignon Malesherbes, avec un précis historique de sa vie, et ornées de son portrait au moment qu'il défendait Louis XVI, dessiné par Moreau le jeune*, Paris, Lamy, 1823, page X) : « Retiré au milieu des champs, il décide de voyager sous le nom de Monsieur Guillaume ».

<sup>32</sup>*Ibid*

reconnu<sup>33</sup>, ou encore « la supercherie est éventée »<sup>34</sup>.

Cependant, cette façon de voyager n'était pas nécessairement une lubie personnelle : les conseils adressés aux voyageurs dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle recommandent assez largement de voyager sous un nom d'emprunt. Ainsi Serge Briffaud<sup>35</sup> rapporte que Berchtold, auteur de guides de voyages<sup>36</sup> va jusqu'à conseiller à son lecteur de cacher sa condition, afin d'être mieux en mesure d'approcher les petites gens. De même, Joseph-Marie Degérando écrit au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle

« Le voyageur, et ce point est capital, doit surtout chercher à communiquer et s'intégrer complètement dans la société qu'il doit observer. Assis auprès d'eux, au milieu de leurs forêts désertes et sur leurs rivages ignorés, le voyageur ne doit pas s'en tenir à étudier quelques individus isolés, mais chercher à se fondre totalement parmi ceux qu'il doit étudier et devenir pour eux un frère »<sup>37</sup>.

Pour le long tour effectué par Malesherbes en 1767, nous pouvons voir que la situation est plus complexe et que sa façon de voyager s'adapte au contexte. Ainsi, sa personnalité en fait quelqu'un qui répugne à la compagnie et à défendre jalousement sa tranquillité et son indépendance : il se qualifie lui-même d'ours<sup>a</sup>. Ainsi, il tente effectivement de voyager incognito<sup>b</sup> et il lui arrive de donner des noms d'emprunt. Mais, en 1767, le personnage de « Monsieur Guillaume » ne semble pas encore né, précédé par d'autres pseudonymes. Néanmoins, il fait parfois des exceptions et se plie à l'ennui et à la perte de temps qu'occasionnent les discussions mondaines.

En plusieurs occasions, il fuit la compagnie : « après avoir dîné à La Palisse, où dînoient aussi Monsieur et Madame de H. que j'ay évités »<sup>c</sup>, en Espagne, il

<sup>33</sup>John M. S. ALLISON, *Op. cit.*, page 105.

<sup>34</sup>*Ibid*, page 106.

<sup>35</sup>Serge BRIFFAUD, *Naissance d'un paysage. La montagne pyrénéenne à la croisée des regards XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, sources et travaux d'histoire haut-pyrénéenne*, Tarbes-Toulouse, Association Guillaume Mauran, n°8, 1994, page 338.

<sup>36</sup>Léopold BERCHTOLD, *Essai d'instruction pour diriger les voyageurs dont les recherches se proposent l'utilité de leur patrie, etc.*, Paris, Dupont, 1797.

<sup>37</sup>Joseph-Marie DEGÉRANDO, « Considérations sur les diverses méthodes à suivre dans l'observation des peuples sauvages (1800) », *Les Instructions scientifiques pour les voyageurs (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, textes choisis et présentés par Silvia Collini et Antonella Vannoni, collection Histoire des sciences humaines, L'Harmattan, 2005, Paris, page 132, mais il faut noter ici que ces conseils concernent exclusivement des voyages à but d'études anthropologiques.

<sup>a</sup>« le reste du tems a dû estre donné à la société pour ne se faire pas tout à fait la réputation d'un ours », *Voyage dans les Pyrénées* page 12.

<sup>b</sup>« pouvoir faire dans le plus parfait incognito mes courses », *Voyage dans les Pyrénées*, page 172.

<sup>c</sup>*Voyage de Moulins à Avignon*, page 9.



veut éviter d'avoir à passer du temps avec des amis d'amis<sup>a</sup>. Il juge en effet que les mondanités lui font perdre son temps ; c'est ce qu'il explique dans son voyage des Pyrénées : « ses connoissances, son esprit, son éducation et sa politesse me firent perdre deux heures bien précieuses »<sup>b</sup>. Ces mondanités le rendent mal à l'aise comme il le dit au cours de son voyage d'Avignon à Tarbes : il a « séjourné un jour à Marseille, mais c'est en [s]'y tenant presque caché. [Il s']'aime beaucoup dans ces petits lieux-cy où [il est] infiniment plus à [s]on aise »<sup>c</sup>.

C'est surtout un effet de sa personnalité, et il le reconnaît volontiers, qui lui fait fuir la compagnie des autres, et de ce fait préférer l'anonymat<sup>d</sup>. Ce n'est que quand il est contraint de résider dans de grandes villes qu'il consent à faire un effort, comme lors de ces trois jours passés à Lucerne en 1778 où il se mêle à la vie mondaine locale et se fait présenter<sup>e</sup>.

Cet état d'esprit est donc toujours celui qui préside au voyage de 1778. Il écrit ainsi au début de son voyage : « Je n'ay pas couché à Dijon de peur d'y rencontrer quelque connoissance ce qui cependant étoit moins dangereux parce qu'à présent il n'y a dans la ville ny commandant, ny évêque, ny intendant, ny premier président. Mais on trouve toujours des connoissances qu'on n'a pas prévues dans une grande ville »<sup>f</sup>, et plus loin « Le religieux pour qui j'avois une lettre étoit malade, et je ne me suis pas soucié de me faire un nom à d'autres pour éviter des complimens qui m'auroient fait perdre du tems »<sup>g</sup>, « il auroit fallu des complimens »<sup>h</sup>.

Cette situation résulte de ses fonctions passées et présentes et de celles de son père, qui en font une personne au nom connu, et ses stratégies d'évitement sont partagées par d'autres voyageurs exerçant des fonctions officielles dont ils pensent qu'elles peuvent nuire à leur voyage. C'est ce que rapporte Adrien Pasquali, dans

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 71 « C'est précisément là ce que je voulois éviter. Je me doutois aussi et on me l'a avoué depuis qu'on avoit écrit à Monsieur Thomas Corneille pour le prévenir que j'estois homme à y arriver inconnu et luy donner mon signalement. Tout cela me détermina à prendre une autre route et à ne pas dire où je voulois aller, et à ne revenir à Bénasque que par l'Espagne pour que Monsieur Thomas Corneille ne me devinoit pas ».

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 73.

<sup>c</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 45.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 6-7 « Il n'est pas douteux que si le seigneur de Barbazan habitoit chez luy et que son château fut accomodé, il se trouveroit souvent obligé d'y recevoir des gens considérables à qui la fantaisie de ces eaux prendroit [...] Il y a peut-estre des gens qui trouveroient cela un agrément, moy, je le trouverois une corvée ».

<sup>e</sup>Voyage en Suisse 9, page 11.

<sup>f</sup>Voyage en Suisse 1, page 66.

<sup>g</sup>Voyage en Suisse 1, page 108.

<sup>h</sup>Voyage en Suisse 1, page 55.

son ouvrage sur les récits de voyage, s'arrêtant sur le cas de Paul Morand<sup>38</sup> qui ne pouvait jamais absolument se défaire de ses titres officiels, l'individu-voyageur devant très souvent céder le pas au diplomate et à sa fonction de représentant du gouvernement français : « J'avais pris le plus grand soin de ne demander pour Haïti aucune lettre d'introduction ; j'avais fait simplement porter mon passeport à la Légation haïtienne à Paris, sans y aller moi-même ; j'ai tenu à ne pas brûler de pétrole officiel, à ne pas accepter de facilités qui ensuite pourraient m'être reprochées, etc., afin d'être libre de dire ce qui me plaira. Quand le président de la République [haïtienne] me fait savoir (pour d'ailleurs me décommander aussitôt) qu'il me recevra, je n'ai qu'à accepter une audience que je n'ai pas sollicitée »<sup>39</sup>. On peut également comparer la façon de voyager incognito de Malesherbes aux voyages de Steinbeck qui écrit dans une lettre à Frank Loesser qu'« il faut qu'[il] fasse ce voyage seul et incognito »<sup>40</sup>. L'écrivain s'était déjà essayé à cette expérience dans un autre contexte. Du temps où il était journaliste, à la fin des années 30 pour des reportages aventureux sur la misère dans les fermes fruitières, il

« s'était habillé lui-même en ouvrier agricole pour explorer la Californie centrale dans sa vieille fourgonnette.

Une difficulté se présentait. Dans cet intervalle de 25 ans, [s]on nom avait acquis une notoriété certaine. Et [il] sai[t] d'expérience que lorsque les gens ont entendu parler de vous, favorablement ou non, ils modifient leur comportement. . . Ceci étant, [s]on voyage exigeait que je laisse nom et identité à la maison. J'allais être tout yeux et tout oreilles, une sorte de plaque sensible ambulante. [Il] ne pourrai[t] plus signer de registre d'hôtel, ni rencontrer des gens que je connaissais. . . D'autre part, il suffit de deux personnes pour perturber le contexte écologique d'un lieu ; il [lui] fallait donc y aller seul et indépendant, être une espèce de tortue transportant sa maison sur son dos »<sup>41</sup>.

Ainsi, cette préoccupation de pouvoir mieux voir en étant incognito n'est pas propre à Malesherbes mais bien répandu parmi les voyageurs. Certains trouvent cela « fatigant et [. . . ] même parfois pénible à l'excès »<sup>42</sup>, difficultés que ne semble pas éprouver Malesherbes, mais il est vrai qu'il est plus facile de se faire passer pour un simple bourgeois quand on est ministre que de se faire passer pour un moine quand on est une femme.

Parfois Malesherbes se contente de dire qu'il est un ami du ministre, ce qui doit paraître un camouflage plus facile à assumer (« Il m'a promis d'envoyer à

<sup>38</sup>Adrien PASQUALI, *Le tour des horizons, Critique et récits de voyages*, Paris, Klincksieck, 1994, page 32.

<sup>39</sup>Paul MORAND, *Hiver caraïbe*, Paris documentaire, Flammarion, 1929.

<sup>40</sup>Elaine STEINBECK, *Steinbeck : a life in letters*, New York : the Viking press, 1975.

<sup>41</sup>Cité par Michel LE BRIS, *La cérémonie des adieux*, préface à *Voyage avec Charley*, Paris, Phébus, 1995, p 9.

<sup>42</sup>Alexandra DAVID-NEEL, *Voyage d'une parisienne à Lhassa : à pied et en mendiant de la Chine à l'Inde à travers le Thibet*, Paris, Plon, 2004, pages 158–159.

Monsieur de Malesherbes dont je luy ay dit que j'estois l'ami »<sup>a</sup>), ou du nom de Jacquemin (« Ils m'ont fort pressé de souper et coucher chez eux, quoyque je ne fusse nommé que du nom de mon valet de chambre »<sup>b</sup>), nom qu'il utilise également pour son passeport<sup>c</sup> ; néanmoins, il n'hésite pas non plus à s'affubler de noms supposés. Parmi les noms d'emprunt que Malesherbes se donne, on peut citer celui de Monsieur d'Ossanville, de Troyes<sup>d</sup>, nom qu'il donne « à la poste de Grenoble »<sup>e</sup>, mais aussi aux religieuses du couvent de Montfleury ou encore « Essainville »<sup>f</sup>. Néanmoins, il explique que cette « plaisanterie »<sup>g</sup> est parfois difficile à tenir, il commence à « s'embarasser »<sup>h</sup>, et ses interlocutrices à penser « qu'[il] cachoi[t] [s]on nom, et qu'[il] courroi[t] le monde pour quelque grande raison »<sup>i</sup>. Pour s'éviter ces désagrément, il choisit le plus souvent d'être vague dans son identification : « je luy dis que j'estois président sans dire d'où »<sup>j</sup>, « je me qualifiay uniquement de compatriote »<sup>k</sup>, et il peut compter sur cela sur la discrétion des gens qu'il croise, qui n'osent pas lui demander directement qui il est<sup>l</sup>. Il lui arrive de croiser d'autres voyageurs qui usent des mêmes artifices comme Monsieur de Marigny, dont cependant Malesherbes juge le subterfuge maladroit : « Monsieur de Marigny est à présent dans le même cabaret que moy et se fait appeller le marquis de Menan. Je ne sçai pas que ce soit pour se déguiser car on ne se déguise [?], on ne se déguise pas avec un gros cordon bleu mais mes gens me disent qu'il a jugé à propos de changer de nom »<sup>m</sup>. Néanmoins, il lui arrive de donner son vrai nom<sup>n</sup>. C'est surtout pour pouvoir établir des correspondances ultérieures qu'il est obligé de se découvrir (« Il a fallu me nommer ensuite pour établir entre nous deux la correspondance »<sup>o</sup>), comme auprès de Monsieur Gagnebin, à qui il écrit « Il est cependant nécessaire pour suivre notre correspondance de ne pas garder plus longtems l'in-

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 2, page 100.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 3, page 27.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 11, page 198.

<sup>d</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 208.

<sup>e</sup>*Ibid.*

<sup>f</sup>Voyage en Suisse 6, page 43.

<sup>g</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 211.

<sup>h</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 210.

<sup>i</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 211.

<sup>j</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 94.

<sup>k</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 84.

<sup>l</sup>« N'osant pas me demander précisément mon nom parce que cela n'est pas honneste, m'a demandé seulement quel estoit mon état dans mon pays », Voyage en Suisse 11, page 134.

<sup>m</sup>Voyage en Suisse 11, page 14.

<sup>n</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 88 « Je luy dis cependant mon nom en partant parce que je songeay que quand un homme qui reçoit si bien tous ses compatriotes en a reçu par hasard un qui peut luy estre utile dans quelque occasion de sa vie, il n'est pas juste de le luy laisser ignorer ».

<sup>o</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 414.

cognito »<sup>a</sup>. De fait, ses hôtes ne sont pas toujours prévenus de sa qualité, à l'image de ce couple, qui tombe des nues lors de la visite du juge et du gouverneur pour voir Malesherbes, « trahi » en cette occasion par Monsieur de Cammartin<sup>b</sup>.

Ainsi, son attitude a aussi tendance à attirer sur lui l'attention comme le fait inévitablement l'arrivée de tout « étranger inconnu »<sup>c</sup>, et toutes les suppositions et les quiproquos sont alors permis parmi ses hôtes d'un jour. C'est ainsi qu'on le prend pour l'avocat Grubier<sup>d</sup>. Á La Brévine c'est cette sollicitude qu'il fuit : « m'apercevant aisément du désir excessif qu'on avoit de me connoître, j'ay cru devoir me retirer et repartir »<sup>e</sup>.

Cependant, il a aussi de bonnes raisons de voyager sans donner son nom, notamment en Espagne : « quand on a des raisons comme moy pour ne voyager en pays étranger qu'incognito, il ne faut pas choisir l'Espagne »<sup>f</sup>, en effet il dit « je ne voulois point du tout voyager sous mon nom en Espagne n'ayant point demandé de permission d'aller en pays étranger, et craignant que cela ne se mandast »<sup>g</sup>.

Cependant, certaines de ses destinations lui permettent un certain anonymat sans avoir à changer de nom : il est en effet des endroits où son nom n'est pas connu. En effet, comme le dit Claude Lévy-Strauss « On conçoit généralement les voyages comme un déplacement dans l'espace. C'est peu. Un voyage s'inscrit simultanément dans l'espace, dans le temps, et dans la hiérarchie sociale »<sup>43</sup>. C'est déjà cette idée que Malesherbes a faite sienne, se faisant, comme l'écrit Jean-Didier Urbain, le découvreur d'un « nouvel exotisme »<sup>44</sup>. De fait, même s'il va à l'étranger, Malesherbes n'entreprend pas de voyage à longue distance, bien qu'il en ait fait le projet, comme ce voyage projeté en Amérique dont il a déjà été question dans l'introduction. Ainsi, Malesherbes s'efforce d'être en contact avec toutes les couches de la société, notamment les plus modestes, afin de recueillir des informations de nature plus pratique, comme nous le développerons plus tard. Or, parmi ces gens, même en France, son nom ne semble pas connu, comme le lui dit son valet Jacquemin : il lui dit que « le nom de son maître ne fût pas connu de ces solitaires »

<sup>43</sup>Claude LÉVY-STRAUSS, *Tristes tropiques*, Paris, Plon, 1955, page 94.

<sup>44</sup>Jean-Didier URBAIN, *Op. cit.*, p 104, « Le monde qu'ils explorent n'est plus forcément celui de la *terra incognita*, celle des sociétés lointaines ; ce sont parfois des monde très proches, la *terra obscura* et la *terra prohibita* - des univers exotiques pour des voyages au regard desquels la distance géographique n'est plus un critère décisif ».

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 11, page 96.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 48.

<sup>c</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 182.

<sup>d</sup>Voyage en Suisse 3, page 89-90.

<sup>e</sup>Voyage en Suisse 3, page 94.

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 95.

<sup>g</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 70.

a.

## Façon de voyager

*Le héros en voyage* - Malesherbes joue dans ses carnets avec les poncifs des récits de voyage, et notamment avec les dangers qu'il faut braver pour accomplir des découvertes, comme l'écrit La Fontaine, dans ses *Fables* :

« Celui-ci, pendant son voyage,  
Tourna les yeux vers son village  
Plus d'une fois, essayant les dangers  
Des pirates, des vents, du calme et des rochers,  
Ministres de la mort »<sup>45</sup>.

On parle des motifs récurrents dans les récits de voyage que sont les « périls hyperboliques »<sup>46</sup>. Ainsi, il arrive à Malesherbes d'exercer un réel humour en se moquant de lui-même et des récits de voyage qu'il a pu lire et où les accidents et difficultés à surmonter font partie des topos, même si elles correspondent bien sûr le plus souvent à de réels dangers et montrent le courage des voyageurs. Ainsi, ne se prenant pas au sérieux, lors de l'incident dans l'église de Bagnères-de-Luchon, où survient un chien enragé pendant la messe, causant un grand affolement, il écrit « moy et les plus braves, nous nous enfuîmes dans la sacristie et nous fermâmes la porte sur nous »<sup>b</sup>. Il fait preuve du même « courage » assumé dans toutes les situations un peu périlleuses dans lesquelles il se trouve : il ne reste pas dans une caverne « de peur que le dessus n'éboulât sur moy »<sup>c</sup>, de la même façon, il ne descend pas dans les puits d'extraction de la mine de Sain-Bel « de peur d'estourdissement »<sup>d</sup>, il ne vas pas voir de près un torrent qui coule dans un lit très aigu « parce qu'il n'y avoit pas sûreté »<sup>e</sup>, ou remarque qu'un rocher proéminent fait « trembler ceux qui passent dessous »<sup>f</sup>.

Mais le principal danger se situe dans les montagnes où il faut marcher sur

<sup>45</sup>Jean de LA FONTAINE, *Fables*, L'homme qui court après la fortune et l'homme qui l'attend dans son lit, livre 7, 12.

<sup>46</sup>Marie-Christine GOMEZ-GÉRAUD, *Écrire le Voyage au XVI<sup>e</sup> siècle en France*, Paris, PUF, 2000, page 36.

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 2 page 63.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 162.

<sup>c</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 8.

<sup>d</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 29.

<sup>e</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 106.

<sup>f</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 197.

des chemins bordés de précipices, où le pied risque de manquer<sup>a</sup>.

Ainsi, parmi les façons de voyager de Malesherbes, la réaction aux dangers est un des éléments caractéristiques.

*Équipement et accoutrement* - Il est difficile de se faire une image de la façon dont pouvait être équipé Malesherbes et de quoi il pouvait avoir l'air. On sait en tout cas qu'il ne ressemblait pas au premier coup d'œil à un premier président de la Cour des Aides ni à un fils de chancelier de France car il a tout de même réussi à voyager de façon assez anonyme. Par ailleurs, faire ce type de description n'est pas le propos de ces carnets de voyage, aussi faut-il se contenter de quelques mentions incidentes pour se faire une idée.

On assiste là encore à un changement dans la façon de voyager, qui rejoint celle de voyager incognito : le célèbre voyageur Ramond de Carbonnières<sup>47</sup>, faisant un voyage dans les Alpes et dans les Pyrénées quelques vingt ans plus tard, fait sienne cette nouvelle façon de voyager, très simple, sans grand équipement, sans beaucoup de compagnons, logeant chez l'habitant<sup>48</sup>. Le voyageur intelligent doit par là même abandonner tout sentiment de supériorité s'il veut comprendre les humbles, il doit vivre comme eux, parmi eux, en évitant de faire étalage de sa science ou de sa richesse. Néanmoins, Malesherbes voyage avec un équipement minimum. On sait par exemple qu'il voyage en 1767 avec un baromètre<sup>b</sup>, mais celui-ci se casse<sup>c</sup> à

---

<sup>47</sup>Louis François de Ramond de Carbonnières fit de nombreux voyages, notamment au service du cardinal de Rohan dont il était le secrétaire, il est considéré comme l'inventeur du pyrénéisme et a publié notamment ses *Observations faites dans les Pyrénées, pour servir de suite à des observations sur les Alpes*, ainsi que *Voyage au Mont-Perdu*.

<sup>48</sup>LOUIS RAMOND DE CHARBONNIÈRES, *Observations faites dans les Pyrénées, pour servir de suite à des observations sur les Alpes, insérée dans une traduction des Lettres de W. Coxe, sur la Suisse, reproductio de l'édition de 1789*, Genève, Lafitte, 1981, 2 vol., préface, page VI, cité par Numa BROC, page 395.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 38 « on a souvent à côté de soy l'aspect d'un précipice très effrayant » ; page 41 « On marche souvent dans des ravins où il y a de gros quartiers de roche entre lesquels il faut que les mulets mettent le pied comme ils peuvent, il y a des parties où il y a des précipices à côté, un pas entre autres, dont je me souviens très bien, où à côté du précipice il faut grimper et redescendre un rocher tout d'une pièce en talus et le rocher n'a pas, à beaucoup près, la largeur du chemin praticable, mais exactement sur le bord de l'abîme ce qu'il faut pour les pieds de mulets. Cela est effrayant au récit, l'est aussi à l'aspect [...] Je ne me pique pas d'avoir jamais vu ces précipices de sans (sic) froid, mais il n'y a aucune comparaison de la peur qu'ils me faisoient dans les Alpes à celle qu'ils m'ont faite dans les Pyrénées ». Il est parfois obligé de s'accrocher à des arbustes pour ne pas tomber comme lors de la promenade au lac d'Au, voyage dans les Pyrénées, pages 63-64, au cours de laquelle il faut en plus grimper en altitude « Nous grimpons sans regarder derrière nous de peur que la teste ne nous tournast. Effectivement il falloit là vaincre ou périr ».

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 108, 112.

<sup>c</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 119.

la montagne de Morgon<sup>a</sup>, et il ne peut donc plus s'en servir, bien qu'il le regrette lors de son voyage dans les Pyrénées<sup>b</sup>.

Il voyage aussi, équipement moins technique, mais tout aussi indispensable, avec une canne, où les pieds et les pouces étaient marqués, et qui possède aussi une bayonnette<sup>c</sup>, ce qui prouve qu'outre sa petite garde rapprochée composée de Jacquemin, de guides et autres domestiques et compagnons, il avait aussi lui-même de quoi se défendre. Il possède également un couteau, non pour la même raison, mais pour pouvoir prélever des échantillons, tant minéraux que végétaux certainement, sur le terrain<sup>d</sup>. Il a aussi un « marteau ordinaire »<sup>e</sup> pour pouvoir détacher des fragments de roches. Enfin, il porte un « chapeau dont les trois cornes [sont] pleines de plantes ramassées dans la route »<sup>f</sup>, ce qui lui donne l'aspect d'un « botaniste, par conséquent médecin »<sup>g</sup>. Il lui faut également se prémunir des intempéries, et notamment du froid. Ainsi, lors de son voyage de 1778, il va visiter des glaciers : on lui a « conseillé de mettre un bon manteau pour éviter les accidents »<sup>h</sup>, mais il se contente de s'y rendre « en veste en faisant porter [s]on habit »<sup>i</sup> ; il est vrai qu'il fait très chaud ce jour-là et que lui-même n'est pas frileux.

On sait par ailleurs qu'il fait peu d'efforts de toilette : lors de la visite de grands personnages, il fait remarquer qu'il est « trop mal fagoté »<sup>j</sup> pour pouvoir se présenter pour un repas à une grande table.

Enfin, on peut avoir quelques idées de sa condition physique, rappelons à ce propos qu'il a quarante-cinq ans à l'époque de son voyage de 1767 et onze ans de plus en 1778, et il dit lui-même qu'il est « excessivement gros »<sup>k</sup>. Il dit en tous les cas qu'il va « partout mais très lentement et en [se] reposant souvent » et que d'autres sont plus lestes que lui<sup>l</sup>. Il lui arrive d'être parfois très fatigué<sup>m</sup>. Cette

<sup>a</sup>Voir dans les carnets annexes le *Mémoire sur les pierres dans le voyage de 1767 relatifs aux trois journaux*, page 48 : « après quoy ils le cassèrent et comme je n'en avois qu'un, je n'ay plus fait d'observation depuis »

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 33.

<sup>c</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 36.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 148 « n'avons pu avoir des morceaux qu'en les coupant avec le couteau ».

<sup>e</sup>Carnets annexes, *Notes sur les pierres de Languedoc et de Gascogne jusqu'à Tarbes*, page 15.

<sup>f</sup>Voyage de Moulins à Avignon, p 207.

<sup>g</sup>*Ibid.*

<sup>h</sup>Voyage en Suisse 2, page 104.

<sup>i</sup>*Ibid.*

<sup>j</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 48.

<sup>k</sup>Voir dans les carnets annexes le *Mémoire sur les pierres dans le voyage de 1767 relatifs aux trois journaux*, page 61.

<sup>l</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 68.

<sup>m</sup>« je n'ay jamais esté si las, ny si fort ce qu'on appelle moulu », *Voyage dans les Pyrénées*, page 68.

condition physique évolue au fil des voyages et ses carnets du voyage en Suisse de 1778 sont émaillés de regrets concernant son manque de forme physique, car « il est vrai qu'[il n'a] pas le pied aussi sûr que dans [s]a jeunesse »<sup>a</sup>, qu'il « marche maladroitement »<sup>b</sup>. Il regrette à plusieurs reprises de n'être pas « plus jeune et plus ingambe »<sup>c</sup>, il n'arrive tout simplement « plus [à] rattraper les jambes qu'[il] avai[t] il y a dix ans »<sup>d</sup>. Ses difficultés sont surtout au début de son voyage, où il a du mal à se faire à une vie d'exercice à laquelle il n'est pas habitué<sup>e</sup>. Il en est de même pour le cheval, avec lequel il n'était déjà pas à l'aise en 1767 et qu'il abandonne presque complètement en 1778<sup>f</sup>. En réalité, il accuse son âge dans cet ultime voyage : « il faut trois qualités qui me manquent : 1° de la jeunesse, de l'habitude du cheval et de l'agilité pour parvenir aux endroits où on en découvre une grande partie, 2° une très bonne vue pour découvrir l'ensemble du pays, 3° un peu d'enthousiasme pour croire voir de plus belles choses encore que celles qu'on voit »<sup>g</sup>, qualités qu'il avait très certainement dans sa jeunesse, mais qu'il a perdues à ce moment de sa vie selon son propre aveu. Son voyage lui pose même quelques problèmes de santé puisque ses courses continuelles lui entraînent un rhumatisme<sup>h</sup>.

Ces divers accessoires et éléments de description physique nous permettent de nous faire une idée, même peu précise, de l'aspect que Malesherbes pouvait offrir au regard extérieur.

De plus, on voit ici que ces divers éléments, - façon qu'a Malesherbes de préparer son expédition, choix d'attitudes (anonymat, rester près des populations locales), équipement et accoutrement - nous permettent de comprendre quelle est l'attitude générale de Malesherbes face au voyage. Cependant, il nous reste à voir comment dans les faits celui-ci se déroule, du point de vue des moyens de locomotion, des lieux où il loge, des personnes qui l'accompagnent et des petites mésaventures qui les jalonnent.

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 6, page 10.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 2, page 101.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 5, page 38.

<sup>d</sup>Voyage en Suisse 11, pages 237-238.

<sup>e</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 11.

<sup>f</sup>« Je n'ay point du tout l'habitude du cheval et comme il me fatigue beaucoup. Je ne m'y hasarde plus comme il y a onze ans pour les courses de longue haleine », Voyage en suisse 11, page 139.

<sup>g</sup>Voyage en Suisse 11, page 150.

<sup>h</sup>Voyage en Suisse 11, page 153.



## Caractères généraux

### Moyens de locomotion

Comme nous le verrons par la suite, Malesherbes voyage essentiellement en route de poste. Il utilise donc les carrosses, diligences<sup>49</sup>, chaises<sup>a</sup> et autres « voiture[s] du pays »<sup>b</sup> pour faire les grandes étapes de ses trajets. Mais pour des étapes plus petites, et non prévues par l'administration des postes, Malesherbes doit trouver d'autres solutions : cheval (moyen de transport qu'il n'apprécie pas beaucoup<sup>c</sup>), à dos de mulets et à pied.

Les carrosses ou diligences contiennent entre huit et douze personnes, selon les trajets et elles sont « suspendues sur des ressorts qui les rendent au moins aussi douces que les chaises de postes et les berlines, ainsi qu'en conviennent ceux qui les ont éprouvées »<sup>50</sup>, ce qui est présenté en 1762 comme une nouveauté. De fait, les chaises doivent être confortables car Malesherbes dit « j'ay monté en chaise et je m'y suis endormi tout de suite »<sup>d</sup>.

Elles permettent de transporter aussi des marchandises, pour lesquelles « l'on aura soin d'envoyer la veille du départ une déclaration de ce que contiennent les malles, porte-manteaux, paquets et ballots »<sup>51</sup>. C'est d'ailleurs sûrement comme cela que Malesherbes renvoie les échantillons qu'il a pu collecter sur le terrain, afin qu'ils ne l'encombrent pas trop.

Mais les voitures de poste ne vont pas partout. Pour les zones montagneuses, ou encore les landes sableuses<sup>e</sup>, le mulet, le cheval, voire la promenade à pied sont nécessaires, car certaines routes sont « impraticable[s] pour les voitures »<sup>f</sup>. Malesherbes ne semble pas être très bon cavalier, ou en tout cas n'apprécie pas beaucoup ce moyen de locomotion, comme quand il passe « huit heures un quart de suite à cheval, ce qui est fatiguant pour quelqu'un à qui le cheval incommode comme moy »<sup>g</sup>, même s'il doit reconnaître qu'il permet d'économiser ses forces<sup>h</sup>,

<sup>49</sup> *Almanach royal*, Paris, Lebreton, 1762, 512 p.

<sup>50</sup> *Almanach royal*, Paris, Lebreton, 1762, page 461.

<sup>51</sup> *Ibid.*

<sup>a</sup> Voyage dans les Pyrénées, page 172 au Boucaut-Neuf, Voyage de Moulins à Avignon, page 9.

<sup>b</sup> Voyage dans les Pyrénées, page 4.

<sup>c</sup> « Je n'ay point esté à Chessy parce qu'il auroit fallu monter à cheval », Voyage de Moulins à Avignon, page 29.

<sup>d</sup> Voyage de Moulins à Avignon, page 9.

<sup>e</sup> « J'ay passé dans des sables détestables pour les voitures, mais c'est dans le chemin seulement », Voyage dans les Pyrénées, page 164.

<sup>f</sup> Voyage de Moulins à Avignon, page 139.

<sup>g</sup> Voyage de Moulins à Avignon, pages 201-202.

<sup>h</sup> « Je montay à cheval parce que je voulois n'estre pas las pour descendre de l'autre côté à pied. », Voyage dans les Pyrénées, page 98.

et il est donc fréquent qu'il utilise ce moyen de locomotion : il part « de Dax sur des chevaux de louage »<sup>a</sup> pour aller dans les pâturages de Bagnères-de-Luchon<sup>b</sup>, pour aller au Capbreton, où de plus ils se sont « trouvés avec de l'eau jusqu'aux sangles »<sup>c</sup>. Comme on l'a vu plus haut, il essaie d'éviter l'utilisation des chevaux lors de son voyage de 1778, montrant par là que c'est en raison de difficultés physiques qu'il renonce à ce moyen de locomotion plutôt pratique.

En revanche, il est fréquent qu'il descende de monture et marche à pied : dans les Alpes il a « fait plus de la moitié du chemin de Chartreux icy à pied »<sup>d</sup>, ou quand il monte au village de Cazaril<sup>e</sup>, même si cela est parfois difficile et qu'il « mont[e] avec peine car la coste est haute et escarpée »<sup>f</sup>. De même quand il s'agit d'aller sur les glaciers, il ne peut que finir à pied, armé d'un bâton ferré<sup>g</sup>.

Il lui arrive de regretter le choix de son moyen de locomotion, qui s'avère parfois peu adapté à l'état réel de la route, comme « ce chemin [qui] n'est fait que pour des voitures de bœufs à voye très étroite et si ma chaise n'avoit pas esté très solide j'y aurois versé plusieurs fois. Il auroit esté raisonnable de faire ce trajet à franc étrier »<sup>h</sup>. Il donne des conseils pour ceux qui pourraient faire le même voyage, comme celui de « monter à cheval et de descendre à pied. Faire la montée et la descente à pied seroit par trop fatigant, cela m'est aussi censé, mais avec beaucoup de mal »<sup>i</sup>. De façon générale, il est toujours efficace de faire comme les personnes qui ont l'habitude de l'endroit<sup>j</sup>. Il lui arrive également d'engager des porteurs, mais il n'est pas très à l'aise avec ce genre de pratique, car il sent qu'il est lourd et qu'il pèse trop pour ceux-ci :

« Ils coûtent prix réglé un écu l'homme, une bouteille de vin à l'hospice où on s'arrête et le pain et le fromage. Tout cela est fixé par une pancarte affichée dans cet hospice. Reste le nombre d'hommes et c'est sur le poids de celui qui est porté qu'on se décide. On m'a considéré et on m'a dit qu'on ne me porteroit pas à moins de dix hommes, et qu'il y a des gens si lourds qu'on en prend douze. Pour les plus légers, six. Ce sont cependant deux qui portent ensemble et se relayent. J'ay comté qu'ils font à peu près 300 de leurs pas, qui ne sont pas

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 145.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 26.

<sup>c</sup>Voyage dans les Pyrénées, pages 157-158.

<sup>d</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 204.

<sup>e</sup>« j'ay monté à pied au village de Carazil », Voyage dans les Pyrénées, page 19.

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 104.

<sup>g</sup>« Ce guide m'avoit fait prendre des bâtons ferrés qu'une bonne femme prête aux passans, m'a mené sur mes mules pendant un assez long espace de tems, ensuite fait mettre pied à terre et grimper un moment une côte fort roide pour moy. Je me suis reposé plusieurs fois. Á l'aide de son bras et d'un bâton ferré, j'ay escaladé les pierres et parvenu sur la glace blanche et transparente », Voyage en Suisse 7, page 9.

<sup>h</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 173.

<sup>i</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 41.

<sup>j</sup>« nous primes le chemin usité par les gens du pays, qui est de beaucoup plus court. », Voyage dans les Pyrénées, page 40.

allongés, sans relais, plus ou moins suivant leur force. Je me suis laissé porter à peu près deux mille de leurs pas en montant, point en descendant et sept ou huit cens pas après être descendus dans le Valais font 1000 ou 1200 toises. J'ay fait le reste à pied et en arrivant j'avois les pieds écorchés. J'avois aussi deux chevaux. Un pour mon laquais, un pour le bagage. Mon laquais n'a presque point monté à cheval. Le guide Abraham s'en est servi parce qu'il avoit à la fin les pieds aussi écorchés. Il faut que le poids ne les fatigue pas, car ils me pressoient continuellement de monter sur le fauteuil, et à mon arrivée, ils m'ont demandé une indemnité parce que j'avois été à pied ce qui les a retardés.»<sup>a</sup>

Outre les routes de terre, notre voyageur emprunte parfois des voies par eau. Ainsi, il traverse des lacs, notamment dans les Alpes ou fait des excursions sur la mer Méditerranée. Il traverse aussi « le Doux dans un bac »<sup>b</sup> ou la Nive à « la gabarre (c'est le nom du pays) [qui] est à la fois bacq et traile. Il y a une corde comme dans les bacs qui sert à tirer le bâton par ceux qui sont dedans et il y a une autre corde plus élevée avec une poulie comme dans les trailles, qui sert à faire ranger le batteau le long du petit port quand il arrive. On le laisse aller et le courant le mène où il faut qu'il vienne »<sup>c</sup>. Malesherbes a fait l'expérience de la mer lors de son voyage de 1767, sur la portion allant d'Avignon à Tarbes. Il fait ainsi une excursion dans les îles de Lérins, à la rame puis à la voile<sup>d</sup> puis de Sète à Agde<sup>e</sup>. Comme on le voit, il se va tout de même pas jusqu'à s'aventurer en pleine mer!

Les moyens de locomotion locaux et inconnus aux yeux de Malesherbes font l'objet de son attention et de descriptions minutieuses, comme les « carolets » près de Biarritz<sup>f</sup>, ou ce char qui n'est pas à banc qu'il décrit près d'Unterseen<sup>g</sup>.

L'état des routes devient alors une préoccupation pour les voyageurs : les chemins montagneux où il circule à pied sont parfois des « chemins du diable »<sup>h</sup>. Mais des aménagements sont faits et sont surtout en cours d'être réalisés à l'époque de ce voyage, à l'image de ce « pont [qui] attend une chaussée qui n'est pas encore faite »<sup>i</sup>. Certaines personnalités ont fait effectuer des aménagements pour leur usage, à l'image de la princesse de ... au-delà de La Vachette<sup>j</sup>, mais on n'a pas entretenu ces aménagements (soit qu'on n'en vît pas l'intérêt, soit qu'on n'en ait pas

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 6, page 6.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 1, page 83.

<sup>c</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 226.

<sup>d</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 68.

<sup>e</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 86.

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 207.

<sup>g</sup>Voyage en Suisse 5, page 21.

<sup>h</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 204.

<sup>i</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 100.

<sup>j</sup>« l'affreuse descente où on porte les voitures démontées à dos de mulet, où on descend, dit-on, quelque fois en traîneau malgré les pierres où la susdite princesse a descendu en chaise à porteur, où nous avons encore vu les pierres dont on s'est servi pour descendre et monter le canon. En hiver, on la descent (sic) sur la neige avec une rapidité inconcevable », Voyage de Moulins à Avignon, page 140.

eu les moyens, car on manquait d'argent ou de main d'œuvre : « depuis, les terres se sont éboulées, les pierres tombées au milieu du chemin et rien n'a été réparé »<sup>a</sup> ) et à La Vachette, Malesherbes a dû « renvoy[er] la voiture nous attendre pour dîner. De là au village appelé le Mont Genève, nous avons été à cheval et monté une très longue montagne très bonne pour des gens à cheval, mais impraticable pour les voitures »<sup>b</sup>.

Malesherbes se montre en tous les cas très enthousiaste face aux aménagements qui sont pratiqués pour les communications, notamment dans les montagnes, et principalement dans les Pyrénées, où on assiste, à l'époque de ce voyage, à un vaste plan d'aménagement. C'est essentiellement l'intendant d'Étigny qui est à l'origine de ce plan, et Malesherbes admire beaucoup ses réalisations, comme « le chemin de Monréjau à Bagnières de Luchon [qui] est l'ouvrage de Monsieur d'Étigny. Il est très beau, toujours dans la vallée ou près de la vallée et il y a très peu à monter »<sup>c</sup>. Certains chemins sont aménagés avec une grande économie de moyens, surtout dans les montagnes où la pente est une contrainte très forte, qu'il faut atténuer le plus possible, comme dans ce secteur des Pyrénées où « le moyen le plus simple qu'on ait imaginé pour l'accomoder a été d'y faire tout simplement dans beaucoup d'endroits de vraies marches d'escalier quelquefois de pierres schiteuses rapportées et quelquefois taillées dans le roc. [Á] un endroit où le roc estant usé l'hiver dernier, on a ajouté à la marche un bout de planche qui porte en l'air »<sup>d</sup>. Cependant, il s'impatiente parfois devant des travaux qui ne sont pas faits alors que cela ne réclamerait que peu d'argent et d'efforts<sup>e</sup>. Le carnet de voyage se fait alors catalogue de toutes les difficultés qu'on peut rencontrer en matière de chemin :

---

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 139.

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 139.

<sup>c</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 1.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 98.

<sup>e</sup>« Les autres chemins de la vallée ne sont guères praticables il y a dans quelques endroits des trous pleins d'eau, etc. On y passe cependant en s'industriant un peu, mais ce seroit peu de dépence que de les accomoder », Voyage dans les Pyrénées, page 12.

une « pente très roide »<sup>a</sup>, du sable<sup>b</sup>, des ravins et des précipices<sup>c</sup>. De plus, dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les États du Languedoc ont soutenu un énorme effort pour doter le Languedoc d'un bon réseau de routes de poste et de chemins diocésains, neufs ou récemment rénovés, qui donne à la Province, sous le rapport de la viabilité, un des premiers rangs dans le royaume. Les grands voyageurs de l'époque, Jacques-Antoine de Guibert<sup>52</sup>, François de La Rochefoucauld<sup>53</sup>, Arthur Young<sup>54</sup>, lui rendent un hommage unanime<sup>55</sup>.

Mais en fait, on peut dire que Malesherbes est confronté aux difficultés entraînées par les voies de communication dans des zones montagneuses, dont il nous livre ainsi la réalité. Celle-ci est composée aussi bien de « joli chemin »<sup>d</sup> le long des rivières, que de « chemin[s] des troupeaux qui vont aux pâturages »<sup>e</sup>, « de sentiers de moutons »<sup>f</sup>, de « petits chemins ou sentiers qui conduisent aux villages situés sur la hauteur, et [de] sentiers encore plus étroits et plus roides pratiqués pour le passage des troupeaux, et pour l'exploitation des bois à dos de mulet »<sup>g</sup>, même si « les chemins sont presque tous les vallées »<sup>h</sup>. Mais on a dans les Pyrénées des chemins d'un genre particulier : « des chemins en zigzag pratiqués sur le plan très peu incliné de la montagne, c'est ce qu'on appelle dans le pays des ports »<sup>i</sup>, sur

<sup>52</sup>Jacques-Antoine de GUIBERT, *Voyages dans diverses parties de la France et en Suisse faits en 1778 et 1785*, 1806, Paris, D'Hautel, 1806, page 330.

<sup>53</sup>François de LA ROCHEFOUCAULD, *Voyages en France 1781-1785*, Paris, Honoré Champion, 1938, t. 1, pages 89-90.

<sup>54</sup>Arthur YOUNG, *Voyages en France en 1787, 1788 et 1789*, Paris, Armand Colin, 1976, 3 vol., t. I, pages 125, 126, 131 et 142.

<sup>55</sup>Cité par François de DAINVILLE, *Cartes anciennes du Languedoc, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Montpellier, Société languedocienne de géographie, 1961, page 185.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 29.

<sup>b</sup>« Le chemin est fait mais difficile. Il est souvent très creux et les deux côtes sont d'une couche de terre épaisse mais maigre et rouge... On traverse ensuite des landes où je crois que le chemin fait est ce qu'il y a de plus mauvais parce qu'il n'y a que du sable. On l'évite en passant à travers la friche. En approchant de Dax on ne peut pas éviter le chemin ny par conséquent le sable qui est très désagréable dans le tems sec et par le vent. », Voyage dans les Pyrénées, page 33.

<sup>c</sup>« On marche souvent dans des ravins où il y a de gros quartiers de roche entre lesquels il faut que les mulets mettent le pied comme ils peuvent, il y a des parties où il y a des précipices à côté, un pas entre autres, dont je me souviens très bien, où à côté du précipice il faut grimper et redescendre un rocher tout d'une pièce en talus et le rocher n'a pas, à beaucoup près, la largeur du chemin praticable, mais exactement sur le bord de l'abîme ce qu'il faut pour les pieds de mulets. Cela est effrayant au récit, l'est aussi à l'aspect, mais ce qui est rassurant c'est qu'il n'y a pas d'exemple qu'un mulet du pays y ait fait un faux pas. », Voyage dans les Pyrénées, page 41.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 23.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 62.

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 77.

<sup>g</sup>*Ibid.*, page 37

<sup>h</sup>*Ibid.*

<sup>i</sup>*Ibid.*, page 29.

lesquels il revient à plusieurs reprises, tant il trouve cette disposition intéressante et pratique. Il ne cesse en tous les cas de revenir sur la spécificité des chemins de montagne, notamment pour aller d'une vallée à l'autre<sup>a</sup>. En effet, il lui arrive aussi de se livrer à de véritables ascensions, comme lors de son second voyage au lac d'Ôo, où l'un de ses compagnons lui « propos[e] de grimper une autre montagne à droite très escarpée [...] au haut de laquelle il y avoit un sommet [...] par un chemin si plein de gros rochers de granite qu'on ne peut y aller qu'en sautant de pointe en pointe »<sup>b</sup>.

Poursuivant son trajet au-delà des Pyrénées en 1767, Malesherbes se rend dans le pays basque, région dont il compare les mauvais chemins à ceux des Pyrénées : « Le chemin jusques là est montueux et très mauvais. Les endroits où il est le pire sont ceux qu'on a pavés de ce gros pavé quarré glissant ou pointu, mal taillé, mal [assorti ?], et sur des côtes très raides. Mais tout cela est peu de choses après les voyages des Pyrénées »<sup>c</sup>.

S'adaptant aux conditions du voyage et changeant de moyen de transport en fonction de tous les éléments extérieurs et même des buts de sa ballade, Malesherbes est aussi soumis à tous les aléas de la route, ce qui fait qu'il lui arrive d'arriver « tout botté, excédé de fatigue et crotté comme on ne l'a jamais esté »<sup>d</sup>, notamment quand il entre au couvent de Montfleury.

## Gîte et couvert

Suivant, comme on l'a vu, essentiellement les routes de poste, Malesherbes doit aussi se loger. Il utilise tous les modes d'hébergement possibles : auberges et cabarets, couvents et monastères, logement chez des connaissances ou des inconnus.

Le premier type de logement est l'auberge ou le cabaret. Malesherbes utilise d'une part le terme de cabaret, comme le « cabaret du Petit Chat »<sup>e</sup>, celui du

---

<sup>a</sup>« on a toujours un chemin assez doux en prenant le plus long, c'est-à-dire en descendant jusqu'au point de réunion des deux vallées si elles s'unissent, ou jusqu'à la plaine et remontant de l'autre côté. Quand je dis que ces chemins sont doux, ce n'est pas qu'on les puisse comparer à des chemins de pays uni excepté dans les parties que Monsieur d'Étigny a travaillées, parce qu'après tout les bords des rivières ne sont souvent pas praticables et quoyqu'on les côtoye, ce n'est souvent qu'en montant et descendant beaucoup, et c'est même là qu'on a souvent à côté de soy l'aspect d'un précipice très effrayant. Mais, malgré cela, le plus mauvais de ces chemins de vallées n'est pas, à beaucoup près, aussi fatiguant que ceux où il faut escalader les montagnes. », *Voyage dans les Pyrénées*, pages 37-38.

<sup>b</sup>*Voyage dans les Pyrénées*, pages 63-64.

<sup>c</sup>*Voyage dans les Pyrénées*, page 190.

<sup>d</sup>*Voyage de Moulins à Avignon*, page 205.

<sup>e</sup>*Voyage de Moulins à Avignon*, page 102.

Vieux-Boucaut<sup>a</sup>, de Saint-Jean-de-Luz<sup>b</sup>. Mais il emploie aussi le mot auberge, et aubergiste, comme celui de Dax<sup>c</sup>. Il se sert de plus de l'auberge comme repère dans la topographie urbaine : à Tarbes, il situe la place comme étant « sous les fenêtres de l'auberge »<sup>d</sup>. Pour son voyage de 1778, Malesherbes prend l'habitude de noter le nom des auberges ou des aubergistes qui lui ont convenu, donnant des indications précises pour qui aurait besoin de se faire loger dans les mêmes villes que lui. Ainsi l'aubergiste de Saint-Claude « se nomme Gintet et son enseigne est le palais royale »<sup>e</sup>, à Genève il est logé à l'« auberge des balances »<sup>f</sup>, à Zurich c'est l'auberge de l'épée<sup>g</sup> (mais elle est un peu chère), à Schaffouce, Malesherbes recommande l'auberge du cerf<sup>h</sup>, etc. Dans ces auberges cabarets, on peut certes dormir, mais aussi manger (comme en témoigne l'expression « à la dînée » fréquemment employée dans les carnets, pour la pause de milieu de journée), faire reposer les chevaux, enfin trouver tout le réconfort nécessaire après une dure journée de voyage. Tous ces logements ne sont pas toujours très confortables, et ne disposent pas obligatoirement d'une chambre individuelle. Néanmoins, cette situation permet de se trouver en contact avec des personnes de toute condition. À cet égard, le cabaret de Montfort-en-Chalosse est assez représentatif de toutes ces circonstances :

« étant au cabaret de Monfort où j'avois dîné, et pendant que mes chevaux se reposoient, je me suis trouvé dans une grande chambre avec beaucoup de paysans, au moins en apparence, qui parloient patois »<sup>i</sup>.

Son trajet le portant aussi bien en France qu'en Espagne, Malesherbes peut se livrer à une comparaison des cabarets des deux côtés de la frontière. Ainsi, les cabarets espagnols n'ont pas très bonne presse dans les carnets de voyage de Malesherbes : il décrit un « un cabaret espagnol, qui est un vilain taudis bien pauvre, bien mal propre, bien puant. Nous avons porté nos vivres. Je vis leurs lits qu'on dit estre un répertoire de toutes sortes de vermines. Il n'y a point de draps, mais une grosse serpillière seulement dont on le/se couvre si on veut »<sup>j</sup>. Cela permet aussi de comparer les auberges françaises et espagnoles, ces dernières étant celles où l'on ne fournit pas les repas :

« Mon hotellière à Saint-Sébastien estoit à la françoise parce qu'il arrive bien des François dans cette ville et la maîtresse est d'Aire en Gascogne. Mais plus

<sup>a</sup>*Ibid.*, page 156.

<sup>b</sup>*Ibid.*, page 182.

<sup>c</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 139.

<sup>d</sup>*Ibid.*, page 126.

<sup>e</sup>Voyage en Suisse 2, page 27.

<sup>f</sup>Voyage en Suisse 8, page 54.

<sup>g</sup>Voyage en Suisse 9, page 54.

<sup>h</sup>*Ibid.*, page 67.

<sup>i</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 140.

<sup>j</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 46.

loin et dans de plus grandes villes que Saint-Sébastien, elles sont toutes à l'espagnole, et on est obligé d'aller acheter pain, vin, viande, etc.»<sup>a</sup>

Les couvents sont un mode d'hébergement répandu à l'époque moderne, et Malesherbes en profite aussi, comme dans les Pyrénées le « couvent du monastère de Garréson »<sup>b</sup>. La fonction d'hébergement de ce monastère est indispensable car il y a un pèlerinage et il faut loger les pèlerins. Cependant, Malesherbes est étonné d'avoir dû aller loger dans cette « maison des prêtres où on reçoit les étrangers et où l'usage est de demeurer quand on passe de ce côté-là, [car] il y a de très bonnes auberges à ce que m'ont dit mes gens. Si j'avois esté seul, je n'aurois sûrement pas esté chez les prestres »<sup>c</sup>. Cette situation l'étonne, car il lui paraît curieux qu'il y ait à la fois des auberges et des logements proposés dans un monastère, mais il trouve l'explication en imaginant que les auberges « ont esté établies pour les femmes ou pour les hérétiques »<sup>d</sup>, qui ne peuvent aller loger dans le monastère. La remarque disant que s'il avait été seul il ne serait pas allé coucher au monastère mais dans une auberge prouve qu'il préfère ce dernier mode d'hébergement. Le monastère de Garaison n'est pas le seul à proposer ses services. Il en est de même dans les villes d'eau qui n'ont pas assez d'auberges pour les curistes, comme à Biarritz, où Malesherbes loge « chez des dévôtes qui sont sacristines d'une chapelle de Notre-Dame-du-Secours, [. . . qui] ont une assés jolie chambre qu'elles louent à ceux qui viennent prendre les bains. Car c'est icy comme à Bagnières de Luchon, il n'y a point de cabaret »<sup>e</sup>. Au problème du logement s'ajoute pour Biarritz celui de la fourniture de nourriture car ici « les vivres n'y peuvent venir que de Bayonne »<sup>f</sup> ce qui oblige les femmes à aller « à cheval y chercher tout ce qu'on veut »<sup>g</sup>. On voit par cet exemple que Malesherbes traverse des régions qui sont en phase de transition, que ce soit du point de vue des voies de communication, mais aussi du point de vue des solutions d'hébergement et de nourriture, qui vont devoir trouver rapidement une solution pour que l'activité des eaux minérales se développe. La même situation prévaut en Suisse où les religieux « donnent à tout passant même à un mendiant le couvert, la nourriture et une portion déterminée de vin. Tous ceux qui n'ont pas l'air d'être des [?]. Luy par exemple, ce jardinier qui y estoit allé sans recommandation y reçoivent tout ce qu'ils demandent sans réserve »<sup>h</sup>. À la cascade du Staubbach, c'est le pasteur du lieu qui loge les visiteurs. Il a notamment logé

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 215.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 9.

<sup>c</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 123.

<sup>d</sup>*Ibid.*

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 175.

<sup>f</sup>*Ibid.*

<sup>g</sup>*Ibid.*

<sup>h</sup>Voyage en Suisse 6, page 26.



Deluc, le duc de Wurtemberg et plusieurs Anglais<sup>a</sup>, ce qui nous permet d'avoir une idée du type de voyageurs à cette époque.

Autre mode d'hébergement, des hôpitaux qui servent à loger les voyageurs ou les pèlerins, particulièrement dans les montagnes où le climat est rude la nuit. Malesherbes profite ainsi de l'accueil à l'hôpital de France. Néanmoins, il faut pour pouvoir y dîner apporter sa propre nourriture, même si on leur donne de quoi s'installer<sup>b</sup>. Il en donne une description et une définition exacte au début de son voyage dans les Pyrénées, ce qui doit signifier qu'il s'agit d'une particularité qu'il n'avait pas rencontré dans les Alpes :

« au pied de chaque port au moins de tous ceux dont j'ay connoissance jusqu'à présent un très méchant cabaret. On n'y trouve ny à coucher, ny à boire, ny à manger le plus souvent, mais on y trouve le couvert, même gratuitement (à ce que je crois) et un asile bien précieux contre les rigueurs de l'hiver. Il y en a deux au pied de chaque port et on les appelle l'hôpital de France et l'hôpital d'Espagne. Ces hôpitaux n'appartiennent point au cabaretier, nommé l'hospitalier, qui y demeure. Celuy du port de Bénasque du côté de France appartient à la communauté de Bagnières, et celuy de l'autre côté à la communauté de Bénasque. Ces villes l'affèrent à l'hospitalier qui en rend quelque chose. Il y en a qui sont tenus d'y résider toute l'année, et dans ceux où cette résidence est impossible l'hiver, comme à l'hôpital de France sous le port de Bénasque dont je viens de parler, l'hospitalier est toujours tenu de laisser la porte fermée au loquet seulement, du bois et un briquet pour faire du feu. On dit qu'il n'y a point d'exemple qu'on ait mis le feu à ces hôpitaux. Sans ces établissemens salutaires, on verroit tout l'hiver les chemins jonchés de malheureux surpris par les neiges et morts de froid »<sup>c</sup>.

Néanmoins, malgré l'utilité de ces maisons, force est de constater qu'« on estoit bien mal dans ces hospitaux »<sup>d</sup>. Malesherbes pense qu'en amenant sa nourriture, il sera toujours à l'aise et confortable, pensant que pour le coucher « on est toujours bien en été avec de la paille, je me figurai qu'on trouvoit de la paille partout et qu'on estoit partout en été au mois de juillet »<sup>e</sup>, mais ce n'est pas le cas car quand il demande de la paille, il n'en est pas question, pas plus que de ces feuilles de sapin qu'il avait vu dans quelques cabanes. Il se trouve alors devoir « passer la nuit sur la planche sèche et avec un grand froid. C'estoit cependant le 22 juillet, mais la journée avoit esté humide, nous estions dans un lieu déjà fort élevé et dans une gorge étroite où le soleil ne se montre que très peu de tems »<sup>f</sup>, sans compter les vents qui s'engouffrent dans la construction. Il eut cette nuit-là extrêmement froid,

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 5, page 26.

<sup>b</sup>« Nous n'aurions cependant rien trouvé à manger si nous n'avions pas fait nos provisions à Bénasque mais nous eûmes un banc pour nous asseoir et une table », Voyage dans les Pyrénées, page 102.

<sup>c</sup>Voyage dans les Pyrénées, pages 38-39.

<sup>d</sup>*Ibid.*, page 79.

<sup>e</sup>*Ibid.*

<sup>f</sup>*Ibid.*, page 81.

malgré la présence d'une cheminée. Cet épisode d'inconfort extrême nous permet de voir dans le même temps que dorment avec lui dans cet hôpital des moissonneurs qui allaient chercher du travail en Espagne, preuve des échanges humains de travail qui se faisaient entre les deux nations. Néanmoins, là encore, c'est la France qui semble offrir le meilleur confort, quoique relatif, puisque c'est pire en Espagne : si là on leur offre à manger « une grande homelette avec de mauvais beurre et de mauvais œufs [...] avec beaucoup de pain qui n'estoit pas non plus trop bon »<sup>a</sup>, le vrai problème « est qu'il n'y a dans cet hospital ny chaise ny table ny même banc. Nous mêmes l'assiette de l'homelette par terre et on se coucha à côté »<sup>b</sup>, comble de l'inconfort.

Cependant, Malesherbes n'est pas trop délicat et se contente souvent de conditions spartiates, notamment en cas de fortes chaleurs où « on est également bien couché partout, car le lit le plus dur est le meilleur, et on a toujours un drap qui est la seule couverture qu'on puisse supporter »<sup>c</sup>.

Enfin, il se fait le plus souvent héberger par des connaissances ou chez des personnes de circonstance (parfois même des bergers). Il désigne les personnes qui lui offrent l'hospitalité comme ses hôtes, à l'image de son hôte de Bagnères-de-Luchon qui a deux filles<sup>d</sup>. Il est très sensible à cette hospitalité qu'on lui offre parfois sans contrepartie et en toute simplicité, comme lorsqu'un homme leur « offrit de coucher chez luy en cas de besoin sans nous connoistre. J'ay observé que l'hospitalité, cette vertu qu'on croit oubliée depuis les anciens, se retrouve partout où elle est nécessaire c'est-à-dire dans les endroits où il n'y a point de ces gîtes publics qu'on appelle auberges »<sup>e</sup>. En effet, les zones dans lesquelles voyage Malesherbes sont souvent assez vides, et on ne trouve pas facilement des logements offerts par des professionnels. On peut noter à cet égard que durant ce périple de quelques mois, Malesherbes ne semble jamais avoir couché à la belle étoile. Les habitants trouvent en effet dans ces régions un complément de ressources en offrant des lits quand les hébergements qu'on pourrait qualifier de commerciaux sont complets. Les muletiers sont à même de trouver ce type de solution pour les personnes qu'ils guident. C'est ce qui arrive dans les Pyrénées où « le muletier m'avoit dit qu'il n'y avoit pas de lits dans les cabarets, mais qu'il m'en feroit trouver un chés un particulier qui n'est sûrement pas aubergiste mais qui a des chambres et des lits pour les louer pour de l'argent aux passans qui ont la physionomie d'honnêtes gens [...] Quoiqu'il en soit je fus établi dans cette maison honneste et j'y eus un

---

<sup>a</sup>*Ibid.*, page 83.

<sup>b</sup>*Ibid.*

<sup>c</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 21.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 22.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, pages 78-79.

lit même avec des draps »<sup>a</sup>. Le mot « même », rajouté en interligne, prouve à quel point la présence de draps était exceptionnelle dans les endroits où Malesherbes a dormi pendant son voyage. Monsieur David, Français établi en Espagne lui offre une hospitalité à laquelle Malesherbes est très sensible<sup>b</sup>.

Cependant, le plus souvent, quand il se fait héberger par des particuliers, Malesherbes vient sur recommandation d'une de ses connaissances : Monsieur Campmartin lui propose d'« aller chés un de ses amis, apoticaire comme luy »<sup>c</sup> où ils sont reçus « bien cordialement »<sup>d</sup>, les gens de Bagnères-de-Luchon l'exhortent « à aller à Bénasque, et d'y débarquer chez Monsieur Thomas Corneille »<sup>e</sup>.

Étant logé chez des particuliers, Malesherbes est à même de bien comprendre comment vivent réellement les personnes qu'il peut rencontrer : il fait des remarques sur les décors des chambres dans lesquelles il est invité à dormir, comme ce lit qui « avoit tout autour des rideaux quantité de petites images de dévotion et de sentences et sur le ciel du lit une guitare »<sup>f</sup> ou cette chambre dans l'auberge de Kandersteg où il « y avoit autant de fenêtres que dans une serre »<sup>g</sup>. C'est en Suisse que ses remarques sur l'architecture des maisons sont les plus précises. Ainsi, dans l'Oberland, « toutes les maisons sont de bois »<sup>h</sup> et les murs intérieurs de « planches de sapins mal jointes »<sup>i</sup> laissent passer tous les bruits, notamment la toux de son voisin<sup>j</sup>. Il décrit l'architecture traditionnelle qui impose « des escaliers en dehors et dans les plus belles des balcons »<sup>k</sup>.

Outre le logement, Malesherbes doit aussi se nourrir. On peut remarquer qu'il n'est pas très prolixe sur le sujet, mais on a parfois la chance de trouver quelques mentions, et parfois même des détails qui montrent qu'il est sensible à la bonne chaire. Ainsi, il dit de façon générale qu'un de ses hôtes ne lui « a rien laissé ignorer des bonnes choses que produit son pays »<sup>l</sup>, mais il sait aussi se montrer

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 93.

<sup>b</sup>« il me fit entrer chez luy et me pressa d'y loger, je fis des façons il m'assura qu'elles estoient inutiles attendu qu'à Saint Jean comme à Plan je ne trouverois ny gîte ny vivres ny pour or ny pour argent. Et cela estoit vrai. [...] Monsieur David me donna bien à souper, le soir à coucher dans un assez bon lit sans rideaux, mais avec des draps bien à dîner le lendemain et mouroit d'envie que j'y restasse de huit jours. », Voyage dans les Pyrénées, pages 84-86.

<sup>c</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 47.

<sup>d</sup>*Ibid.*

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 70.

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 48.

<sup>g</sup>Voyage en Suisse 5, page 40.

<sup>h</sup>Voyage en Suisse 5, page 40.

<sup>i</sup>Voyage en Suisse 11, page 9.

<sup>j</sup>Voyage en Suisse 5, page 35.

<sup>k</sup>*Ibid.*, page 40.

<sup>l</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 126.

plus précis : il goûte à Dax des pigeons<sup>a</sup>, au lac d'Ôo d'« excellentes truites qu'on fait griller chez les pastres et qu'on mange sur le lieu »<sup>b</sup>. Outre les vivres, il est aussi sensible à la boisson, et n'est pas trop contrarié quand la corruption d'une eau trop proche de la mer l'oblige à boire du vin, même si en cas de grande soif, il préfère boire de l'eau, même vinaigrée<sup>c</sup>. Pour se désaltérer lors de ses promenades fatigantes au soleil, il essaie plusieurs méthodes, comme du lait qui l'« avoit merveilleusement soutenu dans la course »<sup>d</sup>, ou « un petit coup de vin de liqueur qui n'estoit pas mauvais et qui vint très à propos car nous avions bien chaud »<sup>e</sup>. Mais c'est surtout une « recette de Monsieur Cammartin » qui le satisfait<sup>f</sup>. On voit que le plus grand plaisir naît ici de l'effort et du bien-être ressenti après l'exercice, et non réellement de la nourriture en elle-même.

Cependant, il s'efforce aussi de goûter les spécialités culinaires locales et est toujours curieux de connaître de nouvelles saveurs. Ainsi à Bourg-en-Bresse il goûte de « leurs fromages de vache et de ceux de chèvres que j'ay trouvés bons, mais je ne suis pas difficile. J'aurois voulu manger de leur pain et de leurs galettes de pur mays et de pur sarrasin. On m'a dit aussi que je n'en trouverais que dans les villages [...] j'ay demandé à Nantua des recuites »<sup>g</sup>. Plusieurs choses retiennent son attention en matière de gastronomie. Ce sont tout d'abord les produits laitiers comme le montre la citation ci-dessus. Cela tient en partie au fait qu'il traverse beaucoup de régions d'élevage. Il découvre ainsi la crème et le serat<sup>h</sup>. Au long de ses pérégrinations, il peut comparer les fromages de plusieurs régions, notamment celui de Bellelay, celui de Roquefort, celui de Gruyères, tous réputés<sup>i</sup> et celui de Glaris, très fort et qui se garde très longtemps<sup>j</sup>, et prend des dispositions pour pouvoir

<sup>a</sup>*Ibid.*, page 139.

<sup>b</sup>*Ibid.*, page 61.

<sup>c</sup>« au cabaret même la maîtresse est venue me conjurer de n'en pas boire. Aussi en ai-je bu fort peu et avec beaucoup de vin et comme ce vin est très bon, j'ay pris le parti d'en boire beaucoup de pur. Cependant, l'après dîner, revenant de ma promenade sur le bord de la mer et ayant une soif excessive, j'ay pris le parti de boire de l'eau avec du vinaigre ce qui est à mon goût fort désagréable, mais est très désaltérant et ne peut pas estre mal sain. », *Voyage dans les Pyrénées*, page 156.

<sup>d</sup>*Voyage dans les Pyrénées*, page 65.

<sup>e</sup>*Voyage dans les Pyrénées*, page 89.

<sup>f</sup>« Il avoit dans sa poche une fiole de sirop de framboises. J'en versois quelques gouttes au fond d'un verre, on y faisoit tomber de très haut de l'eau fraîche des cascades. Je n'ay rien bu de si délicieux et de si désalterant. J'avoue cependant que j'ay essayé la même recette n'ayant pas tant de soif et que je n'en ay pas esté si satisfait. », *Voyage dans les Pyrénées*, page 68.

<sup>g</sup>*Voyage en Suisse 1*, page 124.

<sup>h</sup>*Voyage en Suisse 2*, page 26.

<sup>i</sup>*Voyage en Suisse 3*, page 22.

<sup>j</sup>« On nous a fait manger un fromage de 52 ans sec et presque en poussière. Du fromage de Glaris fort connu dans le pays, vert, excessivement fort dont on ne peut que saupoudrer ce qu'on mange », *Voyage en Suisse 10*, page 14.

se faire envoyer des fromages de Bellelay à Paris<sup>a</sup>. Outre le fromage, Malesherbes est curieux de goûter la nourriture de base du peuple, soit les différents pains ou galettes. Ainsi il a « demandé à ces paysans à voir leur pain et j'ay demandé le plus mauvais et j'en ay goûté. Il est noir et n'est pas bon »<sup>b</sup>. Il goûte même du pain ou des galettes de plusieurs graines mêlées<sup>c</sup> ou ce « gros pain dont la mie est rougeâtre »<sup>d</sup> et enfin les crêpes<sup>e</sup>. Parmi les spécialités locales, le kirwaser attire tout particulièrement l'attention de Malesherbes, d'un point de vue technique, point sur lequel nous reviendrons, mais aussi tout simplement pour l'agrément de la boisson<sup>f</sup>. Le vin retient son attention quand il a l'occasion d'en goûter qui est réputé, comme le vin de la Côte en Suisse<sup>g</sup> ou le « vin blanc de Valais »<sup>h</sup>.

Ainsi, lors de ces voyages, Malesherbes est confronté à tous les hébergements possibles, et ses remarques nous permettent de nous faire une idée du degré de confort ou d'inconfort atteint par ces endroits.

## Compagnons

Les voyageurs de l'époque moderne sont rarement seuls, même s'ils ne l'ont pas forcément choisi car ne serait-ce que dans les voitures de poste il y a en général huit à douze places<sup>56</sup>. De plus, pour se protéger des dangers de la route ou pour mieux profiter de leurs expéditions, les voyageurs ont toujours eu tendance à se regrouper, à toutes les époques. . . On peut par exemple citer Sébastien Locatelli au xvii<sup>e</sup> siècle, qui voyage avec deux amis<sup>57</sup>, ou plus simplement Malesherbes lui-même dans son premier voyage, en 1751 en Auvergne avec le docteur Guettard. On a de plus en général des contacts dans les lieux où l'on se rend, et on retrouve donc des connaissances, ne serait-ce qu'épistolaires, lors de ses déplacements. Outre les compagnons de voyage au sens strict, les questions pratiques nécessitent aussi une

<sup>56</sup>*Almanach royal, Op. cit.*, page 473.

<sup>57</sup>Adolphe VAUTIER, (introduit par) *Voyage de France. Mœurs et coutumes françaises (1664-1665). Relation de Sébastien Locatelli, prêtre bolonais*, Paris, Picard et fils éditeurs, 1905, page XXIV, il voyage en 1664-1665.

<sup>a</sup>*Ibid.*, page 25.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 2, page 10.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 2, page 39.

<sup>d</sup>*Ibid.*, page 94.

<sup>e</sup>« Ils émiettent dans un poëlon de la friture de beurre sans huile, ils font une patte d'œufs et de farine. Quand elle est bien liquide, ils ma mettent dans un entonnoir de fer blanc bouché avec le doigt, et la femme promène cet entonnoir en spirale au-dessus de la poêle. La pâte prend dans la friture et se forme en filigrane. Ils la retournent avec une fourchette de fer et en un moment la crêpe est faite », Voyage en Suisse 3, page 29.

<sup>f</sup>Voyage en Suisse 2, page 108, 3, page 16, 5, page 18.

<sup>g</sup>Voyage en Suisse 4, page 17.

<sup>h</sup>Voyage en Suisse 6, page 14.

aide extérieure, comme les domestiques, les guides, ou tout simplement des postillons qui conduisent les voitures.

C'est dans ce contexte d'absence totale de solitude qu'évolue Malesherbes lors de son voyage de 1767. Néanmoins, fort de son expérience et ayant lui-même des objectifs bien définis pour son voyage et son caractère bien affirmé, il a des opinions très tranchées sur les personnes dont il veut et doit s'entourer pour son voyage.

Malesherbes est accompagné de son domestique, originaire de Franche-Comté, Jacquemin, qui est le seul présent au cours du voyage de 1767, puis Jacquemin et Saint-Louis, participant tous deux au voyage de 1778. Ils suivent tout le trajet, s'occupant de tous les détails techniques et pratiques. Ils vont par exemple chercher des échantillons inaccessibles pour l'homme peu leste qu'est Malesherbes. Seul Jacquemin s'absente un peu au cours du voyage de 1778, s'arrêtant en Franche-Comté voir sa famille puis victime d'une incommodité, mais Jacquemin reste le compagnon privilégié<sup>a</sup>.

Les personnes dont la présence est indispensable sont ensuite les divers employés des postes, les postillons et les receveurs. Le « postillon de Droiturier »<sup>b</sup> est celui qui est le plus individualisé dans le voyage<sup>58</sup>, de même que le receveur de Sain-Bel<sup>c</sup>. Ces deux figures sont représentatives du fait que Malesherbes est forcément en contact avec ce genre de personnes, mais le fait qu'il n'en cite explicitement que deux, qui sont particulièrement intéressantes en ce qui concerne leurs préoccupations, leurs qualités d'observation, montre que les autres ne sont sans doute que des ombres au cours de ce voyage.

Malesherbes doit de plus s'entourer de guides, pour lui permettre de retrouver son chemin dans des régions que ni lui ni Jacquemin ne connaissent (même si, on le verra plus tard, cela ne l'empêche pas de se perdre). En effet, comme il le fait remarquer dans le pays basque, « toute cette route ne peut se faire qu'avec un très bon guide »<sup>d</sup>. Quand il part pour le lac d'Au, il mène « un de [s]es gens<sup>59</sup> et pour guide un muletier qui est l'hospitalier du côté de Bénasque, qui sçait bien l'espagnol et est connu dans les environs »<sup>e</sup>. Outre les guides, il s'entoure de personnes chargées de porter les échantillons qu'il prélève sur le terrain comme ce

<sup>58</sup>On y reviendra quand on parlera des sources des informations collectées par Malesherbes.

<sup>59</sup>Certainement Jacquemin.

<sup>a</sup>« Je fais cette course avec Jacquemin dans une voiture du pays et je laisse icy ma chaise et mes effets à la garde de Saint-Louis, que j'y viendrai reprendre dans quelques jours, mais je ne sçais pas précisément quand », Voyage en Suisse 11, page 248.

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 11, sq.

<sup>c</sup>*Ibid.*, page 32.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 158.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 71.

« petit garçon qui les portoit »<sup>a</sup>.

Certains guides ont acquis une certaine individualité dans les carnets de voyage de Malesherbes. Ainsi en est-il dans le voyage de Moulins à Avignon des « guides botanistes », ou plutôt « deux guides qui se prétendent botanistes »<sup>b</sup> et qui ont une certaine expérience dans l'accompagnement des voyageurs qui veulent herboriser dans la montagne, comme l'expédition de trois semaines qu'ils ont faite « avec un Monsieur Fontana apoticaire envoyé de Turin »<sup>c</sup>. On voit cependant que Malesherbes est assez dubitatif sur leurs qualités d'herboriste, bien que l'un « fournisse l'hôpital en plantes »<sup>d</sup>. C'est cependant dans les Alpes en 1778 que la question des guides est cruciale et Malesherbes a alors l'occasion de rencontrer des guides qui ont participé à la conquête du Mont-Blanc et qui ont laissé un nom dans l'histoire de la conquête des Alpes, tels que Michel Paccard ou Pierre Simon<sup>e60</sup>.

Cependant, Malesherbes préfère voyager seul ; il n'est en effet pas assez libre de ses mouvements pour son goût, comme dans les Pyrénées, où il écrit que, « n'estant pas seul [il] n'[a] pas pu y descendre. [Il] n'y [a] point herborisé pour la même raison »<sup>f</sup>. Des précisions sont apportées par une expression raturée, il expliquait en effet avant de se corriger qu'il avait « alors quatre compagnons de voyage au lieu d'un »<sup>g</sup>. Il est ensuite bien plus explicite sur les désagréments entraînés par la présence de compagnons : il parle de l'« importunité des gens qui ne veulent pas qu'on s'arrête »<sup>h</sup>, même s'il essaie de leur faire comprendre son point de vue, comme nous le montre une autre expression raturée (« si j'obtiens à la fin que les gens qui me suivent jusqu'à présent »<sup>i</sup>). Ce sont finalement surtout ses compagnons de la deuxième expédition au lac d'Au qui l'ont convaincu de l'inconvénient de voyager avec des compagnons, puisqu'il y va avec pas moins de quatre personnes (Monsieur de la Morandière, Monsieur l'abbé de la Marche, Monsieur de Jèze et Monsieur Cammartin<sup>j</sup>).

Au final, il donne des conseils généraux à tous les voyageurs sur le fait de ne pas voyager avec des compagnons, qui nous renseigne aussi en même temps sur

<sup>60</sup>Jean-Pierre SPILMONT, *Jacques Balmat dit Mont-Blanc*, éditions Guérin, Chamonix, 2003, 261 p.

<sup>a</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 166.

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 141.

<sup>c</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 141.

<sup>d</sup>*Ibid.*

<sup>e</sup>Voyage en Suisse 7, page 61.

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 1, ou encore « mais comme j'étois en compagnie je ne pouvois pas descendre à tous les momens comme à mon ordinaire », Voyage dans les Pyrénées, page 4, « d'ailleurs on ne s'arrête pas sans nécessité quand on a compagnie », *Ibid.*, page 74.

<sup>g</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 8.

<sup>h</sup>*Ibid.*

<sup>i</sup>*Ibid.*, page 9.

<sup>j</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 56.

les habitudes de Malesherbes en voyage :

Je conseille à ceux qui font de pareilles courses, ou d'aller seuls avec leurs domestiques et des guides, ou de bien convenir de leurs faits avec leurs camarades de voyage. Et en voici la raison. Chacun a son genre de force et de faiblesse. Moy par exemple je vais partout mais très lentement et en me reposant souvent. D'autres plus lestes vont très vite et ne se reposent jamais parce qu'ils craignent de se refroidir, ce que je ne crains pas. Il y en a qui ne marchent qu'à jeun, d'autres qu'après avoir mangé. Tout cela fait que, par complaisance les uns pour les autres, personne ne suit la méthode qui luy est propre et qu'on s'excède tous de fatigue. C'est ce qui nous est arrivé dans cette course. J'ay supporté bien plus de fatigue réelle, dans mon voyage d'Arragon et je n'ay jamais esté si las, ny si fort ce qu'on appelle moulu<sup>a</sup>.

Il essaie donc de s'en tenir à sa décision puisque, s'il fait des efforts pour rencontrer des personnes, il ne se résout pas à entreprendre des expéditions en compagnie<sup>b</sup>.

De fait, cette façon de voyager en compagnie entraîne un surcroît de fatigue car on ne peut marcher à son pas<sup>c</sup>.

Malesherbes fait enfin remarquer qu'être avec des compagnons de voyage oblige à une certaine bienséance, qui entrave la liberté, comme lorsqu'il a des scrupules à faire dîner Monsieur Jèze trop tard<sup>d</sup>.

Pourtant, il lui arrive tout de même de rencontrer des personnes en voyage, avec qui il a des échanges fructueux et avec lesquels il organise de petites excursions. Il écrit qu'il « [s]e fai[t] comme cela de petits amis dans la route, que vraisemblablement [il] ne reverra pas souvent dans [s]a vie »<sup>e</sup>. Ainsi, quand il va herboriser dans les Alpes avec les deux guides botanistes dont il a été question plus haut, « s'est joint à [eux] l'employé des terres du roy de Sardaigne à Clavières, jeune homme qui [lui] paroît avoir grand goût pour la botanique et l'agriculture »<sup>f</sup>. Dans les Pyrénées, c'est surtout Monsieur Cammartin, apothicaire de Bagnères-de-

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 68.

<sup>b</sup>« le reste du tems a dû estre donné à la société pour ne se faire pas tout à fait la réputation d'un ours, et que deux ou trois fois que j'ay voulu aller dans les environs j'ay rencontré ou un de Messieurs les Consuls ou d'autres personnes du lieu qui m'ont assuré qu'ils alloient avoir l'honneur de m'accompagner, et comme ma manie est de ne le pas estre, cette proposition m'a toujours fait revenir à la maison. », Voyage dans les Pyrénées, page 12.

<sup>c</sup>« quoyque cette route de dix heures par la montagne la plus escarpée soit plus réellement fatigante que la course du lac d'Au que j'eusse passé une bien mauvaise nuit, à la veille une assez rude journée, j'en fus bien moins harassé que du second voyage au lac d'Au parce que j'avois esté mon pas. », Voyage dans les Pyrénées, page 82.

<sup>d</sup>« mais il estoit déjà fort tard. Cette curiosité nous auroit fait dîner encore deux heures plus tard et j'avois avec moy Monsieur de Jèze à qui je ne pouvois pas honnestement faire cette proposition », Voyage dans les Pyrénées, page 125.

<sup>e</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 15.

<sup>f</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 141.



Luchon, qui est son « compagnon de voyage »<sup>a</sup>. Quand il veut aller au Capbreton, il décide de le faire « dans la compagnie de ce marin retiré »<sup>b</sup>, preuve qu'il est tout de même capable de voyager avec quelqu'un quand l'utilité du voyage le commande et quand il trouve quelqu'un qui lui convient. Il noue quelques relations à table d'hôte, avec qui il discute et desquels il essaie d'apprendre quelque chose. Pendant son voyage de 1778, il rencontre ainsi des Anglais<sup>c</sup>, un Polonais<sup>d</sup> et divers buveurs d'eau, marchands et voyageurs.

## Mésaventures

Malgré l'organisation de son voyage en amont, ses contacts sur place et le choix de guides, Malesherbes se trouve parfois confronté à des aventures ou mésaventures, dont il rend compte dans ses carnets. « Par son étymologie, « aventure » renvoie à « événements » (du latin *adventura*), i.e. ce qui rompt la calme succession des jours et provoque l'étonnement, la surprise, le mémorable »<sup>61</sup>.

Ses désagréments sont parfois une conséquence du fait qu'il voyage en compagnie, circonstance dont on vient de voir qu'il essayait de l'éviter le plus possible. En effet, quand il revient de sa deuxième promenade au lac d'Ôo, dont on a vu qu'elle l'avait définitivement dégoûté de voyager en compagnie, il se presse pour éviter de faire attendre ses compagnons et « pour vouloir descendre un peu plus vite que [s]on pas ordinaire [il] fi[t] quatre culebutes en chemin, dont une dans ce terrain où on prétend que si le pied manquoit on tomberoit au bas de la montagne »<sup>e</sup>.

Dans un premier temps, se perdre est une situation qui, si elle ne se produit pas souvent, est source d'angoisse, mais que Malesherbes surmonte avec un certain flegme. D'ailleurs, les chemins de montagne sont une source constante de difficulté d'orientation, notamment dans les Alpes, où il s'est « perdu parce qu'on [lui] avoit donné un guide qui à moitié chemin [lui] a avoué qu'il n'y avoit jamais esté, et même que c'estoit la première fois de sa vie qu'il montoit à cheval. Cela [leur] a causé quelques momens d'embarras parce qu'il seroit fâcheux d'estre tout à fait perdu au milieu de montagnes où on trouve peu de ressources, et que les nuages [...] faisoient craindre à Jacquemin qu'il n'en vînt un pareil, lequel estant à notre portée s'appelleroit brouillard, et [les] empêcheroit de [se] reconnoitre aucunement.

<sup>61</sup>D. LE BRETON, *L'Aventure. La passion des détours*, Autrement, coll. Mutations, 160, janv 1996, page 16, cité par Jean-Didier URBAIN, *Op. cit.*, page 61.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 46.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 157.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 9, page 7.

<sup>d</sup>Voyage en Suisse 9, page 64.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 66.

Malgré tout cela, [ils] ne [se sont] perdus entièrement, car [...] on ne se perd jamais tout à fait [puis ils ont] pris un autre guide »<sup>a</sup>.

C'est un problème assez habituel car cela s'était déjà produit quand il avait fait une expédition au-dessus de Grenoble et pour laquelle il écrit « Nous nous sommes perdus en revenant et vraisemblablement c'est pour avoir pris au lieu du chemin de Grenoble quelqu'un de ces chemins pratiqués d'en haut des montagnes pour voiturier les bois à dos de mulet »<sup>b</sup>. Cela oblige alors les voyageurs à marcher sur « des ravines diaboliques en [s'] appuyant sur des cannes [...] Les] chevaux, de leur côté, se tirèrent aussi d'affaire comme ils purent, et à force d'aller au hasard, [ils] trouv[èrent] des vaches avec deux pastres dont l'un se détermina avec assez de peine à [leur] servir de guide »<sup>c</sup>, car on ne peut pas s'en sortir sans faire appel à un guide. Par ailleurs, c'est la même chose dans les Pyrénées, puisqu'il « soupçonne que par cette longère on [l]'a égaré »<sup>d</sup>, et puisqu'il évoque son aventure au-dessus de Bagnères-de-Luchon :

« Cependant nous estions toujours inquiets ne voyant point de chemin certain et notre guide qui est de Bagnières nous avouant qu'il ne connoissoit pas ce pays-là. Nous allâmes à quelques cabanes où nous ne trouvâmes personne, enfin nous rencontrâmes des enfans qui gardoient des cochons et qui nous menèrent à un village nommé Azet »<sup>e</sup>.

Néanmoins, il pense avec philosophie que ce genre de mésaventures est utile car « on ne connoit jamais bien un pays que quand on s'y est perdu »<sup>f</sup>, bien que cela le fatigue beaucoup, d'autant plus qu'à cette occasion, c'est dans des marais saumâtres qu'il s'est égaré, « tourmenté de la lassitude, de la faim et de la soif car je ne suis rentré à Hyères qu'à dix heures du soir, à jeun, sauf le pain et le vin, que j'ay trouvé chez un gardien de vaches »<sup>g</sup>.

En outre, le second type de mésaventure est constitué par les dangers des routes de montagne et des frayeurs qui en découlent pour les voyageurs, ce qui peut être résumé par sa comparaison entre les précipices des Alpes et des Pyrénées, pour lesquels il « ne [s]e pique pas d'avoir jamais vu ces précipices de sans (sic) froid, mais il n'y a aucune comparaison de la peur qu'ils [lui] faisoient dans les Alpes à celle qu'ils [lui] ont faite dans les Pyrénées »<sup>h</sup>.

La question des formalités administratives fait aussi partie des difficultés qu'on peut rencontrer, on y reviendra quand on parlera de la contrebande autour

<sup>a</sup>Voyage de Moulins à Avignon, pages 202-203.

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 91.

<sup>c</sup>*Ibid.*, page 93.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 42.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 78.

<sup>f</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 66.

<sup>g</sup>*Ibid.*, pages 68-69.

<sup>h</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 41.

de la frontière, car ces tracasseries sont une conséquence de la lutte contre cette contrebande, notamment quand on oblige les voyageurs à déclarer leurs montures, à vider leur tabatière, à laisser visiter leur porte-manteau et leurs bagages en général. De la même façon se pose la question du passeport, pour lequel Malesherbes écrit : « il me demanda si j'avois un passe-port, je luy dis que je ne croyois pas qu'on en prit jamais pour un voyage si court, qu'il n'y avoit à Bagnières ny bien loin de Bagnières aucun officier fait pour en donner, que d'ailleurs cela n'estoit pas nécessaire vu la navette continuelle des gens qui passent et repassent sur les frontières des deux royaume (sic), il en convint revint toujours aux ordres des deux couronnes »<sup>a</sup>, de même une fois en Espagne, il reçoit la visite du commandant de Bénasque, mais c'est certainement parce qu'il y a eu un meurtre à Pau et qu'on recherchait le criminel en Espagne et que par conséquent, on venait vérifier si tout nouvel arrivant ressemblait au signalement<sup>b</sup>.

Les intempéries se mettent également de la partie et Malesherbes semble parfois souffrir d'un froid ou d'une chaleur excessifs. Voyageant essentiellement en été, on aurait pu croire que la chaleur était son plus grand ennemi mais en 1767 le mois de juin a semble-t-il été particulièrement froid et pluvieux<sup>c</sup>, mais en 1778, c'est bien la chaleur qui l'incommode<sup>d</sup>.

Enfin, Malesherbes lui-même jouit d'une bonne santé et à part son âge et son manque d'agilité dont il se plaint régulièrement, aucune incommodité physique ne retarde son voyage. C'est son valet Jacquemin qui semble plus fragile et est malade lors du voyage de 1767 et lors du voyage de 1778 : en 1767, il souffre du mal de mer<sup>e</sup> et en 1778, cela semble plus grave et Malesherbes l'abandonne à Neuchâtel pendant trois jours pour qu'il se remette de sa fièvre et de sa fatigue<sup>f</sup>.

Les mésaventures en voyage sont monnaie courante, et font aussi partie intégrante du fait de voyager, au même titre que les moyens de locomotion que l'on a employé, les lieux où l'on a séjourné, les personnes que l'on a rencontrées, et constituent une toile de fond aux découvertes nées du voyage. Par ailleurs, ces caractères généraux sont conditionnés par le choix de l'itinéraire du voyageur.

---

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 94.

<sup>b</sup>*Ibid.*, page 95.

<sup>c</sup>« il fait un tems d'hiver et encore ce matin j'ay vu Morel faire tout le chemin de Marseille icy à pied, parce qu'il ne pouvoit pas tenir à cheval à cauze du froid. Au mois de juin en Provence », Voyage d'Avignon à Tarbes, page 45.

<sup>d</sup>« il faisait trop chaud pour aller plus loin », Voyage en Suisse 1, page 75, « le soleil estoit trop ardent », *Ibid.*, page 90.

<sup>e</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 138.

<sup>f</sup>Voyage en Suisse 11, page 250.

## Les trajets effectués

Pour bien comprendre les trajets choisis par Malesherbes lors de ses voyages, il faut tout d'abord examiner les itinéraires qu'il a effectués, puis le choix qu'il a fait de suivre des routes de postes et de s'orienter avec des cartes et enfin les détours qu'il a pu faire par rapport à un choix initial, né de sa préparation minutieuse du voyage.

### Itinéraire

*Voyage de 1767.* - Malesherbes nous livre son itinéraire et son voyage de 1767 en trois principales parties, d'un degré de précision différent : de Moulins à Avignon (la première date citée est le 11 mai, il arrive à Avignon après le 5 juin, puis fait une excursion et retourne à Avignon, d'où il repart le 2 juillet), puis d'Avignon à Tarbes (où il arrive le 14 juillet), et enfin dans les Pyrénées, en partant de Montréjeau.

La première partie de ce trajet est contenu dans le carnet intitulé « Voyage de Moulins à Avignon », bien détaillé, comme on peut le voir dans l'édition ci-jointe de ce carnet. On trouve ci-dessous un résumé des principales étapes. On trouve en italique les dates restituées à partir des indices du texte, et du calendrier de l'année 1767, car Malesherbes donne surtout les jours de la semaine.

Liste des étapes du trajet du voyage de 1767.

Pougues-les-Eaux	<i>jeudi 14 mai</i> Grenoble, jeudi soir
La Charité-sur-Loire	ce matin, jeudi, Rives
Pouilly-sur-Loire	toujours le jeudi, Voiron
<i>lundi 11 mai</i> La Palisse (lundi)	Moirans
Varennes-sur-Allier	<i>(jeudi) 14 mai</i> Grenoble
Saint-Gérand-le-Puy	Voreppe
La Palisse	Chartreuse (par Montfleuri et
Droiturier	la Terrasse)
Saint-Martin-d'Estreaux	Allevard
La Pacaudière	Chartreuse
Saint-Germain Lespinasse	Saint Laurent (du Pont)
<i>mercredi 13 mai</i> Lyon	<i>dimanche 24 mai</i> Grenoble
de Bully à l'Arbresle, l'Hôpital,	<i>lundi 25 mai</i> Terrasse (par Hé-
Tarare	bin, vallée de Vizille, La Frette, cabaret
de l'Arbresle à Sain-Bel, le soir	du Petit Chat, La Mure, La Frette )
à Lyon, puis va à Rives, en passant par	<i>mardi 26</i> à Gap, par Bursinel,
La Verpillère	Lesdiguières, Saint-Bonnet en Champ-

<p>saur, ces deux lieux seulement de loin  <i>mercredi 27 mai</i> le lendemain à  Embrun, jeudi soir à Embrun, à deux  lieues par Morgon, mercredi soir à Sa-  vines le lac  <i>jeudi 28 mai</i> vendredi St Crépin,  par Chateauroux les Alpes, St Clément  sur Durance, fort de Mont Dauphin  <i>samedi 29</i> Sainte-Catherine  (faubourg de Briançon), en suivant la  vallée de Durance, par La Vachette,  Mont Genève, Clavières,  <i>dimanche 30 mai</i> Mont Genève,  retour à Sainte Catherine, vallée du Cer-  vens, Bourg d'Oisans  dimanche soir retour à Em-</p>	<p>brun, par Chateauroux les Alpes  À Gap, le <i>lundi</i> 1er juin, par  Chorges  Sisteron, <i>mardi</i> 2 juin en suivant  la Durance  <i>mercredi</i> 3 juin au soir, <i>jeudi</i> 4  juin matin Manosque  repas du soir à Giropie, par  Châteauneuf-Val-Saint-Donat  À Apt, le 4 juin et <i>vendredi</i> 5  juin dîner à Céreste, par Villemurs  le soir Saint-Martin-de-Brôme  5 juin l'Île sur la Sorgue par  Notre-Dame de Lumière et Goult, Fon-  taine de Vaucluse</p>
--	---

La deuxième partie du voyage de 1767 est le tronçon compris entre Avignon et Montréjeau, pour lequel nous avons choisi le titre de « Voyage d'Avignon à Tarbes Il s'agit en fait de 226 pages numérotées, qui constituent un « Supplément au Premier journal de 1767. Lettres d'un format différent »<sup>a</sup> : Malesherbes explique « Je n'ay pas trouvé de journal de mon voyage depuis ma première arrivée à Avignon jusqu'à ma première arrivée à Montréjeau. Au lieu de cela je trouve des lettres écrites la plupart à Madame de Sénozan et quelques autres à d'autres personnes »<sup>b</sup>.

Ces lettres prennent cependant la forme d'un véritable carnet de voyage et permettent d'appréhender assez précisément le trajet que Malesherbes a pu effectuer.

8 juin Saintes-Maries-de-la-Mer

Aigues-Mortes

Saint-Gilles

Arles

13 juin Martigue

14 juin Marseille

17 juin Cassis

Bandol, Youlon

Hyères, Porquerolles, Hyères

<sup>a</sup>Corrigé sur « Liasse de lettres rendues, servant de supplément au premier journal »

<sup>b</sup>162 Mi 24, dossier 2.

21 juin Saint-Tropez, Saint-Raphaël, Sainte-Maxime, Fréjus, Cannes, île Sainte-Marguerite, île Saint-Honorat, Théoule-sur-Mer, Mandelieu-la Napoule

23 juin Cannes, Antibes, Grasse

Fréjus, Le Muy, Le Luc, Brignoles, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Aix-en-Provence, Orgon, Saint-Andéol, Cabannes, Sénas

2 juillet Avignon

Nîmes

Montpellier

Sète

Agde, Saint-Thibéry, Agde, Marseillan, Bouzigues, Mèze, Balaruc-le-Vieux, Balaruc-les-Bains, Frontignan, Sète, Montpellier

9 juillet Pézenas, Gabian, Béziers

Narbonne

Carcassonne

Castelnaudary

Toulouse, Lèguevin

Auch, Mirande

Enfin, la troisième et dernière partie de son voyage est contenue dans le carnet intitulé « Voyage dans les Pyrénées », déjà décrit. Le trajet là encore est assez précis. Il arrive à Tarbes le 14 juillet.

Tarbes le *mardi* 14 juillet

Bagnères-de-Luchon 16 juillet, 22 et 26 : Cazaril, Trébons, Port de Benasque, Val d'Aran, Viella, Las Bordes, Castellón, Boussost

23 juillet Bagnères-de-Luchon

26 juillet Bagnères-de-Luchon

Saint-Aventin, Caseaux, lac d'Ôo (mardi)

Jurvielle, Génos, Sailhan, Tramezaïgues, Plan

Saint-Béat, Montréjeau

Garaison, Lannemesan, Tournay

Tarbes (un lundi)

Orthez

Dax (4 août) de Dax : Vieux-Boucault (7 août) et Capbreton, Bayonne

Dax : Saint-Geours-de-Maremne puis Biarritz (10 août) : Saint-Jean-de-Luz (14 août)

Orègne, Irun, Lezo, Renteria

Saint-Sébastien, Passaje, Renteria, Yarzun, Gatzelu, Irun

Hendaye

Saint-Jean-de-Luz

montagne de la Rhune

Saint-Jean-de-Luz

Saint-Pé-sur-Nivelle, Espelette, Bidarray

Saint-Étienne-de-Baïgorry

Saint-Jean-Pied-de-Port

19 août Bayonne, Puyoô ; Sallies-de-Béarn, Orthez, Castagnède, Sauvelade, Leren

21 août Oloron-Sainte-Marie, Athas

Pau, Caupenne, Montfort-en-Chalosse, Dax, Vieux-Boucault, Capbreton, Saint-Vicent-de-Tyrosse, Ondres, Bayonne

Voyage de 1778. - Pour ce qui est du voyage de 1778, un itinéraire a également pu être dressé à partir des carnets de voyage intitulés « voyage en Suisse » 1 à 11.

Liste des étapes du trajet du voyage de 1778.

26 juin Provins	3 juillet Beaune
Nogent-sur-Seine	Pommard
La Chapelle-Godefroy	Seurre
Ferreux-Quincey	Chalon-sur-Saône
27 juin Nogent-sur-Seine	Sennecy
La Motte	4 juillet Saint-Albain
Nogent-sur-Seine	Lugny
28 juin Romilly-sur-Seine	5 juillet Cluny
Fontaine-les-Grès	7 juillet Sénozan
Troyes	8 juillet Bourg-en-Bresse
Créney-près-Troyes	Brou
Troyes	Mâcon
28 juin Bar-sur-Seine	Pont-d'Ain
29 juin Mussy-sur-Seine	Cerdon
1 <sup>er</sup> juillet Châtillon-sur-Seine	Saint-Martin-du-Frêne
Montbar	9 juillet Nantua
Chanceaux	9 juillet suite Châtillon-en-
2 juillet Saint-Seine-l'Abbaye	Michaille
Val Suzon	Colonges
Dijon	Ferney-Voltaire
Gevrey-Chambertin, Vougeot,	10 juillet Gex
Vosne-Romanée,	Saint-Claude
Nuits-Saint-Georges, Volnay,	Saint-Lupicin
Pommard,	Clairvaux-les-Lacs
Chassagne-Montrachet,	Pont-de-Poitte
Puligny-Montrachet, Meur-	13 juillet Lons-le-Saunier
sault	Poligny

Arbois	Yverdon-les-Bains
14 juillet Salins-les-Bains	Payerne
15 juillet Quingey	30 juillet Cheyre
grotte d'Osselle	Payerne
15 juillet Besançon	31 juillet Avenche
16 juillet Baume-les-Dames	Morat
Branne	1 <sup>er</sup> août Neuchâtel
Clerval	Aarberg
17 juillet Arcey	3 août Berne
Belfort	4 août Thoune
Giromagny	Münsingen
Belfort	Wichtrach
18 juillet Delle	Unterseen
Belfort	Grindelwald
Porrentruy	Lauterbrunnen
19 juillet Glovelier	Kandersteg
19 juillet Belleley	Interlaken
Tavannes	6 août Unterseen
Boujan	8 août Loèche
Beauséjour	9 août Loèche-les-Bains
20 juillet Bienne	Sierres
Nidau	10 août Sion
Saint-Blaise	11 août Martigny
Neuchâtel	Saint-Maurice
21 juillet Chézard-Saint-Martin	Villeneuve
23 juillet Valangin	Vernex
Ferrière	Montreux
La Chaux d'Abel	14 août Vevey
24 juillet Le Locle	Lausanne
25 juillet La Brévine	Morges
Verrières	Rolle
26 juillet Saint-Sulpice	Nyon
27 juillet Môtiers-Travers	15 août Genève
Neuchâtel	Versoy
28 juillet Rochefort	19 août Bonneville
Neuchâtel	Cluzes
Serrières	Sallenche
29 juillet Vaumarcus	Side
Grandson	Servoz



Chamonix-Mont-Blanc	Unterwald
Genève	Baden-Knonau
Carouge	11–12 septembre Zurich
Saint-Julien-en-Genevois	Églisau
Frangy	Lauffenbourg
22 août Rumilly	13 septembre Schaffouse
Genève	Neukirch
23 août Aix-les-Bains	Zurzach
24 août Saint-Félix	14 septembre Brugg
25 août Annecy	Suhr
Le Pont de Brogny	Aarau
Croisilles	15 septembre Rochevist
Châbles	Kilchberg
26 août Genève	16 septembre Berne
excursion : Cossonay, Genthod,	excursion : Langnau, Waldenbourg-
Cognoy,	Liestal
Aix-les-Bains	Soleure
30 août Coppet	23–26 septembre Bâle
Genthod	Sierentz
Sécheron	Landzer
31 août Rolle	Chavannes-sur-l'Étang
Saint-Cergue	26 septembre Belfort
Eaubonne	Mulhouse
Versoy	Ronchamp
Lausanne	Lure
1 <sup>er</sup> septembre Lausanne	Calmoutier
2 septembre Vevey	Scey-sur-Saône
Châtel-Saint-Denis	27 septembre Fayl-Billot
Bulle	Colombey-les-deux-Églises
3 septembre Fribourg	Langres
5 septembre Berne	Chaumont
6 septembre Rochevist	Châteauvillain
7–10 septembre Lucerne	Bar-sur-Aube
10 septembre excursion à	Vandœuvre
Stansstadt	Troyes

## Routes de poste et cartes

Comme on l'a vu quand on a analysé les moyens de locomotion utilisés par Malesherbes lors de son voyage, celui-ci emprunte volontiers les routes de postes. Pour cela, on peut faire l'hypothèse qu'il voyageait avec l'*Almanach royal*. En effet, malgré une clientèle restreinte, l'administration des Postes met chaque année à la disposition du public la liste des relais en activité et celle des routes qu'il peut emprunter pour profiter pleinement de ce service accéléré. Ces listes commencent à paraître dès 1706 chez Jaillot et, pour quatre années seulement<sup>62</sup>, dans l'*Almanach royal* (voir la planche 1.1). Le petit livret mis en vente par Jaillot sous le nom de *Liste des postes* est ensuite publié annuellement jusqu'en 1859. Outre les noms des relais, points de repère précieux sur les routes, on y trouve notamment les distances intermédiaires (en « postes ») et le prix à payer<sup>63</sup>. Peut-être aussi Malesherbes disposait-il d'un atlas publié à partir de 1766 par Desnos<sup>64</sup>, qui visait à offrir au « commerçant et au voyageur » du temps une cartographie routière plus variée et mieux représentée que celle des simples routes de postes (voir la planche 1.2). Il avait déjà fait une tentative en 1764, *L'indicateur fidèle ...* où il n'avait privilégié que les seuls grands itinéraires parcourus par les voitures publiques<sup>65</sup>. Il entretenait en tous les cas une correspondance avec celui-ci, comme cela est visible par des lettres conservées aux Archives nationales sous la cote 177 Mi 198. Enfin, il a pu utiliser la « Liste générale des postes de France pour l'année 17xx<sup>66</sup>, dressée par ordre de monsieur Anne Robert Jacques Turgot, ministre d'État, contrôleur général des finances Grand maître et sur intendant général des Postes et relais de France

Le prix est de 24 livres broché et de 36 livres relié avec la carte

À Paris

Chez le sieur Jaillot géographe ordinaire du Roi

Joignant les grands Augustins

Avec privilège du Roi »<sup>67</sup>

Cependant, en l'absence d'indications fournies par Malesherbes dans ses carnets ou dans l'ensemble de ses archives, il est impossible de déterminer exacte-

<sup>62</sup>1707-1710.

<sup>63</sup>Guy ARBELLOT, *Autour des routes de poste. Les Premières Cartes routières de la France, xvii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>*, Paris, Bibliothèque nationale/Musée de la Poste, 1992, page 20.

<sup>64</sup>Louis-Charles DESNOS, *Nouvel Itinéraire général comprenant toutes les grandes routes et chemins de communication des provinces de France*, Paris, Desnos, 1766, cité par Guy ARBELLOT, *Op. cit.*, page 41.

<sup>65</sup>Guy ARBELLOT, *Op. cit.*, page 41.

<sup>66</sup>Ici 1776.

<sup>67</sup>sir George FORDHAM, *Les routes de France, Etude bibliographique sur les Cartes-Routières et les Itinéraires et Guides-Routiers de France, suivie d'un Catalogue des itinéraires et Guides-Routiers, 1552-1850, illustré de 51 planches hors-texte*, Paris, librairie ancienne Honoré Champion, 1929, 106 pages.

ment quelle publication il avait emportée avec lui pour le renseigner sur les postes qui allaient jalonner sa route.

ROUTES	
DES POSTES DU ROYAUME.	
<i>Mises dans un ordre tres-exact &amp; sans renvoy pour la commodité publique.</i>	
<i>Route de Paris à Lyon passant par Fontainebleau &amp; Moulins.</i>	
E Paris à Villejuif Po. Roy.	
D De Villejuif à Longboyau p.	
De longboyau à Ris p.	
De Ris à Eflonne p.	
D'Eflonne à Auxonnette p.	
D'Auxonnette à Chailly 2 p.	
De Chailly à Fontainebleau p.	
De Fontainebleau à Bouron p.	
De Bouron à Nemours p.	
De Nemours à Glandelle p.	
De Glandelle à la Croisiere p.	
De la Croisiere à Fontenay p.	
De Fontenay à Puy-la-Laude p.	
De Puy-la-Laude à Montargis p.	
De Montargis à la Cōmodité p.	
De la Cōmodité à Nogent p.	
De Nogent aux Bezards p.	
Des Bezards à la Buffiere p.	
De la Buffiere à Belair p.	
De Belair à Briare p.	
De Briare à Ouffon p.	
D'Ouffon à Bony p.	
De Bony à Neuvy p.	
De Neuvy à la Selle p.	
De la Selle à Gofne p.	
De Gofne à Maltaverne p.	
De Maltaverne à Pouilly p.	
De Pouilly à Meuves p.	
De Meuves à la Charité p.	
De la Charité à Barbeloup p.	
De Barbeloup à Pougues p.	
De Pougues à Nevers p.	
De Nevers à Magny p.	
De Magny à Villars p.	
De Villars à S. Pierre le Montier p.	
De S. Pierre - le - Moutier Chantenay p.	
De Chantenay à Villeneuve p.	
De Villeneuve à la Perche p.	
De la Perche à Moulins p.	
De Moulins à Sannes p.	
De Sannes à Bessay p.	
De Bessay à Echérolles p.	
D'Echérolles à Varenne p.	
De Varenne à S. Geran p.	
De S. Geran à la Palisse p.	
De la Palisse à Droiturier p.	
De Droiturier à Saint Martin d'Étraux p.	
De S. Martin d'Étraux à la Pacaudiere p.	
De la Pacaudiere à S. Germain-les-Pinasse p.	
De S. Germain-les-Pinasse à Roanne p.	
De Roanne à l'Hôpital p.	
De l'Hôpital à S. Syphorien p.	
De S. Syphorien à la Fontaine p.	
De la Fontaine à Tarare p. & d.	
De Tarare à la Croisiere p.	
De la Croisiere à Bresse p.	
De Bresse à Lyon 2 p.	
<i>Autre Route de Paris à Lyon, passant par la Bourgogne.</i>	
De Paris à Villejuif. P. Royale	
De Villejuif à Longboyau p.	
De Longboyau à Ris 2 p.	

Graphique 1.3 – Un extrait de l'Almanach royal de 1710 : les routes de poste

*Voyage de 1767.* - La première route qu'il emprunte est celle qui relie Paris à Lyon par Moulins. Celle-ci, longue de 475 kilomètres environ, était une des plus anciennement équipées et aussi une des plus fréquentées du royaume. Cette route a subi quelques changements tout au long de l'époque moderne, par exemple, elle a connu plusieurs itinéraires entre Essonnes et Montargis, soit sur 80 kilomètres environ : jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, elle se dirigeait plein sud pour rejoindre Milly et la Chapelle-la-Reine par la vallée de l'École, et courait ensuite sur le plateau à l'ouest du Loing avant de redescendre sur Montargis. Le changement se fit alors en trois étapes. D'après une carte des fils Sanson datant de 1676, on constate que la route passe désormais par Fontainebleau et Nemours en traversant la forêt, puis continue sur le plateau entre Bougigny et Montargis. En 1689, elle suit le Loing entre Nemours et Beaumoulin avant de rejoindre le plateau à Château-Landon pour gagner Montargis comme précédemment. En 1701, nous la voyons suivre définitivement la rive droite du Loing par Glandelles, la Croisière, Fontenay et Puy-la-Laude jusqu'à Montargis. Les autres changements d'itinéraires sont mi-



Charles Estienne<sup>68</sup>, on ne comptait que 28 « maisons de poste » sur le parcours, c'est-à-dire une tous les 17,6 kilomètres en moyenne. Au XVII<sup>e</sup> siècle, on assiste à une progression du nombre de relais ; il y en a 47 en 1632 et un maximum de 59 en 1701. Le XVIII<sup>e</sup> siècle connaîtra ensuite une première baisse en 1768-1769, puis une autre plus importante en 1782 où onze relais vont disparaître dont neuf définitivement. Cette mesure d'économie prise par l'administration de la Poste aux chevaux de l'époque semble tirer les conséquences de l'amélioration de la voirie et touche les relais situés trop près de leurs voisins immédiats. On arrive ainsi à 41 relais seulement en 1782 (43 en 1789), soit un tous les douze kilomètres en moyenne. Installé par exemple à mi-chemin de Fontainebleau et Nemours, que séparent quinze kilomètres tout au plus, le relais de Bourron est ainsi fermé en 1782, de même que celui de Gandelles entre Nemours et la Croisière (treize kilomètres), etc.

On peut par ailleurs examiner les déplacements de lieux de relais : juste avant Roanne, on trouve un relais à Saint-Germain-Lespinnasse de 1584 à 1728, mais il se déplace en 1729 au lieu-dit la Fringale situé à deux kilomètres vers l'ouest. Il y restera jusqu'en 1752 pour revenir l'année suivante à Saint-Germain-Lespinnasse, et effectivement, lors du voyage de Malesherbes c'est celui-ci qui est en service. Un peu plus loin, ce sont quatre localités réparties sur dix kilomètres de route entre Tarare et la Tour-de-Salvagny qui accueillent successivement les courriers postaux : la Croisette et l'Arbresle sont d'abord remplacées à partir de 1766 par le seul relais de Bully, puis ce dernier cède la place à celui des Arnas en 1773 (voir les planches 1.3 et 1.4). Il faut noter que ces changements sont généralement dus à l'extinction de dynasties de maîtres de poste, mais ils peuvent aussi résulter de rivalités entre familles voisines, désireuses de bénéficier des nombreux avantages attachés à cette fonction<sup>69</sup>.

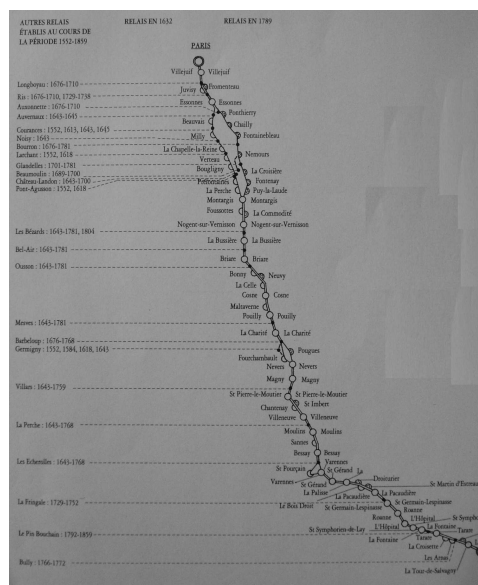
Après ce bref historique de la route entre Paris et Lyon, il faut noter en outre qu'« il vient d'être établi un carosse de Paris à Lyon par le Bourbonnois »<sup>70</sup>. C'est bien cette nouvelle route qu'emprunte Malesherbes, et non l'ancienne, qui utilisait la voie d'eau (on trouvait une diligence d'eau à Châlons, pour laquelle on devait déboursier huit livres et dix sols, ou bien un coche d'eau, pour lequel on devait payer cinq livres. Ce trajet, qui passait notamment par Sens, Auxerre, etc., partait tous les deux jours, à quatre heures précises du matin, mettait six jours en hiver et cinq en été ; il en coûtait cent livres par place, de Paris à Lyon, plus six livres par livre de port, et on était nourri). Au contraire, la nouvelle route, mise en place

<sup>68</sup>Charles ESTIENNE, *La Guide des chemins de France*, Paris, Charles Estienne, imprimeur du roy, 1552

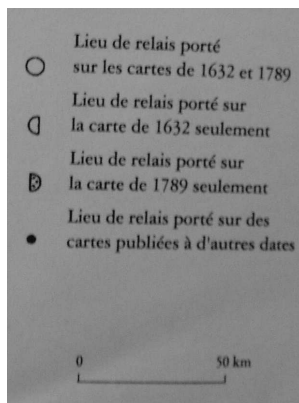
<sup>69</sup>Guy ARBELLOT, *Op. cit.*, pages 96-100.

<sup>70</sup>*Almanach royal*, Paris, Lebreton, 1762, page 473.

par l'entrepreneur des messageries de Lyon, se fait entièrement par route et part une seule fois par semaine, le lundi. La durée du trajet est plus grande, puisqu'il prend dix jours<sup>71</sup>, mais moins cher puisqu'il ne coûte que cinquante livres. Son trajet passe par « Moulins, Besset, Varenne, la Palisse, la Pacaudière, Roanne, Saint-Symphorien, la Tararre, Bresle, et Lyon »<sup>72</sup>.



Graphique 1.5 – La route de poste de Paris à Lyon par le Bourbonnais (1552-1859), Arbellot, *Autour des routes de poste ...*, page 98



Graphique 1.6 – Légende de la carte

Ainsi, toutes ces vicissitudes, tous ces changements, influent sur la route empruntée par Malesherbes lors de son voyage de 1767, notamment dans sa première partie (voyage de Moulins à Avignon). On peut par ailleurs aussi se poser la question de savoir pourquoi il a choisi la route la plus longue, entièrement par route,

<sup>71</sup>Précision apportée par l'Almanach de 1771, *Almanach royal*, Paris, Lebreton, 1771.

<sup>72</sup>*Almanach royal*, Paris, Lebreton, 1762, page 473.

au détriment de la route par voie d'eau, plus courte. Peut-être voulait-il mieux voir ainsi les changements de terrain ? ou tout simplement n'aime-t-il pas voyager sur des bateaux ? On ne sait pas à quel niveau du trajet il a pris le carrosse, puisque la relation ne commence qu'à Moulins, mais on peut imaginer qu'il l'a pris dès son départ, à Paris.

Pour le reste du trajet, après Lyon, il faut remarquer que, les routes de postes partant en étoile autour de Paris, il était difficile, pour des trajets transversaux, de suivre longtemps une route donnée, mais il a pu arriver que Malesherbes emprunte dans la suite de son voyage des tronçons de ces routes de poste, comme pour aller dans le pays basque, où on peut supposer qu'il a emprunté une partie de la route de poste Paris-Bordeaux-Bayonne<sup>73</sup> pour joindre Tarbes à Saint-Jean-de-Luz ou Dax, qui sont toutes trois des étapes de cette plus vaste route, de même, Oloron était sur la route de poste Paris-Toulouse-Tonneins<sup>74</sup>. Malesherbes fait en tous les cas une distinction nette entre les chemins classiques et les chemins de traverse qu'il emprunte également. Ainsi, pour la route d'Orthez à Oloron-Sainte-Marie, il note que

Ce n'est pas la route ordinaire. C'est de Pau qu'on y va et il y a un beau chemin de la façon de Monsieur d'Étigny. Ce chemin est celui de la mâtüre, c'est aussi celui du port de Camfranc par où le courrier des lettres va en Espagne<sup>a</sup>.

Même en empruntant les routes de poste, celles-ci ne sont pas toujours très bien entretenues ni encore achevées, surtout dans les points du royaume les plus éloignées de la capitale. C'est ainsi que

Pour unir ce chemin de Dax à Saint-Vincent on a enlevé la bruyère en sorte que le marché des environs du chemin est très doux, étant recouvert d'herbe et celui du chemin est le plus souvent un sable où on enfonce. Aussi, la poste évite-t-elle toujours le chemin en passant par des landes et des bois, mais il faut y revenir pour le passage des ponts qui sont de bois, mauvais, pourris et dangereux<sup>b</sup>.

D'Antibes, j'ay esté à Grasse par un très vilain chemin, parce que ce n'est pas un grand chemin de poste et que dans ce pays montagneux tous les chemins de traverses sont détestables. Ceux-cy ne sont pas dangereux et on ne peut pas non plus y verser, mais ils sont excessivement cahottans<sup>c</sup>.

<sup>73</sup>*Almanach royal*, Paris, Lebreton, 1762, page 463 : Bayonne, Montdemarsant, Agen, Daqs, Saint Jean du Luz, Nerac, Tarbes, Tartas et autres, part de Paris le mardi à 10 h du matin comme Bordeaux.

<sup>74</sup>*Ibid.*, page 477 : Toulouse : Alby, Auch, Carcassonne, Castelnaudary, Castres, Lavour, Lectoure, Mirande, Mirepoix, Oleron, Pamiers, Pau, Saint-Papoul, Tarascon en Foix, Tonneins, rue d'Enfer près de la place Saint-Michel, le messenger part le mercredi à 10 heures du matin, et arrive à pareil jour. De Paris à Toulouse, nourri et monté, 120 livres.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 251.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 293.

<sup>c</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 94.

Néanmoins, l'entretien est fait autant que possible puisqu'il y a « des réparations annuelles au commencement du printemps »<sup>a</sup>, bien que cela n'empêche pas des accidents dus à des éboulements pendant l'hiver.

Ainsi, les carnets de voyage sont rythmés par des indications comme « à deux ou trois postes de Moulins »<sup>b</sup>, « je suis arrivé à Droiturier-même où est la poste »<sup>c</sup>, « de Bully, on va à L'Arbresle, ancienne poste »<sup>d</sup>, ou encore dans les Pyrénées, « on m'a mené traverser la grande route à la poste de Saint-Vincent »<sup>e</sup>, ou « De Saint-Vincent à Labare et à Ondres route de poste, mais qui n'est guères meilleure que celle que je viens de décrire »<sup>f</sup>.

*Voyage de 1778.* - Pour le voyage de 1778, qui se déroule principalement en Suisse, Malesherbes emprunte des routes de poste différentes, mais il agit de même qu'en 1767. On sait par exemple qu'il va à Dijon en suivant la route de poste puisqu'il s'arrête à « la Baraque qui est la première poste de Dijon icy »<sup>g</sup>. En Savoie également, les routes de postes président au choix de l'itinéraire :

En partant d'Aix pour aller coucher à Annecy, j'ay passé d'abord par le village de Saint-Félice où il y a poste et qui n'est point sur ma carthe de Suisse. Ensuite, au bourg ou ville de Luiry qui n'est pas non plus sur ma carthe de Suisse

[... ] D'Annecy j'ay passé au pont de Broigny où je crois qu'il y a poste. De là à Croisille, plus gros lieu où il y a aussi poste et où j'ay dîné. De Croisille, j'ay passé au Chable, dernier lieu de la poste »<sup>h</sup>.

Pour la partie suisse de son trajet, Malesherbes ne fait aucune remarque concernant la poste, mais peu aussi sur l'état des routes, ce qui est étonnant venant de lui, mais prouve que ce qui l'intéressait dans ses descriptions de la partie française était moins son confort que les manifestations de progrès et les possibilités de communication qu'entraînaient les routes et chemins qu'il empruntait. On peut cependant déduire des quelques remarques qu'il ne peut s'empêcher de faire que les chemins des Alpes suisses n'ont pas à rougir de la comparaison avec ceux des

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 291.

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 5.

<sup>c</sup>*Ibid.*, page 9.

<sup>d</sup>*Ibid.*, page 28.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 163.

<sup>f</sup>*Ibid.* page 171.

<sup>g</sup>Voyage en Suisse 1, page 66.

<sup>h</sup>Voyage en Suisse 7, pages 32 et 34.



Pyrénées onze ans plus tôt<sup>a</sup>. Il est intéressé par les chemins d'échelles pratiqués comme des raccourcis dans les montagnes mais se contente de les observer de loin.

*Cartes.* - Cependant, comme nous l'avons déjà vu, Malesherbes ne suit pas toujours les routes de postes, et il a pour cela recours à des cartes. Pour le voyage de 1767, cela n'est sensible que pour la partie du voyage qui se fait dans les Pyrénées, car dans la première partie, il n'est fait aucune allusion à une quelconque carte alors qu'elles se multiplient dans les Pyrénées. Il faut juste remarquer que dans les carnets annexes, pour cette partie du trajet, il fait bien allusion à la « carthe »<sup>b</sup>. Cette carte lui permet de se retrouver dans ces régions (de fait, une seule carte paraît citée, ce qui nous apporte une indication précieuse pour l'identifier). Ainsi, cela lui permet de réfléchir plus sereinement à des lieux qu'il pourrait être intéressant de voir, comme quand il est près de Bayonne, où il dit « quand j'ay esté à Ouches qui est la dernière poste avant Bayonne, j'ay vu sur ma carthe que j'estois plus près du Boucault Neuf »<sup>c</sup>, ce qui l'incite à se rendre dans ce dernier village. De fait, n'utiliser que la liste des étapes de la poste ne permet pas d'appréhender l'espace et participe d'une pratique ancienne du voyage : Monsieur Joël Cornette<sup>75</sup> écrit que « nous savons que l'itinéraire a précédé la carte : pour appréhender les distances, les premiers géographes ont proposé des listes de villes et de villages formant itinéraires (voir Charles Estienne<sup>76</sup>) et délimitant l'espace perçu à partir des étapes

<sup>75</sup>Joël CORNETTE, « Fils de mémoire. L'autobiographie de Jean Conan, 1765–1834 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet-sept 1992, Paris, tome 39, page 395.

<sup>76</sup>Charles ESTIENNE, *Op. cit.*, édité pour la première fois en 1552. « L'espace s'étire principalement selon des itinéraires longilignes. L'idée de circulation, abstraite et numérale, l'emporte sur la configuration à double dimension. L'espace est donc une succession de lieux, que le voyageur quitte, gagne, évite. La route même, le paysage n'ont guère de matérialité. Et s'il arrive à Estienne de mentionner un pont, un mauvais chemin ou, de part et d'autre, une montagne, des forges ou une forêt, ce sont des éléments épars, qui ne sont localisés que par rapport à l'axe parcouru. » (Jean BOUTIER, Alain DEWERPE, Daniel NORDMAN, *Un Tour de France royal. Le voyage de Charles IX (1564–1566)*, 1984, Paris, Aubier, page 15).

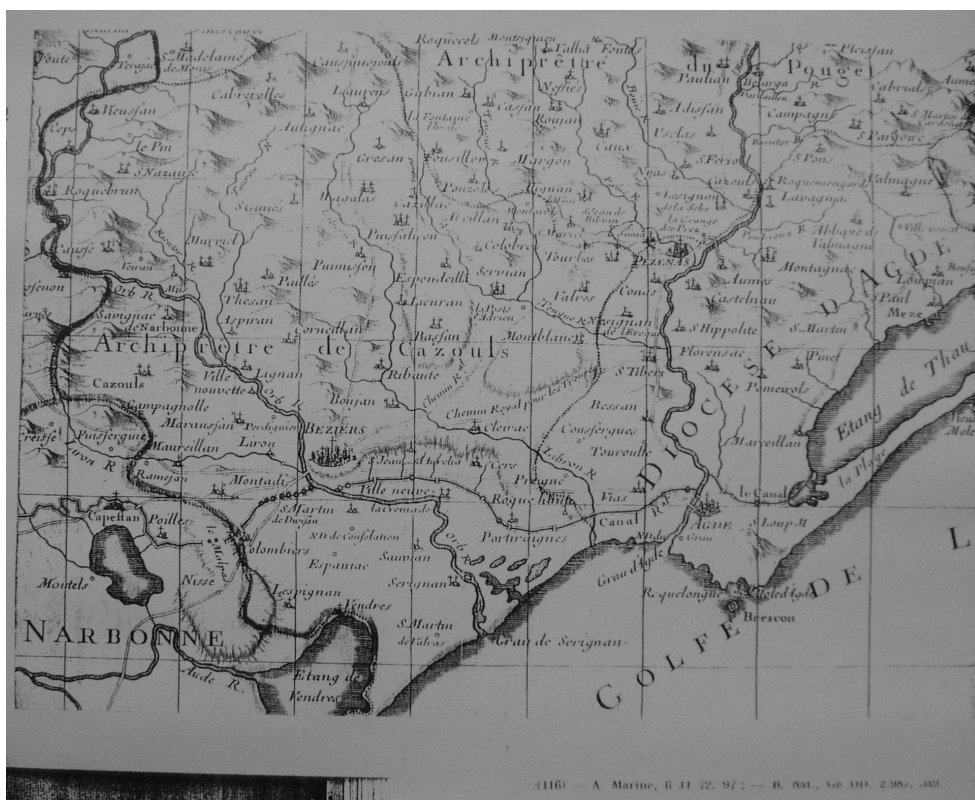
<sup>a</sup>« Les chemins dans le Val de Reuss, à Vallangin, à la Chaux de Fond, au Locle ne sont point dangereux, effrayans par l'aspect des précipices, mais ils sont étroits, très rudes, très raboteux, les montées et les descentes très rapides et on y court rarement le risque de tomber dans un précipice, mais presque toujours celui de voir briser sa voiture, et quand cette voiture est plus large que le char à banc, on y éprouve une très grande difficulté à passer quand on en rencontre un autre. Aussi, presque tous les gens habitués au cheval ne vont-ils pas autrement. Ce chemin est dans quelques parties pavé en pavé calcaire très rude, dans d'autres le pavé est fait par la nature, c'est le roc calcaire, découvert sur lequel on voyage. Il y a des endroits où on l'a taillé en marches d'escalier de deux pouces à peu près d'élévation chacune. », *Voyage en Suisse* 3, page 52.

<sup>b</sup>*Sur les pierres de Provence*, page 24.

<sup>c</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 172.

d'un déplacement<sup>77</sup>. De même, on peut noter que les premiers récits de voyage se présentaient sous la forme du « routier », liste de toponymes assortie des distances d'un lieu à l'autre, et de quelques informations<sup>78</sup>. ».

Malesherbes utilise donc une représentation de l'espace plus poussée, en se fondant sur une carte. Cependant, il ne semble disposer que de cartes assez anciennes. Il s'agit tout d'abord de la « carthe de Delisle »<sup>a</sup> (voir la planche 1.5), qui est déjà ancienne, puisqu'elle date de 1712, et n'est pas très précise, puisqu'elle englobe le Béarn, la Bigorre, l'Armagnac et les pays voisins.



Graphique 1.7 – Extrait de la carte de Delisle : diocèse de Béziers et d'Agde, extrait de Dainville, François de, *Cartes ...*

Il possède en outre la « carthe de Blaeu »<sup>b</sup>, certainement celle de la Guyenne, qui est encore plus ancienne.

<sup>77</sup>*Ibid.* Voir en particulier le chapitre 3 : " Perception du territoire " qui évoque Sir George FORDHAM, *Les Routes de France. Etude bibliographique sur les cartes routières et les itinéraires et guides routiers de France suivie d'un catalogue des itinéraires et guides routiers, 1552-1850*, Genève, Slatkine, reproduction de l'édition de 1929, et Numa BROC, *La géographie de la Renaissance (1420-1620)*, Paris, 1980.

<sup>78</sup>Marie-Christine GOMEZ-GÉRAUD, *Op. cit.*, page 21, voir Palais-Royal énonomMaraval (éd.)PierreLes Récits des premiers pèlerins au Proche-Orient (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles), Paris, Cerf, 1996

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 44.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 208.

Cette carte date en effet de 1662.

De façon étonnante, il n'avait pas, pour les Pyrénées, la carte militaire dressée par Roussel et La Blottière, gravée en 1730. Aussitôt après la mort de Louis XIV, les menaces d'une nouvelle guerre avec l'Espagne obligèrent le Régent à se préoccuper des voies d'accès de la frontière entre la Méditerranée et l'Océan, à en étudier les passages, leur capacité de résistance et leur danger. Le Dépôt de la Guerre dépêcha deux officiers ingénieurs du Roi, Roussel et de La Blottière, pour lever la chaîne des Pyrénées tout entière. Pour dresser la partie espagnole, ils durent se contenter des mémoires et des plans resserrés dans les porte-feuilles du Roi. Mais ils levèrent la partie française des Pyrénées et leur piémont sur les lieux. Ils ont dessinés leurs minutes en couleur au 1/36 000 :

Carte d'une partie du Comminges et du Conserans (sic), des Frontières du Languedoc, de Catalogne et d'Arragon avec la Vallée d'Arran en entier de la dépendance d'Espagne, première carte des Pyrénées ensuite de celles du sieur Roussel, levée par le sieur de la Blottière et dessinée par le sieur L'Huillier (carré Est de la gale 5<sup>e</sup> partie) (1 ;54 m par 1,75 m), 1717<sup>79</sup>

Carte de la vallée d'Andorre sur laquelle se trouve partie de la Cerdagne espagnole et la frontière supérieure de la Comté de Foix, par le sieur L'Huillier (0,76 par 1,17 m), 1717 etc.<sup>80</sup>

Les levés ne sont basés sur aucune triangulation d'ensemble mais reposent sur des reconnaissances militaires, dont ils conservent le caractère approximatif. Ils sont orientés face à l'étranger, l'Espagne se trouve donc dans la partie supérieure. Les montagnes sont dessinées à la cavalière, les chaînes mal rendues ; elles dominant de leurs mamelons, vigoureusement relevés parfois de terre d'ombre, des fonds de vallées, en vert, où coulent les rivières, en bleu-vert ; les bois sèment, ici ou là, des taches vert sombre. Mais, à l'intérieur, les renseignements abondent : villes, bourgs, villages, châteaux, chapelles, moulins, forges, une toponymie toujours abondante<sup>81</sup>, ce qui en aurait fait un atout rêvé pour Malesherbes lors de son voyage. De plus, des mémoires accompagnent les cartes : les distances sont indiquées en heures de marche d'un pas réglé. Le Régent fit réduire au tiers, au 1/108 000 environ, ces levées.

On a ainsi une seconde collection :

Parties du Comminges, de la Bigore. Première partie par L'Huillier, (1,14 par 0,69 mètre), 1718<sup>82</sup>

Carte du Conserans (sic) et de la vallée d'Arran, de partie du Comté de Foix, de Comminges ... etc.

<sup>79</sup>IGN, cartotheque, Fonds anciens, chemise 164.

<sup>80</sup>François de DAINVILLE, *Cartes anciennes du Languedoc, xvi<sup>e</sup>–xviii<sup>e</sup> siècles*, Montpellier, Société languedocienne de géographie, 1961, pages 198-199.

<sup>81</sup>*Ibid.*

<sup>82</sup>IGN, Cartotheque, Fonds ancien, chemise 164.

C'est à l'aide de ces minutes que Roussel établit la Carte générale des Monts Pyrénées, à laquelle son nom est resté attaché (IGN, cartothèque, 1072). Elle est une réduction au 1/6 des premières minutes, soit au 1/216 000. La gravure n'en est terminée qu'en 1730<sup>83</sup>. Cette carte était considérée comme la plus fiable (malgré son relief parfois fantaisiste). Elle n'était pas remplacée vingt ans plus tard puisque Ramond, qui lors de son voyage dans les Pyrénées ne l'avait pas et l'avait beaucoup regretté, l'achète dès qu'il revient à Paris et la met dans son ouvrage<sup>84</sup>. Ainsi, il paraît étonnant que Malesherbes n'y fasse pas allusion.

Néanmoins, Malesherbes a parfois du mal à se positionner par rapport à ce qu'il voit sur la carte, soit qu'elle soit fautive, soit qu'il n'ait pas réussi à se représenter réellement dans son esprit ce que va donner la réalité sur le terrain en fonction de ce qu'il voit sur le dessin. C'est ce type de souci qui lui arrive lorsque, dans les Pyrénées, il se rend compte que le trajet qu'il a prévu de faire est beaucoup plus difficile à réaliser que ce qu'il avait pensé en regardant la carte<sup>a</sup>.

Pour la partie méditerranéenne de son voyage, Malesherbes dispose également de la carte de Delisle, sur laquelle il repère plusieurs erreurs ou inexactitudes. La presqu'île de Gien retrouve sous la plume son statut au détriment de celui d'île que lui attribue la carte de Delisle<sup>b</sup>. Mais il se sert cependant de la carte pour comprendre mieux ce qu'il a sous les yeux, notamment en ce qui concerne l'étang de Thau, qu'il juge séparé « de la mer que par une plage étroite ouverte en quelques endroits »<sup>c</sup> d'après la représentation cartographique. Il estime de plus que ses lecteurs disposent des mêmes cartes car il donne les noms de localités qu'il entend, mais aussi tels qu'ils sont notés sur la carte afin que ceux-ci puissent suivre sa progression sans se tromper. Il en est ainsi de son escapade aux Saintes-Maries-de-la-Mer, pour lesquelles il dit que « Sur la carthe, vous trouverez les Trois Maries ou Notre Dame de la Mer »<sup>d</sup>.

Malesherbes s'est procuré une carte de Suisse avant de partir en voyage. Ses indications ne permettent pas de déterminer laquelle il a utilisée et il existe en cette

---

<sup>83</sup>*Ibid.*, pages 200-201.

<sup>84</sup>*Ibid.*, page 202.

<sup>a</sup>« Mais quoyque sur le papier c'est une grande affaire sur le terrain », Voyage dans les Pyrénées, page 65.

<sup>b</sup>« Elle est donnée pour isle dans la carthe [de] de l'Isle [...] J'atteste qu'elle est presqu'isle car ma voiture a esté jusques dans le château de Gien. Il est vray qu'elle a esté longtems sur une langue de terre ou banc de sable très étroite et semblable à une jettée faite de main d'homme. Cette jettée est peut-estre couverte d'eau dans les mauvais tems et c'est peut-être ce qui induit en erreur les auteurs des mémoires sur lesquels Guillaume de l'Isle a travaillé », Voyage d'Avignon à Tarbes, page 67.

<sup>c</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 132.

<sup>d</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 18.

fin de XVIII<sup>e</sup> siècle de nombreuses cartes de la Suisse disponibles. La représentation cartographique la plus ancienne du territoire de la Suisse se trouve dans la table de Peutinger, qui indique schématiquement les routes et les distances dans l'Empire romain. Dans les manuscrits médiévaux, on ne relève que quelques noms de lieux sur des miniatures, qui sont plutôt des « images du monde » que des cartes. Aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècle apparaissent plusieurs cartes de la Confédération. En 1496/1497, le médecin et astrologue zurichois Conrad Türost dessina deux cartes sur parchemin, en perspective cavalière ; le profil des montagnes, localités et forêts agrémentent le plan établi en perspective verticale. La première carte imprimée de la Suisse est sans doute celle de l'atlas de Ptolémée de 1513. Celle qu'entreprit Aegidius Tschudi sur des bases nouvelles, gravée sur bois et publiée par Sebastian Münster en 1538, reste une réalisation exceptionnelle. Bientôt parurent les premières cartes cantonales : Zurich en 1566 par le grand graveur sur bois Jos Murer, Berne en 1578 par Thomas Schöpf, Lucerne vers 1600 par Renward Cysat et Hans Heinrich Wägmann (dessin à la plume), la région lémanique par Jean Duvillard et Jacques Goulart (XVI<sup>e</sup> s.), les III Liges en 1618 par Fortunat Sprecher von Bernegg et Philipp Klüwer, le lac des Quatre-Cantons en 1645 par Johann Leopold Cysat, Schaffhouse en 1684 et en 1685 par Heinrich Peyer. La plus connue est cependant la carte de la Suisse de Johann Jakob Scheuchzer (1712)<sup>85</sup>. Peut-être est-ce donc celle-ci qu'avait emportée Malesherbes, mais cela pourrait aussi être celle de Guillaume Delisle datant de 1715.

En tous les cas, Malesherbes consulte la carte qu'il a emportée avec beaucoup d'intérêt<sup>a</sup> et il s'intéresse surtout à leur précision et leur réalisation : il parle du travail des « dessinateurs de Monsieur de Laborde »<sup>b</sup>, et surtout à « l'invention de Monsieur Hazius. Des carthes de géographie imprimées en caractères mobiles [...] sera aisé de corriger sur la planche d'après les nouvelles découvertes géographiques [...] Sa planche reste dans un cadre, les caractères bien serrés des quatre côtés pour tirer à mesure qu'on en a besoin »<sup>c</sup>. Il en achète même des exemplaires pour lui. Ainsi, notre voyageur utilise des cartes pour ses voyages, leur accorde un grand crédit tout en étant conscient qu'elles ne sont pas encore parfaite, et en étant attentif à tout ce qui pourra les améliorer à l'avenir.

---

<sup>85</sup>DHS, article « cartographie ».

<sup>a</sup>« suivant la carthe », Voyage en Suisse 3, page 36.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 9, page 13.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 10, page 77.

## Détours

Comme on l'a vu plus haut, Malesherbes n'est pas totalement libre de son emploi du temps ni de son trajet en raison d'une durée limitée pour son voyage. Il ne se laisse donc pas entraîner partout où son idée le porte. De même, il est parfois arrêté dans son élan par des contingences matérielles, comme quand il ne va pas « à Chessy parce qu'il auroit fallu monter à cheval »<sup>a</sup>. Il faut cependant constater que son itinéraire n'est pas gravé dans le marbre et qu'il se laisse aller à sa « phantasie »<sup>b</sup>, il qualifie même sa course de « vagabonde »<sup>c</sup>, sa « route est toujours très incertaine »<sup>d</sup>. Il écrit à l'une de ses correspondantes : « Mes plans changent, ma chère amie, quelquefois deux ou trois fois dans la journée »<sup>e</sup>.

Le temps est son principal ennemi dans le choix des détours qu'il fait car il s'est à chaque fois imposé une durée limitée et forcément trop courte pour ses pérégrinations. En 1767, il trouve déjà qu'il a « esté en Provence beaucoup plus longtems qu'[il] ne devoi[t] y estre »<sup>f</sup> et il ne veut pas perdre plus de temps, aussi par exemple son séjour à Aix-en-Provence se réduit-il au strict minimum<sup>g</sup>. Pour son voyage de 1778 le temps est aussi compté : il ne veut pas « perdre deux ou trois heures pour aller à Saint-Brice »<sup>h</sup>, car il trouve que ça n'en vaut pas la peine. Quelques jours plus tard, il renonce à aller à Giromagny car « le tems estoit beaucoup trop court »<sup>i</sup>. Il résume sa situation dans une lettre :

J'ay fait, Madame, pour mon voyage comme pour d'autres choses beaucoup plus de projets que je n'en peux exécuter. La saison avance et je vais prendre le parti d'abrèger de beaucoup ma route pour hâter mon retour [...] Vous voyez, Madame, par la datte que je ne vais pas vite. C'est ce qui arrive quand on s'arreste partout comme je fais. Aujourd'huy, j'ay été à cinq ou six lieues vers l'habitation de Monsieur Francey, demain à Sénozan qui me détourne encore de la route droite. Avec beaucoup de détours semblables, on pourroit bien n'arriver en Suisse qu'au mois de décembre<sup>j</sup>.

Il lui arrive tout simplement de fréquemment « chang[er] d'avis [...] Telles sont les incertitudes d'un être libre. Je suis comme ce chaudronnier dont la sœur de Monsieur Tr. père envioit le sort parce qu'il ne sçavoit jamais où il coucheroit le soir »<sup>k</sup>.

<sup>a</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 29.

<sup>b</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 21.

<sup>c</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 11.

<sup>d</sup>Voyage en Suisse 11, page 138.

<sup>e</sup>*Ibid.*, page 249.

<sup>f</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 96.

<sup>g</sup>Il arrive ainsi « à Aix qu'à une heure après minuit [...] J'ay peu resté à Aix car j'en suis parti le matin à cinq heures » (!), Voyage d'Avignon à Tarbes, page 121.

<sup>h</sup>Voyage en Suisse 1, page 7.

<sup>i</sup>Voyage en Suisse 2, page 110.

<sup>j</sup>Voyage en Suisse 11, pages 2, 4 et 5.

<sup>k</sup>Voyage en Suisse 11, page 13.

Il est sûr cependant que la méthode de Malesherbes a varié au cours du temps et lors de son voyage de 1778, il est plus « sage » qu'en 1767 et se permet moins de vagabondages qu'en 1767 :

Je m'aperçois à ce voyage-cy que je suis trop vieux pour courir dans mon ancienne méthode qui est d'aller par monts et par vaux, inconnu et en aventurier, et l'autre méthode qui est d'aller de ville en ville avec des recommandations va mieux à mon âge, mais est beaucoup moins de mon goût<sup>a</sup>.

Il finit même par écourter son voyage et renonce à aller en Alsace car il est « las, la saison avance et de plus, voilà des pluyes »<sup>b</sup>.

Malgré cela, Malesherbes n'hésite pas à faire des détours pour voir ce qui peut l'intéresser en dehors des étapes qu'il avait prévues en préparant son voyage. Il ne rechigne pas même à faire deux fois la même excursion si la première ne l'a pas satisfait, comme lorsqu'il retourne au lac d'Ôo, puisque la première fois le « brouillard estoit en haut à ne se pas reconnoitre »<sup>c</sup>. Au second voyage, il eut « un très beau soleil »<sup>d</sup>. De façon plus limitée, quand il va visiter les mines d'Alvard, il ne se contente pas de visiter le site, mais est « monté la montagne pour chercher de la mine, et dans la forest »<sup>e</sup>.

Les sources d'idées pour ce qu'il y a à voir sont ce qu'il y a sur sa carte et ce que lui disent les personnes qu'il rencontre ; c'est une combinaison de ces deux facteurs qui le pousse à aller à Biarritz, ce qui n'était visiblement pas prévu :

J'ay vu sur ma carthe que j'estois plus près du Boucault Neuf ou embouchure de l'Adour que de la ville, cela m'a donné l'idée d'y aller pour passer à pied jusqu'à Biarri, village de l'autre côté de Bayonne où on m'avoit conseillé de passer<sup>f</sup>.

Il en est de même de Saint-Sébastien, où il ne voulait pas aller, car il ne voulait plus retourner en Espagne en raison de toutes les tracasseries que cela lui avait causé, mais un certain Monsieur Bousignac, ainsi que deux Espagnols ont beaucoup insisté et il n'a pas pu résister<sup>g</sup>.

Il discute ainsi en chemin avec les personnes qu'il croise et s'en remet à eux pour ce qu'il faut aller voir, au hasard des rencontres et des envies : le barbier de Gap lui donne des conseils utiles<sup>h</sup>, ou bien un voiturier qui lui « a conseillé de voir le château et le parc de Caban comme une belle chose »<sup>i</sup> et il ne va pas dans

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 11, page 2.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 11, page 155.

<sup>c</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 56.

<sup>d</sup>*Ibid.*

<sup>e</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 6.

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 172.

<sup>g</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 182.

<sup>h</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 15.

<sup>i</sup>*Ibid.*, page 126.

le Montbéliard car « on n'a pu [lui] donner dans la route aucune idée de choses intéressantes à voir »<sup>a</sup>.

Ainsi, le trajet du voyage prévu par Malesherbes n'est pas figé dès le départ, et il se permet, malgré ses contraintes matérielles et de temps, de détourner sa route pour voir tout ce qui lui paraît intéressant, même ce qu'il n'avait pas prévu initialement.

Néanmoins, Malesherbes, comme tous les voyageurs, obéit, le plus souvent sans s'en rendre compte, à des figures imposées, « des lieux obligés, des haltes inévitables »<sup>86</sup>. Chaque récit de voyage en tient compte, soit les respectant à la lettre, soit en suivant certaines, soit enfin s'en jouant, les subvertissant. Malesherbes se situe dans la catégorie de ceux qui sacrifient à certains rituels, en se moquant parfois de ces obligations, mais il s'ingénie aussi à éviter tous les lieux qui font l'objet d'une description déjà trop facile à trouver, trop fiable, trop précise. Il s'arrête « comme tous les voyageurs au-dessus de Tournus pour considérer la magnifique vue »<sup>b</sup> et le capitaine Jacault le mène « aussi aux autres curiosités »<sup>c</sup>. C'est ainsi qu'il va voir les glaciers<sup>d</sup>, voulant se rendre compte par lui-même, qu'il va faire une visite rituelle au relief du général Pfiffer, ou qu'il rencontre Haller. On peut établir un parallèle qu'il fait lui-même avec le voyage de Deluc, son expédition est ainsi balisée et il se place en contrepoint de cet illustre prédécesseur dont le voyage avait été publié et avait fait l'objet d'un certain succès. D'ailleurs, pour s'aider dans la recherche des lieux dignes d'intérêt, Malesherbes a fait des lectures avant son voyage comme on l'a déjà dit<sup>e</sup>, mais il se procure aussi sur place d'autres ouvrages qui lui indiquent d'autres endroits, et lui font donc faire quelques détours. Il achète ainsi une brochure en Suisse<sup>f</sup> et suit les conseils de son auteur<sup>87</sup>. À Porrentruy, il reste « à l'auberge à lire les relations du pays que je verrai dans la route de mon voyage »<sup>g</sup>.

En examinant son itinéraire, les routes qu'il emprunte, les cartes qu'il utilise pour se repérer et les détours qu'il fait, on peut se faire une idée assez précise du trajet qu'effectue Malesherbes lors de ses voyages. Néanmoins, le trajet n'est qu'une toile de fond, le support qui lui permet de regarder les objets qui font

<sup>86</sup>Adrien PASQUALI, *Op. cit.*, page 48.

<sup>87</sup>Elle est intitulée la brochure intitulée *Description des montagnes et vallées de Neuchâtel*.

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 2, page 106.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 1, page 89.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 3, page 89.

<sup>d</sup>La glacière des Sagnettes lui est indiquée par Monsieur Gagnebin et par le capitaine Jacault, voyage en Suisse 3, page 89.

<sup>e</sup>Il va « voir à Yverdon la colonne indiquée dans les livres », voyage en Suisse 4, page 12.

<sup>f</sup>Voyage en Suisse 3, *passim*.

<sup>g</sup>Voyage en Suisse 3, page 11.



---

tout le sens de son voyage. On peut donc à présent se poser la question de ce qu'il regarde pendant son voyage et ensuite essayer de comprendre pourquoi il regarde ces objets et pourquoi il collecte toutes ces informations, comment avec cela il s'insère dans un processus d'enrichissement mutuel des connaissances.



# COLLECTER DES INFORMATIONS SCIENTIFIQUES

## ET PRATIQUES

**P**ENDANT ses voyages, Malesherbes porte son regard sur divers éléments, qui ne sont pas toujours ceux que regardent d'autres voyageurs de la même époque. Ainsi, on va voir qu'il regarde essentiellement des paysages, dans lesquels on peut inclure les gens qui peuplent ce paysage, puis les aspects économiques, à visée pratique : l'agriculture, le commerce et l'industrie.

En négatif, on peut remarquer avant cela que Malesherbes se démarque de certaines habitudes de son siècle et ne porte pas son regard sur des objets qui ont au contraire été les éléments principaux de la majorité des autres carnets de voyage. En effet, comme le dit Serge Briffaud, « la plupart des récits de voyages ne proposent le plus souvent que des descriptions de villes, de monuments, de mœurs et d'usages singuliers. Les renseignements concernant la topographie, le climat ou les ressources naturelles ne sont exposées que de manière très approximative. Plutôt que des faits, les voyageurs s'attachent à décrire les « merveilles » ou les « curiosités » des contrées parcourues »<sup>88</sup>. Les *Histoires* d'Hérodote présentaient déjà les lointains du monde grec comme le lieu de la « merveille-curiosté ». Au Moyen-Âge, les relations comme celles de Marco Polo ou de Jean de Madeville diffusaient l'image d'un monde étranger riche en prodiges et alignaient les « merveilles » de l'univers comme autant de réalités inassimilables à l'espace connu. Les mots qui reviennent le plus souvent sont « admirable », « bizarre », « difforme », « épouvantable », « étrange », « extraordinaire », « hideux », « incroyable », « merveilleux », « monstrueux », « rare »,

---

<sup>88</sup>Serge BRIFFAUD, *Op. cit.*, page 307.

« singulier ». Le lexique du nouveau, de l'inconnu est également sollicité<sup>89</sup>. De plus, cette tendance rejoint la vogue des cabinets de curiosité.

Selon Babeau<sup>90</sup>, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, les voyageurs ne décrivent que les villes, ce que ne fait pas du tout Malesherbes qui se contente d'une vision superficielle des villes, comme à Bagnères-de-Luchon, qu'il n'a pu voir, car le temps qu'il y a passé a été employé « à des courses éloignées »<sup>a</sup>, voire qui n'y entre même pas<sup>b</sup>. Il en est de même pour la ville de Pau<sup>c</sup>. Il évite d'entrer dans Bayonne<sup>d</sup> ; quant à La Charité, il note seulement qu'il y a « deux belles colonnes »<sup>e</sup>, à Orthez il conclut une description de trois lignes par « voilà à peu près tout ce que j'y ay remarqué en passant »<sup>f</sup>. Enfin, pour ce qui est de la ville de Viella, sa seule motivation pour aller la voir est « simplement pour avoir vu une ville espagnole »<sup>g</sup>, en revanche, il ne va pas jusqu'à Cesanne, en Italie, s'interrogeant « mais qu'aurions-nous vu, un méchant bourg ou petite ville sans fortifications ? »<sup>h</sup>. En ce qui concerne les monuments, Malesherbes l'avoue lui-même à propos de la cathédrale de Dax, « je n'y suis ny connoisseur, ny difficile »<sup>i</sup>, il se contente le plus souvent de noter les fortifications qu'il peut voir, surtout dans les montagnes. Enfin, pour ce qui est des monuments privés, il est tout aussi lapidaire, comme au sujet du château de Barbazan, qu'il décrit en cinq ou six lignes<sup>j</sup>, ou de celui de Madame de Sénozan<sup>k</sup> ; mais il ne prend pas toujours la peine d'aller voir ce genre de construction<sup>l</sup>.

Par ailleurs, il s'intéresse assez peu à ce que l'on pourrait désigner sous le terme d'« antiquités ». Certes, il relève l'inscription de la fontaine de Pougues-les-Eaux<sup>m</sup>, ou celle d'une pierre de marbre blanc de Saint-Béat<sup>n</sup>, mais il est assez

<sup>89</sup>Marie-Christine GOMEZ-GÉRAUD, *Op. cit.*, page 89.

<sup>90</sup>Albert BABEAU, *Les Voyageurs en France, depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution*, Genève, Slatkine reprints (réimpression de l'édition de Paris, 1885), 1970.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 12.

<sup>b</sup>« Nous ne sommes pas entrés dans Briançon pour des raisons », Voyage de Moulins à Avignon, page 135.

<sup>c</sup>« La poste se trouve en bas hors de la ville où je ne suis pas entré », Voyage dans les Pyrénées, page 129.

<sup>d</sup>*Ibid.*, page 132.

<sup>e</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 1.

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 132.

<sup>g</sup>*Ibid.*, page 47.

<sup>h</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 140.

<sup>i</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 138.

<sup>j</sup>*Ibid.*, page 4.

<sup>k</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 56.

<sup>l</sup>« Je n'ay pas monté au vieux château qui est en haut parce qu'on m'a assuré qu'il n'y a rien à voir », *Ibid.*

<sup>m</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 1.

<sup>n</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 16.

peu précis sur ces inscriptions, évoquant négligemment « les inscriptions »<sup>a</sup> ou les « pierres de marbre avec des inscriptions antiques »<sup>b</sup>. Il conclut d'ailleurs en disant qu'il « parlera plus icy des antiquités »<sup>c</sup>, car il s'est adressé à quelqu'un d'autre pour en obtenir des informations. Seule la mosaïque de Cheyres, en 1778, semble retenir un tant soit peu son attention<sup>d</sup>.

De plus, il se refuse à se livrer à une énumération des curiosités, des merveilles supposées des régions qu'il traverse, à l'opposé de l'ouvrage de Belleforest, voyageur du siècle de la Renaissance, certes beaucoup plus ancien, dans son *Histoire universelle du monde* parue en 1570, qui écrit « si je voulais dire les choses merveilleuses qui sont ez monts Pirénées, il en faudroit dresser un gros volume, et les choses seroient telles qu'à peine les voudroit-on croire »<sup>91</sup>. De même, un des poncifs des descriptions du Dauphiné consiste à en énumérer les « sept merveilles »<sup>92</sup>.

Il rapporte quelques anecdotes historiques, mais donne finalement assez peu de détails, comme quand il écrit « on sçait l'histoire des Vaudois, leur religion, etc. »<sup>e</sup>, ou quand il parle du couvent de Montfleury, où il note que c'est celui de Madame de Tencin<sup>f</sup>, mais sans donner plus de précisions, de même, il parle du siège de Castelléon<sup>g</sup>, mais ne se détourne même pas de sa route pour voir le tombeau du connétable Lesdiguières<sup>h</sup>.

De ce fait, on peut dire que Malesherbes ne se livre pas à un inventaire romantique du merveilleux des régions qu'il traverse.

Enfin, les remarques de Malesherbes sur les institutions des régions qu'il traverse sont tout aussi lapidaires : dans les Pyrénées, il note brièvement quels sont les pays d'États et les pays d'élection<sup>i</sup>. Il se renseigne sur les privilèges, les impôts et le rapport à l'autorité, pour lequel il combat les idées reçues, qui voudraient que les montagnards rejettent toute forme d'autorité<sup>j</sup>. Sur une poignée de pages, il note en phrases télégraphiques les informations qu'il a pu obtenir sur les Pyrénées en général, et parmi ces dernières, il y a quelques remarques sur l'organisation politique, la présence ou non d'un gouverneur, d'un subdélégué auxquelles il faut

<sup>91</sup>Cité par Serge BRIFFAUD, *Op. cit.*, page 71.

<sup>92</sup>Grottes de Sassenage, lac de la Balme, Montagne inaccessible, etc.

<sup>a</sup>*Ibid.*

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 17.

<sup>c</sup>*Ibid.*

<sup>d</sup>Voyage en Suisse 4, page 30.

<sup>e</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 154.

<sup>f</sup>*Ibid.*, page 205.

<sup>g</sup>Voyage dans les Pyrénées, pages 42-45.

<sup>h</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 111.

<sup>i</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 7.

<sup>j</sup>*Ibids.*, page 20.

rajouter des indications sur l'organisation religieuse<sup>a</sup>, ou sur la frontière entre la France et l'Espagne, notamment en ce qui concerne le Val d'Aran et Benasque<sup>b</sup>. Ceci nous amène à voir que Malesherbes s'intéresse aussi, quoique de façon lointaine, au dépaysement que constitue le passage qu'il fait en Espagne. Ainsi, il note l'organisation politique ou les rapports entre les Français et les Espagnols.

## Les paysages

Ainsi, après avoir vu brièvement ce qui n'intéresse pas réellement Malesherbes dans son voyage, il faut examiner avec plus d'attention dans quels domaines il se livre à la collecte d'informations, c'est-à-dire en premier lieu les paysages. Certes Malesherbes regarde les paysages, comme on va le voir, mais il se focalise avant tout sur les personnes qu'il croise lors de ses voyages, qui font elles-même partie de ces paysages.

## Les gens

Dans cette deuxième moitié de XVIII<sup>e</sup> siècle, ces préoccupations font partie de celles de tous les voyageurs : découvrir de nouvelles terres, « c'est avant tout découvrir de nouvelles variétés d'hommes »<sup>93</sup>. Malesherbes lui-même est très désireux de voir de vrais montagnards, d'autant qu'il n'a pas réussi à en voir dans les Alpes : il doit donc absolument le faire dans les Pyrénées<sup>c</sup>. Ramond aura la même démarche deux décennies plus tard, s'intéressant aux montagnards, avec essentiellement trois figures majeures des montagnes pyrénéennes que sont le berger, le

---

<sup>93</sup>Numa BROU, *Les Montagnes vues par les géographes et les naturalistes de langue française au XVIII<sup>e</sup>*, Paris, Bn, mémoires de la section de géographie, CTHS, 1969, page 191-192.

<sup>a</sup>« Ils sont françois pour le spirituel car ils sont du diocèse de Comminges », Voyage dans les Pyrénées, page 52.

<sup>b</sup>« La vallée d'Aran quoyque province également séparée de toutes les Espagnes est réputée appartenir à la Catalogne, au lieu que Bénasque commence l'Estat d'Arragon », *Ibid.*, page 70.

<sup>c</sup>« J'avoue qu'en y montant, le principal objet de ma curiosité estoit de voir, à la fin, ce qu'on appelle des montagnards, cette espèce singulière d'hommes dont j'avois souvent entendu parler. Je n'avois point vu de vrais montagnards aux Alpes, je l'imputois à ce que je n'avois suivi que des routes frayées par les troupes, comme le grand chemin de Grenoble à Briançon, et quand j'avois escaladé les montagnes, ce n'estoit que la nature qui avoit dû me paroître singulière. On ne m'avoit point conduit aux villages des montagnards à cause des neiges, et dans tous ces pays les habitants des vallées vous assurent bien qu'ils ne sont pas des montagnards. Il en estoit de même dans les Pyrénées : de Monréjeau jusques à Bagnières je n'avois vu que des habitans des vallées, et eux-mêmes me disoient que les habitans de tous ces villages que je voyois sur la coste estoient des gens tout différens d'eux », Voyage dans les Pyrénées, page 19.

chasseur d'isard et le contrebandier<sup>94</sup>, trois types de personnages que Malesherbes a également rencontrés. Même le grand Haller a vu d'abord des hommes avant de voir des paysages. Selon Claire-Éliane Engel, il « n'avait certainement pas compris le paysage alpestre. Mais, le premier sans doute, il parla en terme émus des montagnards. Il était à cet égard un novateur »<sup>95</sup>.

Une des vertus les plus extraordinaires des montagnes aux yeux de Malesherbes est d'offrir des conditions de vie favorables à la bonne santé et de permettre aux vrais montagnards de vivre très vieux : « il m'a conté qu'il sçavoit que dans un lieu du Milanés [...], les hommes vivent singulièrement longtems et il n'est pas rare d'en voir de 108 ou 110 [ans] »<sup>a</sup>. Cette idée était très répandue à cette époque, et on trouve de nombreux écrits à ce sujet : « c'est peu de vivre au large et en sûreté dans nos vallons et sur nos montagnes ; nous y respirons encore un air sain ; nous y buvons des eaux pures ; nous y avons des aliments salutaires ; tout en un mot contribue à affermir et à conserver la santé des habitants des montagnes, jusqu'à l'âge le plus avancé »<sup>96</sup>. Néanmoins, il est vrai que les montagnes présentent des pathologies spécifiques comme le goitre<sup>b</sup>, et ont un climat rude, souvent froid, avec une atmosphère humide<sup>97</sup>.

Parmi les peuples propres aux régions qu'il traverse, et notamment aux régions montagneuses, Malesherbes s'intéresse aux Vaudois, même s'il ne s'attarde pas trop sur le sujet<sup>c</sup>, mais il rapporte brièvement ce qu'il en a appris par le guide botaniste qui est allé herboriser chez eux et a donc pu les côtoyer quelques temps. Il donne des détails sur leurs mœurs, comme le fait qu'ils jouent souvent des couteaux, vont faire du pillage, et surtout leur rôle dans les temps de guerre, où ils se livrent à une véritable guérilla et prennent des otages pour toucher des rançons.

Autre population très particulière et qui fait l'objet des recherches de Malesherbes<sup>d</sup>, les « bohémiens autrefois si communs en France et qu'on sçait estre originairement égyptiens qui se sont d'abord établis en Bohême et ensuite répandus de tous cotés »<sup>e</sup>. Il nous en livre alors une description ainsi que des considérations sur

<sup>94</sup>Vincent BERDOULAY, (sous la direction de), *Les Pyrénées, lieux d'interaction des savoirs XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>*, Paris, éditions du CTHS, 1995, page 27.

<sup>95</sup>Claire-Éliane ENGEL, *La littérature alpestre en France et en Angleterre aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, librairie Dardel, Chambéry, 1930, page 17.

<sup>96</sup>Élie BERTRAND, *Essai sur les usages des montagnes avec une lettre sur le Nil*, Zurich, Hadegguer, 1754, cité par Numa BROU, *Op. cit.*, page 221.

<sup>97</sup>*Ibid.*, page 226.

<sup>a</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 160.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 22.

<sup>c</sup>« On sçait l'histoire des Vaudois, leur religion, etc. », Voyage de Moulins à Avignon, page 154.

<sup>d</sup>« J'avois depuis très longtems la curiosité de voir une espèce d'hommes et de femmes fort singulière », Voyage dans les Pyrénées, page 185.

<sup>e</sup>*Ibid.*

leurs mœurs. La méthode employée consiste à vérifier les rumeurs et idées reçues, et d'aller voir sur place, en essayant de communiquer avec ces personnes pour en apprendre des informations sûres.

Le berger est une figure importante du paysage montagnard, et Malesherbes lui accorde son attention ; dans les Alpes, il s'intéresse au mode de vie des bergers des troupeaux de la Crau, qui « passent plusieurs mois depuis la Saint-Jean jusqu'à la Saint-Michel avec leurs troupeaux seuls couchés pesle mesle. Ils n'entendent point de messe et sont presque stupides ; ils couchent à la belle étoile ; les cabanes que j'ay vues à Morgon sont pour les basles et sous-basles, qui sont les maîtres des bergers, comme les maîtres des troupeaux »<sup>a</sup>, quant aux « montagnards du Queyras [ils] se garantissent souvent du froid en couchant l'hiver dans l'étable pesles-mesle hommes, femmes, enfans et troupeaux sous la neige qui recouvre tout ; ils pratiquent seulement une voûte sous cette neige »<sup>b</sup>. Les remarques de Malesherbes indiquent qu'il les rapproche des animaux, sans religion, sans habitation, vivant d'ailleurs parmi les animaux.

Malesherbes s'intéresse aux populations en général, et à leurs particularités. Parmi celles-ci, il s'intéresse en premier lieu à leur nourriture, et à ce qui en constitue la base : le pain. Il est alors frappé par les habitants de Pignerol, qui « mangent de la châtaigne en guise de pain toute l'année »<sup>c</sup>. Les langues parlées, l'aspect physique sont relevés : à Saint-Jean-de-Luz, les gens « parlent toutes sortes de langues, français, espagnol, patois gascon, basque ; les hommes m'y ont paru d'une taille haute et lestes »<sup>d</sup>. Mais il relève aussi les habitudes particulières, comme celle de ces femmes qui « vont deux à deux sur un cheval, non en croupe mais dans deux panniers faisant équilibre »<sup>e</sup>, la façon de s'habiller, comme pour ces « Béarnois avec des toques au lieu de chapeaux et d'ailleurs habillés à la française »<sup>f</sup>. Néanmoins, il ne trouve que des différences de détails entre ces paysans et les autres habitants de la France : « ny là ny ailleurs je n'ay trouvé de différences frappantes de ceux-là aux autres paysans. Ils sont sûrement plus grossiers parce qu'ils voyent moins de monde comme les paysans d'un village éloigné du commerce et des grands chemins, et surtout comme les habitans des pays de bois. Ils marchent sûrement très bien dans leurs montagnes, avec leur souliers de corde ou d'autres »<sup>g</sup>. Contrairement à la réputation des paysans des montagnes, « ils ne sont ny armés, ny vaga-

---

<sup>a</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 171.

<sup>b</sup>*Ibid.*, page 172.

<sup>c</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 159.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 179.

<sup>e</sup>*Ibid.*, page 175

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 130.

<sup>g</sup>*Ibid.*, page 19.



bonds, ny méchans »<sup>a</sup>. Il continue à s'appuyer sur les idées reçues qui circulent, comme celles sur les paysans de la vallées de Luchon, dont on dit qu'ils « ont des figures hideuses et [...] [dont] on prétend que c'est le sang des Maures d'Espagne qui coule dans leurs veines. Il est vrai que le sang n'y est pas fort beau »<sup>b</sup>. Finalement, ce qui fait les caractéristiques de ces paysans ne tient pas à la nature, mais plutôt aux circonstances qui font qu'ils voient très peu de monde, y compris dans leur jeune âge, ce qui les rend sauvages ou « imbécilles »<sup>c</sup>.

La démarche de folkloriste, d'anthropologue ou d'ethnographe est sensible dans l'attention que Malesherbes porte aux fêtes et jeux traditionnels, comme la toupiaade<sup>d</sup>, sur laquelle il consigne beaucoup de détails, mais aussi les courses de taureaux<sup>e</sup>, qui sont longuement décrites. En effet, c'est dans les occasions de sociabilité qu'on peut voir la façon de vivre des personnes rencontrées. Malesherbes se renseigne sur les mœurs des Basques que tous lui décrivent pleins de morgue. Dans les occasions de fêtes,

il n'y a aucune société entre les hommes et les femmes. Aux assemblées même de famille, dans les mariages, etc., les hommes et les femmes font bande à part dans les mêmes chambres et les hommes quittent bientôt pour aller jouer à la paulme à la main<sup>f</sup>.

Il décrit ensuite une fête à laquelle il a assisté jusqu'à quatre heures du matin, emplie de chants, de danses et de bagarres<sup>g</sup>.

La sociabilité des villes fait aussi l'objet de la curiosité de Malesherbes, bien qu'en général ce ne soit pas ce qui l'intéresse, mais il fait contre mauvaise fortune bon cœur, et, forcé d'y participer pendant son séjour, il en profite pour en faire une description précise. Il explique en effet le système des cercles en vigueur à Lausanne<sup>h</sup>.

En Espagne, Malesherbes exerce avec acuité son regard sur les coutumes, les habitudes de vie d'un peuple. Il s'intéresse tout d'abord à l'organisation politique ou judiciaire : « le juge est l'officier municipal, [...] celui qui rend la justice est le corregidor. Le gouverneur ne parle point françois, nous causions par interprète. Il a un habit uniforme que j'ay vu chez luy, mais il portoit un habit de broquart de soye tout à fait à la françoise »<sup>i</sup>. Il se focalise ensuite sur l'organisation religieuse, pour laquelle il remarque qu'il n'y a pas de curé dans la vallée qu'il a pu voir, « chaque

<sup>a</sup>*Ibids.*, page 20.

<sup>b</sup>*Ibid.*, page 21.

<sup>c</sup>*Ibid.*, page 22.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 137.

<sup>e</sup>*Ibid.*

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 213.

<sup>g</sup>*Ibid.*, page 228.

<sup>h</sup>Voyage en Suisse 8, page 37.

<sup>i</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 50.

paroisse a cinq ou six prestres habitués qui desservent en commun et touchent le revenu en commun »<sup>a</sup>. Cependant, il faut bien dire que malgré toute sa curiosité, Malesherbes ne peut pas avoir eu une vision très précise de l'Espagne, dont il n'a vu qu'une infime partie.

Plusieurs aspects de la vie des gens reviennent à plusieurs reprises dans les carnets de voyage, angle d'approche privilégiés pour comprendre les sociétés qu'il rencontre.

Les vêtements du peuple, et en particulier les vêtements féminins, sont décrits précisément. Ainsi au pays basque,

Quand elles sont mariées, elles prennent sur leurs épaules la cape ou mante à l'espagnole à travers laquelle on ne leur voit plus que le bout du nés. Mais estant filles, elles ont le visage tout découvert, les pieds nuds, de petites vestes rouges, un cotillon court, de longs cheveux tressés en cadenette qui leur pend jusqu'à la ceinture et l'air fort leste<sup>b</sup>.

plus loin, « les femmes sont couvertes d'une mante noire qui leur couvre le visage jusqu'au bout du nez et d'une jupe noire »<sup>c</sup>.

Au cours du voyage de 1778, les détails s'accroissent, notamment sur les couvre-chefs. « En Bourgogne, j'avois trouvé toutes les paysannes coiffées de chapeaux noirs rabattus. En Bugey, Gex et Franche-Comté, je crois même en Bresse je les trouve toutes icy avec des chapeaux de paille »<sup>d</sup>. La suite du voyage se déroule en Suisse, et chaque canton possède ses propres usages en la matière :

Icy, les femmes et filles sont habillées et coiffées à l'allemande, et les dimanches comme aujourd'huy elles ont un corset avec un petit oripeau, même les filles de cabaret, et une petite dentelle à leur bonnet<sup>e</sup>.

J'ay vu aussi dans la route des vieillards à longue barbe, c'est une mode du pays que quelques uns ont conservé, mais qui se perd tous les jours. Il y a déjà quelques jours que j'ay vu les grandes culottes suisses plissées semblables à deux cotillons<sup>f</sup>.

À Sion, les femmes « ont toutes les petits chapeaux à l'angloise, sur l'oreille et recouverts de rubans »<sup>g</sup>, à Fribourg, elles ont « des chapeaux de paille au lieu des toques noires du côté de Bulle »<sup>h</sup>. À Lucerne, on est à une époque de changement :

Les femmes ont changé depuis 4 ans la coiffure du pays en coiffure française, [... ] l'ancienne coiffure lucernoise consiste dans des tresses relevées par une

<sup>a</sup>*Ibid.*, page 52.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 192.

<sup>c</sup>*Ibid.*, page 214.

<sup>d</sup>Voyage en Suisse 2, page 81.

<sup>e</sup>Voyage en Suisse 3, page 16.

<sup>f</sup>Voyage en Suisse 5, page 12.

<sup>g</sup>Voyage en Suisse 6, page 28.

<sup>h</sup>Voyage en Suisse 8, page 73.

lame d'argent et grise, de larges jetons de chirurgien et une petite toque noire fort laide<sup>a</sup>.

Enfin, en Argovie, les femmes portent des « des corsets sans manches, leurs bras couverts de linge et l'avant-bras nud »<sup>b</sup>.

Tous ces détails rapportés ici montrent l'attention réelle que Malesherbes y prête : il ne se contente pas de noter en passant quelques informations, il s'y consacre avec constance.

Son intention est de comprendre la nature et le genre de vie des gens qu'il rencontre. Pour cela, il a conscience de ce qu'il « verr[a] point [partout] les mœurs du pays qu'on ne voit qu'à la longue chés les peuples qui commercent avec les autres »<sup>c</sup>. Il a cependant l'opinion que les hommes des Alpes, en contact avec la nature, restent vertueux, simples et bons<sup>98</sup>. Ainsi, la meilleure méthode est de comprendre le genre de vie du petit peuple. Malesherbes est donc

entré dans une de leurs cabanes, à ce qu'on m'a dit la plus humble du pays. J'y ay vu faire la cuisine sans cheminée, le toit de bardeau mal joint laisse passer la fumée, ce qui n'empêche pas qu'on en soit enfumé. La chambre voisine serait trop basse pour un homme qui a trois pouces de plus que moy [...] Tous leurs ustensiles de ménage sont de bois. De grandes cuillères de bois car ils ne font pas la petite bouche. Une espèce de barril de 3 pieds 1/2 de haut que je croyois d'abord un bas-beurre à la françoise pour une grande laiterie. On m'a dit qu'il sert à faire des compottes et ayant fait expliquer ce mot, j'ay appris que ce sont des espèces de choux-croutes ou autres préparations de légumes qu'ils font l'été pour les conserver l'hiver<sup>d</sup>.

Il rejoint les préoccupations de Deluc et confirme ou infirme ce qu'il a lu dans ses *Lettres physiques et morales sur les montagnes* (« Je ne trouve donc à cet égard rien d'exagéré dans les récits de Monsieur Deluc, si ce n'est »<sup>e</sup>).

La sauvagerie de ces habitants est imputée à leur stupidité<sup>f</sup>, ce qui les rend difficiles à approcher. Néanmoins, c'est bien ceux qui sont difficiles à approcher qu'il faut aller voir, car ce sont bien eux dont le genre de vie est le plus pur et le plus proche de la nature. En particulier, les pâtres, vivant isolés dans la montagne une bonne partie de l'année, attisent la curiosité de notre voyageur. Effectuant en 1778 son deuxième voyage dans la montagne, il peut comparer ce qu'il voit dans les Alpes à ce qu'il a vu en 1767 dans les Pyrénées. Il note par exemple que les pâtres des Alpes vivent sans femme alors que dans les Pyrénées elles viennent avec

<sup>98</sup>Claire-Éliane ENGEL, *Op. cit.*, page 17.

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 9, page 11.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 10, page 23.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 5, page 38.

<sup>d</sup>Voyage en Suisse 5, pages 30–31.

<sup>e</sup>Voyage en Suisse 3, page 22.

<sup>f</sup>Voyage en Suisse 5, page 7.

eux<sup>a</sup>. Il décrit ainsi leur mode de vie,

tout l'été [ils] y habitent et ne descendent que le dimanche pour la messe. La vie de ces gens-là est fort douce. Ils ont peu de travail qui n'est point fatiguant et est réglé. Pour leur nourriture, on leur donne du pain quelquefois mais rarement de la viande. Ils ont toute espèce de laitage à discrétion et leur usage est d'en vivre. Leur estomach y est fait. Ce genre de vie mène à devenir stupides, ce qu'ils sont souvent, mais non malheureux<sup>b</sup>.

C'est en effet en sachant ce que les gens mangent qu'on peut les connaître et connaître leur genre de vie : « on mange à Ury des marmottes »<sup>c</sup>, à Clauts des écu-reuils, etc. mais ce ne sont que des anecdotes. On peut en tirer des considérations plus générales :

Dans toute la Suisse et toute la Hollande, on mange très peu de pain. Je crois qu'il doit en être de même de tout pays de pâturage parce que les laitages et la viande y sont à meilleur marché. Le sel l'est puisqu'il ne coûte que deux sols la livre et ils salent de la viande pour leur provision d'hiver. En Hollande de même, l'abondance du poisson peut aussi y contribuer. Il y en a beaucoup dans tous les pays de montagnes, de lacs ou de sources<sup>d</sup>.

C'est bien l'exploitation du pays et son économie générale qui orientent l'alimentation des habitants, qui devient ainsi un indice plus général des activités du pays.

Bien que les montagnes semblent des lieux idylliques où l'homme se trouve proche de l'état de nature, cette situation isolée entraîne des particularités physiques et médicales qui attirent l'attention de Malesherbes, d'un point de vue social comme scientifique. Ceci ne concerne pas les gens des vallées qui ont « beau sang »<sup>e</sup>. Trois handicaps affectent les montagnes, les goîtres<sup>f</sup> et le crétinisme et les hasards du voyage font que Malesherbes a l'occasion de s'intéresser à l'albinisme. Les goîtres sont provoqués par un déficit en iode, courant dans les régions éloignées de la mer et pauvres en sel. Le crétinisme est répandu dans le Valais et leurs différents degrés sont décrits<sup>g</sup>, mais Malesherbes est aussi attentif aux implications sociales et à la façon dont on les traite, contredisant sur ce point encore une fois le jugement de Deluc<sup>h</sup>. Mais l'albinisme est ce qui fait l'objet des développements et des recherches les plus longs. Il rédige en effet une véritable fiche<sup>i</sup>, fiche qui sert de matière à une fiche technique à part<sup>99</sup>, ce qui est révélateur de la

---

<sup>99</sup>399 AP 100.

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 2, page 36.

<sup>b</sup>*Ibid.*, page 22.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 9, page 32.

<sup>d</sup>Voyage en Suisse 9, page 89.

<sup>e</sup>Voyage en Suisse 5, page 29.

<sup>f</sup>Voyage en Suisse 6, page 23.

<sup>g</sup>*Ibid.*, page 23.

<sup>h</sup>Voyage en Suisse 6, page 24.

<sup>i</sup>Voyage en Suisse 8, page 32.

technique de Malesherbes vis-à-vis des sujets à teneur scientifique qui l'intéressent, et sur lequel il a d'ailleurs déjà fait quelques lectures. Il projette de plus d'obtenir plus d'informations en écrivant des lettres et en interrogeant des personnes faisant autorité.

Néanmoins, même si les hommes font partie intégrante du paysage, il faut bien remarquer qu'il regarde aussi précisément ce qui constitue de façon la plus évidente les paysages : les vues, et la beauté de ce qu'il voit de la nature.

## Les vues

« Voyager, ce n'est pas seulement consommer de l'espace. C'est aussi consommer de l'image »<sup>100</sup>. Lors de son voyage, le regard de Malesherbes est souvent attiré par des vues, et plus celles-ci sont de grande ampleur, plus il en semble satisfait. Par ce biais, il contemple la nature, et rejoint ce qu'il avait dit dans son discours pour son élection à l'Académie : « l'étude de la nature, même, n'est plus une contemplation froide ; elle émeut l'âme »<sup>101</sup>.

Néanmoins, ces vues ne sont pas comme on pourrait s'y attendre, des vues sur des villes<sup>a</sup>, comme dans les gravures de l'époque, bien qu'il admette volontiers que certaines doivent être belles, comme celle d'Oloron-Sainte-Marie<sup>b</sup>, mais il n'hésite pas à qualifier Fréjus d'« antiquaille »<sup>c</sup>. D'ailleurs, comme on l'a vu, les villes et constructions humaines<sup>d</sup> en général n'attirent que peu notre voyageur. On peut prendre l'exemple des églises du pays basque, notamment celle de Loyola, pour laquelle il ne détourne pas sa route<sup>e</sup>.

De ce fait, un des côtés positifs à ses yeux des demeures où il séjourne, ou qu'il ne fait que visiter, réside dans l'existence ou non d'une vue, et ce, en particulier dans les paysages de montagnes. Ainsi, dans les rares descriptions de maisons qu'on peut trouver dans les carnets, cette caractéristique est souvent notée, comme la maison de Madame de Sénozan à Voiron, qui « est en jolie vue »<sup>f</sup>, le château de Monsieur de Roquespine qui sous ses fenêtres a « un grand étang à luy appartenant qu'on appelle même lac, qui a de belles truites et est couvert de canards »<sup>g</sup>, ou

<sup>100</sup>Jean-Didier URBAIN, *Op. cit.*, page 363.

<sup>101</sup>Cité par John M. S. ALLISON, *Op. cit.*, pages 84-85.

<sup>a</sup>Avec une exception pour la ville d'Embrun : « Nous avons vu la ville d'Embrun sous nos pieds », Voyage de Moulins à Avignon, page 122.

<sup>b</sup>« la vue d'Oloron doit être très belle », Voyage dans les Pyrénées, page 252.

<sup>c</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 111.

<sup>d</sup>Avec là encore une exception pour le fort de l'Assiette : « On nous a montré de loin et persuadé que nous voyons très bien le fameux fort de la Siette », Voyage de Moulins à Avignon, page 41.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 208.

<sup>f</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 56.

<sup>g</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 5.

celui de Barbazan, dont « la vue en doit estre très agréable »<sup>a</sup>. Il en est de même pour le couvent de Montfleury, où il dit aux religieuses qu'il « estoi[t] entré sur la réputation de leur maison, pour en voir la vue qui réellement est charmante »<sup>b</sup>, puis n'est pas déçu parce que ces dernières l'« ont mené sur la terrasse où est la vue et de là dans un petit cabinet tout ouvert »<sup>c</sup>. Ceci prouve trois choses, que lui est intéressé par les vues, que les personnes avec qui il en a parlé le sont aussi puisqu'elles lui ont recommandé cette maison pour cette vue et qu'en dernier lieu cette circonstance est importante pour les religieuses, puisqu'elles ont aménagé ce petit cabinet pour pouvoir bien profiter de ladite vue. En négatif, des endroits sont dits agréables **malgré** l'absence de vue comme les environs de Garaison qui « sont une belle solitude et un pays fort agréable, quoyque sans vue »<sup>d</sup>.

De plus, lorsqu'il se promène dans les montagnes, il est toujours intéressé par les points de vue qui lui offrent une vision la plus large possible de son environnement. C'est ce sentiment qui prime lorsque Jacquemin monte au plus haut sommet lors du second voyage de Morgon, duquel « il a vu une vue d'une étendue prodigieuse »<sup>e</sup>. Une mauvaise vue est une vue sans ampleur, comme le démontrent les phrases suivantes : « la vue n'est point agréable du côté de France : elle n'a aucune étendue, la gorge est tortueuse. Du côté d'Espagne on a une échappée assez longue mais très étroite »<sup>f</sup>, « mon premier soin fut de me retourner du côté de l'Espagne, j'y eus une belle vue, on ne peut cependant pas dire très belle, parce qu'elle est trop étroite et trop resserrée entre deux montagnes »<sup>g</sup>.

Cette opinion était partagée par Ramond qui écrit quelques années plus tard que l'ascension est nécessaire, que les idées gagnent en généralité ce que l'horizon gagne en étendue<sup>102</sup>. Cette prédilection pour les vues fait donc en réalité partie de la méthode scientifique nécessaire à adopter pour appréhender les objets du regard. En effet, pour faire une bonne analyse du paysage, il faut chercher un point élevé d'où on a la plus large vue d'ensemble. C'est grâce à cela que Ramond peut tenter de faire une description globale de la chaîne : depuis le sommet « un regard suffisait ; le chaos était démêlé ; plus de doute sur les hauteurs principales de cette

---

<sup>102</sup>Louis RAMOND DE CHARBONNIÈRES, *Observations faites dans les Pyrénées, pour servir de suite à des observations sur les Alpes, insérée dans une traduction des Lettres de W. Coxe, sur la Suisse, reproduction de l'édition de 1789*, Genève, Lafitte, 1981, vol. 1, page 45, cité par Numa BROU, *Op. cit.*, page 27.

<sup>a</sup>*Ibid.*, page 2.

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 205.

<sup>c</sup>*Ibid.*, page 206.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 122.

<sup>e</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 119.

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 82.

<sup>g</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 100.

partie des Pyrénées »<sup>103</sup>, néanmoins, il ne s'agit pas réellement d'une idée nouvelle, puisque dès la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, on peut lire chez le théologien anglais John Ray que « rien n'est plus charmant que la perspective que [les montagnes] forment lorsque de leur sommet, on jette la vue en bas sur les pays circonvoisins »<sup>104</sup>.

Pour pouvoir jouir de ces vues, Malesherbes n'hésite pas à fournir quelques efforts physiques, preuve que cela revêt de l'importance à ses yeux. Il rejoint ainsi l'opinion d'un voyageur infatigable dans les Alpes, Ferdinand de Saussure, qui juge que pour s'élever aux idées générales, « il ne faut pas se contenter de suivre les grands chemins, qui serpentent presque toujours dans le fond des vallées, et qui ne traversent les chaînes que par les gorges les plus basses ; il faut quitter les routes battues et gravir les sommités d'où l'œil puisse embrasser à la fois une multitude d'objets »<sup>105</sup>. Malesherbes n'est donc pas une exception quand il quitte les vallées et part dans les chemins de montagne. Il va donc voir « deux ou trois grottes sur la montagne où [il a] monté avec assez de peine en revenant et d'où on a une vue bien plus agréable que du château de Marignac quoique ce soit la même vue au revers »<sup>a</sup>, ou lorsqu'il grimpe aux troisième et quatrième lacs au-dessus du lac d'Ôo, avec un de ses compagnons « d'où il espéroit une belle vue »<sup>b</sup>. Il n'hésite pas non plus à se renseigner sur les points de vue les plus intéressants pour aller les voir, comme le village d'« Azet qu'on nous avoit indiqué comme le terme où nous devons diriger notre course, et duquel nous devons voir toute la vallée d'Aure dans sa partie haute. Effectivement nous eûmes la vue de cette belle et riche vallée »<sup>c</sup>, ou les allées qu'il lui arrive de suivre dont « une qui domine la vallée de Magnoac »<sup>d</sup>, voire n'hésite pas à aller jusque « sur la crête [pour] voi[r] la vallée du Gave et les montagnes »<sup>e</sup>.

En effet, le problème posé par les montagnes est bien que si elles sont grandes et majestueuses, on a peine à les embrasser en un coup d'œil car par leur forme même, elles bouchent la vue, voire sont soumises à des phénomènes comme le brouillard, qui en interdit toute appréhension<sup>f</sup>. À ce propos, Serge Briffaud écrit qu'on est devant un univers visuel nouveau, où le regard est soumis aux

<sup>103</sup>Louis RAMOND DE CHARBONNIÈRES, *Op. cit.*, page 45, cité par Vincent BERDOULAY, *Op. cit.*, page 26.

<sup>104</sup>John RAY, *L'Existence et la sagesse de Dieu manifestée dans les œuvres de la Création*, Utrecht, G. Broedelet, 1714, page 252, cité par Serge BRIFFAUD, *Op. cit.*

<sup>105</sup>Ferdinand de SAUSSURE, *Voyage dans les Alpes*, Neuchâtel, S. Fauche, 1779–1796, t. I, p. III, cité par Numa BROU, *Op. cit.*, page 18.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 7.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 63.

<sup>c</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 78.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 122.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 129.

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 82 ou page 101.

caprices des éléments : enveloppé par les brouillards, on n'est plus responsable du « cadrage » de l'espace, déterminé par le jeu des vents, qui produisent de courtes éclaircies, éphémères trouées qui, comme par un effet de loupe, mettent en relief un détail du paysage auquel elle donne une importance démesurée. Hauteurs et profondeurs deviennent vertigineuses, les distances inestimables, et le paysage insaisissable et presque immatériel<sup>106</sup>.

En effet, les montagnes forment un obstacles à l'observation, elles bouchent les perspectives, cantonnent la vue dans un rayon étroit et limité, et, de ce fait, la qualité et la quantité d'informations qu'une expérience directe du terrain permet de rassembler<sup>107</sup>. Malesherbes ne peut nous décrire les pâturages « que les montagnes plus basses mais plus voisines empêchent d'apercevoir. On ne voit non plus de la vallée que très peu de ces parties où la neige reste pendant l'été, et ce ne sont proprement que des échappées de vue »<sup>a</sup>. C'est le même phénomène avec les dunes, on ne peut voir la mer, même à une demi-lieue si l'on n'en escalade pas une, car elles bouchent la vue<sup>b</sup>. Cette sensation d'étouffement visuel n'est pas une nouveauté dans la littérature, notamment sur les Pyrénées, puisque Louis de Froidour, intendant des Eaux et Forêts du Languedoc du siècle précédent, qui a mené des tournées d'inspection dans tout son ressort en particulier dans les Pyrénées<sup>108</sup>, la ressent, et répugne aux paysages de gorges et de défilés<sup>109</sup>.

Les montagnes sont donc un lieu nouveau pour le regard : elles l'étouffent et le magnifient tout à la fois.

Néanmoins, il faut bien remarquer que quand il est confronté à des vues, Malesherbes les trouve à son goût si elles dénotent une agriculture et des activités florissantes. Sa vision est encore marquée par l'idée qui a prévalu jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle et qui le marque encore profondément. Il s'agit de la montagne comme *locus horribilis*, « image de la contrée terrible et dangereuse des roches et des glaces »<sup>110</sup> Comme l'écrit Robert Legros dans l'introduction au *Journal d'un voyage dans les Alpes bernoises* de Hegel, « à travers la manière dont le jeune Hegel découvre les

<sup>106</sup>Serge BRIFFAUD, *Op. cit.*, page 278.

<sup>107</sup>*Ibid.*, page 137.

<sup>108</sup>« Louis de Froidour, grand maître des eaux et forêts à Toulouse, chargé en 1666 par Colbert de procéder à la réformation des forêts dans le vaste ressort de cette maîtrise », Serge BRIFFAUD, *Op. cit.*, page 133.

<sup>109</sup>Serge BRIFFAUD, *Op. cit.*, page 138.

<sup>110</sup>Claude REICHLER, RUFFIEUX Roland *Le voyage en Suisse, anthologie des voyageurs français et européens de la Renaissance au XX<sup>e</sup> siècle*, Robert Laffont, Paris, 1998, page 5.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 14.

<sup>b</sup>« Icy on approche de la mer, j'ay arrêté et monté sur la plus voisine d'où j'ay vu la mer à une demi-lieue, et entre deux des dunes ou de sable ou de pignada », Voyage dans les Pyrénées, page 171.



Alpes, il ne s'agit pas pour nous de déceler seulement un regard individuel, celui du jeune Hegel, mais surtout de faire ressortir la tradition qui façonne ce regard, l'orienté et l'anime. Car une vue sur les montagnes n'est jamais vierge, si ingénue qu'elle puisse paraître. La manière dont le jeune Hegel les voit est toute pénétrée d'une compréhension, d'une manière de regarder qui s'est élaborée au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle »<sup>111</sup>. De la même façon, le regard de Malesherbes, malgré son intérêt, reste en grande partie tributaire de cette position culturelle. Depuis la Renaissance, la forme de la beauté qui s'est imposée est celle de la nature qui est et révèle un ordre, un accord, une harmonie. Or, la nature que révèle la montagne est encore moins naturelle - ne peut être que laide - car elle n'est que désordre et chaos. Et de même que l'harmonie naturelle semble exprimer une raison divine, un ordre divin, le chaos des montagnes semble trahir quelque chose de païen ou la présence du Malin<sup>112</sup>. Cette position partagée par Malesherbes peut être résumée par la vue qu'on a au haut de la montagne de Giers, de laquelle « on a en se retournant la plus belle vue du monde qui est celle de la riche plaine de Tarbes, terminée par les Pyrénées »<sup>a</sup>. Mais c'est également ce qu'on voit quand il fait la description du château de Marignac, appartenant à Monsieur de Fondeville, puisqu'il estime que, bien qu'ayant aménagé quelques terrasses ayant vue sur la vallée, « aucune n'a l'agrément qu'on pourroit attendre de la vue sur deux vallées fertiles arrosées de deux rivières agréables et entourées de montagnes en partie boisées et en partie cultivées »<sup>b</sup>; c'est bien qu'il trouve que la plus belle vue possible serait celle donnant sur ces terres cultivées. De même, il trouve que les vestiges d'incendie dans le massif de l'Esterel et dans les bois de Saint-Tropez, qui ont ravagé des terres vertes sont « affreux »<sup>c</sup>. En revanche, le château de Barbazan en a une très belle puisque « la vue en face est une vallée très variée et très cultivée où la Garonne serpente »<sup>d</sup>. On peut voir l'opposition des deux types de paysages et leur appréciation dans la phrase ci-dessous :

on ne peut pas dire non plus que ce soit un très vilain pays parce que ces montagnes sont couvertes ou de terres cultivées ou de beaux bois et ne sont point des rochers nus comme dans les Alpes et beaucoup d'autres pays de montagnes<sup>e</sup>.

Malesherbes pense que l'appréciation des montagnes sauvages ne peut se faire sans en avoir l'habitude (il se fait même l'écho de l'existence de deux opinions

<sup>111</sup>G.W.F. HEGEL, *Journal d'un voyage dans les Alpes bernoises (du 25 au 31 juillet 1796)*, Paris, Jérôme Million, 1988, page 13.

<sup>112</sup>*Ibid.*, page 18.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 129.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 3.

<sup>c</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 153.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 5.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, pages 338-339.

contradictoires quand il écrit que « la vue des Alpes [...] n'est pas pour tout le monde le plus agréable de tous les spectacles »<sup>a</sup>), ce qui explique sa prédilection pour les endroits cultivés. Mais pour cette raison, il ne se permet pourtant pas toujours un jugement réellement négatif sur les zones non domestiquées : il dit simplement qu'il n'a pas les clefs pour les comprendre<sup>b</sup>. Cependant, on trouve en contrepoint que « Tout le chemin de Puyo à Dax est très vilain et dans un très vilain pays montagneux, caillouteux, stérile »<sup>c</sup>. Ainsi, dans le regard de Malesherbes, la beauté est associée à l'aspect cultivé et domestiqué.

Cependant, notre voyageur ne cesse de se plaindre qu'il y voit mal<sup>d</sup>, ce qui le gêne dans ses observations et l'empêche parfois d'être catégorique dans ses déductions. Il écrit ainsi dans son voyage des Pyrénées « il faut de meilleurs yeux que les miens, et plus de talents pour les conjectures que je n'en ay pour décider »<sup>e</sup>. On peut de plus supposer qu'il est myope car ses difficultés se manifestent non dans la perception de détails, mais pour voir des phénomènes de loin, il parle en effet dans son voyage de Moulins à Avignon de « pierres vues de loin même avec de meilleurs yeux que les miens »<sup>f</sup>. Néanmoins, il écrit aussi « j'en ay passé très près sans l'apercevoir faute de vue »<sup>g</sup>.

## La beauté des paysages

Comme on vient de le voir, ce sont surtout les vues, et les vues sur des terrains cultivés qui sont le plus souvent qualifiées de belles. Pour Malesherbes, ces paysages, pour être beaux, doivent comporter trois caractères principaux, ce sont les cultures, une eau courante abondante (qui rend possible l'irrigation), et de l'ampleur, qui permette d'embrasser en un seul regard une vaste portion de terrain. Les descriptions se font alors presque lyriques. Ainsi, à Pouilly « on voit la ville de Pouilly à ses pieds, la Loire serpenter un grand espace, et derrière les costes de Sancerre »<sup>h</sup>. Il parle ailleurs d'une « prairie très agréable, très fertile et très bien arrosée »<sup>i</sup>, ou de la « vallée de Lorrion [qui] est très belle en ce qu'elle est assez

<sup>a</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 13.

<sup>b</sup>« à moins d'avoir les yeux faits aux précipices des montagnes », Voyage dans les Pyrénées, page 89.

<sup>c</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 266.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 1 « ce qui vient peut-être de ma mauvaise vue » , page 21 « Peut-être cela vient-il de ce que j'ay la vue mauvaise » , page 25 « moy qui ne voit pas clair ».

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 36.

<sup>f</sup>*Ibid.*, page 61.

<sup>g</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 64.

<sup>h</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 2.

<sup>i</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 108.

large et très fertile »<sup>a</sup>. La façon de voir les paysages est en effet conditionnée par l'époque et le groupe social auquel on appartient : de fait, le paysage n'est pas une donnée immanente, il n'existe pas comme tel à toutes les époques et dans tous les groupes sociaux, par exemple, en Europe, on considère qu'on ne peut pas parler de paysage avant la Renaissance, ou, pour reprendre l'exemple donné par Augustin Berque qui s'appuie sur sa connaissance des civilisations orientales et évoque un guide de voyage, relatif à Hokkaido et destiné à des Japonais, dans lequel un paysage de prairies et de vaches, que nous qualifierions de « bucolique », est considéré comme « mélancolique » et l'amène à conclure que pour les Japonais, seule une rizière est un paysage agréable car elle est rassurante<sup>113</sup>. Cet exemple nous fait prendre conscience de la variété des points de vue et de la diversité des goûts. Les réflexions de Malesherbes sur la beauté des paysages n'échappent pas à cette règle et sa vision est dépendante de son époque et de son groupe social, mais aussi de ses préoccupations personnelles. Elles prennent place à une époque où, toujours selon les analyses de Berque, il y a bien en France une civilisation paysagère des élites, c'est-à-dire que seules ces dernières perçoivent ce paysage. Ainsi, le regard de Malesherbes qui accorde une primauté aux paysages bien cultivés, obéit à toutes ces contraintes.

L'eau semble attirer particulièrement Malesherbes, et les jeux d'eau, naturels ou artificiels, sont toujours notés, et le plus souvent qualifiés de beaux, peut-être réminiscence inconsciente de la vie des bergers de l'Astrée, qui vivent aux bords des riantes rivières du Forez<sup>114</sup>. La montagne offre la possibilité de jeux d'eau naturels très variés et impressionnants. Malesherbes utilise de nombreux adjectifs pour tenter de décrire ces cascades et l'impression qu'elles ont produit sur lui : « deux choses me frappèrent dans cette route. L'une est une cascade superbe sur un pont et vis-à-vis l'éboulement singulier d'une croupe de montagne qui ressemble à un turban mis de travers »<sup>b</sup>, « cette rivière, ou plutôt ravine, fait à côté du pont une cascade admirable et très remarquable »<sup>c</sup> et enfin « une cascade admirable et effrayante »<sup>d</sup>.

Les cascades se livrent en effet à des jeux d'eau très changeants, qui en

<sup>113</sup>Voir Augustin BERQUE, Michel CONAN, Pierre DONADIEU, *et al.*, *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Seyssel, Champ Vallon, collection " pays/paysages ", 1994, page 13, cité par Annie ANTOINE, *Le Paysage de l'historien, archéologie des bocages de l'Ouest de la France à l'époque moderne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000, page 34.

<sup>114</sup>Honoré d'URFÉ, *L'Astrée*, 1984, Gallimard, folio, édition partielle, première édition Paris, Tous-saint du Bray, 1607-1619, Paris.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 74.

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 93.

<sup>c</sup>*Ibid.*, page 63.

<sup>d</sup>*Ibid.*, page 101.

renouvellent toujours le spectacle<sup>a</sup>. Les descriptions de Malesherbes sont alors de vrais morceaux de bravoure, allant en s'amplifiant et se concluant sur des notes poétiques :

un beau sorbier, prenant racine près du bord de l'eau et faisant de l'ombrage sur le pont, et d'autres ensuite le long de la rivière. Sous le pont, la rivière fait nappe d'eau et cascade. À cinq ou six pas de l'autre côté, je trouvay une petite caverne dans un roc de schiste, qui n'avoit guères plus que ma largeur et dont le plan estoit assez commodément incliné. J'avois devant moy cette rivière profonde que j'entendois plus que je ne la voyois, l'ombrage des arbres aquatiques qui sont toujours frais et, en face de moy, une petite cascade qui venoit tomber dans la rivière latéralement d'assez haut et qui ressembloit à une corde d'argent<sup>b</sup>.

Après les Pyrénées, le voyage en Suisse permet à Malesherbes de voir des cascades encore plus grandioses, et déjà balisées par d'autres voyageurs et récits de voyage dont il a connaissance. Il peut ainsi comparer le Pissevache et le Staubbach<sup>c</sup>.

Certes, les cascades sont l'élément liquide le plus spectaculaire que Malesherbes peut croiser dans sa route, mais les vallées cultivées, dont on a déjà parlé, comportent aussi un élément liquide, puisque les vallées sont creusées par les rivières. Ainsi, on peut lire que Malesherbes trouve dans le pays basque « la plus belle vue de rivière que je connoisse. Les deux fleuves se joignent et forment diverses isles, une grande pêcherie appartenante au seigneur, passage continuelle(sic) de bâtimens à la coste qui font le commerce de Dax et de Bayonne »<sup>d</sup> et quand il s'agit de voir des rivières, il n'hésite pas à détourner sa route, comme quand il va voir les sources de la Seine<sup>e</sup>.

La vue des lacs des Alpes est une autre forme de fascination pour l'élément liquide qui exerce sur Malesherbes un grand attrait au cours de son voyage de

---

<sup>a</sup>« les effets de ces cascades sont encore infiniment plus beaux à pied parce qu'on approche de plus près. D'ailleurs, il ne faut pas croire que ces effets singuliers soient la même chose vus dans un sens ou dans le sens contraire », Voyage dans les Pyrénées, page 66.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 83.

<sup>c</sup>« Venons au Pisse-Vache qui vient ensuite et à peu de distance de la carrière. Je n'ay rien à ajouter aux descriptions que j'en ay lues. Il n'est pas si hault que le Staupach et ne tombe pas du hault de la côte qu'on voit comme le Staupach. C'est une (sic) énorme robinet qui sort à mi-côte et qui de loin se rapporte assez au nom qu'on luy a donné, mais de près est une cascade magnifique et sur laquelle je suis sûr puisque Monsieur Deluc s'arrête si peu », Voyage en Suisse 6, page 35 ou plus loin « En approchant de Sallenche, on trouve le saut d'Arpenas, cascade dont Monsieur Bourrit prétend que le Pisse-Vache n'approche pas. Je n'en juge pas de même. Le Pisse-Vache tombe de bien moins hault, mais avec une si grande abondance que les effets m'en paroissent bien plus beaux. Le saut d'Arpenas est dans le goût du Staupath », voyage en Suisse 7, page 14.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 249.

<sup>e</sup>Voyage en Suisse 1, page 58.

1778<sup>a</sup>. Cet attrait est largement partagé puisque des points de vue sont aménagés pour pouvoir en jouir plus commodément, comme près d'Aarberg, où « on a fait un pavillon de bois et à côté, à l'ombre des bois, deux bancs pour l'amusement des voyageurs et considérer la belle vue. Cette vue est celle des trois lacs »<sup>b</sup> ou ce « corps de garde watch-house qui m'avoit été indiqué comme un point d'où on voit tout le lac de Zurick, celui de Zug, même je crois partie de celui de Lucerne »<sup>c</sup>.

Mais c'est bien au bord de la mer que Malesherbes peut le plus efficacement laisser libre cours à son admiration des jeux d'eau. En fonction des carnets de voyage dont nous disposons, c'est pendant le seul voyage de 1767 qu'il a l'occasion de se rendre sur les côtes. Au cours de ce voyage, il a l'occasion de voir les côtes méditerranéennes et une toute petite fraction des côtes atlantiques, au niveau de Cap Breton et du Vieux Boucaut. Ce qui lui plaît est là encore la mer humanisée ou du moins accueillante pour l'homme, par opposition à la pleine mer, hostile, ou au bord de mer sec, dénudé, incultivable : « ce qui fait la beauté du pays voisin de l'étang du Martigues [...] c'est que ces montagnes qui empêchent de voir la pleine mer mettent aussi ce pays à l'abri des vents de mer, et y laissent végéter les arbres »<sup>d</sup>, puis « La mer est icy le fond du golphe de Grimaud et par conséquent la vue et l'habitation en sont incomparablement plus agréables que de la pleine mer »<sup>e</sup>. Enfin, tout est dit ici :

Reste à parler à Monsieur de Senozan de la vue. C'est celle qu'on a d'une côte élevée d'où on domine sur un très vaste bassin, dont le fond et tous les coteaux sont décorés par la culture la plus parfaite et la plus variée et tout cela est terminé par la vue de la mer qu'on voit à compter les bâtimens qui y passent, quoiqu'on en soit à trois bonnes lieues. On la voit par-dessus des montagnes assez élevées mais plus basses que Grasse et cela dans une fort grande largeur. Il y a hors de la ville un cours planté d'assez beaux micocouliers et en terrasses sur cette belle vue<sup>f</sup>.

Les paysages ne font pas effet que sur la vue, mais aussi sur les autres sens comme l'ouïe, et on a ainsi affaire à une sorte de tentative de restitution d'un paysage presque total, même si cela n'est pas vraiment abouti : « dès le village d'Au on entend le murmure des cascades »<sup>g</sup>, ou encore « le bruit estoit aussi tout différent, et j'atteste que le jour du brouillard j'ay esté trompé deux ou trois fois au

---

<sup>a</sup>« Près du lac de Joux, une côte de montagnes où il y a la vue de cent lacs, Genève, Neuchâtel, Morat, Bienne, les Rousses », Voyage en Suisse 4, page 17, « La vue de ce sommet est celle des trois lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat de toute la vallée de Suisse jusqu'aux villes de Berne et de Fribourg », *Ibid.*, page 38.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 5, page 7.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 9, page 51.

<sup>d</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 31.

<sup>e</sup>*Ibid.*, page 79.

<sup>f</sup>*Ibid.*, page 106.

<sup>g</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 60.

bruit de la cascade que je prenois pour le tonnerre »<sup>a</sup>.

Dans la montagne, l'eau n'est pas présente uniquement sous la forme de cascades, et là aussi, Malesherbes est touché par « les plus magnifiques spectacles du monde et les plus variés dans ce genre. Quelquefois ce sont des nappes d'eau, quelquefois des chutes perpendiculaires. Quelquefois elles s'étendent en éventail, d'autres fois elles se resserrent dans leur chute. Ils (sic) existe aussi d'autres cascades latéralement et quelquefois le chemin passe à côté, d'autres fois on voit à travers un abîme. Ce sont des jeux de la nature si variés qu'on ne peut les décrire »<sup>b</sup>. Les lacs sont un des éléments de la montagne qui touche le plus notre voyageur, ils offrent de véritables « merveilles »<sup>c</sup>, car celui qu'il décrit ici est par exemple « de la plus belle eau du monde, très profond, remplissant toute la vallée qui le reçoit »<sup>d</sup>.

Cette attirance pour les jeux d'eau rejoint la notion de sublime, qui est le plus souvent rapporté à des états temporaires du paysage ou de la nature, comme les tempêtes, les orages, et . . . les jeux d'eau qui offrent une continuelle métamorphose du spectacle proposé à l'observateur, la conscience que le phénomène n'est pas reproductible<sup>115</sup>.

Outre l'eau à l'état naturel, Malesherbes est également touché par l'eau domestiquée, comme à Tarbes à laquelle « ces eaux servent aussi à procurer un agrément singulier »<sup>e</sup> car les rues sont propres en raison de l'eau courante. Chez Monsieur de Saint-Priest, à Rives, Malesherbes est très impressionné parce que le « jardin est orné de plus de cascades et de jets d'eau allants jour et nuit que je n'en ay vu nulle part »<sup>f</sup>.

De manière générale, les jardins bien entretenus ou les allées artificielles ont la préférence de Malesherbes plutôt que les lieux sauvages, preuve qu'il n'a pas fait totalement sienne la révolution du paysage que l'on attribue aux lecteurs de la *Nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques Rousseau (parue en 1761, et que Malesherbes, de par ses liens avec l'auteur, avait forcément lue), et qui est censée conduire ses lecteurs à l'appréciation des paysages sauvages. Dans le cas de Malesherbes, la situation semble plus complexe, et il reste homme à continuer à aimer la nature policée, bien qu'il s'en défende parfois : « je n'aime pas les jardins parce que j'aime mieux la franche campagne, mais dans un pays aussi exposé que celui-ci au soleil et au vent et où il n'y a aucune ombre, je conviens que des jardins ombragés et

<sup>115</sup>Serge BRIFFAUD, *Op. cit.*, page 197.

<sup>a</sup>*Ibid.*, page 67.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 60.

<sup>c</sup>*Ibid.*, page 61

<sup>d</sup>*Ibid.*, page 60.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 126.

<sup>f</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 54.

arrosés comme ceux de Gémenos sont une choses délicieuse »<sup>a</sup>. Dès qu'il en a l'occasion, Malesherbes pénètre dans les jardins des particuliers, comme celui de « l'évêque où il y a une belle allée de cyprès »<sup>b</sup>. Il voit « le plus beau jardin de la Provence »<sup>c</sup>, celui du château de Géménos.

Dans ces jardins particuliers, Malesherbes apprécie surtout les promenades aménagées pour les ballades, même s'il est parfois déçu en s'engageant sur ces chemins, comme dans les jardins de Monsieur de Borda, où il a voulu se promener, « mais au bout de quelques pas j'ay trouvé sous les arbres des fougères et des joncs marins desséchés, de ma hauteur et dans quelques parties du jonc et du marécage. Il y avoit aussi des vaches et des jumens poulinières à paître ; ce qui paraissoit quinconce d'ornement du chemin n'est qu'un pacage »<sup>d</sup>. Malesherbes souhaiterait qu'au château de Barbazan on facilite « les promenades du dehors de façon à en faire une très jolie habitation »<sup>e</sup>, signe que la présence de promenades est une des caractéristiques des belles demeures.

Pouvoir profiter de la nature en se promenant dans des lieux aménagés à cet effet est une des préoccupations de Malesherbes quand il voyage, pour lui-même se livrer à cette activité, mais aussi pour l'agrément de tous, car on sent bien qu'il souhaite que cette activité puisse être partagée par le plus grand nombre. Ainsi, dans chaque ville qu'il visite, il est soucieux de voir où vont pouvoir se promener ses habitants et ses visiteurs. Ses désirs sont souvent comblés et il peut partir en ballade : Biarritz « n'est renommé[e] que pour les bains et pour la promenade du bord de la mer qui y est réellement fort agréable. On vient communément s'y promener et s'y baigner de Bayonne »<sup>f</sup>, à Dax, « il y a réellement une très belle promenade, c'est une magnifique allée des grands et vieux ormes le long de l'Adour qui va jusques aux bains »<sup>g</sup>. La ville de Pau a elle aussi ses « promenades charmantes »<sup>h</sup>, à Tarbes il y a « une belle promenade qui est une allée le long d'une prairie qu'on appelle je crois le Prado »<sup>i</sup>. Ces dispositions sont très importantes à cette période et l'on est en train de les généraliser, notamment dans les villes d'eau, où il faut attirer les curistes par des possibilités d'agrément : c'est à partir de 1765 - soit deux ans avant le voyage de Malesherbes qui nous occupe - , que l'intendant d'Étigny fait tracer à Bagnères-de-Luchon les allées qui portent son nom et qui relie la

<sup>a</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 48.

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 194.

<sup>c</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 46.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 134.

<sup>e</sup>*Ibid.*, page 6.

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 176.

<sup>g</sup>*Ibid.*, page 138.

<sup>h</sup>*Ibid.*, page 129, « magnifique allée de ces chesnes plantés régulièrement et à quatre ou cinq rangs de chaque côté ».

<sup>i</sup>*Ibid.*, page 127.

ville à l'établissement thermal<sup>a</sup> ; il s'agit d'une allée bordée de quatre rangées de tilleuls, prévue pour accueillir de chaque côté des villas et des logements pour les curistes<sup>116</sup> : Malesherbes a profité de cette nouveauté en allant se « promener le soir dans leurs belles promenades »<sup>b</sup>. Des promenades semblent en tous les cas indispensables à une station thermale, et Malesherbes suggère même qu'on fasse « des petites sentes en pente douce dans les forests des montagnes et qu'on se procurera les promenades les plus agréables »<sup>c</sup>. On assiste en fait à l'émergence d'un paysage thermal spécifique<sup>117</sup>. Une allusion nous fait comprendre qu'il existe de telles promenades en région parisienne, puisqu'il compare celles qu'il a vues dans les Pyrénées espagnoles à « certains coins de promenades sauvages et ignorées que j'ay vu dans le parc de Meudon »<sup>d</sup>. Il ne déroge pas à ses habitudes en 1778 puisqu'il donne des indications très précises pour profiter de la promenade de Troyes<sup>e</sup>, et fait une allusion à celle de Dijon<sup>f</sup>.

Autre revirement dans l'appréciation des paysages et surtout dans la dualité paysage sauvage/paysage humanisé, Malesherbes n'aime pas non plus les paysages trop bien aménagés, puisqu'en matière de promenades, il dit qu'il a vu « quelques promenades peu soignées, et qui ne [lui] en plaisent que davantage »<sup>g</sup>. De même, il écrit « ce genre de beautés de la nature ne s'offre jamais aux voyageurs qui suivent les grands chemins. Les terres voisines des chemins acquièrent une telle valeur, que tout y est cultivé et aligné régulièrement et presque symétriquement »<sup>h</sup>. Dans les courants de vision du paysage en cette deuxième moitié de XVIII<sup>e</sup> siècle, Malesherbes a donc une position très personnelle, peut-être proche de la sensibilité anglaise, peut-être de transition entre deux époques.

Malesherbes n'est pas non plus insensible à la beauté des plantes et des fleurs, ni du printemps en général, puisqu'il voyage à partir du mois de mai<sup>i</sup>. Il parle des floraisons qui lui paraissent notables, comme cet « amelanchier, qui estoit

<sup>116</sup>Serge BRIFFAUD, *Op. cit.*, page 259.

<sup>117</sup>*Ibid.*, page 241.

<sup>a</sup>« Il y a un très joli chemin et même, suivant moy, beaucoup trop beau pour mener de Bagnières aux Bains, car c'est une grande allée plantée à double rang », *Ibid.*, pages 11-12.

<sup>b</sup>*Ibid.*, page 123.

<sup>c</sup>*Ibid.*, page 12.

<sup>d</sup>*Ibid.*, page 89.

<sup>e</sup>Voyage en Suisse 1, page 33.

<sup>f</sup>*Ibid.*, page 63.

<sup>g</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 138.

<sup>h</sup>Voyage en Suisse 2, page 97.

<sup>i</sup>« une vallée étroite qui m'a paru charmante, peut-être à cause du mois de may et de la beauté de la prairie arrosée, le chemin est bordé mais irrégulièrement d'un ruisseau très clair et rapide », Voyage de Moulins à Avignon, pages 27-28.



alors en fleurs, [et qui] faisoit de petits bosquets charmans »<sup>a</sup>, un « rhododendron [...] couvert de fleurs d'un rouge éclatant »<sup>b</sup> ou un « micocoulier magnifique »<sup>c</sup>.

Enfin, le relief permet d'embrasser plusieurs types de paysages d'un seul coup d'œil, ce qui est toujours à même d'impressionner Malesherbes, qui parle d'« une vallée très large et très irrégulière, bien fertile en prés et en différentes cultures et des maisons qui avoient l'air assez propre de côté et d'autre, derrière, des montagnes couvertes de bois, un sommet de roc à une [lieue] seulement, et derrière tout cela les montagnes neigeuses dans les nues »<sup>d</sup>. À Briançon, l'impression est la même<sup>e</sup>. De fait, la montagne est un lieu où la diversité devient accessible : en offrant l'opportunité de la vue d'ensemble, elle révèle la beauté du monde et permet de dépasser le non-sens d'un objet géographique considéré individuellement et d'appréhender le paysage comme un tout homogène et cohérent<sup>118</sup>.

Cependant, comme on l'a vu, ce que Malesherbes trouve particulièrement beau, c'est la vue de lieux bien cultivés, bien mis en valeur, et susceptibles d'apporter la prospérité à leurs habitants, que ce soit par l'agriculture, le commerce ou l'industrie.

## L'agriculture

### Cultures

Malesherbes s'efforce toujours d'observer précisément les pratiques agricoles des régions qu'il traverse. Il est toujours soucieux de la mise en valeur la plus intéressante possible, qui fournit le plus de productions. Ces considérations rejoignent son souci d'améliorer la production agricole du pays, démontrant ainsi une sensibilité physiocrate comme on peut le voir dans un *Mémoire pour faire valoir les fermes de 300 arpents*<sup>119</sup>, dans un *Mémoire sur les moyens d'accélérer les progrès de l'économie rurale en France*, imprimé en 1790 par ordre de la Société d'Agriculture

<sup>118</sup>Serge BRIFFAUD, *Ibid.*, pages 194-195.

<sup>119</sup>399 AP 102

<sup>a</sup>*Ibid.*, page 110.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 33.

<sup>c</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 185.

<sup>d</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 94.

<sup>e</sup>« La vallée de Durance en arrivant icy est assez jolie. Il y a des arbres. La rivière fait une belle nappe. La ville de Briançon toute blanche a un aspect agréable et tout le long de la vallée, en approchant, on cultive tout ce qu'on peut sur la montagne. Chaque morceau de terre y est relevé en terrasse et soutenu par des hayes et des pierres ce qui fait un joli aspect. Sur le haut des montagnes, des bouquets de pins, de mélèses, de sapins. Quelques villages, quelques clochers », Voyage de Moulins à Avignon, page 135.

devant laquelle il avait été lu<sup>120</sup>, ou dans des mémoires qui lui ont été envoyés sur des sujets similaires, comme les *Observations sur l'agriculture, adressé à Malesherbes par Monsieur de Mouron, trésorier des fortifications à Calais en 1776*<sup>121</sup>. Son souci rejoint celui d'autorités locales, qui visent à améliorer la situation, notamment dans les Pyrénées, où l'amélioration et l'extension des prairies et l'encouragement des défrichements avaient été des objectifs déjà poursuivis par l'intendant d'Étigny entre 1751 et 1767<sup>122</sup>. Malesherbes milite lui-même pour la création partout en France d'académies des sciences locales, comme en Orléanais où il rassemble les propriétaires terriens du voisinage, qui se retrouvent à intervalles réguliers chez lui et entendent des compte-rendus de nouvelles découvertes ou regardent des expériences qu'il a faites ou faites faire<sup>123</sup>. C'est donc un point de vue qu'on pourrait qualifier d'utilitaire ou d'appliqué qui préside à l'observation de l'agriculture chez Malesherbes, comme chez de nombreux autres voyageurs, comme Astruc<sup>124</sup> qui écrit que « l'histoire naturelle d'un pays ne se borne point à traiter des eaux minérales [...] des plantes rares ; de la nature des mines et des minéraux [...] Le principal objet doit être d'examiner la qualité du terroir, la disposition des lieux, la température du climat, etc. [...] afin de profiter de ces connaissances pour augmenter la quantité des denrées que le pays produit déjà et pour en faire venir de nouvelles »<sup>125</sup>, ou

---

<sup>120</sup>Jean-Luc NYON, *Op. cit.*, page 12.

<sup>121</sup>*Ibid.*

<sup>122</sup>Maurice BORDES, *D'Étigny et l'administration de l'intendance d'Auch, 1751-1767*, Auch, Cocharaux, 1957, t. II, pages 618 sq., cité par Serge BRIFFAUD, *Op. cit.*, page 396.

<sup>123</sup>John M. S. ALLISON,, *Op. cit.*, page 73.

<sup>124</sup>Né en 1684 à Sauve (Gard), médecin, Astruc étudie la médecine à Montpellier (Hérault), où il est reçu docteur en 1705. De 1707 à 1709, il enseigne à Montpellier en remplacement de Pierre Chirac. En 1711 il est nommé à la chaire d'anatomie de l'université de Toulouse, puis en 1716 à Montpellier. Il est nommé premier médecin du roi de Pologne en 1729, et le roi de France Louis XV a recours à lui en tant que consultant. Enfin, il est nommé professeur au Collège royal. Plus théoricien que praticien, il s'inspire des théories mécaniques du médecin hollandais Boerhaave, célèbre alors dans toute l'Europe, qui associe les théories chimiques de l'époque au naturisme d'Hippocrate. Astruc meurt en 1766 à Paris. Il a laissé des traités médicaux, dont *De morbis venereis* (1736), *Traité des humeurs et des ulcères* (1759), *Traité des maladies des femmes* (1761-1765), *Manuel des accouchements à l'usage des sages-femmes* (1766), des *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle du Languedoc* (1737) qui nous occupent ici et des *Mémoires pour servir à l'histoire de la faculté de médecine de Montpellier* (1767).

<sup>125</sup>Jean ASTRUC, *Mémoire pour l'histoire naturelle de la province de Languedoc*, 1737, G. Cavelier, Paris, préface, cité par Numa BROU, *Op. cit.*, page 407.

un demi-siècle plus tard Darluc<sup>126</sup>, qui écrit qu'il faut tirer des observations des « inductions relatives à l'espèce humaine, et les rapporter, autant qu'il est possible, à l'utilité publique »<sup>127</sup>. Ainsi, sous l'influence des économistes, les auteurs portent sur les provinces françaises un regard neuf : ce ne sont plus les antiquités, les châteaux ou les abbayes qui retiennent l'attention, mais les champs et les forêts, les mines et les manufactures. On traite des voies de communication et des échanges, du nombre des hommes et des ressources disponibles ; partout on veut être utile et améliorer le sort des populations. Malesherbes fait partie intégrante de ce mouvement, et on lit dans la préface du *Catalogue* de sa bibliothèque qu'il a « souvent regretté de n'avoir pas fait ses différents voyages avant d'entrer dans le Ministère, parce qu'il aurait pu indiquer au Gouvernement des établissements très utiles et peu dispendieux à faire dans plusieurs provinces de la France »<sup>128</sup>.

Ainsi, au contraire du célèbre voyageur anglais Arthur Young qui a visité la région de Luchon, mais dont le récit ne comporte que quelques brèves remarques sur les usages agricoles et pastoraux des montagnards<sup>129</sup>, les carnets de voyage de Malesherbes comptent de nombreuses observations sur les pratiques agricoles.

Il note ainsi les zones les mieux cultivées des endroits qu'il traverse, comme dans les Pyrénées, où il écrit que « les parties non boisées sont toutes parfaitement cultivées, ainsi que la vallée et ce qui est en prairie est très bien arrosée »<sup>a</sup>.

Dans sa préoccupation de voir comment améliorer le plus possible les cultures, Malesherbes note les différentes façons de rendre les terres plus productives, comme lorsqu'il observe des ouvriers en train d'« écobu[er] le gazon pour le porter en engrais dans des plans de millau »<sup>b</sup>, ou encore le marnage avec des « argilles bien précieuses dont on marne les terres [...] elles en ont grand besoin, estant très maigres

<sup>126</sup>Michel Darluc est un médecin et un botaniste français, né en 1717 à Fréjus et mort en 1783. Il voyage durant plusieurs années en Allemagne, en Italie et en Espagne. Il étudie la médecine à Barcelone durant deux ans et vient exercer à Aix-en-Provence. Il repart à Barcelone avant de venir suivre à Paris les leçons de Guillaume-François Rouelle (1703-1770) avant de s'installer à Callian. Il est alors nommé, à son insu, professeur de botanique à l'université d'Aix. Il fait notamment paraître un *Traité des eaux minérales de Gréoulx en Provence* (Aix, 1777), une *Histoire naturelle de la Provence*, contenant ce qu'il y a de plus remarquable dans les règnes végétal, minéral, animal, et la partie géoponique en deux volumes (J.-J. Niel, Avignon, 1782-1784), ainsi que divers articles médicaux dans le *Journal de médecine*.

<sup>127</sup>Michel DARLUC, *Histoire naturelle de la Provence*, 1782-1784, J.-J. Niel, Avignon, préface, page IV, cité par Numa BROU, *Op. cit.*, page 407.

<sup>128</sup>Jean-Luc NYON, *Op. cit.*, page 10.

<sup>129</sup>Cité par Serge BRIFFAUD, *Op. cit.*, page 390.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 1.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 145.

et très caillouteuses »<sup>a</sup>. Dix ans plus tard, en Suisse, les remarques sur l'écobuage et la fumure sont les mêmes, tout en ajoutant qu'en Hollande également il a constaté les mêmes pratiques<sup>b</sup>. Tout peut servir de fumure comme le buis<sup>c</sup>, le plâtre<sup>d</sup>, les cendres<sup>e</sup>, mais aussi des plantes maritimes propres à fumer les terres, c'est pourquoi Malesherbes déplore quand on ne les utilise pas<sup>f</sup>. Attestant l'intérêt qu'il prête aux questions d'amélioration de la terre, il consacre le sixième point sur l'agriculture de l'Emmenthal à la fumure<sup>g</sup> et le septième aux marnes.

Le point suivant est consacré aux « prés artificiel », car le meilleur moyen d'améliorer les cultures, en ce siècle physiocrate, semble être de développer la complémentarité entre agriculture et élevage, car celui-ci peut permettre, outre bien sûr un complément de ressource par tous ses produits dérivés (viande, lait, laine, etc.), une fumure qui améliore les cultures : « les terres sont très bien cultivées en millau ou bled d'Espagne et en petit millet [...] Je ne conçois pas comment cette culture peut réussir dans un terrain si maigre, si ce n'est parce qu'on le fume beaucoup. Le voisinage de la ville et des landes couvertes de troupeaux peut en donner la facilité »<sup>h</sup>. L'élevage nécessite une certaine quantité d'eau car pour que les prairies se développent, elles doivent être bien arrosées. C'est le sens de ses nombreuses remarques sur l'humidité comme « les vallées sont quelquefois humides en des prairies, ce qui prouve que c'est un pays de pâturage »<sup>i</sup>. Malesherbes est d'ailleurs très soucieux du fait que les eaux d'ornement ne soient pas prises au détriment des eaux pour l'agriculture<sup>j</sup>. L'eau est en effet fréquemment et logiquement associée à une bonne agriculture, c'est la raison pour laquelle les montagnes, traversées

---

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 135, ou encore « cette culture faisoit d'autant plus de progrès qu'on y trouve tous les jours de nouvelles carrières de cette marne diversement colorée », Voyage dans les Pyrénées, page 9.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 2, page 97.

<sup>c</sup>« il y a beaucoup de buis. On en fait du fumier [...], et pour cela, j'ay vu dans des villages ce buis jonché par terre, pilé par les passans pour pourrir sur le lieu », Voyage de Moulins à Avignon, page 194.

<sup>d</sup>Voyage en Suisse 8, page 44.

<sup>e</sup>Voyage en Suisse 10, page 23.

<sup>f</sup>« Ils ne font point icy usage pour l'agriculture des algues ou varecs, et autres vilainies que la mer jette, ny de la cure des bourdigues. Je crois qu'ils ont tort en cela. Je le leur ay dit, mais ils ne m'ont pas cru », Voyage d'Avignon à Tarbes, page 36.

<sup>g</sup>Voyage en Suisse 10, page 24.

<sup>h</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 133.

<sup>i</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 178.

<sup>j</sup>« Les eaux d'ornement ne sont point prises sur l'utilité réelle qu'on peut tirer dans ce pays-cy de l'eau. Ses prés sont très bien arrosés », Voyage de Moulins à Avignon, pages 54-55.

de nombreux cours d'eau, y sont si favorables<sup>a</sup> et c'est la même chose dans les Alpes<sup>b</sup>. C'est bien les « prairies artificielles »<sup>c</sup> qui l'intéressent. C'est d'ailleurs ce qu'il va voir à Cluny<sup>d</sup>. Il prend des renseignements auprès de Monsieur Veillon, un « agriculteur zélé »<sup>e</sup> et il obtient des détails sur les plantes cultivées dans les prairies artificielles (sainfoin, esparsette, trèfle, etc.) ou auprès de Monsieur Tissot, dont il rapporte fidèlement la conversation<sup>f</sup>, qui porte sur ces mêmes plantes, auxquelles il faut ajouter la pimprenelle, le ray grass et le fromental. Grâce à ces prairies artificielles, on peut alors faire de l'élevage, comme Malesherbes l'observe à Cluny<sup>g</sup>, qu'il peut comparer avec le Charolais<sup>h</sup>, mais en Suisse, il n'y a pas de prés d'embouche<sup>i</sup>.

Mais pour pouvoir créer ces prairies artificielles et ces prés d'embouche, la condition préalable est de pouvoir irriguer ces terres. C'est donc une des techniques qui ont été perfectionnées et réalisées sur une plus vaste échelle au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>j</sup>. Aussi, Malesherbes a-t-il fait de nombreuses lectures sur le sujet et a-t-il observé à chaque fois qu'il en avait l'occasion sa mise en place sur des terrains variés. Ainsi, le canal de Craonne construit dans la Crau au XVI<sup>e</sup> siècle, et permettant l'irrigation de cette plaine autrefois aride, attire l'attention de notre voyageur<sup>k</sup>. De même au Luc<sup>l</sup> ou à Hyères, il veut « parler des eaux d'irrigation »<sup>m</sup>. Mais c'est surtout lors de son voyage en Suisse qu'il veut voir ce qui se fait dans un pays étranger, d'autant

<sup>a</sup>« une vallée très large et très irrégulière, bien fertile en prés et en différentes cultures et des maisons qui avoient l'air assez propre de côté et d'autre, derrière des montagnes couvertes de bois, un sommet de roc à une [lieue] seulement, et derrière tout cela les montagnes neigeuses dans les nues », Voyage de Moulins à Avignon, page 94, « la vallée très fertile et puis en terres labourées et arrosées par plusieurs ruisseaux venant des montagnes des deux côtés », *Ibid.*, page 103, « je me suis promené dans une prairie très agréable, très fertile et très bien arrosée », *Ibid.*, page 108, « de belles gorges et des vallées fertiles et très bien cultivées », *Ibid.*, page 115, etc.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 3, page 100 : « Observations générales sur les prairies des montagnes et la culture ».

<sup>c</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 60.

<sup>d</sup>« Un de mes principaux désirs dans le voyage de Cluny estoit d'examiner les aménagemens », Voyage en Suisse 1, page 108.

<sup>e</sup>Voyage en Suisse 6, page 42.

<sup>f</sup>Voyage en Suisse 8, page 44.

<sup>g</sup>Voyage en Suisse 1, page 109.

<sup>h</sup>*Ibid.*, page 118.

<sup>i</sup>« On engraisse de tous [côtés ?] des bœufs, excepté dans ces hauts pâturages à fromages renommés où les vaches sont trop précieuses pour leur substituer des bœufs. On n'a dans ces montagnes que des vaches et des cochons qu'on engraisse », Voyage en Suisse 10, page 24.

<sup>j</sup>Pour la Suisse, Malesherbes note qu'« il n'y a pas cent ans qu'elle est connue », Voyage en Suisse 10, page 23.

<sup>k</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 27.

<sup>l</sup>*Ibid.*, page 171.

<sup>m</sup>*Ibid.*, page 70.

qu'il a lu des ouvrages sur le sujet écrits par des Suisses<sup>130</sup>. Ainsi, il fait un détour à Wildegge pour voir Monsieur Effinguer, « le plus habile cultivateur de l'Ergovie et le plus expert surtout en irrigation »<sup>a</sup>. Celui-ci trouve de plus qu'il était utile d'aller en Suisse où cette science semble, du moins aux yeux d'Effinguer, bien plus avancée qu'en France : lui aussi a voyagé pour s'instruire dans ce domaine. Les visées d'Effinguer sont comme celles de Malesherbes, du moins c'est comme cela qu'il les rapporte, c'est-à-dire à visée avant tout pratique, pour augmenter la production agricole, puisqu'il imagine qu'il serait intéressant d'appliquer ses techniques à la Normandie par exemple. Il note sa conversation avec Effinguer<sup>b</sup>, divisée en trois principes, mais sans entrer dans les détails, plutôt pour savoir les lignes générales et à qui s'adresser pour des informations complémentaires.

Une des conditions pour pouvoir créer des prairies artificielles et mettre en place l'irrigation, une fois les problèmes techniques théoriques résolus, est la nécessité de pouvoir clôturer les terres, interdire la vaine pâture pour préserver ces innovations. Pour cela, on commence au XVIII<sup>e</sup> siècle à vouloir réformer ou supprimer les biens communaux. Un arrêté royal autorise le partage des communaux dans les généralités d'Auch et de Pau. Des tentatives de réformes sont faites par Turgot. Une enquête sur le partage des communaux est réalisée en 1768. Un édit de juin 1769 encourage le partage des « pâtis accordés aux habitants » par une exemption d'impôt et de dîme. Des partages ont lieu sous la forme de mises en fermage, maintenant ainsi la propriété collective. Mais le partage étant très défavorable aux ruraux les plus pauvres, de nombreuses oppositions empêchent le mouvement d'avoir une grande ampleur<sup>131</sup>. C'est donc aussi à cet aspect plus juridique que Malesherbes est attentif, cherchant comment cette question, épineuse à cette époque, a été résolue en Suisse. Il interroge le ministre Sachli puis la société économique de Berne sur la question<sup>c</sup> ou Monsieur Wittenback<sup>d</sup>.

Mais outre ces considérations générales qui ont une visée pratique et qui montre l'intérêt de Malesherbes pour les innovations, ce dernier recueille aussi des renseignements sur les particularités locales traditionnelle. Ainsi, l'espace montagnard est une source de particularités pour les cultures, comme la nécessité de soutenir la terre avec des terrasses<sup>e</sup>, mais aussi en raison du retard des saisons du

---

<sup>130</sup>Par exemple, Jean BERTRAND, *De l'eau relativement à l'économie rustique, ou traité de l'irrigation des prés*, dédié à la Société Économique de Berne, Lyon, chez G. Regnault, 1764. In-8, 176 p.

<sup>131</sup>Nadine VIVIER, , « Les biens communaux en France de 1750 à 1914. État, notables et paysans face à la modernisation de l'agriculture », *Ruralia*, 1998-02 - Varia.

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 9, page 77.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 9, page 85.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 5, page 52.

<sup>d</sup>Voyage en Suisse 10, page 22.

<sup>e</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 147.

fait de la température plus froide en fonction de l'altitude<sup>a</sup> :

Estant au Mont Genève, terre beaucoup plus froide comme plus élevée, on m'a observé que dans ce pays-là, on sème le seigle en juillet, et on recueille en septembre de l'année suivante. Le grain a esté 14 mois en terre. On sème de si bonne heure pour qu'il ait le temps de se fortifier avant les neiges, on recueille tard parce que le long hiver a laissé peu de tems pour acquérir la maturité. Mais ce qui est singulier et qu'on m'a assuré d'après l'exemple entre autres de l'oncle d'un des deux narrateurs, dont le seigle a esté en tout 26 mois en terre, parce que la neige ne fondit pas de l'année et la récolte de la seconde année n'en fut que meilleure<sup>b</sup>.

C'est la proximité des deux types -agriculture et élevage- d'exploitation de l'espace qui permet d'améliorer la production, comme dans ce village où « dans les environs de ces maisons, il y a toujours du terrain cultivé, quelques mays, quelque froment même et surtout des arbres et nommément des chesnes blancs, et on y trouve aussi des cochons tout prêts à en manger le gland dès qu'il tombera »<sup>c</sup>. Ce qui finalement est la manière la plus intéressante d'avoir une agriculture la mieux développée est de profiter au mieux des ressources présentes, comme dans le cas du sel de la fontaine de Sallies de Béarn, qui permet d'améliorer la qualité des charcuteries faites à partir de l'élevage des porcs, lui-même favorisé par la présence de chênes fournissant du gland, plantés au bord des chemins, donc ne prenant pas de place dans les champs cultivés de façon classique<sup>d</sup>.

Malesherbes est également attentif à toutes les façons de multiplier les cultures sur un même terrain. Le but est de ne pas avoir à laisser des terres en jachères, car cela divise les terres cultivées, par une simple opération mathématique. De ce fait, les terres qui ne se reposent jamais sont les plus intéressantes, comme le montre le passage suivant :

La vallée est un terrain admirable et j'en donne pour preuve que les terres ne s'y reposent jamais. On les met en bled de Turquie ou mays, celle de toutes les productions qui fatigue le plus un terrain, on y ajoute des haricots dans l'intervalle des tiges de mays, et, dès que la récolte du mays est faite, qui l'est toujours beaucoup plus tard que celle du froment, on ne fait que donner à la

<sup>a</sup>« rien n'est avancé », Voyage de Moulins à Avignon, page 152.

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, pages 147-148.

<sup>c</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 154.

<sup>d</sup>« On ne voit dans la campagne qu'oyes et cochons. Et les cochons noirs de la petite espèce sont ceux qui rapportent le plus d'argent dans le pays ; mais ce que Monsieur de Sénozan ne sçait peut-être pas, c'est que le sel de la fontaine de Salies en Béarn que je n'ay pas encore vue mais que je verray bien, fournit un sel bien plus propre à ces salaisons que celui de la mer. Au moins est-ce l'opinion du pays, et c'est peut-être la possession de ce sel qui est la première cause du grand commerce de jambons ; il faut cependant y ajouter la grande quantité de gland qui y vient non de forest mais des arbres plantés par quinconce en bouquets, dans les landes, le long des chemins. Ces arbres isolés filent moins droit, mais donnent bien plus de fruit que ceux dont les parties fructifiantes manquent. Cela est aisé à concevoir et s'observe de mesme dans tous les arbres fruitiers. », Voyage dans les Pyrénées, pages 139-140.

terre une légère façon et on sème tout de suite du froment qui devient superbe l'année suivante. Voilà la culture la plus commune de la vallée de Luchon. Cependant on varie, on sème quelquefois du petit millet<sup>a</sup>.

De même, la vigne permet une culture en étage, donc une double exploitation du même terrain, comme ces « vignes sous lesquelles passe la charrue »<sup>b</sup>, surtout quand elle est « par treilles soutenues de grands échelas de dix pieds »<sup>c</sup>. Cela est encore plus sensible dans le cas de vignes appuyées sur des arbres fruitiers, comme à Voreppe où « qu'au lieu d'échelas secs ce sont des cerisiers et [...] qu'on tond ces cerisiers tous les ans à la mi-aoust. On en garde la feuille pour faire le pâturage au sec pendant l'hiver des bestiaux qui paissent l'été sur la montagne. Ainsi ce sont trois récoltes sur le même fond, le raisin, la tonte du cerisier et le grain qui vient dessous. Je crois que la tonte du cerisier outre son utilité particulière est utile aux deux autres parce qu'elle empêche que l'ombrage de cet arbre ne nuise pendant la fin d'aoust et tout septembre »<sup>d</sup>.

De fait, la vigne est une culture particulière à laquelle Malesherbes s'intéresse beaucoup. Ainsi, au Vieux-Boucault, « on trouve au milieu de la forest de très grands morceaux de vigne qui vient dans du sable pur comme s'il estoit amassé là pour sabler l'estran ; ce vin est celuy qui est fort commun dans beaucoup de pays sous le nom du vin de Cap Breton »<sup>e</sup>. De même, il s'intéresse au vin de Frontignan, avec lequel il fait des comparaisons<sup>f</sup>. Lors de son voyage de 1778, Malesherbes traverse la Bourgogne, et sur cette portion de trajet, de son propre aveu il ne s'est « occupé que de vignes »<sup>g</sup>. Ce que Malesherbes cherche à déterminer par l'observation c'est ce qui fait qu'un terroir produit ou non du bon vin. Pour cela, il passe dans tous les lieux de grands crus comme Nuits-Saint-Georges, Pommard, etc. et étudie la terre qui porte les vignes<sup>h</sup>, mais aussi l'exposition<sup>i</sup>, le climat, etc. :

à Frontignan [. . . ], la terre est aussi rouge et la pierre de nature de marbre, mais il n'en faut pas conclure qu'il en soit de même dans tous les bons vignobles. Par exemple, la côte de la Malque près de Toulon est un shite micacé et talqueux. Je me souviens aussi que le vin du Cap Breton croît dans un sable de dunes [. . . ] En comparant à ce que j'ay déjà vu, j'observeray que la côte de Frontignan, et celle de la Malque qui produisent toutes deux des vins muscats sont au Midy et qu'elles ont derrière elles de plus hautes montagnes et devant elles la mer.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 10.

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 40.

<sup>c</sup>*Ibid.*, page 53.

<sup>d</sup>Voyage de Moulins à Avignon, pages 53-54.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 154.

<sup>f</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 144.

<sup>g</sup>Voyage en Suisse 1, page 66.

<sup>h</sup>« La réputation du vin d'Arbois m'a engagé à en examiner le terrain », Voyage en Suisse 2, page 71.

<sup>i</sup>à Pommard, il faudrait « vérifier si tous les autres bons cantons sont également au Sud », Voyage en Suisse 1, page 75.



[... ] Les vignobles du Rhosne, Viennes, Coste Rôtie, l'Hermitage [...] sont tournés du côté du Sud, que le terrain paroît aride et pierreux, et qu'il y a [...] le soleil réverbéré de tous les côtés par des montagnes<sup>a</sup>.

On retrouve de nombreux mémoires techniques consacrés à cette question :

399 AP 97

Culture de la vigne : Bourgogne, vins blancs, vins de primeurs, vins de garde, mémoire sur la façon dont on cultive la vigne à Ain, dans le pays messin, dans le Lannois, en Anjou, à Reims

399 AP 99

Vignes et groseillers

399 AP 103

4° un mémoire sur la culture des vignes en hautains

5° une lettre et des observations par article de Monsieur Fougeroux sur les merises, sur les châtaigners, chesnes et vignes

177 Mi 210

Sur les vignes et les vins des grands crus de Bourgogne

Note sur la vigne

Sur les vignes et les vins des grands crus de Bourgogne

Journal rédigé à Beaune le 2 juillet de ce que j'ai vu à Nuis dans une maison de gros commerce en vin [M. Maret]

Journal rédigé à Beaune le 3 juillet après mon retour de Pomar

Vignes du pays de Vaud

Vins du Valais et du gouvernement d'Aigle

Vignes des cantons de Lucerne, Zurich et autres cantons du Nord

Vignes de Savoye

Récapitulation sur les vignes de Suisse

De la vigne

177 Mi 211

Sur la vinification

Différentes techniques de culture de la vigne sont évoquées, comme la culture en hautain (vigne cultivée en hauteur en s'appuyant sur des arbres) ou en échalas<sup>b</sup>.

Mais la vigne est une culture fragile, aussi note-t-il les différentes techniques employées pour les protéger des conditions atmosphériques trop difficiles : ainsi, au Vieux-Boucault, « les vignes qui produisent ce vin sont coupées d'espace en es-

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 1, page 68.

<sup>b</sup>« des vignes [...] à très grands échalas, et j'y ay vu une fois un hautain », Voyage dans les Pyrénées, page 145, « des vignes en hautains comme à Tarbes », Voyage dans les Pyrénées, page 2, à Besançon, Voyage en Suisse 2, page 88, à Bâle, Voyage en Suisse 10, page 88 ou à Mirande, Voyage d'Avignon à Tarbes, page 161.

pace, d'espèce de murs de paillassons, pour rompre l'effort des mauvais vents »<sup>a</sup>. Mais la proximité de la mer entraîne d'autres inconvénients comme les vignes ensablées du Cap Breton<sup>b</sup>. D'ailleurs, elles ne peuvent pas pousser partout, notamment en raison de températures trop basses, comme dans les Pyrénées, où « à mesure qu'on s'avance dans les montagnes le pays devient plus froid et moins propre à produire de la vigne aussi ces hautains se trouvent-ils plus rares au-delà de la jonction des rivières, et à Bagnières il y a peu d'arbres fruitiers et point de vignes »<sup>c</sup>.

Malesherbes est aussi attentif à la variété des cultures, source de richesses car cela divise les risques en cas de difficulté climatique et permet d'optimiser la culture par rapport à un terrain donné. De fait, les cultures sont très variées comme dans cette vallée des Pyrénées où on cultive « du lin, [et ...] quelquefois du sarrasin qui y vient admirable »<sup>d</sup>. Les fruits et les arbres fruitiers sont une culture à laquelle Malesherbes s'intéresse plus particulièrement, d'ailleurs il fait de nombreuses recherches sur des arbres comme le cerisier, notamment dans son jardin de Malesherbes, comme en témoignent des lettres qu'il échange avec Turgot<sup>132</sup>. Ainsi, il traverse des « campagnes couvertes d'amandiers comme la Normandie l'est de pommiers. On fait commerce de ces amandes avec Marseille »<sup>e</sup>, ou trouve des oliviers, comme à Manosque<sup>f</sup>, mais la trop grande altitude est un obstacle à ces cultures<sup>g</sup>. Autre particularité des régions qu'il traverse et qu'il s'efforce de percevoir et de décrire : l'élevage des vers à soie. Il prend note dès qu'il voit du mûrier<sup>h</sup>, mais consigne aussi les élevages eux-mêmes, comme à Céreste, où il a vu des vers à soie et la façon dont on les nourrit : « là c'est des brins de lavande qu'on leur donne pour monter. Icy, j'ay vu des fagots de chesne vert et de chesne blanc emportés à la ville et destinés à cet usage »<sup>i</sup>.

Malesherbes est en effet sensible à une spécialisation qui va faire d'une région la référence en une culture, qu'elle va pousser à la perfection et dont les pro-

<sup>132</sup>162 Mi 24 deuxième dossier et 399 AP 97.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 155.

<sup>b</sup>« Ils ont bien envie de faire aussi au Cap Breton-même du vin de Cap Breton. Ils prétendent qu'il y en avoit autrefois, mais que leurs vignes ont esté ensablées, ils en ont replanté cette année-cy ou l'an passé, on ne sçait pas encore quel en sera le succès », Voyage dans les Pyrénées, page 163.

<sup>c</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 2.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 10.

<sup>e</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 179.

<sup>f</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 195.

<sup>g</sup>« il y a encore moins de fruits dans cette vallée que dans celle de Luchon, et on peut dire la même chose de la vallée d'Aran qui est aussi une vallée plus haute. C'est cependant dans la vallée de l'Arboust que j'ay trouvé les meilleures framboises sauvages. Mais le climat bon pour les fruits sauvages peut bien estre trop froid pour les fruits cultivés. », Voyage dans les Pyrénées, page 56.

<sup>h</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 179.

<sup>i</sup>*Ibid.*, page 194.

ductions feront autorité en matière de qualité et de bon développement. Au cours de ces voyages, plusieurs cultures ont ainsi fait l'objet d'observation pour leur caractère abouti. C'est le cas des prunes de Brignoles<sup>a</sup>, des marrons du Luc<sup>b</sup>, de la culture de fleurs, comme les roses de Provins<sup>c</sup>. Mais c'est surtout en Provence que de nombreuses fleurs sont cultivées et utilisées dans des domaines variés, comme la parfumerie à Grasse<sup>d</sup> ou la fleur d'orangers qui permet de produire « De l'eau de fleur d'orange, différens ratafiats et liqueurs, des pains, des pralines de fleur d'orange, etc. »<sup>e</sup>.

En conclusion, on peut dire que quand Malesherbes est confronté à des paysages de terres bien cultivées, il est, comme on l'a dit plus haut, frappé par leur beauté : près de Pau, il parle d'une « une belle et bonne vallée cultivée en millau et en froment »<sup>f</sup>.

## Élevage

Poursuivant dans sa logique d'observation des ressources économiques de la nature, et fidèle à son observation de la complémentarité entre les activités de culture et d'élevage, Malesherbes s'attache à noter les différentes activités d'élevage et les différents produits qui en découlent, mais aussi les inconvénients entraînés par ces activités. De plus, les trajets effectués le mettent en contact avec des régions pratiquant beaucoup l'élevage, notamment les zones montagneuses, où il y a une extrême variété d'animaux élevés<sup>g</sup>. Malesherbes peut ainsi initier la comparaison entre les Alpes et les Pyrénées, en mettant en parallèle les organisations des deux chaînes. Or, comme le dira Ramond quelques années plus tard, lui aussi connaisseur des deux milieux, « dans la vallée de Barèges, comme dans les vallées les plus élevées [...] des Pyrénées, j'ai retrouvé, à peu de différences près, l'économie pastorale des hautes Alpes. Cette similitude générale embrasse même de si petits détails, que l'on croirait que le berger de l'une de ces contrées a été le disciple du berger de l'autre, si l'on oubliait que l'homme de toute la terre est le même homme et que

---

<sup>a</sup>voyage d'Avignon à Tarbes, page 117.

<sup>b</sup>*Ibid.*, page 171.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 1, page 6.

<sup>d</sup>« les orangers, citronniers, bergamotiers, cédras, [?], etc, de toutes les espèces et outre les deux espèces de jasmin », Voyage d'Avignon à Tarbes, page 100.

<sup>e</sup>*Ibid.*, page 64.

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 130.

<sup>g</sup>« De tous côtés estoient de nombreux troupeaux de vaches, ailleurs des jumens et des poulins, soit chevaux soit mulets, d'un autre côté les chèvres, ailleurs les moutons. Nous y avons vu aussi des troupeaux de cochons », Voyage dans les Pyrénées, page 30.

les mêmes situations lui suggèrent les mêmes moyens »<sup>133</sup>.

Les produits laitiers sont une des productions de l'élevage au sujet desquelles Malesherbes note des informations très précises, comme dans la fabrication de la recuite<sup>a</sup>, sur laquelle il peut faire une comparaison avec les « procédés des Suisses des montagnes de Gruère »<sup>b</sup>, mais aussi avec celle qu'il a pu goûter à Lyon. C'est dans le voyage de 1778 qu'il pousse le plus loin ses investigations, visitant précisément des chalets ou fruitières, se faisant expliquer les procédés de fabrication, goûtant les différents produits et s'informant des revenus qui peuvent être tirés d'une telle fabrication<sup>c</sup>.

La laine est un deuxième sous-produit de l'élevage, qui fait l'objet d'un commerce intense dans les montagnes. Là encore, il en note les détails techniques. À propos de Bénasque, il écrit qu'« elle fait un grand commerce de laines avec la France et elle est renommée parce que c'est là que se fait le blanchissage de ces laines avant de les envoyer en France »<sup>d</sup>, mais il n'a pas pu voir ces opérations car « on n'y travailloit pas alors et [il] ne pu[t] voir que de grands magasins. Et à côté un fourneau en plein air sur lequel on pose une cuve pour les tremper dans l'eau chaude, et tout auprès un beau courant d'eau très fraîche de montagne »<sup>e</sup>. Malesherbes reconnaît « la supériorité des laines d'Espagne. Nos moutons sont aussi inférieurs aux leurs pour le goût »<sup>f</sup>. Quant à la nourriture des bestiaux, il est là aussi très précis dans les détails qu'il note, comme aux pages 169-170 du voyage de Moulins à Avignon, où il décrit par le menu la nourriture qu'on donne à chaque type d'animaux.

Il faut dire que les conditions naturelles en montagnes sont très favorables à l'élevage, notamment parce qu'il y a « beaucoup d'herbages et de pâturages »<sup>g</sup>, et de façon générale des « prairies et celles-là sont arrosées ce qui est très aisé dans les vallées situées entre les montagnes neigeuses où les eaux sont toujours en grande abondance »<sup>h</sup>.

C'est essentiellement l'organisation générale des pâturages permettant de nourrir les troupeaux qui retient l'attention de Malesherbes. Ainsi, la neige joue évidemment un grand rôle dans l'alternance des pâturages : « quand les neiges

<sup>133</sup>Louis RAMOND DE CHARBONNIÈRES, *Op. cit.*, page 27, cité par Numa BROU, *Op. cit.*, 1974, page 354.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 31, où de nombreux détails sont relevés.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 30.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 2, page 23, 8, page 59.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 90.

<sup>e</sup>*Ibid.*

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 27.

<sup>g</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 5.

<sup>h</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 10.

chassent les troupeaux des montagnes en Navarre et en Bigorre, on les mène paître dans les landes tant qu'il y reste de l'herbe. Les landes appartiennent ou à des seigneurs ou à des communautés à qui on paye pour le pacage »<sup>a</sup> : ils changent d'endroit « suivant ce que la neige vient d'abandonner »<sup>b</sup>, mais « ils ramènent le soir leurs troupeaux coucher à l'air, mais dans des espèces de parcs auprès des cabanes [...], peut-être sont-ils obligés à cela par la crainte des ours et des loups »<sup>c</sup>. Ainsi, outre les conditions naturelles, des raisons qu'on pourrait qualifier de « politiques » président à l'organisation des pâturages : « les troupeaux de chaque paroisse ou communauté pâturent en commun et ont leur terrain marqué »<sup>d</sup>, ce qui entraîne de nombreux procès et querelles entre elles, et « les communautés françaises louent quelquefois une partie de leur terrain aux Espagnols »<sup>e</sup>. Enfin, à un niveau plus précis, il s'attarde sur l'organisation individuelle des troupeaux, comme celui du maître pâtre dont le « marché ordinaire avec les maîtres des bestiaux c'est qu'on les luy donne en compte, qu'il vend tant de fromage pour tant de vaches qu'on luy a confiées et que ce qu'il en peut faire de plus est pour luy. C'est son profit »<sup>f</sup>. Dans les Alpes, on peut constater que les pâturages d'altitude ne commencent qu'à la saint-Claude, soit le 7 juin<sup>g</sup>, car arrivé plus tôt dans la saison, Malesherbes trouve l'étable et la maison des pâtres inoccupées et sans trace d'habitation récente<sup>h</sup>. À propos des pâturages des Alpes, il faut enfin remarquer que ceux-ci sont occupés l'été par des « bergers de Provence qui arrivent ici avec leurs troupeaux dans la saison »<sup>i</sup> et ne sont donc pas des habitants habituels des montagnes. Il en est de même des « bergers de ces troupeaux de la Crau [qui] passent plusieurs mois depuis la Saint-Jean jusqu'à la Saint-Michel avec leurs troupeaux »<sup>j</sup>. En Suisse, il fait les mêmes constatation

Il n'y a point à présent de troupeaux dans la vallée. Les vaches y sont avant et après l'été, c'est-à-dire avant la fonte des neiges et dans le tems de l'arrivée des nouvelles. Elles sont à présent dans les prairies de montagnes qu'on ne voit pas d'en bas [...]. Les moutons et les chèvres sont dans les parties les plus roides et même parmi les sapins<sup>k</sup>.

De façon générale, il trouve que les vaches sont magnifiques en Suisse<sup>l</sup>, mais c'est également un aspect plus particulier qui l'intéresse, c'est la méthode qu'emploient les Suisses pour endiguer une épidémie qui touche leurs troupeaux.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 136.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 26.

<sup>c</sup>Voyage dans les Pyrénées, pages 31-32.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 26.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 26.

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 30.

<sup>g</sup>Voyage de Moulins à Avignon, pages 92-93.

<sup>h</sup>*Ibid.*

<sup>i</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 119.

<sup>j</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 171.

<sup>k</sup>Voyage en Suisse 5, page 30.

<sup>l</sup>Voyage en Suisse 9, page 81.

Il décrit là un vrai principe de précaution qui fait abattre tous les animaux d'un troupeau dont un individu a été déclaré malade, et même des cochons qui avaient mangé la chair de ces animaux, qui fait désinfecter les étables ou qui empêche la circulation des bêtes. Il note dans le même temps que, confronté à la même maladie, les Hollandais ne font pas preuve d'autant de zèle<sup>a</sup>.

Un élevage un peu particulier mais lui aussi très rentable dans les Pyrénées est celui des mules, comme celui que faisait Monsieur de Fondeville père et qu'a repris son fils<sup>b</sup>. C'est en Poitou qu'on se fournit, mais c'est aussi là qu'on les vend<sup>c</sup>. Autre particularité notable, les étalons de chevaux andalous qu'il voit dans les Pyrénées sans qu'ils soient « des étalons fournis par les haras du roy, c'estoît celui d'un gentilhomme qui a obtenu par faveur singulière la permission d'en avoir un à ses frais et l'inspecteur des haras l'a approuvé »<sup>d</sup>.

Mais les troupeaux entraînent de graves inconvénients pour l'entretien des forêts, autre préoccupation majeure de Malesherbes. En effet, quand on laisse les animaux dans les forêts, ils empêchent la repousse des jeunes rejets, et donc le renouvellement de la forêt après la coupe. Cette habitude explique l'état du chêne dans les landes près de Dax (« un désert de landes, c'est-à-dire de terres en friche couverte de fougères, de bruyères, de jonc marin »<sup>e</sup>) : il y est présent « d'espace en espace mais nain et rongé par les bestiaux. J'ay passé à côté de quelques étables où il y avoit beaucoup de chèvres noires ; j'ay vu des bœufs à la pâture. Le guide m'a dit que dans l'hiver, les gens de la montagne, il m'a dit même de Bagnières, mènent leurs troupeaux paître dans ces landes »<sup>f</sup>.

Pour entraîner une amélioration des races et obtenir des animaux plus résistants ou plus productifs, Daubenton s'essaie à des croisements de race, faisant venir des animaux de très loin pour faire des expériences à Montbard. Malesherbes va voir ses bergeries au cours de son voyage, montrant que ce genre d'innovations, bien qu'il s'intéresse personnellement plus à la botanique, retient son attention<sup>g</sup>.

Ainsi, Malesherbes s'attache à comprendre dans ses détails l'organisation de l'élevage dans les régions qu'il traverse, mais les ressources animales consistent aussi en poissons, qui font des côtes auxquelles il se rend des zones de pêche dynamiques.

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 8, page 64.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 109.

<sup>c</sup>« C'est aussi là qu'est la manufacture de mulet parce qu'il y a dans le voisinage des prairies. Un homme acheta icy dernièrement 4 étalons [ornés ?] bien 30 louis ce qui parut singulier, il assura qu'il les vendroit 1500 livres en Poitou où il alloit les conduire », Voyage de Moulins à Avignon, page 146.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 103.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 151.

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 151.

<sup>g</sup>Voyage en suisse 1, page 54.

## Pêche

Les trajets de Malesherbes le mettent peu en contact avec le monde maritime, mais dès qu'il en a l'occasion, il s'intéresse aux ressources que ce milieu particulier peut mettre à la disposition des hommes et de l'économie. Malesherbes se fait presque lyrique quand il décrit les femmes de Saint-Jean-de-Luz qui viennent chercher les sardines sur les bateaux mêmes, et apprêtent sur la plage pour les expédier ensuite<sup>a</sup>. La sardine est une pêche beaucoup plus intéressante que la pêche « à l'hameçon en haute mer, qui est une pauvre pêche »<sup>b</sup>. On essaie cependant d'améliorer la situation en essayant de nouvelles pêches, comme celle au thon : Malesherbes a « vu [...] des filets pour le ton que quelques uns ont fait faire depuis peu et veulent essayer. ... On n'est pas assés heureux pour avoir des sardines à la côte de Biarri, comme à celle de Saint Jean de Luz »<sup>c</sup>. C'est aussi l'organisation de cette pêche qui attire l'attention de Malesherbes, qui, là encore, en note tous les détails comme l'organisation du port :

Les batteaux pêcheurs ou pinasses de ce port sont aussi à sec sur la grève pendant la basse marée. Il y a sept ou huit cabestans auxquels on les amarre quand on veut. Il y a aussi dans ce port deux hangars où j'ay vu à l'abri des bâtimens de gens qui ont esté à la pêche de la morue et les ont laissés là. Mon baigneur qui me menoit est convenu avec moy que ces bâtimens fatiguent bien plus au sec que dans l'eau et à voyager. Il y a dans ce port quelques méchantes cabanes où je crois que personne ne couche, on y met quelques agrés en dépost<sup>d</sup>.

Il est visiblement très intrigué par le fait que des villages aussi près les uns des autres n'ont pas du tout le même usage de la mer. Ainsi au Boucault Neuf et au Vieux Boucault, où il n'y a pas « grande pêche »<sup>e</sup>, les pêcheurs « se partagent entre la mer et l'étang voisin »<sup>f</sup>. La situation économique suite au manque de main-d'œuvre depuis les morts de la guerre semble inquiéter Malesherbes, surtout qu'il sent que la France est en train de se laisser devancer par les nations voisines comme l'Espagne. Ainsi en est-il de la pêche à la baleine : en parlant des pêcheurs, il est écrit que « la plupart sont à présent à la pêche de la morue, autrefois ils alloient à celle de la baleine, mais depuis quelques années elle est devenue très rare pour

---

<sup>a</sup>« j'ay esté le lendemain vendredy voir débarquer les batteaux de sardines à la coste [...] C'est un spectacle fort singulier que celui de cent femmes pieds nuds et retroussant tout haust leurs cotillons qui s'empressent et se battent presque pour arriver les premières au bateau. Elles en reviennent avec des paniers qu'elles portent à deux femmes et qu'elles salent sur le rivage même. Après quoy on en fait des barrils fort propres pour envoyer à Bayonne et sur la coste d'Espagne », Voyage dans les Pyrénées, page 185.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 178.

<sup>c</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 178.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 176.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 160.

<sup>f</sup>*Ibid.*

les François et on l'a abandonnée. Mais d'ailleurs la plupart des hommes de toute cette côte ont péri dans la dernière guerre et on n'y voit que des veuves »<sup>a</sup>. Les Hollandais et surtout les Catalans ont su prendre la place des pêcheurs français<sup>b</sup>, mais Malesherbes ne comprend pas comment cela a pu se réaliser. C'est en Provence, où la situation est la même, qu'il a eu le plus d'éclaircissement sur la perte de vitesse de la France dans le domaine de la pêche : « ces étrangers qui n'ont ny femme ny ménage restent six jours de la semaine à la mer au lieu que les Provençaux veulent revenir coucher tous les soirs à terre »<sup>c</sup>, mais il n'est pas convaincu par une telle explication.

C'est essentiellement en Méditerranée que Malesherbes peut observer différents types de pêche de bord de mer. Ainsi dans le canal d'Istres, on pêche les moules et les muges et ces deux pêches sont décrites en détail<sup>d</sup>. La suite de son voyage l'amène à Martigues, port « toujours plein de tartanes pêcheuses »<sup>e</sup> et où on pêche à la bourdigue, technique que Malesherbes décrit également<sup>f</sup>, et sur laquelle il échange des informations par lettre avec Duhamel, car celui-ci a visiblement de son côté fait des recherches, a « desja beaucoup travaillé sur des manuscrits contenant les pêches »<sup>g</sup>. Mais c'est surtout la pêche au corail qui retient longuement son attention à Saint-Tropez, où cette pêche est le fait des Catalans<sup>h</sup>, rejoignant ses observations sur l'absence des Français sur le terrain de la pêche. Ces renseignements notés sur la pêche au corail font partie des informations que peuvent s'échanger Malesherbes et d'autres personnes de son cercle de connaissance. Dans une lettre envoyée à Monsieur Duhamel, il fait allusion aux « mémoires que vous avez »<sup>i</sup> et lui conseille de lire l'ouvrage du comte Luigi Ferdinando Marsigli, *Histoire physique de la mer, ouvrage enrichi de figures dessinées d'après le naturel*.

Enfin, Malesherbes note les détails techniques relatifs aux moyens de pêcher, et aux particularités des différentes pêches : il décrit en effet les « bâtons armés de fer pour pêcher comme [il] en avoi[t] vu en Provence »<sup>j</sup> ou la pêche au filet qui nécessite d'y rabattre le poisson<sup>k</sup>. On peut donc dire que Malesherbes est toujours très intéressé par les ressources mises à la disposition des habitants par la nature et la façon dont ces habitants les exploite. La dernière ressource propre aux zones qu'il

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 175.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 204.

<sup>c</sup>*Ibid.*

<sup>d</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 29.

<sup>e</sup>*Ibid.*, page 31.

<sup>f</sup>*Ibid.*, page 32.

<sup>g</sup>*Ibid.*, page 228.

<sup>h</sup>*Ibid.*, page 82.

<sup>i</sup>*Ibid.*, page 236.

<sup>j</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 156.

<sup>k</sup>*Ibid.*



traverse, et qui fait elle aussi l'objet d'une exploitation en plein développement, est constituée par les eaux minérales.

## Eaux minérales

De fait, Malesherbes est toujours intéressé par toutes les voies possibles des richesses naturelles pouvant apporter un bienfait, notamment du point de vue économique. Aussi, les eaux minérales, richesse des Pyrénées, attirent-elles spécialement son attention. Celles-ci servent à traiter « les rhumatismes, les playes, etc. »<sup>a</sup>, « les maladies de la peau, aussi les galeux et surtout les dartreux »<sup>b</sup>. Pour prendre les eaux, on utilise plutôt les bains qui « ont toujours été plus estimés que la boisson des eaux »<sup>c</sup>. Néanmoins, pour le voyage de 1767, c'est dès la Provence qu'il fait les détours nécessaires pour voir des bains. Ainsi, à Aix-en-Provence, il veut voir la nouvelle fontaine<sup>d</sup>, puis il se rend jusqu'aux bains de Balaruc, bien que certains essaient de le dissuader d'aller jusque là et qu'il n'y aille pas au moment le plus propice<sup>e</sup>. Il décrit précisément comment on prend les bains ou comment on se douche dans ce lieu<sup>f</sup>.

Les eaux des Pyrénées sont connues depuis longtemps puisque dès le xvi<sup>e</sup> siècle, la cour de Navarre fréquentait Eaux-Bonnes (où les blessés de Pavie vinrent soigner leurs arquebusades) et Cauterêts. Bagnères-de-Bigorre, où séjournèrent Jeanne d'Albret et Montaigne, accueille également une clientèle régionale prestigieuse, tout comme la station commingeoise d'Encausse, fréquentée de personnes de distinction, venant à la fois se faire soigner et se livrer aux plaisirs de la chasse et de la pêche<sup>134</sup>. Mais le thermalisme d'élite connaît du début du xvii<sup>e</sup> siècle jusqu'à la moitié du xviii<sup>e</sup> siècle une longue éclipse. Le voyage de Malesherbes prend justement place à l'époque de leur renouveau, et il est intéressant de noter à quel point il est sensible à cette période charnière où est en train de se dessiner la géographie des villes d'eau dans les Pyrénées, soit finalement la géographie routière tout entière de ce massif montagneux, comme on va le voir.

Il note tout d'abord la sous-exploitation de ces eaux, en raison du manque de logement pour accueillir les touristes. Il regrette cet état de fait, qui empêche l'économie de la région de profiter de cet atout naturel. C'est surtout le cas de Barbazan, dont les eaux pourtant « ont eu de la réputation et en conservent encore

---

<sup>134</sup>Cité par Serge BRIFFAUD, *Op. cit.*, page 237.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 143.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 18.

<sup>c</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 18.

<sup>d</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 123.

<sup>e</sup>*Ibid.*, page 139.

<sup>f</sup>*Ibid.*, page 139-140.

dans le pays »<sup>a</sup> : « on les prend principalement en les envoyant chercher, parce qu'il n'y a point de maison dans le lieu où d'honnêtes gens puissent habiter »<sup>b</sup>. Les « gens d'un état supérieur [qui] ont voulu absolument aller les prendre [...] ont dû aller] loger chez le curé du lieu »<sup>c</sup>. Cependant, certains ont bien vu l'intérêt que pouvaient représenter ces sources, mais leur projet a échoué<sup>d</sup>. De ce fait, à Dax par exemple seuls les « gens du pays et tout au plus [...] les Bourdelais »<sup>e</sup> fréquentent ces bains, à Bagnères-de-Luchon, ce sont les « Toulousains et surtout les Espagnols, c'est-à-dire les montagnards espagnols [...], mais la difficulté des chemins ne permettoit pas à d'autres d'y penser »<sup>f</sup>. Cette situation était assez ancienne puisque dès 1680, Louis de Froidour écrit à propos de Cauterêts que ses eaux sont « très chaudes et très bonnes ; mais il n'y a pareillement [c'est-à-dire comme pour les eaux de Saint-Sauveur, près de Luz] que les gens du pays qui en usent, tant parce qu'il n'y a aucune commodité pour ceux qui pourraient s'y soigner que parce que les eaux de Bagnères, où l'on a toutes ces choses à souhait, ont la même qualité »<sup>135</sup>. On peut rapporter que la situation est en pleine évolution : selon Serge Briffaud il y n'a à Barèges en 1679 que dix à douze maisons, mais une centaine au début du XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'un hôpital militaire construit en 1732 et agrandi en 1767 (soit l'année du voyage de Malesherbes, qui s'avère donc exactement situé à un moment charnière) pour les soldats. Ainsi, en 1768 cent-soixante-deux « personnes de considération » ont séjourné dans la station avec leur domesticité, dont quelques étrangers et des soldats (trois cents à Barèges) donc au total six-cents personnes<sup>136</sup>. La même année, Cauterêts accueille quarante personnes de considération<sup>137</sup>.

On peut noter également que Malesherbes est sensible à la rivalité qui peut exister entre les diverses villes d'eaux. Cette rivalité s'exacerbe dans les choix poli-

<sup>135</sup>Louis de FROIDOUR, *Mémoire du pays et des États de Bigorre*, 1892, Honoré Champion, Pau, page 94.

<sup>136</sup>*Ibid.*, page 246.

<sup>137</sup>Michel CHADEFAUD, *Aux origines du tourisme dans les pays de l'Adour : du mythe à l'espace, un essai de géographie historique*, Pau, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1988, page 353, cité par Serge BRIFFAUD, *Op. cit.*, page 248.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 2.

<sup>b</sup>*Ibid.*, page 6.

<sup>c</sup>*Ibid.*

<sup>d</sup>« Une des spéculations de Monsieur de Roquespine a esté de faire des bains à Barbazan et d'y bâtir une auberge pour les preneurs d'eaux et de bains mais faute d'argent cela n'a pas esté exécuté », Voyage dans les Pyrénées, page 7. Son autre projet a été de « faire accomoder cet hiver à ses frais le chemin de Saint-Mamet aux fontaines, pour louer l'an prochain sa maison dans la saison des eaux. D'autres m'ont dit qu'il ne reussiroit pas parce que sa maison tout à fait adossée contre la montagne est fort humide ce qui en dégoutera toujours les preneurs d'eaux », *Ibid.*, page 12

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 143.

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, pages 16-17.

tiques d'aménagements pour en faciliter l'accès par exemple. Il semblerait en tous les cas que le choix de telle ou telle ville d'eau ne dépende pas réellement en premier lieu de la qualité thérapeutique de ses eaux, c'est ce que dit Malesherbes quand il note à propos des eaux de Dax qu'« ils prétendent que c'est par la fantaisie des médecins que les eaux des Pyrénées sont plus fréquentées que celles-ci »<sup>a</sup>. Ainsi, les eaux de Bagnères-de-Luchon sont dans une situation plus favorable qui entraîne une prospérité économique, depuis que les eaux « anciennement célèbres, sont redevenues à la mode, et que Monsieur d'Étigny en a facilité l'abord par un beau chemin »<sup>b</sup> : « il y a cinq ou six maisons assez commodes à Bagnères »<sup>c</sup>. En effet, on est dans une phase de transformation pour ce qui est des eaux de Bagnères-de-Luchon :

Quelque médecin a imaginé de faire prendre celles-ci à Monsieur de Richelieu gouverneur de la province, Monsieur d'Étigny n'a eu rien de plus pressé que de faire faire un chemin. Dans l'instant, tous les médecins du pays ont prononcé que Bagnères de Luchon estoit infiniment préférable à toutes les autres eaux<sup>d</sup>.

L'autre avantage de cette « vogue »<sup>e</sup> est que les Pyrénées vont pouvoir bénéficier d'un meilleur équipement en matière de routes, qui va profiter à tous les habitants et développer l'activité économique, et de façon certainement plus anecdotique permettre l'aménagement de promenades pour l'agrément des curistes<sup>f</sup>, toutes choses qui constitueront à brève échéance des atouts pour cette région.

Les premiers grands projets étatiques d'aménagement sont à Barèges, entre le premier voyage du duc du Maine<sup>138</sup> et 1703 : on s'acharne à rendre carrossable le chemin qui mène de Bagnères à Barèges par le Tourmalet, mais c'est un échec. Après 1730 on contourne la difficulté : la route qui doit rejoindre Barèges passe par Lourdes et les gorges de Pierrefitte au prix d'un véritable exploit technologique qui fera l'admiration de générations de voyageurs<sup>139</sup>. D'Étigny, intendant d'Auch à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>140</sup> relance fortement cette politique de désenclavement des villes d'eaux des Pyrénées : soucieux de favoriser le développement de l'activité thermale de Bagnères-de-Luchon, et conscient de la nécessité de faire un exemple

<sup>138</sup>Le duc du Maine séjourna trois fois à Barèges, en 1675, 1677 et 1681.

<sup>139</sup>Serge BRIFFAUD, *Op. cit.*, page 245.

<sup>140</sup>Voir le dictionnaire des personnages du voyage des Pyrénées pour plus de détails.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 141.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 10.

<sup>c</sup>*Ibid.*

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 335.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 12.

<sup>f</sup>« Quoy qu'il en soit, il est sûr que si la vogue de ces eaux continue, toutes les communications des villages de la vallée s'accomoderont, qu'on fera aussi des petites sentes en pente douce dans les forests des montagnes et qu'on se procurera les promenades les plus agréables : la matière y est. », Voyage dans les Pyrénées, page 12.

pour y attirer un public de qualité, il réussit à y faire venir en 1763 le maréchal duc de Richelieu, gouverneur de Guyenne<sup>141</sup>. L'aménagement routier désigne alors clairement un « usage » à faire des Pyrénées : toutes les routes qui relient la plaine à la partie centrale de la chaîne, à peu d'exceptions près, ont pour but de desservir une station thermale<sup>142</sup>. La route qui relie Tarbes et Lourdes à Barèges constitue un axe central dont partent des embranchements menant vers d'autres sites thermaux. En 1762 une liaison est créée entre Luz et Saint-Sauveur. Sept ans plus tard une route relie Pierrefitte à Cauterêts. A l'est, la liaison Saint-Gaudens/Bagnères-de-Luchon, commencée en 1759 est presque achevée en 1763 au moment du voyage du duc de Richelieu. D'Étigny projette alors une liaison Bagnères-de-Bigorre/Luchon par la vallée d'Aure et le col d'Aspin, qui ne sera cependant achevée qu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. L'accès aux stations du Béarn est lui aussi considérablement amélioré. En 1767 est presque achevée la route de la vallée d'Ossau et en 1774 est inaugurée la route des Eaux-Chaudes par le défilé du Hourat. Les Eaux-Bonnes que l'on pouvait atteindre avant 1767 par cinq kilomètres de sentier muletier, ne seront, quant à elles, desservies par une route carrossable qu'à partir de 1800<sup>143</sup>.

On peut donc conclure de ce bref panorama de la construction de routes dans les Pyrénées que le voyage de Malesherbes prend place à un moment où se met en place un nouveau système de communication dans ces montagnes, qui remet totalement en question le système antérieur, en se fondant paradoxalement uniquement sur les sources d'eau. En effet, les routes qui remontent le fond des vallées pour atteindre les stations thermales concrétisent et renforcent à la fois une tendance à l'inversion des vieux courants d'échanges locaux, qui privilégiaient les relations entre vallées, et entre les deux versants de la chaîne. La route du XVIII<sup>e</sup> siècle, en s'arrêtant au fond des vallées ou à leur portes et en refusant, sauf en de rares exceptions, les itinéraires longitudinaux, parallèles à la direction de la chaîne, ne favorise en rien les échanges intra-montagnards et marginalisent ces derniers en renforçant l'interdépendance plaine/montagne<sup>144</sup>.

Ce développement des cures thermales vient du fait que l'utilisation des sources d'eaux pour des raisons thérapeutiques est en plein essor en cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>145</sup>. On commence à émettre des théories sur l'influence de l'air des montagnes sur l'organisme que commencent à s'élargir les horizons de la thérapie

<sup>141</sup>*Ibid.*

<sup>142</sup>*Ibid.*, page 249.

<sup>143</sup>*Ibid.*, page 251.

<sup>144</sup>Jean-François LE NAIL, « La Politique et les montagnards, préhistoire de la route thermale », *Le Voyage aux Pyrénées ou La Route thermale*, L. GRENIER, (dir.), Paris, Institut français d'architecture, 1987, pages 12-24, cité par Serge BRIFFAUD, *Op. cit.*, page 250.

<sup>145</sup>Alain CORBIN, *Le Territoire du vide : l'Occident et le désir de rivage 1750- 1840*, Paris, Aubier, 1988, *passim*.

thermale. Les savants réfléchissent à cette époque à une façon de mesurer la qualité de l'air. Dès 1682 un premier ouvrage recense les bienfaits des eaux thermales pour la santé : Jean Moulais publie un ouvrage sur *Les vertus des eaux minérales de Bagnières et Barèges, leurs degrez de chaleur, leur composition et leur véritable usage...*, mais c'est en 1742 le médecin anglais Christopher Meighan, dans un ouvrage consacré aux eaux de Barèges vantait les bienfaits de l'air et du climat de cette station, préservée des brouillards malsains par sa situation au cœur des montagnes<sup>146</sup>. De fait, cette montagne est à la fois un milieu naturel particulièrement salubre et un paysage apte à stimuler les sensations internes, à créer des chocs physico-émotionnels qui, s'ils ne provoquent pas directement la guérison, procurent au moins l'illusion de celle-ci, en autorisant l'individu à percevoir l'écho d'événements qui agitent son moi profond et en mettant à la portée de sa conscience le fonctionnement de la « machine » corporelle<sup>147</sup>. Néanmoins, Barèges attend 1754 pour avoir son premier médecin intendant des eaux, Antoine de Bordeu. Seule Bagnères-de-Bigorre dispose au XVII<sup>e</sup> siècle d'un personnel médical attitré et relativement nombreux<sup>148</sup>.

Ainsi, Malesherbes prête une attention particulière aux eaux minérales lors de son voyage de 1767 dans les Pyrénées, prouvant par là même qu'il est extrêmement sensible aux bouleversements qui agitent la chaîne en raison de la présence de ces eaux.

Onze ans plus tard, le voyage qui conduit Malesherbes dans l'Est de la France et en Suisse l'amène également à visiter des villes d'eaux très célèbres. Il commence par goûter l'eau de la source de la Seine<sup>a</sup>. Il constate la même concurrence en Suisse que celle qu'il avait connue dans les Pyrénées, notamment à propos de La Brévine, sur laquelle « L'auteur de la brochure dit que ces eaux sont abandonnées, mais depuis qu'il a écrit, elles ont repris buveur. Le médecin en vogue de Neufchâtel les avoit décriées parce qu'il en protégeoit d'autres. Le médecin mort, celui qui luy a succédé les ordonne et à présent il y a trente buveurs d'eau »<sup>b</sup>. Là aussi, diverses indications médicales correspondent à chaque source : celle d'Unterseen est souveraine pour les maux d'yeux<sup>c</sup>, celles de Loèche-les-Bains « sont renommées pour les blessures, la goute, les rhumatismes, les dartres et autres maladies de peau »<sup>d</sup>, celles de La Brévine « passent aussi pour être ferrugineuses, en conséquences, on y envoie de Neufchâtel ceux qui ont des langueurs d'estomach et chez

<sup>146</sup>Christopher MEIGHAN, *A Treatise of the Nature and Powers of Barege's Baths and Waters*, Londres, T. Meighan, 1742, cité par Serge BRIFFAUD, *Op. cit.*, page 268.

<sup>147</sup>*Ibid.*, page 273.

<sup>148</sup>*Ibid.*, page 263.

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 1, page 61.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 3, page 89.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 5, page 42.

<sup>d</sup>Voyage en Suisse 6, page 16.

qui il faut augmenter le ton des fibres, les femmes qui ont des vapeurs et je crois tous ceux qui s'ennuyent »<sup>a</sup>. Néanmoins, Malesherbes semble peu convaincu par l'efficacité médicale réelle des eaux, il écrit à sa sœur que si elle connaît « quelque dame qui ait des vapeurs et de beaux projets de retraite, conseillez luy de se faire ordonner par son médecin les eaux de la Brevine. Je vous promets que si elle les prend, elles ne luy feront ny bien ny mal et que sous prétexte des eaux, elle passera un été dans de belles vallées [...] qui font un coup d'œil très agréable »<sup>b</sup>. Cependant, il est sûr que certaines personnes sont très convaincues de leur efficacité, car « on y afflue malgré les mauvais chemins, le mauvais logement et l'incommodité, la saleté même de se baigner en commun »<sup>c</sup>. C'est auprès de médecin que Malesherbes prend des informations, notamment sur les eaux du Valais que le docteur Tissot « croit très puissantes, mais dangereuses à moins de précautions. Il est vrai qu'elles causent des éruptions et ont même quelquefois causé des maladies inflammatoires. Je luy ay dit que je les avais vu prendre pour la goutte. Il croit qu'elles doivent y être bonnes, mais en boisson et non en bains »<sup>d</sup>. Celui-ci émet quelques doutes non sur les eaux elles-mêmes, mais sur l'environnement qui les entoure : Il croit que « les mauvais gîtes, la mauvaise nourriture [...] nuit à l'effet des eaux, mais plus que tout l'intempérie du pays, c'est-à-dire les alternances de chaud et de froid excessif »<sup>e</sup>.

L'aspect chimique rejoint des préoccupations scientifiques qui sont plus larges que celle des eaux minérales puisqu'on trouve dans les archives de Malesherbes de nombreux documents montrant son intérêt pour la chimie, comme les cours de Macquer<sup>149</sup>, des notes diverses<sup>150</sup>, un dossier contenant en particulier l'« examen de l'eau de la mer lu à l'académie Royale des Sciences le 13 mars 1765 »<sup>151</sup> et surtout une vaste correspondance avec des chimistes comme Antoine Guillaume Monnet, Guyton de Morveau, Le Veillard, Grignon et des Comptes rendus d'expérience<sup>152</sup>. Il a de plus fait plusieurs lectures sur le sujet, dont l'ouvrage de Monnet, *Traité des eaux minérales*, paru en 1768, celui de Fleury sur les eaux de la Bresse<sup>f</sup> ou ceux de Venel et se procure d'autres ouvrages sur place, comme la dissertation de Naterer, François Xavier, *Description et analyse des eaux minérales des*

---

<sup>149</sup>399 AP 104.

<sup>150</sup>399 AP 96.

<sup>151</sup>399 AP 99.

<sup>152</sup>177 Mi 211.

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 11, page 133.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 11, page 143.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 6, page 16.

<sup>d</sup>Voyage en Suisse 8, page 29.

<sup>e</sup>Voyage en Suisse 8, page 29.

<sup>f</sup>Voyage en Suisse 7, page 30.

*bains de Loèche en Valais, de leurs sources, effets et usages*, traduit de l'allemand par Mr. [Friedrich Salomon] Scholl, Sion, Dans l'Impr. du Magistrat chez S. Naterer, 1770, 151 p. Il est donc tout à fait à même de faire des considérations sur la composition chimique des différentes eaux. Ainsi pour celles de Loèche-les-Bains

Le médecin dit qu'elles sont ferrugineuses, que cependant il ne peut pas le prouver par la noix de galle [...] il dit qu'ayant chauffé le résidu à un feu violent (sans me dire s'il y a joint du phlogistique) il a obtenu du fer attirable par l'aimant. Il dit qu'elles sont alcalines et rougissent le sirop de violette<sup>153</sup>, que cependant elles sont aussi acides, ce qu'il n'explique pas bien nettement. Un buveur d'eau m'a dit qu'elles teignent l'orgeat en jaune. Je n'ay pas senti l'odeur d'hépar sulphuré<sup>a</sup>.

À Aix-les-Bains, il y a « deux eaux minérales. On appelle l'une l'eau de souffre<sup>154</sup>, l'autre l'eau d'alun. [...] L'hépar ne se trouve pas dans l'eau de souffre après l'évaporation. On y trouve de l'alkali, de la sélénite, etc. Les pierres calcaires de la route de la fontaine sont dissoutes en sel de couleur verdâtre que j'imagine estre de la sélénite. Les eaux d'alun ne déposent presque rien »<sup>b</sup>.

Mais outre la chimie, qui concerne le domaine théorique, Malesherbes observe comment se prennent les eaux de façon pratique et décrit les opérations bien précisément. À Loèche-les-Bains,

à quatre heures du matin, on va se baigner et on y reste jusqu'à dix heures, mais plus ou moins. À onze heures, tout le monde dîne et il y en a qui retournent aux bains dès trois heures, d'autres à quatre. Tout le monde se baigne en commun. Il y a seulement trois baignoires, chacune divisée en quatre bains en quarré. [...] On s'y baigne avec une chemise de bain. On s'y asseoit, chacun a devant luy une table flottante et on y fait la conversation<sup>c</sup>.

On se baigne « à 25 [degrés] et chacun s'y baigne dans sa baignoire »<sup>d</sup>, mais on prend aussi des douches « à la fontaine même, après quoy l'on porte le patient bien empaquetté chez luy dans une chaise à porteur et on le couche, une demie heure ou une heure après les doucheurs vont chez luy, l'essuyent et dépaquettent, alors on prend chemin et [?] et on reste encore plus au moins longtems dans son lit pour y éprouver une transpiration plus douce et plus lente »<sup>e</sup>. La façon dont se donne la douche fait l'objet d'une longue description<sup>f</sup>.

Enfin, le dernier domaine d'observation de Malesherbes en ce qui concerne les eaux minérales est celui des buveurs d'eau, qui constituent une population à

<sup>153</sup>Le sirop de violette est le premier réactif coloré utilisé en chimie. Il sert à mettre en évidence l'acidité.

<sup>154</sup>Ce sont des eaux sulfurées calciques.

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 6, page 16.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 7, page 28.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 6, page 16

<sup>d</sup>Voyage en Suisse 7, page 28.

<sup>e</sup>Voyage en Suisse 7, page 28.

<sup>f</sup>*Ibid.*, pages 29 et 31.

part et très diverse. On trouve « aux Bains du Valais un grand nombre de gens riches, des vieillards, des infirmes, des femmes vaporeuses »<sup>a</sup>, des « gens du pays, la plupart paysans et brutes »<sup>b</sup> et à Loèche-les-Bains on a construit dès 1556 le *Volkshheilbad*, un bain pour les pauvres. Mais la population la plus commune est constituée de « messieurs bien mis [...] gens très oisifs »<sup>c</sup> qui viennent au eaux « pour se divertir »<sup>d</sup>.

Ainsi, c'est au cours de chacun de ses voyages que Malesherbes s'intéresse aux eaux minérales et les trajets choisis le mettent en contact avec des situation différentes, mais qui toutes démontrent que le phénomène des cures thermales est en pleine expansion et joue un rôle majeur dans le développement des régions où on trouve de telles ressources.

Mais les ressources de la nature peuvent aussi servir à développer des activités que l'on pourrait qualifier d'industrielles, notamment autour de la production de bois, de l'exploitation de mines et carrières et enfin de la fabrication de faïences et de poteries.

## L'industrie

### Bois

Dans ses carnets de voyage, Malesherbes s'intéresse à tous les aspects économiques qu'il peut voir des régions qu'il traverse. Passant de plus principalement dans des zones montagneuses, il se concentre plus particulièrement sur les divers modes d'exploitation des bois.

Fidèle à ses préoccupations d'ordre économique, il ne peut s'empêcher de blâmer les propriétaires qui ne prennent pas assez soin de leur forêt. Ainsi en est-il de Monsieur de Roquespine, qui possède deux mille arpents de bois mais « en tire très peu de parti »<sup>e</sup>. Par ailleurs, il est très critique vis-à-vis des propriétaires qui laissent leur forêt se dégrader, notamment en n'empêchant pas le bétail d'aller y manger toutes les nouvelles pousses<sup>f</sup>. Il est en tous les cas assez décidé et prêt à donner des conseils qu'il estime de bon sens à ces propriétaires négligents. C'est

---

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 6, page 11.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 8, page 29.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 3, page 89.

<sup>d</sup>Voyage en Suisse 3, page 93.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 5.

<sup>f</sup>« Ce sont de ces bois que je crois qui dans quelque tems seront des landes parce qu'à mesure que les arbres se couperont je ne crois pas qu'ils repoussent tant parce qu'ils sont vieux que parce que les bestiaux et surtout les cochons y sont toujours et qu'on ne les empêchera pas d'y aller », Voyage dans les Pyrénées, page 130.



le même problème pour les bois de mélèzes en Camargue, qu'on « coupe à deux pieds ou au moins un pied et demie de haut. On détruit sans soin. Il y a déjà au moins du bois des grandes places devenues vuides, et nous ne doutons pas que le bois ne disparaisse dans quelque tems et ne devienne un pâturage. Dans cette partie où les troupeaux d'Arles viennent paître, on trouve des couches, ce qui nous fait croire qu'elle a de même été bois autrefois »<sup>a</sup>.

Un passage nous renseigne sur les « trois conseils »<sup>b</sup> qu'il donne au maître de poste de La Pacaudière qui possède un bois de pin : « Je luy ay donné moy trois conseils, le premier d'apprendre à en tirer le goudron ce qu'on ne sçait pas icy, il m'a répondu avec raison que cela n'en vaut pas la peine parce qu'il en a trop peu. Le second s'il veut en planter de faire plustost venir de Bordeaux de la graine du pin maritime qui vaut mieux que celui-là »<sup>c</sup>. Il s'avère que cet exemple est mal choisi pour voir tout ce qu'on peut tirer d'un bois de pin, en effet « cet homme n'en tire aucun parti parce qu'il est riche et que le bouquet de pins est toujours un petit ornement de son jardin qu'il n'a pas encore voulu faire abattre. Mais [Malesherbes s'est] instruit de ce qu'en font les petites gens qui en ont quelques pieds et [il a ] appris qu'ils font une incision pour tirer non du goudron, mais de la poix. Elle se mesle avec du suif pour graisser les roues et pour d'autres usages, on l'employe en chirurgie pour les playes etc. [...] Malgré cela, c'est un très mauvais produit parce que les arbres en donnent assez peu et qu'elle ne se vend que six liards la livre »<sup>d</sup>.

De ce fait, il note scrupuleusement les méthodes employées pour que la culture des arbres prospère comme dans le cas des chênes<sup>e</sup>. Malesherbes lui-même faisait des essais de culture d'arbres dans son domaine et on trouve de nombreux témoignages de carnets où il note avec exactitude quand et où il a planté tel ou tel arbre, ou bien de demande de plans, de graines ou de conseils pour qu'ils viennent bien. Il regrette cependant que les observations sur les arbres présentent plus de difficultés que sur les autres plantes car il faut attendre de nombreuses années

<sup>a</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 122.

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 22-23.

<sup>c</sup>*Ibid.*

<sup>d</sup>*Ibid.*

<sup>e</sup>« les chesnes qu'on va prendre dans les forests. On les choisit dans des parties où le jeune bois est assez fourni pour qu'il en doive mourir beaucoup, en sorte que ceux qu'on ôte font place à leurs voisins. On les arrache à peu pres au même âge que ceux des pépinières, on coupe de même la maîtresse racine, on les plante et ils réussissent. Tout le secret de cette culture qui ne réussit pas de même dans d'autres pays consiste dans ce que le terrain est excellent pour le chesne. C'est à dire suivant moy, en ce que le terrain n'est pas assez bon et assez gras pour que ce fût dommage de le mettre en bois, et qu'il a assez de fond pour laisser pénétrer de profondes racines », Voyage dans les Pyrénées, page 122. Il écrit aussi qu'« ils en retirent des arbres de plus de quinze ans de semence pour les planter en rang, et ils les tirent pour cela des lieux-mêmes où ils ont été semés. », *Ibid.*, page 121.

avant que d'une part ils aient grandi et que donc on voit s'ils ont réussi et que d'autre part ils donnent des fruits<sup>155</sup>. On peut noter aussi qu'il a une serre à Paris pour pouvoir faire ses cultures<sup>156</sup>. Il fait lui-même les greffes ou du moins connaît très bien les techniques puisqu'il expérimente toutes celles qu'il connaît afin de voir la plus efficace<sup>157</sup>. Ainsi, quand Malesherbes prend des notes sur la meilleure façon de faire pousser du chêne, il le fait avec pour idée de les mettre en application par la suite.

Néanmoins, il est obligé de reconnaître qu'il est difficile de conserver les futaies « partout où le bois a de la valeur et où il y a des habitants »<sup>a</sup> pour de nombreuses raisons qui tiennent aux besoins immédiats des habitants :

Si on force le particulier à garder la futaye, il la garde non seulement parce que personne ne se soucie de ce qui arrivera dans cent ans. Et au lieu de cela le fraudeur coupe le bois de [?]. D'ailleurs, si on coupe des quartiers de bois à la fois, rien ne revient, même le chesne, les gens de Garéson me l'ont confirmé. Il faut donc replanter et qui est-ce qui peut replanter de la futaye ? Si on coupe en jardinant il faut empêcher soigneusement et pour toujours le troupeau d'entrer et le faire de trop multiplier. Le second est cher aux gens qui ne regardent pas à l'utilité, et pour ceux qui y regardent, qui est-ce qui supporte une perte de terrain aussi immense pendant si longtemps ? Les communautés de toute espèce seroient plus propres à conserver des futayes, mais encore le sont-elles peu parce que les gens ont trop peu d'intérêt, et parce que le bien ou mal qu'ils feroient ne sera sensible qu'après eux. Quant aux maîtres des eaux et forests ce sont et seront toujours des voleurs c'est-à-dire des gens qui vendent aux autres le droit de voler, encore que le voleur eût cela de plus à voler, pour le récupérer. Cela arrive à tout maître qui peut voler impunément et pour qui l'honneur d'avoir bien fait ou la honte de connoître ne sera sensible que longtemps après leur morts. De plus les frais de descente, les amendes, les années etc. Quand le bois à brûler bien plus cher dans les villes on ne se chauffera que ce qu'il faut et on s'ingénie pour ne pas perdre tant de chaleur. Peut-être aussi [?] au charbon de bois. Quand les autres bois ne se trouveront plus en France, les pays pauvres auront la ressource d'envoyer les poutres et les planches, et de construire les vaisseaux chez eux. Ils les vendront comme la Martinique vend le sucre. C'est la denrée du pays. Si cela est trop cher on carrelera au lieu de parqueter, on tapissera tout de lin, on [v ?] au lieu de faire des planches, les incendies en seront plus rares, et si on venoit au point que toutes les nations ne pussent avoir que de petits vaisseaux, ce seroit un grand bien pour l'humanité<sup>b</sup>.

<sup>155</sup>On trouve ainsi sous la cote 162 Mi 24 des lettres échangées avec Turgot et portant sur l'échange de greffes d'arbres divers, notamment une lettre du 31 janvier 1781 « un paquet de vingt-cinq petits chesnes blancs, de la part du marquis de Turgot, par le carosse qui part de Falaise ». On trouve sous la même cote une liste des arbres que Turgot doit lui envoyer et réciproquement une liste des envois que Malesherbes doit lui faire.

<sup>156</sup>*Ibid.*, il parle d'y mettre le magnolia.

<sup>157</sup>À propos du « hestre créole de Cocy », il fait des greffes « en fente, en écusson et à l'angloise pour voir quelle sera la manière qui réussira le mieux », 162 Mi 24.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 110.

<sup>b</sup>*Ibid.*

C'est ce type de difficulté sur lequel il revient pour ce qui est de la fourniture de bois à la Marine du roi. En effet, l'usage du bois qui retient le plus l'attention de Malesherbes est celui pour la marine. Cette utilisation est ancienne puisque dès l'époque où Froidour visite les Pyrénées, on exploite des forêts pour la mâturation en vallées d'Ossau, de Luchon et d'Aure, ainsi que dans le Fenouillèdes<sup>158</sup>. On est toujours à la recherche de nouveaux gisements de bois pour la Marine, comme en témoigne l'envoi d'un maître-mâteur de Rochefort à Bex pour voir s'il allait être possible d'utiliser cette forêt comme ressource pour la Marine, bien que cette visite ne soit pas très concluante au final<sup>a</sup>. De nombreux esprits du siècle essaient de résoudre ce problème d'approvisionnement en bois pour la Marine en proposant des solutions diverses. Une autre connaissance de Malesherbes, le juge Veillon, a même envoyé un mémoire à Monsieur de Sartine et à Turgot sur cette question. Lui propose d'utiliser plutôt des mélèses, « il offre de se charger de l'entreprise de semer des bouquets de mélèses dans les forêts de France aboutissantes aux grandes rivières navigables »<sup>b</sup>.

Dans les Pyrénées, pour assurer la pousse d'arbres suffisamment grands pour cet usage a été lancée une politique de préservation de la forêt, dont l'ordonnance de 1669 constitue le fondement juridique<sup>159</sup>. Cependant, cette nouvelle législation a été mal acceptée, et les conflits forestiers vont devenir l'un des points de focalisation de la « dissidence » montagnarde, c'est-à-dire son refus d'obéir aux normes économiques et culturelles que tente de lui imposer l'État central. La vraie difficulté est de « garder sérieusement un bien dont on ne retirera le revenu que dans cent ans »<sup>c</sup>, car il y a une différence de point de vue entre le propriétaire et la Marine, « l'intérêt public et de l'État estant de conserver de grands bois pour dans un siècle et l'intérêt qui touche le propriétaire n'estant jamais que d'augmenter son bien-estre »<sup>d</sup>. Malesherbes est frappé de voir qu'on trouve dans les Pyrénées du bois qui lui paraît propre à être employé par la marine royale<sup>e</sup>, mais que pour autant on ne peut pas en avoir suffisamment pour les vaisseaux. C'est un problème qui lui tient à cœur puisqu'il y revient dans ce que nous avons appelé les « carnets

<sup>158</sup>J. SERMET, « L'extraction des bois pour la mâturation dans les Pyrénées françaises et espagnoles », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 1954, Toulouse, tome XXV, p. 84-90, cité par Serge BRIFFAUD, *Op. cit.*, page 167.

<sup>159</sup>*Ibid.*, page 168.

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 6, page 45.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 6, page 46.

<sup>c</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 315.

<sup>d</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 198.

<sup>e</sup>« d'ailleurs ces chesnes s'employoient très utilement comme [?] pour la Marine du roy. C'est d'icy qu'on a tiré toutes celles du vaisseau le Languedoc », Voyage dans les Pyrénées, page 181, « les arbres font sûrement des courbes pour les marines », *Ibid.*, page 185

annexes »<sup>a</sup>, où il développe plus amplement les mêmes idées. Dans les Pyrénées, on trouve « des pins aussi propres que des sapins à de très belles mâtures »<sup>b</sup>. Il est en tous les cas extrêmement sévère envers les gens des Eaux et Forêts<sup>c</sup>. Ce qui est en particulier difficile est d'assurer la pérennité d'une telle exploitation, et de laisser la forêt se reconstituer pour qu'il y ait à l'avenir toujours du bois disponible pour la Marine, ce qui conduit Malesherbes « à des réflexions [...] sur le système général de l'extraction de ces grands bois des montagnes »<sup>d</sup> :

On sçait que les hestres, chesnes et autres arbres ordinaires de nos forests repoussent de souche, qu'il n'en est pas de même des pins, sapins et autres arbres verts et résineux, mais qu'au lieu de repousser de souches, la grande quantité de graine qui tombe produit une immensité de jeunes plants[...], C'est pourquoy ceux qui cultivent ces sortes de forests avec soin ne les coupent qu'en jardinant, c'est-à-dire qu'ils abattent un arbre d'un côté et un arbre de l'autre en laissant toujours le jeune plant à l'ombre. Mais cette méthode ne peut pas avoir lieu pour des abattis comme ceux-cy. Quand on a fait la dépence énorme des chemins pour arriver à une forest, ce seroit un trop médiocre produit de n'en couper chaque année que quelques arbres. D'ailleurs, pour ce petit nombre il faudroit toujours des ouvriers répandus dans la forest dont les pieds écraseroient tout le petit plan. On sçait combien toute brisure est mortelle pour les arbres verts quand ils sont encore jeunes, ainsi il ne faut pas seulement songer à cette idée d'abattre en jardinant et ce sont des quartiers entiers qu'il faut mettre à bas quand une fois on y a mis la hache<sup>e</sup>.

Ainsi, le problème est celui de la reconstitution des forêts, pendant ou après l'exploitation, car celle-ci entraîne fatalement une destruction de la ressource à une longue échéance. Ainsi, la seule solution est de laisser les forêts se reconstituer naturellement. Á Athas, « quand ils seront obligés de faire ce déménagement, ils m'ont dit tout simplement que leur projet est de détruire autant qu'ils pourront leurs chemins, et pour aller plus vite de brûler leurs ponts qui sont de bois, afin de rendre le sol des forests à leur ancienne sauvagerie, dans l'espérance que dans un siècle ou deux, cela produira une nouvelle ressource pour la Marine »<sup>f</sup>.

Pour les employer, il y a d'abord un monopole pour la Marine du roi<sup>g</sup>, « on les fait tirer ensuite par des bœufs, trois pièces enchaînées ensemble. Ensuite, on flotte à bois perdu, avec toujours des [?] à décrocher. Puis on fait des radeaux »<sup>h</sup>. Pour bien comprendre ce système est être capable d'une analyse telle que celle

<sup>a</sup>« Note sur la construction des vaisseaux pour le roy », tiré de 399 AP 104.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 109.

<sup>c</sup>« peut-être même s'y sont-ils mieux conservés qu'ailleurs parce que nos maîtrises des Eaux et Forests ne s'en meslent pas », Voyage dans les Pyrénées, page 53.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 313.

<sup>e</sup>*Ibid.*, page 314.

<sup>f</sup>*Ibid.*, page 316.

<sup>g</sup>« le maître d'icy m'a ajouté qu'il croit qu'il est défendu de les couper que pour la Marine du roy », Voyage de Moulins à Avignon, page 181.

<sup>h</sup>*Ibid.*

qui se trouve dans les carnets annexes qui vient d'être citée, il va voir sur place la mâtüre d'Athas et se fait guider par l'ingénieur Leroy en personne, qui de plus a publié un mémoire sur la question<sup>160</sup>, avec qui en outre il poursuit longtemps sa correspondance<sup>161</sup>.

Le problème est ensuite de déplacer le bois pour pouvoir le commercialiser : le plus simple est effectivement de constituer des « espèces de traîneaux dans lesquels on avoit fait dégringoller le bois du haut de la montagne »<sup>a</sup>. Mais il faut aussi parfois « voiturer les bois à dos de mulet »<sup>b</sup>, notamment à Chartreuse<sup>c</sup>. C'est pour cela qu'il ne sert au final presque à rien d'avoir de belles forêts loin des voies d'eau ou de terre, et Malesherbes a bien compris cet aspect économique puisqu'il dit que « pour le hestre il en a fort peu [de valeur] lorsqu'il est éloigné des chemins ou des eaux »<sup>d</sup>. En revanche, le « sapin en a partout »<sup>e</sup>, ce qui prouve bien la situation très difficile dans lequel se trouve la France en ce qui concerne l'approvisionnement en bois de la Marine. Et c'est bien pour cette raison que Malesherbes s'y intéresse, toujours préoccupé par l'amélioration de la santé économique du pays.

Il ne trouve en tous les cas que des avantages à planter des chênes, et visiblement, il souhaiterait pouvoir étendre cet usage, car cela améliore considérablement la vie des habitants, et c'est bien une des préoccupations majeures de Malesherbes. Il fait des détours pour pouvoir voir une plantation de chênes bien menée, comme à Garaison<sup>f</sup>. Pour ce qui est des chênes plantés à la main, en effet ils représentent une « grande ressource [...] dans le pays où la glandée est un produit animal. Premièrement le produit invite à la plantation et on en jouit cinq ou six [ans] après que l'arbre est planté ; secondement pendant longtemps et même toujours le pâturage subsiste autour de l'arbre, troisièmement il faudrait pour cela des pépinières quand les forests seront épuisées de jeunes plans mais le cultivateur de pépinières aura aussi un revenu annuel dans la vente de 18 ans en 18 ans, et peu de terrain

<sup>160</sup>*Mémoire sur les travaux qui ont rapport avec l'exploitation de la mâtüre dans les Pyrénées (1776) illustré de quelques gravures*, Londres et Paris, Couturier père, 1776, XV-120 p, 12 pl dépl.

<sup>161</sup>Voir par exemple 177 Mi 198.

<sup>a</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 92.

<sup>b</sup>*Ibid.*, page 91

<sup>c</sup>Le processus complet consiste à faire « glisser les grandes pièces de bois des montagnes escarpées qui sont trop loin des chemins et on voit la trace de ces glissoires [...] Quand ces bois sont parvenus aux méchants chemins étroits, tortueux et effrayants, [...] on perce les pièces par le bout, on les attache ou plusieurs ensemble ou une seule quand elle est assez forte, au joug d'une paire de bœufs et [...] les bœufs les conduisent, c'est-à-dire les traînent jusqu'à l'endroit où on peut les mettre en radeaux sur les torrens », Voyage dans les Pyrénées, pages 322 323.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 74.

<sup>e</sup>*Ibid.*

<sup>f</sup>« je passay à Garreson chez des Religieux qui élèvent de beaux chesnes. C'étoit cette culture que je voulois voir », voyage dans les Pyrénées, page 259.

perdu mais il faut pour cela de bons fonds, bons à cela et [ ? ] le meilleur il faut aussi que le commerce des cochons y suffit et peut-être est-il [ ? ] la réponse sera qu'il le seroit moins si le sol estoit labouré »<sup>a</sup>. Il voudrait d'ailleurs étendre les forêts de chênes, en « plant[ant] beaucoup de landes en chesnes, celles de Lanomezan, celles de Saint-Vincent et de Dax et Bayonne »<sup>b</sup>. De même, il a trouvé aussi « des chesnes dans des champs »<sup>c</sup>, ce qui fait un bon complément.

La partie du trajet de 1767 le long de la façade atlantique met le voyageur en contact avec un mode d'exploitation très particulier : celui du liège. Il prend à ce sujet de nombreuses notes. Ces notes portent sur la fréquence de l'écorçage, qui se fait au Boucault-Neuf « tous les quatre ou cinq ans »<sup>d</sup>. Ces écorces de chêne servent à la tannerie, c'est ce que Malesherbes voit à Orthez, où il y a « continuellement des chars chargés d'écorces de chesnes ce qui [lui] a appris que le commerce d'Orthez estoit en grande partie de tannerie »<sup>e</sup>. Il donne alors de nombreux détails sur l'exploitation de ces écorces<sup>f</sup>, selon qu'il s'agit d'une forêt à laquelle on peut ou non interdire l'accès au bétail.

Le paysage particulier des *pignadas*, forêts de pin, met Malesherbes en contact avec une exploitation particulière qui semble le fasciner. Ces pins sont en effet utilisés pour en recueillir la sève. Malesherbes en note scrupuleusement tous les détails, les méthodes, les outils, la fréquence des opérations, encore une fois dans le but de pouvoir être appliqué certainement<sup>g</sup>.

Néanmoins, outre les usages particuliers qu'on vient de citer, les usages plus classiques du bois peuvent être multiples : « du bois de chauffage, des planches et même de grosses poutres destinées sans doute à la construction »<sup>h</sup>. Pour le chauffage, on fait également « l'élaguage des arbres fruitiers. Ceux des oliviers suffisent à la Provence »<sup>i</sup>.

Il existe des usages plus anecdotiques des arbres que cependant Malesherbes note comme celui d'utiliser le frêne comme nourriture pour les bestiaux<sup>j</sup>, ou encore

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 111.

<sup>b</sup>*Ibid.*

<sup>c</sup>*Ibid.*

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 173.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 130.

<sup>f</sup>Voir le Voyage dans les Pyrénées, page 131, puis pages 153-154.

<sup>g</sup>Ces détails ne vont pas être repris ici mais sont à la page 152 du voyage dans les Pyrénées.

<sup>h</sup>Voyage dans les Pyrénées, pages 112 et 179.

<sup>i</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 112.

<sup>j</sup>« L'usage de ces fresnes est icy le même que j'ay vu du côté de Gap, et qu'on m'a dit qui existe aussi en Franche-Comté. Pendant que la feuille est encore verte on élague les fresnes on en fait des fagots avec la feuille qu'on laisser sécher. L'hiver on les donne aux moutons et surtout aux chèvres qui vont chercher la feuille et la brouter dans le fagot. Et ensuite on se chauffe du bois. Cet usage ne peut avoir lieu que si le bois est rare », Voyage dans les Pyrénées, page 157.

de faire les « liens des radeaux »<sup>a</sup> avec le noisetier. Le mûrier est aussi une ressource importante<sup>b</sup> dont on a déjà parlé.

Le bois de buis de Lugny retient longuement son attention pendant son voyage de 1778. En effet, ces buis sont utilisés essentiellement en ébénisterie. Or, selon la vision toujours pragmatique de Malesherbes, « ces observations ne sont pas à négliger car ces deux arbres devenant communs dans nos jardins de décorations et se travaillant aisément, il est bon de sçavoir leur usage utile »<sup>c</sup>.

L'usage d'une certaine variété de sapin pour fabriquer des violons est l'occasion pour Malesherbes de prendre des informations sur une espèce qu'il ne connaît peut-être pas encore, et ce sont là les préoccupations du botaniste qui prennent le dessus sur celles de l'homme soucieux de richesse et d'exploitation rentable des ressources naturelles. Pour cela, il demande des détails sur les cônes du sapin et sur le bois pour essayer de déterminer la race, puis finit par demander qu'on lui envoie de la graine pour pouvoir se livrer lui-même à des expériences, tout en regrettant que des personnes ayant déjà vu cet arbre ne puisse lui faire de dessin fiable et scientifique<sup>d</sup>. Néanmoins, dans le domaine des bois, il faut noter que Malesherbes s'intéresse avant tout aux ressources qu'ils peuvent procurer pour le royaume.

Selon tous ces usages, Malesherbes peut évaluer la valeur du bois. En effet, en tenant compte de tous ces usages, et de la pénurie de bois, notamment de grosses pièces pour la marine, abondantes dans ces zones relativement peu peuplées et loin des grandes villes, et donc n'ayant pas encore été exploitées à plein, on se trouve en cette deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle à une période où la valeur du bois augmente rapidement. Les carnets se font l'écho de cette situation économique, puisqu'on peut y lire qu'« il n'a pas longtemps que les bois n'avoient pas de valeur dans les Pyrénées, ils en ont à présent presque partout »<sup>e</sup>. Des spéculateurs bien au fait peuvent alors profiter de cet état de transition en abusant les propriétaires qui n'ont pas pris garde à l'évolution de la situation. Il prend à cet égard l'exemple de Monsieur d'Antin<sup>f</sup>, qui, dupé, a vendu ses bois avant que le prix n'en augmente fortement.

Ainsi, dans le domaine de l'exploitation des bois, Malesherbes démontre à quel point il est soucieux de l'amélioration de l'économie du pays.

---

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 13.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 111.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 1, page 92.

<sup>d</sup>Voyage en Suisse 9, page 35-36.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 74.

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 75.

## Mines et carrières

Malesherbes est attentif à toutes les considérations économiques, ainsi que, nous le verrons, à la minéralogie. La conjonction de ces deux caractères implique que les notes des carnets renferment de nombreuses indications sur les carrières et les mines, de façon pratique, comme s'il voulait pouvoir mettre en application les exploitations qu'il a vues<sup>a</sup>. Le but est scientifique mais aussi en vue de l'amélioration des carrières et des mines qu'il peut connaître<sup>b</sup>. L'objectif premier du voyage de 1767 est d'ailleurs une mine de cobalt<sup>c</sup>, qu'il ne peut voir car elle est abandonnée depuis bien des années, mais son intérêt est partagé par d'autres qui veulent en reprendre l'exploitation<sup>d</sup>. La description des mines de Monsieur d'Etcauz à Saint-Étienne-de-Baïgorry occupe une dizaine de pages dans le carnet du voyage des Pyrénées<sup>e</sup>. Les Pyrénées paraissent d'ailleurs une destination fort bien choisie pour qui s'intéresse aux mines car depuis le xvi<sup>e</sup> siècle s'épanouissait le mythe de la richesse métallifère de ces montagnes<sup>162</sup>.

Il note ainsi aussi bien les mines qui sont une réussite et celles qui ont échoué, comme celles de Monsieur de Roquespine<sup>f</sup>. Il essaie d'identifier les métaux qu'on peut trouver dans les régions qu'il traverse. Il se pose donc des questions lors de son voyage de Moulins à Avignon sur un ruisseau « dont l'eau est rouge »<sup>g</sup> et dont il conclut que c'est « vraisemblablement du fer qui la colore »<sup>h</sup>, car il « doute que ce soit de l'étain »<sup>i</sup>.

Mais ce sont surtout les mines en exploitation auxquelles il s'attache. Il est souvent « curieux de connoître le toit de la mine, la gangue de la mine »<sup>j</sup>, même s'il ne descend pas toujours jusque dans les puits d'extraction comme à Sain-Bel « de peur d'estourdissement »<sup>k</sup>. Ce sont des informations réellement pratiques et appliquées qu'il relève dès qu'il en a l'occasion. Il effectue ainsi une comparaison des techniques de fabrication du fer. Il parle de la mine de Plan dont son maître de forge lui-même lui explique le fonctionnement :

<sup>162</sup>Serge BRIFFAUD, *Op. cit.*, page 163.

<sup>a</sup>« J'ay consulté sur l'usage œconomique de ces pierres », Voyage de Moulins à Avignon, page 71.

<sup>b</sup>À propos d'une mine de marbre, il dit qu'« en France où on dit que nous manquons du marbre blanc statuaire, ce seroit une découverte intéressante à faire », Voyage de Moulins à Avignon, page 221.

<sup>c</sup>« celle de cobalt qui estoit l'objet de mon voyage », Voyage dans les Pyrénées, page 87.

<sup>d</sup>Il s'agit de Monsieur de Gensanne, des mines d'Alsace.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, pages 228–240.

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 3.

<sup>g</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 146.

<sup>h</sup>*Ibid.*

<sup>i</sup>*Ibid.*

<sup>j</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 29.

<sup>k</sup>*Ibid.*



« son soufflet est à la trompe [...] Il ne fait point laver la mine, il prétend avoir par là du fer plus doux, il ne fait point couler la gueuze. En interrompant l'action du soufflet le culot se refroidit on fait couler dehors les scories, et on enlève le culot avec de forts outils de fer pour le porter sous le marteau. Il n'a point de fonderie, mais il se propose d'en établir une. Il m'a dit comme un fait très connu qu'il se formoit quelquefois de l'amiante autour de ses culots de fer fondu »<sup>a</sup>.

En revanche, pour les mines de pyrite cuivreuse de Sain-Bel « on rostit la mine sous des hangars à feu de bois. On la rostit plusieurs fois, avant de la fondre. On la fond au fourneau à manche, et après l'avoir fondu on la rôtit encore plusieurs fois, et on la refond à ce que je crois. Toute cette opération finie le cuivre est cuivre de [r?], et alors on le porte au raffinage, mais la machine du raffinage n'est qu'à Chessy »<sup>b</sup>, et le combustible utilisé pour chauffer est du « charbon de bois qu'on fond au fourneau à manche »<sup>c</sup>, et plus précisément du « charbon de sapin qu'on employoit, et qu'on faisoit ce charbon exprès pour le travail de la mine, dans des bois de sapins qui sont dans la montagne et auprès desquels je n'ay pas passé. . . et que ce charbon ne s'employoit qu'à cela, que dans le pays pour les autres usages de la vie on consommoit du charbon de chesne ou de fayart »<sup>d</sup>. En Suisse, l'exploitation du fer constitue une des trois choses sur lesquelles il veut se renseigner<sup>e</sup>.

Après le fer, il s'intéresse à la fabrication de l'acier, notamment à Allevard où il y « a de belles forges où on fait de l'acier avec le fer d'Alvar »<sup>f</sup>, mais il n'a pas pu voir comment il était fabriqué et a dû se contenter des explications confuses des ouvriers, qui n'ont pas suffi à lui faire comprendre le processus de fabrication<sup>g</sup>. Mais quelque temps plus tard, il a au bout du compte le fin mot de cette fabrication : il est même tellement intéressé par ces techniques qu'il fait un croquis, fait très rare dans les carnets. Pour fabriquer cet acier, il faut en effet fondre « en très petites [grumes(?)] [...]. En voicy la forme, ce manche est commode pour ramener ces [grumes?] et d'ailleurs il se fait naturellement en coulant, le moule se faisant en plaques et estant nécessaire d'établir communication entre les plaques.

[... Ce fourneau] n'est point animé par un soufflet mais par la même machine qu'à Rives et ailleurs, on dit que le vent n'est pas si sec. Il est apparemmment

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, pages 86-87.

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 34.

<sup>c</sup>*Ibid.*

<sup>d</sup>*Ibid.*

<sup>e</sup>« J'avois trois objets de curiosité, 1° la race d'hommes qu'on croit une colonie de Suédois, 2° les mines de fer qu'on travaille et qu'on veut perfectionner, 3° surtout le travail du cristal », Voyage en Suisse 5, page 38.

<sup>f</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 55.

<sup>g</sup>« Les ouvriers m'ont si mal expliqué la conversion du fer en acier que je n'y ay rien compris à moins que ce fer ne se convertisse seul, sans addition, estant fondu, coulant de luy-même dans une espèce de récipient, et de là estant battu sous le manteau ordinaire de forge », *Ibid.*

suffisamment bon, et à beaucoup meilleur marché que des soufflets »<sup>a</sup>. Ce qui paraît surtout intéressant à Malesherbes dans ces forges de Monsieur de Barral, c'est le fait qu'elles ne chôment jamais, ou alors pour les réparer car « rien ne l'arrête, la matière n'y manque pas, l'eau non plus à beaucoup près, et quand il y en a trop, il y a des moyens de l'écouler, le bois y est abondant et l'hiver, quand tout gèle, il y a, disent-ils, une source qui est froide l'esté et chaude l'hiver. Dans le fait, c'est une source qui ne gesle pas et on l'a fait passer avec les autres eaux pour les dégeler, disent-ils »<sup>b</sup>. Onze ans plus tard, en Suisse, il retrouve ces mêmes préoccupations et entame une correspondance avec Monsieur Tschiffely et avec Monsieur Dietrich sur les mines de fer de l'Oberhasli. Il dresse à cet effet une liste de questions à faire<sup>c</sup>.

En parallèle des mines, les carrières de pierres représentent une des préoccupations majeures dans les voyages de Malesherbes, qui d'ailleurs ne remarque bien souvent dans les villes ou sur les monuments que les encadrements de portes et fenêtres<sup>d</sup>. Ainsi, il n'hésite pas à faire un détour pour voir des carrières<sup>e</sup>, ou même à grimper dans les montagnes comme au-dessus de Saint-Béat<sup>f</sup>.

Le marbre est la pierre à laquelle Malesherbes est le plus attentif, même si celui des Pyrénées passera toujours après celui de Carrare<sup>g</sup> : il examine la carrière de Jurvielle<sup>h</sup>. Mais toute une variété de pierres est aussi exploitée en carrière, comme le « marbre rouge »<sup>i</sup>. En Suisse, il va voir la fameuse carrière de Saint-Triphon, célèbre pour son marbre, en réalité une pierre noire qui est en fait un calcaire, carrière pour laquelle il est disposé à faire un détour<sup>j</sup>. Avec du marbre, on fait de la chaux<sup>k</sup>,

<sup>a</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 84.

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 83.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 11, pages 29 et 32.

<sup>d</sup>« Les tours des fenêtres de Roanne sont bâties d'une pierre jaune », Voyage de Moulins à Avignon, page 25, « Nous avons vu le vieux château de Monsieur de Lesdiguières [...] Nous avons observé la pierre dont il est bâti et nous avons trouvé une pierre schiteuse plus dure que celles dont nous avons parlé tout à l'heure, et les ceintres des portes et fenêtres d'osteocolle », *Ibid.*, page 100, etc.

<sup>e</sup>« Quant aux carrières de marbre, nous y avons esté en nous détournant à pied d'une bonne lieue », Voyage de Moulins à Avignon, page 166.

<sup>f</sup>« nous remontasmes au-dessus de Saint-Béat à la carrière d'où on dit qu'on a tiré la colonne de Trajan », Voyage dans les Pyrénées, page 105.

<sup>g</sup>« Au reste on préférera toujours le marbre blanc de Carrare, 1° parce que celui-cy change un peu de couleur à l'air, 2° parce qu'une carrière sur le bord de la mer comme Carrare aura toujours la préférence sur celle qui est dans les montagnes », Voyage dans les Pyrénées, page 104.

<sup>h</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 72.

<sup>i</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 7, à propos du village de Cierp.

<sup>j</sup>Voyage en Suisse 6, page 47.

<sup>k</sup>« On dit qu'elle sert à faire de la pierre de taille et aussi à faire de la chaux et on me l'a dit à la carrière même et à côté du four à chaux qui est sur le bord de l'Isère », Voyage de Moulins à Avignon, page 65.

autre élément qui retient l'attention de Malesherbes, qui assiste plusieurs fois au processus de fabrication<sup>a</sup>. Cette chaux est utilisée en guise de « mortier »<sup>b</sup>, et celle qui est de bonne qualité a « la propriété de se durcir très fort et de tenir l'eau à merveille, en sorte qu'ils en font à présent les conduites d'eau qu'ils faisoient autrefois de bois, et ils y gagnent »<sup>c</sup>.

Les ardoises constituent le deuxième type de carrière qui retient l'attention de Malesherbes, notamment cette « carrière d'ardoises singulière en ce que ces ardoises sont vertes »<sup>d</sup>. Mais l'ardoise commune est utilisée pour couvrir les maisons<sup>e</sup>. On trouve enfin des cristaux de roche qu'on travaille à Bourg d'Oisans<sup>f</sup>. Malesherbes va aussi voir une bitumière, sur laquelle il donne beaucoup de détails et dont il fait une description très précise<sup>g</sup>, c'est celle « de Gaujacq qu'[il] vouloi[t] voir »<sup>h</sup>.

Ainsi, Malesherbes est toujours à l'affût des ressources naturelles qui permettent une activité industrielle. La dernière ressource minérale qui permet une fabrication industrielle est celle de pierres propres à la fabrication de faïences et poteries.

## Faïencerie, poterie

Nous n'avons que peu de témoignages de ses réactions face au travail de faïencerie et de poterie. En effet, il n'écrit que rarement sur le sujet et contrairement aux mines et carrières, il n'est pas prêt à consentir un détour pour en voir une<sup>i</sup>. Néanmoins, le peu que nous pouvons lire nous permet de voir que dans ce domaine aussi il est curieux des procédés de fabrication et des matériaux employés, surtout de ceux qui sont les plus appropriés pour cela, afin peut-être, toujours dans son souci d'utilité, de pouvoir appliquer sa nouvelle science.

<sup>a</sup>« j'ai vu faire de la chaux », « nous avons vu faire de la chaux en plein air. Ils la stratifient avec du pin », Voyage de Moulins à Avignon, page 113, car « on en fait grand usage », Voyage dans les Pyrénées, page 9.

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 77.

<sup>c</sup>*Ibid.*

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 74.

<sup>e</sup>« Cette ardoise est employée comme ardoise sur les maisons de plusieurs paysans, mais comme elle ne l'est point dans les maisons honnestes, j'ay eu dès lors lieu de croire qu'elle ne valoit rien », Voyage de Moulins à Avignon, pages 65-66.

<sup>f</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 146.

<sup>g</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 146.

<sup>h</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 134.

<sup>i</sup>« Quant aux fayanceries, il y en a une à Auch, que je n'ay pas eu le tems de voir et une beaucoup plus [?] à un endroit dont j'ay oublié le nom à quelque distance de là », Voyage d'Avignon à Tarbes, page 159.

Il établit bien la distinction entre la « fayancerie grossière »<sup>a</sup> fabriquée près de Gap et la « belle fayence [qui] vient de Moustier »<sup>b</sup>. Il s'intéresse alors immédiatement à la matière première, puisqu'il dit qu'« on [lui] a dit que leurs terres sont prises dans le voisinage »<sup>c</sup>. Mais même si cette faïence est la plus belle, elle a un grave inconvénient, c'est qu'elle ne va pas au feu, contrairement à la « belle fayence jaune [de] Dieu le Fit, [qui] elle va au feu »<sup>d</sup>. Cela ne tient pas à la terre employée, puisqu'il la trouve plus loin, mais c'est la même pour les faïences de Moustiers et du Castellet, dont l'une ne va pas et l'autre va au feu<sup>e</sup>.

On comprend que les faïences intéressent l'un de ses correspondants, à qui il a déjà envoyé des détails, ce qui explique que ces mêmes détails ne sont pas présents dans les carnets : « je ne parlerai point de la porcelaine de Gault : j'en ay envoyé la description et les terres à Monsieur Maquet »<sup>f</sup>.

Enfin, la poterie n'a que peu droit de cité, soit qu'il ne s'agisse pas d'une activité économique assez spécifique, ou bien techniquement assez intéressante. On n'en trouve que deux mentions, lorsque Malesherbes sort de Sisteron, où il a « trouvé des gens qui travaillent en poterie »<sup>g</sup>, puis à Biarritz où « cette argille donne un mélange fabriqué par plusieurs potiers de Biarri. Ils en font des poteries médiocres, qu'il vendent, disent-ils, à Bayonne, en Espagne et en Bretagne. Au reste je dois avertir qu'en arrivant à Saint Sébastien, j'ay vu clairement, quoyqu'à la nuit, un grand terrain couvert de sable »<sup>h</sup>.

Enfin, après avoir vu les ressources naturelles et industrielles auxquelles Malesherbes s'intéresse, on va voir qu'il s'intéresse aussi à la façon de commercialiser ces productions.

## Le commerce

Malesherbes, dans son souci de toujours se renseigner sur ce qui peut favoriser le développement économique, est très attentif à noter les échanges commerciaux et ce qui peut les accroître.

Les foires sont un des rendez-vous économiques majeurs de la France à l'époque moderne, et Malesherbes consigne celles qu'il voit et qui lui paraissent im-

---

<sup>a</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 173.

<sup>b</sup>*Ibid.*

<sup>c</sup>*Ibid.*

<sup>d</sup>*Ibid.*

<sup>e</sup>« C'est icy qu'on trouve la terre blanche qu'on employe aux manufactures de Moustiers, de Castelet qui est près d'icy et dont la fayence est moins belle que celle de Moustiers mais va mieux au four, et toutes les autres fayencerics de Provence », Voyage de Moulins à Avignon, page 195.

<sup>f</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 198.

<sup>g</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 191.

<sup>h</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 177.

portantes, comme celle de « Marignac, ville assez riche et fort connue par son commerce et par une grande foire de bestiaux de toute espèce et surtout de mules »<sup>a</sup>, ou de mulets dans les basses Alpes<sup>b</sup>, ce qui fait le lien entre la richesse et l'activité commerciale régulière et axée sur un produit bien développé. C'est ce lien qui est mis en valeur à propos de la fortune de Monsieur de Fondeville, qualifié d'« homme de ce pays-cy le plus riches par ses herbages, ses bestiaux et surtout par son commerce avec l'Espagne »<sup>c</sup>. Dax est présentée comme une ville économiquement dynamique, avec un « grand marché », qui draine par la mer les commerçants de Bayonne<sup>d</sup>. Malesherbes prend des informations sur les productions bien développées et bien organisées comme l'huile d'olive à Manosque, sur laquelle il note des détails :

« L'an passé on a fait à Manosque, dans les quatorze moulins, peut-être huit mille quintaux d'huile. La teste de l'huile de Manosque se vend quelquefois pour huile [ ? ].

À Apt on m'a dit que les olives de Manosque se vendent mieux pour manger et olives qu'on en fait des bouteilles qui coûtent 20 sols, qu'on ôte le noyau et y substitue des câpres et des anchois, qu'on laisse le tout nager dans la (sic) huile. Ce sont des bouteilles à grand goulot pour y passer la cuillère »<sup>e</sup>.

Le moindre produit faisant l'objet d'un commerce, même peu étendu, est noté par une phrase lapidaire, peut-être dans un but de garder en mémoire que tout peut être objet de développement économique, et qu'il y a une grande variété de ressources possibles ; c'est le cas des ardoises<sup>f</sup>, ou même des airelles sauvages confites<sup>g</sup>.

Certaines productions ont un débouché naturel dans une région proche, comme dans les Alpes où de nombreux produits vont être vendues en Provence : les moutons<sup>h</sup>, des fromages<sup>i</sup>, mais aussi des débouchés sur place même, comme à Gap où il se fait « des étoffes grossières de laine et de [ ? ] pour l'usage du pays. [...] Beaucoup de noyers dont on fait de l'huile pour le pays »<sup>j</sup>. Ainsi, certaines régions ont un commerce lointain peu développé et de petite ampleur : à Gap « le commerce consiste principalement dans les denrées du pays, grains de toutes sortes et vins, peu de soyes, point de troupeaux. On ne m'a point dit qu'il y eut de

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 3.

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 169.

<sup>c</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 2.

<sup>d</sup>« ce sont des bâtimens bayonnois qui viennent s'approvisionner à Dax de goudron, de résine, et d'autres denrées », Voyage dans les Pyrénées, page 164.

<sup>e</sup>Voyage de Moulins à Avignon, pages 186 bis-ter.

<sup>f</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 128.

<sup>g</sup>*Ibid.*, page 151.

<sup>h</sup>*Ibid.*, page 171.

<sup>i</sup>*Ibid.*, page 172.

<sup>j</sup>*Ibid.*

manufactures »<sup>a</sup>. À Berne, tout le commerce a

trois objets uniques : les fromages, les bestiaux parmi lesquels il comprend les chevaux comme objet considérable et les toiles, celles de lin, celles de chanvre qu'ils nomment [un blanc] et celles de coton<sup>b</sup>.

et de citer, chiffres à l'appui, ce qu'un bailliage a réussi à produire en fait de toiles, leur prix et ainsi les revenus qui en ont résultés pour ce bailliage<sup>c</sup>.

Ce qui intéresse le plus Malesherbes est bien sûr les terroirs riches qui profitent de certains avantages naturels pour se développer, mais aussi les zones qui lui paraissent mal dotées, et qui réussissent à force de génie et d'inventivité à mettre en valeur ce qui aurait pu paraître stérile. C'est le cas de la « grève inutile au Cap Breton »<sup>d</sup> sur laquelle on a établi « une corderie, quoique le pays aride ne produise pas de chanvre à beaucoup près. On le tire de Nantes ou de Hollande et on le file icy »<sup>e</sup> : Malesherbes se dit « très édifié du bon parti qu'on [en] a tiré »<sup>f</sup>, ce qui montre bien le sentiment d'admiration qu'il éprouve envers toutes ces idées. Ce génie ne va pas sans une importante quantité de travail, et Malesherbes loue le fait d'avoir plusieurs activités et d'être constamment en train de travailler, comme quand il parle de ces villages « occupés par des paysans cultivateurs et coupeurs de bois par conséquent qui ne sont point fort malheureux, n'estant jamais sans travail »<sup>g</sup>. C'est ce qu'exprime dans son ouvrage Serge Briffaud qui parle du génie et de la patience des montagnards, qui s'affirment notamment dans leur virtuosité technique en matière d'irrigation ou en ce qui concerne les systèmes pastoraux<sup>163</sup>. De même dans les Alpes où un système ingénieux de pastoralisme permet des échanges fructueux entre plaine et montagne, et Malesherbes croise à la fin du mois de mai les chèvres qui partent en transhumance de la Crau vers les montagnes pour profiter des herbages d'été<sup>h</sup>.

Ce qui est paradoxal pour un avocat, mais qui est néanmoins un trait important de la vision de Malesherbes, est qu'il est sensible au fait que les activités judiciaires sont des freins au développement économique - à Dax par exemple - ce qui a pour conséquence que la ville ne profite pas de la richesse dégagée par le commerce de « la résine, le bray, la poix, le goudron qu'on rapporte des pignadas

<sup>163</sup>Serge BRIFFAUD, *Op. cit.*, page 146.

<sup>a</sup>*Ibid.*, page 181.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 5, page 39.

<sup>c</sup>« dans un an 170 000 pièces de toiles. Sur prix 6 livres de gain sur chacune, c'est un million [?] mille livres de gain », *Ibid.*

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 160.

<sup>e</sup>*Ibid.*

<sup>f</sup>*Ibid.*

<sup>g</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 4.

<sup>h</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 187.

des landes »<sup>a</sup>. En effet « le marché en est icy, d'où on le transporte par l'Adour à Bayonne. Cela fait circuler un argent immense. Mais il n'y en reste rien parce que les Bayonnois font tout par eux-même, et pas un homme de Dax n'a ny acheté pour le revendre un tonneau de goudron, ny fretté un petit bateau sur l'Adour. J'en ay demandé la raison à mon hôte [...], il m'a dit que l'esprit de la ville est tout tourné du côté de la judicature [...] cette ancienne gloire de Dax y a introduit l'esprit anti-commerçant »<sup>b</sup>. La Suisse est un terrain privilégié pour observer ces travers, car elle est une zone partagée entre l'influence de la France et celle de l'Allemagne. Malesherbes oppose « l'esprit françois », qui fait que « le fils d'un commerçant veut entrer dans la judicature et changer d'état. Au lieu que dans le pays allemand, le fils d'un paysan qui a acquis 100 000 livres de bien reste un paysan, cherche à doubler son bien pour la perfection de l'agriculture et des mariages proportionnés comme en Hollande »<sup>c</sup>. Cependant, certains ne voient pas d'un bon œil le développement à outrance de cet esprit de commerce, qui « a éteint [à Bâle] tout amour pour la littérature en sorte qu'il n'y a plus de sujets pour l'Université, toute étude des loix et de l'administration du pays, à laquelle on devient presque indifférent »<sup>d</sup>. Enfin sont stigmatisés d'autres défauts humains qui font obstacle au développement du commerce, comme le fait que « chaque Espagnol n'ayant d'autre bien que le médiocre produit d'une terre abandonnée le plus souvent au pâturages ne peut partir habiter les grandes villes de consommation et n'est point attiré dans celles de commerce »<sup>e</sup>. Ainsi, comme on va continuer à le voir, l'organisation commerciale en Espagne sert souvent de repoussoir à Malesherbes.

De fait, tout ce qui peut faire obstacle au commerce est fustigé par la plume de Malesherbes, notamment les droits qui taxent les exportations, et les problèmes matériels comme ici l'absence de moulin à tan, détruit par une crue :

« Ils se sauvent par les cuirs qu'ils envoient en Espagne sur lesquels on leur fait remise des droits et ce commerce va très bien [...] En attendant chaque tanneur a chés luy une meule tournée par un cheval et absolument semblable à celle des moulins à huile. Cela est fort incommode, bien long et par conséquent coûteux et à charge au commerce »<sup>f</sup>.

De façon strictement parallèle, ce qui favorise le commerce est l'objet de louanges, comme la faiblesse de la gabelle, et de façon générale le bon marché et la

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 140.

<sup>b</sup>*Ibid.*

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 5, page 39.

<sup>d</sup>Voyage en Suisse 10, page 84.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, pages 92-93.

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 132.

qualité du sel<sup>a</sup>, qui permet de développer la production et le commerce de salaisons d'excellente qualité, qui font la fortune de certaines vallées. Malesherbes a très bien compris que la façon la plus avantageuse de commercer est de vendre non des matières premières brutes, mais bien des produits manufacturés, car la transformation apporte une importante plus-value. C'est en cela que réside la faiblesse de l'économie espagnole, et par contraste, la richesse du côté français des Pyrénées puisque « les habitans des vallées tirent tout de France, [...] que les belles laines d'Espagne [...] leur sont renvoyées manufacturées par des François, que dans ce pays connu dans tout l'univers pour un pays de fer, ils sont obligés de faire exploiter leurs forges par un maître et même des garçons du pays de Foix, [...] ils sont obligés de laisser faire leur commerce de Cadix par des François »<sup>b</sup>, en résumé, « un des vices capitaux qui appauvrit cette nation [est] le manque de commerce et d'industrie et en même tems la difficulté de voyager en Espagne »<sup>c</sup>. De fait, le développement des voies commerciales est un des aspects majeurs du commerce, notamment dans les régions montagneuses, où le relief fait obstacle.

## Voies commerciales

Ainsi, un des moyens de ce commerce est le développement des voies commerciales, lesquelles sont d'ailleurs en plein développement au moment des voyages de Malesherbes, notamment dans les Pyrénées. Celles-ci sont indispensables aux échanges, qu'elles vont favoriser<sup>d</sup>, ainsi que la complémentarité des régions, qui de ce fait vont pouvoir se concentrer sur les productions qui sont les plus adaptées au terroir ou au climat. La construction des nouvelles voies commerciales augmente la richesse du royaume en développant le commerce<sup>e</sup>. De fait, notre voyageur est sensible au cas de la ville de Saint-Béat qui est plus développée que Bagnères-de-Luchon, mais qui « ne doit cette supériorité qu'à sa communications avec la vallée d'Aran et à sa fameuse foire de mules »<sup>f</sup>, dont on comprend qu'elle est vigoureuse en raison justement de cette facilité de communication, car « le commerce par Saint-

---

<sup>a</sup>« J'observeray, à l'égard du sel, qu'ils ont des salines dans leurs montagnes, qu'on estime plus dans la vallée de Luchon et vallées voisines que celui de France. Le prix estoit à peu près le même, car la gabelle n'est pas rigoureuse dans les montagnes et on y laisse consommer le sel de la fontaine de Saillies en Béarn, qu'on y a à bon marché », Voyage dans les Pyrénées, page 27.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 92.

<sup>c</sup>*Ibid.*

<sup>d</sup>« les chemins qui existent et rendent le commerce d'un pays plus actif », Voyage dans les Pyrénées, page 329.

<sup>e</sup>« le royaume de France s'améliore. Ceci est sûrement dû principalement à la confection des chemins », Voyage d'Avignon à Tarbes, page 65.

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, pages 104-105.



Béat le long de la même vallée est plus facile »<sup>a</sup>. La ville d'Oloron-Sainte-Marie passe pour attirer le commerce avec les Espagnols grâce aux nouveaux chemins<sup>b</sup>. Les voies qui servent pour le commerce sont bien entretenues, car sans elles celui-ci serait réduit à néant, c'est ce qui explique le bon état de la route entre Bénasque et Bagnères-de-Luchon, car il y a un grand commerce de laine entre les deux côtés de la frontière, et donc « les deux communautés chacune de leur côté le réparent tous les ans »<sup>c</sup>. Comme on vient de le dire, l'époque du voyage de Malesherbes est celle de vastes projets d'aménagements de voies commerciales dans les Pyrénées notamment. Ainsi, peu après, l'intendant d'Étigny voulut établir une route trans-pyrénéenne en projetant de très lourds travaux, comme le percement d'un tunnel au fond de la vallée de la Neste de Louron<sup>164</sup>.

Le fleuve est de plus l'agent d'une circulation naturelle des biens dans les montagnes. La présence de voies navigables est majeure pour le développement du commerce d'objets lourds, ainsi en est-il de la Garonne qui, quoique fort rapide, « est cependant navigable pour de grands radeaux de plusieurs pièces »<sup>d</sup>, même si elle présente, comme toutes les rivières des Pyrénées, un inconvénient majeur aux yeux de Malesherbes, bien que les gens qu'ils rencontrent, qui y sont très habitués, ne le considèrent plus comme une difficulté, c'est le nombre de moulins qui encombre la navigation<sup>e</sup>.

Il faut de plus ajouter la présence du canal du Midi, qui permet d'atteindre, depuis Toulouse par exemple, les « deux mers », c'est-à-dire de choisir entre la Méditerranée et l'Océan atlantique : « Les bois qu'on se procureroit par tout ce

---

<sup>164</sup>Numa BROU, *Op. cit.*, page 245.

<sup>a</sup>*Ibid.*, page 49.

<sup>b</sup>« tout le long des Pyrénées il se fait de petits commerces avec l'Espagne, très avantageux pour la France et les chemins les faciliteront prodigieusement », *Voyage dans les Pyrénées*, page 317.

<sup>c</sup>*Voyage dans les Pyrénées*, page 98. Il revient ensuite plus longuement sur ce commerce, qui se fait avec beaucoup de bonne foi : « À côté du rocher je fus bien étonné de trouver beaucoup de balles de laine abandonnées. J'appris que le commerce s'y fait avec cette bonne foi-là. Les gens de Bénasque aiment mieux retourner coucher chez eux et ceux de Bagnères aussi, c'est pourquoi chacun laisse ses marchandises au sommet, où les autres vont les chercher et il n'y a pas d'exemple qu'on en ait volé. Ce qui rend cette bonne foi moins singulière c'est qu'il seroit impossible aux voleurs de passer ailleurs que par cet unique chemin où ils seroient infailliblement reconnus. Je trouvay du côté de France des hommes et des mulets qui venoient chercher ces laines », *Voyage dans les Pyrénées*, page 100.

<sup>d</sup>*Ibid.*, page 105.

<sup>e</sup>« J'ay demandé si on ne regardoit pas comme un grand avantage pour le pays d'en haut qu'on détruisit à Toulouse soit les moulins du Bazacle, soit les autres [...] Ils m'ont répondu à Montréjault que cela leur seroit assez indifférent parce que de chez eux à Toulouse la rivière est pareillement barrée partout par des moulins particuliers qui ne laissent la navigation libre que par des passelisses comme celle du Bazacle qu'il n'y a que des radeaux qui puissent franchir », *Voyage d'Avignon à Tarbes*, pages 195-196.

système de rivières arrivent en radeau à Toulouse et de là on peut choisir dans quelle mer on veut les voiturier »<sup>a</sup>.

En Suisse aussi, les voies d'eau sont importantes et on doit parfois surmonter des obstacles pour pouvoir les emprunter. Le parcours du Rhin est bien étudié par Malesherbes, qui constate qu'il « est très difficile, pas cependant tout à fait impossible aux batteaux de remonter le Rhin jusqu'à Basle »<sup>b</sup> : il faut ainsi le remonter « à force d'homme à la corde »<sup>c</sup>, et aux chutes de Lauffenbourg, il faut décharger « auparavant les marchandises. On descend le batteau vidé en le retenant avec des cordes et on recharge au-dessus »<sup>d</sup>. Néanmoins, une fois arrivé à Bâle, on peut gagner facilement l'Italie par deux chemins différents<sup>e</sup>, ce qui en fait un point de commerce international intéressant.

Quant à la construction des chemins dont il a été question plus haut, outre l'intérêt commercial qu'il représente, Malesherbes note des informations sur l'aspect pratique de cette construction, qui représentait une grande dépense de travail et une réflexion technique poussée. Ce sont d'abord des descriptions de la configuration de ces chemins. Leur largeur semble suffisante aux yeux de notre voyageur. Dans les Pyrénées, les chemins de montagne font « environ quinze ou dix huit pieds de large [de telle sorte qu'on peut aller] à l'aise trois hommes à cheval de front »<sup>f</sup>. En réalité, ces chemins doivent être larges car « la destination de ce chemin est d'y voiturier des pièces dont quelques unes ont près de cent pieds de long, ce qui n'est pas aisé à manœuvrer aux tournans »<sup>g</sup>. Dans la montagne de Chaumont, en revanche, le chemin est « impraticable par tout autre qu'en char à banc qui n'a que trois pieds juste de voye, c'est à cheval qu'on y va, c'est-à-dire sur des chevaux du pays accoutumés à y gravir. Le mieux est d'aller à pied »<sup>h</sup>. Mais d'autres chemins à pic dans la montagne semblent proprement impossible à emprunter aux yeux de Malesherbes par d'autres que des habitants habitués à de telles ascensions. C'est le cas du chemin des échelles près de Loèche-les-Bains<sup>i</sup>, qu'il ne fait que regarder de loin, n'osant s'aventurer sur un terrain aussi périlleux et s'émerveillant de l'agilité de ceux qui l'utilisent. En effet, ce sont des échelles et de simples marches pratiquées et même creusées sur un mur à pic, complétées par des poutres et n'offrant tout au plus qu'une voie de moins d'un mètre de large.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 316.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 10, page 84.

<sup>c</sup>*Ibid.*

<sup>d</sup>*Ibid.*

<sup>e</sup>« Celuy de [ ? ] à Lucerne, de là au saint-Gothard qui tombe dans le Milanés. L'autre par Cellestat et les Grisons qui descend dans la seigneurie de Venise », *Ibid.*

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 311.

<sup>g</sup>*Ibid.*

<sup>h</sup>Voyage en Suisse 4, page 40.

<sup>i</sup>Voyage en Suisse 6, page 12.

Mais construire autant de nouveaux chemins nécessite beaucoup de moyens et surtout beaucoup de main d'œuvre<sup>a</sup>. Ainsi, toutes ces nouvelles constructions sont vécues comme des fléaux par ceux qui doivent les réaliser, le plus souvent par corvées. En Franche-Comté en 1778, Malesherbes note que les nouveaux chemins « sont regardés par les paysans comme leur ruine actuelle »<sup>b</sup>. Ces constructions entraînent en effet un paradoxe :

les chemins étant une dépense énorme prise sur le peuple du siècle présent pour le profit des générations futures. On conçoit aisément qu'un peuple qui n'est pas violenté s'y porte difficilement et lentement et qu'il ne s'y porte même qu'après que sa richesse sera devenue assez considérable pour faire aisément ces entreprises. Aussi, dans le pays de Porentruy qui est bien moins riche que celui de Neufchâtel, j'ay trouvé bien plus de chemins entrepris et commencés, et j'ay trouvé aussi que le peuple en gémit presque comme en France<sup>c</sup>.

Ainsi, on recourt massivement à la corvée pour ces grands travaux, et cette corvée est perçue très durement par ceux qui sont chargés de l'exécuter. Ainsi à Saint-Claude, on dit que « le sous-ingénieur ou piqueteur les commandoit avec beaucoup de dureté »<sup>d</sup>. Mais tous les chemins ne sont pas effectués par corvées. On peut les faire faire par « corvée personnelle en partageant le travail comme en Franche-Comté, ou contribution pour payer les corvéables »<sup>e</sup>. À Porrentruy, « les ouvriers sont payés, mais on fait payer assez cher aux paysans des communautés pour y fournir. Cela est toujours, à ce que je crois, bien moins dur que la corvée »<sup>f</sup>.

En effet certaines opérations nécessitent de la main d'œuvre qualifiée, comme quand on utilise la poudre pour faire sauter des obstacles<sup>g</sup>. Il faut aussi parfois réaliser des ponts, qui nécessitent des ouvriers compétents<sup>h</sup>.

Néanmoins, certains travaux sont regardés comme inutiles comme le fait de redresser le chemin de Saint-Claude alors que c'est très dispendieux et n'est pas toujours indispensable. Selon Malesherbes pour cela « il auroit fallu faire sauter à la pioche de gros quartiers de roche que je pense au contraire qu'il faut conserver précieusement parce qu'ils soutiennent le talus et préservent des éboulemens et d'ailleurs les chemins n'en sont que meilleurs pour être tortueux »<sup>i</sup>. De même en

<sup>a</sup>« Le chemin est très bon [. . .]. Cela n'est pas surprenant car on n'épargne icy ny dépense, ny corvée pour faire partout de bons chemins », Voyage en Suisse 2, page 49.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 2, page 42.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 3, page 68.

<sup>d</sup>Voyage en Suisse 2, page 46.

<sup>e</sup>Voyage en Suisse 3, page 68.

<sup>f</sup>Voyage en Suisse 3, page 11.

<sup>g</sup>« Tout cet ouvrage n'a pas été fait par corvées par plusieurs très bonnes raisons, et une qui dispense de rapporter les autres c'est que presque tout est creusé dans le roc et qu'on n'y a presque travaillé qu'avec de la poudre », Voyage dans les Pyrénées, page 312.

<sup>h</sup>*Ibid.*, le pont de Mâcon, Voyage en Suisse 1, page 114, les ponts couverts entre Berne et Thoune, Voyage en Suisse 5, page 10.

<sup>i</sup>Voyage en Suisse 2, page 46.

Franche-Comté, les paysans « se plaignent nommément de la dureté avec laquelle les ingénieurs font faire des ouvrages très considérables sans nécessité pour redresser un chemin qui n'en a pas besoin, et pour ne se pas prêter à une petite sinuosité que la nature du terrain exige<sup>a</sup>, ou de ce qu'on « exhausse [le chemin] sans nécessité de plusieurs pieds de pierre, grande dépense après laquelle on sera bien des années avant qu'il n'ait acquis la solidité qu'il a à présent. On ne gagnera que deux ou trois pieds de pente sur un chemin long, ce qui est une misère »<sup>b</sup>.

Une fois les chemins construits, le besoin de main d'œuvre n'est pas pour autant éteint, puisqu'il faut encore assurer l'entretien des routes, surtout dans les zones montagneuses, dont les conditions climatiques sont plus rudes pour les constructions humaines. Ainsi, Malesherbes note que dans les Pyrénées, les chemins sont « sujets à des réparations tous les ans dans le tems du degèle »<sup>c</sup> car le schiste se fend, la terre s'éboule et la pierre s'effrite. Dans le chemin de Nogent à Troyes, « il faut sans cesse raccommo­der cette chaussée où il se fait tous les hivers de profondes ornières »<sup>d</sup>. Ainsi, à Giromagny, « un particulier est chargé de l'entretien d[u] chemin pour cent écus par an »<sup>e</sup>, preuve qu'il est nécessaire de ne pas laisser passer de temps sans apporter des améliorations.

Cependant, malgré le soin mis à la construction et à l'entretien des nouveaux chemins, ceux-ci ne sont pas encore parfaits aux yeux des voyageurs et Malesherbes voit quelques améliorations à leur apporter à l'avenir. L'inconvénient majeur à ses yeux réside dans la dangerosité des précipices qui bordent les chemins dans les zones de montagne. Néanmoins, il reconnaît que cette hantise lui est personnelle et que tous ne regardent pas avec la même frayeur cette circonstance<sup>f</sup>. Mais il y a cependant de vrais accidents qui le convainquent de la nécessité de faire quelque chose. Il passe à un endroit où est tombé il y a peu une voiture<sup>g</sup>. Plusieurs solutions sont possible pour prévenir de tels accidents, comme l'élargissement du chemin dans les passages difficiles ou l'installation d'un garde-fou<sup>h</sup>. On peut également planter des haies comme on le pratique en Bourgogne ou même des murs en pierre sèche en réutilisant celles qui ont été excavées lors de la construction du chemin<sup>i</sup> et des barrières<sup>j</sup>.

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 2, page 42.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 2, page 61.

<sup>c</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 312.

<sup>d</sup>Voyage en Suisse 1, page 21.

<sup>e</sup>Voyage en Suisse 2, page 110.

<sup>f</sup>« Au reste, j'insiste peut-être trop sur cet objet par une raison qui m'est personnelle, c'est que j'ay la faiblesse de ne voir le précipice qu'avec horreur », Voyage en Suisse 2, page 61.

<sup>g</sup>Voyage en Suisse 2, page 50.

<sup>h</sup>*Ibid.*

<sup>i</sup>Voyage en Suisse 2, pages 61 et 110.

<sup>j</sup>Voyage en Suisse 3, page 14.

On voit la volonté de Malesherbes d'être interventionniste dans l'économie pour faire d'une production à usage personnel ou régional un objet de commerce de plus grande envergure : à propos des huiles de Catalogne, il écrit qu'elles sont « détestables mais d'un goût fort que le peuple aime et à bon marché, on attend qu'un intendant de commerce espagnol oblige les Catalans de faire leur huile avec plus de soin et la rende plus chère »<sup>a</sup>. Il est cependant tout de même essentiellement attaché au développement commercial de la France ; tout d'abord il se réjouit de ce que « toutes nos manufactures vont en Espagne »<sup>b</sup>, et que « nos journaliers y vont travailler et en rapportent de l'argent. En conséquence le commerce toujours avantageux à la France »<sup>c</sup>.

Pour cela, de nombreux nouveaux chemins sont construits, facilitant les communications et le commerce. Ainsi, dans les Pyrénées, pour permettre l'exploitation des bois pour la Marine, il faut sans cesse construire de nouvelles ramifications aux routes existantes. Il est en effet impossible de transporter ces grands troncs en dehors de chemins faits. Aussi, il faut à chaque fois que les ouvriers changent de secteur les suivre et assurer le transport depuis les nouveaux quartiers<sup>d</sup>. L'autre ouverture dans les Pyrénées est celle vers l'Espagne, qui offre de nouveaux approvisionnements et de nouveaux débouchés<sup>e</sup>. En Provence, on espère de même la construction de chemins « non seulement pour les voyageurs, mais aussi pour l'exploitation des forests immenses dont les bois arrivent à présent à Saint-Tropez à dos de mulet »<sup>f</sup>. Certaines zones de la Provence sont en effet enclavées du fait de la proximité de la mer et surtout de montagnes qui sont très proches. Ainsi, la langue de terre qui isole l'étang de Thau de la mer n'était-elle desservie que par une unique route avant que l'on ne construise, peu de temps avant le voyage de Malesherbes en 1767, une chaussée sur arche qui conduit de Balaruc à Sète, en rendant l'accès beaucoup plus aisé<sup>g</sup>. Mais c'est encore une fois en montagne que les nouveaux chemins sont cruciaux, car leur construction peut éviter de grands détours et de grandes ascensions. Près de Ferney, un nouveau chemin permet aux voyageurs de ne pas avoir à escalader la montagne du Crédo<sup>h</sup>, a contrario, Malesherbes regrette que le chemin ne soit pas - encore- fait entre la Lorraine et Belfort, car s'il l'était, on ne serait pas obligé de faire un détour par

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 108.

<sup>b</sup>*Ibid.*

<sup>c</sup>*Ibid.*

<sup>d</sup>« les ouvriers changent continuellement de place à mesure qu'ils ont épuisé celles où ils travaillaient [...] on a fait des embranchements sur son chemin pour aller gagner d'autres parties de la forest [...] et tous les ans de mesme », Voyage dans les Pyrénées, page 312.

<sup>e</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 222.

<sup>f</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 83.

<sup>g</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 134.

<sup>h</sup>Voyage en Suisse 2, page 11.

Thann, qui double la distance à parcourir<sup>a</sup>. Il reste en effet toujours beaucoup à accomplir en cette fin de XVIII<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, il faut bien noter que toutes ces nouvelles constructions ont pour but de faciliter avant tout le commerce. La communication entre la France et la Suisse serait selon beaucoup grandement améliorée si on pouvait couper la côte du Cul-des-Roches. « En effet, on vient par là en plaine de la vallée du Doux et par conséquent de la France dans les riches vallées de Neufchâtel où on arrive que par des chemins éloignés, détournés et escarpés »<sup>b</sup>. Les échanges sont obligatoirement favorisés par la présence de bons chemins et se détournent d'une région quand elle n'est pas bien desservie. C'est pour cela que Monsieur Bourgeois se désole de ce que l'absence de route entre Morges et Yverdon-les-Bains enjoigne les commerçants de Lyon et de la Provence à utiliser les chemins de Franche-Comté et donc négligent cette zone de Suisse, pourtant plus proche<sup>c</sup>. Mais ces nouveaux chemins peuvent également être une façon de ne pas acquitter de droits, notamment à la ville de Genève, dont les nouveaux chemins court-circuitent le passage et donc le paiement de droits et cela donne de nouvelles idées pour épargner encore plus de droits. Ceci est le propre des régions frontalières, qui plus est en région de montagne, qui avant cette vague de constructions routières permettaient aux villes situées sur les quelques chemins existants de jouir d'une sorte de monopole qui leur permettaient d'être exigeantes en fait de droits<sup>d</sup>. La Suisse est idéalement située pour être une plaque tournante du commerce international et l'on commence à prendre conscience de cela en ordonnant, outre les routes vers la France dont il a été question plus haut, des routes vers l'Italie comme le « chemin en deux branches de Naples, l'un à Reggio, l'autre à Tarrente »<sup>e</sup> qu'on prévoit.

Le commerce et les voies commerciales se développent de pair, et un des aspects particuliers du commerce réside dans la position frontalière de certaines zones que traverse Malesherbes dans ses voyages.

## Frontière

Ainsi, un des espaces particuliers dans lesquels évolue Malesherbes lors de ses voyages est celui de la zone frontière. Dans son voyage de 1767, quand il passe

---

<sup>a</sup>*Ibid.*, page 110.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 3, page 79.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 4, page 17.

<sup>d</sup>« Le chemin actuellement fait de Versoy à Saint-Geniès sans passer par Genève épargne au commerce de France ... (nota j'ay oublié cette somme) de droits qu'on payeroit à Genève. [...] Le chemin fait d'icy directement à Morat et aux Rousses sans passer par Lyon produiroit encore bien davantage », Voyage en Suisse 8, page 10.

<sup>e</sup>Voyage en Suisse 8, page 25.

dans les Alpes, il est aux portes immédiates de l'Italie, mais ne nous livre aucune information sur les conséquences pour cette zone particulière. C'est lors de son passage dans les Pyrénées qu'il est le plus prolix sur la question de la frontière ; de fait, il l'a même traversée, puisqu'il a fait un court séjour en Espagne. Mais c'est surtout au cours de son voyage de 1778 qu'il traverse la frontière pour séjourner en Suisse.

Dans les Pyrénées à l'époque moderne, la perception de la frontière est un cas assez particulier, puisque selon Serge Briffaut, « les militaires eux-mêmes viennent buter sur cette évidence : la frontière n'existe pas pour les Pyrénéens »<sup>165</sup>, en évoquant notamment les traités de lies et passeries, traités établis entre vallées françaises et espagnoles qui règlent l'utilisation en commun des pâturages d'estive, ainsi qu'une entraide inter-valléenne en cas de disette. Ces accords existaient même en période de guerre entre les nations française et espagnole. À l'époque moderne, ces traités sont combattus par les deux gouvernements, et *a contrario* défendus par les Pyrénéens, comme acte de résistance aux pouvoirs centralisés. Quoiqu'il en soit, là encore, Malesherbes visite la région dans une période de transition, et voit en œuvre les deux usages, dont l'un va finir par succomber au pouvoir de l'autre.

La question de la frontière est une question encore d'actualité, puisque des modifications sont récentes et que d'autres sont en préparation. Le traité des Pyrénées qui la fixe n'a guère plus d'un siècle au moment du voyage de Malesherbes, puisqu'il a été signé par Don Luis de Haro et Mazarin en 1659<sup>166</sup>. Par ailleurs, comme on le voit, tout n'est pas encore définitivement fixé. La frontière se définit en tous les cas de façon générale par le principe de la ligne de crête, qui correspond elle-même à la ligne de partage des eaux. Malesherbes est conscient de ce

<sup>165</sup>Serge BRIFFAUD, *Op. cit.*, page 148.

<sup>166</sup>Paix ou Traité des Pyrénées : signé par Don Luis de Haro et Mazarin (alors tuteur du très jeune Louis XIV) en 1659 sur l'île des Faisans. Ce traité mit fin à près de 150 ans de conflits, moyennant d'âpres négociations, et débouchant sur certaines absurdités comme l'enclave de Llivia. La Cerdagne fut une pomme de discorde dès le début des négociations et donna des sueurs froides à Mazarin. Il obtint de l'Espagne 33 villages permettant à la France de relier le pays de Foix à la vallée de l'Aude, coupant par la même occasion la Cerdagne en deux. L'Espagne obtint en 1660 l'enclave de Llivia, petit territoire espagnol de 12 kilomètres-carrés au milieu de la Cerdagne française. Cette « anomalie » s'est révélée être une très bonne affaire pour cette petite bourgade et facilita grandement les activités de contrebande. Afin de mieux asseoir cette nouvelle paix, le traité prévoyait le mariage du jeune Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse, fille de Philippe IV.

Pour délimiter cette frontière, on trouve 602 bornes : la délimitation de la frontière ne fut pas chose aisée, d'autant plus que la cartographie était encore balbutiante. De 1784 à 1792 la commission Caro - d'Ornano dite « des limites » fut chargée de clarifier le tracé et d'éviter les contestations. Le traité de Bayonne (1856-1866) et les conventions de 1858-1868 achevèrent le travail après deux siècles de négociations, de cartographie et de tractations pour arriver à un tracé qui ne fut plus trop contesté et qui fut matérialisé par les fameuses 602 bornes de pierre couvrant les 420 km de la chaîne.

choix, puisqu'il écrit à propos de la vallée d'Aran qu'elle « appartient à l'Espagne quoiqu'elle dût appartenir à la France suivant la loy de l'eau pendante puisque la rivière de cette vallée est la Garonne et que le bas de la vallée d'Aran est celle de Saint-Béat »<sup>a</sup>, et il revient sur la question, en ajoutant un argument de nature humaine, puisqu'il écrit quelques pages plus loin que « la nature les avoit fait françois, et ils le restent à beaucoup d'égards, malgré toutes les institutions politiques et même malgré l'aversion innée des deux nations »<sup>b</sup>, ce qui prouve d'ailleurs que Malesherbes estime le choix du traité des Pyrénées comme conforme à la nature, donc défend une théorie des frontières naturelles.

Il se fait donc l'écho de cette évolution, puisqu'il est attentif aux échanges entre les deux pays : il note les taxes, la contrebande qui en découle. Il recense aussi les courants d'échange durant l'ensemble de son voyage.

Dans les Alpes en 1778, Malesherbes détermine aussi les frontières des pays. Là encore, les cours d'eau sont les limites visibles. Depuis le traité de Lyon de 1601 entre le roi de France et le duc de Savoie, dernier en date à régler des questions de frontières dans cette zone, la Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex appartiennent à la France, en échange du marquisat de Saluces : « le Rhosne fait la séparation des deux royaumes, et il y a un peu au-dessus du gouffre où se perd le Rhosne un pont de bois<sup>167</sup> qui n'est gardé par aucun fort, ny aucun bureau au milieu duquel sont des deux côtés les écussons des deux couronnes »<sup>c</sup>. Néanmoins, ces nouvelles provinces ont un statut spécial et à l'entrée du pays de Gex on réclame à Malesherbes son passeport, ce qui ne laisse pas de l'étonner<sup>d</sup>. En revanche, on ne le lui demande pas en entrant dans le pays de Porrentruy : « La maréchaussée arrête seulement ceux qui ont l'air de soldat sans cartouche, ou les gens qui paroissent de mauvaise mine, et vagabonds, mais qu'il n'y a pas d'exemple qu'ils ayent fait aucune difficulté à une voiture ny aux gens même de pied qui ont bonne mine »<sup>e</sup>, ce que Malesherbes trouve ridicule et inefficace. On trouve dans le onzième carnet du voyage en Suisse le passeport que Malesherbes avait demandé à Vergennes pour pouvoir entrer en Suisse<sup>f</sup>.

Mais outre les questions de passeport, ce qui fait que l'on arrête les voyageurs aux frontières est avant tout la question des droits à payer, qui diffèrent d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre en France, puisque par exemple le pays

---

<sup>167</sup>Le pont des Oulles.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 39.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 54.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 2, page 7.

<sup>d</sup>Voyage en Suisse 2, page 11.

<sup>e</sup>Voyage en Suisse 3, page 11.

<sup>f</sup>Voyage en Suisse 11, page 196.



de Gex est une province réputée étrangère non soumise au bail des cinq grosses fermes.

## Taxes

Lors de son voyage de 1767, les taxes entre la France et l'Espagne font partie des préoccupations de Malesherbes, il faut d'ailleurs noter qu'en tant que président de la cour des aides, il s'oppose au système des taxations en France et pousse à une réforme avant qu'il ne soit trop tard, et d'ailleurs beaucoup de ses suggestions ont été par la suite suivies par Turgot, puis par l'Assemblée nationale, qui abolit complètement les pratiques dont Richelieu et Colbert avaient été à l'origine. Le problème stigmatisé est le gaspillage et l'arbitraire pour déterminer le montant des taxes, surtout quand elles sont affermées<sup>168</sup>. Pour ce qui est de l'étranger, Malesherbes prend l'exemple des difficultés économiques entraînées par la taxation du sel espagnol, qui a eu pour conséquence une chute du commerce dans les Pyrénées : quand le conseil d'Espagne a décidé de « charger le sel de plus gros droits [... on lui a] dit que depuis l'augmentation de ce droit, ils ont perdu la moitié au moins de leurs passages »<sup>a</sup>.

En effet, ces taxes sont un frein au commerce et donc à la production, puisqu'acquitter de tels droits fait augmenter les prix à un point tel que certaines marchandises ne deviennent plus vendables. Ainsi, dans les Pyrénées, Malesherbes recueille les plaintes envers les « droits de Monsieur de Granmont » qui rendent le prix du cuivre et celui des tanneries trop élevés<sup>b</sup>. Mais s'il n'y a pas de droits à acquitter, il devient inutile de fouiller les voyageurs<sup>c</sup> et le commerce en est d'autant favorisé.

Là où elle existe, la présence de ces taxes induit un effet immédiat, qui est la pratique de vouloir les contourner : la contrebande.

## Contrebande autour de la frontière

En effet, la situation frontalière est favorable à la contrebande, ce dont profitent les habitants des deux côtés. Les marins qui s'adonnent au cabotage sont très bien placés pour cela car ils naviguent proche de la terre et près des Pyrénées, à cheval sur la France et l'Espagne<sup>d</sup>. Á Morat, près de la frontière entre la France

<sup>168</sup>John M. S. ALLISON, *Op. cit.*, page 43.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 27.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, pages 236–237.

<sup>c</sup>« On ne paye point ou que très peu de droits de consommation en Savoye, aussi on ne m'a ny fouillé, ny arrêté nulle part », Voyage en Suisse 7, page 30

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 205.

et la Suisse, « malgré toute la vigilance des commis, il se fait dans ce commerce une contrebande immense qui fait toute la richesse du pays »<sup>a</sup>. Cette contrebande peut porter sur des produits très variés. C'est le cas par exemple des chevaux<sup>b</sup>, des mules<sup>c</sup> ou encore en Franche-Comté du blé et du bois<sup>d</sup>. En 1767, Malesherbes se fait expliquer le processus de la contrebande, qui est très bien organisée à la frontière espagnole<sup>e</sup>. Onze ans plus tard, c'est à Neuchâtel qu'il comprend les méthodes pour faire une contrebande efficace :

1° On obtient quelquefois une permission pour exporter de France une petite quantité de bled ou de bois. Il y a même des cas où elle est de droit. Par exemple, il y a des gens établis en Neuchâtel qui ont des terres en France. Il faut bien leur permettre de porter chez eux leurs propres denrées. Or, une permission pour quatre sacs de bled en fait passer cent, parce que le voiturier n'est jamais rencontré par les commis qu'une fois sur vingt et ce n'est qu'à ce voyage qu'il exhibe son passe-port 2° Autre moyen : ils vont cinq ou six voitures ensemble dans une route qui pour les conduire à un moulin à moudre le bled ou à scier le bois et les frontières en sont pleines, et on ne peut pas les arrêter dans ce trajet. Alors deux ou même un suffisent pour rester à la garde de leurs voitures dont les chevaux sont accoutumés à ce sentier. Les autres se répandent dans le pays, voyent si les commis y sont et passent dans le moment où ils n'y sont pas<sup>f</sup>.

Il est vrai que faire de la contrebande peut être très lucratif, comme en Franche-Comté pour celle de sel et de tabac<sup>g</sup>. Ainsi, au cours de ses pérégrinations, il arrive à Malesherbes de croiser ces figures habituelles des zones frontalières, comme entre Genève et Rumilly où il voit « trois ou quatre hommes à cheval avec des sacs vuides [...] des contrebandiers qui alloient chercher de la marchandise en Suisse pour l'introduire en France »<sup>h</sup>.

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 2, page 69.

<sup>b</sup>« Autrefois un paysan voyageant en Espagne avoit fait fortune quand il avoit pu avoir un étalon andalou borgne ou boiteux et qu'il l'avoit passé en contrebande », Voyage dans les Pyrénées, page 109, « les [Comtois ?] et les Neuchâtelois traversent sans cesse les montagnes qui séparent ces deux États ou avec des chevaux ou avec de belles voitures. Les commis ne peuvent pas garder tous les passages. Les voituriers sont arrêtés une fois sur vingt et dix neuf voyages heureux les dédommagemens d'une saisie », Voyage en Suisse 3, page 71.

<sup>c</sup>« nos guides n'étoient pas sans quelque crainte que les pastres espagnols ne vinsent saisir nos mules, comme passant en contrebande sur leurs terres », Voyage dans les Pyrénées, page 34.

<sup>d</sup>Voyage en Suisse 3, page 71.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 54 : « on m'a montré en revenant comment s'y faist la contrebande [...] Voilà un moyen sûr pour les marchandises qui payent des droits. Quant aux prohibées comme les chevaux, il y a mille autres moyens, par exemple celui de sortir par un port et de rentrer par un autre, de prendre un certificat à celui par lequel on est sorti, et de ramener des chevaux tout différens qu'il n'est pas possible de reconnoitre. ».

<sup>f</sup>Voyage en Suisse 3, page 72.

<sup>g</sup>« les faux-sauniers et faux-tabatiers [...] courent de grans risquent pour l'appât d'un grand gain », Voyage en Suisse 3, page 71.

<sup>h</sup>Voyage en Suisse 7, page 30.

Les autorités s'efforcent de combattre ces trafics en mettant en place un système de déclaration des marchandises entrant dans le pays, comme à la douane de Boussost<sup>a</sup>, mais cette méthode n'est pas toujours efficace, et « n'empesche point la contrebande qui est très facile dans ce pays »<sup>b</sup>. Il faut également noter que les deux pays prennent les mêmes mesures : cette « loy si gênante est réciproque entre les deux royaumes »<sup>c</sup> car « les Espagnols sont jaloux de la belle race de leurs chevaux et ne veulent pas nous la communiquer, et de notre côté nous pensons, et je crois qu'ils veulent bien aussi penser, que nos jumens de France sont plus propres que les leur à produire des mules, c'est pourquoy nous en défendons la sortie »<sup>d</sup>. De même à Irun, l'alcade de Saccas est chargé de « veiller à empêcher la sortie de deux marchandises prohibées, les chevaux et l'or et l'argent »<sup>e</sup>. La répression peut être terrible, puisque « quand on entre dans ce royaume il faut vuidier sa tabatière. La moindre portion de tabac de France prise sur un voyageur le met dans le cas des galères »<sup>f</sup>.

Malesherbes est très sceptique vis-à-vis de ces pratiques : il les juge assez inutiles et contraignantes pour tout le monde : « cette formalité fort incommode pour les gens de bonne foy »<sup>g</sup>, l'officier de Bénéasque lui-même la qualifie de « visite désagréable »<sup>h</sup>. À Ronchamp, à la frontière entre la Franche-Comté et le pays de Montbéliard, Malesherbes est fouillé<sup>i</sup>. Les personnes chargées de ces contrôles ne sont de plus pas très fiables car « les commis d'Espagne sont dix fois plus vexants que ceux de France, mais dix fois plus corruptibles avec très peu d'argent »<sup>j</sup>, aventure qu'il relate quelques pages plus loin, puisqu'on l'avertit que « les commis [l]'arresteroient sur la montagne et feroient en plein air la visite de [s]on porte manteau ouvert quoyqu'il plut à verse »<sup>k</sup>, mais « on vint luy dire tout bas qu'on s'épargneroit cette visite en donnant une pièce d'Espagne qui vaut à peu près vingt sols aux commis »<sup>l</sup>. Il résume en disant « Voilà [...] à quoy aboutissent les grandes précautions contre la contrebande »<sup>m</sup>. Malesherbes est beaucoup plus convaincu par ce qui a été mis

<sup>a</sup> « la loy est qu'on descende au village de Boussost pour y faire reconnoitre les chevaux et mules, sans quoy on est en danger de les voir saisir au retour sous prétexte que ce sont des chevaux espagnols qu'on veut introduire en France », Voyage dans les Pyrénées, page 45.

<sup>b</sup> Voyage dans les Pyrénées, page 46.

<sup>c</sup> Voyage dans les Pyrénées, page 45.

<sup>d</sup> *Ibid.*

<sup>e</sup> Voyage dans les Pyrénées, page 201.

<sup>f</sup> Voyage dans les Pyrénées, page 46.

<sup>g</sup> Voyage dans les Pyrénées, pages 45-46.

<sup>h</sup> Voyage dans les Pyrénées, page 94.

<sup>i</sup> Voyage en Suisse 10, page 92.

<sup>j</sup> Voyage dans les Pyrénées, page 56.

<sup>k</sup> Voyage dans les Pyrénées, page 95.

<sup>l</sup> Voyage dans les Pyrénées, pages 95-96.

<sup>m</sup> Voyage dans les Pyrénées, page 96.

en place dans les Alpes puisqu'« on n'entend plus parler non plus de troupes de contrebandiers, et [il] attribue cela à une troupe à cheval établie depuis quelques années par les fermiers généraux »<sup>a</sup>, même s'il faut rendre justice à certains commis espagnols, qui font leur travail consciencieusement malgré leur réputation<sup>b</sup>, notamment les « deux commis [qui ont fait] la visite de [s]on porte manteau chés Monsieur David. Ils la firent en [s]a présence. Il est vray qu'ils la firent très scrupuleusement »<sup>c</sup>. Un peu plus loin, au pas de la Bidassoa, Malesherbes a « éprouvé la visite la plus impertinente dont j'ay entendu parlé(sic). Ils m'ont fait retourné(sic) toutes mes poches, m'ont tâté depuis les pieds jusqu'à la teste »<sup>d</sup>. L'incommodité ultime de la lutte contre la contrebande est qu'elle risque d'entraver le commerce. Or, Malesherbes est très attaché au développement du commerce, comme à tout ce qui peut favoriser la richesse et le dynamisme économique. Ainsi, le portillon permettant de relier Vielle en Espagne à Bagnères-de-Luchon en France n'a pas été aménagé car « le gouverneur [de Viella] luy fit une réponse qui [...] parut singulière, c'est qu'il avoit défense expresse de sa cour de faciliter aucun chemin de peur de la contrebande »<sup>e</sup>. Il y a des réactions très violentes face à l'installation de contrôles pour empêcher la sortie de certaines marchandises : « à Bilbao [...] les commis se trouvèrent tous égorgés en une nuit »<sup>f</sup>.

Ainsi, la contrebande joue un rôle dans le commerce dans les Pyrénées, et cela constitue un problème à régler selon Malesherbes, mais avec d'autres méthodes que celles employées actuellement car celles-ci, outre qu'elles sont peu efficaces, ont en plus l'inconvénient de faire obstacle au commerce.

L'intention affichée tout au long des carnets de voyage par Malesherbes est de collecter le plus d'informations possibles sur ces sujets à visée pratique. Et si son objectif est dans l'application, c'est qu'il veut pouvoir partager avec d'autres ce qu'il a pu apprendre au cours de ses voyages. La démarche est donc de collecter ces informations d'une façon qui les rende propres à une diffusion ultérieures aux personnes compétentes et intéressées. De ce fait, cette collecte doit être faite dans les règles et respecter une unanimité, pour cela, un protocole scientifique paraît le plus indiqué et c'est pourquoi il faut s'intéresser à l'aspect de travail scientifique que revêtent ces carnets.

---

<sup>a</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 158.

<sup>b</sup>« Quant aux petites vexations des commis, elles sont pires qu'en France et il faut même y prendre garde car ils sont singulièrement insidieux pour chercher des prétextes à saisie », Voyage dans les Pyrénées, page 85.

<sup>c</sup>*Ibid.*

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 202.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 49.

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 209.





## UN REGARD SCIENTIFIQUE

**L**E regard scientifique de Malesherbes passe tout d'abord par sa méthode, qui est l'observation. En effet, à cette époque, on commence à se défier des savants de cabinet et on comprend que « l'esprit d'observation a une marche sûre ; il rassemble les faits pour les comparer, et les compare pour les mieux connaître. Les sciences naturelles ne sont en quelque sorte qu'une suite de comparaisons. Comme chaque phénomène particulier est ordinairement le résultat de l'action combinée de plusieurs causes, il ne serait pour nous qu'un profond mystère, si nous le considérions d'une manière isolée : mais en le rapprochant des phénomènes analogues, ils se renvoient les uns aux autres une mutuelle lumière »<sup>169</sup>. Ainsi, l'observation est nécessaire pour pouvoir raisonner sur les phénomènes, et les étudier. Pour cela, il faut que l'observation soit la plus précise et la plus sûre possible, c'est pourquoi la démarche scientifique de Malesherbes nécessite qu'il soit extrêmement pointilleux sur les sources de ses informations. Parfois, la seule certitude qu'il peut donner, c'est qu'il a bien vu tel ou tel phénomène<sup>a</sup>.

### L'importance des sources pour Malesherbes

La démarche scientifique de Malesherbes est sensible dans sa façon de toujours citer ses sources, les vérifier, les évaluer, afin de soumettre toutes les informa-

---

<sup>169</sup>Joseph-Marie de GÉRANDO, « Considérations sur les diverses méthodes à suivre dans l'observation des peuples sauvages (1800) », *Les Instructions scientifiques pour les voyageurs (xvii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup> siècles)*, textes choisis et présentés par Silvia COLLINI, et Antonella VANNONI, collection Histoire des sciences humaines, L'Harmattan, 2005, Paris, page 162.

<sup>a</sup>« Ce qu'il y a de sûr c'est que j'ay vu cette pierre », Voyage de Moulins à Avignon, page 29.

tions à une évaluation présente ou ultérieure possible.

Ces précautions sont indispensables pour qui veut « rendre fidèle témoignage de la vérité » et éviter d'être toujours soupçonné d'être un reflet infidèle du monde absent qu'il cherche à évoquer, en effet, « depuis l'Antiquité, Mercure [est] le dieu tutélaire des voyageurs et des menteurs »<sup>170</sup>.

On peut donc dire que quand il cite un écrit, il donne toutes les références et quand il cite quelqu'un il donne tous ses titres (tous les noms et fonctions).

## Vérification des sources

La première démarche de Malesherbes rendant sensible sa préoccupation vis-à-vis des sources est qu'il donne les informations exactes pour pouvoir retrouver l'origine d'un renseignement, qu'il s'efforce de citer quelqu'un précisément ; à propos d'une anecdote sur les chamois, il écrit « un ancien chanoine de Saint Bertrand m'a conté qu[e] »<sup>a</sup>, puis « Monsieur Claudier, propriétaire, m'a dit qu[e] »<sup>b</sup>, « le piqueur des ouvriers qui m'a dit que »<sup>c</sup>. L'avantage de cette méthode est de pouvoir par la suite redemander des informations aux personnes compétentes ou qui connaissent le mieux le sujet. C'est ce côté utilitaire et aide-mémoire qui est contenu dans l'indication « je crois que Jacquemin a mieux observé le procédé que moy »<sup>d</sup>, façon de se rappeler que pour de plus amples informations, il faudra s'adresser à lui.

De plus, il évalue la qualité des personnes qui lui ont donné des renseignements : à propos d'un guide dans les Pyrénées, il dit « ce guide ne mérite pas grande confiance »<sup>e</sup> ou encore « mais ce guide mérite peu de confiance et tout ce qu'il dit demande confirmation »<sup>f</sup>, « je ne parle que sur la parole d'un guide presque imbécille et de paysans »<sup>g</sup>, « dans le pays où j'ay vu des caroubiers, je n'ay causé qu'avec des paysans et je n'ay vu personne d'instruit et sur le récit de qui je puisse compter »<sup>h</sup>, « Ce garde m'a paru fort intelligent et, quand on luy demande quelque chose qu'il ne sçait pas, répond qu'il ne le sçait pas, ce qui m'a inspiré de la confiance »<sup>i</sup>. Le postillon de Droiturier est ainsi taxé d'être peu crédible à

<sup>170</sup>Marie-Christine GOMEZ-GÉRAUD, *Op. cit.*, page 16.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 96.

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 36.

<sup>c</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 6.

<sup>d</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 40.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 146.

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 151.

<sup>g</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 264.

<sup>h</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 223.

<sup>i</sup>Voyage en Suisse 1, page 96.



plusieurs reprises : « Mais le postillon ne sçavoit trop ce qu'il disoit »<sup>a</sup>, il ajoute « un passant plus intelligent que le postillon m'a dit que »<sup>b</sup>, ou encore « nota que je crois que le postillon s'est trompé »<sup>c</sup>. Mais il dit néanmoins « j'ay demandé au postillon de Droiturier qui estoit assez intelligent [...] mais je compte peu sur cette observation »<sup>d</sup>, autre façon d'évaluer la qualité des informations qu'il lui donne. Outre ce postillon, sur lequel il s'étend largement, il donne les qualités d'autres interlocuteurs : « les plus instruits en apparence m'ont dit que »<sup>e</sup>. Parmi les qualités qui rendent un témoin et donc ses informations dignes de foi, on peut noter que celui que Malesherbes appelle son « guide botaniste [...] ne croit point aux superstitions »<sup>f</sup>. Pour des informations sur les chênes, il donne tous les détails tirés d'un homme sur place mais tempère ces informations par le fait que cet homme a parlé « en homme qui hésite »<sup>g</sup>.

De fait, si la rumeur est partout présente dans son récit, il la traite avec la plus grande circonspection, en précisant toujours quand il s'agit de bruits qu'il rapporte. Il informe sur ce qu'il a ou n'a pas directement vu, afin de bien se rappeler ou bien de prévenir ses lecteurs que ces informations ne sont pas vérifiées et recoupées, et donc peut-être sujettes à caution. Ainsi, il écrit lors de son voyage dans les Pyrénées : « au reste je n'ay rien vu de tout cela. Je rapporte ce qu'on m'en a dit »<sup>h</sup>, dans son voyage de Moulins à Avignon : « ainsi, je ne l'ay pas vu »<sup>i</sup>, en Suisse « tout ce que j'ay vu de mes yeux dans Besançon le reste n'est que des ouï-dire du guide très légitimement suspect »<sup>j</sup>. Cette présence de la rumeur rejoint la question d'un certain attrait de l'époque pour tout ce qui est merveilleux, un peu mystérieux ou surnaturel, comme à l'occasion de ce qu'on lui raconte sur l'aconit, plante connue pour être réellement toxique : « il y a un aconith qui a fait tomber en syncope celui qui me l'a conté uniquement pour l'avoir tenu quelque tems dans sa main. Mis dans un sac il ne produit pas le même effet. Cet effet vrai ou faux est connu dans le pays »<sup>k</sup>. Il en va de même de la présence de glace plus abondante en été qu'en hiver : « Tout le monde m'a dit la même chose dans le pays jusqu'à ce que j'aye été sur les lieux, mais quand j'y ay été, tout le monde m'a avoué que c'est

---

<sup>a</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 2.

<sup>b</sup>*Ibid.*

<sup>c</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 15.

<sup>d</sup>Voyage de Moulins à Avignon, pages 18-19.

<sup>e</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 29.

<sup>f</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 157.

<sup>g</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 193.

<sup>h</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 167.

<sup>i</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 34.

<sup>j</sup>Voyage en Suisse 2, page 92.

<sup>k</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 151.

une fable »<sup>a</sup>. Il reconnaît ainsi volontiers ses erreurs quand un nouveau fait vient le contredire. Sur le « poisson mol », il a donné plusieurs informations et dans une lettre, il écrit « Quand on s'est trompé, Monsieur, il faut chanter la palinodie »<sup>b</sup> et il peut raturer des informations qui s'avèrent par trop douteuses comme dans le deuxième carnet du voyage en Suisse : « j'ay effacé les deux lignes précédentes parce que j'ay reconnu que celui qui m'a tenu ce propos n'a pas le sens commun »<sup>c</sup> ou se contenter de noter que ces détails sont réellement peu fiables<sup>d</sup>. Le doute s'exprime aussi par l'emploi de termes comme le verbe prétendre<sup>e</sup>.

De façon générale, il donne toujours une source, même si ce n'est pas de façon très précise et si c'est souvent bref. Ces mentions, nombreuses, émaillent son texte : « nous a-t-on dit »<sup>f</sup>, « suivant luy » (en parlant du postillon de Droiturier)<sup>g</sup>, ou encore « suivant le postillon »<sup>h</sup>, « qu'un de ces messieurs m'a dit estre »<sup>i</sup>, « disent-ils »<sup>j</sup>, « On me l'a assuré. Je n'ay sûrement pas esté à portée de le vérifier »<sup>k</sup>. Il peut ainsi émettre des doutes sur les informations qu'on lui donne : « qu'un de ces messieurs de Saint-Bel croit estre l'ouvrage du feu »<sup>l</sup>. Il lui arrive donc de citer les expressions exactes employées par les personnes qui l'ont renseigné, comme à l'occasion de l'expression « roche morte »<sup>m</sup>. Cette méthode rigoureuse nous permet de comprendre le degré d'affirmation des gens qui lui donnent des informations, ce qui amène aussi naturellement à leur faire plus ou moins confiance, comme ce Piémontois tout à fait catégorique lors du voyage de Moulins à Avignon<sup>n</sup>.

Il fait en tout cas toujours preuve de prudence, comme lorsqu'il dit, en incise, « si ma mémoire ne me trompe pas »<sup>o</sup>, « si j'ay bien retenu le nom »<sup>p</sup> ou encore

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 2, page 102.

<sup>b</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 211.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 2, page 44.

<sup>d</sup>« Ce cabaretier mérite peu de foy », Voyage en Suisse 2, page 115, « Tous les gens du pays [...] attestent un autre fait que je ne crois pas davantage », *Ibid.*, page 103.

<sup>e</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 153 « Ils prétendent que, quand l'avalanche est prête à tomber, un bruit médiocre suffit pour la décider », ou encore page 155 « Mon homme prétend que Moulins ».

<sup>f</sup>Voyage de Moulins à Avignon, pages 43-44.

<sup>g</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 11.

<sup>h</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 17.

<sup>i</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 29.

<sup>j</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 40.

<sup>k</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 34.

<sup>l</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 33.

<sup>m</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 99 « C'est son terme. ».

<sup>n</sup>page 219 « j'ay trouvé au haut des Alpes un Piémontois qui m'a dit que ce marbre luy estoit parfaitement connu ».

<sup>o</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 16.

<sup>p</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 34.

«je n'ay pas encore cela bien clairement dans la teste»<sup>a</sup>. Il revient aussi sur des choses qu'il a déjà dites, pour affiner son jugement, en fonction d'autres éléments portés à sa connaissance. C'est ce qui lui arrive à propos de la qualité de certaines pierres : «j'ay parlé de granite, on m'a dit que je ne sçavois ce que disois, et on m'a montré la pierre qu'on appelle pure excellence granite à Saint-Bel. C'est effectivement un granite»<sup>b</sup>. Il fait preuve de la même prudence quand il fournit des informations dont il n'est pas tout à fait sûr «je n'ose cependant pas l'assurer parce que depuis j'ay éprouvé que je me suis quelquefois trompé à la nature de ces pierres vues de loin même avec de meilleurs yeux que les miens»<sup>c</sup>, «Je ne garantis pas ce fait qui m'a été dit icy par une seule personne»<sup>d</sup>, «C'est le garçon du moulin qui me l'a dit et se trompe peut-être»<sup>e</sup>. Il n'hésite pas non plus à pointer, en négatif, le manque d'information «j'ay oublié d'interroger sur cela à la mine»<sup>f</sup>. Il manifeste bien clairement ses doutes face à ce qu'on lui dit, en voyant le manque d'assurance de ses interlocuteurs<sup>g</sup>, c'est le cas dans la phrase suivante : «ils (sic) ne m'a pas non plus trop répondu à cela»<sup>h</sup>. L'honnêteté intellectuelle de Malesherbes va jusqu'à faire bien clairement la distinction entre les sources directes et les sources de troisième main, comme quand il parle d'un lieu où les gens vivent singulièrement longtemps avec un de ses guides : il précise que ce dernier «n'a pas esté dans ce pays-là, mais il en a entendu parler à des gens qui vouloient l'y mener s'établir»<sup>i</sup>.

Il lui arrive cependant aussi d'être catégorique, à la suite d'observations poussées. Il dit ainsi à propos d'une pierre dont l'aspect est trompeur en raison des vapeurs qui se sont déposées à sa surface «sa nature n'est pas douteuse»<sup>j</sup>, ou encore «je l'ay encore vu, même avec plus d'attention, et il est certain qu[e]»<sup>k</sup>, épisode qui montre qu'il peut aller vérifier deux fois une information avant d'être assuré d'avoir raison ; mais parfois, il refuse de trancher entre deux informations contradictoires, son esprit scientifique se manifeste bien dans cette prudence, sans compter que cela reste noté dans l'attente d'informations complémentaires ultérieures : «on disoit que c'estoit de Voiron, à Voiron, on nous a dit que c'estoit de Grenoble»<sup>a</sup> ou émet simplement des doutes, comme quand il dit «il me semble

<sup>a</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 29.

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 30.

<sup>c</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 61.

<sup>d</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 64.

<sup>e</sup>Voyage en Suisse 1, page 40.

<sup>f</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 35.

<sup>g</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 156 «ce qui ne me paroît pas trop vraisemblable. Mon homme ne m'a pas trop bien répondu à cette question».

<sup>h</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 157.

<sup>i</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 160.

<sup>j</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 43.

<sup>k</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 64.

<sup>a</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 44.

que Monsieur Desmarest a raison »<sup>b</sup>. De même, en ce qui concerne les pierres horn stein, il dit que « l'une [lui] a été donnée par le receveur pour la pierre de corne horn stein, mais le mineur allemand d'après qui il parloit a bien assuré que ce ne l'estoit pas »<sup>c</sup>.

Il se réserve ainsi le loisir de se renseigner plus avant par la suite, en demandant à d'autres personnes. Pour cela, il peut être amené à conserver des échantillons, en vue de ces investigations ultérieures, comme dans le cas de ces blocs de marbre, dont Malesherbes garde des morceaux, car il n'est pas encore convaincu de leur nature<sup>d</sup>. Un passage nous montre à la fois les doutes que Malesherbes émet sur ce qu'on lui dit et son attention à bien saisir de quoi il est question : il vérifie sur le terrain avec l'auteur d'une information si la craye dont il lui avait parlé comme étant la base de la « craye de Briançon » est bien ce qu'il a fait ramasser<sup>e</sup>.

En allant plus loin, si Malesherbes donne toujours les sources des informations qu'il obtient au passage et les évalue, il s'efforce aussi d'aller directement à la source de l'information.

## Recherche des sources

L'importance que Malesherbes apporte à la détermination précise des sources se manifeste dans sa démarche la plus systématique possible d'aller directement à la source primaire d'une information. Cela prend deux formes : soit il a lu une information et va voir l'auteur de l'ouvrage pour obtenir plus de détails, poser des questions complémentaires, ou tout simplement il va voir lui-même les objets décrits dans un ouvrage, soit il a obtenu oralement un élément par quelqu'un qui rapporte les paroles d'un tiers, et il va voir ledit tiers afin d'éliminer toute déperdition d'information due à l'intermédiaire.

Pour ce qui est des ouvrages que Malesherbes a lu, comme on l'a vu, pour préparer son voyage, il va par exemple voir l'auteur ou l'objet de l'ouvrage. Ainsi, il va voir les bains de Dax en ayant en tête la description qu'il en a lu de Jean-Baptiste de Secondat, et il peut voir que celle-ci est fiable et bien complète. Par ailleurs, il va contempler *de visu* les objets étudiés de façon forcément plus théorique et plus abstraite dans la littérature, comme dans le cas de la formation d'amianthe

---

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 36.

<sup>c</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 31.

<sup>d</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 142 « je le garde parce que notre Piémontais en le voyant a assuré que c'estoit du marbre blanc ».

<sup>e</sup>« Jacquemin a ramassé dans l'eau une argille bleue, le guide dit que c'est cela : que les soldats la préparent par des lavages et d'autres moyens dont il n'a pas pu rendre compte, et en font ce qu'ils appellent la craye de Briançon. Je ne sçais si tout cela est vrai », Voyage de Moulins à Avignon, page 144-145.

autour des culots de fer fondu<sup>a</sup>. Il reconnaît une faiblesse aux ouvrages, qui « ne contiendroient jamais mille détails nécessaires qu'on apprend en un instant quand on les voit, et qu'il faudroit des volumes pour décrire, et dont la plupart échappent même à celui qui les sçait le mieux quand il est assis à son bureau pour écrire son livre [...] il manque toujours quelque chose d'essentiel pour la pratique »<sup>b</sup>. De plus, il préfère aller voir quelqu'un en contact direct avec les faits plutôt qu'un savant de cabinet, action cohérente avec sa propre démarche d'aller sur le terrain pour confronter ses observations propres à ce qu'il a pu lire dans des ouvrages ou à ce qu'il a pu apprendre lors de conversations. Pour la question des albinos, il les fait venir quand il est à Genève, afin de les voir en personne<sup>c</sup>. Ainsi, il va voir des forgerons, des maîtres de forge, plutôt que des chimistes, et il est très attentif à ce que ces techniciens peuvent lui apprendre de par leur expérience pratique (« le forgeron m'en a montré »<sup>d</sup>, « que les ouvriers m'ont dit n'estre pas de véritable marbre »<sup>e</sup>). Pour la question des affaires judiciaires, il s'adresse à un avocat, non finalement pour avoir des détails qu'il pourrait trouver dans n'importe quel traité, mais plutôt pour comprendre le sentiment des gens directement concernés vis-à-vis de réformes nouvelles : en parlant d'un « avocat de Dax », il dit : « je l'ay attaqué de conversation en françois sur ce que j'avois lu dans le détail de la France que quelques appels de Bayonne ressortissent à Dax. Il m'a répondu avec un profond soupir qu'autrefois tous ceux de Bayonne y ressortissoient, et encore ceux du duché d'Albret, et encore ceux de la Soule et que c'estoit là le bon tems »<sup>f</sup>, pour une mine, il préfère la visiter avec le directeur de la mine, qui de plus a de l'expérience dans le domaine, comme Monsieur David qui « a travaillé toute sa vie dans les mines de fer du Comté de Foix »<sup>g</sup>, ou avec les ouvriers eux-mêmes<sup>h</sup>. Quand il ne trouve pas des personnes d'expérience, il renonce aux éclaircissements<sup>i</sup>.

En cas de désaccord entre deux sources qui semblent visiblement également dignes de confiance, Malesherbes préfère citer les deux sans trancher, ainsi en est-il de l'orthographe du lac d'Ôo, pour lequel il dit qu'« il est écrit d'Au dans la carthe

---

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées page 87 : « Fait qui est rapporté dans un mémoire donné à l'académie par Monsieur Grignon maître de forges de Saint Dizier ».

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 9, page 80.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 7, page 36.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 8.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 118.

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 140.

<sup>g</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 86.

<sup>h</sup>« Cette pierre durcit à l'air, disent les ouvriers », Voyage de Moulins à Avignon, page 43.

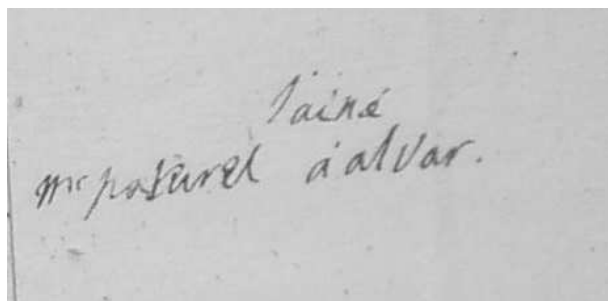
<sup>i</sup>« j'ay abandonné cette recherche tant parce que celui qui me répondoit est un homme intelligent, mais pas tanneur de son métier, et que les tanneurs n'estoient pas chez eux », Voyage d'Avignon à Tarbes, page 218.

de Delisle. Monsieur Cammartin dit qu'il s'écrit Oo »<sup>a</sup>.

Il se sert de son carnet comme d'un aide-mémoire en vue de son retour certes comme on l'a déjà vu, mais aussi en ce qui concerne les précisions qu'il doit trouver et demander sur place : il se note ainsi à diverses reprises d'en demander, parfois à des personnes précises s'il a une idée de qui peut le renseigner, parfois dans l'absolu. Pour des information sur Allevard, il pourra demander quand il le voudra à Monsieur Paturel, bourgeois de cette ville, avec qui il a ouvert une correspondance, et qui doit lui envoyer des échantillons<sup>b</sup>. Pour le travail du buis, il note plusieurs correspondants possibles :

J'ay été chez le tourneur en buis réputé le meilleur de la ville, et nommé Monsieur Lison. Non seulement il a répondu gratuitement et sans mystère à mes questions, mais il m'a offert de répondre par écrit à celles que je voudrais luy faire à Paris et m'a indiqué son correspondant à Paris nommé Monsieur Sanson, maître tailleur rue Saint-Martin. L'aubergiste qui m'a mené chez le tourneur et qui seroit aussi capable de répondre à des questions se nomme Monsieur Gintet, à l'enseigne du palais royal<sup>c</sup>.

On trouvera ci-dessous (planche 3.1) un petit morceau de papier intercalé entre deux pages du *Journal de Moulins à Avignon* qui porte le nom de ce personnage (page 81).



Graphique 3.1 – Adresse de Monsieur Paturel

Il écrit ainsi «je tacheray de voir ces marnes et de prendre plus d'éclaircissements sur l'usage qu'on en fait»<sup>d</sup> ou «j'estois curieux de prendre quelques informations sur la culture des chesnes»<sup>e</sup>. Puis, il trouve la personne adéquate, comme dans le cas de ces chênes, puisque quelques temps plus tard, il écrit que «les prestres de Garréson à qui ces chesnes appartiennent et qui les cultivent avec soin m'ont dit qu'ils ont des pépinières pour leur usage seulement, au lieu qu'on

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 57.

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 68.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 2, page 27.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 135.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 121.

m'avoit dit à mon second passage à Montréjeau qu'ils fournissoient pour les plantations du pays »<sup>a</sup>, ce qui montre qu'il accorde bien sûr plus de crédit à ces prêtres, directement concernés par ces chênes, qu'à des gens anonymes et plus loin de l'objet de leur discours. De manière générale, il se fie aux personnes qui vivent sur place et ont donc une expérience irremplaçable pour l'observation des phénomènes, comme ce marin qui lui « a fait observer que la mer brise à plus d'une lieue au large »<sup>b</sup>. De même, pour le bois de pin qu'on lui montre au loin, il se renseigne sur son propriétaire puis dès son arrivée, il va le voir<sup>c</sup>. Pour les procédés techniques et industriels, il note bien qu'il a vu l'opération se dérouler (« j'ai vu faire de la chaux »<sup>d</sup>). En effet ce genre d'informations est difficile à comprendre bien précisément sans l'avoir vu réellement. C'est cet aveu d'impuissance qu'il fait à propos de la conversion de fer en acier que « les ouvriers [lui] ont si mal expliqué [...] qu'il n'y [a] rien compris à moins que ce fer ne se convertisse seul, sans addition, estant fondu, coulant de luy-même dans une espèce de récipient, et de là estant battu sous le marteau ordinaire de forge »<sup>e</sup>. Il s'efforce donc à chaque fois de trouver la personne la mieux placée pour lui donner des informations fiables. Quand il parle des lois de Suisse, il écrit « d'après Monsieur le banderet Steiger, l'homme le plus instruit de Bex dans les loix »<sup>f</sup>, pour l'irrigation, il fait un détour pour aller voir « Monsieur Effinguer de Wildeck [...] qu'on lui] avoit recommandé de voir comme le plus habile cultivateur de l'Ergovie et le plus expert surtout en irrigation »<sup>g</sup>, pour le sucre de lait, à Lucerne, c'est un « médecin apoticaire »<sup>h</sup> qu'il rencontre, pour les salins, un « lieutenant des Fermiers Généraux »<sup>i</sup>, pour les roses de Provins, c'est la femme de « l'apoticaire qui fait le plus grand commerce de la conserve de ces roses »<sup>j</sup> qui le renseigne, à Lugny, il va « chez le tourneur en buis réputé le meilleur de la ville »<sup>k</sup>.

Cette recherche de sources passe dans les carnets de voyage sous la forme de conversations rapportées de la façon la plus fidèle possible. Dans le dixième carnet du voyage en Suisse, Malesherbes rapporte deux conversations, une avec Monsieur

<sup>a</sup>*Ibid.*

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 156.

<sup>c</sup>« J'ay vu de la route un assez joli bois de ce pin, j'ay demandé à qui il estoit on m'a dit que c'estoit au maître de poste de la Pacaudière. Arrivé à la poste j'ay esté le voir », Voyage de Moulins à Avignon, page 21.

<sup>d</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 25, Voyage dans les Pyrénées, page 105.

<sup>e</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 55.

<sup>f</sup>Voyage en Suisse 10, page 59.

<sup>g</sup>Voyage en Suisse 9, page 77.

<sup>h</sup>Voyage en Suisse 9, page 16.

<sup>i</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 75.

<sup>j</sup>Voyage en Suisse 1, page 6.

<sup>k</sup>Voyage en Suisse 2, page 27.

Tschiffely, une avec Monsieur Wittenbach<sup>a</sup>. Quand il s'interroge sur un sujet, il a l'habitude de noter des listes de questions qu'il soumet ensuite à la personne la plus apte selon lui à y répondre. C'est ainsi qu'on peut lire : « j'ay fait une feuille de mon journal de la minute de ces questions, au bas de laquelle j'ay mis les solutions de Monsieur Tissot »<sup>b</sup>, « Extrait d'une très petite partie de ma longue conversation avec Monsieur le subdélégué de Saint-Jean-Pied-de-Port »<sup>c</sup>.

L'application de Malesherbes à toujours remonter à la source directe participe d'une exigence plus grande à l'époque en matière de sûreté des informations collectées. En effet, on passe peu à peu d'une observation directe par les savants à une collaboration entre ces derniers, qui suppose une collecte d'échantillons et d'observations par personnes interposées, donc une vigilance plus grande vis-à-vis des informations fournies par une tierce personne<sup>171</sup>. Ainsi, c'est le souci de Nicolas Desmarest qui écrit que « comme un seul homme ne peut pas tout voir par soi-même, et que c'est la condition de nos connoissances de devoir leur progrès aux découvertes et aux recherches combinées de plusieurs observateurs ; il est nécessaire de s'en rapporter au témoignage des autres : mais parmi ces descriptions étrangères, il y a beaucoup de choix ; et dans ce discernement il faut employer une critique sérieuse et une discussion sévère »<sup>172</sup>. C'est bien en pensant à cela que Malesherbes fait preuve du plus de rigueur possible dans ses observations et qu'il essaie d'aller à la source. Ainsi, il estime que des savants vont pouvoir se fonder sur ses affirmations pour leurs recherches.

## Expériences

Une autre méthode pour aller à la source est de faire soi-même des expériences, et donc de ne pas se fonder sur des résultats allégués par d'autres.

*Les eaux minérales.* - On voit que Malesherbes est capable de faire une série d'expériences très complète pour déterminer la qualité des eaux, par exemple sur celles de la célèbre fontaine de Pougues. L'enchaînement de ces expérimentations montre le raisonnement que fait Malesherbes face à leurs résultats ; pour mettre en valeur cette suite logique, on a mis les expériences sous la forme d'un système :

<sup>171</sup>Bernard LEPETIT, « Missions scientifiques et expéditions militaires : remarques sur leurs modalités d'articulation », Marie-Noëlle BOURGUET, Bernard LEPETIT, Daniel NORDMAN, Maroula SINARELLIS, (dir) *L'Invention scientifique de la Méditerranée : Égypte, Morée, Algérie*, édition de l'École des Hautes Etudes en Sciences sociales, 1998, pages 106 et 112.

<sup>172</sup>Nicolas Desmarest, article « Géographie-physique », *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, 1751-1765, vol. VII, Paris, 1757.

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 10, page 22.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 11, page 186.

<sup>c</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 245.



« La dissolution de noix de galle a troublé l'eau de Pougues comme elle troubleroit l'eau de rivière, mais ne l'a point noircie.

Idem La dissolution d'argent a troublé la liqueur, l'a rendue laiteuse et il s'est précipité par le repos une crasse très blanche qui m'a paru de la lune comée.

Idem La dissolution de mercure a troublé et j'avois comme du turbith mineral

Idem L'eau de Pougues ne rougit pas le papier bleu ou du moins fort peu. On peut dire rien.

La source bout à froid et l'eau a du mordant »<sup>a</sup>.

Il prouve ainsi qu'il a une bonne connaissance des démarches successives à accomplir pour étudier des eaux minérales. Néanmoins, quand les expériences ont déjà été faites, par quelqu'un que Malesherbes juge compétent et digne de confiance, il ne perd pas son temps à les refaire, comme pour les eaux de Bagnères-de-Luchon, qui ont déjà été étudiées par un certain Monsieur Richard<sup>b</sup>. Mais les expériences scientifiques de notre voyageur ne se limitent pas aux eaux minérales, les pierres attirent également son attention.

*La minéralogie.* - Une des expériences que fait Malesherbes de façon quasi-systématique est celle de l'eau forte, qui lui permet de savoir si la pierre essayée se dissout ou non, donc si elle contient ou non du calcaire. Cette expérience lui permet d'acquérir des certitudes dans des cas où sans cela il aurait eu du mal à trancher. Il dit ainsi « j'avois de la peine à le croire jusqu'à ce que j'aye vu les couches. Mais je n'en doute plus, car essayées à l'eau forte, la blanche et la noire se sont trouvées très dissolubles »<sup>c</sup>. On peut ici établir une liste, certes incomplète, d'occurrences de ces expériences pour se rendre compte de l'importance que Malesherbes leur accorde :

« Les pierres quoyque tendres ne sont point solubles dans les acides »<sup>d</sup>.

« toutes trois ont fait effervescence avec l'eau forte »<sup>e</sup>.

« Elle fait effervescence avec l'eau forte »<sup>f</sup>.

« je l'ay prise et je l'ay essayée à l'eau forte qui n'a pas mordu »<sup>g</sup>.

« Nota que ce granite fait effervescence avec l'eau forte parce qu'il y a des parties calcaires »<sup>h</sup>.

« ne fait pas effervescence avec l'eau forte Moulins »<sup>i</sup>.

« la plupart sont insolubles »<sup>j</sup>.

<sup>a</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 3.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 16 « J'ay vu les eaux minérales, sur lesquelles je n'ay point fait d'expériences estant très incapable d'en faire de nouvelles et m'en rapportant jusqu'à un certain point à celles que Monsieur Richard ».

<sup>c</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 46.

<sup>d</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 10.

<sup>e</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 26.

<sup>f</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 27.

<sup>g</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 28.

<sup>h</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 31.

<sup>i</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 31.

<sup>j</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 37.

« nous les avons touchés avec l'eau forte à Saint-Crépin, et je les ay trouvés tous deux insolubles »<sup>a</sup>.

Néanmoins, il est parfois difficile d'avoir toujours sur soi de l'eau forte, mais une autre expérience, plus facile à réaliser, est celle de savoir si une pierre fait feu avec l'acier, comme en témoignent les expressions suivantes : « nous luy avons fait faire feu avec l'acier, mais nous n'avions pas d'eau forte pour la toucher »<sup>b</sup> ou encore « une ortecolle sûrement calcaire quoyque je ne l'aye pas éprouvée »<sup>c</sup>.

Un protocole d'expériences plus complet fait intervenir d'autres acides, comme le vitriol par exemple - « je les [ai] essayés même à l'huile de vitriol à cause de la grande affinité qu'elle a avec le fer, mais elle n'a pas fait plus d'effet que l'eau forte »<sup>d</sup> - ou différents acides (« cette pyrite résiste aux acides »<sup>e</sup>).

Cependant, Malesherbes fait preuve d'une grande humilité face à ces expérimentations. On a pu retrouver dans le fonds 399 AP (Chartrier de Malesherbes) un long document constitué par les cours complets manuscrits de chimie de Monsieur Macquer des années 1758-1760<sup>173</sup>, ce qui prouve que cette passion pour la chimie est assez ancienne, sans pour autant remonter à l'époque de ses études et correspond donc à une volonté d'adulte de se former à une nouvelle science. On trouve aussi dans un autre carton (399 AP 102) un journal scientifique, tenu au jour le jour, comptant plusieurs centaines de pages et contenant le récit de diverses expériences. Cette modestie se retrouve dans une lettre adressée à Monsieur Macquer<sup>174</sup> « on trouve à la Bibliothèque nationale de France une correspondance avec le chimiste Macquer qui veut lui consacrer une notice dans un de ses ouvrages » : « Vous me proposez de me nommer dans une note. Non seulement je vous demande en grâce de n'en rien faire, mais je vous prie, avec la plus grande et la plus sincère instance, de n'en rien faire. Je ne prétends pas me piquer d'une modestie déplacée, et, si j'avais réellement pris part à vos travaux, je m'en estimerais, beaucoup davantage, et je ne serais sûrement pas insensible à la gloire qui en résulterait. Mais, il est très vrai que j'ai été le spectateur très oisif, et tellement oisif que je vais vous assurer à ma honte, que ce n'est qu'à la lecture que je viens de faire de votre mémoire que j'ai bien compris ces opérations qui se sont faites devant mes yeux. Or, autant une gloire méritée est flatteuse, autant une gloire usurpée est umiliante (sic) ». Ces expériences sont certainement de la même nature que celles qui sont

<sup>173</sup>399 AP 104

<sup>174</sup>Cité dans Yves LEMOINE, *Malesherbes (1721-1794) : biographie d'un homme dans sa lignée*, Paris, M. de Maule, 1994, page 242

<sup>a</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 163.

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 32.

<sup>c</sup>Voyage de Moulins à Avignon, pages 42-43.

<sup>d</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 49.

<sup>e</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 50.

relatées dans le journal scientifique auquel il est fait allusion ci-dessus, même si cette lettre n'a pas encore pu être retrouvée.

Comme nous l'avons vu quand l'équipement de Malesherbes a été évoqué, il a avec lui un baromètre qui lui permet de faire des mesures d'altitude. Le caractère scientifique et précis de ces observations n'apparaît pas directement dans les carnets de voyage proprement dits, où il est simplement fait mention de l'utilisation de cet instrument<sup>a</sup>, mais c'est dans ce qu'on désigne ici sous le nom de « mémoires annexes » que l'on trouve les relevés précis : on peut citer par exemple les observations dans les Alpes « le baromètre qui à Grenoble étoit à 27 p[ouces] 5 lignes 1/2 s'est trouvé au Petit Chat à 25 pouces deux lignes »<sup>175</sup>.

Certaines expériences ne sont pas faites sur place mais seront effectuées une fois rentré de voyage. Malesherbes projette ainsi plusieurs mises en œuvre à faire à Malesherbes et fait le récit d'expériences passées qu'il a menées à bien. À propos de l'eau de la fontaine de Sallies, il fait sur place quelques expériences, puis conclut en disant : « Voir sur ce fait les expériences que j'ay faites depuis mon retour, note C, etc. »<sup>b</sup>. Lors de son passage en Camargue, notre voyageur s'intéresse aux roseaux et rapporte qu'il a déjà fait des essais de culture chez lui, à Malesherbes, mais que le résultat était assez peu concluant<sup>c</sup>. Il a de même fait des plantations de pins maritimes « à la ville et à Malesherbes »<sup>d</sup> et il a pour projet de faire de nouvelles plantations et de faire des greffes : « je me suis arrangé avec mon aubergiste de Brignoles [...] pour me faire venir à Paris dans le mois de novembre douze pruniers de Brignoles et par la même occasion douze maronniers de la Garde de Freinet dont la moitié ira à Rhosny. Ceux-là seroient pour en greffer d'autres »<sup>e</sup>, même si le matériel envoyé n'est pas toujours suffisant pour l'usage qu'il comptait en faire, puisque parfois il reçoit des graines vides qu'il est alors impossible de planter<sup>f</sup> et si Malesherbes recule devant certaines expériences trop

<sup>175</sup> *Mémoire sur les pierres dans le voyage de 1767 relatifs aux trois journaux*, page 40, annexe 3.

<sup>a</sup> Voyage de Moulins à Avignon, page 108 « l'observation du baromètre le prouve. », Voyage de Moulins à Avignon, page 112 « nous en avons monté et descendu une assez haute. Nous avons observé le baromètre au haut de la montagne et aussi après estre descendu icy », Voyage de Moulins à Avignon, page 119 « Il a observé le baromètre, et ensuite il a esté cassé » Moulins.

<sup>b</sup> Voyage dans les Pyrénées, page 347.

<sup>c</sup> « Je me souviens d'en avoir cultivé à Malesherbes. Il s'éleva de beaux brins que je fis sécher à l'ombre pour en faire des cannes, mais en se séchant, ils se courbent tous », voyage d'Avignon à Tarbes, pages 37.

<sup>d</sup> *Ibid.*, page 80.

<sup>e</sup> *Ibid.*, page 117.

<sup>f</sup> « L'envoy des pommes de pin mugho ou crein n'a pas été si heureux. Celles que vous m'avez envoyées estoient vuides, leur graine estoit tombée et il n'y en avoit plus dans les pommes. Je crois qu'il faut le prendre dans une autre saison, bien remarquer si ces pommes sont pleines de graine », Voyage en Suisse 11, page 95.

hasardeuses. Il s'interroge en effet sur la faisabilité de son projet de cultiver en grand la graine d'Avignon à Malesherbes<sup>a</sup>. On peut lire dans l'édition une lettre adressée au juge Veillon demandant toute une liste de plantes<sup>b</sup>, ainsi qu'une lettre du marquis de Chambray qui donne des techniques de greffes<sup>d</sup>.

On trouve d'ailleurs dans les archives de Malesherbes de nombreux témoignages de cette activité d'expérimentation, notamment en botanique dans les jardins de Malesherbes. C'est ainsi qu'on trouve des listes des « travaux projetés et réalisés dans les parcs et les jardins de Malesherbes »<sup>176</sup>, qui comportent la liste de toutes les plantations faites par année et par emplacement (comme la « liste du jardin des plantes vivaces du côté de la voyerie »<sup>177</sup>, la liste des graines données par diverses personnes et à planter, et des listes de travaux effectués par année). Ailleurs, on trouve une liste des graines demandées à Monsieur Thouin, les boutures à demander au jardin du roy en mars 1783, une liste de graines envoyées de Russie, etc.<sup>178</sup> et des instructions laissées à son jardinier, Flizet, pour le temps où Malesherbes serait absent. La correspondance est également pleine d'échanges de graines ou de demandes d'arbres et d'informations sur ce sujet, notamment auprès de Thouin ou du jardin du roi<sup>179</sup>.

Mais Malesherbes ne se contente pas de faire des expériences, il rapporte aussi fidèlement les expériences réalisées par d'autres. Ainsi, sur la piqûre des mats destinés à la Marine, il rend compte de diverses expérimentations qui ont été faites :

« Il a été fait nombres d'expériences à ce sujet. On a fait couper dans tous les tems pour tâcher de la prévenir et dans chaqu'une de ces coupes il y a eu des arbres piqués. Ce qu'il y a de singulier, c'est que des arbres du même quartier coupés en même tems, non pas le même jour, il s'en trouvera toujours de piqués avec la même qualité de bois que ceux qui ne le sont pas et cela six semaines deux mois après la coupe »<sup>e</sup>.

Il compte aussi avoir accès aux résultats d'expériences menées sur le sel par

<sup>176</sup>bobine 177 Mi 209, dossier 163.

<sup>177</sup>*Ibid.*

<sup>178</sup>399 AP 95.

<sup>179</sup>On trouve sous la cote 399 AP 96 une lettre relatant un envoi de graine du Chili par Monsieur Thouin, datée du 20 janvier 1786, sous la cote 399 AP 97 une liste des graines et des plantes demandées à l'abbé Nolin et à Thouin, ainsi que différents catalogues imprimés d'arbres ou de plantes à commander à des pépiniéristes, comme Monsieur Yong, botaniste de Pensylvanie.

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 10, page 91.

<sup>b</sup>« Voicy à présent les arbres et arbustes dont je voudrois des pieds au mois de mars prochain. 400 mélèses 50<sup>c</sup> pinus quinque folia ou alviés ou arve », Voyage en Suisse 6, page 38.

<sup>d</sup>Voyage en Suisse 11, page 270.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 385.

des Fermiers Généraux<sup>a</sup>.

Les glacières sont un terrain sur lequel Malesherbes ne peut faire lui-même d'expérimentations sur une longue période, mais il note que pour connaître l'avancée de la glace, que certains jugent nulle, notamment Monsieur Bassot, il faut « pour s'en assurer mesurer exactement le même cabochon dans différens mois »<sup>b</sup>. On peut aussi, pour mieux comprendre les glacières, s'y rendre avec un thermomètre de Réaumur.

Ainsi, dans un souci de précision scientifique, on peut remarquer que Malesherbes met lui-même la « main à la pâte » et fait des expériences.

## Déductions et hypothèses

L'esprit et la démarche scientifique menée par Malesherbes au cours de ses voyages sont visibles dans les carnets dans son style et le vocabulaire employés. On voit qu'il exerce sur les observations qu'il a pu faire un raisonnement logique, qu'il fait des déductions et des hypothèses.

Ces raisonnements sont sensibles quand il se trouve confronté à un phénomène dont il a du mal à comprendre la cause, comme dans le cas fort complexe de la formation des dunes sur la côte atlantique. Il fait diverses observations, recueille des témoignages et termine son analyse par la phrase « on a pu en conclure qu'une autre cause que la mer a concouru à la formation des dunes, car la mer seule les auroit portées jusqu'au pied de la coste »<sup>c</sup>. Il lui arrive également de qualifier ses remarques du nom de « petite théorie »<sup>d</sup>, à l'occasion de ses réflexions sur les schistes et ardoises de Cazaril, ou encore de « conjecture »<sup>e</sup>. Pour en arriver à des conclusions probantes, il a dû se livrer à des « observations comparées »<sup>f</sup>.

On peut percevoir la construction de ce type de raisonnement quand il tente de déterminer la cause de la réussite contrastée du commerce entre la France et l'Espagne dans les Pyrénées alors que les conditions naturelles semblent identiques. Dans le passage ci-dessous, ont été mis en valeur en gras les éléments qui articulent le raisonnement :

**« ce qui prouve que le commerce des bestiaux est plus florissant chez eux que chez nous. La cause en est peut-être dans les fautes de notre gouvernement, quoique le leur en fasse bien honnêtement. Peut-être dans ce que leurs mon-**

<sup>a</sup> « Les f[ermiers] g[énéral]aux de France en ont demandé échantillon pour faire des expériences. Il leur a été envoyé. Ainsi, j'en sçauray les détails que je voudray de Monsieur Oudry de Soucy », Voyage en Suisse 4, page 14.

<sup>b</sup> Voyage en Suisse 2, page 103.

<sup>c</sup> Voyage dans les Pyrénées, page 160.

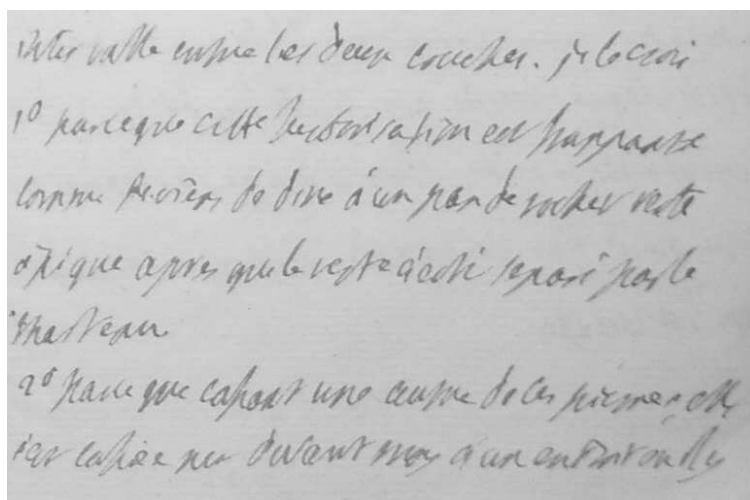
<sup>d</sup> Voyage dans les Pyrénées, page 24.

<sup>e</sup> « Je vais hasarder icy une conjecture », Voyage dans les Pyrénées, page 33.

<sup>f</sup> *Ibid.*

tagnes, estant exposées au midy sont plus favorables que les nôtres, ce qui augmente la population et embellit peut-être les espèces. Peut-être aussi de ce qu'ils distribuent plus de sel»<sup>a</sup>.

On trouve ce même type de construction rigoureuse dans son voyage de Moulins à Avignon : « je le crois 1° parce que... 2° parce que... J'observe de plus que... J'observe enfin que... ce qui s'accorde avec ce que j'ay dit et j'ay remarqué la même chose à d'autres morceaux... »<sup>b</sup> ; ce passage est reproduit ci-dessous (planche 3.2).



Graphique 3.2 – Un raisonnement bien charpenté : extrait du *Voyage de Moulins à Avignon*, page 14

Dans ce passage qu'il fait preuve de beaucoup d'humilité dans ses raisonnements et, si ces derniers sont bien charpentés, il ne montre pas une grande assurance, se réservant pour des compléments d'information plus tard. Il fait de même plus confiance aux affirmations de ceux qu'il estime plus savants que lui, comme Monsieur Campmartin<sup>c</sup>. Ses carnets lui servent aussi à noter ses différentes hypothèses, afin de pouvoir les vérifier par la suite<sup>d</sup>, de demander à quelqu'un qui puisse avoir la réponse ou de refaire d'autres expériences qui pourraient lui permettre de trancher<sup>e</sup>. C'est là le sens des différentes questions que l'on trouve au long des pages, comme par exemple sur la nature de certaines pierres - « cependant,

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 26-27.

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 14.

<sup>c</sup>« je me trompe sans doute car ce n'est pas l'avis de Monsieur Cammartin », Voyage dans les Pyrénées, page 26.

<sup>d</sup>« Nous le saurons », Voyage de Moulins à Avignon, page 50.

<sup>e</sup>« J'aurais dû le vérifier sur le champ, je ne l'ay pas fait. Mais s'il en resteroit (sic) du doute, il est bien aisé de faire faire cette vérification par quelque habitant que ce soit de Grenoble », Voyage de Moulins à Avignon, page 65.

un de ces cailloux remplie (sic) en dedans d'une matière noire comme du fer s'est trouvé soluble. Est-ce à cause du fer? est-ce un marbre noir? est-ce une lave et les laves sont-elles solubles?»<sup>a</sup> - , ou encore «Il arrivoit-il (sic) que l'ardoise et le schiste(sic) (comme on verra tout à l'heure) deviennent de solubles insolubles suivant le plus de dureté qu'ils acquièreraient?»<sup>b</sup>. Néanmoins, quand il est certain d'une chose, il l'écrit aussi : «Je l'ay assuré que c'estoit du cristal de roche et je ne me suis sûrement pas trompé»<sup>c</sup>.

Le fondement de ses réflexions se situe en tous les cas constamment dans l'observation<sup>d</sup>, et si possible l'observation scientifique. De façon générale, il dit «mais voilà comme j'ay vu, et ce que je dis des Pyrénées»<sup>e</sup>. Mais il nuance aussi ses observations et la qualité de ces dernières, preuve qu'elles sont bien au fondement de ses déductions. C'est ce qu'il exprime quand il dit «au reste je n'ay pas fait cette observation assez exactement pour y compter, j'y aurois esté incité si j'avois encore eu un baromètre»<sup>f</sup>. Il met ainsi en doute ses réflexions lorsqu'elles ont été faites à partir d'une observation trop «légère»<sup>g</sup>. Parfois, cette insuffisance résulte d'un oubli et peut être compensée par des observations indirectes, qui cependant ne lui suffisent pas : «à ce même méchant bois de Giropie, nous avons vu des pins sur la hauteur. Nous avons oublié d'y aller pour déterminer de quelle espèce. Un branchage sec à terre le long du chemin nous a fait croire à la longueur des feuilles que c'estoit le pin maritime»<sup>h</sup>.

Néanmoins, quand ces observations ne sont pas concluantes, il l'écrit honnêtement : «on y a ramassé aussi d'autres cailloux roulés qui ne prouvent rien»<sup>i</sup>, «nous avons cependant trouvé beaucoup de cailloux roulés qui sont graniteux, mais cela ne prouve rien et ne mène à rien»<sup>j</sup>, «je n'en sçais pas la raison»<sup>k</sup>.

Il n'hésite pas à remettre en question des raisonnements qu'il a pu faire au vu de nouvelles observations, nouveaux témoignages ou tout élément nouveau. Il en est ainsi de sa définition du mot «port» dans les Pyrénées, qu'il a établie après bien des hésitations et des recoupements d'informations et sur laquelle il revient, confrontant sa théorie initiale à ses observations sur le terrain :

<sup>a</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 37.

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, pages 165-166.

<sup>c</sup>Voyage de Moulins à Avignon, pages 19-20.

<sup>d</sup>«j'ay trois observations à faire», Voyage de Moulins à Avignon, page 18.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 21.

<sup>f</sup>Voyage des Pyrénées, page 33.

<sup>g</sup>«Je n'en ay pas trouvé mais il n'est pas possible d'examiner plus légèrement que je l'ay fait dans une après-dînée toute la lithologie de dix lieues de pays», Voyage de Moulins à Avignon, page 20.

<sup>h</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 186.

<sup>i</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 107.

<sup>j</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 113.

<sup>k</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 116.

Ce passage doit-il s'appeler port? C'est icy que les principes que j'ay établis sur les ports souffrent de la difficulté dans l'application. Suivant la définition politique c'est port, puisque c'est un passage en terre espagnole. Suivant la définition naturelle, ce n'en est point un puisqu'on ne traverse pas la grande creste. Les gens du pays ont pris un parti mitoyen, et ce passage s'appelle dans le pays le Portillon. J'adopte très volontiers cette expression qui m'est commode et comme les divisions naturelles sont celles qui m'affectent le plus, toutes les fois que j'auray à parler des passages par dessus les montagnes qui ne sont point de la grandes creste je les appelleray des portillons<sup>a</sup>.

Ce passage nous permet en plus de comprendre l'importance des définitions sûres, qui lui permettent de toujours savoir de quoi on lui parle, et c'est d'autant plus nécessaire qu'il veut d'une part échanger avec d'autres sur ses découvertes, et d'autre part qu'il se fonde sur ce que les gens lui disent pour exercer sa réflexion, deux circonstances qui l'obligent, en plus de son esprit de système, à recourir à des définitions rigoureuses comme celles qui précèdent.

On peut constater qu'il fait des hypothèses vérifiées par la suite à l'aide d'expériences : il écrit par exemple «un de ces cailloux qui, par sa dureté, me paroissoit quartz et s'est trouvé soluble»<sup>b</sup>, «j'ay esté surpris de le trouver aussi soluble»<sup>c</sup>, ce qui montre qu'il s'était fait une idée préconçue qui a été infirmée par ses expériences. Cela prouve en même temps qu'il ne fait pas preuve d'entêtement et qu'il est ouvert à toute remise en cause de ce qu'il pensait tout d'abord :

« Cette **observation** me parut intéressante car **ayant trouvé** du marbre à mon arrivée dans les Pyrénées et n'en voyant plus dans la vallée de Luchon, ny dans celle d'Aran, **sachant** d'ailleurs la position des belles marbrières [...], **je croyois que** le marbre ne se trouvait que dans les montagnes basses et la carrière de Jourvielle **prouve que cette règle n'est pas sûre** puisqu'elle est sur une montagne très haute et très voisine de la grande creste »<sup>d</sup>.

De véritables défis se posent à lui, lui offrant des contradictions qu'il doit résoudre en exerçant son raisonnement :

La pierre noire du roc d'hier est marquée dans le journal d'hier comme soluble. Icy comme insoluble. J'ay fait la comparaison. Dans le vray elle est un peu soluble de certains côtés, et point du tout d'autre et j'en conclus qu'elle est insoluble, que ce sont des matières calcaires qui luy ont donné cette solubilité apparente. Seconde observation. La pierre talqueuse d'Alvar s'est trouvée très insoluble, celle-cy très soluble. Cela est fort simple, c'est que celle-cy est un très beau schite (sic), mais n'est point talqueuse et que c'est très mal à propos que je luy en ay donné le nom qu'il faut corriger absolument : encore feuilletée mais que par son luisant j'aurois appelé pierre talqueuse. Elle est soluble. J'en ay gardé<sup>e</sup>.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 40.

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 37.

<sup>c</sup>*Ibid.*, page 38.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 72.

<sup>e</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 120.



Ainsi, comme on le voit, outre le primat accordé aux sources et aux expériences et observations directe, Malesherbes est aussi scientifique dans ses raisonnements et met en œuvre des hypothèses et des déductions.

## Échantillons

Pour pouvoir continuer à exercer son regard scientifique sur ce qu'il a vu, continuer à réfléchir sur ses découvertes, mais aussi échanger avec d'autres savants, Malesherbes conserve scrupuleusement des échantillons bien étiquetés des objets observés, essentiellement des plantes et des minéraux. Il rejoint dans cette pratique celle de nombreux voyageurs et savants en général, formalisée en 1751 par Turgot, dans un *Mémoire instructif sur la manière de rassembler, de préparer, de conserver et d'envoyer les diverses curiosités d'Histoire Naturelle*<sup>180</sup>. Cela permet également à Malesherbes de bien fixer sa mémoire et de pouvoir faire un jeu d'aller-retour avec les carnets de voyage<sup>a</sup>, qui permettent de garder le souvenir du lieu exact et des circonstances de la collecte de chaque échantillon, ce qui peut l'autoriser par la suite à faire des réflexions plus poussées que s'il n'a en main que le seul échantillon. Mais c'est un véritable va-et-vient entre les carnets et les étiquettes, puisque le plus souvent ce sont les carnets qui éclairent les étiquettes, mais il arrive aussi la situation inverse<sup>b</sup>.

Ces échantillons sont d'un point de vue pratique conservés dans des « boîtes »<sup>c</sup>, puis boîtes numérotées<sup>d</sup>, elles-mêmes réparties dans des sacs<sup>e</sup> et « paquets »<sup>f</sup>. Quand il s'agit d'êtres vivants, l'opération est plus délicate, car il faudrait de l'eau de vie pour pouvoir les conserver. Malheureusement, lors de son voyage de 1767, il n'en avait pas emporté et doit donc renoncer à prélever de tels échantillons<sup>g</sup>. De même, dans le voyage de 1778, une autre matière pose des problèmes de conservation, il s'agit du lac lunæ. En effet, il « en emporte provision dans une boîte que

<sup>180</sup>Étienne-François TURGOT, *Mémoire instructif sur la manière de rassembler, de préparer, de conserver et d'envoyer les diverses curiosités d'Histoire Naturelle*, Paris, J.-M. Bruyset, 1758, cité par Serge BRIFFAUD, *Op. cit.*, page 310.

<sup>a</sup>« Je ne sçais si j'ay marqué dans le journal d'hier que », Voyage de Moulins à Avignon, page 41.

<sup>b</sup>« Au reste je n'entreray pas icy dans le détail de ces morceaux pour lequel il suffira de renvoyer à l'étiquette », Voyage dans les Pyrénées, page 69.

<sup>c</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 278.

<sup>d</sup>« boîte 26 », carnets annexes, Mémoire sur les pierres dans le voyage de 1767 relatifs aux trois journal, Première partie, commencé à Fréjus, achevé et corrigé à Avignon, page 11.

<sup>e</sup>« En faisant le recensement des sacs je ne trouve point de sac de Gap. Ainsi cela est perdu », Voyage de Moulins à Avignon, page 114.

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 147.

<sup>g</sup>« Je n'estois point outillé aux Saintes pour porter des animaux dans de l'eau de vie », voyage d'Avignon à Tarbes, page 220.

j'ay revestue intérieurement d'un torchon et je crois que le lac lunæ s'y réduira en poussière »<sup>a</sup>, mais deux jours plus tard, il regarde son échantillon et le trouve « tout mouillé et en train de se sécher et réduire en poussière »<sup>b</sup> et la seule solution qu'il trouve pour essayer d'en garder quelque chose est d'en remplir une bouteille dans cet état et de la boucher, tout en gardant le reste dans le torchon. Avec deux modes de conservation différents, il espère multiplier ses chances d'avoir un échantillon convenable au final. Tout ceci représente certainement une masse considérable, et il semblerait que bien sûr cela soit porté par les différents moyens de transport utilisés par Malesherbes (chevaux, chaise<sup>c</sup>, poste, avec quelques difficultés parfois<sup>d</sup>), mais aussi envoyés régulièrement par la poste, certainement chez lui, car cela paraît impossible qu'il ait continué d'emporter avec lui une telle quantité de « bagages » tout le long du trajet. Néanmoins, il vise à l'utilité et jette ce qui ne doit pas servir, signe qu'il ne peut pas non plus se permettre de prendre tout et n'importe quoi<sup>e</sup>.

Malesherbes est en tous les cas très rigoureux dans son traitement des échantillons, il fait pour cela des étiquettes<sup>f</sup>, il lui arrive, pour plus de précision, de prendre deux échantillons de la même pierre, comme quand il garde « un gros et un petit échantillon »<sup>g</sup>, ou « avant et après le rôtissage »<sup>h</sup>. Ces étiquettes, il les nomme lui-même « étiquettes circonstanciées »<sup>i</sup>, et, de fait, elles sont extrêmement précises. On peut donner quelques exemples de titres retenus pour les étiquettes :

« granite spatheux de l'endroit où le postillon disoit de ne pas regarder, etc. »<sup>j</sup>

« granite noir du trajet etc. »<sup>k</sup>.

Il fait des récapitulatifs de ses collectes, en séparant botanique et minéralogie<sup>l</sup>, par cahier par exemple<sup>m</sup>. Pour se rendre compte, on peut noter comment il fait cette opération en prenant cette page comme exemple, où il numérote chacune

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 3, page 96.

<sup>b</sup>*Ibid.*, page 109

<sup>c</sup>« On a oublié de mettre dans ma chaise un échantillon de cette pierre », Voyage de Moulins à Avignon, page 9.

<sup>d</sup>« je les ay jettés, en ayant déjà assez à porter. », Voyage de Moulins à Avignon, page 178.

<sup>e</sup>« J'en ay cassé quelques uns et je les garde à moins que ce que je verray à Alvar et ailleurs ne me les fasse rejeter comme inutiles. », Voyage de Moulins à Avignon, page 49.

<sup>f</sup>Par exemple : « Je l'ay sous l'étiquette », Voyage de Moulins à Avignon, page 10, « Je les garde étiquettées », *Ibid.*, page 11, « j'en ay pris quatre, et je les ay étiquettés », *Ibid.*, page 12, etc.

<sup>g</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 48.

<sup>h</sup>*Ibid.*, page 84.

<sup>i</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 103.

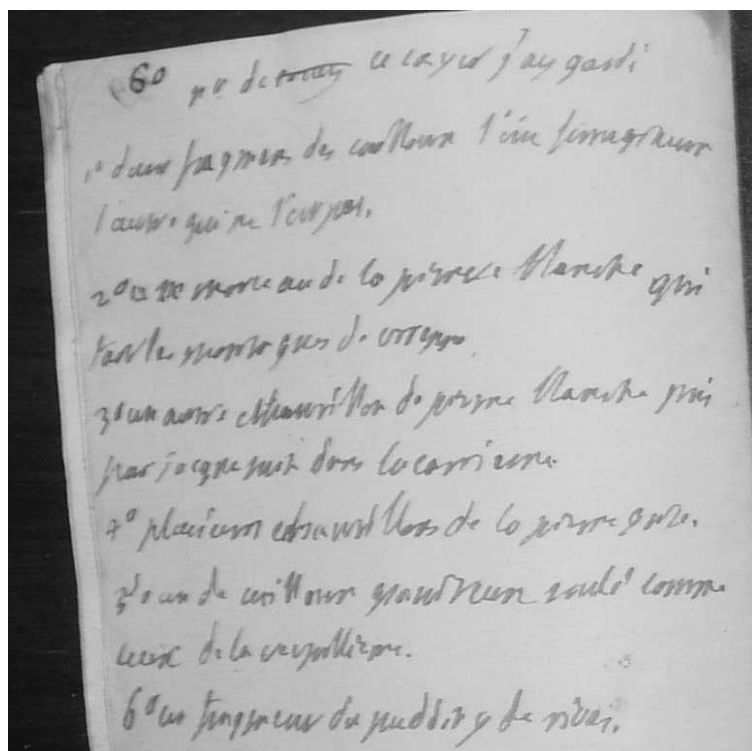
<sup>j</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 16.

<sup>k</sup>*Ibid.*, page 17.

<sup>l</sup>« Je n'ay parlé jusqu'à présent que des pierres. Pour les plantes j'ay ramassé [...] », Voyage de Moulins à Avignon, page 51.

<sup>m</sup>« Nota de ce cayer j'ay gardé », *Ibid.*, page 60.

de ses trouvailles (voir la planche 3.3).



Graphique 3.3 – Liste d'échantillons collectés : extrait du *Voyage de Moulins à Avignon*, page 60

Dans son journal, il est très précis sur ce qui peut nuire à la bonne utilisation des échantillons, comme quand il « averti[t] que les morceaux gardés ont été un peu meslés »<sup>a</sup>.

Cependant, certains échantillons ne sont finalement pas retenus, sans que Malesherbes explique pourquoi<sup>b</sup>, ou bien pour des raisons toutes pratiques, comme leur fragilité<sup>c</sup>, ou parce que tout simplement cela ne serait pas opératoire<sup>d</sup>. Il semble pour cela faire un tri après coup, qu'il désigne par l'expression « à la revue »<sup>e</sup>. Il

<sup>a</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 40.

<sup>b</sup>« d'autres morceaux cassés que je n'ay pas ramassés parce qu'on ne peut pas tout ramasser. », Voyage de Moulins à Avignon, page 14.

<sup>c</sup>« J'emporte aussi des échantillons. Mais je ne crois pas les mener jusqu'à Paris parce qu'ils sont fragiles et que j'en ay de pareils et j'en ay vu chez Monsieur Guettard », Voyage de Moulins à Avignon, page 8.

<sup>d</sup>« Il y a des parties où les mauvais schites (sic) sont tellement disjoints qu'il n'y a personne qui ne jurait (sic) que c'est du bois pourri. Cela ne peut pas se rendre par une description et on ne peut pas non plus en garder de morceau, parce que ces schites (sic) n'ont la couleur brune de bois pourri que par la surface qui a eu le contact de l'air. », Voyage de Moulins à Avignon, page 120 ter.

<sup>e</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 37, page 42, etc.

regrette parfois de ne pas avoir finalement retenu certains échantillons<sup>a</sup>. Il lui arrive aussi de perdre des échantillons<sup>b</sup>.

Outre la collecte que Malesherbes fait, il y a aussi les échantillons que des personnes qu'il a rencontrées au cours de son voyage lui offrent et qu'il emporte aussi comme les « petits morceaux d'une pierre de ce pays-là qu'il trouve qui ressemble à la craye de Briançon »<sup>c</sup>, donnés par le receveur. Ces offres d'échantillons sont aussi souvent valables pour le futur, puisque le même receveur lui offre « de la graine de pin, du plan [de pin], etc., de me faire ramasser des pierres, de me les envoyer si je voulais luy donner mon adresse »<sup>d</sup>.

À l'issue de ses voyages, Malesherbes dispose d'une collection assez importante d'échantillons qu'il conserve, puisqu'on peut lire dans le carnet de 1778 qu'il prélève un échantillon dans le but de le comparer avec celui qu'il avait collecté à Sain-Bel onze ans plus tôt<sup>e</sup>. Certains disent même qu'il a « une collection digne du nom de cabinet d'histoire naturelle »<sup>f</sup>, bien qu'il ne soit pas d'accord<sup>g</sup>. Néanmoins, lui-même fait référence à son cabinet : « J'en ay pris de très petits échantillons et je crois en avoir de plus grands à Paris dans mon cabinet »<sup>h</sup>.

Ainsi, la méthode qu'utilise Malesherbes pour guider son regard est scientifique car il veut que ses observations puissent servir à d'autres qu'à lui. Il ne fait pas ici œuvre de curieux, mais essaie de se placer en tant qu'enquêteur, voyageur-collecteur. Le but de ces carnets est donc de pouvoir transmettre des informations.

<sup>a</sup>« Le granite de La Palisse, que j'ay regret de n'avoir pas conservé », Voyage de Moulins à Avignon, page 19. « Je n'en ay gardé qu'un petit échantillon et j'ay mal fait : j'aurais dû en garder les morceaux [ ? ] et en prendre d'en bas comme d'en haut », Voyage de Moulins à Avignon, page 66., « Je me repens toujours de n'en avoir pas pris d'échantillon. », *Ibid.*, page 73, « J'ay jetté les autres. J'ay eu tort. », *Ibid.*, page 134.

<sup>b</sup>« Mais j'ay perdu en revenant cet échantillon. », *Ibid.*, page 67, « Nota que j'ay perdu un échantillon », *Ibid.*, page 79.

<sup>c</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 32.

<sup>d</sup>*Ibid.*, pages 21-22.

<sup>e</sup>« Je la comparay à un autre mauvais granite faisant effervescence que j'ay rapporté il y a onze ans de Saint-Bel », Voyage en Suisse 1, page 106.

<sup>f</sup>Voyage en Suisse 11, page 39.

<sup>g</sup>« Je vois qu'on m'a fait un honneur que je ne mérite pas en vous disant que j'ay une collection digne du nom de cabinet d'histoire naturelle. Je me suis autrefois amusé plustost qu'occupé de cette étude et je n'y ay jamais mis assez de suite pour y faire des progrès », *Ibid.*

<sup>h</sup>Voyage en Suisse 1, page 106.

## Malesherbes comme moyen de transmission d'informations

Malesherbes s'efforce ainsi de participer à la constructions des savoirs scientifiques au XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment aux progrès des connaissances en botaniques, minéralogie, zoologie et sur les montagnes. Mais pour être à même de prendre une part réelle à cette entreprise, Malesherbes se fait intermédiaire, passeur de savoir. En effet, il n'est pas réellement un scientifique, il ne publie pas d'ouvrages scientifiques, il fait seulement quelques contributions aux mémoires de l'académie des sciences, mais surtout ses carnets n'étaient pas destinés à être publiés en l'état. Ainsi, pour jouer ce rôle d'intermédiaire, de passeur et de ce fait faire progresser la science par mise en commun des connaissances, Malesherbes obéit à plusieurs stratégies : il collecte des informations pour des tiers, qu'il pourra redistribuer par la suite. Par ailleurs, il prend des noms et des adresses et a pour but de mettre en relation des gens, notamment grâce à une correspondance fournie, dont les savoirs et les points de vue complémentaires sur un même sujet vont pouvoir augmenter les connaissances dans un domaine. Cette mise en relation des gens peut se faire par la suite sans l'intermédiaire de Malesherbes, mais il participe de cette activité générale d'enrichissement des sciences en entretenant lui-même une correspondance abondante, dont témoigne d'ailleurs le moindre carton d'archives lui appartenant, sur ces sujets. Enfin, pour transmettre ces connaissances, Malesherbes rédige, à partir de ses observations et des carnets de voyage qu'il a rédigés, ainsi que de notes de ses lectures, des fiches de synthèse, que nous pouvons appeler des « mémoires scientifiques », qu'il diffuse aux personnes qu'ils pourraient intéresser et qu'il ne cesse de compléter et d'enrichir.

### Une œuvre de collecte d'informations

Certaines particularités que Malesherbes a l'occasion de voir au cours de ses voyages sont notées à l'intention de quelqu'un de précis dont il sait que l'information va l'intéresser. Parmi ces destinataires, certains sont des proches de Malesherbes et sont donc privilégiés. C'est le cas de Duhamel de Monceau<sup>a</sup>, proche voisin et ami, spécialiste de la botanique en général et des arbres en particulier, qui a rédigé plusieurs ouvrages sur le sujet et dont Malesherbes connaît l'étendue des connaissances et donc va savoir comment les compléter utilement. Ainsi, au cours du voyage de 1767, Malesherbes note une façon particulière de semer le froment. Il écrit : « une singularité qui mérite d'être retenue, c'est qu'on y sème à

<sup>a</sup>« qui est à présent depuis la mort de Messieurs de Haller, Linné et de Jussieu le doyen des botanistes du monde », Voyage en Suisse 11, page 285.

la main et par trous. J'ay trouvé les espaces qui sont d'un peu moins d'un pied [...]. Fait à rapporter à Monsieur Duhamel »<sup>a</sup>. Mais outre des informations reçues passivement, c'est parfois en pensant à Duhamel que Malesherbes prend des renseignements et s'assure de pouvoir lui fournir des compléments par la suite. Il entretient avec lui une correspondance abondante et on peut lire dans une de ces lettres qu'il a trouvé un moyen de lui faire envoyer des baies particulières qu'il a repérées près de Montpellier en 1767 quand il le voudra<sup>b</sup>. On peut voir à l'œuvre cette méthode de mise en commun des connaissances, suivie de demandes précises à ceux qui ont les clefs pour trouver des réponses, dans une lettre écrite par Malesherbes à Monsieur Pfiffer, datée de Paris le 18 février 1779, où on voit apparaître que ses demandes de plantes et graines émanent d'une discussion menée à son retour avec Duhamel :

« J'ay voulu auparavant en conférer avec nos botanistes et nos cultivateurs, surtout Monsieur Duhamel [...]. Nous pensons qu'il est très intéressant de connoître et même de cultiver deux de vos sapins. L'abri-tempête qui est n°2 dans votre envoy, et le sapin des plus hautes montagnes et à bois dur dont on fait des violons qui y est n°3 »<sup>c</sup>.

On voit tout au long de ses voyages qu'il prend toutes informations utiles pour avoir des compléments ultérieurement : sur la portion du voyage de 1767 entre Avignon et Tarbes, le passage suivant est représentatif de cette façon d'agir :

« Ce mesme jardinier vous enverra aussi sûrement si vous voulez de la graine du vrai salicor et d'ailleurs nous en aurons très aisément de Camargue où j'ay une relation [...]. La relation que j'ay conservée en Camargue ne sera pas suffisante pour vous les envoyer parce que ce n'est pas un botaniste. [...] Ce Monsieur Roussel réside à présent à Montpellier où il est sûrement en relation avec Monsieur Thouin. Ainsi mon ami de Montpellier qui est aussi ami de Monsieur Thouin nous fera avoir sur cela des éclaircissements et des graines si vous en voulez. Mon autre correspondant de Camargue qui réside à Arles nous enverra très aisément tant de la graine que du sarment d'ambrusquère. Je seray aise de faire venir aussi une canne du bois de cet arbre et de vous la montrer »<sup>d</sup>.

Ainsi, les informations qu'il note sont le plus souvent à destination de quelqu'un dont il pense que cela va l'intéresser, ce qui nous permet de voir que Malesherbes se situe au cœur d'un réseau de relation qui couvre l'ensemble de ses centres d'intérêt (botanique, minéralogie, etc.). Dans le cas de la formation des montagnes, il note que qu'il faudrait, pour « déterminer ce que devient icy la chaîne des Pyrénées »<sup>e</sup> : il avoue par là-même qu'il a conscience qu'il a sous les yeux une des clefs de compréhension de cette chaîne de montagne, sans pour autant être à

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 217.

<sup>b</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 215.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 11, page 285.

<sup>d</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 216.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 224.

même de pouvoir l'analyser, faute de vue suffisante, de temps assez clair, et certainement de connaissances suffisamment étendues. Ainsi, même quand il ne maîtrise pas le sujet ou que celui-ci ne l'intéresse pas particulièrement, Malesherbes est attentif aux informations qui pourraient intéresser une de ses connaissances. Ainsi, à propos des taizes de Provence, il pense que cette technique de chasse aux oiseaux pourrait intéresser Monsieur de Sénozan, mais « cela me fatiguerait à écrire et ennuyerait Monsieur de Sénozan à lire »<sup>a</sup>, néanmoins, « si jamais il veut [des renseignements], je n'oublierai pas le nom de l'ouvrière et je me chargerai de luy en faire venir de Provence »<sup>b</sup>. Il pourra donc lui faire parvenir des éclaircissements s'il en a envie. En effet, pour les domaines qui ne l'intéressent pas directement, il préfère faire des relations orales, car tout écrire est assez fastidieux et ses carnets sont déjà bien remplis des informations qui l'intéressent<sup>c</sup>. De même, il est « peu curieux des antiquités »<sup>d</sup>, il se contente « de retenir pour le dire à ceux qui s'en occupent qu'on trouvera chez ce Monsieur de la Motte, avocat de Châtillon sur Seine, des recherches sur l'histoire de sa ville »<sup>e</sup>, preuve de son travail de collecte d'informations pour pouvoir les transmettre à d'autres. Ainsi, à l'issue de son voyage de 1778, pendant lequel il prend des notes sur la vigne, il conclut en disant, « Ce que j'ay rapporté ne pourroit servir que de matériaux pour faire des questions à quelqu'un du pays qui aura la complaisance d'y répondre. Ce ne sera pas moy qui écrirai cet objet »<sup>f</sup>.

Il profite de ses voyages pour projeter de mettre en relation des gens qui ne se connaissent pas encore mais qui ont des centres d'intérêt communs. Arrivé en Suisse, il dresse la liste « des botanistes de la correspondance desquels on peut se servir utilement »<sup>g</sup>. Dans le domaine de l'irrigation, à propos de Monsieur Effinguer, il « ne doute point à présent qu'il ne reçoive très bien avec ma recommandation les gens plus instruits que moy et plus capables d'acquérir des connoissances utiles que je pourrois avoir occasion de luy adresser. J'ay vu même dès le commencement de sa conversation et il m'a dit nettement à la fin que tout ce qu'il désireroit seroit d'estre consulté et même employé par la France »<sup>h</sup>.

Un autre aspect de cette collecte d'information est la recherche d'ouvrages nouveaux, non encore disponibles en France ou à Paris. Comme cela a déjà été dit,

---

<sup>a</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 49.

<sup>b</sup>*Ibid.*

<sup>c</sup>« sans en faire la description par écrit, je les décrirai verbalement à Monsieur de Senozan quand il voudra », Voyage d'Avignon à Tarbes, page 68.

<sup>d</sup>Voyage en Suisse 1, page 50.

<sup>e</sup>*Ibid.*

<sup>f</sup>Voyage en Suisse 1, page 81.

<sup>g</sup>Voyage en Suisse 6, page 46.

<sup>h</sup>Voyage en Suisse 9, page 78.

Malesherbes prépare ses voyages par des lectures. Il peut ainsi repérer ce qu'il sera intéressant d'aller voir dans son périple, mais il peut aussi voir les descriptions et explications fautives et les corriger, ou bien compléter ce qui a été écrit par ses commentaires. Ainsi, il ne perd pas de temps à ré-écrire ce qui l'a déjà été<sup>a</sup>.

Outre les livres et mémoires que Malesherbes a pu consulter avant de partir, il profite également de son voyage pour s'en procurer de nouveaux, peut-être difficiles à trouver à Paris, notamment quand il s'agit de simples imprimés ou feuilles volantes, ou pour prendre les noms et adresses des libraires et éditeurs susceptibles de lui en fournir d'autres par la suite. Dans les Pyrénées, il obtient « un exemplaire de l'imprimé concernant les Allemands qu'on cherche à attirer en Espagne »<sup>b</sup>, objet qui doit être difficile à trouver ailleurs que dans les zones intéressées. De même, il se fait faire une copie d'un « mémoire pour la société d'agriculture d'Auch [...] sur les avantages et désavantages de la culture de la vigne par hautains »<sup>c</sup>.

Il peut également solliciter les personnes qu'il croise sur son chemin et qu'il trouve particulièrement qualifiées dans un domaine, afin qu'ils rédigent des mémoires sur le sujet et qu'ils lui en fassent parvenir un exemplaire, que lui-même pourra ensuite diffuser auprès des personnes que cela pourrait intéresser. Ainsi, Malesherbes rencontre un Monsieur Oudos, très intéressé par la culture des vignes et du maïs, qui lui « a promis un mémoire sur cela »<sup>d</sup> et « sur lesquelles il projette un ouvrage »<sup>e</sup>. C'est d'ailleurs parfois lui-même qui sollicite la constitution de ces mémoires<sup>f</sup>.

Une fois ces ouvrages en sa possession, Malesherbes les fait circuler, comme toute information qu'il a en sa possession. Ainsi, il a pu lire l'ouvrage écrit par Monsieur Le Roy, de la Mâtüre d'Athas, « un excellent ouvrage »<sup>g</sup>, et on constate que cet ouvrage a bel et bien circulé : « une personne qui est bien au-dessus d'un pareil sentiment m'en a fait les plus grands éloges quand je luy communiquoy le manuscrit. Monsieur Turgot qui estoit alors contrôleur général et qui entend très bien cette partie le lut et en fut très content et le fit imprimer »<sup>h</sup>. Il écrit à Tschiffely et Dietrich qu'il a transmis à Monsieur Macquer le livre dont ils l'avaient chargé, mais aussi qu'il a fait « passer l'article qui concerne vos mines de fer à un homme de mes amis qui est, à ce que nous croyons, celui qui est le plus au fait des tra-

<sup>a</sup> « Je ne décriray point ces différens fourneaux, ce qui seroit difficile et ce qui est dans les livres », Voyage dans les Pyrénées, page 236.

<sup>b</sup> Voyage dans les Pyrénées, page 248.

<sup>c</sup> Voyage dans les Pyrénées, page 415.

<sup>d</sup> Voyage dans les Pyrénées, page 247.

<sup>e</sup> *Ibid.*

<sup>f</sup> « le mémoire que vous m'aviés demandé au sujet de la formation et destruction de l'alun dans la grotte de Julier », Voyage dans les Pyrénées, page 396.

<sup>g</sup> Voyage dans les Pyrénées, page 328.

<sup>h</sup> *Ibid.*



vaux métallurgiques » <sup>a</sup>, lecture qui donne lieu à nouveau par correspondance à des demandes d'éclaircissements dont la liste est visible un peu plus loin page 29, qui consiste en des questions précises sur le sujet. De même, Malesherbes met-il en relation le même Tschiffely et Parmentier pour faire avancer la question de l'utilisation de la pomme de terre pour améliorer l'alimentation des populations<sup>b</sup>. Malesherbes transmet un mémoire sur les touzains « à Monsieur de Beaumont intendant des finances des Eaux et Forests » <sup>c</sup> et écrit à ce même sujet à Duhamel que cet homme lui a « promis de m'en envoyer du gland et vous enverra un mémoire instructif sur l'usage si vous le désirez » <sup>d</sup>. Ainsi, c'est au cœur d'un véritable réseau de connaissances qu'évolue Malesherbes<sup>e</sup>. Cette attitude est caractéristique de l'époque et on voit dans une lettre de Duhamel adressée à Malesherbes que lui aussi travaille à partir de matériaux collectés et élaborés par d'autres :

« Vous savez que j'ay entre les mains les mémoires ou une partie des mémoires et [d ?] de Monsieur [Masson ?]. C'est un fatras où il y a de bonne chose mais qui sont bien difficiles à metre en [ ?]. J'y travaille avec Madame de La Marre et j'espère que vous en tirerez parti mais ce ne sera pas sans peine. Monsieur [Journe ?] a envoyé un gros cayé de sa main dont je ne pourray pas faire usage [...], je suis terre à terre à mon ordinaire et j'espère faire un bon ouvrage. Monsieur l'abbé Rochon est revenu de la [coste de Sali ?], il nous permet de bonnes observations des satellites faites à la mer. Dans peu nous en aurons des connoissances plus précises » <sup>f</sup>.

## Une correspondance abondante

Dans son rôle de courroie de transmission de l'information au sein d'un groupe large qui ne compte pas que des gens qu'il côtoie tous les jours, l'arme privilégiée de Malesherbes est l'utilisation d'une correspondance abondante. On voit qu'à la fin de son carnet de voyage en Suisse, il dresse une liste des adresses des différentes personnes qu'il y a rencontrées<sup>g</sup> et qu'il joint à ses carnets des lettres qu'il a rédigées ou reçues pendant ses voyages, ou à son retour, de la part de personnes qu'il a rencontrées sur place. C'est notamment le cas de la fin du carnet du voyage dans les Pyrénées et celui du carnet du voyage en Suisse <sup>11</sup>, presque entièrement constitué de lettres ou de brouillons de lettres. Cela montre d'ailleurs que dans l'esprit de Malesherbes cette correspondance ne se désolidarise pas de

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 11, page 23.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 11, page 50.

<sup>c</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 413.

<sup>d</sup>*Ibid.*

<sup>e</sup>« Monsieur Fougeroux se propose d'avoir une conversation avec vous sur le poisson mol. Je lui abandonne ce plaisir », Voyage d'Avignon à Tarbes, page 208.

<sup>f</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 209.

<sup>g</sup>Voyage en Suisse 11, page 12.

ses voyages, qu'elle fait partie intégrante de ceux-ci. Par exemple, les informations qu'il a collectées sur la saline de Salies-de-Béarn « entre[nt] dans la description de la saline qu'[il a] envoyée à Monsieur d'Invau »<sup>a</sup>. De même, le carnet du voyage de 1767 entre Avignon et Tarbes est en grande partie fait de lettres qu'il a envoyés à sa sœur et à son beau-frère.

L'intérêt de noter les adresses des personnes qu'il a rencontrées pendant son voyage est de pouvoir par la suite leur demander par écrit des informations complémentaires. Ainsi il correspond avec Monsieur Trelaye et lui envoie « deux questions sur lesquels (sic) je l'ay prié de m'envoyer des éclaircissemens »<sup>b</sup>, auxquelles on trouve la réponse quelques pages plus loin<sup>c</sup>, Jean-Laurent Garcin est qualifié de « fameux botaniste à qui je pourrai adresser mes questions sur le serento et autres objets »<sup>d</sup>. Ce système de « mémoire de questions »<sup>e</sup> présente aux yeux de Malesherbes deux avantages : il permet de faire des questions de façon plus exhaustive, puisqu'on peut y réfléchir à tête reposée, quand on est en pleine réflexion sur un sujet précis plutôt qu'au hasard des rencontres, qui ne recouvrent pas forcément une préoccupation du moment<sup>f</sup>. De plus, il estime que de ce fait les informations seront confirmées « plus sûrement par écrit que de vive voix [...] Celui qui répond à une lettre prend plus garde à ce qu'il écrit, que celui qui répond instantanément pour satisfaire la curiosité d'un voyageur. Verba volant »<sup>g</sup>. Cela permet aussi de s'éviter de fastidieuses descriptions en se procurant des échantillons de ce qu'on veut décrire<sup>h</sup>. Il envoie ainsi de véritables listes de demandes à ses correspondants : « Monsieur d'Ouvia doit m'envoyer les dimensions de cet arbre à différentes années »<sup>i</sup>, Monsieur Le Roy a « ramassé avec soin les différentes curiosités dont vous m'avez remis la note. Je fais tous mes efforts pour y en ajouter d'autres »<sup>j</sup> (et on trouve à la page 379 une liste numérotée de tout ce qu'il a pu lui envoyer).

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 250.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 367.

<sup>c</sup>*Ibid.*, page 371 : « Mémoire en réponse à mes questions qui m'a été envoyé par Monsieur de Trelaye ».

<sup>d</sup>Voyage en Suisse 11, page 11.

<sup>e</sup>Voyage en Suisse 1, page 104.

<sup>f</sup>« ce sont là de ces questions qu'on fera aussi bien de Paris quand on en aura occasion, que dans le pays », Voyage en Suisse 1, page 91.

<sup>g</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 344.

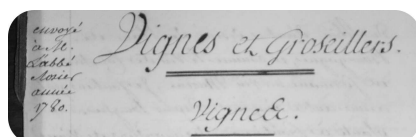
<sup>h</sup>« Pour revenir à Grasse, on y tire beaucoup d'huiles essentielles. Il ont pour les revendre de petits vaisseaux de [crème ?] construits dans le même principe que les grandes huilières que les fayanciers de Paris vendent aux chimistes, mais ces petits vaisseaux de Grasse sont bien plus jolis, plus commodes et à meilleur marché. Au lieu de les décrire icy, j'ay établi une correspondance pour en faire venir à Paris », Voyage d'Avignon à Tarbes, page 102.

<sup>i</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 244.

<sup>j</sup>*Ibid.*, page 375.

## Une annexe aux carnets de voyage : les mémoires scientifiques

Dans son rôle de diffusion de l'information qu'il a pu récolter au cours de ses voyages, Malesherbes utilise une autre méthode. Il rédige en effet à son retour, à partir de ses carnets de voyages notamment, des fiches techniques, ou carnets scientifiques, qui reprennent de façon synthétique toutes les informations qu'il a pu rassembler sur un sujet. Nous pouvons trouver en annexe 2 un échantillon de ces fiches techniques sous forme d'édition. Cette démarche est très répandue parmi les voyageurs. Adrien Pasquali écrit dans son ouvrage sur les récits de voyage que quand le récit du voyage n'a pas permis de rendre compte de tout ce qui a été vu, un appendice le complète suivant un ordre thématique<sup>181</sup>, ce qui est exactement ce que Malesherbes pratique au cours de ses voyages. Ces fiches techniques se distinguent nettement des carnets de voyage car elles sont construites, pensées et rédigées après coup<sup>a</sup>. Par ailleurs, on voit qu'elles sont destinées à la diffusion car elles font l'objet de beaucoup de soin, en particulier dans la présentation. Le premier signe en est qu'elles sont recopiées<sup>b</sup> d'une belle écriture<sup>c</sup>, donc lisibles facilement par tout le monde, ce qui est loin d'être le cas des carnets, comme il l'avoue lui-même. Signe supplémentaire de cette diffusion de ces fiches, on trouve des mentions d'une telle transmission sur les fiches elles-mêmes comme cette fiche ci-dessous sur les vignes et groseillers, envoyée à l'abbé Rozier, comme elle le porte sur son en-tête<sup>182</sup>.



Graphique 3.4 – En-tête attestant de l'envoi du mémoire technique à l'abbé Rozier

ou des listes reprenant celles qui ont été données à telle ou telle personne. On trouve sous la cote 399 AP 97 une « liste des mémoire qui ont déjà été communiqués autrefois à M. l'abbé Tessier », mémoires issus du voyage en Hollande.

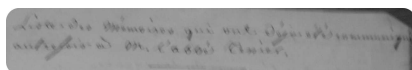
<sup>181</sup>Adrien PASQUALI, *Le tour des horizons, Critique et récits de voyages*, Paris, Klincksieck, 1994, page 131.

<sup>182</sup>399 AP 133.

<sup>a</sup>« J'ay quelques petites notes sur d'autres arbres et arbustes que je rédigeray à loisir », Voyage d'Avignon à Tarbes, page 212.

<sup>b</sup>« Quelques lignes ont été rayées pour la commodité des extraits que j'ay fait copier. Ce n'est pas que ce qui y est doit estre supprimé », Voyage en Suisse 2, page 98.

<sup>c</sup>« des notes séparées que je dois mettre au net », Voyage d'Avignon à Tarbes, page 115.



Graphique 3.5 – Liste des mémoire qui ont déjà été communiqués autrefois à l’abbé Tessier

On trouve en contre-point la liste de ceux qui ne l’ont pas encore été, ce qui sous-entend qu’il faut remédier à ce manque rapidement : 399 AP 101 « liste des notes qui n’ont pas été communiquées à l’abbé Tessier » <sup>183</sup>

Cette transmission de fiches techniques n’est pas à sens unique, car si nous avons ici les mémoires rédigés par Malesherbes et communiqués par lui, on a vu tout au long des carnets de voyage et de la correspondance qu’il demande lui-même qu’on lui rédige et lui envoie de tels mémoires, aussi c’est un véritable réseau d’échanges d’informations qui circulent et qui le lient à diverses personnes.

Ces mémoires techniques sont formés à partir des carnets de voyage comme Malesherbes lui-même l’explique dans l’extrait transcrit ci-dessus, mais on peut voir réellement à l’œuvre ce travail de synthèse et le fait qu’il puise ses informations dans ses carnets par quelques exemples tirés de carnets de voyage édités.

Ainsi, l’exemple ci-dessous nous montre un extrait du voyage en Suisse 2,

<sup>183</sup>Transcription :

« Liste d’un grand nombre de notes qui n’ont jamais encore été communiquées à Monsieur l’abbé Tessier, et dont la plus grande partie ne peuvent pas servir à grand chose.

Je ne suis ni physicien ni mécanicien, cependant, quand je trouvais dans mes voyages quelque chose qui me paraissait intéressant pour la physique ou pour la mécanique, j’en prenais note et je l’inscrivais sur mon journal pour l’indiquer à ceux qui iraient dans le même pays.

J’ai fait copier une partie de ces articles sur ces journaux qui, étant écrits de ma main, sont indéchiffrables, et ce sont là les articles dont je donne ici la note.

Il y en a cependant quelques uns sur lesquels je me suis livré à quelques dissertations, surtout dans le tems où j’avais avec moi Monsieur Le Turc, très habille mécanicien, mais il ne m’a jamais rien donné par écrit, et à présent toute liaison est rompue entre lui et moi, ainsi je ne peux fournir que mes notes telles que je les ai faites dans le tems.

[page 2] Charues sans roues et à roulettes, dans les terres légères, sablonneuses et cependant excellentes des Pays-Bas.

Meules de foin dans les Pays-Bas

Plantes cultivées en plein champ en Hollande

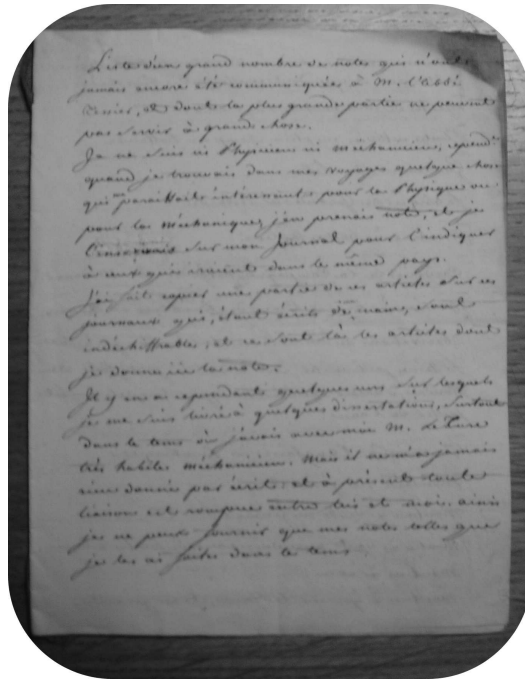
Garancerie de Lille

Fabrique de garance à Lewarde

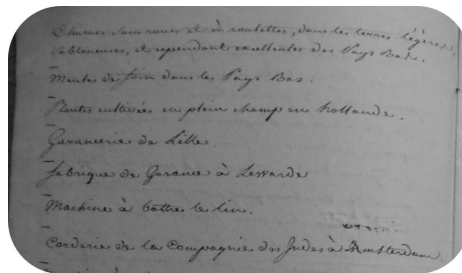
Machine à battre le lin

Corderie de la compagnie des Indes à Amsterdam

Machine à tirer de l’eau des brasseurs à Anvers », etc., etc.

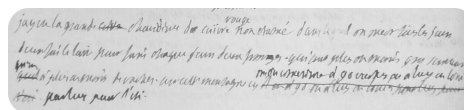


Graphique 3.6 – Liste des mémoire qui n’ont pas été communiqués



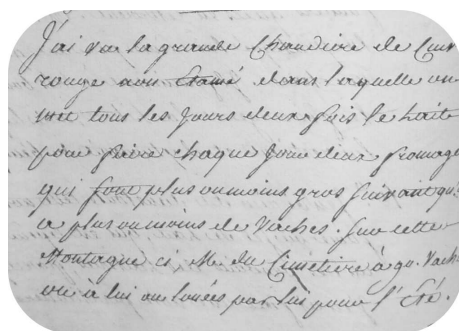
Graphique 3.7 – Liste des mémoire qui ont déjà été communiqués autrefois à l’abbé Tessier

page 24<sup>184</sup>, suivie de sa réutilisation dans un mémoire technique.



Ces mémoires techniques ont des centres d’intérêt très variés, à l’image des préoccupations de Malesherbes en général et au cours de ses voyages en particulier. Néanmoins, on peut établir une certaine classification, qui se retrouve en Annexe

<sup>184</sup>Transcription : « J’ay vu la grande chaudière de cuivre rouge non étamé dans lequel on met tous les jours deux fois le lait pour faire chaque jour deux fromages qui sont plus ou moins gros suivant qu’on a plus ou moins de vaches. Sur cette montagne-cy, Monsieur du Cimetière a 90 vaches ou à luy ou louées par luy pour l’été. »



2, qui permet de dégager de grandes familles de mémoires techniques et qui nous éclairent sur les grands domaines de prédilection de Malesherbes. Pour une liste plus exhaustive de ces mémoires techniques, il faudra se reporter à l'introduction et à l'inventaire. On peut grossièrement dire qu'il y en a une bonne partie qui est consacrée à la botanique, notamment de nombreuses fiches qui portent le titre d'une plante ou d'une famille de plante (sapins et épicéas, cytise, mélèzes, hêtre, etc.), et parmi celles-ci, deux familles de plantes en particulier font l'objet de toutes les attentions, les vignes et les arbres de montagne.

De nombreux mémoires techniques sont consacrés ensuite à la minéralogie, mais de façon plus liée aux voyages, en particulier pour le voyage de 1767, où on voit que plusieurs mémoires techniques venir compléter entièrement des parties du trajet, comme ceux intitulés « Sur les pierres de Provence », « Pierre des Pyrénées »<sup>185</sup>. Ils ont été édités en annexe 2.

Le monde de la montagne retient son attention à de nombreuses reprises, avec des considérations sur les conditions météorologiques ou sur des phénomènes particuliers comme les glaciers, la neige, etc.

C'est de cette diversité de centres d'intérêt que nous allons tenter de rendre compte, en montrant que ceux-ci sont essentiellement de coloration scientifique. Nous allons donc voir tout d'abord que, à l'image de ses mémoires annexes, il s'intéresse dans ses carnets de voyage essentiellement à la flore et la faune puis la minéralogie. Enfin, nous traiterons à part son intérêt pour le monde de la montagne, car les deux voyages choisis nous y amenaient naturellement.

## Des sujets scientifiques

### Botanique

Une des préoccupations principales de Malesherbes est la botanique. Elle est particulièrement sensible quand on prend connaissance de l'ensemble de ses écrits,

<sup>185</sup>399 AP 132 et 133.

lettres échangées, mémoires rédigés par lui ou qu'on lui a envoyés. Il consacre visiblement une très grande partie de son temps libre à des études sur cette science, les mémoires annexes en rendent compte en partie, même s'il n'a pas été possible de restituer l'ensemble des études très fournies et très complètes sur toutes sortes de végétaux. De même, sa correspondance consiste très souvent en des échanges de graines, plans ou informations diverses sur ces sujets, notamment avec Turgot<sup>186</sup>, ou encore avec Jefferson<sup>187</sup>. Par ailleurs, une des entreprises dont il est le plus fier est la confection d'un herbier, qui a occupé une grande partie de sa vie, et pour lequel il a entretenu une vaste correspondance avec Jean-Jacques Rousseau, mais aussi avec Bernard de Jussieu<sup>188</sup> : lors de l'arrestation de Malesherbes, un inventaire de son herbier a été fait par la « section de botanique de la commission temporaire de Paris, le 7 fructidor l'an second de la république française une et indivisible »<sup>189</sup> :

« cet herbier est composé d'environ quatre mille espèces de plantes indigènes et exotiques, il est renfermé dans 59 portesfeuilles de cartons dont 54 sont recouverts en parchemin vert, 4 en parchemin jaune et un seul en étoffe de soye il y a plus de 26 paquets de plantes contenues dans du papier gris, liés avec des ficelles ; celles-cy ne sont rangées dans aucun ordre, celles des portesfeuilles sont en général rapprochées par familles naturelles. La plupart des plantes dont l'herbier est composé sont cultivées dans le jardin du Muséum d'histoire naturelle, plusieurs sont assez bien conservées, beaucoup sont attaquées par les vers et il en est un grand nombre qui n'ont ni fleurs ni fruits. Cette collection offre cependant plusieurs objets intéressants »<sup>190</sup>.

On peut ajouter que l'état de certaines plantes prouve l'ancienneté de l'intérêt de Malesherbes pour la constitution de cet herbier. Le classement est fait par grandes familles de plantes (il suit dans l'inventaire dressé en 1794).

Néanmoins, l'intérêt de Malesherbes pour les plantes n'est pas que théorique, il s'occupe lui-même d'expérimentations dans son jardin ou ses serres, et la légende ou l'image d'Épinal, si l'on ose dire, veut qu'il soit « la bêche à la main dans son jardin quand on vient arrêter sa fille et son gendre »<sup>191</sup>. Il fait en effet de nombreuses plantations, qu'il consigne dans des carnets et qu'il observe dans leur évolution<sup>192</sup>.

<sup>186</sup> 164 Mi 24, deuxième dossier, *passim*.

<sup>187</sup> 399 AP 101, *passim*.

<sup>188</sup> 162 Mi 24, dossier IV, lettre de Jussieu qui dit avoir mis le nom sur les plantes de l'herbier de Malesherbes, datée du 10 février 1777.

<sup>189</sup> 24 août 1794.

<sup>190</sup> 399 AP 130.

<sup>191</sup> Jean-Luc NYON, *Op. cit.*, page 14.

<sup>192</sup> 399 AP 95 : Jardinage à Malesherbes (1782-1791), liste des plantes contenues dans tel ou tel endroit du jardin, comme la « liste de la plattebande que je nomme plattebande des Roses », ou encore les « instructions que je laisse à Flizet pour le tems de mon absence [relatives au jardinage : continuer de sabler les sentiers du jardin tant qu'il y aura du sable. . .] », qui prouvent à quel point il est partie prenante dans ces travaux.

L'intérêt de Malesherbes pour la botanique n'est pas un fait isolé, on assiste en effet à cette époque à une volonté générale du public cultivé de mieux connaître les végétaux : on trouve par exemple des itinéraires composés pour les curistes de Barèges qui décrivent la végétation, l'adaptation des arbrisseaux à la vie contre les rochers<sup>193</sup>, etc. Cet engouement préfigure le personnage du Pyrénéen botaniste tellement occupé de plantes qu'il ne voit pas la montagne<sup>194</sup>. Mais Malesherbes, s'intéressant à tout ce qui l'entoure, ne correspond pas à ce stéréotype. Au cours de ses voyages, il rencontre d'autres hommes qui comme lui s'intéressent à la botanique et va ainsi voir les pépinières de Daubenton à Montbard<sup>a</sup>. Cet engouement est sensible dans les carnets. Quand il va aux îles de Lérins, il note que cette excursion n'est intéressante que pour un botaniste<sup>b</sup>. C'est visible aussi par la rencontre que fait Malesherbes dans les Alpes, où il est accompagné par « deux guides qui se prétendent botanistes et dont l'un fournit l'hôpital de plantes, est protégé par l'apothicaire major, a herborisé trois semaine de suite avec un Monsieur Fontana apothicaire envoyé de Turin par Monsieur Médic-Allin, enfin ce guide cite Mattfriche, Gaspard Buchin et Fusch, et il connoît fort bien une vingtaine de plantes au moins. Peut-être 100 »<sup>c</sup>, et est rejoint par « l'employé des termes du roy de Sardaigne à Clavières, jeune homme qui me paroît avoir grand goût pour la botanique et l'agriculture »<sup>d</sup>. À en croire ces deux exemples la montagne alpine n'est sillonnée que de botanistes !

Lors de ses voyages, Malesherbes voyage bien avec son herbier, et il l'enrichit au fur et à mesure de ses découvertes - « il y a une prune que j'ay mise dans l'herbier »<sup>e</sup>, « quantité de gali\* que j'ay dans mon herbier »<sup>f</sup> - . Il consacre de

<sup>193</sup>Vincent BERDOULAY, (sous la direction de) *Les Pyrénées, lieux d'interaction des savoirs XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>*, Paris, éditions du CTHS, 1995, page 29.

<sup>194</sup>Numa BROU, *Op. cit.*, page 25.

<sup>a</sup>« indépendamment de cette grande pépinière, il a atenant de sa maison dans la ville deux petits jardins où il a ses serres, ses couches, ses pots, et où il cultive ses arbres les plus précieux », Voyage en Suisse 1, page 55.

<sup>b</sup>« c'est un voyage que je ne conseille à personne de faire, parce qu'excepté un déterminé botaniste, personne n'a rien d'intéressant à y observer », Voyage d'Avignon à Tarbes, page 66.

<sup>c</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 141.

<sup>d</sup>*Ibid.*

<sup>e</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 151.

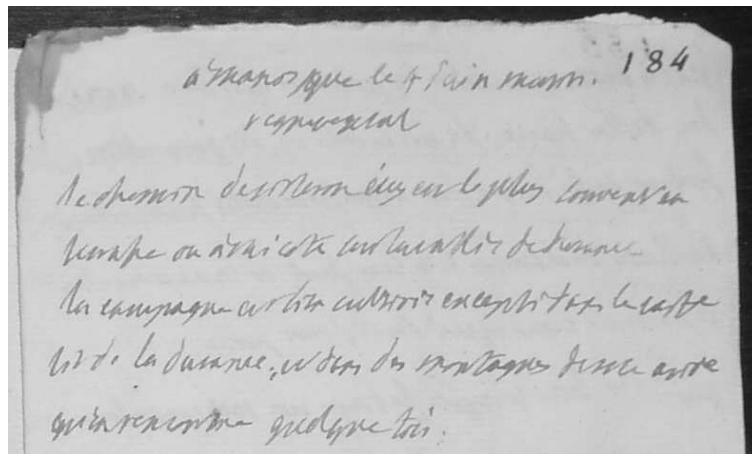
<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 145.



nombreux jours à ses herborisations<sup>a</sup>, mais parfois, il ne peut pas se livrer à ses recherches, soit en raison des conditions atmosphériques<sup>b</sup>, soit en raison du manque de temps<sup>c</sup>.

Pour comprendre l'intérêt que Malesherbes porte à l'observation du monde végétal, on peut regarder dans sa composition une double page de son carnet du voyage de Moulins à Avignon (pages 184-185, voir planche 3.4), rédigé « À Manosque le 4 juin matin.

règne végétal ».



Graphique 3.8 – Relevé d'informations botaniques : extrait du *Voyage de Moulins à Avignon*, page 184

Dans la rédaction de ses carnets, on peut donc voir la place importante laissée à la botanique : certains passages lui sont entièrement consacrés, introduit par des expressions comme « quant à la botanique de Gex à Saint-Claude »<sup>d</sup>. L'ex-

<sup>a</sup>« J'herborisay dans cette promenade », *Voyage dans les Pyrénées*, page 23, « j'ay esté herboriser dans la montagne et parmi les pâturages », *Voyage dans les Pyrénées*, page 31, « À Voreppe nous avons herborisé dans un bois », *Voyage de Moulins à Avignon*, page 51, « J'ay ramassé quelques plantes dans l'herborisation de la montagne du Petit Chat », *Voyage de Moulins à Avignon*, page 109, « Ce séjour a esté employé aujourd'huy à herboriser dans la forest de sapins », *Voyage de Moulins à Avignon*, page 115, « Nous avons herborisé avec nos deux guides », *Voyage de Moulins à Avignon*, page 141 « À Giropie nous avons herborisé une montagne », *Voyage de Moulins à Avignon*, page 186, « l'objet de ce voyage estoit principalement d'herboriser dans le marais de la Chau d'Abel », *Voyage en Suisse 3*, page 64.

<sup>b</sup>« il a plu tout le matin ce qui a fait obstacle à la botanique », *Voyage de Moulins à Avignon*, page 192.

<sup>c</sup>« J'aurois voulu herboriser ou au moins me promener dans celles-cy, mais je n'en ay pas eu le tems », *Voyage dans les Pyrénées*, page 5, « j'ay esté sur la grève des bains et sur celle du port pour ramasser des coquilles, des plantes marines, etc. », *Voyage dans les Pyrénées*, page 176, « J'ai ramassé quelques plantes maritimes », *Voyage dans les Pyrénées*, page 156.

<sup>d</sup>*Voyage en Suisse 2*, page 22.

ursion dans les montagnes et vallée de Neuchâtel est jugée « intéressant pour l'histoire naturelle »<sup>a</sup>.

On peut y voir un souci de précision et de détail dans les observations relevées. Il est très soucieux d'établir bien exactement l'identité de chaque espèce observée, en rectifiant les erreurs communément commises sur des espèces proches, comme le « sicomore qu'on y appelloit platane et qui est véritablement l'érable plâne »<sup>b</sup>, ou encore le « pin sufflis ou de Genève. À son aspect il est très différent et moins beau que le pin maritime »<sup>c</sup>. Les pins sont un des végétaux qui attirent le plus l'attention de Malesherbes, comme en témoignent les carnets annexes, qui ne sont qu'un échantillon représentatif de nombreux autres mémoires épars dans les archives. Dans les carnets de voyage, on peut citer également ses « observations sur le pin de Genève ou de [Faure ?] »<sup>d</sup>. Il s'interroge sur « comment reconnaître le cèdre, le sapin, le pin »<sup>e</sup>. Il essaie de classer un arbre qu'il a rencontré dans sa route et après diverses hésitation finit par « reconn[aître] que le cyprès [mortain ?] estoit ce qu'on appelle le cedrus »<sup>f</sup>. Ainsi donc cet arbre n'est pas une nouvelle espèce comme il l'avait pensé d'abord, mais cet arbre pourrait être classé parmi les cyprès plutôt que parmi les cèdres « si cette observation se vérifie quand ses fruits seront en maturité »<sup>g</sup>. Il veut aussi plus loin qu'on lui envoie « une branche du bois pour en connoître la qualité et une branche avec les cônes pour voir, si cela est possible, quelle est leur position sur l'arbre »<sup>h</sup>. Ces observations sont donc fondées sur des critères scientifiques et objectifs. Cet exemple nous montre que Malesherbes essaie de participer pleinement à la construction des savoirs de cette époque et notamment au classement des plantes entre les diverses espèces, par des observations précises et scientifiques (telle celle sur les fruits mûrs) qui doivent emporter l'adhésion des botanistes. De même, les différentes variétés de pins emportent son intérêt, pour savoir les reconnaître et à quelle espèce tel arbre rencontré appartient<sup>i</sup>. Par ailleurs, il note scrupuleusement le nom local donné aux plantes comme lors du voyage de Moulins à Avignon, au cours duquel il écrit qu'« on appelle icy le cithise des Alpes bron, le rhamnoides recasse [...] »<sup>j</sup>.

En effet, ces observations sont étayées par de solides connaissances comme le démontrent d'une part la confection d'un herbier comme on l'a déjà dit, et

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 3, page 46.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 13.

<sup>c</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 8.

<sup>d</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 21.

<sup>e</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 212.

<sup>f</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 215.

<sup>g</sup>*Ibid.*

<sup>h</sup>Voyage en Suisse 9, page 35, pour déterminer si un sapin observé est un sapin rouge ou épicéa.

<sup>i</sup>Voyage en Suisse 3, page 64.

<sup>j</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 118.

d'autre part les lectures qu'a pu faire Malesherbes (on trouve dans sa bibliothèque de nombreux ouvrages de botanique), mais aussi sa correspondance très précise sur ces sujets, notamment avec Bernard de Jussieu. Par ailleurs, ces observations servent de base à une réflexion très poussée sur ces sujets, et parfois à la pointe des découvertes de l'époque. Ainsi, Malesherbes profite de son passage dans des régions de montagne pour se pencher sur la question de la végétation montagnarde. Cela commence par des remarques de pure observation, comme « notés que les charmes sont rares dans les hautes montagnes »<sup>a</sup>, ou encore « à Embrun il n'y avoit que fort peu de noyers, et pas seulement question de mûriers »<sup>b</sup>. Puis il élabore une véritable réflexion construite sur les plantes de hautes montagnes, essayant de déterminer où elles commencent, que ce soit dans les Alpes ou dans les Pyrénées<sup>c</sup>. Il peut alors se concentrer sur les causes de cette végétation particulière, hasardant une conjecture :

« c'est que c'est la hauteur relative des montagnes qui est favorable à ces plantes plustost que leur hauteur absolue. Car il me semble qu'on ne les trouve point dans des vallées déjà très hautes. Je crois me souvenir que Briançon qui est sûrement fort élevé et je suis sûr que dans la vallée de Luchon on ne voit que les plantes communes aux pays de plaine pendant que le puy de Dôme près de Clermont est couvert de la grande gentiane, du veratrum et des autres productions de montagne. Au reste, je n'ay pas fait cette observation assez exactement pour y compter, j'y aurois esté incité si j'avois encore eu un baromètre »<sup>d</sup>.

Cette dernière réflexion rejoint les considérations de méthode et de rigueur dans l'observation qui montrent à quel point il est important de toujours bien marquer avec précision à quel endroit tel ou tel phénomène a été observé, puis l'importance des mesures obtenues avec des instruments scientifiques. Il fait des observations précises sur la température plus froide qui règne dans les hauteurs, qui a des conséquences sur la végétation. Ainsi, à Voreppe « rien n'est avant icy, outre le froid, l'année, disent-ils, y est plus retardée qu'à l'ordinaire à cause des grandes neiges du jour de Pasques »<sup>e</sup>, puis plus loin « nous sommes cependant bien plus haut et le terrain bien plus froid »<sup>f</sup>.

La question se pose alors des plantes indigènes et des plantes accommo-

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 5.

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 179.

<sup>c</sup>« J'herborisay dans cette promenade, mais je n'y trouvay point encore les plantes de hautes montagnes, celles que j'avois vu commencer à se montrer dans la route de Chartreuse et à la montagne de Morgon, et que j'avois vues anciennement au Mont d'Or d'Auvergne », Voyage dans les Pyrénées, page 23, il faut attendre encore un peu, puis enfin « C'est dans cette grande étendue de montagnes que j'ay trouvé pour la première fois les plantes véritablement montagnardes des Alpes et du Mont d'Or d'Auvergne », Voyage dans les Pyrénées, page 33.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 33.

<sup>e</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 109.

<sup>f</sup>*Ibid.*, page 110.

dées. C'est ainsi qu'il mène une réflexion sur la côte méditerranéenne : « le tamaris d'ailleurs ne m'a point paru indigène sur toute cette coste comme en Provence, en Bas Languedoc et surtout en Camargue. Cependant avec du soin et du fumier on fait venir dans ces jardins quelques mays, etc. J'y ay vu des chesnes dans les jardins, des arbres fruitiers, surtout des figuiers, mais on m'a dit que le vent de mer y nuit beaucoup au fruit »<sup>a</sup>, ou encore à propos d'une plante précise comme la noix muscade qui lui a « paru mieux venir et estre plus vigoureuses que dans notre pays ce qui ne [?] pas parce que chés nous cette [?] craint un peu les trop fortes gelées »<sup>b</sup>. Pour cela, il s'intéresse donc aussi aux jardins des particuliers, comme à Moirans où « le propriétaire [l]'y a reçu et [lui] a montré son jardin »<sup>c</sup>.

Ainsi, le regard scientifique de Malesherbes s'exerce en premier lieu sur la science des plantes, la botanique. Néanmoins, il s'intéresse aussi aux animaux, bien que cela soit de façon moins précise.

## Faune

La faune est un sujet qui retient certes un peu moins l'attention de Malesherbes que la botanique, mais il est tout de même assez attentif aux animaux caractéristiques des régions qu'il traverse. Pour rendre pleinement justice à l'importance qu'il accorde aux activités agricoles, il a été décidé de traiter l'élevage, et donc les animaux d'élevage, avec l'agriculture. Il s'intéresse exclusivement aux animaux qui ne se rencontrent que dans les milieux particuliers auxquels il est confronté, notamment les montagnes et dans une bien moindre mesure le bord de mer. Ses observations se font dans la nature et il interroge les personnes qu'il rencontre. La seule fois qu'il s'y intéresse de façon scientifique est quand il va voir le cabinet d'oiseaux de Monsieur Sprungli à Berne<sup>d</sup>, mais cette visite n'est pas ce qui l'a le plus intéressé dans son voyage.

Ainsi, ses rencontres avec les ours, loups, aigles, chamois ou bouquetins, faune montagnarde par excellence, sont scrupuleusement rapportées. Il profite de ce thème pour commencer sa comparaison des deux chaînes de montagnes, alors qu'on a pu écrire que les Pyrénées n'étaient perçues que comme des Alpes en plus petit, et n'ont donc été vues qu'au travers du prisme des Alpes. Malesherbes ne se laisse quant à lui pas aller à ce genre de facilités, et observe bien précisément la faune, autant que les minéraux, dans les deux chaînes, bien que, il faut le reconnaître, il se rend d'abord dans les Alpes, puis dans les Pyrénées, puis retourne

<sup>a</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 178.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 167.

<sup>c</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 56.

<sup>d</sup>Voyage en Suisse 10, page 35.

dans les Alpes. De fait, avoir ainsi programmé un périple qui les lui ferait traverser toutes deux (1767) était une bonne méthode pour garder l'esprit attentif à toutes les différences. De même, à l'intérieur des Pyrénées fait-il nettement la différence entre les versants français et espagnols<sup>a</sup>. Néanmoins, cela lui permet aussi de voir les similitudes. Il ne se prive pas non plus d'établir des comparaisons avec les autres régions dont il peut avoir connaissance. Ainsi, les ours et les loups sont « communs dans les montagnes couvertes de forêts que dans les vastes pâturages de Gruère »<sup>b</sup>. Il est curieux de tous les animaux qu'il pourrait voir, même s'il n'a pas toujours la chance de les croiser réellement : à propos des Alpes, il écrit « les ours n'en approchent pas non plus. Je ne verray des marmottes qu'à Gap. On n'a jamais entendu parler icy de boukestains, mais bien de loups cerviers. Les troupeaux y ont encore un ennemi, ce sont les aigles »<sup>c</sup>, et à propos des Pyrénées, « le nom de loup cervier est bien connu à Bagnières, mais on l'y regarde presque comme un animal fabuleux. On le connoit davantage à Saint-Jean. Quant à l'ours, il n'est malheureusement que trop commun sur les deux côtés. J'en ay vu de jeunes qu'on menoit enchaînés dans la vallée de Luchon, et le premier jour que j'allay au lac d'Au je trouvay à côté de la cabane les restes d'une petite chèvre blanche que l'ours avoit presque entièrement dévorée la nuit »<sup>d</sup>.

Dans les Alpes, la faune est la même, mais il note des différences dans la fréquence : « Il y a des ours dans les montagnes de Bugey du côté de Nantua. Ils sont rares [ . . . ] On n'y voit ny chamois, ny marmottes, encore moins des bouquetins et des loups cerviers [ . . . ] J'ay vu deux aigles »<sup>e</sup>, mais il fait parfois des rencontres inattendues, comme ce « limaon terrestre à poil » vu près de la Chaux d'Abel<sup>f</sup>.

Dans un souci de rendre compte des particularités locales, Malesherbes note les noms locaux donnés aux animaux, aussi bien qu'aux plantes.

Il s'intéresse aussi aux produits de la chasse : perdrix, faisans, gélinotes, coqs

---

<sup>a</sup>« Beaucoup d'animaux de montagnes peu connus dans les Pyrénées françaises le sont beaucoup dans les Pyrénées espagnoles. Les perdrix blanches nommées en Dauphiné jallabres sont connues, mais rares dans nos montagnes, et fort communes à Saint Jean » , Voyage dans les Pyrénées, page 96.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 32.

<sup>c</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 109.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 97.

<sup>e</sup>Voyage en Suisse 1, page 128.

<sup>f</sup>Voyage en Suisse 3, page 63.

de bruyère. . . <sup>a</sup> Dans les Alpes, la description est plus complète :

« qu'il n'y a plus de loups, on les a détruits, qu'il y a quelques cerfs, chevreuils et sangliers, mais peu. On sçait qu'il n'y a jamais de lapins dans les hautes montagnes. Le plus fort de la chasse est les lièvres. Il y a souvent des aigles, aucune perdrix d'aucune espèce. Il dit beaucoup de bécasses dans la saison, mais il n'y en a jamais trouvé l'été. Il ne m'a pas entendu quand je luy ay parlé de gélinotes et de jallabres ou perdrix blanches. Mais il y a quelquefois des coqs de bruyère » <sup>b</sup>.

En Provence, il a l'occasion de décrire un mode de chasse aux oiseaux original, qui est celui de la taize, sorte de double haie couverte avec un courant d'eau au milieu qui sert à attirer les oiseaux qui sont alors facilement pris dans un filet<sup>c</sup>, sur lequel il s'étend longuement dans une lettre à Monsieur de Sénozan.

On voit que le sujet l'intéresse beaucoup moins et qu'il est moins connaisseur en faune qu'en flore, car ses remarques sur les animaux sont plutôt des énumérations assez sèches, sans détails et sans faire montre de l'esprit scientifique qu'il a l'habitude d'exercer :

Monsieur David m'a montré l'endroit où il tua un aigle l'hiver dernier. On en voit aussi de notre côté et même dans la vallée. On m'a assuré que j'en voyois un planer du côté de Montréjeau. Je n'ay pas eu d'occasion de voir leur aires (sic). Je n'ay pas entendu parler de vautours. On m'a prétendu aussi montrer un aigle dans les airs pendant que j'étois aux Alpes. Des marmottes si communes dans les Alpes et si célèbres en Pologne sous le nom de boubacs ne sont icy connues ny en France ny en Espagne : Pour les lièvres blancs Monsieur David m'a dit qu'il y a de grands lièvres dans la montagne et qu'ils grisonnent un peu l'hiver mais qu'on ne peut pas appeler blancs. Je luy ay parlé d'hermines et de martres et je crois bien qu'on y en trouveroit puisqu'on en trouve quoyque rarement dans les forests du pays de plaine. Il m'a dit assez vaguement qu'il croyoit qu'on avoit réellement des bellettes blanches et de belles fouines, mais rien sur cela d'assez positif pour qu'on y puisse compter : on parle beaucoup de chats sauvages, mais personne n'est assez naturaliste pour déterminer si c'est la vraie espèce du chat sauvage, ou des chats domestiques devenus sauvages<sup>d</sup>.

Seule la chasse à l'ortolan, becfigues, cailles, palombes semble lui arracher un long besoin de détails<sup>e</sup>. Et encore sur ce sujet peut-on penser qu'il recueille toutes ces informations pour son beau-frère Monsieur de Sénozan, puisque c'est un thème qui semble l'intéresser.

<sup>a</sup>« On tire quelquefois du côté de Saint-Jean des gelinotes, mais cela est rare. On y voit à des [?] rouges, quelquefois de grises mais ce sont des oiseaux de passage et quelque fois des faisans. D'ailleurs beaucoup d'oiseaux de passage. Palumbes dont on fait une grande chasse, tourtes ou tourterelles, mûriers et becfigues et ce sont deux espèces différentes dont l'une vit de mûres de haye, l'autre de figues. Surtout des grives, c'est l'oiseau propre à ce pays-cy. Il y a cailles, bécasses, bécassines, etc. », Voyage dans les Pyrénées, page 247.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 3, page 24.

<sup>c</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 42.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 98.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 165.

En effet, la minéralogie constitue un sujet qui retient beaucoup plus l'intérêt de Malesherbes.

## Minéralogie

Comme cela a déjà été dit, Malesherbes a entrepris son voyage de 1767 pour voir une mine de cobalt «intéressante pour l'histoire naturelle»<sup>a</sup>. De plus, un simple regard sur les mémoires annexes nous montre que la minéralogie tient une place très importante dans ses observations, puisque pour certaines portions de son voyage de 1767 (entre Avignon et Bagnères-de-Luchon), il a remplacé purement une partie de ses carnets de voyage par des «mémoires» ou «notes» sur les pierres. On peut constater aussi qu'en Provence, il s'intéresse en particulier aux pierres<sup>b</sup>. Par ailleurs, une grande partie du glossaire scientifique que nous avons établi a dû être consacrée à des termes de minéralogie, ce qui montre qu'elle tient une place très importante dans les carnets de voyage.

De fait, la minéralogie est au XVIII<sup>e</sup> siècle inséparable des voyages ; selon Saussure «l'étude de la géologie n'est faite ni pour les paresseux, ni pour des hommes sensuels, car la vie du géologue est partagée entre des voyages fatigants, périlleux, où l'on est privé de presque toutes les commodités de la vie, et des études variées et approfondies dans le cabinet»<sup>195</sup>. Malesherbes obéit bien à cette définition, puisqu'il profite effectivement de son voyage, avec toutes les difficultés matérielles qu'on a déjà vues, pour collecter toutes les informations possibles sur le terrain ; puis on perçoit dans l'ensemble des archives du fonds Malesherbes (et notamment dans les documents qu'on a appelé des mémoires annexes, et dont la partie transcrite jointe aux carnets de voyage n'est qu'une partie représentative) qu'il travaille sur ces échantillons et observations pour faire avancer ses connaissances en minéralogie. Il conserve ainsi de nombreux échantillons minéralogiques, qu'il met dans des boîtes très précisément étiquetées, avec le nom de la pierre, mais aussi le lieu et les circonstances dans lesquelles l'échantillon a été collecté. On peut ainsi prendre comme exemple la page 113 du *Voyage dans les Pyrénées* (voir planche 3.5), qui montre cette façon de travailler.

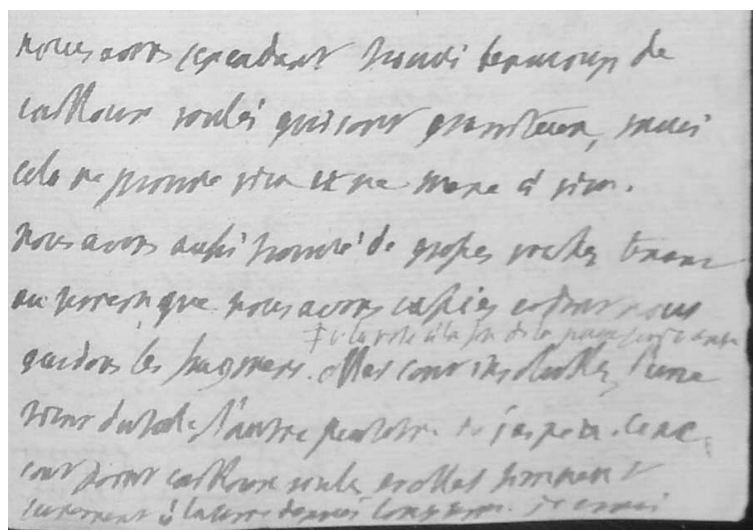
De même, à l'issue du voyage de 1778, il envoie des demandes d'échantillons minéralogiques à Michel Paccard :

---

<sup>195</sup>Ferdinand de SAUSSURE, *Voyage dans les Alpes*, Neuchâtel, S. Fauche, 1779-1796, t. IV, page 529, cité par Numa BROU, *Op. cit.*, page 46.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 70.

<sup>b</sup>« Dans cette forest de l'Estrelle, je me suis beaucoup occupé à en observer les pierres sur lesquelles on a donné un mémoire à l'académie des sciences », *Voyage d'Avignon à Tarbes*, page 86.



Graphique 3.9 – Relevé d’informations minéralogiques : « Nous avons cependant trouvé beaucoup de cailloux roulés qui sont graniteux, mais cela ne prouve rien et ne mène à rien. Nous avons aussi trouvé de grosses roches tenant au terrain, que nous avons cassées et dont nous gardons les fragmens. Voir la note à la fin de la page suivante. Elles sont insolubles, l’une tient du talc, l’autre peut-être du jaspe etc. Ce ne sont point cailloux roulés, et elles tiennent sûrement à la terre depuis longtems. Je crois »

« Liste de mes demandes à Michel Pacard 1° Un échantillon de la terre glaise qui se trouve dans les cavités ou fours de cristal 2° Un petit échantillon du cristal avec sa mère tenant à un morceau du roc de granite 3° Un échantillon des ardoises auxquelles sont attachés de petites pointes de cristal qui viennent du Buat »<sup>a</sup>.

De plus, il fait des expériences sur ces échantillons, afin de mieux pouvoir les classer : « La jaune s’égraine sous le briquet mais n’est pas soluble. La pierre est bien plus liée, dure, [?] et cependant est soluble. Elle est en couches minces comme de l’ardoise »<sup>b</sup>.

La première expérience de voyage de Malesherbes est indissociable de découvertes minéralogiques majeures. En effet, il a fait son premier voyage, en Auvergne, en 1751, avec le docteur Guettard, qui y a identifié les volcans éteints<sup>196</sup>. Malesherbes a pris des notes lors de ce voyage, qu’on peut trouver dans le chartrier

<sup>196</sup> Ayant été en Auvergne corriger sa carte minéralogique, il identifie les volcans éteints et s’empresse de faire connaître ses premières observations dans un mémoire célèbre Jean-Étienne GUETTARD, « Sur quelques montagnes de la France qui ont été des volcans », *Mémoires de l’Académie des Sciences*, 1752, p. 27–59. On peut voir sous la cote 399 AP 100 un extrait de ce mémoire.

<sup>a</sup> Voyage en Suisse 11, page 118.

<sup>b</sup> Voyage dans les Pyrénées, page 253.



de Malesherbes<sup>197</sup> et qui sont reproduites en annexe 1. Le docteur Guettard, docteur en médecine et gardien des collections d'histoire naturelle du duc d'Orléans, s'était déjà fait connaître dès 1746, par la publication d'un mémoire sur les liens géologiques entre la France et l'Angleterre de part et d'autre du Pas-de-Calais<sup>198</sup> dans lequel, partant de la carte de Buache (voir planche 3.6), qui avait démontré dès 1737 la liaison topographique sous-marine entre les deux pays, il cherche à étayer cette hypothèse avec des arguments minéralogiques<sup>199</sup>. C'est donc en toute connaissance de cause que Malesherbes part avec lui en voyage : il sait bien qu'il va examiner essentiellement des pierres. Néanmoins, à l'époque, la minéralogie est encore balbutiante et confond sables et grès, marnes et calcaires, et englobe sous le nom de « schistes » toutes les roches dont la direction prouve la « jonction de la partie qui est en France avec celle qui est en Angleterre »<sup>200</sup>.



Graphique 3.10 – *Carte physique ou géographique naturelle de la France* par Philippe Buache, 1744

Ainsi, lors de ses voyages de 1767 et 1778, ayant de plus eu l'occasion d'approfondir ses connaissances et ses observations, il observe bien précisément les pierres qui s'offrent à sa vue. Il se concentre tout d'abord sur les pierres les plus communes, comme quand il entre dans les Pyrénées, où il décide de s'« arrêter en

<sup>197</sup>399 AP 103 : « quelques notes gardées de mon voyage d'Auvergne avec Monsieur Guettard (Nota que je n'ay écrit dans ce voyage que les choses dont Monsieur Guettard ne s'est pas soucié de prendre note, m'en rapportant parfaitement sur luy du reste) », très court carnet, quelques pages à peine, dont on trouve l'édition ci-dessous.

<sup>198</sup>Jean-Étienne GUETTARD, , « Mémoire et carte minéralogique sur la nature et la situation des terrains qui traversent la France et l'Angleterre », *Mémoire de l'Académie des Sciences*, 1746, p. 363–392

<sup>199</sup>Numa BROU, *Op. cit.*, page 205.

<sup>200</sup>*Ibid.*

passant aux premières montagnes dans lesquelles on entre en sortant de Monréjeu pour y examiner quelle est la pierre naturelle du pays »<sup>a</sup>. Il essaie de faire les remarques les plus précises possibles sur ce qui est « d'intéressant pour l'histoire naturelle, [à savoir] la nature de ces rochers »<sup>b</sup>. Néanmoins, il n'est pas toujours très sûr de ce qu'il voit et garde en mémoire les précisions qu'il doit demander<sup>c</sup>. En effet, il essaie d'approfondir au cours de ses voyages la connaissance qu'il peut avoir de la minéralogie. Pour cela, il n'hésite pas à revenir sur des conclusions qu'il avait tirées et à réfléchir sur ce qu'il voit, tout en s'aidant de son expérience grandissante en ce domaine. Il peut ainsi se reposer sur des échantillons qu'il a déjà collectés d'un précédent voyage pour avoir une plus grande certitude. C'est ainsi qu'il décide qu'il va « les compar[er] à [s]on retour et [qu'il] comparer[a] aussi ce schiste calcaire disposé horizontalement qu'[il a] trouvé la semaine passée au Val Suzon »<sup>d</sup>. Il va également enfin pouvoir éclaircir en 1778 un « ancien soupçon qu'[il a] depuis onze ans qu'il y a des marbres noirs qui ne sont qu'un schiste calcaire durci »<sup>e</sup>. Ces corrections peuvent prendre place au cours d'un même voyage (« Avant d'aller plus loin, il faut rectifier par les observations de mon retour celles que j'avois faites en passant sur les pierres de montagnes »<sup>f</sup>) ou bien plusieurs années plus tard, après des lectures, des réflexions, des observations et des comparaisons :

« Cette pierre que j'appellai dans mon voyage de 1767 marbre primitif, que Monsieur Guettard appelle pierre de marbre et Monsieur Turgot cos calcaire est sûrement le marbre simple qui varie par les couleurs métalliques, et je ne peux m'empêcher de regarder cette pierre comme essentiellement différente de la pierre de taille et de Paris et de presque tout le nord du royaume. Le grain est tout différent. Elle est lisse à sa cassure et semble attendre le poli. Si elle n'estoit pas calcaire, on croiroit que c'est une argille durcie. Quelques jours, il y aura des naturalistes qui nous donneront une théorie de la formation du marbre et je ne doute pas que cecy n'en soit l'élément. Je crois avoir lu dans les premiers tems de Monsieur de Buffon que je n'ay pas relus depuis vingt-cinq ans qu'il regarde le marbre comme une pierre de taille plus dure que les autres »<sup>g</sup>.

En outre, Malesherbes alterne les remarques précises sur une pierre en particulier<sup>h</sup>, avec des remarques de plus grande envergure sur l'organisation générale

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 8.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 176.

<sup>c</sup>« Je tâcheray par la suite de voir de quelle nature elle est », Voyage dans les Pyrénées, page 9.

<sup>d</sup>Voyage en Suisse 2, page 20.

<sup>e</sup>Voyage en Suisse 1, page 129.

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 205.

<sup>g</sup>Voyage en Suisse 1, pages 41-42.

<sup>h</sup>« j'ay remarqué du côté de Barbazan de ce marbre gris qu'on appelle dans le pays pierre de taille. J'y ay reconnu d'ailleurs un terrain fort glaiseux [...], schiste qui tombe en effervescence, se décompose et devient de la marne [...] c'est une pierre ollaire, nom que donnent les naturalistes à cette pierre qu'on taille quelquefois pour en faire des ustensiles de cuisine et qui est à proprement parler une argile durcie », Voyage dans les Pyrénées, page 8.

des pierres<sup>a</sup>. Il profite même de certaines particularités du terrain pour voir l'organisation des pierres dans la terre : « ces deux fossés laissent voir les entrailles de la terre. Ce sont des couches de lave ou pierre calcaire très mince, mais de grain de marbre sans couleur mais avec des dessins ronds, ce qui me l'a fait d'abord nommer brune. Depuis, j'ay mieux aimé le nommer marbre œil »<sup>b</sup>.

Enfin, on voit que ces observations sur les pierres scandent et rythment les notes contenues dans les carnets de voyage : Malesherbes écrit en guise de conclusion partielle à un long passage sur la minéralogie « voicy actuellement ce que j'ay vu dans cette route concernant les pierres »<sup>c</sup>, ou bien comme introduction à un passage consacré intégralement à des observations minéralogiques<sup>d</sup> ou bien encore dans une énumération d'échantillons collectés sur différents thèmes, « pour le règne minéral nous avons ramassé un morceau de »<sup>e</sup>.

De ce fait, parmi les objets du regard de Malesherbes, les objets proprement scientifiques, botanique, zoologie et minéralogie sont les plus prégnants. Cependant, au vu des régions que Malesherbes a choisi de traverser, et surtout des parties de son voyage qu'il a choisi de décrire dans des relations suivies, la montagne constitue l'objet scientifique principal de ce regard.

## Un aspect particulier du paysage : les montagnes

En effet, la montagne est dans cette deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle un objet géographique nouveau laissé à l'étude et à l'observation des savants. Malesherbes est donc entraîné par ces courants plus vastes à s'intéresser à ce milieu naturel. Il étudie ensuite plus précisément leur origine, la disposition des rivières et des vallées, l'étagement de la végétation et le climat, les avalanches et la neige, qui sont des caractéristiques de ce nouvel espace. Enfin, le trajet particulier du voyage de 1767 permet à Malesherbes de faire une comparaison entre les Alpes et les Pyrénées, entreprise assez originale à l'époque.

### Pourquoi s'intéresser aux montagnes ?

*Changement de regard sur la montagne au XVIII<sup>e</sup> siècle - :* En effet, c'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que les montagnes ont été découvertes sur le plan littéraire comme sur le

<sup>a</sup>« on voit bien là l'ordre des couches schisteuses, le sens de la pierre inclinée et quelquefois presque perpendiculaire à l'horizon », Voyage dans les Pyrénées, page 182.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 1, page 52.

<sup>c</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 134.

<sup>d</sup>« Notes sur les pierres du voyage aux pâturages, de celui de la vallée d'Aran et des deux du lac d'Au », Voyage dans les Pyrénées, page 69.

<sup>e</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 115.

plan scientifique. Cet intérêt porté aux montagnes suppose des changements profonds dans les attitudes et les mentalités collectives, une véritable révolution du sentiment. Ainsi se pose la question de savoir comment les montagnes, objets de crainte ou de répulsion, sont devenues objet de passion et d'étude<sup>201</sup>.

Le xvii<sup>e</sup> ne voit dans les montagnes que désordre et chaos : elles « blessent le désir d'ordre, d'équilibre et de raison qui règne tout puissant sur les esprits de l'âge classique »<sup>202</sup>. Les théologiens de leur côté recherchent les raisons « qui ont pu amener le Créateur à semer la terre de ces obstacles néfastes »<sup>203</sup>. « De plus, obstacle, simplement, et muraille, la montagne n'était jamais considérée pour elle-même ; c'était une frontière et non pas un pays »<sup>204</sup>. Elle inspire même une peur superstitieuse et peut jouer un rôle de rempart contre la société (voir les Vaudois réfugiés dans le Briançonnais, les Camisards dans les Cévennes).

Mais au xviii<sup>e</sup> siècle, on assiste à une véritable révolution ; une des premières expéditions scientifiques organisée par une académie savante, protégée par un gouvernement, n'a-t-elle pas justement pour destination une chaîne de montagnes ? C'est le voyage de Bouguet et La Condamine dans les Andes en 1736<sup>205</sup>. On commence à percevoir la beauté des montagnes, beauté du sublime qui la fait naître de la terreur, que l'histoire artistique et littéraire date de la deuxième moitié du xviii<sup>e</sup> et dont elle fait de Rousseau un des acteurs principaux<sup>206</sup>. Malesherbes lui-même est conscient de ce changement de regard porté sur la montagne, mais il reconnaît qu'il n'éprouve pas les sentiments exposés dans la littérature ou par ses contemporains. Tout d'abord, il ne trouve pas de beauté à l'horreur, la seule fois qu'il y fait allusion, c'est pour dire que précisément ce qu'il a sous les yeux n'obéit pas à cette règle, mais il n'en reparle jamais par la suite<sup>a</sup>. Comme on l'a déjà vu, seul l'étage cultivé est réellement qualifié de beau dans les carnets de voyage de Malesherbes. Ensuite, il n'éprouve peut-être pas les émotions qu'on est censé, selon l'époque, éprouver devant ces montagnes, qu'il qualifie de « montagnes à sentiment »<sup>b</sup>. Il a pour cela des raisons<sup>c</sup>, mais c'est sûrement aussi le fait que ce

<sup>201</sup>Numa BROU, *Op. cit.*, page 15.

<sup>202</sup>Claire-Éliane ENGEL, *La Littérature alpestre en France et en Angleterre aux xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles*, Chambéry, Dardel, 1930, page 13.

<sup>203</sup>*Ibid.*, page 9.

<sup>204</sup>Lucien FEBVRE, *La Terre et l'évolution humaine*, Paris, Albin Michel, 1949, page 362.

<sup>205</sup>Numa BROU, *Op. cit.*, pages 19-20.

<sup>206</sup>Claudine LACOSTE-VEYSSEYRE, *Les Alpes romantiques. Le thème des Alpes dans la littérature française de 1800 à 1850*, Slatkine, Genève, 1981, 2 tomes, 973 p.

<sup>a</sup>« Cette partie de montagnes, surtout entre Annecy et Carrouge est très vilaine, sans avoir la beauté de l'horreur », Voyage en Suisse 7, page 32.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 11, page 131.

<sup>c</sup>« je deviens si vieux et si lourd que je ne peux plus aller ny à pied ny à cheval, et on ne monte pas au sommet des montagnes à sentiment dans une voiture », Voyage en Suisse 11, page 131.

soit un sentiment « de commande » et que donc il n'éprouve pas<sup>a</sup>. En effet, il va par exemple à la montagne de Chaumont

« pour voir si j'y éprouverois les mêmes sensations que Monsieur Deluc et Mademoiselle S Je vous prie de dire à Madame de V. qu'il s'en faut beaucoup que cela ne me soit arrivé. Monsieur Deluc trouve que le calme qu'on ressent dans ces montagnes éteint tous les désirs et toutes les passions. Il dit d'après J[ean]-J[acques] [Rousseau] que Saint-Preux y avoit oublié Julie. Moy, au contraire, j'ay été obligé de me rappeler que j'y étois par ordre de Madame de V. pour sentir tout le bonheur d'y être. Il est vrai que Monsieur Deluc et Mademoiselle S. y étoient deux par le beau tems et que j'y estoit seul par la pluye »<sup>b</sup>.

Il trouve même que « les récits de Monsieur Deluc [...] soient extrêmement ridicules et ridiculement exagérés » quant « à l'effet que peut faire sur le corps et sur l'âme le séjour d'un moment ou l'arrivée sur la montagne »<sup>c</sup>. En fait, il pense que ce n'est pas la hauteur absolue des montagnes qui doit procurer ce sentiment, mais plutôt la hauteur relative. Il rapporte ceci à sa propre expérience : il se plaît « davantage sur les sommets élevés dominans. Ce n'estoit pas pour la beauté de la vue puisque je n'ay jamais vu clair, mais il me sembloit que j'y respirois plus facilement et que j'y existois plus agréablement »<sup>d</sup> et s'inscrit donc en faux par rapport à cette nouvelle mode. Il conclut en disant même qu'on n'a « qu'à aller à la montagne au chant du coq, au Mont Valérien, même sur la terrasse de Saint-Germain. [...] Il n'est pas nécessaire d'être sur un pic isolé pour sentir cet effet »<sup>e</sup>.

Pour toutes ces raisons, l'observation de la montagne fait partie des objectifs principaux des voyages de Malesherbes. On peut tout d'abord noter qu'il reste très marqué par son premier voyage, effectué en 1751 en Auvergne, en compagnie de Jean-Étienne Guettard et au cours duquel ils ont pu observer les montagnes et faire la constatation révolutionnaire à l'époque qu'il s'agissait de volcans anciens<sup>f</sup>. On peut se faire une idée de l'attention toute particulière de Malesherbes pour les volcans dans l'édition des carnets annexes, qui comporte plusieurs textes sur les volcans<sup>g</sup>. Pour ses voyages suivants, il revient donc à ses premières amours et choisit un itinéraire lui permettant de voir deux autres grandes chaînes de montagnes françaises. D'ailleurs, le but officiel de son voyage de 1767 est Bagnères-de-Luchon et il passe par les Alpes sans le dire à qui que ce soit comme en témoigne sa lettre du 24 mai dans laquelle il écrit « je ne me soucie point que tout le monde sçache

<sup>a</sup>« Je vous prie aussi de dire à Madame de C. que je n'ay pas oublié l'observation qu'elle m'a recommandé de faire sur une certaine montagne », *Ibid.*

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 11, page 137.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 11, page 138.

<sup>d</sup>*Ibid.*

<sup>e</sup>Voyage en Suisse 11, page 138.

<sup>f</sup>« la découverte primordiale des volcans par Monsieur Guettard », Voyage en Suisse 7, page 61.

<sup>g</sup>Elles ont ici été regroupés dans une section « volcans ».

que j'ay esté à Chartreuse, qui n'est point le chemin de Bagnières »<sup>a</sup>. Cet itinéraire à première vue fantaisiste semble bien avoir pour but la visite des Alpes en même temps que celle des Pyrénées. Il écrit d'ailleurs bien qu'il cherche à déterminer exactement où les Alpes commencent, par des notations comme « on a rentré dans le vray pays de montagnes »<sup>b</sup>, par opposition aux « petites montagnes dans le goût de celles du Forest »<sup>c</sup>. Il fait aussi une distinction avec les « grandes montagnes » et les « grandes Alpes »<sup>d</sup>. En 1778, Malesherbes intitule son voyage « voyage en Suisse » et c'est bien les Alpes qui sont sa destination privilégiée.

De plus, quand en 1767 il est à Bagnères-de-Luchon, son seul but est l'exploration de la montagne : il le dit lui-même, il a à peine vu la ville puisqu'il a « employé [s]on tems à parcourir les montagnes éloignées »<sup>e</sup>. En un mot, il veut déterminer le plus précisément possible quand exactement se fait le passage d'un ensemble morphologique à un autre : dans son voyage des Alpes, il dit bien qu'il est là pour « déterminer les Alpes »<sup>f</sup>, dans les Pyrénées, il écrit « j'ay trouvé la chaisne des Pyrénées très décidés (sic) et point douteuse à Saint Jean de Luz »<sup>g</sup>, il détermine aussi exactement quand il entre en Provence<sup>h</sup>. Il essaie de même de comprendre si ces montagnes ont elles aussi été des volcans : ainsi il demande « au postillon de Droiturier qui estoit assez intelligent si ces sommets pointus n'avoient pas chacun un [?], comme les sommets des pays d'Auvergne qui ont esté volcan »<sup>i</sup>, en Suisse, il a pour idée que le Niesen « estoit un volcan d'après sa forme et des matières volcaniques trouvées sur le bord du lac de Thunn »<sup>j</sup>, mais se détrompe. Cette question des volcans est en pleine actualité, car, même si l'ouvrage de Guettard

<sup>a</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 200.

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 26.

<sup>c</sup>« En approchant de La Verpillière, on voit de près de petites montagnes dans le goût de celles du Forest », Voyage de Moulins à Avignon, page 38, puis « depuis La Verpillière au moins jusqu'à La Frette nous avons esté dans le voisinage de ces monticules semblables à celles (sic) du Forest. Mais jamais dans le vray pays de montagne. La nature des pierres dont j'ay parlé l'indique. D'ailleurs je croyois sans cesse que nous allions nous y engager mais sans cesse nous trouvions des vallées larges et des côtes en pente douce », *Ibid.*, page 41.

<sup>d</sup>« nous avons depuis trouvé ces deux pierres en très grande masse dès que nous avons approché des grandes montagnes, c'est-à-dire de celles de Grenoble, car ce ne sont pas encore à la vérité les grandes Alpes, mais ce sont des montagnes, d'une hauteur, d'un escarpement et d'une forme toute différentes de celles que nous avons vues jusqu'alors », Voyage de Moulins à Avignon, page 44.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 18.

<sup>f</sup>« Je déclare que je ne m'impose plus la loy comme j'avois fait depuis ma sortie de Lion d'observer toutes les veines de pierres de lieux où je passeray, c'estoit pour déterminer les Alpes et aujourd'huy, je crois en estre sorti », Voyage de Moulins à Avignon, page 190.

<sup>g</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 181.

<sup>h</sup>« c'est au pont de Sisteron qu'on entre en Provence ; quant aux montagnes, elles baissent beaucoup », Voyage de Moulins à Avignon, page 176.

<sup>i</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 18.

<sup>j</sup>Voyage en Suisse 5, page 15, 8, page 30.

a quelques années, il n'est pas encore connu partout<sup>a</sup>, et l'ouvrage de Faujas de Saint-Fond, *Recherches sur les volcans éteints du Vivarais et du Velay* vient juste de paraître : « Aujourd'hui on fait beaucoup d'ouvrages non seulement sur les volcans mais sur l'histoire de leurs découvertes et je prévois qu'il y aura même des disputes entre ceux qui prétendront en avoir le mérite »<sup>b</sup>.

De fait, les montagnes sont considérées comme le lieu le plus approprié pour qui veut faire une réflexion d'ensemble sur la planète. Rousseau développe dans la *Nouvelle Héloïse* le thème de la montagne microcosme, réunissant « toutes les saisons dans le même instant, tous les climats dans le même lieu, des terrains contraires dans le même sol »<sup>207</sup>. C'est cette même opinion qu'exprime Saussure quand il écrit que « c'est surtout l'étude des montagnes qui peut accélérer les progrès de la théorie de ce globe. Les plaines sont uniformes ; on ne peut y voir la coupe des terres, et leurs différents lits [...] Les hautes montagnes au contraire, infiniment variées dans leur matière et dans leur forme, présentent au grand jour des coupes naturelles d'une très grande étendue, où l'on observe avec la plus grande clarté [...] l'ordre, la situation, la direction, l'épaisseur et même la nature des masses dont elles sont composées »<sup>208</sup>. De même, Soulavie et Deluc dans les *Lettres physiques et morales sur les montagnes* écrivent : « c'est dans les montagnes qu'on doit principalement étudier l'histoire du monde »<sup>209</sup>. La montagne apparaît donc comme un microcosme naturel. Partie représentant le tout, la montagne est donc un vaste dépôt d'archives, où le savant peut venir consulter les « annales » du globe et comme un espace où le regard peut remonter aux causes des transformations paysagères, en observant directement l'action des agents qui les produisent<sup>210</sup>. Tous les phénomènes naturels s'y manifestent en effet de façon plus violente, plus rapide, plus grandiose, donc plus facile à étudier<sup>211</sup>. Ainsi, les montagnes sont le lieu par excellence où exercer sa réflexions scientifique, ce que fait Malesherbes, sans se priver de prendre place dans les débats de son époque.

*Débats sur l'origine des montagnes et de la terre -* : Depuis que Stenon (*De solid. . .*, 1669) a jeté les bases de la stratigraphie en établissant le principe de datation des terrains par les fossiles, la plupart des auteurs admettent, à l'origine de la terre,

<sup>207</sup>Jean-Jacques ROUSSEAU, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, Paris, Flammarion, GF, 1994, Lettre XXIII, page 44.

<sup>208</sup>Ferdinand de SAUSSURE, *Voyage dans les Alpes*, Neuchâtel, S. Fauche, 1779-1796, t. I, page 11.

<sup>209</sup>Jean André DELUC, abbé SOULAVIE, *Lettres physiques et morales sur les montagnes et sur l'histoire de la terre et de l'homme*, La Haye, Detune, 1778, page 127.

<sup>210</sup>Serge BRIFFAUD, *Op. cit.*, page 200.

<sup>211</sup>Numa BROU, *Op. cit.*, page 147.

<sup>a</sup>« qu'il m'a paru que Monsieur Brydonne n'étoit au fait des découvertes ny de Monsieur Guettard, ny de Monsieur Desmarest », *Ibid.*

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 11, page 201.

un Océan Universel, qui cadre assez bien avec le Déluge de Noé. Mais d'autres questions se posent alors, comme celle de savoir comment a disparu l'Océan Primitif : dans des « cavernes », par évaporation, par surrection des terres ? Quant aux montagnes, il faut alors se demander si elle existaient avant l'Océan Universel, ou si elles ont été créées par lui. Là évidemment, les solutions divergent profondément et aux « Neptuniens » partisans de l'eau, s'opposent les « Plutoniens » adeptes du feu. Le travail du Feu Central paraît plus évident que celui de la mer ; il semble se manifester dans les volcans, les tremblements de terre et dislocations diverses de l'écorce qui font jaillir les montagnes. Ce plutonisme a ses lettres de noblesse. Dans ses *Principes de la Philosophie* (1647), Descartes, déjà, fait place au feu central, mais l'entoure de couches alternées de terre, de métaux, de pierres qui l'empêchent de communiquer avec l'extérieur. Buffon quant à lui s'inspire largement de trois « cosmologistes » anglais de la fin du xvii<sup>e</sup>, neptuniens fervents, mais surtout habiles à mener la science dans les chemins de la théologie. Le premier, Burnet, dans son *Telluris theoria sacra*, paru en 1681, a imaginé un globe primitif fluide, à croûte huileuse et parfaitement lisse ; ensuite, les eaux ont disparu dans d'immenses cavités, tandis que la rupture de l'ancienne croûte édifiait les montagnes. Plus romanesque encore est le système de Whiston dans son *New Theory of the Earth*, paru en 1696, qui attribue le Déluge à la rencontre entre la Terre et la queue d'une comète ; il fixe même le début de cette inondation à 2349 années avant notre ère, mais croit que la terre, qui a commencé dans l'eau, finira dans le feu. Le plus sérieux de ces « romans cosmologiques » est l'*Essay towards a natural history of the earth*, de Woodward paru en 1695 qui, contrairement à ses collègues, n'a pas négligé de se livrer à des observations précises sur les terrains sédimentaires et les fossiles. Pour cet auteur, le monde primitif a été entièrement dissout lors d'un Déluge qui a tout recouvert, même les plus hautes montagnes : les roches actuelles se sont formé par sédimentation, c'est-à-dire que les substances lourdes sont toujours recouvertes par des substances plus légères<sup>212</sup>. Buffon reproche à tous ces systèmes de s'appuyer insuffisamment sur les faits, de prendre « les passages de l'Écriture sainte pour des faits de physique »<sup>213</sup>. À ces constructions grandioses, mais fragiles, il oppose un système plus prudent. Comme les Neptuniens, Buffon prend comme point de départ un Océan Primitif, qu'il ne confond pas toutefois avec le Déluge des Écritures :

Il paraît certain que la terre actuellement séchée et habitée, a été autrefois sous les eaux de la mer, et que ces eaux étaient supérieures aux sommets des plus hautes montagnes, puisqu'on trouve sur ces montagnes et jusque sur leurs

<sup>212</sup>*Ibid.*, page 194.

<sup>213</sup>Georges-Louis de BUFFON, *Histoire naturelle générale et particulière*, Paris, Imprimerie royale, 1749-1767, t. I, page 261.



sommets des productions marines et des coquilles<sup>214</sup>.

Rien jusque là de bien nouveau ; mais l'originalité de Buffon éclate quand, abandonnant ses précurseurs anglais, il essaie d'expliquer la formation des montagnes : plus de ruptures, d'affaissements, de secousses, de tremblements de terre, en un mot, plus de catastrophes. Avec une grande économie de moyens, Buffon adopte la théorie des causes actuelles : puisque « notre terre a été un fond de mer, pour trouver ce qui s'est passé autrefois sur cette terre, voyons ce qui se passe aujourd'hui sur le fond de la mer »<sup>215</sup>. Or, Buffon croit savoir que le fond de la mer est soumis à deux forces principales : la force centrifuge qui a « élevé peu à peu les parties de l'équateur en y amenant successivement les limons, les terres, les coquillages » et qui explique que « les plus grandes inégalités du globe doivent se trouver et se trouvent en effet voisines de l'équateur »<sup>216</sup>. À ce mécanisme essentiel s'ajoute l'effet des marées, du flux et du reflux, qui modèlent le fond des océans ; en effet, le « balancement des eaux n'est point égal », et le mouvement général des mers d'est en ouest, l'agitation provoquée par les vents et les courants produisent « des éminences et des inégalités dans le fond de la mer [...]. Ces éminences pourront avec le temps augmenter considérablement, devenir des collines [...] et formeront peu à peu une chaîne de montagnes »<sup>217</sup>. La profession de foi neptunienne de Buffon est sans équivoque : « ce sont donc les eaux rassemblées dans la vaste étendue des mers, qui, par le mouvement continu du flux et du reflux ont produit les montagnes, les vallées et les autres inégalités de la terre »<sup>218</sup>.

À l'époque du voyage de Malesherbes, on est donc en pleine réflexion sur l'origine de la formation des montagnes. L'ingénieur des mines Genssane montre que la température ne cesse de s'élever quand on pénètre dans l'intérieur de la terre. De ces éléments, Buffon tire des conclusions grandioses : le feu central ne serait-il pas à l'origine des reliefs terrestres attribués jusqu'alors à l'Océan Universel ? Il défend ainsi la théorie du plutonisme contre celle du neptunisme. Pour vérifier cette hypothèse, Buffon entreprend à partir de 1766 d'importantes expériences sur l'échauffement et le refroidissement des métaux, dans ses forges de Montbard ; les « petites éminences produites par l'action du feu » sur des boulets portés au rouge, ne sont-elles pas, toutes proportions gardées, comparables aux montagnes formées à la suite du refroidissement du globe ? Buffon peut affirmer alors que c'est le feu primitif qui a formé les grandes inégalités de la surface de la terre. L'eau n'a travaillé qu'en second, postérieurement au feu. L'absence de fossiles au sommet des montagnes, qui avait tant embarrassé Buffon en 1749, s'explique désormais fa-

<sup>214</sup>*Ibid.*, t. I, page 77.

<sup>215</sup>*Ibid.*, t. I, page 81.

<sup>216</sup>*Ibid.*, t. I, page 82.

<sup>217</sup>*Ibid.*, t. I, page 87.

<sup>218</sup>*Ibid.*, t. I, page 164.

cilement : l'eau n'est montée que jusqu'à 1500 ou 2000 toises et n'a pas recouvert les pics les plus élevés<sup>219</sup>. Cependant, pour l'Allemand Werner<sup>220</sup>, qui professe un neptunisme intégral, toutes les roches, y compris le granite et le basalte, se sont formées par précipité chimique au fond de l'Océan Universel ; les volcans n'ont pas de place dans le système et sont considérés comme des « incendies superficiels ».

La question du basalte est au cœur de la controverse, car si cette roche est véritablement volcanique, l'édifice de Werner s'effondre<sup>221</sup>. Malesherbes lui-même fait des observations sur les roches qui composent les montagnes, apportant sa pierre à cet édifice. Á Lenzburg, il aurait « bien voulu arrester pour vérifier tout ce que j'en ay lu, que le fait singulier [...] que la montagne entière est de pierre calcaire et le sommet seul un bloc de granite »<sup>a</sup> et voudrait qu'on utilise la présence « d'un puits très profonds qui s'y trouve [...] pour reconnoître toute la [construction ?] de cette singulière montagne »<sup>b</sup>. En effet, certains, notamment Ignace de Born pensent « que le granite est le noyau de toutes les montagnes »<sup>c</sup>. Néanmoins, Malesherbes n'est pas très convaincu par les observations de Buffon car lui ne fait pas les mêmes sur le terrain<sup>d</sup>. Il est vrai que l'opinion de Malesherbes sur la rigueur de Buffon n'est pas très haute<sup>e</sup>.

On voit ici qu'il y a une véritable effervescence à l'époque du voyage de Malesherbes autour de l'origine des montagnes et du monde ; de plus, les observations minéralogiques sont au cœur de ces questions, et donc les préoccupations scientifiques de Malesherbes rejoignent directement toutes ces questions. Cependant, le débat porte alors aussi sur d'autres sujets en relation avec les montagnes.

*Insertion dans le débat sur la continuité des montagnes* - Observant les montagnes, Malesherbes réfléchit aussi sur une théorie et un débat qui ont agité son époque quant à l'existence ou non d'une continuité entre les différentes chaînes de montagnes à travers le globe. Cette théorie a été développée par Philippe Buache

<sup>219</sup>Numa BROU, *Op. cit.*, page 421.

<sup>220</sup>Savant allemand né en 1740, mort en 1817.

<sup>221</sup>*Ibid.*, page 424.

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 9, page 75.

<sup>b</sup>*Ibid.*

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 10, page 36.

<sup>d</sup>« j'ay fait à cette seconde fois une autre observation plus importante, observation qui est à ce que je crois dans Monsieur de Buffon, que Monsieur le Roy d'Athas m'a dit qu'il faisoit constamment dans ces montagnes et que j'avoue que je n'ay jamais bien faite que cette fois-cy. C'est que ces couches stratifiées qui par le chemin d'Orthez à Oloron m'avoient paru verticales, je les ay trouvées par le chemin d'Oloron à Pau ou presque verticales ou horizontales ou inclinées, et cela suivant l'inclinaison d'une montagne que je côtoyois, c'est-à-dire horizontales dans le milieu de la montagne et inclinée de chaque côté suivant la direction de la coste », Voyage dans les Pyrénées, page 263.

<sup>e</sup>« Monsieur de Buffon avec la légèreté qui luy est un peu naturelle a affirmé que », Voyage en Suisse 2, page 109.

en 1752 : il fit paraître un *Essai de géographie physique, où l'on propose des vues générales sur l'espèce de charpente du globe*, où il développe la théorie des bassins pour tenter d'expliquer la structure des continents, en se fondant sur l'étude des chaînes de montagnes et des cours d'eau<sup>222</sup>. Il en vient ainsi à expliquer que toutes les montagnes du globe ne sont qu'une seule et même chaîne et qu'elles sont reliées les unes aux autres, parfois de façon sous-marine (ce qui l'amène d'ailleurs à inventer des montagnes là où elles manquent à sa démonstration : l'on n'est pas peu étonné de découvrir sur sa *Carte physique de la France* publiée en 1744 une surprenant « chaîne de revers » qui, à travers la Beauce, sépare le bassin de la Loire et celui de la Seine<sup>223</sup>). Malesherbes a bien sûr lu des ouvrages sur la question : « je sçais que ces montagnes descendent sous la mer et continuent en chaînes de rochers, je crois même que le comte de Marsigli a déterminé, la sonde à la main, une de ces chaînes qui unit les Alpes aux Pyrénées »<sup>a</sup>. Mais il se pose aussi des questions sur la validité de ces conjectures : « Reste à sçavoir comment la chaîne se termine du côté de l'est et de l'ouest quand elle va tomber dans la mer, soit du côté du Roussillon, soit de celui de la Biscaye. C'est ce que je n'ay pas vu, et quand j'y aurois esté, il faut de meilleurs yeux que les miens, et plus de talent pour les conjectures que je n'en ay pour décider cette grande question »<sup>b</sup>. Néanmoins, il essaie d'avoir une vue globale de la chaîne des Pyrénées en se plaçant d'une façon qui permet une telle vision<sup>c</sup>. Malesherbes voit bien une continuité entre les montagnes de bord de mer et les îles qui sont proches des côtes<sup>d</sup>, mais ne parvient pas à trouver de continuité entre les Vosges et le Jura<sup>e</sup>. De fait, à cette époque, la théorie de la continuité des montagnes faisait l'objet d'attaques, jusqu'à ce qu'elle soit complètement battue en brèche à la fin du siècle. Ainsi en 1779, Pallas critique cette théorie : « pour faire place à ses prétendues découvertes, M. Buache fait tourner les chaînes de montagnes de l'Amérique d'une manière contraire à la vraisemblance »<sup>224</sup>. Ainsi, si Ramond croit encore en 1789 à la liaison Pyrénées-Cévennes par le

<sup>222</sup>Philippe BUACHE, , « Essai de géographie physique, où l'on propose des vues générales sur l'espèce de charpente du globe », *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1752, pages 399-416.

<sup>223</sup>Numa BROU, *Op. cit.*, page 203.

<sup>224</sup>Peter Simon PALLAS, *Observations sur la formation des montagnes et les changements arrivés au globe pour servir à l'histoire naturelle de Monsieur le comte de Buffon*, Paris, Segaud, 1779, pages 47.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 37.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 36.

<sup>c</sup>« j'ay revu la chaîne des Pyrénées aussi distinctement que je la voyois dans le chemin de Tarbes à Montréjeau », Voyage dans les Pyrénées, page 262.

<sup>d</sup>« la côte des deux côtés se rapprochent (sic) des isles par deux cornes qui sont des montagnes comme toutes les portions de terre qui paroissent estre la continuation des isles », Voyage d'Avignon à Tarbes, page 60.

<sup>e</sup>« point icy de hautes montagnes, point d'ancienne terre, en sorte que je ne vois nulle communication entre les Vosges et le Jura », Voyage en Suisse 2, page 107.

« col » de Naurouze et la Montagne Noire<sup>225</sup>, Dolomieu affirme l'individualité de la chaîne méridionale : « les naturalistes de cabinet, les faiseurs de système qui, pour favoriser leurs points de vue généraux, ont supposé une continuité dans les principales chaînes de montagne, et qui les ont liées ensemble [...] ne connaissent pas les Pyrénées »<sup>226</sup>.

*La conquête des montagnes* - Enfin, cette époque est celle des débuts de la conquête des montagnes, et notamment des plus hauts sommets. Cette conquête a été difficile et il a fallu faire plusieurs expéditions avant de pouvoir vaincre ces sommets, notamment le Mont-Blanc. Celui-ci a été vaincu en 1784 par le médecin Michel Paccard. Néanmoins, plusieurs années auparavant, Malesherbes a croisé les acteurs de cette aventure avant leur victoire ou leur défaite. Ainsi il note que « Messieurs de Saussure, Trembley le jeune, d'Antand et autres n'aiment pas Michel Paccard. Ils disent que c'est un homme adroit et fin qui ne se hasarde pas. Monsieur Bourrit aussi »<sup>a</sup>. Pour réussir de telles expéditions, ces explorateurs recherchaient le meilleur guide, et, si c'est finalement Jacques Balmat qui a su mener Paccard au sommet<sup>227</sup>, d'autres guides étaient aussi souvent demandés par les voyageurs ou les explorateurs, et Malesherbes a pu en rencontrer certains, notamment Pierre Simon.

Néanmoins, cette conquête ne se fait pas qu'en escaladant les montagnes, elle se fait également en les recensant, mesurant, cartographiant. Au cours de ses voyages, Malesherbes est témoin de ces entreprises. En 1778, il va voir le général Pfiffer chez lui et admire son relief, maquette en trois dimensions posée sur une table de quatre mètres par six environ, qui représente les Alpes<sup>b</sup>. Ce relief comporte les plus hauts sommets, dont il pense qu'ils ont tous la même altitude<sup>c</sup>. Cependant, Malesherbes estime que cette œuvre, pour toute exceptionnelle qu'elle est, est encore imparfaite :

Il seroit à désirer qu'il fût plus physicien, plus naturaliste, même plus littérateur qu'il ne l'est. Il luy manquoit aussi beaucoup pour la partie mathématique et pour le dessein. Il y a supplée par le génie et l'industrie. Il n'a rien appris et a deviné, mais il a eu une ardeur, un zèle [?], un courage d'esprit à entreprendre, un courage de cœur à s'exposer, une force et une adresse capable pour exécuter

<sup>225</sup>Louis RAMOND DE CHARBONNIÈRES, *Op. cit.*, pages 364-365.

<sup>226</sup>Alfred LACROIX, « L'Exploration géologique des Pyrénées par Dolomieu en 1782 », *Bulletin de la Société Ramond*, Société Ramond, 1917-1918, Paris, p. 120-178, page 142.

<sup>227</sup>Jean-Pierre SPILMONT, *Jacques Balmat dit Mont-Blanc*, éditions Guérin, Chamonix, 2003, 261 p.

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 7, page 61.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 9, page 12.

<sup>c</sup>L'altitude relative des sommets des Alpes, sans parler de leur altitude absolue, n'est pas encore décidée à cette époque. Malesherbes se fait l'écho de cette incertitude quand il note : « Il paroît décidé par Messieurs Deluc et de Saussure que le Mont-Blanc est bien plus hault que le Saint-Gothard », Voyage en Suisse 7, page 59.

que n'ont guères les autres physiciens, naturalistes, paysagistes et littérateurs<sup>a</sup>.

De la même façon, Monsieur Micheli « avoit proposé à Messieurs de Berne de livrer une carthe des montagnes de leur canton »<sup>b</sup>. Même si l'entreprise n'a jamais vu le jour, c'est signe d'une sensibilité accrue face à la cartographie des montagnes dans les Alpes à cette époque.

## L'origine des montagnes

*Définition.* - En 1765, on peut lire dans l'*Encyclopédie* que les montagnes sont de « grandes masses ou inégalités de la terre, qui rendent sa surface raboteuse »<sup>228</sup>. Cependant, l'*Encyclopédie* est sur ce point l'héritière de recherches antérieures, puisqu'on commence à réfléchir à une définition stable des montagnes dès les guerres du Grand Siècle, au cours desquelles de grands massifs européens constituèrent l'un des théâtres privilégiés des affrontements. Ainsi, on doit aux stratèges des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles de nombreux essais de classification des hauteurs, aboutissant aux aussi à limiter l'acceptation du terme « montagne ».

Pour donner des éléments de définition supplémentaires, Malesherbes s'attache à décrire les formes des montagnes qu'il voit de la façon la plus précise possible, comme en témoigne la variété des termes qu'il emploie : il parle ainsi de « plateau de montagne »<sup>c</sup>, « montagne pointue bien plus haute qui paroisoit faite pour la dominer comme une citadelle »<sup>d</sup>, « à pique droit avec un éboulement en glacis »<sup>e</sup>, « vallon [...] large et irrégulier [...] [sans] aucune simétrie dans les montagnes qui l'entourent »<sup>f</sup>, de forme de toit qui « ne soit pas partout d'une pente égale, mais qu'il soit le contraire d'une mansarde, je veux dire que, dans les mansardes, la partie la plus basse du toit est la plus escarpée, au lieu que dans la coupe générale des Pyrénées, les montagnes les plus petites et les plus voisines de la plaine ont la pente la plus douce »<sup>g</sup>, d'une « montagne très roide, très longue »<sup>h</sup>. Mais outre la forme générale des montagnes, Malesherbes s'attache à décrire les sommets, comme la grande crête des Pyrénées, qui est « sinueu[se] [...] et les pointes sont de roc »<sup>i</sup>, les

<sup>228</sup>L'*Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers ...*, Op. cit., t. IX, article " Montagnes ", rédigé par le baron d'Holbach.

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 9, page 14.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 9, page 15.

<sup>c</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 91.

<sup>d</sup>Voyage de Moulins à Avignon, pages 94-95.

<sup>e</sup>*Ibid.*, pages 129-130.

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 1.

<sup>g</sup>*Ibid.*, page 36.

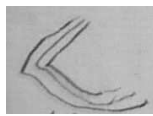
<sup>h</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 101.

<sup>i</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 82.

« montagnes en pic »<sup>a</sup>. Mais il faut remarquer que la difficulté à décrire les formes des montagnes est extrême, et exprimée par Bernardin de Saint-Pierre dans son *Voyage à l'Isle-de-France* :

L'art de rendre la nature est si nouveau que les termes mêmes n'en sont pas inventés. Essayez de faire la description d'une montagne[...] : quand vous aurez parlé de la base, des flancs et du sommet, vous aurez tout dit. Mais que de variété dans ces formes bombées, arrondies, cavées, etc. ! Vous ne pouvez que des périphrases [...]. Qu'on ait à décrire un palais, ce n'est plus le même embarras<sup>229</sup>.

Et quand les mots ne suffisent plus, Malesherbes joint quelques dessins à son texte. Il suffit pour cela de regarder la page 130 du *Voyage de Moulins à Avignon*, qui comprend pas moins de quatre dessins.



En effet, le dessin est une voie d'accès royale à l'intelligence des paysages, un outil au final indispensable, qui sera beaucoup utilisé par Ramond<sup>230</sup>.

Parmi les critères de définition de la montagne, celle d'altitude n'apparaît vraiment qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> et le mot au début du XIX<sup>e</sup>. On raisonne auparavant en terme de « hauteur », c'est-à-dire à un niveau non pas général mais local, la hauteur d'une éminence étant évaluée dans la pratique relativement à son environnement proche, et non en fonction d'une référence constante. Pendant longtemps, on a cherché à estimer plutôt qu'à mesurer la hauteur des montagnes : par exemple en fonction du temps mis par un marcheur pour en atteindre le sommet, ou de la hauteur des nuages. La mesure, grâce à l'emploi de la géométrie et du baromètre, ne s'imposera que durant le second XVIII<sup>e</sup> <sup>231</sup>. Dès lors, le niveau de la mer, référent abstrait, pourra servir de base universelle à l'hypsométrie. La mesure des altitudes est alors la première approche véritablement scientifique à la connaissance des montagnes<sup>232</sup>. Toujours dans un souci de précision, Malesherbes utilise

<sup>229</sup>BERNARDIN DE SAINT PIERRE, *Voyage à l'Isle de France, à l'Isle de Bourbon, etc.*, Amsterdam, chez Merlin, 1773, vol. 2, pages 227-228.

<sup>230</sup>Serge BRIFFAUD, *Op. cit.*, page 451.

<sup>231</sup>La méthode barométrique avait été mise au point par Pascal lors des expériences qu'il avait menées dans le Puy de Dôme.

<sup>232</sup>Numa BROU, *Op. cit.*, page 71.

<sup>a</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 188.

donc le « baromètre »<sup>a</sup> pour déterminer scientifiquement la hauteur des montagnes, même si, comme nous l'avons vu, celui-ci est cassé à la montagne de Morgon, soit quasiment au début de son voyage de 1767, et un tel instrument n'apparaît pas dans le voyage de 1778. C'est cette foi en la précision des mesures qu'il exprime quand il écrit « l'observation de ce matin prouve la grande hauteur de la montagne de Vizilles »<sup>b</sup>.

Parmi les éléments permettant de donner une définition des montagnes, Malesherbes utilise enfin le critère de l'âge. Il est en effet convaincu du fait que les montagnes n'ont pas le même âge, ce qu'il voit grâce à ses connaissances minéralogiques<sup>c</sup>. Malesherbes s'efforce aussi de donner des explications en ce qui concerne la formation des montagnes, et notamment celle des monticules avancés qu'il peut observer à l'entrée de certaines gorges et dont il explique que « L'origine de ces monticules peut être expliquée par les barres qui se forment dans la mer, aux embouchures des rivières »<sup>d</sup>.

*Les dunes* - : Il est une variété particulière de relief en élévation qui attire l'attention de Malesherbes lorsque son trajet croise celui des bords de mer, c'est les dunes. De même que les montagnes, leur origine est l'objet de ses réflexions, même si c'est de façon assez limitée puisque c'est seulement en 1767 que nous les voyons apparaître dans les carnets de voyage. Ainsi, il pense qu'une dune peut petit à petit devenir montagne, à l'image de la montagne de la Rhune, qui certes appartenait selon lui bien à la chaîne des Pyrénées à l'origine<sup>e</sup>, puis la mer a continué à apporter de la matière, et parmi ces amas de matière il s'est trouvé une couche de silex et Malesherbes « croi[t] que ce sont les silex jettés contre des dunes de sable qui ont produit cette [?] de pudding »<sup>f</sup>. Ainsi c'est par l'observation des couches de matière qui composent la montagne que Malesherbes fait cette conjecture sur la formation de cette montagne, appliquant ses connaissances en minéralogie à un domaine qui l'intrigue. Il est conforté dans son hypothèse quand il va plus au nord sur la côte atlantique et qu'il voit de vraies dunes. Pour celles-ci, il imagine à juste titre qu'elles sont formées de l'action de la mer et du vent : « les sables sont apportés par la mer dans les marées hautes et que quand il vient ensuite un ouragan le vent les enlève et en fait ces montagnes mobiles »<sup>g</sup>. Ce sont selon lui

<sup>a</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 112.

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 108.

<sup>c</sup>« Il m'a paru que la carrière d'en bas estoit plus grise et d'un grain moins serré que celle d'en hault, ce qui est simple puisque la formation est plus ancienne », Voyage de Moulins à Avignon, page 40.

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 28.

<sup>e</sup>« comme on le voit par les couches inférieures. Il s'est formé dessus une dune qui s'est durcie », Voyage dans les Pyrénées, page 222.

<sup>f</sup>*Ibid.*

<sup>g</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 268.

les vents exceptionnels comme les tempêtes et les ouragans qui déplacent ces amas de sables, car sinon « si elles étoient formées par un vent constant elles seroient appliquées sur des montagnes de plus anciennes formations »<sup>a</sup>, or on a affaire à des dunes isolées.

*Composition* - : Pour comprendre ce qu'est une montagne, Malesherbes s'efforce d'en appréhender la composition géologique, et note par exemple que « toutes les hautes Alpes estoient de pierre calcaire »<sup>b</sup>. Puis, il constate qu'en ce qui concerne les formes, elles sont en partie éboulées, et ces parties calcaires se retrouvent au bas des montagnes<sup>c</sup>, ce qui doit être pris en compte quand on examine des pierres au bas des montagnes : (« je crois que ce sont originairement des roches venues d'en haut »<sup>d</sup>). Néanmoins, certaines montagnes sont en schistes et cela donne lieu à des hypothèses de la part de Malesherbes, qui ne sont pas forcément acceptées par les personnes avec qui il en parle, preuve qu'il ne fait pas que lire des ouvrages, mais exerce sa réflexion personnelle<sup>e</sup>.

*Les couches* - : Pour comprendre l'origine des montagnes, Malesherbes se fonde certes sur les matières qui les composent, comme on vient de le voir, mais aussi sur la façon dont ces pierres sont disposées entre elles. Il est donc très attentif à la disposition des couches, qui permet d'ailleurs d'étayer des réflexions sur l'âge relatif des montagnes, puisqu'en général, à part mouvement de terrain, la couche inférieure est plus ancienne que la couche supérieure. De plus, la position plus ou moins horizontale montre si le terrain a ou non bougé et dans quelle proportion. Il serait inutile et fastidieux de relever dans les carnets de voyage toutes les occurrences du mot « couches », « lits », ou « cailloux roulés » s'agissant de lithologie, mais elles sont très nombreuses, et quelques exemples peuvent nous montrer les observations qu'il effectue sur ces dernières :

« J'ay vu à Voreppe la coste escarpée et les couches bien horizontales [...] De Voreppe à Grenoble j'ay dit que j'avois vu les mêmes couches de la même pierre et toujours horizontales »<sup>f</sup>, « il n'y a plus de couches »<sup>g</sup>, « les hautes montagnes

<sup>a</sup>*Ibid.*

<sup>b</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 47.

<sup>c</sup>*Ibid.*, page 72.

<sup>d</sup>*Ibid.*, page 113.

<sup>e</sup>« Les éboulemens sont quelque fois le long d'une côte, dans une certaine forme de loïn angulaire [...]. Il n'y a que moy qui m'entende sur cela. Le plus souvent, c'est un éboulement sans ordre ny symétrie. Nous attribuons quant à présent les éboulemens à ce mauvais schite (sic) qui s'égraine sous la main, et dont il y a icy des montagnes entières composées », Voyage de Moulins à Avignon, page 114.

<sup>f</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 61.

<sup>g</sup>*Ibid.*, page 64.



formées de couches à pic »<sup>a</sup>, « un lit intermédiaire cristallisé »<sup>b</sup>, « cette pierre grenue est par lits horizontaux, minces et très marqués. Dans la suite j'ay revu plusieurs fois ces lits et cette pierre, mais j'ay vu quelquefois entre deux un lit très épais de cailloutage »<sup>c</sup>, « elles sont par lits, et il y a alternativement une couche feuilletée et une qui ne l'est pas »<sup>d</sup>.

En ces questions aussi, il souhaiterait être le plus précis possible, puisqu'il dit que « l'aspect des couches mériterait d'être dessiné »<sup>e</sup>, bien qu'il ne le fasse pas. Il s'interroge aussi bien sûr sur la composition de ces couches, et envoie même Jacquemin chercher des échantillons<sup>f</sup>. Il faut en effet comprendre d'où viennent les pierres qu'on voit, comme celles qui sont « charri[es] d'Auvergne »<sup>g</sup>.

*L'érosion* - : Thème corrélé à celui des couches et lits, celui de l'érosion, qui est elle-même un phénomène pouvant servir à expliquer la forme et la formation des montagnes : Malesherbes parle d'une carrière « continuellement lavée par une ravine et que j'ay cru voir sous mes yeux que c'estoit l'eau qui la réduisoit ainsi en poussière »<sup>h</sup>, ou bien d'une roche « taillée soit par la nature, soit par l'eau »<sup>i</sup>, sans qu'on puisse savoir ce qu'il entend exactement par « par la nature », peut-être fait-il ici allusion à de vastes mouvements telluriques. Cela paraît le plus probable, car s'il avait le vent en tête, il l'aurait écrit aussi simplement qu'il a écrit l'eau. Cela fait écho à un autre débat sur la formation des montagnes, et en particulier des vallées, puisque le courant majoritaire attribuait la formation des vallées à l'action des courants marins, au moment où l'océan recouvrait les montagnes, mais un petit nombre, comme Jean d'Arcet, qui a fait un voyage dans les Pyrénées en 1774 en compagnie du mathématicien Gaspard Monge, estime qu'au contraire, ce sont les cours d'eau des montagnes qui se sont creusé leur vallée et les creusent encore, ce qu'on peut désigner sous le nom de principe actualiste et fluvialiste<sup>233</sup>. De même, pour Buffon, les eaux « peu à peu [...] ont creusé leur lit [...] ont entraîné

<sup>233</sup>Jean d'ARCET, *Discours en forme de dissertation sur l'état actuel des montagnes des Pyrénées et les causes de leur dégradation*, Paris, PG Cavalier, 1776(discours d'entrée au Collège de France) cité par Serge BRIFFAUD, *Op. cit.*, page 428.

<sup>a</sup>*Ibid.*, page 117-118.

<sup>b</sup>*Ibid.*, page 2.

<sup>c</sup>*Ibid.*, page 40.

<sup>d</sup>*Ibid.*, page 42.

<sup>e</sup>*Ibid.*, page 130.

<sup>f</sup>« Ce spectacle devoit m'inspirer la curiosité de sçavoir de quoy les couches estoit (sic) composées. Le sont-elles toutes de schistes (sic), ou le granite y est-il en couches? En conséquence, j'ay engagé Jacquemin à gravir le long du glacis et à en casser », Voyage de Moulins à Avignon, page 131.

<sup>g</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 5.

<sup>h</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 67.

<sup>i</sup>*Ibid.*, page 197.

les terres et les sables [...] ont formé des ravines profondes [...] et se sont ouvert des chemins jusqu'à la mer »<sup>234</sup>. Ainsi, par érosion et dépôt, « les plaines se remplissent successivement et s'élèvent peu à peu, et les montagnes diminuent tous les jours et s'abaissent continuellement »<sup>235</sup>. Quand tout sera « de niveau », les eaux du ciel « rendront cette terre à la mer, qui s'en emparera [...] en laissant à découvert de nouveaux continents entrecoupés de vallons et de montagnes, et tout semblables à ceux que nous habitons aujourd'hui »<sup>236</sup>.

Ainsi, la question de l'érosion est capitale pour comprendre l'origine des montagnes et elle rejoint une autre thématique explorée par Malesherbes : la question des rivières et vallées, parties très importantes des montagnes.

## Rivières et vallées

Dans son observation des montagnes, Malesherbes est toujours particulièrement sensible aux cours d'eau, et, de fait, Serge Briffaud<sup>237</sup> signale que le lien génétique qui unit la montagne au fleuve n'est jamais mis en doute au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, aux sources du fleuve se trouve nécessairement une montagne<sup>238</sup>. Malesherbes ne le met effectivement pas non plus en doute, puisqu'il compare en particulier les chaînes de montagne en se fondant sur la nature différente des lits des rivières qu'elles engendrent. Il parle dans son *Voyage des Pyrénées* de « montagnes à l'origine des rivières »<sup>a</sup> et dit :

c'est une règle générale dans toutes ces gorges que quand on est proche des pays de plaine, elles ont une pente plus douce, mais quand on approche de la **haute montagne où elles prennent leur source**, la gorge devient toujours étroite et la pente rapide. Cela n'est pas étonnant, chaque gorge a sa rivière au cours de laquelle elle se conforme. Toutes ces rivières sortent du flanc d'une haute montagne d'où elles tombent en cascade extrêmement rapide et quelquefois en gouttière perpendiculaire<sup>b</sup>.

Cet extrait introduit un thème lié aux cours d'eau, qui est la question de l'érosion fluviale. H. Baulig<sup>239</sup> place Giraud-Soulavie<sup>240</sup>, aux côtés de James Hut-

<sup>234</sup>Georges-Louis de BUFFON, *Histoire naturelle générale et particulière*, Paris, Imprimerie royale, 1749-1767, 15 vol., t. I, page 116.

<sup>235</sup>*Ibid.*, t. I, page 413.

<sup>236</sup>*Ibid.*, t. I, page 124, cité par Numa BROU, *Op. cit.*, page 200.

<sup>237</sup>Serge BRIFFAUD, *Op. cit.*, *passim*.

<sup>238</sup>*Ibid.*, page 154.

<sup>239</sup>Henri BAULIG, *Essais de Géomorphologie*, Paris, Les Belles Lettres, 1950, pages 1-11.

<sup>240</sup>Jean-Louis GIRAUD-SOULAVIE, *Histoire naturelle de la France méridionale*, Paris, J.-F. Quillau, 1780-1784, 7 vol.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 2.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 29.

ton<sup>241</sup>, parmi les créateurs du concept d'érosion fluviale : il écrit en effet que « les eaux courantes, pluviales et fluviatiles, trouvant une surface déjà inclinée, rongèrent en forme de sillons le terrain récemment sorti des eaux et formèrent les vallées »<sup>242</sup> et « si je parcours le ruisseau depuis sa source jusques à son embouchure [...] je trouve que sa vallée devient toujours plus profonde [...] Je dis alors : la cause ayant augmenté, la quantité d'eau courante ayant doublé, ses opérations doivent être doubles ; aussi la vallée est-elle deux fois plus large et plus profonde »<sup>243</sup>. Néanmoins, cette théorie était loin de faire l'unanimité au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>244</sup>.

Malesherbes est quant à lui convaincu que cette érosion fluviale joue un rôle dans la formation des montagnes et dans la formation des rivières qui en découlent, et c'est ce qu'il exprime quand il fait une description générale des Pyrénées :

En un mot, qu'on se figure un toit dont la creste soit inégale, comme j'ay dit, et le penchant très raboteux, qu'on le suppose d'**une matière assez tendre pour estre altérée et rongée par les pluies, on concevra aisément les goutières que cette eau pluviale s'y creusera à la longue** ; voilà l'idée que je me suis formée des Pyrénées<sup>a</sup>.

Il se livre donc à des observations sur le terrain, notamment en « remontant les gorges jusqu'à leur origine »<sup>b</sup>, « immédiatement au-dehors du port le courant d'eau est nécessairement extrêmement rapide ; par conséquent le chemin qui le borde très escarpé, et comme sûrement les vallées ont été originairement des courans, celui qui estoit plus rapide a dû estre aussi plus étroit »<sup>c</sup>. Il fait une distinction nette entre les torrents et les rivières et les plaines et les gorges, ces dernières étant étroites, en général en altitude et laissant passer un torrent, tandis que, l'altitude baissant, l'eau se fait moins rapide, le torrent devient rivière et la gorge vallée, selon sa terminologie. De nombreux exemples émaillent les carnets. Citons-en ici quelques uns en notant d'abord qu'il n'est pas toujours sûr du terme qu'il doit employer, comme quand il dit « icy, nous sommes dans une vallée sûrement »<sup>d</sup>. Il écrit à propos de ces termes : « peu à peu la vallée se resserre et devient une gorge, et les montagnes entre lesquelles on marche sont plus hautes »<sup>e</sup>, « le torrent qui est au fond coule dans un lit très aigu »<sup>f</sup>, « la vallée qu'on remonte à droite du château de

<sup>241</sup>Géologue et chimiste écossais (1726-1797), auteur d'une *Théorie de la terre* publiée en 1795, tenant du plutonisme.

<sup>242</sup>*Ibid.*, t. VI, page 26.

<sup>243</sup>*Ibid.*, t. IV, p 21.

<sup>244</sup>cité par Numa Broc, *Op. cit.*, page 431.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 36.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 29.

<sup>c</sup>*Ibid.*

<sup>d</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 108.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 2.

<sup>f</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 106.

Marignac est la gorge qui conduit à la vallée de Luchon »<sup>a</sup>, « j'ay eu tort en disant que la vallée alloit en s'étrécissant depuis Monréjeau jusqu'à la vallée de Luchon. J'aurois dû dire qu'elle se resserre et devient une gorge étroite mais aussi qu'elle s'élargit dans plusieurs endroits et devient une belle et large vallée »<sup>b</sup>. On voit donc que l'emploi de tel ou tel mot n'est pas innocent, et reflète une prise de position dans le débat scientifique de l'époque.

Portant son attention sur les formes morphologiques des montagnes, Malesherbes est naturellement porté à décrire les cours d'eau et son intérêt pour la recherche de la formation de ces derniers et des montagnes l'amène à réfléchir sur les liens entre les deux ; il explique de fait la différence entre les Alpes et les Pyrénées par la différence des roches qui les composent, et qui se traduit visuellement par une différence d'aspect de leurs rivières respectives<sup>c</sup>.

Cependant, Malesherbes ne livre aucune information sur la façon dont sont, selon lui, alimentés ces cours d'eau. La seule fois où il émet une hypothèse, c'est à propos d'un cas particulier qui est la source vaclusienne de l'Areuse à Saint-Sulpice en Suisse : il « ne doute point que cette eau ne soit celle de toutes ces rivières que nous avons vu s'engloutir dans les vallées supérieures »<sup>d</sup>. Certains savants pensaient que les eaux courantes descendues à ciel ouvert depuis les montagnes jusqu'à la mer remontaient souterrainement par des canaux intérieurs vers les sources qui alimentent les fleuves. Ainsi, suivant les idées d'Aristote, les plus grands esprits du xvii<sup>e</sup> siècle, Descartes, Varenus, Kircher, Gassendi, affirment l'existence d'un « double circuit de circulation des eaux »<sup>245</sup> : le circuit atmosphérique serait insuffisant car les pluies ne sauraient alimenter les fleuves et rivières ; le circuit souterrain fournirait de ce fait l'essentiel des eaux douces<sup>246</sup>. Néanmoins, rapidement, Mariotte<sup>247</sup> a compris le rôle des nappes souterraines et des sources, dont il précise la formation : « les pluies étant tombées, pénètrent dans la terre par de petits canaux qu'elles y trouvent. . . »<sup>248</sup> et est rejoint par Buffon qui constate que

<sup>245</sup>Robert LENOBLE, *La Géologie au milieu du xvii<sup>e</sup>*, Alençon, Les conférences du Palais de la découverte, série D, 27, 1954, 36, page 20.

<sup>246</sup>Numa BROU, *Op. cit.*, page 207.

<sup>247</sup>(1620-1684).

<sup>248</sup>Edme MARIOTTE, *Œuvres*, Leyde, P. Vander, 1717, t. 2, page 334.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 4.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 7.

<sup>c</sup>« il y a une différence très remarquable de ce schiste à celui qui est si commun dans les Alpes, [dans les Pyrénées, ce dernier est] plus dur que ceux des Alpes, que par conséquent ils sont moins enclins à se détruire [...]. [Malesherbes croit] que cette destruction se fait plus lentement qu'aux Alpes, et c'est, à ce qu'il croi[t], à cela qu'il faut attribuer la différence des deux chaînes de montagnes [...] c'est pour cela qu'on ne voit icy ny les éboulemens, ny les escarpemens des Alpes, et pour cela que la Garonne a un lit constant et uniforme », Voyage dans les Pyrénées, pages 23-24.

<sup>d</sup>Voyage en Suisse 3, page 95.

la presque totalité de la masse des eaux provient de l'évaporation qui représente annuellement une tranche d'une vingtaine de pouces sur la surface des océans. Il conclut alors que « les vapeurs qui s'élèvent au-dessus de la mer et que les vents transportent sur la terre, sont suffisantes pour former toutes les rivières et entretenir toutes les eaux qui sont à la surface de la terre »<sup>249</sup>. Il pourrait donc être intéressant de comprendre quelle était la position de Malesherbes à cet égard.

De ce fait, l'observation des lacs est un terrain privilégié. En ce qui les concerne, Malesherbes note minutieusement comment ils sont alimentés, notamment pour le cas de l'enchaînement des quatre lacs qui s'achève avec le lac d'Ôo : il précise à chaque fois qu'ils se déversent les uns dans les autres par des cascades. Il en est de même dans le voyage de Moulins à Avignon, avec un même enchaînement de quatre lacs, dont il remarque qu'ils « se déchargent vraisemblablement les uns dans les autres par des conduits souterrains »<sup>a</sup>. Cette question des lacs était très importante à l'époque puisqu'un lac était nécessairement perçu comme à l'origine d'une rivière, comme en témoigne l'invention du Mont Perdu, sensé être les sources du gave de Pau, dans la vallée de Barèges, qui figure notamment sur la Carte générale des Monts-Pyrénées de Roussel et La Blotière, ainsi que sur la carte de Cassini alors qu'il n'a jamais existé<sup>250</sup>. Cette logique amène Malesherbes à s'interroger sur des étendues d'eau qui n'ont pas de décharge visible : il parle d'« un marais qui fait étang quand les eaux sont hautes et qui n'a point de décharge visible »<sup>b</sup>. C'est qu'en effet ce lac semi permanent ne lui paraît pas naturel et va à l'encontre de ses convictions en ce qui concerne l'alimentation des rivières par les lacs. De même, ne trouvant pas de lac en haut de la vallée du Locle, il est amené à formuler l'hypothèse que « que la vallée du Locle a été un lac qui s'est creusé cette issue. Que depuis les eaux s'estant creusé par en bas des abîmes et des issues par dessous les montagnes le lac est devenu à sec, et son fond une prairie »<sup>c</sup>.

Enfin, Malesherbes décrit les cours d'eau de montagnes dans leur particularité par rapport aux cours d'eau des plaines. Ceux-ci se caractérisent par « la clarté de l'eau et [...] [l]es cascades »<sup>d</sup>. On trouve ensuite des torrents, appelés gaves dans les Pyrénées<sup>e</sup>, qui sont « si violent et si rapide que [Malesherbes] les nomme des cascades horizontales »<sup>f</sup> et ont un cours inégal en fonction de l'époque de l'année.

<sup>249</sup>Georges-Louis de BUFFON, *Op. cit.*, t. I, page 357, cité par Numa BROU, *Op. cit.*, page 216.

<sup>250</sup>Léon MAURY, « Le lac imaginaire du Mont-Perdu », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 1947, Toulouse, tome XIV, Paysages, p. 84-85.

<sup>a</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 103.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 104.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 3, page 79

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 227.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 325.

<sup>f</sup>Voyage en Suisse 5, page 21.

C'est l'été que la rivière est dans sa plus grande force, et en hiver elle est très faible, comme toutes les montagnes « qui sont voisines des montagnes très froides »<sup>a</sup>. En effet, c'est à partir du printemps et du début de l'été qu'on peut assister à la débâcle des glaces, que Malesherbes observe en 1778 près de Berne sur l'Aar<sup>b</sup>.

On peut donc dire que les cours et étendues d'eau sont un des éléments majeurs qui caractérisent les montagnes, et de ce fait Malesherbes note des observations très précises sur ce sujet, s'inscrivant dans les débats scientifiques de son époque. Enfin, il faut bien noter que dans ces distinctions encore il estime toujours que les vallées, larges et bien arrosées donc cultivées, sont belles alors que les gorges sont étroites, peu accessibles et donc ne font pas l'objet d'une mise en valeur et sont souvent qualifiées de « vilaines »<sup>c</sup>.

## Étageage de la végétation et climat

Une des caractéristiques géographiques frappantes dans les montagnes est l'étageage de la végétation en fonction de l'altitude, et le fait que la température diminue également en fonction de l'altitude. Malesherbes poursuit son étude de la montagne et du milieu montagnard en s'attachant à décrire le climat et la végétation, d'autant que, comme on l'a déjà vu, la botanique fait partie de ses pré-occupations principales.

Ainsi, il donne comme un fait notable qu'à Barbazan les « melons [...] mûrissent sans cloches et sans couche [...] malgré le voisinage des montagnes »<sup>d</sup>, ce qui prouve que le climat est assez chaud. Continuant à s'enfoncer dans les Pyrénées, il note que la culture du sarrasin dans la vallée de Luchon est « plus rare que dans les vallées plus hautes et plus froides comme celles de l'Arboust »<sup>e</sup>. Il résume en disant que « plus on approche de la vallée de Luchon, plus le pays devient froid et plus les hivers sont longs et la terre en hiver couverte de neige »<sup>f</sup>. Ainsi, il prend en compte les températures, mais aussi la durée de la saison froide, si l'on peut dire. Cependant, bien qu'il s'accorde à dire que le climat montagneux est froid, il y a dans les montagnes « des parties très chaudes »<sup>g</sup>, chose qu'il mesure au fait qu'il y a des plantes qui n'admettent pas de climat trop froid (laurier, jonc, romarin, etc.). On trouve ainsi dans les montagnes une végétation différente des lieux d'altitude plus basse : Malesherbes compte ainsi trouver dans les montagnes des « plantes

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 5, page 8.

<sup>b</sup>*Ibid.*

<sup>c</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 113.

<sup>d</sup>Voyage des Pyrénées, page 5.

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 10.

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 4.

<sup>g</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 228.

alpestres qu'on ne trouve pas dans les vallées »<sup>a</sup>.

En plus des remarques sur le climat, Malesherbes décrit précisément l'étagement de la végétation, regardant pour cela les versants montagneux dans leur ensemble depuis la vallée<sup>b</sup>, il écrit ainsi :

Encore plus haut sont des sapins. Je ne prétends pas que ces trois étages soient marqués bien régulièrement, de façon qu'à la même hauteur on voye toujours la même nature de productions. Il y a des endroits où les sapins descendent plus bas que d'en (sic) d'autres, et il y a encore plus de différence sur l'étendue du terrain cultivé. Je ne doute même pas que la culture ne gagne tous les jours et que le bois ne se détruise, mais voilà en général l'aspect que présentent les montagnes quand on les voit de la vallée<sup>c</sup>.

Par la suite, il complète ce schéma de l'étagement de la végétation avec l'étage supérieur aux sapins : « comme j'ay fait différentes courses dans le pays, j'ay appris que dans la montagne, au-dessus des sapins, et même dans les vallées plus élevées que celle de Luchon, on ne trouve plus de bois et que ce sont des pâturages que la neige recouvre tout l'hiver »<sup>d</sup>. En Suisse, on « appelle les prairies hautes des alpes »<sup>e</sup>. Enfin, il y a des « parties où la neige reste pendant l'été »<sup>f</sup>. Il y a tout de même des discussions sur l'étagement de la végétation, qui n'est pas bien établi : dans les Pyrénées, « en sortant à pied de la forest, nous avons trouvé des pâturages. J'ay dit que vraisemblablement on en trouveroit la région au-dessus de celle des sapins. On m'a dit que non, que ce seroit des pins [...] Quand on m'a dit icy qu'il y ait une région de pâturages supérieure à celles des forests, on ne m'a pas convaincu »<sup>g</sup>. Enfin, comme dernier étage, Malesherbes a « remarqué bien des fois que les très hautes montagnes ont souvent un sommet de roc nud et escarpé »<sup>h</sup> et il remarque en Suisse des « nuées se collant en brouillard sur le haut des montagnes »<sup>i</sup>. En Suisse, Malesherbes aperçoit au sommet de montagnes très élevées des « pics pointus qu'on nomme éguilles »<sup>j</sup>.

Une fois cet étagement constaté, il peut s'en servir pour mesurer les altitudes des parties de montagnes qu'il est en train de traverser, d'autant qu'il a cassé son baromètre ; il peut ainsi écrire « cette position des sapins au bas de la coste prouve combien cette vallée est élevée »<sup>k</sup>, ce qui montre qu'il a bien saisi cette notion d'éta-

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 5, page 25.

<sup>b</sup>« on côtoye la chaîne des Pyrénées [...] et on y distingue plusieurs étages de montagnes », Voyage dans les Pyrénées, pages 257-258.

<sup>c</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 13.

<sup>d</sup>*Ibid.*

<sup>e</sup>Voyage en Suisse 5, page 52.

<sup>f</sup>*Ibid.*, page 14.

<sup>g</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 298.

<sup>h</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 118.

<sup>i</sup>Voyage en Suisse 1, page 133.

<sup>j</sup>Voyage en Suisse 7, page 6.

<sup>k</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 73.

gement, alors qu'elle n'était pas encore admise par tout le monde à l'époque. Il y a en effet des contrastes flagrants entre le climat des sommets et des vallées<sup>a</sup>.

## Avalanche et neige

Parmi les phénomènes propres aux montagnes et dignes de l'attention d'un voyageur prennent place les neiges, notamment les neiges éternelles puisque les voyages de 1767 et 1778 se font à un moment avancé de l'année, en été, ainsi que le phénomène des avalanches, Malesherbes s'attache à en donner une définition précise ainsi que des anecdotes, sans pour autant croire sans réserve tout ce qu'on lui dit. Notons d'abord qu'il utilise l'orthographe « avalange » ou le mot « lavange ». Enfin, au cours de son voyage de 1778, il a l'occasion d'approcher des glaciers. Néanmoins, dans ce domaine, Malesherbes fait preuve d'un certain pessimisme face au pouvoir de la science, demandant en 1778 : « Quel physicien pourra jamais analyser exactement les vrais principes de la neige ? »<sup>b</sup>. Il est vrai que comme le dit Claudine Lacoste-Veysseyre, si les savants ont donné l'impulsion de départ, en découvrant de nouveaux champs d'investigations, les hauts sommets restent le domaine presque exclusifs des cristalliers et des chasseurs de chamois<sup>251</sup>

Malesherbes est ainsi confronté à de la neige à plusieurs reprises, qu'il est curieux de toucher et d'éprouver, mais qui gêne parfois ses mouvements. Ainsi au « second voyage de Morgon », « les neiges le rendroient encore d'une difficulté prodigieuse. Je ne répèteray pas icy les embarras que nous avons eus parce que je ne les oublieray pas. j'étois si las que j'ay laissé Jacquemin monter seul au sommet »<sup>c</sup>, et ce phénomène gêne de façon générale les communications dans les montagnes, ainsi les ports des Pyrénées se partagent en deux catégories : ceux où « on passe en tout tems, d'autres [...] impraticables dans les neiges »<sup>d</sup>. Il s'approche en tous les cas des amas qu'il voit<sup>e</sup>, mais doit renoncer à monter au sommet du Mont Genève car « plusieurs raisons nous ont fait changer d'avis. 1° impossibilité de monter tout à

<sup>251</sup>Claudine LACOSTE-VEYSSEYRE, *Les Alpes romantiques. Le thème des Alpes dans la littérature française de 1800 à 1850*, Slatkine, Genève, 1981, 2 tomes, page 45.

<sup>a</sup>« On m'a dit que dans cette vallée étroite le climat est très différent du sommet, et ils voyent longtems des neiges sur le sommet de la montagne que le printems est commencé dans la vallée. Et dans ce tems de printems, ils voyent souvent le matin des neiges abondantes et nouvelles tombées dans la nuit sur la montagne jusqu'à mi-côte, et les sommets tout blancs sans qu'il en soit tombé un flocon en bas. Fait important à vérifier avec les physiciens météorologistes de Genève et de Suisse », *Voyage en Suisse* 1, page 133.

<sup>b</sup>*Voyage en Suisse* 9, page 85.

<sup>c</sup>*Voyage de Moulins à Avignon*, page 119.

<sup>d</sup>*Voyage dans les Pyrénées*, page 138.

<sup>e</sup>« je n'y en ay vu qu'un seul amas assez petit, je m'en suis approché », *Voyage dans les Pyrénées*, page 34.



fait au sommet à cause des neiges »<sup>a</sup>. En Suisse, il note que « ce pays si beau en été est couvert pendant cinq mois de trois ou quatre pieds de neiges pendant lesquels on ne peut suivre que les chemins fréquentés où la neige est battue et consolidée »<sup>b</sup>, ce qui montre qu'il considère la neige comme un inconvénient, notamment pour les communications. Dans d'autres endroits plus élevés, c'est « huit mois de l'année [que] les neiges rendent ce pays très désagréable et quatre mois tout à fait inhabitable »<sup>c</sup> et même en plein été, il fait très froid<sup>d</sup>.

C'est surtout la montagne Maladetta<sup>252</sup> dans les Pyrénées qui impressionne Malesherbes, car « cette coste de France est sans contredit la plus couverte de neiges que j'ay encore vue »<sup>e</sup>. Il s'agit bien ici de neiges éternelles car les pâtres lui disent « qu'elle estoit toujours couverte de neiges »<sup>f</sup>. Il en rapporte la légende qui justifie ce nom de « maudite » « parce que J. C., estant sur la terre, passa sur cette montagne, que les chiens coururent après luy, et que les bergers, au lieu de les rappeler, crièrent pellou pellou, ce qui veut dire en françois pille. Notre Seigneur maudit la montagne et la condamna à estre couverte de neiges éternelles »<sup>g</sup>. Cependant, outre la légende, ses observations lui permettent bien de faire la différence selon l'exposition, puisqu'il remarque que la neige reste bien entendu plus volontiers sur le côté exposée au nord : il observe qu'« il est fâcheux que cela soit arrivé sur la côte du nord qui regarde la France, car si c'estoit sur la coste du midy qui regarde l'Espagne et où actuellement il y a beaucoup moins de neige, le miracle seroit beaucoup plus sensible »<sup>h</sup> : « toute cette côte de paturages n'estoit pas encore couverte de neige, c'est parce qu'elle estoit exposée au midy »<sup>i</sup>. En Suisse, c'est le Mont Blanc qui attire son attention, mais il y a débat sur la composition du sommet, qui est de glace ou de neige durcie : Michel Paccard penche pour de la neige durcie mais ne convainc pas tout le monde<sup>j</sup>.

En ce qui concerne le phénomène des avalanches, la définition en est donnée pour les Alpes : « on appelle avalanches les chutes de neige »<sup>k</sup>, puis est détaillée par la suite : « ils appellent aux Alpes avalange la chute d'un gros quartier de

---

<sup>252</sup>3308 mètres d'altitude.

<sup>a</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 143.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 3, page 74.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 4, page 40.

<sup>d</sup>« Aujourd'huy 31 juillet, j'y ay eu froid quoyque je sois peu frileux et mon laquais qui est jeune et fort trouvoit le froid excessif », *Ibid.*

<sup>e</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 101.

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 35.

<sup>g</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 35.

<sup>h</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 35.

<sup>i</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 34.

<sup>j</sup>Voyage en Suisse 7, page 6.

<sup>k</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 153.

neige qui ressemble à un éboulement de montagne et qui cause souvent de grands accidents»<sup>a</sup>. Ce terme est propre aux Alpes<sup>b</sup>. De fait, le premier théoricien des avalanches a travaillé sur les Alpes, il s'agit selon Numa Broc du Genevois Deluc, dans ses *Recherches sur les modifications de l'atmosphère* (1772), c'est à lui qu'on doit la distinction entre les avalanches d'hiver (trop de neige) et de printemps (réchauffement, donc les couches glissent les unes sur les autres)<sup>253</sup>. D'ailleurs, dans le carnet de 1778, Malesherbes écrit qu'il « y a deux sortes d'avalanches : celles de neige qui n'arrivent guères que dans le printemps, celle de glace qui arrivent tout l'été »<sup>c</sup>.

Fidèle à sa méthode, Malesherbes fait des observations. Même s'il n'a pas la « chance » de pouvoir en voir une de visu, il peut voir les traces que les avalanches laissent sur la montagne et notamment les couloirs d'avalanches (« route des avalanches »<sup>d</sup>), matérialisés par des passages vides d'arbres<sup>e</sup>. Néanmoins, il a bien « la satisfaction d'y voir une avalanche nouvellement arrivée »<sup>f</sup>, ce qui lui permet de donner des détails sur la façon dont elle se déroule et ses conséquences : « celle que nous vîmes estoit très récente car on en voyoit bien la trace sur le plan incliné où elle venoit de couler. Le bloc estoit arrêté au fond d'une ravine où il se dégelait par le bas, d'ailleurs il n'y avoit point eu de culbute. Il estoit tombé parallèlement »<sup>g</sup>. De même en Suisse onze ans plus tard, il n'est pas « assez heureux pour en voir, mais en cela [il a] joué de malheur car [il] en [a] entendu deux »<sup>h</sup>. Il fait alors un récit de deuxième main fait par son guide qui était un peu mieux placé, mais tout de même pris sur le vif.

En effet, outre ses observations directes, il nous fait part de ce qu'on lui a visiblement rapporté et qui ne semble d'ailleurs pas le convaincre, notamment en ce qui concerne leur déclenchement et le fait qu'il peut se faire par le « plus petit bruit »<sup>i</sup>. De même à Loèche-les-Bains en Suisse, « On m'a montré la place où estoit

<sup>253</sup>Jean André DELUC, *Recherches sur les modifications de l'atmosphère. Contenant l'Histoire Critique du Baromètre et du Thermomètre, un traité sur la construction de ces instruments, des expériences relatives à leurs usages*, Paris, Vve Duchêne, 1784.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 101.

<sup>b</sup>«Avalanche est un mot des Alpes. Je n'en ay pas encore entendu parler dans les Pyrénées», Voyage dans les Pyrénées, page 101.

<sup>c</sup>Voyage en suisse 7, page 6.

<sup>d</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 153.

<sup>e</sup>*Ibid.*

<sup>f</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 101.

<sup>g</sup>*Ibid.*

<sup>h</sup>Voyage en Suisse 7, page 8.

<sup>i</sup>« Ils prétendent que, quand l'avalanche est prête à tomber, un bruit médiocre suffit pour la décider », Voyage de Moulins à Avignon, page 153, « Ils font aux Alpes des histoires de ces avalanches qu'on croira si on veut. Ils prétendent que quand l'avalanche est près de partir, le plus petit bruit, fût-ce celui de quelqu'un qui parle haut est suffisant pour la déterminer », Voyage dans les Pyrénées, page 101.

il y a quelques années une belle maison de pierres de taille qui a été renversée de fond en comble par une avalanche. Le médecin m'a conté d'autres effets d'avalanche sur des maisons qu'elles ont fait, dit-il, pirouetter, mais il ne m'a pas inspiré de confiance »<sup>a</sup>.

Phénomène lié à cette neige, les glaciers ne font pas l'objet d'une vaste recherche de la part de Malesherbes pendant son voyage de 1767, mais plutôt en 1778. Ses mémoires annexes comportent plusieurs études sur les « glacières ». Au cours du voyage en Suisse de 1778, Malesherbes a l'occasion d'approcher deux glaciers, mais il trouve qu'il est un peu âgé pour cela et écrit que c'est la dernière fois qu'il se lance dans une expédition comme celle-là. Il fait tout d'abord une distinction entre ce qu'il appelle les mers glaciales et les glaciers, selon une théorie de Michel Paccard :

« Si d'un sommet de neige il tombe d'abondantes avalanches qui se convertissent en eau, qu'elles séjournent comme dans des lacs dans les vallées qui sont entre les grands sommets et le premier rang de vallées parallèles, cette neige fondue souvent se gèle et c'est ce qui forme les glacières ou mers glaciales dans le lieu même où la glace s'est formée. Mais quand ces glaces s'y accumulent, elles tombent par gros blocs et entraînent avec elles d'autres blocs de pierre et beaucoup de pierrailles menues par les gorges qui vont se rendre dans des vallées plus basses comme celle de Chamouny, ce sont là les glaciers, et on voit quelquefois les glaçons en murailles, ce qui ne peut arriver que parce que c'est la chute de glaçons déjà tout formés »<sup>b</sup>.

Ainsi à Chamonix, Malesherbes distingue les deux formations : « les glacières et mers glaciales entre les cimes neigeuses et les côtes de sapins, [...] et plusieurs glaciers descendans comme une large cascade et tels presque ce sont des glaçons immobiles »<sup>c</sup>.

C'est l'aspect dynamique des glaciers qui en rend l'abord difficile, en effet, ils « ont la propriété d'entraîner avec eux et de lancer autour d'eux des rochers qu'il n'est pas toujours aisé de franchir »<sup>d</sup>. On ne peut pas y aller en les attaquant par en bas « puisque ce sont des murs escarpés de glace ou des grottes. Par leurs côtés, ils se sont faits des deux côtés un rempart de pierres »<sup>e</sup>. Ce n'est que grâce à des guides locaux qu'on peut trouver les passages qu'on peut emprunter.

Cependant, Malesherbes va au glacier des Bossons dans la vallée de Chamouny, le plus près du Mont Blanc, car c'est le plus accessible « parce que les chevaux ou mulets mènent presque jusqu'à la hauteur où on peut monter sur la glace. Au lieu qu'au Montanvert on a fait une forte journée avant de parvenir purement sur

<sup>a</sup>Voyage en suisse 6, page 15.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 7, page 6.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 7, page 7.

<sup>d</sup>*Ibid.*

<sup>e</sup>Voyage en Suisse 7, page 9.

le glacier »<sup>a</sup>. Il va aussi au glacier de Grindelwald, qu'il qualifie de « palais de diamant »<sup>b</sup>, dont il trouve l'abord beaucoup plus difficile et où il peut faire cinq ou six pas sur un plancher de glace, qui lui permettent de voir la glace, sur laquelle il doute que l'on puisse un jour marcher<sup>254</sup>. Malesherbes rapporte le fait que les glaciers sont en constante évolution, et écrit que le glacier de Grindelwald a été beaucoup plus étendu auparavant. Enfin, Malesherbes prend des notes sur les couleurs qu'on peut apercevoir dans ces glaciers, notamment la glace dont la couleur bleue est de plus en plus intense au fur et à mesure qu'on va en profondeur.

Tous ces éléments mis bout à bout (origines, cours d'eau, végétation, climat, neige, etc.) amènent naturellement Malesherbes à comparer les deux chaînes de montagne qu'il traverse pendant son voyage de 1767, qui sont d'ailleurs les deux principales chaînes de France. On peut tenter de formaliser cette comparaison en voyant comment il l'établit.

## Comparaison Alpes-Pyrénées

Les voyages de 1767 et 1778 offrent du point de vue de l'examen des observations sur les montagnes l'avantage que Malesherbes voit une partie des deux chaînes de montagnes, ce qui lui permet de les comparer. Il faut remarquer ici que les Pyrénées aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles attirent beaucoup moins la curiosité que les Alpes, comme le signale l'étude de G. de Beer sur les récits de voyages consacrés à la Suisse, qui montre que ce pays attire à peu près autant de voyageurs-écrivains durant la seule décennie 1759-69 que les Pyrénées entre 1760 et 1819<sup>255</sup>. Numa Broc pointe lui aussi cette inégalité entre les deux chaînes, en disant que les Pyrénées, situées à l'écart des grandes routes européennes, ont longtemps suscité moins de curiosité que les Alpes. De plus, les conditions politiques et militaires n'ont pas toujours été favorables : il ajoute qu'à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, il fallait un réel courage à Tournefort pour herboriser sur les deux versants des Pyrénées, malgré les relations tendues entre la France et l'Espagne, sans compter le problème du brigandage<sup>256</sup>. Le même ouvrage cite une phrase de Guibert dans ses *Voyages dans diverses parties de la France et de la Suisse*<sup>257</sup>, qui peut résumer le mépris assez général dans lequel les Pyrénées sont confinées par rapport aux Alpes : « un voyage dans les Pyrénées suffit à donner à une femme une idée des pays de montagnes [...], mais un homme qui doit préférer les grandes masses au détail, et les superbes

<sup>254</sup>Les premières ascensions de glaciers de Grindelwald datent des années 1810.

<sup>255</sup>G. de Beer, *Travellers in Switzerland*, Oxford-Londres, cité par Briffaud, page 232.

<sup>256</sup>Numa BROC, *Op. cit.*, page 23.

<sup>257</sup>*Ibid.*, page 326.

<sup>a</sup>Voyage en Suisse 7, page 11.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 5, page 34.

horreurs au charme d'un paysage [...] doit préférer d'aller contempler et étudier la nature dans les Alpes »<sup>258</sup>. Ainsi, on peut noter que peu de savants s'intéressant à la montagne connaissaient directement les deux chaînes, à l'exception notable de Ramond, vingt ans après Malesherbes dans le voyage de 1767.

Néanmoins, Malesherbes fait l'effort de s'intéresser aux deux chaînes et il commence par en comparer l'aspect général, en prenant cependant la précaution de dire qu'il n'a pas vu l'ensemble des chaînes : « je ne parle encore que de la partie des Pyrénées que j'ay vue »<sup>a</sup>. La première chose qu'il remarque c'est que ces deux chaînes sont très différentes, qu'il n'y a « aucune comparaison entre l'aspect de ces deux chaînes de montagnes »<sup>b</sup> car on « ne voit nulle part le roc nud, ny ces escarpemens, ny ces éboulemens de terre stérile dont j'ay parlé dans mon voyage des Alpes »<sup>c</sup>. Outre l'aspect général, la comparaison se fait sur l'aspect des rivières et des vallées, qui permet de remonter à l'origine des deux chaînes. Les deux systèmes sont à cet égard très différents ; il cite trois types de rivières descendants de trois chaînes de montagnes : à propos des Pyrénées il parle de rivière « qui n'est ny débordée, ny sujette aux ensablemens et aux changemens de lit, comme la Loire et l'Allier qui viennent des montagnes de l'Auvergne et du Rouergue, et encore plus comme les rivières des Alpes, je ne dis pas d'un seul quartier des Alpes mais de toutes les Alpes françaises »<sup>d</sup>.

Il parle ensuite de la « différence du lit des rivières [qui] vient évidemment de la différente nature des montagnes. Ces murs escarpés des Alpes n'ont été ainsi formés que par les éboulemens qui ont précipité dans les vallées des parties entières de montagne, et ce sont ces débris qui engravent la vallée de Durance et les autres »<sup>e</sup>.

Puis il passe aux rivières des Pyrénées proprement dites, expliquant que leur forme découle logiquement de la nature de la chaîne de montagne, puisqu'il imagine que s'il trouve des rivières de même forme que dans les Alpes, il trouvera de façon automatique les mêmes formes que les Alpes :

L'Aude que j'ay vue longtemps du côté de Carcassonne et de Narbonne n'a pas toujours un lit égal comme la Garonne, et l'Adour que j'ay déjà vu à Tarbes et qui vient de Bagnières de Bigorre tient aussi beaucoup plus du torrent. Ainsy je retrouveray peut-être à Barrèges et à Caunterès les escarpemens des Alpes<sup>f</sup>.

Il ne se laisse en tous les cas pas entraîner à ne mesurer les Pyrénées qu'à

---

<sup>258</sup>*Ibid.*, page 45.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 14.

<sup>b</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 14.

<sup>c</sup>*Ibid.*

<sup>d</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 14.

<sup>e</sup>*Ibid.*

<sup>f</sup>*Ibid.*

l'aune des Alpes, même si comme la majorité des pionniers des Pyrénées, il a commencé par un voyage dans les Alpes. Il explique même qu'il préfère les Pyrénées aux Alpes, mais nuance son propos en disant « quoique je préfère beaucoup ce séjour-cy à celui des Alpes que j'ay vues, je dois dire à l'avantage des Alpes que leurs sommets de montagnes sont bien différens et bien plus beaux »<sup>a</sup>. Cette opinion a été appelée à être nuancée lors de son voyage de 1778, presque entièrement consacré aux Alpes, au Jura<sup>b</sup> et aux Vosges<sup>c</sup>. Tout d'abord, il peut enfin réellement voir les Alpes, qu'il n'avait vu qu'« en gros »<sup>d</sup> en 1767.

Il étend même ses comparaisons aux autres montagnes qu'il a pu voir auparavant, comme les Vosges qu'il a vu « de loin il y a deux ans »<sup>e</sup>, ou aux mêmes montagnes qu'il a déjà vu comme celles de Forez qu'il a déjà aperçues quinze ans auparavant<sup>f</sup>, car il a effectué un voyage en Auvergne en 1751. Lors du voyage de 1767, Malesherbes voit également les montagnes de Provence, l'Esterel et les Maures<sup>g</sup>. C'est la même méthode de comparaison que revendique Étienne-François Dralet en 1813 qui pour sa *Description des Pyrénées* affirme que son premier voyage dans les Pyrénées en 1784 avait eu pour but de comparer ces contrées avec les montagnes des Vosges au pied desquelles il était né<sup>259</sup>.

Ainsi, Malesherbes s'est intéressé à un objet géographique assez nouveau, les montagnes, qu'il a examinées en détails et pour l'observation desquelles il a mobilisé toutes ses connaissances scientifiques, pour finir par une sorte d'étude comparative des deux chaînes de montagnes qui ont jalonné son itinéraire.

---

<sup>259</sup>Cité par Serge BRIFFAUD, *Op. cit.*, page 230.

<sup>a</sup>Voyage dans les Pyrénées, page 32.

<sup>b</sup>Voyage en Suisse 1, page 126.

<sup>c</sup>Voyage en Suisse 2, page 110.

<sup>d</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 17.

<sup>e</sup>Voyage de Moulins à Avignon, page 18.

<sup>f</sup>*Ibid.*

<sup>g</sup>Voyage d'Avignon à Tarbes, page 26.







## CONCLUSION

**P**OUR conclure, on peut s'interroger sur les raisons qui ont poussé Malesherbes à entreprendre ses voyages. Il y a certes une grande part d'agrément dans ces trajets, mais d'agrément « intelligent », comme on parle de « vacances intelligentes » ou de voyages culturels. En effet, si Malesherbes a envie de voyager pour son plaisir, son plaisir passe aussi par son instruction et par l'amélioration de ses connaissances dans plusieurs domaines. De plus, cette augmentation de la science ne se fait pas que pour un profit personnel : nous avons vu que Malesherbes, comme de nombreuses personnes liées de façon plus ou moins lâche à la sphère des savants à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, fait partie d'un réseau de sociabilité qui à travers plusieurs moyens vise à une mutualisation des connaissances et à faire progresser la science en mettant en commun toute découverte. Ainsi, par ses expéditions, Malesherbes participe d'un courant d'enrichissement des connaissances, et c'est par le biais de ses carnets de voyages, mais aussi par l'ensemble de ses archives que nous pouvons essayer d'apercevoir son activité.

Les carnets de voyage de Malesherbes sont en effet les témoins de cette façon de voyager qui fait partie de tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, qui a vu dans les voyages un moyen d'observation et d'enrichissement de la compréhension du monde sans précédent, mais aussi de la façon propre qu'a eu Malesherbes de faire sienne cette pratique.

Tout d'abord, ces voyages obéissent à des contraintes spécifiques à l'époque et aux trajets choisis, ainsi qu'à une série de choix personnels de Malesherbes découlant de ses centres d'intérêt, qui reflètent à la fois une originalité (si nombre de ses contemporains se passionnent pour les Antiquités ou pour les monuments, ce

n'est pas son cas), une conformité à certaines théories du temps ou une insertion dans des débats scientifiques dominants à cette période.

De plus, son réseau de sociabilité, fait de correspondance avec des savants de diverses spécialités et venus de diverses régions, gravitant autour de l'Académie des sciences et des académies des sciences de provinces, ses lectures et ses amitiés le font préparer son voyage selon certains axes. Par ailleurs, sa personnalité assez peu sociable et la mode de l'époque l'amènent à voyager souvent dans des conditions d'anonymat. En outre, son voyage nécessite un équipement particulier, lui aussi révélateur des objectifs qu'il a assignés à ce voyage : le fait de voyager avec un baromètre ou une canne qui portent les pieds et les pouces n'est pas innocent et participe d'une démarche scientifique.

Cette attitude face au voyage nous a amené à nous intéresser à la façon pratique de voyager, que ce soit en termes de moyens de locomotion, d'hébergement, de personnes qui l'accompagnent dans ses voyages, mais aussi de petites mésaventures. Tous ces détails matériels nous font toucher du doigt concrètement ce que c'était que voyager durant la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette question des aspects pratiques du voyage nous a conduit à envisager le problème du trajet choisi, notamment de l'itinéraire suivi, mais aussi des routes empruntées, des détours et de la perception des espaces traversés, qui passe par l'utilisation d'une carte et met en perspective les localités visitées.

Le choix de ce trajet est conditionné par ce que Malesherbes voulait observer au cours de ce voyage, et ce regard n'est pas celui de tous les voyageurs de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, encore majoritairement attirés par les descriptions de villes et de monuments ou les relevés d'antiquités ou qui se bornent à une accumulation fantasque de tous les objets merveilleux ou sortant de l'ordinaire d'une région traversée. Malesherbes quant à lui porte un regard tout d'abord sur les paysages, dans lesquels on peut inclure tout d'abord les habitants qui peuplent ces paysages et qui en font partie intégrante, car ils agissent sur ces derniers. On peut aussi noter que la façon qu'a Malesherbes d'apprécier ces paysages passe par le concept de « vue », qu'il reprend à son compte et enfin qu'il applique des critères de beauté à ce qu'il voit, qui nous amènent à comprendre que ce qui l'intéresse fondamentalement est un espace bien mis en valeur. En effet, le regard de Malesherbes est avant tout un regard à visée pratique, qui l'amène à s'intéresser spécifiquement à l'exploitation des ressources naturelles, que ce soit dans le domaine agricole, industriel ou commercial, pour lequel en plus il est confronté à une spécificité lors de ses voyages puisqu'il se rend dans des zones proches de frontières, mais aussi puisqu'il arrive dans les Pyrénées à un moment de vaste réorganisation du réseau de voies de communication.

Finalement, on peut se concentrer sur la spécificité du regard de Male-

sherbres, et notamment remarquer qu'il s'agit d'un regard essentiellement scientifique. Ainsi, il applique une méthode scientifique à ses observations, qui transparaît dans la grande importance accordée aux sources, qu'il vérifie, cite, évalue, n'accepte que de première main, mais aussi dans son implication personnelle dans la construction de son savoir, puisqu'il fait lui-même des expériences, mène un raisonnement complet fait d'hypothèses et de déductions, et étayé dans le temps par la constitution d'une collection d'échantillons qui ont valeur de preuve. Ainsi notre voyageur délaisse généralement le pittoresque pour examiner ce qui est représentatif et comparable à d'autres phénomènes observés ailleurs : il a une vraie démarche, et son accumulation d'échantillons n'est pas compulsive, mais organisée et justifiée par écrit. Mais cette accumulation d'observations et la tenue de carnets pour en garder la mémoire met Malesherbes en position de transmetteur de connaissances et c'est de cela que témoigne sa façon de collecter des informations, et sa position au sein d'un vaste réseau de correspondance dont témoigne l'ensemble de ses archives. Par ailleurs, c'est de cette même préoccupation que participent les mémoires qui sont issus de ces voyages. Pour cela, notre voyageur a un regard scientifique dans le choix des objets sur lesquels il se concentre, notamment la botanique, la faune et la minéralogie. Enfin, le caractère scientifique de son regard peut être prouvé en étudiant un objet spécifique de son intérêt, qu'il construit tout en l'étudiant : les montagnes. Cet objet géographique nouveau a été choisi avec valeur exemplaire pour l'étude de ces carnets de voyage d'une part en raison des espaces traversés, qui comptent deux des massifs montagneux principaux de l'espace national, d'autre part en raison de la sensibilité particulière de Malesherbes vis-à-vis de ces espaces, puisque son premier voyage a été fait quelques quinze ans plus tôt en Auvergne, autre massif montagneux. Par ailleurs, ce voyage correspond à une période qu'on a pu qualifier d'invention de la montagne, où toute une littérature va se développer autour de ces sujets. Ainsi, ce carnet de voyage nous permet de comprendre comment Malesherbes se positionne dans les débats scientifiques de son époque, qui ont eu pour thème des questions relatives à la montagne, comme la question de leur origine, fondamentalement liée à celle de la terre, donc faisant l'objet de nombreux questionnements, mais aussi la question des cours d'eau et surtout de leur alimentation, qui a donné lieu à des spéculations pendant longtemps. Le problème de l'étagement de la végétation, bien perçu, est lui aussi abordé, en relation avec la spécificité du climat, qui est en cours de formalisation, et rejoint la question de la neige. Enfin, grâce au choix du trajet, Malesherbes peut se livrer à une comparaison des deux chaînes de montagne qu'il a pu voir au cours de ses voyages.

Ainsi, la matière de cette édition de texte, constituée essentiellement de deux carnets de voyages, ceux de 1767 et de 1778, suivis du très court carnet du voyage de

1751 et d'extraits que nous avons voulu représentatifs des mémoires scientifiques annexes, s'efforce de rendre compte des visées de Malesherbes quand il entreprend de voyager et quand il rédige au cours de ces voyages des carnets, puis à tête reposée les mémoires qui en sont issus. En cela, Malesherbes est représentatif de son époque tout en s'individualisant par certaines pratiques. Néanmoins, nous ne pouvons conclure sans faire état du matériel qui reste encore à exploiter dans les carnets de voyage de Malesherbes pour la connaissance de Malesherbes-voyageur, des voyages au temps des Lumières et du rôle des voyages et des voyageurs dans la construction des sciences en cette fin de XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, d'autres carnets de voyages tels que ceux des voyages de 1776 dans le Bordelais et en Hollande, celui de 1779 en Bretagne et en Normandie n'ont pu être exploités, de même que de nombreux mémoires annexes.

Cet approfondissement rend nécessaire la poursuite de ce travail dans le cadre d'un doctorat. En effet, ces carnets présentent un grand intérêt et leur charme fait de leur édition, de leur étude et de leur analyse une tâche extrêmement captivante et stimulante. Ils reflètent une grande sensibilité, un esprit encyclopédique, et un aspect de la vie de ce personnage célèbre du XVIII<sup>e</sup> siècle encore peu mis en valeur, alors qu'il pose une vraie question : quelle part les amateurs fortunés ont-ils à cette époque dans l'élaboration des connaissances dans des domaines scientifiques classiques, comme la botanique, ou en cours de formation, comme la géologie ?

## **Deuxième partie**

### **Édition de texte**



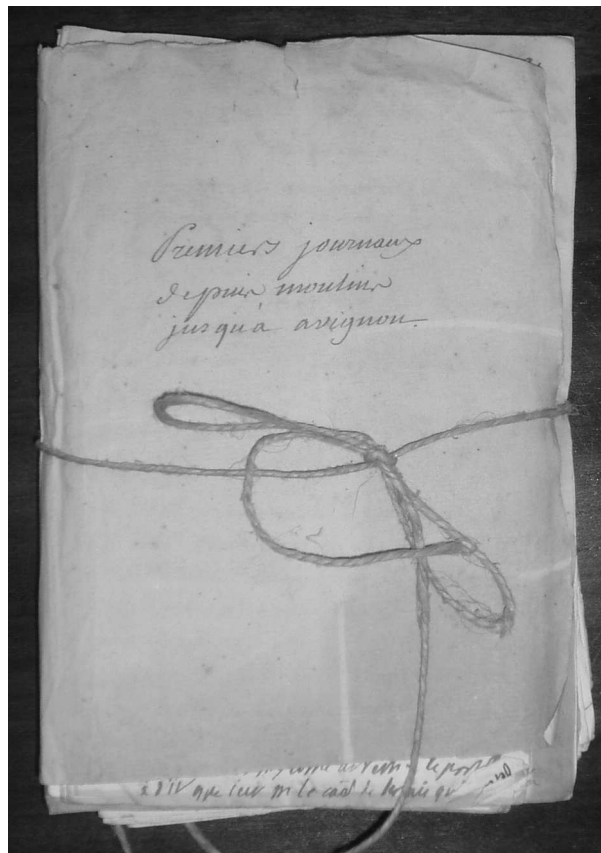






## VOYAGE DE 1767

### Journal de Moulins à Avignon



Graphique 3.11 – Première de couverture du *Journal de Moulins à Avignon*

Premiers journaux depuis Moulins jusqu'à Avignon [page 1] Route jusqu'à

Moulins. Inscription de l'eau minérale de Pougues<sup>260</sup> : *hic, fons cujus opera reges et fama salutem laudavere, bibas, promet utramque tibi*<sup>261</sup>.

Inscription de la fontaine d'eau commune de Pougues.

Sans ornement j'errois dans la contrée,

Conty parut, et je fus décorée.

Ma source ne tarit jamais,

C'est l'image de ses bienfaits.

Une hôtellerie acomodée à Pougues pour Monsieur le p[rin]ce Conty <sup>262</sup>. D'autres maisons neuves dans la ville. Une qu'on nous a dit qui appartient à un homme du pays et qui a esté occupée dans la saison par Monsieur de la Valière<sup>263</sup>.

À La Charité<sup>264</sup> deux belles colonnes<sup>a</sup> à l'entrée de la ville et deux à la sortie. Ce sont des pilastres plats appliqués contre le mur et sculptés. Cela m'a paru beau sans m'y estre arrêté. Le postillon nous a dit que c'est Monsieur le card[in]al de Bernis<sup>265</sup> qui les a faits [page 2] construire, et ce sont sans doute ses armes, mais le postillon ne sçavoit trop ce qu'il disoit. Au sortir de La Charité sur le bord de la Loire un bâtiment tout neuf et immense où je n'ay pas arrêté. Un passant plus intelligent que le postillon m'a dit que c'est une manufacture pour les boutons et les boucles des troupes et autres ouvrages qu'il dit estre d'or et d'argent<sup>266</sup>.

Les vignes de Pouilly<sup>267</sup>, dans une vue magnifique. On voit la ville de

<sup>260</sup>Pougues-les-Eaux, Nièvre, arrondissement de Nevers, chef-lieu de canton. C'est au docteur Jean Pidoux -grand père maternel de Jean de La Fontaine-, médecin de la Cour de France sous Henri III, que Pougues doit sa renommée. Jean Pidoux fit l'analyse des sources de Pougues et mit en évidence les vertus bénéfiques pour l'appareil digestif.

Il convainquit Henri III de venir se soigner à Pougues. Accompagné de sa mère, Catherine de Médicis, Henri III vint donc à Pougues. Il en repartit guéri. Ce « miracle » propulsa Pougues jusqu'à la Cour de France. C'est ainsi que des rois de France et de hautes personnalités, comme Henri IV, Louis XIV, Gaston d'Orléans, le Prince de Conti, Jean-Jacques Rousseau, pour ne citer qu'eux, vinrent prendre les eaux de Pougues.

<sup>261</sup>On pourrait proposer la traduction suivante : Voici la fontaine dont les rois ont loué les œuvres, et la renommée la vivacité ; bois, et elle te donnera les deux. Je remercie ici Stéphanie et Romain pour leur aide.

<sup>262</sup>Louis-François de Bourbon, prince de Conti 1717–1776 ; pour plus de détails voir le dictionnaire biographique.

<sup>263</sup>Né en 1667, mort en 1759, grand fauconnier de France.

<sup>264</sup>La Charité-sur-Loire, Nièvre, arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire, chef-lieu de canton.

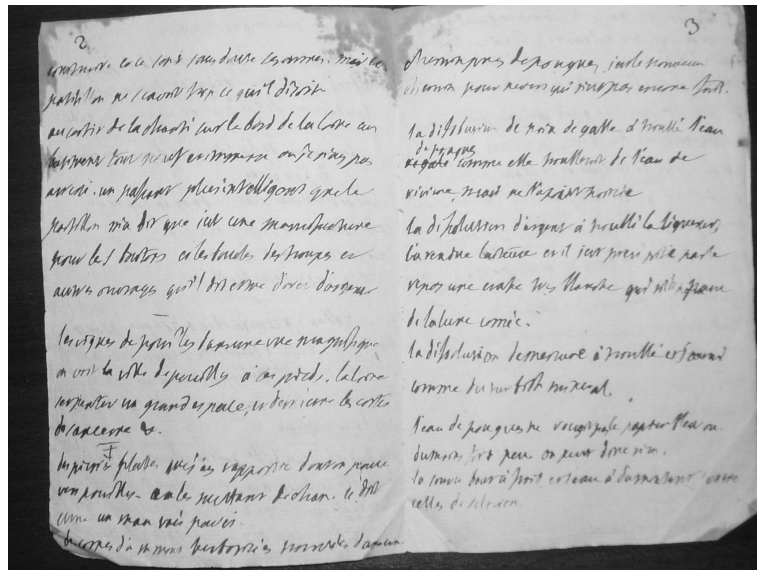
<sup>265</sup>né en 1715, mort en 1794, élu à l'Académie française en 1744 et est nommé ambassadeur à Venise, puis ministre des affaires étrangères, puis cardinal, archevêque d'Albi, ambassadeur à Rome ; pour plus de détails voir le dictionnaire biographique.

<sup>266</sup>usine de boutons dite Manufacture militaire de boutons ou Manufacture royale de Quincaillerie.

<sup>267</sup>Pouilly-sur-Loire, Nièvre, arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire, chef-lieu de canton à 12 kilomètres de La Charité.

<sup>a</sup>corrigé sur « portes » .

Pouilly à ses pieds, la Loire serpenter un grand espace, et derrière, les costes de Sancerre<sup>268</sup>, etc.



Graphique 3.12 – Deuxième page du *Voyage de Moullins à Avignon*

Les pierres plates cy-dessus sont un grand gris et cendré et sont très calcaires\*. Il y a un lit intermédiaire cristallisé. Ce cristal\* est soluble comme le reste. Il y a aussi des couches à coquilles et les coquilles sont d'un gris qui m'a fait soupçonner qu'elles estoient de silex\*. Mais c'est tout le contraire, c'est la couleur de la coquille même qui n'est pas encore détruite ; j'ay jetté tout cela. Monsieur Guettard<sup>269</sup> en a ; d'ailleurs, comme le chemin est pavé, il seroit aisé d'en avoir si on vouloit.

Les poudings\* près Nevers très grossières.

La sablonnière [de] Pougues pleine de silex vitrifiables<sup>a</sup>.

Des pierres plates que j'ay rapportées, dont on pave vers Pouilly, en les mettant de chan. Ce doit estre un mauvais pavés(sic).

[?] : herborisés, trouvées dans un [page 3] chemin près de Pougues. C'est le nouveau chemin pour Nevers, qui n'est pas encore fait.

La dissolution\* de noix de galle\* a troublé l'eau de Pougues<sup>b</sup> comme elle troubleroit l'eau de rivière, mais ne l'a point noircie.

<sup>268</sup>Cher, arrondissement de Bourges.

<sup>269</sup>Jean Étienne Guettard 1715–1786, membre de l'Académie des sciences depuis 1743, botaniste, minéralogiste, géologue ; pour plus de détails voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>l'expression depuis « Les pierres plates » jusqu'à « silex vitrifiables » est écrite page 4, avec un renvoi qui la place ici.

<sup>b</sup>ces deux mots sont corrigés en interligne sur « régale ».

La dissolution d'argent a troublé la liqueur, l'a rendue laiteuse et il s'est précipité par le repos une crasse très blanche qui m'a paru de la lune cornée\*.

La dissolution de mercure\* a troublé, et j'avois comme du turbith minéral\*<sup>270</sup>. L'eau de Pougues ne rougit pas le papier bleu ou du moins fort peu, on peut dire rien. La source bout à froid et l'eau a du mordant (outré celles de sel\* [?]).

[page 4]<sup>a</sup>



Graphique 3.13 – Itinéraire du trajet de Moulins à Avignon sur le fond de carte de Nolin, intitulée *Guerre en Italie*

<sup>270</sup>voir le glossaire scientifique à l'entrée « mercure ».

<sup>a</sup>renvoi vers la page 2, voir page 2, note a.

[page 5] Ce lundy à La Palisse<sup>271</sup>.

À deux ou trois postes de Moulins, j'ay trouvé les chemins pavés d'un caillou\* excellent. Ce caillou estoit meslé avec la terre, d'où on le sépare à la claye. C'est un silex ou un quartz\*, mais un peu plus loin je l'ay trouvé en gros et beaux morceaux, et j'ay sçu que c'estoit du fond de l'Allier qu'on le tiroit. Ces cailloux roulés sont les uns quartz, et les autres talqueux en dedans. Quelques uns sont de purs et beaux granites\*, d'autres de la lave\*, d'autres du porphire\*, de la lave comme Monsieur Guettard m'en a donné : j'en ay ramassé quelques échantillons. En ramassant avec soin on en feroit un cabinet entier d'histoire naturelle. Il n'est cependant pas sûr que je porte tout cela à Paris. Il est évident que tout cela est charié d'Auvergne par l'Allier.

[page 6] Entre Varennes<sup>272</sup> et Saint-Gerand Orny<sup>273</sup>, au fond, j'ay trouvé des ouvriers travaillant dans une carrière de pierres, qui à l'aspect me paroissoit semblable à la pierre dure qui dans mon pays est au-dessus de la bande de grès. Mais il y a bien de la différence. Celle-cy est une pierre tendre qui s'égraine sous le doigt. Et le piqueur des ouvriers qui m'a dit que c'estoit pour le chemin qu'on travailloit m'a avoué que c'estoit de la baroque\* détestable.

Cette pierre est excessivement poreuse et point liée, elle s'éboule à tous les momens dans la carrière et s'émiette, c'est une ostecolle\*<sup>274</sup> ou, si on veut, un tophus\* dont une partie est ramifiée et paroît une pétrification faite sur des végétaux, mais le noyau végétal a esté détruit. Cette autre partie est comme des glands de conque anatifère\*, pures et vuides, ailleurs des tuyaux, etc. Mais noter que [page 7] partout à l'extérieur des pierres une substance mammelonée.

Mais ce qui m'a le plus frappé de cette pierre, c'est qu'elle est dans la terre par gros cabochons de trois ou quatre pieds\*<sup>275</sup> de diamètre, la surface sphérique en bas. Je ne dis pas qu'ils ne fassent la sphère entière par en haut, car en hault ils sont enchassés dans le terrain et, comme en les travaillant on les fait ébouler, je n'ay pas vu quelle figure ils ont par en hault. Ces cabochons sont par calottes concentriques plus tendres les unes que les autres et quelques unes de terre jaunastre non même tout à fait pétrifiée. J'ay vu cette forme de cabochons sur des fragmens, et je l'ay vu en grand [page 8] dans la carrière où l'éboulement de la terre intérieure les a fait rester quelque tems dans cette forme sphérique.

<sup>271</sup>La Palisse, Allier, arrondissement de Moulins, chef-lieu de canton.

<sup>272</sup>Varennes-sur-Allier, Allier, arrondissement de Vichy, chef-lieu de canton.

<sup>273</sup>Saint-Gérand-le Puy, commune de Varennes-sur-Allier, Allier, arrondissement de Vichy, canton de Varennes-sur-Allier.

<sup>274</sup>Ce mot est écrit de façon extrêmement variée : on ne mettra pas à chaque fois un sic, on trouve parfois « ordéocolle », etc.

<sup>275</sup>autour d'un mètre.

À cent toises<sup>\*276</sup> peut-être de la carrière, j'ay fait la même observation sur une caverne creusée le long du chemin, mais je n'ay pas osé y rester, de peur que le dessus n'éboulât sur moy. J'emporte aussi des échantillons, mais je ne crois pas les mener jusqu'à Paris parce qu'ils sont fragiles, et que j'en ay de pareils, et j'en ay vu chez Monsieur Guettard.

Le dessus de cette caverne est une mauvaise terre de même nature, car comme la pierre est en partie terre, la terre est en partie pierre.

Cette terre estoit labourée peu profondément par des hommes et des bœufs fort maladroits et avec une mauvaise charue qui est l'araire de Provence, tel que je l'ay vu décrit dans Monsieur Duhamel<sup>277</sup>.

À Saint Gerand, j'ay vu pour la première fois des pins\*, c'est le pin sufflis\* ou de Genève. À son aspect il est très différent et moins beau que le pin maritime.

[page 9] À Roanne<sup>278</sup>, ce lundy au soir.

Après avoir dîné à La Palisse, où dînoient aussi Monsieur et Madame de H. que j'ay évités, j'ay monté au château et, après l'avoir vu, j'ay trouvé un amas de pierres rouges amassées pour bâtir. Je les ay examinées et j'ay trouvé qu'elles sont veinées de rouge et de blanc et s'égrainent comme un mauvais granite.

Nota que la plaine va depuis Moulins jusqu'au pied de la coste de La Palisse et que ce château est à mi-côte. C'est donc à cette montagne que le terrain change de nature. On a oublié de mettre dans ma chaise un échantillon de cette pierre même de La Palisse.

J'ay monté en chaise et je m'y suis endormi tout de suite ainsi je n'ay pas vu le terrain immédiatement au-dessus de ce château. Le postillon m'a reveillé au pont<sup>279</sup> de [page 10] Droiturier<sup>280</sup> dont je luy avois parlé et j'ay trouvé ce pont comme je l'avois trouvé il y a 24 ans<sup>281</sup>. On n'y a rien changé. Je me suis trouvé au pont de Droiturier dans des bois et dans un pays de montagnes. Je suis arrivé à Droiturier-même où est la poste : toujours montagnes et plus de bois. J'ay vu des rochers qui, à l'aspect, pour la forme et la couleur grise, m'ont paru ressembler à ceux de mon pays, de la couche supérieure à celle de grais\*. Mais en les regardant de près j'ay trouvé que c'est encore un granite tendre, au moins dans sa liaison, car il s'émiette et rougeoitre(sic) comme celui de La Palisse. Je l'ay sous l'étiquette granite mauvais et friable de La Palisse et des environs de Droiturier.

<sup>276</sup>environ deux cents mètres.

<sup>277</sup>Henri Louis Duhamel du Monceau Paris, 1700–1782, botaniste, membre de l'Académie des Sciences ; pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>278</sup>Loire

<sup>279</sup>il s'agit d'un pont romain.

<sup>280</sup>Allier, arrondissement de Vichy, canton de La Palisse, commune de La Palisse.

<sup>281</sup>En l'état actuel de nos recherches, il n'a pas pu être trouvé à quel événement de 1743 ce passage fait allusion

Les pierres, quoyque tendres, ne sont point solubles dans les acides.

[page 11] À coté de ces rochers, j'ay vu des pierres plates poreuses, de couleur moins brillantes, mais plus dures. Elles n'estoient pas en carrière mais sur le champ labouré, leur place investie dans la terre ; j'en ay cassé une, je n'ay pas cassé l'autre. Je les garde étiquettées fragmens de pierres plattes et poreuses plus dures que le granite de La Palisse etc.<sup>a</sup>

Le postillon de Droiturier nous voyant faire cette recherche nous a dit que cette pierre friable ne valoit rien, mais que le chemin estoit pavé d'une pierre excellente infiniment(sic) plus dure que celle-là, et que nous allions en rencontrer la carrière. Il a ajouté qu'il y en avoit des différentes carrières dans le pays, les unes tendres, les autres plus ou moins dures.

Ces pierres dures, suivant luy, estoient remarquables [page 12] par des herborisations<sup>\*282</sup>, et plusieurs curieux de Paris estoient<sup>b</sup>, venus en chercher pour cela. Effectivement, à cent toises peut-être déjà, ayant toujours monté il nous a arrêté à la carrière dure qui à l'aspect et<sup>c</sup> à la couleur des rochers m'a paru comme l'autre. Cette pierre est réellement beaucoup plus dure, elle n'est pas rouge. Il y en a des morceaux différens les uns des autres ; j'en ay pris quatre, et je les ay étiquettés « fragmens de pierres plattes et poreuses plus dures que le granite de La Palisse », etc.

Noter qu'une de ces quatres(sic)<sup>d</sup> contient l'herborisation. C'est un fragment qui ne frappera peut-être pas, mais j'assure qu'en grand elle est très sensible.

Cette herborisation est très grossière, et par cette raison ne peut pas s'apercevoir en petit.

[page 13] Sur un pan de roche cassée et restée en place, elle est aussi frappante que les plus belles agathes dendrites\*.

J'observe sur ces herborisations qu'elles ne me paroissent pas à beaucoup près parsemer la pierre. Mais je crois que quand on la casse, elle se fend à la couche de l'herborisation, précisément comme si la matière interposée qui a produit l'herborisation avoit fait une(sic) intervalle entre les deux couches. Je le crois :

1° parce que cette herborisation est frappante, comme je viens de dire à un pan de rocher resté à pique après que le reste a été séparé par le marteau.

2° parce que cassant une autre de ces pierres, elle s'est cassée par devant moy à un endroit où il y [page 14] avoit des deux côtés de la cassure une tache

<sup>282</sup>voir le lexique technique à l'entrée « agathe dendrite ».

<sup>a</sup>l'expression « fragmens de pierres plattes et poreuses plus dures que le granite de La Palisse, etc. » est soulignée en pointillés.

<sup>b</sup>corrigé sur « nous avoient » .

<sup>c</sup>rajouté en interligne.

<sup>d</sup>rajouté en interligne.

noire, et ayant re<sup>a</sup>cassé ces deux fragmens dans d'autres sens, je n'ay pas trouvé que cette tache noire penetrât.

J'observe de plus que ces granites, quand on les casse, se fendent ou cassent volontiers, quarrément ou d'équière(sic).

J'observe enfin que le morceau herborisé est près(sic) à se refendre comme une pierre fissile, comme une ardoise\*, ce qui s'accorde avec ce que j'ay dit et j'ay remarqué la même chose à d'autres morceaux cassés que je n'ay pas ramassés parce qu'on ne peut pas tout ramasser.

---

<sup>a</sup>rajouté en interligne.



[page 15] En poursuivant notre route, le postillon m'a arrêté à un autre endroit, en disant que celui-là estoit le plus dur de tous et qu'on l'appelloit dans le pays le roc tout court. Nous en avons cassé un morceau, ce n'est qu'un granite noir en dessus. Je l'ay étiqueté « fragment de granite cassé à l'endroit que le postillon a indiqué pour le roc ».

Nota que je crois que le postillon s'est trompé : il y a dans le pays des silex et des quartz, que je crois plus dur que tous les granites du monde. Chaque grain de granite peut l'estre autant, mais l'aggrégation l'est toujours bien moins par les liaisons.

En approchant de la porte de Saint-Martin-d'Estréaux<sup>283</sup>, j'ay vu un amas de pierres que le postillon vouloit [page 16] négliger parce qu'on ne les avoit pas, disoit-il, tirées pour les employer, que c'estoit une pièce de terre vendue depuis à un particulier par Monsieur de Mirepoix<sup>284</sup>, seigneur de Château Morand<sup>285</sup>, que par parenthèse nous voyons du chemin, et qui a très bon air. C'estoit, disoit-il, ce particulier qui tiroit les pierres pour épier ce terrain et le labourer. Malgré cette représentation, j'y ay esté et j'y ay trouvé un très beau granite, que je crois semblable à un que j'ay depuis longtems venant de Saint-Bel<sup>286</sup>.

Il entre dans sa composition un beau spath\* jaune, et je l'ay étiqueté « granite spatheux de l'endroit où le postillon disoit de ne pas regarder etc ».

Dans le même trajet, j'ay trouvé aussi un autre granite noir, dur et, si ma mémoire ne me trompe pas, très ressemblant à quelques uns qu'on appelle d'Égypte.

[page 17] Je le conserve étiqueté « granite noir du trajet etc ». de Saint-Martin-d'Estreux à La Pacaudière<sup>287</sup>. Je n'ay point arrêté pour voir les pierres parce qu'il estoit tard et qu'il falloit arriver. Mais, de La Pacaudière à Saint-Germain<sup>288</sup>, j'ay encore arrêté un instant pour observer l'amas fait pour paver le chemin et j'y ay trouvé deux costes de pierres, l'une vray quartz, l'autre un granite, mais bien plus dur et moins grenu que celui de La Palisse. Ces deux pierres, suivant le postillon, viennent des carrières des montagnes de Forests<sup>289</sup>(sic) que nous cotoyons de très près depuis La Pacaudière.

Ces deux morceaux sont conservés ensemble et étiquetés « deux pierres

<sup>283</sup>Loire, arrondissement de Roanne, canton de La Pacaudière.

<sup>284</sup>branche des Lévis-Châteaumorand.

<sup>285</sup>bourg de Saint-Martin-d'Estreux.

<sup>286</sup>Sain-Bel, Rhône, arrondissement de Lyon, canton de l'Arbresle.

<sup>287</sup>Loire, arrondissement de Roanne, chef-lieu de canton.

<sup>288</sup>pour ce nom de lieu, plusieurs hypothèses : Saint-Germain-Lespinnasse, que nous retenons, selon les indications page 18 du manuscrit est à 12 kilomètres de La Pacaudière, tandis que Saint-Germain-Laval et Saint-Germain-La Montagne sont à une cinquantaine de kilomètres. Saint-Germain-Lespinnasse, Loire, arrondissement de Roanne, canton de Saint-Haon-le-Châtel.

<sup>289</sup>Forez

l'une granite, l'autre quartz etc" ».

[page 18] Avant de finir l'histoire de ces granites, j'ay trois observations à faire :

1° De Moulins à La Palisse, on va presque toujours dans la plaine, la vallée qui est près de Moulins, celle de l'Allier. À La Palisse, où le terrain change, on entre dans la montagne : on y est jusqu'à La Pacaudière, et de La Pacaudière à Roannes dans une belle vallée. Saint-Germain, qui est entre deux, est de Bourgogne suivant la division artificielle<sup>a</sup>, Roannes de Forests. Cette vallée est la vallée de Loire puisqu'elle passe à Roannes.

2° Ces montagnes de Forest que j'ay traversées il y a quinze ans<sup>290</sup> m'ont paru pointues, et m'ont un peu rappelé l'aspect des Vosges que je vis de loin il y a deux ans<sup>291</sup>. J'ay demandé au postillon de Droiturier, qui estoit assez intelligent, si ces sommets pointus n'avoient pas chacun un [ercun?], comme les sommets des pays d'Auvergne qui ont esté volcan. Il m'a dit [page 19] qu'il avoit monté à quelques uns et qu'ils n'en avoient point mais je compte peu sur cette observation.

3° Le granite de La Palisse, que j'ay regret de n'avoir pas conservé, estoit mêlé de cloistres<sup>\*292</sup> d'une terre blanche. Seroit-elle calcaire et cela s'expliqueroit-il parce que La Palisse est à l'extrême de la séparation des terrains ?

4° Le maître de poste de la Pacaudière dont j'avois parlé tout à l'heure m'a dit que quelques curieux, surtout des gens des Ponts et Chaussées ayant tiré l'attention du pays sur les pierres les plus communes qu'on [imaginoit?] auparavant, il en avoit fait, luy, une petite collection et l'avoit donnée depuis<sup>b</sup> et qu'il a souvenir qu'il y avoit des pointes de diamans.

Je l'ay assuré que c'estoit du cristal de roche\* [page 20] et je ne me suis sûrement pas trompé.

Je n'en ay pas trouvé, mais il n'est pas possible d'examiner plus légèrement que je l'ay fait dans une après-dînée toute la lithologie\* de dix lieues<sup>\*293</sup> de pays. Mais ces granites, et surtout ces quartz, rendent très vraisemblable<sup>c</sup> le voisinage du cristal de roche.

<sup>290</sup>En 1751, Malesherbes a effectué un voyage en Auvergne.

<sup>291</sup>Ce voyage n'a pu encore être identifié.

<sup>292</sup>Voir le glossaire scientifique à l'entrée « incrustation » .

<sup>293</sup>environ quarante kilomètres.

<sup>a</sup>l'expression « suivant la division artificielle » est rajoutée en interligne.

<sup>b</sup>rajouté en interligne.

<sup>c</sup>corrigé sur « certain ».

[page 21] Encore de Roanne, ce lundy au soir

Observations sur le pin de Genève ou de [Faure ?].

J'ay vu de la route un assez joli bois de ce pin, j'ay demandé à qui il estoit on m'a dit que c'estoit au maître de poste de la Pacaudière. Arrivé à la poste j'ay esté le voir. Ce maître de poste n'est point un aubergiste, je crois même qu'il se mesle peu de sa poste. C'est un maître dans toutes les formes, à son aise, et que j'ay trouvé dans son jardin, un peu incommode, prenant l'air, et entouré d'une nombreuse famille qui luy faisoit compagnie. D'ailleurs, c'est le meilleur homme du monde : il vouloit sans me connoitre que je restasse à souper et à coucher chez luy, non comme à l'auberge, mais comme ami ; il m'a offert de la graine de pin, du plan<sup>294</sup>, etc., [page 22] de me faire ramasser des pierres, de me les envoyer si je voulais luy donner mon adresse. Je n'ay voulu de rien de tout cela, mais, pour en revenir aux pins, ny luy ny personne n'en sème dans le pays. Ils viennent où Dieu les a plantés, et on n'en fait aucun cas. Luy a ce bois de son père et n'en sçait point l'origine. D'ailleurs, il n'en a jamais tiré aucune espèce de profit.

Sa femme qui estoit présente, voudroit qu'il l'abattît pour laisser croître le jeune chesne qui ne demande pas mieux que de venir à sa place.

Je luy ay donné moy trois conseils, le premier d'apprendre à en tirer le goudron\* ce qu'on ne sçait pas icy ; il m'a répondu avec raison que cela n'en vaut pas la peine parce qu'il en a trop peu. [page 23] Le second, s'il veut en planter, de faire plustost venir de Bordeaux de la graine du pin maritime qui vaut mieux que celui-là, ce qu'il ne fera pas parce qu'en fait il ne se soucie pas de planter du pin. Le troisième, de suivre l'avis de Madame sa femme, et je crois que c'est ce qu'il fera.

Cet homme n'en tire aucun parti parce qu'il est riche et que le bouquet de pins est toujours un petit ornement de son jardin qu'il n'a pas encore voulu faire abattre. Mais je me suis instruit de ce qu'en font les petites gens qui en ont quelques pieds, et j'ay appris qu'ils font une incision pour tirer non du goudron, mais de la poix\*. Elle se mesle avec du suif pour graisser les roues et pour d'autres usages ; on l'employe en chirurgie pour les playes etc.

[page 24] Malgré cela, c'est un très mauvais produit parce que les arbres en donnent assez peu et qu'elle ne se vend que six liards\*<sup>295</sup> la livre\*<sup>296</sup>.

Quand l'arbre meurt, soit de l'incision, soit de vieillesse, soit qu'on l'abatte, ils en font quelques mauvaises planches dont ils se servent.

[page 25] De Lion<sup>297</sup>, le mercredi matin

---

<sup>294</sup>Sous-entendu « de pin ».

<sup>295</sup>un liard = 3 deniers.

<sup>296</sup>une livre = 489,5 grammes.

<sup>297</sup>Lyon, Rhône.

De Roanne à Lion<sup>a</sup>

Hier, partant de Roanne, nous estions hors des montagnes dans une grande vallée qui est la vallée de Loire. On y fesoit le chemin avec des cailloux roulés de la Loire, graniteux et quartzeux, dont j'ay gardé quelques uns. Nota que le porphyre de la Loire que m'a donné Monsieur Guettard est un de ces cailloux les plus communs, mais il me paroît granite surtout par la cassure.

Les tours des fenêtres de Roanne sont bâties d'une pierre jaune qu'on m'a assuré qui sert aussi à faire de la chaux\* et qu'on tire de deux lieues<sup>298</sup> de là, mais je ne sçais pas l'endroit.

J'ay retrouvé longtems sur la route cette pierre jaune employée dans les bâtimens, et à Tarare<sup>299</sup> nommément ; mais là, on m'a dit qu'elle ne vaudroit rien pour faire de la chaux. Enfin, entre Bully<sup>300</sup> et la Bresle <sup>301</sup>, j'ay vu faire de la chaux avec une pierre jaune meslée de coquilles [ ? ] qu'on tiroit des bois voisins.

Ces pierres jaunes sont toutes trois parsemées de [page 26] paillettes brillantes et toutes trois ont fait effervescence\* avec l'eau-forte\*.

Revenons à la route.

Depuis Roanne avant d'arriver à l'Hôpital<sup>302</sup> on a rentré dans le vray pays de montagnes que jusque là on avoit eu à droite : icy, côtes escarpées, pointes de montagnes, ruisseaux, torrens, l'eau [sourdisant ?] de tous les côtés entre les granites, les prairies arrosées par des rigoles, etc.

Icy, la pierre des carrières<sup>b</sup> toujours granites. Celle des maisons aussi, même celle des paysans, seulement le tour des<sup>c</sup> fenêtres et des portes plus<sup>d</sup> propres dans la pierre jaune dont nous avons parlé, et dont on disoit toujours la carrière à deux lieues. Mais ce sont différentes carrières. Nota qu'à Tarare, on m'a dit que cette pierre ne valoit rien pour faire de la chaux, on m'a ajouté qu'on la faisoit avec une pierre blanche tirée à deux lieues de là.

[page 27] Suivons la route :

---

<sup>298</sup>environ huit kilomètres.

<sup>299</sup>Rhône, arrondissement de Villefranche-sur-Saône, chef lieu de canton.

<sup>300</sup>Rhône, arrondissement de Lyon, canton de l'Arbresle.

<sup>301</sup>L'Arbresle, Rhône, arrondissement de Lyon, chef-lieu de canton.

<sup>302</sup>L'Hôpital-sur-Rhins, commune de Saint-Cyr-de-Favières, Loire, arrondissement de Roanne, canton de Saint-Symphorien-de-Lay, on peut noter qu'il y a aujourd'hui un viaduc sur la nationale 7 à la hauteur de ce bourg.

<sup>a</sup>rajouté en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>b</sup>ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>corrigé sur « long » .

<sup>d</sup>ces deux mots sont corrigés en interligne sur « croisées » .

À l'Hôpital<sup>a</sup>-même, j'ay vu le ceintre d'une fosse et les bornes d'un pont<sup>b</sup> d'une pierre noire très différente. Elle est lardée de blanc, et les morceaux travaillés que j'ay vu en sont lardés presque régulièrement comme du prophire. J'en ay cassé des fragmens qui ne sont pas si beaux du côté brut. Cette pierre vient de la carrière de Bully<sup>303</sup>, m'a-t-on dit, à deux lieues de l'Hôpital. Elle fait effervescence avec l'eau-forte.

De l'Hôpital jusqu'à la descente de Tarare-même : pays de montagne, et les pierres toutes des granites.

Nota qu'à Tarare, j'ay trouvé un morceau talqueux que j'ay ramassé, mais c'estoit un seul morceau dans un trajet de granite<sup>c</sup>.

Après la descente de Tarare est le village et [?] une lieue d'une vallée étroite qui m'a paru charmante, peut-être à cause du mois de may et de la beauté de la prairie arrosée. Le chemin est bordé mais [page 28] irrégulièrement d'un ruisseau très clair et rapide<sup>d</sup> où l'eau d'irrigation se décharge après cette lieue de vallée ; les costeaux couverts d'arbres et de quelques bois<sup>e</sup> sont [?] si on monte au pas, et de l'autre côté on se trouve dans le pays de plaine comme à Roanne. La pierre de<sup>f</sup> cette plaine est cependant encore granite. J'en ay vu une carrière coupée à pic pour le chemin, où le granite est très rouge et spathique. J'en ay ramassé des échantillons.

De Bully, on va à L'Arbresle, ancienne poste<sup>g304</sup>. J'y ay trouvé la<sup>h</sup> pierre jaune et coquillère dont j'ay vu faire de la chaux avec du charbon de terre. J'en ay déjà parlé.<sup>i</sup>

De la Bresleftatoujours pour L'Arbresle., j'ay esté à Saint-Bel.

J'estois venu le soir coucher à Lion. Il faisoit sombre et j'ay remarqué aux approches une pierre noire et luisante à la surface comme du talc\* ; je l'ay prise et je l'ay essayée à l'eau-forte qui n'a pas mordu.

[page 29] Voyage à Saint-Bel

<sup>303</sup>Loire, arrondissement de Roanne, canton de Saint-Germain-Laval.

<sup>304</sup>Cette poste avait en effet été remplacée par celle de Bully entre 1766 et 1772, brièvement certes, mais pendant le voyage de Malesherbes.

<sup>a</sup>ces trois mots sont corrigés en interligne sur « à la Fontaine », ce lieu-dit a été brièvement une poste, à mi-chemin entre Saint-Symphorien-de-Lay et Tarare, sur la commune de Machézal, Loire, arrondissement de Roanne, canton de Saint-Symphorien-de-Lay .

<sup>b</sup>corrigé sur « point » .

<sup>c</sup>l'expression depuis « Nota » jusqu'à « granite » est rajouté en marge droite.

<sup>d</sup>l'expression « très clair et rapide » est rajoutée en interligne .

<sup>e</sup>l'expression « les costeaux couverts d'arbres et de quelques bois » est rajoutée en interligne.

<sup>f</sup>ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>g</sup>rajouté en interligne.

<sup>h</sup>corrigé sur « une » .

<sup>i</sup>« del » raturé : il a décidé finalement d'aller à la ligne.

Je n'ay point esté à Chessy<sup>305</sup> parce qu'il auroit fallu monter à cheval.

Je n'ay point descendu à Saint-Bel dans les puits d'extraction<sup>306</sup> de peur d'estourdissement.

J'estois curieux de connoitre le toit de la mine, la gangue\* de la mine, etc. Et je n'ay pas encore cela bien clairement dans la teste.

1° Il y a une pierre jaunastre feuilletée qu'un de ces messieurs m'a dit estre de la gangue, une autre le toit. Les plus instruits en apparence<sup>a</sup> m'ont dit que ce n'estoit ny l'un ny l'autre, et un d'eux a dit que c'estoit une que la vapeur de la mine inférieure a dénaturée. Ce qu'il y a de sûr c'est que<sup>b</sup> j'ay vu cette pierre à la surface de la terre au dessus de la mine.

2° une pierre rouge qui contient du spath rouge<sup>c</sup> et qu'on convient qui contient aussi beaucoup de fer. Ils m'ont dit à ce sujet que la gangue de la mine de cuivre\* contient toujours du fer. J'en ay conservé quatre morceaux.

[page 30] 3° une pierre talqueuse qui s'est émiettée dans ma poche comme un morceau de gâteau feuilleté. Je croirois volontiers que celle-là est la gangue parce que les parois de quelques uns de mes morceaux de mine sont enduites d'une couche argentée ou moirée qui ressemble à cette pierre talqueuse.

Voilà ce qui concerne les gangues ou toits de la mine.

J'ay parlé de granite. On m'a dit que je ne sçavois ce que disois, et on m'a montré la pierre qu'on appelle pure excellence granite à Saint-Bel. C'est effectivement un granite. On l'employe à revestir l'intérieur des fourneaux, parce que le feu le plus violent, dit-on, ne la fond pas. Les principes du receveur sont que pour le granite il faut trois élémens : quartz, talc, spath.

Ce granite, quand le fourneau a duré longtems, n'est pas détruit, mais il a perdu son liant, son gluten\*. J'ay un gros morceau de ce granite crud, et des fragmens de celui qui a été longtems au feu.

[page 31] Nota que ce granite fait effervescence avec l'eau-forte parce qu'il y a des parties calcaires.

J'ay deux autres pierres de Saint-Bel. Toutes deux noires de couleur<sup>d</sup> d'ardoise qui pourraient bien estre la même chose. L'une m'a été donnée par le receveur<sup>307</sup> pour la pierre de corne horn stein\*<sup>e</sup>, mais le mineur allemand d'après qui

<sup>305</sup>Chessy-les-Mines, Rhône, arrondissement de Lyon, canton de Limonest.

<sup>306</sup>Il s'agit d'une mine de pyrite cuivreuse.

<sup>307</sup>Il s'agit du receveur de la poste de Sain-Bel, au sujet duquel nous n'avons pas d'autres détails.

<sup>a</sup>ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>corrigé sur « ce ».

<sup>c</sup>rajouté en interligne .

<sup>d</sup>ces deux mots sont corrigés en interligne sur « et ard » pour « ardoise » certainement.

<sup>e</sup>ces deux mots sont rajoutés en interligne.

il parloit a bien assuré que ce ne l'estoit pas. La pierre de corne ou horn stein se trouve à Chessy et non à Saint-Bel.

L'autre a esté tirée d'une galerie qu'on venoit de faire pour épuiser l'eau. Elle est lardée de blanc comme la pierre de Rilly, mais ne fait pas effervescence avec l'eau-forte comme la pierre de Rilly.

Enfin, j'ay vu à Saint-Bel des cailloux et une borne d'une pierre très noire du côté du poli, et moins du côté de la cassure, dont je n'ay pas pu avoir d'échantillon. Le receveur m'a fait remarquer cette [page 32] pierre qui luy paroissoit singulière en ce qu'elle peut servir de pierre de touche\* : effectivement, il la raya sur la borne avec un écu devant moy. Nous luy avons fait faire feu avec l'acier\*, mais nous n'avions pas d'eau-forte pour la toucher. Elle vient des environs.

Ce même receveur m'a donné des petits morceaux d'une pierre de ce pays-là qu'il trouve qui ressemble à la craye\* de Briançon<sup>308</sup>.

De plus, j'ay ramassé de petits morceaux de terre ou pierre colorés dans le voisinage des cuves de cémentation\*.

Et trois morceaux assez remarquables d'osteocolle ou [?] ferreux aussi trouvés auprès des cuves de cémentation.

[page 33] Passons aux mines.

J'ay différens morceaux de mine de cuivre de Saint-Bel. Les uns remarquables par leur richesse, les autres par leur pauvreté. Il y en a où il y a de la mine jaune qui est ce qu'ils estiment<sup>a</sup> le plus, d'autres ont la surface moirée dont j'ay parlé, d'autres sont meslés de quartz etc., d'autres ont des veines.

J'ay aussi un petit paquet d'une pyrite\* fréquente sur le lieu, qu'ils appellent spécialement de la marcassite\*.

J'ay de la tuile grillée à différens degrés et dont quelques grains ont pris une forme cristalline qu'un de ces messieurs de Saint-Bel croit estre l'ouvrage du feu.

Enfin, j'ay un<sup>b</sup> morceau de mine de plomb\* avec du spath blanc qui n'est point de Saint-Bel, mais de [page 34] Bressenay<sup>309</sup>, si j'ay bien retenu le nom. C'est une mine de plomb concédée depuis peu aux concessionnaires de Chessy et de Saint-Bel. Ce morceau est remarquable, surtout pour ce spath parfaitement blanc que je n'ay pas trouvé à [?].

<sup>c</sup>

Quant au travail

À Saint-Bel, on rostit la mine sous des hangars à feu de bois. On la rostit

<sup>308</sup>Hautes-Alpes.

<sup>309</sup>pour Bessenay, Rhône, arrondissement de Lyon, canton de l'Arbresle.

<sup>a</sup>les lettres « nt » ont été rajoutées après coup.

<sup>b</sup>rajouté en interligne .

<sup>c</sup>un trait est tiré sur toute la largeur de la page.

plusieurs fois, avant de la fondre. On la fond au fourneau à manche, et après l'avoir fondu on la rôtit encore plusieurs fois, et<sup>a</sup> on la refond à ce que je crois. Toute cette opération finie, le cuivre est cuivre de [?], et alors on le porte au raffinage, mais la machine du raffinage n'est qu'à Chessy ainsi, je ne l'ay pas vu(sic).

Nota que c'est au charbon de bois qu'on fond au fourneau à manche. On m'a dit dans la route [page 35] que c'estoit du charbon de sapin qu'on employoit, et qu'on faisoit ce charbon exprès pour le travail de la mine, dans des bois de sapins qui sont dans la montagne et auprès desquels je n'ay pas passé, et que ce charbon ne s'employoit qu'à cela, que dans le pays pour les autres usages de la vie on consommoit du charbon de chesne ou de<sup>b</sup> fayart<sup>310</sup>. J'ay oublié d'interroger sur cela à la mine.

Ce travail propre à Saint-Bel et qui ne se fait pas à Chessy est celui des eaux cémentatoires et de la couperose\*. Il y a des eaux cémentatoires naturelles : ce sont des eaux qui ont traversé la mine, surtout celles qui ont traversé les anciens travaux.

Il y en a d'artificielles, et on y employe le minéral le moins riche. Pour cela on le brûle et on le jette tout chaud dans les cuves où il y a du fer.

[page 36] Cette mine chaude chauffe l'eau. La torréfaction précédente desséchant le phlogistique\* du soufre fait du cristal de cuivre, et le fer le convertit en vitriol\* de fer et précipite le cuivre. C'est ce cuivre précipité qu'on appelle cuivre de cémentation.

L'eau chargée de vitriol de fer se cristallise et on en fait de la couperose qu'on vend dans le commerce. Monsieur Desmarest<sup>311</sup> leur a objecté que cette couperose n'estoit pas purement ferrugineuse, qu'on s'en plaignait et qu'ils pourroient y remédier en mettant de nouveau fer dans la cuve où se fait la cristallisation. Il me semble que Monsieur Desmarest a raison. Cependant, on n'a rien changé, parce que les usages subsistent toujours.

C'est la mine du Pilon<sup>312</sup> que j'ay vue.

Monsieur Claudier, propriétaire, m'a dit qu'il avoit eu jusqu'à 40 livres de cuivre natif vierge. Voyant que personne ne le lui demandoit, il les a fait fondre.

[page 37] Nota À la revue je n'ay gardé que l'échantillon de [?], celui de granite, celui de la pierre des bornes, celui du caillou noir, un d'une pierre grenue,

<sup>310</sup>Pour fayard, hêtre, notamment dans le Lyonnais.

<sup>311</sup>Nicolas Desmarest (1725 -1815) - physicien et géologue, membre de l'Académie des sciences, géologue ; pour plus de détails voir le dictionnaire biographique.

<sup>312</sup>Commune de Sourcieux-les-Mines, Rhône, arrondissement de Lyon, canton de l'Arbresle.

<sup>a</sup>rajouté en interligne.

<sup>b</sup>rajouté en interligne.



quelques uns de cailloux roulés solubles<sup>a</sup>.

De Rives<sup>b313</sup>

En partant de Lion, c'est pendant longtemps une belle plaine où on voit les montagnes de loin.

Toute cette plaine est de cailloux roulés dont j'ay pris des fragmens. La plupart sont insolubles.

Cependant, un de ces cailloux remplie(sic) en dedans d'une matière noire comme du fer s'est trouvé soluble. Est-ce à cause du fer? est-ce un marbre\* noir? est-ce une lave et les laves sont-elles solubles?

Il y a aussi<sup>c</sup> un de ces cailloux qui, par sa dureté, me paroissoit quartz et s'est trouvé soluble. Enfin, les bornes<sup>d</sup> miliaries sont faites d'une pierre qui m'a paru très dure. Nous en avons [page 38] eu avec grande peine un petit fragment et j'ay été surpris de le trouver aussi soluble. Je n'ay pas pu sçavoir d'où est la carrière.

Noter que nous avons vu plusieurs fois dans la route sous<sup>e</sup> une couche mince de terre végétale de la craye ou du tuf\* comme<sup>f</sup> celui de Malesherbes.

Noter aussi qu'on m'a dit dans toute la route qu'il y avoit de la pierre à chaux à deux ou trois lieues, et une fois qu'on tiroit beaucoup de plâtre du côté de Grenoble<sup>314</sup>.

Poursuivons la route.

En approchant de La Verpillière<sup>315</sup>, on voit de près de petites montagnes dans le goût de celles du Forest.

Le voisinage en est promis à La Verpillière par l'abondance de belles eaux dont on arrose les près, et ensuite de même le long de la route.

[page 39] J'ay cru y trouver des granites et effectivement j'en ay vu un bout de roche sortant de terre latéralement<sup>g</sup> et à côté un autre s'élevant droit au dessus d'une marne\*.

C'est un granite insoluble, à talc noir. Les différens morceaux varient, et, même dans le rocher qui est dans l'eau, il y a différentes veines. Elles diffèrent par

<sup>313</sup>Isère, arrondissement de Grenoble, chef-lieu de canton.

<sup>314</sup>Isère.

<sup>315</sup>Isère, arrondissement de La Tour du Pin, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>l'expression depuis « Nota » jusqu'à « solubles » est rajoutée dans la marge supérieure d'une encre plus pâle, en raturant « route de Lion jusqu'à Rives » et isolée du reste de la page par un trait grossièrement horizontal .

<sup>b</sup>ces mots sont écrits de l'encre plus pâle déjà citée.

<sup>c</sup>rajouté en interligne.

<sup>d</sup>corrigé en interligne sur « pierres » .

<sup>e</sup>corrigé en interligne sur « sur » .

<sup>f</sup>corrigé sur « qu » .

<sup>g</sup>corrigé sur « et » .

la proportion du talc et du quartz. Voilà les échantillons que j'en ay pris.

Depuis je n'ay plus vu de granite.

J'ay vu deux fois des carrières d'une pierre grenue très soluble.

La première estoit grise.

La seconde fois, il y avoit deux carrières visibles dans la même montagne, l'une en haut, l'autre [page 40] en bas. Il m'a paru que la carrière d'en bas estoit plus grise et d'un grain moins serré que celle d'en haut, ce qui est simple puisque la formation est plus ancienne. J'avertis que les morceaux gardés ont esté un peu meslés.

Cette pierre grenue est par lits horizontaux, minces et très marqués. Dans la suite j'ay revu plusieurs fois ces lits et cette pierre, mais j'ay vu quelquefois entre deux un lit très épais de cailloutage. Je n'ay pas descendu pour<sup>a</sup> les ramasser.

Nota que dans ce trajet nous avons vu faire du [p ?] et que j'en ay ramassé un échantillon de la terre dont a ôté à la main les trop gros cailloux. Il ne faut, disent-ils, ny que la terre soit trop maigre, ny qu'elle soit trop grasse. Je crois que Jacquemin<sup>316</sup> a mieux observé le procédé que moy. Enfin nous avons vu les vignes sous lesquelles passe la charue.

[page 41] Suite du voyage de Grenoble.

À Grenoble, ce jeudy au soir

Je ne sçais si j'ay marqué dans le journal d'hier que depuis La Verpillière au moins jusqu'à La Frette<sup>317</sup> nous avons esté dans le voisinage de ces monticules semblables à celles(sic) du Forest, mais jamais dans le vray pays de montagne. La nature des pierres dont j'ay parlé l'indique. D'ailleurs, je croyois sans cesse que nous allions nous y engager mais sans cesse nous trouvions des vallées larges et des côtes en pente douce.

Je dis au moins jusqu'à La Frette, parce que depuis La Frette jusqu'à Rives, il faisoit trop nuit, je n'ay pu rien reconnoitre.

Cependant, je dois dire que tant qu'il a fait jour nous approchions sensiblement des grandes montagnes couvertes de neige, devant lesquelles les monticules dont j'ay parlé paroissoient les glacis\* des fortifications.

[page 42] Ce matin jeudy, je me suis trouvé à Rives dans un pays très montagneux.

Cependant, les pierres des montagnes du lieu même sont de mauvais pouddings de cailloux roulés meslés à une matière peu tenace dont on les sépare aisément. Ces puddings de loin ont l'air d'une pierre très dure. Le silex et le gluten se

<sup>316</sup>domestique de Malesherbes, d'origine franc-comtoise, il l'accompagne dans ses voyages.

<sup>317</sup>Isère, arrondissement de Grenoble, canton de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs.

<sup>a</sup>corrigé en interligne sur « par » .

dont trouvés tous deux solubles par l'eau-forte ; j'en garde. En suivant la côte de ces puddins, j'ay trouvé une caverne où on avoit fouillé soit la terre, soit le sable. Je suis entré dans<sup>a</sup> la [caverne]<sup>b</sup> et je n'ay trouvé que de mauvaises terres argilleuses\* ou sableuses. Elles sont par lits, et il y a alternativement une couche feuilletée et une qui ne l'est pas. Je garde des échantillons de toutes deux.

Toutes deux sont solubles. Nota : à la revue je les ay jettées.

Monsieur de Saint Priest<sup>318</sup> a dans son jardin une carrière de pierre de taille qui est une ortecolle sûrement calcaire quoique je ne l'aye(sic) pas [page 43] éprouvée. Cette pierre durcit à l'air, disent les ouvriers. J'ay vu certainement que les couches inférieures sont beaucoup plus dures que les supérieures, et même le vieux château de Monsieur de Saint Priest en fut bâti et un pont fondé sur un seul<sup>c</sup> bloc<sup>d</sup> d'ostecolle telle qu'elle a esté placée là par la nature. Cette pierre est fort noircie par les vapeurs de la forge qui est à côté, mais sa nature n'est pas douteuse.

Nous avons trouvé dans le pays des pierres blanches qui nous ont paru dures et presque quartzes, et des pierres noires dont quelques morceaux ont à la surface une légère couche jaune. Ces pierres dont il y avoit de gros blocs venoient d'ailleurs, nous [page 44] a-t-on dit. On disoit que c'estoit de Voiron<sup>319</sup>, à Voiron, on nous a dit que c'estoit de Grenoble. On se sert de l'une et de l'autre dans le pays comme de pierres de taille, et je crois qu'une forte meule employée à broyer le chanvre\* à Rives estoit de la pierre blanche.

Quoyqu'il en soit, nous avons depuis trouvé ces deux pierres en très grande masse dès que nous avons approché des grandes montagnes, c'est-à-dire de celles de Grenoble, car ce ne sont pas encore à la vérité les grandes Alpes, mais ce sont des montagnes d'une hauteur, d'un escarpement et d'une forme toute différentes de celles que nous avons vues jusqu'alors.

Dans ces montagnes, nous avons trouvé la pierre noire, et la surface très mince exposée à l'air [page 45] estoit de couleur jaune.

Mais la plus grande partie de ces montagnes nous a paru de la pierre blanche par lits horizontaux qui quelquefois sont inclinés, mais visiblement ne le sont que par accident et à cause des éboulemens, car presque<sup>e</sup> partout où les lits

<sup>318</sup>Le personnage cité est peut-être Guignard de Saint-Priest, 1732–1794 ; voir le dictionnaire biographique.

<sup>319</sup>Isère, arrondissement de Grenoble, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>corrigé sur « sous ces » .

<sup>b</sup>dans le manuscrit, il est noté « trouvé » là où je restitue « caverne » car il y a certainement contamination par la suite du texte.

<sup>c</sup>rajouté en interligne.

<sup>d</sup>corrigé sur « ortecolle » .

<sup>e</sup>corrigé sur « il y a » .

sont inclinés, le sommet de la montagne l'est au même angle. Mais de plus, j'ay vu en différens endroits les couches horizontales s'incliner et toute la montagne suivre le même pli. Il y a des parties dans lesquelles on ne voit point difficilement ces couches, mais cela n'est pas étonnant soit à cause des éboulemens, soit de la mousse, de la terre, des arbustes, etc. On en voit assez pour ne pas pouvoir [page 46] pas(sic) douter de leur existence.

Ces pierres, tant la blanche que la noire, sont la pierre de taille du pays, et je soupçonne que la blanche<sup>a</sup> est cette pierre des bornes miliaires<sup>320</sup> dont j'ay parlé dans les journaux précédens. On m'a assuré à Rives et à Voiron qu'on en faisoit de la chaux. J'avois de la peine à le croire jusqu'à ce que j'aye vu les couches. Mais je n'en doute plus, car essayées à l'eau-forte, la blanche et la noire se sont trouvées très dissolubles. D'ailleurs, en arrivant à Grenoble, on m'a montré le four où on en fait à côté de la carrière. Ce que j'appelle icy la carrière est la haute muraille à pic qui est à l'entrée de Grenoble, à côté du chemin qui paroît coupé dans la montagne [page 47] si les montagnes ne présentent de tous les côtés de pareils escarpemens auxquels la main des hommes n'a aucune part.

Avant de cesser de parler de ces pierres calcaires, j'ay à faire deux observations : l'une c'est qu'à Voreppe<sup>321</sup>, où j'ay bien observé les couches de la pierre blanche, Jacquemin a monté dans une caverne et m'en a rapporté un morceau d'en-dedans, dont le grain m'a paru un peu différent, cependant également soluble. L'autre observation bien importante, si mon voyage à Briançon la confirme, c'est qu'un homme du pays assez<sup>b</sup> intelligent, et qui a lié conversation avec nous comme nous observions, m'a assuré que le sommet du Mont Cenis<sup>322</sup>, celui du Mont Genèvre<sup>323</sup> et ceux de toutes les hautes Alpes estoient aussi de pierre calcaire.

[page 48] J'ay commencé ma relation par Rives, j'ay parlé des pierres de ce pays, puddings, pierres sableuses et ortecolles, et des deux pierres [ ? ] que j'y ay vu employées par blocs très considérables.

Dans la même journée, j'ay esté à Voiron où je n'ay vu que des cailloux roulés, comme il y en a aussi beaucoup à Rives, à Vorreppe. Et en arrivant à Grenoble, j'ay vu de<sup>c</sup> plus grandes montagnes et des carrières. Il me reste donc à parler des

<sup>320</sup>Les bornes milliaires sont des bornes qui étaient disposées tous les milles romains, soit environ tous les 1 460 mètres sur le tracé des principales voies romaines antiques.

<sup>321</sup>Isère, arrondissement de Grenoble, canton de Voiron.

<sup>322</sup>col du Mont-Cenis, 2081 m d'altitude.

<sup>323</sup>col du Mont-Genèvre, 1858 m d'altitude, commune de Montgenèvre, Hautes-Alpes, arrondissement de Briançon-Nord.

<sup>a</sup>corrigé sur « planche ».

<sup>b</sup>rajouté en interligne.

<sup>c</sup>corrigé en interligne sur « les » .

cailloux roulés.

Il y en a de graniteux dont j'ay gardé un gros et un petit échantillon. Ils sont insoluble(sic) comme tous les granites.

Mais j'ay observé une autre sorte de cailloux roulés qui affectent une forme particulière et où on voit sensiblement des veines régulièrement [page 49] et constamment marquées. J'en ay cassé quelques uns et je les garde à moins que ce que je verray à Alvar<sup>324</sup> et ailleurs ne me les fasse rejeter comme inutiles.

Ces cailloux sont des deux espèces. Les uns ont en-dedans dans toute ou partie de leur substance un grain noir ferrugineux, qui m'a paru semblable à la pierre noire dont j'ay parlé. Mais une différence très essentielle, c'est que cette pierre noire est très soluble et que les cailloux ne le sont point du tout. Je les [ai] essayés même à l'huile de vitriol à cause de la grande affinité qu'elle a avec le fer, mais elle n'a pas fait plus d'effet que l'eau-forte. Cependant, les gens de Voiron m'ont dit qu'on faisoit du fer à Alvar avec ce caillou roulé qu'il connoissent très bien à ce qu'ils disent. Nota j'ay esté à Alvar. Cela est [?].

[page 50] Ils en distinguent bien l'un bon, l'autre mauvais, c'est-à-dire qui ne donne point forme. Je viens d'annoncer comme eux deux espèces, une qui a en dedans le grain noir ferrugineux, l'autre qui n'a que des veines de différentes couleur(sic). Cette seconde espèce n'est pas plus soluble que la première. J'en garde aussi. Il y a même un morceaux(sic) dont les deux parties se rapprochent assez bien pour qu'on puisse voir la forme du cailloux(sic) et les veines extérieures.

S'il est vray comme les gens de Voiron me l'ont dit qu'on employe ces cailloux dans les forges d'Alvar, c'est peut-être qu'ils sont pyriteux et que cette pyrite résiste aux acides\*.

Peut-être aussi est-ce comme fondant<sup>325</sup>, comme castine\*, marne, etc. Nous le sçaurons.

[page 51] Je n'ay parlé jusqu'à présent que des pierres. Pour les plantes, j'ay ramassé à Rives un petit cythise rampant que je crois celui de [Farcheville? et de?].

À Voreppe<sup>a</sup> nous avons herborisé dans un bois dont la coste est presque à pic<sup>b</sup>, le bois est nain, estant continuellement brouté par les vaches et surtout les chèvres.

J'y ay ramassé une petite layche\*<sup>326</sup>, j'y ay vu une belle campanule\* que je crois estre celle qu'on cultive dans les jardins de Paris. Je ne l'ay pas ramassée.

<sup>324</sup>Allevard, Isère, arrondissement de Grenoble, chef-lieu de canton.

<sup>325</sup>Substance qui sert à faciliter la fusion de certains corps.

<sup>326</sup>Pour laîche.

<sup>a</sup>corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>corrigé sur « droite » .

Les arbres de ce bois sont principalement de buis\* que les gens du pays ramassent continuellement pour le faire [?] et en faire leur foncier.

[page 52] J'en ay vu des terres couvertes d'une couche presque [?]. Je crois que c'est de mauvais fumier. C'est dans de plus hautes montagnes qu'on trouve la racine du buis. Icy on la néglige.

De plus beaucoup de bois de Sainte-Lucie dont on ne fait non plus aucun usage. Du cithise des Alpes, des amélanchiers en grande quantité, du térébinthe dont j'ay vu le fruit que je ne connoissois pas, du nerprun\*, de l'alaterne\*, un autre arbre avec un petit fruit que je crois aussi alaterne. Jacquemin le croyoit différent du nesprun et les autres arbres et arbustes de mon pays.

J'ay dit que Jacquemin a monté dans une caverne à mi-côte anciennement faite de main d'homme pour un hermite et servant de retraite aux voleurs. Il y a trouvé un figuier\*, que sûrement l'hermite ou quelque autre y a planté.

[page 53] Il nous revient une observation d'agriculture. Je ne me souviens plus si j'ay parlé ailleurs de la vigne qu'on cultive icy par treilles soutenues de grands échalas de dix pieds sous lesquels on m'a assuré qu'on faisoit passer la charrue. À Rives, où je les ay vues de plus près, j'ay trouvé que la treille n'est qu'à quatre pieds et demie de terre. Ainsi on la trouve jusqu'au pied de la treille, mais par dessous et on ne laboure que dans un sens. À Voreppe j'ay trouvé qu'au lieu d'échalas secs<sup>a</sup> ce sont des cerisiers et on m'a dit qu'on tond ces cerisiers tous les ans à la mi-aoust. On en garde la feuille pour faire le pâturage au sec pendant l'hiver des bestiaux qui paissent l'été sur la montagne. Ainsi, ce sont trois récoltes sur le même fond : le raisin, la tonte du cerisier et le grain qui vient dessous. [page 54] Je crois que la tonte du cerisier, outre son utilité particulière, est utile aux deux autres parce qu'elle empêche que l'ombrage de cet arbre ne nuise pendant la fin d'aoust et tout septembre.

b

Ce jour, je me suis beaucoup promené à Rives chez<sup>c</sup> Monsieur de Saint Priest.

Son jardin est orné de plus de cascades et de jets d'eau allants jour et nuit<sup>d</sup> que je n'en ay vu nulle part. La chapelle est très belle. Les pièces sont un peu obscures parce que ce sont de petits vitrages avec du plomb et que rien n'estoit nettoyé, mais je crois qu'il y dépense pour l'habiller à la moderne. Ainsi, bientôt, il n'y manquera rien de ce que l'art peut procurer.

Les eaux d'ornement ne sont point prises sur l'utilité réelle qu'on peut tirer

<sup>a</sup> corrigé en interligne sur « sur ».

<sup>b</sup> un trait barre la page dans toute sa largeur.

<sup>c</sup> corrigé sur « dans » .

<sup>d</sup> l'expression « allants jour et nuit » est rajoutée en interligne.

dans ce pays [page 55]-cy de l'eau.

Ses prés sont très bien arrosés et il a de belles forges où on fait de l'acier avec le fer d'Alvar qu'on y envoie en [grumes ?].

Les ouvriers m'ont si mal expliqué la conversion du fer en acier que je n'y ay rien compris à moins que ce fer ne se convertisse seul, sans addition, estant fondu, coulant de luy-même dans une espèce de récipient, et de là estant battu sous le manteau ordinaire de forge.

Par ce procédé, tout autre fer devient du fer forgé. Je ne sçais comment celui-cy devient acier. Peut-être [y]<sup>a</sup> mettent-ils un condimentum<sup>b</sup> qu'ils ne m'ont pas dit.

Ils ont le soufflet d'air poussé en haut par la chute de l'eau. C'est par un tuyau de bois de sapin dont le bout aboutissant au [?] de fer blanc.

[page 56] J'ay vu ailleurs la description de ces soufflets. Le tuyau de sapin dure quinze ans.

La commodité de l'eau a fait aussi faire une meule pour broyer le chanvre. La meule ressemble à celles des moulins à huile et des moulins à cidre. Elle tourne très rapidement et une femme luy fournit continuellement le chanvre à écraser<sup>c</sup>.

J'ay esté de là à Voiron. Je n'ay pas pu voir le château de Madame de Sénozan<sup>327</sup> parce que son fermier n'y estoit pas. J'ay vu l'aspect de la maison qui est en jolie vue. Deux petits morceaux de potager bien tenu pour la commodité de ceux qui y habitent.

Les appartemens que je n'ay pas vus sont vraisemblablement obscurs par la singularité de l'architecture. On<sup>d</sup> voit à l'extérieur [page 57]<sup>e</sup> trois croisées qui ne sont séparées que par un rang de pierres, et ensuite le même espace sans jour.

J'ay entré dans deux grandes chambres qui n'estoient pas fermées. Il y a de belle boiserie.

Je n'ay pas monté au vieux château qui est en haut parce qu'on m'a assuré qu'il n'y a rien à voir.

Il y a derrière des forges à Madame de Senozan où on fait de l'acier, mais on ne me l'a dit que depuis. Ainsi je ne les ay pas vues.

En revenant, j'ay arrêté à Moirans<sup>328</sup> dans une maison où il y a une belle grille sur le chemin. Cette maison a esté bâtie par Messieurs Paris, comme un

<sup>327</sup>Il s'agit de la sœur de Malesherbes.

<sup>328</sup>Isère, arrondissement de Grenoble, canton de Rives.

<sup>a</sup>le manuscrit porte le mot « ils » que j'ai remplacé par « y ».

<sup>b</sup>souligné dans le manuscrit.

<sup>c</sup>corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>d</sup>corrigé sur « ils ».

<sup>e</sup>l'expression « estoit de couleur jaune » est raturée.

asile<sup>329</sup>. Le propriétaire m'y a reçu et m'a montré son jardin.

[page 58] vide

[page 59] vide

[page 60] Nota de ce cayer<sup>a</sup> j'ay gardé :

1° deux fragmens des cailloux, l'un ferrugineux, l'autre qui ne l'est pas.

2° un morceau de la pierre blanche qui fait les montagnes de Voreppe.

3° un autre échantillon de pierre blanche pris par Jacquemin dans la carrière.

4° plusieurs échantillons de la pierre grise.

5° un de cailloux graniteux roulé comme ceux de La Verpillière.

6° un fragment du pudding de Rives.

---

<sup>329</sup>Aucun détail n'a pu être trouvé sur cet asile ni sur ces Messieurs Paris.

<sup>a</sup>ces deux mots sont corrigés sur « cecay ».



[page 61] Le 14 may<sup>a</sup> à Grenoble. Observations sur les montagnes de pierres calcaires rectifiées.

J'ay vu à Voreppe la coste escarpée et les couches bien horizontales. J'ay gardé l'échantillon<sup>b</sup> de cette pierre. Je l'ay essayée, elle est calcaire.

De Voreppe à Grenoble j'ay dit que j'avois vu les mêmes couches de la même pierre et toujours horizontales. J'ay retourné de Grenoble à Voreppe pour aller à Chartreuse<sup>330</sup> et je crois bien que c'est la même pierre; je n'ose cependant pas l'assurer parce que depuis j'ay éprouvé que je me suis quelque fois trompé à la nature de ces pierres vues de loin même avec de meilleurs yeux que les miens.

Quant à la disposition horizontale des couches, je la soutiens toujours. Cependant, il faut observer qu'il y en a beaucoup d'inclinées mais c'est visiblement par éboulement. On voit la sinuosité d'un lit, et la [page 62] sinuosité des lits supérieur et inférieur jusqu'à costé du sommet de la montagne qui est la même. Ces montagnes ainsi que toutes celles du côté de Grenoble, de la vallée d'Isère jusqu'au village des Terrasses<sup>331</sup> qui est jusqu'où je l'ay suivie. Et, de même, les montagnes de la grande Chartreuse sont toujours coupées à pic d'un côté, ce qui est suivant moy marque d'éboulement; cette pierre éboule quarrément, comme celle de Montmartre forme des hexagones. Il y a le plus souvent des sommets pointus qui se succèdent et alors les couches suivent l'inclination, et surtout celles d'en haut sont comme des portions de calottes concentriques.

Il y a aussi ce qu'on appelle des dents dans le pays, comme la dent de Moirans<sup>332</sup> qu'on m'a fait remarquer. C'est un autre genre d'éboulement que je connois, et difficile à décrire : pente d'un<sup>c</sup> d'un côté, escarpement de l'autre.

L'éboulement le plus marqué que j'aye vu jusqu'à présent [page 63] est dans le petit chemin de Chartreuse par Montfleuri<sup>333</sup> à une lieue de Montfleuri. C'est par un petit pont sur une rivière qui a un nom monosyllabe que j'ay oublié<sup>334</sup>. Cette rivière, ou plustost ravine, fait à côté du pont une cascade admirable et très remarquable. C'est de là que j'ay vu de l'autre côté de la vallée tout un gros chapeau de montagne éboulé, et voicy comme cela m'a frappé : ce chapeau de montagne

<sup>330</sup>massif des Alpes, peut-être ici plus précisément le couvent de Chalais.

<sup>331</sup>La Terrasse, Isère, arrondissement de Grenoble, canton du Touzet; Face au massif de la Chartreuse, au pied de la chaîne de Belledonne, La Terrasse est implantée dans la vallée de l'Isère à 260 mètres d'altitude.

<sup>332</sup>dent de Moirans.

<sup>333</sup>commune de Corenc La Tronche, canton de Meylan, Isère. Fondation que Humbert fit par ses lettres du 24 décembre 1342, d'un monastère à Montfleuri près de Grenoble, pour 80 religieuses de l'Ordre de St Dominique.

<sup>334</sup>La Vence? Le Charmeyran? aucune ne semble monosyllabe dans cette zone.

<sup>a</sup>rajouté en interligne .

<sup>b</sup>corrigé en interligne sur « l'essan ».

<sup>c</sup>corrigé sur « douce » .

avoit un ventre circulaire et des couches horizontales qui présentoient le mur d'une grosse tour ou d'un énorme colombier. Ce n'estoit pas dans toute la hauteur qu'on voyoit le mur. Il y avoit des parties, et il y en a encore, couvertes de végétaux. Mais à présent, on voit le mur qu'on jureroit fait de main d'homme, devenue une section conique oblique au cercle générateur du coin.

Le sommet qui est aussi de pierre de couverte est pareillement incliné.

[page 64] Enfin, il est bon de dire qu'en approchant du sommet des montagnes de Chartreuse, qui sont jusqu'à présent les plus hautes que j'ay vues à ce que je crois, il n'y a plus de couches. C'est un roc dur et massif d'une seule pièce.

Cependant, ce roc s'éboule journellement par fragmens ; j'en ay gardé un morceau de la nature duquel je parleray ailleurs.

Nous avons parlé aussi de cette pierre bleue de Grenoble dont j'ay gardé des échantillons qui, je crois, sont enduits d'une couche jaune par un côté et j'ay dit que j'avois esté surpris de son effervescence avec l'eau-forte. Mais, ce que j'ay eu tort de dire, c'est qu'elle estoit par couches horizontales. La carrière en est un gros rocher à la porte de Grenoble en venant de Paris.

Je l'ay encore vu, même avec plus d'attention, et il est certain qu'elle est par couches presque verticales et très sensibles.

[page 65] On dit qu'elle sert à faire de la pierre de taille et aussi à faire de la chaux ; et on me l'a dit à la carrière-même, et à côté du four à chaux qui est sur le bord de l'Isère. J'aurois dû le vérifier sur le champ, je ne l'ay pas fait. Mais s'il en resteroit(sic) du doute, il est bien aisé de faire faire cette vérification par quelque habitant que ce soit de Grenoble.

En remontant la vallée pour aller à Alvar, j'ay vu les mêmes couches que de Voreppe à Grenoble, etc.

Mais nous avons passé l'Isère auprès d'un bourg<sup>a</sup>, nommé Goncelin<sup>335</sup> et de là toujours monté.

Or, peu de tems après Ginolin<sup>336</sup> nous avons apperçu par le chemin-même les couches inclinées et d'une pierre noire ; elle a esté constante. Jusqu'alors elle forme ces deux montagnes noires escarpées qui bordent la Bredane, depuis les martinets jusqu'au soufflet. Cette ardoise est employée comme ardoise sur les maisons de plusieurs paysans, mais comme elle [page 66] ne l'est point dans les maisons honnestes, j'ay eu dès lors lieu de croire qu'elle ne valoit rien.

Je n'en ay gardé qu'un petit échantillon et j'ay mal fait : j'aurois dû en garder les morceaux [ ? ] et en prendre d'en bas comme d'en haut. Je reparleray de cette

<sup>335</sup>Isère, arrondissement de Grenoble, chef-lieu de canton.

<sup>336</sup>Pour Goncelin, certainement.

<sup>a</sup>corrigé sur « vill » , certainement pour « village ».

espèce d'ardoise en parlant de Chartreuse.

À Alvar j'ay monté la montagne pour chercher de la mine, et dans la forest, sur cette montagne, j'ay trouvé non plus de l'ardoise, mais une pierre feuilletée et aussi par lits inclinés (à ce que je crois) : c'est ce que j'appelle la pierre talqueuse, et j'en ay gardé un échantillon.

J'ay fait casser des fragmens de ces rochers qui sont dans le lit de la rivière et qui ont esté roulés d'en haut.

Ces fragmens que je garde sont différens les uns des autres, mais tous talqueux.

Il y a cependant des carrières d'autres pierres à Alvar.

[page 67] Les lits d'ardoise sont meslés d'un lit de pierre très blanche que j'appelle spath et que les gens du pays appellent marbre, et il y en a aussi des gros fragmens. J'en ay rapporté des échantillons.

On m'en a donné de la gangue qui accompagne la mine, et cette gangue m'a paru contenir beaucoup de ce marbre ou spath. Mais j'ay perdu en revenant cet échantillon.

Il y a une autre pierre très blanche dont ils font du plâtre\*. Celle-là est plus ou moins dure. Quand je dis plus ou moins, c'est qu'il y en a qui s'émiette sous les doigts, et qui est émietée sur le lieu. J'ay pris des échantillons de la pierre dure et de la pierre émietée ou réduite en poussière. Nota que cette carrière est continuellement lavée par une ravine et que j'ay cru voir sous mes yeux que c'estoit l'eau qui la réduisoit ainsi en poussière.

[page 68] Ils ont une autre carrière d'une pierre rouge qui résiste au feu, et ils en font leurs fourneaux où le feu a durci une fois jusqu'à six ans. On ne l'[enlève(?)] que pour raccommoder le fourneau.

Ils en ont une autre qu'ils appellent pierre douce, dont ils m'ont donné aussi une(sic) échantillon et qu'ils employent aussi pour le fourneau comme à [Pyze?]. Mais c'est le toit du fourneau qu'ils en composent.

J'ay malheureusement perdu aussi dans le voyage ces deux échantillons. Mais ces pertes peuvent aisément se réparer parce que j'ay ouvert une correspondance avec Monsieur Paturel, bourgeois d'Alvar qui doit m'envoyer des échantillons de ces mines. Quand on<sup>a</sup> luy demandera la gangue de la mine, et quand on luy demande la pierre rouge des fourneaux et la pierre douce, que c'est luy-même qui m'a fait remarquer, il les enverra aisément. Il enverroit bien aussi le spath qu'il appelle marbre, et la pierre à plâtre ou en poussière si on en vouloit. Enfin il m'a dit qu'il y en avoit une autre [page 69] pierre douce très commune, qui résiste très bien au feu et qu'on pouvoit très bien substituer à celle qu'il m'a donnée

---

<sup>a</sup> corrigé sur « ont » .

pour destiner à cet usage. Je l'ay vu et cela ne m'étonne point, car c'est la pierre talqueuse de la montagne dont j'ay parlé.

#### Voyage de Chartreuse

Nous avons esté à Chartreuse par un chemin et sommes revenus par l'autre. Le sommet des montagnes m'a toujours paru à l'œil comme entre Voreppe et Grenoble.

Dans le bas, et à notre portée, j'ay vu quelque fois des couches d'une pierre sableuse assez semblable à celles de Rives, dont j'ay gardé des échantillons. Celle-cy ne m'a pas paru valoir la peine d'estre observée.

J'ay aussi vu une fois des couches de terre argilleuse grise, malpropre, impure, etc. qui n'a pas valu non plus la peine d'estre ramassée.

[page 70] Enfin, j'ay vu de grandes couches horizontales d'un gros pudding semblable à celui de Rives et de Nevers.

Dans l'[?] de Chartreuse à présent, passé la première poste auprès de Saint-Laurent<sup>337</sup>, j'ay d'abord vu quelque tems de suite les mêmes puddings.

Ensuite, des couches horizontales d'une pierre qui se casse quarrément et très aisément, qui me paroît blanche à l'œil sur la carrière, mais qui intérieurement est plus grise. Je crois qu'elle change un peu de couleur à l'air<sup>a</sup>. Je reparleray tout à l'heure de cette pierre, c'est elle qui compose principalement les montagnes de Chartreuse.

J'ay déjà annoncé qu'approchant du sommet des montagnes, j'ay cru observer une grande masse de roc sans couches. Peut-être les couches trop larges ne me paroissent plus couches quand j'en estois près parce que je n'en pouvois voir qu'une et que [page 71] je ne voyois pas la suture qu'on voit d'en bas. Je reparleray aussi de cette pierre d'en haut.

Enfin, j'ay trouvé une fois dans la route une carrière d'ardoise noire comme celle d'Alvar, et feuilletée de même, mais différente en ce que ces couches sont stratifiées avec des couches de caillou. Je reparleray aussi de cette ardoise.

J'ay consulté sur l'usage œconomique de ces pierres, tant le père coadjuteur qu'un frère maçon qui m'a paru beaucoup plus intelligent.

La pierre quarrée que j'ay dit la plus commune leur sert à faire d'excellente chaux, et ce mortier découvert depuis peu a, selon eux, la propriété de se durcir très fort et de tenir l'eau à merveille, en sorte qu'ils en font à présent les conduites d'eau qu'ils faisoient autrefois de bois, et ils y gagnent. Ils ont une autre pierre qui à moy me paroît de la même couleur et ne différer que par le plus de dureté. Ils y trouvent eux une différence sensible. [page 72] Les carrières en sont aussi dans les

<sup>337</sup>Saint-Laurent-du-Pont, Isère, arrondissement de Grenoble, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>L'expression « de couleur à l'air » est corrigée en interligne sur « dans la carrière ».

montagnes. Mais ne voyant point en<sup>a</sup> naturalistes, ils ne m'ont point dit si c'estoit plus haut ou plus bas.

Celle-là est celle dont ils font leur pierre de taille, qui est belle et bonne, et un peu grise tirant sur le bleu.

Cette pierre a de plus la propriété de se polir et ils en font un marbre qu'ils employent, et qui seroit assez jolie si elle n'estoit pas fendue par une infinité de pailles.

J'emporte des échantillons de ces deux pierres. Je n'en ay point de marbre poli, mais il sera aisé d'en polir un coin à Paris.

Enfin, nous avons questionné le frère maçon sur la pierre du sommet de la montagne. Il nous a dit qu'il y avoit monté quelquefois. En effet, on monte presque toujours à ces montagnes escarpées sur le revers qui est en talus, ce qui prouve encore l'éboulement. De plus, il en tombe fréquemment des morceaux, et il nous a assuré qu'on en faisoit de la chaux. Nous avons gardé un échantillon de cette pierre du sommet<sup>b</sup>.

[page 73] Suite des observations rectifiées sur les montagnes de pierres calcaires d'Alvar de Grenoble, le 24 may.

Il y a dans ces pierres des cristallisations, mais c'est un hasard de les trouver. Nous avons gardé un échantillon où il y en a un peu.

Reste à parler de l'ardoise : ils ne l'employent pas parce qu'elle est détestable. Cela ne leur tombe pas sous le sens, elle tomberoit en poussière à l'air au bout d'un an. J'imagine qu'il en est de même de celle d'Alvar. Je me repens toujours de n'en avoir pas pris d'échantillon.

Le coadjuteur nous a raconté de plus sur l'ardoise qu'autrefois il la tiroit d'une carrière près de Vizilles<sup>338</sup>, mais qu'elle est aussi d'un mauvais usage, et qu'à présent ils en tirent une beaucoup meilleure de Savoye.

Il me reste à observer que<sup>c</sup> les couches sablonneuses, les couches argilleuses et les couches de pudding mal lié que j'ay trouvé quelquefois à<sup>d</sup> la base des montagnes pourroient estre la cause de [page 74] l'éboulement des couches supérieures.

[page 75] vide

[page 76] vide

[page 77] D'Alvar,

j'ay rapporté six échantillons de mines, sçavoir :

Rives crue.

<sup>338</sup>Vizilles, Isère, arrondissement de Grenoble, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>corrigé en interligne sur « n'estant point ».

<sup>b</sup>corrigé sur « som ».

<sup>c</sup>rajouté en interligne.

<sup>d</sup>corrigé sur « au b » .

Rives rôtie.

Maillac une.

Maillac rôtie.

La Marquissette.

un fragment de mine de plomb.

7° le schiste ou ardoise du pays, très soluble.

8° la glaise\* qu'on mesle avec la mine très soluble.

9° la pierre shiteuse de la montagne où on prend la mine insoluble.

10° six échantillons de cailloux roulés par la Bredane, graniteux et insolubles.

11° de gros échantillons de marbre ou spath blanc soluble

12° de la pierre à plâtre en forme solide et en [ ? ] insoluble.

[page 78] vide

[page 79] Nota que j'ay perdu un échantillon que j'avois voulu rapporter d'Alvar. C'estoit celuy d'une pierre rouge dure dont ils se servent pour leurs fourneaux.

Et un autre d'une pierre qu'ils appellent pierre douce, dont ils se servent pour faire le fond du fourneau au-dessus de cette pierre rouge.

Ils m'ont dit qu'ils se servoient aussi en qualité de pierre douce de la pierre talqueuse si commune dans la montagne où on fouille.

Enfin, je joins dans ce paquet l'adresse de l'homme d'Alvar qui m'a promis de m'envoyer une collection, qui fera mes commissions à Alvar si je veux et à qui j'ay promis d'envoyer des consultations sur [page 80] ses mines et d'en faire faire l'essay quand il voudroit.

[page 81]<sup>339</sup> Maitre Paturel l'ainé<sup>a</sup> à Alvar

[page 82] vide

[page 83] Détail des forges d'Alvar

Le fourneau va quelquefois six ans de suite. Rien ne l'arreste, la matière n'y manque pas, l'eau<sup>b</sup> non plus à beaucoup près, et quand il y en a trop, il y a des moyens de l'écouler. Le bois y est abondant et l'hiver, quand tout gèle, il y a, disent-ils, une source qui est froide l'esté et chaude l'hiver. Dans le fait, c'est une source qui ne gesle pas et on<sup>c</sup> l'a fait passer avec les autres eaux pour les dégeler, disent-ils. Ainsi, on n'éteint le fourneau que pour le réparer.

Le fourneau à Monsieur de Barral<sup>340</sup>. Il prétend aussi avoir toute la propriété de la rivière et tout l'usage de l'eau. Les habitans le luy disputent, ils prétendent

<sup>339</sup>Page à part.

<sup>340</sup>maître de forges et seigneur d'Allevard.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>corrigé sur « lhi ».

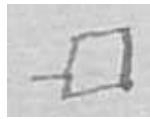
<sup>c</sup>corrigé sur « elle » .

avoir le droit, estre dans l'usage d'avoir des martinets à eux.

[page 84] Pour les mines elles sont à beaucoup de monde et nous avons vu un Monsieur ... dont j'ay le nom écrit quelque part qui en a à luy.

On ne fait à Alvar que des [grueries?], il n'y a point de forges. On l'envoie aux forges de Rives, de Voiron, de Chartreuse, à beaucoup d'autres que nous n'en(sic) avons pas vues.

On fond en très petites [grumes?], ce qui est nécessaire pour convertir en acier. En voicy la forme :



Ce manche est commode pour ramener ces [grumes?] et d'ailleurs il se fait naturellement en coulant, le moule se faisant en plaques et estant nécessaire d'établir communication entre les plaques.

Le fourneau de Monsieur de Barral n'est point animé par un soufflet, mais par la même machine qu'à Rives et ailleurs. On dit que le vent n'est pas si sec. Il est apparemment suffisamment bon, et à beaucoup meilleur marché que des soufflets.

[page 85] Il y a deux costes de mines : la Rives et la Maillagues. J'ay pris des échantillons de l'une et de l'autre, avant et après le rôtissage qui se fait sur le lieu du tirage.

J'ay aussi échantillon de La Marquissette qui est une pyrite cuivreuse.

Enfin un mineur apporta devant nous un morceau de caillou roulé qui estoit bien mine de plomb. J'en ay aussi gardé un échantillon.

La Maillague, qui est une mine spathique à l'air, facilite, disent-ils, la fusion de la mine. Mais l'une est meilleure pour convertir en acier.

J'ay aussi pris un échantillon d'une glaise [?] [page 86] au fourneau avec la mine. C'est, disent-ils, seulement pour empêcher que les parois du fourneau ne soient altérées. Dans le fait, je crois qu'elle est de castine.

[page 87] Chartreuse

J'ay trouvé dans le chemin des shites, des ardoises, des puddings, des terres grises, des glaises.

Dans l'enceinte, pour la plus grande partie, une pierre grise gélisse\*, qui paroît blanche, mais se casse aisément et est grise à la cassure. C'est leur pierre à chaux dont ils tirent des merveilles pour la propriété de garder l'eau ; j'en garde des échantillons.

Il y en a des lits dont on fait la pierre de taille et leur marbre, qui souffre le poli, et seroit un joli marbre, s'il n'avoit pas de pailles. J'en ay aussi des échantillons.

Enfin, j'en ay du sommet de leurs montagnes qui est soluble et dont le maçon m'a assuré qu'on tiroit de la chaux.

[page 88] Il y a de plus d'autres lits dans l'enceinte : j'en ay vu de puddings, j'en ay vu aussi un lit singulier d'ardoise très mauvaise stratifiée avec des puddings.

Enfin, j'ay<sup>a</sup> trouvé quelques médiocres cristallisations, mais, les ayant trouvées calcaires, je les ay jettées.

---

<sup>a</sup>ces deux mots sont corrigés sur « il y » .



[page 89] vide

[page 90] vide

[page 91] À Terrasse ce 25 may

Observations oubliées sur le voyage de Chartreuse.

Nous nous sommes perdus en revenant et vraisemblablement c'est pour avoir pris au lieu du chemin de Grenoble quelqu'un<sup>a</sup> de ces chemins pratiqués d'en haut des montagnes pour voiturier les bois à dos de mulet.

En effet, nous nous sommes trouvés sur un plateau de montagne, ce qui n'estoit pas encore arrivé.

Jacquemin s'est d'abord apperçu de la méprise parce que nous ne trouvions plus la trace des mulets de Chartreuse qui prennent(sic) toujours par la petite route qui estoit celle que nous avons suivie jusqu'alors pour le retour. Depuis quelque tems, nous ne les voyions plus, mais cela n'estoit pas [page 92] étonnant parce que nous marchions sur des cailloux. À la fin, il falloit passer sur un tas de neige et il est bien certain que, si les mulets y avoient passé, ils y auroient laissé des traces. Aussi, après la neige, nous vîmes sur l'herbe des traces non de pas de mulet, mais d'espèce de traîneaux dans lesquels on avoit fait dégringoller le bois du haut de la montagne. Nous poursuivîmes notre route jusqu'au plateau dont je viens de parler qui est couvert d'une herbe qui sera excellente car elle aura eu le tems de croître. Nous eûmes une grande satisfaction qui fut d'y trouver deux habitations : une vaste étable et une maison, sans doute pour les pastres. Mais nous eûmes ensuite un grand chagrin qui fut de n'y trouver personne, et point de trace d'habitation récente. La raison en est que ces [page 93] maisons et étables ne sont occupées que dans le tems du pâturage qui ne commence qu'à la Saint Claude<sup>341</sup>.

Cependant, comme il ne faut jamais désespérer, et qu'on ne se perd jamais sans ressource, nous prîmes le parti de descendre à pied par des ravines diaboliques en nous appuyant sur des cannes que nous fîmes avec des branches d'épicéa. Nos chevaux, de leur côté, se tirèrent aussi d'affaire comme ils purent, et à force d'aller au hasard, nous trouvâmes des vaches avec deux pastres dont l'un se déterminâ avec assez de peine à nous servir de guide.

Il nous mena par un château qui est [?] du chemin ordinaire, car je n'en sçais rien et qu'il nous dit estre le bien de Monsieur de Vence.

Deux choses me frappèrent dans cette route. L'une est une cascade superbe sur un pont et vis-à-vis l'éboulement singulier d'une croupe de montagne qui ressemble à un turban mis de travers.

[page 94] J'en ay parlé dans la récapitulation que j'ay faite hier à Grenoble

---

<sup>341</sup>7 juin.

<sup>a</sup> corrigé sur « celui » .

de mes observations sur les couches de pierres.

L'autre spectacle est un endroit, où de la côte où j'étois, j'avois sur ma droite une vallée très large et très irrégulière, bien fertile en prés et en différentes cultures, et des maisons qui avoient l'air assez propre de côté et d'autre, derrière des montagnes couvertes de bois, un sommet de roc à une [lieue]<sup>a</sup> seulement, et derrière tout cela les montagnes neigeuses dans les nues.

Mais à gauche, j'avois une vallée étroite et une montagne fort près de moy, le tout couvert des plus beaux sapins du monde en amphithéâtre. Vrais sapins, non pas mélange de sapins et d'épicéa comme j'avois vu sur le plateau et ailleurs. Derrière cette côte, une montagne pointue bien plus haute qui paroissoit faite pour la dominer comme

[page 95] Suite des observations oubliées du 25 may  
une citadelle.

Celle-là estoit toute jaune terreuse. Il y avoit longtems que je la voyois de loin et je ne concevois pas comment cette terre pouvoit rester sur la montagne sans estre lavée par l'eau et laisser le rocher à nud, ou sans estre défendue par les racines de l'herbe, car ce sont là les deux états de tous les sommets de montagnes actuellement. La voyant de plus près, nous apperçûmes clairement qu'elle estoit couverte de hestre, aussi parfaitement que la montagne inférieure l'estoit de sapins. Mais comme cette montagne est beaucoup plus haute et plus froide que le reste, le hestre qui ne commençoit qu'à montrer sa verdure à Chartreuse n'y donnoit là encore aucun signe de vie. Je crois que huit jours plus tard [page 96] cette position a dû estre très agréable.

---

<sup>a</sup>mot rajouté par moi.

[page 97] vide

[page 98] vide

[page 99] De Terrasse<sup>a</sup>

Du 25 may

Route de Grenoble à Terrasse

On coupe la vallée de l'Isère par un très beau chemin et on arrive au pied de la montagne à gauche de l'Isère à un endroit nommé Hebin<sup>b342</sup>. On y passe la rivière par un bon pont<sup>c</sup> de même nom qui baigne le pied de la montagne.

De l'autre côté de la rivière, on suit une gorge montante<sup>d</sup> comme on a fait pour aller à Alvar et on trouve aussi, sur le champ et dès qu'on s'est engagé dans la gorge, des schites ou pierres de même genre, inclinées à l'horizon. La différence à cet égard est que le chemin icy est très beau et qu'on ne voit la mauvaise pierre qu'en mur le long de la montagne. Le postillon dit cependant que cette pierre fait le fond du chemin et qu'on y a mis par dessus une couche de cailloux apportées de fort loin. Il nous a dit aussi, voyant que nous regardions ces schites, de n'y pas faire attention, que c'estoit de la roche morte. C'est son terme.

[page 100] La gorge nous a mené à une vallée plus large qui est celle de Vizilles<sup>343</sup>. La rivière de Romanche, torrent comme toutes celles du pays, y passe. Nous l'avons passée sur un pont très élevé et de plusieurs pièces parce que la rivière a plusieurs bras. Ce pont attend une chaussée qui n'est pas encore faite.

Revenons à Vizilles. Nous avons vu le vieux château<sup>344</sup> de Monsieur de Lesdiguières<sup>345</sup>, tel qu'il doit estre, grand, antique, point entretenu, point habitable. Nous avons observé la pierre dont il est bâti et nous avons trouvé une pierre schiteuse plus dure que celles dont nous avons parlé tout à l'heure, et les ceintres des portes et fenêtrés d'osteocolle<sup>e</sup>.

De l'autre côté de la Romanche commence une montagne très roide, très longue, et assez effrayante quoyque bien faite, parce qu'on y a toujours à gauche le précipice et la Romanche, [ ? ] est point une gorge, c'est la montagne même qu'on

<sup>342</sup>Pour Lumbin ?, Isère, arrondissement de Grenoble, canton du Touvet.

<sup>343</sup>Isère.

<sup>344</sup>construit entre 1600 et 1619 par François de Bonne, Duc de Lesdiguières.

<sup>345</sup>François de Bonne, seigneur puis Duc de Lesdiguières (1611), seigneur du Glaizil (né le 1<sup>er</sup> avril 1543 à Saint-Bonnet-en-Champsaur - mort en 1626 à Valence) est un militaire français du xvi<sup>e</sup> siècle et du début du xvii<sup>e</sup> siècle. Maréchal de France, il sera le dernier connétable de France sous l'Ancien Régime. voir le dictionnaire biographique pour plus de détails.

<sup>a</sup>rajouté en haut de page d'une encre plus pâle.

<sup>b</sup>rajouté de l'encre plus pâle.

<sup>c</sup>l'expression « par un bon pont » est rajoutée en interligne.

<sup>d</sup>rajouté en interligne.

<sup>e</sup>corrigé sur le même mot, très raturé.

traversoit. Après avoir suivi longtems la Romanche on [page 101] tourne<sup>a</sup> à droite. La montagne n'en est que plus roide et le précipice plus escarpé. Icy, on ne voit pas seulement s'il y a un courant d'eau au fond tant le précipice est aigu des deux côtés et couvert d'arbres. Mais quand on est arrivé au haut, on s'en aperçoit bien par une cascade admirable et effrayante. C'est la chute de quatre étangs de la plaine supérieure dont je parleray tout à l'heure. Au haut de cette cascade et à la chute de l'étang est un village nommé La Frette<sup>346</sup>.

Revenons à cette haute montagne. On n'y voit que schites et ardoises pendant une<sup>b</sup> grande partie, souvent en ardoise plus épaisse, plus dure, et qui par degrés devient la pierre bleue de Grenoble dont nous avons parlé cy-dessus. Quelquefois aussi des carrières d'osteocolles, et comme on les trouve plusieurs fois, et que la montagne est partout très roide, je crois pouvoir dire que ces grosses masses d'ostecolle sont en quelque façon stratifiées avec les schites.

[page 102] Comme quelques uns de ces schites sont ardoises, je dois observer qu'à Chartreuse on m'avoit dit qu'on employoit cy-devant de l'ardoise de Viziles<sup>347</sup> moins bonne à l'usage<sup>c</sup> que celle de Savoye. Mais je crois qu'on n'en employe point du tout de Viziles, car icy dans le cabaret du Petit Chat<sup>348</sup> on vint me dire que pour le peuple on la fait venir du Bourg d'Oisans<sup>349</sup>.

Pour revenir à notre montagne au haut en approchant de La Frette j'ay vu une carrière qui m'a paru de pierres blanches et horizontales, et plus haut encore, une autre pierre jaune. Mais en les examinant, j'ay trouvé que toutes deux sont la pierre grise ou bleue du pays. La jaune est une pierre mal cuite qui n'est jaune qu'à l'extérieur.

Pour la blanche c'est très différente(sic), c'est une espèce [page 103] de spath calcaire cristallisé quarrément, dont la pierre grise s'enduit à l'extérieur et qu'elle offre aux passans comme un beau marbre blanc.

Et la pierre-même et l'ardoise sont très solubles.

Au-dessus de La Frette est une longue plaine, c'est-à-dire vallée platte entre<sup>d</sup> de plus hautes montagnes. Il y a quatre beaux lacs de suite qui se déchargent vraisemblablement les uns dans les autres par des conduits souterrains.

<sup>346</sup>Isère, arrondissement de Grenoble, canton de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs.

<sup>347</sup>Vizille, Isère, arrondissement de Grenoble, chef lieu de canton.

<sup>348</sup>La Chapelle du Mont du Chat, Savoie, arrondissement de Chambéry, canton de La Motte ; le col du Chat est à 633 mètres d'altitude.

<sup>349</sup>Isère, arrondissement de Grenoble, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>corrigé sur « et ».

<sup>b</sup>corrigé en interligne sur « la plus » .

<sup>c</sup>l'expression « à l'usage » est rajoutée en interligne.

<sup>d</sup>corrigé en interligne sur « en ».

Derrière<sup>a</sup> les lacs, la vallée très fertile et puis en terres labourées et arrosées par plusieurs ruisseaux venant des montagnes des deux côtés. Le village du Petit Chat qui estoit notre dînée est dans cette plaine entre le [page 104] second et le troisième canal.

Vis-à-vis de ce canal est une grande chaussée très sûrement faite de main d'homme, mais depuis fort longtemps, pour communiquer sans doute d'une montagne à l'autre quand la vallée est inondée.

Pendant qu'on préparoit le dîner, nous avons monté sur la montagne contre laquelle le village est adossé. Nous y avons trouvé des roches que nous avons cassées et qui dans l'intérieur se sont trouvées de pierre grise, et quelques marches de lits d'ardoises feuilletées, comme ceux qui rendoient si mauvais le chemin d'Alvar.

Il y a d'ailleurs des cailloux roulés. Nous avons gardé de tout cela.

[page 105] Du Petit Chat à La Mure<sup>b350</sup>, lieu beaucoup plus considérable, c'est la même vallée. Ainsi, les deux postes de la vallées sont La Frette et La Mure<sup>c</sup>, le Petit Chat au milieu.

J'ay dit que les ruisseaux qui arrosent la vallée se rendoient dans les lacs. Après dînée je me suis endormi un instant, et à mon réveil j'ay trouvé que l'eau alloit en sens contraire et<sup>d</sup> du côté de La Mure<sup>e</sup>. Jacquemin m'a dit qu'effectivement on avoit monté et descendu une petite croupe peu considérable. C'est cependant ce qui fait le partage des eaux. Je suis fâché de ne l'avoir pas vu.

À l'Amure<sup>f</sup>, on descend par une côte extrêmement escarpée. Elle est pavée en partie de pavés quarrés, et quelques uns de ces pavés que nous avons cassés se sont trouvés de granite.

[page 106] Je ne sçais où en est la carrière. Nous avons cassé le long de cette côte un morceau de belle roche; elle s'est trouvée à la cassure un beau marbre, car j'appelle marbre toute pierre calcaire qui supporte le poli. Celle-cy me paroît calcaire, car elle est très soluble et, à son grain, je crois qu'elle souffrira le poli.

Le torrent qui est au fond coule dans un lit très aigu entre deux côtes de schiste, ardoise ou pierre noire, que je n'ay pas esté voir de près parce qu'il n'y avoit pas sûreté.

Il y a un beau pont de pierre bleue de Grenoble<sup>g</sup> ou du même genre qui n'a qu'une arche, et cette arche sans fondation porte sur ses deux rochers d'ardoise ou

<sup>350</sup>Isère, arrondissement de Grenoble, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup> corrigé sur « ent » , pour « entre » certainement.

<sup>b</sup> l'expression « à la Mure » est corrigée en interligne sur la même expression.

<sup>c</sup> rajouté en interligne sur « l'Amure » .

<sup>d</sup> rajouté en interligne.

<sup>e</sup> orthographié l'Amure.

<sup>f</sup> pour La Mure.

<sup>g</sup> corrigé sur « ma » .

shite.

Je ne doutois pas que ce schite, comme tous ceux de la route et les pierres noires ou bleues [page 107] de la même route qui ont les couches inclinées comme luy, ne fût soluble, si ce n'estoit que dans les cailloux roulés ramassés sur la route. Jacquemin m'en a donné un de pierre noire qui luy a paru singulier, et j'ay trouvé que celui-là n'est pas soluble. Seroit-ce la pierre de corne de Monsieur Peyronnet<sup>351</sup> et le fond de ce pont qu'on nomme le pont de Pontact<sup>a</sup> en seroit-il<sup>b</sup> ?

Nota ce pont dont je viens de parler s'appelle le pont de Pontaut.

On y a ramassé aussi d'autres cailloux roulés qui ne prouvent rien. Les uns sont pierre noire en dedans, les autres granite, plusieurs [sont] une pierre de roche encore mal composée avec des parties terreuses. Celle-là n'est pas soluble. Enfin, il y en a un qui paroît une scorry\*, soit de la granite [page 108] c'est-à-dire lave, soit de l'air, c'est-à-dire mâchefer\*. Je garde de tout cela, au moins jusqu'à présent.

Nota qu'on rencontre la même côte avant d'arriver à Terrasse<sup>352</sup> et qu'elle est encore très haute et très difficile. Cependant, il faut que du Petit Chat icy on ne descende plus qu'on ne monte. L'observation du baromètre<sup>c</sup> le prouve.

L'observation de ce matin prouve la grande hauteur de la montagne de Vizilles à La Frette.

Icy, nous sommes dans une vallée sûrement, et quoyqu'il fût un peu brun quand je suis arrivé, je me suis promené dans une prairie très agréable, très fertile et<sup>d</sup> très bien arrosée.

Les montagnes voisines d'icy sont pleines de chamois, mais ils ne descendent pas jusqu'icy.

[page 109] Les ours n'en approchent pas non plus. Je ne verray des marmottes qu'à Gap<sup>353</sup>.

On n'a jamais entendu parler icy de boukestains<sup>354</sup>, mais bien de loups cerviers.

Les troupeaux y ont encore un ennemi, ce sont les aigles.

Quant aux plantes, le rhamnoides\* que nous avons vu abondamment sur les bords de l'Isère et rarement dans le voyage de Chartreuse n'avoit plus paru depuis Grenoble. Nous venons tout à l'heure d'en trouver la coste du Pontaut

<sup>351</sup>Ce personnage n'a pas encore pu être identifié.

<sup>352</sup>La Terrasse, Isère, arrondissement de Grenoble, canton du Touvet.

<sup>353</sup>Hautes-Alpes.

<sup>354</sup>pour « bouquetins » .

<sup>a</sup>pour « Pontaut ». Ce lieu n'a pas pu être identifié.

<sup>b</sup>l'expression « de ce pont qu'on nomme le pont de Pontactit en seroit-il » est corrigée en interligne d'une encre plus pâle sur « du pont de Pontant en seroit-il ».

<sup>c</sup>corrigé sur « thermo » pour « thermomètre », certainement.

<sup>d</sup>orthographié « est ».

couverte. Il vient bien en terrain sec comme en terrain humide.

J'ay ramassé quelques plantes dans l'herborisation de la montagne du Petit Chat, mais rien n'est avant icy. Outre le froid, l'année, disent-ils, y est plus retardée qu'à l'ordinaire à cause des grandes neiges du jour de Pasques.

[page 110] Nous n'avons trouvé dans la montagne du Petit Chat ny le mahaleb\*, et l'amelanchier\* qui sont si communs dans le petit bois de Voreppe et le sont tellement dans bien des endroits de la route de Chartreuse que l'amelanchier, qui estoit alors en fleurs, y faisoit de petits bosquets charmans à luy tout seul, ny le cythise\* des Alpes, ny le térébinthe et les deux espèces d'[?] que nous avons trouvé à Voreppe. Nous sommes cependant bien plus haut et le terrain bien plus froid. Si l'on veut qu'il y en ait une raison c'est peut-être que la coste de Voreppe estoit très escarpée et que celle-cy est en pente fort douce.

Je conserve d'avant-dîner, l'ardoise ou schiste du bas de la montagne près Vizilles.

La pierre<sup>a</sup> dans laquelle j'ay soupçonné qu'il se change. La pierre jaune et la pierre blanche du haut et deux granites de la montagne de Petit Chat. Du soir, j'ay conservé le marbre de la terrasse de Pontaut, des granites roulés et d'autres cailloux.

[page 111] À Gap le 26 au soir

Nous avons dîné à Bursinel<sup>355</sup> après une longue route<sup>b</sup>, et nous sommes venus coucher icy. Les curiosités du pays sont Lesdiguières, lieu où le connétable est enterré et Saint Bonnet<sup>356</sup>, lieu où il est né, mais nous n'avons pas cru nous devoir détourner d'une lieue pour chacune de ces curiosités. Il nous a suffi qu'on nous ait montré les lieux de loin.

Je n'entreray pas icy dans le détail de la route tel que celui d'hier parce que cela n'est ny aisé, ny n'en vaut la peine. Nous avons monté dix fois, descendu dix fois, traversé vingt fois des torrens et même d'assez grosses rivières, le Drack<sup>c357</sup>, presque toujours voyagé dans des gorges par des pays qui n'inspirent ny l'honneur, ny la curiosité, mais qui [page 112] sont seulement maussades et dégoûtans.

Nous n'avons traversé aucune grande montagne si ce n'est précisément en arrivant à Gap.

Que nous en<sup>d</sup> avons monté et descendu une assez haute. Nous avons observé le baromètre au haut de la montagne et aussi après estre descendu icy.

<sup>355</sup>Suisse, canton de Vaud, district de Rolle.

<sup>356</sup>Saint-Bonnet-en-Champsaur, Hautes-Alpes, arrondissement de Gap, chef lieu de canton.

<sup>357</sup>pour Drac.

<sup>a</sup>corrigé en interligne sur « l'ardoise ».

<sup>b</sup>corrigé en interligne sur « journée ».

<sup>c</sup>ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>rajouté en interligne.

Dans tout le chemin, nous avons trouvé des pierres schiteuses et ardoises, toutes très solubles et inclinées.

De la pierre grise<sup>a</sup> de Grenoble aussi inclinée. C'est encore icy la pierre dont on bâtit, et on vient de nous dire que celle dont on vient de bâtir les casernes à côté, tirée des plus haut(sic) rochers, des montagnes voisines, là précisément où nichent les aigles.

Nota que Monsieur Godart<sup>358</sup> nous a dit qu'à Corps<sup>359</sup> il y a une carrière de cette pierre grise à couches verticales.

[page 113] De cette même pierre nous avons vu faire de la chaux en plein air. Ils la stratifient avec du pin suffis\* qu'ils tirent du haut pays, car dans les vilaines gorges où nous avons passé, il ne croît ny pin, ny sapin, ny rien qui soit matière à notre curiosité, que des torrens et des cascades qui seroient fort remarquables, si nous n'en avions pas tant vues.

Nous avons cependant trouvé beaucoup de cailloux roulés qui sont grani-teux, mais cela ne prouve rien et ne mène à rien.

Nous avons aussi trouvé de grosses roches tenant au terrain, que nous avons cassées et dont nous gardons les fragmens. Voir la note à la fin de la page suivante<sup>b</sup>. Elles sont insolubles, l'une tient du talc, l'autre peut-être du jaspe\*, etc. Ce ne sont point cailloux roulés, et elles tiennent sûrement à la terre depuis longtems. Je crois [page 114] que ce sont originairement des roches venues d'en haut.

L'observation d'aujourd'huy, c'est la quantité énorme des terres et de<sup>c</sup> quar-tiers entiers de montagne éboulés. Les éboulemens sont quelquefois le long d'une côte, dans une certaine forme de loin angulaire, que j'ay observées dans les costes de la Roche Guyon<sup>360</sup>. Il n'y a que moy qui m'entende sur cela. Le plus souvent, c'est un éboulement sans ordre ny symétrie. Nous attribuons quant à présent les éboulemens à ce mauvais schite qui s'égraine sous la main, et dont il y a icy des montagnes entières composées. Nous le croyons d'autant plus que nous avons re-marqué que les grosses masses de terre que produisent ces éboulemens sont ordi-nairement stériles. Je ne dis pas qu'à la longue ce schite, à l'air, ne s'altère assez pour devenir de l'humus, mais je crois bien qu'il faut longtems pour cela.

En faisant le recensement des sacs je ne trouve point de sac de Gap. Ainsi cela est perdu<sup>d</sup>.

<sup>358</sup>Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>359</sup>Isère, arrondissement de Grenoble, chef lieu de canton.

<sup>360</sup>Val-d'Oise, arrondissement de Pontoise, canton de Magny-en-Vexin.

<sup>a</sup>rajoutée en interligne.

<sup>b</sup>la note est rajoutée en interligne avec un renvoi de note.

<sup>c</sup>rajouté en interligne.

<sup>d</sup>l'expression « cela est perdu » est corrigée en interligne sur « ou j'ay jetté ces fragmens ou ils ont esté postés ailleur » .



[page 115] Ce mercredi au soir à Savines<sup>361</sup>

Nous gardons de l'osteocolle, de la pierre noire dure et calcaire, celle qui contient la pyrite, la pyrite noire, la pierre rouge, celle au sommet du mont, l'ardoise à veines de marbre<sup>a</sup>.

Nous sommes venus icy de Gap par des vallées et des gorges comme hier, mais presque toujours par de belles gorges et des vallées fertiles et très bien cultivées.

Les pierres en chemin toujours schiteuses, ardoises, etc.

Nous n'avons eu la curiosité de ramasser que des morceaux de schite remarquable par le spath blanc qui y est attaché.

Icy, nous avons fait séjour et nous le ferons encore demain, que nous n'irons coucher qu'à Embrun<sup>362</sup>, à deux lieux.

Ce séjour a esté employé aujourd'huy<sup>b</sup> à herboriser dans la forest de sapins qui mène à la montagne de Morgon<sup>363</sup>. Nous avons quittés nos rochers et esté à pied jusqu'au pied du mont escarpé.

Pour le règne<sup>c</sup> minéral nous avons ramassé un morceau de ce sommet escarpé qui estoit tombé et qui est très sûrement la même chose que le morceau entier que nous touchions. Cette pierre que Monsieur Guettard soutient n'estre pas calcaire s'est cependant trouvée très soluble.

[page 116] En montant, nous avons trouvé des schites et ardoises.

Nous avons trouvé icy une osteocolle très calcaire dont nous avons gardé un échantillon, n'en ayant pas gardé de celle de Rives, ny de celle de Vizilles.

Nous avons trouvé une pierre noire excessivement dure faisant feu avec l'acier mieux que le meilleur silex. Elle estoit par petits morceaux tombés je ne sçais pas d'où.

Elle est soluble<sup>d</sup>.

Enfin nous avons trouvé une pierre grise<sup>e</sup> semblable, à la couleur près, à la rouge gélisse dont nous allons parler. Elle diffère<sup>f</sup> : pierre grise si souvent trouvée dans ces pays-cy qui contient de la pierre grise si commune. Elle contient des pyrites, quartz. Cette<sup>g</sup> pierre grise diffère bien de l'autre en ce qu'elle<sup>h</sup> fait effe-

<sup>361</sup>Savines-le-Lac, Hautes-Alpes, arrondissement de Gap, chef-lieu de canton.

<sup>362</sup>Hautes-Alpes, arrondissement de Gap, chef-lieu de canton.

<sup>363</sup>cirque et pic de Morgon, 2324 mètres d'altitude, Embrunais, Hautes-Alpes.

<sup>a</sup>la note depuis « nous gardons » est rajoutée en marge supérieure, d'une écriture plus serrée.

<sup>b</sup>rajouté en interligne.

<sup>c</sup>corrigé sur « loss ».

<sup>d</sup>ces trois mots sont rajoutés entre deux paragraphes d'une encre plus noire.

<sup>e</sup>le mot « assez » rajouté en interligne est raturé.

<sup>f</sup>l'expression depuis « Enfin » jusqu'à « diffère » est mise dans une sorte de cadre.

<sup>g</sup>corrigé sur « mais ».

<sup>h</sup>l'expression « en ce qu'elle » est corrigée en interligne sur « car elle ne ».

vescence ou du moins ne la fait que dans quelques parties. Je n'en sçais pas la raison.

Une autre pierre rouge estoit près de celle-là, et la rouge se<sup>a</sup> casse assez quarrément, on le verra par les morceaux conservés. On verra aussi par ces morceaux qu'elle contient une fente de matière blanche. Cette pierre qui se casse si aisément est appelée par Monsieur Guettart(sic) pierre gélisse, c'est-à-dire sujette à se [page 117] fendre par la gelée.

Nous avons oublié de dire que, du rocher escarpé auquel nous avons eut tant de peine à atteindre par en bas, une partie est blanche et cette partie est du plâtre. Mais nous n'avons pas pu aller de ce côté-là. On en fait le plâtre icy.

Enfin, nous avons questionné Monsieur Godart sur notre route, il nous a conseillé de coucher demain à Embrun, après-demain à Sainte-Catherine<sup>364</sup> sous Briançon. Le lendemain, aller<sup>b</sup> au village de Mont Genève<sup>365</sup> à une lieue de Sainte-Catherine d'où nous reviendrons coucher audit Sainte-Catherine et ensuite à un lieu, etc. et il nous a averti que nous trouverions près du Mont Dauphin<sup>366</sup> une carrière de marbre qu'on travaille, et un beau<sup>c</sup> rocher de granite qu'il appelle salart. Nous l'avons questionné sur les hautes montagnes formées de couches à pic, il nous a dit que nous en avons déjà dû voir une à Corps. J'avoue que je n'en ay rien remarqué, parce que toutes les carrières de ce côté sont ou bonne pierre grise, ou schite et ardoises différemment inclinées et qu'il peut bien y [en] avoir une de perpendiculaire. De plus celle de belle et bonne pierre grise [page 118] à la poste de Grenoble est certainement déjà de couches perpendiculaires.

Il nous a dit de plus qu'il avoit préféré une carrière de marbre de Guillerme<sup>d367</sup> à celle que nous verrons près du Mont Dauphin parce qu'elle est assez belle et d'ailleurs par couches, au lieu que celle de Mont Dauphin est par blocs.

Enfin, comme nous luy avons demandé si nous trouverions du cristal de roche, il nous a dit que non. On ne le trouve que sur la petite route de Grenoble à Briançon.

Noter un prunier en grappes observé du côté de Corps et de Bursinel<sup>e</sup>.

On appelle icy le cithise des Alpes bron,  
le rhamnoides, recasse

<sup>364</sup>faubourg de Briançon, au confluent de la Durance et de la Guisane.

<sup>365</sup>Montgenève, Hautes-Alpes, arrondissement de Briançon, canton de Briançon-Nord.

<sup>366</sup>Mont-Dauphin, Hautes-Alpes, arrondissement de Briançon, canton de Guillestre.

<sup>367</sup>pour Guillestre, Hautes-Alpes, arrondissement de Briançon, chef lieu de canton.

<sup>a</sup>corrigé sur « sca ».

<sup>b</sup>rajouté en interligne.

<sup>c</sup>corrigé en interligne sur « pur ».

<sup>d</sup>corrigé en interligne sur « celle ».

<sup>e</sup>cette dernière phrase depuis « noter », est rajoutée entre deux paragraphes.

l'amelanchée, mélasse. Les petits garçons en mangent le fruit.

Le cotonaster<sup>368</sup>, codonnier bâtard.

L'olivier\* pommier, olivier olivier<sup>a</sup>. On en fait quelquefois du pain.

Le chesne cerayer alpina gouvier<sup>369</sup>.

Ils connoissent la racine d'angélique\*, celle de gentiane\*, etc.

Ils m'ont fait ramasser une plante non en fleur, maculée comme une orchis\* qui fera, dit le garde, un<sup>b</sup> double oignon, s'appelle concorde.

[page 119] Je garde le marbre.

Ce jeudy au soir à Embrun : du sommet, une autre à veine entre la plaine, 3 petites pierres prises près du sommet, celles que je nommois talqueuses à tort, celle qui est bois pétrifié en apparence, celles qui sont dendrites<sup>c</sup>.

Second voyage de Morgon.

Nous avons monté hier au pied du rocher escarpé. Aujourd'huy, nous avons pris un très grand tour pour arriver au plus haut sommet.

Ce voyage se fait à [?] dans l'été. Les neiges le rendroient encore d'une difficulté prodigieuse. Je ne répèteray pas icy les embarras que nous avons eus parce que je ne les oublieray pas.

Enfin arrivé à la loge des bergers (de ces bergers de Provence qui arrivent icy avec leurs troupeaux dans la saison), j'estois si las que j'ay laissé Jacquemin monter seul au sommet.

Il a observé le baromètre, et ensuite il a esté cassé. Il a vu une vue d'une étendue prodigieuse ; le sommet de la montagne très étroit, et en toit, et couvert de neige.

[page 120] À peu de distance de là un petit lac.

Il a rapporté la pierre de ce sommet pointu, laquelle me semble une oste-colle. Nota que depuis longtems nous trouvions cette ostéocolle la pierre dominante. Nota aussi qu'elle [est] <sup>d</sup> très différente de celle qu'hier nous avons cru la pierre du sommet parce que c'est celle du roc escarpé auquel nous estions parvenus. Voir le journal d'hier. Jacquemin a aussi rapporté trois petites pierres qu'il a trouvées près du sommet.

Nous avons passé à côté de la pierre à plâtre annoncée dans le journal d'hier, et nous en avons rapporté deux petits échantillons. Ils ressemblent parfaitement à ceux d'Alvar et je crois qu'ils s'émietteroient de même.

<sup>368</sup>cotoneaster\*.

<sup>369</sup>il doit s'agit du « quercus cerris », voir le lexique technique, section botanique.

<sup>a</sup>rajouté en interligne.

<sup>b</sup>corrigé sur « un faint rouge ».

<sup>c</sup>l'expression depuis « ce jeudy » est rajoutée en marge supérieure.

<sup>d</sup>ce mot est restitué car il y a une tache d'encre.

Nous avons trouvé de grands lits d'une pierre [page 120 bis] Nota<sup>a</sup> La pierre noire du roc d'hier est marquée dans le journal d'hier comme soluble. icy comme insoluble. J'ay fait la comparaison. Dans le vray elle est un peu soluble de certains côtés, et point du tout d'autre et j'en concluds qu'elle est insoluble, que ce sont des matières calcaires qui luy ont donné cette solubilité apparente.

Il en est à peu près de même de la pierre gélisse rouge et de la bleue qui produit des pyrites quarrées.

2<sup>nde</sup> observation. La pierre talqueuse d'Alvar s'est trouvée très insoluble, celle-cy très soluble. Cela est fort simple, [page 120 ter] c'est que celle-cy est un très beau schite, mais n'est point talqueuse et que c'est très mal à propos que je luy en ay donné le nom qu'il faut corriger absolument : [page 121] encore feuilletée mais que par son luisant j'aurois appelé pierre talqueuse. Elle est soluble. J'en ay gardé.

J'en ay gardé d'une autre approchante de celle-là un morceau tel que quelques uns que j'ay vus donner pour du bois pétrifié.

Tout le reste de la montagne est principalement en schite. Il y en a un rouge de la couleur et de la nature de la pierre gélisse rouge d'hier.

Nota voir au commencement du journal de Saint-Crépin<sup>370</sup> deux articles qui se rapportent icy. Les échantillons ont esté répartis dans le sac d'Embrun<sup>b</sup>.

Il y a des parties où les mauvais schites sont tellement disjoints qu'il n'y a personne qui ne jurait(sic) que c'est du bois pourri. Cela ne peut pas se rendre par une description, et on ne peut pas non plus en garder de morceau, parce que ces schites n'ont la couleur brune de bois pourri que par la surface qui a eu le contact de l'air. Ce schite est une ardoise [page 122] mauvaise, mais bien mince et bien de couleur d'ardoise qui, à l'air, effleuroit de cette façon.

Nous n'avons pas trouvé la pierre noire d'hier si dure et qui fait feu, en carrière ny en masse, mais en fragmens gras et petits, par terre et dans les torrens.

Nous avons vu les plus beaux bois de mélèse\* du monde, mais ces bois sont d'un usage commun. On les coupe à deux pieds ou au moins un pied et demie de haut. On détruit sans soin. Il y a déjà au moins du bois des grandes places devenues vuides, et nous ne doutons pas que le bois ne disparaisse dans quelque tems et ne devienne un pâturage.

Dans cette partie où les troupeaux d'Arles<sup>371</sup> viennent paître, on trouve des couches, ce qui nous fait croire qu'elle a de même esté bois autrefois.

Nous avons vu la ville d'Embrun sous nos pieds et nous en estions plus près que de Savines.

<sup>370</sup>Hautes-Alpes, arrondissement de Briançon, canton de Guilestre.

<sup>371</sup>Bouches-du-Rhône.

<sup>a</sup>cette note est sur une page intercalée entre la page 120 et 121.

<sup>b</sup>la note est rajoutée entre deux paragraphes et encadrée.

[page 123] Ce jeudy au soir à Embrun

Suite

Rien de remarquable dans la route de Savines à Embrun. Route dans la vallée à l'ordinaire.

On passe à guet un torrent qui se rend dans la Durance, et sur un pont la Durance même.

[page 124] vide

[page 125] vide

[page 126] vide

[page 127] vide

Ce vendredy à Saint Crespin, lieu de la disnée.

1° Dans la relation de la<sup>a</sup> montagne de Morgon d'hier j'ay oublié deux articles, l'un est que la pierre en couches talqueuses de cette montagne a de petites herborisations. J'en ay deux échantillons.

L'autre qu'il y a des morceaux de l'ostocolle qui ont des veines verdâtres. J'en ai aussi des échantillons. Venons-en aujourd'huy.

Nota je les ay dans<sup>b</sup> le sac du second<sup>c</sup> voyage de Morgon datté d'Embrun<sup>d</sup>.

D'Embrun nous avons toujours suivi en remontant la vallée de la Durance. Nous avons trouvé un village nommé Chateauroux<sup>372</sup> qui appartient à l'archevêque d'Embrun, un autre nommé Saint-Clément<sup>373</sup> où il y a un beau pont sur la Durance, de bois, mais appuyé sur deux forts murs d'un<sup>e</sup> marbre rouge du pays, le fort de Mont Dauphin situé sur un monticule schiteux qu'on croiroit placé exprès à l'arrivée de la vallée de Guillerme<sup>374</sup> dans la vallée de Durance. Ce fort domine trois vallées en comptant pour deux celle de Durance qui y fait un coude.

[page 128] La pierre en sortant d'Embrun [et]<sup>f</sup> dans toute la route est presque partout schite ou ardoise.

Aux environs de Chateauroux, c'est une bonne ardoise qui fait dans le pays un objet de commerce. Cette ardoise fait très<sup>g</sup> bien effervescence avec l'eau-forte, donc ardoise calcaire.

Ces ardoises et ces schites sont partagés souvent par des veines de spath blanc cristallisé quarré, comme nous avons dit ailleurs ; mais ce qui est remarquable c'est que, plus bas, nous avons trouvé un amas (je ne sçais s'il est par couche de ce spath blanc en plus gros morceaux) ; j'en ay des échantillons, les uns tenants à l'ardoise, les autres n'y tenant pas, étiquettés spath des environs de Saint-Clément.

Je parle icy de ce<sup>h</sup> marbre dont j'ay dit que le pont de Saint-Clément est bâti, quoyque je n'aye pas encore vu la carrière. J'en ay ramassé des fragmens bruts

<sup>372</sup>Châteauroux-lès-Alpes, Hautes-Alpes, arrondissement de Gap, canton d'Embrun.

<sup>373</sup>Saint-Clément-sur-Durance, Hautes-Alpes, arrondissement de Briançon, canton de Guillestre.

<sup>374</sup>Toujours pour Guillestre.

<sup>a</sup>rajouté en interligne.

<sup>b</sup>corrigé sur « postés » .

<sup>c</sup>corrigé sur « mo » pour « Morgon » peut-être.

<sup>d</sup>la note est copiée d'une encre plus pâle et est rajoutée entre deux paragraphes.

<sup>e</sup>corrigé en interligne sur « ou fa ».

<sup>f</sup>le manuscrit porte « est » .

<sup>g</sup>rajouté en interligne.

<sup>h</sup>ces deux mots sont corrigés en interligne sur « du » .

auprès du pont.

[page 129] Enfin, auprès de Mont-Dauphin, sur le bord de la rivière, nous avons trouvé des blocs énormes de rochers durs qui visiblement sont tombés du haut de la montagne et qui, à la fracture, nous ont paru des granites gris et très grosse masse ; quelques uns sont revestus d'une matière blanche comme le spath-même, d'une dureté différente et très insoluble. C'est un vrai quartz. J'en garde des fragmens.

Pour le granite-même du bas de la montagne, j'en garde aussi plusieurs fragmens sur lesquels il faut observer 1° qu'il y en a où il y a de l'ardoise meslée, d'autres où il n'y en a pas, 2° qu'il y en a de couleur et de grains différens, 3° qu'il y en a de tout à fait insoluble, d'autres solubles en partie, ce qui advient nécessairement du mélange des élémens ou parties constituantes du granite.

Dans l'endroit où sont ces roches, la montagne est comme presque partout à pique droit avec un [page 130] éboulement en glacis, mais le glacis n'est rien moins que cultivé : il est couvert de cailloux roulés. La montagne à pique a, comme les autres, des corniches et sur les corniches quelques pins, sapins, mélèzes ou des plantes. Ce peu de verdure n'empêche pas que l'aspect n'en soit horrible, mais, ce qui nous a le plus frappés, c'est l'aspect des couches qui mériteroit d'être dessiné.

Le plus grand nombre sont<sup>a</sup> inclinés dans cette forme



et aboutissant à ce que j'ay appelé ailleurs une dent de montagne, ce qui donneroit lieu de croire que si la dent n'estoit pas escarpée, c'est-à-dire s'il n'y avoit pas eu<sup>b</sup> éboulement, il y auroit un toit aigu



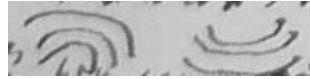
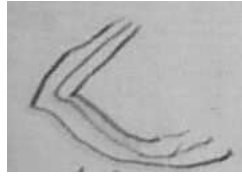
cependant, il faut avouer que je n'ay vu nulle part cette forme de toit. Mais ce que j'ay bien vu, c'est la couche inclinée revenir par en bas. Voilà ce que j'en rends.

J'ay vu aussi des couches à callottes, les unes à calottes droites, les autres à calottes renversées.

<sup>a</sup>corrigé sur « jusque ».

<sup>b</sup>rajouté en interligne.





Jacquemin ne trouve pas les calottes renversées bien exactement.

[page 131] Suite de la relation de Voreppe

Ce spectacle devoit m'inspirer la curiosité de sçavoir de quoy les couches estoit(sic) composées. Le sont-elles toutes de schistes, ou le granite y est-il en couches ? En conséquence, j'ay engagé Jacquemin à gravir le long du glacis et à en casser<sup>a</sup>.

Il a trouvé, en descendant le long, différentes couches : les unes de granite comme celuy d'en bas, et les autres de schistes, tout cela presque alternativement. Le schiste est très soluble.

Je<sup>b</sup> garde de ces granites et de ces schistes.

Il a aussi pris au bas du rocher, mais hors du rocher-même un morceau de granite avec feuille d'ardoise. Il fait feu avec le fer.

De plus, il a ramassé auprès du torrent une pierre feuilletée noire qui est instable et que je regarde comme pierre cornée.

Enfin, j'ay trouvé dans le bas une pierre très singulière : je l'appelle noire cornée à [page 132] couches et à pailles. Elle est à couches, dont la supérieure me paroît pierre cornée, les autres pierre grise. Mais le lit de pierre cornée est traversé de paille que je ne sçais pas expliquer. La pierre grise est dissoutte(sic) par l'eau-forte, les pailles aussi, et la pierre cornée ne l'est pas.

J'ay ramassé aussi<sup>d</sup> dans le bas plusieurs de ces granites remarquables par leur accident, par leurs quartz, etc. Je les garde pour Monsieur Guettard.

J'ay encore observé que tous ces granites comme celuy dont j'ay parlé font feu avec l'acier.

Jacquemin dans sa couche a trouvé dans les corniches un petit mélèse, un beau pied de pivoine\* et de la sabine\*.

[page 133] Enfin, après estre remonté en voiture, nous avons vu qu'on creusoit un fossé au pied du Mont Dauphin et qu'on en tiroit une terre ou pierre jaune. Nous avons descendu et nous en avons pris des échantillons. C'est réellement une

<sup>a</sup> corrigé sur un mot illisible qui finit par « casser ».

<sup>b</sup> corrigé sur « il ».

<sup>c</sup> corrigé sur « en a » pour « aussi » certainement.

<sup>d</sup> rajouté en interligne.

terre ou pierre oscheuse.

J'ay gardé :

le marbre du pont de Saint-Clément,  
l'ardoise de Chateaurous qui fait effervescence,  
le spath blanc de marbre en blocs du même spath.

J'ay gardé :

un seul morceau singulier pour Monsieur Guettard et ce morceau singulier par ses pailles.

J'ay gardé aussi ma terre ochereuse. Cela fait d'abord six paquets.

[page 134] Note l'histoire des granites noirs<sup>a</sup> de Mont-Dauphin.

Je garde dans un paquet trois morceaux d'en bas pris par moy aux rochers éboulés. Les uns avec ardoise, les autres sans ardoise.

Le granite et l'ardoise ne sont pas plus solubles l'un que l'autre.

Deux morceaux cassés par Jacquemin à la couche faisant un second paquet, également insoluble.

Un qui m'avoit paru schiteux pris aussi à la couche par Jacquemin : insoluble.

Un avec beaucoup d'ardoise pris au-dessous de l'escarpement<sup>b</sup> : insoluble. Celui que j'appelle pierre cornée insoluble.

Nota qu'il y a une surface où il reste du spath ou marbre blanc soluble.

Des fragmens de quartz cristallisé, les autres insolubles. Nota qu'il n'y a que le morceau singulier que j'ay gardé pour Monsieur Guettard qui porte cette cristallisation. J'ay jetté les autres. J'ay eu tort.

[page 135] Ce vendredy au soir à Sainte-Catherine près Briançon.

De Saint-Crépin icy, nous avons suivi la vallée de Durance. Nous ne sommes pas entrés dans Briançon pour des raisons.

La vallée de Durance en arrivant icy est assez jolie. Il y a des arbres. La rivière fait une belle nappe. La ville de Briançon toute blanche a un aspect agréable et tout le long de la vallée, en approchant, on cultive tout ce qu'on peut sur la montagne. Chaque morceau de terre y est relevé en terrasse et soutenu par des hayes et des pierres ce qui fait un joli aspect. Sur le haut des montagnes, des bouquets de pins, de mélèses, de sapins.

Quelques villages, quelques clochers.

Briançon occupe le bas de la vallée, il paroît qu'il y a au milieu de l'enceinte un gros rocher qui sert de défense. Il y a trois forts par étages sur des monticules voisins qui dominant sur toutes les [page 136] gorges par lesquelles on peut aborder. Voilà ce que j'ay vu en arrivant.

<sup>a</sup>rajouté en interligne.

<sup>b</sup>ces deux mots sont corrigés en interligne sur « la couche » .

Le long du chemin, des deux côtés, et quelquefois dans le chemin-même, des pierres schiteuses.

Une partie des montagnes paroît cependant des blocs informes de roc où il paroît qu'il n'y a aucune couche. Cependant, de tems en tems, on croit en appercevoir d'horizontales. Nous n'avons pu nous arrester pour y regarder de près.

Seulement le long du chemin, nous voyons des couches schiteuses d'une pierre jaune ou rouge et même cette terre éboulée au-dessous rougissoit le glacis des montagnes. Nous avons passé à côté et j'en ay pris quelques morceaux que j'ai étiquetés terre chiteuse rouge dans les environs de Briançon, très soluble.

[page 137] Nous avons pris dans de méchans murs de clôture une pierre qui nous a paru un beau marbre, mais qui est insoluble.

Nous avons cassé un morceau d'une pierre blanche dans un rocher à fleur de terre : elle est dure et également insoluble.

[page 138] vide

[page 139] À Sainte-Catherine sous Briançon, ce samedi au soir.

La journée d'aujourd'hui a été très occupée. Nous avons été en cabriolet un peu au-delà de La Vachette<sup>375</sup> où nous avons renvoyé la voiture nous attendre pour dîner.

De là au village appelé le Mont Genève, nous avons été à cheval et monté une très longue montagne très bonne pour des gens à cheval, mais impraticable pour les voitures. On l'avoit cependant rendue praticable pour la princesse de ... mais depuis, les terres se sont éboulées, les pierres tombées au milieu du chemin et rien n'a été réparé.

Du Mont Genève, c'est-à-dire du village de ce nom, chemin de plaine ou à peu près jusqu'à Clavières<sup>376</sup>, premier village de Piémont.

[page 140] Entre les deux le partage des eaux qui vont dans le Pô ou dans la Durance est bien marqué. Nous y avons vu aussi le poteau qui contient les armes de France d'un côté, la croix de Sardaigne au revers, et du côté du chemin l'année du traité qui est je crois 1761<sup>377</sup>.

Au-delà de Clavière nous avons vu l'affreuse descente où on porte les voitures démontées à dos de mulet, où on descend, dit-on, quelquefois en traîneau malgré les pierres<sup>a</sup>, où la susdite princesse a descendu en chaise à porteur, où nous avons encore vu les pierres dont on s'est servi pour descendre et monter le canon. En hiver, on la descend(sic) sur la neige avec une rapidité inconcevable. Au bas de cette descente est Cesanne<sup>378</sup>. J'y aurois aisément descendu sans la difficulté de remonter, mais qu'aurions-nous vu, un méchant bourg ou petite ville sans fortifications ?

[page 141] On nous a montré de loin et persuadé que nous voyons très bien le fameux fort de la Siette<sup>379</sup> qui est à quelques lieues.

Nous avons herborisé avec nos deux guides qui se prétendent botanistes et<sup>b</sup> dont l'un fournit l'hôpital de plantes, est protégé par l'apoticaire major, a herborisé trois semaine de suite avec un Monsieur Fontana apoticaire<sup>c</sup> envoyé de Turin

<sup>375</sup>commune de Val-des-Prés, Hautes-Alpes, arrondissement de Briançon, canton de Briançon-Nord, 1356 mètres d'altitude.

<sup>376</sup>Italie.

<sup>377</sup>le pacte de famille, par lequel les Bourbons de France, d'Espagne et de Naples s'engagent à se soutenir mutuellement, ce monument commémoratif n'a pu être identifié.

<sup>378</sup>Cesana Torinese, Italie.

<sup>379</sup>il existe un col de l'Assiette, 2472 mètres d'altitude.

<sup>a</sup>ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

par Monsieur Médic-Allin<sup>380</sup>, enfin ce guide cite Mattfriche, Gaspard Buchin<sup>381</sup> et Fusch<sup>382</sup>, et il connoît fort bien une vingtaine de plantes au moins, peut-être 100. À présent, il n'y en a presque point qui ayent paru. S'est joint à nous l'employé des termes du roy de Sardaigne<sup>383</sup> à Clavières, jeune homme qui me paroît avoir grand goût pour la botanique et l'agriculture qui luy seroient, dit-il, de grande ressource dans le vilain [page 142] pays qu'il est obligé d'habiter une partie de l'année.

Nous avons ramassé des cailloux roulés et pierre de rochers isolés. Nous en avons gardé quelques fragmens parmi<sup>a</sup> lesquels je crois qu'il en faut remarquer un que je trouve qui tient de l'aspect de la malachite, un autre qui est un granite gris avec quelques taches vertes, une pierre noire très dure, très singulière et avec de grandes feuilles de talc que j'ay aussi trouvée le soir du côté de(sic) Andière, enfin un spath blanc comme tous ceux dont nous avons parlé ces jours passés, mais je le garde parce que notre<sup>b</sup> Piémontais, en le voyant, a assuré que c'estoit du marbre blanc, qu'il y en a de gros blocs à [Suze ?] et qu'on les y travaille.

[page 143] Notre objet à présent estoit de tâcher de monter au sommet du Mont Genève c'est-à-dire de cette croupe au bas de laquelle est situé le village de ce nom. Mais plusieurs raisons nous ont fait changer d'avis. 1° impossibilité de monter tout à fait au sommet à cause des neiges.

2° inutilité depuis l'accident du Bermeme<sup>384</sup>.

3° possibilité de monter seulement à l'escarpement en [enlevant ?] ceux qui iroient, y employant toute la journée et cela pour en avoir une pierre. Or, à l'aspect, il est visible que cet escarpement est de pierre grise, qu'on appelle icy pierre à chaux d'ostecolle, qu'on appelle icy tuf, de quelques shites, nommément du rouge<sup>c</sup> dont on a parlé hier.

[page 144] Je me suis donc déterminé à revenir à Sainte-Catherine pour aller de l'autre côté de Briançon<sup>d</sup> chercher la craye de Briançon dans la vallée de Cervens<sup>385</sup>.

On nous avoit dit que nous trouverions à demie-lieu la carrière où on envoie les soldats de la garnison chercher de cette craye qui nettoye parfaitement leurs hardes, mais nous avons trouvé la carrière perdue par l'éboulement des terres de

<sup>380</sup>Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>381</sup>Ces deux auteurs n'ont pas encore été identifiés.

<sup>382</sup>1501-1566, auteur d'une *Histoire des Plantes* en 1542.

<sup>383</sup>le roi de Sardaigne en 1767 est Charles-Emmanuel III (1701-1777).

<sup>384</sup>Cet événement n'a pas pu être identifié.

<sup>385</sup>Haute-Savoie

<sup>a</sup>corrigé sur « à l'occas », pour « à l'occasion », certainement.

<sup>b</sup>corrigé sur « l'homme ».

<sup>c</sup>corrigé sur « rou ».

<sup>d</sup>ces deux mots sont rajoutées en interligne.

cet hiver.

Il a fallu chercher celle dont on se sert à présent à deux bonnes lieues, et au-delà du village de Genève.

Nous avons suivi cette vallée qui est aiguë, et cotoyé un torrent qu'on traverse dix ou douze fois à guet ou sur de méchants ponts de bois.

Nous avons trouvé au bas de la côte quelques couches d'une terre glaiseuse dure que notre guide [page 145] nous a dit ne pouvoir faire la craye, parce qu'il faudroit qu'elles fussent friables. Il a ajouté que les soldats la prenoient quelquefois dans l'eau. Jacquemin a ramassé dans l'eau une argille bleue. Le guide dit que c'est cela : que les soldats la préparent par des lavages et d'autres moyens dont il n'a pas pu rendre compte, et en font ce qu'ils appellent la craye de Briançon. Je ne sçais si tout cela est vrai. Vis-à-vis, on nous a montré la carrière de marbre à laquelle nous n'avons pas pu grimper. C'est là qu'on trouve ce gypse\* cristallisé en vitres plates, qu'on voulut me montrer hier et que je connoissois déjà. Le guide assure qu'au-dessus du plâtre il y a une couche de plusieurs pouces de salpêtre.

[page 146] Le même guide nous a menés derrière la montagne de la craye par des chemins diaboliques à un lieu où il dit qu'il y a une mine d'étain\* ; les intendans de Grenoble en ont eu connoissance, etc.

J'ay vu un trou abandonné. J'ay ramassé des morceaux de la pierre de ce côté-là, qui me paroît bien métallique. Mais je doute que ce soit de l'étain.

J'ay vu de [ce] côté-là un ruisseau dont l'eau est rouge, c'est vraisemblablement du fer qui la colore<sup>a</sup>.

C'est au Bourg d'Oisans qu'on trouve des cristaux de roche.

On les y travaille et le guide m'a dit que plusieurs personnes y sont employées.

C'est aussi là qu'est la manufacture de mulet parce qu'il y a dans le voisinage des prairies. Un homme acheta icy dernièrement 4 étalons [ornés?] bien 30 louis, ce qui parut singulier. Il assura qu'il les vendroit 1500 livres en Poitou où il alloit les conduire.

[page 147] L'agriculture icy est bien cultivée. J'ay déjà parlé des petites pièces de terre soutenues en terrasses. J'ay sçu aujourd'huy<sup>b</sup> qu'on croise partout même les terres labourées, mais on ne fait que couvrir l'eau, on ne la laisse pas reposer.

Estant au Mont Genève, terre beaucoup<sup>c</sup> plus froide comme plus élevée, on m'a observé que dans ce pays-là, on sème le seigle en juillet, et on recueille en septembre de l'année suivante. Le grain a esté 14 mois en terre. On sème de si bonne heure pour qu'il ait le temps de se fortifier avant les neiges, on recueille tard

<sup>a</sup>l'expression depuis « J'ay vu » est rajoutée entre deux paragraphes.

<sup>b</sup>corrigé sur « depuis ».

<sup>c</sup>rajouté en interligne.

parce que le long hiver a laissé peu de tems pour acquérir la maturité<sup>a</sup>.

Mais ce qui est singulier et qu'on m'a assuré d'après l'exemple, entre autres, de l'oncle d'un des deux [page 148] narrateurs, dont le seigle a été en tout 26 mois en terre, parce que la neige ne fondit pas de l'année, et la récolte de la seconde année n'en fut que meilleure.

Restent les fortifications : sans avoir entré dans la place, je l'ay vue aujourd'huy de tous les sens.

Outre les trois grands forts<sup>386</sup> disposés en escalier, il y a dans le pays tout plein de petits fortins, redoutes, cassines<sup>387</sup>, etc. placés industrieusement pour enfiler toutes les vallées.

Le rocher du milieu de la place dont j'ay parlé est l'ancien château qu'on m'a assuré qu'on n'entretient plus, et qu'on croira qu'on va démolir pour y faire une platte-forme.

Mais le fâcheux, c'est qu'il y a une montagne des environs, escarpée du côté de Briançon, au sommet de laquelle il y a une vaste plaine, et de l'autre côté [page 149] il y a un abord aisé. On l'appelle l'Infernale<sup>388</sup>. C'est l'histoire de presque toutes les montagnes de ce pays-cy, et mes deux guides m'assurent que l'Assiette est de même vis-à-vis des places fortes du roy de Sardaigne, et que si le chevalier de D.<sup>389</sup> n'eut pas été un fol, il luy estoit très aisé de la tourner.

Tous ces gens-cy sont un peu gens de guerre, surtout mon guide botaniste, qui d'ailleurs est grand babillard.

Je ne répèteray pas icy ce qu'il m'a dit de feu Monsieur Mandrin<sup>390</sup>, parce qu'il m'a paru avoir quelque regret à la confiance qu'il m'a marquée, d'ailleurs sans croire je n'en oublieray rien.

Passons aux autres choses utiles que j'ay retirées de la conversation. On en croira ce qu'on voudra.

[page 150] Je n'ay dans les sacs de Briançon que ce qui regarde la craye, la mine d'étain, des cailloux séparés, et, pour les couches, uniquement le shite rouge qui est très soluble et qu'on voit du long du Mont Genève.

---

<sup>386</sup>il y a aujourd'hui trois forts, celui du Chaberton, des Gondrans, et du Janus.

<sup>387</sup>selon la définition 2 du Trésor de la langue française, « petite maison isolée dans les champs utilisée autrefois comme poste d'embuscade ».

<sup>388</sup>Cette montagne n'a pas pu être identifiée.

<sup>389</sup>Ce personnage n'a pas pu être identifié.

<sup>390</sup>1724–1755, brigand et contrebandier, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>corrigé sur « pour ».

[page 151] Conversation du guide botaniste :

1° en ce qui concerne les plantes.

Il y a une prune que j'ay mise dans l'herbier qu'on appelle prune marmotte\*, qui vient dans les hayes, qui est jaune, et du noyau de laquelle on tire de l'huile qu'on appelle dans le pays huile de marmotte.

Les<sup>a</sup> enfans mangent beaucoup de fruits de l'amelanchier, et les grandes personnes font confire le fruit de l'airelle\* sauvage et cela fait un commerce pour le pays. Cette airelle que j'ay<sup>b</sup> mise dans l'herbier, me paroît l'airelle vitis idaea\*. Les feuilles n'en sont pas encore déployées.

Il y a un aconith\* qui a fait tomber en syncope celui qui me l'a conté uniquement pour l'avoir tenu quelque tems<sup>c</sup> dans sa main. Mis dans un sac, il ne produit pas le même effet.

Cet effet vrai ou faux est connu dans le pays.

[page 152] On fait chercher dans la montagne et on employe surtout à Turin et à Lion beaucoup de plantes, nommément le gennepis\*, la racine d'angélique\*, de bicorne<sup>391</sup>, de carline\*, de grande gentiane, etc.

On trouve icy du may, de l'[hormincens?], des vertrum\*, mais rien n'est avancé.

Le gennepi ne se trouve que dans les très hautes montagnes. Il fait suer puissamment; c'est de cette plante uniquement que se nourrit le bouc estain(sic, pour «bouquetin»), c'est pour cela que son sang a la même vertu, et pour cela aussi qu'il a si chaud qu'il faut qu'il couche sur la glace [?].

Il y a une autre plante croissant dans les roches avec celle dont le chamois se nourrissoit. C'est le dictumes<sup>392</sup>, mais par la description, il me paroît estre gramminée.

Ils ne connoissent pas icy<sup>d</sup> l'amande, la [?] et ne croient pas à sa vertu de casser le fer.

[page 153] 2° l'histoire des douze chamois

On appelle avalanches les chutes de neige. On nous a fait remarquer sur les montagnes couvertes d'arbres des [?] nues qui sont la route des avalanches.

Ils prétendent que, quand l'avalanche est prête à tomber, un bruit médiocre suffit pour la décider.

<sup>391</sup>Il existe plusieurs plantes qualifiées de bicorne, il est difficile de voir laquelle Malesherbes avait en tête.

<sup>392</sup>Cette plante n'a pas pu être identifiée.

<sup>a</sup>corrigé sur « on ».

<sup>b</sup>ces deux mots sont corrigés sur « il y a ».

<sup>c</sup>corrigé en interligne sur « un instant ».

<sup>d</sup>rajouté en interligne.



Et un de nos guides nous a assuré qu'un de ses parens estant à l'afut dans ce tems-là vit douze chamois sur<sup>a</sup> la neige. Il tira et en tua, mais ce qu'il n'avoit pas espéré, le coup de fusil précipita l'avalanche, et les douze chamois tombèrent dans l'abîme, et il les eut ainsi tous les douze.

Nota qu'à Chartreuse<sup>393</sup> on nous a dit qu'on avoit quelquefois trouvé des cerfs pris dans les neiges, mais jamais le chamois, parce qu'ils se promènent sur la cîme des rochers où la neige ne séjourne pas.

[page 154] 3° histoire des Vaudois<sup>394</sup>

On sçait l'histoire des Vaudois, leur religion, etc.

Le guide botaniste a esté herboriser chez eux.

Ils vivent dans la vallée de Lucerne<sup>395</sup>.

Ce sont chez eux les meilleurs gens du monde. Ils ne font aucun tort aux étrangers, même, ce sont les cabarets où on est le plus consciencieux entre eux ; quand ils ont des querelles, ils jouent assez souvent des couteaux.

De tems en tems, ils vont faire des courses aux environs, voler et piller, et autant, m'a assuré le guide, sur les terres piémontaises que sur celles de France. Je parle du tems de paix. Je parleray tout à l'heure du tems de guerre.

Les Vaudois masles reçoivent un sol par jour de paye du roy de Sardaigne<sup>396</sup> dès le jour de leur naissance pour le tenir en guerre, et tous les dimanches ils s'exercent à tirer au pris fondé par le roy de [page 155] Sardaigne qui sont de 18 livres. Il n'y a point dans le monde d'aussi adroits tireurs que ces gens-là.

Dès que la guerre se déclare, ils s'éparpillent sur les montagnes, se cachent dans les trous de rocher, grimpent sur les pics et canardent les soldats françois un à un. Mon homme prétend que l'année de Pierrelongue<sup>397</sup> plus de<sup>b</sup> la moitié de l'armée françoise a péri de cette façon.

Dans leur pays, quand on y passe en guerre, ils sont encore plus dangereux. Ce pays est plein de châteigners\* comme d'autres parties des Alpes de sapin\*. Il y a de vieux trons de châteigners creux. C'est là qu'ils se tapissent et qu'ils tirent à coup sûr.

<sup>393</sup>Saint-Pierre-de-Chartreuse, Isère, arrondissement de Grenoble, canton de Saint-Laurent-du-Pont.

<sup>394</sup>Les Vaudois tirent leur nom de Pierre Valdès, ou de Vaulx, marchand lyonnais qui, à la lecture de l'Évangile et de fragments des Pères de l'Église, décida vers 1270 d'obéir aux préceptes des Évangiles synoptiques en vivant dans la pauvreté et en prêchant. voir le lexique technique pour plus de détails.

<sup>395</sup>Luzern, Suisse centrale.

<sup>396</sup>depuis 1720 le duc de Savoie est roi de Sardaigne.

<sup>397</sup>19 juillet 1744, bataille de la guerre de succession d'Autriche, voir le lexique technique.

<sup>a</sup>corrigé en interligne sur « sous » .

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

[page 156] Ils ont aussi la méthode d'aller faire des prisonniers dans les villages et de ne les rendre que pour une forte rançon. Mon homme m'a assuré que la même année de l'affaire de Pierrelongue\*, le seul village de Serrière<sup>398</sup> a payé plus de 8000 livres en pareilles rançons. Moy qui ay vu ce village, je ne sçais pas comment il pourroit payer 8000 sols.

Il dit que quand les parens ou la communauté ne paye pas la rançon demandée, ils laissent périr le prisonnier de misère.

J'ay demandé si dans les courses de pillage qu'ils font en tems de paix, ils font aussi ce commerce d'hommes, ce qui ne me paroît pas trop vraisemblable. Mon homme<sup>a</sup> ne m'a pas trop bien répondu à cette question.

[page 157] Je luy ay demandé comment ils faisoient la guerre, s'ils estoient enrégimentés. Ils(sic) ne m'a pas non plus trop répondu à cela, si ce n'est que pendant la guerre de Piémont, le roy de Sardaigne leur avoit donné pour les commander un baron de Tron<sup>399</sup> qui estoit un homme terrible, et mon botaniste, qui ne croit point aux superstitions, m'a dit que le peuple du pays estoit assez beste pour croire que le baron de Tron estoit chastré, et insensible aux coups de fusil. Ce qui prouve que c'estoit un homme très redouté dans le pays.

Ces Vaudois\* sont fort laborieux et cultivent très bien celles de leurs terres qui en sont susceptibles, mais le pays par nature est ingrat et insuffisant pour les habitans.

[page 158] L'homme m'a cependant avoué que, depuis bien des années, ces ravages en tems de paix sont beaucoup plus rares, ce qui vient sûrement de ce que la police nécessaire pour<sup>b</sup> les empêcher est perfectionnée.

On n'entend plus parler non plus de troupes de contrebandiers, et j'attribue cela à une troupe à cheval établie depuis quelques années par les fermiers généraux.

---

<sup>398</sup>canton de Neuchâtel, Suisse.

<sup>399</sup>voir le glossaire scientifique, à l'entrée « Massello ».

<sup>a</sup>corrigé sur « j'ay demandé comment » .

<sup>b</sup>corrigé en interligne sur le même mot.

[page 159] 4° Puis, à quelques lieues de là, Pignerol<sup>400</sup> qui ne vit que de châteignes. Note sur les pays de [?]. Le guide botaniste dans ses grandes courses avec Monsieur Fontana a esté à quelques lieues de Pignerol dans des pays tout couverts de châteignes où les habitans ne font aucun usage de bled : ils mangent de la châtaigne en guise de pain toute l'année. Pour qu'elle ne leur manque pas, ils la font bouillir dans la saison. Ensuite, ils la pétrissent exactement et la font sécher dans des fours où elle devient une espèce de pâte qu'ils conservent très longtems.

Le même homme s'estant trouvé chez un apoticaire de Piémont ou de Milanés<sup>401</sup> a quitté ce maître parce qu'il ne pouvoit pas s'accoutumer à n'avoir d'autre pain que durci.

[page 160] Cependant, il m'a conté qu'il sçavoit que dans un lieu<sup>a</sup> du Milanés qu'il m'a nommé et que j'ay oublié, les hommes vivent singulièrement longtems et il n'est pas rare d'en voir de 108 ou 110 [ans]<sup>b</sup>. Or, c'est un pays où on ne cultive que du riz<sup>402</sup> et des vignes sur les coteaux. Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'on n'a que l'eau croupissante des rizières qu'on ne sçauroit boire, c'est pourquoy il faut envoyer à 6000 [il doit manquer un mot : toises ?] chercher de l'eau à boire à dos de mulet. Il n'a pas esté dans ce pays-là, mais il en a entendu parler à des gens qui vouloient l'y mener s'établir.

Il m'a parlé aussi d'une petite vallée des Alpes, où on a remarqué que les hommes vivent fort longtems.

[page 161] 5°

L'autre guide vouloit me mener à deux fontaine voisines de Briançon dont il prétend que l'une donne la fièvre, et<sup>c</sup> l'autre la guérit<sup>403</sup>.

---

<sup>400</sup>Pinerolo, Piémont, Italie.

<sup>401</sup>pour Milanais.

<sup>402</sup>à la base du célèbre risotto milanais.

<sup>403</sup>peut-être la fontaine des miracles, dans la forêt de Boscodon.

<sup>a</sup>corrigé sur « vall », pour « vallée », certainement.

<sup>b</sup>j'ai rajouté l'unité, absente du manuscrit.

<sup>c</sup>rajouté en interligne .

[page 162] vide

[page 163] Ce dimanche au soir, de retour à Embrun.

Nous avons observé à notre retour ce que nous avons négligé en passant, sçavoir la mine de charbon et les carrières de marbre.

Quant à la mine de charbon, on n'y travailloit pas à cause du dimanche, et tout est tellement bouleversé sur cette montagne qu'on ne peut rien reconnoître aux couches. Nous avons seulement pris deux morceaux, l'un de pierre grise en apparence, l'autre d'une espèce d'ardoise qui se trouvent toutes deux sur la même montagne ; nous les avons touchés avec l'eau-forte à Saint-Crépin, et je les ay trouvés tous deux insolubles.

Pour la pierre, c'est sans doute un granite gris comme ceux que nous avons observés en allant à côté de Mont Dauphin.

[page 165] Quant à l'ardoise, seroit-ce pierre cornée ? Je me rappelle qu'aussi en passant par Mont Dauphin, nous avons rapporté un morceau d'ardoise noire insoluble que nous avons qualifiée de pierre cornée.

Cela nous a paru mériter un arrest, et comme en passant nous avons observé à Chateauroux une ardoise soluble, en repassant nous en avons repris deux morceaux l'un de mauvaise ardoise à la carrière même le long du chemin, l'autre pris de la meilleure veine qu'on employe pour couvrir les maisons de Chateauroux. Nous les avons essayées tous deux. Tous deux sont solubles, mais la mauvaise ardoise infiniment plus que la bonne.

Il arrivoit-il(sic) que l'ardoise et le schite (comme on verra tout à l'heure) deviennent de solubles [page 166] insolubles suivant le plus de dureté qu'ils acquièreroient ?

Quant aux carrières de marbre, nous y avons esté en nous détournant à pied d'une bonne lieue. C'est derrière Mont Dauphin.

Nous avons bien observé la carrière qui est à couches assez marquetées. Nous en avons remarqué deux espèces, mais le petit garçon qui les portoit a oublié de nous les donner et elles sont perdues. Nous avons observé sur la montagne une couche de schite plus basse que le marbre, et cette couche s'est trouvée insoluble. J'ay gardé cet échantillon.

Enfin, en allant à cette carrière, nous avons trouvé des granites très beaux en cailloux roulés, [page 167] ce sont sans doute ceux dont Monsieur Guettard parle, et si nous avions eu le tems, on auroit pu en trouver beaucoup plus de variétés.

À l'essay renouvelé de l'ardoise et de la pierre grise de la charbonnière, l'un est granite, l'autre pierre cornée.

Nous avons perdu les échantillons du marbre qu'un<sup>a</sup> petit [?] guide<sup>b</sup> avoit

<sup>a</sup>corrigé sur « et de granite ».

<sup>b</sup>rajouté en interligne.

mis dans sa poche.

Nous en avons de beaux de granite. Et<sup>a</sup> nous avons l'échantillon du schiste qu'on trouve à la carrière de marbre au-dessous des couches. Il est insoluble du côté où c'est [?] mais il paroît et il est [?] très soluble à cause de la terre dont il est enduit.

Enfin nous avons encore gardé les deux échantillons d'ardoise de Château Roux<sup>404</sup> tous deux solubles, l'un pris sur un toit, l'autre à la carrière.

[page 168] À Gap, ce 1<sup>er</sup> juin.

Nous avons fait la même route. Nous avons esté à Chorges<sup>405</sup> en passant le ruisseau de Boscodon près Embrun. Nous avons ramassé des cailloux noirs à veines blanches en belle onyx\*. Nous les connoissons déjà : ce sont de la pierre noire et du spath. Arrivés icy nous l'avons vérifié à l'eau-forte, mais le bestier d'icy qui nous voyoit faire nous a dit que cette pierre très connue de ce pays tombe en poussière à l'air, mais qu'il y en a des lits plus durs qu'on employe utilement. Celle-cy ne nous paroissoit d'un si beau noir que parce que nous l'avons prise dans le torrent, où elle est bien lavée.

Icy, la fontaine<sup>406</sup> de la ville est belle et commode comme dans toutes les villes et fauxbourgs de ce pays-cy. Elle est d'un marbre assez vilain qui vient dans les montagnes et qu'ils appellent du tuf.

[page 169] Ce marbre est dur mais sécable.

Le grand commerce de ce pays-cy est en mulets. On en fait en payant un écu et un boisseau d'avoine au garde étalon asne, et tous les propriétaires de jumens sont obligés de les faire servir. Quand l'inspecteur vient, on fait une revue, etc.

Outre cela<sup>b</sup>, les habitans d'un bourg à Madame de Sassenage<sup>407</sup> appelé le Chansor<sup>c408</sup> et de quelques villages voisins vont en Auvergne et jusq'au Poitou

<sup>404</sup>pour « Châteauroux ».

<sup>405</sup>Hautes-Alpes, arrondissement de Gap, chef-lieu de canton.

<sup>406</sup>La fontaine est datée de 1548.

<sup>407</sup>« Illustre maison » d'après l'Armorial du Dauphiné, la famille de Sassenage serait issue des Comtes de Forez : Girard, comte de Forez, fils et successeur d'Arthaud, comte de Lyon et de Forez, serait venu, vers 950, au secours de l'évêque Isarn, et aurait été récompensé de ses services par le don des terres de Sassenage et de Royans.

La famille a connu ensuite de nombreuses ramifications, dont la plupart se sont éteintes.

C'est surtout Marguerite de Sassenage, dame de Beaumont (1449 ca - 1491), qui retiendra notre attention : elle fut durant deux ans la maîtresse de Louis XI.

Celle qui est citée par Malesherbes n'a pu être identifiée avec plus de précision.

<sup>408</sup>Pour « Champsaur », qui correspond à la haute vallée du Drac.

<sup>a</sup>corrigé sur « et que nous ».

<sup>b</sup>ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>corrigé en interligne sur le même mot.

acheter des poulains mulets<sup>a</sup>. Ils doivent estre de retour dans ce tems-cy, ils mettent ces poulains dans leurs montagnes pendant l'été.

À l'approche de l'hiver, ils<sup>b</sup> les enhivernent ou les vendent à ceux qui ont du foin et de la paille, et de l'avoine ou du sel ; quand ils ont trois ans, on le revend aux gens [page 170] de Carpentras<sup>409</sup> et autres.

Pour ceux qui ont des jumens, quand le poulain réussit, ils les vendent 30 écus à 18 mois. La mule est beaucoup plus estimée que le mulet : 10 écus de différence.

On la nourrit avec de l'avoine ; les jeunes mulletons et les vieux ou les chevaux, quand ils travaillent seulement.

Pour ceux qui ne travaillent pas, on leur donne du foin meslé avec de la paille. C'est la paille qui est restée après avoir foulé<sup>c</sup> le bled par des chevaux.

Pour les bestiaux, on les nourrit l'hiver avec de la mée qui consiste dans du regain de foin meslé avec la paille, on<sup>d</sup> leur donne aussi la [teraille ?] de fresne.

[page 171] Pour les moutons et chèvres, qu'on appelle la carabe, on leur donne des feuilles de toutes sortes de bois qu'on a émondés<sup>e</sup>, élagués avant la gelée.

Et même le<sup>f</sup>[il doit manquer un mot] du bois même qu'on leur donne à ronger, après quoy on en brûle les fagots.

On leur fait aussi manger un peu de foin meslé, mais le moins qu'on puisse : le foin est rare icy.

On<sup>g</sup> vend des moutons pour la Provence, et c'est encore un commerce du charriot.

Les bergers de ces troupeaux de la Crau passent plusieurs mois depuis la Saint-Jean<sup>410</sup> jusqu'à la Saint-Michel<sup>h411</sup> avec leurs troupeaux seuls couchés pesle mesle. Ils n'entendent point de messe et sont presque stupides ; ils<sup>i</sup> couchent à la belle étoile ; les cabanes que j'ay vues à Morgon sont pour les basles et sous-basles, qui sont les maîtres des bergers, comme les maîtres des troupeaux.

[page 172] Gap 1<sup>er</sup> juin, suite

<sup>409</sup>Vaucluse

<sup>410</sup>24 juin.

<sup>411</sup>29 septembre.

<sup>a</sup>corrigé en interligne sur « de mules ».

<sup>b</sup>corrigé sur « on les revend » .

<sup>c</sup>corrigé en interligne sur « battu » .

<sup>d</sup>corrigé sur « et » .

<sup>e</sup>corrigé en interligne sur « coupé ».

<sup>f</sup>corrigé en interligne sur « un second repas » .

<sup>g</sup>corrigé sur « j'ay ».

<sup>h</sup>l'expression depuis « depuis la Saint-Jean » jusqu'à « Michel » est rajoutée en interligne.

<sup>i</sup>corrigé sur « couch », pour « couchant », certainement.

Les montagnards du Queyras<sup>a</sup> se garantissent souvent du froid en couchant l'hiver dans l'étable pesles-mesle hommes, femmes, enfans et troupeaux, sous la neige qui recouvre tout ; ils pratiquent seulement une voûte sous cette neige.

On vend aussi de ces pays-cy des fromages pour la Provence, ce sont les bergers de ces pays eux-même(sic), qui les renvoient ou reportent chez eux.

Il se fait dans Gap-même des étoffes grossières de laine et de [?]<sup>b</sup> pour l'usage du pays.

Il s'y fait aussi quelque commerce de laines.

Il y a quelques mûriers\* dans ce pays, mais c'est peu de chose.

Beaucoup de noyers\* dont on fait de l'huile pour le pays, mais ils ont manqué cette année.

[page 173] Je me suis arrêté à la [?] fayancerie grossière appartenant à Monsieur le marquis<sup>c</sup> d'Agran<sup>412</sup> conseiller au Parlement de Grenoble.

J'ay pris des échantillons des deux terres ; pour le sable qui sert à la [?] on le fait venir du côté d'Apt.

La belle fayence vient de Moustier<sup>413</sup>. On m'a dit que leurs terres sont prises dans le voisinage. C'est trop loin pour y aller.

Il y a aussi une belle fayence jaune à Dieu le Fit<sup>414</sup>, elle va au feu, ce que ne fait pas celle de Moustiers.

Dans les montagnes voisines de la [?] il y a du cristal de roche en petits morceaux, il y a aussi des pyrites en abondance, et on y trouve de petits morceaux de mine de cuivre et de plomb [page 174] que l'homme de la maréchaussée m'a montrée.

On avoit trouvé une pierre qui tenoit de l'or, mais sans profit, c'estoit le<sup>d</sup> curé de<sup>e</sup> Châtillon du Forest<sup>415</sup> qui l'avoit trouvée.

<sup>412</sup>Ce conseiller n'a pu être identifié plus précisément.

<sup>413</sup>Moustiers-Sainte-Marie, Alpes-de-Haute-Provence, arrondissement de Digne-les-Bains, chef lieu de canton.

<sup>414</sup>Drôme, arrondissement de Valence, chef lieu de canton.

<sup>415</sup>Châtillon, Rhône.

<sup>a</sup>ces deux mots sont corrigés en interligne sur « de ce pays-cy ».

<sup>b</sup>ces trois derniers mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>corrigé sur « Madame de » .

<sup>e</sup>corrigé en interligne sur « du ».

[page 175] vide

[page 176] À Sisteron<sup>416</sup>, ce 2 juin.

Trouvé du marbre blanc et des cailloux roulés différens<sup>a</sup>.

De Gap icy nous avons suivi la Durance, et c'est au pont de Sisteron qu'on entre en Provence ; quant aux montagnes, elles baissent beaucoup. Quant aux pierres, nous en avons trouvé longtems de shiteuses, il n'y a même que celles-là dont nous ayons vu des couches bien décidées.

Mais en arrivant icy, nous n'avons pas trouvé une ville au milieu d'une vallée comme Embrun et Gap. Elle est à mi-côte d'une montagne escarpée, vis-à-vis<sup>b</sup> d'une autre montagne encore plus haute, toutes deux laissant à la Durance un passage extrêmement étroit ; c'est une espèce d'étranglement entre les deux montagnes.

Sisteron paroît avoir esté une place forte.

[page 177] Le château est au haut sur le roc.

Ces deux montagnes ou rocs escarpés sont de pierre calcaire.

On a dans le pays de bonne pierre de taille ordinaire, de la pierre à chaux, etc.

Il y a des couches horizontales, j'ay cru en voir aussi de perpendiculaires, mais sur cela on est quelquefois induit en erreur dans ces montagnes à pique dont le sommet est un seul chapeau de roc, sillonnés de haut en bas par les eaux à la superficie seulement.

---

<sup>416</sup>Alpes-de-Haute-Provence, arrondissement de Forcalquier, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>l'expression depuis « trouvé » jusque « différens » est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus pâle.

<sup>b</sup>corrigé sur « dans un pass », pour « passage », certainement.



[page 178] J'ay examiné dans la route les cailloux roulés. J'y ay trouvé de notre même pierre grise qui va avec les schistes, avec des bandes de spath blanc ou marbre, des morceaux isolés de ce spath blanc ; j'ay trouvé aussi des granites, mais je les ay jettés, en ayant déjà assez à porter.

J'ay ramassé un caillou plat de pierre talqueuse très soluble, et un morceau de pierre mélangée mais non en brèche, ny en granite, ny en pouding. Il y entre de la terre jaune, du spath blanc, de la pierre grise et tout cela est très soluble.

J'avois pris des cailloux purement quartzeux et je les ay jettés, mais j'en ay gardé un parce qu'il est vert et insoluble.

On m'a<sup>a</sup> dit qu'il y a une carrière de marbre à deux lieues d'icy, mais on n'a pas pu me dire de quel côté, ny dans quelle sorte de pays.

[page 179] Après les pierres examinées, j'observeray qu'à Gap il y a beaucoup de noyers, et déjà quelques mûriers<sup>417</sup>. À Embrun, il n'y avoit que fort peu de noyers, et pas seulement question de mûriers.

En approchant d'icy, nous avons trouvé plus de mûriers, et quelques campagnes couvertes d'amandiers\* comme la Normandie l'est de pommiers. On fait commerce de ces amandes avec Marseille.

Demain, nous verrons les oliviers, à ce qu'on m'a assuré.

À<sup>b</sup> peu de distance de Gap, gravissant sur un rocher de shite, nous avons trouvé un térébinthe\*<sup>418</sup> qui n'est pas encore en fleurs, et des [fusains\* ?] dans lesquels nous avons bien distingué l'individu masle différent du [page 180] femelle, du polium\* estoppeux, du serpolet\* critoune<sup>419</sup>, etc. et en arrivant icy, de l'érable de Montpellier\*.

Il y a pendant deux lieues en arrivant une culture très singulière, ce sont des chesnes dans les champs, qui comme de raison deviennent tous pommiers. Il y en a dans les terres labourées, il y en a aussi dans des grèves nues couvertes des cailloux de la Durance. Il m'a paru que les premiers de ces arbres estoient [teslands ?]. Mais bientôt, j'en ay vu qui ne le sont pas à beaucoup près.

Ces arbres épars font un effet très agréable d'une partie du chemin qui est à mi-côte, et d'où on domine la vallée de Durance.

[page 181] J'ay vu en arrivant icy qu'on plante ces chesnes pour avoir du gland pour les cochons.

Mais que d'ailleurs ces chesnes s'employoient très utilement comme [ ? ]

<sup>417</sup>il est sans doute fait allusion ici au mûrier blanc, *morus alba*, qui sert à l'élevage des vers à soie, qui a pris dans cette région un grand essor au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>418</sup>Voir le glossaire scientifique, à l'entrée « pistachier ».

<sup>419</sup>peut-être veut-il dire « farigoule » ?

<sup>a</sup>l'expression « m'a » est rajoutée en interligne.

<sup>b</sup>corrigé sur « à moitié chemin ».

pour la marine du roy. C'est d'icy qu'on a tiré toutes celles du vaisseau le Languedoc<sup>420</sup>. Et le maître d'icy m'a ajouté qu'il croit qu'il est défendu de les couper que pour la marine du roy.

Le commerce d'icy consiste principalement dans les denrées du pays, grains de toutes sortes et vins, peu de soyes, point de troupeaux.

On ne m'a point dit qu'il y eût de manufactures.

---

<sup>420</sup>Vaisseau de 2e rang de 80 canons, construit à Toulon en 1763, comptant 2100 tonnaux, nommé l'Antifédéraliste en 1794, la Victoire en 1795, détruit en 1799. .

[page 182] vide

[page 183] vide

[page 184] À Manosque<sup>421</sup>, le 4 juin matin.

Règne végétal.

Le chemin de Sisteron icy est le plus souvent en terrasse ou à mi-côte sur la vallée de Durance.

La campagne est bien cultivée, excepté dans le vaste lit de la Durance, et dans les montagnes [?] arides qu'on rencontre quelquefois.

Les champs couverts d'arbres comme la Normandie de pommiers.

Du côté de Sisteron, jusques et au-delà de Giropie qui est la dînée, ces arbres sont principalement amandiers et mûriers. Quelquefois aussi d'autres arbres fruitiers, quelquefois des chesnes. <sup>a</sup>

En approchant de Manosque ce sont des oliviers, et auprès de Manosque-même il me semble qu'on ne voit plus qu'oliviers et mûriers, et figuiers. [page 185] Nous avons rencontré les [?] qui font même des belles hayes, des micocouliers\*, des grenadiers\* faisant aussi hayes, des cognassiers\* aussi faisant haye, d'ailleurs des [?] avec leur fruit, et les autres arbres de Provence remarquables dès ces jours passés.

J'ay vu<sup>b</sup> icy hier, quoyqu'à la brune, un micocoulier magnifique dans la promenade de la ville. Il est entouré comme l'orme de Saint-Gervais<sup>422</sup> d'un banc rond de 24 pieds peut-être de diamètre, et l'arbre fait un ombrage superbe.

Les bois que nous avons traversés sont la combe de Saint-Donat<sup>423</sup> et un autre dont je ne sçais pas le nom. À la combe de Saint-Donat, presque tout le bois consiste en chesnes tortus et assez éloignés les uns des autres. Les arbres font sûrement des [courbes ?] pour les marines, d'ailleurs, ils donnent beaucoup de gland dont on fait un petit [?].

[page 186] À l'autre bois, nous avons fini par trouver du chesne vert, mais assez vilain et très rabougri.

Depuis ce<sup>c</sup> bois jusqu'icy, le chesne vert est très commun, et dans les montagnes, et le long du chemin.

<sup>421</sup>Alpes-de-Haute-Provence, arrondissement de Forcalquier, chef-lieu de canton.

<sup>422</sup>L'Orme de St-Gervais auprès duquel, au Moyen-Age, les gens s'assembloient pour le recouvrement de leurs créances. Cet arbre, plusieurs fois séculaire, fut abattu par la Commune de Paris, le 2 Ventôse an II pour servir à faire des affûts de canons. Il a été replanté seulement en 1914.

<sup>423</sup>Châteauneuf-Val-Saint-Donat, Alpes-de-Haute-Provence, arrondissement de Forcalquier, canton de Volonne.

<sup>a</sup>« qui » raturé.

<sup>b</sup>ces trois mots sont corrigés en interligne sur « qua », peut-être pour « quand ».

<sup>c</sup>corrigé sur « Saint-Donat » .

À Giropie nous avons herborisé une montagne où il n'y a que des plantes aromatiques et de méchantes buissonnaies, qui sans doute sont broutées par des bestiaux. Il y a beaucoup de chesne vert. Ceux qui depuis se trouvent le long du chemin sont plus beaux et il y en a d'assez grands.

À ce même méchant bois de Giropie<sup>a</sup>, nous avons vu des pins sur la hauteur. Nous avons oublié d'y aller pour déterminer de quelle espèce. Un branchage sec à terre le long du chemin nous a fait croire à la longueur des feuilles que c'étoit le pin maritime.

[page 186 bis, non paginé] Suite de Manosque

Au sortir de Sisteron, j'ay passé sous le château de Carnes<sup>424</sup> qui doit avoir une jolie vue, il est sur un pain de sucre.

Après de la dînée dont j'ay marqué ailleurs le nom est le château de Monsieur Dupiles<sup>425</sup> aussi sur la hauteur.

L'an passé, on a fait à Manosque, dans les quatorze moulins, peut-être huit mille quintaux d'huile. La teste de l'huile de Manosque se vend quelquefois pour huile [?].

À Apt, on m'a dit que les olives de Manosque se vendent mieux pour manger et olives qu'on en fait(sic) des bouteilles<sup>b</sup> qui coûtent 20 sols, qu'on ôte le noyau et y substitue des [page 186 ter, non paginé] câpres et des anchois, qu'on laisse le tout nager dans la(sic) huile. Ce sont des bouteilles à grand goulot pour y passer la cuillère<sup>c</sup>.

---

<sup>424</sup>Ce château n'a pas pu être identifié.

<sup>425</sup>Ce personnage n'a pas pu être identifié.

<sup>a</sup>corrigé sur « giopi ».

<sup>b</sup>corrigé en interligne sur « pots ».

<sup>c</sup>les pages 186 bis et ter sont sur un feuillet plié en deux inséré.

[page 187] C'est aujourd'huy que nous avons trouvé deux colonnes de moulins et de chèvres de la Crau allant à la montagne.

Je n'en répèteray pas icy la description, quoyque ce fut le lieu<sup>a</sup>, parce que je viens de la faire en rédigeant mes observations sur les montagnes.

Dans les gros bagages portés sur des asnes, nous avons vu quelques femmes. Mais comme ces gens-là ne parlent pas français, nous n'avons pas pu constater si ce sont leurs femmes qui vont avec eux, ou des étrangères qui se trouvaient là.

---

<sup>a</sup>l'expression depuis « quoyque », jusqu'à « lieu » est rajouté en interligne.

[page 188] Conservé des pierres insolubles et granites roulés et le mauvais shite de Saint-Donat, en cas ce n'est là la pierre écaillée, ny la pierre de Sisteron<sup>a</sup> jusqu'à « Sisteron » est rajoutée en marge supérieure.

À Manosque, le 3 juin au soir ou le 4 juin au matin.

Pierres et terres.

Le rocher sur lequel est posé le château de Sisteron est une pierre grise calcaire de la nature de celles dont nous avons tant parlé. Il se fend en morceaux quarrés comme une pierre gélisse.

De Sisteron icy, nous avons vu de près d'autres montagnes en pic comme les deux de Sisteron de la même pierre.

Nous en avons vu, de plus loin<sup>b</sup>, de toutes couvertes de rochers comme dans les pays de grès, mais il est évident que c'est encore la même pierre.

Nous avons passé pendant assez longtemps sur une pierre, par écailles plustost que par lits, d'une pierre blanche au-dehors, grise ou noire en-dedans, qui couvre une montagne, et entre les fentes de laquelle nous avons pris beaucoup de plantes très aromatiques ; c'est encore de la pierre grise calcaire, mais à [page 189] lits<sup>c</sup> très peu épais. Un ouvrier qui passoit nous a vus regarder cette pierre et nous a dit qu'elle estoit excellente pour quarreler, qu'on en tiroit des quarraux de plusieurs pieds de large et très mince(sic). Mais il faut s'y connoitre, car de deux morceaux que nous cassâmes(sic)<sup>d</sup> devant luy, il nous dit qu'un des deux, le moins noir, estoit excellent, et que l'autre, le plus noir, ne valoit rien et s'en iroit en poussière à l'air.

Au sortir de ce terrain de pierre calcaire, nous entrâmes dans un bois dont je reparleray qu'on appelle la combe de Saint-Donat. Nous y trouvâmes encore<sup>e</sup> de la même pierre, mais nous y vîmes aussi des lits beaucoup plus épais d'une pierre d'un jaune terreux. Nous la regardâmes, et nous trouvâmes que c'estoit encore de la pierre grise qui n'a pris cette couleur jaune que par la superficie à l'air.

Dans cette même combe de Saint-Donat, nous vîmes aussi des lits de pierre paillettées, schiteuse, noire et, dans [page 190] un endroit, un éboulement de terres noires comme aux endroits où on a cherché de l'ardoise ou du charbon de terre. J'y allay, et je ne trouvay qu'un mauvais shite dont j'ay cependant gardé un échantillon qui est très soluble.

Au reste, un hermite du lieu nous dit que jamais on n'y avoit travaillé. Cet éboulement n'est pas étonnant, les ravines y causent cette confusion, surtout dans des couches aussi friables que l'est ce mauvais schite.

<sup>a</sup>l'expression depuis og conservé

<sup>b</sup>l'expression « de plus loin » est rajoutée en interligne.

<sup>c</sup>« côte ».

<sup>d</sup>corrigé en interligne sur « primes ».

<sup>e</sup>rajouté en interligne.

Je déclare que je ne m'impose plus la loy comme j'avais fait depuis ma sortie de Lion d'observer toutes les veines de pierres de lieux où je passeray, c'estoit pour déterminer les Alpes et aujourd'huy, je crois en estre sorti.

Je ne garde point toutes les pierres grises dont je viens de parler. Je garde seulement un morceau de ce mauvais schite.

[page 191] D'ailleurs, j'ay ramassé des cailloux roulés dans la Durance pendant que nous estions à la dinée, à un endroit nommé je crois Giropée<sup>a</sup>.

Il y en a trois de pierre insoluble, homogène et de couleurs différentes, un des trois est peut-être du jade\*, deux autres sont granite de différentes couleurs.

De plus, en sortant de Sisteron, nous avons trouvé des gens qui travaillent en poterie. Ils se servent de deux terres, l'une plus grasse, l'autre plus maigre, dont j'ay gardé, mais perdu les échantillons ; c'est une légère perte.

Ces terres, disent les bonnes gens, se trouvent partout. Pour vernir, ils employent une terre jaune<sup>b</sup> et une terre blanche. Leur terre jaune est une espèce de mauvaise [il doit manquer un mot]. J'ay pris un échantillon de la terre blanche qu'ils disent qu'ils font venir du côté d'Apt.

[page 192] À Apt, le 4 juin.

Ayant renoncé aux pierres, le journal sera plus court.

D'ailleurs, il a plu tout le matin ce qui a fait obstacle à la botanique ; nous n'avons pris que [l' ?] segetum.

Nous avons dîné à Cereste<sup>426</sup>, terre de Monsieur Brancas<sup>427</sup>. Nous avons passé le matin à Villemurs<sup>428</sup>, qui est à Madame de Villemurs et à Monsieur Dejanon<sup>429</sup>, seigneur de Manes<sup>430</sup>.

Et ce soir à Saint-Martin<sup>431</sup> où nous avons arrêté et causé avec le consul du lieu nommé Monsieur Peytavin<sup>432</sup>.

Ce matin, nous avons passé un grand pays de montagnes et de bois où il y a peu de bois<sup>c</sup>, beaucoup de lavandes.

<sup>426</sup>Alpes-de-Haute-Provence, arrondissement de Forcalquier, canton de Reillanne.

<sup>427</sup>les Brancas sont comtes de Forcalquier, marquis de Céreste, etc. peut-être est-ce ici Buffile Hyacinthe (1697–1754), capitaine de chevaux-légers, qui fut envoyé en 1725 comme ambassadeur extraordinaire du roi Louis XV en Suède et fut ministre plénipotentiaire au Congrès de Soissons, ou Louis Toussaint, qui deviendra Maréchal de France, Grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'Or.

<sup>428</sup>Villemus, Alpes-de-Haute-Provence, arrondissement de Forcalquier, canton de Reillanne.

<sup>429</sup>Ces deux personnages n'ont pu être identifiés plus précisément.

<sup>430</sup>Mane, Alpes-de-Haute-Provence, arrondissement et canton de Forcalquier.

<sup>431</sup>Saint-Martin-de-Brômes, Alpes-de-Haute-Provence, arrondissement de Digne-les-Bains, canton de Valensole.

<sup>432</sup>Ce personnage n'a pu être identifié plus précisément.

<sup>a</sup>pour « Giropie » .

<sup>b</sup>corrigé sur « rouge ».

<sup>c</sup>corrigé sur le même mot raturé.

Ce soir, nous avons vu sur la côte des montagnes couvertes de bois où nous n'avons pas passé. Monsieur Peytavin nous a dit qu'on y est venu trois fois de la part de la marine du roy, et qu'on a décidé qu'il n'y [page 193] avoit rien de bon pour eux.

Ces bois, m'a-t-il dit, sont en propriété au seigneur, et la communauté en a l'usage.

J'imagine qu'il en est de même de ceux que j'ay vu ce matin et que voilà pourquoy ils sont en si mauvais état.

Icy, j'ay causé avec un homme pour sçavoir de luy comment on élève ces chaînes<sup>433</sup> isolés qui ont encore plantés aussi bien des champs et le long des chemins, comme j'ay dit ailleurs, si on les élevoit en pépinières, etc. Cet homme m'a dit qu'on semoit quelques glands dans le trou, et qu'on en marquoit la place pour que la charrue l'épargne. Mais il m'a dit cela en homme qui hésite. Ce qu'il m'a dit plus ferme, c'est qu'il n'y a point dans le pays de pépinières de chesne, et que ces chesnes isolés ne se plantent plus depuis la [ ? ] de la marine. [page 194] J'ay vu le jardin de l'évêque où il y a une belle allée de cyprès. Il a commencé une belle maison qu'il n'a pas encore achevée.

Tout le pays de Céreste icy très bien cultivé. Des montagnes relevées en terrasses et soutenues de murs en gradins<sup>a</sup>.

Dans beaucoup d'endroits, les prairies arrosées. Icy et en général depuis Sisteron, il y a beaucoup de buis<sup>b</sup>. On en fait du fumier comme à Voreppe, et pour cela, j'ay vu dans des villages ce buis jonché par terre, pilé par les passans pour pourrir sur le lieu.

J'ay vu à la dînée des vers à soye, à Céreste, là c'est des brins de lavande qu'on leur donne pour monter. Icy, j'ay vu des fagots de chesne<sup>c</sup> vert et de chesne\* blanc emportés à la ville et destinés à cet usage.

[page 195] Moins d'oliviers icy qu'à Manosque. Il y en a cependant deux ou trois moulins dans la ville.

On m'assure qu'ils ont icy pierre de taille, pierre à chaux, plâtre et marbre dans le voisinage.

C'est icy qu'on trouve la terre blanche<sup>d</sup> qu'on employe aux manufactures de Moustiers, de Castelet<sup>434</sup> qui est près d'icy et dont la fayence est moins belle que celle de Moustiers mais va mieux au four, et toutes les autres fayenceries de

<sup>433</sup>pour « chesnes », certainement.

<sup>434</sup>Castellet, Vaucluse, arrondissement et canton d'Apt.

<sup>a</sup>corrigé en interligne sur « grandit ».

<sup>b</sup>corrigé en interligne sur « bois ».

<sup>c</sup>corrigé en interligne sur « estits ».

<sup>d</sup>rajouté en interligne.



Provence. J'ay envoyé cette terre à Monsieur Maquet.

Ce Castelet a esté vendu<sup>435</sup> avec Vitrolles<sup>436</sup> et deux<sup>a</sup> autres terres du voisinage par Monsieur de Brancas à Monsieur Ailhaut<sup>437</sup> des poudres purgatives, qui achète tout pays. Il a aussi des terres en [?] près de Crilon<sup>438</sup>. On dit qu'il gagne beaucoup dans le Levant.

[page 196] Conservé la piryte de Notre Dame de Lumière Notre-Dame-de-Lumière<sup>439</sup>. La pierre sableuse idem. Le quartz rouge élémentaire, la cornaline\* des pierres de couleur<sup>b</sup>.

À l'Isle<sup>440</sup>, ce 5 juin.

J'avois promis de ne plus parler pierres, j'en vais encore parler pour la dernière fois parce que je me trouve revenu aux pierres coquillières.

Entre Apt et Notre Dame de Lumière, j'ay vu quelque tems la terre rouge, les pierres tirant sur le rouge, quelques monticules rouges, tout cela annonce la présence du fer. Effectivement, estant descendu, j'ay trouvé des pyrites et j'en ay ramassé une.

Dans la rivière ou ravine de Notre Dame de Lumière, j'ay ramassé un beau caillou onix avec du quartz. Je l'ay gardé.

De Notre Dame, nous avons monté à Goult paroisse voisine où le seigneur nommé Monsieur le marquis de Doulon<sup>441</sup> exploite luy-même une fayancerie. J'ay envoyé les terres à Monsieur Maquet, ainsi je n'en parleray pas icy.

[page 197] Texte

c

En arrivant à Notre Dame<sup>d</sup>, on voit de loin<sup>e</sup> une pierre à feuillets si minces qu'on la croiroit<sup>f</sup> schiteuse.

<sup>435</sup>en 1753.

<sup>436</sup>Vitrolles, Bouches-du-Rhône, arrondissement d'Istres, chef lieu de canton.

<sup>437</sup>Jean Ailhaut, modeste chirurgien né à Lourmarin en 1674, qui devint le baron d'Ailhaut en 1758 après avoir fait fortune en inventant une poudre purgative à base de suie qu'il commercialisa dans le monde entier. Les méchantes langues prétendent qu'il est mort très âgé sans jamais avoir utilisé son invention.

<sup>438</sup>Crillon-le-Brave, Vaucluse, arrondissement de Carpentras, canton de Mormoiron.

<sup>439</sup>commune de Goult, Vaucluse, arrondissement d'Apt, canton de Gordes.

<sup>440</sup>Isle-sur-la-Sorgue, Vaucluse, arrondissement d'Avignon, chef-lieu de canton.

<sup>441</sup>Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>a</sup>corrigé en interligne sur « trois ».

<sup>b</sup>tout le début de page est rajouté en marge supérieure.

<sup>c</sup>le texte suivant est encadré.

<sup>d</sup>corrigé sur « ce » .

<sup>e</sup>ces trois mots sont corrigés en interligne sur « trouve » .

<sup>f</sup>corrigé en interligne sur le même mot.

En sortant de Notre<sup>a</sup> Dame, ce rocher est prominent(sic)<sup>b</sup> sur le chemin, à faire trembler ceux qui passent dessous.

Plus loin, les roues des charettes ont imprimé dans le roc-même une ornière profonde.

Plus loin encore, cette pierre est en gros roc escarpé le long du chemin mais taillée soit par la nature, soit par l'eau<sup>c</sup> comme une suite de niches de saints.

Cette pierre vue de près est sableuse, s'émiette au toucher et est très calcaire.

La singularité des effets qu'elle produit m'en a fait garder un morceau que j'ay étiquetté pierre sableuse vers Notre Dame de Lumière<sup>d</sup>.

e

Enfin, le roc de Vacluze<sup>442</sup> est d'une pierre calcaire, et très près il y a<sup>f</sup> des couches d'une autre pierre très blanche aussi soluble. Je ne sçais pas si elle ne ressemble pas à la fameuse pierre ou terre blanche d'Apt.

[page 198] À l'Isle, la pierre de taille que j'ay vu qu'on employoit est de deux espèces qui se<sup>g</sup> rapprochent beaucoup des deux de Vacluze dont je viens de parler. J'ay gardé des échantillons<sup>h</sup> de ces quatre pierres.

Je ne parleray point de la porcelaine de Gault<sup>443</sup> : j'en ay envoyé la description et les terres<sup>i</sup> à Monsieur Maquet.

Je ne parleray point de Vacluze ny de l'Isle j'en ay aussi écrit à Paris<sup>j</sup>.

J'ay copié comme j'ay pu<sup>k</sup> une inscription qui est écrite sur le roc de Vacluze.

En voicy la copie cy-jointe.

<sup>442</sup>Fontaine-de-Vaocluse, Vaocluse, arrondissement d'Avignon, canton de l'Isle-sur-la-Sorgue.

<sup>443</sup>pour Goult.

<sup>a</sup>corrigé en interligne sur « n. ».

<sup>b</sup>corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>l'expression « soit par la nature soit par l'eau » est corrigée en interligne sur « par le roc ou par l'eau » .

<sup>d</sup>l'expression « sableuse vers Notre Dame de Lumière » est corrigée en interligne sur « sableuse calcaire et le journal ».

<sup>e</sup>l'encadrement cesse ici.

<sup>f</sup>corrigé sur « en ».

<sup>g</sup>rajouté en interligne.

<sup>h</sup>corrigé sur « ch ».

<sup>i</sup>ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>j</sup>corrigé sur « M » , pour « Malesherbes » certainement.

<sup>k</sup>l'expression « comme j'ay pu » est rajoutée en interligne.

[page 198 bis non paginée]<sup>a</sup>

Inscription figurée<sup>b</sup> sur le rocher de Vaucluze.

Nus super ingentem solitus fons      evescere<sup>c</sup>  
 octoginta octo palmos decrescere visus.

... 1683 ...

Franciscus Nicolinus Aven cui cura guberni est  
 decrementum intus ventura in saecula notavit.

... Arnaldus regnit ... 444

d

J'ay marqué le dernier mot du premier vers éloigné des autres et plus petit parce qu'il est comme cela. L'inégalité ou l'aspérité du roc y a obligé.

Du troisième vers ou ligne, je n'ay lu que le chiffre que j'ay copié, il paroît qu'il y avoit d'autres mots écrits que je n'ay pas pu lire.

Au troisième vers, j'ay figuré le nom propre, je ne sçais si c'est Aven ou Alen.

Au quatrième, j'ay lu intus, il y a peut-être illud.

Au dernier<sup>e</sup>, je n'ay lu que deux mots, l'un est un nom propre. Je l'ay peut-être écorché.

[page 199] Premiers journaux

[page 200] Lettre rendue par Monsieur d'Angau<sup>f445</sup>.

À Grenoble, ce 24 may.

J'ay envoyé avant-hier à Madame de Montigny<sup>446</sup> une description du pays des forges d'Alvar qui ont réellement un aspect horrible.

Hier<sup>g</sup>, je viens de luy en écrire une de l'arrivée<sup>h</sup> de la Chartreuse qui est un dessein bien différent sur le même fond. Mais après l'avoir écrite, j'ay songé que cet effet de la nature et de l'air feroit très peu d'impression à Madame de Montigny et

<sup>444</sup>La traduction pourrait en être : La source, qui avait coutume de jaillir sur une immense sagesse, dont on voyait la chute sur 88 palmes (= 7 mètres), en 1683, François Nicolas Aven, qui a la charge du commandement, en a constaté l'amointrissement pour les siècles à venir. Je remercie ici Stéphanie et Romain pour leur aide.

<sup>445</sup>Ce personnage n'est pas encore identifié.

<sup>446</sup>certainement la femme de Philibert Trudaine de Montigny, 1733-1777, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Cette page est écrite dans le sens horizontal.

<sup>b</sup>rajoutée en interligne.

<sup>c</sup>le mot « concham » est rajouté en fin de ligne.

<sup>d</sup>une ligne barre toute la page à l'horizontal.

<sup>e</sup>corrigé en interligne sur « cinquième » .

<sup>f</sup>l'expression depuis « lettre » jusque là est rajoutée en marge supérieure d'une encre plus brune et d'une écriture plus serrée.

<sup>g</sup>corrigé en interligne sur « aujourd'huy ».

<sup>h</sup>corrigé sur « for », pour « forges », certainement.

que si par hasard elle en estoit frappée, elle montreroit ma lettre à tout le monde, or je ne me soucie point que tout le monde sçache que j'ay esté à Chartreuse, qui n'est point le chemin de Bagnières.

[page 201] Mais comme cette description est faite pour intéresser, et que je n'ay sûrement pas la patience de la copier, je t'envoye la copie de la lettre que j'avois écrite à Madame de Montigny, lis-la si cela t'amuse et brûles-la ensuite.

J'an ay coupé une partie des bêtises que je luy écrivois, mais qui ne sont point du tout perdues car je les ay bien employées dans la lettre que j'ay substituée à celle-là.

Je suis revenu aujourd'huy bien moins fatigué que je ne l'estois hier. Je devrais cependant l'estre davantage. Hier, je pris la route la plus longue et la meilleure et je fus huit heures un quart de suite à cheval, [page 202] ce qui est fatigant pour quelqu'un à qui le cheval incommode comme moy, aussi n'ai-je esté que le pas, et c'est ce qui fait que ma route a esté si longue, car à aller un train de bon cavalier, il n'y a que pour six heures de marche.

Aujourd'huy, je suis revenu par la route la plus courte et la plus mauvaise. Je n'ay esté que sept heures en chemin et cependant je me suis perdu, parce qu'on m'avoit donné un guide qui à moitié chemin m'a avoué qu'il n'y avoit jamais esté, et même que c'estoit la première fois de sa vie qu'il montoit à cheval. Cela nous a causé quelques momens d'embarras parce qu'il seroit fâcheux d'estre tout à fait perdu au [page 203] milieu de montagnes où on trouve peu de ressources, et que les nuages que nous trouvions arrêtés contre quelques montagnes voisines à peu près au même niveau que nous, qui faisoient craindre à Jacquemin qu'il n'en vînt un pareil, lequel estant à notre portée s'appelleroit brouillard, et nous empêcheroit de nous reconnoître aucunement.

Malgré tout cela, nous ne nous sommes perdus entièrement, car tu sçais qu'on ne se perd jamais tout à fait<sup>a</sup>. Nous avons mené nos chevaux ou mulets, car on m'en avoit donné un, les chevaux du pays ayant déclaré qu'ils ne vouloient pas me porter ; nous les avons menés, dis-je, à la main à travers quelques tas de neige et beaucoup de ravines et nous avons trouvé un village où nous avons pris un autre guide<sup>b</sup>.

[page 204] Celuy-là sçavoit mieux le chemin, mais il ne les connoissoit que pour les bœufs<sup>c</sup> et les chèvres qui sont sa société la plus ordinaire ; ainsi il nous a menés par des chemins du diable jusqu'à l'abbaye de Montfleury<sup>447</sup> qui est en plaine et à demie lieue de Grenoble. J'ay fait plus de la moitié du chemin de Char-

---

<sup>447</sup>couvent de Dominicaines.

<sup>a</sup>l'expression depuis « car » jusqu'à « tout à fait » est rajoutée en interligne.

<sup>b</sup>corrigé en interligne sur « grède » .

<sup>c</sup>corrigé sur « chev », pour « chevaux », certainement.

treux icy à pied et j'en suis bien moins fatigué que de ce que j'avois fait hier toujours à cheval ou à mulet.

En arrivant à Montfleury, j'ay entré dans ce couvent très connu<sup>a</sup> parce que les religieuses y sont d'un état mitoyen qui ne leur permet pas de sortir, mais leur permet de recevoir des visites d'hommes, et plus fameux encore parce que c'est dans ce couvent [page 205] que Madame de Tencin<sup>448</sup> estoit religieuse et que ses aventures ont commencé. Je suis entré dans ce couvent tout botté, excédé de fatigue et crotté comme on ne l'a jamais esté. J'ay trouvé deux religieuses se promenant et regardant avec étonnement la figure de cet étranger, toutes deux jeunes, et l'une des deux même assez jolie. J'ay cru, estant chez elles sans permission de personne, devoir les aborder. Je leur ay dit que j'estois entré sur la réputation de leur maison, pour en voir la vue qui réellement est charmante, et que d'ailleurs Mademoiselle de Barral<sup>449</sup>, qui a esté élevée chez elles, m'avoit<sup>b</sup> recommandé de voir le lieu et de sçavoir des nouvelles de celle de ces dames qui y estoient de son tems. Elles m'ont bien fort assuré qu'elles n'y estoient point [page 206] du tems de Mademoiselle de Baral. Effectivement, elles sont toutes deux beaucoup plus jeunes. Elles m'ont dit<sup>c</sup> que Mademoiselle de Barral y avoit une sœur religieuse, que je n'ay pas esté curieux de demander, parce que j'estois trop crotté pour me présenter dans une chambre.

Elles n'ont pas insisté et m'ont mené sur la terrasse où est<sup>d</sup> la vue, et de là dans un petit cabinet tout ouvert, ainsi très décent.

Elles m'ont demandé où j'allois, je leur ay dit que c'estoit à Bagnières. Sur cela, elles m'ont fait un éclat de rire qui n'a point fini, fondé sur ce que je n'avois point l'air d'avoir besoin des eaux. La petite s'est écrié ensuite « Ah ! mon dieu ! que ces hommes du monde<sup>e</sup> sont heureux, ils font tout ce [page 207] qu'ils veulent ! » . Je l'ay assurée qu'elle iroit aussi aux eaux quand elle voudroit. Je luy ay montré mon chapeau, dont les trois cornes estoient pleines de plantes ramassées dans la route de Chartreuse. J'en ay conclu que j'estois botaniste, par conséquent médecin, qu'en cette qualité, j'irois trouver mon confrère de Grenoble et qu'en luy parlant termes de l'art, je leur<sup>f</sup> feroit expédier dans la soirée une ordonnance en bonne forme pour aller aux eaux ; que je voyageois dans une fort bonne chaise à deux [?] qui estoit à Grenoble et que nous partirions demain, moy [?] devant à franc

<sup>448</sup>voir le dictionnaire biographique.

<sup>449</sup>le seigneur d'Alleverd se nomme François de Barral à cette époque.

<sup>a</sup>ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>ces deux mots sont corrigés en interligne sur « m'a ».

<sup>c</sup>rajouté en interligne.

<sup>d</sup>corrigé sur « elle ».

<sup>e</sup>ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>f</sup>corrigé en interligne sur « luy en ».

étrier. La plaisanterie a paru si bonne à la plus jeune, que l'autre a cru devoir prendre un maintien de régente et m'a dit quelle comptoit [page 208] bien y aller, mais que ce seroit dans quelque tems, parce qu'elle attendoit un bref du pape qui l'y enverroit avec tout le couvent, parce qu'elle ne vouloit point abandonner ses chères compagnes. Le reste de la conversation, etc.

Je les ay quittées et j'ay trouvé à quelque distance une très grande dame qui est la sœur de Mademoiselle de Barral dont je m'estois réclamé.

Jacquemin m'avoit entendu demander des nouvelles du couvent de la part de Mademoiselle de Barral et dire que je m'appellois Monsieur d'Ossanville, qui est le nom que j'ay donné à la poste de Grenoble, et que j'estois de Troyes où j'estois connu de Mademoiselle de Barral et de Monseigneur son frère<sup>450</sup>. [page 209] En conséquence, une vieille religieuse luy ayant demandé ce qu'il faisoit là, Jacquemin<sup>a</sup> luy avoit répondu qu'il attendoit son maître Monsieur d'Ossanville, citoyen de Troyes, qui venoit sçavoir des nouvelles de tout le couvent de la part de Mademoiselle de Barral.

Elle a répondu bien vite que vraiment c'estoit à elle qu'il falloit s'adresser, parce qu'elle estoit la sœur de Mademoiselle de Barral.

Jacquemin a couru bien vite à moy, et moy j'ay esté luy rendre mes devoirs aussi dans le jardin. Elle m'a fait bien des questions sur la santé de son frère et de sa sœur que je l'ay assuré qu'ils se<sup>b</sup> portoient à ravir; elle m'en a fait aussi sur la ville de Troyes auxquelles j'ay [page 210] répondu aussi assez pertinemment. Cependant, cela m'a engagé à me retirer, parce que je commençois à m'embarasser.

Si je conte ce fatras, qui n'est pas bien méchant parce qu'à l'heure que je t'écris j'en sors, et d'ailleurs, pour te donner l'idée d'une certaine vie avanturrière que je mèneray peut-être souvent et qui m'amuse assez.

J'ay lu dans les mémoires de Joly<sup>451</sup> que le cardinal de Retz<sup>452</sup> s'estoit fait une grande réputation par sa fermeté dans<sup>c</sup> sa retraite et au milieu de la vie vagabonde qu'il estoit obligé de mener, mais dans le vray qu'il n'y avoit aucun mérite parce que la vie de cabaret estoit son plus grand plaisir.

[page 211] Nous commenterons ce texte-là quand nous nous reverrons. Il

<sup>450</sup>L'abbé comte de Barral, évêque de Troyes, est né en 1746 et est mort archevêque de Tours le 6 juin 1816. Il était originaire de Grenoble.

<sup>451</sup>*Mémoires de Joly, conseiller du Roy au Chatelet de Paris, pour servir d'éclaircissement et de suite aux Mémoires de M. Le Cardinal de Retz*. Nouvelle édition revue et augmentée. À Cologne Chez David Roger - 1718 - Deux volumes in-12. Mémoires du cardinal de Retz, par Jean-François Paul de Gondi, cardinal de Retz.

<sup>452</sup>voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>corrigé sur « et qu'il alloit ».

<sup>b</sup>ces deux mots sont corrigés sur les mêmes.

<sup>c</sup>corrigé en interligne sur « de ».

faut observer cependant que je n'aurois pas pu me livrer aujourd'huy à cette plaisanterie, si je ne repartais pas demain matin de Grenoble, parce que les deux petites religieuses sont restées avec la plus grande curiosité de sçavoir qui j'estois et croyant très fermement que je cachois mon nom, et que je courrois le monde pour quelque grande raison.

Ainsi, elles s'en informèrent et attirèrent sur moy l'attention de quelques curieux de Grenoble si j'y restois encore.

Contes cecy, je t'en prie, à Mademoiselle de Fourqueux<sup>453</sup> si tu en trouves l'occasion. Je te dis à Mademoiselle non à Madame et cela à l'occasion de l'idée qu'avoit la petite religieuse de Montfleury de l'heureuse liberté des hommes.

[page 212] Lettre à Monsieur Maquet<sup>a</sup>

À Roannes, ce lundy.

Vous avez fait assez d'attention, Monsieur, à des morceaux de spath que vous avez tirés d'un granite qui me venoit de la mine de Saint-Bel pour les soumettre à l'expérience, et vous m'avez chargé de chercher à Saint-Bel une carrière où ce spath se trouvoit sans granite.

Je<sup>b</sup> n'ay pas encore esté à Saint-Bel, mais j'ay déjà trouvé un spath très semblable à celui-là. Il est dans un granite à la vérité, mais très aisé à en détacher à<sup>c</sup> petits coups de marteau, pour peu que l'usage auquel on l'employera mérite quelque peine, comme seroit [page 213] sûrement un travail sur la porcelaine.

Si vous en voulez quantité, j'ay trouvé ce granite dans le chemin de Droiturier à Saint-Martin-d'Estreaux, très près de Saint-Martin, dans un champ que Monsieur de Mirepoix seigneur du lieu a abandonné depuis peu à un particulier le long du grand chemin.

De plus, le postillon de Droiturier qui me menoit et qui est un drôle assez attentif et qui connoît très bien toutes les pierres de son pays, a remarqué celle-là avec attention; je luy ay fait nommément remarquer la partie spatheuse; il m'a assuré qu'il y a une carrière [page 214] près de chez luy où il y en a bien plus abondamment, et qu'il offre de l'enseigner quand on voudra.

Je luy ay demandé son nom. Il s'appelle Villars<sup>d</sup>, postillon de la poste de Droiturier.

Je vous envoie les échantillons que j'ay fait casser sur la roche de granite.

Je m'empresse de vous donner cet avis parce que je me défie de ma mémoire

---

<sup>453</sup>Ce personnage n'a pas été identifié.

<sup>a</sup>l'expression depuis « lettre » jusque là est rajoutée en marge supérieure d'une encre plus brune et d'une encre plus serrée.

<sup>b</sup>corrigé en interligne sur « j'ay ».

<sup>c</sup>corrigé en interligne sur « par ».

<sup>d</sup>souligné.

et que je l'aurois peut-être oublié demain, surtout devant voir bien d'autres choses.  
Vous connoissez, Monsieur, tous mes sentimens.



[page 215] vide

[page 216] Lettre à Monsieur Maquet<sup>a</sup>

À Apt, ce 4 juin.

Je sçais d'après les auteurs, Monsieur, qu'il y a deux espèces d'ardoise, l'une soluble et calcaire, l'autre insoluble.

J'ay trouvé dans les Alpes beaucoup de shites ou pierres feuilletées de différente couleur et de différente consistance, dont<sup>b</sup> plusieurs paroissent ardoises, et quelques unes mêmes sont assez bonnes pour estre employées communément dans le pays. Je les ay toutes essayées à l'eau-forte, et toutes sont très solubles.

Je<sup>c</sup> parle de celles qu'on employe, et de celles dont j'ay vu la carrière.

Mais j'ay trouvé dans des éboulemens des morceaux d'ardoise qui ne se sont pas trouvés solubles, et j'en ay trouvé un, entre autres, que [page 217] je soupçonne d'estre de la pierre cornée, autant que je peux conjecturer sur la nature de cette pierre.

D'une autre part, un de mes amis me rapporta, il y a deux ans, du sommet des Pyrénées, une pierre dure et feuilletée qu'il croyoit aussi pierre de corne d'après ce qu'en disent les Allemands.

Je crois me souvenir qu'elle n'est pas soluble, mais ma mémoire peut me tromper.

Je vous en ay donné un échantillon, et nous l'avons essayé à notre grand feu.

Voicy à présent ce que je voudrois que vous me mandassiez.

1° vous souvenez-vous, ou avez-vous écrit si cette pierre cornée des Pyrénées est soluble dans l'eau-forte ?

[page 218] 2° je voudrois aussi sçavoir si l'ardoise commune de Paris, qui est à ce que je crois l'ardoise d'Angers, est soluble dans l'eau-forte.

3° je vous prie de me mander comment notre prétendue pierre cornée des Pyrénées s'est conduite au feu, et si par là elle a quelque ressemblance ou<sup>d</sup> quelque dissemblance avec l'ardoise.

Il faudra ensuite sçavoir une fois bien précisément quelle est cette pierre dont les Allemands parlent tant sous le nom de pierre cornée. J'ay pour cela un moyen pour lequel je vais écrire à Monsieur de Montigny. Vous connoissez, Monsieur, tous mes sentimens, voulez-vous bien m'adresser votre réponse [page 219] chez Monsieur de la Reynière<sup>454</sup> qui me la fera tenir.

---

<sup>454</sup>Beau-frère de Malesherbes.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en marge supérieure d'une encre plus brune et d'une écriture plus serrée.

<sup>b</sup>corrigé sur « j'ay ».

<sup>c</sup>corrigé sur « M ».

<sup>d</sup>corrigé sur « avec ».

[page 220] Lettre à Monsieur Maquet<sup>a</sup>

À Apt, ce 5 juin.

La lettre cy-jointe, Monsieur, concerne une terre à fayence sur laquelle je ne vous demande aucune réponse.

Celle-cy en demande une.

1° je vous envoie un morceau que j'ay étiquetté spath blanc soluble ou marbre blanc des Alpes<sup>b</sup>.

C'est une matière que j'ay trouvée très fréquemment dans les Alpes. Elle est le plus souvent dans les fentes d'une mauvaise ardoise, ou d'une pierre à chaux grise dans ce pays, et quelquefois aussi elle tapisse en cristallisation la surface de ces mêmes pierres. Mais je l'ay aussi trouvée plusieurs fois en assez gros morceaux, et quelqu'un qui chercheroit bien en trouveroit peut-être de gros blocs et même des carrières. [page 221] La facilité avec laquelle elle m'a paru se casser en cubes m'a fait croire d'abord qu'elle ne souffriroit pas le ciseau. C'est pourquoy je ne m'en suis pas occupé.

Mais j'ay trouvé au haut des Alpes un Piémontois qui m'a dit que ce marbre luy estoit parfaitement connu, et<sup>c</sup> qu'il y en a à Suze une carrière<sup>d</sup> qu'on travaille avec succès.

Il est certain que, si on peut le travailler, il n'y a point de plus beau marbre, et en France où on<sup>e</sup> dit que nous manquons du marbre blanc statuaire, ce seroit une découverte intéressante à faire.

Je ne retourneray plus aux Alpes, mais ce qui se trouve aux Alpes peut bien aussi se trouver aux Pyrénées, ainsi je vous seroit très [page 222] obligé de me mander si la pierre dont je vous envoie l'échantillon peut estre réputée du marbre, et si elle est susceptible d'estre travaillée.

Je vous seray très obligé d'envoyer votre réponse à Monsieur de la Reynière qui me la fera tenir quelque part que je sois.

---

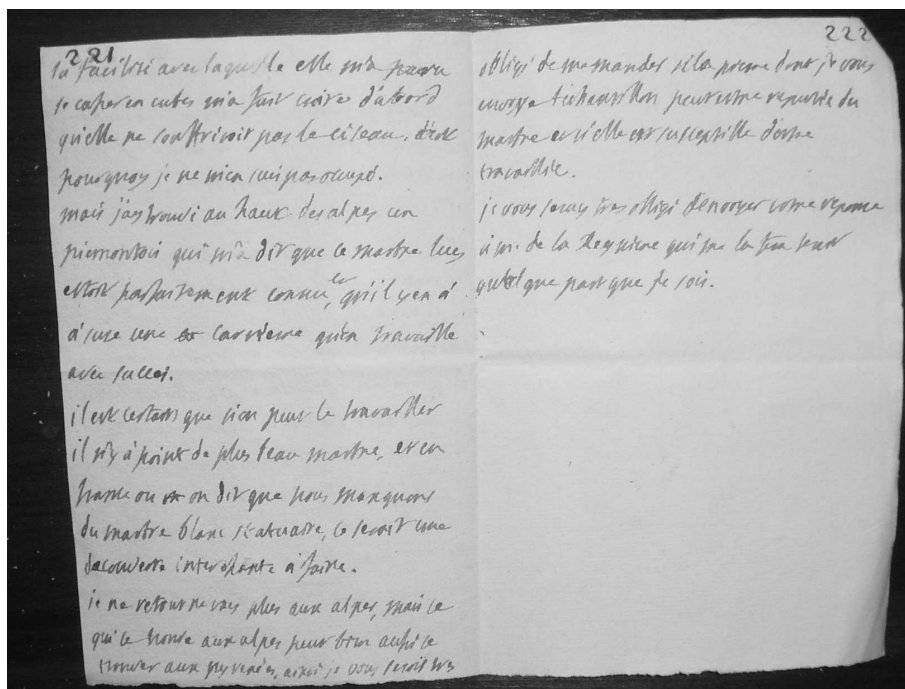
<sup>a</sup>ces quatre mots sont rajoutés en marge supérieure d'une encre plus brune et d'une écriture plus serrée.

<sup>b</sup>l'expression « spath blanc soluble ou marbre blanc des Alpes » est soulignée.

<sup>c</sup>rajouté en interligne.

<sup>d</sup>corrigé sur « ac » .

<sup>e</sup>corrigé sur le même mot.



Graphique 3.14 – Voyage de Moullins à Avignon, page 221

## Index des noms géographiques

- , 377
- Allevard, 325, 327, 330–335, 339, 341, 347, 348, 379
- Allier, 309, 314
- Alpes, 323, 324, 326, 343, 346, 361, 363, 375, 385, 386
- Andière, 357
- Angers, 385
- Apt, 367, 372, 375, 377, 378, 385, 386
- Arles, 348
- Assiette, fort de l', 356, 359
- Auvergne, 309, 314, 365
- Bagnières, 380
- Bessenay, 319
- Bordeaux, 315
- Boscodon, 365
- Bourg d'Oisans, 340, 358
- Bourgogne, 314
- Bredane, 330, 334
- Briançon, 319, 324, 346, 354–359, 363
- Bully, 316, 317
- Bursinel, 346
- Céreste, 375, 376
- Carnes, château de, 372
- Carpentras, 366
- Castellet, 376, 377
- Cervens, 357
- Cesana, 356
- Château Morand, 313
- Châteauneuf-Val-Saint-Donat, 371, 374
- Châteauroux-lès-Alpes, 350, 354, 364, 365
- Châtillon, 367
- Champsaur, 365
- Chartreuse, 329–332, 335–338, 340, 342, 343, 361, 379–381
- Chat, col du, 340–343
- Chessy-les-Mines, 318–320
- Chorges, 365
- Clavières, 356, 357
- Corps, 344, 346
- Crau, 366, 373
- Crillon-le-Brave, 377
- Dieu-le-Fit, 367
- Drac, 343
- Droiturier, 310, 311, 314, 383
- Durance, 349, 350, 354, 356, 368, 369, 371, 375
- Embrun, 345–350, 364, 365, 368, 369
- Fontaine-de-Vaucluse, 378, 379
- Forez, 313, 314, 321, 322
- France, 361, 386
- Gap, 342–345, 365–369
- Giropie, 371, 372, 375
- Goncelin, 330
- Goult, 377, 378
- Grenoble, 321–324, 329, 330, 332, 333, 337, 339–342, 344, 346, 358, 367, 379–383
- Guillestre, 346, 350
- Hébin, 339
- Isère, 330, 339, 342
- Isle-sur-la-Sorgue, 377, 378
- L'Arbresle, 316, 317
- La Charité, 306
- La Frette, 322, 340–342

- La Marquissette, 334, 335  
La Mure, 341  
La Pacaudière, 313–315  
La Palisse, 309–311, 313, 314  
La Roche-Guyon, 344  
La Terrasse, 329, 337, 339, 342  
La Vachette, 356  
La Verpillère, 321, 322, 328  
Lesdiguières, 343  
Levant, 377  
Loire, 306, 307, 314, 316  
Lucerne, 361  
Lyon, 315–317, 321, 360, 375  
  
Maillac, 334  
Malesherbes, 321  
Manosque, 371, 372, 374, 376  
Marseille, 369  
Milanais, 363  
Moirans, 327, 329  
Mont-Cenis, 324  
Mont-Dauphin, 346, 350, 352–354, 364  
Mont-Genèvre, 324, 346, 356–359  
Montfleuri, 329, 380, 381, 383  
Montmartre, 329  
Morgon, 345, 347, 350, 366  
Moulins, 306, 309, 310, 314  
Moustiers-Sainte-Marie, 367, 376  
  
Nevers, 307, 332  
Normandie, 369, 371  
Notre-Dame-de-Lumière, 377, 378  
  
Pô, 356  
Paris, 310, 311, 325, 330, 333, 378, 385  
Piémont, 356, 362, 363  
Pignerol, 363  
Poitou, 358, 365  
Pontaut, 342, 343  
Pougues-les-Eaux, 306–308  
  
Pouilly, 306, 307  
Provence, 310, 347, 366–368, 371, 377  
Pyrénées, 385, 386  
  
Queyras, 367  
  
Rilly, 319  
Rives, 321–326, 328, 332–335, 345  
Roanne, 310, 314–317, 383  
Romanche, 339, 340  
  
Sain-Bel, 313, 317–320, 383  
Saint-Bonnet, 343  
Saint-Clément-sur-Durance, 350, 354  
Saint-Crépin, 348, 350, 354, 364  
Saint-Gérard, 309, 310  
Saint-Germain, 313, 314  
Saint-Laurent-du-Pont, 332  
Saint-Martin-d'Estréaux, 313  
Saint-Martin-d'Estreaux, 313, 383  
Saint-Martin-de-Brômes, 375  
Sainte-Catherine, 346, 354, 356, 357  
Sancerre, 307  
Savines, 345, 348, 349  
Savoie, 333, 340  
Serrière, 362  
Sisteron, 368, 371, 372, 374–376  
Suze, 386  
  
Tarare, 316, 317  
Troyes, 382  
Turin, 356, 360  
  
Varennes, 309  
Vitrolles, 377  
Vizilles, 333, 339, 340, 342, 343, 345  
Voiron, 323–325, 327, 335  
Voreppe, 324–326, 328–330, 332, 343,  
353, 376  
Vosges, 314

## Index des noms de personnes

- Agran, marquis d', 367  
 Ailhaut, Jean, 377  
 Angau, Monsieur d', 379  
 Barral, Mademoiselle de, 382  
 Barral, Monseigneur de, 382  
 Barral, Mademoiselle de, 381, 382  
 Barral, Monsieur de, 334, 335  
 Bernis, cardinal de, 306  
 Brancas, Monsieur de, 377  
 Claudier, Monsieur, 320  
 Conti, prince de, 306  
 Dejanon, Monsieur de, 375  
 Desmarest, Nicolas, 320  
 Doulon, marquis de, 377  
 Duhamel de Monceau, Henri Louis, 310  
 Dupiles, Monsieur, 372  
 Fontana, Monsieur, 356, 363  
 Fourqueux, Mademoiselle de, 383  
 Godart, Monsieur, 344, 346  
 Guettard, Jean Étienne, 307, 309, 310,  
     316, 345, 346, 353, 354, 364  
 Jacquemin, 322, 324, 326, 328, 337, 341,  
     342, 347, 353, 354, 358, 380, 382  
 Joly, 382  
 La Reynière, Monsieur de, 385, 386  
 La Valière, Monsieur de, 306  
 Lesdiguières, Monsieur de, 339  
 Médic-Allin, Monsieur, 357  
 Mandrin, 359  
 Maquet, Monsieur, 377, 378, 383, 385,  
     386  
 Mirepoix, Monsieur de, 313, 383  
 Montigny, Madame de, 379, 380  
 Montigny, Monsieur de, 385  
 Paturel, Monsieur, 331, 334  
 Peyronnet, Monsieur de, 342  
 Peytavin, Monsieur, 375, 376  
 Retz, cardinal de, 382  
 Sénozan, Madame de, 327  
 Saint-Priest, Monsieur de, 323, 326  
 Sardaigne, roi de, 357, 359, 361, 362  
 Sassenage, Madame de, 365  
 Tencin, Madame de, 381  
 Tron, baron de, 362  
 Vence, Monsieur de, 337  
 Villemurs, Madame de, 375

## Journal d'Avignon à Tarbes

[page 1] Liasse de lettres rendues  
servant de supplément au premier journal  
Supplément au premier journal de 1767  
Lettres d'un format différent<sup>455</sup>  
[page 2] absente

---

<sup>455</sup>Ces lettres doivent prendre place entre le voyage de Moulins à Avignon et le voyage des Pyrénées.

[page 3] *Minute d'une lettre de Malesherbes à Madame de Montigny, datée de Chartreuse, sans date*<sup>456</sup> [23 mai 1767] Lettre sur Chartreuse

Lettre écrite originellement pour Madame de Montigny

À Chartreuse, ce samedi au soir

Cecy, Madame, n'est point une fausse adresse comme hier. C'est réellement de Chartreuse que j'ay l'honneur de vous écrire. Je vous manday hier au soir que j'avois vu brûler le [cocyde ?] vers les forges d'Alvar. Une circonstance de plus ou de moins change précisément un effet. J'ay suivi en arrivant icy<sup>a</sup> pendant une lieue et demie<sup>457</sup> un fleuve ou torrent aussi considérable que la Bredane d'hier, qui forme de même des flots écumant contre de gros rochers et qui est pareillement entre deux montagnes escarpées mais 1° les rochers, peut-être plus gros encore que le cours de<sup>b</sup> la Brédane, sont un peu moins fréquens, en sorte qu'icy c'est un murmure majestueux plustost qu'un bruit effrayant, 2° la seconde circonstance, bien plus intéressante, c'est qu'icy les deux côtes sont couvertes des plus beaux<sup>c</sup> bois du monde, quelques sapins en petite quantité, mais la plus grande partie en hestres, chesnes et tous les autres arbres de nos forests. Il y a des parties où on voit le roc nud, mais c'est un roc blanc qui ne fait qu'un bon effet en contrastant avec les bois, et dans les endroits où la coste<sup>d</sup> se recule assez pour qu'on en voye le sommet, ce sommet est tout de roc à pique et en [?] et<sup>e</sup> ce sommet de roc est meslé de [page 4] sapins qui font un effet charmant aux yeux de ceux qui aiment le moins les pins et les sapins. Au<sup>f</sup> haut, on voit seulement des testes de ces mêmes arbres parce que le sommet de ces rochers n'est point stérile et qu'il y vient de ces arbres dont on n'apperçoit en bas que la cime. 3° Troisième différence, c'est qu'icy la coste tourne plusieurs fois dans l'espace de la lieue et demie<sup>458</sup>, le chemin hausse et baisse, passe d'un côté à l'autre sur des ponts<sup>g</sup>, la côte toujours escarpée mais tantost plus, tantost moins, ce qui produit une<sup>h</sup> variété infinie. 4° Le roc toujours blanc, quelquefois<sup>i</sup> tirant sur le gris, mais jamais de cette horrible couleur d'ardoise d'Alvar, de cette même pierre feuilletée, les lits estant alternativement de cette pierre et de cailloux jaunes. 5° On rencontre dans l'espace 20 ou 30 cascades à travers la forest, qu'on

<sup>456</sup>Voir le carnet du voyage de Moulins à Avignon, page 69.

<sup>457</sup>Plus de 5 kilomètres.

<sup>458</sup>Une demi-douzaine de kilomètres.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « icy ».

<sup>b</sup>ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « le sommet ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « les couches cependant horizontales ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « points ».

<sup>h</sup>Corrigé en interligne sur « des différ ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « jamais ».



passé chacune sur un pont, dont<sup>a</sup> le jeu varié à l'infini n'a jamais pu être imité par Le Nôtre et dont la profusion fait regarder Louis 14 comme un bon petit garçon. 6° Il y a dans toute l'étendue de la lieue et demie un chemin en terrasse, quelquefois au soleil, quelquefois sous la futaye, quelquefois à fleur d'eau de la rivière, quelquefois sur le haut d'un précipice, quelquefois séparé par quelques terres, de grands bois en pente à travers lesquels on ne fait que deviner l'eau. Ce chemin fait de main d'homme, souvent taillé dans le roc, [page 5] soutenu quelquefois par des talus de pierre de taille a dû coûter un peu cher de façon et coûte encore tous les ans un peu cher de réparation, car les lavanges<sup>459</sup> de l'hiver sont rudes dans ce pays-cy. Le chemin a presque<sup>b</sup> partout plus de huit pieds<sup>460</sup> et dans quelques endroits les plus étroits en a au moins cinq<sup>461</sup>. Partout où il borde le précipice, il y a du côté du danger de gros troncs d'arbres couchés par terre qui font un parapet suffisant, au moins pour des gens qui s'y promèneraient à pied. Le<sup>c</sup> lieu même de Chartreuse, qui est au bout de tout cela, n'est pas comparable à [?], c'est un trop grand et très vaste [torrent ?].

---

<sup>459</sup>Pour « avalanches ».

<sup>460</sup>Près de 3 mètres.

<sup>461</sup>Près de 2 mètres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

[page 6] <sup>a</sup>

---

<sup>a</sup>La longue expression suivante est raturée : « La vôtre même, Madame, si vous me permettez de la dire, m'y ont entretenu, mais j'ay esté frappé aujourd'huy d'un trait de lumière auquel je doute que les plus déterminés encyclopédistes [??]. C'est l'aspect de cette masse immense de rochers que l'éternel a placé icy depuis la création du monde afin qu'un jour soixante ou quatre-vingt disciples de saint Bruno fussent bien barricadés contre le sexe perfide qui a séduit notre premier pape et depuis ce tems-là quelques uns de ses enfans [Bruno est né à Cologne, en Allemagne, de la famille des Hartenfaust un peu avant 1030. Il est d'abord chanoine dans sa ville natale qu'il quitte assez jeune pour continuer ses études à Reims, ville réputée à l'époque pour son école « cathédrale ». Il enseigne les arts libéraux et la théologie à Reims, puis se retire avec six compagnons dans un lieux désert mis à sa disposition par l'évêque Hugues de Grenoble, son ancien élève. Il fonde l'ordre des Chartreux, en 1084, dans la Grande Chartreuse où il y resta 6 ans. Appelé à Rome par le pape Urbain II, un de ses anciens élèves de Reims, il obtient de se retirer en Calabre où il fonde avec de nouveaux compagnons l'ermitage Santa Maria del Bosco, secondé par son bras droit Lanuin et l'accord du comte Roger I<sup>er</sup> de Sicile qui fait don de terres à la nouvelle fondation calabraise. La rencontre semi-miraculeuse de Roger en train de chasser et de Bruno en prière est une légende tardive. De même, le diplôme de fondation octroyé par Roger est un faux selon une majorité d'historien. A l'ermitage de Sainte-Marie est bientôt associé, un monastère de vie cénobitique. Dès les dernières décennies du XI<sup>e</sup> siècle, l'ensemble du complexe monastique passe à l'ordre de Cîteaux, puis tombe en décadence. Il faut attendre le début du XVI<sup>e</sup> siècle pour que les chartreux viennent relever les lieux et fonder la chartreuse de Santo Stefano del Bosco. Avant cette date, le site de Calabre n'entretient aucun lien institutionnel avec les monastères brunoniens de Calabre.] J'en ay connu autrefois qui auroient trouvé juste que la Providence eût fait en leur faveur une très petite partie de cette dépense. Ils prétendoient qu'ils y auroient gagné la vie éternelle et dans ce monde-cy beaucoup de tranquillité, que je vous souhaite.

Ouy, Madame, que je vous souhaite et n'allez pas dire que vous n'avez que faire de mes souhaits et que vous vous gardez bien de vous. ».

[page 7] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan*<sup>462</sup>, datée de Grenoble [le 14 mai 1767]<sup>463</sup> sans date de temps Lettre à Madame de Senozan sur la Verpillière

À Grenoble, ce jeudy au soir

Cette lettre-cy sera plus pour votre mari que pour vous. J'ay eu du malheur pour tout ce qu'il m'avoit recommandé le plus expressément de voir en Dauphiné.

Je n'ay pas vu Senozan<sup>464</sup>, n'ayant pas passé par la Bourgogne, je vous en ay dit les raisons<sup>465</sup>.

Je n'ay pas passé non plus au Viviers<sup>467</sup>. À cet égard, c'est la faute de Monsieur de Senozan. Il m'avoit dit qu'en allant à Grenoble, j'y passais. En conséquence, j'ay dit au postillon de m'y arrester. Point du tout ! C'est dans la route de Vienne<sup>468</sup>. Vous voyez que ce n'est pas ma faute.

La sylve bénite éloignoit<sup>469</sup> d'une demie-journée du chemin. Cela n'en valoit pas la peine.

J'ai dîné à la Verpillière. J'ay vu le jardin de Monsieur de Vizille<sup>470</sup> et l'extérieur de sa maison qui est informe, une prairie [page 8] arrosée qui est belle et bonne. D'ailleurs, son m[âtr]e Jacques n'y estant pas, je n'ay pu voir les appartemens.

J'ay eu le même malheur à Voiron où j'ay cependant esté uniquement pour faire ma cour à Madame de Senozan, car ce n'estoit pas ma route et son fermier n'y estant pas, je n'ay vu que deux chambres qui sont très bien boisées. L'extérieur me prouve que ce sont de grandes pièces assez obscures, par la [?] d'y avoir mis trois à trois de petites croisées et dans l'intervalle de grands trumeaux immenses. Son petit potager en deux petits morceaux est bien tenu. C'est la commodité de celui qui y habite. Imaginez-vous qu'on ne m'a pas dit qu'elle avoit une forge où on fait de l'acier. J'aurois voulu la voir, comme j'ay vu celle de Monsieur de Saint Priest à Rives<sup>471</sup>. J'ay vu à Voiron la manufacture, c'est-à-dire un métier, c'est comme si on en avoit eu mille. J'ay vu l'aspect du château et du pays, qui est une vallée très

<sup>462</sup>C'est la sœur de Malesherbes Anne Nicole de Lamoignon (1718-1794), femme de Jean Antoine Olivier de Sénozan.

<sup>463</sup>Cette lettre doit prendre place dans le carnet du voyage de Moulins à Avignon, page 41.

<sup>464</sup>Manque réparé en juillet 1778, voir le carnet du voyage en Suisse 1, page 89.

<sup>465</sup>« Je n'ay pas pu voir le château de Madame de Sénozan<sup>466</sup> parce que son fermier n'y estoit pas », carnet du voyage de Moulins à Avignon, page 56.

<sup>467</sup>Ardèche, arrondissement de Privas, chef-lieu de canton.

<sup>468</sup>Isère.

<sup>469</sup>La Chartreuse de la Sylve-Bénite près Virieu-sur-Bourbre (Isère).

<sup>470</sup>Voir le carnet du voyage de Moulins à Avignon, page 100.

<sup>471</sup>Voir le carnet du voyage de Moulins à Avignon, page 54.

agréable. Enfin, j'ay vu que Madame de Senozan y est adorée<sup>472</sup>. Les petits enfans font des histoire d'elle qui ne sont pas toutes [page 9] bien raisonnables, mais qui montrent combien on l'aime et on la respecte. La fille du cabaret m'a dit que tout le malheur c'est que son homme est mort, et qu'il est bien triste pour une dame comme elle de n'avoir point d'homme. Le petit garçon m'a dit qu'elle a donné la propriété d'une portion de terre à la jeunesse de Voiron, qu'elle est du sang des rois, etc., etc., etc. Vous luy direz tout cela si vous voulez.

Je voudrois cependant qu'on ne sçut pas trop que j'ay passé icy car ce n'est pas le chemin des Pyrénées.

Enfin, mon malheur est que je ne passeray pas à Viray, parce que de Gap j'iray directement à Valence sans repasser icy.

Adieu, ma petite sœur<sup>473</sup>. Embrassez pour moy Monsieur de Senozan.

[page 10] vide

---

<sup>472</sup>La mère de Monsieur de Sénozan, belle-mère de sa sœur, Jeanne Anne Madeleine de Grolée de Viriville, veuve de François Olivier de Sénozan.

<sup>473</sup>Elle a trois ans de plus que Malesherbes.

[page 11] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, daté de Martigues, le 13 juin 1767*

L[ettre] à Madame de Senozan contenant quelque chose sur les vues<sup>a</sup>, la partie pittoresque, etc. de Chartreuse de Montfleury<sup>474</sup>.

Au Martigues, ce 13 juin,

J'ay reçu, ma petite, en repassant à Arles, trois lettres de vous à la fois, l'une du 30 mars, les autres des 3 et 6 juin.

Je suis bien touché de la façon dont vous voulez bien vous<sup>b</sup> occuper de moy, et je dois bien l'estre pendant que vous avez tant d'autres sujets d'occupation. Je me porte fort bien et même beaucoup mieux depuis avant-hier, car quoyque je passe pour faire de l'exercice soit à Paris soit à la campagne, cela ne ressemble point à la vie continuellement active que je mène et je vous avoueray qu'il m'a fallu quelque tems pour m'y accoutumer. Je n'estois pas malade, mais je me levois las de la veille et j'estois mal à mon aise. Depuis deux jours, je m'apperçois que j'ay pris l'habitude de ce genre de vie.

Vous me conseillez de ne pas négliger de voir des choses que je n'auray pas d'autre occasion de voir. Je suivray votre conseil, mais je prévois que cela me privera pendant longtems de vos nouvelles, car il m'est impossible de donner une adresse dans une course aussi vagabonde [page 12] que la mienne. Ainsi, c'est toujours à Avignon qu'il faut m'écrire. Je l'ay aussi mandé à d'Invau, mais je n'y recevray mes lettres qu'à la fin de ce mois-cy.

De là, je quitteray l'incognito. Je passeray à Montpellier où j'ay déjà fait prévenir Monsieur de Saint-Priest de mon arrivée et j'arriveray aux eaux.

Vous me conseillez<sup>c</sup> de ne point écrire de longues descriptions des lieux par lesquels je passe, mais celles que j'ay envoyées ne m'ont pas donné grand peine, car je me suis imposé la loy d'écrire tout ce que je jugerois digne d'estre retenu, sans quoy voyant tant de choses, et si vite, j'oublierai tout.

Or, ces lettres que je prie qu'on me conserve et qu'on me renvoye font partie de mes notes journalières, car je n'ay pas la patience de me copier.

Vous me mandez en même tems que le p[résident]<sup>475</sup> n'est pas content de mon laconisme sur la Chartreuse et sur Montfleury. Quant à Chartreuse, je vous renvoye, pour le physique du lieu, à ce que j'ay mandé à d'Invau dans une longue lettre qui estoit destinée à un autre que luy, mais cependant que je luy ay adressée quant au moral de cet établissement. C'est le sujet de cette [page 13] longue lettre

<sup>474</sup>Cette lettre doit prendre place dans le carnet du voyage de Moulins à Avignon, page 63.

<sup>475</sup>Monsieur de Sénozan.

<sup>a</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit plus lisiblement.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « me ».

dont mon oncle vous a parlé et que je luy ay écrite du lieu même.

Pour Montfleury, je<sup>a</sup> n'ay pas entré dans la maison, mais seulement dans le jardin. Il y a une très jolie terrasse<sup>476</sup> terminée par un assez joli cabinet, le tout dans une vue magnifique. C'est la vue de l'Isère dans une grande longueur, de toute la vallée du Grésivaudan, de la ville de Grenoble et derrière tout cela des montagnes en amphithéâtre jusqu'aux grandes Alpes dont les neiges se confondent avec les nues. Mais je croyois que le président avoit vu tout cela quand il a esté à Grenoble. Au reste, à l'exception de la vue des Alpes, qui est propre au Dauphiné, et qui n'est pas pour tout le monde la plus agréable de tous les spectacles, il ne faut pas croire que cette vue de Montfleury efface les belles vues des environs de Paris comme celles de Saint Germain<sup>477</sup>, de Meudon<sup>478</sup>, de Bellevue<sup>479</sup>, de Triel<sup>480</sup>, d'Atys<sup>481</sup>, d'un certain Châtillon près de Rhosny, etc.

J'ay aussi vu le Comtat et la ville de l'Isle<sup>482</sup> avec la fontaine de Vaucluse<sup>483</sup>. J'en ay écrit je crois un petit mot à mon oncle, plus longuement à mon père, parce que [page 14] je ne sçavais trop que luy mander et un [ ? ] deux ou trois belles dames, parce que l'habitation<sup>b</sup> de Pétrarque<sup>484</sup> m'a apparemment inspiré de la galanterie, mais je ne répèteray pas tout cela, et si j'écrivois tout au président, je n'aurois plus rien à luy mander.

J'ay traversé en deux sens et examiné avec attention la Camargue<sup>485</sup>, pays très singulier et qui mérite beaucoup d'attention. Je viens de revoir mes notes qui sont très longues et très détaillées, mais si griffonnées qu'il est impossible à tout autre qu'à moy d'en déchiffrer une ligne. Je compte mettre tout cela au net pendant mon séjour aux eaux, et si vous me mandez à Avignon que cela amuse le président, je le luy enverray.

Mais à propos, pourquoy me demande-t-il une description de Chartreuse, luy qui y a été et luy qui voit très clair, à moy qui suis aveugle ?

<sup>476</sup>Voir le carnet du voyage de Moulins à Avignon, page 206.

<sup>477</sup>Saint-Germain-en-Laye, Yvelines.

<sup>478</sup>Hauts-de-Seine, arrondissement de Boulogne-Billancourt, chef-lieu de canton.

<sup>479</sup>Le château de Bellevue est le château construit pour Madame de Pompadour à Meudon.

<sup>480</sup>Triel-sur-Seine, Yvelines, arrondissement Saint-Germain-en-Laye, chef-lieu de canton.

<sup>481</sup>Athis, commune d'Athis-Mons, Essonne, arrondissement de Palaiseau, chef-lieu de canton.

<sup>482</sup>L'Isle-sur-la-Sorgue, Vaucluse, arrondissement d'Avignon.

<sup>483</sup>La Fontaine de Vaucluse, situé au pied d'une falaise abrupte de 230 mètres, est la plus grosse résurgence de France ici appelée fontaine. Elle est aussi classée cinquième au rang mondial avec un débit d'eau annuel de 630 millions de mètres cubes.

<sup>484</sup>Pétrarque (poète italien 1304-1374), habitait une grande partie de l'année le château dont les ruines dominant le vallon.

<sup>485</sup>Voir ci-dessous.

<sup>a</sup>Corrigé sur « c'e ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « l'habitation ».

---

Je vais luy envoyer celles du pays d'où j'écris à présent, qui vaut la peine d'estre connu.

Note : je ne croyois point du tout que cette description durast quatorze pages. Au moins, il ne me reprochera plus de n'estre pas assez prolix.

[page 15] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à sa femme, datée de Gap, le 1<sup>er</sup> juin 1767*

Lettre à Madame de M[alesherbes] sur l'aspect des Alpes, les limites de France et de Piémont, la campagne de Monsieur le p[rince] de Conti, etc.

À Gap, ce 1<sup>er</sup> juin

Je crois que vous serez à Malesherbes quand cette lettre-cy y arrivera. Je vous prieroy toujours de faire tenir cette lettre-cy à Monsieur de Saint-Rémi<sup>486</sup>. C'est pour le prier de rendre un service au barbier de Gap, qui fait la barbe avec toute la légèreté possible, qui d'ailleurs m'a donné plusieurs avis utiles, pour mes courses, et enfin qui, ayant causé, j'ay appris que c'est un pauvre diable à qui on peut rendre service et qui est peut-être volé à [m?] par des fripons de gens de palais, faute d'avoir quelqu'un dans le pays qui réponde à ses lettres.

Je me fais comme cela de petits amis dans la route, que vraisemblablement je ne reverray pas souvent dans ma vie. Mais si on peut tirer un homme quelconque des griffes du procureur, c'est toujours une bonne œuvre.

Je<sup>a</sup> vais demain par la traverse à Avignon où j'arriveray comme je vous l'ay mandé de Grenoble et je compte y recevoir vos nouvelles.

J'ay tranché le sommet des Alpes, car j'ay vu la borne posée par le dernier traité<sup>487</sup>, j'ay vu l'eau coulant dans le Pô et j'ay esté jusqu'au premier village de Piémont, où j'ay vu la descente de Sezane<sup>488</sup>, où j'ay trouvé le reste des pieux par lesquels Monsieur le P[rince] de Conti et Monsieur le ch[evalier] Bellisle faisoient [page 14] dégringoler<sup>b</sup> leurs canons et on m'a montré de loin le fort de l'Assiette où le dernier a laissé ses os<sup>489</sup>.

J'ay fait cette course sans entrer dans aucune place de guerre d'où je concluds qu'on sort du royaume et qu'on y entre comme on veut.

J'ay couché dans un cabaret hors des postes de Briançon. J'ay trouvé la ville

<sup>486</sup>Il était l'intendant de Malesherbes.

<sup>487</sup>Voir le carnet du voyage de Moulins à Avignon, page 140.

<sup>488</sup>Cesana Torinese, Italie.

<sup>489</sup>Pendant la Guerre de succession d'Autriche (1740-1748), en 1747, une campagne se déroule encore dans la région des Alpes. Confiée au chevalier de Belle-Isle qui dispose de 20 bataillons et de 40 pièces d'artillerie, elle vise à s'emparer des hauteurs de l'Assiette qui séparent les vallées de la Doire Ripaire et du Cluson et sur lesquelles les Piémontais occupaient de fortes positions interdisant toute progression sur Suse ou sur Pignerol. Une attaque échoue. Les blessés affluent à Salbertrand. Le repli sur Montgenèvre est ordonné. Ce nouvel échec subi face aux Piémontais, représente la dernière tentative de rétablir, au-delà de la crête des Alpes, le glacis protecteur des vallées vaudoises qui couvrait jadis le Briançonnais et le Queyras. Le chevalier de Belle-Isle y perdit la vie avec les principaux officiers de son armée, après y avoir laissé environ dix mille hommes, tant morts, que blessés, ou faits prisonniers.

<sup>a</sup>Corrigé sur « j'ar ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « des ».



dont j'ay très bien vu les fortifications en dehors et j'ay esté à cheval au Mont Genève qui est un village. J'y<sup>a</sup> aurois esté aussi bien à pied. J'en ay même fait la plus grande partie à pied parce que je vous avoueray que j'ay la poltronnerie de descendre toutes les fois que le chemin est sur le bord des précipices. Du Mont-Genève à [Clair ?], qui est le village piémontois dont je vous ay parlé, il y a peut-être cinq cens toises<sup>490</sup>, dans la même plaine. Les ravines qui tombent<sup>b</sup> des canaux des montagnes voisines se partagent : les unes se jettent dans la Durance dont la source est voisine, les autres tombent dans les rivières du Piémont.

À cent pas de ce village, la descente de Sezanne dont je viens de vous parler.

J'ay trouvé un employé de leurs fermes qui est un jeune homme qui s'ennuye horriblement dans ce pays-là à ce qu'il dit et je le crois<sup>491</sup> à Clavières » <sup>492</sup>. [page 17] Il est venu herboriser avec nous et il vouloit absolument nous donner à déjeuner.

J'ay vu en gros l'aspect des Alpes. La nature des os de ces grandes montagnes. J'ay l'idée un peu plus nette de la façon dont y a esté beaucoup trop rapide et que d'ailleurs la saison n'est pas assez avancée pour ces grandes montagnes où on est encore partout arrêté par les neiges.

Je vais voir comment on pêche le ton dans la Méditerranée et j'arriveray aux Pyrénées dans le bon tems pour les eaux, c'est-à-dire les premiers jours de juillet.

P[age] 1

La lettre que je vous avois dit que j'écrivois à Saint-Rémi n'aura pas lieu pour aujourd'huy. Ainsi, ne croyez pas que ce soit par oubli qu'elle ne se trouvera pas dans le paquet.

---

Cet échec répandit la terreur dans l'armée des Français, qui se replia dans le Briançonnais et ne pensa qu'à guérir ses blessures, et à se tenir sur la défensive tout le reste de la campagne : cette affaire arriva au mois de juillet 1747 et on peut dire qu'elle donna un bon branle pour la conclusion de la paix que se fit en 1748.

<sup>490</sup>900 mètres.

<sup>491</sup>« l'employé des termes du roy de Sardaigne [le roi de Sardaigne en 1767 est Charles-Emmanuel III (1701-1777)].

<sup>492</sup>Voir le carnet du voyage de Moulins à Avignon, pages 141-142.

<sup>a</sup>Corrigé sur « et d ».

<sup>b</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne sur « les eaux qui s'écoulent ».

[page 18<sup>493</sup>] *Note de Malesherbes relative à la liasse de lettres suivante* Second journal, 1767

Je n'ay pas trouvé de journal de mon voyage depuis ma première arrivée à Avignon jusqu'à ma première arrivée à Montréjeau. Au lieu de cela, je trouve mes lettres écrites la plupart à Madame de Senozan et quelques autres à d'autres personnes.

Il y faut joindre un cayer pour la Camargue, la Crau et le pays d'Istres et de Martigues qui est dans un autre format, ainsi qui servira de supplément à ce second journal.

---

<sup>493</sup>Non numérotée dans le manuscrit.

[page 17<sup>494</sup>] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à sa femme (à la chancellerie place Vendôme), datée des Saintes, le 8 juin 1767* Lettre à Madame de M[alesherbes] sur le pays de la Camargue, la ferrade, etc.

Aux Saintes<sup>495</sup>, ce 8 juin

Je vous écris d'un village sur le bord de la mer qu'on ne peut pas appeler port parce que ce n'en est pas un et qui n'est proprement qu'une retraite de pêcheurs. Je datte des Saintes, c'est le nom du pays. Sur la carthe, vous trouverez les Trois Maries ou Notre Dame de la Mer. C'est un pays où il arrive tout [?] des gens de Paris et cela n'est pas étonnant car à parler vray, ce n'est pas le pays où le visage de la mer soit curieux. On n'y voit que du sable et de l'eau. Je seray demain toute la matinée en mer avec des pêcheurs et l'après-dînée on me fera voir une cérémonie curieuse, de celles de marquer avec un fer chaud les bœufs sauvages de la Camargue.

Ces animaux ne supportent point du tout cette cérémonie avec patience. Ils sont poursuivis par un homme à cheval sur un cheval aussi sauvage d'origine, mais dompté et armé d'un instrument qu'ils appellent trident.

Un autre homme à pied saisit le bœuf par les cornes et s'en empare, ce qui demande de l'adresse et n'est pas sans danger pour les spectateurs. Ils ont la prudence de se tenir en lieu commode pour voir et bien sûr.

Cette isle de Camargue où on élève les chevaux et bœufs sauvages estoit l'objet de ma curiosité plustost que la mer que je verray ailleurs [page 18] aussi bien et mieux qu'icy.

Ma journée ainsi passé, je compte après-demain aller voir les salines de Peccais<sup>496</sup>, et de là passer par Aigues-Mortes, lieu de l'embarquement de Saint-Louis<sup>497</sup> qui est à présent à plusieurs lieues de la mer, et de là à Saint-Gilles<sup>498</sup> pour retourner le<sup>a</sup> lendemain à Arles.

---

<sup>494</sup> À partir de là, la numérotation des pages reprend à un.

<sup>495</sup> Les Saintes-Maries-de-la-Mer, Bouches-du-Rhône arrondissement d'Arles, chef-lieu de canton.

<sup>496</sup> Commune d'Aigues-Mortes, Gard, arrondissement de Nîmes, chef-lieu de canton.

<sup>497</sup> En 1240, Saint-Louis s'intéressa à la position géographique que représentait ce petit village. Il souhaitait en effet obtenir un accès à la Mer Méditerranée. Il obtint des moines de l'Abbaye la ville et les terres alentours par échange de propriétés. Il bénéficia ainsi de la gabelle, impôts prélevés sur la production du sel. Il construisit une route entre les marais et y bâtit la Tour Carbonnière pour servir de tour de guet et protéger l'accès à la ville. Il construisit ensuite La Tour de Constance pour abriter sa garnison. En 1272, le fils et successeur de St Louis, Philippe le Hardi, ordonna la création d'une enceinte de remparts autour de la ville. Les travaux ne s'acheveront que 30 ans plus tard.

C'est de là que Saint-Louis partit par deux fois pour les Croisades : la septième croisade en 1248 et la huitième croisade en 1270 pour Tunis où il mourut de la peste.

<sup>498</sup> Gard, arrondissement de Nîmes, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup> Corrigé sur « dès ».

D'Arles, j'iray au Martigues<sup>499</sup>, la plus fameuse pêcherie de Provence, et du Martigues à Marseille, etc., etc., etc.

Voilà mon projet d'aujourd'huy qui changera peut-être par la suite, car par exemple, je ne comptois pas du tout venir aux Saintes, et j'y suis passé.

Il est toujours certain que les premiers jours de juillet je seray à Bagnières de Luchon.

[page 19] vide

---

<sup>499</sup>Bouches-du-Rhône, arrondissement d'Istres.

[page 20] [enveloppe]

[page 21] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée des Trois-Maries le 8 juin 1767* [À Madame la présidente de Senozan]

Ce 8 juin aux Trois-Maries ou aux Saintes ou à Notre-Dame de la mer, port de mer auquel on donne indifféremment ces trois noms et qui est à l'extrémité de la Camargue

Je vous écris d'un trou qui n'est habité que par des pêcheurs et avec cela je m'y trouve aussi bien que dans le beau cabaret d'Avignon d'où je suis parti hier matin.

Par la grande chaleur qu'il fait icy<sup>a</sup>, on est également bien couché partout, car le lit le plus dur est le meilleur, et on a toujours un drap qui est la seule couverture qu'on puisse supporter.

Quant à la nourriture, le pain y est aussi bon qu'ailleurs, le vin meilleur que presque partout, la viande y est bonne quand on en a. Il est vray qu'elle manque quelquefois mais on a toujours d'excellent poisson très frais, car on le fait pêcher devant soy et on le mange tout de suite. Il est vray que l'eau y est saumâtre et mauvaise, mais on en fait<sup>b</sup> venir du Rhône<sup>500</sup>. Quand il y a des vents de mer violens, il faut aller la chercher jusqu'à deux lieues<sup>501</sup> parce qu'alors la mer sale le Rhosne fort loin, mais par ce tems-cy, on l'apporte fort bonne d'une demie-lieue<sup>502</sup> d'icy.

On m'avoit cependant averti [?] car [?] la phantaisie de venir icy m'a prit que je n'y trouverois ny lit, ny nourriture. On me l'a encore répété à Arles et je ne me repens point de n'avoir point déferé à ces avis. Je suis icy très [page 22] tranquillement, par la raison même qu'il n'y a que des matelots et des paysans, sans craindre ny qu'un commandant m'envoye demander mon nom, ny que les curieux de la ville viennent me regarder sous le nez.

J'ay vu la Camargue, pays extrêmement singulier, dont la plus grande partie n'est habitée que par des chevaux sauvages ou des bœufs sauvages que les gens du pays veulent bien appeler buffles. Cependant, [?] de sauvages ces animaux, les uns pour les monter, les autres pour les mettre à la charrue, mais je n'entreray pas avec vous dans ce détail, qui ne vous intéresse guères. Je le réserve pour en amuser le président à mon retour.

Je vous diray seulement que cette vaste<sup>c</sup> plaine est dans une partie recou-

<sup>500</sup>Les Saintes-Maries-de-la-Mer sont à environ un kilomètre à l'est de l'embouchure du Petit-Rhône.

<sup>501</sup>8 kilomètres.

<sup>502</sup>Environ 2 kilomètres.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « j'i ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

verte d'un ou deux pieds d'eau<sup>503</sup> de mer, dans d'autres parties absolument et seulement couverte de coquille que la mer y a laissées parce que ces parties sont celles que la mer arrose quand elle est en courroux. C'est le terme de mon muletier qui m'a étonné pour un terme de muletier. Le reste de la basse Camargue est ou cultivé en salicot<sup>504</sup> ou couvert d'autres plantes salées qui font la nourriture des animaux sauvages dont je vous ay parlé. C'est de la basse Camargue que je vous parle, car pour la haute, du côté d'Arles, elle m'a paru parfaitement cultivée en vignes et même en grain. Ce qu'il y a de singulier, c'est la prompte maturité de ce climat. On y fera dans trois semaines la récolte du bled. Adieu, ma chère petite, je vous embrasse vous et le président.

[page 23] vide

[page 24] absente

---

<sup>503</sup>30 à 60 centimètres.

<sup>504</sup>Le salicot ou salicorne plantes annuelles, basses, charnues, qui croissent sur des sols riches en sel marin (chlorure de sodium). Elles sont constituées de rameaux cylindriques qui semblent articulés et sont terminés par un épi fertile. Les feuilles sont réduites à des gaines opposées deux à deux.

[page 25] *Note descriptive jointe à la lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan datée des Trois-Maries le 8 juin 1767*

#### Description du Martigues

Il n'y a proprement point de ville du Martigues. Ce sont trois villes réunies par deux ponts et qui, par ce moyen, n'en font qu'une, mais qui ont cependant trois noms différens<sup>505</sup>.

Celle du milieu s'appelle l'Isle. Il est aisé d'en deviner la raison. Les deux villes de terre ferme s'appellent l'une Ferrières, l'autre Jonquières. Ces trois villes sont à l'endroit de la communication d'un grand lac d'eau salée avec la mer<sup>506</sup>. Ce lac s'appelle ou l'étang du Martigues, ou la mer de Berre<sup>507</sup>. Berre est une petite ville dont je parleray après qui a donné lieu à cette dénomination<sup>508</sup>.

Cet étang à bien des lieues de tous, il n'y a qu'à le voir sur la carthe, il a plusieurs petites villes sur ses bord, celle de Saint-Chamas<sup>509</sup>, celle de Berre, etc. Je n'y ay point esté ny n'iray. Saint-Chamas est connu par quelques antiquités<sup>510</sup>, Berre parce qu'elle a l'honneur de donner le nom au lac et aussi à cause de ses salines. On feroit des salines partout ailleurs, si on vouloit, le long de la mer et des lacs d'eau salée. Mais on n'en fait qu'ou<sup>a</sup> cela est permis. Les salines de Peccais sont sûrement les plus fameuses de la Méditerranée. Je les ay vues ces jours passés. Celles de Berre le sont beaucoup moins, c'est pourquoy [page 26] j'ay cru inutile de les voir. Je sçais seulement que Monsieur le duc de Villars prince du Martigues<sup>511</sup> en tire cinq ou six mille livres de rente. Ces salines, comme celles de Peccais, appartiennent au particulier, mais ces propriétaires ne peuvent vendre le sel qu'aux Fermiers Généraux. Si Monsieur de Senozan veut une description des salines de la Méditerranées, je le renvoye aux mémoires de l'académie des sciences où il y en a une des salines de Peccaix très bien faite par Monsieur Montet, homme de lettres

<sup>505</sup>Ferrières au nord (côté Camargue), l'Île sur le canal et Jonquières au sud (côté Côte Bleue).

<sup>506</sup>Le canal de Caronte est un canal situé en Provence qui fait communiquer l'étang de Berre avec le Golfe de Fos.

C'est au 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. que les romains creusent un canal qui relie cet étang de façon intermittente avec les eaux marines de la Méditerranée.

<sup>507</sup>L'étang de Berre.

<sup>508</sup>Aujourd'hui Berre-l'Étang, Bouches-du-Rhône, arrondissement d'Istres, chef-lieu de canton.

<sup>509</sup>Bouches-du-Rhône, arrondissement d'Istres, canton de Berre-l'Étang.

<sup>510</sup>À l'âge du fer le site fut exploité par les Ligures, qui y avait construit un oppidum (un village fortifié), mais l'endroit était déjà très fréquenté à l'époque romaine comme en témoigne le vieux pont Flavien construit à l'époque de l'empereur Auguste.

<sup>511</sup>Honoré-Armand, duc de Villars, duc, prince de Martigues, né à Paris en 1702 et mort à Aix en 1770, fut membre de l'Académie française et pair de France, gouverneur général des pays et comté de Provence.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigé sne interligne sur « qu'à ».

et grand<sup>a</sup> physicien de Montpellier<sup>512</sup>.

Ce grand lac est entouré de tous les côtés de montagnes très bien cultivées en oliviers et en vignes et les parties où le terrain est trop montueux<sup>b</sup> et la roche trop près de la superficie de la terre pour permettre la culture sont couvertes d'une espèce de chesne vert qu'on appelle kermès et dont on fait un commerce dans le pays, et le sont aussi de thim, de romarin et d'autres arbustes dont Monsieur de Senozan pourroit bien ne pas connoître le nom, mais le résultat en est que ces montagnes ne sont nulle part arides, ont un aspect très varié et sont presque toute l'année presque entièrement couvertes de verdure.

Pour la vallée, c'est le pays le plus riche et le mieux cultivé qu'il y ait au monde.

[page 27] Je n'ay point eu le tems de parcourir ces montagnes parce que je n'ay esté occupé que de la mer dans le petit séjour que j'ay fait icy, mais j'y vois de tous côtés des moulins à vent, des couvens, des chapelles, des maisons de campagne et il n'est pas possible qu'il n'y ait partout des points de vue charmans et très variés, vu la fertilité du pays, son inégalité et le lac qui se présente partout sous des formes différentes. Ayant parlé du lac ou étang<sup>c</sup> de Martigues, il faut dire un mot de celui d'Istres<sup>513</sup> que j'ay au moins aussi bien vu, ayant dîné à Istres le jour de mon arrivée au Martigues.

Le petit étang<sup>d</sup> d'Istres communique au grand étang du Martigues par un canal fait de main d'homme<sup>514</sup>indexAIstres, canal d'@ISTRES, CANAL D'. On m'a dit que les eaux d'Istres inondent quelquefois le pays. On a prévenu ce dommage en établissant<sup>e</sup> cette communication.

Ces inondations estoient un grand fléau car rien n'est meilleur et plus précieux que ces terres basses de l'étang d'Istres. Il est vray que leur fécondité vient en partie de l'excellente culture et en partie des eaux d'irrigation qu'on appelle dans

---

<sup>512</sup>Jacques Montet, membre de l'académie des sciences et lettres de Montpellier en tant que chimiste, de 1755 à 1782.

<sup>513</sup>L'étang de l'Olivier.

<sup>514</sup>Le canal d'Istres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « ph ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « lac ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « fa ».



ce pays-là les eaux de Crapaune<sup>515</sup>. C'est Monsieur de Crapaune<sup>516</sup>, du nom de Grignan<sup>517</sup>, qui a amené ces eaux dans le pays par un canal tiré [page 28] de la Durance. Ces eaux appartiennent encore à Monsieur de Grignan d'aujourd'hui<sup>518</sup>. Il les afferme 5 à 6 000 livres à ce qu'on m'a dit et son fermier qu'on nomme l'aiguadier<sup>519</sup> les vend en détail aux propriétaires des terres. Voilà ce qui rend le terrain de la vallée si fertile. Quant à la montagne, ce sont des rochers qui à l'aspect représentent<sup>a</sup> ceux de Fontainebleau, mais, ce qu'il y a d'admirable, c'est le soin avec lequel on a pris entre les rochers toutes les petites plattes formes ou terrasses qu'on a pu et qu'on a quelquefois même augmenté en rapportant des terres et soutenu par de petits pans de murailles qui unifient les rochers, pour y planter quelquefois douze oliviers, quelquefois six, quelquefois un seul, en sorte que ces montagnes toutes couvertes de rochers sont aussi toutes couvertes d'oliviers très bien soignés et labourés à la bêche comme un potager<sup>b</sup>.

Dans les endroits où il y a moins de rochers, on voit de la vigne et même du bled, et entre les rochers et presque dans leurs fentes, du kermès, du romarin, des cistes<sup>c</sup>, etc.

Tel est le pays qui entoure l'étang d'Istres. J'y suis arrivé par le désert aride qu'on appelle la plaine de la Crau. J'avoue que j'ay été ébloui de l'aspect de l'étang et de ce qui l'entoure. J'étois alors sur la hauteur par rapport au lac, mais plus bas que quelques montagnes et dans une plaine cultivée. Le terrain ou chemin est très sec et n'en est que meilleur pour le chemin. Cette sécheresse vient précisément de ce qu'il est sur le [page 29] bord de la côte et il est séparé de la terre cultivée par une belle palissade de grenadiers.

J'ay dîné à Istres, village qui est dans le fond et, pendant que les chevaux se reposoient, je me suis promené aux environs du lac. Il est d'eau salée, mais

---

<sup>515</sup>Le Canal de Craonne relie le Rhône à la Durance en partant d'Arles, et par un embranchement communique avec l'étang de Berre en formant une île au-dessous de Salon-de-Provence. Il doit son nom à l'ingénieur Adam de Craonne.

<sup>516</sup>Né en 1526 à Salon-de-Provence, Adam de Craonne construisit entre 1557 et 1558 le canal qui porte son nom : le canal de Craonne, qui permet d'irriguer la Crau avec de l'eau provenant de la Durance. Craonne finança personnellement les travaux, mais dut également faire des emprunts, notamment auprès de Nostradamus.

Des envieux le firent empoisonner à Nantes, en 1576.

<sup>517</sup>Jean de Grignan premier épouse en 1572 Jeanne de Craonne, ce qui fait entrer le nom de Grignan dans la famille de Craonne.

<sup>518</sup>Jean-Baptiste de Grignan, mort en 1788.

<sup>519</sup>Employé chargé de la distribution des eaux d'irrigation, notamment des eaux d'un canal entre les propriétaires riverains, TLF.

<sup>a</sup>Corrigé sur « sont ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « pat ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « cistes ».

cependant beaucoup plus douce que celle de l'étang du Martigues. On remarque depuis que la communication est établie que, quand le vent de la mer souffle, l'eau de l'étang est plus salée, et qu'elle l'est moins quand c'est le vent du Nord. La raison n'est pas difficile à appercevoir.

J'ay vu le canal de communication par lequel il passe des bateaux. Ce canal passe quelque tems à couvert et sous une voûte, et ce qu'il y a de remarquable, c'est que par-dessus ce pont passe un canal des eaux douces dont j'ay parlé qu'on appelle eaux de Crapaune.

Le canal d'Istres est fameux par les moules qui passent pour en estre excellentes. On les pêche à la main, et il y a des plongeurs qui vont les chercher fort avant sous l'eau. Celles qui sont près de la superficie sont beaucoup moins bonnes que celles du fond. Quand on en veut avoir beaucoup du fond, ce n'est pas par des plongeurs, on pêche avec des bateaux qui ont des espèces de machines avec lesquels (sic) on arrache les moules du fond de l'étang ou des corps solides auxquels elles sont attachées.

[page 30] La pêche à la main est permise à tout le monde, mais la pêche au bateau est affermée par Monsieur le duc de Villars. Istres<sup>a</sup> fait partie de sa principauté du Martigues et Monsieur de Grignan, que j'ay dit estre propriétaire des eaux, n'est pas seigneur du pays.

Les moules ont icy comme partout ailleurs la propriété de s'attacher toujours à quelque noyau ou corps solide, comme aux arches d'un pont, à des bâtimens échoués, etc. Icy on m'a assuré qu'il y a eu autrefois une ville dans ce qui fait à présent le fond de l'étang, que les murs des maisons y sont encore et que c'est là le domicile des moules<sup>520</sup>.

Outre la pêche des moules, il y a encore dans le canal d'Istres celles des muges et quelques autres. On les pêche avec les filets ordinaires, mais on les pêche aussi au feu. La nuit, on va sur le lac avec des torches, le poisson arrive, surtout les muges et on leur darde un long bâton armé d'une douzaine de dents de fer qui par le manche tient à une corde. Je parleray ailleurs des muges.

En voilà assez sur l'étang<sup>b</sup> d'Istres qui n'est qu'une digression. Revenons à celui de Martigues.

Il y a une bien grande différence d'étendue puisque celui de Martigues a sept lieues de tour<sup>521</sup>. D'ailleurs, son eau est toujours, à peu de chose près, salée comme celle de la mer.

---

<sup>520</sup>L'oppidum de Casteillan.

<sup>521</sup>Près de 30 kilomètres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « la pri ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « le canal ».

[page 31] J'ay décrit le pays des environs tel qu'il m'a paru sans l'avoir parcouru, mais ce que j'ay dit de celui d'Istres, que j'ay mieux vu, servira à expliquer celui-cy. Je ne sçais s'il y a des eaux d'irrigation pour le terrain de la vallée, mais je n'en doute pas à sa fertilité et parce que dans les montagnes voisines et même dans la ville de Martigues, comme je diray tout à l'heure, l'eau douce sourcille à travers le roc de tous les côtés.

Quant aux côtes, celles que j'ay vues en suivant l'étang et celles que je vois à présent de ma fenestre n'ont point autant de rochers que quelques unes de celles du voisinage d'Istres dont j'ay parlé, mais je ne doute pas qu'on n'employe autant de soins pour la culture des vignes et oliviers dont elles paroissent couvertes. Je le crois d'autant plus que la quantité de bastides et le voisinage de la ville me font croire qu'une partie de ces côtes est en jardin. J'ay vu une seule de ces bastides qui est<sup>a</sup> en très jolie vue. Mais quittons la terre ferme et revenons à l'étang ou à la mer.

L'étang de Martigues communique avec la grande mer au fort de Bouc<sup>522</sup> qui est à demie lieue du Martigues<sup>523</sup> et où j'ay esté. Il y a là un beau port naturel, bien défendu par ce fort<sup>b</sup> de Bouc. Ce port est toujours plein de tartanes pêcheuses<sup>524</sup>.

En allant de Martigues au fort de Bouc, c'est-à-dire à la mer, le terrain [page 32] change et le pays devient plus nud, comme il arrive partout où on approche de la pleine mer; mais ce qui fait la beauté du pays voisin<sup>c</sup> de l'étang du Martigues et de la ville même, c'est que ces montagnes qui empêchent de voir la pleine mer mettent aussi ce pays à l'abri des vents de mer<sup>525</sup>, et y laissent végéter les arbres comme à dix lieues de la mer<sup>526</sup>.

Près du rivage, il y a des terres cultivées. J'en ay vu où on a labouré pour semer du bled qu'on assure qui viendra quoyque la terre soit recouverte de quatre pouces<sup>527</sup> au moins de cailloux.

Dans quelques unes des isles, j'ay vu la culture du salicot que j'ay déjà vue à la Camargue et ailleurs. C'est la plante maritime qu'on brûle pour avoir son sel qui reste le sel de soude, très célèbre en chymie et non moins célèbre dans les arts et dans le commerce par l'usage qu'on en fait pour les verreries et les savonneries.

<sup>522</sup>Commune de Port-de-Bouc, Bouches-du-Rhône, arrondissement d'Istres, canton de Martigues-Ouest. Le fort a été construit par Vauban.

<sup>523</sup>Moins de 2 kilomètres.

<sup>524</sup>La Tartane est un bateau à voile de type Méditerranéen servant à la pêche.

Il est pourvu d'un grand-mât généralement à pible (fait d'une seule pièce), portant une voile latine appelée mestre et un foc appelé polacre.

<sup>525</sup>La chaîne de l'Estaque.

<sup>526</sup>Soit environ 40 kilomètres.

<sup>527</sup>Plus de 10 centimètres.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « en ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « port ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « qui ».

Ce long et large canal<sup>528</sup> qui conduit du Martigues au fort de Bouc est partagé plusieurs fois dans sa longueur par différentes isles ou langues de terre. Ce que j'ay dit de la position du lieu fait connoître qu'une des trois villes est située sur une de ces langues de terre.

C'est dans<sup>a</sup> ces bras séparés des isles que sont les fameuses bourdigues<sup>529</sup> du Martigues qui font un revenu si considérable pour leurs propriétaires. La plus belle de toutes, qui est celle de Monsieur le duc de Villars, est affermée 20 000 livres. Ces bourdigues sont à proprement parler des gors comme ceux de la Seine, à cela près qu'ils sont de cannes ou roseaux, ce qui est très commode parce que [page 33] ces cannes qui se joignent en forme de soupapes se séparent assez aisément par l'endroit où le poisson arrive et ne peuvent plus se tourner de l'autre sens.

Les bourdigues sont présentées au lac, en sorte que c'est le poisson qui revient du lac à la mer qui y est arrêté.

À présent et pendant quelques mois, les bourdigues sont levées, et je n'en ay vu que la place avec des cannes mises en faisceaux dans les isles voisines en attendant la saison.

Voicy l'explication de ce que je viens de dire :

Le poisson de la Méditerranée se plaît à frayer dans des lieux tranquilles à l'abri du vent et peut-être où l'eau est moins salée, comme l'étang du Martigues ou de Berre.

On le laisse arriver, et c'est pour cela que dans le tems du frai, on lève les bourdigues, mais on l'attend au retour et c'est alors qu'on le prend en grande abondance. Voilà pourquoi les bourdigues sont tournées du côté de l'étang.

La ville ou les trois villes de Martigues sont composées de plusieurs maisons qui me paroissent belles parce qu'il y a des gens riches. Elles sont toutes fondées sur le roc. Il y a dans les deux villes de terre ferme des sources<sup>b</sup> d'eau douce sortant du roc, mais ce qui est très singulier, c'est qu'on m'a montré une de ces sources en terre ferme et une fontaine dans l'isle qui [page 34] en vient par<sup>c</sup> un tuyau de plomb de maçonnerie qui passe sous le canal d'eau salée. On me l'a assuré. Je n'ay sûrement pas esté à portée de le vérifier, et on m'a ajouté que cet ouvrage avoit esté fait par les Martiguois dans un tems où ils n'estoient qu'un repaire de pauvres pêcheurs.

<sup>528</sup>C'est le canal de Caronte, rappelons-le.

<sup>529</sup>Sorte de labyrinthe construit en roseau et composé de différents réservoirs dans lesquels le poisson s'introduit successivement, sans pouvoir revenir sur lui-même, jusqu'au dernier, d'où on le retire avec des filets faits en forme de poche, Littré.

<sup>a</sup>Corrigé sur « le ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « rocs ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « le canal ayant ».

Les maisons des trois villes ont la plupart une vue très agréable par les canaux, par l'étang, par le pays.

Tout est pêcheur icy. Je n'entreray sûrement pas dans le détail des différentes pêches parce qu'on les y fait toutes.

Il y a quarante tartanes pêcheuses, sans compter les petits bateaux. Ils vont pêcher en haute mer de tous côtés. J'en ay vu beaucoup aux Saintes pendant que j'y estois. Le Martigues fournit de poisson Aix<sup>530</sup>, Arles, et Avignon par des chasse-marées qui vont toute la nuit. Ce qui est plus singulier, c'est qu'il en fournit aussi à Marseille. Les Marseillois, occupés de plus grands objets, sont peu pêcheurs. Ils n'ont que quatre ou cinq tartanes destinées à la pêche.

Le Martigues estoit encore un lieu de construction. Je parle du Martigues même et non du fort de Bouc où il n'y a que le fort et le port sans maisons. J'ay vu quatre ou cinq tartanes sur<sup>a</sup> le chantier et une felouque des fermiers généraux sur le côté pour estre carénées. De plus, le Martigues est en quelque façon une échelle pour la ville d'Aix parce qu'en remontant jusqu'au fond de l'étang, on va à trois lieues<sup>531</sup> [page 35] d'Aix, ce qui est plus commode que d'arriver par Marseille où le trajet de terre est beaucoup plus long.

J'ay vu deux assez gros vaisseaux, l'un de Rouen, l'autre de Nantes, chargés de bled pour l'approvisionnement de la Provence, qui sont venues au port de Bouc se décharger dans de plus petits bâtimens pour faire cette traite.

Le malheur est qu'on a bien peu d'eau. On m'a avoué qu'un navire qui tireroit six pieds d'eau<sup>532</sup> n'oseroit pas s'y hasarder. Je crois même que le port de Bouc et le canal s'envasent tous les jours parce que je vois que les propriétaires des bourdigues sont obligés d'en faire laver le fond tous les ans à assez grands frais.

La coste de la mer est de roc et assez escarpée vers le fort de Bouc. Ce<sup>b</sup> roc est une vilaine pierre calcaire meslée de cailloux ou galets de mer. Le fond de la mer est du même roc, ce qui le rend commode pour l'anfrage.

J'ay suivi à pied une demie-lieue<sup>533</sup> de coste à droite du côté du Rhosne. De ce costé, la côte devient plus platte mais pas encore tant que celles des Saintes.

Tous les vaisseaux qui abordent au port de Bouc payent un droit pour le fanal qui est au haut de la tour. Ce fanal auquel j'ay monté consiste dans beaucoup de lampes dans une guérite vitrée<sup>534</sup>.

[page 36] Passons à quelques détails particuliers.

<sup>530</sup>Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône.

<sup>531</sup>Une douzaine de kilomètres.

<sup>532</sup>2 mètres.

<sup>533</sup>Environ 2 kilomètres.

<sup>534</sup>Le phare est constitué d'une tour carrée en pierres apparentes, datant du début du XIII siècle.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé sur « cette pr ».

1° Ils ne font point icy usage pour l'agriculture des algues ou varecs, et autres vilainies que la mer jette, ny de la cure des bourdigues. Je crois qu'ils ont tort en cela. Je le leur ay dit, mais ils ne m'ont pas cru.

2° J'ay appris que les œufs du poisson nommé muge sont ceux dont on fait la poutarde ou poutargue<sup>535</sup> qu'on porte à Paris et ailleurs.

3° Je sçavois que c'estoit à la Crau qu'on recueilloit la graine d'écarlate<sup>536</sup> qui est un insecte qui s'établit sur l'espèce de chesne vert nain appelé kermès qui est commun dans le pays et dont j'ay parlé. J'ay esté voir un apoticaire qui fait ce commerce.

Il m'a dit que l'arbuste ne se cultive point. Tout consiste à charger<sup>a</sup> des enfans de chercher<sup>b</sup> cette graine dans la saison. La première qui n'est pas encore mûre est celle qu'on employe le mieux pour faire du sirop de kermès, drogue médicinale. Mais celle qu'on apporte dans le mois de juin, qui est plus mûre, est celle dont on fait l'écarlate. Notre apoticaire la passe au vinaigre pour faire mourir le germe d'insectes qui sans cela s'en iroient en papillon. Il la fait éplucher et sécher au soleil et la vend soit à Marseille soit à la foire de Beaucaire d'où on l'envoie au Levant.

4° On cultive icy<sup>c</sup> beaucoup de ces roseaux ou cannes dont on fait à Paris des cannes de roseaux. Je les ay vues aussi cultivées en Camargue et ailleurs.

[page 37] On en voit icy<sup>d</sup> l'usage puisqu'on en fait les<sup>e</sup> bourdigues. En Camargue, j'en ay vu faire même des cabanes de malheureux pâtres et ce sont sûrement de mauvais murs de clôture.

Je me souviens d'en avoir cultivé à Malesherbes. Il s'éleva de beaux brins que je fis sécher à l'ombre pour en faire des cannes, mais en se séchant, ils se courbent tous.

Je crois que le soleil de Paris n'est pas suffisant pour les faire mûrir. Je crois même qu'icy ceux dont on fait de beaux bâtons bien droits sont les maîtres brins qui ont resté quatre ans sur pied, au lieu qu'à Malesherbes nous les coupions au bout de l'an, sans quoy l'hiver les auroit fait périr.

Je crois d'autant plus que cette plante a besoin d'un grand degré de chaleur pour sa maturité qu'on m'a dit icy que les plus belles viennent de Fréjus<sup>537</sup> et de

<sup>535</sup>Appelée aussi caviar de la Méditerranée ou caviar de Martigues est faite à base d'œufs de mulets salés et séchés.

<sup>536</sup>La cochenille, Kermes ilicis (Hémiptères).

<sup>537</sup>Var, arrondissement de Draguignan, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Corrigé sur « sçav ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « recuei ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « icuy ».

<sup>d</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>e</sup>Corrigé sur « l'a ».

Saint-Tropez<sup>538</sup> qui sont un climat plus chaud encore que le Martigues.

Voilà en vérité tout ce que je sçais sur le Martigues.

Demain, en allant à Marseille, on m'annonce que nous aurons le plus beau pays<sup>a</sup> du monde. C'est du côté de Marignane<sup>539</sup>.

J'en concluds que Monsieur de Senozan feroit bien de passer l'hiver [page 38] prochain dans un climat plus chaud que Paris, et pour cela de louer ou une maison au Martigues, ou une bastide aux environs.

Il aura un beau soleil, point de gelées, ny d'autres vilainies d'hyver, le meilleur poisson de la mer à manger en sortant du filet, des lapins et des moutons qui sont au romarin pour toute nourriture, de gros énormes buffles sauvages ou leurs veaux qu'on fait venir de la Camargue, une belle vue, un beau pays, etc.

Avec toutes ces béatitudes-là, je ne comprends pas ce qui reste à désirer à un habitant de Martigues.

[page 39] vide

[page 40] vide

---

<sup>538</sup>Var, arrondissement de Draguignan, chef-lieu de canton.

<sup>539</sup>Bouches-du-Rhône, arrondissement d'Istres, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « tems ».

[page 41] 1<sup>ère</sup> feuille

Sur le raisin bon mestre et sur une taize<sup>a</sup>

Je ne sçais si Monsieur de Senozan connoit le raisin bon mestre. Je l'ay vu dans une bastide près Cassis<sup>540</sup> où on prétend qu'il a esté planté le premier sep<sup>b</sup> arrivant de Constantinople. Depuis, ce plan s'est répandu à Marseille et ailleurs. Telle est du moins la prétention du maître de la bastide, lequel est un bourgeois de Cassis nommé Monsieur Prisme et qui est chez luy habillé en matelot. Sa bastide est connue sous le nom de bastide de la Reine. Ce raisin a, m'a-t-on dit, la propriété d'estre encore bon à Noël. Notez que c'est dans un pays précoce où la récolte du bled se fait à présent. De plus, trois grappes choisies à la vérité ont pesé 36 livres<sup>541</sup>. Je ne connois d'exemple que celles que rapportèrent Josué et Caleb<sup>542</sup>.

Le maître de la bastide me l'a assuré et il faut que cela se croye dans le pays, car [?] honneste patron de barque qui me servoit de guide m'y avoit mené exprès par mer pour me faire voir cette belle vigne.

J'ay voulu [voir ?] pour en rendre compte à Monsieur de Senozan une taize. Ce sont des tonnelles provençales où on prend une quantité prodigieuse de petits oiseaux excellens à manger et dont j'avois beaucoup entendu parler à Monsieur Gibert.

On m'a mené à la plus fameuse de ce pays-cy. Elle est dans la<sup>c</sup> bastide de Monsieur Dumont, bourgeois de Marseille. Notez que cette bastide est distante de la ville et de la mer de demie lieue<sup>543</sup> et séparée de la mer par des montagnes<sup>544</sup>. Cette circonstance n'est pas à négliger pour le choix des arbres.

[page 42] La taize<sup>d</sup> a plus de cent toises<sup>545</sup> de long et elle est coupée au milieu par l'allée principale du jardin. Elle consiste dans deux palissades très épaisses et très [tourées ?] de douze pieds<sup>546</sup> d'épais chacune. Les deux palissades se [?] par

<sup>540</sup>Bouches-du-Rhône, arrondissement de Marseille, canton d'Aubagne-Est.

<sup>541</sup>Près de 20 kg.

<sup>542</sup>« Et ils arrivèrent jusqu'à la vallée d'Escol, et ils y coupèrent un sarment avec une grappe de raisins, et ils la portèrent à deux au moyen d'une perche; ils prirent aussi des grenades et des figues. Et on nomma ce lieu vallée d'Escol, à cause de la grappe que les fils d'Israël y coupèrent », *Les Nombres*, chapitre 13.

<sup>543</sup>Environ 2 kilomètres.

<sup>544</sup>La Gardiole.

<sup>545</sup>Près de 200 mètres.

<sup>546</sup>4 mètres.

<sup>a</sup>L'expression « Sur le raisin bon mestre et sur une taize » est rajoutée en marge supérieure, d'une encre plus foncée et d'une écriture plus cursive.

<sup>b</sup>Corrigé sur « cep ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « une ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « la tonnelle ».



en haut en berceau<sup>a</sup>. Cette palissade est principalement par bas de laurier thim<sup>547</sup> et comme cet arbuste ne s'élève pas, le haut est de laurier France, ou d'arbousier<sup>548</sup>. Ces trois arbres sont rares à Rhosny, mais on pourroit leur en substituer d'autres. J'observe que tous les trois ont du fruit, mais la taise<sup>b</sup> travaille dès à présent, tems où leurs fruits sont bien éloignés de la maturité, aussi on<sup>c</sup> m'a dit que ces fruits estoient indifférens. L'entre-deux des palissades, l'allée qui les sépare<sup>d</sup> n'a que huit pieds de large<sup>549</sup>.

On<sup>e</sup> tend un filet dans le milieu de la taise dans l'endroit où l'allée la traverse. Ensuite, deux hommes vont en faisant grand bruit des deux côtés des palissades en dehors ; et, outre le bruit, ils jettent contre la palissade de la terre et des pierres. Les petits oiseaux effrayés se jettent dedans et comme les deux palissades sont fort épaisses, ils enfilent<sup>f</sup> l'allée et vont se prendre<sup>g</sup> dans le filet. Ce sont des oiseaux de toutes sortes d'espèce et tous sont bons à manger. On en prend à présent autant que dans le tems de la vendange ou après, mais ils sont moins bons.

Ce qui m'a paru très singulier, dans la taise, c'est que j'ay vu, c'est que l'allée du milieu, large de huit pieds, comprend une fossé de quatre bras revestu qui est l'écoulement d'une ravine, en sorte que cette allée n'est bonne que pour la taise et<sup>h</sup> est perdue entièrement pour la promenade et l'ombre dans un pays où on est exposé à deux fléaux, le soleil excessif et le vent violent et où on n'a pas d'autre ombre.

[page 43] Route de Martigues à Marseille et de Marseille à Cassis  
2<sup>nd</sup>e feuille

Quand je verray d'autres taises, j'en enverray aussi la description pour Monsieur de Senozan.

J'avois annoncé un beau pays de Martigues à Marseille. Je l'ay eu tant que j'ay côtoyé l'étang. Cependant, après une lieue<sup>550</sup>, la côte le<sup>i</sup> long de laquelle je marchois est devenue un roc aride. Mais le lac et la côte opposée, toujours riche et cultivée, n'empêchoient pas que ce ne fût une très belle solitude.

<sup>547</sup>Laurier-tin ou lauretin, cette remarque est paradoxale car il peut atteindre 2 à 3 mètres.

<sup>548</sup>Celui-ci peut atteindre une douzaine de mètres.

<sup>549</sup>Moins de trois mètres.

<sup>550</sup>Environ 4 kilomètres.

<sup>a</sup>L'expression « Les deux palissades se [?] pour en haut en berceau » est rajoutée en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>e</sup>Corrigé sur « deux hom ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « enflent ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « prend ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « est ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « d'une ».

J'ay touché ensuite à droite par un pays montagneux jusqu'à la citté (sic) de Marseille.

Ce pays montagneux est nécessairement stérile par son aridité. Il y a cependant de tems [en tems] quelques bois de pins.

De Marseille icy, même terrain montagneux.

Je ne parleray pas de la citté de Marseille que tout le monde connoit de réputation, ny des neuf mille bastides qui entourent cette ville.

Icy à Cassis, après un vilain pays, on trouve une fort jolie ville et un joli petit port. La<sup>a</sup> ville a surtout un aspect fort agréable quand on la voit de la mer. Elle est en amphithéâtre au fond d'une petite rade ou golphe. Cette petite ville est propre, les maisons ont l'air neuf. En tout elle est jolie.

J'ay vu dans le voisinage le petit [trou?] où il n'y a point de village [page 44] et pour toute maison une seule cabane de pêcheur.

Ce port ne s'apperçoit que quand on est dedans car c'est une langue de mer serpentante entre des rochers, en sorte qu'on y est bien à l'abri de tous les vents, mais on ne peut pas croire estre à la mer. On se voit sur un étang entouré de montagnes.

Si on vouloit aller de là à terre, il faudrait un peu escalader les rochers.

Autre chose : j'ay à dire pour aujourd'huy.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « Ell ».

[page 45] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée de Cassis, le 16 juin 1767*

À Cassis, ce 16 juin

C'est d'un petit port borgne de Provence que je vous écris, non que je n'aye séjourné un jour à Marseille, mais c'est en m'y tenant presque caché. Je m'aime beaucoup dans ces petits lieux-cy où je suis infiniment plus à mon aise. Je viens de découvrir cependant, par un hasard fort singulier, que ce petit port si obscur est la patrie de l'abbé Barthélémi<sup>551</sup>. Dans tous ces pays-cy, c'est-à-dire dans les petits lieux, quand vous dites que vous estes de Paris, on vous demande des nouvelles de Messieurs Tel et Tel, parce qu'ils croient qu'à Paris comme icy tout le monde se connoît. On m'a déjà fait dix ou douze fois de ces questions. Le hasard a fait que tout à l'heure on a demandé à un de mes gens des nouvelles de Monsieur l'abbé Barthélémi et c'est une bonne femme qui, à ce qu'il paroît, l'a bercé quand il estoit enfant.

Il est bien fâcheux que, quand je vous écris, je ne puisse pas percevoir dans quelle situation ma lettre vous trouvera. Je comptois, partant de Paris, que les chaleurs ordinaires de la saison alloient commencer, et je ne doutois pas que cela, joint au voyage de Rhosny, ne vous procurast un mieux sensible. Au lieu de cela, il fait un tems d'hiver et encore ce matin j'ay vu Morel faire tout le chemin de Marseille icy à pied, parce qu'il ne pouvoit pas tenir à cheval à cauze du froid. Au mois de juin en Provence !

[page 46] Il est vray que cela est dû icy aux coups de vent qui sont très fort, mais quand je vois ce que vous et d'autres me mandez du tems qu'il fait à Paris, j'en concluds que nous avons partout un été qui ressemble à l'hiver et je crains que cela ne nuise beaucoup à son rétablissement.

Vous m'avez mandé que les détails de ce que je voyois l'amuseroient, mais je vous avoueray que je me fais peine de luy envoyer des fariboles qui luy arrivent peut-être dans un moment où il souffroit. Je vais toujours vous envoyer ce que j'ay observé pour luy. Vous le luy lirez ou ne le<sup>a</sup> luy lirez pas suivant les circonstances.

---

<sup>551</sup>Barthélemy Jean-Jacques, savant et écrivain français (Cassis, 1716 - Paris, 1795). Il se consacre à la numismatique. En 1744, il se rend à Paris et devient le secrétaire de M. de Boze, conservateur de la collection royale de médailles, auquel il succède en 1753, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

[page 47] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée de Cassis, le 17 juin 1767*

Descriptions de [?] et d'une taize

À Cassis, ce 17

Je vous écris encore d'icy où j'ay resté un demi-jour de plus que je ne comptois pour aller voir le château de Gemenos<sup>552</sup> qui est à un Monsieur d'Albertas<sup>553</sup> et en rendre compte au président. On m'avoit dit que c'estoit le plus beau jardin de la Provence. Effectivement, ils sont très beaux et dans un goût bien rare dans ce pays-cy, car ce sont précisément jardins de Paris. Les allées extérieures en ormes, les bosquets en tilleuls, etc. et tout cela autant que j'en peux juger<sup>a</sup> du meilleur goût du monde. Tout propre, tout orné, tout varié, si en colifichet et rien monotone.

Pour les eaux, c'est un genre de beauté dont on n'a d'idée que quand on a vu des pays de montagnes, c'est de l'eau partout et de l'eau claire comme du cristal, mais de l'eau qui ne rend pas le terrain humide parce que c'est l'eau qui coule avec rapidité des montagnes voisines. Cette eau fait ce qu'on veut : nappes d'eau, cascades, jets d'eau allant toujours. Avec cela, on a usé avec goût, icy, et sans la profusion de jets d'eau que j'ay vue dans quelques jardins de Dauphiné. Le parc, le parterre et les potagers<sup>b</sup> sont toujours de la plus belle verdure, parce que cette eau, comme vous pouvez croire, est employée à l'irrigation.

Le château manque par bas d'une antichambre parce que le vestibule [page 48] en sert, ce qui est un médiocre inconvénient dans les pays chauds. Il y a plus de 25 appartemens de maître. J'en ay vu plusieurs qui sont beaux, bons, commodes, bien étoffés. Ce sont peut-être les plus beaux qu'on m'a montrés.

Le pays est une vallée très fertile aussi par irrigation. Elle est cultivée, comme tout ce pays-cy, en vignes et en grain alternativement par planches de six à huit

<sup>552</sup>Gémenos, Bouches-du-Rhône, arrondissement de Marseille, canton d'Aubagne-Est. Le château fut construit entre 1579 et 1590 et agrandi en 1629 par l'adjonction de quatre tours d'angle. Bâti au sud du village, c'est une grande bastide rectangulaire de trois étages sur rez-de-chaussée et caves. Le château se trouvait, à l'époque des marquis d'Albertas, au coeur d'un grand domaine constitué de parcs, jardins et diverses résidences. Le château a connu au fil des siècles de nombreux remaniements. En 1673, Pierre d'Albertas signale que son château a brûlé. En 1746, le marquis d'Albertas passe une convention avec un maçon pour réaménager le bâtiment. A la Révolution Française, la balustrade du toit est détruite et les toitures des tours sont endommagées. Le château est réparé en 1837, pour être mis aux enchères en 1855 et acheté en 1857 par le marquis Jean-Paul de Tressemanes-Simiane.

<sup>553</sup>Jean Baptiste d'Albertas, premier président à la cour des Comptes de Provence, créateur des jardins portant son nom, à Bouc-Bel-Air, assassiné le 14 juillet 1790 lors d'un banquet offert à la garde nationale en l'honneur de la fête de la Fédération.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « changer ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « post ».

pieds<sup>554</sup> de large et<sup>a</sup> ces champs couverts d'espace en espace d'oliviers, de mûriers et d'amandiers.

L'aspect de la maison est une montagne qui n'est pas bien gaye<sup>555</sup>. Elle est en partie couverte de broussailles toujours vertes et en partie de bois de pin.

La montagne derrière la maison est bien [?], elle est aride et pelée.

Il y a dans les sinuosités de cette montagne une fontaine qui fournit toutes les eaux de Gémenos. Elle est assez abondante près de sa source pour faire aller un moulin à papier, une fonderie de cuivre et un moulin à farine. Elle est à demie lieue du château<sup>556</sup>. Je n'y ay pas été<sup>557</sup>.

Pour revenir aux jardins, Monsieur de Senozan sçait que je n'aime pas les jardins parce que j'aime mieux la franche campagne, mais dans un pays aussi exposé que celui-cy au soleil et au vent et où il n'y a aucune ombre, je conviens que des jardins ombragés et arrosés comme ceux de Gémenos sont une choses délicateuse.

[page 49] Il y a encore icy une taize. Elle est toute semblable à celle que j'ay vue<sup>b</sup> hier, à cela près que ce ne sont pas précisément les mêmes arbres, ce qui prouve qu'on les feroit venir de même avec les arbres de ce pays-cy.

J'ay vu aussi icy à Cassis les filets des taizes chez l'ouvrière qui les fait. Je les ay assez bien vu[s] pour les décrire si cela estoit nécessaire mais cela me fatiguerait à écrire et ennuyerait Monsieur de Sénozan à lire et si jamais il en veut, je n'oublieray pas le nom de l'ouvrière et je me chargeray de luy en faire venir de Provence.

Il y en a aussi de plus petits du même genre, qu'on tend artistement dans quelques coins d'un jardin où on les laisse à demeure et on va plusieurs fois le jour prendre les oiseaux qui s'y<sup>c</sup> sont laissé attraper. Il est vray que par ces inventions-là, on prend bien des bec-figues, c'est-à-dire quand il y en a dans le pays.

Enfin, j'ay vu une bastide voisine d'icy où on prend des cailles dans la saison avec un filet différent. J'écris sur ce que l'on m'a dit que c'est une espèce de panthième et on établit de tous côtés dans les environs d'autres cailles chanterelles pour les attirer.

Mais je crois que cela n'est bon que dans un pays où les oiseaux de passage s'attendent pour passer la mer ensemble, et s'attroupent dans ce tems-là en [page 50] grande quantité.

---

<sup>554</sup>2 à 3 mètres environ.

<sup>555</sup>La Tête de Roussargue.

<sup>556</sup>Environ 2 kilomètres.

<sup>557</sup>La source Saint Pons.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

Voilà tout ce que j'ay recueilli dans ma journée d'intéressant pour votre mari. Je ne crois pas qu'il se soucie de la pêche du corail à laquelle j'ay assisté ce matin, ny de la fabrication qui s'en fait ensuite pour le polir, le tourner, le percer, etc.

[page 51](#)] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée d'Hyères<sup>558</sup>, le 20 juin 1767*

À Hières, ce 20 juin

L[ettre] à Madame de Senozan qui contient un mot sur les taizes, ou filets<sup>a</sup> de Provence pour les petits oiseaux.

Adieu, ma chère petite, car je ne vous écriray pas de longtems<sup>b</sup>. Je vous l'avois mandé de Toulon, mais la lettre d'icy vous arrivera encore assez tost pour Toulon.

J'ay encore fait une relation très détaillée du pays où je suis. Je l'ay rédigée pour amuser Monsieur de Senozan et je vous l'envoyeray quand j'y auray encore ajouté quelques phrases. Je souhaite bien qu'il ait assez de tranquillité d'asme et de bonne santé pour que cela l'amuze.

Gardez-moy, je vous prie, celle-cy pour me la rendre à mon retour parce que je n'ay pas d'autre note et que sans celle-là j'oublierois ce que j'ay observé icy avec assez de soin. Si cependant d'Invau est à portée de vous, je vous prie de la luy communiquer parce qu'il y a des choses qui l'intéresseront.

J'ay aussi envoyé je ne sçais pourquoy à Madame de Montigny la description très détaillée d'une maison particulière que j'ay vue icy. Si cela amusoit Monsieur de Sénozan, d'Invau pourroit demander à Madame de Montigny ce que cette lettre contient et vous le dire.

Enfin, dites au président qu'en parlant des taizes, j'ay eu tort de critiquer le courant d'eau qu'on trouve dans quelques unes parce que j'ay sçu depuis que cette eau est nécessaire pour attirer les petits oiseaux en grande quantité.

Adieu, ma petite, je m'endors, et je vais demain matin à Saint-Tropez, aussi je dois me coucher et je vous embrasse. Il commence à faire chaud et je l'écriray [[page 52](#)] car je sens que ce chaud m'accable.

[[page 53](#)] vide

---

<sup>558</sup>Var, arrondissement de Toulon, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Corrigé sur « ponts ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « Toulon ».

[page 54] *Enveloppe rédigée par Malesherbes à l'adresse de Madame de Sénozan, sans lieu ni date*

[page 55] Description de Bandoles<sup>559</sup>

Si quelqu'un aime beaucoup la vue de la mer, je luy conseille d'acheter la terre de Bandoles qui est à présent à vendre<sup>560</sup>.

La rade de Bandoles est bonne pour les vaisseaux et d'ailleurs fort agréable parce que la mer y est bien à fleur de terre et que la côte est d'un joli sable. Le village de Bandols est de maisons bien propres et joliment bâties toutes rangées le long de la côte. Au milieu est la paroisse<sup>561</sup> et vis-à-vis une fort belle fontaine d'eau douce d'une belle figure avec un jet d'eau continu.

Pour concevoir à présent ce que c'est que le château<sup>562</sup>, il faut comprendre que la rade est fermée d'un côté par une côte fort longue qui s'étend du côté de Toulon, et sur laquelle est le château de Monsieur de Sabran<sup>563</sup>. Mais de l'autre côté de la rade est une espèce de cavalier fort élevé sur la mer et c'est sur ce reître qu'est situé le château de Bandole. Il est si élevé qu'il a au-dessous de luy sur le même tertre<sup>a</sup> d'assez gros bouquets de pin qui descendent jusque sur la mer même, et qui n'offusquent point du tout la vue du château ny des cours.

De l'autre côté du tertre est une espèce, je ne peux pas dire de rade, mais d'anse ou de calle, en sorte que le château de Bandole est une espèce de presqu'isle qui voit la mer de trois côtés. La grande rade terminée par la longue côte et par le château et la madrague de Monsieur de Sabran et cette rade toujours couvertes de petits<sup>b</sup> vaisseaux de toutes les nations. J'y ay vu des tartanes assez fortes.

[page 56] De l'autre côté, l'autre anse terminée par des montagnes en amphithéâtre, les premières en vignes et en oliviers, les dernières couvertes de pins.

En face, la pleine mer et auparavant un petit islot ou rocher<sup>564</sup> dans lequel Monsieur de Landel a fait bâtir une petite maisonnette pour se divertir. Mais ce petit islot, dominé de très haut par le château, ne nuit aucunement à la vue.

<sup>559</sup>Bandol, Var, arrondissement de Toulon, canton d'Ollioules.

<sup>560</sup>La terre appartenait à la famille Boyer, descendant d'Antoine Boyer, militaire à qui Henri IV en avait fait don en 1596.

<sup>561</sup>L'église dédiée à Saint François de Sales est une chapelle construite en 1746, au milieu du port consacrée en 1749 par l'évêque de Marseille. Elle reste une dépendance de la paroisse de La Cadière jusqu'en 1751, année où elle est érigée en église paroissiale par monseigneur de Belsunce, évêque de Marseille.

<sup>562</sup>C'est le château d'Antoine Boyer.

<sup>563</sup>Le château de Sabran était situé sur l'île des Embiez, commune de Six-Fours-les-Plages. Le seigneur à cette époque était Michel de Sabran.

<sup>564</sup>Certainement l'île de Bendor.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « tetre ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.



Du quatrième côté, qui est celui de terre, Monsieur de Bandole est fermé par un excellent mur qui va des deux côtés plonger dans la mer, et au milieu une belle grille qui fait un fort bel effet.

Le château est aussi bel et bon. Il y a salles d'assemblée, à manger, de billard, douze ou quinze appartemens de maître et tout ce qui faut dans une maison dont le seigneur est riche et y vit honorablement.

Tout le terrain de la [?] estoit du tems de Monsieur de Bandole le père une garenne et à parler vrai n'est bon qu'à cela. Mais le seigneur a à cent pas de luy dans le village un potager. On arrive à Bandole par une forest de pin qui luy appartient en partie. La [?] vaut, m'a-t-on dit, [mieux ?] de douze mille livres de rente et on les donnera pour cent mille écus.

Quant à moy, je n'achèteray pas la terre de Bandole parce qu'en tems de guerre, on y établit des camps et qu'on met des troupes en garnison dans le village qui montent la nuit la garde dans le château<sup>a</sup>. Bienheureux même le seigneur de ce qu'on prend [page 57] cette précaution sans laquelle il courroit risque d'estre malmené par les ennemis.

Mais j'achèteray sûrement une bastide ou [s'il n'y en a pas à vendre, j'en feray bâtir une dans une petite vallée qui contient un joli ruisseau d'eau douce et qui se rend dans la mer à cent toises<sup>565</sup> du village de Bandole<sup>566</sup>.

Cette vallée est charmante parce qu'elle est prodigieusement cultivée. D'ailleurs, comme elle serpente entre des montagnes escarpées, elle n'est point enfilée par les vents de mer, et, en conséquence, j'y ay vu ce que je n'ay encore vu nulle part, ce sont des saules et des peupliers venant à merveilles à cent pas de la mer. Cela, joint au petit ruisseau, donne à la vallée une fraîcheur charmante. J'auray quand je voudray la promenade de cette vallée le long du chemin qui dure plus d'une lieue<sup>567</sup> et derrière la mer jusqu'à la petite ville du Bausset<sup>568</sup>. Quand je voudray la promenade du rivage de la mer à droite et à gauche et une troisième d'un<sup>b</sup> genre tout différent, ce sera de petits sentiers tortueux et en pente très douce, que je pratiqueray à fort peu de frais dans la forest de pins dont la montagne escarpée est couverte.

Ne voilà-t-il pas matière à de jolis châteaux en Espagne ?

[page 58] P[age] 1

J'ay, je crois, oublié de dire que la [madrague ?] de Bandole n'a rien de com-

---

<sup>565</sup>200 mètres.

<sup>566</sup>Peut-être Le Grand Vallot.

<sup>567</sup>Autour de 4 kilomètres.

<sup>568</sup>Le Beausset, Var, arrondissement de Toulon, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Corrigé sur « seign ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « gue ».

mun avec les fameuses madragues<sup>569</sup> de Monsieur de Bandoles qui valent 36 000 livres de revenus et que je crois qu'il a déjà vendues.

Mais ce que j'ay appris d'affligeant depuis ma lettre écrite, c'est qu'on m'a<sup>a</sup> dit qu'il ne pourroit pas vendre sa terre parce qu'elle estoit substituée<sup>570</sup>.

---

<sup>569</sup>La madrague est une technique de pêche au thon rouge traditionnelle en Méditerranée. Elle consiste à piéger des bancs de poissons au cours de leurs migrations le long des côtes. Des filets de grandes dimensions sont disposés de manière à former un piège à étages successifs, et à diriger et rassembler les thons vers la « chambre de mort ». Les filets sont ancrés au fond et retenus en surface par des flotteurs. Lorsque des poissons sont pris, des bateaux viennent se placer tout autour de la chambre de mort, puis les filets sont relevés progressivement de manière à resserrer les thons sur quelques mètres carrés et la mise à mort (matanza en italien) intervient.

<sup>570</sup>Il s'agit d'une terre qu'il doit laisser à son fils aîné.

<sup>a</sup>Corrigé sur « je crois ».

[page 59] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée d'Hyères, le 17 juin 1767*

Ce 17 juin, soir de mon arrivée à Hyères

Hières est sûrement sous le plus beau ciel de la Provence puisque c'est le lieu où les orangers viennent le mieux. Le sol en est aussi très bon par luy-même, et devient excellent pour les irrigations dont je parleray séparément.

Toute la route de Toulon à Hières est très unie et très belle. Elle a des montagnes à droite et à gauche. Jusqu'à l'arrivée d'Hière où les montagnes de la droite cessent et laissent à découvert la vue de la mer. Dans toute cette route, la vallée, qui est large, est cultivée en grains et en vignes alternativement par planches de sept ou huit pieds<sup>571</sup>, le tout recouvert d'arbres dont la plupart sont<sup>a</sup> des oliviers, mais les plus beaux que j'aye encore vus. Il est vrai que je n'ay pas encore passé dans le territoire d'Aix qui est le plus fameux pour les oliviers. Outre les oliviers, il y a icy<sup>b</sup> des mûriers et toutes sortes d'arbres fruitiers, figuiers, etc. Des lièges aussi mais pas en si grande abondance qu'on m'a annoncé que je les trouverois dans la suite de mon voyage, enfin des chesnes blancs comme j'en ay déjà vu du côté de Siste-ron<sup>572</sup>, de Manosque<sup>573</sup> et d'Apt<sup>574</sup>, qui ainsi plantés dans les champs deviennent sûrement pommiers, mais sont d'excellentes [couches ?] pour la marine. Toute cette vallée a des eaux d'irrigation.

Les montagnes<sup>c</sup> sont vertes et, comme les bonnes montagnes de Provence, elles sont relevées en terrasses par l'industrie des habitans et couvertes d'oliviers et de vignes. C'est dans ce canton-là et en sortant de Toulon le long de la mer qu'est la fameuse coste des vins de Malque.

[page 60] J'oubliais de dire que dans la vallée et le long du chemin<sup>d</sup>, outre les bleds et les vignes qui font le fond de la culture, j'ay vu quelques champs en cappriers<sup>575</sup> que jusqu'à présent je n'avois vu que le long des murs et, ce qui est plus<sup>e</sup> intéressant, j'y ay vu aussi des prairies artificielles. C'est pour cela surtout<sup>f</sup> que l'irrigation est bien nécessaire. J'ay dit que ces prairies artificielles estoient l'objet le plus intéressant parce que j'ay vu les fourages d'un prix et d'une rareté

<sup>571</sup> 2 à 3 mètres.

<sup>572</sup> Alpes-de-Haute-Provence, arrondissement de Forcalquier, chef-lieu de canton.

<sup>573</sup> Alpes-de-Haute-Provence, arrondissement de Forcalquier, chef-lieu de canton.

<sup>574</sup> Vaucluse.

<sup>575</sup> Le câprier commun ou câprier épineux, est un arbrisseau méditerranéen de la famille des Cap-paracées, cultivé pour ses boutons floraux qui, confits dans le vinaigre, donnent les câpres.

<sup>a</sup> Rajouté en interligne.

<sup>b</sup> Corrigé sur « cy ».

<sup>c</sup> Corrigé sur « côtes ».

<sup>d</sup> L'expression « que dans la vallée et le long du chemin » est corrigée en interligne sur « qu' ».

<sup>e</sup> Corrigé sur « le ».

<sup>f</sup> Ce mot est répété deux fois.

excessive depuis Marseille jusqu'icy.

Voilà quel est le pays de Toulon à Hières, et quels sont<sup>a</sup> aussi la côte derrière la ville d'Hière et les environs de cette ville hors<sup>b</sup> des jardins. J'excepte le côté de la mer où je n'ay pas encore esté et que je verray demain.

La ville d'Hières est adossée contre une montagne au Nord<sup>576</sup>. Cependant, avec quelque espace, le<sup>c</sup> terrain devant la ville descend en pente très douce jusqu'à la mer qui en est à plus d'une lieue<sup>577</sup>.

À deux lieues<sup>578</sup>, le canal entre ces isles<sup>d</sup> et la terre ferme<sup>579</sup> est ce qu'on appelle la rade d'Hières qui est la meilleure de la Méditerranée et en conséquence très fréquentée par des bâtimens de tous les degrés, depuis les plus petits batteaux pêcheurs jusqu'aux plus gros vaisseaux de guerre. En voilà assez pour concevoir à quel point la vue d'Hières est<sup>e</sup> agréable. J'ajoute que la côte des deux côtés se rapprochent (sic) des isles par deux cornes<sup>580</sup> qui sont des montagnes comme toutes les portions de terre qui paroissent estre la continuation des isles, et les deux cornes<sup>f</sup> qui garantissent [page 61] du vent sont précisément ce qui rend la rade d'Hières si bonne, et aussi ce qui préserve la plaine d'Hières d'un des plus grands fléaux de la Provence, qui est le vent.

Venons aux orangers. Je croyois bonnement qu'ils estoient icy épars dans les champs comme les oliviers. Je me trompois. C'est la meilleure culture du pays. On les<sup>g</sup> laboure avec autant de soin que les pêcheurs à Montreuil<sup>581</sup>, mais on les a dans des jardins clos où<sup>h</sup> ils sont assez près l'un de l'autre pour qu'on marche sous leur

---

<sup>576</sup>Les Maurettes.

<sup>577</sup>Plus de 4 kilomètres.

<sup>578</sup>Environ 8 kilomètres.

<sup>579</sup>Les îles sont les îles de Porquerolles, Port-Cros et l'île du Levant ainsi que de nombreuse petites îles et îlots.

<sup>580</sup>Les presqu'île de Giens et la pointe de la Tripe.

<sup>581</sup>Les Montreuillois cultivent des parcelles entourées de hauts murs. Cerises hâtives, reine-claude, poiriers, pommiers, raisins, abricotiers et pêcheurs sont adossés à des murs et se partagent la chaleur et la lumière des rayons du soleil. La première trace écrite des jardins de Montreuil est sans doute d'après Antoine Jacobson un texte de 1706. Ce texte nous confirme la source aristocratique du principe du clos à la Montreuil. Le premier plan de Montreuil faisant figurer des murs à pêche date de 1730. Ce n'est pas à Montreuil mais à Corbeil que les premières pêches auraient été cultivées en Île-de-France. Ces pêches de vigne étaient vendues aux Halles de Paris.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « quelle est ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « der ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « to ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « hi ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « et en génér ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « va avanc ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « en ».

<sup>h</sup>Corrigé sur le même mot.

ombre, comme sous une<sup>a</sup> futaye de chesnes, avec cette différence que leur tige n'est pas assez haute pour ne se pas courber en passant dessous.

J'avoue que cette méthode de tenir des arbres fruitiers en bois touffu me paroît singulière et que j'ay bien de la peine à croire que ces orangers ne donnassent pas infiniment plus de fruit s'ils estoient éloignés les uns des autres et exposés de tous les côtés aux influences de l'air et du soleil. Au moins cela est-il vrai pour tous les autres arbres portant fruit, et même à ce que je crois pour les chesnes dont la tige devient plus droite au milieu d'un bois, mais qui donnent bien plus de gland sur les bordures ou isolés, ou quand il sont baliveaux au-dessus d'un taillis jeune, ce qui ressemble assez aux oliviers dans une vigne ou dans un bled. Au reste, il n'y a rien à dire contre l'expérience des gens du pays où une culture est établie. Peut-être aussi cette expérience est-elle fondée sur ce que, le fruit estant précieux, on ne veut point l'abandonner dans un champ. Il faut des jardins fermés et dès lors, on veut en mettre le plus qu'il en peut tenir dans le terrain qu'on a enclos.

[page 62] Cette culture est à la fois très agréable et très utile.

Quant à l'agrément, je comprends que ce doit estre un effet très singulier dans le tems de la fleur. En effet, j'ay actuellement sous mes fenestres une forest d'orangers. Ce sont tous ces jardins dont les murs de clôture ne s'aperçoivent pas, estant recouverts par les arbres. On y voit seulement<sup>b</sup> une grande quantité de petites maisons, et cela, soit dit en passant, fait une vue rapprochée, charmante, qui est terminée par la grande vue de la mer dont j'ay parlé. Cette vue est aussi celle de toutes les fenestres de la ville qui sont tournées du même côté puisque j'ay déjà dit que le terrain va jusqu'à la mer en pente douce.

Je comprends donc aisément que, dans le tems de la fleur, l'odeur qui en résulte doit être la chose du monde la plus étonnante, aussi ai-je entendu dire qu'elle estoit beaucoup trop forte et je n'ay pas de peine à le croire.

De plus, il faut observer qu'à présent à la mi-juin, il y a un mois que la fleur est passée et qu'elle a une bien plus longue durée dans les orangeries de Paris.

Quant à l'agrément que donne pendant d'hiver l'aspect des fruits et la verdure perpétuelle, je conçois qu'il est grand. Il ne faut cependant croire qu'on se promène sous ces orangers comme sous une futaye. J'ay déjà dit que les tiges sont trop basses, il faudrait des allées. Il y en a une dans le jardin du Roy qui est le jardin de représentation, mais il n'y en a pas beaucoup dans les autres jardins, parce que le terrain y est trop [ ?ile].

Je viens de nommer le jardin du Roy. C'est celui qu'on m'avoit annoncé comme la rareté du pays. C'est un jardin appartenant réellement au Roy qui le donne pour un tems limité. C'est aujourd'huy un vil lieutenant de la justice de

---

<sup>a</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé sur « cependa ».

Toulon à qui il est concédé pour 20 ans et il le loue plus de 3000 livres. J'ay vu ce jardin qui [page 63] contient des orangers et aussi d'autres cultures. Mais j'ay vu aussi des jardins particuliers et j'en ay vu de mieux tenus et où les orangers sont plus beaux.

Voilà tout ce que j'ay à dire sur l'agrément de la culture des orangers. Passons à leur utilité.

Elle est très grande puisque des terrains de peu d'étendue rapportent considérablement. Le jardin de Madame de Saintré n'a sûrement pas trente perches mesures de Paris<sup>582</sup> et tout n'est pas en orangers. On m'a assuré que quand il seroit en valeur, elle pourroit en tirer 900 livres si elle vouloit vendre son fruit.

J'observe à cette occasion que tel terrain d'orangers qui se vendoit<sup>a</sup> 50 000 livres il y a vingt ans ne se donneroit pas à présent pour 100 000 livres. Je n'en diray pas la raison.

Revenons. Malgré cette grande utilité, il faut observer qu'il y a des malheurs à craindre. Par exemple, cette année-cy, l'hiver en a fait périr beaucoup et endommagé considérablement les autres. En 1755, il a fallu les couper presque tous au pied. Il est vrai qu'ils repoussent bien vite.

Les oranges rouges sont les seules qu'ils vendent bien à Paris. Les blanches ne s'y vendent qu'autant qu'elles arrivent les premières de toutes, mais quand celles des bons pays sont arrivées, elles ne soutiennent pas la concurrence. Ainsi<sup>b</sup>, leurs oranges blanches se consomment pour la plupart à Marseille et dans le reste de la Provence. Ils envoient leurs citrons, leurs cédrat, leurs [poncistes?], etc. à Paris pour les confire. Quand ils veulent les confire eux-mêmes, [page 64] les marchands de Paris n'en veulent plus.

Ils font icy tout ce qu'on peut faire de fleur d'orange dont ils ont grande abondance. De l'eau de fleur d'orange, différens ratafiats et liqueurs, des pains, des pralines de fleur d'orange, etc. Mais ils conviennent que cette marchandise n'est pas de débit à Paris et le fermier du jardin du Roy qui va souvent à Paris m'a avoué que la fleur d'orange de nos orangeries a une odeur moins forte mais plus suave que celles des orangers d'Hyères.

Celle-là est très forte mais un peu âpre. Je n'ay pas de peine à le croire. Je leur ay demandé si au moins ce n'estoit pas eux qui envoyoient à Paris les jeunes orangers greffés qui y arrivent tous les ans par des voituriers provençaux. Ils m'ont dit que cette branche de commerce est toute entière entre les mains des Génois et que je m'en appercevrois aisément à Paris en ce que ces Génois greffent les arbres

---

<sup>582</sup>Environ 1000 mètres-carré.

<sup>a</sup>Corrigé sur « der ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « ils cro ».

à quelques hauteur, au lieu qu'à Hières on les greffe tous en écusson, tout auprès du collet et de la racine.

Enfin, on m'a fait qu'on les fait reprendre de bouture mais on m'a assuré que ce ne sont que les boutures des sauvageons qui reprennent ainsi et peut-être celles des citronniers, mais les chinois, les oranges rouges et la plupart des autres sont des fruits étrangers qui ne reprennent pas de bouture. Je ne garantis pas ce fait qui m'a été dit icy par une seule personne.

Voilà à peu près tout ce que j'ay pu recueillir aujourd'huy sur les orangers. J'ay vu un très grand et très vieux palmier femelle. Il a beaucoup de fruit, mais ce fruit ne mûrit jamais, sans doute faute de masle.

On dit qu'il y en a quelques uns de jeunes dans la ville, mais je ne les ay pas encore vus.

[page 65] Quant aux autres cultures, celle de la vigne est très abondante comme j'ay dit, mais on m'a observé que ce vin, qui égaleroit peut-être celui de la Malque, est d'une qualité inférieure parce qu'on mesle le raisin de la vallée, qui est moins bon, avec celui de la coste qui est meilleur. Mais on tire à la quantité et les Gênois qui viennent tous les ans avec empressement enlever tous les vins de ce pays-cy s'en contentent tel qu'il est.

À Couloubricines, à quatre lieues<sup>583</sup> d'icy et dans un pays affreux on a établi depuis quelque tems la culture des chataignes et leur chataignes sont à ce qu'on m'a assuré très supérieures à celles du Luc<sup>584</sup> même. Je n'y ay été ny n'iray.

Il y a icy des salines que je ne verrai qu'en allant à Saint-Tropés<sup>585</sup>.

Le<sup>a</sup> bois qu'on consomme peut estre du bois de pin qu'on y a à très bon marché, mais il y a du chesnes et surtout du bois d'olivier qu'on m'a dit estre un très bon bois. C'est apparemment celui que produit l'élagage.

Les denrées sont icy infiniment plus chères qu'autrefois, ce qu'on m'a dit icy et presque partout où j'ay passé et<sup>b</sup> ce qui prouve que, quoyqu'on en dise, le royaume de France s'améliore. Cecy est sûrement dû principalement à la confection des chemins.

La journée d'ouvrier travaillant à la terre coûte icy 15 ou 20 sols.

---

<sup>583</sup>Une quinzaine de kilomètres.

<sup>584</sup>Le Luc, Var.

<sup>585</sup>Saint-Tropez, Var, arrondissement de Draguignan, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Corrigé sur « pour ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

[page 66] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée d'Hyères, le 20 juin 1767*

Ce 20 juin encore à Hières

J'ay observé qu'on ne connoit jamais bien un pays que quand on s'y est perdu. C'est ce qui m'est arrivé aujourd'huy et j'en suis très fatigué.

J'ay esté aux isle d'Hières ou du moins à celle de Porquerolles qui est la plus voisine et c'est un voyage que je ne conseille à personne de faire, parce qu'excepté un déterminé botaniste, personne n'a rien d'intéressant à y observer. Ces isles ne sont jamais ny très chaudes, ny très froides. Jamais froides par le climat, jamais chaudes par les vents, mais ces vents y sont presque toujours très violents, ce qui est incommode à bien du monde.

Porquerolles a été cultivée en bleds et en vins car celle-cy (sic) dans les vallées<sup>a</sup> il y avoit aussi pour des sommes considérables de chesnes verts sur les côtes. Messieurs de Lenoncourt, propriétaires actuels<sup>586</sup> sont des gens dérangés qui ont fait non seulement couper mais arracher et désoulcher<sup>b</sup> leurs bois, qui ont renvoyé de l'isle les cultivateurs parce qu'ils n'aimoient pas les Provençaus et des Lorrains qu'ils y ont envoyés s'en sont retournés en demandant l'aumosne. Á présent, l'isle est entièrement inculte. Elle n'est habitée que par les soldats de la garnison des forts qui s'ennuyent beaucoup<sup>587</sup> ainsi que Madame la commandante qui est de Toulon et ses quatre grandes filles qui s'y [?]. Il y a une vieille mesure appelée château où s'est [retiré?] un [?] d'Avignon qui a esté épousée par mariage irrégulier par un de ces Messieurs de Lenoncourt, lequel est à présent prisonnier aux isles<sup>c</sup> de Sainte-Marguerite<sup>588</sup>. Quand elle nous vit arriver, elle envoya sa servante aux informations, craignant que ce ne fût la [?] qui veut se saisir d'elle.

La seule production actuelle<sup>d</sup> de Porquerolles est une espèce<sup>e</sup> de bruyère qui en quelque endroit est d'un pied et demie<sup>589</sup> plus haute que moy. On la<sup>f</sup> fait arracher par des soldats du fort, à qui on en donne la moitié pour leur salaire.

[page 67] De la feuille et de la tige on fait des balais, on en chauffe<sup>g</sup> aussi

<sup>586</sup>Un arrêt du parlement de Paris daté de 1737, attribut Porquerolles pour 25500 livres aux enfants de Monsieur et Madame d'Hendicourt de Lenoncourt, héritiers de Mathieu Molé.

<sup>587</sup>Une petite garnison est présente dans l'île, elle doit assurer un service minimum dans les forts et une petite activité de guet. Il y a quelques invalides de guerre dont le sort ne paraît pas enviable.

<sup>588</sup>L'île Sainte-Marguerite est la plus grande des deux îles de Lérins, en face de Cannes.

<sup>589</sup>Près de 50 centimètres.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « à Monsieur ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>f</sup>Corrigé sur « l'art ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « brûle ».



des fours et la racine qui est très dure et très forte s'emploie à d'autres usages. Je ne sçais pas encore bien à quoy mais je tascheray de l'apprendre dans la suite de ma route<sup>a</sup>.

D'ailleurs, l'isle produit une grande quantité de lapins, qui sont excellens, et dans la saison des perdrix et des faisans.

Les isles de Porte Cros et du Levant appartiennent à Monsieur de Mari-gnane<sup>590</sup> qui est un homme raisonnable, aussi ces isles-là sont-elles cultivées à ce qu'on m'a dit dans les parties qui sont susceptibles de l'estre et il y a de bon bois dans le reste. Je n'y ay pas esté ny n'iray.

Pour aller d'icy à Porquerolles, on ne m'a pas mené à ce qui paroît sur la carthe estre la plage d'Hyères. On m'a conduit à l'isle ou presqu'isle de Monsieur de Pont-Lévis, seigneur du château de Gien. Elle est donnée pour<sup>b</sup> isle dans la carthe [de] de l'Isle<sup>c591</sup>. J'atteste qu'elle est presqu'isle car ma voiture a esté jusques dans le château de Gien. Il est vray qu'elle a esté longtems sur une langue de terre ou banc de sable très étroite et semblable à une jettée faite de main d'homme. Cette jettée est peut-estre couverte d'eau dans les mauvais tems et c'est peut-être ce qui induit en erreur les<sup>d</sup> auteurs des mémoires sur lesquels Guillaume de l'Isle a travaillé.

Cette jettée en a une parallèle du côté de l'Est<sup>e</sup> entre deux est un lac ou étang d'eau salée<sup>592</sup> mais la jettée de l'Est a une ouverture ou plusieurs ouvertures qui font communication avec la mer, c'est pourquoy le lac est d'eau salée et à la communication on a établi des bourdigues absolument semblables à celles du [page 68] Martigues. Celles du Martigues estoient levées quand j'y ay passé, mais celles-cy viennent tout à l'heure d'estre remises en place. Il y en a même une des deux à laquelle on travailloit encore aujourd'huy. Je les ay cette fois-cy vues et bien vues, et sans en faire la description par écrit, je les décriray verbalement à Monsieur de Senozan quand il voudra et Jacquemin seroit en état de luy en faire une s'il le vouloit. Suivons notre route.

<sup>590</sup>Gouverneur et seigneur de l'île de Portecros, de celle du Levant et de Bagau qui ensemble ont été érigées en Marquisat en 1529 sous le titre de Marquisat des îles d'or. S'il demande un dédommagement ce n'est pas parce que des garnisons occupent les forts de cette île, sur lesquelles il ne forme aucune prétention mais il a le château qui lui appartient en propre, quoique le roi ait fait construire une enceinte militaire autour.

<sup>591</sup>Guillaume Delisle (28 février 1675 - 25 janvier 1726) est un cartographe français, né et mort à Paris, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>592</sup>L'étang des Pesquiers.

<sup>a</sup>Corrigé sur « rou ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « d'is ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont surmontés des trois mêmes.

<sup>d</sup>Corrigé sur « eux, ceux ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « l'Ouest ».

Au château de Gien, il a fallu mettre pied à terre. Il estoit alors six heures du matin et nous estions partis en voiture d'Hières à quatre. J'ay esté à pied gagner la tour fondue<sup>593</sup>, petit fort sur cette presqu'isle. Je m'y suis embarqué sur une barque qui m'y attendoit. La traversée n'a pas esté de<sup>a</sup> trois quarts d'heure par<sup>b</sup> un calme et uniquement à la rame et avec un seul rameur. Le retour a esté encore moins long parce que le vent s'estant relevé nous sommes revenus à la voile. Au retour, on a eu la complaisance de me débarquer non plus à la tour fondue, mais sous le château de Gien où j'ay esté retrouver ma chaise. Mais cela m'a esté fort inutile parce que c'est alors que j'ay voulu prendre la jettée de l'Est pour voir les bourdigues et comme il n'estoit pas possible que la chaise enjambast les canaux des bourdigues, je luy ay donné rendez-vous plus loin et j'y ay esté à pied.

J'ay bien vu les bourdigues mais, les patrons m'ayant mal expliqué le chemin ou moy les ayant mal entendu, au lieu de rejoindre ma chaise, je me suis perdu dans des marais impraticables d'eau saumâtre, y estant tourmenté de la lassitude, de la faim et de la soif car je ne suis rentré à Hyères qu'à dix [page 69] heures du soir, à jeun, sauf le pain et le vin, que j'ay trouvé chez un gardien de vaches, qui nous a fait boire dans son assiette parce qu'il n'a jamais eu de vase pour boire et que je n'ay point comme luy le talent de boire à la régalade.

Dans ce marais, nous avons perdu, comme on fait toujours, beaucoup de tems à tenter un passage qui s'est trouvé impossible. Á la fin, le gardien dont je viens de parler nous a mené par<sup>c</sup> des chemins près de la mer à une bastide ou cabane appelée le ceinturon<sup>594</sup> fort à l'est d'Hyères et de là nous sommes revenus par des sentiers qu'on nous a indiqués qui sont assez secs et où il y a quelques ponts.

Celui de ces ponts qui est le plus voisin de la bastide du ceinturon est sur un fossé fait de main d'homme et aligné. Nous avons sçu que c'estoit un canal dont le projet avoit esté de le conduire du pied de la<sup>d</sup> ville d'Hières jusqu'à la mer pour le commerce mais ce projet a esté abandonné.

La course irrégulière dont je viens de parler m'a appris ce que je n'aurois peut-estre jamais sçu sans cela, que cette plaine d'Hières qui m'avoit<sup>e</sup> paru descendre toujours bien cultivée jusqu'à la mer se termine d'abord dans une prairie qui donne beaucoup de foin, denrée très rare et par conséquent très précieuse en Provence.

<sup>593</sup>Vraisemblablement construite en 1634.

<sup>594</sup>Un des lieux-dits de Hyères se nomme l'Ayguade-Le Ceinturon.

<sup>a</sup>Corrigé sur « d'un quart ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « sa ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « de là ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « villa ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « m'a ».

Ensuite, dans le vilain marais dont j'ay parlé qui est presque tout en joncs, qui ressemblent beaucoup aux nôtres à cela près qu'ils ont la propriété de percer les jambes et même les mains par les pointes de leurs feuilles qui sont comme des dards.

[page 70] Je ne doute pas que ce marais ne pût estre infiniment amélioré en le desséchant. Entre ce marais, l'étang et la mer, est un vilain bois de tamaris sur le bord de l'étang précisément qui ailleurs contient quelques pins pignons et quelques [?] et beaucoup de grands cistes de taille d'arbuste, de lentisques, d'arbousiers, même de myrrhes qui tout charmans que nous les trouvons icy sont dans leur pays de vilaines drogues.

Notez que ces arbustes sont avec la bruyère dont j'ay parlé ce qui compose les broussailles épaisses qui font la forest de l'isle de Porquerolles, c'est-à-dire qui couvrent toute cette isle de sept lieues<sup>595</sup> de tour avec quelques grands pins au sommet<sup>a</sup>.

Notez aussi qu'il est faux et même impossible qu'il y ait aux isles d'Hières des orangers. Le vent ne le permettroit pas.

Il me reste pour finir sur Hières à parler des eaux d'irrigation comme je l'ay promis.

Les eaux d'irrigation viennent icy d'un canal<sup>596</sup> conduit d'une rivière qui ne se rend pas icy et qui est abondante<sup>597</sup>.

Ce canal coule sous le murs de la ville en dehors. Il servent au sortir de la ville à faire tourner un moulin à farine et le long des murs aux blanchisseuses. Mais le long de ce canal, il y a des trous dont chacun correspond à un canal qui va chez chaque particulier ayant un jardin car ils ont tous de l'eau.

Le samedi, il est de règle que le moulin chomme et chaque particulier peut déboucher son canal, qu'il est tenu de tenir bouché en dedans de son côté [page 71] le reste de la semaine. On les bouche avec ce qu'on veut : de l'étoupe, de l'herbe, etc. Les particuliers qui veulent arroser un samedi s'arrangent ordinairement pour ne pas arroser aux mêmes heures.

Et quelquefois un particulier, ayant besoin d'eau pour un autre jour que le samedi, en prend sans que personne le trouve mauvais.

Il n'y a sur cela presque aucune querelle parce qu'il y a plus d'eau qu'il n'en faut et que chacun se garde bien d'en prendre trop, parce que le trop nuirait beaucoup aux orangers.

---

<sup>595</sup>Près de 30 kilomètres.

<sup>596</sup>Le canal Jean Natte ou du du Béal, construit à partir de 1459.

<sup>597</sup>Le Gapeau à 5 km de là environ.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « commet ».

Si cependant il y avoit querelle ou entre les particuliers ou d'eux avec le fermier qui se plaindroit qu'on nuit à son moulin, le maire d'Hyères jugeroit cela comme affaire de police.

Il y a aussi des particuliers dont les jardins sont situés assez bas pour tirer de l'eau du canal au-dessus du moulin. Pour ceux-là, il n'y a aucune règle ny aucune police. Cette eau va se perdre dans les marais dont j'ay parlé et jusqu'à ce qu'elle y parvienne, elle est au premier occupant.

On arrose plus ou moins les orangers suivant le besoin.

Commencement, on n'arrose que quatre ou cinq fois dans l'été, et on ne laisse l'eau que deux ou trois heures.

Voilà sur cela non ce que j'ay vu mais ce qu'on m'a dit.

[[page 72](#)] vide

[[page 73](#)] vide

[[page 74](#)] vide

[page 75] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, sans lieu ni date* 1<sup>ère</sup> page

Voyage d'Hières et Saint-Tropez et depuis Saint-Tropez jusqu'à mon retour à Avignon, etc., etc., etc. <sup>a</sup>

En partant d'Hyères, on suit une petite lieue<sup>598</sup> une plaine cultivée et fertile d'Hières qui a été décrite ailleurs<sup>599</sup>, et cela jusqu'aux salins d'Hières.

Ces salins qui m'ont été très bien démontrées par le lieutenant des Fermiers Généraux appartiennent à la succession de Monsieur et Madame d'Aillon dont les affaires sont en [?]. Le Roy leur donne cinq sols du muid.

On tire l'eau de la mer qui est très voisine, on la met dans plusieurs grands réservoirs où par l'évaporation elle devient de plus en plus salée, c'est une première préparation, je crois qu'on la fait passer d'un réservoir dans l'autre, etc. Au sortir des réservoirs, on la conduit par un canal qui s'appelle à ce que je crois le canal commun. C'est de là qu'on la tire par des roues à augets<sup>b</sup> pour la verser dans un autre canal qui fait le tour de toutes les fosses et revient fort près de l'endroit d'où il estoit parti, où il est encore puisé par d'autres roues à augets. Toutes ces roues sont mues par des mulets.

Après les canaux, on les mène à trois ordres de fosses différentes par le niveau. Les premières s'appellent les ..., les secondes les salades et les troisièmes les fosses saumâtres. C'est des fosses saumâtres qu'on tire le sel fabriqué. On en tire aussi des salades mais jamais du premier ordre de fosses dont j'ay oublié le nom.

On se sert pour unir le terrain après l'hiver et pour arracher les pains de sel des [page 76] mêmes, celles précisément qu'à Peccaix.

On fait les petits amas de sel sur le bord et icy à un canal à [?] pour les conduire au grand magasin qui est voisin de la mer. Ce grand magasin diffère de celui de Peccaix en ce que c'est un long bâtiment couvert de tuiles au lieu qu'à Peccaix il n'est couvert que de roseaux tous entièrement arrosés. Un grand malheur dans le tems de la saunaison est une pluye. Quand on le prévoit, on répand une nouvelle<sup>c</sup> eau tirée des fosses supérieures sur les fosses saumâtres et sur les salades. Cette eau empêche dit-on<sup>d</sup> que la pluye ne fonde directement le sel et dès que la pluye a cessé on verse cette eau dans le canal commun pour subir les mêmes épreuves que les autres eaux salées. Ils craignent aussi, m'ont-ils dit, les grands

<sup>598</sup>Moins de 4 kilomètres.

<sup>599</sup>Voir ci-dessus.

<sup>a</sup>Raturé : « car ce journal [??] ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « pompes à augets ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « de ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

vents qui, en agitant l'eau, luy font dissoudre plus de sel.

Au sortir de la saline, nous sommes entrés dans des montagnes et des forests de pin horribles. Nous y avons fait six grandes lieues du pays qui en faisoient bien dix des environs de Paris<sup>600</sup>. Les chemins affreux quoyque nous fussions à cheval.

Ces forests de pin et de liège sont presque partout des landes ou des fougères où on voit quelques pins et lièges épars, mais presque partout ces forests ont esté incendiées, les uns il y a un an, les autres deux, les autres dix, etc. Rien n'est plus commun [page 77]<sup>a</sup> dans ce pays que ces incendies de forests causées<sup>601</sup> soit par accident, soit par méchanceté.

Il ne faut cependant pas croire que le corps d'un pin brûle comme une bûche dans la cheminée. On voit ces troncs noirs comme du charbon. Il y en a même quelques uns qui ne sont pas tout à fait morts quoyqu'attaqués du feu et qui ont quelques feuilles vertes. Il y en a dont la tige morte est restée sur pied depuis plusieurs années sans qu'on se soit donné la peine de venir la chercher.

Les jeunes pins sont de ce nombre et dans les endroits où il y en avoit de jeunes, rien n'est plus vilain que cet assemblage de charbons. En tout, c'est un spectacle horrible que ces parties de forests brûlées.

Dans le trajet dont je parle, il y a cependant quelques arpens de terre qu'on a essayé de cultiver et je suis persuadé que si on vouloit, les vallées donneroient du grain et les côtes de très bonnes vignes, car elles sont bonnes dans tout ce pays-cy et j'ay vu par les ravines qu'il y a du fond de terre.

À propos de ravines, j'en ay trouvé icy plusieurs, toutes remplies de laurier rose<sup>602</sup>. Dans les parties<sup>b</sup> brûlées, j'ay vu quelques arbousiers et autres arbres qui repousoient du pied, mais jamais le pin comme tout le monde sçait.

Je dois encore dire avant de sortir de ce vilain pays qu'il y a des parties très arides par les arbustes cistes et autres et surtout par les grandes bruyères dont j'ay déjà parlé ailleurs. Les pins et les lièges y poussent comme des baliveaux.

[page 78]

Nous avons dîné dans un très méchant cabaret qui est une maison isolée au milieu de la forest. Nous n'y avons rien trouvé, mais comme nous en<sup>c</sup> estions prévenus, nous avons porté des vivres.

Nous sommes partis de la forest à une lieue et demie<sup>603</sup> de Saint-Tropes au

<sup>600</sup>Soit environ 40 kilomètres.

<sup>601</sup>Le mot incendie est toujours féminin sous la plume de Malesherbes.

<sup>602</sup>C'est un arbuste d'environ 2m de hauteur dont les fleurs blanches, jaunes, rouges ou saumon s'épanouissent de juillet à septembre.

<sup>603</sup>Une demie-douzaine de kilomètres.

<sup>a</sup>Numérotée « 2 ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « forests ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

château de Cougoulin appartenant à Messieurs de Cougoulin<sup>604</sup>, officier de marine.

Là, nous avons trouvé une vallée agréable peut-être encore plus par la comparaison du pays que nous quitions.

Cette vallée est bien cultivée, elle est arrosée par un ruisseau<sup>605</sup> bordé de saulles et autres arbres et une jolie prairie que j'ay vue couverte de vaches et de chevaux paissans.

Elle est entourée de trois côtés des montagnes dont je sortois<sup>606</sup>, mais cette forest si horrible quand on y est n'est point trop désagréable quand on la voit de la vallée parce qu'après tout ce sont des montagnes vertes.

J'ay [sorti ?] par le quatrième côté et d'abord j'ay trouvé un bois de grands pins, tous pignons et tous à testes moins pointue que les pins maritimes, ou que le pinus silvestris. Sous ces pins, la place estoit très nette et il y a un chemin que j'ay suivi, que j'ay trouvé qui ressembloit un peu à quelques parties du bois de Boulogne.

Peu après estre sorti de ce bois, je me suis trouvé sur le bord de la mer qui venoit battre à mes pieds comme une rivière qui est bien à fleur de terre.

[page 79]<sup>a</sup> La mer est icy le fond du golphe de Grimaud<sup>607</sup> et par conséquent la vue et l'habitation en sont incomparablement plus agréables que de la pleine mer.

Ce golphe de Grimaud prend son nom du village et du château de Grimaud appartenant à Monsieur le comte de Grimaud<sup>608</sup>. La maison du seigneur est en bas

---

<sup>604</sup>Il fut la demeure des seigneurs de Cogolin. Il y en eut cinq, depuis 1626 jusqu'à la Révolution. Henri de Cuers fut le premier. Il acquit une partie de la seigneurie de Cogolin pour la somme de 3 000 écus, l'autre moitié appartenant aux Chevaliers de Malte. Le nouveau propriétaire devint ainsi Monsieur de Cogolin. Mais c'est son fils, Jacques de Cuers, officier de marine, grand aventurier et Chef d'Escadre sous Louis XIV, qui acheta le Château.

<sup>605</sup>Le Giscle.

<sup>606</sup>Le massif des Maures.

<sup>607</sup>Au fond du golfe de Saint-Tropez est situé Port-Grimaud.

<sup>608</sup>En 983, Guillaume I<sup>er</sup>, comte de Provence donne la seigneurie du Freinet (nouveau nom du village) à Gibelin de Grimaldi d'origine Génoise (branche cadette des Grimaldi de Monaco) pour avoir participé à la victoire contre les Sarrasins. Vers 1246, les terres et le château deviennent la propriété des Pontevès. Le bailli élève le domaine au rang de Baronnie. En 1385, Louis II, comte de Provence, donne les droits seigneuriaux à Florin de Castellane. En 1390, la reine Marie ordonne que le lieu de Grimaud fasse partie du domaine du roi et soit fief de vigeurie. En 1441, le roi René donne Grimaud à son grand sénéchal Jean de Cossa. Ce nouveau propriétaire embellit le château. Vers 1550, le domaine passe à la famille Castellane. En 1627, la Baronnie est élevée au rang de Marquisat en faveur de Esprit Allard, grand maréchal de France de Louis XIII. Vers 1650, la veuve de Allard vend le domaine à Geneviève de Castellane, épouse de J.B. de Suffren. Vers 1665, le château est démantelé sur ordre de Mazarin. Á la fin du 17<sup>ème</sup>, la seigneurie appartient aux Castellane-St-Juers. Le château est restauré, et remanié pour plus de confort. Vers 1791, le château sera démantelé par les révolutionnaires.

<sup>a</sup>Numérotée « 3 ».

dans le village ou la ville. Le château qui est sur la hauteur est en ruine et les débris sont une reconnaissance en mer. Le château où je n'ay pas monté doit avoir une très belle vue.

Saint-Tropez est sur le golphe de Grimaud sur la rive occidentale. Nous avons dont pris à gauche, laissant le château de Grimaud sur la droite. Icy j'ay passé le long d'une gentilhommière appelée Bertaut dont le seigneur nommé Monsieur de Berthaud estoit cy-devant garde du corps<sup>609</sup>.

La position en est fort remarquable. La mer, c'est-à-dire le golphe, en bat précisément les murs. Et icy le golphe n'a pas demi-lieue<sup>610</sup> de large. De l'autre côté, ce château est à 50 toises<sup>611</sup>, sûrement pas davantage d'un bois<sup>a</sup> épais de pins à la vérité mais fort<sup>b</sup> épais dans cer endroit-là par la quantité d'autres arbres et de grandes broussailles. Il seroit très aisé d'y pratiquer des promenades et observez que ce bois tient à la vilaine mais immense forest que j'ay traversée depuis la saline d'Hyères jusqu'au château de Cougoulin, c'est-à-dire six grandes lieues<sup>612</sup>.

C'est déjà une position unique que la mer au pied de son château et une grande forest derrière à 50 toises<sup>613</sup>. Sur la gauche, on a le vallon agréable de Cougoulin dont j'ay parlé et sur la droite le chemin le long de la tour jusqu'à Saint-Tropez. Mais ce qui est très remarquable dans ce chemin-là, [page 80] c'est qu'on y fait une demie lieue<sup>614</sup> sous une futaye de pins toujours le long de la mer et cette futaye par derrière m'a paru joindre aussi la forest ou, ce qui est la même chose, les montagnes.

Ces pins sont de l'espèce qu'on appelle pin maritime, pignada à Bordeaux et qu'on a plantés à la ville et à Malesherbes. Ainsi, ils ne sont ny rabougris, comme le pin qu'on trouve du côté de [Foure ?] en allant à Lion ny n'ont la teste ecrasée comme le pin pignon dont j'ay parlé tout à l'heure.

Cette futaye ressemble en grand au pin de Malesherbes, c'est-à-dire que les arbres y sont à peu près à même distance et le terrain sous les arbres est également net. Mais c'est fort en grand<sup>c</sup> quant à l'étendue du bois et quant à la hauteur des arbres qui sont bien plus vieux et dans un meilleur terrain pour eux que ceux de Malesherbes.

Le malheur est que cette futaye n'appartient point au seigneur de Bertaud ;

<sup>609</sup>Un des quartiers de Saint-Tropez s'appelle Bertaud.

<sup>610</sup>Entre 1 et 2 kilomètres.

<sup>611</sup>Moins de 100 mètres.

<sup>612</sup>Une douzaine de kilomètres.

<sup>613</sup>90 mètres.

<sup>614</sup>Environ 2 kilomètres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « pai ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « assez ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « petit ».



c'est à un homme riche de Saint-Tropez qui la conserve parce qu'il y a de l'attachement sans avoir d'habitation voisine. Mais il y a apparence qu'après luy on la jettera à bas, ce qui me feroit un grand chagrin si j'estois le seigneur de Bertaud.

La situation de Saint-Tropez est telle que bien [?] la peindre d'après ce que j'ay dit. La ville est assez jolie quant aux maisons, comme sont Cassis<sup>615</sup>, La Ciottat<sup>616</sup> et les autres petits ports. Le golphe vis-à-vis de Saint-Tropez a une lieue de large<sup>617</sup>; les côtes de l'autre côté paraissent un peu sèches mais ce sont des côtes, ce qui vaut toujours mieux que la pleine mer.

Le port de Saint-Tropez est excellent et d'autant meilleur que le golphe luy même en entier est en quelque façon un port. Il entre d'assez fort bâtimens [page 81] dans le port de Saint-Tropez et j'y en ay vu construire de marchands fort considérables. Les galères du Roy peuvent y entrer.

Des<sup>a</sup> vaisseaux de 74 canons ont souvent mouillé dans le golphe.

Il y a au-dessus de la ville une citadelle qui est en assez mauvais état<sup>618</sup>. On ne m'y a cependant pas voulu laisser entrer. Je voulais voir de là le pays et je l'ay aussi bien vu d'ailleurs. J'estois du côté de la mer qui est ordinairement le meilleur point de vue pour les ports et les rades.

Comme Monsieur de Senozan aime les châteaux, je luy diray que les matelots m'en ont encore montré sur une<sup>b</sup> pointe à l'extrémité du golphe qu'ils m'ont dit estre très beau et avoir de très beaux jardins. Il appartient à un officier de marine qu'ils m'ont dit s'appeller Monsieur de Goye ou du Guay ou du Gaye. Comme

<sup>615</sup>Bouches-du-Rhône, arrondissement de Marseille, canton d'Aubagne-Est.

<sup>616</sup>Bouches-du-Rhône, arrondissement de Marseille, chef-lieu de canton.

<sup>617</sup>Un peu moins de 4 kilomètres.

<sup>618</sup>Les Tropicéziens constamment aux prises avec les pirates, les corsaires, les turcs demandèrent par lettre patente la construction de la citadelle. Elle fut détruite par les troupes du duc de Guise alors que les Tropicéziens étaient restés fidèles au roi.

En 1592, La Vallette, gouverneur de Provence propose la fortification de la colline dite des Moulins et de la Bourgade, la construction commence mais déplaît aux Tropicéziens qui déposent en 1594 une requête auprès du roi en s'engageant à défendre la ville en compensation de la destruction de la citadelle. Henri IV le 6 septembre 1596 accepte mais la guerre d'Espagne avait repris l'année précédente et Epernon, gouverneur de Provence, disgracié par Henri IV se retranche dans la citadelle avec les rebelles. Le duc de Guise entreprend le siège et sauvera la citadelle. Le siège de la citadelle met fin à la résistance et malgré de nouvelles démarches pour sa démolition, celle-ci s'élève en 1607.

En 1652 la Citadelle est à nouveau attaquée par le régiment d'Entraigues qui prend le parti de la Fronde; les Tropicéziens résistent amenant la capitulation. La fin de la guerre civile ramène le calme en Provence.

En 1742 cinq galères espagnoles sont coulées dans le port par les Britanniques. La citadelle démunie de canons ne peut intervenir. Elle devient le magasin général pour l'approvisionnement des armées en Italie du maréchal de Bellisle.

<sup>a</sup>Corrigé sur « il a mouillé ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « la ».

je n'entends par leur baragoin, j'ay peut-être mal entendu ce nom.

Du côté de ce château est le golphe de Fréjus et à l'entre une rade ou porte à un village nommé Saint-Raphaud<sup>619</sup>.

Le golphe de Grimaud et celui de Fréjus sont le marché des bois de toute la Provence. Tous ceux que j'ay vus en arrivant à Saint-Tropés et encore bien loin du côté de Cougoulin sont portés à Saint-Tropez à dos de mulet.

Ceux qui sont entre Fréjus et la mer arrivent à Saint Raphaël ainsi que les bois de la forest de l'Esterelle qui est derrière Fréjus arrivent à Saint Raphaël, mais plus commodément parce qu'on les flotte à bois perdu par une petite rivière appelée la rivière d'Argent<sup>620</sup> qui passe à côté de Fréjus et, à l'entrée de la [page 82] mer, on les arrête et on les embarque pour Marseille et pour Toulon où en est la consommation et où on en manque absolument sans cette ressource.

Les gens de Saint-Tropez portent aussi beaucoup de vins de leur province à Gênes<sup>621</sup>. Voilà les deux denrées du pays qui occupent le plus le port de Saint-Tropés, mais ils font un grand commerce au Levant, à la charge toujours de venir au retour faire quarantaine à Marseille<sup>622</sup>.

Les gens de Saint-Tropés estoient autrefois grands pêcheurs. Ils disent que le poisson ne vient plus si abondamment sur leur côte. Je ne les ay pas entendu dire de raison. Ils ont encore auprès d'eux ou plustost Monsieur de Coulin y a de belles madragues. D'ailleurs, la côte de Saint-Tropez estoit fameuse pour la pêche du corail qui y estoit plus abondant et plus beau que dans le reste de la côte de Provence. J'y ay esté et j'ay trouvé que les pêcheurs estoient Catalans. J'observeray à cette occasion qu'aux Saintes, au Martigues, à la Ciotat, à Cassis, j'ay déjà entendu les matelots se plaindre de ce que les Catalans venoient faire toutes leurs pêches. Icy, on s'en plaint aussi et on a de plus d'autres rivaux qui sont les Gênois. C'est un problème politique que je n'entreprendray pas de résoudre de sçavoir comment les Catalans ont de l'avantage pour la pêche sur des Provençaux qui sont tous les soirs couchés chez eux. Les Hollandois cabottent sur nos costes et on en dit pour raison la frugalité de cette nation, le bas prix de l'argent chez eux, la liberté du commerce qui les rend tous matelots, etc. Mais ces raisons ne résistent pas pour des sujets du Roy d'Espagne.

On se plaint aussi icy des droits de l'amirauté qui sont devenus excessifs. Un

<sup>619</sup>Saint-Raphaël, Var, arrondissement de Draguignan, chef-lieu de canton.

<sup>620</sup>L'Argens.

<sup>621</sup>Gênes, Italie, région de Ligurie.

<sup>622</sup>Les îles de l'archipel du Frioul, dans la rade de Marseille offraient refuge aux navires en quarantaine (les marchandises et les navires étaient ventilés sur des îles vers les Goudes : Maire, Tiboulén. . .) lors que les voyageurs et équipages restaient au Frioul, parfois soignés à l'hôpital Caroline (dont il reste des vestiges). Ils attendaient les lettres patentes les autorisant à rentrer à Marseille. Mesures souvent refusées après constat de cas de maladie ou de décès à bord pendant le voyage.

bateau de deux malheureux matelots pour aller de Saint-Tropez à Saint-Raphaël se paye plus de 3 livres pour la sortie, plus de 5 livres pour l'entrée. Ils m'en ont fait le décompte.

[page 83]<sup>a</sup> Ils disent que ces droits n'existent que depuis une quinzaine d'années et qu'ils ne sont fondés sur rien. Ils ajoutent qu'à la Ciotat deux patrons<sup>b</sup> ont eu le courage de plaider, que les officiers de l'amirauté ont commencé par les faire mettre en prison, mais que ces patrons<sup>c</sup> ont fini par gagner le procès pour eux et pour leur port, en sorte qu'aujourd'hui les droits ne se lèvent plus à la Ciotat.

Je ne prétend à beaucoup près que ces plaintes soient fondées parce que je n'ay pas entendu les partisans de ces droits, mais cela vaudroit peut-être la peine d'en avertir à Paris ceux qui sont faits pour y remédier.

d

J'oubliois de parler de la difficulté des abords de Saint-Tropez. Il est singulier que, dans ce port qui est assez fréquenté, il n'y ait pas moyen d'arriver par terre. Le chemin par où j'ay esté d'Hières et celui par lequel j'ay esté de Saint-Tropez à Fréjus sont horribles et il n'est pas physiquement possible d'y faire aborder aucune chaise ny charette, aussi convient-on qu'on n'y en a jamais vu. On dit qu'on y va quelquefois en litière et je ne crois pas même cela bien aisé, car à cheval il y a beaucoup de pas détestables.

Ces deux routes ne sont point celle qu'on prend quand on y va de Paris ou d'Aix, ou du côté d'Antibes<sup>623</sup>. On prend alors par le Luc, mais ils m'ont assuré que celle-là ne vaut pas mieux. Les habitans que j'ay vus m'ont dit qu'ils espéroient qu'on leur feroit un chemin et cela seroit très important, non seulement pour les voyageurs, mais aussi pour l'exploitation des forests immenses dont les bois arrivent à présent à Saint-Tropez à dos de mulet.

[page 84] Cette difficulté d'abord au port de mer est sans<sup>e</sup> doute une des principales raisons pour lesquelles les montagnes dont j'ay parlé dans cette [?] sont couvertes de broussailles stériles pendant que celles des environs de Marseilles, du Martigues, d'Hyères et de Toulon sont si soigneusement et si laborieusement cultivées.

### Voyage de Saint-Tropez à Fréjus

Nous avons traversé le golphe de saint-Tropez à Sainte-Maxime<sup>624</sup>. C'est une

<sup>623</sup>Alpes-Maritimes, arrondissement de Grasse, chef-lieu de canton.

<sup>624</sup>Var.

<sup>a</sup>Numérotée « 5 ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « bourgeois ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « bourgoies ».

<sup>d</sup>Raturé : « Voyage de Saint-Tropez à Fréjus ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « peu ».

lieue de distance<sup>625</sup>. De Sainte-Maxime, nous avons suivi la côte de la mer à droite pendant une bonne lieue<sup>626</sup> à ce que je crois et dans cet espace nous avons ensuite passé des futayes de pins jusque<sup>a</sup> sur les bords de la mer.

Nous nous sommes détournés ensuite à gauche pour aller à Fréjus et nous nous sommes enfoncés dans une forest montagneuse de pins aussi vilaine et où les chemins sont aussi dangereux et aussi impraticables pour des voitures<sup>b</sup> que dans celle qui va d'Hières à Saint-Tropez. Cependant, il y a de côté des parties aussi belles que forest de pin entretenue. Nous en sommes sortis une demie lieue<sup>627</sup> avant d'arriver à Fréjus où ma chaise estoit allée m'attendre d'Hières par le grand chemin.

La vallée de Fréjus m'a paru très agréable, peut-être encore<sup>c</sup> par comparaison avec ce que je quittois. Ce qui m'a le plus frappé c'est l'[ ? ] de cette ville pendant un quart de lieue<sup>628</sup> pour ceux qui y vont de Saint-Tropez.

Cette arrivée est par un chemin fort large et sur un beau sable, mais ce qui est fort singulier pour la Provence, c'est que ce chemin est au milieu de [page 85]<sup>d</sup> deux rangs irréguliers d'ormes grands et bien venues avec une haye épaisse tant de jeunes ormes que de la buissonaille des environs de Paris, à laquelle sont seulement meslées de grosses touffes de grenadiers qui sûrement n'y gastent rien.

Au reste, quoyque je sois arrivé de bonne heure à Fréjus, je n'y ay rien vu parce qu'il falloit absolument que je m'enfermasse une soirée pour ranger mes affaires et j'ay choisi la soirée de mon arrivée à Fréjus parce que j'y repasseray et que je remets à mon retour à voir et à écrire.

De Fréjus, j'ay suivi la grande route pour venir à Cannes<sup>629</sup>. Á peu de distance de Fréjus, je suis entré dans la forest de l'Estrelle. Le lieu, c'est-à-dire le cabaret, est la poste de l'Estrelle qui est à deux lieues<sup>630</sup> de Fréjus n'est que le milieu de cette grande forest qu'on ne quitte qu'à peu de distance de Cannes.

La forest de l'Estrelles est encore une forest de pins semblable à celles que j'ay décrites. Celle-cy cependant est plus belle presque partout, ou au moins est moins laide, que celle par laquelle je suis arrivé à Saint-Tropez. Il y a aussi des parties brûlées car c'est un malheur bien fréquent dans ce pays-cy, mais en tout

<sup>625</sup>Moins de 4 kilomètres.

<sup>626</sup>Environ 4 kilomètres.

<sup>627</sup>Moins de 2 kilomètres.

<sup>628</sup>Environ 1 kilomètre.

<sup>629</sup>Alpes-Maritimes, arrondissement de Grasse, chef-lieu de canton.

<sup>630</sup>Moins de 10 kilomètres.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>L'expression « et aussi impraticables pour des voitures » est rajoutée en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Numérotée « 6 ».

j'ay trouvé la forest de l'Estrelle meilleure que les autres. Il est vray que cela vient peut-être de ce que j'estois dans une chaise<sup>a</sup> bien à mon aise et dans un très beau chemin qui est le grand chemin d'Italie, au lieu que quand on est à cheval dans de mauvais sentiers de moines, on a de l'humeur contre le pays. Dans cette forest de l'Estrelle, je me suis beaucoup occupé à en observer les pierres sur lesquelles on a donné un mémoire à l'académie des sciences, mais cet objet est indifférent à Monsieur de Sénozan et j'en ay pris des nottes particulières.

[page 86]<sup>b</sup>

La forest de l'Estrelle finit à peu près à une lieue<sup>631</sup> de Cannes et on retrouve bonne vallée, mais il m'a paru que la ville de Cannes n'a point la jouissance de cette vallée car cette ville et son port ou plustost sa rade sont un grand bassin<sup>632</sup> adossé contre une chaine circulaire de montagnes.

Cette rade ou port de Cannes est très vaste, mais il ne peut contenir que des bâtimens<sup>c</sup> très médiocres à cause du peu d'eau. D'ailleurs, je crois que les bâtimens qui y mouillent y sont fatigués de vents de mer par la raison que<sup>d</sup> le bassin présente au vent une très vaste ouverture. Elle est cependant fermée à moitié par les isles de Lerins<sup>633</sup> qui se joignent presque à une jettée artificielle ou suite de rochers naturelle (car je n'ay pas encore bien vérifié lequel des deux) qui fait une corne du côté gauche du port, mais le côté droit reste toujours exposé au vent de mer. Voilà au moins ce qui m'a paru à moy qui ay la vue basse, ce qui me rend à moy-même mes récits fort suspects en pareille matière.

Au reste, quoyqu'il en soit de la beauté<sup>e</sup> du port, l'aspect en est très agréable parce que la position de la ville dont<sup>f</sup> je viens de parler est telle qu'elle est toute entière étendue le long du port en demi cercle et adossé contre la montagne, avec un grand bâtiment sur la hauteur qui est je crois un couvent<sup>634</sup>, et il y a de plus icy ce que je n'ay encore vu nulle part en Provence, c'est un grand rang d'ormes, très bienvenus et donnant une belle ombre tout le long du port et sur le bord de la mer jusqu'à y attacher les batteaux si l'on veut bien.

<sup>631</sup>Moins de 4 kilomètres.

<sup>632</sup>Golfe Juan.

<sup>633</sup>Elles forme un archipel composées de l'île Sainte-Marguerite (la plus grande), débordé à l'Est par l'îlot de la Tradelière, inhabité, l'île Saint-Honorat où se trouve un monastère et quelques églises du Ve siècle, débordé à l'Est par l'îlot Saint-Ferréol, inhabité.

<sup>634</sup>Il s'agit en fait de l'église Notre-Dame de l'Espérance, édifiée en 1627, voir page 107 ci-dessous.

<sup>a</sup>Corrigé sur « bo ».

<sup>b</sup>L'expression suivante est raturée : « la forest de l'Estrelle finit ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « vaisseaux d'une médiocre ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « mar ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « que ».

[page 87]<sup>a</sup> On dit partout que les ormes ne viennent pas sur le bord de la mer. J'en ay vu une allée à Marseille où il n'en reste que quatre, tout le reste ayant péri et on a esté obligé de les remplacer par des tamaris<sup>635</sup>, très vilain arbre qui n'a que l'avantage d'estre maritime.

Voicy cependant un exemple du contraire.

Il est vray qu'à Cannes la coste est bien au niveau de la mer, au lieu que l'allée de Marseille est fort élevée au-dessus de la mer, et par là exposée à des vents terribles tel que celuy qui régnoit quand je m'y suis promené.

J'ay laissé du doute sur quelques articles de la position de Cannes, parce que comptant y repasser, j'ay employé ma soirée à faire quatre petits voyages en mer.

Le premier à l'isle Sainte-Marguerite, celle des deux isles de Lérins qui est du côté de la terre.

Le mouillage n'est point un port, c'est une espèce de rade où les bâtimens sont même incommodés quand le vent de Sud-Est souffle. J'ay monté à un fort suivant la règle<sup>636</sup> et après l'avoir vu, je me suis promené dans l'isle qui m'a paru toute inculte et couverte de broussailles parmi lesquels il y a beaucoup de genest d'Espagne qui font une odeur assez agréable. J'ay vu des soldats qui en faisoient des fagots pour faire le soir le feu de la Saint-Jean<sup>637</sup>. Car un autre jour, il ne leur est pas permis de couper les broussailles.

Il y a vingt hommes de garnison pour garder 25 prisonniers. J'avois toujours cru que les prisonniers de l'isle Sainte-Marguerite avoient la liberté de [?], [page 88] mais cela n'est pas vrai. Ces prisonniers sont à la garde du gouverneur qui en répond et les traite comme il veut.

Je crois bien qu'on a pu donner de la liberté à Monsieur Dumaris vu la nature de sa désertion, mais à présent il n'y en a que deux ou trois qui ayent même la liberté [d'un fort?]. Un de ces prisonniers, me voyant sortir de chez le gouverneur, m'a fait les honneurs du fort avec toute sorte d'honnesteté, m'a expliqué très clairement et en homme qui entend ce qu'il dit tout ce qui a rapport à la guerre tant terrestre que maritime, l'histoire de la prise et reprise de ces isles dans l'avant-

---

<sup>635</sup>Le tamaris est un arbuste ou un petit arbre fréquent dans les régions méditerranéennes, où il peut être spontané ou cultivé. Il correspond au genre *Tamarix*, qui appartient à la famille des Tamaricacées. On en connaît diverses espèces, la plupart ayant des fleurs printanières (mars-avril) formant de nombreux chatons de couleur rose ou blanchâtre. Les feuilles sont très petites, alternes et écailleuses, un peu semblables à celles de certains conifères. Le fruit est une petite capsule triangulaire.

<sup>636</sup>Bâti par Richelieu, il a été renforcé par Vauban et servit de prison d'État.

<sup>637</sup>Le 24 juin.

<sup>a</sup>Numérotée « 7 ».

dernière guerre<sup>638</sup>, en un mot tout ce que je pouvois désirer de sçavoir, et même<sup>a</sup> ce qu'il y auroit à faire pour que cette isle qui au fond est bonne fût cultivée. C'est un jeune homme de grand nom et<sup>b</sup> appartenant de très près à tout ce qu'il y a de plus puissant. Il faut qu'il ait fait de grandes fautes puisqu'on le tient là depuis trois ans. Il compte sur son retour prochain et a un peu d'humeur contre un certain oncle. Je le luy passe, mais je luy ay conseillé de n'en pas parler tout haut.

De Sainte-Marguerite, j'ay esté à l'autre isle de Lérins, qui est celle de Saint-Honorat<sup>639</sup>. Celle-là est parfaitement cultivée parce qu'elle appartient à des moines de Cluny. Le prieur m'a dit que Sainte-Marguerite leur appartenoit il y a cent ans et qu'alors elle estoit toute aussi bonne que Saint-Honorat, mais il m'a fait la même observation que le jeune prisonnier, c'est qu'un officier n'accepte le gouvernement de Sainte-Marguerite que parce qu'il est pauvre, ainsi qu'il n'a jamais de fonds d'avance pour défricher son isle, et qu'il aime autant en retirer l'agrément de tirer quelques lapins dans les broussailles qui au reste sont des broussailles où on marche aisément et non pas un fouré impénétrable comme celui de l'isle de Porquerolles.

[page 89]<sup>c</sup> Pour revenir à Saint-Honorat, mon petit bateau a débarqué entre

---

<sup>638</sup>La guerre de Sept Ans opposa principalement la France et la Grande-Bretagne d'une part, l'Autriche et la Prusse d'autre part. Cependant, par le jeu des alliances et des opportunités, la plupart des pays européens et leurs colonies vont se retrouver en guerre. Le début de la guerre est daté officiellement du printemps 1757 (attaque de la Hongrie par Frédéric II) bien que l'affrontement ait débuté plus tôt dans les colonies d'Amérique du Nord avant de dégénérer en guerre ouverte en Europe.

<sup>639</sup>L'île Saint-Honorat perpétue le souvenir d'Honorat d'Arles (saint Honorat). À la fin du IV<sup>e</sup> siècle, saint Honorat, recherchant la solitude, se fixe dans une des deux îles « Lerinas » mais sa retraite est connue et les disciples accourent. Résigné, le saint fonde un monastère qui comptera parmi les plus illustres et les plus puissants de la chrétienté. Les pèlerins s'y rendent en foule car ils reçoivent les mêmes indulgences que pour un voyage en Terre Sainte. Ils font, pieds nus, le tour de l'île : on voit un pape, en visite à Lérins, suivre avec humilité cette antique tradition. De nombreux fidèles de France et d'Italie se font enterrer dans le monastère. En 660, saint Aygulphe y établit la règle bénédictine.

Les incursions des Sarrasins, des corsaires génois, la mise en commende, les attaques espagnoles, les garnisons placées dans l'île ne sont guère favorables à la vie monastique. En 1047, les plus jeunes moines sont capturés et emmenés en Espagne puis rachetés par saint Yzarn.

Après de multiples, et nombreuses attaques, il est instauré au XIV<sup>e</sup> siècle un système de signalisation entre la tour fortifiée du monastère et la tour du Suquet, située à Cannes. En 1400 l'île est de nouveau pillée, dès lors l'abbaye sera gardée par des soldats qui habiteront dans les endroits fortifiés du monastère.

Entre 1635 et 1637, les Espagnols envahissent l'île, la fortifient, installent des batteries de canons sur les chapelles et s'y installent.

<sup>a</sup>Corrigé sur « non ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Paginée « 8 ».

des rochers dans un petit intervalle qui n'en auroit pas pu contenir quatre pareils. Cela m'a paru précisément un port de mer de polichinelle, mais le plus joli du monde, parce que les rochers sont précisément de taille à garantir le bateau du<sup>a</sup> vent et à y monter et en descendre comme on monte une marche d'escalier, mais le prieur m'a appris que je ne sçavois ce que je disois, parce que quand la mer est en courroux, elle passe par-dessus ces rochers.

L'isle de Saint-Honorat du côté du débarquement est très agréable et voicy ce que c'est. J'ay dit qu'elle est du côté de la pleine mer et Sainte-Marguerite du côté du port de Cannes. Du côté du<sup>b</sup> débarquement, je me suis trouvé dans un bois de pins qui ne sont pas fort hauls, mais assez touffus pour<sup>c</sup> estre bien à l'abri du vent et du soleil. La promenade sous ces pins est un bon terrain et assez net de broussailles. Quand on est du côté de la mer, on la voit non comme la mer mais comme une grande rivière telle à peu près que la Seine à Paris et le quay opposé est l'isle Sainte-Marguerite<sup>640</sup>.

Quand on s'enfonce dans le petit bois, on ne voit plus d'eau et on est dans la plus parfaite solitude. On peut ne se pas douter que l'on est dans une isle. Quand on passe de l'autre côté, on trouve une belle plaine cultivée comme la Beauce, et au-delà de la pleine mer et sur le bord de la pleine mer le couvent des moines.

Ce couvent est très élevés (sic) et ressemble à une forteresse de l'ancien tems. Du haut de la maison, on a une belle vue du côté de terre et du côté de mer on voit beaucoup d'eau.

[page 90]

Ces moines ont de belles reliques<sup>641</sup> que je ne me suis pas soucié de voir. Ils ont une belle bibliothèque qu'il faut du tems pour voir quant aux livres. Quant au vaisseau je ne l'a pas pu voir, le prieur n'estant pas à la maison.

Je l'ay trouvé qui se promenoit. Il m'a mené dans un petit jardin particulier où il cultive des légumes et des fleurs qui font ses délices. Je n'ay pas voulu retourner avec luy à la maison parce que je n'en avois pas le tems.

Il m'a reconduit à ce bateau<sup>d</sup>. Ce prieur a du bon tems, aime l'agriculture à la folie, m'a dit qu'il aimoit de même sa bibliothèque et est assez heureux pour estre engoué de son isle quoyqu'il l'habite depuis plus de trente ans et qu'il ait habité autrefois Paris et quoyque dans<sup>e</sup> toute habitation d'isle les inconvéniens surpassent infiniment les agrémens.

<sup>640</sup>Il y a entre les deux îles un étroit chenal dit « plateau du Milieu ».

<sup>641</sup>Notamment les reliques de saint Honorat, ramenée d'Arles vers 1391.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « de ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « de débar ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « de ».

<sup>d</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « au petit port ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.



C'est l'évêque d'Orléans<sup>642</sup> qui est abbé de Lérins ou de Saint-Honorat. J'y ay vu son portrait fort ressemblant.

Avant de finir ce qui regarde ces deux isles, je dois dire que de Saint-Honorat j'ay vu un bois de pins dans la partie de l'isle Sainte-Marguerite qui est la plus basse et qu'on ne voit ny du<sup>a</sup> fort ny de la partie<sup>b</sup> de l'isle dans laquelle j'herborise.

Je ne peux d'ailleurs rien dire de ce bois où je n'ay pas esté.

[page 91]<sup>c</sup> De Saint-Honorat, nous avons traversé devant le port de Cannes pour aller à la Théroule<sup>643</sup>, petit port au havre naturel appartenant au seigneur de la Napoule<sup>644</sup> dont je parleray tout à l'heure. Ce petit port n'est qu'une anse à<sup>d</sup> la vérité assez profonde pour sa grandeur, mais qui n'a aucune<sup>e</sup> abri contre le vent de mer. Il y entre des bâtimens assez considérables et son aspect est singulier en ce que la mer ne s'y termine ny à une grève, ny contre des rochers. Ce sont des côtes parfaitement vertes et couvertes d'arbustes jusqu'au niveau de l'eau. D'ailleurs, il n'y a d'autre habitation humaine qu'une seule cabane de pêcheur, et un assez gros bâtiment qui n'est pas achevé. Ce bâtiment avoit esté fait par un cy-devant seigneur de la Napoule<sup>645</sup> pour y construire une grande savonnerie esmule de celles de Marseille, mais ce grand projet n'a pas esté exécuté<sup>646</sup>.

Cette mesure et cette espèce de ruine antique isolée au fond de ce port désert et cependant couvert de ces [?] m'ont paru un abri assez agréable, digne même d'estre dessiné. D'autres yeux en jugeroient peut-estre différemment.

De la Théoule, nous commes venus en nous rapprochant de Cannes au château et au village de la Napoule. Les murs du château sont battus par la mer<sup>647</sup>, mais il n'y a point de port, c'est une plage où les batteaux abordent très près de terre et y anchrent. J'ay descendu pour voir le château de la Napoule. Le maître n'y estoit pas par la raison que je diray et les gens n'ont pas voulu me le montrer,

<sup>642</sup>En 1767, l'évêque d'Orléans était Louis Sextius Jarente de La Bruyère (Marseille 1706 - Meung-sur-Loire, Loiret, 1788), pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>643</sup>Théroule-sur-Mer, Alpes-Maritimes, arrondissement de Grasse, canton de Mandelieu-Cannes-Ouest.

<sup>644</sup>Mandelieu-La Napoule, Alpes-Maritimes, arrondissement de Grasse, canton de Mandelieu-Cannes-Ouest.

<sup>645</sup>Le comte de Villeneuve, au XIV<sup>e</sup> siècle, mais le seigneur actuel est Monsieur de Montgrand, voir ci-dessous.

<sup>646</sup>Néanmoins, selon l'*Encyclopédie*, une des plus belles savonneries de France, est celle de la Napoule, qui est un port de mer près de Cannes en Provence (article « savonnerie »).

<sup>647</sup>Il date du XIV<sup>e</sup> siècle.

<sup>a</sup>Corrigé sur « dans ».

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>Paginée « 9 ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « dans la ».

<sup>e</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « n'est aucunem ».

mais je dois juger avantageusement du château par le soin avec lequel sont tenus les jardins. C'estoit principalement le potager de la Napoule que j'estois curieux de voir et sa singularité est qu'il est situé dans le lieu où estoit jadis [page 92] un petit port de mer. On voit encore des restes des murs et jettées qui entouroient ce port. Le port s'est comblé et les seigneurs en ont fait un potager qui comme on peut croire est dans un terrain excellent. Á la bonté du sol se joignent des eaux dont le réservoir est au moins au niveau du jardin et qu'on en retire par un puits à roue qu'un asne fait aller pour arroser le potager. Tous ces avantages réunis et les soins du maître en font le jardin le plus fertile et en même tems le mieux arrangé et le plus propre que j'aye jamais vu, mais ce beau potager est payé bien chèrement car le port comblé estoit l'embouchure d'une petite rivière<sup>648</sup> qui, n'ayant point actuellement d'issue ouverte dans la mer, a formé un marais dont les vapeurs sont telles que pendant tout l'été et nommément à présent il règne à la Napoule une intempérie absolument semblable à celle de la [?] de Rome. Monsieur de Montgrand, seigneur de la Napoule est obligé pendant ce tems-là de se retirer avec sa famille soit à Cannes soit à Grasse. C'est le prieur de Saint-Honorat qui m'avoit instruit<sup>a</sup> de cette intempérie, et m'avoit même averti de prendre garde de m'endormir sur le territoire. Il m'avoit dit de plus que les habitans restans soit au château soit au village avoient tous le visage hâve et décharné et le ventre souvent hydropique<sup>649</sup>.

Mais je n'ay rien vu de cela dans le peu de paysans à qui j'ay parlé. Peut-être les malades restoient-ils à la maison et sont-ce les bien portants qui sont venus nous parler. Au reste, je ne prétends point du tout révoquer en doute la réalité de l'intempérie qui nous a esté confirmée tant à Cannes qu'à Grasse.

[page 93]<sup>b</sup> Nous avons eu en rentrant à Cannes un joli spectacle qu'il n'y a que le hasard qui puisse procurer. C'estoit la veille de la Saint-Jean<sup>650</sup>. Il ne faisoit pas une haleine de vent, le jour tomboit, tout d'un coup nous vîmes réellement six ou sept feux sur le port de Cannes qui éclairaient les maisons et les ormes dont j'ay parlé, un à la Napoule, que nous quitions, deux beaucoup plus considérables aux isles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat et de plus un pêcheur qui en avoit fait un sur son batteau et promenoit dans la mer cette lumière écrasante.

De Cannes à Antibes<sup>651</sup>, il faut que j'aye dormi en chemin car je n'ay rien vu. Mes gens m'ont dit que c'est un beau chemin sur le bord de la mer pour la

<sup>648</sup>L'Argentière.

<sup>649</sup>Une personne hydropique est atteinte d'une maladie caractérisée par des épanchements de liquides physiologiques dans des cavités naturelles du corps ou entre les éléments du tissu conjonctif. Le corps d'une telle personne a généralement un aspect gonflé et son visage est bouffi.

<sup>650</sup>Soit le 23 juin.

<sup>651</sup>Alpes-Maritimes, arrondissement de Grasse, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Corrigé sur « averti ».

<sup>b</sup>Numérotée « 10 ».

plus grande partie et qu'on y voit d'espace en espace comme je l'avois [vu] de l'autre côté d'Antibes de petits quarrés de murs à hauteur d'appuy pour avoir un retranchement tout fait en cas de besoin. La ville et le port d'Antibes méritent certainement d'estre vus par la beauté des fortifications<sup>652</sup> et par l'assiette naturelle du port<sup>653</sup>.

La ville d'Antibes n'est pas adossée immédiatement contre les montagnes comme celle de Cannes ou du moins les montagnes sont en pente beaucoup plus douce.

Le port est encore plus vaste que celui de Cannes mais il est fermé par des chaînes de rochers dont l'un aboutit à un sommet large et entouré de la mer de tous les côtés<sup>654</sup>, sur lequel on a construit la citadelle<sup>655</sup>. L'entrée du port est au pied, les deux chaînes de rochers font des jettées naturelles qui ser[ven]t de base à un rempart continu par lequel le port est défendu contre les vents, les voyeurs et l'ennemi.

[page 94] Il y a encore une autre chaîne intérieure<sup>a</sup> de rochers ou jettée naturelle qui va de terre jusqu'au milieu du port et on a aussi construit un parapet pour la commodité du chargement et déchargement.

J'ay<sup>b</sup> oublié de dire que la chaîne extérieure laisse [en a dans du port un dans?] un coin une assez grande place de terre ferme où les vagues ne battent point. On a employé ce terrain aux constructions.

C'est dommage qu'un si beau port manque de la qualité la plus essentielle qui est d'avoir assez d'eau pour recevoir les vaisseaux du Roy. On dit seulement<sup>c</sup> que la frégate La Perle de 40<sup>d</sup> pièces de canon y est entrée une fois.

Des soldats travaillant sur le port m'ont dit qu'on travailloit à un ponton pour le curer.

Cette nécessité de curer le port d'Antibes, le travail continuel des pontons à Marseille, à Toulon et à Villefranche<sup>656</sup>, le comblement du petit port de la Napoule dont j'ay parlé, le terrain de la Camargue qui ressemble au delta et qui est

---

<sup>652</sup>La Dédiction de Nice de 1388 amena une frontière aux portes d'Antibes. Durant les rivalités entre François I<sup>er</sup> et Charles Quint, les efforts de fortifications s'intensifièrent. Ils furent poursuivis jusqu'à la fin du règne d'Henri IV. Ce dernier avait racheté la ville en 1608 aux Grimaldi d'Antibes. On peut citer en particulier le Fort Carré construit mi XVI<sup>e</sup> siècle sous Henri II et développé fin XVII<sup>e</sup> siècle sous Louis XIV par Vauban.

<sup>653</sup>Le Port Vauban.

<sup>654</sup>Le Cap d'Antibes.

<sup>655</sup>Elle a été bâtie en 1557.

<sup>656</sup>Villefranche-sur-Mer, Alpes-Maritimes, arrondissement de Grasse, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « la vrai ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « cependant ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur le même chiffre.

visiblement une [présent ?] du Rhosne comme celui-là du Nil, Aiguemorte qui a cessé depuis Saint-Louis d'estre sur le bord de la mer, tout cela me fait croire que par toute la coste de Provence, la mer se retire, c'est-à-dire qu'elle y apporte plus de vase qu'elle n'emporte de parties du rivage.

D'Antibes, j'ay esté à Grasse par un très vilain chemin, parce que ce n'est pas un grand chemin de poste et que dans ce pays montagneux tous les chemins de traverses sont détestables. Ceux-cy ne sont pas dangereux et on ne peut pas non plus y verser, mais ils sont excessivement cahottans.

[page 95]<sup>a</sup> Dans cette route, j'ay trouvé un bois de pins et dans le reste un<sup>b</sup> pays bien cultivé comme l'est toute la partie de la Provence qui n'est point inculte, c'est-à-dire du bled et de la vigne par planches et beaucoup de beaux oliviers. Quelquefois, au lieu des oliviers, des mûriers, quelquefois aussi des chesnes blancs qui en attendant qu'on les abatte pour la marine donnent tous les ans assez régulièrement du gland, à la différence de ceux des provinces septentrionales qui n'en produisent que rarement.

En arrivant à Grasse même, la culture de la terre devient bien plus parfaite dans tout le territoire de Grasse. Il n'y a pas un pouce de terre perdu, ny dont on ne tire le meilleur parti possible.

Voicy Grasse vue de son beau côté.

La coste sur laquelle Grasse est située est au plein<sup>c</sup> Midy, ainsi elle n'a jamais les vents du Nord, ny les neiges à craindre. En même tems, elle est rafraîchie tous les soirs par les vents de mer, ainsi les chaleurs n'y sont pas insupportables comme dans les vallées où la chaleur est engouffrée. L'air par la même raison doit en estre sain, parce que l'air souvent renouvelé l'est toujours.

Grasse a encore deux ressources contre la chaleur. L'abondance des belles eaux de source dont tout son territoire est arrosé et dont on peut tirer grand parti contre l'ardeur du soleil et le voisinage des montagnes froides qui d'une part fournissent de la glace au point qu'elle ne coûte à Grasse qu'un sol la livre, et d'autre part procurent à tous les particuliers aisés la commodité d'avoir une maison de campagne dont la plus éloignée n'est pas à<sup>d</sup> une journée de Grasse et qui est dans un climat absolument différent, en sorte que les gens de ce pays-cy, sans se déplacer beaucoup, peuvent passer et passent réellement l'hiver dans le pays chaud et l'été dans le pays froid, sur de belles montagnes [page 96] couvertes de pâturages et de bestiaux. J'aurois bien voulu y aller aussi [dans ?] ce beau pays de montagnes. Un homme de condition du pays nommé Monsieur de Seilles, frère de Monsieur

<sup>a</sup>Paginée « 11 ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « de ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

de Caille que j'ay esté voir uniquement sur ce qu'on m'a dit qu'il aimoit l'histoire naturelle et la chimie vouloit me mener dans la maison qu'il y occupe, mais cela m'auroit fait perdre deux jours et j'ay esté en Provence beaucoup plus longtems que je ne devois y estre.

Pour revenir à Grasse, la côte cultivée comme je l'ay dit est toute couverte des plus beaux oliviers de la Provence par-dessus le bled et les autres cultures et en même tems de bastides aussi près les unes des autres que celles de Marseille et la ville est au centre de cette forest d'oliviers.

Ces bastides ne sont point des maisons d'agrément. Elles sont toutes très petites et employées œconomiquement pour l'exploitation du petit territoire de [chaume?]. Je ne me suis pas beaucoup promené parmi ces bastides mais je sçais que leur territoire n'est point fermé de murs comme à Marseille; ainsi la promenade, c'est-à-dire le chemin des unes aux autres ne sont point entre des murs et doivent par là estre assez agréables. Peut-estre sont-ils fort pierreux; sûrement ils sont fort secs à marcher<sup>a</sup> et cependant arrosés souvent d'eau de sources. Les chams sont tous très étroits et n'ont que le passage d'un mulet chargé parce que dans ce pays-cy le terrain est précieux et qu'on n'y connoît point de voitures comme je diray quand je peindray la ville de Grasse du vilain côté.

Sur ce côteau chargé de bastides et d'oliviers, j'ay vu à une lieue<sup>657</sup> un château qui m'a paru beau et où j'aurois bien voulu pouvoir aller. Il est à Monsieur de Bomport, chef d'escadre et actuellement commandant la marine à Toulon.

[page 97]<sup>b</sup> Ce château a autour de luy un bois de chesne blanc, singularité dans ce pays-cy. Sur ce qu'on m'a dit de ce bois, c'est une jolie futaye et le dessous est un marché très agréable. On l'appelle dans le pays la forest.

J'ay vu près de la ville un jardin fort agréable ou<sup>c</sup> bastide appartenant à l'abbé de Bomport, frère du chef d'escadre. Il y a à sa disposition une source magnifique dont on peut faire tant de jets d'eau ou de cascades qu'on voudroit. Il en a fait usage pour se procurer une nappe d'eau assez agréable sortant d'une espèce de coquille.

Tout ce jardin que j'ay très bien vu est bien soigné et en fort bon état excepté ses orangers qui ont un peu souffert de l'hiver comme tous les autres.

J'ay parlé des bastides de la coste de Grasse, à<sup>d</sup> quelque distance de la ville. Celle de Monsieur l'abbé Bomport m'en rapproche et il faut parler à présent de

---

<sup>657</sup>Un peu moins de 4 kilomètres.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>Paginée « 12 ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « appellé ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « celle de Monsieur ».

celles qui entourent la ville de Grasse et<sup>a</sup> qui en sont comme les fauxbourgs.

Il n'y a presque personne à Grasse comme à Marseille<sup>b</sup> qui n'ait sa bastide et qui ne l'habite beaucoup plus que la ville. Celles des environs diffèrent à presque tous les égards des autres. 1° Elles sont toutes entourées de murs et cela est nécessaire parce que ce qu'elles contiennent est précieux. 2° La culture en est bien différente. Celles-cy sont toutes arrosées comme à Hières par des eaux communes de la ville qui en distribue entre les maisons. Chacune en a sa quantité. Monsieur l'abbé de Bompar dont j'ay parlé a un avantage, c'est d'avoir sa source à luy trouvée dans la montagne, aussi est-il au-dessus des sources de la ville.

[page 98] Tous ces jardins-cy sont cultivés en orangers comme à Hyères mais avec de grandes différences. Á Hyères, l'oranger est la seule culture. Icy, il y en a beaucoup d'autres et nommément celle du jasmin d'Espagne<sup>658\*</sup> qui est une des plus considérables et dont je parleray séparément.

Il s'ensuit à ce que j'imagine que ces orangers moins pressés donnent plus de fleur et plus de fruit. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'air est toujours embaumé dans le tems de fleur, mais moins fort et s'il est vray<sup>c</sup>, comme je l'ay entendu dire, qu'à Hières cette odeur est trop forte, c'est un avantage pour Grasse. Un autre avantage très [?] c'est qu'à Hières tout est dit passé le moment de la fleur d'orange et icy il y en a encore un presque aussi agréable à attendre, qui est celui du jasmin d'Espagne. Par exemple, à présent, il y a un mois que la fleur d'oranger est passée et on attend celle de jasmin dans un mois.

Ces jasmins d'Espagne sont à présent très petits mais dans un mois ils auront trois pieds et demie<sup>659</sup> de haut. Actuellement à peine les voit-on. Ils sont dans les jardins par planches alternativement avec toutes sortes de légumes potagères. On peut croire qu'on choisit celles qui à présent ne sont point étouffées par le jasmin, et dont la récolte sera faite avant qu'il ne soit grand, ainsi c'est une excellente œconomie.

Je n'ay parlé que de jasmin ordinaire qu'on appelle icy jasmin sauvage, mais il ne sert que de rejets pour greffer le jasmin d'Espagne. J'ay esté surpris qu'on se donnast la peine de greffer pendant qu'à Paris même on multiplie comme on veut les jasmins d'Espagne en les marcottant.

[page 99]<sup>d</sup> Les gens à qui j'en ay parlé les premiers m'ont dit seulement<sup>e</sup> que c'estoit une loy et qu'un jardinier qui en useroit autrement seroit condamné

<sup>658</sup>Utilisé en parfumerie.

<sup>659</sup>Plus d'un mètre.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « vra ».

<sup>d</sup>Paginée « 13 ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

à l'amende. Cela m'a paru souverainement bizarre, jusqu'à ce que j'aye trouvé un jardinier fort intelligent qui me l'a très bien expliqué.

Rien de plus facile que de multiplier le jasmin d'Espagne par marcotte, mais cet arbuste ne donne que cinq ou six ans, au lieu que le jasmin sauvage plus vigoureux en donne quinze et davantage, et les greffes<sup>a</sup> durent autant que le pied.

Ainsi, il est faux qu'un propriétaire fût condamné à l'amende pour avoir couché ses jasmins, mais la plupart de ces jardins où on cultive le jasmin sont loués à des jardiniers qui après le bail doivent rendre au propriétaire la même quantité de pieds de jasmin qu'ils ont reçue et ils seroient condamnables en des dommages et intérêts s'ils vendoient des jasmins francs du pied pour des jasmins greffés qui sont plus durables.

Le jasmin sauvage ne sert<sup>b</sup> donc icy que de sujets à greffer et la raison en est que son odeur si agréable en bouquets s'est trouvée par l'expérience trop foible pour les parfums.

On connoit aussi<sup>c</sup> icy le jasmin jonquille<sup>east</sup> et le jasmin d'Arabie<sup>east</sup> mais je n'en ay point trouvé chez les cultivateurs et on m'a dit que je n'en trouverais que chez quelques curieux, qu'on faisoit venir la jonquille de Nice et celui d'Arabie de Gênes.

Cela ne m'a pas paru singulier pour le jasmin d'Arabie que nous n'élevons à Paris que dans des serres chaudes, mais bien pour le jasmin ou [page 100] jonquille qu'on élève au même degré de chaleur que le jasmin d'Espagne. Aussi, Monsieur de Seilles m'a-t-il dit qu'on n'en a abandonné la culture que parce que ce jasmin comme le jasmin sauvage est aussi trop foible et d'une odeur trop douce pour les parfums.

Ils ne connoissent pas à Grasse le jasmin [?].

Outre les orangers, citronniers, bergamotiers, cédras, [?], etc, de toutes les espèces et outre les deux espèces de jasmin, on cultive aussi bien d'autres plantes pour les parfums. D'abord, les rosiers qui y sont devenus fort à la mode depuis quelque tems parce qu'on leur demande beaucoup de pommades de rose. Ensuite, l'acacia que les botanistes appellent l'acacia vrai parce qu'il est très différent de celui qu'on connoit sous ce nom aux environs de Paris et qu'on cultive tant à Bordeaux et que l'acacia de Grasse estoit en possession de son nom bien longtems avant que l'autre fût venu d'Amérique dont il est originaire.

Cet acacia vrai ne se plante icy qu'en espalier, on le fait courir avec grande facilité tout le long d'un mur, mais je ne crois pas qu'on le couche, car ils m'ont dit que quand ils en veulent de jeunes pieds, ils les font venir de graine. J'y suis [?]

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « dur ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « se ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « icy ».

dans le tems de sa fleur qui est assez douce et dont ils font des pommades.

Ils cultivent aussi des quarrés entiers de jonquilles, de tubéreuses<sup>660</sup>, etc., etc., etc.

Mais il faut observer que les hivers sont un fléau terrible pour les arbres et plantes dont je viens de parler et comme il y en a eu plusieurs de suite très rigoureux, cela jette le découragement icy à Hières et à [Carosette ?].

[page 101]<sup>a</sup>

Le jardinier intelligent que j'ay rencontré m'a dit que luy et quelques uns de ses camarades me disoient d'empailler les tiges d'orangers avec du roseau ou cannes qui est commun dans le pays et de couvrir les planches de jasmin et celles de fleurs non avec des cannes mais avec des planches de bois. Ils sont déjà dans l'usage d'enterrer les tiges de petits jasmins pendant le plus fort de l'hiver.

Monsieur de Seilles ne croit pas qu'ils ayent recours aux planches parce que le bois est trop cher icy, non qu'il n'y en ait assez dans le pays, mais parce qu'il est tout employé pour les caisses de marchandises<sup>b</sup> que les parfumeurs envoient par toute l'Europe. En effet, en arrivant à Grasse, j'ay rencontré des processions de mulets chargés de ces caisses.

Il faut observer d'un autre côté que la paille est aussi<sup>c</sup> très rare et très chère à Grasse.

Je leur ay proposé de lever avant l'hiver les oignons des jonquilles, tubéreuses et autres et de les garder dans la terre pour les remettre en terre au printems, mais ce seroit un grand embarras pour une culture en grand. D'ailleurs, m'ont-ils dit, un oignon qui a passé l'hiver hors de terre ne produira jamais ny de tiges aussi vigoureuses ny assez abondance de fleurs qu'on doit désirer qu'on en travaille pour l'utilité. Ce ne sont que les fleuristes de Paris qui peuvent<sup>d</sup> employer ces moyens-là.

[page 102] Je n'ay parlé que des parfums dans les plantes même et dans les jardins, mais un autre moment très agréable à Grasse est celui qui sent la récolte des fleurs de chaque espèce, et où la maison de chaque parfumeur est employée à en tirer les huiles ou en faire les pommades, etc.

Je crois avoir retenu de ma conversation avec un des principaux parfumeurs qu'on s'occupe peu icy d'eau de fleur d'orange ny des autres petites eaux aromatisées. Cependant, je me trompe peut-être sur cela. Je me souviens bien de luy avoir dit que je sçavois qu'il y avoit à Nice dans la manufacture même de tabac un grand atelier d'eau de fleur d'orange. Il m'a assuré qu'on ne l'employoit qu'à parfumer le

<sup>660</sup>La tubéreuse est surtout utilisée pour la fleur coupée et pour la parfumerie.

<sup>a</sup>Paginée « 14 ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « doivent ».



tabac de cette manufacture royale. Je crois cependant que des gens qui ont esté à Nice m'ont assuré qu'ils en vendoient beaucoup à [F ?] et ailleurs.

Pour revenir à Grasse, on y tire beaucoup d'huiles essentielles.

Il ont pour les revendre de petits vaisseaux de [crème ?] construits dans le même principe que les grandes huilières que les fayanciers de Paris vendent aux chimistes, mais ces petits vaisseaux de Grasse sont bien plus jolis, plus commodes et à meilleur marché. Au lieu de les décrire icy, j'ay établi une correspondance pour en faire venir à Paris.

Ils ont encore une grande commodité, ce sont de petits réservoirs d'eaux qui en filtrent continuellement de fraîche dans le réfrigérant, d'où il en sort la même quantité par un trou latéral. Il y en a de pareils dans l'atelier de Nice dont j'ay parlé.

[page 103]<sup>a</sup> Si j'habitois Grasse ou en général la Provence, je me servirois bien de cette invention non seulement pour la chymie, mais pour rafraîchir ma chambre en y faisant tomber continuellement la quantité qu'on voudroit de gouttes d'eau qui seroient<sup>b</sup> reçues dans des vaisseaux destinés pour cela.

Les parfumeurs de Grasse abandonnent à de misérables paysans l'extraction des huiles essentielles des plantes [ ?] dans le pays, comme le thim, le serpolet, les deux menthes, la lavande, la sauge, le romarin, ce qu'ils appellent majorane qui est apparemment la marjolaine ou l'origan<sup>661</sup>.

J'ay vu un de ces pauvres gens faire sa distillation en plein air. Il avoit aussi le petit réservoir d'eau et la petite huilière, excepté que la sienne n'estoit pas de verre, mais de cuivre. Nous l'avons rencontré le matin en arrivant à Grasse. Il travailloit tout à côté du chemin. Le soir, m'en<sup>c</sup> retournant, je le trouvay qui avoit replié sa petite boutique et la reportoit sur ses épaules.

Il distilloit alors du thim. J'en pris dans mes mains, un instant après je les portay à mon visage et cela me causa de la cuisson. Ce fut ma faute, car le distillateur m'en avoit averti en me disant qu'il n'y avoit que l'essence de thim qui eût cette [ ?], que celle de lavande par exemple n'en avoit aucune.

[page 104] Je ne leur ay pas demandé combien de tems duroit leur distillation, mais à ce propos je me rappelle qu'à la manufacture de Nice dont j'ay déjà parlé je crois, soit qu'ils y employent moins de deux heures à chaque distillation,

---

<sup>661</sup>L'origan (*Origanum vulgare*) est parfois confondu avec la marjolaine. Les tiges sont velues avec des feuilles arrondies, vertes, légèrement dentées et les plants atteignent généralement une taille variant entre 30 et 60 cm. Les fleurs sont roses ou pourpres groupées en de petits épis et la récolte se fait en juillet à leur apparition.

<sup>a</sup>Paginée « 15 ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « seroit ».

<sup>c</sup>Corrigé sur un mot illisible.

que de trois parties de fleur d'orange, ils ne tirent qu'une partie d'eau, qu'ils ne laissent point macérer leur fleur d'orange dans l'eau, qu'ils distillent toujours à un degré moins fort que l'eau bouillante ; au moins est-ce là ce que ces manufacturiers ont dit à quelqu'un de sûr qui me l'a répété.

À Grasse, j'ay demandé ce qu'ils faisoient des fleurs qui ne donnent point d'huile essentielle. Ils en imbibent, m'ont-ils dit, de l'huile d'olive et ensuite ils la retirent de l'huile d'olive par des procédés qui sont leur secret.

Les pommades se<sup>a</sup> font tout simplement en mettant la fleur ou le corps odorant quelconque sur de la graisse bien préparée et en le renouvelant souvent. Ils m'ont raconté cette opération qui est bien simple, mais le secret est, à ce qu'ils disent, la préparation de la graisse et de là vient la différence énorme de la pommade d'un parfumeur de Grasse à celle d'un autre. D'autres gens de la ville m'ont assuré que tout ce secret consiste au grand soin, à bien laver le saindoux avec de l'eau bien pure et la battre bien souvent, que la propreté et le travail répété font réellement une différence énorme dans l'ouvrage de deux différens [page 105]<sup>b</sup> ouvriers. À quoy il faut ajouter encore une grande différence faite du soin qu'on prend de mettre les fleurs quand elles ne sont ny trop jeunes, ny trop vieilles, de les laisser le tems nécessaire et surtout d'en remettre plusieurs fois de nouvelles. C'est cette dépense qui fait la plus grande partie du secret.

Quant aux savonnettes, ils prennent du savon de Marseille ou du leur car il y a aussi icy des savonneries. Ils le font fondre, y versent alors l'huile essentielle ou l'esprit de vin aromatisé, et le pétrissent en boule avec leurs mains.

Puisque je parle de savon, je diray icy que j'avois toujours cru et encore je crois avoir lu dans le voyage de Tournefort<sup>662</sup> qu'on employe en Provence l'huile de

<sup>662</sup>Joseph Pitton de Tournefort (1656-1708). Entre 1700 et 1702, Tournefort voyage dans les îles grecques et visite Constantinople, les côtes de la mer Noire, l'Arménie et la Géorgie. Il collecte des plantes et réalise de nombreuses observations. En Grèce, il tente de retrouver les plantes décrites par Dioscoride mais n'en reconnaît qu'environ 400. Durant son périple, il est accompagné par le botaniste allemand Andreas Gundesheimer (1668-1715) et le peintre Claude Aubriet (1651-1743). Le récit de son voyage sera publié après sa mort (*Relation d'un voyage au Levant*).

Il entre en 1691 à l'Académie des sciences. Ce n'est qu'en 1694 qu'il fait paraître son premier ouvrage de botanique, *Éléments de botanique*, avec 453 planches d'Aubriet.

Sa principale œuvre botanique est *Institutiones rei herbariae* (1700), traduction du précédent en latin par Tournefort lui-même, où il classe les plantes suivant la forme de leurs corolles, mais, plus important encore, il fait une claire distinction entre genre et espèce, et ainsi prépare le terrain pour Linné. Il est renversé et tué par un attelage à Paris dans la rue qui porte son nom.

Il faut également citer *De optima methode instituenda in re herbaria* (1697) et son *Histoire des plantes qui naissent aux environs de Paris* (1698) dont une traduction anglaise paraîtra en 1732. L'ouvrage auquel Malesherbes fait allusion est *Relation d'un voyage du Levant*, 1717, 2 Vol.

<sup>a</sup>Corrigé sur « sont ».

<sup>b</sup>Paginée « 16 ».

[?] par préférence à celle de Provence parce qu'elle y est plus propre. J'ay appris icy que c'est qu'elle est à<sup>a</sup> meilleur marché et pour preuve de cela qu'après avoir fait la bonne huile du pays, on en pressure le marc pour en obtenir une<sup>b</sup> seconde huile d'une qualité très inférieure et celle-là s'emploie avec succès dans les savonneries.

À Grasse, ils font aussi ces ouvrages d'écorces de bergamottes qu'on voit<sup>c</sup> à Paris. Cela se fait avec des moules quand cette écorce est encore tendre, et les parfumeurs laissent ce soin à de pauvres [page 106] ouvriers de<sup>d</sup> la ville. J'en ay vu seulement qui tournoient les moules chez eux.

Au reste, tout ce que je dis là de l'art est vraisemblablement trivial chez les parfumeurs de Paris.

D'ailleurs, et sur l'art du parfumeur et sur la culture, quelqu'un qui auroit passé quelque tems de suite à Grasse auroit cent fois plus de choses à dire et de plus certaines que moy qui n'y ay passé que quelques heures.

Reste à parler à Monsieur de Senozan de la vue. C'est celle qu'on a d'une côte élevée d'où on domine sur un très vaste bassin, dont le fond et tous les coteaux sont décorés par la culture la plus parfaite et la plus variée et tout cela est terminé par la vue de la mer qu'on voit<sup>e</sup> à compter les bâtimens qui y passent, quoyqu'on en soit à trois bonnes lieues<sup>663</sup>. On la voit par-dessus des montagnes assez élevées mais plus basses que Grasse et cela dans une fort grande largeur. Il y a hors de la ville un cours planté d'assez beaux micocouliers et en terrasses sur cette belle vue.

Je<sup>f</sup> viens donc de peindre Grasse du beau côté. Le revers de la médaille c'est que la ville même de Grasse est le plus infâme cloaque que j'aye vu, les maisons vilaines, les rues pavées en cailloux qui déchirent les pieds, étroites, tortues, puantes parce que les parfumeurs se sont établis dehors, les tanneurs et corroyeurs en dedans ... la ville en pente si roide qu'il seroit impossible d'y avoir aucune sorte de voiture et on y a renoncé car la plupart des rues sont en marche d'escalier. De plus, les abords en sont très difficiles, les chemins de tous côtés détestables. Enfin, je soupçonne que la société y est très désagréable parce que l'avidité du gain y est l'unique occupation de tout le monde à la [?] de tems que j'ay évalué à peu près qu'on ne [?] à 22 pieds<sup>664</sup> pour [??].

[page 107]<sup>g</sup> De Grasse, je suis revenu à Cannes par un chemin moins long

<sup>663</sup>Une douzaine de kilomètres.

<sup>664</sup>Plus de 7 mètres.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « un reste ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « avoit ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « serv ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « voit de ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « voicy ».

<sup>g</sup>Paginée « 17 ».

et à peu près aussi vilain que celui d'Antibes à Grasse.

En examinant avec plus d'attention le terrain des environs de Cannes, je ne peux pas ajouter grand chose à ce que j'en ay dit et je trouve toujours la position du port avec ses ormes et sa grève qui fait un joli marcher et la vue des isles très agréable.

Le bâtiment qui est au hault et que j'avois cru un couvent est la paroisse<sup>665</sup>. Il doit y avoir de là une grande vue de mer, je n'y ay pas monté.

Mais j'avois entendu dire à Grasse que le territoire ne produisoit pas le quart de la fleur d'oranger que les parfumeurs employent et qu'on tiroit le reste de Cannette<sup>666</sup>, petit village tout voisin de Cannes. En conséquence, j'y ay esté à pied.

J'ay trouvé un village où tout est orangers comme à Hyères et où c'est précisément la même culture. Les arbres y sont également pressés et il y a aussi de l'eau pour arroser, comme à Hyères et comme à Grasse. Je pourrois même [dire] que j'ay vu icy ce qui n'est pas ailleurs, ce sont des orangers dans la campagne non enclos de murs. Mais à parler vray, en disant cela, je présenterois une idée fausse. Ce sont des jardins de paysans qui n'ont pas fait la dépençe de mur de clôture mais ce sont toujours des jardins plantés en entier en orangers et à côté de la maison du cultivateur.

Comme la côte est icy assez roide, les jardins sont presque tous en gradins [page 108] ou petites terrasses l'une sur l'autre soutenues de murs.

Quoyque ce soit un très simple village, le terrain est encore icy très cher comme à Hyères et à Grasse et comme dans tous les pays d'orangers.

Je sens bien que Monsieur de Senozan veut icy la description du pays de Cannette, la voicy.

C'est une petite vallée à l'Est<sup>a</sup> de Cannes qui va jusqu'à la mer et dans laquelle je crois que la chaleur du soleil se réverbère en été comme dans le foyer d'un verre ardent. C'est sans doute ce qui l'a fait choisir pour la culture des orangers.

On y a la plus jolie vue que je connoisse pour une vue basse. Les orangers au-dessous de soy, des deux côtés bien cultivés, bien [garnis?] d'oliviers et de bastides, et par delà la mer, c'est-à-dire un bras de mer qui paroît n'estre qu'un canal parce qu'on a précisément en face l'isle Sainte-Marguerite qui termine, il y a seulement sur la droite à la fin de l'isle une échappée qui vous<sup>b</sup> fait soupçonner que ce canal pourroit bien estre la pleine mer.

Mais cette jolie vue a le malheur qu'on n'en peut jouir de nulle part, parce que les maisons n'estant comme j'ay dit que des maisons de paysan et tout le

<sup>665</sup>L'église Notre-Dame de l'Espérance, édifïée en 1627.

<sup>666</sup>Le Cannet, Alpes-Maritimes, arrondissement de Grasse, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « sur la droite ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « pou ».

terrain estant emmployé, on ne voit nulle part que des terres d'orangers. Je ne l'ay apperçue que par hasard dans quelques coins [page 109]<sup>a</sup> des gradins dont j'ay parlé où il manqueroit quelques arbres de devant. Il y a une seule maison bourgeoise appartenante à un Monsieur Arthaud homme fort riche de Grasse, mais cet animal a tourné sa maison et son jardin de façon qu'il ne voit pas la mer, et ne voit que la coste opposée qui luy casse le pas.

Il y a dans cette vallée bien des bastides qui sont proprement des chaumières. Il y en a sûrement quelques unes qui ont une jolie vue.

De Cannes, je suis revenu à Fréjus par le même chemin.

Les abords de Fréjus m'ont paru moins agréables que la première fois parce que je n'y arrivois ny n'en suis sorti par le même côté. D'ailleurs, Fréjus qui a d'un<sup>b</sup> côté une vallée assez agréable boisée et avec une jolie rivière<sup>667</sup> et de l'autre la mer dans un golphe<sup>668</sup> à un quart de lieue<sup>669</sup>, Fréjus, dis-je, ne jouit d'aucun de ces avantages parce que la ville qui est assez vilaine est tournée de façon qu'on n'y a de vue que sur soy-même et pas davantage de promenade.

J'ay voulu aller le matin sur le bord de la mer. On m'a mené à pied par un assez vilain chemin.

À Saint-Raphaud, qui en est à trois quarts de lieue<sup>670</sup>, et qui est assez loin du fond du golphe, ce n'est pas un port, mais c'est l'anchrage des batteaux pêcheurs qui veulent arriver à Fréjus.

[page 110] Quand j'ay esté là, j'ay vu que le fond du golphe n'estoit qu'à un quart de lieue<sup>671</sup> de la ville. J'ay voulu revenir par là, mais j'ay reconnu aisément pourquoy on ne m'avoit pas mené par là. C'est que le fond de la mer est une grève sur laquelle on enfonce de cinq pouces<sup>672</sup> à peu près.

Du fond du golphe à la ville, le chemin est un sentier pas trop vilain. Mais on [ne] le prend pas ordinairement parce que le plus souvent, il y a de l'eau. Il estoit sec quand j'y ay passé.

De retour dans la ville, j'ay entré au palais épiscopal<sup>673</sup> qui en est la plus belle maison et qui est encore fort vilaine. On m'avoit dit qu'il y avoit une terrasse d'où Monseigneur voyoit la mer<sup>674</sup>. Ce n'est rien moins qu'une terrasse. Fréjus est

<sup>667</sup>L'Argens.

<sup>668</sup>Le golfe de Fréjus.

<sup>669</sup>Environ 1 kilomètre.

<sup>670</sup>Environ 3 kilomètres.

<sup>671</sup>Environ 1 kilomètre.

<sup>672</sup>Une douzaine de centimètres.

<sup>673</sup>Il date du début du XIVe siècle.

<sup>674</sup>En 1767, l'évêque de Fréjus est Emmanuel de Bausset.

<sup>a</sup>Paginée « 18 ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « prés ».

une ville de grande antiquité<sup>675</sup> dont je ne fais pas le détail parce que je ne crois pas que cela amuze Monsieur de Senozan. Une de ces antiquités est une espèce de tour carrée<sup>676</sup> qu'on dit estre, comme le reste, du tems de Jules César, et qui est dans l'enceinte de la maison de l'évêque.

Il est certain que du haut de cette tour on voit bien la vallée et le golphe, mais on ne peut y monter ny s'y tenir quand on y est qu'avec quelque pérille de la ville, parce que cette antiquaille est dégradée<sup>a</sup> de tous les côtés, les marches uzées, d'autres manquantes, des trous, etc. L'ancien évêque<sup>677</sup> qui n'aimoit pas les gens de Fréjus et n'en estoit pas aimé a bâti à ce qu'on m'a dit une maison magnifique à Draguignan<sup>678</sup> et laissée celle-cy dans l'état qu'elle est.

[page 111]<sup>b</sup>

De Fréjus, je suis venu au Luc, petite journée, par des chemins peu agréables, ayant toujours à gauche la chaîne des montagnes des Maures, dont je parleray tout au long en parlant du Luc.

La première poste en deça de Fréjus est le Muy<sup>679</sup>, ce qui estoit fort comode<sup>c</sup> pour Monseigneur le cardinal de Fleury<sup>680</sup>.

Le château où je n'ay pas pu entrer parce qu'on n'en avoit pas la clef m'a paru à l'extérieur un château qui pouvoit estre agréable pour Monsieur du Muy conseiller d'Aix, il y a cinquante ans où on n'estoit pas si recherché qu'à présent. Mais je ne crois pas que cette habitation pût convenir à Monsieur du Muy d'aujourd'huy<sup>681</sup> . . .

Il n'y a point de jardin et effectivement pourquoy un jardin dans une terre qu'on n'habite pas.

<sup>675</sup>Fréjus, l'antique Forum Julii, fondée par Jules César, a joué un rôle prépondérant au cours des siècles en Provence orientale. Elle était une colonie romaine, chef-lieu de cité puis de diocèse.

<sup>676</sup>Elle est d'ailleurs appelée la Tour carrée.

<sup>677</sup>Certainement Martin du Bellay, évêque de 1739 à 1765.

<sup>678</sup>Vers 1750 de graves difficultés financières obligèrent les religieuses ursulines de Draguignan à vendre leur couvent. C'est l'évêque de Fréjus, Monseigneur Martin du Bellay qui racheta le vaste édifice. L'austère couvent devint rapidement une splendide demeure de caractère, le palais d'été de l'évêque. Dès lors les mondanités et les soirées s'y succédèrent et devinrent célèbres dans toute la région. La rue devenait ainsi celle de l'Évêché, même si le siège du diocèse restait à Fréjus.

<sup>679</sup>Le Muy, Var, arrondissement de Draguignan, chef-lieu de canton.

<sup>680</sup>Celui-ci a en effet été évêque de Fréjus de 1699 à 1715 avant d'être nommé par le duc d'Orléans, régent du royaume, précepteur du jeune Louis XV.

<sup>681</sup>Est-ce Jean baptiste Louis philippe de Felix d'Ollières de Sainte-Maime, comte du Muy, né à Ollières en 1751, mort à Paris en 1820, baron de l'Empire - général ? ou bien Louis Nicolas Victor de Félix d'Ollières (de Muy) (1711 - 1775), maréchal ?

<sup>a</sup>Corrigé sur « de ».

<sup>b</sup>Paginée « 19 ».

<sup>c</sup>Corrigé sur le même mot.

Il y a sous le château une petite terrasse qui domine sur une petite plaine, et<sup>a</sup> sous cette petite terrasse une plus grande où il y a deux pièces de canon de fer.

Sous la seconde terrasse une prairie au milieu de laquelle j'ay remarqué deux jujubiers dont un fort beau. Cela intéresse un botaniste, mais est indifférent à tout autre<sup>b</sup>.

Voir à la fin de ce cayer une note sur les [?] du Luc<sup>c</sup>.

Je suis arrivé au Luc où j'ay vu le château et le parc, mais j'ay écrit sur le champ ce qui regarde le Luc sur un papier d'un format différent de celui-cy, ainsi je ne peux qu'y renvoyer<sup>682</sup>.

[page 112]

Du Luc à Brignoles<sup>683</sup>, on monte et le pays est très montagneux et presque toujours des bois.

Cependant, une demie lieue<sup>684</sup> avant d'arriver à Brignoles, on trouve une prairie très agréable arrosée par les eaux des montagnes voisines et entourée d'arbres aquatiques, peupliers et autres. C'est une grande satisfaction de rencontrer de la fraîcheur dans les montagnes de Provence.

Depuis cette prairie jusqu'à Brigoles, la vallée qu'on suit est bonne, bien arrosée et bien cultivée<sup>685</sup>.

Dans le pays de bois dont j'ay parlé et qui m'a paru très étendu, il y a des pins et il y en a de beaux, mais la plus grande partie est en chesnes soit verts, soit blancs et plus en chesnes blancs qu'en chesnes verts. Je n'en ay pas vu de fort élevés, mais j'en ay vu de gros. Ces bois doivent estre une grande ressource pour les [courbes?] fort désirées par la marine. Ces bois sont en grande partie au moins de la terre du Luc.

Ce pays de bois doit estre très rude pour la chasse, tant à cause de l'inégalité du terrain que par la quantité d'une épine terrible de ce pays-cy, que nous cultivons à Paris sous le nom de palière, en latin parlierus.

Il y a des pays où on l'appelle porte-chapeau. Icy à Brignoles, on l'appelle d'arnaveze, buisson à présent qu'il est en fleurs est fort joli pour ceux qui le voyent et ne le touchent pas. Outre que les bois en sont pleins, le chemin en est bordé. On ne peut pas le voir sans reconnoitre qu'on en feroit aisément des hayes bien

---

<sup>682</sup>Voir ci-dessous page 171 la minute d'une lettre à Madame de Sénozan, s.l. ni d. intitulée « Observation faite au Luc sur la fertilité des terres arrosées quand d'ailleurs le sol est bon ».

<sup>683</sup>Var.

<sup>684</sup>Environ 2 kilomètres.

<sup>685</sup>La vallée du Caramy.

<sup>a</sup>Corrigé sur « je n'y ».

<sup>b</sup>Corrigé sur le mêle mot.

<sup>c</sup>L'expression « Voir à la fin de ce cayer une note sur les [?] du Luc » est rajoutée entre deux paragraphes.

autrement impénétrables que celles d'épine. Cette [plante ?] est crochue et arrêtée dans les<sup>a</sup> deux sens contraires et chaque feuille a ses deux épines. De plus, l'arbre a autant de consistance que l'épine et se courbe à chaque nœud comme la charmille, ce qui est singulier [?] avantageux pour le palisser.

[page 113]<sup>b</sup>

Je ne doute pas qu'on ne vint à bout de les élever aux environs de Paris, car ceux que j'ay à Malesherbes ne souffrent point de la gelée. D'ailleurs, je l'ay trouvé commun dès Sisteron dans la haute Provence. Je le retrouve icy dans un pays abrité du Midy, dans un pays de chesne blanc, et je ne l'ay point trouvé dans la Provence australe et maritime qui est la plus chaude. Il faudroit seulement faire venir de la grande Provence car celle de Paris du jardin du Roy<sup>c</sup> et de Malesherbes même que j'ay semée plusieurs fois m'a réussi rarement. Il y a cependant eu une année où elle m'a très bien réussi. J'ay lu quelque part qu'on en fait usage pour des hayes excellentes en Roussillon. Á en juger pour les hayes naturelles de ce pays-cy, je le crois aisément.

Quoyque presque tout le pays que j'ay dit soit en bois, il y a des parties cultivées en oliviers ou autrement. J'y ay vu sous des oliviers une plante qui paroît estre cultivée et qui est une iris. Je n'ay pas encore pu sçavoir ce que c'est au juste ny ce qu'on en fait.

Nota : on vient de me le dire au cabaret de Brignolles. C'est une iris qu'on appelle glau jaune et qu'on employe pour teindre le maroquin.

Brignoles est une ville d'un grand commerce et de beaucoup de manufactures. Je n'en vois point la raison dans la position si ce n'est à cause de l'abondance des belles eaux et parce que le bois y est à bon marché. Le bois sert un peu à tout et beaucoup à bien des choses . . . pour l'eau c'est la force la plus avantageuse à employer pour tout ce à quoy on peut l'appliquer.

Aussi ai-je vu icy des moulinaiges de soye où un grand nombre de moulins, un [page 114] [?] il pas un courant d'eau. Ils connoissent à peine de nom la machine à [organiser ?] de Monsieur de Vaucanson<sup>686</sup> et ne m'ont pas paru fort curieux d'en sçavoir davantage. Ils sont contens de la leur et trouveroient que ce seroit une grande dépense d'en construire de nouvelles. Ils resteront dans cette erreur jusqu'à

---

<sup>686</sup>Jacques de Vaucanson a mis ses talents de mécaniciens au service de l'industrie de la soie. Il invente le premier métier automatique (1745) et le premier système de régulation d'une machine en mouvement (1750), les premières machines-outils, conçoit de toutes pièces des manufactures bien adaptées à l'usage auquel on les destine, suscite enfin, avec l'accord des pouvoirs publics, une véritable promotion du travail.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Paginée « 20 ».

<sup>c</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.



ce que le grand débit de celles de Vivarais les dissuade et si dans ce tems-là il faut refaire les leurs, ils les referont suivant les nouveaux principes.

Quant à la machine à dévider la soye, ils ont les trois, l'ancienne qui va avec une simple corde à boyau, celle de Piémont et celle de Monsieur de Vaucanson.

Le fabriquant que j'ay vu préfère l'ancienne machine à corde à boyau. Elle se contruit à meilleur marché, se racomme<sup>a</sup> aussi à infiniment meilleur marché et ils la trouvent aussi bonne à l'user.

Je me trompe peut-être sur cet art que j'entends fort mal, mais il me semble que la différence d'une machine à l'autre n'est pas si importante pour tirer<sup>b</sup> et dévider la soye que pour la tordre. On la tire toujours telle qu'elle est filée par l'insecte et si une machine est plus commode qu'une autre, c'est l'affaire de l'ouvrier, pour qui cette commodité peut estre compensée par la différence du prix. Mais il n'en es pas de même du moulin qui la tord et la justesse des mouvemens de la machine de Monsieur de Vaucanson doit toujours rendre les organsins<sup>687</sup> qui en sortent d'une qualité infiniment supérieure aux autres.

Ce fabriquant de Brignoles avec qui j'ay cauzé est un homme intelligent. Il a remporté l'an passé le prix de 3000 livres c'est le premier de ceux que la province donne à celui qui a fait la plus belle soye.

J'ay appris de luy avec grand plaisir que la récolte de soye n'a été cette année-cy rien moins que malheureuse en Provence. Ils n'y ont point éprouvé le même désastre qu'en Languedoc et dans le Comtat. Il m'a dit aussi que même dans ces deux provinces, il croit que le mal n'a pas esté si grand qu'on l'a craint.

[page 115] La plus considérable manufacture à Brignole. Elle est la tannerie corroyère, etc. Je n'ay pas vu travailler, parce que c'est feste et quand je l'aurois vu je n'aurois rien vu<sup>c</sup>. Il en est de cet art comme de celui des parfumeurs de Grasse. C'est une science étendue et composée de beaucoup de recettes qu'on ne peut pas prendre en courant. J'en ay conclu seulement que les arts donnés à Paris sont bien imparfaits. Á Grasse par exemple, on y<sup>d</sup> employe beaucoup d'écorce de myrthe qui y est commune. On ne l'employe certainement ny à Brignoles, ny encore moins du côté de Paris. Icy, pour faire les maroquins de différentes couleurs, on employe quantité d'ingrédients ou du pays ou qu'on fait venir de Marseille et qui y arrivent je ne sçais d'où. J'ay parlé de l'iris ou glau jaune que j'ay vu cultiver à cet effet. Ils

---

<sup>687</sup>L'organsin est formé de deux (parfois trois ou plus) fils poil tordus séparément en torsion droite (Z), puis retordus ensemble en torsion gauche (S). Il est par excellence le fil de chaîne des tissus de soie.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « construit ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur un mot illisible.

<sup>c</sup>Corrigé sur « dev ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

m'ont parlé d'une autre plante qu'on m'a même donnée sèche et que j'ay mise dans mon herbier avec le nom qu'on m'a donné. J'ay questionné sur quelques arbustes de Provence que je croyois employés à la tannerie par le nom que les botanistes leur donnent, je mettray les réponses qu'on m'a faites dans des notes séparées que je dois mettre au net sur les arbres et arbustes des pays où je voyage et voyageray. Icy, on m'a dit tout simplement que c'estoit à teindre les cuirs que ces drogues s'employoient à Grasse. Un fabriquant qui ne parloit que patois m'a dit que c'estoit pour nourrir le cuir qu'on employoit le myrthe et le [faisot?], terme que je n'ay pas entendu.

Mais ce qui me paroît constant, c'est que la base de la tannerie, le seul vrai tan qui fait le cuir, est icy comme ailleurs l'écorce de chesne. On m'a dit même à Brignoles que celle de chesne vert est préférable à celle de [page 116] chesne blanc et on y employe jusqu'à l'écorce de la racine, mais à des usages différens de celle du bois.

J'ay vu aussi à Brignoles des savonneries. J'en [avais?] vu à Marseille. Il y en a à Toulon, à Grasse, dans toute la Provence. On fait bouillir l'huile [sèche?] dans une chaudière et on m'a répété icy ce qui m'a esté dit ailleurs que le choix de l'huile est indifférent et qu'on n'employe que la médiocre.

Pendant ce tems-là, on fait des lessives de soude. On en fait de plus fortes et de plus faibles et dans toutes ces lessives de soude il entre de la chaux. L'art de fabriquant est de connoître ce qu'il faut mesler de lessive à son huile et si c'est de la lessive plus ou moins forte. Il le connoît à l'œil et au goût comme le savon ou blanc ou marbré. On m'a répondu que cela dépendoit de la qualité de la soude, réponse qui ne m'a paru satisfaisante. Il me semble qu'on m'en a faite une meilleure à Marseille. Je l'ay oubliée faute de l'avoir écrite, mais j'avois autre chose à voir que du savon à Marseille.

On étend ensuite la matière qu'on tire des cuves encore liquide dans des formes de l'épaisseur qu'on veut donner au savon et quand il commence à estre mol<sup>a</sup> et non plus liquide, on le coupe en quarrés. Il y a sur cette dernière opération quelque chose que j'ay encore vu à Marseille et que j'ay oubliée.

[page 117] Il y a aussi à Brignoles des moulins à huiles, mais peu. Ce n'est pas un pays d'oliviers.

Enfin, une manufacture qui intéressera<sup>b</sup> davantage Monsieur de Sénozan,

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « en forme concrète ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « doit ».

c'est celle des prunes de Brignolles<sup>688</sup>. Ils prétendent que toutes celles qu'on mange à Paris comme mendians ne sont point de Brignoles, elles viennent du côté de Digne<sup>689</sup> et ne valent pas à beaucoup près celles-cy. La preuve qu'elles ne sont pas de Brignoles, c'est que les véritables se vendent plus cher à Brignoles que les fausses à Paris. Puisque les prunes de Brignoles ont de la réputation, j'ay pensé qu'elles devoient aussi estre bonnes à manger crues et que les arbres seroient bons à avoir<sup>690</sup>.

En conséquence, je me suis arrangé avec mon aubergiste de Brignoles qui m'a paru bon homme et entendu pour me faire venir à Paris dans le mois de novembre douze pruniers de Brignoles et par la même occasion douze maronniers de la Garde de Freinet<sup>691</sup> dont la moitié ira à Rhosny. Ceux-là seroient pour en greffer d'autres.

De Brignoles à Saint-Maximin<sup>692</sup>, le pays est très beau et très bon, au moins dans la vallée. Tout y est arrosé et j'y ay vu l'opération de l'irrigation.

On mettoit l'eau dans les terres à côté desquelles j'ay passé.

Les côtes voisines sont quelquefois couvertes de beau bois et quelquefois aussi ne le sont que de broussailles.

[page 118] Saint-Maximin est une jolie ville à son arrivée. La promenade le long des murs est très agréable. Elle voit un beau pays et les murs n'en sont point vilains. Cela ressemble de fort loin à celle des murs d'Avignon qui est délicieuse. Il y a en dehors quelques maisons neuves qu'on peut appeler les fauxbourgs qui ont l'air propre et bien bâti. J'ay entré dans un jardin qui est dans une vue fort agréable appartenant aux Jacobins<sup>693</sup>. Il y en a un autre aux Capucins<sup>694</sup> où je n'ay pas entré

---

<sup>688</sup>La commercialisation de cette spécialité remonterait au début du XVI<sup>e</sup> siècle. À l'occasion de la visite de Brigoles par François I<sup>er</sup> en 1538, on distribua un grand nombre de prunes. Elles furent tellement appréciées par le roi, qu'on lui en expédia une charge la saison suivante. Les prunes étaient séchées. Les prunes de Brignoles figuraient parmi les 13 desserts : raisins sec, figues sèches, amandes, noix, noisettes, prunes de Brignoles, pâte de coings, nougat, pompe à huile. Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le commerce de la prune sèche à Brignoles est sur le déclin. Il disparaît au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, la concurrence de la ville de Digne avait été importante, mais les prunes de Digne sont réputées moins bonnes.

<sup>689</sup>Digne-les-Bains, Alpes-de-Haute-Provence.

<sup>690</sup>La variété est le perdrigon violet.

<sup>691</sup>La Garde-Freinet, Var, arrondissement de Draguignan, canton de Grimaud.

<sup>692</sup>Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Var, arrondissement de Brignoles, chef-lieu de canton.

<sup>693</sup>Ce sont plutôt des Dominicains. Selon la tradition, Marie-Madeleine, après avoir passé de longues années de pénitence dans la grotte de la Sainte-Baume, aurait été ensevelie dans la crypte de saint Maximin.

Les reliques, cachées en 716 dans la crainte des Sarrasins qui dévastaient la région, sont découvertes en 1279 par Charles d'Anjou qui, sur l'emplacement de la crypte, bâtit une basilique et à côté un couvent. Il y installe les dominicains comme gardiens du tombeau.

<sup>694</sup>Il y avait également un couvent de Capucins.

et qui paroît beau de dehors. Il y a de beaux cyprès.

Il y a une très belle église<sup>695</sup>. D'ailleurs, l'intérieur de la ville m'a paru laid.

C'est d'icy qu'on part pour la Sainte-Beaume et c'est icy que les femmes vendent les petits chapelets qu'on y porte pour les faire toucher aux reliques.

---

<sup>695</sup>La basilique Sainte Marie-Madeleine de Saint-Maximin date de 1295-1316, construite sur les plans de Pierre d'Augicourt, architecte des rois de Naples, comtes de Provence.

[page 119] *Suite de la lettre précédente*

On me dispensera de la description de la Sainte-Beaume, déjà toute décrite par tout le monde. Tout ce qu'il y a de nouveau depuis que les voyageurs en ont parlé, c'est que Monsieur de Silhouette leur a fait fondre leurs lampes d'argent, du moins la plus grande partie<sup>696</sup>.

Caverne et beaulme en langue provençale sont la même chose. J'ay déjà remarqué bien des fois que les très hautes montagnes ont souvent un sommet de roc nud et escarpé. Cette montagne-cy est très élevée et c'est au bas<sup>a</sup> de l'escarpement<sup>b</sup> qu'est la Sainte-Beaume. Il y a bien d'autres baulmes dans la même montagne. À celle-cy, le cabaret contoit 25 appartemens à donner tant est grande la dévotion des fidèles à la Magdelaine<sup>697</sup>. Ce cabaret et les écuries nécessaires sont aussi en partie sous le roc, ainsi c'est une autre baume à côté de la fameuse.

Tout le monde sçait qu'en grim pant de là au hault du roc, on trouve le Saint Pilon ou saint pilier<sup>698</sup> auquel le ca[r]dinjal de Bouillon<sup>699</sup> a substitué une chapelle. Dans cette chapelle est une belle statue de marbre de la Magdelaine enlevée par

<sup>696</sup>Étienne de Silhouette (1709-1767). Il fut nommé contrôleur général des finances le 4 mars 1759 comme le seul homme capable de trouver les moyens de battre l'Angleterre en guerre contre la France depuis 1756 et sérieusement éprouvée sur le continent et dans ses colonies d'Inde et d'Amérique. Dès son arrivée au ministère, Silhouette fut obligé de procurer au gouvernement de nouvelles ressources pour couvrir le déficit de l'année 1759 que son prédécesseur n'avait pas réussi à équilibrer. Pour faire face aux dépenses de la guerre, Silhouette ne trouva pas d'autres moyens que d'augmenter la fiscalité. Un édit du mois de septembre 1759 établit, sous le nom de « subvention générale » un ensemble de décisions fiscales suspendant pendant la guerre le privilège du franc salé, doublant le droit de marque sur l'or et l'argent et établissant de nouveaux impôts. Entamé dans l'allégresse, le ministère de Silhouette s'acheva par une déroutte financière. Comme dans les pires moments des guerres de Louis XIV, le contrôleur général ordonna le 26 octobre 1759 aux Français de porter leur vaisselle d'or et d'argent à la monnaie pour les fondre en espèces tandis que quatre arrêts du Conseil suspendaient tous les paiements à l'exception des arrérages des rentes : les rescriptions des receveurs généraux des finances pour une année, les lettres de change des colonies pour 1760 et 1761, les billets des fermes générales et les remboursements de la Caisse d'amortissement pour la durée de la guerre. Il doit démissionner le 21 novembre 1759.

<sup>697</sup>Voir ci-dessus.

<sup>698</sup>Raymond de Puget fit élever en 846 le Saint Pilon pour marquer le croisement entre l'antique voie Aurélienne et la route qui conduisait à la grotte de Sainte Marie-Madeleine. C'est dans ce lieu que le jour de sa mort, Marie-Madeleine fut transportée de sa grotte et déposée par les anges pour recevoir la communion des mains de saint Maximin.

Il existe à la Sainte-Baume un autre Saint-Pilon : à la cime du roc où se trouve la grotte. C'est là que Marie-Madeleine était élevée 7 fois par jour. On y construisit d'abord une colonne semblable à celle de la voie Aurélienne, puis une chapelle autour de ce pilier.

<sup>699</sup>Emmanuel Théodose de la Tour d'Auvergne (1643-1715), cardinal à 24 ans, il fut Grand Aumônier de France et abbé de Cluny.

<sup>a</sup>Corrigé sur « comm ».

<sup>b</sup>Souligné.

quatre anges. Le Jacobin qui nous a fait les honneurs a avoué qu'il trouvait un peu indécent que cette belle sainte fût toute nue. Effectivement, c'est une boucle de sa chevelure qui luy sert de feuille de vigne.

De ce Saint Pilon on a sûrement une grande [vue] comme on l'a toutes les fois qu'on monte au plus haut sommet d'un pays montagneux.

[page 120] De<sup>a</sup> celui-cy on voit la mer dont on est à six lieues<sup>b700</sup> et on dit que quand le tems est serein on distingue les vaisseaux.

La montagne qui est au-dessous de la Sainte-Beaume est une forest et comme cette montagne est du côté du Nord, on y voit beaucoup plus des arbres de notre pays que dans le reste de la Provence.

Le bas est un tailli de chesne blanc meslé de chesne vert. Il y a aussi pour les botanistes des amelanchiers, des allisiers<sup>c</sup>, autres arbres que je trouvois communément dans les Alpes froides. Il y a aussi des pins qui en font comme les baliveaux et quelques autres de pays chaud, l'érable de Montpellier, etc.

#### Approchant de la baume

Dans le haut de la montagne, c'est une grande et vieille futaye. On l'admire avec raison car une futaye est toujours belle. Il ne faut pas dire cependant qu'on voye icy des jets d'arbres comme dans la forest de Compiègne. Il y en a de gros plustost que de grands pieds de chesne blanc, de hestre, de tilleul, de sicomore et ce qu'on y remarque, ce sont de très gros et très vieux ifs. Je n'avois jamais vu cet arbre-là en forest et il faut convenir qu'il est très vilain.

La vue de la Sainte-Baulme est en grande partie du marbre, mais on sçait que du marbre en rocher n'est pas plus beau qu'une autre pierre, et qu'on ne s'en apperçoit qu'en y faisant attention. Des gens de Marseille ont imaginé d'en faire tailler de gros blocs, mais ayant songé qu'il seroit un peu cher de les transporter du haut de cette montagne, l'ouvrage a esté abandonné et est resté en place. Je ne les ay pas vus parce que c'est en arrivant du côté de Marseille et j'y ay esté de Saint-Maximin et ne me suis pas dérangé pour aller les voir.

[page 121] En tout, la Sainte-Beaulme est une belle solitude pour ceux qui aimoient les solitudes, mais il ne faudroit pas imaginer de la comparer à Chartreuse. J'avois dit que je ne la décrirai pas. Je m'apperçois que j'ay manqué à ma parole<sup>d</sup>.

C'est à Saint-Maximin qu'est l'église de la Magdelaine, le centre de la dévotion à la Magdelaine. C'est icy qu'on fait toucher les chapelets aux reliques. Cette

---

<sup>700</sup>Près de 25 kilomètres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « j'y ay ».

<sup>b</sup>Ces toris mots sont corrigés en interligne sur « fort loin ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>L'expression depuis « J'avois dit que je ne la décrirai pas » est rajoutée en bout de ligne d'une encore plus foncée et d'une écriture plus serrée.

église est aux Jacobins, et ils ont un détachement de quatre religieux à la Sainte-Baume même. Cette église de la Magdelaine est fort belle. Il y a des souterrains et aussi des chapelle sur terre où on montre des reliques assez ridicules.

Je ne crois pas que même dans les tems d'ignorance les gens instruits dans le tems ayent<sup>a</sup> beaucoup cru au voyage de la Magdelaine et des autres Maries en Provence. Cependant, cette opinion a enrichi ce couvent de Jacobins et luy procure encore aujourd'huy de bonnes aubaines. La preuve de leur richesse, c'est qu'il y a un très grand bâtiment à côté du couvent commencé, discontinué à la vérité depuis la mort du général qui l'avoit entrepris, mais qu'on convient qu'on continuera plus doucement mais enfin qu'on achèvera et ce bâtiment n'a pour objet que de loger plus décemment les princes et même le Roy s'il venoit dans ce pays-cy parce que Monsieur le pr[ince] de Conti et de Philippe ont passé et n'ont pas été assez bien logé<sup>701</sup>. Le fait est que ce général aimoit la [ ?elle]. C'est à ces phantaisies-là que va l'argent qu'on donne indiscrettement aux moines.

Ceux-cy montrant leurs reliques avec beaucoup d'emphase, le Jacobin démonstrateur s'affuble de ses ornemens pontificaux, et on va chercher dans la ville le [claviste ?] officier public sans lequel on ne peut pas voir les reliques parce qu'elles appartiennent en communs aux moines et à la ville et il y a deux serrures et deux clefs. Au reste, ce claviste officier public est un gueux à qui on donne cette clef pour le faire vivre et recevoir ce qu'on appelle en provençal l'estreno<sup>b</sup> des curieux, qui viennent voir les reliques.

[page 122] Il est certain qu'on les montre à tout le monde et dans ce tems-cy qui est celui de la moisson en Provence, on les montre pour les moissonneurs qui passent. On attend qu'il y en ait une vingtaine d'assemblés et chacun donne un sol ou deux.

Pour un homme de ma considération, on a fait une montre exprès. Et en sortant, j'ay mis 12 sols dans le plat d'argent et donné autres 12 sols au claviste ce qui ne leur a pas paru magnifique, après quoy j'ay donné en leur présence un petit écu au valet de l'auberge qui m'avoit conduit. Ils ont trouvé que je n'avois pas de discernement dans mes libéralités.

Au reste, à Saint-Maximin, on dit qu'il faut faire toucher son chapelet aux reliques pour leur donner de la vertu. Á la Sainte-Baume, au contraire, on prétend qu'il faut les faire toucher au roc même sur lequel couchoit la sainte. Cela fait

---

<sup>701</sup>Charles IX passe dans la ville lors de son tour de France royal (1564-1566), accompagné de la Cour et des Grands du royaume : son frère le duc d'Anjou, Henri de Navarre, les cardinaux de Bourbon et de Lorraine. Le prince de Conti auquel Malesherbes fait allusion est Louis I<sup>er</sup> de Bourbon-Condé (1530-1569), qui a également porté le titre de prince de Conti.

<sup>a</sup>L'expression « les gens instruits dans le tems ayent » est corrigé en interligne sur « mais ».

<sup>b</sup>Souigné.

scission entre<sup>a</sup> les Jacobins. Pour les accorder, j'ay fait toucher aux deux endroits les chapelets que j'ay envoyés à ma femme et surtout<sup>b</sup> à ma sœur la religieuse<sup>702</sup>.

Le pays de Saint-Maximin n'est pas à beaucoup près si bon que celui de Brignoles. Ce n'est pas que je n'y aye vu de l'eau, mais on m'a dit qu'elle y est inégale, qu'il y en a quelquefois trop dans l'hiver et souvent dans l'été pas assez pour arroser les terres.

De Saint-Maximin à Aix<sup>703</sup>, le terrain et le pays n'ont d'abord paru médiocres, mais le pèlerinage de la Sainte-Beaume ne m'a fait arriver à Aix qu'à une heure après minuit. Ainsi je n'ay vu les abords de cette ville que de nuit et au clair des<sup>c</sup> étoiles j'ay jugé qu'ils devoient estre assez<sup>d</sup> agréables parce qu'on va assez longtems sur un chemin en terrasse le long d'une rivière<sup>704</sup> où il y a des arbres et que d'ailleurs les environs d'Aix sont en général bien cultivés et boisés d'oliviers.

J'ay peu resté à Aix car j'en suis parti le matin à cinq heures. En partant, j'ay cependant esté sur le cours qui est un cours d'ormes<sup>e</sup> au milieu de la ville<sup>705</sup>, mais fort égayé par trois magnifiques fontaines coulant continuellement dans de grandes cuvettes. Une des trois est d'eau minérale chaude. De plus, le cours se termine près [page 123] de la troisième fontaine qui n'est point d'eau minérale et où il y a des dragons<sup>f706</sup>, c'est là, dis-je, que le cours se termine à une belle

<sup>702</sup> Agathe Françoise de Lamoignon (1723-1806), religieuse visitandine.

<sup>703</sup> Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône.

<sup>704</sup> L'Arc.

<sup>705</sup> Le cours Mirabeau long de 440 mètres et large de 42 mètres. En 1649, le parlement de Provence ordonna la construction d'un cours à carrosses à la place du rempart, du midi, du fossé et des lices. C'est l'archevêque Mazarin qui, par ses aménagements des quartiers sud du bourg, donna véritablement naissance au cours Mirabeau d'Aix-en-Provence. Il convenait de créer un cours à carrosses, lieu de déambulation des Aixois, qui remplacerait dans cette fonction la place des Prêcheurs. Le cours coûta 100.000 livres à l'achat. Cette somme, énorme, fut prise en charge par des marchands de biens, des acquéreurs d'emplacement, la ville (pour 15.000 livres), les communautés de Provence (20 000 livres) et le duc de Vendôme, Louis de Mercœur.

Long enclos fermé par une épaisse barrière de remparts, il se borde peu à peu d'hôtels particuliers. Le cours s'achevait par une balustrade, érigée à l'emplacement de l'ancienne enceinte, qui dominait la campagne, les champs et les jardins situés en contrebas.

En 1696 sont achevées les quatre fontaines qui jalonnent le cours : la fontaine des 9 canons, la fontaine Moussue, la fontaine du Roi René et à son extrémité occidentale, se dressait la plus grandiose d'entre elles, les Chevaux-Marins.

<sup>706</sup> Au niveau de la rue Joseph Cabassol, la fontaine des Neuf Canons, érigée en 1651, est composée de deux vasques superposées. C'est l'abreuvoir des moutons.

<sup>a</sup> Corrigé sur « dans ».

<sup>b</sup> Rajouté en interligne.

<sup>c</sup> Corrigé sur « de lune j ».

<sup>d</sup> Corrigé sur un mot illisible.

<sup>e</sup> Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>f</sup> L'expression « et où il y a des dragons » est rajoutée en interligne.



ballustrade en terrasse sur la campagne d'Aix que j'ay vue au jour et qui est une très belle plaine. C'est à ce coin qu'est l'hôtel de Monsieur le duc de Villars qui est sûrement en très belle position. Je n'ay pas vu le dedans<sup>707</sup>.

On m'a dit qu'une des fontaines où on prend les eaux minérales et qui est faite depuis cinq ans est bien plus belle que les autres<sup>708</sup>. Je ne l'ai pas vue<sup>a</sup>.

D'Aix, j'ay été dîner à l'auberge et coucher à Orgon<sup>709</sup>. Toujours plaine cultivée et couverte d'oliviers du côté d'Aix et plustost de mûriers à mesure qu'on approche du Comtat. Il est certain que le pays est sensiblement meilleur et plus agréable à la vue, plus frais à mesure qu'on approche d'Orgon. J'ay dit que les environs d'Aix sont beaux parce que ce sont les environs d'une grande ville où la culture fleurit toujours, mais dès qu'on s'éloigne de la banlieue on s'aperçoit de l'aridité de la terre.

En approchant d'Orgon on est dans la vallée de Durance et cette plaine très riche, très féconde, couverte d'arbres et de moissons est entre deux montagnes de roc absolument<sup>b</sup> nud et<sup>c</sup> à pic, mais ces rochers ne se perdent pas dans les creux comme ceux des Alpes, ne diminuent pas par leur excessive hauteur la longueur du jour, en un mot n'ont rien d'effrayant et leur contraste avec la vallée ne produit<sup>d</sup> qu'un coup d'œil qui m'a paru agréable et qui est fort pittoresque.

D'ailleurs, il y a bien de la différence de voir des rochers estant dans un bon pays ou d'estre au milieu d'un vaste pays de montagnes et de rochers et de voir rochers partout comme aux Alpes et comme en petit à la Sainte-Beaume.

Ceux-cy ont aussi des cavernes dont on feroit des saintes beaumes si on vouloit<sup>e</sup>.

Quelques tems avant d'arriver à Orgon, dans un pays où la vallée est bien

---

La fontaine d'eau chaude ou la fontaine « Moussue » provient de la source des Bagniers, l'eau qui coule est chaude et l'hiver une légère brume s'en dégage à cause de l'écart de température. On l'appelle également la fontaine moussue car une mousse verte et épaisse la recouvre.

<sup>707</sup>L'hôtel de Villars est construit en 1710 par Louis d'Esmivy de Moissac, conseiller à la Cour des Comptes. En 1750, son petit fils intendant à la Guadeloupe le vendit au duc de Villars, gouverneur de Provence. Joueur, et efféminé, le duc de Villars était très apprécié pour son amabilité mais pas très estimé à la Cour. Cependant ce mécène favorisa de nombreuses fondations culturelles : bibliothèque, industrie d'art, école de dessin, opéra. La façade a été complétée en 1757, pour le duc de Villars, par Georges Vallon : les quatre colonnes qui encadrent l'entrée sont, avec celles de l'Hôtel de Ville et de l'Université, les seules qui empiètent sur l'espace municipal. Ceci est une marque du pouvoir.

<sup>708</sup>Elle est à l'origine des thermes.

<sup>709</sup>Bouches-du-Rhône, arrondissement d'Arles, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>L'expression depuis « On m'a dit qu'une des fontaines » est rajoutée entre deux paragraphes.

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>corrigé sur « mais ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « la ».

<sup>e</sup>L'expression « Ceux-cy ont aussi des cavernes tout on feroit des saintes beaumes si on vouloit » est rajoutée entre deux paragraphes.

moins étroite, j'ay esté voir le parc et le château de Seynes, qui a appartenu 400 ans à Monsieur de Jarente et est vendu depuis quelques années à Monsieur de Lubières d'Aix<sup>710</sup>.

[page 124]

Ce Monsieur de Lubières est apparemment un homme riche, car il détruit l'ancien château pour en rebâtir un nouveau. Cependant, cet ancien château, autant qu'on en peut juger par ce qui en reste encore, avoit bon air et ressemble bien à la demeure antique de grands seigneurs, comme l'ont esté les Jarente de la branche de Seynes. Le nouveau château sera cependant<sup>a</sup> sûrement plus grand et plus beau et sera à la moderne<sup>b</sup>, j'en juge par le jardin que le seigneur actuel tient très bien. D'ailleurs, je ne sçais pas juger des bâtimens quand ils ne sont pas faits et les ouvriers qui auroient pu me<sup>c</sup> les expliquer ne parlent que le provençal.

Pour le parc, je m'y suis promené et je le trouve très beau. Il est de grands et vieux arbres ainsi ce n'est à Messieurs de Jarente Seynes que l'honneur en est dû, mais au propriétaire actuel on doit l'honneur de le fort bien tenir.

En face de la maison est un parterre comme tous les parterres du monde, bien des<sup>d</sup> deux côté et au-delà du parterre du bois et des bois de ce pays-cy car nous approchons d'Avignon où ce ne sont plus les chesnes verts ny<sup>e</sup> les pins de Provence. Ce bois est si bien venant et si touffu que je me suis réellement perdu dans un labyrinthe fait pour produire cet effet. Au-delà du bois est une vaste prairie si belle et si bonne qu'il faudroit estre fol pour la sacrifier à l'agrément, ou plustost je ne connois rien de plus agréable que cette prairie entourée et traversée d'allées de grands arbres qui donnent un ombrage agréable partout et délicieux dans un

---

<sup>710</sup>Au XII<sup>ème</sup> siècle, le territoire de Sénas devient, en grande partie, propriété de la famille Sacristain - Porcelet d'Arles : celle-ci construit une « maison forte » (Bastida) auprès d'un point de passage obligé sur une rivière, le Béal. C'est autour de cette maison forte que le village se développera. Les Sacristains-Porcelet sont propriétaires d'un moulin hydraulique (1146), de deux fours banals et d'une chapelle. Le conflit qui les oppose à plusieurs reprises (1201 - 1202 - 1214) à la famille des Princes des Baux les contraint à élever un donjon au nord du village. Ce donjon sera au point de départ d'un château.

En 1377, cette seigneurie deviendra propriété du Comte D'Arcussia de Turriers ; puis, après 1401, elle entre dans les biens de la famille De Jarente (ou Gérente). Les « Jarente » seront Seigneurs de Sénas pendant près de trois siècles et demi. En 1745 et en 1751, ils revendent le fief au Marquis Benault-Lubières de Roquemartine. Celui-ci rénove le château qui, de bâtisse militaire, devient château d'agrément. Toutefois, à peine aménagé, le château est pillé, vandalisé au mois d'octobre 1792.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « demeure ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « pour ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur le même mot.

pays où il fait chaud. Il n'est question que d'y réserver la place de se promener. Ce parc, terminé d'un côté par le château et les basse-cours est<sup>a</sup> fermé dans les deux côtés que j'ay parcourus par des eaux, des fossés et des hayes.

[page 125] Comme je n'ay pas eu le tems de faire tout le tour, je ne sçais s'il y a de l'autre côté un potager, mais s'il n'y en a pas, il est aisé d'en faire un beau et bon en pareil terrain.

Le dehors du parc est la plaine qui ressemble bien plus à celle du Comtat d'Avignon qu'à celle de Provence.

Le lendemain, je suis parti d'Orgon icy. On sort<sup>b</sup> du détroit d'entre les rochers. La plaine est très vaste et très belle et très bien cultivée auprès d'Orgon, elle l'est aussi auprès de Saint-Andiol<sup>711</sup> et surtout quand on l'a passé, mais entre Orgon et Saint-Andiol, il y a une vaste plaine presque stérile du moins dont on ne cultive qu'une petite partie chaque année. On l'appelle en général la plaine de Saint-Andiol<sup>c</sup>. J'en ay demandé la cause, on m'a dit qu'elle n'a point d'eaux d'irrigation. C'est une raison pour qu'elle soit moins bonne, mais non pour qu'elle soit stérile. D'ailleurs, je crois qu'il ne seroit pas impossible de luy en procurer car elle n'est guères plus élevée que les terres voisines qui en ont.

J'ay<sup>d</sup> cru qu'elle pouvoit estre exposée aux ravages de la Durance, mais pourquoy plus que les terres voisines qui sont plustost plus basses que plus hautes puisqu'elles sont plus arrosées? Enfin, on m'a dit affirmativement que la cause de la stérilité de cette plaine est la nudité et de ce qu'elle est exposée à des vents qui dessèchent et on m'a montré un petit quarré où on a planté des oliviers qui réellement sont grillés<sup>e</sup> soit des vents, soit du dernier hiver.

Comme j'ay la vue basse, je ne peux pas déterminer par le [bocal ?] pourquoy le vent règne plustost dans cette plaine que dans le voisinage. S'il suffisoit de la couvrir d'arbres, il faudroit donc la planter tout à la fois, sans quoy les premiers plantés seroient exposés au même malheur que les oliviers qu'on m'a montrés.

Je suis entré dans quelque détail sur la stérilité de cette plaine parce qu'elle m'a paru singulière.

[page 126]

À Saint-Andiol excellent terrain, à Caban<sup>712</sup> après Saint-Andiol encore meilleur. Seynes<sup>713</sup>, Orgon, Saint-Andiol et Caban sont arrosés par des canaux venus de la

<sup>711</sup>Bouches-du-Rhône, arrondissement d'Arles, canton d'Orgon.

<sup>712</sup>Cabannes, Bouches-du-Rhône, arrondissement d'Arles, canton d'Orgon.

<sup>713</sup>Sénas, Bouches-du-Rhône, arrondissement d'Arles, canton d'Orgon.

<sup>a</sup>Corrigé sur « l'est d ».

<sup>b</sup>corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>L'expression « On l'appelle en général la plaine de Saint-Andiol » est rajoutée en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « on m'a dit aussi ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « de ».

Durance.

À Saint-Andiol, j'ay passé le long d'un<sup>a</sup> parc planté. Je n'ay pas vu le château qu'on m'a dit estre vilain. J'ay vu des brèches au mur du parc qui m'ont fait juger que cela ne valoit pas la peine de s'y arrester<sup>714</sup>.

Le voiturier m'a conseillé de voir le château et le parc de Caban comme une belle chose. Le seigneur y habite, ainsi je n'ay pas entré dans la maison<sup>715</sup>. En dehors, c'est un vilain<sup>b</sup> château à machicoulis dans lequel on croit qu'on a accommodé les dedans dans le goût de [touville ?] à ce qu'il m'a paru.

Pour le parc, j'y ay entré, c'est un terrain arrosé et admirable, d'excellens potagers, une excellente prairie, de très beau et bon bois et tout cela employé à [?] comme les marais de Paris et non pour la promenade, seulement les sentiers nécessaires. J'ay seulement remarqué sous le bois des allées couvertes qui ne nuisent pas au bois à beaucoup près et<sup>c</sup> doivent estre très agréables dans les chaleurs. Au bout d'une de ces allées, j'ay vu un cabinet en treillage<sup>d</sup> et il est de mûriers pour que tout soit utile.

De Saint-Andiol jusqu'au passage de la Durance, le chemin<sup>e</sup> est charmant, en terrasse entourée des deux côtés des fossés d'irrigation qui arrosent le pays. Ce pays en toutes sortes de culture, [nommément ?] de très belles pépinières de mûriers greffés. Il y en a aussi de coton et cyprès, mais je n'en ay pas rencontré. On met des cyprès dans les jardins de Provence et quoyque<sup>f</sup> ce soit un arbre triste, il est bien recommandable dans un pays où on craint les vents et le soleil. Je suis étonné qu'on n'en fasse pas plus d'usage, surtout sur les bords de la mer où il vient bien et où il feroit un rempart contre les vents.

[page 127] J'en ay vu beaucoup de très beaux à Grasse.

J'en ay vu une allée épaissé comme un mur dans la haute Provence dans le jardin de l'évêque d'Apt<sup>716</sup>.

Revenons à notre route.

On passe la Durance et c'est là qu'on entre dans le Comtat.

On trouve d'abord une très grosse chartreuse sur le bord de la rivière et au pied d'une montagne. Elle s'appelle je crois la chartreuse de Bonpas<sup>717</sup>. J'aurois

<sup>714</sup>De style Renaissance, ce château date du XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>715</sup>La seigneurie de Cabannes a été acquise par la famille de Rolland au XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>716</sup>L'évêque d'Apt en 1767 est Félicien de la Merlière.

<sup>717</sup>Elle est sur la commune de Caumont-sur-Durance, Vaucluse, arrondissement d'Apt, canton de Cavaillon.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « mais ».

<sup>d</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligfne sur « treillage ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « pays ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « que ».

préféré d'arriver en Avignon et je n'y ay pas entré.

La route icy et le pays sont agréables comme tout le Comtat, mais moins que de Saint-Andiol au passage.

Cependant, aux approches même d'Avignon, le pays devient agréable. Je crois cependant que les abords de cette ville par l'Isle<sup>718</sup> le sont encore davantage.

C'est icy que j'ay vu battre le bled par des chevaux, asnes ou mulet. Cette opération est assez curieuse. C'est tout simplement deux ou trois animaux qu'un homme placé au centre fait trotter à la longe comme dans un manège. Il y en a à qui [on] bouche les yeux, d'autres fois on néglige cette précaution. Des hommes avec des fourches de bois retiennent les javelles<sup>719</sup> battues, en fournissent d'autres, etc.

Ils prétendent que par cette méthode on [?] autant le bled que par le fléau.

Pour les pailles, elles sont icy toutes brisées et elles ne seroient plus propres à faire des toits de chaume et pour tous les autres usages des pailles longues, mais ils prétendent qu'elles n'en sont que meilleures soit pour la litière soit pour faire manger aux bestiaux avec du fourrage.

[page 128] Il est certain que cette paille foulée est beaucoup moins dure.

On prépare l'aire ou terrain destiné à battre le bled en le battant et pour cela on fait une préparation, c'est d'amollir la terre avec beaucoup de seaux (sic) d'eau.

Ils battent ainsi le bled dans l'instant qu'il est récolté, ce qui ne seroit pas possible à ce que je crois dans les pays de grandes plaines où tout est en bled. Cependant, comme tout ne peut pas estre travaillé à<sup>a</sup> la fois, ils accumulent aussi des javelles<sup>b</sup> en meule, et ils m'ont dit qu'il y en auroit qu'on ne pourroit battre que dans quinze jours peut-estre, après la foire de Beaucaire qui est icy la grande époque qu'on cite pour tout<sup>720</sup>.

Ce bled laissé à l'air a moins d'inconvénient dans un pays où on craint moins les pluies et où on<sup>c</sup> [?] de pluie, le soleil dessèche vite.

On peut croire que ces terres récoltées à la fin de juin ne restent pas inutiles jusqu'à l'année prochaine. On les employe à des haricots et quantité d'autres cultures particulières dont quelqu'un qui resteroit longtems dans le pays pourroit<sup>d</sup>

<sup>718</sup>L'île de la Barthelasse est une île du Rhône située entre Avignon (dont elle est séparée par le « Petit Rhône », ou « bras mort ») et Villeneuve-les-Avignon. Elle est au nord d'Avignon, alors que Malesherbes arrive dans la ville par l'est.

<sup>719</sup>Brassée de céréales ou d'oléagineux moissonnée à la faux ou à la moissonneuse, demeurant en petits tas sur le chaume, avant la mise en gerbe, TLF.

<sup>720</sup>La foire de Beaucaire commençait le jour de la sainte Marie Madeleine, le 22 juillet.

<sup>a</sup>Corrigé sur « aux ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé sur « le soleil ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « pourroit aisém ».

dire des détails qu'un courrier ne peut pas apprendre.

Puisque j'ay parlé de la foire de Beaucaire, je diray que j'ay rencontré des troupes de femmes de mauvaise vie qui en revenoient avec intention d'y<sup>a</sup> retourner dans le tems de la foire pour y tenir caffè<sup>b</sup>. C'est le terme honneste dont se servent l'espèce générale que je croisois en chemin, mais la police de Beaucaire avoit trouvé qu'elles arrivoient trop tost pour les gens du<sup>c</sup> pays et les avoit chassées jusqu'au tems de la foire où c'est un mal nécessaire pour l'amusement des forains.

Avignon est aussi connu à Paris que les environs de Paris même. Ainsi je n'ay rien à en dire.

[page 129] J'ay peu fait d'observations d'Avignon<sup>d</sup> à Montpellier, si ce n'est les fameuses antiquités de Nismes, du pont du Gard trop amplement décrites pour en reparler icy.

J'ay vu à Nismes un morceau mixte, c'est-à-dire moitié antique, moitié moderne, c'est la fontaine<sup>721</sup> qui n'est dans l'état où elle est que depuis mon ancien voyage de Languedoc. En descendant de la Tour Magne, je suis arrivé au bassin où cette singulière fontaine sort de terre. En arrivant de la fontaine est une espèce de terrasse par rapport à la fontaine qui est adossée contre la montagne et l'adossement revêtu d'une belle palissade de laurier thin. On dit avec raison qu'il faudroit là un bel édifice, mais la ville déjà ruinée par la construction des autres ouvrages de la fontaine dont j'ay déjà parlé n'est pas en état de faire celui-là.

---

<sup>721</sup>Au commencement du XVIIIe siècle, le problème de l'alimentation en eau de notre ville, tant pour les besoins de la population que pour ceux de l'industrie, devint une des principales préoccupations de la municipalité, à cause du peu de rendement de la Fontaine et de l'accroissement du nombre de ses habitants.

A cette époque, les eaux de la source se trouvaient retenues dans leur bassin par une digue romaine que l'on avait autrefois rehaussée d'environ six pieds, et ne pouvaient s'écouler travers celle-ci que par une ouverture d'un pied carré, appelée « boudoux » ; d'autre part, tout le pourtour de la source était encombré de vase et ode débris de toutes sortes jusqu'à la hauteur de ce dernier : il en résultait qu'en été l'eau ne s'écoulait plus du bassin, que l'insalubrité de la ville était des plus grandes et constituait un danger public.

En 1719, l'ingénieur Clapier ; préoccupé de l'alimentation en eau de la ville, avait démontré que la source était à un niveau assez élevé pour pouvoir être utilisée, mais aucune suite n'avait été, donnée à cette constatation.

<sup>a</sup>Corrigé sur « avec ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « le ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « de Nismes ».

La fameuse ruine appelée le temple de Diane<sup>722</sup> est à côté du bassin de la fontaine.

Quand vous estes au pied de cette montagne et contre cette palissade, vous voyez devant le bassin où sourcille la fontaine très honnestement grand. Au-delà, de grands fossés pleins de la plus belle eau courante et au-delà encore un quarré entouré de balustrades et tout ce quarré encore entouré des mêmes eaux.

Mais ce qui surprend, c'est qu'on entend le bruit d'une cascade abondante et perpétuelle qu'on ne voit pas.

En s'avancant on s'aperçoit que la plus grande partie des eaux est celle qu'on ne voit pas et que le terrain sur lequel on marche entre les pièces d'eau est un

---

Pendant la tenue des Etats Généraux de la Province de Languedoc, en décembre 1730, le corps des marchands. et fabricants, de concert avec la ville, avait présenté à cette assemblée un mémoire pour en obtenir les secours nécessaires à l'excavation du bassin de la Fontaine ; mais aucune suite ne fut donnée au désir précité. Les choses en étaient là, quand le 19 juillet 1738, la ville décida de faire nettoyer le bassin de la source et de remettre en état, les anciens canaux qui distribuaient les eaux de la Fontaine dans. Nîmes. M. Guiraud, ingénieur du roi, chargé des travaux à exécuter, fit nettoyer le creux de, la source et découvrit successivement la digue romaine, qui séparait celle-ci du Nymphée, les anciens murs entourant la source deux des marches demi-circulaires de la plateforme des hémicycles et les pieds droits de l'antique pont romain à trois arches. le roi nomma M. Mareschal pour reprendre les travaux de la Fontaine. Mareschal, officier d'infanterie, directeur des fortifications de la Province de Languedoc, ne retint aucun des projets soumis à son examen ; s'inspirant toutefois des projets de MM. Guiraud et Dardailhon, il établit le sien et chargea M. Dardailhon d'en surveiller l'exécution. Dans ses grandes lignes, le projet Mareschal comprenait :

1° la création de bassins réservoirs, d'un canal, d'une porte principale et d'un entourage de la source

2° la création d'une plateforme avec rond-point, dans l'axe du canal projeté, entre le grand bassin établi à l'Ouest et le Cadereau de la route d'Alès, complétée par des escaliers et des rampes monumentales, une statue équestre de Louis XV et un grand mur décoré, clôturant le jardin le long du Cadereau :

3° la transformation de la colline de la Tour Magne par la création de cinq grandes terrasses superposées, auxquelles on devait accéder par des escaliers et des rampes comprenant des centaines de mètres de balustrades ; cet aménagement comportait des surfaces considérables de murs de soutènement, ornés de colonnes, de pilastres, de chaînes, de cordons ; le tout devait enfin être orné de vases et de statues et surmonté par un pavillon.

<sup>722</sup>Le Temple de Diane est un grand monument romain à Nîmes.

Malgré les démentis apportés par les archéologues, le « temple de Diane » a conservé un nom au charme champêtre, évocateur des ruines romantiques.

Son plan basilical exclut le fait qu'il s'agisse d'un temple. Creusé en partie dans le flanc du mont Cavalier (là où se situent les Jardins de la Fontaine et la Tour Magne), il était entouré de salles annexes et supportait un étage ou une terrasse.

On date l'édifice de l'époque d'Auguste, la façade ayant sans doute été réaménagée au cours du IIe siècle.

Ce monument constituait vraisemblablement la salle cultuelle du sanctuaire centré sur le nymphée et dédié à Auguste. Il a pu également abriter une bibliothèque.

terrain vaste soutenu par beaucoup de colonnes<sup>a</sup> presque partout et dans d'autres parties par de très beaux pilastres de maçonnerie et le dessous est de grandes pièces d'eau. Les<sup>b</sup> pièces souterraines sont proprement de magnifiques [?péristiles]. C'est dans ces péristiles que sont ces cascades dont j'ay parlé qu'on entend et qu'on ne voit pas. Cela paroît bizarre. La raison en est que ces cascades souterraines estoient dans la partie antique et que quand la ville a fait défricher les ruines et en même tems les a fait [orner?], il est [page 130] arrivé une défenche de la Cour de rien changer à l'antique<sup>723</sup>. Sans cela, on peut bien croire qu'on n'auroit pas soustrait aux yeux une cascade perpétuelle pour suivre actuellement la description de<sup>c</sup> ces eaux comme ornement<sup>d</sup> de la ville. Par delà les eaux est un très beau morceau de jardin dans le goût de ceux de Paris, et au-delà une grille et après la grille un mail magnifique. C'est du bout de ce mail qu'on désireroit surtout qu'il y eût en hault quelque beau morceau d'architecture pour perspective.

Considérons à présent les eaux de Nismes comme objet d'utilité. C'est cette belle fontaine qui fournit toutes les eaux de la ville qui sans cela en manqueroit, car il n'y passe point de rivière. Les eaux de cette fontaine sont renommées pour les teintures de soye et la ville de Nismes est une manufacture immense de toutes les espèces de soyeries. Il y a aux fontaines deux issues qu'on lâche comme on veut. Le fontainier les donne de certains jours de la semaine aux teinturiers et d'autres aux jardiniers.

Nota<sup>e</sup> qu'on critique à Montpellier la fontaine de Nismes en ce qu'elle a trop peu d'eau. Cet édifice du tems des Romains contenoit de plus belles eaux [? ?]<sup>f</sup>.

Le sçavant Monsieur Séguier<sup>724</sup> que j'y ay vu et qui non content d'estre à luy seul deux sçavans du premier ordre, l'un dans les antiquités, l'autre dans l'histoire naturelle, est aussi un citoyen zélé et joue un rôle considérable dans la municipalité de Nismes, m'a dit qu'ils estoient bien embarrassés parce que le nombre des teinturiers est tellement augmenté qu'on n'a plus la quantité d'eau nécessaire pour eux et qu'on devoit s'assembler ce jour-là à l'hôtel-de-ville pour s'occuper de cet objet.

S'il estoit vrai que les eaux de Nismes fussent uniques pour les teintures, je crois qu'il faudroit leur sacrifier le jardinage de cette ville, mais si cela n'est qu'un préjugé comme je le crois, il n'y a qu'à laisser les choses comme elles sont. Il n'est pas nécessaire qu'il y ait à Nismes plus de teinturiers que le nombre à qui la ville

<sup>723</sup>Voir ci-dessus.

<sup>724</sup>Séguier, Antoine-Louis, voir le dictionnaire biographique du voyage en Suisse.

<sup>a</sup>Corrigé sur « l'an ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « qu ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « cette cascade dans ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « morceau ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « sorte de la ville ».

<sup>f</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée entre deux paragraphes, isolée par un trait vertical.



peut fournir des eaux. Le surplus s'établira à [??] [page 131] ou à Tarascon<sup>725</sup>, ou sur le bord de quelque fontaine commode, formeront d'abord des maisons isolées, ensuite un bourg et enfin une ville qui sans estre une ancienne cité deviendra aussi riche que Nismes.

Cette richesse de Nismes et le progrès de sa population<sup>a</sup> est un problème fait pour faire raisonner les politiques. Cette ville n'est point sur une rivière, n'a point la commodité de l'eau pour faire tourner des roues ny celle du bois à bon marché et que la [?] des grands moyens employés dans les manufactures. Je n'ay pas plus de foy à la vertu antique de leurs eaux pour les teintures qu'à celle de la rivière des Gobelins, et quand cela seroit, cette vertu des eaux de Nismes est bien anciennement connue et c'est depuis ce siècle que cette ville si peu favorisée de la nature, moins favorisée encore du gouvernement parce qu'elle est à sept ou huit lieues<sup>726</sup> de Montpellier l'objet de toutes les faveurs de la province et qui devoit l'[aborder?] et aussi parce qu'il y a un tiers des habitans en nombre et les trois quarts en richesse qui sont protestans et persécutés, c'est, dis-je, depuis ce siècle que malgré tous<sup>b</sup> ces obstacles elle fait des progrès continuels pendant qu'on se plaint partout ailleurs de la dépopulation. Je crois moy que la cause en est précisément dans ce que tous les chefs de ces manufactures sont des protestans persécutés, non pas certainement que j'attribue aucun bons effets au genre de persécution qui consiste à les priver des droits communs de tous les hommes et à les exposer à des peines graves si le zèle de leur religion leur fait commettre des imprudences, je parle du genre de persécution qui consiste à les [exclure?] des fermes du Roy et des charges de magistrature et à leur donner des désagrémens dans le service militaire. C'est par ces moyens que le fils d'un riche commerçant de Nismes n'a rien de mieux à faire que de prendre le commerce de son père qu'une plus grande fortune leur permet de faire avec plus d'avantage et j'en concluds non pas certainement [page 132] qu'il faille traiter les protestans avec rigueur, mais que si les catholiques estoient comme les protestans privés de l'espérance de s'enrichir par les fermes, de s'illustrer par des charges qui annoblissent et donnent à la fois de l'autorité et de la considération, en même tems qu'elles rendent leurs possesseurs des citoyens inutiles, si enfin ils n'avoient pas la dernière ressource de l'oisiveté et du vice qui est dans les grâces de la cour, le commerce fleuriroit dans le reste du royaume comme [?] parmi les protestans.

De Nîmes, j'ay passé de de [?] à Montpellier, comptant y retourner et je suis

---

<sup>725</sup>Bouches-du-Rhône, arrondissement d'Arles, chef-lieu de canton.

<sup>726</sup>Environ 30 kilomètres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « pop ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

venu arrester au port de Cette<sup>727</sup>. La plage basse de Languedoc et d'une partie de la Provence produit un pays<sup>a</sup> indécis qui n'est ny terre ny mer. J'en ay déjà parlé à l'article de la Camargue et j'ay fait mention d'un banc de sable très peu large et assez long qui est en mer à peu de<sup>b</sup> distance de la coste à laquelle il est parallèle, et qui est cependant percé vis-à-vis l'embouchure du petit Rhosne.

Quoyque le Rhosne le perce, on dit que c'est le Rhosne qui le forme et on dit même icy que ce sont les sables du petit<sup>c</sup> Rhosne qui ensablent les ports et les étangs de Languedoc. L'inspection de la carthe fait voir que ces longs étangs<sup>728</sup> ne sont séparés de la mer que par une plage étroite ouverte en quelques endroits soit par l'art soit par la nature, et qui ressemble assez à ce banc des Saintes dont je viens de parler, à cela près qu'il tient des deux côtés à la terre ferme.

Il y a cependant des montagnes qui viennent icy sur le bord de la mer tel est celle de Cette, rocher isolé d'un [?] que je décriray ailleurs<sup>729</sup>. La forme de cette montagne aidée d'une jettée forme un petit port qui a quelquefois reçu des frégates assez fortes, [page 133] mais les ensablemens fréquents obligent à le curer continuellement, en sorte que ce petit<sup>d</sup> port assez médiocre par luy-même est par là d'un entretien immense. Le canal<sup>730</sup> par lequel l'étang communique auprès de Cette à la mer et qu'on voit sur la carthe est encore un abrî, un ancrage pour les très petits bâtimens et si l'on [creuse?] un port de plus ou une continuation du port.

Le port de Cette a un lazaret fort intéressant à sçavoir car j'ay entendu affirmer<sup>e</sup> le contraire à Paris au point que je croyois certain qu'il n'y en avoit pas. On peut bien croire que ce sont les partisans des privilèges de Marseille qui nioient l'exactitude de ce lazaret.

De<sup>f</sup> Cette, j'ay esté à Agde<sup>731</sup> par mer<sup>g</sup>, d'Agde à cheval à<sup>h</sup> Saint-Tubéry<sup>732</sup>, d'où je suis revenu à Agde et d'Agde je suis revenu encore à cheval<sup>i</sup> par Mar-

<sup>727</sup>Sète, Hérault, arrondissement de Montpellier, chef-lieu de canton.

<sup>728</sup>L'étang de Thau pour Sète.

<sup>729</sup>Le mont Saint-Clair.

<sup>730</sup>Le Canal Royal.

<sup>731</sup>Hérault, arrondissement de Béziers, chef-lieu de canton.

<sup>732</sup>Saint-Thibéry, Hérault, arrondissement de Béziers, canton de Pézenas.

<sup>a</sup>corrigé sur « terrain ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « port ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « sou ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « entre ».

<sup>g</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>h</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « la montagne ».

<sup>i</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

seillans<sup>733</sup>, Bouzigues<sup>734</sup>, Mèze<sup>735</sup> et le village de Balaruc<sup>736</sup> coucher aux bains de<sup>a</sup> Balaruc<sup>737</sup> différens du village de ce nom. Le lendemain j'ay esté voir Frontignan<sup>738</sup>, je suis revenu dîner<sup>b</sup> au port de Cette et de là dans ma chaise<sup>c</sup> coucher à Montpellier<sup>d</sup> après avoir passé la chaussée que j'ay ainsi passé trois fois. Ensuite dans la route de Montpellier à Pézenas<sup>739</sup>, j'ay retrouvé une partie de la route qui va m'avoir fait [ruiné ?]. D'Agde à Balaruc, et dans cette route, j'ay vu à merveille l'ensemble d'une partie de l'étang de Thau, je voyois à la fois le rocher de Cette et le Cap d'Agde.

Après quoy, j'ay passé sur un assez beau pont avant d'arriver à Pézenas la rivière de l'Éraut<sup>740</sup> qui est la rivière d'Agde.

Je traite cette histoire de mes routes avant la description de la patrie des étangs, de la vue et de ce qui l'entoure parce que je crois cela nécessaire pour l'intelligence.

[page 134] J'ay dit que le port de Cette est un rocher isolé sur la mer et au-delà de l'étang le Cap d'Agde de même et je viens de dire que de<sup>e</sup> la grande route de Toulouse on voit ces deux caps ou rochers à la fois du côté de la terre. Je les ay vus aussi tous deux à la fois dans ma traversée du côté de la mer ainsi je les ay bien vus.

Ces deux caps ont de commun d'estre tous deux sur la plaine mer, mais celui de Cette a derrière luy l'étang au lieu que l'étang finit à Agde, en sorte que le Cap d'Agde tient bien à la terre ferme.

Ces deux caps se communiquent par une plage basse et étroite qui estoit la seule route pour aller par terre à Cette jusqu'à ce qu'on eût construit la magnifique chaussée qui a esté faite depuis peu. Cette chaussée ou si l'on veut [?] car elle est toute en<sup>f</sup> arches va de Balaruc à la plage de Cette, au<sup>g</sup> couchant de Cette, c'est-à-dire au delà de Cette par rapport à Agde. C'est<sup>h</sup> par cette chaussée qu'on y arrive

<sup>733</sup>Marseillan, Hérault, arrondissement de Béziers, canton d'Agde.

<sup>734</sup>Hérault, arrondissement de Montpellier, canton de Mèze.

<sup>735</sup>Hérault, arrondissement de Montpellier, chef-lieu de canton.

<sup>736</sup>Balaruc-le-Vieux, Hérault, arrondissement de Montpellier, canton de Frontignan.

<sup>737</sup>Balaruc-les-Bains, Hérault, arrondissement de Montpellier, canton de Frontignan.

<sup>738</sup>Hérault, arrondissement de Montpellier, chef-lieu de canton.

<sup>739</sup>Hérault, arrondissement de Béziers.

<sup>740</sup>L'Hérault.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « à ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « Marseille ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « dans ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « fondée ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « au-dela de Cette ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « cette ».

de Montpellier et quand la chaussée vous a conduit à la plage vous tournez à droite pour aller à Cette.

C'est un pont puisque l'étang entier passe dessous, c'est une chaussée parce qu'il n'y a que quelques arches sous lesquelles il passe toujours de l'eau, mais je crois que quand la mer est grosse, il en passe partout.

Les eaux de ce côté-là comme presque partout l'étang sont très peu profondes et souvent ensablées. Il est tout simple que les fréquents obstacles opposés à l'eau, c'est-à-dire les piles de la chaussée, ayent fait amonceler des sables, excepté sous les peu d'arches qui ont été un passage nécessaire.

[page 135] Au reste, j'avoue que j'ay oublié de m'informer si avant la construction de ce pont qui est toute nouvelle, il y avoit au-dessous autant de terrain à sec<sup>a</sup> qu'il y en a à présent.

Il y a du côté de la terre ferme une arche beaucoup plus grande<sup>b</sup> que les autres, c'est celle sous laquelle passe l'étang de navigation qui règne dans une grande<sup>c</sup> partie de l'étang et dont j'auray occasion de parler.

Le port d'Agde est dans une partie absolument différente de celui de Cette. Le Cap d'Agde est un rocher baigné de la mer comme celui de Cette mais ce rocher n'a pas l'étang derrière luy, au contraire il y a une espèce de chaîne de montagne qui va du Midy au Nord et qui a été décrite par Monsieur Montet parce que les montagnes de Cette, [?] et nommément le Cap d'Agde sont des productions de volcans<sup>741</sup>. Aussi parlerai-je dans<sup>d</sup> quelque tems de cette chaîne. Il suffit icy de dire que je ne l'ay pas suivie d'après le mémoire de Monsieur Montet mais que vraisemblablement c'est à cette chaîne que se termine l'étang et cependant qu'il y a sûrement une porte ou passage naturel puisqu'il a été établi une communication de l'étang avec le canal de Languedoc<sup>742</sup>.

Revenons au port d'Agde. Le Cap d'Agde dont je viens de parler et qui avance dans la mer a vis-à-vis de luy du côté de l'Ouest une petite isle ou presqu'isle car j'avoue que je n'ay pas vérifié si elle tient à la terre ferme où il y a un

<sup>741</sup>Montet, né en 1722 dans le hameau de Beaulieu, commune de Mandagout, près du Vigan, pharmacien et chimiste, préparateur de Venel, professeur de chimie à la faculté de Montpellier mourut à Montpellier en 1782. Il est le premier naturaliste qui ait signalé les roches volcaniques d'Agde, de Béziers et de Montferrier près de Montpellier. Il est l'auteur notamment un Mémoire sur un grand nombre de volcans éteints qu'on trouve dans le Bas-Languedoc, *Mémoires de l'académie royale des sciences*, année 1760, page 446, mémoire qui a été lu à l'assemblée publique de la Société royale de Montpellier le 27 avril 1766.

<sup>742</sup>Aujourd'hui le Canal du Midi.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé sur « hault ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>corrigé sur « tout ».

fort qu'on appelle de fort de Brescou<sup>743</sup>. Du pied<sup>a</sup> [du] Cap d'Agde au fort de Brescou, on a commencé une jettée (sic) dans la mer et les gens d'Agde prétendent que si on vouloit achever cette jettée, l'espace de petit golphe qui est entre le Cap et le Rescou feroit un porte vaste et excellent<sup>744</sup>. D'autres disent qu'ils s'ensableroit toujours comme celuy de Cette.

[page 136] C'est au fond de cette anse ou port que je viens d'appeler petit golphe que décharge<sup>b</sup> la rivière de l'Éraut ou<sup>c</sup> autrement la rivière d'Agde. La ville d'Agde est à une demie lieue<sup>745</sup> de l'embouchure et c'est cette rivière sous la ville d'Agde qui fait à présent le port. Il n'y arrive que de très petits bâtimens et l'entrée en est dangereuse, surtout la nuit parce que les bords de la rivière sont une terre basse qu'on n'apperçoit pas de loin et contre laquelle on risque d'échouer. Malgré ces désavantages, le port d'Agde est rempli de plus de bâtimens de commerce que le port de Cette et surtout de ces<sup>d</sup> barques qu'on appelle des [?? ?] sur le lazaret à Agde.

En se promenant au-dessus d'Agde et le long de la rivière, on trouve à très peu de distance le canal de Languedoc qui s'y rend sur la rive droite et en remontant peut-estre deux [?], on trouve l'écluze ronde fameuse par sa forme et parce qu'elle aboutit à trois canaux y aboutissant<sup>746</sup>. Le canal royal qui vient d'en<sup>e</sup> haut et deux autres à<sup>f</sup> niveau différent dans lesquels on peut descendre le plus bas est celuy qui monte dans la rivière d'Agde très près de la ville et dont j'ay parlé, l'autre mène pareillement dans la rivière d'Agde mais plus haut et il y a même un moulin entre ces deux embouchures du canal royal dans le Levant. Cette

<sup>743</sup>Le Fort a été bâti en 1586, agrandi en 1610, démoli en 1632 puis reconstruit vers 1680. L'îlot a une superficie de 5.000 m<sup>2</sup> occupée en grande partie par le Fort. Place forte pour la défense des côtes agathoises, Brescou est surtout connu comme prison d'État. Le nom de l'île est ainsi Fort de Brescou.

<sup>744</sup>L'île est à environ 1 km du rivage. La Jetée Richelieu (400m) prolonge le cap en direction de Brescou. C'est le seul ouvrage réalisé, sur les ordres de Richelieu (XVII<sup>e</sup> siècle), en vue d'établir un grand port dans le Golfe du Lion.

<sup>745</sup>Environ 2 kilomètres.

<sup>746</sup>L'écluse ronde d'Agde a été construite en 1679-1680. C'est la seule écluse ronde du canal du Midi mais aussi du monde à cette époque. Elle régule la desserte de 3 voies d'eau. En plus de son rôle d'écluse, elle a aussi un rôle de rond-point. Le canal arrive de l'ouest en provenance de Vias. Elle permet aussi de contrôler l'afflux d'eau en provenance du fleuve Hérault. Un canalet au sud permet d'accéder au port d'Agde et à la mer Méditerranée en empruntant le cours de l'Hérault à l'aval de la chaussée. Un bras relie le canal à la partie du fleuve située à l'amont de la chaussée.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « entre le ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « s'est ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « de Bésiers et de Saint-Ferréol ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « bonne ».

branche supérieure ne fait que traverser la rivière et par un autre canal va se rendre dans l'étang de Cette où le canal est conduit à travers l'étang et à travers les terres jusqu'au port de Cette. Cependant, quand ce canal est arrivé dans l'étang, on a deux chemins et au lieu d'enfiler le canal qui va à Cette, on peut aller sur la gauche<sup>a</sup> à travers l'étang joindre un autre canal dont<sup>b</sup> j'ay déjà dit un mot qui conduit à Frontignan et ailleurs<sup>747</sup>.

[page 137] Il faut expliquer icy ce que font ces canaux qui traversent l'étang.

Les étangs de Languedoc, l'étang de Thau, de Frontignan, etc. sont comme je l'ay déjà dit un terrain qui n'est ny terre ny mer. Terre toujours prête à estre inondée, mer toujours prête à être comblée par les sables.

Ainsi, la navigation y est presque partout impossible à cause du peu d'eau et encore celui de son incertitude. Par cette raison, on a creusé ou peut-estre<sup>c</sup> marqué seulement un passage ou canal depuis l'embouchure du canal royal jusqu'au port de Cette et on l'a assujetti<sup>d</sup> par deux jettées dans toute la longueur qui en fait un canal au milieu de l'étang. Celui qui conduit du canal royal à Cette va<sup>e</sup>, à ce que je crois, pendant une partie de sa route à travers l'étang et en arrivant à Cette à travers les terres, c'est-à-dire à travers la plage. J'ay dit à ce que je crois parce que je n'ay vu ce canal qu'à son arrivée à Cette, où la ville est partagée en deux par ce canal sur lequel il y a un pont. Je n'ay point vu non plus l'écluse qui communique de l'Éraut dans l'étang, je n'ay vu que l'écluse ronde dont j'ay parlé et le canal bas qui s'étend auprès d'Agde. Ce que je viens de dire aussi de ces canaux faits à travers l'étang par des jettées est d'après celui de Frontignan que j'ay vu et dont je parleray et il est sûr qu'ils sont tous semblables.

Mais avant d'en venir à celui-là, je vais expliquer les communications de Cette à Agde en reprenant l'histoire de ma route.

Voulant aller de Cette à Agde et en revenir, on me proposa quatre chemins, deux par eau et deux par terre.

[page 138] Des deux chemins par eau, l'un estoit par la pleine mer, en sortant du port de Cette, l'autre estoit par le canal et l'étang. Je choisis la route par mer, qu'on me dit qui seroit de beaucoup la plus courte parce qu'en suivant l'autre, il y auroit beaucoup de tems à perdre au passage de l'écluse. Je m'en repentois tant parce que Jacquemin fut malade de la mer, au point de m'en inquiéter, que<sup>f</sup> parce

---

<sup>747</sup>Le Canal des Étangs.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « que ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « entouré ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « et ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « par [??] ».

que cette route fut réellement la plus longue, attendu que nous avions de fortes vagues pour tourmenter ceux qui ne sont pas faits à la mer, mais avec cela pas une haleine de vent. Sans doute les vagues venoient de ce qu'il y avoit beaucoup de vent en haute mer. Enfin, [si j'avois ?] pris<sup>a</sup> la route de l'étang, j'aurois vu cette communication de Cette<sup>b</sup> avec le canal de Languedoc dont je ne viens de parler que par récit.

J'avois esté forcé de choisir une des deux routes d'eau pour aller de Cette à Agde parce que je n'avois point trouvé de chevaux à Cette. Je fus forcé de choisir une des deux routes de terre pour revenir à cause de l'incommodité de<sup>c</sup> Jacquemin que je ne voulus pas réexposer à la navigation. J'ay dit qu'il y a aussi deux routes de terre. L'une de celles de la plage qui est infiniment plus courte mais 1° il n'y a rien [?] à y voir, 2° on m'avoit<sup>d</sup> averti qu'il s'y est fait depuis trois communications de l'étang à la mer, qu'on passe aisément à guet dans les tems ordinaires mais qui sont<sup>e</sup> difficiles quand la mer est grosse et agitée de vagues comme elle l'estoit. Je me suis déterminé à l'autre route qui est trois fois plus longue. J'aurois bien peu revenir coucher à Cette quoyque je ne soye parti d'Agde qu'après dînée, mais j'ay mieux aimé rester aux bains de Balaruc que je voulois voir. La route est par les terres. Au dehors de l'étang, on passe à Marseillans, à Bousigues, à Mèze. On rejoint la route de Montpellier à Pézenas et on arrive à Cette par la chaussée ou pont par laquelle on y arrive de Montpellier.

[page 139] Quand on va de Montpellier à Cette, à côté de soy avant d'entrer sur la chaussée, un village sur l'étang et ce village est Balaruc. Je m'y arrestay donc pour voir le pays à mon aise et y coucher mais je n'y trouvay point de [?] [?able] et les gens du pays qui devinèrent mon erreur me dirent que je voulois sans doure aller aux bains de Balaruc qui sont à demie lieue du village de Balaruc et aussi sur le bord de l'étang. J'y allay.

Il y avoit peu de monde aux eaux parce que le mois de may et celuy de septembre sont les deux saisons où on y va le plus communément, cependant il y avoit trois ou quatre malades que je n'ay pas vus.

J'ay goutté de la source qu'on boit<sup>748</sup>. Tout le monde croit à présent que l'eau de Balaruc n'est que de l'eau chaude très chargée de sel marin et la mine n'en est pas loin puisque ces bains sont sur le bord d'un étang d'eau salée. Quant

<sup>748</sup>Le premier établissement thermal a été bâti en 1753. Les thermes de Balaruc les Bains sont alimentés par l'Étang de Thau et proposent des eaux parmi les plus chaudes du littoral (49° en moyenne) et parmi les plus riches en minéraux et autres oligo-éléments (calcium, magnésium, etc.).

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « suivi ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « que ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « m'a ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « lorsqu ».

à la chaleur de l'eau, la cause n'en seroit pas non plus difficile à deviner si la montagne voisine des bains estoit un volcan comme me l'avoit annoncé Monsieur [Sagnier ?]<sup>749</sup> à Nismes, mais j'ay vérifié le contraire, ainsi que je le diray ailleurs.

La source où on se baigne est beaucoup<sup>a</sup> plus chaude et plus chargée de sel que celle qu'on boit. On n'y tient ordinairement que quatre ou cinq minutes et il n'y a point d'exemple de malades qui y sont resté plus d'un quart d'heure. Aussi n'y a-t-il point icy comme à d'autres eaux minérales un bain commun où tout le monde se baigne à la fois.

Il n'y a place que pour un et quand il y a beaucoup de monde, il faut qu'il y en ait qui y aillent dès trois heures du matin pour que tout le monde ait le tems d'y passer. Dans la chambre, il y a du feu et plusieurs lits où on va se reposer et suer en sortant du bain.

[page 140] Quoique j'aye dit qu'il n'y avoit qu'une seule place au bain, il y en a deux ou plustost il y a deux bains, à une place chacun, dans deux chambres différentes, l'un pour la bonne compagnie, l'autre pour les pauvres, afin de ménager sans doute la difficulté des dames qui [?droient] de fermer la serviette de leurs [?].

Il y a aussi l'étuve. C'est une<sup>b</sup> chambre obscure au-dessus de l'eau chaude dont la vapeur s'élève par les trous d'une planche percée à cet effet. La chambre obscure a cependant quelques soupiraux sans lesquels on étoufferoit. Avec cela, j'y suis entré et je ne voudrois pas y rester longtems.

On donne aussi la douche mais sans aucune des commodités que j'ay vues [?] chez [Querin ?].

Enfin, il n'y a point de fleurs de soufre au plancher de ces bains. J'ay vu à un coin une petite marque de fumée verdâtre très légèrement qu'on m'a dit estre quelquefois un peu plus abondante. J'ay toujours<sup>c</sup> gratté le mur qui en est couvert pour la conserver.

Cette digression sur les eaux et bains du Balaruc m'a fait trop longtems perdre de vue les étangs et les canaux qui les [?]. Il faut y revenir.

J'ay dit que les barques<sup>d</sup> qui arrivent du canal royal à<sup>e</sup> l'étang de Thau<sup>f</sup> pour aller à Cette enfilent un autre<sup>g</sup> canal qui est celui de Cette, lequel entre en partie à travers l'étang à ce qu'on m'a dit et en partie à travers les terres à ce que j'ay vu,

---

<sup>749</sup>Certainement Montet plutôt.

<sup>a</sup>corrigé en interligne sur « disons ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « aud ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « trouv ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « batteaux ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « par ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur le même nom.

<sup>g</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « prennent un ».



puisque cet étang coupe en deux la ville de Cette où il y a un port et au-delà se rendent dans le port.

[page 141] Mais les barques qui ont affaire au-delà de Cette font une autre route. Elles traversent pendant<sup>a</sup> plusieurs lieues l'étang comme on passe la mer sans être dirigées par aucune jettée, mais à deux ou trois cents toises<sup>750</sup> peut-être du grand pont ou chaussée dont j'ay parlé et qui communique à Cette à la terre ferme. Il y a un canal que j'ay très bien vu entre deux jettées dans lequel il faut que ces barques passent.

C'est ce canal que j'ay dit qui passe sous la plus grande arche du grand pont ou chaussée. Il<sup>b</sup> va de là jusqu'à Frontignan mais, du côté de Frontignan, où je l'ay encore très bien vu, il passe d'amples terres en sorte que sous Frontignan, et<sup>c</sup> à ce qu'on appelle le port de Frontignan, c'est un véritable canal.

Au-delà de Frontignan, le canal entre deux jettées recommence et je l'ay vu se partager en deux branches, dont l'une se termine à Rives<sup>751</sup> à peu de distance de Frontignans et j'ay suivi l'autre, aussi loin que ma vue aidée de lunette a pu porter.

La branche courte est tout simplement un faux canal, un mauvais ouvrage qu'on a reconnu inutile et qu'on a<sup>d</sup> abandonné. L'autre va suivant ce qu'on m'a dit jusqu'au port où les marchandises se déchargent pour Montpellier jusqu'à celui de Lunelle<sup>752</sup> et jusqu'au fond de l'étang où il y a une communication par un autre canal avec celui d'Aiguemorte<sup>753</sup>.

Je ne sçais comment est la navigation dans l'intérieur de l'étang d'Aiguemorte, mais j'étois déjà instruit de ces communications par la conversation que j'avois eue avec un employé des fermes qui est établi à l'écluze de [?].

[page 142] Cette écluse est<sup>e</sup> à l'embouchure d'un canal dans<sup>f</sup> le bras gauche du Rhosne qui est appelé le petit Rhosne et ce canal qui a un nom que j'ay oublié se rend de l'autre côté dans l'étang d'Aiguemortes<sup>754</sup>, qui communique comme

<sup>750</sup> 4 à 500 mètres.

<sup>751</sup> Les Rives, Hérault, arrondissement de Lodève, canton du Caylar.

<sup>752</sup> Lunel, Hérault, arrondissement de Montpellier, chef-lieu de canton.

<sup>753</sup> Au niveau de la Tour de Constance, une branche du canal du Rhône à Sète se dirige vers la mer et se nomme le chenal maritime de la Mer d'Aigues Mortes. Le Canal-Viel est le chenal d'accès à la mer.

<sup>754</sup> Le canal de Bourgidou est un petit canal de Camargue, qui permettait de relier Aigues-Mortes au Petit-Rhône.

<sup>a</sup> Rajouté en interligne.

<sup>b</sup> Corrigé sur « elle ».

<sup>c</sup> Corrigé sur « sur ».

<sup>d</sup> Rajouté en interligne.

<sup>e</sup> Corrigé sur « communique ».

<sup>f</sup> Corrigé sur « de Silverial ».

je viens de dire avec deux de Frontignan et de Thau. [?]<sup>a</sup> par le moyen de ces communications que [par ?] dans ces tems de guerre on peut aller du Rhosne à la Garonne sans traverser aucune partie de mer.

Puisque je suis entré dans ce détail sur les canaux, il faut bien dire un mot de celui de Narbonne, dont le projet fait de tems en tems des [?].

Il y a un canal qui passe par Narbonne et qui se rend dans des étangs<sup>755</sup> au bout duquel est le port de la Nouvelle<sup>756</sup> comme le port de<sup>b</sup> Cette est à l'étang de Thau.

Mais ce qu'il y a de très singulier, c'est qu'on assure que ce canal a esté excavé par les Romains de [?] l'étang comme<sup>c</sup> ceux dont nous venons de parler, à cette différence près que l'excavation subsiste sans jamais s'ensabler et sans qu'il y ait de digue ny de jettée à droite ny à gauche.

Cela me paroît inexplicable et il me semble que si de Cette le fond du canal ne s'engorge point, il a dû se creuser de luy-même par la chute des étangs au canal qui traverse les terres.

Quoyqu'il en soit de ce point de physique et d'antiquité, il est constant que le canal de Narbonne est bon et toujours navigable jusqu'au port de la [page 143] Nouvelle, et que ce canal par en haut passe à une demie lieue<sup>757</sup> du canal royal. Les habitans de Narbonne qui désirent que la province se joigne à eux demandent qu'on ouvre une communication.

Monsieur de Caraman<sup>758</sup>, propriétaire de toute l'étendue du canal actuel et qui ne le seroit pas du canal de Narbonne s'y oppose comme on peut croire.

On dit que ce canal ruinerait la ville de Besiers qui est sur le canal royal et au-dessus de la communication et des ports d'Agde et de Cette. On répond que cela ne les ruinera qu'autant que le public, la province, le royaume y gagneroient parce qu'on ne préférera la route du canal de Narbonne qu'autant qu'elle sera plus avantageuse pour le commerce. Ceux qui m'en ont parlé à Narbonne ajoutent qu'il

---

<sup>755</sup>La Robine de Narbonne était un ancien bras de l'Aude abandonné par le fleuve depuis l'Antiquité.

Vers 1686, devant l'importance commerciale que prenait le Canal Royal (devenu à la révolution le Canal du Midi), des travaux furent entrepris pour modifier le lit de la Robine afin de relier Narbonne au Canal.

Le lit de la Robine fût donc modifié jusqu'à Gailhousty et des écluses construites pour rejoindre le lit actuel de l'Aude. La jonction entre ce point et le canal principal se faisait ensuite par voie terrestre.

<sup>756</sup>Port-la-Nouvelle, Aude, arrondissement de Narbonne, canton de Sigean.

<sup>757</sup>Environ 2 kilomètres.

<sup>758</sup>Descendant de Pierre-Paul Riquet.

<sup>a</sup>Corrigé sur « et par ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « avec ».

est vray que leur port de la Nouvelle est sujet à s'ensabler comme ceux d'Agde et de Cette, etc. mais qu'il sera toujours bon pour [?] des barques du canal, mais que la<sup>a</sup> coste sujette aux ensablements finit là et que tout à côté est le port de Leucate<sup>759</sup> qui n'a plus cette incommodité et qui [? ?] la Méditerranée quand il seroit<sup>b</sup> un des ports du Canal Royal. Ils ajoutent que si ce projet s'exécute jamais, il y a d'autres<sup>c</sup> canaux tous prests à faire et très faciles pour la communication de celui-là avec le Roussillon.

Je n'ay esté ny au port de la Nouvelle, ny à Leucate, ny en Roussillon et je n'ay point entendu les contradicteurs des faits qu'on m'a avancé à Narbonne.

[page 144] Mais la question sera bientôt éclaircie, car Monsieur l'arch[evêque] de Narbonne<sup>760</sup> et Monsieur le p[résident] de Beauvau<sup>761</sup> commandant pour le Roy en Languedoc et à la vérité oncle de Madame de Caraman se sont trouvé portés sur les lieux.

Je suis revenu des étangs de Thau à Montpellier et avant de parler de cette ville, j'ay encore quelques<sup>d</sup> objets à traiter.

L'un est mon voyage de Saint-Tubéry mais comme il n'avoit pour objet que l'examen des volcans d'Agde et de Saint-Tubéry, tout ce que j'ay à dire à ce sujet est dans ma note que les pierres de Languedoc.

Le second est le vin de Frontignan, et le troisième la température des lieux<sup>e</sup> voisins des étangs.

Le vin muscat de Frontignant se cultive sans autre soin que les autres vins du même pays et sur le même coteau, une pièce de vin rouge à côté d'une de vin muscat. Le vin ordinaire qu'ils appellent icy vin rouge pour le distinguer est plus abondant et [repler ?] peut-estre en quantité l'avantage que l'autre a par la qualité. Voilà pourquoy on plante assez indifféremment l'une et l'autre vigne. D'ailleurs, les ceps sont à un peu moins de trois pieds<sup>762</sup> l'un de l'autre et sans échelas. Ils sont labourés avec soin et de main d'homme. Je dis de main d'homme parce que dans d'autres parties de Languedoc, du côté je crois de Pezenas, j'ay vu labourer les vignes<sup>f</sup> à la charue, par un seul mulet avec une charue légère et sans roues comme

<sup>759</sup>Aude, arrondissement de Narbonne, canton de Sigean.

<sup>760</sup>Arthur Richard de Dillon (1721-1806), archevêque de 1763 à 1790.

<sup>761</sup>Charles Juste de Beauvau-Craon (1720-1793) fut nommé gouverneur du Languedoc le 12 juin 1747 puis gouverneur général de la Provence, où il sut se faire aimer des ressortissants de cette province.

<sup>762</sup>Un mètre.

<sup>a</sup>Corrigé sur « d'aill ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « seroit l'endroit ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « des ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « trois ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « villes ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « vigne ».

sont presque toutes celles du pays. Le mulet dans une [limonière ?] labourait des planches [page 145] de trois pieds<sup>763</sup> entre les ceps.

Pour revenir aux côtes de Frontignan, ceux de la coste ou garrigue sont certainement meilleurs que ceux de la plaine. Cependant, depuis quelque tems surtout, on en plante beaucoup dans la plaine et nommément du muscat. On peut bien croire qu'ils ne [se] croient pas obligés en [conséquence ?] d'avertir ceux à qui ils vendent ce vin de la plaine que c'est du Frontignan de la moins bonne qualité. On peut même croire qu'ils les meslent et pour cela il faudrait avertir, mais ils m'ont dit de plus que ce vin est falsifié dès Montpellier, et la preuve y est car le vin de Frontignan est à meilleur marché à Montpellier qu'eux ne le vendent aux marchands de Montpellier.

Malgré<sup>a</sup> ces bons vins, la ville de Frontignan ainsi que<sup>b</sup> le village de Balaruc proprement dit, non pas celui des bains, sont dépeuplés et remplis de [?]. J'en ay demandé la raison et après bien de mauvaises raisons, on m'en a<sup>c</sup> dit une trop bonne et qui m'a esté confirmée à Montpellier, c'est que l'air des environs de ces étangs est détestable, qu'il y a des maladies en tous tems et quelquefois des épidémies. Par exemple on cura<sup>d</sup> il y a quelques années le canal de Frontignan auquel on n'avait pas touché depuis soixante ans et il y mourut, dit-on, plus de huit cens personnes. On ne s'apperçoit pas de la dépopulation à un port de mer comme Cette, ny à des bains de santé comme ceux de Balaruc parce que l'attrait du gain fait remplacer bien vite les [?].

[page 146] Ils pourroient à Frontignan avoir quelques autres industries. Par exemple, j'ay trouvé leurs garrigues toutes couvertes de kermès et l'insecte précieux qui s'y attache y vient dans ce pays-là. Ils n'en méconnaissent pas même tout à fait l'usage, car la femme à qui j'en parlois se souvenoit qu'il y avoit autrefois un homme à Frontignan qui le fesoit ramasser et le vendoit. Rien certainement ne donne moins de peine puisque cette récolte se fait par des enfans. Je le leur ay dit. Ils sont convenus que j'avois raison, mais la bonne femme a fini par me dire nous n'en ferons rien parce que nous sommes des fainéans. Le vrai est que dans un pays où on est souvent malade, on n'a de cœur à rien.

Je suis revenu à Montpellier et ce qu'il y a de nouveau à dire sur cette ville

---

<sup>763</sup>Un mètre.

<sup>a</sup>Corrigé sur « quant à ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « et ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « m'a ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

est l'embellissement ou l'agrandissement de la place du Peyrou<sup>764</sup>, morceau qui s'accorde avec le magnifique et utile aqueduc qui est déjà fait à l'imitation du Pont du Gard<sup>765</sup>.

La statue du Roy<sup>a</sup> reste à la place où elle est qui fait le centre du nouveau Peyrou, la porte de Montpellier devient un arc de triomphe<sup>766</sup> et le pont sur le fossé<sup>767</sup> est triplé de largeur à l'opposite, c'est-à-dire à égale distance de la statue du Roy sera le château auquel aboutit cet aqueduc<sup>768</sup> qui a deux étages comme le pont du Gard en a trois, cinquante très grandes arches par bas et deux cens petites<sup>769</sup> par eau (sic). Ces petites arches sont [page 147] percées pour la légèreté de l'édifice, ce qui fait une promenade d'un genre très singulier.

On fait un reproche à ce bel édifice, c'est qu'il fait un et je crois plusieurs coudes et qu'on prétend qu'on pourroit le faire droit. La réponse est vraisemblable-

---

<sup>764</sup>Avant de devenir cette promenade, le Peyrou, qui signifie endroit pierreux en parler Occitan, n'était qu'un monticule surmonté de l'aire à blé du sieur Eustache. C'est au gouverneur du Languedoc, le marquis de la Trousse, et à l'intendant de Basville que nous devons la création de la promenade du Peyrou. Les travaux, commencés en janvier 1689 sous la conduite de Davilier, durèrent deux ans. La place royale était née mais, pour l'admirer dans sa forme définitive, il a encore fallu patienter près d'un siècle. Dès 1685, la province décide d'élever une statue équestre à la gloire de Louis XIV.

Cette statue équestre devait être offerte par le roi à une ville la plus méritante du sud de la France. Le roi, fait appel l'année suivante aux sculpteurs Pierre Mazeline (1632-1708) et Simon Hurtrelle (1648-1724), chargés de sa réalisation sur un dessin de Jules Hardouin-Mansart, premier architecte du roi. Vers 1715, l'intendant Lamoignon de Basseville, visite tous les dehors de la ville pour choisir le lieu et l'endroit le plus propre à l'établissement d'une promenade. Il trouve un rempart, le mont Echine, dont le nom actuel Peyrou était un terrain vague.

<sup>765</sup>L'aqueduc Saint-Clément ou des Arceaux, qui achemine l'eau depuis Saint-Clément-de-Rivière. En 1673, à la demande du conseil de ville, un certain Pascal s'était attaché au projet d'amener les eaux de la source du Boulidou de Saint-Clément. En 1712, l'ingénieur Clapier reprend le projet, mais ce n'est qu'en 1752 qu'il est repris à l'initiative de Monsieur de Montferrier, syndic général du Languedoc par Henri Pitot de Launay, membre de l'Académie royale et ingénieur d'Aramond dans le Gard. Pitot entreprend la réalisation de l'aqueduc des Arceaux en s'inspirant de celui du Pont du Gard. L'inauguration date de 1765.

<sup>766</sup>En 1692 Charles-Augustin Daviler, architecte de la Province du Languedoc érige cette porte sur des dessins effectués par Dorbay. Cette porte constitue l'entrée obligée du Peyrou, place royale dédiée à la gloire de Louis XIV bienfaiteur de la ville. Elle est copiée en partie sur celle de Saint-Denis à Paris. Il coûta à la ville 11,850 livres.

<sup>767</sup>La porte du Peyrou était suivie d'un pont levis qui enjambait un fossé de défense.

<sup>768</sup>Ce château d'eau (1768) est un édifice important de la promenade du Peyrou, qui fut aménagée par l'architecte Jean Antoine Giral aux XVIIe et XVIIIe siècles. Il constitue le point d'arrivée de l'aqueduc, construit par Henri Pitot (1695-1771), qui était destiné à alimenter Montpellier en eau.

<sup>769</sup>L'ouvrage réalisé fait 880 mètres de long et comprend 53 grands arceaux de 8 mètres d'ouverture avec une épaisseur de pile de 4 mètres et 183 petits de 2,78 mètres dont 24 sont posés directement sur le sol.

<sup>a</sup>Corrigé sur le même mot.

blement qu'on a voulu que la plus grande partie fût d'alignement avec la statue et la porte de la ville et que suivant cet alignement, on n'auroit pas trouvé le point d'où on peut amener l'eau. Au reste, je n'ay pas entendu faire [l'objection ?] sur les lieux et je suppose la réponse. Je me trompe peut-estre.

Pour en revenir à la place, elle aura une largeur proportionnée à la longueur donnée. Cette place sera très exhaussée. On y ménagera des bas-côtés ou on fera des [??] qui donneront de l'ombre, mais tout cela ne peut se faire [?] que par un plan. Il y en a un en relief actuellement [?] dans le château d'eau où on le montre<sup>a</sup> aux curieux.<sup>b</sup>

[l'encre est ici trop pâle]

[page 148] jaillissante, ce qui fait beaucoup de fraîcheur à l'œil et un peu d'ombre à côté de la pièce d'eau qu'en outre des deux côtés on voit par devant par derrière ces jardins et ces eaux et la vue se termine à la ville de Montpellier et est alignée sur le Peyrou. Il a d'ailleurs assez d'éloignement pour luy et toute sa famille qui est [?] et est beau, plein pied en bas pour y recevoir de nombreuses [?]. D'ailleurs, les commodités de la vie potager, basse-cour, colombier, etc.

À Montpellier, il est logé magnifiquement dans la même maison où j'avois vu Madame de Bernage<sup>770</sup>, mais n'est plus reconnaissable.

De Montpellier, je suis parti le soir pour aller coucher à Pezenas qui est dans une fort petite vallée.

Le lendemain, j'ay été à cheval à la montagne de Gabian<sup>771</sup>, voir la fameuse fontaine d'huile de pétrole et quelques autres singularités naturelles<sup>772</sup>.

L'huile de pétrole découle des fentes du<sup>c</sup> rocher et elle est reçue dans une fontaine d'eau [?]<sup>d</sup> dans un petit bâtiment fermé à clef. La gardienne nous y a conduits. L'eau de la fontaine est très peu abondante [l'encre est ici trop pâle].

[page 149] Tout cela ainsi que les [?] est simplement décrit dans un ancien mémoire de Monsieur Rivière<sup>773</sup> et dans un nouveau de Monsieur Bouiller, méde-

<sup>770</sup>Elle doit être l'épouse de Louis-Basile de Bernage fut chargé successivement des intendances de Montauban, puis de Montpellier et Toulouse. En 1734, il fut appelé au conseil d'Etat. Par provisions du 3 décembre 1724, il avait été nommé secrétaire-greffier de l'ordre de Saint Louis, charge qu'il quitta en 1733.

<sup>771</sup>Hérault, arrondissement de Béziers, canton de Roujan.

<sup>772</sup>Il existe sur ce sujet un le mémoire de M. Bouillet, de l'Académie de Béziers, lisible dans le *Dictionnaire minéralogique et hydrologique de la France, tome premier, Partie première : des fontaines minérales*, Paris, 1772, p. 350-357, par Buc'hoz, médecin ordinaire de feu Sa Majesté le roi de Pologne.

<sup>773</sup>Guillaume Rivière, médecin de Montpellier.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur un mot illisible.

<sup>b</sup>L'expression suivante est raturée : « comme à moy ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « on l'a ».

cin de Beziers<sup>774</sup>. Ce mémoire m'a été donné par Monsieur l'évêque de Beziers, seigneur temporel ainsi que spirituel de la fontaine<sup>775</sup>.

Ce qui est assez remarquable à voir sur les lieux c'est qu'on trempe un brin de balais (c'estoit une branche de tamaris) dans ce tonneau où est l'huile avec l'eau, on le secoue pour en laisser tomber une goutte dans la rivière qui est à côté et dans l'instant, une [force quarrée?] peut-estre d'eau se forme, couverte de toutes les couleurs de l'iris. Cette huile de pétrole se vend je crois 4 livres le [?] ce qui est bien bon marché si elle a le quart des vertus qu'on luy attribue<sup>776</sup>. J'allois le soir à Beziers. Je passay la soirée chez l'évêque qui a un beau palais, une belle vue et une

---

<sup>774</sup>Selon ce mémoire, c'est Monsieur Bouillet, secrétaire de l'Académie de Béziers.

<sup>775</sup>Joseph-Bruno de Bausset de Roquefort, évêque de Béziers de 1745 à 1771.

<sup>776</sup>On peut l'employer intérieurement ou extérieurement, ou de l'une et l'autre manière tout ensemble. Cette huile est douée d'une vertu pénétrante, balsamique, apéritive, diurétique, diaphorétique, vermifuge, emménagogue, antispasmodique, anodine, anti-hystérique. Appliquée en forme de liniment, elle a une vertu résolutive et est très efficace pour rétablir les parties retirées, affaiblies, engourdis et paralytiques. Rien n'est meilleure que cette huile pour faire mourir les vers des enfants. On leur en donne avec de l'huile d'olives ou d'amandes douces ou dans du vin ou dans du jus d'orange ou de citron, depuis la dose d'un gros jusqu'à quatre. On leur en frotte aussi le nombril. On en augmente la dose pour les adultes à proportion de leur âge. Ce remède réussit on ne peut pas mieux dans tous les cas où les vers ne se trouvent pas compliqués avec quelque autre maladie ou accompagnés de quelque violents symptômes. Mais quand la fièvre et l'inflammation d'entrailles se mettent de la partie, dit M. Bouillet, il faut faire précéder la saignée et faire usage en même temps de tout ce qui est propre à apaiser l'inflammation et à emporter la fièvre. L'huile de pétrole est contre-indiquée dans les cas d'une inflammation trop considérable.

On vante l'huile de pétrole dans les coliques bilieuses, venteuses, hystériques. La dose est depuis une demi-once jusqu'à deux onces dans du jus de limon ou dans un verre de vin tiède, ou avec de l'huile d'amandes douces. On en met dans les lavements. On en frotte aussi le ventre du malade. Ce remède est alors très bien indiqué, pourvu cependant qu'il n'y ait pas d'inflammation d'entrailles.

L'huile de pétrole n'est pas moins bonne dans les accouchements difficiles, dans les suppressions de lochies et l'arrière faix retenu. Elles fait merveille dans tous les cas. On la prescrit depuis la dose d'une demi-cuillerée jusqu'à une cuillerée, en observant cependant de n'en pas faire usage dans les inflammations de matrice.

On a employé avec succès l'huile de pétrole dans la passion. Il vague et il n'est pas douteux, dit M. Bouillet, qu'elle ne réussisse toutes les fois que cette maladie sera occasionnée ou par un peloton de vers ou par des excréments endurcis, ou par une colique violente qui aura étranglé le canal intestinal et obligé les matières fécales à remonter vers l'estomac et à sortir par la bouche.

Cette bouche convient aussi dans les vapeurs hystériques et dans la suppression menstruelle. La dose en est d'une demi-cuillerée dans du vin. On s'en frotte la région du pubis. On peut encore prescrire ce remède intérieurement dans la dysenterie, dans la fièvre quarte, en cas de mauvaises digestions et comme un préservatif dans les maladies contagieuses.

belle pièce<sup>777</sup>, et qui est luy un primat bien respectable. La vue de ce beau palais est sous ses fenêtres presque toute la ville en gradins, car le palais épiscopal est au haut. Sous cette ville, la rivière qui fait la partie du canal royal et par cette<sup>a</sup> raison est soutenue et bien pleine d'eau jusqu'aux épenchoirs dont j'aurois bien voulu voir le [jeu ?] qui est fort singulier, mais sur lequel il a fallu m'en rapporter au récit qu'on m'en a fait à la vue simple<sup>b</sup> des [pièces ?] qui produisent cet effet.

La vue au-delà de cette rivière est une vaste plaine d'une culture très [?] et elle est terminée à deux lieues et demie<sup>778</sup> par la mer.

[page 150] Il y a d'ailleurs de grands et beaux appartemens dans la maison.

À un quart de lieue<sup>779</sup> de Béziers sont les sept écluzes et à une lieue et demie le Malpas<sup>780</sup>. J'avois de ce fameux passage une idée toute différente, car je le croyois taillé dans le roc, ce qui l'avoit rendu nécessaire et en même tems solide. Au

---

Tels sont tous les cas dans lesquels l'huile de pétrole peut s'employer intérieurement. Son usage extérieur est encore plus étendu. Elle est propre pour la brûlure, pour les plaies, pour les tumeurs scrofuleuses, les engelures, la galle, les vieilles douleurs rhumatismales, la contraction des membres, la goutte, la sciatique, la paralysie, les douleurs des dents, les vieux ulcères. Elle a aussi passé pour un spécifique pour les encolures des chevaux. Il est à propos d'observer au sujet de l'application extérieure de ce remède qu'il ne peut produire de bons effets qu'autant qu'on a déjà employé ou qu'on emploie en même temps les autres remèdes nécessaires. On en évitera l'usage lorsqu'il y aura inflammation et si on frotte quelques parties du corps on se gardera bien de l'exposer à l'air froid et encore moins à l'action de l'eau, *Ibid.*

<sup>777</sup>Le palais épiscopal a été construit par Pierre de Bonsi au XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>778</sup>Environ 10 kilomètres.

<sup>779</sup>Environ 1 kilomètre.

<sup>780</sup>Le tunnel de Malpas est un tunnel creusé en 1679 sous la colline d'Ensérune dans l'Hérault, pour y faire passer le Canal du Midi. Il est le symbole de l'obstination de Pierre-Paul Riquet. C'est le premier tunnel creusé pour y faire passer un canal.

Lorsque le chantier du Canal du Midi atteignit la colline d'Ensérune, la déconvenue fut grande. Sous quelques mètres d'un sol très dur se cachait une montagne de grès très friable, sujette aux éboulements. Le premier ministre Colbert fut rapidement alerté de la situation, et fit interrompre les travaux. Les détracteurs de Riquet semblaient avoir réussi leur coup : la galerie venait d'être bouchée, et le chantier avait été déplacé. Le projet tout entier était ainsi menacé, et Colbert annonça la visite des commissaires royaux pour décider de l'avenir du canal. Riquet était sur le point de perdre son pari : il avait préféré percer cette colline plutôt que de suivre les conseils du chevalier de Clerville, architecte de Louis XIV, qui proposait de traverser l'Aude. La traversée du fleuve était un handicap majeur, car elle nécessitait l'interruption du trafic.

Victime d'une dangereuse cabale, Riquet demanda au maître-maçon Pascal de Nissan de continuer en secret les travaux, malgré les risques d'effondrements. En moins de 8 jours, le tunnel fut percé, soutenu par une voûte cimentée de bout en bout. Il ne resta plus à Riquet qu'à guider l'intendant Daguesseau dans le tunnel, à la lueur des flambeaux. Long de 165 mètres, ce tunnel venait d'éviter une écluse supplémentaire sur le tracé du canal, et prouvait la détermination d'un homme face à ses ennemis. Le tunnel y gagna son nom, « Malpas » signifie « mauvais passage ».

<sup>a</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur un mot illisible.



lieu de cela, il est dans une terre qui quoiqu'on en dise est sujette à s'ébouler, aussi a-t-on été obligé d'en creuser une partie et je crois qu'il auroit été beaucoup moins cher d'excaver en entier la montagne. Si de nouveaux éboulemens obligeroient à vouter ce qui ne l'est pas encore, je crois que Monsieur de Caraman qu'on dit qui entend son affaire prendroit le parti de l'excavation. Si quelqu'un me nioit la nature du terrain, j'ay de quoy le confondre, car j'en ay gardé un<sup>a</sup> échantillon.

Au-dessous du Malpas et dans la même montagne, est un petit canal pratique pour le dessèchement d'un étang. Outre la montre [?] et le papillon qui en fait souvent la démonstration, on nioit [?]. Nous l'avons cherché sur la foy de la description de la femme qui est un bon [?] et nous l'avons terminé. Mais à moins de se mettre dans l'eau, il n'estoit pas possible de passer sous la voute, ainsi je n'ay pas vu comment elle est faite.

De Béziers, après avoir pris congé de l'évêque, j'ay esté dîner à Narbonne et coucher à Carcassonne ayant fait aussi cette visite du Malpas et des sept Écluzes.

[page 151] Le climat change totalement en approchant de Carcassonne<sup>781</sup>. Le pays devient montagneux et froid, plus d'oliviers, plus les [?] plantés, plus les [?] verts. Il est certain que le climat du bas Languedoc ressemble beaucoup plus à celui de la Provence qu'à celui du haut Languedoc et outre que ce terrain du haut Languedoc est plus élevé, l'inspection de la carthe fait voir une cause certaine, c'est que le bas Languedoc a comme la Provence la [?] au Sud et le haut ainsi que la Gascogne a au Sud les sommets neigeux des Pyrénées.

Il y a aussi de ce côté de Carcassonne et de Toulouse moins de mûriers que dans le bas Languedoc et il en est de même dans la partie de la Gascogne que j'ay vu, c'est-à-dire vers Auch<sup>782</sup> et Tarbes<sup>783</sup>, mais comme il est bien constant à présent que le mûrier n'exige pas le même soleil que l'olivier, et qu'on le cultive même dans les provinces du Nord, on s'est mis aussi à en<sup>b</sup> élever dans le haut Languedoc.

Il y a déjà beaucoup d'arbres, mais ils ne sont pas encore en assez pleine valeur pour que la soye fasse un grand objet de commerce. Il est singulier que cette culture si utile pour le bas Languedoc se soit [acerdotée?] dans des provinces aussi éloignées et aussi différentes de climat que la [?] avant le pays de Toulouse et de Carcassonne. Á Auch, Monsieur d'Étigny en a fait de grandes pépinières qui n'ont pas bien réussi parce que le terrain n'estoit pas bon à ce que l'on dit, mais malgré cela, cette culture fait toujours de grands [page 152] progrès dans toutes les

---

<sup>781</sup>Aude.

<sup>782</sup>Gers.

<sup>783</sup>Hauts-Pyrénées.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « des ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « l' ».

provinces méridionales où elle n'est pas encore<sup>a</sup> parfaitement établie.

De Carcassonne à Toulouse, j'aurois voulu voir le réservoir de Saint-Féréol<sup>784</sup> mais alors j'étois pressé d'arriver et cela m'auroit consommé cinq ou six heures. J'ay vu le pont de Castelnaudary<sup>785</sup> que les eaux se sont fait elles-mêmes et celui de Naurouse<sup>b</sup> qu'elles ont comblé aussi d'elles-mêmes et à côté de Naurouze j'ay bien vu le point de partage<sup>786</sup>.

Ce bassin comblé de Naurouze est devenu une prairie et une isle parce qu'on a creusé un canal tout autour<sup>787</sup>. Les propriétaires du canal ont imaginé d'en faire une avenue où les lapins sont très abondans, mais je crois qu'ils sont mauvais. On leur a pratiqué un<sup>c</sup> [?] artificiel qui m'a paru de maçonnerie pour leur servir d'abri, soit parce qu'il n'y a pas d'arbres dans l'isle, soit que le voisinage de l'eau empêche d'y creuser des terriers. Je n'ay pas pu aller dans cette isle, ainsi je n'ay pas vu de<sup>d</sup> près ces terriers artificiels, mais ce que j'ay bien vu c'est que cette année-cy on a planté toute l'isle en peupliers d'Italie en quinconce. On m'a dit qu'il y en a quatre ou cinq mille. Monsieur de Caraman prétend, m'ont dit les paysans, que les lapins qui ont du fourrage en abondance ne rongeront pas la jeune écorce de ces arbres. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la plantation est faite, et qu'on ne les a pas détruits.

Le même Monsieur de Caraman a planté aussi en peupliers d'Italie une

<sup>784</sup>Le Lac de Saint-Ferréol est un lac artificiel français de la Montagne Noire alimenté par le Laudot et le (Sor grâce à un tunnel de 122m de long (la Percée des Cammazes)), situé dans les départements de la Haute-Garonne et du Tarn en région Midi-Pyrénées et département de l'Aude en région Languedoc-Roussillon. Lac situé dans la Montagne Noire en partie sur St Ferréol (commune de Revel) en Haute-Garonne une autre partie sur le département du Tarn (commune de Sorèze) et une autre partie sur le département de l'Aude (commune de les Brunels) région Languedoc-Roussillon. Ce barrage a été construit par Pierre-Paul Riquet entre 1667 et 1672 pour créer une réserve d'eau sur 64 ha et d'une contenance de 6 millions de mètres cube dans le but d'alimenter le Canal du Midi via « la rigole » nom donné au petit canal qui va jusqu'au Seuil de Naurouze.

<sup>785</sup>Après un Pont Vieux en dos d'âne du XVIIe siècle s'ouvre le port de Castelnaudary, désormais appelé le Grand Bassin.

<sup>786</sup>Le Seuil de Naurouze, parfois appelé aussi seuil du Lauragais, est un seuil ou (col de 189 mètres d'altitude) situé à la frontière du département de la Haute-Garonne et du département de l'Aude sur la ligne de partage des eaux entre l'océan Atlantique et la mer Méditerranée, il constitue le point le plus élevé du Canal du Midi, qui permet de relier la Méditerranée à l'Atlantique, et sépare le Massif central (au nord), des Pyrénées (au sud).

<sup>787</sup>Initialement, un bassin octogonal avait été aménagé à Naurouze. Les projets de Riquet étaient très ambitieux. Il espérait bâtir une ville sur cet emplacement et envisageait déjà un port.

Trop souvent ensablé et devenu inutile, le bassin a été très vite abandonné, et presque entièrement comblé. Une pelouse le remplace. Elle est traversée par un chemin rectiligne bordé de platanes que l'on voit sur la photo centrale.

<sup>a</sup>L'expression « elle n'est pas encore » est corrigée en interligne sur « on peut dire qu'elle n'est ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « Noroze ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « ou ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « la ».

grande partie des bords de son canal du côté opposé à celui du tirage.

J'ay vu de plus auprès de Naurouze un très bon moulin qui luy appartient et qui est meu dans doute par les eaux du bassin de Saint-Feréol qui s'enchaînent [page 153] à travers les digues comme l'observe l'auteur de la France, mais si cela est, il n'y a point de perte quoyqu'en dise cet auteur, car les eaux qui meuvent ce moulin se rendent dans les rigoles qui vont nourrir le point de partage.

Dans toute la route de Carcassonne à Toulouse, j'ay vu les mêmes arbres du côté de Paris mais je n'y ay rencontré aucun bois que dans le voisinage des maisons auxquelles ils peuvent servir de parc. C'est plustost du chesne blanc avec du chesne vert.

La culture la plus remarquable est celle du mays et j'en ay beaucoup plus vu dans le haut Languedoc et la Gascogne que du côté de Montpellier, mais entre Carcassonne et Toulouse, les champs de mays que j'ay vus ne contenoient que du mays seul et non cette culture double et triple que j'ay vue exaltée dans les livres d'agriculture et par laquelle on tire un grand<sup>a</sup> parti de la terre. J'ay cependant vu dans quelque chams le may planté en équierre et à près de trois pieds<sup>788</sup> de distance. C'estoit un espace bien suffisant pour y faire venir les productions<sup>b</sup> qui se recueillent avant que les brins de mays n'ayent assez grandi pour se rapprocher comme des haricots, de la vesse, des choux, des citrouilles, même de l'avoine que j'ay vu semer dans les intervallées du côté de Mirande<sup>789</sup>, de Rabasteins<sup>790</sup> et de Tarbes. Peut-estre ai-je mal vu dans le haut Languedoc [?] aussi les productions intermédiaires estoient-elles déjà récoltées et avoit-on labouré depuis. Peut-être enfin avoit-on tiré un autre parti de la terre en semant le mays [??] quand il est jeune pour le donner ensuite aux bestiaux.

[page 154] Il est possible aussi que ces terres de Toulouse ou au moins celles qui avoisinent le chemin ne soient pas assez fortes pour supporter cette double culture. C'est même là le plus vraisemblable. Il en est de même des terres voisines d'Auch qui sont légères, ont peu de fond et qui sont cependant toujours cultivées mais ne peuvent pas l'estre comme celles des excellens pays.

C'est donc en approchant des montagnes que j'ay trouvé cette culture double, et du côté de Rabastens et de Mirande<sup>c</sup> j'ay vu sur cela une autre œconomie dont je n'avois pas encore entendu parler. C'est du mays planté par rangées, distantes de six pieds<sup>791</sup> entre lesquelles j'ay vu labourer avec deux bœufs. Le laboureur m'a dit

<sup>788</sup> 1 mètre.

<sup>789</sup> Gers.

<sup>790</sup> Rabastens, Tarn, arrondissement d'Albi, chef-lieu de canton.

<sup>791</sup> 2 mètres.

<sup>a</sup> Corrigé sur « si par ».

<sup>b</sup> Corrigé en interligne sur « graines ».

<sup>c</sup> Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

que par l'intervalle et les labours, le mays en devenoit plus beau. Effectivement, il estoit admirable et il n'estoit pas difficile de deviner qu'il devoit l'estre. La question est de sçavoir si cette beauté compense la perte de la moitié du terrain. On m'a expliqué depuis que l'objet de cette culture et évidemment du labour que j'ay vu faire est d'y semer tout de suite du froment qui y viendra aussi abondant l'an prochain<sup>a</sup> que s'il n'y avoit pas eu cette<sup>b</sup> année-cy du mays, en sorte que ce mays occupe la terre pendant l'année de jachère, et produit plus d'une demie-récolte par la raison qu'il est plus beau que celui qui n'est ny aussi aéré ny labouré dans les intervallées. Je crois aisément qu'une ligne parfaite où on n'a pas semé de bled n'en rend pas la récolte moins abondante, mais il faut du soin en coupant<sup>c</sup> le mays pour ne pas abîmer le bled qui est déjà venu. Je ne sçais si on coupe ou si on arrache les tiges de mays, si on les arrachoit, et que<sup>d</sup> [si] cette opération peut [se] faire avec l'attention nécessaire, elle ne seroit qu'avantageuse au bled auquel elle procurera un labour, une rigole pour égouter la terre et un réchauffement car pour les tiges de bled [?], mais il faudroit que ce fût du travail de jardinier.

[page 155] Je croyois connaitre bien suffisamment Toulouse. J'ay cependant esté voir la chute de la Garonne aux<sup>e</sup> moulins du Bazacle<sup>792</sup> qui m'a paru tout aussi belle qu'elle me l'avoit paru autrefois, quoyque j'aye vu depuis bien des cascades tant naturelles qu'artificielles. La chute par le bassin des batteaux fait frémir, aussi n'y en a-t-il que de très petits et aucun ne fait ce sault sans en estre ébranlé. Il faut que les moulins du Bazacle soient bien précieux à Toulouse pour justifier un si furieux préjudice dans le commerce de cette ville avec les provinces d'en haut. C'est dessous du Bazacle qu'on s'embarque pour Bordeaux et qu'on va trouver la dernière écluze par laquelle on arrive du canal. Ces<sup>f</sup> moulins du Bazacle sont je crois cinq ou six moulins à farine<sup>g</sup> et deux à foulon.

En me promenant dans la ville, j'ay esté surpris d'y voir un édifice magni-

---

<sup>792</sup>Ces moulins, qui fournissaient de l'énergie aux meuniers locaux, étaient répartis entre le lieu dit Château-Narbonnais, la Daurade et le Bazacle. Mais sensibles aux crues et d'une faible productivité, ils furent bientôt remplacés par trois barrages équipés de moulins fixes. Le principal d'entre eux, le barrage du Bazacle, mentionné dès 1177, était long de 400 mètres.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « une ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « lor ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « au ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « ce baz ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « fairne ».

fique que je ne connoissois pas et une belle place. C'est le Capitole<sup>793</sup>, qu'on a rebâti et qui a un aspect toujours sérieux comme il convient au Capitole de Toulouse, mais très beau. La salle de spectacle est à côté, on jouoit et j'y ay entré<sup>794</sup>. Elle est belle et toutes les salles de spectacles moderne le sont mais celle-cy me l'a paru moins que celle de Montpellier<sup>795</sup>. En récompense, elle est plus souvent occupée.

À propos de salles de spectacles, j'ay oublié de parler de celle d'Avignon parce que je ne l'ay vue que par dehors. C'est un bâtiment dont la forme extérieure m'a parue jolie. Il est commodément situé sur une place qui débouche par des rues et par une des portes de la ville<sup>796</sup>. Or, on seroit [ ? ] les portes de la ville sont celles de la belle promenade qui est le long des murs.

[page 156] De Toulouse à Auch, l'aspect de la nature change, le pays y est

---

<sup>793</sup>L'histoire de cet édifice commence en 1190 lorsque les consuls de Toulouse recherchent un bâtiment pour héberger la maison commune. Ils ont ambition de construire une cité administrative entourée par des remparts au XIIIe siècle. Mais ce n'est qu'au XVIIe siècle que le palais que nous connaissons aujourd'hui est construit par les capitouls. Le nom de cette maison commune fait référence à l'antique Capitole, temple légendaire dédié à Jupiter, et pourvu d'un grand escalier. Il rappelle surtout les magistrats qui l'ont fait édifier, puisqu'en latin, Chapitre se dit Capitulum.

L'emplacement n'est pas choisi au hasard. Il est situé loin du château comtal à la limite de la cité et du bourg de Saint-Sernin contre une tour désaffecté de l'ancien rempart gallo-romain. Les capitouls font l'acquisition de nombreux batiments et terrains autour de la maison commune afin de regrouper les services administratifs, les archives, la prison, les salles de réunion et de réception. AU XIVE siècle, la maison commune forme un ensemble fortifié percé de portes correspondant à la superficie de l'actuelle Capitole et du square.

Au XVIIe siècle, les capitouls veulent construire un palais municipal unique en France. Sa construction va durer près de deux cents ans. La façade du Capitolium a été bâtie en 1750 pendant dix ans sur les plans de Guillaume Cammas. La façade était à l'origine couverte d'un badigeon blanc.

<sup>794</sup>Le théâtre-Opéra de Toulouse a pour origine la salle du jeu de spectacle intégrée dans l'édifice municipal en 1737 par Guillaume Cammas. À l'époque, on disait déjà qu'il était le plus beau et le plus moderne du royaume. Mais avant cette salle officielle, une salle de l'auberge du Logis l'Écu situé entre le Tour du Donjon et la rue du Poids-de-l'Huile servait à accueillir les troupes itinérantes. Cette salle appartenait déjà aux capitouls qu'ils avaient aménagés entre 1538 et 1539. Molière y fait plusieurs représentations vers 1650. En 1671, une scène permanente est aménagée et des loges sont construites pour les capitouls et leurs invités.

En 1737, après la construction de la nouvelle salle par Guillaume Cammas, la salle comportait un parterre, un amphithéâtre et une triple couronne de quinze loges sur trois étages. Cette salle était moderne grâce à des systèmes ingénieux comme une nacelle, des chars, des trappes et des contre-trappes. L'intérieur constitué de 667 places était fastueux avec un lustre en cristal, des frises, des pilastres et des colonnes, des coussins et un rideau peint aux armes de la ville. À son ouverture, la direction est confiée à Mademoiselle Desjardins, directrice de l'Académie royale de musique.

<sup>795</sup>L'Opéra Comédie est une salle d'opéra située sur la place de la Comédie à Montpellier.

En 1755, un premier théâtre est construit sur la place de la Comédie.

<sup>796</sup>En 1734, la cité inaugurait la «Comédie» dont la façade se dresse place Crillon. Elle était destinée à accueillir des représentations théâtrales, des opéras et des concerts.

montagneux et très boisé. Il y a même une fort grande forest à deux ou trois lieues<sup>797</sup> de Toulouse du côté de Lisle-Jourdain<sup>798</sup> qui est la seconde poste. On l'appelle la forest de Boucone<sup>799</sup>. L'arbre dominant des forests m'a paru le chesne blanc. Je peux me tromper cependant pour celles que je n'ay pas vues de très près. Les plantes et arbustes m'ont paru celles des environs de Paris. J'excepte le genest d'Espagne que j'ay trouvé en abondance entre Toulouse et Auch quoyque je pense que cet arbuste n'aimoit pas les pays sujets à d'assez grands froids comme ceux-cy. Je ne l'ay pas encore trouvé du côté de Tarbes, où le terrain est bien meilleur, où les chaleurs de l'été sont bien plus fortes mais aussi les neiges et les gelées [mauvaises ?] par le voisinage de montagne le sont beaucoup davantage.

Vers Léguevin<sup>800</sup>, première poste

Assez près de Toulouse, nous avons rencontré deux lièges écorchés, un<sup>a</sup> au château de Pibrac, qui est dans le voisinage<sup>801</sup>. Monsieur de Pibrac<sup>802</sup>, conseiller au Parl[ement] de Toulouse en a un bois entier dont on employe l'écorce à ce qu'on m'a dit. J'aurois cru qu'il falloit beaucoup plus de chaleur pour le liège que je n'avois trouvé jusqu'alors<sup>b</sup> que dans la forest de l'Estrelles et dans la Provence la plus chaude. Cependant, j'ay songé depuis que les glands qu'on m'avoit envoyé venoient du Condomois<sup>803</sup>, du [ ? ? ] la chaleur ne doit pas être néssaire.

La ville d'Auch est distinguée en haute et basse. La haute ville est remarquable par la cathédrale et l'archevêché. La cathédrale et<sup>c</sup> son portail sont un morceau magnifique et très [ ? ] pour [ ? ]<sup>804</sup>. Il y a devant une place irrégulière mais

<sup>797</sup>Une dizaine de kilomètres.

<sup>798</sup>L'Isle-Jourdain, Gers, arrondissement d'Auch, chef-lieu de canton.

<sup>799</sup>La forêt de Bouconne.

<sup>800</sup>Haute-Garonne, arrondissement de Toulouse, chef-lieu de canton.

<sup>801</sup>Le château de Pibrac, de style Renaissance, date du XVI<sup>e</sup> siècle. Pibrac, Haute-Garonne, arrondissement de Toulouse, canton de Léguevin.

<sup>802</sup>Du Faur de Pibrac (Daniel Prix Germain) né à Auxerre le 5 février 1750, mousquetaire noir (il ne l'est plus en 1781) capitaine d'infanterie. Il est institué légataire général et universel d'Anne du Faur (décédée le 5 novembre 1788), dernière représentante de la branche des Du Faur de Pibrac, à charge pour lui de relever le nom de Pibrac. Député de la Noblesse aux Etats généraux de Versailles en 1789, chevalier de Saint-Louis et dernier possesseur du fief de Cormont dans la commune de Boismorand (Loiret), commune dont il possédait la quasi totalité des terres avant et après la Révolution. Marié en 1784, à Angélique Anne d'Hallot, il meurt à Orléans, où il était adjoint au maire, le 18 août 1826.

<sup>803</sup>Condom, Gers.

<sup>804</sup>La cathédrale Sainte-Marie d'Auch construite du XVe au XVIIe siècle est célèbre pour ses vitraux réalisés par Arnaud de Moles. Le chœur en chêne massif est composé de 113 stalles représentant plus de 1 500 personnages. Sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle cette cathédrale donnait hospice aux pèlerins.

<sup>a</sup>Corrigé sur un mot illisible.

<sup>b</sup>Corrigé sur un mot illisible.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

très satisfaisante pour bien jouir de l'aspect du portail. On connoit aussi dans les relations un escalier colimaçon qui ne va qu'à un grenier et où le noyau vuide est droit comme un tuyau de [?]. Le fils du bedeau qui est un enfant en [?] [page 157] enfans au défaut de celui-là donnent aux passans le plaisir de se laisser dégringoler sur ce noyau avec une rapidité inconcevable. Il n'y a que la place du corps de l'enfant.

Il y a une banquette de pierre de taille en dehors de l'église, à la hauteur des vitrages. Les plus exhaussés où on se promène<sup>a</sup> sont pour voir de près ces vitres dont on fait remarquer la peinture que pour jouir de tous les côtés d'une belle vue et on ne craint point de tomber [de] cette banquette parce qu'on tomberoit sur les toits qui ne sont qu'à deux pieds<sup>805</sup> et qui vous mèneroient fort peu loin par un plan incliné où on seroit bientôt arrêté parce que le toit se relève.

À côté de l'église est le palais archiépiscopal<sup>806</sup>, magnifique par ses grandes et belles pièces et pour sa belle vue qui domine sur la ville basse qui est au-dessous, sur une plaine qui doit estre fertile, est fort cultivée et d'une culture serrée et cette vue se termine par des montagnes tout aussi cultivées avec soin. Il s'en faut de beaucoup que cette vue ne me paroisse comparable<sup>b</sup> à celle de l'évêché de [?]. La maison est superbement meublée, peut-être [frappe ?] trop somptueusement pour un archevesque.

Près de la place de la cathédrale, j'ay vu un grand bâtiment qui m'a paru neuf et qu'on m'a dit estre la salle de spectacle, ornement que je crois superflu dans la ville d'Auch<sup>807</sup>.

L'intendant<sup>808</sup> y a fait beaucoup de dépenses, luy personnellement pour [? ?]. Je ne sçais jusqu'à quel point ils ont réussi ny si ses successeurs les continueront. Il a abandonné de [?] des manufactures de soyeries, [d ?].

[page 158] [?] qu'on ne doit attendre que plus longtems après la plantation de mûriers.

Quant aux haras, le pays est ou estoit pays de fourrage. Cependant, ils sont cette année-cy d'une cherté excessive pour le pays. Peut-être seront-ils toujours un peu plus chers que par le passé à présent que les chemins ont ouverts de nouveaux débouchés<sup>809</sup>.

Sur la beauté des chemins [? ?] des postes dans la route de Toulouse à Tarbes

<sup>805</sup>60 centimètres.

<sup>806</sup>Il date du XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>807</sup>La salle de spectacle a été construite en 1759-1761.

<sup>808</sup>Étigny, voir le dictionnaire biographique du voyage dans les Pyrénées.

<sup>809</sup>Voir le voyage dans les Pyrénées qui suit.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé sur « aussi belle ».

et de Tarbes à Bayonne, même dans la route de [?] de Tarbes aux différentes eaux minérales de Bigorre<sup>810</sup>.

Il n'y en a pas encore de plus propres<sup>a</sup> dans la vallée de Luchon mais déjà un beau chemin pour cette vallée, qui commence peu après la sortie d'Auch et qu'on appelle le chemin de<sup>b</sup> montagne. Ce chemin fait un grand débouché de la province avec l'Espagne soit il pénètre [??] jusqu'aux frontières du royaume. C'est par là que les Gascons vendent une partie de la laine [??] beaucoup de laine.

D'Espagne, je n'ay pas [?] cette route jusqu'à la [?] Montréjault<sup>811</sup> parce que j'avois affaire à Tarbes d'où je n'ay pu aller [??] gagner Montréjault par la route qui y mène de Bordeaux.

D'Auch, j'ay esté coucher à Mirande, petite ville fort commerçante mais principalement jusqu'à présent en denrées du pays, surtout en bled. On ne m'a point dit qu'il y eût<sup>c</sup> de manufactures, si ce n'est de tanneries, ce qui est encore l'employ d'une denrée du pays où il y a beaucoup de bœufs.

[page 159] J'ay demandé s'il y avoit des verreries et des fayanceries. Il y a des verreries à trois ou quatre lieues<sup>812</sup> de là qui ne ne sont pas trouvée dans une route. Les verreries ne se trouvent guères dans les routes parce qu'il leur faut le bois bon marché et pour cela qu'il n'y ait pas de débouché.

Quant aux fayanceries, il y en a une à Auch, que je n'ay pas eu le tems de voir<sup>813</sup> et une beaucoup plus [?] à un endroit dont j'ay oublié le nom à quelque distance de là.

Les environs de la ville de Mirande dont j'ay fait le tour à la vérité à la nuit m'ont paru agréables et ce tour de ville est une jolie promenade où il y a presque toujours des arbres.

Le m[âitr]e de poste de Mirande, avec qui j'ay causé et qui m'a paru intelligent [?] beaucoup l'avantage [??] la province de chemins de Monsieur d'Étigny et je crois qu'il a raison. Un autre m[âitr]e de poste entre Auch et Toulouse m'a dit qu'il faudroit les [?], ce qu'il [?] trop peu de coursiers et qu'icy où on laboure avec les bœufs, ils n'ont pas d'autres employ [??]. Ce m[âitr]e de poste avoit de l'humeur contre la cherté actuelle des fourrages [??] utilité prodigieuse, mais que celui des postes ne soit pas encore mûr. Il y a sur cela quelques observations à faire. Monsieur d'Étigny [??] absurdes par exemple celui qu'il a fait perdre aux

<sup>810</sup>Voir le voyage dans les Pyrénées.

<sup>811</sup>Montréjeau, Haute-Garonne, arrondissement de Saint-Gaudens, chef-lieu de canton.

<sup>812</sup>Une douzaine ou une quinzaine de kilomètres.

<sup>813</sup>Les ateliers étaient installés dans le quartier de la Treille mais la production ne dura que 15 ans, de 1757 à 1772.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « d'Espagne ».

<sup>c</sup>Corrigé sur le même mot.



denrées du pays, leur culture en herbages [??]

[page 160] pour la revendre à ce qu'on m'a dit à Mirande. On m'y a fait remarquer que tous les coteaux des environs sont actuellement bien cultivés, dans des parties seulement incultes et cela n'est pas dû seulement aux chemins de Monsieur d'Étigny, c'est la [??].

En tout, je dois dire que depuis ma route j'ay trouvé beaucoup plus de terrains qu'on défriche et qu'on améliore que de terrains qu'on abandonne. [??] qui sûrement n'estoit pas aussi bonne quand on l'a nommé la [?] parfumerie, etc.

En général, l'espèce de bois que j'ay vue dans le plus mauvais état estoit [??] plusieurs raisons.

1° parce que [??] le plus ont esté mises en bois ou n'y sont restés<sup>a</sup> que parce que le plus mauvais des terrains.

2° [??] ou de pâturage commun [??] est perdue.

3° C'est le lieu de la plus difficile gardé pour les [??] et par la nature de ce bien si un mauvais propriétaire la laisse dégrader. [??] beaucoup de tems et d'argent et il n'est pas prouvé que ce soit de l'argent investi bien utilement.

4° [??] à cause de mauvaise culture et de mauvais entretien.

J'observe surtout à l'occasion des défrichemens [??] défrichemens faits en grand est plaisante, encore que ceux qui les ont fait en ayant gagné ce qui [??] gagné s'ils avoient placé le même argent à toutes sortes d'autres employs. Mais quand on est assez heureux pour qu'un pays soit de nature à estre [??] les propriétaires qui en employent leurs propres [?] et des journées vacantes, les [?] [page 161] [?] c'est alors que les défrichemens se font dès que les [?] du pays retournent de [ce] côté-là et qu'on peut estre sûr qu'à la longue tout ce qui n'appartient pas aux grands propriétaires ou qui n'est pas commune se défriche à la longue s'il est susceptible de l'estre.

Il faut observer à l'avantage de cette culture en petites parties et le plus souvent à bras qu'outre le produit pur, les frais nécessaires en [?] leur grande quantité d'homme, ce qui est un très grand bénéfice pour [?] et pour l'humanité aussi, si tant est que la vie utile d'un homme laborieux soit un bien, ce qu'il faut bien supposer dans les spéculations politiques. Cette dernière considération [fourniroit?] non pas des objections mais des explications importantes à demander à quelques [?] et autres [??] quelques uns de leurs [?] y estant tout [??].

L[?] de Mirande et le pays de là à Tarbes est infiniment meilleur que celui d'Auch et peut se comparer aux plus excellens pays.

On y cultive le pays comme j'ay dit, on y cultive aussi grande quantité de lin dont la récolte est faite à présent presque partout et à Tarbes où on fait beaucoup

<sup>a</sup>L'expression « ou n'y sont resté » est rajoutée en interligne.

de cordes et surtout beaucoup de [ ? ? ] paroissoit un commerce du pays. Quand ils sont obligés d'en [ ? ? ] leurs ouvrages de la soie, ils sont obligés de la faire venir de Nismes.

C'est icy qu'on cultive la vigne en hautains bien différens de ceux que j'ay vus en Dauphiné en ce que la plupart de ceux-là sont sur des échelas morts au lieu que ceux-cy sont sur des arbres fruitiers vivans supportant [ ? ? ] double culture. Cependant, on m'a dit que ces vignes en hautains ombragées par la cime des arbres donnent du raisin plus abondamment mais moins bon que les vignes basses qui ont plus franchement les rayons du soleil.

[page 162] Il y en a où sous le hautain on cultive encore de l'avoine, des frésiers, des maïs, etc. Il y en a plus où on ne cultive rien en dessous<sup>a</sup>. Cela dépend de la bonté du terrain, de l'exposition, de la distance des arbres, peut-estre aussi de la phantaisie des cultivateurs. J'avois toujours cru que la [ ? ] de ces hautains s'éten- doit par son bois d'une branche à la vigne, mais je me trompais. Ce sont des brins de sarment mort qu'on attache autour. En fait, la branche sur laquelle la pousse de l'année court. On les ôte dans le tems du labour parce qu'ils sont assez bas pour qu'un homme [ ? ? ? ] et on taille la vigne chaque année [ ? ? ? ] approchant de Tarbes, des prairies aussi bien arrosées que celle du Comtat, [ ? ? ] d'Arles quoyqu'on m'eût assuré à Auch qu'on n'arrosait point dans le pays [ ? ] des eaux pour l'irrigation.

La ville de Tarbes est d'ailleurs fort agréable. L'abondance du marbre et de l'ardoise rend l'aspect des maisons tout différent de la plupart des autres. D'ailleurs, la grande et irrégulière place par laquelle on arrive, qui [ ? ? ? ] et arrosée par l'Adour qui en fait mouvoir un grand moulin à bled<sup>b</sup> à roue horizontale et sur<sup>c</sup> le côté de la place par un autre bras de la même rivière, un moulin [ ? ] des planches, un grand quinconce de vieux chesnes blancs, planté [ ? ? ] qui tient à la place et à la campagne qui donne une grande ombre et sous l'ombrage duquel se trouve le petit [ ? ? ] dont je viens de parler. Tout cela point [ ? ] et tenant à une belle, vaste et [ ? ] campagne, soit entre tout [ ? ? ].

[page 163] Des femmes du peuple et portant toutes de longues capottes rouges, [ ? ], je crois, parce que les [ ? ] doivent estre communes dans le pays où la chaleur du climat contredite par le voisinage des montagnes perdoit de fréquentes alternatives de grand chaud et de grand froid.

On trouve dans les terres des montagnards de Bigorre qui sont voyageurs et commerçans en dehors et qui sont remarquables par la forme de leurs chapeaux ou toques blanches avec des houpes de soye, pour leur grandes [ ? ] et en tout par leur habillement qui leur est propre. [ ? ? ? ]

<sup>a</sup>L'expression « Il y en a plus où on ne cultive rien en dessous » est rajoutée en interligne.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur un mot illisible.

Au reste, je compte [??] avoir plus d'éclaircissement sur tout ce que j'ay dit de Tarbes et des environs. Je [?] sur la culture du mays, celle du lin, celle des hauttains, [??].

[???] [page 164] Sur le mays, c'est suivant la forme de la terre qu'on y mesle ou n'y mesle pas d'autres [?].

Du côté de Tarbes où la terre est bonne, on les sème en quatre, c'est-à-dire en quinconce à peu près à trois pieds<sup>814</sup>, deux ou trois graines dans chaque trou pour que cela ne manque point quand [??].

[???] [page 165] sur les hauttains.

Les arbres fruitiers qui portent la vigne ne donnent point de fruit. On les ébranche ou élague pour les en empêcher parce que cela épuiseroient (sic) la terre et aussi de peur que leur feuillage n'ombrage la vigne. Á cet égard, ils ressemblent à certains hauttains que j'ay vu en Dauphiné. Le plus grand nombre de [?] de Dauphiné diffère cependant de ceux-cy en ce que la treille y est [postée?] derrière un arbre vivant mais sur un grand<sup>a</sup> échalas mort et dans les principes que je viens d'exposer<sup>b</sup>. Cela vaut toujours parce que cela épuise en un [?] la terre. On [??] en quelques endroits de Dauphiné [??] parce que le [?] se donne aux bestiaux [???] très grand en Dauphiné.

[??] et d'un très médiocre profit et qu'elle épuise la terre au point que ces hauttains-là ne vivent que quelques années.

[???] [page 166] vide

---

<sup>814</sup>Un mètre.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « viens dire ».

[page 167] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à sa femme, datée de Pezenas le 9 juillet 1767*

Lettre à Madame de Malesherbes sur quelques graines potagères qu'on peut tirer ou de Languedoc ou d'ailleurs<sup>a</sup>.

À Pezenas, ce 9 juillet

Je suis venu coucher icy de Montpellier. La journée n'est pas longue mais j'y suis venu pour aller demain dimanche dîner à la table [de] Madame de Beaufret<sup>815</sup>. Annonçons cette visite-là [??] de Gabian qui est 2 ou 3 lieues<sup>816</sup> d'icy et d'où découle l'huile de pétrole ou le bitume liquide.

La brièveté de la journée m'a fait dîner à Montpellier chez Monsieur Bouchert. Il y est arrivé un nommé Monsieur de Sauvan, chevalier de Saint-Louis<sup>817</sup> et [??] employés de [??]. Ce Monsieur de Sauvan [??] parce que j'ay [??] où il estoit alors commissaire ordonnateur à Manosque. Il est possible que mon père ait quelque souvenir de cette affaire qui dura longtems.

[??] pendant les 36 heures que j'ay passées à Montpellier a fini par se présenter chez Monsieur Joubert<sup>818</sup> à l'instant de [??] et m'a fait tant d'offres, de considérations. Les [?] qu'il m'auroit pas esté si honneste de n'en pas accepter quelques unes et ce sont des graines d'oignon, de rave et de choux-fleurs qu'il dit excellent. Il les tient de Manosque où il a conservé des relations. Je luy ay dit que je [page 168] n'avois pas [?] de potager à moy, d'ailleurs je n'avois pas le tems d'attendre qu'il allast les chercher chez luy et en faire le paquet. Il m'a offert de les envoyer directement à mon père par la poste et j'ay accepté cette proposition. Il est nécessaire que mon père en soit prévenu afin qu'il sçache ce que c'est que ce paquet de graines s'il luy arrive sans lettre d'avis et dans les cas où Monsieur de Sauvans luy [?] pour qu'il sçache quel est ce Monsieur de Sauvan et à propose de quoy il luy envoie des graines.

Si mon père veut qu'on luy en envoie de pareilles les années prochaines, ce même homme le pourroit aisément et me paroît d'humeur à faire avec [?] de plaisir tout ce qu'on luy demandera. J'ay vu par sa conversation qu'il y a plusieurs pays qu'il connoit et qu'il connoit bien, entre autres une partie des Pyrénées et nommément le Roussillon. Je crois que cette province est encore renommée pour quelques graines potagères. Si cela est, on pourroit encore s'adresser à luy.

Enfin, comme nous causions, un homme de mes amis (Monsieur le Roy le

<sup>815</sup>Peut-être l'épouse de Jean Jacques Régis de Beaufret (1753-1824), juriste né à Montpellier.

<sup>816</sup>Une dizaine de kilomètres.

<sup>817</sup>Claude Alexandre de Sauvan d'Aramon.

<sup>818</sup>Est-ce Bouchert ?

<sup>a</sup>L'expression « Lettre à Madame de Malesherbes sur quelques graines potagères qu'on peut tirer ou de Languedoc ou d'ailleurs » est rajoutée en marge supérieure d'une encre plus brune.

---

médecin) qui a voyagé utilement en Italie, m'a dit que les meilleures graines de choux-fleurs du monde, meilleures même que celles de Malthe quoique moins connues viennent de Naples. Si mon père en veut, il connoit encore une [?] à Paris qui [?] nous en faire venir.

[page 169] vide [page 170] [enveloppe d'expédition]

[page 171] *Minute d'une lettre à Madame de Sénozan, s.l. ni d.*

Observation faite au Luc sur la fertilité des terres arrosées quand d'ailleurs le sol est bon.

Celle qu'on m'a donnée pour exemple vient d'estre récoltée et a produit du froment. On l'a arrosée immédiatement après la récolte et pour le tems que l'eau a dû y rester, on n'a pas d'autre règle que celle de voir quand la terre seroit parfaitement abreuvée.

On va actuellement y semer des haricots qu'on récoltera en septembre. Avant la récolte et dès le mois d'aoust, on arrosera encore et ensuite on sèmera de l'avoine.

Cette avoine s'enterrera en récoltant les haricots.

Pendant l'hiver, on arrosera fréquemment et l'avoine servira au printemps non à donner du grain, mais à fournir d'excellent fourrage.

Quand on l'aura fauchée et retournée, la terre, on sèmera des haricots noirs. J'ay compris qu'ils entendent par haricots noirs ceux qu'on mange l'été avec la cosse tendre.

Ces haricots noirs recueillis, on sèmera tout de suite du froment, point l'année suivante.

C'est ainsi qu'avec un bon fond de terre, le soleil de Provence, de l'eau et beaucoup de travail, on trouve le moyen de ne laisser jamais reposer les terres.

Autre observation faite au Luc sur les marons du Luc<sup>819</sup>

Je sçavois depuis longtems que les marons de Lion ne venoient pas de Lion ny des environs, mais du Luc<sup>820</sup>.

J'ay appris icy qu'ils ne viennent pas non plus précisément du Luc, mais des montagnes des Maures, grande chaîne de montagnes qui est entre cette route [page 172] -cy et la mer. J'ay fait grande mention de ces montagnes dans des observations différentes de celles-cy que j'ay faites sur l'histoire naturelle de Provence.

Il suffit pour le présent que ces montagnes soient au Midy de la route et que la plantation de maronniers la plus voisine du Luc en est à deux lieues<sup>821</sup>. Deux pour aller et deux pour revenir seroient quatre et quatre lieues de travers dans ce pays-cy, surtout dans les montagnes, sont une affaire considérable. Ainsi, je n'iray pas. Voicy ce que j'en ay appris.

<sup>819</sup>Le Marron du Var, appelé aussi Marrouge, Marron du Luc et de Collobrières. Les fruits ont une grosseur au-dessus de la moyenne (60 au kg) sa chair est fine et sucrée, ces marrons de haute qualité et sont récoltés fin octobre.

<sup>820</sup>Néanmoins, le Marron doré de Lyon est différent du marron du Luc.

<sup>821</sup>Environ 8 kilomètres.

Le pays qui<sup>a</sup> produit ces marons est affreux et sans cette récolte seroit stérile. Je le crois sans l'avoir vu, parce que j'ay toutes sortes de raisons de croire que c'est le même pays que la forest de l'Estrelles et les bois de Saint-Tropés. Les châteigners y viennent indifféremment à ce qu'on m'a assuré sur les côtes exposées au Nord et sur celles du revers opposé au Midy.

Les châteigners y viennent tous communément dans les forests. On y choisit des pieds jeunes et bien venants pour les enter et quand ils sont repris<sup>b</sup>, on les arrache et on les plante dans les terrains destinés à cela.

Ces terrains mis en maronniers sont labourés tous les ans, mais une seule fois, en hiver. C'est un labour donné par les mulets et si léger que, malgré ce labour, la fougère y couvre tous les ans la terre. On la fauche quand on voit que les marons approchent de la maturité pour pouvoir les garder et les ramasser. Je n'ay pas demandé quelle espèce de greffe parce que l'homme qui m'expliquoit n'y auroit sûrement rien entendu, mais vraisemblablement c'est la greffe en [flutte?], la seule qui dans tous les pays du monde réussisse pour les maronniers.

[page 173] Monsieur Du Luc a beaucoup de maronniers qui font partie du revenu de sa terre qui est affermée à bail général 39 000 livres. Il a voulu revalor[is]er ce bail et a perdu son procès.

Beaucoup de particuliers ont aussi des maronniers à eux dans l'étendue de sa terre. Mais d'ailleurs, ces marons appelés du Luc s'étendent dans toutes les Maures bien au-delà des terres de Monsieur du Luc. On regarde même icy comme les meilleurs et pour la grosseur et pour se bien conserver ceux de la Garde-Frainet, bourg ou village des Maures qui n'est pas de la terre du Luc.

J'ay demandé s'il n'y en avoit pas d'au moins aussi bons dans les mêmes montagnes, au Midy. On m'a dit qu'ouy, et qu'on les croyoit même meilleurs et encore plus de garde. Cela se rapporte avec ce que j'ay déjà dit qu'on prétend à Hières que les meilleurs estoient ceux du lieu nommé Couloubrières. Ces marons s'envoyent partout par grand nombre de muletiers qui viennent les chercher sur le lieu.

Depuis quelque tems, le fermier général de Monsieur du Luc a imaginé d'en envoyer par la poste pour le Roy et pour Monsieur de Choiseul. Il charge chaque coursier des lettres d'un petit paquet.

Les marons communs du Luc se vendent suivant les années quatre ou cinq ou six livres le quintal sur le lieu et les marons d'élite comme ceux de la Garde-Frainet 40 sols ou un écu de plus par quintal. Reste le port qui peut estre considérable. Mon voiturier prétend que le port d'Avignon sa patrie à Paris [page 174] n'est que deux 12 livres le quintal, ce dont je doute. C'est un fait que je vérifieray

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « aff ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « remplis ».

en repassant à Avignon.

Observation sur une taise que j'ay vue chez Monsieur du Luc dans son parc

Cette taise est comme celles dont j'ay déjà donné la description avec trois différences.

Primo : il n'y a point de courant d'eau. C'est au milieu une allée où on se promène.

Secundo : le bois y est aussi épais que dans celles que j'ay déjà vues, mais pas si hault, et ne rejoint pas par en hault. Ce sont deux palissades épaisses de huit pieds<sup>822</sup> de haut au plus.

Tertio : ce ne sont point les mêmes arbres que dans celles dont j'ay déjà parlé. Comme le terroir du Luc a les montagnes au Sud, il produit des arbres différens de ceux du côté de la mer. Pour le choix, on a icy attention de préférer les arbustes qui donnent de la graine, qu'aiment les oiseaux. Dans cette taise<sup>a</sup>-cy, presque tout est en cornouillers sanguins, ou faux cornouiller, mauvais arbuste dont les bois de Rhosny comme ceux de Malesherbes sont infectés. Il y a aussi du troesne. D'ailleurs, il y a quelquefois par hasard de vigne sauvage, d'orme, etc.

Dans toute l'étendue de la taise, je n'y ay vu d'autre arbuste propre à la Provence que cinq ou six pieds<sup>823</sup> de lauriers thim qui s'y trouvent par hasard.

Observations sur le château du Luc et sur la terre

L'entrée de ce château du côté de la cour est dans le village et est très vilain. On croit entrer dans une ferme.

L'aspect du côté du jardin est beaucoup mieux. C'est un beau château pour un [page 175] château de Provence tel que les plus grands seigneurs des provinces les habitoient il y a soixante ans.

Il y a dans celui-cy plusieurs grandes pièces au premier et deux grandes chambres à coucher avec un cabinet à chacun des deux côtés.

Les pièces du milieu qui sont ou salon d'assemblée ou salle à manger sont ornés de grands tableaux intéressans Messieurs du Luc, portraits de famille, tableau de la signature du traité de Bad, autre de l'entrée du vieux comte du Luc à Vienne<sup>824</sup>, etc. On m'a dit que dans le haut, il y a dix ou douze appartemens à donner.

On voit bien que le jardin est fait avec soin par quelqu'un qui connoissoit ceux de Paris et qui a voulu en avoir un pareil. On peut même dire que ce parc ou

<sup>822</sup>Près de 3 mètres.

<sup>823</sup>Environ 2 mètres.

<sup>824</sup>Charles François, comte du Luc (1643-1740), ambassadeur de France à Vienne de janvier 1715 à 1717.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.



jardin estoit<sup>a</sup> très beau quand il estoit tems.

Il est entouré presque de tous les côtés de fossés d'une eau vive très pure et ces fossés seroient fort beaux s'ils estoient curés, ainsi qu'une pièce d'eau qui contenoit<sup>b</sup> un ou plusieurs beaux jets d'eau en face de la maison et un autre petit bassin à côté de la maison ayant aussi son petit jet d'eau. Mais Monsieur du Luc fait très bien de ne pas entretenir ces eaux-là, n'habitant pas la terre.

Ces deux servent très utilement à l'irrigation et sont fort bien entretenues pour remplir cet objet. Cela suffit.

Dans l'intérieur du jardin, il y a en face un parterre. Sur la gauche, de très beaux bosquets de maronniers d'Inde qui font une futaye très élevée et qu'il faut bien conserver, si on prévoit qu'il prenne jamais envie au [page 176] seigneur d'y venir, car une futaye dans ce pays-cy est une chose très rare et un agrément que rien ne peut remplacer.

Entre les bosquets et le parterre, une allée de grands tilleuls.

Au-delà du parterre, la pièce d'eau dont j'ay parlé après laquelle finit le jardin et la vue de la maison est une prairie très fertile et une campagne aussi bien arrosée. La vue est terminée d'assez près par les montagnes des Maures, couvertes de ce côté-cy de pins.

Il y a dans le jardin contre le mur trois ou quatre orangers en pleine terre qui prouvent qu'on en auroit davantage si on vouloit, si les seigneurs y habitoient.

Monsieur du Luc d'aujourd'huy<sup>825</sup> n'y est jamais venu. Son fils<sup>826</sup> y est venu l'an passé et encore celle-cy en allant rejoindre son<sup>c</sup> régiment.

La terre du Luc est affermée comme j'ay dit 39 000 livres. Elle consiste en biens de campagne de toutes sortes de genres. Elle s'étend très loin et nommément le bourg d'Ollioules<sup>827</sup> à une lieue<sup>828</sup> de Toulon, lieu considérable où j'ay couché en dépend. Le seigneur du Luc perçoit aussi des droits sur les madragues de Marseille. Il y a beaucoup de gibier sur sa terre : lapins, perdrix rouges, etc. et elle est bien gardée. Les Maures sont des forests qui ne manquent ny de sangliers ny<sup>d</sup> de chevreuils.

[page 177] Voilà en vérité tout ce que je sçais sur le Luc et Monsieur de Sénozan peut estre persuadé que sans le désir de luy plaire, je n'auroit pas pris sur cet objet tant d'informations.

---

<sup>825</sup>Jacques Marc, comte du Luc.

<sup>826</sup>Jacques-Joseph, comte du Luc.

<sup>827</sup>Var, arrondissement de Toulon, chef-lieu de canton.

<sup>828</sup>Moins de 4 kilomètres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « seroit ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « contenant ».

<sup>c</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>d</sup>Corrigé sur « de ».

[page 178] absente

[page 179]

*Minute d'une lettre à Monsieur de Farcheville, datée de Tarbes le 14 juillet 1767*

Lettre à Monsieur de Farcheville

Sur un employ singulier d'une chute d'eau vers Gabian

Sur l'aversion pour les grues à Montpellier

Sur celle pour les angles droits

Sur les distillations de Montpellier<sup>a</sup>

À Tarbes, ce 14 juillet

Puisque j'ay commmencé à [?] mes observations relatives à la mécanique, j'en vais joindre icy deux autres au lieu de les mettre dans mes journaux.

Avant d'arriver à Bésiers, j'ay esté voir la montagne de Gabian, fameuse pour l'histoire naturelle. On me proposa de monter une coste fort relevée parce que j'y verrois un étang qui faisoit tourner six moulins. Je n'y allay pas parce que j'estois très fatigué de mes autres courses et que<sup>b</sup> j'avois compris qu'il n'y avoit autre chose de remarquable qu'une quantité d'eau six fois plus grande qu'il ne la faut pour faire tourner un seul moulin. Mais j'ay appris ce que c'estoit à mon retour à Pezenas et j'ay eu regret de n'y avoir pas monté<sup>829</sup>.

Cet<sup>c</sup> étang a trop peu d'eau et beaucoup plus de chute qu'il ne luy en faut. En conséquence, on y laisse amasser l'eau pendant 18 heures [?] et on ne laisse écouler que six depuis cins heures du matin à peu près jusqu'à onze. Elle tombe sur une roue qui la reçoit sur des espèces d'augets que le paysan qui me l'a expliqué m'a dit ressembler à des cuillères. Cette roue ainsi mue fait aller le premier moulin.

[page 180] L'eau qui la fait tourner tombe de là dans un creux de pierre fait de main d'homme et on ferme à peu près le tonneau et quand ce tonneau est une fois plein et déborde, elle fait tourner le second moulin et ainsi de suite jusqu'au sixième qui est au bas dans la vallée. Notez que comme ils ne vont que six heures, ces six moulins ne font que la valeur d'un et demie.

Seconde observation moins mécanique que peut-estre philosophique sur le progrès des arts, leur lenteur ordinaire et quelquefois leur accélération subite.

Il y a sûrement depuis longtems bien des relations entre<sup>d</sup> Paris et Montpellier et dans cette dernière ville bien des gens qui ont assez de goût pour aimer que leur ouvrage soit fait proprement. Cependant, on ne voit pas une maison qui

<sup>829</sup>Depuis le douzième siècle il y avait une série de cinq moulins le long de la Resclauze. Depuis le début du XVIIIe siècle quatre de ces moulins appartenaient à la famille Sirgues.

<sup>a</sup>L'expression depuis « Lettre à Monsieur de Farcheville » est rajoutée en haut de page d'une encre plus noire.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>corrigé sur « c'est ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur un mot illisible.

ne soit de guingoix et pas une pierre bien<sup>a</sup> taillée au<sup>b</sup> moins dans la plupart des maisons. Actuellement, on vient de faire l'aqueduc et on fait le Peyrou, édifices immenses où la pierre est taillée.

Comme elle le seroit par les plus habiles ouvriers de Paris, il y a sur cela une [?], c'est celle de la construction du château de la Mosson<sup>830</sup>, données [?] des ouvriers de Paris. Ils ne sont pas restés dans le pays à ce que je crois<sup>c</sup> mais cela a ouvert les yeux des gens<sup>d</sup> du pays et dans l'instant, il y en a eu d'excellens. Il ne reste pas pierre sur pierre de ce château de la Mosson et les dévots m'ont dit [?] que Dieu l'avoit permis ainsi parce que c'estoit un monument de [?] de scandale.

Il m'auroit paru plus simple de donner [?] comme dans d'autres et de laisser

---

<sup>830</sup>C'est en 1710 que Joseph Bonnier, fils de marchand, sur le point de devenir trésorier des États du Languedoc, achète au financier protestant ruiné Jean de Sartre le vieux château de la Mosson qu'il fait raser pour entreprendre, vers 1723, la construction d'une nouvelle demeure.

La première pierre du château avait été posée en 1723 par Joseph Bonnier et son épouse Anne Melon. À la mort du fondateur en 1726, le château était loin d'être terminé. « Le fils continua les projets du père en renchérissant par son luxe ». L'inventaire des biens de Joseph Bonnier de la Mosson dressé après sa mort au cours de l'été 1744 donne une description extrêmement détaillée des pièces et de leur contenu ainsi que des œuvres d'art figurant dans les jardins.

On entrait dans une avant-cour où se trouvaient remises et écuries ; au-delà, la cour d'honneur à laquelle on accédait par une belle grille en fer forgé de grande dimension. Le château était encadré par deux ailes ; il y avait une grande terrasse du rez-de-chaussée avec un double escalier, des cours, une orangerie, un parterre avec son bassin en forme de conque.

Ces jardins étaient parsemés de multiples statues : un Neptune en bronze avec ses trois chevaux marins ; dix groupes de pierre représentant les Éléments, les saisons, les quatre statues de marbre blanc veiné représentant Diane chasseresse, Endymion, Flore et un Sylvain ; quatre groupes de l'Hypocrisie, la Vérité, Narcisse et Gladiateur mourant avec les génies qui les caractérisent ; d'innombrables vases de pierre, de marbre ou façonnés en mosaïque ainsi que les grands bancs de marbre blanc.

Toutes ces œuvres d'art ont été dispersées lors des diverses ventes ; certaines ont été achetées en 1747 par la ville de Nîmes et qui décorent encore les jardins de la Fontaine. La belle grille en fer forgé de la cour d'honneur qui fut achetée en 1758 par les consuls pour 5500 livres ; elle était destinée à remplacer la porte de Lattes qui masquait la perspective du nouveau théâtre. En 1748, une manufacture de soie et de draperie d'un très riche languedocien, Vassal, marchand d'Agde, s'installe au château. Vassal est entrepreneur pour le transport du sel et les travail de la laine, fournisseur aux armées et banquier. En mars 1755 la baronnie de la Mosson est vendue à Paul Camille Guilleminet, conseiller à la cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier. La démolition de l'édifice est spécifiée dans le contrat de vente.

En 1761, ce qui reste du domaine, en partie impayé, revient dans la famille Bonnier. En 1786, le fils de Madame Bonnier, né d'un second mariage, vend le domaine à François Oeuf qui y installe une teinturerie de cotonnade.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « régulièrement ».

<sup>c</sup>L'expression « à ce que je crois » est rajoutée en interligne.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

subsister son château qu'on dit qui estoit beau mais il n'en reste [?] [page 181] je viens vous dire.

C'est une histoire du tems passé. En voicy une du tems présent. On ne peut pas engager ces mêmes maçons<sup>a</sup> de Montpellier à se servir de grues parce qu'ils disent qu'ils ne connoissent rien à cela.

On a remué et porté<sup>b</sup> à des hauteurs considérables des quantités énormes de grandes pierres de taille dans la construction de l'aqueduc dont je vous ay parlé et on fait à présent<sup>c</sup> de pareils travaux au Peyrou. Tout cela avec des chèvres. Le menuisier que je vous ay dit que la province avoit [attiré?] pour travailler aux machines de Monsieur de Vaucanson a apporté avec luy un petit modèle de grue pour leur persuader qu'ils ont des grues eux-mêmes, s'ils s'obstinent à ne s'en pas servir. Mais on l'a assuré devant moy que c'estoit une peine inutile qu'ils s'estoient donnée. C'est en voyant chez luy ce petit modèle et demandant ce qu'il faisoit que ce menuisier, l'ouvrier de Vaucanson et Monsieur Toubert le syndic m'ont conté tous les détails.

D'ailleurs, les ouvriers de Montpellier sont très habiles pour travailler le plâtre. Ils en font des ornemens d'appartemens qu'il n'y a personne qui ne prît pour la boiserie la plus recherchée. On dit même que cet ouvrage est solide. Peut-être ne le seroit<sup>d</sup>-il pas dans un climat moins sec que le bas Languedoc. Monsieur<sup>e</sup> de Castries<sup>831</sup> les a fait venir à Paris, mais ils n'ont pas réussi avec nos plâtres, ainsi la nature du leur contribue à leur talent. Il n'y a pas [page 182] moins de mérite à l'exécution.

Quoyque Montpellier soit célèbre pour les distillations, je leur ay appris et à me [?] la faveur leur même [??] procédé de distillateur de Grasse si<sup>f</sup> simple et si commun qu'ils me les ont montrés à Grasse à moy étranger inconnu qui n'y ay passé que cinq ou six heures et de qui même ils se défioient. Ces procédés si simples, on n'en avoit seulement pas entendu parler à Montpellier.

Mais comme la chimie ne vous intéresse pas autant que la mécanique, je ne vous en parleray pas.

Je me suis trouvé obligé de passer icy un demi-jour sur lequel je n'avois pas

---

<sup>831</sup>Charles Eugène Gabriel de La Croix de Castries, marquis de Castries, baron des États de Languedoc, comte de Charlus, baron de Castelnau et de Montjouvent, seigneur de Puylaurens et de Lézignan, est un maréchal de France né à Paris le 25 février 1727 et mort à Wolfenbüttel le 11 janvier 1800.

<sup>a</sup>corrigé en interlignesur « ouvriers ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>e</sup>Corrigé sur « d'a ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « six ».

comté. Je l'employe à rédiger les<sup>a</sup> parties de journaux que j'ay laissées [?] et que j'oublierois tout à fait si je n'écrivois pas.

C'est en faisant ce travail que j'en détachai ces articles que j'ay cru qui t'amuseraient. Cela ne me donne pas plus de peine que de les écrire ailleurs.

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur un mot illisible.

[page 183] *Minute d'une lettre de Malesherbes à Monsieur de Farcheville, datée de Tarbes, le 14 juillet 1767*

Lettre à Monsieur de Farcheville

Sur les moulins de Toulouse

Sur l'établissement de machine de Monsieur de Vaucanson, etc.<sup>a</sup>

À Tarbes, ce 14 juillet

Je viens de voir, mon cher Farcheville, une sorte de moulins en usage dans ce pays-cy que je vais te décrire comme je pourray au hasard de décrire quelque chose de fort commun et de fort connu mais ils sont nouveaux pour moy. La description que je vais tâcher d'en faire déchargera d'autant<sup>b</sup> ma mémoire et mes journaux.

Je crois que les moulins du Bazacle de Toulouse sont dans le même principe que ceux-cy, mais ils chommoient et les portes du moulin estoit fermée quand j'y ay passé avant-hier. Ainsi, je me suis contenté de voir et d'admirer la magnifique chute d'eau de la Garonne au Bazacle, dont d'ailleurs je me souvenais bien, l'ayant bien remarquée il y a 17 ans.

Ayant de sorte du tems libre, je viens d'examiner ceux de cette ville-cy et Jacquemin m'a dit qu'il en avoit remarqué de pareils dans la route de Toulouse icy.

Ces moulins n'ont ny lanterne ny rouage de [rancon?] ny par conséquent cliquetis dont le bruit est insupportable. L'arbre de la roue horizontale qui fait l'axe de [?] se termine par en bas en une pointe vraisemblablement arondie qui tourne comme un pied. Cet arbre est armé de fer au bas, je ne sçais si la partie de sphère [?] (je ne sçais si cela ne s'appelle pas la chape) sur laquelle il tourne est aussi de fer ou si elle est de bois. Il me semble qu'il [seroit curieux?] qu'elle fût de cuivre car je crois qu'il<sup>c</sup> est [?] que le fer tournant sur le cuivre [??]. Je n'ay rien pu voir de cela, le moulin n'estant pas [?].

L'arbre quelques pieds au-dessus de son pied est entouré de rayons dont [page 184] il est le centre et chacun de ces rayons est une espèce de cuillère de bois dont malheureusement je ne peux pas bien expliquer la courbure parce que cela ne se pourroit qu'en dessinant.

L'eau de l'Adour tombe par cinq ou six goutières de bois qui font [réservoir?] autour des roues. Ces goutières dont les côtés<sup>d</sup> s'élèvent quarrément sur la base sont des plans inclinés qui se rétrécissent par en bas et frappent sur les cuillères font tourner l'axe avec une grande rapidité.

Cet effort est sûrement moins avantageux que celui qui tombe immédiate-

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « Lettre à Monsieur de Farcheville » est rajoutée en haut de la page d'une encre plus noire.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « avoir de ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « quarrés ».

ment sur une roue à auges mais, d'un autre côté, on y gagne ce qui se perd de force dans la communication d'un mouvement de la roue à la lanterne dans laquelle il s'engraine. On y gagne aussi les réparations de la machine, celle-cy en [??] peu. Cette dernière<sup>a</sup> considération l'emporte peut-être sur les autres dans un pays où on a plus d'eau qu'on n'en a besoin. C'est par cette même raison qu'aux forges d'Alvar et dans d'autres forges de Dauphiné où l'on convertit le fer en acier. On remplace au lieu de soufflets des espèces de tonneaux dans lesquels on fait tomber l'eau mais qui sont construits de façon que l'air intercepté est obligé par la force de l'eau de sortir par un tuyau qui va souffler dans le fourneau.

J'ay entendu dire dans le pays et à Alvar même critiquer cette machines. J'ay entendu dire qu'elle donnoit moins de vent que le soufflet et un air toujours<sup>b</sup> humide, mais j'en crois l'expérience de Monsieur de [?] qui regarde à des [page 185] affaires depuis et des autres propriétaires de forges qui ont par ce moyen assez de vent pour leurs usines et qui le trouvent infiniment moins coûteux pour la construction et d'un beaucoup moindre entretien que les soufflets. La raison en est encore sans doute qu'ils ont plus d'eau qu'il ne leur faut et qu'ils sentent plustost une machine à bon marché qu'une machine qui [?] tout l'effet possible.

Pendant que j'étais à la mécanique, je suis [??] de mes journaux [??] que j'ay vu à Montpellier une cylindre à calandre de Vaucanson, mais [?] l'atelier et les ouvriers pour construire ce qu'on voudra de machines à organiser la machine à [??] établie tant à Montpellier qu'à [??].

Quand je vis avec toy les machines de Vaucanson chez luy, je me souviens qu'alors Monsieur de [Pardieu ?] et [?? ?] du moulin et fait tourner chaque bobine en s'engrainant avec la plus grande [?], au lieu que dans les [??] c'est une [?] de cuir qui fait tourner les bobines par un frottement toujours inégal. Je suis content aussi que l'auteur nous dit qu'il ne proposoit de faire une machine qui fit toute seule ces chaînes de [??]. Cette machine existe à présent et je l'ay vue travailler à Montpellier.

[page 186] Elle agit par trois corps pour chaque [chaîne ?]. Voyons si je pourray en rendre l'effet car pour ces [?], je ne le tenteray seulement pas.

On a du fil de fer bien égal et de la grosseur nécessaire par le moyen d'estre filé dans le goût de celles auxquelles on passe le fil d'or à Lion et à Paris, à cela près que celle-cy est encore perfectionnée par Monsieur de Vaucanson, mais je ne peux pas dire en quoy cette perfection consiste parce que je l'ay vue, qu'on me l'a expliquée et que j'aye fait semblant de l'entendre. Ce fil de [??] se coupe en petites broches de la grandeur nécessaire pour un chaînon. Le chaînon, si vous vous le rappelez, consiste dans trois côtés d'un quarré et à chacune des deux extrémités,

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « plus hau ».



petit œil dans lesquels<sup>a</sup> deux [?] passe le chaînon [?].

On a un chaînon tout fait, on l'assujettit entre les deux mâchoires de la machine, on passe une broche par ces deux yeux et on donne un premier coup d'[??] de redresser les deux portions de broches saillantes de tout à former le quarré à trois côtés, on arrange tous [?] la machine si on frappe le second coup qui sert à couper ou, si vous l'aimez mieux, à ébarber et à bien égaliser les deux montans et le troisième en replie les deux extrémités pour former les deux yeux. On descend ensuite d'un cran ce chaînon ainsi formé et il sert à en faire un autre, mais la machine est tellement faite que [?] qui vient d'estre fait se perfectionne encore<sup>b</sup> pendant qu'on travaille à son suivant. Comme il faut l'assujettir entre les mâchoires de l'étau ainsi que j'ay dit, il se trouve fixé dans une espèce de [?] qui le redresse parfaitement si cela est nécessaire. Voilà comme j'ay vu cette machine. Au reste, ne comptez pas parfaitement sur ce que je vous ay dit, car si quelqu'un capable de mieux [page 187] voir que moy m'assurois que je me suis trompé, je n'en croirais.

L'ouvrier [?] de Vaucanson est établi icy. La [p?], luy donne 1200 livres par un, un logement commode et autres [?] et elle vient aussi de faire venir de Paris un menuisier à 600 livres d'appointement. Outre cela, comme [??] on leur paye leurs [?].

J'ay demandé à l'ouvrier de Vaucanson s'il en vendroit ailleurs que pour la province. Il a regardé le [p?] qui m'avoit introduit et a répondu comme les [??] Monsieur Toubert que Madame de Malesh[erbes] connoit et qui est un homme qui ne se communique le moins qu'il peut a répondu qu'avant tout il falloit que les désirs de la province fussent remplis. Moy qui [??], j'ay demandé si après les désirs de la province remplis on en pourroit faire par exemple à la Provence, nommément à la ville de Brignoles où j'ay vu de bons manufacturiers, on m'a répondu qu'on verroit. J'ay demandé encore si on fourniroit au Comtat. On m'a assuré que jamais, ce qui réduira les pauvres gens du Comtat à faire leurs machines eux-mêmes et si elle réussit à [?], ils en viendront sûrement à bout.

Quand je dis si elle réussit, vous estes peut-être étonné que je mette du doute. En voicy la raison.

Il me paroît constant que les [?] de Monsieur de Vaucanson faits à Aubenas<sup>832</sup> ont esté vendus l'un [?] en faire de beaux colis, 3 livres de plus que le plus beau de Piémont. Il est aussi [?] car on me l'a avoué à Montpellier que cette [page 188] machine fait moins d'ouvrage tout un jour que l'ancienne. Il faut donc calculer

---

<sup>832</sup>Ardèche, arrondissement de Privas, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>corrigé sur « lequel ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

cette différence de prix et la comparer à la différence de la quantité d'ouvrage fait par chaque machine. Enfin, il faut faire entrer dans le calcul le prix en [br ?] de la machine de Vaucanson qui sont bien différens de l'autre.

J'ay demandé ce résultat tant à l'ouvrier qu'à Monsieur de Montet et aucun ne m'a donné de réponse bien cathégorique.

Au reste, la machine de Vaucanson sera toujours utile pour les ouvrages où on voudra l'organcin le plus fin, dut-il coûter davantage. Mais il ne m'est pas encore prouvé qu'elle doive entièrement supplanter les anciennes machines.

J'oublie une circonstance intéressante, c'est que l'ouvrier m'a dit que les chaînes déplairont à quelques fabricans. On a imaginé d'y substituer des outils différens qu'il m'a montrés. Ce sont des espèces de pointes d'un acier très dur, quand je dis pointes, ce n'est pas qu'elles soient absolument en pointes, car elles perceroient les outils. Quelque nom qu'on leur donne, sont destinés à tourner avec les bobines et en tendant avec force la corroye, ils la [?] à un mouvement égal.

Ces machine bien faites coûtent aussi cher que la chaîne. Quand j'ay demandé pourquoy quelques fabriquant les préféreroient, on m'a répondu que c'estoit parce que frottement de chaîne de lin l'un sur l'autre exige continuellement de l'huile, ce qui produit de la crasse toujours incommode dans une manufacture. Comme cette objections aux chaînes peut estre fort bien fondée, je ne serois pas étonné qu'on y substitueroit partout les pointes.

Adieu, mon cher Farcheville. Je te prieray de me garder cette lettre et de me la rendre à mon retour parce qu'une grande partie de ma mémoire est déposée dans différentes lettres que j'ay écrites comme cela [??].

[page 189] vide

[page 190] [Enveloppe :] Á Monsieur le président de Farcheville

[page 191]

*Expédition d'une lettre à Monsieur de Farcheville*

Notes sur les courses de Tarbes et Montréjault

De Tarbes, j'ay été coucher à Montréjault avant dîner [Cette page est trop pâle pour être lue]

[page 192] Ce chemin mène droit dans la vallée d'Auch, qui est la même chose que la vallée de Sarracolin<sup>833</sup> qui est à l'ouest de celle de [Lephan ?] et d'où on voit l'entrée de [ ? ]<sup>a</sup> et pour aller d'Auch à Bagnères, il auroit fallu le même [ ? ] qu'à l'endroit où je l'ay traversé et là tourner à gauche pour suivre ma route par Montréjault. J'observe qu'on m'a montré à Montréjault la fin d'un autre chemin qui amène droit de Toulouse après avoir passé<sup>b</sup> par Saint-Gaudens<sup>834</sup> et sur la Garonne quoyqu'on m'eût dit à Toulouse qu'il n'y avoit point de pareille route quand je l'avois demandé. Ce chemin est même assez fréquenté parce qu'en voiture beaucoup de marchandises, surtout du bois et quelquefois des marbres et aussi des<sup>c</sup> [ ? ] et des huiles d'Espagne des montagnes à Montréjault et ensuite de Montréjault à Toulouse par la Garonne, d'où ce qui ne reste pas à Toulouse, nommément des matières destinées à Paris et les grands bois de construction pour la marine se distribuoient ou en descendant la Garonne, ou en remontant le canal de Languedoc. Or, le grand commerce par eau est (sic) entraîne nécessairement de fréquentes<sup>d</sup> communications des marchandises [ ? ], lesquelles font que par le chemin dont je parle, j'aurais à parler plus en détail de ce commerce et de cette marchandise pour vous en [ ? ] à l'aspect du pays que j'ay vu avec [ ? ? ? ] ayant marqué aussi exactement que si c'estoit un ouvrage de l'art. On en voit une plaine très verte, de laquelle je vois s'élever parallèlement à la route que je [ ? ? ] mauvaise [ ? ? ] deux croupes toutes sortes, la plupart<sup>e</sup> sortes et [ ? ? ? ] [page 193] dont j'ay tant parlé dans les Alpes ny [des ?] recouvertes de neiges, mais à ce second égard, c'est que j'estois trop près pour voir les autres versants des montagnes [ ? ? ].

Ce qui ajoute beaucoup à la singularité de cet aspect, c'est qu'on l'a presque toujours à [ ? ? ] dit que c'estoit un pays de landes. Cependant, la route est toute plantée en chesne et outre les arbres qui bordent le chemin, il y a de très grandes parties en quinconces de chênes plantés à la main.

<sup>833</sup>Sarrancolin, Hautes-Pyrénées, arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, canton d'Arreau.

<sup>834</sup>Haute-Garonne.

<sup>a</sup>L'expression depuis « qui est à l'ouest » est rajoutée en interligne.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « par la vallée de G ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « des ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « grandes ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « la ».

J'en ay vu de plantés de l'année, d'autres depuis quelques années, d'autres sont déjà anciens et ces derniers par la fougère qui est sous leurs pieds ont l'aspect d'une belle futaye très<sup>a</sup> claire et qui a sur les futayes naturelles l'avantage de n'avoir à ses pieds ny les vilaines souches qui font [??], ny l'inégalité de l'aspect de la plupart des forests.

D'un autre côté, il ne faut pas croire que ces plantations que j'ay appellées quinconces soient alignées comme les quinconces des [?], ny que ces chesnes plantés à la main (c'est la coutume du pays pour dix arbres plantés grands comme nous, plantés les [?])<sup>b</sup> et dans un terrain qui originairement n'a esté laissé en landes que parce qu'il n'estoit pas très fertile, ayant jamais de ces longues et belles [??] dans des terrains excellens et en fond de forest.

Pour achever ce que j'ay à dire de l'aspect du pays, on se trompe quand on croit voir la chaîne de montagnes s'élever de la plaine que laquelle on est [?].

[page 194] Depuis qu'on a rencontré l'ouverture de la vallée d'Aure<sup>835</sup>, il y a entre deux une très belle, très bonne et très riche vallée qu'on appelle la vallée de Neste.

La poste est la rivière de la vallées d'Aure, qui après estre sortie des montagnes tourne à droite et en baignant le pied des Pyrénées se rendre au-dessous de Montréjault dans la Garonne qui est sortie des vallées de Luchon et de Saint-Béat dont j'auray à parler.

La petite ville de Montréjault [?] dans une position charmante. La plaine de la lande dont j'ay parlé y a [??] boisées. Je m'y suis promené auprès de la ville sur des promenades qui ne sont que des chemins où il y a différens arbres et sur la vraye promenade de la ville qui est une espèce de [?] sur la vallée, plantée de quelques tilleuls où on voit sous ses pieds la jonction de la rivière de la Garonne, un beau pont sur cette rivière [?] qui est celui sur lequel j'ay passé le lendemain pour entrer dans les montagnes, deux [?] qui font un angle, celui de Toulouse et<sup>c</sup> celui de Bagnières de Luchon (car celui de Tarbes est un autre qui mène vraisemblablement jusqu'au [?] et au pays de Foix sont sur la hauteur), la vallée large et irrégulière de [??] la rivière et les montagnes [??] dont l'aspect n'est point icy une forme comme j'ay dit qu'il l'estoit [?] (nota que c'est toujours l'éloignement qui fait voir de l'uniformité) [?]. Icy, ces montagnes qui s'ouvrent pour laisser passer la Garonne présentent toutes sortes de faces, mais le voisinage fait que dans la plus grande partie, on ne voit que les petites montagnes, le premier étage. On entrevoit

<sup>835</sup>Elle correspond au cours supérieur de la Neste devenue Neste d'Aure. Elle s'étire sur près de 40 km depuis Sarrancolin jusqu'à la frontière avec l'Espagne.

<sup>a</sup>Corrigé sur « que ».

<sup>b</sup>La parenthèse est rajoutée en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

seulement les sommets de quelques autres.

Mais soit les plus grandes soit les plus petites n'ont point icy et je peux dire [page 195] par anticipation qu'elles n'ont nulle part jusqu'aux bains de Bagnières inclusivement ny ces riches nues, ny ces escarpemens, ny ces éboulemens nuds de terres et de rochers qui donnent un aspect si hideux à la partie des Alpes que j'ay traversé. Icy, les costes sont parfaitement inclinées jusques assez haut, [?] dans des parties droites où je ne conçois pas que les bœufs puissent se soutenir. Il y a des endroits où la culture va jusqu'au sommet et ces terrains cultivés sont excellens, surtout à cause des [escarpemens ?]. Le plus [??] est souvent de plaines excellentes aussi parce qu'elles sont [?] et de bois et ces bois sont chesnes ou hestres dans les petites montagnes, plustost chesnes que hestres et autres [??] dans les plus hautes. Les épicéas sont immenses et on m'a prevenu que plus avant je ne trouveray que des hestres et sapins ou dans ce [??].

Enfin, ce qui achève de<sup>a</sup> rendre cette vue très agréable, c'est [??] des marchandises de la montagne. Ces grands radeaux sont capables de porter non seulement des menus bois, du merein, des planches, ce qu'ils appellent du bois de [?], c'est de plus petit merrain fait de hestre mais aussi<sup>b</sup> de grosses pièces de [?] pour la marine et même de grosses pièces de marbre de Sarrancolin que j'y ay vu porter.

J'ay demandé si on ne regardoit pas comme un grand avantage pour le pays d'en haut qu'on détruisit à Toulouse soit les moulins du Bazacle, soit [page 196] les autres dont j'ay oublié le nom, qui sont plus haut pour lesquels la Garonne est barrée au-dessus et au-dessous de Toulouse. Ils m'ont répondu à Montréjault que cela leur seroit assez indifférent parce que de chez eux à Toulouse la rivière est pareillement barrée partout par des moulins particuliers qui ne laissent la navigation libre que par des passelisses comme celle du Bazacle qu'il n'y a que des radeaux qui puissent franchir.

Voilà ce qui concerne l'aspect du pays de Tarbes à Montréjault, examinons-en à présent la nature. Je vais commencer en repartant<sup>c</sup> de Tarbes. J'ay déjà parlé de la singulière fertilité de cette vallée. Elle est due à l'excellence du sol et à l'abondance des eaux dont on se sert pour l'irrigation.

Je ne sçais si j'ay dit un agrément propre à la ville de Tarbes, c'est que tous les ruisseaux des rues sont d'eau courante et on peut aisément s'imaginer quelle propreté et à ce que je crois même quelle salubrité cela porte dans la ville.

La campagne est arrosée et je crois que cet art s'y perfectionne journellement

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur un mot illisible.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « repassant ».

car par exemple à Azun<sup>836</sup> Monsieur de Beaulieu a doublé au moins le revenu de sa terre en y pratiquant des irrigations qui n'y<sup>a</sup> estoient pas avant luy. Ce lieu est situé près du pied de ce pays montueux sous lequel j'ay dit que j'avois passé peu après avoir quitté Tarbes.

Je crois que ce pays inégal tient de celuy qu'on appelle le Rustan<sup>837</sup> dont j'ay entendu parler icy plusieurs fois et qu'il est un assez mauvais pays.

[page 197] Le nom de Rustaing me rappelle que j'ay des erreurs à corriger dans ce que j'ay écrit dans mes journaux précédens sur la culture du mays.

J'ay dit que dans la vallée de Tarbes, après avoir labouré, on<sup>b</sup> semoit trois ou quatre grains dans des trous qu'on fait soit en quarrés, c'est-à-dire en quinconce, à trois pieds<sup>838</sup> à peu près de distance et que dans le [?] on semoit à la volée.

Il y a en cela deux erreurs.

1° La distance des trous dans la vallée de Tarbes n'est pas à beaucoup près si grande. Cette distance se proportionne à la force des terrains. Une terre excellente peut nourrir dans un<sup>c</sup> espace donné plus de plans qu'une maigre. On la sème plus dru et on m'a fait aborder en entrant dans la vallée au-dessous de Monréjeau des terres où les mays n'estoit qu'à un pied<sup>839</sup> avec dans l'intervalle des haricots et dans quelques terrains des citrouilles destinées à grimper le long de la tige de mays comme sur un échalas. Monsieur l'avocat Carles m'a dit que de son côté, c'est-à-dire vers Tarbes, on ne sème de cette façon que les haricots et qu'on met les citrouilles dans des quarrés séparés. Notez que dans ce<sup>d</sup> pays où j'ay vu le plan espacé à un pied au plus, les bœufs labourent toujours comme j'ay déjà dit sur le plan tout venu mais encore jeune. Le laboureur a l'adresse de suivre le sillon droit et le jeune blanc (sic pour plant?) foulé sous les pieds des bœufs se relève. On laboure icy à sillons profonds et le plan m'a paru sur les ados.

[page 198] 2° La seconde erreur est que dans le Roustan<sup>840</sup>, on ne sème pas à la volée, seulement<sup>e</sup> [on] n'espace pas le grain en quinconce ou quarré même comme à Tarbes. Le labour a fait des rangées et on fait des terres tout le long de la rangée, dans lesquelles on sème.

---

<sup>836</sup>Le val d'Azun est une des sept vallées des Pyrénées françaises du Lavedan, partie sud-occidentale de la Bigorre qui appartient actuellement au département des Hautes-Pyrénées.

<sup>837</sup>Rustaing.

<sup>838</sup>Environ 1 mètre.

<sup>839</sup>Environ 30 centimètres.

<sup>840</sup>Le Rustaing.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « y ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « comme pour mettre une autre culture ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « une ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « les ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « on n'es ».

Depuis qu'on a commencé à monter, on trouve beaucoup de bois et les bois de ce pays méritent d'autant plus d'attention qu'on en tire grand parti pour la marine du Roy.

D'ailleurs, l'abondance du bois dans le pays feroit tomber les taillis à vil prix. C'est pourquoy, dit-on, presque tout est en futaye icy. Or, l'administration des futayes me paroît un objet digne de grande attention, ou s'il y a une sorte de biens à la régie desquels on ne puisse pas [??] de la liberté absolue, c'est celui-là parce que c'est celui pour lequel l'intérêt du propriétaire n'est pas le même que l'intérêt public. L'intérêt public et de l'État estant de conserver de grands bois pour dans un siècle et l'intérêt qui touche le propriétaire n'estant jamais que d'augmenter son bien-estre<sup>a</sup> autant ou plus celui des enfans qu'il voit et qu'il connoit.

Dans ce pays-cy, presque tous les bois appartiennent aux communautés. Il y en a cependant quelques uns qui dépendent des grandes terres comme de celle de Monsieur de Grammont<sup>841</sup> et autres. Ces bois ne sont en valeur qu'en futaye car le bois<sup>b</sup> y est si commun que le taillis auroit une valeur trop modique, d'autant plus que presque toutes les communautés servent annuellement de pâtures et de plus on en recueille le gland.

[page 199] Mais le produit annuel n'est rien vis-à-vis de la vente des bois. Les<sup>c</sup> communautés sont dans l'[?] de donner ces bois à ferme. Le produit de la ferme leur sert à payer leurs impositions au Parlement<sup>d</sup>. Une partie va aux dépenses municipales. Le fermier coupe le bois et le vend et la maîtrise des Eaux et Forests veille à ce qu'il ne coupe que les pièces qui ont acquis la grosseur et la grandeur convenable. On sent sans que je le dise qu'il est impossible que dans cette manutention il n'entre beaucoup de fraude, beaucoup de surprise et beaucoup de faveur. La marine y veille [?] avec bien plus de soin pour les parties de bois sur lesquels (sic) elle a jetté les yeux. Il y a des parties de<sup>e</sup> bois auxquels on défend de toucher d'icy à quelques années. Il n'y a pas fort longtems qu'on s'est occupé des bois de ce pays-cy pour la marine du Roy. Il y a dans le pays des constructeurs qui sont je crois de [?], de Toulon et ceux qui y sont présents et que j'y ay vus sont les mêmes qui ont esté envoyés la première fois pour examiner ces forests. Ils furent surpris de la quantité de pièces excellentes qu'ils y trouvèrent. Il est vray qu'aujourd'huy la mine commence un peu à s'épuiser. J'ay cependant encor vu au

---

<sup>841</sup> Antoine VII de Gramont, (1722-1801), comte de Lescun, puis de Lesparre puis duc de Lesparre (1739), duc de Gramont, Pair de France.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur un mot illisible.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « tailli ».

<sup>c</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « au pa ».

<sup>e</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « des ».

village de Lanemesan<sup>842</sup> des pièces énormes traînées par des bœufs sur des<sup>a</sup> paires de roues auxquelles on les attache, la pièce de bois faisant elle-même le corps de la charette. On les portoit à ce village de Lanemesan en dépost, en attendant qu'on en eût une certaine quantité, après quoy on les [page 200] conduit à Monréjeau<sup>b</sup> où on les embarque dans des radeaux pour Toulouse et de là soit par la Garonne, soit par le canal pour l'océan ou pour la Méditerranée.

Ces pièces que j'ay vues<sup>c</sup> sont d'énormes poutres équarries un peu courbes<sup>d</sup> et courbées. Cette forme est principalement destinée pour la marine, mais celles-cy n'estoient pas seulement destinées à faire ce qu'on appelle des courbes de vaisseau qui ne sont que des planches, c'estoit des morceaux destinés à faire la quille, qui demande aussi quelque courbure.

Quand on les met dans les radeaux, la pièce de chesne fait partie de son radeau et occupe ordinairement la [?] et les pièces voisines sont des sapins venus à Monréjeault de la montagne, bois beaucoup plus léger ; les grosses pièces de chesne pourroient enfoncer sous l'eau et le sapin les leste.

Après cette digression sur la marine, revenons à l'œconomie des forests. La Bigorre a un privilège particulier qui [est] je crois très malheureux pour cette province et<sup>e</sup> qui est cependant fondé sur des terres [?], c'est le droit de faire exploiter les forests en jardinant, c'est-à-dire en coupant çà et là les arbres dont on a besoin. Il est certain que cette forme d'exploitation est la seule bonne pour la forest de pins et de sapins qui s'élèvent à merveille à l'ombre des grands pieds et qui, ne repoussant point de souche, se dépeupleroient si on abattoit une partie entière de bois sans y laisser de grands<sup>f</sup> arbres pour fournir de la graine.

[page 201] Il est certain aussi que quand un pays a esté assez malheureux pour estre digne de l'entretien de la marine, on y jardine parce que les [sommities?] à qui une pièce convient n'ont jamais la pertinence d'attendre le tems marqué<sup>g</sup> pour les<sup>h</sup> coupe régulière d'un<sup>i</sup> bois et, de plus, en abattant un gros arbre, ils [enrayent?] tout son voisinage mais quand on n'est pas exposé à ce fléau et qu'on a des bois de nature de chesne ou de hestre, on pense ordinairement que l'exploita-

<sup>842</sup>Lannemezan, Hautes-Pyrénées, arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Corrigé sur « des pierres ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « Lon ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « vu ».

<sup>d</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « c'est le ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « la graine ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « de la coupe ».

<sup>h</sup>Corrigé en interligne sur « la ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « du pays ».



tion en jardinant, reprobée par l'ordonnance<sup>843</sup>, est réellement<sup>a</sup> préjudiciable au bois dont<sup>b</sup> les souches coupées ne peuvent jamais se bien reproduire à l'ombre. Il est vray que j'ay entendu soutenir par de très habiles gens le contraire de cette opinion commune pour les grandes futayes<sup>c</sup>, mais toujours est-il vray que dans un pays comme la Bigorre et plusieurs autres provinces<sup>d</sup>, le jardinage est pernicieux et cela par une raison que je crois sans réplique, c'est que ce sont des pays de pacage et qu'on peut bien défendre un quarré de bois de l'approche des troupeaux, mais quand on a coupé au milieu des bois des arbres isolés, il n'est pas possible que les jeunes pousses ne soient pas broutées par les bestiaux qui en sont extrêmement avides.

Aussi<sup>e</sup>, il faut que ces belles forests de Bigorre se détruisent [sensibles ?]. Il faut observer<sup>f</sup> que c'est icy du pays de plaine et des forests de chesnes que je parle et non pas des forests de sapins des montagnes dont je parleray par la suite.

[page 202] Les États de Bigorre qui ont senti cette dévastation se sont occupés d'y remédier en couvrant les landes de bois, pendant que les anciens bois deviennent tous les jours des landes. Pour cela, on a pris le parti d'enjoindre aux communautés qui ont des friches ou landes en communes comme ces grandes landes dont j'ay parlé, d'y planter tous les ans une certaine quantité de grands chesnes. Je dis grands chesnes, c'est-à-dire de la taille des ormes ou tilleuls qu'on plante dans ce pays-cy. Les communautés du Bigorre, extrêmement attachées à ces landes qui sont leurs pâturages, ne supporteroient pas qu'on les privast de la moindre partie. Cela empêche de semer ou de planter en jeune plan, parce que ce jeune plan devoit estre pendant quelques années soustrait à la pâture. Au lieu de cela, de grands arbres sont entourés d'épines pendant quelques années et ensuite se défendent contre la dent des animaux. Cette ordonnance, très sage suivant celuy qui m'en a parlé, ne pêche qu'en ce qu'on ne veille pas à son exécution.

Les chesnes plantés à la main que j'ay trouvés en si grande quantité par delà Lannemesan ne sont plus dans la Bigorre. C'est un pays d'élection<sup>844</sup> où la même loy a esté sans doute établie mais où on la fait mieux exécuter.

J'avois une objection à faire, c'est que dans ce pays-cy, on ne vient pas à bout de faire reprendre les chesnes en grand plan, et Monsieur Duhamel dit que

---

<sup>843</sup>Ordonnance de la Marine, dite Ordonnance de Colbert, de mai 1681.

<sup>844</sup>Le Comminges, alors que la Bigorre est un pays d'États.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « qui ».

<sup>c</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>L'expression « et plusieurs autres provinces » est rajoutée en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur un mot illisible.

<sup>f</sup>Corrigé sur le même mot.

la raison en est que cet arbre fait un long pivot et, suivant luy, en Bretagne<sup>a</sup> où on est dans l'usage d'en faire des [al ?], on tire ce chesne de pépinières dans lesquelles on le lève à l'âge de trois ans et on coupe le pivot, et alors l'arbre [t ?] ou forme un empâttement de [revines ?] qui n'empêche pas de le replanter avec succès. Or, il est certain que si on ne prend pas toutes ces précautions, car les jeunes chesnes qu'on plante sont tirés de la forest [page 203] et il n'y en a point de pépinières dans le pays. Cependant, Monsieur l'avocat Carles m'a fait remarquer en passant devant un quinconce planté de l'année qu'il n'y en avoit que très peu qui n'eussent pas repris.

À Monréjeau, j'ay vu le directeur des postes et je luy ay demandé si l'usage estoit, en plantant ces jeunes chesnes, de leur couper le pied. Il m'a répondu que c'estoit l'usage de quelques planteurs, mais que cet usage ne valoit rien parce que ces chesnes à pied coupé ne filoient jamais bien. Je le<sup>b</sup> crois assez, mais je pourrois luy répondre qu'ils deviennent des arbres courbés, bien<sup>c</sup> aussi précieux que les droits.

Il m'a dit de plus que de quarante il n'en repoussoit pas dix. Cette assertion est bien contraire à celle de Monsieur l'avocat Carles. Je tascheray en m'en retournant de bien constater ce qui en est et on le trouvera dans<sup>d</sup> la suite des mes journaux car c'est un fait d'agriculture très intéressant.

Un grand commerce dans ce pays est celuy des cochons et celuy des oyes. Car les jambons de Bayonne et les cuisses d'oyes de Béarn se tirent de tous ces paysans.

Ce qui en rend l'usage si fréquent, c'est 1° la facilité de la nourriture des cochons par l'abondance du gland. On m'a dit sur cela un fait qui vaut bien encore la peine d'estre vérifié, c'est que les chesnes dans ce pays-cy donnent ordinairement du gland tous les deux ans, c'est-à-dire que ceux qui ont fourni de la glandée en 1765 en fournissent aussi en 1767. Je ne regarde<sup>e</sup> pas ce fait comme [page 204] hors de vraisemblance, car il y a bien d'autres arbres sur qui on a fait constamment la même observation. D'ailleurs, je crois depuis longtems qu'il est rare que la glandée qui manque si souvent dans les provinces septentrionales manque aussi au midy, et nommément l'année dernière qu'il n'y en avoit point dans toutes les forests d'Orléans, de Compiègne, de Fontainebleau, je sçais quelqu'un qui en fit venir de Bordeaux et je sçais qu'il y en avoit aussi abondance dans l'Auvergne et le Limousin.

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « au son ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>corrigé sur « mai ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « il y a ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « cons ».

Pour en revenir aux cochons, on les nourrit de glands et, à défaut de gland, de châteigne<sup>a</sup> car il y a aussi dans le pays beaucoup de châteigners dont les gens du pays font même des galettes et depuis quelques années on est dans l'usage de les greffer, ce qui n'est pas fort ancien.

Enfin, on les nourrit aussi de mays, et ceux qui vivent de gland ou de châteignes sont mis au mays ou millau quelque tems avant de les tuer pour les engraisser.

Mais ce qui détermine le plus à élever des cochons et des oyes, c'est la facilité de la salaison. On n'y emploie point de sel de mer, mais celui d'une fontaine salée appelée de Salis qui est dans le Béarn<sup>845</sup>. Ce sel est d'un usage permis dans tout le pays et par conséquent n'y coûte presque rien en comparaison de celui de gabelle. De plus, c'est un sel blanc qu'on dit bien meilleur pour la salaison.

[page 205] Mais il ne faut pas estre grand chymiste pour sçavoir qu'avec du sel gris on feroit bien aisément du sel blanc le plus pur si c'estoit une denrée<sup>b</sup> dont l'usage est libre.

Si je ne craignois de m'écarter de mon sujet, je dirois que j'ay [goûté?] des thrésors de ce genre dont la [?] est privée par le [?] de la gabelle. Le vaste pays qui est depuis Saint-Giles<sup>846</sup> jusqu'à la mer au milieu duquel est Peccais produiroit partout d'aussi bon sel que Peccais même.

Il en est de même de la Camargue, des marais qui avoisinent les étangs de Languedoc, etc. Tout cela est désert et inculte et seroit couvert de la denrée peut-être la plus précieuse si on<sup>c</sup> le permettoit.

On m'a encore observé que dans une partie de ce pays-cy on ne plume point les oyes, soit parce que l'abondance rend cette petite récolte<sup>d</sup> d'un produit trop modique, soit parce que ces oyes non plumées restent dans leur état naturel, qu'ils s'en portent mieux et en deviennent<sup>e</sup> meilleurs.

Enfin, on élève beaucoup de bestes à cornes, beaucoup de chevaux et de mules<sup>f</sup> où ce commerce est encore plus considérable<sup>g</sup>.

Je finis car je dors au point de ne pouvoir plus écrire<sup>h</sup>.

<sup>845</sup>Salies-de-Béarn, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Pau, chef-lieu de canton. Voir le mémoire technique que Malesherbes a rédigé à ce sujet.

<sup>846</sup>Saint-Gilles, Gard, arrondissement de Nîmes, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Corrigé sur « chesne ».

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur deux mots illisibles.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>f</sup>Corrigé sur un mot illisible.

<sup>g</sup>Corrigé sur « importan ».

<sup>h</sup>Corrigé sur le même mot.

[[page 206](#)] vide

[page 207] *Expédition d'une lettre de Duhamel du Monceau à Malesherbes, datée du 11 août 1767*

Monsieur,

On m'a donné fort mal à propos de l'inquiétude à votre sujet. On m'a dit que vous arriviez en diligence et que l'on ignoroit si c'estoit votre santé ou celle de Monsieur de Sénozan qui en estoient la cause. Comme Monsieur de la Renière veut bien me donner de tems en tems de vos nouvelles, je commençay par envoyer en double ce qu'on me disoit de votre santé mais ayant esté éclairé sur le fait chez Monsieur de la Renière, j'ay appris au contraire que Madame de Sénozan vous avois écrit que la santé de Monsieur estoit assez bonne pour vous permettre de fortifier la vôtre en continuant votre voyage.

Je suis persuadé que quand vous voiez le fruit du cèdre folio cupressi<sup>a</sup> en maturité, vous ne doutterez point que c'est un véritable cèdre. Cependant, si vous en avez vu qui font de grands arbres, [page 208] ceux-là pourroient faire une espèce ou une variété digne d'attention car tous ceux que j'ay vus estoient petits.

Je vous suis obligé de ce que vous me marquez au sujet des plantes qui fournissent des espèces de [fonde ?], ainsi que sur le coriania.

Je say qu'on employe le sumac pour tanner les cuirs et ausi je crois des feuilles de chêne vert de [?], etc.<sup>b</sup> (Monsieur de Lalande dit avec raison qu'on employe à cet usage le [thimelac ?])<sup>c</sup> mais je say aussi que les cuirs de Provence sont mauvais et qu'ils ont une odeur très désagréable.

Si nous avions icy les cèdres, les citrons, les oranges et leur fleur en ausi grande quantité qu'en Provence, nous en tirerions un meilleur parti. Ce sont de médiocres distillateurs.

Monsieur Fougeroux se propose d'avoir une conversation avec vous sur le poisson mol<sup>847</sup>. Je lui abandonne ce plaisir. Il a plus étudié les insectes que moi.

Ce que vous ditte du [comble ? ?] est singulier et nouveau pour moi.

Je [songerais ?] que le lièvre de mer dont vous parlez est du genre des sèches [tontelles ?] ou une limasse.

[page 209] Vous savez que j'ay entre les mains les mémoires ou une partie des mémoires et [d ?] de Monsieur [Masson ?]. C'est un fatras où il y a de bonne chose mais qui sont bien difficilles à metre en [?]. J'y travaille avec Madame de La Marre et j'espère que vous en tirerez parti mais ce ne sera pas sans peine. Monsieur [Journe ?] a envoyé un gros cayé de sa main dont je ne pourray pas<sup>d</sup> faire usage.

---

<sup>847</sup>Voir ci-dessous page 211.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Le contenu de la parenthèse est rajouté en marge gauche, avec un signe de renvoi.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

Ces Messieurs montés sur le ton de littérature et d'antiquaires n'ont rien fait parce qu'ils vouloient trop bien faire pour moi. Ils ont enfermé à ce qui se pratique. Je m'embarrasse peu des étimologies de ce que [?] nous ont fait. Je ne m'érige point non plus en réformateur en faiseur d'ordonnance qu'on ne m'écoute pas, je suis terre à terre à mon ordinaire et j'espère faire un bon ouvrage.

Monsieur l'abbé Rochon<sup>848</sup> est revenu de la [coste de Sali?], il nous permet de bonnes observations des satellites faites à la mer. Dans peu nous en aurons des connoissances plus précises.

Monsieur le Mosnier<sup>849</sup> nous met dans un grand embarras au sujet de la [montée de Romilli qui la gasté?].

[page 210] Je projette de faire un grand voyage avec Monsieur l'abbé David et Monsieur Fougeroux pour voir à Saint-Germain les jardins de Monsieur le duc doyen et la [treille?], celui de Monsieur Raussel et Trianon, ceux du Roy, là se termine votre voyage ainsi je<sup>a</sup> seray plus tost de retour que vous.

L'abbé Fouchi, supérieur de Navarre, a esté en [?] où il s'est donné bien de la peine pour avoir du fin glan et du [corver glace?]. Je ne say s'il aura mieux réussi que les autres.

On commence icy la moisson par un fort beau tems. Dieu veuille que cela dure.

Je crois que par toute votre routte, vous aurez trouvé les vignes en mauvais état.

Nous avons eu des orages, le tonnerre a tombé en plusieurs endroits dans Paris et la gresle a fait de grands dommages dans quelque paroisse aux environs de Poissi<sup>850</sup>.

J'ay l'honneur d'estre avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Duhamel du Monceau,

Ce 11 aoust

<sup>848</sup>L'abbé Rochon est né à Brest (1741-1817). A 24 ans Rochon était nommé bibliothécaire de l'académie royale de marine à Brest, après diverses missions, il fut nommé directeur de l'observatoire à Brest. Il retourne à Paris en 1802. On lui doit de nombreuses inventions dont un système de fanaux pour navires, une lunette, le diasporamètre (1777) etc. Il est l'auteur d'un *Voyage à Madagascar et aux Indes orientales*.

<sup>849</sup>Charles Le Monnier, astronome, fils de Pierre Le Monnier, de l'Académie des sciences, né en 1715, mort en 1799, reçu à l'Académie des sciences en 1736. On lui doit des découvertes et des ouvrages importants d'astronomie. Il fut le maître de Lalande, avec lequel il eut de bruyants démêlés.

<sup>850</sup>Poissy, Yvelines, arrondissement de Saint-Germain-en-Laye, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

[page 211] *Minute d'une lettre de Malesherbes à un botaniste anonyme peut-être Monsieur Duhamel, datée d'Avignon, le 2 juillet 1767*

À Avignon, le 2 juillet

Quand on s'est trompé, Monsieur, il faut chanter la palinodie.

Je vous avois mandé que le poisson mol que j'avois vu pêcher aux Saintes et qui entouroit le coquillage où se loge bernard l'hermite ne se trouvoit jamais sans la coquille et la coquille jamais sans le poisson. Mais j'ay vu depuis pêcher bernard dans sa coquille sans le poisson mol et je n'ay plus vu ce poisson mol depuis les Saintes.

Mon erreur n'estoit pas sans fondement car je vis aux Saintes une pêche qui dura bien dix heures<sup>a</sup> toujours à l'hameçon, c'est-à-dire avec des longues ficelles auxquelles pendent une multitude de petits hameçons. On y prit différens poissons et entre<sup>b</sup> autres six<sup>c</sup> fois bernard avec son poisson mol et jamais est séparé de l'autre.

Il<sup>d</sup> y a aussi comme vous sçavez mieux que moy par toute cette<sup>e</sup> mer et nommément dans le port de Toulon une quantité prodigieuse d'hermites dans de très petits coquillage, mais je crois ceux-là d'espèce différente de ceux qui se logent dans de gros coquillages. Au reste, ces observations demanderoient qu'on fût sédentaire sur un port de mer et surtout qu'on eût un dessinateur.

J'ay eu de grands doutes sur le cyprès [morvaits ?] dont je vous ay parlé, parce que je vois que Monsieur Gérard<sup>851</sup> qui a sûrement mieux herborisé en Provence que moy n'en parle pas.

[page 212] J'ay soupçonné que ce pourroit estre le cèdre folio cupressi.

Cependant, une différence essentielle entre le cèdre et le cyprès est que celui-cy a une pomme ronde mais écailleuse, au lieu que le cèdre a une baye comme le genièvre. Ce qui m'a paru la pomme du cyprès [morvaits ?] est assez [petit ?] pour qu'on s'y méprenne quand<sup>f</sup> elle n'est pas mûre car la pomme du cyprès ordinaire elle-même quand elle n'est pas mûre ressemble à une espèce de noix, au moins je crois m'en souvenir, et les écailles se séparent à mesure que cette pomme approche de sa maturité. Or, dans les trois petites graines que je joins à cette lettre, j'ay cru voir la suture des écailles qui doivent un jour se détacher, c'est

<sup>851</sup>Louis Gérard (1733- 1819) éminent botaniste natif de Cognac où il pratiqua la médecine tout en s'occupant passionnément de la botanique. En 1761 il fit publier à Paris une de ses œuvres maîtresse *Flora Gallo-Provincialis*.

<sup>a</sup>Corrigé sur « ans ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « ou ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « si ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « au reste ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « ce ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « car ».

pourquoy<sup>a</sup> je l'ay jugé cyprès. Regardez-y et faites icy regarder par gens qui ayent la vue bonne.

Quand aux pins, je persiste à dire que ceux des environs de Marseille ont un fruit différent et plus petit que le pin maritime ordinaire et j'ay persisté après avoir bien retrouvé la grosse pomme de pin maritime ordinaire dans les bois de Saint-Tropez et dans la forest de l'Estrelle.

Pour l'ambrusquère<sup>b</sup> de Camargue<sup>852</sup> comme la vigne sauvage s'est appelée de tout tems la brusca, ce nom d'ambrusquère ne doit pas estre étranger aux botanistes et vraisemblablement le petit usage de cet arbuste qui est si commun a [Orbes ?] ne leur est pas inconnu non plus.

J'ay quelques petites notes sur d'autres arbres et arbustes que je rédigeray à loisir, et je ramasseray des graines tant pour vous que pour Monsieur de Jussieu si je suis encore dans les pays éloignés dans la saison où les graines seront mûres.

Vous connoissez, Monsieur, tous mes sentimens.

[page 213] vide

[page 214] vide

---

<sup>852</sup>Vigne sauvage, *Vitis vinifera sylvestris*.

<sup>a</sup>Corrigé sur « pour ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « l'an ».



[page 215] *Minute d'une lettre de Malesherbes à une personne inconnue*<sup>853</sup> datée de Bagnières de Luchon, le 23 juillet 1767

À Bagnères de Luchon, le 23 juillet

Depuis la première lettre que je vous ay écrite, Monsieur, vous devez en avoir reçu une autre par laquelle je vous mande que j'ay reconnu que le cyprès [mortain ?] estoit ce qu'on appelle le cedrus.

J'ay faite (sic) sur cet arbre ne tend donc pas à nous fournir une nouvelle espèce. C'est seulement une observation botanique d'après laquelle on pourroit en faire un cyprès plustost qu'un cèdre si cette observation se vérifie quand ses fruits seront en maturité, et cela est très peu important. Il est étonnant que cet arbre soit plus sensible au froid que le vrai cyprès, car ce dernier ne vient jamais en Provence que comme arbre étranger et par la culture, au lieu que l'autre y est très indigène. Rien ne sera si aisé que de vous en avoir des bayes quand elles seront mûres. On m'a promis de m'en envoyer de Montpellier et d'ailleurs. J'ay un moyen d'en avoir du pays même où je l'ay observé la première fois, qui est le bois de la pinède Sainte Marie. Dans<sup>a</sup> le bois, c'est un assez grand arbre ou du moins de taille moyenne. Depuis, il m'a paru un arbuste dans les endroits où je l'ay vu. C'en est assez pour désirer de l'avoir des deux pays<sup>b</sup>.

Pendant que nous en sommes à ce cèdre, je vous diray que je l'ay trouvé aussi à la Sainte Beaume tout en haut près du Saint Pilon et que le religieux avec qui j'estois m'a dit qu'il en avoit tiré une belle racine blanche, qu'il avoit mise dans l'encensoir et qu'elle sentoit l'encens. Je l'ay trouvé aussi nain et venu entre les pierres du pont du Gard tout au haut au troisième étage de ce pont.

[page 216] Quant au genévrier à grosses bayes, j'en ay déjà trouvé et j'en ay ramassé la graine qui estoit approchante de la maturité. Le jardinier du jardin du Roy de Montpellier m'en a fourni de la graine, ainsi que de celle du cèdre et j'ay un ami à Montpellier qui luy fera tenir sa parole. C'est ce jardinier seul que j'ay vu parce que Monsieur Ginan le professeur<sup>c</sup> estoit allé herboriser à l'Espérou<sup>854</sup> quand j'ay passé à Montpellier. Ce mesme jardinier vous enverra aussi sûrement si vous voulez de la graine du vrai<sup>d</sup> salicor et d'ailleurs nous en aurons très aisément de Camargue où j'ay une relation<sup>e</sup>. Mais outre le salicor, il y a dans les palus de Camargue quantité de plantes salantes qui méritent grande attention. La relation que

<sup>853</sup>Peut-être Duhamel de Monceau.

<sup>854</sup>le village de L'Espérou s'étale sur deux communes : Valleraugue et Dourbies, au pied du Mont Aigoual, Gard, arrondissement du Vigan.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « façons ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « démonstrateur ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>e</sup>L'expression « où j'ay une relation ».

j'ay conservée en Camargue ne sera pas suffisante pour vous les envoyer parce que ce n'est pas un botaniste. Cependant, tout<sup>a</sup> le monde dans le pays en connoit deux, l'une sous le nom d'ours<sup>b</sup> et l'autre sous celui d'inganeau<sup>c</sup>. Mais le directeur de l'écluse de [ ? ] m'a dit que le fils de Monsieur Roussel fermier genevois qui quoyque brouillé avec son père a hérité de son goût pour la botanique s'est transporté du côté de Peccais dont les friches sont de même nature que celles<sup>d</sup> de Camargue pour y observer toutes plantes salantes et les remporter. Ce Monsieur Roussel réside<sup>e</sup> à présent à Montpellier où il est sûrement en relation avec Monsieur Thouin. Ainsi mon ami de Montpellier qui est aussi ami de Monsieur Thouin nous fera<sup>f</sup> avoir sur cela des éclaircissements et des graines si vous en voulez.

Mon autre correspondant de Camargue qui réside à Arles nous enverra très aisément tant de la graine que du sarment d'ambrusquère. Je seray aise de faire venir aussi une canne du bois de cet arbre et de vous la montrer. On connoit aussi à Montpellier [page 217] la vigne sauvage sous le nom d'ambrusquère et on s'en sert pour attacher les [portes ?] de ces puits à roue qui sont dans tous les jardins, ce qui se rapporte bien à l'usage que vous me mandez qu'en font les pêcheurs.

Je vous donneray icy pendant que je me le rappelle une note sur le [cornaria ?]. Je crois que vous dites qu'on prétend qu'il fait avorter<sup>g</sup> les brebis. Je l'ay trouvé fort commun aux environs du Var<sup>h</sup> et les gens de ce pays-là qui le connoissent très bien luy donnent une autre propriété. Ils disent que le ramage<sup>i</sup>, c'est ainsi qu'ils appellent la tige et les feuilles, ne porte aucun préjudice aux troupeaux mais que le fruit dans la saison les [en gêne ? enivre ?] et que, cette grosseur [ivresse ?] passée, il n'y paroît plus. Le nom vulgaire qu'on donne à cet arbuste dans ce pays-cy et nommément au village de Saint-Laurent<sup>855</sup>, fameux pour ses vins où je l'ay demandé est ebriago<sup>j</sup>, nom qui se rapporte très bien avec la propriété qu'on luy attribue.

Le nom de [coriania ?] m'a fait penser qu'on l'employoit dans les tanneries ou corroyeries. Je l'ay demandé à Grasse où il y a beaucoup d'ouvriers de ces métiers. Ils connoissent très bien l'arbuste sous le nom d'ébriago comme à Saint-Laurent sur Var et il faut qu'on l'ait employé autrefois en corroyerie car ils m'ont

<sup>855</sup>Saint-Laurent-du-Var, Alpes-Maritimes, arrondissement de Grasse, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Corrigé sur « je ».

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « ceux ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>f</sup>Corrigé sur « en ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « mou ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « War ».

<sup>i</sup>Souligné.

<sup>j</sup>Souligné.

tous dit affirmativement que c'estoit une drogue détestable et qu'elle donnoit une vilaine couleur au cuir.

Ils l'employent pour tanner de l'écorce<sup>a</sup> de chesne comme partout et pour nourrir le cuir, c'est-à-dire pour luy donner de différentes couleurs. Ils employent principalement pour certains cuirs le myrrhe qui est fort commun chez eux et pour d'autres le [feutre ?] qu'on appelle aussi [cotinus coricera ?]<sup>b</sup> [page 218] qui est rare à Grasse mais qu'on y envoie de la haute Provence.

Brignoles<sup>c</sup> où j'ay passé depuis est encore une ville de tanneries. Ils m'ont dit qu'ils ne sçavoient ce que c'estoit que le [coriana ?] ny l'ébriago. J'ay retrouvé depuis cet arbuste en bas Languedoc où on me l'a nommé d'un autre nom de pays que j'ay oublié. On ne l'y employe à rien et comme il estoit en fruit, on m'a dit seulement que c'estoit un fruit mal faisant qui n'estoit mangé ny par hommes ny par animaux.

Comme je vous ay parlé des tanneries de Brignoles, j'ajouteray que j'ay voulu m'informer des matières qu'on y employe<sup>d</sup>. Je vous ay dit qu'on n'y employoit point de [corraria ?]. On n'y fait pas d'usage non plus du myrrhe parce qu'il n'y en a pas à Brignoles comme à Grasse. On y employe beaucoup un arbuste auquel ils donnent un nom que j'ay oublié mais que je retrouveray. Je l'ay vu fréquemment, c'est le sumac du pays [rhus alnio folio ?]<sup>e</sup>. Ils se servent d'une iris dont j'ay vu des champs plantés. Elle n'estoit pas en fleur. J'ay toujours mis la feuille dans l'herbier. On y employe aussi des drogues qu'on tire de la mer par Marseillan.

Au reste, j'ay abandonné cette recherche tant parce que celui qui me répondoit est un homme intelligent, mais pas tanneur de son métier, et que les tanneurs n'estoient pas chez eux parce que c'estoit dimanche, que parce que j'ay vu que la tannerie est une science ancienne qui demande une étude longue et qu'elle est différente dans les différens pays, suivant les matériaux qui sont à portée et la qualité des cuirs qu'on y fabrique. L'écorce qui sert à tanner et non à colorer est de chesne et on m'a assuré qu'ils préféroient celle de chesne vert à celle de chesne blanc. On a de tous les deux dans le pays.

[page 219] Comme je vous ay parlé de Grasse, vous attendez peut-être quelque chose sur la culture des jasmins d'Espagne, de l'acacia vera, etc. et sur l'art des<sup>f</sup> distillateurs et des parfumeurs, mais je n'en diray mot parce que je crois que vous en sçavez sur cela plus que moy. D'ailleurs, j'ay écrit [ce] que j'en ay vu

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Corrigé sur « Á ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « employoit ».

<sup>e</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>f</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur les trois mêmes.

dans des mémoires que j'ay déjà envoyés<sup>a</sup> à Paris, et je l'en retireray si vous en estes curieux.

Vous avez vu dans une lettre postérieure que je vous ay écrite que je chantois la palinodie sur le poisson mol qui entoure bernard l'hermite. Mon<sup>b</sup> observation est bien la même que celle de Monsieur Dutour en ce que le poisson mol enveloppe la coquille et la coquille bernard. Mais je m'estois trompé en vous disant qu'on trouvoit toujours tous les trois ensemble parce que je les ay trouvés six fois aux Saintes ou aux Trois<sup>c</sup> Maries et j'ay esté détrompé dès le Martigue où j'ay trouvé la coquille avec l'hermite<sup>d</sup> sans le poisson mol. Mais depuis ma course de Provence, j'ay esté faire mes adieux à la Méditerranée au port de Cette et j'y ay trouvé le major de cette place nommé Monsieur de Vaugelas, grand amateur d'histoire naturelle et surtout de<sup>e</sup> ce qui constitue les beaux cabinets. Je luy ay parlé de mon observation. Il l'a faite aussi plusieurs fois. Il connoit très bien le poisson mol qu'il m'a décrit sans me laisser le tems de la luy expliquer. Il connoit aussi cette soye ou [ ? ] purpurine et sans consistance qu'il file et il dit que c'est une ortie de mer. Comme je ne connois aucunement ces poissons mols, je ne peux pas vous dire si c'est réellement une ortie de mer ou un alcyonium.

[page 220] Puisque vous mettez quelque importance à ces observations, il y en a une autre que je suis bien fâché d'avoir négligée.

À la même pêche faite à la rade des Saintes ou Trois Maries, on prit un petit crabe que je crois avoir vu dans des cabinets et qui est remarquable parce qu'il est velu d'un poil épais quasi comme une taupe<sup>f</sup>. Ce crabe estoit aussi enveloppé mais immédiatement et par sa partie supérieure d'un poisson mol, mais d'une espèce toute différente, car celui-cy estoit tout jaune. Un quart d'heure après qu'ils furent dans le batteau, le crabe sortit tranquillement comme on sort de sa maison et me laissa<sup>g</sup> considérer le poisson mol dans la surface concave duquel le corps du crabe estoit resté exactement moulé.

Je n'estois point outillé aux Saintes pour emporter des animaux dans de l'eau de vie. D'ailleurs, je croyois alors que<sup>h</sup> ce que j'avois trouvé là se trouveroit partout le long de la coste.

Enfin, vous pouvez voir par cette observation comme par les autres que la grande avidité de voir beaucoup de pays en peu de tems et de donner un coup

<sup>a</sup>L'expression « que j'ay déjà envoyés » est corrigée en interligne sur « qui sont ».

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>d</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « taupe ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « laissant ».

<sup>h</sup>Rajouté en interligne.

d'œil général à la nature m'a empêché<sup>a</sup> de rester nulle part le tems nécessaire pour faire des observations exactes.

Quant aux lièvres de mer<sup>856</sup>, il passe tous les jours dans le canal du port de Cette des volées<sup>b</sup> entières du poisson auquel on donne ce nom dans le pays. On le voit nager de dessus le quay. Son corps étendu se divise en deux parties, dont la postérieure ressemble à un entonnoir vuide, qu'il agite avec assez de rapidité pour qu'on ne puisse pas douter que ce ne soit de cet organe qu'il se sert pour nager<sup>c</sup>.

[page 221] Vous serez surpris que, les ayant eu fort à ma portée, je n'en aye pas fait pêcher pour les examiner de près. J'en suis surpris moy-même, mais dans l'instant que j'y avois destiné, le major dont je vous ay parlé est venu me prendre et m'a mené chez luy où j'ay resté jusqu'à mon départ et je ne me suis ressouvenu que le soir des lièvres de mer. Ce que je peux vous en dire, c'est qu'à l'aspect et en les voyant nager<sup>d</sup> dans le canal, mon laquais<sup>e</sup> qui a la vue meilleure que moy prit le premier que nous prîmes<sup>f</sup> pour une sèche, poisson que nous avions eu le tems de bien examiner au Martigue, mais les matelots nous dirent que nous nous trompions et que la sèche estoit un poisson bon à manger et ayant de la consistance au lieu que celuy-cy, mis hors de l'eau<sup>g</sup>, perd sa forme en très peu de tems et ressemble bientôt à une glaire. Je ne sçais s'ils ne m'ont<sup>h</sup> pas ajouté qu'il causoit des démangeaisons quand on le touchoit. Monsieur de Vaugelas m'en a dit les mêmes choses que les matelots. Personne ne m'a parlé de la vessie intérieure, mais si vous vouliez sur cela quelques éclaircissemens, Monsieur de Vaugelas en est très capable en luy envoyant des instructions sur ce qu'il faut qu'il cherche, et il s'y prêtera sûrement avec grand plaisir si c'est de votre part, car il me paroît zélé. Si j'avois sçu votre observation plus tost, j'aurois demandé dans les différens ports de Provence, que j'ay presque tous vus depuis les Saintes jusqu'à Antibes, ce qu'on entend par lièvre de mer [page 222] et j'aurois peut-être trouvé qu'ailleurs qu'à Cette on donne ce nom à un autre animal. Je crois que Monsieur Bertrand de Valmont dans son dictionnaire<sup>857</sup> rapporte des observations faites par luy-même le

<sup>856</sup>Le lièvre de mer est un gastéropode marin sans coquille. Il a à la place de la coquille deux nageoires.

<sup>857</sup>Valmont de Bomare, Jacques-Christophe, *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle, contenant l'histoire des animaux, des végétaux et des minéraux. Et celle des corps célestes, des météores, et des autres principaux phénomènes de la nature*, P. Lacombe, 1768, 6 vol. in-12, XXIV-656.

<sup>a</sup>Corrigé sur « fait ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé en interlignfne sur le même mot.

<sup>f</sup>Ces trois mots sont rajouétés en interligne.

<sup>g</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne sur « dans la main ».

<sup>h</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes.

long des côtes de la Méditerranée sur le lièvre de mer.

Toute la fin de cette lettre, je la prends au 3<sup>o</sup> journal et y a été rapportée<sup>a</sup>.

J'ay<sup>b</sup> bien d'autres choses à traiter avec vous et sur des objets plus intéressans, nommément sur celui des bois. Il est certain que l'espèce des hautes futayes diminue très considérablement dans le royaume, même dans les pays de montagnes que j'avois toujours entendu regarder comme un réservoir inépuisable si on en pouvoit s'en procurer la jouissance. Je ne sçais si ce malheur n'est pas l'effet nécessaire<sup>c</sup> d'un très grand bonheur, c'est-à-dire de l'augmentation de la population, de la richesse et de la culture. Il y a sur cela de grandes questions à examiner, physiques, politiques, même philosophiques. Je les réserve pour mon retour. Si vous n'êtes pas de mon avis, nous disputerons à outrance<sup>d</sup>.

Pour le présent, j'ay une idée à vous communiquer que voicy.

Monsieur d'Étigny, que vous sçavez qui est fort mal, a eu le projet de continuer jusques sur la frontière d'Espagne un chemin qu'il a fait dans une partie de la vallée d'Aure. On dit qu'il espéroit tirer par là en France des bois considérables appartenans à l'Espagne qui n'en fait aucun usage et les laisse périr sur pied.

[page 223]

#### Note sur la lettre du 22 juillet

J'ay pris la fin de cette lettre dans les cayers relatifs à la 3<sup>ème</sup> partie de mon journal.

Cependant, il y avoit encore deux faits concernant la seconde partie du journal et la quatrième et les voicy.

J'ay trouvé en Provence des [?] sur des rochers<sup>e</sup> à pique sur le bord de la mer, végétans presque sans aucune terre comme les joubarbes ou les iris qu'on met sur les murs ou comme les [?].

J'ay trouvé aussi, surtout<sup>f</sup> dans la Provence la plus chaude, des caroubiers plantés parmi les oliviers. J'ay demandé quel usage on en faisoit. On m'a dit que leur [sitique?] est une espèce de cordial ou de restaurant qu'on fait manger aux chevaux et aux mulets<sup>g</sup> quand ils ont beaucoup travaillé. Il m'a paru que c'estoit<sup>h</sup> usage n'estoit pas assez important pour planter un caroubier dans une terre où il

<sup>a</sup>L'expression « Toute la fin de cette lettre, je la prend au 3<sup>o</sup> journal et y a été rapportée » est rajoutée entre deux paragraphes, d'une encre plus foncée.

<sup>b</sup>À partir de là, le texte est barré.

<sup>c</sup>Corrigé sur « d'un ».

<sup>d</sup>Corrigé sur un mot illisible.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « murs ».

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

<sup>g</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>h</sup>Pour « cet ».

pourroit venir un olivier. Á cela, quelqu'un<sup>a</sup> [m'a] répondu que le caroubier vient mieux que l'olivier dans des terres maigres et arides et que ce sont celles-là où on le plante ordinairement. Au reste, dans le pays où j'ay vu des caroubiers, je n'ay causé qu'avec des paysans et je n'ay vu personne d'instruit et sur le récit<sup>b</sup> de qui je puisse compter.

[page 224] vide

[page 225] vide

[page 226] vide

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « on m'a ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « rapport ».

[page 227] *Expédition d'une lettre de Duhamel du Monceau à Malesherbes, sans lieu ni date*

Monsieur de la Rénière a bien voulu, Monsieur, m'envoyer très exactement la boîte et la lettre que vous avez bien voulu m'envoyer. Vous ne ditte rien de l'état de votre sancté mais vous parcourez [assez ?] rapidement tant de pais qu'il n'est pas possible que vous ne soyez au moins assez bien.

Le pin que vous m'avez envoyé n'est point le pinada ou le grand pin maritime qu'on nous envoie de Bordeaux, mais je le crois ainsi que Monsieur de Jussieu le pinus maritima minor et je serois bien aise d'en avoir car ceux que j'ay au sous ce nom avoient les cornes un peu arrondies. Au reste, même feuille et à cette [?] même fruit.

Ce que vous m'avez envoyé pour un petit ciprès est un cedrus folio cupressi. Je l'ay eu et je l'ay perdu parce qu'il est plus sensible à la gelée que les autre et même<sup>a</sup> que les ciprès. Cependant, je crois en avoir encore un qui est très chétif. Je vous prieray de m'en procurer des bayes.

Il y a en Provence un genévrier qui donne des fruits plus gros que les bayes du cèdre que vous m'avez envoyé. J'en ay demandé des bayes à Toulon à Monsieur Gaultier. S'il s'en présentoit sous vos pas, il ne faut pas négliger d'en ramasser.

Dans la même boîte estoit quelques plantes sèches. Monsieur de Jussieu la juge un asphidel mais les plantes estoient si sèches qu'il n'y a pas eu moyen de la mettre en terre.

[page 228] J'ay dans mon cabinet des bernard l'hermitte dans plusieurs coquilles, [?]. Souvent ces coquilles que le bernard a choisi pour sa demeure se sont<sup>b</sup> trouvées mais j'en ay aussi où la coquille est recouverte d'un gros alcionium. Monsieur Dutour, correspondant de l'académie, lui a envoyé un bernard logé dans un alcionium. En l'ouvrant, on a reconnu que le bernard estoit dans une coquille qui estoit recouverte par un alcionium mais ce que vous me marquez est fort différent. Ce que vous en ditte suffit pour faire [dire vers ?] que vous vous trouviez à portée d'examiner de nouveau cet animal mucilagineux<sup>858</sup>.

Mais votre observation m'en rapelle une que j'ay faite en Provence. On trouva dans un filet de pêcheur un corps assez semblable à la figure ci-jointe [dessin non reproductible ici]. C'estoit un corps qui ne ressembloit guère à un animal. Ce corps estoit comme un œuf de poule dinde. On apercevoit au bout le moins gros une ouverture et l'on remarquoit des dents. La couleur estoit fauve et les pêcheurs le nommoient un lièvre de mer. J'ouvris cet espèce d'animal et je trouvai dans

<sup>858</sup>De consistance semi-fluide et d'aspect semblable à du mucus.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « ont ».



l'intérieur une vessie remplie d'une couleur de laque de la plus grande beauté. C'est cette substance qui m'a toujours fait désirer qu'on pût retourner cet animal.

[page 229] J'ay parlé dans le *Traitté des arbres et arbustes*<sup>859</sup> de sarments de vigne sauvage ou qui se trouvent dans les bois dont on fait de bonnes [bares ?] et dont les pêcheurs ont l'usage pour amarer leurs batteaux. Cependant, ce que vous me marquez de l'anbrusquel de la Camargue me fait désirer d'avoir des sarmens cet hyver pour nous procurer une sorte de [vogne ?] qui procure probablement de meilleurs [bares ?] que les espèces que nous connoissons.

J'aurois ainsi été bien aise que vous eussiez pu vous procurer de bonnes semences de salicor de la<sup>a</sup> Camargue, car vous savez que je m'occupe des plantes qui peuvent fournir de bonnes cendres pour les lessives et le savon.

Quoique j'aye desja beaucoup travaillé sur des manuscrits contenant les pêches, je vois çà<sup>b</sup> et là des choses concernant les bourdigues, mais je ne puis encore savoir s'il y est [?] de celles de la Camargue. Je vous suis obligé de m'engager à porter une attention particulière à ces bourdigues.

Les gelées de printems ont fait dans nos provinces de furieux désordres outre les vignes et toutes les [fr ?] qui ont perdus entièrement plusieurs de nos arbres étrangers ont beaucoup souffert et malgré la grande [page 230] quantité de mûriers que possède Monsieur le chancelier<sup>860</sup>, il a eu bien de la peine à faire [fubricter ?] une petite quantité de vers qu'il s'est proposé de lever. Tout le monde s'est éforcé de lui procurer de la feuille et nous lui en avons envoyé un peu comme les autres le 18 et 19 juin. Il a encore gelé assez fort pour endommager beaucoup de bourgeons.

Monsieur le chancelier nous a fait l'honneur de venir prendre un disné à Denanvilliers<sup>861</sup> avec Monsieur de Madame de Rouville<sup>862</sup> le lundy de la Pentecoste<sup>863</sup>.

Si vous saviez combien je suis charmé de recevoir de vos nouvelles, vous recommanderiez à votre secrétaire, votre chimiste, votre valet de chambre, votre etc. de m'écrire quelquefois de votre part.

J'ay l'honneur d'estre avec respect,

Monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

<sup>859</sup>Duhamel Du Monceau, Henri-Louis (1700-1782), *Traitté des arbres et arbustes qui se cultivent en France en pleine terre*, Paris, H.-L. Guérin et L.-F. Delatour, 1755.

<sup>860</sup>Le père de Malesherbes.

<sup>861</sup>Le château de Denainvilliers est la propriété de Duhamel de Monceau.

<sup>862</sup>Les Rouville possédaient un château à Malesherbes.

<sup>863</sup>En 1767, le lundi de Pentecôte tombait le 18 mai.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « des ».

Duhamel du Monceau

à Paris le 27 juin

Si en passant dans le lit du Rhosne vous trouviez des pihamnoïdes enfouis, vous pourriez en ramasser car il y a deux sexes et nous n'avons [?] que le femelle.

[page 231] *Lettre ou extrait de lettre de Duhamel du Monceau à Malesherbes, datée du 11 juillet 1767 [à Denainvilliers]*

Que je vous suis obligé, Monsieur, si ce que vous voulez bien me donner de tems en tems de vos nouvelles. J'en suis [?] à mon frère qui en revanche m'a assuré que Madame de Malesherbes est en bonne santé. D'ailleurs, Monsieur Fougeroux qui a été avec sa femme et son fils a convenu très reconnaissant des attentions que Madame de Malesherbes a bien voulu avoir pour eux.

Le jardinier de Malesherbes<sup>864</sup> pourroit bien éprouver une disgrâce. Il a une maison à lui et il y tient un cabaret qui fait toutes ses délices. Monsieur le chancelier lui a signifié [?] ou d'être uniquement cabartier ou d'être jardinier car on dit que le jardin de Monsieur [page 232] le chancelier et la vertu<sup>a</sup> souffrent du cabaret.

Je me suis bien douté que vous trouveriez le bernard l'hermitte dans une coquille sans le poisson mol. Mais qu'est-ce que c'est que le poisson mol, la chose n'est pas aisée et le lièvre comme j'ay vu des bernards de toutes grandeurs, les uns fort petits, d'autres très gros. Tireline a pensé que c'est le même et que la différence de taille est comme dans les écrevisses un effet de leur accroissement et qu'à mesure qu'il [grandit?], il change de maison. Ce qu'il y a contre ce [?] c'est qu'effectivement dans certains parages on n'en trouve guère que de petits.

À l'égard du *cedrus folio cupressi*, j'avoue que les fruits ont assez de ressemblance avec ceux du thuya de la Chine et d'autant plus que l'on ne trouve ordinairement que trois semences dans le cèdre et le fruit des genévriers [page 233] et que dans ceux que vous m'avez envoyé, il y en a 6, ce qui me fait encore plus désirer d'en avoir des [?] mûrs, mais souvent c'est ce qu'on appelle *cedrus folio cupressi* et il y a bien quelques bayes de genièvre qui semblent écaillant.

Je soupçonne que vous avez reçu la lettre que j'ay eu l'honneur de vous écrire en réponse à votre première dans laquelle il estoit question de labours.

Je soupçonne autant que je puis me le rappeler que les bourdigues de la Camargue qu'on tend pour prendre du poisson d'eau douce ressemblent assez à celles du Martigue où l'on prend du poisson de mer.

Je fouille dans le fatras de Monsieur Du [Parc?]. Les parties précieuses sont les desseins. Il y a du bon dans le manuscrit, mais c'est un étang où il faut pêcher : point d'ordre, point [page 234] de français. C'est toujours un matelot qui parle à la matelle et suivant en patois des différents ports de sorte que je crois que les pêcheurs ne comprendroient que ce qu'il est dit des pêches de leurs costes. Il faut donc traduire et cela n'est pas toujours aisé.

<sup>864</sup>Flizet.

<sup>a</sup>Corrigé sur un mot illisible.

Heureusement les desseins aident beaucoup à l'intelligence du tout et j'espère un livre, parti avec de la peine et du travail.

J'ay l'honneur d'estre avec respect,

Monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Duhamel du Monceau,

ce 11 juillet

[page 235] *Minute d'une lettre de Malesherbes à Duhamel de Monceau, datée de Bagnières de Luchon le 26 juillet 1767*

À Bagnières de Luchon, ce 26 juillet

Je reçois votre seconde lettre, Monsieur. Ma réponse à la première estant déjà faite, je vous envoie celle-cy par la même voye<sup>a</sup>, c'est-à-dire par Monsieur de Montigny.

Elle ne contiendra que ce qui regarde les bourdigues. Celles de Camargue sont réellement en petit comme celles du Martigue, à cela près qu'elles sont tournées du côté de l'eau salée pour arrester le poisson qui revient à l'eau douce, au lieu que celles du Martigue et d'ailleurs sont tournées du côté de l'eau moins salée pour arrester le poisson qui après le fray retourne à la mer.

Quand je vous ay écrit, je n'avois vu les fameuses bourdigues qu'au Martigue et je les avois vues très imparfaitement parce que c'estoit la saison où elles sont levées mais depuis j'en ay vu à Hyères dont l'une qu'on venoit de mettre en place et l'autre qu'on y mettoit. Ainsi, je les ay vues dans toutes les positions et je suis en état, sinon de vous en donner une description, au moins de combler celles que d'autres vous auroient données, surtout en aidant ma mauvaise vue de celle d'un domestique que je verroy mal par moy-même. Je vous préviens qu'on ne parle [page 236] que des bourdigues du Martigue, parce que ce sont les plus abondantes et les plus riches, mais il y en a d'autres et outre celles d'Hyères que j'ay vues, je me suis informé s'il n'y en avoit pas quelque part dans les étangs de Thau qui m'y paroissoit très propres. On m'a dit qu'il y en avoit une, mais non pas dans le canal de Cette parce qu'elles nuisent toujours à la navigation.

Je parierois qu'il y en a de pareilles dans l'étang voisin de Martigue, dont le nom propre ne me revient pas à présent, dans celui d'Aigues Mortes et partout où il y a de ces étangs d'eau salée qui communiquent à la mer par un détroit.

Je ne sçais si vous avez de bien bons mémoires sur les madragues. Pour moy, je les ay vus lever. J'ay bien examiné chaque opération et avec cela je vous avoueray que je ne comprends encore rien à la mécanique intérieure de la madrague, ainsi ne comptez pas sur moy pour cela.

J'ay vu aussi et [?] plusieurs fois la pêche du corail, mais outre les mémoires que vous avez, je crois que le comte de Marsigli<sup>865</sup> l'a décrite exactement et il fait graver les instrumens. Adieu, Monsieur, vous connoissez, etc.

[page 237] vide

---

<sup>865</sup>Le comte Luigi Ferdinandino Marsigli (1658-1730), naturaliste, géographe, astronome, ingénieur et homme de guerre. Il a écrit *l'Histoire physique de la mer, ouvrage enrichi de figures dessinées d'après le naturel*, Amsterdam, 1725. Le corail est particulièrement étudié, et identifié comme une plante, capable de fleurir, interprétation mise rapidement à néant par Peyssonnel.

<sup>a</sup>Corrigé sur « occasion ».

[page 238] vide

[page 239] *Expédition d'une lettre de Monsieur Séguier de Nismes, Nîmes, le 8 janvier 1768*

Lettre de Monsieur Séguier de Nismes<sup>a</sup>

Monsieur l'abbé Barthélémi à qui je commence une lettre me manda qu'on sçavoit déjà que les sceaux de plomb estoient en usage du tems de l'[?], ainsi que son monument n'est que de curiosité et n'apprend rien<sup>b</sup>.

J'ay fait reporter<sup>c</sup>

Monsieur,

Ce n'est qu'à mon retour des Cévenne où j'ai passé deux mois entiers que j'ai eu le plaisir de lire votre lettre du mois d'octobre dernier. Le rhume épidémique qui me prit en revenant m'a empêché jusqu'ici de répondre et de vous remercier. Je profite du premier moment d'intervalle pour m'acquiescer de ce devoir. Que des grâces n'ai-je pas à vous rendre de la bonté que vous eûtes d'envoyer le corps marin que vous me destinez, chez l'abbé Martin, qui hâta trop son retour pour le recevoir et me l'apporter. Si vous voulez bien le faire remettre au S[ieu]r Hérissant le fils, libraire rue Saint-Jacques à l'adresse de Monsieur Gaude, marchand libraire de Nîmes et dont il est commissionnaire. Il le recevra sans autre avis et en ajoutant sur l'adresse que le paquet est pour moi. Il me parviendra avec le premier envoi de livres que ce libraire fera à celui-ci. Cette voye, quoique lente, [page 240] est très seure et en faisant mettre ce corps marin dans une petite boîte, il sera à l'abri du choc des livres. Je vous en fais d'avance, Monsieur, mille remerciemens.

Si je ne craignois de vous dérober les momens précieux que vous consacrez pour le bien de l'État et celui du public, j'oserois vous parler des acquisitions d'histoire naturelle et d'antiquités que je fais de tems en tems pour orner mon cabinet. Une de ce dernier genre mérite quelque attention. C'est un sceau de plomb de l'empereur Flavius Julius Nepos<sup>866</sup> où l'on voit d'un côté sa tête de face, tenant un javelot de la main droite, la légende est D.N. IVLIUS NEPOS. P. F. AVG. On voit au revers la victoire qui tient une longue crois, et les lettres K.M dans le [?] de l'empreinte. On y voit très distinctement les trous où passaient les lacets qui servoient à attacher ce sceau à quelque diplôme. Il est rare d'en trouver d'aussi ancien puisque cet empereur commença à régner l'an 474 et mourut en 480.

<sup>866</sup>Flavius Julius Nepos (v. 430 - 480) (empereur de juin 474 à août 475) : fils de Nepotianus et neveu par alliance de l'impératrice Aelia Verina, épouse de Léon I<sup>er</sup> l'empereur d'Orient.

<sup>a</sup>L'expression « Lettre de Monsieur Séguier de Nismes » est rajoutée en marge supérieure, de la main de Malesherbes.

<sup>b</sup>L'expression depuis « Monsieur l'abbé Barthélémi » est rajoutée en marge supérieure de la main de Malesherbes.

<sup>c</sup>Ces quatre mots, écrits en marge supérieure de la main de Malesherbes, sont raturés.

Les Pères Bénédictins dans le volume 4° du traité de diplomatique<sup>867</sup> [page 241] en rapportent un de Galla Placidia<sup>a</sup>, d'après Ficoromu, ce qui montre que l'usage en étoit introduit au tems de Théodose le Grand<sup>868</sup>.

Il seroit difficile de le faire remonter à des tems fort reculés car celui que l'on cite de l'empereur Trajan<sup>869</sup> ne paroît avoir été qu'une médaille de plomb. Je ne sçai pas encore si parmi près de deux cens autres sceaux de cuivre et de plomb du bas âge que je viens d'acquérir, j'en trouverai quelque autre qui me dédommagera du tems que j'y employerai pour les déchiffrer.

Je suis avec un profond respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Séguier,

à Nîmes, le 8° jan[vier] 1768

---

<sup>867</sup>Don Tassin et dom Toustain, *Nouveau traité de diplomatique par deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint Maur*, 6 vol. in 4°, Paris, 1750-1765.

<sup>868</sup>Théodose I<sup>er</sup> (Flavius Theodosius) (346-17 janvier 395) fut empereur romain et byzantin de 379 à 395. Il fut le dernier empereur à régner sur un empire réunifié.

<sup>869</sup>Empereur romain né probablement le 18 septembre 53 à Italica en Bétique (Espagne actuelle) et mort le 7 août 117 à Seliki (Cilicie).

<sup>a</sup>Ces deux mots sont soulignés.



## Index des noms géographiques

- Adour*, 506, 519  
 Agde, 482–487, 490, 491, 516  
 Aigues-Mortes, 403, 452, 489, 549  
 Aix-en-Provence, 413, 427, 443, 462, 472–474  
 Allevard, 392, 520  
 ALPES, 398, 400, 401, 470, 473, 523, 525  
 AMÉRIQUE, 455  
 Antibes, 443, 450–452, 460, 541  
 Apt, 427, 476  
 ARABIE, 455  
*Argens*, 442  
 Arles, 397, 403–406, 413, 506, 538  
 ASSIETTE, FORT DE L', 400  
 Athis-Mons, 398  
 Aubenas, 521  
 Auch, 497, 499, 501–506, 523  
 AURE, VALLÉE D', 524, 542  
 AUVERGNE, 530  
 Avignon, 397, 398, 400, 402, 405, 413, 432, 437, 467, 474, 475, 477, 478, 501, 511, 512, 535  
 AZUN, VAL D', 526  
 BÉARN, 530, 531  
 Béziers, 490, 495–497, 515  
 Bad, 512  
 Bagnères-de-Luchon, 404, 523–525, 537, 549  
 Balaruc-le-Vieux, 483, 487, 488, 492  
 Bandol, 424, 425  
 BARTHELASSE, ÎLE DE LA, 477  
 Bayonne, 504, 530  
 Beaucaire, 414, 477, 478  
 BEAUCE, 448  
*Berre, étang de*, 407, 408, 410–412  
 Berre-l'Étang, 407  
 BIGORRE, 504, 506, 528, 529  
 Bordeaux, 440, 455, 500, 504, 530, 544  
 Boulogne, 439  
 BOURGOGNE, 395  
 Bouzigues, 483, 487  
*Bredane*, 392  
 Briançon, 400  
 Brignoles, 463–467, 472, 521, 539  
 CÉVENNES, 551  
 Cabannes, 475, 476  
 CAMARGUE, 398, 402, 403, 405, 406, 411, 414, 415, 451, 482, 531, 536–538, 545, 547, 549  
*canal du Midi*, 484–488, 490, 491, 496  
 Cannes, 444–446, 448–451, 459–461  
 Cannette, 460  
 CAP D'AGDE, 483–485  
 Caraman, Monsieur de, 490  
 Carcassonne, 497–499  
 Cassis, 416–421, 441, 442  
 Castelnaudary, 498  
 Cesana, 400, 401  
 Châtillon, 398  
 Chartreuse, 392, 393, 397, 398, 470  
 CHINE, 547  
 Clavières, 401  
 Cluny, 447  
 Cogolin, 439, 440, 442  
 Compiègne, 470, 530  
 COMTAT, 398, 465, 473, 475–477, 506, 521  
 Constantinople, 416  
 Couloubrières, 511  
 Couloubricines, 431  
 CRAPONNE, CANAL DE, 409, 410  
 CRAU, 402, 409, 414

- DAUPHINÉ, 395, 398, 420, 506, 507, 520  
 Denainvilliers, 545  
 Digne, 467  
 Draguignan, 462  
*Durance*, 401, 409, 473, 475, 476  
  
 ESPAGNE, 425, 442, 446, 454, 455, 502,  
     504, 523, 539, 542  
 ESTEREL, 442, 444, 445, 502, 511, 536  
 EUROPE, 456  
  
 Ferrières, 407  
 FONTAINE DE VAUCLUSE, 398  
 Fontainebleau, 409, 530  
 FORT DE BRESCOU, ÎLE DU, 485  
 Fréjus, 414, 415, 442-444, 461, 462  
 FRANCE, 400, 417, 431, 499, 542  
 Frontignan, 483, 486, 489-492  
  
 Gémenos, 420, 421  
 Gênes, 442, 455  
 Gabian, 494, 508, 515  
 Galla Placidia, 552  
 Gap, 396, 400  
 GARD, PONT DU, 478, 493, 537  
*Garonne*, 490, 500, 519, 523-525, 528  
 GASCOGNE, 497, 499  
 Gien, 433, 434  
 GRÉSIVAUDAN, 398  
 Grasse, 450, 452-461, 465, 466, 476, 517,  
     538, 539  
 Grenoble, 395, 398, 400  
 Grimaud, 439, 440  
 GRIMAUD, GOLPHE DE, 439, 440, 442  
  
*Hérault*, 483, 485, 486  
 Hyères, 423, 427, 428, 430-437, 440, 443,  
     444, 454, 456, 460, 511, 549  
  
 INDE, 513  
*Isère*, 398  
  
 Istres, 402, 408-411  
 ISTRES, CANAL D', 410  
 ITALIE, 445, 498, 509  
  
 Jonquières, 407  
  
 L'Espérou, 537  
 L'Isle-Jourdain, 502  
 L'Isle-sur-la-Sorgue, 398  
 Léguevin, 502  
 LÉRINS, ÎLES DE, 445-447, 449  
 La Ciotat, 441-443  
 La Garde-Freinet, 467, 511  
 La Verpillère, 395  
 LANGUEDOC, 465, 478, 482, 486, 491, 497,  
     499, 508, 517, 523, 531, 539  
 Lannemezan, 528, 529  
 Le Beausset, 425  
 Le Luc, 431, 443, 462, 463, 510-513  
 Le Muy, 462  
 Les Rives, 489  
 Les Saintes-Maries-de-la-Mer, 403-405,  
     413, 442, 482, 535, 540, 541  
 Leucate, 491  
 LEVANT, 414, 433  
 LIMOUSIN, 530  
 LUCHON, VALLÉE DE, 504, 524  
 Lunel, 489  
 Lyon, 440, 510, 520  
  
*Méditerranée*, 401, 407, 412, 428, 491,  
     528, 540, 542  
 Mèze, 483, 487  
 Malesherbes, 400, 414, 440, 464, 512,  
     547  
 MALQUE, 427, 431  
 Mandelieu-La Napoule, 449-451  
 Manosque, 427, 508  
 Marignane, 415  
 Marseillan, 483, 487, 539

- Marseille, 404, 413–419, 428, 430, 442,  
 443, 446, 449, 451, 453, 454, 458,  
 465, 466, 470, 482, 513, 536  
 Martigues, 397, 402, 404, 407, 408, 410–  
 413, 415, 417, 433, 442, 443, 540,  
 541, 547, 549  
 MAURES, 462, 510, 511, 513  
 Meudon, 398  
 Mirande, 499, 504, 505  
 Mont-Genèvre, 401  
 Montfleuri, 397, 398  
 Montpellier, 397, 408, 470, 478, 480, 481,  
 483, 484, 487, 489, 491–494, 499,  
 501, 508, 515–517, 520, 521, 537,  
 538  
 Montréjeau, 402, 504, 523–526, 528, 530  
 Montreuil, 428  
  
 Nîmes, 478, 480, 481, 488, 506, 551, 552  
 Nantes, 413  
 Naples, 509  
 Narbonne, 490, 491, 497  
 NAUROUZE, SEUIL DE, 498, 499  
 NAVARRE, 534  
*Neste*, 524  
 Nice, 455–457  
*Nil*, 452  
  
*Olivier, étang de l'*, 408–411  
 Ollioules, 513  
 Orgon, 473, 475  
 Orléans, 449, 530  
  
 Pézenas, 483, 487, 491, 494, 508, 515  
*Pô*, 400  
 Paris, 397, 398, 403, 414, 415, 419, 420,  
 429, 430, 438, 443, 444, 448, 454–  
 459, 463–465, 467, 476, 478, 480,  
 482, 499, 502, 509, 511, 512, 515–  
 517, 520, 521, 523, 534, 535, 540,  
 546  
 Peccais, 403, 407, 437, 531, 538  
 PIÉMONT, 400, 401, 465, 521  
 Pibrac, 502  
 Poissy, 534  
 PORQUEROLLES, 432, 433, 435, 447  
 PORT-CROS, 433  
 Port-de-Bouc, 411–413  
 Port-la-Nouvelle, 490, 491  
 PROVENCE, 404, 413, 419–421, 423, 427,  
 428, 430, 434, 442, 444, 445, 452,  
 453, 457, 463–466, 470, 471, 474–  
 476, 482, 497, 502, 510, 512, 521,  
 533, 535, 537, 539–542, 544  
 PYRÉNÉES, 396, 401, 497, 508, 524  
  
 Rabastens, 499  
*Rhône*, 405, 413, 452, 482, 489, 490, 546  
 Rives, 395  
 Rome, 450  
 Rosny-sur-Seine, 398, 417, 419, 467, 512  
 Rouen, 413  
 ROUSSILLON, 464, 491, 508  
 RUSTAING, 526  
  
 Sénas, 474, 475  
 Sénozan, 395  
 Sète, 482–492, 540, 541, 549  
 Saint-Andiol, 475–477  
 SAINT-BÉAT, VALLÉE DE, 524  
 Saint-Chamas, 407  
 Saint-Ferréol, 498, 499  
 Saint-Gaudens, 523  
 Saint-Germain-en-Laye, 398, 534  
 Saint-Gilles, 403, 531  
 SAINT-HONORAT, ÎLE, 447–450  
 Saint-Laurent-du-Var, 538  
 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, 467, 470–  
 472  
 Saint-Raphaël, 442, 443, 461

Saint-Thibéry, 482, 491  
Saint-Tropez, 415, 423, 431, 437, 438,  
440-444, 511, 536  
SAINTE-BEAUME, 468-473, 537  
SAINTE-MARGUERITE, ÎLE, 432, 446-450,  
460  
Sainte-Maxime, 443, 444  
Salies-de-Béarn, 531  
Sarrancolin, 523  
*Seine*, 412, 448  
Sisteron, 427, 464  
  
Tarascon, 481  
Tarbes, 497, 499, 502-507, 515, 519, 523-  
526  
Théoule-sur-Mer, 449  
*Thau, étang de*, 483, 486, 488, 490, 491,  
549  
Toulon, 423, 424, 427, 428, 430, 432, 442,  
443, 451, 453, 466, 513, 527, 535,  
544  
Toulouse, 483, 494, 497-504, 519, 523-  
525, 528  
Trianon, 534  
Triel-sur-Seine, 398  
  
Valence, 396  
*Var*, 538  
Vienne, 395, 512  
Villefranche-sur-Mer, 451  
Viray, 396  
VIVARAIS, 465  
Viviers, 395  
Voiron, 395, 396

## Index des noms de personnes

- Aillon, famille d', 437  
 Albertas, Jean Baptiste d', 420  
 Aramon, Claude Alexandre de Sauvan  
   d', 508  
 Arthaud, Monsieur, 461  
  
 Bandol, Monsieur de, 425, 426  
 Barthélemy Jean-Jacques, 419, 551  
 Bausset de Roquefort, Joseph-Bruno de,  
   évêque de Béziers, 495  
 Beaufret, Madame de, 508  
 Beaulieu, Monsieur de, 526  
 Beauvau, Monsieur de, 491  
 Bellisle, chevalier de, 400  
 Bernage, Madame de, 494  
 Bertaud, Monsieur de, 440, 441  
 Bompor, Monsieur de, 453  
 Bomport, abbé de, 453, 454  
 Bouchert, Monsieur, 508  
 Bouiller, Monsieur, 494  
 Bouillon, cardinal de, 469  
  
 Caille, Monsieur de, 453  
 Caleb, 416  
 Caraman, Madame de, 491  
 Caraman, Monsieur de, 497, 498  
 Carles, avocat, 526, 530  
 Castries, Charles Eugène Gabriel de La  
   Croix de, 517  
 Choiseul, duc de, 511  
 Cogolin, famille de, 439  
 Conti, prince de, 400, 471  
 Coulin, Monsieur de, 442  
 Craponne, Adam de, 409  
  
 David, abbé, 534  
 Delisle, Guillaume, 433  
  
 Dillon, Arthur Richard de, archevêque  
   de Narbonne, 491  
 Du Faur de Pibrac, Daniel Prix Ger-  
   main, 502  
 Duhamel du Monceau, Henri-Louis, 529,  
   533-535, 537, 544-549  
 Dumaris, Monsieur, 446  
 Dumont, Monsieur, 416  
 Dutour, Monsieur, 540, 544  
  
 Etigny, Monsieur d', 497, 504, 505, 542  
  
 Farcheville, Monsieur de, 515, 519, 522,  
   523  
 Ficoromu, 552  
 Flavius Julius Nepos, 551  
 Fleury, cardinal de, 462  
 Fouchi, abbé, 534  
 Fougeroux de Bondaroy, Auguste-Denis,  
   533, 534, 547  
  
 Gérard, Louis, 535  
 Gaude, Monsieur, 551  
 Gaultier, Monsieur, 544  
 Gaye, Monsieur de, 441  
 Gibert, Monsieur, 416  
 Ginan, Monsieur, 537  
 Gramont, Antoine de, 527  
 Grignan, Jean-Baptiste de, 409, 410  
 Grimaud, comte de, 439  
  
 Hérissant, libraire, 551  
  
 Invau, Monsieur d', 397, 423  
  
 Jacquemin, 433, 486, 487, 519  
 Jarente, famille de, 474  
 Jarente, Monsieur de, 474  
 Josué, 416

- Jules César, 462  
 Jussieu, Bernard de, 536, 544  
 La Marre, Madame de, 533  
 Lalande, Joseph Jérôme Lefrançois de, 533  
 Lamoignon de Blancmesnil, Guillaume de, 545, 547  
 Lamoignon, Agathe Françoise de, 472  
 Landel, Monsieur de, 424  
 Le Monnier, Charles, 534  
 Le Nôtre, André, 393  
 Le Roy, Monsieur (le médecin), 508  
 Lenoncourt, famille de, 432  
 Louis XIV, 393  
 Lubières, Monsieur de, 474  
 Luc, famille du, 512  
 Luc, Monsieur du, 511–513  
 Luc, Monsieur du, fils, 513  
 Malesherbes, Chrétien-Guillaume de, 403  
 Malesherbes, Madame de, 400, 508, 521, 547  
 Marignane, Monsieur de, 433  
 Marsigli, comte de, 549  
 Martin, abbé, 551  
 Masson, Monsieur, 533  
 Montet, Jacques, 407, 484, 522  
 Montgrand, Monsieur de, 449, 450  
 Montigny, Madame de, 392, 423  
 Montigny, Monsieur de, 549  
 Morel, 419  
 Muy, comte du, 462  
 Pétrarque, 398  
 Parc, Monsieur du, 547  
 Pardieu, Monsieur de, 520  
 Pont-Lévis, Monsieur de, 433  
 Prisme, Monsieur, 416  
 Raussel, Monsieur, 534  
 Reynière, Monsieur de la, 533, 544  
 Rivière, Guillaume, 494  
 Rochon, abbé, 534  
 Roussel, Monsieur, 538  
 Rouville, famille de, 545  
 Séguier, Antoine-Louis, 480, 551, 552  
 Sénozan, Madame de, 395–397, 402, 405, 423, 533  
 Sénozan, Monsieur de, 395–397, 407, 408, 415–417, 421, 423, 433, 441, 445, 459, 460, 462, 466, 513, 533  
 Sabran, Monsieur de, 424  
 saint Bruno, 394  
 Saint-Louis, 403, 452  
 Saint-Priest, Monsieur de, 395, 397  
 Saint-Rémi, 400, 401  
 Saintré, Madame de, 430  
 Sardaigne, roi de, 401  
 Seilles, Monsieur de, 452, 455, 456  
 Silhouette, Étienne de, 469  
 Théodose I<sup>er</sup>, 552  
 Thouin, André, 538  
 Tireline, 547  
 Toubert, Monsieur, 517, 521  
 Tournefort, Joseph Pitton de, 458  
 Trajan, 552  
 Valmont de Bomare, Jacques-Christophe, 541  
 Vaucanson, Jacques de, 464, 465, 517, 519–522  
 Vaugelas, Monsieur de, 540, 541  
 Villars, duc de, 407, 410, 412, 473  
 Vizilles, Monsieur de, 395

## Voyage dans les Pyrénées

[page 1] Bagnères de Luchon<sup>870</sup>, 1<sup>er</sup> cayer

Voyage dans la vallée de Luchon<sup>871</sup> et les vallées voisines

J'ay passé le pont à Monréjeau<sup>872</sup> et j'ay tourné au sud pour entrer dans les montagnes. Le chemin de Monréjeau à Bagnières de Luchon est l'ouvrage de Monsieur d'Étigny<sup>873</sup>. Il est très beau, toujours dans la vallée ou près de la vallée et il y a très peu à monter<sup>874</sup>.

Dès que j'eus passé le pont je me trouvay au milieu de petites montagnes qui sont le premier étage des Pyrénées. Elles ne me parurent point de près faire une chaîne régulière comme elles m'avoient paru de plus loin et en côtoyant cette chaîne. Le vallon dans lequel j'entray est large et irrégulier et je n'appercus<sup>a</sup> aucune simétrie dans les montagnes qui l'entourent ce qui vient peut-être de ma mauvaise vue<sup>b</sup> mais ce qui rend l'aspect de ce<sup>c</sup> vallon plus agréable. Je ne sçais point de quelle pierre sont composées ces premières montagnes parce que n'estant pas seul je n'ay pas pu y descendre. Je n'y ay point herborisé pour la même raison. Mais les bois m'ont paru estre de chesne principalement et en quelques endroits de hestre, point encore de pins ny de sapins. Ces bois couvrent tout le haut des montagnes, le bas et les parties non boisées sont toutes parfaitement cultivées, ainsi que la vallée et ce qui est en prairie est très bien arrosée : c'est la Garonne qui traverse cette vallée. On m'a fait remarquer sur une des petites montagnes [page 2] à gauche le château de Barbazan<sup>875</sup> à Monsieur le marquis de Roquespine<sup>876</sup>. La vue en doit estre très agréable. Ce château est adossé contre des bois qui m'ont paru de hestre, il y a des eaux minérales de Barbazan qui ont eu de la réputation et en conservent encore dans le pays.

---

<sup>870</sup>Haute-Garonne

<sup>871</sup>La rivière est la Pique.

<sup>872</sup>Haute-Garonne.

<sup>873</sup>Antoine Mégret d'Étigny 1719-1767, intendant de la généralité d'Auch de 1751 à sa mort en 1767, pour plus de détails voir le dictionnaire biographique.

<sup>874</sup>Voir la carte et le lexique technique section « précisions historiques » à l'article « Routes créées par l'intendant d'Étigny Source : <http://aoule.club.fr/SiteEtigny/Routeshtm.htm> .

<sup>875</sup>Haute-Garonne.

<sup>876</sup>Monsieur Lamicq fait une note, disant que le châtelain du château de Barbazan était alors Louis d'Astor d'Aubarède, marquis de Roquépine, lieutenant général, né le 3 février 1714 à Agen. Il était le fils aîné de Charles d'Astorg, comte d'Aubarède, baron de Barbazan et de Peyrusse, qui au cours d'une brillante carrière militaire se distingua dans les guerres d'Espagne, notamment à Almanza et à Villa-Viciosa et qui mourut en 1753, âgé de 70 ans. Pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Corrigé sur « n'ay p » pour « n'ay point » certainement.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

Peu à peu la vallée se resserre et devient une gorge, et les montagnes entre lesquelles on marche sont plus hautes. On va ainsi jusqu'à la jonction de la Garonne avec la rivière de Bagnières, et le terrain est toujours également cultivé, ce qu'il y a même de singulier, c'est que jusqu'à cette jonction des deux rivières on trouve des vignes en hautains<sup>877</sup> cultivée en hauteur et s'appuyant sur des arbres ou sur des échalas - arbre ou grand échalas soutenant des pieds de vigne. comme à Tarbes<sup>878</sup>. Cela m'a paru singulier car à mesure qu'on s'avance dans les montagnes le pays devient plus froid et moins propre à produire de la vigne<sup>a</sup> aussi ces hautains se<sup>b</sup> trouvent-ils plus rares au-delà de la jonction des rivières, et à Bagnières il y a peu d'arbres fruitiers et point de vignes<sup>c</sup>. Il y a encore moins de fruits<sup>d</sup> dans les vallées<sup>e</sup> supérieures dont je parleray comme la vallée d'Aran<sup>879</sup>, la vallée de l'Arbouse<sup>880</sup> etc. Cependant dans ces vallées et même dans les costes j'ay trouvé dans les hayes de la vigne sauvage. Les fruits qu'on y trouve et qui y abondent sont la fraise et la framboise sauvages.

Pour en revenir à notre route, j'en estois à la jonction des deux rivières. Il y a à la pointe un château appelé Marignac<sup>881</sup> aujourd'hui à Monsieur de Fondeville<sup>882</sup>, l'homme de ce pays-cy le plus riches par ses herbages, ses bestiaux et surtout par son commerce avec l'Espagne.

[page 3] Je n'arrestay point non plus à ce château mais je diray par anticipation que j'y ay esté depuis. Il est sur un terrain irrégulier. Monsieur de Fondeville l'a orné un peu sans grande dépence ny grand goust. Il a même ménagé quelques terrasses ayant vue<sup>f</sup> sur la vallée, mais aucune n'a l'agrément qu'on pourroit attendre de la vue sur deux vallées<sup>883</sup> fertiles arrosées de deux rivières agréables et entourées de montagnes en<sup>g</sup> partie boisées et en partie cultivées. Les vues<sup>h</sup> de ce château et de ses petites terrasses ne donnent seulement pas sur les deux ri-

<sup>877</sup>Hautain ou hautin (n. m.) : vigne .

<sup>878</sup>Haute-Pyrénées.

<sup>879</sup>Le Val d'Aran, dans lequel se trouve la source de la Garonne se situe en Espagne depuis le traité des Pyrénées en 1659 bien qu'il soit sur le versant nord des Pyrénées.

<sup>880</sup>Larboust.

<sup>881</sup>Haute-Garonne, arrondissement de Saint-Gaudens, canton de Saint-Béat.

<sup>882</sup>Bertrand de, seigneur de Moustajou et de Marignac, mort en 1781, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>883</sup>Il s'agit toujours de la Pique et la Garonne.

<sup>a</sup>Corrigé d'une encre plus noire et d'une meilleure écriture sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé sur « ne ».

<sup>c</sup>L'expression « et point de vignes » est rajoutée en interligne.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne .

<sup>e</sup>Corrigé sur « montagnes ».

<sup>f</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>g</sup>Corrigé sur « b » pour « boisées » certainement.

<sup>h</sup>Corrigé sur le même mot .



vières. Il faut icy pour faire connoître le pays observer ces deux vallées à la jonction desquelles est le château de Marignac. Celle qui vient de la gauche en arrivant de Monréjeau, va<sup>a</sup> à la petite ville de Saint-Béat<sup>b884</sup> à une demie lieue au-dessus de Marignac ville assez riche et fort connue par son commerce et par une grande foire de bestiaux de toute espèce et surtout de mules, mais ce [commerce] est bien tombé depuis quelques années comme je diray ailleurs. Au-dessus de Saint-Béat<sup>c</sup> est Fosse<sup>885</sup> le dernier village de France de ce côté-là. Monsieur de Roquespine y a fait exploiter des mines de fer<sup>d</sup> qui n'ont pas réussi. Au-dessus de Fosse est la vallée d'Aran<sup>e</sup> qui appartient à l'Espagne et qui est la même que la vallée de Saint-Béat<sup>886</sup>. C'est au fond de la vallée d'Aran et ainsi c'est sur terre espagnole qu'on trouve les sources de la Garonne au pied<sup>f</sup> de la grande chaîne des Pyrénées. [page 4] La vallée qu'on remonte à droite du château de Marignac est la gorge qui conduit à la vallée de Luchon<sup>887</sup>. Cette gorge est toujours bien cultivée et bien arrosée mais étroite. On y voit dans la gorge et sur les costes quelques villages<sup>g</sup>, et même plusieurs châteaux sur la coste. Ces villages sont occupés par des paysans cultivateurs et coupeurs de bois par conséquent qui ne sont point fort malheureux n'estant jamais sans travail. Les petits châteaux doivent estre de tristes habitations l'hiver car<sup>h</sup> plus on approche<sup>i</sup> de la vallée de Luchon, plus le pays devient froid et plus les<sup>j</sup> hivers sont longs et la terre en hiver couverte de neige. Voilà quel m'a paru dans ma route le chemin de Monréjeau à Bagnières<sup>k</sup> mais comme j'étois en compagnie je ne pouvois pas descendre à tous les momens<sup>l</sup> comme à mon ordinaire. J'étois d'ailleurs dans une voiture du pays<sup>a</sup> où on ne voit presque pas clair. <sup>b</sup> En

<sup>884</sup>Haute-Garonne, arrondissement de Saint-Gaudens, chef-lieu de canton.

<sup>885</sup>Fos, Haute-Garonne, arrondissement de Saint-Gaudens, canton de Saint-Béat.

<sup>886</sup>Celle de la Garonne.

<sup>887</sup>Celle de la Pique.

<sup>a</sup>Ce mot et la virgule qui précède sont rajoutés d'une encre plus noire, et le mot « va » en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur Beast.

<sup>c</sup>Corrigé sur Beast.

<sup>d</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>f</sup>Corrigé sur « nord ».

<sup>g</sup>À partir de ce mot, l'encre et l'écriture changent, devenant plus pâle et plus serrée.

<sup>h</sup>Rajouté en interligne.

<sup>i</sup>« nt » raturé à la fin du mot.

<sup>j</sup>Corrigé sur « hiv » pour « hiver » certainement.

<sup>k</sup>L'expression suivante est raturée « mais je n'ay rien vu plus mal à mon aise ; parce que j'avois eu le malheur d'estre acosté de quelqu'un qui ne me quittoit pas », les mots « ne me » étant eux mêmes corrigés sur « je ne pu ».

<sup>l</sup>L'expression « de la voiture » est raturée.

<sup>a</sup>L'expression « que j'avois pris à Tarbes » est raturée.

<sup>b</sup>L'expression « mais j'avois la [?] d'avoir à retourner par la même route » est raturée.

revenant<sup>c</sup> j'ay éprouvé à peu près<sup>d</sup> les mêmes inconvéniens, mais on voit toujours mieux la seconde fois que la première. Au retour on m'a fait observer le château nommé je crois de Guren<sup>888</sup> qui est bâti du marbre du pays. J'ay passé aussi à celui de Barbazan qui est pareillement de marbre en partie. C'est d'ailleurs un château à l'antique. Une vaste salle de compagnie qui doit estre glaciale en hiver d'autant qu'elle n'est précédée d'aucune pièce, de l'autre côté de l'escalier une assez grande salle à manger et point d'autre antichambre. Cinq ou six appartemens au premier et au second, tous<sup>e</sup> grandes pièces à l'antique et rentrantes<sup>f</sup> les unes dans les autres. Une belle cuisine. Voilà le château de Barbazan.

[page 5] Quant au pays, je le trouve très agréable. La vue en face est une vallée très variée<sup>g</sup> et très cultivée où la Garonne serpente, se voit souvent et souvent est cachée par des arbres, et pour point de vue la ville de Saint-Bertrand-de-Cominges<sup>889</sup> qui est à une heure de chemin. La ville de Monréjeau qu'on ne voit pas du château n'est pas beaucoup plus loin et ces deux voisinages doivent<sup>h</sup> fournir à Barbazan<sup>i</sup> les commodités de la vie. Sous les fenestres de Monsieur de Roquespine<sup>j</sup> il a de plus un grand étang à luy appartenant qu'on appelle même lac, qui a de belles truites et est couvert de canards quand l'hiver les chasse des lacs d'en haut. Celuy-cy ne gèle jamais ou rarement<sup>k</sup> et est d'une eau très vive<sup>890</sup>.

Devant le château est une montagne boisée<sup>l</sup> et cela fait partie de deux mille arpens de bois<sup>m</sup> appartenans à Monsieur de Roquespine qui en tire<sup>n</sup> très peu de parti. Ces bois de la montagne ne m'ont pas paru grands et on m'a dit que ce sont des charmes et un<sup>o</sup> peu de hestre. Notés que les charmes sont rares dans les hautes montagnes. J'aurois voulu herboriser ou au moins me promener dans celles-cy mais

<sup>888</sup>Guran, Haute-Garonne, arrondissement de Saint-Gaudens, canton de Saint-Béat.

<sup>889</sup>Haute-Garonne.

<sup>890</sup>Le lac de Barbazan est d'origine glaciaire et la légende veut que le fond n'ai jamais été trouvé, tout comme son système d'alimentation.

<sup>c</sup>Corrigé sur « en retournant », d'une encre plus noire.

<sup>d</sup>Ces trois derniers mots sont rajoutés en interligne d'une encre plus noire .

<sup>e</sup>Le mot « de » est raturé .

<sup>f</sup>La terminaison « es » est rajoutée d'une encre plus noire.

<sup>g</sup>Corrigé sur le même mot, d'une encre plus noire.

<sup>h</sup>Le mot « luy » est raturé.

<sup>i</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne d'une encre plus noire.

<sup>j</sup>L'expression « de Monsieur de Roquespine » est rajoutée en interligne d'une encre plus noire.

<sup>k</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne.

<sup>l</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>m</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>n</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>o</sup>Rajouté en interligne.

je n'en ay pas eu le tems<sup>a</sup>. Entre ces montagnes qui<sup>b</sup> sont derrière le château, il y a une gorge qui fournit une promenade fort agréable conduisant à une autre vallée qu'on dit fort jolie et qui s'appelle la vallée de ... j'en ay oublié le nom.

Monsieur de Roquespine a un potager médiocrement grand mais assez pour une petite terre. Il est en très bon terrain et malgré le voisinage des montagnes le pays est assez chaud pour que les melons y mûrissent<sup>c</sup> sans cloches et sans couche, ce qui suffit pour juger du climat. Il y a sur le haut des côtes des terres cultivées et beaucoup d'herbages et de pâturages.

[page 6] Monsieur de Roquespine a aussi du bien à Fosse au dessus de Saint-Béat où il a voulu exploiter des mines comme j'ay dit. Il a d'ailleurs de bien plus belles terres dans le pays, car Barbazan ne vaut que quatre à cinq mille livres de rente, et avec les terres de Béarn, de Gascogne et il en a, m'a-t-on dit, plus de trente dans le pays. Mais cela est mal régi, surtout quand il entreprend de les améliorer et qu'il forme sur cela des spéculations. On m'en a conté beaucoup d'histoires.

Avant de finir sur le château de Barbazan je concluds qu'avec une médiocre dépence on accomoderait le château et on faciliteroit les promenades du dehors de façon à en faire une très jolie habitation. Mais elle auroit toujours suivant moy un très grand inconvénient. C'est celuy de ses eaux minérales purgatives. Elles sont en assez grande recommandation dans le pays, on<sup>d</sup> les prend principalement en les envoyant chercher, parce qu'il n'y a point de maison dans le lieu où d'honnestes gens puissent habiter. Les paysans des environs seulement y vont quelquefois et il y en a cinq ou six par saison qui viennent<sup>e</sup> s'établir dans les chaumières des paysans de Barbazan. Quand des gens d'un état supérieur ont voulu absolument aller les prendre, il a fallu qu'ils allassent loger chez le curé du lieu. Il n'est pas douteux que si<sup>f</sup> le seigneur de Barbazan habitoit chez luy et que son château fut accomodé, il se trouveroit souvent obligé d'y recevoir<sup>g</sup> des gens considérables à qui la fantaisie<sup>h</sup> de ces eaux prendroit après s'estre trouvés mal de celles de Bagnières de Luchon, ou de celles de Bigorre.

Il y a peut-estre des gens qui trouveroient cela un agrément, moy, je le trou-

<sup>a</sup>L'expression « je n'en ay pas eu le tems » est corrigée d'une encre plus noire sur « qui acompagnoit à martre on m'a fait voir tout autre chose dont je ne me souciois pas et je n'en ay pas eu le tems ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « dont ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « viennent ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « de ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « habitent ».

<sup>f</sup>Corrigé sur le même mot d'une encre plus noire.

<sup>g</sup>L'expression « obligé d'y recevoir » est corrigée d'une encre plus pâle sur « nécessité d'y reformer »/retourner ?

<sup>h</sup>Corrigé sur « phantaisie ».

verois [page 7] une corvée<sup>a</sup> qui me feroit déserrer une pareille terre.

Une des spéculations de Monsieur de Roquespine a esté de faire des bains à Barbazan et d'y bâtir une auberge pour<sup>b</sup> les preneurs d'eaux et de bains mais faute d'argent cela n'a pas esté exécuté.

Revenons au pays. J'ay eu tort en disant que la vallée alloit en s'étrécissant depuis Monréjeau jusqu'à la vallée de Luchon. J'aurois dû dire qu'elle se resserre et devient une gorge étroite mais aussi qu'elle s'élargit dans plusieurs endroits et devient une belle et large vallée. Elle l'est sûrement du côté du château de Marignac dont j'ay parlé c'est-à-dire<sup>c</sup> à la jonction des deux rivières et vers un village nomme Cierp<sup>891</sup> qui est connu pour d'assez belles carrières de marbre rouge et pour deux ou trois grottes sur la montagne où j'ay monté avec assez de peine en revenant et d<sup>d</sup>'où on a une vue bien plus agréable que du château de Marignac quoyque ce soit la même vue au revers<sup>e</sup>, car Marignac est un des principaux points de vue de ces grottes.

La vallée est aussi fort large dans une partie<sup>f</sup> où la vallée de Barousse<sup>892</sup> y communique et sous la ville de Saint-Bertrand. C'est le beau pays dont j'ay parlé à l'occasion<sup>g</sup> du château de Barbazan. La vallée de Barousse est une des Quatre Vallées<sup>893</sup> dont je parleray ailleurs, qui sont un petit pays d'États. Pour Saint-Bertrand, c'est la capitale du pays de Cominges qui malheureusement pour luy est pays d'élection.

[page 8] J'avois compté m'arrêter en passant aux premières montagnes dans lesquelles on entre en sortant de Monréjeau pour y examiner quelle est la pierre naturelle du pays mais cela ne m'a pas été possible<sup>h</sup> j'ay remarqué du côté de Barbazan de ce marbre gris<sup>i</sup> qu'on appelle dans le pays pierre de taille. J'y ay

<sup>891</sup>Haute-Garonne, arrondissement de Saint-Gaudens, canton de Saint-Béat.

<sup>892</sup>La Barousse est une région des Hautes-Pyrénées qui, historiquement, ne fait pas partie de la Bigorre. Située entre la haute vallée de la Garonne et la vallée de la Neste (Vallée d'Aure), elle est constituée pour l'essentiel par la vallée de l'Ourse. Au sud elle est limitée par le Port de Balès qui donne accès à la vallée d'Oueil, un peu plus à l'Ouest par le Mont Né (2 147 m) et à l'Est par la Garonne.

<sup>893</sup>Les Quatre-Vallées sont Aure, Barousse, Neste et Magnoac.

<sup>a</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot d'une encre plus pâle.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « ou ».

<sup>e</sup>L'expression « au revers » est corrigée que « d'un autre côté ».

<sup>f</sup>Corrigé sur un mot trop raturé pour être lisible .

<sup>g</sup>Corrigé sur « quand ».

<sup>h</sup>L'expression « mais cela ne m'a pas été possible » est corrigée d'une encre plus pâle sur « c'est ce qui m'a été impossible ayant alors quatre compagnons de voyage au lieu d'un ».

<sup>i</sup>Corrigé sur le même mot.

reconnu d'ailleurs un terrain fort glaiseux<sup>a</sup>.

À Monréjeau même on m'a montré une pierre qui certainement est en couches<sup>b</sup> peu épaisses<sup>c</sup> et que Monsieur Campmartin à qui je l'ay montrée à Bagnières de Luchon a jugé à l'aspect estre<sup>d</sup> un<sup>e</sup> schiste qui tombe en effervescence, se décompose et devient de la marne. Mais les gens du pays qui la connaissent mieux que Monsieur Campmartin par l'usage qu'ils en font<sup>f</sup> m'ont dit que<sup>g</sup> cette pierre a la propriété de se durcir au feu et qu'on en fait pour cette raison les cheminées et le forgeron m'en a montré de durcie à l'âtre de la cheminée de l'auberge. J'ay imaginé<sup>h</sup> que c'est une pierre ollaire, nom que donnent les naturalistes à cette pierre qu'on taille quelquefois<sup>i</sup> pour en faire des ustensiles de cuisine et qui est à proprement parler une argile durcie<sup>j</sup>. J'en poste des échantillons de celle-cy<sup>k</sup> à Paris mais depuis j'ay vu la véritable pierre ollaire de corne qui est une serpentine très différente de cette pierre-cy<sup>l</sup>.

J'ay envoyé Jacquemin à la carrière où on prend celle de Monréjeau ne pouvant pas y aller moy-même par<sup>m</sup> importunité des gens qui ne veulent pas qu'on s'arrête. Il en a pris des<sup>n</sup> échantillons de cette pierre, ceux de plusieurs espèces d'argilles, l'une blanche et les autres diversement colorées<sup>o</sup>. Il m'en a aussi rapporté une terre ou sable<sup>p</sup> qui paroît élémens de granite<sup>894</sup> ou granite décomposé. Enfin il m'a apporté de petits échantillons d'une pierre calcaire<sup>895</sup> et d'un shite<sup>896</sup> trouvés

<sup>894</sup>Voir le lexique technique.

<sup>895</sup>Voir le lexique technique.

<sup>896</sup>Voir le lexique technique.

<sup>a</sup>Corrigé sur le même mot d'une encre plus pâle.

<sup>b</sup>Corrigé sur « en lames ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « minces », d'une encre plus pâle.

<sup>d</sup>Le mot « devoir » est raturé.

<sup>e</sup>L'expression « Campmartin à qui je l'ay montré à Bagnières de Luchon a jugé à l'aspect estre » est corrigée d'une encre plus noire sur « Campmartin regardoit comme un ».

<sup>f</sup>L'expression « qui la connaissent mieux que Monsieur Campmartin pour l'usage qu'ils en font » est corrigée d'une encre plus noire sur « l'on assuré du contraire et ».

<sup>g</sup>L'expression « au contraire » est raturée.

<sup>h</sup>L'expression « j'ay imaginé » est corrigée d'une encre plus noire sur « effectivement j'ay jugé ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « quelque fois ».

<sup>j</sup>Corrigé sur le même mot d'une encre plus noire.

<sup>k</sup>Ces trois derniers mots sont rajoutés en interligne d'une encre plus noire.

<sup>l</sup>L'expression « mais depuis j'ay vu la véritable pierre ollaire de corne qui est une serpentine très différente de cette pierre-cy » est rajoutée en bout de ligne et en interligne d'une encre plus noire et dans un module plus petit.

<sup>m</sup>Corrigé sur « à cause de ».

<sup>n</sup>L'expression « celle de Monréjeau ne pouvant pas y aller moy-même par importunité des gens qui ne veulent pas qu'on s'arrête. Il en a pris des » est corrigée d'une encre plus noire et dans un module plus petit sur « il m'a rapporté outre les ch » (pour échantillons certainement).

<sup>o</sup>L'expression « qu'on y trouve » a été raturée.

<sup>p</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne.

sur le bord de la rivière, ce qui dépare de la nature des [page 9] pierres du pays.

Ce qui avoit encore<sup>a</sup> induit Monsieur Campmartin à croire que la pierre dont on fait les fours<sup>b</sup> à Monréjeau devenoit de la marne<sup>897</sup>, c'est que de ce<sup>c</sup> côté-là il y<sup>d</sup> a beaucoup de pierre à chaux<sup>898e</sup>, qu'on en fait grand usage. Je tâcheray par la suite<sup>f</sup> de voir de quelle nature elle est<sup>g</sup>, en attendant je m'en suis informé au couvent du monastère de Garréson<sup>899</sup> d'où j'écris à présent et on m'a dit que c'est une terre douce et<sup>h</sup> grasse au toucher dont on marne les terres et que dans la vallée de Magnoac que je voyois alors, cette culture faisoit d'autant plus de<sup>i</sup> progrès<sup>j</sup> qu'on y trouve tous les jours de nouvelles carrières de cette marne diversement colorée.

Revenons à la vallée de LuchonindexApyrLuchon, vallée de@LUCHON, VAL-LÉE DE que j'ay trop longtems perdue de vue.

C'est un triangle à chacun des angles duquel aboutit une gorge. L'une est celle par laquelle on arrive en remontant la petite rivière qui se joint à la Garonne à Cierp ou à Marignac comme j'ay dit, je l'appelle la gorge de Monréjeau<sup>k</sup>, une autre gorge est celle par laquelle la même rivière arrive des montagnes d'Espagne au-dessous du sommet qu'on appelle le port de Benasque. J'appelleray celle-là la gorge de Benasque. La troisième vient de la vallée de l'Arboust<sup>l</sup>, de la vallée d'œil<sup>900</sup> et du lac d'Au<sup>901</sup>. Comme elle passe sous un village voisin de Bagnières appelé Cazaril<sup>902</sup>, j'appelleray cette troisième la gorge de Cazaril.

<sup>897</sup>Voir le lexique technique.

<sup>898</sup>Voir le lexique technique.

<sup>899</sup>Garaison : Garaison est un sanctuaire dédié à la Vierge Marie, où ont eu lieu vers 1515, trois apparitions à une fillette. Au début de l'année 1520, la jeune Anglaise de Sagasan témoigne avoir entendu la mère de Dieu demander une nouvelle chapelle près de la source. L'édifice progressivement réalisé au cours des xv<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles, devient la chapelle de Garaison.

<sup>900</sup>Vallée d'Oeuil.

<sup>901</sup>Lac d'Ôo, 1504 m d'altitude.

<sup>902</sup>Cazaril-Laspènes, Haute-Garonne, arrondissement de Saint-Gaudens, canton de Bagnères-de-Luchon.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne d'une encre plus noire.

<sup>b</sup>L'expression « dont on fait les fours » est corrigée en interligne d'une encre plus noire sur « ollaire de ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés sur « du ».

<sup>d</sup>« en » raturé .

<sup>e</sup>L'expression « de pierre à chaux » est corrigée sur « et ».

<sup>f</sup>L'expression « par la suite » est rajoutée en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>g</sup>L'expression suivante est raturée : « si j'obtiens à la fin que les gens qui me suivent jusqu'à present ».

<sup>h</sup>Rajouté en interligne.

<sup>i</sup>L'expression « faisoit d'autant plus de » est corrigée d'une encre plus pâle sur « fait tous les jours des ».

<sup>j</sup>« d'autant plus » raturé .

<sup>k</sup>L'expression « je l'appelle la gorge de Monréjeau » est rajoutée en interligne.

<sup>l</sup>Pour Larboust.

Il n'y a point dans la vallée de lieu qui s'appelle Luchon, comme il n'y en a point dans la vallée d'Aure qui s'appelle Aure, dans celle de l'Arboust qui s'appelle l'Arboust etc.

[page 10] La petite ville, ou plustost le gros village de Bagnières, qui est certainement le lieu le plus considérable, est non<sup>a</sup> pas tout à fait adossé contre la montagne, ce qui le rendroit humide, mais peu éloigné<sup>b</sup> du pied de celle qui est entre la gorge de Montréjeau ou de [Pani ?] et celle de Cazaril, plus près de celle de Cazaril et même débordant<sup>c</sup> beaucoup sur l'entrée de cette gorge dans la vallée.

Il y a du marbre commun dans les bâtimens et de l'ardoise sur beaucoup de<sup>d</sup> toits, parce que ces deux matières y sont communes. Malgré cela la plus grande partie des maisons est en bois et les<sup>e</sup> murs de clôture en cailloux parce que ce sont encore matières à meilleur marché. Cependant il faut convenir que non seulement à Bagnières mais dans les plus méchants villages de la montagne, ces ardoises leur donnent un air tout différent des villages des autres pays. Il y a cinq ou six maisons assez commodes à Bagnières, faites ou appropriées depuis que les eaux, anciennement célèbres, sont redevenues à la mode, et que Monsieur d'Étigny en a facilité l'abord par un beau chemin.

La vallée est un terrain admirable et j'en donne pour preuve que les terres ne s'y reposent jamais. On les met en bled de Turquie ou mays<sup>f</sup>, celle de toutes les productions qui fatigue le plus un terrain, on y ajoute des haricots dans l'intervalle des tiges de mays<sup>g</sup>, et, dès que la récolte<sup>h</sup> du mays est faite, qui l'est toujours beaucoup plus tard que celle du froment, on ne fait que donner à la terre une légère façon et on sème tout de suite du froment qui devient superbe l'année suivante. Voilà la culture la plus commune de la vallée de LuchonindexApyrLuchon, vallée de@LUCHON, VALLÉE DE. Cependant on varie, on sème quelquefois du petit millet, qui est le millet des oiseaux, mais dont on fait dans le pays la nourriture des hommes : on l'appelle [page 11] petit millet pour le distinguer de ce que j'ay appelé mays, ou bled de Turquie, et qu'on appelle icy gros millet, ou millau. Il y a des endroits de Languedoc où on l'appelle bled d'Espagne.

On cultive aussi dans la vallée du lin, on y cultive quelquefois du sarrasin qui y vient admirable, mais cette culture y est plus rare que dans les vallées plus

<sup>a</sup>Corrigé sur « simi ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés sur « voisin ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « debouch », pour « débouchant » certainement.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés sur « les toits ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « les ».

<sup>f</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne .

<sup>g</sup>L'expression « on y ajoute des haricots dans l'intervalle des tiges de mays » est rajoutée en interligne.

<sup>h</sup>L'expression « en est faite », avec le mot « est » rajouté en interligne est raturée.

hautes et plus froides comme celles de l'Arboust de l'Oeil.

Enfin une partie des terres sont en prairies et celles-là sont arrosées ce qui est très aisé dans les vallées situées entre les montagnes neigeuses où les eaux sont toujours en grande abondance.

Voilà quelle est la<sup>a</sup> vallée de Luchon indexApyrLuchon, vallée de@LUCHON, VALLÉE DE. Elle est d'ailleurs arrosée par les eaux abondantes et rapides qui viennent de la montagne d'Espagne par la gorge de Bénasque et qu'on regarde comme la source, et par celles qui viennent latéralement par la gorge de Cazaril. Ces deux gros ruisseaux se joignent dans la vallée et coulent ensemble dans la gorge de Monréjeau.

Il<sup>b</sup> y a dans cette vallée, outre le lieu de Bagnières, celui des Bains qui contient les bains même(sic) et cinq ou six maisons. Ce lieu est appuyé contre la montagne entre la gorge de Cazaril et celle de Bénasque. D'un autre côté de la vallée est un village appelé Saint-Mamet<sup>903c</sup> et un autre appelé Montauban<sup>904</sup>. Voilà tout ce qui la compose.

Il y a un très joli chemin et même, suivant moy, beaucoup trop beau pour mener de Bagnières aux Bains, car c'est une grande allée plantée à double rang, une des contrallées estoit très suffisante, et un ingénieur a eu l'inhumanité de couper des terres [page 12] admirables appartenantes à de pauvres paysans qu'on n'a point dédommagés pour produire cette gentillesse. Les autres chemins de la vallée ne sont guères praticables, il y a<sup>d</sup> dans quelques endroits des trous pleins d'eau etc. On y passe cependant en s'industriant un peu, mais ce seroit peu de dépence que de les accomoder sans y mettre le luxe<sup>e</sup> du chemin des bains. Monsieur de Fondeville, seigneur de Marignac et l'homme le plus riche du pays, dont j'ay parlé<sup>f</sup>, a une maison à Saint-Mamet. Il y est né et son père y a vécu et y a fait rester sa famille jusqu'à sa mort. Ce n'est que de ce jour que celui<sup>g</sup> d'aujourd'huy s'est établi dans son château de Marignac. Il m'a confié qu'il estoit tenté de faire accomoder cet hiver à ses frais le chemin de Saint-Mamet aux fontaines, pour louer l'an prochain sa maison dans la saison des eaux. D'autres m'ont dit qu'il ne réussiroit pas parce que sa maison tout à fait adossée contre la montagne est fort humide ce qui en<sup>h</sup>

<sup>903</sup>Haute-Garonne, arrondissement de Saint-Gaudens, canton de Bagnères-de-Luchon.

<sup>904</sup>Montauban-de-Luchon, Haute-Garonne, arrondissement de Saint-Gaudens, canton de Bagnères-de-Luchon.

<sup>a</sup>Corrigé sur « de ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « les n ».

<sup>c</sup>Corrigé sur le même mot d'une encre plus noire.

<sup>d</sup>Ces trois derniers mots sont corrigés sur « ils sont ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont corrigés sur les deux mêmes, d'une encre plus noire.

<sup>f</sup>L'expression « dont j'ay parlé » est rajoutée en interligne d'une encre plus noire.

<sup>g</sup>L'expression « que celui » est corrigée sur « qu'il ».

<sup>h</sup>Rajouté en interligne.



dégoutera toujours les preneurs d'eaux.

Quoy qu'il en soit, il est sûr que si la vogue de ces eaux continue, toutes les communications des villages de la vallée s'accomoderont, qu'on fera aussi des petites sentes en pente douce dans les forests des montagnes et qu'on se procurera les promenades les plus agréables : la matièrey est.

<sup>a</sup>J'ay peu veu le terrain où doivent estre ces petites routes parce que j'ay esté peu de tems à Bagnières, que j'en ay employé la plus grande partie à des courses éloignées, que le reste du tems a dû estre donné à la société pour ne se faire pas tout à fait la réputation d'un ours, et que deux ou trois fois que j'ay voulu aller dans les environs j'ay rencontré ou un de Messieurs les Consuls ou d'autres personnes du lieu qui m'ont assuré qu'ils alloient avoir l'honneur de m'accompagner, et comme ma manie est de ne le pas estre, cette proposition m'a toujours fait revenir à la maison.

---

<sup>a</sup>À partir de ce mot l'encre est plus noire .

[page 13] Bagnières de Luchon 2<sup>nd</sup> cayer

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que du terrain de la vallée, les montagnes voisines sont de la même nature dans les parties inférieures, très bien cultivées en millet ou en sarrasin. Plus haut, on trouve des bois où il y a du chesne, du hestre, du sicomore qu'on y appelloit platane et qui est véritablement l'érable<sup>a</sup> plâne, du fresne etc. et surtout beaucoup de noisetiers<sup>b</sup> dont on fait un grand usage dans le pays, où les jeunes branches de cet arbuste font les liens des radeaux.

Encore plus haut sont des sapins. Je ne prétends pas que ces trois étages soient marqués bien régulièrement, de façon qu'à la même hauteur on voye toujours la même nature de productions. Il y a des endroits où les sapins descendent plus bas que d'en(sic) d'autres, et il y a encore plus de différence sur l'étendue du<sup>c</sup> terrain cultivé. Je ne doute même pas que la culture ne gagne tous les jours et que le bois ne se détruise, mais voilà en général l'aspect que présentent les montagnes quand on les voit<sup>d</sup> de la vallée.

Comme j'ay fait différentes courses dans le pays j'ay appris que dans<sup>e</sup> la montagne, au-dessus des sapins, et même dans les vallées plus élevées<sup>f</sup> que celle de Luchon, on ne trouve plus de bois et que ce sont des pâturages que la neige recouvre tout l'hiver, qu'on couvre les pâturages de troupeaux de toute espèce, qu'on les conduit d'abord dans les premiers que la neige a découverts, que dans le fort de l'été on les mène dans les plus élevés et qu'aux premières neiges on les ramène dans ceux où l'hiver se fait sentir le plus tard.

[page 14] Mais ne parlant<sup>g</sup> icy que des montagnes telles qu'elles paroissent de la vallée, ce n'est pas le lieu de m'étendre sur les pâturages, que les montagnes plus basses mais plus voisines empêchent d'appercevoir.

On<sup>h</sup> ne voit non plus de la vallée que très peu de ces parties où la neige<sup>i</sup> reste pendant l'été, et ce ne sont proprement que des échapées de vue.

Enfin on peut dire qu'on ne voit nulle part le roc nud, ny ces escarpemens, ny ces éboulemens<sup>j</sup> de terre stérile dont j'ay parlé dans mon voyage des Alpes. Aussi n'y a-t-il aucune comparaison entre<sup>k</sup> l'aspect de ces deux chaînes de montagnes. Je ne parle encore que de la partie des Pyrénées que j'ay vue. Ces vallées

<sup>a</sup>Corrigé sur « le sicomore », lui-même corrigé sur « l'érable ».

<sup>b</sup>Le « s » final est rajouté à l'encre plus noire.

<sup>c</sup>Corrigé sur « des ».

<sup>d</sup>Corrigé sur le même mot d'une encre plus noire.

<sup>e</sup>Corrigé sur « plus haut ».

<sup>f</sup>Corrigé d'une encre plus noire sur le même mot.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « je ne parle ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « je ».

<sup>i</sup>Corrigé sur un mot commençant par « n » illisible .

<sup>j</sup>À partir de ce mot l'encre est plus pâle.

<sup>k</sup>Corrigé sur « d'asp », pour « d'aspect » certainement.

des Pyrénées ont sûrement<sup>a</sup> le défaut d'estre entourées de montagnes trop hautes et trop escarpées. Mais<sup>b</sup> à cela près c'est un pays très agréable et les rivières qui y coulent quoyque très rapides et roulant beaucoup de cailloux<sup>c</sup> sont toujours bien<sup>d</sup> dans leur lit, on le voit non seulement dans la montagne, mais on le voit aussi dans tout le cours de la Garonne qui est la réunion<sup>e</sup> de ces rivières et qui n'est ny débordée, ny sujette aux ensablemens et aux changemens de lit, comme la Loire et l'Allier qui viennent des montagnes de l'Auvergne et du Rouergue, et encore plus comme les rivières des Alpes, je ne dis pas d'un seul quartier des Alpes mais de toutes les Alpes françaises.

[page 15] En effet l'Isère, qui vient de Savoye et du Mont Cenis et qui arrose Grenoble, le Drac, la Drôme qui sort des montagnes du Diois, la Durance qui ramasse<sup>f</sup> toutes les eaux du Mont Genèvre, de la vallée de Barcelonnette et et(sic) toutes les autres qui sortent des Alpes jusqu'au Var inclusivement ne font des vallées qu'elles parcourent qu'une seule grève qui est le lit variable<sup>g</sup> d'un torrent dont le cours est incertain.

Et cette différence du<sup>h</sup> lit des rivières vient évidemment de la différente nature des montagnes. Ces murs escarpés des Alpes n'ont esté ainsi formés que par les éboulemens qui ont précipité dans les vallées des<sup>i</sup> parties entières de montagne, et ce sont ces débris qui engravent la vallée de Durance et les autres.

C'est pourquoy je crois pouvoir assurer que les parties des Alpes françaises que je n'ay pas vues sont faites<sup>j</sup> par des escarpemens, et j'en juge par la nature de toutes les rivières et je ne prononce pas encore à beaucoup près aussi affirmativement sur les Pyrénées.

L'Aude<sup>k</sup> que j'ay vue longtems du côté de Carcassonne et de Narbonne n'a pas toujours<sup>l</sup> un lit égal comme<sup>m</sup> la Garonne, et l'Adour que j'ay déjà vu à Tarbes et qui vient de Bagnières de Bigorre<sup>905</sup> tient aussi beaucoup plus du torrent. Ainsy

<sup>905</sup>Hauts-Pyrénées, chef-lieu d'arrondissement.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne d'une encre plus noire.

<sup>c</sup>L'expression « quoyque très rapides et roulant beaucoup de cailloux ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « parfaitement ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « l'assemblage », pour « assemblage » certainement.

<sup>f</sup>Corrigé sur « vient ».

<sup>g</sup>Ces deux derniers mots sont corrigés d'un encre plus noire sur « vray lit ».

<sup>h</sup>À partir de ce mot l'encre est plus pâle.

<sup>i</sup>Corrigé sur « une ».

<sup>j</sup>Rajouté en interligne.

<sup>k</sup>Mot raturé en fin de ligne pour être rajouté en interligne au début de la suivant à l'encre plus noire .

<sup>l</sup>Rajouté en interligne.

<sup>m</sup>Rajouté en interligne.

je retrouveray peut-être à Barrèges<sup>906</sup> et à Cauterès<sup>907</sup> les escarpemens des Alpes.

---

<sup>906</sup>Hautes-Pyrénées, arrondissement d'Argelès-Gazost, canton de Luz-Saint-Sauveur.

<sup>907</sup>Cauterêts, Hautes-Pyrénées, arrondissement d'Argelès-Gazost, canton d'Argelès-Gazost.

[page 16] Je vais commencer à présent la relation de mes courses faites en partant de Bagnières de Luchon.

J'y suis arrivé le jeudy<sup>908</sup>.

Dès le soir, j'ay esté avec Monsieur Cammartin l'apocaire disciple distingué de Messieurs de Jussieu<sup>909</sup> et Rouelle<sup>910</sup> aux fontaines et aux bains.

J'y ay trouvé de gros rochers éboulés de la montagne qui sont de différens granites, et terres quartzeuses et micacées dont j'ay pris des échantillons. J'y ay vu une pierre de marbre blanc de Saint-Béat y à une inscription nymphis. Aug. Sae-num mais je ne parleray plus icy des antiquités avant mandé à Monsieur Gibert<sup>911</sup> ce que j'en fais.

J'ay vu les eaux minérales , sur lesquelles je n'ay point fait d'expériences estant très incapable d'en faire de nouvelles et m'en rapportant jusqu'à un certain point à celles que Monsieur Richard<sup>912</sup> fit l'an passé.

J'ay ramassé du cristal impur au-dessus d'une de ces fontaines, et<sup>a</sup> de l'alun à une autre sur lequel Monsieur Cammartin m'a communiqué une observation singulière qu'il m'envoyera par écrit . D'ailleurs les eaux ont bien l'odeur d'hépar sulphureux, et on dit qu'il nage quelque fois des atomes de souffre à la surface.

Ces eaux estoient connues dès le tems des Romains suivant la tradition du pays confirmée par les inscriptions qu'on a trouvées depuis peu.

Une source précieuse sans doute estoit perdue et vraisemblablement estoit ensevelie sous les éboulemens des terres voisines car la tradition en avoit conservé la place. Il y avoit cependant toujours des eaux ou des bains où les Toulousains [page 17] et surtout les Espagnols, c'est-à-dire les montagnards espagnols alloient quelquefois, mais la difficulté des chemins ne permettoit pas à d'autres d'y penser.

Un particulier a creusé et<sup>b</sup> trouvé chez luy<sup>c</sup> une source chaude et minérale, la communauté a soutenu qu'elle ne pouvait pas luy appartenir et luy a fait un procès

<sup>908</sup>Le 16 juillet.

<sup>909</sup>Bernard de Jussieu, 1699-1777, botaniste, voir le glossaire des personnages.

<sup>910</sup>Voir le glossaire des personnages du voyage de Moulins à Avignon.

<sup>911</sup>Pierre Lamicq fait ici une note, disant qu'« il s'agit sans doute de Joseph Balthasar Gibert, 1711-1771, garde des Archives de Paris, pour plus de détails biographiques, voir le glossaire des personnages. .

<sup>912</sup>Pierre Lamicq fait ici une note : « François Marie Claude Richard, baron de Hautsierck, mort en 1789, étudia la médecine à Paris et est en 1766 à Luchon pour étudier les ressources thérapeutiques que pouvaient offrir les eaux thermales », pour plus de détails voir le glossaire des personnages.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Ces deux derniers mots sont corrigés à l'encre noire sur les deux mêmes.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

qu'elle a gagné<sup>913</sup>. La communauté a fait ensuite creuser<sup>a</sup> dans le lieu marqué par l'ancienne tradition et on y a trouvé une source, et des pierres de marbre avec des inscriptions antiques.

Quoyque ce fût peut-être là l'objet de mon voyage le plus digne de curiosité, c'est celui sur lequel je donneray le moins de détails parce que d'autres les donneront pour moy.

Pour l'antiquité le président d'Orbessan<sup>914</sup> antiquaire de Toulouse, a enlevé la<sup>b</sup> plus grande partie des monumens sur lesquels il a fait un mémoire.

Pour la partie chymique, Monsieur Bayen<sup>915</sup> et Monsieur Vend firent l'analyse il y a quelques années, Monsieur Richard l'a recommencée l'an passé assisté du mesme Monsieur Bayen.

Pour la description du local, un curé de Jourvielle, ou Jurvielle<sup>916</sup>, dont j'auray occasion de parler<sup>917</sup> a fait un mémoire sur l'histoire ancienne et moderne de ces eaux, qu'il doit me communiquer.

Enfin, Monsieur Cammartin est très capable d'aider ce curé qui est son ami pour la chymie et l'histoire naturelle. C'est pourquoy j'ay employé mon tems [page 18] à parcourir les montagnes éloignées.

J'ay eu pour cela encore un motif. C'est qu'un travail sédentaire sur les eaux m'auroit exposé comme chymiste aux yeux des gens du pays et des observations de ce genre ne sont point regardées icy comme une frivolité car c'est de cela que dépend toute la fortune du pays, et dès qu'ils voyent une évaporation ou une petite fiole, ils sont comme des criminels qu'on va juger. Je ne voulois pas leur causer cette allarme<sup>c</sup>.

Revenons donc à mes courses, et il me suffira de dire, quant aux fontaines 1°

<sup>913</sup>Pierre Lamicq fait une note disant « il s'agit vraisemblablement du différend entre la communauté de Bagnères-de-Luchon et les époux Rey, cf *Lambron et Lézat, Les Pyrénées et les eaux... de Bagnères-de-Luchon, Paris, 1863, tome 1, pages 304-305* ».

<sup>914</sup>Anne-Marie d'Aignan, baron d'Orbessan, 1709-1796, président à mortier du Parlement de Toulouse, pour plus de détails voir le glossaire des personnages.

<sup>915</sup>Pierre Bayen, 1725-1798, fils d'un boulanger, suit les cours de chimie de Guillaume Rouelle, puis est nommé apothicaire en chef de l'Hôpital ambulante de l'armée française de la Méditerranée en 1756, en 1766, il est à Luchon pour analyser les eaux, pour plus de détails, voir le glossaire des personnages.

<sup>916</sup>Jurvielle, Haute-Garonne, arrondissement de Saint-Gaudens, canton de Bagnères-de-Luchon.

<sup>917</sup>Pierre Lamicq fait ici une note : il s'agit de l'abbé Bertrand Moreilhon, qui fut, de 1739 à 1780, curé des trois paroisses de Portet, Jurvielle et Poubeau. Il en sera question plus loin, à propos de la visite que lui fit Malesherbes lorsque celui-ci remonta la vallée de Larboust pour se rendre dans les vallées de Louron et d'Aure par le col de Peyresourde.

<sup>a</sup>Corrigé sur « creusé ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « une ».

<sup>c</sup>Cette dernière phrase est écrite d'une encre plus noire et rajoutée en bout de ligne.

qu'elles sont très chaudes, et très sulphureuses ; l'odeur ne permet pas d'en douter<sup>a</sup>

2° que les bains ont toujours été plus estimés que la boisson des eaux,

3° que cependant on ordonne le plus souvent à ceux à qui on ordonne de boire et qui veulent y rester longtems de le tempérer par le mélange de l'eau de la rivière,

4° que ces eaux, ainsi que toutes celles de la Bigorre, passent pour [fondantes ?], mais que celles-cy ont à elles et comme spécifique, une vertu particulière pour les maladies de la peau, aussi les galeux et surtout les dartreux en ont-ils de tout tems fait grand usage.

Je ne sçais si c'est pour cela que Monsieur de Richelieu<sup>918</sup> s'en est bien trouvé, on en donne d'autres motifs dans le pays. Il est toujours certain que sa protection ou celle de Monsieur d'Étigny ont procuré à la vallée un beau chemin, ce qui est sûrement un grand bien et que ce sont eux qui y ont fait venir l'an passé Mademoiselle de Brionne<sup>919</sup> etc. etc. etc. etc.

[page 19] Le lendemain vendredy j'ay monté à pied<sup>b</sup> au village de Carazil, au-dessus de la gorge que j'ay nommée de ce nom. J'avoue qu'en y montant, le principal objet de ma curiosité estoit de voir, à la fin, ce qu'on appelle des montagnards, cette espèce singulière d'hommes dont j'avois souvent entendu parler. Je n'avois point vu de vrais montagnards aux Alpes, je l'imputois à ce que je n'avois suivi que des routes frayées par les troupes<sup>c</sup>, comme le grand chemin de Grenoble à Briançon, et quand j'avois<sup>d</sup> escaladé les montagnes, ce n'estoit que la nature qui avoit dû me paroître singulière. On ne m'avoit point conduit aux villages des montagnards à cause des neiges, et dans tous ces pays<sup>e</sup> les habitants des vallées vous assurent bien qu'ils ne sont pas des montagnards. Il en estoit de même dans les Pyrénées : de Monréjeau jusques à Bagnières je n'avois vu que des habitans des vallées, et eux-mêmes me disoient que les habitans de tous ces villages que je voyois sur la coste estoient des gens tout différens d'eux.

J'ay donc commencé à visiter ces montagnards à Cazaril et je diray d'avance que ny là ny ailleurs je n'ay trouvé de différences frappantes de ceux-là aux autres

<sup>918</sup>Le maréchal de Richelieu, 1696-1788 était depuis 1755 gouverneur de Guyenne et de Gascogne et avait effectué en 1763, suivant la suggestion de l'intendant d'Étigny, une cure thermale à Luchon, qui fut décisive pour les eaux de Luchon.

<sup>919</sup>Louise Julie Constance de Rohan, 1734, épouse de Charles-Louis de Lorraine, comte de Brionne, à Luchon en 1766, pour plus de détails voir le glossaire des personnages.

<sup>a</sup>L'expression suivante est raturée : « sur ce second article, le premier n'est jamais douteux », ces six derniers mots étant rajoutés d'une encre plus noire en bout de ligne.

<sup>b</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>L'expression « par les troupes » est rajoutée en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « j'estois mo », pour « monté » certainement.

<sup>e</sup>Le mot « cy » raturé.

paysans. Ils sont sûrement plus grossiers parce qu'ils voyent moins de monde comme les paysans d'un village<sup>a</sup> éloigné du commerce et des grands chemins, et surtout comme les habitans des pays de bois. Ils marchent sûrement très bien dans leurs montagnes, avec leur souliers de corde ou d'autres qu'ils ont pour le même<sup>b</sup> usage, mais je n'y ay point vu de ces miquelets qui sautent de roche en roche.

[page 20] D'ailleurs ils ne sont ny armés, ny vagabonds, ny méchans.

On dit que les montagnards ne reconnoissent aucune autorité, c'est encore une erreur. Quelques vallées sont pays d'États comme je diray par la suite, et les autres sont pays d'élection. Les pays d'États sont attachés à leurs privilèges, comme la Bretagne et le Languedoc, qui ne sont point des pays de<sup>c</sup> montagnards. D'ailleurs ces hommes redoutables et indépendants ont une peur excessive du nom de l'intendant et encore plus de celui de Monsieur de Richelieu qui, à la vérité, a grande peur d'eux aussi dans quelques occasions parce que, comme il entreprend beaucoup, il ne peut pas réussir à tout, mais en général je peux dire qu'il n'y a point de pays plus soumis à l'autorité, ny plus sûr pour les étrangers et pour les voyageurs.

Ce qu'on en dit peut avoir esté vrai dans le tems des guerres<sup>d</sup> de la France avec l'Espagne, où<sup>e</sup> chaque nation armoit ses montagnards et où ils se<sup>f</sup> faisoient une petite guerre continuelle qui entretenoit leur hardiesse et leur férocité.

Il y a encore des miquelets armés de pied en cap du côté des frontières du Roussillon et de la Catalogne et dans la Cerdagne (et ce sont des troupes militaires, et, je crois, enrégimentées<sup>g</sup>), parmi lesquels il peut y avoir des coquins, mais les paysans des frontières d'Arragon dont je parle n'ont rien de cet esprit martial, ils font<sup>h</sup> tout au plus la contrebande en se<sup>i</sup> cachant avec grand soin.

Je ne dis pas que si un officier de maréchaussée vouloit mestre à exécution de ces ordres qui révoltent toute une province, il n'eût plus à craindre un coup de fusil<sup>j</sup> dans ce pays-cy [page 21] que dans un pays de plaine<sup>k</sup>. Je sçais même qu'il y en a un qui n'a pas osé s'y hasarder, mais cela vient de la nature du terrain et

<sup>a</sup>Le mot « plus » est raturé .

<sup>b</sup>Ces deux mors corrigés sur « leur ».

<sup>c</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Le mot « continuelles » est raturé .

<sup>e</sup>Corrigé sur « parce que ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « et qu'ils se ».

<sup>g</sup>L'expression « et ce sont des troupes militaires et je crois enrégimentées » est corrigée sur « mais dans les frontieres du ».

<sup>h</sup>Corrigé sur le même mot en encre noire .

<sup>i</sup>Corrigé sur « ce ».

<sup>j</sup>L'expression « un coup de fusil » est rajoutée en interligne.

<sup>k</sup>L'expression suivante est raturée « un coup de fusil tiré de derriere une [ ? ] ».



non du caractère des hommes, et on<sup>1</sup> auroit eu tout aussi bonne envie d'expédier celui-là dans les environs de Bordeaux que dans les montagnes.

Pour en revenir à Cazaril, j'y ay trouvé un vieux imbécille de curé, et des paysans très grossiers. J'en aurois bien trouvé autant dans la forest d'Orléans ou ailleurs.

Pendant que j'en suis à parler des habitans, on dit aussi que ceux de la vallée de Luchon<sup>indexApyrLuchon</sup>, vallée de@LUCHON, VALLÉE DE ont des figures hideuses, et<sup>a</sup> je sçais qu'on en a esté frappé comme cela l'an passé dans toute la société de Madame de Brionne. On prétend que c'est le sang des Maures d'Espagne qui coule dans leurs veines. Il est vrai que le sang n'y est pas fort beau et on dit au contraire qu'il est très beau à<sup>b</sup> Bagnières de Bigorre. Pour moy<sup>c</sup>, je n'ay point trouvé cette difformité choquante. Peut-être<sup>d</sup> cela vient-il de ce que j'ay la vue mauvaise, ou de ce que je m'estois fait une idée trop forte de ce qu'on m'avoit annoncé, en sorte que j'ay eu à en rabattre. Mais voilà comme j'ay vu, et ce que je dis des montagnards de Cazaril, je le dis<sup>e</sup> aussi des pastres des plus hautes montagnes et de tout ce que j'ay vus(sic).

Cependant, avant de finir sur les habitans, j'ay encore deux ou trois observations à faire<sup>f</sup>. D'abord, les Arragonois, s'estant revoltés contre Philippe II<sup>920</sup>, on leur a ôté le privilège d'une armée, et cette défence a duré depuis, cela a peut-être contribué à les adoucir.

En second lieu, Monsieur de Campmartin<sup>g</sup>, m'ayant montré<sup>h</sup> dans les rues de Bagnières un homme [page 22] tout à fait imbécille m'a dit que cette maladie

---

<sup>920</sup>La Couronne d'Aragon fit longtemps preuve d'un autonomisme ombrageux, dont le justicia àajor du royaume d'Aragon était le garant. Au moment de son intronisation, le nouveau devait prêter serment devant lui et chacun des trois royaumes continentaux (Aragon, Catalogne et Valence) possédait ses Cortès devant lesquelles le roi devait se présenter. C'est ainsi que la Couronne d'Aragon ne reconnut pas Philippe II tant que celui-ci ne vint pas prêter serment devant le justicia et se faire acclamer par les Cortès. Officiellement, l'interrègne dura de 1556 à 1563. En 1591, Philippe II fit chèrement payer cette insulte à l'Aragon. Tous ces royaumes de la nébleuse aragonaise sont non seulement séparés de la Castille par une frontière qui ne fut supprimée qu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle mais gardèrent une totale autonomie administrative, sinon une souveraineté. in Jean-Michel Sallmann Les royaumes américains dans la Monarchie Catholique , in <http://nuevomundo.revues.org/document431.html>.

<sup>1</sup>Corrigé sur « celui ».

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>L'expression « est très beau à » est rajoutée en interligne.

<sup>c</sup>Ces deux derniers mots sont corrigés sur « il est très beau mais ».

<sup>d</sup>Le mot « tout » est raturé .

<sup>e</sup>Corrigé sur « diray ».

<sup>f</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne d'une encre plus noire.

<sup>g</sup>Corrigé à l'encre noire en interligne sur « Cammartin ».

<sup>h</sup>Corrigé à l'encre noire sur le même mot.

estoit plus commune dans ce pays qu'ailleurs, il a observé de plus que ce malheur arrive beaucoup plus souvent à ceux des habitans qui passent une partie de l'année à travailler au bois, où ils couchent et<sup>a</sup>, ne reviennent au village que le samedi au soir pour y passer le dimanche. Les femmes vont travailler aussi dans la forêt et mènent leurs enfans avec elles<sup>b</sup>. Ce sont ces enfans, privés de presque tout commerce avec les hommes dans leurs premières années, qui restent assez souvent imbécilles. Voilà du moins ce que m'a dit Monsieur Campmartin<sup>c</sup>.

Autre observation, c'est qu'il y a une difformité commune dans beaucoup de pays de montagnes, ce sont les goitres. Il ne me paraît pas douteux que ce ne soit l'effet des eaux, car il y a tel village où tout le monde en a et tel autre village voisin où on n'en voit à personne. Il y en a à Bagnières de Luchon, mais pas si fréquemment que dans quelques<sup>d</sup> autres endroits.

Je dois dire enfin, pour l'honneur du sang de cette vallée, que mon hôte a deux filles, l'aînée assez fraîche mais d'une figure commune, mais la cadette très jolie et même avec une physionomie fine, et l'hôte de Monseigneur l'évêque de Nantes<sup>921</sup> a deux grandes<sup>e</sup> filles très bien bâties et de plus très maniérées. Ma petite hôtesse est encore trop jeune pour cela, mais il y a de l'espérance. Elle n'a que quatorze ans et en paroît bien seize.

[page 23] Après avoir vu les habitans du village de Cazaril, je grimpay assez avant leur chemin tracé sur le haut<sup>f</sup> de la montagne, je redescendis à un autre village nommé Trébons<sup>922g</sup>. De là dans la vallée, sur le bord de la rivière ou du torrent, d'où je revins à Bagnières par un joli chemin le long de<sup>h</sup> cette rive.

J'herborisay dans cette promenade, mais je n'y trouvay point encore les plantes de hautes montagnes, celles que j'avois vu commencer à se montrer dans la route de Chartreuse et à la montagne de Morgon, et que j'avois vues anciennement au Mont d'Or d'Auvergne.

Quant aux pierres, la pierre dominante est le schiste de diverses couleurs et de différens grains, et il y en a qui est la vraye<sup>i</sup> ardoise propre à estre employée. Mais il y a une différence très remarquable de ce schiste à celui qui est si commun

<sup>921</sup>Pierre Mauclerc de La Musanchère, mort en 1775, pour plus de détail voir le glossaire des personnages.

<sup>922</sup>Haute-Garonne, arrondissement de Saint-Gaudens, canton de Bagnères-de-Luchon.

<sup>a</sup>L'expression « ou ils couchent et » est rajoutée en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé à l'encre noire sur « Cammartin ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « que dans bien ».

<sup>e</sup>Le mot « brins » est raturé puis réécrit dans l'interligne puis raturé de nouveau.

<sup>f</sup>Corrigé sur « la partie ».

<sup>g</sup>Souligné en pointillés.

<sup>h</sup>L'expression « le long de » est corrigée sur « sur ».

<sup>i</sup>Corrigé sur le même mot d'une encre noire.

dans les Alpes, c'est que celui-cy n'est point, ou au moins peu<sup>a</sup>, attaqué par les acides, même par l'eau forte. Autre singularité qui tient sans doute à celle-là, c'est que ce schiste insoluble est enduit quelque fois à sa surface et rempli dans ses fentes d'un vrai quartz, au lieu que le schiste soluble des Alpes<sup>b</sup> l'est d'une matière blanche cristalline en lames quarrées<sup>c</sup> par la forme, mais très soluble et que je regarde comme spath blanc, ou marbre blanc, je l'ay envoyé des Alpes à Monsieur Macquer<sup>923</sup>.

Il faut remarquer que ce même spath<sup>d</sup> blanc ou marbre blanc se trouve aussi, dans les Pyrénées, dans les fentes ou à la superficie exposée à l'air des pierres calcaires, nommément du marbre qui y est très commun.

[page 24] Et il faut se rappeler, d'une autre part<sup>e</sup>, que la pierre de Toulon<sup>924</sup>, d'Hières<sup>925</sup> et d'ailleurs, qui est une pierre micacée ou talqueuse<sup>f</sup>, et que j'ay trouvé nommée à Toulon pierre lavisée est aussi un schiste insoluble et a, de même, dans les fentes et à la superficie un enduit de quartz.

Ces observations comparées me paroissent établir une petite théorie.

Les schistes et ardoises de Cazaril dont je viens de parler m'ont paru insolubles sans estre micacées, mais il y en a dans le pays d'autres talqueuses et même en assez grandes lames qui ont aussi des quartz<sup>g</sup> dans les fentes et aux surfaces.

Quoy qu'il en soit de cette théorie, le caractère<sup>h</sup> des schistes de ces vallées prouve<sup>i</sup> certainement qu'ils sont<sup>j</sup> plus dur<sup>k</sup> que ceux<sup>l</sup> des Alpes, que par conséquent ils sont moins enclins à se détruire, à tomber en efflorescence, à se déliter. Monsieur Cammartin prétend cependant qu'ils se détruisent continuellement, que l'eau les amène en poussière dans la vallée et que c'est cette destruction qui renouvelle la terre fertile, qui en fait la prospérité.

<sup>923</sup>Pierre Joseph Macquer, 1718-1784, professeur de chimie au Jardin du Roi, pour plus de détails voir le glossaire des personnages.

<sup>924</sup>Var.

<sup>925</sup>Hyères, Var, arrondissement de Toulon, chef lieu de canton.

<sup>a</sup>« et beaucoup moins que l'autre » raturé, ainsi que « soluble » corrigé sur cette dernière expression en noir .

<sup>b</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne de l'encre plus noire.

<sup>c</sup>L'expression « en lames quarrées » est rajoutée en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « sphath ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne.

<sup>g</sup>Corrigé sur « lames ».

<sup>h</sup>L'expression suivante est raturée : « de ces pierres qu'on retrouve dans un grand nombre et même le plus grand ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « les rend », lui même corrigé sur « prouve ».

<sup>j</sup>L'expression « qu'ils sont » est rajoutée en interligne .

<sup>k</sup>Corrigé sur « dure », le « e » final ayant été raturé .

<sup>l</sup>Corrigé sur « les ».

Je ne contredis pas son opinion. Il voit sûrement mieux que moy dans plus d'un sens et par plus d'une raison. Mais je crois toujours par la dureté, l'insolubilité et la consistance, que cette destruction se fait plus lentement qu'aux Alpes<sup>o</sup>, et c'est, à ce que je crois, à cela qu'il faut attribuer la différence des deux chaînes de montagnes, dont j'ay déjà parlé, c'est pour cela qu'on ne voit icy ny les éboulemens, ny les escarpemens des Alpes, et pour cela que la Garonne a un lit constant et uniforme.

Peut-être aussi cette destruction des schistes, opérée plus lentement, les réduit-elle en particules plus minces et, par là, les rend propres à la végétation, au lieu que les [page 25] éboulemens récents des Alpes, comme ceux qu'on voit du côté de Lesdiguières et dans tout le cours du Drack sont stériles.

Puisque je reparle icy des escarpemens, je dois observer qu'en disant qu'il n'y a ny escarpemens ny murailles nues dans les vallées des Pyrénées, je ne crois pas avoir dit qu'on n'y voit point de rochers. On y en voit certainement de deux espèces de très gros et très escarpés qui sortent du sein de la montagne comme dans tous les pays de rochers, mais à côté de ce roc, on voit des arbres ou d'autres verdure<sup>a</sup>. Il y en<sup>b</sup> a aussi au sommet des montagnes et surtout sur ce que j'appelleray la grande crête des Pyrénées<sup>c</sup>; ce sont des pointes très aiguës et toutes d'un seul morceau de roc. C'est ce qu'on trouve même généralement au haut de toutes les grandes montagnes. Leur<sup>d</sup> sommet ou<sup>e</sup> toit est sinueux<sup>f</sup> (qu'on me passe ce terme), le haut de chaque sinuosité<sup>g</sup> est une pointe de roc<sup>h</sup>, et l'espèce de vallée est couverte d'herbe, mais ces rochers ne ressemblent en rien aux escarpemens des Alpes où on voit une haute muraille à pic, coupée comme si c'estoit une carrière travaillée de main d'homme et où on compte les couches, soit horizontales, soit inclinées .

Cette différence m'a toujours frappé, moy qui ne voit pas clair, elle a frappé également un de mes gens<sup>i</sup> qui a la vue bonne , et j'ay consulté des gens qui étoient aux eaux et qui ont habité le Dauphiné, ils<sup>j</sup> en sont frappés tout comme moy.

---

<sup>o</sup>L'expression « qu'aux Alpes » est rajoutée en interligne d'une encre plus brune.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot d'une encre plus brune.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>L'expression « la grande crête des Pyrénées » est soulignée .

<sup>d</sup>Corrigé sur « elles ».

<sup>e</sup>Corrigé sur un mot illisible.

<sup>f</sup>Ce mot est souligné .

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>h</sup>Corrigé sur « roche ».

<sup>i</sup>L'expression « un de mes gens » est corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « Jacquemin ».

<sup>j</sup>Corrigé en interligne sur « qui ».

[page 26] À Cazaril, j'ay trouvé aussi des pierres non fissiles<sup>a</sup> ny schisteuses mais grenues<sup>b</sup>, qui donnent du feu, et sont insolubles comme le quartz.

J'y ay trouvé en bas un rocher qui n'est pas là dans la carrière et qui est tombé d'en haut, d'une pierre grise soluble.

Enfin, dans le bas aussi, des granites hors de leur carrière et roulés, une pierre qui me paroît tenir du plomb, mais je me trompe sans doute car ce n'est pas l'avis de Monsieur Cammartin.

Et tout à fait en bas, le long de la rivière, une pierre en masse et bien dans sa carrière qui a l'aspect shiteux à quelques égards, mais qui me paroît mine de fer. Je garde des échantillons de tout cela.

Le samedy<sup>926</sup> j'ay monté à cheval pour aller dans les pâturages de Bagnières où sont actuellement les bestiaux<sup>927</sup>. J'ay déjà observé qu'ils en changent suivant ce que<sup>c</sup> la neige vient d'abandonner. Les pâtures plus proches de Bagnières sont à présent vuides et on les réserve pour y ramener les troupeaux à l'arrière-saison<sup>d</sup>.

Les troupeaux de chaque paroisse ou communauté pâturent en commun et ont<sup>e</sup> leur terrain marqué. Procès et querelle quand ils le passent, et la querelle est bien plus forte quand elle est entre des communautés espagnoles et<sup>f</sup> françaises ; on saisit irrémisiblement les bestiaux qui se sont écartés.

Cependant, on m'a avoué que les communautés françaises louent quelquefois une partie de leur terrain aux Espagnols, ce qui prouve que le commerce des [page 27] bestiaux est plus florissant chez eux que chez nous.

La cause en est peut-être dans les fautes de notre gouvernement, quoique le leur en fasse bien honnêtement.

Peut-être dans ce que leurs montagnes, estant exposées au midy sont plus favorables que les nôtres, ce qui augmente la population et embellit peut-être les espèces.

Peut-être aussi de ce qu'ils distribuent plus de sel.

---

<sup>926</sup> 18 juillet.

<sup>927</sup> Pierre Lamicq fait une note, indiquant qu'il s'agit des pâturages du Champsaur, situés sur les hauteurs du versant occidental du chaînon qui, orienté du sud au nord, sépare la vallée de Luchon de la vallée d'Aran. À quelques écarts près, la ligne de crête de ce chaînon coïncide avec le tracé de la frontière franco-espagnole.

<sup>a</sup> Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup> Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup> L'expression « suivant ce que » est corrigée en interligne sur « et suivant qu'on les conduit successivement dans ceux que ».

<sup>d</sup> L'expression « à l'arrière-saison » est corrigée en interligne d'une encre plus brune sur « quand la neige les chassera des montagnes les plus élevées.

<sup>e</sup> Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune sur un mot illisible.

<sup>f</sup> Corrigé en interligne sur « ou ».

J'observeray, à l'égard du sel, qu'ils ont<sup>a</sup> des salines dans leurs montagnes, qu'on estime plus dans la vallée de Luchon index Apyr Luchon, vallée de @LUCHON, VALLÉE DE et vallées voisines que celuy de France. Le prix estoit<sup>b</sup> à peu près le même, car la gabelle n'est pas rigoureuse dans les montagnes et on y laisse consommer le sel de la fontaine de Saillies<sup>928c</sup> en Béarn, qu'on y a à bon marché et dont je reparleray ailleurs<sup>d</sup>. Ce sel d'Espagne s'achetoit donc<sup>e</sup> continuellement par nos montagnards, mais le conseil d'Espagne en estant instruit, a chargé ce sel de plus gros droits pour en tirer davantage et depuis ce tems là nous n'en achetons plus. Je le sçais des hospitaliers ou cabaretiers de la frontière des deux royaumes, qui sont des gens dont j'auray occasion de parler par la suite, et ils m'ont dit que depuis l'augmentation de ce droit, ils ont perdu la moitié au moins de leurs passages.

Pour en revenir aux troupeaux, personne, je crois, n'ignore la supériorité des laines d'Espagne. Nos moutons sont aussi inférieurs aux leurs pour le goût, et il y a de certaines jeunes bestes espagnoles qu'on tue avant qu'elles n'ayent porté. On les appelle bourrègues en Bigorre et cordères à Luchon, on en fait venir quelquesfois et c'est bien la meilleure chose qu'on puisse manger.

[page 28] Réciproquement ils n'ont que de mauvais veau en Espagne, ou même point, et nous en avons d'excellens surtout à Montréjeau. Celuy-là est en réputation fort au loin et la mérite.

Ces observations préalables sur les bestiaux estant finies, voicy<sup>f</sup> la route que je fis le samedy. J'allay jusqu'à la gorge que j'ay appelée de Bénasque. Là se trouve un petit monticule avancé à l'entrée de la gorge et isolé, moins haut que les montagnes voisines. J'en connais<sup>g</sup> beaucoup de pareils dans les montagnes entre autres celuy du Mont Dauphin à l'entrée de la vallée de Guillestre, dans celle de Briançon. L'origine de ces monticules peut être expliquée par les barres<sup>h</sup> qui se forment dans la mer, aux embouchures<sup>i</sup> des rivières. Je diray icy par anticipation et pour n'y pas revenir ailleurs<sup>j</sup>, qu'il y en a deux ou trois de suite qui ont un aspect assez singulier dans la gorge de Bénasque, du côté de l'Espagne.

C'est ordinairement sur ces monticules qu'on établit des forteresses, témoin

<sup>928</sup>Salies-de-Béarn, Pyrénées-atlantiques, arrondissement de Pau, chef lieu de canton.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « sont ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune sur les deux même.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « Salis ».

<sup>d</sup>L'expression « et dont je reparleray ailleurs » est corrigée en interligne d'une encre plus brune sur « qui est celuy dont on sale les cuisses d'oye et les jambons de Bayonne ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé sur « reven », pour « revenons », certainement.

<sup>g</sup>Corrigé sur « ay ».

<sup>h</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>i</sup>Corrigé sur « entrée ».

<sup>j</sup>L'expression « et pour ny pas revenir ailleurs » est rajoutée en interligne.

celle de Mont Dauphin, et Briançon même, témoin aussi Castelléon<sup>929</sup>, dont je parleray, de Tramezaygues<sup>930</sup>, etc.<sup>a</sup>, ils dominent les vallées de plus près et plus commodément pour le service de l'artillerie que les sommets des hautes montagnes.

Celuy-cy est remarquable par des débris d'une petite tour quarrée qui ne pouvoit servir que de fanal ou de signal<sup>b</sup> estant trop petite pour une défense. On prétend qu'on trouve<sup>c</sup> des vestiges de pareilles tours, toutes à vue les unes des autres, depuis le Roussillon jusqu'à Bayonne<sup>931</sup>, avec des embranchemens dans la vallée qui vont jusqu'à Toulouse<sup>932</sup>. On m'en a fait remarquer en plusieurs endroits.

[page 29] Quand on est à cette tour, on la laisse à droite si on veut passer dans la vallée d'Aran et à gauche si on va à Bénasque. On la laisse aussi à gauche pour aller aux pâturages ; au-dessous de la tour on entre dans de fort mauvais chemins à travers une forêt, la gorge [est] très étroite et la pente<sup>d</sup> très roide<sup>e</sup>.

C'est une règle générale dans toutes ces gorges que quand on est proche des pays de plaine, elles ont une pente plus douce, mais quand<sup>f</sup> on approche de la haute montagne où elles prennent leur source, la gorge devient toujours étroite et la pente rapide. Cela n'est pas étonnant, chaque gorge a sa rivière au cours de laquelle elle se conforme. Toutes ces rivières sortent du<sup>g</sup> flanc d'une haute montagne d'où elles tombent en cascade extrêmement rapide et quelquefois en gouttière perpendiculaire.

Quand on en est là, on ne peut monter à côté que par des chemins en zigzag pratiqués sur le plan très peu incliné de la montagne, c'est ce qu'on appelle dans le pays des ports<sup>h</sup>. J'en parleray ailleurs plus amplement.

Immédiatement au-dehors<sup>i</sup> du port le courant d'eau est nécessairement extrêmement rapide<sup>j</sup> ; par conséquent le<sup>k</sup> chemin qui le borde très escarpé, et comme sûrement les vallées ont été originairement des courans, celui qui estoit<sup>l</sup> plus ra-

<sup>929</sup>Espagne.

<sup>930</sup>Tramezaïgues, Hautes-Pyrénées, arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, canton de Vielle-Aure.

<sup>931</sup>Pyrénées atlantiques.

<sup>932</sup>Haute-Garonne.

<sup>a</sup>L'expression depuis « et Briançon » jusqu'à « etc. » est rajoutée en interligne .

<sup>b</sup>Corrigé sur « signaler », les lettres « er » étant raturée.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « voit ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « montagne ».

<sup>e</sup>Corrigé sur le même mot d'une encre plus brune.

<sup>f</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>g</sup>Ces deux mots sont corrigés sur les deux mêmes.

<sup>h</sup>Corrigé sur un mot illisible.

<sup>i</sup>Corrigé sur « au sses ».

<sup>j</sup>Rajouté en interligne d'une encre plus brune.

<sup>k</sup>Corrigé sur « les bords fort escarpés ».

<sup>l</sup>Corrigé sur « est le ».

pide a dû<sup>a</sup> estre aussi plus étroit. Voilà ce que j'ay vu partout en remontant les gorges jusqu'à leur origine. Je le dis icy pour ne le pas répéter ailleurs.

Nota qu'en relisant cecy je m'apperçois que je l'ay bien répété, mais je n'ay pas à présens le tems de corriger.<sup>b</sup>

[page 30] Après avoir remonté le long de cette gorge jusqu'au-dessus du niveau où il croît du bois, nous avons pu suivre jusqu'au port de Bénasque, mais nous l'avons laissé sur la droite pour gagner les pâturages.

Nous sommes bientost parvenus à la cabane des maîtres-patres<sup>c</sup>, où ils font le fromage, mangent, couchent, etc.

Les meubles sont une planche couverte de branches de sapin sur laquelle<sup>d</sup> on s'asseoit ou on se couche pesle mesle le jour comme la nuit. J'ay éprouvé depuis qu'on est encore heureux quelquefois<sup>e</sup> d'avoir un pareil matelas.

De tous côtés estoient de nombreux troupeaux de vaches, ailleurs des juments et des poulins(sic), soit chevaux soit mulets, d'un autre côté les chèvres, ailleurs les moutons. Nous y avons vu aussi des troupeaux de cochons.

Les troupeaux de moutons ne sont pas dans le même quartier que les vaches. Les gardiens sont en petit nombre. Ils ont de grands et forts chiens, de la même race que les bergers de la Crau. Ils sont blanc avec des tâches d'un fauve très clair.

Celuy que j'appelle le maistre pastre est celuy de la cabane<sup>f</sup>. Son marché ordinaire avec les maîtres des bestiaux c'est qu'on les luy donne en compte, qu'il vend tant de fromage pour tant de vaches qu'on luy a confiées et que ce qu'il en peut faire de plus est pour luy. C'est son<sup>g</sup> profit.

J'avais avec moy un<sup>h</sup> Franc-Comtois qui connaît<sup>i</sup> les procédés des Suisses des montagnes de Gruère<sup>933</sup>. Il a esté très scandalisé de la [page 31] malpropreté de ceux-cy. Cependant ils nous ont fait goûter d'assez bonne recuite qu'ils appellent du maton.

Dans la montagne d'Au où j'y ay vu depuis de pareils pastres et de pareilles cabanes, les procédés de la laiterie et la malpropreté sont à peu près les mêmes. J'y ay aussi mangé de ces matons ou recuites. C'est un second fromage qu'on fait du petit lait, duquel le premier fromage a esté séparé. On n'y met point de nouvelle

<sup>933</sup>Gruyère, canton de Fribourg, Suisse.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés sur « doit ».

<sup>b</sup>La note est rajoutée en bas de page d'une encre plus brune avec un signe de renvoi.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « pâtres ».

<sup>d</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>L'expression suivante est raturée « car les autres couchent à ce que je crois à l'air ».

<sup>g</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>h</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « Jacquemin ».

<sup>i</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune sur « et connoissanr ».



présure, mais on le chauffe et cela suffit pour le faire prendre<sup>a</sup>. Pendant l'opération on y verse<sup>b</sup> du lait pur qui n'a encore<sup>c</sup> souffert aucun travail, et ils m'ont dit que c'est la plus ou moins grande quantité de ce lait qui fait la différence de la bonté du mathon.

Je ne sçais si les recuites de Lion sont autre chose. Mon Franc-Comtois<sup>d</sup> m'assure que dans son pays qui est peu éloigné du Lionnois, ce qu'on appelle recuite est ce qui s'appelle icy matons. Mais je crois avoir entendu dire qu'à Lion c'est du lait de brebis. Cela peut estre sans rien changer au procédé. On mange à Paris d'excellens fromages du Mont d'Or du Lionnois. Je n'ay pas esté à ce Mont d'Or mais je l'ay vu. C'est la dernière montagne de la chaîne du Forest et à une lieue ou deux au plus de Lion. Il seroit aisé de faire vérifier si les fromages du Mont d'Or viennent de lait de brebis, et si ce n'est pas de là que viennent aussi les recuites de Lion. J'ay mangé aussi des recuites quelque part en Provence sous le nom de recuites, et il me semble qu'on m'a dit que c'estoit du lait de brebis. Pour le maton<sup>e</sup> des pâturages de Bagnières, c'est bien sûrement du lait de vache.

Après avoir vu la cabane, j'ay esté<sup>f</sup> herboriser dans la montagne et parmi les pâturages. J'ay commencé par observer qu'ils ramènent le soir leurs troupeaux coucher à l'air, mais dans des espèces de parcs auprès des cabanes. Mon Franc-Comtois<sup>g</sup> désapprouve encore cet usage. Les bestiaux y sont [page 32] toujours dans la fange et l'humidité. Il est vrai que le terrain où ils couchent tous les soirs est aisé à reconnoître par la boue et par les mêmes plantes qu'on trouve dans le pays de plaine autour des fermes et des trous à fumier, de Labardan, de la Jacquinière<sup>934</sup>, etc. Mais peut-être sont-ils obligés à cela par la crainte des ours et des loups plus communs dans les montagnes couvertes de forêts que dans les vastes pâturages de Gruère.

J'ay quitté ces environs pour monter très haut à travers des herbages et, quoique je préfère beaucoup ce séjour-cy à celui des Alpes que j'ay vues, je dois dire à l'avantage des Alpes que leurs sommets de montagnes sont bien différens et bien plus beaux.

À la séparation des eaux entre le Mont Genève et le premier village piémontois il y a une très grande plaine qui est même cultivée en partie et où il arrive quelquefois que le bled reste deux ans en terre quand la neige de cette plaine ne

<sup>934</sup>Aujourd'hui quartier de Voreppe, Isère, arrondissement de Grenoble, canton de Voiron.

<sup>a</sup>L'expression « pour le faire prendre » est corrigée en interligne sur « avec ce qui reste de ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « jet ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « aucun ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « Jacquemin ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur le même mot.

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « Jacquemin montagnard ».

fond pas pendant l'été. Icy au contraire les sommets de montagnes moins élevés puisque la neige en disparaît d'assez bonne heure n'ont qu'une surface montueuse et presque point de plein pied.

Et ce n'est pas au Mont Genève seulement que j'ay vu de belles plaines sur le sommet des Alpes. J'ay parlé dans mes extraits de ce pays-là, de celle où se fait la séparation des eaux de l'Isère et du Drack entre la Frette et La Mure, du<sup>a</sup> côté de l'eau pendante vers l'Isère, il y a quatre grands lacs de suite avec une pente insensible de l'un à l'autre et la plaine aussi unie de l'autre côté, à l'eau pendante vers le Drack<sup>b</sup> jusqu'à La Mure<sup>c</sup>.

Le haut de la montagne de Morgon<sup>935</sup> ou de Boscodon<sup>936</sup> jusqu'où je n'ay pas pu aller, est aussi une belle plaine assez unie à ce qu'on<sup>d</sup> m'en a rapporté et<sup>e</sup> j'en aurois sans doute vu beaucoup d'autres si les neiges me l'avoient permis.

Icy au contraire, non seulement la montagne dont je parle n'a point de plaine unie ny de plein pied, mais je n'ay point vu non plus aux pâturages d'Au dont j'auray l'occasion de parler et dont j'ay vu plusieurs étages. Il n'y a de niveau que la surface<sup>f</sup> des lacs et la montagne escarpée commence presque à leur bord. Je n'ay point vu de plaine non plus aux deux ports[page 33] de Plan<sup>g</sup> et de Bénasque<sup>h</sup>.

Bagnières de Luchon 3<sup>ème</sup> cayer<sup>i</sup>

C'est dans cette grande étendue de montagnes que j'ay trouvé pour la première fois les plantes véritablement montagnardes des Alpes et du Mont d'Or d'Auvergne<sup>j</sup>.

Je vais hasarder icy une conjecture, c'est que c'est la hauteur relative des montagnes qui est favorable<sup>k</sup> à ces plantes plustost que leur hauteur absolue. Car il me semble qu'on ne les trouve point dans des vallées déjà très hautes. Je crois me

<sup>935</sup>Le Grand Morgon, 2326 m, est entre la Durance et l'Ubaye.

<sup>936</sup>Commune de Crots, Hautes-Alpes, arrondissement de Gap, canton d'Embrun.

<sup>a</sup>Un premier « du » a été raturé.

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot en interligne d'une encre plus brune.

<sup>c</sup>Corrigé sur le même mot en interligne d'une encre plus brune.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « que ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « Jacquemin ».

<sup>f</sup>L'expression « la cascade » est rajoutée en interligne, tandis que le « que » est corrigé en interligne d'une encre plus brune sur le même mot.

<sup>g</sup>L'expression « de Plan » est corrigée sur « de Saint Jean ».

<sup>h</sup>L'expression suivante est raturée : « qui sont aussi des pâturages couverts de troupeaux ».

<sup>i</sup>L'expression « Bagnières de Luchon 3<sup>ème</sup> cayer » est rajoutée en haut de la page d'une encre plus brune.

<sup>j</sup>L'expression « des Alpes et du Mont d'Or d'Auvergne » est corrigée en interligne d'une encre plus brune sur « que j'avois vu commencer à paroître aux Alpes et anciennement aux montagnes d'Auvergne ».

<sup>k</sup>Corrigé sur « fait végéter ».

souvenir que Briançon qui est sûrement fort élevé et je suis sûr que<sup>a</sup> dans la vallée de Luchon indexApyrLuchon, vallée de@LUCHON, VALLÉE DE on ne voit que les plantes communes aux pays de plaine pendant que le Puy de Dôme près de Clermont<sup>937</sup> est couvert<sup>b</sup> de la grande gentiane, du veratrum et des autres productions de montagne. Au reste je n'ay pas fait cette observation assez exactement pour y compter, j'y aurois esté incité si j'avois encore eu un baromètre.

Je n'entre point icy<sup>c</sup> dans le détail de ces plantes que je garde dans<sup>d</sup> mon herbier ; d'ailleurs Monsieur de Cammartin m'en a nommé la plus grande partie. Ce qui m'a le plus frappé, ainsi que mes gens, que la botanique ne touche guères, c'est un<sup>e</sup> chame rhododendron assez<sup>f</sup> gros arbuste dont il y avoit, au milieu du pâturage, des touffes assez grosses pour ressembler à des [?] du pays de [?]. Il estoit couvert de fleurs d'un rouge éclatant. Je l'ay revu depuis mais en moins grosses touffes, dans des endroits moins vuides de bois, et la fleur n'estant pas au même degré de maturité, et il ne m'a plus frappé de même. C'est cependant toujours un joli arbuste<sup>g</sup>.

[page 34] Toute cette côte de paturages n'estoit pas encore couverte de neige, c'est parce qu'elle estoit exposée au midy ; en effet, je voyois la coste opposée qu'on<sup>h</sup> appelle la coste Maladetta<sup>938</sup> et dont je parleray tout à l'heure toute couverte de neige c'est-à-dire de grands bassins de neige, comme elle se voit dans les endroits où il y en a le plus. Pour celle où j'estois, je n'y en ay vu qu'un seul amas assez petit, je m'en suis approché et j'y ay trouvé beaucoup de bestiaux de différentes espèces qui venoient goûter cette neige avec grande avidité.

Ces bestiaux estoient espagnols, et j'estois alors sur terre espagnole. J'expliqueray par la suite comment il se trouvoit que j'estois sur<sup>i</sup> terre espagnole sans avoir<sup>j</sup> passé la grande creste des montagnes. Il suffira de dire, pour le présent, que d'un des sommets de la montagne des pâturages où j'estois<sup>k</sup>, on me montra la

<sup>937</sup>Puy de Dôme.

<sup>938</sup>Situé en Espagne, il s'agit du plus haut massif des Pyrénées dans lequel la Garonne prend sa source.

<sup>a</sup>L'expression « je suis sûr que » est rajoutée en interligne « et le mot « et » est corrigé en interligne d'une encre plus brune sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé sur « plein ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « dans ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>e</sup>Corrigé sur « le ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur le même mot.

<sup>g</sup>L'expression « C'est cependant toujours un joli arbuste » est rajoutée en bas de page d'une encre plus brune et d'une écriture plus serrée.

<sup>h</sup>Corrigé sur « dont ».

<sup>i</sup>Même remarque.

<sup>j</sup>Rajouté en interligne sur le même mot.

<sup>k</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

vallée d'Aran et la ville de Biella ou Vieille<sup>939a</sup> où j'allay le lendemain.

Quand j'approchay de<sup>b</sup> ces montagnes du territoire espagnol dont les nôtres<sup>c</sup> sont<sup>d</sup> séparés par un petit ruisseau<sup>940</sup>, nos guides n'étoient pas sans quelque crainte que les pastres espagnols ne vinssent saisir nos mules, comme passant en contrebande sur leurs terres, car toutes les fois qu'on va sur ces hautes montagnes on ne donne d'autre nourriture aux chevaux et mules que la permission d'y paître et ils s'en trouvent fort bien<sup>e</sup>.

J'ay annoncé la montagne Maladetta<sup>f</sup>, c'est-à-dire maudite, il faut à présent en parler.

J'ay dit qu'en partant de Bagnières-de-Luchon, j'avois pris le chemin du Port de Bénasque, que dans cette route, j'avois traversé ou plustost monté une grande forest d'une pente fort roide, qu'au sortir de la forest je [page 35] m'étois détourné à gauche pour monter à la cabane des pasteurs, et ensuite aux pâturages de Bagnières<sup>g</sup> et à ceux de<sup>h</sup> la vallée espagnole d'Aran. Si, au lieu de me détourner à gauche, j'avois suivi le chemin à droite, je me serois trouvé bientôt à l'hôpital de France<sup>941</sup>, au pied du port de Bénasque. Ce port est la montée et la descente de cette montagne qui sépare la France de l'Espagne. Les François l'appellent port de Bénasque parce que c'est la ville espagnole<sup>i</sup> la plus proche dans<sup>j</sup> la route. Je crois que les Espagnols l'appellent par la même raison le port de Bagnières.

La montagne Maladetta que je voyois des pâturages est celle qu'on monte en allant de France à ce port. Les pastres m'ont dit qu'elle estoit toujours couverte de

<sup>939</sup>Aujourd'hui Vielha, Espagne, communauté de Catalogne, province de Lérida.

<sup>940</sup>Les communautés aranaises de Bosost, Les Bordes, Arrès, Vilamos, etc. revendiquaient depuis des temps fort reculés, non seulement un droit de pacage sur la partie supérieure de ce versant, mais la propriété de ces hauts pâturages. Ces revendications ont fini par être satisfaites en partie par le traité des limites franco-espagnol de 1862.

<sup>941</sup>Il n'y a pas eu un mais trois « hôpital » à Benasque. Le vieil Hôpital d'origine médiévale ; le nouvel Hôpital, qui fonctionna à partir du xviii<sup>e</sup> siècle jusqu'à environ la première moitié du xix<sup>e</sup> siècle. De part et d'autre du Port de la Glère ou port de Gorgutes (2367 m), les chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, puis postérieurement de Malte (1530), fondèrent à la fin du xii<sup>e</sup> siècle pour chaque ordre, des hôpitaux destinés à accueillir les voyageurs et les pèlerins. Le Nouvel Hôpital ne possédait pas de chapelle, seulement quelques chambres pour héberger les voyageurs.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune sur « Veyes ou Veuilles ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « sur ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « j'étois ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>f</sup>Ce mot est souligné.

<sup>g</sup>Corrigé sur « Fon ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « des la ».

<sup>i</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « montagne ».

<sup>j</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

neiges et l'appellent Maladetta<sup>a</sup> parce que J. C., estant sur la terre, passa sur cette montagne, que les chiens coururent après luy, et que les bergers, au lieu de les rappeler, crièrent pellou pellou<sup>b</sup>, ce qui veut dire en françois pille<sup>c</sup>. Notre Seigneur maudit la montagne et la condamna à estre couverte de neiges éternelles. Il est fâcheux que cela soit arrivé sur la côte du nord qui regarde la France, car si c'estoit sur la coste du midy qui regarde l'Espagne et où actuellement il y a beaucoup moins de neige, le miracle seroit<sup>d</sup> beaucoup plus sensible.

Voicy donc, à présent, l'idée la plus exacte que j'ay pu me faire de ce qu'on appelle port dans les Pyrénées.

Nota c'est cecy qui est une répétition et ce qui a esté dit plus hault<sup>e</sup>.

Cette chaîne de montagne s'étend de l'est à l'ouest comme un toit où cependant il ne faut pas croire que rien<sup>f</sup> soit tiré au cordeau .

[ page 36] La creste de ce toit est très inégale et très sinueuse<sup>g</sup>, mais elle n'est percée nulle part de façon à laisser passer l'eau de France en Espagne. On peut le voir sur la carthe<sup>942</sup> par le cours des rivières. Elles ne sont pas parallèles à beaucoup près, parce que rien n'est tiré au cordeau comme j'ay dit, mais on peut assurer qu'en tout les rivières de France coulent au nord à quelques degrés près, et celles d'Espagne au sud<sup>h</sup>. En un mot, qu'on se figure un toit dont la creste soit inégale, comme j'ay dit, et le penchant très raboteux, qu'on le suppose d'une matière assez tendre pour estre altérée et rongée par les pluyes, on concevra aisément les gouttières que cette eau pluviale s'y creusera à la longue ; voilà l'idée<sup>i</sup> que je me suis formée des Pyrénées.

Il faut cependant se figurer que ce toit ne soit pas partout d'une pente égale, mais qu'il soit le contraire d'une mansarde, je veux dire que, dans les mansardes, la partie la plus basse du toit est la plus escarpée, au lieu que dans la coupe générale des Pyrénées, les montagnes les plus petites et les plus voisines de la plaine ont la pente la plus douce.

---

<sup>942</sup>Celle de Guillaume Delisle. Pour une biographie de Guillaume Delisle, voir le glossaire des personnages.

<sup>a</sup>Ce mot est souligné.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Corrigé sur « que ».

<sup>e</sup>La note est rajoutée en marge inférieure d'une encre plus brune avec un renvoi.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur le même mot.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>h</sup>L'expression « d'Espagne au sud » est corrigée en interligne d'une encre plus brune sur « de France en Espagne ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « l'ind ».

j

Reste à sçavoir comment la chaîne se termine du côté de l'est et de l'ouest quand elle va tomber dans la mer, soit du côté du Roussillon, soit de celui de la Biscaye<sup>943</sup>. C'est ce que je n'ay pas vu, et quand j'y aurois esté, il faut de meilleurs yeux que les miens, et plus de talents pour les conjectures que je n'en ay pour décider<sup>a</sup> cette grande question.

[page 37] Je sçais que ces montagnes descendent sous la mer et continuent en chaines de rochers, je crois même que le comte de Marsigli<sup>944</sup> a déterminé, la sonde à la main, une de ces chaînes qui unit les Alpes aux Pyrénées. Cependant le Tech, la Têt et les autres rivières de Roussillon me paroissent, sur la carthe, avoir un cours parallèle à la grande creste et diffèrent beaucoup en cela des autres rivières de France et d'Espagne, comme le Var dans les Alpes<sup>b</sup>. Il est vray que du côté de la Biscaye la Bidassoa paroît aussi sur la carthe, avoit un cours semblable aux autres rivières de France. Peut-être la chaîne continue-t-elle le long des côtes de Biscaye et dans les montagnes des Asturies<sup>945</sup> qui, je crois, ont esté longtems la retraite des vieux<sup>c</sup> chrétiens contre les Maures.

Tout cela est des conjectures. Revenons à ce que j'ay vu.

D'après les principes ou définitions que j'ay établis, il faut se rappeler que les chemins sont presque tous les vallées, excepté les petits chemins ou sentiers<sup>d</sup> qui conduisent aux villages situés sur la hauteur, et les sentiers encore plus étroits et plus roides<sup>e</sup> pratiqués pour le passage des troupeaux, et pour l'exploitation des bois à dos de mulet.

Quand on a donc à voyager d'une vallée à une autre on a toujours un chemin assez doux en prenant le plus long, c'est-à-dire en descendant jusqu'au point de réunion des deux vallées si elles s'unissent, ou jusqu'à la plaine et remontant de l'autre côté. Quand je dis que ces chemins sont doux, ce n'est pas qu'on les puisse comparer à des [page 38] chemins de pays uni<sup>f</sup>, excepté dans les parties que Monsieur d'Étigny a travaillées, parce qu'après tout les bords des rivières ne sont

<sup>943</sup>Province espagnole.

<sup>944</sup>Louis-Ferdinand, comte de Marsigli, 1658-1730, après une carrière militaire, il devient en 1715 membre étranger de l'Académie des sciences de Paris; pour plus de détails, voir le glossaire des personnages.

<sup>945</sup>Province espagnole.

<sup>j</sup>L'expression suivante est raturée « Cela posé, il faut se rappeler ce que j'ay déjà dit que les chemins sont presque tous dans les vallées excepté les petits chemi », pour « chemins », certainement.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « déterminer ».

<sup>b</sup>L'expression « comme le Var dans les Alpes » est rajoutée en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « situé ».

<sup>e</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligtne.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « unis ».

souvent pas praticables et quoyqu'on les cotoye, ce n'est souvent qu'en montant et descendant beaucoup, et c'est même là qu'on a souvent à côté de soy l'aspect d'un précipice<sup>a</sup> très effrayant. Mais, malgré cela, le plus mauvais de ces chemins de vallées n'est pas, à beaucoup près, aussi fatigant que ceux où il faut escalader les montagnes.

Or, quand on va de France en Espagne, il faut absolument les franchir, à moins de sortir par le Roussillon ou<sup>b</sup> par la mer, et c'est pour cela qu'au fond de la plupart des vallées on a ménagé un chemin qu'on appelle un port<sup>c</sup> ; il y en a qu'on passe en tout tems, d'autres sont impraticables dans les neiges. Le plus commode sûrement des Pyrénées est celui de Camfranc<sup>946</sup>, au<sup>d</sup> fond de la vallée d'Oloron, qui est le passage du courrier des lettres de France en Espagne. On dit que Monsieur d'Étigny vouloit en ouvrir un autre par la vallée d'Aure et qu'il y auroit eu soixante lieues à gagner. Je n'ay point encore vu<sup>e</sup> celui de Camfranc.

Avant de finir sur ce qui regarde les ports, j'ay un mot à dire des hôpitaux. C'est un très bel établissement, quoyqu'on y soit très mal. Il<sup>f</sup> y a au pied de chaque port au moins de tous<sup>g</sup> ceux dont j'ay connoissance jusqu'à présent un très méchant cabaret, qui sert<sup>h</sup> souvent aussi de cabane de pasteur. On n'y trouve ny à coucher, ny à boire, ny à manger le plus souvent,[page 39] mais on y trouve le couvert, même gratuitement (à ce que je crois)<sup>i</sup> et un asile bien précieux contre les rigueurs de l'hiver. Il y en a deux au pied de chaque port et on les appelle l'hôpital de France et l'hôpital d'Espagne. Ces hôpitaux n'appartiennent point au cabaretier, nommé l'hospitalier, qui y demeure. Celui du port de Bénasque du côté de France<sup>j</sup> appartient à la communauté de Bagnières, et celui de l'autre côté à la communauté de Bénasque. Ces villes l'afferment à l'hospitalier qui en rend quelque chose. Il y en a qui sont tenus d'y résider toute l'année, et dans ceux où cette résidence est impossible l'hiver<sup>k</sup>, comme à l'hôpital de France sous le port de Bénasque dont je viens de parler, l'hospitalier est toujours tenu de laisser la porte fermée au loquet seulement, du bois et un briquet pour faire du feu. On dit qu'il n'y a point d'exemple qu'on ait mis le feu à ces hôpitaux.

---

<sup>946</sup>Canfranc, Aragon.

<sup>a</sup>Corrigé sur « pays ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « où on ».

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Corrigé sur « dans ».

<sup>e</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>f</sup>Corrigé sur « l'hôp », pour « hôpital » certainement.

<sup>g</sup>Rajouté en interligne.

<sup>h</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>i</sup>La parenthèse est rajoutée en interligne.

<sup>j</sup>L'expression « du côté de France » est rajoutée en interligne.

<sup>k</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

Sans ces établissemens salutaires, on verroit tout l'hiver les chemins jonchés de malheureux surpris par les neiges et morts de froid.

Je revins le soir des pâturages, et le lendemain dimanche<sup>a</sup>, j'entrepris avec Monsieur Cammartin le voyage de la vallée d'Aran.

Je crois avoir déjà dit que cette vallée appartient à l'Espagne quoyqu'elle dût appartenir à la France suivant la loy de l'eau pendante puisque la rivière de cette vallée est la Garonne et que le bas de la vallée d'Aran est celle de Saint-Béat dont j'ay déjà parlé en décrivant ma route de Montréjeau à Bagnières.

[page 40] D'après les principes que j'ay établis, on peut<sup>b</sup> aller de Bagnières à la vallée d'Aran en descendant jusques sous le château de Marignac, en remontant par Saint-Béat, toujours dans la vallée et par des chemins assez doux, c'est aussi<sup>c</sup> le parti qu'on prit l'an<sup>d</sup> passé pour Monsieur le prince de Lambesc<sup>947</sup> qui vouloit voir la vallée d'Aran et il coucha sûrement en chemin car cette route est trop longue pour aller et revenir en un jour.

Pour nous, qui n'avions pas le tems d'y mettre deux jours, nous prîmes le chemin usité par les gens du pays, qui est de beaucoup plus court. C'est-à-dire que nous prîmes le chemin de Bénasque jusqu'à la petite tour ou ancien<sup>e</sup> fanal dont j'ay parlé, que là nous prîmes sur la gauche, nous laissâmes le monticule de la tour à droite, et nous franchîmes la montagne pour descendre de l'autre côté de la vallée d'Aran.

Ce passage doit-il s'appeler port? C'est icy que les principes que j'ay établis sur les ports souffrent de la difficulté dans l'application.

Suivant la définition politique c'est port, puisque c'est un passage en terre espagnole. Suivant la définition naturelle, ce n'en est point un puisqu'on ne traverse pas la grande creste. Les gens du pays ont pris un parti mitoyen, et ce passage s'appelle dans le pays le Portillon. J'adopte très volontiers cette expression qui m'est commode et<sup>f</sup> comme les divisions naturelles sont celles qui m'affectent le plus, toutes les fois que j'auray à parler des passages par dessus les montagnes qui ne sont point de<sup>g</sup> la grande creste je les appelleray des portillons. Cette dénomination ou<sup>h</sup> une autre est nécessaire [page 41] car toutes les fois que j'ay eu à

---

<sup>947</sup>Charles-Eugène, prince de Lorraine, 1751-1825, Grand Écuyer de France, pour plus de détails, voir le glossaire des personnages.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne et corrigé sur « le jour de dimanche ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « pourroit ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « ainsi ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « l'em ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé sur « et quand j'aur », pour « j'aurai », certainement.

<sup>g</sup>Rajouté en interligne.

<sup>h</sup>Corrigé sur « est ».



m'expliquer avec les gens du pays sur ceux de ces passages que j'ay eu à traverser, je les ay toujours vus incertains s'ils les appelleroient port ou quel autre nom ils leurs donneroient.

Le Portillon par excellence est moins long, mais tout aussi roide, tout aussi difficile et tout aussi dangereux que les véritables ports. Il est tout entier à travers les bois parce qu'on ne s'élève pas jusqu'à la région supérieure. On marche souvent dans des ravins où il y a de gros quartiers de roche entre lesquels il faut que les mulets mettent<sup>a</sup> le pied comme ils peuvent, il y a des parties où il y a des précipices à côté, un pas entre autres, dont je me souviens très bien, où à côté du précipice il faut grimper et redescendre un rocher tout d'une pièce en talus et le rocher n'a pas, à beaucoup près, la largeur du chemin praticable, mais exactement sur le bord de l'abîme<sup>b</sup> ce qu'il faut pour les pieds de mulets. Cela est effrayant au récit, l'est aussi à l'aspect, mais ce qui est rassurant<sup>c</sup> c'est qu'il n'y a pas d'exemple qu'un mulet du pays y ait fait un faux pas.

Le seul parti que j'aye toujours<sup>d</sup> pris et que je conseille de prendre, c'est de monter à cheval<sup>e</sup> et de descendre à pied. Faire la montée et la descente à<sup>f</sup> pied seroit par trop fatigant, cela m'est aussi censé, mais avec beaucoup de mal. D'ailleurs les yeux s'y font et la peur diminue beaucoup.

Je ne me pique pas d'avoir jamais vu ces précipices de sans(sic) froid, mais il n'y a aucune comparaison de la peur qu'ils me faisoient dans les Alpes à celle qu'ils m'ont faite dans les Pyrénées.

[page 42] Il y a deux chemins au Portillon du côté de France, la braquère et la longère. La brachère ou braquère est la route<sup>g</sup> la plus courte, le nom l'annonce et à ce qu'on dit, la plus mauvaise. Je l'ay prise pour aller réservant la longère pour la descendre, je soupçonne que par cette longère on m'a égaré, je suis toujours sûr que le chemin par lequel je suis revenu est plus<sup>h</sup> long mais non pas meilleur que celui par lequel j'avois esté.

Il y a aussi deux routes du côté de l'Espagne, mais elles aboutissent à des points différens, c'est pourquoy j'en parleray en décrivant la vallée d'Aran.

Pendant que j'en suis au Portillon, on ne peut assez s'étonner que Monsieur

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « passent ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « trou ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « très ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>g</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>h</sup>Corrigé sur « bien ».

de Bonas<sup>948</sup> y ait fait passer une petite armée de trois mille hommes et, ce qui est bien plus difficile, du canon, lors de son siège de Castelléon<sup>949</sup>.

Quoyqu'il y ait bien plus de cinquante ans de cette expédition, on voit encore dans les parties de ravines les bois qu'il y avoit fait mettre pour faire les chemins. Ce sont des sapins et le sapin ne se pourrit jamais dans l'eau.

Non seulement on ne conçoit pas qu'il ait fait<sup>b</sup> faire cette route aux<sup>c</sup> troupes du roy et à son artillerie, mais on comprend encore moins pourquoy<sup>d</sup> il a choisi une route si difficile pendant qu'il pouvoit remonter la vallée par Saint- Béal. On prend le Portillon quand on part de Bagnières parce que cela est beaucoup plus court, mais il est inouï de venir camper à Bagnières comme il [page 43] fit<sup>e</sup>, pour avoir ensuite le Portillon à traverser. J'en ay demandé la raison à beaucoup de gens, qui ne m'ont répondu autre chose sinon que cela leur paroissoit aussi inconcevable

---

<sup>948</sup>Bonas, Louis-Antoine Pardaillan, marquis de, 1665-1751, lors de la guerre de la Quadruple Alliance, il se vit confier la mission d'occuper la vallée d'Aran en s'emparant, tout d'abord, de la forteresse de Castelléon. Voir le glossaire des personnages.

<sup>949</sup>Il s'agit du second siège de Castelléon, après celui de 1721, mené à bien, pendant la Guerre de Succession d'Espagne, par le marquis d'Arpajon, peu après avoir pris Vénasque. Le château fort de Castelléon, considéré comme la clef du Val d'Aran, fut alors pourvu d'une garnison française et remis sous l'autorité de Philippe II. Le second siège eut lieu en 1719, pendant la guerre de la Quadruple Alliance, quand des troupes françaises furent envoyées en Espagne, non cette fois pour soutenir Philippe V, mais pour le combattre. C'est le marquis de Bonas qui fut chargé de diriger l'opération, pour des détails complémentaires sur le marquis de Bonas, voir le glossaire des personnages.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « Castellon ou Casteléon.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « à un ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « comment ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « a ».

qu'à moy<sup>950</sup>.

Troisième observation contre cette expédition c'est que quand il seroit vray que tout cette dépence auroit esté nécessaire<sup>a</sup> pour prendre Castelléon, cette conquête n'en valoit certainement pas la peine.

On dit qu'il y avoit de l'animosité personnelle contre le gouverneur de Castelléon. Cette animosité estoit ancienne entre les vallées<sup>b</sup> et je ne sçais pas si elle est encore bien éteinte : j'en juge par la crainte des bergers espagnols, que j'ay dit que nos guides avoient la veille.

Bagnières a esté plusieurs fois brûlé dans les anciennes guerres de France et d'Espagne et je crois qu'il l'avoit encore esté incendié aux premiers bruits de guerre par des miquelets envoyés par le gouverneur espagnol. Monsieur de Bonas fit aussi incendier ce qui se trouva dans son chemin dans la vallée d'Aran. Cette pique a peut-être esté la cause<sup>c</sup> de cette campagne<sup>d</sup>. Le gouverneur espagnol auroit pu dire comme le dey<sup>e</sup> d'Alger, « combien en a-t-il coûté à votre maître pour prendre ma place ? s'il en avoit offert le quart on la luy auroit vendue ».

On dit aussi une autre cause, on prétend que le séjour de Montréjeau plaisoit

---

<sup>950</sup>Pierre Lamicq fait ici une note : « Malesherbes n'avait pas entièrement parcouru lui-même l'itinéraire de la vallée de la Garonne qu'il jugeait a priori, et avec raison, bien plus facile que celui du Portillon de Burbe, dépourvu de chemin carrossable. Il avait bien remonté la vallée de Marignac à Saint-Béat ; il l'avait parcourue aussi de Bosost à Viella ; mais il ne connaissait pas la partie comprise entre Saint-Béat et Bosost, et n'avait donc pas pu constater de visu qu'à la hauteur du Pont du Roi l'étranglement de la vallée permettait de verrouiller très facilement le passage ... On doit, il est vrai, remarquer qu'en 1711, lors du premier siège de Castelléon, le marquis de Rozel, arrivant de Montréjeau, avait pu emprunter sans difficulté cette voie directe pour amener devant la forteresse non seulement les troupes destinées à se joindre à celles du marquis d'Arpajon, mais également et surtout six pièces d'artillerie tirées de l'arsenal de Navarrenx. En 1719, toutefois, la conjoncture était fort différente. Le baron de Lès, gouverneur de Castelléon, avait repoussé les propositions qui avaient été faites en vue de la reddition de la place et pris de sérieuses dispositions pour la défendre. Alors que Monsieur de Bonas se préparait, dans un premier temps, à forcer l'entrée du Val d'Aran par le Pont du Roi, ce qui lui aurait permis de transporter rapidement son artillerie à destination, il apprit que le gouverneur de Castelléon avait rendu les chemins impraticables par la rupture des ponts, par des tranchées profondes et par de formidables abattis de sapins. Les risques d'une tentative pour forcer ces obstacles, dans laquelle on aurait pu faire tuer beaucoup d'hommes par le feu de tirailleurs embusqués non loin de la route, lui parurent trop grands, aussi se résolut-il sans hésiter à changer ses plans et à faire passer soldats et canons par le Portillon ; le contenu de cette note est, pour l'essentiel, tiré de l'ouvrage de Marc de Lassus, *Les guerres du XVIII<sup>e</sup> siècle sur les frontières du Comminges, du Couserans et des Quatre-Vallées*, 3<sup>e</sup> édition, revue et augmentée, Saint-Gaudens, Toulouse et Paris, 1895 ».

<sup>a</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot en interligne d'une encre plus brune.

<sup>c</sup>Corrigé sur « l'origine ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « compagnie ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur le même mot.

à Monsieur de Bonas, qu'il avoit donné un projet pour fortifier cette place et luy en donner le gouvernement [page 44] avec résidence. Pour cela il falloit présenter<sup>a</sup> la vallée d'Aran comme un objet intéressant en tems de guerre.

Je suis donc descendu dans cette vallée d'Aran par<sup>b</sup> le Portillon. C'est une vallée beaucoup plus étroite que celle de Luchon index Apyr Luchon, vallée de @LUCHON, VALLÉE DE et moins agréable. Les sources de la Garonne sont tout au fond et ressemblent sûrement aux autres sources qui tombent de la grande crête. Il y avoit quatre lieues à faire pour y aller. Quatre lieues en<sup>c</sup> remontant une vallée en approchant des grandes crestes sont une fameuse affaire, il auroit fallu coucher à Viella et y revenir coucher encore le lendemain, cela n'en valoit pas la peine.

Cette ville de Viella ou Vieille sur la Garonne<sup>d</sup> est la capitale de la vallée et la résidence du gouverneur, plus bas sont les débris de Castelléon qui a esté rasé. Ce fort, dont j'ay vu les débris, estoit sur un monticule au milieu de la vallée, comme ceux dont j'ai parlé à l'occasion de celui de la vieille tour ou fanal de Bagnières.

Mais le fort de Castelléon n'estoit pas simplement une tour, il avoit une grandeur raisonnable. Ce fort commandoit<sup>e</sup> la vallée de tous les côtés. Au bas du monticule, sur le bord de la rivière, le village de Las Bordes<sup>951</sup>, composé de maisons rétablies depuis l'incendie de Monsieur de Bonas. Plus bas, quelques autres villages dont je ne sçais pas le nom, auprès desquels j'ay descendu le Portillon et auprès desquels descendit aussi l'armée de Monsieur de Bonas. Plus bas encore un lieu un peu plus considérable où se tiennent les douanes<sup>f</sup> d'Espagne appelé dans la carthe de Delisle Bossost<sup>952</sup>, et par les gens du pays Bouessost. Plus bas le château de Lez<sup>953</sup> dont je parleray dans la suite, et plus bas encore les terres de France, le village de Fosse et la ville de Saint-Béat dont j'ay déjà parlé.

[page 45] Monsieur de Bonas, descendu dans la vallée, plaça son artillerie sur une petite platte-forme naturelle<sup>g</sup> au bas de la montagne qu'il venoit de descendre beaucoup plus bas que le fort qu'il attaquoit.

On tira trois ou quatre coups de canon, les gens de Las Bordes, qui font volontiers la démonstration de ce siège disent que le premier coup de canon mit

---

<sup>951</sup>Bordes, Val d'Aran.

<sup>952</sup>Bossost, Val d'Aran.

<sup>953</sup>Haute-Garonne, arrondissement de Saint-Gaudens, canton de Saint-Béat.

<sup>a</sup>Les deux lettres « re » en début de mot ont été raturées.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé sur « pour ».

<sup>d</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « dominoit ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur le même mot.

<sup>g</sup>Rajouté en interligne.

le<sup>a</sup> feu à quelques maisons de Las Bordes. Je<sup>b</sup> ne sçais si on l'avoit fait exprès. Le second ou le troisième abatist un pan de mur qui ne valoit pas grand chose, la place fut rendue et démolie, les Espagnols ne l'ont pas rétablie et ont bien fait.

J'ay demandé comment<sup>c</sup> le fort, ayant l'avantage du terrain, ne foudroya pas les batteries de Monsieur de Bonas, on m'en a donné une excellente raison, c'est qu'il n'y avoit pas de canon dans la place. Voilà tout ce que je sçais sur ce siège mémorable.

J'avois descendu<sup>d</sup> dans la vallée à l'endroit que j'ay dit, ce qui n'est pas régulier, car la loy est qu'on descende au village de Boussost pour y faire reconnoitre les chevaux et mules, sans quoy on est en danger de les voir saisir au retour sous prétexte que ce sont<sup>e</sup> des chevaux espagnols qu'on veut<sup>f</sup> introduire en France. Cette loy si gênante est réciproque entre les deux royaumes. Les Espagnols sont jaloux de la belle race de leurs chevaux et ne veulent pas nous la communiquer, et de notre côté nous pensons et je crois qu'ils veulent bien aussi penser que nos jumens de France sont plus propres que les leur à produire des mules, c'est pourquoy nous en défendons la sortie. Au reste cette formalité fort incommode pour les gens de [page 46] bonne foy n'empesche point la contrebande qui est très facile dans ce pays-cy.

Nous ne nous dispensasmes de<sup>g</sup> la cérémonie en allant que parce que Monsieur Cammartin mon compagnon de voyage est<sup>h</sup> intime ami du receveur des douanes de Boussost, et encore pendant que nous allions à Castelléon, nous envoyasmes notre muletier<sup>i</sup> qui est connu dans le pays<sup>j</sup> faire la déclaration à Boussost, et promette de la part de Monsieur Cammartin que nous y repasserions au retour.

Une autre formalité particulière à l'Espagne c'est que quand on entre dans ce royaume<sup>k</sup> il faut vuidier sa tabatière. La moindre portion de tabac de France prise sur un voyageur le met<sup>l</sup> dans le cas des galères.

Nous arrestasmes à Las Bordes, sous Castelléon. J'entray pour la première fois dans un cabaret espagnol, qui est un vilain taudis bien pauvre, bien mal propre, bien puant. Nous avons porté nos vivres. Je vis leurs lits qu'on dit estre un ré-

<sup>a</sup>Corrigé sur « dans ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « j'estois sûr ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « pourquoy ».

<sup>d</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune sur « j'ai j'ay desc ».

<sup>e</sup>L'expression « sous prétexte que ce sont » est corrigée en interligne sur « de peur que ce ne soit ».

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

<sup>g</sup>Corrigé sur « cependant ».

<sup>h</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « estoit ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « douani », pour « douanier » certainement.

<sup>j</sup>L'expression « est connu dans le pays » est rajoutée en interligne.

<sup>k</sup>Ces trois mots sont corrigés sur « sur cette terre ».

<sup>l</sup>Corrigé sur « rend ».

pertoire de toutes sortes de vermines. Il n’y a point de draps, mais une grosse serpillière seulement dont on le/se[?] couvre si on veut. J’y déjeunay ou j’y vis déjeuner mon camarade, de là nous montâmes aux<sup>a</sup> ruines<sup>b</sup> de Castelléon, dont les gens du pays nous firent la démonstration<sup>c</sup> et son histoire. Ces démonstrateurs que Monsieur Cammartin connoissoit<sup>d</sup> sont des chercheurs de ruines. Il y en a beaucoup dans ce pays-là, et aussi en France à Bagnières même<sup>e</sup>.

Ce sont d’ailleurs de pauvres diables. Ils furent dans l’admiration de ma canne parce qu’ils remarquèrent que les pieds et les pouces y estoient marqués. Ce qui prouve que les arts ne sont pas [page 47] portés<sup>f</sup> bien loin dans la vallée d’Aran. J’augmentay encore beaucoup leur surprise en faisant sortir la bayonnette.

Nous allâmes de là jusqu’à la ville<sup>g</sup> de Viella simplement pour avoir vu une ville espagnole. Monsieur Cammartin estoit chargé par un<sup>h</sup> Espagnol qui prenoit<sup>i</sup> les eaux à Bagnières de remettre une lettre pour<sup>j</sup> demander des chevaux pour le retour à ce qu’il disoit. Je ne sais si Monsieur Cammartin estoit<sup>k</sup> complice du contenu de cette lettre. Je l’en ay toujours soupçonné. Pour moy je débarquay dans un cabaret aussi mal tourné que celui de Las Bordes. J’y avois cependant fort bien dîné ayant apporté mes provisions, mais Monsieur Cammartin m’ayant répété plusieurs fois qu’il craignoit que je n’y gagnasse de la vilainie, c’estoit me dire qu’il le craignoit pour luy-même, et cela m’obligea d’aller chés un de ses amis, apoticaire comme luy. Ce sont de bonnes gens qui nous reçurent bien cordialement. Le fils de la maison, jeune homme de bonne physionomie parle françois, il l’a appris à Barcelone où on l’a envoyé l’an passé pour se former dans son métier, et on on luy a dit que cette langue estoit nécessaire pour lire nos livres, ce qui m’a paru une émulation bien<sup>l</sup> singulière pour un Espagnol. Sçachant que j’estois de Paris, il me fist beaucoup de question sur Monsieur Macquer et sur Monsieur Bomée<sup>954</sup> dont il avoit lu plusieurs ouvrages, il ne connoissoit cependant pas encore le dic-

---

<sup>954</sup> Antoine Baumé, 1728-1804, devint apoticaire en 1752 puis obtint la chaire de chimie du collège de pharmacie, pour plus de détails, voir le glossaire des personnages.

<sup>a</sup>Corrigé sur « à un ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne d’une encre plus brune sur « mines ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « description ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « ne ».

<sup>e</sup>L’expression « aussi en France à Bagnières même » est rajoutée en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé sur « mon », pour « montés », certainement.

<sup>g</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>h</sup>Corrigé sur « notre ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « estoit ».

<sup>j</sup>Corrigé sur « à un de ses ».

<sup>k</sup>Corrigé sur « esto ».

<sup>l</sup>Corrigé en interligne sur « lien ».

tionnaire<sup>955</sup> et sûrement je le luy enverray car n'estant plus à Barcelone il n'aura pas d'occasion de l'avoir. Il me demanda alors ce que c'estoit que Monsieur [page 48] Rouelle<sup>956</sup> qu'on disoit le plus sçavant<sup>a</sup> de tous, mais dont on n'avoit jamais pu avoir les ouvrages à Barcelone quoyqu'on eût écrit souvent en France pour cela.

Je vis dans cette<sup>b</sup> maison des lits plus propres qu'au cabaret, mais cependant sans draps. On<sup>c</sup> me proposa de faire la sieste après diner, ce que j'acceptay parce que j'estois fort las. Je me jettay une demie heure sur un de ces lits. Il y avoit tout autour<sup>d</sup> des rideaux quantité de petites images de dévotion et de sentences et sur le ciel du lit une guitare.

Mais avant la sieste, il m'estoit arrivé une aventure qui m'avoit beaucoup chagriné. Comme je finissais de dîner entouré de toute la famille de l'apothicaire, on leur dit que Monsieur le gouverneur et Monsieur le juge venoient chez eux en personne, ce qui les fit tomber des nues. C'étoit à moy que la visite s'adressoit. La lettre portée par Monsieur Cammartin estoit pour donner avis de mon voyage, sous le nom du premier président de Paris, fils du grand chancelier de France, hijo del gran cancellario<sup>e</sup> car le gouverneur me montra la lettre. Il fut très fâché que j'eusse dîné, du moins à ce qu'il me dit, car je crois que le gouverneur d'une pauvre place espagnole n'est pas prêt à recevoir des étrangers à l'improviste. Il me pria fort de rester chez luy, d'y coucher, d'y passer quelques jours etc. Je luy répondis d'abord que j'estois trop mal fagoté pour rester chés un seigneur de son importance et cela estoit très vrai. Je finis par luy dire que je ne pouvois pas découcher du royaume sans la permission du roy mon maître.

[page 49] Monsieur Cammartin profita de l'occasion que j'ay toujours cru qu'il s'estoit ménagée exprès pour entamer une négociation. Il proposa à Monsieur le gouverneur de faire accomoder aux frais de la communauté de Viella le Portillon du côté espagnol se faisant fort de le faire accomoder du côté de France par la communauté de Bagnières. Il parla si affirmativement que je crois réellement qu'il avoit mission, et ce projet seroit utile à Bagnières qui feroit une partie du commerce qui se<sup>f</sup> fait par Saint-Béat et à Monsieur Cammartin personnellement qui fait ou a quelque<sup>g</sup> commerce utile avec la vallée d'Aran.

<sup>955</sup>*Dictionnaire de chymie, contenant la théorie et la pratique de cette science, son application à la physique, à l'histoire naturelle, à la médecine et aux arts dépendants de la chymie.*, Paris, Lacombe, 1766, 2 vol.

<sup>956</sup>Guillaume, 1703-1770, chimiste, apothicaire, voir le glossaire des personnages.

<sup>a</sup>Corrigé sur « souvent ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « la ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « com », pour « comme », certainement.

<sup>d</sup>Corrigé sur « dess », pour « dessus ».

<sup>e</sup>L'expression « hijo del gran cancellario » est soulignée.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>g</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « entre ».

Le gouverneur luy fit une réponse qui me parut singulière, c'est qu'il avoit défense expresse de sa cour de faciliter aucun chemin de peur de la contrebande. Cette<sup>a</sup> réponse qui me fut rendue par l'interprète est absurde, car certainement un contrebandier passe aisément où j'ay parlé avec peine.

Je soupçonnois une autre raison, c'est qu'il est indifférent aux Espagnols de commercer avec Saint-Béat ou avec Bagnières et que le commerce par Saint-Béat le long de la même vallée est plus facile. Monsieur de Fondeville m'a dit depuis qu'il y en a une troisième qu'il croit la décisive, c'est que les douanes sont établies à Boussost. Si le chemin estoit faist par le Portillon qui tombe au dessus<sup>b</sup> de Boussost, il faudroit peut-être changer le poste cela fait que l'intérêt particulier des employés actuels s'oppose à la confection d'un chemin.

[page 50] Je reconduisis Monsieur le gouverneur jusqu'à la poste ayant entendu dire qu'avec les Espagnols, il ne faut pas manquer au cérémonial d'une syllabe. <sup>c</sup>

Je revins faire la sieste, après quoy je m'informay de l'heure où son dîner seroit fini ; je sçus qu'il ne faisoit point de sieste et j'allay luy vendre sa visite. Il me reconduisit de même chez mon apoticaire, me disant bien qu'il vouloit me rendre absolument le même cérémonial.

Je n'allay pas chez Monsieur le juge qui estoit avec luy, et je ne sçais si je n'ay pas manqué en cela. Je l'oubliai. Le juge est l'officier municipal à ce qu'on m'a dit depuis, celui qui rend la justice<sup>d</sup> est le corregidor.

Le gouverneur<sup>957</sup> ne parle point françois, nous causions<sup>e</sup> par interprète. Il a un habit uniforme que j'ay vu chez luy, mais il portoit un habit de broquart de soye tout à fait à la françoise.

Il est de Navarre, il a grade de colonel et a servi à la campagne de Portugal. On luy avoit dit que Monsieur de Beauvau<sup>958</sup> estoit mort, il m'en a parlé et je l'ay détrompé, ce qu'il m'a assuré qui luy faisoit grand plaisir.

Sa maison n'est pas trop mal. Il a une chapelle dans son antichambre et bien de petites images de tous les côtés.

<sup>957</sup>Pierre Lamicq fait ici une note : « En 1767, le gouverneur politique et militaire de la vallée d'Aran, siégeant à Viella, était un officier de cavalerie, issu d'une famille de la Navarre, nommé Joseph Urdin. Il avait, comme le précise Malesherbes, le grade de colonel et était chevalier de l'ordre de Saint-Jacques. Il a été gouverneur d'Aran de 1763 à 1783 ».

<sup>958</sup>Charles Just de Beauvau, maréchal de France, 1720-1793, pour plus de détails, voir le glossaire des personnages.

<sup>a</sup>Corrigé sur « rien ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « dessous ».

<sup>c</sup>L'expression « je n'allay » est raturée.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur un mot approchant, d'une encre plus brune.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur un mot approchant.



Toutes les maisons de la vallée d'Aran, même celles des paysans, quoique très mal propres en dedans, ont assés bon air au dehors, surtout à cause des ardoises. On m'a dit que les églises estoient très belles, mais j'estois trop pressé pour les voir.

[page 51] En revenant, nous allasmes faire reconnoitre nos chevaux à Bous-sost et cela nous fit remonter le Portillon par un autre côté que celui par lequel nous avions descendu ce que j'ay déjà annoncé. Nous n'arrivâmes à Bagnières de Luchon qu'à la nuit ce qui est fâcheux par ces chemins là.

À notre passage à Bous-sost, Monsieur Cammartin fit si bien qu'il me falloit descendre chés les maîtres de la douane où je vis bien qu'on l'aimoit à la folie dans la maison. Il leur fournit toutes sortes de choses dont ils n'ont jamais entendu parler, il est poli, galant, il se plie aux façons de penser espagnoles. La femme, le mari, les enfans, les prestres qui sont là<sup>a</sup> des gens considérables ne jurent que par luy.

Quoyque je n'entendisse rien de ce qu'on disoit, je m'amusay assés à le voir manœuvrer.

Les employs de ces douaniers sont honnestes pour le revenu et occupés par des gens d'un état honneste. La maîtresse de la maison, femme un peu brune mais pas mal de sa figure, me conta ou fit conter par les interprètes qu'elle estoit venue l'an passé à Bagnières aux fêtes de Madame de Brionne<sup>959</sup>, qu'elle avoit esté très bien reçue par la comtesse devant laquelle elle dansa une danse espagnole avec trois autres dames et quatre cavaliers du pays qui avoient fait le voyage ensemble. Il faut qu'une femme aime bien les festes pour passer le Portillon.

[page 52] Ils nous firent boire un coup, et il arriva un prestre nommé mon-seign[eur] Juan des grands amis de Monsieur Cammartin et homme fort considéré. Ce n'est pas le curé. Il n'y en a pas dans cette vallée. Chaque paroisse a cinq ou six prestres habitués qui desservent en commun et touchent le revenu en commun. Il faut que ces cures soient bonnes.

Ils sont françois pour le spirituel car ils sont du diocèse<sup>b</sup> de Comminges, et je ne peux m'empêcher à cette occasion de conter une assez bonne histoire. Il y a dans la montagne une espèce de très petits mulots qu'on dit qui vivent de faînes. Quand la faîne manque ou quand les mulots abondent ils descendent et se jettent d'abord sur les premières terres cultivées qu'ils trouvent dans la montagne et on dit qu'ils sont assez petits pour grimper le long des épis de seigle. Ce fléau est très courant dans le pays, cependant toutes les fois qu'il arrive on l'attribue à une cause

---

<sup>959</sup>Rohan, Louise Julie Constance de Rohan, comtesse de Brionne, voir le glossaire des personnages pour plus de détails.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot, d'une encre plus brune.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « diocèse ».

surnaturelle et on cherche<sup>a</sup> aussi des remèdes surnaturels. Il y a quelques années qu'on trouva que les prières du curé de Bagnières n'estoient ny assez efficaces ny assez simples. On eut recours à un prestre de la vallée d'Aran qu'on fit venir en cachette. Il se transporta sur les lieux le goupillon à la main, chaque paysan le mena dans son champ en luy donnant quelques sols et il y fit tous les exorcismes nécessaires . Mais le curé de Bagnières le dénonça à l'officialité. On trouva dans son cas de la superstition, de la simonie à plus juste titre que dans la vente des bénéfices puisque cecy est précisément trafiquer du don de faire des miracles, je crois qu'on y trouva surtout le délit qui de tout tems a attiré la colère céleste contre<sup>b</sup> ceux qui sacrifiaient sur les hauts lieux.

[page 53] Bagnères de Luchon, 4<sup>ème</sup> cayer

C'estoit en effet sur de très hauts lieux que celui-cy opéroit, et le souverain pontife de Bagnières avoit raison de trouver qu'on chassait sur ses terres. En conséquence le prestre d'Aran a esté condamné à je ne sçais quelle peine canonique.

Pour en revenir à la vallée d'Aran, de Bousost on me montra le château de Lez appartenant à Monsieur le baron de Lez dont les ancestres ont eu pendant longtems presque à titre héréditaire le gouvernement de la vallée d'Aran. Ils l'ont perdu depuis quelque tems. Monsieur de Lez a épousé une Françoisse dont je crois qu'il est veuf. J'ay fait connoissance avec luy la veille de mon départ de Bagnières. Il y vint avec son fils qui est un enfant et il y avoit rendez-vous avec sa fille qui a seize ou dix-sept ans et qui est élevée en France chez une grand mère maternelle qui l'amena aux eaux voir son père<sup>c</sup>.

La vallée d'Aran devroit sûrement appartenir à la France, mais la France<sup>d</sup> en tire la<sup>e</sup> plus grande utilité. Point d'impôts à la vérité, mais il y a quelques vallées qui sont pays d'États et en payent peu, d'ailleurs c'est une vallée étroite, froide et où il y a peu de culture. Cette vallée n'est riche qu'en bois, peut-être même s'y

<sup>a</sup>Corrigé sur « en ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « sur ».

<sup>c</sup>Pierre Lamicq fait ici une note : « 'La terre de Lés fut érigée en baronnie au xv<sup>e</sup> siècle par le roi Ferdinand le Catholique, en faveur d'un de ses capitaines, Benito Marco, et en souvenir des services militaires rendus par ce vaillant officier, lors de l'expulsion des Français qui, à cette époque, occupaient le territoire de Bosost, les privilèges de cette baronnie [...] furent confirmés par l'empereur Charles-Quint, [...]. La baronnie passa des héritiers de Benito Marco aux mains du baron de La Peyra, gentilhomme gascon', cité par J. de Laurière. Après la crise de Castelléon par le marquis d'Arpajon en 1711, le marquis de Rozel écrivait au ministre de la Guerre : 'Le roi Philippe V a nommé d'avance le baron de Lèz gouverneur de Castelléon', huit ans plus tard, c'est le jeune baron de Lèz qui dut prendre les dispositions nécessaires pour défendre le château de Castelléon quand le marquis de Bonas vint mettre le siège devant la forteresse. Il fut fait prisonnier quand la place dut se rendre et fut interné en France. ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « roy ».

<sup>e</sup>Corrigé su « à peu près ».

sont-ils mieux conservés qu'ailleurs parce que nos maîtrises des eaux et forests ne s'en meslent pas<sup>a</sup>. Or ces bois arrivent nécessairement en France parce qu'ils n'ont de débouché possible que la Garonne. [page 54] Il est vray que notre argent va dans la vallée d'Aran, mais il nous revient parce que ces Aranais ne peuvent tirer des provisions de toute espèce que de la France.

Ainsi la nature les avoit fait françois, et ils le restent à beaucoup d'égards, malgré toutes les institutions politiques et même malgré l'aversion innée des deux nations.

Pour finir mon voyage d'Aran on m'a montré en revenant comment s'y faist la contrebande. Je trouvay des Espagnols, assis pendant que leur mules chargées paissoient. On ne peut pas le leur deffendre parce que dans ces pays il faut bien s'arrester en plein champ quand on est las. Ils attendent comme cela la nuit. Si les commis les rencontrent, ils en sont quittes pour payer les droits cette fois-là, quand ils ne sont pas rencontrés ce qui arrive le plus souvent, ils passent la nuit par des chemins detournés et par le plus escarpé des montagnes, où il n'est pas possible de les atteindre.

Voilà un moyen sûr pour les marchandises qui payent des droits. Quant aux prohibées comme les chevaux<sup>b</sup>, il y a mille autres moyens, par exemple celuy de sortir par un port et de rentrer par un autre, de prendre un certificat à celuy par lequel on est sorti, et de ramener des chevaux tout différens qu'il n'est pas possible de reconnoitre. D'ailleurs on a le haut des montagnes où les [page 55] pâturages des deux nations sont voisins, outre cela les commis d'Espagne sont dix fois plus vexants<sup>c</sup> que ceux de France, mais dix fois plus corruptibles avec très peu d'argent, je l'ay éprouvé.

Le lundy lendemain du voyage d'Aran je restay à Bagnières.

Le mardy je fis mon premier voyage au lac d'Au<sup>d</sup>, j'y ay retourné le mercredi de la semaine suivante avec Monsieur de la Morandière, Monsieur l'abbé de la Marche<sup>960</sup>, Monsieur de Jèze et Monsieur Cammartin. Pour éviter les redites, je vais mettre ces deux voyages ensemble.

Le jour de mon premier voyage il faisoit un brouillard, c'est-à-dire une nuée, car ce brouillard estoit en haut à ne se pas reconnoitre, c'est ce qui me détermina à y retourner, et à mon second voyage j'eus un très beau soleil.

---

<sup>960</sup>Abbé Jean-François de la Marche, 1729-1806, il fait une carrière militaire jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle, pour embrasser l'état ecclésiastique, abbé de Saint-Aubin-des-Bois, il devint en 1722 évêque de Saint-Pol-de-Léon, pour plus de détails, voir le glossaire des personnages.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne d'une encre plus brune.

<sup>b</sup>Corrigé sur « bons ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « venants ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « eau ».

Nous marchâmes par la gorge de Cazaril jusqu'au confluent des deux vallées d'Oeil et de l'Arbouse.

Nous primes celle de l'Arbouse qui est sur la gauche.

J'avois déjà vu le confluent des deux vallées des environs<sup>a</sup> du village de Trébons dans ma promenade à pied à Cazaril et à Trébons.

Ces vallées<sup>b</sup> où on va remontant les rivières depuis Bagnières de Luchon sont toujours plus hautes, plus froides et plus voisines de la grande creste.

[page 56] Dans la vallée de l'Arbouse à ce voyage-cy et à un autre que j'y ay fait depuis j'ay trouvé fort peu de bois, mais beaucoup de fresnes plantés le long des chemins autour des champs et ailleurs. L'usage de ces fresnes est icy le même que j'ay vu du côté de Gap, et qu'on m'a dit qui existe aussi en Franche-Comté. Pendant que la feuille est encore verte on élague les fresnes on en fait des fagots avec la feuille qu'on laisser sécher. L'hiver on les donne aux moutons<sup>c</sup> et surtout aux chèvres qui vont chercher la feuille et la brouter dans le fagot. Et ensuite on se chauffe du bois. Cet usage ne peut avoir lieu que si le bois est rare.

D'ailleurs dans cette vallée de l'Arbouse les récoltes sont<sup>d</sup> belles et abondantes surtout celle du sarrazin. Entre mes deux voyages au lac d'Au<sup>e</sup>, il n'y a eu qu'un intervalle de huit jours, pendant lequel à la vérité il y a non pas beaucoup mais un peu de pluye, c'est une chose incroyable que les progrès faits par le sarrazin dans cet intervalle.

D'ailleurs il y a encore moins de fruits dans cette vallée que dans celle de Luchon, et on peut dire la même chose de la vallée d'Aran qui est aussi une vallée plus haute. C'est cependant dans la vallée de l'Arbouse que j'ay trouvé les meilleures framboises sauvages. Mais le climat bon pour les fruits sauvages peut bien estre trop froid pour les fruits cultivés.

[page 57] Nous avons passé dans cette vallée de l'Arbouse au village de Saint-Aventin<sup>961</sup> et à celui de Casaux<sup>962</sup>.

J'ay vu à Saint-Aventin des vestiges très curieux des miracles de ce saint<sup>963</sup> que je ne rapporteray cependant pas de peur de trop grossir ma relation.

Peu après Casaux nous nous détournâmes sur la gauche et nous quittâmes la vallée de l'Arbouse pour aller au village d'Au ou d'Oo. Il est écrit d'Au dans la

<sup>961</sup>Haute-Garonne, arrondissement de Saint-Gaudens, canton de Bagnères-de-Luchon

<sup>962</sup>Cazeaux-de-Larboust, arrondissement de Saint-Gaudens, canton de Bagnères-de-Luchon

<sup>963</sup>Né à Bagnères dans les Pyrénées, il devint reclus dans la vallée de Larboust, où il fut découvert et mis à mort par les Sarrasins.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « la va », pour « la vallée » certainement.

<sup>c</sup>Corrigé sur « cochons ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « est ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

carthe de Delisle. Monsieur Cammartin dit qu'il s'écrit Oo<sup>a</sup>.

Avant de m'engager dans cette nouvelle vallée j'ay deux observations à faire.

L'une est que le chemin que nous avons suivi jusqu'à cette séparation est un assez beau chemin fait par Monsieur d'Étigny.

J'ay parlé déjà plusieurs fois d'un chemin droit qu'il a fait d'Auch<sup>964</sup> à la vallée d'Aure à travers la vallée de Magnoac, qu'il comptoit conduire jusqu'en Espagne pour le substituer au chemin d'Oloron et au port de Canfranc qui est de beaucoup le plus long.

Ce projet a été exécuté jusqu'à Arreau<sup>965</sup> capitale de la vallée d'Aure, au-dessus de Sarrancolin<sup>966</sup> et même à ce que je crois plus haut qu'Arreau.

Mais il entroit dans le projet de Monsieur d'Étigny de faire un embranchement<sup>b</sup> d'Arreau à la vallée de Luchon, pour faciliter [page 58] surtout aux Espagnols l'abord des eaux de Bagnières de Luchon.

Il choisit pour cela la vallée de Loron qui se rend dans la vallée d'Aure précisément à Arreau. Il y ordonna un chemin qui à la vérité est mal fait dans la vallée de Loron et je sçais qu'il s'en estoit plaint à son subdélégué. Ce chemin passoit de la vallée de Loron par un portillon dans celle de l'Arbouse et de la vallée de l'Arbouse à celle de Luchon par le chemin que nous avons fait pour aller au lac d'Au.

C'est donc<sup>c</sup> ce chemin suffisamment bien fait que nous avons suivi jusqu'au point où nous avons quitté la vallée de l'Arbouse, et, de plus à mon premier voyage avec Monsieur Cammartin au retour nous suivismes encore ce chemin pendant quelque tems pour aller jusqu'à un endroit de la vallée de l'Arbouse où il vouloit me montrer une couche de tourbe peu épaisse sous du gazon.

C'est à un autre voyage dont je parleray par la suite que j'ay retrouvé la suite de ce chemin à travers la vallée de Loron.

Ma seconde observation est que depuis la gorge de<sup>d</sup> Cazaril nous avons toujours pris sur la gauche<sup>e</sup> ce qui devoit nous rapprocher du port de Bénasque. Aussi trouvai-je sur la carthe de Delisle le port d'Alba<sup>967</sup> précisément au-dessus d'Au. Or ce port d'Alba estoit [page 59] anciennement un port fréquenté de Bagnières où on ne passe plus aujourd'huy parce qu'apparemment il s'y est fait quelque ébou-

<sup>964</sup>Gers.

<sup>965</sup>Hautes-Pyrénées, arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, chef lieu de canton.

<sup>966</sup>Hautes-Pyrénées, arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, canton d'Arreau.

<sup>967</sup>Port d'Albe, 2457 mètres d'altitude.

<sup>a</sup>Souigné.

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>d</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « Cazaril ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « droite ».

lement qu'on n'a pas réparé parce que celui de Bénasque le rend inutile. Et en passant au port<sup>a</sup> de Bénasque on m'a montré où estoit celui d'Alba, qui est sur la droite en allant de France, ce qui se rapporte à la carthe.

Je fais cette observation parce que tous ceux qui ont fait avec moy le second voyage du lac d'Au demandoient si à force de monter on arriveroit en Espagne et les gens du pays estoient assez embarrassés à y répondre. J'ay songé en examinant la carthe qu'on y arriveroit effectivement par le port d'Albe ou d'Alba, qui estoit<sup>b</sup> pratiqué sur le côté de ces étangs parce que la chute rapide de ces étangs prouve bien qu'il faut se détourner pour avoir une pente un peu plus douce.

Il paroît même sur la carthe que ce port s'appelle port d'Au ou d'Alba, et que la vallée de l'Arbouse n'a pas d'autre passage direct en Espagne. Son portet<sup>968</sup> paroît un<sup>c</sup> portillon pour<sup>d</sup> aller à la vallée de Loron, mais ce n'est pas celui où j'ay passé. Le mien aboutissoit à Génos<sup>969</sup> comme je diray quand j'en seray à ce voyage.

[page 60] Après avoir passé le village d'Au on marche encore quelque tems avant d'arriver à la montée très roide.

Dès le village<sup>e</sup> d'Au on entend le murmure des cascades et quand on a commencé à escalader la coste escarpée on voit de tems en tems à travers le bois les plus magnifiques spectacles du monde et les plus variés dans ce genre. Quelquefois ce sont des nappes d'eau, quelquefois des chutes perpendiculaires. Quelquefois elles s'étendent en éventail d'autres fois elles se resserrent dans leur chute. Ils(sic) existe aussi d'autres cascades latéralement et quelquefois le chemin passe à côté, d'autres fois on voit à travers un abîme. Ce sont des jeux de la nature si variés qu'on ne peut les décrire et il faut seulement exhorter ceux qui vont à Bagnières de Luchon à aller les voir.

Il n'y a qu'une demie lieue de mauvais chemin et quoyqu'il soit très roide et très escarpé, on ne peut pas dire qu'il soit à beaucoup près aussi mauvais que le Portillon, que le port de Bénasque ny que d'autres où j'ay passé.

On va à cheval jusqu'à la cabane des pastres<sup>f</sup> qui est sur le bord du lac.

---

<sup>968</sup>Pierre Lamicq écrit ici en note que sur la carte de Delisle ce nom de Portet est placé de telle sorte qu'on pourrait croire qu'il désigne non le village ainsi appelé, mais un passage à travers la montagne entre Larboust et Louron. Quant au « portillon » que franchit Malesherbes en allant de Luchon vers le port de Plan pour se rendre en Aragon, c'est le col de Peyresourde, dont la route avait été rendue à peu près carrossable grâce aux travaux ordonnés par l'intendant d'Étigny .

<sup>969</sup>Hautes-Pyrénées, arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, canton de Bordères-Louron.

<sup>a</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé sur « est ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « est sans doute ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « que j'ay déjà dit que j'avois passé ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « villenga ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « pasteurs ».

Ce lac est de la plus belle eau du monde, très profond, remplissant toute la vallée qui le reçoit, au point que dans la plus grande partie de son rivage on ne marche que sur un plan très incliné et presque partout à<sup>a</sup> travers de gros morceaux de granite ou de pierre talqueuse, que j'ay appelée à Toulon pierre lavisse éboulée<sup>b</sup> de la montagne.

[page 61] Ce lac est d'ailleurs fécond en excellentes truites qu'on fait griller chez les pastres et qu'on mange sur le lieu. On en prit trois à mon premier voyage. On n'en<sup>c</sup> prit point au second parce que les filets estoient déchirés.

Ils ont le préjugé que ces truites transportées dans la vallée ne valent rien. J'en fis l'expérience. Nous en mangeâmes deux tout de suite et nous emportâmes la troisième à Bagnières. Elle estoit sûrement moins fraîche que celles qu'on mange tout de suite, mais elle estoit encore bonne et l'auroist esté bien davantage si on l'avoit mangée tout de suite, car il y avoit bien huit heures qu'elle estoit pêchée quand nous soupâmes.

Si jamais les eaux de Bagnières de Luchon [?], l'art de pêcher ces truites et de les conserver se perfectionnera.

Venons à présent aux merveilles du lac.

Il est enfermé entre les montagnes comme dans une grande muraille ronde, comment l'eau y arrive t-elle et en sort-elle? Elle y tombe parce une chute à pique de plus de cent pieds de haut, bien plus fournie et en tout bien plus belle suivant moy que celle de la Dordogne au Mont d'Or qui a grande réputation.

Elle en sort par un petit passage qu'on croiroit fait de main d'homme et par une nappe bien horizontale qu'on croiroit aussi taillée par Monsieur Le Nôtre<sup>970</sup>. Les pierres chisteuses et plattes comme des ardoises [page 62] qui sont la pierre dominante de ces montagnes sont excellentes pour produire cet effet.

Au premier voyage j'herborisay avec Monsieur Cammartin et j'examinay les pierres autour du lac, et je trouvay dans un coin une autre chute à pique presque aussi belle que la grande qu'on n'apperçoit que quand on est tout à côté par la façon dont elle est située.

Au second voyage nous ne nous amusâmes pas à errer autour du lac, nous voulûmes monter au-dessus de la cascade et on nous indiqua le chemin des troupeaux qui vont aux pâturages haut(sic). Nous n'en fûmes point effrayés nous fûmes enlevés par des jeunes gens qui avoient de l'ardeur, de bonnes jambes et qui n'avoient pas encore marché de la journée, nous arrivâmes avec peine, mais enfin

---

<sup>970</sup>Pierre Le Nôtre, 1613-1700, premier jardinier du Roi à partir de 1645.

<sup>a</sup>Corrigé sur « sur ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « eb ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés sur « n'ont ».

nous arrivâmes à un étang supérieur<sup>971</sup> où<sup>a</sup> il y a encore une cabane de pastres et où nous trouvâmes beaucoup de vaches. On nous avoit annoncé que nous trouverions ce second lac et encore un troisième<sup>972</sup>. Une partie de la troupe avoit resté au premier, une autre resta au second et je ne dis pas que ce ne soit pas les plus raisonnables.

De ce second lac nous voyons un bout seulement du troisième, car il y avoit un rideau qui nous en cachait le reste, et ce troisième nous paroissoit à peu près de niveau au second. Nous trouvâmes cependant le trajet rude d'autant plus que nous franchîmes ce rideau qui nous séparoit.

[page 63] Arrivés au troisième nous en vîmes un quatrième<sup>973</sup> véritablement dans la même vallée et peu élevé au-dessus et derrière celui-là une montagne très haute, très roide, le long de laquelle l'eau descendoit non en cascade régulière mais par [sautes ?] à travers les rochers et cette montagne estoit toute couverte de neiges comme la montagne Maladetta, ce qui me fait assez croire<sup>b</sup> que c'est un port et que si on avoit pu la franchir nous aurions trouvé la grande creste et le partage des eaux.

Nous n'estions plus que trois avec un guide.

Toute l'ambition du meilleur marcheur de la bande estoit d'aller tout doucement au premier amas de neige ; parce qu'il n'en avoit point encore touché.

Mais le plus brave des trois nous proposa de grimper une autre montagne à droite très escarpée et où il n'y avoit point de neige au haut de laquelle il y avoit un sommet d'où il espéroit une belle vue, et d'où on descendroit par le côté à la montagne des neiges. Nous avons trop de cœur pour refuser, quoiqu'avec bien du regret de ma part. Le bon marcheur qui n'estoit pas de cet avis, nous laissa bientôt derrière luy et nous le perdîmes. Nous perdîmes aussi le guide. L'auteur du projet ne me parut pas estre longtems à s'en repentir, je le suivis quoique derrière luy. Nous marchâmes en nous tenant à des [page 64] chamae rhododendrons que nous trouvâmes heureusement et qui sont un arbuste très solide.

Nous grimpons sans regarder derrière nous de peur que la teste ne nous tournast. Effectivement il falloit là vaincre ou périr, car il n'estoit pas<sup>c</sup> possible de descendre par où nous avons monté. À la fin nous trouvâmes un chemin de bestiaux qui venoit par le côté où la pente estoit beaucoup moins roide. On en trouve toujours de pareils quand on se donne le tems de les chercher et qu'on ne

<sup>971</sup>Le lac d'Espingo, qui se déverse dans le lac d'Ôo par une cascade de 273 mètres.

<sup>972</sup>Le lac Saussat.

<sup>973</sup>Le lac du Portillon.

<sup>a</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé sur « plus ».



monte pas sans nécessité par l'escarpé.

Nous nous en servîmes non pour monter plus haut, car nous en estions degoûtés, mais pour descendre et ce chemin nous conduisoit<sup>a</sup>, autant qu'il m'en souvient, entre le troisième et le quatrième lac.

Pour moy je le quittay pour aller au but proposé c'est-à-dire à la neige et je touchay [?]. Celuy que j'appelle le bon marcheur y estoit descendu avant moy et comme il avoit la vue meilleure, il avoit trouvé une voûte de plus de six pieds de haut sous la neige où on marche à pied sec. J'en ay passé très près sans l'apercevoir faute de vue.

Je revins au quatrième et ensuite au troisième lac, qui sont près l'un de l'autre à la vérité mais par un chemin si plein de gros rochers de granite qu'on ne peut y aller qu'en sautant de pointe en pointe ce qui est fatigant à la longue et brise un peu les souliers.

[page 65] Bagnières de Luchon 5<sup>ème</sup> cayer

Je retrouvay là le guide. Nous gagnâmes le second lac et nous y retrouvâmes Monsieur Cammartin qui y estoit resté incommodé pour y avoir bu du lait. Pour moy j'en avois bu<sup>b</sup> aussi et même beaucoup plus que luy et il m'avoit merveilleusement soutenu dans la course. Monsieur Cammartin estoit resté avec un de mes gens.

L'autre nous rejoignit peu après, il avoit fait une autre course, il avoit monté par une montagne latérale au haut de laquelle il avoit découvert un autre lac dont la décharge est peut-être directement dans le premier lac et y forme cette chute perpendiculaire dont j'ay parlé qu'on ne voit que quand on est à côté.

Estant aussi presque tous réunis au second lac le droit du jeu estoit de le tourner pour aller jusqu'à l'endroit de sa chute dans le premier si c'est un endroit où on puisse aborder, car nous n'avions<sup>c</sup> encore vu<sup>d</sup> ce point-là de nulle part. Mais quoyque sur le papier c'est une grande affaire sur le terrain. Il auroit encore fallu sauter des rochers, monter un petit monticule fort roide et le redescendre. Les uns estoient [il doit manquer un mot], les autres avoient faim car malgré les exhortations prudentes de Monsieur Cammartin, nous avions remis le dîner après la course, et nous ne dînâmes<sup>e</sup> qu'à près de cinq heures.

Ainsi nous prîmes le parti de revenir à la cabane du [page 66] premier lac où estoit la halte.

J'avoue qu'au retour je me fis maudire avec raison par mes camarades parce

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « conduit ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « trouvé ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « ne l'avions vu encore ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « bien ».

<sup>e</sup>Ce deux mots sont corrigés sur « n'avons ».

qu'ils descendirent beaucoup plus vite et que je n'arrivay que plus d'une demie heure après eux, en sorte qu'ils en dînèrent une demie heure plus tard ayant eu très mal à propos la complaisance de m'attendre, mais comme le plus lourd et le plus vieux je ne marchois pas si vite. D'ailleurs, je fis bien preuve de ma bonne volonté, car pour vouloir descendre un peu plus vite que mon pas ordinaire je fis quatre culebutes en chemin, dont une dans ce terrain où on prétend que si le pied manquoit on tomberoit au bas de la montagne. J'ay fait l'épreuve du contraire. Le pied me manqua, il n'y avoit pas un méchant arbuste pour m'accrocher. J'estois tout seul, je roulay deux ou trois tours et je m'arrestay.

Après dîner nous descendîmes à pied cette dernière<sup>a</sup> demie lieue si roide que nous avons monté à cheval, et les effets de ces cascades sont encore infiniment plus beaux à pied parce qu'on approche de plus près. D'ailleurs il ne faut pas croire que ces effets singuliers soient la même chose vus<sup>b</sup> dans un sens ou dans le sens contraire.

[page 67] Il me reste quelques<sup>c</sup> observations à faire sur ce voyage. <sup>d</sup>

1° je ne conseille à personne d'aller au-delà du premier lac pour voir ny quelque chose de beau, ny quelque chose de singulier à moins que ce ne soit pour chercher le pont de neige. Mais il n'y a aucune comparaison à aucun égard entre le premier lac et les lacs supérieurs.

2° Au premier voyage j'estois dans un brouillard très épais. Je ne voyois que ce qui estoit précisément à deux pas de moy. J'allois chercher guidé par le bruit, excepté dans quelques instans lumineux où le soleil découvroit quelque partie du spectacle que la nuée me cachoit tout de suite.

C'est certainement mal voir, aussi ai-je désiré d'y retourner par le beau tems.

Avec cela j'avoue qu'il m'estoit resté une idée encore plus grande d'après le premier voyage. Soit que la nuée ou le brouillard soit une loupe qui grossit les objets<sup>e</sup>, soit que l'obscurité de ce qui les<sup>f</sup> entoure fasse illusion dans les instans courts où on les apperçoit, soit<sup>g</sup> que l'horreur du spectacle agisse sur l'imagination, le lac m'avoit paru plus grand, et la chute plus haute que quand je les ay revus.

Et ce qu'il y a de plus singulier c'est que le bruit estoit aussi tout différent, et j'atteste que le jour du brouillard j'ay esté trompé deux ou trois fois au bruit de la cascade que je prenois pour le tonnerre.

[page 68] 3° je conseille à ceux qui font de pareilles courses, ou d'aller seuls

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés sur « la ».

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « trois ».

<sup>d</sup>L'expression suivante est raturée : « sur celui de ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « aspects ».

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

<sup>g</sup>Corrigé sur le même mot.

avec leurs domestiques et des guides, ou de bien convenir de leurs faits avec leurs camarades de voyage. Et en voicy la raison.

Chacun a son genre<sup>a</sup> de force et de faiblesse. Moy par exemple je vais partout<sup>b</sup> mais très lentement et en me reposant souvent. D'autres plus lestes vont très vite et ne se reposent jamais parce qu'ils craignent de se refroidir ce que je ne crains pas. Il y en a qui ne marchent qu'à jeun, d'autres qu'après avoir mangé. Tout cela fait que, par complaisance les uns pour les autres, personne ne suit la méthode qui luy est propre et qu'on s'excede tous de fatigue<sup>c</sup>. C'est ce qui nous est arrivé dans cette course. J'ay supporté bien plus de fatigue réelle, dans mon voyage d'Arragon et je n'ay jamais esté si las, ny si fort ce qu'on appelle moulu<sup>d</sup>.

4° Enfin je conseillerois à tout le monde qui entreprendroit une pareille route une recette de Monsieur Cammartin.

Il avoit dans sa poche une fiole de sirop de framboises. J'en versois quelques gouttes au fond d'un verre, on y faisoit tomber de très haut de l'eau fraîche des cascades. Je n'ay rien bu de si délicieux et de si désalterant. J'avoue cependant que j'ay essayé la même recette n'ayant pas tant de soif et que je n'en ay pas esté si satisfait.

[page 69] Notes sur les pierres du voyage aux pâturages, de celui de la vallée d'Aran et des deux du lac d'Au.

1° Il y a très peu de pierres dans les pâturages et encore moins<sup>e</sup> de carrières. J'y ay ramassé une pierre grise soluble et du quartz.

2° Dans le chemin du Portillon j'ay trouvé<sup>f</sup> de gros granites à lames micacées<sup>g</sup> larges comme ceux qui sont tombés dans la vallée de Luchon auprès des bains. Mais ceux-cy ne paroissent point des rochers roulés, ce sont de gros blocs tenant à la terre.

3° Dans les deux voyages au lac d'Au j'ay trouvé principalement des granites micacés, de la pierre lavisée . J'en ay des échantillons et j'ay distingué ceux du premier voyage de ceux du second. Ceux du second<sup>h</sup> voyage ne viennent que des lacs d'en haut, et ceux du premier voyage viennent des environs du premier lac.

C'est parmi ceux-là qu'on verra des cailloux à grandes lames brillantes et noires que j'ay appellées cristal noir, d'après des morceaux qui m'ont esté donnés de Bretagne sous ce nom.

<sup>a</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé sur « rapporter ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « réciproquement ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « nou ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « pointde ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « pu ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « les ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « premier ».

Au reste je n'entrerai pas ici dans le détail de ces morceaux pour lequel il suffira de renvoyer à l'étiquette.

[page 70] Voyage d'Aragon

La vallée d'Aran quoique province également séparée de toutes les Espagne est réputée appartenir à la Catalogne, au lieu que Bénéasque commence<sup>a</sup> l'Etat d'Aragon.

Après la visite du gouverneur de Viella ou Vieille, j'avois bien juré de ne plus aller en Espagne en compagnie, je m'estois cependant proposé dès mon départ de Paris de voir de fameuses mines de cobalt situées dans les Pyrénées intéressantes pour l'histoire naturelle parce que les mines de cobalt sont rares et précieuses, et aussi pour l'histoire parce qu'on m'assuroit qu'elles avoient esté exploitées dès les tems les plus anciens.

J'avois reçu dans ma route des éclaircissemens qui m'avoient appris que ces mines estoient en Espagne près de la ville et du port de Bielsa<sup>974</sup>. Cela ne diminua point ma curiosité, et l'augmenta peut-être parce que j'avois grande envie d'aller au moins une fois au-delà de la grande creste.

Le plus simple estoit d'aller à Bénéasque le port ordinaire de Bagnières, d'où j'aurois demandé les chemins qui mènent à Bielsa. Mais je ne voulois point du tout voyager sous mon nom en Espagne n'ayant point demandé de permission d'aller en pays étranger, et craignant que cela ne se mandast. D'un autre côté tous les gens de Bagnières me voyant curieux de courir les montagnes ne cessoient de m'exhorter à aller à Bénéasque, et d'y débarquer chez Monsieur Thomas Corneille<sup>975</sup> leur correspondant et leur ami à tous qui se piquoit [page 71] de faire très bien les honneurs de l'Espagne aux François.

C'est précisément là ce que je voulois éviter. Je me doutois aussi et on me l'a avoué depuis qu'on avoit écrit à Monsieur Thomas Corneille pour le prévenir que j'estois homme à y arriver inconnu et luy donner mon signalement. Tout cela me détermina à prendre une autre route et à ne pas dire où je voulois aller, et à ne revenir à Bénéasque que par l'Espagne pour que Monsieur Thomas Corneille ne me devinoit pas.

Je sçavois par les éclaircissemens qu'on m'avoit envoyé de Paris qu'on ar-

<sup>974</sup>Espagne, Aragon, province de Huesca.

<sup>975</sup>Pierre Lamicq fait ici une note : En écrivant ainsi le nom de ce personnage selon une graphie française, Maeshesbes en fait un homonyme du frère cadet du grand Corneille ; mais il s'agit bien ici d'un Espagnol, au vu de la fin de la phrase. Il pense qu'il s'agit d'un personnage qui s'appelle Tomas Cornello, nom qui indique une origine probablement catalane. Cette hypothèse paraît d'autant plus vraisemblable qu'au XIX<sup>e</sup> siècle une famille Cornello, établie à Vénasque, ouvrit à Bagnères-de-Luchon un hôtel de voyageurs, établissement connu à l'époque sous le nom d'Hôtel Corneille.

<sup>a</sup>Corrigé sur « et tous les ».

rivoit au port de Bielsa par la vallée d'Aure, en passant aux villes de Sarrancolin, d'Arreau et de Saint-Lary<sup>976</sup>. Je sçavois aussi que le chemin de Monsieur D'Étigny dont j'ay déjà parlé et qui traverse la vallée de l'Arbouse pour arriver à celle de Luchon, venoit de la vallée d'Aure, et commençoit à la ville d'Arreau. En conséquence je pris mon parti de prendre cette route.

Je partis donc le mercredi lendemain de mon premier voyage du lac d'Au de très grand matin je menay un de mes gens et pour guide un muletier qui est l'hospitalier du côté de Bénasque, qui sçait bien l'espagnol et est connu dans les environs.

Je suivis la même route que j'avois suivi la veille par la gorge de Cazaril, j'entray dans la vallée de l'Arbouse et je suivis la route de Monsieur d'Étigny presque jusqu'au fond de cette vallée où je me détournay pour monter au village de Jurvielle ou Jourvielle.

[page 72] D'une part je sçavois qu'il y avoit à Jourvielle un curé plus instruit et d'un ordre supérieur aux autres curés de ce pays-là<sup>977</sup>. J'imaginay d'en tirer parti seulement pour m'assurer avec luy de mon chemin sur lequel je n'avois voulu parler à personne à Bagnières.

Secondement je sçavois qu'il y avoit une carrière d'assez beau marbre à Jourvielle et j'estois curieux de la voir, si elle se trouvoit dans mon chemin, car je n'avois pas le tems de me détourner.

Je vis le marbre employé et j'en pris un échantillon. Pour la carrière on me la montra. Elle est sur une très haute montagne en partant de Jourvielle qui est déjà un village très élevé. Cette observation me parut intéressante car ayant trouvé du marbre à mon arrivée dans les Pyrénées et n'en voyant plus dans la vallée de Luchon, ny dans celle d'Aran, sçachant d'ailleurs la position des belles marbrières de Sarrancolin et de Campan<sup>978</sup> l'une à l'entrée de la vallée d'Aure, et l'autre aussi peu avancée dans les montagnes, je croyois que le marbre ne se trouvoit que dans les montagnes basses et la carrière de Jourvielle prouve que cette règle n'est pas sûre puisqu'elle est sur une montagne très haute et très voisine de la grande creste.

Mon autre objet de curiosité qui estoit le curé du lieu ne fut aussi que trop rempli. Je le vis et j'en fus reconnu sans l'avoir jamais vu parce qu'on n'avoit pas manqué de luy mander que sur le bien qu'on m'avoit dit de luy, j'irois sûrement le voir.

[page 73] Ce curé fait de grands complimens. Il a d'ailleurs sûrement beaucoup plus de connoissances, d'esprit, d'éducation et de politesse que ses pareils.

<sup>976</sup>Saint-Lary-Soulan, Hautes-Pyrénées, arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, canton de Vieille-Aure.

<sup>977</sup>L'abbé Moreilhon.

<sup>978</sup>Hautes-Pyrénées, arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, chef lieu de canton.

Ses connoissances, son esprit, son éducation et sa politesse me firent perdre deux heures bien précieuses, car on verra que cette journée fut trop courte pour moy de plusieurs heures il sçavoit par cœur Boileau<sup>979</sup> et le Père Rapin<sup>980</sup>, il me parla de mes pères et oncles, me fit déjeuner sans avoir faim, me montra son presbitère, son jardin, sa bibliothèque, tout cela dura les deux heures que j'ay dit, après quoy il monta à cheval et m'accompagna<sup>a</sup> jusqu'à la vallée de Loron.

Nous regagnâmes le chemin de Monsieur d'Étigny et nous vîmes de l'autre côté de la gorge un beau bois de sapins plus bas que nous. Cela est remarquable car j'ay déjà observé que le bois est rare dans la vallée de l'Arbouste. D'ailleurs cette position des sapins au bas de la coste prouve combien cette vallée est élevée. Nous passâmes toujours par le chemin de Monsieur d'Étigny un portillon entre la vallée de l'Arbouste et celle de Loron. Le chemin de ce portillon est certainement très supérieur aux mauvais chemins de montagnes dont j'ay déjà<sup>b</sup> eu occasion de parler. Cependant à parler vrai, ce n'est qu'un très bon chemin pour des gens à cheval, et non pas une route digne du grand nom de Monsieur d'Étigny. Aussi le curé de Jourvielle me dit-il que quand Monsieur d'Étigny estoit venu voir ce chemin, [page 74] il en avoit marqué son mécontentement au subdelegué qui l'avoit fait<sup>c</sup> faire en luy disant que c'étoit là un chemin de mules. On ne doute pas que sans la maladie de l'intendant ce chemin n'eust esté racommodé et élargi. On dit que le subdélégué n'avoit fait qu'une route étroite pour ménager d'excellentes terres de la vallée de Lorrion appartenantes à un seigneur à qui le subdélégué est fort attaché. S'il avoit eut aussi en vue de ménager les terres des paysans et la peine des corvéables, la résistance aux volontés de l'intendant n'en seroit que plus estimable.

En descendant le portillon du côté de la vallée de Lorrion j'ay vu une carrière d'ardoises singulière en ce que ces ardoises sont vertes. J'avois vu et ramassé de cette ardoise sur un toit en revenant du lac d'Au, et d'ailleurs j'ay remarqué depuis qu'il y en a beaucoup d'employés à Bagnières même, ainsi il n'estoit pas nécessaire de s'arrêter à la carrière, d'ailleurs on ne s'arrête pas sans nécessité quand on a compagnie.

La vallée de Lorrion est la vallée de la petite Neste qui va s'unir à la grande Neste et à la vallée d'Aure à Arreau.

Cette vallée de Lorrion est très belle en ce qu'elle est assez large et très fertile.

Le fond de la vallée est une forest de sapins qu'on appelle, je crois les bois

---

<sup>979</sup>Nicolas Boileau, 1636-1711.

<sup>980</sup>René Rapin, 1621-1687, jésuite, auteur de nombreux ouvrages étudiés dans les collèges jésuites, pour plus de détails, voir le glossaire des personnages.

<sup>a</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé sur « entendu ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « présidé ».

de Pesse.

La forest et presque toute la vallée appartenoient à Monsieur [page 75] le duc d'Antin. Je crois que c'est du marquisat de Montespan que cela faisoit partie. Je crois aussi que cela a passé dans le partage de Madame la duchesse d'Uzès. Monsieur d'Antin ou le dernier ou l'avant-dernier<sup>981</sup> a dégradé<sup>a</sup> ses bois de Pesse en en vendant les plus beaux pieds à vil prix.

Il n'y a pas encore longtems que les bois n'avoient pas de valeur dans les Pyrénées, ils en ont à présent presque partout. Je crois même pouvoir dire que le sapin en a partout. Pour le hestre il en a fort peu lorsqu'il est éloigné des chemins ou<sup>b</sup> des eaux.

Dans les commencemens de changement de valeur des denrées il y a de grands coups à faire de la part des marchands qui s'en sont apperçus vis à vis des propriétaires qui ne s'en doutent pas encore. Je crois que c'est comme cela que Monsieur d'Antin a esté<sup>c</sup> dupé et que deux ans plus tard il auroit bien mieux vendu ses bois. Au reste l'estat de cette forest de Pesse et de beaucoup d'autres me désabuse beaucoup de l'ancienne idée que les forests de pins et de sapins ne se detruisent pas et se renouvellent toujours quand on les exploite en jardinant. Cela seroit vrai si on ne faisoit pas des abattis considérables à la fois, si en abattant et en faisant la première exploitation sur le lieu le pied des hommes, des bestiaux et des charettes ne détruisoit pas tout le jeune plan, si enfin on empêchoit [page 76] réellement le troupeau d'y aller. Mais on n'a aucune de ces attentions; je ne dis pas qu'il y ait une autre manière préférable d'exploiter les forests d'arbres verts. J'en concluds seulement que ces forests ainsi que les autres de haute futaye<sup>d</sup> se conservent et se perpétuent, quand elles sont loin du séjour des hommes et des troupeaux et que la difficulté des transports leur laisse peu de valeur. Mais du moment que ces trésors ont esté découverts et rendus d'une jouissance facile, on les détruit pour n'estre jamais renouvelés. Je reviendray peut-être ailleurs à cette idée qui mérite d'estre discutée.

e

La vallée de Lorrion a une grande singularité, c'est qu'il y a au milieu de la vallée un monticule d'ardoise coupé perpendiculairement<sup>f</sup> et visiblement de main d'homme à travers lequel passe la rivière. La tradition et je crois les monumens écrits constatent, à ce que m'a dit le curé de Jourvielle, que cet ouvrage a esté fait

<sup>981</sup>Sur la famille d'Antin, pour plus de détails voir le glossaire des personnages.

<sup>a</sup>Corrigé sur « vendu ».

<sup>b</sup>Corrigé sur un mot illisible.

<sup>c</sup>Corrigé sur « vendu ».

<sup>d</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>L'expression suivante est raturée : « Mon chemin le plus beau du village de ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « perpendicul ».

il y a plus de quatre cens ans. On voit encore le lit par lequel la rivière passoit en haut et à côté du monticule, elle en tomboit vraisemblablement en cascade et pour parvenir à ce lit élevé, elle faisoit derrière le monticule un lac très large et très profond dont on voit aussi<sup>a</sup> la place et c'est une terre d'une fertilité admirable.

[page 77] Ce passage est à côté du village de Génos où j'ay passé. De ce village le meilleur chemin estoit celuy de Monsieur d'Étigny, il falloit descendre la vallée de Loron jusqu'à Arreau y coucher et remonter le lendemain par Saint-Lary jusqu'au port mais cela estoit beaucoup plus long. J'avais Saint-Lary dans ma route et je voyois sur la carthe qu'en franchissant la montagne (autre portillon de la vallée de Loron<sup>982</sup> à la vallée d'Aure) j'estois bien plus près de Saint-Lary que d'Arreau. Je me déterminay donc à la traverser de l'avis même du curé de Jourvielle qui me quitta à Génos. Je montay cette montagne où il n'y a, à parler vray, que des sentiers de moutons. Quelques pas au-dessous, je trouvay une carrière d'ardoise noire ordinaire exploitée. Elle est de la même nature que les ardoises du pays et que celle qui a esté coupée pour le passage de la rivière dans la vallée voisine.

Je montay par une pente très roide, des sentiers très étroits et souvent à côté d'endroits où la chute seroit très rapide, mais comme le pied ne manqua jamais aux mulets, il n'y a d'autre danger que celuy de s'égarer parce que ce n'est pas réellement un chemin mais une infinité de sentiers de montagne dont la trace se perdoit assez souvent. Mais ceste montagne n'a ny bois, ny rochers, ce ne sont pas non plus [page 78] des pâturages gras, elle est presque toute de fougères et de bruyères et comme c'est pays découvert, on ne peut pas s'y perdre de beaucoup, et il faut toujours soit dans un point soit dans un autre tomber dans la vallée d'Aure qui est très peuplée.

Cependant nous estions toujours inquiets, ne voyant point de chemin certain et notre guide qui est de Bagnières nous avouant qu'il ne connoissoit pas ce pays-là. Nous allasmes à quelques cabanes où nous ne trouvâmes personne ; enfin nous rencontrâmes des enfans qui gardoient des cochons et qui nous menèrent à un village nommé Azet<sup>983</sup> qu'on nous avoit indiqué comme le terme où nous devons diriger notre course, et duquel nous devons voir toute la vallée d'Aure dans sa partie haute. Effectivement nous eûmes la vue de cette belle et riche vallée qui est très fameuse du côté de Sarrancolin et d'Arreau où je ne l'ay pas encore vue, mais qui est aussi fort belle vers Saint-Lary.

Nous y vîmes plusieurs gros villages qui se touchoient presque comme dans

<sup>982</sup>La vallée de Louron correspond au bassin de la Neste de Louron, affluent de la Neste d'Aure à Arreau.

<sup>983</sup>Hautes-Pyrénées, arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, canton de Vielle-Aure.

<sup>a</sup>Corrigé sur le même mot.



les excellens pays. Nous descendîmes d'abord à celui de Saillant<sup>984</sup> et comme il estoit trois heures, malgré le déjeuner de Jourvielle nous y arrestâmes pour dîner.

Je rencontray dans le village un homme qui y réside est(sic, pour et) qui est employé dans les ponts et chaussées qui s'appelle je crois Monsieur Sarrious. C'est un homme bien honneste car il nous offrit de coucher chez luy en cas de besoin sans nous connoistre. J'ay observé que l'hospitalité cette vertu qu'on croit oubliée depuis les anciens se retrouve partout où elle est nécessaire [page 79] c'est-à-dire dans les endroits où il n'y a point de ces<sup>a</sup> gîtes publics qu'on appelle auberges. Je n'acceptay pas la proposition parce que je voulois avancer [il doit manquer « dans le » ] pays et qu'un homme de Saillant qui s'offrit à en estre notre guide nous offrit de nous mener le soir à l'hospital de France au pied du port. Monsieur Sarrious nous observa qu'on estoit bien mal dans ces hospitaux. Mais j'avois porté des vivres pour la journée entière depuis Bagnières et quant au coucher j'estois dans le principe qu'on est toujours bien en été avec de la paille je me figurai qu'on trouvoit de la paille partout et qu'on estoit partout en été au mois de juillet.

En conséquence nous partîmes mais<sup>b</sup> avant notre départ on nous fit à Saillant deux observations importantes l'une c'est qu'il estoit inutile de passer à Saint-Lary. C'est bien le chemin d'Arreau, mais à Saillant nous estions plus avancés du côté d'Espagne. L'autre qu'il y a deux ports au fond de la vallée d'Aure, l'un qui mène à Bielsa et qui est le plus doux et le meilleur, l'autre plus long et plus mauvais mène à la ville ou village de Plan et s'appelle le port de Plan.

Mais comme nous allions à la mine de cobalt, il se trouve qu'on la connoissoit très bien à Saillant et qu'elle n'est point à Biella mais à Plan, ainsi ce fut par le port de Plan qu'il fallut passer.

En sortant de Saillant nous vîmes bientôt la vallée se rétrécir<sup>c</sup> et la route devenir plus escarpée comme il arrive ordinairement<sup>d</sup> à l'approche des ports.

[page 80] Nous vîmes encore de jour un monticule au milieu de la vallée avec un petit fort nommé Tramesaigues. Je parleray ailleurs de ce petit fort que la vallée d'Aure est chargée d'entretenir et pour lequel les syndics de ces vallées furent tancés assez vivement par Monsieur de Richelieu pour en avoir négligé l'entretien.

L'aspect de ce monticule de Tramesaigues est assez singulier en ce qu'il paroît clore la vallée et quand on a passé outre, on le voit se rélargir et fournir encore de la coste par où est le chemin une vue très agréable.

Mais bientôt tout agrément disparut à nos yeux, tant parce que la nuit vint,

---

<sup>984</sup>Sailhan, Hautes-Pyrénées, arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, canton de Vielle-Aure.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « nous arrivâmes ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « re ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « à l'entrée de ».

que parce que le pays devint horrible autant que j'en pus juger au resserrement de la vallée et à la profondeur à laquelle nous entendions au-dessous de nous le bruit du torrent.

C'est là que j'éprouvay la prudence de ces mulets montagnards : tout le monde a entendu parler de la rage qu'ils ont d'aller toujours sur le bord du précipice. Mais ils ne paraissent téméraires que lorsqu'ils sont bien sûrs de leur fait et ceste fois-cy à la nuit ils se retiroient du précipice avec autant d'attention que l'homme le plus poltron et marchaient le nez en terre pour voir de plus près où ils mettoient le pied.

Nous arrivâmes à dix heures et demie à l'hospital de France du port de Plan à l'aide de notre guide de Saillant qui nous y avoit conduit, marchant à pied devant nous.

[page 81]

Bagnieres de Luchon 6<sup>ème</sup> cayer

Notre arrivée fit lever précipitamment une grande quantité de vaches qui estoient là couchées auprès de la maison comme j'ay observé qu'il se pratiquoit à la cabane des pâturages de Bagnières et aux autres cabanes.

Je demanday de la paille, il n'en estoit pas question, pas non plus de ces feuilles de sapin que j'avay vu dans quelques cabanes. Il y avoit du foin<sup>a</sup> mais il estoit mouillé par l'humidité<sup>b</sup> qui estoit tombée, ainsi<sup>c</sup> il fallut se résoudre à passer la nuit sur la planche sèche et avec un grand froid. C'estoit cependant le 22 juillet, mais la journée avoit esté humide, nous estions dans un lieu déjà fort élevé et dans une gorge étroite où le soleil ne se montre que très peu de tems. D'ailleurs les hospitaux sont bâtis de schites ou<sup>d</sup> pierres plates du pays qu'on met les unes sur les autres sans presque aucun ciment dans les joints, ce qui multiplie les vents coulis. Enfin quelqu'en fût la cause j'ay eu cette nuit-là un des plus grands froids que j'ay eu de ma vie.

Les hospitaliers et quelques moissonneurs qui allaient chercher du travail en Espagne couchèrent sur les mêmes planches que nous et tout le monde avoit froid, car on entretint du feu pendant toute la nuit. De tems en tems quelqu'un de la compagnie se relevoit, allumoit de la lumière avec de petites torches de pin qui estoient là, jettoit quelques bûches au feu, se chauffoit une demie heure et revenoit se jeter sur la planche. Pour moy je crains encore moins<sup>e</sup> le froid absolu que cette chaleur inégale qui vous grille d'un côté et vous laisse geler de l'autre.

<sup>a</sup>Corrigé sur un mot illisible.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « le serein[?] ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « car ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « des ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « seul », pour « seulement », certainement.

C'est pourquoy je restay immobile dans ma place le plus loin de la cheminée que je pouvois en attendant le matin avec impatience.

[page 82] Il parut et fut annoncé par le mugissement des vaches. Nous repartîmes pour monter le port et je n'ay point vu de plus mauvais chemin. Il y a des pas où sur la même roche il y a dix ou douze marches creusées par le pied des mulets sans plus de place que celle de ce pied. La descente de l'autre côté ne valoit pas mieux, et j'ay remarqué entre autres à l'endroit précisément de l'arrivée à l'hospital d'Espagne des schistes rouges en forme de toit rangés les uns sur les autres pareillement comme un toit fort aigu, avec cette différence que les ardoises d'un toit sont couchées les unes sur les autres pour laisser couler la pluye au lieu que celles-cy le sont en sens contraire pour retenir, et les mulets enboutoient leurs pieds contre ces arestes, mais il y a d'une arreste à l'autre bien plus loin que l'enjambée d'un mulet, je ne comprends pas comment ils pouvoient s'y tenir. J'avois bien de la peine à m'y tenir à pied. Je fis à pied presque tout le trajet du port tant en montant qu'en descendant, j'arrivay à deux heures à l'hospital d'Espagne et quoyque cette route de dix heures<sup>a</sup> par la montagne la plus escarpée soit plus réellement fatigante que la course du lac d'Au que j'eusse passé une bien mauvaise nuit, à la veille une assez rude journée, j'en fus bien moins harassé que du second voyage au lac d'Au parce que j'avois esté mon pas.

Le sommet du port ou de la grande creste est très étroit. Il est sinueux comme je l'ay déjà dit et les pointes sont de roc. C'est à une des vallées ou du minimum<sup>b</sup> qu'aboutit le port de Plan, et il n'y a pas dix toises de plain pied. La vue n'est point agréable du côté de France elle n'a aucune étendue, la gorge est tortueuse. Du côté d'Espagne on a une échappée assez longue mais très étroite. J'ay ramassé des pierres sur le sommet comme [page 83] dans la route, ce sont des schistes que je crois insolubles. Je les ay gardés et cela sera aisé à vérifier. Mais ce sont des schistes trouvés par terre et non cassés dans la roche. J'aurois bien voulu aller le long de la creste, grimper à la roche voisine. Mais c'estoit une affaire, j'avois fait beaucoup de chemin et j'en avois encore beaucoup de nécessaire à faire.

Toutes les pierres ramassées dans ce trajet sont insolubles autant que je me souviens mais il n'y en a qu'une seule qui soit prise dans la carrière. C'est ce schiste rouge de l'hospital d'Espagne dont j'ay parlé.

Peu après le sommet du port jusqu'à notre arrivée à Saint Jean les pierres estoient tirant sur le rouge de couleur annonçant du fer.

L'hospital d'Espagne a encore plus mauvaise mine que celui de France. Nous n'avions point de vivres pour<sup>c</sup> ce jour-là. On nous y fit une grande homelette

---

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

avec<sup>a</sup> de mauvais beurre et de mauvais œufs. Nous la mangeâmes cependant avec beaucoup de pain qui n'estoit pas non plus trop bon. Mais nous y éprouvâmes une incommodité d'un autre genre c'est qu'il n'y a dans cet hospital ny chaise ny table ny même banc. Nous mîmes l'assiette de l'omelette par terre et on se coucha à côté. Pour moy j'eus la ressource de m'asseoir sur le porte-manteau.

Après dîner pendant que les mules<sup>b</sup> se reposoient je descendis le monticule rouge de l'hospital pour chercher un endroit commode pour dormir.

Sous le monticule je passay la petite rivière sur un pont très élevé et pour ainsi dire à deux étages, celui d'en bas estoit un roc élevé percé par la rivière, et celui d'au-dessus une arche de main d'homme. Il y avoit d'assez grands arbres [page 84] fresnes<sup>c</sup> et aulnes et parmi eux un beau sorbier, prenant racine près du bord de l'eau et faisant de l'ombrage sur le pont et d'autres ensuite le long de la rivière. Sous le pont la rivière fait nappe d'eau et cascade. À cinq ou six pas de l'autre côté je trouvay une petite caverne dans un roc de schiste, qui n'avoit guères plus que ma largeur et dont le plan estoit assez commodément incliné, j'avois devant moy cette rivière profonde que j'entendois plus que je ne la voyois, l'ombrage des arbres aquatiques qui sont toujours frais et en face de moy une petite cascade qui venoit tomber dans la rivière latéralement d'assez haut et qui ressembloit à une corde d'argent. Je fis remarquer cette position à Jacquemin qui en fut aussi frappé que moy.

Ce fut là que nous remontâmes nos mules et nous arrivâmes de bonne heure au village de Saint Jean de Plan. J'avois alors une grande inquiétude, les hospitaliers de France m'avoient annoncé que si nous trouvions des gardes d'Espagne ils voudroient nous désarmer jusqu'à ce que je leur eusse prouvé que j'estois cavaliero<sup>d</sup> parce que le port d'armes est defendu en<sup>e</sup> Espagne à tous autres qu'aux nobles et, ce qui est singulier, aux prestres. En même tems on m'avoit dit que la douane n'estoit qu'au village de Plan et qu'à celui de Saint Jean qui est un peu auparavant, il y avoit un Francois nommé Monsieur David, maître de forge.

Je pris le parti d'arrester chés Monsieur David pour luy demander conseil à titre seulement de Francois, et en cas de besoin de poser chez luy mon couteau de chasse et mes pistolets.

Je trouvay Monsieur David sur le pas de la porte, je me qualifiay uniquement de compatriote ce que mon langage luy prouvoit bien, il me fit entrer chez luy et me pressa d'y loger, je fis des façons il m'assura qu'elles estoient [page 85] inutiles

---

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « chevaux ».

<sup>c</sup>Corrigé sur un mot illisible.

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>Corrigé sur « à tout autre ».

attendu qu'à Saint Jean comme à Plan je ne trouverois ny gîte ny vivres ny pour or ny pour argent. Et cela estoit vrai.

D'ailleurs, il n'est pas vray qu'on désarme les gens qui n'ont pas l'air d'estre des paysans, et les Espagnols insupportables à tant d'autres égards, le sont beaucoup<sup>a</sup> moins sur cela que la maréchaussée du gouvernement de Guyenne.

Quant aux petites vexations des commis elles sont pires qu'en France et il faut même y prendre garde car ils sont singulièrement insidieux pour chercher des prétextes à saisie. Pendant que je causais avec Monsieur David un déserteur françois qui se trouvoit dans la rue et qui s'estoit pris d'intérêt pour Jacquemin comme Monsieur David pour moy, l'avertit de ne pas tirer seulement un mouchoir des sacoches avant la visite sans quoy tout le<sup>b</sup> porte manteau seroit saisi, et Monsieur David m'a conté des infamies de ce genre faites à luy domicilié dans le pays par les préposés gens avec qui il vit, dont il ne s'est tiré que parce qu'il estoit de moitié avec des prestres plus respectés encore dans<sup>c</sup> le pays que les employés des fermes. Jacquemin fut cependant reçu honnestement par le préposé de Plan, qui envoya deux commis faire la visite de mon porte manteau chés Monsieur David. Ils<sup>d</sup> la firent en ma présence. Il est vray qu'ils la firent très scrupuleusement.

Monsieur David me donna bien à souper, le soir à coucher dans un assez bon lit sans rideaux, mais avec des draps bien à dîner le lendemain et mouroit d'envie que j'y restasse de huit jours. Il est excédé des Espagnols et cela est commun à tous les François car le déserteur fit la même confiance à Jacquemin.

[page 86] Il me conta bien de petites histoires sur le génie de cette nation, en me promenant avec luy je rencontray quatre dames espagnoles à la promenade avec un seul homme qui est le mari d'une des quatre et qu'on me dit estre très jaloux. Il marchoit le premier et les quatre femmes habillées<sup>e</sup> avec des espèces de petites vestes d'hommes marchoient à la queue l'une de l'autre les yeux baissés comme des religieuses en retraite. Il y en eut cependant une, précisément la femme du jaloux, qui trouva le moyen de faire à Monsieur David une mine très expressive que j'apperçus fort bien.

Il me fit voir aussi un conjuradour, et nous y entrâmes, c'estoit un bâtiment de sapin en plein champ qui sert à faire des conjurations contre l'orage, des exorcismes, etc. Je demanday pourquoi ces cérémonies ne se faisoient pas à l'église. On me répondit que c'estoit au diable qu'on avoit affaire dans ces occasions-là et qu'il estoit inutile de luy parler dans l'église parce qu'il n'ose jamais y entrer.

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « un peu ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « seroit sa », pour « seroit saisi » certainement.

<sup>c</sup>Corrigé sur « dep ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « il y t ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « mar », pour « marchoient » certainement.

Monsieur David est de Limoux, il a travaillé toute sa vie dans les mines de fer<sup>a</sup> du Comté de Foix. Les Espagnols n'ont pas chés eux un homme capable de diriger leurs forges. Celle-cy appartient à la communauté du village de Saint Jean qui la luy a affermée pour douze ans dont il y a déjà deux d'écoulés. Il m'a avoué qu'il y faisoit assés bien ses affaires. Il m'a donné des échantillons de la mine et même de son fer qu'il veut que je fasse essayer à des serruriers de Paris pour luy en mander leur avis. Nous avons esté aussi où on tire la mine.

Son soufflet est à la trompe comme ceux que j'ay vus en Dauphiné.

[page 87] Il ne fait point laver la mine, il prétend avoir par là du fer plus doux, il ne fait point couler la gueuze ; en interrompant l'action du soufflet le culot se refroidit, on fait couler dehors les scories, et on enlève le culot avec de forts outils de fer pour le porter sous le marteau. Il n'a point de fonderie, mais il se propose d'en établir une. Il m'a dit comme un fait très connu qu'il se formoit quelquefois de l'amiante autour de ses culots de fer fondu. Fait qui est rapporté dans un mémoire donné à l'academie par Monsieur Grignon maître de forges de Saint Dizier<sup>985</sup>, au reste il ne m'a donné aucun de ces procédés comme estant de luy, il suit en tout la pratique du pays de Foix dans lequel il a esté élevé.

Il y a aussi dans le territoire de Saint Jean une mine de plomb qui, autant qu'il m'en souviene, est exploitée par un autre Francois, mais elle estoit trop loin, je n'ay pas pu y aller.

Monsieur Comte d'Oloron en Béarn<sup>986</sup> en exploite d'autres du côté de Bielsa pour lesquelles il a cependant à présent procès en Espagne.

Quant à celle de cobalt qui estoit l'objet de mon voyage elle est bien sur le territoire de Saint Jean ou de Plan, mais elle est abandonnée depuis bien des années et il n'y a qu'un trou sans même d'échelle pour y descendre. Elle est d'ailleurs sur une très haute montagne qu'il [il doit manquer « m'a » ] montrée, et il n'a aucune connoissance qu'il y ait eu des travaux des anciens. Monsieur de Gensanne des

---

<sup>985</sup>Pierre-Clément Grignon (1723-1784), fils d'un échevin, maître de forge, il se spécialise dans la fonte des canons, en 1775, il publie un ouvrage intitulé *Mémoires de physique sur l'art de fabriquer le fer, d'en fondre et forger des canons d'artillerie, sur l'histoire naturelle etc., pour plus de détails, voir le glossaire des personnages.*

<sup>986</sup>Pierre Lamicq fait ici une note, identifiant ce personnage à Jean-Georges-Augustin-Pascal de Conte, né à Oloron en 1730, fils d'Augustin de Conte et de Marie de Forcade (sœur de Pierre de Forcade, entrepreneur de la mâturation d'Aspe), mort en 1800, pour plus de détails, voir le glossaire des personnages.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « du ».

mines d'Alsace<sup>987</sup> fort connu des sçavans a le projet de reprendre cette entreprise et y envoya l'an passé son fils qui logea comme moy chés Monsieur David. Quand j'arrivay on m'avait d'abord pris pour Monsieur de Gensanne le père.

[page 88] Je n'ay point jugé à propos de grimper inutilement pour voir un trou ; d'autant plus que cela m'arrestoit un jour à Saint Jean et que je craignois toujours quelque aventure sur terre espagnole. Ainsi après un voyage assez laborieux, j'ay esté frustré de l'objet qui me l'avoit<sup>a</sup> fait entreprendre. Mais je n'ay pas pour cela de regret à ma peine, j'ay vu le revers des Pyrénées que je voulois absolument voir. J'y ay vu encore bien d'autres petites choses que je n'aurois pas vues<sup>b</sup> sans cela, et la fatigue n'a esté ny accompagnée de danger, ny telle que je m'en sois ressenti le lendemain.

Je partis de chés Monsieur David pour revenir par<sup>c</sup> Bénasque après qu'il m'eût donné à dîner à dix heures pour me laisser une soirée plus longue. Je luy dis cependant mon nom en partant parce que je songeay que quand un homme qui reçoit si bien tous ses compatriotes en a reçu par hasard un qui peut luy estre utile dans quelque occasion de sa vie, il n'est pas juste de le luy laisser ignorer.

La<sup>d</sup> vallée et la rivière de Plan ne sont point les mêmes que celles de Bénasque, ainsi il fallut monter et descendre un portillon pour arriver à Bénasque. C'est dans l'Ebre que se rend la rivière de Plan, je crois qu'il en est de même de l'autre.

Ce portillon seroit pour tout autre pays une montagne excessivement roide et mauvaise. Cependant il faut convenir qu'il n'est comparable ny au portillon d'Aran ny au grand port. J'y ay trouvé de la pierre rocheuse et en tout des pierres rougeâtre comme dans tous les pays de mines de fer. Je n'en ay point gardé les échantillons.

Du côté de Bénasque j'ay trouvé une vallée plus large et fort belle dans bien des endroits, j'y ay eu même pendant près d'une demie lieue une route fort singulière [page 89] pour le pays. C'est une promenade ou allée à mi-côte dans des bois de chesne blanc, noisetiers etc. qui ressembloit beaucoup à de certains coins de promenades sauvages et ignorées que j'ay vu dans le parc de Meudon. La com-

---

<sup>987</sup> Antoine de Gensanne, mort en 1780, naturaliste et ingénieur, fut concessionnaire des mines en Franche-Comté et en Alsace. Il effectua des recherches sur les ressources minières de diverses provinces de France et fut directeur des mines du Languedoc. Membre de la société des sciences de Montpellier, il fut nommé à l'Académie des sciences correspondant de Hellot en 1757, puis de Mignot de Montigny en 1770. Il a publié divers ouvrages de minéralogie et de technologie minière ainsi qu'une *Histoire naturelle de la province de Languedoc, partie minéralogique et géoponique.*, Montpellier, 1776-1779, 5 vol. in-8°.

<sup>a</sup>L'expression « de l'objet qui me l'avoit » est corrigée en interligne sur « du pris que je ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « à ».

<sup>d</sup>À partir de ce mot l'encre devient plus brune et l'écriture plus serrée et plus fine.

paraison est brillante pour les Pyrénées espagnoles. Je diray même à l'avantage de cette promenade montagnarde que dans les endroits où le bois d'au-dessous manque on y a une bien plus belle découverte et surtout des cascades très supérieures à toutes celles des jardins de Le Nôtre, mais d'un autre côté ces belles découvertes sont compensées parce que le chemin estant étroit et la coste escarpée on y est fort mal à son aise à moins d'avoir les yeux faits aux précipices des montagnes. C'est là que j'ay pensé me casser le col parce qu'à un tournant mon muletier qui marchoit le premier se rabattit sur moy en me forçant à me jeter précisément sur la creste de l'abîme. Je crus que c'estoit pour le moins un ours qui luy inspiroit cette frayeur, ce n'étoit que par respect pour un gros moine qui venoit à nous et à qui il vouloit laisser la plus grande place possible. J'en concluds que mon muletier connoissoit mieux que moy les mœurs espagnoles.

À quelque distance je vis un fort beau couvent<sup>988</sup> que j'imaginay estre celui de ce moine, je voulus avoir vu un<sup>a</sup> couvent espagnol et j'entray d'abord dans l'église. Elle estoit obscure et fort chargée de petits ornemens surtout de petits tableaux quarrés. Il n'y avoit qu'un prestre qui me parut un religieux et qui prioit Dieu tout haut dans un jubé. Notre muletier luy dit en espagnol que nous estions des curieux étrangers qui voulions voir sa maison, il luy répondit de nous faire entrer par une porte qui estoit là, et qu'il iroit nous rejoindre quand il auroit fini. Il vint en effet quelques minutes après. Je luy parlay latin, il me repondit avec aussi peu de facilité que j'en avois. Nous cherchions tous deux nos mots et nous nous faisons répéter [page 90] parce que la prononciation de deux nations, est toujours différente, mais nous finissions toujours par nous entendre. Il me montra toute la maison qui n'est pas fort différente des maisons religieuses françoises, il me dit qu'il étoit le prier, mais qu'ils n'estoient pas religieux et seulement clercs réguliers soumis à l'ordinaire<sup>989</sup> qui avoit même fait sa visite chez eux peu<sup>b</sup> auparavant et il me montra son appartement qui n'estoit pas somptueux. Il finit par le sien à luy prier et nous fit voir des petits reliquaires et des ouvrages de religieuses qui luy paroisoient des prodiges. J'en parus aussi engoué que luy. La bibliothèque ne me parut pas nombreuse. Il finit par me faire boire ainsi qu'à mon laquais un petit coup de vin de liqueur qui n'estoit pas mauvais et qui vint très à propos car nous avions bien chaud. Ce vin estoit dans une outre et cependant n'avoit pas de goût

<sup>988</sup>Le monastère de Notre-Dame de Gayente, fondé au XI<sup>e</sup> siècle et rebâti au XVI<sup>e</sup> siècle par les soins de Don Francisco de Ascon, chevalier de Malte, pour remercier la Vierge de sa protection lors de la bataille de Lépante.

<sup>989</sup>C'est-à-dire à l'autorité directe de l'évêque de Barbastro.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés sur « estre entré ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne d'une encre plus brune.



de goudron comme celui que j'avois bu en Dauphiné<sup>a</sup>.

Nous continuâmes la route et descendîmes à Bénasque qui est sur la rivière où nous entrâmes par un pont où il y avait un corps de garde.

C'est une petite ville plus considérable que Plan, que Biella ou Vieille, que Bagnières de Luchon, que Saint-Béat. Il y a une citadelle qu'on travaille à présent à augmenter.

Elle fait un grand commerce de laines avec la France et elle est renommée parce que c'est là que se fait le blanchissage de ces laines avant de les envoyer en France. On n'y travailloit pas alors et je ne pus voir que de grands magasins. Et à côté un fourneau en<sup>b</sup> plein air sur lequel on pose une cuve pour les tremper dans l'eau chaude, et tout auprès un beau courant d'eau très fraîche de montagne. Comme je désirois de sçavoir comment le travail se faisoit j'aborday un religieux que je trouvay auprès du pont, je luy parlay latin il me regarda fixe avec l'air stupide et en même tems de mauvaise humeur me répondit non intelligo<sup>c</sup>.

J'en allay trouver un autre qui fut seulement embarrassé mais un jeune homme qui avoit l'air et l'habit d'un paysan vint à mon secours et me parla [page 91] beaucoup meilleur latin que moy. Celui-là m'expliqua assés bien les opérations du lavage qui sont peu curieuses et dont je n'ay pas d'ailleurs conservé de souvenir assez distinct pour entreprendre de les décrire icy. Je voulus<sup>d</sup> causer avec luy de son métier et je luy dis que j'avois herborisé dans les Pyrénées il me répondit qu'il avoit entendu dire qu'il y avoit des plantes salutaires dans les montagnes mais que dans son pays les médecins abandonnoient la botanique aux pharmaciens, que<sup>e</sup> cependant il y avoit depuis peu un jardin de plantes à Madrid. Je luy voulus parler aussi de chymie et il ne me parut pas plus sensible à l'une qu'à l'autre de ces deux sciences. Peut-être si je luy avois parlé de littérature étrangère à la médecine, m'auroit-il marqué plus de goût pour celle-là. Telle estoit l'érudition des médecins françois du tems de Guy Patin<sup>990</sup> qui n'est pas bien éloigné. Il faudroit les envoyer tous étudier à Barcelone comme l'apotecaire de Viella pour leur inspirer de l'émulation et du désir d'apprendre.

J'ay sçu de Monsieur de Fondeville que ce médecin n'est que depuis peu à Bénasque et que la communauté de cette ville comme toutes les autres communautés d'Espagne prend un médecin pour un tems<sup>f</sup> qu'elle paye et qui exerce

<sup>990</sup>1601-1672, médecin et homme de lettres, pour plus de détails voir le glossaire des personnages.

<sup>a</sup>L'expression depuis « ce vin » jusque là est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus brune et d'une écriture plus serrée.

<sup>b</sup>Corrigé sur « une ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « il ne me ».

<sup>f</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

gratuitement sauf cependant à chaque particulier d'en employer tel autre qu'il veut à ses frais.

Ce Monsieur de Fondeville à qui son commerce donne de grandes relations avec l'Espagne me dit à ce sujet que le peuple y estoit bien plus heureux qu'en France, qu'il y a moins de riches, mais moins de pauvres aussi et que la fortune y est plus également répartie. Je luy en ay demandé les causes tirées de<sup>a</sup> la forme de leur gouvernement. Il m'a dit qu'il y en avoit beaucoup mais il ne me les a pas expliquées d'une façon bien satisfaisante. Il a insisté<sup>b</sup> sur ce que l'esprit de la nation est d'âme plus charitable, or les charités ne peuvent jamais faire l'aisance de la multitude. [page 92] J'ay entrevu un avantage plus réel dans ce qu'il m'a dit des communautés à l'occasion des médecins. Si réellement chaque communauté a conservé en Espagne un esprit municipal et est dotée pour subvenir à de certaines dépenses je crois bien qu'il en peut résulter des avantages sensibles pour les pauvres et qui rapprochent leur condition de celle des plus aisés. Par exemple des hôpitaux pour les malades des travaux publics en tems de disette, etc. Je sçavois bien que les communautés avoient quelquefois des biens communs puisque ce sont des forges appartenantes à la communauté de Saint-Jean qu'exploite Monsieur David. Mais cela seul ne me prouvoit rien puisqu'il en est de même à cet égard<sup>c</sup> dans nos montagnes, que la communauté de Bagnières par exemple a aussi ses biens, ses bois, son administration municipale.

En supposant ce que m'a dit Monsieur de Fondeville vrai, j'en trouveray peut-être une cause dans un des vices capitaux qui appauvrit cette nation. C'est le manque de commerce et d'industrie et en même tems la difficulté de voyager en Espagne. Je vois le premier de ces vices en petit puisque les habitans des vallées tirent tout de France, qu'à Saint-Jean où il n'y a presque<sup>d</sup> pas de récolte, les habitans ne la font seulement pas et font venir des travailleurs de la vallée d'Aure qui ont assez d'affaires chez eux où la récolte est abondante, que les belles laines d'Espagne le magnifique présent de la nature leur sont renvoyées manufacturées par des François, que dans ce pays connu dans tout l'univers pour<sup>e</sup> un pays de fer, ils sont obligés de faire exploiter leurs forges par un maître et même des garçons du pays de Foix, et je le vois en grand puisqu'ils sont obligés de laisser faire leur commerce de Cadix<sup>991</sup> par des François.

Je vois le second de ces vices dans la difficulté de voyager chez eux faute

---

<sup>991</sup>Cadix, Espagne.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « dans ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « m'a dit ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « le pays ».

d'auberges, ce qui ne provient que de ce qu'eux-mêmes ne voyagent presque jamais.

De ces deux vices de leur constitution, il résulte peut-être que chaque Espagnol [page 93] n'ayant d'autre bien que le médiocre produit d'une terre abandonnée le plus souvent aux pâturages ne peut partir habiter les grandes villes de consommation et n'est point attiré dans celles de commerce, or dans tout pays où chacun vit sur son bien les fortunes finissent par être plus également distribuées et au moins y a-t-il moins de gens très pauvres<sup>a</sup>.

Au reste Monsieur de Fondeville que j'ay dit qui connoit si bien l'Espagne en<sup>b</sup> connoit les montagnes et la plaine jusqu'à Saragosse<sup>992</sup>, mais l'industrie des pêcheurs catalans que j'ay trouvés enlevant la pêche de nos pêcheurs provençaux jusqu'à Saint Tropés, prouve bien que l'esprit de paresse ne règne pas également dans toute l'Espagne.

Après cette digression je reviens à mon séjour à Bénasque. En arrivant j'avois fait reconnoître mes mules, le muletier qui me conduisoit est parfaitement connu à Bénasque, il avoit pris tous les acquits nécessaires à Plan<sup>c</sup>, avoit fait la déclaration en arrivant, tout estoit en règle<sup>d</sup> il n'estoit question que de se loger et le muletier m'avoit dit qu'il n'y avoit pas de lits dans les cabarets, mais qu'il m'en feroit trouver un chés un particulier qui n'est sûrement pas aubergiste mais qui a des chambres et des lits pour les louer pour de l'argent<sup>e</sup> aux passans qui ont la physionomie d'honnêtes gens. C'est un trait de morgue espagnole qu'on m'a dit que j'y retrouverois partout mais qui n'appartient pas particulièrement à cette nation, car quelqu'un m'a dit avoir trouvé la même chose dans les confins de l'Auvergne et du Rouergue. Quoiqu'il en soit je fus établi dans cette maison honneste et j'y eus un lit même<sup>f</sup> avec des draps. Je m'y couchay de fort bonne heure et j'y dormais fort profondément quand on vint m'éveiller en me disant que Monsieur le gouverneur vouloit me parler. Cela me parut très singulier ayant satisfait à tout avec la plus grande exactitude. J'ouvris ma porte et je [page 94] trouvay non pas Monsieur le gouverneur parce qu'il ne réside presque jamais à Bénasque mais l'officier qui commande en son absence et qui avoit un uniforme bleu. Il me fit des révérences et des compliments sans fin, et me dit en me le faisant expliquer par son interprète qu'il estoit outré d'être obligé de faire une visite désagréable à un François, à un homme d'une [?], dont les souverains estoient parens et amis etc. mais qu'il remplissoit

---

<sup>992</sup>Espagne, Aragon.

<sup>a</sup>Ces trois derniers mots sont corrigés en interligne sur « pauvres ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « Saint-Jean ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « tranquilles ».

<sup>e</sup>L'expression « pour de l'argent » est rajoutée en interligne.

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

des ordres rigoureux donnés également par les deux couronnes, c'estoit sur cela qu'il insistoit toujours et se retournant vers les gens en faisant de grands bras et de grandes protestations, il leur cita plusieurs fois Monsieur le Maréchal de Richelieu. Je luy demanday seulement ce qu'il me vouloit et c'est à quoi il ne put jamais me répondre. Il me demanda mon nom, mon pays, d'où je venois où j'allois, tout cela luy avoit esté déclaré par le muletier et estoit écrit chés luy, il en convint et convint pareillement qu'il connoissoit fort bien ce muletier qui en effet est très connu à Bénasque où son métier est de passer continuellement. Il me demanda mon état que le muletier ne luy avoit pas dit, je luy dis que j'estois président sans dire d'où, il me fit une grande révérence en me disant signor presidente<sup>a</sup>.

Il me demanda si j'avois un passe-port, je luy dis que je ne croyois pas qu'on en prit jamais pour un voyage si court, qu'il n'y avoit à Bagnières ny bien loin de Bagnières aucun officier fait pour en donner, que d'ailleurs cela n'estoit pas nécessaire vu la navette continue<sup>b</sup> des gens qui passent et repassent sur les frontières des deux royaume(sic), il en convint, revint toujours aux ordres des deux couronnes, et comme j'insistois à ce qu'on me dit ce qu'on vouloit, il me repondit que c'estoit que je luy fisse l'honneur de dîner le lendemain chez luy pour qu'il ne fût pas dit qu'il eût fait à un François la malhonnesteté de le réveiller, sans la réparer par toutes les politesses possibles et comme je refusay il insista encore pour que je prisse au moins le [page 95] chocolat chez luy avant de partir. Je n'acceptay pas davantage et le lendemain matin mon hôte me dit qu'il avoit charge de me faire encore de nouvelles instances. Je ne sçais si le commandant vouloit me faire entendre que j'aurois dû luy faire un salamalec, ou si l'esprit de tracasserie et d'inquisition qui agite le gouverneur de Guyenne et tourmente toute la province a esté réellement communiqué par luy au vice-roy ou gouverneur d'Arragon. Peut-être aussi y avoit-il une circonstance particulière. Il a esté commis depuis peu un meurtre à Pau qui a fait beaucoup de bruit, et les circonstances ont paru mériter qu'on redemandast à l'Espagne le criminel qu'on sçait qui s'y est retiré. Monsieur David m'avoit dit qu'on en avoit envoyé le signalement à Plan, et sans doute de même sur toute la frontière. L'objet de la visite du commandant de Bénasque estoit peut-être de voir si je ressemblois à ce signalement.

J'en ay toujours conclu qu'il ne faut point voyager en Espagne sans des recommandations pour toutes les places où on passe, et que quand on a des raisons comme moy pour ne voyager en pays étranger qu'incognito, il ne faut pas choisir l'Espagne.

Le lendemain matin c'estoit jour de feste à Bénasque. J'allay à une basse

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>b</sup>Les lettres « ment » ont été raturées à la fin du mot.

messe ; l'église de Bénasque<sup>a</sup> est comme celle des clercs réguliers que j'avois vues(sic) très obscure et très ornée, mais celle-cy ornée bien<sup>b</sup> plus richement et avec profusion de dorure et argenture<sup>c</sup> je ne sçais de quel mot on se sert. J'y vis des gens fort devôts et au Domine non sum dignus<sup>d</sup> j'entendis de rudes coups de point(sic).

Au sortir de la messe on avertit tout bas mon laquais que les commis m'arresteroient sur la montagne et feroient en plein air la visite de mon porte manteau ouvert quoyqu'il plut à verse, un instant après on vint luy dire tout bas qu'on s'épargneroit cette [page 96] visite en donnant une pièce d'Espagne qui vaut à peu près vingt sols aux<sup>e</sup> commis qui ont<sup>f</sup> droit de le faire. Et un instant encore après on luy montra ces commis qui se trouvoient par hasard à Bénasque et à qui il valoit mieux payer sur le lieu sans les obliger à se mouiller en allant nous attendre à la montagne. Je donnay vite ce qu'on demandoit et je partis. Voilà ce que c'est que les commis des fermes d'Espagne et à quoy aboutissent les grandes précautions contre la contrebande.

Avent(sic) de terminer ce qui regarde l'Arragon je joindray une observation que j'ay oubliée en parlant de mes conversations avec Monsieur David. Beaucoup d'animaux de montagnes peu connus dans les Pyrénées françoises le sont beaucoup dans les Pyrénées espagnoles. Les perdrix blanches nommées en Dauphiné jallabres sont connues, mais rares dans nos montagnes, et fort communes à Saint Jean. Monsieur David qui est chasseur vouloit absolument m'en envoyer à Paris cet hiver. Ce même Monsieur David connoit très bien sur ces montagnes gélinotes, coqs de bruyères et faisans. Je fais cette observation parce que j'avois soupçonné jusques là que des faisans que le garde de Madame de Savines<sup>993</sup> m'avoit montrés à la montagne de Morgon estoient des coqs de bruyère. Je le croyois d'autant plus que j'ay trouvé les faisans très abondans à Porquerolles et je doutois que le même oiseau habitast deux climats différens. Ce qu'on appelle paon à Bagnières de Lu-

<sup>993</sup>Monsieur Lamicq fait ici une note : La seigneurie de Savines, dans la vallée de la Durance, à une dizaine de kilomètres en aval d'Embrun échut, par mariage, en 1383, à la famille dauphinoise de La Font qui s'est perpétuée depuis lors et dont la terre fut érigée en marquisat en 1715. Dès le xvii<sup>e</sup> siècle plusieurs membres de cette famille exercèrent successivement la charge de gouverneur d'Embrun et de l'Embrunois. C'est le cas d'Antoine-Victor-Amédée de La Font, marquis de Savines, né en 1739, nommé gouverneur d'Embrun en 1743, sur la démission de son oncle Antoine. Son frère Charles (1745-1811), sacré évêque de Viviers en 1778, député aux États Généraux de 1789, fut l'un des cinq évêques qui acceptèrent la Constitution Civile du Clergé. Le domaine de Savines s'étendait sur la montagne de Morgon dont parle Malesherbes.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Depuis « Domine » jusque là souligné.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur le même mot au singulier.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « a ».

chon ne sont autre chose que des coqs de bruyere ou griennaux<sup>994</sup> en Alsace et en Franche Comté.

Le chamois appelé dans les Pyrénées isard est également<sup>a</sup> commun chez les deux nations. J'en ay mangé à Bagnières, il est un peu moins bon qu'un chevreuil.

On dit à Bagnières qu'il n'y a jamais eu de bouquetins dans les Pyrénées et un ancien<sup>b</sup> chanoine de Saint Bertrand m'a conté qu'on en avoit une fois tué un qui y estoit sûrement arrivé du sommet des Alpes. Cela seroit presque aussi singulier qu'une hyène venue de son pays natal dans les montagnes du Gévaudan.

[page 97] Bagnières de Luchon 7<sup>ème</sup> cayer

À Saint-Jean-de-Plan le bouquetin est très connu et il y a des montagnes élevées et désertes qu'on m'a montrées où on le chasse communément. Il ne faut pas en conclure que les Pyrénées espagnoles soient plus élevées que les françoises puisque la grande creste est commune, elles ne sont pas non plus plus froides elles le sont même moins estant exposées au midy, et la neige le prouve. La seule raison est donc qu'elles sont moins habitées et ce fait joint à beaucoup d'autres achève de me convaincre que les Pyrénées françoises<sup>c</sup> sont un pays bien moins dézert qu'autrefois et que tous les jours il devient plus habité et plus cultivé. C'est pour cette raison que les animaux sauvages s'en retirent et que les hommes y sont moins sauvages qu'autrefois. Par la même raison aussi les bois y deviennent plus rares et plus chers. Je me rappelle qu'au Mont-Genèvre où on est bien au sommet des Alpes puisqu'on est à l'eau pendante on m'a dit pareillement que les bouquetins ne se trouvent que loin de là et sur les montagnes de Savoye. On sçait aussi que les castors jadis connus dans l'ancienne France sous le nom de lièvres en ont disparu. Et cet animal qui craint plus que tous les autres l'approche des hommes parce qu'il a un domicile visible, s'est retiré de cent lieues de Québec depuis que cette ville est bâtie. Tout cela confirme la confusion déjà si vraisemblable de Monsieur de Buffon<sup>995</sup> que nos Pyrénées nourrissoient autrefois des rennes. Monsieur David m'a offert des cornes de bouquetins pour quand je voudrois. Un de ses amis en a de monstrueuses qu'il vouloit luy demander pour moy. Mais je [ ? ] en faire.

Le nom de loup cervier est bien connu à Bagnières mais on l'y regarde presque comme un animal fabuleux. On le connoit davantage à Saint-Jean.

Quant à l'ours il n'est malheureusement que trop commun sur les deux côtés. J'en ay vu de jeunes qu'on menoit enchaînés dans la vallée de Luchon, et le

<sup>994</sup>Un griennaux est un jeune coq de bruyère selon le Littré.

<sup>995</sup>George-Louis Leclerc, 1707-1788, naturaliste, pour plus de détails voir le glossaire des person-nages.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur un mot caché par une tache d'encre.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

premier jour que j'allay au lac d'Au je trouvay à côté de la cabane les restes d'une petite chèvre blanche que l'ours avoit presque entièrement dévorée la nuit.

[page 98] Monsieur David m'a montré l'endroit où il tua un aigle l'hiver dernier. On en voit aussi de notre côté et même dans la vallée. On m'a assuré que j'en voyois un planer du côté de Montréjeau. Je n'ay pas eu d'occasion de voir leur aires(sic). Je n'ay pas entendu parler de vautours. On m'a prétendu aussi montrer un aigle dans les airs pendant que j'étois aux Alpes.

Des marmottes si communes dans les Alpes et si célèbres en Pologne sous le nom de boubacs ne sont icy connues ny en France ny en Espagne :

Pour les lièvres blancs Monsieur David m'a dit qu'il y a de grands lièvres dans la montagne et qu'ils grisonnent un peu l'hiver mais qu'on ne peut pas appeler blancs.

Je luy ay parlé d'hermines et de martres et je crois bien qu'on y en trouveroit puisqu'on en trouve quoyque rarement dans les forests du pays de plaine. Il m'a dit assez vaguement qu'il croyoit qu'on avoit réellement des bellettes blanches et de belles fouines, mais rien sur cela d'assez positif pour qu'on y puisse compter : on parle beaucoup de chats sauvages, mais personne n'est assez naturaliste pour déterminer si c'est la vraie espèce du chat sauvage , ou des chats domestiques devenus sauvages.

Après cette digression sur les animaux reprenons notre route.

Sortant de Bénasque j'ay monté une coste déjà très escarpée jusqu'à l'hôpital d'Espagne où commence le port proprement dit. J'y<sup>a</sup> ay vu et côtoyé<sup>b</sup> la chute de la rivière de Bénasque dont je ne sçais pas le nom. Cette chute est admirable par les cascades, les nappes d'eau, les passelisses et tous les autres jeux de la Nature. C'est ce que j'ay vu de plus beau dans ce genre après le lac d'Au.

J'ay [il doit manquer « dit » ] qu'il pleuvoist à verse quand je suis parti il avoit aussi tonné, à l'orage avoit succédé du brouillard, mais il s'estoit élevé assez promptement pour me laisser jouir de ce spectacle. Qu'on ne soit pas inquiet de ce brouillard je le retrouveray.

[page 99] J'arrivay à l'hôpital d'Espagne qui me parut aussi mal conditionné que les autres. Je ne me souciay pas d'y entrer. Au fond de la vallée avant de commencer à monter le port je vis deux ou trois monticules de suite dont j'ay déjà eu occasion de parler. À la fin je montay ce<sup>c</sup> port qui est à ce que je crois encore plus haut et plus roide par la nature que celuy de Plan. Mais comme il y a un grand commerce de laines de Bénasque à Bagnières, celuy-cy est meilleur parce que les deux communautés chacune de leur côté le réparent tous les ans.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « j'ay ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne sur « vu ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « ontay ».

C'est du côté de l'Espagne qu'il est le plus roide et le moyen le plus simple qu'on ait imaginé pour l'acomoder a esté d'y faire tout simplement dans beaucoup d'endroits de vraies marches d'escalier quelquefois de pierres schiteuses rapportées et quelquefois taillées dans le roc. J'ay remarqué un endroit où le roc estant usé l'hiver dernier, on a<sup>a</sup> ajouté à la marche un bout de planche qui porte en l'air. Cela est un peu effrayant à l'œil, mais point dangereux vu l'adresse des mulets. Je montay à cheval parce que je voulois n'estre pas las pour descendre de l'autre côté à pied.

En chemin on me montra à ma gauche qui seroit la droite en venant de France l'ancien port d'Alba qui n'est plus pratiqué ce que j'ay dit ailleurs. Sur la droite on me montra un autre port allant de Bénasque à Aran. Celuy-là est un vrai port et non portillon.

Le port de Bénasque n'est point sur le minimum<sup>b</sup> ou sur la vallée de la creste ; comme j'ay dit du port de Plan. Celuy-cy est dans le roc le plus haut et le plus pointu qui a esté taillé de main d'homme de plus de soixante pieds de haut à en juger à la vue. J'ay bien gardé échantillon de cette pierre qui est insoluble.

J'en avois ramassé d'autres en montant belles, mais solubles dont j'ay aussi des échantillons. Je joins ce fait à celuy du marbre de Jourvielle pour montrer que la pierre insoluble ne garnit pas toujours les sommets. Icy au lieu où j'écris je n'ay pas sous la main mes échantillons. Je ne sçais s'il n'y en a pas un qui tient aussi du marbre.

[page 100] À côté du rocher je fus bien étonné de trouver beaucoup de balles de laine abandonnées. J'appris que le commerce s'y fait avec cette bonne foi-là. Les gens de Bénasque aiment mieux retourner<sup>c</sup> coucher chez eux et ceux de Bagnières aussi, c'est pourquoy chacun laisse ses marchandises au sommet, où les autres vont les chercher et il n'y a pas d'exemple qu'on en ait volé. Ce qui rend cette bonne foy moins singulière c'est qu'il seroit impossible aux voleurs de passer ailleurs que par cet unique chemin où ils seroient infailliblement reconnus. Je trouvay du côté de France des hommes et des mulets qui venoient chercher ces laines.

Arrivé au port entre ces deux murailles à pic, mon premier soin fut de me retourner du côté de l'Espagne j'y eus une belle vue on ne peut cependant pas dire très belle parce qu'elle est trop étroite et trop resserrée entre deux montagnes. Du côté de France j'eus un phénomène qui me cacha tout le reste. Le brouillard que j'ay dit qui s'estoit levé n'avoit fait que se jetter de l'autre côté de la montagne, en sorte que dans un espace de deux ou trois toises j'avois d'un côté le tems le plus serein et de l'autre le brouillard le plus épais.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « y ».

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.



Un autre phénomène que me présenta ce brouillard et qui me fut nouveau fut la rapidité de sa course. On conçoit bien qu'à la hauteur où j'étois ce brouillard estoit nuée<sup>a</sup>, le vent qui estoit très fort la chassoit, et je voyois des atomes épais traverser devant moy, je peux dire aussi vite que le vent.

Il tonnoit aussi de tems [il doit manquer « en tems » ], mais je n'eus la satisfaction de me trouver ny au-dessus du tonnerre ny au milieu, ce qui estoit nuée en haut devint pluie à mi-côte et cette pluie m'accompagna presque tout le jour.

Le brouillard ne me permit de ramasser du côté de France ny pierres ny plantes.

[page 101] À plus forte raison me déroba-t-il la vue du pays. Je regrettois beaucoup un lac dont mon muletier ne cessoit de me parler. Mais comme je descendois à pied je pus approcher de si près qu'il falloit bien le voir et même y toucher. Ce lac ressemble à tous les lacs du monde et nommément à celui d'Au, mais il en diffère beaucoup en ce qu'il se remplit non par une belle chute, mais immédiatement par la fonte des neiges auxquelles il touche, et sa chute n'est point une nappe d'eau, c'est si on veut une cascade, mais une cascade d'un moins beau genre quoy-qu'elle fut très belle dans tout autre pays, c'est une chute fort rapide dans un lit plein de rochers où chaque rocher forme un bouillon. Noter que la chute à laquelle notre seconde course du lac d'Au s'est terminée au-dessus du quatrième lac est absolument du même genre.

Cette coste de France est sans contredit la plus couverte de neiges que j'ay encore vue, c'est aussi la coste Maladetta<sup>b</sup> dont j'ay déjà parlé.

J'ay eu la satisfaction d'y voir une avalanche nouvellement arrivée. Avalanche est un mot des Alpes. Je n'en ay pas encore entendu parler dans les Pyrénées. Ils appellent aux Alpes avalanche la chute d'un gros quartier de neige qui ressemble à un éboulement de montagne et qui cause souvent de grands accidents.

Celle que nous vîmes estoit très récente car on en voyoit bien la trace sur le plan incliné où elle venoit de couler. Le bloc estoit arrêté au fond d'une ravine où<sup>c</sup> il se dégelait par le bas, d'ailleurs il n'y avoit point eu de culbute. Il estoit tombé parallèlement.

Ils font aux Alpes des histoires de ces avalanches qu'on croira si on veut. Ils prétendent que quand l'avalanche est près de partir, le plus petit bruit, fût-ce celui de quelqu'un qui parle haut est suffisant pour la déterminer.

[page 102] Un de mes guides du Mont-Genèvre m'a assuré que son père estant à [la, à rajouter, certainement] chasse vit deux chamois jouant sur de la neige

---

<sup>a</sup>Corrigé sur un mot illisible.

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Corrigé sur le même mot.

qu'il tira et en tua un, mais que le coup fit tomber l'avalanche dans un abîme où tous les deux chamois furent ensevelis sous la neige et qu<sup>a</sup>il alla les tirer l'un après l'autre.

Il ajouta que cette avalanche passa par-dessus le chasseur, cette<sup>b</sup> dernière circonstance qui paroît d'abord la plus incroyable est cependant très possible en supposant que le chasseur soit sous une pointe de roc prominent ou dans une caverne. Mais comment a-t-il pu ajuster de là les chamois qui devoient estre au-dessus de sa teste ?

J'arrivay à<sup>c</sup> l'hôpital de France et j'y dînay. J'étois sûr d'y estre bien reçu car mon muletier est l'hospitalier. Sa mère le tenoit<sup>d</sup> en son absence. Nous n'aurions cependant rien trouvé à manger si nous n'avions pas fait nos provisions à Bénasque mais nous eûmes un banc pour nous asseoir et une table.

Nous arrivâmes à Bagnières à jour tombant. Peu après l'hospital nous trouvâmes le chemin par lequel nous avons esté à la montagne des pâturages, et quand nous fûmes au monticule de l'ancienne tour nous retrouvâmes aussi dans la route qui nous avoit menés à la vallée d'Aran.

Toute cette descente du haut<sup>e</sup> du port de Bénasque jusqu'aux approches de Bagnières est constamment un chemin très mauvais et très rude quoyque ré-parré(sic) tous les ans, mais où lorsque je descendis le port entier à pied, les mulets sur lesquels j'étois connoissent si bien cette route-là qu'ils la feroient les yeux fermés.

[page 103] Ce fut le samedi<sup>996</sup> au soir que je revins de cette route d'Espagne. Repos le dimanche. Et comme en retournant à Montréjeau je passay encore à Saint-Béat que j'y arrestay même pour y dîner je vais mettre ces deux voyages ensemble.

J'ay descendu par la gorge de Montréjeau jusqu'à la jonction des deux vallées. La première fois j'arrestay à Marignac, je vis le château de Monsieur de Fonderville dont j'ay déjà parlé et j'eus avec luy une conversation que j'ay citée plusieurs fois et que je citeray encore. À ce même voyage j'arrestay en revenant à un village dont j'ay oublié le nom pour voir deux étalons baudets dont l'un estoit gris<sup>f</sup> et l'autre noir et qui sont de beaux animaux. Je ne sçais si j'ay dit que dans ce pays-cy les gens bien élevés disent animal<sup>g</sup> au lieu de dire asne<sup>h</sup> qu'ils réputent un mot

---

<sup>996</sup>Le 25 juillet.

<sup>a</sup>Corrigé sur « où ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « qui étoit à la ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « au ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur un mot illisible.

<sup>e</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé sur « blanc ».

<sup>g</sup>Souligné.

<sup>h</sup>Souligné.

malhonneste.

Je vis aussi un bel étalon cheval andalou. Mais ce n'estoit point un des étalons fournis par les haras du roy, c'estoit celuy d'un gentilhomme qui a obtenu par faveur singulière la permission d'en avoir un à ses frais et l'inspecteur des haras l'a approuvé. Je parleray de tout cela plus au long.

Ce même voyage aussi avant d'arriver à Marignac je pris des échantillons des carrières du pays [?] du marbre commun, mais déjà du marbre.

Au second voyage au<sup>a</sup> lieu d'arrêter à Marignac je montay la montagne<sup>b</sup> de Cierp<sup>997</sup> où il y a une carrière de marbre rouge. Je ne montay pas jusqu'à la carrière, je m'arrestay aux trois grottes dont j'ay déjà parlé. Je les trouvay en plus grande partie de marbre même de marbre rouge dans quelques parties comme celuy de la carrière, mais aussi d'autres couleurs et ces différentes couleurs me parurent presque<sup>c</sup> dans le même bloc. Monsieur Cammartin y trouva aussi que les morceaux du fond sembloient un passage du schiste au marbre. J'ay gardé de tout cela des échantillons avec des étiquettes circonstanciées.

[page 104] Après estre venus à la pointe des deux vallées on monte à Saint-Béat non pas d'abord par la vallée de la Garonne, mais par une espèce de détroit le seul que j'ay vu dans les Pyrénées sans un courant d'eau, mais au lieu de cela il y a un marais qui fait étang quand les eaux sont hautes et qui n'a point de décharge visible. Les deux costes de ce détroit sont couvertes de bois, on en sort et on trouve la vallée de Garonne. La coste à droite au-dessus de Saint-Béat est celle<sup>d</sup> d'une fameuse carrière de marbre blanc dont le roy est propriétaire et cette carrière estoit l'objet de ma curiosité dans mon premier voyage. J'y montay avec peine car la coste est haute et escarpée. Je trouvay à la carrière une pierre sciée et presque polie sur le lieu qui paroît un autel et une autre au pied comme le marche pied. J'ay pris des échantillons de tout cela bien étiquetés. J'estois très curieux de voir de quelle pierre cette carrière blanche seroit entourée. Je ne pus jamais monter par ce côté où la coste estoit presque à pique, j'y fis monter mon laquais qui cassa<sup>e</sup> devant moy un échantillon de marbre tirant un peu sur le gris. À côté même de la carrière il y avoit un gros rocher de marbre tout à fait gris. Mais celuy-là estoit tombé et roulé<sup>f</sup> et ne pesant rien. Ces échantillons sont aussi étiquetés exactement. Après avoir observé ces carrières pour l'histoire naturelle, il me reste à observer que celle-là

---

<sup>997</sup>Commune de Cierp-Gaud, Haute-Garonne, arrondissement de Saint-Gaudens, canton de Saint-Béat.

<sup>a</sup>Corrigé sur « avant ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « montagne ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « toute ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « me ».

<sup>f</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

est actuellement vacante parce qu'elle est au roy et que sans cela on la travailleroit pour le pays. Au reste on préférera toujours le marbre blanc de Carrare<sup>998</sup>, 1° parce que celui-cy change un peu de couleur à l'air, 2° parce qu'une carrière sur le bord de la mer comme Carrare aura toujours la préférence sur celle qui est dans les montagnes.

Au-dessous de la carrière est la ville de Saint-Béat plus forte que Bagnières, elle ne doit cette [page 105] supériorité qu'à sa communications<sup>a</sup> avec la vallée d'Aran et à sa fameuse foire de mules<sup>b</sup>, car d'ailleurs elle est dans une vallée si étroite que la petite ville qui l'occupe en entier est elle-même excessivement étroite.

La Garonne qui y est fort rapide y est cependant navigable pour de grands radeaux de plusieurs pièces par le moyen d'une passe lisse<sup>999</sup>. À mon premier voyage je vis un de ces radeaux se précipiter et la suture de ses pièces leur laisser faire un coude très sensible. Je voudrois bien avoir encore occasion de voir ces<sup>c</sup> descentes où j'aurois bien des choses à remarquer.

À mon second voyage nous remontâmes au-dessus de Saint-Béat à la carrière d'où on dit qu'on a tiré la colonne de Trajan.

C'est une carrière sûrement très anciennement travaillée où on voit la niche d'une fort grosse colonne à plusieurs pans. Ce que j'y ay trouvé de très remarquable c'est que le fond de la carrière est [?] de marbre gris comme on voit par les débris qui sont au pied, mais qu'elle est enduite en outre du spath calcaire dont j'ay tant de fois parlé tellement que je n'ay pas pu en sçavoir l'épaisseur, et qu'à coups de marteau nous n'avons pas pu aller au-delà de cette couche. Les échantillons en sont aussi conservés et étiquetés.

De Saint-Béat j'allay coucher à Montréjeau où je comptois<sup>d</sup> voir Monsieur de Lassus Camon<sup>1000</sup> très fameux dans la province jadis subdélégué, qui a fait passer la subdélégation à son frère cadet mais qui y jouit de toute la considération possible. C'estoit de luy que je comptois tenir les détails sur l'administration de

<sup>998</sup>Italie, Toscane.

<sup>999</sup>Passage dans la partie d'un cours d'eau laissé libre par interruption d'un barrage ou d'une digue. Courant de pente assez forte permettant - non sans danger - le passage de barques ou de bois flotté.

<sup>1000</sup>Monsieur Lamicq fait ici une note : Marc-François de Lassus, seigneur de Camon, 1692-1780, issu d'une ancienne maison noble de la vallée d'Aure. Au xvii<sup>e</sup> siècle, un des descendants, Pierre de Lassus, se fixa à Montréjeau pour y exercer les fonctions de juge du marquisat de Montespan. Marc-François de Lassus est subdélégué de l'Intendance et en 1719, lors de la guerre de la Quadruple Alliance, il déploya une très grande activité. Il est jusqu'à sa mort contrôleur général des marbres du roi.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne sur « son voisinage ».

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé sur « un ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur og couchay ».

tout le pays, le commerce, le gouvernement etc. mais je le trouvay dans la douleur. Sa sœur se mouroit dans le moment précisément que je passay à Monréjeau.

[page 106] Tout ce que j'avois à dire sur ces objets dont je comptois causer avec Monsieur de Lassus seroit trop long et inutile à écrire.

Pour le retenir seulement j'en ay redigé des sommaires de chapitres qui feront le 8<sup>ème</sup> cayer de mon voyage de Bagnières de Luchon.

[page 107] Bagnières de Luchon 8<sup>ème</sup> cayer

1° La Bigorre, les Quatre-Vallées, le Nébouzan, pays d'États

L'élection de Cominges d'où est Bagnières de Luchon, celles de rivière [?] d'où est la vallée de l'Arbouse et dont le ressort est très bizarre. Les subdélégations ne suivent pas les éléments, Monsieur de Lassus à Montréjeault est subdélégué de tout le pays que j'ay vu.

2° Les Quatre-Vallées sont la vallée d'Aure, celle de Neste qui est la même sous un autre nom, celle de Barouste, vallée basse qui se rend dans celle de Luchon, celle de Magnoac hors des Pyrénées. Castelnau<sup>1001</sup> en est la capitale.

Ces quatre vallées ont des privilèges et sont chargées de ce défendre, surtout d'entretenir le château de Tramesaygues. Monsieur de T. à Bagnières envoya chercher les consuls, leur parla durement sur ce que le château de Tramesaigues n'estoit pas entretenu, en conséquence leur a dit qu'ils estoient déchus de leurs privilèges, et a voulu prendre ordonnance pour leur défendre le port d'armes. Ils ont recherché leurs [?] et [?] à Toulouse, le parlement a fait peur, l'ordonnance n'a pas eu lieu. Ils imputent cette<sup>a</sup> querelle à un défaut de visite lors de l'arrivée à Bagnières.

3° Bigorre a de plus je ne sçais en quoy, de là, dit-on, la fortune de la vallée de Luchon.

4° Les États de Bigorre et de Nébouzan présidés par le gouverneur, l'avantage qu'en retirent les villes de Tarbes<sup>1002</sup> et de Saint-Gaudens<sup>1003</sup>.

5° Gouverneur à Tarbes, gouverneur à Bagnières de Bigorre payés par ces villes sans compter les prétentions et les tracasseries. À Bagnières de Luchon gouverneur aussi mais point encore d'appointement ny de logement, moyennant quoy il n'y en pas.

6° Hôtel du gouverneur à Bagnières de Luchon et [endroits inondés bastis ?] dont le gouverneur a la clef dans toutes ces eaux-là.

7° Députés pour le gouverneur et magnificences dès qu'on peut s'en apercevoir

8° corvées ordonnées<sup>b</sup> pour Madame de Brionne, et refus authentique de ce pont dès qu'elle l'a sçu.

9° [?] de Monsieur Sèche et de Monsieur d'Apremont

10° Toute l'histoire du désarmement, ce qu'un marchand a dit à l'aubergiste de Dax sur ces questions.

<sup>1001</sup>Castelnau-Magnoac, Hautes-Pyrénées, arrondissement de Tarbes, chef-lieu de canton.

<sup>1002</sup>Hautes-Pyrénées.

<sup>1003</sup>Haute-Garonne.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « leur ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

[page 108] 11° D'après le désarmement, tourterelles envoyées par Monsieur de l'Hospital dans le Labour. Cecy est [di ?] aux voyages de Bagnières de Luchon.

12° Malgré la fadeur [ ?] aux pays d'élection des importations excessives sur ces pays, la vallée de l'Arbouse qui ne produit rien entièrement étrangère.

13° Commerce des laines d'Espagne, troupeau de Monsieur d'Étigny

14° Huiles de Catalogne détestables mais d'un goût fort que le peuple aime et à bon marché, on attend qu'un intendant de commerce espagnol oblige les Catalans de faire leur huile avec plus de soin et la rende plus chère.

15° Ne pas répéter ce que j'ay déjà dit sur les sels d'Espagne

16° Toutes nos manufactures vont en Espagne

17° Nos journaliers y vont travailler et en rapportent de l'argent. En conséquence le commerce toujours avantageux à la France, Monsieur de Fonville<sup>1004</sup> le prouve sans le change

18° Commerce des mules et haras.

Argumens contre les mules, [ ?] interrompue, on tue les jumens [ ?] pour le baudet.

Le paysan ne s'occupe que<sup>a</sup> de l'intérêt de l'année parce que le mulet ou la mule qui vaut toujours mieux que le mulet se vend à un an.

La race de beaux chevaux périra si on laisse faire les paysans.

En conséquence haras, inspecteurs, garde-étalons, [ ?] des jumens. Peines sévères contre les délinquants, et même amende contre les [ ?] qui sont bien fous de tenir la main [ ?] entre l'établissement de Monsieur Fillol au [ ?]<sup>b</sup> et celui de Monsieur d'Usques à Saillans c'estoit pour les habitans comme pour le gibier d'une plaine un procès entre les seigneurs<sup>c</sup> qui se disputent la chasse.

Fillol vainqueur sur le comte de Noailles<sup>1005d</sup> dans les vallées ; cependant il a souvent à approuver des étalons de particuliers parce que ces vallées avoient déjà préparé des requêtes qu'on envoyoit qui ont esté appuyées par l'intendant.

[page 109] Fait constant, pas depuis les haras un joli cheval sorti des montagnes, qui en estoient auparavant une pépinière abondante.

Autrefois un paysan voyageant en Espagne avoit fait fortune quand il avoit pu avoir un étalon andalou borgne ou boîteux et qu'il l'avoit passé en contrebande.

Autre fait très constant et très décisif. Monsieur de Fondeville père faisoit

<sup>1004</sup>Pour « Fondeville » certainement.

<sup>1005</sup>Philippe de Noailles, comte de Noailles, duc de Mouchy (1747), prince de Poix (1729), duc de Poix (1767), est né à Paris le 27 décembre 1715 et mort à Paris le 27 juin 1794.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur deux mots illisibles.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur un mot illisible.

<sup>d</sup>L'expression depuis « sur » jusque là est rajoutée en interligne.

son commerce avec des mulles du pays. Son fils le fait avec des mulles qu'il fait venir de Poitou et qu'on appelle getonnes.

Observation. À la dame d'atour de la reine ou le [p. ?] maître de la garde-robe avoient l'inspection des manufactures d'étoffe, il est certain qu'ils défendraient celles de bure et d'étoffes pareilles qui sont grossières, déshonorent la nation, et nuisent aux belles manufactures d'étoffes de soye, d'or et d'argent.

Nota que les États de Bigorre ont aussi des haras [?]. Mais sans cela ils seroient cousins à ceux du roy<sup>a</sup>.

Le commerce des bois.

Les hestres de [?] aucun prix dans la haute montagne.

Les sapins et même les<sup>b</sup> pins ont toujours leur valeur.

Nota qu'en Arragon j'ay vu des pins aussi propres que des sapins à de très belles mâtures.

Les arbres quelquefois se couchent de haut en bas des montagnes.

On les fait tirer ensuite par des bœufs, trois pièces enchaînées ensemble.

Ensuite ou même auparavant<sup>c</sup> on flotte à bois perdu, avec toujours des [liomgues (?)] à décrocher.

Ensuite on fait des radeaux, j'ay mis ailleurs et nommément au journal de mon premier voyage à Montréjeau quelques détails sur les radeaux.

2d sur les bois en général. Nota Les Quatre Vallées à présent en procès avec la maîtrise, la maîtrise et attendant le jugement en possession<sup>d</sup>.

Bois tailli même actuel acquéreroit sa valeur et la conserveroit sans les [bois ?] que on fixe le prix à Paris et aux grandes villes.

Futayes pas la longueur du terrain, toujours on coupe au seigneur partout où la terre. [page 110] Futayes toujours difficiles à conserver pour le seigneur partout où le bois a de la valeur et où il y a des habitans.

Par conséquent surtout où le pays devient habité et les débouchés ouverts, plus de futaye au bout de quelque tems.

Si on force le particulier à garder la futaye, il la garde non seulement parce que personne ne se soucie de ce qui arrivera dans cent ans. Et au lieu de cela<sup>e</sup> le fraudeur coupe le bois de [?]. D'ailleurs si on coupe des quartiers de bois à la fois, rien ne revient même le chesne, les gens de Garéson me l'ont confirmé. Il faut donc replanter et qui est-ce qui peut replanter de la futaye ?

Si on coupe en jardinant il faut empêcher soigneusement et pour toujours le

<sup>a</sup>La note semble rajoutée entre deux paragraphes.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>La note est rajoutée en bout de ligne, isolée par un cadre.

<sup>e</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.



troupeau d'entrer et le faire de trop multiplier. Le second est cher aux gens qui ne regardent pas à l'utilité, et pour ceux qui y regardent, qui est-ce qui supporte une perte de terrain aussi immense pendant si longtems ?

Les communautés de toute espèce seroient plus propres à conserver des futayes, mais encore le sont-elles peu parce que les gens ont trop peu d'intérêt, et parce que le bien ou mal qu'ils feroient ne sera sensible qu'après eux.

Quant aux maîtres des eaux et forests ce sont et seront toujours des voleurs c'est-à-dire des gens qui vendent aux autres le droit de voler, encore que le voleur eût cela de plus à voler, pour le récupérer. Cela arrive à tout maître qui peut voler impunément et pour qui l'honneur d'avoir bien fait ou la honte de connoitre ne sera sensible que longtems après leur morts. De plus les frais de descente, les amendes, les années etc.

Quand le bois à brûler bien plus cher dans les villes<sup>a</sup> on ne se chauffera que ce qu'il faut et on s'ingénie pour ne pas perdre tant de chaleur. Peut-être aussi [ ? ] au charbon de bois.

Quand les autres bois ne se trouveront plus en France, les pays pauvres auront la ressource d'envoyer les poutres et les planches, et de construire les vaisseaux chez eux. Ils les vendront comme la Martinique vend le sucre. C'est la denrée du pays.

Si cela est trop cher on carrelera au lieu de parqueter, on tapissera tout de lin, on [v ?] au lieu de faire des planches, les incendies en seront plus rares, et si on venoit au point que toutes les nations ne pussent avoir que de petits vaisseaux, ce seroit un grand bien pour l'humanité.

[page 111]<sup>b</sup> 21° J'ay oublié dans les sommaires cy-dessus les [ ? ] de la marine qui détruisent la génération future pour la présente.

Le bois coupé par eux indistinctement, sans égards<sup>c</sup> à l'œconomie de la forest, les voisinages abattus sans ménagement etc.

Pour preuve la plantation des chesnes de toute à Apt.

Quant le [ ? ] des États de Bigorre qui eut donné tout leur bois au roy pour quelques années et tout a péri.

22° J'ay oublié aussi de marquer la grande ressource dans les chesnes plantés à la main dans le pays où la glandée est un produit animal.

Premièrement le produit invite à la plantation et on en jouit cinq ou six [ans] après que l'arbre est planté ; secondement pendant longtems et même toujours le pâturage subsiste autour de l'arbre, troisièmement il faudroit pour cela des pépinières(sic) quand les forests seront épuisées de jeunes plans mais le cultivateur de

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>L'expression suivante est raturée : « j'arrivay à l'hôpital ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « les endroits ».

pépignières aura aussi un revenu annuel dans la vente de 18 ans en 18 ans, et peu de terrain perdu mais il faut pour cela de bons fonds, bons à cela et [?] le meilleur il faut aussi que le commerce des cochons y suffise et peut-être est-il [bonné?] la réponse sera qu'il le seroit moins si le sol estoit labouré.

Enfin il faut un climat assez chaud pour que la glandée y manque rarement et pas assez pour que l'alviés qui vaut toujours mieux y viennent(sic).

Aussi ai-je trouvé cette culture en BéarnindexApyrBéarn@BÉARN où le laurier croît dans les hayes, mais où Monsieur de Poyanne<sup>1006</sup> a inutilement essayé de faire venir des oliviers.

J'ay trouvé aussi des chesnes dans des champs achevés comme les pommiers en Normandie à Sisteron pays qui approche des oliviers. Je n'en ay plus trouvé à Manosque où l'olivier vient.

Vient un autre [?] c'est le mûrier. Peut-être détruira<sup>a</sup>-t-il les chesnes en BéarnindexApyrBéarn@BÉARN même quand il y aura percé. Peut-être aussi les terres légères et sablonneuses du chesne ne valent-elles rien pour le mûrier. Je crois toujours qu'il reste [?] [page 112] à planter beaucoup de landes en chesnes, celles de Lanomezan<sup>1007</sup>, celles de Saint-Vincent<sup>1008</sup> et de Dax<sup>1009</sup> et Bayonne<sup>1010</sup> que j'ay ouy parlé du pays de Labourdan, l'air de la mer est peut-être grand pour des vraies landes de Bordeaux<sup>1011</sup>.

23° J'ay aussi oublié une autre grande ressource dans bien des pays pour le chauffage, c'est l'élaguage des arbres fruitiers. Ceux des oliviers suffisent à la Provence. Les pommiers suffisent peut-être ailleurs.

24° Enfin une ressource non pour les poutres mais pour les planches de<sup>b</sup> médiocre qualité à la vérité, mais après tout suffisante aux besoins de la vie [?] dans les bois tendres et blanc comme peupliers d'Italie dont la prompte végétation équivalait à un revenu annuel.

Ce sont à la vérité de bonnes terres [?] d'abord le mettre au niveau choisi vienne se peut mettre au niveau pour [?] dont le cultivateur ne jouit pas pendant le cours de la plus longue etc.

<sup>1006</sup>Henri de Baylens, marquis de Poyanne, lieutenant général en Béarn.

<sup>1007</sup>Hautes-Pyrénées, arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, chef lieu de canton.

<sup>1008</sup>Pyrénées atlantiques, arrondissement de Pau, canton de Nay-Est.

<sup>1009</sup>Landes.

<sup>1010</sup>Pyrénées atlantiques.

<sup>1011</sup>Gironde.

<sup>a</sup>Corrigé sur « les ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « ou dans ».

[page 113] Inventaire des pierres du voyage de Bagnières de Luchon  
promenade aux bains de Bagnières de Luchon

1. alun de plume qui se forme au contact de l'air et se détruit par la privation de l'air

2. vitrail alumineux tapissant une terre qui est au-dessus de l'orifice des fontaines.

3. deux morceaux de granite tombés du haut de la montagne auprès des bains. L'un appelé par Monsieur Cammartin granite, l'autre saxum quartsolum micaceum.

Course de Cazaril

1. schiste trouvé au-dessus de Cazaril. insoluble, point feu avec l'acier

2. lit d'ardoise parmi les couches du schiste susdit, avec le quartz de ses fentes. le tout insoluble.

3. schiste à rayes et quartz un peu<sup>a</sup> cuivreux. tous deux insolubles.

4. schiste, coloré, métallique, insoluble avec quartz de la même montagne de Cazaril

5. ardoise enduite de quartz, tous deux insolubles.

6. schiste remarquable pour la forme de losange. insoluble.

7. autre schiste remarquable pour la forme parallélepipède et à couches insolubles.

[page 114] 8. pierre grise dure, donnant du feu. insoluble. en descendant de Cazaril vers Trébon.

8. autre pierre grise dure en descendant de Cazaril en bas de la montagne ;

10. autre pierre grise en bas de la montagne de Cazaril mais soluble

11. granite de rochers tombés en descendant de Cazaril.

12. gros morceaux de quartz des fentes de l'ardoise du n°2.

13. caillou roulé qui me paroît mine de plomb et que Monsieur Cammartin nomme saxum simplex micaceum.

14. matière ferrugineuse et quartz sur le chemin de Payssac.

15. pierre noire soluble voisine de la terre ferrugineuse du n°14.

Pierres de la montagne des pâturages de Bagnières de Luchon

Trois petits échantillons deux<sup>b</sup> de pierre grise soluble

un de quartz insoluble

De la vallée d'Aran

Un granite commun gardé seulement à cause de la grosseur du bloc.

La verte sont des granites à lames écailleuses, larges en pierres talqueuses communes du côté du portillon en allant à la vallée d'Aran.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « un ».

Pierre dont je ne me rappelle plus le<sup>a</sup> lieu mais du côté de Bagnières de Luchon.

1° deux morceaux de jaspe

2° deux de granite fait l'un d'un grain argenté et blanc qui m'a paru singulier

[page 115] 3° deux morceaux de chite soluble

4° deux d'une matière noire insoluble

5° granite cassé d'un caillou roulé avec une espèce d'amas blanc

1<sup>er</sup> voyage au lac d'Au. Premier paquet

1° six paquets quatre grands et deux petits de pierre lavisses trouvées au bord du lac d'Au<sup>b</sup> ou d'Oo.

Les pierres de couleurs différentes. Ce qui les concerne est bien marqué dans chaque étiquette. Il y en a aussi une onyx qui le paroisoit bien plus en grand qu'en petit.

Il y en a une où j'avois marqué qu'il y avoit du cristal noir mais je crois m'estre trompé.

2° petit fragment d'un quartz jaune et micacé des environs du lac d'Au.

3° ardoise verte prise sur un toit dans le premier voyage du lac d'Au. Nota qu'il y en a aussi sur les toits de Bagnières de Luchon et que j'en ay trouvé la carrière dans un fond<sup>c</sup> [il doit manquer « de » ] vallée entre Jourvielle<sup>1012</sup> et la vallée de Loron.

1<sup>er</sup> voyage au lac d'Au second paquet.

beaucoup de morceaux du granite à longues taches noires que j'ay appellés du caillou noir.

[page 116] 2<sup>nd</sup> voyage au lac d'Au

1° et 2<sup>nd</sup>

deux gros morceaux de quartz meslés avec du talc

3° une pierre noire marneuse et talqueuse

4° des pierres lavisses ou micacées de différentes couleurs

5° différents granites du même voyage

6° l'échantillon d'un rocher commun dans ces lacs élevés, que nous avons<sup>d</sup> appellé pierre piquée au gros lard de quartz.

7° petit fragment d'un quartz blanc et pur

Nota que dans le premier voyage nous avons pris les pierres qui bordent le lac d'en bas, et dans le second je n'ay ramassé que celles des lacs supérieurs

<sup>1012</sup>Pour « Jurvielle » certainement.

<sup>a</sup>Corrigé sur « leur ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « d'eau ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

Voyage d'Arragon. 1<sup>ère</sup> partie de Jourvielle à Saint Jean de Plan, par la vallée de Loron, Tramesaigues et le port de Plan

1. deux morceaux de roche insoluble ou jaspe en montant du côté de France au port de Plan.

2° deux schistes insolubles qui m'ont paru singuliers du côté du port de Plan.

3° schistes, pierres ramassées au haut de port de Plan

4° schiste rouge en forme de toit qui compose la butte de l'hôpital d'Espagne du côté de Plan.

[page 117] 5° deux quartz remarquables par leur forme du côté de Plan.

6° fragmens de pierre lavisée insoluble du côté de Plan

7° marbre de Jourvielle dans la vallée de l'Arbouse

8° pierre grise et spath<sup>a</sup> dans les fentes dans la montagne du port de Plan, mais ce caillou roulé je ne sçais d'où

9° granite en partie du côté de Jourvielle et en partie de port de Plan

10° pierres poreuses et où il entre du schiste insoluble en montant au port de Plan.

Voyage d'Arragon. 2<sup>nde</sup> partie.

De Saint-Jean à Bénasque et de là dans la vallée de Luchon.

1° pierre cassée sur le rocher qui forme le port de Bénasque

2° schiste beau et soluble commun<sup>b</sup> quand on monte de Bénasque au port.

Notés qu'il faut le comparer à celui de la montagne de Morgon.

3° pierre soluble en grosse roche en approchant de port de Bénasque.

4° pierre grise soluble et spath en montant de Bénasque au port. Nota qu'il y a dans ce paquet une étiquette qu'il faut revoir.

[page 118] 1<sup>er</sup> voyage de Saint-Béat.

À mon premier voyage de Saint-Béat, dans le chemin de Paris avant d'arriver à Marignac, j'ay ramassé un petit échantillon d'une pierre grise très soluble. Je l'ay étiquetté 1

Plus loin j'ay trouvé une pierre noire soluble<sup>c</sup> avec veines de spath blanc. Je l'ay étiquettée 2 et le spath blanc a esté étiquetté 3.

Du côté de Saint-Béat j'ay pris une pierre ou marbre gris qu'ils appellent de ce côté-là simplement de la pierre. Je l'ay étiquetté 4

J'ay ramassé et étiquetté, 5, 6 et 7 des morceaux de marbre blanc, les uns pris à la carrière même, dont l'un est poli parce qu'il y a à cette carrière une espèce d'autel scié et poli.

<sup>a</sup>Corrigé sur « tuf ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « en f ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

D'autres pris hors de la carrière qu'on travaille, un autre qu'on tiroit, et que les ouvriers m'ont dit n'estre pas de véritable marbre.

J'ay pris un échantillon de marbre gris mais tirant sur le blanc que j'ay étiquetté 8. de la carrière la plus proche du marbre blanc.

J'en ay pris un plus noir d'un gros rocher auprès du marbre blanc, mais c'estoit un rocher tombé d'en haut. Je l'ay étiquetté 9

Enfin, le dernier paquet étiquetté 10 contient deux morceaux d'un schiste que je prenois pour du marbre dans la vallée sèche de Marignac à Saint-Béat.

[page 119] 2<sup>nd</sup> voyage de Saint-Béat ; au retour

J'ay cassé<sup>a</sup> et étiquetté I le spath de la carrière don(sic) on dit qu'on a tiré la colonne de Trajan.

J'ay étiquetté 2 et ramassé les fragmens des pavés de marbre qu'on trouve au pied de la niche de cette prétendue colonne.

J'ay étiquetté 3 une pierre vaste, platte, ou schiste au bas du monticule<sup>b</sup> de la colonne

et 4eme pierre brune grainue et talqueuse prise du même côté et qu'on m'assure estre de la pierre à aiguiser.

Grotte rouge ou grotte ouverte de Cierp

1° marbre rouge cassé du côté droit<sup>c</sup> de la grotte rouge de Cierp avec les marques profondes de l'impression de l'air.

2° marbre gris cassé du côté gauche de la grotte rouge de Cierp

3° marbre cassé à la voûte de la grotte rouge de Cierp en haut.

On y voit des vestiges des veines de spath qui y sont très remarquables en grand.

4° petits fragmens du fond de la grotte rouge qui sont au fond et plustost peut-être shite que marbre

5° marbre de la grotte rouge d'en bas. C'est la roche sur laquelle on marche.

[page 120] 6° petit marbre d'un beau rouge<sup>d</sup> d'une roche des environs de la grotte rouge de Cierp.

Grotte d'en haut et grotte d'en bas ou les deux grottes fermées de Cierp.

1° marbre de la grotte d'en haut de Cierp.

2° différentes stalactites de la grotte d'en haut de Cierp.

3° marbre ou pierre de taille du pays de la grotte d'en bas de Cierp.

4° stalactite de la grotte d'en bas de Cierp.

<sup>a</sup>Corrigé sur « ramassé », rayé.

<sup>b</sup>Corrigé sur « la ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « did ».

<sup>d</sup>« de la gro » rayé.

De Montréjaulx, <sup>a</sup>

1° pierres ollaires

2° différentes argilles

3° schistes de diverses couleurs pris sur le bord de<sup>b</sup> la rivière à Monréjeau

4° pierre grise avec spath sur le bord de la rivière à Monréjeau.

---

<sup>a</sup>« ou de Barbazan etc. » rayé.

<sup>b</sup>Corrigé sur « dans ».

[page 121] Retour de Montréjeau à Tarbes

Je n'ay pas esté au retour directement à Lanemesan, j'estois curieux de prendre quelques informations sur la culture des chesnes et on m'a conseillé de me détourner sur la droite pour passer à Garréson où il y en a de magnifiques allées, de beaux quinconces, de pleins bois en futayes, de pleins bois en taillis et de belles pépinières.

J'y ay eu satisfaction sur tous ces points. Les prestres de Garréson à qui ces chesnes appartiennent et qui les cultivent avec soin m'ont dit qu'ils ont des pépinières pour leur usage seulement, au lieu qu'on m'avoit dit à mon second passage à Montréjeau qu'ils fournissoient pour les plantations du pays. Ils en retirent des arbres de plus de quinze ans de semence pour les planter en rang, et ils les tirent pour cela des lieux-mêmes où ils ont esté semés. Ainsi on ne prend point la précaution de leur couper le pivot à l'âge de trois ou quatre ans. Seulement quand on plante, ou plutôt quand on arrache pour planter, on coupe la maîtresse racine qui est le pivot, et il faut bien la couper sans quoy il faudroit l'aller chercher jusqu'aux enfers.

*Quantum vertice ad auras  
etherias, tantum radice in Tartara tendit*<sup>1013</sup>

[page 122] On en use de même pour les chesnes qu'on va prendre dans les forests. On les choisit dans des parties où le jeune bois est assez fourni pour qu'il en doive mourir beaucoup, en sorte que ceux qu'on ôte<sup>a</sup> font place à leurs voisins. On les arrache à peu pres au même âge que ceux des pépinières, on coupe de même la maîtresse racine, on les plante et ils réussissent. Tout le secret de cette culture qui ne réussit pas de même dans d'autres pays consiste dans ce que le terrain est excellent pour le chesne. C'est à dire suivant moy, en ce que le terrain n'est pas assez bon et assez gras pour que ce fût dommage de le mettre en bois, et qu'il a assez de fond pour laisser pénétrer de profondes racines.

J'ay appris de ces messieurs de Garéson que les chesnes vieux quoyque non encore [?] et très bons pour la marine donnent moins de gland que les plus jeunes<sup>b</sup>.

Les environs de Garéson sont une belle solitude et un pays fort agréable quoyque sans vue. Le terrain de la même nature que les landes de Lanemezan dont j'ay parlé est icy bien cultivé par les soins des prestres et les champs entourés de ces allées et de ces bois sont quelque chose de fort beau. Quoyque j'aye dit

<sup>1013</sup>Virgile, *Géorgiques*, livre II dont voici la traduction : Peut-être aussi veux-tu savoir quelle profondeur donner aux fosses. J'oserais confier le cep à un sillon superficiel, tandis qu'on plante plus avant et profondément en terre l'arbre, le chêne surtout, dont la racine pénètre jusqu'au Tartare aussi bas que son faite monte haut vers les brises éthérées, collection Guillaume Budé.

<sup>a</sup>« ne » rayé.

<sup>b</sup>Le passage depuis « j'ay appris » jusque là est rajouté entre deux paragraphes.



qu'il n'y avoit point de vue, il y en a aux extrémités des allées. J'ay esté à une qui domine la vallée de Magnoac, où on voit les deux petites<sup>a</sup> villes de cette vallée, Castelnau et Mauléon<sup>1014</sup>, la rivière qui traverse la vallée et le chemin de Monsieur d'Étigny. C'est celui dont j'ay déjà parlé ailleurs, qu'il a fait [page 123] à travers cette vallée et la vallée d'Aure ou de Sarrancolin, qui commence<sup>b</sup> auprès d'Auch et devoit conduire en Espagne s'il avoit esté fini. Je dois avoir parlé ailleurs tant de ce chemin que des Quatre Vallées ce petit pays d'États dont la vallée<sup>c</sup> de Magnoac est le milieu et la ville de Castelnau la capitale.

Pour revenir à Garréson j'en aimerois d'autant plus le séjour qu'outre la maison des prêtres où on reçoit les étrangers et où l'usage est de demeurer quand on passe de ce côté-là, il y a de très bonnes auberges à ce que m'ont dit mes gens. Si j'avois esté seul, je n'aurois sûrement pas esté chez les prestres et j'aurois peut-être séjourné quelques jours pour avoir le tems d'écrire, que je n'ay pas eu à Bagnières de Luchon, et me promener le soir dans leurs belles promenades. Il est étonnant qu'il y ait de bonnes auberges dans un lieu où tout le monde va prendre l'hospitalité chez les prestres, mais j'imagine qu'elles ont esté établies pour les femmes ou pour les hérétiques.

Garréson est lieu très fréquenté par la dévotion de tout le pays. Garréson<sup>d</sup> en patois veut dire guérison. Il s'y opère beaucoup de miracles, on y conserve beaucoup de reliques. Les prestres qui sont [page 124] de forts saints personnages, mais des gens fort raisonnables ne m'en ont point parlé les premiers et je n'ay point cherché à leur en parler non plus ne voulant point payer leur bonne réception par des persifflages. J'ay rencontré en arrivant une troupe de femmes qui faisoient à genoux un assez long espace de chemin. Si elles vont<sup>e</sup> en paradis par cette route-là, elles seront longtems à y arriver, car elles n'alloient<sup>f</sup> pas vite. Les paroisses des environs y viennent toutes entières en pèlerinage. Cependant Monsieur l'archevêque d'Auch a défendu cette dévotion à celles qui sont trop éloignées pour s'en retourner le même jour, parce que les autres estoient obligées de coucher dans l'église hommes et femmes pesle-mesle. J'ay compris que ce sont les prêtres eux-mêmes qui ont sollicité cette défence et ils ont bien fait.

On dit tous le bien possible de ces prestres, et je crois qu'on dit la vérité.

---

<sup>1014</sup>Mauléon-Barousse, Hautes Pyrénées, arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, chef lieu de canton.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « prend ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « ville ».

<sup>d</sup>« veut » rayé.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « parviennent ».

<sup>f</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « ne vont ».

J'en vois<sup>a</sup> la cause dans leur institution, en ce que<sup>b</sup> ce n'est point un ordre, c'est une maison libre<sup>c</sup> dont celui qui s'ennuye peut sortir<sup>d</sup>.

Les jésuites, quoyqu'on en dise, estoient mieux composés et sujets à moins d'aventures que les autres religieux parce qu'ils estoient libres de sortir et l'ordre de les renvoyer jusqu'à trente ans. Les oratoriens valent encore mieux parce que cette liberté dure toute la vie.

[page 125] Le confessionnal de Garréson est excessivement occupé depuis la destruction<sup>e</sup> des jésuites<sup>1015</sup> auxquels ces prestres-cy estoient très attachés et très unis de sentimens. Ils ne peuvent pas suffire par la même raison aux missions que leur demandent les évêques voisins, parce qu'ils n'ont pas à beaucoup près assez d'ouvriers. Les jésuites estoient adorés dans le diocèse d'Auch, et en exécration dans celui de Tarbes qui est voisin. Ce n'est cependant pas que l'évêque de Tarbes soit janséniste<sup>1016</sup>.

De Garréson nous avons rejoint la route et passé à Lanomezan où cette fois-cy nous n'avons pas dîné, mais nous avons esté jusqu'à Tournay<sup>1017</sup> qui est à trois lieues de Tarbes.

Un peu avant Tournay est le château d'Auzon<sup>1018</sup> jadis à Monsieur Sénac<sup>1019</sup>,

---

<sup>1015</sup>1761.

<sup>1016</sup>L'évêque de Tarbes était alors Pierre de La Romagère, né en 1712 au château de la Filolie, dans le diocèse de Périgueux, il fut vicaire général du Mans avant d'être sacré évêque de Tarbes en 1751. Il occupa ce siège jusqu'en 1769. Dans ce diocèse, il fut jugé assez autoritaire et d'un caractère difficile. Il manifesta, dans diverses circonstances, un gallicanisme déterminé. Nullement janséniste, comme le dit Malesherbes, il exprima en 1762 sa réprobation au sujet des mesures prises par le gouvernement à l'encontre des jésuites.

<sup>1017</sup>Hautes Pyrénées, arrondissement de Tarbes, chef lieu de canton.

<sup>1018</sup>Ozon, Hautes Pyrénées, arrondissement de Tarbes, canton de Tournay.

<sup>1019</sup>Jean-Bernard Sénac, 1693-1770, nommé Premier médecin de Louis XV en 1752, pour plus de détails voir le glossaire des personnages.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « dois ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « et que ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « sor ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « l'exclusion ».

et aujourd’huy à Monsieur Bombarde de Beaulieu<sup>1020</sup>, où il a eu une histoire qui dans le tems fit beaucoup de bruit à Paris. Comme Monsieur de Beaulieu a habité le château et l’a accomodé, j’avois bien le projet de l’aller voir pour en rendre compte à Monsieur de Sénozan mais il estoit déjà fort tard. Cette curiosité nous auroit fait dîner encore deux heures plus tard et j’avois avec moy Monsieur de Jèze à qui je ne pouvois pas honnestement faire cette proposition.

Tournay est un assez joli lieu. Le nouveau chemin a engagé à y batir plusieurs maisons qui m’ont parues jolies.

Tournay est dans le Rustan pays dont je crois avoir déjà eu occasion de parler.

[page 126] Sur le peu qui m’en a paru en en traversant seulement un coin et sur ce que j’en ay entendu dire, c’est un pays élevé, sec mais cultivé, varié, boisé, et qui d’ailleurs a les avantages des pays secs dont la vallée de Tarbes profite. C’est d’excellent gibier et des moutons qui le disputent aux bourrègues<sup>a</sup> ou cordères d’Espagne et même les surpassant à ce qu’on prétend à Tarbes. Monsieur l’avocat Carles<sup>1021</sup> chez qui j’ay dîné le lendemain de mon arrivée ne m’a rien laissé ignorer des bonnes choses que produit son pays.

J’ay revu à Tarbes des choses que j’avois vues trop légèrement la première fois. On passe l’Adour par un beau pont à quelque distance de la ville soit qu’on arrive d’Auch ou de Monréjeau, et là c’est le fleuve luy-même qui se promène dans une grève formée par l’incertitude de son lit. Mais dans la place même de Tarbes

<sup>1020</sup>Pierre Paul Bombarde de Beaulieu, 1696-1783, fils d’un Italien devenu trésorier de Maximilien-Emmanuel, Électeur de Bavière, il est nommé au Grand Conseil en 1718. Il achète en 1754 à Louis de Rohan-Chabot des terres dans le Sud-Ouest et à Jean-Bernard Sénac la seigneurie d’Ozon en Bigorre et celle de Meilhan en Astarac. En 1741, il est surintendant à l’Opéra et fut un notable bibliophile. Quant à l’« histoire » dont fait état Malesherbes, peut-être s’agit-il des démarches que le nouveau seigneur de la baronnie de Montesquiou fit en 1756 auprès de l’intendant d’Étigny afin que celui-ci fit défense à un habitant nommé Ducasse de participer aux assemblées de la communauté. D’Étigny lui ayant répondu qu’il n’y avait que le Roi qui pût ordonner de pareilles interdictions, Bombarde de Beaulieu tenta d’obtenir satisfaction en effectuant auprès des ministres de nouvelles démarches qui furent apparemment jugées pour le moins intempestives.

<sup>1021</sup>Monsieur Lamicq fait ici une note : plusieurs membres de la famille tarbaise des Carles furent avocats au Parlement. L’un d’eux, Joseph Carles, cousin germain du fameux Bertrand Barère, jouera un rôle important dans les débuts de la Révolution. Maire de Tarbes en 1790-1791, il appartiendra ensuite au Comité de surveillance de la commune de Tarbes et au directoire du département des Hautes-Pyrénées. Mais il ne semble pas qu’il puisse s’identifier à l’avocat du même nom qui reçut Malesherbes à sa table en août 1767. Sans doute s’agissait-il d’un Carles de la génération précédente, peut-être celui, ancien secrétaire des États de Bigorre, qui prenait alors, aux côtés du comte de Barbazan, gouverneur de la province, une part active dans le parti de l’opposition au maire de la ville, Jacques Augustin Fornets, qui avait l’appui de l’intendant d’Étigny.

<sup>a</sup>Corrigé sur « et même ».

sous les fenêtres de l'auberge on passe un autre bras et celui-là est un beau canal qui fait tourner<sup>a</sup> des moulins à<sup>b</sup> farine et à planches dont j'ay déjà parlé.

J'ay appris que les eaux de ce canal sont fournies par une écluse au-dessus de la ville, qui en donne la quantité nécessaire. Ces eaux servent aussi à procurer un agrément singulier à Tarbes, c'est la propreté des rues dont tous les ruisseaux sont d'eau courante, on m'a prévenu que je verrois la même chose à Bagnières de Bigorre.

[page 127] J'ay vu aussi la grande place de la ville qui est bien plantée et qu'on trouve plus belle que celle par laquelle on arrive. Pour moy je tiens toujours pour celle-là qui est vaste, irrégulière et tient à la campagne.

J'ay vu aussi une belle promenade qui est une allée le long d'une prairie qu'on appelle je crois le Prado<sup>c</sup>.

Enfin j'ay vu de belles maisons c'est-à-dire<sup>d</sup> celle de feu Monsieur Noguès qui est louée en partie par Monsieur de Gontaut<sup>1022</sup>. J'en ay vu d'autres<sup>e</sup> en dehors seulement, et celle qui m'a le plus frappé est celle d'un homme du pays qui a l'intendance des haras.

J'ay vu des étalons dans une écurie bien arrangée pour cela et bien soignée et à laquelle il n'y a rien à dire sinon que la liberté ne coûteroit pas si cher et vaudroit encore mieux, mais infiniment mieux.

J'ay vu la cour et le jardin de l'évêché, je n'ay pas pu voir la maison parce que l'évêque estoit à Marseillan<sup>1023</sup> et qu'il n'y avoit personne qui eust les clefs.

J'ay vu la cathédrale qui est belle et bien ornée.

Enfin, Tarbes seroit le lieu<sup>f</sup> le plus délicieux que je connoisse s'il n'y [page 128] faisoit pas trop chaud en esté et trop froid en hiver, s'il n'y tomboit<sup>g</sup> pas trop souvent de la gresle, et si un malheureux esprit de vertige, plus terrible que la colère des éléments<sup>h</sup>, ne s'estoit pas emparé depuis quelques années de toutes leurs testes. La cause n'en est pas difficile à déterminer, et j'ay vu les effets de cette même

<sup>1022</sup>Monsieur Lamicq fait ici une note : il s'agit sans doute du « commandant pour le roi » en Bigorre qui fut investi en 1765 de la commission du Roi « pour la tenue des États » de Bigorre, aux lieu et place du comte de Barbazan, gouverneur de la province. Il nous paraît s'identifier à Armand Alexandre de Gontaut-Biron, comte de Gontaut, marquis de Saint-Blancard, qui avait épousé en 1744 Françoise Madeleine de Preissac et dont la descendance continua la lignée des Gontaut-Biron.

<sup>1023</sup>Hautes Pyrénées, arrondissement de Tarbes, canton de Pouyastruc.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « j'ay sçu que les.

<sup>b</sup>Corrigé sur « dont ».

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Corrigé sur « nommément ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « j'ay vu en de ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « pl » pour « place » certainement.

<sup>g</sup>Corrigé sur « av » pour « avoit » certainement.

<sup>h</sup>Corrigé sur « tous les fleaux du ciel ».

---

cause se manifester dans plusieurs autres endroits<sup>1024</sup>.

---

<sup>1024</sup>Sans doute s'agit-il des édits de 1764 et 1765, dus à l'initiative du contrôleur général Laverdy et qui modifièrent profondément l'administration des villes et des bourgs. Cette réforme s'avéra d'une application difficile parce qu'elle remettait en cause des usages anciens, bien établis, et aussi des situations acquises. Elles provoqua des troubles dans de nombreuses localités.

[page 129] De Tarbes jusqu'à Orthès<sup>1025</sup>

De Tarbes je suis parti le lundy après dîner pour Pau<sup>1026</sup>.

Après avoir suivi quelque tems la plaine on monte une coste fort belle, mais malgré ce qu'on a pu y faire toujours assez roide.

Au haut de cette coste qu'on appelle la montagne de Giers on a en se retournant la plus belle vue du monde qui est celle de la riche plaine de Tarbes, terminée par les Pyrénées. De là jusqu'à Pau on va presque toujours par un chemin sec et dans<sup>a</sup> un terrain assés semblable à celui de Monréjeau à Garréson, des bruyères et des fougères couvertes d'arbres et principalement ou même uniquement de chesnes qui dans quelques endroits sont des restes de forests où le jeune bois a esté détruit, et dans d'autres en plus grand nombre sont des arbres plantés à la main sous lesquels on laisse pâturer les troupeaux.

En arrivant aux fauxbourg de Pau on trouve une magnifique allée de ces chesnes plantés régulièrement et à quatre ou cinq rangs de chaque côté, on descend ensuite ayant à sa droite une jolie<sup>b</sup> futaye à mi-côte.

La poste se trouve en bas hors de la ville où je ne suis pas entré, la route pour Artix<sup>1027</sup> se continue dans la vallée et pendant quelque tems le long d'une petite futaye sur la gauche à mi-côte qui fait des promenades charmantes pour la ville de Pau. Il y a de petits chemins et d'en haut sur la crête on voit [page 130] la vallée du Gave et les montagnes.

Je suis arrivé à Artix à la nuit et il m'a paru que j'étois toujours dans une belle et bonne<sup>c</sup> vallée cultivée en millau et en froment. On a sur la gauche les montagnes et on y découvre le coteau et le village de Jurançon<sup>1028</sup>. On a aussi pendant quelque tems au sortir de Pau des coteaux couverts de vignes sur la droite. Les vignes ne sont point des hautains, on les fait<sup>d</sup> tenir le long de grands échelas.

Tout le long du chemin on trouve les Béarnois avec des toques au lieu de chapeaux et d'ailleurs habillés à la française.

Le bourg d'Artix est bien bâti en cailloux roulés rangés<sup>e</sup> en compartimens avec de la chaux. J'y ay vu de jolies maisons. Entre autres j'ay entré dans un jardin potager bien tenu dont la maîtresse s'appelle, m'a-t-on dit, Mademoiselle

<sup>1025</sup>Pyrénées Atlantiques, arrondissement de Pau, chef lieu de canton.

<sup>1026</sup>Pyrénées Atlantiques

<sup>1027</sup>Pyrénées Atlantiques, arrondissement de Pau, canton d'Arthez-de-Béarn.

<sup>1028</sup>Pyrénées Atlantiques, arrondissement de Pau, chef lieu de canton.

<sup>a</sup>Corrigé sur « assez ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « belle ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « assez ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « culti ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « avec de ».

Fargues<sup>1029</sup>.

Le Gave passe à côté du bourg. De l'autre côté est une côte où il y a de gros chesnes et dessous de la fougère. Ce sont de ces bois que je crois qui dans quelque tems seront des landes parce qu'à mesure que les arbres se couperont je ne crois pas qu'ils repoussent tant parce qu'ils sont vieux que parce que les bestiaux<sup>a</sup> et surtout les cochons y sont toujours et qu'on ne les empêchera pas d'y aller.

D'Artix à<sup>b</sup> Ortès toujours belle vallée et beau chemin. On retrouve le Gave à Orthès. Dans la route quoyqu'on soit en plaine on voit beaucoup de bois de tous les côtés et j'<sup>c</sup>ay trouvé continuellement des chars chargés d'écorces de chesnes ce qui m'a appris que le commerce d'Orthez estoit en grande partie de tannerie.

Je n'ay pas passé assez à portée de ces arbres où on écorce pour les voir.

[page 131] Mais on m'a dit à Orthez qu'on les travaille de deux façons différentes.

Quelquefois on enlève<sup>d</sup> une lanière dans la longueur et on laisse subsister le reste, l'écorce enlevée se répare<sup>e</sup> en peu d'années. C'est ce qu'on pratique dans les bois dont<sup>f</sup> on ne peut pas défendre l'entrée aux bestiaux. Mais dans les bois fermés on écorce tout autour et on coupe ensuite<sup>g</sup> le pied qui donne huit ou dix brins, pour un. Cela ne se peut pas faire où va le bétail dont la dent empesche la repousse.

Comme l'écorçage ou écorcement se fait dans le tems de la sève, j'aurois cru que cette coupe hors de saison ne devoit jamais repousser. Et je crois qu'elle ne repousse pas ailleurs, mais icy c'est un pays si favorable au chesne que tout y réussit.

Les tanneurs d'Orthez m'ont dit aussi qu'ils employent par préférence l'écorce de chesne vert pour le cuir. Il y a cependant des usages pour lesquels on préfère celle du chesne blanc. Ils connaissent le sumac sous le nom de surnac, mais on ne l'emploie pas à leur genre d'ouvrage. Ils m'ont dit ne point user d'ingrédients

<sup>1029</sup>Monsieur Lamicq fait ici une note : Pierre de Lafargue, né à Monein en 1692, avocat au Parlement de Navarre, conseiller du Roi et substitut du procureur général près la même cour, admis aux États de Béarn en 1726, y fut reçu une seconde fois en 1742 pour la seigneurie d'Artix qu'il venait d'acquérir. À sa mort en 1764, son fils aîné Jacques, né en 1738, conseiller au parlement de Navarre lui succéda comme seigneur d'Artix. Il avait épousé en 1725 Jeanne Marie de Fillée, qui lui survécut jusqu'en 1779. C'est cette dernière que Malesherbes mentionne comme « maîtresse » du beau potager qui retint son attention lors de son passage à Artix.

<sup>a</sup>Corrigé sur « troupeaux ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « au ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « où ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « écorce ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « recouvrir ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « ou ».

<sup>g</sup>Rajouté en interligne.

semblables à ceux des tanneurs de Brignoles<sup>1030</sup> et de Grasse<sup>1031</sup>.

Je leur ay demandé si les nouveaux droits faisoient quelque effet sur leur commerce. Ils m'ont dit que c'en estoit la peste au lieu que ceux de Provence disoient que leur marchandise estoit plus chère mais qu'ils n'en vendroient pas moins. Ceux-cy se plaignent de ce que le roy ayant supprimé les autres droits sur les cuirs en en établissant un nouveau, celui de Monsieur de Grammont qui a dans ce pays-cy la moitié des droits royaux subsiste toujours et en cela il est vray que les tanneurs de Béarn [indexApyrBéarn@BÉARN](mailto:ApyrBéarn@BÉARN) sont plus mal traités que tous ceux du royaume.

[page 132] Ils se sauvent par les cuirs qu'ils envoient en Espagne, sur lesquels on leur fait remise des droits et ce commerce va très bien.

Leur moulin à tan estoit sur le Gave, il a esté détruit et il en coûtera, dit-on, très considérablement pour le rétablir.

En attendant, chaque tanneur a chés luy une meule tournée par un cheval et absolument semblable à celle des moulins à huile. Cela est fort incommode, bien long, et par conséquent coûteux et à charge au commerce.

La ville d'Orthez a esté fortifiée et on s'en apperçoit en ce qu'on y passe sous plusieurs arcades<sup>a</sup> qui estoient sans doute des portes. Voilà à peu près tout ce que j'y ay remarqué en passant.

---

<sup>1030</sup>Var.

<sup>1031</sup>Alpes Maritimes.

<sup>a</sup>Corrigé sur « vastes ».



[page 133] D'Orthez à Dax<sup>1032</sup>, et description de Dax.

D'Orthez, on suit la route de Bayonne jusqu'à la poste de Puyo<sup>1033</sup> où j'ay dîné.

De Puyo, je n'ay suivi<sup>a</sup> cette route que peu de tems, après quoy on se détourne pour prendre celle de Dax.

On entre icy dans un vilain pays. On traverse d'abord des pays inégaux et cependant boisés en chesnes, chateigners et maïs ; au-dessous, des fougères, bruyères, joncs marinset autres attribus du pays de landes. Le chemin est fait<sup>b</sup>, mais difficile. Il est souvent très creux et les deux côtés sont d'une couche de<sup>c</sup> terre épaisse, mais maigre et rouge. . .

On traverse ensuite des landes où je crois que le chemin fait est ce qu'il y a de plus mauvais, parce qu'il n'y a que du sable. On l'évite en passant à travers la friche.

En approchant de Dax, on ne peut pas éviter le chemin, ny par conséquent le sable, qui est très désagréable dans le tems sec et par le vent. Dans cette partie, les terres sont très bien cultivées en millau ou bled d'Espagne et en petit millet<sup>d</sup> à droite et à gauche. C'est ce qui force à passer par le chemin. Je ne conçois pas comment cette culture peut réussir dans un terrain si maigre, si ce n'est parce qu'on le fume beaucoup. Le voisinage de la ville et des landes couvertes de troupeaux peut en donner la facilité. Je ne me suis pas encore informé si le terrain est marné.

[page 134] J'ay remarqué dans cette route le village d'Habas<sup>1034</sup> assez joli et d'où on découvrele pays, on m'y a fait arrester pour me montrer la bitumière de Gaujacq<sup>1035</sup>, que je voulois voir.

En approchant de Dax, j'ay encore vu en passant sur un pont qu'on appelle, je crois, le pont d'Oro, un château appartenant à Monsieur Borda, parent du fameux naturaliste du même nom<sup>1036</sup>. Ce dernier n'estoit pas à Dax, il estoit à Bordeaux pour un procès. Avant le pont, j'avois vu des chesnes plantés régulièrement, qui

<sup>1032</sup>Pierre Tucoo-Chala indique qu'il s'agit du 4 août.

<sup>1033</sup>Puyoô, Pyrénées Atlantiques, arrondissement de Pau, canton d'Orthez.

<sup>1034</sup>Landes, arrondissement de Dax, canton de Pouillon.

<sup>1035</sup>Landes, arrondissement de Dax, canton d'Amou.

<sup>1036</sup>Borda d'Oro, Jean-Charles de, 1733-1799 Navigateur, mathématicien et physicien de renommée mondiale, il étonne par sa conception de la géométrie et, à 23 ans, il entre à l'Académie des sciences, comme membre adjoint.

Ses études et ses compétences sont utilisées dans les constructions navales et il contribue à la création du système métrique. Pour plus de détails voir le glossaire des personnages

<sup>a</sup>Corrigé sur « on ne suit ».

<sup>b</sup>« pour » rayé.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>L'expression « ou bled d'Espagne et en petit millet » est rajoutée en interligne.

sont de la dépendance du château de son cousin. J'ay voulu m'y promener ; mais, au bout de quelques pas, j'ay trouvé sous les arbres des fougères et des joncs marins desséchés de ma hauteur, et dans quelques parties du jonc et du marécage. Il y avoit aussi des vaches et des jumens poulinières à paître ; ce qui paraissoit quinconce d'ornement du chemin n'est qu'un pacage.

Voicy actuellement ce que j'ay vu dans cette route concernant les pierres.

À un village près de Puyo dont je ne me rappelle pas le nom mais qui est nommé dans mes étiquettes, j'ay vu qu'on bâtissoit<sup>a</sup> d'un marbre qui forme la pierre de taille de Tarbes et de Montréjeau. J'en ay trouvé à la [carrière ?] dans la cour même d'une des maisons où on bâtit, et j'en ay pris des échantillons avec les spaths ou marbre blanc des fentes et avec une matière que je regarde comme un commencement d'ostéocolle à la surface extérieure.

J'ay esté à un moulin qui est à cent pas de là examiner les meules dont on m'avoit parlé. J'en ay vu de trois espèces et j'en ay pris des échantillons deux avec le nom [page 135] du lieu de la carrière ; pour la troisième, ils l'appellent vaguement pierre d'Espagne. L'une qui est celle d'un village portant le nom d'un saint est un pudding où il entre peut-être du métallique. Le meunier m'a dit que quand on prend de<sup>b</sup> celle-là qu'il appelle pierre noire et qu'il regarde comme excellente. Il faut aussi en avoir une d'Espagne, et que les carriers fournissent l'assortiment complet ; il m'a dit même quelle estoit celle qu'il fallait mettre dessus, ce qu'il regarde comme très important, mais je l'ay oublié.

De là jusqu'à Dax, je n'ay vu dans les chemins creux que de la terre ou sable rouge et il y a des pierres ; ce sont des cailloux roulés.

J'ay vu seulement un gros rocher dont j'ay pris des échantillons de trois pierres toutes différentes. J'ay fait la même chose à un rocher près de Carcassonne.

Enfin, je n'ay point trouvé des plaines dont Monsieur Desmarets m'avoit donné les notes. J'ay appris icy qu'il y en a de deux espèces, du blanc et du gris. On m'a dit qu'il y a aussi des argilles dont on enduit les murs en-dedans des maisons, mais c'est un fait à vérifier. Si je ne l'oublie pas, je le constateray avant de sortir d'icy.

Il y a d'autres argilles bien précieuses dont on marne les terres. Je crois qu'elles en ont grand besoin, estant très maigres et très caillouteuses. Je tacheray de voir ces marnes et de prendre plus d'éclaircissements sur l'usage qu'on en fait.

[page 136] Les rues<sup>c</sup> de Dax<sup>1037</sup> sont pavées de cailloux roulés avec des

<sup>1037</sup>Selon Pierre Tucoo-Chala, Malesherbes consacre la journée du mercredi 5 août à la visite de cette ville.

<sup>a</sup>Corrigé sur « pass ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

chaînes assez étroites de pierre de taille blanche dont la carrière est dans le pays. Je n'ay point encore observé de quoy les maisons sont bâties, quoyque ce soit ordinairement ce qui frappe d'abord. Mais je verray tout cela au retour d'un voyage que je vais faire sur le bord de la mer, et je laisse de la place vuide pour cela.

Après un trait tiré

p. 1 La ville de Dax est bâtie en pierres de taille et moilon(sic pour moellon) calcaire qui n'ont rien de remarquable.

Je n'ay point pris d'échantillon des plâtres.

Quant à ces argilles dont on m'a parlé, tout se réduit à ce que les paysans en font quelquefois des murs en liant des pailles de seigle avec cette argille, ce qui en fait une espèce de torchis.

D'ailleurs, ce sont des argilles colorées assez impures, et celles dont on marne sont aussi des terres argilleuses encore plus impures.

Après un autre trait tiré :

J'ay appris icy à Dax un fait intéressant sur les landes de ce pays-cy et celui du côté de Bayonne, je ne sçais s'il s'étend jusqu'aux landes proprement dites de Bordeaux. C'est que, quand les neiges chassent les troupeaux des montagnes en Navarre et en Bigorre, on les mène paître dans les landes tant qu'il y reste de l'herbe. Les landes appartiennent ou à des seigneurs ou à des communautés à qui on paye pour le pacage.

[page 137] Dax n'est ny une fort jolie ny une fort vilaine ville. Il y a une croix et des arbres dans une espèce de place, devant la porte par laquelle je suis entré, qu'on appelle la porte Saint Pierre. C'est aussi par cette porte que j'ay esté à la bitumière de Gaujacq ou de Caupenne<sup>1038a</sup> et qu'on va à Poyanne<sup>1039</sup>, à Montfort<sup>1040</sup>, etc.

La ville a des restes de fortifications<sup>1041</sup> et<sup>b</sup> un château avec des tours<sup>1042</sup>. Quelques invalides, un lieutenant de roy qui y réside peu, et un major qui y est réside(sic). Le gouverneur est Monsieur de Poyanne qui outre sa qualité de gouverneur est respecté comme le plus grand seigneur du pays. On l'attend et<sup>c</sup> on prépare pour sa réception et aussi pour le féliciter sur son cordon bleu et sur le mariage de

<sup>1038</sup>Landes, arrondissement de Dax, canton de Mugron.

<sup>1039</sup>Landes, arrondissement de Dax, canton de Montfort-en-Chalosse.

<sup>1040</sup>Montfort-en-Chalosse, Landes, arrondissement de Dax, chef lieu de canton.

<sup>1041</sup>Les murailles de Dax dataient, avec quelques travaux d'entretien et de reconstruction, de l'époque gallo-romaine.

<sup>1042</sup>Il date de Charles VII.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.

sa fille<sup>1043</sup> une grande fête qu'on appelle une toupiade<sup>1044</sup>. On élève une tour quar-rée qui a le pied dans la rivière et qui s'élève de près de cinquante pieds au-dessus. Le jour de la feste on approche un bateau où il y a cinq ou six champions qui ont pour leur défense une espèce de parapluie, je ne sçais si c'est de bois ou de métal, dont l'idée peut être prise de la tortue des anciens. Ceux d'en haut ont une espèce de casque et une espèce de bouclier. Ils se jettent réciproquement de petits pots de terre cuite creuse et percée de façon que<sup>a</sup>, traversant l'air rapidement, elles ont le sifflement des toupies. Quand ils se sont bien montrés, on fuit et on trouve cela très plaisant. On m'a assuré que des toupiades sont si respectées que si un homme en mouroit, silence seroit imposé à la justice.

On vouloit bien célébrer aussi en l'honneur de Monsieur de Poyanne une course de taureaux<sup>1045</sup>, mais Monsieur le maréchal de Richelieu l'a défendu.

[page 138] Il les a aussi défendues à Bayonne, mais on a résisté à son autho-rité toute puissante et il y en a toujours dans cette ville. Mais ce ne sont point des tauricidations à l'espagnole, on anime seulement un taureau déjà un peu méchant de son naturel dans une place où il y a beaucoup de populace. Il en [?] quelques uns et quand on a bien ri, son maître l'apaise avec perfidie, car c'est pour le<sup>b</sup> mener à la<sup>c</sup> boucherie. On m'assure qu'il n'en arrive jamais d'accidens facheux. Je le conçois d'autant moins que j'ay demandé si au moins on leur coupoit les cornes comme des bouts de fleuret et qu'on m'a assuré que non : jusqu'à ce que cela me soit expliqué, je suis de l'avis de Monsieur le maréchal de Richelieu.

J'avois commencé à parler des promenades de Dax et j'ay fait une longue digression. Il est tems d'y revenir. J'ay vu dans les remparts autour de la ville

<sup>1043</sup>Avec le fils du duc de Sully.

<sup>1044</sup>Monsieur Tucoo-Chala précise qu'on appelle cette fête toupiade du nom des toupies, les pots en terre que les défenseurs de la tour jetaient sur l'adversaire qui les attaquaient depuis les bateaux descendant le cours du fleuve. En 1875 encore, lors de travaux dans le fleuve, des centaines de pots de terre cuite furent retrouvées dans le lit du gave. Selon le cas, leur dimension variait de la taille d'une orange à celle d'un petit melon ; ils étaient percés d'un trou. Voir dans le lexique technique la description donnée par un autre manuscrit. Par ailleurs, il faut noter que cette pratique suscitait beaucoup de réprobation dans le clergé, comme le prouve une délibération de l'Assemblée générale du clergé de France en 1670, qu'on trouvera dans le lexique technique, section précisions historiques.

<sup>1045</sup>Selon les documents que l'on peut consulter aux Archives municipales de Dax, la première course de taureaux de type espagnol eut lieu dans la cité landaise en l'an 1767, lors du mariage de Mademoiselle de Poyanne et du fils du Duc de Sully. Ces mêmes Archives, source précieuse d'informations taurines, nous apprennent que le Gouverneur de Guyenne n'accorda son aval pour les corridas qu'à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. Le xix<sup>e</sup> vit se construire à Dax une arène en bois en 1813.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « de ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

quelques promenades peu soignées, et qui ne m'en plaisent que davantage. On en avoit d'autres sur les remparts. Mais l'évêque actuel<sup>1046</sup> se les est fait donner par la ville pour en faire une belle terrasse à son usage. Il les a vite fait fermer de murs. On dit que la ville s'en est repentie, mais trop tard.

Il y a au milieu de la ville une place d'armes quarré, longue, plantée en ormes<sup>a</sup>.

Enfin il y a réellement une très belle promenade, c'est une magnifique allée des grands et vieux ormes le long de l'Adour qui va jusques aux bains<sup>1047</sup>. C'est de là que j'ay vu les préparatifs de la toupiade. L'Adour ne traverse point Dax, il en côtoye les murs ; ainsi, de la promenade on voit les fauxbourgs et la campagne. Cette allée commence à la porte de la ville à côté du pont.

Je n'ay point vu l'évêché, l'évêque y est malade. J'ay vu la cathédrale qui m'a paru bien pour Dax, d'ailleurs je n'y suis ny connoisseur, ny difficile.

[page 139] Dax est un pays d'ortolans. Mon hôte en a dans des cages une grande quantité de petits pour attirer les autres. C'est en avril et en septembre qu'on les prend avec des filets dont la mécanique ressemble un peu à celle des [?]; sur ce qu'on m'en a dit, on les engraisse avec du petit millet. Il faut les manger au point juste. Ils coûtent dans le pays six francs pour la douzaine dans la belle saison. 12 et jusqu'à 18 l'hiver et on en envoie à Paris.

Mon aubergiste m'a fait manger aujourd'huy, et me fera encore manger demain, des pigeons qui sont de son<sup>b</sup> colombier comme des pigeons ramiers, mais d'une meilleure chair, au moins à ce qu'il m'a paru. C'est comme cela que sont icy les pigeons à ce qu'il m'a dit. Si Monsieur de Sénozan passoit icy, je l'avertis que cet honneste aubergiste demeure à l'enseigne des balances. Ces deux articles sont peut-être ce qui intéressera le plus Monsieur de Senozan de ma relation. Je n'ay rien à ajouter aux mémoires qu'il s'est sûrement fait donner sur les cuisses d'oye, ny sur les jambons de Bayonne dont une grande partie se fait icy. On ne voit dans la campagne qu'oyes et cochons ; et les cochons noirs de la petite espèce sont ceux qui rapportent le plus d'argent dans le pays ; mais ce que Monsieur de Sénozan ne sçait peut-être pas, c'est que le sel de la fontaine de Salies en Béarn que je n'ay pas encore vue mais que je verray bien<sup>1048</sup>, fournit un sel bien plus propre à ces salaisons que celui de la mer. Au moins est-ce l'opinion du pays, et c'est peut-être la possession de ce sel qui est la première cause du grand commerce de jambons ;

<sup>1046</sup>De 1737 à 1771 l'évêque de Dax est Louis-Marie de Suarez d'Aulan.

<sup>1047</sup>Aujourd'hui appelée le Bois de Boulogne.

<sup>1048</sup>Voir dans les carnets annexes.

<sup>a</sup>Cette dernière phrase est visiblement rajoutée après coup : l'encre en est plus foncée, elle est insérée entre deux lignes.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « des ».

il faut cependant y ajouter la grande quantité de gland qui y vient non de forest mais des arbres [page 140] plantés par quinconce en bouquets, dans les landes, le long des chemins. Ces arbres isolés filent moins droit, mais donnent bien plus de fruit que ceux dont les parties fructifiantes manquent. Cela est aisé à concevoir et s'observe de mesme dans tous les arbres fruitiers.

Mais le vrai et l'important commerce de ce pays-cy ne consiste<sup>a</sup> point dans les salaisons, c'est la résine, le bray, la poix, le goudron qu'on rapporte des pignadas des landes. Le marché en est icy, d'où on le transporte par l'Adour à Bayonne. Cela fait circuler un argent immense. Mais il n'y en reste rien parce que les Bayonnois font tout par eux-même, et pas un homme de Dax n'a ny acheté pour le revendre<sup>b</sup> un tonneau de goudron, ny fretté un petit bateau sur l'Adour. J'en ay demandé la raison à mon hôte (c'est l'homme aux pigeons)<sup>c</sup> qui m'a paru homme de sens et même d'esprit, il m'a dit que l'esprit de la ville est tout tourné du côté de la judicature en sorte que chacun n'a d'autre ambition que de faire devenir son fils d'abord avocat, ensuite conseiller président et que le commerce n'y est dans aucune estime. Cela me rappelle qu'aujourd'huy estant au cabaret de Monfort<sup>1049</sup> où j'avois dîné, et pendant que mes chevaux se reposoient, je me suis trouvé dans une grande chambre avec beaucoup de paysans, au moins en apparence, qui parloient patois. C'estoit aujourd'huy jour de la foire à Monfort. J'ay entendu dire qu'un de ces prétendus<sup>d</sup> paysans estoit un<sup>e</sup> avocat de Dax. Je l'ay attaqué de conversation en françois sur ce que j'avois lu dans le détail de la France que quelques appels de Bayonne ressortissent à Dax. Il m'a répondu avec un profond soupir qu'autrefois tous ceux de Bayonne y ressortissoient, et encore ceux du duché d'Albret, et encore ceux de la Soule et que c'estoit là le bon tems. J'en ay conclu que cette ancienne gloire de Dax y a introduit l'esprit anti-commerçant et qui ne se perdure qu'avec le tems. On est icy en petit comme à Toulouze en grand, c'est leur morgue qui les ruine.

[page 141] Suite de Dax

Il seroit singulier de terminer la description de Dax sans parler des bains et des eaux chaudes<sup>1050</sup>. Mais je n'ay rien à ajouter à la description qu'en a donnée

<sup>1049</sup>Montfort-en-Chalosse, Landes, arrondissement de Dax, chef-lieu de canton.

<sup>1050</sup>L'aire d'émergence des sources de Dax résulte d'une faille datant de l'époque d'érection des Pyrénées. On est en présence d'un circuit souterrain d'une longueur très importante où la température élevée et la minéralisation de l'eau sont acquises à une grande profondeur, de l'ordre de 2 000 mètres.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « n'est ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>La phrase entre parenthèses est en interligne.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

Monsieur de Secondat<sup>1051</sup>.

Les bains sont sur le bord de l'Adour, un peu au-dessous de la ville. J'ay parle de l'allée qui y conduit. Il y a deux bains d'eau et deux de boues.

Ce sont quatre hangars isolés dans une cour. Les deux bains d'eau sont de chaleur inégale<sup>1052</sup> et à côté il y a aussi un puits d'eau chaude qu'on boit<sup>a</sup>. Les bains ne sont pas d'eau courante, chacun est un bassin où on descend par des marches, et où on conduit<sup>b</sup> l'eau par des robinets.

Dans les deux hangars<sup>c</sup> de boues il y a des auges ou bains, l'un où on couche le malade entier et on luy<sup>d</sup> jette ensuite de la boue sur le corps. L'autre est un demi-bain, c'est une plus petite auge où on ne met que la jambe ou le bras, le malade estant assis. Je n'ay point vu de commodités pour les douges(sic)<sup>1053</sup>, et il faut porter le malade dans des couvertures à part en une cour pour le mettre dans son lit après le bain. Tout cela est en assez mauvais état.

Ils prétendent que c'est par la fantaisie<sup>e</sup> des médecins que les eaux des Pyrénées sont plus fréquentées que celles-cy. Cela peut estre, et j'ajouteray que quand toutes les puissances de la province se sont réunies pour faire [?] les eaux de Bagnières de Luchon aux eaux bigordanes ils auroient peut estre mieux fait de choisir celles de Dax 1° parce qu'il auroit esté aisé d'accomoder le local des bains et qu'on auroit<sup>f</sup> eu toutes les commodités [page 142] de la vie dans une grande ville, 2° parce qu'on n'auroit pas eu la comparaison de Bagnières de Bigorre et de Barrège, les malades n'allant pas jusque là.

Ces eaux-cy et les boues ne sont en vogue que pour les gens du pays, et tout au plus pour les Bourdelais. C'est surtout pour les rhumatismes, les playes, etc.

Les eaux chaudes<sup>g</sup> de la villes sont toutes différentes et elles vont se rendre dans l'Adour au-dessous du pont, et bien au-dessus des bains.

Je n'ajoute rien à la description de Monsieur de Secondat si ce n'est que le vaste bassin est entouré de murailles à hauteur d'appuy.

<sup>1051</sup>Jean-Baptiste, baron de Secondat, *Observations de physique et d'histoire naturelle sur les eaux minérales de Dax, de Bagnères et de Barège lues à l'Académie de Bordeaux en 1748 [traité de l'histoire de l'électricité]*, Paris, Huart et Moreau fils, 1750.

<sup>1052</sup>À l'époque moderne, les ménagères sont réputées aller y plumer leurs volailles ou y faire cuire leurs œufs.

<sup>1053</sup>Faut-il comprendre « douche », de la même façon que Malesherbes écrit « avalanges ».

<sup>a</sup>Corrigé sur « peut boire ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « fait ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « bains ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur un mot illisible.

<sup>f</sup>Corrigé sur « un ».

<sup>g</sup>Ajouté en interligne.

D'ailleurs, il est reconnu dans la ville que cette eau est<sup>a</sup> chaude et non minérale, et on l'emploie à la lessive, on la boit quand elle est refroidie, les boulangers en font du pain, mais mon barbier m'a dit qu'elle ne prend pas le savon.

Monsieur de Secondat a suffisamment déterminé leur degré de chaleur, et fait toutes les expériences désirables tant sur la nature de ces eaux que sur la source qu'on prétendoit sans fond qui les produit.

Depuis l'édition de ces mémoires, Monsieur de Poyanne<sup>1054</sup> a fait construire un moulin pour le faire tourner par cette eau chaude, ce qui estoit certainement une chose unique dans la nature. L'eau et la pente ne manquoient pas mais tous les bois ont esté bientôt pourris, les uns par le contact de l'eau chaude, les autres seulement par la [?] continuelle et le moulin a esté abandonné.

[page 143] Je suis arrivé à Dax hier<sup>1055</sup>. J'y ay vu en arrivant les eaux, les bains et les promenades.

Aujourd'huy, j'ay esté d'après le même Monsieur de Secondat chercher le bitume de [?] ou de Gaugeac<sup>1056</sup> qu'on ne travaille pas dans ce<sup>b</sup> moment et demain<sup>c</sup> je vais à travers les landes et les pins sur le bord de la mer d'où je reviendray icy, et je vérifieray à mon retour sur la ville de Dax ce que j'ay laissé imparfait.

d

p. 1

J'ay retourné à la fontaine bouillante. J'ay cherché inutilement une plante<sup>1057</sup> qui y végète et est indiquée par Monsieur de Secondat. On la connoit très bien, mais elle ne paroît que quand il y a longtems que la fontaine n'a esté curée et elle l'a esté depuis peu.

Le fond de cette fontaine est carrelé et du côté de l'abîme la plateforme<sup>e</sup> est contenue par des pieux de bois. C'est du pin qui ne pourrit point dans cette eau chaude, en estant toujours couvert excepté lorsqu'on la vuide<sup>f</sup> pour la nettoyer.

La fontaine m'a paru plustost exagone que pentagone. Monsieur de Secondat a grande raison de dire qu'elle est fort irrégulière.

Au-dessus de la chute il y a des [machines ?] qui font la lessive.

<sup>1054</sup>Henri de Baylens, marquis de Poyanne, lieutenant général en Béarn.

<sup>1055</sup>Mardi 4 août au soir, selon Pierre Tucoo-Chala.

<sup>1056</sup>Pour Gaujacq.

<sup>1057</sup>Dans le bassin de la Fontaine chaude, on peut apercevoir, surtout après des période ensoleillées, une floraison d'algues.

<sup>a</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne sur « qu'elles sont ».

<sup>b</sup>« pas dans ce » corrigé sur « plus et ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « devant ».

<sup>d</sup>Trait tiré sur toute la largeur de la page.

<sup>e</sup>Corrigé sur « le carreau ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « vuide ».



[page 144] vide

[page 145] Nota que j'ay rencontré à Saint-Jean-de-Luz quelqu'un qui est de Donzac<sup>1058</sup> dans le voisinage de la bitumière et qui m'a dit que j'aurois dû aller à celle de Bastenne<sup>1059</sup> plutôt que de [C ?]; que c'est là qu'ont été faits les grands travaux, qu'on y voit les restes des fourneaux et une couche qui a plus de 5 pieds, que Monsieur Des Lict de Bordeaux en est propriétaire<sup>a</sup>

Voyage à la bitumière. Départ et retour à Dax

Nota c'est dans cette route que j'ay vu en sortant de Dax quantité de gali\* que j'ay dans mon herbier<sup>b</sup>.

Je suis parti de Dax sur des chevaux de louage. Nous avons esté du côté de l'est par des chemins quelquefois assez bons quand ils menoient à des lieux fréquentés, mauvais quand ils n'ont mené qu'à la bitumière.

Le pays est fertile en sortant de Dax pendant quelques pas parce qu'il est bien amélioré; en effet ce chemin est dans une partie basse et humide et nous avons trouvé des ouvriers qui en écobuoient le gazon pour le porter en engrais dans des plans de millau.

Au-delà, nous avons trouvé des friches comme dans le chemin de Puyo à Dax avec des bouquets de charme épars de côté et d'autre et quelquefois des bois de chesne planté à la main.

Plus avant est le pays de Chalosse qu'on dit excellent et qui l'est est(sic) réellement<sup>c</sup> par comparaison au terrain des environs de Dax.

Il y a des vignes au lieu qu'il n'y en a pas auprès de la ville; elles sont à très grands échalas, et j'y ay vu une fois un hautain; ailleurs du millau, du froment, des chesnes et grande quantité d'oyes et de cochons.

[page 146] Le terrain sûrement assez chaud car j'ay trouvé les hayes<sup>d</sup> remplies de lauriers. D'ailleurs je crois, quoyque je n'en aye pas encore trouvé, qu'on cultive le liège aux environs de Dax.

On m'a montré dans la Chalosse le château de Poyanne<sup>1060</sup> qui a fort bon air, sur une hauteur, dominant une vallée et adossé contre des bois à ce qu'il m'a paru<sup>e</sup>.

Enfin je suis arrivé à la bitumière et voicy ce que j'y ay vu.

<sup>1058</sup>Donzacq, Landes, arrondissement de Dax, canton d'Amou.

<sup>1059</sup>Bastennes, Landes, arrondissement de Dax, canton d'Amou.

<sup>1060</sup>Il date du début du XII<sup>e</sup> siècle.

<sup>a</sup>Toute la note est rajoutée en marge supérieure, isolée par un cadre grossier.

<sup>b</sup>Cette note est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus brune et d'une écriture plus serrée.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « des lain ».

<sup>e</sup>« à ce qu'il m'a paru » écrit d'une encre plus foncée et visiblement rajouté en bout de ligne.

On descend une vilaine petite coste et on en remonte tout de suite une qui n'est pas plus jolie. C'est là qu'est la bitumière.

Cette coste est couverte de fougères et de bruyères.

On a exploité la mine autrefois, elle ne l'est pas à présent.

Au bas de la coste j'ay vu plusieurs<sup>a</sup> amas de [?] bitumineuse sèche, et tirée de la carrière. Je ne sçais si elle est ainsi sèche pour avoir resté à l'air ou si c'est sa nature. Le guide m'a dit qu'on l'avoit rejetté(sic) comme mauvaise; ce<sup>b</sup> guide ne mérite pas grande confiance, mais dans son témoignage cela est vraisemblable. Je l'ay étiquetté<sup>c</sup> bitume<sup>d</sup> de l'amas d'en bas, ou mauvais bitume.

Un peu au-dehors de cet amas, j'ay reconnu<sup>e</sup> sous la fougère une couche de bitume dont je n'ay point pris d'échantillon.

Dans les environs de l'amas, j'ay ramassé sur le terrain des cailloux noirs que [page 147] j'ay étiquettés cailloux noirs du voisinage du mauvais bitume.

On m'a fait monter plus haut à la couche<sup>f</sup> du bitume gras dont<sup>g</sup> nous n'avons pu avoir des morceaux qu'en les coupant avec le couteau auquel ils tenoient. J'en ay fait un paquet que j'ay étiquetté bitume gras de la bonne couche<sup>h</sup>.

Au-dessus de cette couche il y en a deux de terre différente faisant à elles deux peut-être un pied et demie d'épaisseur, et au-dehors de ces deux couches de terre, une autre d'un bitume plus maigre; je l'ay étiquetté bitume de la couche supérieure à la bonne<sup>i</sup>.

J'ay gardé aussi des échantillons des deux terres intermédiaires entre les couches et je les ay étiquettées terre intermédiaire couche de dessus, terre intermédiaire couche de dessous<sup>j</sup>.

Au-dessus de la couche de bitume que j'ay appelée couche supérieure à la bonne est un sable rougeâtre contenant des cailloux roulés. J'en ay aussi des échantillons où il y en<sup>k</sup> a un de sable congloméré et un petit échantillon du caillou qui s'y trouve.

J'ay étiquetté terre rouge au-dessus du bitume de la couche supérieure à la

<sup>a</sup>Corrigé sur « un ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « mais ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « app », pour « appelle » certainement.

<sup>d</sup>L'expression « Je l'ay etiquette bitume » est corrigée sur « des le voisinage de cet amas ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « vu ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur un mot illisible.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « que ».

<sup>h</sup>L'expression « bitume gras de la bonne couche » est soulignée.

<sup>i</sup>L'expression « bitume de la couche supérieure à la bonne » est soulignée.

<sup>j</sup>L'expression « terre intermédiaires couche de dessus, terre intermédiaire couche de dessous » est soulignée.

<sup>k</sup>Rajouté en interligne.

bonne, voir l'étiquette intérieure<sup>a</sup>.

[page 148] Enfin, en montant quelques pas au-dessus, j'ay trouvé une autre terre brun rouge ; j'en ay gardé échantillon et je l'ay étiquetté terre la plus rouge et la plus haute<sup>b</sup>.

Parmi cette terre ou sable<sup>c</sup>, j'ay ramassé aussi des pierres de sable aggloméré rouge, brillant, peut-être pyriteux. J'ay étiquetté le paquet pierre de sable<sup>d</sup> rouge aggloméré<sup>e</sup>.

Enfin, Jacquemin a ramassé sur cette côte un caillou cristallisé que je crois soluble, qui ne tient à rien<sup>f</sup>. Je l'ay toujours étiquetté caillou cristallin<sup>g</sup>. Il y a deux observations à faire sur tout<sup>h</sup> ce que je viens de dire.

1° La couche grasse que j'ay appelée bonne est peut-être meilleure que les autres par sa nature, mais peut-être les autres n'estoient-elles amaigries que par le contact de l'air<sup>i</sup>. Où nous avons coupé, il falloit un peu ranger l'herbe, et la surface intérieure et coupée<sup>j</sup> estoit bien plus grasse que l'extérieure.

Je ne sçais quelle épaisseur<sup>k</sup> a la bonne couche parce que nous n'en avons pas vu le fond à beaucoup près. Celle d'au-dessus, qui estoit bien visible entre les couches de terre dont j'ay parlé, n'avoit pas un pied.

2° La terre rouge et [ ? ] dont j'ay parlé se trouve de même sur la coste opposée ; j'ay dit qu'il y en a beaucoup de pareille entre Dax et Puyo. Elle est commune dans le pays et il y a aussi des mines de fer. C'est sans doute de là que Monsieur Borde a tiré ses beaux fossiles ferrugineux.

Nous sommes revenus dîner à Monfort, gros village où il y avoit ce jour-là une grande foire de bœufs. Montfort n'est pas de la terre de Monsieur de Poyanne et ne ressort que du roy, mais est au milieu de ses terres. Près de Montfort est une carrière de craye que j'ay étiquetté craye de Montfort<sup>l</sup>.

[page 149] Ces quatre feuilles séparées sont la suite du voyage de Dax<sup>m</sup> aux costes de Vieux-Boucault et du Cap Breton et le retour à Dax.

[page 150] vide

<sup>a</sup>L'expression « terre rouge au-dessus du bitume de la couche supérieure à la bonne voir l'étiquette intérieure » est soulignée.

<sup>b</sup>L'expression « terre la plus rouge et la plus haute » est soulignée.

<sup>c</sup>L'expression « ou sable » est rajoutée en interligne.

<sup>d</sup>« pierr » rayé.

<sup>e</sup>L'expression « pierre de sable rouge aggloméré » est soulignée.

<sup>f</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>g</sup>L'expression « caillou cristallin » est soulignée.

<sup>h</sup>Mot ajouté en interligne.

<sup>i</sup>« de l'air » ajouté en interligne.

<sup>j</sup>Les deux derniers mots en interligne.

<sup>k</sup>Corrigé sur un mot illisible.

<sup>l</sup>Ces trois mot sont soulignés.

<sup>m</sup>Les deux mots sont en interligne.

[page 151] Voyage de Dax au Vieux-Boucaut et au Cap Breton<sup>1061</sup>

<sup>a</sup> De Dax au Vieux-Boucault

De Dax, j'ay esté au Vieux-Boucault, ancien port qui estoit autrefois l'embouchure de l'Adour. J'ay traversé à Magescq<sup>1062</sup> la grande route de Bordeaux à Bayonne.

En sortant<sup>1063</sup> de Dax j'ay passé l'Adour sur le pont. Je l'ay côtoyé quelques pas ; j'ay passé ensuite dans un chemin creux de plus que la hauteur d'un homme et ombragé de chesnes et d'autres arbres. Ce terrain, à une grande profondeur, est rouge, maigre, sablonneux.

Ensuite, j'ay esté à travers un désert de landes, c'est-à-dire de terres en friche couverte de fougères, de bruyères, de jonc marin et d'un [?] que j'ay déjà ramassé et dont j'ay même pris la graine en venant à Dax.

Il y a du chesne d'espace en espace, mais nain et rongé par les bestiaux. J'ay passé à côté de quelques étables où il y avoit beaucoup de chèvres noires ; j'ay vu des bœufs à la pâture.

Le guide m'a dit que, dans l'hiver, les gens de la montagne, il m'a dit même de Bagnières, mènent leurs troupeaux paître<sup>b</sup> dans ces landes.

Mais que ceux des landes ne vont<sup>c</sup> jamais à la montagne.

Il m'a dit aussi que Madame de Poyanne a dans la montagne plus de quatre mille vaches à elle appartenantes. Mais ce guide mérite peu de confiance et tout ce qu'il dit demande confirmation.

Après les landes, nous sommes entrés dans une belle forest de pignada. Nous avons trouvé des ouvriers faisant des entailles dans les arbres avec des haches courbées pour cet usage.

[page 152] Nous avons vu<sup>d</sup> le petit trou dans la terre au pied de l'entaille où coule la térébenthine et qu'on recouvre d'un morceau de bois, des haches d'écorce qu'on laisse dans l'entaille pour diriger le baume à couler en bas ; et quand les arbres sont courbés et qu'il en tombe de la résine à quelque distance du pied<sup>e</sup> de petites auges de bois ou d'écorce<sup>f</sup> pour la recevoir. Nous avons vu aussi sur une

<sup>1061</sup>Capbreton, Landes, canton de Saint-Vincent-de-Tyrosse.

<sup>1062</sup>Landes, arrondissement de Dax, canton de Soustons.

<sup>1063</sup>Le jeudi 6 août.

<sup>a</sup>Mot « voyage » rayé.

<sup>b</sup>Corrigé sur « paître ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « sont ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « vu ».

<sup>e</sup>« et qu'il en tombe de la résine à quelque distance du pied » corrigé sur « et qu'il en coule parallèlement sur ».

<sup>f</sup>Expression « à distance » rayée.

charrette des pains<sup>a</sup> de résine et dans la forêt un fourneau de terre où on la travaille. Le fourneau ne travailloit point et il n’y avait précisément que le fourneau<sup>b</sup> de terre propre à recevoir une chaudière. À côté une auge<sup>c</sup> de bois qui n’y communique pas et dont je ne sçais pas l’usage.

Près de là, une cabane dans laquelle il y a deux formes de bois<sup>d</sup> remplies d’une<sup>e</sup> couche bien égale de sable qui sert vraisemblablement<sup>f</sup> à couler quelque chose.

J’ay vu aussi un outil dont j’ignore l’usage ; il consiste dans deux planches parallèles, percées de trous et traversées par ces trous de grosses chevilles qui les tiennent.

Je prends le tracé assés inutile de ces outils pour la comparer<sup>g</sup> à ce que Monsieur Duhamel en a écrit<sup>h</sup> et voir si cela se rapporte. La route à travers ces grandes forests de pins est très singulière et n’est pas sans agrément. Il faut prendre garde de s’y perdre car il y a beaucoup de sentiers qui n’ont pas plus de quatre pieds de large et qui sont de sable pur, comme le sablon d’Estampe. Tout est pin à droite et à [page 153] gauche et, sous les pins, de la bruyère, de la fougère, etc. Je crois y avoir retrouvé la grande espèce de bruyère que j’ay vue à l’isle de Porquerolles et dans les forests maritimes de Provence. Mais comme elle n’est pas en fleurs je ne l’ay pas prise. Au milieu de cette forest de pins il y a quelquefois de grandes plaines et il y en a qui le sont devenues parce que les pins ont esté brûlés, mais, où j’ay passé, il ne reste point de ces vestiges affreux d’incendie que j’ay vus à l’Esterelle et dans les bois de Saint-Tropez. Icy ce qui a esté brûlé a esté coupé<sup>i</sup> ; en tout ces forests-cy de pins sont infiniment plus belles que celles<sup>j</sup> dont je viens de parler et parce que les arbres sont bien plus grands et plus droits, et parce qu’il n’y a point ou presque point de ces vilains<sup>k</sup> cantons de broussailles si communs en Provence, et parce qu’icy le terrain est uni<sup>l</sup>, et que l’autre est très montueux.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « pins ».

<sup>b</sup>L’expression « le fourneau ne travailloit point et il n’y avait précisément que le fourneau » est corrigée en interligne sur « il estoit encore et il n’y avoit qu’un fourneau ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « avec ».

<sup>d</sup>L’expression « formes de bois » est corrigée sur « plancher ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « de sable ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « sert surement ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « rapporter ».

<sup>h</sup>Expression « de l’art de faire le goudron etc » rayée.

<sup>i</sup>Corrigé sur « coupé ».

<sup>j</sup>Corrigé sur « celles ».

<sup>k</sup>Corrigé sur « vilains ».

<sup>l</sup>Corrigé sur « inuti ».

On ne tire<sup>a</sup> point de résine<sup>b</sup> en Provence, on en tire<sup>c</sup> icy ; je ne sçais si c'est négligence des Provençaux ou si leurs arbres en donnent moins, la plus grande partie cependant est comme icy<sup>d</sup> le même pin maritime. *pinus maritima major*<sup>e</sup>, le minor est du côté de Marseille.

Il y a icy pareillement des pins cultivés surtout près des maisons et dans les jardins. Je n'en ay point rencontré, mais j'en ay vu beaucoup de pommes dans le cabaret où<sup>f</sup> j'ay descendu au Vieux-Boucault.

§ J'ay trouvé aussi dans la forest des lièges qu'on<sup>h</sup> écorce et j'ay bien observé qu'on laisse une seconde écorce entre laquelle [page 154] et le bois la sève peut monter et descendre.

Pour en revenir à cette route, outre les plaines qui se<sup>i</sup> trouvent au milieu de la forest, on y trouve aussi de tems en tems quelques maisons fort basses qu'on appellera si on veut villages<sup>j</sup> et dans les environs de ces maisons, il y a toujours du terrain cultivé, quelques mays, quelque froment même et surtout des arbres et nommément des chesnes blancs, et on y trouve aussi des cochons tout prêts à en manger le gland dès qu'il tombera. Enfin, il y a aussi des parties humides et marécageuses dans lesquelles le chemin est pratiqué avec des planches<sup>k</sup>.

Tout cela ne laisse pas de produire une assés grande variété pour que ce soit un pays que je suis fort aise d'avoir vu.

En approchant du Vieux-Boucault<sup>1064</sup>, on voit de loin<sup>l</sup> une côte très blanche et toute de sable, et peu après on voit un très vaste étang qu'on pourroit bien appeler lac<sup>1065</sup> qui est en-deçà de cette côte ; l'étang est séparé de la mer tant par cette côte sabloneuse que<sup>m</sup> par d'autres côtes couvertes de pins, et il y communique par un canal autrefois naturel, aujourd'huy redressé par l'art et dont le<sup>n</sup> lit est très

<sup>1064</sup>Vendredi 7 août.

<sup>1065</sup>Il s'agit du lac marin de Port d'Albret.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « fait ».

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé sur « fait ».

<sup>d</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>e</sup>L'expression « *pinus maritima major* » est soulignée.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>§</sup>L'expression « pour en revenir » rayée.

<sup>h</sup>Corrigé sur « tiges qu'on ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « ce ».

<sup>j</sup>L'expression « appellera si on veut villages » est corrigée en interligne sur une expression similaire.

<sup>k</sup>L'expression depuis « enfin » jusque là est rajoutée en bout de ligne et entre deux paragraphes d'une encre plus pâle.

<sup>l</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.

<sup>m</sup>Corrigé en interligne sur « et ».

<sup>n</sup>Corrigé sur « les ».

variable et toujours plein de sable.

On tourne l'étang pour arriver au Vieux-Boucaut et on trouve au milieu de la forest de très grands morceaux de vigne<sup>a</sup> qui vient dans<sup>b</sup> du sable pur comme s'il estoit amassé là pour sabler l'estran ; ce vin est celui qui est fort commun dans beaucoup de pays sous le nom du vin de Cap Breton<sup>1066</sup>.

[page 155] Au Vieux-Boucaut encore on l'appelle vin de sable. Le Cap Breton est au sud du Vieux-Boucaut, je compte y aller demain. Je crois que le Cap Breton est un lieu un peu plus commerçant parce qu'il y a une espèce de havre un peu plus propre à la navigation<sup>1067</sup>. D'ailleurs, les caves estant très fort mauvaises on n'y peut pas conserver le vin, c'est ce qui luy a fait donner le nom de vin de<sup>c</sup> Cap Breton. J'ay remarqué que les vignes qui produisent ce vin sont coupées d'espace en espace, d'espèce de murs de paillassons, pour rompre l'effort des mauvais vents.

Le village du Vieux-Boucaut est très peu de chose, de ce village et la<sup>d</sup> mer est une plage de sable absolument nud et cette plage est très nouvelle, car un homme peu âgé m'a dit que dans sa jeunesse il y avoit vu plusieurs pieds d'eau dans les plus basses marées.

On ne peut pas dire icy comme sur les côtes de Provence et de Bas Languedoc que ce soit une grande rivière comme le Rhône qui apporte ces sables. On dit icy que c'est la mer qui les charie.

Il y a plus d'un siècle que ce lieu-cy estoit l'embouchure de l'Adour dans la mer<sup>1068</sup>. De là le nom de Boucaut, c'est-à-dire embouchure, de bouquement. On appelle Boucaut l'embouchure actuelle au-dessous de Bayonne.

On a fait des travaux pour forcer l'Adour à passer sous les murs de Bayonne et cecy s'est trouvé le Vieux-Boucault<sup>e</sup>.

Si l'Adour y passoit encore et que les ensablemens se fussent faits de même, on diroit que ce sont les sables des Pyrénées qui viennent icy reculer le rivage de la mer.

[page 156] Le grand inconvénient de ce pays-cy, c'est que les eaux y sont si

<sup>1066</sup>Également appelé « vin de sables », il était très réputé et concurrençait même les vins de Bordeaux.

<sup>1067</sup>Le site est un port de refuge naturel. Une curiosité géologique, la faille du « Gouf », au large de ses côtes est si profonde que les vagues n'y ont pas de prises. Il permet aux bateaux en perdition de s'y reposer jusqu'à l'apaisement des flots.

<sup>1068</sup>L'Adour a été détourné en 1578 vers Bayonne.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « vigne ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « dand ».

<sup>c</sup>Les mots « vin de » sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « est ».

<sup>e</sup>L'expression « Vieux Boucault » est soulignée.

malsaines<sup>a</sup> qu'au cabaret même la maîtresse est venue<sup>b</sup> me conjurer de n'en pas boire. Aussi en ai-je bu fort peu et avec beaucoup de vin et comme ce vin est très bon, j'ay pris le parti d'en boire beaucoup de pur. Cependant l'après dîner, revenant de ma promenade sur le bord de la mer et ayant une soif excessive, j'ay pris le parti de boire de l'eau avec du vinaigre ce qui est à mon goût fort désagréable, mais est très désalterant et ne peut pas estre malsain.

Il n'y a point icy de port, et la rade<sup>c</sup> ou le rivage est très mauvais par les ensablemens dont j'ay parlé. Un marin retiré dans le lieu<sup>d</sup> avec qui je vins d'en causer m'a fait observer que la mer brise à plus d'une lieue au large, ainsi c'est une cote très mauvaise.

Il n'y a rien non plus pour les naturalistes, pas même ou presque pas de coquillages sur le sable. Ils sont plus communs, m'a t-on dit, sur les costes de rocaille. J'ai ramassé quelques plantes maritimes.

Quant à la pêche, il y a aussi fort peu, et point de pêches particulières du moins à ce qu'on m'a dit. Quand il fait du vent de mer<sup>e</sup> comme aujourd'huy on pêche encore moins à la mer, mais alors on a la ressource de pêcher dans l'étang qui est d'eau douce.

On m'a montré des bâtons armés de fer pour pêcher comme j'en avois vu en Provence.

L'aubergiste de Dax m'a dit qu'on faisoit dans cet étang une pêche de muges<sup>1069</sup> assez remarquable, on tend un large filet et ensuite on va [page 157] faire du bruit qui effraye le poisson et le<sup>f</sup> fait arriver au filet. Je n'ay pas encore vérifié cela sur le lieu même.

Je me souviens qu'on me parloit aussi beaucoup de muges<sup>g</sup> en Provence. Je sçais<sup>h</sup> que différens poissons ont souvent le même nom sur différentes costes.

Mais je me souviens que c'est surtout à l'étang<sup>i1070</sup> de Martigues<sup>1071</sup> et

---

<sup>1069</sup>ou mullet.

<sup>1070</sup>L'étang de Berre.

<sup>1071</sup>Bouches-du-Rhône, arrondissement d'Istres, chef lieu de canton.

<sup>a</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>d</sup>L'expression « retiré dans le lieu » est rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>f</sup>Corrigé sur « l'a ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « mages ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « sais ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « à ce lac ».



même<sup>a</sup> à celui<sup>1072</sup> d'Istres<sup>1073</sup> qu'on me parloit de ces muges<sup>b</sup>. Or ces étangs, quoyque salés, le sont moins que la mer, et je crois que celui-cy<sup>c</sup>, quoyque doux, l'est moins que de l'eau parfaitement douce<sup>d</sup>. J'en juge par la mauvaise qualité<sup>e</sup> de toutes les eaux du pays qui vient probablement de ce qu'elles sont un peu saumâtres.

J'ay trouvé sur la pierre beaucoup de reste de chien-marin<sup>1074</sup> et j'ay sçu que cette pierre est un bon ciment pour le pays. Parmi les plantes, j'ay trouvé l'eryngium maritimum<sup>a</sup>st [ ?ment] [ ?] et que les apoticairees viennent chercher de bien loin<sup>f</sup>.

Comme il ne reste pas icy beaucoup d'objets de curiosité, je compte partir demain pour le Cap Breton dans la compagnie de ce marin retiré que j'ay déjà dit que j'avois rencontré icy et qui fait route demain pour Bayonne.

Après un trait tiré au milieu de la page

Voyage du Vieux-Boucaut au Cap Breton<sup>1075</sup>.

Cette route est difficile à tenir sans s'égarer. Le plus long et le plus sûr serait de rentrer dans la forest de pignadas, mais outre que c'est le plus long, j'eusseesté revoir un pays comme celui que j'ay déjà vu et que je reverray encore demain. J'ay eu la bonne fortune de cet<sup>g</sup> ancien marin dont j'ay parlé<sup>h</sup> ; il<sup>i</sup> avoit affaire à Bayonne, il y alloit à cheval en passant par le Cap Breton ; j'ay voyagé en sa compagnie. Il m'a mené par des sables, des marais, des coins<sup>j</sup> de pignadas, [page 158], quelquefois des portions d'étangs que nous avons trouvés avec de l'eau jusqu'aux sangles. En arrivant au Cap Breton, nous avons trouvé un très bel étang<sup>1076</sup> qui communique à la mer par ce qu'on appelle le Boucaut du<sup>k</sup> Cap Breton. Toute cette route ne peut se faire qu'avec un très bon guide<sup>l</sup>. Nous n'avions point la vue de la mer,

<sup>1072</sup>L'étang de l'olivier.

<sup>1073</sup>Bouches-du-Rhône, chef lieu d'arrondissement.

<sup>1074</sup>Nom donné à certains requins.

<sup>1075</sup>Vendredi 7 août.

<sup>1076</sup>Le lac d'Hossegor.

<sup>a</sup>Corrigé sur « surtout ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « mages ».

<sup>c</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>d</sup>Corrigé sur « ducce ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « quain ».

<sup>f</sup>Ce dernier paragraphe est rajouté en interligne d'une encre plus foncée et d'une écriture très serrée.

<sup>g</sup>Corrigé sur « d'un ».

<sup>h</sup>L'expression « dont j'ay parlé » est corrigée sur « retiré au Vieux Boucaut qui ».

<sup>i</sup>Inséré en interligne.

<sup>j</sup>Corrigé sur « cions ».

<sup>k</sup>Corrigé sur « au ».

<sup>l</sup>Corrigé sur « bon guide ».

en étant séparés par des dunes, et de l'autre côté nous avons le plus souvent les pignada(sic) sur une côte plus élevée que nous.

Le lieu du Cap Breton est un peu meilleur que celui du Vieux Boucault et il a<sup>a</sup> un très grand avantage, c'est d'avoir de l'eau de fontaine qui est fort bonne<sup>b</sup>.

Du village<sup>c</sup> au bord de la mer, j'ay suivi<sup>d</sup> comme au Vieux Boucaut une grève<sup>e</sup> aride, ayant à<sup>f</sup> côté un très faible ruisseau<sup>1077</sup> qui est le boucault<sup>g</sup> proprement dit ou la communication de l'étang. J'y ay esté dans le tems où la marée montoit, mais c'estoit un spectacle peu intéressant, car il y a icy très peu de marée et de même sur toute<sup>h</sup> cette coste, elle ne commence à estre forte qu'à Bayonne.

Tous les gens du pays se plaignent encore amèrement tant icy qu'au Vieux Boucault des ouvrages faits, il y a près d'un siècle et demie(sic) pour enrichir Bayonne en les ruinant. Ils montrent encore avec douleur des grèves immenses qui estoient le fond de la mer quand l'Adour suivoit son cours naturel, ils prétendent qu'il y arrivoit des vaisseaux de 80 canons, au lieu que l'entrée difficile de la barre de Bayonne en fera<sup>i</sup> toujours un mauvais port malgré tous les efforts de l'art. La critique qu'ils font du port de Bayonne est certaine et<sup>j</sup> convenue de tout le monde, et s'il estoit certain, comme ils le soutiennent, que leurs ports estoient excellens, cela prouveroit bien ce que j'ay entendu dire à feu Monsieur de Labelye<sup>1078</sup>, qu'il n'y a [page 159] que Dieu qui fasse des ports de mer, et que tout ce que peuvent faire les hommes avec beaucoup de soin et de dépense c'est de gâter ceux que Dieu a faits.

Les gens de ce pays ne remontent pas cependant jusqu'à cette théorie car le désir de mon compagnon de voyage seroit qu'on fît une nouvelle violence à la nature en amenant au Vieux Boucault la décharge d'un autre grand étang qui est<sup>k</sup> plus au nord, qu'on nomme l'étang de Léon<sup>1079</sup>. Au reste, quoyqu'ils en disent, je suis porté à croire que les ports de cette coste s'ensabloient<sup>l</sup> déjà, moins à la vérité

<sup>1077</sup>La passe du Boucart.

<sup>1078</sup>Il s'agit peut-être de Charles Labelye, qui a dirigé la construction du Westminster Bridge à Londres entre 1738 et 1750.

<sup>1079</sup>Situé sur les communes actuelles de Léon et Vielle Saint Girons.

<sup>a</sup>Corrigé sur « i là ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « bonne ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « de là ».

<sup>d</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>e</sup>Les trois derniers mots sont corrigés sur la même expression.

<sup>f</sup>Corrigé sur « un ».

<sup>g</sup>Souigné.

<sup>h</sup>L'expression « sur toute » est corrigé sur « surtout ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « fera ».

<sup>j</sup>Corrigé sur « est ».

<sup>k</sup>Corrigé sur « esté ».

<sup>l</sup>Corrigé sur « s'ensabeloient ».

lorsque la chute de l'Adour balayoit un peu la<sup>a</sup> vase, mais il n'est pas possible que d'aussi grands ensablemens se soit fait en si peu de tems par la mer, si<sup>b</sup> quelque cause éloignée n'y amenoit le sable, mais je pense que l'Adour retardoit l'ensablement, mais<sup>c</sup> ne l'avoit jamais entièrement<sup>d</sup> empêché, et c'est vraisemblablement sur cette raison qu'on s'est déterminé pour Bayonne qui est, à ce qu'on m'a dit icy, une coste de rochers, cependant cette spéculation a esté encore<sup>e</sup> fausse puisque la barre de Bayonne est devenue si incommode.

Les sables de ce pays-cy sont certainement apportés par la mer, mais dès qu'ils sont déposés sur la coste, c'est le vent qui en dispose. Et il en est de même dans tous les pays de dunes. On m'en a montré des montagnes à gauche de mon chemin qu'on m'a assuré avoir esté il y a peu de tems à droite, et quand on se rappelle que j'ay dit que dans ma<sup>f</sup> route du Vieux Boucault au Cap Breton j'avois toujours eu à ma droite des dunes qui m'ôtoient la vue de la mer en sorte que j'estois dans [page 160] une espèce de vallée entre ces dunes et la coste à laquelle se termine la forest de pignada, on a pu en conclure qu'une autre cause que la mer a concouru à la formation des dunes, car la mer seule les auroit portées jusqu'au pied de la coste.

La douleur que ressentent encore les habitans d'un malheur qui a plus d'un siècle de datte ne doit pas étonner, si<sup>g</sup> on songe que l'ensablement augmente journellement, ainsi la coste devient aussi journellement moins praticable. D'ailleurs, le dépeuplement d'un pays n'est pas l'ouvrage d'un jour. Il y a encore trente ans qu'il y avoit beaucoup de marins officiers<sup>h</sup> de la marine marchande retirés icy avec leur famille par la seule raison que c'estoit leur pays. Mais quand<sup>i</sup> il y a mille raisons pour quitter un<sup>j</sup> pays et aucune pour s'y établir, peu à peu tout s'en va<sup>k</sup>. C'est ainsi qu'un coup porté il y a plus de cent ans se<sup>l</sup> rend<sup>m</sup> encore sensible tous les jours.

J'ay cependant esté très édifié du bon parti qu'on a tiré de cette grève inutile au Cap Breton : on y a établit(sic) une corderie, quoyque le pays aride ne produise pas<sup>n</sup> de chanvre à beaucoup près. On le tire de Nantes ou de Hollande et on le file

<sup>a</sup>Corrigé sur « de ».

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>f</sup>Ces deux derniers mots sont corrigés sur les mêmes.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>h</sup>L'expression « de marins officiers » est corrigée sur « de marins ».

<sup>i</sup>Corrigé en interligne sur « comme ».

<sup>j</sup>Corrigé en interligne sur « le ».

<sup>k</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>l</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>m</sup>Corrigé sur « fo ».

<sup>n</sup>Corrigé sur « beau », pour « beaucoup » certainement.

icy.

Sur le bord de la mer on a établi sur une dune une batterie de huit canons. Elle est construite avec du gazon rapporté et le petit tertre<sup>a</sup> où elle est établie estoit entourée de palissades de bois de pin. Mais ce bois ainsi que celui des pièces tenant lieu d'affuts est pourri ; le gazon est [page 161] éboulé en partie, et les huit canons sont restés à l'abandon. Il est vrai<sup>b</sup> que comme ils sont lourds, personne n'est tenté de les voler. On dit dans le pays que cette batterie a coûté des sommes<sup>c</sup> immenses. Je crois qu'on exagère sur cela, mais on n'exagère<sup>d</sup> pas sur le mal qu'ont fait les corvées, parce qu'il n'y a icy presque point d'hommes et presque point de vivres<sup>e</sup>, il a fallu faire venir les travailleurs de très loin et il leur en a coûté très cher pour s'y nourrir<sup>f</sup>.

Ce travail suppose<sup>g</sup> cependant que tout le tertre<sup>h</sup> sur lequel la batterie est établie est fait de main d'hommes et que ce n'est point une dune<sup>i</sup> comme je l'ay dit à la page précédente. En effet une dune seroit bien mobile pour y établir une batterie. C'est une réflexion que je fais en écrivant.

Au-dessous<sup>j</sup> de cette petite butte du côté de<sup>k</sup> terre, il y a trois<sup>l</sup> cabanes, deux couvertes de tuiles et une de chaume. Elles servoient à<sup>m</sup> retirer les corps de garde<sup>n</sup>, et à d'autres<sup>o</sup> fonctions militaires. Aujourd'hui, elles servent à mettre à l'abri des filets et outils de pêche.

Il n'y a pas cependant grande pêche icy. Les pêcheurs ainsi que ceux du Vieux Boucault se partagent entre la mer et l'étang voisin. Aujourd'hui, personne n'est à la pêche<sup>p</sup> ; s'il y en avoit eu, je les aurois sûrement accompagnés, ne fusse que pour voir des torpilles qu'on trouve sur cette coste<sup>q</sup>, et dont je suis très curieux d'éprouver l'effet.

[page 162] La plupart des étrangers qui viennent icy et au Vieux Boucault y

<sup>a</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>d</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>h</sup>Corrigé en interligne sur « reste ».

<sup>i</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>j</sup>Corrigé en interligne sur la même expression.

<sup>k</sup>Corrigé sur « des ».

<sup>l</sup>Corrigé sur « trui ».

<sup>m</sup>Ces deux mots corrigés en interligne sur la même expression.

<sup>n</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>o</sup>L'expression « et à d'autres » est corrigée en interligne sur la même.

<sup>p</sup>L'expression « n'est à la peche » est corrigée en interligne sur « ne peche, tan ».

<sup>q</sup>Ces deux mots corrigés en interligne sur la même expression.

viennent pour morsure de chien enragé<sup>1080</sup>. On m'a dit qu'on les expose à la vague de<sup>a</sup> la mer montante, j'ay vu<sup>b</sup> le matin cette vague<sup>c</sup> qui estoit<sup>d</sup> bien peu de chose. On fait la même opération assés souvent à des bestiaux, ce<sup>e</sup> qui prouve qu'il y a icy beaucoup de chiens enragés ou réputés tels, et qu'on est peu<sup>f</sup> délicat sur les précautions, car partout ailleurs on feroit tuer les animaux mordus.

Pendant que j'étois à Bagnières de Luchon, le premier consul a esté mordu jusqu'au sang<sup>g</sup> par son<sup>h</sup> propre chien qu'il sçavoit enragé, contre lequel<sup>i</sup> toute la ville avoit esté armée la veille et qu'il n'avoit pas voulu<sup>j</sup> faire tuer quoyqu'il sçut qu'il estoit revenu passer la nuit chés luy. Ce premier consul a esté plaint mais blâmé et est allé à Bayonne pour prendre le remède des eaux de la mer. Il y a un chirurgien major à Bagnières de Luchon, homme instruit et qui sçait très bien que le mercure est le seul<sup>k</sup> remède, mais le consul qui n'est pas de ses amis aima mieux consulter un animal de chirurgien du pays avec qui il s'enyvre assés souvent et ce chirurgien ygnoroit seulement qu'on eût jamais employé le mercure.

Ce chien causa une rude allarme dans l'église à l'heure de la messe où je me trouvoy par le plus grand hasard du monde. Moy et les plus braves, nous nous enfuimes dans la sacristie et nous fermâmes la porte sur nous. Le curé qui célébroit resta immobile à l'autel et Dieu récompensa son zèle et son intrépidité, car c'estoit une fausse alarme. Le chien n'y alloit pas. Il fut tué le soir.

[page 163] Avant de finir ce qui regarde le Cap Breton, il me reste à observer qu'au milieu de l'aridité de ce terrain continuellement ensablé j'ay trouvé dans les petits jardins des particuliers les arbres qui se [retrouvent?] ordinairement au voisinage de la mer, des ormes, même des chesnes, et tous les arbres fruitiers.

Ils ont bien envie de faire aussi au Cap Breton-même du vin de Cap Breton.

<sup>1080</sup>Monsieur Tucoo-Chala signale qu'à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, Gaston Fébus signalait dans son *Livre de la chasse* qu'un des remèdes utilisés pour guérir les animaux de la rage consistait à les conduire sur le bord de l'océan afin de les immerger dans les vagues. Si le comte de Foix ne cachait pas son scepticisme devant cette thérapeutique, force est de constater qu'elle était encore pratiquée sur la côte landaise à la veille de la Révolution contrairement aux affirmations des historiens de la rage. Ceux-ci en effet pensaient que ces partiques remontant à l'Antiquité étaient tombées complètement en désuétude depuis le début du xvii<sup>e</sup> siècle, depuis qu'un traitement au mercure avait été proposé.

<sup>a</sup>L'expression « à la vague de » est corrigée en interligne sur « au flot de ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « ce flot ».

<sup>d</sup>« aujourd'huy » rayé.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>h</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>i</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>j</sup>Ces deux mots corrigés en interligne sur la même expression.

<sup>k</sup>Corrigé en interligne sur « suel ».

Ils prétendent qu'il y en avoit autrefois, mais que leurs vignes ont esté ensablées. Ils en ont replanté cette année-cy ou l'an passé, on ne sçait pas encore quel en sera le succès.

Retour du Cap Breton à Dax<sup>1081</sup>.

On m'a mené traverser la grande route à la poste de Saint-Vincent<sup>1082</sup>. De Cap Breton à Saint-Vincent je n'ay traversé que très peu de sable et ensuite très peu de pignada. Nous y avons vu des lièges écorcés de frais<sup>a</sup>, nous sommes arrivés dans des sables plus fermes que ceux de la coste et dans lesquels le chesne vient très bien. Nous avons traversé icy différentes natures de terres, de bonnes plantées en millau, de moins bonnes en bois de chesne, quelques unes de marécageuses, en prés, en saules et autres. J'y ay<sup>b</sup> trouvé une magnifique espèce de mauve. Enfin je suis arrivé aux landes qu'on appelle les landes de Saint Vincent. C'est un pays dans lequel je suis persuadé<sup>c</sup> que le chesne viendroit très bien, attendu qu'il vient dans un terrain qui m'a paru semblable et que d'ailleurs la fougère, la bruyère, le jonc marin y sont très vivaces et très vigoureux. Les landes sont vraisemblablement [page 164] des communes toujours broutées.

Près de Saint-Vincent, j'ay vu un parc<sup>d</sup> qui annonce un gros château. Je me réserve de demander ce que c'est quand j'y repasseray demain. Le guide n'a pas sçu m'entendre raison.

De Saint-Vincent à Dax, j'ay passé encore des landes et aussi des forests de pignadas. J'ay passé dans des sables détestables pour les voitures, mais c'est dans le chemin seulement, les deux côtés sont landes couvertes de bruyères, etc. ou pignada. J'ay passé aussi dans des bois des chesnes et en approchant de Dax, j'en ay vu de fort beaux, parties en futaye, parties en taillis qu'on m'a dit appartenir à Monsieur Salles<sup>1083</sup> maire actuel de Dax. La montée dans ces bois est très agréable et ils sont assez<sup>e</sup> proches de la ville pour qu'on puisse aller s'y promener à pied.

Enfin, je suis rentré dans Dax par le pont de l'Adour comme j'en estois sorti et j'ay trouvé<sup>f</sup> cette fois-cy la rivière couverte de bâtimens ce que je n'avois pas vu jusqu'à présent. C'est que c'est jour d'un grand marché, et ce sont des bâtimens bayonnois qui viennent s'approvisionner à Dax de goudron, de résine, et d'autres denrées.

<sup>1081</sup>Samedi 8 août.

<sup>1082</sup>Commune de Saint-Vincent-de-Paul, Landes, arrondissement de Dax, canton de Dax-nord.

<sup>1083</sup>Boussat de Salle a été élu maire de Dax le 29 juin 1764.

<sup>a</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « j'ay ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « bien ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « cha ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé sur « j'estois ».

Ce marché tient tous les samedys et c'est le vendredy au soir qu'arrivent les bâtimens de Bayonne.

[page 165] À mon retour à Dax, j'ay pris des informations sur la façon d'engraisser les ortolans et plusieurs autres oiseaux et sur leur chasse.

Le procédé pour engraisser ortolans, bec figures ou meuriers, cailles, tourterelles, palombes et pigeons domestiques est uniforme. On les met ensemble, c'est-à-dire ceux de même espèce, dans des cages basses où on leur donne du petit millet et de l'eau à discrétion et, quand on en a besoin, on tire ceux qu'on trouve assés gras. Il y a deux attentions particulières à avoir pour les ortolans, l'une qu'il faut les prendre dès qu'ils sont à leur terme de graisse sans quoy ils dépérissent, l'autre qu'il faut tendre devant leur volière une toile qui les laisse dans l'obscurité.

Pour les becfigues on les appelle aussi meurrières parce qu'elles mangent des mûres de haye. Le plus souvent, il est inutile de les engraisser, mais quand on le veut, elles s'engraissent aussi du petit millet, ce qui m'a étonné.

La chasse des ortolans consiste à les appeler avec des masles [?] de leur espèce qui chantent dans des cages. On se cache avec un filet qui s'abat, et dès qu'on a vu l'ortolan à la portée du filet, on le laisse tomber.

Pour les becfigues, on tend en l'air un filet à deux couches de mailles dont l'une fait sac dans l'autre comme certains filets [page 166] à poisson et comme les [terres(?)] de Provence. On bat les hayes et on fait donner les becfigues dans le filet.

Les cailles se prennent à la [?] avec de bons chiens couchants comme partout ailleurs. On les prend aussi avec des appeaux. Il s'en prend peu du côté de Dax. On les fait venir de Bayonne où elles sont plus communes pour les engraisser dans ce pays-cy.

Les cailles sont communes à Bayonne, elles le sont aussi en [?] et j'ay remarqué qu'on les prend dans des espèces de portières. J'en conclurois qu'elles l'attendent ainsi sur les bords de la mer et s'y assemblent pour la passer de compagnie. Mais outre cela, les cailles sont dans la saison le gibier le plus commun des vallées des Pyrénées.

Les tourterelles s'appellent en contrefaisant leur cri, ou avec des tourterelles déjà prise(sic).

Pour les palumbes qui sont une grande chasse du côté de Bayonne, il y a bien des moyens usités contre eux.

On a des palombes aveugles qu'on attache par la patte et qu'on lâche en l'air. Ils veulent se précipiter et ne le peuvent pas parce qu'ils sont retenus. Cet exercice incite ceux qui sont en l'air à venir à eux et les fait donner dans le filet.

On en a d'autres qui voyent clair et n'ont pas d'ailes. On les fait jeûner, après quoy on les lâche vis à vis d'un tas de millet qui est par terre à côté d'un de ces filets qui s'abattent. [page 167] Les palumbes sauvages qui les voyent paître y

accourent et on laisse tomber le filet.

Enfin, la belle chasse est dans les gorges étroites<sup>a</sup> des montagnes. On y tend une grande portière ; après quoy un homme perché sur un grand arbre observe les bandes de palumbes qui volent. Il leur jette à propos<sup>b</sup> un épouventail (cela s'appelle dans le pays une teste d'asne), la terreur les fait enfilez la gorge et tomber dans la portière.

Au reste, je n'ay rien vu de tout cela. Je rapporte ce qu'on m'en a dit.

J'ay vu quelque part dans ce pays un jardin d'un particulier planté en noix muscades qui m'ont paru mieux venir et estre<sup>c</sup> plus vigoureuses que dans notre pays, ce qui ne [?] pas parce que chés nous cette [?] craint un peu les trop fortes gelées<sup>d</sup>.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>b</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Ce dernier paragraphe est rajouté, après un espace, dans l'encre plus foncée et de l'écriture plus serrée.



[page 168] vide

[page 169] <sup>a</sup> Voyage de Dax à Saint Jean de Luz<sup>1084</sup>

Journée du dimanche

De Dax je suis reparti dans ma chaise pour aller à Bayonne et j'ay commencé par faire dans ma chaise la même route que la veille jusqu'à Saint-Vincent.

J'ay trouvé comme la veille à plus de<sup>b</sup> la moitié chemin un assés gros village nommé Saint-Geours<sup>1085</sup> et j'ay remarqué dans ce villages quelques maisons de campagne appartenantes à des gens de Dax.

J'en ay regardé une par dessus le mur de clôture ; ces maisons sont basses et ne craignent pas l'humidité parce que le sol est de sable. Il faut cependant observer que dans ces sables, on ne peut pas avoir de cave où le vin se conserve bien. J'ay observé qu'il n'y en a pas au Vieux Boucault. Il y en a au Cap Breton, je ne sçais pas la raison de cette différence, mais elles sont mauvaises à Dax. D'ailleurs, cette maison ou bastide ou métairie m'a paru entourée de jardins fort champestres, quelques potagers et dans le reste des chesnes, sous ces chesnes des fougères. Des basse-cours où il y a différentes volailles et des cochons.

Près de Saint Vincent ou plustost dans le village même j'avois remarqué en passant un parc planté comme auprès de Paris. Je m'estois réservé d'y arrester en repassant et on m'avoit dit à Dax qu'elle estoit à un nommé Monsieur de Mausaste<sup>1086</sup> (à ce que je crois) qui y réside. J'y ay réellement entré, j'ay trouvé sur le pas de la porte la maîtresse de la maison elle-même qui alloit à la messe, quoy-qu'elle m'ait répondu fort poliment, j'aurois craint de l'importuner en demandant à entrer dans la maison ; je me suis contenté d'en voir l'extérieur qui sans estre un beau château est beaucoup mieux que celles dont j'ay parlé. Je me suis d'ailleurs promené dans les jardins séparés du chemin et fermés par une belle haye. J'y ay trouvé, ce que j'avois déjà remarqué d'en-dehors, une partie<sup>c</sup> bien plantée et bien tenue. Des charmilles ou de charmes ou de hestres et les arbres des allées maronniers d'Inde, je crois par espèce de contradiction parce que le chesne est icy trop commun. Les allées bien sablées et à bon marché car il n'est pas rare icy.

[page 170] J'ay vu aussi un potager assés bon malgré la sécheresse du terrain, parce que dans ces sables il y a toujours des fonds humides, et d'ailleurs parce que dans ces pays de pâturages on a abondance de fumier. C'est avec de la fougère qu'on y fait la litière des bestiaux.

<sup>1084</sup>Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Bayonne, chef lieu de canton.

<sup>1085</sup>Saint-Geours-de-Maremne, Landes, arrondissement de Dax, canton de Soustons.

<sup>1086</sup>Ce personnage n'a pas pu être identifié à ce jour.

<sup>a</sup>« Journée du » rayée.

<sup>b</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « plante ».

Dans le même enclos, il y a aussi beaucoup de ces parties champestres dont j'ay parlé : chesnes et dessous de la fougère.

Presque tout ce pays<sup>a</sup> de Dax à Saint Vincent est sable, ou lande, mais il y en a de différentes espèces. Les sables nouvellement déposés par la mer et voisins de la côte sont arides, et stériles. J'en ay parlé à mon voyage du Vieux Boucault. Il n'y en a guère dans ce pays. Les autres sont couverts de bruyères, de fougères, de jonc marin, et de ceux-là les uns sont restés en landes, et les autres sont devenues des forests de pignada qui sous le pignada sont toujours landes. Quelquefois cependant le pied des pignadas est assez net, quelquefois il y a de jeunes pignada touffus en bois taillis ce qui ne m'a pas paru assés commun, quelquefois sous la pignada un autre taillis touffu de grandes fougères et d'une grande espèce de bruyère qui fait un fort arbuste que j'avois déjà vu bien commune à l'Esterelle et à Porquerolles.

Enfin, une meilleure et sans doute plus ancienne espèce de sable, produit aussi quelquefois des landes au pâturage où la bruyère est vigoureuse, et quelquefois des chesne, soit quinconces de chesnes plantés à main, soit même bois de chesne. J'en ay traversé un assés<sup>b</sup> beau auprès de Dax appartenant à Monsieur Salles conseiller et à présent maire de la ville de Dax.

J'ay donc vu dans cette route des sables de la meilleure et de la moyenne espèces, dans les uns et les autres des landes, dans les uns de chesnes et dans les autres des pignadas. Les sables arides sont plus près de la mer que cette route.

[page 171] Il faut noter que dans ce sable il y a du terrain inégal et semblable aux dunes et des fonds où il y a de l'eau qui communique<sup>c</sup> aux étangs du pays qui se<sup>d</sup> déchargent dans la mer et inondent quand leur embouchure est en(sic) encombrée<sup>e</sup> par les sables, c'est par cette raison que le Vieux<sup>f</sup> Boucault craint une submersion totale et que pour la prévenir on y veut faire des ouvrages. Je ne crois pas que le Cap Breton non plus<sup>g</sup> doive estre tout à fait exempt d'une pareille crainte. C'est donc de ces eaux supérieures qu'on a à craindre, non pas de celles de la mer qui au contraire s'éloigne de la coste. Je diroy la même chose de Saint-Jean-de-Luz.

Pour en revenir au chemin de Dax à Saint-Vincent, pour l'unir on a nécessairement enlevé la bruyère et pendant que les environs sont doux au marché et fleuris, le chemin-même est un sable aride et très difficile pour les voitures. On l'évite en passant dans la lande et les bois, mais il faut quelquefois y venir, ne fût-

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « terrain ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « conduit ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « grand ».

<sup>g</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

ce que pour passer sur des ponts, les eaux que j'ay dit qu'on trouve dans les forêts, et les ponts de bois sont détestables, et même dangereux, mal faits originairement, presque pourri, avec de grands trous, etc.

De Saint-Vincent à Lacarre<sup>1087</sup> et à Ondres<sup>1088</sup> route de poste, mais qui n'est guères meilleure que celle que je viens de décrire. Icy on approche de la mer, j'ay arrêté et monté sur la plus voisine d'où j'ay vu la mer à une demi-lieue, et<sup>a</sup> entre deux des dunes ou de sable ou de pignada. Quelques unes où la pignada est sans doute sur une dune solide m'a paru recouvert de sable presque jusqu'à la séparation de ces branches.

Plus loin, j'ay vu de grands<sup>b</sup> étangs marqués sur la carthe, et il y en a un sur la décharge duquel il y a un beau point.

Dans cette partie, je n'ay eu que faire de descendre pour voir à découvert la mer sur ma droite et j'en ay vu assez pour assurer que cette coste au nord de Bayonne est partout la même coste ensablée qu'au Vieux Boucault et<sup>c</sup> au Cap Breton.

[page 172] Le chemin est donc de la même nature que de Dax à Saint-Vindent. Cependant, il y a une grande différence dans les ponts comme je viens d'observer. Cecy est après tout le grand chemin de Bayonne à Paris où on n'a pas pu laisser des passages aussi dangereux.

D'ailleurs, il y a dans une étendue de chemin de belles bordures de pierre de taille et en-dedans un essay de pavé, et un essay de grevage ou cailloutage, mais dans une partie il n'y a en-dedans que du sable. Je crois que c'est un chemin qu'on a projeté(sic), commencé et abandonné et tout le chemin passera de l'autre côté de l'Adour.

La pierre a cependant esté amenée de bien loin. Les gardes m'ont dit qu'ils croyoient que c'estoit du côté de Bidache<sup>1089</sup>. Tout cela par corvée, et les corvées sont bien dures dans un pays aussi peu habité.

Pour le cailloutage, il est plus coûteux en approchant de Bayonne.

Du côté de Dax, j'ay observé les couches d'un chemin creux. Elles sont toutes de sable de différente couleur. Du côté de Bayonne, j'ay trouvé aussi un chemin creux : c'est un sable rempli de cailloux.

Quand j'ay esté à Ondres qui est la<sup>d</sup> dernière poste avant Bayonne, j'ay

<sup>1087</sup>Pyrénées Atlantiques, arrondissement de Bayonne, canton de Saint-Jean-Pied-de-Port.

<sup>1088</sup>Landes, arrondissement de Dax, canton de Saint-Martin-de-Seignanx.

<sup>1089</sup>Pyrénées Atlantiques, arrondissement de Bayonne, chef lieu de canton.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « beau ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

vu sur ma carthe que j'étois plus près du Boucault Neuf<sup>1090</sup> ou embouchure de l'Adour que de la ville, cela m'a donné l'idée d'y aller pour passer à pied jusqu'à<sup>a</sup> Biarri<sup>1091</sup>, village de l'autre côté de Bayonne où on m'avoit conseillé de passer, et dans le projet j'y devois renvoyer ma chaise avec mes gens à travers Bayonne pour éviter le passage de cette ville où on se<sup>b</sup> trouve et pouvoit faire dans le plus parfait incognito mes courses dans le pays de Labour et la Navarre.

En conséquence, j'ay proposé aux postillons de conduire ma chaise au Boucault Neuf, ce qu'ils ont accepté, en quoy ils ont mal fait et moy aussi.

[page 173] Ce chemin n'est fait que pour des voitures de bœufs à vowe très étroite et si ma chaise n'avoit pas esté très solide j'y aurois versé plusieurs fois. Il auroit esté raisonnable de faire ce trajet à franc étrier.

D'ailleurs je n'ay point du tout de regret d'avoir fait cette route, car elle a esté à travers une forest toute entière de liège qu'on écorce tous les quatre ou cinq ans, comme je crois avoir déjà dit. J'ay esté bien aise d'en avoir vu<sup>c</sup> un bois, je n'en avois encore vu dans ce pays-cy que quelques arbres épars parmi les pignadas. Les chemins estant trop étroits pour nous, nous [?] les olivettes entre les lièges pardessus la fougère et la bruyère de la grande espèce, et, au sortir de la forest, nous sommes entrés dans un chemin creux qui en est la plus mauvaise partie.

Le village ou les maisons du Boucault Neuf sont asses<sup>d</sup> jolies. Pas encore sur le vrai bord de la mer malgré ce nom de Boucault, mais à près d'un quart de lieue, j'y ay esté sur une belle jettée de cette longueur. On y travaille, je crois, depuis 1729<sup>1092</sup>. Elle a douze pieds de large, elle est<sup>e</sup> de belle pierre de taille et elle laisse sur la droite un bassin ou il y a quelquefois de l'eau et quelquefois il n'y en a pas. Elle est continuée jusques très près de la barre, on continue et les piquets sont plantés dans la mer, j'ay vu écumer<sup>f</sup> cette fameuse barre, et<sup>g</sup> j'ay entendu son mugissement, cela<sup>h</sup> est beau à voir et à entendre mais est bien incommode pour la navigation.

Je ne répèteray pas icy ce que je sçavois avant de l'avoir vue.

Sur la rive gauche du fleuve, il y a aussi une partie de jettée, je ne sçais si on

<sup>1090</sup>Estuaire artificiel de l'Adour créé en 1578, dont il a déjà été question.

<sup>1091</sup>Biarritz, Pyrénées Atlantiques, arrondissement de Bayonne, chef lieu de canton.

<sup>1092</sup>Il n'a pas été possible d'obtenir plus de détails sur cette jetée.

<sup>a</sup>Corrigé sur « à ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « et pouvoir faire ».

<sup>c</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>d</sup>Corrigé sur « fort ».

<sup>e</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne.

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

<sup>g</sup>Rajouté en interligne.

<sup>h</sup>Corrigé sur « j'ay ».

veut l'achever<sup>a</sup> dans toute la longueur.

Au village de Boucault Neuf, il y a dans le village-même un bassin arrêté par une branche de la jettée par laquelle j'ay esté<sup>b</sup> sur la jetté longitudinale. Je ne sçais quel est l'usage de ce bassin pour la navigation.

[page 174] Au cabaret de ce village, on nourrit bien les hommes, mais il n'y a rien pour les chevaux, pas même du son ny les plus mauvais fourrages. Les postillons sont<sup>c</sup> obligés à repasser par Bayonne pour rafraichir leurs chevaux.

J'ay pris aussi cette route-même que j'ay longé que celle que j'aurois à faire à pied, jusqu'à Biarri seroit peut-être fort longue et par des sables.

J'ay donc passé de [Bare ?] à Bayonne d'où on m'a mené à ce village de Biarri qui n'est guères qu'à une lieue.

La route est par un très joli pays de landes, mais sur un sable ferme ou plustost un gravier.

Ce lieu de Biarri est recommandé pour les bains de la mer, effectivement, on ne les peut prendre nulle part plus commodément : quelques<sup>d</sup> maisons sont précisément sur le rivage.

Ce rivage est élevé mais d'une pelouse<sup>e</sup> couverte et charmante et le fond de la mer est un sable fin parmi des rochers dont quelques uns forment des voûtes sous<sup>f</sup> lesquelles on peut se mettre à l'abri.

Ce lieu est le plus joli bord de mer que j'aye encore vu.

D'ailleurs, il n'y a que peu ou on même peut dire point de port.

L'anse à laquelle on donne ce nom est entre des rochers, où il est très dangereux aux navires d'arriver. Aussi a-t-on pratiqué sur le roc une espèce de balcon de bois d'où on jette des cordes aux bâtimens encore très petits qui auroient le malheur de s'y engager par le gros tems. Il y a une chambre aussi dans le roc où on garde des cordages pour cet usage<sup>g</sup>. On allume aussi dans les mauvaises nuits un fanal pour avertir ceux qui sont en mer. J'ay encore quelques éclaircissemens à demander sur les pratiques ou signaux.

Quand on est assez malheureux pour y estre forcé, le meilleur parti est de tâcher d'aborder au nord du port sur le sable des bains dont je viens de parler. Les hommes s'y sauvent, le bâtiment s'engrève, mais après la tempête, on le retire en l'allégeant. [page 175] Je logeay à Biarri chez des devôtes qui sont sacristines d'une chapelle de Notre Dame du Secours, renommée chés les marins. On y fait aussi des

<sup>a</sup>Corrigé sur « ny n'a ».

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « estoient ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « les ».

<sup>e</sup>« de » raturé.

<sup>f</sup>Corrigé sur « sur ».

<sup>g</sup>Cette dernière phrase est rajoutée en interligne.

neuvaines pour les maladies. On en faisait pour une dame de Paris dont on n'a pu dire le nom.

Il y a un chapelain qui n'y réside pas parce que le bénéfice ne vaut que 45 livres et les messes qui [y] sont représentent peu de chose. La chapelle a été fondée par une bisaïeule ou trisaïeule de ces sacristines qui étoit riche. Celles-cy sont pauvres, elles sont chargées de nommer la benoite<sup>a</sup> qui prend soin de l'église et c'est<sup>b</sup> une d'elles qui est benoite. Elle est habillée en espèce de religieuse.

Les quatre femmes ou filles, car deux sont veuves, vivent en commun à côté de la chapelle et elles ont une assés jolie chambre qu'elles louent à ceux qui viennent prendre les bains. Car c'est icy comme à Bagnières de Luchon, il n'y a point de cabaret, de plus les vivres n'y peuvent venir que de Bayonne. Il y a des femmes qui courent à cheval y chercher tout ce qu'on veut. Je dis des femmes parce qu'il n'y en a ny dans ce village, ny dans tout le pays, jusqu'à Saint Jean de Luz presque point d'hommes.

La plupart sont à présent à la pêche de la morue. Autrefois ils alloient à celle de la baleine, mais depuis quelques années elle est devenue très rare<sup>c</sup> pour les François et on l'a abandonnée. Mais d'ailleurs, la plupart des hommes de toute cette côte ont péri dans la dernière guerre et on n'y voit que des veuves.

Ces femmes vont deux à deux sur un cheval, non en croupe mais dans deux panniens faisant équilibre. C'est une mode tellement établie que j'ay rencontré<sup>d</sup> en arrivant à Biarri deux grands nigauds de jeunes gens dans de pareils paniers avec une femme qui menoit leur cheval par la bride.

Et<sup>e</sup> moy-même nigaud j'ay esté le surlendemain à Saint Jean de Luz sur des chevaux loués à Biarri, non seul sur mon cheval sellé à la vérité, mais avec une femme à pied qui me servoit de guide. Je diray pas anticipation que cette mode d'aller dans des panniens [page 176] vient de Saint Sébastien<sup>1093</sup> en Espagne, où les dames du meilleur ton ont cette voiture. Leurs panniens ou chaises sont fort<sup>f</sup> commodes, à ce qu'on dit. Je n'en ay pas encore vu de près.

Journée du lundy

Ma journée du lundy<sup>1094</sup> a esté passée à Biarrits.

Elle a commencé par me baigner dans la mer. Ensuite, j'ay esté sur la grève

<sup>1093</sup>Espagne, Communauté autonome du Pays Basque, Province de Guipuzcoa.

<sup>1094</sup>10 août.

<sup>a</sup>Souigné.

<sup>b</sup>Corrigé sur « celle ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « très ».

<sup>d</sup>Le 2<sup>ème</sup> « n » est rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé sur « ass », « assez » certainement.

des bains et sur celle du port pour ramasser<sup>a</sup> des coquilles, des plantes marines, etc.

J'ay ramassé un poisson [nool ?] pour l'envoyer à Monsieur Duhamel dans de l'eau de vie. Nota j'ay l'arbre de mer<sup>b</sup>. C'est un polipe, du moins je luy donne ce nom à cause de son grand nombre de bras de surcroît qui l'entoure comme une frange ou houpe. Le corps de l'animal est attaché entre les rochers du port qui vient presque à ras, mais pas cependant tout à fait pendant la basse marée. J'ay constaté qu'ils arrivent à bon port.

Les batteaux pêcheurs ou pinasses de ce port sont aussi à sec sur la grève pendant la basse marée. Il y a sept ou huit cabestans auxquels on les amarre quand on veut. Il y a aussi dans ce port deux hangars où j'ay vu à l'abri des bâtimens de gens qui ont esté à la pêche de la morue et les ont laissés là. Mon baigneur qui me menoit est convenu avec moy que ces bâtimens fatiguent bien plus au sec<sup>c</sup> que dans l'eau et à voyager.

Il y a dans ce port quelques méchantes cabanes où je crois que personne ne couche, on y met quelques agrés en dépost.

Ce mauvais port est encore menacé d'estre détruit par la chute d'un rocher prominent.

Il y en avoit un autre à Biari qui a péri de même, et si celui-cy périt, on en cherchera quelque autre sur la cote, je doute qu'il soit difficile d'en trouver un au moins aussi bon. Au reste ce [page 177] seroit une médiocre perte que celle du port de Biarri. Ce lieu n'est renommé que pour les bains et pour la promenade du bord de la mer qui y est réellement fort agréable. On vient communément s'y promener et s'y baigner de Bayonne.

Ce que j'y ay remarqué d'intéressant pour l'histoire naturelle<sup>d</sup>, c'est la nature de ces rochers dont j'ay parlé. J'en ay pris échantillons et ce ne sont plus du tout les sables de la coste du nord de Bayonne.

En me promenant le lundy au soir de ce côté du nord, je retrouvay à un demi quart de lieue de Biarris des sables qui me firent croire que c'estoit à Biarri-même que le terrain changeoit. Et non seulement j'y ay trouvé ces sables, mais sur le couvert de la butte qui regarde sur la mer, j'ay trouvé quelques rochers jaunes<sup>e</sup> dont j'ay pris échantillon. C'est cette pierre sabloneuse, et ferrugineuse et même pyriteuse que j'ay si souvent trouvée dans le sablon d'Estampes ou de Fontainebleau.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « remarquer ».

<sup>b</sup>Cette dernière phrase est rajoutée en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « à la mer ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « de ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

J'avois déjà de la disposition à croire que les sables de<sup>a</sup> la barre de Bayonne sont apportés par la mer, comme sur la coste du nord et non pas par l'Adour qui au contraire sert à les balayer ou au moins à les percer pendant les basses marées<sup>b</sup>.

Ces sables ne s'amoncellent point autour des rochers de Biarri, mais sur la coste au sud j'ay vu une carrière d'argile dont j'ay pris aussi échantillon, elle est établie à pic sur le bord de la mer et le lit profond d'argille est recouvert de peu d'épaisseur de sable. Cette argille donne un mélange fabriqué par plusieurs potiers de Biarri. Ils en font des poteries médiocres, qu'il vendent, disent-ils, à Bayonne, en Espagne et en Bretagne. Au reste, je dois avertir qu'en arrivant à Saint Sébastien, j'ay vu clairement, quoyqu'à la nuit, un grand terrain couvert de sable.

[page 178] Voilà tout<sup>c</sup> ce que j'ay à dire, à ce que je crois, de la coste de Biarri. D'ailleurs, le pays est fort joli, du moins à mon gré, par le joli marché, mais stérile.

Les maisons ne sont point ramassées en village, mais éparpillées dans la plaine. Elles ont de petits jardins où rien ne vient bien. Il y en a où on a planté des tamaris pour parer le vent de mer. Le tamaris d'ailleurs ne m'a point paru indigène sur toute cette coste comme en Provence, en Bas Languedoc et surtout en Camargue<sup>d</sup>. Cependant, avec du soin et<sup>e</sup> du fumier on fait venir dans ces jardins quelques mays, etc. j'y ay vu des chesnes dans les jardins, des arbres fruitiers, surtout des figuiers, mais on m'a dit que le vend de mer y nuit beaucoup au fruit.

On ramasse la fougère pour en faire de la litière et la bruyère pour en chauffer le four des potiers.

Les gens d'icy estoient chasseurs, on leur interdit le port des armes, Monsieur de l'Hôpital<sup>1095</sup> leur a même défendu la chasse aux filets et même pour les oiseaux de passage, ce qui faisoit pour eux une grande ressource. Il s'est relâché de cette dernière rigueur et leur permet la chasse aux tourtes (tourterelles) à condition pour chaque chasseur de luy en donner une paire par an.

Ils ne sont pêcheurs qu'à l'hameçon et ils vont sur leurs pinasses pecher à l'hameçon en haute mer ce qui est une pauvre pêche.

J'ay vu cependant des filets pour le ton que quelques uns ont fait faire depuis peu et veulent essayer.

Ils ont aussi essayé infructueusement d'aller<sup>f</sup> à la hauteur du Cap Breton

---

<sup>1095</sup>Il a été impossible de trouver un Monsieur de l'Hôpital contemporain du voyage de Maleherbes.

<sup>a</sup>Ces trois derniers mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « d'ailleurs ».



disputer à ceux-là la pêche du chien marin, du chagrin<sup>1096</sup>. Les gens du Cap Breton doivent [page 179] estre bien fiers qu'on leur envie quelque chose.

On n'est pas assés heureux pour avoir des sardines à la côte de Biarri, comme à celle de Saint Jean de Luz où on en fait une grande pêche.

Demie journée de mardy

Je suis parti de Biarri sur des chevaux de louage du pays ; à Bidars<sup>1097</sup>, poste voisine, on n'en avoit pas pour traîner ma chaise.

J'ay suivi la coste toujours sur le terrain graniteux et la lande, mais par un pays fort montueux. Et les vallées sont quelquefois humides en des prairies, ce qui prouve que c'est un pays de pâturage.

J'ay vu sans descendre de cheval le petit port de Bidars qui est un peu meilleur que celuy de Biarrits. Il n'y avoit aucuns bâtimens parce qu'ils estoient à la pêche.

Le village de Bidars<sup>a</sup> consiste comme celuy de Biarri dans des maisons petites qui garnissent beaucoup de pays.

Les unes et les autres sont couvertes de tuiles ce qui rend le pays agréable.

Dans cette route et encore en allant de Bidars à Saint Jean de Luz on trouve des parties plus fertiles et mieux cultivées et de plus tout le pays qu'on a sur la gauche est en bois qui devient commun.

C'estoit jour de marché à Saint Jean de Luz et j'ay rencontré beaucoup de charrettes de bœufs voiturant du bois de chauffage, des planches et même de grosses poutres destinées sans doute à la construction.

Ces gens-cy parlent toutes sortes de langues, français, espagnol, patois gascon, basque ; les hommes m'y ont paru d'une taille haute et lestes. C'est peut-être [?] de [??] d'avoir fait cette remarque.

[page 180] Je suis arrivé à neuf heures ou neuf et demie à Saint Jean de Luz, petite ville ou gros bourg pas mal bâti, une partie cependant en bois. Le marché [se] tenoit dans une grande place.

On y traverse sur un pont de bois fort long la rivière<sup>1098</sup> qui est rapide mais n'est qu'un médiocre ruisseau dans la basse<sup>b</sup> marée. Le canal fut bien plein vers trois heures, quand elle fut haute.

De l'autre côté du pont est Ciboure<sup>1099</sup>. Ciboure et Saint Jean de Luz sont à<sup>c</sup> proprement parler deux parties de la même ville. Mais ny les uns ny les autres

<sup>1096</sup>Certains squales ou raies portent ce nom.

<sup>1097</sup>Bidart, Pyrénées Atlantiques, arrondissement de Bayonne, canton de Saint-Jean-de-Luz.

<sup>1098</sup>La Nivelle.

<sup>1099</sup>Pyrénées Atlantiques, arrondissement de Bayonne, canton d'Hendaye.

<sup>a</sup>Corrigé sur « bord ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « haute ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

n'en veulent convenir et il y a une grande aversion entre les habitans de ces deux lieues(sic). Il n'y avoit pas un seul bateau dans la rivière qui fait le port de Saint Jean de Luz, ils estoient sortis pour la pêche.

Ayant passé le pont, j'ay suivi la coste sur une longue jettée de pierre de taille ; ils espèrent qu'on y fit encore de nouveaux travaux.

Il y en a une autre, digue ou jettée, commençant où celle-cy finit mais avec une lacune et en-dehors sur un autre alignement. Je crois qu'il y a aussi des parties de jettée de l'autre côté de la rivière. Il seroit important que ces ouvrages quels qu'ils soient fussent bien faits car la borne qui est à l'a-pic du port est encore plus haute à marée basse que celle de Bayonne, et comme la rivière a moins de force que l'Adour, la barre se bouche quelquefois entièrement<sup>a</sup>, alors tout est inondé à Saint Jean de Luz et à Ciboure<sup>b</sup>. On prévoit que la ville périroit tôt ou tard par un pareil malheur.

Après estre parvenu jusqu'à la barre, j'ay suivi la mer<sup>c</sup> à gauche sur la grève<sup>d</sup> où je n'aurois pas pu passer en revenant car elle estoit recouverte. Je suivis jusqu'à une pointe élevée que je voyois et où je me doutois que se trouveroit le Socoa<sup>1100</sup>. Je ne me trompois pas.

[page 181] Le fort est sur cette pointe où la côte tourne.

Au bas est une jettée de maçonnerie avec des embrasures qui fait défense du côté de la mer et d'équière(sic) avec cette défense en-dedans est une autre<sup>e</sup> jettée<sup>f</sup> parallèle ou appuyée à<sup>g</sup> la coste. La terre et les deux jettées forment un quarré long où les angles allongées(sic) qui est le fort de Socoa. La poste ou passage de communication est à l'angle des deux jettées et cet angle est beaucoup débordé par la jettée de deffence.

<sup>1100</sup>Au XVI<sup>e</sup> siècle, Henri IV souhaitait bâtir une forteresse pour protéger Saint-Jean-de-Luz et les villes environnantes des invasions espagnoles. Des conflits d'intérêts entre les communes retardèrent le projet, finalement réalisé par Louis XIII, descendant d'Henri IV.

Il est intéressant de noter que les espagnols envahirent la côte pendant la construction du fort, en 1636. Ils poursuivirent alors les travaux, renommant la citadelle en « Fort de Castille ». Mais ils furent repoussés un an plus tard, et l'ouvrage défensif fut enfin achevé et connu sous le nom de fort de Socoa. Vauban, au service de Louis XIV, avait entrepris de grands travaux pour assurer la défense des frontières de la France. Dans ce cadre, il renforça les ouvrages de Socoa, construisant notamment une jetée de protection et améliorant l'accès au fort. Mais malgré ces améliorations, l'ouvrage restait très vulnérable aux attaques venant de terre.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « coste ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « rive ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Pour jetée.

<sup>g</sup>L'expression « ou appuyé à » est corrigée en interligne sur « ou apres ».

Ce petit port est très sûr. Il s'y amasse peu de sable parce que c'est de l'autre côté et à l'entrée de la rivière que le courant les porte, mais il est petit et aisé dans la basse marée. Un<sup>a</sup> homme qui réside au Soccoa m'a cependant assuré qu'il y avoit vu entrer des bâtimens de douze canons.

Il<sup>b</sup> y a une douzaine de maisons au plus au Soccoa sous le fort, et au fort des Invalides.

Voilà tout ce que j'ay vu sur la [marine ?] où je comptois bien retourner le soir si je fusse resté à Saint Jean de Luz. J'y suis revenu de Soccoa par les hauteurs qui sont le vrai chemin. La marée m'avoit fermé celuy de la grève.

Mais pour l'histoire naturelle, j'ay trouvé la chaisne des Pyrénées très décidés et point douteuse à Saint Jean de Luz.

Au port près de la dune, des marbres, des schistes, des ardoises. J'ay remarqué entre autres une carrière de pierre grise, onyx avec du silex, beaucoup de marbre qui avoit son<sup>c</sup> enduit de spath blanc, et de belles ardoises dendrites<sup>a st<sup>d</sup></sup>.

Le long de la grève dont j'ay parlé et au-dessous de la haute<sup>e</sup> coste de Soccoa il y a dans la mer des rochers de schiste de champ qui font un joli effet dans la marée montante : à chaque vague on voit la mer gagner quelques feuilles de schiste.

Un peu plus haut des sablons aussi de schiste lavé, et et [?], [?ssant] que je n'ay jamais eu plus de peine à passer sur le haut.

[page 182] La coste escarpée du Soccoa est un schiste qui ressemble, à la couleur près, à ce toit de l'ospital(sic) d'Espagne de Plan dont j'ay parlé où les mulets s'arboutoient sur une espèce de toit. Cela seroit impossible icy car la coste est quasi à pique, et les marches ou feuilles de dix pieds peut-estre chacune.

On voit bien là l'ordre des couches schisteuses, le sens de la pierre inclinée et quelquefois presque perpendiculaire à l'horizon. Mais malgré cela, les lits de cette pierre pris horizontalement les uns sur les autres, comme un magasin d'ardoises où à chaque étage elles sont polies de champ et où il y a plusieurs étages.

Dans les hauteurs, en revenant, j'ay ramassé pour compléter un morceau de chite rougeâtre par le contact de la terre ferrugineuse parmi laquelle il se trouve.

Je disay par anticipation que de Saint Jean de Luz à Saint Sébastien, j'ay toujours traversé le même schiste et même dans les parties pavées d'Espagne, souvent de gros pavés quarrés de marbre.

Je suis revenu dîner au cabaret de Saint Jean de Luz. Là, on m'a proposé de

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « on ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « ils ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « ton » et « tout ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « et adrites ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « basse ».

dîner avec les gens qui s'y trouvoient. Monsieur Bousignac<sup>a</sup> né à Saint Sébastien [(?)] fils de François m'a pressé vivement d'aller avec luy voir Saint Sébastien, deux Espagnols qui ne parloient pas la langue mais qui<sup>b</sup> l'entendoient m'ont offert leurs chevaux de renvoy, leur maison si je voulais, etc. Tout cela si poliment que moy qui suis faible je n'ay pas pu résister, malgré le serment que j'avois fait de ne plus retourner en Espagne. En conséquent dès le soir je suis parti avec Monsieur Bousignac.

[page 183] Il s'estoit fait fort [?] ne me feroit ny difficulté sur le passeport, ny visite, que je n'aurois point de visite à faire au gouverneur, etc.etc.

Il se trompoit sur presque tout cela.

On a donné des ordres sévères depuis peu et par différens motifs tant en France qu'en Espagne.

Nota dans les feuilles qui suivent l'ordre est interverti, c'est-à-dire que celui des numéros n'est pas celui du voyage. J'ay mis mon séjour à Saint Jean de Luz après être<sup>c</sup> revenu de Saint-Sébastien avant le voyage de Saint-Sébastien<sup>d</sup>.

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « bouvignas ».

<sup>b</sup>« ils » raturé.

<sup>c</sup>Corrigé sur « avoir ».

<sup>d</sup>L'expression depuis « Na » jusque là est d'une écriture plus serrée rajoutée après un blanc dans la page.

[page 184] vide

[page 185] Séjour à Saint Jean de Luz<sup>1101</sup>.

Revenu d'Espagne à Saint Jean de Luz, j'ay esté le lendemain vendredy voir débarquer les batteaux de sardines à la coste. C'est un spectacle fort singulier que celuy de centfemmes pieds nuds et retroussant tout haust leurs cotillons qui s'empresment se battent presque pour arriver les premières au bateau. Elles en reviennent avec des paniers qu'elles portent à deux femmes et qu'elles salent sur le rivage même. Après quoy, on en fait des barrils fort propres pour envoyer à Bayonne et sur la coste d'Espagne.

Pendant que le bateau est à la coste, outre les femmes, il y a de petits garçons qui nagent autour du bateau pour attraper quelques sardines qui tombent ou les escamotter et les porter aux femmes qui les ont envoyés pour cela.

J'avois depuis très longtems la curiosité de voir une espèce d'hommes et de femmes fort singulière qu'on m'avoit dit estre retirés dans quelques vallées des Pyrénées du côté de Bayonne<sup>1102</sup>, et qu'on m'avoit dit aussi estre tous voleur(sic) par principe. J'avois trouvé quelque contradiction entre la qualité de voleurs, et celle de [habita(?)] réunis, parce qu'il faut des volés pour des voleurs.

Ces gens sont les bohémiens autrefois si communs en France et qu'on sçait estre originairement égyptiens qui se sont d'abord établis en Bohème et ensuite répandus de tous côtés.

J'ay appris que c'est icy et encore plus à Ciboure qu'ils se sont retirés et aussi dans quelques lieux voisins. Ils estoient à Biari, on les en a chassé depuis quelque tems, on les chasse aussi de Saint-Sébastien. On voudroit qu'on les [chasse ?] [page 186] d'icy mais ils ont représentés qu'encore fallait-il habiter quelque part, et cette encore a esté trouvée plus raisonnable dans leur bouche que dans celle des jésuites.

<sup>1101</sup> 14 août.

<sup>1102</sup> L'un des faubourgs de Bayonne, Saint-Esprit-lès-Bayonne, devint un havre pour les Juifs ibériques. Les premiers arrivèrent en 1474 quand le roi Louis XI autorisa tous les étrangers, excepté les Anglais, à s'établir dans la région. Des « conversos », portant l'étiquette de Nouveaux Chrétiens, se fixèrent alors dans le faubourg de Saint-Esprit ; il était relié à la ville par un grand pont de bois jeté sur l'Adour, pont sur lequel défilaient les carrosses qui empruntaient la route de Madrid à Paris. Toutefois, la ville même de Bayonne (qui aujourd'hui inclut le quartier Saint-Esprit) se ferma comme une huître, faisant défense expresse aux nouveaux venus d'avoir « aucune habitation ni boutique à Bayonne ». Ceux-ci devaient quitter chaque jour la cité avant le coucher du soleil, quitte à revenir tous les matins. Ainsi agissaient les négociants qui, dans un local loué à des Bayonnais, tenaient commerce en gros (la vente au détail leur étant interdite). Cette ségrégation, qui devait durer jusqu'à la Révolution, ne découragea pas l'installation d'autres Juifs d'Espagne et du Portugal fuyant l'Inquisition. D'abord traités par le pouvoir royal comme des étrangers, les Nouveaux Chrétiens dits « marchands portugais » obtinrent les mêmes droits que les sujets français en 1550, date des Lettres Patentes rendues par le roi Henri II. Peu à peu, ils portèrent leurs pénates à Labastide-Clairence, Peyrehorade, Dax, Bidache, Saint-Jean-de-Luz, Biarritz, Ustaritz

C'est une très vilaine race d'hommes et de femmes. Ils sont noirs et difformes. Les femmes ou quelques unes<sup>a</sup> d'elles disent encore la bonne aventure quand elles en trouvent l'occasion. On les appelle des Cascarots<sup>1103</sup>.

D'ailleurs, ils se répandent beaucoup pour demander l'aumône, et on dit qu'ils volent et assassinent.

Il y en a cependant quelques uns qui sont très bons travailleurs à la terre et quelques uns depuis quelques tems se sont faits [marchan(?)]. J'en ay demandé quelqu'un qui sçut parler françois pour causer avec luy, on a cherché et on a trouvé que tous ceux qui sçavent le françois, lesquels sont sûrement les plus intelligens de la nation, sont à présent à Terre Neuve à la pêche de la morue. La mer s'en mêle quoyqu'on en dise et<sup>b</sup> malgré l'indignation publique, il se fait quelques mariages entre eux et des Basques, la langue basque est la seule qu'ils parlent icy.

Ils sont catholiques, mais l'aversion pour eux est telle qu'on a un bénitier séparé pour eux à l'église de peur que leur toucher ne débénît l'eau bénite.

J'ay vu une jeune fille qui est laide mais qui n'a point l'air de sa nation, aussi m'a-t-on dit qu'elle est de race mêlée. J'ay causé avec elle par interprète. Elle m'a dit qu'ils ne sont point bohémiens mais Égyptiens originaires et qu'ils ont [page 187] en Égypte une nation et un roy de leur nation.

J'ay voulu sçavoir par quel motif ils n'essayoient pas de s'y rejoindre, estant si mal voulus dans le pays-cy. Mais les indigènes qui eux-memes n'entendent pas trop bien couramment<sup>c</sup> le françois me servoient si mal que je n'ay pu tirer d'autre réponse sitôt qu'un frère de sa mère estoit dans le pays-là.

Voyant que j'estois curieux de ce qui les regardoit, il luy est venu une idée, c'est que sûrement je venois d'Égypte et, oubliant que je ne l'entendois pas, elle m'a demandé<sup>d</sup> des nouvelles de ce pays avec une vivacité basque, qui a fait tant rire toute l'assemblée que depuis le moment-là il ne m'a pas esté possible d'en tirer un mot.

J'ay vu deux ou trois vieilles femmes de la même nation, hideuses et imbécilles. On dit que ce sont des coquins. Je le crois aisément.

Ils sont pauvres, errants, fugitifs, vexés avant d'avoir mérité de l'estre, haïs et méprisés quand même ils seroient d'honnestes gens. Qu'auroient<sup>e</sup>-ils à gagner à l'estre.

<sup>1103</sup>Population maritime de Ciboure et de Saint Jean de Luz, ils sont issus d'un mélange des cagots avec les bohémiens. Quant aux cagots, leur origine est incertaine, plusieurs thèses sont évoquées, allant de wisigoths battus par Clovis à Poitiers, aux Sarazins, juifs, cathares, lépreux. . .

<sup>a</sup>Corrigé sur « la plupart ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « donn ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « qu'avoient ».

---

J'ay esté l'après-dînée sur la montagne de la Rune<sup>1104</sup> et je vais faire une relation particulière de ce voyage.

---

<sup>1104</sup>Rhune.

[page 188] vide

[page 189] Voyage à Saint-Sébastien<sup>1105</sup>, retour par Andaye

Je suis parti de Saint-Jean-de-Luz le mardy tout de suite après dîner avec un seul de mes gens parce qu'on m'avoit averti que je ferois faire trop d'attention à moy si j'en menois deux. J'ay voyagé à cheval dans la compagnie de Monsieur Pierre Bousignac et comme il y a six grandes lieues<sup>1106</sup> et de mauvais chemins nous avons esté trop vite pour nous arrester en chemin.

Je diray d'abord quant à la nature des pierres que tout est schiste très marqué sur la route, des parties neuves en très gros pavés quarrés sont de marbre qu'on trouve sans doute<sup>a</sup> dans le pays très communément. À Saint-Sébastien même, encore schiste ; à ce qu'il m'a paru le rocher sur lequel est posée la citadelle et contre lequel la ville est adossée est d'une pierre dure et inclinée que je n'ay pas cassée, mais dans des parties creusées j'y ay retrouvé et ramassé des fragmens de glaise durcie ou schite. Des rochers du fond du port m'ont paru d'en haut du shite de champ. Il y a cependant dans les environs des coquillages pétrifiés, j'en ay une petite bivalve que m'a donnée Madame Bousignac. Son mari m'a mené le soir<sup>b</sup> à un village sur la hauteur du côté de France où il m'a fait voir une pierre du mur d'une maison dont le fond m'a paru noir et remarquable par des coquillages conservés comme dans un cabinet de curieux, les uns moules ou manches de couteau, à ce qu'il m'a paru, car cette pierre estoit un peu haute pour ma vue. Ceux-là noir, mais ce qui est le plus frappant, ce sont des pétoncles à grosses stries du plus beau rouge. On a demandé au propriétaire de luy acheter la pierre pour l'envoyer dans des cabinets de Paris. Il n'y a jamais voulu entendre.

[page 190] De Saint Jean de Luz nous nous sommes un peu enfoncés dans les terres pour gagner Orague ou Orogue<sup>c1107</sup>, dernière poste de France, pays d'un peu de landes et de bois point désagréable. C'est ce pays sur la gauche dont j'ay parlé dans les routes d'hier. Nous avons continué jusqu'à ce qu'on appelle le pas. C'est le passage de la Bidassoa, séparative de la France et de l'Espagne. Le pas est au-dessus de l'isle de la Conférence qui est une isle déserte qu'on m'a montrée et des petites villes d'Andaye et de Fontarabie qu'on m'a montrée aussi. On passe le pas dans de petits batteaux où je doute qu'on put<sup>d</sup> passer quelque voiture que ce soit. Je n'en ay cependant pas vu d'autres. J'y feray plus d'attention en<sup>e</sup> retournant.

<sup>1105</sup>Le 11 août 1767

<sup>1106</sup>Plus de 20 kilomètres.

<sup>1107</sup>Orègue, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Bayonne, canton de Saint-Palais

<sup>a</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « sa ».

<sup>c</sup>Ce mot est doublé au dessus, dans une écriture légèrement plus soignée, par « orogue ».

<sup>d</sup>Ces deux mots pour « ont pu ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « à ».



Jusques là le chemin n'est pas trop bas<sup>a</sup> pour des voitures, mais pas à beaucoup près si mauvais que du côté d'Espagne.

Peu après le pas j'ay entré dans le bourg d'Iron<sup>1108</sup> où j'ay esté étonné de l'aspect élégant d'une maison qu'on m'a dit estre la maison de ville. On m'a dit que je trouverais cela partout<sup>b</sup>, et la raison en est bien simple, c'est que le gouvernement municipal est beaucoup en Espagne et que les villes y sont riches.

De ce côté-là, j'ay trouvé des bénitiers sous des petits angars ou chapelles et de vieilles femmes et petites filles qui vous apportent de l'eau bénite pour avoir quelques sols.

J'ay passé à un autre village nommé le Zo<sup>c1109</sup> et à Renteri<sup>1110</sup>. J'avoue que je ne me souviens pas si le Co est avant ou après Renteri. Chose encore à observer en retournant ; mais ce dont je me souviens très bien c'est que Renteri est l'endroit où on arrive au port du passage. Le chemin jusques là est montueux et très mauvais. Les endroits où il est le pire<sup>d</sup> sont ceux qu'on a pavés de ce gros pavé quarré glissant ou pointu, mal taillé, mal [assorti ?], et sur des côtes très raides. Mais tout cela est peu de choses après les voyages des Pyrénées, d'ailleurs mon cheval quoyque de louage estoit un échapé d'Andalousie qui avoit le pied excellent. Quand je viens de comparer [page 191] ce chemin aux Pyrénées, c'est qu'il y a ressemblé à quelques égards car nous<sup>e</sup> avions aussi de tems en tems à glisser sur des schistes inclinés. Au reste nous avons évité les mauvais pas en abrégeant par des chemins détournés à travers les bois. Pour cela il faut un très bon guide, nous en avons un excellent pour son agileté et pour sa connaissance du pays. Mais il ne sçait pas un mot de France et court une lieue<sup>1111</sup> devant comme un basque qu'il est.

Arrivés à Renteri il a fallu s'embarquer pour passer le port.

Ce qu'on appelle le port de Renteri est un vaste bassin entouré de tous côtés de montagnes de façon que ceux qui n'ont pas la vue meilleure que moy ne peuvent pas concevoir qu'ils soyent si voisins de la mer. Il n'y avoit point de plus beau port au monde, s'il y avoit assez d'eau. Il en avoit quand j'y suis arrivé parce que la marée<sup>f</sup> estoit pleine et que ce jour-là elle avoit esté forte. On prétend que ce ne seroit point une dépence perdue de le creuser parce que la mer, dit-on, n'y

<sup>1108</sup>Irun.

<sup>1109</sup>Lezo, Guipúzcoa, Communauté autonome basque, Espagne.

<sup>1110</sup>Renteria.

<sup>1111</sup>Environ 4 kilomètres.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « mauvais ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « dans ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes.

<sup>d</sup>Ce mot est doublé au dessus, dans une écriture légèrement plus soigné, par le même.

<sup>e</sup>Ce mot est doublé au dessus, dans une écriture légèrement plus soigné, par le même.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « mer ».

apporte point de sables, que le port ne se comble que par la terre qui y coule des montagnes et qu'un pareil ensablement s'empêche toujours aisément avec un mur : voilà ce qu'on m'a dit, je ne le crois ny ne le nie. Le port du passage appartient à la Compagnie des Carraques comme celui de l'Orient à la Compagnie des Indes de France.

Ce port est beaucoup plus profond du côté de son embouchure dans la mer, j'y ay vu de gros vaisseaux à flot et un fort gros échoué il y a quelque tems par la maladresse insigne d'un pilote. À côté estoit un ponton où on avoit établi des machines pour le relever, mais j'avois rencontré auparavant un homme de Bayonne qu'on avoit envoyé chercher pour cette même pièce, et il avoit dit à Monsieur Bousignac qu'il s'en retournoit parce qu'on ne luy avoit pas donné les commodités nécessaires pour réussir<sup>a</sup>. Le vaisseau estoit chargé de cacao des Carraques qu'on a tiré, lardé, séché et bien vendu.

[page 192] À côté de ce que j'ay appelé l'embouchure et le long du grand bassin est un chantier de construction, que je me réserve aussi de voir en retournant. On ne construit pas à Saint-Sébastien.

J'ay déjà dit qu'en allant nous ne pouvions pas nous arrêter. À Renteri où nous sommes arrivés, sur le bord du port, il y avoit une traversée à faire en batteau pour arriver de l'autre côté au chemin de Saint-Sébastien, sans quoy il falloit faire le tour non du côté de l'embouchure mais du côté opposé et cela par des montagnes très mauvaises. Nous y avons envoyé notre guide à pied parce qu'il y a de l'inconvénient à passer les chevaux dans les très petits batteaux où on passe le port. Ce drôle que les mauvais chemins ne retardent pas se trouva à notre débarquement, et nous fîmes ce trajet remarquable parce que ce sont des filles batelières qui vous passent. Les belles demoiselles ont l'air un peu hardi, d'ailleurs il y en a de jolies, et on dit que ce sont les plaisirs de la garnison et des jeunes gens de Saint-Sébastien.

Quand elles sont mariées, elles prennent sur leurs épaules la cape ou mante à l'espagnole à travers laquelle on ne leur<sup>b</sup> voit plus que le bout du nés, et alors elles ne sont plus guères batelières. Mais estant filles, elles ont le visage tout découvert, les pieds nus, de petites vestes rouges, un cotillon court, de longs cheveux tressés<sup>c</sup> en cadenette qui leur pend jusqu'à la ceinture et l'air fort leste. Elles sont batelières non seulement pour passer les passagers, mais aussi pour faire deux voitures sur le port où il passe beaucoup de marchandises comme des bois qu'on porte au chantier de construction du port de passage, surtout<sup>d</sup> de la mine de fer qui descent(sic)

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « faire ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « attaché ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

de Biscaye où elle est très abondante par Bilbao ou d'autres ports, et qu'on fait remonter par ce port jusqu'à de belles forges que je verray aussi à mon retour et qui n'en sont pas éloignées.

[page 193] Sorti du port, j'ay remonté à cheval, j'ay fait quelque chemin dans une route qui m'a paru mauvaise, montante et descendante, mais il commençoit à faire nuit. Je suis arrivé à un sable qui m'a fait mettre dans ce que j'ay [?] le matin que j'avois vu à Saint-Sébastien une coste ensablée. J'ay vu aujourd'huy que c'est une espèce de bras de mer dont j'avois traversé la grève. Sur cette grève j'ay passé un pont très long de bois, et je suis arrivé à huit heures et demie avant portes fermées à Saint-Sébastien.

Mon premier objet ce matin a esté de voir le port et la rade et je crois l'avoir bien vue.

Je suppose qu'on suit la coste en venant de France depuis Fontarabie, on trouve d'abord le port du Passage, son embouchure étroite entre deux montagnes derrière laquelle il s'étend en vaste bassin comme j'ay dit.

Après ce port il faut dire<sup>a</sup> que ceux qui voyagent par terre montent et descendent une montagne, c'est le mauvais chemin que j'ay fait hier à la nuit commençante<sup>b</sup>.

On descend dans la vallée et on se trouve dans une grande grève au milieu de laquelle passe un ruisseau médiocre quand la marée est basse, large<sup>c</sup> quand elle est haute et qui couvre presque toute la grève en façon de bras de mer quand la marée est très forte comme hier et aujourd'huy.

Cette grève et ce ruisseau ou rivière n'est point le port de Saint-Sébastien. On trouve la grève sur un point comme j'ay dit et on arrive à la ville qui est plus haute que la grève, mais encore basse et adossée contre une montagne.

[page 194] C'est un monticule<sup>d1112</sup> rond, haut et escarpé sur le sommet duquel est la citadelle de Saint-Sébastien.

Et de l'autre côté de la citadelle est un vaste bassin bien large du côté de la mer, si<sup>e</sup> aboutissant à aucune rivière et fermé par aucune barre qui forme la rade. Cette rade est donc entre le monticule de la citadelle et une montagne de chaîne<sup>f</sup> qui est à l'autre côté. Quand je dis montagne de chaîne, je ne prétends pas me servir d'une expression reçue<sup>g</sup>, c'est pour opposer à celle de monticule isolé qui

<sup>1112</sup>Le monte Urgull.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « com ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « grand ».

<sup>d</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>e</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>f</sup>Ces trois derniers mots sont soulignés.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

est celui de la citadelle, et c'est aussi pour rappeler que ce pays-cy est un vray pays de montagnes, suite de la chaîne des Pyrénées par la position et aussi par la nature des pierres qui le composent. Cette rade a aussi vers le milieu de son entrée un<sup>a</sup> haut<sup>b</sup> monticule isolé<sup>c</sup> ou isle nommée Sainte-Claire moins considérable que le monticule de la citadelle. Je n'ay pas remarqué qu'il y eût de fortifications. Il y a seulement des dévotions à ce lieu et comme c'estoit précisément<sup>d</sup> le jour de Sainte Claire<sup>1113</sup>, j'y ay entendu des tambours de basque.

Ce monticule de Sainte Claire fait donc une isle au milieu de la rade où il y a toujours de l'eau, soit en haute ou basse marée.

Mais le monticule de la citadelle ne peut jamais estre réputé isle<sup>e</sup> parce que jamais dans aucune marée le grand bassin de la rade qui est à l'ouest<sup>f</sup> ne se rejoint à la grève de la rivière qui est à l'est. Il est vray que si on vouloit en faire une isle, cela seroit aisé : la rade est presque toujours agitée de vents violents quand on la voit d'en bas on en comprend difficilement la raison puisqu'on ne voit qu'un bassin assez profondément avancé dans les terres, entouré de deux côtés de montagnes, et aussi par le fond [page 195] où on voit un terrain plus élevé. Cela m'a paru encore étonnant quand j'ay vu la rade du haut de la citadelle parce que je ne voyois qu'un côté. Mais après-dînée Monsieur Bousignac m'a mené promener sur les hauteurs que j'avois passées en venant de France, de l'autre côté de la grève, et comme ces hauteurs sont bien en-dessus du monticule de la citadelle ou au moins que si elles ne sont pas plus hautes, le monticule n'est pas assez large pour dérober la vue, on voit très clairement que le vent s'engouffre des deux côtés de la citadelle pour remonter derrière et enfilier la vallée de la petite rivière. L'eau ne se rejoint pas parce qu'il y a assés d'élévation de terre pour l'empêcher, mais le vent se rejoint et c'est la cause de l'impétuosité des vents dans la rade. Quand les vaisseaux y arrivent à l'heure de la basse marée, (où on ne peut pas entrer dans le port comme je vais dire)<sup>g</sup>, il n'est de ressource que de mouiller derrière le monticule de Sainte-Claire entre lequel et la côte élevée, il y a un mouillage bon dans les plus basses marées et assez tranquille dans les tems ordinaires.

Avant de finir sur ce qui regarde le bassin, j'ay demandé si la mer y apportoit des sables ou au contraire<sup>h</sup> ne rongeoit pas la coste. On m'a répondu qu'elle gagne

---

<sup>1113</sup>Le 12 août.

<sup>a</sup>Corrigé sur « une » en raturant le « e » final.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>f</sup>L'expression « qui est à l'ouest » est rajoutée en interligne.

<sup>g</sup>L'expression entre parenthèses est rajoutée en interligne.

<sup>h</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne.

continuellement sur la coste, mais que ce que la rade gagne en largeur, elle le perd en profondeur, parce que l'eau dépose<sup>a</sup> et forme des amas de la terre qu'elle a enlevé. On m'a dit pour preuve qu'on a augmenté les fortification de la ville depuis peu et que pour cela on a construit un mur qui empiette sur un terrain où la mer s'élevoit quelquefois dans les hautes marées et que depuis cette construction, il s'est formé une barre dans le voisinage. Au reste c'est Monsieur Bousignac<sup>b</sup> qui m'a fait cette réponse, je la donne sur sa parole<sup>c</sup>.

[page 196] Je n'ay pas encore parlé du port. La ville est [?] au pied de la citadelle et couverte<sup>d</sup> en partie par ce monticule. Pour le port, il occupe un angle entre le monticule, la ville, et la rade, et quand on y est ou quand on le voit d'en haut, on ne conçoit pas que le vent puisse jamais s'y faire sentir.

Aussi n'est-ce pas tant l'action immédiate<sup>e</sup> du vent qu'on y craint<sup>f</sup>, que la vitesse de la mer qui obéit à l'impulsion des vents. Pour y obvier on a construit d'abord<sup>g</sup> une forte et haute jettée dans toute la longueur du port du côté de la rade. C'est entre le monticule et cette jettée qu'est le port, la ville ou au moins partie de la ville au fond et les deux côtés se rapprochent en angle si aigu qu'à peine y a-t-il une porte suffisante pour les vaisseaux qui arrivent dans le port. Dans la partie large il est encore recoupé d'autres jettées par la commodité de l'amarrage, et des chargemens et déchargemens.

Mais de plus, outre la grande jettée qui part de la ville, il y en a une autre en sens contraire qui vient du monticule en dehors de celle-là et la déborde, en sorte que les vaisseaux qui veulent entrer ou<sup>h</sup> sortir sont obligés d'aller et revenir exactement sur leurs pas sans avoir passé par un tournant ou en vérité un nocher maladroit auroit de la peine à se tirer d'affaire. On croit bien que ce n'est pas à la voile que se fait cette opération. Ces sinuosités ont été imaginées pour rompre le coup de la mer.

Il y a aussi en-dehors du port, cependant à quelque distance et parallèlement à la grande jettée, une autre jettée de pierres (Nota que le lendemain regardant la rade à marée haute je n'ay plus vu cette jettée de pierres sèches qui vraisemblablement ne se voit qu'à marée basse. C'est peut-être un ouvrage com-

<sup>a</sup>Corrigé sur « elle depose ».

<sup>b</sup>L'expression « qui n'est ny marin, ny ingenieur » a été raturée.

<sup>c</sup>L'expression « je la donne sur sa parole » est rajoutée à la suite de la ligne dans une encre plus pâle.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « recouverte ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « directe ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « part ».

<sup>g</sup>Rajouté en interligne.

<sup>h</sup>Corrigé en interligne sur « et ».

mencé et abandonné<sup>a)</sup> sèches partant de la ville et s'avançant un long espace au milieu de la rade, toujours<sup>b)</sup> pour arrester l'effet des vagues. Il y a encore quelque autre jettée faisant comme un autre port peu important<sup>c)</sup> inutile à décrire.

[page 197] Avec tout cela je crois que le plus grand inconvénient du port de Saint-Sébastien, c'est qu'il est absolument à sec dans les marées basses et je ne crois pas possible que des vaisseaux qui restent appuyés sur un peu de coque seulement pendant une grande partie du jour ne travaillent et se fatiguent beaucoup.

Un officier françois avec qui j'ay fait connoissance à Saint Jean de Luz et que j'ay retrouvé icy et qui [?] la marine avec beaucoup de curiosité seroit<sup>d)</sup> d'avis qu'on fit une écluse pour laquelle il n'y auroit réellement qu'une [?] à faire à travers toutes les sinuosité, mais Monsieur de Bousignac luy a répondu qu'on en avoit parlé plusieurs fois et qu'il estoit resté constant que cette écluse seroit mise en pièces par la violence de la mer.

Il peut entrer dans ce port des bâtimens<sup>e)</sup> tirant douze<sup>f)</sup> pieds<sup>1114</sup> d'eau.

Revenons à la citadelle, ce que j'ay dit de sa position fait connoitre qu'elle domine également la pleine mer, la rade, le port, la ville, la grève qui est du côté de l'est, et la vallée qui est derrière. J'ay vu entre le fort, des batteries à mi-coste qui à moy ignorant m'ont paru artistement disposées pour battre la mer dans différens points.

Monsieur de Bousignac m'a dit tenir des anciens que le maréchal de Berwick avoit bombardé d'en bas, mais qu'il avoit auparavant tenté un assault où beaucoup de François périrent à coups de pierre et de tout ce qu'on voulut leur jetter, bien que personne de la garnison y ait péri.

L'officier françois dont j'ay parlé prétend que la côte est trop droite pour estre d'une bonne défense et qu'il se chargeoit bien avec deux cens hommes et sans les trop exposer d'y attacher le [?].

[page 198] Il y a pour monter à la citadelle<sup>g)</sup> un beau chemin tout nouvellement fait. Il est en zigzag et souvent taillé dans le roc. On m'a dit<sup>h)</sup> qu'il n'a rien coûté et qu'il a esté fait dans un esté par une vingtaine de galériens.

i

---

<sup>1114</sup>4 mètres.

<sup>a)</sup>L'expression commençant à « Nota » jusque là est rajoutée en note en bas de page, d'une encre plus pâle.

<sup>b)</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c)</sup>L'expression « peu important et » est rajoutée en interligne.

<sup>d)</sup>Corrigé en interligne sur « etait ».

<sup>e)</sup>Corrigé sur « vaisseaux ».

<sup>f)</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>g)</sup>L'expression « pour monter à la citadelle » est corrigée en interligne sur « le long de cette cote ».

<sup>h)</sup>Corrigé sur « parl », pour « parlé », certainement.

<sup>i)</sup>Espace blanc et petit tiret. La suite de la page est écrite avec une encre plus pâle.

Je suis revenu de Saint-Sébastien par le même chemin par lequel j'y avois esté jusqu'au pas, et comme j'ay voyagé de jour, j'ay d'abord observé que la côte par laquelle on passe de la grève de Saint-Sébastien au port du Passage<sup>1115</sup> n'est<sup>a</sup> pas fort haute, non que la montagne ne le soit assés mais on la monte par une espèce de gorge.

Quand on descend au port du Passage par un chemin fort escarpé et de très mauvais pavé, il s'y joint un autre inconvénient. Ce sont 40 ou 50 filles batelières qui se jettent sur vous pour que vous les choisissiez pour passeuses et qui vous prennent par les pieds, les bras, la teste, la bride de votre cheval de façon que vous ne sçavez pas d'abord<sup>b</sup> ce que c'est et que vous ne pouvez vous en dépêtrer. Dès que vous en avez nommé une, les autres se retirent et se taisent.

Je n'avois pas éprouvé cette scène en allant parce que l'homme du pays avec qui j'estois en avoit fait appeler une d'avance.

Ces filles nous ont conduit d'abord au chantier et nous avons vu scier des planches, des espèces d'hangars en saillie sur le bassin pour tenir des bois sous l'eau, des triangles<sup>c</sup> [?] de bois dans le port en plan incliné comme pour faire couler un bâtiment à la mer. Mais d'ailleurs aucun bâtiment sur le chantier ny en construction.

Il n'y a point icy de ville comme à Saint-Sébastien, mais il y a ce qui manque à Saint-Sébastien et ce qui vaut beaucoup mieux, ce sont des maisons tout le long du port et des chantiers, au lieu que Saint-Sébastien est une ville murée qui ne tient à son port que par un costé et par une porte.

Ce chantier occupe un des côtés du grand bassin dont j'ay parlé, le côté qui est adossé contre la montagne qui sépare de la mer.

En suivant cette côte toujours le long des maisons on arrive à l'embouchure dont j'ay [page 199] parlé [?]<sup>d</sup>, que je n'avois<sup>e</sup> vu que de loin le premier jour. Les beautés, nos conductrices (car j'en avois réellement choisi deux fort jolies et elles ne coûtent pas plus cher que les autres), ces deux beautés eurent donc la complaisance d'enfiler le canal pour nous faire plaisir et elles nous menèrent jusqu'à peut-être

---

<sup>1115</sup>Pasaia en basque ou Pasajes en espagnol est une ville et une commune dans la province du Guipúzcoa, située dans la Communauté autonome basque en Espagne. C'est le port industriel de la ville voisine de Saint-Sébastien et de la province. Pasaia bénéficie de la rade la plus sûre de la côte basque Espagnole, voire de la côte Cantabrique dans son ensemble : Cette baie communique avec la mer par un étroit goulet la protégeant de cette dernière. La rade, à l'intérieur des terres, s'étend en un large bassin propice aux installations portuaires.

<sup>a</sup>Corrigé sur « non ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « pyramides ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « n'ay ».

quarante toises<sup>1116</sup> de la pleine mer, où elles nous dirent qu'elles n'osoient pas aller plus avant ; en effet cela ne seroit pas prudent dans d'aussi frêles vaisseaux. Le canal a peut-estre, autant qu'on peut juger à l'œil, 150 toises<sup>1117</sup> de long et une trentaine de large<sup>1118</sup>. Il n'est pas droit et cela est très avantageux pour ne pas estre enfilé par les vents<sup>a</sup>. À un angle est posé un petit fort propre par sa situation à en défendre l'entrée. J'imagine qu'il y a aussi quelques bateries pour battre en pleine mer, mais je n'ay pas esté jusques là.

Des deux côtés du canal, il y a encore des maisons non pas à beaucoup près jusqu'à la mer, mais jusqu'à quelque distance et ces deux côtés s'appellent le côté d'Espagne et le côté de France.

Au côté de France, ainsi nommé parce que c'est celui de l'ouest, le mérite encore parce que tout le monde y parle gascon et dans l'autre tout le monde parle espagnol, je ne sçais pas l'origine historique, mais on m'a assuré qu'il y a [avenir ?] entre ces deux quartiers.

Nos passeuses estoient du côté de France et parloient gascon, ce qui est un plus joli patois que l'espagnol. Ny l'un ny l'autre n'est encore le basque.

Je sçais avoir déjà dit qu'à l'entrée du bassin dans le canal est une place où d'assés gros vaisseaux sont à flot, même dans la basse marée.

J'ay parlé aussi du malheur de ce vaisseau échoué que j'ay vu aujourd'hui de plus près. Il s'appelloit la Sainte-Anne. C'est un pilote côtier qui l'a fait périr. Il méritoit suivant les lois de la marine une punition grande, mais il y a échapé en se refugiant dans une église.

Cet asile est encore<sup>b</sup> respecté icy même pour des [?] d'un ordre bien supérieur. On m'a dit qu'il estoit faux que le cacao retiré eût esté rétabli et bien vendu. C'est une marchandise tout à fait avouée, et cela me paroît plus vraisemblable.

[page 200] Du bassin, nous avons débarqué à Renteri<sup>1119</sup> suivant la route de la [surveillance?]. Mais de là, au lieu de passer à Lezo<sup>1120</sup> nous avons passé à un endroit nommé Yarzun<sup>1121</sup> où je voulois voir des forges dont on m'avoit parlé à Saint-Sébastien. J'en estois d'autant plus curieux que j'avais une mine de Monsieur Desmarest, portant qu'à Leso et au pied de la montagne des [4 carones?] (que je

<sup>1116</sup>70 mètres.

<sup>1117</sup>Plus de 250 mètres.

<sup>1118</sup>Environ 50 mètres.

<sup>1119</sup>Errenteria en basque ou Rentería en espagnol est une ville et une commune dans la province du Guipúzcoa, située dans la Communauté autonome basque en Espagne.

<sup>1120</sup>Guipúzcoa, Communauté autonome basque, Espagne.

<sup>1121</sup>Oiartzun en basque ou Oyarzun en espagnol est une commune de la province du Guipúzcoa, située dans la Communauté autonome basque en Espagne.

<sup>a</sup>Corrigé sur « vaiss », pour « vaisseaux » certainement.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.



ne connais que par cette note) je trouverois des mines de fer remarquables rouges et en lames. Je ne doutois pas que ce ne fût cette mine que je trouverois exploitée à Gaston<sup>1122</sup>. Mais un guide parlant françois qui devoit me conduire m'ayant manqué, je n'avois avec moy qu'un animal d'Espagnol qui ne m'entendoit, ny ne se soucioit de m'entendre, ny n'auroit esté capable d'entendre raison quand j'aurois parlé la même langue que luy. Je le fis arrester auprès d'Yarzun devant un amas de mine<sup>a</sup> de fer qui estoit le long du chemin et dont je pris échantillon. Je luy dis de me mener à la forge. Il me fit entendre qu'il me comprenoit bien et alla toujours devant luy, et quand je fus à Gaston, gros lieu où je trouvay quelqu'un qui entendoit le françois et je m'expliquois et je sçus qu'il y avoit longtems que j'avois passé les forges. Je ne pouvois plus y retourner parce qu'il falloit arriver pour dîner.

D'ailleurs, je n'aurois vu que des forges où il n'y a sûrement rien de singulier car Monsieur Desmarests qui a parcouru le pays-là l'auroit remarqué.

Quant aux mines, s'il y en a à Leso une minière, ce ne sont point celles-là que j'aurois trouvées, 1° parce que j'en ay comme je l'ay dit un échantillon qui ne m'a point paru singulier, 2° parce que j'ay vu à Saint-Sébastien que toutes les mines viennent de Biscaye<sup>1123</sup> d'où on les descend par la rivière de Bilbao<sup>1124</sup> et d'autres jusqu'à Saint-Sébastien ou jusqu'au port de Passage.

Ces mines s'envoyent à Gaston pour les fondre, ou dans d'autres forges et fourneaux. Je parleray ailleurs des ouvrages de fer de ces provinces. J'ay étiquetté le morceau trouvé à Gaston mine de fer qu'on exploite à Gaston<sup>b</sup> et j'en ay étiquetté un autre mines de fer qu'on employe [page 201] aux forges [d'archeres ?], de Hispany<sup>c</sup>. Ces derniers échantillons viennent aussi de Biscaye. Je les<sup>d</sup> ay ramassés dans le port de Saint-Sébastien. Je viens de dire leur destination. Ces forges d'Hispany sont pour l'Espagne ce que sont pour la France celles de [Corne ?]. Sur ce qu'on m'en a dit, la mécanique en est la même, grues tournantes qui portent les morceaux séparés<sup>e</sup> de [l'archye ?] à la forge qui les rapporte rouges sous le marteau pour estre soudés ensemble, espèce de cric par lequel avec une médiocre force on fait couler [l'etoi ?] qui soutient les autres par une [bume ?] le long du levier mobile de la grue etc.

J'aurois esté bien trouvé d'aller les voir, mais il auroit fallu rester au moins

<sup>1122</sup>Est-ce Gatzelu ?

<sup>1123</sup>La Biscaye (en espagnol : Vizcaya, et en basque Bizkaia) est une province du nord de l'Espagne. Elle forme la partie nord-ouest de la communauté autonome du Pays basque.

<sup>1124</sup>Bilbao est sur le fleuve Nervión.

<sup>a</sup>Les deux derniers mots sont rajoutés en interligne

<sup>b</sup>L'expression « mine de fer qu'on exploite à Gaston » est soulignée.

<sup>c</sup>L'expression depuis « mines de fer » jusque là est soulignée.

<sup>d</sup>Un second « les » a été raturé.

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

un jour de plus en Espagne et j'en estois trop degoûté pour cela. Pour en revenir à ces mines, je sçais que ce sont celles qu'on y employe, mais je ne sçais pas trop si c'est à la forge des autres même qu'on commence par couler la mine.

D'Yarzun j'ay repris ma route et rejoint la ville d'Iron<sup>1125</sup> où on m'a mené chez l'alcade de Sacas qu'on prononce alaade de save. C'est le forge des droits de douanes. Il a [?] de fonctions dans la province de Guipuzcoa où il n'y a nuls droits, il n'est chargé que de veiller à empêcher la sortie de deux marchandises prohibées, les chevaux et l'or et l'argent. Pour les chevaux, c'estoit à mon loueur de chevaux qui estoit espagnol qui m'accompagnoit à les faire reconnoitre comme j'ay dit qu'il se pratiquoit aux ports des Pyrénées. Quant aux espèces, on m'avoit expliqué à Saint-Sébastien que cette place d'alcade de Sacas qui avoit peu de revenu légitime estoit un [pe? par le tout du baton?].

Parce que cette defence d'exporter les espèces, les<sup>a</sup> [?] est contournée continuellement ou par des permissions particulières, ou par des fraudes, et on m'a expliqué, ce que [page 202] j'aurois aisément deviné, les moyens par lesquels l'alcade peut en tirer parti.

Mais les choses ont bien changé. L'alcade qui parle français me donna un passeport et ce passeport imprimé est sous la condition que le particulier n'auroit sur luy d'argent que ce qu'il luy en faut pour son voyage (praisement<sup>b</sup> c'est le terme espagnol que j'ay lu)<sup>c</sup> comme il l'a déclaré. Cet alcade m'avoit en même tems [dit] que ses ordres nouveaux portoient de ne laisser à chaque voyageur que ce dont il a besoin pour aller jusqu'à la première ville de commerce de France, et en consequent son bureau estoit garni de beaucoup de depôts.

Il me parut très affligé de ces ordres ridicules, m'a dit bien des choses sur cela [?uctiles] à croire et que je n'oubliai pas et m'a laissé aller en m'avertissant que peut-être les commis ne [?oient pa?] aussi que nous, mais qu'il m'avertissoit de déclarer tout mon argent au juste, sans quoy le surplus seroit saisi.

Je suis arrivé au pas de la Bidassoa où j'ay éprouvé la visite la plus impertinente dont j'ay entendu parlé(sic). Ils m'ont fait retourné(sic) toutes mes poches, m'ont taté depuis les pieds jusqu'à la teste, ont fouillé jusques dans [?] d'un pied de [foy?] et quand ils ont vu une lunette de [delon?] enfermée dans un petit sac de velours, ils ont chanté victoire, croyant<sup>d</sup> qu'ils avoient trouvé un lingot. Quand tout a esté fini et que j'ay esté embarqué, ils ont eu le front de venir avec le tour d'épaule de quiconque me demander pour boire pendant cette visite qui paroissoit

---

<sup>1125</sup>Irun, Guipuzcoa.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Souigné.

<sup>c</sup>La phrase entre parenthèses est rajoutée en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur le même mot.

m'importuner. Les commis de France, qui estoient de l'autre coté de la rivière et qui m'avoient vu, la surveillance au passage, avec qui j'avois même causé ont passé l'eau pour venir me dire à l'oreille de ne pas m'impatiser, que ces Espagnols estoient de vilains gueux, mais que je ne serai pas le plus fort, surtout au passage d'une rivière et l'avis estoit bon.

[page 203] j'ay questionné sur les voitures qui passent au pas. Elles y passent mais démontées.

Après avoir passé le pas, au lieu de revenir droit à Saint-Jean-de-Luz par Urugne<sup>1126</sup>, j'ay tourné à gauche et côtoyé la rivière<sup>1127</sup> jusqu'à Andaye<sup>1128</sup> où j'ay esté dîner.

J'ay passé trop près de la fameuse isle de la Conférence<sup>1129</sup> qui n'est qu'une méchante isle au milieu de la Bidassoa où on peut aller à pied sec ou à peu près du coté de France pendant la basse marée. Comme elle n'a ny souverain, ny seigneur, ny propriétaire, y va prendre du foin qui veut et quand on veut. J'ay oublié de demander si on y envoie des vaches. Dans les grandes<sup>a</sup> occasions qui ont donné<sup>b</sup> de la célébrité à cette isle, on avoit construit deux ponts et bâti au milieu une maison de bois.

Andaye est vis à vis de Fontarabie<sup>1130</sup>, la rivière entre deux.

Fontarabie est une place bien fortifiée au bas d'une montagne<sup>1131</sup> sur le bord d'une rivière<sup>1132</sup> qui fait port de mer. J'y aurois bien esté si j'avois voulu, rien ne m'en empêchoit, mais on ne m'en auroit laissé revenir qu'en me faisant remonter jusqu'au pas pour y essayer encore une fois le cérémonial de la visite dont je n'estois pas tenté. D'ailleurs, je n'avois à voir à Fontarabie que des fortifications

<sup>1126</sup>Urrugne, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Bayonne, canton d'Hendaye.

<sup>1127</sup>La Bidassoa.

<sup>1128</sup>Hendaye, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Bayonne, chef-lieu de canton.

<sup>1129</sup>L'île des Faisans ou île de la Conférence est une petite île (3 000 m<sup>2</sup>), au milieu de la Bidassoa, qui forme en ce point la limite de la France et de l'Espagne. C'est sur ce petit espace de vase desséchée que se rencontrèrent en 1659 Louis XIV, roi de France, et Philippe IV, roi de Castille. C'est au même endroit, mais dans une barque au milieu de la Bidassoa, que se fit en 1526 l'échange de François I<sup>er</sup> contre ses deux fils donnés en otages. En 1615, les ambassadeurs français et espagnols firent dans l'île des Faisans l'échange de deux fiancées royales : Isabelle, fille de Henri IV, roi de France, promise à Philippe IV, et la sœur de celui-ci, Anne d'Autriche, destinée à Louis XIII. En 1659, le mariage de Louis XIV avec la fille du roi Philippe IV y fut négocié dans une conférence qui dura trois mois, entre le cardinal Mazarin et don Luis de Haro, en même temps que le traité de paix dit des Pyrénées. Enfin les 5 et 6 juin 1660, Louis XIV et Philippe IV s'y rencontrèrent en personne pour la confirmation du traité et la conclusion du mariage.

<sup>1130</sup>Hondarribia, Guipuzcoa.

<sup>1131</sup>Le Jaizkibel.

<sup>1132</sup>C'est toujours la Bidassoa.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « esté ».

et je les voyois bien mieux d'Andaye d'où j'en découvrais l'ensemble.

À Andaye il n'y a qu'un petit fort<sup>1133</sup> où j'ay esté et où le commandant m'a fort bien reçu.

Andaye estoit célèbre pour son eau de vie<sup>1134</sup>, mais le commerce est bien tombé. Il n'y a plus guères qu'une maison où on fasse. J'ay esté voir cette manufacture. L'alembic est dans un fourneau de maçonnerie ou de briques recouvert de maçonneries. Le chapiteau ou chapeau est de cuivre et de [for son? platté?]. Il s'ajuste à un serpentín qui est dans un tonneau, point de [refr?]. On n'a jamais brûlé de vin à Andaye. C'est de l'eau de vie de Bayonne qu'on achète ce qu'on rectifie. Ce commerce est tombé. La femme qui l'a conservé m'a dit que c'est qu'on donnoit de l'eau de vie rectifiée<sup>a</sup> de Bayonne et de Saint-Jean-de-Luz pour eau de vie d'Andaye. Le commandant<sup>b</sup> du fort m'a dit que c'est qu'autrefois il y avoit des fabriquants assez aisés pour attendre dix ans leur eau de vie, au lieu qu'aujourd'huy on veut la vendre dès qu'elle est fabriquée.

[page 204] Que ce soit là ou non la cause de la chute de ce commerce, il est certain qu'Andaye, qui estoit autrefois considérable, se réduit presque à rien et qu'un commerce bien plus intéressant que l'eau de vie y est presque oublié. C'est celui de la pêche de la baleine. Il n'y a plus à cette coste que deux capitaines pour cette pêche. L'un retiré à Urrugne, l'autre Andaye. Il est en même tems aubergiste. C'est celui que j'ay arrêté et nous en avons beaucoup causé. Ils y allèrent l'an passé sur deux vaisseaux construits par Monsieur de Laborde<sup>1135</sup> qui estoit encore à Bayonne. Cette année cy Monsieur de Laborde n'y a pas envoyé. Encore un an ou deux sans cela et la tradition de cette pêche est entièrement perdue. J'ay vu ses harpons, ses [cavisses?]. Il m'a dit bien des choses que je devine de ne pas oublier, mais qui ne finiroient pas à écrire.

Mais ce que je n'oublieray pas de dire icy, c'est qu'outre les Hollandois qui se sont emparé de notre cabotage, les Espagnols depuis quelques années en font

<sup>1133</sup>Le fort Gaztelu-Zahar. Le fort fut construit en 1618 sur l'ordre de Louis XIII afin de calmer les ardeurs des gens de Fontarrabie, qui régnaient en maîtres sur les deux rives de la Bidassoa, dont ils prétendaient jouir, et interdisaient à tout autre de naviguer, pêcher et faire du commerce. Après divers incidents, Louis XIV décida la construction d'un fort plus important, tâche qu'il confia à Vauban. Ce dernier vint à Hendaye en 1685, au cours d'une tournée d'inspection des défenses côtières. Après avoir envisagé la construction d'un nouveau fort plus près de l'embouchure de la Bidassoa, il décida de renforcer l'ancien fort.

<sup>1134</sup>Boisson liqueureuse à l'anis, elle est obtenue à partir d'une macération de graines, de racines et d'autres ingrédients dans de l'alcool.

<sup>1135</sup>Jean-Benjamin de Laborde (ou de La Borde) est un compositeur français, historien et fermier général, né à Paris le 5 septembre 1734 et mort guillotiné le 22 juillet 1794 à Paris. Pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur og gouv ».

encore d'avantage à notre préjudice, ce qui se rapporte bien à ces pêcheurs catalans<sup>a</sup> que j'ay trouvé qui se sont accaparé<sup>b</sup> presque<sup>c</sup> toute la pêche de Provence, excepté ce qu'en font les gens du côté de Cannes. Je crois que de toutes les spéculations de nos ministres de la marine<sup>d</sup> sur leur département, il n'y en auroit aucune plus utile à [?] que de découvrir la cause de cela et d'y remédier. C'est ce qui casse notre marine par les racines. Tout ce qu'on nous dit des prétendus avantages des Hollandais par leur œconomie, le bas prix de l'argent, etc. ne milite pas pour les Espagnols. Des étrangers doivent vivre plus clairement sur nos côtes que les régnicoles. Comment cabotent-ils à plus bas prix ?

On m'a répondu en Provence que ces étrangers qui n'ont ny femme ny ménage restent six jours de la semaine à la mer au lieu que les Provençaux veulent<sup>e</sup> revenir coucher tous les soirs à terre. Mais 1° cela n'a lieu que pour la pêche et non pour le cabotage, 2° les Catalans laissent bien leurs femmes et leur ménage en Catalogne. Personne n'a moins la maladie du pays que les [moines ?].

Mon homme d'Andaye m'a dit que si un François vouloit laisser le [?], les Espagnols ou les [page 205]<sup>f</sup> Hollandais le cultivoient ou<sup>g</sup> plustost s'indemnisoiient pour qu'un d'eux alloit même à plus bas prix, fût-ce à perte. Mauvaise raison. Ce sont là de ces manœuvres de place qui ne peuvent jamais avoir qu'un effet momentané.

Il m'en a ajouté une autre<sup>h</sup> cause qui mériteroit bien d'estre approfondie, c'est que le cabotage a un inconvenient ; c'est le tems qu'on perd à attendre des occasions. Or, ce tems n'est pas perdu pour ces étrangers qui l'employent très utilement si la contrebande pour laquelle ils ont des facilités que n'ont pas les François dans leur pays.

La rivière de Bidassoa est un port commun entre Fontarabie et Andaye. Les Espagnols ont voulu faire quelques tentatives pour l'avoir exclusivement et elles n'ont pas réussi. C'est d'aillleurs un mauvais port. La rivière s'engrave journellement. D'ailleurs, elle a à son entrée un large banc de sable supérieur à la haute marée qu'on appelle la coste Sainte-Anne et qui rétréssit l'entrée de la rivière. Cela n'est pas un grand mal et peut-être au contraire. Mais derrière ce ban, cette petite rivière de Bidassoa se donne les airs d'avoir une barre comme celle de Bayonne ou

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « castillans ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « s'app ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Ces trois derniers mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « peuvent ».

<sup>f</sup>On peut lire en en-tête de cette page « Suite du voyage de Saint-Sébastien et du retour par Andaye ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « par ».

<sup>h</sup>Rajouté en interligne.

de Saint-Jean-de-Luz dont la pêche est aussi variable.

D'ailleurs, le commandant qui me paroît zélé pour qu'on fasse de son port quelque chose d'important dit qu'il y entre des bâtimens tirant dix pieds d'eau<sup>1136</sup>.

Mais malgré tout cela, je crois qu'aucune des deux parties n'a intérêt à faire de la dépence à cette rivière. J'ay appris à Andaye qu'on y descend beaucoup de bois de construction pour la marine du roy, ce qui prouve l'erreur des gens qui croient dans la vallée de Plan que le roy d'Espagne ne se soucie pas de ces bois de construction<sup>a</sup>.

Avant d'aller plus loin, il faut rectifier par les observations de mon retour celles que j'avois faites en passant sur les pierres de montagnes.

J'ay dit que de Saint-Jean-de-Luz à Saint-Sébastien je n'ay trouvé que du schiste. C'est en effet la pierre dominante. J'ay dit aussi que j'ay vu des pavés qui m'ont paru de marbre et cela est vrai, mais j'en ay vu aussi beaucoup d'autres et en plus grand nombre.

J'ay dit de plus qu'il y a dans le voisinage des coquilles fossiles dont j'ay un petit échantillon. [page 206] J'ay parlé aussi de la citadelle de Saint-Sébastien et j'ay ramassé des échantillons d'un shiste ou argille que j'y ay trouvé dans des parties creusées, mais j'ay dit qu'où le roc est nud j'ay vu une masse inclinée que je n'ay pas cassée et que j'ay crue shite. Or, ayant vu la ville<sup>b</sup> de Saint-Sébastien bâtie en pierre de taille et moëlon calcinables en apparence et les grands pavés de cette ville aussi d'une pierre qui m'a paru calcinable. J'ay demandé la carrière. On m'a dit qu'il y en avoit partout et on m'a ajouté qu'on en avoit tiré beaucoup en creusant le chemin de la<sup>c</sup> citadelle qui est précisément creusé dans le roc. Je partoisi quand cela m'a esté dit et cela a [fille ?] mon attention sur des parties de la route où on marche sur une pierre inclinée qui m'a paru semblable à l'[ ?] à la vue. J'en ay pris échantillon que j'ay nommé pierre à gros blocs inclinés semblable à l'aspect à celle de la citadelle de Saint-Sébastien. J'en ay vu de pareilles en plusieurs endroits.

J'ay ramassé aussi d'autres pierres dans la route, toutes de carrières. Je les ay étiquettées pierres grenue et calcinable du chemin de Saint-Sébastien en France.

Pierre noire ou grise du chemin de Saint-Sébastien en France.

Pierre noire du chemin de Saint-Sébastien en France, mais qui s'est trouvée ardoise et un autre tout simplement.

Pierre du chemin de Saint-Sébastien en France

Une note de Monsieur Desmarests parle de la singulière formation des croupes de la citadelle de Saint-Sébastien et du port de Passage. Je n'ay remar-

<sup>1136</sup>Plus de 3 mètres.

<sup>a</sup>L'expression à partir de « j'ay appris » est rajoutée en interligne dans une encre plus pâle.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « de pierre ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

qué à la 1<sup>ère</sup> que ce que j'ay dit. La montagne coupée par le canal du Passage m'a paru de schiste presque vertical<sup>a</sup>.

Pendant que j'étois à Saint-Sébastien, Jacquemin s'est promené à Saint-Jean-de-Luz et en a rapporté deux pierres singulières que j'ay étiquettées pierres onyx de schistes et d'argilles de Saint-Jean-de-Luz.

Le [tout près ?] du fort de Sainte [?] bâti sur la [digue ?] du port de Saint-Jean-de-Luz de l'autre côté du Socoa<sup>b1137</sup>.

Il en a pris aussi une argille que j'ay étiquettée de même et un morceau blanc du schiste voisin de l'argille aussi étiquettée.

Enfin, j'ay pris à Saint-Jean-de-Luz quelques cailloux roulés que j'ay gardés l'un parce qu'il a ce que j'ay appelé ailleurs du cristal pur.

Revenons à Saint-Sébastien. Je vais rapporter peut-être moins ce que j'ay [enquis ?] que ce que j'ay appris par conversation. [page 207] La ville est basse pour la plus grande partie. Le premier étage en moëllon, le dessus en bois, le pavé et souvent des pavés ronds de ce pays mais<sup>c</sup> souvent aussi de grandes pierres carrées plattes très belles pour marcher mais que je crois que des roues de carosse [?oient] et sur lesquelles les chevaux pourroient glisser.

Aussi, tout carosse et même toutes charettes à roues sont elles défendues dans cette ville. Le gouverneur même va à pied<sup>d</sup>. Tout le service ordinaire de voiturage s'y fait par des traîneaux conduits par des bœufs. Je trouve à cette occasion qu'Iron et je crois à [?] j'ay vu les rues<sup>e</sup> pavées de même. Sans doute on y observe la même police. Dans la campagne, j'ay vu de très petites charettes ou tombereaux sur deux roues basses et sans rayon mais d'un cercle plein de bois, trainées par deux bœufs.

Dans la ville, on n'a point même de chaises à porteur. On n'y va qu'à pied, ce qui n'est pas difficile parce qu'elle<sup>f</sup> est petite.

À la campagne, les femmes même d'un état honneste vont deux à deux sur le même cheval<sup>g</sup> dans ces petites chaises qui tiennent des deux côtés d'un bord comme j'ay dit à l'occasion des femmes de Biarri<sup>1138</sup>. Mais comme c'est icy la voiture à gens différens, elles sont plus soignées. Ces petits fauteuils s'appellent des carolets. On a soin qu'ils soyent un peu cambrés en dedans. On y met un

<sup>1137</sup>Socoa est le nom d'une digue et du fort de Saint-Jean-de-Luz.

<sup>1138</sup>Biarritz, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Bayonne, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Ce paragraphe est rajouté en interligne dans une encre plus pâle.

<sup>b</sup>Cette dernière phrase est rajoutée en marge droite.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>L'expression depuis « le » est rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « sont » ?

<sup>f</sup>Corrigé sur « quand on ».

<sup>g</sup>L'expression à partir de « sur » est rajoutée en interligne.

petit marche-pied tenant lieu d'étrier. On les rembourre bien et quand les deux personnes sont d'un poids fort inégal, on dit que ce défaut se répare en changeant le nœud par lequel ces deux fauteuils s'attachent ensemble sur le dos du cheval. Il faudrait les voir pour expliquer ce que j'en dis icy. Cette [allene ?] introduite par œconomie pourroit peut-être devenir utile aux femmes qui ne peuvent<sup>a</sup> pas mener leur cheval elles-mêmes par peur et à qui cependant l'exercice du cheval plaît ou est recommandé. On dit que ces fauteuils ne tombent jamais et que quand le cheval tombe on court moins de risque que d'estre pris dessous, ce que je crois assez. La commodité de ces fauteuils en a fait faire de pareils pour une seule personne<sup>b</sup> que j'ay vus mis sur la selle. On dit qu'il y en a de pareilles à Bayonne, mais peu.

J'ay dit que le haut des maisons estoit en bois. C'est le plus commun, il y en a cependant toutes en pierre, et même d'une architecture recherchée, avec des colonnes et d'autres ornemens. Il y en avoit une vis-à-vis de l'auberge où je demeurois, dont toutes les pierres sont<sup>c</sup> sculptées [page 208] avec soin. On prétend que quand on a bâti la maison de ville, on a proposé au propriétaire de celle-cy de vendre toute la façade de sa maison pour en porter les pierres à l'édifice public.

Le beau morceau de la ville est la paroisse<sup>1139</sup> et je crois qu'il en est de même dans toutes les villes espagnoles. Celle-cy seroit très digne d'estre une cathédrale. Elle n'est cependant pas encore achevée. On y entre quand à présent sur le côté par un portique à grandes [?]. Il y a dans l'église beaucoup de tableaux, de sculptures surtout de dorures et par dessus tout des richesses dans le thrézor. Mais quand on parle icy<sup>d</sup> de belles églises, tout le monde vous exhorte à aller voir celle des frères jésuites à Loyola<sup>1140</sup>. Ce château estoit<sup>e</sup> dans la province de Guipuzcoa dont Saint-Sébastien se pique d'estre la capitale<sup>1141</sup>. On y a basti un temple qu'on dit dans le goût des Invalides de Paris<sup>1142</sup>, mais avec une infinités d'ornemens et de richesses

<sup>1139</sup>La Basilique Santa María del Coro.

<sup>1140</sup>Le sanctuaire de Loyola, commune d'Azpeitia, construit par l'architecte d'Oiartzun Sebastián de Lecuona. Ignacio de Ibero prendra le relais à la tête de l'ouvrage. C'est lui qui sera chargé de rédiger un rapport sur son extension et son aménagement en l'an 1733. Les cessions de terrains du duc de Medina de Rioseco, du marquis de Alcañices et du Majorat de Loyola permirent un ouvrage plus ambitieux. L'idée fondamentale était un désir de solenniser et de donner plus de relief à son portail, lequel devait être vu au loin, encadré de sa coupole grandiose et de ses tours. Cette chaussée droite s'élargissait en arrivant devant l'édifice formant une petite place ou espace divergent devant le grand escalier du porche, lequel s'avavançait.

<sup>1141</sup>Elle le sera officiellement en 1821.

<sup>1142</sup>Le Temple de San Vicente.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « veulent ».

<sup>b</sup>L'expression « pour une seule personne » est rajoutée en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « estoient ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « est ».



de plus.

On dit qu'il est tout en marbre et dans le plus beau<sup>a</sup> marbre du monde quoique du pays. D'autres m'ont dit qu'il estoit apporté de pays étrangers.

On prétend aussi qu'on a trouvé dans le pays aux environs de Loyola une carrière de marbre blanc aussi beau que celui de Carrare<sup>b</sup>. Tout cela m'auroit incité à y aller si ce n'est pas à six lieues<sup>1143</sup> et qu'il n'eût pas fallu passer deux jours de plus en Espagne.

Loyola est entre la ville d'Azpeitia<sup>1144</sup> et celle d'Azkoitia<sup>1145</sup> ditte [accosté ?] dans la carthe de Blaeu<sup>1146</sup>.

Une(sic) autre edifice de Saint-Sébastien est la maison de ville. Elle est sur la place publique qui est un quarré long au milieu de la ville, bâti en vilaines maisons mais régulières et symétriques de trois côtés. Le quatrième qui est un des petits côtés est tout occupé par cette maison de ville. C'est dans cette place que se font entre autres les courses de taureaux. Ce divertissement coûte cher quand on le donne. C'est la ville qui en fait les frais dans des cas de rejouissance, ce sont aussi quelquefois des particuliers qui le [cottisat ?].

La course se fait icy par des toréadors, gens dont c'est le mestier et qui s'y exercent journellement. On les paye cher et on les fait venir soit d'Andalousie, de Castille ou d'autres provinces où ces courses sont plus en usage.

[page 209] J'aurois cru que c'estoit un exercice de cavaliers. On m'a dit que c'était bien un aux courses royales de Madrid. Mais même chaque cavalier est entouré de domestiques, tauréadors de métier, qui sont là pour tourmenter le bœuf et détourner son attention, de façon que ce n'est pas tout à fait franc jeu de la part de ces<sup>c</sup> cavaliers.

Pour achever ce qui regarde l'aspect de<sup>d</sup> Saint-Sébastien, les rues y sont très propres, les grandes pierres quarrées dont j'ay parlé y contribuent. D'ailleurs, la

<sup>1143</sup>Une vingtaine de kilomètres.

<sup>1144</sup>Guipúzcoa, Communauté autonome basque, Espagne.

<sup>1145</sup>Guipúzcoa, Communauté autonome basque, Espagne.

<sup>1146</sup>Guillaume Blaeu (1571-1638) et Joan Blaeu, son fils (1596-1673) avaient un atelier de cartes. Guillaume Blaeu est né en 1571 à Alkmaar (Hollande). Son vrai nom est Willem Janszoon auquel il renonce pour se démarquer de son grand rival Jan Janszoon Janssonius. Élève du grand Tycho Brahé, il produit globes et atlas et entreprend en 1635 d'éditer la somme la plus complète possibles des connaissances géographiques de son époque. Mort avant d'avoir pu publier son atlas complet, ses fils (Cornelis 1610-1648) et Joan poursuivront cet objectif que Joan réalisera en 1663. Celle-ci doit être la Carte du Gouvernement de la Guienne et Gascogne selon Johannes Blaeu (1596-1673).

<sup>a</sup>L'expression « et dans le plus beau » est corrigée sur « on dit auss » pour « aussi ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>Le mot « est » est raturé.

<sup>d</sup>L'expression « l'aspect de » est rajoutée en interligne.

police y veille. Les particuliers sont<sup>a</sup> obligés de porter tous les jours les malpropretés de la rue dans les fosses d'aisance de leurs maisons. Ces fosses sont vidées les [caresme ?], et la charettée de malpropretés se vend communément dix sols.

La police est faite par les quatre régidors de la ville qui se la partagent. Outre l'objet dont je viens de parler, on veille à ne laisser entrer<sup>b</sup> dans la ville ny viande avancée ny fruits qui ne soyent pas mûrs. Ils font aussi un examen de la santé des bâtimens qui arrivent, sans néanmoins faire faire<sup>c</sup> quarantaine comme auto [medi ?ante]. Cette précaution est introduite icy depuis fort peu d'années à l'occasion d'un Bayonnois revenant de course qui porta, dit on, une maladie contagieuse de la ville.

L'assemblée municipale ou assemblée de ville est composée icy de tous ceux qui ont une certaine étendue de propriété. On l'évalue icy par tant de pommiers ; c'est un des revenu de ce pays comme je diray. Ceux qui ont donc cette quantité de terrain sont appelés les capitulares et font partie du corps municipal. Les assemblées sont convoquées et présidées par les alcaldes et dans cette province les alcaldes de chaque lieu font l'assemblée des États qui est présidée par le corregidor.

Pour entendre cecy, il faut se rappeler que les trois provinces de Guipuzcoa dont Saint-Sébastien est la capitale, de Biscaye dont Bilbao est la capitale [page 210] et d'Alava dont la capitale est je crois Vittoria<sup>1147</sup> sont des provinces à très grands privilèges et qui jouissent de quelque indépendance.

Je crois avoir déjà dit qu'il ne s'y paye aucun impôt et que l'alcade de Sacas n'a à veiller qu'à empêcher la sortie de l'or, de l'argent et des chevaux. Nota qu'on a voulu en établir à Bilbao et que les commis se trouvèrent tous égorgés en une nuit.

Ces provinces, au moins celles de Guipuzcoa dont on m'a plus parlé ont des assemblées d'États composées et présidées comme je viens de dire. Elles se tiennent tantost dans une ville tantost dans une autre.

Le corregidor est envoyé par le roy. C'est, m'a t'on dit, comme l'intendant en France. Les alcaldes sont choisis par l'assemblée de la maison de ville. Dans chaque ville et tous les ans on les change.

Ce sont ces alcaldes qui rendent la justice entre particuliers. Les lois sont apparemment moins compliquées en Espagne car le mestier de juge n'en est point un. L'alcade le choisit parmi tout le monde. Il n'y a point non plus quant à cette dignité ny quant à ce qui constitue les capitulaires de distinction de clergé<sup>d</sup> no-

<sup>1147</sup> Álava (en basque Araba), la capitale est Vitoria (en espagnol Vitoria, en basque Gasteiz).

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « cel ».

blesse et tiers-état. Cet alcade et les regidores font, je crois, leurs fonctions avec zèle. En<sup>a</sup> manteau ou cheveux en long mais l'épée au côté. Il y a deux alcades à Saint-Sébastien et le demandeur saisit celui qu'il veut.

Il y a aussi une chambre de commerce ou juridiction consulaire<sup>b</sup> dans notre façon de parler. Les appels en sont portés aux alcades.

Les appels des alcades se portent ou au corregidor qui a même le droit de les mander ou à la chancellerie de Valladolid<sup>1148</sup>, et de là on va encore par appel au<sup>c</sup> conseil de Castille<sup>d</sup>. Toute cette doctrine des appels m'est encore fort douteuse. Celui qui répondoit à mes questions ne m'aparoissoit pas bien sûr de ce qu'il me disoit. Un point sur lequel il a plus insisté, c'est que chaque alcade a un assesseur avocat qu'il choisit. Dans de certaines matières, l'alcade juge luy-même, mais dans d'autres plus compliquées, l'assesseur donne sa sentence par écrit et l'alcade ne fait que signer le jugement. Il n'en répond plus dès qu'il a l'avis de l'assesseur. Cet assesseur cependant a sa nomination et des [?] à la volonté.

[page 211] Je crois que c'est dans les affaires qui se discutent verbalement que l'alcade juge seul et l'assesseur donne son avis ou sentence quand le procès est par écrit.

Il y a aussi un juge ou commissaire de marine officier royal, dont les derniers [?] sur tout ce qui concerne le port, la navigation, les confiscations qui s'en [?ent], etc. Celui-là ressortit qu'au ministre, c'est-à-dire qu'il est absolu. Le [p? de cess?] de celui-cy étoit, dit-on, un grand fripon. Je n'ay rien à ajouter à ce que j'ay dit de l'alcade de Sacas.

Je ne compte que peu sur l'exactitude d'une partie de ce que je viens de rapporter : je ne sçais d'ailleurs quelle partie<sup>e</sup> de tout ce que je viens de rapporter est commun à tout l'Espagne et la<sup>f</sup> quelle est spéciale pour les trois provinces.

De ces trois provinces, deux, Biscaye et Guipuzcoa sont séparées de l'Espagne<sup>g</sup> par les montagnes. La troisième est Alava et sur la montagne et la ville de Vitoria est<sup>h</sup> dans la plaine d'Espagne. La preuve que cecy est bien chaîne des Pyrénées, c'est que dans Alava il y a un port appelé le port Saint-Adrien par lequel on va à Vittoria et qui est à travers la montagne<sup>1149</sup>. On passe sous une voûte

<sup>1148</sup> Capitale de la province de Valladolid et de la communauté autonome de Castille-et-León.

<sup>1149</sup> Aujourd'hui, il y a un tunnel, le tunnel San Adrian.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Corrigé sur « à la ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « sup » certainement pour « supérieure ».

<sup>e</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne.

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

<sup>g</sup>Corrigé sur « de la mer ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « et ».

de rochers à ce qu'on m'a dit. De plus, j'ay demandé pourquoy Saint-Sébastien ne faisoit pas de commerce de la mer avec la France ; on m'a répondu que les gens de Pampelune<sup>1150</sup> quand ils avoient tant fait que de passer la montagne avoient plus [envie ?] d'aller directement à Bayonne.

Bilbao, qui est plus loin de Bayonne, reçoit les laines de provinces plus éloignées à dos de mulet et les voiture à Bayonne par mer. Bilbao est sur une riviere à cinq ou six lieues<sup>1151</sup> dans les terres. On m'a dit que cette ville est entourée de belles promenades comme on n'en à point à Saint-Sébastien. On m'a parlé d'une promenade d'ormes touffus ou ny le soleil ny même la pluye ne pénètrent.

Il faut que ce port de Bilbao ait des défauts car le gouvernement s'occupe d'en faire un à [Saint-Andreo ?] sur la même coste et on prétend même qu'on fera un canal de communication entre l'Ébre et les<sup>a</sup> rivières qui arrivent à ce port<sup>1152</sup> ce qui me paroît difficile si la chaîne des Pyrénées continue jusqu'au finistère comme [page 212] je le soupconne. Il y a une autre chaîne qui partage l'Espagne comme un méridien à peu près. C'est la Sierra Morena. Je crois qu'elle va mourir en Andalousie<sup>1153</sup>. Au pied est la Manche<sup>1154</sup>, province bonne par sa nature, mais [?ille] de gouvernement à la faire défricher par des Allemands. Je parierois que le défrichement fait en grand ne réussira pas, ou s'il réussit c'est que l'Espagne<sup>b</sup> est, à quelques égards au moins, mieux gouvernée que la France. Mais revenons à Saint-Sébastien.

Les hôpitaux y sont peu de choses et mal tenus. Il y en a un royal pour la garnison.

Chaque communauté paye le médecin et le chirurgien mais non l'apoticaire.

Peu de commerce, cependant de la pêche et encore plus à Fontarabie où tout le monde est pêcheur et le devient tous les jours, même caboteur le font au préjudice de la France comme j'ay dit ailleurs. Cependant, les Catalans viennent, m'a-t-on dit<sup>c</sup> jusques en Galice<sup>d</sup> enlever la pêche aux gens du pays.

<sup>1150</sup>En castillan : Pamplona ; en basque : Iruña ou Iruñea, capitale de la communauté forale de Navarre, Espagne.

<sup>1151</sup>Environ 20 kilomètres.

<sup>1152</sup>Soit le Nervion, le Rio de Bilbao, le rio Cadagua.

<sup>1153</sup>Elle est en réalite en Andalousie entièrement, mais constitue le rebord sud de la Meseta espagnole qui occupe près de la moitié des terres d'Espagne. Ce vaste plateau entre 1 000 et 400 m d'altitude s'étend de la vallée du Duero, au nord, à la Sierra Morena, aux portes de l'Andalousie.

<sup>1154</sup>La Manche (Mancha en espagnol) est une région naturelle et historique d'Espagne qui comprend les provinces actuelles de Ciudad Real, Albacete, Cuenca et Tolède. Elle correspond à peu près à l'actuelle Castille-La Manche.

<sup>a</sup>Corrigé sur « et l ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « ce pays la ».

<sup>c</sup>L'expression « m'a t on dit » est rajoutée en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « d'ailleurs ».

Ces gens-cy ne vivent que du grain et même de la boucherie et sûrement des manufactures que leur fournit la France. Je n'ay presque point trouvé de Basques à Saint-Sébastien. J'en aurois vu beaucoup de Bayonnois dans le temps où on y porte les grains. Leur huile leur vient d'Espagne à travers la montagne.

On sait que Saint-Sébastien, quoyque port à sec dans la marée basse, est l'unique ressource même pour hyverner des François qui veulent rentrer à Bayonne et que la barre en empêche. Il y a beaucoup de François dans la ville, mais icy comme aux montagnes d'Espagne je n'en ay vu aucun qui ne fût désolé d'y estre.

Pour le gouvernement civil, Saint-Sébastien est du diocèse de Pampelune<sup>1155</sup>. La paroisse est<sup>a</sup> déservie (sic) par grand nombre de prestres habitués qu'on appelle bénéficiers et qui ont part aux dîmes comme dans la vallée d'Aran, mais icy il n'y a au-dessus un curé et un vicaire.

---

<sup>1155</sup>Pampelune était à l'époque un évêché, suffragant de Burgos.

<sup>a</sup>Corrigé sur « sont ».

[page 213] Que disois-je des mœurs d'un pays où j'ay passé si peu de tems ? Ceux à qui j'ay eu affaire, commis de la douanes (sic), muletiers, sont exactement de vilains et bas coquins quoyqu'avec de la morgue et de la [dévotion ?], des regards [ceris ?] à l'infini.

Tous les François d'icy m'ont dit que c'étoit le caractère général de la nation et Monsieur David à Saint-Jean-de-Plan m'a bien dit la même chose.

On assassine encore icy quelquefois et on se sauve dans l'asile. J'ay dit ailleurs que le port d'armes est supporté en Aragon au moins dans les montagnes arragonoises. Icy, il est tellement établi que les paysans que j'ay vu plus mal tournés encore<sup>a</sup> que ceux de France portent les dimanches un manteau noir et une très longue épée. Je ne sçais si ce port d'armes des roturiers n'est pas un des privilèges des trois provinces ou s'il n'est pas général en Espagne, en sorte que ce que j'ay vu dans l'Arragon montagneux soit l'exception. On ne m'a répondu sur cela de façon satisfaisante.

Il n'y a aucune société entre les hommes et les femmes. Aux assemblées même de famille, dans les mariages, etc., les<sup>b</sup> hommes et les femmes font bande à part dans les mêmes chambres et les hommes quittent bientôt pour aller jouer à la paulme à la main. [?] est icy en grande vogue. J'y ay vu jouer des prestres qui en avoient les mains très rouges et enflées. C'est à ce jeu qu'on perd icy beaucoup d'argent, un point pour celuy qui baste ou celuy qui rebate. Celuy qui bate est celuy qui sert. Ce jeu est aussi en vogue à Saint-Jean-de-Luz.

Je n'ay point entendu de guitares ny de sérénades. On m'a assuré cependant qu'il y en a beaucoup et des danses espagnoles fort [laisses ?].

Il y a dans la ville un régiment espagnol en garnison. Il y en avoit auparavant un irlandois qu'on aimoit beaucoup mieux dans la ville. Ce sont des François ou originaires François qui m'en ont parlé, mais ils m'ont assuré que les gens du pays pensent de même, et que dans les trois provinces<sup>1156</sup> on hait le [once ?] de l'Espagne.

[page 214] Je viens de parler de ces régimens à l'occasion des sérénades parce qu'on m'a dit que les officiers irlandais en donnèrent beaucoup à leur départ, ce qui prouve que malgré la retenue des femmes, il y a de l'intelligence secrette.

J'ay entendu seulement des tambourins au monticule de Sainte-Claire dont c'estoit la feste. J'ay entendu aussi les demoiselles et la musique des régimens. Cet usage et [?] exercice sont établis en Espagne.

Le gouverneur qui réside est Monsieur le comte de [Regny ?], frère de Mon-

---

<sup>1156</sup>Guipuscoa, Alava, Biscaye.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « de ».

sieur le duc de Bournonville<sup>1157</sup>.

Les hommes et femmes d'un état honneste sont à présent chez eux habillés presque tous à la françoise et cela gagne tous les jours.

Dehors, les femmes sont couvertes d'une mante noire qui leur couvre le visage jusqu'au bout du nez et d'une jupe noire. On ne connoit celles d'un état plus honneste qu'à ce que leurs jupes sont de taffetas au lieu de laine et qu'on voit pendre des manchettes. Les femmes du peuple portent quelquefois une cape<sup>a</sup>, quelquefois la replient et mettent sur leurs testes.

Les femmes du petit peuple font icy le travail le plus rude, au lieu des hommes qui sont rares à cause de la marine et qui sont des fainéans. Ces femmes ou filles<sup>b</sup> du peuple ont deux agrémens quand d'ailleurs elles sont jolies et surtout qu'elles ont l'air leste. L'un est ces cadenettes tressées dont j'ay parlé à l'occasion des batelières, l'autre qu'elles portent la teste bien élevée par l'habitude de porter des fardeaux sur la teste. Elles ont d'ailleurs la teste nue. Ces femmes du dernier état ne portent point de cape au moins les jours de travail. Ce que je dis en dernier lieu de ces femmes du peuple est aussi pour Saint-Jean-de-Luz et appartient plus au pays basque qu'espagnol.

Pour les hommes, le peuple y est en guenille avec un méchant manteau déchiré à l'espagnole qu'ils jettent sur leurs épaules ou tiennent sous le bras. Les gens d'état honneste quand ils sortent portent souvent le chapeau à bord large et le grand manteau noir. Cela leur est commode parce que quand ils ont chaud ils le jettent et sont à leur aise.

[page 215] On m'a dit que dans le reste de l'Espagne les femmes ont aussi des capes qui leur cachent le visage, mais elles sont de couleur. La cape noire uniforme n'est que pour ces provinces-cy.

Mon hotelière à Saint-Sébastien estoit à la françoise parce qu'il arrive bien des François dans cette ville et la maîtresse est d'Aire<sup>1158</sup> en Gascogne. Mais plus loin et dans de plus grandes villes que Saint-Sébastien, elles sont toutes à l'espagnole, et on est obligé d'aller acheter pain, vin, viande, etc.

L'officier françois dont j'ay parlé, muni de passeport et recommandation magnifiques, a évité par là d'estre fouillé comme moy, mais n'a pas évité d'autres petites avanies<sup>c</sup> car c'est le terme. Et les courses l'ayant obligé de coucher en chemin, il a esté obligé de coucher sur une table. Il en estoit de bien mauvaise humeur contre l'Espagne à ce qu'il m'a dit à Saint-Jean-de-Luz où je l'ay retrouvé le lende-

<sup>1157</sup>François Albert Charles, duc de Bournonville (15.2.1710 - Vienne 1769).

<sup>1158</sup>Aire-sur-l'Adour, Landes, arrondissement de Mont-de-Marsan, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Souligné.

main.

Tout d'ailleurs est très dévôt icy, les rues pleines de prestres et de religieuses et les plus jolies filles de la ville si retenues avec les autres hommes se promènent librement avec les prestres. Je ne l'ay pas remarqué moy même, c'est mon laquais qui m'a dit en avoir vu, et les François de Saint-Sébastien luy ont dit que rien n'estoit si commun.



[page 216] Ce pays-cy est peu et mal cultivé. J'ay dit que ce sont les basses Pyrénées qui se précipitent de la mer. Ce terrain [molé? ?able?] de la mer ne doit rien produire de bien et l'industrie des habitans ne l'améliore pas.

Il y a des fonds qui pourraient estre fertiles et qu'on cultive mal. Ils m'ont dit que c'est faute de fumiers. Le pays aux environs est en landes et il y en a où la lande vient haute et épaisse, ce qui prouve qu'il y viendrait autre chose.

Il y en a où j'ay vu des chesnes et chateigners plantés et dans d'autres des chesnes isolés, restes de bois [?] de forest. Ceux-la périront bientôt tout à fait et deviendront pures landes car, quand un arbre meurt ou qu'on le coupe, le troupeau, j'y ay vu même des chèvreses, est là, prest à brouter la jeune pousse.

Autour même de la ville, j'ay vu dans les hayes des chesnes testars et Monsieur Bouzignac m'a dit qu'on les éteste tous les sept ans pour en faire du fagot et que quand l'arbre est vieux on le coupe mais qu'il n'est plus bon qu'à brûler, ce qui est aisé à croire.

Cette ressource m'auroit paru inutile dans un pays dont le bois est voisin, mais il m'a dit qu'il y estoit cher et qu'il falloit le faire venir de Saint-Jean-de-Luz parce que celui du pays est employé pour les forges pour lesquelles on le convertit en charbon. Á Placentin<sup>1159</sup> ville voisine est une grande manufacture de canons de fusil. J'ay parlé des forges d'Yarzun. Il y en a bien d'autres où on porte les mines de fer de Biscaye. D'ailleurs, une très grande [?] est celle des forges d'[?] de Hernany<sup>1160</sup> dont j'ay déjà parlé. Cependant pour celles-là on a essayé depuis peu du charbon de terre qu'on fait venir d'Angleterre, mais on dit que le fer en sera bien moins bon.

---

<sup>1159</sup>Est-ce Plentzia en basque ou Plencia en espagnol (Anciennement Plasentia de Butrón), ville de la province de Biscaye, située dans la Communauté autonome basque en Espagne ?

<sup>1160</sup>La Fábrica de Anclas, à Hernani. En 1750 et grâce à la médiation du Marquis de la Ensenada, les forges de Fagollaga, Pikoaga et Ereñotzu s'engageaient à fournir conjointement ancres et grappins pour la Flotte royale. De légères variations dans les ateliers traditionnels et un lieu de livraison et de contrôle de l'annotation furent les seuls investissements nécessaires pour renforcer cette activité à Hernani. Il n'y eut pas même à renouveler les techniques, ou les équipements. Les revers subis par la couronne espagnole entraînèrent dans leur chute les entreprises traitantes, comme celle d'approvisionnement en ancres.

[page 217] Auprès de Saint-Sébastien, Monsieur Bouzignac m'a montré quelques jardins. Il m'a fait remarquer des champs de froment et une singularité qui mérite d'être retenue, c'est qu'on y sème à la main et par trous. J'ay trouvé les espaces qui sont d'un peu moins d'un pied<sup>1161</sup> ; on prétend avoir l'expérience que cela vaut mieux. Fait à rapporter à Monsieur Duhamel.

On sème aussi du mays et<sup>a</sup> l'usage est de faire un petit paquet de fumier pour mesler avec du sable et qu'on jette dans le trou. Je ne sçais pourquoy le sable, et on m'a dit que la terre est aussi sabloneuse. C'est sans doute pour étendre<sup>b</sup> le fumier et la terre du lieu y suffisoit.

Ce qui m'a paru le plus singulier vu la latitude, c'est qu'il n'y a point de vigne icy et que c'est un pays de pommiers et de cidre. J'ay bu du cidre de paysans qui n'est ny meilleur ny plus mauvais que le petit cidre de Normandie. Monsieur Bouzignac m'a dit que les gens ainsi en font du bon et que les pommes sont une espèce grosse et douce. La récolte a manqué cette année-cy et manque souvent par des coups de mauvais vent.

Il est certain que cette côte<sup>c</sup>-cy est un espalier au nord comme la Provence est un espalier au Midy. Les chesnes verts y sont rares, il y en a plus de blancs. Les lauriers y sont communs, ils le sont aussi beaucoup à Dax<sup>1162</sup>. Je crois avoit dit entendu dire qu'il y en a comme des [?] et des arbousiers en Basse Normandie, en Irlande et aux autres pays très froids, mais où il gesle peu à cause du vent.

J'ay vu icy de la grenadille sauvage<sup>1163</sup> dans les hayes ce qui annonce le pendant [?] un climat chaud. J'y ay vu aussi du milas.

De la vigne sauvage très fréquemment quoyque la culture n'y réussisse pas [page 218] mais la vigne sauvage se trouve<sup>d</sup> aussi dans les vallées élevées des Pyrénées.

On ne connoît icy ny oliviers ny mûriers.

---

<sup>1161</sup> Environ 30 centimètres.

<sup>1162</sup> Landes.

<sup>1163</sup> La grenadille (*Passiflora edulis*) est une espèce de plante grimpante appartenant au genre des passiflores dont le fruit est connu sous le nom de fruit de la passion ou maracuja.

<sup>a</sup> Corrigé sur « est ».

<sup>b</sup> Corrigé en interligne sur « etend ».

<sup>c</sup> Corrigé sur « cette ».

<sup>d</sup> Corrigé sur « n'est ».

[page 219] vide

[page 220] vide

[page 221] Voyage de Saint-Jean-de-Luz à la montagne de la Rune<sup>1164</sup>

Le vendredy, j'ay monté à la montagne de la Rune, indiquée par Monsieur Desmarests comme montagne très élevée quoyqu'à couches horizontales. Ma vue ne m'a pas permis de distinguer la direction des couches. J'ay trouvé au sommet et dans presque tout l'étendue de la montagne une pierre grenue d'un grain plus ou moins serré et différemment colorée et tachetée. Cette pierre ne s'est point offerte à moy par couches. C'étoit des<sup>a</sup> rochers prominens. Je me sert de cette expression que j'entends.

Cependant, il y a une croupe de montagnes moins hautes que le pic sur<sup>b</sup> lequel est l'hermitage et la chapelle que j'appelle la croupe des aigles parce qu'il y en avoit<sup>c</sup> beaucoup. Les rochers de cette croupe paroisoient de loin<sup>d</sup> coupés en feuillets horizontaux. C'est peut-être ce qu'a vu Monsieur Desmarest.

Pour moy, j'ay rencontré deux roches à feuillets en descendant. Ceux de l'une étoient situés horizontalement, les autres inclinés. Mais quoyque ces deux rochers fussent à terre, il se peut qu'originaires elles soient<sup>e</sup> tombées d'en haut. D'ailleurs, elles sont de même grain que la pierre d'en haut et sont échantillonnées et étiquettées.

Plus bas, j'ay trouvé d'énormes masses de puddings. J'en ay pris plusieurs échantillons et j'en ay gardé un seulement. La fente ou ciment ou gluten de ces puddings est la pierre grenue du haut de la montagne. Mais de plus j'ay remarqué et je crois estre sûr qu'il n'y a que la superficie de ces blocs qui est pudding et que le noyau est pierre grenue. C'est ce qu'il n'est pas possible de prouver par échantillon.

Un peu plus bas, le même pudding, mais plus rouge en quelques endroits par la couleur de la pierre grenue et aussi par celle de la pluspart des silex. J'en ay perdu l'échantillon.

[page 222] Au-dessus des puddings, je suis parvenu à une pierre de nature toute différente et qui m'a paru shiste ou argille durcie, et tout à fait en bas un véritable shiste. Les échantillons sont étiquetés shiste du bas de la montagne de la Rune et pierre du bas de la montagne de la Rune au-dessus du shiste.

---

<sup>1164</sup>La montagne de la Rhune est le plus haut sommet de la province du Labourd. Elle culmine à 1100 mètres d'altitude.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « un ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « au ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « estoit ».

<sup>d</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « ayent ».

S'il m'étoit permis d'hasarder une conjecture sur la formation de cette montagne, elle est à la chaîne des Pyrénées comme on le voit par les couches inférieures. Il s'est formé dessus une dune qui s'est durcie, c'est la pierre grenue.

Et comme la mer sort à l'extérieur par l'alternative des marées, soit intérieurement par la force des courants dépose des matières contre les amas où elle brise et que ces matières changent souvent, [parent ?] qu'après avoir déposé bien des siècles du sable, elle dépose un autre espace de tems des silex. Je crois que ce sont les silex jettés contre des dunes de sable qui ont produit cette [?] de pudding.

La montagne de la Rune est très élevée pour une montagne dont le pied est presque baigné par la mer. La vue en est très singulière et très étendue. Quand le tems est beau et qu'on a la vue bonne, on distingue depuis la tour de Cordouan<sup>1165</sup> jusqu'à Saint-Sébastien. J'ay vu une partie de cette vue parce que pendant que je montois, il y a eu un moment de clarté, mais la vue de derrière est une vue toute montagnaise et je ne connois celle-là que sur parole parce que la brume s'est étendue<sup>a</sup> pour rester constante avant que je ne fusse arrivé au pic où est l'hermite.

Le terrain est partout le même. Ce n'est qu'une lande de fougères et de bruyères couverte de peu de roches, d'aucunes chèvres et de beaucoup de moutons qui y paissent [page 223] l'été et dont les pastres<sup>b</sup> ont des cabanes sur le lieu. Le dimanche, ils entendent la messe de l'hermite. Cet hermite est [?] pour quatre villages<sup>1166</sup> dont l'un est espagnol pour y rester un mois. Le reste du tems il est [?é?] par la neige et les autres rigueurs de l'hiver. Il est nommé pour les quatre communautés. Ces quatre villages partagent la possession de la montagne et l'hermite prétend que sa chapelle<sup>c</sup> est sur les quatre terrains. Il en fait la démonstration. Le sommet de cette montagne est donc frontière de France et d'Espagne.

J'ay demandé si les montagnes de derrière n'étoient pas encore plus hautes. On m'a assuré que non, mais il est très possible qu'on se trompe. J'ay demandé où couloit l'eau de derrière cette montagne. On m'a dit que c'étoit dans la rivière de Bidassoa, ce qui prouve bien qu'elle n'est pas de la grande creste. D'ailleurs, elle n'a pas à beaucoup près assez de hauteur absolue pour cela. Il se pourroit cependant qu'elle fût originairement une des basses Pyrénées comme toutes les montagnes de ce pays-cy me paroisoient estre moins que les dunes, l'eussent élevé au niveau des

<sup>1165</sup>Le phare de Cordouan est un phare situé à sept kilomètres en mer sur un plateau rocheux, à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde, estuaire formé par la confluence de la Garonne et de la Dordogne, donnant dans l'océan Atlantique. Il se trouve dans le département de la Gironde, en Aquitaine, entre les villes de Royan, Vaux-sur-Mer et la Pointe de Grave, sur le territoire de la commune du Verdon-sur-Mer.

<sup>1166</sup>Ascain, Saint-Jean-de-Luz et Ciboure pour le côté français, Bera pour le côté basque.

<sup>a</sup>L'expression « et à côté » raturée.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé sur « son egl » pour « son église ».

plus hautes.

Je crois avoir dit qu'elle a son pic très élevé sur lequel est l'hermitage, qui est une grande dévotion du pays. Mais avant d'y arriver, on laisse plusieurs croupes de rochers qui sont<sup>a</sup> escarpés en les regardant du côté du chemin. C'est là qu'étoient posés une grande quantité d'aigles. J'en ay sûrement vu plus de cent, ils planoient de tous côtés. Il y en a qui ont passés tout à portée d'estre tirés. Quelques uns [page 224] estoient à tems dans un endroit où vraisemblablement il y avoit quelque charogne car le guide m'a dit qu'il étoit très faux qu'ils ne donnent<sup>b</sup> pas à la charogne. J'en ay vu de deux espèces aisées à distinguer, même à m'a mauvaise vue quand ils volent<sup>c</sup>, les uns tout à fait noirs, les autres gris dans la plus grande partie du corps.

Je ne croyois pas qu'on les vit jamais dans cette quantité et je m'attendois encore moins à les trouver icy après les avoir vu rares dans les très hautes montagnes que je croyois leur [?lle] domicile. Mais la raison est aisée à appercevoir. Cette montagne a une grande hauteur relative à son pied. C'est ce qu'il faut à cet oiseau qui a de la peine à s'élever quand il part de la plaine et encore plus de la vallée. D'ailleurs, il a icy une bien plus<sup>d</sup> ample découverte que sur les sommets des chaînes et de pays fécond en gibier pour [?], au lieu que les grandes montagnes sont fort stériles en oiseaux.

Mon guide qui est un chasseur déterminé de montagnes et très lié avec les pâtres m'a assuré qu'il n'y avoit pas d'exemple que l'aigle eût attaqué un mouton ny même un agneau. D'ailleurs, il n'a jamais vu leurs aires qui ne sont que sur les rochers les plus escarpés et il ne croit pas qu'il y ait d'homme assez osé pour y aller. C'est son expression. Il y en a cependant beaucoup qui nous en ont parlé comme y ayant esté, entre autres Monsieur de Thou l'historien<sup>1167</sup>.

<sup>1167</sup>Jacques-Auguste de Thou, né à Paris en 1553, mort à Paris en 1617, est un magistrat, écrivain et homme politique français, premier président du Parlement de Paris et membre du Conseil des Finances. Il a écrit l'*Historia sui temporis*, histoire de son temps portant sur les années 1543 à 1607, qui sera traduite du latin en français en 1734. Dans cet ouvrage considérable, dont le premier volume paraît en 1604, le magistrat se montre partisan de la tolérance religieuse, attaque les excès du clergé catholique et observe vis-à-vis des protestants une attitude compréhensive, qui fait mettre son ouvrage à l'index en 1609. Elles furent publiés :

en 1604, pour la première partie portant sur les années 1546-60, en 1606, pour la seconde partie portant sur les années 1560-72, en 1607, pour la troisième partie portant sur les années 1572-74, en 1608, pour la quatrième partie portant sur les années 1574-84. Il voulu la mener à bien jusqu'au règne de Henri IV (1610), mais il mourut sans avoir dépassé l'année 1607. La dernière partie inachevée fut publiée en 1620 par ses amis Pierre Dupuy et Nicolas Rigault.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « paroissent ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « donnassent ».

<sup>c</sup>L'expression « quand ils volent » est rajoutée en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « filick » ?

e

Après la description de cette montagne de la Rune, j'ay à ajouter que je conseille à tout naturaliste qui aura la vue meilleure que moy, et qui [ ? ] d'y monter mais de choisir un tems plus clair. Je pense que l'élévation de cette montagne la rend alors plus propre qu'un autre point à déterminer ce que devient icy la chaîne des Pyrénées.

[page 225] Route de Saint-Jean-de-Luz à Bidaraye<sup>1168</sup> et de Biscaye à Baygorry<sup>1169</sup>

Peu après estre sorti de Saint-Jean-de-Luz, nous nous sommes enfoncés dans un pays montagneux et de bois. Ce sont des bois taillis de chesne. Les premiers que nous avons trouvés font partie des terres de Monsieur le vicomte d'Urtubie dont j'avois vu le château<sup>1170</sup> auprès d'Urrugne quand j'ay esté à Saint-Sébastien. Les autres bois dependent de Saint-Pé<sup>1171</sup>. Quand je dis que ces terres dépendent, ce n'est point qu'elles soient dans les seigneuries, car nous sommes encore en pays basque terre de Labour où il n'y a point de seigneur. Il pleuvoit à verse et la terre estoit très glissante ce qui me l'a fait juger de nature argilleuse.

De Saint-Pé, nous avons esté dîner à Espelette<sup>1172</sup> après avoir passé la Nivelle sur un pont sous lequel il y a une très belle nappe d'eau aussi bien faite que dans un jardin ; c'est pour amener l'eau dans un moulin.

En arrivant à Espellette, on passe entre deux hautes murailles d'une seule pièce de shiste rouge. Ce<sup>a</sup> chemin d'ailleurs fort étroit a un aspect fort singulier. Ceux qui ne savent pas combien le shiste se détruit aisément regarderoient cet ouvrage comme très considérable.

Le shiste est la pierre dominante de Saint-Jean-de-Luz à Espelette, et je peux dire aussi d'Espelette à Bidaraye quoyqu'il y en ait d'autres dont je parleray.

Entre Saint-Pé et Espelette<sup>b</sup>, beaucoup de friches de bruyères et genests, beaucoup aussi de chesnes et chateigniers plantés à main au milieu des fougères. J'y ay aussi vu des pommiers et j'ay sçu que le cidre est une récolte de ce pays-cy. On dit qu'il n'est pas si bon que celui d'Espagne et on en donne pour raison qu'icy

<sup>1168</sup>Bidarray, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Bayonne, canton de Saint-Étienne-de-Baïgorry.

<sup>1169</sup>Saint-Étienne-de-Baïgorry, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Bayonne, chef-lieu de canton.

<sup>1170</sup>Appartenant à la même famille depuis sa construction en 1341, ce Château fortifié a été agrandi aux xvi<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles.

<sup>1171</sup>Saint-Pée-sur-Nivelle, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Bayonne, canton d'Ustaritz.

<sup>1172</sup>Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Bayonne, chef-lieu de canton.

<sup>e</sup>« p » raturé.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « Bidaraye ».

on le mouille avec de l'eau. J'ay demandé si c'estoit du côté de Pampelune qu'on faisoit ce cidre d'Espagne.

[page 226] On m'a dit que non, que c'estoit du côté de Saint-Sébastien et mon guide qui est de Galice m'a dit qu'on en faisoit aussi en Galice. Tout cela se rapporte à ce que j'ay déjà vu ; c'est dans ce que j'ay appelé l'espalier exposé au nord.

En arrivant à Espelette, dans cette vallée et le tour du village, les terres sont parfaitement cultivées et produisent du millau de dix pieds<sup>1173</sup> de haut.

J'ay dit que le chite dominoit dans le pays de Saint-Pé à Espelette, j'ay oublié de dire que j'y ay vu une autre pierre que je n'ay pas ramassée à cause de la pluye et qui aux yeux de Jacquemin est de même grain que celle du haut de la montagne de la Rune.

J'ay pris un échantillon de ce schite rouge dont le rocher est pavé pour faire le chemin. On m'a dit à Espelette que j'avois traversé le chemin droit<sup>a</sup> de Bayonne à Pampelune, qu'il y en a trois par l'Espagne<sup>b</sup> : celui-là, celui de Saint-Sébastien que j'ay déjà vu et celui de Bayonne à Saint-Jean-Pied-de-Port<sup>1174</sup> et de là en Espagne.

Je suis parti d'Espelette, la pluye ayant cessé pour quelque tems. De là, j'ay trouvé beaucoup de<sup>c</sup> schistes, même des fonds de vallée excellens qu'on a laissé couvrir de fougères. Il y en a quelques morceaux qu'on a essayé de cultiver et ceux-là produisent aussi de ce millau de dix pieds<sup>1175</sup> de haut. En arrivant aux villages, il y a de la [?] et elle a grand succès.

À peu de distance<sup>d</sup> d'Espelette, on passe la Nive à [?]. Á ce passage, la gabarre (c'est le nom du pays) est à la fois bacq et traile. Il y a une corde comme dans les bacs qui<sup>e</sup> sert à tirer le bâton par ceux<sup>f</sup> qui sont dedans et il y a une autre corde plus élevée avec une poulie comme dans les trailles, qui sert à faire ranger le bateau le long du petit port quand il arrive. On le laisse aller et le courant le mène où il faut qu'il vienne.

De ce côté d'Yarzun, j'ay trouvé des amas de la pierre qui m'a esté indiquée par Monsieur Desmarests sous le nom de lapis miller et dont on fait de la chaux pour engraisser les terres.

[page 227] J'en ay pris des échantillons qui méritent sûrement d'estre exami-

<sup>1173</sup>Plus de 3 mètres.

<sup>1174</sup>Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Bayonne, chef-lieu de canton.

<sup>1175</sup>Plus de 3 mètres.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « tout ou presque tout en ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « il d'y di ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « qu'on ».

<sup>f</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne.

nés. Elle est à l'aspect ou gypseuse ou talqueuse avec des grains ou petites lames de matière différente, et très blanche. Je n'ay trouvé que les morceaux amassés pour estre employés. Je n'ay pas vu la carrière. On m'a dit qu'elle se tiroit de tous les côtés dans le pays. Mon Galicien m'a dit qu'il y en avoit beaucoup de pareilles en Galice mais qu'on en ignoroit l'usage.

J'ay dit plus haut qu'après [?] j'avois trouvé beaucoup de friches. En effet j'ay trouvé toutes les côtes en friches, ce qui est la plus grande partie dans un pays très montagneux. J'ay cependant vu des parties de vallées très bien cultivées et même fort belles à l'œil et formant un pays en beaucoup d'endroits fort agréable. Avant Espelette, il estoit quelque fois arrosé de la Nivelle qui va à Saint-Jean-de-Luz, et depuis Espelette elles le sont par la Nive qui va à Bayonne, et<sup>a</sup> ces deux rivières tiennent de la nature des rivières de montagne par la clarté de l'eau et le murmure des cascades. Ce que j'ay dit de l'usage de cette pierre à chaux prouve bien qu'il y a du côté d'Yarzou des terres bien cultivées.

C'est en allant plus avant que j'ay trouvé même d'excellens fonds de vallées incultes et quand j'en ay demandé la raison à un homme du pays, il m'a dit que là on n'avoit point de chaux. De ce que cette chaux fait la richesse de son voisinage, il conclud qu'où elle manque, tout doit estre stérile. Á Biscaye, on ne la connoit seulement pas et les gens à ce [?] n'ont pu bien m'en<sup>b</sup> dire. Biscaraye est sur la<sup>c</sup> rive et à un pont. Autour du village, la vallée est cultivée et c'est encore de magnifique millau comme à Espelette.

D'Espelette à Bidaraye, j'ay vu une pierre dont j'ay pris échantillon et qui est du marbre. J'ay pris aussi deux échantillons différens de pierre rouge et un de terre que je crois avoir eu part à la formation à ce marbre. Cependant le shiste est toujours la pierre dominante.

[page 228] Quoique ce climat<sup>d</sup>-cy soit froid parce qu'il est montagneux, il y a des parties très chaudes comme dans d'autres montagnes où je l'ay déjà observé. Á deux lieues<sup>1176</sup> d'icy j'ay vu des hautains, icy sur le bord de l'eau le plus grand laurier que j'ay jamais vu, et contre le mur du jonc, du romarin.

C'est aujourd'huy la feste de Bidaraye. L'auberge est pleine de gens des environs et il y a grande gayeté dans la maison. C'est dommage que le tems soit à la pluye, mais quand il pleut on danse toujours dans la grange ou l'écurie. C'est au son d'un violon et d'un flageolet accompagnés de tambours de basques. Pendant que les jeunes gens dansent avec les filles, les autres Basques boivent, chantent et

<sup>1176</sup> Environ 8 kilomètres.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « avec ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « terrain ».



se battent et c'est une bagarre telle qu'il n'est pas possible le jour de cette feste de dormir dans la maison. J'en suis parti à quatre heures et on buvoit encore.

Les danses et les chants sont d'ailleurs très<sup>a</sup> tristes. Il[s] chantent un air morose et le même pendant toute<sup>b</sup> la nuit. Le violon joue aussi la même danse et on l'exécute sans autre figure que de se tenir tous en rond, de faire quelques pas où chacun fait voir sa belle jambe, mais sans s'élever et sans presque remuer de sa place, on va à deux pas et on revient. J'attends mieux de l'agilité des Basques et il y a bien loin de là à la gayeté de tambourins provençaux.

De Bidaraye à Baygoures<sup>1177</sup>, même pays. D'ailleurs j'y ay vu des amas d'une chaux d'espèce bien différente du lapis [millin?]. Celle-cy est tout simplement le marbre qu'on appelle pierre de taille à Tarbes et à Montréjeau.

Les gens du pays m'ont bien dit que cette pierre demandoit bien plus grand feu que les lapis [millas?] et qu'on l'employoit aux bâtimens et non à engraisser les terres.

J'ay ramassé aussi sur la route une pierre grenue rouge qui à l'extérieur a des petits brillans, mais quand on la casse on n'en trouve plus à l'intérieur.

Enfin, à une lieue<sup>1178</sup> de Baygoures, je me suis détourné sur la gauche pour monter aux mines de Monsieur Deschaux<sup>1179</sup> dont la montagne est pleine comme la montagne d'Alvar.

Je suis entré au fond d'un trou très profond et où il n'y a point d'échelle. J'y ay ramassé là deux espèces de bonne mine qu'on mesle ensemble pour la fonte. L'une est blanche, spathique est très belle à l'œil. L'autre est noire et vilaine mais n'en est pas moins bonne.

J'ay ramassé aussi d'autres morceaux qu'on regarde comme inutiles, mais que je regarde moy comme curieux pour l'histoire naturelle. L'ouvrier qui me les avoit ramassés me disoit arria<sup>c</sup>, ce qui veut dire en langue basque<sup>d</sup> pierre<sup>e</sup> et cela vouloit dire mauvaise mine. Qu'en voulez vous faire! J'en ay aussi ramassé un sur le bord d'un trou qu'on a abandonné parce que la pierre a esté trouvée de mauvaise qualité. Tout cela est étiquetté.

[page 229] Séjour à Baygorry, le dimanche

Le dimanche empêchant<sup>f</sup> de travailler et les mines de cuivre étant trop loin

<sup>1177</sup>Saint-Étienne-de-Baïgorri.

<sup>1178</sup>Moins de 4 kilomètres.

<sup>1179</sup>d'Etchauz (Etchauz).

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « les ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « qua », pour « quasiment » certainement.

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Corrigé sur « du pays ».

<sup>e</sup>Souligné.

<sup>f</sup>Corrigé sur « est ».

pour y aller inutilement, j'ay passé la soirée d'abord à aller à la forge où le fourneau va nécessairement toujours et où on préparoit les moules pour les canons qu'on fondroit les jours suivans<sup>a</sup>. C'est en remontant la [Pick ?]<sup>1180</sup> qu'après avoir passé deux moulins appartenant à Monsieur le comte des Chaux<sup>1181</sup> on trouve cette fonderie de fer et toute la manufacture pour fondre les canons, les tourner, les forer etc. les moules de terre et de trois pièces. On m'a dit que le noyau qu'on retire est de bois. J'ay bien vu qu'on les fortifie par des barres dans la longueur et aussi par des cercles de fer. les moules se sèchent plusieurs jours, à ce que je crois, au feu de bois.

Je suis revenu au village ou à la petite ville de Baygorry.

J'ay monté au château des Chaux qui a très bon air, domine sur la vallée, a de magnifiques potagers, des promenades fort jolies et fort variées aux environs. À ce qui m'a paru, on y monte par un quinconce de chesne très beau et très champêtre que suivant moy on gâtera si jamais on veut le peigner. Au-delà des potagers, il y a des bois qui viennent jusque dans la vallée et touchent les potagers. Le terrain est très irrégulier comme dans tous les pays de montagnes. Le parterre est en terrasse sur la vallée et la rive qui a les agréments des rivières de montagne. Il y a de ce côté-cy une rangée de pieux à laquelle s'arrête le flottage des bois d'en haut, et trois ou quatre lieues<sup>1182</sup> plus bas que le Baygorre, la rivière devient navigable. C'est celle qui traverse Bayonne<sup>1183</sup>. Icy on n'y voit point de bateaux mais cela n'empêche pas que la vue n'en soit agréable et singulière. Le château a une jolie cour et un fort beau sallon, je n'ay pas vu le reste. Au-dessous du château est une carrière de plâtre dont j'ay pris des échantillons. Elle est remarquable par des filets parce qu'elle est ou blanche ou rouge ou grise, mais on m'a dit qu'en creusant plus avant [page 230] elle est toute blanche. Il y en a qui n'a point de consistance et d'autres morceaux en ont. Nota qu'elle est sur le bord de l'eau et que j'ay observé le même fait à Alvar. Monsieur [Dusdos ?], subdélégué de Saint-Jean-Pied-de-Port, a aussi icy une belle plâtrière blanche. J'en ay aussi un échantillon.

La mine ainsi que la fonderie appartiennent par moitié à Monsieur des Chaux et par moitié à la vallée car icy la communauté n'est point celle du village ny de la ville, mais de la vallée entière, qui comprend d'autres villages et dont le Baygoury est la capitale.

Monsieur le comte des Chaux qui reçoit très bien les étrangers m'a donné

<sup>1180</sup>Il doit y avoir une erreur, car c'est plutôt la Nive que la Pique qui passe à Saint-Étienne-de-Baïgorri.

<sup>1181</sup>d'Etxauz (Etchauz).

<sup>1182</sup>Une douzaine ou une quinzaine de kilomètres.

<sup>1183</sup>La Nive.

<sup>a</sup>L'expression « les jours suivans » est corrigée en interligne sur « demain matin ».

beaucoup d'éclaircissemens sur ce pays-cy. Les montagnes n'y sont pas à beaucoup près si hautes que du côté de la vallée de Luchon. Peu<sup>a</sup> au-dessus de la mine de Monsieur de la Tour commence un pays neutre entre les deux couronnes et cette vallée dont je ne me rappelle pas le nom a des eaux pendantes en France et en Espagne<sup>1184</sup>. Elle est fort cultivée depuis quelques tems. Il y a une vingtaine d'habitations espagnoles et peut-être deux cens François. Chaque souverain donne la loy aux siens. Les François payent des impôts, les Espagnols n'en payent point. Il y a quelques tems que les jurats de la vallée de Baygoiry voulurent faire la repartition chez les François de cette vallée supérieure et les traiter [??]<sup>1185</sup>. Ceux-cy firent leurs representations. Monsieur des Chaux m'a dit que c'estoit luy qui les avoit appuyés et l'intendant devoit mettre ordre pour cette année-cy à cette [venation?]. Cette vallée n'est point entourée de montagnes toujours neigeuses comme les grandes Pyrénées.

Dans ce pays neutre, les procès entre François se portent à Pau, entre Espagnols à à( sic) Pampelune, entre les deux nations s'accomodent ou de gré à gré par les deux communautés (chaque souverain fait [en?er] chez les siens) ou en plein champ mais non chez le sujet de l'autre<sup>b</sup>.

Monsieur le comte Deschaux se plaint beaucoup de ce que les bois périssent dans ce pays. Il l'attribue à la négligence des administrateurs et surtout à la quantité de chèvres qu'on y permet. Il m'a assuré que dans toute la partie de France il ne connoit pas un seul gros pied d'arbre coupé de mémoire d'homme qui ait repoussé, et que dans toute la partie espagnole ils repoussent à merveille. Cela ne prouve peut-être [page 231] autre chose sinon que l'Espagne est plus dépourvue d'hommes et de bestiaux. Cependant, il est certain qu'il y a sur cela bien de l'abus auquel il faut remédier. Si les bois diminuent pour ce que les terres se defrichent, je suis bien

<sup>1184</sup>Cette zone appelée Pays Quint est une particularité et un vestige de l'ancien royaume de Navarre, une enclave basque neutre entre la France et l'Espagne qui forme un territoire indivis. C'est dans ce contexte que se créèrent les villages de Banca, Les Aldudes et Urepel au cours du XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>1185</sup>Cette implantation a suscité de nombreux conflits jusqu'à la signature du Traité de Bayonne en 1856. Depuis, les habitants de la Vallée de Baigorri ont la jouissance exclusive des pacages en Pays Quint (ou Kintoa). La France verse annuellement une certaine somme à titre d'indemnisation aux vallées du Baztan et d'Erro (en Espagne). Vers la fin mai, à Urepel, on marque les troupeaux de vaches de Baigorri du sigle V.E (Vallée d'Erro) au fer rouge. Après le marquage, les troupeaux vont en transhumance vers ce territoire indivis.

Autre particularité de Kintoa, ce sont des familles qui sont rattachées à la commune d'Urepel qui y habitent et bénéficient d'un statut spécial : elles paient leur impôts à l'Espagne, leurs enfants vont à l'école d'Urepel et les parents perçoivent les allocations familiales en France !

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Ce dernier paragraphe est rajouté en marge, entre deux paragraphes, dans un module plus petit.

éloigné de croire que ce soit un mal, mais s'ils périssent pour rester en landes c'en est sûrement un très grand et voilà ce qui arrive partout en France, et quoyqu'en dise Monsieur des Chaux, j'ay vu la même chose dans la partie d'Espagne que j'ay parcourue en allant à Saint-Sébastien.

Ce pays-cy est sans seigneur comme la terre de Labour.

J'ay sçu aussi de luy différentes choses que je vais mettre icy pour ne les pas oublier quoyque quelques unes n'ayent point de rapport à ce pays-cy.

1° Tous les Navarrins de la Basse Navarre n'ont point besoin de lettres de naturalisation en Espagne et peuvent passer aux Indes, privilège réservé aux Espagnols naturels. Cela m'explique pourquoy un petit drôle que j'ay rencontré ce matin qui parle françois et qui m'a paru résolu à qui j'ay demandé s'il vouloit venir à Paris pour tenter fortune, m'a répondu que Paris n'estoit pas le pays de la fortune mais qu'il vouloit aller aux Indes espagnoles.

2° Les Allemands qu'on fait venir en Espagne ne vont point dans la Manche à ce que m'a dit Monsieur des Chaux mais dans la Sierra Morena. On les nourrit et défraye de tout cinq ou<sup>a</sup>.

3° Le fameux [Marie m'a ?] envoyé par le roy en Espagne pour réparer leur artillerie. Il a esté à Barcelone et y avoit mené deux<sup>b</sup> cens ouvriers françois, mais au bout de peu de tems il les a renvoyés et n'en a gardé que dix parce que les Catalans sont, dit-il, des<sup>c</sup> gens devant qui il suffit de faire pour leur apprendre. Cette industrie de cette nation si différente de l'idée qu'on a des Espagnols en général s'accorde très bien avec ce que j'ay dit d'eux au sujet de leur pêche sur la côte de Provence. Je crois avoir dit ailleurs que les Espagnols des costes de Galice se plaignent que les Catalans viennent pêcher jusques chez eux, ce qui prouve leur supériorité d'activité sur les autres provinces.

4° J'ay aussi causé avec Monsieur des Chaux de Bayonne qu'il me paroît bien connoître [page 232] et comme je luy parlois du cabotage usurpé par les étrangers et notamment par les Espagnols qui ne doivent pas avoir sur nous les avantages des Hollandois, il m'a observé que ces Espagnols qui cabotent sur nos côtes sont ceux de Biscaye, de Guipuscoa, etc., espèces de républiques qui ne payent presque aucun impost, se gouvernent elles-mêmes à beaucoup d'égards et estant peu [?] sur leur commerce et leur navigation doivent produire plus de navigateurs, et cela a pu<sup>d</sup> les engager à tenter fortune chez les étrangers. D'ailleurs, il m'a bien dit comme à Andaye que ces Espagnols sont toujours sur nos costes à y faire la contrebande.

Enfin il m'a dit que l'intérêt de l'argent estoit beaucoup plus bas en Es-

<sup>a</sup>La phrase ne semble pas terminée, on peut supposer « six ans ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « cin » pour « cinq », certainement.

<sup>c</sup>Corrigé sur « déjà ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « doit ».

pagne qu'en France. J'avois toujours entendu dire le contraire. Il est vrai qu'en y réfléchissant je pense que la grande quantité de cette denrée et la difficulté de la placer doit produire cet effet.

5° J'ay sçu aussi de Monsieur des Chaux que Pampelune est au-delà des montagnes sur une éminence donnant sur une très belle plaine, et au-delà une vallée fort agréable le long de laquelle on va jusqu'à Madrid<sup>1186</sup>.

[?] à Roncevaux<sup>1187</sup> c'est un très vilain pays, très froid, très [serré?], très stérile et le lieu même de Roncevaux qu'on appelle icy Roncesvalle consiste dans l'habitation de quelques moines qui vivent sous la conduite d'un abbé mais chacun séparément a son ménage avec sa servante<sup>1188</sup>. Il y a un abbé qui a voulu les forcer à la vie conventuelle, mais il n'y a pas réussi. Madame des Chaux y a esté. On luy a montré la massue de Roland<sup>1189</sup> et de grandes mules de velours prodigieusement longues qu'on dit estre celles de l'archevesque Turpin<sup>1190</sup>. On m'a dit ailleurs qu'il y a une croix dans le prétendu lieu de la bataille<sup>1191</sup>.

L'étendue du pays même fait qu'il y a loin icy de France en Espagne.

Roncesvalle ou Roncevaux est terre d'Espagne.

[page 233] Séjour à Baygorry le lundy et route de là à Saint-Jean-Pied-de-Port.

et de Saint-Jean à Bayonne.

Le lundy je suis parti à deux heures et demie du matin pour me trouver à

<sup>1186</sup>Malessherbes doit ici confondre avec le Tage, mais Madrid n'est que sur le Manzanares, longue de 92km, qui naît dans la Sierra de Guadarrama, traverse la ville de Manzanares el Real, longe Madrid sur son côté ouest avant d'aller se jeter dans le Jarama, l'un des affluents du Tage.

<sup>1187</sup>Roncevaux (Roncesvalles en espagnol et Orreaga en basque), communauté forale de Navarre, Espagne.

<sup>1188</sup>L'ancienne chapelle et l'hôpital des pèlerins d'Ibañeta y furent transférés en 1132 sur ordre de l'évêque de Pampelune, Sanche Larrosa.

En quelques années, la grande charité des chanoines de Saint-Augustin chargés de l'accueil leur valut de nombreux dons venus des quatre coins de Navarre, d'Espagne et de plusieurs pays d'Europe. Les pèlerins, dont le flot pouvait osciller entre 30 000 et 50 000 à l'heure des jubilés, y étaient jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle reçus, entretenus et nourris trois jours durant.

Sinistré par une avalanche au xvi<sup>e</sup> siècle, le monastère eut également à souffrir de l'armée impériale française lors de son reflux d'Espagne.

<sup>1189</sup>Actuellement visible au Musée de la Collégiale.

<sup>1190</sup>Turpin (Né en ? - mort sans doute le 2 septembre 800) fut un archevêque de Reims à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle.

Pendant longtemps on le regarda comme l'auteur de la légendaire *Historia de vita Caroli Magni et Rolandi*, et il est compté parmi les douze pairs dans un certain nombre de chansons de geste, dont la plus importante est la *Chanson de Roland*. Turpin est un des personnages principaux de la *Chanson de Roland*, où il occit d'innombrables Sarrasins muni de son épée Almace.

<sup>1191</sup>Cette «croix des Pèlerins» se trouve à environ 300 mètres au sud de Roncevaux, sur le côté gauche de la route de Burguete. Il s'agit d'un calvaire gothique en pierre du xiv<sup>e</sup> siècle, orné de l'image de la Vierge et des effigies du roi Sanche VII le Fort et de son épouse Clémence.

trois à la fonte de Monsieur le comte d'Amont et voir couler un canon<sup>1192</sup>. Un des moules que j'avois vu préparer et qui sont de trois pièces estoit placé verticalement dans la [tune ?]. On y fit couler la fonte précisément comme on fait couler la gueuse et de haut en bas.

J'allay de là aux mines de Monsieur de la Tour, et je diray par anticipation qu'en revenant je vis scier, tourner et forer les canons. Ces trois opérations se font par un tour qui est le même pour toutes les trois. C'est la pièce de canon elle-même qu'on fait tourner et pour cela en la fendant on ménage un trou au boulon<sup>a</sup> du fond et des deux côtés du même boulon des entailles ou des parties saillantes, je ne me souviens plus lequel des deux propres à emboîter ou à estre emboîtés. L'axe de la roue mue par l'eau a une pointe qui entre dans le trou du boulon et à côté aussi deux parties saillantes ou entailles qui le saisissent. Le canon est soutenu d'espace en espace dans sa longueur sur des parties mobiles. C'est dans cet état que l'eau le fait tourner.

La scie est un instrument d'acier très fort comme on peut croire et courbe. D'un côté il est attaché à la terre et de l'autre il est pressé par un poids très lourd qui le fait agir contre le bout du canon qui tourne entre ses dents. Ces bouts coupés ne peuvent plus servir à des canons pour lesquels le fer refondu ne vaudrait rien, on les porte à la forge pour en faire des barres.

On tourne et on polit le canon en coupant une voûte très épaisse. L'instrument tranchant le burin est à côté assujetti très ferme et l'ouvrier le promène le long du canon par le moyen d'une espèce de [cri ?] parallèle à la longueur du canon.<sup>b</sup> Il y a une partie qui ne peut estre polie qu'à la main, c'est celle où sont attachées ces deux espèces de mains qui soutiennent le canon.

L'opération de forer est tout aussi simple. C'est un burin plus fort que celui qui [page 234] sert à tourner. Il est fixé bien droit dans la ligne de l'axe du canon et avance aussi par un [?]. Cet outil a une forme courbe<sup>c</sup> propre à arrondir le fond du canon. Le forage pour les plus grosses pièces ne se fait qu'à trois fois, c'est-à-dire avec trois instrumens dont le second et le troisième [alaisent ?] l'ouverture faite par le premier. On a deux autres outils de fer : une seringue par laquelle on jette de l'eau continuellement et une cuillère au bout d'une longue verge pour retirer la limaille.

La difficulté est de trouver d'assez bon acier, celui qu'ils employent est d'Allemagne et le travail se fait avec une facilité et une promptitude inconcevables.

Les raclures du tour et du forage se portent aussi à la forge.

<sup>1192</sup>La forge de Gainekoleta (forge, four ou fonderie d'amont).

<sup>a</sup>Corrigé sur « fon ».

<sup>b</sup>« l'operat » raturé, certainement pour « opération », anticipation du paragraphe suivant.

<sup>c</sup>L'expression « courbe comme quelques coutes » raturée ensuite.

La lumière se perce avec des outils dont la mécanique revient à celle des villebrequins.

Voilà ce que j'ay remarqué dans une visite fort rapide.

Le charbon dont on se sert est du charbon de hestres.

Il y a une forge à côté de la fonderie, mais il n'y a point de fonderie, au moins je n'en ay pas vu.

On [?] a deux mines la blanche spathique et une noire. La blanche est la bonne. On en [?] on le [porte?] commence de noires. On tireroit de la montagne dix fois plus de mine si on avoit de l'eau et surtout du bois qui est ce qui manque<sup>a</sup>.

De là aux mines de Monsieur de la Tour et aujourd'huy de Monsieur de [Merson?] Meuron de Chateauneuf<sup>b</sup> il y a une grande lieue<sup>1193</sup> en remontant toujours la rivière<sup>1194</sup>.

Nota pour le contrôle. Il faut écrire partout Monsieur de Meuron et non Monsieur de Meron<sup>c</sup>.

Cecy est un atelier immense.

Les morceaux de mine qu'on a fait sauter avec de la poudre sont portés au dehors par<sup>d</sup> des paniers qu'on enlève avec des poulies et ensuite des brouettes.

Ces morceaux sont d'abord remis à des ouvriers qui les cassent à la main au marteau et séparent les morceaux de minerai pur de ceux qui ont besoin d'une autre séparation. Les plus petits morceaux sont remis à des enfans qui en font le triage, jettent ce qui ne vaut rien et distinguent ce qui est mine de ce qui est argent, c'est-à-dire cuivre [?] argent.

Il y a ensuite<sup>e</sup> quantité d'opérations de triage et de lavage dont je ne peux pas rendre l'ordre bien précisément. D'ailleurs je crois que le [travail?] des mines de Baygorry nommément est dans le livre de M. Trelloc/Brelloc.

[page 235] On passe les morceaux au bocard<sup>1195</sup> pour les piler. Ce sont des pilons mus par l'eau par la même mécanique que ceux des tanneries et des papeteries. La mine sur laquelle ces bocards est détrempee dans beaucoup d'eau, sans quoy elle s'agglomèrerait sous le pilon. Le fond sur lesquels frappent ces marteaux n'est pas ce qu'on m'a dit au même niveau et les uns battent plus bas que les autres.

<sup>1193</sup> Environ 4 kilomètres.

<sup>1194</sup> Il est à la tête des mines depuis 1756.

<sup>1195</sup> Machine composée d'un moulin à pilons coiffé d'une masse de fer et mû par un moteur, servant à broyer le minerai destiné à la fonte et à réduire certaines substances en poudres fines, TLF.

<sup>a</sup> Ce dernier paragraphe est rajouté en marge entre deux paragraphes.

<sup>b</sup> Ces trois derniers mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup> Cette dernière phrase est rajoutée en marge dans un module plus grand, encadrée.

<sup>d</sup> Corrigé sur « et d'a », certainement pour « et d'ailleurs ».

<sup>e</sup> Corrigé sur « enfin ».

La [marine ?] délayée dans l'eau et mue par les pilons coule de l'une à<sup>a</sup> l'autre et le minéral va toujours à fond. L'eau<sup>b</sup> sort ensuite et coule dans un tuyau de bois auquel on fait faire beaucoup de circuits. La mine se dépose dans toute cette route en sorte que quand l'eau se vuide elle n'est plus chargée que de terre.

Il y a de grandes opérations de lavage de<sup>c</sup> matière toute polie. Elles se font dans de grandes auges de bois un peu inclinées et<sup>d</sup> resserrées par le bout d'en bas<sup>e</sup>. L'ouvrier est au haut qui remue la matière dans l'eau avec des espèces de truelles et il en est là comme aux canaux dont je viens de parler : la terre est entraînée par l'eau dans la plus grande partie et la mine reste au fond. C'est ce qu'on appelle de la boue de mine.

Enfin, on passe au crible des petits morceaux secs qui n'ont passé qu'au marteau. Ces cribles sont de fer, émaillés plus ou moins minces commes(sic) des tamis. On y passe aussi la matière comme on la tamise et je crois qu'on repasse au marteau ou au bocard ce qui n'a pas passé.

Peut-être est-ce la matière qui n'a pas passé au dernier<sup>f</sup> crible qu'on porte au bocard et celle qui y a passé qu'on lave dans les auges dont j'ay parlé.

Ce qu'il y a de certain, c'est que de ces opérations que je ne décris que fort confusément il résulte trois sortes de mines à porter au fourneau : les morceaux purs que les premiers ouvriers ont séparé, la boue de mine et une matière de grosseur intermédiaire dont j'ay oublié le nom.

[page 236] Tout cela se fait à un feu bien moins violent que celui de la fonderie des canons et se coulent en gâteau de<sup>g</sup> matière impure qu'on appelle la malte<sup>h1196</sup>.

La malte est grillée 18 ou 20 fois au feu de bois. Le grillage ne se faisait pas quand j'y ay esté. Il me semble que Monsieur Desmarest m'a dit qu'il ne mettait qu'une couche de mine sur le bois et ne stratifioit point. Je crois aussi qu'on stratifie à Saint-Bel. Je l'ay écrit ailleurs.

Quand la matière a [passé ?] tous les grillages, on la porte à un fourneau dont la construction m'a paru semblable au premier et où on coule le cuivre noir.

Ce cuivre noir est porté au fourneau de raffinerie dont la construction est différente et c'est de celui-là qu'on tire la recette.

---

<sup>1196</sup>Malthe : Bitume glutineux moins liquide que le pétrole, TLF.

<sup>a</sup>Corrigé sur « en ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « elle ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « sans ».

<sup>d</sup>L'expression « un peu inclinées et » est rajoutée en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « de l'au ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « bon ».

<sup>g</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne.

<sup>h</sup>Corrigé sur « matiere ».



Je ne décriray point ces différens fourneaux, ce qui seroit difficile et ce qui est dans les livres.

J'ay dit que dès les premières opérations on sépare la mine tenant argent qui est aisée à reconnoître. On la fond séparément quand on en a une quantité suffisante<sup>a</sup> mais on n'en peut retirer l'argent que par [cliquation ?]<sup>1197</sup> et comme il n'y a point icy de plomb, on la descend à dos de mulet jusqu'à un lieu dont j'ay oublié le nom qui est quatre lieues<sup>1198</sup> plus bas et où la Nive commence à estre navigable. De là à Bayonne et de Bayonne à Poullawen<sup>1199</sup> en Bretagne.

Je crois que le marché de Monsieur de Meron avec la compagnie de Poullawen est que ceux-cy luy rendent l'argent et gardent le cuivre pour eux. Les ouvriers d'icy (non pas Monsieur de Méron luy-même) m'ont dit que Poullawen gagne beaucoup sur leur marché. Á Poullawen on diroit peut-estre le contraire.

Les droits sur [?] du cuivre en France sont ce qui chagrine beaucoup Monsieur de Méron et ce qui donne un grand avantage à ceux de Chessy et de Saint-Bel qui ne sont point en province réputée étrangère. Il y a eu sur cela une opération que Monsieur Trudaine luy a dit devoir luy estre avantageuse. Il prétend qu'elle ne l'est point surtout à cause de droits [page 237] de Monsieur de Granmont<sup>1200</sup> que l'opération du gouvernement n'a pas pu réduire. Nota que les tanneurs d'Orthés<sup>1201</sup> m'ont fait la même plainte sur les droits de Monsieur de Granmont.

Le commerce avec l'Espagne de l'autre coté est aussi chargé de droits. Il est certain qu'on se donne icy bien de la peine et qu'on mérite de gagner.

J'ay négligé ou oublié et c'est un oubli impardonnable de demander jusqu'à quel point on travaille icy la mine destinée à en extraire l'argent avant de l'envoyer à Poullawen.

Il y a icy quatre mines. Le cuivre pur qui est le plus souvent jaune, la mine tenant argent qui est grise, de la mine de fer aussi abondante que celle de cuivre mais négligée icy comme moins précieuse. Elle ne vaut pas même la peine d'estre envoyée chez<sup>b</sup> Monsieur d'Amont. Elle est de même nature que la belle mine blanche de Monsieur d'Amont<sup>c</sup> qui va à abondance. Enfin un peu de plomb mais seule-

<sup>1197</sup>Est-ce liquation : Opération de Métallurgie, qui consiste à séparer la portion d'argent qui est contenue dans le cuivre, en y joignant du plomb, *Dictionnaire de l'Académie française* ?

<sup>1198</sup>Une quinzaine de kilomètres.

<sup>1199</sup>Poullaouen, Finistère, arrondissement de Châteaulin, canton de Carhaix-Plouguer.

<sup>1200</sup>Antoine VII de Gramont (1722-1801), comte de Lescun, puis de Lesparre puis duc de Lesparre (1739), duc de Gramont, pair de France.

<sup>1201</sup>Orthez, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Pau, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>L'expression « quand on en a une quantité suffisante » est rajoutée en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « avec ».

<sup>c</sup>L'expression « elle est de même nature que la belle mine blanche de Monsieur d'Amont » est rajoutée en interligne.

ment pour la curiosité. Les indices qu'on en a trouvé n'ont jamais eu de suite, ce qui afflige beaucoup car on voudroit bien se passer de la Bretagne.

On n'a<sup>a</sup> point icy d'eaux de montagnes.

La mine est mêlée de quartz quelquefois cristallisé et quelquefois en cristal de roche et de spath quarré à feuilles qui sont d'excellens fondans. Monsieur de Méron n'a pas éprouvé si son spath est soluble dans l'au (sic) forte. Il me paroît assez semblable au spath blanc ou marbre blanc que j'ay observé et dont j'ay parlé tant de fois. Ce spath luy annonce infailliblement, à ce qu'il me dit, que la mine de cuivre va maigrir quand on le trouve abondamment, mais au contraire c'est un bon signe dans les mines de plomb. Il m'a dit aussi que dans la vallée d'Aspe ou [d'Abont ?] où il a travaillé, le même spath est très abondant.

J'ay vu de petits fragmens de cristallisations par petites lames rondes jaunes et j'en ay des feuilles dans mon cabinet. Monsieur de Méron<sup>b</sup> m'a dit que c'étoit de la mine de fer.

Enfin on trouve avec la mine principalement deux pierres noires très mauvaises [ ? ] réfractaires. C'est ce qu'on cherche surtout à en séparer par le marteau et par les fréquents [page 238] lavages. J'en ay aussi pris des échantillons. Elles sont de grain différent. L'une des deux tient beaucoup du shite, même de l'ardoise.

Dans les galeries des mines<sup>c</sup> tant anciennes que modernes où j'ay esté, les murs où il n'y a point de mine sont de shite.

En me promenant avec Monsieur de Méron le long de la montagne, j'ay cassé aussi<sup>d</sup> des fragmens de rochers proéminens qu'il m'a nommés quartz sauvages. Il dit que cette pierre n'a aucune profondeur dans l'intérieur de la montagne.

Après avoir parlé des [ ? ], il faut parler de la mine même. On y entre par des galeries horizontales et ensuite inclinés où il faut marcher courbé, mais pas autant que dans celles de la mine de fer dont j'ay parlé.

Il y a icy de la<sup>e</sup> mine des deux côtés de la rivière. Elle[s] descendent à une profondeur encore au-dessous du niveau de l'eau. Monsieur de Méron travaille à présent pour joindre par dessous la vallée des galeries creusées des deux côtés sur les deux montagnes.

Pour l'épuisement, on a des pompes mues par une très grande route que la rivière fait mouvoir. Cette roue donne le mouvement à un long levier qui va comme la machine de Marly par un mouvement de son [neste ?], ce levier suit la galerie horizontale jusqu'au premier<sup>f</sup> puits, où il fait agir une pompe et ensuite une autre

<sup>a</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « Amond ».

<sup>c</sup>« ou j'ay esté » raturé.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne.

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

et ainsi de suite.

J'ay dit que j'ay descendu dans les mines jusqu'à quelque profondeur. Pour cela, j'ay suivi la galerie horizontale et inclinée comme j'ay dit jusqu'au fond où j'ay trouvé des ouvriers travaillé qui ont fait [?lter] la mine devant nous en nous faisant ranger et se rangent avec vous jusqu'à un coude.

J'ay descendu ensuite deux puits, ce qui fait à peu près quarante toises<sup>1202</sup> de profondeur. Il estoit très<sup>a</sup> inutile de descendre plus bas et c'estoit du tems perdu. Les échelles sont tout à fait à pique et très solide. Il y a un [waterpon ?] ou main de fer, scellée sur le plancher à côté de [page 239] l'échelle et un autre quelquefois scellé dans la muraille, ce qui est très commode quand on est aux premier et second échellons. Mais ce qui est incommode c'est qu'on vous fait tenir une chandelle à la main.

J'estois avec un garçon mineur quand j'ay descendu. Il estoit alors<sup>b</sup> trop matin pour demander Monsieur de Méron. Au sortir de terre, j'ay esté chez luy et il m'a tout montré. Nous nous sommes aussi promenés le long de la rivière au pied des montagnes et nous sommes parvenus à deux nouveaux trous qu'il a fait commencer sur de bonnes indications, mais il est arrivé un accident c'est que du premier il est sorti une vapeur dangereuse qui éteignoit les lumières<sup>c</sup>, qui a obligé d'abandonner et d'attaquer le même filon par un autre côté. La galerie qui exhaloit cette odeur, sans doute d'esprit sulphureux [oblatil ?], n'a causé heureusement aucun accident et aujourd'huy qu'elle est eventée, il n'y a plus d'odeur mais seulement quand on y est descendu profondément. La chandelle s'éteint à moins d'une adresse particulière à la porter qu'ont les mineurs.

Monsieur de Méron m'a offert d'y descendre avec luy et ce vilain mineur allemand dont Monsieur Haller a parlé dans la vie de Monsieur Beugnier et de la Tour. Le vieux mineur avoit une [lamesne ?] qu'il a conservée. Ma chandelle<sup>d</sup> s'est éteinte tout de suite et je n'ay jamais pu la rallumer. Celle de Monsieur de Meuron<sup>e</sup> s'est éteinte aussi.

La galerie est courte. Nous avons descendu par l'échelle un seul puits d'une cinquantaine de pieds<sup>1203</sup> et nous sommes parvenus à l'endroit où l'ouvrage a esté abandonné et nous avons entendu travailler l'ouvrier de l'autre côté qui n'estoit pas loin de nous. J'ay vu de la mine le long des murs de la galerie inférieure après

<sup>1202</sup>Plus de 70 mètres.

<sup>1203</sup>Une quinzaine de mètres.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>L'expression « dangereuse qui eteignoit les lumieres » est rajoutée en interligne sur le mot « infecte » raturé.

<sup>d</sup>Corrigé sur « la mienne ».

<sup>e</sup>Corrigé d'une plume plus fine sur « Méron ».

estre descendu de l'échelle. Cette mine est noircie de la vapeur sulphureuse. J'en ay pris un échantillon.

Nous avons ensuite esté par l'autre trou joindre l'ouvrier que nous avons entendu travailler. [page 240] L'indication la plus sûre dans ces montagnes c'est une partie minérale qu'on trouve en haut quand la vapeur de la mine s'élève jusques là. On sonde et si cet indice a de la suite, on ouvre une galerie latérale.

Quelquefois<sup>a</sup>, faute de cette indication, il faut recourir à d'autres, par exemple dans les pays de plaine on reconnoit quelquefois le filon quand au lever du soleil on voit une ligne de gazon desséchée.

Monsieur de Meron que son grand-père a fait voyager en Allemagne m'a dit que les mines de Saxe sont en pays de plaines. Le Hartz est un pays de hautes montagnes comme s'ensuit<sup>1204</sup> : il y en a aussi de très hautes entre la Saxe et la Bohème, mais le quartier des mines est plat.

Monsieur de la Tour s'est d'abord servi d'ouvriers allemands et les principaux le sont encore, mais il s'est formé d'excellens ouvriers basques.

Monsieur de Merond ne se plaint point de la diette de bois comme Monsieur d'Amont, 1° parce qu'il les a plus près, 2° parce que son travail en consomme beaucoup moins.

Il avoue qu'il est dans le pays indécis, un pont de pierre qui est entre luy et les fonderies de Monsieur d'Amont, mais bien plus près de Monsieur de Meron<sup>b</sup> fait la séparation.

Monsieur de la Tour a fait un marché très remarquable avec la vallée de Baygorry et ce marché tient avec son petit fils.

Cette vallée luy abandonne une assez grande forest, à la charge d'en user convenablement, c'est-à-dire de ne couper les arbres qu'à la grosseur convenue. Il en laisse même de cinq ans, d'ailleurs il ne coupe point en jardinant, il fait<sup>c</sup> chaque année une coupe.

Il paye à la communauté 1200 livres par an et de plus il est obligé par son marché à planter tous les ans quatre mille arbres dans les friches, ce qu'il exécute ponctuellement et il a<sup>d</sup> [page 241] pour cela des pépinières. Ces arbres sont en chesnes, ou hestres, ou chataigniers, ou cerisiers si [?]. Il a renoncé au hestre qui est assez commun dans les hautes montagnes et qui d'ailleurs vient difficilement quand on le plante.

---

<sup>1204</sup>Le Harz est un massif montagneux du Nord de l'Allemagne. Il est situé au Sud-Est de la Basse-Saxe, à l'Ouest de la Saxe-Anhalt et au Nord-Ouest de la Thuringe.

<sup>a</sup>Corrigé sur « dans ».

<sup>b</sup>Corrigé sur le même.

<sup>c</sup>Corrigé sur « abat ».

<sup>d</sup>Ces deux derniers mots sont corrigés sur « à la ».

Le cerisier m'a étonné. Il m'a dit qu'il convenoit que le bois est moins bon, mais c'est une récolte de plus pour les bestiaux et surtout pour les cochons qui sont un grand commerce dans tout ce pays-cy. On les envoie aux cerises, c'est-à-dire cerises sauvages, dans une saison comme à la glandée dans une autre.

J'ay oublié les mines travaillées par les Romains<sup>1205</sup>. Ce sont la tradition et les [?] de ces mines qui ont engagé feu Monsieur Benguieres de la Tour dans les grands travaux dont Monsieur Hellot<sup>1206</sup> a donné le détail au public. C'estoit d'abord au Baygorry même qu'il travailloit et ces forges estoient au-dessous du château des Chaux<sup>1207</sup>.

Les deux montagnes des travaux actuels sont criblées de galeries romaines comme une garenne de terriers de lapins. On en a tiré dans le commencement des lampes, des outils et quelques médailles. Tout cela a esté envoyé aux intendans et au gouvernement et on ne sçait ce que cela est devenu.

Les galeries dans deux desquelles j'ay entré sont bien plus en hausses que les nôtres et le plus grand homme y marche bien et y sauteroit même la teste levée. On ne peut pas y aller avant parce qu'à la longue tout cela s'éboule. Dans les galeries modernes, on est [?] de tous les côtés. Il en estoit sans doute de même des anciennes et quand les bois ont esté pourri tout a dû s'affaisser. Cette grandeur de leurs galeries ne me donne pas plus grande idée des Romains dans un ouvrage tel que des travaux de mines. C'est dans l'œconomie et non dans la dépence superflue que consiste la beauté de l'ouvrage. Les mines estoient encore plus dispendieuses pour les Romains qui n'avoient pas l'usage de la poudre. D'une autre part, ils avoient des esclaves. Je crois qu'ils ne sçavoient pas séparer l'argent par éliqution<sup>1208</sup>. Il paroît par ce qu'on a observé de ces galeries qu'ils ont abandonné quand l'eau les a gagnées, n'ayant pas apparemment autant que nous l'art des épuisemens.

[page 242] J'allois le soir à cheval à Saint-Jean-Pied-de-Port par d'assez mauvais chemins, d'abord par des montagnes de landes et de schistes, ensuite par un terrain uni à travers de beaux chesnes en quinconces qui à cela près que les arbres sont bien plus beaux ressemblent fort au jardin du [?ourg].

Je suis arrivé dans la vallée de Saint-Jean-Pied-de-Port dont<sup>a</sup> je n'avois ja-

<sup>1205</sup>Les mines romaines de Banca et d'Urepele date de la période romaine.

<sup>1206</sup>Hellot a publié, par traduction de l'ouvrage allemand de Schliitter, sous le titre *De la fonte des mines et des fonderies*, 1750, 2 vol. in-4., ainsi qu'un *État des mines du Royaume* (in-4., Paris, 1764).

<sup>1207</sup>Sur la commune de Saint-Étienne-de-Baïgorri, le Château d'Etchoux (Etchoux) a été construit à la demande de Gratien d'Etchoux et date de 1555. Il fut modifié au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>1208</sup>Voir ci-dessus.

<sup>a</sup>Corrigé sur « neuf p », pour « pieds » certainement.

mais entendu parler et qui est très agréable<sup>1209</sup>. C'est une vallée ronde au milieu des montagnes et ces montagnes sont des landes avec quelques arbres, le tout très vaste.

La vallée parfaitement cultivée et fertile. Il y a des tiges de maïs ou millau de huit pieds<sup>a</sup> de hault<sup>1210</sup>. Elle est arrosée de trois petites rivières dont deux se réunissent dans la vallée même à la Nive qui va à Bayonne.

La citadelle de Saint-Jean<sup>1211</sup> est sur un monticule isolé au milieu de cette vallée et la ville est au bas, toute la campagne est parsemée de maisons isolées presque aussi près que les bastides de Marseille.

La pierre dont tout est bâti est une pierre rouge grenue dont les montagnes sont pleines et qui ressemble assez à de la brique. D'ailleurs le goût de ce pays-là est de peindre les maisons en brique. J'ay vu dans la ville même de Saint-Jean plusieurs maisons fort belles à l'extérieur.

J'ay monté à la citadelle qui est très fort par sa situation. Le monticule estoit escarpé de la plupart des côtés. Il y a au milieu une très belle place d'armes, un puits fort profond<sup>b</sup>, tous les bâtimens en sont tenus très proprement et la promenade des remparts a une vue assez belle pour estre citée parmi les vues qui ne sont pas étendues.

[page 243] De Saint-Jean-Pied-de-Port à Bayonne où j'ay esté le lendemain il y a dix bonnes lieues<sup>1212</sup>.

Le chemin par la vallée est<sup>c</sup> court. Le nostre est presque<sup>d</sup> en entier par des landes montagneuses<sup>e</sup> où on voit cependant des chesnes et chateigniers de tems en tems de belle espece et non mousseux, comme pour avertir que si le terrain n'estoit pas en communaux et sacrifié à la dent des bestiaux, le bois y viendrait à merveille.

<sup>1209</sup>Saint-Jean-Pied-de-Port est au confluent des trois « nives » (rivières) d'Arnéguy, de Laurhibar et de Béhorléguy.

<sup>1210</sup>Presque 3 mètres.

<sup>1211</sup>Munie de quatre bastions, elle fut édifée en 1625-1627 par Pierre de Conty de La Mothe d'Argencourt, puis reprise en 1640-1648 par Nicolas Desjardins. Son mur ouest comprend des casemates d'artillerie construites dans les années 1540 ou 1550, afin de s'assurer de la fidélité de la ville. De 1686 à 1700, l'ingénieur François Ferry y effectue des travaux supplémentaires : constructions de casernements et quelques défenses supplémentaires, sur les instructions de Vauban. Quelques améliorations mineures, dans la continuité du projet initial, furent apportées jusqu'en 1728. Le XIX<sup>e</sup> ne modifie pratiquement pas cette citadelle, qui est un exemple bien conservé et exceptionnel de l'architecture militaire telle qu'on l'entendait en France, dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>1212</sup>Près de 40 kilomètres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « neuf p », pour « pieds » certainement.

<sup>b</sup>L'expression « un puits fort profond » est rajoutée en interligne.

<sup>c</sup>Pour « et ».

<sup>d</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « mont ».

La pierre pendant les six ou sept premières lieues<sup>1213</sup> est de schite. De la à Bayonne, je n'en ay point vu d'aucune espèce.

À travers ce terrain de schite, j'ay seulement trouvé une pierre grise assez semblable à la pierre grise de Grenoble avec son spath blanc. On en fait de la chaux. C'est auprès du four à chaux que je l'ay vue et j'en ay pris échantillon.

Monsieur d'Oudos m'a dit qu'il n'y a qu'en trouvant aussi le long de cette coste le lapis millus d'Yassou<sup>a</sup> [ou commerce ?].

J'ay dit ailleurs que le chemin est celui par lequel les voitures vont de Bayonne en Espagne. Le chemin de Saint-Jean à Pau n'est<sup>b</sup> praticable qu'à cheval.

Il ne faut pas cependant croire que celui-cy soit beau, ny même que ce soit un chemin fait. Il y a des parties de schite où une voiture risque d'être brisée et Monsieur Oudos m'a assuré que quiconque peut aller à cheval fait mieux de ne s'y pas hasarder en carosse.

Il y a des parties où le chemin est bon<sup>c</sup> parce que la nature l'a fait ainsi sur un terrain graveleux. Il y a dans quelques autres des excavations de chemin qui ont dû coûter bien des journées de corvée. Ce n'est cependant que chemin ébauché<sup>d</sup>, c'est vraisemblablement ce qui fut fait à la hâte pour le passage de l'armée de Monsieur de Beauvau. Monsieur Oudos m'a dit qu'il avoit toujours esté dans son département d'ordonner des corvées. L'intendant répartissoit entre les communautés et la communauté donnoit à l'entreprise. C'est par ce chemin tel qu'il est que les Espagnols qui vont prendre les eaux en Bigorre passent en voiture, ce qui fait un grand détour. C'est [page 244] aussi par là<sup>e</sup> qu'a passé Madame Infante<sup>1214</sup> lors de son mariage. Madame la dauphine d'Espagne<sup>1215</sup> vint par Saint-Jean-de-Luz.

J'ay dit que le pays de cette route n'estoit que landes. Cependant, en approchant de Bayonne, on découvre sur la gauche du côté d'Arbone<sup>1216</sup> et ensuite encore plus près de la mer de belles et de riches vallées.

En avançant toujours, on<sup>f</sup> a pendant une [espèce court ?] une magnifique échapée de vue à droite sur l'Adour.

Et tout contre Bayonne, on passe le long des murs d'un parc qui m'a paru grand et beau. Je ne sçais à qui il est.

<sup>1213</sup> Environ 25 kilomètres.

<sup>1214</sup> Isabelle, fille de Henri IV, roi de France, promise à Philippe IV.

<sup>1215</sup> La sœur de Philippe IV, Anne d'Autriche, destinée à Louis XIII.

<sup>1216</sup> Arbonne, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Bayonne, canton d'Ustaritz.

<sup>a</sup> Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup> Corrigé sur « est ».

<sup>c</sup> Ces deux mots sont répétés.

<sup>d</sup> Corrigé sur « enb ».

<sup>e</sup> Corrigé sur « palla ».

<sup>f</sup> Corrigé sur « à ».

[page 245] Extrait d'une très petite partie de ma longue conversation avec Monsieur le subdélégué de Saint-Jean-Pied-de-Port<sup>1217</sup>.

1° Touzain : une espèce de chesne très propre à estre écorcé pour le tan, qui devient cependant quelquefois haut comme de grands chesnes et aussi propre aux grands ouvrages. Ce chesne est peut-estre le robur des latins. Toutes les communes de la Basse Navarre, c'est-à-dire toutes les montagnes, sont pleines de souches de cet arbre et suivant Monsieur d'Ourdos subdelegué de Saint-Jean si ces communes ou communaux estoient partagés, chacun auroit soin de son bien et ces souches deviendroient des arbres et une grande ressource pour le pays.

Ce touzain donne moins de gland que le chesne ordinaire, il pousse six semaines plus tard et conserve sa verdure six semaines plus longtems. Cette dernière propriété fait que le bétail y nuit beaucoup moins qu'aux autres touffes de chesne. Suivant Monsieur d'Ourdos il n'y peut même point du tout si ce ne sont des chèvres dont personne ne peut prendre le parti.

2° Il y a encore une espèce particulière de<sup>a</sup> chesnes du côté de Pampelune dont Monsieur d'Ourdos m'a dit le nom que j'ay oublié. Il seroit bien d'en avoir du gland.

3° Ce pays-cy admirable pour le chateigner a 19 ans de plan, ce qui fait un peu plus de 20 ans de châteigne. Il se<sup>b</sup> vend pour faire des planches. Monsieur d'Ouvia doit m'envoyer les dimensions de cet arbre à différentes années.

On ne le greffe point et l'espèce de ce pays a sans greffe un très bon fruit, moins gros mais aussi agréable au goût que ceux qui sont greffés.

4° Saint-Jean-Pied-de-Port est le chemin de Bayonne à Pampelune même pour les voitures. Elles ont l'alternative entre ce chemin-cy et celui de Saint-Jean-de-Luz et d'Iron, d'[Ernenier ?] de Vittoria. Il y en a un peu plus loin de Saint-Jean à Pampelune qu'à Bayonne.

Il y a un autre chemin de Saint-Jean-Pied-de-Port à Pampelune. C'est par le val Carlos<sup>1218</sup>. [page 246] Il y a moins à monter, mais le chemin qui n'est pas fait est plus mauvais.

Il y a une traversée de Baygourri à Pampelune qui est détestable même pour les gens à pied.

Il y a de Bayonne une route plus courte à Pampelune, c'est par la vallée de

---

<sup>1217</sup>Monsieur Oudos.

<sup>1218</sup>Valcarlos.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « donn », pour « donne » certainement.



Bastan<sup>a</sup> si je me trompe pas sur le nom<sup>1219</sup>, mais impraticable en voiture. Je crois avoir parlé plus haut de cette route.

C'est par Saint-Jean-Pied-de-Port qu'a passé l'armée de Monsieur de Beauvau.

5° Entre ce pays-cy et l'Espagne est un pays dont j'ay déjà parlé, nommé pays indécis, le Quint ou les Aldunes<sup>1220</sup>. Il est couvert de maisons isolés et de cultures qu'on enlève communément à la commune par les défrichemens mais il faut fermer les yeux.

Le pays indécis paye impost au roy de France par les François et aussi au roy d'Espagne<sup>b</sup> quoyqu'on m'a dit le contraire à Baygourri.

L'eau versante se trouve en partie au milieu du pays indécis. Cependant rien n'est bien décidé sur cela.

Le val Carlos et la vallée de Bastan dont j'ay parlé sont à l'Espagne quoyqu'en deçà de l'eau versante.

Le val Carlos n'est qu'un méchant défilé entre les montagnes.

La vallée de Bastan est une belle vallée. Il y a à présent un ministre d'Espagne qui est de cette vallée et dont le père estoit un voiturier très connu à Saint-Jean. Je ne trouve pas cette vallée de Bastan dans la carthe.

Roncevaux est de l'autre côté des montagnes. Ce n'est qu'une maison religieuse qu'on assure avoir été fondée à l'occasion de la bataille. On en croit les particularités fabuleuses, mais la bataille même n'est révoquée en doute par personne. Ce qu'on m'a dit de Roncevaux ou Roncesvalle à de Saint-Jean se rapporte à ce qu'on m'en a dit à Baygorry.

Il y a dans la Haute Navarre une mine abondante de sel gemme<sup>1221</sup>.

6° Les hautes montagnes ou<sup>c</sup> montagnes dont l'eau est versante des deux côtés ne sont pas [page 247] si hautes que les grandes Pyrénées. La neige y est longtems mais jamais toute l'année, les ours et isards y sont très rares. On y voit

<sup>1219</sup>Le Bastan parcourt la vallée de Barèges, sur le versant ouest du col du Tourmalet, où il collecte notamment le ruisseau d'Oncet, alimenté par le lac d'Oncet sur le versant sud du Pic du Midi de Bigorre

Il conflue à Luz-Saint-Sauveur avec le gave de Gavarnie.

Le bassin du Bastan est délimité notamment par les Soum Arrouy (au nord-ouest), le Pic du Midi de Bigorre, le Pic des Quatre Termes (à l'est), le Pic de Néouvielle et le Pic de Bergons (au sud-ouest).

<sup>1220</sup>Aldudes.

<sup>1221</sup>Certainement celle de Villefranque, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Bayonne, canton de Saint-Pierre-d'Irube.

<sup>a</sup>Corrigé sur « d'Espar ».

<sup>b</sup>L'expression « au roy d'Espagne » est corrigée sur « aux Espagnols ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « et ».

des aigles et des vautours. Nota que Monsieur de Meron m'a dit que de son côté on voyoit peu d'aigles et beaucoup de vautours.

On tire quelquefois du côté de Saint-Jean des gelinotes, mais cela est rare. On y voit à des [?] rouges, quelquefois de grises mais ce sont des oiseaux de passage et quelque fois des faisans.

D'ailleurs beaucoup d'oiseaux de passage. Palumbes dont on fait une grande chasse, tourtes ou tourterelles, mûriers et becfigues et ce sont deux espèces différentes dont l'une vit de mûres de haye, l'autre de figues. Surtout des grives, c'est l'oiseau propre à ce pays-cy. Il y a cailles, bécasses, bécassines, etc.

7° Il y a beaucoup de vignes surtout en hautains et le vin est assez bon. Monsieur Ordous l'aime, mais rectifie la méthode des hautains. Il m'a promis un mémoire sur cela.

On a aussi en Basse Navarre des pommiers et on y fait du cidre, mais le vin fait bien abandonner cette culture depuis quelques tems.

8° Dans la vallée de Saint-Jean qui est très belle et dans les petites parties du voisinage qui sont cultivées c'est le millau qui est la culture dominante. Monsieur Oudos a beaucoup d'idées sur cette culture dont il m'a communiqué une partie et sur lesquelles il projette un ouvrage.

9° L'objet qui l'occupe le plus et qui certainement est plus intéressant que tous les autres est le partage des terres.

Elles sont presque toutes communes dans la Navarre et c'est cela qui les rend incultes. Monsieur d'Oudos a engagé la vallée de Baygourry à faire ce partage. Il est fait à present et elles ont triplé de valeur. Cela ne me paroît pas difficile à croire.

Il n'a point supprimé le droit de pâturages mais en le réservant la communauté vend à des particuliers à charge de rente une certaine portion de terrain. Je pense moy que le pâturage réservé empêchera toujours la culture, mais cela paroît estre discuté et [colationé ?]<sup>a</sup> par écrit et le sera. Ces touzains ne sont point selon luy endommagés par le pâturages et les grands sapins, chesnes ou chateigners plantés à la main ne le sont sûrement pas. Je ne sçais si c'est à cela qu'il borne son projet de cultures. [page 248] L'arrangement du Baygourry s'est fait de l'aveu et du [dev ?] de la vallée.

Monsieur Oudos prétend qu'il prendroit dans toute la Navarre sans beaucoup d'opposition et le gouvernement paroïsoit l'affectionner.

Il l'a déjà fait demander par une vallée, mais il faudroit que cette délibération fut autorisée et on attend l'avis de Monsieur le maître des Eaux et Forests qui recule. Je ne me rappelle que vaguement ce qu'il m'a dit à ce sujet. Je m'en éclairciray mieux.

---

<sup>a</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne.

10<sup>a</sup> Tout est icy en franc alleu. Il n’y a que quatre seigneuries dans la Navarre.

Monsieur d’Artuby préside les États de Labour, d’autres gentilshommes sont comme gardiens de la noblesse à différentes parties, par exemple Monsieur de Belsuns de la sienne<sup>1222</sup>, mais Monsieur Ordos m’a dit tout cela si vite et avec tant d’autres choses que je n’en ay rien bien retenu, je ne le marque icy que pour me ressouvenir de m’en informer mieux.

Tout le monde est icy en possession du droit de chasse. J<sup>b</sup> ne crois pas que l’autorité de Monsieur de l’Hôpital puisse troubler les habitans dans l’exercice de ce droit.

11<sup>c</sup> Peu d’Espagnols viennent s’établir en France, mais beaucoup de François en Espagne. Il m’a donné un exemplaire de l’imprimé concernant les Allemands qu’on cherche à attirer en Espagne. J’obmettray les réflexions très partiales qu’il m’a faites sur ce projet.

12° Je l’ay interrogé sur le prix des denrées. La viande est à<sup>d</sup> assez bon marché. Le pain assez cher, le vin cher, ce qui m’étonne dans un pays où il n’y a point de droits. Le bois cher quelquefois parce que les montagnes voisines n’en ont point à cause de la mauvaise administration des biens communaux, les fourages à assez bon marché. La journée d’ouvrier chère et les travaux par entreprise à bon marché. J’ay demandé la cause de cette bizarrerie, il m’a dit que le caractère basque répugne à l’asservissement du travail à la journée et qu’outre qu’elles sont très cher(sic), on a toujours de mauvais ouvrage par ce moyen.

Il m’a conté des marchés qu’il a fait à l’entreprise étonnante par le bon marché et c’estoit des Espagnols dont il s’estoit servi, malgré ce qu’on dit et ce qu’il dit luy-même dans d’autres occasions de la paresse de cette nation.

13° Il m’a parlé d’un lieu des montagnes voisines de la Navarre qui n’est dans aucune carthe moderne et qu’il a trouvé dans les carthes de l’histoire ancienne de Monsieur Sallin.

Il paroît que l’auteur de ces carthes fut Monsieur d’Anville<sup>1223</sup>. Je ne sçais cependant si ce lieu n’est pas Ascarat<sup>1224</sup>, ainsi nommé dans la carthe de Delisle, il est au confluent de la vallée de Baygourry et d’une autre<sup>1225</sup>. Il croit que les Romains y avoient fait un fort pour garder leurs mines. La position est excellente

<sup>1222</sup>La famille de Belsunce possède un château à Ayherre.

<sup>1223</sup>Anville, Jean-Baptiste Bourguignon d’ (1697-1782).

<sup>1224</sup>Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Bayonne, canton de Saint-Étienne-de-Baïgorry.

<sup>1225</sup>La Petite Nive et la Nive de Béhérobie.

<sup>a</sup>Corrigé sur « 9° ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « je ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « 10° ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

pour cela et le pays charmant.

[page 249] Route depuis Bayonne jusqu'à Oloron-de-Béarn<sup>1226</sup>

Je ne parleray pas plus icy de Bayonne que je n'ay parlé de Marseille, ce que j'y ay vu est trop frappant pour que je l'oublie et trop connu pour que je le décrive à d'autres.

Je suis parti de Bayonne à huit heures et demie, c'est-à-dire deux heures trop tard par la faute de la poste.

En sortant de Bayonne, après<sup>a</sup> les environs de la ville qui sont toujours cultivés, j'ay bientôt trouvé l'espèce de landes que j'ay décrite en parlant de Biarris et du pays de Labour.

Plus loin, j'ay trouvé de ces pays de vignes plantées à [?]<sup>b</sup> au milieu des landes donc<sup>c</sup> que j'ay déjà parlé tant de fois et en approchant de Pueyo<sup>1227</sup> et d'Orthez j'ay trouvé dans la vallée du gave de beaux pays bien cultivés comme j'ay déjà dit en parlant de mon premier passage à ces deux postes.

Ce que j'ay remarqué icy est le château de Monsieur le vicomte d'Orthes auprès du village de Peyherousade<sup>1228</sup> dont il est seigneur<sup>1229</sup> et au confluent des gaves<sup>1230</sup> et de l'Adour. C'est la plus belle vue de rivière que je connoisse. Les deux fleuves se joignent et forment diverses isles, une grande pêcherie appartenante au seigneur, passage continuelle(sic) de bâtimens à la coste qui font le commerce de Dax et de Bayonne.

La marée y remonte et cette belle rivière baigne les murs du château<sup>1231</sup> et ceux du jardin, de l'autre côté en voiture allée charmante.

Mais le derrière de la maison est bien différent, elle est adossée contre la ville et la ville contre la montagne. Les jardins ne sont proprement qu'un parterre avec impossibilité de s'étendre.

[page 250] Monsieur le vicomte d'Orthez fait des dépenses très considérables dans le château et tout cela est très mal entendu : une salle d'assemblée

<sup>1226</sup>Oloron-Sainte-Marie, Pyrénées-Atlantiques.

<sup>1227</sup>Puyoô, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Pau, canton d'Orthez.

<sup>1228</sup>Il ne faut pas confondre la ville d'Orthez avec la Vicomté d'Orthe qui recouvrait sous l'ancien régime le territoire de l'actuel canton de Peyrehorade. La similitude des noms laisse cependant penser qu'Orthez a peut-être fait partie de cette vicomté. Elle en aurait été démembrée en 1106 lorsque le vicomte de Béarn l'aurait conquise sur ses ennemis les vicomtes de Dax et d'Orthe.

<sup>1229</sup>Jean-Baptiste de Gachassin de La Fite, fils de Bernard et Madeleine Dussaud, né à Vayres, le 30 octobre 1758, épousa le 1<sup>er</sup> septembre 1789, Marie Gerbaud de Sallebeuf, fille de Jean Gerbaud de Sallebeuf, magistrat.

<sup>1230</sup>Le Gave de Pau.

<sup>1231</sup>Construit par la Maison de Moncade au XII<sup>e</sup> siècle.

<sup>a</sup>Corrigé sur « j'ay ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

immense et disproportionnée avec deux cheminées et cette pièce n'est précédée d'aucune antichambre. De plus, elle est sur la cour dans un château qui a une si belle vue de l'autre côté.

Les appartemens dans quatre tours sans communications et d'autres dans deux [?] dont on ne va à la maison qu'en affrontant les injures de l'air.

De magnifiques boiseries qui ont des coûts très cher et on va faire une écurie que le régisseur de la terre m'a dit qui coûteroit 80 000 livres.

De Puyo à Orthez, je me suis détourné pour aller à Saillies<sup>1232</sup>, lieu fameux par une saline dont j'ay fait une description particulière. Le pays entre deux est comme tout le pays de Puyo et d'Orthez. Il y a un chemin fait dans quelques parties et dans d'autres remis à faire pour un autre tems. J'ay marqué dans une note particulière les pierres que j'y ay trouvées. Il y a un pont sur le gave, effrayant quand on voyage avec une chaise lourde. Ce sont les débris d'un ancien pont de pierre excessivement élevé. En attendant, on a posé un méchant pont de bois sur deux de ces hautes arches qui sont fondées sur le [?] comme le pont du Gard. Ce pont de bois entre les deux arches a une fort grande portée. S'il rompoit, on tomberoit dans le gave de bien haut.

Tout ce que j'ay à dire de Saillies entre dans la description de la saline que j'ay envoyée à Monsieur d'Invau. Je répèteray seulement icy que cette ville est horriblement malpropre par la quantité de fumiers qui pourrit dans les rues.

[page 251] D'Orthez, j'ay pris des chevaux de selle pour aller à Oloron.

Ce n'est pas la route ordinaire. C'est de Pau qu'on y va et il y a un beau chemin de la façon de Monsieur d'Étigny. Ce chemin est celui de la mâtüre, c'est aussi celui du port de Camfranc<sup>1233</sup> par où le courier des lettres va en Espagne.

Celuy-cy n'est pas un chemin fait, aussi ne conseillerois-je à personne d'y aller en voiture parce qu'il y a quelques mauvais pas, mais ce chemin est tel qu'il est donné par la nature et le plus agréable que je connoisse.

Peu après estre sorti d'Orthez, j'ay monté une coste et ensuite suivi au moins trois lieues<sup>1234</sup> de suite la creste d'une montagne haute et très étroite qui a sur la gauche la vue de la vallée de Pau qui est [?], vaste, très cultivée, ornée de coteaux de vignes, de bois, d'arbres épais, arrosée du gave et où on voit la ville de Pau, celle de l'Escar<sup>1235</sup>, celle d'Orthez, etc. Sur<sup>a</sup> la droite c'est la vue de la vallée de Navarreis<sup>1236</sup> qui est moins étendue mais aussi très agréable. La petite ville de Navarreins

<sup>1232</sup>Salies-de-Béarn, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Pau, chef-lieu de canton.

<sup>1233</sup>Canfranc, Espagne, Aragon.

<sup>1234</sup>Une douzaine de kilomètres.

<sup>1235</sup>Lescar, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Pau, chef-lieu de canton.

<sup>1236</sup>Navarrenx, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement d'Oloron-Sainte-Marie, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Corrigé sur « la »

et des terres par petits morceaux, presque tous entourés d'arbres. Je pense qu'on a des deux vues pendant l'espace de près de trois lieues, quelquefois des croupes ou quelques hayes en déroberent une des deux pour quelques momens, mais il y a de longues parties où on a les deux à la fois comme si on marchoit sur une longue chaussée élevée par l'air au milieu d'une vallée. Le terrain de cette creste est dans la plus grande partie un excellent gravier au milieu des fougères et des bruyères avec des arbres épais<sup>a</sup> et des hayes de tems en tems et on y trouve quelques villages, Sallagnette<sup>1237</sup> appartenant à Monsieur le baron d'Arboucade<sup>1238</sup>, Malaque Souvalade<sup>1239</sup>, on arrive à Issi<sup>1240</sup> jusqu'à un lieu assez considérable appelé Leur<sup>1241</sup>.

[page 252] La position de ce gros<sup>b</sup> village ou bourg de Leur est agréable et dans la vallée. On descend pour y arriver, les maisons en sont bien bâties et il y a de belle eau.

Au costé de Leur, nouveau pays. On marche que quelque tems dans une grande allée de chesnes beaux et vieux et ensuite parmi des<sup>c</sup> quinconces d'autres chesnes qui ont apparemment [fréquenté ?] car le terrain est battu par-dessous dans quelques parties comme dans le bois de Boulogne et ressemble assez à ces parties du bois de Boulogne où le bois est rare, à cela près que les bois d'icy sont bien [?] beaux.

Cette promenade sous des arbres dure jusqu'aux approches de Leur et dans le trajet on monte et on descend une coste. C'est quand on est arrivé au haut de cette petite côte qu'on voit la chaîne des Pyrénées. On ne la voit que de beaucoup plus près que du côté de Montréjeau ou du côté de Pau parce que les montagnes qu'on passe en déroberent la vue. On voit aussi la ville d'Orlent<sup>1242</sup> en amphithéâtre qui paroît sur un monticule adossé contre les hautes montagnes.

Quand on est dans cette vallée, la route qui dans cette partie est faite, va entre une prairie très [?] ou très fraîche et un mur à [hauteur d'appuy ?] qui est celui du parc de l'Alboys d'Oloron et conduit presque jusqu'à la ville.

D'après ce que j'ay dit, la vue d'Oloron doit estre très belle. La ville est sur un terrain fort incliné, les rues en sont belles, les maisons bien bâties et de belles pierres dont quelques uns m'ont paru [ ?ttables]. Voilà tout ce que j'en ay vu jusqu'à

<sup>1237</sup>Castagnède, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Pau, canton de Salies-de-Béarn.

<sup>1238</sup>La famille d'Abadie d'Arboucade a donné un évêque à Dax.

<sup>1239</sup>Maslacq et Sauvelade, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Pau, canton de Lagor.

<sup>1240</sup>Est-ce Issor, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Pau, canton d'Aramits ?

<sup>1241</sup>Est-ce Leren, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Pau, canton de Salies-de-Béarn ?

<sup>1242</sup>Est-ce Orion, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement d'Oloron-Sainte-Marie, canton de Sauveterre-de-Béarn ?

<sup>a</sup>Corrigé sur « du côté ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne

<sup>c</sup>Corrigé sur « d'autre ».

[?] je pars pour Orthez et pour la Mâture.

Je suis entré dans quelque détail sur la belle route d'Orthez à Pau parce que je crois qu'à moins d'un grand hasard personne ne la connoit que les gens du pays. Elle n'a (sic) que tout le monde prend la route de Pau.

[page 253] Montagnes et pierres de Bayonne à Orthez en passant par Saillies et d'Orthez jusqu'à Oloron de Béarn.

(J'ay ramassé un échantillon du pavé de Bayonne. C'est ce caillou silifié dont parle Monsieur Desmarest. Nota qu'il y en a d'aussi des pierres de taille silifiées [fremme de coutre?]. Nota que j'ay aussi vu [??] à Saint-Jean-de-Luz. Cela est marqué ailleurs<sup>a</sup>.)

J'ay ramassé auprès de Peyehousord<sup>1243</sup> et des château d'Orthez une pierre dans la carrière qui est onyx grise et jaune. De ce même côté, des cailloux roulés dont je [??] de ce que Monsieur Guettard m'a nommé [?] de la laine. Je ne les ay pas gardés<sup>b</sup>. Après avoir quitté la route après<sup>c</sup> Puyo pour aller à Saillies, nous avons traversé<sup>d</sup> une partie de chemin très rude<sup>e</sup> sur des roches rondes dont j'ay pris aussi échantillon, que j'ay étiqueté pierres des roches rondes de Puyo à Saillies. C'est un marbre [p?]. Plus loin j'ay trouvé des couches de différentes couleurs d'argille ou<sup>f</sup> de sable ou de tous ceux qui m'ont paru inclinés.

g

Après une croix et j'y ay trouvé aussi une<sup>h</sup> pierre dont j'ay vu bâtir. Il<sup>i</sup> y en a de grises ou noires et de jaunes. Les lits exposés à l'air sont marqués d'un dessus semblable à un ouvrage [?] que j'ay aussi remarqué ailleurs. J'en ay pris trois échantillons et tous trois sont étiquetés pierre dont on bâtit entre Puyo et Saillies.

La jaune s'égraine sous le briquet mais n'est pas soluble. La pierre est bien plus liée, dure, [?] et cependant est soluble. Elle est en couches minces comme de

---

<sup>1243</sup>Peyrehorade.

<sup>a</sup>L'expression de « Nota » jusqu'à « ailleurs » est écrite d'une écriture plus fine et d'une encre plus pâle.

<sup>b</sup>L'expression de « De ce même côté » jusqu'à « gardés » est écrite d'une écriture plus fine et d'une encre plus pâle.

<sup>c</sup>Corrigé sur « de ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « passé ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « [?ant] ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>g</sup>L'expression suivante est raturée : « Je les ay gardées [?] dans des bœux et étiquetée shite jaune soluble stratifié avec de schiste gris et ne [?ement] ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « d' ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « en ».

l'ardoise<sup>a</sup>.

Enfin, en approchant de Saillies, j'ay vu des couches stratifiées noires et jaunes. Je les ay crues bonnes à ramasser pour marquer la nature du terrain. Ces couches sont tenues deux [?] <sup>b</sup>. Je les ay faictes deux gardées dans des bocaux <sup>c</sup>).

[page 254] D'Orthez à Oloron, la route est variable parce que ce n'est pas une route faite. Celle qu'on m'a fait suivre est par un village nommé Castagnette<sup>1244</sup> appartenant à Monsieur le baron d'Arboucade, un autre village appelé Malaque, un autre Sauvalade et une petite ville assez jolie appelée Leur.

Je n'y ay ramassé aucune pierre et je n'y <sup>d</sup> ay vu jusqu'à Leur qu'un terrain de gravier et de cailloux qui n'annoncent point les hautes montagnes. Mais peu après le village de Leur, on voit de près la chaîne des Pyrénées et la ville d'Oloron qui paroît sur un monticule en avant des grandes montagnes.

J'oublie de dire qu'avant Leur j'ay vu quelques terres de schiste du gouffre, pierres si rouges que je les prenois pour de la mine de fer et la terre voisine également rouge <sup>e</sup>.

En approchant d'Oloron, j'ay trouvé le schite mais j'estois trop pressé pour le ramasser. C'est le long du chemin taillé. La petite <sup>f</sup> coste coupée est de ce schite par couches presque verticales et stratifiées (c'est pour se servir de ce terme en parlant de couches verticales), stratifiées dis-je avec une pierre jaune qui est sûrement la pierre grise vue tant de fois dans les montagnes et qui est souvent jaune à l'extérieur.

---

<sup>1244</sup>Castagnède, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Pau, canton de Salies-de-Béarn.

<sup>a</sup>L'expression depuis « la jaune » jusqu'à « ardoise » est rajoutée en interligne d'une encre légèrement plus claire.

<sup>b</sup>« lune » raturé.

<sup>c</sup>« lune » raturé

<sup>d</sup>Corrigé sur « ay ».

<sup>e</sup>L'expression entre « j'oublie » et « également rouge » est rajoutée en interligne.

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.



[page 257] Cette relation que j'avais d'abord faite par [?] une indication d'une de mes boîtes de pierres est la récapitulation [?] et [?] de quelques uns des feuilles suivantes.

Route de Montréjeau à Tarbes et détour par Garreson<sup>1245</sup>

De Tarbes à Pau à Orthez et détour de Pau à Oloron et d'Oloron à Orthez.

D'Orthez à Puyo qui est la séparation de la route de Bayonne et de celle de Dax et détour de Puyo à Saillies

De Puyo à Dax, détour de Dax à Caupenne<sup>1246</sup> et de Dax au Vieux Boucault<sup>1247</sup>, du Vieux Boucault au Cap Breton<sup>1248</sup> et du Cap Breton à Dax

De Dax à Bayonne, retour de Bayonne à Orthez.

La plaine de Tarbes au pied des Pyrénées seroit le meilleur pays de la nature s'il n'étoit pas sujet aux grands vents, aux grêles fréquentes, aux grandes chaleurs et aux froids excessifs<sup>a</sup>.

Pour aller de Tarbes à Montréjeau, on marche quelque tems dans cette plaine, on monte à un village nommé Tournay<sup>1249</sup> et icy le pays est différent. C'est le Rustaing, pays plus sec, plus élevé, moins fertile que la vallée de Tarbes mais varié, boisé, cultivé et fameux par la bonté de son gibier et de ses moutons.

Je n'ay que touché à cette province du Rustaing et j'ay pris à l'est pour aller à Montréjeau à travers une grande bruyère unie et platte dont il y a seulement des parties, surtout en approchant de Montréjeau, plantés en quinconces de chesnes plantés à main.

Dans toute cette route, on côtoye la chaîne des Pyrénées [page 258] dont on est le plus souvent assez proche et on y<sup>b</sup> distingue plusieurs étages de montagnes, comme si on alloit le long d'une muraille derrière laquelle il y en auroit une plus élevée.

Le seul lieu qu'on rencontre et ou je couchay en allant s'appelle Lannemesan<sup>1250</sup>, milieu de landes.

On rencontre et on traverse un chemin de Monsieur d'Étigny qui va droit de Toulouze à la vallée d'Aure<sup>1251</sup>. L'unedes vallées que j'appelle de Garonne et dont

<sup>1245</sup>Garaison, commune de Monléon-Magnoac, Hautes-Pyrénées, arrondissement de Tarbes, canton de Castelnau-Magnoac, lieu où la Vierge est apparue à une bergère, Anglaise, en 1515.

<sup>1246</sup>Landes, arrondissement de Dax, canton de Mugron.

<sup>1247</sup>Vieux-Boucau-les-Bains, Landes, arrondissement de Dax, canton de Soustons.

<sup>1248</sup>Capbreton, Landes, arrondissement de Dax, canton de Saint-Vincent-de-Tyrosse.

<sup>1249</sup>Hautes-Pyrénées, arrondissement de Tarbes, chef-lieu de canton.

<sup>1250</sup>Lannemezan, Hautes-Pyrénées, arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, chef-lieu de canton.

<sup>1251</sup>Elle correspond au cours supérieur de la Neste devenue Neste d'Aure. Elle s'étire sur près de 40 km depuis Sarrancolin jusqu'à la frontière avec l'Espagne.

<sup>a</sup>Corrigé sur « excessives ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « on » de la mauvaise écriture.

j'ay déjà eu occasion de parler.

De cette vallée d'Aure sort la Neste qui ne traverse pas<sup>a</sup> la route que je suivais. Sortant des montagnes, elle coule quelque tems par une vallée parallèle à cette route. C'est à Montréjeau qu'elle va se joindre à la Garonne qui vient des vallées de Luchon et de Saint-Beast ou d'Aran et que toutes deux ensemble vont à Toulouse. Á Montréjeau, je traversay cette rivière et j'entray dans les Pyrénées. Dans toute cette route de Tarbes à Montréjeau, je n'ay point observé de pierres.

Celles de Tarbes sont un marbre et un pudding dont on bâtit. Ce marbre est sûrement des Pyrénées et le pudding se trouve<sup>b</sup> à ce que je crois près de la route d'Ausch<sup>c</sup> à Tarbes. Ainsi j'ay mis le pudding dans la boîte 70 et ce marbre dans la boîte 81.

En arrivant à Montréjeau, j'ay trouvé des schites et des marbres appartenant aussi aux Pyrénées.

Les schites sont dans la boîte 71, les marbres dans la boîte 81.

[page 259] D'autres pierres et terres de Montréjeau aussi dans la boîte 71.

En revenant, au lieu d'aller coucher à Lannemesan, je passay à Garreson chez des Religieux qui élèvent de beaux chesnes. C'étoit cette culture que je voulois voir. Les arbres y sont très beaux et les environs bien mieux cultivés que la route depuis Tournay jusqu'à Montréjeau, cependant le pays m'a paru absolument semblable et je crois que c'est uniquement la différence de la culture.

Je me suis promené dans les beaux bois de Garreson qui sont dans ce même pays plat. Seulement au bout d'une de leurs allées, je vis la vallée de Magnon<sup>1252</sup> l'une des quatre vallées dont j'ay déjà eu occasion de parler et qui est hors des Pyrénées quoique réunie aux trois autres suivant la division politique.

Ce que je sçais du terrain de cette vallée de Magnon, c'est que depuis quelques années elle est devenue très fertile par la découverte d'une excellente marne qu'on y trouve en abondance. Je n'ay point d'échantillon de cette terre. Je la soupçonne d'estre de la même nature que celle de Trie<sup>1253</sup> qui est dans un bocal relatif à la boîte 70.

De Tarbes je suis parti pour Pau.

Après avoir suivi la vallée, on monte une côte très roide où le chemin est fort adouci, mais est encore assez difficile. On l'appelle la montagne de Gers. Du haut de cette montagne on a une très belle vue qui est celle de la vallée [page 260] de

<sup>1252</sup>C'est la vallée du Gers.

<sup>1253</sup>Trie-sur-Baïse, Hautes-Pyrénées, arrondissement de Tarbes, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne de la mauvaise écriture.

<sup>c</sup>L'expression « près de la route d'Ausch » est corrigée de la mauvaise écriture sur « de ma route d'Ausch ».

Tarbes ou de Bigorre terminée par les Pyrénées. De là à Pau on va par un chemin assez semblable à celui de Montréjeau à Garréson, des bruyères et des fougères quelquefois nues, le plus souvent couvertes d'arbres, c'est-à-dire de chesnes plantés à main, sous lesquels les troupeaux paissent dans quelques endroits des restes de forêts qui m'ont paru se détruire parce que le troupeau empêche le jeune bois d'y repousser.

Ce terrain est aussi à ce que je crois de la même nature que le Rustan, cette petite province dont j'ay parlé et que j'ay laissée à ma gauche quand du village de Tournay j'ay pris sur la droite pour aller à Lanemesan et à Montréjeau.

Je n'ay point ramassé de pierres dans tout ce pays.

La vallée de Pau presque aussi belle que celle de Tarbes est la vallée des gaves<sup>1254</sup> comme la vallée de Tarbes est celle de l'Adour. Je n'y ay point ramassé de pierres et vraisemblablement je n'y aurois trouvé que des cailloux roulés.

C'est ordinairement de Pau qu'on va à Oloron soit qu'on veuille voir la mâturation d'Athas, soit qu'on veuille pénétrer en Espagne par le Port de Camfranc qui est la route du courrier de Madrid.

Mais par des raisons qui m'étoient personnelles, je suivis ma route sur le bord de l'Adour et ce fut à mon retour que je vis la mâturation. Je n'y allay pas même de Pau, j'allay à Oloron d'Orthez par une traverse et j'en revins à Pau par le grand chemin.

[page 261] Je continuay donc mon chemin de Pau à Orthez par Artest<sup>1255</sup>. J'arrivay à Artise à la nuit. J'observay seulement que de Pau à Artise on est dans une belle vallée cultivée en mays et en froment et qu'on a à gauche les montagnes où on montre aux voyageurs le canton de Jurançon<sup>1256</sup>. Le bourg d'Arise est bâti en cailloux roulés en compartimens avec de la chaux. Le gave passe très près d'Artise.

D'Artise à Orthez même vallée et même beau pays. Il y a des bois de côté et d'autre, il faut même qu'il y en ait beaucoup car on y écorce beaucoup et Orthez est un pays de tannerie. J'ay parlé ailleurs de ces bois et de ces tanneries. Orthez est [me ?] sur le gave.

Je vais parler icy de la route que j'ay faite à mon retour d'Orthez à Oloron

<sup>1254</sup>Le gave de Pau, le gave d'Oloron, le gave d'Ossau et le gave d'Aspe.

<sup>1255</sup>Artix, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Pau, canton d'Arthez-de-Béarn.

<sup>1256</sup>La zone du Jurançon se situe dans le département des Pyrénées-Atlantiques autour de Jurançon et Monein dans 25 communes situées à l'ouest et au sud de Pau, dans un rectangle Pau-Lasseubetat-Navarrenx-Lagor entre les gave de Pau et d'Oloron :

Abos, Arbus, Artiguelouve, Aubertin, Bosdarros, Cardesse, Cuqueron, Estialescq, Gan, Gelos, Haut-de-Bosdarros, Jurançon, Lacommande, Lahourcade, Laroin, Lasseube, Lasseubetat, Lucq-de-Béarn, Mazères-Lezons, Monein, Narcastet, Parbayse, Rontignon, Saint-Faust et Uzos.

et du retour d'Oloron à Pau. Quant au voyage d'Oloron à Athas<sup>1257</sup> le détail en est dans la boîte particulière de la vallée d'Aspe à la suite des autres vallées de Pyrénées. V[oir] boîtes 89 et 90.

Peu après estre sorti d'Orthez, j'ay monté une côte et ensuite suivi au moins pendant trois lieues<sup>1258</sup> de pays une creste de montagne fort agréable où on a d'un côté la vue de la vallée de Pau et de l'autre celle de la vallée de Navarreins. Le terrain est un gravier. J'ay passé les villages de Castagnette, de Malaque, de Sauvalade, etc. Je suis descendu à un lieu assés considérable appellé Leur.

Avant d'arriver à Leur, j'ay passé dans une partie [page 262] de terrain où la terre et les pierres sont si rouges qu'on ne peut pas douter de tous ces pays ne soit [martial?]. On ne m'a cependant pas dit qu'on y exploitoit de fer. J'en avois ramassé des échantillons et je les ay perdus.

À Leur, on entre dans un chemin très singulier pour un pays aussi peu habité et aussi sauvage. C'est d'abord une belle allée de grands et vieux arbres et ensuite<sup>a</sup> un bois que je ne peux comparer qu'au bois de Boulogne, à cela près que le bois y est bien plus beau.

Entre Leur et Oloron on monte et on descend une côte et c'est du sommet de cette côte que j'ay revu la chaîne des Pyrénées aussi distinctement que je la voyois dans le chemin de Tarbes à Montréjeau.

On y voit la ville d'Oloron qui est fort élevée à mi-côte et dont les rues ont une pente très roide<sup>b</sup>. Elle paroît située sur une montagne en avant de la grande chaîne.

En approchant d'Oloron, je trouvay des schites très remarquables, mais j'étois si pressé que je ne pus qu'en voir la position et je ne pus pas descendre pour les observer de près. Les couches en sont verticales et il y en a de deux espèces, les unes noires et les autres jaunes, ces couches assez minces et exactement stratifiées si on peut se servir de ce terme pour ce qui est posé verticalement.

J'ay déjà dit qu'après mon voyage à la mâtire je revins [page 263] par la grande route à Pau et en revenant je revis ces mêmes couches stratifiées jaunes et noires et cette fois j'eus le loisir d'en prendre des échantillons.

Les couches jaunes ne sont pas jaunes à l'extérieur seulement, c'est une pierre arenaire<sup>1259</sup> insoluble plus ou moins liée car il y en a des couches qui ne sont précisément que du sable.

<sup>1257</sup>Commune de Lées-Athas, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement d'Oloron-Sainte-Marie, canton d'Accous.

<sup>1258</sup>Une douzaine de kilomètres.

<sup>1259</sup>De la nature du sable.

<sup>a</sup>Corrigé de la mauvaise écriture sur « et encore ».

<sup>b</sup>Un « s » final a été raturé.

J'en ay des échantillons dans les différens états.

Les couches noires sont d'un méchant schite insoluble dont j'ay aussi gardé un échantillon, mais j'ay fait à cette seconde fois une autre observation plus importante, observation qui est à ce que je crois dans Monsieur de Buffon, que Monsieur le Roy d'Athas m'a dit qu'il faisoit constamment dans ces montagnes et que j'avoue que je n'ay jamais bien faite que cette fois-cy.

C'est que ces couches stratifiées qui par le chemin d'Orthez à Oloron m'avoient paru verticales, je les ay trouvées par le chemin d'Oloron à Pau ou presque verticales ou horizontales ou inclinées, et cela suivant l'inclinaison<sup>a</sup> d'une montagne que je côtoyois, c'est-à-dire horizontales dans le milieu de la montagne et inclinée de chaque côté suivant la direction de la coste.

C'est dans un beau chemin coupé dans les terres que je voyageois et c'est ce qui m'a facilité et rendu sensible cette observation. Les couches jaunes et arenaires que j'ay bien mieux vus cette fois-cy que la première sont ordinairement plus épaisses que celles de schites noirs.

Depuis ces pierres arenaires et ces schites, j'ay trouvé partout [page 264] des puddings dont je n'ay pas ramassé d'échantillons. J'ay traversé les fameux vignobles de Jurançon et de Gand. Leur terrain est graveleux, mais ce qui m'a beaucoup surpris c'est que ces vignobles de si grande réputation m'ont paru dans différentes expositions, les uns au sud, les autres au nord. Il y en a une partie même des plus célèbres qui sont en hautain. Cependant, sur tout cela il y a bien des choses à revoir, car je ne parle que sur la parole d'un guide presque imbécille et de paysans que la côte que je voyois étoit celle de Jurançon, ou celle de Gand.

D'Orthez, j'ay été jusqu'à la porte de Puyo et c'est peu après cette porte qu'on quitte la route de Bayonne quand on veut aller à Dax. C'est ce que je fis, ainsi je ne donneray la route depuis Puyo jusqu'à Bayonne qu'à mon retour, c'est-à-dire dans l'ordre dans lequel j'ay voyagé.

Peu après Puyo j'ay arrêté à un village nommé Baletres<sup>1260</sup> où j'ay fait deux observations. L'une est celle d'une carrière de marbre gris ou primitif dont on y bâtit. Cette carrière est dans la cour d'une maison de paysan.

Il y en a des morceaux qui ont ou dans l'extérieur ou dans les fentes du spath blanc calcaire qui ressemble moins à du spath cubique qu'au marbre blanc de Saint-Beast. Il y en a d'autres en gros blocs qui ont toute leur surface extérieure travaillée en espèce de réseau ou d'ouvrage [vermiculaire ?] d'un gris terreux. J'ay fait la même observation [page 265] sur une pierre arenaire des environs de Saillies. J'ay gardé différens échantillons de ce marbre de Balèches.

<sup>1260</sup>Baleix, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Pau, canton de Montaner.

<sup>a</sup>Corrigé de la mauvaise écriture sur « l'inclination ».

De ce même village j'ay esté à un moulin voisin où j'ay observé les différentes meules dont ils se servent. L'une est un pudding très dur et faisant feu du pays. On l'appelle la pierre noire. L'autre une pierre dure mais calcaire, aussi du pays. La troisième une pierre arenaire dure, insoluble, faisant feu, dont ils font grand cas et qu'ils appellent meule d'Espagne quoique ce ne soit pas précisément d'Espagne qu'on la tire, mais du côté de l'Espagne.

Ils disent que leurs mules sont en réputation dans le pays et ils croyoient que je venois de loin pour en acheter.

Les deux meules ne sont jamais de la même matière. Pour estre bien assorti, il faut en avoir une d'Espagne avec une de pierre noire ou pudding. Les carrières du pays fournissent aux meuniers les deux meules assorties. Ils m'ont dit quelle est celle qui doit tourner et celle qui doit rester fixe, mais j'avoue que je l'ay oublié.

J'observe à cette occasion que celles de la vallée de Luchon sont du granite commun à petites lames talqueuses noires et que des gens du pays prétendent que l'usage en est très mauvais parce que les pailletess talqueuses s'écaillent et qu'il en résulte des points noirs qu'on trouve toujours dans leur pain.

J'ay oublié de quelle nature sont les meules du côté de Tarbes.

[page 266] Tout le chemin de Puyo à Dax est très vilain et dans un très vilain pays montagneux, caillouteux, stérile et le plus souvent les terres ou les pierres rouges ou jaunes, ce qui indique un terrain ferrugineux.

Je n'ay point passé dans des carrières de plâtre qui suivant la note qu'on m'avoit donnée devoient se trouver dans le pays.

Après ce pays montagneux, je suis entré en approchant de Dax dans un vrai pays de landes, c'est-à-dire une plaine unie de sable couverte de bruyères, de fougères et de jonc marin.

En approchant Dax même, il y a quelques fonds marécageux où j'ay même trouvé des galé. Les terres d'ailleurs y sont mieux cultivées, ce qui arrive toujours aux environs des villes pour le [?] de la [?] calcaire et la facilité des engrais.

En approchant de Dax, j'ay observé sur un rocher qui veille au-dessus du terrain de la pierre de trois espèces très différentes quoyque ce rocher soit d'une seule pièce.

J'en ay pris des échantillons. C'est la même observation que j'ay faite à Barbeirac<sup>1261</sup> près de Carcassonne. V[oir] boîte 70.

La ville de Dax est batue en pierres de tailles ou moilon calcaire et les rues sont pavées en [page 267] cailloux roulés avec des chaînes de pierres calcaires.

Les carrières de ces<sup>a</sup> pierres calcaires sont dans le pays. Je n'en ay point pris

<sup>1261</sup>Barbaira, Aude, arrondissement de Carcassonne, canton de Capendu.

<sup>a</sup>Corrigé sur « cette ».

d'échantillon.

Ils ont dans le pays deux espèces de plâtre qu'ils employent et qu'ils appellent le blanc et le gris.

Ils ont différents argilles qui servent aux paysans pour faire de mauvais bâtimens avec de la paille.

On m'a dit qu'ils ont d'autres terres argilleuses ou autres dont ils marnent leurs terres, mais je ne les ay pas vues.

De Dax, j'ay fait un voyage à la bitumière de Caupenne en Chalosse dont le détail fera une boîte<sup>a</sup> séparée. Le terrain en sortant de Dax est cultivé comme j'ay dit que le sont tous les environs de cette ville. Plus loin on trouve les landes et ensuite le pays de Chalosse<sup>1262</sup> qui est un très bon pays.

J'ay arrêté à la vile de Montfort<sup>1263</sup> en Chalosse et j'ay trouvé dans les environs une carrière de craye dont j'ay pris un échantillon que j'ay mis dans un bocal. J'ay passé à la vue du château de Poyanne<sup>1264</sup>, le lieu le plus considérable de cette province.

J'ay fait de Dax un voyage plus long. J'ay passé l'Adour et été au Vieux Boucault sur le bord [page 268] de la mer. J'ay passé d'abord dans un chemin creusé dont le terrain est rouge, maigre et sablonneux. De là dans les landes, c'est-à-dire d'abord dans les landes de bruyères et de fougères, ensuite dans les forêts de pins dont on tire la résine et en approchant de la mer<sup>b</sup> j'ay trouvé des sables blancs et arides dans lesquels cependant j'ay vu les vignes qui donnent le fameux vin de Cap Breton qui a conservé ce nom quoyqu'il n'y en ait plus au Cap Breton et que tout soit à présent au Vieux Boucault parce que les vignes du Cap Breton ont été ensablées.

Ces vignes viennent, ce que je n'aurois pas cru si je ne l'avois vu dans un sable de la nature du sablon d'Étampes. Il n'y a pas une autre herbe qui y croisse.

La culture consiste à mettre d'espace en espace des paillassons pour garantir un peu des vents de mer et un peu aussi des tempêtes de sable.

Malgré cette précaution, ce vin manque souvent par de mauvais vents et souvent aussi les vignes sont comblées par les sables.

Ces sables s'amoncellent en montagnes qui forment les dunes qui garnissent

---

<sup>1262</sup>La Chalosse correspond grossièrement au département actuel des Landes.

<sup>1263</sup>Montfort-en-Chalosse, Landes, arrondissement de Dax, chef-lieu de canton.

<sup>1264</sup>Landes, arrondissement de Dax, canton de Montfort-en-Chalosse. Le château a été construit au début du xii<sup>e</sup> siècle, au nord-ouest du bourg. Il dresse sa façade sur trois niveaux. Un pavillon central à dôme exhaussé d'un lanterneau s'insère entre deux corps de bâtiment de plan rectangulaire prolongé par de robustes pavillons.

<sup>a</sup>En marge gauche est noté « V[oir] b[oîte] 99 ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « dont ».

tout le bord de la mer depuis le Vieux Boucault jusqu'au Cap Breton.

À mon arrivée au Vieux Boucault, je les ay vus [page 269] de loin briller au soleil comme des diamans.

Ces dunes me paroissent produites par l'action successive de l'air et de l'eau. Je crois que les sables sont apportés par la mer dans les marées hautes et que quand il vient ensuite un ouragan le vent les enlève et en fait ces montagnes mobiles.

Je dis les ouragans car je ne doute point que une fois (sic) des vents<sup>a</sup> tournoyans qui forment les dunes.

Je n'ay point été témoin de ces tempêtes, mais mon opinion<sup>b</sup> est fondée sur ce qui est dunes m'ont paru toujours des montagnes isolées, au lieu que si elles étoient formées par un vent constant elles seroient appliquées sur des montagnes de plus anciennes formations, par exemple dans ce pays-cy il y a des montagnes couvertes de pin qui dans leur origine ont bien aussi été des dunes, mais plus anciennement et un vent constant augmenteroit ces anciennes buttes au lieu de faire en deçà des dunes isolées.

Le terrain entre le Vieux Boucault et le Cap Breton est souvent un sable comme le terrain des vignes, souvent<sup>c</sup> des dunes, souvent aussi on y trouve des lacs d'eau croupissante et malsaine qui n'ont dans la mer<sup>d</sup> qu'une décharge très étroite et souvent bouchée par les sables et des terrains maréageux (sic) qui ne sont proprement ny [page 270] eau ny terre ferme.

Il y a cependant au Cap Breton deux bonnes fontaines d'eau douce.

Derrière les sables est le pays des pins et derrière celui-là celui des landes que je crois qui ont été aussi autrefois et peut-être pas fort anciennement couvertes de sable par la mer.

En effet, la plage au nord de Bayonne gagne continuellement sur la mer et cela est très sensible, surtout depuis qu'on a détourné le cours de l'Adour dont la décharge étoit<sup>e</sup> au Vieux Boucault pour le conduire à Bayonne<sup>1265</sup>.

Le courant rapide du fleuve balayoit jusqu'à un certain point les sables que la mer apportoit continuellement, ce qui n'empêchoit cependant pas que les ports ne s'ensablissent et que la mer ne reculast successivement, mais bien plus lentement qu'à présent. Il n'y a réellement plus de port ny de rades et une plage immense où on se promène à pied sec couvre ce que des hommes encore jeunes ont vu

<sup>1265</sup> Autrefois, l'Adour se terminait par un delta correspondant au Maremne, autour de son estuaire principal de Capbreton. Son exutoire actuel dans l'Atlantique, à hauteur de Anglet, lui a été donné en 1578.

<sup>a</sup>Corrigé sur le même mot

<sup>b</sup>Un second « p » a été raturé.

<sup>c</sup>Corrigé sur « couvert ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « même »

<sup>e</sup>Corrigé sur « est ».



être le fond de la mer. C'est une désolation pour les habitans de ces côtes qui non seulement regrettent leurs ports et les richesses qui en sont [?], mais deviennent au moins le libre écoulement de ces lacs ou étangs croupissans qui rendent l'air contagieux.

[page 271] Pour en revenir au pays de landes, cette plage nouvelle, toute aride qu'elle est, laisse cependant croître quelques plantes maritimes de loin à loin. Bientôt il y en aura davantage, elles fumeront le terrain ou le convertiront en terre végétale. À mesure aussi que la plage s'étendra, les parties qui se trouveront plus éloignées de la mer commenceront à produire des plantes non maritimes qui croissent toujours en plus grande abondance. Il y lèvera aussi de jeunes pins de la graine des forêts voisines. Il est aisé de se figurer quel sera dans quelques siecle l'état de ce terrain et quand on se l'est une fois figuré, il est difficile de se refuser à croire que telle a été la formation de tout ce qui s'appelle les landes de Bordeaux. Au reste, je n'ay pas vu ce qu'on appelle les grandes landes et il faudroit non seulement les avoir vues, mais avoir examiné le terrain qui les sépare de la mer et c'est ce que je n'ay fait que de Dax au Vieux Boucault et du Cap Breton à Saint-Vincent<sup>1266</sup>. Ce pays de Saint-Vincent par lequel je suis revenu à Dax s'appelle les landes de Saint Vincent.

J'y ay repassé le lendemain en allant de Dax à Bayonne par la grande route qui est aussi celle de Bordeaux, non que la route de Bordeaux à Bayonne passe à Dax même, mais elle n'en est pas fort loin.

[page 272] Presque tout ce pays de Dax à Saint Vincent est sable ou lande, mais il y en a de différentes espèces. Les sables nouvellement déposés par la mer et voisins de la côte sont arides et stériles. J'en ay parlé à mon voyage du Vieux Boucault et il n'y en a guères dans ce pays. Les autres sont couverts de bruyères, de fougères, de jonc marin et de quelques broussailles.

Des [?]<sup>a</sup> [le reste de la page est trop pâle]

[page 273] meilleure et de la moyenne espèce. Dans les uns et les autres des landes, dans les uns des chesnes et dans les autres des pignada. Les sables arides sont plus près de la mer que cette route.

Il faut noter que dans ce sable il y a du terrain inégal et semblable aux dunes et des fonds où il y a de l'eau qui communique aux étangs du pays qui se déchargent dans la mer et inondent quand leur embouchure est bouchée par les sables. C'est par cette raison que le Vieux Boucault craint une<sup>b</sup> submersion totale et que pour la prévenir on y veut faire des ouvrages. Je ne crois pas que le Cap

<sup>1266</sup>Saint-Vincent-de-Tyrosse, Landes, arrondissement de Dax, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés dans la marge de gauche

<sup>b</sup>Corrigé sur « cette ».

Breton non plus doive estre tout à fait exempt d'une pareille crainte. C'est donc de ces eaux supérieures qu'on a à craindre, non pas de celles de la mer qui au contraire s'éloigne de la côte.

Pour unir ce chemin de Dax à Saint-Vincent on a enlevé la bruyère en sorte que le marché des environs du chemin est très doux, étant recouvert d'herbe et celui du chemin est le plus souvent un sable où on enfonce. Aussi, la poste évite-t-elle toujours le chemin en passant par des landes<sup>a</sup> et des bois,<sup>b</sup> mais il faut y revenir pour le passage des ponts qui sont de bois, mauvais, pourris et dangereux.

Il y a cependant une partie de chemin dans laquelle on a fait un encaissement avec de belles bordures de pierre de taille et en dedans un [essaye ?] de pavé et un [page 274] essay de cailloutage mais cela a été abandonné et je crois qu'en dernier lieu on étoit déterminé à renoncer à cette route et à faire le chemin de Bordeaux par les petites landes, c'est-à-dire plus à l'est. En attendant, cet essay de chemin qui est devenu inutile a dû horriblement coûter, car il ne laisse pas d'être long et il a fallu y amener<sup>c</sup> les pierres de fort loin et cela par corvée dans un pays où le travail de corvée se répète très souvent parce qu'il y a très peu d'hommes. On m'a dit à la porte qu'on croyoit ces pierres venues de Bidasses<sup>1267</sup>. Pour le cailloutage, il est venu de moins loin car le terrain en est entièrement en approchant de Bayonne.

Dans ce même chemin en approchant je me suis trouvé assez près de la mer pour l'observer ou des chemin ou en me détournant de quelques pas pour monter sur les hauteurs voisines et j'en ay<sup>d</sup> vu assez pour pouvoir bien assurer que toute la plage du Cap Breton à Bayonne [ ?] celle du Cap Breton<sup>e</sup> au Vieux Boucault. J'ay vu sur les dunes de ces pins dont j'avois déjà entendu parler qui sont ensablés jusqu'à leur feuillage.

Quant au terrain de la route de Bordeaux à Bayonne, en approchant de cette ville j'ay eu occasion de l'observer dans deux chemins creux.

Le premier étoit de sable de différentes couleurs dans les différentes couches. Le second plus près [page 275] de Bayonne d'un sable rempli de cailloux, comme les terrains de caillou roulé.

De la poste d'Ondres<sup>1268</sup> qui est avant Bayonne j'ay été non à Bayonne même,

<sup>1267</sup>Bidache, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Bayonne, chef-lieu de canton.

<sup>1268</sup>Landes, arrondissement de Dax, canton de Saint-Martin-de-Seignanx.

<sup>a</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés dans la marge de gauche.

<sup>b</sup>L'expression suivante est raturée : « ce qui en prouve l'utilité », ce dernier mot étant raturé et corrigé par « l'inut », peut-être pour « inutilité ».

<sup>c</sup>Corrigé sur un mot trop raturé pour être lu.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>L'expression entre « à Bayonne » et « du Cap Breton » est rajoutée en interligne.

mais au Boucault Neuf<sup>1269</sup>, c'est-à-dire à l'embouchure de l'Adour par un chemin trop étroit pour ma chaise à travers une forêt toute de liège.

Là j'ay vu la fameuse barre de Bayonne et quoique tout le monde l'attribue aux pierres que l'Adour et les gaves apportent des montagnes, je ne peux m'empêcher de croire que les sables apportés sur toute cette coste par la mer y ont grande part et que le courant de l'Adour en la perçant continuellement empêche la coste entière de s'ensabler comme au Vieux Boucault.

Cependant, les deux causes peuvent concourir.

J'observeray qu'il en est de même de la barre de Saint-Jean-de-Luz, encore plus redoutable que celle de Bayonne et qui s'en comble quelquefois, de façon que la cuvette arrêtée à son enbouchure inonde en entier les villes de Saint-Jean-de-Luz et de Siboure<sup>1270</sup> qui vraisemblablement périront<sup>a</sup> quelques jours par un de ces accidens.

Cependant, je dois dire que la côte ne s'ensable pas depuis Bayonne, surtout depuis Biarritz jusqu'à Saint-Jean-de-Luz, comme au nord de Bayonne.

J'ay ramassé un échantillon du pavé de Bayonne. C'est ce caillou silifié dont parle Monsieur Desmarest.

Nota qu'il y en a aussi des pierres de taille silifiées de même au centre. Nota que j'ay aussi vu une carrière à Saint-Jean-de-Luz. [page 276] Cela est marqué ailleurs.

J'ay ramassé auprès de Peyhourade et du château d'Orthez une pierre dans la carrière qui est onyx grise et jaune.

Nota que les deux pierres qui composent cette pierre onyx son(sic) communes à côté<sup>b</sup>. De ce même côté, des cailloux roulés, dont plusieurs sont de ce que Monsieur Guettard m'a nommé porphire de la Loire. Je ne les ay pas gardés. Après avoir quitté la route après Puyo pour aller à Saillies, nous avons traversé une partie de chemin très rude sur des roches rondes dont j'ay pris aussi échantillon, que j'ay étiqueté pierres des roches rondes de Puyo à Saillies. C'est un marbre primitif. Plus loin, j'ay trouvé des couches de différentes couleurs d'argilles ou de sable ou de tous deux qui m'ont paru inclinées. J'ay trouvé aussi une pierre dont j'ay vu bâtir. Il y en a de grises, noires et de jaunes. Les lits exposés à l'air sont marqués d'un dessin semblable à un ouvrage [vermiculaire?] que j'ay aussi remarqué ailleurs.

---

<sup>1269</sup>En 1578, le Trossoat, quartier de Tarnos prend le nom de Boucau (Boucaut) avec le détournement de l'Adour. En gascon, le boucaut, c'est la bouche, le débouché. Avec le détournement de 1578, le nouveau site de l'embouchure de l'Adour, l'exutoire actuel, s'est donc appelé le Boucau Neuf, et l'ancien, situé trente kilomètres plus au nord sur la côte landaise, est devenu Vieux-Boucau.

<sup>1270</sup>Ciboure, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Bayonne, canton d'Hendaye.

<sup>a</sup>Corrigé sur « périroient ».

<sup>b</sup>Toute la note est rajoutée dans un module plus petit dans la marge de gauche.

J'en ay pris trois échantillons et tous trois sont étiquetés pierre dont on bâtit entre Puyo et Saillies. La jaune s'égraine sous le briquet mais n'est pas soluble. La noire est bien plus liée, dure, fait feu et cependant est soluble. Elle est en couches minces comme de l'ardoise. Enfin en approchant de Saillies j'ay vu des couches stratifiées noires et jaunes. Je les ay crus(sic) bonnes à ramasser pour marquer la nature du terrain. Ces couches sont toutes deux solubles. Je les ay toutes deux gardées dans des bocaux.

[page 277] Je suis revenu de Puyo à Saillies par la même route et mon retour de Puyo à Pau par Orthez et par Oloron est ce qui a fait le commencement de ce cayer.

Détail de la boîte

1° Fragmens de la pierre que j'ay appelée marbre primitif, dont j'ay trouvé la carrière dans la cour d'une maison du village appelé Baletus<sup>1271</sup> près Puyo

2° Trois fragmens très différens du même rocher en approchant de Dax.

3° Pavé de Bayonne

4° Pierre arenaire sans grains talqueux, onyx soluble du côté du château d'Orthe(sic).

5° Pierre de roches rondes de Puyo à Saillies.

Espèce de marbre primitif.

6° Échantillons de pierres arenaires noire et jaune dont on bâtit entre Puyo et Saillies.

[page 278] Á cette boîte se raportent les 10 bocaux suivant.

1° Pierre arenaire stratifiée avec le schite noir dans le chemin de Pau à Oloron dans trois états différens. Trois bocaux.

2° Le schite noir stratifié avec la pierre arenaire du chemin de Pau à Oloron. Un bocal.

3° Les trois meules du moulin de Balèche près de Puyo. Trois bocaux.

4° La craye de Monfort. Un bocal.

5° Le schite noir et le schite gris tous deux soluble(sic) et tous deux stratifiés ensemble près de Saillies. Deux bocaux.

[pages 279 à 290] vides

<sup>1271</sup>Est-ce Labatut Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Pau, canton de Montaner ?

[page 291] Voyage d'Oloron à Orthez dans la vallée d'Aure

J'ay esté d'Oloron à Athas. Oloron est comme je l'ay dit une ville appuyée contre la montagne. Vue de plus près, on voit qu'elle est partagée en deux par le gave, rivière profonde et qui y a communication par un pont de bois. Un des côtés est proprement Oloron, l'autre s'appelle Sainte-Marie<sup>1272</sup> et est le lieu de l'évesché et de la cathédrale<sup>1273</sup> que je n'ay pas esté voir. J'ay dit mal à propos que le grand pont que j'ay vu en chemin estoit celui de l'abbaye d'Oloron. Je ne sçais seulement si cette abbaye existe<sup>1274</sup>. Le pays appartient à quelqu'un qu'on m'a nommé.

La ville d'Oloron après aucun [ ? lument], peu de [ ?], beaucoup de commerce avec l'Espagne. Voir le 87 [tre ? ?] de chevaux et de [ ?], marché toutes les remarques laissées [ ?] et mules [m ?] de foy au métier et de [ ? ?]<sup>a</sup>.

J'ay esté à Athas par un beau chemin de Monsieur d'Étigny, très tenu, réellement [ ? ?] à cheval, assez beau aussi pour un cabriolet, mais il seroit effrayant à quelques endroits pour des voitures lourdes. Il ne m'a paru [ ?] plus de quinze pieds<sup>1275</sup> coupé surtout<sup>b</sup> dans le [ ?] avec le gave un précipice de plus de cinquante pieds<sup>1276</sup>, point de parapet et des tournans assez courts. [ ?] cela c'est certainement un bel ouvrage.

Il y à d'Oloron à Athas près de 14 000 toises mesurées<sup>1277</sup>.

Ce chemin dans quelques parties est [ ?] et des éboulemens par la nature

<sup>1272</sup>En 1214, Gaston VI Moncade dut céder les terres de Sainte-Marie, puis plus tard, celles des villages environnants aux évêques, car il était compromis avec les Albigeois hérétiques.

De ce fait, on assiste à une séparation des deux parties : Oloron, ville vicomtale et Sainte-Marie, ville épiscopale, qui deviennent rivales durant huit siècles environ, Sainte-Marie demeurant économiquement dépendante d'Oloron. Au XIII<sup>e</sup> siècle, profitant de la croisade des Albigeois, l'évêque obtient la seigneurie sur Sainte-Marie et son hameau de Saint-Pée ; Oloron fait élargir ses privilèges avec son fort, puis se voit dotée d'une enceinte et de deux ponts. Aux XIV<sup>e</sup> siècle et XV<sup>e</sup> siècle, elle obtient droit de marché et de foires et sa croissance aboutit à la création de faubourgs. C'est bientôt la capitale économique du Béarn, grâce à son commerce de transit avec l'Espagne et à l'essor de son artisanat textile.

Les Guerres de religion puis la Révolution suspendent à deux reprises cette prospérité. La rivalité entre les deux villes ne prend fin qu'avec la réunion de Sainte-Marie à Oloron, imposée en 1858 par le Second Empire.

<sup>1273</sup>La cathédrale Sainte-Marie d'Oloron est un édifice religieux dont la construction a été décidée par le vicomte de Béarn Gaston IV le Croisé. Sa construction commence en 1102.

<sup>1274</sup>C'est certainement l'abbaye Saint-Jean de Sorde, (Sorde-l'Abbaye, Landes), abbaye bénédictine fondée avant 960.

<sup>1275</sup>Environ 5 mètres.

<sup>1276</sup>Plus d'une quinzaine de mètres.

<sup>1277</sup>2 kilomètres et demi.

<sup>a</sup>Tout le paragraphe depuis « la ville d'Oloron » jusque là est rajouté en interlligne dans un module plus petit et encadré.

<sup>b</sup>Rajouté en interlligne.

du terrain. Il y a même des parties où on l'a laissé suspendu en route. Cela donne lieu à des réparations annuelles au commencement du printemps et il y est déjà arrivé plusieurs malheurs dans l'hiver. Les gens qui y ont péri ensevelis sous ces éboulemens ont vraisemblablement été enterrés en terre sainte, cependant on a eu encore attention (pour rassurer sans doute les passans) de mettre à chaque lieu où quelqu'un de ces malheurs est arrivé une croix de pierre où on a gravé le nom du trépassé qui est mort icy et on invite le passant à prier Dieu pour son âme.

Dans cette route, on commence<sup>a</sup> après avoir passé le pont à Oloron à faire quelque chemin dans la belle plaine ou vallée d'Oloron dont j'ay parlé, ayant la montagne dans la gauche; après quoy on s'engage dans la gorge et on côtoye toujours le gave dit d'Oloron à plus ou moins de distance.

[page 292] On le passe sur plusieurs ponts dont un qui est de bois à une très grande partie d'un support à l'autre. On l'a affermi par une forest de bois qui ne me paroissoit qu'un poids de plus parce que je n'entends pas la mécanique, mais dont l'effet est que l'effort des deux poutres qui soutiennent le pont se fasse dans deux points différens du centre et moins éloignés des deux points d'appuy. Pour cela, on a fait partir du bas de chaque pillier d'une<sup>b</sup> forte pièce de bois qui viennent (sic) en diagonale soutenir la poutre [app ?] du centre. C'est ce que je comprends très bien, mais ce que je n'entends pas si bien, c'est qu'on a attaché par en-dessous à chaque poutre une autre poutre jumelle qui s'etaie de chaque côté du centre de la poutre à peu près jusqu'au quart de chaque côté, ce qui fait une poutre moitié aussi grande que celle du pont. Or c'est des deux extrémités de ces poutres jumelles qu'on a fait partir deux chemins qui viennent s'assembler par en-dessous en faisant un angle qui ne<sup>c</sup> porte sur rien.

On passe aussi à guet faute d'un pont qui n'est pas encore fait au torrent qui [ ?] se rendre dans le gave et qu'on appelle je crois la rivière de Bourdios<sup>1278</sup>. Je me trompe peut-être sur le nom.

On y rencontre aussi plusieurs cascades, nappes d'eau et autres jeux de la nature d'un aspect différent de ceux que j'ay vus ailleurs parce que la nature est inépuisable dans le gave de [ ?].

On rencontre un couvent de Prémontrés à un lieu nommé Sarrence<sup>d1279</sup> qui

<sup>1278</sup>Lourdios-Ichère, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement d'Oloron-Sainte-Marie, canton d'Accous, situé sur le gave de Lourdios.

<sup>1279</sup>Sarrence, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement d'Oloron-Sainte-Marie, canton d'Accous.

<sup>a</sup>Corrigé sur « on passe seulement ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « une ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « Sarence ».

est un pèlerinage fameux<sup>1280</sup>. On y voit une douzaine ou même une vingtaine de petites chapelles de tous côtés où il y a des figures de la passion ou des [?] particulières, je n'y ay pas entré. [page 293] [page trop pâle pour être lisible] [page 294] [??] d'une espèce de panier de même bois pour la soutenir. Cette terre fait le mur du fond. On y ménage une porte, on la fait sécher, après quoy on y met les morceaux de marbre dont je viens de parler et on met le feu dessous. Voilà toute l'opération.

Me [?ant] le long de cette gorge, j'ay ramassé un échantillon de ce marbre qui fait de la chaux mais son spath blanc, un échantillon des plâtres dont j'ay parlé, des cristallisations séparées<sup>a</sup> dans les fentes du même marbre pris avec échantillon de ce marbre<sup>b</sup> la pierre individuellement, une pierre peut être de matière métallique que Jacquemin a trouvée auprès de Bedous<sup>1281</sup>, lieu dont je vais parler.

La gorge s'élargit pour former la vallée d'Aspe, comme celle qui monte à Bagnieres pour former la vallée de Luchon. Ces deux vallées se ressemblent assez pour la forme mais elles diffèrent 1° entre les montagnes de la vallée d'Aspe sont moins hautes et la vallée par [c?] moins profondément [?]. 2° cette vallée-cy est traversée de quelques monticules pointus comme il y en a eu dans la gorge et ils en<sup>c</sup> masquent souvent la vue, 3° [je] n'ay pas vu par contre celle-cy. Je ne sçais s'il y a d'autres torrens qui se jettent dans le gave, mais je le crois, les torrens descendans des montagnes de la mâtire sont à ce que je crois différens de celui qui vient du Port de Camfranc qui est le passage en Espagne, 4° la vallée et la côte basse<sup>d</sup> quoyque cultivés et fertiles le sont moins que dans la vallée de Luchon et le haut des costes est icy bois, avec des roches pointus et des hestres comme des costes de la gorge.

J'observe cependant que dans les costes et celles de la gorge, il y a de belles [ga?]<sup>e</sup> hayes très bien arrosées et on m'a dit que comme elles sont très inclinées, on les fait faucher par une femme que<sup>f</sup> son mari soutient d'en haut avec une corde entortillée autour de son corps. J'observe aussi qu'on cultive de bon mil dans la vallée. J'ay vu les [?tramens] de cuivre des gens du pays, ils ont une espèce de [?tion] [veure?] ou écuelle de bois dans laquelle ils partissent la farine de millet, rapporte du [?] avec du lait. Quand ils en ont fait une galette ferme, ils la mettent

<sup>1280</sup>Il y a un Prieuré de chanoines de Prémontré construit aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, rénové aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle et c'est une étape de la via Tolosane.

<sup>1281</sup>Pyrénées-Atlantiques, arrondissement d'Oloron-Sainte-Marie, canton d'Accous.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

sur un gril en forme de cercle avec deux barres en [g ?] et mettent ce gril sur le feu dans leur cabane qui est de bois. La cabane que je croyois appartenir à des ouvriers qui travaillent aux bois et qui estoient des coupeaux minces [partan ?] pour leur servir de lit au lieu de paille.

Enfin, j'ay observé dans la vallée des vignes en hautains et des mériens, mais c'est l'essay d'un particulier riche qui prétend que son vin est très bon et que ses mérites luy ont donné l'an passé beaucoup de joys [a ?ant] qu'ils ont gelé cette année-cy. Il me paroît que tout le monde le regarde [ ? le ?? doit] certaine.

[page 295] Suite du voyage d'Athas et voyage à la mâtüre.

Observations aussi sur les montagnes voisines et sur le pays.

Je crois qu'on ne va guères à Athas que pour aller voir la Mâtüre, excepté ceux qui y passent pour aller en Espagne et ne s'y arrêtent pas car il n'y a pas même d'auberges à [nossoes ?]<sup>a</sup>.

La vallée d'Aspe comprend cinq villages ou bourgs<sup>1282</sup>. On passe par un des cinq qui s'appelle Bedous et qui est encore sur la route de Camfranc, c'est-à-dire d'Espagne. Je crois que c'est au pont de Bedous sur le gave qu'on se détourne de cette route pour aller sur la droite au bourg qui est sûrement aujourd'huy le plus considérable de la vallée et qu'on nomme Athas.

C'est auprès de ce village qu'est un grand hangard sous lequel sont plusieurs moulins à scier des planches, autre grand hangard et très grand pour mettre les granddes(sic) pièces de bois à [?], autres ce sont les abris des différens ouvriers nécessaires pour la Mâtüre.

Enfin l'eau qui à fait tourner les moulins à scier forme<sup>b</sup> au-dessous de sa chute un bassin très tranquille parce qu'il est contenu par une [?]. C'est là qu'on forme les [?]. On les descend ensuite dans l'<sup>c</sup>écluse d'où on les fait partir par une passelisse pour aller à Bayonne.

Ces bois sont jusqu'à présent conduits jusques sur l'atelier par des bœuf(sic) qui les amènent d'une haute forest dont on ne voit tout au plus que quelques sommets quand on est dans la vallée puisque j'ay dit qu'on n'y voyoit guères que des bois.

La route pour aller à cette forest est encore longue. Je l'ay faite dès le soir de mon arrivée à Athas et j'en suis revenu, ce qui a bien autant fatigué mes chevaux de

<sup>1282</sup>Elle est composée des 13 communes suivantes, s'égrenant du nord au sud : Escot, Lourdios-Ichère, Sarrance, Bedous, Osse-en-Aspe, Aydius, Accous, Léas-Athas, Lescun, Cette-Eygun, Etsaut, Borce et Urdos.

<sup>a</sup>L'expression depuis « excepté » jusque là est rajouté en interligne d'une encre plus noire.

<sup>b</sup>Corrigé sur « vient ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « une ».



louage que moy, car on m'a assuré [page 296] qu'il y a encore huit mille toises<sup>1283</sup> ce qui en a<sup>a</sup> fait trente<sup>1284</sup> pour ma journée.

D'ailleurs, malgré l'adresse avec laquelle on a ménagé les pentes. Ce chemin est [?] très [?] en beaucoup d'endroits. On m'a assuré que j'étois monté<sup>b</sup> à plus de 1200 toises de hauteur<sup>1285</sup> perpendiculaire au-dessus d'Athas, ce qui m'a paru très étonnant, d'autant plus qu'il y a encore bien des montagnes supérieures voisines de celle-là [for?] et qu'il y a encore plusieurs lieues toujours en montant<sup>c</sup> de là aux frontières d'Espagne et que cependant tout le monde convient que le Port de Camfranc est moins élevé que ceux de Cauterés, de Gabenoy<sup>1286</sup>, de Bielou<sup>1287</sup> et de Benasque et que les Pyrénées commencent à<sup>d</sup> s'affaisser du côté de l'ouest, ce que j'ay déjà observé au sujet des passages de Saint-Jean-Pied-de-Port et de Ronceveaux.

La forest est presque toute entière de beaux sapins, cependant<sup>e</sup> avec encore beaucoup de hestres. Il y a aussi quelques autres arbres mais en petite quantité. J'y ay vu des sureaux à grappes, un sorbier que Monsieur le Roy regardoit comme unique dans cette forest, etc. Monsieur de Segondat me parloit d'un arbre qu'il appelloit mélèse<sup>f</sup> et Monsieur le Roy le nommoit petit cèdre et tous deux m'assureroient qu'il ne donnoit aucun fruit.

Cheffez, le maitre mâtire luy-meme qui s'y connoît et qui passe [s?] dans la forest m'a assuré que ny luy ny aucun de ses ouvriers n'en avoit jamais vu. Cela m'a surpris. Á<sup>g</sup> la fin, on m'a montré cet arbre qui m'a paru tout<sup>h</sup> simplement un if et ny trop jeune ny trop vieux pour produire du fruit. J'en ay pris de la feuille et un copeau de bois. On m'assure qu'il a [?] du coin et c'est pour cela que Monsieur le Roy vouloit luy en donner le nom. Peut-être ne donne-t-il pas de [?] parce qu'il n'a pas de [?], estant au milieu du [??] hautes que lui<sup>i</sup>.

[page 297] [page trop pâle pour la lire] [page 298] sans doute aussi celui-cy, fournira dans les ports de France d'autres de hestre. En effet, le commerce d'[?] estoit bien plus ancien dans ces forests-cy que la Mâtire de Monsieur d'Étigny. Tout

<sup>1283</sup>Une quinzaine de kilomètres.

<sup>1284</sup>Plus de cinquante kilomètres.

<sup>1285</sup>Plus de 2000 mètres d'altitude.

<sup>1286</sup>Est-ce Gabaston, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Pau, canton de Morlaàs ?

<sup>1287</sup>Est-ce Bielle, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement d'Oloron-Sainte-Marie, canton Laruns ?

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « n'estois ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « icy ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « avec ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « mélèze ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « sur ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « estre ».

<sup>i</sup>L'expression depuis « peut-être » est écrite d'une encre plus noire et d'une écriture plus serrée.

cela descend à Bayonne et de là se distribue. Je ne sçais pourquoy on n'employe pas au même usage tous les hestres qu'on laisse [p ?] dans les montagnes que j'appelle de Garonne. On les descendoit à Montréjeau et de là à Bordeaux ou à Agde. On auroit [?] des deux mers.

En sortant à pied de la forest, nous avons trouvé des pâturages. J'ay dit que vraisemblablement on en trouveroit la région au-dessus de celle des sapins. On m'a dit que non, que ce seroit des pins que j'y trouverois et sur ce qu'on m'en a dit je crois que c'est le pin cultivé. Cela sera aisé à verifiser si Monsieur Duhamel juge que cela en vaille la peine. Peut-être sera-t-il bon<sup>a</sup> de le comparer à ce que Monsieur David m'a dit de ces pins des montagnes d'Espagne à bois rouge et meilleurs que le sapin pour la mâture. Nos docteurs en mâts disent aussi icy que [ceux ?] du nord et même ceux de cascade valent encore mieux que ceux de ce pays-cy parce que ce sont des pins.

Quand on m'a dit icy qu'il y ait une région de pâturages supérieure à celles des forests, on ne m'a pas convaincu. Ces gens-cy n'ont guères esté au-delà du pays où on leur à indiqué des forests. Et je ne crois pas par exemple qu'on en trouvast du côté du port de Camfranc.

On m'a parlé icy de quelques montagnes élevées du voisinage. L'une fameuse par les plantes, l'autre parce que le tonnerre y tombe continuellement et on doit m'en envoyer incessamment des vestiges. Je crois les [page 299] vestiges du tonnerre fabuleux. Quant aux plantes, je n'ay pas esté à cette montagne, mais jusques dans la forest, je n'ay pas encore trouvé de plantes de montagne.

Je me suis retourné du Port de Camfranc [?] à Monsieur Lecomte qui le fréquente beaucoup. Peyronner et Sainte Christine<sup>1288</sup> sont les deux hopitaux de France et d'Espagne un peu meilleurs que ceux que j'ay vus, cependant point de village, une seule maison à chacun ; et au [p ?] à une des deux une chapelle. Camfranc premier village ou bourg espagnol, ces deux derniers villages françois.

On augmente à present les fortifications d'une place qui est derrière Camfranc<sup>1289</sup>, au moins je crois qu'il me l'a dit.

Il n'y a point de neige à ce port toute l'année. On y passe tout l'hivernage ce qui les jours même qu'il neige. Les gens de Camfranc et d'Urdo<sup>1290</sup> sont obligés de battre le passage ou de le nettoyer suivant les circonstances pour les [?] qui passent et ils se font fournir pour cela tant d'hommes ou<sup>b</sup> de chevaux ou mulets qu'ils [?] à vingt sols la pièce. Je crois que ce travail se fait [qu ?ement] pour le

<sup>1288</sup>L'Hôpital de Santa Christina, en Aragon.

<sup>1289</sup>Le fort du Portalet.

<sup>1290</sup>Pyrénées-Atlantiques, arrondissement d'Oloron-Sainte-Marie, canton d'Accous.

<sup>a</sup>Corrigé sur « pour ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « et ».

courier de Monsieur David. On me l'a dit. D'ailleurs, je ne l'ay pas demandé à Monsieur Lecomte. Les deux villages pour cette sujettion méritent un droit de tous les passans pendant l'hiver, et comme Urdos est moins considérable que Camfranc, ils se sont arrangés et ceux de Camfranc perçoivent le double pour tous les deux.

Comme la forest ne sera pas encore longues années sans estre [ep ?] de sapins, on songe déjà aux autres forests qu'on pourra attaquer.

On parle de celle d'Iratis du coté de Saint-Jean-Pied-de-Port et de celle de la vallée d'Ossau. Quant à celles là [?] de difficultés pour [?]

[page 300] parce qu'on croit que le gave d'Ossau sera impraticable. Je ne sçais s'il ne se perd pas sous terre comme le [?] pour reparoître à quelque distance. On croit qu'il faudra [cultiver ?] ces arbres par terre jusqu'à Pau ou jusqu'à Oloron si les deux chemins pourront, à ce qu'on dit, se pratiquer sans franchir<sup>a</sup> aucune montagne. On espère meme qu'en province fera [?]<sup>b</sup> auparavant un chemin de Pau aux Eaux chaudes et aux Eaux bonnes<sup>1291</sup> de la vallée d'Ossau et qui avancera de [??].

Nota qu'il y a aussi un beau chemin fait de Pau à Lourdes qui passe par Beteran<sup>1292</sup> en Ossau. Betaran est [?ant] de [?tres] rochers comme Garreson. C'est là que [M. ?? à ?]<sup>c</sup>.

On croit icy que les deux eaux vaudront mieux que les plus fameuses du pays. J'ay oublié de dire à cette occasion qu'ils ont [d ?] une source minérale qu'ils prendront en [?] dans la vallée d'Aspe et Monsieur Breden en fait l'éloge. Mais le propriétaire de la fontaine a fait inutilement ce qu'il a pu l'an passé pour la combler, parce qu'il prétendoit que les gens qui alloient d'Orthez ou d'ailleurs traversoient son champ.

Pour en revenir à la forest, il y en a une autre où je n'ay pas esté et qu'on exploite dès à présent. Elle est aussi du côté de la vallée d'Ossau, c'est-à-dire qu'en montant la gorge d'Oloron à Athas on m'en a montré le chemin sur la gauche. C'est de celle-là qu'on [fait ?] les mâts de la petite mâturation, parce que les sapins de cette forest que je n'ay pas vu s'élèvent sur un [?] jusque trois, quatre ou cinq pieds<sup>1293</sup> et là se partageoit le même chandelier en un grand nombre de tiges toutes droites comme des cierges, mais nécessairement moins gros que si c'estoit un seul tronc.

[page 301] Cette singularité n'est pas attribuée à une<sup>d</sup> différence d'espèce.

<sup>1291</sup> Les Eaux-Chaudes et les Eaux-Bonnes sont deux stations thermales.

<sup>1292</sup> Lestelle-Bétharram, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Pau, canton de Nay-Est.

<sup>1293</sup> Environ 1 à 2 mètres.

<sup>a</sup> Corrigé sur « monter ».

<sup>b</sup> Corrigé sur « faire ».

<sup>c</sup> L'expression depuis « nota » est ajoutée en bas de la feuille avec un signe de renvoi.

<sup>d</sup> L'expression « n'est pas attribuée à une » est corrigée sur « ne vient pas d'une ».

On m'a ordonné que le col de cette forest<sup>1294</sup> est une terre excellente. Les prairies voisines sont renommées pour cela et célèbres, m'a dit Monsieur le Roy, par les poètes du pays. Peut-estre que l'abondance de la terre qui produit cette végétation singulière. Monsieur Doyart m'a dit qu'on luy a dit que cette forest a esté exploitée depuis ce siècle. Quelqu'un qui estoit présent a dit qu'il croyoit en 1725. C'est toujours, dit-on, depuis 1701. Ils imaginent qu'on l'a mal exploitée en laissant des souches à plusieurs pieds de terre et que ces souches ont ainsi repoussé et depuis peu devront donner des brins propres à la [position mature ?]. Si ce fait estoit bien constaté, il seroit bien curieux, mais il s'en faut beaucoup qu'il le soit comme on peut [où il passe sçait que j'en fais ?].

Nota que quelqu'un, mais je ne me souviens plus qui, m'a dit que la forest de Barretou<sup>1295</sup> [marqué, c'est la cassi ?] a esté exploitée sous Louis 14 et qu'à présent c'est une étude. Ces faits d'anciennes exploitations dont les biens se consomment sont très réputées, ont le plus important de tous et constitue suivant moy<sup>a</sup>.

Cette forest et les parties voisines s'appellent la forest et les prairies du Benout<sup>1296</sup>.

Ses sapins ont encore une singularité. Ils produisent des espèces de nœuds ou de callosités extérieures dont les pastres se servent pour les excaver et en faire des carés où ils mettent leurs [?] qui n'ont aucun goût de résine. Ce bois est très dur et Monsieur le Roy le compare à celui de ces tabatières qu'on faisoit de racines de bruyères. Le même Monsieur le Roy m'assure que cette maladie se donne aux autres par les parties même.

Par un coup de hache qu'ils leur donnent avec une certaine adresse. La [ploye ?] est ensuite<sup>b</sup> plusieurs années à se former.

[page 302] Nota que ces mêmes pastres ont aussi de très grands vases pour leurs laitages qu'ils font de tilleuls. Il(sic) en ont d'excessivement gros mais pas fort hauts. Ces arbres sont rares à la vérité, mais il y en a.

On les coupe par billes et on les [?] pour en faire des sceaux d'une sculpture et d'une très grande capacité. Ils leurs durent très longtems. C'est un effet dans une famille de pastres. Ils soutiennent de plus que ce bois non seulement ne donne aucun [?] pour un laitage, mais le conserve mieux que tout autre et ce, mesme que ceux de [?], et non seulement c'est le [p ?] des pastres, mais les gens [?] d'Oloron m'ont attesté sur cela des faits auxquels cependant je n'[a ?oule] que jusqu'à un certain point.

<sup>1294</sup>La forêt du Gourzy.

<sup>1295</sup>La Vallée de Barétous.

<sup>1296</sup>Est-ce Béost, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement d'Oloron-Sainte-Marie, canton de Laruns ?

<sup>a</sup>Tout le paragraphe depuis « nota » est rajoutée en bas de la feuille avec un signe de renvoi.

<sup>b</sup>Corrigé sur « assez ».

[page 303] Errata ou obmissions de la route d'Oloron et d'Athas.

1° On m'a fait ramasser dans la route de la forest d'Athas un schite de couche peu épaisse. On m'a soutenu que cette couleur luy vient du voisinage<sup>a</sup> d'une mine de chaux qui est dans le cœur de la montagne.

Une terre singulière qui paroît métallique et qu'on croit contenir du plomb.

Enfin une pierre dont tout le haut de la montagne est composé et qu'on me soutient estre du grais. C'est réellement une pierre grenue.

2° On m'a promis cinq morceaux.

Un de marbre blanc avec des paillettes qu'on dit estre d'or. Le paysan qui le connoit dit une chose remarquable, c'est que ce marbre est dans les fentes d'une autre roche de marbre. J'ay demandé aussi échantillon de celle-là.

Un de marbre ou albatre transparent de la montagne du Benou<sup>1297</sup>.

Un d'une terre que Monsieur le Roy dit aussi aurrifère<sup>b</sup> et qui a des paillettes soit d'or soit de talc.

Cos d'une matière luisante que Monsieur le Roy m'a nommé et croit mine de plomb.

Une de ces balles qu'on prend dans le fruit et qu'on tire d'une haute montagne qu'on appelle la montagne du diable<sup>1298</sup> où on prétend que le tonnerre les a fondues.

J'imagine que c'est quelque [p ?]<sup>c</sup>.

3° J'ay écrit un mot illisible sur les aigles, en voicy l'explication.

Il n'y a point d'oiseaux dans la forest, [?equent] on y voit rarement des oiseaux de proye. Les aigles planent dans les nues où on ne sçauroit les apercevoir.

Mais dès qu'il y a une charogne, ils fondent dessus par centaine.

Un homme du pays en trouva un nid et les père et mère luy firent une peur qui l'obligea de fuir très vite. Ce fait rapporté dans le pays comme remarquable [??] n'y connoit pas la prétendue méthode de faire dans leurs [?] provision de gibier à Saint-Jean-Pied-de-Port, à Baygourry, à la Rune. On m'a parlé de [?]. [page 304] Je n'ai cependant que modérément rapporté ce fait comme témoin oculaire. Je crois que c'est dans les Cévennes qu'il fit son observation.

Je ne rapporteray pas icy mon histoire d'aigle et de chat qu'on m'a contée.

[page 305] vide

[page 306] vide

<sup>1297</sup>Le Plateau du Benou (900m à 1500m alt.) est dans la vallée d'Ossau.

<sup>1298</sup>Peut-être la Maladeta.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés sur « de la pierre ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Cette dernière phrase est rajoutée en interligne d'une encre plus noire et d'une écriture plus serrée.

[page 307] Route d'Oloron à Pau et complément de la description des belles promenades de Pau.

La route est très belle et dans un pays que je trouve très agréable. Je n'ay point de description à en faire pour ne pas répéter ce que j'ay dit cinquante fois du Béarn. Il n'y a cependant quelques fois des friches de fougères et de bruyères mais beaucoup de cultures de millau et autres, beaucoup de bois, chateigners, chesnes, etc., quelques mûriers, surtout de belles vignes, la plupart en hautains. J'ay traversé tout le pays de Jurançon, Gand qui est le même canton de vin. J'y ay vu des côteaux à différentes expositions et le plus grand nombre m'a paru en hautain. Je me défie sur cela de ma vue et aussi du peu d'intelligence de mon guide.

Quant à la pierre, à deux lieues environ<sup>1299</sup> d'Oloron, j'ay suivi longtems un chemin taillé et les couches de la terre vues à nud y sont presque absolument verticales. Cependant, je dois avouer que dans cette partie j'ay bien vérifié l'observation de Monsieur le Roy l'ingénieur d'Athas, que quand on approchoit du [penchant ?] de la coste, les couches verticales devenoient inclinées dans le meme sens que la montagne.

Ces couches présentent un aspect singulier. Elles sont stratifiées quoyque posées verticalement et alternativement il y a une couche jaune assez épaisse ce qui semble une pierre et une couche fine et feuilletée comme l'ardoise. J'observe que j'ay vu cette même disposition le long d'un chemin pareil en arrivant d'Orthez à Oloron et vraisemblablement cette montagne estoit le nom de celle-cy. Je n'eus pas le tems alors de m'arrester, ce que j'ay fait cette fois-cy, prenant des échantillons : les pierres [page 308] feuilletées et une espèce d'ardoise. Mais la jaune est un sable ou non encore lié ou encore friable. Je ne sçais s'il est de la nature de la pierre sableuse qu'on m'a donnée à Athas pour du grais et qui compose la chaux de la montagne des sapins. Celui-là a acquis une grande dureté.

D'Oloron à Pau, j'ay trouvé ensuite du puding. Je ne sçaurais dire quelle est la nature du terrain des vignes de Jurançon.

Dans cette route, j'ay passé de petits ruisseaux, mais ny le gave d'Oloron ny celui de Pau, si ce n'est ce dernier sur le pont de Pau même.

Le gave d'Oloron descend à Bayonne par la vallée de Navarreins et celui de Pau y arrive de l'est et vient de Lourdes.

J'ay monté au vieux château<sup>1300</sup> qui a [ ? ] routes et des [ ?]<sup>a</sup> et un beau balcon sur la vue du gave et de la montagne. Je n'ay point vu l'appartement de la mère

<sup>1299</sup>Un peu moins de 10 kilomètres.

<sup>1300</sup>Le château de Pau domine le gave. Ses deux tours les plus anciennes datent du XII<sup>e</sup> siècle. Le donjon quadrangulaire en brique a lui été élevé par Sicard de Lordat au XIV<sup>e</sup> siècle. La forteresse ainsi constituée fut transformée en palais renaissance par Marguerite d'Angoulême.

<sup>a</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne.

Jeanne<sup>1301</sup> qui est occupé par des gens de Monsieur de Sommé sur le berceau d'Henri 4 qui est à la garde d'un conseiller au parlement<sup>1302</sup>.

En allant au château, j'ay vu la vilaine place où est la statue équestre de Louis 14<sup>1303</sup>.

[Den ?] je suis entré<sup>a</sup> dans un magnifique jardin, il estoit soigné, appartenant à Monsieur de Mespieux. Il est un peu avec la vue<sup>b</sup> sur le gave, des terrasses, des jardins potagers en [retan ?] et sur la pente et un beau bosquet de grands chesnes.

J'ay entré aussi dans la cour de Monsieur de Gassin dont on dit la maison belle et dont le jardin n'est qu'une terrasse sur cette meme vue<sup>1304</sup>.

[page 309] Du château, j'ay descendu à ce qu'on appelle la plaine qui faisoit vraisemblablement le [ ? ] des princes de Béarn. C'est le bois que j'avois déjà vu en arrivant de Tarbes. Á quatre pas du chesne, on m'a mené à une étoile de plusieurs allées. Du côté de la ville, il y a des bois négligés à présent qui ont fait jadis des cabinets, des bosquets ; tout cela estoit fermé de murs avant le chemin<sup>c</sup>. Derrière l'étoile et du côté de la route de Bordeaux est un taillis de chateigniers qu'on a coupé et qui revient bien. Du même côté une pépinière de [ ? ] que je n'ay pas même vue.

La futaie du côté droit que je n'ay pas encore vue est déjà, m'a-t-on dit, coupée en quelques parties et le sera bientôt en entier.

P[age] 1<sup>d</sup> : J'ay vu derrière l'étoile du bois<sup>e</sup> de la [plante ?]. J'y ay trouvé la chateigneraye qui est belle et bien revenue. Il y a aussi quelques chesnes qui reviennent moins vite. C'est en fait un bois très agréable et une promenade unique aussi près d'une ville.

J'ay trouvé aussi les pépinières de mûriers qui sont très grandes et entourées de larges fosses pleines de vilaine eau. Comme on n'y entre qu'avec permission, je ne peux pas dire si cette pépinière vient bien, c'est apparemment elle qui a fourni quelques plantations de mûriers que j'ay vus d'Oloron jusqu'à Pau. Le terrain de la pépinière est presque tout celuy du bois. Peut-être même tout est entouré d'une belle allée de ceinture de vieux chesnes qui vient retomber sur le chemin, très près de la porte et au-delà de la ville en arrivant de Tarbes.

La ville de Pau est arrosée au sud par son gave qui fait la belle vue de

<sup>1301</sup>Jeanne III, dite Jeanne d'Albret, reine de Navarre.

<sup>1302</sup>En 1553, Jeanne d'Albret y accouche d'Henri de Navarre, futur Henri IV.

<sup>1303</sup>La place royale.

<sup>1304</sup>Il doit s'agir de la famille Gassion, dont la maison sera transformée en hôtel par la suite.

<sup>a</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>L'expression « tout cela estoit fermé de murs avant le chemin » est rajoutée en interligne.

<sup>d</sup>Á partir de ce mot, l'encre se fait plus pâle et l'écriture plus serrée.

<sup>e</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

quelques maisons dont j'ay parlé au [b ?]. Du gave, nouvelle [ ? estoit ?] c'est par la [ ?] [page 310] arrivé à Oloron et c'est par cette raison que je n'ay vu Pau qu'en mon [ ?] avant d'y entrer. Par cette même vallée est le chemin de Pau à Lourdes par Betaran où je n'ay pas esté mais dont j'ay déjà parlé.

[ ?] du côté où est un grand fossé et un pont sur ce fossé. C'est quand on l'a passé qu'on trouve le chemin qui va de l'est à l'ouest, c'est-à-dire de Tarbes à Orthez<sup>a</sup> et à Bayonne et en chemin trouve ce qui fait la [ ? ?] du côté de la ville, les [ ?] qui devient bosquets, [ ? ? ?] l'étoile<sup>b</sup>, les allées, la chateigneraye, la pépinière, on passe le long<sup>c</sup> de tout cela quand on veut aller à Bordeaux par une petite forest que je n'ay pas faite non plus.

[Jadis ?] quand<sup>d</sup> on vient de Tarbes on suit longuement avant d'estre à Pau une magnifique allée à quatre rangs de chesnes et on arrive dans quelques faux-bourgs.

Ensuite, on descend une côte assez roide pour arriver à un des points que je viens de décrire, c'est-à-dire au pont qui est<sup>e</sup> sur le [fisse ?] et qui joint la promenade de la plaine. On entre dans la ville par ce pont si on veut et si on veut passer sa route on va tout de front prendre des chevaux [ ?] à la poste<sup>f</sup> qui est en dehors de la ville.

Cela bien [ ? ?] voit<sup>g</sup> que la promenade de la plaine ne peut pas avoir la vue du gave puisqu'elle est de l'autre côté de la ville.

Mais l'allée de ceinture vient comme j'ay dit tomber sur le chemin près de la poste, par conséquent au-delà de la ville et entre la ville et la poste [ ? ?] sur un beau quinconce de sicomore et autres arbres qui va sur le bord de l'eau.

Au-delà de la poste est une petite coste entre le chemin et le gave, qui a environ ving-cinc toises de long<sup>1305</sup> et que je ne crois pas qui en<sup>h</sup> ait nulle part plus à cinquante de large<sup>1306</sup>.

C'est ce qu'on appelle le bois du Roy qui estoit aussi [ ?humide] mais avant qu'on l'eût [p ?] pour faire le chemin, car il y a encore des brins de bois de l'autre côté, c'est cette jolie futaye dont j'ay parlé à l'occasion de mon premier passage à Pau. Elle est très sauvage, [p ? de ?] irrégulier en pente douce du côté du chemin

<sup>1305</sup>Près de 50 mètres.

<sup>1306</sup>Près de 100 mètres.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « les bois ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « de[ ?] ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « comme ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « esto », pour « estoit » certainement.

<sup>f</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>g</sup>À partir de ce mot, l'encre se fait plus noire.

<sup>h</sup>Rajouté en interligne.



---

et recoupée du côté de la rivière ; les bassins hauts ont une vue charmante. Ce qui me paroit le [?], c'est qu'on la coupe en détail. On dit une bonne raison, c'est que si on avansoit plus longtems [? re?oit] plus.

[page 311] Mâtüre d'Athas

J'ay esté à cette fameuse mâtüre d'Athas qui a fait la gloire de Monsieur d'Étigny et qui est peut-être aujourd'huy la cause de sa mort.

La première opération est l'extraction des bois de la montagne et leur conduite jusques dans la vallée d'Aspe où est le bourg ou village d'Athas.

Nota que je parle icy du chemin à la forest des grandes mâtüres. Il y a aussi de l'autre côté de la vallée d'Aspe une forest de Benou qu'on exploite aussi et qui a son chemin. Mais celle-là ne produit que de petites mâtüres<sup>a</sup>.

Le chemin coupé pour cela dans la montagne a bien environ quinze ou dix huit pieds<sup>1307</sup> de large, je croirois plustost moins que plus. Nous y allions à l'aise trois hommes à cheval de front, cependant dans les endroits où le précipice est bien profond et bien à pique, celuy qui estoit du côté du précipice<sup>b</sup> pourroit estre inquiet s'il n'avoit pas l'œil fait à la montagne.

Quand nous sommes parvenus au terme et que nous avons trouvé les travailleurs, Monsieur Le Roy, l'ingénieur de la Marine, m'a dit que nous avons fait depuis Athas environ huit mille toises<sup>1308</sup> et que nous estions à plus de 1200 de hauteur perpendiculaire<sup>1309</sup> au-dessus de cette vallée. Il y avoit cependant eu un peu de descente qu'il avoit fallu regagner. D'ailleurs, la pente ne peut pas estre distribuée partout également, ainsi il y a nécessairement des parties où la descente est rapide et tellement qu'en revenant Monsieur Le Roy nous a donné plusieurs fois l'exemple de mettre pied à terre.

Pour se procurer ce talus tel qu'il est sur des montagnes escarpées, il a fallu faire des circuits infinis et en même tems donner le plus [page 312] de largeur et d'arrondissement qu'on a fixé<sup>c</sup> à des tournans qui font quelquefois le demi-tour entier, car il ne faut pas oublier que la destination de ce chemin est d'y voiturer des pièces dont quelques unes ont près de cent pieds de long<sup>1310</sup>, ce qui n'est pas aisé à manoeuvrer aux tournans.

Il y a eu aussi quelques ponts nécessaires sur des racines ou sur des précipices. J'en ay vu entre autres où il y a deux chemins, un qui passe sur le pont et l'autre dessous. Je ne crois pas en avoir vu où il ait fallu fonder des piles ou

---

<sup>1307</sup>soit 5 à 6 mètres.

<sup>1308</sup>Environ 15 kilomètres.

<sup>1309</sup>Soit plus de 2000 mètres d'altitude.

<sup>1310</sup>Soit plus de 30 mètres.

<sup>a</sup>Toute la note est rajoutée dans la coin en haut à droite de la feuille.

<sup>b</sup>L'expression « estoit du côté du précipice » est corrigée d'une encre plus noire sur « est de ce côté-là ».

<sup>c</sup>L'expression « qu'on a fixé » est rajoutée en interligne.

culées<sup>a</sup> haut en bas. Tous ceux que j'ay vus n'ont pas trop de portée pour avoir pu<sup>b</sup> appuyer sur les deux costés, les deux extrémités de bonnes et fortes poutres.

Tout cet ouvrage n'a pas été fait par corvées par plusieurs très bonnes raisons, et une qui dispense de rapporter les autres c'est que presque tout est creusé dans le roc et qu'on n'y a presque travaillé qu'avec de la poudre.

Ce chemin ainsi que celui d'Oloron à Athas dont je n'ay pas encore parlé ont un inconvénient, c'est d'estre sujets à des réparations tous les ans dans le tems du degèle. Le terrain dans<sup>c</sup> lequel on a travaillé est ou marbre, ou pierres que les naturalistes appellent shites et qui se fendent comme des ardoises grossières ou terre meslée de cailloux ronds. La terre meslée de cailloux s'éboule journellement, à plus forte raison dans les degèles, le shite se détruit et, pour parler terme de l'art, se délite à l'air et les morceaux de la carrière de marbre déjà ébranlés par l'action de la poudre se gèlent l'hiver et tombent en fragmens au degèle.

Tout cela ne donne lieu qu'à des réparations, mais un inconvénien est bien plus considérable, c'est qu'il est nécessaire de conduire le chemin jusqu'auprès des travailleurs, par des difficultés énormes de faire faire aux grosses [page 313] pièces le moindre trajet hors du chemin. Or, les ouvriers changent continuellement de place à mesure qu'ils ont épuisé celles où ils travailloient. Aussi le chemin que j'ay suivi n'est-il qu'en partie l'ouvrage de Monsieur d'Étigny. Depuis deux ans qu'il n'a plus la direction de ces ouvrages, on a fait des embranchements sur son chemin pour aller gagner d'autres parties de la forest, et la partie de chemin par laquelle nous sommes arrivés a esté faite l'an passé par Monsieur Le Roy. On avoit beaucoup de bois à abattre ; il vint ordre de le sortir de la forest à quelque prix que ce fût ; le chemin fut fait en trente-six jours, à l'entreprise, et Monsieur Le Roy m'a assuré qu'il n'avoit pas coûté dix mille francs. Il en faut un pareil pour cette année-cy, et tous les ans de mesme. Monsieur Le Roy et le maître mâteur s'occupent beaucoup beaucoup à présent du choix du terrain où faire passer celui de cette année-cy. On m'a montré une montagne au revers de la nostre sur la droite et le chemin qui y menoit ; elle est à présent nue, c'est la première que Monsieur d'Étigny a attaquée.

Les pasteurs ont mis le feu à des parties, malgré tout ce qu'on a fait pour les en empêcher. C'est à quoy ils ne manquent jamais quand il y a des abattis, parce que cet incendie leur produit, pour l'année suivante, des pâturages excellens.

Cecy donne lieu à des réflexions que je crois très importantes sur le système général de l'extraction de ces grands bois des montagnes. Bien des gens croyent, et

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « arches » d'une encre plus noire.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont corrigés sur « pour », d'une encre plus noire.

<sup>c</sup>Corrigé sur « sur ».

depuis que je voyage j'ay des raisons pour me [page 314] ranger à leur<sup>a</sup> sentiment<sup>b</sup>, que les grands et vieux bois coupés de quelque espèce que ce soit ne repoussent pas.

On sçait<sup>c</sup> que les hestres, chesnes et autres arbres ordinaires de nos forests repoussent de souche, qu'il n'en est pas de même des pins, sapins et autres arbres verts et résineux, mais qu'au lieu de repousser de souches, la grande quantité de graine qui tombe produit une immensité de jeunes plants. Il est vray qu'il leur faut de l'ombrage.

C'est pourquoy ceux qui cultivent ces sortes de forests avec soin ne les coupent qu'en jardinant, c'est-à-dire qu'ils abattent un arbre d'un côté et un arbre de l'autre en laissant toujours le jeune plant à l'ombre.

Mais cette méthode ne peut pas avoir lieu pour des abattis comme ceux cy. Quand on a<sup>d</sup> fait la dépence énorme des chemins pour arriver à une forest, ce seroit un trop médiocre produit de n'en couper chaque année que quelques arbres. D'ailleurs, pour ce petit nombre il faudroit toujours des ouvriers répandus dans la forest dont les pieds écraseroient tout<sup>e</sup> le petit plan. On sçait combien toute brisure est mortelle pour les arbres verts quand ils sont encore jeunes, ainsi il ne faut pas seulement songer à cette idée d'abattre en jardinant et ce sont des quartiers entiers qu'il faut mettre à bas quand une fois on y a mis la hache. Voilà ce que disent les préposés à la Mâturation d'Athas et, quoyqu'un particulier passe, en bois ne doit pas adopter cette méthode, c'est peut-être la seule qu'on puisse suivre pour une grande exploitation faite pour le Roy. Dès lors on conçoit que si on laisse paître les troupeaux dans les forests coupées à blanc où il croît les premières années une herbe excellente qui les attire. Le sapin foulé par leurs pieds ne se ressème pas. Et quant aux pins et aux autres arbres qui repoussent de souche, ils ne recroîtront pas non plus parce que leurs rejets seront broutés<sup>f</sup>. Or comment empêcher les troupeaux d'y aller<sup>g</sup>.

Ce qui est arrivé de la part des pastres prouve bien qu'ils regardent l'abattis comme un pâturage qui doit leur [page 315] appartenir. On dira qu'il n'y a qu'à les empêcher<sup>h</sup> d'y aller. C'est une belle spéculation de ceux qui sont accoutumés à faire

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « la ».

<sup>b</sup>« la » raturé.

<sup>c</sup>L'expression « On se dit » est corrigée d'une encre plus noire sur « l'opinion commune est ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « égal », pour « également », certainement.

<sup>f</sup>Corrigé sur « brouter ».

<sup>g</sup>L'expression depuis « Voilà ce que disent » jusque là est corrigée d'une encre plus noire et d'une écriture plus serrée sur « Cela posé je crois que personne ne niera qu'aucun bois ny de hestre ny de sapin ne peut reveni si le troupeau y passe, les uns parce que leur repousse sera sûrement mangée les autres parce que le jeune plant sera foulé aux pieds or c'est ».

<sup>h</sup>L'expression en interligne « le leur à leur » est raturée.

garder des terres auprès de Paris. Mais ces forests de montagnes sont entourées de tous les côtés d'herbages où paissent à l'aventure des troupeaux immenses. Quatre pastres gardent quatre lieues de pays. Ils y arrivent au printems dès que la terre couverte de neige commence à se découvrir et ils marchent en avant à mesure que la neige leur fait place, l'automne au contraire ils descendent des sommets à mesure que la neige les en chasse et se retirent jusques dans les vallées toujours par degrés. Ces pastres sur des montagnes raboteuses ne voyent jamais à la fois qu'un quart de leurs vaches ou de leurs brebis ou de leurs chèvres, et ils ont<sup>a</sup> pour les<sup>b</sup> aider d'énormes chiens blancs qui ne sçavent point faire marcher un troupeau le long d'un champ comme les chiens de berger des environs de Paris<sup>c</sup>. Tout le talent de ceux-cy est de prêter le collet à un loup et d'effrayer un ours ou d'avertir ces pastres<sup>d</sup> par leur aboiement et d'effrayer un ours par leur aboyement qui sert encore plus à avvertir les pâtres du danger. Je crois donc que c'est un projet impossible d'empêcher le troupeau d'entrer dans ces forests<sup>e</sup> qu'il faudroit en garantir pendant très longtems et une espérance chimérique de compter qu'on retirera(sic) dans cent<sup>f</sup> ans de nouvelles mâtures des forests qu'on abat aujourd'huy. En général qui est-ce qui garde sérieusement un bien dont on ne retirera le revenu que dans cent ans? Si on veut décider<sup>g</sup> cette question en plus grande connoissance de cause, il faudra s'informer de l'état de quelques forests des Pyrénées qui ont déjà esté exploitées du tems de Louis 14<sup>h</sup>, [page 316] je ne les ay pas vues,<sup>i</sup> mais je parierais<sup>j</sup> quatre contre un que ce sont à présent des pâturages<sup>k</sup>. D'ailleurs on me l'a dit de quelques unes<sup>l</sup>.

J'ay annoncé cette question comme très importante. Elle l'est par deux raisons, 1° quand on voudra faire de nouveaux ouvrages du même genre<sup>m</sup> ce qui

<sup>a</sup>Corrigé sur « font ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>L'expression « les chiens de berger des environs de Paris » est corrigée d'une écriture plus serrée et d'une encre plus noire sur « un major qui fait l'enroute? ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>L'expression depuis « et d'effrayer » jusque là est corrigée en interligne d'une encre plus noire et d'une écriture plus serrée sur « je crois donc que c'est un projet impossible d'empêcher le troupeau d'entrer dans les forests ».

<sup>f</sup>Ces deux mots sont corrigés sur « pendant ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « s'assurer ».

<sup>h</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus noire et d'une écriture plus serrée sur « du bon roy ».

<sup>i</sup>L'expression suivante est raturée : « je n'ay meme trouvé personne qui m'en ait trouvé en [?] instruit ».

<sup>j</sup>Rajouté en interligne d'une encre plus noire et d'une écriture plus serrée.

<sup>k</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus noire et d'une écriture plus serrée sur « friches ».

<sup>l</sup>L'expression depuis « d'ailleurs » jusque là est rajoutée sur la suite de la ligne d'une encre plus noire et d'une écriture plus serrée.

<sup>m</sup>Un « s » final est raturé.

arrivera bientôt, il ne faut pas croire qu'on fasse des ouvrages pour fournir à perpétuité des mâtures qui se renouvelleront, il faut compter seulement qu'on se procurera pour une fois la coupe du bois actuellement venu, cette différence dans le point de vue qu'on se propose en peut faire une très grande dans le parti qui sera à prendre.

2° Les administrateurs de la Marine, qui<sup>a</sup> depuis deux ans sont souverains de tout cet article-cy<sup>b</sup> m'ont<sup>c</sup> avoué que dans deux ans il n'y aura plus de grosse mâture dans les forests qui peuvent arriver<sup>d</sup> à Athas et dans dix ans il n'y aura plus même à espérer ny petites mâtures ny bordages. Alors, il faudra chercher d'autres bois. On leur en a déjà<sup>e</sup> indiqué de grands dans la vallée d'Ossau, une forest d'Iratis<sup>f</sup> dans la Basse Navarre, etc. Et quand ils seront obligés de faire ce déménagement, ils m'ont dit tout simplement que leur projet est de détruire autant qu'ils pourront leurs chemins, et pour aller plus vite de brûler leurs ponts qui sont de bois, afin de rendre le sol des forests à leur ancienne sauvagerie, dans<sup>g</sup> l'espérance que dans un siècle ou deux, cela produira une nouvelle ressource pour la Marine.

[page 317] Or, quand on seroit certain d'y parvenir, il faudroit calculer quelle perte ce seroit<sup>h</sup> qu'un siècle d'inutilité d'une terre.

D'ailleurs on n'y parviendra pas. Les ennemis des jeunes bois sont les troupeaux qui n'ont pas besoin de grands chemins pour parvenir à leurs pâturages voisins de la forest, et qui y alloient bien avant que les chemins fussent faits.

Enfin puisque ces chemins sont faits aujourd'huy avec tant de dépence, il ne faut pas croire qu'ils n'ayent d'utilité que pour les bois.

Ces chemins attirent déjà les Espagnols à Oloron, je les y ay vus. Oloron est une ville connue par un assez grand commerce avec l'Espagne et il ne faut pas dire qu'il suffit de grand chemin qui va d'Oloron à Camfranc en Espagne, car c'est dans le chemin de la Mâture que je les ay rencontrés et les ouvriers m'ont dit qu'ils en voyoient beaucoup passer et<sup>i</sup> indépendamment du commerce d'Oloron qu'on connoit parce que c'est une ville, j'atteste pour l'avoir vu avec assez d'attention que tout le long des Pyrénées il se fait de petits commerces avec l'Espagne, très avantageux pour la France<sup>j</sup> et les chemins les faciliteront prodigieusement.

<sup>a</sup>Corrigé sur « c'est le nom qu'ils prennent ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne d'une encre plus noire et d'une écriture plus serrée.

<sup>c</sup>Corrigé sur « cy et du pays ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « aborder ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont corrigés sur « aura ».

<sup>f</sup>Corrigé sur le même mot d'une encre plus noire et d'une écriture plus serrée.

<sup>g</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>h</sup>Ces deux mots sont corrigés sur « ceux » d'une encre plus noire et d'une écriture plus serrée.

<sup>i</sup>Corrigé sur « d'ai », pour « d'ailleurs » certainement.

<sup>j</sup>L'expression suivante est raturée : « comme le change le [p ?] ».

J'atteste encore qu'en même tems que les forests périssent partout, les terres se défrichent presque partout et surtout dans ces montagnes où les progrès en sont sensibles et rapides. Je citeray la vallée de Luchon et les voisines que j'ay vues plus longtems que les autres<sup>a</sup>. Depuis qu'il y a un chemin, tous les paysans se sont mis à défricher. [page 318] Je parle des paysans et non pas des défrichemens des seigneurs qui ne réussissent presque jamais. Les montagnes les plus élevées produisent souvent du millau, toujours du sarrasin et quelquefois du froment et des prairies admirables non<sup>b</sup> seulement à pâturer mais à récolter quand on peut y avoir un filet d'eau. Voilà une<sup>c</sup> espérance bien plus réelle que celle des mâtures qui n'est que<sup>d</sup> pour deux cens ans d'icy et c'est là de quoy<sup>e</sup> on propose de se frustrer exprès. Ces marins, comme de raison, ne considèrent que leur objet, mais il faut espérer que ceux qui veillent au commerce général et aux chemins en seront avertis assez tost pour s'opposer à un projet digne des tems de barbarie<sup>f</sup>.

Cette forest contient des arbres de différentes espèces, mais en petite quantité, excepté le hestre et le sapin. Il en est de même de toutes les forests élevées des Pyrénées. On ne trouve plus de chesnes dès qu'on est à une certaine hauteur et quand on est parvenu au-dessus de la région des sapins et des hestres, on ne trouve plus de bois, tout est pâturage.

Il y a cependant aussi quelquefois des pins sur ces hautes montagnes et de deux différente(sic) espèces. Icy, ils m'ont dit qu'ils ont des pins au-dessus de la forest des sapins, mais qu'ils sont petits et rabougris. Je n'ay pas esté jusques là. Je sçais qu'au revers des Pyrénées, dans un endroit où j'ay esté, on m'a montré sur le chantier de grandes et longues pièces de pin qu'on m'a assuré estre encore meilleures pour la mâture que le sapin, et le bois en est sûrement différent car il est rouge, mais je ne les ay vus sur pied que de fort loin. Je sçais aussi que dans les Alpes on trouve les deux espèces de pin les plus communes, mais il ne m'a pas paru qu'on en fît grand cas. On y en trouve aussi une troisième [page 319] espèce, particulière aux très hautes montagnes, dont on mange le fruit et qu'on appelle alviés. Enfin, on y trouve en abondance au-dessus de la région des sapins un bois excellent qui est le mélèse, espèce de cèdre. J'en ay vu des forests entières dans mon voyage des Alpes. Les tiges sont au moins aussi droites que les sapins mais je n'en ay pas vu de si gros que les plus grands sapins. Le bois en est dur, lourd,

<sup>a</sup>« et nommement » raturé.

<sup>b</sup>Corrigé sur « mon ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « l' ».

<sup>d</sup>L'expression « qui n'est que » est rajoutée en interligne d'une encre plus noire et d'une écriture plus serrée.

<sup>e</sup>L'expression « et c'est la [?] » est corrigée en interligne sur « dont » d'une encre plus noire et d'une écriture plus serrée.

<sup>f</sup>Ces deux mots (« de » étant rajouté en interligne) sont corrigés sur « les plus reculés de la ».

compacte(sic), rouge et odoriférant. Il est excellent pour la charpente. Je ne sçais s'il est<sup>a</sup> bon pour la mâturation. Dans les Pyrénées, je n'ay vu ny alviés ny mélèses. L'ingénieur<sup>b</sup> et les officiers de Marine donnoient le nom de cèdre ou de mélèse à un arbre qui y est rare et qu'on a cherché longtemps pour me le montrer. Il s'est trouvé que c'est l'if. Il s'appelle en latin *taxus* et les gens du pays l'appellent *tasch*. Il portoit le nom de *taxus* ou *tasch*<sup>c</sup> du tems que le César<sup>d</sup> estoit dans les Gaules.

J'ay fait cette digression sur les arbres d'Athas, parce que malgré la beauté de ces mâtures des Pyrénées, on convient qu'elles sont encore inférieures à celles du nord et on assure que celles du nord sont une espèce de pin et non de sapin. Cela joint à ces belles pièces de pin qu'on m'a montrées au revers des Pyrénées m'a paru mériter attention. Dans ce pays-cy, toutes les mâtures sont de sapin, il y en a de grandes et de petites. J'ay déjà marqué dans une<sup>e</sup> note qu'une forest différente de celle que j'ay vue, la forest du Benou, n'en produit que de petites. Ce sont des jets bien droits, bien filés mais ny si grandes ny si gros que ceux de la grande forest<sup>1311</sup>. Cette différence tient à une observation de [page 320] physique que j'ay rapportée ailleurs et qui est inutile de répéter icy.

Tous les sapins ne sont pas assez longs pour faire des mâts et quelques uns ont des défauts dans quelques parties qui empêchent de les employer à cet usage. On les débite en planches. Enfin, j'observeray que j'ay vu le plus gros de tous les sapins de la forest, c'estoit un arbre connu de tous les tems dans le pays et qui y avoit même un nom propre que j'ay oublié. Travaillé sur le chantier, il s'est trouvé avoir plus de 90 pieds de longueur<sup>1312</sup> et près de quarante pouces de largeur par le bout d'en bas<sup>1313</sup>.

Cette pièce est aussi trop grosse pour estre employée et ils m'ont dit qu'on seroit obligé de la couper. Je n'ay pas trop retenu ce qu'on m'a dit de son usage parce que c'est une pièce unique qui ne tire pas à conséquence pour l'objet général de la mâturation.

Le hestre est communément méprisé et rejeté comme inutile dans les montagnes. Je l'ay vu dans les Alpes, dans la vallée de Luchon, je sçais qu'il en est de

---

<sup>1311</sup>La forêt d'Issaux.

<sup>1312</sup>Soit 30 mètres.

<sup>1313</sup>Soit environ 1 mètre.

<sup>a</sup>Corrigé sur « n'est ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « ils ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur un mot illisible.

<sup>e</sup>Corrigé sur « la ».



même du côté de Capsir<sup>1314</sup>, de la Cerdagne<sup>1315</sup>, du Haut Roussillon<sup>1316</sup>.

Pendant, on luy<sup>a</sup> a<sup>b</sup> de tout tems rendu<sup>c</sup> un peu plus de justice de ce côté-cy et dans la Basse Navarre vers Saint-Jean-Pied-de-Port où j'ay esté ces jours passés. Longtems avant la mâtüre de Monsieur d'Étigny et avant que les chemins de montagnes ne fussent faits, ces vallées estoient en possession d'exploiter leurs hestres en avirons et on m'a assuré à Saint-Jean que la Navarre fournissoit tout les ports du royaume.

D'avirons qu'elles descendent à Bayonne par la Nive et se distribuent de là sur toutes les costes même celles de la Méditerranée.

[page 321] Depuis les chemins on coupe aussi pour les bordages des vaisseaux les pièces de hestre qui en sont susceptibles, car ny pour la quille, l'étrave, l'estambot, ny pour les coutres, ny pour aucun des membres de résistance et touchant immédiatement à l'eau, on ne peut employer le hestre. Il y faut du chesne et à défaut de chesne, de l'orme. Si le chateigner estoit commun, on pourroit peut-estre en faire de bonnes quilles. Voilà au moins ce que m'ont dit icy les commissaires de Marine.

Cet employ du hestre en bordage n'empêche pas d'en employer icy beaucoup en avirons comme par le passé et à cette occasion j'observeray que j'ay esté surpris et scandalisé de trouver dans ces bois exploités par les officiers du Roy des hestres coupés à trois ou quatre pieds<sup>1317</sup> de terre. C'est l'usage du côté de Luchon et cet usage fondé sur la commodité de l'ouvrier et le peu de cas qu'on fait du bois, m'avoit paru mériter la plus grande réforme.

Noter que j'ay vu avec peine<sup>d</sup> les mélèses coupés de même dans les Alpes. Icy j'ay vu aussi la même opération sur quelques sapins. Ils m'ont dit pour leur raison que ces arbres avoient des nœuds ou d'autres vices dans leur partie inférieure et que s'ils les coupoient du pied, il faudroit recouper ensuite, ce qui feroit double

<sup>1314</sup>Le Capcir est une région historique et géographique des Pyrénées-Orientales, en France. Il fut rattaché à la France par le traité des Pyrénées. Son territoire correspond approximativement à la très haute vallée de l'Aude.

Le Capcir se trouve sur un plateau sis à 1500 mètres d'altitude en moyenne et permet le lien entre la haute vallée de l'Aude et la Cerdagne, française et espagnole.

<sup>1315</sup>La Cerdagne (Cerdanya en catalan) est un fossé d'effondrement situé dans l'est du massif des Pyrénées. D'une superficie de 1 086,07 km<sup>2</sup>, cette région naturelle est partagée par l'Espagne à 50,3% et par la France à 49,7%.

<sup>1316</sup>La plaine du Roussillon est irriguée par trois fleuves, du sud vers le nord, le Tech (El Tec), la Têt (fleuve) (Tet) et l'Agly. Surplombée par le célèbre mont Canigou (El Canigó).

<sup>1317</sup>Environ 1 mètre.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>« esté » raturé.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

travail.

Cela a lieu surtout pour le hestre débité en avirons qu'il faut qu'il ne soit point noueux. La bille reste sur pied<sup>a</sup> parce qu'elle est inutile, le bois estant aussi commun qu'il l'est et on s'occupe peu du reste de l'arbre qu'on sçait<sup>b</sup> bien qui ne repoussera jamais comme j'ay dit plus hault.

[page 322] Les ouvriers employés à abattre le bois sont à la journée. Il est indubitable qu'ils feroient le triple de l'ouvrage à la tâche. On en convient mais on dit que cela n'a pas pu s'arranger. Je soupçonne qu'en général les officiers du Roy n'aiment point la tâche qui réduit leur fonction à une simple inspection et diminue beaucoup leur autorité et leur importance. Je dois dire cependant à l'honneur de Monsieur Le Roy qu'il a mis les chemins qu'il a fait faire à la tâche ou à l'entreprise.

Les ouvriers abatteurs de bois couchent dans de méchantes cabanes faites dans la forest six jours de la semaine et vont coucher chez eux le samedi au soir.

Le maître mâteur est établi avec son ménage dans un bâtiment<sup>c</sup> fait par Monsieur d'Étigny au centre des forests, cependant à mi-côte, qu'on appelle Castillon<sup>1318</sup>. Il y a sept ou huit chambres. Monsieur d'Étigny y a couché plusieurs fois et il y donnoit des espèces de fêtes aux personnes à qui il faisoit les honneurs de la Mâture.

Les bois abattus après l'ébranchage et les premières opérations qui se font sur le lieu se descendent dans la vallée par le beau chemin que j'ay décrit.

Dans les autres montagnes que j'ay parcourues, on fait glisser les grandes pièces de bois des montagnes escarpées qui sont trop loin des chemins et on voit la trace de ces glissoires qui fait un sillon droit du haut en bas. Il y a encore de ce côté-cy de ces sillons, soit qu'ils fussent faits avant la Mâture, soit qu'on s'en serve encore dans d'autres parties qui ne sont pas réservées pour le Roy.

Quand ces bois sont parvenus aux méchants chemins étroits, tortueux et effrayans, [page 323] qu'on connoît dans ce pays-cy de tous les chemins, on perce les pièces par le bout, on les attache ou plusieurs ensemble ou une seule quand elle est assez forte, au joug d'une paire de bœufs et les liens sont de jeunes branches de noisettier (sic), arbuste extrêmement commun dans ce pays-cy. Les bœufs les conduisent, c'est-à-dire les traînent jusqu'à l'endroit<sup>d</sup> où<sup>e</sup> on peut les mettre en radeaux sur les torrens. Voilà l'ancienne et encore aujourd'huy la plus commune exploitation des bois des Pyrénées.

<sup>1318</sup>Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Pau, canton d'Arthez-de-Béarn.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé sur « pet » pour « petit ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « le p », pour « le point », certainement.

<sup>e</sup>Corrigé sur « de »

On m'a dit et je le crois sans peine, qu'elle est impraticable pour ces belles pièces de mâtures, trop longues pour les sentiers du pays, trop lourdes pour estre ainsi traînées et trop précieuses pour estre déteriorées par la glissoire et le frottement du tirage. C'est par cette raison que tant de forest de sapins<sup>a</sup> restoient sinon inutiles, du moins réduites à n'estre exploitées qu'en planches et c'est en cela que consiste la vraie beauté de l'ouvrage de Monsieur d'Étigny.

On attache actuellement les grosses pièces par de forts cordages sur les es-sieux des deux paires de roues que l'on éloigne ou rapproche autant qu'il le faut pour la longueur de chaque pièce. Les deux paires de roues ont chacune un timon, celle de derrière comme celle de devant. On y attelloit les bœufs et quand la pente est rapide on n'attelle qu'une paire devant et plusieurs par derrière pour retenir.

Le timon de derrière sert, en termes de marine, pour gouverner dans les tournans, ce qui est une opération très délicate et très laborieuse, malgré la grande dépence faite pour les chemins et nommément pour les tournans, [page 324] sans l'adresse et la grande attention des conducteurs et aussi sans la force, la docilité et la patience naturelle et caractéristique des bœufs tout périroit. Ainsi, malgré la beauté des chemins, il ne faut pas se figurer que la mâture y roule comme les charettes des rouliers<sup>b</sup> d'Orléans.

J'avois oublié de dire que les forests appartiennent aux communautés. Ce qui fait la communauté dans tous ces pays-cy n'est point la paroisse mais la vallée. Le Roy en s'emparant des bois de la forest paye le prix fixé pour chaque pied d'arbre abattu et la vallée gagne beaucoup de toutes façons tant au marché qu'à l'établissement qui y a donné lieu. Voilà à ce que je crois tout ce que j'avois à dire sur la montagne et la forest.

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot d'une écriture plus serrée et d'une encre plus noire.

[page 325] Les bois, arrivés à Athas, sont sur le bord du Gave d'Oloron. Gave<sup>a</sup> est un nom qu'on donne en Bigorre et en Béarn aux torrens qui tombent des montagnes et chaque vallée a son gave. Ces gaves parvenus dans la plaine se réunissent en deux qu'on nomme le Gave d'Oloron et le Gave de Pau.

Celuy d'Oloron vient principalement de la vallée d'Athas. C'est à celui-là que se réunit auprès d'Oloron même le Gave d'Ossau dont j'auray occasion de dire un mot. Le Gave de Pau est composé de celui de Barrège et de celui de Caupérès et de plusieurs autres.

Les deux gaves se réunissent près d'un bourg ou ville, Peyrehorade, et, dans le même point ou à peu près, se jettent dans l'Adour qui est aussi sorti des Pyrénées, de la vallée de Bagnières de Bigorre ou de Campan et après avoir passé à Tarbes a fait un très grand circuit dans la Haute Guyenne<sup>1319</sup>. Ce fleuve revient sur ses pas pour recevoir les deux gaves avec lesquels il va former<sup>b</sup> le port de Bayonne.

Puisque je parle du cours des rivières des Pyrénées dont le détail n'est rien moins que différent à l'objet de ce mémoire, les principales rivières ou gaves ou torrens à l'ouest sont la Nive qui par plusieurs torrens ou gaves ramasse toutes les eaux de la Navarre françoise et de la province de Soule, et va aussi dans la ville de Bayonne qu'elle traverse pour se joindre au dehors à l'Adour. Ainsi Bayonne reçoit les eaux du Bigorre, du Béarn, de la Soule<sup>c</sup> et de la Navarre.

Plus à l'ouest encore est la Nivelle qui se rend à Saint-Jean-de-Luz et n'est qu'un petit objet. Et plus loin la Bidassoa qui sépare<sup>d</sup> la France de<sup>e</sup> l'Espagne et a son embouchure entre Andaye, bourg et petit fort de France, et Fontarabie. [page 326] Cette Bidassoa que j'ay vue ne m'a pas parue non plus considérable dans son cours. Il faut que la Cour d'Espagne pense qu'elle le soit par les bois qu'elle peut charrier, car ils ont établi à notre imitation une Mâture dans leurs montagnes qu'ils font descendre à Fontarabie.

À l'est de la<sup>f</sup> Bigorre et du pays de l'Adour et<sup>g</sup> des gaves sont les deux rivières de Neste dans la vallée d'Aure, la Garonne et ses branches dans celle de

<sup>1319</sup>Sa source se situe au cirque de Gavarnie- classé en 1997 comme patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco - dans le département des Hautes-Pyrénées. Il porte le nom de « gave de Pau » à partir de Luz-Saint-Sauveur, recueillant les eaux du gave de Gavarnie et du Bastan. À partir de la confluence avec le Gave d'Oloron il prend le nom de Gaves réunis avant de se jeter dans l'Adour à Peyrehorade dans le département des Landes.

<sup>a</sup>Corrigé sur « c'est ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « se ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « nav », pour « Navarre » certainement.

<sup>d</sup>Corrigé d'une encre plus noire et d'une écriture plus serrée sur « est partagée entre ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « et » d'une encre plus noire et d'une écriture plus serrée.

<sup>f</sup>Ces deux mots sont corrigés sur « d » d'une encre plus noire et d'une écriture plus serrée.

<sup>g</sup>L'expression « de l'Adour et » est rajoutée en interligne d'une encre plus noire et d'une écriture plus serrée.

Luchon, celle de Saint-Béat et tout l'évêché de Cominges que j'ay connu et décrit ailleurs<sup>a</sup>, plus loin les rivières de Couserans qui aboutissent aussi sûrement à la Garonne, enfin l'Arrière rivière du Comté de Foix très fameuses par ses paillettes d'or<sup>1320</sup>, qui se rend aussi en Garonne. Les bois qu'on se procureroit par tout ce système<sup>b</sup> de rivières arrivent en radeau à Toulouse et de là on peut choisir dans quelle mer on veut les voiturer.

Les montagnes au-delà du Comté de Foix se joignent à l'Aude<sup>c</sup> dont le cours est dans<sup>d</sup> la Méditerranée, mais d'où je crois qu'on rentreroit aisément par des étangs dans le canal de Languedoc.

Les rivières de Roussillon sont rivières<sup>e</sup> de Méditerrané. Pour revenir à la Mâtire actuelle, on trouve à Athas d'abord de grands hangars pour tenir les bois à couvert à côté des forges, des établis de charpentiers, de menuisiers à scier des planches, dont plusieurs mus par la même roue.

Ces moulins sont fort communs dans toutes les Pyrénées. Leur mécanique consiste en général dans une roue mue par l'eau et qui par un mouvement de charnière fait<sup>f</sup> mouvoir une scie de haut en bas entre deux chassis. Il faut y joindre un autre mouvement qui fasse [page 327] avancer en glissant et par degrés un chassis horizontal sur lequel est posée la pièce qu'on veut scier. Ce mouvement qui est fort aisé à exécuter varie dans les différens moulins. Il y en a de grossiers où l'ouvrier fait mouvoir une petite roue ou une bascule<sup>g</sup> avec son pied dans les moulins bien faits comme ceux d'Athas. Le mouvement qui fait aller la scie fait aussi avancer l'ouvrage, il faut cependant toujours un ouvrier pour arrester la machine quand il le faut et présenter la pièce de bois à la scie, mais un seul homme peut sans se fatiguer conduire plusieurs moulins.

Il faut observer que ces moulins, hangars, ateliers, etc., estant de bois, marchandise à très bon marché dans le pays, ce ne seroit pas une grande dépence

---

<sup>1320</sup>Selon Diodore de Sicile, historien grec (45 av.J.C) « Les phéniciens et les carthaginois trouvèrent tant d'or dans les Pyrénées qu'ils en mirent aux ancrs de leurs vaisseaux ». Sous les comtes de Foix la récolte de l'or était très répandue. Á Pamiers, elle fut longtemps un privilège que ses habitants défendaient devant Le Conseil de Ville en 1477. Ce Conseil réglait les conditions des privilèges accordés. Lorsque le comté de Foix fut rattaché à la couronne de France, le droit d'accorder des patentes fut confisqué par l'état et rattaché à l'Hôtel des Monnaies de Toulouse.

<sup>a</sup>L'expression « j'ay connu et décrit ailleurs » est corrigée en interligne d'une encre plus noire et d'une écriture plus serrée sur « je connois très bien ».

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Corrigé sur « l'Adour » d'une encre plus noire et d'une écriture plus serrée.

<sup>d</sup>Corrigé sur « bien décidé ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « bien décidé ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « ou ».

<sup>g</sup>Corrigé sur le même mot d'une encre plus noire et d'une écriture plus serrée.

d'en établir de pareils ailleurs si on estoit obligé par la suite<sup>a</sup> de changer le siège principal de la Mâtüre.

L'eau qui a fait tourner ces moulins tombe dans un large bassin où elle est retenue par une vanne qui la rend très calme et très tranquille et c'est là qu'on construit les radeaux. On les compose de plusieurs mâts bien liés par de forts câbles, on les recouvre d'autres planches qu'il est aussi aisé de transporter à Bayonne. On fait aussi des radeaux des planches destinées aux bordages et on en fait aussi d'avirons<sup>b</sup>, et tout cela dans le meme bassin.

Dans les gaves ou torrens qu'on n'a point travaillés pour la Mâtüre, comme dans ceux des vallées d'Aure, de Loron<sup>1321</sup>, de Luchon qui se rendent tous dans la Garonne, et dans la<sup>c</sup> Garonne proprement dite qui sont les rivières<sup>d</sup> [page 328] que j'ay le plus fréquentées. On jette dans le torrent à bois perdu les pièces qui y ont esté traînées par des bœufs. Ce flottage à bois perdu ne se fait pas cependant sans difficultés. Sans cesse, le bois s'arreste et se met en travers entre les pierres, les sables, les troncs d'arbres et sans cesse on se jette à l'eau pour le dégager.

Ces poutres ou plustost ces planches de merrein car c'est le plus commun, se mettent ensuite en radeaux de médiocre grandeur, dans les endroits où on répute que la rivière est assez navigable, et quand on est parvenu au port de Montréjau où la plupart des torrens dont je viens de parler aboutissent, on double, on triple, on quadruple même les radeaux, et ce sont là ces grands radeaux qui arrivent à Toulouse.

Les<sup>e</sup> officiers de Marine employés à Athas<sup>f</sup> depuis qu'on a ôté à Monsieur d'Étigny la direction des ouvrages de la Mâtüre, sont des officiers de plume. On les appelle icy les administrateurs de la Marine. Le chef est Monsieur Doyart<sup>1322</sup>.

Monsieur Le Roy ingénieur attaché au corps de la Marine, cousin germain de Monsieur Le Roy des chasses de Versailles m'a paru l'homme qui entend le mieux les ouvrages et depuis mon retour j'ay appris que je ne m'estois pas trompé dans le jugement que j'en avois porté car il s'est fait connaître du public par un excellent ouvrage. Il me l'a envoyé en 1765 ou 1766, et quoyque naturellement le

<sup>1321</sup>La vallée du Louron correspond au bassin de la Neste du Louron, affluent de la Neste d'Aure à Arreau. La vallée du Louron débouche sur la Vallée d'Aure.

Elle est constitutive du pays d'Aure.

<sup>1322</sup>Monsieur Doyard sera par la suite Commissaire Général de la marine à Nantes.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>« celui qui est » raturé.

<sup>c</sup>Corrigé sur « celui qui est ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés d'une encre plus noire et d'une écriture plus serrée sur un mot illisible.

<sup>e</sup>À partir de ce mot, l'écriture se fait plus serrée et l'encre plus noire.

<sup>f</sup>Corrigé sur « Luchon ».

---

corps des Ponts et Chaussée peut avoir quelque jalousie contre un étranger, une personne qui est bien au-dessus d'un pareil sentiment m'en a fait les plus grands éloges quand je luy communiquoy le manuscrit. Monsieur Turgot qui estoit alors contrôleur général et qui entend très bien cette partie le lut et en fut très content et le fit imprimer.

[page 329] Ces messieurs m'ont dit à quoy montoit la dépence et le produit depuis que la Mâtüre a esté entreprise par Monsieur d'Étigny<sup>a</sup>. Je n'ay pas mis cette note dans mes journaux parce qu'elle estoit dans quelque lettre que je n'ay pas retrouvée. Je me souviens que la dépence alloit à peu près à 1 100 000 livres et le produit à 100 000 livres à peu près de plus. C'est toujours un bénéfice.

Mais d'ailleurs le grand bénéfice pour l'État consiste 1° en ce que les 1 100 000 livres de dépence ne sont pas sorties du royaume, ce qui arrive quand on tire des mâtüres de l'étranger, 2° en ce que les chemins qui existent et<sup>b</sup> rendent le commerce d'un pays plus actif<sup>c</sup>, augmenteroit<sup>d</sup> la valeur des terres voisines et les font défricher.

Il faut ajouter que Monsieur d'Étigny a fait de grandes fautes dans les commencemens, qui ont augmenté la dépence et diminué le produit. C'est ce qui arrive toujours dans le premier essai et n'arriveroit pas dans de pareilles exploitations qu'on fait à l'instar de celle d'Athas.

Monsieur Perronet<sup>1323</sup> m'a dit après avoir lu<sup>e</sup> l'ouvrage de Monsieur Le Roy, qu'il a créé l'art de la construction des chemins dans des pays tels que les Pyrénées. Si le même homme estoit employé à en faire de semblables, on ne doit pas douter qu'ils ne fussent faits avec beaucoup plus d'avantages pour le gouvernement.

Monsieur d'Étigny dans la première année<sup>f</sup> crut avoir rendu le Gave navigable et comme on le luy nioit, il eut la hardiesse de monter luy-même sur le premier radeau qui descendit par une passelisse qu'il venoit de faire construire et qu'on luy soutenoit qui n'estoit pas bonne. Il pensa y périr et il fallut recommencer l'ouvrage pour l'année suivante. Cependant il avoit fait abattre six mille pieds d'arbres qui pourrirent, estant restés un an abattus<sup>g</sup> dans la forest. Voilà les pertes qu'on ne feroit pas dans une exploitation très bien entendue.

On dit que les sapins des Pyrénées ne peuvent pas suppléer aux mâtüres du

<sup>1323</sup>Jean-Rodolphe Perronet (1708-1794), fils d'un garde-suisse, il entra comme apprenti-architecte à 17 ans à la Ville de Paris. Il fut nommé sous-ingénieur en 1735 à Alençon. En 1747, Trudaine lui confia la direction du Bureau des dessinateurs du Roi, nouveau service des Ponts et Chaussées.

Il réalisa de nombreux ponts, dont un très célèbre, le pont de la Concorde, à Paris.

Il créa en 1747 avec Daniel Trudaine l'École royale des ponts et chaussées (aujourd'hui École nationale des ponts et chaussées), dont il fut le premier directeur, jusqu'à sa mort.

<sup>a</sup>L'expression « par Monsieur d'Étigny » est rajoutée en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « fa » pour « fait », certainement.

<sup>c</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>d</sup>Corrigé sur « donne ».

<sup>e</sup>Ces trois mots sont corrigés sur « que en [?] ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « som ».

<sup>g</sup>Rajouté en interligne.



nord puisque<sup>a</sup> de [?]<sup>b</sup>. Cela est vrai. Mais quoy qu'on soit toujours obligé de faire venir des bois du nord par les grandes mâtures. Il y en a beaucoup auxquelles on a toujours employé et on employera toujours les sapins de France. Les administrateurs de la Marine en me disant le produit de leur ouvrage m'avouoient<sup>c</sup> qu'il avoit toujours fallu faire venir des bois du nord, ainsi la malheureuse nécessité où est la France de tirer ses bois de l'étranger n'empêche pas que l'ouvrage de Monsieur d'Étigny n'ait esté très utile.

[page 330] Nota : depuis mon retour, Monsieur Le Roy m'a envoyé le détail d'un orage terrible qui dans l'hiver de 1767 à 1768 a causé de grands dégast dans les ouvrages de la Mâture.

voir sa lettre dans le journal, page 391 jusque 394.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « m'avou », pour le même mot, certainement.

[page 331] vide

[page 332] vide

[page 333] vide

[page 334] vide

[page 335] À Bagnières de Luchon

a

Mon pere,

J'habite icy au milieu des Pyrénées et à une ou deux lieues<sup>1324</sup> de l'Espagne. Bagnières de Luchon est la dernière ville ou village de France de ce côté-là. C'estoit un pays presque inconnu il y a cinq ou six ans à cause de la difficulté des abords. Cependant, les eaux et les bains avoient une réputation fort ancienne et on y a trouvé même quelques débris d'édifices anciens et des inscriptions sur des pierres<sup>b</sup> qui ont esté achetées par des antiquaires de Toulouse<sup>1325</sup>. Depuis le tems où les anciens en faisoient cas, quelques Espagnols continuoient d'y aller, mais les François ne connoissoient que l'autre Bagnières<sup>1326</sup> qui est à l'entrée de la vallée de Bigorre et les eaux de<sup>c</sup> Barrèges<sup>1327</sup> et de Cauterés qui sont aussi dans la Bigorre. Quelque médecin a imaginé de faire prendre celles-cy à Monsieur de Richelieu<sup>1328</sup>, gouverneur de la province, Monsieur d'Étigny n'a eu rien de plus pressé que de faire faire un chemin. Dans l'instant, tous les médecins du pays ont prononcé que Bagnières de Luchon estoit infiniment préférable à toutes les autres eaux. La vallée de Luchon s'est cultivée [page 336] [page trop pâle] [page 337] des deux rivières sont à peu près égales sous Montréjeau. Elles viennent toutes deux des Pyrénées, la Neste par la vallée d'Aure ou de Sarrancolin et la Garonne par la vallée où je suis. Ces deux rivières voient jusqu'à Monréjau beaucoup de bois et quelques autres marchandises de la montagne sur de petits radeaux. On en construit de plus grands à Montréjeau pour les conduire et de là dans les deux mers par la Garonne ou par le canal de Languedoc. J'ay vu de ces radeaux de Montréjeau assez forts

<sup>1324</sup> Environ une demi-douzaine de kilomètres.

<sup>1325</sup> Par exemple des restes des thermes de l'époque romaine.

<sup>1326</sup> Bagnères-de-Bigorre, Hautes-Pyrénées.

<sup>1327</sup> Barèges, Hautes-Pyrénées, arrondissement d'Argelès-Gazost, canton de Luz-Saint-Sauveur.

<sup>1328</sup> Le maréchal Louis François Armand de Vignerot du Plessis, duc de Fronsac puis duc de Richelieu (1715), prince de Mortagne, marquis du Pont-Courlay, comte de Cosnac, baron de Barbezieux, baron de Coze et baron de Saugeon, pair de France, est né à Paris le 13 mars 1696 et mort le 8 août 1788. En 1743, il fut nommé Premier gentilhomme de la Chambre et, en 1755, gouverneur de la Guyenne.

<sup>a</sup> L'expression suivante, située dans le coin en haut à gauche, de la mauvaise écriture et d'une encre plus noire, donc certainement rajoutée bien après, est raturée : « lettre à mon père contenant description des pays de Bagnières de Luchon ».

<sup>b</sup> Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup> Rajouté en interligne.

pour porter de gros blocs de marbre de la carrière de Sarrancolin qu'on exploite pour le compte du Roy.

Au sortir de Monréjeau on passe le pont et on entre dans les Pyrénées pour arriver à Bagnières de Luchon qui en est à six lieues<sup>1329</sup>. Cette entrée de montagnes est encore un pays<sup>a</sup> très agréables (sic). Les premières montagnes ne sont ny si hautes ny si escarpées que le second rang. Elle (sic) sont toutes couvertes à leur cimes de beaux bois de chesnes ou de hestre et la pente ainsi que la vallée sont d'une fertilité inconcevable, en partie à la pâture et en partie au travail des habitans, surtout à l'industrie avec laquelle les [?] sont ménagés. Cette même culture et cette même possibilité se trouve[nt] jusques dans la vallée de Luchon que j'habite et les montagnes voisines.

On y monte par une gorge assez étroite et où la pente n'est pas fort sensible. Le chemin qui est l'ouvrage de Monsieur d'Étigny est excellent. À moitié chemin à peu près, la vallée se partage en deux, la branche qui va à gauche est [page 338] celle par où vient la Garonne et cette rivière prend sa source dans une vallée supérieure qu'on nomme la vallée d'Aran et qui appartient à l'Espagne. La branche qui va à droite a aussi sa [?] et même à la vallée de Luchon<sup>1330</sup>, qui contient deux ou trois villages<sup>1331</sup> dont le plus considérable sans contredit est celui de Bagnières qui est bien la capitale de la vallée<sup>1332</sup>.

Les villages de ce pays-cy, même ceux de la montagne, ne sont point désagréables en dehors, même quand les maisons sont très malpropres en dedans. Presque tout est couvert d'ardoise parce qu'elle est très commune. Il y a des murs de bois parce que le bois est aussi fort commun, mais il y en a beaucoup qui sont d'une pierre qui se fend comme l'ardoise et qu'on employe presque sans dépence<sup>b</sup>. Et les gens un peu aisés ont toujours les tours des portes<sup>c</sup> et des croisées faits en marbre qui est encore une [?] du pays. La vallée de Luchon est un triangle où aboutissent trois gorges par les trois angles. Celle qui va à Monréjeau<sup>1333</sup>, celle qui vient d'Espagne<sup>1334</sup> et une troisième qui vient de deux autres vallées françoises qu'on appelle la vallée de l'Oeil<sup>1335</sup> et la vallée de l'Arbouse<sup>1336</sup>.

<sup>1329</sup>Plus de 20 kilomètres.

<sup>1330</sup>La vallée du Lys.

<sup>1331</sup>Par exemple Marignac.

<sup>1332</sup>Vers l'est Luchon communique avec le val d'Aran par le col du Portillon et avec la vallée du Louron à l'ouest par le col de Peyresourde.

<sup>1333</sup>La Neste.

<sup>1334</sup>La Garonne, qui vient du Val d'Aran.

<sup>1335</sup>La vallée d'Oueil, le long de la Neste d'Oueil.

<sup>1336</sup>L'Arboust.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « défence ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « porte ».

La vallée de Luchon est arrosée par les rivières de ces trois gorges qui ont l'eau belle et rapide comme dans toutes les montagnes. La [culture ?] y est parfaite tant dans la vallée qu'au bas des côtes. On ne peut pas dire avec cela que ce soit un très beau pays parce que cette vallée a peu d'étendue et qu'elle est étouffée par de très hautes montagnes, mais on ne peut pas dire [page 339] non plus que ce soit un très vilain pays parce que ces montagnes sont couvertes ou de terres cultivées ou de beaux bois et ne sont point des rochers nus comme dans les Alpes et beaucoup d'autres pays de montagnes.

J'ay esté à trois lieues<sup>1337</sup> de Bagnières de Luchon au fond de la vallée de l'Arbouse voir un lac qu'on appelle d'Au ou d'Ôo. Ce nom est celui d'un village voisin et de ce village d'Au ou d'Ôo<sup>1338</sup>, on monte une demie lieue<sup>1339</sup> pour arriver au lac<sup>1340</sup>. Si le chemin pour y parvenir<sup>a</sup> n'étoit pas affreux même pour des mules du pays la seule voiture dans laquelle on puisse y aller, et si quand on y est parvenu, on n'estoit pas obligé de marcher sur des cailloux sur lesquels on ne sçait comment poser le pied, ce lac seroit la plus belle chose de la nature. Il a environ mille ou douze cens toises<sup>1341</sup> de circuit, très profond, de la plus belle eau du monde, rempli de truites excellentes que j'ay fait pêcher devant moy et mangées tout de suite. Mais ce qui est le plus remarquable c'est qu'il est entouré d'un cercle de montagnes dont il baigne le pied et à travers lesquelles on auroit de la peine à concevoir par où l'eau entre et par où elle sort si on ne le voyoit. L'eau y tombe du haut de la montagne par une chute perpendiculaire de plus de deux cens pieds<sup>1342</sup> de haut et elle en sort par une chute très étroite et qu'on n'apperçoit que quand on y est. Cette issue est oblique et [ ?au] passe sur<sup>b</sup> un rocher plat qui fait une nappe aussi régulière qu'un architecte auroit pu la dessiner.

Sous cette première nappe il s'en trouve une autre et ainsi<sup>c</sup> de suite [page 340] pendant une demie lieue ou peut-être une lieue<sup>1343</sup> en descendant, l'eau se précipite par des cascades successives toutes de formes différentes et beaucoup

<sup>1337</sup>Une dizaine de kilomètres.

<sup>1338</sup>Ôo, Haute-Garonne, arrondissement de Saint-Gaudens, canton de Bagnères-de-Luchon.

<sup>1339</sup>Environ 2 kilomètres.

<sup>1340</sup>Il se trouve à 1 507 m d'altitude.

<sup>1341</sup>Environ 2 kilomètres.

<sup>1342</sup>Plus de 60 mètres.

<sup>1343</sup>2 à 4 kilomètres.

<sup>a</sup>L'expression depuis « J'ay esté à trois lieues » jusque là (sauf les mots « qu'on appelle le lac d'Au ») est corrigée d'une écriture plus serrée et d'une encre plus noire sur : « J'ay esté aujourd'huy à trois lieues icy au fond de la vallée de l'Arbouse voir un lac (expression « qu'on appelle le lac d'Au » non raturée) d'un village voisin, si le chemin pour y parvenir ».

<sup>b</sup>L'expression allant de « est oblique » à « sur » est corrigée d'une écriture plus serrée et d'une encre plus noire sur « est par dessus ».

<sup>c</sup>Corrigé sur le même mot.

plus variées que ce qu'auroit pu produire l'imagination la plus féconde. C'est<sup>a</sup> le long de cette rivière qu'est le chemin fort escarpé par lequel on monte et ceux qui font la route ensemble ne peuvent s'entendre qu'avec peine à cause du bruit énorme de ces cascades.

Celui de la chute perpendiculaire est encore plus fort et ressemble dans de certains momens au bruit du tonnerre à s'y méprendre. Ce n'est point une façon de parler car réellement je m'y suis mépris la première fois que je l'ay entendu.

À ce premier voyage, j'étois dans un brouillard où on [??] où on voyait avec peine à [??] à mon second voyage [???], et le bruit est [?llement??] brouillard qui par le [b?]. Je n'en sçais pas la cause.

Il faut convenir que tout ce qui se pratique dans les jardins fut le même la cascade de [paverne?] sont bien peu de chose<sup>b</sup> par comparaison à cecy<sup>c</sup>.

À mon second voyage, j'ay monté avec grande peine à un second et un troisième lac au-dessus de celui d'Ôo<sup>1344</sup>. À même<sup>d</sup> un quatrième qui est au pied de l'ancien port d'Alba, au moins dans les carthes de géographie, puis le [p?] qui étoit le passage de la grande route du [?] de l'Espagne si [?] plus. C'est [?] que le passage n'est plus [??] aussi vraisemblablement par quelque éboulement des [?].

J'ay vu aussi de [??] la nature de [???] à Chartreuse et dans la [?]. J'ay vu à la [?] d'un [?] une cascade<sup>e</sup> énorme pour la hauteur et qui est la décharge de quatre lacs, j'ay vu anciennement la chute de la Dordogne en Auvergne qui est fameuse ; mais ce que j'ay vu icy est certainement beaucoup plus beau que tout le reste.

J'ay esté à<sup>f</sup> la vallée d'Aran où estoit le fort de Castellion que Monsieur de Bonas [privet?] démolir dans la petite guerre de la régence contre l'Espagne. Cette guerre est fameuse icy et quand on dit dans le tems de la [page 341] guerre, c'est toujours de celle-là qu'on parle. La ville de Bagnières fut brûlée par des miquelets et Monsieur de Bonas tout aussi miquelet qu'un autre brûla par représailles tout ce qu'il trouva à brûler dans la vallée d'Aran.

On ne connoit pas comment il voitura du canon par la montagne escarpée

<sup>1344</sup>Le lac d'Espingo et de le lac de Saussat, puis plus haut vers le lac du Portillon.

<sup>a</sup>Corrigé sur « bomba ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont corrigés sur « ne sont que des chiffons ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « celui ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « ce qui [?] y et a ».

<sup>e</sup>L'expression de la mauvaise écriture est corrigée sur « j'ay vu aussi de beaux [?] de la nature du même genre surtout à Chat [?] et dans la route, j'ay vu à la Frette en Dauphiné une cascade », de sa belle écriture.

<sup>f</sup>Ces quatre mots sont corrigés sur « J'ay aussi eu la curiosité de voir ».

où il falloit passer. J’y ay vu des madriers de sapin mis en travers<sup>a</sup>. Cela est d’autant plus singulier que la vallée d’Aran a [???] et à [?] Montréjault<sup>b</sup> [1?] de France. Il n’y avoit qu’à les [?] et on ne conçoit pas pourquoy on voulut partir de la vallée de Luchon et [??] montagne impraticable qu’on trouve dans le pays, le portillon. J’ay vu des madriers de sapin mis en travers dans le chemin pour [f?er] les trop mauvais [?]. Ces sapins que j’ay vus conservés jusqu’à présent sont ceux qui se sont trouvés dans le lit des ravines parce que le sapin a la propriété de ne jamais pourrir quand il est constamment mouillé. J’ay vu la place de ce château de Castilleon que l’Espagne n’a pas jugé à propos de reconstruire.

En effet un fort est très inutile dans une vallée étroite où quatre cens hommes sachant tirer et cachés derrière des rochers [p??] une armée<sup>c</sup>.

On ne conçoit pas pourquoy cette vallée d’Aran n’appartient pas à la France puisque l’eau pendante fait partout ailleurs la séparation des deux puissances et que cette vallée<sup>d</sup> est du côté de France puisque sa rivière est la Garonne. La division naturelle a fait le partage de la puissance spirituelle sur la vallée d’Aran et du diocèse de Comminges.

Au reste le plus grand parti que le roy peut tirer de cette souveraineté si elle estoit à luy seroit d’en faire employer les bois dans son royaume [page 242] car elle ne produit que cela. Or, la France a également cet avantage par l’impossibilité où sont les habitans d’exploiter leurs bois autrement qu’en les faisant flotter à bois perdu sur la Garonne, sur laquelle ils sont ramassés et mis en radeau lorsqu’ils sont parvenus sur les terres de France.

e

On dit dans le pays qu’après la petite guerre de 1719 Monsieur de Bonas donna des mémoires à la Cour pour prouver la nécessité de fortifier la ville de Montréjault qui est dans la plaine à [?] des gorges où coule la Garonne et les [d?]<sup>f</sup> [p?] une hauteur<sup>g</sup> au confluent des deux rivières. Le poste paroît estre bien choisi militairement, mais politiquement on jugea qu’on n’auroit pas de longtems de guerre avec l’Espagne et que si on en avoit cette puissance n’estoit point près

<sup>a</sup>L’expression suivante est raturée : « dans le chemin pour faciliter les trop mauvais pas. Ces sapins que j’ay ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « Montrej ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « éparpillés sur la montagne feroient perir une armée de vingt mille hommes ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « celle-cy ».

<sup>e</sup>Le passage suivant est raturé : « Voilà [cha?] que j’ay cru avoir à vous mander de plus intéressant sur ces montagnes. Je ne vous répèteray pas icy tout ce que l’évêque de Nantes [À cette époque, il s’agit de Pierre II Mauclerc de La Mousanchère.] qui me paroît un grand homme me dit continuellement de vous. Je suis avec un respect infini, mon père, votre tres humble et très obéissant serviteur. De Lamoignon de Malesherbes ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « deux ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « et encore sur ».

d'attaquer la France par les plus hautes Pyrénées où la nature opposoit beaucoup d'obstacles que par le Roussillon ou par la Bidassoa du côté des deux mers, qui sont en effet les deux points où les puissances et sont [?] parties quand elles ont esté en guerre. Quant à la [?] si elle a [?] la [chesne ?] de la guerre c'est que la haute et la belle [?] réunies donneroit sur les deux côtés de la chaîne des Pyrénées.

La [?] personnelle<sup>a</sup> de Monsieur de Bonas pourroit estre différente. Il comptoit avec luy donneroit le gouvernement [?] esté un établissement [??] pour luy. Mont [??].

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « de Monsieur de ».

[page 343] Lettre à M. d'[?]

À Oloron en Béarn, ce 21 août

J'écris ce que j'ay vu dès que j'en ay le tems. C'est le seul moyen de ne pas oublier surtout quand on voit aussi rapidement et tant de choses que moy. J'envoie ordinairement mes paperasses à ma sœur<sup>1345</sup> pour me les garder jusqu'à mon retour parce qu'elle y trouve quelquefois des articles qui jusqu'à présent ont amusé son pauvre mari et que j'y joins pour cela<sup>a</sup>.

Ce matin j'ay vu quelque chose qui ne l'intéressoit pas, mais qui peut estre curieux pour d'autres. C'est la description de ce qui a rapport à une fontaine salée<sup>1346</sup> qui fait la richesse de ce pays-cy. Si elle n'est pas bien connue à Paris, il y a des choses remarquables pour les chymistes dans le procédé et pour bien d'autres personnes dans toute l'œconomie de cette fontaine.

À tous ces titres, c'estoit à Montigny que je devois adresser cette description, aussi la luy destinay-je, mais je veux qu'on me rende ces papiers-là à mon retour et il est comme tous les gens qui ont beaucoup de papiers, c'est-à-dire qu'on ne peut pas les retirer de chez luy, c'est pourquoy je ne l'adresse pas chez luy en et s'il juge que cela en vaille la peine, fais-en l'usage que tu jugeras à propos.

Si tu la lis, tu mesureras que je laisse dans le doute bien des choses que j'aurois dû [page 344] vérifier, mais ce sont des vérifications qui se feront aisément et plus sûrement par escrit que de vive voix si on les croit bonnes à quelque chose. Celuy qui répond à une lettre prend plus garde à ce qu'il écrit, que celuy qui répond instantannément pour satisfaire la curiosité d'un voyageur. Verba volant<sup>b1347</sup>.

D'ailleurs j'arrivay hier à Sallies à la nuit à cause des exécrales chemins. J'avois [?] d'en partir ce matin par la même raison et parce qu'il falloit assister icy pour aller demain à la Mâturation. Ainsi je n'ay pas eu deux heures à employer pour voir et pour causer.

J'ay trouvé icy un pauvre homme à qui j'estois adressé pour voir la Mâturation très malade. Ce malheur m'a donné la liberté de ma soirée que j'aurois passée sans cela chez luy. Je l'ay employée à brosser ce mémoire que je n'ay pas le tems de relire. Je suis bien heureux quand je peux écrire comme cela dans le moment que je suis plein des objets. Quand ce n'est que trois ou quatre jours après j'en oublie les trois quarts [a d?].

<sup>1345</sup>Madame de Sénozan.

<sup>1346</sup>La fontaine de Salies-de-Béarn.

<sup>1347</sup>Les paroles s'envolent.

<sup>a</sup>Corrigé sur « à cela ».

<sup>b</sup>Souligné.



[page 345] vide

[page 346] vide

[page 347] Mémoire fait à Oloron le jour que j'y arrivay de Saillies.

Observation sur les salines de Saillies en Béarn<sup>a</sup>.

b

1<sup>o</sup>c partie physique<sup>d</sup>. Il y a très peu de distance de la fontaine au bassin, et l'eau y arrive par un conduit couvert. Le bassin est entouré de tous les<sup>e</sup> côtés de grands perrons par lesquels beaucoup de monde y descend à la fois, ce qui est quelquefois nécessaire pour le service. Les dernières marches sont couvertes d'eau quand elle est haute comme le jour que j'y ay esté. La hauteur de l'eau venoit de ce qu'il avoit plu toute la journée et les jours précédens. L'étendue de ces perrons et la pente d'une partie de la ville fait alors de ce bassin<sup>f</sup> une espèce de citerne. Cette eau pluviale me paroissoit devoir de toute la salure de l'eau du bassin. Mais on me dit<sup>g</sup> que ces eaux ne se meslent point et que l'eau douce surnage. On s'assure du niveau des deux eaux en y mettant un œuf. Il enfonce dans l'eau douce et surnage sur l'eau salée. Comme il avoit plu ce jour-là, j'ay verifié<sup>h</sup> l'expérience. L'œuf descendit<sup>i</sup> jusqu'à une certaine profondeur. Je l'abaissay<sup>j</sup> avec le bout de mon bâton et il se releva<sup>k</sup>, je l'élevay<sup>l</sup> de la même façon et il retomba<sup>m</sup> à son niveau. Voir sur ce fait les expériences que j'ay faites depuis mon retour, note C, etc.

Quand on veut vuidier le bassin, c'est-à-dire puiser l'eau salée et qu'il a plu, il faut d'abord épuiser cette eau supérieure. C'est à ce qu'on m'a dit un spectacle assez singulier que l'adresse et l'agilité de tous les hommes qui y arrivent presque tous nuds<sup>n</sup> par tous les perrons à la fois et qui remplissent des espèces de seaux<sup>o</sup>

<sup>a</sup>L'expression « de Saillies en Bearn » est corrigée sur « des lieux appellé dans les carthes Saillies et qu'on prononce Salis dans le langage vulgaire du pays. C'est en Béarn ».

<sup>b</sup>L'expression suivante est écrite dans la marge en haut à gauche perpendiculairement à l'écriture commune et raturée : « Nota la fontaine est près de là. L'eau va au bassin par un conduit couvert ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « petit la ».

<sup>d</sup>L'expression suivante, qui composait le début du mémoire, a été raturée : « Memorandum : L'eau de [ ? ] la fontaine du public est un vaste bassin au milieu de la ville ».

<sup>e</sup>L'expression depuis « il y a très peu » à « entouré de tous les » est corrigée sur « il est entouré de tous les ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « cette fontaine ».

<sup>g</sup>Ces deux mots sont corrigés sur « prétend ».

<sup>h</sup>L'expression « Comme il avoit plu ce jour-là j'ay vérifié » est corrigée sur « il est certain que j'en ay vu faire ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « est descendu ».

<sup>j</sup>Corrigé sur « l'ay abaissé ».

<sup>k</sup>Corrigé sur « s'est relevé ».

<sup>l</sup>Corrigé sur « l'ay élevé ».

<sup>m</sup>Corrigé sur « est retombé ».

<sup>n</sup>L'expression « presque tous nuds » est rajoutée en interligne.

<sup>o</sup>L'expression suivante est raturée : « qui ont un nom particulier que j'ay oublié ».

de cette eau douce sans toucher à l'eau salée. L'épuisement est fait en si peu de tems qu'ils prétendent que ce seroit une dépense inutile d'avoir une pompe. On feroit sûrement mieux de se servir de pompes par Monsieur de Trelaye et est contenu [?] moy. Mais si on le tenoit, une révolte à craindre d'un grand nombre d'ouvriers qui ne vivent que de ce travail. Avant cette opération on met des œufs dans l'eau. C'est alors que les travailleurs arrivent<sup>a</sup> et qu'ils vont jeter dans la rivière voisine l'eau douce qu'ils ont puisée, ils cessent leur travail quand les œufs surnagent et alors on procède par ordre à donner à chaque particulier de la ville la quantité d'eau salée qui leur appartient. Il y a aussi à Saillies la fontaine du Roy qui consiste dans trois puits d'eau salée qui sont dans un bâtiment couvert. On y puise avec des pompes, mais on n'y puise que dans le tems où la fontaine du public ne fournit pas assez<sup>b</sup>, ce qui arrive plusieurs mois dans l'année. [page 348] J'y ay passé dans un de ces mois de sécheresse, ainsi le sel que j'ay vu faire provenoit du puits du Roy. On m'a dit que ces puits ne valoient rien, estant meslés d'eau douce qui s'y trouve<sup>c</sup>. On dit aussi que dans le pays on estime moins le sel quand il vient du puits du Roy. Je crois que celui que j'ay vu faire estoit blanc comme de la neige et j'y ay vu de très petits cailloux bien formés en [tremaye?]. On prétend cependant qu'à cause de ces défauts la ville qui dispose à présent du puits<sup>d</sup> du Roy par des aménagemens dont je parleray, n'en faisoit<sup>e</sup> aucun usage jusqu'à ce qu'elle y ait esté obligée depuis quelques années par la disette de la bonne fontaine.

Il y a aussi dans le pays une fontaine salée à Monsieur le marquis de Lons<sup>1348</sup>. On ne m'a pas paru en faire cas non plus et d'ailleurs elle produit peu et on m'a dit que Monsieur de Lons n'en tire guères de produits que de<sup>f</sup> vendre plus avantageusement des bois taillis à celui à qui il a affermé cette fontaine.

Ensuite tout ce qui m'a esté dit tant contre la fontaine de [Monsieur de] Lons, que même contre la fontaine du Roy m'est un peu suspect parce que cela me vient<sup>g</sup> des gens du lieu qui ont de grandes préventions et faveur de leur fontaine.

J'ay vu faire le sel et voicy comment on y procédoit<sup>h</sup>.

---

<sup>1348</sup>Commissaire du roi en Navarre.

<sup>a</sup>L'expression « Avant cette operation on met des œufs dans l'eau. C'est alors que les travailleurs arrivent » est corrigée sur « avant cette opération on jette des œufs dans l'eau. C'est alors que les travailleurs arrivent ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>L'expression suivante est raturée « cela puise [?] ».

<sup>d</sup>Rajouté au-dessus de « puyo ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « n'y fait ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « plus sur ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « uniquement ».

<sup>h</sup>La phrase suivante est raturée : « sur une [?] voir note et ce que m'a [?] par de [?] qui ne s'éloigne pas [?] de ce que j'ay rapporté ».

Il y avoit dans une espèce de cuisine une longue cheminée en hotte. La hotte est assez sale, j'ay négligé d'en marquer précisément la hauteur<sup>a</sup>.

Elle est de bois et a un très large rebord aussi de bois auquel cependant il y a autant de place vuide qu'il y a au-dessous des<sup>b</sup> chaudières.

Ces chaudières qu'on appelle padères ne sont au-dehors de la hotte, elles débordent seulement en-dedans d'un ou deux travers de doigts afin pour que l'eau que je diray tout à l'heure qui [d ?] par les plus vuides du rebord y puisse retomber.

Ces padères sont de plomb, elles sont quarrées et par cette forme peuvent estre mises aisément à côté l'une de l'autre. Elles ont chacune deux pieds et demi de large<sup>1349</sup> et deux pouces et demi<sup>1350</sup> seulement de profondeur.

Elles sont supportées par les quatre angles sur des supports de pierre ou de brique de huit ou neuf pouces<sup>1351</sup> seulement de haut, et c'est dans cet espace qu'on met le feu. [On est ?] [page 349] Monsieur de Trelaye se souvient d'avoir<sup>c</sup> vu les padères<sup>d</sup> plus élevées sur l'âtre qu'à présent. Autrefois, c'étoit des chaudières de Monsieur, voir la note<sup>e</sup>.

Le feu se met d'abord avec de la paille, ensuite avec du menu bois, des branches longues ; on y met ensuite du plus gros bois, des espèces de paremens de fagot. Je<sup>f</sup> n'y ay point vu<sup>g</sup> de grosses souches<sup>h</sup>. Cette chaleur prompte accélère l'ébullition de l'air extérieur qui entre de tous les côtés dans une grande hotte qui ne ferme point, détermine la flamme et la fumée à sortir par la cheminée, ce qui en passant estouffe beaucoup la hotte et on en voit que cela est nécessaire.

À mesure qu'on voit le sel bien blanc se former sous l'eau, on l'enlève avec un outil de bois à long manche qu'on appelle arretau, nom qui vient peut-estre de rateau. C'est cependant plustost une espèce de pelle très<sup>i</sup> platte. <sup>j</sup> L'ouvrier qui enlève ainsi le sel le jette sur le manteau de la cheminée. Ce sel est tiré<sup>k</sup> de l'eau

<sup>1349</sup>90 cm.

<sup>1350</sup>Plus de 6 cm.

<sup>1351</sup>Environ 20 cm.

<sup>a</sup>L'expression suivante est raturée : « et j'ay eu tort ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « au-dessus des ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « que dans ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « chaudières ».

<sup>e</sup>L'expression suivante semble être rajoutée en marge supérieure « Monsieur de Trelaye se souvient d'avoir vu les padères plus élevées sur l'âtre qu'à présent. Autrefois c'étoit des chaudières de Monsieur, voir la note ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « mais ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « jamais vu ».

<sup>h</sup>L'expression « de grosses souches » est corrigée sur « ce qu'on appelle ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « mais ».

<sup>j</sup>L'expression suivante est raturée : « c'est une planche de bois qui fait avec le manche un angle tres aigu ».

<sup>k</sup>Corrigé sur le même mot, d'une écriture plus serrée et d'une encre plus brune.

par conséquent tout mouillé, il achève alors de se sécher, d'abord à cause de la chaleur du manteau ou hotte et secondement parce que l'eau coule par ce que j'ay appelé les parties vuides du rebord et retombe dans la padère ou chaudière. Le sel même ne retombe pas par ces places vuides parce qu'il s'y amasse un obstacle qui l'en empêche. Ce sont des stalactites salines<sup>a</sup> absolument semblables pour la forme et pour leurs tuyaux aux stalactites pierreuses des grottes et des caves. Celles-cy sont si considérables<sup>b</sup> qu'en entrant dans l'ardoir où il fait fort obscur, je crus voir une peau de mouton pendante au-dessus de chaque padère. Voir la note A où je remarque que je puis m'estre trompé sur cela et que je n'ay pas remarqué de longes qui [?] de filer.

L'eau coule le long de ces stalactites, mais le sel ne peut pas troubler l'eau [?] dans la padère et on prend sans<sup>c</sup> autre façon ce sel amassé sur la<sup>d</sup> hotte. On le mesure dans des mesures de bois en le [cadant?] et on en emplit des sacs<sup>e</sup> que des voituriers<sup>f</sup> viennent chercher à dos de mulet pour les vendre dans plusieurs provinces car le sel de<sup>g</sup> cette saline fournit à luy seul tout le Béarn, la Bigorre, la Basse Navarre, la Soule, le pays basque ou de Labour<sup>h</sup>, la Chalosse, etc. et c'est avec ce sel qu'on sale<sup>i</sup> tous les jambons de Bayonne, toutes les cuisses d'oye, etc. Je crois que c'est le bon marché du sel<sup>j</sup> qui a fait saller ces salaisons. Mais ils<sup>k</sup> prétendent icy que c'est une qualité particulière du sel de Saillies<sup>l</sup> qu'aucun autre sel ne peut atteindre. À la note L<sup>m</sup>. Revenons à la description du procédé.

[page 350] <sup>n</sup> L'ouvrier enlève le sel comme j'ay dit à mesure qu'il se forme sous l'eau jusqu'à ce que l'évaporation soit faite à peu près<sup>o</sup> jusqu'à sicité et l'opération dure environ deux heures. Alors on ôte la padère de dessus le feu, on la met contre le mur debout pour la faire égouter et on pose sur le feu une autre padère vuide qu'on remplit sur le champ d'eau. Le fabriquant a sa [?] d'eau salée dans

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « font au dessus de chaque padère ».

<sup>c</sup>L'expression « L'eau coule le long de ces stalactites mais le sel ne peut pas troubler l'eau [?] dans la padère et on prend sans » est corrigée sur « L'eau distillée le long de ces stalactites mais le sel concret ne peut pas tomber. On prend sans ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur le même mot, d'une écriture plus serrée et d'une encre plus brune.

<sup>f</sup>Ces trois mots sont corrigés sur « qu'on vient ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « fo », certainement pour « fournit ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « la ».

<sup>i</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>j</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>k</sup>Corrigé sur « à la ».

<sup>l</sup>Corrigé sur « Salis » d'une écriture plus serrée et d'une encre plus brune.

<sup>m</sup>L'expression « À la note L » est rajoutée en interligne.

<sup>n</sup>L'expression « qu'on » est raturée.

<sup>o</sup>L'expression « à peu près » est rajoutée en interligne.

les très grands tonneaux. On peut mieux dire environ qui sont dans une espèce de<sup>a</sup> cave sous son atelier. Le plancher de cet atelier, du moins de celui que j'ay vu, estoit de bois et on [?] de deux côtés une trappe d'un pied à peu près en carré par où on descend au bout d'un bâton un vase<sup>b</sup> qu'ils appellent tigarre avec lequel on puise l'eau salée pour en remplir la padère vuide. Voir note F. ce que Monsieur de Trelaye m'a écrit sur cette fabrication, ce qui ne diffère pas beaucoup de ce que je viens de dire<sup>c</sup>.

Celle qu'on a laissé refroidir contient au fond une espèce de gâteau de sel malpropre impur. On le vend aux tanneurs qui sont en grand nombre à Orthéz et dans tout le pays, voir sur [?] note G<sup>d</sup> et le fabricant garde toujours quelque portion de ce sel impur pour le donner à ses bœufs seulement, disent-ils, pour leur rafraîchir la langue. On leur en donne quand on les croit malades, qu'ils ont beaucoup travaillé, qu'il fait fort chaud, etc.

Il me reste à savoir combien l'eau de la fontaine contenoit de bon sel et du sel impur et combien à peu près la fontaine d'eau salée. Sur cecy on ne m'avoit fournit aucun éclaircissement sur le lieu, mais [??] Monsieur de Trelaye<sup>e</sup>. Il croyait qu'on le jetait dans la rivière et a un peu douté de ce que je luy disais mais je crois avoir raison.

La ville de Saillies est<sup>f</sup> d'une malpropreté inouïe. La raison est qu'entre les fontaines l'eau salée y sourcille de tous les côtés et non seulement les habitans de la ville mais les fermiers des environs y apportent leur litière dans la rue<sup>g</sup> pour la faire pourrir dans cette eau salée. Ils disent que cela produit un fumier excellent et je le crois sans<sup>h</sup> peine. J'y ay vu même dans les rues des brins de fougères. Ainsi toute la ville n'est à proprement parler qu'un trou à fumier. On ménage le long des murs quelques<sup>i</sup> rangs de grosses pierres par où on s'échape<sup>j</sup> et sautent de l'une et à l'autre quand on passe d'un côté à l'autre de la rue. Voir note J<sup>k</sup> sur l'usage de ce fumier.

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés sur « [??] de cuivre ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « voir note F » jusqu'à « de dire » est rajoutée d'une écriture plus serrée et d'une encre plus brune.

<sup>d</sup>L'expression « voir sur [?] note G » est rajoutée en interligne.

<sup>e</sup>L'expression depuis « il me » jusque là est rajoutée en interligne d'une écriture plus serrée.

<sup>f</sup>Corrigé sur « ou Salis ».

<sup>g</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>h</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>i</sup>Corrigé sur « de ».

<sup>j</sup>Corrigé sur « se pos ».

<sup>k</sup>L'expression « Voir note J » est corrigée sur la même expression.

1

[page 351] 2° partie<sup>a</sup> œconomique

J'ay dit que la fontaine principale de Saillies appartient non au corps de la communauté, mais aux particuliers entre qui s'en fait la distribution. Cela demande à estre expliqué.

Il y a des parts et des demie-parts. Chaque père de famille, je ne dis pas établi à Saillies, mais originaire de la ville, a une part. Ainsi un étranger qui s'y établiroit n'y acquèreroit aucun droit. Lorsque le fils d'un de ces pères de famille se marie, soit que ce soit l'aîné ou un des cadets, il acquiert aussi une part. À la mort du père, le fils aîné acquiert une part sans estre marié, mais cet avantage n'est que pour luy seul, les cadets ne parviennent à la part qu'en se mariant.

Pour les filles, elles on demie-part. Quand elles épousent un homme du lieu, cette demie part se confond avec celles de leur mari. Quand elles épousent un étranger, elles jouissent de leur demie-part leur vie durant, mais n'en transmettent rien à leurs enfans.

Voilà le système général de cette propriété que je rapporte d'après une assez courte conversation que j'ay eue avec le premier jurat de la ville.

Il y a quelques détails sur lesquels je ne me suis pas trouvé assez instruit quand j'ay voulu récapituler ce qui m'a esté dit. Par exemple, je ne me rappelle pas bien si à la mort du père les fils cadets et les filles non mariées ne jouissent pas de demie-part en attendant leur mariage. De plus, le premier jurat m'a parlé d'un partage auquel le fils aîné peut forcer son père dans de certains cas et je n'en ay qu'une idée confuse.

[page 352] Je pense que cette singulière société mérite d'estre connue plus exactement.

Je crois que chaque masle de ces familles privilégiées acquiert en naissant la certitude d'une part lorsqu'il se mariera et si<sup>b</sup> mon aubergiste m'a dit la vérité, cette part vaut sans se donner aucune peine et en la vendant à son voisin rapporte<sup>c</sup> 150 livres par an.

Je vois aussi qu'on en a exclu les filles ou au moins leur postérité et cela estoit nécessaire car ces filles qui avec un pareil avantage seroient les meilleurs

---

<sup>1</sup>L'expression suivante est raturée : « Nota on désireroit peut-être que je dise à quel degré l'eau est salée, mais cela varie sûrement beaucoup suivant la saison et les pluyes. C'est un résultat qu'on aura aisément quand on désire des fabriquants combien la fournée commune cette quantité d'eau produit de bons [der?] de sel impôt où on [?] à cette question une réponse plus sûre quand le gouvernement ou un physicien de réputation l'a faite faire par quelqu'un du pays, que quand mon passage s'interroge son ouvrier qui n'entend bien que le patois ».

<sup>a</sup>Corrigé sur « pour la ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « selon ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

partis du pays, se marieroient toutes dans les villages voisins, en sorte que dans peu de générations tous les environs seroient asservis à la fontaine dont le bénéfice se réduiroit à rien par l'extrême division.

Dans cet état, je serois très curieux de sçavoir si le nombre des part prenans<sup>a</sup> (c'est le nom qu'on donne à ceux qui ont droit à la distribution d'eau salée) je voudrois sçavoir, dis-je, si le nombre<sup>b</sup> a augmenté ou diminué depuis un siècle. Il est certain que la misère est un grand obstacle à la population. Je voudrois donc sçavoir si dans des familles où il y a un petit établissement sûr pour chaque garçon et un avantage viager pour chaque fille, il naît communément par ménage plus d'un garçon vivant à l'âge d'homme et ayant postérité, voir la note L sur les parts prenans.

Expliquons à présent ce qu'on entend par les parts et les demi-parts.

Il y a dans la ville un officier public nommé par la communauté<sup>c</sup> qui tient un registre de tous ceux qui ont part, et chacun est dans le registre à son rang.

Il y a un bureau pour décider, juger, administrer tout ce qui concerne la fontaine et même juger les contestations s'il y en avoit. Le bureau est composé du maire et des jurats, c'est-[page 353] à-dire du corps de ville et des administrateurs particuliers de la fontaine qui sont des bourgeois nommés pour cela par la communauté.

C'est le bureau qui décide qu'il y a assez d'eau salée pour la puiser, et<sup>d</sup> qu'il faut vider la fontaine<sup>e</sup>. Alors on épuise l'eau supérieure comme j'ay dit avec<sup>f</sup> l'expérience de l'œuf s'il<sup>g</sup> y en a eu de la pluye. Ensuite on distribue aux particuliers, mais voicy dans quelle forme.

Le bureau qui juge qu'il doit y avoir une certaine quantité d'eau, ce qui est aisé à connoître dans un bassin tant de fois jaugé, le bureau, dis-je, donne, pour ce jour-là, l'eau à ferme sur un certain pied, c'est-à-dire sur le pied de telle mesure, comme de tant de muids<sup>h</sup>. Le fermier en achète de la ville une certaine quantité pour son compte afin que s'il y a de la perte elle puisse estre prise sur sa part. S'il y a du gain, il est pour<sup>i</sup> luy et le premier jurat m'a dit qu'il y en a presque toujours. Si ce que je dis n'est pas assez clair, je vais l'employer. On donne l'eau à ferme sur le pied de dix muids, et le fermier en achète deux pour son compte, ainsi il en doit

<sup>a</sup>Corrigé sur « participans ».

<sup>b</sup>L'expression « c'est le nom qu'on donne à ceux qui ont droit à la distribution d'eau salée je voudrois sçavoir, dis-je, si ce nombre » est rajoutée en interligne d'une écriture plus serrée.

<sup>c</sup>L'expression suivante est raturée : « dont j'ay oublié le titre ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>L'expression suivante est raturée : « il me paroît que c'est la le terme ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « com ».

<sup>h</sup>L'expression suivante est raturée : « j'ay oublié le nom des mesures du pays ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « par ».

distribuer huit au public.

S'il avoit mal<sup>a</sup> fait son marché et qu'il n'y en eût que neuf, il seroit toujours obligé d'en fournir huit et alors il seroit en peine d'un, mais s'il y en a onze, douze ou davantage, il n'est toujours obligé que d'en fournir huit, et le surplus est en gain pour luy.

Je ne suis pas étonné qu'il y ait rarement de la perte et par la même raison le gain doit toujours estre médiocre, cette raison est que les gens du pays doivent connoître à merveille la contenance de leur bassin suivant les différentes hauteurs de l'eau.

Le jurat m'a dit qu'ils auroient pris le parti de donner à ferme pour éviter les friponneries perpétuelles des régisseurs qui donnèrent à leurs amis plus qu'il ne leur estoit dû.

[page 354] Les particuliers ayant part ou demi-part vont trouver l'officier qui tient le registre et il donne à ceux qui sont en tour un billet pour recevoir 26 amons<sup>b</sup> (amon est le nom d'une mesure du pays)<sup>c</sup>, 26 s'ils ont part entière, et treize seulement s'ils n'ont que demi-part, et cela jusqu'à la concurrence du montant de la ferme du jour. Ceux qui suivent dans l'ordre du tableau seront remplis à la distribution suivante et ainsi de suite jusqu'à la fin, après quoy on recommence le tour et c'est de ces différentes distributions que chaque particulier ayant part entière retire année commune la valeur de 150 livres à ce qu'on m'a assuré sur le lieu et ce qui m'a été certifié depuis par Monsieur de Trelaye. On appelle<sup>d</sup> la part de chacun son compte<sup>e</sup> d'eau salée et on vend communément son amon d'eau salée 150 livres<sup>f</sup>.

Celui qui a reçu sa part ou demi-part peut en retirer le sel et le vendre ou le consommer, mais comme le plus grand nombre n'ont pas chez eux l'appareil nécessaire pour la fabrication, il y en a quelques uns<sup>g</sup> dans la ville qui se font fabriquants et les autres leur vendent leur part ou leur compte d'eau salée<sup>h</sup>.

Voilà ce qui concerne la fontaine de la ville. Pour celle du Roy, j'ay déjà dit qu'on n'y [p ?] que dans les mois où la fontaine de la communauté est tarie<sup>i</sup>. Mais il ne s'y fait point de distribution entre les particuliers, dès que la fontaine de la

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « mesures » et souligné.

<sup>c</sup>La phrase entre parenthèses est corrigée sur « (c'est cette mesure dont j'ay oublié le nom) ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « le ver ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>f</sup>L'expression depuis « le lieu » jusqu'à « 150 livres » est rajoutée en interligne d'une encre plus brune.

<sup>g</sup>Corrigé sur « beaucoup ».

<sup>h</sup>L'expression « ou leur compte d'eau salée » est rajoutée d'une encre plus brune et d'une écriture plus serrée.

<sup>i</sup>Corrigé sur le même mot.



ville ne fournit plus le bureau<sup>a</sup> ou la communauté [serde?] dans le bureau, je ne me souviens plus lequel de ces deux tribunaux, donne la fontaine à ferme pour un mois, et quand il est [enpiré?] on la redonne pour le mois suivant jusqu'à ce que la fontaine publique soit ouverte. Le fabriquant chez qui j'ay vu le travail est le fermier de ce mois-cy. Il est [p?] que la communauté des part-prenans ait un [??] a des dépenses à faire. Voir sur cela la note L<sup>b</sup>.

Dans la bonne saison, la bonne fontaine du public se vuide quelquefois deux fois par semaine. Mon aubergiste<sup>c</sup> m'a dit qu'il y a 800 [page 355] part-prenans<sup>d</sup> ce qui à 150 livres la part donneroit 120 000 livres pour le produit net de la fontaine.

Cela paroîtra moins surprenant quand on songeoit à l'étendue de pays aux besoins duquel cette fontaine seule fournit et où on ne l'épargne certainement ny<sup>e</sup> pour les salaisons, ny même pour abreuver les bestiaux.

Je n'ay vu<sup>f</sup> aucune saline sur la coste depuis Andaye jusqu'au Vieux Boucault et vraisemblablement beaucoup plus haut. Je ne parle que de la partie de coste que j'ay suivie et le sel de Saillies est le seul connu depuis la saline de Luchon (je ne parle encore que de ce que j'ay vu) jusqu'à la mer de Bayonne et depuis Dax jusqu'à la coste d'Espagne.

Si la<sup>g</sup> supputation<sup>h</sup> est vraie, il ne revient pas du côté d'Orthés ou de Pau à 3 liards la livre. J'ay vu un chef de brigade d'employés de la Ferme Générale dont le poste est au passage d'une petite retenue qui sépare le Béarn du pays de Chalosse. Il faut payer 40 sols<sup>i</sup> par quintal, ce qui augmente le prix pour le pays de Chalosse de deux liards la livre.

Quand on voit quelle richesse le bon marché de ce sel produit dans cette étendue de pays dont les salaisons sont le grand commerce, quand on songe que l'usage des salaisons n'a point de bornes parce que tous les pays où le pâturage est à bon marché seroient couverts du triple de bestiaux si on avoit la facilité d'en conserver la viande à bon marché, quand on considère ce qu'il en coûte à nos équipages de Marine pour aller acheter des salaisons à Cork<sup>1352</sup> en Irlande, quand on fait attention au bénéfice ultérieur qu'une province retire de l'abondance du sel pour la tannerie, pour l'engrais des bestiaux et leur conservation et pour les fumiers

<sup>1352</sup>Irlande, province de Munster, comté de Cork.

<sup>a</sup>Corrigé sur « on ne ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « il est » jusqu'à « note L » est rajoutée d'une encre plus brune et d'une écriture plus serrée.

<sup>c</sup>L'expression suivante est raturée : « sur le vent de qui je compte assez peu ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « prenans ayant part ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « pas ».

<sup>f</sup>L'expression « Je n'ay vu » est corrigée sur « il n'y a ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « la ».

<sup>h</sup>L'expression suivante est raturée : « faite avec mon aubergiste ».

<sup>i</sup>Rajouté en interligne.

salés qui portent la fertilité dans la terre, quand on calcule après cela [page 356] combien il y a de provinces ainsi voisines de<sup>a</sup> quelque côte maritime ou de quelque fontaine salée que la vallée de Luchon l'est de Saillies et qu'on ajoute que celles qui sont physiquement plus éloignées sont<sup>b</sup> quelquefois plus à portée de s'en fournir<sup>c</sup> lorsqu'elles ont des communications par rivières au lieu que le sel de Saillies ne va presque partout qu'à dos de mulet, quand on rapproche toutes ces considérations on ne peut s'empêcher de gémir sur la gabelle<sup>d</sup>.

e

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « que ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « en ».

<sup>c</sup>L'expression suivante « quelquefois plus à portée de s'en fournir » est corrigée d'une écriture plus serrée et d'une encre plus brune sur « politiquement ou œconomiquement plus [?] ».

<sup>d</sup>L'expression « on ne peut s'empêcher de gémir sur la gabelle » est corrigée d'une écriture plus serrée et d'une encre plus brune sur « on est en vérité tenté de blasphémer toute la gabelle ».

<sup>e</sup>L'expression suivante est raturée : « depuis mon retour j'ay trouvé une relation (corrigé sur « un mémoire ») de cette fontaine par Monsieur le président d'Orbessan dans ses mélanges (corrigé sur « mémoire ») historiques et critiques. Cette relation (corrigé sur « où il parle de cette fontaine. Les mémoires ») et tout l'ouvrage de Monsieur d'Orbessan ne sont pas fort connus et mériteroient peut-être de l'être. D'ailleurs, il y a plusieurs choses dans mon journal (corrigé sur « mémoire ») qui ne sont pas dans sa relation (l'expression suivante est raturée : « si elle ne soutient beaucoup d'autres qui ne sont pas dans mon journal c'est pourquoy j'ay fait copier cet article qui n'est pas [??] ch »). Voir la note B sur la relation de ces différences. Elles n'ont en [?] à [l'uni???] mon journal. Monsieur de Trelaye ne me parla pas de l'ouvrage de Monsieur d'Orbessan (l'expression suivante est raturée : « qui cependant avoit [d?] son mémoire à l'Académie de Toulouse ») ainsi vraisemblablement (l'expression suivante est raturée : « en n'en avoit pas connoissance ») [Orbessan, Anne-Marie Daignan (1716-1796, marquis d'), *Mélanges historiques, critiques, de physique, de littérature et de poésie*, Paris : Merlin, 1768, 3 vol. in-8, T. 1<sup>er</sup> contient : « L'histoire de Lucullus ». - T. 2 : « Les mémoires de littérature, d'histoire et ceux de physique ». - T. 3 : « Les discours, poésies, traductions, et plusieurs morceaux de critique » ].

[page 357] vide

[page 358] vide

[page 359] vide

[page 360] vide

[page 361] vide

[page 362] vide

[page 363] Addition faite à Oloron après avoir causé avec Monsieur de Trelaye.

Errata ou obmissions de la relation de la fontaine de Sallies<sup>a</sup>.

b

Note K sur les part-prenans et sur ce qui fait juste et droit.

3° Ceux qui ont part s'appellent les part-tenans et le nombre de ces part-tenans n'a pas fort sensiblement augmentée ny diminuée depuis cinquante ans<sup>c</sup>. Il y a eu seulement une diminution marquée lors de la dernière affaire du Parlement. J'expliqueray tout à l'heure comment cela est arrivé. Monsieur de Trelaye n'a pas pu me dire combien il y a de part-prenans. Ainsi c'est sur la parole de l'aubergiste de Saillies que j'ay dit qu'il y en a 800<sup>d</sup>.

J'ay dit que<sup>e</sup> les étrangers qui viennent s'établir à Sallies n'acquièrent point part. Ils deviennent membres de la communauté de la ville, mais non pas part-tenant de la fontaine.

J'ajoute<sup>f</sup> à présent que ceux qui sont part-prenans<sup>g</sup> par leur naissance, perdent leur part quand ils cessent d'habiter sur le lieu. Et cela est fort raisonnable, en effet l'habitation de Siallies (sic) est trop désagréable pour qu'aucun homme aisé s'y fixe pour 150 livres de rente. Il s'en suit que le petit bénéfice qui est trop peu de chose pour les riches est abandonné par eux et accroît aux<sup>h</sup> pauvres qu'il est un objet intéressant.

Monsieur Trelaye est luy-même dans ce cas. Il est d'une famille de part-prenans et n'en jouit point parce qu'il n'habite pas à Sallies.

[page 364] J'ay oublié de luy demander si celui qui a perdu sa part pour

<sup>a</sup>L'expression depuis « errata » jusqu'à « Sallies » est rajoutée d'une encre plus noire.

<sup>b</sup>L'expression suivante est raturée : « cecy est le résultat de la conversation que j'ay eu à Oloron avec Monsieur Trelaye commissaire des États de Béarn qui est de Sallies ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>L'expression « J'expliqueray tout à l'heure comment cela est arrivé. Monsieur de Trelaye n'a pas pu me dire comme il y a de part-prenant. Ainsi c'est sur la parole de l'aubergiste de Saillies que j'ay dit qu'il y en a 800 » est rajoutée en interligne sur « et je vais expliquer comment dans l'article suivant ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « aux vallons ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « je dis ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « part-tenans ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « pou ».

absence peut y rentrer<sup>a</sup> en revenant ou au moins que ses enfans n'en conservent pas toujours le droit.

Voicy à présent l'explication de ce que j'ay dit sur la diminution des part-prenans durant la discussion du Parlement de Pau<sup>b</sup>.

Il y a une exception à la règle que je viens de dire<sup>c</sup> en faveur de ceux qui vivent dans ce Parlement. Il y en avoit plusieurs qui estoient dans la dernière affaire du parti qui a succombé. Quand leur sort a esté décidé et qu'ils ne se sont plus trouvés conseillers, on leur a fait demander s'ils vouloient pour leur domicile à Sallies et sur leur refus leur part a esté supprimée et c'est la variation la plus notable dans le nombre des part-prenans qu'on a éprouvé depuis longtems.

4° C'est aussi la communauté des parts-prenans et non la communauté de la ville à qui l'[?] de<sup>d</sup> la fontaine appelée fontaine du Roy a esté cédé par le Roy<sup>e</sup>.

Note L<sup>f</sup> sur les dépenses dont est chargée la communauté de parts-prenans et le fonds peut y subvenir<sup>g</sup>.

La communauté des part-prenans a acheté pour 9000 [livres] par an la fontaine du Roy. Elle est restée chargée d'une rente de 1500 livres environ la [??] et cette rente a<sup>h</sup> passé dans les partages de Madame de Peyre qui vient de mourir. Voicy l'origine de cette rente.

Ils étoient dans l'habitude de faire leur sel dans des chaudières de fer et je crois d'une forme différente de celles qu'ils employent. C'est un Italien nommé de la Rome, qui leur a appris à se<sup>i</sup> servir de chaudières de plomb qui n'eussent que deux pouces et demie<sup>1353</sup> de profondeur. Son marché avec la communauté pour la vente de son secret fut qu'on luy payeroit à perpétuité à luy et à ses ayant-droits une rente en grains et qu'il établiroit le logement dans la ville d'un ouvrier capable de faire les<sup>j</sup> chaudières, lesquelles luy sont néanmoins payées par chaque fabriquant.

<sup>1353</sup>Plus de 6 centimètres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « voicy à présent ».

<sup>b</sup>L'expression « dit sur la diminution des part-prenans depuis sa discussion au Parlement de Pau » est corrigée d'une écriture plus serrée et d'une encre plus brune sur « annoncé à l'article précédent ».

<sup>c</sup>Corrigé d'une écriture plus serrée et d'une encre plus brune sur « d'établir ».

<sup>d</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>L'expression suivante a été raturée : « pour 9000 livres parisis ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « N ».

<sup>g</sup>L'expression depuis « note » jusqu'à « subvenir » est rajoutée en interligne d'une écriture plus serrée et d'une encre plus brune.

<sup>h</sup>L'expression depuis « a acheté » jusqu'à « rente a » est corrigée en interligne d'une écriture plus serrée et d'une encre plus brune sur « estoit aussi chargée sous l'hypothèque de la fontaine d'une rente de 1500 livres et [c pour la mation de gass], et cette rente a ».

<sup>i</sup>Rajouté en interligne.

<sup>j</sup>Corrigé sur le même mot.

Le marché tient même la maison [en est extrêmement ?] et l'ouvrier y est logé. Mais les successeurs de ce Monsieur de la Rome ont perdu la maison avec la rente<sup>a</sup> et les charges<sup>b</sup>.

Cette rente estoit en millet et on m'a assuré à cette occasion que dans ce tems-là [page 365] le gros millet, autrement millau ou<sup>c</sup> mays qui fait aujourd'hui la principale ressource du pays y estoit inconnu. Le nom de bled d'Inde ou de Turquie ou d'Espagne qu'on luy donne presque partout m'avoit déjà fait soupçonner que c'étoit une culture nouvelle.

Ce droit tel qu'il est a donné lieu à un procès sur lequel le Parlement a commué la redevance en grains en rente en argent.

6° Ce qui précède fait connoître que la communauté des part-prenans a des dépenses à faire, les 9000 livres à payer au Roy, les 1500 livres à Monsieur de Peyre, l'entretien de la fontaine, l'épuisement des eaux de pluyes, les dépenses imprévues. J'ay demandé quels fonds ils avoient pour cela. Les voicy :

D'abord le loyer de la fontaine du Roy par mois, ensuite le prix de la portion qui se vend au fermier du jour chaque fois qu'on puise. Enfin quand on a besoin d'argent, on commence par vendre jusqu'à concurrence de la somme dont on a besoin avant de fournir aux part-prenans le tour, leur compte d'eau salée.

Le tribunal qui ordonne sur cela est celui dont j'ay déjà parlé qui est composé des maire et jurats de la ville, joints aux administrateurs particuliers de la fontaine.

---

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne d'une écriture plus serrée et d'une encre plus brune sur « fondant ».

<sup>b</sup>L'expression suivante est raturée : « à la maison de Gassion ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « autrement ».

d

[page 366] Note F sur le fumier

Monsieur Trelaye m'a bien confirmé que ce fumier salé est la richesse du pays. Les terres n'y produisent ordinairement que par le secours de la marne et celles-cy qui sont fumées de ce fumier n'en ont pas besoin.

Mais il dit de plus qu'il y auroit encore une raison pour étendre ce fumier dans les rues de Sallies, c'est que les gens de ce pays-là portent des poids énormes dans [page 367] les rues et qu'il est commode à des hommes chargés de trouver sous leurs pieds ce matelas épais. Cette considération ne me frappe pas beaucoup. Ces poids énormes sont d'une part les lourdes<sup>a</sup> voitures d'eau et d'autres part les bois.

Les voitures de bois sont les fagots pour la fabrique du sel. Monsieur Trelaye m'a parlé comme d'une chose remarquable<sup>b</sup> de l'art avec lequel une immense quantité<sup>c</sup> de ces fagots est rangée en bûcher et a esté étonné qu'on ne me l'ait pas fait remarquer.<sup>d</sup>

---

<sup>d</sup>L'expression suivante est raturée : « 8° Monsieur Trelaye pense bien comme moy qu'on feroit mieux de puiser par une pompe qu'à bras d'hommes et avec des sceaux, non seulement pour épargner beaucoup de travail mais aussi parce que l'eau douce se mesleroit (corrigé sur « vendroit ») bien moins. 9° Comme ce n'est pas une invention ancienne que celle des chaudières de plomb, c'en est encore une plus moderne de ne tenir ces chaudières que huit ou neuf pouces<sup>1354</sup> au-dessus de l'âtre. Monsieur Trelaye qui n'est pas vieux a vu dans sa jeunesse qu'on les élevoit beaucoup plus haut. 10° Il a esté très surpris quand je luy ay dit que le sel impur resté au fond de la chaudière se vendoit aux tanneurs, il croyoit qu'on le jettoit dans le fumier et a un peu douté de ce que je luy disois [page 366] mais je crois avoir raison premièrement parce que j'ay plus de confiance sur cela au fabriquant qui m'a dit qu'il le vendoit journellement. De plus la vraisemblance est pour mon avis et cecy mérite quelque explication. Tout le monde dit (rajouté en interligne) que le sel de Sallies est préférable à celui de la mer pour les salaisons parce qu'il est plus doux, il le paroît réellement au goût et paroît aussi plus pur à la couleur de ses cristaux. J'attribue cet avantage à ce qu'on ne retire que le premier sel cristallisé et qu'on laisse tout ce qui reste au fond de la chaudière. En effet le pur sel marin se cristallise le premier, la couleur grise et l'[?âcreté] de ce qui reste au fond vient du mélange de terres meslées, j'entends par ce mot la (corrigé sur « de ») terre pure et le (corrigé sur « de ») sel à base terreuse. C'est la terre qui donne la couleur grise et le sel à base terreuse qui donne l'âcreté. Par (corrigé sur « or ») conséquent si le fabriquant tiroit icy à la quantité avec beaucoup d'avidité, il nuiroit à la qualité de son sel. Et qu'est ce qui (corrigé sur « qu'il ») fait qu'il ne vise pas tant à la quantité, c'est d'une part que le bon sel est à très bon marché, et d'autre part que le mauvais sel a encore quelque (ces deux derniers mots sont corrigés sur « très peu de ») valeur. Dans les pays de gabelle au contraire, le bon sel est à la vérité à très bon marché quant au fabriquant, quoyqu'il se vende fort cher au public. Mais le residu n'est bon à rien du tout parce qu'il est défendu d'en faire aucun commerce, au moins à ce que je crois ».

<sup>a</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés sur « des merveilles du terrain ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « de fau ».

<sup>d</sup>L'expression suivante est raturée : « ny ont pas fait ».

e

[\[page 368\]](#) vide[\[page 369\]](#) vide[\[page 370\]](#) vide

---

<sup>e</sup>L'expression suivante est raturée : « 13° J'ay laissé à Monsieur Trelaye deux questions sur lesquels (sic) je l'ay (corrigé en interligne sur « le ») prié de m'envoyer des éclaircissemens et il me les a promis. Premièrement sur la quantité de bon sel et de sel impur qu'une certaine quantité d'eau salée produit en année commune car cela doit beaucoup varier dans les différentes saisons. Je l'ay prié de réduire la quantité d'eau en pintes de Paris. Secondement je l'ay prié de bien vouloir vérifier s'il n'est pas vrai que le sel impur se vend pour la tannerie. J'aurois pu luy faire encore des questions sur les parts et demi-parts, mais il m'a paru qu'il ne le sçavoit pas bien et que je l'embarassois en le pressant sur cela. Le prix du sel de Saillies dans les différentes provinces où il a cours est un objet intéressant, mais sur lequel le gouvernement a sûrement plus de connoissances que les gens du pays ».

[page 371] Mémoire sur la fontaine salée de Sallies

Mémoire en réponse à mes questions qui m'a été envoyé par Monsieur de Trelaye<sup>a</sup>.

Sallies est à l'extrémité du Béarn vers l'Occident, c'est un lieu qui porte le nom de ville et qui en a le rang aux États de la province, il est à une lieue et demi d'Orthés<sup>1355</sup> à son Orient et à peu près à la même distance de Sauveterre<sup>1356</sup> à son Midi.

Le bourg est très malpropre, c'est comme le fonds d'un entonnoir, il est environné de côteaux fort élevés et très bien cultivés, quoique le terrain en soit ingrat de sa nature, mais il est fertilisé par les fumiers des rues qui sont pleins de corpuscules de sel. C'est un engrais supérieur, la terre est forte, profonde, humide et argileuse, on y voit de tous côtés des carrières de sable blanc, jaune et rouge dont on se sert pour élever des murs solides et dans ces mines de sable on trouve souvent des coquillages de poissons ou de limaçons.

(a) On en a remis quelques uns à Monsieur Le Roy, ingénieur des Mâtures des Pyrénées pour les faire passer à Monsieur de Malsherbes<sup>b</sup>.

La fontaine d'eau salée est au milieu de cette petite ville qui étoit autrefois murée : on ne trouve aucun titre ny monument sur son ancienneté ou sur la découverte de la fontaine ; mais on n'en sera pas surpris quand on sçaura que cette ville fut brûlée par les troupes de Charles Quint qui prirent Bayonne et poussèrent jusques là après le malheur de François Premier<sup>1357</sup>.

Il y a une tradition assés généralement répandue qui veut qu'un seigneur d'Audaux<sup>c1358</sup> (terre qui appartient à la maison de Gassion) chassant dans ce canton ait tué un sanglier qui avoit ses soyes pleines de grains de sel, et que c'est là l'époque de la découverte de la fontaine salée. C'est aparemment (sic) sur cette tradition que la ville avoit autrefois un sanglier dans ses armes.

[page 372] Que ce soit une fable ou une vérité, cette source précieuse donne à peu près dans un temps commun (la pinte de Béarn est comme la pinte de Paris, on donne cy-après la juste proportion par le poids)<sup>d</sup> 4000 pintes d'eau par heure mais la grande sécheresse qui règne depuis deux ans dans les parties méridionales

<sup>1355</sup> Environ 6 kilomètres.

<sup>1356</sup> Sauveterre-de-Béarn, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement d'Oloron-Sainte-Marie, chef-lieu de canton.

<sup>1357</sup> Après Pavie et sa captivité en 1525.

<sup>1358</sup> Pyrénées-Atlantiques, arrondissement d'Oloron-Sainte-Marie, canton de Navarrenx.

<sup>a</sup> L'expression suivante est rajoutée en marge supérieure gauche : « mémoire en réponse à mes questions qui m'a été envoyé par Monsieur de Trelaye ».

<sup>b</sup> L'expression depuis « (a) » jusqu'à « Malesherbes » est rajoutée en marge gauche.

<sup>c</sup> Souligné.

<sup>d</sup> L'expression entre parenthèses est rajoutée en marge avec un renvoi.



du royaume a réduit la quantité à peu près à la moitié.

C'est de cette eau qu'on fait le plus beau sel et le meilleur de l'Europe pour certaines salaisons ; on en met une certaine quantité dans des chaudières de plomb, qui sont élevées de 6 ou 8 pouces<sup>1359</sup> sur les foyers ; on y entretient un feu suivi et après deux heures d'ébullition, les parties d'eau étant évaporées, le sel est fait, et on le jette sur un large manteau de cheminée avec des [pelest ?] de bois, c'est là qu'il prend sa dernière perfection pour être vendu ; il est bon de remarquer que si pendant l'ébullition il tombe dans les chaudières quelque corps étrangers, surtout s'il est gras, la formation du sel en est retardée, difficile, et ruineuse pour le saunier.

La pinte d'eau douce pèse a Sallies 21 poids de marc.

La pinte d'eau salée pèse deux livres et demy.

Les deux pintes d'eau salée produisent une livre de sel, ce qui s'accorde avec la différence du poids de l'eau. L'ébullition et l'évaporation emportent les parties aqueuses qui sont comme 4. a. 1. Il ne reste que les molécules de sel qui sont le cinquième.

Les sauniers allument leurs fourneaux le dimanche après minuit, et ils les éteignent le samedi à la même heure.

Il se forme dans 24 heures une espèce de crasse dans [page 373] l'intérieur des chaudières, c'est un sel impur et plus fort qu'on enlève tous les jours en battant doucement les chaudières par dehors avec un petit maillet de bois. On en tire communément 2 ou 3 livres par jour de chaque chaudière.

Les tanneurs se servent de cette crasse pour saler leurs cuirs verts et par ce moyen ils les gardent à volonté ; à défaut de cette crasse, ils se serviroient de gros sel de mer pour conserver leurs cuirs et il leur coûteroit plus cher. Le beau sel de Sallies est trop foible pour cette opération.

Les taneurs se servent encore de cette crasse pour la préparation des cuirs en blanc dont il y a un grand débit dans le Béarn et dans les provinces circonvoisines. On en fait ces longues courroyes de 12 ou de 16 lignes<sup>1360</sup> de largeur dont on se sert pour mètre les bœufs dans le joug et pour cette préparation on mêle cette crasse avec une certaine quantité de soufre. Cette crasse est beaucoup moins chère que le sel ordinaire, c'est comme du simple au double.

---

<sup>1359</sup>Une quinzaine de centimètres.

<sup>1360</sup>2,5 centimètres ou 3,2 centimètres.

[page 374] vide

[page 375] À Atas, le 3 septembre 1767

Je peux attendre la réponse de Monsieur Le Roy. Nos lettres se sont croisées.  
Monsieur,

Je crains beaucoup que quelques changemens survenus dans vos courses ne me permettent pas de remplir ma parole : je vous en demande miles pardons, mais des affaires relatives à mon état et auxquelles je m'attendois pas m'ont empêchés de la remplir plus tost.

Je vous dirai, Monsieur, que Monsieur Doyard va beaucoup mieux. Il commence à marcher et il n'y a plus que le pied droit dont il souffre encor un peu et qui le retient chez luy. Depuis votre départ, il a toujours été de mieux en mieux. Je crois que dans huit jours il sera rétably entièrement.

J'ay ramassé avec soin les différentes curiosités dont vous m'avez remis la notte. Je fais tous mes efforts pour y en ajouter d'autres s'il m'est possible. J'ay trouvé à la forest du Benou deux cailloux blancs tirant sur le marbre qui sont fort curieux. Il y en a [page 376] un entr'autre qui se détache par petits cubes fort reluisans. De tous les articles que j'ay eu l'honneur de vous promettre, il ne me manque que le marbre blanc avec des paillettes. Le hasard a fait que des particuliers ont été tirer de la pierre dans cette carrière et l'ont tout enlevé, cependant je ne désespère pas de vous en procurer. J'en ay eu vu cette carrière de noire dans lesquels étoit la veine blanche, il est également avec des paillettes que je crois de cuivre.

Je vous réiter, Monsieur, mes petits services pour tous ces objets et les éclaircissements qui pourront vous faire plaisir et qui ne sortiront pas de ma sphère. Je vous supplie instamment de ne me point épargner sur tout cela, trop flatté du plaisir de vous obliger, d'être bon à quelques choses et vous prouver continuellement le profond respect avec lequel j'ay l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

[Signé] Le Roy

[page 379] Note des différents articles de l'histoire naturelle contenus dans une boîte à l'adresse de Monsieur de Malsesherbes, Premier Président de la Cour des Aides et mise à la Poste le même jour que la présente.

Sçavoir :

N° 1<sup>er</sup> Mine qui se trouve proche la forest du Bénou, vallée d'Ossau. Cette mine est par petites paillettes dans lesquelles on dit qu'il y a de l'or ; elle est mêlée avec du sable très gros. Les paillettes et le sable ensemble forment un (sic) espèce de filon de la grosseur du corps. Le filon est horizontal et dans une couche de terre végétale.

2° Pierres que l'on trouve sur le haut de la montagne de l'année lorsque le tonnère y a tombé. Ce lieu s'appelle autrement le jardin du diable parce que la foudre y tombe continuellement et laboure tout le terrain.

3° Marbre noir avec des paillettes que je crois de cuivre, provenant d'une carrière de la vallée d'Ossau et parmi lequel il y avoit une veine de marbre blanc avec les mêmes paillettes. Comme elle a été enlevée, il m'a été impossible de m'en procurer un morceau quant à présent.

4° Caillou que j'ay trouvé dans la forest du Benou en cherchant de l'albâtre.

5° Autre caillou de la même forest que je crois de l'albâtre, mais dont je ne suis pas sûr.

6° Cristallisation dont j'ignore le nom et l'espèce. J'en ay trouvé des blocs considérables amalgmés (sic) avec des petits cailloux, et qu'il falloit faire sauter à la mine.

[page 380] N° 7. Morceau de mine que l'on m'a donné. On n'a sçu me dire d'où il venoit.

8° Deux morceaux de mine que j'ay trouvés dans un éboulement considérable arivé sur un côté d'un nouveau chemin que j'ay fait faire depuis deux mois à la forest d'Issaux<sup>1361</sup>. La montagne où passe le chemin n'est formée que des débris d'autres montagnes plus hautes. Cette mine est par petites couches de deux à trois pouces<sup>1362</sup> d'épaisseur parmi cet éboulement et même dans la mine il y avoit d'autres morceaux exactement pareilles à du mâchefer et gros comme la teste. Ils avoient l'air de mine calcinée de fer.

9° Petit morcau (sic) de mine que j'ay trouvé à Hauterive<sup>1363</sup> proche de Salis dans un prés appartenant à Monsieur de Treloy. Cette mine est toute semée par petits cubes çà et là entre deux lits de pierre grise, dans une petite carrière. Il y en a très peu. Lorsque l'on en met au feu, elle fait une explosion assez forte. Dès qu'elle rougit, elle vient en fusion tout de suite au creuset et contient beaucoup de

<sup>1361</sup>La Forêt d'Issaux est au nord-ouest d'Athas, au sud de Lourdios.

<sup>1362</sup>Environ 5 centimètres.

<sup>1363</sup>Auterrive, Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Pau, canton de Salies-de-Béarn.

soufre.

10° Divers morcaux d'une mine de cuivre que l'on comença à exploiter l'hiver dernier sur le haut d'une montagne dépendante du village de Lech<sup>1364</sup> proche Atas, et qui a été abandonnée ensuite.

Nota qu'on a fait une [boîte ?] particulière de cet article 10. C'est la boîte 90<sup>a</sup>.

L'entrepreneur s'étant assosé avec ceux des mines du Begori, elle n'a été poussée que jusqu'à soixante piés<sup>1365</sup> de profondeur.

11° Petits coquillages que l'on trouve à un quart de lieue<sup>1366</sup> de Salis dans une carrière à plâtre, mais qui n'ont rien de curieux.

[page 381] N° 12. Partie d'un gros caillou que j'ay trouvé le long du gave proche Atas. Il semble un composé des petites cristalisations, parmy lesquelles on voit des petites paillettes blanches comme de l'argent.

À Atas, le 16 novembre 1767.

[signé] Le Roy

---

<sup>1364</sup>Lées, aujourd'hui fusionnée avec Athas.

<sup>1365</sup>20 mètres.

<sup>1366</sup>Environ 1 kilomètre.

<sup>a</sup>La note est en marge et de la main de Malesherbes.

[page 383]

*Lettre (expédition) de Monsieur Le Roy de la mâtüre d'Athas, adressée à Malesherbes, datée d'Athas, le 16 novembre 1767*

À Athas, le 16 novembre 1767.

Monsieur,

Si j'ay différé jusqu'à présent à vous faire parvenir les différents articles de l'histoire naturelle que je vous avois promis, la seule envie d'en augmenter le nombre m'a toujours retardée. J'ay fait tout mon possible dans cette recherche pour vous prouver, Monsieur, combien je serois flatté de vous obliger ; le malheur est que mes connoissances sont très bornées, que peut-être tous les jours je foule aux pieds bien des choses plus intéressantes que celles que je ramasse et j'avoue remplir parfaitement la fable.

Cependant, Monsieur, pour peu que cet envoi vous intéresse, que vous y trouviez quelques choses de bons et que vous daigniez m'honorer de vos demandes.

<sup>a</sup> [page 384] Je les rempliray avec tout le plaisir et l'activité possible : comme aussi si parmi tous les articles vous en trouviez de curieux et que vous eussiez envie d'en avoir une plus grande quantité, j'ay gardé à cet effet un double de l'envoi par numéros ; par ce moyen je connoîtrai l'objet et serai à même de remplir vos idées autant que je le pourai. Je vous prévien, Monsieur, que j'ay mis à la poste la boîte avec la présente, ainsi ils doivent ariver ensembles.

Autant qu'il m'en souvient vous m'avez demandé, Monsieur, de vous faire ressouvenir de l'idée que l'on a sur la forêt du Benou, vallée d'Ossau que nous exploitons maintenant pour la petite Mâtüre, sur ce qu'elle a été coupé et que les mâteraux sont venus sur souche. Il n'y a pas longtems que j'y ai été, j'ay bien examiné cela et j'ay vu qu'effectivement il y a des arbres qui paroissent comme sur souche, mais aussi il y en a beaucoup et la majeure partie où le corps de l'arbre a jusqu'à 7 à 8 piés<sup>1367</sup> de hauteur, ensuite il se partage en branches très droites jusqu'à 8 à 10 sur le même tronc. Or, sy les arbres eussent été coupés cy-devant, ils n'auroient pas poussés jusqu'à cette hauteur puisque les souches ne croissent point, ce qui prouveroit [page 385] donc que ce seroit plustost la qualité de l'arbre, ayant de plus remarqué qu'il y avoit de ces branches sur le cœur des souches prétendues, ce qui ne peut être, il faudroit pour cela que les branches fussent sur le contour car le centre des souches ne se recouvre jamais, à moins que ces arbres peu connus soient tous différens des autres.

Un article très intéressant pour la mâtüre et dont je ne me souviens pas de vous avoir parlé, Monsieur, c'est la piqûre des mâts. Il a été fait nombres d'expé-

---

<sup>1367</sup>Entre deux et trois mètres.

<sup>a</sup>Monsieur de Malesherbes, Premier Président de la Cour des Aides.

riences à ce sujet. On a fait couper dans tous les tems pour tâcher de la prévenir et dans chaqu'une de ces coupes il y a eu des arbres piqués. Ce qu'il y a de singulier, c'est que des arbres du même quartier coupés en même tems, non pas le même jour, il s'en trouvera toujours de piqués avec la même qualité de bois que ceux qui ne le sont pas et cela six semaines deux mois après la coupe ; mais ce qui surprend, c'est que le soir on examinera un mât tout pelé, on n'y apercevra rien et le lendemain il sera tout vermoulu et couvert de poussière.

L'espèce de ver qui les pique est fait comme le charençon, et doit s'engendrer dans le corp de l'arbre, puisque l'on ne voit ces traces que lorsqu'il est sorti. Il est impossible de rien [page 386] apercevoir avant, pour lors il s'envolle et laisse un trou de deux pouces de profondeur, souvent plus. Il y a des gens du pays qui prétendent que cela arive lorsque l'on coupe par un vent de sud, qui est très chaud, qui fait tout fermenter, que la sève se coromp et engendre cette vermine qui fait beaucoup de tort ou autrement dans un temps humide. Cela peut être, mais comme on coupe quelquefois cent cinquante de ces arbres dans un jour, tous ne sont pas piqués du surplus, on ne coupe jamais que dans le bau (sic) tems, et en découvre. Á la vérité, on n'observe pas les vents.

Comme j'ay vu, Monsieur, tout l'intérêt que vous prenez à tous ces articles, j'ay cru que ce petit détail ne pouroit pas vous déplaire. Ce sera toujours mon but, me trouvant très honoré et très flatté d'être à même de dire ces choses et de vous assurer quelques fois du profond respect avec lequel j'ay l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

[signé] Le Roy

a

---

<sup>a</sup>Note : Note des différents articles de l'histoire naturelle contenus dans une boëtte à l'adresse de Monsieur de Malesherbes, premier président de la Cour des Aides, et mise à la Poste le même jour que la précédente.

[page 387] *Lettre (expédition) de Le Roy à Malesherbes, datée d'Athas, le 22 septembre 1767*

À Athas, le 22 septembre 1767

Le livre que je vous ay envoyé, Monsieur, ne vaut certainement pas un remerciement. J'ay esté enchanté d'avoir une occasion de me rappeler dans votre souvenir et de vous assurer de des (sic) tous les sentimens avec lesquels j'ay<sup>a</sup> l'honneur d'être, Monsieur, Monsieur Le Roy, ingénieur de la Marine à Athas par Oloron, en Béarn<sup>b</sup>.

Monsieur,

Je viens de recevoir dans le moment les livres que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je vous en fais miles remerciements et désires bien sincèrement que les connoissances qu'ils peuvent me procurer me mettent en état de vous être de quelqu'utilité, non seulement dans le genre mais encor dans tout ce que je pourai d'après mes foibles lumières.

J'ay ramassé en partie les petites curiosités que vous m'avez demandé, il ne me manque plus que le marbre blanc mêlé de paillettes. Comme j'y avois envoyé un homme pour m'en procurer, il n'a pu m'en rapporter que de noir de la même carrière, également à paillettes, quant au blanc il n'y en a plus, des particuliers ont enlevé pour bâtire une grande partie de cette carrière, cependant je ne désespère pas de pouvoir vous en procurer. Sans<sup>c</sup> [page 388] cela, je ferois partire les autres sur le champ.

Monsieur Doyard, extrêmement sensible à votre souvenir, me charge, Monsieur, de vous présenter ses respects, et de vous dire en même temps qu'il prendra la liberté de vous écrire aussitost que les affaires luy permettront, attendu que depuis quinze jours nous avons été accablé d'ouvrages par un ressencement général de toute la forest. Quant à sa santé elle va beaucoup mieux, cependant il n'a pas encor sorti de chez luy, il luy est resté une grande sensibilité au pied gauche. Je n'avois pas manqué de vous en donner des nouvelles à Tarbes, mais vraisemblablement vous en étiez party.

Je vous suplie, Monsieur, de ne me point épargner pour tout ce dont vous me jugerez capable, rien ne me flatteroit tant que de pouvoir vous être de quelqu'utilité et vous prouver par là tout mon zèle, ce qui me mettroit à même plus souvent de vous marquer le profond respect avec lequel j'ay l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « je puis ».

<sup>b</sup>Ce paragraphe est en marge, de la main de Malesherbes.

<sup>c</sup>L'expression « Monsieur Le Roy, ingénieur de la Mâtire à Athas [parolent?] et Benou » est rajoutée en marge inférieure, de la main de Malesherbes.

[signé] Le Roy

[page 389] vide

[page 390] Lettres de Monsieur Le Roy d'Athas



[page 391] *Lettre (expédition) de Le Roy à Malesherbes, datée d'Athas, le 10 janvier 1768*

a

À Athas, le 10 janvier 1768

Monsieur,

Je vous ai demandé la permission de vous rendre mes devoirs quelques fois. J'en use aujourd'huy pour vous assurer de nouveau de mon profond respect et daignez, s'il vous plaît, agréer des vœux sincères pour l'accomplissement de tous les vôtres. Je me présente un peu tart, cependant mes sentimens n'en sont pas moins vrais et une blessure qui m'a retenu six semaines au lit m'a empêchée de vous dire plus tost, Monsieur, ce que je voudrois répéter continuellement. [page 392] Depuis la dernière fois que j'ay eu l'honneur de vous écrire, nous avons eu nombre d'accidens. La nuit du 21 au 22 novembre nous avons essuié un ouragant affreux, avec des secousses de tremblement de terre. Le vent fit beaucoup de ravages à la forest où il a jetté bas environ 150 sapins, mais le grand mal a été au port, il a jetté bas le grand hangar pour sérer les mâts. Avant de le jetter il l'enleva à plusieurs reprises et tout entier jusqu'à 8 à 10 piés de haut<sup>1368</sup>. Ce bâtiment avoit pourtant 200 piés de long sur 44 de large<sup>1369</sup>. Il manqua en faire autant au moulin à scie et aux écuries, mais les couvertures partirent. Il y eut encor un pareil temps. La nuit du 17 au 18 du mois dernier, seulement à la forest, et qui a causé le même dégât. La veille du jour de l'an nous avons eu une inondation considérable qui a emportée une grande partie des [page 393] digues et dérangé le cour du Gave dans beaucoup d'endroits, ce qui me donne de l'occupation et par malheur je ne puis marcher, mon mal étant à la jambe.

Excusez, s'il vous plaît, Monsieur, ma curiosité, mais je suis jaloux d'apprendre sy le petit envoy que j'ay fait de différents morceaux d'histoire naturelle a eu lieu de vous plaire, et sy je puis me flatter par la suite de venyr lir vos idées autant que je le pourrai, n'ayant rien eu à cœur que de vous prouver continuellement ma satisfaction et mon ambition pour cet objet, et le profond respect avec lequel j'ay l'honneur d'être,

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur,

[signé] Le Roy

<sup>1368</sup> Environ 3 mètres.

<sup>1369</sup> 65 mètres par 15 mètres.

<sup>a</sup> L'expression « J'ay fait réponse » est en marge supérieure, de la main de Malesherbes.

[page 395] *Lettre (expédition) de Monsieur Cammartin à Malesherbes, datée de Bagnères-de-Luchon, le 15 décembre 1767*

Monsieur,

Je diffère depuis quelques jours<sup>a</sup> de vous envoyer les échantillons du cos de Cignac<sup>1370</sup> avec le mémoire que vous m'en aviez demandé parce que j'attendois de jour à l'autre l'arrivée de l'alembic que Monsieur Père m'avoit annoncé. Je voulois vous en accuser la réception en vous faisant le présent envoie mais craignant de vous impatienter, y ayant donné lieu par un trop long retard, je romps ce projet.

Je vous envoie sous l'adresse de Monsieur de Laregène une boîte contenant les échantillons cités dans le mémoire cy-joint. J'y ai joint quelques cornes d'izard ou chamois que je vous avois promis. Je suis toujours dans le système que ce cas et le marbre de Cierp<sup>1371</sup> sont le passage de l'un à l'autre. [page 396] L'identité de couleurs semble confirmer l'opinion que j'en avois avant de connoître le local et si j'étois assés heureux que d'avoir l'honneur de vous revoir ici l'été prochain, j'espèrerois par le secours de vos lumières être convaincu de la vérité du fait, ainsy que sur d'autres conjectures au sujet des schistes et des marbres dont je suis imbu.

J'eus l'honneur de vous envoyer vers la demi-novembre dernier le mémoire que vous m'aviez demandé au sujet de la formation et destruction de l'alun dans la grotte de Julier, vous l'aviez sans doute reçu avec ma lettre en remerciement de l'assemblée. Si vous n'aviez pas reçu ce mémoire, faites-moy la grande [?] me le marquer. Je vous en enverrai un pareil.

J'ai vu les Messieurs Jases frères à la foire de Saint-Martin<sup>1372</sup> à Saint-Béat et sur les difficultés qu'il me citèrent pour avoir un bon chien couchant espagnol que vous les aviez chargés de vous procurer. Je me chargeai de cette comission, bien flaté d'avoir cette occasion à vous être utile. J'offris sur la demande de Monsieur Père l'inspecteur des postes un chien d'un an qu'il me dit vouloir vous dresser de sa façon avant de vous l'envoyer. Il y a quinze jours que j'en fis venir un qui est espagnol et fort beau, âgé d'huit mois. Je le menai moy-même chés Monsieur Père à Montréjeau [page 397] qui se chargera de l'envoyer à Monsieur son frère à Montauban, ainsy vous le recevrez le printems prochain tout dressé. Je voudrois bien, Monsieur, que vous me donniez la préférence pour tout ce que vous aurez besoin de la partie d'Espagne qui avoisine ce païs, vous avés dû vous apercevoir de l'aveuglement avec lequel on m'y écoute.

Je n'ai pu aller à Vénasque depuis votre départ d'ici, mais j'ai lu plusieurs

<sup>1370</sup>Signac, Haute-Garonne, arrondissement de Saint-Gaudens, canton de Saint-Béat, commune où se trouve une carrière de marbre.

<sup>1371</sup>Cierp-Gaud, Haute-Garonne, arrondissement de Saint-Gaudens, canton de Saint-Béat.

<sup>1372</sup>En novembre.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

fois chés moy Don Thomas Corneil. Je l'ai prié de dire au lieutenant du gouverneur que vous m'aviés chargé de luy faire des remerciements sur les politesses qu'il vous avoit fait lorsque vous passâtes à Vénasque.

J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Campmartin

Bagnères de Luchon,

le 15<sup>e</sup> décembre 1767

[page 398] *Mémoire de Monsieur Cammartin joint à la lettre précédente*

Voir les échantillons boîte 80

Relation d'une carrière de cos *diffilis rubescens* située à la montagne au-dessus du village de Cignac. Cette montagne est la continuation de celle de Cierp qui est formée par une carrière de marbre rouge disposé par couches qui changent de nature d'intervalle assés près, comme Monsieur de Malesherbes l'a observé et en a pris note et des échantillons sur la dite carrière au mois de juillet 1767.

Le cos ou pierre à éguiser rouge pie se trouve à la montagne au-dessus de Cignac, est une carrière formée par couches ou feuillets comme les schistes. Ces feuillets sont traversés par intervalles de veïnes de quartz.

Le cos encore adhérent à sa carrière et celui qui s'en est nouvellement détaché par les rigueurs du tems, donnent des éteincelles de feu si on les frape du briquet mais celui qui paroît s'en être détaché depuis longtems ne donne aucune éteincelle de feu au briquet.

Et il paroît dans un état de décomposition par sa molesse qui donne prise à l'égratignure pour un instrument de fer. D'ailleurs, sans cette expérience, l'efflorescence qu'on apperçoit à sa surface le dénote. Cette carrière est coupée et creusée par un ruisseau assés abondant et permanant<sup>1373</sup>.

Au long de ce ruisseau du côté du midy (côté opposé à la carrière du marbre de Cierp) est un bloc de *Saxum quartzorum*, appuié et enfoncé dans le cos, comme niché. Ce *Saxum* est nommé par les habitans du

[page 400] *païs peire moulère*, comme qui diroit pierre à meule parce qu'on en fait les meules des moulins à farine.

Notre carrière de cos est comme nos schistes, c'est-à-dire par couches ou feuillets, à cette différence près que les couches des schistes sont inclinés à l'horizon, au lieu que celles de ce cos sont perpendiculaires. Il y a pourtant dans nos Pirennées des schistes à couches situées perpendiculairement, mais ces couches sont fort épaisses et comme cristallisées en lozenges.

On n'apperçoit pas à la superficie que cette carrière de cos soit de la continuation de celle du marbre de Cierp, cependant elles s'avoisinent d'assez près pour qu'on puisse le conjecturer.

Il y a entre cette carrière de marbre et celle de cos en tirant un peu au midy, contigüe au marbre une carrière de schiste : elle se termine avant d'arriver au cos, au moins à la surface du terrain.

L'espace qui se trouve en ligne directe entre le cos et le marbre. Je ne l'ai pas parcouru pour l'examiner de près, mais c'est une masse de terrain couvert de prairies et d'arbres. En passant à côté, j'ai apperçu aux endroits écorchés des blocs

<sup>1373</sup>La Pique.

détachés, d'où on ne peut rien inférer de certain, à moins d'un plus long et meur examen et pour se convaincre si les carrières du cos et du marbre de Cignac et de Cierp sont le passage de l'un à l'autre ou non, il faudroit dans la belle saison inspecter les carrières et le terrain qui les [page 401] surmonte, creuser le terrain qui à l'œil paroît faire la séparation de ces carrières et par ce creux si on ne trouvoit la continuation de lapidification, on pourroit juger par l'état du terrain si la nature a été arrêtée dans cet intervalle pour la continuation de son ouvrage par défaut de gluten lapifique ou [?] obstacle ou bien si cet intervalle anciennement lapidifié ne s'est décomposé pour se réduire en terre.

Fait à Bagnères de Luchon, le 15<sup>e</sup> décembre 1767

Campmartin

[page 402] vide

[page 403] *Lettre (expédition) de Monsieur Moncillon à Malesherbes, datée de Fonvielle*<sup>1374</sup>, le 18 octobre 1767

Lettre de Monsieur Moncillon, ami de Fonvielle après mon voyage de 1767<sup>a</sup>  
Monsieur,

Tous les phénomènes qui ont trait à la botanique sont du ressort de vos lumières supérieures. Depuis environ trois mois, ce jardin où j'ai quelques fois jouï des charmes de votre conservation, m'en offre un, sur lequel je crois devoir vous consulter. Examinez la fleur que je vous envoie. En avés vous jamais vu de semblable dans les parterres de Paris ou de Versailles, quel maître de l'art que ce soit dira, comme vous, que c'est une rose ?

Mais nul ne devineroit ce qu'il y a de plus curieux. Il faut que vous me permettiez un peu de détail pour vous en instruire.

Vous savez que les roses de différentes espèces ne viennent qu'au mois de juillet dans le país froid que j'habite. Nous en avons de rouges, de pâles, de blanches, de simples, de doubles et celle dont il est une question a été portée par un rosier planté qu'il a coutume de donner sont doubles pâles. Parmi le grand nombre que j'y ai cueillies cette année, je remarquais, au commencement du mois d'août dernier, un bourgeon qui d'abord me parut manqué et qui se dévelopa peu à peu. Il lui falut l'espace de quinze jours pour s'épanouir tout à fait. Ses feuilles restèrent longtems frisées et toujours peu odorantes. Le cours du mois de septembre n'y produisit presque aucun changement quoique les chaleurs aient été vives. Un pié de neige<sup>1375</sup> qui vient de couvrir notre horizon sensible [page 404] et les gelées qui ont succédé l'ont réduite à l'état de décadance où vous la verrez, c'est-à-dire que les feuilles sont en partie flétries et le canon d'un ou deux pouces de longueur<sup>1376</sup>, où ces feuilles sont attachées, a aussi changé de couleur. Il s'étoit conservé verd pendant que la fleur étoit en prospérité, au lieu qu'il est actuellement d'un beau rouge.

Si vous étiez à portée d'en conférer avec Monsieur de Malesherbes ou Monsieur de Jussieu, j'ai lieu de croire que cette merveilleuse et bizarre production de la nature donneroit lieu à des réflexions intéressantes pour le public. J'attendois les vôtres, avec les sentimens que vous me connoissés pour vous, et qui me sont inspirées par l'estime distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

<sup>1374</sup>Jurvielle, Haute-Garonne, arrondissement de Saint-Gaudens, canton de Bagnères-de-Luchon.

<sup>1375</sup>Environ 30 centimètres.

<sup>1376</sup>De 2,5 à 5 centimètres.

<sup>a</sup>L'expression « Lettre de Monsieur Moncillon, ami de Fonvielle, après mon voyage de 1767 » est rajoutée en marge supérieure de la main de Malesherbes.

Moncilhon, curé

À Fonvielle, le 18 octobre 1767

[page 405] vide

[page 406]

Monsieur,

Monsieur Campmartin, apothicaire botaniste du Roi aux Bains de Luchon

À Bagnères,

Lettre de Monsieur le curé de Jourvielle<sup>1377a</sup>

Monsieur de Jussieu<sup>b</sup>

---

<sup>1377</sup>Jurvielle.

<sup>a</sup>L'expression « Lettre de Monsieur le curé de Jourvielle » est rajoutée de la main de Malesherbes, perpendiculairement à la page.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont écrits de la main de Malesherbes, en bas de la feuille, à l'envers.



[page 407] Fragment d'une lettre [?] de [??] de Monsieur Du Hamel.

Monsieur d'Étigny a eu le moins de conscience jusqu'en Espagne. Un de ces chemins qui est celui de la<sup>a</sup> vallée d'Astre<sup>1378</sup> et on dit que [?] naître d'excellentes qui d'Espagne même y laisse périr sur pied<sup>b</sup>.

Ces bois sont des pins et sapins pour les mâtures. Quand je dis pins c'est que quelqu'un sur l'exactitude de qui je remis pour en compter<sup>c</sup> en a vu des pierres d'une grandeur et grosseur très considérables sur le chantier. Je ne sçais si c'est le pin maritime ou celui d'Écosse. Quand vous voudrez des éclaircissemens sur cela, je vous les procureray aisément.

Pour en revenir au projet de Monsieur d'Étigny, je ne peux pas ne pas regarder comme une extravagance l'idée de faire passer ces grandes pièces par-dessus le sommet des Pyrénées. Mais s'il a eu réellement cette idée, il a cru<sup>d</sup> apparemment que le gouvernement de France<sup>e</sup> obtiendrait de celui d'Espagne la permission de l'extraction<sup>f</sup> de ces bois, car il ne s'estoit pas flatté de faire exploiter et voiturier en fraude une forest des sapins, les besaces des contrebandiers ne sont pas assez vastes pour cela. Or, si cette permission n'est pas impossible à obtenir, je crois que ces bois se descendroient avec la plus grande facilité sur l'Ebre jusqu'à Tortose<sup>1379</sup> et jusqu'au port appelé, je crois, Mequinès<sup>g</sup>, d'où le [?] part à Toulouse seroit pas difficile et je crois que cette route seroit peut-estre moins longue et moins dispendieuse que celle des bois des Pyrénées françoises par la Garonne et le canal de Languedoc où les écluses multipliées retardent toujours la navigation. J'en ay causé avec des Français intelligents, actifs, accoustumés au commerce de bois et établis dans la vallée de Plan en Arragon au pied des grandes montagnes. Ils m'ont dit que [?] plus bas que leurs villes ou villages de Plan [page 408] et de Saint-Jean leur rivière qui se rend dans l'Ebre<sup>h</sup> est navigable pour des radeaux assez forts pour porter les plus grosses pièces, que de chez eux on peut les flotter avec succès et que du lieu où les arbres croissent jusqu'à Plan la conduite par des bœufs ne sera pas difficile ny chère.

<sup>1378</sup>Est-ce la vallée d'Aspe ?

<sup>1379</sup>Tortosa, Espagne, Communauté autonome de Catalogne, province de Tarragone, Comarque de Baix Ebre.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>L'expression entre « fragment » et « pied » est rajoutée en marge supérieure d'une écriture plus serrée et d'une encre plus brune.

<sup>c</sup>L'expression entre « sur l'exactitude » et « compter » est corrigée en interligne d'une écriture plus serrée et d'une encre plus brune sur « sur qui je compte autant que sur moy même ».

<sup>d</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>e</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé sur « l'entretien ».

<sup>g</sup>Souligné.

<sup>h</sup>L'expression « qui se rend dans l'Ebre » est rajoutée en interligne.

Si on demande pourquoy employer des bois espagnols pendant que nous en avons encore beaucoup de françois à tirer des montagnes françoises et surtout de la fameuse mâtire de Monsieur d'Étigny à Athas, ils répondent que cette objection seroit excellente si les hautes futayes estoient une denrée<sup>a</sup> dont la nature produisoit tous les ans<sup>b</sup> une quantité égale à celle qu'on en consomme, mais qu'il est certain que l'avidité avec laquelle on abat les forests dès qu'on en a trouvé le débouché ne permet pas d'espérer<sup>c</sup> qu'il s'élève de jeunes bois à l'ombre, qu'il faudroit donc<sup>d</sup> que les coupes se fissent avec beaucoup de ménagement, là par exemple comme vous exploitez<sup>e</sup> une futaye de Monsieur Étigny et que c'est ce qu'on ne pourra faire qu'autant qu'on aura au moins pendant quelques années des moyens de se fournir d'une partie de ses besoins par l'étranger.

Enfin, le bois est, dit-on, une matière précieuse que dans les bons prémisses de commerce on doit tirer de l'étranger autant qu'on peut.

Voilà, Monsieur, une idée que ce n'est pas à moy de faire fructifier, ny même<sup>f</sup> d'examiner. Je remplis mon devoir de citoyen en vous en faisant part, et si vous vouliez en<sup>g</sup> sçavoir<sup>h</sup> quelque chose de plus, j'ay la correspondance ouverte [page 409] pour vous en informer.

Adieu, Monsieur, car je ne finirois<sup>i</sup> pas si je voulois vous mander tout ce qui me passe par la tête. Vous connaissez mon attachement pour vous et pour tous les vôtres.

p. 1.

Je n'ay point ou presque point ramassé des graines parce qu'elles n'étoient pas mûres quand j'ay passé en Provence. Je crois bien que celles de Provence le sont à présent mais il n'en est pas de même dans les Pyrénées où la saison n'est pas à beaucoup près aussi avancée. J'en ay cependant ramassé des [?] sur les bords de la Durance, c'estoit de la graine de l'[?] qui avoit resté l'hiver sur l'arbre. Je crois l'avoir déjà envoyé à Malesherbes pour la serre. Le rhamnides est commun sur les bords de la Durance, sur ceux de l'Isère surtout au-dessus de Grenoble et dans le chemin de Chartreuse. Je ne l'ay pas rencontré en Provence ny dans les Pyrénées.

J'ay trouvé icy deux *lonicera*<sup>1380</sup> à feuilles étroites dont vraisemblablement

---

<sup>1380</sup>Chèvrefeuille.

<sup>a</sup>Corrigé sur « derne ».

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé sur « de se ».

<sup>d</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>e</sup>Corrigé sur « ex ».

<sup>f</sup>Ce mot est corrigé sur « de meme ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « qu ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « sa ».

<sup>i</sup>Corrigé sur le même mot.

l'un est le xiloncon et l'autre quelque espèce de charme ce [?] la fleur de tous deux est passée, mais le fruit n'est mûr ny dans l'un, ny dans l'autre. J'ay pris des mesures pour qu'on m'envoye de la graine de tous les deux lors de la maturité. J'en ay demandé aussi deux beaux chamærhododendron très commun dans les très hautes montagnes autour de Bagnières de Luchon. [page 410] Il y a un petit vivier nain que je soupçonne d'estre le sauvageon du vivier de Bourgogne, mais je sçais que ces autres nains dans les montagnes neigeuses deviennent quelquefois grands dans d'autres pays.

J'ay vu une fois une [?] dans un tems<sup>a</sup> où j'estois trop pressé et trop mal à mon aise pour la ramasser, cela m'apprend toujours de quel pays elle est originaire.

Ce que j'ay rayé [?dant] un second [ja ?] et y a esté reporté<sup>b</sup>.

c

---

<sup>a</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>b</sup>L'expression depuis « ce que j'ay rayé » jusqu'à « reporté » est rajoutée en interligne d'une écriture plus serrée et d'une encre plus brune.

<sup>c</sup>L'expression suivante est raturée : « J'ay esté dans les environs de la Provence de voir un grand rocher à pic sur la mer tout couvert d'[épansix ?] qui y végète comme les pierres comme des capriers sans presque aucun fresne.

Je ne croyois pas l'[épansia ?] indigène à la France.

Je ne sçavois pas non plus qu'on y [?] beaucoup de caroubiers, je les ay trouvés plantés comme des oliviers et parmi les oliviers et je me souviens bien du pays où cette plantation [est en cyape ??]. L'utilité qu'on en retire est de (corrigé sur « de ») couper leur fruit quand il est mûr à manger aux chevaux et aux moutons, surtout lorsqu'ils ont beaucoup travaillé. Cette longue [?] est apparue comme [?] et fortifiante. Cet usage ne m'a pas (rajouté en interligne) paru assez avantageux pour jamais planter un caroubier et un olivier peut croître. Aussi, quelqu'un m'a dit que ce n'est que dans les endroits où le sol est assez roide et la terre assez maudite lorsqu'on les espère d'y faire venir des oliviers qu'on leur subordone des cameliers, mais je n'ay pas observé cela moy-même.

Si je veux répéter toutes sortes de contes comme ceux-là sur les différentes espèces d'arbres, nous ne finirions jamais, je les répète pour la conversation ».

[page 411] *Lettre (expédition restituée) de Malesherbes à Duhamel du Monceau, datée de Bayonne le 19 août 1767*

À Monsieur Duhamel<sup>a</sup>

À Bayonne, ce 19 aoust

J'ay eu avant hier un plaisir dont je ne m'estois pas flatté en partant de Paris, c'est de rencontrer un de Monsieur [Cospeveux?]. C'est Monsieur de Sequeval que j'ay trouvé à Baygouri, mais je n'en ay joui qu'un instant, car j'estois obligé de partir précisément dans le moment qu'il est arrivé et j'en ay eu en vérité bien du regret. Il a bien voulu m'offrir ses secours, ses lumières et ses yeux pour voir ce que la nature et l'art offrent tant dans les montagnes qu'icy sur la coste. Mais les circonstance m'ont malheureusement empêché d'en profiter.

Le peu de connoissances que j'avois des habitans de la mer quand je suis parti de Paris me faisoit croire que rien de ce que je rencontrois ne pourroit estre inconnu à d'autre et n'estoit digne d'observation. C'est pourquoy je vous ay envoyé la simple description d'un poisson mol que j'avois vu dans la Méditerranée sans vous envoyer le poisson même.

Je vais peut-être à présent tomber dans le défaut contraire et vous envoyer comme des raretés les choses les plus communes et les plus connues.

J'ay vu à Biarri près d'icy la production marine qu'on appelle [?] marin. Elle y est très commune et elle l'est aussi sur certaines costes de la Méditerranée.

Je l'ai vu à Marseille et Toulon. Rondelet<sup>1381</sup> l'a décrit mais j'ai vu depuis qu'on auroit pu ajouter beaucoup d'observations sur la bouche [???] <sup>b</sup>.

Honnêtement à [?]. Pour celle-là je ne crois pas qu'elle vaille la peine d'estre conservée<sup>c</sup> dans de l'esprit de vin, mais en la pressant un peu, j'en ay fait sortir tous les viscères intérieurs après en avoir exprimé toute l'eau. J'ay cru qu'en cet état la peau qui restoit seroit susceptible de se dessécher. Mais je me suis trompé. On me l'a rapporté hier de Biarri où je l'avois laissée il y a huit jours. Cette peau est pourrie jusqu'à l'infection. J'y ay peu de regret parce que ce n'estoit pas un [page 412] morceau fort curieux.

J'en ay vu un<sup>d</sup> aussi à Biarri qui me l'a paru davantage. C'est un animal

<sup>1381</sup>Guillaume Rondelet (1507-1566), médecin et un naturaliste français célèbre pour ses travaux sur les poissons. Il a écrit les ouvrages suivants : *De piscibus marinis, libri XVIII, in quibus veræ piscium effigies expressæ sunt* (1554, Lyon); *Universæ aquatiliæ historiarum pars altera, cum veris ipsorum imaginibus* (1555); *Histoire entière des poissons* (1558, Lyon), entièrement en français et accompagné de gravures sur bois.

<sup>a</sup>Rajouté en marge supérieure d'une écriture plus serrée et d'une encre plus brune.

<sup>b</sup>L'expression depuis « Je l'ai vu à Marseille » jusque là est rajoutée en interligne d'une écriture plus serrée et d'une encre plus noire.

<sup>c</sup>Corrigé sur « en ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

que j'appelle polype jusqu'à ce que je sçache un autre nom. Il se [??] entre les rochers dans le port même de Biarri où je l'ay pris pendant la marée basse et où il n'estoit recouvert que d'un pouce ou deux d'eau. Le corps de cet animal est rond est (sic) plat comme une [??] et il est garni d'une quantité prodigieuse de bras ou suçoirs qu'il entend de tous les bras. C'est par son corps qu'il [fort?] à la pierre et les suçoirs font une espèce de houe flottante sur l'eau. Les mariniers me dirent de n'y pas toucher parce qu'il estoit venimeux, mais je crois que c'est un préjugé, car je les ay laissé dire. J'en ay pris plusieurs, il est vrai qu'ils se sont attachés à mes mains par leurs pattes ou suçoirs et même qu'il y en restoit des fragmens, mais je n'en ay pas<sup>a</sup> eu la plus légère incommodité. J'en ay pris sept ou huit. Je les ay mis avec de l'eau [?], n'ayant point d'esprit de vin sur le lieu dans un pot que nous avons fermé le mieux que nous avons pu et le tout est dans un petit baril que j'envoie à Paris en mandant à mon valet de chambre de vous le porter. Je souhaite qu'il arrive à bon port. C'est sûrement une ortie de mer<sup>b</sup>.

Je n'ay point icy vos ouvrages sous les yeux. Je me souviens que vous y faites mention d'une grande quantité de chesnes blancs, dont le plus grand nombre ne sont sûrement que des curiosités. J'ay cependant toujours entendu dire que dans les bois des maisons de Paris, il y en a deux espèces très distinctes dont l'une est [greoux?]<sup>c</sup> et l'autre robur<sup>d</sup>.

À vous dire vray, comme je suis mauvais observateur, je ne les ay jamais parfaitement distinguées. Je viens d'un pays où cette différence est frappante et importante pour la culture.

C'est en Basse Navarre du côté de Saint-Jean-Pied-de-Port. [page 413] On y cultive comme dans tout ce pays-cy le chesne ordinaire [?] <sup>e</sup> en espèces de quinconces plantés au milieu des fougères et des bruyères et la récolte du gland y est précieuse pour l'engrais des cochons. Mais outre cela, les communaux qui sont dans la vallée de Saint-Jean-Pied-de-Port seul un objet de plus de 40 000 arpens sont couverts de souches d'un autre chesne qu'on appelle dans le pays du touzain. Il y a des différences très remarquables entre ces deux espèces. Le tousain donne beaucoup moins de gland que l'autre et communément devient moins grand, cependant il s'élève quelquefois aussi en grand arbre. Mais sa grande propriété est à ce qu'on m'assure, c'est d'avoir la meilleure de tous les écorces pour le tan et comme ce pays-là est abondant en tanneries. Il faut les en croire. De plus, celui qui m'en a parlé dit que ce touzain pousse six semaines plus tard et dure aussi

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>L'expression entre accolades est rajoutée en bout de ligne d'une écriture plus serrée et d'une encre plus noire.

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>Souligné.

six semaines de plus que l'autre chesne et c'est un grand avantage dans des pays de pâturages, où le bétail mange beaucoup moins un arbre dont le bourgeon ne se montre que lorsque l'herbe est abondante. Il faudra sçavoir si il donne plus de gland qu'un autre et si il manque moins souvent d'en donner. Car les cochons ne font [briqués ?] que d'en manger beaucoup si peu leur est indifférent<sup>a</sup>.

Celuy<sup>b</sup> qui m'en a tant parlé à son objet, il veut que je remette à Monsieur de Beaumont intendant des finances des Eaux et Forests un mémoire pour faire multiplier les touzains dans sa<sup>c</sup> province où il est subdélégué de l'intendant. Je vous feray part de ces vues. Je ne sçais si elles sont bonnes. Mais quoyqu'il en soit, si vous voulez bien constater l'espèce et l'usage de ce touzain, mon homme m'a promis de m'en envoyer du gland et vous enverra un mémoire instructif sur l'usage si vous le désirez. Je suis même sûr que vous luy feriez un grand plaisir de le vouloir, car cet homme est fou ou fanatique de l'agriculture si on peut dire qu'on soit fanatique d'une bonne chose. Et de quoy il est encore plus amoureux que de [page 414] l'agriculture, c'est de vous sans vous connoître. J'ay esté le trouver et en arrivant à Saint-Jean-Pied-de-Port sur ce qu'on m'avoit dit au cabaret<sup>d</sup> que c'estoit un agriculteur zélé. Je ne me suis point nommé d'abord, je luy ay seulement dit que j'estois de Paris et que je m'intéressois à l'agriculture. Sur cela, la première question si j'estois assez heureux pour connoître Monsieur Du Hamel et comme je me suis piqué d'estre même fort de ces amis, je suis devenu le [?] de la plus grande intimité. Il a fallu me nommer ensuite pour établir entre nous deux la correspondance. Je ne vous dissimule pas qu'il est un peu babillard et un peu enthousiaste, mais il est zélé et intelligent. Et la preuve de son intelligence, c'est qu'il a quadruplé le revenu de ses biens patrimoniaux en y donnant une nouvelle culture. C'est là ce qui m'avoit engagé à l'aller voir. Je l'ay averti que vous aviez un neveu à deux lieues<sup>1382</sup>, je m'attendois qu'il alloit courir pour le chercher, mais il m'a paru embarrassé et quelqu'un m'en a dit la raison, c'est qu'il est brouillé aux couteaux tirés avec Monsieur le comte d'Amont chez qui est à présent Monsieur votre neveu. Ainsi, il ne peut pas l'aller chercher là. Je ne sçais qui a raison. Ce sont des affaires d'intérêt et Monsieur d'Amont passe dans le pays pour un bien galant homme. Revenons à présent à ce qu'il m'a dit. Il y a une troisième espèce de chesne du côté de Pampelune très différente d'eux<sup>e</sup> qu'on connoît à Saint-Jean. Il est aussi

<sup>1382</sup>Une demi-douzaine de kilomètres.

<sup>a</sup>L'expression entre « il faudroit sçavoir » jusqu'à « indifférent » est rajoutée en bout de ligne et en interligne d'une écriture plus appliquée et d'une encre plus noire.

<sup>b</sup>Corrigé sur « ce ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « la ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « de ces ».

à portée de nous en envoyer des glands. Celui-là sera peut-être tout simplement le chesne, c'est qu'il m'a paru ne pas trop bien connoître si l'écorce est plus épaisse et meilleure pour le lait. Cecy seroit à observer et l'espèce à multiplier<sup>a</sup>.

De plus, un arbre qui vient encore mieux dans ce pays-cy que le chesne est le châtaigner. Il m'assure qu'on en coupe de monstrueux à vingt ans de semence et qu'on en fait des planches magnifiques. Il m'offre encore sur cela un mémoire de taille. Cette belle production est vraisemblablement plustost due à la nature du terrain qu'à celle [page 415] de la châteigne. Mais il m'a dit un autre fait, c'est<sup>b</sup> que ces châteignes sans estre greffées sont excellentes à manger, quoyque plus petites que les marins greffés. Si ce fait estoit constant, je crois qu'il ne seroit pas à négliger, car les arbres greffés ne font jamais que de mauvais bois et d'un autre côté, il y a bien peu de gens qui ayent la patience d'élever un châtaigner jusqu'à ce qu'il soit assez vieux pour faire des poutres, s'ils n'ont pas la conclusion en attendant d'en manger le fruit. Il vous envoie aussi de ces châteignes et vous croyez que cela en vaille la peine. Ce seroit une espèce de châteignier particulier, j'en doute fort<sup>c</sup>.

Enfin le même homme a fait il y a quelques années un mémoire pour la société d'agriculture d'Auch dont il est membre sur les avantages et désavantages de la culture de la vigne par hautains. Je l'ay prié de m'en faire faire une copie. Il s'occupe actuellement du mays et je vous avoueray que je crois voir de la chimère dans l'utilité immense qu'il croit qu'on en peut retirer.

Il faut toujours le laisser faire et profiter de ses idées en les réduisant à leurs justes bornes. D'ailleurs, ce qui ne sera point chimérique, c'est qu'il a recueilli l'histoire de la différente culture du mays dans toutes les parties de France ou d'Espagne où il a pu avoir des relations et je crois que cela est toujours excellent à sçavoir. J'ai la culture du mays en Italie et je serai fort aise de comparer les autres méthodes avec celle que j'ai suivie<sup>d</sup>.

Une partie de ce que je vous mande à présent, Monsieur, auroit esté aussi bonne à vous dire à mon retour. Mais comme je vois bien des choses et de bien des [?] [page 416] différens, je crains toujours d'oublier, c'est pourquoy j'écris pour que mes lettres servent de supplément à ma mémoire.

J'ay oublié de vous dire que [sur] la même coste de Biarri où j'ay pris la polipe que je vous envoie, presque<sup>e</sup> tous les petits coquillages univulves sont pleins

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « si l'écorce » jusqu'à « multiplier » est rajoutée en bout de ligne et en interligne d'une écriture plus appliquée et d'une encre plus noire.

<sup>b</sup>Corrigé sur « qu ».

<sup>c</sup>L'expression entre accolades est rajoutée en bout de ligne et en interligne d'une écriture plus appliquée et d'une encre plus noire.

<sup>d</sup>L'expression entre accolades est rajoutée en bout de ligne et en interligne d'une écriture plus appliquée et d'une encre plus noire.

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

de petit bernards l'hermite. J'excepte les [?] qui y sont très communs et où il seroit impossible à [un] bernard de se loger. J'emporte beaucoup de ces petits coquillages à Paris et j'ay fait mourir les hermites dans de l'eau de vie car j'en avois trouvé autant à la rade de Toulon et ces coquins d'hermites qui vivent longtems hors de l'eau sont sortis de leur niche quand le paquet à esté fait et ont rongé papier, étiquettes, toiles, etc.

Vous connoissez, Monsieur, tout mon attachement,

Partout le bernard l'hermite se foure dans toutes les maisons qui ne luy estoient pas destinées<sup>a</sup>.

---

<sup>a</sup>L'expression « Partout le bernard l'hermite se foure dans toutes les maisons qui ne luy estoient pas destinées » est rajoutée en bout de ligne d'une écriture plus appliquée et d'une encre plus noire.



---

[page 417] Cicy est de ma mauvaise écriture que vous ne pourrez pas lire. Je n'ay pas le tems de transcrire de la belle écriture, mais ou Monsieur de Fougeroux ou quelque autre me dechiffrera sûrement.

[page 418] vide

[page 419] *Lettre (expédition) de Malesherbes à Duhamel du Monceau, datée de Paris le 19 octobre 1767*

Lettre à Monsieur Duhamel<sup>a</sup>

À Paris, ce 19 octobre 1767

Je vous ay écrit de Bayonne, Monsieur, et je vous ay envoyé la description d'un animal marin que j'ay pris à Biarritz et que j'appellois polipes. Je serois fâché que vous eussiez perdu cette description parce que je n'en ay pas gardé de copie. J'avois envoyé à Paris sept ou huit de ces animaux dans de l'eau de vie. Ils y sont arrivés depuis mon retour qui a été plus prompt que je ne croyois. J'ay trouvé les animaux en bon état. Je les ay lavés, nettoyés et mis dans une autre bouteille avec de l'esprit de vin et un tiers d'eau. J'ay envoyé le tout chez vous à Paris, parce que je croyois que vous [page 421, pour 420] y étiez. Il y a de cela environ un mois ou cinq semaines. On me dit que ni vous, ny Monsieur de Fougereux n'estiez à Paris et que la bouteille avoit été remise à un domestique. Je vous serois très obligé de me mander si vous avez avis que cette bouteille, qui par sa nature est fragile, ait été remise dans votre cabinet sans accident. Voicy pourquoy je vous fais cette question. C'est que depuis ce voyage j'ay passé à Saint-Vallery-sur-Somme<sup>1383</sup>, j'y ay pris un autre animal marin que sûrement vous connoissez bien et qui y est fort commun. On les appelle des magdelaines. Cet animal à forme de champignon [page 421] paroît n'avoir pas plus de consistance qu'une pulpe d'orange, à laquelle il ressemble assez par sa substance. Les gens de Saint-Vallery m'assuroient qu'il se dissoudroit dans l'eau de vie. Il est cependant arrivé en bon état à Paris. Je vous le destine ainsi que les polipes de Biarritz, si vous en êtes curieux et je voudrois sçavoir si les polipes vous [sont] parvenus en bon état afin de décider si je vous enverroy ceux-cy sans attendre votre arrivée. Vous connoissez, Monsieur, tout l'attachement avec lequel j'ay l'honneur d'estre

votre très humble et très obéissant serviteur,

Malesherbes

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien dire des choses pour moy à Monsieur votre frère<sup>1384</sup>. J'ay malheureusement été trop peu de tems à Malesherbes pour pouvoir aller le voir.

<sup>1383</sup>Saint-Valery-sur-Somme, Somme, arrondissement d'Abbeville, chef-lieu de canton.

<sup>1384</sup>Duhamel de Nainvilliers.

<sup>a</sup>Rajouté en marge supérieure gauche d'une écriture très serrée et plus brune.

## Index des noms géographiques

- Adour*, 571, 651, 661–663, 668, 671, 674,  
675, 678, 683, 684, 688, 690, 743,  
748, 755, 759, 760, 763, 788
- Agde*, 770
- Aire-sur-l'Adour*, 719
- ALAVA*, 714, 715
- Albe*, 797
- ALBE, PORT D'*, 605, 606, 632
- Albret, duché d'*, 662
- ALDUDES*, 745
- Alevard*, 729
- ALLEMAGNE*, 734, 740
- Allier*, 571
- ALPES*, 570–572, 575, 579, 580, 585, 586,  
590, 593, 630, 631, 633, 783–785,  
796
- ALSACE*, 623, 630
- ANDALOUSIE*, 697, 713, 716
- ANGLETERRE*, 721
- ARAGON*, 576, 611, 612, 628, 629, 640,  
645, 718, 833
- ARAN, VAL D'*, 560, 561, 583, 588, 592,  
593, 595, 596, 598, 599, 601–604,  
611–613, 623, 632, 634, 636, 643,  
717, 754, 795, 797, 798
- Arbonne*, 743
- ARBOUST, VALLÉE DE L'*, 795, 796
- Ariège*, 789
- Arreau*, 605, 613, 614, 616, 617
- Artix*, 654, 655, 755
- Ascarat*, 747
- ASPE, VALLÉE D'*, 738, 756, 767, 768, 771,  
778, 833
- ASTURIES*, 590
- Athas*, 755–757, 765, 768, 769, 771, 773,  
774, 778–780, 782, 784, 788–790,  
792, 818–821, 823–825, 834
- Auch*, 605, 649–651, 754, 839
- Audaux*, 816
- Aude*, 571, 789
- AURE, VALLÉE D'*, 567, 591, 605, 613,  
614, 616, 617, 626, 638, 649, 754,  
765, 788, 790, 794
- Auterrive*, 819
- AUVERGNE*, 571, 578, 586, 627, 797
- Azet*, 616
- Azkoitia*, 713
- Azpeitia*, 713
- BÉARN*, 563, 622, 774, 775, 788, 800, 801,  
804, 809, 816, 817, 823
- Béost*, 772
- Bagnères-de-Bigorre*, 571, 577, 638, 652,  
663, 788, 794
- Bagnères-de-Luchon*, 559, 561, 563, 565–  
570, 573, 575, 577, 578, 581, 585,  
586, 588, 591, 592, 594–596, 598–  
607, 609, 612–614, 616–618, 625,  
626, 628, 630–632, 634, 636–639,  
643, 644, 649, 663, 677, 686, 767,  
794–796, 826, 827, 829, 832, 835
- Baleix*, 757
- Barétous*, 772
- Barèges*, 572, 663, 794
- Barbaira*, 758
- Barbazan*, 559, 562–564
- Barcelone*, 598, 599, 625, 732
- BARCELONNETTE, VALLÉE DE*, 571
- BAROUSSE, VALLÉE DE*, 564
- Barrège, gave de*, 788
- Bastan*, 745
- Bastennes*, 665
- BAYGORRI*, 820

- Bayonne, 583, 657, 659–662, 668, 671, 673–675, 677, 679, 681, 683–688, 690, 693, 698, 708, 709, 712, 716, 717, 727, 728, 730, 732, 733, 737, 742–744, 748, 751, 753, 757, 760–764, 768, 770, 774, 776, 785, 788, 790, 804, 809, 816, 836, 842
- Bedous, 767, 768
- Benasque, 568, 583, 591, 592, 612, 625, 627–629, 631, 632, 634, 645, 769
- BENASQUE, GORGE DE, 582
- BENASQUE, PORT DE, 566, 584, 586, 588, 591, 605, 606, 612, 613, 623, 629, 632, 634, 645
- Benou, 778, 784, 818, 819, 821, 823
- BENOU, PLATEAU DU, 773
- Biarritz, 684–689, 693, 711, 748, 763, 836, 837, 839, 842
- Bidache, 683, 762
- Bidarray, 726, 728, 729
- Bidart, 689
- Bidassoa*, 590, 696, 706, 707, 709, 724, 788, 799
- Bielle, 769
- Bielsa, 612, 613, 617, 622
- BIGORRE, 563, 575, 582, 638, 640, 641, 659, 743, 755, 788, 794, 804
- Bilbao, 699, 705, 714, 716
- BISCAYE, 590, 699, 705, 714, 715, 721, 726, 728, 732
- BOHÈME, 693, 740
- Bordeaux, 577, 642, 657, 659, 663, 665, 668, 761, 762, 770, 775, 776
- Bordes, 596–598
- Boscodon, 586
- Bossost, 596, 597, 600–602
- Boucau Neuf, 763
- Boulogne, 750, 756
- BRETAGNE, 576, 611, 688, 737, 738
- Briançon, 575, 582, 583, 587
- Brignoles, 656
- CÉVENNES, 773
- Cadix, 626
- CAMARGUE, 688
- Campan, 613, 788
- Canfranc, 605, 749, 755, 767–771, 782
- CANFRANC, PORT DE, 591
- Cannes, 709
- Capbreton, 667, 668, 671, 673–675, 677, 678, 681–683, 688, 689, 753, 759–762
- CAPCIR, 785
- Carcassonne, 571, 658, 758
- Carrare, 636, 713
- Castagnède, 750, 752, 756
- Castelléon, 583, 594–598, 797, 798
- Castelnau-Magnoac, 566, 638, 649
- CASTILLE, 713, 715
- Castillon, 786
- CATALOGNE, 576, 612, 639, 709
- Caupenne, 659, 753, 759
- Cauterêt, 572, 769, 794
- Cauterêt, gave de*, 788
- Cazaril, 566, 568, 575, 577–579, 581, 604, 605, 613, 643
- CAZARIL, GORGE DE, 566, 567
- Cazeaux-de-Larboust, 604
- CERDAGNE, 785
- CHALOSSE, 665, 759, 804
- Chartreuse, 578, 797
- Chessy, 737
- Ciboure, 689, 690, 693, 763
- Cierp, 566, 635, 646
- Cierp-Gaud, 564, 826, 828, 829
- Clermont, 587
- COMMINGES, 601, 638, 789, 798
- Cork, 809

- COUSERANS, 789  
 CRAU, 584
- DÔME, PUY DE, 587  
 DAUPHINÉ, 580, 622, 625, 629  
 Dax, 638, 642, 657–665, 667, 668, 672,  
 678, 679, 681–683, 722, 748, 753,  
 757–759, 761, 762, 764, 809  
 DIOIS, 571  
 Donzacq, 665  
*Dordogne*, 607, 797  
*Drôme*, 571  
*Drac*, 571, 580, 586  
*Durance*, 571, 834
- Ebre*, 623, 716, 833  
 ECOSSE, 833  
 ESPAGNE, 560, 566–568, 576, 577, 582,  
 588–593, 595–597, 603, 605, 606,  
 612, 617–620, 622, 625–629, 631,  
 632, 634, 639, 645, 649, 651, 656–  
 658, 686, 688, 691–693, 696, 697,  
 704–706, 710, 713–719, 724, 726,  
 727, 731–733, 737, 743, 745, 747,  
 749, 755, 758, 765, 767–770, 782,  
 788, 794, 795, 797, 798, 809, 813,  
 826, 833, 839  
 Espelette, 726–728  
 ESPINGO, LAC D', 797  
 ESTEREL, 669, 682  
 Etampes, 669, 687, 759  
 EUROPE, 817
- FAISANS, ÎLE DES, 707  
 FOIX, COMTÉ DE, 622, 626, 789  
 Fontainebleau, 687  
 Fontarabie, 696, 699, 707, 709, 716, 788  
 FOREZ, 585  
 Fos, 561, 563, 596
- FRANCE, 696–700, 704–707, 710, 714, 716–  
 718, 724, 731–733, 737, 745, 747,  
 769, 770, 782, 788, 793, 794, 798,  
 799, 833, 839  
 FRANCHE-COMTÉ, 604, 630  
 Génos, 606, 616  
 GÉVAUDAN, 630  
 Gabaston, 769  
 GALICE, 716, 727, 728, 732  
 Gand, 757, 774  
 Gap, 604  
 Garaison, 640, 648–650, 654, 753–755,  
 771  
 GARD, PONT DU, 749  
*Garonne*, 559, 560, 562, 566, 571, 580,  
 592, 596, 603, 635, 636, 753, 754,  
 770, 788–790, 794, 795, 798, 833  
 GASCOGNE, 563, 719  
 Gatzelu, 705  
 Gaujacq, 657, 659, 664  
 GAULE, 784  
*Gers*, 754  
 Grasse, 656  
 Grenoble, 571, 575, 743, 834  
 Gruyère, 585  
 Guillestre, 582  
 GUIPUZCOA, 706, 712, 714, 715, 732  
 GUYENNE, 621, 788
- Habas, 657  
 HARTZ, 740  
 Hendaye, 696, 707–710, 732, 788, 809  
 Hernani, 721  
 Hispany, 705  
 HOLLANDE, 675  
 Hyères, 579
- INDE, 732, 813  
 Iratis, 771, 782

- IRLANDE, 722, 809  
 Irun, 697, 706, 711, 744  
*Isère*, 571, 586, 834  
 Issaux, 819  
 Issor, 750  
 Istres, 673  
 ITALIE, 642, 839  
  
 Julier, 826  
 Jurançon, 654, 755, 757, 774  
 Jurvielle, 613–617, 632, 644, 645, 830–  
     832  
  
 Léés, 820  
 La Frette, 586  
 La Mure, 586  
 Labatut, 764  
 LABOURD, 684, 726, 732, 747, 748, 804  
*Labourdan*, 642  
 Lacarre, 683  
 LANGUEDOC, 567, 576, 671, 688, 789, 794,  
     833  
 Lannemezan, 642, 648, 650, 753–755  
 Larboust, 566  
 LARBOUST, VALLÉE DE, 560, 568, 604–  
     606, 613, 614, 638, 639, 645  
 Leren, 750, 752, 756  
 Lescar, 749  
 Lesdiguières, 580  
 Lestelle-Bétharram, 771, 776  
 Lez, 596, 602  
 Lezo, 697, 704, 705  
 Limoux, 622  
*Loire*, 571, 763  
 Lorient, 698  
 Lourdes, 771, 774, 776  
 Lourdios-Ichère, 766  
 LOURON, VALLÉE DE, 605, 606, 614–616,  
     644, 645, 790  
 Luchon, 582, 731, 832  
  
 LUCHON, VALLÉE DE, 604, 605, 611, 613,  
     630, 638, 645, 754, 758, 767, 783,  
     789, 790, 794–796  
 Lyon, 585  
 LYONNAIS, 585  
  
*Méditerranée*, 785, 789, 836  
 Madrid, 625, 713, 733, 755  
 Magescq, 668  
 MAGNOAC, VALLÉE DE, 605, 638, 649  
 MAGNON, VALLÉE DE, 754  
 MALADETTA, 587–589, 608, 633  
 Malesherbes, 834, 842  
 MANCHE, 716, 732  
 Manosque, 642  
 Marignac, 560, 564, 566, 568, 592, 634,  
     635, 645, 646  
 Marly-le-Roi, 738  
 Marseillan, 652  
 Marseille, 670, 742, 748, 836  
 Martigues, 672  
 MARTINIQUE, 641  
 Maslacq, 750, 752, 756  
 Mauléon, 649  
 Mequinès, 833  
 Meudon, 623  
 MONT CENIS, 571  
 MONT D'OR, 578, 585, 586, 607  
 MONT-DAUPHIN, 582, 583  
 MONT-GENÈVRE, 571, 585, 586, 630, 633  
 Montauban, 826  
 Montauban-de-Luchon, 568  
 Montfort-en-Chalosse, 659, 662, 667, 759,  
     764  
 Montigny, 800  
 Montréjeau, 559, 561, 562, 564–566, 575,  
     582, 592, 595, 631, 634, 636–638,  
     640, 647, 648, 651, 654, 658, 729,  
     750, 753–756, 770, 790, 794, 795,

- 798, 826  
 MONTRÉJEAU, VALLÉE DE, 566–568  
 Morgon, 586, 629, 645  
 MORGON, MONTAGNE DE, 578  
 NÉBOUZAN, 638  
 Nantes, 675  
 Narbonne, 571  
 NAVARRE, 600, 659, 684, 746, 747, 785, 788  
 NAVARRE, BASSE, 732, 744, 746, 782, 785, 804, 837  
 NAVARRE, HAUTE, 745  
 Navarrenx, 749, 756, 774  
 Neste, 614, 788, 794  
 Neste d'Aure, 753, 754  
 NESTE, VALLÉE DE, 638  
 Nive, 727, 728, 730, 737, 742, 785, 788  
 Nivelle, 726, 728, 788  
 NORMANDIE, 642, 722  
 NORMANDIE, BASSE, 722  
 Oloron, *gave d'*, 766, 774, 788  
 Oloron-Sainte-Marie, 591, 605, 622, 748–753, 755–757, 764–766, 771–776, 779, 782, 788, 800, 801, 811, 823  
 Ondres, 683, 762  
 Oo, 586, 603–606, 611, 613, 614, 619, 631, 633, 644, 796  
 Oo, *lac d'*, 566, 796  
 Oo, MONTAGNE D', 584  
 Orègue, 696  
 Orion, 750  
 Orléans, 577, 787  
 Orthez, 654–657, 737, 748, 749, 751–753, 755–757, 763–765, 771, 774, 776, 805, 809, 816  
 Ossau, *gave d'*, 771, 788  
 OSSAU, VALLÉE D', 771, 782, 819, 821  
 OUEIL, VALLÉE D', 566, 568, 604  
 OUEIL, VALLÉE DE LA NESTE D', 795  
 Ozon, 650  
 Pampelune, 716, 717, 727, 731, 733, 744, 838  
 Paris, 565, 585, 598, 612, 622, 629, 640, 645, 696, 708, 712, 732, 781, 792, 800, 815, 816, 830, 836–838, 840, 842  
 Passaje, 699, 703, 705, 710, 711  
 Pau, 628, 654, 731, 743, 749–751, 753–757, 764, 771, 774–776, 809, 812  
 Pau, *gave de*, 748, 788  
 PAYS BASQUE, 804  
 Peyrehorade, 748, 751, 763, 788  
 Plan, 620–623, 627, 628, 691, 710, 833  
 PLAN, PORT DE, 617–619, 623, 625, 631, 632, 645  
 Plentzia, 721  
 POITOU, 640  
 POLOGNE, 631  
 PORQUEROLLES, ÎLE DE, 629, 669, 682  
 PORTUGAL, 600  
 Poullaouen, 737  
 Poyanne, 659, 759  
 PROVENCE, 585, 642, 656, 669–672, 679, 688, 709, 722, 732, 834  
 Puyoô, 657, 658, 665, 667, 748, 749, 751, 753, 757, 758, 763, 764  
 PYRÉNÉES, 559, 561, 570, 571, 575, 579, 580, 589–591, 593, 633, 697, 700, 706, 715, 716, 721, 722, 724, 726, 731, 745, 750, 752–756, 769, 781–784, 786, 788, 789, 792, 794, 795, 799, 816, 828, 833, 834  
 QUÉBEC, 630  
 QUATRE-VALLÉES, 638, 640, 649  
 QUINT, 745

- Renteria, 697, 698, 704  
*Rhône*, 671  
 RHUNE, MONTAGNE DE LA, 723, 724, 726,  
 727, 773  
 Roncevaux, 733, 745, 769  
 ROUEGUE, 571, 627  
 ROUSSILLON, 576, 583, 590, 591, 785,  
 789, 799  
 RUSTAING, 651, 753, 755  
  
 Sailhan, 617, 618, 639  
 Sain-Bel, 736, 737  
 Saint-Étienne-de-Baïgorry, 726, 729–731,  
 733, 735, 740, 741, 744–747, 773,  
 836  
 Saint-Adrien, 715  
 Saint-Andréo, 716  
 Saint-Aventin, 604  
 Saint-Béat, 561, 563, 573, 592, 594, 596,  
 599, 600, 625, 634–636, 645, 646,  
 757, 789, 826  
 SAINT-BÉAT, VALLÉE DE, 754  
 Saint-Bertrand-de-Comminges, 562, 564,  
 630  
 Saint-Gaudens, 638  
 Saint-Geours-de-Maremne, 681  
 Saint-Jean-de-Luz, 681, 682, 686, 689–  
 693, 696, 702, 707, 708, 710, 711,  
 718, 719, 721, 723, 724, 726, 728,  
 743, 744, 751, 763, 788  
 Saint-Jean-de-Plan, 619–623, 626, 629,  
 630, 645, 718, 833  
 Saint-Jean-Pied-de-Port, 727, 730, 733,  
 741–746, 769, 771, 773, 785, 837,  
 838  
 Saint-Lary, 613, 616, 617  
 Saint-Mamet, 568  
 Saint-Pée-sur-Nivelle, 726, 727  
 Saint-Pierre-de-Chartreuse, 834  
 Saint-Sébastien, 686, 688, 691–693, 696,  
 698, 699, 702–706, 710–717, 719,  
 720, 722, 724, 726, 727, 732  
 Saint-Tropez, 627, 669  
 Saint-Valery-sur-Somme, 842  
 Saint-Vincent, 642, 678, 681–683  
 Saint-Vincent-de-Tyrosse, 761, 762  
 SAINTE-CLAIRE, ÎLE, 700, 718  
 Salies-de-Béarn, 582, 749, 751–753, 757,  
 763, 764, 800–802, 804, 805, 811,  
 812, 814, 816, 817, 819, 820  
 Saragosse, 627  
 Sarrance, 766  
 Sarrancolin, 605, 613, 616, 649, 794, 795  
 Sauvelade, 750, 752, 756  
 SAVOIE, 571, 630  
 SAXE, 740  
 SIERRA MORENA, 716, 732  
 Signac, 826, 828, 829  
 Sisteron, 642  
 Socoa, 711  
 SOULE, 662, 788, 804  
  
*Têt*, 590  
 Tarbes, 560, 571, 638, 648, 650–652, 654,  
 658, 729, 753–756, 758, 775, 776,  
 788, 823  
*Tech*, 590  
 TERRE NEUVE, 694  
 Tortosa, 833  
 Toulon, 579, 607, 836  
 Toulouse, 574, 583, 638, 662, 753, 754,  
 789, 790, 794, 810, 833  
 Tournay, 650, 651, 753–755  
 Trébons-de-Luchon, 578, 604  
 Tramezaïgues, 583, 617, 638, 645  
 Trie-sur-Baïse, 754  
 TURQUIE, 813  
 Urdos, 770, 771



Urrugne, 707, 708, 726

Vénasque, 826, 827

VALCARLOS, 744, 745

Valladolid, 715

*Var*, 571, 590

Versailles, 790, 830

Viella, 588, 596, 598, 599, 612, 625

Vieux-Boucau, 667, 668, 670, 671, 673–  
676, 681–683

Vieux-Boucau-les-Bains, 753, 759–763,  
809

Vitoria, 714, 715, 744

Yarzun, 704–706, 721, 727, 728, 743

## Index des noms de personnes

- Amont, Monsieur d', 734, 737, 740, 838  
 Antin, duc d', 615  
 Anville, Jean-Baptiste Bourguignon d',  
 747  
 Apremont, Monsieur d', 638  
 Arboucave, Monsieur d'Abadie d', 750,  
 752  
 Artubie, Monsieur d', 747
- Baumé, Antoine, 598  
 Bayen, Pierre, 574  
 Beaumont, Monsieur de, 838  
 Beauvau, Charles Just de, 600  
 Beauvau, Monsieur de, 743, 745  
 Belsunce, Monsieur de, 747  
 Berwick, maréchal de, 702  
 Beugnier, Monsieur, 739  
 Blaeu, Guillaume, 713  
 Bombarde de Beaulieu, Pierre Paul, 651  
 Bonas, Louis-Antoine Pardaillan, mar-  
 quis de, 594-597, 797-799  
 Borde, Monsieur, 667  
 Bournonville, François Albert Charles,  
 duc de, 719  
 Bousignac, Madame, 696  
 Bousignac, Pierre, 692, 696, 698, 700-  
 702, 721, 722  
 Breden, Monsieur, 771  
 Brionne, Madame de, 577, 601, 638  
 Brionne, Mademoiselle de, 575  
 Buffon, George-Louis Leclerc, comte de,  
 630, 757
- César, 784  
 Campmartin, Monsieur de, 565, 566,  
 573, 574, 577-579, 581, 587, 592,  
 597-599, 601, 603, 605, 607, 609,  
 611, 635, 643, 826, 827, 829, 832
- Carles, Monsieur, 651  
 Charles Quint, 816  
 Conte, Jean-Georges-Augustin-Pascal de,  
 622  
 Corneille, Thomas, 612, 827  
 Cospeveux, Monsieur de, 836
- David, Monsieur, 620-623, 626, 628-  
 631, 718, 770, 771  
 Delisle, Guillaume, 596, 605, 747  
 Desmarest, Nicolas, 658, 704, 705, 710,  
 723, 727, 736, 751, 763  
 Doyard, Monsieur, 772, 790, 818, 823  
 Duhamel de Nainvilliers, 842  
 Duhamel du Monceau, Henri-Louis, 669,  
 687, 722, 770, 833, 836, 838, 842
- Etigny, Monsieur d', 559, 567, 575, 590,  
 591, 605, 613, 614, 616, 639, 649,  
 749, 753, 765, 769, 778, 779, 785-  
 787, 790, 792-795, 833, 834
- Etxauz, Madame d', 733  
 Etxauz, Monsieur d', 729-733
- Fillol, Monsieur, 639  
 Fondeville, Bertrand de, 560, 568, 600,  
 625-627, 634, 639  
 Fougeroux de Bondaroy, Auguste De-  
 nis, 841, 842  
 François I<sup>er</sup>, 816
- Gassion, famille de, 816  
 Gassion, Monsieur de, 775  
 Gensanne, Antoine de, 622, 623  
 Gontaut-Biron, Alexandre de, 652  
 Grammont, Monsieur de, 656  
 Gramont, duc de, 737

- Grignon, Pierre-Clément, 622  
 Guettard, Jean-Étienne, 751, 763
- Hôpital, Monsieur de l', 747  
 Haller, Albrecht von, 739  
 Hellot, Monsieur, 741  
 Henri IV, 775
- Invaux, Monsieur d', 749  
 Isabelle de France, 743
- Jèze, Monsieur de, 603  
 Jacquemin, 565, 620, 621, 711, 727, 767  
 Jases, frères, 826  
 Jeanne d'Albret, 775  
 Juan, monseigneur, 601  
 Jussieu, Bernard de, 573, 830, 832
- Labelye, Monsieur de, 674  
 Laborde, Jean-Benjamin de, 708  
 Lafargue, Madame de, 655  
 Lambesc, prince de, 592  
 Laregène, Monsieur de, 826  
 Lassus, Marc-François de, seigneur de  
 Camon, 636–638  
 Le Nôtre, Pierre, 607, 624  
 Le Roy, Monsieur, 757, 769, 772–774,  
 778, 779, 786, 790, 792, 793, 816,  
 818, 820–825  
 Le Roy, Monsieur, cousin, 790  
 Lez, baron de, 602  
 Lons, marquis de, 802  
 Louis XIV, 772, 775, 781
- Macquer, Pierre Joseph, 579, 598  
 Malesherbes, Chrétien-Guillaume de,  
 816, 819, 828, 830, 842  
 Marche abbé Jean-François de la , 603  
 Marsigli, Louis-Ferdinand, comte de,  
 590
- Mauclerc de La Musanchère, Pierre, évêque  
 de Nantes, 578  
 Mespleix, Monsieur de, 775  
 Meuron de Châteauneuf, Monsieur de,  
 735, 737–740, 746  
 Moncilhon, Monsieur, 830, 831  
 Montesquieu, 769  
 Morandière, Monsieur de la, 603  
 Moreilhon, abbé, 574, 613, 614
- Noailles, comte de, 639  
 Noguès, Monsieur, 652
- Orthez, vicomte d', 748  
 Oudos, Monsieur d', 743, 744, 746, 747  
 Ouvia, Monsieur d', 744
- Père, Monsieur, 826  
 Patin, Guy, 625  
 Perronet, Jean-Rodolphe, 792  
 Peyre, Madame de, 812  
 Peyre, Monsieur de, 813  
 Philippe II, 577  
 Poyanne, Madame de, 668  
 Poyanne, Monsieur de, 642, 659, 660,  
 667
- Regny, comte de, 718  
 Richard, Monsieur, 574  
 Richelieu, duc de, 628  
 Richelieu, maréchal de, 575, 576, 660,  
 794  
 Richelieu, Monsieur de, 617  
 Rome, Monsieur de la, 812, 813  
 Rondelet, Guillaume, 836  
 Roquespine, Monsieur de, 559, 561–564  
 Rouelle, Guillaume, 573, 599
- Sénac, Jean-Bernard, 650  
 Sénozani, Monsieur de, 651  
 Sèche, Monsieur de, 638

Salle, Boussat de, Monsieur, 678, 682

Sallin, Monsieur, 747

Sarrious, Monsieur, 617

Savines, Madame de, 629

Sequeval, Monsieur de, 836

Sommé, Monsieur de, 775

Thou, Jacques-Auguste de, 725

Tour, Monsieur de la, 731, 734, 735,  
739–741

Trelaye, Monsieur de, 802, 803, 805, 808,  
810, 811, 814–816, 819

Trudaine, Daniel, 737

Turgot, Anne Robert, Jacques, 791

Turpin, 733

Urtubie, vicomte d', 726

Usques, Monsieur d', 639

Uzès, duchesse d', 615

Vend, Monsieur, 574





# DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU VOYAGE DE 1767

Le dictionnaire ci-dessous comporte aussi bien des personnages célèbres que des personnages presque anonymes que Malesherbes a pu rencontrer au cours de ses voyages, ou encore de ses correspondants qui sont cités dans le texte.

*Antin, duc d'*, le premier et le plus célèbre des ducs d'Antin, Louis-Antoine de Paradaillan de Gondrin (1665–1736) était le fils de Louis-Henri, marquis de Montespan, et de son épouse, la fameuse Athénaïs de Rochechouart, future maîtresse de Louis XIV.

Négligé par sa mère, il fut élevé par son père. Engagé en 1683 dans la carrière des armes, avec le grade de lieutenant au régiment du roi, il parvint en 1698 au grade de maréchal de camp et fut nommé lieutenant-général en 1701. Mais sa carrière militaire s'acheva en 1707, date à laquelle il fut disgrâcié.

Dès l'année suivante, une nouvelle carrière s'ouvrit, avec sa nomination comme directeur général des bâtiments du roi, des arts et des manufactures.

Il avait épousé en 1686 Julie-Françoise de Crussol, fille du duc d'Uzès. De ce mariage il eut quatre fils qui moururent avant lui, de telle sorte que c'est son petit-fils qui lui succéda dans le titre de duc.

Le deuxième duc d'Antin, Louis de Paradaillan de Gondrin (1707–1743), connu d'abord sous le nom de marquis de Gondrin, reçut en survivance en 1718 le gouvernement de l'Orléanais et celui de Vendôme, puis en 1721, le surintendant des bâtiments du roi exercée par son grand-père depuis 1708. Ayant fait carrière dans l'armée, il venait d'être nommé maréchal de camp lorsqu'il mourut en 1743.

Le troisième et dernier duc d'Antin, Louis de Paradaillan de Gondrin (1727–1757), eut une carrière militaire plus brillante que celle de son père, mais elle fut

de courte durée.

Quand il mourut, sans descendance, ses domaines passèrent à ses sœurs, Marie-Françoise, comtesse de Civrac, et Madeleine-Julie-Victoire, duchesse d'Uzès. Mais il y eut de nombreux procès sur les successions en raison des lourdes dettes et en 1785 les biens des d'Antin finirent par être vendus en grande partie. D'après Pierre Lamicq

*Astorg, Louis d'*, comte d'Aubarède, marquis de Roquépine, lieutenant général, né le 3 février 1714 à Agen. Il était le fils aîné de Charles d'Astorg, comte d'Aubarède, baron de Barbazan et de Peyrusse, qui au cours d'une brillante carrière militaire se distingua dans les guerres d'Espagne, notamment à Almanza et à Villa Viciosa et qui mourut en 1753, âgé de 70 ans.

Louis d'Astorg, connu d'abord sous le nom d'Astorg de Barbazan ou d'Aubarède, suivit comme son père la carrière des armes. Il épousa en 1744 Marie-Louise de Boufflers-Remiencourt et prit, lors de son mariage, le nom de marquis de Roquépine, en vertu d'une substitution des biens de la maison de Bouzet de Roquépine à lui faite à cette occasion par son grand-oncle, abbé commendataire de Saint-Nicolas d'Angers.

Durant sa carrière militaire, qui fut glorieuse, il s'illustra dans la plupart des campagnes menées par les armées françaises à travers l'Europe : en Bohême, dans les Flandres, en Italie, aux Baléares, en Allemagne . . .

Après 47 années de services dont 18 passées en campagne, nommé lieutenant général, le marquis de Roquépine vécut surtout à Paris, en son hôtel de la Ville-l'Évêque qui était entouré de vastes terrains lui appartenant et sur lesquels furent ouvertes, en 1776, les rues d'Astorg et de Roquépine.

Il mourut sans postérité en 1782, dans son château de Peyrusse, en Gascogne.

*Barral* : maître de forges et seigneur d'Allevard

*Baumé, Antoine*, natif de Senlis (1728–1804), était fils d'un aubergiste. Il se heurta d'abord aux difficultés résultant de son défaut complet de bonnes études élémentaires ; mais son goût décidé pour les sciences et son ardeur à l'étude lui permirent de les vaincre et il parvint à être reçu maître apothicaire en 1752 et d'obtenir, peu après, la chaire de chimie du collège de pharmacie.

Sachant allier la théorie avec la pratique, il créa une officine d'où sortirent divers produits chimiques nouveaux qui furent bientôt utilisés pour perfectionner certains procédés de fabrication, notamment de la porcelaine, des teintures, etc. Il inventa même de nouveaux procédés.



Baumé entra à l'Académie des Sciences en 1773. Il a laissé de nombreuses publications dans les domaines de la chimie et de ses applications, de la pharmacie et dans celui de la technologie.

Bayen, Pierre, né à Châlons-sur-Marne en 1725, mort à Paris en 1798, était fils d'un boulanger.

Il entra en 1747 chez un apothicaire rémois, puis vint à Paris en 1749 pour suivre les cours de chimie de Guillaume Rouelle. Nommé apothicaire en chef de l'Hôpital ambulatoire de l'armée française de la Méditerranée lors de l'expédition dirigée sur Minorque en 1756, il devint en 1781 apothicaire major des hôpitaux militaires et des camps de l'Armée, puis, en l'an II, inspecteur général du Service de santé.

Ses travaux dans le domaine de la chimie lui valurent d'être membre de l'Institut.

En 1766, Bayen avait été envoyé à Luchon, avec Richard de Hautesierck, pour étudier les sources et faire un rapport sur les moyens d'améliorer l'établissement des bains. On lui est redevable de la première analyse scientifique des eaux de Luchon.

Beauvau, Charles-Just de, maréchal de France, né à Lunéville en 1720.

Il débuta à dix-huit ans dans la carrière des armes comme lieutenant réformé au régiment de cavalerie de la Reine et fut nommé, à vingt ans, colonel des gardes du roi Stanislas. Il vint en France, servit comme volontaire à l'armée de Bohême, se trouva à la prise de Prague ; il fut nommé peu après maréchal de camp.

En 1762 il fut nommé commandant des troupes que le roi de France envoyait au delà des Pyrénées, en application du Pacte de Famille, pour appuyer l'intervention militaire de l'Espagne contre le Portugal.

Il a été nommé à l'Académie française en 1771, fait maréchal de France en 1783 et meurt en 1793.

Bernis, François Joachim de Pierre de (Saint-Marcel-d'Ardèche, Ardèche, 22 mai 1715–Rome, 2 novembre 1794). Cardinal et homme politique français. D'une famille noble mais pauvre, il vint jeune à Paris, où, aimable convive et causeur amusant, il fut très vite recherché. Dès 1744, il fut élu à l'Académie française et ses petits vers lui valurent la faveur de Madame de Pompadour, qui le fit nommer ambassadeur à Venise (1751–1755) et le poussa au ministère des Affaires étrangères (1756). Auteur du renversement des alliances qui engagea la France aux côtés de l'Autriche et la jeta dans la guerre de Sept Ans, il conseilla la paix après les victoires de Frédéric II à Rossbach et à Leuthen (1757) mais se heurta alors à l'opposition de

la Pompadour et fut brusquement disgrâcié (octobre 1758), alors qu'il venait d'être fait cardinal. Archevêque d'Albi (1764), il fut envoyé comme ambassadeur à Rome (1768), où il contribua à la suppression des jésuites. Adversaire de la Révolution, il fut révoqué de son poste d'ambassadeur en 1791 mais continua à résider à Rome, où il subsistait des libéralités de la cour d'Espagne.

*Bonas, Louis-Antoine Pardaillan, marquis de*, né en 1665 au château de Bonas, près de Valence-sur-Baïse, était le fils de Jacques-Antoine Pardaillan, seigneur de Durfort, et de Françoise de Cous, nièce de Monsieur de Cous, évêque de Condom. Il s'était distingué, en qualité de brigadier de cavalerie, pendant la Guerre de Succession. Il est élevé au grade de lieutenant-général en 1734 et meurt à Paris sans postérité en 1751.

C'était donc à un homme de guerre expérimenté qui, à cinquante-quatre ans, avait amplement démontré ses capacités, que le maréchal de Berwick, commandant en chef des armées françaises en Espagne lors de la guerre de la Quadruple Alliance, confia la mission d'occuper la vallée d'Aran en s'emparant, tout d'abord, de la forteresse de Castellón.

*Borda, Jean-Charles*, mathématicien, physicien, politologue et marin français, né le 4 mai 1733 à Dax et décédé le 19 février 1799 à Paris.

Après avoir passé quelques années au collège de La Flèche, Borda entra dans le génie militaire puis dans les cheveau-légers. En 1756, il écrit son *Mémoire sur le mouvement des projectiles*, produit de ses études en tant qu'ingénieur militaire. Ce mémoire lui ouvrira les portes de l'Académie des Sciences, en 1764. Nommé aide de camp du général de Maillebois, il rentra bientôt dans le génie militaire, et publia de savants mémoires sur l'hydraulique et la résistance des fluides.

En 1767, Borda entra au service actif de la marine. En 1771, il fut placé sous les ordres de Verdun de la Crenne à bord de la frégate la Flore. Ce navire partait pour les Canaries, puis les Antilles, avec pour mission d'essayer de nouveaux modèles de montres et chronomètres marins, au nom de l'Académie des Sciences. En 1774 et 1775, Borda participa à une expédition qui longea la côte de l'Afrique. Nommé lieutenant de vaisseau, il fut ensuite envoyé aux îles Canaries et chargé d'en déterminer la position avec exactitude ; à cette époque, la plupart des nations d'Europe comptaient les longitudes à partir de l'île de Fer. Entre 1777 et 1778, il participa à la guerre d'indépendance américaine, sous les ordres du comte d'Estaing, en qualité de major général.

En 1778, Borda publia deux ouvrages : *Voyage fait par ordre du roi en 1771 et 1772, en diverses parties de l'Europe et de l'Amérique, pour vérifier l'utilité de plusieurs méthodes et instruments servant à déterminer la latitude et la longitude, etc.*, écrit en col-

laboration avec Verdun de la Crenne et Pingré, et *Description et usage du cercle à réflexion*.

En 1781, Borda reçut le commandement de plusieurs vaisseaux de la flotte militaire française, chargé d'escorter un corps de troupe qu'on envoyait en Martinique. En 1782, il fut capturé par les britanniques, mais fut libéré sur parole et retourna en France peu de temps après. Il reprit son poste d'ingénieur dans la marine française, où il conçut des améliorations des systèmes de pompage. En même temps que Méchain et Delambre, il fut chargé par l'Académie des Sciences de la détermination de la longueur d'un arc de méridien, et s'occupa tout spécialement de tout ce qui se rattachait aux expériences de physique. C'est à ce propos qu'il créa un ingénieux appareil pour mesurer la longueur du pendule. On lui doit les Tables trigonométriques décimales et les Tables des logarithmes, des sinus, sécantes et tangentes, suivant la division du quart de cercle en 100 degrés, revues, augmentées et publiées par Delambre en 1804.

Borda inventa un système de vote connu sous le nom de méthode de comptage Borda, qui est à l'heure actuelle encore très populaire parmi les réformateurs des systèmes électoraux du monde entier. Contemporain du Condorcet, il s'est engagé dans de nombreux débats concernant les mérites respectifs des différents systèmes de vote.

Bouvard de Fourqueux, Michel, né le 20 août 1719, fut conseiller au parlement dès le 30 juillet 1738. Procureur général de la chambre des comptes de Paris en 1743 il était gendre de Trudaine de Montigny et beau-frère de Monthyon (futur intendant d'Auvergne puis de Provence). Il fut intendant des finances adjoint en 1771, conseiller d'État en 1784, et contrôleur général des finances pendant trois semaines en avril 1787. Il mourut le 3 avril 1789. in *Mémoire de l'abbé Morellet*, note 170, page 573.

Buffon, Georges-Louis Leclerc, comte de, 1707–1788. Aîné de cinq enfants, George-Louis Leclerc est né à Montbard, en 1707. Son père, propriétaire des ruines du château des Ducs de Bourgogne, siège au Parlement de Bourgogne, à Dijon. Enfant méditatif, il se plonge dans l'étude des mathématiques et de la géométrie sans doute pour rompre avec la tradition familiale. C'est grâce à aux relations étroites qui existent alors entre les familles des parlementaires que Buffon entre à l'Académie de Dijon, un haut lieu de la vie intellectuelle de la ville dirigé par Jean Bouhier, président du Parlement. Il y rencontre les fils des magistrats et s'y fait de solides amitiés. Studieux, Buffon n'est pourtant pas un élève brillant. Ses connaissances en mathématiques ne suffisent pas à compenser ses lacunes en lettres. Il s'inscrit par la suite, à la demande de son père, à la nouvelle Faculté de droit de Dijon. Mais le

droit l'ennuie et il préfère se pencher sur les mathématiques.

Sans avoir jamais lu Newton, il découvre seul la formule du binôme du célèbre savant anglais. Malgré ce succès, George-Louis se rend vite compte qu'il ne possède pas l'esprit nécessaire à une grande carrière dans les mathématiques et il commence à s'intéresser aux sciences naturelles. En 1726, il obtient son diplôme de droit. Son père lui permet alors de s'inscrire à la faculté de médecine où on enseigne une grande part de botanique et de zoologie. À l'école de médecine d'Angers, il fait la connaissance de Berthelot du Paty, passionné de botanique. Les deux jeunes hommes se lancent dès lors dans de longues randonnées afin d'étudier les plantes.

En 1732, après avoir voyagé durant un an en Italie, Buffon s'installe à Paris. À vingt-cinq ans, le jeune homme découvre la capitale et commence à fréquenter les cercles scientifiques. Il fait notamment la rencontre de plusieurs savants dont quelques-uns sont membres de l'Académie des sciences. Se prenant d'amitié pour Voltaire, il est rapidement introduit dans plusieurs salons prestigieux. Mais Buffon sait qu'il lui est indispensable d'entrer à l'Académie des sciences pour réellement lancer sa carrière.

Les terres familiales lui offrent alors le matériel expérimental nécessaire aux recherches en sylviculture qu'il entreprend. C'est également à cette période qu'il traduit et publie l'ouvrage du naturaliste anglais *La statique des végétaux* dans lequel la transpiration des plantes est présentée comme un phénomène capital de la physiologie végétale. Avec *Sylva*, de John Evelyn, l'ouvrage constitue la première formation de naturaliste de Buffon. En arpentant les bois afin de mener ses recherches, il découvre la vie animale. Mais cet intérêt nouveau pour la zoologie ne l'empêche pas de réaliser plusieurs rapports sur des mémoires de mathématiques pour le compte de l'Académie. Durant l'année 1737, il est souvent consulté par Madame du Châtelet qui tente de traduire les *Principia* de Newton. Ayant souvent lu l'ouvrage en Anglais, il passe de nombreuses heures à discuter de ce sujet avec elle et son ami Voltaire. En 1739, il présente à l'Académie deux mémoires où il expose les résultats de ses expériences en sylviculture et se voit offrir une place dans la section de botanique. En juillet de la même année, il obtient le poste d'intendant du Jardin du roi, en remplacement de Charles du Fay. Il conçoit rapidement de nombreux projets de réaménagement et d'extension du jardin et s'attachera pendant les dix années à venir à donner au lieu ses lettres de noblesse.

En 1746, Buffon travaille à un traité sur la génération qu'il incorporera plus tard aux premiers volumes de *l'Histoire naturelle*. Cet ouvrage, dont le premier volume paraît à la fin de l'année 1749, constitue la grande œuvre de Buffon. Il comptera trente-six volumes, publiés de son vivant. Buffon y aborde l'origine du système solaire, la formation de la Terre, la fossilisation, les faunes et les flores anciennes. Cinq volumes sont consacrés aux minéraux et Buffon esquisse une théorie

de l'évolution du monde vivant.

Mais son ouvrage comporte de nombreuses erreurs. Pour lui, la mer recouvrait autrefois la totalité de la surface de la planète, a déposé des coquilles et des sédiments en couches successives et a sculpté les montagnes. Le problème vient du fait que Buffon base sa théorie sur l'observation de phénomènes ordinaires. Il prête ainsi au globe une évolution continue, en excluant les cataclysmes qui l'ont dessiné dans les premiers temps de son existence. De même, il explique la formation des planètes par la collision entre le soleil et des comètes. Les affirmations gratuites sont légions dans son ouvrage et il va rapidement essuyer de nombreuses critiques. Les dévots de la Sorbonne engagent une véritable offensive contre les premiers volumes de *l'Histoire naturelle*. Ils veulent purement et simplement la mise à l'index de l'ouvrage car il contredit en tout la *Genèse*. Occupant un poste important et jouissant de l'appui de Madame de Pompadour, Buffon écarte facilement les attaques des ecclésiastiques. Mais il ne tarde pas à subir celles de ses confrères. On lui reproche avant tout de traiter de matières scientifiques dans lesquelles il n'a pas de réelle autorité. C'est de Réaumur, l'un des savants les plus célèbres du moment, que viennent la plupart des critiques. Les deux hommes ne s'entendent pas et Réaumur, farouche opposant au concept de la génération spontanée, ne peut accepter les inclinations de Buffon en sa faveur.

Si les théories de Buffon sur la génération et sur l'histoire de la Terre sont inexactes, son *Histoire de l'homme* fait de lui le père de l'anthropologie. Considéré jusque-là comme un individu, l'homme apparaît dans les écrits de Buffon en tant que représentant d'une espèce dont l'unité prévaut sur les différences que l'on observe d'un bout à l'autre du globe. Anthropologue, Buffon est également zoologiste. La majeure partie de *l'Histoire naturelle* dresse en effet un tableau exhaustif de la vie animale. Mais sa classification des animaux est basée sur la nature de leurs rapports avec l'homme.

En 1788, la santé de Buffon décline rapidement. Il a passé les dernières années de sa vie entre le Jardin, l'Académie des sciences, l'Académie française (il a été élu en 1753) et sa demeure de Montbard. Le 15 avril, il meurt à Paris de calculs rénaux. Son corps sera autopsié et ses reliques léguées à plusieurs de ses connaissances.

Campmartin, Pierre, né à Montréjeau le 14 mars 1733, mort à Saint-Girons le 10 septembre 1811, exerça la profession d'apothicaire dans cette dernière ville. Après avoir sans doute commencé ses études en province, il semble les avoir poursuivies à Paris s'il fut effectivement -comme l'écrivit Malesherbes - disciple de Jussieu et son élève.

À partir de 1759, il remplit les fonctions de pharmaciens titulaire des thermes de Luchon, tenu de fournir des médicaments aux pauvres.

Acquis aux idées nouvelles, il fut élu maire de Saint-Girons en 1790 et député à la convention et a voté la mort du roi. Il siégea ensuite au conseil des Anciens en 1795-1797.

Conte, Jean-Georges-Augustin-Pascal de, né à Oloron en 1730, fils d'Augustin de Conte et de Marie Forcade (sœur de Pierre de Forcade, entrepreneur de la Mâturation d'Aspe). Il est cité successivement comme avocat (1753), négociant (1759), premier échevin d'Oloron (1768-1770), surtout trésorier de la Compagnie, puis de la Régie pour l'exploitation de la Mâturation d'Aspe (1759-1764), enfin abbé laïque d'Arrien (1775-1788) et maître de la maison d'Espalungue à Jurançon. Marié à Oloron en 1766 à Marie-Françoise de Laffore, dont il eut au moins trois fils, il mourut le 28 octobre 1800 à Lucq-de-Béarn, Renseignement communiqué par Monsieur Jacques Dumonteil, d'Oloron, dans l'article de Pierre Lamicq.

Conti, Louis-François de Bourbon, prince de Conti (Paris, 13 août 1717–Paris 2 août 1776), issu de la branche cadette de la maison de Condé qui doit son nom au bourg de Conti (Somme), il commande en 1744 en Piémont, prit Villafranca, et vainquit sur la Stura, puis en Flandre, où il prit Mons et Charleroi (1746). Malgré ses brillantes qualités militaires, il n'obtint plus de commandement, du fait de l'inimitié de Madame de Pompadour. À partir de 1771, il mena l'opposition des princes contre Maupeou et Turgot. Il fut le protecteur de Rousseau et de Beaumarchais.

Delisle, Guillaume, né et mort à Paris (1675-1726), était l'un des géographes français les plus notables de son temps. Membre de l'Académie des Sciences dès 1702, il fut choisi pour enseigner la géographie à Louis XV et sut l'y intéresser ; le roi le récompensa en créant pour lui, en 1718, le titre de premier géographe du royal. C'est le premier cartographe qui sut donner aux grands continents du globe leurs proportions relativement exactes et les représenter à leur véritable place.

La production de Delisle fut très abondante : plus de mille cartes, parmi lesquelles une mappemonde de 1724, de nombreuses cartes pour accompagner des ouvrages de voyages et des cartes de géographie ancienne. Il publia en outre des ouvrages scientifiques dans le domaine de la géographie.

Desmarest ou Desmarests, Nicolas (1725 -1815) - physicien et géologue, membre de l'Académie des sciences, né en 1725 à Soullaines en Champagne, mort en 1815, exerça de 1757 à 1792 les fonctions d'inspecteur général des manufactures. Il a publié en grande partie le *Dictionnaire de géographie physique*, dans l'*Encyclopédie méthodique* de Diderot, 1798-1828, 5 vol. in-4. On lui doit un grand nombre de mémoires, parmi lesquels *Sur l'origine et la nature du basalte*, *Sur la constitution physique de la colline de Montmartre*. Il a rédigé des *Notes sur les Questions naturelles de Sénèque* pour la traduction de Lagrange. En tant que géologue il s'est intéressé par les phé-

nomènes d'érosions qui affectent les terrains volcaniques. Il a étudié pendant onze ans, le rôle des cours d'eau en tant qu'agents morphologiques du massif central (cartographie du Mont-Dore). Ces travaux l'on conduit à faire des productions volcaniques l'objet spécial de ses recherches. Il inclinait donc naturellement du côté des vulcaniens. En étudiant les volcans éteints de l'Auvergne, il reconnut que les basaltes, répandus à profusion dans cette contrée, se rattachaient à des bouches ignivomes, et que la disposition de ces roches en nappes, en colonnes prismatiques, révélait l'action du feu. Il les regardait comme des produits de décomposition du granite. (in Hoefler, 1872).

*Duhamel de Monceau*, Henri Louis Duhamel du Monceau Paris, 20 juillet 1700 (baptême)– 22 août 1782

Duhamel du Monceau, homme de sciences, homme de lettres, grand commis de l'État, connaissant tous ceux qui faisaient l'Europe des sociétés savantes, illustre ce qu'était un esprit ouvert aux Lumières. Encensé par Diderot qui voyait en lui le modèle du savant philanthrope, concurrent malheureux d'un Buffon qui ne l'aimait guère, il fut enfoui sous les éloges et les critiques.

Henri-Louis entama des études de droit (1718-1721) selon le vœu de son père, quoiqu'il aspirât à devenir botaniste du Jardin du Roi. Sa vocation scientifique apparut très tôt et fut vite reconnue. En 1728, il fut applaudi à l'Académie des sciences pour un mémoire qui visait à éliminer la cause de la maladie du safran, plante qui procurait de substantiels revenus aux communautés orléanaises qui la cultivaient.

Le comte de Maurepas l'avait lui-même repéré dès 1727. L'ambitieuse politique de construction navale du secrétaire d'État à la marine butait sur la médiocre qualité des bois fournis. Aussi l'Académie des sciences avait-elle reçu mission de recenser et contrôler les méthodes permettant de transformer des bois droits en bois courbes, tant à propos des arbres sur pied que des pièces qui en étaient tirées (1731). Elle y affecta Duhamel et lui adjoignit un jeune homme prometteur : Georges Leclerc qui prendra plus tard, une fois le succès venu, le nom de sa terre sise en Bourgogne : Buffon. Henri Louis fut ainsi accueilli comme pensionnaire à l'Académie des sciences en 1738, moyen élégant de le remercier pour la manière dont il avait su mener à bien les expertises qu'elle lui avait confiées.

Fort de ce précédent, il choisit de se spécialiser dans la recherche que demandait son employeur, le département de la Marine, pour lequel il voyagea beaucoup. À Brest, il établit une école de chirurgie en rapport avec les convictions affichées dans le *Traité de la conservation de la santé des équipages des vaisseaux*. Il sillonna aussi les ports de l'Angleterre (1739) et compara la manière dont les Britanniques séchaient et gardaient les bois de marine à celle usitée en France. C'est pendant ce

déplacement Outre-Manche que son ex-bras droit, Georges Leclerc, se fit nommer au poste que convoitait Henri-Louis, intendant du Jardin du Roi. Le pauvre puisera une tardive consolation dans le titre d'inspecteur général de la Marine (1742). Il multiplia alors les expériences relatives à la sélection des essences et aux moyens de protéger le bois-matériau, afin d'améliorer les performances de la construction navale. Ce poste eut en outre l'avantage de favoriser dix ans durant (1742-1752) ses observations quant aux arbres crus en haute futaie ou en taillis composés.

Dans ces années 1740, les carrières de Duhamel et de Buffon bifurquent. Leur collaboration s'interrompt ; pire, l'ancienne amitié laisse place à une franche hostilité. Ainsi, Buffon, usant de l'influence que lui apporte l'engouement des élites pour les sciences naturelles et du discrédit dans lesquelles sont tombées l'administration forestière et l'administration navale, contribua largement à accréditer l'idée que Duhamel était moins un expérimentateur qu'un compilateur.

Sa mission d'inspecteur général prend fin en 1752 : le voilà membre honoraire de l'Académie de Marine de Brest, mais il n'entend pas mettre un terme à son œuvre rédactionnelle. En témoigne la succession des livres qui composent le traité complet des *Bois et Forêts* (six ouvrages parus entre 1755 et 1768). Vingt-cinq années de labeur s'y reflètent. Henri Louis subodora ainsi le rôle qu'allaient prendre, dans l'avenir, la pédologie et la génétique forestières. Il fut aussi un précurseur en révélant au public éclairé, avec *Les éléments d'architecture navale* (1752), première synthèse du genre, un savoir et un savoir-faire réservés jusque-là aux spécialistes. Le succès fut tel que le livre dut être réédité sept ans plus tard.

d'après Andrée Corvol-Dessert directeur de recherche au CNRS présidente du Groupe d'Histoire des Forêts Françaises

Étigny, Antoine Mégret d', né à Saint-Quentin, le 29 novembre 1719, dans une famille de petite noblesse de robe.

Son grand-père Nicolas était procureur aux sièges royaux de Saint-Quentin. Son père François Nicolas avait considérablement élevé le niveau familial : d'abord en faisant fortune dans le commerce des blés avec l'Espagne, puis en achetant des offices de plus en plus importants, enfin, en devenant propriétaire de plusieurs seigneuries en Bourgogne, notamment celles d'Étigny et Sérilly, en 1718.

Antoine Mégret, seigneur d'Étigny, devenu maître des requêtes en 1744, pouvait déjà prétendre aux postes les plus importants de l'administration. Son titre de noblesse et sa haute fonction administrative lui permirent de contracter une brillante union avec une jeune fille noble, Françoise Thomas de Pange.

Il fut nommé Intendant de la Généralité d'Auch en avril 1751 et le resta jusqu'à sa mort en 1767.

Fondeville, Bertrand de, seigneur de Moustajou et de Marignac, fils de Pierre de Fondeville et de Françoise de Sode, était issu d'une famille originaire d'Artigue



(pays de Luchon), établie au xvii<sup>e</sup> siècle à Saint-Mamet et Bagnères-de-Luchon. Son grand-père aurait eu son château de Saint-Mamet pillé et brûlé lors des incursions des Miquelets en 1711 et tous ses titres détruits dans l'incendie.

Les Fondeville pratiquaient depuis plusieurs générations un actif et fructueux commerce, principalement de mules et de laines, avec l'Espagne voisine, négoce qui les avait considérablement enrichis.

Bertrand de Fondeville épousa en 1751, à Montréjeau, demoiselle Jacqueline de Lassus, fille de Marc-François de Lassus, juge royal en chef du pays de Rivière-Verdun. En 1759, à la mort de son père, il entra en possession de la seigneurie de Marignac - château, terres, bois et moulins - que Pierre de Fondeville avait acquise en 1756 pour la somme considérable de 61 500 livres payées comptant en or. Il était sans doute en 1767, comme l'écrit Malesherbes, l'homme le plus riche du pays. En 1768, il acquit l'office de conseiller secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie près le parlement de Toulouse. Il acheta enfin, en 1776, pour son fils aîné Pierre-Clair, la seigneurie de Labatut (en Rivière-Basse).

Il mourut assassiné le 11 janvier 1781, sur la route de Saint-Béat à Marignac.

Gibert, Joseph Balthasar, né à Aix en Provence en 1711, mort à Paris en 1771. Fils d'un avocat au parlement d'Aix, il y fut lui-même reçu avocat en 1731. Fixé à Paris deux ans plus tard, il délaissa bientôt quelque peu le Palais pour se mêler à la vie intellectuelle et littéraire de la capitale.

Protégé par le chancelier d'Aguesseau, il devint en 1736 secrétaire de l'un de ses fils, d'Aguesseau de Plaimont, avocat général au parlement de Paris. Après la mort prématurée de ce dernier, il garda ces fonctions pendant quatorze ans auprès de son successeur, d'Ormesson de Noiseau. Lorsque Malesherbes fut nommé en 1750 inspecteur de la Librairie, il s'attacha Gibert, dont il appréciait le savoir et les idées libérales, et en fit son principal collaborateur. En 1754, Malesherbes et d'Ormesson obtinrent pour Gibert la survivance de Monsieur de Lorenchet, inspecteur général du Domaine, charge dont il devint titulaire en 1757.

Ses études historiques, son extraordinaire érudition, et sa connaissance des documents anciens lui valurent d'être nommé en 1766 garde des Archives de Pairie. Il était depuis 1762 pensionnaire de l'Académie des Inscriptions.

Grignon, Pierre-Clément (1723-1784), né à Saint-Dizier, fils d'un échevin, séjourna d'abord à Paris pour y acquérir une solide formation scientifique, puis s'établit, vers 1747, comme maître de forge à Bayard-sur-Marne, en amont de Saint-Dizier. Son entreprise se spécialisa notamment dans la fonte des canons, dont il perfectionna la technique.

Il effectua d'autre part, en 1772, dans les environs de Bayard, des fouilles qui permirent de mettre au jour les restes d'une ville gallo-romaine.

En 1775, il publia un gros volume in-4° où il réunit la plupart des travaux

sous le titre de *Mémoires de physique sur l'art de fabriquer le fer, d'en fondre et forger des canons d'artillerie, sur l'histoire naturelle*, etc.

Membre correspondant de l'Académie des sciences et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Grignon se retira à Paris où il obtint un logement au Jardin du Roi et où il termina sa vie studieuse. D'après Pierre Lamicq

*Guettard*, Jean Étienne (né en 1715, mort en 1786, membre de l'Académie des sciences depuis 1743) Après avoir étudié la médecine, la botanique avec Bernard de Jussieu, puis la minéralogie avec Réaumur, il reçoit la garde du cabinet d'histoire naturelle du duc d'Orléans. Il s'intéresse alors à la géologie et à la paléontologie. Il publie une esquisse de carte géologique en 1751, puis un atlas minéralogique de la France, et a reconnu dès 1756 l'origine volcanique de certaines montagnes d'Auvergne. Il a aussi publié sur les fossiles de la Champagne, les minéraux des environs de Paris et du Dauphiné. Lavoisier travailla brièvement avec lui comme assistant lorsqu'il avait 23 ans (voir *Description de deux mines de charbon de terre, situées au pied des montagnes de Voyes, l'une en Franche-Comté, l'autre en Alsace, avec quelques expériences sur le charbon qu'on en tire*, 1777).

*Jacquemin*, domestique de Malesherbes, qui l'accompagne dans ses voyages *Jussieu, Bernard de*, né le 17 août 1699 à Lyon et mort le 6 novembre 1777 à Paris, est un botaniste français.

Bernard de Jussieu, frère d'Antoine et de Joseph de Jussieu, commence ses études au collège jésuite de Lyon, puis vient à Paris pour les poursuivre. Elles sont interrompues par l'invitation de son frère, Antoine de Jussieu, à venir herboriser à ses côtés lors de voyages naturalistes en Espagne et au Portugal.

À son retour, en 1720, il passe le grade de docteur en médecine à Montpellier. Mais sa passion pour la botanique le conduit à abandonner l'exercice de la médecine. Il revient sur Paris et, en 1722, prend le poste de professeur de botanique au Jardin du roi qu'a laissé vacant la mort de Sébastien Vaillant. Il reste à cette place toute sa vie et contribue à l'augmentation de l'herbier, souvent à ses frais. Sous sa direction, le droguier du Jardin prend une dimension considérable et adopte le nom de Cabinet du roi.

D'une grande modestie, il se contente de son poste au Jardin du roi et refuse même la charge de botaniste du roi, libre après la mort de son frère Antoine.

Bernard de Jussieu ne publie que fort peu d'ouvrages. En 1725, il fait paraître une version augmentée de *l'Histoire des plantes des environs de Paris* de Tournefort et est admis la même année à l'Académie des sciences.

Il explore les côtes de Normandie en 1742 et publie ses *Mémoires*, relatant son voyage et décrivant les espèces végétales mais aussi animales qu'il y a rencontrées.

C'est le premier à avoir séparé la baleine des poissons.

En 1758, Louis XV lui confit la création d'une école de botanique dans les jardins de Trianon. Bernard de Jussieu ne suit pas pour cela la classification de Linné mais développe un système nouveau, basé sur les caractères morphologiques des plantes. Il subdivise d'abord les espèces en monocotylédones et en dicotylédones, puis en familles regroupées suivant leurs affinités morphologiques. C'est ce système que reprend et affine son neveu Antoine-Laurent de Jussieu.

*Haller*, Albert de, né à Berne en 1708, fut un enfant prodige qui confirma plus tard ses dispositions initiales. Après des études de médecine à Tübingen, il se perfectionna sous la direction de Boerhaave, puis se consacra à la botanique, à l'anatomie, aux mathématiques : son érudition était immense. Il fut professeur à Göttingen, et ami des savants de l'Europe entière. Haller, qui était très religieux, parlait couramment français, italien, anglais, suédois, latin ... Il mourut en 1777. in *Mémoire de l'abbé Morellet*, note 212, page 586.

*La Marche*, abbé Jean-François, né en 1729 dans le diocèse de Quimper, mort à Londres en 1806, était issu d'une ancienne famille noble de Bretagne. Il suivit d'abord la carrière des armes, fit une campagne en Italie en qualité de lieutenant de dragons et fut blessé au siège de Plaisance. Promu au grade de capitaine dans le régiment de la Reine-Infanterie, il quitta le service après la paix d'Aix-la-Chapelle pour embrasser l'état ecclésiastique.

Chanoine, puis grand vicaire de Tréguier, abbé de Saint-Aubin-des-Bois, il devient en 1772 évêque de Saint-Pol-de-Léon.

Ayant refusé la Constitution Civile du Clergé, il fut décrété d'accusation en 1791 et s'enfuit à Londres où il noua de solides amitiés dans la société britannique.

Chargé par ses amis anglais de distribuer des secours aux émigrés français, il s'acquitta de cette mission avec une intégrité et un dévouement qui lui valurent une profonde estime.

*Lambesc*, Charles-Eugène, prince de Lorraine, fils de la Comtesse de Brionne (voir à cette entrée), né en 1751 ; successeur au titre de duc d'Elbeuf et de Grand Écuyer de France depuis 1761 (à peine âgé de dix ans), était encore dans sa quinzième année quand il vint avec sa mère dans les Pyrénées.

Nommé chevalier des ordres du roi à vingt-six ans, il devint bientôt colonel-proprétaire du régiment de cavalerie Royal-Allemand, lequel fit partie des troupes que le gouvernement rassembla aux portes de Paris en vue d'assurer le maintien de l'ordre dans la capitale en 1789.

Le prince de Lambesc, qui stationnait sur la place Louis XV, provoqua un sérieux incident au Pont-Tournant des Tuileries en chargeant la foule amassée dans le jardin. Mis en cause, il fut traduit devant le tribunal du Châtelet qui le déchar-

gea de toute inculpation. Mais il prit, peu après, le parti d'émigrer avec tout son régiment.

Retiré à Vienne, il s'engagea dans l'armée impériale où il servit jusqu'à la Restauration, d'abord comme général major (1793), puis comme feld-maréchal-lieutenant (1796). Il fut nommé pair de France par Louis XVIII en 1814, sous le nom de duc d'Elbeuf. Mais il préféra demeurer à la cour d'Autriche où, comme prince du sang, sous le nom de Charles de Lorraine, il avait le premier rang après les archiducs. Il mourut le 21 novembre 1825.

La Reynière, neveu de Malesherbes

Lesdiguières, François de Bonne, seigneur puis Duc de Lesdiguières (1611), seigneur du Glaizil (né le 1<sup>er</sup> avril 1543 à Saint-Bonnet-en-Champsaur - mort en 1626 à Valence) est un militaire français du xvi<sup>e</sup> siècle et du début du xvii<sup>e</sup> siècle. Maréchal de France, il sera le dernier connétable de France sous l'Ancien Régime.

Fils de Jean de Bonne et de Françoise de Castellane, il rencontre pour la première fois, le futur Henri IV, de neuf ans son aîné, au collège de Navarre à Paris. Sa passion pour les armes le pousse à entrer sous les ordres du baron Gordes, lieutenant général du roi et du Dauphiné.

Lorsque le soulèvement protestant éclate dans le Dauphiné, il rejoint son cousin, le capitaine Furmeyer, qui mène combat. Après la mort de son cousin, il est désigné comme chef des protestants du Champsaur en 1576, et livre de nombreux combats. C'est à ce moment là qu'il se fera remarquer par Henri III. Lorsqu'en 1584 Henri III désigne le roi de Navarre pour lui succéder, son autorité sur les huguenots du Dauphiné est reconnue.

Après plusieurs échecs sanglants, il s'empare en 1590 de Grenoble.

Il ordonne alors un grand nombre de modifications : fortification de La Bastille sur la rive droite de l'Isère, fortifications tendues sur la rive gauche, construction des quais de l'Isère, embellissement de la ville (nouvelles rues, égouts collectifs, façades crépies, construction du palais du Parlement et de la trésorerie qui deviendra sa résidence personnelle, à l'emplacement même de l'ancien palais delphinal, constructions de digues le long du Drac et d'un pont d'une grande hardiesse sur le Drac, le Pont-de-Claix, qui deviendra une des sept merveilles du Dauphiné). Fidèle à son roi, il gravit les échelons du pouvoir, nommé lieutenant général du Dauphiné en 1597, il devient Maréchal de France en 1606, Duc de Lesdiguières et pair de France en 1611 (le Duché-Pairie de Lesdiguières fut érigé alors à partir des terres des Seigneuries de Lesdiguières et de Champsaur, appartenances et dépendances).

Il prend le titre de gouverneur du Dauphiné en 1612, puis Connétable de France et chevalier du saint esprit en 1622. Il n'accédera au titre de connétable qu'à

la suite de sa conversion à la religion catholique.

En 1598, il s'empare du fort Barraux que le duc de Savoie Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> venait de faire construire (1597).

Entre 1600 et 1619, il fait construire le célèbre Château de Vizille.

François de Bonne possédait un château au Glaizil, le Château de Lesdiguières, et une maison forte à Saint-Bonnet-en-Champsaur.

Chef militaire hors pair, diplomate et négociateur habile, qualifié par Henri IV «de rusé comme un renard», le dernier connétable de France meurt à l'âge de 83 ans, le 28 septembre 1626.

*Macquer, Pierre Joseph, 1718-1784, issu d'une famille catholique originaire d'Écosse.*

Docteur en médecine en 1732, il se spécialisa dans l'étude de la chimie, dont il fut l'un des principaux fondateurs en tant que science positive. Louis XV le chargea de diriger les travaux de la manufacture de Sèvres.

Membre de l'Académie des Sciences en 1745, nommé plus tard censeur royal, il était nécessairement, à ces deux titres, en relations suivies avec Malesherbes. Il succéda à Bourdelin, comme professeur de chimie au Jardin du Roi.

*Mandrin, Louis (1724-1755)*

Fils d'un maréchal-ferrant qui le laisse, à sa mort en 1742, chef d'une famille de neuf enfants, Louis Mandrin est compromis dans une rixe en 1753 et condamné à être roué vif ; un de ses frères est pendu comme faux-monnayeur. Louis se réfugie dans l'illégalité, s'enrôle dans une bande dont il devient bientôt le chef en 1754. La contrebande connaît alors son maximum d'extension. Mandrin groupe jusqu'à trois cents hommes. Ils pratiquent la contrebande entre les cantons alémaniques, le Valais, Genève d'une part, la Savoie et la France d'autre part. Ils transportent en fraude vers la France cuirs, peaux, grains, fourrages, de la poudre et du plomb, du tabac, des toiles peintes, des mousselines, des indiennes. Ils importent en Savoie du sel, des tissus, des produits coloniaux, etc. Les bandes vendent leurs marchandises, à partir de dépôts, en bordure du Rhône, dans les foires et des villes brusquement investies. Ils y libèrent les prisonniers, dépensent largement ; ils disposent de relais et de la complicité populaire, voire générale, pour le tabac.

Mandrin organisa six campagnes rapides et bien ordonnées en Franche-Comté, en Bourgogne, en Auvergne, en Forez, Velay et Rouergue. Ses dépôts d'armes et de marchandises se trouvaient en Savoie. Mais il fut arrêté au château de Rochefort, près de Novalaise, par la troupe française le 11 mai 1755. À l'issue de son procès, à Valence, il fut roué et il mourut avec courage. Après ces incidents, les Savoyards obtinrent la suppression des têtes de pont françaises sur la rive gauche du Rhône en 1760. La brève épopée de Mandrin jouit encore d'une auréole en Dauphiné comme en Savoie. Après lui, l'action des contrebandiers fut plus dispersée,

plus agressive et plus meurtrière.

*Marsigli, comte Louis-Ferdinand de*, né et mort à Bologne (1658-1730) appartenait à une famille noble d'Émilie. Il fit de solides études portant en particulier sur les mathématiques et les sciences naturelles.

Après un voyage à Constantinople, il offrit ses services à l'Empereur Léopold et fit campagne dans l'armée impériale contre les Turcs, faisant preuve de ses capacités d'ingénieur en matière de fortification. Blessé en 1683, il fut quelque temps prisonnier chez les Turcs. Sa carrière militaire ayant pris fin en 1703, il consacra dès lors son temps à des voyages d'études et des travaux scientifiques.

En 1712, il fit don à sa ville natale « d'une collection de différentes pièces qui peuvent servir à l'histoire naturelle, d'instruments nécessaires aux observations astronomiques ou aux expériences de chimie, de plans pour les fortifications, etc. » ; cette donation fut à l'origine de l'Institut des Sciences et des Arts de Bologne.

Il devint en 1715 membre étranger de l'Académie des Sciences de Paris. On peut citer, parmi ses ouvrages scientifiques, une Histoire physiques de la mer (Amsterdam, 1725). Cet ouvrage figurait sur les rayons de la bibliothèque de Malesherbes.

*Mauclerc de La Musanchère, Pierre*, évêque de Nantes, né en 1700, issu d'une très ancienne famille du Bas-Poitou qui a formé dix branches dont la plupart se sont éteintes vers les xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles. Au xvi<sup>e</sup> siècle, les Mauclerc ayant adhéré à la Réforme, l'un d'eux fut tué à la bataille de Jarnac. Le père du futur évêque abjura le protestantisme lors de la révocation de l'Édit de Nantes.

Pierre Mauclerc, fut abbé de la Musanchère, chanoine de la cathédrale de Luçon en 1722, archidiacre en 1730, puis doyen de la cathédrale en 1745. Sacré évêque dans l'église des jésuites de Paris en 1746, il entra à Nantes en janvier 1747. Au cours de son long épiscopat il eut des démêlés avec le clergé du diocèse au sujet du jansénisme. Il mourut en 1775.

*Noé, marquis de*, sans doute l'un des fils de Marc-Roger de Noé, baron de l'Isle, brigadier des armées du roi, sénéchal et gouverneur des Quatre-Vallées, mort en 1733 :

soit l'aîné, Jacques-Roger, comme son père marquis de Noé et baron de l'Isle, maréchal de camp des armées du roi,

soit le second, Louis, dit le vicomte (ou comte) de Noé, maréchal de camp des armées du roi, gouverneur et maire de Bordeaux et chambellan du duc d'Orléans.

Ce dernier avait succédé à son frère aîné, en 1757, dans la charge, devenue surtout honorifique, de sénéchal des Quatre-Vallées.

Le troisième des fils de Marc-Roger, Marc-Antoine de Noé, plus connu que ses aînés, fut le dernier évêque de Lescar.

Orbessan, Anne-Marie d'Aignan, baron d', 1709-1796, succéda à son père en 1738 dans la charge de président à mortier au parlement de Toulouse.

D'une vaste curiosité d'esprit, il fit en 1749-50 un voyage de huit mois en Italie, puis séjourna plusieurs années à Paris.

Lors de la réforme des parlements de Maupeou, on lui offrit un poste de premier président, qu'il refusa. Il préféra se retirer dans sa terre d'Orbessan, où il employa ses loisirs à cultiver les lettres et à perfectionner les méthodes agricoles. C'est à lui que la Société des Sciences de Toulouse dut les lettres patentes qui l'érigèrent en Académie royale, en 1756.

Il s'intéressa vivement aux fouilles pratiquées au XVIII<sup>e</sup> siècle dans la région de Toulouse pour retrouver les vestiges des monuments romains, en particulier à celles effectuées à plusieurs reprises sur l'emplacement des anciens thermes de Luchon, notamment en 1763, à l'initiative de l'intendant d'Étigny, lors du séjour du maréchal de Richelieu, puis en 1766 sous la direction de Richard de Hautesierck, inspecteur général des hôpitaux militaires.

Il avait rédigé une *Dissertation sur les bains de Bagnères de Luchon* qui fut lue en 1764 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

Patin, Guy, né à Hodenc-en-Bray (Oise) en 1601 et mort en 1672 à Paris, fut un médecin et un homme de lettres français.

Doyen de la Faculté de médecine de Paris (1650-1652), professeur au Collège de France à partir de 1655, Guy Patin fut surtout un épistolier prolixe et parfois redoutable. Son style plaisant, léger et humoristique font de lui un philosophe libertin. Ses lettres sont une ressource de choix pour les historiens de la médecine. En tant que scientifique, Guy Patin n'a pas eu une œuvre remarquable et certains l'ont comparé aux médecins des pièces de Molière : latinistes obscurantistes et adeptes de la saignée, hostiles à tout progrès de leur art.

Paturel, bourgeois d'Allevard

Peytavin, consul de Saint-Martin

Rapin, René, né à Tours en 1621, mort à Paris en 1687, entra à dix-huit ans dans la Compagnie de Jésus. Il y enseigna les humanités pendant neuf ans et occupa le reste de sa vie à la composition de nombreux ouvrages, les uns consacrés à des sujets religieux, les autres aux auteurs classiques grecs et latins. Il excella lui-même dans la poésie latine, et la qualité de ses œuvres - notamment celle de son poème des Jardins, que l'on jugea « digne du siècle d'Auguste » - le fit considérer comme l'un des plus beaux esprits de son temps.

Les livres du P. Rapin étaient évidemment en honneur dans les collèges des jésuites, et Malesherbes, qui fit ses études à Louis-le-Grand, les connaissait

certainement fort bien.

*Retz, cardinal de*, Jean-François Paul de Gondi, plus connu comme le cardinal de Retz, est un homme d'État et mémorialiste français né à Montmirail le 20 septembre 1613 et mort à Paris le 24 août 1679.

Neveu de Jean-François de Gondi, premier archevêque de Paris, il naquit dans une famille de petite noblesse florentine, qui avait suivi Marie de Médicis lors de sa venue en France. Il eut comme précepteur Vincent de Paul. Très jeune, il fut destiné à l'état ecclésiastique, bien qu'il n'en eût ni le goût, ni les dispositions. D'un esprit curieux, il fit de solides études, lisant en particulier Salluste et Plutarque. Son inclination pour les conspirations le poussa à écrire, à l'âge de dix-huit ans, une monographie intitulée *La Conjuration du comte de Fiesque* (1639). En 1644, Louis XIII le nomma coadjuteur de son oncle. Il fut consacré le 31 janvier 1644 et reçut l'évêché in partibus de Corinthe. Très vite, il se rendit populaire par l'éloquence de ses sermons, sa générosité en matière d'aumônes, ses amitiés avec les Grands, comme les Rohan et ses accointances avec le parti dévot.

Par ambition, il convoitait le gouvernement de Paris, détenu par le duc de Montbazou. Par désir d'obtenir le chapeau de cardinal et par goût naturel pour l'intrigue, il se lança dans la Fronde dès le début. Il tenta au départ de s'imposer comme médiateur entre la reine et les parlementaires rassemblés en Chambre Saint-Louis. Anne d'Autriche le congédia sans ménagements, et jeta ainsi le coadjuteur dans le camp des Frondeurs. Après l'échec de la paix de Saint-Germain, il tenta d'organiser la révolte en lui donnant un chef. Le Grand Condé refusa ce rôle. Gondi dut se rabattre sur son frère cadet, le prince de Conti.

Quand les régiments de l'armée d'Allemagne désertèrent Turenne, qui avait choisi la Fronde, en mars 1649, Gondi sentit le vent tourner. Il négocia en hâte avec la reine un codicille, réservant honneurs et places à lui-même et à ses amis. Malheureusement, Mathieu Molé, président du Parlement de Paris, divulgua le contenu du codicille, faisant ainsi brusquement chuter la popularité du coadjuteur.

Quand, après la Fronde parlementaire, Condé fut trouvé trop puissant, la régente ne put que se tourner vers Gondi et sa puissante coterie. Grâce à sa maîtresse, Charlotte de Lorraine-Chevreuse, le coadjuteur s'était retrouvé conseiller intime de Monsieur, oncle du roi. La reine le rencontra au cloître Saint-Honoré. Gondi accepta de faire défection, en échange du chapeau tant convoité. Les princes furent arrêtés le 18 janvier 1650.

Le 25 novembre, néanmoins, après avoir transféré les princes au Havre, hors de portée de Gondi, Mazarin lui refusa la barrette. De nouveau, Gondi se retourna, entraînant Monsieur avec lui. Après avoir réclamé le renvoi de Mazarin, il fut informé que la reine allait emmener le roi à Saint-Germain, où avait fui le cardinal.



Il ameuta la foule, qui alla au Palais-Royal vérifier que le roi était bien dans son lit. Deux meneurs surveillèrent le sommeil royal. Louis XIV ne pardonna jamais cette humiliation au coadjuteur. Le 21 septembre 1651, Gondi obtint enfin le chapeau des mains d'Innocent X, grand adversaire de Mazarin. Quand il rentra à Paris octobre 1652, l'un de ses premiers gestes fut de faire jeter en prison le tout nouveau cardinal de Retz (16 décembre). Celui-ci fut mené à Vincennes.

Le 21 mars 1654, son oncle, l'archevêque de Paris, mourut. Retz était toujours en prison, malgré l'intercession de ses amis et même du pape. Retz signa une renonciation suffisamment vague pour être dénoncée aussitôt après. Placé en résidence surveillée au château de Nantes, il s'en échappa grâce à une corde dissimulée sous sa simarre. Furieux, Mazarin déclara vacant l'archevêché et Retz gagna l'Espagne, puis Rome. Il nomma des vicaires qui parvinrent à administrer le diocèse pour lui. En 1655, Alexandre VII succéda à Innocent X. Mazarin, qui venait de faire approuver la bulle *Unigenitus*, le dépeignit au pape comme un janséniste endurci. Alexandre VII, élu en partie grâce à l'appui de Retz, nia le tout vivement.

Pendant ses années d'exil, Retz voyagea en Europe, s'intéressant à la politique locale. Il prit ainsi parti en faveur des Stuarts. Quand Mazarin mourut en 1661, Retz espéra rentrer en grâce. Il avait sous-estimé la rancune de Louis XIV. En 1662, Retz se résigna à renoncer à son siège. En échange, il obtint l'abbaye de Saint-Denis, un bénéfice considérable. Il put regagner Paris en 1668. Il continua à se mêler de politique, mais uniquement celle entre Paris et Rome. Il empêcha Alexandre VII d'excommunier le Parlement de Paris, qui avait rejoint la Sorbonne dans son combat contre l'infailibilité pontificale. Il prit part aux conclaves de Clément IX et Clément X, et attira quelques suffrages sur sa tête en 1676.

Il mourut en 1679, après s'être retiré dans son abbaye de Saint-Denis. Il y fut inhumé, mais Louis XIV interdit qu'on y dressât un monument.

Il reste connu pour ses *Mémoires*, rédigés à partir de 1671 et publiés en 1717. Retz y raconte, d'une plume spirituelle et sous forme romancée, son implication dans la Fronde.

Richard, François Marie Claude, baron d'Hautesierck, mort en 1789 à l'âge de 77 ans, étudia la médecine à Paris. Il fut d'abord attaché à l'hôpital militaire de Sarrelouis puis, en 1735, médecin de l'armée d'Allemagne. Apprécié par le duc de Choiseul, il jouit auprès de lui d'un grand crédit. Il exerça les fonctions de premier médecin de l'Armée, de 1758 à 1763 ; nommé ensuite inspecteur général des hôpitaux militaires, il joua un rôle important dans l'administration de ces établissements.

Il fut l'un des médecins consultants de Louis XV, qui lui accorda le cordon de Saint-Louis.

Envoyé en mission en 1766 dans les Pyrénées pour étudier les ressources

thérapeutiques que pouvaient offrir les eaux thermales de Luchon, il y dirigea des fouilles qui permirent de retrouver d'importants vestiges des bains romains. Il fit cette Analyse des eaux de Luchon avec Pierre Bayen, chimiste.

*Rohan, Louise Julie Constance de*, née en 1734, fille de Charles, prince de Rohan-Montauban, lieutenant-général des Armées du Roi, devint, le 3 octobre 1748, la troisième épouse de Charles-Louis de Lorraine, comte de Brionne, né le 10 septembre 1725, Grand-Écuyer de France, qui mourut en 1761.

À l'époque de son voyage aux Pyrénées, elle était une des plus grandes dames de la Cour. Elle connut la disgrâce, Louis XV s'étant irrité en 1769 de son attitude méprisante à l'égard de la Du Barry.

Il paraît assez probable que c'est en raison des relations étroites de la comtesse de Brionne avec la fille du maréchal de Richelieu, et à la suite de la cure de ce dernier à Luchon en 1763, qu'elle entendit vanter le séjour des Pyrénées et fut incitée à s'y rendre elle-même, ce qu'elle fit en 1766.

Une plaque portant une inscription gravée apposée dans la grotte de Campam, rappelait la visite qu'elle y fit lors de ce voyage.

À Luchon, elle était accompagnée de son fils aîné, le prince de Lambesc, alors âgé de quinze ans, qui fit, durant ce séjour, une excursion de la vallée d'Aran.

*Rouelles*, Guillaume François (1703-1770), après de brillantes études à Caen, il choisit la chimie, puis la pharmacie. Il s'établit à Paris, donna des cours mondains de chimie, et devint professeur au Jardin des Plantes en 1742. Il entra à l'Académie des Sciences deux ans plus tard. in *Mémoire de l'abbé Morellet*, note 142, page 566.

*Saint-Priest*, Marie-Joseph-Émanuel Guignard de Saint-Priest (1732-1794), fils d'un parlementaire, fut conseiller à la cour des comptes de Montpellier, maître des requêtes, intendant du Languedoc, premier écuyer tranchant du roi, in *Mémoires de l'abbé Morellet*, note 330, page 615.

*Tencin*, Claudine Alexandrine Guérin, marquise de Tencin, née en 1682 à Grenoble, morte à Paris en 1749, était la fille d'un parlementaire grenoblois, Antoine Guérin.

Sa sœur Marie-Angélique, comtesse de Ferriol, a été un personnage très influent dans les milieux politiques parisiens ; son frère, François, a été nommé président du Parlement de Grenoble ; sa deuxième sœur Marie-Françoise, était comtesse de Grôlée et son deuxième frère, Pierre (1679-1758) était cardinal, ministre d'État, recteur de la Sorbonne et archevêque de Lyon.

À l'âge de 16 ans, elle fut contrainte par sa famille d'entrer en religion. Elle prononça ses vœux au monastère des Dominicaines de Montfleury.

Avec l'aide de son frère Pierre, futur archevêque d'Embrun puis de Lyon, elle parvint à s'enfuir sans attendre d'être relevée de ses vœux, et partit à Paris où elle ne tarda pas à devenir célèbre. Sa renommée vient d'abord de sa vie amoureuse mouvementée. Parmi ses amants, on compte le marquis d'Argenson, l'abbé Dubois et le chevalier Destouches dont elle a un fils illégitime, le futur d'Alembert, mathématicien et co-rédacteur de l'*Encyclopédie*, qu'elle abandonne sur les marches de la chapelle Saint-Jean-le-Rond de Paris peu après sa naissance.

Mais, sa célébrité vient surtout du salon qu'elle ouvrit, un salon « capitaliste » qui servait de quartier général aux transactions de la banque de Law (rue Quincampoix). Les agioteurs ou ceux qu'on appelait les riches Mississipiens s'y pressaient. Elle y rassembla les plus grands noms des Lettres et des Arts : l'abbé Prévost, Marivaux, l'abbé de Saint-Pierre, l'académicien Jean-Jacques Dortous de Mairan, Louis la Vergne, comte de Tressan, le docteur Jean Astruc, Louis Racine, poète janséniste et fils du célèbre dramaturge Jean Racine, Jean-Baptiste de Mirabaud, l'abbé Le Blanc, Charles-Augustin, comte d'Argental, Jean-Baptiste Antoine Suard, Louise-Marie Dupin, Charles Pinot Duclos, Claude Gros de Boze, Émilie du Châtelet, Houdar de la Motte, Marie-Thérèse Geoffrin, Réaumur, Charles Pinot Duclos, académicien, Montesquieu, Helvétius, l'écrivain Alexis Piron, l'académicien Jean-François Marmontel, la marquise de Belvo, Mme de La Popelinière, Bernard-Joseph Saurin, Sir Luke Schaub, l'abbé Trublet, Charles-Henry (comte de Hoym), Bernard le Bovier de Fontenelle, l'abbé Gabriel Bonnot de Mably, Antoine de Ferriol (comte de Pont de Veyle), le médecin Théodore Tronchin, Chesterfield et Bolingbroke.

En 1726, un suicide, celui du conseiller Charles-Joseph de la Fresnaye, dans le salon même de madame de Tencin, joua une fausse note de plus dans la vie aventureuse de la marquise. Le suicidaire l'accusait faussement dans une lettre. Embastillée, elle tint néanmoins un salon en miniature dans sa cellule, recevant entre autre François Marie Arouet, dit Voltaire alors lui-même détenu. Finalement Madame de Tencin fut relâchée.

Elle publia anonymement des romans qui obtinrent quelque succès : *Mémoires du Comte de Comminges*, *le Siège de Calais* ou *les Malheurs de l'amour* retiennent l'attention par l'équilibre dont ils font preuve entre le conformisme ambiant et certaines revendications féminines.

Trudaine, Daniel-Charles, né à Paris le 3 juin 1703, conseiller au parlement, devint intendant d'Auvergne, conseiller d'État et directeur des Ponts et Chaussées ; il fonda une école d'ingénieurs, œvra pour réaliser des projets très étendus de communications routières. Il entra à l'Académie des Sciences, et fut fait intendant général des finances ; au conseil du commerce, il ne cessa de plaider pour

l'industrie et pour la liberté d'entreprendre et d'échanger. Il mourut la 19 janvier 1769.

Son fils, Jean-Charles-Philibert Trudaine de Montigny, né à Clermont en 1733, reçut une excellente éducation et devint l'adjoint de son père en 1757; il le remplaça en 1769. Ce membre honoraire de l'Académie des sciences, mais qui ne dédaignait pas la littérature (il a écrit une comédie, le *Jaloux puni*) possédait dit-on, des connaissances universelles. Il refusa la fonction de contrôleur général, mais sa place d'intendant des finances fut supprimée en 1777. Il mourut peu après, le 5 août 1777. De son mariage avec Mademoiselle de Fourqueux, il eut deux fils qui, d'abord favorables à la Révolution, furent finalement guillotines le 8 thermidor an II. in *Mémoire de l'abbé Morellet*, note 59, page 542-543.

## Liste des personnages du voyage de 1767 définis dans ce dictionnaire, avec le numéro de page

- Antin, duc d', 843  
Astorg, Louis d', 844  
Barral, Monsieur de, 844  
Baumé, Antoine, 844  
Bayen, Pierre, 845  
Beauvau, Charles-Just de, 845  
Bernis, cardinal de, 845  
Bonas, Louis-Antoine Pardaillan, marquis de, 846  
Borda, Jean-Charles, 846  
Bouvard de Fourqueux, Michel, 847  
Buffon, Georges-Louis Leclerc, comte de, 847  
Campmartin, Pierre, 849  
Conte, Jean-Georges-Augustin-Pascal de, 850  
Conti, prince de, 850  
Delisle, Guillaume, 850  
Desmarest, Nicolas, 850  
Duhamel de Monceau, Henri Louis, 851  
Etigny, Antoine Mégret d', 852  
Fondeville, Bertrand de, 852  
Gibert, Joseph Balthasar, 853  
Grignon, Pierre-Clément, 853  
Guettard, Jean Étienne, 854  
Haller, Albert de, 855  
Jacquemin, 854  
Jussieu, Bernard de, 854  
La Marche, abbé Jean-François, 855  
La Reynière, 856  
Lambesc, Charles-Eugène, 855  
Lesdiguières, duc de, 856  
Macquer, Pierre Joseph, 857  
Mandrin, Louis, 857  
Marsigli, comte Louis-Ferdinand de, 858  
Mauclerc de La Musanchère, Pierre, 858  
Noé, marquis de, 858  
Orbessan, Anne-Marie d'Aignan, baron d', 859  
Patin, Guy, 859  
Paturel, 859  
Peytavin, 859  
Rapin, René, 859  
Retz, cardinal de, 860  
Richard, François Marie Claude, 861  
Rohan, Louise Julie Constance de, 862  
Rouelles, Guillaume François, 862  
Saint-Priest, Marie-Joseph-É mmanuel, 862  
Tencin, marquise de, 862  
Trudaine, Daniel-Charles, 863



## GLOSSAIRE SCIENTIFIQUE DU VOYAGE DE 1767

Le lexique ci-dessous rend compte des termes techniques ou des termes nécessitant un long développement et qui n'auraient donc pas eu leur place dans les notes de bas de page.

En ce qui concerne les termes techniques, les définitions sont données le plus souvent à partir de l'*Encyclopédie*, car on retrouve une parenté de raisonnement entre cette dernière et les déductions de Malesherbes ; de plus, il l'avait à sa disposition, ne serait-ce que sous formes d'épreuves à l'époque de son voyage et elle rend compte d'un état des connaissances à ce moment-là de l'histoire des sciences.

Néanmoins, les articles n'ont pas été donnés in extenso, cela aurait été contre-productif, cependant, si l'on veut avoir une bonne idée de la structure générale de ces articles et se rendre compte de la proximité du journal de voyage de Malesherbes avec ces derniers, on pourra consulter les articles « fusain » et « pin » pour la section « botanique » et l'article « calcaire » pour la minéralogie.

On a de plus recensé de façon exhaustive tous les termes de botanique ou de minéralogie contenus dans le journal, sans en donner pour autant systématiquement une définition. Cela permet d'avoir une liste complète de l'ensemble des matières embrassées par le journal. Ce dessein est de plus servi par la présence en fin de lexique d'une liste des mots définis, par ordre alphabétique, avec le numéro de page de leur définition.

### **Botanique**

*aconit* : herbe à fleur irrégulière composée de plusieurs feuilles, et dont le pistil devient un fruit à plusieurs loges ou capsules. La fleur de cette plante a cinq

feuilles qui sont toutes différentes entr'elles, et qui représentent en quelque façon la tête d'un homme revêtu d'un heaume ou d'un capuchon [...]

Les paysans des Alpes et des Pyrénées s'en servent contre les morsures des chiens enragés et contre la colique. [...] La nature a semblé faire naître l'aconit salulaire auprès du napel, qui est un vrai poison, pour servir de contre-poison; aussi comme le napel coagule le sang, l'aconit salulaire agit en divisant les humeurs.

*airelle* : l'airelle rouge ou l'airelle du mont Ida, est un petit arbrisseau rampant à petites feuilles persistantes et luisantes, de quelques dizaines de centimètres de hauteur. Cette plante est originaire des bois, tourbières et zones alpines que l'on peut rencontrer principalement au nord des continents américain, asiatique et européen. La floraison blanche ou rose, campanulée et généralement estivale de l'airelle rouge laisse place à des petites baies rouges comestibles.

*alaterne* : arbrisseau dont les fleurs sont d'une seule feuille en forme d'entonnoir, et découpées en étoile à cinq pointes. Le pistil qui sort du fond de ces fleurs devient dans la suite un fruit ou une baie molle [...] On en fait des haies : on le met en buisson dans les plates-bandes des parterres.

*amandier* : l'amandier (*Prunus dulcis*) est un arbre de la famille des Rosaceae, dont les fleurs d'un blanc rosé, apparaissent avant les feuilles. C'est le premier arbre fruitier à fleurir à la fin de l'hiver, une période où il gèle encore le matin.

*amélanchier* : arbrisseau qui doit être rapporté au genre appelé nefflier.

Complément : *Amelanchier ovalis* Medik., synonymes *Amelanchier rotundifolia* Koch., *Amelanchier vulgaris* Moench. famille : Rosaceae. catégorie : arbuste fruitier (utilisable en haie). port : gros buisson élané, peut avoir de nombreux troncs. feuillage : caduc, vert mat. Vire au rouge à l'automne. floraison : au printemps (avril-mai, soit à l'époque où Malesherbes fait son voyage). hauteur : 2-3 mètres.

*angélique* : Ce sont des plantes robustes à feuilles composées de folioles assez larges.

*argousier* : C'est un arbuste ou un arbrisseau épineux à longs stolons souterrains donnant de nombreux rejets. Il est assez commun dans la vallée du Rhin, celle du Rhône et de ses affluents, et sur les dunes de la Manche. Il est par ailleurs souvent planté. Les feuilles étroites sont argentées sur la face inférieure. Les fleurs à étamines et celles à pistils, discrètes, sont portées par des pieds différents. Les baies comestibles sont jaune orangé.



buis : genre de plante dont les fleurs n'ont point de pétales ; ces fleurs sont composées de plusieurs étamines qui sortent du fond d'un calice composé de feuilles.

Il est des plus employés dans les jardins. Il y en a de deux espèces : celui qui est nain, et qui a les feuilles comme le myrte, sert à former la broderie des parterres et les bordures des plates-bandes ; la seconde est le buis de bois, qui s'élevant bien plus haut, sert à former des palissades : son bois est jaunâtre, d'une odeur forte, et si dur qu'on l'emploie à faire des peignes, des boules, et autres ouvrages.

campanule : genre de plante à fleur monopétale, faite en forme de cloche, et découpée. La campanule est vivace, et demande une terre à potager avec peu d'eau, beaucoup de Soleil, et une culture ordinaire ; elle fleurit en été, et se sème en Septembre et Octobre.

carline : plante à feuilles épineuses.

châtaigner : Le châtaignier ou castagné est un arbre à feuilles caduques, de la famille des fagacées, il produit des fruits, les châtaignes.

chêne : Ce sont des arbres ou des arbustes bien identifiables par leur fruit, le gland. Il en existe différentes variétés, parmi lesquelles le chêne kermès, le chêne vert ...

cognassier : *Pirus cydonia*.

cotoneaster : Ce sont des arbrisseaux à feuilles entières, aux fleurs, blanches ou rosées, généralement groupées en grappes.

cytise : genre de plante à fleur papilionacée. Le cytise est un arbrisseau qui a la feuille en treffle, et la fleur légumineuse. [...] Tous les cytises craignent le trop grand froid ; aussi n'en voit-on aucun dans les pays du nord.

[...] Le plus grand, le plus beau, et le plus utile des cytises, c'est le faux ébenier ou le cytise des Alpes : il s'élève à dix-huit ou vingt piés, et il prend avec de la culture et du tems jusqu'à trois piés de tour : il donne au mois de Mai une grande quantité de grappes de fleurs jaunes qui ont souvent un pié de long, et qui sont d'une si belle apparence qu'on admet cet arbre dans la plupart des plantations que l'on fait pour l'agrément. Son bois qui est fort dur, et qui se noircit dans le coeur en vieillissant, lui a fait donner le nom d'ébenier : on s'en sert à faire des palis et des échelas qui durent très long tems.

érable de Montpellier : Acéracées *Acer monspessulanum* Linné.

eryngium maritimum : Panicaut de mer, plante qui ressemble à du chardon.

figuier : Le figuier commun cultivé [...] est un arbre d'une hauteur médiocre, branchu, touffu ; son tronc n'est pas tout à fait droit ; son écorce n'est pas unie, mais un peu raboteuse, surtout lorsqu'il est vieux : son bois est blanchâtre, mou, moëlleux, il n'est pas employé : ses feuilles sont amples, découpées en manière de main ouverte, partagées en cinq parties

fusain : arbrisseau qui se trouve communément dans les pays tempérés de l'Europe, parmi les buissons et les haies, où il s'élève à six ou sept piés au plus. Sa tige est ordinairement droite ; son écorce est verte sur le jeune bois qui paroît quarré, à cause de quatre lignes quadrangulaires relevées, et d'une couleur cendrée qui règnent le long des jeunes branches. Ces lignes qui sont le commencement des rides et des gersures qui doivent recouvrir toute l'écorce, se dérangent, se multiplient, et s'étendent les années suivantes, à mesure que le bois grossit. Ses feuilles sont oblongues, pointues, très légèrement dentelées, et d'une belle verdure ; elles sont placées deux à deux sur les branches. Ses fleurs qui paroissent au mois de mai, sont petites, de couleur d'herbe, et de peu d'apparence. Les graines qui leur succèdent, sont renfermées dans des gousses quadrangulaires, qui ont fait donner à cet arbrisseau le nom vulgaire de bonnet de prêtre. Les gousses, ainsi que la graine qu'elles renferment, sont d'un rouge brillant, qui fait tout le mérite du fusain, qui est d'un assez bel aspect en automne, pour le faire employer dans des bosquets d'agrément. Cet arbrisseau est très robuste, il réussit dans tous les terrains [...]. Dictionnaire raisonné. . .

galli : Rhinanthé Crête-de-coq. Noms vulgaires : Cocriste, Croquette. Nom latin : *Rhinanthus Crista-galli* (des mots grecs *rhis*, nez, et *anthos* fleur ; fleur en forme de nez). Cette singulière plante, qui vit en parasite sur d'autres plantes en s'implantant par les suçoirs de ses racines, est très commune en mai et juin dans les prés humides et au bord des rivières ; ses tiges ont, en général, 20 à 60 centimètres de hauteur.

gennepi : Le terme génépi, ou genépi, est le nom vernaculaire qui désigne différentes espèces d'armoises (du genre *Artemisia*) appartenant à la famille des Astéracées. Il désigne aussi la liqueur obtenue par la macération de ces plantes.

gentiane : Gentianes (*Gentiana* et *Gentianella*) Ce sont des plantes très décoratives à calice et corolle en tube.

grenadier : *Punica granatum* 'Grenadier de provence'

hormin : Sa racine ligneuse ne meurt pas tous les ans, ainsi que celle de la sclarée, à qui cette plante ressemble à tant d'égards. [...]

Toute la plante répand une odeur assez forte, et qui n'est point désagréable ; les lieux pierreux lui sont propres ; elle fleurit en juin et juillet.

laîche : Plante vivace de la famille des cypéracées, qui vit dans les marais. On l'appelle aussi carex.

mahaleb : Le mahaleb, ou bois de Sainte-Lucie, se doit rapporter au genre de cerisiers. Le mahaleb est une espèce de cerisier sauvage, ou un petit arbre assez semblable au cerisier commun ; son bois est gris, rougeâtre, agréable à la vue, compact, assez pesant, odorant, couvert d'une écorce brune, ou d'un noir tirant sur le bleu ; ses feuilles ressemblent à celles du bouleau, ou à celles du peuplier noir ; mais elles sont petites, un peu moins larges que longues, crénelées aux bords, veineuses, d'une couleur

« Sainte-Lucie » rappelle qu'on le rencontre dans les Vosges, près du monastère franciscain de Sainte-Lucie.

Feuillage caduc. Fleurs à 5 pétales blancs, en avril. Fruits, cerises petites et amères.

mélèse : C'est un arbre montagnard dont l'aire naturelle, en France, est limitée aux Alpes internes et intermédiaires. La cime est conique. Il a la particularité, parmi les résineux, de perdre ses aiguilles chaque année.

micocoulier : genre de plante à fleur en rose, qui a plusieurs étamines très-courtes. [...]

Micocouiller, arbre de moyenne grandeur, que l'on cultive dans les pays méridionaux de l'Europe pour l'utilité de son bois.

mûrier : Le mûrier porte des fleurs femelles et des fleurs mâles à quelque distance les unes des autres sur le même arbre. [...] Il succède à ces fleurs un fruit succulent et conique composé de plusieurs grains charnus contenant chacun une semence ovale.

nerprun : *rhamnus*, arbrisseau qui se trouve communément dans les haies des pays tempérés de l'Europe. Il peut s'élever à dix-huit ou vingt piés, mais ordinairement on ne le voit que sous la figure d'un buisson, de dix ou douze piés de hauteur. Cet arbrisseau fait rarement de lui-même une tige un peu droite

noix de galle : La noix de galle est une excroissance du chêne due à la présence de la larve d'un insecte parasite (cynips). Bourrée de tanin noir vaguement brun, elle a été utilisée en teinture, en peinture et en écriture, notamment au Moyen-Âge en Occident où, associée au fer, elle a donné une « gallo-tannate de fer » très permanente, encre très employée bien que coûteuse et difficile à réaliser.

Son utilisation n'a pas cessé d'être intensive et a même connu une apogée en Occident au XVIII<sup>e</sup> siècle (âge de la maîtrise pour de nombreuses teintures).

noyer : Le noyer (Juglans) est un genre de plantes appartenant à la famille des Juglandacées, originaire des régions tempérées et chaudes principalement de l'hémisphère nord (Eurasie, Amérique du Nord).

olivier : C'est un arbre cultivé, fréquent dans l'ensemble du bassin méditerranéen mais en régression en France. Les feuilles sont coriaces et persistantes. Le fruit, d'abord vert, est brun à noir lorsqu'il est mûr. C'est alors les olives sont pressées pour obtenir de l'huile. On rencontre souvent une variété sauvage de cette espèce.

orchis : ou satyrion, genre de plante à fleur polypétale, anormale, et composée de six pétales inégaux, dont il y en a cinq qui occupent la partie supérieure de la fleur, et qui sont disposés de façon qu'ils ont en quelque sorte la figure d'un casque. [...] Cette plante fleurit vers la fin de Mai : on la trouve fréquemment dans les prés et les broussailles. Cette orchis fleurit en Mai. Ses fleurs ont une odeur de bouc insupportable

pin : Le pin est de tous les arbres, l'un des plus intéressants, par les différents usages auxquels il est propre, et qui sont très profitables à la société ; mais ce qui en relève encore plus les avantages, c'est que la plupart des espèces de pins peuvent venir et réussir presque partout [...] quel avantage donc ne pourroit - on pas tirer de cet arbre pour différents besoins de la société, si on le semoit dans quantité de places vaines et vagues, où pas un buisson ne peut naître, et qui restent absolument inutiles et abandonnées ? [...]

Le bois des différentes espèces de pins est plus ou moins chargé de résine<sup>a</sup> ; mais en général il est d'un excellent usage pour les arts ; [...] il est propre à la charpente et à la menuiserie : il entre dans la construction des vaisseaux ; on l'emploie en planche ; on en fait des corps de pompe, et des tuyaux pour la conduite des eaux : c'est aussi un bon bois à brûler ; son charbon est très recherché pour l'exploitation des mines, et on assure que l'écorce des pins peut servir à tanner les cuirs.

---

<sup>a</sup>voir à ce sujet la section industrie du présent lexique

Mais on retire encore de cet arbre, pendant qu'il est sur pié, d'autres services qui ne sont pas moins avantageux. Outre quelques espèces de pins dont les pignons peuvent se manger, toutes ces sortes d'arbres donnent plus ou moins de résine [...]

Les pins ont encore le mérite de l'agrément; ils conservent pendant toute l'année leurs feuilles, qui dans la plupart des espèces sont d'une très belle verdure.[...] Voyez sur la culture du pin, le dictionnaire des jardiniers de Monsieur Miller, et pour tous égards, le traité des arbres de Monsieur Duhamel, qui est entré dans des détails intéressans sur cet arbre. dictionnaire raisonné des . . . , article pin, tome 12, page 632–633.

pin alviez : Le pinastre ou alviez, dans le Briançonnais; quelques botanistes ont aussi donné le nom de cembro à cet arbre; on le trouve fréquemment sur les Alpes, où il se plaît dans les endroits les plus froids qui sont couverts de neiges la plus grande partie de l'année : il fait une tige droite, et une tête ronde bien garnie de branches; [...] l'amande en est douce et d'un goût agréable; on les mange comme les noisettes, et on les fait entrer dans les ragoûts. Cet arbre prend une bonne hauteur; il est de belle apparence, et la verdure de son feuillage est très agréable. dictionnaire raisonné. . . tome 12, page 632, extrait de l'article pin

pin suffis : Le pin de montagne ou torchepin, que l'on nomme pin suffis à Briançon, et que les botanistes désignent sous le nom de mugo. Il fait un arbre d'une belle venue, ses feuilles qui ont environ deux pouces de longueur, sont fermes, piquantes, et d'une belle verdure, [...] dictionnaire raisonné des . . . , article pin, tome 12, page 631.

pistachier : il s'appelle aussi terebinthus indica. Son tronc est épais; ses branches sont étendues, couvertes d'une écorce cendrée[...].

Il y a des pistachiers qui portent des fleurs mâles, d'autres des fleurs femelles; les fleurs mâles sont ramassées en une espèce de chaton peu serré, et en manière de grappes; chaque fleur est garnie d'une petite écaille [...].

Cet arbre croît dans la Perse, l'Arabie, la Syrie et dans les Indes. On le cultive aussi dans l'Italie, la Sicile et dans les provinces méridionales de la France.

Le pistachier mâle est distingué du pistachier femelle par ses feuilles qui sont plus petites, un peu plus longues, émoussées et souvent partagées en trois lobes, d'un verd foncé, au lieu que dans le pistachier femelle les feuilles sont plus grandes, plus fermes, plus arrondies et partagées le plus souvent en cinq lobes.

Dictionnaire raisonné. . . , tome 12, page 659–660

pivoine : Ses fleurs sont très grandes et d'un beau rouge rosé.

polium : genre de plante à fleur monopétale et labiée

[... Le polium jaune] croît dans les pays chauds sur les montagnes, les collines et autres lieux élevés, secs et pierreux, comme en Languedoc, en Provence, en Dauphiné. On la cultive dans les jardins où elle fleurit en été, ordinairement en Juillet et Août.

prunier marmotte : Prunier de Briançon ou affatchoulier, espèce sauvage, qui fournit une huile comestible analogue à celle d'amande douce, c'est l'huile d'abri-gnon ou huile de marmotte, utilisée en pharmacie et alimentation.

rhamnoïde : Les fleurs mâles et les fleurs femelles sont portées par des individus différens [...] La première espèce croît d'elle-même sur les bords de la mer dans les sables des dunes ; je l'ai aussi rencontrée le long de quelques torrens en Suisse. Voir l'article « argousier ».

sabine : ou genévrier savinier. Habitat spontané dans les clairières et sur les pentes abruptes de l'étage montagnard.

sapin : Les sapins sont des arbres du genre *Abies* originaires des régions tempérées de l'hémisphère nord. Ils font partie de la famille des Pinacées. Ils sont reconnaissables au mode de fixation des aiguilles sur la tige et à leurs cônes dressés qui se désagrègent à maturité.

serpolet : genre de plante qui ne diffère du thym qu'en ce que ses tiges sont plus basses, moins dures et moins ligneuses. Ce genre de plante si bien nommé par les Anglois, the mother of thyme, plaît beaucoup par son odeur agréable, et par ses jolies fleurs. [...].

Cette plante croît aux lieux incultes, montagneux, secs, rudes, sablonneux, pierreux ; dans les champs ; dans les pâturages ; en un mot presque partout. Elle fleurit au mois de mai. Elle répand une odeur agréable, et a un goût aromatique. Dictionnaire raisonné...

térébinthe : genre de plante dont la fleur n'a point de pétales. Le bois du térébinthe est blanc.

Petit arbre qui se trouve dans les pays méridionaux de l'Europe, dans l'Afrique septentrionale et dans les Indes. On peut avec quelques soins, lui former une tige droite, et lui faire prendre 15 ou 20 piés de hauteur. Son écorce est rousse sur les jeunes branches, et cendrée sur le vieux bois. [...] Les anciens auteurs d'agriculture disent que le térébinthe se plaît sur les montagnes ; cependant en Provence, on ne voit pas beaucoup de ces arbres sur les lieux élevés : c'est particulièrement dans les

coteaux, à l'exposition du midi, qu'on cultive le pistachier, et seulement jusqu'au tiers ou aux trois quarts de la pente des montagnes ; mais il paroît qu'on peut élever cet arbre avantageusement par-tout où la vigne réussit dans les pays chauds. On prétend même qu'il n'y a point de si mauvais terrain où cet arbre ne puisse croître, et qu'il vient entre les pierres et sur les rochers comme le pin.

*vertrum* : Veratrum Album, ou Varaire ou Hellebore Blanc, est une plante de la famille des Liliacées qui croît dans les pâturages des hauts sommets des Alpes, des Pyrénées, du Jura et des Vosges, où elle fleurit en Août.

## Minéralogie et chimie

*acide* : [...] La grande marque, ou la marque générale à laquelle on reconnoît les acides, c'est l'effervescence qui se fait lorsqu'on les mêle avec une autre sorte de corps appelés alkalis. [...]

L'acide vitriolique se trouve dans les vitriols, dans l'alun, dans le soufre minéral, etc. [...]

L'acide vitriolique incorporé avec une terre de la nature de la craie, mêlée avec un peu de la base du sel commun, et avec une très-petite quantité de bitume, fait l'*alun*. [...]

*L'acide nitreux*, qui est *l'eau forte* ou l'esprit de nitre, joint à une terre alkalin semblable au sel alkali du tartre, forme le nitre, qu'on nomme vulgairement salpêtre [...] Dictionnaire raisonné...

*acier* : De tous les métaux l'acier est celui qui est susceptible de la plus grande dureté, quand il est bien trempé : c'est pourquoi l'on en fait beaucoup d'usage pour les outils et les instrumens tranchans de toute espèce.

On entend par un fer pur, ou par de l'acier, un métal dégagé des parties hétérogènes qui l'embarrassent.

*agate et agathe dendrite* agathe : pierre fine que les auteurs d'histoire naturelle ont mise dans la classe des pierres fines demi-transparentes. [...] La substance de l'agate est la même que celle du caillou, que l'on appelle communément pierre à fusil : toute la différence que l'on peut mettre entre l'une et l'autre, est dans les couleurs ou dans la transparence. [...] On donne à l'agate le nom d'herborisée ou de dendrite lorsqu'on y voit des ramifications qui représentent des plantes telles que des mousses, et même des buissons et des arbres. [...] Dictionnaire raisonné...

alun : voir l'article acide de ce présent lexique

ardoise : espèce de schist, matière de la nature de l'argile, de couleur bleue ou grise, ou même rousse, qui se divise en lames minces, plates et unies, qu'on employe pour couvrir les maisons.[...]

On dit que la plupart des murs d'Angers sont bâtis de blocs d'ardoise, dont la couleur rend cette ville d'un triste aspect. L'ardoise est tendre au sortir de la terre ; mais exposé à l'air, elle acquiert assez de dureté pour soutenir le poids d'un bâtiment : c'est par cette raison apparemment qu'on lui a donné le nom de pierre. Cependant ce n'est qu'une terre plus dure qu'une autre ; c'est un schist, un argile, comme nous l'avons dit, mais qui se trouve à une grande profondeur dans la terre. À mesure qu'on creuse davantage, on trouve cette terre plus dure et plus sèche ; elle est disposée par bans, dans lesquels il y a des fentes qui se trouvent si près les unes des autres, que les lames qu'elles forment ont très peu d'épaisseur. C'est par ces fentes qu'on les divise, lorsqu'on les prépare à servir de couverture aux bâtimens. [...] Dictionnaire raisonné. . .

caillou : silex, matière vitrifiable produite par l'argille, et analogue au sable vitrifiable, grès, granit, etc. Il y a des carrières de cailloux où cette matière est disposée en grandes masses et par couches ; il y a aussi dans différens pays des cailloux en petite masse et répandus en très-grande quantité, soit à la surface, soit à l'intérieur de la terre. Ainsi la matière du caillou est une de celles qui tombent le plus souvent sous les yeux [...] Voici maintenant le sentiment des Chimistes sur la même substance. Le caillou est une pierre qui est dans la classe des terres ou pierres vitrifiables ; non pas qu'il se vitrifie tout seul et sans addition, mais il faut pour cela qu'il soit mêlé avec suffisante quantité de sel alkali. Un des caractères distinctifs du caillou, est de faire feu lorsqu'il est frappé avec l'acier.

baroque : une musique baroque, est celle dont l'harmonie est confuse, chargée de modulations et dissonances, le chant dur et peu naturel, l'intonation difficile, et le mouvement contraint

calcaire : L'on nomme ainsi les terres ou pierres qui, exposées à l'action d'un feu convenable, se réduisent en poudre ou en chaux, ou qui sont disposées par le feu à prendre cette forme.

Monsieur Pott, savant chimiste, qui dans son excellent *Traité de la Lithogéognosie*, a fait un examen tout particulier des différentes espèces de terres et pierres, distingue absolument la terre calcaire de la terre gypseuse, avec laquelle cependant presque tous les auteurs la confondent.



Suivant ce savant naturaliste, les caractères distinctifs de la vraie terre ou pierre calcaire sont, de ne point prendre corps lorsqu'elle a été mise en dissolution dans l'eau, sans le secours d'une substance intermédiaire, comme le sable, le ciment, etc. et de se dissoudre dans les acides. On peut même dire en général, que toute terre qui ne se dissout point dans l'eau forte, ne doit point être appelée une terre calcaire ; le même auteur nomme aussi cette espèce de terre alcaline : en effet elle a toutes les propriétés des alkalis. Elle fait effervescence dans tous les acides ; elle s'y dissout, et peut être précipitée par les sels alkalis. Lorsque la terre ou pierre calcaire a éprouvé l'action du feu, elle est encore plus disposée à se dissoudre dans les acides ; elle attire pour lors l'humidité de l'air, et fait effervescence même dans l'eau commune : c'est ce que nous voyons tous les jours dans la chaux vive.

Les principales espèces du genre des calcaires sont, la craie, le marbre, une espèce de spath, que Monsieur Pott nomme alkalin, la marne, le lapis judaicus, la pierre de lynx, la pierre à ciment, la terre d'Angleterre, la terre d'alun, le corail, les cendres lessivées, le lapis spongioe, les os des animaux, et toutes les coquilles calcinées : on la trouve aussi dans quelques ardoises, dans l'argille, le limon, l'ostéocolle, etc. et dans un grand nombre de corps qui ne diffèrent entre eux, que par des choses qui leur sont accidentelles.

C'est la terre calcaire, qui fait la base des os des animaux, où elle se trouve liée par une espèce de gluten, qui leur donne la consistance nécessaire ; c'est ce même gluten ou lien qui met aussi toute la différence que nous remarquons entre les substances du genre des calcaires, comme entre la craie et le marbre, la pierre à chaux, et la marne, etc. différence qui ne s'y trouve plus, lorsque le gluten a été chassé par l'action du feu. C'est aussi ce lien qui empêche quelquefois les acides d'agir sur les terres calcaires, comme on peut le voir dans la pierre à chaux, qui ne se dissout point dans l'eau avant d'avoir été brûlée, et dans l'eau forte qui n'agit point sur l'ivoire, quoiqu'il ait été calciné ; parce que l'action du feu n'a pu entièrement détruire le gluten qui y lie la terre calcaire, Encyclopédie ou Dictionnaire Raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers, tome 2, pages 541–542.

castine : l'on nomme ainsi dans les grosses forges de fer une pierre blanchâtre

du genre des calcaires. On en met dans les fourneaux où l'on fait fondre la mine de fer, parce qu'elle a la propriété d'absorber les acides du soufre dont la mine de fer est quelquefois entremêlée, et qui, comme on le sait, est la matière la plus ennemie du fer.

Pierre blanchâtre du genre des calcaires. On en met dans les fourneaux où l'on fait fondre la mine de fer.

chanvre : cannabis, genre de plante à fleurs sans pétales, composée de plusieurs étamines soutenues sur un calice, et stérile.

[...] Il ne faut peigner le chanvre qu'à mesure qu'on en a besoin pour faire du fil ; car si on le gardoit, il s'empliroit de poussiere, et on seroit obligé de le peigner de nouveau : c'est aussi pour garantir le brin de la poussiere, qui est toujours très-abondante dans la peignerie, qu'on employe des enfans à transporter les peignons à mesure qu'on les fait, de l'atelier des peigneurs à celui des fileurs. C'est dans cet atelier que commence l'art de Corderie. Voyez CORDERIE, et l'ouvrage de M. Duhamel déjà cité.

conque anatifère : Bernacle, s. f. concha anatifera, (Hist. nat.) coquillage, dont la coquille est composée de cinq pieces. M. Needham la décrit dans ses nouvelles observations microscopiques. Cette production se trouve dans la mer : on y peut distinguer trois parties différentes ; le pédicule, la coquille, et l'animal qui est renfermé dans la coquille. Le pédicule est une sorte d'étui cylindrique qui a jusqu'à six pouces de longueur, il est noirâtre et compact : c'est par l'une des extrémités de cette sorte de pédicule, que le bernacle adhère aux rochers et aux vaisseaux. [...]

La tête de l'animal est au moins garnie d'une vingtaine de petites cornes ou bras de différente longueur ; lorsqu'on voit ces prolongemens par le moyen du microscope, ils paroissent frangés ; au lieu d'être rangés circulairement autour de la bouche, ils sont tous placés à côté ; lorsqu'ils se contractent, ils forment des courbes irrégulieres enfermées les unes dans les autres. Il y a plusieurs incisions sur le côté concave, et on voit dans les intervalles compris entre ces incisions, des touffes de poil assez semblables à de petites brosses. [...] le corps du bernacle est assez ressemblant à une petite huître.

[...]

cornaline : pierre fine demi-transparente de même nature que l'agate, mais de couleur plus vive et de pâte plus fine. Le caractere distinctif de la cornaline est le rouge

couperose : espèce de vitriol, voir « vitriol ».

crystal : il y a autant de différentes especes de crystaux, qu'il y a de substances qui affectent une figure régulière. Il y a tout lieu de croire que ce phénomène s'opère dans la nature, de la même manière, et suivant les mêmes loix que la cristallisation des sels se fait dans le laboratoire du chymiste.

crystal de roche. Diversités qu'on observe dans la figure de ces crystaux. C'est le quartz qui sert de base ou de matrice au crystal de roche, et c'est dans cette pierre qu'il se forme constamment.

cuiivre : C'est un métal imparfait, d'un rouge éclatant, très-sonore, très-dur, ductile et malléable. Il paroît composé d'une substance terreuse rouge, et de beaucoup de phlogistique ou de principe inflammable. Le cuivre diffère des autres métaux, non-seulement par sa couleur, mais encore par le son qu'il possède à plus haut degré que tous les autres.

[...] 10°. La pyrite cuivreuse, ou mine jaune de cuivre ; c'est la moins riche et la plus commune des mines de cuivre ; elle contient, outre le cuivre, du fer, du soufre et de l'arsenic. Cette mine est quelquefois d'un jaune d'or très-éclatant, entremêlé de différentes couleurs très-brillantes, rouges, violettes, bleues, vertes, gorge de pigeon, etc. Quelquefois cette mine est d'un jaune pâle, ou d'un jaune tirant sur le verdâtre ; mais ces deux dernières mines ne sont que des pyrites cuivreuses, à qui plus ou moins d'arsenic, et une moindre quantité de cuivre, ont fait prendre une nuance plus claire.

dissolution : On appelle dissolution en chimie le corps résultant de l'union chimique de deux substances.

eau forte : voir l'article calcaire du présent lexique

étain : c'est un métal blanc comme l'argent, très-flexible et très-mou, qui, quand on le plie, fait un bruit ou cri (stridor) qui le caractérise, et auquel il est aisé de le distinguer : c'est le plus léger de tous les métaux ; il n'est presque point sonore quand il est sans alliage, mais il le devient quand il est uni avec d'autres substances métalliques.

gangue : Ce nom est allemand, et signifie en cette langue filon ou veine métallique. Il a été adopté par les naturalistes françois, pour désigner la pierre ou substance qui sert d'enveloppe ou de matrice au minéral, et de laquelle on le sépare quand on veut en faire l'exploitation, et traiter le minéral dans les travaux de la Métallurgie. On sent que cette pierre varie considérablement, étant tantôt du quartz, tantôt du spath, de l'ardoise, de la pierre à chaux, etc.

gélisse : « c'est-à-dire sujette à se fendre par la gelée » , en parlant d'une pierre définition de Malesherbes, in Voyage de Moulins à Avignon, page 117

glacis : pente sur la cimaise d'une corniche, pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie. C'est encore une pente de terre ordinairement revêtue de gazon. Glacis qui sont talud dans le commencement, et glacis vers le bas. VII. 693.

glaise : c'est une terre dont la couleur est ou blanche, ou jaune, ou brune, ou rougeâtre, ou grise, ou bleue, ou verdâtre ; elle est tenace, pesante, compacte, visqueuse ou grasse au toucher comme du savon ; ses parties sont très-fines et fort étroitement liées les unes aux autres : elle s'amollit dans l'eau, et a la propriété de prendre corps, et de se durcir considérablement dans le feu. [...]

La glaise ou l'argille pure ne fait point d'effervescence sensible avec les glaise pure est de se durcir dans le feu au point de former une masse compacte et solide, dont l'acier peut tirer des étincelles comme il feroit d'un morceau d'agate ou de jaspe.

grais : c'est ainsi qu'on nomme une pierre très connue formée par l'assemblage de petits grains de sable qui sont joints les uns aux autres par un gluten ou lien qui [...] nous est inconnu. Les particules de sable qui composent le gras sont plus ou moins grandes. Il se trouve soit en masses ou roches informes, soit par couches dont l'épaisseur est quelquefois considérable ; il varie pour la consistance et pour la liaison de ses parties : quand il est solide, il fait feu avec le briquet, mais ordinairement il se met très aisément en grains. Dictionnaire raisonné. . .

granite : c'est une pierre opaque très dure, qui donne des étincelles lorsqu'on la frappe avec de l'acier, et qui doit être mise par conséquent au rang des jaspes ou des pierres quartreuses et non des marbres, comme quelques auteurs l'ont prétendu ; les acides n'agissent point sur les vrais granits. Wallerius fait du granit une variété du porphyre ; il y a tout lieu de croire que ce n'est qu'une même pierre, qui n'en diffère que par la couleur qui est purement accidentelle, et qui ne change rien à la nature de la pierre. Cependant Monsieur Pott prétend que le granit est d'un grain beaucoup plus grossier que le porphyre. Le granit est ordinairement d'un blanc sale, rempli de taches noirâtres, ou d'un gris foncé ; il y en a dans lequel on trouve des particules talqueuses, luisantes, ou du mica. Dictionnaire raisonné. . .

gypse : on appelle gypses ou pierres gypseuses, toutes les pierres que l'action du feu change en plâtre : ainsi le gypse ou la pierre à plâtre sont la même chose, et

le plâtre est le produit que donne le gypse lorsqu'il a été calciné. Les gypses sont des pierres très-tendres ; leur tissu est ordinairement si peu serré, qu'on peut les égratigner avec l'ongle, les pulvériser, ou les écraser entre les doigts : ils ne donnent point d'étincelles lorsqu'on les frappe avec de l'acier ; ils ne sont point solubles dans les acides, quoique quelques auteurs prétendent qu'ils s'y dissolvent.

hornstein ou pierre cornée : voir à l'article jaspe

incrustation : L'incrustation ne doit pas être confondue avec la pétrification ; cependant elle peut contribuer beaucoup à nous faire connoître la manière dont elle s'opère. Les incrustations varient avec la nature de la terre qui a été dissoute, ou du moins divisée par les eaux ; mais les incrustations les plus ordinaires sont calcaires, parce qu'il n'y a point de terre qui soit plus disposée à être mise en dissolution que la terre calcaire. Il y a aussi des incrustations ochracées ou couleur d'ochre, parce que la terre dont les eaux étoient chargées étoit mêlée de parties ferrugineuses qui se sont déposées avec elle sur les corps qui séjournent dans ces eaux, et ont formé peu-à-peu une croûte ou enveloppe autour d'eux : de cette dernière espèce sont les incrustations fameuses qui se font dans les eaux thermales des bains de Carlsbade en Bohême ; elles se forment très-prompement, et prennent assez exactement la figure des plantes, des bois et des autres corps qu'on y laisse tremper ; elles sont d'un beau rouge pourpre ou foncé. Les eaux d'Arcueil, près de Paris, ont aussi la propriété de former très-prompement une croûte autour des corps qu'on y laisse séjourner, et elles bouchent au bout d'un certain tems les tuyaux de plomb par où elles passent.

Dictionnaire raisonné... tome 8, page 658

jade : c'est une pierre, ou d'un verd pâle, ou olivâtre, ou grisâtre ; elle est d'une dureté extrême, au point qu'on ne peut la travailler qu'avec la poudre de diamant ; elle ne prend jamais un beau poli, mais sa surface paroît toujours comme humide ou grasse ; elle donne des étincelles lorsqu'on la frappe avec de l'acier ; quand elle est brisée, son tissu intérieur est parfaitement semblable à celui du quartz ou du caillou ; elle n'a que très-peu de transparence, à-peu-près comme un morceau de cire blanche.

jaspe : c'est le nom d'une pierre du nombre de celles qu'on appelle précieuses. Elle est très dure, prend très bien le poli, donne des étincelles lorsqu'on la frappe avec de l'acier ; elle est opaque à cause de la grossièreté de ses parties colorantes, sans quoi le jaspe ne différencierait en rien de l'agate, et l'on pourroit avec raison dire que le jaspe est une agate non transparente [...].

Ce qu'il y a de certain, c'est que le quartz ou le caillou fait la base du jaspe, ainsi que celle de l'agate, et que tout caillou opaque et coloré qui prend le poli, doit être regardé comme un véritable jaspe. Il règne une grande variété de couleur parmi les jaspes [...]. La pierre que les minéralogistes allemands nomment hornstein ou pierre cornée, n'est qu'une espèce de jaspe mêlé d'agate. Dictionnaire raisonné. . .

*lave* : nom générique que l'on donne aux matières liquides et vitrifiées que le Vésuve, l'Etna et les autres volcans vomissent dans le tems de leurs éruptions. Ce sont des torrens embrasés qui sortent alors, soit par le sommet, soit par des ouvertures latérales qui se forment dans les flancs de ces montagnes. Ces matières devenues liquides par la violence du feu, coulent comme des ruisseaux le long de la pente du volcan ; elles consomment et entraînent les arbres, les roches, le sable et tout ce qui se trouve sur leur passage, et vont quelquefois s'étendre jusqu'à la distance de plus d'une lieue de l'endroit d'où elles sont sorties ; elles couvrent des campagnes fertiles d'une croûte souvent fort épaisse, et produisent les ravages les plus grands.

*lithologie* : On nomme ainsi la partie de l'Histoire naturelle du règne minéral qui a pour objet l'examen des différentes espèces de pierres, de leurs propriétés, et des caractères qui les distinguent.

*lune* : c'est le nom sous lequel un grand nombre de Chimistes ont désigné l'argent. [...] L'argent est un des métaux que l'on nomme parfaits, à cause de la propriété qu'il a de ne point s'altérer ni dans le feu, ni à l'air, ni dans l'eau. Il est d'un blanc brillant, dur, sonore ; et c'est après l'or, le plus ductile des métaux. [...] Il se dissout très-aisément dans l'acide nitreux ; il se dissout dans l'acide vitriolique, lorsqu'on fait bouillir ce dissolvant. Il s'unit avec l'acide du sel marin qui le dégage et le précipite des autres dissolvans, et forme avec lui ce qu'on appelle *lune cornée*.

Les Chimistes nomment ainsi l'argent qui a été dissout dans l'esprit de nitre, et précipité par de l'esprit de sel, par une dissolution de sel marin, ou de sel ammoniac. Pour cette opération, on fait dissoudre de l'argent dans de l'esprit de nitre ; ensuite on fait dissoudre du sel marin ou du sel ammoniac dans de l'eau ; on verse l'une de ces dissolutions, ou bien simplement de l'esprit de sel dans l'esprit de nitre chargé d'argent, il devient double et laiteux ; on ajoute de l'eau claire, et on laisse reposer ce mélange. Au bout de quelque tems il tombe au fond du vaisseau une poudre ou un précipité blanc ; on décante la liqueur qui surnage, et on verse de nouveau de l'esprit de nitre, ou de l'esprit de sel sur le précipité, et l'on fait chauffer le tout au bain de sable ; on décante cette nouvelle liqueur ; on verse de

l'eau chaude sur le précipité ; on le fait bouillir ; on réitère la même chose plusieurs fois, jusqu'à ce que l'eau soit entièrement insipide ; on la décante, et l'on fait sécher la poudre blanche ou le précipité qui a été ainsi édulcoré ; c'est-là ce qu'on nomme lune cornée.

mâchefer : c'est ainsi qu'on nomme une substance demi-vitrifiée, ou même une espèce de scorie, qui se forme sur la forge des Maréchaux, des Serruriers et de tous les Ouvriers qui travaillent le fer. Cette substance est d'une forme irrégulière, elle est dure, légère et spongieuse. Les Chimistes n'ont point encore examiné la nature du mâche-fer, cependant il y a lieu de présumer que c'est une masse produite par une fusion, occasionnée par la combinaison qui se fait dans le feu, des cendres du charbon avec une portion de fer, qui contribue à leur donner de la fusibilité. Ce n'est pas seulement dans les forges des ouvriers en fer qu'il se produit du mâche-fer. Il s'en forme aussi dans les endroits des forêts où l'on fait du charbon de bois. Ce mâche-fer doit sa formation à la vitrification qui se fait des cendres avec une portion de sable, et avec la portion de fer contenue, comme on sait, dans toutes les cendres des végétaux.

marbre : « j'appelle marbre toute pierre calcaire qui supporte le poli », Malesherbes, voyage de Moulins à Avignon, page 106

C'est une pierre opaque, compacte, prenant un beau poli, remplie pour l'ordinaire de veines et de taches de différentes couleurs. Quoiqu'assez dure, cette pierre ne fait point feu lorsqu'on la frappe avec de l'acier ; l'action du feu la réduit en chaux, et elle se dissout dans tous les acides, d'où l'on voit que c'est une pierre calcaire. [...]

Tous les marbres n'ont point la même dureté, et ne prennent point un poli également brillant ; il y en a qui se travaillent aisément, d'autres s'égrainent et se cassent très facilement. [...]

Wallerius soupçonne que c'est une craie ou terre calcaire ou marneuse qui sert de base au marbre, et qu'il est venu s'y joindre une portion plus ou moins grande d'un sel volatil, et une matière bitumineuse, qui jointe au sel marin, a fourni le gluten ou le lien qui a donné de la dureté et de la consistance à cette pierre [...].

Au reste, ce sentiment est plus probable que celui de Linnoeus qui croit que c'est l'argille qui sert de base au marbre, car cette idée est démentie par les propriétés calcaires que l'on remarque dans cette pierre. [...] Dictionnaire raisonné. . .

marcassite : substance minérale brillante, d'un jaune d'or, composée de fer, de soufre, d'une terre non métallique, à laquelle se joint accidentellement quelquefois du cuivre. Cette substance donne des étincelles frappée avec de l'acier, d'où l'on

voit que marcassite et pyrite sont des noms synonymes.

*mercure et turbith minéral* : En faisant dissoudre le mercure dans l'acide nitreux, et en faisant évaporer et cristalliser la dissolution, on aura un sel neutre très corrosif, qui sera en cristaux semblables à des lames d'épées. Si on fait évaporer la dissolution jusqu'à siccité, en donnant un grand feu, on obtient une poudre rouge que l'on appelle mercure précipité rouge. Si on met peu à peu de l'alkali fixe dans la dissolution du mercure faite dans l'acide nitreux, et étendue de beaucoup d'eau, on obtient aussi une poudre ou un précipité rouge. Si au lieu d'alkali fixe on se sert de l'alkali volatil, le précipité, au lieu d'être rouge, sera d'un gris d'ardoise. Monsieur Rouelle a fait dissoudre le précipité du mercure fait par l'alkali fixe dans l'acide du vinaigre, ce qui produit un vrai sel neutre, ce qui arrive, parce que l'aggrégation du mercure a été rompue.

Pour que l'acide vitriolique dissolve le mercure, il faut qu'il soit très concentré et bouillant, alors la dissolution se fait avec effervescence : cette opération se fait dans une cornue bien luttée avec un récipient. Suivant Monsieur Rouelle, il passe à la distillation de l'acide sulfureux volatil, et il reste dans la cornue une masse saline qui mise dans un grand volume d'eau s'y dissout, et laisse tomber une poudre jaune que l'on nomme turbith minéral ou précipité jaune.[...]

texte tiré de l'encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences et des arts, tome X, page 374

*mica* : voir l'article talc de ce présent lexique

*ochre* : c'est ainsi qu'on nomme dans l'histoire naturelle des terres colorées et métalliques, formées par la décomposition des métaux qui se vitriolisent, tels que le fer, le cuivre et le zinc ; l'on voit par-là qu'il y a différentes especes d'ochres, et elles varient considérablement pour la couleur, pour la densité et par les autres terres étrangères avec lesquelles elles sont mêlées. L'ochre de fer doit être regardée comme une vraie mine de fer, dont on tire ce métal en y joignant une matiere inflammable qui lui rend le phlogistique qu'il avoit perdu. [...] Toutes les ochres varient pour la consistance, il y en a qui ont la dureté des pierres, tandis que d'autres sont très-friables et se trouvent même sous la forme d'une poudre légère. Il y a de l'ochre qui a la forme d'écaillés minces ou de feuilletts ; telle est celle qui forme les enveloppes, dont les étites ou pierres d'aigle sont composées. Il sera aisé de se former une idée de la formation de l'ochre, si l'on fait attention que le vitriol, toutes les fois qu'on en fait la dissolution dans l'eau, dépose une substance terreuse jaune, qui n'est autre chose que du fer privé de son phlogistique ; cette substance terreuse est une ochre pure. De même dans le sein de la terre les pyrites martiales se décomposent



peu-à-peu, se changent en vitriol, qui lui-même, par l'humidité et le contact de l'air, souffre de l'altération et dépose cette terre jaune que nous appelons ochre. [...] mais l'ochre pure, c'est-à-dire, la terre métallique produite par la décomposition de la pyrite vitriolique, ne fait point d'effervescence avec les acides

*onyx* : pierre précieuse ou agate qui a très-peu de transparence, dont la couleur ressemble à celle d'un ongle ou de la corne, mais qui est remplie de raies d'une couleur différente de celle du fond de la pierre ; ces raies sont ou noires, ou brunes, ou blanches, ou bleuâtres : elles sont presque parallèles les unes aux autres ; elles forment ou des cercles concentriques, ou des lignes qui traversent la pierre irrégulièrement.

*ostéocolle* : c'est ainsi qu'on nomme une substance fossile, qui ressemble parfaitement à des racines d'arbres pétrifiées. Elle est ordinairement inégale et raboteuse, d'un blanc jaunâtre [...].

Cette substance ne se trouve que dans des terrains arides et sablonneux ; elle est d'une forme cylindrique ; on en trouve depuis la grosseur d'une plume, jusqu'à celle du bras ou de la cuisse. Le tissu de cette substance est moins compacte au centre que vers l'extérieur ou l'écorce : quelques morceaux paroissent avoir leur centre rempli de petits trous comme l'intérieur des os. [...] En général l'ostéocolle est tendre et fragile tant qu'elle est en terre, ce qui fait qu'on a beaucoup de peine à la tirer en grands morceaux, mais elle acquiert de la consistance lorsqu'elle a été exposée à l'air.

Les naturalistes ont été très embarrassés pour connoître la nature et l'origine de l'ostéocolle, quelques-uns l'ont pris pour une concrétion spathique, d'autres l'ont regardé comme une espèce de tuf ou d'incrustation ; d'autres ont cru que c'étoit des ossemens calcinés ou pétrifiés à cause de sa forme et de son tissu. Ferrante Imperato en a très bien jugé lorsqu'il a dit que c'étoit une racine changée en une pierre tendre et mêlée de sable. En effet cela est conforme aux observations et aux expériences les plus récentes qui ont été faites sur l'ostéocolle ; elles sont dues à Monsieur Gleditsch de l'académie de Berlin [...]. Voyez les mémoires de l'académie royale de Berlin, année 1748. D'après ces observations il paroît constant que l'ostéocolle a été formée par des racines d'arbres, qui, après s'être pourries dans le sable par l'humidité, ont été remplies peu à peu d'une terre calcaire, semblable à de la craie ou à de la marne mêlée de sable, à qui ces racines pourries ont servi de moule. Ce qui constate ce sentiment d'une manière indubitable, c'est un fait rapporté par Monsieur Gleditsch. Lorsqu'il s'occupoit à chercher de l'ostéocolle, il vit un pin placé sur un lieu élevé, les eaux avoient entraîné une partie du terrain sablonneux qui couvroit ses racines, dont plusieurs étoient à nud par un côté ; ayant eu la cu-

riosité d'examiner ses racines par le côté où elles étoient encore enfoncées dans le sable, il trouva qu'une de ces racines de la grosseur du bras, et tenant encore au tronc, étoit changée en ostéocolle, et que la partie ligneuse pourrie et changée en terre étoit restée au centre. Ce fait est propre à lever toutes les objections, puisqu'il prouve la pétrification d'une racine ensevelie dans le sable, et qui tenoit encore à l'arbre vivant. [...], Dictionnaire raisonné. . .

paille : (Métallurgie) c'est un endroit défectueux dans les métaux, qui les rend cassans et difficiles à forger ; on le dit sur-tout du fer et de l'acier.

phlogistique : l'article phlogistique auroit peut-être dû être renvoyé à l'article feu ; mais leur identité n'est point encore généralement avouée par les physiciens.

Suivant quelques-uns, le phlogistique est un principe secondaire, composé de l'élément du feu et d'une terre vitrifiable : d'autres au contraire le regardent comme la pure matière du feu.

pierre de touche : Espèce de marbre noir que les Italiens appellent pietra di paragone, pierre de comparaison, parce qu'elle sert à éprouver les métaux ; c'est pourquoi Vitruve l'appelle index.

plâtre : pierre particulière, cuite et mise en poudre, qu'on employe gachée aux ouvrages de maçonnerie : on trouve cette pierre aux environs de Paris. Elle est grisâtre, et a de petits grains, dont les surfaces sont polies

plomb : C'est un métal très-imparfait, d'un blanc bleuâtre fort brillant, lorsqu'il a été fraîchement coupé, mais qui devient d'un gris mat lorsqu'il est resté longtems exposé à l'air ; il est très-mou, et si tendre, qu'on peut aisément le tailler.

porphyre : c'est une pierre ou roche composée, qui est ordinairement d'un rouge pourpre remplie de petites taches blanches ; cependant quelquefois ces taches sont d'autres couleurs. Cette pierre est d'une très grande dureté ; elle se trouve par masses d'une grandeur immense, et jamais par couches.

[...] C'est à tort que quelques auteurs ont placé le porphyre au rang des marbres, et qu'il faut le regarder comme une pierre composée de parties silicées ou vitrifiables qui varient uniquement pour la couleur ; et dans ce cas M. Wallerius est fondé à le mettre au rang des jaspes. Dictionnaire raisonné. . .

poudingue : nom anglois adopté par les François, pour désigner une pierre très dure formée par l'assemblage d'un grand nombre de petits cailloux arrondis de différentes couleurs, qui sont collés les uns aux autres par un gluten ou lien qui

est souvent aussi dur que les cailloux mêmes qu'il tient liés, et qui est susceptible de prendre le poli aussi parfaitement qu'eux.

pyrite : substance minérale essentiellement composée de fer, de soufre, mais dans laquelle il entre quelquefois accidentellement du cuivre et de l'arsenic. Les pyrites varient pour la figure extérieure et pour l'arrangement de leurs parties. En général on peut les diviser en sphériques et en anguleuses. Les pyrites sphériques sont ou rondes ou ovales ou mamellonnées ; en les cassant on voit qu'elles sont composées de stries ou de parties semblables à des aiguilles, qui vont du centre à la circonférence.

quartz : mot allemand employé par les minéralogistes, et adopté par les naturalistes françois. C'est une pierre dure, de la nature du caillou, qui fait feu, lorsqu'on la frappe avec de l'acier, souvent remplie de gersures et de crevasses, variée pour la pesanteur ; elle se brise en morceaux d'une figure irrégulière et indéterminée. [...]

La matière qui forme le quartz, n'est point précisément de la même nature que celle du silex ou caillou, quoiqu'elle en ait presque toutes les propriétés ; cependant beaucoup de personnes sont de ce sentiment ; mais Monsieur de Justi remarque que la manière dont le quartz se forme est très différente de celle du caillou, en ce qu'il remplit les fentes et les cavités des rochers et des montagnes où il est porté par les eaux [...]. Dictionnaire raisonné. . .

scorie : (Chymie et Métallurgie) c'est ainsi qu'on nomme dans la fonte des mines métalliques les parties étrangères aux métaux, qui comme plus légères nagent à leur surface pendant qu'ils sont en fusion, et y forment une espèce d'écume ou de matière vitrifiée, qui varie pour la forme et pour le tissu, étant tantôt plus ou moins compacte, et plus ou moins de la nature du verre. Les scories varient en raison des différentes mines ou des différens métaux que l'on fait passer par la fonte ; elles sont produites par les pierres, les terres, l'arsenic, le fer, le soufre, etc. qui se trouvoient combinés dans la mine.

sel : On distingue les sels en trois classes ; les acides, les alkalis et les neutres. [...] L'acide fait l'essence de tout sel.

silex : ce mot qui est latin, a été adopté par les naturalistes françois, pour désigner en général le caillou ou la pierre à fusil, et particulièrement la pierre à fusil noire, qui se trouve par masses informes et détachées dans les couches de la craie.

[...] cette pierre importante, dont la terre sert de base à l'agate, au jaspe, au

quartz et aux pierres précieuses. [...] Dictionnaire raisonné. . .

*spath* : On désigne sous ce nom une pierre calcaire assez pesante, composée de lames ou de feuilletés qui ne peuvent se plier [...] ; elle se dissout avec effervescence dans les acides ; elle se brise et pétille dans le feu, ses lames y perdent leur liaison, et enfin elle s'y change en une vraie chaux ; en un mot, le spath a toutes les propriétés des pierres calcaires. [...]

Le spath accompagne un très grand nombre de mines ; plus il est tendre, plus il donne d'espérance que l'on trouvera des métaux précieux, parce qu'alors il est plus propre à donner entrée aux exhalaisons minérales qui forment les mines. [...]

On a déjà fait remarquer qu'il y avoit une espèce de spath que les Allemands ont nommé fluss-spath ou spath fusible. Ce nom lui a été donné parce qu'on s'en sert comme d'un fondant dans les fonderies.[...]

Il y a aussi une mine de fer spathique, qui contient une très-grande quantité de métal, ce qui n'empêche point qu'elle ne ressemble parfaitement à du spath. Telle est la mine de fer blanche d'Alvare en Dauphiné. Dictionnaire raisonné. . .

*talc* : C'est le nom qu'on donne à une pierre, composée de feuilles très minces, qui sont luisantes, douces au toucher, tendres, flexibles, et faciles à pulvériser ; l'action du feu le plus violent, n'est point capable de produire aucune altération sur cette pierre ; les acides les plus concentrés n'agissent point sur elle. [...] Il paroît que c'est à tort que Monsieur Wallerius a distingué le *mica* du talc,

et qu'il en a fait un genre particulier ; en effet le mica n'est autre chose qu'un talc jaune ou blanc, en particules plus ou moins déliées, qui quelquefois se trouve à la vérité répandu dans des pierres d'une autre nature, mais qui ne perd pas pour cela ses propriétés essentielles, qui sont les mêmes que celles du talc. Dictionnaire raisonné. . .

*tophus* : En grec , en françois pierre ou gravelle des paupières ; petite tumeur blanche, raboteuse, dure et calleuse, qui se forme à la partie extérieure ou intérieure des paupières ; l'humeur renfermée dans cette petite tumeur ressemble en consistance ou à de la pierre, ou à du tuf, d'où lui vient son nom tophus ; cependant elle ne diffère de la grêle des paupières, que parce qu'elle est unique, raboteuse, et plus dure. Dictionnaire raisonné. . .

*tuf* : Tophus, lapis tophaceus ; c'est ainsi qu'on nomme une pierre légère, spongieuse, et communément remplie de trous, dont la couleur varie ainsi que la consistance par les parties étrangères qui s'y trouvent mêlées. Ces pierres sont

formées par le limon entraîné par le courant des eaux, qui s'est déposé lorsque les eaux sont devenues plus tranquilles, et qui après qu'elles se sont retirées tout à fait, a pris une consistance dure comme celle d'une pierre.

[...] quelquefois il est épais, d'autresfois il est très-mince ; il est tantôt plus, tantôt moins mêlé de cailloux, de sable et de gravier ; souvent il est coloré par l'ochre et par des parties ferrugineuses ; tantôt il est calcaire ; tantôt il est argilleux ; il varie aussi pour la figure et pour le tissu. Dictionnaire raisonné. . .

*vitriol* : c'est un sel d'un goût acerbe et astringent, formé par l'union d'un acide particulier, que l'on nomme vitriolique, avec du fer, du cuivre ou du zinc, ou avec une terre ; il est ou vert, ou bleu, ou blanc.

En combinant l'acide vitriolique avec de l'huile essentielle de térébenthine, on produit une résine artificielle qui ressemble beaucoup à du bitume. Cet acide agit aussi sur les huiles tirées par expression.

## Unités de mesure

*liard* : 3 deniers

*lieue* : La « lieue de Paris » avec sa nouvelle définition de 1674 égale 2000 toises. Après 1737, elle fut aussi appelée « des Ponts et des Chaussées ». 1 lieue = 4 km

*une livre* : 489,5 grammes

*ped* : Le pied du Roy de France était déterminé en mètre par la définition même du mètre décimal et sa loi du 19 frimaire an VIII (10 décembre 1799). Cette dernière stipulait que « le mètre est égal à 3 pieds et 11,296 lignes de la toise de Paris ». De là, un pied du Roi mesure environ 0,324 839 385 m.

*toise* : Mesure linéaire, 6 pieds, soit 1,95 Mètre.

## Précisions historiques

*Massello, bataille de* : Après la révocation de l'Édit de Nantes, le roi de France, allié de Victor Amédée II, Duc de Savoie, décida de chasser les Vaudois de leurs vallées. Le général Catinat fut chargé de cette opération au Val Saint Martin.

Entre le 22 avril et le 1<sup>er</sup> mai de l'an 1686, environ 4000 dragons français avaient lancé leur attaque dans la basse vallée de Saint Martin tandis qu'autant de soldats du Duc de Savoie, avec une furieuse ardeur destructrice, attaquaient

Angrogne en Val Luzerne.

Le 28 avril, un dimanche, toute la population de la vallée de Saint Martin, ainsi que celle du Val Pellice, s'était rendue pour avoir la vie sauve : sauf la communauté de Massello, obstinément décidée à résister et à se défendre jusqu'à la mort.

Le colonel Catinat conduisit personnellement 2000 hommes contre ces derniers obstinés de la foi et de la patrie, réfugiés sur les contreforts escarpés qui dominant Balziglia, en les attaquant sur trois flancs simultanément. Pendant toute la journée du 3 mai, il tenta en vain d'en finir avec ces intrépides, réfugiés « sur une montagne imprenable surnommée le Château » . Après cet échec, Catinat se retira aux Chiotti et chargea le Colonel De Magny de la poursuite des opérations.

Ce dernier, à la tête de 600 soldats d'élite, attaqua les Vaudois en quatre points différents : mais il essuya lui aussi un échec qu'il dût avouer à son général.

Ainsi, pour sauver sa réputation, Catinat prit la route de Balziglia pour la seconde fois, décidé à en finir une fois pour toute avec ces obstinés. Mais la pluie et un brouillard épais enveloppaient le Pelvu et le contraignirent à faire marche arrière et à reporter sa vengeance à des temps plus propices. Celle-ci put s'accomplir le 17 mai, lorsqu'avec 550 hommes soigneusement choisis, il prit pour la troisième fois la route de Massello, avec la ferme intention de dénicher et d'anéantir ces valeureux combattants.

Il resta deux jours sur les lieux, et réussit à surprendre d'en haut cette poignée de vaillants et à attaquer de tous côtés la position défendue par les Vaudois qui ne purent trouver aucun refuge. Ils furent tous massacrés : les hommes, les femmes et les enfants, environ 60 personnes. Il n'y eut qu'un seul prisonnier qui fut pendu sur l'ordre de Catinat. Tout était donc fini. Et Catinat, qui au début de juin se trouvait encore aux Chiotti, pouvait finalement se rendre à Casale, où l'attendaient ses devoirs de commandant général de toutes les troupes françaises en Italie.

Quatre ans après, Massello se trouve de nouveau au centre d'événements guerriers mémorables, dont on peut lire les détails dans le livre d'Arnaud, intitulé « La Glorieuse Rentrée ». Il s'agit de l'épisode le plus héroïque de l'histoire vaudoise et de l'un des plus connus. En voici quelques traits essentiels.

De retour dans leurs vallées après deux ans d'exil en terre helvétique, les Vaudois furent de nouveau attaqués par les troupes du Duc de Savoie et par les Français aussi bien dans le Val Pellice que dans le Val Saint Martin. Au mois d'octobre 1689, à l'approche de l'hiver, un groupe d'un peu plus de trois cents individus se réfugia sur la hauteur rocheuse surnommée le Château, qui domine Balziglia. A cause du froid intense et de la neige tombée au début de novembre, les Français se retirèrent à Perosa et à Pinerolo tandis que les Vaudois se mettaient fiévreusement

à fortifier l'arête qui, du Château, s'élève jusqu'au Bric de l'Autin.

Les tours de garde et les incursions en Val Queyras et dans le Dauphiné dans le but de se procurer des approvisionnements pour l'hiver qui arrivait précocement, s'alternaient à ce travail massacrant. Le soutien moral et spirituel était assuré par chef militaire Henri Arnaud.

Le 29 avril de l'an 1690, le futur maréchal de France, Catinat, comme nous l'avons vu, connaisseur des lieux et confiant en une victoire facile, partit de Pinerolo pour Balziglia. Le 2 mai, à la tête de 4.000 hommes, il attaqua les 370 rescapés Vaudois : mais il fut repoussé au milieu d'une tempête de neige en perdant 200 soldats et 20 officiers ; du côté des Vaudois, un seul blessé.

S'étant retiré à Pinerolo après cet échec, Catinat confia à De Feuquières la mission d'anéantir « cette canaille ». Dans ce but, le nouveau commandant fit ouvrir des routes pour transporter des canons, estimés nécessaires pour démanteler les misérables fortifications des assiégés.

Et le 22 mai, lorsque tout fut prêt, les 5 canons commencèrent à gronder avec les espingoles, les fauconneaux et les arquebuses de plus de 4000 Français. Le Château et les retranchements suivants furent forcés d'en bas tandis que les dernières positions fortifiées par les Vaudois furent occupées d'en haut ; à la fin d'une journée très dure, les Vaudois furent contraints vers le centre de l'arête, sur ledit « Pain de Sucre » (Pan di Zucchero).

Le soir même, De Feuquières, enivré par le succès, et anticipant les événements, écrivit : « le roi est Maître de tous les retranchements de cette canaille » , comme l'avait déjà appelée Catinat avec mépris auparavant. Comme en d'autres circonstances survenues pendant sa longue lutte pour l'existence, grâce à un brouillard providentiel qui précipita et augmenta l'obscurité de la nuit, grâce à la présence du capitaine Tron-Poulat, originaire de ces lieux, grâce aussi peut-être au relâchement de la surveillance d'un ennemi orgueilleux et trop persuadé d'avoir piégé définitivement ces montagnards entêtés, ladite canaille réussit miraculeusement, à la faveur de la nuit, à filer en douce à travers les mailles de la surveillance française, mortifiant ainsi le marquis De Feuquières, de la même façon qu'elle l'avait fait trois semaines auparavant avec l'illustre Catinat.

Les Vaudois étaient saufs, le Duc était en train de changer de politique et passait à la Lega di Augusta contre la France de Louis XIV.

Le siège des Vaudois sur les monts de Balziglia a toujours été considéré comme un événement d'une extraordinaire importance politique et d'une gloire militaire incomparable. Qu'une poignée de moins de 450 hommes ait pu résister en plein cœur de l'hiver, au-dessus de 1500 m d'altitude, dans un pays complètement détruit et bloqué de toute part par l'ennemi, puis échapper à une double attaque de la part des troupes les plus endurcies et les mieux armées d'Europe en

n'accusant que peu de pertes (troupes dix fois supérieures en nombre et guidées par les meilleurs généraux de France), a toujours été jugé comme un fait exceptionnel et digne d'une gloire impérissable.

*Pierrelongue, bataille de* : Relation de la Bataille de Pierrelongue 19 juillet 1744

Par le Marquis de Saint-Simon :

Le détachement de Chevert eut ordre d'attaquer en face de la batterie, la Brigade de Poitou par sa droite , et celle de Provence entre deux ; le Colonel Salis fut envoyé prendre poste sur un plateau qui dominait la vallée de Bellins et qui se trouvait entre le camp Camp de quatre bataillons que le Marquis de Campo Santo avait reconnu dans la vallée près de Bellins, et les retranchements. En le placant ainsi, le but était d'empêcher ces deux corps d'Ennemis de se réunir. Les deux bataillons de Travers ne trouvant point de chemin pour arriver à ce plateau, furent obligés de se laisser glisser, le terrain étant trop en pente et trop lisse pour pouvoir s'y tenir sur les pieds ; il se mirent aussitôt en bataille, et leur contenance empêcha les quatre bataillons de la vallée de se porter au secours des retranchements. Le bataillon de Béziers fut ordonné pour aller chercher la poudre et les balles, et les porter à tous les points d'attaques, où il n'était pas possible de faire passer des mulets.

La colonne s'étant mise en marche dans l'ordre prescrit, la brigade de Provence à la tête de laquelle était le Marquis de la Carte, trouva le terrain si fort en pente qu'elle ne put garder sa direction ; elle fut emportée malgré elle sur celle de Poitou, qui n'ayant pas un chemin plus aisé, se rejetta de même sur la gauche, ensorte qu'en arrivant aux retranchemens, sous le feu le plus vif de l'artillerie et de la mousqueterie de l'Ennemi, ces trois corps n'en firent plus qu'un qui chargea l'ennemi tout aussi vivement qu'il en était accueilli. Les Francois arrivèrent jusques sur les palissades du chemin-couvert dont ils délogèrent les Piémontois, sans pouvoir ni couper ni arracher ces palissades ; on leur avait fait laisser leurs sacs dans le Camp pour qu'ils fussent plus dispos et plus légers dans la marche et dans le combat ; les outils dont on porte un certain nombre par Compagnie y étaient aussi restés. Ils ne purent se soutenir qu'en faisant un feu continu sur les Piémontois qui tiraient avec plus d'avantage, étant couverts par leurs retranchements. Ils furent ainsi plus de quatre heures à dix pas du mur des retranchements, le chemin-couvert entre-deux.

On battit en vain trois fois la retraite, les Soldats s'obstinèrent, et demandant les drapeaux, de main en main ils les jettèrent dans le chemin-couvert ; prenant ce prétexte pour s'y précipiter en même temps, ils arrachèrent quelques palissades avec les mains, et arborèrent les drapeaux contre les retranchements. Les Piémontois n'osaient avancer la main pour les saisir, tant le feu qui les protégeait était



vif ; ils tiraient dessus à bout portant pour les mettre en feu. Les Soldats François, ne se rebutaient point, et malgré l'ordre de se retirer, qu'on ne cessait de réitérer ; ils restèrent encore quelque temps sous les murs du retranchement ; ceux qui le touchaient n'étaient pas même à l'abri des coups de l'Ennemi ; les deux Nations croisaient le fusil sur le retranchement, et tous les coups de part et d'autre tirés à bout touchant, portaient à la tête et étaient mortels. Le Bailli de Givri avait été dangereusement blessé, le Marquis de la Carte tué, les autres Colonels blessés ainsi que nombre d'Officiers ; ce qui détermina le Comte de Danois à faire battre la retraite pour la quatrième fois ; mais les Soldats presque sans Officiers n'obéissaient plus ; ils étaient également effrayés de la honte et du danger d'une retraite à faire du pied d'un mur garni de troupes nombreuses et d'artillerie jusqu'à ce qu'on fût hors de la portée de leurs coups, sur un terrain extrêmement difficile. Quelques palissades arrachées leur laissaient croire qu'ils pourraient aussi détriure avec leur mains le reste du retranchement : ils ne ralentissaient point leur feu ; si leur bravoure était un effet de la crainte, la crainte formait des héros qui se battaient comme les Horaces et les Curiaces. Le Colonel de Salis, quittant alors son poste, marcha vers les retranchements pour les attaquer par son côté : il périt à la première charge, mais il décida le sort. Les Piémontois se divisant pour se porter en force du côté qu'il menaçait, dégarnirent celui qu'on assiégeait depuis quatre heures. Un Sergent se glissa par l'embrasure d'un canon, couvert d'autant de cannoniers morts qu'il s'en était présenté pour le recharger. Ce Sergent fut tué, son corps servit d'échelle à un grenadier plus heureux, qui reversa sur son canon le cannonier qui tenait un clou et un marteau pour l'enclouer. Il sauta le sabre à la main dans le retranchement, où il fut suivi dans un moment par d'autres grenadiers, qui l'imitant mirent leurs fusils en bandoulière pour n'employer que leurs sabres ; les Soldats qui passèrent après eux, les aiderent à charger les Piémontois, qui vinrent trop tard à leur rencontre ; ils fondirent sur eux avec tant d'intrépidité qu'ils parvinrent à les mettre en fuite. Le Maréchal de Camp qui les commandait fut tué, de même que le Marquis de Séceles Aide de Camp du Roi de Sardaigne, qui faisant la fonction de Général se tenait dans la vallée près de la Tour du Pont, au pied de la montagne sur laquelle on combattait, et envoyait ses ordres et des piquets à l'attaque, gardant les Régimens avec leurs drapeaux auprès de sa personne. Il fut témoin des prodiges de valeur et de l'archarnement des Régimens Français qu'il croyait écraser par l'avantage du poste et par le nombre d'hommes qu'il envoyait successivement dans les retranchements ; il vit enfin les siens céder à des effort inouis et périr cruellement sous ses yeux sans pouvoir l'empêcher. Les Français firent main basse sur tous ceux que la fuite ne leur déroba pas, et ne s'arrêtèrent qu'à la vue des Régiments Piémontais. Un détachement du Régiment de Saluces qui prit une autre route, fut poussé si vivement sur une de ces pentes pareilles à celle sur laquelle le Régiment de Travers

s'était laissé glisser pour gagner son poste, que les Soldats renversés et roulant avec leur armes et leurs cartouches furent jettés sans vie ou expirants sur les rochers et contre les arbres de la vallée, froissés et brisés de manière à ne pouvoir jamais être guéris de ces meurtrissures, aussi mortelles que les plaies les plus cruelles.

Le Roi de Sardaigne ne pouvait accuser ses troupes, il ne revenait presque que des Soldats, tous ses Officier s'étaient fait tuer sous ses yeux, plutôt que d'y paraître en fuyant : il ne jugea point à propos de soutenir plus longtemps la tête des montagnes, et d'y disputer le terrain à des ennemis qui l'emportaient avec autant de valeur que de force. Il abandonna la butte de Château Dauphin, qui n'ayant aucune espèce de fortifications, est d'ailleurs dominée de tous côtés par les montagnes qui la joignent, et se retira deux lieues plus loin, mettant le village de St. Pierre entre ses ennemis e ses troupes. Il rassembla 21 bataillons qu'il fit camper en ligne, bien résolu de soutenir un combat dans la vallée, où il ne doutait pas que les Francois ne le suivissent pour s'ouvrir un chemin jusqu'à la plaine. On compta sur le champ de bataille 1350 morts des ennemis, presque tous tués par des coups à la tête ; plus de 300 avaient péri dans les vallées, soit des coups des Francois, soit des chutes faites en fuyant dans les rochers et les escarpements. On prit aussi deux pièces de canon qui se démontaient ainsi que leurs affûts ; le corps du canon se divisait en trois parties qui s'assujettissaient par des barres de fer ; chaque canon pouvait être porté sur le dos de trois mulets. La perte des Français avait été très considérable, quoique moindre que celle des ennemis. Le Bailli de Givri mourut quelques semaines après de sa blessure, deux des Colonels restèrent sur la place. Le Duc d'Aiguillon et le Comte d'Aubeterre furent blessés : le Comte de Danois n'eut qu'une légère blessure ; trois Sergens et deux Soldats sur lesquels il s'appuyait successivement, furent tués sous sa main. Quatorze hommes furent tués ou blessés autour du Brigadier Chevert qui fut bléssé à la main, mais si légèrement qu'il ne voulut pas être mis sur la liste des blessés, ne regardant point, ainsi que quelques Officiers, une blessure comme un mérite ; le Régiment du Poitou qui se couvrit de gloire dans cette Journée, perdit nombre d'Officiers ; à peine les deux bataillons de Conti en trouvèrent-ils le soir dix en état de faire le service, de soixante environ qu'ils étaient au commencement de l'action : le nombre des Soldats de tous les Régiments était considérablement diminué. La nuit rassembla tous ceux qui s'étaient dispersés pour suivre les fuyards épars de tous côtés ; le Comte de Danois les fit coucher sur le champ de bataille, envoyant des détachements chercher les tentes e les sacs ; mais ayant peu de vivres lui même, il ne trouva de ressource (a) que dans ceux que les Ennemis avaient laissés. Il n'était pas encore établi dans son Camp et deux heures ne s'étaient pas écoulées depuis le dernier coup de fusil tiré, qu'il reçut une Lettre du Prince de Conti, adressée au Bailli de Givri, par laquelle il lui recommandait de ne point attaquer les retranchements, lui faisant part des

succès qu'il avait eus dans la vallée de Sture, et de l'intention où il était de ne point chercher d'autre passage pour pénétrer dans la plaine. Si l'on peut juger de l'impression que fit cette lettre sur le Comte de Danois et sur ceux des siens qui la virent, il ne sera pas aussi facile de peindre l'effet que produisit sa réponse.

(a) son soupir est un de ces traits qui caractérisent un homme et non une Nation, et même ne peignent l'homme que dans un moment auquel le reste de sa vie a souvent peu de rapport. Ce Lieutenant Général jadis étendu pendant trois jours avec les morts dans les plaines de Valenciennes, sauvé par les soins de sa nourrice, ne voyait dans la mort rien d'extraordinaire. Jamais il ne perdait son sang-froid, et sifflait tranquillement au milieu du carnage horrible qui se faisait à ses côtés. « Ce Bailli de Givri, disait-il, ne sera plus occupé de sa blessure », et emmena le mulet qui portait des provisions pour nous deux ; et moi, je « n'aurai rien à manger ». Le maréchal de Camp des Piémontais qui souffrait cruellement de sa blessure interrompit les cris qu'elle lui arrachait pour lui enseigner où étaient ses cantines : le Comte de Danois les fit apporter, et mangea près du mourant ; mais comme celui-ci ne cessait de se plaindre, Monsieur, lui dit le Comte, ne pourriez-vous pas mourir tranquillement et nous laisser manger tranquillement ? L'étonnement ou la mort fit taire le Maréchal de Camp qu'on ne regarda qu'après avoir cessé de manger.

...

Extrait de l'Histoire de la Guerre des Alpes par le Marquis de Saint Simon

Routes construites par l'intendant d'Étigny dans les Pyrénées : Les routes restent l'œuvre majeure de d'Étigny. La construction et l'entretien des routes royales et des « grands chemins » traversant leur Généralité était l'une des tâches majeures des Intendants. Pour ce domaine, ils dépendaient, depuis 1736, d'un Intendant général des Finances, chargé des Ponts et Chaussées. Deux de ces intendants des finances seront particulièrement importants au XVIII<sup>e</sup> siècle : Orry, le premier, et Trudaine, qui prit ses fonctions en 1744 et sera le supérieur hiérarchique de d'Étigny. Lorsque d'Étigny prend ses fonctions, les routes et chemins de Gascogne n'avaient guère évolué depuis plusieurs centaines d'années : étroits et tortueux, d'une viabilité médiocre, ils étaient souvent impraticables pendant les pluies. On ne pouvait les emprunter qu'avec des chariots massifs, peu pratiques pour le transport ou les longs trajets. Les voyageurs mettaient souvent plus de vingt jours pour aller d'Auch à Paris... Certes, les prédécesseurs de d'Étigny avaient déjà fait quelques réalisations partielles : route de Lourdes à Barèges via Argelès, Pierrefitte et Luz ; tronçon de la route de Toulouse à Bayonne à l'est de la Bigorre et dans le Béarn ; portion béarnaise de la route de Pau à Bordeaux par Aire. Cependant, il n'y avait eu que 9000 toises de réalisées en 20 ans au lieu des 110000 prévues. D'Étigny pouvait écrire à Trudaine en mars 1753 : « L'œuvre poursuivie depuis vingt ans n'a en fait abouti à

rien et les habitants se sont dépensés en pure perte ».

Aussi, le nouvel Intendant va-t-il multiplier les chantiers et créer en 15 ans un réseau extrêmement important, qui constitue encore aujourd'hui la trame des routes de la Gascogne, des Landes et des Pyrénées. En Gascogne, il se préoccupe avant tout des grands axes, notamment ceux qui se croisent à Auch : les voyageurs peuvent emprunter la route Agen–Auch–Tarbes dès 1755, même si les ponts ne sont encore qu'en bois. Leur construction en pierre sera achevée pour la plupart en 1759. Pour l'axe Ouest–Est, le tronçon Auch–Toulouse est achevée sauf près de Léguevin, dès 1759 (le pont de pierre de Gimont est construit). Le tronçon d'Auch vers Bayonne sera plus long à terminer, notamment après Vic–Fezensac où encore en 1767 on utilisait le vieux chemin entre Le Houga et Mont-de-Marsan. Dès 1761, les chariots des négociants pyrénéens roulaient sur une belle route empierrée les menant de la vallée d'Aure à Auch, en passant par Masseube, Séissan et Pavie. On pouvait également se rendre facilement à Montauban par Nougroulet, Mauvezin, Beaumont-de-Lomagne. L'Intendant demandait en 1758 le transfert de la brigade de la maréchaussée de Grenade à Beaumont-de-Lomagne, situé à mi-chemin entre Auch et Montauban. Enfin, à sa mort, une dernière grande route était encore en chantier : celle reliant Grenade sur Garonne à Saint-Gaudens, passant par L'Isle-Jourdain, Samatan, Lombez, L'Isle-en-Dodon. Les travaux avaient commencé en 1764 et étaient, en 1767, déjà bien avancés entre Grenade et L'Isle-Jourdain. Pour les Landes, d'Étigny reprit la route « des petites Landes » déjà existante pour le tronçon Mont-de-Marsan Bordeaux, mais perfectionna le parcours entre Pau et Mont-de-Marsan, faisant notamment construire le pont de pierre d'Aire sur Adour. Il entreprit surtout la construction de plusieurs embranchements de cette route vers Saint-Sever puis Orthez et Pau. Pour les Pyrénées, d'Étigny fit construire en premier lieu le tronçon de route vers Bayonne entre Saint-Martory et la Bigorre, tout est terrassé et empierré dès 1757 et l'ensemble recouvert de graviers en 1763. Les États de Nebouzan pouvaient ainsi constater dès 1761 « les commodités infinies qui résultent pour les contrées traversées de la nouvelle route de Bayonne à Toulouse ». Il s'occupa ensuite des routes dans les Pyrénées proprement dites : liaison vallée d'Aure - vallée de Louron, travaux sur la route de Tarbes à Lourdes, nouvelle voie de Tarbes à Bagnères de Bigorre, route carrossable de Pierrefitte à Cauterets... Il hâta également les travaux sur la route de Pau au col du Somport par Oloron et la vallée d'Aspe.

Ce sont donc plusieurs centaines de kilomètres qui furent réalisés en moins de vingt ans. Si d'Étigny a réussi là où ses prédécesseurs avaient échoué, c'est grâce à une utilisation aussi efficace qu'humaine des moyens dont il disposait : crédits financiers relativement limités tenus par Laborde, gestionnaire de la Caisse des Ponts et Chaussée, quelques ingénieurs, une main-d'œuvre censée être abondante

grâce à la corvée royale mais peu motivée et incompétente. D'Étigny saura alterner douceur et menace, voire même système D pour mener à bien tous ces chantiers.

- les finances : il surveillera régulièrement Laborde, qui prêtait de l'argent à taux usuraires sur des sommes normalement destinées aux travaux ; il le menacera de contrôles financiers, et s'adressera généralement à son supérieur, Trudaine.

- La corvée constituait le problème majeur : depuis 1738, les paysans devaient de 12 journées de travail pour la construction des routes. Impôt « en nature » énorme qui provoquait rancœur et mauvaise volonté et qui freinait les travaux. D'Étigny fit preuve d'habileté et de souplesse : présent sur les chantiers, il faisait expliquer aux paysans, en gascon, que plus vite ils auraient achevé leur tâche, plus vite ils seraient débarrassés de la corvée. Il les déchargeait de leurs obligations lorsque les travaux agricoles ou une mauvaise récolte l'exigeaient. Il n'hésitait pas à prendre leur défense lorsqu'ils étaient malmenés par les contremaîtres. Cependant il prit des mesures sévères contre les communautés qui refusaient d'envoyer des hommes. Son comportement juste mais humain inspira la confiance et, dès lors, l'essor fut assuré.

- Enfin et surtout, d'Étigny sut trouver d'autres solutions pour pallier à la corvée. Il proposait souvent aux communautés de fournir un impôt en argent plutôt qu'en hommes : celui-ci permettait de payer des entreprises spécialisées, soit que les travaux requéraient un savoir-faire particulier (ponts, tunnels etc.), soit qu'il fallait aller vite. Ainsi, il déchargeait les communautés de leur corvée, mais ne grevait pas le budget dont il disposait.

- Les tracés furent faits d'une manière directe, les plus rapides possibles, tenant parfois mal compte des accidents de terrain. On trouvait ainsi sur ces routes des pentes abruptes ou des virages très serrés qu'il fallut rectifier par la suite. Néanmoins, la circulation fut considérablement améliorée et dès la fin de l'Ancien Régime, on put organiser un régime de postes publiques.

Comme prévu dans les objectifs de l'Intendant, le réseau routier va stimuler le commerce, et ce, dès les premières années de son administration : on voit, en 1757, des convois arriver des Pyrénées à Auch pour s'approvisionner en vin, alors qu'avant ils ne dépassaient guère Mirande.

Ce commerce va se développer dans un certain nombre de secteurs : grains (blés et maïs), vins, eaux-de-vie qui se développent rapidement depuis le nouveau procédé de distillation mis au point par le marquis de Bonas, beurre, bétail... Grâce à ces flux, d'Étigny peut assurer le ravitaillement des régions menacées de disette, par l'achat et le transport de grains dans d'autres parties de la Généralité.

Il peut également encourager l'exportation vers d'autres régions de France ou d'Europe des grains en surplus ou d'autres produits. Il va ainsi protéger les minotiers d'Orthez, surveiller les fraudes sur les mesures de fûts d'eaux-de-vie,

encourager le développement des échanges avec la péninsule ibérique, développer les activités du port de Bayonne, tant pour les blés à destination de Calais que pour les eaux-de-vie vers les colonies.

L'action de d'Étigny pour le commerce ne se limite pas à la mise en place du réseau routier. Il le favorise également en s'efforçant de limiter, voire de supprimer quand c'est possible, les différentes entraves qui le freinent : il supprime de nombreux péages, délivre des sauf-conduits aux commerçants, surveille les abus sur les douanes intérieures. Il cherche également à créer ou encourager les foires et les marchés, porte son attention sur la Chambre de commerce et la Bourse de Bayonne. Enfin, il ne laisse pas non plus tout faire, soucieux d'assurer au mieux la subsistance de ses administrés. En cas de disette, notamment en 1752 et en 1758, il n'hésite pas à intervenir pour empêcher une hausse trop importante des prix : il interdit toute transaction en dehors des marchés et envoie même des personnels pour contrôler les stocks chez les paysans et les négociants.

Grâce à d'Étigny, la Gascogne va connaître un développement certain de son commerce, qui ne fera qu'augmenter après sa mort : la guerre d'indépendance américaine et son « boycott » des productions anglaises permettront un accroissement considérable des exportations des eaux-de-vie d'Armagnac notamment et assureront pour longtemps la prospérité de cette région.

Source : <http://aoule.club.fr/SiteEtigny/Routeshtm.htm>

Toupiade : Un manuscrit de 1740 décrit ainsi les toupiades, de façon plus détaillée que ne le fit Malesherbes :

La ville de Dax a conservé le plus longtemps les jeux romains. Il en existait encore un en 1740 qu'on nommait la toupiade, mais l'exercice en avait cessé vers 1715. Il y en avait au milieu de la rivière de l'Adour une tour carrée, construite en bois, qu'on appelait le Castellet. Elle avait dix pieds au carré sur vingt-cinq pieds de hauteur au-dessus du lit ordinaire. Elle avait un montant dans chacun des angles. Il y avait à vingt-trois pieds de haut un plancher où se tenaient les défenseurs avec un dépôt de pots de terre cuite faits exprès pour ce jour. Un parapet de deux pieds de hauteur dominait le plancher /dots Les joueurs étaient choisis et partagés les uns pour l'attaque du Castellet et les autres pour la défense. Comme la lutte ne pouvait être égale, les joueurs les plus vigoureux formaient l'attaque, ils se tenaient dans des bateaux, lançaient droit au corps des assiégés des pots qui étaient plus petits que ceux qu'on leur renvoyait. Ils étaient vêtus à la légère, ils avaient pour toute défense le bras gauche libre, armé d'un petit carquois avec lequel ils paraient les coups. Les pots devaient se briser sur ce carquois. Ces jeux se faisaient dans des fêtes publiques, ils avaient le double avantage d'amuser le peuple de maintenir les hommes dans une constitution robuste.

Délibération de l'Assemblée générale du clergé de France en 1670

Monsieur le Promoteur a rapporté une requête par laquelle Monseigneur l'Évêque d'Acqs représente à la compagnie qu'il croit estre de son devoir de faire tous

ses efforts pour remédier à un abus de son diocèse et qui se pratique certains jours de fête auxquels on élit un capitaine qui est obligé de faire des profusions excessives de vin à plus de 6000 personnes avant que d'attaquer une machine à hauteur d'une pique et demie, que des diocésains appellent le Château d'Amour ; que l'attaque se faisait à coups de pots de terre, produit avec la dissolution un désordre extrême sans parler de la quantité de ceux qui sont blessés ou extropiés et même tués le plus souvent ; que ces sortes de coutumes étant opposées aux bonnes mœurs il est absolument nécessaire d'y remédier, ce qui l'oblige d'implorer la protection de l'Assemblée afin que s'il ne peut obtenir l'anéantissement entier qu'il souhaite d'une si pernicieuse coutume il ait du moins la consolation devoir que l'exercice n'en est plus permis au jour que l'église a réservé pour être sacrifié, voir J. Vergès, « Les jeux de la Toupiade et de la Torelle » , *Bulletin de la Société de Borda*, 1983.

*Vaudois* : Le Père Dondaine a retrouvé le manifeste, le « propos de vie » de Valdès, qui atteste la parfaite orthodoxie du mouvement, plus ou moins approuvé par le Pape en 1179, mais condamné en 1184. C'est qu'en effet le mouvement de pauvreté et de prédication rencontrait une tendance qui est déjà attestée en Bulgarie en même temps que les premiers bogomiles, qui forme presque une église clandestine en Allemagne au milieu du XIIème siècle, et est largement répandue dans le sillon rhodanien et en Lombardie. Cette tendance prêchait la non-violence, interdisait le serment, la prière pour les morts, le culte des saints, la vénération de la croix et le purgatoire. Elle allait parfois jusqu'à renouveler le baptême aux adultes. Réprimé, le Valdéisme s'est grossi de ces éléments pour devenir une véritable église concurrente, avec ses prêtres et sa hiérarchie, et, pour les fidèles, le prêche, la prière et la confession. Pour les fidèles comme pour les Frères, les préceptes évangéliques devaient être respectés : non violence et interdiction du serment. Cette église a eu une audience profonde en Provence, Dauphiné, Bourgogne, Suisse, Alsace, et en pays germaniques en Styrie et au Brandebourg jusqu'au XVème siècle où elle a entrete nu des liens avec les partisans de Wicleff et les Hussites de Bohême. En Italie, elle a été cantonnée par la répression à deux vallées alpines de la rive gauche du Pô, voisines des vallées dauphinoises de l'Embrunais, et elle a subsisté jusqu'à la Réforme, qu'elle a adoptée en 1532. La documentation sur le valdéisme est très abondante, nourrie par la controverse entre catholiques et protestants. Outre la découverte par A. Dondaine du manifeste de Valdès et de la littérature de controverse des Vaudois contre les cathares en Languedoc, des documents d'inquisition connus, mais jusque-là inédits sont venus étoffer la connaissance des communautés de Provence, du Dauphiné, de Suisse, d'Alsace et des pays germaniques.

## Industrie

*cémentation* : (Chimie) la cémentation prise dans le sens le plus étendu, est l'opération chimique par laquelle on applique à des métaux enfermés dans un creuset, dans une boîte de fer, ou même dans une cornue et stratifiés avec des sels fixes, avec différentes matières terrestres, et quelquefois phlogistiques, un feu tel, que ces métaux rougissent plus ou moins, mais sans entrer aucunement en fusion. On voit d'abord par cette définition, que les métaux qui coulent avant de rougir, l'étain et le plomb, ne sauroient être comptés parmi les sujets de cette opération. La cémentation est un des moyens employés, surtout par les ouvriers qui travaillent l'or et l'argent, pour vérifier la pureté de ces métaux, ou pour

La cémentation du fer, ou la trempe en paquet, diffère beaucoup par son effet de la cémentation purificative de l'or et de l'argent dont nous venons de parler ; elle ressemble beaucoup plus à la cémentation améliorative, transmutative, ou augmentative [...]. On regarde l'effet de la cémentation sur le fer comme une espèce de réduction, ou plutôt de surréduction, s'il est permis de s'exprimer ainsi ; c'est-à-dire, d'introduction surabondante de phlogistique.

*poix et résine du pin* : Pour retirer du suc résineux de ce pin, on attend qu'il ait acquis quatre piés de circonférence. Il est parvenu à cette grosseur environ trente-cinq ans après sa naissance dans les bons terrains, c'est-à-dire, dans des sables profonds de trois ou quatre piés. En général la grandeur de l'arbre, la rapidité de son accroissement, l'abondance du suc résineux, et la bonne qualité du bois augmentent toujours en raison d'une plus grande épaisseur de la couleur du sable.

L'ouvrier commence par emporter la grosse écorce de l'arbre depuis sa racine jusqu'à la hauteur de deux piés sur six pouces de largeur. Cette première opération se fait au mois de janvier, et c'est avec une hache ordinaire qu'elle s'exécute. Ensuite dès que les froids semblent avoir cessé, il enlève avec une hache d'une structure particulière, le liber ou la seconde écorce ; il pénètre aussi dans le corps ligneux, et il en emporte un copeau très mince.

Cette première entaille faite au pié de l'arbre, n'a guère plus de trois pouces de hauteur ; et elle ne doit point excéder quatre pouces en largeur. L'ouvrier la rafraîchit chaque semaine, quelquefois plus souvent, lui conservant sa même largeur ; mais s'élevant toujours de manière qu'après six ou sept mois, qui sont le tems de ce travail, elle se trouve haute d'environ 15 pouces.

L'année suivante, après avoir enlevé encore deux piés de grosse écorce, il élève de nouveau son entaille de 15 pouces, et il continue de même pendant huit années consécutives, après lesquelles elle a acquis environ 11 piés de hauteur.

La neuvième année on entame l'arbre à la racine auprès de l'endroit où s'est



faite la première opération ; on suit celle-ci pendant huit ans, et procédant toujours de la même manière, on fait le tour de l'arbre, même plusieurs fois, car on pratique aussi des entailles sur les cicatrices qui ont couvert ses premières plaies.

Après trois ou quatre ans, l'ouvrier ne sauroit poursuivre son ouvrage sans le secours d'une échelle. [...]

Depuis le printemps jusqu'au mois de septembre, le suc résineux coule sous une forme liquide ; et dans cet état il se nomme galipot. Il va se rendre dans des petites auges taillées dans l'arbre même, à la naissance des racines. Celui qui sort depuis le mois de septembre se fige le long de l'entaille, à laquelle il se colle quelquefois. Sous cette forme, on le nomme barras. On le détache, lorsque cela est nécessaire, avec une petite ratissoire emmanchée.

On met le galipot et le barras dans une chaudière de cuivre montée sur un fourneau de briques ou de tuileaux maçonnés avec de la terre grasse. On introduit le feu sous la chaudière par un conduit souterrain, et on l'entretient avec du bois de pin, mais seulement avec la tête, c'est-à-dire, avec la partie qui a été entaillée. Le suc résineux doit être tenu sur le feu jusqu'à ce qu'il se réduise en poudre étant pressé entre les doigts. Alors on étend de la paille sur une auge de bois. On répand avec un poëlon la matière sur cette paille. Elle tombe dans l'auge parfaitement nette, ayant déposé sur ce filtre les corps étrangers dont elle étoit chargée. On la fait couler par un trou percé à l'extrémité de l'auge dans des creux cylindriques pratiqués dans le sable, et où elle est conduite par différentes rigoles. Elle s'y moule en pains du poids de cent ou de cent cinquante livres. Cette préparation du suc résineux se nomme le brai sec.[...]

Le suc résineux étant dans l'auge, bien dépuré et encore très-chaud, on y mêle de l'eau qu'on a fait chauffer, mais qu'on n'a point laissé bouillir. On brasse fortement le mélange avec de grandes spatules de bois. Il devient jaune à mesure qu'on lui donne de l'eau ; et lorsque la couleur est parvenue au ton qu'on souhaite, on fait couler la matière dans les moules où elle se durcit ; et c'est la résine.[...]

On met du galipot dans la chaudière. Lorsqu'il est assez cuit pour avoir pris une couleur légèrement dorée, on le coule et on le fait passer de l'auge dans les barriques, où il conserve l'état de liquidité d'un syrop très épais.

Dans la partie septentrionale des forêts de pins, on expose le galipot au grand soleil dans des baquets. Les pièces du fond de ces baquets n'étant pas exactement jointes, le galipot fondu tombe dans

## Index des termes scientifiques

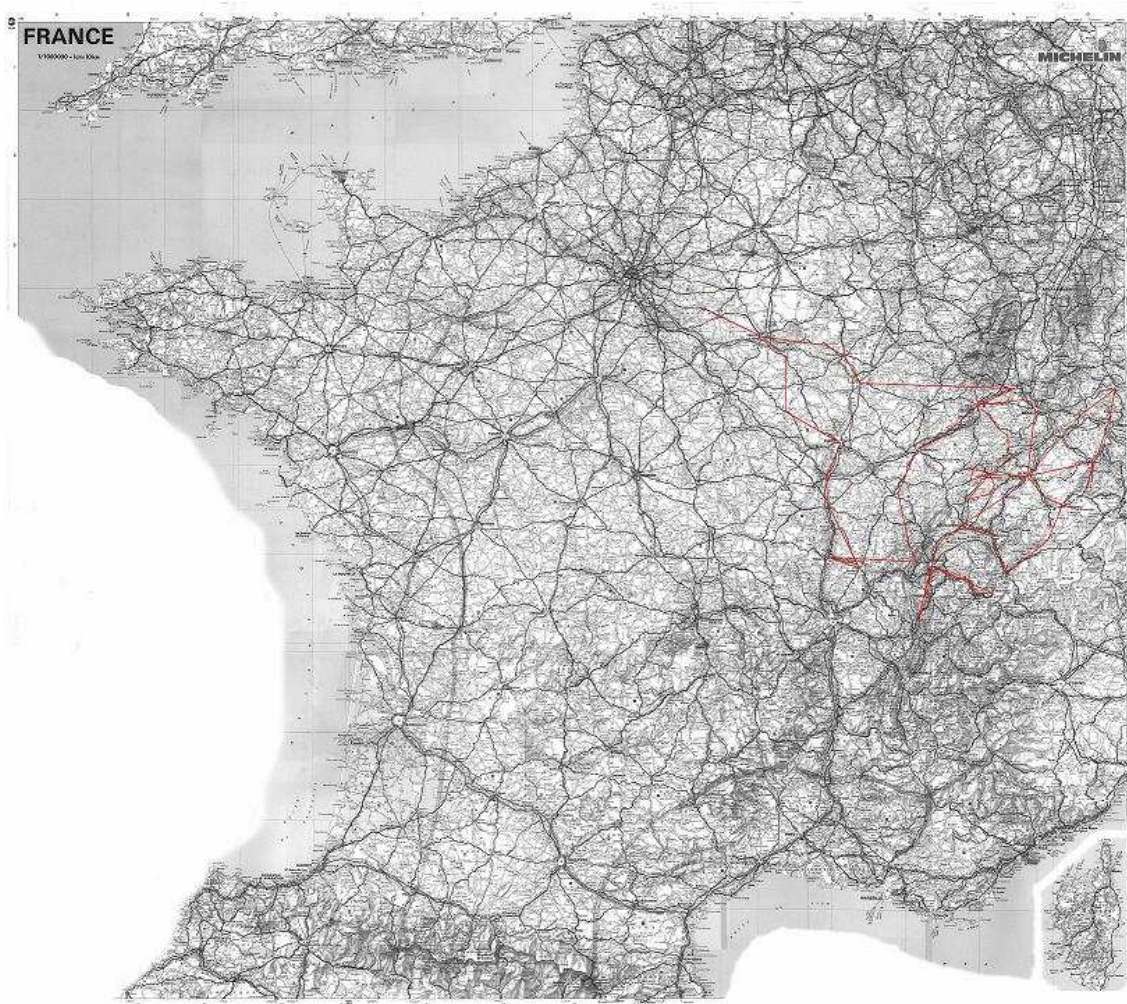
- acide, 887  
acier, 887  
aconit, 879  
agate et agathe dendrite, 887  
airelle, 880  
alaterne, 880  
alun, 888  
amélanchier, 880  
amandier, 880  
angélique, 880  
ardoise, 888  
argousier, 880  
  
baroque, 888  
buis, 881  
  
cémentation, 912  
caillou, 888  
calcaire, 888  
campanule, 881  
carline, 881  
castine, 889  
châtaigner, 881  
chêne, 881  
chanvre, 890  
cognassier, 881  
cornaline, 890  
cotoneaster, 881  
couperose, 890  
cristal, 891  
cuivre, 891  
cytise, 881  
  
dissolution, 891  
  
eau forte, 891  
eryngium maritimum, 882  
étain, 891  
  
figuier, 882  
fusain, 882  
  
gélisse, 892  
galli, 882  
gangue, 891  
gennepi, 882  
gentiane, 882  
glacis, 892  
glaise, 892  
grès, 892  
granite, 892  
grenadier, 883  
gypse, 892  
  
hormin, 883  
hornstein ou pierre cornée, 893  
  
incrustation, 893  
  
jade, 893  
jaspe, 893  
  
laïche, 883  
lave, 894  
lieue, 901  
lithologie, 894  
livre, 901  
lune, 894  
  
mélèse, 883  
mâchefer, 895  
mûrier, 883  
mahaleb ou bois de Sainte-Lucie, 883  
marbre, 895  
marcassite, 895  
Massello, bataille de, 901  
mercure et turbith minéral, 896  
mica, 896

- micocoulier, 883
- nerprun, 883
- noix de galle, 884
- noyer, 884
- ochre, 896
- olivier, 884
- onyx, 897
- orchis, 884
- ostéocolle, 897
- paille, 898
- phlogistique, 898
- pied, 901
- Pierre de touche, 898
- Pierrelongue, bataille de, 904
- pin, 884
- pin alviez, 885
- pin suffis, 885
- pistachier, 885
- pivoine, 885
- plâtre, 898
- plomb, 898
- poix et résine, 912
- polium, 886
- porphyre, 898
- poudingue, 898
- prunier marmotte, 886
- pyrite, 899
- quartz, 899
- rhamnoïde, 886
- Routes des Pyrénées, 907
- sabine, 886
- sapin, 886
- scorie, 899
- sel, 899
- serpolet, 886
- silex, 899
- spath, 900
- térébinthe, 886
- talc, 900
- toise, 901
- tophus, 900
- toupiade, 910
- tuf, 900
- Vaudois, 911
- vertrum, 887
- vitriol, 901



# VOYAGE DE 1778

## Premier journal



Graphique 3.15 – Trajet du voyage de 1778 sur une carte contemporaine

[page 1] Premier journal

À Nogent-sur-Seine, 4 feuilles, le 26 juin<sup>a</sup> et 27, soir et matin. [pages 6-18]

À Troyes du<sup>b</sup> 28 juin, 3 feuilles, couché le 27 juin. [pages 19-32]

À Bar-sur-Seine, 2 feuilles. Couché le 28 juin. [pages 33-40]

À Mussi-l'Évêque, 29 juin, une feuille. Couché le 29 et 30 juin. [pages 41-43]

À Chanseaux, 4 feuilles, couché le 1<sup>er</sup> juillet après avoir passé à [Cheviller ?]  
et à Montbard. [pages 44-57]

À Dijon, 2 feuilles. Point couché. [pages 58-65]

À Beaune, 4 feuilles. Couché le 2 juillet. [pages 66-81]

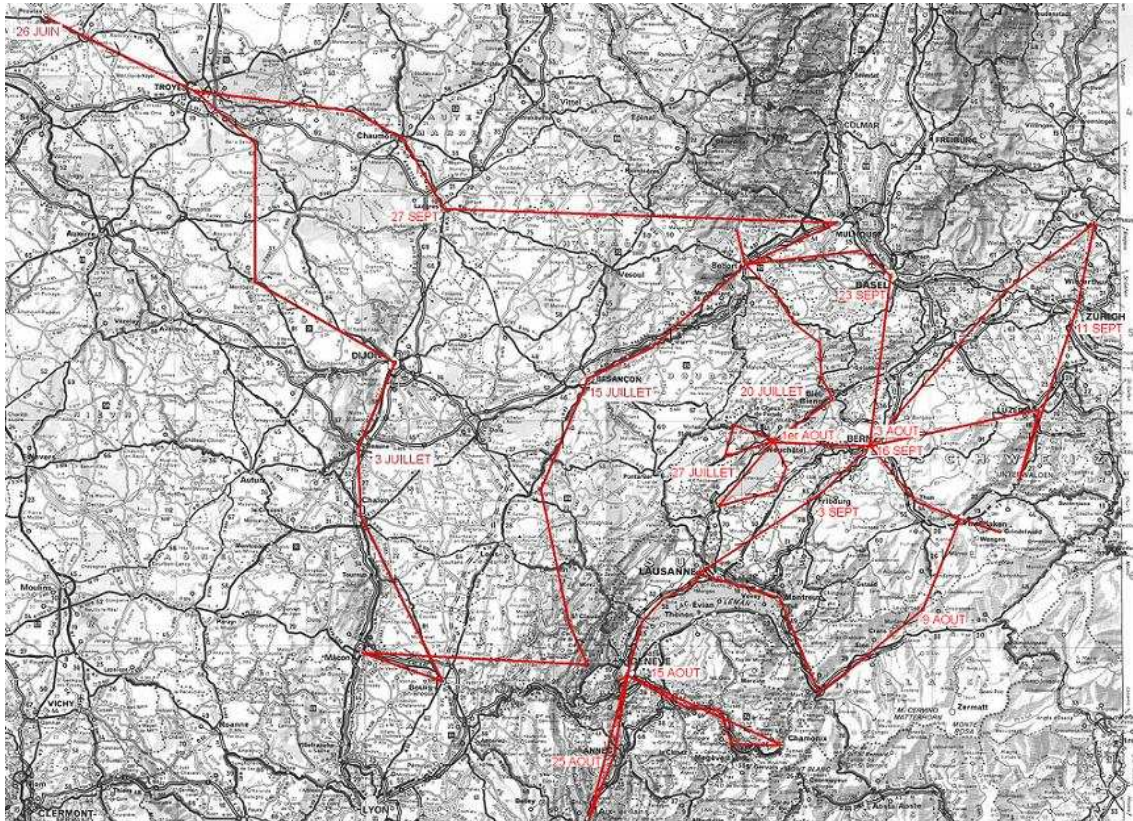
À Chalon, 2 feuilles. Couché le 3 juillet. [pages 82-88]

À Saint-Albin, 4 feuilles. Couché le 4 juillet. [pages 89-103]

À Senozan, 4 feuilles. Couché le 7 juillet. Nota le 5 et le 6 juillet couché une

<sup>a</sup>Corrigé sur « juiller ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « 3 feuilles, de la fin de ».



Graphique 3.16 – Trajet du voyage de 1778 agrandi avec quelques dates repères

nuit à Mâcon en allant à [?], une à Senozan<sup>a</sup>, j’y ay couché le 6 et le 7. [pages 104-117]

À Nantua, 4 feuilles, le 9 juillet. Ayant couché le 8 juillet à Bourg-en-Bresse et y étant ainsi la nuit<sup>b</sup>. [pages 118-132]

<sup>a</sup>L’expression depuis « Nota » jusque là est rajoutée en interligne d’une écriture plus petite.

<sup>b</sup>Corrigé sur « ville ».

[page 2] Nogent-sur-Seine f.  
1 [pages 6-9, 26-27 juin]

Ville de Provins

Cultures des roses et usages.

Odeur du gallium, v[oir]  
f[euille] 3.

Ville de Nogent, v[oir]  
f[euille] 3.

Pierres du pays.

La chapelle, les jardins

Le Paraclet et les tombeaux,  
v[oir] f[euille] 2.

Nogent-sur-Seine, f[euille] 2.  
[page 10, 26-27 juin]

Le Paraclet et les tombeaux,  
v[oir] f[euille] 1.

La Motte et l'abbé Terrai,  
v[oir] f[euille] 3 et Troyes, f[euille] 1.

[e?] de Clervaux au Paraclet.

Nogent, f[euille] 3. [page 12,  
26-27 juin]

Ville de Nogent, v[oir]  
f[euille] 1.

Château de la Motte, l'abbé  
Terrai, etc. v[oir] f[euille] 2.

Greniers publics à la Motte et  
aux environs.

Encore le château, le chemin,  
le pays, les pierres.

Encore la prairie, p[age] 4 à  
la fin.

P[age] 3 à la fin, l'odeur du  
gallium, v[oir] f[euille] 4.

Nogent, f[euille] 4 [page 16,  
26-27 juin]

Bâtisse de briques d'argille  
crue.

Troyes, f[euille] 1<sup>ère</sup>. [page  
19, 28 juin]

Tombeau de Monsieur de  
Voltaire, etc.

Anecdote f[euille] 2 sur l'en-  
terrement de l'abbé Terrai.

Troyes, f[euille] 2. [page 22,  
28 juin]

Terrein de Nogent à Troyes et  
le chemin.

Culture en hauts échelas  
ou en espalier, v[oir] Bar-sur-Seine  
f[euille] 1.

Éducation d'outardes.

Troyes, f[euille] 3. [page 26,  
28 juin]

Blanchiries (sic) de Troyes.

Rafinerie à Troyes.

Un mot de la man[ufacture]  
de toiles peintes.

Bois flottant à bois perdu,  
v[oir] Bar-sur-Seine f[euille] 1<sup>ère</sup>.

Troyes, f[euille] 4. [page 29,  
28 juin]

Marais deséchés de Ma-  
dame de Crussol.

Terrein à tourbe qui a brûlé.

Abbaye de Boissi [?] aux-  
quelles elle est sujette.

Bar-sur-Seine, f[euille] 1.  
[page 33, 28 juin au soir]

Jolie promenade de Troyes.  
Le lieu désigné.

Fameuse boucherie de  
Troyes.

Nord de ville de Troyes.  
Buttes, v[oir] un mot, Chanseaux  
f[euille] 1<sup>ère</sup>.<sup>a</sup>

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.



École de dessein à Troyes.  
Chemin de Troyes à Bar-sur-Seine.

Vignes à Bar-sur-Seine.

Dissert[ation] sur les vignes à treilles, v[oir] sur les vignes Chanceaux f[euille] 3<sup>a</sup>.

Bois et écorçage.

Ville et pays de Bar-sur-Seine.

Bar-sur-Seine, f[euille] 2.  
[page 37, lundi 29 juin]

Promenade aux environs sur la hauteur.

Pierre marbre primitif.

Labour à plat et en ados dans le pays. Charrues.

Oseille sauvage.

Grande gentiane.

Rivière barrée, four et moulins à Bar-sur-Seine.

Moulins à foulons spécialement.

Moulins à huile spécialement et détail des huiles.

v[oir] Mussy<sup>b</sup> et Dijon f[euille] 2<sup>c</sup>.

Note des moulins que j'aurois dû voir à Troyes notamment des beaux moulins à grains.

Anguillerre ou pêcherie d'anguilles.

Monsieur de Foudras, gouverneur, et [?] des moulins.

Sa façon de vivre à Bar-sur-Seine, v[oir] Chanceaux f[euille] 1<sup>ère</sup>.

[page 3] Mussy l'Évêque, feuille unique. [page 41, 29 juin]

Chemin de Bar à Mussy.

Grande gentiane, v[oir] Bar-sur-Seine f[euille] 2, Dijon f[euille] 2.

Aria théophrasté deux fois, v[oir] Dijon, f[euille] 2, v[oir] l'usage, f[euille] 1<sup>ère</sup>.

De Saint-Albin, f[euille] 4<sup>d</sup>.

Marbre primitif, v[oir] Bar-sur-Seine, f[euille] 2.

Lave ou pierre plate, v[oir].

Autres pierres du pays.

Moulins à huile, v[oir] Bar-sur-Seine, f[euille] 2 et Dijon f[euille] 2<sup>e</sup>.

Notamment camomille\* ou chamaline icy deux fois, v[oir] Chalon f[euille] 1<sup>ère</sup> p[age] 2<sup>f</sup>.

Olivette ou coquelicot<sup>g</sup>.

Concrétion topheuses. Purifications.

Page 1<sup>ère</sup> cette feuille, un mot des bois communaux de Mussy<sup>h</sup>.

Chanceaux, f[euille] 1<sup>ère</sup>.  
[page 45, 1<sup>er</sup> juillet]

Nom de la physicienne de Monsieur Desmarest.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>c</sup>Idem.

<sup>d</sup>Cette dernière ligne est en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>e</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en fin de ligne d'une encre plus pâle.

<sup>f</sup>L'expression depuis « voir » jusque là est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus pâle.

<sup>g</sup>Cette ligne est rajoutée en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>h</sup>L'expression depuis « Page 1<sup>ère</sup> » jusque là est mise en valeur par un signe dans la marge.

Sur Madame de Foudras,  
v[oir] Bar-sur-Seine, f[euille] 2.

Fruits, arbres fruitiers à  
Mussy l'Évêque.

Allumettes de chennevotte  
souffrées.

Chanteaux, f[euille] 2.  
Châtillon-sur-Seine. [page 48, 1<sup>er</sup>  
juillet]

Chemins de Mussi à  
Châtillon-sur-Seine.

Châtillon verres du vieux<sup>a</sup>  
château.

Butte de terre ou jumeaux  
près de Châtillon.

Forest des environs de Châ-  
tillons, débit des bois.

Forges des environs. Mine  
de fer.

Différences de l'administra-  
tion de Champagne et de celle de  
Bourgogne, pays d'États<sup>b</sup>.

Pierres du pays.

Fontaine. L'une des sources  
de la Seine.

p[age], menuiserie de  
Châtillon-sur-Seine.

À cette occasion, celle de  
Châteaudun.

Suite de la seconde feuille de  
Chanteaux.

Chemin et pays de Châtillon

à Montbart.

Terres labourées à bœufs et  
chevaux.

Défrichemens.

Pierre du pays.

Moulins à vent. Note sur  
l'action des vents sur les moulins<sup>c</sup>.

Chanceaux, f[euille] 3, Mont-  
bar. [page 52, 1<sup>er</sup> juillet]

Forest avant d'arriver à  
Montbar.

Pierre de couches minces ou  
laves de [? de ?]<sup>d</sup>.

Pierres de cette forest.  
Marbre [?] ou œillé rochers de  
marbres veillans dans la forest.

Exploitation de marbres  
abandonnée.

Vignes en treille et culture de  
la vigne. À Montbars bis<sup>e</sup>.

Lieu de Montbar.

Habitations de Monsieur de  
Buffon.

Bergerie de Monsieur d'Au-  
benton et les animaux moutons<sup>f</sup> qu'il  
élève<sup>g</sup>.

Pépinieres de Monsieur  
d'Aubenton.

Nota un mot du pin mungo.

Chanceaux, f[euille] 4. [page  
56, 1<sup>er</sup> juillet]

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>L'expression depuis « Différence » jusque là est mise en valeur par un signe dans la marge.

<sup>c</sup>L'expression depuis « Moulins à vent » jusque là est mise en valeur par un signe dans la marge.

<sup>d</sup>Cette dernière ligne est rajoutée en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>e</sup>L'expression depuis « Vignes en treille » jusque là est mise en valeur par un signe dans la marge.

<sup>f</sup>Ce mot surmonte le précédent.

<sup>g</sup>L'expression depuis « Bergerie » jusque là est mise en valeur par un signe dans la marge.

<sup>a</sup>L'expression depuis « pays de » jusque là est mise en valeur par un signe dans la marge.

<sup>b</sup>Le mot « détail » est ensuite raturé.

Pays de Chanceaux à Montbar et de Montbar au Val Suson<sup>a</sup>.

Pierres du pays<sup>b</sup>.

Croix d'une pierre.

Inscription moderne d'une de ces croix.

Lieu de Chanceaux.

Terre de Madame de la Feuillée avant d'arriver à Chanceaux.

[page 4] Dijon, f[euille] 1<sup>ère</sup>. [page 58, 2 juillet]

Pays de Chanceaux à Saint-Seine.

Sources de la Seine, v[oir] p[ages] 1 et 4 de cette feuille.

Un mot des communes.

Pays de Saint-Seine à Val Suson et à Dijon.

Pierres du pays. Détail. Nota p[age] 2 schite de Saint-Seine<sup>c</sup>.

Lieu de Val Suson.

Pavé de marbre de Dijon.

Différentes charrues, les unes à roues<sup>d</sup> de fer.

Défrichement v[oir] p[age] 4 Saint-Seine<sup>e</sup>.

Dijon, feuille 2. [page 62, 2 juillet]

Logis du roi, tenue des États, etc.

V[oir] p[age] 3 l'escalier d'un vrai marbre.

Promenade de Dijon, p[age] 2.

Chartreuse, épitaphes.

L'ébat des Chartreux en plein champ.

Moulin de Dijon fameux dans l'[émeute].

Moulins à huile.

Haye<sup>f</sup> de saules croisée aux Chartreux.

Haras de chevaux ou de mulets aux Chartreux.

Prairie pour cet usage.

Genista tinctoria commune dans le pays et son employ

Gentiane.

Aria théophrasté rhymelan lentifolliée.

Plâtre de Decize.

Beaune, f[euille] 1<sup>ère</sup>. [page 66, 2 juillet]

Course de Dijon à Beaune.

Tout ce qui concerne les vignes.

p[age] 1 et 3 et 7

Nota comparaison à la culture de Mussi, de Bar, et à celle de Frontignan et ailleurs.

v[oir] un mot p[age] 2 sur les marbres du pays.

Beaune, f[euille] 2. [page 66, 2 juillet au soir]

Tout le travail du vin<sup>g</sup> à Nuys.

Les caves, les futayes, les pressoirs.

Beaune, f[euille] 3. [page 74, 3 juillet]

<sup>a</sup>L'expression depuis « Détail » jusque là est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus pâle.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur un mot illisible.

<sup>e</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « Saint-Seine où je n'ay pas été.

<sup>f</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus pâle.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « ville ».

Détail des vignobles de Wolney, Pomar, etc.

Nota caillou du pays, marbre.

Beaune, f[euille] 4. [page 78, 3 juillet]

Suite des vignes, surtout leur culture.

Dernière page un mot sur les marnes du pays.

Chalon, f[euille] 1<sup>ère</sup>. [page 82, 3 juillet]

Route de Beaune à Seure.

Communication qu'on veut établir avec la Franche-Comté.

Belles chaussées où le talus est plantés.

Pont de Seure, en général ces ponts sur la Saône et à cette occasion le lit de la Saône. V[oir] [?] même feuille celuy de Chalon<sup>a</sup>.

Petite ville de Verdun où je n'ay pas passé.

Bois, vignes, prairies, toutes sortes de cultures depuis Seure jusqu'à Chalon<sup>b</sup>.

P[age] 1, chamomille ou chameline [?].

Château de [?].

Monsieur de Bissy à Pierre.

Monsieur de Pons, à Verdun, anecdotes.

Pont de Chalon.

Moulins sur la Saône.

Quay. Belles maisons.

Page 4. Détail de l'hôpital de Chalon.

Chalon, feuille 2. [page 86, 3 juillet]

Suite de l'hôpital de Chalon, p[age] 1<sup>ère</sup>, et p[ages] 2 et 3.

Dissertation sur cet hôpital<sup>c</sup>.

Page 1<sup>ère</sup>, Lirane, libraire. Affaire de livres.

Monsieur de l'Isle son frère, auteur de la *Philosophie de la nature*.

[page 5] Saint-Albin feuille 1<sup>ère</sup>. Chemin de [Senne?]. [page 89, 5 juillet]

Vue au-dessus de Tournus.

Ville de Tournus [au?], v[oir] à Cluny, etc.

V[oir] Senozan, feuille 1<sup>èred</sup>.

Cerises du pays. Greffons, guindoux, etc.

Pierres de Tournus. Disposition v[oir] Senozan f[euille] 1<sup>ère</sup>, p[age] 1<sup>ère</sup>.

Bornes en arcades.

Femmes travaillant, v[oir] Senozan feuille 1<sup>ère</sup>.

Chapeaux d'homme icy et dans toute la Bourgogne, v[oir] Senozan f[euille] 1<sup>ère</sup>.

Route de Saint-Albin à Lugny. Pays de Lugny.

Forest de buis de Lugnes.

p[age] 4 l'histoire des Alpes, Arbois, détail.

<sup>a</sup>L'expression depuis « Pont » jusque là est mise en valeur par un signe dans la marge.

<sup>b</sup>L'expression depuis « bois » jusque là est mise en valeur par un signe dans la marge.

<sup>c</sup>Ces deux dernières lignes depuis « Suite » jusque là sont mises en valeur par un signe dans la marge.

<sup>d</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.

Un mot des communes. Page 3, p[age] 4 l'Arier ou Allier et son usage<sup>a</sup>.

Saint-Albin, feuille 2. [page 93, 5 juillet]

Suite du travail des bois, de leur croissance, etc.

Saint-Albin, feuille 3. [page 97]

Suite de ce qui concerne les bois.

Saint-Albin, feuille 4. [page 101]

Terre de Lugny, comment vendue aux Montrevel.

Fin de la page 1<sup>ère</sup>, pays de Lugny.

p[age] 1<sup>ère</sup> au milieu. Anecdote de la petite statue.

p[age] 3 encore sur les bois et encore un mot à la fin de la p[age] 4.

P[age] 4 sur les communes.

Senozan, feuille 1<sup>ère</sup>. [page 104, 4 juillet]

Ville de Mâcon.

Pierre de Tournus, v[oir] Saint-Albin f[euille] 1<sup>ère</sup>.

P[age] 2 carrière de Solutré où je n'ay pas été. Autres pierres du pays.

Carrière de plâtre en allant à Cluny en détail.

Granite mal lié des environs.

Pierre coquillière.

Senozan, feuille 2. [page 107, 4 juillet]

Route de Senozan à Cluny par Mâcon.

Église de Cluny.

Monument de Monsieur de Turenne.

Irrigations, près d'embouche, rive de Merdanson, le procureur de Cluny, etc<sup>b</sup>.

Thuilleries et briqueterie à Cluny, etc.

P[age] 4, note sur le pays de Charolois.

Senozan, feuille 3. [page 111, 4 juillet]

Climat, culture et ville de Senozan.

Histoire de l'éboulement de la montagne. Détail.

V[oir] Nantua, f[euille] 1<sup>èrec</sup>.

Monsieur d'Ille député de Mâcon, grand projet de la réunion des États du Mâconnois à ceux de Bourgogne.

Dissertation sur cette administration. V[oir] Nantua f[euille] 2, pont de Mâcon<sup>d</sup>.

Senozan, feuille 4<sup>ème</sup> [page 115]

Cette feuille est un mémoire de<sup>e</sup> questions à faire sur les bois communs<sup>f</sup>.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne d'une encre plus pâle et d'un module plus petit.

<sup>b</sup>L'expression depuis « irrigations » jusque là est mise en valeur par un signe dans la marge.

<sup>c</sup>Cette dernière ligne depuis « voir » jusque là est rajoutée en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>d</sup>L'expression depuis « Monsieur d'Ille » jusque là est mise en valeur par un signe dans la marge.

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>L'expression depuis « cette feuille » jusque là est mise en valeur par un signe dans la marge.

Nantua f[euille] 1<sup>ère</sup> sur Senozan et le Charolois [page 118, 9 juillet]

Souvenir très détaillé sur le travail des prés d'embouche de Charolois, applicable au Mâconnois

p[age] 3 étangs ou serves du Charolois

p[age] 3 sur les éboulemens des côtes. v[oir] Senozan f[euille] 3

p[ages] 3 et 4 fréquence des gresles depuis quelque tems, et cause prétendue

p[age] 4 le tribuloides

Petite merise à Senozan, sauvage

Petite poire d'été à Senozan, greffée

V[oir] Senozan f[euille] 3, p[age] 1 comp[araison] avec la temp[érature] de Lagny

Température de Senozan comparée à Paris

Nantua feuille 2, Mâcon et Bourg en Bresse [page 122]

Pont de Mâcon. V[oir] Senozan p[age] 3 sur les travaux de la province et celui-là nommément

Pavé de Mâcon

Piset<sup>a</sup>. Détail.

Vignes en treilles en entrant en Bresse

Engrais des volailles, je n'ay rien pu sçavoir de certain ny de détaillé. V[oir] cependant j'ay écrit pour ce que j'ay pu entendre

Bois, vignes, étangs, pays de Bresse, nom de pays<sup>b</sup>, des [audine ?]

Fromage de vaches et de chèvres. Recuites.

Château de Charle. Vie de Monsieur de Montrevel.

Monsieur de la Lande

Église de Brou près de Bourg en Bresse

Sépulture des ducs de Savoie, etc.

Note sur celle de Charles le Chauve à Nantua

Cadran singulier à Brou

Nom de la rivière de Bourg. Malentendu.

Nantua f[euille] 3 [page 126]

Chemin de Bourg à Nantua

Fougères, bois, vignes, les lacs de Nantua

Les fresnes dans le pays, les noyers

La montagne de Cerdon

Deux moulins à une lieue l'un de l'autre

Grands sapins quelques uns employés en mâtur<sup>c</sup>

Plus de chesnes même pour charpente

Ours, aigles, autres animaux

Pierres de carrière à Nantua

Pays de Nantua, culture presque nulle

Petis clochers pointus

Fer blanc dans les toits.

V[oir] à Ferney et ailleurs

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

---

Industrie d'un prisonnier  
pour demander l'aumône  
Nantua, feuille 4 [page 130]  
Bois communaux. Nulle<sup>a</sup>  
économie, dépérissement  
Industrie par les eaux cou-  
rantes  
Moulins à scier

Papeteries  
Moulinage de soye  
Manufacture de coton  
Sur Monsieur Trudaine et  
Monsieur Holker  
Neiges du sommet des mon-  
tagnes et différence de climat

---

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

[page 6]

Ce vendredy 26 juin<sup>a</sup> [1778]  
À Nogent-sur-Seine<sup>1385</sup>, 1<sup>ère</sup> feuille

En passant à Provins<sup>1386</sup> à l'arrivée de la ville, j'ay été frappé de la maison des Génovéfains<sup>1387</sup> qui est sur la gauche du chemin où on voit de très<sup>b</sup> beaux jardins en terrasse dont la vue doit être belle. Elle domine, à ce qui m'a paru, sur de riches prairies.

Je me suis informée de la culture des roses qu'on nomme roses de Provins<sup>1388</sup>. On m'a indiqué l'apocaire qui fait le plus grand commerce de la conserve de ces roses. J'ay parlé à sa femme qui m'a dit que les rosiers ne se cultivent que dans un seul terrain nommé Saint-Brice<sup>1389</sup> qui est à une lieue de la ville, sur la hauteur où le sol est fort sec. Elle n'a pas pu me dire si ce terrain sec est argilleux ou calcaire<sup>d</sup> et il n'y a pas beaucoup de gens de petites villes qui puissent répondre à cette question. Je luy ay demandé si ces roses sont la même espèce qu'on cultive près de Paris à Fontenay-aux-Roses<sup>1390</sup> et ailleurs, dont les apocaires de Paris font aussi de la conserve qui se vend sous le nom de rose de Provins. Elle m'a assuré que l'espèce est très différente. Cependant, comme elle m'a dit dans la suite que bien des gens ont essayé de cultiver ailleurs les roses de Provins et qu'elles ont

---

<sup>1385</sup>Aube.

<sup>1386</sup>Seine-et-Marne.

<sup>1387</sup>Cet édifice n'a pu être identifié. Les Génovéfains, ou Congrégation de France, (dont le nom vient de Geneviève) est une congrégation française qui observe la règle de saint Augustin, fondée par le cardinal de la Rochefoucauld, abbé commendataire de l'abbaye Sainte-Geneviève de Paris. Elle avait pour but de rétablir dans les abbayes augustiniennes une observance rigoureuse prônée par l'Église à la suite du concile de Trente. Cinquante-trois monastères s'agrégèrent à cette nouvelle congrégation. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'ordre comptait 107 monastères et plus de 1300 religieux qui s'occupaient principalement des hôpitaux et maisons de charité.

<sup>1388</sup>La rose de Provins, ou « Rosa Gallica Officinalis », a été rapportée d'Orient en 1240 par Thibaud IV, Comte de Champagne. Pendant longtemps, la capitale de la Brie fit un très grand commerce de ses roses. On les cultivait sous le double rapport de l'agrément et de l'utilité médicinale. Ainsi, Provins fournissait aux foires de Champagne et de Brie, si importantes au Moyen Âge, les précieux produits de la Rosa Gallica Officinalis sous forme de conserves sèches et liquides. De nombreux marchands étrangers les transportaient au loin, propageant ainsi la renommée de la précieuse rose. Sa composition à base de tanin, d'acide gallique, d'huiles essentielles, d'albumine, de silice ... fait que, préparée en confit ou en sirop, elle apaise les maux de digestion. En lotion, elle assainit et purifie la peau. En sucre d'orge, elle adoucit la gorge.

<sup>1389</sup>Saine-et-Marne, arrondissement et canton de Provins.

<sup>1390</sup>Hauts-de-Seine, arrondissement d'Antony, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Corrigé sur « juillet.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « un ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « mar ».



toujours dégénéré, j'en ay conclu que l'espèce des environs de Paris est la même, et que c'est la prétention de la ville de Provins de croire que le plan ne réussit nulle part si bien que chez eux.

[page 7] Au reste, si on avoit la curiosité d'avoir du plan de Provins même cela seroit aisé, car ce terrain de Saint-Brice appartient à différens paysans qui cultivent chacun leur champ, et donneroient sûrement à aussi bon marché que ceux de Fontenay ce plant qui par sa nature [trace ?] excessivement. Il auroit fallu perdre deux ou trois heures pour aller à Saint-Brice. Je n'ay pas trouvé que cela en valut la peine.

J'ay ensuite questionné la même femme sur son procédé pour faire la conserve et elle m'a dit que c'est un secret qui se conserve par tradition dans la famille de son mari, ainsi je n'ay pas poussé mes questions plus loin.

Entre Provins et Nogent, j'ay cru sentir un moment l'air embaumé (V[oir] Nogent f[euille] 3 que je m'estois trompé. L'odeur vient du gallium\* [à fleurs ?], et cela est sûrement très connu)<sup>a</sup>, et je l'ay attribué à la quantité très grande de mélilot\* que j'ay cru voir dans la partie de prairie que le chemin traversoit. En effet, quand<sup>b</sup> l'odeur a cessé, je n'ay plus vu cette abondance de mélilot.

Au reste, je ne suis pas descendu de voiture pour m'en assurer et je me défie de ma vue. [page 8] En descendant à Nogent, on traverse de grands bois qui m'ont paru en mauvais terrain qu'on nomme les bois du Roy et dont une partie est à des Bénédictins.

Nogent est dans la vallée de Seine qui est très vaste, très belle et ce sont les prairies qui fournissent de très bon foin à Paris.

La ville de Nogent me paraît assez jolie, cependant la plus grande partie des maisons sont en bois. Quelques unes sont plus belles, et les<sup>c</sup> encoignures m'ont paru en grès, le tour des portes et des fenêtres en brique.

Je viens de demander d'où on tire le grès et on m'a dit que c'est du côté des bois que j'ay traversés en descendant dans la vallée de Seine.

Il n'y a point de pierre de taille dans le pays.

J'ay trouvé à la Chapelle<sup>1391</sup> une grotte de gros morceaux de silex blanc et dans le même jardin ainsi qu'au Paraclet<sup>1392</sup> une pierre topheuse calcaire, poreuse et légère.

---

<sup>1391</sup>La Chapelle-Godefroy, commune de Saint-Aubin, Aube, arrondissement et canton de Nogent-sur-Seine.

<sup>1392</sup>Commune de Ferreux-Quincey, Aube, arrondissement et canton de Nogent-sur-Seine, monastère fondé par Abélard en 1122.

<sup>a</sup>Les mots entre parenthèses sont notés entre deux paragraphes, avec un signe de renvoi.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « m'ont ».

J'ay été voir d'icy le beau château et les beaux jardins de la Chapelle<sup>1393</sup>, qui prouvent que le seigneur a du goût et encore plus qu'il avoit énormément d'argent à dépenser<sup>1394</sup>.

Ce que la nature luy a donné, c'est une grande profusion d'eaux dont il a tiré grand parti. Il y a jardin anglois<sup>a</sup>, chinois, gothique, chaumières, ruines<sup>b</sup> [page 9] d'édifices antiques, etc. et au milieu de tout cela des eaux très agréables dont les effets sont très variés, et ombragés d'arbres qui viennent comme viennent toujours les arbres sur le bord des ruisseaux.

Nota qu'on [?] les rocailles du jardin hollandois, à la rotonde et<sup>c</sup> ailleurs il y a des productions marines qui figureroient dans un médiocre cabinet d'histoire naturelle. Ces rocailles sont recouvertes l'hiver de paillassons ou nattes. On m'a dit de jonc, peut-être est-ce de roseau.

J'ay à visiter pendant que je suis à Nogent les cendres des gens illustres qui reposent dans le voisinage, sçavoir Abailard<sup>1395</sup>, Héloïse<sup>1396</sup>, Monsieur de Voltaire<sup>1397</sup> et l'abbé Terrai<sup>1398</sup>.

J'aurois bien voulu y trouver l'ancien tombeau qui estoit en partie sous l'église et en partie sous le chœur des religieuses<sup>1399</sup>, mais *l'État de la France*<sup>1400</sup> m'avoit déjà appris qu'il ne susbstoit plus. J'ay vu une pierre dans une chapelle

---

<sup>1393</sup>Le château de La Chapelle-Godefroy fut acquis en 1697 par Jean Orry qui le fit presque entièrement reconstruire en 1706, pour une somme considérable, par l'architecte Jacques de La Joue. Son fils, Philibert Orry, contrôleur général des finances fit décorer ce château par un célèbre ensemble de 25 toiles de Charles-Joseph Natoire, qui y travailla pendant neuf ans, et de Watteau. Après la mort de Philibert Orry en 1747, le château passa à son frère, Jean Henri Louis Orry de Fulvy (1703-1751), puis au fils de celui-ci, Philibert Louis Orry de Fulvy, qui le vendit en 1760 à Bouret de Valroche. Celui-ci le céda l'année suivante à Jean de Boullongne (mort en 1769), qui le légua à son fils, Jean-Nicolas de Boullongne (mort en 1787). Le fils de ce dernier, Paul Esprit Charles de Boullongne, vit le château saisi en 1792. Le citoyen Lassertey, administrateur du département de l'Aube, fut chargé, durant l'hiver 1792, de sélectionner des œuvres destinées au futur musée de Troyes, qui put ainsi constituer une collection unique de toiles de Natoire. Quant au château, il fut incendié en 1814 lors de la bataille dite de Nogent-sur-Seine. Il en reste quelques vestiges : pavillon, porte d'entrée, fausses ruines dans l'ancien parc.

<sup>1394</sup>Ces informations sont à compléter avec celles contenues dans une lettre située dans le carnet du voyage en Suisse 11.

<sup>1395</sup>Voir le dictionnaire biographique.

<sup>1396</sup>Voir le dictionnaire biographique.

<sup>1397</sup>Voir le dictionnaire biographique.

<sup>1398</sup>Voir le dictionnaire biographique.

<sup>1399</sup>Situé dans la chapelle Sainte-Marguerite de l'église de La Motte-Tilly (Aube), où Falconet sculpta son monument en 1780, qui n'a donc pu être vu par Malesherbes.

<sup>1400</sup>*L'État de la France*, Paris, chez David le jeune, 1749, 6 vol. in-12.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont répétés.

<sup>b</sup>Corrigé sur « édifi ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « il y a ».

où je n'ay remarqué aucune inscription et Madame l'abbesse<sup>1401</sup> qui a bien voulu être elle-même la démonstratrice, m'a dit qu'Abailard et Héloïse gisent sous cette pierre<sup>1402</sup>. Autrefois, on montrait leurs squelettes aux curieux, ce qui ne se fait plus à présent. Il faut à présent pour voir même cette pierre entrer dans l'intérieur de la maison. Madame l'abbesse m'en a accordé la permission qu'elle avoit refusée quelques jours auparavant à des officiers de dragons de la garnison de Nogent, de peur que tous les officiers du régiment n'y vinsent tour à tour ce qui luy auroit paru comme quelque scandale, au lieu que cette faveur accordée à un voyageur ne tire pas à conséquence. Je n'ay pas vu l'épithaphe latine d'Héloïse qui est rapportée dans *l'État de la France*. Peut-être est-ce ma faute de ne l'avoir pas demandée. Je n'y ay pas pensé quoyque je l'entendisse le matin<sup>a</sup>. On m'a fait voir dans le chœur le fameux tableau de la Sainte Trinité fait par Abailard pour abjurer ses erreurs, et au bas une inscription en françois mise par Madame de la Rochefoucault, l'une des précédentes abbesses en l'honneur d'Abailard et d'Héloïse à qui elle espère que Dieu a pardonné leurs fautes en considération de leur repentir.

---

<sup>1401</sup>Marie Charlotte de Roucy, vingt-neuvième et dernière abbesse du Paraclet, de 1778 à 1792 appartenait à la famille La Rochefoucault.

<sup>1402</sup>Voir le lexique à l'entrée « sépulture Abélard et Héloïse.

<sup>a</sup>L'expression depuis « je n'y ay pas pensé » jusque là est rajoutée en interligne.

[page 10]

Ce vendredy 26 juin<sup>a</sup> à Nogent, 2<sup>nde</sup> feuille

Je ne l'ay pas copiée parce que cela auroit été long et que c'eut été abuser de la complaisance à Madame l'abbesse qui avoit<sup>b</sup> voulu me montrer elle-même ce monument.

Elle m'a envoyé à ce bâtiment qu'on dit avoir été l'habitation d'Abailard. C'est une espèce de grange qui à présent est abandonnée à un meunier et qui a été depuis Abailard une chapelle. Il y a une cheminée fort antique. Ce bâtiment est de la pierre topheuse et légère dont j'ay parlé, pierre excellente surtout pour des cheminées.

Madame l'abbesse Armelle y est depuis très peu de tems. C'est une Roussy, et elle a succédé à plusieurs abbesses de la maison de La Rochefoucault. Elle est jeune, belle, et les domestiques de la maison disent qu'elle est très bonne, je l'ay trouvée très polie pour les étrangers.

J'iray demain matin à la messe qui est à une petite lieue de Nogent du côté opposé à la chapelle et au Paraclet. C'est le château<sup>1403</sup> et le lieu de la sépulture de l'abbé Terrai<sup>1404</sup>.

Il me semble (si j'en crois les discours de l'auberge) que sa mémoire est honie, non seulement comme contrôleur général, mais aussi comme seigneur de la Motte<sup>1405</sup>. Sa présence faisoit dans le pays le bien qu'ils ne peuvent pas empescher en répandant beaucoup d'argent dans le pays. D'ailleurs, on ne sçait point qu'avec toute sa richesse il ait jamais fait acte<sup>c</sup> de bienfaisance.

[page 11] Monsieur de Rosières, son frère<sup>1406</sup>, a sa terre de Rosières<sup>1407</sup> à deux lieues plus loin, et celui[-cy] est icy très aimé du paysan parce qu'il fait continuellement au peuple un bien essentiel et par de grandes charités placées à propos et en faisant faire les espèces de travaux qui font vivre les hommes. Ce qui fait<sup>d</sup> le plus pour luy, c'est que d'une part il n'est point dévôt, et que d'autre part,

<sup>1403</sup>Le château qu'a pu voir Malesherbes a été édifié à partir de 1754 sur des plans de l'architecte François Nicolas Lancret pour les frères Terray.

<sup>1404</sup>L'abbé Terray est mort le 18 février 1778.

<sup>1405</sup>La Motte-Tilly, Aube, arrondissement et canton de Nogent-sur-Seine.

<sup>1406</sup>Le frère de l'abbé Terray lui a succédé mais ne lui a survécût que deux ans, puisqu'il est mort en 1780.

<sup>1407</sup>Il existe une commune nommée Rosières-près-Troyes, mais qui est à plus de deux lieues de La Motte-Tilly.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus sombre sur « juillet ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « estoit ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « une bonne action ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « il ay ».

---

bien loin de chercher à se faire aimer et louer, c'est un homme à qui j'ay toujours vu la manie bizarre de chercher à se faire haïr, à quoy il a particulièrement réussi avec tous ceux qui ont eu à Paris des affaires à luy. Il fait donc le bien pour le bien sans espérance de récompense dans cette vie ny dans l'autre. Je dois luy rendre ce témoignage, quoyqu'il me soit antipathique et qu'il m'ait fait enrager pendant vingt ans.

Le fermier de Mesdames du Paraclet élève des chevaux.

[page 12]

Nogent, f[euille] 3  
À Nogent, ce samedi.

Nogent est une assez jolie ville bâtie en grès et en brique ou en bois. Je crois l'avoir déjà dit. Il y a un beau quay sur la rivière qu'on nomme le port, et l'appont en deux bornes parce que la rivière a deux bras. Un de ces bras reste pour la navigation, l'autre<sup>a</sup> fait aller trois roues de moulin. Ce moulin est construit sur la rivière et fondé sur deux arches, ce qui avec les deux culées fait les trois arcades sous lesquelles tournent les roues. Après la troisième arche ou culée est le canal du trop plein qui fait une magnifique nappe d'eau à sa chute. Ce seroit une jolie position d'estre à la chute de ces trois roues et de cette cascade ou culebulte. Il y a un valet de chambre de feu Monsieur Boulogne<sup>1408</sup> qui a une jolie maison qu'il loue dans cette position. Elle est au-dessous de la chute du moulin et sur le quay ou port. Il y a sur le bord de la rivière une belle promenade : c'est un ancien cours de vieux ormes mal soignés qui à présent sont vieux, donnent une belle ombre et sont sur le bord de la rivière.

---

<sup>1408</sup>Le contrôleur général des finances Jean de Boullongnes (1690-1735).

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « le troisième ».

[page 13] Je reviens de la Motte. C'est dans l'église du village que l'abbé est<sup>a</sup> enterré.

On luy fait un mausolée à Paris<sup>1409</sup>. Comme il n'est pas encore fait, je n'ay pas trouvé que ce fût la peine d'aller à la paroisse.

Son château est beau cependant, sans de vastes et magnifiques pièces comme à la Chapelle. Il y a vingt appartemens de marbre et tout ce qui m'a paru beau est la vue de la rivière qui fait un demi-cercle au sommet duquel est le château, et la place a<sup>b</sup> été choisie par l'abbé qui a bâti les fondations en sorte que le cours de la<sup>c</sup> rivière est symétrique des deux côtés comme si c'estoit un canal demi-circulaire tracé au compas. Le sol y est ingrat. On a ajouté à la rivière des pièces d'eau qui souvent tarissent et font des grenouillères et point de terrasses dont on ait agréablement la jouissance de la rivière. Le port est fermé de ce côté par ce canal qui fait souvent grenouillère, la promenade le long du canal est plus basse que le chemin du tirage qui est de l'autre côté. Ainsi, à parler vrai, on n'a nulle part la jouissance de la rivière aussi bien que des fenestres du château.

J'ay vu au château de la Motte de Monsieur l'abbé Terrai<sup>d1410</sup> les greniers du Roy, vaste bâtiment bâti de trois côtés autour<sup>e</sup> d'une cour. Les trois côtés font<sup>f</sup> plus de cinquantes toises de long<sup>1411</sup>, sur 24 pieds de large<sup>1412</sup> et trois étages. Ce bâtiment a été construit autrefois par le maréchal de Noailles<sup>1413</sup> qui avoit alors<sup>g</sup> [??] il le destinoit à<sup>h</sup> d'autres usages qu'on ne m'a pas bien expliqués.

[page 14] L'abbé Terrai, avant d'estre contrôleur général, avait vendu le bâtiment au Roy pour en faire des greniers. Ils ont été pleins alors et ensuite pendant tout son ministère. Depuis sa disgrâce jusqu'à sa mort, ils sont restés vuides, et depuis sa mort, le grain y est revenu. Je les ay trouvé pleins. Cela étonne<sup>i</sup> le concierge

<sup>1409</sup>Par le sculpteur Félix Lecomte.

<sup>1410</sup>Les informations sur ce château sont à compléter avec une lettre du carnet du voyage en Suisse 11.

<sup>1411</sup>Environ 90 mètres.

<sup>1412</sup>Environ 7 mètres.

<sup>1413</sup>Adrien Maurice de Noailles, comte d'Ayen puis (1708) 3e duc de Noailles, marquis de Montclar, comte de La Motte-Tilly et de Nogent-le-Roi, vicomte de Carlux, est un militaire français né le 29 septembre (ou 22 septembre ?) 1678 et mort le 24 juin 1766.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « sur ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « est dans ».

<sup>c</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne sur « la rivi », pour « rivière ».

<sup>d</sup>Ce début de phrase est corrigé en interligne sur « j'ay vu ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « et pour ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « faisant ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « celle ».

<sup>h</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne sur « fait pour ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « posé ».

de la Motte<sup>a</sup> qui m'a dit deux ou trois fois qu'il y a quelque chose là-dessous.

À quelque distance de la Motte, sur le bord de la rivière, il y a un autre bâtiment consacré à des greniers qui sont loués séparément à plusieurs marchands de bled de Provins. On m'a dit que c'est un nommé Fariot ou Fariat intendant ou quelque autre chose chez Monsieur Ory<sup>1414</sup> qui a construit ce bâtiment il y a environ quarante ans.

Le château de la Motte est bâti en grès et en brique. Le grand chemin pour y conduire de Nogent est ferré en grès qu'on ne trouve que trop abondamment dans le pays et qui est meslée de quelques silex irréguliers, de ces silex à écorce blanche et friable qu'on trouve partout autour depuis.

Par le chemin, j'ay trouvé les murs de clôture du parc de la Motte de pierres de grès.

Le concierge de la Motte qui avait affaire à Nogent y est revenu avec moy et m'a ramené par un autre chemin au milieu de la prairie.

Là, j'ay senti encore une fois cette même odeur agréable qui m'avait frappé hier et que j'avois attribuée au melilot, mais, estant à pied et ne passant pas [page 15] si vite, j'ay reconnu qu'elle est très différente du mélilot. C'est presque une odeur légère de fleurs d'orange et j'ay vérifié qu'elle est due au gallium à fleurs jaunes.

Dans cette route, le concierge de la Motte m'a fait remarquer une roue en décharge des eaux de la Seine au-dessous du moulin de Montereau<sup>1415</sup> qui conduit à la Motte ces eaux dont j'ay parlé qui souvent dans les chaleurs ne<sup>b</sup> sont que des grenouillères. Ce petit ruisseau qui serpente dans la prairie est marquée par un rang de peupliers d'Italie qu'a plantés l'abbé Terrai qui font un assez bel effet.

---

<sup>1414</sup>Philibert Orry comte de Vignory, seigneur de La Chapelle-Godefroy (1689-1747) contrôleur général des finances en 1730, directeur général des Bâtiments du Roi, Directeur général des Ponts et Chaussées.

<sup>1415</sup>Montereau-Fault-Yonne, Seine-et-Marne, arrondissement de Provins, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus pâle et l'écriture plus serrée.



[page 16] Nogent feuille 4

a

J'ay trouvé entre Nogent-sur-Seine et le château de la Motte de Monsieur l'abbé Terrai<sup>b</sup> des murs de clôture qu'on faisoit avec des pierres d'argille et de paille. Je m'explique. Il y a beaucoup de glaise ou argille dans ce pays. On la<sup>c</sup> pétrit avec de longues pailles dans la forme irrégulière d'une pierre de meulière ou autre employée dans les bâtimens, et on fait sécher et durcir<sup>d</sup> ces espèces de pierre au soleil. Alors on en fait des murs<sup>e</sup> de clôture avec un mortier de terre ordinaire à bâtir, et pourvu que le chapiteau de ce mur<sup>f</sup> soit bien fait, il suffit de faire le long du mur un crépi de chaux et de sable, et on prétend que les murs durent soixante ans. Il est nécessaire comme on voit de les garantir de la pluye. Voilà pourquoy le crépi est si nécessaire. On croit nécessaire aussi de mesler des pailles longues qui lient et contiennent l'argille<sup>g</sup>.

h

On fait aussi dans le même pays<sup>i</sup> des murs de [refont ?] et autres à l'abri des injures du tems avec de la terre séchée au soleil, mais celle-là diffère de celle qu'on employe aux murs de clôture 1° en ce qu'il n'y entre pas de paille, 2° en ce que ce ne sont point des blocs irréguliers comme celles<sup>j</sup> dont je viens de parler et qui sont destinées aux clôtures. Pour les murs intérieurs, on moule régulièrement l'argille dans des moules semblables à ceux où on moule les briques ordinaires qu'on veut faire cuire<sup>k</sup>.

l.

[page 17] J'ay trouvé en revenant de la Motte à Nogent l'atelier où on les fait

<sup>a</sup>Raturé : « le samedi ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « j'ay trouvé » jusque là est corrigée en interligne d'une encre plus brune et d'une écriture plus serrée sur « en revenant de la Motte, j'ay trouvé ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « murs ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>g</sup>L'expression depuis « on croit nécessaire » jusque là est corrigée en interligne sur « c'est aussi pourquoy on mesle de la paille qui contient les particules d'argille ».

<sup>h</sup>Un paragraphe entier est raturé : « je crois cette bâtisse meilleure que celle de Picardie et de Normandie. On en fait le mur entier d'argille meslée de paille avec du bois d'espace en espace pour le soutenir et on en laisse la terre sécher (corrigé en interligne sur le même mot) ainsi en place.

J'ay vu aussi faire dans le ».

<sup>i</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>j</sup>Corrigé sur « la pierre ».

<sup>k</sup>L'expression depuis « séchée au soleil » jusque là est corrigée en interligne sur « mais celle-là est sans paille et moulée comme de la brique. C'est dans les moules de briques même, et je l'appelle brique de terre crue ».

<sup>l</sup>L'expression suivante est raturée : « J'ay trouvé en revenant l'atelier où on fabrique ces briques de terre crue qu'on veut ».

sécher au soleil.

Le procédé est<sup>a</sup> absolument le même que pour la brique et la tuile<sup>b</sup>. Après les avoir moulées, on les étend sur l'aire et ensuite on les met en petits tas où l'air circule librement autour de<sup>c</sup> chaque brique, et on les recouvre chacun d'un peu de paille<sup>d</sup>. Après cette désiccation au soleil qui par un tems sec est l'affaire de peu de jours, la brique est faite, on l'emploie et on dit qu'elle dure éternellement quand elle est à l'abri des pluies. Le concierge de la Motte prétend qu'il y en a de si proprement faites qu'elles paraissent de la cuite.

Le concierge<sup>e</sup> m'a dit que les grosses pierres ou moelons de terre crue avec de la paille sont plus longtems à se dessécher.

Il me semble que ce<sup>f</sup> sont précisément des briques cuites au soleil dont les Assyriens et les Égyptiens ont construit des pyramides et dont on avait [?] aussi construit la tour de Babel.

J'avois cru jusqu'à présent que le soleil de France n'estoit pas assez chaud pour les cuire. Je crois que sur cela je m'estois trompé<sup>g</sup>.

Je croyois aussi que l'humidité de notre climat ne laisseroit<sup>h</sup> pas subsister longtems de pareils murs et sur cela je pense encore de même et c'est par cette raison que ces briques<sup>i</sup> ne s'employent qu'à l'abri des pluies ou que quand on fait des murs exposés à l'air on y ajoute des pailles et qu'il faut<sup>j</sup> encore les garantir par un crépi.

[page 18] Le procédé du torchi ou du colombage de Picardie et de Normandie que j'ay encore vu si je ne me trompe employé du côté de Troyes<sup>1416</sup> diffère de celui-cy en ce que le mur de leur meslée avec de la paille est composée tout d'une pièce, que la terre se sèche en place au lieu qu'auprès de Nogent chacun<sup>k</sup> de ces morceaux que j'ay nommé pierres d'argille a été séché et a fait tout son effet avant d'estre employé, et il me semble que cette méthode doit être meilleure.

[page 19]<sup>l</sup>

À Troyes 1<sup>ère</sup> feuille ce dimanche 28 juin

<sup>1416</sup>Aube.

<sup>a</sup>Corrigé sur « pour les faire et les sécher ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « tuileries ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « que ».

<sup>d</sup>L'expression « chacun d'un peu de paille » est corrigée en interligne sur « mais ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune sur « il ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « cette brique ».

<sup>g</sup>Cette dernière phrase est rajoutée entre deux lignes.

<sup>h</sup>Corrigé sur « leur perm ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « murs ».

<sup>j</sup>Corrigé en interligne sur « les gar ».

<sup>k</sup>Corrigé sur « où ».

<sup>l</sup>« Fin de juillet » raturé.

On ne se détourne que d'une demie-lieu pour aller voir l'abbaye à Sellières<sup>1417</sup> où Monsieur de Voltaire est enterré<sup>1418</sup>. On m'a dit qu'il y avoit déjà une douzaine de curieux qui y avoient été.

Dans le fait, il n'y a rien à voir. Il est enterré au milieu de la nef. La servante de la maison m'a montré une douzaine de carreaux fraîchement racommodés, ce sont ceux qu'on avoit ôtés pour faire sa fosse. Rien n'est écrit. J'espère que si la famille de Monsieur de Voltaire le laisse dans ce dépost, on y mettra au moins une pierre<sup>1419</sup>.

J'ay demandé dans le pays quelques circonstances de cet enterrement. On m'a dit deux ou trois historiettes qui ne sont ny vraies, ny vraisemblables. On m'a dit aussi à Troyes que Monsieur l'Évêque<sup>1420</sup> a convoqué une assemblée de ses grands vicaires pour délibérer sur un objet important, et que c'est peut-être sur la sépulture de Monsieur de Voltaire<sup>1421</sup>. Il est plus vraisemblable que c'est d'autre chose qu'il leur parlera. <sup>a</sup>

Dans le fait, le corps est arrivé comme un homme vivant assis et en robe de chambre et attaché. On m'a dit icy qu'on a été obligé de luy couper les jarrets pour les faire plier dans l'attitude d'un homme assis, le cadavre estant déjà roidi. Il estoit

---

<sup>1417</sup>Commune de Romilly-sur-Seine, Aube, arrondissement de Nogent-sur-Seine, chef-lieu de canton.

<sup>1418</sup>Quand il meurt le 30 mai 1778 dans l'hôtel du Marquis de Villette, le curé de saint Sulpice refuse de l'inhumer, mais garde le silence. Pour lui éviter d'échouer dans un quelconque terrain vague, sa mort toujours gardée secrète, son neveu Mignot, abbé de l'abbaye de Sellières, le transporte dans un fiacre, en catastrophe (la dépouille étant assise, poudrée et perruquée, ligotée à sa banguette) jusqu'à l'abbaye, près de Romilly sur Seine. L'inhumation a lieu dans l'abbatiale, le 2 juin, après une nuit veillée par les moines. L'interdiction d'obsèques religieuses émanant de l'évêque arrive juste un peu plus tard.

<sup>1419</sup>Il n'y resta pas : Le 8 mai 1791, les officiers municipaux de Paris, sur la requête du marquis de Villette, neveu par alliance de Voltaire, demandèrent à l'Assemblée le transfert des cendres de l'abbaye de Sellières. L'abbaye de Sellières venait d'être vendue, il y avait urgence, car le département de l'Aube, le club des Jacobins de Troyes et la municipalité de Romilly songeaient à se partager les ossements. Le décret rendu et l'exhumation faite, le directoire du département de Paris fut chargé du transfert et de l'ordonnance du cortège. Après un séjour dans l'église de Romilly dont le curé constitutionnel le régala d'une oraison funèbre et des vêpres des morts, le corps de Voltaire se mit en branle le 5 juillet sur un char attelé de quatre chevaux blancs caparaçonnés de violet. On gagna Nogent et Provins, le 6 ; Nangis, le 7 ; Guignes, le 8 ; Brie-Comte-Robert, le 9 ; enfin le 10 au matin on se mit en route, et après un arrêt à midi à Créteil on entra dans Paris à la nuit close. La cérémonie révolutionnaire eut lieu le 11 juillet 1791, avec le transfert de ses cendres au Panthéon. Il faut noter qu'elle se déroula sans la participation du clergé et que Mirabeau, premier à y être rentré mais en est expulsé en 1794, ce qui fait de Voltaire le premier occupant dans la durée du temple républicain.

<sup>1420</sup>L'évêque de Troyes est en 1778 Claude-Mathias-Joseph de Barral.

<sup>1421</sup>En effet, il s'opposa à son inhumation dans l'abbaye de Sellières et son neveu, l'abbé Mignot, dut le faire ensevelir dans un mur de fondation

<sup>a</sup>« dans » raturé.

dans une voiture avec son valet de chambre. Monsieur d'Ornoy<sup>1422</sup> et Monsieur de Villette<sup>1423</sup> dans un autre, l'abbé Mignot<sup>1424</sup> estoit arrivé la veille au soir. Le postillon qui a<sup>a</sup> mené le corps de Nogent à Sellières est le même qui m'y a été mené. Il m'a dit qu'ils ont passé à 9 ou 10 heures du matin, que les stores étoient exactement fermés, que de tems en tems le valet de chambre les entr'ouvroient pour regarder le pays ce qui a fait croire à luy, postillon, que c'estoit une jolie femme qu'on enlevoit et luy donnoit beaucoup de curiosité. En arrivant à Sellières, on a renvoyé les postillons et les chevaux [page 20] en grande hâte et avec l'air de la plus grande importance. Il fut bien étonné quand avant de sortir même de l'abbaye on luy dit que sa jolie femme estoit un cadavre.

On dit, et il est vrai, que, par cette ruse, ils ont fraudé les droits de l'Église. Effectivement il est dû un droit aux curés des paroisses où passe un cadavre, et ce droit a été payé très cher pour l'abbé Terrai et on m'a conté<sup>b</sup> même sur cela une anecdote qui est vraie car je la tiens du régisseur de la terre de l'abbé Terrai. C'est qu'on estoit convenu avec le curé<sup>c</sup> et la fabrique de Guignes<sup>1425</sup> d'une somme, je crois de vingt écus, pour le passage et la présentation du corps à cette église, mais les pauvres et tout le peuple de Guignes s'assembla et menaça la famille de ne pas laisser passer le convoi si on ne leur donnoit pour eux 500 livres. On parla avec le peuple, d'autant plus qu'on craignait que si on le rendoit trop difficile le corps ne fut insulté. On transigea pour une moindre somme que les 500 livres qu'on demandoit, et on le laissa passer.

Pour en revenir à Monsieur de Voltaire, l'abbé Mignot que j'ay anciennement connu est le plus ridicule petit être pour son excessive vanité qui ait jamais existé. Cette vanité luy a fait faire maintes sottises dans sa vie. Autrefois, il n'estoit pas plus dévôt que son oncle et en faisoit trophée, quoyqu'il ait fait le métier de prédicateur, sans avoir plus de talent dans le genre, que dans celui d'historien où il a composé plusieurs ouvrages également plats et dépourvus de toute connoissance, et dans celui de jurisconculte où il a toujours été très médiocre au grand

<sup>1422</sup>Dompierre d'Hornoy, petit-neveu de Voltaire, conseiller au Parlement, mort en 1828.

<sup>1423</sup>Charles Michel, marquis de Villette (1736-1793), protégé de Voltaire, qui avait bien connu sa mère, il est invité à Ferney et c'est dans son hôtel parisien que meut Voltaire.

<sup>1424</sup>Neveu de Voltaire.

<sup>1425</sup>Seine-et-Marne, arrondissement de Melun, canton de Mormant.

<sup>a</sup>Corrigé sur « les a menés ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « ra ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « gu ».

conseil, et<sup>a</sup> plus que médiocre dans le Parlement Maupeou<sup>1426</sup> où il vouloit être un personnage.

[page 21] Ses liaisons avec Monsieur de Maupeou et par conséquent avec Monsieur l'Archevêque de Paris<sup>1427</sup> luy ont fait croire qu'il estoit fait à présent pour jouer un rôle parmi les dévôts. En conséquence, il a envoyé à un homme de Troyes que je connais la profession de foy de son oncle. Je crois que cet original a à présent le projet de [p ?] que Monsieur de Voltaire est mort très bon chrétien.

C'est luy qui a rédigé la réponse de son prieur à l'Évêque de Troyes. Si en la lisant on sçait que c'est luy qui en est l'auteur, on trouvera assez plaisant de voir l'éloge qu'il y fait de luy-même, et la haute considération qu'il dit estre due à Monsieur l'abbé Mignot.

---

<sup>1426</sup>Maupeou avait d'ores et déjà fait preuve de fermeté face au Parlement de Bretagne. Pour mettre un terme à la guerre ouverte menée par les Parlements au pouvoir royal, Maupeou réalisa, en 1771, un spectaculaire coup de force pour reprendre en main le pouvoir judiciaire. Les parlementaires parisiens furent arrêtés et exilés (arrêt du Conseil du 20 janvier 1771), leurs charges confisquées puis rachetées par l'État (édit d'avril 1771). L'immense ressort du Parlement de Paris fut divisé en six circonscriptions avec au sein de chacune un Conseil supérieur, nouvelle juridiction souveraine, le Parlement de Paris subsistant mais à la tête d'une circonscription plus réduite (édit du 23 février 1771). Pour ces nouvelles juridictions, la vénalité des offices est abolie, les magistrats étant désignés par le Roi, mais inamovibles, et rétribués par l'État. La réforme fut vivement combattue par l'ancienne magistrature ainsi que par la noblesse - dont les Parlements avaient toujours défendu les privilèges - avec à leur tête les Princes du sang, et par les jansénistes et gallicans, puissants dans les milieux parlementaires. Mais elle fut soutenue par Voltaire et par de nombreux Philosophes, qui détestaient les parlements, responsables d'erreur judiciaires retentissantes comme l'affaire Calas. À son avènement, Louis XVI, sur les conseils de Maurepas, renvoya Maupeou - pour qui il n'avait pas de sympathie personnelle en lui retirant les sceaux (24 août 1774), rappela les anciens magistrats et rétablit les Parlements dans leur état antérieur, anéantissant la réforme de Maupeou

<sup>1427</sup>Il s'agit de Christophe de Beaumont (1703-1781).

<sup>a</sup>Corrigé sur « ma ».

[page 22]

À Troyes

2<sup>nde</sup> feuille

Ce dimanche<sup>a</sup> 28 juin

De Nogent à Troyes, le terrain est très mauvais. Cependant, partout cultivé en seigle. Á la vérité, on ne peut faire que des labours très légers et égratigner seulement la terre où à quelques pouces on trouve la craye blanche. On y<sup>b</sup> a fait quelquefois produire du froment en mettant une très grande abondance de fumier, mais c'est une mauvaise œconomie parce que pour avoir un arpent de froment, il faut y employer le fumier nécessaire pour faire produire à plusieurs du seigle, aussi y a-t-on renoncé.

Il n'est pas question de marnier de pareilles terres. Il n'y a que trop de marne naturelle.

Le chemin de Nogent à Troyes est une chaussée élevée, souvent de trois ou quatre pieds<sup>1428</sup>. Elle est ferrée de silex qu'on va chercher au haut des collines voisines et recouverte de gravier de Seine. Ces matières sont très bonnes. Cependant, le fermier des Grès<sup>1429</sup> qui m'a paru intelligent m'a dit qu'il faut sans cesse raccommoder cette chaussée où il se fait tous les hivers de profondes ornières, ce qu'il attribue à une cause à laquelle il croit difficile de remédier à présent que la chaussée<sup>c</sup> est faite. Il dit qu'on a construit cette épaisse chaussée de la terre des fossés voisins qui n'a aucune consistance. Il s'ensuit qu'on a beau la recouvrir de silex et de gravier, le poids des voitures fait enfoncer ces matières dans la terre meuble sur laquelle elles sont<sup>d</sup> assises. La chaussée ne sera donc bonne que quand, par un très long laps de tems, les silex et la grève qu'on accumule tous les ans seront descendus jusqu'au niveau du terrain.

[page 23] En arrivant à Troyes, on trouve le terrain meilleur, sans doute parce que depuis le long tems que la ville de Troyes existe, on n'a cessé d'y porter des fumiers.

Cette partie est en vignes dont la culture m'a paru singulière. Il y a de hauts échaldas avec deux traverses<sup>e</sup> de bois, en sorte que ces vignes sont comme<sup>f</sup> des

---

<sup>1428</sup> Environ 1 mètre.

<sup>1429</sup> Fontaine-les-Grès, Aube, arrondissement de Nogent-sur-Seine, canton de Méry-sur-Seine. On verra plus bas page 24 que Malesherbes s'y est arrêté car c'est la dernière poste avant Troyes.

<sup>a</sup> Corrigé en interligne sur « fin de juillet ».

<sup>b</sup> Corrigé sur « ba ».

<sup>c</sup> Corrigé sur « chemin ».

<sup>d</sup> corrigé sur « se seront ».

<sup>e</sup> Ce mot surmonte le même mot.

<sup>f</sup> Rajouté en interligne.

contrespaliers de jardins dont les rangs sont à trois pieds<sup>1430</sup> l'un de l'autre. Le vin m'a paru moins mauvais que celui de Brie qu'on cultive et qu'on boit à Nogent, mais très indigne du nom de vin de Champagne.

La ville de Troyes est bâtie principalement en bois avec de la terre meslée de paille, ce qui est colombage en Picardie. On le nomme icy torchis, nom que j'ay déjà<sup>a</sup> entendu donner aux mêmes ouvrages en Normandie. Les ouvriers qui y travaillent sont nommés icy torcheurs. Une partie de la ville est en belle pierre blanche, craye tendre qu'on coupe au couteau. Cette maçonnerie est bonne pour des murs qui n'ont rien à soutenir. Pour ceux qui ont un poids à supporter, il faut aux murs des chaînes et des encoignures de grès. C'est ce qu'on fait aussi dans les maisons considérables.

La ville est pavée de grès.

On apporte le grès de trois ou quatre lieues<sup>1431</sup>.

On apporte aussi une pierre de Fouchères<sup>1432</sup> dont je verrai la carrière en allant d'icy à Mussy<sup>1433</sup>. On<sup>b</sup> la nomme icy roche, quoyque Monsieur Grosley<sup>1434</sup> m'avoit dit qu'elle est calcaire et qu'on en fait même de la chaux.

On fait venir aussi de trois ou quatre lieues une pierre de [policy?]. Monsieur Grosley m'a dit que c'est une pierre coquillière.

[page 24] Je n'ay rien à ajouter à ce qu'a dit Monsieur Grosley dans ses mémoires sur Troyes<sup>1435</sup>, 1° de la distribution des eaux de la Seine, article pour<sup>c</sup> lequel il faudrait avoir passé deux jours dans la ville et en parcourir les abords dans toutes les sens, 2° sur le blanc de Troyes sur lequel Monsieur Grosley a inséré dans son ouvrage un très bon mémoire de Monsieur Desmarest, 3° sur le verd de vessie et le [?il] de grain, deux manufactures dont les familles qui y<sup>d</sup> travaillent veulent conserver le secret.

---

<sup>1430</sup> Environ 1 mètre.

<sup>1431</sup> 12 à 15 kilomètres.

<sup>1432</sup> Aube, arrondissement de Troyes, canton de Bar-sur-Seine.

<sup>1433</sup> Mussy-sur-Seine, Aube, arrondissement de Troyes, chef-lieu de canton.

<sup>1434</sup> Pierre Grosley, écrivain originaire de Troyes (1718-1785).

<sup>1435</sup> *Mémoires pour servir à l'histoire des RR. PP. Jésuites. Contenant le précis raisonné des tentatives qu'ils ont faites pour s'établir à Troyes.*, 1750, première édition ou *Mémoires pour servir de suite aux Antiquités ecclésiastiques du diocèse de Troyes*, par Nicolas Camusat, 1757, seconde édition. La première édition de 1750 fut saisie, et on peut donc supposer que l'ouvrage qu'avait Malesherbes était plutôt la seconde édition, qui de plus avait été très augmentée.

<sup>a</sup> Rajouté en interligne.

<sup>b</sup> Corrigé sur « et une pierre du po ».

<sup>c</sup> Corrigé en interligne sur « sur ».

<sup>d</sup> Corrigé sur « les ».

J'ay vu en passant à la poste des Grés<sup>1436</sup>, qui est la dernière avant Troyes<sup>a</sup> un essai d'éducation des outardes.

La maîtresse de poste en a deux jeunes qu'elle a bien de la peine à élever. Elle leur fait une pâtée<sup>b</sup> d'œufs, de salade, et de quelques autres ingrédients qu'elle est obligée de leur faire avaler<sup>c</sup> par force. Cependant, elle en a élevé les années passées plusieurs qui ont vécu, mais ensuite sont toujours pris par quelque accident. Elle m'a dit que cet animal est encore plus stupide que le faisan<sup>d</sup>. Je le crois d'autant plus volontiers que j'ay toujours entendu dire que les outardes n'ont qu'un seul instinct pour la défense de leurs ennemis, dont le plus redoutable est l'homme. Cet instinct ne consiste<sup>e</sup> qu'à se tenir dans des lieux élevés pour découvrir le pays et ne se pas laisser approcher. Je me souviens cependant d'avoir vu plusieurs fois à Paris des outardes apprivoisées et se portant bien.

La même femme<sup>f</sup> m'a dit qu'un garde des environs en a pris beaucoup d'œufs qu'il a mis sous des poules où ils ont éclos<sup>g</sup> mais qu'ils ont toujours péri jeunes.

[page 25] Elle croit qu'il faudrait les nourrir de sauterelles et autres insectes qui<sup>h</sup> sont leur pâture dans ces vastes plaines. Si cela est, je ne comprends pas pourquoy elle n'essaye pas de les élever avec des œufs de fourmis comme les perdreaux et les faisandeaux, et je le luy ay dit.

---

<sup>1436</sup>Fontaine-les-Grès.

<sup>a</sup>L'expression « qui est la dernière avant Troyes » est rajoutée en interligne d'une encre plus foncée.

<sup>b</sup>L'accent circonflexe et l'accent aigu sont rajouté d'une encre plus foncée.

<sup>c</sup>Corrigé sur « élev ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus foncée sur « faisant ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « considère ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « homme ».

<sup>g</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>h</sup>Corrigé sur « dont ».



[page 26]

À Troyes, feuille 3. Ce dimanche 28<sup>a</sup> juin<sup>b</sup>

J'ay vu les blanchiries de Troyes qui sont dans un [?] différent de celles de Harlem<sup>1437</sup> et de celles que j'ay vues en Frise<sup>1438</sup>.

J'ay vu les cuves où on employe non de la soude ou de la potasse ou des cendres gravelées comme en Hollande mais les cendres de cheminées des environs.

D'ailleurs, la prairie n'est point icy coupée de ces petits ruisseaux parallèles qui<sup>c</sup> servent à arroser avec des écopes étroites comme en Hollande.

Icy, la prairie ne sert qu'à étendre les toiles pour les sécher, après quoy on les met verticalement sur des rangs de pieux. Et au lieu d'arrosage, on les trempe dans l'eau de Seine sur des rouleaux et on les y bat avec des maillets mus par l'eau, dont le jeu est absolument de même que celui des foulons à drap.

Le cylindre qui fait lever et laisser tomber<sup>d</sup> ces maillets est mu par une roue de moulin. Il y a deux roues mues par la rivière, celle à droite fait aller un fort moulin à bled, celle à gauche a l'arbre qui meut les maillets en arbre à son axe, et chaque maillet a un mentonnet que les mentonnets<sup>e</sup> de l'arbre élevé successivement. Le maillet tombant bat la<sup>f</sup> pièce de toile et en même tems la fait tourner sur son rouleau.

Je n'ay pas vu de ces anneaux et de ces crochets pour étirer et allonger la pièce que j'ay vus à Harlem, quoyqu'on m'y ait juré qu'on n'en fait pas d'usage.

On envoye blanchir des toiles à Troyes de très loin, même d'Alençon.

[page 27]

### Raflinerie

J'ay passé devant une manufacture de draps où on rafine et j'y suis entré. C'est de gravier que leur planche à rafiner est armée.

Je leur ay dit que j'en ay vu à Abbeville chez Monsieur Van Robais<sup>1439</sup> armées de sablon tiré de grès pilé. Le maître m'a écouté avec grande attention et me paroît avoir envie de l'essayer, quoyque je l'aye averti de fort peu compter sur mon

<sup>1437</sup>Malesherbes avait effectué un voyage en Hollande en 1776.

<sup>1438</sup>Au cours du même voyage.

<sup>1439</sup>En 1665, sous l'impulsion de Colbert, les van Robais, fabricants de draps et de tapisseries originaires des Pays-Bas installent à Abbeville la Manufacture royale des Rames.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « 27 ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « fin de juillet ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « don », pour « dont », certainement.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « baisser ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « eg », lui-même corrigé en interligne sur « ho ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « par la vol ».

récit parce que ne suis ny du métier, ny assez mécanicien pour luy donner des conseils. C'est grand dommage que les manufacturiers ne voyagent pas plus qu'il ne font.

Il y a une grande<sup>a</sup> manufacture de toiles peintes. Je n'y ay pas entré parce que je sais que le détail en est immense et que j'en verray bien d'autres en Suisse et, quand je voudrais, aux environs de Paris.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « bel ».

---

[page 28] J'ay resté longtems, sans sçavoir pourquoy, sur un pont à voir flotter les bûches à bois perdu. Ce n'est sûrement pas un spectacle curieux, mais je ne sçais s'il en est aucun plus propre à faire rêver. V[oir] le journal de Bar-sur-Seine, feuille 1<sup>ère</sup>.

[page 29]

Troyes, feuille 4, marais desséchés  
ce dimanche<sup>1440</sup>

J'ay été aux dessèchements de Madame de Noailles appartenans aujourd'huy à Madame de Crussol<sup>1441</sup> dont Monsieur Grosley fait un grand détail.

Il n'y a qu'une très petite portion de ces terres assez desséchée pour estre labourée. C'est sûrement vrai. L'avantage réel est que le marais est moins mauvais, sans cependant pouvoir encore estre regardé à beaucoup près comme un bon pré. Une partie est une commune où à présent les vaches et quelques chevaux sont à paître ce qu'ils ne pouvoient pas auparavant.

Dans la partie dont<sup>a</sup> Madame de Crussol est propriétaire on a pris le parti de saigner encore par des rigoles étroites et de planter en aulnes. J'ay remarqué que quelques fresnes qui y sont viennent même mieux que l'aulne même. Et je conseillerois à Madame de Crussol d'en planter beaucoup et si elle veut un revenu présent d'en mettre seulement assez pour rester en baliveau\* quand elle fera ses coupes d'aulnettes.

Il n'est pas sûr que (sic) un procédé réussit dans tous les mauvais marais. Par exemple dans les trous<sup>b</sup> l'eau est plus près du niveau du terrain. Depuis elle a beaucoup de pente car son canal a un débit très rapide.

Madame de Crussol a voulu profiter de cette chute pour faire un moulin et y a renoncé. Je crois qu'elle a eu grande raison, car la retenue pour le moulin feroit élever les eaux et perdre tout le bénéfice du canal pour le dessèchement.

[page 30] Le terrain est en grande partie de tourbe<sup>c</sup>. J'en ay jetté des mottes dans le canal, qui ont surnagé.

Un paysan m'a raconté un fait d'autant plus intéressant qu'il se rapporte parfaitement à ce que j'ay vu il y a deux ans à Blaye en Guyenne.

Il y a environ quinze ans que par un tems très sec et très chaud ce marais brûla. Malgré tout ce qu'on fit pour arrêter l'incendie, il subsista et quand on l'éteignit à force d'eau dans l'endroit où on en voyait la fumée, elle reparaissoit à quelques toises de là. L'incendie dura un mois ou six semaines. Elle a duré le même tems dans le marais de Blaye. On voyoit de la fumée le jour et de la flamme

<sup>1440</sup>28 juin 1778.

<sup>1441</sup>Il s'agit vraisemblablement des marais de Creney et Argentolle, aujourd'hui sur la commune de Créney-près-Troyes, appartenant à la marquise de Crussol, Marguerite-Charlotte Fleuriot de Morville épouse de Pierre-Emmanuel, marquis de Crussol. fille de la comtesse de Morville.

<sup>a</sup>Corrigé sur « qui est ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « notules ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

la nuit comme à Blaye. Enfin, après ce malheur, la prairie entière a été plusieurs années absolument aride et ne produisant pas la moindre herbe. Telle estoit celle de Blaye il y a deux ans quand je l'ay vue. Celle-cy porte à présent de l'herbe, et dans la partie où le paysan m'a mené, c'est de très mauvaise herbe, principalement du thalictrum<sup>\*a</sup> et du lysimachia lutea<sup>\*b</sup>.

Mais je ne suis pas sûr que ce paysan, qui estoit enfant lors de l'événement, m'ait<sup>c</sup> mené précisément au lieu de l'incendie. Ce qui m'a fait douter, c'est qu'en fouillant la terre autant qu'on le peut avec un couteau, je n'y ay trouvé que de la tourbe et point de cendre au lieu que le marais de Blaye est [plein ?] de la cendre.

Il est bien étonnant qu'un fait si remarquable ne soit pas connu de Monsieur Grolez qui a écrit si curieusement sur les environs de Troyes, et qu'il ait échappé à un si bon observateur et si bon physicien que Monsieur Desmarest.

[page 31] On peut bien croire qu'en revenant de ce marais j'ay été tout de suite chez Monsieur Grolez, qui n'en avoit jamais entendu parler.

Je luy ay laissé les questions suivantes, qu'il m'a promis d'éclaircir.

- 1° la date de l'incendie ?
- 2° les circonstances ?
- 3° combien la terre a-t-elle resté de tems stérile ?
- 4° quel est l'état actuel de ces terres brûlées et quelles plantes y dominant ?
- 5° en fouillant plus profondément que je n'ay fait et avec la bêche<sup>d</sup> ne trouve-t-on pas des cendres ?<sup>e</sup>

6° en fouillant encore plus profondément, trouverait-on un lit d'argille comme je l'ay trouvé à Blaye ? C'est ce lit d'argille de<sup>f</sup> Blaye trouvé immédiatement sous la tourbe qui m'a fait penser que les marais susceptibles<sup>g</sup> d'être brûlés sont ceux où la tourbe n'a pas grande profondeur, conjecture qui m'a paru vraisemblable et par théorie et par expérience.

Par<sup>h</sup> théorie parce que lorsque la tourbe est plus profonde que le niveau des eaux, il me semble que la superficie de cette terre spongieuse doit pomper de l'humidité par ses tuyaux capillaires dans les plus grandes sécheresses<sup>i</sup>. Par expérience parce que ny dans ma vallée où il y a de la tourbe, ny dans la vallée de

<sup>a</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit dans une écriture plus lisible, et d'une encre plus brune.

<sup>b</sup>Même remarque pour ces deux mots.

<sup>c</sup>Orthographié « mais ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur le même mot.

<sup>e</sup>L'expression suivante est raturée : « et une espèce de pouzzolane ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « imm ».

<sup>g</sup>L'expression depuis « c'est ce lit d'argille » jusque là est corrigée en interligne d'une encre plus brune sur « ce qui m'a fait penser que les marais susceptibles ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « parce que ».

<sup>i</sup>Ce mot est surmonté du même d'une écriture plus lisible et d'une encre plus brune.

Somme<sup>a</sup>, ny en Hollande je n'ay entendu parler de pareils incendies, quoyque j'ay souvent interrogé les gens du pays. <sup>b</sup>

[page 32] Il y a encore bien d'autres parties de prés qui n'ont pas été deséchées comme ceux de Madame de Crussol, et qui sont souvent submergées dans les grandes eaux.

Le guide m'a dit que le couvent des Dames de Boissy<sup>1442</sup> se trouva il y a quelques années comme un vaisseau au milieu du lac. Ce guide y estoit et il dit que les religieuses toutes éperdues étoient montées au haut de leur maisons, d'où elles crioient de toutes leur force aux paysans des environs au secours, Messieurs, venez nous faire des bâtards<sup>c</sup>.

On entendoit très bien ce qu'elles vouloient dire parce que dans le pays on dit bâtards<sup>d</sup> au lieu de bâtardeaux<sup>e</sup>.

---

<sup>1442</sup>Il est possible qu'il s'agisse en réalité du couvent de Plancy, commune actuelle de Plancy-l'Abbaye, Aube, arrondissement de Nogent-sur-Seine, canton de Méry-sur-Seine.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « la Somme ».

<sup>b</sup>L'expression suivante est raturée : « attendu que j'avais été à Blaye avant mon voyage de Picardie et de Hollande.

<sup>c</sup>L'expression depuis « au secours » jusque là est soulignée.

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>Même remarque.

[page 33] Ce dimanche au soir à Bar-sur-Seine<sup>1443</sup>, feuille 1<sup>ère</sup>.

Il y a à Troyes une promenade charmante où presque personne ne va. Ce sont des bocages, des aulnes, des peupliers, des arbres fruitiers et toute sorte de culture. Une ombre continuelle, des chemins ou des sentiers droits ou tortueux dans tous les sens, de petits ruisseaux d'eau très limpide et le bord de la Seine. Pour l'indiquer à d'autres, voicy les noms des lieux qui la composent.

le bois de Fouchy<sup>1444</sup> au milieu.

à la main droite en partant de Troyes, les Tauxels<sup>1445</sup>.

à main gauche Praize<sup>1446</sup>, qui est l'ancien chemin des Romains de Troyes à Paris qui est encore pavé.

Sans cette désignation, personne à Troyes n'indiqueroit cette promenade parce que personne excepté Monsieur Grolez ne songe que c'est une promenade, ce sont de petits biens appartenans en petites parties à différentes personnes et les sentiers dont j'ay parlé ne sont faits que pour communication d'une maison à l'autre, toutes ces maisons étant isolées.

Monsieur Grolez m'a dit qu'il y a d'autres jolies promenades par les hauteurs. Celles-là pour l'hiver.

Nota : j'oubliais dans la description un chemin sur le bord du plus grand bras de la Seine, toujours sec parce qu'il est élevé en petite chaussée pour les gens de pied et séparé de la rivière à laquelle il est parallèle par beaucoup d'arbres sans ordre et au milieu une belle nappe d'eau qu'on voit sans avoir vu la décharge des eaux supérieures pour un moulin<sup>a</sup>.

J'ay été voir la fameuse boucherie de Troyes où réellement je n'ay pas vu de mouches mais je n'ay pas observé qu'il y en eût dans les environs. Le fait est annoncé comme incontestable par tous les hommes et femmes de la boucherie. Il est ordonné par la police d'attacher à l'extérieur toutes les fressures<sup>1447</sup> et issues<sup>1448</sup>, et on dit qu'elles sont mangées de mouches. Á l'heure que j'y ay été, il n'y avoit point de ces pressures et issues. C'estoit à 4 heures et demie. Monsieur Grolez n'attribue le phénomène ny à la [page 34] charpente de châteigner, ny à la défence

---

<sup>1443</sup>Aube, arrondissement de Troyes, chef-lieu de canton.

<sup>1444</sup>Aujourd'hui il existe le Parc des Étangs de Fouchy.

<sup>1445</sup>Ce lieu n'a pu être identifié.

<sup>1446</sup>Une rue porte le nom de Preize à Troyes.

<sup>1447</sup>Ensemble des gros viscères d'un animal de boucherie : poumons, cœur, thymus, foie et rate

<sup>1448</sup>Les entrailles de quelques animaux, comme les pieds, la tête et la queue, le cœur, le foie, le poumon, la rate, etc.

<sup>a</sup>L'expression depuis « nota » jusque là est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus claire.

faite aux mouches par Saint-Loup<sup>1449</sup>, mais à ce que la boucherie est très longue, très basse et parfaitement orientée<sup>a</sup> nord et sud, ce qui y occasionne suivant luy un vent continuel qui écarte les mouches.

Une bouchère dont l'établi est le premier<sup>b</sup> au commencement et près de l'entrée<sup>c</sup> m'a dit qu'il y en a quelques unes chez<sup>d</sup> elle mais fort peu, et par une seule qui aille plus loin dans l'intérieur.

D'autres disent que ces issues et fressures auxquelles elles s'attachent sont plus de leur goût que le reste de la viande et que c'est ce qui les détourne de l'intérieur de la boucherie. Mais quand j'y ay été, elles n'avoient pas cet appât, et il n'y en avait pas dans l'intérieur, où il y avoit cependant de la viande.

On prétend qu'on a fait l'expérience de prendre des mouches<sup>e</sup>, de les porter au milieu de la boucherie et que dès qu'on les a lâchées, elles en sont sorties.

J'ay été voir à l'hôtel-de-ville les bustes de Monsieur Grole<sup>1450</sup> avec luy. Il y en a cinq, Pierre Pithou<sup>1451</sup>, Passerat<sup>1452</sup>, le père Le Cointe<sup>1453</sup>, Mignard<sup>1454</sup> et Girardon<sup>1455</sup>. Il y en a aussi un du ministre Servien<sup>1456</sup>, mais celui-là n'est pas un des de Monsieur Grole, et il ne sçait si ce n'est pas un autre buste auquel on a appliqué le nom de Servien.

[page 35] L'inscription est Petro Pitho<sup>f</sup> civi suo P. J. Grole p. 6

<sup>1449</sup>Patron de la ville de Troyes à qui la légende attribue le fait que les mouches sont absentes de la boucherie.

<sup>1450</sup>Il avait fait don de bustes en marbres réalisés par Louis-Claude Vassé (1716-1772) à la municipalité de Troyes pour décorer la salle du conseil municipal.

<sup>1451</sup>Jurisconsulte procureur général au parlement de Paris, érudit et littérateur (Troyes 1529-Nogent-sur-Seine 1596)

<sup>1452</sup>Jean Passerat (1534-1602), poète, l'un des auteurs de la *Satyre Ménippée*, professeur au Collège de France.

<sup>1453</sup>Charles Le Cointe (1611-1681) prêtre de l'oratoire, historien.

<sup>1454</sup>Pierre Mignard (1612-1695), premier peintre du Roi.

<sup>1455</sup>François Girardon (Troyes 1628-1715), premier sculpteur du Roi.

<sup>1456</sup>Abel Servien (1593-1659), procureur général au parlement de Grenoble puis conseiller d'État sous Richelieu, ami de la famille, qui le nomme maître des requêtes en 1624. En 1630, il est premier président au parlement de Bordeaux, secrétaire d'État à la Guerre, puis ambassadeur extraordinaire en Savoie pour le traité de Cherasco. En 1643, il est plénipotentiaire et ambassadeur à Münster avec le Comte d'Avaux pour négocier les traités de Westphalie, dont il sera le principal négociateur. Ministre d'État et garde des Sceaux en 1648, il est enfin surintendant des Finances.

<sup>a</sup>Ce mot est surmonté du même d'une meilleure écriture et d'une encre plus brune.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont surmontés des deux mêmes, d'une meilleure écriture et d'une encre plus brune.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur le même mot.

<sup>e</sup>L'expression « de prendre des mouches » est corrigée en interligne d'une encre plus brune sur « d'en prendre ».

<sup>f</sup>En dessous ont lit « ou Pithou ».



Il y a une école de dessin, établissement utile à Troyes<sup>1457</sup>. Elle se tient dans une chambre basse de l'hôtel-de-ville, dans la même salle où sont les bustes, j'ay vu un marbre sous l'effigie de Louis 15 contenant le nom des bienfaiteurs de cette école qui sont<sup>a</sup> le roy Louis 15, Monsieur l'intendant, le corps de ville et cinq ou six bourgeois de Troyes parmi lesquels j'ay vu avec plaisir Monsieur Cogner/Coquet, mon aubergiste sous le nom de Monsieur Cognet du Mulet. Le mulet est son enseigne.

De Troyes à Bar-sur-Seine, le chemin est absolument comme de Nogent à Troyes et en chaussée et<sup>b</sup> des mêmes matériaux qui demandent un entretien continu. Mais le pays est très différent. De l'autre côté ce sont des terres à seigle maigres et blanches labourées à plat<sup>c</sup> par un méchant cheval, quelquefois un âne. Icy, ce sont des terres à froment fortes, labourées en ados<sup>1458</sup> par trois et quelquefois quatre forts chevaux.

Bar-sur-Seine est un pays de vignes échalassées, mais non en treilles comme à Troyes, et l'aubergiste de la poste<sup>d</sup> de Bar-sur-Seine croit la méthode des treilles préférable. Il se fonde sur ce que les vignes en treilles de Troyes rapportent beaucoup plus que celles de Bar-sur-Seine, ce qui pourroit être attribué à d'autres causes. [page 36] Il y a des bois autour de Bar-sur-Seine, mais point de de ces grands bois qu'on emploie en les jettant à bois perdu et que je me suis amusé à voir descendre à Troyes. C'est de plus loin que ces genres de bois descendent. Je crois qu'on les arrête pour les mettre en train de bois à Marcilly<sup>1459</sup> où la Seine commence à être navigable. Icy, la plupart des bois s'écorcent<sup>e</sup> à vingt-cinq ans. La<sup>f</sup> méthode est de les abattre au mois de may et de les écorcer<sup>g</sup> par terre ailleurs. Je les ay vus écorcer sur pied et abattre ou arracher de leur souche ensuite.

J'ay pris note ailleurs de cette méthode d'exploitation pratiquée nommément à Rhosny<sup>1460</sup>.

---

<sup>1457</sup>Cette école a ouvert en 1773.

<sup>1458</sup>Terre en talus, à pente exposée au soleil, abritée du vent par son bord le plus élevé ou par un mur contre lequel elle est adossée, et de ce fait propice aux semis ou plantations précoces et bande de terre élevée en dos d'âne entre les lignes d'un champ labouré ; plus généralement, bande de terre élevée par la charrue de part et d'autre du sillon.

<sup>1459</sup>Seine-et-Marne, arrondissement de Meaux, canton de Lizy-sur-Ourcq.

<sup>1460</sup>Rosny-sur-Seine, Yvelines, arrondissement et canton de Mantes-la-Jolie.

<sup>a</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « plus ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne, de manière plus lisible, sur les deux mêmes.

<sup>f</sup>Corrigé sur « la ville de Bar ».

<sup>g</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible et d'une encre plus brune.

La ville de Bar-sur-Seine est pavée de grès et bâtie pour<sup>a</sup> la plus grande partie en torchis ou<sup>b</sup> colombage comme celle de Troyes. La grand rue est belle. La ville est petite. Monsieur de Foudras<sup>1461</sup> en est seigneur et y habite. Il y a peu de gibier.

La ville est entourée de tous les côtés que j'ay vus de grands murs et de larges fossés. Elle est adossée à droite contre une côte très escarpée pleine d'arbres fruitiers et autres cultures, les champs fermés de fortes hayes vives de sureau ou autres arbres. La vue du haut doit être très belle par le serpentage de la Seine. Je compte y grimper demain.

J'ay été<sup>c</sup> dès le soir à la brune voir une promenade hors la ville et le long des fossés qui m'a paru fort jolie. Ce sont deux allées en équièrre (sic) dont la première commence à la porte de Paris et va tomber sur la rivière. La seconde est en quay sur le bord de la rivière, et se termine à deux bancs vis-à-vis du pont et de la chute de sept moulins qui sont sous les arcades, 4 à bled, un à foulon pour des draps grossiers, un à écorce ou à tan et un à huile. Aucune cascade de jardin ne vaut à mon avis une chute de moulin. Je compte aussi voir demain ces moulins.

[page 37]

Ce lundy 29<sup>d</sup> juin. Bar-sur-Seine. Feuille seconde.

J'ay monté par un chemin pierreux de ravine au haut de la côte où j'ay trouvé les débris d'un château<sup>1462</sup> qui devoir être très fort. La côte escarpée est comme je l'ay écrit hier en vignes meslées d'arbres fruitiers de toute espèce, et chaque champ défendu de hayes vives fortifiées de bonnes hayes sèches impénétrables. Je crois cette précision d'autant plus nécessaire que j'ay trouvé beaucoup de chèvres parmi les troupeaux de moutons.

Cette côte est très sèche et on y trouve une pierre dont j'ay vu la carrière ouverte. C'est cette pierre irrégulière grise comme une argille durcie et lisse dans sa cassure. Je la regarde comme un marbre primitif pas<sup>e</sup> encore assez durci. Elle est rougeâtre à la superficie par le contact des terres voisines et il y a de petites cristallisations sûrement calcaires. J'en ay pris un échantillon sous le nom de pierre

<sup>1461</sup>La famille de Foudras est implantée à Bar depuis le XII<sup>e</sup> siècle.

<sup>1462</sup>Ce château, situé sur la frontière entre la Champagne et la Bourgogne était donc d'une grande importance stratégique et a été détruit en 1594 par les habitants qui ont profité du désordre dû aux guerres de religion.

<sup>a</sup>Corrigé sur « des mêmes matériaux ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « et ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « vu ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « 14 ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « mal fe ».

de Bar-sur-Seine. C'est de cette pierre que sont bâties les murailles de la rive. Je ne sçais pourquoi les habitans préfèrent de bâtir en bois.

Arrivé dans la plaine, j'ay trouvé un joli bois que je n'ay pas suivi et qui vraisemblablement<sup>a</sup> à son extrémité domine sur la vallée de Seine. Le bois y vient bien et a<sup>b</sup> l'écorce bien lisse. Ces bois sont au Roy. Monsieur de Foudras, seigneur, n'a que la chasse. On m'a dit qu'avant que Monsieur de Foudras ne vécut<sup>c</sup> icy, c'est-à-dire il y a deux ou douze ans, la chasse estoit libre.

Les terres voisines du bois me semblent bonnes. On les laboure à plat quoyque dans la vallée j'aye vu labourer en ados.

[page 38] J'ay vu une charrue qui est à versoir. Les roues en sont très minces, mais les jantes sont de fer. <sup>d</sup>.

Sur la côte première, j'ay trouvé une oseille ronde dont la feuille m'a paru plus épaisse qu'à l'ordinaire, ce qui m'a engagé à la prendre et la mettre en herbier.

Jacquemin a trouvé en haut de cette côte la grande gentiane, ce qui m'a surpris parce que je ne l'avois encore vue que sur<sup>e</sup> de hautes montagnes.

J'ay retrouvé à la promenade au<sup>f</sup> cours où j'avois été hier et qui m'a paru moins agréable que le soir et à la brune. Les moulins bâtis de bois sont vilains.

C'est au bout du<sup>g</sup> pont qu'on a un joli aspect : celui de la rivière entièrement barrée au-dessus du pont pour le service des sept moulins. Le reste de la rivière coule<sup>h</sup> sur une large nappe et fait cascade. Mais cet aspect ne se voit pas du bout du cours, il est caché par le pont. On n'y voit que la petite chute de deux ou trois moulins, les autres<sup>i</sup> sont derrière le pont.

Le pont a douze petites arches à plein cintre. Les avant-becs sont armés de fer, ce qui est nécessaire pour résister aux bûches qui flottent à bois perdu.

J'ay été voir les moulins.

Ceux à grain ne m'ont paru avoir rien d'extraordinaire.

Les trois autres chommoient aujourd'h'uy parce que c'est feste.

Je n'ay pu entrer dans celui à tan.

Celui à foulon est grossier et semblable aux autres moulins au foulon. Les pilons y ont [page 39] trois dents dont voicy la coupe.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « vress ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « est bien lisse ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur vésut ».

<sup>d</sup>« sur » raturé.

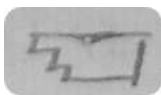
<sup>e</sup>Corrigé sur « dan », pour « dans » certainement.

<sup>f</sup>Corrigé sur « avec ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « du bout ».

<sup>h</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>i</sup>Corrigé sur le même mot.



Je me suis trompé hier en disant que les pilons de la blancherie ressembloient à ceux à foulon. Ils n'ont pas les trois dents. J'ay vu le moulin à huile.

On y fait de l'huile de noix, de navette<sup>1463</sup>, de chenuevis<sup>1464</sup>, quelquefois de lin qu'on ne cultive pas icy mais à quelques lieues, enfin de ce qu'ils nomment olivette. C'est, disent-ils, un pavot\* qu'on ne cultive pas et qu'on recueille dans les bois et les champs. J'imagine que c'est le coquelicot. Il donne une huile très limpide.

L'eau fait tourner une meule de champ qui est un caillou très raboteux, et n'a pas plus de trois pieds de diamètre<sup>1465</sup>. Elle roule tout contre son arbre et le plan sur lequel elle roule est un grès.

Ils pilent aussi du mortier sous cette même roue quand ils n'ont pas d'huile à faire. La graine est mise sous ce pilon pour la briser sans aucun égard pour en tirer une huile vierge. <sup>a</sup>

On la fait ensuite chauffer dans un chaudron, sans les moyens employés en<sup>b</sup> Flandre et ailleurs pour agiter la matière. On la met chaude en<sup>c</sup> pains<sup>d</sup> beaucoup plus gros qu'en Flandre dans des sacs de treillis qu'on met dans de seconds sacs de crin et le tout passe sous la presse. Cette presse est foulée par un fort levier de bois comme les anciennes presses à lin, et on appuie ce levier à force de bras et par un tourniquet. Rien de remarquable dans cette mécanique<sup>e</sup>. Le [caput mortueux ??] se vend bien pour engraisser les bœufs.

[page 40] L'homme du moulin m'a dit qu'il y en a à Troyes où on presse latéralement par des pilons, mais que les pilons sont levés à bras d'homme.

J'ay eu tort de ne les pas voir à Troyes. Au reste, Monsieur l'abbé Rozier<sup>1466</sup> en a sûrement donné la description.

Il m'a dit qu'il y a à Moulins de très beaux moulins à grain avec toutes les commodités possibles pour manœuvrer les sacs de bled. Je ne les ay pas vus non plus.

<sup>1463</sup>Variété oléifère du chou-navet. Semée à l'automne, comme le blé, la graine de la navette fournit de l'huile connue sous le nom d'huile de navette. Elle ressemble au colza. Ce dernier a des feuilles lisses et glauques. La navette a des feuilles d'un vert plus franc, et plus rude au toucher.

<sup>1464</sup>ou chanvre.

<sup>1465</sup>Environ un mètre.

<sup>1466</sup>Jean-Baptiste François Rozier (1734-1793) agronome.

<sup>a</sup>L'expression suivante est raturée : « On la met ensuite dans des sacs ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « à F ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « dans des sacs de grains beaucoup ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « pago ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur un mot identique.

---

Outre ces sept moulins, il y a aussi sous les arches du même pont une anguillère où on prend beaucoup d'anguilles.

Tous les moulins sont au Roy. Monsieur de Foudras les a pris à ferme et les reloue à d'autres. Il croit apparemment gagner dans ce commerce

Il fait exploiter l'anguillère pour son compte.

Monsieur de Foudras n'a, m'a-t-on dit, aucun revenu de sa terre que la chasse. C'est<sup>a</sup> le garçon du moulin qui me l'a dit et se trompe peut-être.

J'ay vu son château qui est une maison bourgeoise dans la ville, avec des barrières de bois et une guérite où il fait coucher en dessous un homme à luy qu'il paye, ce qui ne me semble bon à rien qu'à l'ostentation. Il n'y a point de troupes dans la ville.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « aucune de ».

[page 41]

À Mussy l'Évêque<sup>1467</sup>, ce 29 juin<sup>a</sup>. Feuille unique.

Le chemin de Bar sur Seine à Mussy est de même et la vallée de Seine aussi.

Elle est assez étroite de ce côté-cy. Bar est accosté contre la côte à droite, Mussy contre la côte à gauche en venant de Paris mais plus loin de la côte, et elle n'est pas autant à pique. Icy, toutes les côtes sont couvertes de vignes. J'ay monté sur la côte à droite jusques dans les bois communaux de Mussy, et j'y ay trouvé très commune la grande gentiane dont Jacquemin avoit trouvé un pied à Bar sur Seine. J'y ay trouvé aussi commun l'alisier aria théophraste<sup>b\*</sup>. Je sçavois qu'il y étoit.

La pierre que j'appelle marbre primitif est la pierre commune de ce pays-cy. Il y en a des carrières qui servent au bâtiment du château de Mussy<sup>1468</sup>, cependant pour en avoir des pierres de taille, il faut les tirer de quelques lieues d'icy<sup>1469</sup>.

Dans les carrières voisines, dans les lits des ravines, même dans les champs on en trouve quantité de très minces qui ont le même grain. On en voit une grande quantité de lits horizontaux partout où la terre est coupée à pique, et cette pierre plate et mince est nommée icy lave<sup>c</sup>. On se sert de cette lave pour couvrir quelquefois les maisons quand la maçonnerie est assez forte pour les supporter. On en fait au moins des chaperons<sup>1470</sup> de murs de clôture et on peut aussi en bâtir. Malgré cette commodité, on bâtit beaucoup icy en colombage ou torchis parce que le bois n'y est pas cher.

Cette pierre que j'appellai dans mon voyage de 1767 marbre primitif, que Monsieur Guettard appelle pierre de marbre et Monsieur Turgot cos calcaire est sûrement le marbre simple qui varie par les couleurs métalliques, et je ne peux m'empêcher de regarder cette pierre comme essentiellement différente de la pierre de taille et de [page 42] Paris et de presque tout le nord du royaume. Le grain est tout différent. Elle est lisse à sa cassure et semble attendre le poli. Si elle n'étoit pas calcaire, on croiroit que c'est une argille durcie. Quelques jours, il y aura des naturalistes qui nous donneront une théorie de la formation du marbre et je ne doute pas que cecy n'en soit l'élément.

<sup>1467</sup>Mussy-sur-Seine, Aube, arrondissement de Troyes, chef-lieu de canton. Mussy appartenait aux évêques de Langres, d'où son nom, jusqu'à la Révolution, de Mussy-l'Évêque.

<sup>1468</sup>Il s'agit du château des évêques de Langres.

<sup>1469</sup>Pour plus de détails sur ce château, voir une lettre dans le carnet du voyage en Suisse 11, page 116.

<sup>1470</sup>Assise de pierre ou assemblage d'autres matériaux servant de couverture à un mur

<sup>a</sup>Corrigé sur « juillet ».

<sup>b</sup>Ces trois derniers mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Souigné.

Je crois avoir lu dans les premiers tems de Monsieur de Buffon que je n'ay pas relus depuis vingt-cinq ans qu'il regarde le marbre comme une pierre de taille plus dure que les autres, je ne sçais même si je n'y ay pas vu qu'au-dessous des carrières de pierre de taille on trouve ordinairement du marbre, ce que je ne crois pas qui soit vrai à Paris.

Si cette pierre se continue d'icy à Montbar<sup>1471</sup>, j'explique ce qui a conduit Monsieur de Buffon à cette hypothèse. C'est la pierre de taille de son pays qu'il considérait alors comme la seule pierre de taille, et, suivant cette dénomination, il avoit raison.

Au reste, je suis trop peu naturaliste pour insister beaucoup sur mes conjectures à cet égard.

C'est à Bar sur Seine que j'ay commencé à trouver ce marbre primitif.

On m'a parlé à Troyes d'une pierre de Fouchères qu'on y nomme la roche de Fouchères.

On m'a dit cependant qu'elle est calcaire et qu'on ne luy donne à Troyes le nom de roche que pour la distinguer de la craye noble et blanche commune à Troyes et dans la plus grande partie de la Champagne. Monsieur Grosley, qui n'est pas naturaliste, m'a dit aussi qu'elle n'est pas dans la carrière en lits si horisontaux ou au moins si réguliers que leur craye, ny que les pierres de taille de Paris. Elle m'a paru belle ce matin à Bar sur Seine. J'en excepte les couches de lave ou pierre mince qui sont régulières comme des ardoises, mais horisontales, ce que ne sont pas les ardoises.

La<sup>a</sup> carrière de Fouchères est peu éloignée du chemin de Bar icy. J'aurais dû me détourner pour la voir. Je n'y ay pas pensé. Peut-être est-ce là que commence le marbre primitif. [page 43] Au reste, cela doit être sçu à merveille par Monsieur Desmarest qui est Troyen.

Il y a icy comme à Bar sur Seine des moulins à huile. Je les verrai demain, qui ne sera pas feste. On y fait l'huile de noix, de chanvre (car il y a beaucoup de chenewières dans la vallée, de navette et de camomille dont<sup>b</sup> j'ay oublié de<sup>c</sup> parler dans mon journal de Bar sur Seine [où] on en fait aussi). On connoit icy l'olivette ou coquelicot mais on n'en fait pas parce que les gens de ce pays-cy sont trop occupés à leur vignoble qui est immense. On ne cultive pas icy de lin.

Demain, j'iray voir la culture de la camomille que je ne connois pas et que je n'ay pas vu en Flandres et je conseillerai à Monsieur de Langres<sup>1472</sup> de leur

<sup>1471</sup>Montbard, Côte d'Or, chef-lieu d'arrondissement.

<sup>1472</sup>L'évêque de Langres est en 1778 César-Guillaume de La Luzerne.

<sup>a</sup>Corrigé sur « il se p ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « dont mon ».

faire connoître celle de pavot ou œillette, et cette de colsat\*, qui vaut mieux que la navette. Leurs terres y sont propres, car elles sont excellentes et des terres à chanvre sont bonnes à presque tout.

J'en avois parlé à Malesherbes, mais outre que les terres de Beauce n'ont ny assez de fond, ny assez d'humidité pour le colsat, comme il n'y a pas de moulins à huile il faudroit faire un établissement difficile et coûteux pour y introduire une culture incertaine, ce qui n'est pas icy, où ils ont déjà des moulins. Il faudroit seulement qu'ils songeassent à les perfectionner, à quoy les ouvrages qui sont déjà paru de l'abbé Rozier et un qu'il donnera encore depuis un voyage de Hollande pourraient leur être très utiles. Je crois que l'abbé Rozier a déjà perfectionné les moulins à huile de Beaujolois et leur a donné l'usage du colsat.



[page 44] Á Mussy, ce 30 juin

J'ay vu l'huilerie qui est comme à Bar sur Seine.

On y pile aussi la graine sous une roue de même matière et de même diamètre et qui touche immédiatement son arbre. On la chauffe ensuite et on la remue à la main, après quoy on exprime de même l'huile sous une presse verticale qu'on presse à force de bras et en augmentant la force par une roue et des cordes. Seulement, à cet égard, la mécanique est icy un peu différente. La roue presse<sup>a</sup> verticalement comme dans les pressoirs à vin qu'on nomme à étiquette et non un levier comme dans les anciens pressoirs à vin et comme à Bar-sur-Seine.

J'ay été voir un champ où on cultive ce qu'on appelle la camomille et sans sçavoir quelle est cette plante, je suis très sûr que ce n'est pas la camomille. Elle croît à présent et a déjà cinq ou six feuilles qui sont des feuilles entières opposées et embrochant les tiges comme des œillets\* ou des lychnis\*. Mais comme elle n'est pas encore fleurie, je ne peux dire ce que c'est. J'ay montré à un homme d'icy à dessécher les plantes et je l'ay chargé de dessécher celle-là quand elle sera en fleurs et de me l'envoyer. De plus, j'emporte un paquet de graines pour la semer. Elle est meslée avec un peu de navette<sup>b</sup>.

J'ay aussi vérifié que je m'étois trompé sur celle qu'on nomme olivette à Bar-sur-Seine et icy tout simplement huile d'olive. Ce n'est pas le coquelicot, c'est le pavot de jardin qui croît icy spontanée.

On trouve fréquemment des pétrifications à Mussy. On y trouve aussi des concrétions topheuses où il y a des tuyaux fermés, sans doute par des ravines. Il y a de celles à calottes concentriques que j'ay souvent vues et dont<sup>c</sup> j'ay rapporté de différens pays. Je ne sçais pas si elles ont un nom. C'est un paysan de Mussy, cy-devant journalier, vigneron et [?ier], aujourd'huy portier de l'évêque<sup>d</sup> qui m'a montré ces morceaux qu'il a ramassés et dont il a fait une petite collection.

C'est aussi luy que j'ay chargé de m'envoyer de la graine de ce qu'ils nomment camomille et la plante desséchée et dans la saison des fruits de l'alisier aria theophraste<sup>e</sup>. On ne le connoît que sous le nom de gros homme.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « qui ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « que ».

<sup>d</sup>L'expression « aujourd'huy portier de l'évêque » est rajoutée en interligne.

<sup>e</sup>Ces deux mots sont soulignés.

[page 45]

À Chanceaux<sup>1473</sup>, ce 1<sup>er</sup> juillet, feuille 1<sup>ère</sup>

Bourg entre Montbar et Dijon

Souvenirs de ce que j'ay oublié dans les journaux précédens

1° Le nom de la physicienne élève de Monsieur Desmarets que j'ay vu à Troyes chés Monsieur Grosley est Mademoiselle Collaud .

2° J'ay appris à Mussy, comme je m'en étois douté, que Monsieur de Foudras n'est pas seigneur de Bar-sur-Seine. C'est un ancien officier qui en a le gouvernement, et qui a le titre par<sup>a</sup> concession expresse fut fait donner la chasse qui appartient au Roy seul seigneur. En conséquence, il l'a défendue aux habitans qui jusqu'à luy chassaient librement. Mais heureusement pour eux, il n'est pas assez riche pour faire les dépenses nécessaires pour peupler le pays de gibier qui le dévaste.

Il a acquis comme j'ay dit ou à titre de ferme ou autrement quelques moulins et quelques autres [drogues?], et je crois à vie seulement.

Il a acheté une maison bourgeoise et je ne sçais si j'ay marqué la ridicule vanité qu'il a eue d'y faire mettre des barrières et une guérite où il fait coucher un pauvre diable pour faire respecter sa qualité de gouverneur. Mais comme il n'y a pas de troupes c'est un homme à luy qu'il paye pour faire cette veille des armes.

Observons sur cela que la vanité noble et militaire de Monsieur Foudras le conduiroit à exercer une petite tyrannie sur le pays s'il en avoit le pouvoir. Au lieu que la vanité bourgeoise de Monsieur Cogner du mulot et des autres bourgeois de Troyes qui ont fait inscrire leur nom sur le marbre au-dessous de celui du Roy en qualité de protecteurs de l'école gratuite de dessein les a portés à concourir de leur argent à un établissement utile.

Réflexions assez importantes sur les avantages de la municipalité<sup>b</sup>.

[page 46] 3° L'évêque de Langres aime à assembler des fruits de toute espèce, et il en a fait venir le plus grand nombre de Paris d'après le livre de Monsieur Duhamel, mais il y en a aussi quelques uns qu'il a comme ayant réputation dans le pays, et il est toujours bon d'en prendre la note.

Je n'ay pas fait le travail sur son catalogue, mais voicy ceux dont il m'a parlé.

Le bigarreau\* noir de Langres

Le bigarreau violet de Brienne. Nota qu'il est possible que ce soit le même que le précédent et on ne peut pas le savoir encore, ny l'un ny l'autre n'ayant encore fructifié dans le jardin de Mussy l'Évêque.

<sup>1473</sup>Côte d'Or, arrondissement de Dijon, canton de Saint-Seine l'Abbaye.

<sup>a</sup>Ce mot est répété deux fois.

<sup>b</sup>Corrigé sur « mun ».

Une poire entièrement grise qu'on nomme à Mussy le calouet<sup>a</sup> rosa<sup>1474</sup>.

L'évêque croit qu'il y a une autre poire de ce nom mais que celle qu'il cultive à Mussy est différente, pour moy le nom m'est tout à fait nouveau.

La poire de Silvandre<sup>1475</sup> qu'on dit venir des environs de Mets où elle est naturelle dans les forests. Si cela est nous en avons connoissance par Monsieur de Richady<sup>1476</sup>. On dit que c'est un beurré<sup>1477</sup> plus petit, mais d'un meilleur goût que le beurré ordinaire.

C'est ce qu'on dit aussi de la petite poire rabougrie ou proche qui vient surtout à Courtalins<sup>1478</sup> qu'on vend au marché de Châteaudun<sup>1479</sup>, et que j'ay prié ma fille de me faire greffer à Montboisier<sup>1480</sup>.

C'est aussi ce que j'ay retenu de la poire d'Isambert<sup>1481</sup> que j'ay mangée autrefois du côté d'Évreux<sup>1482</sup> et de Conches<sup>1483</sup> et que La Quintinie<sup>1484</sup> connoissoit et nomme l'Isambert des Normands. Il seroit bien de connoitre ces trois poires et de les comparer.

[page 47] 4° Du curé de Troyes.

Usages des allumettes de chenévotte<sup>1485</sup> souffrées que j'ay déjà vues à Saint-Omer<sup>1486</sup> et à Abbeville<sup>1487</sup>.

<sup>1474</sup>Cette variété de poire est plutôt connue sous le nom de Cailhou rosat ou Caillaou rosat ou caillot Rosat.

<sup>1475</sup>Cette variété de poire n'a pu être identifié.

<sup>1476</sup>S'agit-il des Richard père et fils ? voir le lexique biographique.

<sup>1477</sup>Autre variété de poire.

<sup>1478</sup>Courtalain, Eure-et-Loir, arrondissement de Châteaudun, canton de Cloyes-sur-le-Loir.

<sup>1479</sup>Eure-et-Loir.

<sup>1480</sup>Montboissier, Eure-et-Loir, arrondissement de Châteaudun, canton de Bonneval, terre de Malesherbes.

<sup>1481</sup>Variété de poire beurré.

<sup>1482</sup>Eure.

<sup>1483</sup>Conches-en-Ouche, Eure, arrondissement d'Évreux, chef-lieu de canton.

<sup>1484</sup>Voir le lexique biographique.

<sup>1485</sup>La chènevotte est la tige du chanvre, une fois dépouillée de sa filasse, dont on se servait pour fabriquer des allumettes.

<sup>1486</sup>Pas-de-Calais.

<sup>1487</sup>Somme.

<sup>a</sup>Souigné.

[page 48] Á Chanseaux, ce 1<sup>er</sup> juillet. 2<sup>nde</sup> feuille.  
Châtillon sur Seine<sup>1488</sup>.

J'ay été de Mussi à Châtillon.

Chemins ferrés comme toute la Bourgogne et meilleurs ou plus mauvais suivant que la pierre du pays et le gravier sont plus durs ou plus mols.

Très bonne vallée qui est de Seine et côtes couvertes de vignes échalassées sans corde. On m'a dit que je verray la même chose dans la bonne Bourgogne vineuse.

Châtillon a une belle vue et m'a paru une jolie ville.

J'ay grimpé aux restes du château des anciens ducs de Bourgogne<sup>1489</sup>, d'où on découvre le pays.

On m'y a fait remarquer les côtes à gauche du côté de Clervaux<sup>1490</sup>, couvertes de bois. C'est la forest de Châtillon, appartenant au Roy. Un bourgeois de la ville que j'ay trouvé dans la rue, et qui a bien voulu me conduire m'a dit que les coupes sont de 25 ans et montent à 800 arpens<sup>1491</sup> par an ce qui fait 20 000 arpens<sup>1492</sup> de bois outre ceux des seigneurs, des abbayes et les communaux qui sont voisins ou contigus. Je ne doute pas que ce pays de bois ne communique à celui de Clervaux.

Le débit de ces bois est en partie pour les forges. J'ay vu plusieurs charettes attelées de deux bœufs et chargées de mines traverser la ville de Châtillon. C'est une mine en grain. Elle avoit déjà subi un lavage, j'en ay pris échantillon.

Le même homme m'a fait remarquer en-deçà de la côte deux monticules, ou buttes rondes ou tertres isolés qu'on nomme les jumeaux<sup>1493</sup>. On m'en avoit déjà parlé à Mussy, et on m'avoit fait l'observation bien remarquable que ces deux buttes sont [page 49] absolument de même nature et que cependant l'une est inculte et l'autre cultivée en vignes depuis le sommet jusqu'à là-bas. La raison en est bien simple. Une de ces buttes est en Champagne, pays d'aides où on ne cultive les vignes que quand le terrain y est assez favorable pour parvenir payer les droits et l'autre est en Bourgogne, où il n'y a point d'aides. Le bonhomme qui me conduisoit m'a répété de luy-même cette observation, ce qui prouve que tout le monde dans le pays en est frappé.

Il m'a ajouté que tout le bonheur de la ville de Châtillon est d'être en Bour-

<sup>1488</sup>Côte d'Or, arrondissement de Montbard, chef-lieu de canton

<sup>1489</sup>Les vestiges datent du XIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>1490</sup>Clairvaux, ancienne commune de l'Aube, aujourd'hui rattachée à Ville-sous-la-Ferté, arrondissement et canton de Bar-sur-Aube.

<sup>1491</sup>Soit 40 hectares.

<sup>1492</sup>Soit 1000 hectares environ.

<sup>1493</sup>Il s'agit des jumeaux de Massingy, Côte d'Or, arrondissement de Montbard, canton de Châtillon-sur-Seine. La légende voudrait qu'un géant y ait vidé ses bottes pleines de terre et de caillasse. . .

gogne. Il est cependant évident que l'administration des États de Bourgogne est détestable. Mais la plus mauvaise administration municipale est préférable pour le pays à la meilleure de pays d'Élection. Au moins, la province y a-t-elle des défenseurs. Je ne dis pas qu'il en soit de même pour les droits du Roy.

Ce vieux château des ducs de Bourgogne estoit bâti ainsi qu'on le voit par ce qui en reste d'une excellente pierre de taille du pays et cette pierre n'a plus le grain de marbre de celle de Mussi et de Bar sur Seine. Je n'ay pas pu en casser de fragment faute de marteau et d'autre pierre aussi dure, mais j'ay cassé sur cette pierre de taille<sup>a</sup> un fragment de la pierre du pays, qui est à peu près de la même nature et j'en ay pris l'échantillon.

Il y a à une lieue de Châtillon une fontaine<sup>1494</sup> qu'on dit excellente et si abondante qu'elle fait la moitié de la Seine dans lequel (sic) elle va se jeter. Ce sont mes gens à qui on en avoit parlé à Mussi. Cela m'auroit trop retardé d'y aller.

[page 50] Il y a deux libraires ou relieurs dans la ville de Châtillon. J'ay été leur demander une *Histoire de la ville de Châtillon sur Seine*<sup>b</sup> par le P[ère] Legrand<sup>1495</sup> qui m'estoit indiquée dans *l'État de la France*. Ils n'en avoient pas, mais un homme du lieu qui m'a accompagné<sup>c</sup> m'a dit que cette histoire est [?able] et quoyque les libraires ne l'ayent pas, il y en a peut-être cinquante exemplaire dans la ville, où on la méprise.

Il m'a ajouté qu'un avocat de la ville nommé Monsieur de la Motte fait<sup>d</sup> depuis longtems des recherches et travaille sur l'histoire de cette ville et peut-être les donnera au public<sup>1496</sup>. Il m'a fait entendre que cest auteur est plus laborieux qu'homme de sens et que ses idées sont confuses. Telles quelles seront il sera bon qu'il les donne. Mon conducteur me croyant plus attaché aux antiquités que je ne le suis m'a offert de me mener chez ce Monsieur de la Motte. Je n'en avois pas le tems, comme d'ailleurs je suis peu curieux des antiquités, il m'a suffi de retenir<sup>e</sup> pour le dire à ceux qui s'en occupent qu'on trouvera chez ce Monsieur de la Motte, avocat de Châtillon sur Seine, des recherches sur l'histoire de sa ville.

Et à cette occasion j'écriray aussi icy de peur de l'oublier que quinze jours

<sup>1494</sup>Il s'agit de la source de la Douix, voir le lexique des termes techniques.

<sup>1495</sup>*L'Histoire sainte de la ville de Chatillon sur Seine au duché de Bourgogne, contenant la vie et les miracles de S. Vorle... l'enfance et l'éducation de S. Bernard... les miracles et l'image de la Ste Vierge...* par le R.P. E. Legrand, Autun, Blaise Simonnot, 1651.

<sup>1496</sup>Il n'a pas dû la publier, car il a été impossible de trouver cet ouvrage.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>L'expression « un homme du lieu qui m'a accompagné » est corrigée en interligne sur « l'homme qui vouloit bien me mener ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « pour ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « sçavoir ».

avant mon départ, passant à Chateaudun<sup>1497</sup>, j'y appris qu'un chanoine de cette ville nommé Monsieur l'abbé de Coust-Gilet<sup>1498</sup> avait travaillé toute sa vie à une histoire du Dunois remplie de recherches qu'il estoit mort depuis peu sans que son ouvrage fût achevé, que le m[anu]s[crit] est entre les mains de son neveu le Sieur Coust-Gilet, épicier, que j'y ay vu, et qui espère qu'un frère qu'il a étudiant pour être prêtre, continuera l'ouvrage de son oncle, mais<sup>a</sup> que l'abbé Coust-Gilet avoit deux copies de son ouvrage et qu'il en a remis un à l'hôtel de Chevreuse, je crois chés l'intendant de Monsieur de Luines<sup>1499</sup>, seigneur du Dunois.

[page 51] De Châtillon à Montbar, je n'ay trouvé jusqu'aux bois de Monsieur de Buffon, ny bois, ny vignes, ny prés. C'est un pays de terres labourables. Le chemin souvent bon quand il est par les hauteur, mais coupé de quelques vallons.

On y laboure quelquefois avec bœufs, quelquefois avec chevaux.

J'ay été très édifié d'un défrichement que j'y ay trouvé le long du chemin<sup>b</sup> presque achevé, sur une côte assez escarpée et hérissée de très gros rochers qu'il faut déchausser avec le pic, et qui doivent être très lourds à ranger. Ils doivent être fort utiles pour le chemin voisin. La pierre est de grain, d'un grain fin marqué de petits points noirs presque invisibles. Cependant, je la crois calcaire mais très dure. J'en ay pris échantillon.

J'en ay pris aussi d'une autre pierre de grain dur et violet<sup>c</sup> que je n'ay pas pris à la roche mais dont il y avoit un morceau parmi les fragmens de ces roches.

Enfin, j'ay trouvé sur le chemin du côté de ces mêmes roches des pierres qui y ont été apportées et je meurs de peur qu'on ne les employe pour le chemin en guise de grève, elles y seroient à ce que je crois détestables. Ce sont de jolies pierres<sup>d</sup> blanches, tendres et coquillères qui trouveroient peut-être place dans un cabinet mais ne devroient pas se trouver dans un chemin. J'en ay pris aussi plusieurs échantillons.

Par une des côtes descendantes dans les vallons que j'ay traversées dans cette route, j'ay trouvé un moulin à vent en [g ?] et assez grossier. Je n'y suis pas entré, mais j'ay demandé aux garçons meuniers pourquoi leur moulin n'estoit pas tout assis sur la hauteur pour mieux profiter du vent. Ils m'ont répondu que ces situations tout à fait sur les hauteurs leur sont désavantageuses parce que le vent

<sup>1497</sup>Eure-et-Loir.

<sup>1498</sup>Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>1499</sup>Louis-Joseph né le 4 novembre 1748, duc de Luynes et duc de Chevreuse et duc de Montfort-l'Amaury et marquis de Dangeau et comte de Dunois et comte de Noyers, pair de France, mort le 20 mai 1807.

<sup>a</sup>Corrigé sur « auquel il ne doute pas qu'il ne soit propre puisqu'il a établi ».

<sup>b</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « plus violet que ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « petites ».

---

se ventile de la vallée<sup>a</sup> (c'est leur terme) et les empêche de tourner, et m'ont cité un autre moulin sur la hauteur qui chôme souvent quand le leur tourne. Je n'entends pas bien cette histoire, mais comme j'entends mal la matière, je ne dis pas qu'ils aient tort, et ils ont l'expérience et la comparaison pour eux.

---

<sup>a</sup>L'expression « se ventile de la vallée » est soulignée.

[page 52] Á Chanceaux, ce 1<sup>er</sup> juillet, 3<sup>ème</sup> feuille

Arrivée à Montbar

On trouve en hauteur au-dessus de Montbar une forest qu'on appelle les bois de Monsieur de Buffon. En effet, ils sont à luy, et ne sont point du domaine concédé par le Roy qui est de l'autre côté de la vallée de Montbart.

Cette forest est pavée d'une vaste route qui est le chemin, mais comme elle est trop large, on<sup>a</sup> a laissé des deux côtés s'élever une assez large litière de bois en accrue. On a fixé les limites du chemin en deçà de cette accrue par deux fossés et ces deux fossés laissent voir les entrailles de la terre. Ce sont des couches de lave ou pierre calcaire très mince, mais de grain de marbre sans couleur mais avec des dessins ronds, ce qui me l'a fait d'abord nommer brune. Depuis, j'ay mieux aimé le nommer marbre œillé. J'ay pris ce nom des agathes œillées, ainsi nommées par les bijoutiers instruits, pour ne leur pas donner le nom d'œil de chat, nom réservé pour une pierre chatoyante de la nature de l'opale.

On voit, sur la côte quand on descend de cette forest et encore plus de l'autre côté des<sup>b</sup> montagnes, dans les bois du domaine concédé à Monsieur de Buffon, des rochers veillans, et au haut des montagnes des rangs entiers de ces rochers qui sont du marbre, coloré sans doute par le voisinage des mines de fer. Les mines de ce genre et les forges de Monsieur de Buffon sont à une lieue de Montbar, à Buffon<sup>1500</sup>, du côté de Tonnerre<sup>1501</sup>. Nota, Monsieur de Buffon a affermé depuis ses terres 25 000 livres, en y attachant une coupe de 160 arpens<sup>c</sup> par an, coupe de 25 ans et quelques métairies<sup>d</sup>.

Les marbres dont je parle ont été exploités il y a quelques années par des marbriers de Paris qui vinrent s'y établir et travaillèrent pour quelques bourgeois de Montbar, mais ces bourgeois ont abandonné l'entreprise parce que leur marbre<sup>e</sup> leur coûtoit plus cher qu'ils ne le vendoient.

[page 53] Revenons à la route vers Montbard.

Après avoir quitté les bois, on trouve des vignes et icy elles sont en treilles comme à Troyes, ce que je n'avois vu ny à Bar sur Seine, ny à Mussi.

Montbar est dans le fond sur une rivière<sup>1502</sup> qui se jette dans l'Yonne à ce qu'on m'a dit.

La descente est rapide et les rues de la ville beaucoup moins propres que

<sup>1500</sup>Côte d'Or, arrondissement et canton de Montbard.

<sup>1501</sup>Yonne, arrondissement d'Avallon, chef-lieu de canton.

<sup>1502</sup>La Brenne.

<sup>a</sup>Corrigé sur « elle ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « deux ».

<sup>c</sup>800 m<sup>2</sup>.

<sup>d</sup>L'expression depuis « en y attachant » jusque là est rajoutée entre deux paragraphes.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur le même mot d'une encre plus brune.



celles de Bar et de Mussi. La descente est rapide et l'est trop. Je n'y ay pas descendu, mais Jacquemin y a été voir. Remarque qu'au lieu de pioche ils se servent d'un outil évasé de la base et très pointu à cause des pierres dont le terrain<sup>a</sup> [?]. D'ailleurs, Montbar est un gros lieu. Il y a une manufacture de toilles de coton, une fabrique de laines et beaucoup de vanniers.

J'ay voulu voir l'habitation de Monsieur de Buffon, elle est à mi-côte, de<sup>b</sup> l'autre côté que celui par lequel je suis arrivé, et plus bas que l'ancien château des ducs de Bourgogne, domaine concédé par le Roi à Monsieur de Buffon.

Il a chez luy, m'a-t-on dit, beaucoup d'appartemens, je n'ay pas pu y entrer. La vue doit en être médiocre, dominant sur une gorge très étroite. Les jardins sont peu de chose. Il y a au milieu de ces jardins et plus haut que sa maison un petit bâtiment à [p?] porté sur des colonnes, et actuellement occupé quand il y est par son secrétaire, le rez-de-chaussée vuide et entre les colonnes est<sup>c</sup> occupé par plusieurs volières.

On m'a dit qu'il y avoit beaucoup d'oiseaux du tems de Madame de Buffon<sup>1503</sup> qui les aimoit, que depuis sa mort<sup>1504</sup> les volières ont resté vuides. Cependant, depuis peu, Monsieur de Buffon y a fait remettre des oiseaux du pays. J'ay été surpris de voir dans une des corbeaux, des pies et des perdrix, sans que ces animaux se fissent mal. Dans une autre, j'ay vu des geais avec des petits oiseaux.

En montant cette côte, on trouve sur la hauteur l'ancien château des ducs concédé à Monsieur [page 54] de Buffon. Il a planté et cultivé cette côte qui avant luy étoit stérile, et au revers sont ses potagers, très arides et où il n'y a d'eau que celle que fournit un très ancien puits construit<sup>d</sup> sur le sommet pour le château des ducs, dont il reste une tour et demie<sup>1505</sup>. Toute cette montagne est à présent des deux côtés en terrasses soutenues et revêtues avec de beaux escaliers de grande pierre ce qui a dû coûter très cher.

Monsieur de Buffon a au haut de cette montagne un cabinet de travail où on a dit que pendant tout l'été il s'enferme depuis sept heures du matin jusqu'à une heure et c'est là qu'il travaille. On n'a pas pu me faire entrer dans ce cabinet

---

<sup>1503</sup>Françoise de Saint-Belin-Malain qui l'a épousé en 1752.

<sup>1504</sup>Elle meurt en 1769.

<sup>1505</sup>En 1735 Buffon avait fait réaménager pour son usage une partie de ces vestiges.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « bâtiment ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « au revers ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « qu ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « const ».

Au-delà sont les bergeries de Monsieur d'Aubenton<sup>1506</sup>, l'académicien<sup>1507</sup> qu'on appelle dans ce pays-cy Monsieur d'Aubenton le boiteux<sup>1508</sup>.

Je n'y ay été qu'un moment et les troupeaux étoient aux champs. J'ay vu la tour quarrée où ils passent même les nuits d'hiver à l'air avec des rateliers<sup>a</sup> le long des quatre murs. On leur donne de la paille pour se coucher et faire du fumier. Il y a des barrières à quelques distances du mur, d'où j'ay conclu qu'on ne les laisse pas vaguer dans la cour et choisir eux-mêmes l'exposition qui leur convient pour y passer la nuit. J'ay remarqué aussi qu'il y a des séparations, ce qui est nécessaire à Monsieur d'Aubenton qui fait des expériences pour séparer les races et ne sont pas nécessaires à ceux qui voudroient élever des<sup>b</sup> troupeaux dans sa<sup>c</sup> méthode.

Il y a cependant plusieurs bergeries où on tient à couvert et chaudement les moutons<sup>d</sup> qui viennent de pays chauds et ne sont point encore acclimatés. J'en ay vu d'Espagne et d'Angleterre, et une race du Thibet<sup>e</sup> qui a de grosses queues. Le père et la mère natifs<sup>f</sup> du Thibet sont morts<sup>g</sup>. J'ay vu leurs enfans procréés d'eux sans<sup>h</sup> mélange et j'ay vu aussi des espèces bâtardes. Ce sont des expériences de Monsieur d'Aubenton pour croiser les races. Les bergers m'ont dit qu'on change<sup>i</sup> tous les jours la paille de ces espèces rares et précieuses.

[page 55] Venons aux perspectives de Monsieur d'Aubenton le maître neveu<sup>1509</sup> de l'académicien<sup>j</sup> et qui passe jusqu'à présent<sup>k</sup> pour être<sup>l</sup> moins habile que son père mort il y a deux ans.

Nota : le guide qui m'a mené à la pépinière m'a dit que pendant quelques années feu Monsieur d'Aubenton a beaucoup gagné sur les peupliers [d'I?] qu'il

<sup>1506</sup>En effet, ce dernier fit d'importantes recherches sur les moutons, et ses travaux sur les mérinos permirent d'améliorer considérablement la laine des moutons français. Cela lui valut d'être surnommé « le berger Daubenton ».

<sup>1507</sup>Il entra à l'Académie des Sciences en 1744.

<sup>1508</sup>Il était atteint de la goutte, mais aucune autre trace n'a été trouvée de ce surnom.

<sup>1509</sup>Georges-Louis Daubenton, fils du frère de Louis-Jean-Marie (l'académicien), maire de Montbard depuis 1776.

<sup>a</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit d'une encre plus brune et d'une écriture plus lisible.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « un ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « la ».

<sup>d</sup>Ces deux derniers mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune sur « surtout ceux ».

<sup>e</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit d'une encre plus brune et d'une écriture plus lisible.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune et d'une écriture plus lisible sur « natifs ».

<sup>g</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune et d'une écriture plus lisible sur « non plus ».

<sup>h</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune et d'une écriture plus lisible sur les quatre mêmes.

<sup>i</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur le même mot.

<sup>j</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune sur « du docteur ».

<sup>k</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune sur « généralement ».

<sup>l</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « beaucoup ».

vendrait 24 [livres ?] la pièce avant que tout le monde sait (sic) combien il est aisé à chacun d'en élever de bouture. Mais à présent, cette branche du commerce est bien tombée<sup>a</sup>.

Ce qu'on appelle la pépinière où il élève les arbres en grande quantité qu'il débite dans toutes les provinces voisines est un vaste enclos dans le fond ou dans la vallée que son père louoit 800 livres par an de l'hôpital. Le fils n'a pas pu ou n'a pas voulu renouveler<sup>b</sup> le bail qui en [?], et il a acheté un autre terrain à mi-côte où il établira ses pépinières, et il faudra qu'il y transporte la<sup>c</sup> totalité de ses arbres sur. Suivant le traité fait avec son père, il doit rendre à l'hôpital le terrain en état<sup>d</sup> de culture à bled. Je crois que ce terrain n'aura rien perdu pour avoir été une vingtaine d'années en pépinière et sûrement pendant ce tems l'a bien façonné et bien amendé.

Mais indépendamment de cette grande pépinière, il a atenant de sa maison dans la ville deux petits jardins où il a ses serres, ses couches, ses pots, et où il cultive ses arbres les plus précieux. Il estoit en campagne, c'est pourquoy je n'ay parlé qu'à son commis qui, ayant été celui du père, m'a paru<sup>e</sup> [entendre] peut-être ses affaires aussi bien que luy. <sup>f</sup>

Il m'a donné des renseignements que je décrirais sur le lieu de Franche-Comté où je trouverai le pin mugo, et il m'en a montré un très petit dans le jardin particulier.

D'ailleurs, je n'ay pas eu le tems de voir ses pépinières en détail, ce qui m'auroit occupé un jour, et<sup>g</sup> pendant ce jour il seroit revenu de la campagne, et il auroit fallu des complimens. C'est pourquoy, ayant donné ce coup d'œil général à Montbar, j'étois venu coucher à Chanceaux sur la route de Montbar à Dijon.

---

<sup>a</sup>Toute l'expression depuis « nota » jusque là est rajoutée en bas de page d'une encre plus pâle, avec un signe de renvoi.

<sup>b</sup>Corrigé sur « constit ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « ses ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune et d'une écriture plus lisible sur le même mot.

<sup>e</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune sur « entend ».

<sup>f</sup>« Pour le moins » raturé.

<sup>g</sup>Corrigé sur « je ».

[page 56]

À Chanceaux, le 1<sup>er</sup> juillet, feuille 4<sup>ème</sup>.

La route de Chanceaux jusqu'à la forest de Montbar est pays de plaine sans vignes ny bois.

De Montbard au Val de Suson<sup>1510</sup> est un pays de plaine sans vigne mais avec de vastes bois de tous les côtés, qui appartiennent pour la pluspart à des abbayes et dont on flotte les bûches à bois perdu, excepté ce qu'on employe dans les forges. Il y a aussi des bois à Monsieur de La [Feuillée ?]<sup>1511</sup> qui y a son château.

Dans ce pays, le chemin est généralement bon parce que le sol y est très ferme.

Je crois que la pierre de taille de grain semblable à celui de Paris ou de Tonnerre<sup>1512</sup> n'y est pas rare, et qu'il y en a même une carrière voisine où il y en a de longs morceaux.

Je le crois parce que l'usage et la dévotion est icy de planter beaucoup de croix dont la pluspart sont d'une seule pièce et de la matière que je viens de décrire.

Ce ne sont pas seulement des croix mises à quelques croisées de chemin. Entre Montbard et Chanceaux, j'en ay vu peut-être vingt. Un particulier par dévotion plante une croix qui ne se rapporte à rien, et ce n'est pas seulement un ancien usage oublié. J'ay eu la curiosité de lire l'inscription d'une. Elle est de l'an passé et la voicy<sup>a</sup>.

À la dévotion d'Élisabeth du Pape et de Rolland Beaufils, son fils défunt, 1777<sup>b</sup>.

Les lettres n'y sont pas séparées comme dans la fameuse inscription « C'est

---

<sup>1510</sup>Val-Suzon, Côte d'Or, arrondissement de Dijon, canton de Saint-Seine-l'Abbaye.

<sup>1511</sup>Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>1512</sup>Yonne, arrondissement d'Avallon, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Corrigé sur « voisin ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « Á » jusque là est soulignée.

icy le chemin des asnes<sup>a</sup> », ce qui la rend difficile à lire<sup>1513</sup>.

À cette croix et à quelques autres le [?] est sculpté dans<sup>b</sup> le morceau de pierre [page 57] ce qui a dû coûter assez cher.

Chanseaux est un assez gros bourg, le seigneur est l'abbé de Flavigny<sup>1514</sup>, et à présent cette abbaye est vacante.

---

<sup>1513</sup>Cette inscription et l'anecdote qui s'y rapporte se trouve aujourd'hui dans Charles Virmaître, *Paris Oublié*, Paris, E. Dentu, 1886 (2e éd.), 327 p. où on peut lire qu'en 1799, l'attention du monde savant fut attirée par les fossiles que l'on découvrit dans les flancs de la butte, et aussi par une pierre enfoncée profondément, que des terrassiers mirent à jour. Sur cette pierre se trouvait cette inscription : IC I LEC HEM INDE SAN ES L'académie des inscriptions fut convoquée ; elle se rendit solennellement sur la butte, la pierre mystérieuse, qui avait été soigneusement enveloppée d'une bâche, fut découverte, puis retournée dans tous les sens. Les uns opinèrent pour du latin ; ce devait être la pierre tombale de quelque martyr contemporain de saint Denis ou de saint Eleuthère ; d'autres affirmaient qu'elle avait dû servir d'autel dans un temple païen consacré à Bacchus ; enfin, après bien des discussions, ne pouvant s'entendre, ils nommèrent une commission. La commission vint examiner à son tour la fameuse pierre ; elle fut d'avis qu'il fallait faire des fouilles pour retrouver d'autres vestiges du temple auquel elle avait appartenu ; bref, ce fut le sacristain de l'église de Montmartre qui tira d'embarras la docte académie, il expliqua l'inscription énigmatique de la manière suivante : Ici le chemin des ânes.

<sup>1514</sup>Il s'agit ici de l'abbaye bénédictine de Flavigny-sur-Ozerain, Côte d'Or, arrondissement de Montbard, canton de Venarey-les-Laumes.

<sup>a</sup>L'expression « c'est icy le chemin des asnes » est soulignée.

<sup>b</sup>Corrigé sur « sur ».

[page 58]

À Dijon, le 2 juillet, feuille 1<sup>ère</sup>

Je suis parti de Chanseaux pour Saint-Seine<sup>1515</sup> et je me suis détourné pour voir la source de la Seine où j'ay bu de<sup>a</sup> l'eau de Seine pure et non meslée d'Yonne, d'Allier, de Marne, etc.

La fontaine qu'il a plu de regarder comme la source quoyqu'il y en ait d'autres un peu plus haute est marquée par une croix dans<sup>b</sup> le pied de l'eau de laquelle on voit un trou qu'on nomme le pas de mulet à cause de sa forme. On raconte que le bienheureux saint Seine s'y promenant sur un asne, son asne se mit à<sup>c</sup> genouil et que sur le champ la source sortit de terre<sup>1516</sup>. Elle est plus près de Chanseaux que de Saint-Seine dans un très joli vallon au milieu des bois. Ces bois appartiennent à<sup>d</sup> la commune de Saint-Seine, à ce qu'on m'a dit. Cependant, la plus grande partie des bois du même continent sont à l'abbaye de Saint-Seine qui en a la seigneurie.

On m'a dit que le ruisseau de Saint-Seine<sup>1517</sup> même se rend dans la ville qui va se joindre à la Saône, mais comme j'ay peu [def ?] sur cela aux gens du pays, je le vérifieray sur la carthe.

Hier au soir, le postillon qui me menoit à Chanseaux m'avoit fait voir une autre fontaine qui sort sur la rive des bois de Monsieur de la Feuillée et qu'il prétendoit être la vraie source de la Seine<sup>1518</sup>. Ce sont des questions de nom, mais celle où est la croix et la dévotion est réputée la<sup>e</sup> véritable.

Ce qui est certain c'est qu'il sort de ces montagnes couvertes de bois beaucoup de sources qui peu après leur sortie de terre deviennent assez fortes pour faire tourner des moulins et forment ensemble la Seine. V[oir] p[age] 4 de cette feuille à la fin.

[page 59] Saint-Seine est dans un fond. On descend pour y arriver, on remonte pour en sortir. En arrivant, j'ai trouvé sur<sup>f</sup> les parois du chemin creux du

<sup>1515</sup>Saint-Seine-l'Abbaye, Côte d'Or, arrondissement de Dijon, chef-lieu de canton.

<sup>1516</sup>Cette légende est racontée sur les murs de l'église de l'abbaye de Saint-Seine.

<sup>1517</sup>Le Ru de Saint-Seine.

<sup>1518</sup>Certainement les sources qui sont à Saint-Germain-Source-Seine, Côte-d'Or, arrondissement de Montbard, canton de Venarey-les-Laumes . Cette commune s'appelait avant 1876 Saint-Germain-la-Feuille et est bien aujourd'hui la source officielle de la Seine.

<sup>a</sup>Corrigé sur « un ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « dont ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « à l'abbaye de Saint-Seine ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « dans ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « dans les ».

schite par feuilles horisontales ou à peu près, dont j'ay pris échantillon que j'ay étiquetté<sup>a</sup> shite de Saint-Seine.

De l'autre côté, le chemin est creux profondément. On voit bien à découvert les entrailles de la terre. Ce sont des couches de pierre [mince/ponce?] ou lave. Mais cette lave-cy est toute différente des autres, c'est une pierre de grain. J'en ay aussi pris échantillon et l'ay étiquetté lave en pierre de grain de Saint-Seine.

De Saint-Seine on va au Val Suson, de là, à Dijon.

Tout le pays du Val Suson est montagneux, les côtes couvertes de bois immenses qu'on m'a toujours dit appartenir à des abbayes, et escarpées à peu près au même degré que celles de la forest de Rhosny.

Le chemin est presque toujours serpentant le long de ces vallées tortueuses. Cependant il faut souvent monter et il a fallu creuser pour faire du<sup>b</sup> chemin.

Ainsi, on y voit encore les entrailles de la terre et j'y ay trouvé d'autres carrières horisontales<sup>c</sup> mais d'une pierre plus épaisse, je<sup>d</sup> diray d'épaisseur de moellon.

On voit des roches sur la côte, roches quarrées et quelquefois la crête de la montagne en paroît<sup>e</sup> revêtue comme un toit, comme dans la forest de Montbard<sup>f</sup>. On voit d'en bas ces roches composées de lits horisontaux. Je ne doute pas que ces roches ne soient toutes d'une pierre de marbre. Je suis sûr que les couches de moellon creusées pour le chemin en sont. C'est [page 60] même un marbre œillé comme<sup>g</sup> la<sup>h</sup> pierre lave de la forest de Montbard. J'en ay pris un échantillon non œillé et d'autres qui le sont, et je les ay étiquettés moellon de marbre le plus souvent œillé du Val Suson.

La ville de Dijon est pavée d'une pierre très dure, très bonne pour les hommes et très glissante pour les chevaux, ce qui a pensé faire casser la jambe à mon postillon en arrivant dans l'auberge. Je regarde aussi ce pavé<sup>i</sup> comme un marbre.

Les charues sont icy de deux espèces. Du moins j'en ay vu deux dans les fermes où on tient les postes où j'ay passé. Elles sont à versoir avec de très petits coutres. Les unes sont à roues ordinaires de charue, mais les autres sont à petites

<sup>a</sup>Corrigé sur « schite ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « le long ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « h ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « ap ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « est ».

<sup>f</sup>L'expression depuis « comme dans la forest » jusque là est rajoutée en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>g</sup>Corrigé sur « com du g ».

<sup>h</sup>Répété deux fois.

<sup>i</sup>Corrigé sur « marbre ».

roues très minces dont le cercle<sup>a</sup> est de fer, et les rais sont attachés à ce cercle de fer de deux façons différentes.

Dans les unes il y a de petites douilles soudées au cercle dans lesquels entre chaque rais, dans les autres le rais est armé de fer près de la circonférence, et à cette armure sont attachés deux crochets de fer qui embrassent le cercle.

J'ay vu un défrichement de bois. On l'arrache. S'il y a de l'herbe, j'imagine qu'on l'écobue. On fait des tas comme des tas de fumiers dont le centre est un petit fagot, l'herbe en dedans, et recouvert de terre. On met le feu au fagot comme les charbonniers. Le fagot et<sup>b</sup> l'herbe brûlent lentement et calcinent même la terre en partie ; on la répand ensuite sur la terre même qui a été grattée. On écobue et on laboure.

Dans l'endroit où j'ay passé, l'opération de la brûlure estoit faite et les tas étoient [page 61] encore sur terre en attendant qu'on les répandît.

Nota : j'ay dit p[age] 1<sup>ère</sup> de cette feuille que les sources<sup>c</sup> formant la Seine sortent des montagnes sur la droite en allant de Montbar à Dijon, entre Ville-neuve<sup>1519</sup>, Chanceaux et Saint-Seine.

J'ay dit icy que depuis Saint-Seine d'autres fontaines vont se rendre dans les ruisseaux qui se rendent sur la Saône.

Étant à Villeneuve, je ne croyois pas être si près que je l'estois de la fameuse fontaine de Sainte-Reine<sup>1520</sup>, si je l'avois sçu, j'aurois été la voir.

Celle-là porte ses eaux ainsi que la rivière de Montbar dans l'Yonne à ce qu'on m'a dit. Il faudra vérifier tout<sup>d</sup> cela sur la carthe.

La femme de l'auberge de Chanceaux et tous les gens du pays, à ce qu'elle m'a dit, vient beaucoup de la crédulité de ceux qui vont prendre les eaux de Sainte-Reine<sup>1521</sup> et en font venir et elle assure que les autres fontaines du pays ont absolument la même eau. Il est certain que celle de la fontaine de la Feuillée, et celle de la source de la Seine que j'ay bue m'ont paru excellentes au goût.

Toutes ces eaux sont pleines de truites qu'on dit très bonnes. Je n'en ay pas trouvé à l'auberge.

<sup>1519</sup>Côte-d'Or, arrondissement de Montbard, canton de Baigneux-les-Juifs.

<sup>1520</sup>Côte-d'Or, arrondissement de Montbard, canton de Venarey-les-Laumes. La source miraculeuse jaillit selon la légende à l'endroit où la martyre fut décapitée.

<sup>1521</sup>Elles sont réputées pour les maladies de peau, voir plus de détails dans les termes techniques à l'entrée « hôpital d'Alise-Sainte-Reine ».

<sup>a</sup>Corrigé sur « ch ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « eaux ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « sur ».



J'ay eu regret de ne pas voir Sainte-Reine plus à cause de l'hôpital<sup>1522</sup> que de la source.

---

<sup>1522</sup>Voir en annexe un historique de cet hôpital.

[page 62]

À Dijon ce 2 juillet. Feuille 2.

Je reviens de ma tournée dans la ville.

J'ay été très édifié de la salle où se tiennent les États<sup>1523</sup> dans le logis du Roy<sup>1524</sup>. Le prince ou celui qui le représente sous le dais au fond, à sa<sup>a</sup> droite le pp. et l'intendant<sup>1525</sup>, à sa<sup>b</sup> gauche le commandant et les trésoriers de France élus, à ses pieds les secrétaires etc., avec leur bureau<sup>1526</sup>.

Sur les bancs à droite le clergé, l'élu du clergé à la teste, sur ceux à gauche, la noblesse, en<sup>c</sup> face le tiers-état<sup>1527</sup> derrière les tribunes pour ceux qu'on laisse entrer par billet le jour de l'ouverture, et dans le parquet du même jour on fait entrer des dames, mais on délibère en secret.

J'ay vu aussi les chambres des trois ordres, les appartemens des trois élus<sup>1528</sup>.

Enfin, la salle superbe nouvellement construite et ornée de statues et de bas-reliefs que je ne doute pas qui ne soient très beaux, salle destinée au repas de cérémonie donné au prince.

Dans l'absence des États, cette pièce est occupée par l'école de dessin<sup>1529</sup>.

<sup>1523</sup>À partir de 1668 se réunissent tous les 3 ans à Dijon les États de Bourgogne. Pour leurs assemblées commence la construction d'une Salle des États, suivie de la restructuration du Palais qui dura jusqu'en 1786.

<sup>1524</sup>En 1477, lorsque Louis XI rattache la Bourgogne au royaume de France, la demeure ducal devient logis du roi.

<sup>1525</sup>Depuis 1784, l'intendant est Amelot de Chaillou.

<sup>1526</sup>L'administration permanente des États de Bourgogne est composée, comme celle de l'intendance, de différents commis organisés en bureaux. Ces bureaux sont placés sous l'autorité des deux greffiers et secrétaires en chef de la province. Ce sont des officiers très importants qui appartiennent pendant la plus grande partie du XVIII<sup>e</sup> siècle à deux familles, les Rigolley et les Chartraire.

<sup>1527</sup>Les États de Bourgogne se réunissent tous les trois ans à Dijon sous la présidence de l'évêque d'Autun. Ils comportent la noblesse d'épée (il faut être noble de quatre générations au moins, posséder un fief dans la province et être seigneur justicier : en fait une quarantaine de membres), aux dignitaires de l'Église (au nombre de 69 en 1700, ils sont 109 à la veille de la Révolution : évêques, abbés, doyens, etc.), et aux représentants des villes (une soixantaine de personnes). Pour ces derniers, l'organisation est assez compliquée : les maires des treize villes de la Grande Roue sont présents à chaque session. Ces villes envoient deux députés, sauf Dijon qui en envoie trois. Les représentants des villes de la Petite Roue ne sont présents qu'alternativement, avec deux députés.

<sup>1528</sup>En réalité, pour assurer le suivi de l'administration entre les sessions trisannuelles, les États de Bourgogne élisent les élus et les alcades. Les élus sont au nombre de sept ainsi que les alcades.

<sup>1529</sup>L'École de Dessin est créée en 1766 par François Devosge.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « sur ».

Le prince loge dans ce qui s'appelle le logis du Roy, attenant ce bâtiment, et donnant sur la place royale<sup>1530</sup>, place demi-circulaire dont la grille du logis du Roy fait le diamètre ou la corde, et au milieu de laquelle est la statue équestre de Louis 14<sup>1531</sup>.

J'ay été ensuite au palais où j'ay vu la salle d'audiance, celle du conseil, la tournelle, la chambre des vignettes et je n'y ay rien trouvé de digne de remarque<sup>1532</sup>.

[page 63] J'ay été à la principale promenade publique hors de la ville et au bout d'une allée. Elle appartient à Monsieur le p[rince] de Condé<sup>1533</sup> et se nomme le parc<sup>1534</sup>.

C'est un jardin vaste, régulièrement planté avec de grands arbres et des charmilles<sup>a</sup> et au bout un pré garni d'ifs<sup>1535</sup>. Ce parc ombragé, très aéré, clos de deux côtés en terrasses qui donnent sur la campagne et d'un de ces côtés par la rivière d'Ousche qui en fait le fossé est cependant fort triste. Mais il y a de l'espace et de l'air, ce qui est le plus nécessaire pour la promenade publique d'une grande ville. Il est médiocrement entretenu.

J'ay été à la chartreuse<sup>1536</sup> où j'ay vu l'église qui est belle et les monumens

---

<sup>1530</sup>Aujourd'hui place de la Libération, dessinée en 1685 par Jules Hardouin-Mansart.

<sup>1531</sup>La statue équestre de Louis XIV a été commandée en 1686 et installée en 1726. Elle a été détruite en 1792.

<sup>1532</sup>Vivre en Bourgogne au XVIII<sup>e</sup> siècle, Benoît Garnot, EUD, 1996, pages 67-77.

<sup>1533</sup>Louis-Joseph de Condé est gouverneur de la Bourgogne de 1740 à 1789.

<sup>1534</sup>Le parc de la Colombière, créé au XVII<sup>e</sup> siècle par Louis II De Bourbon, prince de Condé et gouverneur de la Bourgogne (le Grand Condé). Son petit fils, Henri-Jules, duc d'Enghien en poursuivit l'aménagement. Il fit d'abord dessiner et planter le parc, puis construisit le castel de la Colombière sur l'autre rive de l'Ouche. On redressa alors et on canalisa le lit de la rivière qu'enjambait une passerelle pour conduire du château aux jardins. Leur conception est inspirée par Le Nôtre qui envoya à Dijon l'un de ses meilleurs élèves, Antoine De Maerle. Une fois le parc achevé, le Prince de Condé en concéda le libre accès aux Dijonnais.

<sup>1535</sup>En 1683, on planta 10 milliers de charmilles, 500 bottes de buis ; sont plantés l'année suivante, 8000 charmes et 200 lilas ; en 1685, 140 épicéas et 140 ifs. En 1685, le parc avait pris son aspect quasi définitif avec le bois et des parterres bordés d'ifs taillés en pièces d'échiquier.

<sup>1536</sup>La chartreuse de Champmol, fondée par Philippe le Hardi pour être la nécropole des ducs de Bourgogne, les travaux y ont débuté en 1377.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

d'albâtre de Philippe le Hardy<sup>1537</sup> et de Jean sans Peur<sup>1538</sup> avec sa femme tels que l'*État de France* me les avoit annoncés. On a ajouté de la peinture à l'albâtre de Jean sans Peur, mais non à la statue de son père. J'ay vu aussi un marbre avec l'épithaphe sans statue de Philippe le Bon<sup>1539</sup>. Je n'ay pas vu une certaine épithaphe en treize vers latins dont il est fait mention dans l'*État de la France*.

Les Chartreux n'ont pas icy comme à Paris un grand terrain clos pour leur jour de spaciement<sup>1540</sup>. On m'en a dit la raison, c'est que comme ils sont hors<sup>a</sup> de la ville, on les mène dans la campagne le jour de spaciement comme un troupeau de moutons ou comme des chiens de chasse qu'on mène à l'ébat.

J'ay voulu le voir le moulin qui fut il y a quelques années le théâtre de la grande émeute. Les greniers en sont vuides depuis ce tems-là. Le moulin est bien conditionné il y a deux roues qui roulent à couvert. Il y a aussi dans le même lieu un moulin à huile dont la [page 64] meule est bien plus grande que celles de Mussi et autres. Elle a environ 4 pieds et demie de diamètre<sup>1541</sup>, et il n'y en a qu'une et

<sup>1537</sup>Dès 1381, Jean de Marville, imagier du duc, qui avait travaillé à Rouen sous la direction de Jean de Liège au tombeau du cœur de Charles V, est chargé de l'exécution du tombeau de Philippe le Hardi. Claus Sluter, que Philippe le Hardi fait venir à Dijon en 1385 avec d'autres tailleurs de pierre du Brabant pour constituer l'équipe de Champmol, prend en 1389 la succession de Marville comme imagier du duc. Le découpage, le polissage et l'ornementation des architectures d'albâtres se poursuivent sous sa direction. Mais Sluter laisse le tombeau en chantier. Aussi, lorsque Philippe le Hardi meurt à Halle le 27 avril 1404, la partie sculpturale reste-t-elle entièrement à faire et c'est à Claus de Werve, neveu de Sluter, que revient l'exécution de la plupart des pleurants. Le tombeau du duc Philippe le Hardi est achevé à la fin de 1410 et placé dans le chœur des pères de l'église de la Chartreuse de Champmol, au-dessus du caveau construit en 1404 pour recevoir le sarcophage en plomb où repose le corps.

<sup>1538</sup>Le duc Jean sans Peur ne veille pas seulement à l'achèvement du tombeau de Philippe le Hardi, il désire aussi que Claus de Werve lui fasse une sépulture semblable à celle de son père. Le tombeau de Jean sans Peur n'est pas commencé lorsqu'il est assassiné au pont de Montereau en 1419; Claus de Werve meurt à son tour en 1439, sans même avoir pu trouver de bonnes pierres d'albâtres. Philippe le Bon n'a plus d'imagier attiré à Dijon. Il charge donc en 1443 un certain Jean de la Huerta de l'exécution du tombeau. De la Huerta est originaire de Daroca en Aragon. Après des déboires dans l'exécution des gisants d'albâtre, Jean de la Huerta quitte Dijon en décembre 1456. L'œuvre qui devait être menée à bien en quatre ans n'est pas achevée. En 1461, sur les conseils de sa sœur Anne, Philippe le Bon confie cette tâche à Antoine le Moiturier, neveu de Jacques Morel, l'auteur du tombeau de Charles de Bourbon et Agnès de Bourgogne à Souvigny exécuté de 1446 à 1452 sur le modèle de celui de Philippe le Hardi. Antoine le Moiturier, d'origine avignonnaise, s'emploie, de 1466 à 1469, à parfaire, polir et achever les pleurants, ainsi que les architectures d'albâtre. En 1470, le tombeau prend place dans le chœur des pères de l'église de la Chartreuse de Champmol, en avant de celui de Philippe le Hardi.

<sup>1539</sup>Ce dernier est inhumé dans la chartreuse en 1474.

<sup>1540</sup>Promenade hebdomadaire.

<sup>1541</sup>1 mètre et demi.

<sup>a</sup>Corrigé sur « dans ».

elle est contiguë à l'arbre comme dans les autres, mais comme ce pays-cy est de marbre, elle est d'une pierre lisse, mais qui n'approche pas de la propreté de celle des Pays-Bas.

J'ay observé à cette occasion que les marbres de l'escalier du logis du Roy m'ont paru d'un beau marbre, à cela près qu'il n'est pas coloré. On m'a dit que ce n'est pas du marbre mais une belle pierre du pays qu'on a<sup>a</sup> polie, ce qui dans mes idées veut dire que c'est du marbre primitif. Quand il est coloré tout le monde l'appelle marbre ; icy seulement pierre dure, mais c'est le même grain.

Auprès des Chartreux, j'ay remarqué un pré entouré d'une haye croisée à la hollandaise. Elle est de saule. Des brins parallèles sont à deux pieds au moins. Ils se croisent à quelques pouces de terre avec ceux en sens contraire et sont entrelacés. Chacun passe à travers trois. Le projet de cette haye est de clore une prairie où on veut mettre des poulins. Je crois que c'est des poulins mulets, du moins on l'a dit à Jacquemin. L'an passé, on fit la haye et on y mit des poulins qui la mangèrent. Cette année-cy on a pris le parti de n'y pas mettre les poulins d'une et peut-être de deux années pour mettre la haye en état de se défendre. Pour que ces plantards<sup>1542</sup> qu'on plante très forts réussissent on a creusé à leur pied un petit fossé où on met l'eau tous les jours.

On attache les brins d'en<sup>b</sup> haut avec de l'osier.

[page 65] En sortant de Dijon, j'ay trouvé dans une place ou carrefour une grande quantité de plante à fleur jaune étendue par terre comme<sup>c</sup> pour sécher. On m'a dit que c'est pour l'usage des teinturiers. Je suis descendu. En effet, c'est le *genista tinctoria*<sup>1543</sup>, qu'ils appellent icy genest gentienne quoyqu'il n'ait aucun rapport avec les gentianes.

Je l'avois trouvé très commun dans tous les bois de Bourgogne.

La grande gentiane dont j'ay déjà parlé y est aussi partout très commune et je n'en parleray plus. Ainsi que l'alisier aria théophraste<sup>1544</sup>, que les paysans eux-mêmes nomment allier et prononcent ailler. On le voit sur les côtes en pentes roide contraster agréablement avec le chesne et les autres arbres par ses feuilles blanches.

<sup>1542</sup>Plançon. On appelle ainsi les branches de saule, d'aune, de peuplier, etc. qu'on choisit pour planter, lorsqu'on étête les saules, etc. Et on les appelle Plantards, jusqu'à ce qu'ils aient poussé des branches, in *Dictionnaire de l'Académie française*, 1762.

<sup>1543</sup>ou genêt des teinturiers.

<sup>1544</sup>Faut-il comprendre selon l'*Historia Plantarum* de Theophraste, atlas de botanique écrit au cours des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles avant Jésus-Christ, organisé en dix volumes, qui est une encyclopédie des plantes connues à l'époque, dans laquelle est esquissée une taxinomie, ainsi qu'une classification élémentaire des « éléments » des plantes ?

<sup>a</sup>Corrigé sur « ap ».

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé sur « pour ».

J'ay aussi trouvé dans les<sup>a</sup> bois près de la source de la Seine le [rhimeta a lenti folio deciduo ?] ou bois joli\*.

J'ay vu chez les Chartreux de grand bâtiment auxquels ils travaillent<sup>1545</sup>. Ils font venir du plâtre de Dezize<sup>1546</sup> en Nivernois. Ce plâtre est de différentes couleurs et avec cristallisations gypseuses. J'en ay pris échantillon sous le nom de plâtre de Dezize employé à Dijon.

---

<sup>1545</sup>Des travaux ont eu lieu à la chartreuse de Champmol à partir de 1770 et jusqu'à la Révolution.

<sup>1546</sup>Decize, Nièvre, arrondissement de Nevers, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « près des ».

[page 66]

À Beaune<sup>1547</sup> ce 2 juillet au soir, feuille 1.

Je n'ay pas couché à Dijon de peur d'y rencontrer quelque connoissance ce qui cependant étoit moins dangereux parce qu'à présent il n'y a dans la ville ny commandant, ny évêque, ny intendant, ny premier président. Mais on trouve toujours des connoissances qu'on n'a pas prévues dans une grande ville.

De Dijon à Baune<sup>a</sup>, je ne me suis occupé que de vignes.

Le bon canton commence après la Baraque qui est la première poste de Dijon icy.

On m'a montré sur ma droite, d'abord Chambertin<sup>1548</sup>, ensuite le Clos Voujault<sup>1549</sup>, la Romanée<sup>1550</sup>, Nuys<sup>1551</sup> où j'ay resté plus d'une demie heure comme je diray tout à l'heure. Saint-Georges<sup>1552</sup>, Saint [Vitans ?]<sup>1553</sup> est plus loin et plus haut sur la même côte, enfin Baune où j'ay rédigé mon journal<sup>b</sup>. Le postillon m'a montré d'autres cantons de<sup>c</sup> l'autre côté qu'il dit aussi bons mais dont je n'ay pas entendu parler jusqu'à présent. Je doute qu'ils seroient aussi bons<sup>1554</sup> puisqu'on les voit du chemin de l'autre côte, parce que l'exposition doit être différente. Celle de cette côte-cy est principalement au Levant et la côte parallèle au grand chemin qui va du Nord au Sud.

Quand on suit la route de Baune à Chalon<sup>1555</sup>, on voit Volney<sup>d1556</sup> et Po-

<sup>1547</sup>Côte d'Or.

<sup>1548</sup>Gevrey-Chambertin, Côte d'Or, arrondissement de Dijon, chef-lieu de canton.

<sup>1549</sup>Commune actuelle de Vougeot, Côte-d'Or, arrondissement de Beaune, canton de Nuits-Saint-Georges.

<sup>1550</sup>Commune de Vosne-Romanée, Côte-d'Or, arrondissement de Beaune, canton de Nuits-Saint-Georges .

<sup>1551</sup>Commune de Nuits-Saint-Georges, Côte d'Or, arrondissement de Beaune, chef-lieu de canton.

<sup>1552</sup>Il n'existe pas de commune sous ce simple nom. Il s'agit du nom du plus célèbre cru de Nuits, qui pour cette raison a pris le nom de Nuits-Saint-Georges en 1892, en associant le cru et le nom originel de la commune.

<sup>1553</sup>Ce village n'a pu être identifié, confond-il avec Saint-Vérand, qui est beaucoup plus au Sud ?

<sup>1554</sup>Effectivement, toute la partie située à l'Est de la route actuelle RN 74 ne donne que des vins ordinaires.

<sup>1555</sup>Chalon-sur-Saône.

<sup>1556</sup>Volnay, Côte-d'Or, arrondissement de Beaune, canton de Beaune-Nord.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « icy ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « enfin » jusque là est rajoutée en interligne d'une encre plus brune.

<sup>c</sup>Corrigé sur « sur la même côte ».

<sup>d</sup>L'expression depuis « quand on suit » jusque là est corrigée en interligne d'une encre plus brune sur « si je suivais demain la route jusqu'à Chalon, je verrai Volney ».

mar<sup>1557</sup> qui ne sont qu'à un quart de lieue de Beaune<sup>a</sup>, ensuite Chassaigne<sup>1558</sup>, Moraché<sup>1559</sup>, Meursault<sup>1560</sup>. Mais à Beaune j'ay quitté la grande route parce<sup>b</sup> que j'avois autre<sup>c</sup> chose à voir et je suis revenu [?] la route<sup>d</sup> à Chalon<sup>e</sup>.

Depuis la Baraque jusqu'à Beaune<sup>f</sup> le chemin n'est pas immédiatement au pied de la côte. Il y a un espace de plaine, et cette plaine est presque toute en vignes jusques sur le bord du chemin. Ainsi, je les ay vu travailler de près. Elles sont sarclées et épierrées jusqu'au scrupule. Les ceps sont sans arbres et excessivement dru, sans doute parce que, la terre ayant du fond, la racine profondément chercher sa nourriture et si à Troyes et à Montbar on cultive en treilles éloignées de trois pieds, [page 67] je crois<sup>g</sup> que c'est moins pour avoir le soleil comme me l'ont dit quelques<sup>h</sup> vigneron, que<sup>i</sup> pour donner à la racine de l'espace pour aller<sup>j</sup> chercher une<sup>k</sup> nourriture qu'elle ne peut pas trouver en piquant dans une terre qui n'a pas de fond. Icy, le soleil est le même à très peu de différence près que dans ces vignobles où on cultive en treilles<sup>l</sup> et les ceps sont presque drus comme du chanvre. J'ay vu qu'on se servait de pioches et non de ces outils pointus de Montbar dont j'ay parlé, sans doute parce qu'il y a moins de pierre. <sup>m</sup>

À Bar sur Seine et à Mussy, on suit la méthode de la bonne Bourgogne en plantant les ceps sans ordre et sans alignement, mais ils sont plus rares, ce qui vient peut-être seulement de l'ingratitude du sol. D'ailleurs, il y a de grandes places vuides, ce qui ne vient que de la négligence des cultivateurs, qui n'ont pas assez

<sup>1557</sup>Pommard, Côte-d'Or, arrondissement de Beaune, canton de Beaune-Nord. Notons qu'il doit croiser d'abord Pommard puis Volnay.

<sup>1558</sup>Chassagne-Montrachet, Côte-d'Or, arrondissement de Beaune, canton de Nolay.

<sup>1559</sup>Puligny-Montrachet Côte-d'Or, arrondissement de Beaune, canton de Nolay.

<sup>1560</sup>Côte-d'Or, arrondissement de Beaune, canton de Beaune-Nord. Là encore, l'ordre est fantaisiste : plutôt d'abord Meursault, puis Puligny-Montrachet et enfin Chassagne-Montrachet.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune sur « d'icy ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « et je me ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « et ils ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « grande ».

<sup>e</sup>L'expression depuis « mais à Beaune j'ay quitté » jusque là est corrigée en interligne d'une encre plus brune sur « je tâcheray d'aller le matin à pied du bon fond de Pomar et de Volney.

<sup>f</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune sur « jusqu'icy ».

<sup>g</sup>Ces deux mots sont rajoutés dans la marge supérieure.

<sup>h</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « les ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « de Bar sur Seine qui veulent réussir cette méthode chez eux ».

<sup>j</sup>Rajouter en interligne d'une encre plus brune.

<sup>k</sup>Corrigé sur « latéralement.

<sup>l</sup>L'expression « que dans ces vignobles où on cultive en treilles » est rajoutée en interligne d'une encre plus brune.

<sup>m</sup>L'expression suivante est raturée : « Nota qu'à Frontignan où j'ay été il y a onze ans la terre est aussi rouge et la pierre ».



d'attention à provigner. Où le produit est médiocre, la culture est [ ? ? ] négligée<sup>a</sup>.

Au reste, je ne parle jusqu'à présent que des vignes de la plaine bordant le chemin qui<sup>b</sup> ne sont pas les grands crus, ce qu'on appelle icy les bonnes cuvées. Les bons fonds ne sont que sur la côte qui me paroît pierreuse et aride. Il est possible et que les ceps y soient moins dru, et qu'on travaille avec des outils plus pointus à cause des pierres. <sup>c</sup>

Le terrain des vignes de<sup>d</sup> la plaine près du chemin est presque partout plus ou moins rouge et quelquefois rouge comme de la brique. Le tonnelier de Nuys m'a dit que dans les bonnes cuvées et en général sur la côte le terrain est comme un sable<sup>e</sup> mais cela ne me prouve rien parce que je sçais que partout on appelle sable les terres maigres même quelquefois celles<sup>f</sup> de craye friable.

Les pierres de ce terrain sont sûrement de nature de marbre, car c'est de cette nature de pierre que le chemin est ferré, et j'ay vu à Nuit tailler pour une maison de magnifiques pierres de taille de pays qui sont de la même nature et les ouvriers se plaindre de son excessive dureté pour le travail. Mauvaise pierre m'ont-ils dit, c'est-à-dire mauvaise à travailler mais excellente quand elle est employée.

[page 68] J'observe qu'à Frontignan où j'ay été il y a onze ans, la terre est aussi rouge et la pierre de nature de marbre, mais il n'en faut pas conclure qu'il en soit de même dans tous les bons<sup>g</sup> vignobles. Par exemple, la côte de la Malque près de Toulon est un shite micacé et talqueux. Je me souviens aussi<sup>h</sup> que le vin du Cap Breton croît dans un sable<sup>i</sup> de dunes, non pas au Cap Breton, même car les vignes ont été détruites par des ensablemens<sup>j</sup> blanc cristallin, aride et stérile où il ne vient pas une seule herbe, ainsi on n'a point à sarcler ny même à labourer et où toute la culture consiste à tailler la vigne et à la garantir du soleil excessif et des sables apportés par les ouragans avec des paillassons<sup>k</sup>.

Il n'y a point icy d'arbres fruitiers<sup>l</sup> dans les vignes, du moins il y en a très peu dans celles de la plaine et le postillon m'a bien fait remarquer qu'il n'y en a

<sup>a</sup>L'expression depuis « Á Bar sur Seine » jusque là est rajoutée dans la marge inférieure, avec un signe de renvoi.

<sup>b</sup>Corrigé sur « et de la plaine ».

<sup>c</sup>L'expression suivante est raturée : « le tonnelier de Nuys ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « près ».

<sup>e</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>f</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune sur « quelques feuilles ».

<sup>g</sup>Rajouté en interligne.

<sup>h</sup>L'expression depuis « par exemple » jusque là est corrigée en interligne d'une encre plus brune sur « par exemple je me souviens très bien ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « sol asi ».

<sup>j</sup>L'expression depuis « non pas au Cap Breton » jusque là est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus brune.

<sup>k</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>l</sup>Rajouté en interligne.

pas un seul dans les bonnes cuvées qu'il me montrait de loin, nommément dans le Clos de Voujault<sup>a</sup>.

Quelques uns de ces bons crus sont clos de murs. Nommément celui de Chambertin et le Clos de Voujault. Ce fameux clos appartient à<sup>b</sup> l'abbaye de Cîteaux qui en est éloignée de plusieurs lieues sur la gauche du chemin. Cîteaux<sup>c</sup> est un terrain de marais, ainsi quand on dit à Paris du vin de Cîteaux, il faut toujours entendre du vin du Clos de Voujault.

Le postillon m'a montré au milieu du clos un gros bâtiment. C'est un établissement fait solidement et à la bernardine de pressoir et de caves<sup>d</sup> et un logement pour l'heureux moine qui a ce département<sup>1561</sup>.

On peut peut-être attribuer<sup>e</sup> la bonté des crus<sup>f</sup> de Bourgogne non seulement au sol et à l'exposition au Levant, mais aussi à ce que ces côtes ont<sup>g</sup> derrière elles des montagnes encore plus hautes qui les garantissent des<sup>h</sup> mauvais vents et<sup>i</sup> en face une vaste plaine terminée par d'autres côtes en pente douce<sup>j</sup>.

En comparant à ce que j'ay déjà vu, j'observeray que la côte de Frontignan, et celle de la Malque qui produisent toutes deux des vins muscats sont au Midy et qu'elles ont derrière elles de plus hautes montagnes et devant elles la mer. <sup>k</sup>

[page 69] Ceux du Cap Breton sont au Couchant, ayant devant eux la mer

---

<sup>1561</sup>Construit pour loger 2000 pièces de vin, le cellier date du milieu du XII<sup>e</sup> siècle, huit piliers de pierre dont deux sont monolithes supportent le plafond. De plain-pied, mais admirablement protégé de l'air et de la lumière, ce cellier reste un modèle d'architecture, de même que la cuverie formant cloître (quatre galeries de 30 mètres sur 10 autour de la petite cour centrale) et équipée de quatre gigantesques pressoirs à cabestan en bois de chêne. La cuverie date en partie du XII<sup>e</sup> siècle, en partie des siècles suivants. Aux bâtiments d'exploitation est venu s'ajouter un château ; il a été bâti par Dom Jean Loisier, quarantuitième abbé de Cîteaux, en 1551.

<sup>a</sup>L'expression depuis « nommément » jusque là est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus brune.

<sup>b</sup>Corrigé sur « pa ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « du côté de Seuvre ».

<sup>d</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>e</sup>L'expression depuis « on peut » est corrigée en interligne d'une encre plus brune sur « Jacquemin qui a fait aussi ses conjectures attribue en partie ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>g</sup>Corrigé sur « qui ».

<sup>h</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune sur « pour les préserver des ».

<sup>i</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « ont ».

<sup>j</sup>L'expression « terminée par d'autres côtes en pente douce » est corrigée en interligne d'une encre plus brune sur « en pente douce, ce qui les garantit des coups de vents terribles dans les pays montagneux qui arrivent par les gorges étroites ».

<sup>k</sup>L'expression suivante, écrite d'une encre plus brune, est raturée : « J'ay dit que le sol de Frontignan est semblable à celui de Bourgogne. Celui de la Malque est un sable micacé et des pierres de talc ».

et exposés à des vents terribles. Aussi, souvent, les vignes manquent, quelquefois elles sont ensablées par les ouragans<sup>a</sup>, et on les garantit le mieux qu'on peut des coups de vent, du soleil brûlant et des ouragans<sup>b</sup> par des rangs de paillasons. Il n'y avoit<sup>c</sup> plus en 1767 de vignes au lieu même du Cap Breton parce qu'elles ont été détruites<sup>d</sup> par des tempêtes de sable et<sup>e</sup>. Tout le vin dit du Cap Breton se cultive au Vieux Boucault qui éprouvera peut-être quelque jour ce même malheur<sup>f</sup>.

Ceux de Jurançon<sup>1562</sup> et de toute cette côte ont derrière eux au Midy<sup>g</sup> les hautes Pyrénées, et la côte en général regarde le Nord. Mais toutes les côtes sont irrégulières. Ainsi, il est possible que les bons crus de ce pays soient exposés soit au Levant, soit au Couchant. C'est ce que je n'ay pas observé quand j'ay traversé rapidement ce pays de vignobles. Il est sûr seulement qu'ils ne peuvent pas regarder le Midy parce qu'ils seroient à l'ombre des hautes Pyrénées. C'est dans les basses Pyrénées, dans le dernier étage, que sont les côteaux.

Les vignobles du Rhosne, Viennes<sup>1563</sup>, Coste Rôtie<sup>1564</sup>, l'Hermitage<sup>1565</sup>, comme ceux que j'ay vus en 1740 sont situés sur les deux côtes de la gorge [ ? ] où le Rhosne coule du Nord au Sud entre les montagnes de Dauphiné et celles de Vivarais, et je crois me souvenir que les bons crus sont tournés du côté du Sud, que le terrain paroît aride et pierreux, et qu'il y a dans cette gorge<sup>h</sup> des côtes où le soleil réverbéré de tous les côtés par des montagnes voisines doit être très ardent<sup>i</sup>.

J'ay encore une comparaison à faire entre la côte de Bourgogne et celle de Frontignan. Il y a aussi à Frontignan une petite plaine entre la côte et la mer, et

<sup>1562</sup>Cultivé dans le département actuel des Pyrénées-Atlantiques autour de Jurançon et Monein dans 25 communes situées à l'ouest et au sud de Pau, dans un rectangle Pau-Lasseubetat-Navarrenx-Lagor entre le Gave de Pau et d'Oloron : Abos, Arbus, Artiguelouve, Aubertin, Bosdarros, Cardesse, Cuqueron, Estialescq, Gan, Gelos, Haut-de-Bosdarros, Jurançon, Lacommande, Lahourcade, Laroin, Lasseube, Lasseubetat, Lucq-de-Béarn, Mazères-Lezons, Monein, Narcastet, Parbayse, Rontignon, Saint-Faust et Uzos.

<sup>1563</sup>Les vignobles de la vallée du Rhône s'étendant de Vienne au Nord jusqu'à Arles au Sud, il est difficile d'imaginer ce que Malesherbes appelle respectivement vignobles du Rhosne ou Viennes.

<sup>1564</sup>Répartie sur les communes actuelles de Ampuis, Saint-Cyr-sur-le-Rhône et Tupins-Sémons.

<sup>1565</sup>Sur les communes actuelles de Tain-l'Hermitage, Crozes-hermitage et Larnage.

<sup>a</sup>L'expression depuis « quelquefois » jusque là est rajoutée en interligne d'une encre plus brune.

<sup>b</sup>L'expression « du soleil brûlant et des ouragans » est rajoutée en interligne d'une encre plus brune.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « a ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « couv ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « c'est au Vieux ».

<sup>f</sup>L'expression depuis « parce qu'elles ont été détruites » jusque là est rajoutée d'une encre plus brune entre deux paragraphes.

<sup>g</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>h</sup>Corrigé sur « côte de g ».

<sup>i</sup>L'expression depuis « les vignobles du Rhosne, Viennes, Coste Rôtis » jusque là est rajoutée d'une encre plus brune entre deux paragraphes.

quoique le vin y soit médiocre de l'aveu des gens du pays, elle est toute en vignes, parce que ces vignes rapportent plus en quantité que celles de la côte, et que ce vin se vend<sup>a</sup> presque comme le bon parce qu'il est de Frontignan sans que la conscience des vendeurs y soit intéressée.

Les vins de Bordeaux que j'ay vus sont ceux d'au-dessous de Bordeaux sur la rive gauche de la Garonne et cette position feroit croire qu'ils sont au Nord si<sup>b</sup> les bords de la Garonne étoient des coteaux, mais dans le fait ils sont en plaine, terrain sec, graveleux et caillouteux, et au lieu de montagnes, ils ont derrière eux au Midy<sup>c</sup> le vaste désert des landes de Bordeaux.

J'ay passé une fois à Ay<sup>1566</sup> en Champagne, mais je ne crois pas avoir observé l'exposition<sup>d</sup> de la côte de ce vignoble<sup>e</sup>.

Voilà quelques faits auxquels il y en auroit bien d'autres à joindre. Fera des conjectures qui voudra.

---

<sup>1566</sup>Marne, arrondissement d'Épernay, chef-lieu de canton .

<sup>a</sup>Corrigé sur « pres ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « s'ils ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interlignhe d'une encre plus pâle.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés sur « le gisse ».

<sup>e</sup>L'expression depuis « j'ay passé » jusque là est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus brune.

[page 70]

À Beaune, ce 2 juillet au soir, feuille 2

À Nuys pendant qu'on changeoit de chevaux, j'ay entré dans une maison voisine de la poste qui est celle de Monsieur Maret<sup>1567</sup>, gros négociant en vin et propriétaire de beaucoup de vignes. Il est mort. La maison continue pour le profit de ses<sup>a</sup> deux fils, jeunes gens dont l'un est en Angleterre, l'autre en<sup>b</sup> Allemagne pour s'instruire de la langue et des mœurs des nations avec qui leur commerce est établi, car cette maison commerce presque uniquement avec les étrangers et surtout avec la Russie. C'est par Rouen qu'ils font tout leur commerce maritime et ils charient par route jusqu'à Rouen en passant par Versailles. Leurs envoys sont dans de doubles futailles, avec les Russes ils ne vendent qu'en bouteilles parce que les Russes n'entendent et ne veulent entendre rien au gouvernement des vins<sup>c</sup> en pièces. On leur envoie des caisses de cinquante ou soixante bouteilles.

En l'absence des jeunes gens, un parent nommé Monsieur Thurot<sup>1568</sup> dirige la maison.

En<sup>d</sup> entrant, j'ay trouvé une servante qui a voulu me mener mais ne se sentant pas capable de répondre à toutes mes questions, elle a été chercher le maître tonnelier qui m'a paru intelligent<sup>e</sup> et bonhomme<sup>f</sup>. Il est plus même que tonnelier, il entend et la conduite, et la culture<sup>g</sup>, et le commerce des vins. Il a voyagé et sçait fort bien la géographie de l'Europe en ce qui intéresse le commerce des vins. Quoique<sup>h</sup> la maison Maret fusse un très gros commerce, elle n'a point de tonnelier attaché à elle et à l'année. Cet homme et<sup>i</sup> ses compagnons sont payés suivant<sup>j</sup> leur ouvrage.

---

<sup>1567</sup>On trouve une famille Maret à Nuys au XVIII<sup>e</sup> siècle, dont le plus illustre représentant est peut-être un des deux fils dont parle Malesherbes : Hugues Bernard Maret, duc de Bassano, né à Dijon en 1763, mort à Paris en 1839, propriétaire du château d'Aiserey. Avocat au Parlement de Bourgogne. Secrétaire général de Napoléon. Ambassadeur à Naples. Comte d'Empire en 1809. Ministre des Affaires Étrangères. Membre de l'Académie Française. Il épousa le 21 mai 1801, Marie-Madeleine Léréas, fille du Comte Martin Léréas.

<sup>1568</sup>On trouve également une famille Thurot à Nuys, qui a laissé son nom à une rue du village actuel, mais il n'a pas été possible d'identifier celui qui a pris en charge ce négoce.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « ces ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « pièces ».

<sup>d</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus pâle et l'écriture plus serrée.

<sup>e</sup>Corrigé sur « très ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « très ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « coulure ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « et m'a dit que j'étois bien heureux de voyager par pure curiosité, au lieu que luy n'a jamais connu le monde qu'avec des affaires qui ne luy laissoient ny le tems ny la teste assez libre pour observer ce qui ne l'intéressoit pas. Il est bon d'observer que ».

<sup>i</sup>Orthographié « est ».

<sup>j</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur le même mot.

C'est peut-être ce qui a occasionné la franchise avec laquelle il m'a parlé. En effet, il a commencé par un aveu que n'auroit peut-être pas fait un homme attaché à la maison.

[page 71] Nous considérons<sup>a</sup> la nature du merrein<sup>1569</sup> d'une pièce vuide. Le tonnelier nous<sup>b</sup> a dit que c'estoit des pièces de Languedoc et que d'autres étoient des pièces d'Orléans parce que la maison faisant partout commerce de toutes sortes de vins en faisoit venir de grandes quantités de pièces tous les ans de ces deux provinces et que le vin, estant changé de pièce ou mis en bouteille, les futailles leur restent et qu'ils les employent, (note : nota sur les falsifications de vin qu'en 1767 on me dit à Frontignan, que le vin pur est de ce canton, coûte plus cher à Frontignan qu'on ne le vend à Montpellier, preuve évidente qu'à Montpellier on le mesle avec des vins moins chers)<sup>c</sup>. Or<sup>d</sup>, je laisse à juger si faisant des envoys de Nuys, on donnera le vin qu'on vendra pour être d'Orléans ou de Languedoc. J'ay déjà entendu dire il y a longtems qu'avec des vins de Languedoc et d'Orléans mélangés dans une juste proportion on faisoit<sup>e</sup> du vin semblable à celui de Bourgogne.

Cet homme nous a menés dans de belles et vastes cuves, où il ne fait jour ny l'hiver, ny l'été et où l'air n'entre les soupiraux que dans la saison tempérée. Il nous a fait boire au fausset<sup>1570</sup> d'excellent<sup>f</sup> vin de pays.

Il nous a dit que tous les ans exactement on relie les tonneaux à neuf et que dans ce pays les cercles sont toujours de coudrier<sup>g</sup>.

La règle invariable<sup>h</sup> de cette maison est aussi de remplir tous les premiers du mois, sans qu'aucune des circonstances ou superstitions respectées par d'autres vigneronns en empêche.

Nous avons oublié de luy demander avec quoy on celle (sic). Mais on vient de nous dire à Beaune que chacun dans le pays a sa méthode comme à Paris, et sur la matière, et sur le tems. Les uns employent des blancs d'œufs, les autres de la colle de poisson.

<sup>1569</sup>Bois de chêne fendu en menues planches, dont on fait des panneaux, des douves de tonneaux, et autres ouvrages, *Dictionnaire de l'Académie française*.

<sup>1570</sup>Petite cheville de bois servant à boucher le trou que l'on fait à un tonneau pour en goûter le contenu, *Dictionnaire de l'Académie*, 8<sup>e</sup> édition 1932-1935, page 1529.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « Jacquemin considérait ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune sur « l'homme luy ».

<sup>c</sup>La parenthèse est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus brune avec un signe de renvoi.

<sup>d</sup>Ce mot est surmonté du même.

<sup>e</sup>Corrigé sur « en ».

<sup>f</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune sur « fausset fausset d'excellent ».

<sup>g</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>h</sup>Rajouté en interligne.

Je luy ay demandé pourquoy on n'a icy que de petites pièces propres au transport des vins, et j'ay ajouté qu'ils me semblent<sup>a</sup> à meilleur marché de<sup>b</sup> conserver le vin<sup>c</sup> dans de grands foudres tels qu'en Allemagne, en Alsace et en Lorraine. Il connoit très bien les foudres de ces trois provinces, les raisons assez vagues qu'il m'a données de ne les pas imiter<sup>d</sup> m'ont paru se supporter, à ce qu'on n'a icy du vin que pour s'en défaire promptement, et que les foudres ne sont utiles que pour le conserver pendant<sup>e</sup> [de] longues années.

Feu Monsieur Maret avoit fait faire de plus grandes pièces, et en ayant reconnu l'inutilité, il a pris le parti d'en faire des cuves.

[page 72] Il nous a menés ensuite aux pressoirs qui sont beaux et vastes. Je n'y ay pas trouvé de ces énormes leviers qui ne pressent qu'obliquement et inégalement. Je n'y ay vu qu'une roue qui presse verticalement appuyant sur le centre de la poutre qui doit presser. Je crois que c'est ce qu'on nomme pressoir à étiquette<sup>1571</sup>.

Mais il nous a menés ensuite à un nouveau pressoir<sup>f</sup> où la pression se fait par deux vis de fer tournant dans un écrou de cuivre. C'est, dit-il, une invention nouvelle que les uns approuvent et les autres blâment. Il attend quelques années pour fixer son jugement, mais il est porté à croire<sup>g</sup> ces vis de fer préférables et par la facilité et la commodité du service et par les réparations continuelles qu'exigent celles de bois.

Celles de bois se font icy de noyer. Il croit qu'on pourroit les faire d'ormes. Je luy ay parlé de celles de cormier, il convient que ce seroit le meilleur arbre mais il n'y en a plus dans le pays, quoyque la Bourgogne soit un pays à grandes forests<sup>h</sup>, parce qu'on n'y laisse plus assez vieillir les cormiers.

Sur cela nota 1° qu'en Poitou on m'a dit aussi il y a deux ans qu'on les faisait de noyer faute de cormier.

2° que j'avois à Malesherbes un magnifique cormier que j'aimais beaucoup parce qu'il faisoit un très bel effet et me donnoit beaucoup de cormes. On l'a abattu il y a trois ans à mon insçu pour me faire une vis de pressoir dont j'avais besoin. On

---

<sup>1571</sup>L'usage d'un tel nom pour un type de pressoir n'a pas pu être identifié.

<sup>a</sup>L'expression depuis « j'ay ajouté » jusque là est corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « je luy ay représenté qu'ils sont ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune que « initier ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>h</sup>L'expression depuis « quoyque » jusque là est corrigée en interligne d'une encre plus brune sur « quoyque pays de vastes forests ».

en a été puni car il s'est trouvé pourri au cœur. J'ay<sup>a</sup> fait faire une vis de fer d'après une que feu Monsieur de Parcieux<sup>1572</sup> avait imaginée et fait exécuter je ne sçais où. Il est possible que ce soit cette invention de Monsieur de Parcieux qui depuis deux ans ait pénétré en Bourgogne.

J'observe encore que je sçais des cormiers qu'on laissera vieillir parce qu'ils ont un produit annuel. Il y a des pays à cidre où on en élève parmi les pommiers parce qu'on trouve que la corne qui toute seule est âpre étant en petite quantité relève le goût du cidre. J'en ay vu à Chambourcy<sup>1573</sup> près de Saint-Germain<sup>1574</sup> et à Rhosny où sûrement on suit l'exemple de Vernon<sup>1575</sup>, grand pays de cidre. Reste à sçavoir si ces cormiers isolés et en verger deviendront aussi droits et aussi hauts que ceux qui viennent en forest.

[page 73] Le tonnelier m'a dit aussi qu'ils tirent leurs bouteilles de Sainte-Menthond<sup>1576</sup>, ce qui est bien loin, et reste que je luy ay marqué mon étonnement qu'on manquast de verreries à bouteille dans un pays de bois comme la<sup>b</sup> haute Bourgogne et<sup>c</sup> aussi à portée d'un pays vineux. Il m'a dit qu'on a essayé l'établissement d'une verrerie près d'Autun<sup>1577</sup> et qu'elle a déjà manqué trois fois, ce qu'il attribue à la cherté du bois et la cherté du bois 1° au grand employ qu'en font les forges, 2° aux quantités énormes qu'on en a tirées pour la marine<sup>d</sup>.

Le fait est que le bois suivant le calcul qu'il m'a fait coûte en Bourgogne plus du double de ce qu'il coûtoit il y a quelques années, etc.

Quant à la cause, je ne doute point que ce ne soit la beauté des chemins qui rend le transport des bois en cercle plus facile. Cette facilité doit augmenter le prix du bois en cercle, et dès que le bois en cercle a de la valeur, personne qui sçache compter n'est [foutu ?] d'attendre cent ans la coupe d'une futaye.

Le commis de la maison est venu pendant que nous étions pressé de sortir et nous a offert de répondre à nos questions, mais nous avons tout dit avec le tonnelier.

<sup>1572</sup>Deparcieux, alias de Parcieux (Antoine) 28 octobre 1703 - 1<sup>er</sup> septembre 1768, membre de l'Académie des sciences. Adjoint géomètre le 11 février 1746, associé géomètre le 16 mai 1756, pensionnaire géomètre le 9 juin 1768 .

<sup>1573</sup>Yvelines, arrondissement Saint-Germain-en-Laye, canton de Saint-Germain-en-Laye-Sud .

<sup>1574</sup>Saint-Germain-en-Laye, Yvelines.

<sup>1575</sup>Eure, arrondissement d'Évreux, chef-lieu de canton .

<sup>1576</sup>Probablement Saint-Cyr-sur-Menthon, Ain, arrondissement de Bourg-en-Bresse, canton de Pont-de-Veyle .

<sup>1577</sup>Saône-et-Loire.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « Monsieur de Saint Remi de désespoir m'a ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé d'une encre plus brune sur le même mot.



[page 74]

À Beaune, ce 3 juillet matin, feuille 3.

Voulant voir de près la terre et la culture de quelques unes des vignes renommées<sup>a</sup>, le plus court sembloit être d'aller à celles de Beaune même où j'ay couché, mais Beaune est une ville qui donne son nom à un grand territoire dans lequel il y a de la plaine et de la côte, et je ne sçais pas le nom des cantons de Beaune les plus cultivés, et les gens à qui je le demandois ne me donnoient sur cela aucun éclaircissement bien clair. Je ne sçais pas pourquoy. Quoyqu'il en soit<sup>b</sup>, j'ay mieux aimé aller à Pomar dont je n'estois, me dit-on, qu'à un quart de lieue<sup>1578</sup>. J'ay trouvé cependant en y allant une assez bonne lieue. On trouve Pomar<sup>c</sup>, ensuite Volney, ensuite Meulsault, plus<sup>d</sup> loin Chassaigne et Moraché<sup>e</sup> dans le canton de Chassaigne.

J'ay donc été au lieu même de Pomar, village précisément au pied du coteau. Là, j'ay demandé le clos le plus estimé. Là, j'ay appris qu'il y a encore une grande différence entre les différens clos de Pomar, et les gens de Pomar eux-mêmes m'ont dit unanimement que si je voulois voir de meilleur de tous les cantons, il falloit aller plus loin, jusqu'à Volney. Il est réputé que communément, Volney vaut<sup>f</sup> 10 livres de plus que Pomar et Pomar 10 livres de plus que Beaune.

À Beaune, à mon retour, on m'a confirmé que cette propriété se trouve ordinairement entre les vins de ces trois crus. Il me semble que celle est reçu dans le pays<sup>g</sup>.

De plus, on m'a dit qu'à Pomar tous les clos ne sont pas égaux et qu'il y a aussi à Pomar des vins grossiers<sup>h</sup> (c'est l'expression dont on s'est servi) mais à Volney tous les clos sont bons.

Cependant, il faisait trop chaud pour aller plus loin<sup>i</sup> et il m'a suffi de voir un clos<sup>j</sup> décidé pour le meilleur de Pomar.

<sup>1578</sup>Moins d'un kilomètre.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>L'expression depuis « bien clair » jusque là est corrigé en interligne sur « peut bien clair. C'est pourquoy ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « Pomar ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « dans son canton ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « je ».

<sup>g</sup>L'expression depuis « confirmé » jusque là est corrigée en interligne d'une encre plus brune sur « avoué cet [ ? ] ».

<sup>h</sup>Souigné.

<sup>i</sup>L'expression « il faisait trop chaud pour aller plus loin » est corrigée en interligne d'une encre plus brune sur « je ne me suis pas soucié d'aller plus loin ».

<sup>j</sup>Corrigé en interligne sur « canton ».

Nota : on dit icy affirmativement que Volney est le meilleur vin de Bourgogne, mais je crois qu'ils ne parlent que des environs de Beaune et ne songent point à la Romanée, Chambertin et Voujault qui sont pays de la Nuys<sup>a</sup>.

Nota : je me sers du terme de clos parce que toutes les bonnes villes sont dotées de murs d'hauteur d'appuy de pierres sèches, qui sont le marbre du pays. On ne le voit pas en suivant le grand chemin parce que de ce côté il n'y a pas de clôtures. J'ay suivi un chemin assez grand qui est celui d'Autun pour aller à Pomar et là, j'ay trouvé partout les clôtures, la raison en est [page 75] apparemment que les clôtures ne sont que pour défendre des bestiaux et que du côté du grand chemin on est suffisamment défendu par le fossé.

Voicy ce que j'ay appris d'abord sur<sup>b</sup> le site des bons cantons.

J'ay dit hier que toute la côte des bons vignobles regarde l'Est, et que<sup>c</sup> cependant comme ce sont des montagnes, l'exposition varie<sup>d</sup>. Je vois sur la carthe la route<sup>e</sup> de la Baraque à Chalon, Nord et Sud et je voyois le gissement<sup>f1579</sup> de la côte à peu près parallèle. C'est ce qui m'a fait décider ce gissement principalement au Levant. Cependant, dans cette partie-cy, il estoit quatre heures du matin et montant à la côte j'avois le soleil à ma droite, ainsi la côte est au Sud<sup>g</sup>. Ce seroit un travail à faire dans le pays de vérifier si tous les autres bons cantons sont également au Sud, mais ce n'est pas cela seul qui décide puisque dans tout le terroir<sup>h</sup> de Pomar qui paroît à la même exposition<sup>i</sup> il y a aussi des vins grossiers<sup>j</sup>.

Ce que les vigneronns m'ont dit comme existant et sur quoy ne varient pas plusieurs à qui j'ay parlé séparément, c'est que les vignes à une élévation mi-toyenne valent mieux que celles d'en bas et que celles d'en hault. Et celui que j'avois d'abord pris pour me mener et<sup>k</sup> qui avoit intérêt à me mener<sup>l</sup> à sa vigne plutost qu'à celle d'un autre m'a quitté à mi-côte<sup>m</sup> en me disant que ces vignes où

<sup>1579</sup>Gisement : Position, disposition naturelle des couches (souterraines) de minéraux. Trésor de la Langue française.

<sup>a</sup>L'expression depuis « nota » jusque là est rajoutée entre deux paragraphes, isolée par un cadre.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « variée ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « côte ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « fond ».

<sup>h</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune sur « le petit terroir ».

<sup>i</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune sur « exposé à peu près de même ».

<sup>j</sup>Souligné.

<sup>k</sup>Corrigé sur « et celui que j'avois d'abord pris ».

<sup>l</sup>Ce mot est surmonté du même, d'une écriture plus lisible.

<sup>m</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes.

il alloit n'estoit<sup>a</sup> en hault et que ce pays<sup>b</sup> hault n'estoit que de secondes cuvées, ce qu'ils appellent du gamet<sup>1580</sup>. J'expliqueray dans la suite ce mot. Il m'a montré à la hauteur où j'estois le clos<sup>c</sup> le plus généralement estimé. Il y avoit des ouvriers qui y travailloient et j'ay été à eux.

Leur sol n'est point du sable. C'est une terre très rouge<sup>d</sup> meslée de cailloux nature de marbre. Il n'y a<sup>e</sup> que de petits cailloux<sup>f</sup> parce qu'on a ôté soigneusement les plus gros. Ces cailloux plus [page 76] gros sont dans le sentier et on les jette, et c'est aussi de quoy le grand chemin de Dijon à Lion est ferré dans cette partie. Ces petits cailloux sont<sup>g</sup> plus ou moins rouge et plus ou moins meslés de petites veines, des petits grains de cristallisations diaphanes et calcaires. Je ne doute pas qu'icy le fond du sol ne soit [de ?] à une assez<sup>h</sup> grande profondeur avec cette différence que dans ce fond qui n'a jamais été remué ny purgé des pierres, les cailloux sont<sup>i</sup> et plus gros et plus serrés, mais la racine se glisse entre eux<sup>j</sup>. Ce que j'avance icy du terrain [ ?] m'a été dit par les vigneron, il m'est prouvé parce que les ceps sont très drus, ce qui ne pourroit être s'ils n'avoient pas un bon fond où la racine pût piquer et qu'elle fût obligée d'aller chercher horizontalement sa subsistance. Cela m'est aussi prouvé par une expérience faite à Malesherbes par mon père à ses dépens. On<sup>k</sup> luy avoit fait venir un vigneron de la bonne Bourgogne, pour luy<sup>l</sup> façonner une vigne à la mode de son pays. On luy donna un terrain léger, bien exposé, et bien défoncé<sup>m</sup>. Ce vigneron ne se contenta pas de cette profondeur de terre. Il planta ses ceps en les enfonçant profondément<sup>n</sup> dans des trous<sup>o</sup> qu'il faisait au plantoir, et se moquoit des objections des gens du pays. Qu'en est-il arrivé ? Sa vigne a bien réussi la première année, a langui dès la seconde et est morte la troisième et on a trouvé les racines chancies<sup>1581</sup>. La raison en est qu'à Malesherbes le fond du terrain est un

<sup>1580</sup>Pour gamay, type de cépage.

<sup>1581</sup>Moisies, TLF.

<sup>a</sup>Corrigé sur « at ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « n'estoit ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « canton ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « sol ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « en ».

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

<sup>g</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune sur « j'ay rapporté échantillon de la terre de Pomar meslée de petits cailloux, et des plus gros du chemin. Ils sont ».

<sup>h</sup>Rajouté en interligne.

<sup>i</sup>Corrigé en interligne sur « y ont ».

<sup>j</sup>Corrigé en interligne sur « cailloux ».

<sup>k</sup>Corrigé sur « Monsieur Bint ».

<sup>l</sup>Rajouté en interligne.

<sup>m</sup>Suit une ligne entière, extrêmement raturée, illisible.

<sup>n</sup>Rajouté en interligne.

<sup>o</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

crayon imperméable aux racines, et qu'il n'en est pas de même en Bourgogne.

On cultive icy comme partout plusieurs espèces de vignes. On m'a dit sept ou huit. Les plus généralement employées sont le noirin<sup>a1582</sup> et le gamé ou gamet, mais ils ne les employent pas indifféremment dans les différens terrains. Un vigneron de la plaine sur le [page 77] bord du grand chemin, le premier à qui j'ay parlé en sortant de Beaune et celui qui m'a envoyé à Pomar, m'a montré dans sa vigne des ceps de noiron<sup>b</sup> et d'autres de gamet.

Ceux du bon canton de Pomar m'ont assuré qu'ils n'employoient dans ces bonnes cuvées que le noirin sans mélange, et celui qui montoit à ses vignes médiocres situées plus hault m'a dit que ce n'estoit que des secondes cuvées ou pays de gamet<sup>c</sup>. Secondes<sup>d</sup> cuvées, c'est-à-dire cuvées de la seconde bonté, pays de gamet, c'est-à-dire vignes où on cultive le gamet<sup>e</sup> par préférence. Pourquoi préfère-t-on le gamet dans les terrains médiocres ? Est-ce que le noirin n'y prospéreroit pas, ou que le gamet donne plus en quantité ? C'est pourquoy ils ne m'ont pas fait de réponse qui m'ait paru assez précise pour y compter et ce qu'on sçauroit aisément d'un homme du pays plus intelligent.

Je connoissais déjà de réputation le noirin de Bourgogne. Je sçavais que cette espèce est absolument la même que le pineau<sup>f</sup> d'Orléans<sup>1583</sup> qui est réputé la meilleure espèce de ce vignoble. J'ay aussi ou lu ou entendu dire comme observation certaine qu'on a remarqué<sup>g</sup> que dans tous les fameux crus d'Europe sans excepter celui de tokai<sup>1584</sup> on a retrouvé cette espèce réputée la meilleur sous des noms différens. Il faut cependant excepter les vins muscats qui sont sûrement<sup>h</sup> une espèce tout à fait différente.

Nota : à Frontignan, sur la même côte, on fait des vins muscats et d'autres en y employant différentes espèces de ceps, et on trouve que le produit est à peu près égal parce que le vin muscat donne moins en quantité que l'autre. On m'a dit

<sup>1582</sup>Le noirin est le nom local du pinot noir.

<sup>1583</sup>Pineau est un autre synonyme de pinot noir.

<sup>1584</sup>Le Tokay (ou Tokai, Tokaj, Tokai) est un vin hongrois qui doit son nom à une ville au nord-est de Budapest. Le pinot gris produit en Alsace est aussi surnommé Tokay, bien qu'il ne ressemble aucunement au vin hongrois.

<sup>a</sup>On voit à la page suivante que Malesherbes après relecture corrige en « noiron ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « noirin ».

<sup>c</sup>L'expression « secondes cuvées ou pays de gamet » est soulignée.

<sup>d</sup>Corrigé sur « pour quelle raison dans les fonds m ».

<sup>e</sup>Souligné.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « observé ».

<sup>h</sup>Rajouté en interligne.

la même chose des vins de Toulon<sup>a</sup>.

Icy, les échelas sont hault d'environ trois pieds et trois pieds et demie<sup>1585</sup>. On les fait de toutes sortes de bois, de ce qu'on peut trouver. On m'a dit la même chose il y a deux ans à Bordeaux<sup>1586</sup> et je crois qu'il en est de même dans tous les grands pays de vignobles où on a bien de la peine à en trouver assez. Ceux de meilleurs bois coûtent plus cher et durent plus longtems. Mais on n'a pas icy comme à Bordeaux la ressource abondante des échelas de jeunes pins qu'on coupe à cinq ans.

---

<sup>1585</sup>Environ un mètre.

<sup>1586</sup>Voyage de 1776 jusqu'à la Tête de Buch.

<sup>a</sup>L'expression depuis « nota » jusque là est rajoutée entre deux paragraphes et dans la marge de droite, isolée par un cadre.

[page 78]

À Beaune, ce 3 juillet matin, feuille 4.

La taille est icy différente suivant le sol, suivant la vigueur de chaque cep individuellement, suivant l'espèce car on ne taille pas le noirin comme le gamet, je crois aussi suivant la fantaisie, le goût personnel du cultivateur. C'est la licence du vigneron.

J'ay vu icy en général que la taille est très longue et de près d'un pied. J'ay vu presque partout le terrain barré de bois horizontalement couché, quelquefois de dix à douze pieds<sup>1587</sup>, en sorte que l'échalas est à cette distance de sa racine. Quand la longueur est excessive, comme il faut finir, on provigne<sup>1588</sup>. Un des vigneron à qui j'ay parlé appelle cela faire des pros<sup>a</sup>, abbréviation de provins<sup>b</sup>.

Les vignes sont icy éternelles. On les renouvelle sans cesse par des pros ou provins, et on ne plante point de jeunes crossettes<sup>1589</sup>. C'est au moins ce que m'ont dit unanimement les<sup>c</sup> vigneron de Pomar et ceux de Beaune à qui j'ay parlé sur le lieu.

Dans la ville, un gros propriétaire m'a dit le contraire. Il dit enfin que leurs vignes sont éternelles, mais prétend qu'il vaut mieux remplir les places vuides de jeunes crossettes.

L'outil pour la taille<sup>d</sup> est simplement la serpette. Au<sup>e</sup> reste, je ne l'ay pas vu parce que ce n'est pas le tems de la taille.

On donne au moins trois façons à la terre et on sçait que le vigneron est<sup>f</sup> dans la malheureuse nécessité de façonner aussi régulièrement dans l'année [où] on a eu gelée ou gresle et où on n'attend aucune récolte que dans les bonnes années, de peur de détériorer son terrain pour les années suivantes.

<sup>1587</sup>3 à 4 mètres.

<sup>1588</sup>Pour établir la vigne en foule, on plante en rangs réguliers espacés de 0,80 m à 1 m mais ensuite on pratique deux opérations qui vont détruire petit à petit cette belle ordonnance, le provignage et l'assiselage. Le provignage a pour objet de combler un vide ou d'augmenter sur une surface donnée le nombre de souches. Provigner : Multiplier des ceps de vigne ou des arbres par le moyen de provins. Provins : Sarment de vigne ou rameau d'arbre que l'on couche en terre afin de lui faire prendre racine et que l'on sépare ensuite de la branche mère, in TLF.

<sup>1589</sup>Branche, taillée en forme de crosse, composée d'un jeune rameau et d'une pousse de l'année précédente, et qui sert à faire des boutures, in TLF.

<sup>a</sup>Ce mot est souligné et surmonté du même, écrit d'une encre plus pâle et d'une écriture plus lisible.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés entre deux paragraphes d'une encre plus pâle.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés sur les deux mêmes, mais écrits de façon plus lisible.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « tuille », puis « treille ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « m ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « et ».

Ils ont de différens outils pour les différentes façons. Á celle-cy qui est la seconde je leur ay vu des [?] ou [?] comme dans mon pays. J'ay oublié de leur demander quel nom ils y donnent. Ils m'ont dit qu'ils n'employent point le crochet des environs [page 79] de Paris. <sup>a</sup>

Mais pour la première façon, tems où la terre s'est durcie pendant l'hiver, ils se servent d'outils pointus, d'espèces de pics, tels peut-être que ceux dont j'ay parlé à la ville de<sup>b</sup> Montbar. Ce seroit une grande perte de tems d'employer les mêmes outils aux secondes façons qui ne sont proprement que des sarclages pour arracher l'herbe en la coupant près de terre, et dans un tems où la terre déjà façonnée est encore meuble.

Dans les petites places vuides où on n'a pas encore provigné, j'ay vu çà et là des brins de haricot. C'est le haricot bas qu'on ne [ra ?] point. C'est le profit du vigneron.

Quoyqu'on m'ait fait observer hier en me<sup>c</sup> montrant le Clos de Voujauld<sup>d</sup> qu'il n'y a point d'arbres fruitiers dans les bonnes vignes.

<sup>e</sup>

J'ay trouvé aujourd'huy<sup>f</sup> quelques pêchers en petit nombre à la vérité dans les meilleurs crus de Pomar. Ils m'ont dit que le pêcher ne nuit point mais qu'il n'en seroit<sup>g</sup> pas de même du cerisier et surtout du noyer.

Je ne me rappelle pas que j'aye vu icy des osiers plantés parmi les vignes pour échalasser. Vraisemblablement, le terrain estant icy très précieux pour la vigne, ils plantent leur osier ailleurs et se donnent la peine de les porter dans leurs vignes dans le tems du travail<sup>h</sup>. Je crois que c'est aussi pour ménager le terrain qu'ils se closent de murs de pierre sèche, au lieu de fossés et de hayes.

Á Pomar et dans tous ces pays-là, il<sup>i</sup> n'y a presque point de maison qui n'ait un pressoir. Les propriétaires font avec leurs vignerons trois sortes de marchés. Les uns<sup>j</sup> les employent à la journée, d'autres à la tâche dont le prix varie. J'ay calculé qu'elle varie à peu près à plus de treize francs pour un arpent mesure de Paris,

---

<sup>a</sup>L'expression suivante est raturée : « sans doute parce que leurs terres ayant été anciennement bien façonnées le terrain n'est plus pierreux ».

<sup>b</sup>L'expression « dont j'ay parlé à la ville de » est corrigée en interligne d'une encre plus pâle sur « que Jacquemin a vus à ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « même ».

<sup>d</sup>L'expression depuis « quoyqu'on m'ait fait » jusque là est corrigée en interligne d'une encre plus pâle sur « quoyque j'ay observé hier ».

<sup>e</sup>L'expression suivante est raturée : « quoyqu'on m'ait fait observer hier en ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « à ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus pâle sur « sont ».

<sup>h</sup>Ce mot est corrigé d'une encre plus pâle et d'une meilleure écriture sur le même mot.

<sup>i</sup>Corrigé sur « ch ».

<sup>j</sup>Corrigé en interligne d'une meilleure écriture sur le même mot.

mais peut-être me suis-je trompé<sup>a</sup> de beaucoup dans le calcul que j'ay fait sur le lieu d'après ce qu'ils m'ont dit de leurs journaux et ouvrées<sup>1590</sup> qu'ils m'ont peut-être très mal expliqué. Dans ce marché à la tâche, le propriétaire [page 80] fournit les échalas.

Un troisième marché est celui à moitié. Le vigneron fournit<sup>b</sup> son travail, les échalas et tout excepté les futailles dont il ne fournit que sa moitié. Le propriétaire reçoit la<sup>c</sup> vendange des mains du vigneron<sup>d</sup>, fait presser chez luy et, après la vente, donne<sup>e</sup> au vigneron<sup>f</sup> la moitié du produit, ou avant la vente<sup>g</sup> la moitié des pièces si<sup>h</sup> le vigneron a des caves<sup>i</sup> pour les serrer.

---

<sup>1590</sup>L'ouvrée mesure 428 mètres carrés.

<sup>a</sup>Corrigé sur « bour ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « donn ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus pâle sur les deux mêmes.

<sup>d</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne sur « de ses mains ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « luy ».

<sup>f</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>g</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne sur « ou ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « avant la vente ».

<sup>i</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.



[page 81] Je suis entré dans ces journaux<sup>a</sup> dans un détail minutieux qui malgré cela ne peut pas être exact et il faut avoir passé quelque tems dans un pays pour bien en connoître une culture comme celle de la vigne, la fabrication, la conduite et le commerce du vin. Ce que j'ay rapporté ne pourroit servir que de matériaux pour<sup>b</sup> faire des questions à quelqu'un du pays qui aura la complaisance d'y répondre. Ce ne sera pas moy qui écrirai cet objet, mais mes observations me suffisent pour voir si on peut compter sur l'exactitude de l'ouvrage de Monsieur Binet sur les vignes, dans ce qu'il a dit de celles de Bourgogne<sup>c</sup>.

d

Ce dont je serois le plus curieux pour moy qui ne suis pas vigneron ny ne veux le devenir seroit de sçavoir à combien revient la façon des vignes des bons crus de Bourgogne<sup>e</sup> en évaluant en argent le prix des tâches et<sup>f</sup> des journées d'ouvrier, et en réduisant les mesures de terre du pays à l'arpent mesure de Paris.

Ils m'ont dit que leur journal ou ouvrée est divisé en perches, et que leur perche a 9 pieds et demie de longueur<sup>1591</sup>, ce qui fait à peu près le quart de surface de la perche de Paris<sup>1592</sup> mais les différentes personnes à qui j'ay parlé ont varié entre eux sur le nombre de perches<sup>g</sup> qui font l'ouvrée<sup>h</sup> ou journal.

<sup>1591</sup>Plus de trois mètres.

<sup>1592</sup>La perche (carrée) d'arpent vaut 22 pieds de côté (= 484 pieds carrés), soit environ 51,1 mètres carrés. Cette perche, dites aussi « des eaux et forêts », était celle des arpenteurs, soit la moitié d'un are. Cent perches carrées, c'est un arpent carré ou un acre.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « quatre feuilles ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « pour quelqu'un ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « qui malgré cela ne peut pas être » jusque là est corrigée en interligne sur « et inutile car il ne peut pas être exact. Il pourrait seulement me servir quelques jours de matériaux pour dresser un mémoire de questions à quelqu'un du pays qui auroit les capacités et la ».

<sup>d</sup>L'expression suivante est raturée : « je voudrais sçavoir d'eux nommément le prix de l'ouvrage fait à la tâche, en réduisant leurs journées/journaux (Ces deux mots sont l'un au-dessus de l'autre) ou ouvrées à l'arpent mesures de Paris.

Je me souviens que les uns et les autres sont divisés en perches, et que la perche a 9 pieds 1/2 de longueur ainsi de superficie le quart à peu près de la perche de Paris ».

<sup>e</sup>Corrigé sur un mot illisible.

<sup>f</sup>Ce mot est surmonté du mot « ou » raturé.

<sup>g</sup>Corrigé sur « perch ».

<sup>h</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit dans une encre plus pâle.

[page 82]

À Chalon, le 3 juillet, feuille 1

De Beaune, j'ay été à Seurre<sup>1593</sup> que je voulois voir et suis revenu à Chalon.

Il y a cinq lieues<sup>1594</sup> de Beaune à Seure, sept<sup>1595</sup> de Seure à Chalon.

Quoyque cette route soit une traverse, les chemins y sont très beaux. Ils le sont dans tout le pays entre tous les gros<sup>a</sup> lieux, ce que je crois dû à l'administration de Bourgogne. J'y ay vu de très belles et très hautes chaussées où les talus sont très doux, ce qui occupe<sup>b</sup> bien du terrain, mais ils ont planté dans le bas en saules, dans le haut en toutes sortes d'arbres et de broussailles, excellente méthode quand on peut l'employer : elle prévient également les accidens pour les voyageurs et la dégradation de la chaussée que les racines affermissent.

On attend par cette route une communication de la Bourgogne avec la Franche Comté, on<sup>c</sup> espère qu'on y établira même la poste et on attend que le pont de Seure sur la Saône soit<sup>d</sup> achevé. Ce pont a existé<sup>1596</sup>. Il y a d'ancienne piles de maçonneries, mais il a été emporté plusieurs fois par des dégèles (sic) qui ont dangereux dans le pays. Le seigneur de Seurre l'a reconstruit à ses frais et est à présent en procès avec la communauté pour le droit de péage qu'il demande.

Je ne crois pas que les anciennes piles fussent assez fortes pour supporter des routes de pierre, et il n'y a pas de culées. Il a fait des piles de bois intermédiaires qui paroissent bonnes et solides. On n'a pas pu me dire si elles sont fondées sur pilotis. Le pont est de bois et quant à présent il est revêtu de grosses poutres non chevillées comme le pont du Rhin à Strasbourg. Elles ne sont pas encore en place en sorte qu'il faut sauter ou enjamber, ce qui est un peu effrayant, d'autant qu'il est très élevé. Le glacis des deux côtés n'est pas [page 83] fait non plus. Les gens de pied y montent des deux côtés par de petits escaliers.

Je ne sçais si son projet est de parer ce<sup>e</sup> pont de bois. Je ne le luy conseillerai pas parce que c'est le moyen de faire pourrir les poutres. Je luy conseilleray au contraire de les revêtir de planches pour que les roues ne détruisent pas ses poutres, ce qu'on voit en Hollande et ailleurs. Les deux glacis pour monter les voitures employent bien des tonnerres de terre car le pont est très élevé.

---

<sup>1593</sup>Côte-d'Or, arrondissement de Beaune, chef-lieu de canton.

<sup>1594</sup>Soit une vingtaine de kilomètres.

<sup>1595</sup>Un peu moins de 30 kilomètres.

<sup>1596</sup>Construit par Jacques Abeille entre 1722 et 1740.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « gro ».

<sup>b</sup>Orthographié « occupent ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « et on ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « a f ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « sur ».

De Seurre à Chalon, je croyois passer par Verdun<sup>1597</sup>, petite ville assez considérable au confluent du Doux et de la Saône. Le postillon a abrégé en me faisant passer ailleurs le Doux dans un bac.

Dans toute cette route, le pays est excellent. Il y a de grands bois, d'assez<sup>a</sup> bonnes vignes, de très bonnes prairies, du froment, des chanvres, des luzernes, toutes sortes de légumineuses, vesces, pois, fèves de marais, haricots, de la navette, même du colsat qu'on connoit icy sous son nom de colzat, etc. On y cultive aussi la camomille dont on m'a parlé à Mussy et quelques uns l'appellent carmeline. Ce n'est sûrement pas la camomille des botanistes et des apoticaire. Je n'ay pas pu la voir par un malentendu. On m'a dit qu'elle vient en tiges droites comme du lin mais à fleurs blanches, ce qui est différent. D'ailleurs, on connoit icy le lin quoyqu'on le cultive peu et il en diffère. Quelqu'un m'a dit icy à Chalon qu'outre la graine dont on fait de l'huile, on en fait du fil de la tige. Je suis très curieux de sçavoir ce que c'est.

On cultive icy beaucoup de mays et on commence à labourer et mener les voitures à bœufs.

Grande quantité de foin dont je crois qu'on le débite par la Saône.

[page 84] Le seigneur de Seurre a bâti une jolie maison et planté de jolis jardins.

Monsieur de Bissy<sup>1598</sup> y a sa tour de pierre et on m'a dit à Beaune que son château<sup>1599</sup> est très beau, mais je m'en défie car les mêmes gens m'ont dit aussi que Monsieur de Bissy personnellement est très beau, qu'il a eu de grands commandemens dans les armées, et que sous Louis 15 il estoit le premier à la cour<sup>b</sup>.

Monsieur de Pons<sup>1600</sup>, l'aîné de la maison oublié depuis longtems à Paris et que je croyois mort, vit dans son château à Verdun. Il s'est marié depuis quelques années et a dit qu'il a fait un mauvais<sup>c</sup> mariage. On m'a dit aussi à Beaune que

---

<sup>1597</sup>Verdun-sur-le-Doubs, Saône-et-Loire, arrondissement de Chalon-sur-Saône, chef-lieu de canton.

<sup>1598</sup>Claude de Thiard de Bissy (1721-1810), descendant de Ponthus de Thyard, l'ami de Ronsard, il fut militaire et a laissé des traductions de l'anglais. Protégé de Mme de Luxembourg, il fut élu à l'Académie en surprenant la bonne foi d'un auteur dramatique, La Place, qui devait être candidat; par ses protections, ses intrigues et l'absence de tout titre littéraire sérieux, le comte de Bissy fut le type de l'académicien de boudoir.

<sup>1599</sup>Il s'agit du château de Pierre-de-Bresse.

<sup>1600</sup>Marquis Henri de Pons, qui a fait construire en 1769 un château à Verdun-sur-le-Doubs et a épousé en 1765 Mademoiselle Dumorey, fille de Thomas Dumorey ingénieur des Etats de Bourgogne.

<sup>a</sup>Corrigé sur « de bonnes vis ».

<sup>b</sup>L'expression « le premier à la cour » est soulignée.

<sup>c</sup>Corrigé sur « mari ».

Monsieur d'Aguillar<sup>1601</sup> et Monsieur de la Vrillière<sup>1602</sup> ont voulu l'en empêcher, mais qu'il a soutenu que personne n'avoit ce droit, en quoy il a eu raison.

Il paraît qu'il est ami de Monsieur et de Madame de Bissy. Ils ont chacun un enfant de quatre ou cinq ans, et on dit à Beaune que le mariage de ces deux enfans est déjà arrêté.

---

<sup>1601</sup>Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>1602</sup>Louis Phelippeaux de La Vrillière, plus connu sous le nom de comte de Saint-Florentin, créé duc de La Vrillière depuis 1770, beau-frère du comte de Maurepas, fils du premier duc de La Vrillière, qui lui avait transmis, en 1778, le portefeuille de la maison du Roi, qu'il conserva jusqu'en 1779.

[page 85] Le pont de Chalon comme celui de Seurre est excessivement élevé.

Il y a plusieurs moulins sur la Saône que je crains qui ne nuisent à la navigation.

Il y a un beau quay<sup>1603</sup> et de belles maisons construites sur le même plan.

Il y en a [sur ?] de la rivière, une à l'italienne qui m'a paru superbe<sup>1604</sup>, bâtie par Madame Colmont, veuve m'a-t-on dit d'un commissaire des guerres.

On m'a dit qu'on travaille à continuer le quay tout le long de la ville, ce qui sera très bien, car jusqu'à présent il n'y a qu'une partie près du pont construite. On dit aussi qu'on donnera un plan uniforme des maisons pour celles qu'on bâtera par la suite.

De l'autre côté du pont et vis-à-vis du quay est le fameux hôpital<sup>1605</sup> qui estoit icy le principal objet de ma curiosité.

Il y a cent lits dans cinq salles, deux pour femmes, trois pour hommes. On en a destinés une des trois pour les blessés. La cinquième salle est nouvellement bâtie, et on songe à en bâtir une sixième, mais quand il y a trop de malade[s] on en met deux dans un lit fort étroit et quelquefois il y en a tant qu'on est obligé de refuser.

Les salles sont vastes, hautes, très bien aérées avec des cheminées et des poêles et tout d'une propreté excessive. Des boiseries peut-être trop belles où on se mireroit.

J'ay vu les chambres des pensionnaires. Il y en a trois, deux et même trois lits dans chaque chambre pour la maîtresse ou maïresse et les domestiques. Ces chambres vastes et en belle vue sur la Saône. Chaise longue bâtie et autres commodités.

---

<sup>1603</sup>Le premier quai de Chalon-sur-Saône, le quai des Messageries date de 1770.

<sup>1604</sup>L'hôtel de Colmont-Fusselet, bâti en 1777 sur les plans de l'ingénieur Gauthey.

<sup>1605</sup>Fondé le 19 août 1528, cet hôpital fut construit aux frais des habitants de la ville : il était alors constitué d'une vaste salle de malades appelée la grande nef, prolongée par une abside formant chapelle (au nord) et complétée (au sud) par un corps de bâtiment occupé par les religieuses. Un siècle plus tard, en 1629, fut décidée la construction d'une infirmerie destinée à isoler les malades en péril éminent de leur vie, d'après le projet de Jacques Leclerc, géomètre et arpenteur chalonnais : bénie en 1646, cette salle communiquait avec la grande nef par une galerie nouvellement bâtie. Des chambres voûtées abritaient l'apothicairerie construite en 1635. L'hôpital disposait de « quatre grandes chambres hautes, richement meublées et tapissées » destinées aux malades fortunés. En 1679 il fut décidé de bâtir une troisième salle, destinée aux femmes, et en 1680 un nouveau dortoir pour les religieuses (au-dessus du réfectoire). On édifia une quatrième salle en 1704-10, puis une cinquième, en 1768-73, sur les plans de l'architecte Emiland Gauthey, sous-ingénieur de la Province, qui créa une chapelle surmontée d'un dôme à la jonction des quatre salles de malades disposées en croix. C. Niepce, collaborateur d'E. Gauthey, construisit une nouvelle pharmacie, indépendante (devis du 16 mai 1786).

L'hôpital est desservi par des sœurs<sup>a</sup> qui ont huit ou neuf postulantes<sup>1606</sup>. Il y a<sup>b</sup> plusieurs médecins et chirurgiens et les élèves les suivent dans les salles.

La maison est dirigée par deux œconomes perpétuels charitables et sans gages et sous l'inspection des maire et échevins.

---

<sup>1606</sup>Ce sont des sœurs de Sainte-Marthe.

<sup>a</sup>Corrigé sur « rel ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « il est dirigé par ».

[page 86]

Chalon, 3 juillet, f[euille] 2

La sœur qui me conduisoit n'a pas pu me dire le prix des pensions. Elle m'a seulement dit que les uns payent seulement pour la chambre, et les autres font leur marché pour être fourni de tout pour la maison, nourriture, médecins, chirurgiens, médicamens.

On m'a dit à l'auberge que le prix pour la chambre seule et le soin des sœurs est de 3 livres par jour et pour être nourri et fourni de tout de 6 livres par jour, et 20 sols de plus si on veut faire nourrir ses domestiques.

J'ay été chez un libraire auparavant homme de lettres nommé Livani<sup>a</sup>. Il tient non seulement boutique mais cabinet littéraire. On lit chez luy et il prête des livres. Il m'a dit qu'il est frère de Monsieur de l'Isle, auteur de la *Philosophie de la nature*<sup>1607</sup>, et que son frère est à présent brouillé avec luy parce qu'il luy sçait mauvais gré de s'être mis dans le commerce, sur quoy il m'a dit, je ne suis pas gentilhomme je ne vois pas pourquoy mon frère ne veut pas que je vive d'un commerce et je trouve que le commerçant a en cela bien plus de raison que le bel esprit.

Il m'a parlé d'ailleurs avec intérêt de son frère. Je luy ay acheté une *Histoire de Beaune*<sup>1608</sup> et un livre de Monsieur Flachet<sup>1609</sup> qu'il m'envoyera au mois de décembre. Il y joindra s'il peut les trouver de vieilles histoire de Chalon sur Saône. Il m'a dit qu'il y en a deux.

[page 87]<sup>b</sup>

J'ay causé à Senozan<sup>1610</sup> de ce bel établissement de l'hôpital de Chalon sur Saône, et en même tems j'y ay demandé si cet excès de propreté, cette sorte de luxe que j'ay remarqué ne nuisoit pas à l'objet principale de l'hôpital, en empêchant d'avoir autant de lits pour les malades qu'on en pourroit avoir pour le même train. On m'a répondu que cela est vrai, mais de plus que cet hôpital est devenu une maison de plaisir en sorte que quelquefois des officiers ou autres jeunes gens font

---

<sup>1607</sup>Jean-Baptiste-Claude Izouard dit Delisle de Sales(1739?-1816), Professeur laïc à l'Oratoire jusqu'à 1765. Auteur d'essais philosophiques, romancier, auteur dramatique, membre de l'Institut. *De la philosophie de la nature, ou traité de morale pour l'espèce humaine tiré de la philosophie et fondé sur la nature*.

<sup>1608</sup>Abbé Gandelot, *Histoire de la ville de Beaune et de ses antiquités*, Dijon, L.N. Frantin, 1772.

<sup>1609</sup>Certainement Flachet, Jean-Claude (1718-1775), il introduisit l'industrie du coton près de Lyon, *Observations sur le commerce et sur les arts d'une partie de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, et même des Indes Orientales*, Lyon, Jacquenod père et Rusand, 1766.

<sup>1610</sup>Saône-et-Loire, arrondissement de Mâcon, canton de Mâcon-Nord. La sœur de Malesherbes était la comtesse de Senozan.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus pâle sur « Livany ».

<sup>b</sup>En marge supérieure gauche : « p[age] 4 ».

semblant d'être malades pour y passer quelques jours. Les religieuses qui sont de l'ordre de Sainte-Marthe ne font point de vœux et le plus souvent ce sont des filles de gens aisés, même riches qui prennent cet état pour acquérir plus de liberté et y restent jusqu'à ce qu'elles s'y ennuyent. Le plus souvent, en sortent pour se marier quand il y a nécessité. Il est vrai que celle qui m'a mené dans toute la maison est jeune et jolie. Il est vrai aussi que les trois chambres des malades payans pension sont meublées avec autant de<sup>a</sup> commodité et même d'élégance que les appartemens du château le<sup>b</sup> plus à la moderne. Malgré cela, je crois que les éloges qu'on m'a fait à Paris de cet établissement et la critique qu'on m'en a fait icy sont également exagérés. Le même homme m'a ajouté qu'à Mâcon il y a un autre hôtel-dieu dont les sœurs sont d'un autre ordre et liées par des vœux et où il n'y a pas les mêmes agrémens pour des<sup>c</sup> malades payans pensions, mais on y reçoit plus de pauvres.

Pendant que j'étois à Chalon, Jacquemin a recueilli une autre critique plus vraisemblable de l'hôpital, c'est que souvent on y refuse des malades sans protection parce que tous les lits sont occupés par ceux qui sont recommandés. En effet, comme les malades des salles sont très bien, je conçois aisément qu'il n'y a pas à Chalon homme aisé qui n'y envoie<sup>d</sup> ses [page 88] domestiques dès qu'ils tombent malades. J'ay dit qu'on les double dans les lits quand le nombre des malades qui se présentent est plus grand que celui des lits, mais Jacquemin prétend qu'on ne double jamais dans les lits des protégés, et qu'on aime mieux refuser les pauvres non protégés quand il n'y a plus de place.

Jacquemin a été guidé dans ses questions parce que le même abus court dans son pays, qui n'est pas loin d'icy. Il y a aussi à Lons le Saunier et dans d'autres villes de Franche-Comté des hôpitaux où les malades sont assez bien, mais il s'ensuit que ce sont des protégés et surtout les domestiques des gens en crédit qui y occupent les lits qu'on refuse le plus souvent aux pauvres sans protection.

J'en conclus que je n'ay pas encore trouvé à Chalon le modèle d'un bon hôpital de malades.

Quant à ces appartemens pour ceux qui payent pension, en supposant que ce qu'on m'en a dit est exagéré, je conçois aisément que cette maison dans laquelle on n'est servi que par des femmes, surtout si elles sont de l'âge et de la figure de celle qui m'a conduit, doit dégénérer de l'institution d'une maison de charité.

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « où on réu ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « les m ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « fa ».



[page 89]

À Saint-Albin<sup>1611</sup>, le 5 juillet, feuille 1<sup>ère</sup>

Je ne suis venu de Chalon qu'icy qui est la poste avant Mâcon et d'où on va à Senozan<sup>1612</sup> et j'ay employé le reste de ma journée à aller voir la forest de buis de Monsieur de Montrevel<sup>1613</sup> à Lugny<sup>1614</sup> et en revenir.

Dans la route de Chalon icy j'ay arrêté au château de Sennecey<sup>1615</sup> qu'on m'avoit recommandé de voir parce que c'est la nouvelle acquisition de Mademoiselle de V<sup>1616</sup>. C'est un château antique dans lequel il est cependant encore possible de loger en été. Une grosse terre très seigneuriale, etc. Mademoiselle de V l'a acheté de la maison d'Ailly<sup>1617</sup>, on sçait qu'elle a été dans celle de Bauffremont<sup>1618</sup>, auparavant dans la maison de Foix<sup>1619</sup>.

On m'a fait arrester comme tous les voyageurs au-dessus de Tournus<sup>1620</sup> pour considérer la magnifique vue, elle s'étend sur la gauche<sup>a</sup> jusqu'aux Alpes, et on a sous ses pieds les plaines fertiles du Mâconnois, de la Dombes et de la Bresse.  
b

Et au milieu la Saône dont on jouit dans une très grande longueur, la ville de Tournus sous les pieds.

Sur la droite, un grand pays de montagnes et de bois, joignant à ce que je crois le Charolois, le Forest et le Beaujollois et par le bord des montagnes du Morvant.

Dans la ville de Tournus, j'aurois pu voir l'église de l'abbaye<sup>1621</sup>. Je n'y ay pas été. J'ay remarqué l'usage singulier de cette ville d'avoir les toits des maisons débordans sur la rue comme des auvents de boutique.

<sup>1611</sup>Saint-Albain, Saône-et-Loire, arrondissement de Mâcon, canton de Lugny.

<sup>1612</sup>Saône-et-Loire, arrondissement de Mâcon, canton de Mâcon-Nord.

<sup>1613</sup>Il s'agit de Florent-Alexandre-Melchior de La Baume (1736-1794), quatorzième et dernier comte de Montrevel.

<sup>1614</sup>Saône-et-Loire, arrondissement de Mâcon, chef-lieu de canton.

<sup>1615</sup>Sennecey, Saône-et-Loire, arrondissement de Chalon-sur-Saône, chef-lieu de canton.

<sup>1616</sup>Ce personnage n'a pas pu être identifié.

<sup>1617</sup>Pierre-Louis d'Ailly devint en 1729 marquis de Sennecey le Grand.

<sup>1618</sup>Notamment Henri de Bauffremont, comte de Sennecey qui fut gouverneur d'Auxonne et président de la noblesse aux Etats généraux de 1614.

<sup>1619</sup>Entré dans la maison de Foix par le mariage en 1637 de Marie-Claire marquise de Sennecey et duchesse de Randan fille d'Henri marquis de Sennecey, morte en 1680 avec Jean-Baptiste. Henri-François de Foix vendit la terre de Sennecey à Abraham Quarré en 1714.

<sup>1620</sup>Saône-et-Loire, arrondissement de Mâcon, chef-lieu de canton.

<sup>1621</sup>La chapelle Saint-Michel de l'abbaye Saint-Philibert, abbaye bénédictine, fondée en 875 par l'arrivée de moines de Noirmoutier fuyant les incursions normandes.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>L'expression suivante est raturée : « sur la droite c'est un grand pays où ».

On m'avoit dit sur la route que les cerises de Chalon-sur-Saône avoient de la réputation. J'ay oublié d'en demander quand j'ay passé à Chalon, mais il [page 90] faut que cette réputation s'étende jusqu'à Tournus car, en y arrivant, j'ay été environné et importuné de marchands de cerise comme on l'est ailleurs de marchands de couteaux<sup>a</sup>.

Celle que j'y ay mangé est une grosse griotte qui m'a paru bonne. On l'appelle dans le pays griffon<sup>b</sup>. Nota que ce pays est à peu près à<sup>c</sup> la même hauteur que la Saintonge et l'Angoumois où on a la bonne griotte appelée guindoux<sup>d1622</sup>.

À la belle vue de Tournus, il y a une carrière dont on tire de la pierre, et j'ay vu à Sennecy des cheminées qu'on m'a dit être de la pierre dure de Tournus polie. On ne m'a pas dit de marbre, mais je la regarde comme marbre. Je n'ay pas été à la carrière parce que le soleil estoit trop ardent. J'ay ramassé vers Tournus la pierre des champs, dont j'ay pris échantillon. Elle est calcaire.

Dans cette route et en général dans une partie de la Bourgogne, j'ay vu dans les champs beaucoup de bornes plantées qui sont d'une pierre proprement travaillée en arcade.



Ce sont réellement les limites des champs ou des [distinctions?] des paroisses.

J'approuve fort la méthode d'avoir pour bornes des pierres travaillées et d'une forme convenue. Cela est plus remarquable et moins susceptible d'oubli que les grosses pierres informes que j'ay vu plantées pour bornes dans d'autres pays.

Les paysannes ont icy des chapeaux d'homme quand elles travaillent aux champs. J'ay vu icy et surtout à Seurre des femmes travailler vigoureusement à des travaux d'homme et manœuvrer de lourds outils, ce qui prouve que la race y est forte.

[page 91] Pour aller de Saint-Albin à Lugny, on s'enfonce dans le pays de montagnes et de bois. On a fait pour Monsieur de Montrevel un chemin pavé qui sera bien dans deux ou trois ans et qui passe à travers des gorges qui pour moy qui ay la vue basse forment des aspects agréables, des vallons très variés et très inégaux, et différentes cultures par petites pièces meslées de noyers, châteigners et

<sup>1622</sup>Variété de cerise noire.

<sup>a</sup>Corrigé sur « cet ».

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Souligné.

arbres fruitiers épars et terminées par des côtes irrégulières et voisines bonnes par conséquent pour les vues basses et couvertes de bois.

Arrivé à Lugny, il a fallu monter à cheval et faire encore une bonne lieue<sup>1623</sup> pour aller au bout de la forest des buis<sup>a</sup>.

Depuis le château de Lugny, je n'ay pu<sup>b</sup> aller jusqu'à la forest qu'à cheval. Ce pays en hiver dans les nuages est bien plus froid que le Mâconnois. Avant<sup>c</sup> d'arriver à [l ?] de Monsieur de Montrevel<sup>d</sup>, on trouve la côte déjà couverte de petits bois qui appartiennent aux communes et ne sont pas plus élevés que des<sup>e</sup> genièvres parce<sup>f</sup> qu'on les coupe à peu près tous les dix ans. Cette commune se partage également entre tous les habitans payant taille. Un particulier étranger qui s'établira dans le village, non comme locataire de maison, mais qui acquièrera de la terre et payera la taille aura son lot dans la commune et celui du pauvre est égal<sup>g</sup> à celui du riche. C'est au moins ce que m'a dit le garde. J'aurois encore bien des questions à faire sur la manière dont se font les partages de communes et icy et dans toute la Bourgogne et dans la Franche-Comté, mais ce que m'en diroient des paysans ne seroit pas exact et ce sont là de ces questions qu'on fera aussi bien de Paris quand on en aura occasion, que dans le pays. Ce qui est certain, c'est que c'est une douceur pour les habitans des pays où il y a des telles communes. Les uns brûlent, les autres vendent le bois de leur lot, et ces communes ne sont pas dévastées parce que la communauté y met un garde ou messier<sup>h</sup>. [page 92] Plus haut, on trouve la forest de buis qui est sur une montagne fort escarpée et excessivement pierreuse, c'est une pierre de grès calcaire<sup>i</sup>.

Les buis de cette forest sont vieux et s'élèvent plus que les buis ordinaires, c'est-à-dire parce qu'on laisse vieillir. L'œconomie est de ne les couper qu'en jardinant et on en laisse pour beaucoup sur pied parce qu'on a oublié de les couper<sup>j</sup>.

La forest n'est pas tellement de buis qu'il n'y ait aussi d'autres arbres beaucoup plus grands : des chesnes, des planes, j'y ay vu des alviers aria<sup>k</sup>, aillers et

---

<sup>1623</sup>Près de 4 kilomètres.

<sup>a</sup>L'expression depuis « qui pour moy qui ay la vue basse » jusque là est soulignée.

<sup>b</sup>L'expression « je n'ay pu » est corrigée en interligne sur « on ne peut ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « c'est le commencement du Charolois ».

<sup>d</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « avant d'y arriver ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « les ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « dans mon pays ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « celui ».

<sup>h</sup>L'expression depuis « cette commune se partage également » jusque là est soulignée.

<sup>i</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus pâle sur « grain dur dont j'ay pris des échantillons.

<sup>j</sup>L'expression depuis « l'œconomie » jusque là est corrigée en interligne d'une encre plus brune sur « tellement même qu'on en laisse petit sur pied qu'on a oublié de couper ».

<sup>k</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

des cithises des Alpes dont j'ay<sup>a</sup> parlé dans un autre article, une partie même de la forest est toute en cytise sans buis<sup>b</sup>. On l'y nomme arbalp, v[oir] art[icle] du cytise des Alpes<sup>c</sup>. Revenant par un autre côté et passant dans les bois contigus à ce qu'on appelle la forest de buis et où il n'y a plus de buis, j'ay trouvé le cithise des Alpes en abondance. On le nomme icy arbois<sup>d</sup>. On l'employe pour faire des arcs, ce qui prouve son élasticité. Je leur ay conseillé d'en faire des brancarts de chaises. Il en ont d'assez grands pour cela. Feu Monsieur de Jussieu m'a dit qu'il en avoit vu d'employé à cet usage, et celui qu'on en fait pour des arcs prouve qu'il pourroit aussi remplacer le fresne pour l'usage que je viens de dire, si l'on avoit beaucoup et de grands. Tout le [??] cet arbre et malgré l'ardeur avec laquelle les lièvres et les lapins dévorent son écorce, j'ay remarqué icy que les animaux n'aiment pas beaucoup la feuille. Le garde me l'a dit, et en effet j'ay remarqué que mon cheval que j'ay mis à portée d'en goûter n'en vouloit pas et prenoit par préférence la feuille d'un charme voisin. On employe icy ces buis surtout en ébénisterie, comme ailleurs en coutellerie.

Jacquemin y a vu un de l'emerus<sup>1624\*</sup> à ce que je crois.

Le garde m'a dit aussi que le buis d'allier<sup>e</sup> est très dur et que les peignes en buis en font des peignes de dureté presque égale. Où j'ay fait<sup>f</sup> ces observations ne sont pas à négliger car ces deux arbres devenant communs dans nos jardins de décorations et se travaillant aisément, il est bon de sçavoir leur usage utile.

Il y a aussi icy de grandes places et greniers comme à [?] mais point de pins ny sapins<sup>g</sup>.

[page 93]

### À Saint Albin, feuille 2<sup>nde</sup>

Ce 5 juillet.

Sur les buis de Lugny en particulier.

J'ay déjà observé qu'il faut distinguer les bois de la commune qui sont coupés tous les dix ans de ceux de la forest qu'on laisse vieillir.

<sup>1624</sup>Coronilla emerus, soit en français séné bâtard ou faux-baguenaudier.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « et en ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « buis et avec du cythise des Alpes ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « dont j'ay parlé dans un autre » jusque là est rajoutée en interligne d'une encre plus brune.

<sup>d</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « ailler ».

<sup>f</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.

<sup>g</sup>L'expression depuis « revenant par un autre côté » jusque là est soulignée.

Les premiers ne font que des touffes basses<sup>a</sup>. Les autres s'élèvent à quinze ou vingt pieds<sup>1625</sup>. Mais leur croissance est très lente. Ceux que j'ay vus ne sont pas fort gros, mais le garde prétend qu'en s'enfonçant dans la forest, ce que je n'ay pas eu le tems de faire, il m'en auroit montré quelques uns de trois pieds de tour<sup>1626</sup>. Je n'en ay pas vu de tels le long du chemin que j'ay traversé.

J'ay trouvé une preuve sensible de leur lenteur à croître : il y avoit au milieu de la forest un petit canton qui appartenoit à un particulier qui l'exploitoit comme les communes en le coupant tous les dix ans. Il y a près de quarante ans que cette portion a été achetée et réunie par Monsieur de Montrevel pour l'exploiter comme le bois de forest, et depuis cet intervalle de tems, il n'y a pas encore eu un de ces bois en état d'être coupé. Ils ne sont pas plus haut que de jeunes tailles de chesnes de cinq ou six ans dans un bon pays.

L'exploitation de la forest de buis se fait en jardinant. On coupe<sup>b</sup> un arbre quand on croit qu'il est tems de le couper, et cela se pratique pour les buis et en même tems pour les chesnes et autres arbres de la même forest. On conçoit que cela ne peut pas se faire autrement. Il y a d'autres forests au milieu desquels est la forest de buis et de ceux-là Monsieur de Montrevel fait des coupes et des ventes à l'ordinaire.

[page 94] Il est bon d'observer que les bois de toute espèce et surtout les grands<sup>c</sup> chesnes qui se trouvent dans la forest de buis sont regardés par le garde comme nécessaires pour la conservation des bois. En voicy la raison. Cet arbre par sa grande dureté et par conséquent sa grande fragilité<sup>d</sup> parce qu'il est cassant<sup>e</sup> est sujet à un accident, surtout dans ce pays de bois et de gorges où les hivers sont longs et les neiges abondantes, c'est que quand il est surchargé d'un grand poids de neige, il en est souvent cassé, et les grands arbres qui s'élèvent toujours bien au-dessus des bois le garantissent d'une partie de ces neiges.

Il<sup>f</sup> faut observer aussi que je n'ay pas été tout à fait exact en disant qu'on coupe un pied de buis en jardinant quand il est bon à couper. C'est bien ce qu'on devoit faire, mais c'est ce qu'on ne fait pas. On coupe le bois quand on trouve marchand. Ceux qui veulent l'acheter viennent souvent de très loin. Ils se promènent dans la forest et achètent un pied d'arbre auquel on fait deux marques en haut et en bas. La raison de ces deux marques est qu'on le vend à tant le pied. Six pieds

---

<sup>1625</sup>Cinq à six mètres.

<sup>1626</sup>Environ un mètre.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « en ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>Souligné.

<sup>f</sup>Corrigé sur « l'autre o ».

d'un tel arbre, quatre pieds d'un autre, sept d'un autre, et ce qui reste du bois n'est pas à l'acheteur. C'est ce qu'on appelle les queues. J'ay trouvé de ces queues qui estoient encore par<sup>a</sup> terre parce qu'on avoit négligé de les enlever. Le garde qui s'en est emparé a dit qu'il les feroit enlever et porter au chasteau le lendemain. L'effet de cette méthode est qu'on laisse périr beaucoup de bois lorsqu'il ne s'est pas trouvé d'acheteur. J'en ay vu quantité de tombés pourris, en même tems que j'en ay vu d'autres tombés sains qui sont ceux qui avoient succombé sous le poids des neiges. Le garde m'assure que ce bois coupé dans la saison et quand il est encore bon repousse sur souche comme les chesnes, à la différence des pins et sapins.

[page 95] Je ne doute pas que Monsieur de Montrevel ne fît beaucoup mieux de faire couper ses buis et les autres arbres de la forest avec attention et intelligence quand il en est tems et de les garder en magasin et les vendre tout coupés en magasin, et je croirois que, faute de ce soin, sa forest ne périsse un jour à la vérité<sup>b</sup>. Ce jour est éloigné car le bois y est encore très dru et très épais.

Il a même pour cela des facilités. Je n'ay pas entré dans son château, mais il y a sûrement des places pour emmagasiner, car d'une part il y met les queues qui luy appartiennent après la vente. D'ailleurs, le garde m'a dit qu'un marchand de Paris est venu il y a plus d'un an faire un achat de bois pour huit mille francs et qu'il a négligé jusqu'à présent de les faire retirer et qu'ils restent dans les magasins du château. D'ailleurs, Monsieur de Montrevel a au milieu de ces forests quatre ou cinq vieux châteaux de terres [?] qu'il laisse dépérir où cependant les murs sont bons. Il pourroit à très peu de frais les employer à cet usage.

Le garde m'a dit à l'occasion de l'achat de ce marchand de Paris deux anecdotes. L'une que ce marchand leur a dit que sa spéculation estoit d'envoyer une partie de ces bois en Angleterre. L'autre que ces bois emmagasinés travaille[nt] et se gâte[nt] mais la raison en est, suivant luy, que ce marchand a voullu à toute force et contre toute raison les faire couper au milieu de la sève. Voilà en un [mot] ce qui n'arriverait pas si le seigneur faisoit couper luy-même dans la bonne saison et vendoit en magasin.

J'ay demandé au garde si ces bois coupés en mauvaise saison avoient également repoussés sur souche. Il m'a avoué qu'il n'y avoit pas pris garde<sup>c</sup>, ce qui est aisé à concevoir parce que ce sont des arbres coupés de côté et d'autre.

[page 96] Ce garde m'a paru fort intelligent et, quand on luy demande quelque chose qu'il ne sçait pas, répond qu'il ne le sçait pas, ce qui m'a inspiré de la confiance pour ses [restes?]. Pour les jeunes gens du lieu à qui j'ay parlé au cabaret de Lugny, avant d'aller à la forest et après en être revenus, ils ne m'ont

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « sur le cha ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

répondu que comme des [bêtes ?].

Voicy à présent ce qu'il m'a dit de très remarquable.

Les buis de la forest dont<sup>a</sup> on vend la tige s'employent pour des peignes et pour d'autres ouvrages, surtout pour ceux qui demandent du bois de quelque longueur, mais le bois très dur et suivant son expression bien marbré<sup>b</sup> est celui des racines, et non seulement on ne dessouche pas ce buis de la forest parce qu'on veut qu'ils repoussent mais quand, par quelque hasard, on les arrache, leurs racines ne forment pas ces grosses boules de buis excessivement dures qu'on employe à de certains ouvrages et qu'il nomme les broussins<sup>c1627</sup>.

Ce sont les petits buis des communes qui fournissent ces broussins<sup>d</sup>. J'ay déjà dit que ce buis des communes se coupe à peu près tous les dix ans et le buis à cet âge n'est bon qu'à être brûlé. Il<sup>e</sup> y est à la vérité très bon et ce bois dure au feu le double d'un autre, mais les brins sont trop petits pour aucun ouvrage.

Mais quant, au bout de quelques années, on veut arracher et dessoucher ces touffes qui ont été coupées tous les dix ans, on trouve leurs racines en grosses boules excessivement dures ou broussins, ce qui n'arrivera point si ceux qu'on laisse croître pendant [de] longues années, et ce qui s'accorde parfaitement avec l'observation des cultivateurs physiciens que le bois s'étend par ses racines sous terre dans le même tems que par ses branches sur terre. Cela se sçavoit dès le tems de Virgile<sup>f</sup>.

*Quantum vertices in auras  
ex heras tantum radice in Tartara tendit*<sup>1628</sup>

<sup>1627</sup>Excroissance ligneuse se développant sur le tronc ou les branches d'un arbre et dont les coupes formant de petites taches arrondies et foncées sont utilisées en ébénisterie, TLF.

<sup>1628</sup>Virgile, *L'Énéide*, chant IV, vers 393 à 403.

<sup>a</sup>Corrigé sur « que ».

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>Corrigé sur « mais ».

<sup>f</sup>L'expression « Cela se sçavoit dès le tems de Virgile » est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus pâle.

[page 97]

À Saint-Albin, 3<sup>ème</sup> feuille

C'est pour cette raison que Monsieur Duhamel, toujours occupé du grand objet d'élever de grands bois pour la marine et pour la charpente, désapprouve l'usage de recéper<sup>1629</sup> les chesnes, ce qui fait tâler<sup>1630</sup> les racines au lieu de les faire piquer et ensuite étendre les branches en pommier au lieu de passer en l'air. Mais l'observation de Monsieur Duhamel ne peut pas s'appliquer aux terrains où il y a peu de fond. Dans ceux-là au contraire, il faut recéper souvent pour que la racine s'étende latéralement dans le terrain pour les propriétaires qui sont plus occupés d'avoir un bois épais et fourni qu'un bois qui dans la suite des siècles donne de belles et longues pièces.

Peut-être pourroit-on appliquer au même principe ce que j'ay dit dans les feuilles précédentes sur les vignes de Bourgogne. On y<sup>a</sup> plante les crossettes profondément parce que la terre a du fond qui luy est propre et cette méthode a fait périr la vigne à Malesherbes où le fond propre aux racines de la vigne ne se trouve pas et c'est peut-être aussi par cette raison qu'on taille très long en Bourgogne et très court dans d'autres pays. Je conçois que la longue taille doit faire piquer les racines et par conséquent multiplier la terre nutritive dans les sols où cette terre est profonde.

Pour en revenir au buis, il en résulte que les brins seroient coupés qui à l'extérieur se forment en boule doivent aussi former une racine en grosse<sup>b</sup> boule ou broussin<sup>c</sup>, ainsi l'expérience se trouve d'accord avec la théorie.

[page 98] On vient de tous côtés acheter des buis de la forest de Lugny. Il vient des marchands de toutes les villes voisines. Il en vient souvent de Lion, il en vient aussi de Paris et, ce qui est fort remarquable et sur quoy je raisonneray tout à l'heure, il en vient tous les ans de Saint-Claude<sup>1631</sup>.

Cette forest est d'un très grand revenu pour Monsieur de Montrevel, revenu cependant inégal puisqu'il dépend de la fantaisie des acheteurs. J'ai demandé quelle pouvoit être la recette année commune, et sur cela le garde m'a avoué qu'il ne pouvoit pas me donner même des à peu près<sup>d</sup>.

<sup>1629</sup>Supprimer la majeure partie du système aérien de certains arbres ou arbustes après leurs premières pousses, en ne conservant que les branches charpentières, afin de donner plus de vigueur au sujet, TLF.

<sup>1630</sup>Marquer, meurtrir, TLF.

<sup>1631</sup>Jura.

<sup>a</sup>Corrigé sur « les ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « gosse ».

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Ces trois mots sont soulignés.



On prétend icy qu'il n'y a que cette seule forest dans le royaume qui donne de grands buis, qu'il y en a aussi une seule en Espagne, mais que celle de Lugny est préférable. C'est peut-être une prétention des gens de Lugny et de Monsieur de Montrevel, sur laquelle je ne peux rien dire.

Ce qui est remarquable, c'est qu'on vient chercher de Saint-Claude, qui est la fameuse manufacture d'ouvrages de buis qui en produit de tout cela.

Cela vient-il de ce que le buis s'épuise dans les montagnes de Saint-Claude ? Le garde d'icy croit que c'est qu'à Saint-Claude il n'y a que des broussins et point de buis hauts, et quoyqu'à beaucoup d'égards le broussin ou la racine ronde soit préférable, il y en a aussi pour lesquels le bois long et de tige doit être préféré. J'ay eu le projet en partant de Paris de passer à Saint-Claude et c'est ce qui m'a engagé à employer une demie journée à voir les forests de Lugny pour faire cette comparaison. Il ne sera peut-être pas inutile de donner à nos agriculteurs cette partie du travail et de l'histoire<sup>a</sup> des buis que personne ne connoit ou pas assez.

[page 99] Le garde m'a encore dit un fait que je voudrois pouvoir vérifier.

Un homme du pays de Saint-Claude dont malheureusement il ne sçait pas le nom vint à Lugny il y a deux ans. Cet homme est cultivateur. Il croit que le buis de la forest est différent de celui de Saint-Claude, différent par l'espèce. En conséquence, il a fait venir de Lugny quelques boisseaux de graine du buis de la forest pour la semer à Saint-Claude. Si on avoit pu me dire son nom et sa demeure précise, j'aurois sûrement<sup>b</sup> été le voir à Saint-Claude pour en causer avec luy et<sup>c</sup> sçavoir le résultat de son expérience qui ne peut être jusqu'à présent que de sçavoir si sa graine a levé. Mais en faisant connoissance avec luy et donnant cette connoissance aux physiciens de Paris, on sçauroit dans la suite des tems ce que cela deviendra. Je crois que la graine de buis ainsi que bien d'autres ne lève pas la première année. Il est possible qu'il ne le sçache pas parce qu'à Saint-Claude où tout le pays est couvert de bois naturels, personne n'a peut-être imaginé de le semer et je l'en aurois averti. Je sçais que j'ay semé à Malesherbes du bois plusieurs fois et je crois qu'il ne m'a pas levé les premières années.

Au reste, le doute de cet homme de Saint-Claude mérite attention, car il est singulier que dans un pays où il y a autant de buis, il n'y en ait pas quelques uns qui se soient élevés parce qu'on aura négligé de les couper, et qu'on n'ait pas remarqué que ceux-là ne donnent point de racines rondes ou broussins.

Mais d'autre part, le garde de Lugny observe que dans ce pays, tout celui des communes donne broussin. Il faudra voir dans bien des années ce que deviendra celui qui ayant été coupé pendant longtems comme ceux des communes, est à

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « la ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « toute ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

présent livré à luy même pour croître de toute sa hauteur depuis que les [page 100] seigneurs l'ont acquis. Mais il faut encore bien du tems pour s'en assurer. Il faudra aussi sçavoir à Saint-Claude s'ils ne prétendent pas que leur broussin vaut mieux que celui de Lugny, ce qui aura fondé le soupçon que l'espèce est différente.

Il n'y a point de tourneurs de buis à Lugny, il n'y a que quelques peigneurs.

[page 101]

À Saint-Albin, 4<sup>ème</sup> feuille

La terre de Lugny est très considérable. Monsieur de Montrevel qui y fait une dépense immense quand il y est, se plaît davantage dans une autre terre<sup>a</sup> qu'il a en Bresse et ne fait à Lugny que quelques voyages. Il a aussi une grande maison à [Mâcon ?] où il vit très splendidement.

La terre de Lugny vient originairement d'une Françoise de Polignac<sup>1632</sup> qui l'aporta par mariage dans une autre maison d'où elle est venue successivement à celle de la Baume Montrevel.

On m'a montré de loin une statue de sainte Geneviève<sup>1633</sup> dans un roc très escarpé, et on m'a conté l'histoire de l'érection de cette espèce de chapelle qui n'est ny assez ancienne ny assez singulière pour la croire fabuleuse.

Un de Messieurs de Montrevel étant à la chasse et galopant comme un étourdi de toute la force de son cheval arriva sur la crête de ce rocher où il devoit périr mille fois. Le cheval eut cependant assez de vigueur pour se retenir et se jeter en arrière dans l'instant du danger qui dut être une seconde, le cavalier fit une invocation rapide à sainte Geneviève et le cheval qui ne pensoit pas à la sainte eut recours à la force de ses reins. C'est en reconnaissance que Monsieur de Montrevel fit construire et, à ce qui m'a paru<sup>b</sup> d'en bas, creuser dans le rocher une petite grotte où il a niché sa sainte, qui est à présent un objet de dévotion.

Lugny est un cul de sac dans les gorges des montagnes qui n'a aucune communication par derrière et aucun commerce. La forest de buis est encore plus enfoncée dans la montagne.

---

<sup>1632</sup>Jean de Lugny, fils de Jean de Lugny et de Catherine de Rossillon, fut le « dernier héritier mâle de la maison de Lugny ». Il épousa le 25 avril 1542, en secondes noces Françoise de Polignac, déjà plusieurs fois mariée, qui lui donna Françoise, future dame de Lugny.

<sup>1633</sup>La roche Sainte Geneviève, qui surplombe la petite route conduisant de Cruzille (hameau de Sagy) à Lugny (hameau de Collongette), est un ancien lieu de pèlerinage. De l'eau coule du rocher et cette source était réputée lutter contre les maladies des yeux des petits enfants. On peut y voir une statue de sainte Geneviève. On raconte que le comte de Tavannes (1509-1592), maréchal de France, poursuivi par les Huguenots, arriva au bord du rocher et parvint à leur échapper en faisant bondir son cheval qui, dans un élan fabuleux, put atteindre l'autre côté de la vallée après invocation à « sainte Geneviève ». Selon une autre version, le cheval du comte de Tavannes se serait emballé alors que ce seigneur chassait un sanglier ; alors qu'il était menacé d'être précipité en bas du rocher, le cheval stoppa net et l'on y voit encore la marque du fer incrusté dans le rocher.

<sup>a</sup>Corrigé sur « ruiss ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « prouvé ».

[page 102] p[age] 1 sur le bois de buis

J'ay bien vérifié alentour que la prétention qu'il n'y a nulle part de buis aussi hauts que ceux de Lugny n'est pas fondée. Le curé de Senozan est de Salons en Provence<sup>1634</sup> dans la Crau. C'est aussi un pays dont les montagnes sont couvertes de buis comme celles de Lugny et comme beaucoup d'autres que j'ay vues dans les basses<sup>a</sup> Pyrénées et ailleurs, et il m'a assuré que parmi ces buis dont la plupart sont bas, étant souvent tondus jeunes pour estre employés comme litières et sous<sup>b</sup> les bestiaux et les chevaux et ensuite faire du fumier après avoir longtems pourri à l'air. Il s'en élève quelques uns de gros qu'on vend pour les mêmes usages que ceux de la forest de Lugny.

Cependant, on convient que les buis de la forest de Lugny ont la réputation dans ce pays-cy de valoir mieux que les autres, ce qu'on attribue 1<sup>c</sup> à ce que le terrain leur est plus favorable, 2<sup>o</sup> aux grands chesnes et autres arbres qui, comme je l'ay déjà dit, ombragent la forest de buis.

Je crois tout simplement que la réputation de la forest vient de ce qu'il y a dans cette forest beaucoup plus de grands buis qu'ailleurs. On vient les y chercher parce qu'on est sûr d'en trouver, au lieu que dans les montagnes où on n'est pas dans l'habitude de les laisser croître comme à Lugny même<sup>d</sup> dans les communes, comme dans les environs de Salons et ailleurs, ce n'est que par hasard et par oubli qu'il y en a quelques uns de grands, c'est ce qui empêche d'aller les chercher ; et si cela est, il est toujours précieux de conserver la forest de Lugny telle qu'elle est.

[page 103] Nota sur ces administrations de biens communaux, v[oir] le mémoire que j'ay envoyé à Monsieur de Langre<sup>e1635</sup>.

Je me suis aussi informé à Senozan de l'administration de ces communes de Lugny, ce qui m'a été aisé parce que Monsieur de Lavenia, régisseur de la terre de Senozan est précisément de Lugny, et<sup>f</sup> y a même un petit domaine pour lequel il paye taille et a droit à la commune.

Il m'a dit qu'il n'y a que peu de tems que les arrangemens pour les communes ont lieu, et que jusques là tous les habitans envoioient librement leur[s] bestiaux paître et coupaient aussi librement dans les communes<sup>g</sup> le bois qu'ils vou-

<sup>1634</sup>Bouches-du-Rhône, arrondissement Aix-en-Provence, chef-lieu de canton.

<sup>1635</sup>Entre 1770 et 1802, l'évêque de Langres est César-Guillaume de La Luzerne, neveu de Malesherbes.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « ensuite ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>L'expression depuis « nota » jusque là est dans la marge supérieure, d'une encre plus brune.

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

<sup>g</sup>Corrigé sur « bois ».

loient, ce qui aurait<sup>a</sup> fait périr incessamment tout le bois. Il y a de semblables communes en petites quantité à la vérité à Senozan, où il y avoit autrefois des bois et où à présent il n'y a pas une [ ? ] en sorte que les bois communaux sont devenus une pâture commune.

À Lugny, depuis les arrangemens, il est défendu d'y couper indistinctement<sup>b</sup> et d'y envoyer les bestiaux et il y a des gardes ou messiers mis par la communauté. Chaque année on détermine la partie qui sera coupée et on la partage en autant de bois qu'il y a dans la paroisse d'habitans taillables et on fait tirer les lots au sort.

Cela est très beau dans la spéculation, Monsieur de Lavenia prétend qu'il y a beaucoup d'abus dans la pratique, que cinq ou six principaux habitans font les lots à leur fantaisie et président à un jugement de la destinée de sorte que les meilleurs lots sont pour eux et leurs amis, et que cette inégalité est excessive. Nota<sup>c</sup> : le recours à cet abus et à celui cy-dessous seroit de recourir à la justice des Eaux et Forests réputée dispendieuse et souvent inutile.

De plus, dans le système, que deviennent les broussins ? ce sont les souches qui ne doivent jamais être coupées dans une forest en coupe réglée et néanmoins ces broussins sont le grand objet de consommation d'une forest de buis. Le garde m'avait dit que chaque particulier pouvoit arracher<sup>d</sup> les broussins dans son lot, ce qui n'est pas vraisemblable, car si cela estoit, il n'y en aurait pas un qui ne dessouchât son lot entier. Monsieur de Lavenia m'a dit avec plus de vraisemblance que tout dessouchement ou arrachis de broussins est défendu, mais qu'on les arrache la nuit et en contrebande, non pas chacun dans son lot, mais partout indistinctement, et qu'on voit souvent des chars chargés de broussin aller à Mâcon, à Chalon ou ailleurs, partant de Lugny quoique dans la forest personne n'eût le droit d'en arracher, mais personne n'y veille.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « les »

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « couper ».

[page 104]

À Senozan, le 7 juillet, f[euille] 1<sup>ère</sup>

Je ne diray rien ny du château<sup>1636</sup> et du pays de Senozan. J'ay écrit au seigneur du lieu ce que j'y avois observé et j'ay commencé icy un mémoire de questions sur les bois communaux de Bourgogne, que je finirai quand j'en aurais vu davantage.

Dans tout ce pays-cy, j'ay trouvé comme dans le reste de la Bourgogne les paysannes avec des chapeaux d'homme, chapeaux noirs et rabattus comme celui que je porte ordinairement au soleil.

J'ay trouvé à Mâcon<sup>a</sup>, comme à Tournus, et j'ay trouvé aussi à Cluny<sup>1637</sup> les toits des maisons avancés en auvent comme je l'avais remarqué à Tournus et comme icy principalement en tuiles creuses.

La ville de Mâcon est pavée de cailloux roulés, vraisemblablement du lit de la Saône. On m'a dit que le fond du lit de cette rivière s'élève sensiblement et que les rivages sont mangés aussi sensiblement des deux côtés. Cette œuvre de la rivière des deux côtés également est attribuée par ceux à qui j'en ay parlé à la lenteur de son cours, au lieu qu'une rivière rapide comme le Rhosne se jette sur une rive et la détruit et abandonne l'autre. Icy au contraire la rivière se s'étendant que parce que son lit se comble des matières qui y sont apportées de montagne et elle prend également son niveau à droite et à gauche.

La pierre commune de ce pays-cy est marbre.

La pierre dure de Tournus dont j'ay déjà parlé à Senozan est aussi employée et polie icy. Il y a une carrière nommée marbre à peu de distance de Mâcon dans [page 105] le chemin de Cluny. C'est celle de Solutré<sup>1638</sup> dont j'ay anciennement des échantillons à Paris. Je n'ay pas été à cette carrière même parce que cela m'auroit trop détourné et que je n'y aurois trouvé que des couches horisontales d'un marbre que je connois déjà.

Mais je me suis détourné pour aller à une carrière de plâtre qui y est exploitée avec grand profit à ce qu'on dit et appartient à un Monsieur Dumont qui estoit autrefois subdélégué de Mâcon.

Cette carrière est vaste. C'est une grande voûte dans laquelle entrent les charettes, mais à l'heure où j'y ay passé, les ouvriers n'y estoient pas, ce qui m'a

<sup>1636</sup>Il a brûlé en 1789.

<sup>1637</sup>Saône-et-Loire, arrondissement Mâcon, chef-lieu de canton.

<sup>1638</sup>La Roche de Solutré est un escarpement calcaire surplombant la commune de Solutré-Pouilly, 10 km à l'ouest de Mâcon.

<sup>a</sup>Corrigé sur « Mâçon ».

empêché d'aller fort avant. On ne peut y aller sans lanterne ou flambeaux ; leurs charettes et leurs outils y estoient.

Je ne sçais si le plâtre s'y vend au poids ou à la mesure. Je sçais que j'y ay vu des mesures consistant<sup>a</sup> dans une caisse défoncée comme une caisse d'oranger qui ne me paroissoit pas pouvoir servir à d'autres usages et que j'y ay trouvé aussi une espèce de peson.

J'y ay pris des échantillons de ce plâtre qui est d'un gris brun. Entre ces couches horisontales, il y en a de très minces de gypse blanc et cristallisé en filon comme j'en ay déjà d'autres dans mon cabinet. J'en ay aussi pris échantillon.

J'ay aussi pris échantillon d'un plâtre ou gipse rouge et [?] plus [?] que celui du cabinet<sup>b</sup>.

Il y a sous la voûte même au-dessus des lits de plâtre une sorte de schite ou mica feuilleté noir ne faisant point effervescence. J'en ay pris échantillon.

En dehors de la carrière, j'ay trouvé au-dessus du plâtre des couches d'une pierre grise qui m'a paru argilleuse et qui ne fait point effervescence.

Sur la même montagne, j'ay ramassé une pierre de la pierre commune du pays, calcaire et de nature de marbre.

[page 106] Nota : revenant de la carrière, j'ay rencontré un ouvrier qui n'est pas plâtrier mais maçon, manœuvre ou terrassier et a été employé à creuser la carrière. Il m'a dit qu'on fait à présent un puits et il travaille pour en chercher un autre. Il m'a dit aussi que dans le travail on a trouvé des corps singuliers qu'il n'a pas gardés et qui par sa description me paroissent des pyrites cubiques, aussi ai-je cru voir des [?] pyriteuses sous l'échantillon de pierre argilleuse que j'ay trouvé.

Depuis<sup>c</sup> la plâtrière jusqu'à Cluny, j'ay trouvé des ouvriers à la tâche occupés à creuser les fossés du chemin dans les pierres extrêmement dures dont on faisoit sauter quelques unes avec de la poudre, et on tiroit les autres avec précaution pour les employer en pierres de taille.<sup>d</sup>

Cette pierre de taille est grise et excellente à ce que m'ont dit les ouvriers.<sup>e</sup> J'en ay pris échantillon. Calcaire.

Dans le voisinage est une autre pierre qui à l'aspect m'a paru un granite mal lié. Les carriers envoient des morceaux même très [?] m'ont dit que c'estoit du caillou qui n'estoit bon à<sup>f</sup> rien, cependant fait effervescence.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « de l ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « j'ay aussi pris » jusque là est rajoutée entre deux paragraphes et isolée par un cadre.

<sup>c</sup>À partir de là, l'encre devient plus brune.

<sup>d</sup>L'expression suivante est raturée : « elle est calcaire ».

<sup>e</sup>L'expression suivante est raturée : « Cependant, fait effervescence. Nota que j'ay un mauvais granite dont on fait les fours de Saint-Bel qui fait effervescence ».

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

Je la comparay à un autre mauvais granite faisant effervescence que j'ay rapporté il y a onze ans de Saint-Bel<sup>1639</sup> où on en fait les fourneaux.

Plus loin, allant toujours à Cluny, j'ay trouvé une pierre coquillère dont j'ay pris aussi échantillon où les coquilles univalves sont aussi entières qu'au sortir de la mer, et n'ont<sup>a</sup> pas encore subi une grande altération. J'en<sup>b</sup> ay pris de très petits échantillons et je crois en avoir de plus grands à Paris dans mon cabinet absolument de la même nature. Calcaire.

Nota que tout le pays est plein de coquillages nature fossile pour qui sçait les chercher. Le curé de Pérone<sup>1640</sup> près de Senozan en a fait une ample collection.

Ailleurs, la pierre du pays m'a paru de nature de marbre.

---

<sup>1639</sup>Sain-Bel, Rhône, arrondissement de Lyon, canton de l'Arbresle.

<sup>1640</sup>Péronne, Saône-et-Loire, arrondissement de Mâcon, canton de Lugny.

<sup>a</sup>Corrigé sur « personne ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « j'écris ».



[page 107]

À Senozan, le 7 juillet, f[euille] 2

J'ay été hier à Cluny. Le chemin est bon et ferré, c'est-à-dire qu'il est sûr, quant à présent cahottant mais quand les voitures l'auront [?], il sera bien. La matière est bonne.

J'ay vu à Cluny la grande église<sup>1641</sup> remarquable, surtout par sa longueur. Peut-être les gens<sup>a</sup> de goût trouvent-ils qu'elle pêche par le manque de proportion. Comme je n'ay pas de goût, j'ay trouvé seulement que c'est un grand et vaste vaisseau<sup>b</sup> qui a l'air fort noble.

Mais sans avoir de goût, le cœur m'a saigné quand j'ay été voir dans les caves les morceaux qui y sont depuis près d'un siècle et qu'on n'a pas mis en œuvre<sup>c</sup> du magnifique mausolée de Monsieur de Turenne<sup>1642</sup>. Ces caisses sont ouvertes ou défoncées<sup>d</sup> sur le haut pour les voir<sup>e</sup>.

Ces morceaux<sup>f</sup> sont encore dans les caisses où on les a apportés de [Rennes?], et ny la riche abbaye de Cluny ny la puissante maison de Bouillon n'ont voulu faire la dépence nécessaire pour les placer.

On dit que cette dépence seroit considérable.

On dit aussi que ces monumens dépérissent dans cette pièce obscure où le soleil ne pénètre pas. Je ne crois pas que le marbre puisse dépérir. Je n'en<sup>g</sup> diray

---

<sup>1641</sup>Deux premières églises furent construites à Cluny, l'une à la fondation, l'autre dans la seconde moitié du x<sup>e</sup> siècle. Mais c'est l'abbé Hugues qui décida en 1088 de la construction d'une nouvelle église qui témoignerait de la puissance du monastère. L'autel majeur fut consacré par le pape Urbain II en 1095 et la construction de l'abbatiale semble avoir été très rapide, même si le narthex et ses deux tours ne furent terminés qu'au xv<sup>e</sup> siècle. Jusqu'à la construction du nouveau Saint-Pierre de Rome au xvi<sup>e</sup> siècle, Cluny fut la plus grande église de la chrétienté. Elle mesurait 187 m de long (en comptant le narthex) et sa voûte en arc brisé s'élevait à 30 m. Cet édifice fut considéré comme le joyau et l'accomplissement de l'art roman bourguignon, avec son plan en croix de Lorraine aux deux transepts à bras inégaux, ses cinq nefs, ses quatre clochers, son chœur à chapelle rayonnante, son magnifique déambulatoire, la richesse de ses sculptures, en particulier celles des chapiteaux du chœur conservées aujourd'hui au musée de l'abbaye et représentant les huit tons du chant grégorien.

<sup>1642</sup>Le cardinal de Bouillon souhaite que son oncle soit inhumé dans son abbaye de Cluny, pour y faire élever un mausolée à la gloire de sa famille. Mais telle n'est pas la volonté de Louis XIV. En compensation, cependant, le cœur du maréchal, après avoir été, comme le veut l'usage, séparé du corps qui repose à Saint Denis, sera pieusement confié à l'abbaye bourguignonne .

<sup>a</sup>Corrigé sur « connoiss ».

<sup>b</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>c</sup>Corrigé sur le même mot, d'une encre plus brune et d'une écriture plus lisible.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés sur les deux mêmes, d'une encre plus brune et d'une écriture plus lisible.

<sup>e</sup>L'expression depuis « ces caisses » jusque là est rajoutée en bout de ligne.

<sup>f</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune sur « ils ».

<sup>g</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « je ne ».

pas autant des pièces de [?].

On dit que quelques unes de ces pièces ne sont pas achevées et que<sup>a</sup> [ce] seroit une dépence considérable de les faire achever.

On m'a dit aussi sur le lieu qu'il y avoit des morceaux perdus, ce que je ne sçaurois concevoir. Une servante les montre aux curieux, mais on ne peut pas emporter dans sa poche les pierre d'une statue<sup>b</sup>.

[page 108] Le religieux pour qui j'avois une lettre étoit malade, et je ne me suis pas soucié de me faire un nom à d'autres pour éviter des complimens qui m'auroient fait perdre du tems. J'ay vu le local, j'ay vu les pièces et j'auray à Paris des occasions pour prendre des éclaircissemens sur l'historique de ce monument.

Il y a une belle statue de femme, la servante dit que c'est Madame de Turenne et<sup>c</sup> une d'un enfant. Elle dit que c'est le fils de Madame de Turenne, il faudroit que le groupe fût en place pour y connoître quelque chose. J'imagine que cette femme et cet enfant sont des figures allégoriques, peut-être la France, peut-être la Victoire<sup>d</sup>, etc.

Un de mes principaux désirs dans le voyage de Cluny estoit d'examiner les aménagemens de prairies qui y sont faits avec beaucoup d'intelligence.

C'est au procureur de cette maison, qui auparavant estoit celui d'une maison d'un même [?], qui depuis peu d'années s'est mis à la teste de cet utile ouvrage dans la maison où il estoit précédemment et qui est dans les environs. Il a planté en vignes qui sont à présent d'un bon rapport de grands terrains réputés inutiles et qui avant luy étoient en friche. Depuis qu'il est à Cluny, c'est aux prairies qu'il a donné ses soins.

Il y a des eaux supérieures à la ville qu'on avoit anciennement fait passer dans toutes les latrines de la ville pour les nettoyer et de là alloient se jeter immédiatement dans la rivière qui n'est pas navigable. Ce cours d'eaux s'appelle le Merdason<sup>ef</sup>, ce qui a été apparemment une plaisanterie dans l'origine et est devenu l'unique nom<sup>1643</sup>.

[page 109] Le procureur s'est bien gardé de détourner le Merdasson de son ancienne destination, mais après qu'il a ramassé toutes ces immondices, au lieu de la laisser se rendre directement dans la rivière<sup>1644</sup>, il la conduit dans des prairies qui

<sup>1643</sup>Il s'appelle aujourd'hui pudiquement le Médasson, bien que le nom Merdasson soit toujours attesté, à présent canalisé sous la ville.

<sup>1644</sup>La Grosne.

<sup>a</sup>Corrigé sur « cela ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « sa poche » jusque là est corrigée sur « sa poche les pierres d'une statue ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « je cr, elle ne sçait ce ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>e</sup>Corrigé sur « moral ».

<sup>f</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne sur les trois mêmes et soulignés.

sont devenues excellentes pour ces eaux grises qui font le double office d'irrigation et de fumier.

J'y ay été conduit par un paysan intelligent du lieu nommé Colard<sup>a</sup> qui est celui que le procureur a mis à la fin de cet ouvrage.

On recueille d'excellent foin et cette année-cy on fera un regain qui à ce qu'espère ledit Colard sera égale à la première fauchaison.

Les années passées, il n'y a point eu de regain et, après que les foins ont été fait, on a mis les bestiaux sur le pré, et on a fait ce qu'on nomme icy prés d'embouche : prés à engraisser les bœufs et les bœufs réciproquement engraisent la terre. On ne prétend pas dans la suite renoncer à l'embouche pour le regain. Je crois qu'on a raison. On<sup>b</sup> mettra quelques parties en embouche et quelques unes en regain.

Le<sup>c</sup> pays de Charollois qui est au-dessus est un pays d'embouche ou d'engrais de bœufs. Cependant, c'est aussi un pays où on arrose les prés, ce qui me fait croire qu'il n'est pas purement d'embouche, que les bœufs n'y sont pas toute l'année comme dans les pâturages de basse Normandie. On offre dans les principes<sup>d</sup> de Monsieur Bertrand<sup>1645</sup>, qui à cet égard me paraissent évidens. Il ne faut pas mettre les bestiaux dans le pré où on vient mettre l'eau et qui est encore humide. Leurs pieds y feroient des trous.

[page 110] Ainsi, je pense qu'à Charolles<sup>1646</sup>, comme à Cluny on feroit une première récolte de foin pendant laquelle le terrain s'affermit et qu'on n'y<sup>e</sup> met des bœufs qu'après cette récolte.

Le Charolois estant encore plus éloigné de la Saône que Cluny, [le] transport des foins y seroit très cher, c'est pourquoy l'exploitation de tout ce pays est en embouche, et j'imagine que les foins qu'on y recueille sont employés à engraisser les bœufs au sec dans le tems qu'ils ne sont pas sur le pré. Je ne peux cependant m'en assurer, n'ayant pas été jusqu'à Charoles.

À Cluny, on a quelque débit des foins.

À Senozan, où les foins sont très chers, comme<sup>f</sup> dans tous les bords de la Saône, je pense que ce seroit une mauvaise œconomie d'emboucher.

---

<sup>1645</sup>Jean Bertrand, *De l'eau relativement à l'économie rustique, ou traité de l'irrigation des prés*, dédié à la Société économique de Berne, édité chez G. Regnault, Avignon et Lyon, 1764. Jean Bertrand (1708-1777), pasteur à Orbe, en Suisse.

<sup>1646</sup>Saône-et-Loire.

<sup>a</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé sur « que ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « dans ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « pays où on mar ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé sur « pan ».

Les travaux du procureur de Cluny ne sont pas finis. Il y a encore des prairies plus basses où il conduira l'eau l'an prochain et, dans celles qui sont déjà mises en valeur, il y a quelques parties plus basses et où il vient du jonc qu'il compte recharger la terre.

Il y a des bois autour de Cluny. Il y a des thuilleries et des briquetteries, point de forges. Pour le Charolois, c'est tout à fait un pays de montagnes, de bois, de mines, de terres de forges sans lesquelles le bois n'aurait pas de débit, et d'étangs.

On appelle dans ce pays-cy les étangs serves<sup>a</sup>. Ces serves sont au-dessus du niveau des prairies et c'est de là qu'on tira les eaux d'irrigation.

Le poisson de ces étangs est encore un produit du pays.

On m'a dit qu'il y a peu de terres labourables et encore moins de vignes.

---

<sup>a</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit plus lisiblement.

[page 111]

À Senozan, le 7 juillet, f[euille] 3

Dans tout le pays de Mâcon, de Senozan, etc., la récolte des foins et celle des bleds se fait quinze jours plus tost qu'à Paris.

V[oir] Nantua<sup>1647</sup> f[euille] 1<sup>ère</sup>, p[age] 1<sup>ère</sup> [?] comparoître de température<sup>a</sup>.

Je crois que dans les pays plus reculés dans les gorges des montagnes comme à Lugny, terre de Monsieur de Montrevel, à Cluny et surtout dans le Charolois, les récoltes sont au moins aussi tardives<sup>b</sup> qu'à Paris. Cependant, je veux m'en informer encore plus précisément.

Icy, on est à présent en pleine récolte des bleds et celle de foins s'est faite à la Saint-Claude, c'est-à-dire au commencement de juin<sup>1648</sup>.

Il y a huit jours que dans ce pays-cy on a éprouvé un grand malheur et les anciens disent qu'ils ne se souviennent pas d'avoir entendu parler d'un égal. C'est un orage qui a entraîné dans la vallée la terre de la montagne. C'est un malheur pour la montagne où le roc et le tuf se trouvent à nud<sup>c</sup>, où les vignes ont été déracinées, etc. C'en est un<sup>d</sup> pour la plaine où des prairies recouvertes d'une terre<sup>e</sup> nouvelle seront quelques années sans récolte, où les terrains ont été profondément ravinés, où des murs ont été renversés, etc. Le potager de Senozan en a beaucoup souffert. Heureusement pour la récolte de cette année, dans les prairies les foins estoient faits et déjà enlevés.

On ne sait pas encore si on laissera les prairies dans cet état qui ne fera peut-être que les améliorer pour la suite, si<sup>f</sup> les habitans ne reperdent pas leurs terres sur la montagne. [page 112] On croit qu'on se garantiroit en partie d'un pareil malheur pour l'avenir en faisant dans les prairies de Senozan un ouvrage qui aura d'ailleurs une grande utilité. Ce sera de rassembler les eaux de la montagne pour arroser<sup>g</sup> comme à Cluny dans le Charolois. On pense que cet ouvrage aura aussi l'avantage de procurer des canaux plus larges et plus profonds qui serviront à l'[ment?] des terrains descendant de la montagne. Au reste, cela remédiera aux ravinages dans

---

<sup>1647</sup>Ain.

<sup>1648</sup>Le 6 juin.

<sup>a</sup>L'expression depuis « voir » jusque là est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus pâle et d'une écriture plus serrée.

<sup>b</sup>Corrigé sur « tradi ».

<sup>c</sup>L'expression « le roc et le tuf se trouvent à nud » est corrigée en interligne d'une encre plus brune sur « le roc et le tuf se montrent à nud ».

<sup>d</sup>L'expression « c'en est un » est corrigée en interligne sur « malheur ».

<sup>e</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>f</sup>Corrigé sur « où s'ils ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

la vallée, à la destruction des murs, mais non au malheur de la montagne. Il y avoit d'[?] de grands fossés dans la vallée, mais comme ils traversent<sup>a</sup> les [li?] de différentes paroisses, il y en a qui les ont laissés combler ce qui a beaucoup nuit dans cette occasion-cy.

J'ay une question importante à faire. C'est de sçavoir si ce ne sont pas les terres nouvellement défrichées dans la montagne qui ont été ainsi entraînées. Je sçais qu'il y a des pays où on a fait ce mal en croyant faire un grand bien. En général, on défriche pour mettre soit en bled, soit en vignes des côtes très escarpées. Il est à craindre qu'en [?] la bonne<sup>b</sup> terre de la montagne, ne soit entraînée en bas<sup>c</sup>, n'estant plus soutenue par les racines vivaces des bois ou des pâturages. Mais icy les côtes ne m'ont pas paru fort escarpées.

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé sur « mauv ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune sur « le [gr?] ».

[page 113] J'ay vu à Senozan Monsieur de Ler<sup>1649</sup>, conseiller de Mâcon avec qui j'avais eu à traiter les affaires de son testament. Il a été rétabli sur l'ancien pied ainsi que l'élection malgré les offices de Monsieur l'évêque de Mâcon<sup>1650</sup>.

On remet à présent sur le tapis le grand projet de la réunion des États de Mâconnois<sup>1651</sup> à ceux de Bourgogne et on croit qu'il en sera très sérieusement question à la prochaine tenue d'États dans trois États.

Ce sera un coup funeste pour l'évêque de Mâcon qui jusqu'à présent étoit souverain dans son diocèse.

Il y a longtems que ce projet a été proposé et ardemment [ ? ] par la province de Bourgogne et par le gouverneur pour qui ce sera une conquête. Mais jusqu'à présent, le Mâconnois auroit regardé cette réunion comme la perte de leur pays<sup>1652</sup>.

On dit que depuis quinze ans les dispositions du Mâconnois sont entièrement changées excepté par ceux qui sont personnellement attachés à l'évêque.

Monsieur de Ler, comme tout son corps est du parti opposé à l'évêque et dit que depuis son administration les dépenses et les impositions sont si énormément augmentées que le premier n'a plus de ressource que de ce mettre sous la protection de la Bourgogne.

[page 114] En même tems, Monsieur de Ler avoue qu'une partie de ces dépenses a été employée à des ouvrages utiles et conduites avec intelligence, comme beaucoup de chemins et un grand travail au pont de Mâcon<sup>1653</sup> qu'on a [étayé ?] et dont on a facilité l'abord des deux côtés par le grand ouvrage auxquels je feray attention ce soir en y repassant.

---

<sup>1649</sup>Ce personnage n'a pas pu être identifié.

<sup>1650</sup>Entre 1763 et 1790, l'évêque de Mâcon est Gabriel François Moreau.

<sup>1651</sup>En effet, bien que faisant partie du gouvernement de Bourgogne, le Mâconnois a ses propres États, qui certes passent peu à peu sous la coupe des États de Bourgogne.

<sup>1652</sup>Néanmoins, les États du Mâconnois ne disparaissent qu'en 1789.

<sup>1653</sup>Le pont Saint-Laurent, qui relie la Bourgogne aux domaines de Bresse du duché de Savoie.

[page 115] Á Senozan  
f[euille] 4

Mémoire de questions sur les bois communaux que j'ay commencé à Senozan

Il y a à Mussy l'Évêque une grande quantité de bois communaux et on m'a dit qu'ils y estoient<sup>a</sup> au pillage jusqu'à des arrangemens qui ont été pris depuis peu, et je le conçois aisément. Depuis Mussi jusqu'à Mâcon<sup>b</sup>, j'ay trouvé beaucoup de bois qui sont aussi communaux et il y en a quelques uns qui ne m'ont pas paru être en dégast, mais il y en a d'autres où il ne reste que quelques<sup>c</sup> broussailles éparses. N'ayant vu dans ma route que des aubergistes, des postillons et des paysans, je n'ay pu avoir sur cela aucun éclaircissement. C'est cependant un objet bien intéressant sur lequel je voudrois en avoir.

J'imagine que ceux qui ont été dévastés sont ceux pour<sup>d</sup> lesquels il n'a été pris aucun arrangement, mais quels sont les arrangemens, c'est ce que je désirerois de sçavoir.

Je conçois que des bois livrés indistinctement aux communes doivent nécessairement estre dévastés et périr en peu de tems, 1° parce que chacun y envoie ses bestiaux, ce qui empêche la repousse, 2° parce que des paysans à qui on permet de couper sans règle tout le bois qui leur convient doivent en<sup>e</sup> couper plus qu'il ne leur en faut pour le vendre, qu'ils doivent couper au hasard un arbre de côté, un arbre de l'autre, ce qui à la longue détruit toutes les forests excepté celle de pins et de sapins qui ne peuvent pas être autrement<sup>f</sup> exploitées par la nature de ces arbres, enfin que ces paysans doivent couper sans soin des bois à la repousse desquels chacun en particulier n'a aucun intérêt, par exemple que pour s'épargner la peine de se baisser ils les coupent [page 116] à la hauteur de leur bras au lieu de les couper au pied, qu'après avoir donné deux coups de hâche ou de coignée, ils n'ont jamais l'attention d'éclaircir, de<sup>g</sup> laisser la place de l'arbre [?] et en billau pour empêcher que les pluyes ne la pourrissent, etc.

C'est à cela qu'il faut pourvoir par les arrangemens qui fixent l'usage des bois communaux et peut-être ces réglemens sont-ils différens dans les différens pays.

Dans une forest du Mâconnois dont je me suis intéressé et dont le bois

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « sont ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « Senozan ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « de méchan ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « sur ».

<sup>e</sup>Rajouter en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé sur un mot illisible.

<sup>g</sup>Corrigé sur « pour ».



est principalement du buis<sup>1654</sup>, on m'a dit que, par<sup>a</sup> le règlement, les bois sont distribués en coupes réglées, que chaque année on distribue la coupe en autant de lots qu'il y a de côtes de taille dans la paroisse, et que comme ces lots ne peuvent jamais estre d'une parfaite égalité, les habitans taillables les tirent au sort.

Cela paroît excellent dans la spéculation.

Pendant, on m'a dit dans ce pays qu'il y a encore bien des abus dans la pratique, surtout<sup>b</sup> en ce qu'il y a toujours de la fraude dans la distribution des lots et le tirage, en sorte que les principaux habitans font quelques lots infiniment plus considérables que les autres et trouvent le moyen de les faire tomber à eux et à leurs amis, abus auquel<sup>c</sup> on ne pourroit remédier que par un procès trop dispendieux à la maîtrise des Eaux et Forests.

De plus, ce règlement tel que je viens de l'exposer ne remédie pas à tout. Si après avoir donné<sup>d</sup> à chaque paysan son lot on le laisse le couper à sa fantaisie, il me paroît certainement que le plus grand nombre massacreront le bois par la maladresse et le peu de soin avec lequel ils le couperont.

Il doit aussi y avoir pour les bois de chesnes et autres arbres semblables des règles à établir pour l'usage des baliveaux<sup>1655</sup>, qui n'ont pas lieu dans le bois de buis, où on [page 117] ne laisse aucun baliveau. J'imagine que la règle à cet égard est qu'on laisse les baliveaux d'ordonnance, et que dans le tems où il faudra la couper, la coupe s'en fait comme celle d'une futaye<sup>e</sup> avec des formalités, et que le produit en est employé à quelque usage utile pour la communauté, ce qui malheureusement ne peut se faire que par des descentes d'officiers des Eaux et Forests et des procès vénaux, c'est-à-dire avec beaucoup de dépense.

Je voudrais sçavoir aussi par qui se fait la garde de ces bois appartenans aux communautés. Je crois qu'elle est mal faite, si c'est uniquement sous les ordres des [?] des communautés, et je doute qu'elle se soit mieux si ce sont les maîtres des Eaux et Forests qui y veillent.

---

<sup>1654</sup>La forêt de Lugny, voir ci-dessus.

<sup>1655</sup>Jeune arbre réservé dans la coupe des taillis pour qu'il puisse croître en futaie, TLF.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « l'arrangement ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « auxquels ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « laiss ».

<sup>e</sup>Corrigé sur un mot illisible.

[page 118]

À Nantua, ce 9 juillet, f[euille] 1<sup>ère</sup>  
Souvenirs de Senozan

Le principe des emboucheurs du Charolois est que leurs bœufs soient exposés au plein soleil et à cet effet ils craignent qu'on ne laisse pas un saule ny un aulne dans un pré d'embouche. Ils aiment qu'il y ait dans le pré un petit tertre ou monticule un peu plus élevé où les bœufs viennent dormir au soleil, et ils leur ménagent des mares où l'eau croupit parce qu'ils aiment mieux qu'ils boivent cette eau croupie, qu'une eau saine et courante. Cependant, ils aiment à avoir à portée de l'embouche un ombrage clos comme l'embouche où ils fassent entrer et sortir les bœufs à volonté quand le m[aîtr]e juge à propos de leur faire prendre l'ombre. Ceux de Cluny et du Charolois qui sont venus à Senozan avoient destiné pour cet ombrage réservé les saules sur le bord de la rivière de Grosne, sur quoy j'observe que, pendant ce tems du repos à l'ombre, les bœufs auroient eu aussi la consolation de boire une eau saine et courante.

Ces mêmes emboucheurs ont dit qu'ils ne regardoient comme bon pour l'embouche que les pâturages qu'ils se procureroient sur la côte par des [ens?]<sup>a</sup>, que ceux qui existent à présent dans la vallée ne valoient rien pour les bœufs et qu'ils en<sup>b</sup> [?] les faire et les feroient<sup>c</sup> descendre à bien. Á la vérité, je ne sçais pas si sur cela les emboucheurs sont de bonne foi, et si la raison pour laquelle ils auroient préféré de vendre ces foins à Lion<sup>d</sup> n'est pas uniquement qu'ils y avoient trouvé plus d'avantages qu'à en engraisser des bœufs. Il me paroît évident que ces foins naturels de la vallée sont [page 119] au moins aussi abondants et aussi excellens que ceux de la côte. Sans cela, on n'auroit qu'à arroser aussi la vallée<sup>e</sup> comme la côte pour procurer le même avantage, et si on ne le fait pas, on dit que c'est qu'on n'en a pas besoin parce que le terrain est suffisamment rafraîchi par le voisinage de la rivière.

Dira-t-on que c'est cet excès, cette abondance, qui est moins favorable à l'engrais des bœufs? J'ay cependant entendu dire que rien n'est plus gras que les excellens pâturages de basse Normandie.

Les emboucheurs avouent que les bœufs ne peuvent pas être mis dans le pré quand il vient d'estre mouillé parce que la terre y est trop [?] et que leurs pieds y feroient des trous. Cela revient<sup>f</sup> à ce qu'on m'a dit à Cluny qu'on fait d'abord

<sup>a</sup>Corrigé sur « assur ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « les ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « envoioient ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « le pré ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « vient ».

la récolte dans le pré arrosé et que ce n'est qu'après la première récolte qu'on opte entre celle des regains et l'engrais des bœufs; mais, dans les pâturages de Normandie, je crois que les bœufs sont toute l'année.

Au reste, sur l'œconomie de ces pâturages, je me réserve de questionner Monsieur de Levis<sup>1656</sup> qui est dans le vray pays et dont le pré passe pour le meilleur du Charolois et j'ennuierai aussi Monsieur de Luzerne<sup>1657</sup> sur ceux de basse Normandie.

---

<sup>1656</sup>Il s'agit d'un représentant de la maison de Lévis, titulaires de la baronnie de Lugny en Charolais.

<sup>1657</sup>Il s'agit du neveu de Malesherbes, fils de sa sœur Marie-Élisabeth de Lamoignon de Blancmesnil (1716-1758), César-Henri, comte de La Luzerne (1737-1799), devenu lieutenant general en 1784, chevalier de Saint-Louis, maréchal de camp, gouverneur de Saint-Domingue en 1786-87), ministre de la Marine (1787-90), lui-même amateur d'histoire naturelle et seigneur de La Luzerne en Normandie.

[page 120] Il n'y a pas longtemps que les étangs sont établis dans le Charolois. On appelle les petits étangs des serves et on dit que ces étangs rendent le pays plus malsain. Les gens de Senozan vont plus loin, ils attribuent à ces étangs du Charolois les gresles beaucoup plus fréquentes qu'autrefois auxquelles leur pays est sujet, ce qui ne me paroît pas avoir le sens commun. Monsieur de la Croix<sup>1658</sup> qui est de Lugny-Montrevel dit qu'il y a des années où la même pièce de terre est quelquefois grêlé plusieurs fois et que rien n'est si rare qu'une année entière sans grêle. Je crois certain que les grêles et<sup>a</sup> les orages sont plus communs qu'autrefois, non seulement dans le Charolois, mais dans tout le pays de Senozan qui est plaine du Mâconnois, voisine de la montagne. J'ay parlé de l'orage dernièrement arrivé à Senozan dont on ne connoissoit pas d'exemple à Senozan même, mais on se ressouvient d'un semblable qui détruisit il y a quelques années toute la côte en vignoble de Solutré, lieu de la carrière de marbre. Ce vignoble est [?] dans le pays. Il y a à présent des arpens cy-devant<sup>b</sup> de vignes qui ne sont plus que le roc nud. Lors de ce malheur de Solutré, les ceps avec leurs racines furent entraînés, ce qui produisit une contestation singulière à qui les fagots de ceps appartenoient. Le propriétaire du champ où ils estoient arrêtés vouloient faire des bourrées<sup>1659</sup> pour son profit. Ceux d'en haut soutenoient qu'ils étoient à eux, mais comment chacun de ces propriétaires qui a un quartier ou deux de vigne pourroit-il reconnoître son bien? Aussi le bois est resté au maître de la terre<sup>c</sup> où l'orage l'avoit porté.

Le régisseur de Senozan<sup>d</sup> dit de l'idée qu'on reporte sur la côte les terres que la ravine<sup>e</sup> a entraîné très loin dans la prairie de Senozan. Il croit que les paysans les plus laborieux iront chercher les leurs au haut et les porteroient en descendant dans leurs [?ages].

[page 121] Le fait de la fréquence des gresles estoit fréquent et la cause ne me paroissent pas vraisemblable. La cause est d'autant moins vraisemblable qu'en Bresse, où il y a d'ancienneté autant au moins d'étangs que dans le Charolois, on n'est pas si sujet aux orages, mais on l'est beaucoup aux fièvres<sup>f</sup>. Il faut en chercher une autre. Je croirois plus<sup>g</sup> volontiers qu'on a établi dans des gorges [ch?]

<sup>1658</sup>Il s'agit du régisseur de Senozan cité plus haut.

<sup>1659</sup>Fagot de menues branches, plus particulièrement menues branches dont on bourre l'intérieur du fagot, TLF.

<sup>a</sup>Corrigé sur « sont plus ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>L'expression depuis « est resté » jusque là est corrigée en interligne d'une encre plus brune sur « restés à [?] de la terre ».

<sup>d</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune sur « Monsieur de La Croix ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « vigne et racine ».

<sup>f</sup>L'expression depuis « la cause » jusque là est rajoutée en bas de paragraphe, avec un signe d'envoi.

<sup>g</sup>Rajouté en interligne.

et profondes de grands bois qui y arrestoient les vents, et que<sup>a</sup> les coups de vent passant à travers les gorges sont ce qui contribue le plus aux orages dans les places qui se trouvent dans la direction. C'est ce que j'ay déjà remarqué à Rhosny. Au reste, il faudra questionner Monsieur de Lévis sur la datte de l'établissement des étangs et serres dans son pays et sur l'effet tant quant aux orages que quand (sic) à la salubrité de l'air. Si ces étangs ont été faits d'eaux saumâtres qu'on a retenues, je conçois qu'ils ont rendu l'air plus malsain. Je croirois le contraire s'ils venoient de marais qu'on eut creusés.

C'est en Charolois qu'on trouve principalement dans les étangs et serves le [???] et que le peuple s'en nourrit. Il y en a aussi en Bresse maintenant, mais beaucoup moins. Je crois que le nom de mâcre ou châtaigne d'eau<sup>1660</sup> est de Champagne. Jacquemin les connoissoit sous le nom de cornues<sup>1661</sup> en Franche-Comté où elle ne croît pas et où on l'appeloit à ce qu'il croyoit de Bresse. On m'a dit à Bourg en<sup>b</sup> Bresse que le nom du pays et je crois du Charolois est caillebot<sup>1662</sup> ou cailleboute<sup>c</sup>. Un postillon qui a été dans le Charolois m'a dit que tous les étangs en sont pleins et que le peuple en mange beaucoup et que la plante ressemble à un jonc.

On connoit à Senozan une petite merise sauvage qu'on dit meilleure que toutes les grosses cerises cultivées et greffées. On y a aussi une poire d'été greffée pas plus grosse qu'une prune et qu'on dit d'un goût excellent. Elle mûrit à la fin de juillet, on la nomme poiron<sup>1663</sup>. J'ay exhorté Monsieur de Senozan à faire venir ces deux arbres.

J'ay déjà dit qu'à Senozan la récolte de foin et de bled est plus tardive au moins de quinze jours qu'à Paris. Monsieur de la Croix que j'ay questionné sur Lugny sa patrie m'a dit que j'avois bien deviné, et qu'elle y est plus tardive qu'à Senozan, et même à ce qu'il croit qu'à Paris.

[page 122]

À Nantua, feuille 2  
Depuis<sup>d</sup> Mâcon jusqu'à Bourg

---

<sup>1660</sup>La mâcre nageante, ou châtaigne d'eau est une plante aquatique de la famille des Trapaçées originaires des régions tempérées et chaudes de l'ancien monde. Nom scientifique : *Trapa natans*. On s'en sert pour la cuisiner.

<sup>1661</sup>Elle peut aussi s'appeler bicorne.

<sup>1662</sup>C'est en réalité une espèce de viorne, Littré.

<sup>1663</sup>Cette variété de poire n'a pu être identifiée.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « de ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne sur « caillebot ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « souvenir ».

À Mâcon, à Bourg, à Nantua l'usage des toits avancés en auvent<sup>a</sup>

À Mâcon, j'ay remarqué le pont sur la Saône que l'évêque a fait élargir en appuyant sur les avant-bas les douves des deux marges qu'il a fait ajouter. Cette opération m'a paru très utile, car il est vrai que deux voitures ne peuvent pas passer sur le pont.

Mâcon pavé en cailloux roulés.

J'y ay vu bâtir en piset<sup>1664</sup> avec une terre fort sabloneuse. Je crois qu'elle estoit meslée de deux, l'une argille, l'autre sable. Aucun caillou au milieu. La fondation et deux pieds en bas pierre ou brique. Une espèce de boîte où on pose horizontalement les lits de terre et on les bat. Il y a des murs<sup>b</sup> de pierre à qui on fait supporter, m'a-t-on dit, le poids énorme de leurs toits de tuiles creuses<sup>c</sup>.

<sup>d</sup>

Après avoir passé le pont, on arrive dans la Bresse, pays différent, pour le sol et pour la culture, du Mâconnois.

J'ay remarqué un petit château flanqué de tours. On me l'a nommé à [chimbou] et le seigneur Monsieur d'Archimbailles.

La Bresse est humide puisqu'il y beaucoup d'étangs. On y laboure à sillons étroits et profonds.

Au sortir de Mâcon, j'ay trouvé une vigne en treilles comme à Bar sur Seine et à Montbar et qui m'ont semblé de ma voiture plus élevées mais ce n'est qu'une [?] particulière. Les autres vignes du pays sont échalassées à l'ordinaire.

Mon projet estoit de m'informer de la méthode d'engrais des fameuses voillies de Bresse. Je n'ay pas pu le [?] parce que personne n'en estoit instruit à Senozan, qu'il estoit nuit lors de ma traversée de Mâcon à Bourg même, qu'à Bourg on m'a dit que ce n'est que dans les villages qu'on s'occupe de ce soin, et qu'au sortir de Bourg par la route que j'ay pris, je suis entré dans le Bugey, pays absolument différent et où on n'engraisse point.

[page 123] Voicy cependant ce que j'ay recueilli.

<sup>1664</sup>Pisé : Matériau de construction constitué de terre argileuse légèrement mouillée, parfois mêlée à du foin ou de la paille, le tout moulé, comprimé dans des moules de bois ou au moyen d'un coffrage, TLF.

<sup>a</sup>L'expression depuis « À Mâcon, à Bourg, à Nantua » est dans la marge supérieure droite, d'une encre plus pâle.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « sur « maisons ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « j'y ay vu bâtir » jusque là est rajoutée dans la partie droite de la page, isolée par un trait vertical.

<sup>d</sup>L'expression suivante est raturée : « Les toits des maisons en terre en auvent. Il en est de même à Bourg et à Nantua ainsi, je ne le répèteray pas.

Au sortir de Mâcon, j'ay trouvé ».

On y employe le mays et le sarrasin, mais je n'ay pu sçavoir dans quelle dose se fait cette pâtée, ny combien on leur en donne par jour.

On m'a dit affirmativement que ce n'est pas une nourriture qu'on leur donne à discrétion comme aux poules qu'on met à l'épinette<sup>1665</sup> et comme aux ortolans. On leur fait prendre la pâtée en la leur fourrant dans le bec comme les rôtisseurs de Paris et cela s'appelle en Bresse les embouquer.

On<sup>a</sup> m'a assuré que l'engrais ne dure que sept ou huit jours.

De plus, on m'avoit dit à Senozan qu'il n'y avoit d'autres poulardes que des poules vierges, ce qui m'avoit d'autant moins surpris que Monsieur de Réaumur<sup>1666</sup> nous a appris que c'est aussi la méthode du Maine, mais l'aubergiste de Bourg m'a assuré du contraire et m'a certifié qu'on chaponne coqs et poules.

J'en sçaurois davantage si j'avois été dans une ferme et que j'eusse vu l'espèce des poules du pays, leurs [crayes?], que je les eusse fait embouquer devant moy quoyque ce ne soit pas la saison, etc.

À Senozan, c'est un [??] et qui suffit d'engraisser les dindons avec des noix dont on leur fait avaler par force une le 1<sup>er</sup> jour, 2 le second et ainsi jusqu'à trente.

Il y a longtems que j'ay entendu parler de cette méthode à Paris et elle<sup>b</sup> n'a pas réussi à ceux de ma connaissance qui l'ont essayée.

On sème en Bresse les raves et même le sarrasin sur le champ de bled après la récolte. On fait de même en Flandre pour les raves. Quant au sarrasin, il me semble qu'il ne devrait pas avoir le tems de mûrir puisqu'il l'a à peine chés nous où on le sème en juin. Peut-être est-ce parce qu'en Bresse, comme dans le Mâconnois, toutes les récoltes sont plus hâtives.

[page 124] Quoyque la Bresse que j'ay traversée soit plaine, il y a beaucoup de bois dans la province, et beaucoup de vigne. J'ay déjà dit qu'il y a aussi beaucoup d'étangs. J'ay mangé à Bourg-en-Besse de leurs fromages de vache et de ceux de chèvres que j'ay trouvés bons, mais je ne suis pas difficile. J'aurois voulu manger de leur pain et de leurs galettes de pur mays et de pur sarrasin. On m'a dit aussi que je n'en trouverais que dans les villages.

Nota par anticipation que j'ay demandé à Nantua des recuites comme celles de Lion. Je sçavois qu'on en avait. On m'a dit qu'il auroit fallu avertir d'avance

---

<sup>1665</sup>Cage en osier, quelquefois en bois, divisée en compartiments dans chacun desquels on enferme les volailles que l'on veut engraisser, TLF.

<sup>1666</sup>René-Antoine Ferchault de Réaumur, né le 28 février 1683 à La Rochelle et mort le 17 octobre 1757 dans son domaine de la Bermondrière, à Saint-Julien-du-Terroux, savant français qui s'est intéressé à des sujets très variés tels que la métallurgie, la température, la porcelaine et particulièrement l'entomologie, voir le dictionnaire biographique pour plus de détails.

<sup>a</sup>Corrigé sur « j'oubliais de voir ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « que ».

pour les faire venir de la montagne<sup>a</sup>.

Près de Bourg est le magnifique château de Charles<sup>1667</sup> à Monsieur de M.<sup>1668</sup>, sa magnificence et surtout un équipage de chasse font grand bruit dans le pays.

Il est, dit-on, dans l'usage de chasser dans toutes les saisons et de ne jamais rompre ses chiens pour quelque cause que ce soit, ce qui cause quelquefois de grands dommages quand les bleds sont sur terre. On m'a dit à Bourg qu'il dédommage si magnifiquement qu'il n'est pas de paysan qui ne désire que sa récolte ait été renversée. On m'avoit dit au contraire à Senozan que les paysans désolés de ces dégâts avoient pratiqué des trous exprès pour luy casser le col et que c'est ce qui a fait casser la cuisse à Monsieur de Ler en chassant avec luy. Monsieur de Ler m'a nié ce fait.

Monsieur de M. a une fantaisie de médecine assez singulière. Toutes les fois qu'il est malade à Charles, il se fait transporter à Mâcon où il a une superbe maison et réciproquement parce qu'il a pour [doctrine ?] que la maladie gagnée dans un air se guérit dans un air contraire. Sans la réciprocité, je penserois comme luy<sup>b</sup> que la fièvre gagnée à Bresse, pays fiévreux peut se guérir à Mâcon, pays sain.

Je me suis informé à Bourg de Monsieur de Lalande<sup>1669</sup> mon confrère<sup>1670</sup>, il y a du bien et une jolie maison de campagne qu'on m'a montrée de mes fenêtres. Elle se nomme, je crois, Cesarias.

[page 125] De Bourg, j'ay été le matin voir à Brou<sup>1671</sup> maison de [?] qui est à une centaine de pas les superbes tombeaux de deux ducs de [Savoie ?]<sup>1672</sup> et de

<sup>1667</sup>Le château de Challes, à Saint-Didier-sur-Chalaronne.

<sup>1668</sup>Montrevel selon la table des matières qui se trouve en tête du carnet.

<sup>1669</sup>Joseph Jérôme Lefrançois de Lalande est un astronome français, né le 11 juillet 1732 à Bourg-en-Bresse et mort le 4 avril 1807 à Paris, voir le dictionnaire biographique pour plus de détails.

<sup>1670</sup>Comme avocat ou comme scientifique ?

<sup>1671</sup>Le monastère royal de Brou, près de Bourg-en-Bresse dans l'Ain, fut construit à la demande de Marguerite d'Autriche (1480-1530), fille de l'empereur Maximilien I<sup>er</sup> et petite-fille de Charles le Téméraire, veuve du duc de Savoie Philibert II, dit Philibert le Beau, et tante de Charles Quint.

<sup>1672</sup>Il y a bien Philibert II de Savoie, dit le Beau, né à Pont-d'Ain le 10 avril 1480, mort au même lieu le 10 septembre 1504, fut duc de Savoie et prince de Piémont de 1497 à 1504. Il était le fils de Philippe II de Savoie et de Marguerite de Bourbon, mais pas de deuxième duc de Savoie à Brou.

<sup>a</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée entre deux paragraphes d'une écriture plus serrée, isolée par un trait vertical.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.



marquise d'Autriche<sup>1673</sup>. Je ne me connais pas en sculpture, mais l'ouvrage des filigranes et marbre m'a paru immense. Au reste, on vend à Brou la description rapportée des beautés de cette église et je l'ay achetée.

Nota par anticipation que notre roy Charles le Chauve<sup>1674</sup> quoyque roy de France et empereur n'est pas si bien honoré à Nantua<sup>1675</sup> que les ducs de Savoye en Bresse. Il est devant une vilaine chapelle dans une vilaine église sous une pierre à peine digne d'un marguillier de village.

Sa figure dessinée au milieu par quelques traits sur la pierre d'un ouvrage très inférieur aux portraits de Monsieur ou de Madame Oudot, et autour une légende gothique que je n'ay pas pu lire, mais comme c'est dans une maison de Bénédictins, ils l'ont sûrement imprimée quelque part<sup>a</sup>.

L'église paroissiale<sup>b</sup> de Bourg en Bresse<sup>1676</sup> est vaste et belle mais pas tant que celle de Brou.

Il y a aussi à Brou le corps d'un fameux général en bronze entouré avec ses deux femmes comme en bouton<sup>c</sup>.

---

<sup>1673</sup>On y trouve les mausolées de Marguerite de Bourbon, Philibert le Beau et de Marguerite d'Autriche, surmontés de leur gisant. Monument majestueux dessiné par le peintre flamand Jean Van Roome, le tombeau de Philibert le Beau occupe le milieu du chœur. Il comporte deux étages et deux gisants superposés. La partie supérieure, en marbre blanc de Carrare, représente le duc en costume d'apparat, entouré d'anges de style italien (putti). Soutenant cette partie, dix petites statues féminines (les Sibylles) laissent entrevoir le gisant.

<sup>1674</sup>Charles II dit le Chauve (né le 13 juin 823 à Francfort-sur-le-Main, Allemagne, mort le 6 octobre 877 à Avrieux, Savoie). Roi des Francs du IX<sup>e</sup> siècle de la dynastie carolingienne, petit-fils de Charlemagne, il est le fils de l'empereur Louis le Pieux et de sa troisième épouse Judith de Bavière.

<sup>1675</sup>Charles le Chauve, appelé à l'aide par le pape Jean VIII attaqué par les Sarrasins, se rend en Italie. En son absence éclate un formidable soulèvement de l'aristocratie, qui juge le moment venu d'en finir avec un pouvoir royal considérablement affaibli, et l'oblige à repasser les Alpes en toute hâte. Il meurt sur le chemin du retour de dysenterie le 6 octobre 877 à Avrieux en Savoie près de Modane et a été inhumé dans l'église abbatiale Saint-Pierre de Nantua. En 884, ses ossements ont été ramenés à Saint-Denis.

<sup>1676</sup>L'église Notre-Dame, dont la construction a débuté en 1505, pour s'achever deux siècles plus tard. C'est une église gothique pour sa partie ancienne. Les stalles sont du XVI<sup>e</sup> siècle, ainsi que la façade.

<sup>a</sup>L'expression depuis « nota » jusque là est rajoutée en bas de page avec un signe de renvoi d'une encre plus pâle.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>L'expression depuis « l'église » jusque là est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus pâle.

Devant l'église est un cadran très singulier gravé sur le terrain<sup>1677</sup>. Les douze heures y sont marquées pour le soleil d'un côté, pour la lune de l'autre, mais comme il y a de la différence dans les différens mois, chaque mois est tronqué au milieu. L'homme qui s'y pose fait style, et la messe manqua l'heure. Je n'entends pas bien tout cela. J'en parlerai à Monsieur de la Lande<sup>1678</sup> si j'y songe quand je le verrai, mais en tout cela ne vaut sûrement rien.

La rivière de Bourg en Bresse se nomme la Ressouce<sup>a1679</sup> si je ne me trompe.

---

<sup>1677</sup>Devant l'église a été tracé un cadran solaire analemmatique. Son origine remonte à la construction de l'église au début du xvi<sup>e</sup> siècle, il devait servir à indiquer l'heure aux bâtisseurs. Il se présente sous la forme d'une ellipse de 11 m 50 sur 8 m 30, divisée par vingt quatre pierres carrées sur lesquelles sont gravées les heures ; au milieu une dalle de 3 m 85 de long et de 90 cm de large sur laquelle on déplace un stylet selon la date indiquée. La projection de l'ombre indique l'heure solaire.

<sup>1678</sup>Ce dernier a restauré le cadran solaire.

<sup>1679</sup>La Reyssouze.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « recoute ».

[page 126]

### À Nantua, 3<sup>ème</sup> feuille

En sortant de Bourg en Bresse pour prendre la route de Nantua, on trouve longtems une plaine de fougères et, sur la gauche, on a une côte qui paroît escarpée et de pierres calcaires. Elle m'a paru de bois au sommet, et plus bas de vignes. Le chemin planté en noyers principalement et quelques parties en fresnes. En tout ce pays, cette partie de la Bresse est un pays de noyers. Il y en a de plantés dans les champs, dans la montagne, au milieu de fougères et, à l'arrivée de Nantua, ils forment un très joli quinconce ou bois dans le goût des châteignerayes de Lucienne<sup>1680</sup> ou de Chambourcy<sup>1681</sup> ou de Moigny<sup>a1682</sup> à mi-côte sur un gazon et au-dessus du chemin qui est en terrasse sur le lac. S'il y avoit des gens à Nantua qui aimassent les promenades naturelles et agréables, ils feroient grand cas de celle-là.

Au bout de quelques tems, la vallée s'élargit avant d'arriver de Bourg au pont d'Ain<sup>1683</sup> et là elle est très agréable. On passe sur un pont avant le pont d'Ain, une autre rivière dont j'ay oublié le nom<sup>1684</sup>. Elle est rapide, d'une belle eau, arrose une belle prairie, pays de culture variée et surtout des noyers.

Le pont sur l'Ain que j'ay entendu aussi nommer le Dain est après le village de la poste nommée Pont d'Ain et c'est là qu'on entre dans le Bugey. Ainsi, les montagnes dont j'ay parlé et que j'avois eu sur la gauche sont montagnes de Bresse, quoique je les croye suites des montagnes du Bugey.

Du pont d'Ain à Cerdon<sup>1685</sup>, le pays est le même et peut-être plus agréable pour l'aspect pittoresque des montagnes voisines et escarpées, couvertes de bois ou cultivées et de [page 127] cultures variées. Il m'a paru qu'on y arrose.

Mais à Cerdon on monte la longue, rude et très fatigante montagne de Cerdon<sup>1686</sup> et alors on est dans le vray pays de montagne et suivant moy dans le vrai Jura. Je ne sçais si cette dénomination est reçue dans le pays. Cette montagne est toute calcaire.

Saint Martin de Fresne<sup>1687</sup> est dans la vallée de l'autre côté. Jolie vallée d'où

---

<sup>1680</sup>Louveciennes, Yvelines, arrondissement de Saint-Germain-en-Laye, canton de Marly-le-Roi.

<sup>1681</sup>Yvelines, arrondissement Saint-Germain-en-Laye, canton de Saint-Germain-en-Laye-Sud.

<sup>1682</sup>Moigny-sur-École, Essonne, arrondissement d'Évry, canton de Milly-la-Forêt.

<sup>1683</sup>Pont d'Ain, Ain, arrondissement de Bourg-en-Bresse, chef-lieu de canton.

<sup>1684</sup>Peut-être le Suran.

<sup>1685</sup>Ain, arrondissement de Nantua, canton de Poncin.

<sup>1686</sup>La montagne de l'Avocat.

<sup>1687</sup>Saint-Martin-du-Frêne, Ain, arrondissement de Nantua, canton de Nantua.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

on arrive à Nantua par des prairies et le long du lac<sup>1688</sup> par ce chemin en terrasse et sous des quinconces irréguliers de noyers dont j'ay parlé. Ces noyers sont très beaux et âgés.

Nantua est entre deux lacs. Celuy dont je viens de parler qui est au-dessus et de forme de quarré long et un autre au-dessous qui s'appelle si je ne me trompe le lac de Sedan<sup>a</sup> ou Siran<sup>b1689</sup>. Si je me trompe sur le nom, je le vérifierai sur une carthe. Cet autre lac qu'on côtoye aussi après Nantua est de forme très longue, la vallée y estant plus étroite. Il m'a cependant paru avoir plustost la forme d'une bouteille. L'eau de ce lac du côté où je le côtoyoit me paroissoit d'un vert d'émeraude par la réflexion des bois dont l'autre côte très ravinée est couverte. Ces côtes m'ont paru en haut de bois en bas de buis qui sont tous nains et en broussin.

J'ay arrêté à deux moulins le long de la route dont les deux roues ne sont pas à une lieue l'un de l'autre, mues par une chute rapide qui passe dans deux roues sur le [?]. Est-ce [que] le meunier montagnard employe aussi de cette eau pour arroser un petit pré<sup>c</sup> ?

Il y a du côté de Cerdon et de Nantua deux chartreuses fameuses<sup>1690</sup>, sur les hauteurs une entre autres dont on m'a parlé dès Cerdon et qui est plus<sup>d</sup> élevée que le sommet de cette montagne que nous avons franchi. Celle-là se nomme la chartreuse<sup>e</sup> de Menat<sup>1691</sup>. Il y a de ce côté de grands sapins qu'on exploite en grande partie en planches mais dont on m'a dit qu'on descend quelques unes pour le service de la marine. Effectivement, en côtoyant le lac j'ay vu de l'autre côté une glissoire droite comme un i<sup>f</sup> pour la chute de ces sapins.

On m'a assuré qu'il n'y a plus du tout dans le pays de gros chesnes pour employer même en charpente.

[page 128] Il y a des ours dans les montagnes de Bugey<sup>g</sup> du côté de Nantua.

<sup>1688</sup>Le lac de Nantua alimenté par la Doye et le Merloz. Situé à 475 m d'altitude, il couvre une superficie de 141 ha (2,7 km de long sur 650 m de large) et atteint la profondeur maximum de 43 mètres.

<sup>1689</sup>Le lac de Sylans date au plus tard du milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, lorsqu'un éboulement rocheux d'un million de m<sup>3</sup> a barré la vallée. Ses eaux, ainsi filtrées, ressortent aux sources de la Doye, qui fournit l'eau minérale des Neyrolles.

<sup>1690</sup>La chartreuse de Portes, fondée sur le site actuel par deux religieux de l'abbaye d'Ambronay en 1128, à Bénonces et la chartreuse de Salignac, à Simandre.

<sup>1691</sup>Il a été impossible d'identifier cette chartreuse.

<sup>a</sup>Souigné.

<sup>b</sup>Souigné.

<sup>c</sup>L'expression depuis « j'ay arrêté » jusque là est entre deux paragraphes, isolée par un trait vertical.

<sup>d</sup>Corrigé sur « le ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « montagne ».

<sup>f</sup>Souigné.

<sup>g</sup>Corrigé sur « Savo ».

Ils sont rares parce qu'on leur fait la guerre. Cependant, il y en a presque tous les ans des portées.

On n'y voit ny chamois, ny marmottes, encore moins des bouquetins et des loups cerviers. On ne sçavoit pas même le nom de ces derniers. J'ay vu deux aigles planer au-dessus des montagnes. Il y en a beaucoup à ce qu'on m'a dit. On en a tué de 12 livres pesant<sup>1692</sup> et de sept pieds<sup>1693</sup> d'envergure. On dit icy comme fait certain qu'ils enlèvent des agneaux quoyque ce fait m'ait été autrefois précisément nié par les bergers de la montagne de la Rune qui ont plus d'aigles dans leur pays que dans aucun pays du monde.

J'ay demandé s'il y avoit des vautours qu'on connaît très bien dans les Pyrénées. Icy, on n'a pas seulement sçu de quel animal je voulois parler.

Il n'y a aucune culture à Nantua. La vallée étroite et coupée en partie par les deux lacs ne laisse de place que pour des prairies qui<sup>a</sup> ne produisent que du foin, et quoyque ce soit un pays de montagnes, ce foin a son débit par la grande route qui mène d'un côté à Lion et de l'autre à Genève.

J'ay dit que la montagne est icy de bois, en bas bois, en haut bois ordinaire et très haut en sapins. C'est ainsi icy à Nantua et tout le long des deux lacs à ce qu'il m'a paru, mais d'icy à Bourg, même dans ces côtes de bois de Bresse que je voyois en sortant de Bourg et même dans la haute montagne de Cerdon, les mi-côtes sont en vignes, au-dessous des sommets de bois. Tout est calcaire. Je n'ay rien remarqué dans celle du Cerdon où souvent la montagne est coupée à pique, soit naturellement, soit pour le chemin.

Icy, à Nantua, j'ay trouvé des pierres qu'on taille qui m'ont paru d'un gris d'ardoise, mais les pierres sont onyx et une partie est d'un autre gris différent et plus<sup>b</sup> semblable à celui des pierres de la montagne. En me promenant aux environs de Nantua et plus bas j'ay trouvé la carrière et des ouvriers qui la travaill[aient]. Il m'a paru qu'ils faisoient de belles pierres de taille et des écoinçons<sup>1694</sup> de la partie gris d'ardoise en abattant l'autre partie à la pointe de leurs outils.

[page 129] Á quelque distance de là estoient des espèces de bornes d'une autre pierre calcaire. Ils m'ont nommé celle-là de la roche et m'ont dit qu'ils n'en font nul usage et que, sur le haut de la montagne, il y en a encore de plus dure qu'on n'employe pas davantage. En effet, cette pierre calcaire domine dans ce pays, m'a paru se fendre en différens sens ce qui me l'a fait croire gélisse.

J'ay aussi remarqué que de petits fragmens ou cassures de la pierre gris de

---

<sup>1692</sup>Environ 6 kg.

<sup>1693</sup>Plus de 2 mètres. Notons que ces chiffres sont conformes à la réalité.

<sup>1694</sup>Pierre qui forme l'encoignure de l'embrasure d'une porte ou d'une fenêtre, TLF.

<sup>a</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

fer qu'on taille m'ont paru avoir de la disposition à fendre en lames comme des schites, ce qui se rapproche d'un ancien soupçon que j'ay depuis onze ans qu'il y a des marbres noirs qui ne sont qu'un schite calcaire durci. V[oir] sur cela la première feuille datée de Saint-Claude.

J'ay pris échantillon de la pierre gris d'ardoise et onyx, des fragmens disposés à se fendre, de celle individuellement que le carrier m'a nommée roche et de la pierre la plus commune dans le pays.

J'ay été voir le triste monument de Charles le Chauve dont j'ay parlé par anticipation dans les feuilles précédentes, en le comparant à ceux des ducs de Savoie.

J'ay remarqué une forme singulière et assez jolie de petits clochetons très pointus, poligones et dont les arrestes sont blanches.

p[age] 1 Nota que dans le pays de Gex, j'ay vu l'usage de recouvrir de fer blanc les angles des toits, ce qui produit le même effet à l'œil. Peut-être est-ce aussi de fer blanc que ces clochetons sont recouverts. Je n'y ay pas pris garde<sup>a</sup>.

J'ay vu une petite industrie d'un malheureux prisonnier qui m'a amusé un moment. La prison<sup>1695</sup> n'est pas sur le chemin où je me promenois, mais les fenêtres y donnent et il y a entre deux un mur plus bas que les fenestres de la prison. Ce malheureux, qui est en prison depuis quelques mois, a engagé quelque ami à planter un poteau qui n'est pas bien beau sur le bord du chemin, et à ce poteau on a mis une poulie où passe une corde, que le prisonnier tient par les deux bouts, et à laquelle il a attaché son panier et crie aux passans de mettre leur aumône dedans son panier. Ensuite, en le retirant, il a de la peine par la flexibilité de la corde à faire<sup>b</sup> hisser le panier par dessus le mur intermédiaire. Ce jeu d'arrester des passans ne luy procure quelques liards. Je connois des juges qui très gravement le détruiraient.

---

<sup>1695</sup>Elle abrite aujourd'hui le Musée Départemental d'Histoire de la Résistance et de la Déportation.

<sup>a</sup>L'expression depuis « page 1 » jusque là est rajoutée entre deux paragraphes avec un signe de renvoi.

<sup>b</sup>Corrigé sur « la ».

[page 130]

À Nantua, 4<sup>ème</sup> feuille

Beaucoup des bois voisins de Nantua sont communaux, et on y fait des partages à peu près comme j'ay dit dans les feuilles dattées de Senozan.

La ville même de Nantua en a peu. Ceux-là ne sont pas partagés, et l'aubergiste m'a avoué qu'ils dépérissent tous les jours.

J'ay dit aussi que la ville de Nantua n'a nulle culture.

Elle s'en dédommage par l'industrie, et la grande quantité<sup>a</sup> d'eaux rapides qui tombent des montagnes leur donne des facilités.

Il y a dans les montagnes voisines comme dans tout le Bugey et tout le Jura des moulins à scier. Je les connois. Je n'en ay visité aucun.

Il y a à Nantua même beaucoup de papeteries<sup>1696</sup>. Je ne les ay pas vues non plus.

Il y a un moulinage de soye<sup>1697</sup> que j'ay vu. On m'a assuré qu'il occupe<sup>b</sup> trois cens personnes et nommément des femmes. Ce moulinage ne fait point d'organsin<sup>1698</sup>, il ne travaille que des ouvrages communs. Il appartient à un négociant du lieu qui y envoie ses soyes pour les teindre et on les luy renvoie avant d'en [?]<sup>c</sup>. Cet emplacement est plus commode pour luy où les greniers où on travaille à Lion.

Le moulinage ou baillage de soyes se fait à moulins ronds et les bobines tournées par un [cuir?]. La directrice de la maison m'a dit qu'outre qu'ils ne travaillent pas en organsin, elle pense que la machine de Monsieur de Raucans<sup>1699</sup>

---

<sup>1696</sup>Un hameau de Nantua s'appelle les Battoirs, du nom des battoirs à papier, nombreux dans la ville.

<sup>1697</sup>Le travail de la soie à Nantua remonte au xv<sup>e</sup> siècle.

<sup>1698</sup>Fil de soie composé de deux ou trois brins de soie grège qui ont été tordus individuellement de droite à gauche sur un moulin et que l'on remet une seconde fois ensemble au moulinage afin de leur faire subir une torsion de gauche à droite destinée à en faire un seul fil servant à former la chaîne des étoffes ordinaires, TLF.

<sup>1699</sup>S'agit-il de Jacques de Vaucanson (24 février 1709, Grenoble - 21 novembre 1782, Paris)? qui a inventé des machines facilitant le tissage de la soie.

<sup>a</sup>Corrigé sur « pay ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « fait ».

<sup>c</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.

qu'elle connoit très bien d'Aubenas<sup>1700</sup> ne se soutiendrait si elle n'estoit pas soutenue par le Roy, ne fut-ce que par le racommodage des chaînes. Elle dit que le fer s'use si promptement que le peu qu'elle en a dans son moulin est ce qui le [?].

[page 131] Cette femme est de Vivarais. Elle m'a paru être active et assez intelligente.

Nota que la roue qui fait tourner le moulinage a un arbre en [?] de sapin, et les attachons sont de hestres. Cela m'a surpris. Je croyois le hestre trop cassant pour ce genre d'ouvrage. Elle ne connaît ny le cormier ny l'olivier qu'on employe ailleurs. Je l'aye étonnée en luy demandant si le poirier n'y seroit pas propre. Quant au noyer, elle m'a dit qu'il seroit trop cher malgré la grande quantité qu'il y en a dans le pays.

Il y a aussi une manufacture de coton<sup>1701</sup> qui occupe 600 personnes et notamment hommes et enfans. Filature, mousseline, velours de coton.

Le maître est un homme de Rouen qui n'y estoit pas. Sa femme à qui j'ay parlé est une femme de ce pays avec qui il a fait connoissance à Lion, et qui l'a engagé à établir sa manufacture dans son pays, en quoy je crois que par hasard elle luy a fait faire un bon chemin.

Je luy ay demandé si son mari connoissoit maître Necker<sup>1702</sup>. Elle s'est récriée que c'estoient ses amis intimes et ses protecteurs. Cependant, j'ay découvert dans la suite de la conversation que cette bonne femme confond toujours Messieurs Trudaine père et fils<sup>1703</sup> et Messieurs Necker père et fils, et elle ne sçavoit pas la

---

<sup>1700</sup>En Juin 1752, le roi en son conseil arrête la création de la Manufacture royale de filage et dévidage de la soie à Aubenas, établit pour profiter de « la bonté des eaux de la rivière d'Ardèche » propre à faciliter la séparation de la gomme qui retient les bouts. Celle-ci sera équipée de moulins conçus par Jacques de Vaucanson. Les moulins sont payés par l'État. Monsieur Henri Deydier, moulinier, aura la charge de l'entretien des machines et il s'engage à fournir, par an et sur dix ans, 6.000 livres de soie tirée ou moulinée. L'implantation de cette manufacture se situe à Ucel, en bordure de la rivière Ardèche, tout près d'Aubenas. Elle est assortie d'une école de formation pour les fileuses et moulineuses. Cet atelier comptera 50 tours doubles et 24 moulins à la Vaucanson.

<sup>1701</sup>Elle a été ouverte en 1760.

<sup>1702</sup>S'agit-il de Jacques Necker, né à Genève le 30 septembre 1732 et mort à Coppet (Suisse) le 9 avril 1804, à trois reprises chargé des finances de la monarchie française par le roi Louis XVI : en 1776, 1788 et 1789, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>1703</sup>Daniel Charles Trudaine (1703-1769) était le fils de Charles Trudaine qui fut prévôt des marchands de Paris de 1716 à 1720. Daniel commence sa carrière au Parlement de Paris, puis est appelé de l'intendance d'Auvergne à une intendance de finances en 1739 ; il garde ces fonctions jusqu'à sa mort ; il est alors remplacé par son fils Philibert Trudaine de Montigny (1733-1777), qui était associé à son père et collaborait avec lui depuis 1757, et était en outre un chimiste de renom. Le père et les fils furent tous deux membres de l'Académie des sciences, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.



mort de Monsieur Trudaine<sup>1704</sup>, il a passé cependant<sup>a</sup> à Nantua il y a quelques années et a sûrement vu cette manufacture, elle m'a dit que Monsieur Necker estoit venu exprès pour la voir.

Les métiers sont en ville, elle leur fournit le coton, commande et achète l'ouvrage. Les fileuses étoient jusqu'à présent dans la manufacture et la femme dit que l'ouvrage y estoit mieux fait. Cependant, elle a pris le parti de les envoyer depuis peu filer chacune chez elles parce qu'il arrive, dit-elle, des accidens indécents pour sa maison. [page 132] Ainsi, à présent, la manufacture n'est plus qu'un magasin.

---

<sup>1704</sup>En 1777, soit un an avant ce voyage.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

[page 133] La seigneurie de Nantua appartient en partie au [chapitre ?] de cette ville, en partie à un Dauphinois dont j'ay oublié le nom.

J'ay oublié de marquer qu'à Nantua le tems estoit à la pluye et que c'est là que j'ay remarqué pour la première fois dans ce voyage les nuées se collant en brouillard sur le haut des montagnes.

On m'a dit que dans cette vallée étroite le climat est très différent du sommet, et ils voyent longtems des neiges sur le sommet de la montagne que le printemps est commencé dans la vallée. Et dans ce tems de printemps, ils voyent souvent le matin des neiges abondantes et nouvelles<sup>a</sup> tombées dans la nuit sur la montagne jusqu'à mi-côte, et les sommets tout blancs sans qu'il en soit tombé un flocon en bas.

Fait important à vérifier avec les physiciens météorologues de Genève et de<sup>b</sup> Suisse.

p[age] 1

Le [craquia ?]<sup>1705</sup> croît dans toutes les hautes montagnes.

---

<sup>1705</sup>Cette plante n'a pu être identifié.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « d'ailleurs ».

## Second journal

[page 1] Second journal

À Ferney, 3 feuilles [page 7]

À Saint-Claude, 5 feuilles<sup>a</sup> [page 19]

À Clerval, 3 feuilles [page 39]

À Lons le Saunier, 3 feuilles [page 49]

À Poligny, 3<sup>b</sup> feuilles [page 59]

À Salins, et<sup>c</sup> Quingey, 3 feuilles [page 71]

À Besançon, 3 feuilles [page 82]

À Beaume les Dames, 3 feuilles [page 94]

À Befort, 3 feuilles [page 106]

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés sur « 4 feuilles ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « 2 ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « 2 feuilles ».

<p>[page 2] Ferney, f[euille] 1<sup>ère</sup> [page 7-10] Route de Nantua à Châtillon Montagnes de Bugey en gé- néral Châtillon, le comte de Châ- tillon Pont près de la perte du<sup>a</sup> Rhosne. Limites La perte du Rhosne Voyage de l'empereur Pyrite et pétrification Pain des paysans au bas du credo<sup>b</sup> Ferney, f[euille] 2 [page 11- 14] Montagne du Credo Fort de l'Écluse. Passeports exigés Après [Alonges ?] plaine de Gex, aspect Noyers et tilleuls en Bresse et Bugey Châtaigners à Gex Sorbiers nommés tigniers Toits de [l ?]<sup>c</sup> recouverts de fer blanc. V[oir] P[age] 4 note sur le Val Roncy Meules de Champagne à Fer- ney Ferney, f[euille] 3 [page 15- 18]. Sur Ferney même Le château, les jardins, etc. Et toute la colonie de Ferney</p>	<p>Saint-Claude<sup>d</sup>, f[euille] 1<sup>ère</sup> [page 19-22] Ville de Gex Montagne de la Faucille Couches de pierre dans le Jura Pierres calcaires, etc. Pas de cascade Glissoire de gros arbres Fromage nommés tomes Ouvrages de vannerie Petites charrettes Lattes recouvrant les murs verticalement Épicéas et sapins un mot. p[age] 4 maisons basses et toits char- gés de pierres Plantes de Nantua et détail p[age] 4 Sur le buis p[age] 3 et 4 de Saint-Claude. Un mot p[age] 5 au commencement f[euille] 1<sup>ère</sup> de Cler- val p[ages] 2 et 3<sup>e</sup> Saint-Claude f[euille] 2 [page 23-26]. V[oir] aussi f[euille] 5 Détail des fruitières et du travail des fromages. Nota p[age] 4 les fromages de Semoncelles Saint-Claude, f[euille] 3 [page 27-30] Tout ce qui concerne le buis p[age] 4 note sur le procédé d'écorder le frêne pour le durcir.</p>
---	---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « chute ».

<sup>b</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne sur « de Cerdon ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « Ferney f[euille] 4 ».

<sup>e</sup>Cette ligne est rajoutée entre les deux colonnes.

Nota sur l'écorce de sapin  
pour le fromage

Saint-Claude f[euille] 4 [page  
31-34]

Tout le travail du buis se fait  
dans le pays

La ville de Saint-Claude

Son commerce

Sa description

Pins et sapins du pays, ce  
qu'on m'en a dit

Renvoy à Monsieur [Favre ?]  
et sur l'usage des [lutiers ?] à Clerval  
f[euille] 2, p[age] 3 l'église, l'évêque,  
etc.

Arrangemens du pays de  
Gex. Bâtimens de Mijous. Inconvé-  
niens<sup>a</sup>

Affaires des mains-  
mortables. Renvoy à un mémoire que  
je devois trouver à Besançon et que je  
n'y ay pas trouvé

Saint-Claude, f[euille] 5  
[page 35-38]

Sur le bois, v[oir] p[age] 1<sup>ère</sup>  
lignes premières

Projet de mettre le pays de  
Gex dans l'évêché de Saint-Claude

Lieu de Mijous entre Gex et  
Saint-Claude

Petite chapelle et indulgence  
affichées

Vie des pâtres, point de  
chiens, vaches, les chèvres et mou-  
tons<sup>b</sup> loin des vallées où j'ay passé

Les pâturages à des proprié-  
taires de Gex

Enfin tout ce qui concerne les  
pâturages et les laitages.

Cette feuille à cet égard suite  
de la feuille 2

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

[page 3] Clerval, f[euille] 1<sup>ère</sup>  
[page 39-43]

Descente difficile de la ville  
de Saint-Claude de ce côté

Petites charrettes du marché  
Petits cuviers nommés des  
sapines

Toutes sortes de graines  
qu'on pétrit ensemble pour en faire  
des galettes

Fourches armées de cornes  
de vaches

Saint-Lupicin

Sauvages de buis de la cam-  
pagne

Chapelets, etc.

Lac de Clerval

Rabatte ou moulin à battre le  
chanvre

Moulin à scier qui roullent  
tout seuls

Promenade de Clerval

Chemins pavés en Franche-  
Comté

Clerval, f[euille] 2 [page 44-  
46]

Pierres et nature de la mon-  
tagne de Saint-Claude à Clerval

Cascades, p[age] 2 au hault  
de la page

Vrais sapins, mauvaise ex-  
ploitation, v[oir] Lons le Saunier  
p[age] 1<sup>ère</sup>, p[age] 1 et surtout p[age]  
3

Écorce de sapins pour tan-  
ner.

Pins à tanner

Nota sur le [?], f[euille] 3 et  
Saint-Claude, feuille 4

Poteau de buis pour  
conduite de l'eau. Nota rien de si com-  
mun dans toutes les montagnes

Le Château de Joux

Allumettes de papier bleu  
souffré, difficiles à éteindre

Chèvres

Un mot encore des fromages  
de Septmoncelles

Plaintes de grands travaux  
de corvée

Bornes où est marqué le  
nombre de toises à [c ?]

Clerval f[euille] 3 [page 47-  
48]

Les moulins à scie qui  
roullent tout seuls

Lons le Saunier, f[euille] 1<sup>ère</sup>  
[page 49-52]

Un mot des scieries

Sault du Daim

Pont de piles assises de 130  
pieds. Je ne l'aye pas vue.

Chantier où se débite la fo-  
rest de Monsieur de [Baillemont ?]  
v[oir] Clerval, f[euille] 2

Chemins, corvées

Exploitation des bois de  
Monsieur de [Baillemont ?]

Pays de Clerval à Lons-le-  
Saunier

Lons le Saunier, ses eaux

Église commencée et inter-  
rompue

Hôpital

Arcades dans quelques rues  
comme à Berne

Madame de Launaguais,  
dame

Prairies voisines bien arrosées

Plaine de ce que la [sabine ?] augmente les journées d'hommes et le louage des bœufs

À Lons le Saunier, f[euille] 2 [page 53-56]

[Sabines ?], bâtimens de graduation

Lons le Saunier, f[euille] 3 [page 57-58]

Encore les sables de Montmoreau

Poligny, feuille 1<sup>ère</sup> [page 59-62]

Le tribuloïde

Les bois communaux à Ilay, village de F[ranche]-Comté, les fromages, le serat, le persillage de Septmoncelles, etc.

Les corvées et les chemins de Franche-Comté

Petite note sur Monsieur de la Croix et en général sur les intendans

[page 4] Poligny, f[euille] 2 [page 63-66]

Changement des mœurs en F[ranche]-Comté et augmentation du commerce, v[oir] f[euille] 3, article 3

Chartreuses de Bonlieu, v[oir] l'employ de l'argent, leurs travaux pour défrichemens, la coupe de leurs sapins, l'employ de ce bois, les sabots, la défense aux paysans de marcher dans le bois. V[oir] p[age] 3 la vie de ces Chartreux différente de celle

des Chartreux des villes, et les autres Chartreux du pays.

V[oir] sur les Chartreux, f[euille] 4 de Locle

Leurs arrangemens pour avoir du [p ?], v[oir] une note sur l'utilité des moines et les voyages en France.

Poligny, f[euille] 3<sup>a</sup> [page 67-70]

La main morte en Franche-Comté

Usage d'orgelet de faire participer aux revenus de la paroisse. Tous les prêtres icy dans le lieu, et effet de ce privilège

Petit commerce continuel de la F[ranche]-Comté avec la Suisse. V[oir] f[euille] 2 article 1<sup>er</sup>

Préférence des petites charrettes à un cheval sur<sup>b</sup> celles à plusieurs chevaux

Sur le nom de Clerval et celui de la rivière de Dain

Salins, f[euille] 1<sup>ère</sup> [page 71-74]

Vignes et vins d'Arbois et de Poligny

Ressources du pin mugon, p[age] 2

Observation sur les ifs aussi p[age] 2

Salines de Salins et d'Arcq Salins et Quingey, f[euille] 2 [page 75-78]

Encore les sallines de salins et celle d'Arcq

<sup>a</sup>Corrigé sur « 4 ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « à ».

Route de Salins à Arc, Pontarlier, Besançon, etc.	Églises
Grotte d'Aucel, et pays de Quingey à Aucel	Salles d'armes
Salins et Quingey, f[euille] 3 [page 79-81]	La chamœline, détail à la fin de la page 4
Suite de la grotte d'Aucel [Chasses à dos de pailles ?] [Surnorres ?]	[page 5] Besançon, f[euille] 2 [pages 86-89]
Beauté de la race des hommes, chapeaux des paysannes	Pierre de taille, onyx en détail
Chevaux bressans et connoit la différence	v[oir] en un mot f[euille] 1, p[age] 3
Besançon, f[euille] 1 <sup>ère</sup> [pages 82-85]	Maisons dans le roc
Sur Messieurs Fenouillet de Quingey	Bois précipités dans la montagne
Mines de fer et bois du pays Scierie <sup>a</sup> de bois différente de Clerval.	Ouvrage <sup>c</sup> dans la mine pour arrester les bois quelquefois loué
Monsieur Faton, subdélégué de Quingey	Le Doux en général, sa navigation
Sa maison	Discussion sur le commerce de sel par eau et sur les sels en général
Promenade et pays de Quingey, l'auberge en belle vue	Vignes en treilles, v[oir] p[age] 3 vers la fin
p[age] 2, buis dont on fait des règles	[f? nommés m?] v[oir] Belfort, f[euille] 1
Chemin montagneux de Quingey à Besançon	Monsieur de la Forest, gouverneur de la citadelle
Vignobles et treilles	Sa culture et ses raisins
Angles des toits en fer blanc	Grêles communes dans le pays
Besançon, pierres de taille	Martinets
Ville de Besançon, site, pays, promenades, cours du Dain, hôpital, pays <sup>b</sup> au hault de la page	Meule à filer le gype
Fontaines	Le gype de ce pays
	Besançon, f[euille] 3 [pages 90-93]
	Moulin à scier les planches
	Moulin à tan

<sup>a</sup>Ce mot est surmonté du même, d'une écriture plus lisible.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « feuille 4 ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « digue ».



Écorçage, celui de sapin, de coudrier, etc.	3 <sup>a</sup>	Beaume les Dames, f[euille]
Façon d'écorcer		Suite de la glacière naturelle
Moulin de Chamalier		Belfort, feuille 1 <sup>ère</sup> [pages 106-109]
Papeteries, détail		Pays de Beaume à Belfort
Usines en général		Le pays et le p[rince] de Montbeliard. Son château
Islot utile aux cerises, exemples de ceux du <i>Génie de la France</i>		Cours du Doux
L'intendance		Fin de la page 1 <sup>ère</sup> , coupe des bois communs
Cristallisations du côté de Salins		Pays de bois
Recherche de Monsieur Ou- det et des pins mugo		Culture. Couche de fumier, v[oir] Besançon feuille 2
Beaume les Dames, feuille 1 <sup>ère</sup> [pages 94-97]		Vignes escarpées soutenues par des murs d'appuy
Route de Besançon à Beaume		Kirschwasser, tout le détail
Chemin [?] de schite		Huiles de toute espèce, celles de noix préférée
Pain à mie rougeâtre pour le [?] [?]		Observation sur les joncs, mauves, genêts, fougères, bruyères, etc. en général sur les plantes qui cou- vroient la terre inculte
Champ de pavot, œillette ou olivette		[page 6]
Navets, chanvre, peu de lin		Belfort, f[euille] 2 [pages 110- 113]
Arbres fruitiers, kirschwas- ser, un mot seulement		Giromagny
Métairies où les chevaux montent par un plan incliné et où on jette le foin dans les râteliers par des fenêtres		Le chemin détail, quoyque je n'y ay pas été
Gypserie et carrière de plâtre		Le pays
Route de Beaume les Dames à la Grâce de Dieu et à la Glacière		La mine où je n'ay pas été
p[age] 3 et p[age] 4 par un renvoy, défrichemens et écobuages		Le travail des pierres que j'ay vu
p[age] 4 à la fin, couches de fumier qu'on convertit en terreau		Belfort, f[euille] 3 [pages 114- 115]
Beaume les Dames, feuille 2 [pages 98-105]		Suite du travail et de l'his- toire des pierres dures
La glacière naturelle		

<sup>a</sup>L'expression suivante est raturée : « suite de la gla ».

Nota assertion que le granite  
fait de la chaux

Bois affectés à la mine et in-  
exploitables

Terre de Madame de Maza-

rin et elle personnellement

Grés rouge de Belfort et de  
Strasbourg

Citadelle de Belfort

[page 7]

À Ferney<sup>1706</sup>, feuille 1<sup>ère</sup>

De Nantua, je suis venu coucher à Ferney pour voir ce lieu dont j'ay tant entendu parler, et aussi pour éviter de passer par Genève<sup>1707</sup>, voulant rentrer en Franche-Comté par Saint-Claude. De Nantua à Saint-Claude, j'aurais vu une autre route directe plus courte et au moins aussi bonne. On m'a dit même meilleure.

De Nantua à Châtillon<sup>1708</sup>, pays de montagnes, montagnes du Bugey que je regarde comme le vrai Jura. Au sortir de Nantua, on voit plusieurs belles cascades<sup>1709</sup> tomber de la montagne. Ainsi, on a ce spectacle du pays de montagne toutes les fois qu'on veut aller à Genève soit par Lion, soit en allant de Mâcon par Bourg-en-Bresse comme j'ay fait, car ces deux routes se rencontrent à Nantua.

Châtillon est dans un fond, ce qui m'a étonné à cause du nom que j'ay toujours entendu donner à des lieux élevés. Aussi existe-t-il dans le voisinage un château<sup>a</sup> sur la montagne appartenant à [? b?] le comte de Châtillon qui y réside et que j'ay vu passer à cheval. Il me semble qu'on m'a dit qu'il n'est seigneur du lieu qu'en partie. Je n'ay jamais entendu parler et je ne sçait si<sup>b</sup> Châtillon est son nom<sup>1710</sup>.

Châtillon est au pied du Credo<sup>1711</sup> et à cent pas du fameux endroit où le Rhosne se perd<sup>1712</sup>.

Aujourd'huy, par<sup>c</sup> le dernier traité<sup>1713</sup>, le Rhosne fait la séparation des deux royaumes, et il y a un peu au-dessus du gouffre où se perd le Rhosne un pont de bois<sup>1714</sup> qui n'est gardé par aucun fort, ny aucun bureau au milieu duquel sont des deux côtés les écussons<sup>d</sup> des deux couronnes.

<sup>1706</sup>Ferney-Voltaire depuis 1878, Ain, arrondissement de Gex, chef-lieu de canton.

<sup>1707</sup>Suisse, chef-lieu du canton de Genève.

<sup>1708</sup>Châtillon-en-Michaille, Ain, arrondissement de Nantua, canton de Bellegarde-sur-Valserine.

<sup>1709</sup>Par exemple, la cascade de Glandieux.

<sup>1710</sup>Ce château ni ce personnage n'ont pu être identifiés.

<sup>1711</sup>Le Grand-Crédo, 1 608 mètres d'altitude.

<sup>1712</sup>La perte de la Valserine, à Bellegarde-sur-Valserine.

<sup>1713</sup>Le 17 janvier 1601, le Traité de Lyon est signé par les ambassadeurs du Roi de France et ceux du Duc de Savoie. Cet accord historique permet aux provinces de Bresse, du Bugey et du Pays de Gex de sortir de la domination savoyarde et d'être définitivement rattachées à la France. En échange, le duc de Savoie se voit octroyer le Marquisat de Saluces.

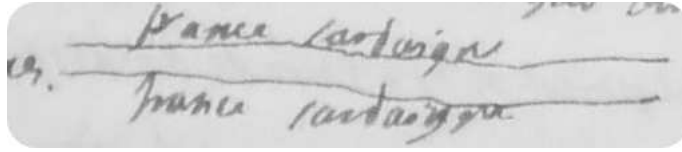
<sup>1714</sup>Le pont des Oulles.

<sup>a</sup>Corrigé sur « m ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « quel ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « le Rh ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « deux ».



Un peu au-dessus du pont, il y a un passage où, en hiver, qui est dans le voisinage des hautes montagnes le tems<sup>a</sup> des basses eaux un homme peut en écartant les jambes voir le Rhosne passer entre deux et avoir un pied sur France et un pied sur Savoye.

Il ne seroit pas si aisé de passer à l'endroit où [le] Rhosne se perd. C'est un précipice assez profond et à pique.

[page 8] Il y a quelque tems que l'intendant<sup>1715</sup> eut la curiosité d'y descendre en se faisant apporter des échelles. Si j'avais voulu en faire autant, il auroit fallu perdre beaucoup de tems à chercher des échelles à Châtillon et les arranger et peut-être n'en auroit-on pas trouvé comme pour Monsieur l'intendant, ainsi je m'en suis passé. Je me suis contenté du récit des paysans de deux ou trois maisons voisines, qui sont très officieux pour y mener les curieux et leur donner le bras pour ne pas glisser dans le précipice. C'est leur commerce. Ces paysans qui estoient avec luy m'ont dit que, sous le rocher qu'on voit, il y a des creux ou cavernes à sec. Je ne sçais s'ils ne m'ont pas dit même que Monsieur l'intendant avoit pu y entrer. Il y a apparence que les cavernes sont pleines quand les eaux sont très hautes, je ne doute pas même qu'alors le Rhosne ne se perde point<sup>b</sup>, et que le précipice sec dont j'ay parlé ne devienne lit de torrent. Je le crois d'autant plus qu'ils m'ont dit qu'à la dernière inondation le Rhosne avoit passé même par dessus le pont dont j'ay parlé qui m'a paru<sup>c</sup>. beaucoup plus élevé. Au reste, ce n'est que pendant une quinzaine de toises<sup>1716</sup> que le Rhosne paroît, mais outre le gouffre dans lequel il s'engloutit entièrement et laisse la ravine à sec, les paysans m'ont dit qu'il y en a plusieurs plus hault et il s'en perd une<sup>d</sup> grande partie. Cela est aisé à croire puisqu'il y a un endroit au-dessus du pont où on l'enjambe dans les basses eaux, et qu'au-dessus dans la plaine de Gex ce fleuve qui est l'unique décharge du lac de Genève paroît déjà très fort<sup>e</sup>.

Il est vrai que la rapidité qu'il acquiert à l'endroit de sa disparition entre deux montagnes resserrées, se brisant et [courant?]<sup>f</sup> entre des rocs qui donnent

<sup>1715</sup>Le Bugey dépend de l'intendant de Bourgogne, en 1778, il s'agit de Dupleix de Bacquencourt.

<sup>1716</sup>Un peu moins de 30 mètres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « pays de ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « po ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « bea ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « fort, il y a ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « ja ».

l'idée de ce qu'on lit des [po ?] du [b ?] et des embouchures du Danube, il est vrai, dis-je, que cette rapidité pouvoit faire passer beaucoup d'eau dans un passage très étroit. Malgré cela, j'ay [vu ?] aisément que ce qui va passer même sous le pont n'est pas tout le Rhosne.

[page 9] J'avais entendu dire et lu que le Rhosne n'estoit navigable depuis Lion que jusqu'à Seissel<sup>1717</sup>. On m'a assuré dans le lieu dont je parle qu'il est deux lieues<sup>1718</sup> plus haut jusqu'à un lieu dont j'ai oublié le nom et que les batteaux de sel remontent jusques<sup>a</sup> là<sup>1719</sup>.

Je ne sçais si on y navigue quelque tems au-dessus de Genève, et je croirois que sa rapidité devoit faire craindre d'estre entraîné par le courant jusques dans le lieu dont je parle où on seroit brisé en mille pièces par les rochers.

J'y ay senti une forte infection de charogne. Elle y est presque toujours parce que les chiens qu'on y jette à Genève s'y arrestent. [Depuis] il y a depuis deux jours un cadavre. C'est celuy d'un jeune Genevois qui a eu la témérité de vouloir s'y baigner auprès de Genève et a été entraîné jusqu'icy par le courant. Son père est venu le reconnoître, l'a réellement reconnu et a beaucoup pleuré, mais comme c'est un pauvre homme, il n'a pas voulu emporter le corps de peur des frais énormes de justice, et il s'en est retourné. La justice voyant qu'il n'y a rien à gagner paroît de son côté n'y pas songer, en sorte que le corps pourroit bien rester sans sépulture.

Cet accident n'est pas sans exemple. Il y a quelques mois qu'une demoiselle de Genève se noya aussi non pas par accident, mais de propos délibéré et son corps fut aussi entraîné par le courant jusqu'à la perte du Rhosne. Mais sa famille vint la chercher dans un carrosse, satisfit à la justice, et la fit enterrer avec honneur.

Les paysans m'ont raconté et racontent sûrement à tous les passans que l'empereur<sup>1720</sup> a<sup>b</sup> voullu voir la perte du Rhosne, et leur a donné deux louis.

[page 10] Ils montrent scrupuleusement jusqu'où il s'est avancé pour voir le gouffre d'entrée et le gouffre de sortie. Ils disent qu'il n'a jamais voulu mettre le pied sur la terre de Savoye, et ils disent qu'il s'est avancé jusqu'à la moitié du pont, qu'il a regardé les deux écussons et que voyant celuy de Sardaigne<sup>1721</sup>, il a fait quatre pas en arrière, comme avec une sainte frayeur. C'estoit apparemment une plaisanterie entre luy et ceux qui l'accompagnoient, mais les paysans la content à

<sup>1717</sup>Seyssel, Ain, arrondissement de Belley, chef-lieu de canton.

<sup>1718</sup>Environ 4 km.

<sup>1719</sup>Ce lieu n'a pu être identifié, il semble que Seyssel soit réellement le point ultime de navigabilité du Rhône, en raison des pertes du Rhône.

<sup>1720</sup>Joseph II.

<sup>1721</sup>En effet, depuis le traité d'Utrecht, confirmé par le traité de Londres du 2 août 1718, les États de Savoie deviennent le Royaume de Sardaigne.

<sup>a</sup>Corrigé sur « sur ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « sa ».

tous les curieux avec beaucoup d'importance, ce qui apprend aux grands personnages qu'aucune de leurs actions n'est réputée indifférente.

Ces paysans offrent aux passans des coquillages fossiles et des pyrites cubiques qu'ils disent avoir pris dans le lit du Rhosne. J'en ay pris et j'ay cru les avoir mis dans ma poche. Je les ai apparemment laissés tomber car je ne les ay pas retrouvées le soir. C'est une très petite perte.

J'ay demandé à ces paysans à voir leur pain et j'ay demandé le plus mauvais et j'en ay goûté. Il est noir et n'est pas bon. Je m'en accommoderais cependant si j'avois grand faim. J'en ay vu et goûté un à peu près pareil aux deux petits moulins que j'ay visités hier près de la montagne de Cerdon.

J'ay dit qu'en sortant de Châtillon on se détourne de très peu pour aller à pied voir la perte du Rhosne. Les paysans font avancer la voiture sur la montagne et mènent la rejoindre par un sentier un peu escarpé mais ils y donnent le bras et il est beaucoup plus court.

[page 11]

À Ferney, feuille seconde

Venons à la fameuse montagne du Credo qui est le Jura sous un autre nom.

J'en avois entendu parler comme d'un pas formidable, cependant ce n'est rien, et ce<sup>a</sup> passage<sup>b</sup> n'approche pas pour la difficulté de celui de Cerdon qui est dans la montagne de Bourg-en-Bresse et n'est pas dans celle de Lion.

La réputation de ce passage est fondée sur ce qu'il estoit réellement tel qu'on le<sup>c</sup> dépeint. On estoit obligé de monter une montagne très haute et très escarpée, mais depuis on a changé le chemin et on a pris le parti d'éviter le Credo en pratiquant la route dans la vallée<sup>d</sup> étroite que s'est creusé<sup>e</sup> le Rhosne pour passer entre le Jura et les Alpes de Savoie.

J'ay dit que ce n'est que depuis le traité que le Rhosne fait la ligne de séparation. Auparavant, la Savoie empiettoit sur la rive droite. Ainsi, dans cette partie, la France a gagné au traité, et ce qu'elle y a gagné peut-être de plus important est de pouvoir faire ce nouveau chemin et de ne plus obliger les voyageurs d'escalader le sommet du Credo.

Depuis Châtillon<sup>f</sup>, on va donc le long de cette vallée étroite par un chemin en terrasse le long du Rhosne jusqu'au fort de l'Écluse<sup>1722</sup> qui est une des clefs du royaume et qui barre le chemin. Là, on m'a beaucoup étonné en me demandant mon passeport. Je n'aurois pas été surpris qu'on me visitast pour les droits des fermes à l'entrée du pays de Gex devenu province réputée étrangère<sup>1723</sup>, mais le passeport en sortant de terre du Roy pour entrer sur terre du Roy m'a paru une formalité très bizarre.

[page 12] J'en avais un parce que je veux aller en Suisse, mais si je n'avais voulu qu'aller dans le pays de Gex, province de l'obéissance du Roy, je n'aurais jamais imaginé de demander un passeport et je me serois trouvé obligé de rétrograder.

---

<sup>1722</sup>Au cœur de la Cluse de Gex, le site de Fort l'Écluse est depuis l'époque romaine un passage naturel et stratégique situé entre le Jura et les Alpes. L'emplacement exact de ce Fort été conditionné par le flanc de montagne et le Rhône en contrebas. Il a depuis tout temps joué un rôle de frontière, les premières constructions datent de 58 avant J.-C.

<sup>1723</sup>Les provinces réputées étrangères sont des provinces anciennement annexées, hors des Cinq grosses fermes. On y applique des tarifs douaniers plus élevés de 1667 et 1671.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « elle ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « ravine ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « creusé le ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « la montagne ».

Et cette précaution est d'autant plus ridicule qu'elle ne sert à rien pour arrester un homme qui voudroit fuir. Il y a sûrement mille échappatoires et, sans aller en chercher d'autres, on n'a qu'à au sortir de Châtillon aller voir comme moy la perte du Rhosne et passer le pont comme j'ay fait aussi. Personne n'est là pour empescher et on se trouve sur les terres de Savoye et en sûreté.

Précautions qui gênent le voyageur de bonne foy et ne font aucun obstacle à celuy que la justice voudroit arrester.

Je ne doute pas que souvent des voyageurs ne se soient trouvés dans l'embarras que je viens de dire et qu'on ne leur ait indiqué sur les lieux d'autres<sup>a</sup> moyens pour se tirer d'affaires, car celuy que j'indique n'est bon que pour la personne et je ne crois pas qu'il seroit pour les équipages. Ce sont donc des prohibitions faites pour avoir le plaisir d'en faire.

Après la poste de Colonges<sup>1724</sup>, on quitte les montagnes et on entre dans la belle plaine qui est le pays de Gex, ainsi qui est réellement au-delà de la limite nouvelle de la France<sup>b</sup>.

On y voyage dans une vaste vallée ayant à droite l'aspect des montagnes de Savoye et derrière celuy des Alpes et à gauche celuy du Mont Jura. La vallée est fertile, très bien cultivée et très variée. Des vignes, des granges de leur espèce, des prairies, des bois et beaucoup d'arbres çà et là, et cette plaine traversée par le Rhosne<sup>c</sup>.

Quant au lac<sup>1725</sup>, je ne l'ay pas vu de la route. Je ne l'ay pas vu de Ferney. Je crois qu'on le voit des fenestres du château, mais non du jardin. On a prétendu me le montrer d'une terrasse, c'est peut-être ma faute, mais avec ma lunette, je n'ay vu que le Rhosne.

[page 13] L'arbre planté<sup>d</sup> le plus commun depuis Mâcon, c'est-à-dire dans toute la Bresse et le Bugey est le noyer et il y a aussi quelques tilleuls dans le pays de Gex. J'ay trouvé aussi beaucoup de châteigners. J'y ay remarqué plusieurs très belles châteigneraies, une entre autres en sortant de Coulonges.

Il y a des sorbiers dans le Jura. Le<sup>e</sup> jardinier de Monsieur de Voltaire m'en a montré dans son jardin et m'a dit qu'il est très commun dans les petits bois de la

<sup>1724</sup>Collonges, Ain, arrondissement de Gex, chef-lieu de canton.

<sup>1725</sup>Le lac Léman ou lac de Genève, le plus grand lac d'Europe occidentale, d'une superficie de 582,4 km<sup>2</sup>.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « des ».

<sup>b</sup>Corrigé sur le même nom.

<sup>c</sup>Corrigé sur « lac de Gex ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « j'y ay vu aussi des alliers ».



---

plaine de Gex, qu'on l'y nomme tignier et que le cormier y est nommé sorbier<sup>a</sup>.

Dans le pays de Gex, la plupart des maisons sont de pierres . Les toits me paraissoient d'abord couverts d'ardoises, mais je me trompais. Ils sont en lattes de sapin minces et très propres, et les angles des toits souvent recouverts de fer blanc. On m'a dit cependant que le fer blanc n'est pas icy à très bon marché, mais c'est la mode du pays.

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « il y a des sorbiers » jusque là est entre deux paragraphes, isolée par un cadre.

[page 14] J'avais toujours entendu parler des quatre provinces, Bresse, Bugey, Gex et Valromey, acquises par Henri 4 en échange du marquisat de Saluces, et je n'avais jamais entendu parler à personne du pays de Valromey, à [?] le [?] dans le pays même.

Cependant, à la fin, j'ay entendu citer le vin de Valromey, et j'ay appris que c'est un très petit pays<sup>1726</sup> de vignobles assez élevé, proche de Belley et enclavé<sup>a</sup> ou à peu près dans le Bugey dans lequel il n'y a aucun lieu remarquable.

À Ferney et par conséquent sûrement à Genève, on se sert de meules de moulin de Champagne. Une grande que j'ay vu recevoir vendue dans le pays de Gex à 25 louis<sup>b</sup>.

---

<sup>1726</sup>Il ne compte en effet pas vingt paroisses.

<sup>a</sup>Corrigé sur « proch ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « à Ferney » jusque là est rajoutée en bas de page, d'une encre plus brune.

[page 15]

À Ferney, feuille 3

Parlons enfin de Ferney même.

Je comptais voir l'habitation de Monsieur de Voltaire, ses jardins, son église, etc.

J'ay été au château, on m'a dit qu'il n'y avoit personne pour le montrer, je me suis contenté de voir les jardins. À mon retour j'ay sçu qu'un secrétaire<sup>1727</sup> de Monsieur de Voltaire étoit venu demander à mon auberge si on sçavoit le nom de l'étranger qui estoit arrivé en poste et je crois que si je m'étois nommé, il m'auroit fait voir tout ce qui n'est pas sous les scellés, mais c'est précisément ce que je voulais éviter pour toutes sortes de raisons. Je fais très peu de cas des héritiers de Monsieur de V[oltaire] et je ne me souciois pas qu'on leur mandast que j'étois venu exprès m'intéresser curieusement de ce qui se passe à Ferney.

J'ay vu le jardin où il n'y a rien de remarquable. Le jardinier m'a montré le lieu où se plaisoit un grand homme, l'allée couverte où il se promenoit, le banc où il aimoit à s'asseoir, etc. Ses arbres forestiers sont taillés en pyramides comme des ifs, mais ce n'est pas une fantaisie, c'est la mode du pays et peut-estre une bonne méthode. Le jardinier dit qu'ils donnent beaucoup de fruit et, sûrement, ils font moins d'ombre que des buissons ou des éventails.

Il m'a montré d'autres choses qu'il a fait faire<sup>a</sup> et qui sont très mal imaginés, je crois que La Quintinie<sup>1728</sup> ou de Combes<sup>1729</sup> auroient aussi fait de mauvais [poèmes ?].

On m'a mené dans sa salle de bains séparée du château où il y a une belle baignoire de marbre. On m'a montré de dehors la distribution du rez-de-chaussée, etc.

Je n'ay pas entré dans l'église puisqu'elle est fermée. J'ay vu aussi de dehors l'inscription [page 16] que voicy figurée

deo evenit

Voltaire

177...

<sup>1727</sup>Est-ce J.-L. Wagnière qui était le secrétaire de Voltaire depuis 1754 ?

<sup>1728</sup>Jean-Baptiste La Quintinie (1624 - 1691), directeur de tous les jardins fruitiers et potagers royaux, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>1729</sup>Auteur de L'École du jardin potager, qui comprend la description exacte de toutes les Plantes Potagères ; les qualités de Terre, les situations et les climats qui leur sont propres ; la culture qu'elles demandent ; leurs propriétés pour la vie, et leurs vertus pour la santé ; les différens moyens, Paris, chez Boudet / La Prieur, 1752.

<sup>a</sup>Corrigé sur « venir ».

J'ay oublié la datte<sup>1730</sup>.

Ce que j'y ay vu de plus, c'est le tombeau qu'il s'estoit préparé<sup>1731</sup>. Il est moitié en dehors, moitié en dedans de l'église. C'est tout simplement une pyramide de pierre de taille dont le sommet est dans le mur. Voilà au moins ce que c'est en dehors.

Il est certain que ce village est dans la désolation et cela n'est pas étonnant car c'est pour eux une perte affreuse.

Il y a dans le village dix ou douze très jolies maisons de campagne.

Une est occupée par Monsieur de Florian<sup>1732</sup> que j'ay vu autrefois à Paris, qui avoit épousé en premières noces Madame Fontaine<sup>1733</sup>, nièce de Monsieur de Voltaire, et est à présent remarié pour la troisième fois<sup>1734</sup>. Il y en a une petite que Madame de Saint-Julien<sup>1735</sup> avoit fait bâtir, mais qu'elle avoit vendue avant qu'elle ne fût achevée et avant la mort de Monsieur de Voltaire<sup>1736</sup>. Il y en a une fort jolie à présent à vendre et plusieurs autres pendant la demie-journée que j'y ay passé, j'ay rencontré trois voitures de gens qui s'alloient promener.

Que deviendront ces maisons quand la société qui les attirait leur manquera ?

C'est ce qu'on demande. Je crois cependant qu'elles ne seront pas abandonnées. Ceux qui les ont bâties ou acquises n'auroient peut-être pas choisi Ferney sans Monsieur de V[oltaire]. Cependant, ils sçavoient son âge et je pense que dans le voisinage d'une ville comme Genève dont les habitans n'ont presque point de territoire, pour avoir des maison de campagne, celles de Ferney ne manqueront pas de locataires. Je crois qu'on m'a pris<sup>a</sup> pour quelqu'un qui en venoit chercher une, au soin avec lequel on m'a vanté celle qui est à vendre.

[page 17] D'autres maisons sont celles des artistes que Monsieur de Voltaire y a attirés.

<sup>1730</sup>Voltaire fit édifier en 1760 une chapelle isolée du château, avec l'inscription « Deo erexit Voltaire », « Voltaire l'érigea pour Dieu ». Il ne semble pas y avoir de date.

<sup>1731</sup>En effet, Voltaire avait prévu son tombeau sur le flanc de la chapelle mais ses cendres seront finalement transportées au Panthéon.

<sup>1732</sup>Le marquis de Florian, Philippe-Antoine de Claris, marquis de (né en 1707), époux de Madame de Fontaine. Sa maison de Ferney s'appelle « Bijou ».

<sup>1733</sup>Florian, Marie-Élisabeth de Dompierre de Fontaine, marquise de (morte en 1771), née Mignot, sœur cadette de Mme Denis, nièce de Voltaire.

<sup>1734</sup>Le marquis de Florian, veuf de Madame Fontaine épouse en 1772 Lucrece-Angélique Denormandie, alors divorcée d'avec Théodore Rilliet, puis Louise-Bernade Joly.

<sup>1735</sup>Saint-Julien, Anne-Madeleine-Louise-Charlotte-Auguste de La Tour Du Pin, Madame de, baronne d'Argental, surnommée « le papillon philosophe ».

<sup>1736</sup>En 1778.

<sup>a</sup>Orthographié « promis ».

Il y a une grande manufacture de fayances<sup>1737</sup> où on fait de cette matière de beaux poêles, de belles cheminées, etc. Le maître prétend qu'il en envoie à Lion, à Paris, en Allemagne. S'il est vrai que sa maison soit si solidement établie, celle-là subsistera.

Le plus grand nombre sont des horlogers<sup>1738</sup>. Le marché que Monsieur de V[oltaire] faisait avec ceux qui vouloient bâtir à Ferney étoit de leur prêter des fonds en viager à 8 pour cent sur sa teste et celle de Madame Denis<sup>1739</sup>. On m'a dit que le dernier marché est sur la teste de Madame Denis et celle de l'Abbé Mignot<sup>1740</sup>. Il est à craindre que leur commerce ne tombe beaucoup par l'absence du maître.

En général, la présence du seigneur qui dépense beaucoup et chés qui beaucoup de monde afflue vivifie une terre, indépendamment même de son bienfait. Je ne doute pas que Monsieur de Voltaire ne fit aussi de bonnes œuvres.

Mais ce qui est certain, c'est que dans un pays<sup>a</sup> où un petit commerce se trouve, on a beaucoup d'affaires à discuter de tous les côtés, et qu'ils avoient en luy

---

<sup>1737</sup>Voltaire installa à Ferney une manufacture de faïence, il en confia la direction à Léonard Racle, qui fabriqua quelques temps d'énormes poêles en faïence. Voltaire disparu, Léonard Racle quitta Ferney et la faïencerie périclita.

<sup>1738</sup>À Ferney, Voltaire veut développer l'agriculture et étendre l'artisanat horloger. C'est bientôt une centaine de maisons qu'il fera construire pour héberger les cabinotiers. Sur les douze cents habitants que compte alors Ferney, la plupart sont horlogers ou occupés aux arts relatifs à l'horlogerie. Voltaire fait construire un bel édifice pour les cabinotiers au fronton duquel il place l'inscription : Manufacture royale de montres de Ferney. La manufacture royale de Ferney est dirigée par deux horlogers genevois, Dufour et Céret. Cinq autres ateliers œuvrent aussi sous la protection du philosophe qui accorde des prêts aux nouveaux venus. Mais s'il était relativement aisé de fabriquer des montres, il fut plus difficile de les vendre. Voltaire joua habilement de ses relations mondaines et politiques. Grâce aux ambassadeurs français qui firent de la réclame pour lui, il tenta de conquérir l'Espagne ou la Turquie. Mais il se heurta aux solides positions occupées par les Genevois, notamment à Constantinople. Par Catherine II de Russie il espérait conquérir les marchés de la Chine. S'il obtient d'elle une commande scrupuleusement payée, ce ne fut pas toujours le cas avec d'autres notables. À Paris, Voltaire ouvrit un comptoir de vente, dont il confia la gestion au fameux Lépine, l'horloger du roi, qui né à Challex, fit son apprentissage au Grand-Saconnex. Mais toutes les relations, tout le savoir-faire du philosophe ne suffirent pas. À la mort de Voltaire en 1778, la situation devint difficile pour les Natifs installés à Ferney. L'inquiétude aidant, ils regagnèrent Genève.

<sup>1739</sup>Marie Louise Mignot (1712-1790) épouse Denis, Madame Denis était la fille de la sœur de Voltaire. En 1737, Voltaire aida à l'arrangement du mariage de sa nièce et assumait la responsabilité financière de celle-ci après la mort prématurée de son époux en 1744. Elle devint alors la maîtresse de son oncle. Elle vint s'installer avec lui rue Traversière à Paris, ne put le rejoindre à la cour de Frédéric II de Prusse, le suivit à Ferney, jusqu'à ce qu'il l'en chasse brutalement, le 28 février 1768. La réconciliation suivit la brouille et Madame Denis accompagna la vieillesse du patriarche. Bien sûr, elle ne fut pas d'une fidélité irréprochable. En 1778, elle se rendit avec Voltaire à Paris et s'installa avec lui à l'hôtel particulier de Charles de Villette où elle partagea ses derniers moments.

<sup>1740</sup>Alexandre Jean, l'abbé Mignot, fils de la sœur aînée de Voltaire, Catherine.

<sup>a</sup>Corrigé sur « petit ».

un protecteur très actif et très puissant.

On ne croit<sup>a</sup> pas que Madame Denis y fasse jamais d'habitation. Tout le monde dit qu'elle détestoit Ferney. Un paysan m'a dit qu'elle aime trop la divertissance pour aimer la campagne<sup>b</sup>. Cependant, on leur a dit qu'elle a déclaré que par respect pour son oncle elle ne voudroit pas vendre Ferney. Les gens du pays ont secrettement l'espérance que ce sentiment durera en elle jusqu'à ce que Monsieur Neker ait envie d'acheter cette terre et il me semble aussi que cela seroit très raisonnable.

[page 18] Le jardinier m'a dit que, dès à présent, elle cherche à louer le château, les jardins et les dépendances, mais qu'elle en veut 5000 livres, ce qui est un peu cher.

Il dit aussi qu'elle a été en marché pour en affermer le revenu, qu'on luy en a offert 3000 livres et qu'elle en vouloit 3500 livres.

Je ne crois pas que ce jardinier soit parfaitement instruit. L'aubergiste, qui est un homme entièrement attaché à Monsieur de V[oltaire], et qui a épousé une femme de chambre de Madame Denis m'a dit que le revenu est beaucoup plus considérable, que la terre vaut 6 à 7000 livres et il l'estime 200 000 livres.

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « sçait ».

<sup>b</sup>L'expression « elle aime trop la divertissance pour aimer la campagne » est soulignée.

[page 19]

### À Saint-Claude, feuille première

De Ferney, j'ay été avec de forts chevaux de louage gagner le pied du Jura pour aller à Saint-Claude, journée très fatigante pour les chevaux.

La<sup>a</sup> montagne qu'on monte en sortant de la plaine<sup>b</sup> de Gex est appelée la Faucille<sup>1741</sup>.

La ville de Gex est au pied. Je crois qu'une partie des habitans sont les propriétaires des troupeaux qui paissent sur la montagne et ils font un assez gros commerce.

J'ay traversé un chemin qui part de Saint-Genis<sup>1742</sup>, dernière poste avant d'arriver à Genève, passe contre la ville de Gex, de là à Divonne<sup>1743</sup> et va se rendre<sup>c</sup> en Suisse.

La montagne de la Faucille est large, mais raide et bordée du précipice. Cela ne peut pas [?] dans ces pays, et c'est sûrement beaucoup d'avoir fait un chemin aussi praticable que celui-là dans un pareil pays.

En montant cette montagne, à mesure qu'on avance, on n'a qu'à se retourner : on a le plus beau coup d'œil, celui du pays de Gex, du lac de Genève, du pays de Vaud, terminé par les montagnes.

Tout le Jura en général est de pierres calcaires. Il y en a cependant en [directions ?] très différentes quoyqu'on en puisse dire. J'ay vu quelques couches inclinées, d'autres presque verticales. J'ay vu des couches de pierres très minces, et qui s'émiettent quand on veut les prendre. Je me souviens très bien d'en avoir vu de semblables il y a onze ans en Dauphiné, dans la vallée du Grésivaudan, et en quittant cette vallée pour monter à Belvar<sup>1744</sup>. Je les [nommais ?] alors schites calcaires. Cette<sup>d</sup> pierre estoit noire comme celle que j'ay trouvée icy, peut-être sa friabilité la fera-t-elle regarder comme terre plustost que comme pierre. Á l'aspect, sur le chemin, elle paroît pierre. Il y a aussi d'autres lits de la même matière horizontaux et dans le terrain coupé à pique pour le chemin. Ce sont ceux-là que j'ay pris pour échantillon. Je me souviens aussi d'avoir dans la même année ramassé d'autres pierres ou schites disposés de même verticalement au-dessus de la mine de Saint-Bel et je crois que je retrouveray ces échantillons dans mon cabinet.

<sup>1741</sup>Le col de la Faucille culmine à 1323 m.

<sup>1742</sup>Saint-Genis-Pouilly, Ain, arrondissement de Gex, canton de Ferney-Voltaire.

<sup>1743</sup>Divonne-les-Bains, Ain, arrondissement et canton de Gex.

<sup>1744</sup>Pour Allevard, Isère, arrondissement de Grenoble, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Corrigé sur « au pi ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « du pays ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « rendant ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « je me souviens ».

[page 20] Je les comparerai à mon retour et je compareray aussi ce schite calcaire disposé<sup>a</sup> horisontalement que j'ay trouvé la semaine passée au Val Suzon.

Je ne sçais pas bien encore ce que c'est qu'une ancienne et nouvelle terre. Je sçais que le mont Jura est de pierre calcaire, que le Val Suzon est pays<sup>b</sup> de marbre, et que cette disposition de pierres n'est point celle que j'ay jamais trouvée dans les pays bien décidés nouvelles terres comme les environs de Paris, etc.

J'ay pris aussi<sup>c</sup> icy une (sic) échantillon de pierre grise calcaire en lits horizontaux qui m'a paru ressembler à celle que j'appellay il y a onze ans la pierre de Grenoble.

J'observe encore que la pierre calcaire que je trouve icy me paroît par sa nature gélisse, beaucoup plus sujette à s'ébouler que ny les bonnes pierres de taille des environs de Paris, ny les granites et autres pierres dures des Pyrénées et des<sup>d</sup> Alpes vers Mont-Dauphin et Briançon.

J'avois bien mieux observé il y a onze ans les éboulemens dans la vallée de Grésivaudan et celle de Drack. J'y ay même observé des glacis énormes se trouvant régulièrement au pied des montagnes à pique. Je n'ay pas vu ces éboulemens et glacis dans le Jura.

J'attribuais ceux de Dauphiné aux couches inférieures de ce schite, sinon<sup>e</sup> calcaire, au moins faisant effervescence à l'eau forte, schite absolument semblable aux ardoises par l'apparence extérieure, mais que l'expérience a appris qu'il ne faut pas employer parce qu'il tombe en efflorescence à l'air, et la destruction de ces couches inférieures m'avoit parue devoir entraîner l'éboulement de toute la montagne, ce qui expliquait à la fois et le sommet des montagnes nu et coupé à pique dans ces vallées et les glacis.

[page 21] Icy, en apprenant que les schites dont je viens de parler estoient de la même nature et qu'ils [efflorescent ?]<sup>1745</sup> aussi à l'air ils sont trop rares pour produire de si grands effets.

J'avois aussi observé que les montagnes à pique et en glacis ne sont que dans les grandes vallées de l'Isère, du Drack et de la basse Durance et non dans les vallées collatérales et plus étroites.

Icy, la montagne est rarement à pique et les pierres rarement à l'air, excepté dans les chemins pratiqués depuis peu de main d'hommes, et ces chemins sont à ce qu'on m'a dit souvent gâtés par l'hiver et les orages, et, à ce que j'ay vu, plein

---

<sup>1745</sup>Ce verbe n'est attesté ni dans le Littré, ni dans le TLF, ni dans le Dictionnaire de l'Académie.

<sup>a</sup>Corrigé sur « que j'ay vu ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « de ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « icy un ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « autr ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « ca ».



de mauvaises pierres très incommodes pour marcher.

J'observe encore que le Jura joint les montagnes de Savoye dont il<sup>a</sup> n'est séparé que par la vallée très élevée du Rhosne, et que la Savoye de ce côté<sup>b</sup> et les basses Alpes, ainsi que le bas Dauphiné.

Voilà ce que j'ay vu. Je ne suis d'ailleurs ny assez bon observateur, ny assez hardi conjectureur pour en tirer aucune conséquence.

J'ajoute encore pendant que je suis sur cette matière que, dans mon autre voyage où j'allais à Lion par le Nivernais<sup>1746</sup>, je vis clairement le pays de granite, de talc, et d'ardoise ou si on veut d'ancienne terre commencer à La Palisse, que dans mon plus ancien voyage avec Monsieur Guettard<sup>1747</sup> où nous avons quitté cette route à Moulins nous le traversâmes aux approches de Bourbon l'Archambaud<sup>1748</sup> et que, cette fois-cy, allant par la Bourgogne jusqu'à Mâcon, je n'ay pas trouvé ce même pays, que je ne l'ay pas trouvé non plus sur le Jura. Sortant du pays de Paris, j'ay trouvé vers Troyes le pays de craye, et à Bar sur Seine le pays de Marche qui m'a suivi dans toute la Bourgogne icy dans le fameux pays de pierres calcaires.

[page 22] Je n'ay point remarqué de chutes d'eau en cascade entre Gex et Saint-Claude, ou fort peu.

J'ay vu un gros arbre glisser par les glissoires et s'arrester à un tournant. J'imagine qu'on aura été le chercher.

c

J'ay trouvé dans toute la route des femmes chargées de hottes plattes portant dans le pays de Gex des fromages nommés tomes<sup>d1749</sup> dont je parleray, ou autres laitages.

Des voitures à quatre roues légères comme celles qui estoient souvent à Paris chargées de planches.

Des hommes chargés d'ouvrages de vanneries<sup>e</sup>, etc.

Et j'ay sçu que toute l'année, même l'hiver, les chemins en sont pleins.

Quant à la botanique de Gex à Saint-Claude, je n'ay pas trouvé de vrais sapins, mais seulement des épicéas. On m'a dit icy à Saint-Claude qu'il n'y a pas

---

<sup>1746</sup>Voyage de 1767, transcrit ci-avant.

<sup>1747</sup>Voyage de 1751 en Auvergne.

<sup>1748</sup>Bourbon-l'Archambault, Allier, arrondissement de Moulins, chef-lieu de canton.

<sup>1749</sup>Certainement le bleu de Gex.

<sup>a</sup>Corrigé sur « elle ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>L'expression suivante est raturée : « j'ay trouvé dans toute la route de ces petites voitures à quatre roues découvertes et des femmes chargés de hottes plattes et des bêtes de sommes chargées de bois, de laitages ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « temes ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « va ».

de sapins de la bonne espèce ; d'ailleurs, ceux à qui j'en ay parlé ne sçavoient pas trop ce que c'estoit que l'épicéa. Ils m'ont parlé d'un pin dont on fait des torches. Je n'en ay pas eu à ma portée. J'ay trouvé, surtout quand je me suis écarté de la route pour aller chercher une fruitière, le gentiane, le veratrum, l'alchemilla argentea\*, le martagua<sup>1750</sup>, une valérianne de montagnes, une plante que je crois [?] p[age] 1 dit le saccolin<sup>a</sup>, une digitale blanche<sup>b</sup>. J'ay mis ces trois derniers dans mon herbier.

J'ay vu dans les bois le sorbier, l'allier, le framboisier spontané.

Les pâtres m'ont dit que leurs vaches ne mangent jamais la feuille de veratrum<sup>\*1751</sup> et ne mangent celle de gentiane que faute d'autre. Les feuilles de gentiane servent à porter le cérat pour le [?] comme je diray ailleurs. Le veratrum ne sert à rien du tout et est réputé mauvaise [?].

J'ay remarqué dans la route les toits des fruitières qui sont les seules maisons qu'on y trouve, de petites planches de sapins comme à Ferney et comme à Saint-Claude même. J'ay vu une de ces maisons où le mur est recouvert verticalement de ces toitures, ce que j'ay vu une fois à Rouen<sup>c</sup> en ardoises. J'ay vu souvent icy<sup>d</sup> les toits recouverts de grosses pierres du côté du vent de peur qu'ils ne soient enlevés par les orages<sup>e</sup>.

---

<sup>1750</sup>Cette plante n'a pu être identifiée.

<sup>1751</sup>Elle est en effet toxique.

<sup>a</sup>Ces cinq mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>L'expression depuis « une valérianne » jusque là est soulignée.

<sup>c</sup>Corrigé sur « ou l ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>e</sup>Corrigé sur « au ».

[page 23]

À Saint-Claude, feuille 2<sup>nde</sup>

Depuis des fruitières, des fromages et autres laitages. V[oir] aussi feuille 5 sur cet objet.

Ce qu'on appelle icy fruitières est ce qu'on appelle chalet en Suisse ou plustost on donne en Suisse<sup>a</sup> et en Franche Comté les deux noms indifféremment<sup>b</sup>.

J'ay voulu entrer dans la première fruitière que j'ay trouvée à partir de la montagne de la Faucille.

Il n'y avoit personne et le voiturier m'en a dit la raison. Il y a différentes fruitières dans<sup>c</sup> la montagne et ils s'établissent successivement dans celles qui sont le plus à portée des pâturages où sont leurs vaches. Or, dans les premiers jours du printemps où le hault des montagnes est encore couvert de neiges, c'est dans la partie basse qu'on fait paître les vaches, et alors les pâtres se retirent dans la fruitière basse que j'ay trouvée fermée<sup>d</sup>, mais à présent ils ont monté plus hault et vivent dans d'autres fruitières.

En allant plus loin, j'en ay trouvé un autre où il y avait un seul homme qui est une espèce d'imbécille, qui ne peut rendre raison de rien et d'ailleurs on n'y travailloit pas.

J'y ay vu seulement le local et les outils. Une étable pour les vaches est la première pièce, ensuite, une pièce qui est la laiterie et un appenti où couchent les pâtres.

Cette fruitière a l'air propre au dehors parce qu'elle est couverte de ces lattes ou tavaillons<sup>1752</sup> qui ressemblent à de l'ardoise.

Leurs instrumens sont aussi<sup>e</sup> tenus avec une grande propreté qui est nécessaire.

J'y ay vu leurs battes<sup>1753</sup> pour battre le beurre comme celles de Paris. On le bat de haut en bas. J'y<sup>f</sup> ay vu leurs entonnoirs de sapin bouchés de paille pour<sup>g</sup> filtrer. Leur chaudière et tout ce que j'ay pu tirer de ce pâtre imbécille c'est que son maître est un bourgeois de Gex qu'il m'a nommé.

<sup>1752</sup>Bardeau protégeant les façades ou recouvrant les toits., TLF.

<sup>1753</sup>Batte à beurre, Bâton qui est terminé par un petit plateau de bois rond et dont on se sert pour battre le beurre, Dictionnaire de l'Académie française.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « partout ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « ou plustost » est rajoutée en bout de ligne et en interligne d'une encre plus brune.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « le long du ».

<sup>d</sup>L'expression « que j'ay trouvée fermée » est rajoutée en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « deux ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « je ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « propre et fraîche ».

Comme je sortois que cette fruitière, j'ay rencontré un homme à cheval qui est venu demander à mon postillon qui le connoît si ces m[essieu]rs qui sortoient de la fruitière étoient des curieux, et comme je luy ay répondu qu'ouy, il m'a dit que ce que je venois de voir n'estoit qu'une méchante fruitière et que, si [page 24] je voulais, en me<sup>a</sup> détournant du chemin d'un demi-quart de lieue, il m'en feroit voir une plus belle et mieux entendue qu'il m'a montrée et, sur le champ, il a pris le galop et est parti pour avertir les pâtres de la montagne<sup>b</sup> de s'y trouver pour mon arrivée<sup>c</sup>.

Le postillon m'a dit que cet homme si obligeant est un marchand<sup>d</sup> des environs de Gex et que c'est luy-même qui est le propriétaire de la fruitière où il vouloit m'introduire. Il se nomme Monsieur Bourdon du Cimetierre<sup>e1754</sup> et je vais retenir son nom parce qu'il m'a offert luy-même de me donner par écrit des éclaircissemens si quelque jour je voulais luy en demander.

<sup>f</sup> Il a<sup>g</sup> encore une autre fruitière<sup>h</sup> plus hault dans la plaine, au plus hault de la montagne où les fromages valent encore mieux et où l'établissement est encore plus considérable que dans celles-cy. Nota : à cette haute montagne, les pâturages sont encore meilleurs qu'icy. Mais je n'avois pas le tems d'y aller. J'ay donc descendu à l'endroit qu'il m'avoit marqué<sup>i</sup>.

J'ay vu la grande chaudière<sup>j</sup> de cuivre rouge<sup>k</sup> non étamé dans lequel on met tous les jours deux fois le lait pour faire chaque jour deux fromages qui sont plus ou moins gros suivant qu'on<sup>l</sup> a plus ou moins de vaches. Sur cette montagne-cy, Monsieur du Cimetière a 90 vaches ou à luy ou louées par luy pour l'été<sup>m</sup>.

<sup>1754</sup>Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune sur « estre ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « campagne ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune sur « me la montrer ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « rich ».

<sup>e</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne sur les trois mêmes, d'une écriture plus lisible.

<sup>f</sup>L'expression suivante est raturée : « il est bien au moins de pouvoir l'indiquer à ceux qui voyagent dans le pays et voudroient voir les fruitières en allant le trouver chez luy. Il me paroît qu'il se fera plaisir et même qu'il sera flatté de leur montrer tout ce qui les intéressera ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « en a une ».

<sup>h</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne d'une encre plus brune.

<sup>i</sup>L'expression depuis « nota » jusque là est corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « mais je n'avois pas le tems d'y aller. J'ay suivi ma route et descendu à l'endroit qu'il m'avoit marqué et là j'ay trouvé un pâtre qu'il avoit envoyé au devant de moy avec son cheval et luy-même m'attendoit dans la fruitière ».

<sup>j</sup>Corrigé sur « cuve ».

<sup>k</sup>Rajouté en interligne.

<sup>l</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « qu'il ».

<sup>m</sup>L'expression depuis « Monsieur du Cimetière » jusque là est corrigée en interligne d'une encre plus brune sur « il y en a 90 ou à luy ou louées par luy pour l'été ».

Quand il a moins de vaches, il fait des fromages moins gros et qu'il ne croit pas moins bons. Il pense même que ceux de 45 ou 50 livres<sup>1755</sup>, qui sont grosseur médiocre, sont préférables<sup>a</sup>. La chaudière suspendue à une poutre tournante qui la porte sur le brasier où l'on retire avec facilité, le brasier est au milieu d'une grande<sup>b</sup> pièce de sa fruitière et la cheminée par où la fumée sort au centre. On met dans la chaudière tout le lait qui sort du pis des vaches sans avoir séparé la crème, ce qui est nécessaire pour que le fromage soit bon et gras. On y met la présure<sup>c1756</sup> de caillette<sup>1757</sup> de veau, et on le bat continuellement avec un instrument qu'ils appellent brassoir<sup>d</sup>. C'est une grande<sup>e</sup> branche de sapin dont on a enlevé les premières branches et qu'on a écorcée. Elle est [page 25] décrite dans *L'Histoire des arts* à l'article fromages de Gruyères.

Monsieur du Cimetière m'a dit qu'un fromage est très différent d'un autre et outre la différence des pâturages, il pense que l'art, le talent de l'ouvrier brasseur y fait beaucoup.

On retire dans des toiles propres le fromage quand il est pris et on le met sous la presse. Je n'ay pas remarqué s'il y a à cette presse les crans<sup>f</sup> pour serrer latéralement comme à Gruyères. J'ay oublié de m'en informer, mais je crois être sûr qu'ils y sont, car je crois qu'on copie icy sur les mœurs de Gruyères, et j'ay trouvé ces us dans d'autres chalets. La presse est icy comme à Gruyères une planche ronde mais on n'y met pas immédiatement<sup>g</sup> une grosse pierre. Au-dessus de la presse est une bascule chargée de pierres à son extrémité et on la soulève par une corde au bout qui est immédiatement au-dessus de la presse, et on y met un<sup>h</sup> morceau de bois, espèce de bûche debout qui presse sur la planche ronde avec beaucoup de force, quand on laisse retomber la bascule. Le fromage est là 24 heures en presse et à égoutter. Il est enfermé dans une toile forte<sup>i</sup> et bien propre.

---

<sup>1755</sup>Environ 20-25 kg.

<sup>1756</sup>Substance organique extraite de la caillette des jeunes ruminants non sevrés contenant une enzyme coagulant le lait, TLF.

<sup>1757</sup>Quatrième estomac des ruminants, TLF.

<sup>a</sup>Corrigé sur « les ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « bonne pressure ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « brassar ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne d'une encre plus brune.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « grans ».

<sup>g</sup>L'expression depuis « mais je crois » jusque là est corrigé en interligne sur « parce que je n'ay relu cet article du *Dictionnaire des arts* qu'à mon arrivée icy. La presse est comme à Gruyères : une planche ronde mais on n'y met pas immédiatement ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « une branche ».

<sup>i</sup>Ces deux mots sont raturés.

On met ensuite les fromages dans une<sup>a</sup> autre pièce qui est le séchoir<sup>b</sup> et on les sale en les retournant deux fois par jour. Icy, on employe du sel de Savoye ou de Suisse. Dans les fruitières de l'autre côté de Mi-jours<sup>1758</sup>, ils ont à présent le sel de Salins, qu'on préfère encore<sup>c</sup> à celui de Montmoreau<sup>1759</sup> malgré<sup>d</sup> les changemens et les concessions à faites à la saline de Montmoreau.

Je ne me rappelle plus le tems précisément qu'on laisse les fromages dans le séchoir. Ils y sont mis par ordre de datte très précisément pour ne les pas confondre. Ainsi, on sçait que celui qui est le trentième dans le rang est celui qui est fait depuis trente jours.

Dans une autre pièce, on fait de la crème, mais à ce que m'a bien dit Monsieur du Cimetièrre, il n'a fait précisément que ce qui est nécessaire pour la nourriture des pâtres qui ne vivent que de cela et de petit lait ou de cérat dont je parlerai ailleurs. Cette observation sur la petite quantité de crème qu'on fait dans la fruitière est importante parce qu'on remet dans la chaudière le lait qui s'est déposé<sup>e</sup> sous la crème, et s'il y en fait beaucoup de ce lait écrémé, les fromages en seroient moins gros et moins bons.

Ce petit lait est<sup>f</sup> versé dans la chaudière après le fromage fait. J'en ay goûté et il est bon, et a [page 26] le<sup>g</sup> le goût de noisette<sup>h</sup> tant recommandé par Monsieur Rouelle.

On m'a dit que de ce petit lait<sup>i</sup> on fait des fromages de moindre qualité pour l'usage des gens du pays.

On m'a dit aussi que c'est de ce petit lait qu'on fait le serat<sup>j</sup> qu'on aime beaucoup dans le pays. Je n'ay pas retenu ce qui m'a été dit aujourd'huy<sup>k</sup> du procédé pour faire le serat. Ainsi, il faudra m'en informer ailleurs<sup>l</sup>. Monsieur du

<sup>1758</sup>Mijoux, Ain, arrondissement et canton de Gex.

<sup>1759</sup>Montmorot, Jura, arrondissement de Lons-le-Saunier, canton de Lons-le-Saunier-Nord.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « d'autres ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur le même mot.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « trouvé déposé ».

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

<sup>g</sup>Ce mot est précédé de « et a » répété.

<sup>h</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur le même mot.

<sup>i</sup>L'expression « On m'a dit que de ce petit lait » est corrigée en interligne d'une encre plus brune sur « de ce petit lait où beaucoup de petites [ ? ] et [ ? ] sont restées ».

<sup>j</sup>Corrigé sur « cer ».

<sup>k</sup>Corrigé sur « du pro ».

<sup>l</sup>L'expression depuis « on m'a dit aussi » est corrigée en interligne sur « c'est aussi de ce petit lait coagulé (mais je ne sçais pas bien quel procédé et j'ay [ ? ] de ne l'avoir pas demandé ou retenu), c'est dis-je de ce petit lait que se fait le serat qu'on aime beaucoup ».

Cimetière m'a fait boire<sup>a</sup> de la crème qui est excellente et m'a conseillé d'y mesler de ce serat, matière coagulée. Il trouve que c'est ainsi que la crème<sup>b</sup> est la meilleure.

On met dans l'écuelle de bois où on a mis la crème cette matière coagulée et on la brise avec la cuillère. J'ay trouvé bons le serat séparément, la crème séparément et les deux meslés, mais j'ay trouvé que j'aime<sup>c</sup> encore mieux la crème [?].

Ce serat est fort recherché à Gex, à Genève et dans tout le pays et il y a des femmes qui y en meslent tous les matins de<sup>d</sup> la montagne étendu sur des feuilles de gentiane.

On fait quelquefois revenir le serat sur la chaudière encore chaude après en avoir retiré le fromage. C'est un<sup>e</sup> laitage très recherché qu'on appelle des<sup>f</sup> grues<sup>g</sup> dans ce pays-cy. Peut-être est-ce ce qu'on appelle ailleurs des recuites<sup>h</sup> ?

Voilà ce que j'ay vu dans la fruitière.

On fait aussi dans la montagne bien d'autres fromages. J'en ay mangé à Mijoux qu'on appelle chevrotins ou tomes qui sont sans doute de lait de chèvre. J'y ay trouvé un goût particulier au lait de chèvre et un peu acidulé qui peut plaire ou déplaire. Ils sont ronds. Á Saint-Claude, on m'en a fait manger qu'on y appelle non chevretin mais chevrelle, et qui est carré. On m'a dit qu'il estoit beaucoup meilleur et très différent de la tome. Il est meilleur réellement à mon goût. Il est plus gras et n'a rien d'acidulé.

Près de Saint-Claude, dans une montagne appelée Semoncelles<sup>i1760</sup>, on fait un doux fromage<sup>1761</sup> de nature toute différente, et qui est persillé<sup>j</sup>. J'ay grand regret de n'avoir pas pu aller à Semoncelles, pour voir par quel procédé on le persille. Les gens de Saint-Claude m'a (sic) dit qu'il n'y a nul procédé particulier et que c'est l'effet propre des<sup>k</sup> pâturages de Semoncelles. Je n'en ay rien vu. Les gens de Saint-Claude sont l'aubergiste et le tourneur qui n'entendent rien aux fromages. J'ay

<sup>1760</sup>Septmoncel, Jura, arrondissement et canton de Saint-Claude.

<sup>1761</sup>Le bleu de Gex ou bleu de Septmoncel.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « boire à discrétion ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur un mot illisible.

<sup>c</sup>L'expression « mais j'ai trouvé que j'aime » est corrigée en interligne d'une encre plus brune sur « je ne sçais si je n'aimerais pas ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « dans ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « du ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « icy ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>h</sup>L'expression depuis « dans ce pays-cy » jusque là est corrigée en interligne d'une encre plus brune sur « je crois que c'est ce qu'on appelle à Lion des recuites, mais je ne sçais si les recuites de Lion ne sont pas de lait de brebis ».

<sup>i</sup>Ce mot est surmonté du même écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>j</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur le même mot.

<sup>k</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « aux ».

retrouvé ailleurs ce fromage de Semoncelles qui y est fort estimé. Il sera important pour avoir la théorie de l'art de la laiterie de faire vérifier par quelqu'un résidant dans le pays le procédé par lequel on persille ce fromage de Semoncelles dans les montagnes voisines de celles où il ne se persille pas. V[oir] la [?], f[euille] 5.



[page 27]

À Saint-Claude, f[euille] 3

a

J'ay été chez le tourneur en buis réputé le meilleur de la ville, et nommé Monsieur Lison. Non seulement il a répondu gratuitement et sans mystère à mes questions, mais<sup>b</sup> il m'a offert de répondre par écrit à celles que je voudrais luy faire à Paris et m'a indiqué son correspondant à Paris nommé Monsieur Sanson, maître<sup>c</sup> tailleur rue Saint-Martin. L'aubergiste qui m'a mené chez le tourneur et qui seroit aussi capable de répondre à des questions se nomme Monsieur Gintet, à l'enseigne du palais royal<sup>d</sup>.

Voicy ce que j'ay appris de luy, 1° sur les bois de buis, 2° sur le travail.

Il est vrai que les environs de Saint-Claude commencent à être épuisés de buis, et qu'il y a dans le pays des gens qui croient qu'on en manquera incessamment. Luy n'a pas cette crainte, et se rassure sur la grande quantité qu'on en trouve encore à quelques lieues surtout du côté du Bugey. Aussi ai-je marqué dans mes précédens extraits que toutes les montagnes en sont couvertes du côté de Nantua. Je crois qu'il a tort de se rassurer s'il considère au-delà de sa vie<sup>e</sup> et que le Bugey s'épuisera comme le territoire de Saint-Claude si on ne met<sup>f</sup> une règle dans les coupes. Quant à présent, coupe et arrache qui veut. Cela est défendu mais personne n'y tient la main. C'est aussi ce qui m'a été dit à Lugny.

Ce Monsieur Lison n'a aucune connoissance de la forest de Lugny. Nota qu'à Nantua on m'avoit dit qu'il falloit bien que le buis s'épuisât du côté de Saint-Claude puisqu'on alloit en chercher jusqu'à Cluny<sup>g</sup>. C'est sûrement Lugny<sup>h</sup> qu'ils confondoient avec Cluny qui n'en est pas éloigné, qui est un lieu plus considérable et dont le nom ressemble.

Monsieur Lison m'a dit que les bois du côté de Grenoble valent mieux que ceux de ce pays-cy.

Nota qu'on connoît à Paris de jolies boîtes de buis qu'on fait à Grenoble<sup>i</sup>.

---

<sup>a</sup>Le passage suivant est raturé : « L'aubergiste de Saint-Claude qui m'a donné d'assez bons renseignements se nomme Gintet et son enseigne est le palais royale (sic) ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot, puis sur « même ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « ébéniste ».

<sup>d</sup>L'expression depuis « l'aubergiste » jusque là est rajoutée en bout de ligne et entre deux paragraphes d'une encre plus pâle.

<sup>e</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus pâle sur les deux mêmes.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus pâle sur « ment ».

<sup>g</sup>Souligné.

<sup>h</sup>Souligné.

<sup>i</sup>L'expression depuis « nota » jusque là est rajoutée en bas de page d'une encre plus pâle.

[page 28] Les grands buis deviennent encore bien plus rares que le broussin ou racine. Cependant, il n'est pas vrai qu'il n'y en ait pas du tout. Il en connoît<sup>a</sup> des pieds très rares, à la vérité gros comme le corps d'un homme et haut de trente pieds<sup>1762</sup>. On travaille peu à Saint-Claude les grands ouvrages pour lesquels il faut que le bois ait du fil. On envoie ces morceaux à l'étranger. Cela se rapporte à ce qui m'a été dit à Lugny<sup>1763</sup> des envois en Angleterre<sup>b</sup>.

Il m'a bien confirmé et même expliqué comment le broussin des arbres venus<sup>c</sup> en haute tige ne vaut pas celui des buis continuellement coupés et restés en cépée<sup>1764</sup> ou plustost il m'a dit que ceux des arbres de tiges<sup>d</sup> qui sont toujours moins gros et moins ronds sont cependant aussi très beaux et même plus beaux, mais qu'ils<sup>e</sup> sont beaucoup plus sujets à travailler et se fendre, et c'est là l'écueil du travail des bois. Voilà ce qu'il m'a rendu sensible par explication et par autopsie.

Il m'a montré de ces broussins ou racines de buis venus de tige et m'a fait voir qu'ils sont en rayons réguliers comme une étoile<sup>f</sup>. C'est son terme. Et il m'a fait voir que<sup>g</sup> les autres venus de cépées ont<sup>h</sup> les fibres qui<sup>i</sup> se croisent irrégulièrement en tout sens. Il est aisé de concevoir 1° que la régularité de l'opération de la nature estant troublée par les coupes en [tontines ?] continuellement produit ces cassures<sup>j</sup> de fibres, 2° que ces racines à fibres irrégulières sont moins sujettes à se fendre que celle où les rayons se détachent l'un de l'autre. Tout bois se fend dans son fil quand il en a un<sup>k</sup>, et c'est sans doute par la même raison que l'orme tortillard est préféré par les charons pour les ouvrages auxquels il faut de la force. Nota que Monsieur Hell<sup>1765</sup> m'a dit la même chose de l'espèce de chesne tortillard qu'ils ont dans le

<sup>1762</sup>Une dizaine de mètres.

<sup>1763</sup>Voir le carnet 1.

<sup>1764</sup>Touffe de jeunes tiges sortant de la souche d'un arbre coupé, ou bois d'un an ou deux, TLF.

<sup>1765</sup>François-Joseph-Antoine Hell (Hirsingue 1731 - Paris 1794), avocat au conseil souverain d'Alsace il fut à partir de 1777 bailli de la seigneurie et du Haut-bailliage de Landser où il s'établit à partir de ce moment-là. En 1789 il fut élu député du Tiers-Etat aux Etats Généraux mais pour le compte des districts de Haguenau et Wissembourg. Il siégea comme député de l'Assemblée Nationale Constituante de juin 1789 à septembre 1791. Il mourut sur l'échafaud à Paris en avril 1794, la même année que son ami Malesherbes.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « a vu », puis « conoît ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « cela se rapporte » jusque là est rajoutée en bout de ligne et entre deux paragraphes d'une encre plus pâle.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « élevés ».

<sup>d</sup>L'expression « des arbres de tige » est corrigée en interligne d'une encre plus pâle sur « là ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus pâle sur « ils ».

<sup>f</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus pâle sur le même mot.

<sup>h</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus pâle sur « dont ».

<sup>i</sup>Rajouté en interligne.

<sup>j</sup>Corrigé sur « formes ».

<sup>k</sup>L'expression depuis « l'un de l'autre » jusque là est rajoutée en interligne d'une encre plus pâle.

Suntgaw, et aussi d'une de leurs deux espèces d'érables qu'ils employent aussi à tourner et à la marqueterie. <sup>a</sup>

[page 29] Je conclus quant au buis que l'espèce n'est pas différente. Monsieur Lison<sup>b</sup> n'a pas pu m'indiquer l'homme de Saint-Claude qui a voulu semer de la graine de Lugny. Il croit que cela n'est pas vrai, mais il ne connoît pas tous les gens de son pays qui peuvent avoir eu cette fantaisie.

Il m'a dit que je me trompois en croyant que la croissance<sup>c</sup> du bois étoit tardive et il prétend qu'il vient vite<sup>d</sup>. Je crois cependant toujours que les gros broussins sont longtems à se former.

Voicy à présent le travail pour lequel il faut se souvenir que le grand objet est la puissante désiccation qu'il est difficile d'obtenir.

Ils portent le buis qu'on leur apporte dans des caves et j'ay descendu dans celle qui est un dépost. Ils les y laisse[nt] au moins trois ans et il y a de grosses pièces qui ne sont pas bien sèches jusqu'au cœur jusqu'à cinq ans.

Quand il les tire de la cave, il les fait dégrossir à la hache. On leur donne une forme cylindrique et je crois qu'on ôte une<sup>e</sup> sorte d'osier. J'ay vu aussi ailleurs que dans la cave, mais dans une sorte de grenier où le jour n'entre pas<sup>f</sup> le magasin de ces pièces dégrossies.

Ensuite, on les tourne. Je n'ay rien vu de particulier dans leurs tours. Il est vray que comme je ne m'y connois pas, il peut y avoir des choses à remarquer auxquelles je n'ay pas fait attention. Ils ont le tour entre deux pointes, le tour en l'air et le tour ovale. Je luy ay demandé s'ils avoient aussi le tour [aquollocher?]. Il m'a dit qu'il y en a quelques uns dans la ville, mais qu'on en fait rarement usage.

Il y a aussi des sculpteurs en buis et un entre autres qu'on trouve excellent et qui l'est par génie et sans étude. Je n'ay pas été le voir parce que l'[atelier?] d'un sculpteur est dans son talent.

[page 30] Monsieur Lison m'a donné un procédé qu'il a et que personne, dit-il<sup>g</sup> n'a dans le pays, quoyqu'il n'en fasse pas de secret. Mais icy comme partout chacun ne croit que son ancienne pratique.

Ce procédé est pour empêcher tout à fait le buis de travailler car c'est l'inconvénient de ce bois que, lors même qu'il est employé et paroît entièrement desséché, il est sujet à reprendre de l'humidité si on le tient dans un lieu humide, et à se dé-

<sup>a</sup>L'expression suivante est raturée : « et dont il doit me donner cet hiver de la graine ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus pâle sur « il ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne d'une écriture plus lisible sur le même mot.

<sup>d</sup>L'expression « il prétend qu'il vient vite » est corrigée en interligne sur « qu'il vient vite ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « l'osier ».

<sup>f</sup>L'expression depuis « mais d'une sorte de grenier » jusque là est rajoutée en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>g</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus pâle sur « dit ».

jetter<sup>a1766</sup> ensuite s'il se trouve exposé au soleil. Le procédé qui réussit à Monsieur Lison, qu'il employe quand il fait de belles pièces, et d'après lequel il prétend que ses pièces ne travaillent plus est de prendre la pièce dégrossie, de la tremper 24 heures dans de l'eau très<sup>b</sup> fraîche et pure, et, en la sortant de cette eau, de la faire bouillir comme une pièce de bœuf. Sortant de là, elle se fendrait de tous les côtés si on l'exposait à l'air, mais il les met tout de suite dans du sable, de la cendre ou du son dans un milieu quelconque que l'air ne pénètre pas, et les y laisse quelques<sup>c</sup> semaines et alors il garantit que son bois ne travaille jamais.

Il m'a dit, je ne sçais si c'est comme certitude ou comme soupçon, que c'est un procédé semblable qu'emploient les menuisiers qui font des chassis pour les papeterie, ouvrage où il faut que des règles très minces et qui ont une assez grande portée restent toujours parfaitement droites.

V[oir] f[euille] 5 p[age] 1<sup>ère</sup> le procédé que m'a donné Monsieur<sup>d</sup> Lison pour redresser le bois qui a travaillé. Au reste, je crois que le procédé est connu de tout les ouvriers en buis à Paris et ailleurs<sup>e</sup>.

Je luy ay dit le procédé du Suntgaw que m'a dit Monsieur Hell d'écorcer<sup>f</sup> le hêtre et de le laisser dessécher sur pied. Il m'en a paru frappé, et imagine que cela pourroit produire l'effet de son opération sur les buis qui ne se fait qu'après que l'aubier<sup>g</sup> a été séparé à la hache en dégrossissant (j'ay oublié leur terme pour dégrossir). Ce procédé ne pourroit pas s'appliquer à des racines de buis, mais bien aux hêtres ou fayards dont le pays est plein et qu'on n'employe qu'à brûler.

Nota il m'a dit que dans ce pays-cy on tourne avec de l'écorce de sapin<sup>h</sup>.

---

<sup>1766</sup>Se courber, se contourner, TLF.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus pâle sur « dessécher ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « à ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « pour ».

<sup>e</sup>L'expression depuis « v[oir] » jusque là est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus pâle.

<sup>f</sup>Corrigé sur « de fa ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « l'obier ».

<sup>h</sup>L'expression depuis « nota » jusque là est rajoutée en bas de page, d'une encre plus pâle.

[page 31]

À Saint-Claude feuille 4<sup>a</sup>

b

Voicy à présent ce que j'ay<sup>c</sup> trouvé de plus intéressant sur les buis.

À Saint-Claude, tout le monde est tourneur mais on n'y fait que des tabatières et autres ouvrages un peu recherchés. Les chapelets de Saint-Claude, les sifflets et autres menus ouvrages se font dans les villages et maisons éparses dans la montagne et on m'a prévenu que je ne trouverais nulle part de gens y travaillant. C'est dans l'hiver seulement qu'ils y travaillent et c'est tout le monde sans exception, hommes, femmes et enfans qui y est tourneur. Heureux commerce qui d'une part est à bon marché, et de l'autre employe le peuple dans le tems malheureux de l'hiver et les longues nuits. Monsieur Lison qui a voyagé dans la montagne de Gênes la compare à ces ouvriers qui y travaillent en étoffes<sup>d</sup> pour le compte des habitans et négocians de Gênes. Je les compare aussi à ces distillateurs de plantes communes que j'ay vus dans la campagne de Grasse<sup>1767</sup> il y a onze ans<sup>1768</sup>.

Ces montagnards travaillent l'été à la<sup>e</sup> terre, aux ouvrages champêtres et l'hiver tournent et arrachent des buis. Ils envoient leurs ouvrages de tour, et leurs buis arrachés aux habitans et négocians de Saint-Claude qui font le commerce. Monsieur Lison fait la plus forte partie de son commerce avec l'Espagne par Marseille.

L'outil des tourneurs de la montagne<sup>f</sup> est un tour grossier pour<sup>g</sup> les grains de chapelet. Ils coupent des branches de buis<sup>h</sup> en petits morceaux dont l'épaisseur est le diamètre du grain. Ils les percent et les tournent avec une espèce d'outil<sup>i</sup> en demie-lune. Ils font aussi boutons, sifflets, etc. par des mécaniques aussi simples, et avec une diligence inconcevable. Nota : v[oir] feuille 1<sup>ère</sup> dattée de Clerval<sup>1769j</sup>

<sup>1767</sup>Alpes-Maritimes.

<sup>1768</sup>Voyage de 1767, dont l'édition est ci-avant.

<sup>1769</sup>Clairvaux-les-Lacs, Jura, arrondissement de Lons-le-Saunier.

<sup>a</sup>Corrigé sur « dernier ».

<sup>b</sup>L'expression suivante est raturée : « et dernier ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont répétés deux fois.

<sup>d</sup>Corrigé sur « bass ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « l'hive ».

<sup>f</sup>L'expression « L'outil des tourneurs de la montagne » est corrigée en interligne d'une encre plus pâle sur « leur outil ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « ils coupent des branches de buis et ».

<sup>h</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>i</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus pâle sur « de gouge ou outil ».

<sup>j</sup>Corrigé en interligne sur « Nantua ».

ce qui concerne ces ouvriers étoit d'après ce que j'en ay vu moy-même à Saint-Lupicin<sup>a1770</sup>.

[page 32] Monsieur Lison m'a conté une anecdote qu'il faut retenir.

Les entrepreneurs de la manufacture de boutons cy-devant établie à la charité imaginèrent d'acheter dans le pays-cy de grands troncs de buis. Ils les payèrent fort cher car ces pièces se vendent au poids six deniers la livre. Ils les fendirent et les firent sécher et ensuite voulurent les employer, mais cela fut impossible à cause du fil du bois, que<sup>b</sup> ce ne peut être que des racines ou broussins qu'on employe à certains<sup>c</sup> ouvrages.

Quant aux boutons, peut-être en est-il comme des grains de chapelet, on prend des branches du diamètre du bouton seulement. Les gens de la charité ont été réduits à brûler pour le chauffage ces pièces de bois qui leur avoient coûté fort cher d'achat et de transport<sup>d</sup>.

On trouve de ces tours grossiers dans toutes les chaumines de la montagne sans exception. Mais il y en a peu dans la route que je vais faire d'icy à Clerval. On m'a indiqué le village de Saint-Lupicin, le seul que je trouveray entre icy et Clerval.

Monsieur Lison m'a dit que les ouvriers vernissent aussi, que luy et deux ou trois autres gens de Saint-Claude font des vernis et les leur vendent pour les employer. V[oir] sur cela f[euille] 1<sup>ère</sup> de Clerval ce qu'on m'a dit à Saint-Lupicin<sup>e</sup>.

La ville de Saint-Claude dans un fond au milieu du Mont Jura n'a pu être fondée que par la dévotion aux reliques de Saint-Claude, qu'on fait baiser à ceux qui le veulent, et<sup>f</sup> on découvre la châsse jusqu'aux genoux<sup>g</sup> lors de la fête ou par égard pour les gens considérables qui passent, du nombre desquels je ne suis pas. Le lieu s'est augmenté par la dotation du chapitre et le séjour des chanoines. Le voisinage des buis a engagé les habitans de la ville [?] du voisinage à se former aux ouvrages de tour. C'est à présent la prospérité plus solide du pays. On tourne non seulement le buis, mais la corne et l'yvoire qui vient de Nantes<sup>1771</sup>, et on y sculpte aussi en corne, yvoire, écaille. V[oir] cy-dessous feuille 5 l'usage des raclures de

<sup>1770</sup>Jura, arrondissement et canton de Saint-Claude.

<sup>1771</sup>Loire-Atlantique.

<sup>a</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée en bout de ligne et en bas de page d'une encre plus pâle.

<sup>b</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus pâle sur « ces petits ».

<sup>d</sup>L'expression depuis « quant aux boutons » jusque là est corrigée en interligne d'une encre plus pâle sur « ils ont été réduits à brûler pour le chauffage ces bûches de buis qui leur avoient coûté si cher outre le transport ».

<sup>e</sup>L'expression depuis « Monsieur Lison » jusque là est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus pâle.

<sup>f</sup>Corrigé sur « qu'o ».

<sup>g</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

corne<sup>a</sup>.

Les rognures de corne sont envoyées à Lion<sup>b</sup> pour l'engrais des terres surtout des vignes. On les vend quelquefois 10 à 12 sols le quintal et cette dernière augmente très [page 33] considérablement de prix dans les années où le blé manque ou est rare. On ne m'a pas dit de raison mais seulement le fait. Serait-ce que la rareté du bled fait enchérir les pailles et conséquemment les fumiers ?

La<sup>c</sup> ville ou bourg de Saint-Claude est devenu très considérable parce que ces tourneurs ne s'en sont pas tenus à leur commerce de tour. Ils sont devenus les négocians de tout ce que produisent leurs montagnes, fromages principalement<sup>d</sup>, et aussi bois, bestiaux, chevaux qu'on y élève. Il n'y a de mines de fer que du côté de Besançon.

Quelques unes même dans le Bugey.

La ville estant riche, les maisons sont bien bâties. J'ay une petite place en terrasse sur un précipice. On la nomme le Sault de la Pucelle<sup>1772</sup> et il y a sans doute quelque historiette<sup>1773</sup> qui a donné lieu à ce nom.

Une belle fontaine au milieu de la ville, où l'eau tombe par trois jets d'eau, et des glissoires de fer pour couler les cruches et tonneaux sur le jet. Dans<sup>e</sup> la principale rue de la ville, le ruisseau arrose d'une eau vive et courante. Tout cela est comme du côté de Tarbes, en Provence et en général dans toutes les villes où on a la commodité de tirer de l'eau des montagnes voisines.

Les maisons sont de belles pierres calcaires. Les rues pavées de cailloux, les toits en auvent. Certains sont de petites lattes de sapin du pays que j'ay dit être de l'épicéa. On connoît dans les montagnes le torchepin\*. Sur les différens pins et sapins on m'a renvoyé à Monsieur le docteur Favre<sup>1774</sup>, physicien qui est venu à Saint-Claude et qui demeure à [page 34] Nyon<sup>1775</sup> en Suisse sur le lac Lehman ou dans les montagnes voisines de Nyon et du bureau des Fermes de France de ce côté que je trouveray les différentes espèces de sapin, et surtout ceux qu'employent les lutiers.

p[age] 1 c'est à Rolle<sup>1776</sup> que demeure Monsieur le docteur Favre.

<sup>1772</sup> 1400 mètres d'altitude.

<sup>1773</sup> La légende veut qu'une jeune bergère, poursuivie par un seigneur, se jeta dans le vide pour protéger sa vertu. L'histoire dit qu'elle survécut à sa chute.

<sup>1774</sup> Jean-Marc-Louis Favre (1733-1793), juriconsulte et magistrat demeurant à Rolle.

<sup>1775</sup> Suisse, canton de Vaud, district de Nyon.

<sup>1776</sup> Suisse, canton de Vaud, district de Rolle.

<sup>a</sup> L'expression depuis « aussi en corne » est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus pâle.

<sup>b</sup> Souligné.

<sup>c</sup> Corrigé sur « le nouvel évêché de Saint-Claude ».

<sup>d</sup> Corrigé sur « prici ».

<sup>e</sup> Rajouté en interligne.

J'ay vu l'église qui est belle et simple, il y a une tour et l'autre manque pour la symétrie. L'évêché, autrefois abbaye<sup>1777</sup>, vaut 70 000 livres. L'évêque, Monsieur de Fargues<sup>a</sup>, premier évêque de Saint-Claude<sup>1778</sup> est un homme pieux, modeste mais qui aime l'argent.

J'ay vu en dehors son évêché qu'il a fait bâtir. C'est un bâtiment long et bas, qui ressemble plustots à une longue fruitière<sup>b</sup> ou à des casernes qu'à un palais épiscopal. Il est sur la place de l'église<sup>1779</sup> en équière avec l'église. C'est sa modestie qui en a fait le plan. Si son successeur réside, je doute qu'il se contente de cette simplicité.

Cependant, ce saint évêque aime l'argent et on dit qu'il thésaurise. D'ailleurs, pour qui aime à régner, aucun siège n'est plus à désirer que celui de Saint-Claude. Il règne et faute de concurrens et parce qu'il a la justice et la nomination à partir des canonicats, et aux dignités du chapitre, cependant un [carrement ?/meurt ?] avec le pape et parce qu'il est le plus riche.

On ne sçait dans le pays si on doit être content des arrangemens du pays de Gex. Ils ont fait établir dans la montagne au-delà de la [barrière de Mijoux ?] la règle nouvelle de ne rouler dans les quatre lieues<sup>1780</sup> qu'avec acquit<sup>c</sup>, ce qui sera malheureusement incommode pour tous les petits voituriers, qui ne cessent d'y porter les marchandises de pays. Le chapitre, la noblesse, le commerce ont envoyé des mémoires et des dépêches. On compte sur les bons offices d'un chanoine qui est parent et ami de Monsieur de Mont-Burecy.

Sur la grande affaire des main-mortables de Saint-Claude, un avocat de Besançon<sup>1781</sup> a fait plusieurs mémoires imprimés qu'on n'a pu me fournir icy et que je chercherai à Besançon.

---

<sup>1777</sup>En effet, l'évêché de Saint-Claude est créé en 1742 après sécularisation de l'ancienne abbaye de Saint-Oyend.

<sup>1778</sup>Joseph de Madet de Fargues est évêque de Saint-Claude de 1742 à 1785.

<sup>1779</sup>L'église Saint-Pierre qui est transformée en cathédrale.

<sup>1780</sup>Une quinzaine de kilomètres.

<sup>1781</sup>Christin, Charles Gabriel Frédéric (1744-1799).

<sup>a</sup>Le nom est souligné.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus pâle et d'une écriture plus lisible sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé sur « pass ».



[page 35]

À Saint-Claude, feuille 5

p[age] 1

Monsieur Lison est venu me chercher à mon auberge pendant que j'écris pour me dire qu'il a oublié de me dire un procédé pour faire revenir le buis déjetté, c'est de le mettre sur une table bien unie et de l'exposer à la pluie.

On m'a dit icy qu'il a été question de mettre le pays de Gex dans l'évêché de Saint-Claude, et que l'évêque a refusé de se donner des mouvemens. On croit que c'estoit pour n'avoir pas affaire à Monsieur de Voltaire qu'il craignait. L'obstacle ne subsiste plus mais je doute qu'on réussisse parce qu'il faudroit faire avertir l'évêque d'Annecy<sup>1782</sup> par conséquent le Roy de Sardaigne<sup>1783</sup>.

Articles<sup>a</sup> que j'ay oubliés dans ces cinq feuilles

Le seul endroit où on puisse arrester entre Gex et Saint-Claude est Mijoux<sup>b</sup>, lieu où il y a une paroisse, une auberge, un bureau des fermes pour la visite et voilà tout ce qui compose le village. J'avertiray aussi ceux qui y passeront qu'on n'y trouve que du pain, du vin et du fromage. Je n'y ay pas même trouvé du feu pour cuire des côtelettes que j'avais emportées.

Le lieu de Mijoux est dans un fond où on ne voit le soleil que quand il passe au zénith.

Dans tout le reste de la route de Gex à Saint-Claude, on ne voit pas un seul village, mais seulement les fruitières éparses çà et là dans la montagne, ce qui donne au pays un air assez pittoresque, d'autant plus que les fruitières couvertes de ce bardeau qu'on nomme tavaillon paroissent l'être d'ardoises et ont l'air plus propres que les chaumières.

Nota : on verra que de Saint-Claude à Clerval, il y a des villages.

[page 36] J'ay seulement vu une très petite chapelle où on vient dire la messe les dimanches pour les pâtres et j'ay lu sur la porte la permission par Monsieur l'évêque de Genève<sup>1784</sup> d'y dire la messe et promesse d'une indulgence de 40 jours à ceux qui passant devant cette chapelle y disent trois avés Maria.

J'ay vu beaucoup de vaches et peu de chèvres et de moutons. Cependant, il y en a sûrement beaucoup dans le pays, puisque j'ay trouvé partout des fromages

---

<sup>1782</sup>Haute-Savoie.

<sup>1783</sup>Victor-Amédée III de Savoie.

<sup>1784</sup>Les évêques d'Annecy portent le titre d'évêques de Genève depuis 1569 et jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. De 1764 à 1785, il s'agit de Jean-Pierre Biord.

<sup>a</sup>À partir de ce mot l'encre est plus pâle.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus foncée sur le même mot.

de chèvre, et à Saint-Claude on m'a dit qu'il n'y a que des chèvres<sup>a</sup> dans le pays sur certaines montagnes.

Ce qui est très singulier c'est que les bouviers ou pâtres<sup>b</sup> des vaches n'ont aucuns chiens. Il y a cependant des loups dans le pays et même quelques ours. Monsieur du Cimetière m'a dit qu'aucun animal n'est [?] pour les vaches quand elles sont en troupe et s'il arrive quelque malheur ce n'est qu'à quelque vache égarée. D'ailleurs, en cas de danger, la vache se fait entendre de loin, les pâtres se lèvent et accourent.

Je n'ay point vu de femmes avec ces pâtres. Je me<sup>c</sup> souviens cependant que ceux des Pyrénées ont leurs femmes avec eux et que j'en ay vu aussi il y a onze ans avec les groupes de pâtres qui conduisaient leurs troupeaux de la Crau à la haute montagne. Cette différence vient peut-être de ce que ceux-cy ne sont pas si longtems sans quitter la montagne.

Monsieur du Cimetière m'a dit que de son côté les montagnes à pâturages appartiennent la plupart à la communauté de Gex qui les loue. Luy par exemple loue pour 1250 livres la montagne où je l'ay trouvé et y a 90 vaches dont quelques unes sont à luy et il en loue d'autres pour consommer tout son pâturage. Le même Monsieur du Cimetière loue aussi d'autres montagnes outre celle-là, et d'autres montagnes voisines qui sont couvertes de bois et non de pâturage appartiennent à des particuliers de Gex ou d'ailleurs.

[page 37] Il m'a dit aussi que, de côté-là, on n'est pas dans l'usage de faire le fromage en commun pour les différens propriétaires. Dans les endroits où il n'a pas assez de vaches pour faire à luy seul par jour<sup>d</sup> un grand fromage, il en fait de plus petits.

Je dois ne pas oublier les auges que j'ay trouvées dans la montagne pour abreuver les vaches d'une eau courante. Chaque auge est un tronc de sapin creusé. Il y tombe continuellement de l'eau d'un autre sapin foré qui communique par dessous terre à une source plus élevée par ce qu'on m'a nommé un conduit borgne. C'est une petite conduite de sapin ainsi forée<sup>e</sup> qui vient recevoir l'eau<sup>f</sup> dans la source voisine plus élevée, d'où elle remonte par le sapin foré debout dont je viens de parler, qui est la branche du syphon et d'où elle tombe dans l'auge par un bec comme un bec d'aiguille<sup>1785</sup>. Elle s'écoule de l'autre côté de l'auge ainsi cette eau est toujours courante et fraîche.

<sup>1785</sup>Vraisemblablement pour « aiguière ».

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « cela ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « bergers ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « suis ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « forest ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « la sou ».

On regarde donc comme nécessaire dans ces montagnes que les vaches ayent de l'eau bien fraîche pour donner du bon lait. Nota que j'ay remarqué cy-dessus que les emboucheurs du Charolois pensent qu'il faut au contraire que les bœufs boivent de l'eau croupie pour engraisser.

Suite de la feuille 2<sup>nde</sup> sur les laitages.

On m'a dit à Saint-Claude que depuis quelques années les fromages de Semoncelles sont moins bons parce qu'on y fait plus de crème qu'autrefois.

Enfin, on m'a dit ce que je crois très vrai, qu'il y a de tous les côtés des laitages de différente espèce à l'infini par les différens mélanges de lait de vache, de chèvre et de brebis et par les mélanges de sérat et de petit lait.

Conclusion de tout cet article. Ce seroit un ouvrage considérable et peut-être pas inutile de recenser tous les différens procédés de laitage dans les montagnes de Suisse, de Franche-Comté et d'y joindre ceux de Sassenage<sup>1786</sup> et du Mont d'Or près de Lion. Je ne crois pas<sup>a</sup> qu'il y ait d'autres procédés imprimés que celui des fromages nommément dits de Gruyère, celui des fromages de parmesan, et l'excellent procédé de Monsieur Marcorelle sur ceux de Rochefort<sup>1787</sup>.

[page 38] J'ay marqué ce que j'ay vu en Hollande et en Flandres, mais les laitages n'y excellent que par l'abondance et il n'y a ny le même goût, ny la même variété que dans les montagnes.

Cependant, avant de sortir de ce pays-cy, je tascheray de sçavoir le procédé précis pour faire le sérat et j'interrogerai encore sur le procédé pour le fromage persillé de Semoncelles.

Nota qu'on m'a dit à Saint-Claude que le fromage est défendu icy pendant la semaine sainte et que le serat y est permis. Ce qui fait qu'on y fait beaucoup de serat. Le plus chargé qu'on peut de parties [?] et soyeuses.

On<sup>b</sup> fait icy à Saint-Claude<sup>c</sup> avec Lion un bien singulier commerce des raclures de corne qui restent chez les tourneurs. On les vend pour fumer les vignes<sup>1788</sup>. Le prix commun est 10 à 11 livres par quintal année commune<sup>d</sup> et ce prix varie et est beaucoup plus fort les années où la récolte de bled a été mauvaise. On m'a dit le fait sans m'en dire la raison. Cette raison est peut-être que le manque de bonne récolte rend les pailles<sup>e</sup> et par conséquent les fumiers plus chers.

---

<sup>1786</sup>Isère, arrondissement de Grenoble, canton de Fontaine-Sassenage.

<sup>1787</sup>Il a publié en 1753 une étude sur le fromage de roquefort.

<sup>1788</sup>On se sert toujours de raclures de corne pour la fumure.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Ce dernier paragraphe est écrit d'une écriture plus petite, en bas de page.

<sup>c</sup>Ces deux derniers mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « fumiers ».

[page 39]

À Clerval, f[euille] 1<sup>ère</sup>

En partant de Saint-Claude, j'ay eu de la peine à faire descendre ma chaise parce que la descente de Saint-Claude de ce côté est extrêmement rapide. De plus, les rues étoient remplies de monde parce<sup>a</sup> que c'est le jour du marché.

Les petites charrettes dont tout le marché est plein enrayent elles-mêmes à cette descente et<sup>b</sup> chacune a pour cet usage des chaînes de fer. Ce marché étoit plein d'espèces de cuvier qu'ils appellent des sapines<sup>c</sup>, sans doute parce qu'ils sont de sapin. Il m'a paru que c'est dans les sapines que les gens du pays font une grande partie de leur commerce. Par exemple, ils apportent et rapportent des sapines pleines de grain au lieu de les mettre dans des sacs. J'ay observé aussi que bien des gens de la campagne<sup>d</sup> achetoient du froment, de l'orge, de l'avoine, du sarrasin, du mays, des fèves de marais, etc. et portoient toutes ces graines dans leurs sapines. Vraisemblablement ils les pétrissent toutes ensemble pour en faire soit du pain, soit des galettes de graines meslées, comme ce pain que j'ay goûté au gouffre du Rhosne qui estoit de toute sorte de grain. Cependant, il<sup>e</sup> me paroît difficile de moudre ensemble des graines de grosseur différente comme des fèves de marais et du bled. Peut-être sans les moudre font-ils couvrir le grain dans de l'eau bouillante et en font-ils quelques galettes. Je n'ay pas pu m'en informer parce que je partais quand j'ay vu faire ce mélange.

J'ay remarqué aussi que plusieurs paysans ont des fourches les unes à deux, les autres à trois fourches, dont les dents sont revestues de cornes de vaches qui y tiennent par de petits clouds, et j'ay encore trouvé depuis dans le chemin de ces mêmes fourches.

[page 40] J'ay arrêté à Saint-Lupicin qui est le premier et non le seul village qu'on trouve de Saint-Claude à Clerval.

J'y ay sçu que pour voir les différents ouvrages, il faudroit parcourir différens villages parce que l'ouvrier qui fait des chapelets n'est pas celui qui fait des sifflets, etc. Chacun ne fait que la même chose.

J'ay fait faire des chapelets devant moy parce que c'est là ce qu'on fait à Saint-Lupicin.

L'ouvrier coupe la petite branche de bois du diamètre convenable en morceaux de la longueur de trois ou quatre grains. Il la fore avec un archet, et il en tire

---

<sup>a</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus pâle.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « si c'est du pain qu'on veut faire ».

une grande quantité qu'il garde pour les tourner. Un<sup>a</sup> autre jour il les tourne et, pour cela, il enfile ces petites branches forcées dans une broche de fer qu'il met dans le tour entre deux pointes, et il tourne avec trois outils 1° un ciseau<sup>b</sup> large pour bien tourner toutes la pièce en cylindre, 2° un outil en demie-lune ou demi-cercle qu'il appuie trois ou quatre fois de suite pour former trois ou quatre grains, 3° une pierre qui va jusqu'à la broche de fer pour détacher tout à fait les grains l'un<sup>c</sup> de l'autre, et tout cela est fait avec la plus grande promptitude.

Le fort de l'ouvrage est dans l'hiver. Cependant, en tout tems, ils y travaillent un quart d'heure où ils n'ont rien à faire, quand il pleut, etc.

J'ay trouvé à Saint-Lupicin un autre ouvrier d'un ordre<sup>d</sup> supérieur. Celui-là fait des tabatières au tour en l'air, les incruste en écailles et les vernit. De plus, il n'achète plus son vernis à Saint-Claude, il le fait luy-même, et ce qui m'a fait grand plaisir de la part d'un paysan montagnard. C'est qu'il a trouvé son procédé dans un livre. Ce paysan a appris à bien aimer la lecture, et quand il a un écu et qu'il trouve un livre à acheter, il l'achète. Le hasard luy a fait trouver un livre qu'il m'a montré. Il est intitulé *Secrets des arts* imprimé à Bruxelles depuis cinq ou six ans<sup>1789</sup>. Il m'a paru le même que j'ay [vu] imprimé [page 41] à Paris<sup>1790</sup> et dont celui de Bruxelles est sans doute la contrefaçon. Il y a déjà trouvé deux procédés à son usage, qu'il a pratiqués et qui luy ont réussi. L'un est celui de son vernis, il ne m'a pas dit l'autre<sup>e</sup>, et croyant que peut-être il ne veut pas le dire, je ne l'ai pas pressé.

Cecy prouve bien que les livres imprimés sur les arts ne sont pas inutiles comme quelques uns le prétendent.

On m'a indiqué Saint-Lupicin comme le lieu de ma route où je trouverai des tourneurs en ouvrages grossiers, mais il y en a beaucoup plus dans d'autres villages qui ne sont pas dans ma route.

---

<sup>1789</sup>Secrets concernant les Arts et Métiers. Nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Bruxelles, Par La Compagnie 1772. Célèbre ouvrage qui connut au moins 10 éditions entre 1716 et le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il contient d'innombrables recettes, trucs et astuces concernant de très nombreux domaines et est divisé par chapitres. Tome 1 : La gravure ; les métaux ; les vernis ; les mastics, ciments, cire d'Espagne ; le verre, les pierres précieuses ; les couleurs et la peinture ; la dorure ; le moulage ; les encres ; le vin ; le vinaigre ; les liqueurs ; les confitures ; le tabac ; les taches ; la sculpture ; la pêche. Le tome 2 est entièrement consacré à la teinture sous le titre général « Le Teinturier parfait ».

<sup>1790</sup>L'édition de 1716 est faite à Paris, mais celles de 1747, 1766-67, 1772 et 1801 sont faites à Bruxelles.

<sup>a</sup>Corrigé sur « ensuite il les passe à travers une broche de fer, les met ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « ciss ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « de l'autre ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus foncée sur « autre ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « le ».

À Clerval, on travaille aussi en buis, je ne les ay pas vu travailler, parce que c'estoit le dimanche et je n'ay pas même vu les outils parce que l'ouvrier les avait enfermés sous clef. Je n'y ay point eu de regret vu la nature des ouvrages qu'il fait. Ce sont des tabatières, des écritaires, et ce qu'ils appellent icy des cache-aiguilles<sup>a</sup>. C'est le nom qu'ils donnent aux étuis à aiguille.

Le petit lac de Clerval ou Clervaux<sup>b</sup> 1791 se précipite dans une rivière qu'on n'a pu me nommer que la rivière de Clerval ou Clervaux<sup>1792</sup>. Dans cette chute il fait tourner quatre scieries (c'est ainsi qu'on appelle icy les moulins à scier le bois), et une rabatte.

Ce qu'on appelle rabatte est un moulin à [?eger] le chanvre. Cette mécanique est un axe qui fait tourner autour de luy non pas un cylindre, mais une [tronque?] sur une platte-forme comme celle des moulins à cidre ou à huile. Je ne sçais pourquoy on préfère la forme conique à la cylindrique. Il y a apparemment quelque bonne raison, ce<sup>c</sup> cône est une grosse pierre dont l'épaisseur qui est l'[?] du cône est d'un pied et demi, le plus grand diamètre de plus de deux pieds, 24 pouces à peu près, et le plus petit de 15 ou 16 pouces.

[page 42] De l'autre côté du bourg, j'ay encore vu 5 moulin[s] à scier sur un petit ruisseau ou torrent et au-dessous des débris du vieux château appartenant aux anciens seigneurs de Clerval<sup>1793</sup>, du côté du chemin de Suisse.

Il ne reste de ce château qu'une tour que Monsieur de Beaufremont<sup>1794</sup> fait à présent raccommoder pour en faire une prison.

Il y a aussi de ce côté un cloître qui est une pièce de bled entourée de<sup>d</sup> quatre allées de vieux ormes, avec quelques uns au milieu du champ sans ordre. C'est apparemment le reste de l'ancien parc du château. On a eu jusqu'à présent le bon procédé de ne pas abattre ces arbres et c'est la promenade et l'amusement des gens du lieu qui n'en ont guères d'autres.

Outre la route d'icy à Saint-Claude, et d'icy à Lons-le-Saunier, il y en a un

<sup>1791</sup>Il n'y a pas de lac à Clerval, en revanche, à ce niveau, le Doubs se divise en deux bras et comporte plusieurs îles, Malesherbes a-t-il pu confondre un bras isolé de la rivière avec un lac ?

<sup>1792</sup>Le Doubs.

<sup>1793</sup>Ce bourg possédait deux châteaux forts : l'un sur les hauteurs (château de Montfort), et l'autre sur la rive gauche du Doubs datant du XIII<sup>e</sup> siècle, dans le village même. Il doit s'agir ici du château de Montfort. Le duc de Clerval est au XVIII<sup>e</sup> siècle le comte de Montbéliard, duc de Wurtemberg.

<sup>1794</sup>Joseph de Bauffremont (1714-1781), amiral, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Souigné.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « cette ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

autre qu'on nomme le chemin de Suisse qui aboutit d'icy aux Rousses<sup>1795</sup> qui sont le bureau de frontière. J'ay déjà parlé des Rousses à l'occasion des sapins.

En général, depuis quelques années surtout, on perce de tous côtés la Franche-Comté de chemins innombrables qui, en attendant le bien qu'ils produiront, sont regardés par les paysans comme leur ruine actuelle. Ils se plaignent nommément de la dureté avec laquelle les ingénieurs font faire des ouvrages très considérables sans nécessité pour redresser un chemin qui n'en a pas besoin, et pour ne se pas prêter à une petite sinuosité que la nature du terrain exige.

Il faudrait être longtems dans le pays, entendre tout et voir tout pour juger du mérite de ces plaintes, comme jusqu'à présent. Je n'y ay vu en passant que le petit peuple. Ce n'est qu'eux que j'ay entendus, mais si j'avais voyagé connu, ce ne seroit peut-être que leurs persécuteurs que j'aurois entendu.

---

<sup>1795</sup>Jura, arrondissement de Saint-Claude, canton de Morez, sur l'axe naturel de communication qui traverse la chaîne du Jura puis qui par le col de la Givrine permet un accès relativement aisé à la grande plaine suisse. Les Rousses se situe à la limite des bassins versants du Rhône et du Rhin. Les pluies qui s'écoulent sur la partie orientale du toit de l'église sont drainées vers l'Orbe, la Suisse et le Rhin. Celles qui tombent sur la partie occidentale descendent vers la rivière de la Bienne, affluent de l'Ain qui mène au Rhône. Cette situation en fait un lieu logique de frontière et d'implantation d'un bureau de frontière.

[page 43]

À Clerval, feuille 2<sup>ndea</sup>

Depuis Saint-Claude jusqu'icy, j'ay trouvé le Mont-Jura comme de l'autre côté et les chemins meilleurs.

Pour les pierres, ce sont les mêmes.

J'ay seulement trouvé à peu près à moitié chemin d'assez gros morceaux d'une pierre jaune ou rouge meslée de talc et dure, taillée pour estre employée dans le chemin ou ailleurs. J'en ay cassé un morceau que j'ay pris pour échantillon sous le titre pierre talqueuse dure entre Saint-Claude et Clerval<sup>b</sup>. Elle fait effervescence.

À côté, j'ay trouvé en carrière et par lits horisontaux et minces une autre pierre de la même couleur et qui a aussi quelques grains talqueux<sup>c</sup>. Les ouvriers qui<sup>d</sup> travaillent à l'autre pierre m'ont dit que celle-là ne vaut rien et que c'est une pierre. J'en ay pris un échantillon pour marquer l'épaisseur des couches, et je l'ay étiquettée pierre talqueuse<sup>e</sup> et mauvaise entre Saint-Claude et Clerval, épaisseur du lit<sup>f</sup>. Elle fait effervescence.

Enfin, j'ay trouvé une couche d'une terre<sup>g</sup> durcie et rouge. Du moins, je l'ay jugée telle et je l'ay étiquettée pierre rouge ou terre<sup>h</sup> entre Saint-Claude et Clerval<sup>i</sup>. Elle fait effervescence, ainsi ce n'est pas une argille.

Enfin, j'ay vu quelques couches horisontales d'une pierre calcaire noire comme la lave de Bourgogne, et je l'ay trouvée employée de même, c'est-à-dire que j'ay vu les toits comme dans tout ce pays-cy en<sup>j</sup> lattes de sapin qu'on appelle tavaillon, et les bordures seulement de ces toits en lave.

[page 44] Les montagnes s'applanissent en venant de Saint-Claude icy. J'y ay vu<sup>k</sup> plus de belles chutes d'eau qu'entre Gex et Saint-Claude.

Et de [ce] côté-cy, j'ay trouvé de vrais sapins.

D'abord, j'en ay vu le long du chemin, et surtout à un village, de gros troncs par terre rangés pour être vendus ou transportés.

Ensuite, j'ay vu des bois de toutes sortes d'arbres parmi lesquels de vrais sapins, et quelques parties très agréables en hestres, en sapins, parmi lesquels il y

<sup>a</sup>corrigé sur « 1<sup>ère</sup> ».

<sup>b</sup>L'expression « pierre talqueuse dure entre Saint-Claude et Clerval » est soulignée.

<sup>c</sup>Corrigé sur « horisontaux ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « m'ont ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « cal ».

<sup>f</sup>L'expression depuis « pierre » jusque là est soulignée.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « argille ».

<sup>h</sup>Corrigé en interligne sur « argille ».

<sup>i</sup>L'expression depuis « pierre » est soulignée.

<sup>j</sup>Ce mot surmonte « en ».

<sup>k</sup>Corrigé sur « trouv ».



avait des courans d'eau<sup>a</sup> qui<sup>b</sup> faisoient cascade entre des<sup>c</sup> morceaux de rochers.

Enfin, approchant de Clerval, j'ay trouvé une forest entière de vrais sapins qui a l'aspect lisse et majestueux. Mais, avançant mon chemin, j'ay trouvé qu'on les exploite et, suyvnt moy, qu'on les employe très mal.

On les écorce, c'est l'usage du pays, comme j'ay déjà dit<sup>d</sup>, mais j'ay trouvé de plus qu'on abat des parties entières de bois, ce qui empêchera totalement la recroissance de la forest. De plus, j'ay vu qu'on les coupoit à un pied et demie ou deux pied de terre<sup>e</sup>, ce qui est [ ?ensable].

J'ay appris en arrivant icy que cette forest est à Monsieur de Beauffremont, seigneur de Clerval, qu'il l'a vendue. Nota<sup>f</sup> j'ay effacé les deux lignes précédentes parce que j'ay reconnu que celuy qui m'a tenu ce propos n'a pas le sens commun.

On m'avoit dit à Saint-Claude qu'il estoit vrai qu'il n'y a dans le pays que des sapins de mauvaise espèce, et ceux qui me l'ont dit m'ont paru ne pas [ ?] sçavoir<sup>g</sup>, [ce que] c'est que le sapin et que l'épicéa.

On m'y avoit aussi déjà dit qu'on écorce icy les sapins et épicéa, et qu'on en fait du tan, ce qui m'a beaucoup étonné. Je viens<sup>h</sup> d'en voir la [ ?] en passant dans cette forest et les arbres abattus font un lit, et j'ay rencontré des charrettes d'écorce à tanner.

[page 45] On m'a dit aussi à Saint-Claude qu'il y a des pins dont on fait des [ ?]. Je n'en ay pas vu dans ma route.

On m'y a dit que les lutiers employent le fayart ou hestre à une partie de leurs ouvrages, qu'une autre se fait en sapins, mais on n'a pas pu me dire si c'est sapin ou [s ?].

On a fini par me dire que le pays des environs où il y a le plus de différentes espèces de sapins et pins est celuy des montagnes de Suisse vers Nyons et de France vers le bureau des Rousses qui en est voisin<sup>i</sup> et que l'homme le plus instruit et qui m'expliquera le mieux tout ce qui concerne ces bois est Monsieur le docteur Favre<sup>j</sup>, demeurant à Rolle, assez près de Nyons, c'est dit-on, un naturaliste, un physicien, et on le connoît à Saint-Claude, parce qu'il y est venu pour voir, herboriser et s'instruire de ce qui concerne les bois.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur les trois mêmes.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « les rochers ».

<sup>d</sup>L'expression « comme j'ay déjà dit » est rajoutée en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>f</sup>Corrigé sur « que tout le monde est frappé comme moy de cette mauvaise exploitation et qu'on ne doute point qu'elle ne donne lieu à quelques procès ».

<sup>g</sup>L'expression « ne pas [ ?] sçavoir » est corrigée en interligne sur « que [ ???] de ce que ».

<sup>h</sup>Corrigé sur une ligne extrêmement raturée.

<sup>i</sup>Corrigé en interligne sur « venu ».

<sup>j</sup>Corrigé en interligne sur le même nom, d'une écriture plus lisible.

Clerval est dans une belle vallée<sup>a</sup> après la descente du Jura et on voit de l'autre côté une autre chaîne de plus petites montagnes.

Il y avait un château à Monsieur de Beauffremont qu'on avoit démoli et on a laissé subsister un peu du jardin.

Il y a un étang<sup>b</sup> ou petit lac.

On y connoît les beaux sapins de la chartreuse de Moustiers<sup>1796</sup> dont Jacquemin m'avoit parlé.

On m'avoit dit à Saint-Claude qu'il n'y avoit qu'un seul village dans la route avant Clerval, qui estoit Saint-Lupicin, cela n'est pas vrai. Il y en a trois ou quatre, du nom desquels je ne me soucie pas de charger ma mémoire et mon journal<sup>1797</sup>.

J'ay trouvé sur le bord d'un de ces villages un assez grand bassin factice où l'eau tombe par un jet creusé dans un morceau de buis creux<sup>c</sup> en équière.



Elle arrivé à ce morceau de buis par une conduite seulement comme j'ay remarqué sur les auges pour les vaches entre<sup>d</sup> Saint-Claude et Gex.

[page 46] En entrant à Clerval, il y a une petite [ ?sotière] qui ressemble au [ ?] qui [passe/pêche ?] de [Bruxelles ?]. Elle jette l'eau par un [ ?] de deux pieds de haut dans le [ ?] comme la vallée. Je n'en sçais pas l'intention<sup>e</sup>.

J'ay vu aussi dans ma route un reste<sup>f</sup> vieux château fort avec une tour sur un pic de montagne. On me l'a nommé le château de Joux<sup>1798</sup>, nom qui me paroît souvent<sup>g</sup> employé en Franche-Comté<sup>1799</sup>. V[oir] le château de Joux près Pontarlier<sup>1800</sup>,

<sup>1796</sup>Moutiers, Suisse, canton de Berne, district de Moutiers. Il y a bien une abbaye, Moutier-Grandval, mais c'est une abbaye de bénédictins puis de chanoines augustiniens, pas une chartreuse.

<sup>1797</sup>On peut citer par exemple Ponthoux, Les Crozets, Étivel, Châtel-de-Joux

<sup>1798</sup>Il s'agit certainement de la commune actuelle de Menétrux-en-Joux, à quelques kilomètres de Clairvaux-les-Lacs, qui comportait une maison avec tour et chapelle bâtie en 1664 par la famille Roux, seigneurs du lieu.

<sup>1799</sup>En effet, le nom de Joux désignait primitivement des forêts de sapins puis, par un abus de langage, les montagnes jurassiennes elles-mêmes qui en étaient lantées. Jura est la traduction latine de Joux.

<sup>1800</sup>Le célèbre château de Joux, dont les premières traces datent du XI<sup>e</sup> siècle et qui abritait au XVIII<sup>e</sup> siècle des garnisons et faisait également office de prison à l'occasion.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « allée ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « lac ou petit ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « du côté ».

<sup>e</sup>L'expression depuis « en entrant à Clerval » jusque là est rajoutée dans la marge supérieure.

<sup>f</sup>Corrigé sur « éta ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « très souv ».

le lac de Joux<sup>1801</sup>.

On m'a nommé donné<sup>a</sup> icy des allumettes singulières. Elles sont de papier bleu souffré. Il est difficile de les éteindre.

Les fromages de Semoncelles sont connus et vantés à Clerval. Nota le nom est Septmoncelles<sup>b</sup>.

J'y ay trouvé de beaux troupeaux de chèvres.

On comte six<sup>1802</sup> lieues de Saint-Claude<sup>c</sup> à Clerval et 3 ou 4<sup>1803</sup> de Clerval à Lons-le-Saunier.

On m'a dit dans la route que le beau chemin de Saint-Claude icy a été fait par corvée, et que le sous-ingénieur ou piqueteur<sup>1804</sup> les commandoit avec beaucoup de dureté. Á la vérité, ce sont des paysans corvéable qui me l'ont dit. Ils vouloient, à ce qu'ils prétendent, redresser le chemin dans des parties qu'on m'a montrées où réellement, cela seroit très inutile et excessivement dispendieux. Il auroit fallu faire sauter à la pioche de gros quartiers de roche que je pense au contraire qu'il faut conserver précieusement parce qu'ils soutiennent le talus et préservent des éboulemens et d'ailleurs les chemins n'en sont que meilleurs pour être tortueux. Ils disent aussi que cet homme (qu'ils nomment le commandant), leur dit que la montagne de la Faucille qui n'est pas de son département ne peut pas être regardée comme un chemin, que ce n'est qu'un sentier. Ce sentier<sup>d</sup> a cependant la largeur de la voye de trois voitures dans un pays où il a fallu casser la pierre dure avec le pic, peut-être avec de la poudre et où il y a de très hauls escarpemens.

Au reste, on ne peut ajouter aucune foy au récit de ces montagnards, qui ont de l'humeur envers celui qui les a commandés pour la corvée. J'ay vu icy des pierres ou espèces de bornes on est écrit le nombre des toises que chaque communautés a à entretenir. Cela est bon de ce côté-cy, où il y a des villages, mais comment a-t-on pu faire du côté de Gex<sup>1805</sup>, où je n'ay vu que des fruitières ? Peut-être y a-t-il des villages que je n'ay pas vus.

---

<sup>1801</sup>Lac qui remplit le fond de la vallée de Joux, dans le canton de Vaud, en Suisse. Son altitude est de 1004 mètres, sa surface de 9,5 kilomètres carrés.

<sup>1802</sup>Une douzaine de kilomètres.

<sup>1803</sup>Un peu moins d'une dizaine, 12 en réalité.

<sup>1804</sup>Ce mot n'est attesté ni dans le TLF, ni dans le Littré ni dans le Dictionnaire de l'Académie.

<sup>1805</sup>Ain.

<sup>a</sup>Corrigé sur « mon ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « nota » jusque là est rajoutée en bout de ligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « Clerval ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « ch ».

[page 47]

À Clerval, f[euille] 3

Avant de partir le lundy 13, j'ay voulu voir aller les moulin à scie. Je crois qu'ils sont semblables à tous ceux des montagnes. p[age] 1<sup>a</sup> je n'ay pas vu ailleurs le recul qui se fait tout seul.

La roue fait hausser et baisser la scie par une manivelle coudée et avancer le chariot à petits pas distincts par ce cri circulaires dont j'ay oublié le nom qui est aussi la mécanique de Hollande, celle de Morat, etc. Mais à Morat<sup>1806</sup> ce cri a un beaucoup plus grand diamètre. Ceux-cy me paraissent comme deux de Hollande.

Icy, quand le chariot est venu autour de sa carrière (et alors il n'y avoit plus que quelques poutres à scier), alors, dis-je, le chariot rétrograde avec rapidité. Cela s'opère par le moyen d'une chaîne de fer que le chariot avançant roule autour d'un cylindre de bois comme une corde à [peintre ?] et, arrivé à ce terme, le cylindre tourne rapidement en sens contraire en entraînant le chariot. Je n'ay pas pu voir avec ma mauvaise vue ny comprendre par le récit des paysans, mauvais démonstrateurs, comment cela se fait, mais je conçois que cela peut s'opérer aisément. Je dis seulement l'effet que j'ay vu, et le tortillage de<sup>b</sup> la chaîne, et le tournement en sens contraire ainsi que le recul rapide parce que je l'ay vu.

On fait repartir le chariot quand on veut, c'est-à-dire quand on a tourné la pièce de bois pour présenter à un autre trait à la scie immobile. Cela se fait en abouchant à la roue quelque levier dont je n'ay pas pu voir non plus la mécanique. Ce sont ces mouvemens qui se font dans tous les moulins et toutes les fabriques, mêmes les plus grossières<sup>c</sup>.

La pièce à scier est fixée par le bout du fond par deux crochets de fer pointus qu'on fait entrer dans le bois à coup de marteau, ce qui ne fait aucun tort parce qu'on met vers le chariot l'arbre non équarri et que les deux secteurs ne sont que de l'aubier qui n'est bon qu'à brûler.

À l'extrémité antérieure, on pique dans le bout de l'arbre à scier une broche de fer qui le fixe au point qu'on veut que prenne la scie, et quand la scie a été au bout et que<sup>d</sup> la chaîne<sup>e</sup> a reculé, on<sup>f</sup> retire cette broche et on la fixe à un autre point pour scier<sup>g</sup> une autre [feuille ?]. Il est évident que ces traits de scie ne peuvent pas

<sup>1806</sup>Suisse, canton de Fribourg, district de Saline.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « du cylindre ».

<sup>c</sup>Toute l'expression depuis « on fait repartir » jusque là est rajoutée en bas de la page suivante, avec un signe de renvoi.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « pi », pour « pièce », certainement.

<sup>f</sup>Corrigé sur « on le fait revenir ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « fai ».

---

être parallèles, puisque l'attache du bout est toujours la même, mais cette machine [prête?] beaucoup et le fil du bois la dirige. Cela est si vrai que la scie n'a été ainsi que j'ay dit qu'à quelques pouces de [page 48] l'extrémité, en sorte que quand la scie a fait sa fonction, les planches se tiennent encore par le bout. Alors, on lâche les deux crochets du fond, et on achève en fendant à petits coups de hache et avec des coins qu'on chasse à petits coups du dos de la hache faisant office de marteau.

On voit combien cela est imparfait par comparaison aux belles machines qui font marcher parallèlement autant de scies qu'on veut faire de planches.

[page 49]

À Lons-le-Saunier, ce lundy 13 juillet, feuille<sup>a</sup> 1<sup>ère</sup>

Ce matin, partant de Clerval, j'ay vu aller les scieries.

Au-dessous du Poite<sup>1807</sup> qui est près de Clerval<sup>1808</sup>, j'ay vu le Sault<sup>b</sup> du Dain<sup>c1809</sup> et au-dessous<sup>d</sup> de ce Sault des martinets mus par l'eau. Le Dain prend sa source dans le lac de Clerval. Au-dessus du pont de Poite, la rivière est soutenue par<sup>e</sup> une digue pour faire tourner à droite et<sup>f</sup> à gauche 5 ou 6 moulins à farine.

Au-dessous est le Sault, à plusieurs étages à travers des rochers, et plus bas que le Sault sont d'autres<sup>g</sup> moulins à bled et le martinet dont je parle.

Et un peu plus bas est le port, non pas port pour des batteaux, mais pour des traîneaux qu'on y fait et qui portent les bois au Rhosne et à Lion.

J'ay dit que Monsieur de Beaufremont a vendu sa forest de sapins. Le voiturier qui m'a mené de Clerval est fils de l'adjudicataire. Il m'a indiqué le marchand de Lion à qui sa famille les a vendus et qui est établi dans une baraque près de ce port, où il en fait des traîneaux. Ce port, c'est-à-dire le bord de la rivière est là un chantier très considérable, et ce marchand auquel le voiturier m'a adressé pendant qu'il restoit à la guide de<sup>h</sup> la voiture au pont, ce marchand<sup>i</sup>, dis-je, m'a passé de l'autre côté sur un petit bateau pour voir une rive après avoir vu<sup>j</sup> l'autre.

On m'a dit que dans le chemin qui va de Clerval à Orgelet<sup>1810</sup>, il faut voir le pont de Piles<sup>1811</sup>, qui est un pont d'une seule arche longue suivant le voiturier de 130 pieds<sup>1812</sup>, et à qui deux énormes rochers servent de culée. Jacquemin a été de ce côté-là voir sa famille, ainsi, il l'aura remarquée et m'en rendra compte.

P[age] 1 Jacquemin l'a vu. Le fait est vray, mais le pont se<sup>k</sup> fait et n'est pas

<sup>1807</sup>Pont-de-Poitte, Jura, arrondissement de Lons-le-Saunier, canton de Clairvaux-les-Lacs.

<sup>1808</sup>4 km à l'ouest de Clairvaux.

<sup>1809</sup>Confluent de l'Ain et du Drouvenant, marquée par le saut de la Saisse et les marmites de géant creusées par l'Ain.

<sup>1810</sup>Jura, arrondissement de Lons-le-Saunier, chef-lieu de canton.

<sup>1811</sup>Le Pont de la Pyle, sur la commune d'Orgelet, qui permet de franchir le lac de Vouglans.

<sup>1812</sup>Une quarantaine de mètres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « 3<sup>ème</sup> ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « le pont du ».

<sup>c</sup>Pour « Ain ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « et de ce côté ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « pour être de Po ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « au-d ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « des ».

<sup>h</sup>Rajouté en interligne.

<sup>i</sup>Corrigé sur « voiturier ».

<sup>j</sup>Corrigé sur « ba ».

<sup>k</sup>Corrigé sur « a ».

encore achevé<sup>a</sup>.

Après le pont de Poite, j'ay monté une montagne forest. Le chemin est très bon et la montée et descente très douce. Cela n'est pas surprenant car on n'épargne icy ny dépense, ny corvée pour faire partout de bons chemins.

[page 50] Je n'assure pas cependant qu'ils sont longtems bons, parce qu'icy la pierre est calcaire sans être marbre, et que des corvéables ne peuvent pas avoir l'intelligence et le soin requis par Monsieur Turgot pour bien employer de pareilles pierres, mais quand la pierre se réduisoit en bouillie, c'est toujours beaucoup d'avoir creusé des pentes douces dans la montagne. Une partie de ces percées a été faite à bras d'hommes quand le terrain l'a permis. Il y en a où il a fallu employer la poudre.

Quoyque ce chemin soit beau et bon, il y a cependant un mauvais pas, c'est un tournant<sup>b</sup> où la route est étroite et le précipice profond. Il y a tombé il y a quelque tems une voiture dont les chevaux apparemment peu accoutumés au pays de montagne eurent peur et se précipitèrent. Les deux chevaux furent tués, le cocher qui étoit sur son siège eut les<sup>c</sup> deux bras cassés et le maître n'eut aucun mal.

L'ingénieur du pays qui aime les grands travaux préviendra peut-être de semblables accidens en élargissant le chemin à grands frais. Je trouverois plus simple de mettre un garde-fol parce que le passage dangereux n'a que quelques toises, que le bois est icy pour rien, et que la route a aisément la voye de deux voitures, ainsi avec un garde-fol il n'y aura plus aucun inconvénient.

Cet ingénieur qu'on regarde comme un homme fort dur se nomme Monsieur de Condeveaux, et l'usage de faire de grandes dépenses même quand elles sont inutiles et de pur faste, lorsqu'elle ne coûtent que de commander des corvéables. On m'a sans cesse parlé de cet homme qu'on craint beaucoup depuis Mijoux où il a travaillé.

On ne travaille pas à présent parce que c'est le tems de la moisson, mais le voiturier dit que dès qu'elle sera faite, les corvéables n'auront plus de relâche jusqu'à l'hiver, et quand j'ay parlé de l'ancien principe de n'exiger jamais de chaque corvéable plus de huit journées, on m'a répondu que ce sont icy des tâches qu'on exige et qu'il y en a pour chaque ouvrier pour cinq ou six semaines au moins. Je ne sçais si ce sont des plaintes, mal [page 51] fondées.

Nota quand le voiturier m'a dit qu'il estoit fils de l'adjudicataire des bois de Monsieur de Beaufremont, je luy ay demandé comment on pouvoit couper les arbres si haut au-dessus de terre et si la coupe entière de la forest de sapins

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « page 1 » jusque là est rajoutée entre deux paragraphes, isolée par un trait vertical.

<sup>b</sup>Corrigé sur « terrain ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « le bras ».

n'empêcheroit pas la recroissance.

Il m'a répondu ad 1° que c'est l'usage du pays, et qu'on ne peut pas obliger les ouvriers à couper plus bas, que d'ailleurs la perte est petite parce que le bois est à bon marché, ad 2<sup>ème</sup> que le coup de [charge ?] porte de ne couper que les arbres qui auroient trois pieds de tour et plus. J'ay cependant vu une partie abattue en entier.

Revenons à la route.

Après avoir passé la montagne que j'ay dite, on se trouve dans un pays de plaine, et on s'en aperçoit car icy j'ay vu des toits de chaume, ce que je n'avois pas vu depuis longtems. Seulement, les angles des toits sont en laves horisontales, et le pignon taillé pour cela en escalier. Ces laves sont communes icy. J'ay vu (ce que j'avois déjà vu ailleurs) des faitages clos de ces laves de bout. Elles sont surtout commodes pour faire à bon marché de petits ponts sur les ruisseaux.

Lons-le-Saunier est un pays d'eaux vives<sup>1813</sup>. On le voit car il y a dans la place une vaste fontaine avec deux jets d'eau continuels<sup>1814</sup> et les deux barres de fer pour glisser les seaux comme j'ay vu à Saint-Claude, et autrefois ailleurs.

J'ay vu dans la route forer des pièces de bois pour les conduites d'eau, qui sont icy très communes.

[page 52] J'ay vu dans la ville un vaste bâtiment commencé. La femme de l'auberge m'a dit que c'est une église, qu'elle est interrompue depuis longtems parce que les fonds manquent<sup>1815</sup> et restera peut-être longtems dans cet état parce que la ville avoit entrepris plus qu'elle ne pouvoit faire. Cependant, elle a vendu l'ancienne église à des Bénédictins<sup>1816</sup> en sorte que la ville n'a point et n'aura pas de longtems d'église paroissiale. Celle des moines y supplée.

S'il<sup>a</sup> n'y a pas d'église, il y a en contrepartie un magnifique hôpital<sup>1817</sup>. Il

<sup>1813</sup>Aujourd'hui, outre les termes, on y trouve La Fontaine aux dauphins, la fontaine du cygne, la fontaine des Salines, la fontaine aux lions, la fontaine rue Lecourbe, la fontaine Place Bichat, la fontaine de la rue du Commerce.

<sup>1814</sup>Il doit s'agir de la fontaine aux Dauphins qui présente un bassin semi-circulaire. L'eau coule depuis deux dauphins stylisés. Sur son fronton triangulaire elle porte une date en chiffres romains : 1727.

<sup>1815</sup>Il s'agit de l'église paroissiale dont la construction a commencé en 1755 sur les plans de l'ingénieur Jean Querret-du-Bois, modifiés par Douillon en 1761, et dont la construction s'est arrêtée en 1781. L'église ne sera jamais achevée et sera au contraire détruite pour faire la place à un théâtre.

<sup>1816</sup>Il existe à Lons-le-Saunier un couvent de bénédictins, en partie ruiné par l'incendie de 1637. Les bâtiments conventuels furent totalement reconstruits de 1711 à 1715 par Dom Vincent Duchesne.

<sup>1817</sup>Construit de 1735 à 1745, sur les plans de l'architecte J.-P. Galzot. Originaire de Besançon, ce dernier s'est naturellement inspiré de l'hôpital Saint-Jacques, pour tracer l'épure de l'Hôtel-Dieu de Lons. La cour d'honneur a été fermée vers 1778 par une grille en fer forgé, œuvre d'artisans jurassiens.

<sup>a</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus pâle et l'écriture plus serrée.



est magnifique pour les bâtimens en belles pierres et belles voûtes. Les salles des malades sont voûtées et [?aucies]<sup>a</sup>. Il y a 48 lits en deux salles. Ils n'étaient pas pleins, à beaucoup près. Il y a cependant des cas où il faut les doubler dans les lits, mais ces cas sont rares, et très<sup>b</sup> incommodes, car ces lits ont à peine 4 pieds. Il y a aussi deux chambres pour des malades pensionnaires et les sœurs m'ont paru étonnées que je remarquasse cela comme une singularité, et m'ont dit qu'elles ne croyoient pas qu'il y eut d'hôpitaux<sup>c</sup> où il n'y en eût pas, ce qui me prouve qu'il y en a dans tous ceux des environs.

Dans plusieurs rues principales de la ville, il y a des arcades<sup>1818</sup> comme à Berne et à la place royale de Paris<sup>1819</sup>. C'estoit l'ancienne ville. Il n'y en a pas dans les rues ajoutées.

J'ay vu une meule de moulin arrivant de Dole<sup>1820</sup>, qui m'a paru mauvaise. Elle est d'un pudding de petits quartz comme ceux qu'on trouve dans du sable de rivière, il est concevable qu'ils se déchatonnent aisément. Cette pierre vient du côté de Dole. Mais on m'a dit que ces meules ne sont que pour la meule inférieure et fixe et que pour la meule tournante, on employe des bries<sup>d</sup>. On m'a fait voir de ces bries, c'est la pierre de La Ferté sous Jouarre<sup>1821</sup>, Brie champenoise, Brie icy, Champagne à [?Herecy].

C'est Madame de Lauragais qui est dame de Lons-le-Saunier et d'autres terres très étendues dans le pays. Elle y est venue il y a quelques années et on luy a fait de grandes fêtes.

Lons-le-Saunier est au pied d'une côte et entouré de belles prairies où on met l'eau très commodément. On laboure icy principalement avec des bœufs, quoyque ce soit un pays de chevaux. On se plaint que sa saline ôte au pays tous les bœufs et les journaliers qui sont plus chèrement employés par les [fumigation?] à peindre leurs bois. Les journaliers ne s'en plaignent sûrement pas.

Dans les bois affectés à la saline, les ouvriers ont la corde pour 3 livres et les mêmes bois restent aux propriétaires et aux communautés. Ils revendent la corde 11 livres aux habitans de Lons-le-Saunier, ce qui paroît une sorte d'usure.

---

<sup>1818</sup>La rue principale de la vieille ville se nomme aujourd'hui la rue des arcades. Elle a été entièrement reconstruite après l'incendie de 1637 en pierre et couverte de tuiles.

<sup>1819</sup>L'actuelle place des Vosges.

<sup>1820</sup>Jura.

<sup>1821</sup>Seine-et-Marne, arrondissement de Meaux, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « des bâtimens ».

<sup>d</sup>Souigné.

[page 53]

À Lons-le-Saunier, 2<sup>nd</sup>e feuille

À midy

J'ay déjà vu les bâtimens de graduation. Je verray ce soir le reste, devant coucher icy. J'attendray que l'ardeur du soleil soit diminuée.

Les fascinages<sup>1822</sup> ont plus de 20 pieds<sup>1823</sup> d'épaisseur, et sont sous un hangar couvert de tuiles qui empesche la pluye et n'empesche pas la circulation de l'air.

L'eau salée arrive par un canal couvert dont je n'ay pas encore vu la source.

Celle du premier bâtiment que j'ay vu n'est salée qu'à deux degrés, il faut qu'elle le soit à 14 pour la mettre dans les chaudières. Il y a quatre bâtimens de graduation, à d'autres il arrive d'autres sources salées à sept ou huit degrés. On attend que celles-cy le soit au même degré pour la mesler aux autres et pour cela, on la fait passer à travers les fascinages et tomber dans le bassin d'eau dessous et on la repompe pour la faire repasser et retomber. On tire, m'a-t-on dit, 2000 muids<sup>1824</sup> d'eau salée par jour. Il faut la réduire à 350.

Les bassins sous les fascinages m'ont paru n'en estre qu'à un pied à peu près.

Ce poids de fascinage est soutenu d'espace en espace par différens étages ou rangs horisontaux de poutres et s'il y en avoit encore davantage, cela ne seroit que mieux car les fascines s'affaissent et quand elles sont affaissées il faut les renouveler. On les renouvelle tous les six ans, et il seroit bien à désirer que ce fût plus sûrement non seulement pour épargner cette dépençe, mais aussi par le mauvais goût que les fascines donnent à l'eau et nécessairement au sel, quelque peine qu'on prenne. On m'a avoué comme Monsieur de Montigny<sup>1825</sup> m'en avoit averti que dans la [porosité?] des fascines, l'eau est rouge presque comme de la brique.

[page 54] Les eaux conduite en haut<sup>a</sup> par des pompes y sont reçues dans de vastes bassins au fond de chacun desquels il y a quatre trous ou égouts dont on bouche ceux qu'on veut avec des tampons.

Il y a dans toute la longueur quatre rangs de tuyaux de bois foré s'abouchant l'un dans l'autre, on les appelle les corps<sup>b</sup>, et chacun des trous du bassin répond à

<sup>1822</sup>Fascine : Assemblage de menu bois, de branchages, TLF.

<sup>1823</sup>Plus de six mètres.

<sup>1824</sup>À Paris, le muid de liquides était de 274 litres (8 pieds cubes).

<sup>1825</sup>Jean-Charles Trudaine de Montigny, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Orthographié « eau ».

<sup>b</sup>Souigné.

chacun de ces corps. Le long de chaque corps règne une petite rigole qu'on appelle échelat<sup>a</sup>.

L'eau des corps tombe dans la rigole ou échalot<sup>b</sup> par un robinet qu'on ouvre à volonté. On m'a dit que cette eau voyage dans le corps pour n'estre versée dans l'[échalot ?] que fort loin pour acquérir quelque degré d'évaporation dans la route. Il me semblerait que pour cet effet, il vaudroit mieux qu'elle coulât dans une auge découverte que dans un tuyau<sup>c</sup> fermé, comme le corps. Je conçois qu'on veut empêcher la chute des corps étrangers, je ne sçais pas s'il n'y auroit pas d'autre moyen. Je ne sçais aussi si on ne pouvoit pas faciliter la première<sup>d</sup> évaporation par un ventilateur artificiel qui n'auroit pas l'inconvénient des tutaux découverts. Revenons à la description.

Les<sup>e</sup> deux bords des [échalots ?] sont coupés en petites dents



par où l'eau écoule goutte à goutte dans le fascinage. Quand l'[écholet ?] est plein<sup>f</sup>, et je ne sçais si les dents ne pourroient pas estre encore plus minces et plus fréquens (sic).

J'ay dit qu'il y a<sup>g</sup> plusieurs rangs de corps, chacun avec son [échalot ?] dans sa longueur, et qu'on fait aller l'eau à<sup>h</sup> volonté dans les uns ou les autres par des tampons. On se règle pour cela d'après le vent, par la crainte que le vent ne fasse tomber l'eau hors des fascinages, et l'ouvrier<sup>i</sup> m'a dit que quand le tems est variable, il faut quelquefois se lever plusieurs fois la nuit pour changer les tampons.

Les<sup>j</sup> pompes sont mues par un courant d'eau douce qui est à quinze ou vingt [pas ?] du bâtiment et qui par deux manivelles coudées à son axe fait agir des martinets de sonnette comme ceux de la machine de Marly<sup>1826</sup>.

[page 55] Voilà ce que j'ay vu le matin.

J'ay été le soir à la fontaine ou source qui est dans Lons-le-Saunier. J'ay descendu dans une cave, et je n'y ay vu que des pompes travaillant à tirer de l'eau

<sup>1826</sup>La machine de Marly (Bougival) servant à remonter l'eau de la Seine aux réservoirs de Marly-le-Roi, pour plus de détails, voir en annexe les termes techniques.

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « corps ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « les écholets ».

<sup>f</sup>Ces cinq mots sont rajoutés en interligne.

<sup>g</sup>Corrigé sur « en ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « cou ».

<sup>i</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>j</sup>Corrigé sur « voilà ce que l'eau arrive ».

d'un puits plus profond que cette cave de 30 pieds<sup>1827</sup> environ.

J'y ay seulement remarqué que cette eau sortant du puits a une odeur d'hépar sulphuré que je ne luy ay plus reconnue quand elle arrive au bâtiment de graduation. Je crois qu'elle l'a perdue dans le trajet.

Cette source dans Lons-le-Saunier même est nouvelle. Il y a une plus ancienne à Montmoreau bien meilleure, car elle est salée à sept ou huit degrés et celle-cy ne l'est qu'à deux. Je ne sçais pas s'il n'y en a pas une troisième, et on m'a dit qu'il y en a une où on a trouvé dans le même puits une source d'eau douce et il a fallu des travaux pour empêcher<sup>a</sup> les eaux de se confondre. Je n'ay pas été à celles-là.

J'ay compris qu'on se servoit anciennement de cette unique source de Montmoreau sans graduation. C'est depuis qu'on a découvert celle de<sup>b</sup> Lons-le-Saunier même qu'il a fallu ce bâtiment pour la [porter ?] à un degré où on peut la mesler avec l'ancienne. La fille est infiniment plus abondante, c'est ce qui a occasionné les travaux.

Cependant, comme par la graduation on observe la saline à 14 degrés, il me semble qu'elle seroit encore nécessaire quand on ne travailleroit que l'ancienne source.

J'ay été aux chaudières et on m'a dit que de huit quintaux d'eau on tire à peu près un quintal de sel. Ces chaudières où l'eau est haute de 18 pieds<sup>1828</sup> et qui ont à peu près 26 pieds sur 22<sup>1829</sup> de surface sont soutenues comme en Hollande par de forts crochets de fer. Ils en sont aussi à peu près à 18 pouces<sup>1830</sup> l'un de l'autre en quinconce.

Je n'ay pas compris icy mieux qu'en Hollande comment des chaudières de pièces de fer attachées avec des clous peuvent tenir l'eau. On m'a dit que pendant la chauffe on remarque s'il se fait une voye d'eau et qu'en observant bien la place on y jette d'en haut un peu de chaux qui sur le champ bouche le trou.

Je conçois que la matière [ ? ] ou alkaline dont je parleray cy-après peut faire au fond de la chaudière un ciment comme la glaise au fond des bassins, mais cela ne résout pas la question, comme [ ? ? ] n'a-t-il pas fait la preuve [ ? ] qu'on n'employe la chaudière.

[page 56] Le feu est mis au milieu du fourneau sous le milieu de la chaudière et au premier degré il jette vers les bords une matière reçue dans des vases qui y

<sup>1827</sup> Environ 10 mètres.

<sup>1828</sup> Environ six mètres.

<sup>1829</sup> Environ 9 mètres par sept.

<sup>1830</sup> Un peu moins de cinquante centimètres.

<sup>a</sup> Corrigé sur « l'en sépar ».

<sup>b</sup> Corrigé sur « récemment observée ».

sont mis pour cela et on trie encore le reste avec des sables. C'est de cette matière qu'on fait le sel d'[Épernon ?]. On m'a dit qu'on le garde et que c'est dans l'hiver par la gelée qu'on le purifie en le faisant dissoudre, chauffer et promptement cristalliser à la gelée.

Ensuite, l'eau précipite au fond de la chaudière une matière grise qui se durcit presque comme du fer et les cristaux de sel paroissent<sup>a</sup> en même tems à la surface. Par la concentration, ces cristaux se précipitent aussi et on les ramasse à la fin de la chauffe sans craindre de ramasser en même tems la matière qui s'est précipitée la première parce qu'elle est trop dure pour être enlevée par les outils.

De tems en tems, on nettoie le fond de la chaudière<sup>b</sup> de cette crasse en le battant avec de forts outils et je crois qu'on la met dans de l'eau bouillante pour en tirer encore par cristallisation le sel<sup>c</sup> qui y est resté.

Il me semble qu'on m'a dit que le résidu après cette seconde cristallisation est évaporé jusqu'à siccité. Il me semble qu'on m'a dit qu'on y joint l'eau qui découle des cristaux qu'on a mis sécher.

De ces matières [?] et fait de la potasse par l'évaporation à siccité et on la vend à des verreries du côté de Lion. Il me semble qu'on m'a dit qu'on y mesle avant l'évaporation des cendres dont on tire aussi beaucoup d'alkali ou potasse.

Il y a aussi une matière qu'on vend aux Bressans pour l'engrais de leurs terres. On n'en fait pas cet usage dans les environs même de Lons-le-Saunier parce qu'on préfère les fumures dont [on] a suffisamment.

Je ne rapporte que confusément les usages des [Caputmestriens?]. J'ay le projet de m'en informer mieux à Salins<sup>1831</sup> ou vraisemblablement sous la direction des mêmes propriétaires on en fait le même usage.

Nota je ne vois pas dans ces questions ce qui distingue le sel de glauber<sup>1832</sup> et le gype.

---

<sup>1831</sup>Salins-les-Bains, Jura, arrondissement de Lons-le-Saunier, chef-lieu de canton.

<sup>1832</sup>La forme naturelle décahydraté du sulfate de sodium porte le nom de sel de Glauber, ou sal mirabilis. Elle a été baptisée d'après Johann Rudolf Glauber, qui la découvrit au XVII<sup>e</sup> siècle. Elle se présentait sous la forme de cristaux blancs ou transparents, utilisés originellement comme laxatifs.

<sup>a</sup>Corrigé sur « se forment ».

<sup>b</sup>L'expression « le fond de la chaudière » est corrigée en interligne sur « le bassin ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « sels ».

[page 57]

À Lons-le-Saunier, feuille 3

Voicy d'autres observations dont je suis plus certain.

1° J'ay vu mouler ces pains, ce qui se fait avec facilité. On n'y employe plus comme avant Monsieur de Montigny les eaux grasses, c'est-à-dire les eaux qui découlent des cristaux pendant leur désiccation, mais on n'y employe pas non plus de l'eau pure, c'est de l'eau salée qui n'a pas été à la chaudière.

Il y a deux sortes de pains dont la forme est différente, j'ay oublié ce qui m'a été dit sur cela.

2° J'ay vu aussi le séchoir des pains, qui ne se sèchent plus au-dessus du feu comme avant Monsieur de Montigny. On a adopté sa méthode du<sup>a</sup> séchoir chauffé par le voisinage de la chaudière dans la pièce à côté en y faisant communiquer la chaleur par des ouvertures latérales. Les pains qui sèchent sont recouverts non de volets, mais de planches posées les unes à côté des autres, ce qui me paroît revenir au même.

3° La chauffe ordinaire pour le sel destiné aux sujets du Roy est de 30 ou 36 heures, mais pour le sel destiné aux Bernois, elle est bien plus lente, aussi les cristaux sont-ils infiniment mieux formés. Dans ces chauffes, dès que les cristaux paroissent, on diminue le feu. Je ne doute pas que cette méthode ne soit infiniment meilleure. On l'employe pour des étrangers qui prennent volontairement notre sel et on ne se donne pas tant de peine pour ceux qui sont obligés de le recevoir comme on le leur donne.

Les bois sont icy voiturés à grands frais par des bœufs qui ainsi que leurs conducteurs sont payés très cher par les fermiers. Les habitans de Lons-le-Saunier se plaignent de ce que cela fait enchérir les journées d'hommes et de bœufs. Je ne crois pas que les paysans s'en plaignent.

Les bois affectés à la saline sont vendus au fermier pour un écu la coudée<sup>1833</sup>. Le fermier fait couper et le menu bois reste aux propriétaires. C'est le fermier qui vend le bois aux habitans de Lons-le-Saunier 11 livres la coudée, ce qui semble une vexation<sup>b</sup> criante. Cependant, le beau-frère de Jacquemin, paysan des environs, luy a dit qu'il a souvent travaillé pour le fermier dans les bois, et qu'il est sûr qu'avec les frais de l'exploitation, le fermier y perd plustost que d'y gagner.

[page 58] Nota que cela n'a pas lieu à Salins et ne l'aura pas à la nouvelle

---

<sup>1833</sup> Environ 45 cm.

<sup>a</sup> Corrigé sur « du chev ».

<sup>b</sup> Corrigé sur deux mots illisibles.

saline d'Arc<sup>1834</sup>.

À Salins, une forest immense du Roy est destinée à la [?] de la saline<sup>1835</sup>, et il y en a nouvelle à côté de l'endroit où la saline se construit.

---

<sup>1834</sup>La saline royale d'Arc-et-Senans a été construite de 1775 à 1779 sur les plans de Claude-Nicolas Ledoux. Elle utilise comme matière première la saumure (mélange de sel gemme et d'eau) extraite de l'ancienne saline de Salins-les-bains et arrivait à Arc-et-senans par une canalisation de 23 Km.

<sup>1835</sup>Il s'agit de la forêt de Chaux.

[page 59]

À Poligny<sup>1836</sup>, ce 13 juillet. Poligny, feuille 1  
Rapports de Jacquemin, f[euille] 1<sup>ère</sup>

En arrivant à Poligny :

Je suis venu de Lons-le-Saunier coucher icy, pour avancer de quelques postes. J'y suis arrivé à la nuit et j'y ay été seul coucher.

Jacquemin m'avoit quitté à Bourg-en-Bresse pour aller voir sa famille et m'a rejoint aujourd'huy à Lons-le-Saunier.

Voicy ce que j'ay sçu de luy.

1° Je l'avois chargé de me chercher du tribuloïdes<sup>1837</sup> dans la Bresse, il en a trouvé, m'en a rapporté et je l'ay dans mon herbier, mais sans fleur. Il ne doit fleurir que dans quinze jours ou trois semaines et son fruit mûrira à la fin de l'automne. Il croît tout à fait dans l'eau. Cinq ou six feuilles nagent sur la surface comme des nymphéa ou des [péta ?ton], et ses longues racines fibreuses vont chercher très loin leur nourriture dans une terre argilleuse et tenace, c[est]-à-d[ire] c'est dans un terrain de cette nature que Jacquemin a été le chercher, conduit par un homme du pays, et dans les étangs voisins de Comté où le terrain est différent, on l'a assuré qu'on n'en voit point.

2° Je l'avois chargé de s'informer des bois communaux. Je crois que les usages diffèrent dans les différens pays. Dans sa paroisse, qui est Illay<sup>1838</sup> en Franche-Comté, à trois lieues de Clerval, les arrangemens ne sont bien établis que depuis quelques années. On fait comme à Lugny une coupe tous les ans et on la partage en lots qu'on donne à chaque habitant taillable, mais il a<sup>a</sup> été agité si le partage se fait au marc la livre de la taille ou par feu et on a pris le parti de partager chaque coupe en deux parties dont l'une se partage en autant de lots qu'il y a de feux et l'autre se proportionne à la taille. Jacquemin pense qu'il faudroit la distribuer par rentes plustost que par feux parce que ce seroit la distribuer suivant les besoins. Les lots ne se partagent pas par le sort. Au lieu de cela, on les partage en toisant et pour distribuer les lots, on suit dans le bois l'ordre du terrain et dans le village l'ordre des maisons, ce qui produit de l'inégalité suivant le bon ou mauvais terrain qui échoit, mais jamais de l'injustice.

[page 60] Les bois dépérissent moins depuis cet arrangement, mais dépérissent toujours et périront à la longue à ce qu'il croit, parce que les bois sont

<sup>1836</sup>Jura, arrondissement de Lons-le-Saunier, chef-lieu de canton .

<sup>1837</sup>Cette plante aquatique n'a pu être identifiée.

<sup>1838</sup>Ilay, devenu en 1813 La Chaux-du-Dombief, Jura, arrondissement de Saint-Claude, canton de Saint-Laurent-en-Grandvaux.

<sup>a</sup>Corrigé sur « y ».



toujours mal gardés quoique la communauté y mette un garde. Dans le village de Jacquemin, par exemple, il y a une charrone qui y fait un grand dégât en coupant de nuit et sans soin et sans égard les pièces qui lui conviennent.

3° Un autre objet dont je désirois qu'il s'informât est les fromages et les laiteries. Il n'a pas été ce<sup>a</sup> voyage-cy dans les fruitières. Cependant, il s'est informé du procédé pour persiller le fromage qui est précisément celui dont je voulois avoir connoissance. On l'a assuré qu'on fait les fromages petits et minces, que lundy on en met un sur celui qui a été fait dimanche dans la même presse où ils se collent et ne font plus qu'un qu'on jette entre deux ou plustost qu'on y sème de très petites pincées de poussière de charbon de bois qui traverse et pénètre par le sol et par la liqueur<sup>b</sup> qui tombe pendant l'opération de la presse, et que cette liqueur qui traverse tout le fromage y donne cette partie colorante qu'elle a prise dans le charbon, que d'ailleurs cette poussière de charbon est si atténuée et en si petite quantité qu'on ne la peut sentir sous la dent. J'ay bien de la peine à croire que cela soit vrai. On le luy a dit et il ne l'a pas vu. L'an prochain, il ira dans son pays et je l'ay chargé<sup>c</sup> d'aller luy-même à Septmoncelles voir faire cette opération.

Quand au sérat, il m'a dit qu'il se fait en faisant prendre le petit lait qui en reste<sup>d</sup> rempli de matière grise après que le fromage a pris. C'est donc ce petit lait qu'on fait prendre une seconde fois non avec de la caillette de veau mais avec une autre pressure liquide qui est à ce qu'il croit d'autre petit lait qui a déjà tourné à l'acide.

4° Il m'a dit d'ailleurs que dans trois lieux différens où il a été pour voir sa famille, il n'a entendu que gémissemens sur les excès de la corvée et la dureté personnelle de son ingénieur qui, quand on luy fait des plaintes, répond seulement qu'on en verra bien d'autres, qu'il y a encore tels et tels chemins à faire et les principaux à changer en sorte que ces malheureux ne voyent aucun terme à leurs maux.

[page 61] Ils prétendent aussi qu'on fait beaucoup d'inutilités. En effet, j'ay vu des parties où le chemin est bon et son terrain solide, et où il m'a paru qu'on l'exhausse sans nécessité de plusieurs pieds de pierre, grande dépense après laquelle on sera bien des années avant qu'il n'ait acquis la solidité qu'il a à présent. On ne gagnera que deux ou trois pieds de pente sur un chemin long, ce qui est une misère, et on aura toujours l'inconvénient et le danger que suivant moy on néglige trop les chemins en terrasse par conséquent, à précipices. Ces précipices sont effrayans dans les chemins des grandes montagnes mais inévitables. On pour-

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « celle de ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « parti ».

<sup>c</sup>Orthographié « chercher ».

<sup>d</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

roit peut-être prévenir les accidens par des défenses du côté du précipice. Quand le chemin est de terre, ne pourroit-on pas planter des hayes ? J'en ay vu de très belles et très sûres dans les chemins en terrasse de Bourgogne, surtout du côté de [Su ?] où les champs ont de vastes glacis plantés en grands arbres dans lesquelles la broussaille meslée fait un fourré impénétrable, ce qui soutient le chemin en même tems que cela garantit les voyageurs on n'a pas et ne peut pas avoir partout de ces talus larges. On pourroit y substituer des hayes comme sur le chemin de Tenailles depuis Monsieur de Cogny<sup>1839</sup>. Il est vrai que c'est une dépence à cause de la haye sèche nécessaire pendant quelques années pour garantir la jeune haye vive d'estre brûlée. Mais il y a des endroits où on a d'autres moyens. Il y en a où le bois est si commun que la haye sèche ne coûteroit que la façon. Il y en a dans les montagnes où le bois vient très bien et je ne crois pas que les bestiaux le broûtent, ne pourroit-on faire des hayes de bois, enfin dans les parties pierreuses qui sont la pluspart, celles des grands précipices que feroit-on de ces grands quartiers de pierre qu'on a arrachés pour creuser la route ? N'auroit-on pu en faire du côté du précipice des murs de pierre sèche ? Au reste, j'insiste peut-être trop sur cet objet par une raison qui m'est personnelle, c'est que j'ay la faiblesse de ne voir le précipice qu'avec horreur. Cependant, il y a des accidens réels à craindre dont je crois qu'on s'occupe trop peu.

[page 62] Malgré cette critique, il est très vrai que j'ay vu dans toute la Franche-Comté le résultat du travail qui est très<sup>a</sup> beaux chemins et le plus souvent très utiles. Je ne sçais si la marne est bonne. Elle est toute calcaire, mais elle peut être dure, j'ay déjà dit que je croyois que les pierres employées au hasard par les corvéables ne sont pas placées avec assez de choix.

Au reste, on fait icy les corvées à la tâche, chaque corvéable a la sienne, et Jacquemin pense que sans cela malgré la dureté du commandement, on n'auroit jamais pu achever le quart du travail qu'on a fait. Les deux beaux-frères de Jacquemin ont eu dans les dernières années au moins trois mois de travail auquel ils ne s'épargnèrent pas parce que c'estoit leur tâche. Des gens commandés à la journée n'auroient pas fait le travail sûrement dans les 365 jours de l'année quand il n'y auroit eu ny fêtes, ny hiver, ny tems de ramasser les récoltes.

Les plaintes des corvées sont cependant beaucoup [ ? ] du côté de Salins et de Quingey<sup>1840</sup> d'où<sup>b</sup> j'écris parce que les corvées n'y<sup>c</sup> sont pas encore exigées mais ils auront leur tour.

<sup>1839</sup>Ni ce personnage ni ce lieu n'ont pu être identifiés.

<sup>1840</sup>Doubs, arrondissement de Besançon, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Corrigé sur « que de ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « dont ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « y ».

5° Un paysan m'a dit icy que l'intendant actuel, Monsieur de la Coré<sup>1841</sup>, est un bon intendant, dont on n'entend jamais parler<sup>a</sup>, expression remarquable. L'éloge d'un intendant est donc celui qu'on feroit d'un loup. Demandez « y<sup>b</sup> a-t-il des loups dans le pays<sup>c</sup> », on vous répondoit « il y en a bien quelques uns dans la montagne, mais on n'en entend pas parler icy<sup>d</sup> ».

---

<sup>1841</sup>Charles André de La Coré était intendant de Franche-Comté.

<sup>a</sup>L'expression « dont on n'entend jamais parler » est soulignée.

<sup>b</sup>Corrigé sur « les loups vont ».

<sup>c</sup>L'expression « y a-t-il des loups dans le pays » est soulignée.

<sup>d</sup>L'expression « il y en a bien quelques uns dans la montagne, mais on n'en entend pas parler icy » est soulignée.

[page 63]

Rapports de Jacquemin, feuille 2<sup>nde</sup>, Poligny, f[euille] 2<sup>a</sup>

1° Jacquemin a trouvé les mœurs toutes changées dans son pays depuis trente ans qu'il n'y avait été. Il n'y a plus de ces danses et de cette gayeté produite par l'oisiveté et l'incurie, au<sup>b</sup> lieu de cela, des gémissemens à mort sur les corvées, mais en même tems, une activité et une industrie qu'il n'y connoissoit point. Chacun défriche et dessèche les terrains humides, ce qui est [cher ?] aux chemins et au prix de [dépenses ?]. Chacun aussi s'ingénie pour inventer des arts et ouvrir de petites branches de commerce, ce qui est dû surtout aux chemins.

Il a trouvé dans le village de sa naissance un horloger, ce qui est à mille lieues de ce qu'il y avoit vu. Cet horloger est un berger industriel qui avoit imaginé tout seul de faire une horloge de bois. Ce n'est là qu'une amulette, mais de là, il est venu ouvrier travaillant. Il ne fait pas de montres, mais on luy envoie à racommoder celles du pays, et son grand ouvrage est de travailler sans cesse à des pièces qu'il vend bon marché aux horlogers de la ville qui les revendent le plus cher qu'ils peuvent au public.

Jacquemin a été voir la chartreuse de Bonlieu<sup>1842</sup> [nichée ?] dans un désert de son voisinage. Il y a été reçu avec grande distinction en disant qu'il étoit devenu à Paris le valet de chambre d'un homme qui a joué un rôle important quoyqu'il m'ait avoué que le nom de son maître ne fût pas connu de ces solitaires. Le prieur luy a tout montré et démontré.

Ces Chartreux ne sçavent que faire de leur argent et ils en font quelquefois des inutilités, quelquefois des choses très utiles. Ils ont beaucoup bâti en magnifiques pierres de taille et pourquoy ? Ils ont un bel appartement à donner à un étranger d'importance qui ira les voir, et quand arrivera-t-il que cet étranger aille visiter la chartreuse de Bonlieu ? Ils ont fait de grands dessèchement de marais, il suffit de donner du [ ?] aux eaux, et cela a été fait avec intelligence, mais de plus ils ont fait la dépence immense d'y rapporter de la montagne un pied de bonne terre, ce qui a appauvri la montagne et n'estoit pas nécessaire au marais.

[page 64] Mais ils ont conduit très aisément des eaux d'irrigation dans les terres qu'ils ont rendues par ce moyen très fertiles. Ils ont autour des bois immenses

<sup>1842</sup>La chartreuse de Bonlieu fut fondée en 1170 par Thibert de Montmorot ; le domaine de l'abbaye s'étendit progressivement à toutes les terres entre La Chaux-du-Dombief et Saint-Cloud ( aujourd'hui Denezières). Les bâtiments entourés de jardins en terrasses, occupaient les 4 côtés d'un carré de plus de 2,5 ha de surface avec au centre de la cour, l'église et le cimetière. L'aile du cloître était divisée en 12 cellules.

<sup>a</sup>L'expression « Poligny, f[euille] 2 » est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus foncée.

<sup>b</sup>Corrigé sur « mais ».

en nature de sapins, chesnes, hêtres ou fayars et tilleuls. Ils n'exploitent leurs sapins qu'en planches et non pour le [compte ?] de la marine. Ils ont établi des moulins à scie, et outre qu'ils en vendent beaucoup de planches, il y a profusion de boiseries dans leurs bâtimens à cause du bon marché : j'en parleray tout à l'heure. Ils défendent aux paysans de marcher dans leurs bois de sapin, d'y aller chercher des branches, etc. pour la cause bien fondée que le pas des hommes empêche la recroissance de ces bois qui ne [ ?poussent] pas sur souche et leurs défences sont exécutées car ils sont craints. Cependant, ils n'ont jamais pu assujettir leurs coupeurs de bois à les couper au ras de terre, cependant, on ne coupe pas chez eux tout à fait si haut que dans les bois de Monsieur de Beauffremont. Ces souches qui restent sur pied pourrissent.

Nota que Jacquemin m'a dit que cependant dans les bois communaux de chesnes<sup>a</sup> de son village, on est venu à bout d'obliger à couper bien et au ras de terre. Nota Jacquemin ne sçait pas s'ils écorcent le sapin pour en faire du tan comme aux environs de Saint-Claude<sup>b</sup>. On ne fait à Bonlieu d'usage du hêtre ou fayart que pour la cheminée. Sans doute ils apprendront quelque jour à en faire d'autre, puisque l'industrie fait des progrès dans ce pays.

Nota : il y a des pays où on en fait des aubes<sup>1843</sup>, ce qui n'est pas encore le meilleur usage. Nota aussi qu'à Senozan, et en Bresse, on m'a dit qu'on ne fait les sabots que de noyer parce qu'il y en a beaucoup, or, ils valent infiniment moins que ceux de hêtre ny d'aulne. Je le diray bien à Monsieur de Senozan pour qu'il <sup>c</sup> à son projet d'établir des plantations d'aulne à Senozan, où il n'auroit pas l'usage des sabots<sup>d</sup> qu'il [a] à Rhosny et à Malesherbes.

Les Chartreux de Bonlieu employent leurs beaux chesnes en charpente ou en planches<sup>e</sup> et leur méthode est de faire travailler les pièces équarries et les planches sciées pendant six mois dans leurs eaux. C'est pendant six mois, ils pensent que cela suffit. Je ne sçais s'ils savent que pour l'usage de la marine on les fait tremper deux ans.

Quant aux tilleuls qu'ils ont en abondance, et superbes, bien loin de les négliger comme des bois inutiles, ils soutiennent qu'il n'y en a point de meilleurs et de plus beaux pour la menuiserie pourvu que ce [page 65]<sup>f</sup> soit dans les ouvrages

---

<sup>1843</sup>Planches fixées à la circonférence de la roue d'un moulin à eau, et sur lesquelles vient s'exercer immédiatement l'impulsion du fluide qui les chasse l'une après l'autre, ce qui produit la rotation de cette roue, TLF.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée entre deux paragraphes.

<sup>c</sup>Corrigé sur « perde ».

<sup>d</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>e</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>f</sup>Cette page débute par l'expression « V[oir] aussi sur les Chartreux de Bonlieu Locle, f[euille] 4.

intérieurs et non exposés aux injures des élémens, et sur cela ils ont une grande et longue expérience. C'est un fait à retenir.

J'ay parlé de la profusion avec laquelle ils employent le bois dans leurs bâtimens.

En voicy deux traits.

Leurs toits sont revêtus en dedans de planches de sapin bien jointes, ce qui rend sûrement leurs greniers plus sains.

Leurs écuries sont parquetées, ce que j'ay vu aussi en Hollande, mais ce n'est pas en planches glissantes sous le pied des chevaux. Ils débitent des bois en petites billes debout, d'un pied de longueur, et c'est de ces bois debout parfaitement jointes qu'ils font les planchers de leurs écuries.

D'ailleurs, la vie de ces Chartreux est bien différente de celle de Paris et des grandes villes. Ils ont bien souvent leur institut, chacun leur cellule avec leur petit jardin. Mais j'ay déjà remarqué à l'occasion de la fameuse chartreuse de Dijon qui est hors les murs de la ville que dans les chartreuses de campagne leurs spaciment est dans les champs où ils se promènent et peuvent causer avec les passans. Il leur est seulement défendu d'entrer dans les maisons. Leur cellule et leur jardin particulier devant presque une retraite [ ? ] pour ceux qui par religion et par mélancholie aiment à méditer ou à bouder.

De plus, il n'y a que peu de Chartreux à Bonlieu et ils ont partagé entre eux la direction des affaires de leurs maisons l'un a le soin des bois, l'autre des prairies, l'autre des bâtimens, etc. Les affaires de la maison se font mieux et ils en sont bien plus heureux, à l'exception de la société des hommes qui est nécessaire à quelques individus, mais pas absolument à tout le monde. Peu d'hommes sont aussi heureux que les Chartreux de Bonlieu. Il y a cinq ou six autres chartreuses<sup>1844</sup> dans le pays où j'aurois bien voulu pouvoir aller en y étant reçu avec autant de confiance, et pas plus de cérémonie que Jacquemin à Bonlieu.

[page 66] Ils ont cependant encore [ ? ] de maigre qui n'en est pas un grand pour tout le monde, surtout pour ceux qui y sont habitués. Ils ont des étangs d'eau vive où le poisson est bon, mais ils ne leur suffisoient pas. Ils achètent tous les ans la pêche entière de quelque étang de Bresse où le poisson est abondant mais mauvais. Ils ont de grandes cuves dans lequel[le]s ils les transportent chez eux et les font dégorger dans leurs étangs servant de viviers où en peu de tems ils deviennent bons. Pour la morue et autres salaisons, comme ils sont riches, ils en font venir de très loin. Jacquemin croit qu'il luy ont dit qu'ils s'en fournissent jusqu'au [ ? ? ] Saint-Germain-en-Laye<sup>1845</sup>, il n'en est pas cependant tout à fait sûr.

<sup>1844</sup>Comme par exemple la chartreuse de Vacluse à Onoz.

<sup>1845</sup>Yvelines.

Deux observations à faire sur les récits de Jacquemin qui sont bien plus importants que toutes mes observations

1° Utilité des moines, ce qui est aujourd'hui partout mais une grande vérité. Laissons dire à la noblesse et autres gens riches que leurs biens seroient mieux en d'autres mains. Convenons qu'il vaudroit mieux qu'un noble mangeât 40 000 livres de rente qu'un [prieur ?] de moines, mais rappelons-nous que pour l'état les terres sont bien mieux cultivées et pour l'humanité que<sup>a</sup> les paysans la race d'hommes la plus précieuse est bien plus heureuse dans les terres des moines que dans celles des seigneurs, surtout de ceux qui vivent à la Cour et dans les villes. Ce n'est pas la seule chartreuse de Bonlieu qui me fait faire cette réflexion. Je l'avais déjà faite d'après ce qu'on m'a dit à Mussy de l'abbaye de Clervaux, ce que j'ai vu à Cluny de celle de Cluny, ce que j'ai su il y a deux ans en Poitou des défrichemens de Saint-Michel-en-Lume<sup>1846</sup>, ce que tout le monde sçait des abbayes de Flandre, etc. si on veut remonter au principe on le trouvera dans les avantages de l'administration municipale. Des moines sont une municipalité, des seigneurs sont des despotes et si le peuple est plus heureux et plus riche<sup>b</sup> dans les terres des moines que dans celles des seigneurs, c'est par la même raison qu'il l'est plus en Hollande et en Suisse qu'en France. Peut-être y auroit-il d'autres établissemens à faire encore meilleurs que les moines, je dis seulement que, dans l'état actuel, ils valent mieux que des seigneurs.

2° Pour faire un voyage utile, ce seroit en France qu'il faudroit le faire, mais plus lentement et en [résidant ?] plus que moy. Il est vrai qu'il faudroit être d'un état mitoyen, ny homme du peuple qui ne peut communiquer avec les gens au-dessus du peuple, ny homme regardé comme important ce qu'on m'a bien montré dans les provinces et ce qui exclut tout confiance, et [ ?] perte de tems.

---

<sup>1846</sup>Serait-ce Saint-Michel-en-L'Herme, Vendée, arrondissement de Fontenay-le-Comte, canton de Luçon, qui a gagné beaucoup de terres sur la mer ?

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « l'espèce ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

[page 67]

Poligny, f[euille] 3. Rapports de Jacquemin, feuille 3  
Sur la main-morte

J'avois chargé Jacquemin de s'informer spécialement du droit de main-morte dans son pays. Elle existe auprès d'Orgelet, petite ville de F[ranche]-Comté et l'un des trois quartiers où il a été voir sa famille. Monsieur de Beaufort, seigneur du village de ce nom où il y a [poste ?] près d'Orgelet a le droit de main-morte et il consiste à ce qu'il hérite des maisons de ceux qui meurent sans enfans, laissent-ils même des frères. Et si un père laisse plusieurs fils et qu'un d'eux meure pendant que les biens sont encore indivis<sup>a</sup>, les autres héritent, mais s'il ne meurt qu'après<sup>b</sup> le partage fait des biens du père, c'est le seigneur qui hérite. L'effet de ce droit bizarre est que dans bien des familles les enfans gardent longtems leurs biens en indivis, ce qui produit des embarras dans les affaires.

De plus, Monsieur de Beaufort<sup>1847</sup>, qui exerce son droit avec dureté a quelquefois refusé sous différens prétextes pendant plusieurs années d'entairiner (sic) des contracts de vente faits pour un homme sans enfans à un homme qui en avoit dans l'espérance que le vendeur pouvant mourir dans l'intervalle il en hériteroit. Je me doute que si j'en<sup>c</sup> parlois à ce Monsieur de Beaufort il me diroit que c'estoit des ventes simulées pour frauder son droit de succession.

Il a ce droit sur des maisons de son village et il en est arrivé que quelques unes de ces maisons périssent et qu'aucune ne s'y reconstruit parce qu'on n'aime pas à bâtir un bon sujet à la main-morte. De là, sa terre devenait déserte, ce qui l'a forcé à renoncer à son droit sur quelques terrains en faveur de ceux qui se proposoient d'y bâtir.

[page 68] Cette main-morte, d'après certains est plustost réelle que personnelle et très<sup>d</sup> différente de celle de Saint-Claude sur laquelle de Monsieur de Voltaire a écrit<sup>1848</sup>. Je crois qu'il y en a de différens genres dans les pays main-mortables, et je ne doute pas qu'il n'y ait quelque livre où cela soit expliqué.

À Saint-Claude, où j'ay interrogé sur cela, on m'a dit que la ville même en est exempte, mais que le territoire y est sujet. On m'a dit qu'il a été fait sur cela

---

<sup>1847</sup>En 1778, le baron de Beaufort est le comte de Laurencin.

<sup>1848</sup>Dans le *Dictionnaire philosophique*, article « esclave ». Cet article est reproduit dans les termes techniques.

<sup>a</sup>Corrigé sur « div ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « te ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « je m'a ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.



de très bons mémoires par un homme du pays<sup>1849</sup> pour le procès dernièrement pendant au conseil, mais on ne m'a pas pu trouver dans la ville de Saint-Claude ny ces mémoires<sup>1850</sup> parce qu'il n'y a pas de libraire dans cette ville ny ceux qui y ont travaillé pour en causer avec eux parce qu'ils estoient absens et on m'a dit que je trouverais les mémoires à Besançon chez l'imprimeur<sup>a</sup> qui les a imprimés. J'ay été à Besançon chez cet imprimeur. Il n'en a qu'en feuilles dans son magasin et il luy auroit fallu pour renverser le magasin et le trouver un tems considérable que je ne pouvois pas luy donner. Il m'a dit qu'il en a très peu envoyé à Paris, mais que j'en trouverais chés ses correspondans à Neuchâtel.

Si je ne les y trouve pas, je seray à portée de les faire venir à Paris de chez cet imprimeur de Besançon puisqu'il en a dans son magasin.

Ces recherches sont du nombre de celles qui seroient plus faciles en voyageant autrement que je ne fais en voyant la bonne compagnie, mais on y supplée à Paris.

[page 69] Nota : Jacquemin a oublié de demander précisément<sup>b</sup> si le droit de main-morte s'étend aussi sur les effets mobiliers du domicile dans le pays main-mortable. Son cousin qui l'en a entretenu parce que cela le touche ne luy a parlé que des maisons.

2° Jacquemin m'a encore rapporté un usage singulier de la petite ville d'Orgelet où vit son cousin. Tous les enfans de la ville qui<sup>c</sup> se font prêtres sont de droit propre habitués de la paroisse et en cette qualité partagent une mence destinée à l'entretien de ces prêtres, établissement<sup>d</sup> que je crois bien mauvais et dont l'effet ne<sup>e</sup> nécessaire est que dès qu'un paysan a gagné assez dans le<sup>f</sup> commerce pour faire élever son fils assez loin pour sçavoir<sup>g</sup> la latin il en fait un prêtre.

3<sup>h</sup> de tous les [côtés?], d'Orgelet, du village d'Illay, près de Clerval qui est la patrie de Jacquemin, il y a un commerce continuel à un marché qui se tient toutes

<sup>1849</sup>Il s'agit de l'avocat Christin, futur Maire de Saint-Claude, soutenu dans son combat, d'abord juridique, puis politique, contre le servage dans les Monts Jura organisé par les Abbés de Saint-Oyend puis poursuivi par le chapitre de la Cathédrale de Saint-Claude.

<sup>1850</sup>*Collection des mémoires présentés au conseil du roi par les habitants du Mont-Jura et le chapitre de S[aint-Claude], avec l'arrêt rendu par ce tribunal. (18 janv. 1772.)*, par Christin et Voltaire, ou encore *Dissertation sur l'établissement de l'abbaye de S. Claude, ses chroniques, ses légendes, ses chartes, ses usurpations, et sur les droits des habitants de cette terre, 1772, 196 p.*, mais selon Barbier, l'édition s'est faite à Neuchâtel.

<sup>a</sup>Corrigé sur « le libraire ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « sont ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « usage ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « sera ».

<sup>f</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « de la ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « le fa ».

<sup>h</sup>Corrigé en interligne sur « 4° ».

les semaines à Morat<sup>a</sup> frontière de Suisse, par delà le Mont-Jura. On y porte toutes les denrées que consomme la montagne et on en rapporte celles qu'elle produit et on y commerce aussi des denrées d'exportation et d'importation avec la Suisse. On a<sup>b</sup> avoué à Jacquemin que malgré toute la vigilance des commis, il se fait dans ce commerce une contrebande immense qui fait toute la richesse du pays.

Dès qu'un paysan intelligent a amassé de quoy acheter un petit cheval qui ne coûte pas cher et se nourrit dans les pâturage à bon marché, on l'attache à une petite charrette légère de bois qui ne coûte pas beaucoup plus et Jacquemin en a un tel qu'il avoit connu dans son enfance<sup>c</sup> qui estoit sorti pour a première fois de son village avec six francs dans sa poche et a à présent dix milles francs de biens dont il a bâti une petite maison et acheté des terres et des vaches. Quand ce voiturier est parvenu a avoir trois ou quatre petits chevaux, il les met chacun à sa charette et conduit luy seul les trois ou quatre charettes.

[page 70] 4<sup>d</sup> Ils aiment mieux cela qu'une lourde charette à quatre chevaux et il y en a deux raisons dont ils ont dit la première à Jacquemin et il a deviné la seconde.

La première est que quand chaque cheval porte sa charge<sup>e</sup> (c'est leur terme), il faut absolument que chaque cheval, au lieu que quand plusieurs chevaux sont attelés ensemble, il y en a souvent un<sup>f</sup> qui se crève à tirer seul et les autres ne se fatiguent pas.

L'autre raison que Jacquemin a devinée, c'est que les chemins de la montagne ne sont faits que depuis peu d'années. Auparavant, trois chevaux auroient eu une peine excessive à tirer une grosse voiture, mais en tiroient aisément une petite. Et quand ils estoient au pied de la montagne difficile à franchir, le voiturier atteloit successivement les trois chevaux à la fois à chacune de ces charettes et quand la première estoit montée alloit chercher la seconde.

Cette difficulté n'existe plus aujourd'huy. Chaque cheval suffit pour mener gayement sa petite charette, mais les usages d'un pays subsistent longtems après que la raison qui les a fait établir ne subsiste plus.

Nota<sup>g</sup> : le village de Clerval où j'ay séjourné deux jours s'appelle Clervaux dans le pays. J'ay vu même le nom de Clervaux sur une pierre dans une vieille épitaphe dans l'église. Cependant, dans les<sup>h</sup> carthe de géographie, dans les terres

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé sur « Jacquemin ».

<sup>c</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>L'expression « chaque cheval porte sa charge » est soulignée.

<sup>f</sup>Corrigé sur « uns ».

<sup>g</sup>Rajouté en interligne.

<sup>h</sup>Ce mot est répété deux fois.

on dit toujours Clerval.

Le vrai nom de ce Clerval est Clerval les Vaux d'Ain<sup>a1851</sup> près des vallées de la [?] d'Ain ou de Dain. Pour le distinguer des autres Clerval du pays comme Clerval sur Saône<sup>1852</sup> où j'ay passé au sortir de Beaume-les-Dames.

Nota encore que la rivière de Dain est appelée dans les carthes et dans les livres le Daim, et on m'avoit donné avis de voir le Sault du Daim.

Cependant, le pont d'Ain<sup>b</sup> entre Bourg-en-Bresse et Nantua et<sup>c</sup> ce nom de Clerval les Vaux d'Ain<sup>d</sup> me fait soupçonner qu'on disoit originalement l'Ain<sup>e</sup>.

---

<sup>1851</sup>Rappelons-le, il s'agit de Clairvaux-les-Lacs.

<sup>1852</sup>Ce Clerval-là est sur le Doubs.

<sup>a</sup>L'expression « Clerval les Vaux d'Ain » est soulignée.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Ce mot est répété deux fois.

<sup>d</sup>Ce nom est souligné.

<sup>e</sup>Ces deux mots sont soulignés.

[page 71]

À Salins et Quingey<sup>a</sup>, ce 14 juillet, feuille 1<sup>ère</sup>

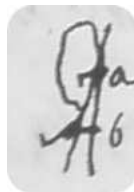
1° je suis venu de Poligny à Arbois<sup>1853</sup> et d'Arbois dîner icy.

En sortant de Poligny, j'ay trouvé un pays tout de vignobles jusqu'au fond des vallées, ensuite de bonnes cultures de différente[s] espèce[s], terres qui ne se reposent point. En approchant d'Arbois encore vignobles et quelques uns entre Arbois et Salins<sup>1854</sup>.

La réputation du vin d'Arbois m'a engagé à en examiner le terrain. C'est une terre moins rouge que celle de Pomar, mais brune, et ses cailloux une pierre calcaire dont j'ay pris échantillon.

Cette terre est grasse où je l'ay pris le long du chemin. Elle est vraisemblablement plus marneuse<sup>b</sup> sur la montagne où croît le meilleur vin.

Les vignes ne sont point icy espacées et rangées posita ordone<sup>c</sup> comme près de Paris et on les provigne. Mais les maîtres ceps ne sont point icy couchés comme des cordes tendues ainsi que je l'ay vu en Bourgogne. Les tiges sont fortes et dentées et cependant appuyées à de minces échalas. Néanmoins, on les [retire ?] pour les provigner et j'ay vu demi-cercle entier fait de vieux bois attaché en a<sup>d</sup> et re-attaché en b au même échalas.



Jacquemin qui est du pays m'a dit que pour faire ce vin blanc d'Arbois qu'on nomme vin de garde, on laisse le raisin sur la vigne longtems après le tems ordinaire de la vendange<sup>1855</sup>, même après que les premières gelées ont fait tomber les feuilles et par ce procédé on perd plus de moitié en quantité, mais on gagne en qualité.

Il m'a dit de plus qu'ils ne destinent à ce vin de garde que le raisin blanc<sup>e</sup> et récoltent le rouge dans le tems ordinaire de la vendange. Peut-être sont-ils dans

<sup>1853</sup>Jura, arrondissement Lons-le-Saunier, chef-lieu de canton.

<sup>1854</sup>Salins-les-Bains, Jura, arrondissement de Lons-le-Saunier, chef-lieu de canton.

<sup>1855</sup>Le vin jaune qui se récolte après la Toussaint.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « grasse ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>Corrigé sur « rouge ».

le préjugé que le raisin blanc fait du vin blanc et le rouge du vin rouge, en quoy ils se trompent. Quoyqu'il en soit, Jacquemin dit que c'est leur méthode.

[page 72] 2° Icy, à Salins, je n'ay trouvé personne qui fût au fait du pin [com ?] ny pin mugo. Il paraît que celuy qui l'a procuré à Monsieur d'Aubenton est Monsieur Oudet<sup>a</sup> avocat<sup>1856</sup> et garde-manteau<sup>b</sup>, mais il est à présent à Besançon, et quelques recherches que j'aye faites personne n'a pu me donner de notice d'aucun pin<sup>c</sup> venant dans les bois voisins, seulement j'ay appris qu'il y a quelques ifs dans les forests, mais en très petites quantité. J'ay vu un nommé Monsieur Gillier<sup>1857</sup>, qui est aussi quelque chose dans la [raine ?] et qu'on m'a indiqué comme celuy qui est le plus souvent à la recherche de ces ifs. Il m'a dit qu'ils sont rares, qu'ils viennent sur des rochers sans presque de terre, qu'ils ne sont jamais que de petits arbres, mais qu'ils sont précieux pour leur excessive dureté quand ils sont bien desséchés et leur incorruptibilité. Des échelas d'if durent à l'air, dit-il, plus de cinquante ans. Il m'en a montré une bûche et c'est bien de l'if.

Ce qui me fonde à croire que c'est Monsieur Oudet qui a connoissance des pins mugo, c'est que chés<sup>d</sup> Monsieur d'Aubenton, on m'a dit que Monsieur d'Esnans<sup>1858</sup> de Besançon luy en a envoyé par le moyen d'un garde-manteau de Salins, et Monsieur Oudet est garde-manteau, passe pour être plus curieux que tout le reste du pays sur ce qui concerne les bois et on m'a dit qu'il est ami intime de Monsieur l'abbé Courchetet d'Esnans<sup>1859</sup> de Besançon, fils du fameux conseiller Monsieur d'Esnans.

### Saline<sup>e</sup>

3° J'ay vu la saline, c'est-à-dire les puits où il jaillit des sources d'eau douce, d'eau salée à 14 degrés et d'eau salée à un moindre degré qui auroit besoin de graduation. Jusqu'à présent, cette eau demie-salée était rejetée comme inutile parce qu'on n'a point icy de graduations, mais à présent on va la conduire à un lieu

<sup>1856</sup>Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>1857</sup>Ce personnage n'a pu non plus être identifié.

<sup>1858</sup>Courchetet d'Esnans, Luc (1695-1776), diplomate, censeur royal, auteur notamment de *l'Histoire des négociations et du Traité de paix des Pyrénées*, en 1750.

<sup>1859</sup>Alexandre-François.

<sup>a</sup>Ce mot surmonte le même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>b</sup>Ce mot surmonte le même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Ce mot est rajouté entre deux paragraphes, d'une encre plus claire.

nommé Arc<sup>1860</sup> à huit lieues<sup>1861</sup> d'icy où on construit un bâtiment immense et des graduations. La conduite des eaux est déjà toute faite, et on a fait l'épreuve pour sçavoir si après le trajet elle a acquis ou perdu de la salure, on n'a pas pu me dire [page 73] le résultat de cette épreuve. Ce bâtiment est fait 1° pour profiter des eaux de médiocre salure qui sont icy, 2° pour consommer les bois d'une grande forest inutile qui est au Roy dans le lieu où la saline s'établit. On y a envoyé les charpentiers de Montmareau au pont construire les bâtimens de graduation.

Les souterrains où se tirent icy les eaux sont d'une antiquité immémoriale. Ils sont plus de cinq cens toises<sup>1862</sup> de long, sont très exhausés avec des pilliers très solides. Les sources douces, salées et demi-salées y font meilleur et souvent sont voisines. Il y a des conduites triangulaires pour chacune. Elles sont revêtues d'argille.

---

<sup>1860</sup>La saline d'Arc-et-Senans à laquelle on a déjà fait allusion : elle devait être reliée à Salins par un saumoduc. Il formait une double canalisation en sapin, longue de 21 kilomètres, qui traversait collines, routes et forêts, en suivant le cours de la Furieuse et de la Loue. Cette canalisation était enterrée afin de la rendre moins vulnérable aux dégâts du temps, du gel et des pillards. Afin de la sécuriser plus fortement, 10 postes de garde furent construits le long du tracé du saumoduc, formant ainsi le « chemin des gabelous ». L'écoulement et la teneur en sel de la saumure étaient mesurés à chaque poste, et les résultats étaient relevés chaque samedi et portés à la saline. Les gabelous étaient à l'époque des douaniers responsables du commerce du sel, et donc responsable de la gabelle. Ils devaient faire face à des « faux-sauniers », qui perçaient les canalisations afin de récupérer une partie du liquide chargé de sel. Le saumoduc suivait la déclivité du terrain (143 mètres de dénivelé), et était formé par des troncs de sapins taillés en forme de crayons pour s'emboîter facilement, et dont le cœur avait été évidé à l'aide d'une tarière. Les sapins furent choisis du fait de leur grande taille, et aussi du fait de la relative tendresse de leur cœur. Ces troncs de sapins évidés étaient appelés « bourneaux ». L'emboîtement des troncs évidés entre eux devait être solidifié grâce à l'usage de « frettes » en fer. Malgré les nombreux travaux effectués sans interruption sur le saumoduc, de nombreuses fissures apparaissaient, ce qui entraînaient de nombreuses fuites (les coûteux travaux étaient effectués sur l'une des canalisations pendant que l'autre assurait le transport de la saumure). Elles étaient estimées à 30 %. Ainsi, des 135 000 litres de saumure envoyés quotidiennement depuis Salins, une partie non négligeable était perdue. On avait lancé la construction de cette nouvelle saline car si on trouvait à l'époque de nombreux puits à Salins-les-Bains et à Montmorot et si on avait construit des chaudières près de ces puits et l'on amenait le bois des forêts voisines, après de nombreuses années d'exploitation, ces forêts s'appauvrirent de plus en plus rapidement, et le combustible devait en conséquence parcourir des distances de plus en plus importantes pour être acheminé, ce qui coûtait de plus en plus d'argent. De plus, au fil des années, la teneur en sel de la saumure diminuait. Durant une période, les experts du Roi cherchèrent même à exploiter les « petites eaux », mais ceci fut stoppé par un arrêt du conseil du Roi en avril 1773. Enfin, la construction d'un bâtiment de graduation était impossible, du fait de la position de Salins-les-Bains dans un vallon, ce qui n'était pas adéquat.

<sup>1861</sup>Plus de vingt kilomètres.

<sup>1862</sup>Près d'un kilomètre.



Il y a de tems en tems des morceaux de bois en travers



pour soutenir l'argille. Dans le bassin où touche l'eau douce, il seroit à craindre que l'eau douce<sup>a</sup> dans une nuit ne débordât ses bassins et n'aille se mesler à l'eau salée. On y a remédié par un assez joli artifice. Un peu au-dessous du bassin où se rendent les eaux douces est une petite roue<sup>b</sup> qui y est plongée à moitié dans les eaux ordinaires. Cette roue s'y trouveroit plongée tout à fait si l'eau étoit prête à déborder, et<sup>c</sup> alors ne tourneroit plus. Au-dessus de la roue est un petit robinet d'eau douce qui la fait tourner jusqu'à ce qu'elle soit submergée. Cette petite roue n'a d'autre fonction que de faire aller une corde qui continuellement fait sonner une petite cloche, et quand la petite cloche cesse de sonner, cela avertit que les eaux sont prêtes à se mesler. Les ouvriers accourent et y apportent des remèdes convenables et préparés pour cet accident.

C'est par une source sur terre que se meuvent toutes les pompes nécessaires par ces [?]. Cette eau est peu abondante, mais a beaucoup de chutes à cause de la profondeur des cuves. Elle agit par des bascules que j'ay vues et dont on m'a dit que le mouvement est simple et facile. On m'a fait remarquer une roue de grand diamètre que cette eau feroit mouvoir par en haut. Elle est conservée ensuite dans un réservoir au niveau de terre du demi<sup>d</sup> diamètre de la roue.

[page 74] D'où on peut encore l'employer pour mouvoir la même roue par en bas quand on en a besoin, ce qui arrive quelquefois par la disette d'eaux. Je ne prétends pas donner la chaîne de ces mouvemens, il faudroit être longtems sur le lieu pour les suivre. On m'a dit que jusqu'en 1750, la machine n'allait que par des chevaux, et que c'est le meunier Bébian<sup>1863</sup> qui a été le constructeur de ces ouvrages hydrauliques. Je l'ay beaucoup connu à Paris par Monsieur Dumesnil<sup>1864</sup>. Le projet

<sup>1863</sup>Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>1864</sup>Est-ce Élie de Beaumont, Jean Baptiste, né en 1732 à Carentan (Manche), jurisconsulte, avocat en 1752, il renonce à la plaidoirie pour écrire des mémoires judiciaires dont l'un, concernant l'affaire Calas, lui confère une réputation européenne, et la reconnaissance de Voltaire. Il est l'époux d'Anne Louise Morin-Dumesnil. Il disparaît en 1786 à Paris?

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « rouge g ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « un peu ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « dix ».

qu'il avoit alors de faire subir à l'eau une première décantation par des chaudières latérales n'a pas suffi.

J'ai demandé ce qu'est devenu mon ami Bébian<sup>a</sup>, et j'ay appris qu'il est mort de misère, sans secours et chenu dans une grange où il a été pris de la maladie en route. Triste fin pour un homme d'un génie rare. Bébian estoit grand ivrogne et n'avoit nulle conduite. Je le sçavois. Après avoir été bien payé de son travail pour la Ferme Générale, il a tout mangé en en buvant une partie comme Sganarelle. Ensuite, il a passé le reste de ses jours à faire de tous côtés des entreprises mécaniques de tout genre, et n'en suivre aucune, et il a fini comme je viens de dire.

Les chaudières et les séchoirs sont icy comme à Montmoreau, et a adopté les séchoirs de Monsieur de Montigny dont on m'a fait icy de grands éloges.

On ne fait icy ny sel [déposé], ny sel de glaubert comme à Montmoreau. J'ay parlé à Montmoreau de celui d'[?] et je n'ay pas dit comment se fait celui de glaubert, on ne me l'a pas dit. On ne fait point icy non plus de potasse pour les verreries, on fait seulement ce qu'on appelle du salin, c'est-à-dire du sel de cendre qui sert aussi aux verreries<sup>1865</sup> et on m'a dit que ce salin<sup>b</sup> y est pour le verre blanc, et que la potasse ne peut servir que pour le verre noir. On mesle la crasse entière du fond<sup>c</sup> des chaudières, et les eaux grasses depuis des [coillages ?] pendant qu'ils sèchent. Le fond se dissout dans de l'eau demi-salée et produit une eau<sup>d</sup> à 14 degrés comme celui<sup>e</sup> de la fontaine naturelle d'Issy<sup>1866</sup>. On la met dans la chaudière où elle produit aussi son sel. Le [?] est jetté dans des puits. On a voulu les vendre pour marnier des terres. Icy comme à Montmoreau on n'en veut point et icy on n'a pas comme à Montmoreau les ressources des Bressans<sup>f</sup> qui viennent l'acheter.

---

<sup>1865</sup>Le sel est utilisé pour réduire la quantité de petites bulles d'air dans le verre fondu. Il contribue également à fluidifier le verre, et à prévenir la formation de mousse dans le verre fondu durant l'élaboration.

<sup>1866</sup>Issy-l'Évêque, Saône-et-Loire, arrondissement d'Autun, chef-lieu de canton .

<sup>a</sup>Ce nom est surmonté du même, d'une écriture plus lisible.

<sup>b</sup>souligné.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « un sel ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « celui ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « Bess ».



[page 75]

Á Salin f[euille] 2 et Quingey<sup>a</sup>, f[euille] 2

J'ay appris icy que<sup>b</sup> ce qu'on appelle eau<sup>c</sup> à 14 degrés est celle qui produit 14 livres de sel par quintal et ainsi des autres degrés.

J'ay interrogé sur ce que les chaudières peuvent tenir l'eau. On m'a dit qu'elles la tiennent par la fréquence des clouds rouges battus en rivets. Cependant, il est vrai que dans la première [?] ou chauffe il y a toujours quelques petites voyes d'eau mais qui font quelque dommage et sont bientôt bouchées comme je l'avois soupçonné par la crasse qui se dépose au fond et fait ciment dont il subsiste assez avec quelque soin qu'on arrache ce [?], mais que dans toutes les chaufes suivantes il n'y a plus de voyes d'eau à craindre.

Un homme, Monsieur [blanc] qui n'est pas le directeur mais un homme principal sçachant que j'estois dans les souterrains, est venu m'y accompagner et me faire la démonstration.

C'est Monsieur Oudry de Soucy qui pour la Ferme Général est<sup>d</sup> à la teste des salines de Montmoreau, [salins, étang?].

Le directeur d'icy s'appelle Monsieur [blanc], et celui de Montmoreau que je n'ay pas vu s'appelle Monsieur Dauphin.

Nota<sup>e</sup> j'ay mis icy en blanc deux noms propres que je ne me suis pas rappelés en écrivant et que personne n'a pu me dire en partant.

Á Quingey, ce 15 juillet

Je suis venu droit de Salins à Quingey, évitant<sup>f</sup> la poste de Mouchard<sup>1867</sup>. C'est par Mouchard qu'il auroit fallu prendre si j'avois voulu aller à Arc<sup>g</sup>, mais j'ay pensé que je ne verrois rien à ce nouveau bâtiment, que la répétition de ce que j'ay vu à Lons-le-Saunier et à Salins peut-être avec quelque perfection ajouté que je n'aurais pas aperçu<sup>h</sup>.

Je pouvois aussi soit de Salins soit de Quingey aller droit à Pontarlier<sup>1868</sup> sans passer par Besançon. Il y a des routes directes qu'on dit bonnes et la poste m'a

<sup>1867</sup>Jura, arrondissement de Lons-le-Saunier, canton de Villers-Farlay.

<sup>1868</sup>Doubs.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « a ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « sel ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « en ».

<sup>e</sup>Á partir d'ici, l'encre est plus pâle.

<sup>f</sup>Corrigé sur « sautant ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « Art ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « sensée ».

offert de m’y mener, mais [page 76] étant à Salins, j’ay voulu passer par Quingey pour voir les grottes d’Aucel<sup>1869</sup> et à présent que je suis à Quingey, je ne veux pas quitter la province sans voir Besançon.

J’ay donc été hier au soir aux fameuses grottes d’Aucel. Elles sont à une lieue d’icy, chemin<sup>a</sup> qui serait mauvais en voiture. J’y ay été à pied et après avoir grimpé par un sentier pour abrèger une côte roide et pierreuse, je suis arrivé dans une très jolie prairie sur le Doux et parvenu à un moulin qui est à l’entrée de la grotte. Ce moulin est plusieurs moulins qu’un riche fermier occupe tous, je ne sçais pas même s’il n’en est pas propriétaire. Il a plusieurs enfans dont deux sont abbés. Ce sont ses garçons qui prennent le soin de conduire les voyageurs dans la grotte.

Ces moulins sont l’un à bled, un autre à huile, une foulerie et un à scier des planches. Je n’ay pas eu le tems d’y entrer. Je suis revenu même à Quingey à nuit formée.

Le Doux qui serpente beaucoup est arrêté icy dans sa largeur pour le service de ces moulins, ce qui fait une magnifique cascade et rend singulièrement agréable cette jolie prairie entourée de côtes couvertes de buis.

Venons à la grotte. J’en avois lu des descriptions<sup>1870</sup> et entendu parler cent fois, mais les descriptions quoyqu’exactes ne tiennent point lieu de la vue de ce qui fait effet. Jacquemin en a été encore plus frappé que moy parce qu’il voit de plus loin. Il faut s’armer de lanternes ou de chandelles qui ne s’éteignent pas plus que des lanternes parce qu’il n’y a pas d’air. Je conçois que le spectacle est bien supérieur quand on y va grande compagnie et avec des flambeaux. Il n’y avoit pas de flambeaux à Quingey.

Voicy tout ce que j’ay à ajouter aux relations.

Rien n’est plus frappant ny plus varié que le spectacle de la grotte même tantost basse, tantost exhaussée de soixante pieds de haut par terre<sup>1871</sup>, et des jeux inépuisables de la nature dans les stalactites et les stalagmites. Chacun rapporte ce qu’il a vu et à parler vrai chacun a vu ce qu’il a voulu et les récits dépendent un peu<sup>b</sup> de l’imagination du [page 77] voyageur. Á chaque moment, on est frappé d’une ressembl[anc]e. Voilà, dit-on, une colonne antique, un lustre, des figures humaines ou d’animaux. Il faut ne point approfondir ces prétendues ressemblances. Celles du jeu d’orgue et celles des nombreuses colonnes m’ont paru les seules très

<sup>1869</sup>Certainement les grottes d’Osselle, sur la commune de Roset-Fluans, Doubs, arrondissement de Besançon, canton de Boussières.

<sup>1870</sup>Par exemple celle de Loïs Gollut (1535-1595) dans ses *Mémoires historiques de la République Séquanaise*, puis celle de M. l’abbé Boisot dans le *Journal des Savants* du 9 septembre 1696.

<sup>1871</sup>Une vingtaine de mètres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « ce matin je ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

réelles. C'est en entrant dans la grotte jusqu'au jeu d'orgues qu'on trouve d'abord ces stalactites ou jeux de la nature. Ensuite, on fait un chemin assez long sous une voûte sans stalactites qui paroît régulièrement travaillée et<sup>a</sup> estre une cave bien plus magnifique qu'aucune de celles qu'on connoît. Ensuite<sup>b</sup>, on trouve le ruisseau qui passe dans un précipice et qu'on entend plus qu'on ne le voit, on le passe sur un pont<sup>1872</sup>, après quoy il faut pendant cinq ou six pas ne marcher qu'avec attention parce qu'on est sur le bord d'un autre précipice, et que le terrain<sup>c</sup> de toute la grotte est glissant. Cependant, cela n'exige que de l'attention, la route estant large. Je suis étonné qu'on n'ait pas mis un garde-fol à ces cinq ou six toises<sup>1873</sup>. Depuis le pont, on retrouve les stalactites. On va enfin jusqu'au bout de la grotte au bout de laquelle il y a encore un passage où il faut s'incliner beaucoup sans cependant marcher tout à fait à quatre pattes, et on peut s'en dispenser car Jacquemin qui y a été m'a dit, et le guide m'a dit de même qu'après<sup>d</sup> ce passage de quelques toises, il n'y a plus au fond qu'un cabinet, c'est<sup>e</sup> ainsi qu'on le nomme, qui n'a rien de différent du reste. Il faut revenir par le même chemin qu'on a fait car il n'y a pas d'autre issue.

Nous avons compté au retour 30 minutes justes de tems, sans nous arrêter à regarder comme en allant, mais en marchant très lentement et regardant à chaque pas où on met le pied. Il n'est pas douteux que dans une partie il y a d'autres cavernes intérieures, on le prouve en jettant une pierre en hault, en tombant sur le plafond [page 78] on entend le retentissement d'un corps creux. Il y a quelques chauves-souris, c'est-à-dire que j'en ay entendu dans une partie très élevée ou peut-être ont-elles quelque terre à elle comme pour aller gagner de là l'air libre, le garçon meunier dit qu'il n'en entend que là et à l'entrée de la caverne et on conçoit aisément qu'elles n'établissent leur habitation que dans l'obscurité mais à<sup>f</sup> portée de la lumière pour sortir le soir. Il n'est pas vrai non plus comme dit l'abbé Bussot<sup>1874</sup> dans sa relation qu'on soit incommodé des nuées<sup>g</sup> de ces animaux. Je n'en ay pas vu et le garçon<sup>h</sup> meunier n'a jamais remarqué ce que dit l'abbé. En général, tout ce qui est rapporté des dangers de cette grotte, de l'impossibilité même d'aller jus-

<sup>1872</sup>Le fameux pont de pierres, sur la rivière souterraine, fut construit en 1751 sur l'ordre de l'intendant de province Moreau de Beaumont.

<sup>1873</sup>En 1758 et 1763, les passages étroits furent élargis par MM. Lacoré et Toulangeon.

<sup>1874</sup>Boisot, en réalité, voir ci-dessus.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « mais ».

<sup>c</sup>corrigé sur « pour ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « que passe ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « de quelques f ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « en p ».

<sup>g</sup>corrigé sur le même mot.

<sup>h</sup>Rajouté en interligne.

qu'au fond, et de l'incommodité de cette route, tout ce que j'en ay entendu dire, à Monsieur et Madame de Beaumont<sup>1875</sup>, à Monsieur et Mademoiselle de Bornes et à bien d'autres n'estoient plus à présent.

Monsieur de Lacoré<sup>1876</sup> et le subdélégué de Quingey<sup>1877</sup> ont fait applanir ces difficultés. On a exhaussé quelques parties où il falloit aller presque à quatre pattes en sorte qu'excepté le passage debout où il est inutile d'aller, il n'y a que trois ou quatre endroits où un homme de taille médiocre comme moy ait à courber un peu la tête et cela ne dure que quelques moments. Dans les pas difficiles on a fait des marches d'escalier solides, en suivant la rivière qu'on ne passoit qu'avec quelque danger sur un pont de planches et de [?] on a fait un très [beau] pont de pierre de tailles qu'on a prises dans la carrière même avec deux bons<sup>a</sup> parapets. Il n'y a plus qu'à mettre un garde-fol le<sup>b</sup> long du précipice de cinq ou six pas, ce qui est une bagatelle et alors il n'y aura plus aucun accident<sup>c</sup> possible. Il restera seulement l'incommodité du terrain sur lequel on marche qui est partout inégal, humide et glissant. C'est ce qu'on ne sçauroit empêcher puisque l'eau qui forme les stalactites y suinte continuellement. On dit que des gens qui s'y trouveroient dans la nuit y périroient sans pouvoir se retrouver, et on prétend que deux capucins y estant entrés sans guide et ayant laissé éteindre leurs lanterne. On s'apperçut heureusement pour eux de leurs absence avant la nuit, qu'on alla les chercher avec des lumières et qu'on les trouva dans le désespoir et s'estant déjà confessés l'un à l'autre.

---

<sup>1875</sup>Moreau de Beaumont, 1713-1785, conseiller d'État.

<sup>1876</sup>L'intendant Charles de Lacoré cité ci-dessus.

<sup>1877</sup>Le sieur Faton, subdélégué de Quingey, nommé en 1765.

<sup>a</sup>Corrigé sur « ponts ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « dans ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « danger. Il restera seulement ».

[page 79]

À Salins et Quingey, f[euille] 3

À Quingey, ce 15 juillet, suite de la feuille précédente de Salins

Je conçois réellement qu'on seroit très à plaindre si on se trouvoit dans cette situation. Je crois cependant qu'à moins de tomber dans le précipice dont j'ay parlé ou dans celui de la rivière, ce qui pouvoit arriver en passant à côté du pont on finiroit par arriver à l'entrée de la grotte car il n'y a point comme dans les labyrinthes d'allée collatérale<sup>a</sup>. Jacquemin ne pense pas comme moy, il croit qu'on y périroit à moins de secours. Et il se fonde sur ce que sans route collatérale la grotte est excessivement inégale et irrégulière et tortueuse, qu'il luy semble impossible de prendre le parti le plus sûr qui est de suivre la muraille sans<sup>b</sup> s'en écarter parce qu'il y a le plus<sup>c</sup> souvent le long de la muraille des trous qui sans être des précipices sont tels qu'ils n'est pas possible d'y passer, que le plus souvent aussi la grotte estant en voûte on en peut pas tellement s'appuyer contre un mur droit. Or, si on s'écarte un instant de ce mur, on peut dans les passages étroits prendre le mur à gauche pour celui à droite et alors retourner au fond sans s'appercevoir qu'on a changé de route.

Le garçon meunier nous a raconté qu'une compagnie l'a une fois envoyé y chercher leurs chiens qui s'y estoient perdus. Cela m'étonne de chiens qui sont guidés par l'odorat. C'estoient sans doute de petits chiens niais et poltrons à qui la peur avoit pris et alors ils auroient sûrement averti de leur embarras par leurs hurlemens.

On dit que la dernière fois que Monsieur de Lacroix a été montrer la grotte à des étrangers il a été très fâché de la perte de plusieurs morceaux très remarquables enlevés par Monsieur de Toulangeon<sup>1878</sup> qui a une terre voisine pour les mettre dans son jardin. Je crois qu'il en reste suffisamment et que l'exemple de Monsieur de Toulangeon ne sera pas suivi parce que cet enlèvement de grosses pièces est fort cher.

[page 80] J'ay dit que le chemin de la grotte est mauvais. Celui qu'on m'a fait prendre pour abréger est un sentier qui est réellement fatiguant et difficile surtout en revenant la nuit comme j'ay fait. On m'a dit que celui des voitures ne valait rien et c'est ce qui m'a fait préférer d'y aller à pied. Si<sup>d</sup> l'intendant qui a fait des dépenses pour la grotte n'en a pas fait pour la<sup>e</sup> route par laquelle on y

---

<sup>1878</sup>Cité plus haut.

<sup>a</sup>L'expression depuis « car » jusque là est rajoutée en interligne.

<sup>b</sup>Ce mot est répété deux fois.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « l'arr ».

arrive de Quingey, c'est sans doute parce que luy et ceux et celle<sup>a</sup> à qui il fait les honneurs du pays y vont de Besançon par une autre route. Le garçon<sup>b</sup> meunier m'a dit qu'on va de Besançon au village d'Aucel<sup>1879</sup> de l'autre côté du Doux. On en passe la rivière en batteau et on se trouve à l'entrée de la grotte.

---

<sup>1879</sup>Osselle, Doubs, arrondissement de Besançon, canton de Boussières.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

[page 81] Je trouve dans toute la Franche-Comté comme partout de petits usages particuliers.

Des chaises de paille dont le dos est aussi rembourré de pailles.

Des portes à [charnières ?] et à loquet qui s'ouvrent par une mécanique qui n'est pas la même que du côté de Paris et ne vaut pas la peine d'un dessin.

En Bourgogne, j'avois trouvé toutes les paysannes coiffées de chapeaux noirs rabattus. En Bugey, Gex et Franche-Comté, je crois même en Bresse je les<sup>a</sup> trouve toutes icy<sup>b</sup> avec des chapeaux de paille.

Le sang me paroît beau en Franche-Comté. Les femmes y portent bien la teste, parce qu'elles ont l'habitude de porter des fardeaux sur la teste avec le coussinet comme les laitières.

Pour les hommes, nulle part il n'y a de vigneron qui ne soient courbés, et nulle part de bûcherons qui le soient. Ceux des montagnes doivent l'être encore moins que d'autres puisqu'ils ne se donnent pas la peine de se courber pour couper les arbres au pied.

Il s'élève icy et en Bresse<sup>c</sup> beaucoup de chevaux. Les [?] sont moins bien, et même ne valent rien du tout pour les terrains pierreux ou montueux de la Franche-Comté, et un Comtois se garderoit bien d'en acheter. Il iroit de sa vie. Ils font trotter un cheval sur les cailloux avant de l'acheter.

---

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

[page 82]

À Besançon, feuille 1<sup>ère</sup>

À Besançon, avant de sortir sur Quingey

Monsieur Fenouillet de Quingey n'est cependant pas seigneur, c'est le Roy qui l'est, et Messieurs Fenouillet sont, m'a-t-on dit, fermiers. J'ay compris que c'est un bail emphytéotique qui doit estre en [ ?fruit] trente<sup>a</sup> ans environ.

Monsieur Fenouillet de l'Avant<sup>b</sup> frère de Monsieur Quingey<sup>1880</sup> a les forges, je crois au même titre. La mine ne manque pas, on dit que le bois manquera plus-tost. Mais on m'a dit depuis qu'il s'est associé avec les fermiers g[éné]aux et les entrepreneurs de la saline d'Arc<sup>c</sup>, ainsi il en aura un fond inépuisable. Il y a icy fourneau à fondre la mine et forge, dont le marteau ne m'a paru que pour de petits ouvrages. Ce n'est qu'un martinet<sup>d</sup>. La mine est en partie une pierre rougeâtre et ferrugineuse dont j'ay pris échantillon et je l'ay laissé tomber, en partie mine en grains de deux espèces dont j'ay échantillon. L'une est plus noire, l'une plus rouge. La rouge passe pour la meilleure.

La Loue<sup>e1881</sup>, assez grande rivière, passe à Quingey et il y a un beau pont. La rivière y est arrêtée pour les forges et autres usines et fait une belle nappe d'eau ainsi que le Doux que j'ay vu hier auprès de la grotte.

Ce courant fait aller outre<sup>f</sup> le fourneau et la forge un moulin à bled et une scierie. J'ay entré dans la scierie. Elle diffère à plusieurs égards de celles de Clerval.

1° Elle ne scioit que des pièces plus courtes et le chariot ne m'a paru fait pour de plus longues. Je n'oserois cependant pas l'assurer. 2° Icy, le chariot ne recule pas de luy-même. 3° Les pièces à scier sont arrêtées des deux bouts par la broche de fer qui les pique. Je n'y ay pas vu comme à Clerval des bouts tenus par deux pinces ou crochets.

[page 83] Le subdélégué dont j'ay déjà parlé s'appelle Monsieur Faton<sup>g</sup> et est un homme très puissant dans le pays. Il réside souvent à Paris. Ses fils les appellent.

Il a une jolie maison à côté du pont de l'autre côté des forges et de la cascade. L'auberge est à luy, et touche à sa maison. Ainsi, on a une très jolie vue de cette auberge.

<sup>1880</sup>Cela doit plutôt être Lavans, car l'ancienne châteltenie de Quingey était à Lavans-Quingey.

<sup>1881</sup>La Loue, longue de 126 km, est une résurgence de la rivière Doubs.

<sup>a</sup>Corrigé sur « douze ou ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « l'avent ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus pâle sur les deux mêmes.

<sup>d</sup>L'expression « ce n'est qu'un martinet » est rajoutée en interligne.

<sup>e</sup>Ce mot est surmonté du même.

<sup>f</sup>Corrigé sur « aux ».

<sup>g</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.



De l'autre côté de la rivière, on voit un jardin potager et le [jardin ?] fermé<sup>a</sup> d'une belle grille et ensuite une belle promenade publique de platanes le long de la rivière. Il y en a trois rangs dans une partie et les platanes y sont tenus bas pour donner de l'ombre. Ensuite, il n'y a que deux rangs et on les tient élevés. Cette promenade est tournante comme la rivière.

J'ay oublié de dire qu'hier le guide me voyant regarder des buis en allant à la grotte m'a dit que dans un bois à quelques lieues dont j'ay oublié le nom il y en a de près de trente pieds de haut<sup>1882</sup> et gros comme la cuisse dont on fait de belles règles.

Le chemin de Quingey à Besançon est montagneux. Les chemins sont la plupart en terrasse, il y a des points d'où on découvre une très belle campagne, mais plus souvent une vallée étroite. En tout beaucoup de vignobles.

En arrivant à Besançon, les montagnes sont encore plus hautes et plus droites. J'ay [vu] du bois en corde qu'on fait<sup>b</sup> descendre en le précipitant ou en glissant par<sup>c</sup> la côte escarpée.

J'ay vu aussi en arrivant à Besançon des vignes en treille, mais comme à Montbar, mais icy les [cadènes ?] sont dans tous les [??] qu'il faut passer dessous pour les travailler.

En arrivant à la ville de [?] on passe sous les murs menaçans de la citadelle qui est sur la hauteur.

[page 84] Besançon est bâtie en belles pierres de taille, pavée en pavé qui me paroît de la même pierre et calcaire. Les toits que j'ay vus en arrivant sont de tuiles. L'usage en général de fenêtres carrées comme du pays de Gex est de revestir les angles de fer blanc. J'ay remarqué en<sup>d</sup> entrant que ceux qui ne le sont pas de fer blanc le sont d'une tuile d'une autre couleur peut-estre peinte. C'est un usage du pays comme de galonner sur les tuilles.

À<sup>e</sup> Besançon, après estre revenu de ma promenade.

J'ay couru la ville avec un guide ou valet d'auberge. J'ay vu ce qu'il y a à y voir, que je ne rapporteray pas en détail. Le Doux est la rivière du monde peut-estre la plus serpentée. Icy elle serpente entre trois collines<sup>1883</sup> en pain de sucre. Celle du milieu a pour sommet la citadelle de Besançon<sup>1884</sup>, inexpugnable par sa

<sup>1882</sup>Environ dix mètres.

<sup>1883</sup>Besançon comporte sept collines : Chaudanne (422m), Bregille (447m), Saint-Étienne (371m), Montboucons (374m), Planoise (490m), Rosemont (466m), Chapelle des Buis (491 m).

<sup>1884</sup>Érigée par Vauban sur le mont Saint-Étienne entre 1688 et 1711.

<sup>a</sup>Corrigé sur « fern ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « se ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « dans ».

<sup>d</sup>Ce mot est répété deux fois.

<sup>e</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus noire, et l'écriture plus serrée.

situation si une des deux autres collines ne la commandoit pas. La rivière laisse un intervalle entre elle et cette colline en demi-cercle et cet intervalle est celui de la ville qui resserre entre cette rivière en demi-cercle dont la côte escarpée est la corde ne peut pas s'étendre, aussi met-on en maisons ce qui estoit jadis en promenades et en marais. Il y a cependant deux<sup>a</sup> promenades publiques de la ville nommées le grand et le petit Chamard<sup>1885</sup> qui se communiquent et qui vont sur le bord de la rivière. La promenade en meilleur air pour ceux qui ne craignent pas de grimper une côte fort roide est la citadelle. On y a réellement un excellent air, la vue de la ville qu'on plonge et qu'on définit comme une carthe de géographie sur une table, et d'ailleurs dans les deux guérites, des deux côtés qu'on nomme celle du Roy et celle de la Reine, une très belle vue. Les deux collines voisines sont ou en bois ou en vignes. Une des deux estoit toute en bois qui estoit il y a peu de tems une pâture commune. La ville a retiré ce droit de pâturage qu'on n'a pu prouver par aucune loi et a mis la colline en coupe de bois. On dit que le bois y vient bien parce que le terrain y est excellent.

Le fond de ce terrain comme celui de la citadelle est de pierre de taille drue par couches horisontales. On voit plusieurs de ces couches tant à la colline de la citadelle qu'aux deux autres où les os percent la peau. Je m'entends, et quiconque a examiné des montagnes doit m'entendre.

[page 85] Voilà en gros la position de Besançon.

Nota que Monsieur [?] m'a dit depuis que cet hôpital est le meilleur qu'il connoisse<sup>b</sup>.

J'y ay vu un hospital magnifiquement bâti<sup>1886</sup> et peut-être trop magnifiquement. Je ne reporteray pas ma critique sur les sortes de bâtimens. Il y a cent cinquante lits à peu près. On y reçoit les soldats. C'est assez pour Besançon. Il y a aussi des chambres particulières à [pension ?] en payant séparément les médecins, chirurgiens et médicamens. Le prix varie, à ce que m'ont dit les sœurs, suivant le traitement qu'on veut avoir. On<sup>c</sup> admire dans l'hospital une grille où il y a des colonnes de fer massif sculptées en colonnes d'architecture<sup>1887</sup>. Beau morceau qui a dû coûter des sommes énormes mieux employées au bien des pauvres. Les reli-

<sup>1885</sup>En réalité « Chamars » qui existent encore aujourd'hui, certainement l'ancien champ de mars de l'époque romaine.

<sup>1886</sup>Il s'agit de l'hôpital Saint-Jacques construit en 1686 à l'instigation de monseigneur de Grammont, archevêque de Besançon, qui devient par lettre patente de Louis XIV, un hôpital général. Outre l'accueil de malades civils et militaires, une aile du bâtiment devient la maison de charité. Trois corps de logis sur arcades construits en calcaire bicolore s'ouvrent sur le jardin.

<sup>1887</sup>Il s'agit d'une grille en ferronnerie signée du serrurier Nicolas Chapuis en 1703.

<sup>a</sup>Corrigé sur « une ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « nota » jusque là est rajoutée en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « il y a un ».

gieuses de [fu ?] sont comme les autres de la ville des sœurs de Sainte-Marthe.

Il y a aussi une maison de refuge pour les femmes de mauvaise vie, d'autres établissemens que je n'ay pas eu le tems de voir. Monsieur [Rosset ?] m'a dit depuis que de tous les hôpitaux qu'il a vus, il n'en est aucun de mieux entretenu et où les malades sont mieux soignés qu'à celui de Besançon. Peut-être Monsieur Rosset n'a-t-il examiné que le traitement des malades qui y sont et ne s'est-il pas informé si on y remplit le principal devoir des hôpitaux, celui de recevoir sans faveurs tous les malheureux qui ont besoin d'y estre admis. Au reste, je n'ay vu cet hôpital qu'un moment. Je n'en ay pu causer avec personne de la ville, ainsi il seroit [ ?] à moy de critiquer cet établissement<sup>a</sup>.

La ville est pleine de belles fontaines<sup>1888</sup> d'où découle une eau vive par des robinets continuels. On m'a fait voir une statue resputée de Charles 5<sup>1889</sup> qui distribue deux jets d'eau, et un Bacchus qui en fournit un<sup>1890</sup>.

J'ay vu plusieurs églises vastes, riches, avec beaucoup de tableaux. Les églises sont-elles de bon goût, les tableaux sont-ils bons ? Je ne m'y connois pas. J'ay vu l'église de je ne me souviens plus quelle sainte, église nouvelle et non encore ornée<sup>1891</sup>. J'ay vu la métropolitaine<sup>1892</sup> où on entre par le côté, dans la nef, l'autel d'un côté, le chœur de l'autre. Je certifie sans m'y connaître que celle-là est baroque. J'ay vu celle de la citadelle<sup>1893</sup> qui est mèmement ornée.

J'aurois pu voir à la citadelle la salle d'armes et le dépôts d'anciennes armes. Je n'avois pas le tems et s'il avoit fallu demander une permission, je ne l'aurois pas voulu.

Il me suffit d'avoir vu qu'en général Besançon est une belle et grande ville noblement bâtie, et d'avoir pris une idée générale de sa situation. On a mis une tour ou colonne sur<sup>b</sup> la colline voisine dans l'endroit d'où on [ ?] la ville<sup>1894</sup> paral-

<sup>1888</sup>C'est en 1559 qu'une source du vallon de Bregille est captée afin d'alimenter six fontaines au cœur de la ville. Le sculpteur salinois Claude Lulier mettra son talent au service de la municipalité et embellira chacune d'elles entre 1560 et 1580.

<sup>1889</sup>Il s'agit de l'actuelle fontaine de l'Hôtel-de-Ville qui abrita une statue de Charles-Quint jusqu'à ce qu'elle soit détruite en 1792.

<sup>1890</sup>Cette fontaine conserve par sa dénomination le souvenir de l'activité viticole qui animait le quartier Battant et l'existence d'une ancienne fontaine ornée d'un Bacchus de pierre oeuvre de Claude Lulier en 1579.

<sup>1891</sup>L'église Sainte-Madeleine qui date de 1766.

<sup>1892</sup>La cathédrale Saint-Jean.

<sup>1893</sup>La chapelle Saint-Étienne.

<sup>1894</sup>La Tour du Roi ou la Tour de la Reine.

<sup>a</sup>L'expression depuis « eu le tems de voir » jusque là est corrigée en interligne et sur le côté de la feuille d'une encre plus pâle sur « voulu voir n'en ayant pas le tems ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « dans ».

llement à la conquête de louis 14<sup>1895</sup> le vieux [?] que je crois [ori ?] et qui est très près de sa [?] a réparé avec délices, et malgré son âge il a repassé aux Indes depuis deux ans et y est encore en bonne santé<sup>a</sup>.

Nota j'ay vu enfin à Quingey la carmeline ou chamaline<sup>1896</sup> en fleur. C'est certainement une [?aire] siliculosa<sup>b</sup> et je crois que c'est cet alysson<sup>1897\*</sup> nommé faux lin\* qui vient parmi les lins et que voilà pourquoy il ne nuit pas au lin. On tisse et on prend de l'huile de celle-cy comme du lin. J'ay bien fait de demander à Monsieur de Langres de la graine de cette années, car je me souviens que de la graine de lin que j'avois gardée un an à Malesherbes s'est trouvée purgée de la chamaline.

---

<sup>1895</sup>1668 puis mai et juin 1674.

<sup>1896</sup>En fait la caméline\*.

<sup>1897</sup>Camélina alyssum.

<sup>a</sup>Ce dernier paragraphe est extrêmement serré.

<sup>b</sup>souligné.

[page 86]

À Besançon, feuille 2

J'ay parlé des belles pierres de taille dont la ville est bâtie. Je les ay vues encore de plus près et j'en ay remarqué deux dont la carrière n'est pas d'icy même mais du voisinage. L'une qu'on appelle la pierre bleue<sup>a</sup> est<sup>b</sup> une pierre onyx de gris cendre et de jaune dont j'ay pris un échantillon sous le nom de pierre bleue ou onyx de gris de jaune employée à Besançon<sup>c</sup>. C'est la même que j'ay prise dans les montagnes de Saint-Claude à ce qu'il me paroît la<sup>d</sup> pluspart des pierres de taille employées dans les bâtimens sont de la partie grise et bleue, j'en ay aussi vu de mi-parties dans les maisons comme une robe de bedeau. Les ouvriers qui la taillent se plaignent de ce qu'elle est très dure. Les propriétaires des maisons où elle est employée ne s'en plaignent pas.

Le fragment que j'ay de l'autre est onyx de rouge et de jaune, mais ce n'est pas que la pierre soit onyx. J'en ay vu de grands morceaux qu'on<sup>e</sup> travaille sur le chantier. Elle est à fond jaune tachetée de rouge. Ces morceaux que j'ay vus travailler étoient faits pour faire des cheminées et on la polit à peu près en forme de marbre. J'en ay pris deux échantillons. L'un pris d'une cassure, et l'autre que j'ay trouvé par terre et qui faisoit un angle de table, où on va voir l'espèce de poli qu'on luy donne.

J'ay étiqueté l'un fragment brut<sup>f</sup> de la pierre jaune tachetée de rouge à Besançon<sup>g</sup> et l'autre fragment poli grossièrement<sup>h</sup> de la pierre jaune tachetée de rouge à Besançon<sup>i</sup>.

On bâtit icy plusieurs maisons dans le roc, c'est-à-dire dans le bas de la colline escarpée de la citadelle qu'on coupe à pique pour se procurer du terrain. Cependant, le guide m'a dit que le génie défend d'en bâtir au-delà d'une certaine hauteur manque par une de ces couches horisontales où les os percent la peau, et que le génie défend aussi de les appliquer entre les côtes sans intervalle comme à La Roche-Guyon et ailleurs. Il exige qu'on laisse l'intervalle à une espèce de rue, je ne me rappelle cela que d'après un valet de place.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « avec ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « et une ».

<sup>c</sup>L'expression « pierre bleue ou onyx de guide jaune employée à Besançon » est soulignée.

<sup>d</sup>Corrigé sur « l'autre dont il y a ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « trav ».

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

<sup>g</sup>L'expression « fragment brut de la pierre jaune tachetée de rouge à Besançon » est soulignée.

<sup>h</sup>Rajouté en interligne.

<sup>i</sup>L'expression « fragment poli grossièrement de la pierre jaune tachetée de rouge à Besançon » est soulignée.

[page 87] J'ay dit qu'en arrivant j'ay vu précipiter des cordes de bois de la côte<sup>a</sup> escarpée. Le chemin d'où je le voyois est en terrasse sur la rivière, mais rivière descendant depuis Besançon. Ainsi, celles-là sont ramassées et conduites à Besançon par charrois. Mais dans les côtes qui sont au-dessous du Doux au-dessus de Besançon, on précipite les bois jusques dans la rivière et on la barre en travers par une digue des pieux et de madriers horisontaux pour les faire arriver dans le chantier de la ville.

Le guide m'a dit que presque tous les ans la digue est [?] dans les grandes eaux et qu'on la répare. Les marchands de bois tâchent de s'arranger pour n'avoir pas de bois à [?] dans le tems des grandes eaux, quand leurs mesures sont mal prises, ils courent après leurs bûches<sup>b</sup> le mieux qu'ils peuvent. Le guide croit qu'il y en a qui vont jusqu'à Lion, mais peut-on compter sur ce qu'il en dit?

P[age] 1 le guide s'est bien trompé, je crois que c'est la Saône qui passe à Gray<sup>c1898</sup>.

Ce guide m'a dit aussi que le Doux est navigable même en remontant depuis Gray.

Si cela est, je ne sçais pas en vérité s'il ne seroit pas meilleur marché de faire remonter par le Rhosne<sup>d</sup> des sels de la Méditerranée fabriqués sans feu et de les distribuer en Franche-Comté et en Suisse en s'épargnant les dépenses immenses de salines de Montmoreau et d'Arq.

Mais les Suisses voudraient-ils des sels de la Méditerranée et en auroit-on assez pour y fournir. Voicy sur cela quelques conjectures que je hasarde. 1° On en ferait à ce que je crois<sup>e</sup> tant qu'on voudroit en Roussillon, Bas Languedoc et Provence si les fermiers généraux ne défendoient pas impitoyablement la construction de nouvelles salines. Il me semble que dans le marais même de Peccais<sup>1899</sup> et d'Aigue-morte on feroit arriver toute la Méditerranée puisque la mer est de niveau, et il n'en est pas d'une saline au soleil comme d'une saline au feu où il y a un terme qui est celuy de la consommation de bois à<sup>f</sup> perte de la saline. 2° les Genevois sont très contens de celuy de Peccais qu'on leur fournit en remontant le Rhosne jusqu'à deux lieues au-dessus de Belley<sup>1900</sup>, cependant les environs de Genève ont beaucoup de pâturages, les montagnes que j'ay traversées de Gex à Jura n'ont pour

<sup>1898</sup> Haute-Saône, arrondissement de Vesoul, chef-lieu de canton. C'est la Saône qui y passe.

<sup>1899</sup> Ce sont les salins d'Aigues-Morte, Gard, arrondissement de Nîmes.

<sup>1900</sup> Ain.

<sup>a</sup> Corrigé sur « ass ».

<sup>b</sup> Corrigé en interligne sur « bois ».

<sup>c</sup> L'expression depuis « page 1 » est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus pâle.

<sup>d</sup> Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup> Corrigé sur « vou ».

<sup>f</sup> Corrigé sur « des ».

pour leurs fruitières que ce sel de Peccaix et s'en trouvent très bien. 3° Suivant les expériences de Monsieur Haller<sup>1901</sup> [Suisse ?] communiquées à Monsieur de Malignes<sup>1902</sup> et par luy à moy tout sel fait au soleil est infiniment supérieur à un sel de cuite pour l'usage auquel on les employe. 4° On m'a attesté il y a onze ans et je crois que cela est contant, que celui de Peccais a exercé [page 88] bien plus aisément et plus longtems que ceux même faits au soleil<sup>a</sup> sur les côtes françoises de l'océan, sans doute parce que le soleil y a plus de force (or un sel qui se [?] mieux et qui [?] pas mieux aussi et salaisons et fromages<sup>b</sup>). 5° J'ay bien vu il y a deux ans<sup>1903</sup> que malgré les grands éloges que nous donnons à nos sels de Brouage<sup>1904</sup> que la c[omtesse] de Richelieu (seigneur à la vérité de Brouage) préfère aux mines d'or des Indes espagnoles dans son testament publique (sic)<sup>1905</sup>, les Hollandais qui se connoissent mieux que personne ou salaisons de [?] en employent beaucoup plus de [cagl ?] et de Portugal que de Brouage et même de Marennes<sup>c</sup>. Je m'en suis assuré dans sept ou huit de leurs raffineries de sel où j'ay demandé d'où on les tiroit, ce qui m'a fait douter que nos salines de France fussent un aussi grand objet<sup>d</sup> d'exportation que je l'avais entendu toujours assuré. 6° Les sels de Franche-Comté se [?ent] par terre en Suisse à travers le Jura. En les conduisant de [Gray ?] il n'y auroit que quelques lieues de plus par des pays plus praticables et où aujourd'huy les charrois sont tout faits. Cela égale-t-il les frais et<sup>e</sup> la consommation de bois de nos salines faites au feu ?

Au reste, je n'entends pas assez la marine pour donner sur cela aux [?] que des conjectures très hasardées. Je ne sçais même que sur la parole [?] de guide que le Doux est navigable en montant jusqu'à Gray.

Nota : j'ay vu sur la carthe que c'est la Sâone qui passe à Gray, mais si elle y

---

<sup>1901</sup>Albrecht von Haller (né le 16 octobre 1708 à Berne, mort le 12 décembre 1777 à Berne) était un médecin, poète et naturaliste suisse, dont le travail, aussi bien dans le domaine de l'anatomie et de la bibliographie que de l'histoire de la médecine, a été d'une grande importance. L'auteur du poème *Die Alpen* est également connu comme poète et critique de littérature du siècle des Lumières. Haller, dont le champ d'activité était très vaste, est considéré comme un génie universel, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>1902</sup>Est-ce l'archevêque de Malines. Dans ce cas-là, ce serait Joannes-Henricus von Franckenberg (28 Mai 1759 - 11 juin 1804).

<sup>1903</sup>En 1776 Malesherbes a fait un voyage en Poitou et jusqu'à Bordeaux.

<sup>1904</sup>Hiers-Brouage, Charente-Maritime, arrondissement de Rochefort, canton de Marennes.

<sup>1905</sup>Dans le *Testament politique* de Richelieu, page 390.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>L'expression depuis « or un sel » jusque là est rajoutée dans la marge supérieure, isolée par un trait horizontal, avec un signe de renvoi.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « res ».

<sup>e</sup>Corrigé sur le même mot.

est navigable, cela revient absolument au même, ou si le Doux l'est jusqu'à Dole<sup>a</sup>.

J'ay dit aussi que j'ay vu en passant des vignes en treille bâties dans les deux sens, en treilles croisées<sup>b</sup>. Cela m'a été confirmé icy. On les nomme vignes à chamet<sup>c</sup> ou vignes en palières<sup>d</sup> et il est vrai que pour les travailler il faut passer par dessous l'échelas horizontal. On nomme vignes à lignolo<sup>e</sup> celles en échelas simple. L'échelas se nomme lignolo<sup>f1906</sup>.

Comme je ne crois pas inutile pour l'entendre de retenir ces noms de pays, j'observe aussi qu'icy et dans tout le pays j'ay entendu dire matras<sup>g</sup> pour des [famires ?].

[page 89] L'officier qui commande depuis longtems à la citadelle (j'ay oublié le nom qu'il porte. Il est un frère ou neveu ou oncle de Monsieur de [Divonne ?] du pays de Gex). Ce commandant, dis-je, cultive [ ?ment] différentes parties de jardin qu'il a creusées sur [ ?]. Il employe aussi toutes sortes de procédés, pour faire son vin qu'on dit excellent pour conserver son raisin, etc. Si j'en [ ?ois] pas [ ?] de me faire comme j'avois été le voir et peut-être en aurois-je tiré quelque chose de bon. Je me rappelle que d'après le guide et je sçais seulement que le [ ?] et les Capucins ont de très bons [noyaux ?]. Ce qui me prouve que malgré l'élévation de sol et le voisinage des montagnes froides le soleil est plus fort icy qu'à Paris. Il est vrai qu'il y a des pentes exposées au soleil et que ces montagnes même préviennent des mauvais vents.

L'année permet icy beaucoup en tout genre mais on craint les grêles qui y sont communes. Ce matin il en est tombé à quatre heures et demie à Quingey. Ce n'estoit qu'un peu de gresle meslée de pluye et on ne m'a pas dit même qu'il y en ait eu à Besançon, mais peut-estre apprendrons-nous quelle a été funeste dans quelques autres cantons.

Il y a beaucoup d'usines municipales dans deux quartiers de la ville. J'ay vu celles d'un de ces quartiers seulement.

Il y a plusieurs martinets<sup>h</sup>, auxquels est joint un couteau mu par l'eau pour couper le fer. Ce n'est cependant pas une fonderie pour scier des barres dans leur longueur.

<sup>1906</sup>Cette expression, ainsi que « vignes à chamet » n'a pas été trouvée.

<sup>a</sup>L'expression depuis « nota » jusque là est rajoutée entre deux paragraphes, et isolée par un trait vertical.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>Souligné et surmonté du même mot.

<sup>f</sup>Souligné.

<sup>g</sup>souligné.

<sup>h</sup>Ce mots est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible et d'une encre plus pâle.



Il y a aussi des moules pour les boulets de canon où on les [rebat ?] à ce qu'on m'a dit. Comme ces machines ne vont pas à présent, je n'en peux rien dire.

Il y a une meule à piler le gypse en plâtre. C'est tout simplement une roue verticale comme celle des moulins à huile, leur gyre que j'ay vu sur le lieu vient d'une carrière à quelques lieues d'icy.

J'ay vu ce plâtre<sup>a</sup> qui est noirâtre et rougeâtre<sup>b</sup> comme celui que j'ay rapporté de Dijon et celui dont j'ay vu la carrière entre Mâcon et Cluny. J'ay aussi vu dans l'ancien des morceaux de plâtre à filer absolument comme ceux que j'ay vus entre Cluny et Mâcon dans des couches horizontales intermédiaires. Ainsi, je ne doute pas que celui-cy ne vienne de [Ra ?] et je n'ay pas cru nécessaire de me charger d'un échantillon.

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus pâle sur « plare ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

[page 90]

À Besançon, feuille 3<sup>ème</sup>

J'y ay vu un moulin à scier les planches absolument semblable à celui que j'ay vu ce matin à Quingey et avec les deux différences qui les distinguent de ceux que j'ay vus à Clerval, point de recul spontané du chariot et point de crochets en forme de gorgeau pour assujettir la pièce.

J'ay vu un moulin à tan dont les pilons tombent verticalement et non obliquement<sup>a</sup> et avec des queues, ceux-cy sont soulevés par le mentonnet qui les laisse retomber.

On les nomme icy pilons à bonnet. Ils sont armés par en bas de quatre [?] quarrés à ce qu'on m'a dit.

Nota qu'on mesle icy de l'écorce de coudrier à celle de chesne, comptant qu'elle n'est pas à [ba ?].

Mais on m'a bien dit que celle de sapin qu'on employe dans les montagnes ne vaut rien et ce sont les montagnards eux-mêmes qui s'en servent pour de très médiocres tanneries qu'ils font eux-mêmes, mais on ne l'employoit pas icy.

Icy on abat l'arbre avant de l'écorcer et on l'écorce abattu. Je crois que c'est la méthode la plus générale. Dans la montagne du côté de Pontarlier, on les abat, on les écorce et on garde la tige en chantier quelquefois un an, en attendant des occasions de l'envoyer. Il me semble que ce ne doit être qu'un mois en attendant l'hiver.

Il y a aussi un moulin de chanvrerie, je ne l'ay pas vu 1° parce qu'on m'a dit qu'il n'y a nulle mécanique singulière, 2° par l'[?], 3° parce que je n'avois pas le tems.

[page 91] Il y a aussi des moulins à bled.

Enfin, il y a une papeterie, ou plustost il y en a deux mues par deux différentes roues, l'une à pilons à queue<sup>b</sup>, qui ont un mouvement bien plus rapide qu'en Gueldre<sup>1907</sup>, l'autre à cylindres. Le guide m'a dit que c'est la même matière qu'on fait passer d'abord sous les pilons, ensuite sous le cylindre pour la raffiner. J'aurois cru que chacun faisait tout son ouvrage et qu'on fabriquoit deux papiers différents. Il est certain que celui que j'ay vu dans la cuve passant sous le cylindre n'est tout au plus que brassé très grossièrement car il estoit encore en sortes de flocons.

Il y a dans la cuve du cylindre derrière le cylindre suivant le cours du fluide un treillage de fil d'[arrosal ?] très serré à travers lequel il faut que la matière passe avant d'arriver sous le cylindre.

---

<sup>1907</sup>Duché de Gueldre, Belgique.

<sup>a</sup>Corrigé sur « en o ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

Avec plus de tems que je n'en veux passer à la Franche-Comté, et plus de connoissance des arts que je n'en ay, ce seroit un voyage curieux et même utile de voir en détail toutes ces fabriques et beaucoup d'autres du pays et<sup>a</sup> de converser avec les maîtres sans s'en tenir au rapport d'un guide on y trouveroit sûrement bien des différences dignes d'être observées.

Toutes les usines que j'ay vues pour ainsi dire en un tas et mues chacune par sa roue appartiennent au chapitre de Besançon<sup>1908</sup>. C'est dans un endroit où le Doux se sépare en deux bras partagés par un islot long et étroit. L'un<sup>b</sup> est celuy<sup>c</sup> où on retient l'eau pour les usines. Le corps du génie avoit voulu faire détruire l'islot pour empêcher la rivière, par ce lit plus large, de faire des ravages sur les bords. Sur cela, il y a eu procès, et le chapitre a gagné un procès et a été maintenu dans son usage. C'eut été pour être une grande perte.

[page 92] La ville de Besançon est obligée de loger son intendant<sup>1909</sup> et son [?]. Elle a fait pour l'intendant une maison à part et a aussi meublée tout à neuf. Il y a une rue en face de cette maison et pour que l'intendant soit en bel aspect, il faudra écorner plusieurs maisons considérables. On dit que ce sera à la ville à dédommager et qu'elle dédommagera mal.

On dit aussi que le quartier choisi<sup>d</sup> pour l'intendance est un quartier malsain de la ville et qu'on croit que cela fait quelque peine [?] à Madame de la Coré qui est malade par état. Au reste, tout ce que j'ay vu de mes yeux dans Besançon le reste n'est que des oui-dire du guide très légitimement suspect.

On m'a dit icy qu'il y a du côté de Salins des cristallisations très curieuses qu'on prend pour orner des grottes de jardin, mais celuy qui me l'a dit n'estoit pas en état de m'expliquer de quelle nature elles sont<sup>e</sup>; ainsi, je ne peux sçavoir si on doit conclure de ce récit que la nature de la terre change du côté de Salins et je ne crois toujours pas qu'elle change dans tout le Jura.

J'ay cherché icy inutilement le garde-manteau de Salins, qui est sûrement celuy qui a connoissance des pins [era?] ou mugo et qui les a envoyés à Monsieur d'Aubenton. Á Salins, mes recherches ne m'ont conduit qu'à sçavoir que c'est sûrement celuy qu'on y nomme ou l'avocat<sup>f</sup> [page 93] Oudet<sup>g</sup> garde-manteau et il

---

<sup>1908</sup>Le chapitre Saint-Jean.

<sup>1909</sup>L'hôtel des Intendants a été construit de 1771 à 1778. De 1761 à 1784, l'intendant est Lacoré, déjà cité.

<sup>a</sup>Corrigé sur « un [gl?] ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « le corps de garde avoit voulu faire un ».

<sup>c</sup>L'expression « l'un est celuy » est d'une encre plus pâle, en bout de ligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « par ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « estoient ».

<sup>f</sup>Ces deux mots sont corrigés sur « l'ar ».

<sup>g</sup>Ce nom est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

estoit alors absent. On m'a dit qu'il estoit à Besançon. Ne l'ayant pas trouvé dans la ville, je prends seulement note de son nom et il sera aisé à présent de s'adresser à luy (par exemple par Monsieur Oudry de Soucy, f[ermier] g[énéral] qui a le département des saline) pour avoir de la pomme de ce pin et son histoire.

[page 94]

À Baume-les-Dames<sup>1910</sup>, feuille 1<sup>ère</sup>, ce 16 juillet

a

Nota : dans toute la route à la glacière, pierre toujours calcaire. J'ay vu cependant en sortant de Baume cette apparence de schiste que j'ay vu aussi vers Chanceaux et au Mont Jura. Nota 2° : j'ay vu dans une des montées voisine une belle vue et le Doux circuler icy comme à Besançon, entre des collines en pain de sucre<sup>b</sup>.

Je suis venu icy de Besançon. Il n'y a que trois heures et demie, mais j'y ay passé la journée pour voir la glacière naturelle dont je parlerai dans les feuilles suivantes.

En sortant de Besançon, le pays est vignoble et il l'est encore en arrivant à Baume-les-Dames. Dans l'intervalle, j'ay trouvé du côté de Besançon de bonnes terres en toutes sortes de culture autres que la vigne, en avançant on trouve des bois et un pays montueux.

Baume-les-Dames tire son surnom d'un chapitre noble de dames<sup>1911</sup>.

À l'auberge, on m'a donné un gros pain dont la mie<sup>c</sup> est rougeâtre. On m'a dit que cela vient d'une mauvaise herbe qui est dans le bled et qu'on ne peut pas y détruire. On la nomme rougeotte et on la dit particulière à ce pays. J'ay voulu la voir : c'est tout simplement le melampyreum purpurescens [coma ?]<sup>d1912</sup> que j'ay trouvé à la vérité très abondant dans quelques pièces de bled mais pas partout. La femme prétend qu'il y a des gens qui préfèrent ce pain à du pain blanc. Peut-être me l'a-t-elle dit de peur que je m'en dégoûtasse. Je l'ay trouvé suffisamment bon pour quelqu'un qui a suffisamment faim.

<sup>1910</sup>Doubs, arrondissement de Besançon.

<sup>1911</sup>À l'origine, l'abbaye bénédictine a été fondée au iv<sup>e</sup> siècle, grâce à Saint Germain, évêque de Besançon. Elle est à l'origine de la naissance de Baume-les-Dames. Au vii<sup>e</sup> siècle, il y a eu un miracle qui a contribué à la renommée de l'abbaye. C'était en fait la fille du Duc d'Alsace, Odile qui était aveugle et comme son père voulait la tuer, car étant aveugle, elle ne méritait pas la vie, sa mère réussit à la cacher dans cette abbaye. Les abbesses se sont occupées d'elle. Et à l'âge de 13 ans, elle se fait baptiser. L'évêque l'avait appelée Odile car ça signifiait « fille de lumière ». Et lorsqu'il lui dit « Au nom de Jésus-Christ, soit désormais éclairée des yeux du corps et des yeux de l'âme », elle retrouve la vue.

<sup>1912</sup>En réalité le melampyrum arvense, ou rougeotte, mélampyre des champs, blé-de-vache.

<sup>a</sup>L'expression suivante, ajoutée en marge supérieure, est raturée : « nota : quelques lignes rayées dans cette feuille ne sont pas à supprimer. Elles n'ont été rayées que pour faire copier l'extrait ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « Nota : dans toute la route » jusque là est rajoutée dans la marge supérieure droite.

<sup>c</sup>Corrigé sur « farine es ».

<sup>d</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>e</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « m'a ».

J'ay vu icy à la fin un champ de pavots comme en Hollande. Depuis Mussy-l'Évêque je crois qu'ils font de l'huile de pavot, mais on m'a soutenu expressement et à Mussy et à Senozan que c'est de la graine de pavot qui croît naturellement, ce qui cependant me sembloit difficile à croire. Icy, j'ay vu un champ. Le nom d'olive ou olivière qu'on donne icy au pavot vient peut-être de celui d'œillette qu'on luy donne en Flandre, mais viendrait-il de ce qu'on auroit reconnu le rapport<sup>a</sup> de cette huile à celle d'olive ?

[page 95] J'ay trouvé dans la plaine<sup>b</sup> dont je parleray tout à l'heure de la navette<sup>1913</sup> et dans la vallée du chanvre et un peu de lin.

Beaucoup d'arbres fruitiers sauvages dans le pays pommiers, poiriers, cerisiers sauvages. On fait de ces cerises une eau de vie. C'est le kirschwaser<sup>1914</sup>. Je n'ay pas pu aller voir leurs alembics parce qu'il falloit revenir à Beaume de jour. D'ailleurs, on m'a donné le procédé de la haute-Alsace que je ne crois pas différent de celui de ce pays-cy.

On m'a fait remarquer des fermes où le grenier est auprès de l'écurie ou étable, mais comme un entresol, et où on a pratiqué un glacis<sup>c</sup> par lequel les charrettes y montent, et par des espèces de fenêtres on met le foin dans les rateliers par en hault.

Je ne sçais s'il n'est pas aussi des granges dans ces espèces d'entresols.

Il y a dans ma route de Beaume à l'abbaye une gypserie ou carrière de plâtre. Je n'y ay pas arrêté<sup>d</sup>.

Venons à la description de la route de Beaume-les-Dames à l'abbaye de la grâce de Dieu<sup>1915</sup> d'où on va à la glacière<sup>1916</sup>

Sortant de Beaume, on passe le Doux sur un pont de pierre dont une arche a péri et a été racommodée en bois.

Ensuite, on monte une côte très roide et on la descend tout de suite. On se trouve dans une autre vallée dont la rivière est passée à guet par les chevaux et sur une pente assez étroite par les hommes. On remonte de l'autre côté une

<sup>1913</sup>La navette est une plante de la famille des brassicacées, cultivée pour ses graines oléagineuses ou comme plante fourragère. Nom scientifique : *Brassica rapa*. Cette plante est très voisine du colza.

<sup>1914</sup>Voir dans les carnets annexes la fiche correspondante.

<sup>1915</sup>Abbaye cistercienne de 1139 de la Grâce Dieu à Chaux-Les-Passavant.

<sup>1916</sup>La Grotte de la Glacière (60 m de fond), cette grotte à la particularité de conserver une quantité de glace qui se forme naturellement et qui subsiste même en temps de forte canicule.

<sup>a</sup>Corrigé sur « rapp ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « plane ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « glu ».

<sup>d</sup>L'expression depuis « il y a dans ma route » jusque là est rajoutée entre deux paragraphes, d'une encre plus pâle, isolée par un trait vertical.

montagne encore plus roide et plus longue où on se trouve sur un beau plateau que je décriray tout à l'heure jusqu'à la descente à l'abbaye qui est dans un fond très étroit, au revers duquel est la glacière.

Le plateau dont j'ay parlé est charmant à mon gré. Je l'ay traversé des deux côtés, parce qu'en allant le guide m'a égaré et que je suis revenu par le bon chemin, mais la partie où j'ay été égaré et que je n'ay vue que par hasard m'a paru aussi agréable que l'autre.

[page 96] Ce plateau est un pré hault<sup>a</sup>. Pré<sup>b</sup> par conséquent une belle verdure, haut par conséquent le marché toujours sec et l'air toujours sain<sup>c</sup>.

Quoyque ce soit généralement un pré, il y a cependant bien des terres cultivées en petites parties et en différentes cultures. J'en ay vu aussi beaucoup qu'on défriche. Cela m'a fait croire d'abord que le pré alloit bientôt être tout réduit en<sup>d</sup> culture. Mais le guide m'a dit le contraire. Il prétend que leur usage est de mettre ainsi chaque année une portion en culture pour quelques années après quoy on les laisse en pré.

Le<sup>e</sup> pré est irrégulièrement entouré de bois, j'y ay vu même des bois ou une<sup>f</sup> forest de hestre en futaye, ce qui est à présent très rare en France. Ceux-là sont restés à la faveur d'un procès qui dure depuis cinquante ans pour la propriété et qui vient d'être terminé, ce qui sera peut-être malheureux pour les hêtres.

Je crois qu'anciennement tout le plateau estoit une vaste forest, et que la partie qui a été livrée à la pâture commune est devenu pré. Je le crois parce que ce vaste plateau est couvert de tous côtés d'arbres isolés, ou de touffes ou de très petits bouquets épars, qui sont sans doute ce qui a échappé à la dent des bestiaux. Le plus grand nombre sont des hêtres, il y a cependant aussi des chesnes et en général toute sorte d'arbres, là un vieux et gros poirier sauvage, icy une vieille touffe d'épicéa, etc. Peut-être les communautés respectent-elles ces vieux arbres à cause de l'ombrage qu'ils donnent aux bestiaux. Pour moy, en attendant le guide qui nous avoit perdus et ensuite s'est perdu luy-même en allant chercher son chemin, [page 97] je me suis mis deux ou trois fois avec mon cheval à l'ombre de ces touffes qui m'ont été d'une grande ressource car aujourd'huy le soleil est très ardent.

Observez qu'aucun pays n'estant exactement nivellé par la nature, ce que j'appelle plateau est cependant rempli de bosses, de creux, et de pentes plus<sup>g</sup> ou moins douces, ce qui produit une variété infinie. Ajoutez encore des creux où les

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Corrigé sur « bon ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « te ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « quoyque ».

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

<sup>g</sup>Corrigé sur « des ».

eaux de la plaine se ramassent et où les bestiaux s'abreuvent, et qui sont toutes couvertes d'arbres très touffus, voilà ce qu'on veut imiter dans les jardins dits à l'angloise, mais on n'y parviendra jamais, à moins d'avoir un terrain aussi vaste et qu'après que les arbres seront devenus aussi vieux.

Notez encore le<sup>a</sup> voisinage des bois dont j'ay parlé. Notez enfin que ce genre de beautés de la nature ne s'offre jamais aux voyageurs qui suivent les grands chemins. Les terres voisines des chemins acquièrent une telle valeur, que tout y est cultivé et aligné régulièrement et presque symétriquement.

Il y avoit dans la pente sur laquelle je suis revenu un terrain plus sec et quelques genièvres qui le rendroient même agréable.

Pour<sup>b</sup> ne pas interrompre le récit de la beauté du pays, j'ay renvoyé icy deux observations d'agriculture.

1° C'est en écobuant que j'ay vu défricher les terres. On les met en petits tas comme des tas de fumier, le gazon au centre, les terres à la circonférence<sup>c</sup> et un intervalle comme dans les bois qu'on brûle pour en faire du charbon, afin de mettre dans ce trou quelque bois<sup>d</sup> sec qu'on allume. Ces tas brûlés estoient sur le champ dans quelque tems on les répandra sur la terre.

2° Dans les deux ou trois villages où j'ay passé, j'ay vu beaucoup de couches de fumier dressées régulièrement et proprement les deux bouts au centre encore qu'elles ressembloient à cheveux bien nattés. Ils laissent ces couches jusqu'à ce [que] ces couches soient consommées et converties en terreau et aiment mieux répandre ce terreau sur leurs champs que le fumier luy-même.

J'ay déjà vu cette pratique dans mon voyage en Hollande.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « que ».

<sup>b</sup>Signalé par un signe de renvoi à la page précédente, après l'expression « j'en ay vu aussi beaucoup qu'on défriche ».

<sup>c</sup>L'expression « les terres à la circonférence » est rajoutée en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « tas ».



[page 98]

À Beaume-les-Dames, feuille 2

Quelques lignes ont été rayées pour la commodité des extraits que j'ay fait copier. Ce n'est pas que ce qui y est doit estre supprimé<sup>a</sup>.

J'ay été de Beaume-les-Dames à la glacière naturelle de Franche-Comté<sup>b</sup>. J'ay pris cette mauvaise route<sup>c</sup> sur la foy de l'auteur de *l'État de la France*, qui écrit luy-même sur celle de l'abbé Boisot. Dans le fait, c'est de Besançon qu'il faut aller à la glacière. On va en<sup>d</sup> voiture de Besançon à l'abbaye de la Grâce de Dieu, abbaye<sup>e</sup> peu riche de Bernardins d'où il faut absolument aller à pied à la glacière qui en<sup>f</sup> est à peu près à un quart de lieue<sup>1917</sup>. D'après mon auteur, je n'ay pas été par<sup>g</sup> Besançon, mais par<sup>h</sup> Baume-les-Dames d'où on va également à l'abbaye de la grâce de Dieu<sup>i</sup> par des chemins<sup>j</sup> où il est impossible d'aller autrement qu'à cheval et qui à cheval même sont très mauvais<sup>k</sup>. Pour s'en garantir, il faut mettre pied à terre aux descentes les plus escarpées, ce que j'ay fait. Dans l'auberge de Beaume, j'avais trouvé un de ces chars à bras dont il est question dans les relations de Suisse et on disoit qu'il pourroit m'y mener, mais le maître du char qui connoit le pays l'a refusé et quand j'ay vu le chemin, j'ay trouvé qu'il avoit raison. J'ay pris pour guide un paysans suisse qui devoit sçavoir le chemin, ayant été domestique de l'abbaye. Cependant, il m'a un peu égaré en allant. On m'a donné une route plus sûre pour revenir. Suivant le pas que j'allois, qui est très lent, nous avons pris trois heures et demie à aller et trois heures moins un quart à revenir.

Je n'ay pas entendu parler du village de Leugné<sup>l</sup> que l'abbé Boisot donne pour le lieu le plus voisin de la glacière<sup>1918</sup>. C'est l'abbaye qui est le lieu ou le plus

<sup>1917</sup> Environ un kilomètre.

<sup>1918</sup> Il doit s'appuyer pour cela sur relation de Gollut dans sa description topographique (Gollut Loys, *Mémoires historiques De la Republique Sequanoise, et des Princes de la Franche-Comté de Bourgogne* ..., Dole, A. Dominique, 1592. ), qui fait état du village de Leugné, qu'on peut trouver dans une carte de l'Atlas delphinal, très proche de l'abbaye de la Grâce de Dieu.

<sup>a</sup> L'expression depuis « quelques lignes » jusque là est rajoutée en marge supérieure droite d'une encre plus pâle, isolée par un trait vertical.

<sup>b</sup> L'expression « de Franche-Comté » est rajoutée en interligne.

<sup>c</sup> Rajouté en interligne.

<sup>d</sup> Corrigé en interligne sur « à ».

<sup>e</sup> Corrigé sur « d'où il faut all ».

<sup>f</sup> Corrigé sur « n'en ».

<sup>g</sup> Ces trois mots sont corrigés en interligne d'une encre plus foncée sur « ay pas parlé à ».

<sup>h</sup> Corrigé en interligne sur « seulement à ».

<sup>i</sup> Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « mais ».

<sup>j</sup> Corrigé sur « mauvais ».

<sup>k</sup> Ces trois mots sont corrigés en interligne d'une encre plus foncée sur « ne sont pas sans quelque danger ».

<sup>l</sup> Ce mot est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

voisin, ou au moins<sup>a</sup> le plus commode et même le seul commode. Il y a de jolis sentiers pratiqués dans les bois pour y arriver doucement [page 99]<sup>b</sup> où on passe le long de quelques cascades<sup>1919</sup> fort pittoresques, les unes naturelles, parce que le torrent roule ce [?er] comme sur des rochers, d'autres ménagées par l'art pour faire tourner les roues de plusieurs moulins et plusieurs usines. Ces usines sont de différentes espèces. Une à scier le bois qui n'allait pas, une qu'ils appellent icy brise<sup>c</sup> et que j'ay vu nommer à Clerval<sup>d</sup> rabatte ou rebatte pour le chanvre. C'est un cône tronqué comme celle que j'ay déjà vue à<sup>e</sup> présent qu'il n'y a<sup>f</sup> rien à faire au chanvre, je l'ay vu filer du ciment. D'autres sont un<sup>g</sup> moulin à huile où je n'ay pas entré et plusieurs moulins [alla ?], etc.

Nota<sup>h</sup> que dans les bois j'ay trouvé le sambucus racemosa<sup>1920</sup> en grande abondance, beaucoup de framboisiers sauvages, beaucoup d'[?] , l'[alberta paris ?]<sup>1921</sup>, différens capillaires et une plante croissant dans le terrain froid et près de la glace dont j'ay pris les feuilles séminales ne pouvant pas mieux faire pour voir si on pourra [dumer ?] si c'est une de celles qu'on trouve dans les glaciers de Suisse. Nota j'ay vérifié depuis que ces feuilles séminales sont de hêtre<sup>i</sup>.

On arrive donc enfin à la glacière. La description de l'abbé Boisot est fautive sur des points très importants comme on va voir. Monsieur de la Coré y avoit mené Monsieur [?] quelques jours auparavant, et ils avoient chargé un chirurgien qui est à l'abbaye nommé Monsieur Bassot<sup>1922</sup> de faire quelques observations. On me l'a dit au méchant cabaret près de l'abbaye. Á mon retour, j'ay vu ce Monsieur Bassot qui n'y était pas quand je suis arrivé. Il m'a paru mieux et plus [?] qu'on ne l'est ordinairement dans une retraite comme celle où il vit. Il a lu plusieurs ouvrages sur la glacière entre autres l'*Encyclopédie*<sup>1923</sup>. Il m'a dit qu'outre la description de l'abbé Boisot, il y en a une de Monsieur Cossigny<sup>1924</sup> et que Monsieur Cossigny luy-même

<sup>1919</sup>Notamment la cascade de l'Audeux.

<sup>1920</sup>Sambucus racemosa ou Sureau rouge, Sureau à grappes, Sureau rameaux.

<sup>1921</sup>Certainement l'épinette blanche, *epicea glauca*.

<sup>1922</sup>Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>1923</sup>Par exemple la relation de Bénigne Poissenot en 1584, celle de Billerez, professeur d'anatomie et de botanique à l'université de Besançon en 1711, l'extrait du compte-rendu fait à l'académie des sciences en 1726 par Des Boz, ingénieur, celle de Prévost de Genève en 1769.

<sup>1924</sup>De Cossigny, ingénieur de Besançon, qui a fait une observation de la glacière en 1745.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Paginée « 2 ».

<sup>c</sup>Souigné.

<sup>d</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>e</sup>Corrigé sur « icy il n'y ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « avoit ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « des ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « on arrive enf ».

<sup>i</sup>L'expression depuis « nota » jusque là est rajoutée en bout de ligne et en interligne.

qui d'après son état, ses talens et sa réputation devoit [page 100]<sup>a</sup> être un homme exact est<sup>b</sup> tombé dans de grandes erreurs. Il m'a promis d'envoyer à Monsieur de Malesherbes dont je luy ay dit que j'estois l'ami le double des observations que luy ont demandées les deux intendants. J'ay causé aussi avec luy de ce travail et ce que je vais dire de la glacière est d'après ce que j'ay vu en y joignant ce que Monsieur Bassot a déjà<sup>c</sup> observé, et en attendant ses observations attentives.

La glacière naturelle est une profonde caverne dont l'ouverture est très large en sorte qu'on y voit toujours clair sans être obligé comme à la grotte<sup>d</sup> d'Aucel<sup>1925</sup> d'y porter des flambeaux. La glacière<sup>e</sup> m'a<sup>f</sup> paru ouverte directement au nord, il y a une montagne en face qui ne<sup>g</sup> luy ôte pas le jour<sup>h</sup>.

Le terrain au-dessous et à la glacière est plat<sup>i</sup>. C'est un bois de hêtre en futaye. On m'a dit que les intendants ont défendu de le couper de peur que cette coupe ne nuisît à la glacière.

Nota que ce bois et le sol même de la glacière n'appartiennent point à l'abbaye de la grâce de Dieu. La glacière est<sup>j</sup> sur le terrain de la paroisse de Chaux<sup>k</sup>-les-Passavent. Le prince de<sup>l</sup> Montbéliard<sup>1926</sup> est seigneur de cette terre. Seigneur et non souverain<sup>1927</sup>. La terre est de Franche-Comté, et le bois de hêtre appartient à la communauté. C'est ce qui donne autorité à l'intendant.

On descend à la carrière par une pente assez rapide. Monsieur Bassot a

<sup>1925</sup>Rappelons-le, c'est en fait celle d'Osselles.

<sup>1926</sup>Charles II Eugène de Wurtemberg, né le 11 février 1728 à Bruxelles, décédé le 24 octobre 1793 à Hohenheim, fut duc de Wurtemberg et comte de Montbéliard de 1737 à 1793. Il était l'aîné des fils de Charles-Alexandre de Wurtemberg et de Marie-Auguste von Thurn und Taxis. Il épousa en 1748 Frédérique von Brandebourg-Bayreuth (1732-1780) dont il divorça (Maison de Hohenzollern) Un enfant est né de cette union, Frédérique de Wurtemberg (1750-1751) En 1785, Charles II de Wurtemberg épousa Françoise von Hohenheim, (sans postérité), pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>1927</sup>Voir en annexe le terme du traité entre la France et le comté de Montbéliard.

<sup>a</sup>Paginée « 3 ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « a fait des ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « ce qui n'est pas ».

<sup>e</sup>L'expression depuis « être obligé » jusque là est corrigée en interligne sur « le secours des flambeaux comme dans la grotte d'Aucelle, celle-cy ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « elle ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « cependant ».

<sup>h</sup>L'expression depuis « il y a une montagne » jusque là est corrigée en interligne d'une encre plus noire sur « et Monsieur Bassot m'a dit aussi que c'est son exposition. On descend par une ».

<sup>i</sup>L'expression « au-dessous et à la glacière est plat » est corrigée en interligne sur « supérieur est plat ».

<sup>j</sup>Corrigé sur « et c ».

<sup>k</sup>Corrigé sur « S ».

<sup>l</sup>Corrigé sur « du ».

mesuré<sup>a</sup> que cette pente a 420 pieds de long<sup>1928</sup> et<sup>b</sup> 60 de large<sup>1929</sup>. Cette<sup>c</sup> descente est glissante et assez difficile<sup>d</sup> par sa rapidité, si elle estoit de gason, mais le terrain est de gravier et la largeur donne de la place pour louvoyer.

[page 101]<sup>e</sup> Outre le gravier, cette pente est couverte de beaucoup de pierres dont voicy l'histoire.

Anciennement, Monsieur de Vanolles, intendant<sup>1930</sup>, avoit imaginé de faire murer la glacière et d'y mettre une porte<sup>f</sup> dans l'esprit prohibitif de presque tous les administrateurs, mais les pâtres l'ont renversé et ce sont les débris de cette muraille qui ont produit les pierres qu'on y trouve.

g

Quand on est descendu au fond, on marche sur un parquet de glace, on voit sept ou huit<sup>h</sup> gros cabochons<sup>i</sup> de glace, de la<sup>j</sup>, forme à peu près des roches rondes de grès et on voit pendre au haut de la voûte des stalactites de glace dont il tombe quelquefois des morceaux et dont<sup>k</sup> il distille continuellement des gouttes d'eau.

J'ay dit que le fond est un parquet uni de glace. Il y a cependant quelques places<sup>l</sup> un peu plus élevées que le reste où<sup>m</sup> le fond est de la terre<sup>n</sup> dans laquelle il

<sup>1928</sup> Environ 140 mètres.

<sup>1929</sup> Environ 20 mètres.

<sup>1930</sup> Vanolles (Barthélémy de), intendant à partir de 1734 jusqu'en 1743.

<sup>a</sup> Ce mot est surmonté d'une expression raturée : « Basset dont je parle ».

<sup>b</sup> L'expression « que cette pente a 420 pieds de long et » est corrigée en interligne sur « 420 pieds et ».

<sup>c</sup> Corrigé sur « à ».

<sup>d</sup> L'expression « est glissante et assez difficile » est corrigée en interligne sur « seroit assez difficile et glissante ».

<sup>e</sup> Paginée « 4 ».

<sup>f</sup> Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>g</sup> L'expression suivante est raturée : « La pente continue quelque tems (ces deux mots sont rajoutés en interligne) jusqu'au fond depuis qu'on est entré dans la grotte, c'est-à-dire depuis qu'on est sous la voûte, et Monsieur Bassot (surmonté des mots « dont je » qui sont raturés) a mesuré que cette seconde pente a 35 pieds de long. Il n'a pas observé à quel degré elle est inclinée.

Mais il faut observer que les mesures qu'il a prises sont celles de la longueur de la pente et non la hauteur perpendiculaire, ce qu'il faudroit savoir. On peut en (corrigé en interligne sur « le ») juger par approximation d'après ce que j'ay dit qu'elle est assez rapide pour que (rajouté en interligne) quelqu'un qui marche (les mots « mal, n'est pas adroit ne puisse y marcher qu'avec précaution » sont rajoutés en interligne et raturés) maladroitement, comme moy craignît d'y glisser si c'estoit un gason sur lequel on n'eût pas d'espace pour louvoyer ».

<sup>h</sup> Ces trois mots sont corrigés en interligne sur les trois mêmes.

<sup>i</sup> Corrigé en interligne d'une encre plus noire sur le même mot.

<sup>j</sup> Rajouté en interligne.

<sup>k</sup> Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « morceaux ».

<sup>l</sup> Corrigé en interligne sur « toises », puis « endroits ».

<sup>m</sup> Corrigé sur « appartenant ».

<sup>n</sup> Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « terre ».

y a quelques silex<sup>a</sup> quartzeux<sup>b</sup> roulés. J'en<sup>c</sup> ay pris des échantillons parce que j'en ay trouvé de [page 102]<sup>d</sup> fort jolies.

Les guides m'ont dit que dans quelques parties cette glace du parquet est très<sup>e</sup> épaisse. Il<sup>f</sup> faudrait les casser au marteau avec<sup>g</sup> assez de peine pour s'en assurer. Dans une partie où elle est minée, je l'ay cassée avec mon<sup>h</sup> bâton et elle n'y a plus<sup>i</sup> d'un pouce d'épaisseur<sup>j</sup>. Au reste, comme presque aucune surface<sup>k</sup> n'est parfaitement unie dans la nature et que l'eau qui s'est glacée a pris son niveau<sup>l</sup>, on conçoit<sup>m</sup> aisément qu'il y a des parties où la glace est épaisse et même profonde, comme il y en a ainsi que je l'ay dit<sup>n</sup> où la terre est à découvert sans glace.

L'abbé Boisot rapporte qu'il n'y a point de glace dans l'hiver, que<sup>o</sup> la glace vient d'un ruisseau qui est au fond de la caverne et qui est glace en été et eau en hiver. Tout le monde m'a dit la même chose dans le pays jusqu'à ce que j'aye été sur les lieux, mais quand j'y ay été, tout le monde m'a avoué que c'est une fable<sup>p</sup> et qu'il n'y a pas une seule goutte d'eau en hiver.

Il y a un autre fait attesté par l'abbé Boisot, c'est qu'on a beau prendre de la glace, il s'en reforme toujours de nouvelle pendant l'été même. Les gens du pays m'ont avoué aussi que cela est faux.

Au contraire, c'est une tradition générale qu'autrefois il y avoit beaucoup plus de glace qu'à présent et qu'au lieu des cabochons actuels, il y avoit des colonnes hautes et épaisses. Ce fait m'a été attesté par les gens du pays de façon à n'en pas douter.

[page 103]<sup>q</sup> Monsieur Bassot qui n'est que depuis dix ans dans le pays le croit<sup>r</sup> aussi sur le témoignage unanime des anciens. Et il l'explique par l'époque qu'on donne de cette diminution. C'est une années qu'il y avoit assez près d'icy

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé sur « je me ».

<sup>d</sup>En tête de cette page est noté : « à Beaume-les-Dames, feuille 3 », puis numéroté « 1 ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé sur « et suivant luy on ne peut dire même profonde ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « un ».

<sup>i</sup>Ce mot est répété deux fois.

<sup>j</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « d'épais ».

<sup>k</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>l</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>m</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « on doit concevoir aussi ».

<sup>n</sup>L'expression « comme il y en a ainsi que je l'ay dit » est corrigée en interligne sur « qu'on conçoit qu'il y en a comme celle dont j'ay parlé ».

<sup>o</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>p</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>q</sup>Paginée « 2 ».

<sup>r</sup>Corrigé en interligne sur « voit ».

un camp et que les officiers faisoient venir continuellement pendant tout l'été de la glace de cette glacière. Dans le vrai, cette explication ne me paroît pas incroyable, et si quelque force humaine estoit capable d'épuiser les glacières<sup>a</sup> de Suisse, je suis porté à croire qu'on seroit des siècles sans y voir reproduites les masses qui y existent à présent. Au reste, cette explication donnée par Monsieur Bassot<sup>b</sup> et approuvée par les gens du pays plus anciens que luy prouvent bien la fausseté de l'assertion de Monsieur l'abbé Boisot que la glace enlevée se reproduit dans l'été même.

Tous les gens du pays sans excepté Monsieur Bassot attestent un autre fait que je ne crois pas davantage<sup>c</sup>. Ils ne disent pas comme l'abbé Boisot qu'il n'y a pas de glace en hiver, mais ils disent tous qu'il y en a moins en hiver qu'en été. Cependant, avant d'avoir vu Monsieur Bassot quand j'ay pressé de questions un paysan du lieu, il a fini par me dire qu'il y en a seulement un peu moins en hiver, mais<sup>d</sup> que cela n'est pas fort sensible.

Pour Monsieur Bassot, il se contente de dire qu'il en a toujours vu la même quantité dans toutes les saisons et qu'elle n'augmente ny ne diminue. Il compte pour s'en assurer mesurer exactement le même cabochon dans différens mois et il ne croit pas trouver d'augmentation ny diminution fort sensible.

e

[page 104] On m'avoit averti que je serois surpris du froid excessif en y entrant. Et on m'avoit conseillé de mettre un bon manteau pour éviter les accidens. Je me suis contenté d'aller de l'abbaye à la grotte en veste en faisant porter mon habit, de me reposer quelques minutes à l'entrée sous l'ombrage des hestres qui est très propre pour cet usage et en entrant j'ay remis mon habit qui est très léger, et au lieu du froid excessif, j'ay trouvé une fraîcheur délicieuse [partout ?] différente de<sup>f</sup> celle que j'ay sentie avant-hier dans la grotte d'Aucel. Des gens plus frileux que moy en seroient peut-être différemment affectés. Cependant, mon valet de chambre<sup>g</sup> en a jugé comme moy. Nota qu'à l'air il fait aujourd'huy un chaud excessif. Monsieur Bassot y a<sup>h</sup> été cette année-cy [79 ?] le 12 juillet avec un thermomètre de Monsieur

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « glaciers ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « Bosset », « Baisot ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « tous les gens du pays » jusque là est corrigée en interligne d'une encre plus noire sur « une autre assertion que je ne crois pas davantage, est cependant faite par tous les gens du pays excepté Monsieur Basset ».

<sup>d</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « en ».

<sup>e</sup>L'expression suivante est raturée : « le 12 juillet

depuis la visite des intendans, Monsieur Bassot a été à la glacière avec un thermomètre de Réaumur le 12 juillet et il a baissé jusqu'à 3 degrés au-dessus du terme de la glace ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « qu ».

<sup>g</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « Jacquemin ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « avoit ».

de Réaumur<sup>1931</sup> et il<sup>a</sup> a<sup>b</sup> baissé jusqu'à 3 degrés au-dessus de la glace<sup>c</sup>.

J'ay oublié de parler des dimensions de cette caverne. Monsieur Bassot, qui n'a encore que des approximations juge que la hauteur est presque partout de 125 pieds<sup>1932</sup> et la plus grande largeur de 60<sup>1933</sup>. Au reste, il donnera<sup>d</sup> ces<sup>e</sup> mesures exactement.

Il croit aussi que la grotte est de plus de 300 pieds<sup>1934</sup> au-dessous du niveau de la plaine supérieure. Mais je ne sçais pas sur quoy il fonde cette estime. Et il me paroît difficile d'évaluer l'épaisseur de cette croûte que par des opérations qu'il n'a pas faites.

D'ailleurs, il ne m'a pas paru que je descendisse à beaucoup près 300 pieds de hauteur perpendiculaire depuis le bois de hêtre qui m'a semblé au zénith de la caverne et l'entrée, et s'il compte ces trois cens pieds jusqu'au fond de la grotte, ce qui fait 125 pieds de moins, je ne peux pas croire qu'il y ait encore une croûte de [pente ?] de 225 pieds.

Au reste, j'avoue que pendant que j'étois à la grotte je n'y ay pas fait attention.

[page 105]<sup>f</sup> Vers l'entrée de la grotte, à une assez grande hauteur, on voit dans un coin un mur qui semble fait de main d'homme et ceux qui ont la vue meilleure que moy m'ont dit que cela n'est pas douteux. Les gens du pays conjecturent<sup>g</sup> que derrière le mur est une cavité où<sup>h</sup> quelqu'un s'estoit ménagé une retraite et ils montrent à quelque distance un trou qui suivant eux doit y communiquer. Reste à sçavoir comment on y parvenoit à moins que ce ne soit un architecte de hiboux qui leur ait bâti cette chambre. Au reste, ce sera à Monsieur Bassot ou à quelque érudit<sup>i</sup> franc-comtois à discuter ce point historique. J'ay oublié d'en parler à Monsieur Bassot.

Ce que je viens de rapporter diminue sûrement beaucoup du merveilleux et même de l'incompréhensible des relations. Cependant, le phénomène de la gla-

<sup>1931</sup>En 1730, Réaumur, physicien et naturaliste français, construisit le thermomètre à alcool pour lequel il utilisait l'échelle 0-80.

<sup>1932</sup>Un peu plus de 40 mètres.

<sup>1933</sup>Environ 20 mètres.

<sup>1934</sup>Environ 100 mètres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « a trouvé ».

<sup>b</sup>Corrigé sur baisser ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « Monsieur Basset y a été cette année » jusque là est rajoutée entre deux paragraphes.

<sup>d</sup>Corrigé sur « nous ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « to ».

<sup>f</sup>Paginée « 4 ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « conjecture ».

<sup>h</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes.

<sup>i</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

cière naturelle<sup>a</sup> est toujours très singulier. La<sup>b</sup> caverne n'est point dans les pays élevés des neiges et glaces éternelles<sup>c</sup>. Pourquoi celle d'Aucel qui n'est ouverte que par une entrée étroite et oblique et où jamais les rayons du soleil n'ont pénétré donne-t-elle des stalactites et des stalagmites d'albâtre et celle-cy qui a une large ouverture, peu de profondeur, et où on voit toujours clair<sup>d</sup> donne-t-elle de la glace et la conserve-t-elle en été ?

Dira-t-on que c'est parce que celle-cy est exposée au Nord ? J'avoue que je n'ay pas remarqué l'exposition de l'entrée de la grotte d'Aucel, mais cela est indifférent puisque cette grotte tortueuse ne permet nulle part l'entrée du jour et qu'on n'y voit clair qu'avec des flambeaux. On dit qu'icy<sup>e</sup> la terre est<sup>f</sup> pénétrée de sels qui produisent la glace comme le sel ammoniac<sup>1935</sup> dans les laboratoires, mais il me semble que c'est<sup>g</sup> la dessiccation subite qui produit le peu de glaces et sûrement produiroit-elle les masses qu'on voit icy.

Au reste, 1° j'ay ramassé un fragment du toit tombé. C'est une pierre poreuse comme les tufs dans sa substance et mammelonnée à la<sup>h</sup> surface. 2° J'ay cassé un morceau des parois de la grotte et j'emporte ces deux échantillons. C'est aussi une pierre calcaire.

---

<sup>1935</sup>Voir le lexique technique.

<sup>a</sup>L'expression « de la glacière naturelle » est rajoutée en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « et je le tiens très difficile à expliquer. Elle ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « auc ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>e</sup>L'expression « on dit qu'icy » est corrigée en interligne sur « je ne peux croire non plus comme on le dit que ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « soit ».

<sup>g</sup>L'expression « mais il me semble que c'est » est corrigée en interligne sur « c'est ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « l'extérieur ».



[page 106]

À Befort<sup>1936</sup>, feuille 1<sup>ère</sup>

Jusqu'icy on est toujours en terre calcaire ou nouvelle terre, les mêmes pierres que dans toute la Franche-Comté. Cependant, en approchant de Befort, on découvre sur la gauche de grandes montagnes qu'on m'a nommées le balon, ainsi qui sont les Vosges. Et depuis la poste de Arcey<sup>1937</sup> qui est la dernière avant [le soir ?], on voit employée dans les bâtimens des grés rouges semblables à ce qui m'a paru à ceux dont Strasbourg est bâti. On m'a dit que la carrière en est près de Befort.

J'avais une velléité d'aller de l'Isle<sup>1938</sup> à Montbéliard pour revenir à Befort en évitant Arcey, mais on n'a pu me donner dans la route aucune idée de choses intéressantes à voir dans le Montbéliard, c'est pourquoy j'ay renoncé à cette excursion.

Monsieur le p[rince] de Montbéliard, qui est le cadet de Wurtemberg<sup>1939</sup> qui a femme<sup>1940</sup> et enfans<sup>1941</sup> a un château à Montbéliard<sup>1942</sup> et un autre à Étupes<sup>1943</sup>

<sup>1936</sup>Territoire de Belfort.

<sup>1937</sup>Doubs, arrondissement de Montbéliard, canton de l'Isle-sur-le-Doubs.

<sup>1938</sup>L'Isle-sur-le-Doubs, Doubs, arrondissement de Montbéliard, chef-lieu de canton.

<sup>1939</sup>Frédéric II Eugène (1732-1797) qui sera duc de Wurtemberg en 1795 après la mort de ses deux frères aînés, mais qui s'est installé à Besançon en 1769.

<sup>1940</sup>La nièce du Grand Frédéric II, la princesse Dorothee-Sophie, fille du margrave Frédéric Guillaume de Brandebourg-Schwedt.

<sup>1941</sup>Il eut douze enfans, huit garçons et quatre filles.

<sup>1942</sup>Une première forteresse occupait l'éperon vers 985. Le château date du 13<sup>ème</sup> siècle et fut construit en plusieurs phases : le Châtel Devant et ensuite le Châtel Derrière. Appartenant à la famille de Montfaucon, il passe en 1387, par le mariage d'Henriette de Montfaucon, aux Ducs de Wurtemberg du Saint Empire Germanique pour 4 siècles. Il faudra attendre 1793 pour que Montbéliard soit rattaché à la France.

<sup>1943</sup>Le château de Montbéliard étant inconfortable et quelque peu délabré, Frédéric-Eugène entreprit de construire malgré son impécuniosité une résidence de goût. Il acquit des terrains à Etupes, englobant un pavillon dit de la Tournelle, pour y édifier une résidence d'été. Les plans auraient été établis par un architecte de Stuttgart dont le nom n'est pas connu et les travaux furent conduits en 1770/1771 par Georges-Louis Morel, géomètre montbéliardais. Le château comportait un corps de logis central et deux ailes en retour, à un étage d'élévation, de style Louis XV. Le parc à la française comprenait un jardin anglo-chinois. Une dérivation de la Savoureuse le traversait, divisée en bras enserrant des ilots, ménageant des cascades sur des rocailles, avant de rejoindre l'Allan. Plusieurs pavillons ornaient le jardin : un pavillon chinois, un italien, un gothique et le pavillon des Rêveries. Une bergerie et une laiterie présentaient la forme de chalets suisses. La cabane du Charbonnier au décor rustique abritait un salon splendide. On trouvait également un ermitage, grotte artificielle ornée de stalactites et un temple de Flore, abritant une statue provenant des fouilles gallo-romaines de Mandeuire. Commencés en 1772, les jardins seraient selon certaines sources inspirés du Prince de Croy (qui est intervenu dans d'autres jardins anglo-chinois).

dans le voisinage, à ce qu'on m'a dit<sup>a</sup>.

Entre l'Isle et Arcey, on traverse à ce qu'on m'a dit la princ[ipauté] de Montbéliard. C'est peut-être par cette raison que le trajet est de deux postes et demie. Les lieux propres à en mettre une intermédiaire ne sont pas sans doute de la domination du Roy.

Sortant de Beaume-les-Dames, j'ay côtoyé le Doux en remontant ou l'ayant à ma droite. Je l'ay passé sur un pont au<sup>b</sup> lieu dit Clerval sur Doux<sup>1944</sup> et l'ay encore côtoyé, l'ayant à ma gauche. Je l'ay encore repassé et l'ay côtoyé l'ayant quelque tems à ma droite après quoy je l'ay perdu. Il traverse le Montbéliard et en le suivant contre courant on l'auroit trouvé faisant 180 degrés et sa source dans le Jura. Au-delà même de Pontarlier.

Depuis que j'ay quitté le Doux comme avant de le quitter, j'ay trouvé un pays fertile, bien cultivé couvert surtout de grands bois dont plusieurs appartiennent<sup>c</sup> au p[rince] de Montbéliard, soit comme souverain, soit comme seigneur en Franche-Comté. Beaucoup sont aussi à des communautés. Il y a des broussailles qui sont pâtures communes et de grands bois où<sup>d</sup> la communauté fait des coupes pour ses besoins après avoir obtenu permission des eaux et forests.

[page 107] En général, tout le haut pays est pays de bois. Je le nomme haut pays comme la Bourgogne car depuis que j'ay quitté les bords du Doux, je crois que le terrain haut où j'ay été a ses eaux pendantes d'un côté dans le Doux, de l'autre dans le Rhin.

Mais point icy de hautes montagnes, point d'ancienne terre, en sorte que je ne vois nulle communication entre les Vosges et le Jura.

Dans tout ce pays, j'ay trouvé les couches de fumier bien dressé et<sup>e</sup> bien natté pour le convertir en terreau que j'avois remarquées hier. C'est la culture de tout ce pays. V[oir] Besançon, f[euille] 2, p[age] relative au marais ou fumier<sup>f</sup>.

Près<sup>g</sup> de Beaume-les-Dames, j'ay vu des vignes sur des coteaux si escarpées qu'on les soutient d'étage en étage par des murs d'appuy.

À Branne<sup>1945</sup>, première poste après Beaume-les-Dames, j'ay demandé si on faisoit de l'eau de cerises et le maître de poste en est précisément distillateur. J'ay

<sup>1944</sup>Clerval, Doubs, arrondissement de Montbéliard, chef-lieu de canton.

<sup>1945</sup>Doubs, arrondissement de Montbéliard, canton de Clerval.

<sup>a</sup>L'expression depuis « Monsieur de prince » jusque là est rajoutée entre deux paragraphes, isolée par un trait vertical.

<sup>b</sup>Corrigé sur « l'ayant à ma ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « qui ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « en ».

<sup>e</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus pâle.

<sup>f</sup>L'expression depuis « voir » jusque là est rajoutée en bout de ligne.

<sup>g</sup>Cette ligne est mise en valeur par deux traits verticaux.

vu les cerises enfermées dans un tonneau où elles commencent à fermenter. Quand elles cesseront de fermenter [en boillie ?] on procèdera à la distillation, mais pour la facilité des ouvrages, on attend ordinairement jusqu'après la moisson. J'ay vu leurs alembics de cuivre non étamé sans réfrigérant comme on fait pour l'eau de vie dans le pays de Coignac<sup>1946</sup>, et comme j'ay vu faire aussi à Schiedam<sup>1947</sup> en Hollande.

Icy, ils n'ont pas même de serpent<sup>1948</sup>. L'homme de la poste connoît le serpent et en a vu à Besançon, cependant, il ne l'employe pas sans doute pour n'en pas faire la dépence. Au lieu de cela, ils ont un tonneau au milieu duquel passe diagonalement un tuyau de cuivre rouge soudé à ce tonneau. On abouche ce canal de cuivre par en haut avec le bec de l'alambic et par en bas il dégoute dans le récipient. Ce récipient est dans la boutique que j'ay vue une bouteille d'étain, d'autres ont une bouteille de grès, une bouteille de verre<sup>a</sup>, etc.

[page 108] Ce qu'il y a de certain, c'est que leur kerwaser que j'ay goûté est bon.

Il n'est fait que de merises sauvage. Il y en a deux dans le pays la noire et la rouge. Cet homme-cy croit que le meilleur est d'employer les deux ensemble. Il y en a d'autres qui préfèrent la rouge, d'autres la noire. Mais ils se garderoient bien d'y mesler de la prunelle qui feroit un très mauvais effet. Et quant au Sainte-Lucie\*, je n'ay pas pu leur faire entendre ce que c'est que ce fruit, et ils m'ont seulement assuré qu'ils n'employent que l'une ou l'autre merise. D'ailleurs, j'ay vu leur cuvée à présent en fermentation où il n'y a pas autre chose. Ainsi, je crois que Monsieur Guettard s'est trompé en nous disant que c'est de Saint-Lucie qu'on fait le kerwaser. Le hasard luy a peut-être fait rencontrer quelqu'un qui avait imaginé de s'en servir, comme Monsieur Hell m'a dit qu'il y a des gens dans le pays qui font de tous les fruits une liqueur spiritueuse, mais c'est une particularité et non l'usage général. Au reste, ce que j'ay vu et ce qu'on m'a dit dans le village de Branne se rapporte parfaitement à ce que m'avoit dit Monsieur Hell. Il y a vu seulement un fait différent qui m'a été attesté non par le maître de poste de Branne luy-même mais par un de ses amis en sa présence sans que luy ait répondu ny ouy<sup>b</sup>, ny non<sup>c</sup>, en sorte que je me permets d'en douter. Voicy toujours le fait tel qu'on me l'a dit. Cet homme prétend que le kerwaser fait uniquement de merise noire a

---

<sup>1946</sup>Cognac, Charente.

<sup>1947</sup>Hollande méridionale.

<sup>1948</sup>Tuyau enroulé en spires dans lequel circule un liquide ou un gaz, plongé lui-même dans un liquide ou un gaz pour faciliter les échanges de chaleur, TLF.

<sup>a</sup>Corrigé sur « cuivre ».

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Souligné.

une particularité, c'est que la liqueur faite est<sup>a</sup> blanche comme<sup>b</sup> toutes les autres eaux distillées, devient rouge si on expose pendant quelques jours la bouteille au soleil et qu'en remettant ensuite quelques jours la même bouteille à l'ombre, elle reprend sa couleur blanche sans que la liqueur même en souffre aucune altération pour sa bonté. Je demanderai à Monsieur Hell ce qu'il pense de cette observation et d'avance j'en doute fort.

On ne dit icy qu'eau de cerise et non kerwaser ny kirchwaser. Nota qu'on est icy en Franche-Comté où on ne parle pas encore allemand. Or, kirschwaser est un mot allemand : kirsch<sup>c</sup> cerise, waser<sup>d</sup> eau. Ce nom vient sans doute du Suntgaw<sup>1949</sup> où cette liqueur se boit aussi et les François suivant leur usage ont changé ce nom en kerwaser. Ils l'ont francisé<sup>e</sup> ou plustost bretonisé<sup>f</sup>.

Toutes les forests de ce pays où il y en a beaucoup et même les champs et les chemins produisent beaucoup de merisiers sauvages des deux espèces, c'est ce qui a introduit dans ce pays-cy les [page 109] manufactures de kerwaser, qu'on ne pourrait pas fabriquer dans d'autres pays où il n'y a que très peu de merisiers, dont les enfans mangent le fruit avant qu'il ne soit mûr. Je ne crois pas même qu'il fût aisé de se procurer ailleurs ce petit avantage parce que ce ne sont que les très vieux arbres qui donnent la grande abondance de fruits qui est nécessaire. Malgré cela, il y a beaucoup d'années où elle manque et où on ne distille point. Telle<sup>g</sup> fut l'année dernière, celle-cy est très abondante.

On fait icy aussi des huiles de toutes les espèces que j'ay rapportées ailleurs, et c'est celle de noix<sup>h</sup> qu'on préfère. Cette année sera encore très abondante en noix. Elles ont manqué l'an passé icy comme partout. L'homme de Branne a aussi chez luy un moulin à huile, meule verticale, la meule et le bassin de pierre du pays qui m'a semblé calcaire. Ce moulin va par un cheval.

J'observe que dans<sup>i</sup> toute ma route depuis Paris jusqu'icy, je n'ay pas trouvé une seule fois de jonc marin. Apparemment, le pays haut ne leur convient pas. Je ne vais pas jusqu'à en conclure qu'il soit marin puisqu'il abonde dans des provinces très méditerranéennes, telles que le Berry. Mais c'est l'Ouest de la France qui

<sup>1949</sup>Le Sundgau est un petit pays dans le sud de l'Alsace, situé entre Belfort, Mulhouse et Bale.

<sup>a</sup>Orthographié « et ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « comme elle est toujours ».

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>Souligné.

<sup>f</sup>Souligné.

<sup>g</sup>Corrigé sur « celle ».

<sup>h</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>i</sup>Corrigé sur « depuis ».

abonde dans cette production spontanée depuis la Normandie jusqu'aux<sup>a</sup> landes de Bordeaux. Nota que je n'en ay point vu non plus il y a deux ans dans les Pays-Bas, mais seulement parmi les bruyères le petit pailla spartium minus anglicum<sup>b1950</sup>.

Je n'ay vu aussi que peu, peut-être même point, de genest commun de nos bois, cithiso genesta<sup>c</sup> de Tournefort<sup>1951</sup>. Je crois cependant que j'en aurois vu davantage si j'avois beaucoup été dans les forests<sup>d</sup> où je n'ay été que fort peu. En récompense, j'ay trouvé surtout en Bourgogne abondamment le genêt des teinturiers<sup>1952</sup> dans les bois et le long des chemins<sup>e</sup> et dans le Mont Jura et ailleurs la genestrelle ou genista herbana.

La fougère partout dans les pays sauvages et secs. Je l'ay vue surtout abondante en Bresse même vers le Bugey. Dans un marais, je ne sçais plus où, une fougère marécageuse que je crois l'espèce qui croît dans les marais de Malesherbes felix<sup>1953</sup> nullis<sup>1954</sup>. Dans le Mont Jura, les scolopente<sup>1955</sup> et d'autres capillaires.

Monsieur de Buffon avec la légèreté qui luy est un peu naturelle a affirmé que la France livrée à elle-même et sans culture seroit souvent couverte de bouleaux et de chardons. Comme Bourguignon, il me semble qu'il auroit dû ajouter de chesnes et d'épine noire. Peut-être aussi de fougère et de bruyère des deux espèces communes.

S'il eût été montagnard, il auroit dit de sapins et de hêtre, s'il eût été des environs de Paris, il auroit dit de ce chiendent qui est plustost granum liberacum et d'[élence?], s'il eût été Normand, Breton ou Poitevin, il auroit dit de jonc marin, s'il eût été [?], il y eût joint la grande bruyère, le pin maritime, etc.

<sup>1950</sup>Certainement Spartium junceum, ou Spartier, Spartier à tiges de jonc, Faux Genêt d'Espagne, Geneste, Genêt d'Espagne, Gineste, Joncier.

<sup>1951</sup>Le cytisis genista, le genêt.

<sup>1952</sup>Cytisis tinctoria.

<sup>1953</sup>Plutôt filix.

<sup>1954</sup>Cette variété de fougère n'a pu être identifiée.

<sup>1955</sup>Scolopendre commune (Asplenium scolopendrium, Scolopendrium vulgare, Phyllitis scolopendrium), sorte de fougère.

<sup>a</sup>L'expression depuis « mais c'est l'Ouest » jusque là est corrigée en interligne sur « j'ay aussi vu très peu et même point ».

<sup>b</sup>Ces quatre mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « bois ».

<sup>e</sup>L'expression « dans les bois et le long des chemins » est rajoutée en interligne.

[page 110]

À Befort, feuille 2<sup>ème</sup>

J'ay été de Befort faire une course à Giromagny<sup>1956</sup>, mais le tems estoit beaucoup trop court. Je ne suis parti de Befort qu'à quatre heures et demie. Il y a deux bonnes heures de chemin, autant pour revenir, j'aurois trouvé les portes fermées si la maîtresse de l'auberge ne me les eût fait garder ouvertes et il faudroit au moins une journée pour Giromagny.

Il auroit fallu voir le magnifique chemin qui monte au balon de Giromagny<sup>1957</sup> et la magnifique vue qui est en hault, d'où on découvre toute la [ ? ], toute la Franche-Comté et partie de<sup>a</sup> haute Alsace, à ce qu'on m'a dit, et je le crois aisément, car icy la chaîne des Vosges tombe immédiatement dans la plaine, ce que je n'ay pas vu au Jura du côté de Franche-Comté, mais bien du côté du pays de Gex. En Franche-Comté, après<sup>b</sup> le Jura reste un pays montagneux.

J'ay vu aussi vers Tarbes et Montrejeau les Pyrénées se terminer net comme une muraille. Je n'ay pas vu les Alpes se terminer de même en Dauphiné. Au reste, cette observation dépend peut-être du hasard qui ne<sup>c</sup> m'a pas<sup>d</sup> fait aller dans les pentes où cela est sensible.

On dit icy généralement que ce chemin du balon de Giromagny est le plus beau chemin de montagne qui ait jamais été fait, et ce qui manque au Mont Jura et je crois aussi à ceux de Monsieur d'Étigny dans la vallée d'Aspe, de gros quartiers de pierre du côté du précipice pour rassurer la vue des voyageurs et prévenir les accidens réels qui faute de cette<sup>e</sup> protection arrivent toujours dans les chemins avec quelque dépençe qu'ils soient faits. Celuy-cy est taillé dans le roc dur, et fait avec de la poudre comme ceux des Pyrénées, bien plus difficile par cette raison, mais bien plus solide quand le travail est fait que les chemins de montagne calcaires comme le Jura. Un homme de Giromagny m'a dit qu'un particulier est chargé de l'entretien de ce chemin pour cent écus par an.

Feu Monsieur de Pesay dans ses [cahiers ?] a critiqué l'inutilité de ce chemin. Il l'est réellement parce qu'il n'est fait qu'à moitié dans la partie alsacienne et ne l'est<sup>f</sup> pas dans<sup>g</sup> la partie lorraine. S'il l'était, la communication de Saint-Maurice<sup>1958</sup>,

<sup>1956</sup>Territoire de Belfort, chef-lieu de canton.

<sup>1957</sup>Le Ballon d'Alsace, sommet des Vosges du Sud, 1 247 mètres d'altitude.

<sup>1958</sup>Saint-Maurice-sur-Moselle, Vosges, arrondissement d'Épinal, canton du Thillot.

<sup>a</sup>Corrigé sur « d'Als ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « après le Ju ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « ces ».

<sup>f</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « et ne ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « terminé ».

dernier village de Lorraine à Befort ne seroit que de sept lieues<sup>1959</sup>, au lieu qu'elle est à présent de 15 en passant par Tanne<sup>1960</sup>. On dit icy que la montagne de Saint-Maurice a été aussi beaucoup adoucie depuis peu.

[page 111] Il y auroit eu aussi à voir à Giromagny la mine<sup>1961</sup>. Elle se tire dans la montagne<sup>a</sup> à deux lieues de Giromagny, village situé dans la vallée au pied du balon et des Vosges. Non seulement je n'ay pas été à l'endroit de l'extraction, mais étant dans la maison même du travail, je n'ay pas eu de tems de le voir. Je<sup>b</sup> n'ay vu [ ?ment] la grande roue. Je me suis informé du directeur, nommé Monsieur Alexandre. Il m'a dit que la mine produit cuivre, plomb et argent et qu'après avoir fondu, on sépare l'argent par la liquation<sup>1962</sup>. Je luy ay demandé<sup>c</sup> quelle fonderie il employe, il a cherché dans ses livres et m'a dit tartre, salpêtre et [botau ?], sur quoy je luy ay représenté que cela n'estoit pas possible à cause du prix pour l'exploitation en grand, et après y avoir un peu [rêvé ?], il m'a répondu qu'en effet, le procédé qu'il vient de me dire n'est que pour les essais, mais il n'a pu me répondre rien sur ce qui se fait en grand. Il aurait fallu un tems que je n'avois pas pour aller examiner moy-même et causer avec les mineurs, et j'aurais encore très mal vu parce que je ne suis pas du métier. J'en sçaurai davantage de Monsieur Dietrich<sup>1963</sup> quand je le verrai en deux mots de conversation. Et Monsieur Alexandre dit que la mine va bien et ira encore mieux parce qu'on en rouvroit d'anciens filons abandonnés. La femme de l'auberge de Befort qui est amie de ce Monsieur Alexandre m'a dit la même chose que luy mais un cabaretier du village de Giromagny chés qui j'ay arrêté pour laisser donner de l'avance aux chevaux, et deux ou trois personnes qui estoient dans son cabaret m'ont dit tout le contraire et que la mine s'en va. Et je les crois parce qu'ils m'ont tous attesté un fait qu'ils disent sçavoir, c'est que la mine employoit autrefois beaucoup d'ouvriers, et n'en employe plus que très peu et que cela va toujours en diminuant. Ce<sup>d</sup> cabaretier m'a ajouté qu'ils ont renvoyé depuis

---

<sup>1959</sup>Une quinzaine de kilomètres.

<sup>1960</sup>Thann, Haut-Rhin.

<sup>1961</sup>L'essor de Giromagny date de la fin du Moyen Âge avec le début de l'exploitation des mines d'argent, plomb et cuivre par les Habsbourg, alors seigneurs du Rosemont. L'activité des mines s'est poursuivie jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec un fort ralentissement pendant la Guerre de Trente Ans. En 1648 le cardinal de Mazarin devient propriétaire des mines de Giromagny, ce qui n'empêche pas leur déclin et un fort ralentissement économique de la ville qui durera jusqu'au premier empire.

<sup>1962</sup>Séparation d'un métal de ses alliages par chauffage à une température telle que l'un des constituants fondu puisse se séparer des autres restés solides, TLF.

<sup>1963</sup>Philippe-Frédéric de Dietrich (14 novembre 1748-29 décembre 1793), baron, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « on m' ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « ma ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « ce cabaret ».

quelques jours le seul ouvrier capable qu'ils eussent et le seul nommé qui sçût faire l'opération de la liquation parce que cet homme est yvrogne, et que malgré ce vice on l'a pris sur le champ pour une nouvelle mine [arresté ?] à quelques lieues de Giromagny dans un lieu dont j'ay oublié le nom et qui n'est pas loin de la ville de Lure<sup>1964</sup>. De plus, on consulte aussi cet ouvrier sur une autre mine qu'on croit avoir découverte mais qu'on n'a pas encore entreprise à une lieue<sup>a</sup> de Lons-le-Saunier.

Nota cependant que tout le pays de Lons-le-Saunier et à Lons même et à l'Est vers le Jura m'a paru un pays calcaire et point un pays de mines.

[page 112] Je n'ay donc rien vu du tout de la mine et n'en puis rapporter que des oui-dire.

Nota : on m'a dit à mon retour qu'il y en a une autre à Remiremont<sup>b1965</sup>.

Ce que j'ay un peu vu mais pas encore assez, c'est la manufacture [ ??? ] où on travaille (suivant l'expression du pays) les marbres durs.

Bresse : nom qu'ils donnent aux puddings de marbre. Borisselle : nom qu'ils donnent à des pierres à fusil<sup>c</sup>.

Ce sont de gros blocs de granite, porphyre, jaspé, pierre de la<sup>d</sup> même dureté qu'ils appellent serpentín et qu'ils aiment être très différent de la serpentine, pierre tendre, et ces gros blocs se trouvent roulés dans les Vosges voisines. Il y en a qu'on trouve au ballon même de Giromagny, d'autres qu'ils faut aller chercher ailleurs. Ils m'ont dit dans la Franche-Comté et j'ay compris que c'est dans la partie franc-comtoise des Vosges. Les blocs de pierre dure roulée sont très communs au pied du ballon, car j'ay vu vers Giromagny des murailles de clôture sèche qui m'ont paru de ces blocs irréguliers mais roulés de six, huit ou dix pouces de diamètre. Les très gros sont ceux qu'on travaille. J'ay pris sur l'atelier des fragmens ou cassures et je les ay étiquetés des noms un peu arbitraire qu'on leur donne à la manufacture. On y travaille de beaux bassins, des tables, des cheminées, des buffets, des colonnes cannelées, etc. Tout cela se travaille à la main, d'abord pour dégrossir avec différents outils.

La perfection se donne aux tours. Un grand axe mu par l'eau fait tourner dix-neuf roues dont chacune a deux gorges. Ainsi, on fait aller à la fois par l'eau 38 tours. Il y en a de différentes sortes pour les différens ouvrages. Les ouvriers quittent l'ouvrage à six heures et il estoit six heures passées quand je suis arrivé à

<sup>1964</sup>Haute-Saône.

<sup>1965</sup>Vosges, arrondissement d'Épinal.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « du côté ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « nota » jusque là est rajoutée entre deux paragraphe, isolée par un trait vertical.

<sup>c</sup>L'expression depuis « bresse » est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus pâle, isolée par un trait vertical.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « de ».



Giromagny. Ainsi, je n'ay vu que les machines sans action. On m'a dit que les outils ne sont pas d'acier qui rayerait, mais de fer recourbé, ainsi obtus<sup>a</sup> qu'on présente l'outil à la pièce et qu'entre l'outil et la pièce tournante et qu'entre l'outil et la pièce on jette continuellement du grès ou<sup>b</sup> sable mouillé. C'est ce sable qui fait l'ouvrage. L'outil que tient l'ouvrier n'en est que le support.

En général, le marbrier que Monsieur Alexandre a fait venir pour m'expliquer m'a dit que ce sont les mêmes moyens qu'on employe à Paris pour tourner, [lisser ?] et polir les poteries [dures ?], à l'exception que les moyens peuvent être icy employés en grand par le secours de l'eau.

J'ay donc très mal vu la manufacture et tout ce que j'ay retiré de ma course à Giromagny, c'est qu'il y avoit une manufacture que je crois unique pour travailler en grand les pierres dures. Nota Monsieur de La [ ?] en a des morceaux moins durs que je ne l'avois compris sur le lieu.

[page 113] Je conseille à ceux qui voudront en sçavoir davantage de se presser, car je suis persuadé que cette manufacture tombera incessamment. Je le crois théoriquement par la raison que je diray tout à l'heure. Je le crois pratiquement parce que Monsieur Alexandre et le marbrier m'ont paru n'être pas fort loin de le croire quand je leur ay fait mes observations. Ils ne m'en ont fait aucune contre, ils m'ont même averti qu'ils ont un ordre depuis peu de renvoyer la plus grande partie des ouvriers. Il y en avoit plus de 80. Il n'y en a plus qu'une quinzaine. On attend ces jours-cy de Paris Monsieur de [Millon de Percun ?], un des entrepreneurs, et qui paroît celuy qui dirige l'ouvrage. C'est une compagnie de gens riches de Paris qui a fait cette grande entreprise. On ne m'a nommé que Monsieur de Percun, et Monsieur de la [Fence ?] de Monsieur de Choiseul<sup>1966</sup>. Ils ont leur magasin à Paris chés Monsieur Martin le vernisseur<sup>1967</sup>. Le magasin<sup>c</sup> n'est ouvert à Paris que depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, et le renvoy des ouvriers fait croire qu'on n'a pas trouvé autant de débit qu'on espérait. Dans le fait, comment on en trouveroit ? Malgré la facilité du travail fait par l'eau et à la machine, le prix est énorme. Ils ont à la vérité de très belles pièces que j'ay vues. Mais on aura pour 8000 livres en marbre dur la<sup>d</sup> même pièce qu'on auroit pour 1000 livres en beau marbre tendre. Ils m'ont avoué que c'est à peu près la proportion.

(Nota : je me trompe un peu sur cet aveu. Ils m'ont dit seulement que cette

---

<sup>1966</sup>Étienne-François, comte de Stainville puis duc de Choiseul, né le 28 juin 1719 et mort le 8 mai 1785, ambassadeur puis secrétaire d'État de Louis XV, voir le dictionnaire biographique.

<sup>1967</sup>La famille Martin est une dynastie de vernisseur, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé sur « manufacture ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « ce qu'on ».

proportion de huit à un est pour la différence de travail, mais il reste la matière. Or, le beau marbre a aussi un prix dans la carrière. Et icy des blocs de granites ou<sup>a</sup> porphyre, etc. ne leur coûte que la dépence de l'enlever ou dans le voisinage, ou en Franche-Comté et à sept ou huit lieues, et le transport. Cette dépence en est cependant une quand on songe au poids qui est énorme et je crois qu'il y a en France de très beaux marbres qui coûtent peu pris sur la carrière. Ainsi, mes [?] ne sont pas loin de la vérité. Cependant, je suppose qu'en tout les pièces de marbre dur coûtent trois fois les pièces de marbre tendre). Or, je conçois que quelques curieux achèteront fort cher ces beaux morceaux, mais je ne crois pas que ce petit nombre de curieux suffira pour la consommation de tout ce qui peut se manufacturer icy, et pour le débit d'assez de pièces pour dédommager des frais de l'établissement.

Nota de La Reynie en a des morceaux moins chers que je ne l'avois compris sur le lieu.

---

<sup>a</sup>corrigé sur « ou le ».

[page 114]

À Belfort, feuille 3<sup>ème</sup>

Cette compagnie de Paris a à la fois la mine de Giromagny, et la manufacture des marbres durs. Monsieur Alexandre est directeur de l'une et de l'autre. Il m'a paru ne se connoître ny en mines, ny en marbres. C'est un homme uniquement pour tenir les comptes et veiller à la dépence.

Il y a des gens du métier pour chaque partie. J'ay déjà dit d'après le cabaretier de Giromagny qu'ils ont renvoyé le seul bon ouvrier pour la mine. Il est vrai que ce cabaretier est peut-être l'ami de ce mineur renvoyé. Pour le marbre, on m'a fait venir le marbrier pour me donner des explications et même des noms que Monsieur Alexandre ne sçait pas. Ce marbrier originaire de ce pays-cy est né près de Paris et a travaillé de son métier de marbrier à Paris et à Boulogne-sur-Mer et m'a beaucoup parlé de ces carrières de Marquise<sup>1968</sup> et Arrancy<sup>1969</sup> que j'ay vues il y a deux ans, qui m'avoient paru de véritable et beau marbre et il m'a dit aussi<sup>a</sup> que c'en est d'excellent.

Il m'a dit aussi que du côté de Dole, de Gray, il y a de beaux marbres même des marbres noirs.

Nota que dans ce qu'ils nomment aussi porphires [?], noirs, etc. ils n'ont que des pierres tachées, jaspées, dureté peut-être de porphyre, mais rien qui ait le grain régulier du porphyre antique, comme celui que j'ay vu il y a onze ans dans la forest de l'Esterelle en Provence .

Ce marbrier soutient que de toutes les pierres dures, sans excepter granite ny jaspe, on peut faire de la chaux sans addition ny fondant, en les mettant seulement parmi les charbons pourvu que le feu soit violent et long, et il dit affirmativement que dans les marbreries de Paris ils en ont fait plusieurs fois l'expérience. Il n'en excepte pas le vrai silex, dont on fait les pierres à fusil. Il dit que le marbre blanc ou statuaire est le seul dont on ne puisse pas faire de la chaux. C'est-à-dire qu'on peut bien le calciner mais que cette chaux ne prend pas, et la meilleure chaux qu'il connoisse est suivant luy celle du marbre noir statuaire. Je me permets d'en douter même quant aux pierres dures granites<sup>b</sup>, jaspes, etc.

[page 115] La pierre de Giromagny a un grand avantage, c'est qu'elle ne manquera jamais de bois.

Madame de Mazarin<sup>1970</sup> et d'autres seigneurs sont obligés à luy en fournir.

<sup>1968</sup>Pas-de-Calais, arrondissement de Boulogne-sur-Mer, chef-lieu de canton.

<sup>1969</sup>Aisne, arrondissement de Laon, canton de Laon-Sud.

<sup>1970</sup>Marie-Louise Félicité d'Aumont, duchesse de Mazarin, qui épousa en 1777, Honoré Grimaldi, Prince de Monaco. Le comté de Belfort appartenait aux Mazarin.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « et faisant ».

Le nombre des corvées de bois et des voyes de charbon avec la mesure de la corde et de la voye sont [ ?ssiées] dans les livres.

Madame de Mazarin a icy des terres immenses. Elle est dame de Befort, de Giromagny, de Channes<sup>1971</sup>, de Ferrette<sup>1972</sup>, etc. une province entière.

Elle est venue dans le pays il y a quelques années dans le projet d'augmenter le produit de ses terres. Elle a voulu<sup>a</sup> cantonner les bois pour les pâturages en usages communs, et le cabaretier de Giromagny prétend qu'elle vouloit laisser beaucoup trop peu à chaque communauté.

J'ay demandé à cet homme<sup>b</sup> si les défenses qu'elle a fait faire pendant son séjour ont été exécutées. Il m'a répondu en ricanant que c'est comme si on avoit voulu par des forces humaines renverser le balon de Giromagny.

Il m'a dit que son voyage n'a servi qu'à la rendre odieuse par ses prétentions sur les communautés et méprisable à d'autres égards.

Ce cabaretier mérite peu de foy mais la même chose m'avoit déjà été dite par d'autres.

c

Je pars d'icy pour aller à Neuchâtel<sup>1973</sup> par Porrentruy<sup>1974</sup>. Ainsi, je quitte ce soir la France.

---

<sup>1971</sup> Aube, arrondissement de Troyes, canton des Riceys.

<sup>1972</sup> Haut-Rhin, arrondissement Altkirch, chef-lieu de canton.

<sup>1973</sup> Suisse, chef-lieu de canton et de district.

<sup>1974</sup> Suisse, canton du Jura, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Corrigé sur « salu ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont répétés deux fois.

<sup>c</sup>Les mots « je pars » sont raturés.

[page 116] J'ay ramassé près de Giromagny à une maison qu'on bâtissoit un fragment de la pierre rouge dont j'ay déjà parlé. Elle est en grès ou graniteuse.

On m'a dit que la carrière est près de Belfort, mais à une lieue et pas dans ma route je n'y ay pu aller<sup>a</sup>.

La citadelle de Belfort<sup>1975</sup> est sur une hauteur escarpée<sup>b</sup> qui d'en bas m'a paru calcaire. Je n'y ay pas monté pour la voir de près avant d'avoir [cet extrait?]. Je vais voir si [?] estoit [?] j'auray le tems d'en approcher.

---

<sup>1975</sup>Citadelle fortifiée : point stratégique depuis le XII<sup>e</sup> siècle, la citadelle de Belfort fut construite par le Comte de la Suze à partir de 1648. Afin de verrouiller le passage, en raison de nombreuses invasions étrangères, Louis XIV confie à Vauban le projet de fortifier Belfort. Celui-ci propose en 1687 une enceinte urbaine pentagonale, protégée par des ouvrages avancés, et renforcée aux angles par des tours bastionnées. C'est l'unique exemple en France du deuxième système de fortification de Vauban.

<sup>a</sup>Corrigé sur « monter ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « qui n ».

## Troisième journal

[page 1] troisième journal

À Porrentruy, une feuille [page 9]

À Glanvilliers, 2 feuilles [page 13]

À Tavannes, 3 feuilles [page 21]

À Bienne, 2 feuilles [page 31]

À Neuchâtel du 20<sup>a</sup> juillet<sup>b</sup>, 1 feuille [page 36]

À Neuchâtel, du 21, 4 feuilles [page 38]

À La Ferrière, 4<sup>c</sup> feuilles [page 50]

Au Locle, 4 feuilles [page 68]

À La Brévine, 3 feuilles [page 83]

À Saint-Sulpy, une feuille [page 95]

À Motiers-Travers, une feuille [page 97]

À Neuchâtel, du 27 et du 28 juillet<sup>d</sup>, 5 feuilles [page 101]

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « 21 ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « juin ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « du 23 ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne d'une encre plus pâle.

[page 2] 3 <sup>ème</sup> journal	Le 5 aoust à Grindelwald,
Le 18 à Porrentruy, 1 feuille	après avoir dîné à Luterbrunn, 5
2 feuille de Glanvillers à la	feuilles
dînée	Le 6 aoust à Underseven, 1
Le 19 à Tavannes, 3 feuilles	feuille
Bionne dînée, 2 feuilles	Le 7 aoust à Kandersteg,
Le 20 à Neuchâtel	après avoir dîné à Than, deux feuilles
Le 21 à Neuchâtel, 4 feuilles	Le 8 aoust aux bains de
Le 22 à La Ferrière, 4 feuilles	Leurck ou du Valais, 3 feuilles
Le 23 à la Ferrière	Le 9 aoust encore aux bains
Le 24 à Locles, 4 feuilles	Le 10 aoust à Sion, 3 feuilles
Le 25 à La Brevine, 3 feuilles	Á Martigny, 1 feuille <sup>e</sup>
Saint-Salvy à la dînée, 1	Le 11 aoust à Saint-Maurice,
feuille <sup>a</sup>	ayant dîné à Martigny, 1 feuille
Le 26 à Motier-Travers, 1	Le 12 aoust à Bex, rien, je
feuille	n'ay pas eu le tems
Le 27 à Neufchâtel, 2 feuilles	Á Villeneuve, 3 <sup>f</sup> feuilles <sup>g</sup>
Le 28 à Neuchâtel, 3 feuilles	Le 13 aoust à Vevay, ayant
[Á Vaumarkus ?], 1 feuille <sup>b</sup>	dîné à Villeneuve, 1 feuille
Le 29 à Yverdon, après avoir	Le 14 aoust à Rolle, ayant
dîné à Vaumarckus, 1 feuille <sup>c</sup>	dîné à Lausanne, 1 feuille de Lau-
Le 30 à Payerne, 4 feuilles	sanne
Le 31 à Neuchâtel, 2 feuilles	Le 15 aoust à Genève, 1
dont une est double	feuille
Le 1 <sup>er</sup> aoust à Neuchâtel, 3	Le 16 aoust à Genève, rien
feuilles dont une est un cayer entier	h
Le 2 aoust à Aarberg, rien	Le 17 aoust à Sallenche
Le 3 aoust à Berne, 1 feuille	Le 18 à Chamouny, rien
Á Than à la dînée, 1 feuille <sup>d</sup>	Le 19 à la Bonneville, 5 <sup>i</sup>
Le 4 aoust à Underseven,	feuilles
après avoir dîné à Thann, 5 feuilles	Le 20 à Genève, rien
	Le 21 à Genève, rien

<sup>a</sup>Cette ligne est rajoutée en interligne.

<sup>b</sup>Cette ligne est rajoutée en interligne.

<sup>c</sup>L'expression depuis « après avoir dîné » est rajoutée en interligne.

<sup>d</sup>Cette ligne est rajoutée en interligne.

<sup>e</sup>Cette ligne est rajoutée en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé sur « 3 feuilles ».

<sup>g</sup>Cette ligne est rajoutée en interligne.

<sup>h</sup>L'expression suivante est raturée : « Á la Bonneville ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « feuilles ».

Le 22 à Remilly en Savoye, 1  
feuille

Le 23 à Aix en Savoye, 1  
feuille

Le 24 à Annecy  
Le 25, 26, 27, 28, 29 à Genève,  
8 feuilles

Le 30 à Coppet, 2 feuilles  
Le 31 à Lausanne, 3 feuilles  
Le 1<sup>er</sup> septembre à Lausanne,  
7 feuilles

Vevay à la dînée, 1 feuille<sup>a</sup>  
Le 2 septembre à Bull  
Fe[uille] 2 du 2 s[eptem]bre  
et 2 du 3 septembre

Le 3 septembre à Fribourg  
une feuille du 3 et une du 4 dans cette  
dernière le retour de Fribourg à Berne

Le 4 couché à Berne

Le 5 à Berne

---

<sup>a</sup>Cette ligne est rajoutée en interligne.



[page 3]	Caves du prince
Porrentruy, feuille unique	Jolies flacons de cristal à l'auberge
Carrières de Befort, fontaine de la Suze, que je n'ay pas vue	Barrières peintes comme en Hollande
La citadelle, le pays, les montagnes	Idem dans toute la Suisse
le cours des eaux	Belle auberge à Porrentruy
Pays de Befort à Dolle	Chemins et pays du pays de Porrentruy
p[age] 2 à la fin, alciée commune dans le pays	Barrières
p[age] 2 le kirschwaser et les cerises du pays	Maisons de bois, pierres sur les toits [dancelles ?]
Détail sur les cerises sauvages	Fours de grés pour le pain. Cheminées de [tofisses ?]
Chemins dans Porrentruy payés, mais au frais du peuple, p[age] 3	V[oir] quelque détail sur ces cheminées p[age] 3 <sup>b</sup>
Justice, juridictions à Porrentruy	Habillement des femmes et filles
Château du prince que je n'ay pas vu	Cerises à kirschwaser, p[age] 4 au hault
Point de passeport dans cette route, discussion sur cela	Pipes de buis ou autres racines
Chevaux de louage en Suisse [Fresin?ct], ville entre Laviy et Befort oubliée dans les journaux précédens	Greniers isolés de ce pays, v[oir] le détail p[age] 4
Noms de l'Elskaw, Suntgaw, Brisgaw, Haute Alsace, etc.	Cheminée, route du cabaret de Glanvillers, p[age] 4
Glanvillers, f[euille] 1 <sup>ère</sup> [pages 13-16]	V[oir] p [age] 4 sur l'épeautre
sur Porrentruy <sup>a</sup>	Glanviller, f[euille] 2 [pages 17-20]
L'hôpital de Porrentruy	L'épeautre et les meules pour cet usage
Église des jésuites	Commerce du vin avec l'Alsace
Leur collège subsistant	P[age] 1 <sup>ère</sup> à la fin un mot des cheminées de tophus
Authorité spirituelle à Porrentruy	

<sup>a</sup>Cette ville est rajoutée en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « 2 ».

p[age] 2, 3 et 4 de cette feuille  
du Belleley

Pays de Glanvilliers à Belle-  
ley

Culture de l'épeautre, la  
seule dans ces montagnes et les mou-  
lins

Pays de Belleley, épicéas et  
autres arbres

Barrières

Chevaux pâturans et sel  
qu'on leur donne

Toute l'histoire des fromages  
de Belleley, p[age] 3 et 4 commencée

Tavannes, feuille 1<sup>ère</sup> [pages  
21-24]

Suite de l'histoire des fro-  
mages de Belleley

Point de chiens ny de loups

Le chien de garde attaché le  
long d'une perche

Effet des épicéas très abon-  
dans dans ce pays

Plantes des pâturages de Bel-  
leley, ce sont les nostrates<sup>a</sup>

Détail du gibier à Belleley

V[oir] sur les coqs de bruyère  
qui y sont connus mais rares

Vallée de Belleley

Trois beaux bâtimens : l'ab-  
baye, les écuries et l'auberge

Tavannes, feuille [2] [pages  
25-27]

Suite de tout ce qui concerne  
l'abbaye de Belleley

Les Prémontrés, proprié-  
taires de tout le pays

V[oir] une note sur la chemi-  
née de l'auberge

Enfin, tout le détail du col-  
lège de maison d'éducation

[page 4]

Tavannes, f[euille] 3 [pages  
28-30]

Encore maisons basses sans  
cheminées et où le grain se conserve  
par la fumée, v[oir] p[age] 1 et p[age]  
2

Auberge de Lausanne

Bruit de cascade

Lit avec des couvre-pieds ex-  
cessivement chauds de [coton ?]

P[age] 2 Tavannes est<sup>b</sup> de  
Porrentruy, mais protégé par le can-  
ton de Berne, v[oir] mines<sup>c</sup> dans les  
feuilles Porrentruy et p[age] 3

Le grain conservé en épi,  
p[age] 2, v[oir] p[age] 1

Crêpes, pâtisseries du pays,  
détail

Productions du pays, fro-  
mens, arbres fruitiers

Bienne, feuille 1<sup>ère</sup> [pages 31-  
33]

Détail de la trefilerie et de la  
forge ou martinets à Beaugean, avant  
d'arriver à Bionne

Même feuille pour l'autre  
tréfilerie à La Ferrière

Bienne, feuille 2 [pages 34-  
35]

<sup>a</sup>souligné.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

Chemin et pays de Tavannes	de la ville
à Bionne	Le cours
Arbres, sapins, hêtres, pins <sup>a</sup> ,	Bords du lac
beaucoup de Sainte-Lucie, dis-	Vignes, les escaliers, leur
sert[ation], si on en fait du krischwa-	culture
ser	P[age] 3 les deux temples
Pierres, couches horisontales	P[age] 3 encore le Seyon <sup>b</sup>
et inclinées	Foudre d'Allemagne, nom-
P[age] 1 <sup>ère</sup> , fontaine remar-	mées aigreface <sup>c</sup> , si j'ay bien copié ce
quable par son abondance au sortir du	nom
rocher	Les [de ?ures] françois
Même page : la pierre per-	L'hôpital
tuite des Romains	La salle du concert
P[age] 2 Bienne, joli pays.	Neuchâtel, 21 juillet, f[euille]
Vignes et maisons de vigne ou bas-	2 [pages 38-41]
tides en grande abondance	Voyage à Serrières
Lac	Sur la tréfilerie, v[oir]
Vivier dans la cuisine de	Bienne, f[euille] 1 <sup>ère</sup> où j'ay transpor-
l'auberge	tée cette description
P[age] 2, le lac de Beaujour,	Papeterie
et es forges et tréfileries dont le détail	Moulin à scie
est à la feuille précédente	Fonderie de cuivre
Chemin assez mauvais aux	Neuchâtel, 21 juillet, f[euille]
approches de Neuchâtel	3 [pages 42-45]
[ ?] entre Bienne et Neuchâtel	Projet du voyage des mon-
Anec[dote] entre Bienne et	tagnes de Neuchâtel et objet
Neuchâtel	Réflexions avec quelques
Pont sur la Thille et péages ;	faits sur le gouvernement de Neuchâ-
sur le pont et le péage, v[oir] feuilles	tel
suivantes. Icy, pages 3 et 4	Neuchâtel, 21 juillet, f[euille]
Maisons de chaume et toits	[4] [pages 46-49]
en arrivant vers [ ?nech]	Suite sur le gouvernement
Neuchâtel, 21 juillet, f[euille]	de Neuchâtel
1 <sup>ère</sup> [pages 36-37]	
Situation de Neuchâtel	
Le Seyon, torrent au milieu	

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>Souligné.

[page 5] Á La Ferrière,  
f[euille] 1<sup>ère</sup> [pages 50-51]

Chemins du Val de Reuss<sup>1976</sup>

Et, de là, sortie de Neuchâtel

Détour pour aller au pertuis  
et à la grotte indiquée pour le lac lunæ

P[age] 2 le [letier ?] dont on  
fait du caffé, letus [retragonolobos ?]

La maison<sup>a</sup> isolée du pertuis

Le cabaretier a été assassiné,  
police des cabarets, p[age] 2

La caverne du lac lunæet  
l'anecdote des gens qui en venoient  
chercher

Mauvais chemins du pertuis  
à La Ferrière

P[age] 3, arbres de la route,  
v[oir]

Le Val de Reuss, joli pays

Le village de [Ronans] ve-  
nant où tout le monde est horloger

La [?] quant au gouverne-  
ment et tout le pays. Motiers grand  
val, etc.

Facilité aux étrangers de  
s'établir dans le pays

[Monsieur Guerrenet ?]

La Ferrière, f[euille] 2 (pages  
52-59)

Vallangin où j'ay passé avant  
la Ferrière

Le château, le village

Le tribunal

Les États

La prison et les tortures.

Anecdotes d'un criminel. Détails sur  
les tortures

La Ferrière, f[euille] 3 [pages  
60-63]

Cheminées à la Ferrière

Moulin tournant par un che-  
val qui fait mouvoir le plancher et  
martinets à faire des faux

Courant d'eau qui se perd  
sous terre et meut auparavant un  
moulin

Limaçon peut-être à poils

Feuille dont la duplicature  
est rongée par un insecte

La Ferrière, feuille 4 [pages  
64-67]

Route de La Ferrière à la  
Chaux d'Abel

Petites échelles pour passer  
les barrières

Pin mugo, p[age] 1<sup>ère</sup>

[Beaulanant ?], p[age] 2

[L'andese ? roumany] de ma-  
rais, p[age] 2

Les 4 racinium, p[age] 2

Les différens aria, p[age] 2

V[oir] la Brevine, f[euille] 2<sup>b</sup>

Le chamæmespilus

Le sabas hybrida

La sabine, et la graine d'Avi-  
gnon, p[age] 3

La chymelie des Alpes

La blanche

Le Ionium bleu à la Brevine

<sup>1976</sup>Pour Val de Ruz.

<sup>a</sup>Corrigé sur « village ».

<sup>b</sup>Cette ville est rajoutée en interligne.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « du fructus singularis ».

L'onium à fruit noir, différent de l'alpignum <sup>a</sup>	déré comme [ordinaire?] pour des François
L'amelanchier	Locle, f[euille] 3 [pages 76-79]
De singulières coalitions de sapins	Jacques de Rossi et ses ouvrages
Sorbiers [crus par?] des troncs pourris	Les moulins souterrains
Point de fruits de pays chaud	Le sel des roches
Cidre de pommiers communs	Conjectures que la vallée de Locle estoit un lac
Sel d'oseille	Locle, f[euille] 4 [pages 80-82]
Méthode de couper le sapin la bonne [prévaulté?] des ifs [?] de Belledone, et gentiane etc. [en grimsel?], p[age] 4 <sup>b</sup>	Sabots ou traîneaux pour les chemins
P[age] 4 gouvernement de la Chaux d'Abel, pays catholique diff[érent] de la Ferrière, les [?], les impôts	Défense d'enrayer
Fin de la page, jurispr[udence] sur le divorce	Murs de pierres plates sèches
Locle, f[euille] 1 <sup>ère</sup> [pages 68-71]	Verreries du pays que je n'ay pas vues
Toute cette feuille sur les cheminées, l'industrie, le gouvernement des [m?] de Neuchâtel, du Val Saint-Imiers, de Bienne, etc.	Mécaniques singulières et inutiles
P[age] 3 un mot sur la tourbe	Négligence sur les bois
P[age] 4 le voiturage dangereux dans les montagnes	Commerce des montres, ouvrier qui [?] les maîtrises
P[age] 4 la contrebande	Granges et métairies dans tout le pays
[page 6] Locle, f[euille] 2 [pages 72-75]	Dentellières
P[age] 1 <sup>ère</sup> , la contrebande	Souvenir sur le château de Bonlieu
P[ages] 2, 3, 4, les pays des vallées de Charm et doloris, les neiges <sup>c</sup> , le genre de vie, ce lieu consi-	Moyen employé par les moines pour employer leur fonds depuis l'édit de 1747
	La Brevine, feuille 1 <sup>ère</sup> [pages 83-86]
	Sur le projet de couper le sel des roches et la conjecture que la vallée estoit un lac

<sup>b</sup>Cette ville est rajoutée en interligne.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

Observations à ce sujet sur le gouvernement de Neuchâtel	La Brévine, f[euille] 3 [pages 91-94]
Hôpital de Neuchâtel	Pic qu'on nomme le chapeau de la France <sup>d</sup>
Tolérance de la religion	Suite de la glacière de Mon- sieur de Pury, autres glacières dans le pays
Vie agréable des étrangers dans les montagnes	Sur Monsieur de Purry et Madame du Pinrou
Appels de Locle à Vallangin et justice	Lac de la Chaux d'étaglière
Causes matrimoniales et di- vorces	Sapins qui prouvent dit-on que c'est une forest dont le terrain est éboulé
Justice criminelle rigoureuse à Vallangin	Moulins souterrains de ce lac
La Brévine, f[euille] 2 [pages 87-90]	Autre perte d'eau plus près de la Bruine
Chemin de Locle à La Bruine	Maisons basses pour engran- ger les foins comme à Grindelwald les fruitières : chalets
Plans de salin et [ ?]	Source minérale. Séjour de ces eaux, genre de vie
Pays très froid	p[age] 4 jurisprudence. Plus de fiefs à Neuchâtel
Fromage et serat	p[age] 4 loy sur la succession entre mari et femme
Sur la chaux du milieu, et les <sup>a</sup> maisons isolées	
Tourbières	
Pin mugo	
Bouleau nain	
et les plantes de la Chaux d'Abel, v[oir] La Ferrière, f[euille] 4 <sup>b</sup>	
Le cornarum	
Une mousse rouge et très épaisse	
Tout le travail de la tourbe	
Conversation avec un avocat de Neuchâtel <sup>c</sup>	
Eaux de la Bruine	
Char à banc	
Glacier de Monsieur de Pury	

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Cette ligne est rajoutée en interligne.

<sup>c</sup>Cette ligne est rajoutée en interligne.

<sup>d</sup>L'expression depuis « pic » est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus pâle.

- [page 7] De Saint-Sulpy  
[pages 95-96]  
Route de la Bruine à Verrière  
Village nommé le Bayoud  
Route de Pontarlier  
Route de Verrière à Saint-Sulpy  
Blocs de granite trouvés sur cette montagne calcaire  
Le défilé où il y a une chaîne  
Source abondante de la Reusse près de Saint-Sulpy  
Papeterie de Saint-Sulpy en détail  
Cheminées encore comme celle des fruitières en détail  
Échantillon de mollasse  
Autre d'asphalte que je n'ay pas eu dans la carrière  
Baume voisine où je n'ay pas été  
La côte [?ée] où je n'ay pas été  
Souvenir  
À la Brevine rouet qui file et retord en même tems  
De Motiers-Travers [pages 97-100]  
Caverne du lac lunæ  
Allier nommé poeta  
Point de sorbus hybride  
Cerises mûrissent rarement. On en fait des confitures, point de kirschwaser  
Les haricots commencent icy à meurir, point à la Bruine, ny au Locle
- Dentelières et culture du lin, qui est icy peu de chose  
Vignes pour amusement seulement  
Monsieur l'incognito au village de Fleuri  
Nom de Bourgogne à la F[ranche]-Comté  
Maison de Monsieur d'Yvernon  
Maison de J[ean]-J[acques] Rousseau  
Dissert[ation] sur la molasse de ce pays et la pierre dure  
Observations générales sur la culture des montagnes  
Fauchage des prés [pavés de livre ?]  
Peu de jachères au lieu de cela alternative de la culture et des prés  
Barrières et petits escalier pour les franchir. Détail  
Arbres taillés en if  
Cheminées  
Serrures et loquets qui varient dans tous les pays  
Carosse de louage à impérial de cuivre, le bruit qu'il fait  
Neuchâtel 27 et 28 juillet, f[euille] 1 [pages 101-104]  
Creux du vent où je n'ay pas été, v[oir] p[age] 1 et<sup>a</sup> 2  
Route de Motiers-Travers à Rochefort  
À couvert questions sur la famille de Monsieur F. Bertrand  
Détroit de la Cluzette

<sup>a</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.

Rivière abondante à sa source comme à Saint-Sulpy, à Serrière, etc.

Travail de la clouterie à la Cluzette, détail

Jolies petites trompes en soufflets

Roche coupée et mauvais pas par les éboulemens de la Cluzette à Brus

Pins vers Rochefort

P[age] 1<sup>ère</sup> sur les balmes des pays calcaires

Route de Rochefort à la manuf[acture] d'indiennes de Monsieur Deluz

Sur Monsieur Deluz personnellement, son château, ses jardins, etc.

Route de cette manufacture à Serrière, mauvais chemin le long du lac

Chemin de Serrière à Neuchâtel, v[oir] dans une feuille précédente

Encore fonderie de cuivre, v[oir] une des feuilles précédentes



[page 8] Neuchâtel 27 et 28 juillet, f[euille] 2 [pages 105-108]

Détail de la manufacture d'indiennes de Monsieur Deluz

Questions chez l'apothicaire [Mathieu ?]

sur le sel d'oseille

le sel de lait

le phosphore

Neuchâtel, 27 et 28 juillet, f[euille] 3 [pages 109-112]

état de mon lac lunæaprès 36 heures

cailloux des vignes de Neuchâtel, l'un granite

conversation avec Monsieur d'Ollervald sur le régime du pays

inconvéniens de la liberté pour les établissemens publics

v[oir] sur la même chose dit à Locle

ce qu'ils m'ont dit des établissemens d'Yverdon

sur les loix de Neuchâtel

détails sur le divorce

sur l'établissement des étrangers

mariages mixtes entre les religions, etc.

Nota sur ces feuilles 3, 4 et 5 concernant le gouvernement de Neuchâtel, v[oir] le supplément page 1<sup>ère</sup> de la feuille 5 de Neuchâtel 31 juillet

et 1<sup>er</sup> août<sup>a</sup>

Neuchâtel 27 et 28 juillet, f[euille] 4 [pages 113-116]

encore sur les loix

le divorce, détail

sur le code à faire à Neuchâtel

toute l'histoire du grand procès et de la révolte de Neuchâtel

p[age] 4 conjectures sur le [soir ?] avenir et possible de Neuchâtel

Neuchâtel, 27 et 28 juillet, f[euille] 5 [pages 117-120]

seule [ ? ] réflexions sur l'état de Neuchâtel

l'histoire de leur constitution en 1707

p[age] 2 l'état de Bienne et du Val Saint-Imier vis-à-vis de l'évêque de Basle

Arbitrage singulier entre Berne et les communautés de Neuchâtel

sur les déserteurs recueillis par le Roy de Prusse et ce qu'on pourroit faire pour l'empêcher

p[age] 3 hist[oire] de la réformation dans le pays de Neuchâtel et nomination aux bénéfices

p[age] 4 sur notre dernier traité d'alliance perpétuelle avec les treize cantons

<sup>a</sup>L'expression depuis « nota » jusque là est rajoutée dans la colonne de droite.

[page 9]

À Porrentruy, le 18 juillet

Rien n'est moins intéressant que ma journée.

Je suis parti de Befort comme j'ay dit avec le regret de n'avoir pas vu le chemin ny la belle vue du Balon de Giromagny. Je comptais avant de partir voir aussi la fontaine de la Suze<sup>1977</sup>, fameuse par l'agrément de ce paysage auquel l'histoire de la belle comtesse de la Suze<sup>1978</sup> ajoute beaucoup de mérite, aux yeux des voyageurs. Je la croyois fort auprès de Befort. J'ay appris qu'elle est encore au-delà du sommet du Balon et à 4 lieues de la ville. Quand elle auroit été illustrée par le séjour de Sapho elle-même, je n'y aurois pas été.

J'ay monté à la citadelle<sup>1979</sup> qui est forte et qu'on répare. J'ay bien reconnu que cette colline est de pierre calcaire et de nouvelle terre. J'ay vu de là le pays qui est montagneux mais non de grandes montagnes. La citadelle domine la ville qui est dans le fond et au-delà des collines et près de là ces collines on découvre le sommet des Vosges. Ainsi, je ne vois pas jusqu'à présent la jonction des Vosges au Jura, ny aux Alpes. Le fait qu'on m'a dit hier qu'on a trouvé une pierre de [ceintre ?] à une lieue de Lons-le-Saunier ferait-elle croire qu'il y a par là une jonction qui iroit gagner les montagnes entre le Mâconnois et Lion qui sont d'anciennes terres ainsi que le Forest ? Je n'en sçais rien. Je remarque seulement que j'aurois dû traverser cette langue de terre en allant de Mâcon gagner le Mont Jura et que je n'ay rien remarqué.

De Befort, la poste m'a mené à la dernière poste de France qui est Delle<sup>1980</sup>, pays tel que ceux que je vois depuis quelques tems, calcaire et de terres assez bien cultivées, même quelquefois de prairies arrosées et les côtes qui sont voisines de bois de chesnes et autres arbres.

À Delle où j'ay dîné, j'ay demandé si on a quelque commerce, quelque industrie, quelque chose de remarquable. On m'a répondu que non et qu'on ne s'y occupe (sic) que de la culture des terres par les moyens ordinaires.

[page 10] J'ay parlé de la fabrication des eaux de cerise qu'on ne nomme pas

---

<sup>1977</sup>La maison de campagne de Henriette de Coligny, comtesse de La Suze, près de Belfort, qu'elle habitait pour fuir son mari et la ville de Belfort.

<sup>1978</sup>Henriette de Coligny, comtesse de La Suze, voir le dictionnaire biographique.

<sup>1979</sup>Point stratégique depuis le XII<sup>e</sup> siècle, la citadelle de Belfort fut construite par le Comte de la Suze à partir de 1648. Afin de verrouiller le passage, en raison de nombreuses invasions étrangères, Louis XIV confie à Vauban le projet de fortifier Belfort. Celui-ci propose en 1687 une enceinte urbaine pentagonale, protégée par des ouvrages avancés, et renforcée aux angles par des tours bastionnées. C'est l'unique exemple en France du deuxième système de fortification de Vauban.

<sup>1980</sup>Territoire de Belfort, arrondissement Belfort, chef-lieu de canton.

encore<sup>a</sup> icy kerwaser. On a répondu à toutes mes questions précisément comme à Branne. On ne distille que les deux merises sauvages, la noire et la rouge, et on les mesle ordinairement. La noire est une espèce de griotte du même goût, teignant les doigts comme la griotte mais beaucoup plus petite. Elle me paroît estre à la griotte ce que mes claudinettes sont à la prune de Reine-Claude. Pendant que j'interrogeois le maître de l'auberge, je dînais et j'avois devant moy une jatte de ces petites cerises que je nomme griottes sauvages meslées à une autre cerise rouge plus grosse. La fille de la maison, qui m'a paru plus intelligente que son père, a pris la parole d'elle-même<sup>b</sup>, circonstance à remarquer pour la vérité des relations et m'a averti de ne pas confondre cette grosse cerise avec la petite rouge des bois qui n'est pas plus grosse que la noire et elle m'a ajouté que cette grosse cerise qui est greffée et qui est celle des jardins gâterait l'eau de cerise par son aigreur. Il est vrai qu'ils cultivent une mauvaise espèce de cerise fort aigre.

On ne m'a pas dit icy le fait du changement de couleur. Il est vrai que comme je n'en crois rien, j'ay oublié de le demander, mais comme ma conversation a été si longue, je pense que soit le maître soit la fille m'auroit dit ce fait singulier s'ils en avoient connoissance.

Ils n'ont point icy d'alembic chez eux. Les merises sauvages ne sont point non plus à eux, ny à la disposition du premier occupant. Ils sont dans des bois appartenans à la communauté. Les années où il y a beaucoup de merises comme celles-cy, la communauté vend la récolte aux différens<sup>c</sup> particuliers.

Ils les<sup>d</sup> mettent à cuver et fermenter dans un tonneau avec l'intention d'ôter les queues qui<sup>e</sup> gâteroient et de ne point ôter les noyaux qui sont utiles. Ensuite, ils attendent des distillateurs errans qui courent le pays avec leurs alembics comme font chez nous les chaudronniers et qui distillent pour le bourgeois.

Je me suis fait décrire ces alembics. Ils ressemblent parfaitement à celui<sup>f</sup> que j'ay vu à Branne.

De Dell<sup>1981</sup> à Porrentruy, le pays est le même excepté qu'en approchant de Porrentruy, il y a des sapins dans les bois. Vrai sapin. L'alviez est très commun dans ce pays-cy le long des chemins et fait quelquefois dans cette saison un assez joli effet.

[page 11] Les chemins jusqu'icy m'ont paru assez bons sans la pompe des chaussées de Franche-Comté, mais on m'a prévenu que demain que j'entreray dans

---

<sup>1981</sup>Pour « Delle ».

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Corrigé sur « un ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « et de ren ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « ceux ».

la montagne, ils seront très rudes.

On les fait de grosses pierres calcaires, mais on les recouvre d'une bonne couche de granite de rivière. On refait<sup>a</sup> à présent le chemin en arrivant à Porrentruy pour éviter une montagne<sup>b</sup>, ce n'est pas par corvée qu'on travaille. Les ouvriers sont payés, mais on fait payer assez cher aux paysans des communautés pour y fournir. Cela est toujours, à ce que je crois, bien moins dur que la corvée, cependant, les paysans même travaillans et stipendiés m'ont dit avec amertume que ce chemin leur coûtoit bien cher. Je crois que s'ils avoient fourni pendant quelques années les corvées des environs de Lons-le-Saunier, ils se trouveroient bien heureux.

On m'a dit à l'auberge qu'il y a icy justice de la ville, appel au conseil du prince et en dernier ressort comme dans tout l'Empire [sont est] ce pays-cy au conseil aulique et à la chambre impériale<sup>1982</sup>. On n'a pu m'indiquer aucun livre sur la constitution politique du pays.

J'aurais pu aller voir le château du prince<sup>1983</sup> qu'on dit qui n'est pas fort beau et l'église cy-devant aux jésuites<sup>1984</sup> qu'on dit belle. Je ne m'en suis pas soucié, et j'ay mieux aimé rester à l'auberge à lire les relations du pays que je verrai dans la route de mon voyage.

---

<sup>1982</sup>Voir l'article « organisation politique de la Suisse » dans le lexique des termes techniques.

<sup>1983</sup>Le château de Porrentruy est un vaste ensemble triangulaire. L'élément le plus ancien est la tour principale du XIII<sup>e</sup> siècle, des remparts curvilignes ont été rajoutés au XIV<sup>e</sup> siècle à l'ouest et au nord et il y avait une enceinte extérieure. Une chapelle faisait partie des bâtiments de style gothique tardif qui se trouvaient dans la cour du château. Le fastueux mobilier des années 1460 a été détruit par un incendie en 1558. Construction de nouveaux bâtiments par Jean et Nicolas Frick sous le règne du prince-évêque Jacques-Christophe Blarer de Wartensee : aile nord construite en 1588/91 ; sa façade se distingue par sa clarté et son unité (Résidence à gauche, Chancellerie à droite) ; tour du Trésor ou de la Monnaie, au sud de la cour ; tour du Coq, du début du XVII<sup>e</sup> siècle, à l'angle nord-est du château ; édifiée sur des soubassements de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, cette tour doit son nom à l'animal figurant sur les armes de la famille Blarer. De nouvelles fortifications ont été ajoutées en 1622/29. Après un incendie, reconstruction du corps sud-est et modification de la tour du Trésor en 1697/99. Le projet d'une nouvelle construction de Giovanni Gaspare Bagnato en 1738 et celui de grande envergure et de conception néo-classique dû à Pierre-Adrien Paris.

<sup>1984</sup>L'église des Jésuites, consacrée en 1604, était un lieu de culte très solennel, le Prince y avait une loge réservée. L'un des autels latéraux était consacré au général Hoche. L'édifice, bombardé pendant la guerre de Trente ans, a été transformé dans un esprit baroque de 1678 à 1680, succédant au style gothique tardif. L'intérieur est l'oeuvre de Michaël Schmutzer. Il est caractérisé par un portail gothique tardif flanqué d'un escalier en colimaçon. De chaque côté de la nef, trois pilastres reprennent le rythme des fenêtres, l'arc triomphal est encadré par la dernière paire analogue. Le plafond est consacré à la Vierge. La dernière restauration a été faite par Alban Gerster, architecte. L'extérieur est présenté par une nef à plan rectangulaire conique à cause de la trace des remparts et des fossés.

<sup>a</sup>Corrigé sur « répare ».

<sup>b</sup>L'expression « pour éviter une montagne » est rajoutée en interligne.

En entrant dans le pays de Porrentruy, on ne m'a demandé nulle part mon passeport et on m'a dit à Delle qu'on ne le demande à personne. La maréchassée arrête seulement ceux qui ont l'air de soldat sans cartouche, ou les gens qui paroissent de mauvaise mine, et vagabonds, mais qu'il n'y a pas d'exemple qu'ils aient fait aucune difficulté à une voiture ny aux gens même de pied qui ont bonne mine<sup>a</sup>. Qu'est-ce que bonne mine ? Cela prouve bien l'inutilité de cette [exception ?] des passeports, mais qu'on les demande dans une partie et non dans une autre. Celui qui auroit intérêt de s'en faire seroit<sup>b</sup> bien sot s'il prenoit celle où on l'arrêtera. Il est bien plaisant qu'on m'eût demandé mon passeport au fort de l'Écluse en arrivant dans le pays de Gex qui est terre de France et qu'on ne me l'ait pas demandé icy en sortant du royaume.

[page 12] La poste même de Delle [ny ?] et icy il faut prendre les chevaux du pays.

Ils sont fort chers. On demande 6 livres par jour par cheval en nourrissant, et on compte les journées doubles à cause du retour.

Nota : j'ay oublié dans mes précédans journaux de parler d'une petite ville nommée Héricourt<sup>1985c</sup> qui m'a paru assez considérable en sortant de Tavey<sup>1986</sup> pour aller à Befort et il est singulier qu'on n'y ait pas mis la poste plustost qu'au village de Tavey. J'ay vu quelque part mention faite d'un siège d'Héricourt. Je ne sçais si c'est celui-là.

Le pays de Porrentruy nommé Eslgaw en allemand, Elsgaudium en latin est nommé en français Ajoye<sup>d</sup> et les habitans Ajolais<sup>e</sup> en français et en patois Aijo-

---

<sup>1985</sup>Haute-Saône, arrondissement de Lure, chef-lieu de 2 cantons : canton d'Héricourt-Est et canton d'Héricourt-Ouest.

<sup>1986</sup>Haute-Saône, arrondissement de Lure, anton de Héricourt-Ouest.

<sup>a</sup>Souigné.

<sup>b</sup>Corrigé sur « auroit ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « Héri ».

<sup>d</sup>Souigné et corrigé sur « Ajoya ».

<sup>e</sup>Souigné.

lat<sup>a1987</sup>.

Les habitans du Suntgaw Suntgoyens<sup>b</sup>, ceux du Brisgaw Brisgoyens.

Le comte de Ferrette, Befort, Altkirk<sup>1988</sup>, Lands<sup>1989</sup>, etc. sont du Suntgaw, c'est le pays de Colmar<sup>1990</sup> qu'on nomme proprement haute Alsace<sup>1991</sup>.

---

<sup>1987</sup>L'Ajoie est situé au carrefour de trois grands peuples celtes : les Hèlvètes sur le versant Est de la chaîne jurassienne, les Gaulois Séquanais vers les plateaux de la comté, les Rauraces au nord, vers le Pays bâlois. En 58 av JC, Jules César marche sur le Rhin pour livrer bataille à Arioviste. Dès cette époque, le sommet du mont Terri est fortifié et des routes sont construites. Après sa victoire sur les Helvètes et les Rauraces, Rome étend sa domination du Plateau suisse à la vallée du Rhin où est fondée, en 43 av. J.-C., la colonie d'Augusta Raurica (Augst). Occupée par d'anciens légionnaires, cette cité, qui devient aussi un centre commercial, doit assurer la sécurité face aux peuplades germaniques fixées de l'autre côté du fleuve. Ainsi s'établit, pour au moins deux siècles et demi, la paix romaine. Une voie romaine relie Epomanduodurum (Mandeure) à Augusta. Elle traverse l'Ajoie en passant par Porrentruy et les Rangiers. C'est un "pagus" en latin ou « gau » en germanique, (mots qui signifient "pays" ou comtés) de la « civitas Rauracorum », cité ou canton des Rauraces dont la capitale est Augusta Raurica (Augst). La Rauracie est elle-même une subdivision de la « Provincia Sequanorum » la Séquanie, dont le chef-lieu est Vesontio ou Besançon. Le Jura fut probablement réorganisé en 86 ap JC par Domitien. La vallée de Delémont fut englobée dans la civita rauracorum avec la haute Alsace tandis que l'Ajoie resta séquane avec Mandeure pour chef-lieu. À l'époque Gallo-romaine, le pays d'Ajoie est connu sous le nom de Elisgadium, puis Pago Alsegaugensis en 732, Alsegaudia, Elsgau ou Alsgau en alémanique à l'époque Carolingienne, Aygoya vers 1180, Aioia en 1236, Ajoya en 1311 dans les langues romanes. Le nom signifierait le pays de l'Alle, nom de la rivière qui est devenue Allan puis Allaine et qui recueille la plupart des eaux de la région.

<sup>1988</sup>Altkirch, Haut-Rhin, cette ville est traditionnellement considérée comme la capitale du Sundgau.

<sup>1989</sup>Landsers, Haut-Rhin, arrondissement de Mulhouse, canton de Sierentz .

<sup>1990</sup>Haut-Rhin.

<sup>1991</sup>L'Elsgau qui englobe l'Ajoie actuelle est rattaché au diocèse de Besançon et au royaume de Bourgogne. En 1033 le comté d'Elsgau comprend Ferrette et Montbéliard. À la période féodale elle constitua un petit fief, rattaché d'abord au royaume de Bourgogne puis passa sous la protection du Saint Empire comme possession des comtes de Ferrette. En 1386 l'Ajoie fut vendue à la comtesse Henriette de Montbéliard avant d'être rachetée en 1461 par les princes-évêques et de constituer jusqu'en 1792 une seigneurie de l'Evêché de Bâle, petite principauté vassale du Saint Empire.

<sup>a</sup>Soulligné.

<sup>b</sup>Soulligné.

[page 13]

À Glanvilliers<sup>1992</sup>, village où j'ay<sup>a</sup> arrêté en partant de Porrentruy, le 19 juillet  
1<sup>ère</sup> feuille

Ce matin avant de partir de Porrentruy<sup>b</sup>, j'ay vu l'hôpital<sup>1993</sup> où il y a 28 lits en quatre salles. Une salle pour les malades hommes, une pour les malades femmes, une de retraite pour les vieillards hommes, une pour les vieilles femmes. Ce sont encore des sœurs de Sainte-Marthe. Il y a aussi quelques chambres particulières à trois livres par jour où on est nourri et soigné en payant médecin et médicamens.

Cet établissement suffit pour le lieu. On double quelquefois les malades. Il est très rare et peut-être inouï<sup>c</sup> qu'on ait été dans le cas d'en refuser.

J'ay entré dans plusieurs églises, celle des Jésuites<sup>1994</sup> entres (sic) autres. Elles sont belles, surtout celle-là, et surtout elle est très [grande ?].

On regrette icy les jésuites. Cependant, jusqu'à présent, les individus subsistent : le collège continue et la plupart des jésuites y sont professeurs en qualité de prêtres séculiers, mais sous l'autorité du prince. Je dis du prince, non de l'évêque, car l'évêque de Basle est prince à Porrentruy, et n'y est pas évêque. On y est dans le diocèse de Besançon, et Bienne<sup>1995</sup> qui estoit de la principauté et en est encore honorifiquement quoyque l'État soit devenu une république, Bienne, dis-je, avant la réformation<sup>1996</sup>, estoit de l'évêché de Lausanne.

Si j'avois monté au château, j'ay aurois vu les caves du prince qui sont, m'a-t-on dit, magnifiques. Il y a des grands foudres à l'allemande, contenant une quantité énorme de vin. Cecy n'est cependant pas pays de vignobles. Ce sont des vins d'Alsace et de Comté dont on remplit les caves. Ces flacons<sup>d</sup> coûtent icy huit sols de France.

Icy et dans tout le pays, c'est du vin blanc qu'on boit le plus volontiers. On le sert dans les cabarets, dans des flacons de cristal blanc<sup>e</sup> bien travaillés et presque

<sup>1992</sup>Glovelier, Suisse, canton du Jura, district de Delémont.

<sup>1993</sup>Le premier hôpital de Porrentruy est construit en 1406 à proximité de la Beuchire. A la suite d'un incendie, la Bourgeoisie confie à l'architecte bisontin Pierre-François Paris la construction d'un nouvel hôpital : l'Hôtel-Dieu. Les travaux débutent en 1760 et s'achèvent en 1765. Le prince-évêque Simon Nicolas de Monjoie inaugure le bâtiment ; ses armoiries sont sculptées sur la grille du premier étage.

<sup>1994</sup>Construite en 1604 par Nicolas Frick, dans un esprit baroque.

<sup>1995</sup>Suisse, chef-lieu de canton et de district.

<sup>1996</sup>Bienne adopte la Réformation en 1528.

<sup>a</sup>Corrigé sur « les chevaux ».

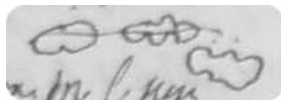
<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « Besançon ».

<sup>c</sup>Ce mot est rajouté en interligne au dessus du même, dans une écriture plus lisible.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

quarrés, longs, en voicy à peu près la coupe<sup>a</sup>,



qui viennent d'une verrerie dont on n'a pas pu me dire le nom, et qui est de Franche-Comté. Il y a aussi de petites bouteilles rondes cannellées en spirale. J'en ay vu de semblables à Porrentruy. Il y a de belles fontaines dans les rues. Beaucoup de propreté dans les maison, dans toute la Suisse<sup>b</sup>. On les arrose avec des entonnoirs de fer blanc.

L'usage me paroît estre dans ce pays, ou plustost la mode d'enjoliver les jardins et quelquefois<sup>c</sup> l'extérieur des maisons par des barrières de bois festonnées et dont les ornemens sont peints en blanc comme en Hollande.

[page 14] L'auberge, où on est d'ailleurs assez bien, s'annonce comme un bâtiment superbe. On y descend sous un portique avec des colonnades. Aussi n'est-ce pas une auberge, c'est un bâtiment au Prince, où il y a des greniers et des magasins, et dont une partie est abandonnée pour tenir l'auberge.

On parle à Porrentruy françois. Mauvais françois à la vérité, mais on y entend et on s'y fait entendre avec quelque peine.

La campagne au sortir de Porrentruy est une plaine fertile et quelquefois arrosée, entourée de montagnes couvertes de bois. Bientost, le pays et la route changent, et on entre dans les montagnes. De là jusqu'à la dînée où je suis, presque tout est un forest, en bas, de chesnes, de hestres et de quelques sapins, les sommets couronnés uniquement de sapins, vrais sapins. J'ay vu les tronçons de<sup>d</sup> sapins coupés à trois pieds au moins de haut<sup>1997</sup> et pourrissant.

Les chemins sont beaux, moins larges que ceux de Saint-Claude à Clerval, bien moins larges même que ceux de la Faucille, mais toujours avec la largeur de deux voitures à l'aise et quelquefois trois. D'ailleurs, les précipices y sont moins effreyans que dans le Jura parce qu'on est presque toujours dans les bois.

Il y a cependant des endroits comme dans toutes les montagnes où il a fallu défendre<sup>e</sup> le chemin contre les précipices. J'ay vu quelquefois des morceaux de buis enlacés dans les pierres, ce qui tost ou tard sera mauvais et même dangereux. Mais ailleurs, j'ay vu de bons lits de pierres calcaires sèches bien arrangés par étages

<sup>1997</sup> Environ un mètre.

<sup>a</sup>L'expression « et presque carrés, longs, en voicy à peu près la coupe » est rajoutée en interligne, ainsi que le dessin.

<sup>b</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Ce mot est répété deux fois.



égaux et avec [retraite ?] du côté du précipice qui ressemble à un escalier fort roide que cependant un homme fort agile pourroit grimper. Je crois ceux-là très solides. Il y a des endroits où le précipice est garanti par des barrières. Ce sont de longs fûts de jeunes sapins soutenus par des bois rangés en fourche.



Il y a deux rangs de [?], le bois n'étant pas cher icy, cela se peut à bon marché. D'ailleurs, j'ay déjà dit que les précipices sont rares parce que la plus grande partie de la route est en pays de bois et au milieu de la forest. D'ailleurs, les pentes m'ont paru bien prévues pour franchir la montagne le plus aisément possible.

Dans les vallées, et même quelquefois dans la montagne, le chemin est continuellement coupé de barrières plus fréquentes et comme en Hollande pour empêcher les bestiaux pâturans d'entrer dans le [page 15] pays cultivé. Ce qui a une petite incommodité. Il faut toujours descendre pour les ouvrir et elles ne se referment pas d'elles-mêmes, comme en Hollande. D'ailleurs, il n'y a pas comme en Hollande de gens empressés à courir au devant des voitures pour les ouvrir, ce qui [?] de ce que le pays est moins peuplé, et aussi<sup>a</sup> de ce que le peuple n'a pas la même apéti (sic) pour gagner un sol car on se tromperoit beaucoup si on croyoit les Hollandais plus officieux que les Suisses.

Les villages entre Porrentruy et Glanvilliers et celui de Glanvilliers même quoiqu'un peu plus considérables sont de maisons toutes de bois et très<sup>b</sup> basses de peur des vens. Il y a quelquefois malgré cela comme dans le Jura des pierres sur les toits d'[auelles ?] ou de tavaillon pour résister au vent.

Ce qui m'a paru remarquable, c'est qu'aucune de ces maisons n'ont de cheminée.

Ils ont dans chaque maison un four pour le pain. Ces fours<sup>c</sup> sont d'une espèce de grès dont j'ay pris échantillon et ils s'abouchent sous la voûte dont j'ay parlé. Nota : j'ay pris échantillon de la<sup>d</sup> pierre topheuse de l'autre<sup>e</sup>.

Ils ont dans chaque maison un âtre, au-dessus de cet âtre une voûte<sup>f</sup> qui est d'une pierre très légère qu'ils nomment de la tulfe et qui est réellement un

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « peut-êt ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « recouvertes de bois ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>d</sup>Corrigé sur « cette ».

<sup>e</sup>L'expression depuis « Ils ont dans chaque maison » est rajoutée en bas de page, avec un signe de renvoi.

<sup>f</sup>Corrigé sur le même mot.

tuf. Sous cette voûte sont des traversins<sup>1998</sup> de bois, au-dessus de l'une desquelles pend une chaîne à laquelle ils accrochent leurs marmites et autres ustensiles de cuisine qu'on pose sur le feu de la cheminée. Sort par une ouverture latérale une cheminée. Cela fume beaucoup dans la chambre, quoyqu'ils disent que non. Ils prétendent d'ailleurs que cela vaut mieux que la cheminée parce que la fumée sèche leurs foins qui sont à côté du grenier dans un apentis où va une partie de la fumée.

Quelques maisons ont cependant des murs de pierre de taille, notamment l'auberge où je suis, et comme le luxe<sup>a</sup> gagne partout, on en bâtit de nouvelles. La dépense n'est pas énorme puisque la pierre est dans le pays. Cependant, dans cette maison où je suis, la cheminée de la cuisine est un âtre élevé au milieu de la chambre sous une voûte qui fait cheminée en<sup>b</sup> haut, mais cheminée très basse de peur du vent et qu'il fume.

Les villages sont principalement des ateliers de bois et des scieries. Je n'ay pas vu les moulins qui ne vont pas aujourd'huy dimanche.

[page 16] Icy, les femmes et filles sont habillées et coiffées à l'allemande, et les dimanches comme aujourd'huy elles ont un corset avec un petit oripeau<sup>1999</sup>, même les filles de cabaret, et une petite dentelle à leur bonnet.

On m'a servi à cette auberge de bonnes truites et du bouillon. Hier à Delle j'eus aussi de bonnes truites. Mes gens le soir à Porrentruy en ont mangé une très grosse, mais les grosses ne valent pas les petites.

On m'a donné des cerises noires ou griotte qui teignent les doigts et on m'a dit qu'on en distille beaucoup. Ce kerwaser estoit l'an passé hors de prix parce que la cerise a manqué. Il sera cette année (le flacon vaudra un écu)<sup>c</sup> à bon marché. On préfère la merise noire à la rouge pour la distillation.

On m'a donné un fromage assez bon, mais ce n'estoit pas de celui de Belleley<sup>2000</sup> qui est le [plus] fameux dans le pays.

On fume beaucoup icy. Leurs pipes sont de bois et très recourbées,



quelques unes sont armées de cuivre. Ils m'ont dit que ce bois est de la racine. Je ne sçais si c'est racine de buis ou d'autre arbre.

<sup>1998</sup>En termes de Marine, il se dit des pièces de bois posées en travers d'une charpente de bâtiment, Dictionnaire de l'Académie française.

<sup>1999</sup>Étoffe brillante, Dictionnaire de l'Académie française.

<sup>2000</sup>Ancienne abbaye de Bellelay, Suisse, canton de Berne.

<sup>a</sup>Corrigé sur « line ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « en hault ».

<sup>c</sup>Ces cinq mots sont rajoutés en interligne.

J'ay dit qu'ils serrent leur foin dans leur maison, en un apenti dans la même pièce où est l'âtre dont la fumée sert à la désiccation des foins.

Quant aux grains, ils ont pour grenier des petits bâtimens très bas de bois et isolés et ne portant pas immédiatement sur terre de peur de l'humidité, ils sont soutenus sur de gros madriers. Là sont (au moins dans celle que j'ay vu) différentes boîtes à différens étages où ils serrent les différens grains, et voicy la coupe de ces trois rangs.



Les grains, comme on voit, ont le courant de l'air. Il y a dans celles que j'ay vu trois ou quatre boîtes ou caisses à chaque rang et pareil transversalement<sup>a</sup>, ce qui en fait 9 ou 12 et autant de l'autre côté, 18 ou 24.

Le bled s'y conserve assez bien, mais l'épeautre infiniment mieux. L'épeautre et le grain qu'on serre icy dans le pays froid. Le plus communément le van<sup>2001</sup> ne suffiroit pas pour séparer ce grain de sa basle ou caisse. Je diray ailleurs par quelle mécanique on le sépare. L'épeautre est mise au grenier sans que la basle soit séparée, et c'est ce qui le conserve<sup>b</sup>.

Dans la chambre où je dîne, au premier, il y a dans l'angle une grande cheminée quarrée de 3 pieds<sup>2002</sup> sur quatre<sup>2003</sup> en tufte, élevée de 8 pouces<sup>2004</sup> à peu près de maçonnerie sur le plafond, et élevée de 4 pieds, et qui se termine en cheminée, mais bien moins haulte au-dessus des toits que celle des autres pays.

Si cette cheminée avoit son ouverture de cinq pieds huit ou dix pouces<sup>2005</sup> de haut, ce seroit une meilleure cheminée de la [?] icy et à Porrentruy on a des poêles à l'allemande.

[page 17]

À Glanvilliers, f[euille] 2<sup>nde</sup>

J'ay promis le procédé pour séparer l'épeautre du grain. Le procédé est de le faire passer deux fois entre les meules. La première a les meules assez éloignée, en sorte que le grain<sup>c</sup> n'y est pas moulu, mais seulement séparé de ses basles. Il

<sup>2001</sup>Instrument d'osier, en forme de coquille, qui a deux anses, et dont on se sert pour secouer le grain, les impuretés, afin de séparer la paille d'avec le bon grain, Dictionnaire de l'Académie française.

<sup>2002</sup>Environ un mètre.

<sup>2003</sup>Environ 1,20 mètres.

<sup>2004</sup>Environ 20 cm.

<sup>2005</sup>1,80 mètres environ.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus noire le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « graind ».

tombe dans un récipient<sup>a</sup> d'où il coule par un plan très<sup>b</sup> incliné, mais là, il souffle par un moyen que je n'ay pas encore pu voir un vent qui fait envoler les basles et tomber à fond le bon grain. Je verrai peut-être mieux ailleurs cette mécanique. Il auroit fallu démonter le moulin pour la<sup>c</sup> voir.

Dans le moment, presque tout le monde est allé au vin<sup>d</sup>. On entend par ce mot faire provision de vin en Alsace. C'est apparemment le tems ordinaire de cette provision, car on nous a dit à Porrentruy que nous sommes à la peine à trouver des chevaux parce que le prince en a retenu beaucoup pour aller en Alsace faire les provisions pour ses caves.

Il n'y a point icy de vignes.

On y cultive l'épeautre principalement et plus bas dans la vallée du froment, le pays y estant plus chaud.

J'ay pris échantillon de basalte pour les voûtes et du grès à four. On a aussi de bonne pierre de taille blanche quand on veut bâtir en pierre.

---

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>Corrigé sur « inc ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « la la voir ».

<sup>d</sup>Ce mot est souligné et surmonté du même, écrit de façon plus lisible.

[page 18]

À Tavannes<sup>2006</sup>, le 19 juillet au soir

Le voiturier a mieux aimé m'amener de Glanvilliers jusqu'à Tavannes que<sup>a</sup> d'arrêter à Bellelay qui est à<sup>b</sup> une heure plus près de Glanvilliers. Je m'y suis rendu surtout parce que j'aurais eu peine à résister aux instance de l'abbé de Bellelay<sup>2007</sup> pour coucher chez luy, ce que je n'aime pas. Dans le fait cependant, je crois le gîte de Bellelay meilleur, même en ne couchant pas à l'abbaye.

L'auberge m'a paru très propre. L'aubergiste, qui est un homme de bonne façon, se nomme Monsieur Morin. J'ay pris note de son nom à cause des fromages dont je parleray tout à l'heure.

En sortant de Glanvilliers, j'ay trouvé le pays comme avant d'y arriver. Les chemins de même bons, sûrs, sans être aussi larges que ceux de France, et avec peu de précipices effrayans parce que la plus grande partie du chemin est en forest. La forest escarpée qu'on voit de part et d'autre est toute en sapins ou épicéas, je n'ay pas assez approché pour déterminer.

De Glanvilliers, la montagne est plus haute et par conséquent plus longue et plus fatigante qu'auparavant. Cependant, la route<sup>c</sup> pas plus escarpée.

Au haut de la montagne, on va longtems dans une vaste plaine jusqu'à ce qu'on descende à Bellelay. Cette montagne est principalement prairie, et peu de culture. Ce peu est tout en orge et avoine toute la hauteur. De même, on dit qu'aucun bled n'y peut croître. Ainsi, à Glanvilliers, on ne peut déjà avoir que l'épeautre qu'ils nomment espiautre<sup>d</sup>, et en montant davantage, orge et avoine. On m'a prévenu qu'en descendant et approchant de Bienne, je retrouveray les terres à froment.

On m'a dit aussi à Bellelay où les gens m'ont paru intelligens, que je trouveray à Bienne et en beaucoup d'autres lieux en Suisse de ces meules à éplucher l'épeautre ou la séparer de sa basle, ce qui s'opère par un soufflet. Ainsi, je retrouveray ailleurs ce que j'ay mal vu à Glanvilliers.

Cette plaine au-dessus de Bellelay, soit en prairies, soit en pâturages, est parsemée d'arbres épars comme celle au-dessus de l'abbaye de la Grâce de Dieu dont j'ay parlé ailleurs, mais avec cette différence que ceux<sup>e</sup> d'icy sont sapins ou

---

<sup>2006</sup>Suisse, canton de Berne, district de Moutier.

<sup>2007</sup>En 1778, l'abbé de Bellelay est Nicolas de Luce, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Corrigé sur « qui est ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « ch ».

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

épicéas. Ceux dont j'ay approchés sont épicéas [fratu deorsum inflerge????]<sup>a</sup> et j'en ay trouvé aussi plusieurs de vrai sapin dans la forest de cette côte qui descend à Bellelay que j'ay descendu à pied de la vacherie comme je diray tout à l'heure. Les vrais sapins qui y sont m'ont paru ordinaires, et les couches parmi toujours de terre [?] [page 19] [??] qu'on voit sur les sommets des crêtes escarpées sont-ils de<sup>b</sup> plus belle espèce.

Dans cette route comme dans celle de ce matin, j'ay trouvé partout des barrières pour tenir les bestiaux qui sont à la pâture. Comme il y avoit icy plus de monde, quand il s'en est trouvé à partir, ils se sont avancés pour les ouvrir et s'en alloient sans attendre qu'on les payast comme en Hollande et paraissant même étonnés quand on les appeloit pour leur donner quelque chose, tant le caractère national se manifeste dans les plus petites choses. J'ay trouvé dans la prairie et auparavant dans les petites vallées des troupeaux de toute sorte, et beaucoup de chevaux pâturant, car c'est icy un pays où on en élève. J'en ay vu une dizaine d'attroupés autour d'un homme, et j'ay sçu que cet homme leur apporte tous les jours de la paille meslée de beaucoup de sel et que quand cet homme arrive, tous les chevaux de la pâture y accourent avec le même empressement que les petites<sup>c</sup> poules à la fille qui leur donne du grain.

Je sçavais que les fromages de Belleley ont<sup>d</sup> de la réputation<sup>2008</sup>, c'est pourquoy j'ay voulu voir leurs fruitières ou chalets. Il me semble qu'icy les gens du pays les appellent vacheries. En Suisse, c'est chalets<sup>e</sup>, en Franche-Comté, fruitières<sup>f</sup>. Cependant, Jacquemin, Franc-Comtois, dit que chez luy on les appelle aussi quelquefois chalets<sup>g</sup>.

On m'a donc mené non pas à une des vacheries, mais à l'unique du territoire de Bellelay, parce que toute la forest, tout le pâturage en général, tout<sup>h</sup> territoire de

---

<sup>2008</sup>La tête de moine.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne et soulignés.

<sup>b</sup>Corrigé sur « diff ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « filles ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « avoient ».

<sup>e</sup>Souligné.

<sup>f</sup>Souligné.

<sup>g</sup>Souligné.

<sup>h</sup>Corrigé sur « toute la ».

Bellelay appartient en propriété à l'abbaye des Prémontrés de Bellelay<sup>2009</sup>. Ainsi, toutes les vaches sont à un seul, et le pâturage n'est pas assez étendu pour qu'il y ait à différentes distances de différens chalets pour [promener ?] les bestiaux dans les différentes saison comme j'avois vu en allant à Saint-Claude.

J'ay<sup>a</sup> descendu de voiture à<sup>b</sup> un quart de lieue<sup>2010</sup> de cette vacherie où j'ay été à pied et ay [toujours ?] envoyé ma voiture à Bellelay pour y rafraîchir ses chevaux comptant revenir prendre le grand chemin et y descendre à pied.

Je suis arrivé à la vacherie mené par un berger. Il estoit six heures du soir, c'est l'heure où on trait les vaches pour la seconde er dernière fois. Elles es-

---

<sup>2009</sup>Abbaye de chanoines réguliers de l'ordre de Prémontré, dans le diocèse et la principauté épiscopale de Bâle (auj. comm. Saicourt), fondée vers 1140 sous le patronage de saint Imier puis de la Vierge Marie et de saint Pierre, supprimée en 1797. Belilaia, Bellelagia, Belelai, etc. Fille de l'abbaye du Lac de Joux, Bellelay fonda à la fin du XII<sup>e</sup> siècle une filiale à Grandgourt, réduite rapidement en prieuré, et en 1255 l'abbaye de Gottstatt; Bellelay eut la tutelle de l'abbaye de la Porte-du-Ciel (Himmelspforte, près de Wyhlen, auj. Bade-Wurtemberg), fondée en 1303 et transformée en prieuré de Bellelay en 1523. Bellelay appartient à la circarie de Bourgogne, à celle de Souabe dès 1672. La légende veut que Siginand, prévôt du chapitre de Moutier-Grandval, ait fondé Bellelay à la suite d'un voeu lors d'un incident de chasse. En fait, l'évêque de Bâle, Ortlieb de Frobourg, présenté comme l'avoué de Bellelay dans la première bulle confirmative de cette dernière (1142, et non 1141), a probablement joué le premier rôle : Bellelay représentait un jalon bâlois à la frontière ouest du diocèse; l'évêque a puisé la dot de Bellelay essentiellement dans les biens du chapitre de Moutier-Grandval, qu'il contrôlait alors étroitement. D'abord modeste, Bellelay prit de l'importance. Ses possessions foncières s'étendaient sur l'ensemble des territoires actuels du canton du Jura et du Jura bernois. Bellelay mena une économie seigneuriale typique, avec une insistance particulière dans la recherche des droits d'église et des dîmes. Ebranlée par la crise économique et politique de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, Bellelay se rétablit grâce à la gestion énergique de l'abbé Henri Ner (1401-1424 ?), un proche de l'évêque, qui fut le premier abbé mitré. Dès 1414 au moins, B. fut combourgeoise de Berne (jusqu'à la Réforme), de Soleure (jusqu'à la Révolution) et de Bienne, de 1516 (au moins) jusqu'en 1606. Pendant la guerre de Souabe, les bâtiments furent brûlés (1499). À la Réforme, Bellelay se retrouva à la frontière entre les deux confessions; quelques conventuels se convertirent. Le couvent vécut son âge d'or au XVII<sup>e</sup> et surtout au XVIII<sup>e</sup> siècle, malgré des alarmes : pendant la guerre de Trente Ans, Bellelay, menacée, fut épargnée grâce à son alliance avec Soleure; lors des Troubles qui secouèrent la principauté épiscopale (1726-1741), l'abbé joua un grand rôle comme président de l'Assemblée des Etats du pays. A ce titre, il chercha à augmenter les pouvoirs de cet organe et à limiter l'absolutisme du prince-évêque. Ce dernier l'en punit en 1741; le couvent ne réintégra les Etats, et l'abbé leur présidence, qu'en 1791. Le dix-huitième siècle vit le couvent s'enrichir de nouveaux bâtiments, à commencer par l'église reconstruite par l'architecte Franz Beer dans le style baroque du Vorarlberg (consécration en 1714). En 1772, un collège fut ouvert à Bellelay Il prit rapidement de l'importance; en 1779, il comptait soixante-deux élèves, qui venaient surtout de l'étranger, en particulier des cantons suisses catholiques et d'Alsace; il fallut en 1782 construire un nouveau bâtiment pour le pensionnat, DIJU.

<sup>2010</sup>Environ un kilomètre.

<sup>a</sup>Corrigé sur « je sui ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « à un quart de ».

toient toutes au nombre de trente, rangées dans une étable propre et parquetée de planches<sup>a</sup> de sapin parce que dans le pays, tout se fait en bois. L'étable ne sert que pour la traite, après quoy on les ramène passer la nuit à l'air. L'hiver, on les enferme dans les écuries de l'abbaye, dans la vallée. J'imagine cependant qu'on les réfugie dans l'étable dans le tems des grands orages. D'ailleurs, les sapins de la nature leur fournissent des abris fréquens.

[page 20] On trait chaque vache dans un seau oblong de bois de sapin qu'on tient avec une grande propreté. On verse ensuite le lait dans des espèces de cuves de bois avec des entonnoirs de bois<sup>b</sup> bouchés de paille. J'avois vu les entonnoirs pareils en allant à Saint-Claude, icy je<sup>c</sup> les ay vus employer.

Le lait de la traite du matin séjourne plus de vingt heures dans ces cuves. Celuy de la traite du soir n'y séjourne que la nuit. C'est à six heures du matin<sup>d</sup> qu'après avoir séparé la crème (car on fait icy beaucoup de beurre) on verse le lait qui<sup>e</sup> reste dans la chaudière pour faire les fromages de petite qualité pour la consommation journalière des pâtres. Pour les bons fromages de Bellelay, on ne sépare pas la crème.

Nota : je crois volontiers que c'est celuy de la traite du soir dont la crème n'est pas encore séparée. Je n'ay pas assez interrogé sur cela, et d'ailleurs ces pâtres s'expliquent et entendent bien mal le françois comme je diray tout à l'heure<sup>f</sup>. Le fromage se fait dans la chaudière comme ailleurs avec de la présure à ce qu'on m'a dit. S'il y a quelque procédé particulier pour leur donner la qualité propre<sup>g</sup> aux fromages de Bellelay, on ne me l'a pas dit, soit par la difficulté de nous entendre, soit que ce soit le secret.

Le fromage est mis en presse et n'y est que peu d'heures, car à six heures du soir la presse venait d'estre ôtée de dessus le fromage du jour. Cette presse est icy tout simplement une planche ronde du diamètre du fromage, sur laquelle on met deux grosses pierres. Nota que celle que j'ay vu près de Saint-Claude est bien plus compliquée. Nota aussi qu'on y tient les fromages en presse quelquefois deux jours à ce qu'on m'a dit. Savoir si la pression plus ou moins longue qui influera sur la qualité du fromage<sup>h</sup> ?

Nota enfin qu'icy on n'enveloppe<sup>i</sup> pas le fromage dans des toiles comme

<sup>a</sup>Corrigé sur « sapin ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « j'en ay ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « inf ».

<sup>f</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « l'air ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « proppre ».

<sup>h</sup>L'expression depuis « revoir » jusque là est rajoutée en bout de ligne et entre deux paragraphes d'une encre plus pâle.

<sup>i</sup>Corrigé sur « ne m'a ».



je l'ay vu<sup>a</sup> du côté de Saint-Claude et comme à Gruyères suivant les descriptions imprimées. Mais la presse<sup>b</sup> estant ôtée, j'ay vu le fromage du jour serré comme dans les descriptions de Gruyères sur des sangles de bois minces de sapin qu'on [?] avec des sortes de petites agraffes. Le fromage débordoit continuellement la hauteur des sangles. On m'a dit qu'il se boursouffle<sup>c</sup> et que, pour y remédier, on le pique dans la partie débordante de petits coups de couteau, sans doute pour donner issue à l'air. On voit que tout<sup>d</sup> ce procédé diffère à quelques égards de celui que j'ay vu ailleurs, ce qui contribue peut-être à la différente qualité des fromages.

J'ay<sup>e</sup> vu les fromages dans le séchoir ou saloir comme dans les fruitières de Gex, etc. V[oir] Tavannes, f[euille] 1<sup>ère</sup>.

---

<sup>a</sup>L'expression « je l'ay vu » est rajoutée en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé d'une encre plus pâle sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé sur « fe ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>À partir de là, l'encre est plus pâle.

[page 21]

À Tavannes, feuille 1<sup>ère</sup>, 19 juillet

a

J'ay vu les fromages dans le séchoir ou saloir<sup>b</sup>, rangés comme dans les<sup>c</sup> fruitière de Gex<sup>d</sup> sur des planches ou tablettes où on les retourne en les salans. J'imagine qu'on leur donne aussi comme ailleurs le sel deux fois par jour. J'ay cependant oublié de le demander. Ils se plaignent de ce que le soleil pénètre trop dans leur séchoir et je crois qu'ils ont raison<sup>e</sup>. Voilà ce que j'ay à dire sur les fromages.

Quant au seret<sup>f</sup> ou serat<sup>g</sup>, je m'en suis mieux informé icy qu'à l'autre<sup>h</sup> fruitière. On a dans un baril du petit lait, c'est-à-dire lait resté dans la chaudière après en avoir ôté le fromage. On a, dis-je, plein un baril de ce petit lait qu'on a laissé aigrir et qui a une acidité presque égale à celle du vinaigre. C'est la présure dont on se sert pour faire le sérat<sup>i</sup> ou seret<sup>j</sup>. On en prend plein trois petites écuelles, qu'on remplace par la même quantité de petit lait pas<sup>k</sup> encore aigri. On met cette présure dans le petit lait loin de la chaudière. On le met encore sur un petit feu et il se coagule en serat<sup>l</sup> ou seret »Souligné..

Je leur ay demandé s'ils en font des recuites ou grues et ils m'ont répondu par ce ôte que ouy<sup>m</sup> qui est la réponse de tous ceux qui répondent sans avoir écouté ce qu'on leur demande. Ainsi, je n'en sçais rien<sup>n</sup>.

J'ay vu enfin le bas-beurre que je n'avois pas vu à la<sup>o</sup> fruitière du pays de Gex<sup>p</sup>. Ce n'est ny celui des environs de Paris, ny ceux de [sucre?] que j'ay vu en Hollande. C'est un cylindre ou tranche de cylindre de bois qui décharge<sup>q</sup> qu'ils tournent rapidement avec une manivelle qui luy est d'axe, comme une roue

<sup>a</sup>L'expression suivante est raturée : « nota : ces feuilles de Tavannes sont la suite de celle de Glanvilliers et du même jour ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « l'autre ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>L'expression « crois qu'ils ont raison » est rajoutée entre deux paragraphes.

<sup>f</sup>Souligné.

<sup>g</sup>Souligné.

<sup>h</sup>corrigé sur « luy ».

<sup>i</sup>Souligné.

<sup>j</sup>Souligné.

<sup>k</sup>Corrigé en interligne sur « non ».

<sup>l</sup>Souligné.

<sup>m</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>n</sup>L'expression depuis « répondent sans avoir écouté » est corrigée en interligne d'une encre plus pâle sur « n'entendent pas la question ».

<sup>o</sup>Corrigé d'une encre plus pâle sur « l'autre ».

<sup>p</sup>L'expression depuis « que je n'avois pas vu » est rajoutée en interligne.

<sup>q</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

verticale. Il y a dans la circonférence de ce cercle une entaille par où on met la crème et on retire le beurre et qu'on ferme exactement avec un bouchon pour tourner. Je n'ay pas songé à demander à voir ce bouchon, ainsi je ne sçais si c'est de liège ou de bois. J'ay enfoncé mon bras dans le bat-beurre par cette entaille et il n'y a rien aux [issues ?] dans l'intérieur que l'axe. Ce bat-beurre est d'épicéa ou hêtre<sup>a</sup> et ils disent que pour cet usage il est préférable au bon sapin.

J'ay oublié de dire qu'ils ont une écuelle plate ou assiette creuse qui leur sert à écumer le lait qu'ils ont mis dans leur [cuve ?] après avoir passé par les entonnoirs.

Sur cette plaine plate et élevée, ils ont le malheur de n'avoir point d'eau de source. Ils n'ont qu'une bonne citerne où ils puisent par une bouche et qui conduit l'eau dans l'intérieur de la<sup>b</sup> vacherie et dans les sapins creusés pour abreuver les vaches. Cette vacherie qui est considérable a deux [page 22] assez grands bâtimens recouverts d'[aucelle ?] ou tavaillon et c'est l'eau de ces deux toits qu'on recueille pour la citerne. Comme l'hiver il y a des neiges continuelles sur ces toits et que la citerne est [ ?] tellement profonde, elle ne s'épuise pas l'été.

On est bien plus heureux dans les pâturages des montagnes de Saint-Claude qui sont non sur une plaine plate, mais sur le penchant des montagnes escarpées où il sourcille de tous côtés d'excellente eau qu'on amène par de petites conduites souterraines<sup>c</sup> et un [ajustoir ?] de bois dans les sapins creusés qui abreuvent les vaches, desquels elle s'écoule continuellement et fait une eau courante.

Il y a dans cette vacherie-cy trois pâtres sans femme qui tout l'été y habitent et ne descendent que le dimanche pour la messe. La vie de ces gens-là est fort douce. Ils ont peu de travail qui n'est point fatiguant et est réglé. Pour leur nourriture, on leur donne du pain quelquefois mais<sup>d</sup> rarement de la viande. Ils ont toute espèce de laitage à discrétion et leur usage est d'en vivre. Leur estomach y est fait. Ce genre de vie mène à devenir stupides, ce<sup>e</sup> qu'ils sont souvent, mais non malheureux.

Quant au manque de femmes, il faudroit avoir obtenu leur confiance pour sçavoir comment ils s'en dédommagent. Si les histoires qu'on fait des pâtres de montagnes<sup>f</sup> sont vraies, c'est de ceux du Jura, car j'ay vu il y a onze ans que ceux des Pyrénées avoient leurs femmes avec eux et je vis aussi plusieurs femmes avec les immenses troupeaux qui remontent au printems de la Crau aux hautes Alpes. La vacherie d'icy comme toutes les autres est extrêmement abondante l'hiver.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus pâle sur le même mot.

<sup>b</sup>Répété deux fois.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « m ».

<sup>f</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « du Jura ».

Les trois pâtres d'à présent sont des Allemands dont un seul parle françois et fort mal. C'est l'abbé actuel qui les a fait venir du canton de Soleure<sup>2011</sup>, que les gens prononcent Solèvre<sup>a</sup> ou Soleuvre<sup>b</sup>.

J'ay trouvé dans la vacherie le garde-chasse de l'abbaye, qui parle un peu mieux, mais n'entend rien à la laiterie.

À Bellelay, j'ay goûté du fromage de l'an passé car ceux de cette année ne sont pas encore faits. Ce sont des fromages pour le volume plus semblables à ceux de Roquefort qu'à ceux de Gruyères. Pour le goût, plus gras et excellens pour ceux qui aiment que le fromage soit très fort.

c

Les pâtres n'ont point icy de chiens car n'y a pas de loups. Ils ont à la vacherie un gros et méchant chien attaché par une chaîne dont l'anneau court le long d'une perche<sup>d</sup> horisontale.

[page 23] Avant de descendre à Bellelay, j'ay encore quelques observations à faire sur la montagne.

1° Il y croît de tous côtés de petits épicéas et la plaine en seroit bientôt une forest si elle n'estoit livrée au pâturage et si le pied des vaches n'estoit mortel pour les jeunes arbres. J'ay remarqué un épicéa très beau et très droit au pied duquel il en repousse une infinité de petits qui font une touffe ronde qui en paroît le piédestal. En voicy la figure à ma façon.



Je crois que tous les bois de pins et de sapins périront très incessamment dans le royaume et en général dans tous les pays habités et où on veut tirer un parti journalier de la terre et qu'il n'en restera que 1° dans le petit nombre de forest où l'entrée des bestiaux est rigoureusement empêchée comme dans celle de la chartreuse de Bonlieu dont j'ay parlé cy-dessus, 2° dans ces montagnes escarpées où les arbres sont actuellement assez épais pour qu'il ne croisse dessous aucune herbe propre au pâturage. Encore ces forests elles-mêmes périront pour toujours

<sup>2011</sup>Suisse.

<sup>a</sup>Souigné.

<sup>b</sup>Souigné.

<sup>c</sup>L'expression suivante est raturée : « J'espère avant de finir mon voyage voir un chalet à Gruyère même ».

<sup>d</sup>Corrigé sur le même mot.

lorsqu'il se trouvera un propriétaire qui voudra les abattre à blanc, ce qu'ont déjà fait bien des seigneurs par avidité, et ce qui a été fait dans la forest d'Athas pour la fameuse mâturation de Monsieur d'Étigny<sup>2012</sup>.

2° Je n'ay pas précisément herborisé dans la pâture. Cependant, je l'ay traversée, et excepté la grande gentiane, je n'y ay trouvé que les plantes communes de nos prairies.

Je crois en général que les plantes alpestres ne sont point ce qui fait la principale nourriture des troupeaux et l'excellence de leur lait, ce sont nos graminées, nos légumineuses, etc. les plus communes qui par le bon air et l'abondance des neiges d'hiver acquièrent une saveur supérieure, pourvu qu'elles n'y<sup>a</sup> acquièrent pas cette abondance aqueuse qui rend trop gras le pâturage de Hollande, ceux de Dixmude<sup>2013</sup>, etc.

Je n'ay rien à dire des aspects des montagnes. Cela ne peut pas se décrire.

Je les aime mieux dans cette partie du Jura que dans celles que j'ay traversées dans mon voyage de Saint-Claude parce que j'ay souvent [?] des forest qu'à Saint-Claude je ne voyois que de loin.

Je n'ay cependant pas trouvé jusqu'à présent de cascade dans cette route-cy.

[page 24] J'ay dit que j'ay trouvé à la vacherie le garde-chasse de l'abbaye. Il revenoit à Bellelay et m'a dispensé d'aller chercher le grand chemin en me conduisant par des sentiers escarpés à travers la forest de la côte<sup>b</sup>. C'est là que j'ay reconnu qu'il n'y a que peu de sapins, qu'il n'y en a aucun beau et qu'elle est presque toute d'épicéas.

J'ay questionné ce garde sur le gibier.

Il m'a dit qu'il n'y a plus de loups, on les a détruits, qu'il y a quelques cerfs, chevreuils et sangliers, mais peu. On sçait qu'il n'y a jamais de lapins dans les hautes montagnes. Le plus fort de la chasse est les lièvres. Il y a souvent des aigles, aucune perdrix d'aucune espèce. Il dit beaucoup de bécasses dans la saison, mais il n'y en a jamais trouvé l'été. Il ne m'a pas entendu quand je luy ay parlé de gélinotes<sup>2014</sup> et de jallabres<sup>2015</sup> ou perdrix blanches. Mais il y a quelquefois des coqs de bruyère. Il prétend qu'on les vendoit dix louis à Paris. Pour sçavoir ce qu'il entend, je l'ay questionné sur cet oiseau. Il m'a dit qu'il est absolument noir, ce

---

<sup>2012</sup>Voir le voyage de 1767 dans les Pyrénées.

<sup>2013</sup>Belgique, chef-lieu d'arrondissement en province de Flandre occidentale.

<sup>2014</sup>Gélinottes : oiseau sauvage, de l'espèce des Tétrins, qui a beaucoup de ressemblance avec la perdrix et dont la chair est fort délicate, Dictionnaire de l'Académie.

<sup>2015</sup>Jalabre : Sorte de coq de bruyère (dans les Alpes), ordinairement blanc, d'une forte taille, d'une chair succulente et recherchée, Littré.

<sup>a</sup>Corrigé sur « ne soit pas trop ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

qui est vrai du coq de bruyère, mais qu'il y en a qui pèsent jusqu'à 18 livres<sup>2016</sup>, ce qui ne sauroit être. Auroit-il voulu me parler d'un autre oiseau que j'ay vu empaillé dans le cabinet de Bruxelles et qu'on m'a dit être le vrai coq de bruyère? Cet oiseau autant qu'il m'en souvient est très gros, mais n'est pas noir. Seroit-ce cet oiseau qu'on trouve quelquefois quoique rarement dans les forests d'Alsace et dont Monsieur Greff qui en a vu un fait une relation romanesque?

Je trouve plus simple de croire que ce garde a exagéré sur la grosseur.

Bellelay est dans une belle, vaste et irrégulière vallée entre de grandes et respectables montagnes couvertes soit de sapins, soit d'épicéas, ce qui est le même aspect dans l'éloignement.

On ne peut pas dire que ce soit un village car il n'y a que trois maisons, mais qui ne ressemblent en rien aux village de bois que j'ay vu depuis Porrentruy. Ces trois maisons sont bâties en belle et bonne<sup>a</sup> pierre de taille onyx comme celle de Besançon, recouvertes de tuiles et avec des cheminées.

Toutes trois ont le même propriétaire qui est une abbaye de Prémontrés.

L'un de ces bâtimens est l'abbaye même, bâtiment vaste et magnifique, le second qui est séparé de l'abbaye est leurs étables ou écuries pour retirer l'hiver le troupeau et les chevaux qu'on retire de la pâture. Le 3<sup>ème</sup> est l'auberge dont l'abbaye est aussi propriétaire.

---

<sup>2016</sup>Environ 9 kg.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

[page 25]

À Tavannes, feuille 2, 19 juillet

Cette propriété considérable vient de ce que l'abbaye est réellement l'unique propriétaire du pays. Les pâturages et les troupeaux sont à eux. Les terres labourables aussi et j'ay dit qu'on n'y travaille que de l'orge et de l'avoine. Les forest de même et ils ne vendent point de bois parce qu'il leur est, disent-ils, nécessaire pour leur consommation, soit pour brûler dans leurs grands poêles à l'allemande, soit pour leurs bâtimens, boiseries, etc. Cela me paroît inconcevable et je ne doute pas qu'un abbé bon œconome ne fit un employ plus utile de ces forests en conduisant les bois par terre à Basle, qui n'est qu'à 14 lieues<sup>2017</sup> et où les chemins, quoyque montueux, sont faits et praticables et ne feroient que deux jour de trajet pour les y embarquer sur le Rhin.

Cette belle vallée (telle en été car en hiver aucun pays au milieu des montagnes n'est beau) me paroîtroit une retraite bien propre à qui voudroit vivre quelques mois dans la solitude.

L'auberge, quoyque peu fréquentée, est bonne à ce qu'il m'a paru dans le peu de momens que j'y ay passés : chambres vastes, propres, avec de grands poêles à l'allemande.

L'aubergiste nommé Morin est un homme intelligent et qui parle bien français. Il m'a donné de bons renseignemens sur ma route. C'est aussi [lui] qui m'a fait goûter les fameux fromages de Belleley et si quelqu'un les aimoit, en s'adressant à luy, il pourroit en envoyer jusqu'à Belfort, même jusqu'à Paris par quelque occasion, voilà pourquoi j'ay retenu son nom.

Il a deux grandes et jolies filles, beautés alsaciennes, fraîches, fortes, et faites à peindre. Aujourd'huy dimanche, elles estoient très bien parées à la mode allemande.

J'ay remarqué la cheminée de sa cuisine, qui tient un peu à la mode du pays, quoyqu'elle soit très différentes en ce qu'il y a tuyau de cheminée. Elle est en hotte, à l'angle de la cuisine, soutenue de deux côtés par les deux murs et au quatrième coin par une colonne. Ainsi, elle a l'avantage de chauffer la pièce par deux faces, ce qui [r ?] dans la construction de celle du salon de Madame Douet.

[page 26] Elle ressemble aux cheminées du pays en ce que c'est un âtre élevé au milieu duquel on met brûler quelques petites bûches de sapin, et des crochets avec des chaînes<sup>a</sup> par lesquelles on suspend les marmittes, poêles, etc. On y met aussi une broche appuyée<sup>b</sup> sur deux [chaînètes ?] ou supports portatifs.

<sup>2017</sup>Un peu plus de cinquante kilomètres.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « chesnes ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « portative ».

La hotte a six pieds<sup>2018</sup> de hault. Et la cheminée 8 ou 10 pieds<sup>2019</sup> de large sur 6 à peu près de profondeur.

Ce système de cheminée seroit parfait pour un laboratoire. Il pourroit aussi être employé pour une chambre où on voudroit avec peu de bois répandre une grande chaleur.

J'en ay vu ailleurs qui sont une hotte au milieu même de la chambre, et chauffant des quatre côtés, mais il n'y a que très peu de pièces assez grandes pour que celle-là pût convenir.

Venons à l'abbaye de Belleley

J'ay trouvé à Belleley<sup>a</sup> un établissement que je n'attendois pas au milieu du Mont Jura.

C'est un collège destiné principalement à la jeune noblesse que les Prémontrés ont établi depuis cinq ans<sup>2020</sup>, c'est-à-dire depuis la destruction des jésuites.  
b

Ils y ont à présent 48 pensionnaires, la plupart gens de condition des provinces voisines. Il y en a cependant qui ne sont pas gens de condition et il y en a de Paris et des provinces éloignées. Il y a des enfans<sup>c</sup> de ce Monsieur de Beaurepaire, Flamand qui a tué Monsieur de Chapt<sup>d</sup>.

Il faut pour y être reçu sçavoir lire et écrire. On y enseigne jusqu'aux humanités exclusivement, point de rhétorique ny de philosophie.

On y donne, m'a-t-on dit, à ceux qui le veulent<sup>e</sup> même d'allemand, de mathématique et de physique. Un Prémontré qui a [?] leur apprend l'exercice aux heures<sup>f</sup> de récréation. L'abbé est convenu avec moy que c'est une amulette<sup>g</sup> pour les écoliers et pour le maître<sup>h</sup>.

On donne 30 livres par mois de pension. Quand la famille veut qu'ils soient habillés par la maison, elle envoye le mémoire de cette dépence à la famille. L'habit<sup>i</sup> est uniforme bleu. Le tailleur est dans la maison.

<sup>2018</sup>Presque 2 mètres.

<sup>2019</sup>Autour de 3 mètres.

<sup>2020</sup>Voir ci-dessus.

<sup>a</sup>L'expression « J'ay trouvé à Belleley » est corrigée en interligne d'une encre plus pâle sur « j'y ay trouvé ».

<sup>b</sup>L'expression suivante est raturée : « pour [?] du juge ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « un h ».

<sup>d</sup>L'expression depuis « et des provinces éloignées » jusque là est rajoutée en bout de ligne et entre deux paragraphes d'une encre plus pâle.

<sup>e</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus pâle sur « leur veulent ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « jours ».

<sup>g</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>h</sup>L'expression depuis « amulette » jusque là est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus pâle.

<sup>i</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes d'une encre plus pâle.



J'ay vu leurs chambres communes où ils sont<sup>a</sup> très proprement, chacun a son lit, mais dans une petite alcove séparée, un Prémontré et un domestique couchant au milieu d'eux.

[page 27] L'air de ce pays-cy est sain.

Mais en cas de maladie en hiver, je conçois qu'on seroit embarrassé. Ils ont, disent-ils, un fort bon frère apothicaire, suffisant pour les incommodités, mais dans les cas graves, il faudroit faire venir le médecin de Porrentruy, et il y a une forte journée de chemin à travers les montagnes et en hiver à travers les neiges.

Les<sup>b</sup> Prémontrés de Belleley<sup>c</sup> sont très hospitaliers. Ils m'ont fort pressé de souper et coucher chez eux, quoyque je ne fusse nommé que du nom de mon valet de chambre.

L'hospitalité est une vertu commune aux abbayes riches, surtout dans le pays où les passages sont rares et où je crois que leur solitude les ennuye quelquefois.

Les écoliers<sup>d</sup> estoient en récréation dans un pré fermé par<sup>e</sup> de bonnes palissades comme de petits poulins dans la pâture ou comme de jeunes chiens à l'ébat, et<sup>f</sup> quand j'ay passé à côté d'eux en m'en allant, ils<sup>g</sup> ont couru avec empressement pour me voir passer avec grand désir que l'étranger fît la conversation avec eux, mais le jour baissait et j'avais encore une lieue à faire dans la montagne.

On m'a dit qu'on les mène aussi souvent promener dans la montagne, ce que je crois très bien pour leur éducation physique. S'il y en avoit en âge d'apprendre à monter à cheval, il seroit aisé de leur en donner les premières leçons car l'abbaye a beaucoup de chevaux et même en élève dans la montagne.

Je ne sçais si on ne m'a pas dit qu'on donne quelquefois cette instruction aux plus grands. Il faut sçavoir s'il y a dans<sup>h</sup> le lieu quelqu'un qui soit capable de le leur montrer. Il seroit peut-être plus utile de leur faire prendre de bonne heure l'habitude du cheval, que de leur faire apprendre l'exercice qui se trouve ordinairement changé quand ils sortent du collège.

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus pâle sur le même mot.

<sup>b</sup>À partir de ce mot, l'encre est beaucoup plus pâle.

<sup>c</sup>Corrigé sur « Tavannes ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « Ce sentiment est partagé par les écoliers. Ils ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « fermé dans ».

<sup>f</sup>Rajouté en interligne d'une encre plus noire.

<sup>g</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « das ».

[page 28]

À Tavannes, 3<sup>ème</sup> feuille

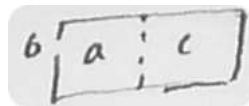
Je suis arrivé à Tavannes de nuit.

J'ay pu sçavoir seulement que c'est un village comme tous ceux que j'ay vus depuis Porrentruy de maisons basses et toutes de bois.

Cependant, la chambre où je suis à présent est très belle et sans y voir que la maison est de bois à l'extérieur, elle paroît seulement très bien boisée. Il y a pour l'hiver un grand poêle à l'allemande.

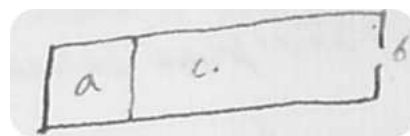
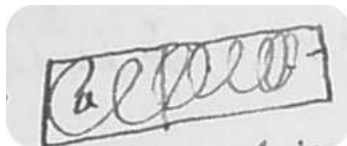
J'ay remarqué la cheminée de la cuisine qui mérite d'estre décrite et comparée à celle de Glanvilliers.

À Glanvilliers, c'est une voûte où l'âtre



occupe la partie a<sup>a</sup> et la cheminée sort par le trou b<sup>b</sup> et toute la partie c<sup>c</sup> a un grenier à foin en apenti ou en entresol et on m'a soutenu que la fumée se répandant sur la voûte ne faisoit que du bien au foin qu'elle séchoit.

À Tavannes,



c'est la même disposition excepté<sup>d</sup> la disposition du trou b<sup>e</sup> et excepté que ce n'est pas un grenier à foin mais un grenier à grain. Encore que quand on est dans la cuisine, on ne voit pas le trou par où sort la fumée, et qu'elle est obligée de traverser tous les grains pour sortir.

Nota que, dans ces deux figures, j'ay fait une faute qui est d'avoir mis le trou b<sup>f</sup> trop bas. Il est au haut de la voûte.

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Souligné et corrigé sur « de ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « à cela ».

<sup>e</sup>Souligné.

<sup>f</sup>Souligné.

[?ement] ces cheminées donnent à la cuisine une fumée insupportable, mais s'il est vrai qu'ils ayent éprouvé que la fumée ne nuit pas au grain et qu'il n'est pas à craindre qu'elle y mette le feu, ne pourroit-on pas tirer parti de cette construction pour étuver des grains ?

J'entends de ma chambre<sup>a</sup> un bruit continuel de cascade fort agréable le jour, mais qui pourroit nuire à ceux qui ont le sommeil tendre. Pour moy, je ne le crains pas.

J'ay fait ôter de dessus mon lit un couvrepied énorme et très léger qui semble d'édredon et qui paroît être très bon l'hiver. La fille m'a [f?] que c'est de coton qu'il est rembourré.

[page 29] Le village de Tavannes n'est plus de la principauté de Porrentruy et on y est luthérien. Il n'est cependant pas de Neuchâtel mais du canton de Berne.

L'aubergiste m'a dit qu'il n'est pas tout à fait du canton mais d'un bailliage qui en dépend. Je ne l'ay pas bien compris<sup>2021</sup>. Il dit que des [?visiteurs] de Berne grimpent tous les ans visiter leurs églises et leur donner des livres de prière.

Ce<sup>b</sup> matin, j'ay revu la cuisine et l'apenti. Le grain n'y est pas en grain mais en épi et ils n'y mettent que le grain qu'ils gardent pour semer, ainsi la fumée ne nuit pas à la germination. Ils disent que le grain qui y avoit passé l'hiver est plus facile à détacher de l'épi ou de la bale.

[?Étant] dans les environs, je les ay vus faire leurs crêpes. Ils émiettent dans un poêlon de la friture de beurre sans huile, ils font une patte d'œufs et de farine. Quand elle est bien liquide, ils ma mettent dans un entonnoir de fer blanc bouché avec le doigt, et la femme promène cet entonnoir en spirale au-dessus de la poêle. La pâte prend dans la friture et se forme en filigrane. Ils la retournent avec une fourchette de fer et en un moment la crêpe est faite.

C'est la nourriture de leurs anciens. Je l'ay goûtée toute chaude, et fraîche et je l'ay trouvée assez bonne.

---

<sup>2021</sup> Actuellement, Tavannes est dans le district de Moutiers et le canton de Berne.

<sup>a</sup>Corrigé sur « is ».

<sup>b</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus pâle.

[page 30] Tavannes n'est pas du canton de Berne, elle est du bailliage de Grandval<sup>2022</sup>, [?] du p[rince] de Porrentruy, mais qui a son traité de combourgeoisie<sup>2023</sup> avec Berne et où tout le monde est protestant.

Sur la constitution politique de ce bailliage et sur la visitation religieuse des Bernois, v[oir] *Détails de la France*, tome 3, p[age]

Il y a à Tavannes, dans le val de Tavannes<sup>2024</sup>, quelque froment.

Dans les bois voisins comme dans tout le pays<sup>a</sup>, beaucoup d'arbres fruitiers sauvages, pommiers, poiriers, cerisiers. On fait de l'eau de cerise. J'en [?] presque [?] de pommes et poires sauvages. Je ne croirois pas impossible d'en faire du cidre.

---

<sup>2022</sup>Suisse, canton de Berne, district de Moutier.

<sup>2023</sup>Une combourgeoisie est un traité par lequel une ville étend à une autre ville, un seigneur, un couvent, une corporation, son droit de cité, à titre perpétuel ou temporaire (et renouvelable). Le serment solennel qui scelle cet acte lui confère une supériorité sur d'autres types d'alliance. Le combourgeois se voit accorder la jouissance - parfois quelque peu restreinte - des privilèges réservés aux bourgeois : protection militaire et judiciaire, accès aux marchés. Il apporte pour sa part des troupes, des revenus, une influence sur les arbitrages extérieurs et un meilleur approvisionnement de ses marchés. La manière dont le traité répartit les charges et les droits reflète le rapport de force entre les contractants.

<sup>2024</sup>Orientée d'ouest en est, la vallée est longue de 13 km. Elle est baignée par la Birse, qui prend sa source au pied du Pierre-Pertuis. Elle est bordée au nord par la Montagne du Moron et au sud par la Montagne de Montoz.

<sup>a</sup>L'expression « comme dans tout le pays » est rajoutée en interligne.

[page 31]

À Bienne, feuille 1<sup>èrea</sup>

Cette feuille n'est que pour la tréfilerie près du village de Beugeant<sup>2025</sup> et pour les forges

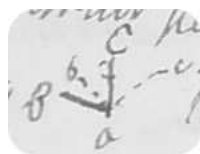
Tréfilerie de Beugean, un peu avant Bienne en venant de Porrentruy  
Je ne prétends pas donner une description entière de la tréfilerie. Voicy ce<sup>b</sup> que j'ay vu.

La roue mue par l'eau fait mouvoir le gros<sup>c</sup> cylindre de bois qui luy est [?lté]. Ce cylindre est armé de plusieurs bandes de fer à chacune desquelles sont soudées des espèces de mains de fer



faisant fonction de martinets. Les mains de fer soulèvent successivement une queue de bois pendant verticalement<sup>d</sup> et une autre posée horisontalement et chacune de ces queues ou leviers retombe quand la main de fer a passé tant par son [noidy ?] que par ressort d'une perche de bois élastique à laquelle elle tient par une corde. Voilà ce que j'ay vu en bas et au niveau de l'axe de la roue motrice.

Au premier étage, j'ay vu des leviers ou équierre, ou pièces de bois de deux pièces assemblées en équierre, qui se mouvent rapidement par mouvement d'oscillation dans un quart de cercle dont l'angle de l'équierre est le centre.



La branche AB quand elle descend passe en avant le long d'un plan un peu incliné en bas une verge de fer Bd<sup>e</sup> attachée au point B par un mouvement de charnière, et cette branche AB la retire quand elle remonte.

Pour la branche, Ac, elle est attachée au point c par une corde à une perche de bois élastique qui tend à la relever. Revenons à la branche AB.

<sup>2025</sup>Boujan, Ancienne commune du canton de Berne, district de Bienne, réunie à Bienne en 1917 à la sortie des gorges du Taubenloch. La tréfilerie date de 1634, DHS.

<sup>a</sup>Corrigé sur « 2<sup>nde</sup> ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « hor ».

<sup>e</sup>Ces deux lettres sont rajoutées en interligne.

La verge de fer Bd qu'elle pousse avec force le long du plan incliné et qu'elle retire ensuite est elle-même attachée par une charnière à un quadrilatère d, e, f, g, dont cependant les deux côtés de<sup>a</sup> et dt<sup>b</sup> sont plustost en arc qu'en ligne droite. Les quatre côtés du quadrilatère sont mobiles sur des mouvemens de charnière aux quatre angles d, e<sup>c</sup>, f, g, en sorte que ce quadrilatère peut devenir plus ou moins aigu. Á son angle g<sup>d</sup> est une pince ou machine dont les deux branches sont contigues aux côtés du quadrilatère eg<sup>e</sup> et et<sup>f</sup>, en sorte que quand le quadrilatère s'évase un peu la machine ou tenaille s'ouvre et quand le quadrilatère se referme, la machine se referme



et la branche B frappe fortement sur une sorte d'enclume de fer, ce qui a chaque coup fait évaser le quadrilatère et ouvrir la pince ou machine qui se referme encore quand [page 32] le bras Bd se retire ou se relève.

Derrière cette enclume, on place une filière<sup>2026</sup> à [?] trous et derrière la filière une roue et une sorte de<sup>g</sup> dévidoir. Le fil de fer à amincir est dans la [gauge?] de la roue. L'ouvrier le fait passer par un des trous de la filière et prend par la pince ou machine qui se retirant le traîne avec elle puis le lâche et va<sup>h</sup> le prendre un peu plus avant. Quand la machine en a tiré une certaine longueur, l'ouvrier la fait passer par une poulie et de là autour d'un dévidoir où se dévide le fil aminci.

Voilà ce que j'ay vu et il y a bien d'autres choses à voir, notamment les [outils?], etc.

L'art de la tréfilerie est donné par l'Académie<sup>2027</sup>. Je ne doute pas que cette chaîne n'y soit. Cependant, j'y ay toujours tracé ces traits principaux afin que si par hasard cette machine suisse n'existoit pas en France j'en pusse donner une idée et dire où elle est.

<sup>2026</sup>Plaque de fer, d'acier percée de trous de calibres variés par lesquels on fait passer l'or, l'argent, le cuivre, etc., plus ou moins étirés pour mesurer leur grosseur, Dictionnaire de l'Académie.

<sup>2027</sup>Tréfiler : Passer du fer ou du laiton par la filière pour le réduire en fil, Dictionnaire de l'Académie.

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>Souligné.

<sup>f</sup>Souligné.

<sup>g</sup>Répété deux fois.

<sup>h</sup>Corrigé sur « par ».

i

## Forges ou martinets après Tavannes et avant Beaugean

J'ay arrêté à une forge qui m'avoit<sup>a</sup> été indiquée, et qui appartient au p[rince] de Porrentruy<sup>2028</sup>.

Ce n'est pas une grosse forge. La mine, le fourneau et la grosse forge qui<sup>b</sup> appartiennent au prince sont à six lieues d'icy, du côté de Basle. On appelle icy les gueuzes applaties, on les fond. La fonderie n'alloit pas quand j'y ay passé. On estampe des plaques et on fait avec d'autres travaux qui n'alloient pas non plus.

Tout ce que j'ay vu aller est des marteaux de martinet pour applatir des lames, on les destinoit à ces cerceaux de fer pour serrer les grands foudres dont on leur a demandé huit cens [pesant ?] pour Neuchâtel.

J'ay oublié le nom de ces cerceaux qu'on m'a dit.

Icy ce n'est pas par des martinets abaissant le parvis supérieur que vont les soufflets. La roue mue par l'eau meut une manivelle coudée qui fait aller par mouvement de mouvement de balancier ou basse-cules qui retirent le parvis inférieur et le laissent retomber.

---

<sup>2028</sup>Sur la commune actuelle de Péry, en 1654, le prince Jean-François de Schönau fait ériger un haut-fourneau à Reuchentte.

<sup>i</sup>Un trait horizontal barre toute la page.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigé en interligne sur « m'a ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « sont ».

[page 33]

p[age] 1

sur la tréfilerie

Le 21 juillet, j'ay été de Neuchâtel au<sup>a</sup> village de Serrières<sup>2029</sup> où il y a une autre tréfilerie.

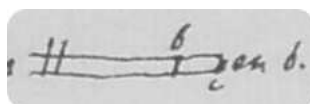
Ainsi, il est inutile aux voyageurs en Suisse<sup>b</sup> qui vont presque tous à Neuchâtel d'aller jusqu'à Beugean pour voir cette mécanique.

Voicy ce que j'ay mieux remarqué cette seconde fois.

1° La charnière<sup>c</sup> que j'ay marquée en d et qui est à l'angle du quadrilatère opposé à celui de la pince ou machine. Cette charnière<sup>d</sup>, dis-je, a son mouvement de haut en bas et d'arrière en avant, au lieu que les trois autres ont le mouvement circulaire horizontal. Elle enlève un peu le quadrilatère ou le retient et le laisse tomber en le repoussant et c'est au maximum du recul<sup>e</sup> que la machine ou pince s'entr'ouvre pour lâcher la portion de fil qu'elle a prise et aller en reprendre une autre<sup>f</sup> en h<sup>g</sup> au sortir du trou de la filerie.

2° J'ay marqué les deux branches de la pince gh<sup>h</sup> beaucoup trop longues. Il n'y a précisément que les deux [lurce ?] de la machine au bout des deux leviers eg<sup>i</sup> et fg<sup>j</sup>.

3° J'ay vu aussi la mécanique pour secouer le fil quand il sort du [?]. On se garde bien de le tremper, ce qui le<sup>k</sup> rendroit cassant. Il faut seulement le secouer en l'air et pour cela on a une planche de bois [?]<sup>l</sup> sur charnière.



Près du bout a il y a deux broches de fer élevées autour desquels on met l'écheveau de fil de fer qui vient du [re ?]. Un martinet ou autre mécanique équi-

<sup>2029</sup>Serrières est un quartier de la commune de Neuchâtel, anciennement indépendant. Il est localisé à l'ouest de cette commune, le long du vallon de la rivière Serrière.

<sup>a</sup>Corrigé sur « où il ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « vis ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « machine ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « rec ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « hault ».

<sup>g</sup>Souligné.

<sup>h</sup>Souligné.

<sup>i</sup>Souligné.

<sup>j</sup>Souligné.

<sup>k</sup>Corrigé sur « regarder ».

<sup>l</sup>Corrigé sur « au-dessus ».



valent presse le bout c<sup>a</sup> et fait lever le bout a<sup>b</sup> qui retombe d'un mouvement très violent et c'est dans cette chute que se<sup>c</sup> répète très rapidement que l'écheveau est fortement secoué.

---

<sup>a</sup>Souligné et corrigé sur « sa ».

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Corrigé sur « l'écheveau de fil de fer.

[page 34]

À Bienne, le 20 juillet, feuille 2<sup>ndea</sup>

Depuis Tavannes, même pays jusqu'à la dernière descente du haut de laquelle on découvre la vallée et le lac de Bienne<sup>2030</sup>, ce qui est un très beau coup d'œil terminé par les Alpes. Au bas de cette côte est le village de Beauséjour et la tréfilerie dont je parleray à demie-lieue avant Bienne, et un peu auparavant sont les forges ou martinets dont je parleray aussi.

En sortant de Tavannes, on voit une fontaine entre deux rochers remarquable par son abondance qui à la sortie même de terre fait tourner trois<sup>b</sup> moulins dont un est à scie.

On monte et à quelques pas de là la fameuse pierre pertuise, ouvrage des Romains<sup>2031</sup> où on passe sous une voûte. On y lit avec peine l'inscription presque effacée. Je n'ay rien à ajouter à ce qui en est dit dans les *Délices de Suisse*, tome 3, p[age].

Depuis Lausanne<sup>2032</sup>, j'ay trouvé les chemins plus étroits et plus mauvais qu'auparavant. Jamais effrayans, au moins à mes yeux, parce qu'ils sont dans les bois.

J'y ay vu des couches de pierres horisontales, mais j'y en ay [?] remarqué d'inclinées à environ 45 degrés, et je suis [?] que qui observeroit bien le sommet pointu de ces montagnes calcaires escarpées les trouveroit recouvertes d'un toit de ces pierres inclinées en tuiles.

Dans cette partie, j'ay vu dans une partie des sainte-lucie en très grande quantité et Jacquemin y a vu quelques amelanchiers. Il est possible que quelqu'un ait imaginé de distiller ces sainte-lucie et que Monsieur Guettard ait vu la même chose dans quelque coin de Franche-Comté, ce qu'il aura pris pour un usage général.

<sup>2030</sup>Le lac de Bienne (Bielersee en Allemand) est l'un des trois lacs au pied de la chaîne du Jura. Il se situe dans le canton de Berne en Suisse. Le canton de Neuchâtel le borde également à son extrémité ouest. Il fait 15 km de long sur une largeur maximale de 4,1 km. Sa surface est de 39,3 km<sup>2</sup> pour une profondeur maximale de 74 m. Son altitude est de 429 m.

<sup>2031</sup>Le col de Pierre-Pertuis est un col de la chaîne du Jura. Il relie Sonceboz dans le valon de St-Imier à Tavannes dans la vallée de Tavannes, appelée Orval. Il culmine à 827 m et fait la jointure entre le Montoz et la Montagne du Droit. C'est un passage naturel élargi (Petra pertusa en latin) utilisé dès l'époque romaine pour la voie reliant Aventicum à Augusta Raurica. L'inscription Marcus Dunius Paternus, gravée dans la roche du côté nord au-dessus du pertuis, atteste que cette ouverture naturelle a été agrandie au III<sup>e</sup> siècle après J.-C.

<sup>2032</sup>Suisse, canton de Vaud, district de Lausanne.

<sup>a</sup>Corrigé sur « 1<sup>ère</sup> ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « deux ».

La règle que les sapins sont au haut des montagnes et les hêtres dans la partie mitoyenne n'est pas sans exception, quoiqu'en général elle soit vraie.

J'ay vu aussi quelques pins<sup>a</sup> [terruptia ?] ou silvestris<sup>b</sup>, mais très peu.

[page 35] En arrivant dans la vallée de Bienne, choses nouvelles.

Toute la côte est couverte de vignes et entre la côte et le<sup>c</sup> lac une petite prairie.

Les bourgeois de Bienne ont apparemment ces maisons de vignes qu'ils enjolivent car j'ay vu dans ces vignes des petits cabinets ou pavillons très propres à l'extérieur.

Le long du lac, tant que la vue de Jacquemin a porté, on voit des broussailles.

Bienne est à quelques portées de fusil du lac. On y va par une promenade de tilleuls nouvellement plantés.

Je ne sçais si le fonds du lac est profond, les bords [ ?] finissent en pente très douce. J'ay vu des enfans se baigner assez avant sans avoir de l'eau à la ceinture.

J'ay vu dans le pays quelques mûriers.

Dans le cabaret de Bienne ainsi que dans quelques autres un vivier dans la cuisine d'eau vive et fraîche toujours courante, et des poissons brochers, anguilles, truites et perches pris à l'hameçon, ce qui ne les empêche pas de se bien porter dans le vivier.

Les<sup>d</sup> forges dont j'ay parlé dans la feuille précédente sont dans la route quelques lieues avant le village de Beugean.

Et la tréfilerie dont j'ay parlé aussi dans la feuille précédente est dans le village de Beugean même, une lieue avant Bienne.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « sap ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « la côte ».

<sup>d</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus pâle.

[page 36]

À Neuchâtel<sup>2033</sup>, en y arrivant le 20 juillet

Nota : quelques jours après, j'ay trouvé le chemin des approches de Neuchâtel racommodé<sup>a</sup>.

La route de Bienne jusqu'aux approches de Neuchâtel n'est pas mauvaise parce qu'elle a dans un pays aisé et<sup>b</sup> elle est agréable parce que ce pays est bon, fertile, bien cultivé et varié.

On a dans cette route le lac à sa droite mais on ne le voit pas [da ?]. Je ne l'ay pas vu de ma voiture.

D'ailleurs, cette route est très étroite, et même trop. Cependant, quand deux voiture s'y rencontrent, elles peuvent presque partout passer avec un peu de précaution, et dans les endroits où elle ne le pourroient pas, on se voit et on peut s'attendre.

Aux approches de Neuchâtel, on<sup>c</sup> voit le lac de Neuchâtel<sup>2034</sup> et un village dont la vue doit estre fort jolie nommé Saint-Blaise<sup>2035</sup>. De là jusqu'à Neuchâtel, le chemin est mauvais. On<sup>d</sup> n'a pas jugé à propos de le faire par en bas. Je ne sçais encore pour quelle raison. On monte la côte escarpée qui est le vignoble<sup>2036</sup> pour la redescendre à Neuchâtel. On a le plaisir d'y avoir la vue du lac, mais le chemin est vuide, serré et seroit dangereux s'il n'y avoit pas presque partout des parapets. Ainsi, l'arrivée de Neuchâtel est<sup>e</sup> le plus mauvais chemin que j'ay trouvé depuis Befort, mais il m'a paru qu'on y travaille beaucoup, ainsi je ne doute pas que bientôt on ne l'élargisse et on ne l'adoucisse.

Peu après estre sorti de Bienne, j'ay passé à Nidau<sup>2037</sup>, qui m'a paru un gros lieu et que je crois le port de Bienne. J'y ay passé sur un pont la rivière<sup>2038</sup> là très large qui est la décharge du lac de Bienne et va à Soleure suivant la carthe après avoir reçu quelques lieues plus bas la rivière de Berne qui est l'Aar. Celle-ci vient

<sup>2033</sup>Suisse, chef-lieu de canton et district.

<sup>2034</sup>Situé en Suisse, il est bordé par les cantons de Vaud, Neuchâtel, Berne et Fribourg. Le lac de Neuchâtel fait 38,3 km de long et a une largeur maximale de 8,2 km. Sa profondeur maximale est de 152 m et sa capacité est estimée à 14 km<sup>3</sup>.

<sup>2035</sup>Suisse, canton et district de Neuchâtel.

<sup>2036</sup>De nombreux vignobles sont présents sur les rives du lac. On y trouve du chasselas et du pinot noir avec lequel on fait du rosé appelé Œil-de-Perdrix.

<sup>2037</sup>Suisse, canton de Berne, chef-lieu de district.

<sup>2038</sup>Certainement le Pont du Moulin.

<sup>a</sup>L'expression depuis « nota » jusque là est rajoutée dans la marge supérieure droite.

<sup>b</sup>Corrigé sur « ny dans ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « on ne ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « très ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « n'ap ».

surtout du lac à Nidau pour se jeter dans l'Aar séparée de la [Suisse ?] suivant le dictionnaire et est navigable jusques dans l'Aar et jusqu'au Rhin. Nidau m'a paru le bord du lac, j'y ay vu d'assez gros batteaux. Il y a un péage<sup>a</sup> à<sup>b</sup> Nidau.

De là, j'ay arrêté pour rafraîchir les chevaux à un village nommé Anuch<sup>2039</sup> et je suis venu passer au pont de l'Hielle, la rivière qui sans doute s'appelle aussi Rhisle et qui fait la communication du lac de Neuchâtel<sup>2040</sup>. Dans ce trajet, j'ay vu toutes sortes de cultures. J'ay traversé plusieurs fois des bois qui m'ont paru agréables. J'ay trouvé des pins, je ne sçais s'ils sont naturels ou plantés de main [page 37] d'homme. J'ay vu aussi de bons prés qui m'ont paru bien arrosés. J'ay vu de loin sur quelque hauteur le lac de Morat<sup>2041</sup> et une grande étendue de pays terminée par les Alpes dans le lointain.

J'ay remarqué quelques champs en herbe et quelques uns en orge meslée avec de la vesce ce qui doit faire un excellent fourrage. J'y ay vu de belles vaches, beaucoup de troupeaux d'oyes. J'ay vu de loin pour ma vue mais aidé de celle de Jacquemin<sup>c</sup> une cigogne passant dans le pré.

Malgré la bonté de ce pays, presque toutes les maisons de<sup>d</sup> paysans sont bâties en bois et recouvertes en chaume avec les toits en auvent très avancés. Le<sup>e</sup> pont de Rhisle est naturellement fait en belle pierre de taille et on n'y passe pas encore parce que les deux chaussées pour y monter ne sont pas achevées. On<sup>f</sup> y passe en attendant sur une chaussée et un pont de bois de longues poutres ou solives non jointes comme à Strasbourg, et sans parapet. On y paye un péage. Le pont nouvellement fait à trois arches à [crenne ?] fort élevé portant celle du milieu, ce qui est sans doute nécessaire pour la navigation.

---

<sup>2039</sup>Peut-être Erlach, Suisse, canton de Berne, district d'Erlach.

<sup>2040</sup>La Thielle, plutôt.

<sup>2041</sup>Le lac de Morat (Murtensee en allemand) est situé au pied du Mont Vully, entre les cantons de Fribourg et Vaud, en Suisse. Il est le plus petit des lacs du Seeland ou Pays des Trois Lacs, avec 22,8 km<sup>2</sup>. Il tient son nom de la ville de Morat, située sur sa rive orientale.

<sup>a</sup>Corrigé sur « passage ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « sur ».

<sup>c</sup>L'expression « pour ma vue mais aidé de celle de Jacquemin » est rajoutée en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « sont ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « sur le même, sur le chemin ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « il est d ».

[page 38]

À Neuchâtel, le 21 juillet, f[euille] 1<sup>ère</sup>

La ville de Neuchâtel est située sur le lac au pied d'une montagne très escarpée. Le château<sup>2042</sup>, ancienne demeure des comtes<sup>2043</sup>, est sur la hauteur d'où la vue doit estre très belle. Je n'y ay pas encore été.

La ville est traversée par le torrent du Seyon<sup>2044</sup> qui fait, dit-on, en haut de belles cascades que je n'ay pas encore vues.

L'entrée du Seyon dans le lac est défendue et<sup>a</sup> maintenue des deux côtés par deux fortes jetées de pierre de taille bien maçonnée et à plomb. Et la jetée du côté d'Yverdon<sup>2045</sup> qui est le côté du cours de l'eau est prolongée par une autre jettée (sic) de pieux enfoncés dans la terre et assemblés entre lesquels il y a de gros quartiers de pierres sèches.

La ville même est en pente assez douce et icy le lac a peu de profondeur. J'ay vu des enfans se baigner assez avant sans nager.

Sur le bord du lac sont quelques arbres plantés et à côté de l'embouchure du Seyon, une espèce de cours pour la promenade qui est assez vilaine excepté la beauté de l'aspect du lac. D'ailleurs, les arbres y viennent mal et les étendoirs des blanchisseuses sont à côté de la promenade.

Vis-à-vis de ce prétendu cours est la prétendue place publique<sup>2046</sup> qui n'est proprement qu'une rue qui s'avance et s'élargit en arrivant au cours.

Au-dessous du cours (j'appelle au-dessous ce qui est du côté de Bienne) est un petit pont, c'est une petite auge où l'eau s'engouffre et où les bateaux sont défendus du vent et des vagues par une petite presqu'isle<sup>2047</sup>.

Au-delà de la ville du même côté est le fauxbourg où on dit que sont les plus belles maisons et où je n'ay pas encore été. Il faut que de ce côté on craigne que le lac ne mange les terres car, en descendant hier la côte de ce côté, j'ay vu des

<sup>2042</sup>Les origines du château remontent au 12e siècle. Son emplacement sur un promontoire au-dessus des eaux du lac, en faisait un excellent observatoire. C'est autour de ce château primitif que se constitua peu à peu la ville de Neuchâtel.

<sup>2043</sup>Originaires de la région supérieure du lac de Bienne, les seigneurs de Fenis jouèrent pendant plusieurs siècles un rôle important dans le pays s'étendant des rives du lac aux vallées jurassiennes les plus éloignées. Après avoir porté le titre de barons, ils s'arrogèrent celui de comtes, sans doute parce qu'ils exerçaient les droits comtaux dans les territoires sur lesquels ils régnaient.

<sup>2044</sup>L'ancienne rivière du Seyon traversait à l'époque le centre de Neuchâtel avant de déboucher sur le lac.

<sup>2045</sup>Yverdon-les-Bains, Suisse, canton de Vaud, district d'Yverdon.

<sup>2046</sup>L'actuelle place Pestalozzi.

<sup>2047</sup>Ile de Saint-Pierre, en allemand Sankt Petersinsel.

<sup>a</sup>Corrigé sur « des de ».

[épars ?] ou jettées de bois en avant dans le lac qui ne peuvent y avoir été [ ?] que dans cette vue.

[page 39] Sur le bord du lac, plus haut que la ville, du côté de Serrières où j'ay été ce matin à pied, il n'y a pas sur le bord du lac même un sentier de gens de pied, et le guide en qui j'ay peu de confiance m'a dit qu'il n'y en a pas de l'autre côté non plus. La raison en est que jusqu'à la ville même et dans quelques autres endroits il y a une espèce de grève entre le pied de la montagne et le lac, il y en a beaucoup d'autres que j'ay vu où la montagne est coupée à pique. Je ne doute pas que dans ceux-là le lac ne soit plus profond que devant la ville.

Toute cette côte est couverte de vignes<sup>2048</sup>. J'ay descendu jusqu'au bas par un escalier de bonnes pierres pratiqué en tournant dans les vignes et malgré cela très roide. J'ay été jusqu'au bas. J'y ay vu que les propriétaires des vignes les plus basses se défendent du lac par un mur, et que sur la côte, d'espace en espace, il y a aussi des murs pour soutenir le terrain, ce qui est nécessaire dans tous les vignobles sur des côtes escarpées.

Je ne sçais si j'ay oublié dans mes précédens journaux de dire que j'ay vu la même chose sur les coteaux auprès desquels j'ay passé en sortant de Beaume-les-Dames.

Icy, la vigne est à échalas, sans ordre et très fournie. Cette année-cy elle est couverte de fruits. Mon guide, que je crois en luy parce qu'il est vigneron, m'a dit que dans la vendange on sépare très soigneusement le raisin blanc du raisin noir pour faire de l'eau de vin blanc et de l'autre de vin rouge, quoyqu'en disent nos chymistes.

---

<sup>2048</sup>Les côtes de l'Orbe et Bonvillars.

[page 40] Ce soir

Je viens d'aller voir les deux temples<sup>a</sup> qui ne m'ont présenté rien de singulier<sup>2049</sup>.

Le plus ancien est l'ancienne église catholique qui est sur la hauteur. De là et du château<sup>2050</sup> dans la cour duquel je suis entré, la vue devrait être très belle et elle le seroit s'il n'y avoit un peu plus bas des maisons exaucées qui la cachent.

J'ay vu l'endroit de la chute de mes yeux mais je n'en ay<sup>b</sup> pas vu l'effet parce qu'il y a trop peu d'eau.

Le Seyon coule dans un vallon aigu. La côte est d'un côté celle du château, de l'autre un coteau de vignes qu'on dit très bonnes. Il y a des murs soit pour partager les herbages, soit pour soutenir les terres et je crois pour les deux usages à la fois.

Revenant dans la ville, j'ay vu partout des fontaines d'eau pure et tombant par des robinets<sup>2051</sup> et je n'en parlerai plus car je crois qu'il y en a partout en Suisse.

J'ay vu dans la rue une de ces grandes foudres d'Allemagne qu'on nomme icy aigrefaces. Le diamètre que j'ay mesuré est de plus de sept pieds<sup>2052</sup>.

La ville de Neuchâtel est petite, estant très resserrée entre la montagne et le lac.

Les maisons m'ont paru bien bâties. Je ne suis encore entré dans aucune.

J'ay vu dans les rues beaucoup de déserteurs françois. On dit qu'ils sont très embarrassés parce qu'ils sembloient qu'autrefois il y avoit toujours icy des officiers prussiens avec qui ils prenoient parti. Mais le Roy de Prusse<sup>2053</sup> depuis les dernières

<sup>2049</sup>Le Temple d'Yverdon fut construit de 1753-57 sur l'emplacement d'une ancienne église gothique démolie, mais dont subsiste le clocher. La grande façade de l'église d'Yverdon donne sur la grande place du marché qui est encadrée par le Château (un des fameux "carrés savoyards" de la région vaudoise) et par l'Hôtel de Ville (1767-73). La façade de l'église est arrondie aux extrémités pour permettre une belle perspective dans les 2 rues adjacentes. A l'intérieur, tout est sobre comme dans tous les temples protestants, mais la belle pierre d'Hauterive jaune chante magnifiquement sous le plafond blanc, assez spectaculaire, réalisé d'un seul jet, en forme de berceau. Dans une grande église, il fallait un grand orgue. Ce fut un instrument du facteur de Lille (France) Adrien Joseph Potier, construit en 1766. C'est donc une façade magnifique qu'offre cet orgue dans le pur style français du 18<sup>ème</sup> siècle.

<sup>2050</sup>Bâti de 1260 à 1270 par Pierre II de Savoie - suivi aussitôt par la construction de la nouvelle ville - le Château servit de logement aux comtes et aux ducs de Savoie durant leurs séjours à Yverdon. Dès 1536, il abrita les baillis bernois.

<sup>2051</sup>Comme le nom actuel de la ville l'indique, il s'agit d'une ville d'eaux.

<sup>2052</sup>Plus de deux mètres.

<sup>2053</sup>De 1740 à 1786, le Roi de Prusse est Frédéric II (1712-1786), dit Frédéric le Grand ou Frédéric l'Unique 14<sup>e</sup> prince-électeur de Brandebourg (1740-1786) (Frédéric IV), 3<sup>e</sup> roi en Prusse (1740-1772) puis premier roi de Prusse (1772-1786).

<sup>a</sup>Rajouté en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé sur un mot illisible.



affaires a retiré de toutes ses troupes sans laisser même d'officier recruteurs, ainsi, les déserteurs n'ont rien à faire icy.

Nota : cy-devant on payait les déserteurs un prix énorme, et on donnoit deux louis à celuy qui en amenoit un. Mon voiturier Isaac a gagné un jour 4 louis pour en avoir recruté 2 qui luy demandèrent le chemin et un capitaine [embucheur ?]<sup>a</sup>.

[page 41] J'ay vu une salle d'hospital<sup>2054</sup> et de concert construite par des gens riches de la ville, ce qui est amphithéâtre le jour de la comédie est [rochers ?] le jour du concert. Il n'y a qu'à retourner les banquettes. Ces concerts et les spectacles soit par des comédiens, soit par les gens de la ville qui jouent quelquefois entre eux dans tout l'hiver.

Ils feraient mieux d'avoir un hôpital. Il n'y en a qu'un méchant qui tombe en ruine et si j'en dois croire le guide les malades n'ont icy nul secours de l'État.

Il y a une maison de refuge fondée pour les orphelins, mais aucune pour les enfans trouvés. Je parle toujours jusqu'icy sur la foy du guide.

---

<sup>2054</sup>En 1308, l'hôpital est construit dans le quartier des Moulins.

<sup>a</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée en bas de page, dans une écriture plus petite.

[page 42]

À Neuchâtel, le 21 juillet, f[euille] 2

J'ay été ce matin au village de Serrières qui est à une demie<sup>a</sup> lieue d'icy à l'endroit où le ruisseau de Serrières<sup>2055</sup> sortant de la montagne va se jeter dans le lac et à la force de faire tourner beaucoup de roues pour beaucoup d'usines.

J'y ay vu 1° une tréfilerie, et j'ay ajouté ce que j'y ay observé de nouveau par<sup>b</sup> r[apport] à ce que j'ay déjà dit dans une des feuilles précédentes de la tréfileries<sup>c</sup> de Beugean.

2° J'y ay vu aussi une papeterie, où le chiffon<sup>d</sup> se dégrossit sous des pilons et passe ensuite sous les cylindres qu'on nomme icy la pile hollandaise. Il y a sous le cylindre tournant qui est de fer, un demi-cylindre fixe qui est d'acier, et la planche verticale de fil de léton. On m'a dit qu'à présent le cylindre ou pile hollandoise est établi dans toutes les papeteries de Suisse.

J'ay vu les ouvriers revenans de dîner mettre en train la fabrication du papier dans la cuve où est défoulé le chiffon pilé. Cette eau bien<sup>e</sup> moins chaude que tiède et tout au plus de [g ?] avoir laissé déposer ou précipiter le chiffon filé ou matière première du papier<sup>f</sup>. L'ouvrier a commencé par ouvrir un robinet d'en hault pour laisser écouler une partie de l'eau claire. Après quoy, un autre ouvrier avec une espèce d'outil de bois a ramassé<sup>g</sup> la matière précipitée pour la faire passer dans le liquide<sup>h</sup> après quoy l'autre a mis sa plaque ou forme de fil d'[archal ?] et a commencé à former des feuilles par le procédé que je connais et l'autre à<sup>i</sup> les mettre entre des morceaux de drap pour leur laisser prendre consistance pendant quelques instans après lesquels un troisième les prend et les met en pile les unes sur les autres pour les mettre ensuite en presse.

C'est du papier gris qu'on fait à présent et les ouvriers m'ont dit qu'ils font le papier gris avec des chiffons noirs ou morceaux de toile teinte et le papier blanc avec du chiffon de linge blanc.

3° J'ay vu un moulin à scie qui va très lentement et la scie circulaire y a un grand diamètre. La pièce à scier y est appuyée par les deux bouts par une espèce

<sup>2055</sup>Serrières est un quartier de la commune de Neuchâtel, anciennement indépendant. Il est localisé à l'ouest de cette commune, le long du vallon de la rivière Serrière.

<sup>a</sup>Corrigé sur « lieue d'icy ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « à ce qu ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « très ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « papier ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé sur « premier ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « bou ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « quel ».

<sup>i</sup>Rajouté en interligne.

de sergent qui la presse par dessus,



ce que je crois meilleur que les pinces latérales que j'ay vues en Franche-Comté et me semble permettre de la scier jusqu'au bout. Au reste, je n'ay pas vu scier la pièce jusqu'à la fin et je n'ay pas [page 43] vu de mes yeux si elle est sciée jusqu'au bout et je n'ay pas vu non plus si le charriot recule tout seul comme à Clerval.

4° J'y ay vu une fonderie de cuivre, manufacture rare en France quoyque j'en aye vu il y a environ 30 ans une à Corbeil<sup>2056</sup>. Je ne l'ay pas trouvée dans les [*Délices de Suisse* ?] ou peut-être j'ay mal cherché, elle n'y est ny à l'article forge, ny à celui fondeur de cuivre, ny à celui chaudronnier. Il y est dit seulement à ce dernier article qu'on envoie aux chaudronniers les corps des chaudrons tout embouchés, c'est-à-dire fermés comme ils doivent l'estre<sup>a</sup>.

Pour suivre une manufacture, il faudroit passer longtems dans le pays parce que ce qui se fait une semaine ou un jour n'est pas ce qui se fait un autre. Icy, les ouvriers sont allemands. La femme du maître est bernoise et parle un peu françois. Je vais rapporter ce que j'ay sçu par le récit de cette femme et ensuite ce que j'ay vu dans l'instant<sup>b</sup> où en estoit l'ouvrage. Ce matin la femme m'a dit qu'on leur envoie le cuivre de Hongrie non en rosette<sup>2057</sup> mais en gros morceaux qu'elle m'a montrés, espèce de gueuze.

On le fond avec un peu de plomb mais sans autre fondeur et la fonte est, dit-elle, claire comme de l'eau et<sup>c</sup> bien plus que celle de fer. On le fait couler encore liquide dans des moules de terre en espèce de gâteaux ronds.

Ces gâteaux (c'est ainsi que je les nomme, ne sçachant pas le terme de l'art) sont mis à la forge et rougis, et on les fait passer tout rouges sous le marteau qui les applatit en lames très minces. Ces lames sont remises à la forge et repassent sous un autre marteau qui les recourbe en forme de chaudron. Je ne sçais pas si dans cette première opération que j'appelle de courbage le marteau frappe sur une seule lame ou sur plusieurs ensemble.

Ce que je sçais, c'est que plusieurs de ces chaudrons abouchés se mettent l'un dans l'autre comme des calottes concentriques et que par dessous on en met

<sup>2056</sup>Est-ce Corbeil, Marne, arrondissement de Vitry-le-François, canton de Sompuis.

<sup>2057</sup>Petits fleurons de métal que les couteliers emploient pour monter les rasoirs, les lancettes, etc. exemples : rosettes de cuivre, d'argent, etc. Dictionnaire de l'Académie.

<sup>a</sup>L'expression « tout embouchés, c'est-à-dire fermés comme ils doivent l'estre » est soulignée.

<sup>b</sup>Corrigé sur « le mon ».

<sup>c</sup>Orthographié « est ».

une plus haute qu'on replie en dedans, en sorte qu'on croit ne voir qu'un seul chaudron épais.

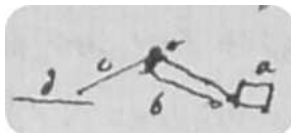
Ce chaudron composé de plusieurs se remet à la forge où on le fait rougir et voilà où en estoit l'ouvrage ce matin quand j'y suis arrivé.

[page 44] Il est mis sous la forge avivée par un fort soufflet, le cul en hault, les bords en bas.



Et en hault, sur le cul des<sup>a</sup> chaudrons, on met<sup>b</sup> une espèce de poêle pleine de charbons rouges pour empêcher le refroidissement.

Après la chauffe, un ouvrier vigoureux retire le chaudron de la forge avec deux pinces, le fait rouler sur un plan incliné qui est une planche de bois et de là [?] le conduit avec sa pince pour le porter sur l'enclume qui est sous le marteau mu par l'eau. Á cette enclume tient une forte fourche de fer montée sur deux charnières qu'on peut incliner plus ou moins par le moyen d'une broche attachée au haut dont on met le bout dans différens trous d'une planche de bois posée horizontalement<sup>c</sup> sur le quarreau.



a<sup>d</sup> est l'enclume, b<sup>e</sup> la fourche, c<sup>f</sup> la broche, d<sup>g</sup> la planche.

Le chaudron est posé sur l'enclume plus ou moins inclinée à volonté sur la fourche de fer. L'ouvrier armé de deux pinces<sup>h</sup> de fer à ses deux mains tourne le chaudron pour présenter successivement au marteau les différentes faces de sa superficie intérieure. Pendant qu'un garçon sert à deux fonctions, suivant l'ordre qu'on lui donne<sup>i</sup>, 1° à faire battre le morceau d'abord pendant quelques instans à coups lents et ensuite à coups précipités, ce qu'il exécute aisément<sup>j</sup> par le moyen d'un bâton qui répond à quelques cordages et autres machines et n'est pas plus

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « de ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « est ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « posé tout ».

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>Souligné.

<sup>f</sup>Souligné.

<sup>g</sup>Souligné.

<sup>h</sup>Corrigé sur « fourches ».

<sup>i</sup>L'expression « suivant l'ordre qu'on lui donne » est rajoutée en interligne.

<sup>j</sup>Corrigé sur « exce ».

difficile à concevoir que les autres mécaniques de ce genre employées dans les moulins à vent et ailleurs pour [ ?er] des rouages.

2° À incliner plus ou moins la fourche et par conséquent le chaudron. Le [premier ?] ouvrier tournant le chaudron avec ses deux pinces présente successivement au marteau les différens points du même cercle. Mais c'est le changement d'inclinaison qui présente successivement les différens cercles.

Quand cet écrouissage<sup>2058</sup> au marteau est fini et le chaudron presque refroidi, il s'en faut beaucoup que sa surface ne soit égale. Le marteau dont il est icy question ne frappe que par un bout très mince



et presque aigu, quoique arrondi et la place de chaque coup de marteau rend la surface intérieure toute raboteuse.

[page 45] Cela se répare à la main. On tire le chaudron de dessus l'enclume, on le jette sur le carreau, et là l'ouvrier avec un fort et large maillet de fer applanit cette surface intérieure.

Voilà ce que j'ay vu.

J'ay vu aussi que deux autres marteaux qui sont ceux destinés à aplanner et à courber ont une [entre ?] très différente de celui-cy que je nomme le marteau à écrouir et sont à leur pointe, à l'extrémité par laquelle ils frappent beaucoup plus larges ou plus obtus.

J'ay parlé icy du chaudron que j'ay vu écrouir comme d'une pièce unique. J'ay cependant averti qu'il est composé de plusieurs feuilles minces dont une plus large est repliée en dedans. De plus, ses bords sont festonnés, ce qui vient peut-être de l'[a ?] des pinces avec lesquelles on l'a retourné pendant qu'il estoit sous le marteau.

On<sup>a</sup> m'a dit qu'on le fait passer ensuite sous un fort [ ?étau] de fer que j'ay vu et qui va aussi par l'action de l'eau et qui coupe ses bords. Par là, le festonnage disparaît et les bords deviennent circulaires et alors l'enveloppe repliée ne [ ?] plus les feuilles de<sup>b</sup> cuivre qui ne se soudent pas sous le marteau comme celles de fer se séparent aisément et le chaudron est en état d'en envoyer aux chaudronniers pour l'achever<sup>c</sup>. J'en ay vu des piles.

<sup>2058</sup>Écrouir : Batre un métal à froid ou à une température inférieure à sa température de recuit, et éventuellement l'étirer ou le laminier, afin de le rendre plus dense, plus élastique et plus résistant, TLF.

<sup>a</sup>Corrigé sur « sur ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « que ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

On m'a seulement dit qu'on met un peu de cendre entre les différentes feuilles.

On m'a dit de plus que la pièce qui a servi d'enveloppe et qui estoit toute noire ne<sup>a</sup> sert de rien et qu'on la remet fondre ainsi que les rognures.

J'ay oublié de dire que pendant le commencement du travail de l'ouvrier qui tourne avec ses pinces le chaudron tout rouge sur l'enclume, le garçon qui est à côté a une palette à queue ou espèce d'éventail de bois qu'il incorpore entre les mains de son maître et le chaudron rouge pour l'empêcher un peu<sup>b</sup> de se brûler.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « arm ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont soulignés.

[page 46]

À Neuchâtel, ce 21<sup>a</sup> juillet, feuille 3<sup>b</sup>

Je pars d'icy sur la parole de la brochure intitulée *description des montagnes et vallées de Neuchâtel* pour entreprendre ce voyage en suivant l'auteur, à cela près que ma route sera au rebours de la sienne parce que je vois que ce n'est qu'à la fin qu'il a vu au village de la Ferrière<sup>2059</sup> un naturaliste<sup>c</sup> nommé Monsieur Gagnebin<sup>2060</sup> que je connois de réputation et que j'aime mieux voir Monsieur Gagnebin au commencement, dans l'espérance qu'à la faveur de l'histoire naturelle, j'obtiendray son amitié sans me nommer à luy, et qu'il me donnera les instructions locales nécessaires pour la suite de ma course.

Ce voyage me paroît intéressant pour l'histoire naturelle, surtout pour un voyageur plus leste que moy et ayant de meilleurs yeux et qui pourroit se porter à cheval ou à pied à tous les objets de curiosité.

Il le seroit<sup>d</sup> beaucoup pour l'histoire des arts pour un mécanicien qui connoitroit les détails de tous les arts qu'on y exerce : horlogerie principalement et aussi orfèvrerie, gravure, armurerie, etc. Je ne doute pas que parmi le grand nombre d'ouvriers intelligens qui travaillent dans ces montagnes, on ne trouve beaucoup de petites pratiques de détail qu'on n'a pas ailleurs. Mais moy et presque tout le monde n'en sçavent pas assez pour cela et si je voulois suivre les ouvriers dans toute la pratique, il faudroit passer huit jours au moins avec eux pendant lesquels ce qui tireroit le plus mon attention seroit vraisemblablement ce que je verrai également et souvent mieux à Paris et ailleurs.

Cependant, j'auray toujours des spectacles qui piqueront beaucoup ma curiosité. Je [?luy] de voir ce jour jadis la patrie<sup>e</sup> des loups et des ours devenu celle d'une colonie florissante, active et industrieuse, de trouver la population et les arts dans le même genre que j'ay déjà côtoyé.

[page 47] Par la grande route de Nantua à Genève, que j'ay traversé ensuite dans toute sa largeur en revenant de Ferney dans la plaine de Franche-Comté par Saint-Claude, et retraversé à travers tout le pays de Porrentruy ou de l'évêché de Basle, n'y ayant trouvé que des chemins faits à grands frais par les souverains et

---

<sup>2059</sup>Suisse, canton de Berne, district de Courtelary.

<sup>2060</sup>Gagnebin, Daniel, né le 11 février 1709 à Renan (canton de Berne), mort le 13 octobre 1781 à La Chaux-de-Fonds il fit des études de physique et de médecine à Bâle, puis fut médecin d'un régiment suisse au service de France (DHS), pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « 15 ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « première f ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « nommé ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « est ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « partie ».

de côté et d'autres ou de vastes forests ou des pâturages dans lesquels il n'y a d'arts que celui de la laiterie et d'habitans que des pâtres épars et errans, parmi lesquels ceux des environs de Saint-Claude seulement se sont exercés à la très petite industrie de tourner d'abord le buis que leurs montagnes produisent et, ensuite, leurs tours estant montés, de tourner aussi l'yvoire, la corne et l'écaille, mais non pas pour leur compte et seulement pour les marchands de la ville de Saint-Claude, ville qui ne s'est établie dans la montagne la plus affreuse qu'à la faveur de la superstition pour la relique du saint, et où le tour n'a d'abord été introduit que pour faire des chapelets.

Il est donc bien intéressant de voir dans les mêmes montagnes la population, l'industrie, les richesses qu'annonce l'auteur de ma brochure quand il auroit exagéré des trois quarts.

D'ailleurs, j'étois aussi curieux d'y trouver ces moulins creusés dans les entrailles<sup>a</sup> de la terre dont il fait un récit pompeux, les cavernes où se forme le lait de lune<sup>2061</sup>, production dont nos naturalistes n'ont qu'une idée imparfaite, des glacières naturelles sans être dans un pays glacial comme les hautes Alpes ce qui diminuera la merveille de celles que j'ay été voir en Franche-Comté, des carrières d'asfalte\*, etc.

Voilà mon objet dans mon voyage.

Je vais déjà exposer<sup>b</sup> icy mes conjectures sur la prospérité<sup>c</sup> de cette province d'après les livres que je lis continuellement depuis mon départ quand j'en ay le tems.

[page 48] Le comté de Neuchâtel a un souverain et le plus terrible de tous les souverains, puisque c'est le Roy de Prusse<sup>2062</sup>. C'est cependant malgré cela et peut-être pour cela même que ce pays est mieux constitué qu'aucun autre pour jouir et de la liberté et du bonheur et pour prospérer.

Cecy a bien l'air d'un paradis et mérite une assez longue explication. La

---

<sup>2061</sup>Voir dans les carnets techniques la fiche correspondante.

<sup>2062</sup>En 1011, première apparition écrite du nom de Neuchâtel dans un acte de donation de Rodolphe III de Bourgogne à sa femme Irmengarde. Le territoire cantonal se retrouva vassal des Bourguignons, puis aussi Combourgeois avec les cantons alémaniques ou encore sous la coupe du Saint Empire romain germanique. Dès 1531, Guillaume Farel distilla la réforme dans le canton. Avec la révocation de l'édit de Nantes, Neuchâtel vit affluer nombre de huguenots. D'autre part le haut du canton commença à se peupler. Les régnaux de l'époque, les Orléans-Longueville, notamment Henri II, portèrent beaucoup d'attention à ce coin de pays. Lors du décès en 1707 de Marie de Nemours, les Neuchâtelois se sont choisis comme suzerain le roi de Prusse, l'éloignement géographique leur permettait d'être plus tranquilles.

<sup>a</sup>Corrigé sur « cu ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « rela ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « post ».



voicy.

Neuchâtel et Vallangin<sup>a2063</sup> situé sur le lac de son nom, au pied du Mont Jura s'étend principalement dans le Mont Jura, dont une moitié fait partie de la Franche-Comté et appartient à la France. Ainsi, ce comté est le rempart des Suisses contre la France, et intéresse la Suisse à sa survie et sa prospérité. D'ailleurs, dans le siècle qui produisit la Réformation, ou l'hérésie, le comté de Neuchâtel embrassa comme les plus puissans cantons de Suisse la nouvelle doctrine, et par ce moyen le canton de Berne hérétique fut engagé par zèle de religion à la défendre contre<sup>b</sup> ses souverains qui estoient alors des seigneurs ou des princes françois et catholiques. Ainsi, les motifs de religion et ceux de politique ont concouru pour procurer à la principauté de Neuchâtel et<sup>c</sup> de Vallangin la puissante protection du canton de Berne, ce qui par la constitution de la Suisse entraîne celle des treize cantons<sup>2064</sup>. L'effet de cette protection a été tel qu'en l'année 1707 quand cette principauté par droit de succession aidé de quelques intrigues a passé sous la domination de la maison de Brandebourg<sup>2065</sup>, les droits du souverain et ceux du peuple ont été littéralement fixés et clairement expliqués, au moins plus clairement que dans aucun autre pays, et de plus, deux articles bien importants ont été expressément disputés. L'un que dans le cas de procès élevés sur la succession à cette principauté, les États du pays en seroient les juges absolus, l'autre bien plus important encore que dans toutes les discussions qui peuvent s'élever sur les droits respectifs du souverains et des sujets, il n'appartiendra ny au souverain [page 49] ny aux sujets de se faire justice eux-mêmes et que le canton de<sup>d</sup> Berne en sera juge comme le Parlement est juge en France des procès entre un seigneur de terre et les habitans de sa terre.

Quand on réfléchit sur cette loy dont il n'y a peut-être pas d'autre exemple et en même [temps] sur le grand intérêt que toute la Suisse a d'y tenir la main de peur d'introduire dans son sein la<sup>e</sup> puissance redoutable du Roy de Prusse, sur le peu d'intérêt que le Roy de Prusse a à la violer à cause de la petitesse de l'objet et de la position de cette principauté, et sur la difficulté qu'il y trouveroit, fondée sur

<sup>2063</sup>Valangin, Suisse, canton de Neuchâtel, district de Val-de-Ruz.

<sup>2064</sup>La confédération Suisse trouve son origine dans l'alliance des cantons de Schwitz, d'Ury et Unterwald, conclue en 1308 (ou 1315) pour se soustraire à la domination de la maison d'Autriche. Ces trois cantons s'obligent à se prêter un secours mutuel toutes les fois qu'ils seraient menacés par les ennemis de leur liberté. Lucerne (1332), Zurich (1351), Glaris, Zug (1352), Berne, Fribourg, Soleure (1481), Bâle, Schaffhouse (1501) et Appenzell (1513) rejoignirent successivement la confédération et formèrent les treize cantons.

<sup>2065</sup>En 1707 a lieu l'extinction de la famille d'Orléans - Longueville.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « ainsi, les motifs de politique ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « d'Ar ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « une ».

la puissance de la Suisse et sur la nature du pays, on conçoit aisément que cette loy est un puissant préservatif pour le pays de Neuchâtel contre le despotisme de son souverain et de ses gouverneurs, et que cette constitution la met presque au niveau des républiques.

Mais je ne m'en tiens pas à cela. Je crois que la situation de cet État<sup>a</sup> est plus avantageuse pour les sujets que celle des républiques même et c'est ce qu'il faut expliquer.

Dans<sup>b</sup> tout pays qui n'est pas pure démocratie comme les six petits cantons suisses<sup>2066</sup> et quelques petites républiques d'Italie<sup>2067</sup>, il y a un gouvernement quelconque résidant ou dans le souverain, ou dans un conseil, ou dans l'un et l'autre. Or, partout le peuple a à craindre de la part du gouvernement non seulement les fautes résultantes d'erreur et d'ignorance, mais aussi celles de mauvaise volonté parce que partout le gouvernement a un intérêt contraire à quelques égards à celui du peuple, par exemple celui d'étendre son despotisme au-delà des justes bornes, désir naturel à tous les hommes, et celui d'augmenter aussi au delà des justes bornes les impôts dont le revenu est à la disposition du gouvernement. Le peuple, à ces deux égards, a toujours à craindre du gouvernement. Berne<sup>c</sup>, Genève<sup>d</sup>, l'Angleterre<sup>e</sup> n'en sont pas plus à l'abri que la France et l'Espagne. Il me semble que Neuchâtel est le seul pays du monde qui ne doive pas avoir cette crainte, parce que le souverain qui voudrait abuser de son pouvoir est différent du juge qui doit statuer sur les usurpations. Le prince de Neuchâtel n'a pas le pouvoir d'étendre son autorité au delà des bornes présentes parce qu'il a un juge, et le canton de Berne n'a point intérêt de favoriser les usurpations de pouvoir puisque ce ne serait pas luy qui en profiterait.

---

<sup>2066</sup>Berne, par exemple.

<sup>2067</sup>Comme Gènes.

<sup>a</sup>Corrigé sur « avant ».

<sup>b</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus pâle, et l'écriture plus petite et plus serrée.

<sup>c</sup>Corrigé sur « à ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « à ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « en ».

[page 50]

À Neuchâtel, le 21<sup>a</sup> juillet, f[euille] 4

Il n'en est pas ainsi dans Berne même. La magistrature en quoi réside tout le pouvoir y a un procès continuellement subsistant avec le peuple<sup>2068</sup>. Ainsi qu'à Genève<sup>2069</sup>, à [Venise ?] et dans toutes les républiques aristocratiques, c'est-à-dire dans toutes les républiques un peu étendues, car il est évident et<sup>b</sup> par la théorie et l'expérience que la pure démocratie, le gouvernement ou le peuple lui-même a le pouvoir ne peut se trouver que dans de très petits pays.

---

<sup>2068</sup>Tandis que s'accroissait le rôle de l'État, une véritable classe de magistrats apparut au xvi<sup>e</sup> siècle Elle se distingua de plus en plus du reste de la bourgeoisie, dont la clôture en 1651 fit non seulement diminuer peu à peu le nombre des familles admises au gouvernement (540 en 1650, 243 en 1784), mais favorisa la formation d'un régime aristocratique, dans lequel un cercle restreint se partageait les charges lucratives (Cantons à régime patricien). Les réunions de l'assemblée des bourgeois se raréfièrent au xvi<sup>e</sup> siècle, puis disparurent. Les timides réformes de la fin de l'Ancien Régime ne purent entamer la concentration du pouvoir : un système sophistiqué de cooptation garantissait aux familles représentées au Grand Conseil la permanence de leur siège, seul accès aux grandes carrières, tout en assurant la stabilité du Patriciat. Le Grand Conseil ou Conseil des Deux-Cents comptait au maximum 299 membres ; après 1683, il se complétait quand l'effectif tombait en dessous de 200 membres, soit tous les dix ans environ. Les patriciens trouvaient indigne d'eux tout revenu autre que ceux tirés de leurs terres, de la carrière militaire ou du service de l'État ; ils se consacraient de plus en plus exclusivement à la magistrature, qui offrait quelques dizaines de postes rémunérateurs (cinquante bailliages, plusieurs Bailliages communs et dix directions, comme celles des travaux ou du sel). Les bénéficiaires étaient désignés selon un processus compliqué mêlant, pour empêcher la corruption, élection et tirage au sort. Les relations entre les Deux-Cents et le Petit Conseil, véritable détenteur du pouvoir, n'étaient pas dépourvues de tensions. Les conflits de compétences, toujours renaissants, conduisirent en 1681 à une mise au point fondamentale qui mit un frein à la prépondérance croissante du Petit Conseil. La souveraineté fut attribuée au Grand Conseil, les prérogatives du Petit Conseil et de la toute-puissante Chambre des bannerets (formée des quatre bannerets et des deux trésoriers) furent limitées. Nombre de chambres et commissions (il y en eut un temps plus de quarante) préparaient les travaux des conseils. Au xviii<sup>e</sup> siècle, un comité du Petit Conseil, dit Conseil secret, s'affirma dans la conduite des affaires étrangères.

<sup>2069</sup>Dans le cours de 1526, année décisive, apparaît un nouvel organe, le Conseil des Deux-Cents. Cette assemblée est l'ancêtre du Grand Conseil genevois comme le Petit Conseil est celui du Conseil d'État. À Berne et à Fribourg, l'assemblée générale des citoyens avait perdu ses pouvoirs, transférés à un Grand Conseil de deux cents membres. L'imitation de ce modèle helvétique joua certainement. Mais le nouveau conseil n'abolit pas le Conseil général, bien qu'il lui retire une partie de son influence. Dès l'origine, les membres des Deux-Cents furent choisis par les syndics et le Petit Conseil. À partir de 1530, le Conseil des Deux-Cents estima qu'il ne fallait pas laisser les syndics élire seuls leurs conseillers ; il s'attribua le choix des membres du Petit Conseil. Cette cooptation réciproque des deux conseils resta une des bases de la constitution genevoise de l'Ancien Régime

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « 19 ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « que ».

Cette idée du gouvernement de Neuchâtel<sup>2070</sup> que j'ay conçue depuis que je lis ce qui concerne les différentes républiques de Suisse se confirme par les progrès qu'a fait cet État surtout depuis quelques années, c'est-à-dire depuis<sup>a</sup> l'année 1707 où ses libertés et sa constitution ont été bien fixées. Cependant, avant d'asseoir sur cela mon opinion, il faudra en avoir conféré avec les gens du pays et ceux des républiques voisines, ce que je ne pourray y faire qu'en me nomment à eux et auparavant j'ay voulu parcourir seul le pays qui est l'objet de mes réflexions.

Nota : je ne doute pas que la prospérité dont jouit Neuchâtel [canton ?] depuis 1707 n'ait été préparée dans les tems précédens et sans entrer dans tous les détails, j'observe seulement qu'elle l'a été.

1° Par la longue possession des seigneurs français, de la riche maison de

---

<sup>2070</sup> Á Neuchâtel, les souverains ne résidaient pas au château de Neuchâtel. Ils avaient nommé des gouverneurs qui les représentaient. Le gouverneur s'entourait de personnes formant le Conseil, que l'on a appelé Conseil d'État vers 1580. Ensemble ils maintenaient l'ordre public, les intérêts et les droits du souverain. Un secrétaire assurait le travail de chancellerie. Au service du comte s'ajoutaient le procureur général, le commissaire général, le receveur qui collectait les impôts, l'intendant des Bâtimens, l'intendant des Eaux et Forêts, voire un architecte.

<sup>a</sup>Corrigé sur « que ». Á partir de ce mot, l'encre est plus foncée.

Chalons<sup>2071</sup>, qui possèdent d'autres terres en France et en Allemagne et une autre principauté souveraine à Orange, pays plus agréable ne cherchoient pas à tourmenter leurs sujets des montagnes et les ont assez oubliées pour les laisser cultiver leur pays pour ainsi [dire] dans l'ombre et à l'abri, ensuite par la maison de Longue-

---

<sup>2071</sup>L'ancêtre de la maison de Chalon est Lambert (978), fait comte de Chalon par le roi franc Lothaire (986) et qui tire son nom de Chalon-sur-Saône. Jean l'Antique (1267), fils de la comtesse Béatrice de Chalon (1227) et du comte Etienne III de Bourgogne (1241), céda le comté au duc Hugues IV de Bourgogne (1272) en échange de la baronnie de Salins et transféra sa résidence de la Saône au Jura, dans la région sise entre Pontarlier et Saint-Claude. Son fils Jean I<sup>er</sup> de Chalon-Arlay (1316), fondateur de la lignée des Chalon-Arlay, était beau-frère du comte Rodolphe de Habsbourg et soutint celui-ci contre Berne. Devenu empereur, Rodolphe donna aux comtes de Chalon le péage de Jougne et la suzeraineté sur le comté de Neuchâtel, lequel relevait précédemment de l'Empire ; les comtes de Neuchâtel perdirent donc l'immédiateté impériale. Ni la maison de Chalon ni son héritière, celle d'Orange-Nassau, n'abandonnèrent leur suzeraineté sur Neuchâtel. Celle-ci servit en 1707 à fonder les prétentions du roi de Prusse Frédéric I<sup>er</sup>, qui les tenait de sa mère Louise-Henriette, fille de Guillaume II de Nassau (1650), stathouder des Pays-Bas. Le fils aîné de Jean I<sup>er</sup> de Chalon-Arlay, Hugues I<sup>er</sup> (1322), détenteur du col de Jougne, fit échouer le projet de Pierre II de Grandson de créer un nouveau passage à travers le Jura par Sainte-Croix en érigeant, au défilé des Étroits, le château fort de Franc Castel ; en 1319, Pierre II de Grandson dut accepter l'arbitrage de Louis de Savoie et prêter hommage à Hugues. Le frère d'Hugues, Jean ( -> 1 ), fut évêque de Bâle de 1325 à 1335. Jean III (1418), prince d'Orange par son mariage en 1393 avec Marie des Baux, acheta Cerlier en 1407. Son fils Hugues II (1463) hérita (1414/1424) des possessions de la maison de Montbéliard en deçà du Jura : Orbe, Echallens, Grandson, Montagny (VD), Bottens. Il acheta au duc de Savoie la seigneurie de Belmont (VD). Lorsque la maison de Fribourg s'éteignit en 1458, Louis de Chalon (1463) tenta sans succès de reprendre le fief de Neuchâtel tombé en déshérence. Pendant les guerres de Bourgogne, les Chalon combattirent aux côtés de Charles le Téméraire. Les Confédérés en profitèrent pour s'emparer en 1478 de leurs possessions en deçà du Jura, qui furent attribuées à Berne et Fribourg en 1484 et – sauf Cerlier, qui devint possession purement bernoise – constituées en bailliages communs. Le dernier descendant en ligne masculine des Chalon fut Philibert (1530) qui, en adoptant René de Nassau, fils de sa sœur Claude, transmit tous ses droits à la branche ottonienne de la maison de Nassau, DHS.

ville<sup>2072</sup> qui jouissant en France des honneurs de princes de sang se contentoient aussi du titre de princes souverains à Neuchâtel<sup>a</sup>, et n'estoient pas assez puissans pour vexer leurs sujets.

2° Par la religion protestante et la position du pays qui leur a procuré tout de suite la [page 51] protection des Suisses contre un souverain catholique.

3° Par la Révocation de l'Édit de Nantes<sup>2073</sup> si utile pour tous les pays protestants mais sûrement beaucoup plus pour Neuchâtel et pour le pays de Vaud que pour tous les autres parce que la langue du pays est la langue françoise ce qui est un grand attrait pour des François réfugiés, et que ce sont à ce que je crois les seuls pays protestants qui leur ayent procuré cet avantage.

4° Enfin parce qu'en 1707, les droits de la maison de Brandebourg estant très équivoques, elle n'a pu les assurer et obtenir la préférence sur ses concurrens<sup>b</sup> qu'en [ ?ant] par une capitulation à tout ce qu'ont exigé les Neuchantois et à ce que stipula le canton de Berne.

---

<sup>2072</sup>Au début du xvi<sup>e</sup> siècle, le comté de Neuchâtel était entre les mains de Jeanne de Hochberg. Celle-ci avait épousé en 1504 Louis d'Orléans, noble de haut rang. Le territoire s'étendait sur le Littoral, le Val-de-Travers et la vallée de La Brévine. Louis avait temporairement donné à la ville de Neuchâtel les redevances et les impôts du comté contre le paiement d'un montant annuel fixe. Parallèlement Claude, le dernier représentant de la famille d'Aarberg, régnait sur la seigneurie de Valangin. Son territoire s'étendait de Valangin jusqu'au Doubs, incluant la vallée de La Sagne, Les Brenets, Le Locle et la région de La Chaux-de-Fonds. Il avait bâti l'église des Brenets, ainsi que la collégiale de Valangin. Issu d'une famille du val d'Aoste (Italie), René III de Challant, son petit-fils, l'a remplacé. Il était en étroite relation avec la Maison de Savoie et c'est ainsi que, jusqu'en 1543, Guillemette de Vergy, sa grand-mère, l'a représenté au château avec l'aide d'un gouverneur. À la mort de René en 1565, ses filles, Isabelle et Philiberte, se sont disputé la succession. La seigneurie de Valangin a été finalement rattachée au comté de Neuchâtel par rachat, en 1592. À Neuchâtel, Louis d'Orléans, qui s'était opposé aux Suisses en se mettant au service de la France dans les guerres d'Italie, avait été privé par les cantons suisses de son comté qu'ils ont occupé de 1512 à 1529. Ceux-ci ont réorganisé le pays avant que Jeanne de Hochberg, devenue veuve, ne rentre en possession de ses terres. A la succession de Jeanne, on a vu défilier François d'Orléans (1551), Léonor d'Orléans et Jacques de Savoie, cousins de François (1543-1551), puis Léonor seul (1557-1573) et Henri I er (1573-1595).

<sup>2073</sup>En 1685, à la révocation de l'Edit de Nantes, Neuchâtel a vu passer les réfugiés protestants français qui fuyaient leur pays. Ils craignaient d'être condamnés ou emprisonnés par le pouvoir s'ils continuaient à pratiquer leur foi protestante.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « du sang ».

<sup>b</sup>L'expression « et obtenir la préférence sur ses concurrens » est rajoutée en interligne.

[page 52]

À La Ferrière<sup>a2074</sup>, feuille 2, 23 juillet

Je suis parti de Neufchâtel non dans un char à banc, mais dans un carosse, espèce de [ ? ] avec trois chevaux que le loueur de voiture a voulu absolument me donner, disant que les chemins estoient rares, bons, et il a en tout comme on verra par la suite.

Les chemins dans le Val de Reuss<sup>2075</sup>, à Vallangin, à la Chaux de Fond<sup>2076</sup>, au Locle<sup>2077</sup> ne sont point dangereux, effrayans par l'aspect des précipices, mais ils sont étroits, très rudes, très raboteux, les montées et les descentes très rapides et on y court rarement le risque de tomber dans un précipice, mais presque toujours celui de voir briser sa voiture, et quand cette voiture est plus large que le char à banc, on y éprouve une très grande difficulté à passer quand on en rencontre un autre. Aussi, presque tous les gens habitués au cheval ne vont-ils pas autrement. Ce chemin est dans quelques parties pavé en pavé calcaire très rude, dans d'autres le pavé est fait par la nature, c'est le roc calcaire, découvert<sup>b</sup> sur lequel on voyage. Il y a des endroits où on l'a taillé en marches d'escalier<sup>c</sup> de deux pouces à peu près d'élévation chacune.

En<sup>d</sup> sortant de Neufchâtel, on monte une côte très escarpée et très longue où tous autres chevaux que ceux qui sont habitués à de semblables pays se rebute-roient.

Tels sont les chemins par lesquels j'ay été jusqu'à Vallangin et au-delà jusqu'à un endroit où j'ay demandé le chemin du village de Saint-Martin<sup>2078</sup> et du Pertuis<sup>2079</sup> pour aller voir la grotte du lac lunæ, près du Pertuis indiquée dans mon livre. J'ay pris cette route de traverse. Je suis arrivé au village de Saint-Martin où mes chevaux ont soufflé, et pendant ce tems, le cabaretier m'a montré une plante qu'il cultive qu'il prétend être le caffè et dont il dit qu'il a fait et pris du bon caffè.

[page 53] Ce prétendu caffè est une sorte de lotier à fleur rouge<sup>2080</sup> et à [ubique ailée ?]. J'en ay pris et j'en demanderay icy le nom à Monsieur Gagnebin,

<sup>2074</sup>Suisse, canton de Berne, district de Courtelary.

<sup>2075</sup>Le district du Val-de-Ruz est un des six districts du canton de Neuchâtel. Le chef-lieu est Cernier.

<sup>2076</sup>La Chaux de Fonds, Suisse, canton de Neuchâtel chef-lieu de district.

<sup>2077</sup>Le Locle, Suisse, canton de Neuchâtel, chef-lieu de district.

<sup>2078</sup>Chézard-Saint-Martin, Suisse, canton de Neuchâtel, district du Val-de-Ruz.

<sup>2079</sup>Le passage de Pertuis relie l'Erguël à Neuchâtel.

<sup>2080</sup>Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*) (Papilionacées ou Fabacées). Synonyme(s) : Pied de poule, Trèfle cornu, Sabot de la mariée.

<sup>a</sup>Corrigé sur « ferrière ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « sur lequel on voi ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « d'égaies ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « vers ».

quoique ce ne soit pas du café. Il n'est peut-être pas inutile de connaître la graine qu'on peut y subsister pour l'usage des gens qui n'ont pas le goût fin. Monsieur Gagnebin l'a nommé *lotus tetragonolobus*<sup>2081</sup>.

De Saint-Martin, j'ay été dîner au Pertuis qui n'est pas un village mais une maison isolée après avoir passé un défilé au milieu d'un rocher coupé à pique très anciennement, ce qui a donné le nom de Pertuis. Cette maison isolée est à la fois péage car on y paye un petit droit pour les marchandises qui y passent dont j'ay vu la [pa ?], ce qui ne rapporte presque rien parce que presque personne n'y passe. Cette maison est aussi cabaret, mais cabaret volontaire. Je veux dire que quoique des passagers qui se trouveroient pris dans ces gorges pendant la nuit eussent besoin d'[ayde ?], le cabaretier est expressément dispensé par les magistrats d'en donner par la crainte des assassins et l'exemple de ce qui est arrivé il y a quelques années et ainsi c'est à luy à juger de la physionomie des hôtes. La femme dont le mari estoit absent a trouvé apparemment la mienne bonne car elle m'a donné<sup>a</sup> ce qu'elle avoit, c'est-à-dire un morceau de viande salée, du beurre, du fromage, un homelette et du vin assez bon.

Je<sup>b</sup> n'avais été là que pour voir la caverne du lac lunæet je ne l'ay pas vue comme je diray dans une autre feuille. De là, si mon voiturier avoit connu le chemin, il auroit fallu rétrograder par où j'estois venu et reprendre le chemin de Vallangin à La Ferrière à l'endroit où je l'avois quitté pour prendre<sup>c</sup> la traverse. Mais c'est ce que nous n'avons pas fait, faute de sçavoir le chemin. Au sortir du Pertuis, j'ay monté une côte un peu plus mauvaise que celles que j'avois eues jusques là. Je me suis trouvé dans une plaine qui est un grand pâturage fort maigre et qu'on feroit mieux de [page 54] labourer, on en ti[re]roit au moins de l'orge ou de l'avoine. Au lieu de cela, j'ay vu faucher une herbe courte à couper avec des ciseaux.

Dans cette plaine, je n'ay presque<sup>d</sup> pas trouvé de chemin tracé. Je suis venu à travers la plaine et en descendant le chemin avec facilité jusqu'à la descente au village de Renans<sup>2082</sup> où je suis rentré dans la route de La Ferrière<sup>e</sup>, et c'est un chemin où il n'a jamais passé je ne dis pas de carosse comme le nôtre, mais ny char à banc, ny autre charette.

<sup>2081</sup> *Lotus tetragonolobus*, *Tetragonolobus siliquosus*, *Lotus siliquosus* (Papilionacées ou Fabacées).  
Synonyme(s) : Tétragonolobe siliquieux.

<sup>2082</sup> Renan, Suisse, canton de Berne, district de Courtelary.

<sup>a</sup>Corrigé sur « été ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « j'aurais dû ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « venir ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>L'expression depuis « au village de Renans » jusque là est corrigée en interligne sur « à la Ferrière ».



Dans ce chemin très<sup>a</sup> étroit où il n'y a que la voye juste, on pourroit tomber souvent non pas dans les précipices de cent pieds de haut<sup>2083</sup> comme à la Faucille mais entre des arbres et broussailles de 15 ou vingt pieds de hault<sup>2084</sup>, et dans ce chemin où la descente est singulièrement rapide, on descend en s'arrêtant sur des pointes raboteuses<sup>b</sup> de roc calcaire, et sautant quelquefois de petits troncs de sapin mis en travers, les uns ronds pour soutenir le chemin, les autres étant pour la conduite des eaux. Je n'y ay rencontré que deux [port-? bale?] à pied qui connoissent mon cocher et ont [?] à [?] de voir un carosse dans cette route.

Je suis entré dans ce détail pour le retenir et en donner avis à ceux à qui l'amour de l'histoire naturelle [?y] [p?] comme moy<sup>c</sup> [d?] d'aller voir le lac lunæ. J'ay vu icy le Monsieur Gagnebin que cette [bellonne?] est<sup>d</sup> très dangereux mais qu'entre le Pertuis et La Ferrière j'en aurais trouvé deux autres qui en sont également pleine de lac lunæet dont l'entrée est facile<sup>e</sup>.

Dans toute ma route de Neufchâtel icy, presque tout le chemin qui est dans [les] montagnes est de bois. J'y ay vu quelques beaux sapins, mais peu, beaucoup plus d'épicéas, quelques pinus [silo?] en très petits nombre, principalement des fayars qu'ils nomment foyars. Quelques parties en chesnes, beaucoup en noisetiers surtout en partant de Neufchâtel.

J'ay trouvé souvent des albiés<sup>2085</sup>, quelquefois des sorbiers, des sicomores<sup>2086</sup>, du sureau à grappes, le lonicera alpigena<sup>2087</sup>, etc. Auprès de Pertuis qui est dans un fond et icy à La Ferrière dans la prairie, j'ay trouvé le vitis idea<sup>2088</sup> qui n'est pas encore tout à fait mûr.

[page 55] J'ay ramassé quelques plantes que je montreray à Monsieur Gagnebin.

Mais entre ces pays de bois, j'ay traversé le Val de Reuss qui est de Vallangin et qui est bon et fertile et parfaitement cultivé. C'est là qu'est le village de Saint-Martin.

<sup>2083</sup>Plus de 30 mètres.

<sup>2084</sup>5 à 6 mètres.

<sup>2085</sup>Alviés ou Pinus cembra, Pin cembro ou Arole.

<sup>2086</sup>Sycomore ou platane.

<sup>2087</sup>Chèvrefeuille des Alpes.

<sup>2088</sup>Vaccinium vitis-ideae

Vigne d'ida

Ericaceae. Plante sauvage a baies comestibles, voir la fiche dans les carnets annexes.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « l'auteur ».

<sup>e</sup>L'expression depuis « j'ay vu icy le Monsieur Gagnebin » jusque là est rajoutée en bout de ligne et entre deux paragraphes, d'une encre plus pâle, isolée par un trait vertical.

Dans le village de Renans, tout le monde est horloger, et il en est de même de tous les villages de ce pays-cy.

La Ferrière n'est pas de Neufchâtel, mais du Val Saint-Imier, sujet du prince de Basle<sup>2089</sup> et sous la [ ? ] de [ ? ] ce qui les rend suisses, et participans aux privilèges de l'État de Bienne.

Ils m'ont expliqué que Tavannes où j'ay passé et tout le bailliage de Grandval-Moutiers ou Motiers-Grandval<sup>a2090</sup>, dont est Tavannes, ne sont pas dans la même situation. Ils y sont par le civil sujets de Porentruy comme État de l'Empire et ne dépendent de Bienne que pour le spirituel. Dans le Val Saint-Imier et Bienne, ils ont Berne pour garantie de leurs droits<sup>b</sup>, mais n'en dépendent ny pour civil ny pour spirituel. <sup>c</sup>

Icy, comme à la Chaux de Fond et Locle et comme dans tout le Neuchâtel et le Vallangin, on reçoit même avec empressement les étrangers qui veulent s'y établir. Cependant, ceux qui sont catholiques ne peuvent jamais estre vray habitans. Il ne sont que tolérés, mais cette tolérance vaut peut-estre mieux que le doit de d'habitation, car n'estant point habitans ils entrent aussi librement leur commerce et ne payent aucune charge au pays.

Le bourgmestre [ ? ] dont les enfans sont élevés à l'abbaye de Belleley a été

<sup>2089</sup>L'histoire de Saint-Imier débute vers l'an 600 avec l'arrivée d'Imier, un ermite défricheur venu d'Ajoie. Après plusieurs voyages, il pose son baluchon dans notre vallée et y fait triompher l'Evangile. Sur son tombeau s'élèvera une église. Le nom de Saint-Imier apparaît pour la première fois en 884, sur une charte où l'empereur Charles le Gros confirme à l'Abbaye de Moutier-Grandval certaines donations, dont la cella sancti Hymerii. En 999, lorsque le dernier roi de Bourgogne, Rodolphe III cède toutes ses dépendances (dont l'Abbaye de Moutier-Grandval), l'histoire de Saint-Imier est reliée à celle de l'Évêché de Bâle.

<sup>2090</sup>Au VII<sup>e</sup> siècle, le duc d'Alsace Gondoin donne à l'abbaye de Luxeuil le Grand Val, à l'entrée des gorges de la Birse, pour y fonder une nouvelle communauté. Vers l'an 640, le supérieur de Luxeuil y envoie Saint-Germain de Trèves. L'Abbaye de Moutier-Grandval est née. Au fil du temps, nobles et grands seigneurs lui font donation de terres ou lui accordent des privilèges. Carloman, roi de Bourgogne, confirme en 769 l'immunité concédée par ses prédécesseurs et donne au monastère la faveur royale. L'empereur Lothaire prend Moutier-Grandval sous sa protection en 849, et Lothaire II, en 866, lui garantit ses possessions. Le 20 septembre 884, l'empereur Charles le Gros confirme les biens, droits, revenus et dîmes de l'abbaye, qui s'étendent jusqu'en Alsace. A la veille de l'an 1000, hanté par l'idée de la fin du monde et du jugement dernier, Rodolphe III roi de Bourgogne, au mépris de l'immunité reconnue par les souverains carolingiens et mérovingiens, donne l'abbaye à Adalbéron II, évêque de Bâle, consacrant son pouvoir temporel. Moutier-Grandval est ainsi aux origines lointaines de la Principauté épiscopale de Bâle.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>b</sup>Corrigé sur « privi ».

<sup>c</sup>L'expression suivante est raturée : « icy nous avons [ ? ] de la peine ».

quelque tems à La Ferrière, a été aussi quelque tems à Landeron<sup>d2091</sup>, et est établi à présent à la Chaux de Fond où il se donne pour médecin et vend très cher des drogues avec tout le jargon des charlatans. Il y a pris le nom de Monsieur de Grandpré, mais pour les éclaircissemens réciproques que l'herboriste et moy nous sommes donnés<sup>2092</sup>. Il n'est pas douteux que ce soit luy. Á la dépence qu'il fait, il est évidemment plus riche qu'il ne dit et ne vit pas uniquement le produit de ses remèdes. Les catholiques, établis icy ont des prêches et la messe soit à Landeron et à Cressier<sup>2093</sup> lieu de Neuchâtel à l'[?] de la religion catholique [?] dans les villages voisins de Porrentruy.

Dans tout ce pays-cy, un lieu de campagne où il y a une petite habitation on vend communément le [de ?] cinquante.

---

<sup>2091</sup>Le Landeron, Suisse, district et canton de Neuchâtel.

<sup>2092</sup>Un certain Monsieur Quarenet cy-devant caissier de Monsieur le p[rince] de Conti et fameux banqueroutier, selon la lettre qu'il a envoyé à Madame Douet, voir le carnet du voyage en Suisse 11.

<sup>2093</sup>Suisse, canton et district de Neuchâtel.

<sup>d</sup>L'expression « a été aussi quelque tems à Landeron » est rajoutée en interligne.

[page 56]

À [?], f[euille] 3, 23 juillet

J'ay monté au château de Vallangin<sup>2094</sup>. Il est situé sur une de ces éminences escarpées qui se trouvent souvent<sup>a</sup> à la séparation des vallées et qui quoique très hautes et environnées de précipices de tous les côtés sont dominées aussi de tous les côtés par les montagnes voisines.

Ce château est très fortifié à l'antique. Il sert à présent à l'assemblée du tribunal souverain, c'est-à-dire des États du Vallangin car le tribunal où se rend

---

<sup>2094</sup>On ignore tout du château qui devait exister vers 1150, lorsque Renaud de Valangin et Guillaume, son fils, donnèrent des biens à l'abbaye de Fontaine André. Après eux, et du début du XIII<sup>e</sup> siècle à 1517, cette terre appartient à la famille d'Arberg-Valangin, vassale de l'évêque de Bâle et rivale des comtes de Neuchâtel. Valangin fut acheté par ceux-ci en 1592. La première mention du château remonte au 6 janvier 1296, lorsque les seigneurs Jean I<sup>er</sup> et Thierry d'Arberg résignèrent temporairement le Val-de-Ruz et Valangin à l'évêque; en échange, ce dernier s'engageait à construire une tour et forteresse sur une colline proche du château, dite la roche rouge. On ne sait pas si la victoire de Rollin de Neuchâtel sur les deux frères et l'évêque, mort six mois plus tard, modifia les projets. Au XVI<sup>e</sup> siècle, on paraît avoir parfois identifié la tour de 1296 avec celle des Prisons. En 1378, le maçon Perroud élève un mur entre le bourg et le château. Un fenêtrage doté de quatre baies, deux arcs, des meneaux et des sièges dans l'ébrasement intérieur, est construit en 1422 par Perrin Vennier. En revanche, une grande activité règne en 1449 et 1450; les habitants des montagnes se voient confirmer le droit d'abri derrière l'enceinte extérieure qu'ils viennent de réparer; le maçon Ponçot Dubois élève un pignon et des cheminées, tandis que Jean De Hedeberg bâtit le boulevard d'un pont-levis et une tourelle ronde. Entre 1489 et 1493 surviennent des transformations profondes donnant à l'enceinte une partie de son aspect actuel. Le maçon Guyot Colat bâtit une tour face aux maisons du bourg et d'autres sans doute le long des murs attenants. Une charpente vient couronner le mur nord en 1497. Après la mort de Claude d'Arberg (1517), sa veuve Guillemette de Vergy fait procéder à un maïsonnement neuf et à celui de la porte d'entrée, cité en 1531. Petit-fils des précédents seigneurs, René de Challant, maréchal, puis lieutenant-général de Savoie, engage des dépenses élevées pour reconstruire le mur d'enceinte nord, en 1552, peut-être sur les plans de Pierre Griffon. Jean Dard, Laurent Perroud et Antoine Ballanche, des maçons fort actifs à l'époque, construisent de nombreux murs, malheureusement impossibles à localiser dans ce qui fut l'aile nord du château. La mort de Challant, en 1565, et la mésentente de ses filles provoquèrent le début du déclin du château, vendu au souverain de Neuchâtel et occupé par des subalternes. Pierre Girardot remonta une tour effondrée en 1601, ce qui n'empêcha point la formation de nombreuses autres brèches; l'effondrement de tours, en 1701 et 1713, provoqua sans doute l'arasement de celles qui subsistaient, les années suivantes. Comble de malchance, les travaux de restauration entrepris à la suite de longues démarches auprès du prince, Frédéric II, roi de Prusse, furent cause de l'incendie accidentel du château en 1747. De nouvelles tractations amenèrent une économique remise en état de l'édifice, en partie aux frais des bourgeois et des communes. Entre 1769 et 1772, quatre entrepreneurs associés pour la circonstance démolirent toute la partie nord, du XVI<sup>e</sup> siècle, remplacée par une terrasse plantée d'arbres et accessible par une rampe, bâtirent une façade neuve pour l'aile sud conservée, elle-même abaissée d'un étage, et remirent tout l'intérieur en état.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

la justice ordinaire est ailleurs<sup>a</sup> dans la ville ou plustost le village de Vallangin plus bas que le château. J'ay vu la chambre où se situent les États qui n'est pas magnifique. Une chambre voisine où on dit qu'habitait un comte de Neufchâtel dont j'ay oublié le nom et à côté de laquelle on m'a montré son oratoire. Il y a plusieurs portraits dans cette chambre parmi lesquels j'ay très bien reconnu celuy de Madame de Nemours<sup>2095</sup> d'une vieillese décrépite et bien plus âgée que celuy que je connois d'elle et au contraire Madame de Longueville<sup>2096</sup> peinte dans toute la fleur de sa beauté, quoyque ce portrait n'ait pas été fait dans sa jeunesse car elle y est peinte avec tous les attributs de la dévotion.

Ce château est aussi la prison<sup>2097</sup> et je n'y ay trouvé qu'une vieille femme qui me l'a montré qui en est la geôlière, c'est pourquoy elle m'a très mal expliqué ce qui concerne l'assemblée des États et les restes de l'habitation des comtes, mais très bien les détails qui concernent les prisonniers et entre autres elle m'a mené dans le cabinet de la torture.

Il n'y a nul prisonnier à présent et il n'y en a pas souvent. Heureusement car les prisons sont affreuses. Quelques unes ont des cachots absolument sans jour, d'autres en ont un peu par une fente oblique dans un mur très épais. Il y en a une où on voit un peu plus clair et celle-là autant que je l'ay compris est celle des prisonniers pour dettes.

[page 57] Cette bonne femme m'a parlé avec pitié de ces malheureux mais m'a conté des détails qui font voir que tout le monde n'a pas cette même pitié.

Elle m'a surtout entretenu d'un scélérat qui fut pendu il y a quelques années après avoir subi la torture. C'est l'aspect de ces instrumens de torture qui l'engagea à me compter (sic) cette histoire et moy à l'entendre.

Cet homme estoit d'une bande d'assassins qui forçoient les maisons avec des outils, égorgoient les maîtres après avoir trouvé plaisant de violer leurs femmes devant eux, et pilloient la maison. Rien n'est moins digne de compassion que des criminels de ce genre, cependant les détails de la question font frémir. Celuy-cy avait déjà été pris à Bienne et y avoit subi jusqu'à la plus forte question qu'on

---

<sup>2095</sup>Marie de Nemours, née en 1625, décédée le 16 juin 1707, est une princesse de Neuchâtel. Elle fut connue jusqu'à son mariage sous le nom de Mademoiselle de Nemours. Elle épousa son cousin, Henri II de Savoie, duc de Savoie-Nemours en 1657 mais devint veuve deux ans plus tard, voir le dictionnaire biographique pour plus de détails.

<sup>2096</sup>Bourbon-Condé, Anne-Geneviève de, née le 27 août 1619 à Vincennes, morte le 15 avril 1679 à Paris, fille d'Henri II de Bourbon, prince de Condé, et de Charlotte-Marguerite de Montmorency. Sœur du Grand Condé, épouse en 1642 Henri II d'Orléans-Longueville, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2097</sup>Voir ci-dessus.

<sup>a</sup>Corrigé sur « dans ».

nomme le poids d'empire<sup>a</sup>. J'expliqueray ce mot. Il avoit résisté et suivant la loy avoit été remis en liberté. Ayant commis avec ses camarades de nouveaux crimes dans le Vallangin, nommément à une maison isolée nommée Perthuis où j'ay dîné aujourd'huy, il fut signalé, pris dans le canton de Fribourg et renvoyé icy pour être jugé.

On luy fit encore subir la plus terrible question dont je donneray les détails, excepté le poids d'empire qu'on ne luy fit pas cette fois de peur d'estre obligé de le relâcher s'il soutenait cette dernière épreuve. Lorsqu'il eut résisté à tout, on fit venir sa femme et un Capucin, car cet homme estoit catholique et icy on donne aux criminels catholiques des ministres de leur religion, ce qui ne se fait pas à Paris pour les protestants.

Suivant le récit de la geôlière, le Capucin le détermina comme il arrive toujours par la vue de la mort certaine et de l'éternité, et sa femme en luy disant que ses camarades l'avoient trahi et dénoncé et qu'il estoit bien dupe de souffrir des supplices si affreux pour garder fidélité à des gens qui ne la luy gardoient pas. Alors, il avoua tout sans nouvelle torture, sur quoy la vieille femme m'a dit et le Capucin le représenta aux juges, que c'estoit donc une barbarie gratuite de faire subir tant de tourmens puisque l'expérience apprenoit qu'ils ne produisent rien.

[page 58] Suivant ce récit, il semble que cette torture estoit ce qui se nomme chez nous la question préalable, celle qu'on fait subir à l'accusé convaincu et condamné pour obtenir de luy le nom de ses complices. Cependant, on m'a dit depuis le contraire, et la bonne femme qui m'a rendu un compte fidèle de ce qu'elle a vu peut très bien s'estre trompée sur la nature du procès. J'en<sup>b</sup> reparleray, mais avant de sortir du château de Vallangin, venons à ces instrumens de torture.

Une corde est suspendue au plancher comme une escarpolette avec un crochet et cette corde répond par une partie à un tourniquet qui est dans la chambre voisine. Il y a aussi trois gros poids avec des crochets, l'un de 25<sup>2098</sup>, l'un de 50<sup>2099</sup>, l'autre de 100 livres<sup>2100</sup>. C'est le dernier qu'on appelle poids d'empire.

On lie fortement les mains du patient derrière son dos, on l'accroche par là au crochet de la corde attachée au plancher, et en même tems, on attache à ses pieds le poids de 50 livres et à son front par une corde en bandeau celui de 25, alors on tourne le tourniquet qui enlève l'homme par les bras, la teste et<sup>c</sup> les pieds pendant en bas. On le laisse dans cette attitude aussi longtems qu'on le peut sans

---

<sup>2098</sup>Plus de 12 kg.

<sup>2099</sup>Environ 25 jg.

<sup>2100</sup>Environ 50 kg.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>b</sup>Corrigé sur « ce que j'explique ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « est ».

qu'il expire, après quoy on le descend et on le retire ainsi successivement autant de fois qu'il plaît aux juges. On met quand on veut le poids de 100 livres au lieu de 50 livres. Celuy-cy n'eut à Vallangin que le poids de 50 livres. Ce n'est pas le tout. On luy fit subir la seconde question des Suisses, dont j'avois entendu parler : celle des mèches prises entre les doigts des mains et continuellement soulevés par le bourreau, en sorte que les doigts que la bonne femme a pansés<sup>a</sup> avec de l'huile pendant les trois jours que l'homme a vécus entre la torture et l'exécution esto[en]t brûlés jusqu'à l'os et l'homme qui avoit résisté<sup>b</sup> à tout cela a cédé à l'[?] du Capucin et aux bonnes raisons de sa femme.

La geôlière m'a dit que ces prisonniers, pendant qu'elle prenait soin d'un, se sont beaucoup plaints à elle des prisons de Fribourg où on avoit bien moins d'humanité, et où on ne leur donnait de nourriture que précisément ce qui était nécessaire pour les empêcher de mourir de faim.

[page 59] Icy à La Ferrière, l'aubergiste nommé Sallères, qui m'a paru intelligent et qui est gendre de Monsieur Gagnebin m'a expliqué le procès de ces gens-là tout autrement. Suivant luy, c'est question préparatoire et non préalable, auquel cas je ne conçois pas quelles bonnes raisons la femme ny le Capucin ont pu donner à ce criminel pour avouer.

Cet homme-cy m'a dit qu'on suit à Vallangin les lois de Charles Quint, cependant fort ménagées pour les mœurs et que voilà pourquoy les tortures autrefois plus communes y sont plus rares, mais que, suivant la loy, on ne peut quelquefois pas s'en passer parce que la loy exige ou l'aveu de l'accusé ou le témoignage de dix témoins qu'on ne peut presque jamais réunir. Je vérifieray cela à Neufchâtel où j'ay laissé un petit abrégé des lois du pays que j'y ay acheté hier matin.

J'ay demandé aussi à cet homme-cy comment après des tortures si cruelles on n'avait fait périr que par la corde des assassins. Il m'a dit que la loy du pays est aussi à la roue, mais que dans cette occasion, on avoit eu besoin de l'aveu du chef de la troupe, et qu'on ne l'avoit obtenu qu'en luy promettant de luy épargner le supplice de la roue. <sup>c</sup>

V[oir] dans la suite ce que d'autres m'ont dit de ce procès<sup>d</sup>.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « bru ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>L'expression suivante est raturée : « ce que ».

<sup>d</sup>L'expression depuis « voir » jusque là est d'une encre plus pâle.

[page 60]

À La Ferrière, feuille 3, 23 juillet

J'ay à décrire dans cette feuille les cheminées de La Ferrière, les moulins tournans par un<sup>a</sup> cheval et ceux tournans par la chute d'eau tombant dans l'abyme.

1<sup>b</sup> Dans la maison où je suis à La Ferrière et dans les autres du pays, pas cependant dans celles de construction moderne, une vaste cuisine est toute cheminée. Quatre murs droits<sup>c</sup> élevés à la vérité de 15 pieds<sup>2101</sup> et davantage font les [premières ?] [p ?] et sont traversés à quelque hauteur de solives de bois où on dit que le feu n'a jamais pris quoyqu'on en fasse quelquefois de violens pour d'autres usages que celui de la cuisine. Au-dessus de ces quatre murs de pierre, la cheminée est de bois qui s'élève jusqu'au hault de la maison en forme de [tremaye]<sup>d</sup> renversée et il y a en hault deux volets qu'on peut fermer d'en bas par une corde en<sup>e</sup> cas de pluye et qui ôtent tout à fait le jour quand tout est fermé<sup>f</sup>.

Nota que Monsieur Gagnebin m'a dit qu'on n'a pas icy à portée la pierre topheuse dont on fait des voûtes de cheminées dont j'ay parlé comme dans d'autres parties de Porrentruy.

Au reste, cette forme de cheminées s'abandonne dans les maisons modernes parce qu'elle consomme trop de bois et employe trop de terrain dans le bâtiment. C'est trois chambres s'il y a trois étages employés pour la cuisine.

Le<sup>g</sup> moulin est mu<sup>h</sup> par un cheval qui est ferré<sup>i</sup> à<sup>j</sup> crampons comme les chevaux ferrés à glace. Il marche<sup>k</sup> sur un plancher horisontal et mobile<sup>l</sup> de vingt pieds<sup>m2102</sup> de diamètre au centre duquel est l'axe vertical qui doit tourner sur luy-même et un levier horisontal qui va communiquer le mouvement aux rouages.

La circonférence sur laquelle le cheval marche est armée de barres de fer très serrées<sup>n</sup> sur lesquelles le cheval se cramponne en marchant et comme il est attaché

<sup>2101</sup> Environ 5 mètres.

<sup>2102</sup> Un peu plus de 6 mètres.

<sup>a</sup> Rajouté en interligne.

<sup>b</sup> Rajouté en interligne.

<sup>c</sup> Rajouté en interligne.

<sup>d</sup> Corrigé sur « tr ».

<sup>e</sup> Corrigé sur « et qui att ».

<sup>f</sup> Corrigé sur « fait ».

<sup>g</sup> Corrigé en interligne sur « 2° j'ay vu à La Ferrière et on voit aussi ailleurs dans le pays un ».

<sup>h</sup> Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « mu ».

<sup>i</sup> Corrigé en interligne sur « feré ».

<sup>j</sup> Corrigé en interligne sur « un ».

<sup>k</sup> L'expression « les chevaux ferrés à glace. Il marche » est corrigé en interligne sur « ferré à glace et qui est [ ? ] ».

<sup>l</sup> Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>m</sup> Corrigé en interligne sur un mot illisible.

<sup>n</sup> Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « à un pouce peut-être l'une de l'autre ».



aux parties immuables de l'édifice, il ne peut avancer et fait nécessairement reculer le plancher sur lequel il pose le pied.

a

[page 61] Il n'est donc pas vrai comme le dit le livre de la description des montagnes de Neuchâtel<sup>b</sup> qu'il marche sur un plan<sup>c</sup> incliné. Je crois qu'il y a quelque inclinaison du centre à la circonférence, mais la<sup>d</sup> circonférence sur laquelle il marche est parfaitement de niveau. Il est à son ratelier où il mange<sup>e</sup> dans les tems des repas. Je n'ay pas remarqué qu'il mangeât en travaillant comme le dit le<sup>f</sup> même livre.

Ce cheval suffit au travail continu de quatre martinets<sup>g</sup> à faire des façons, et on dit que cette machine est beaucoup plus difficile à mouvoir qu'une meule<sup>h</sup> à grain et encore plus qu'un moulin à scier le bois<sup>i</sup>. Quand l'ouvrage est pressé, il fait mouvoir les quatre marteaux à la fois et ne fatigue pas beaucoup plus que pour un seul. Aujourd'huy, il n'en faisait mouvoir qu'un.

Mais j'observe qu'au moins, quand il n'y en a qu'un qui aille, le mouvement n'est pas continu à beaucoup près. L'ouvrier porte son fer à la forge et fait arrêter le cheval qui ne travaille ainsi que par intervalle. De plus, il ne travaille ny la nuit, ny dans le tems que les ouvriers dînent. Ainsi, on a tort de conclure icy qu'il fait également mouvoir un moulin à grains ou à scier qui vont jour et nuit. Il y faudroit peut-être deux chevaux, peut-être trois, peut-être davantage<sup>j</sup>.

k

2° Il y a près du cheval un bâton armé d'un éperon ou aiguillon qu'on fait tomber avec une corde de la force [?] quand on veut le presser. Mais le cheval, qui sçait son métier, n'attend jamais qu'on le presse<sup>l</sup>. Dès qu'il entend<sup>m</sup> l'ouvrier, il part. Quand on veut l'arrêter, on sonne une sonnette à laquelle il doit encore une

<sup>a</sup>L'expression suivante est raturée « assez près pour qu'il n'y ait que de quoy appuyer le crampon de fond en comble ».

<sup>b</sup>L'expression « de la description des montagnes de Neuchâtel » est rajoutée en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « plancher ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « cette ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « marque ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « le livre ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus foncée sur le même mot.

<sup>h</sup>Corrigé sur « une des ».

<sup>i</sup>L'expression « et encore plus qu'un moulin à scier le bois » est rajoutée en interligne.

<sup>j</sup>L'expression depuis « ou à scier » est corrigée en interligne sur « et il ne faudroit peut-être y [p ?] davantage ».

<sup>k</sup>L'expression suivante est raturée : « Au reste, Monsieur Gagnebin m'a dit qu'il en a vu un semblable autrefois au Pont Saint Esprit qui mouloit du bled. Il croit qu'on l'a détruit. Il y a aussi d'autres moulins semblables à celui-cy et mus par des chevaux dans les environs. Je ne parle ».

<sup>l</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur le même mot.

<sup>m</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « attend ».

égale docilité. Quand ils ont un nouveau cheval, il n'est pas plus de deux jours à se former à cet exercice.

J'ay vu le jour<sup>a</sup> ce cheval paître dans le pré après l'ouvrage fini<sup>b</sup>.

Ces martinets en question font des faux dont on fait icy grand commerce dans<sup>c</sup> le pays.

Le soufflet<sup>d</sup> est mu à la main, non pas pour ménager le cheval, mais parce que pour le travail des faux, il faut modérer et modifier le feu avec des nuances.

[page 62] Dans tout ce pays-cy, beaucoup de courans d'eau se perdent dans des abîmes profonds et on ne sçait plus ce qu'ils deviennent<sup>2103</sup>. Ces courans, nommément celui d'icy, sont dans des fissures de rochers qui n'ont que peu de pieds de large.

On a imaginé d'abord de profiter de la chute pour faire tourner une<sup>e</sup> roue d'un très grand diamètre que nous avons estimé de 15 à 20 pieds<sup>2104</sup> sur laquelle on fait tomber le courant<sup>f</sup>.

Mais, depuis, on a imaginé, dans les endroits où la fente ou fissure<sup>g</sup> a de la longueur, de recevoir le courant<sup>h</sup> d'eau au-dessous de la roue dans une auge horisontale qui la conduit à quelques pieds de là où par la même mécanique il en fait mouvoir une seconde et ensuite et encore plus bas une troisième<sup>i</sup>. On ménage un plan incliné dans la fissure à côté des roues et à la troisième, on est au-dessous du niveau du terrain et dans le fond d'un abîme dont la profondeur est<sup>j</sup> de trois diamètres de roue<sup>k</sup>.

C'est ce que j'ay vu à la Chaux de Fond. La première roue fait mouvoir un

<sup>2103</sup>Les pertes du Seyon, dont on se demande s'ils ont un lien avec les sources de la Serrière.

<sup>2104</sup>Environ 5 à 6 mètres.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « à la nuit ».

<sup>b</sup>L'expression « après l'ouvrage fini » est corrigée en interligne sur « il ne m'a pas paru au travail fatiguer plus qu'en menant une petite charrette dans un bon chemin. P[age] 1, je me trompe, Jacquemin qui vois mieux que moy trouve qu'il tire à plein allant et ne peut pas travailler ainsi plus de quatre heures par jour ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « trois ouvriers en font ».

<sup>d</sup>Le mot « plus » est raturé en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « par ».

<sup>f</sup>L'expression depuis « que nous avons estimé de 15 à 20 pieds sur laquelle on fait tomber le courant » est corrigée en interligne sur « sur laquelle on fait tomber le courant d'eau ».

<sup>g</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes.

<sup>h</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « la chute ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « trois ».

<sup>j</sup>Orthographié « et ».

<sup>k</sup>L'expression depuis « au-dessous du niveau du terrain » est corrigée en interligne sur « réellement du diamètre de trois roues, ce qui est très profond au-dessous du niveau du terrain et dans le fond presque d'un abîme ».

---

moulin à scier, la seconde un moulin à moudre, la<sup>a</sup> troisième une autre usine.

On conçoit aisément que suivant le terrain, on s'arrange pour placer l'usine<sup>b</sup> dans un lieu commode, et que par des renvois de rouage on y fait arriver la force.

J'en verray d'autres à la Chaux de Fond et au Locle.

<sup>c</sup>

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « la troisième quelque autre usines que je ne me rappelle pas, les deux autres d'autres usines ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes.

<sup>c</sup>L'expression suivante est raturée : « Jacquemin est allé le dimanche à 15 ou 20 pieds ».

[page 63] Observations sur le règne animal

Dans la promenade à la Chaux d'Abel<sup>2105</sup>, Monsieur Gagnebin m'a fait<sup>a</sup> remarquer un limaon terrestre<sup>2106</sup> à poil dont aucun auteur n'a parlé. Je l'ay pris mais je n'en ay qu'un.

Il m'a fait remarquer une feuille de grande gentiane dont une duplicature seulement est rongée par un insecte sans avoir touché l'autre.

---

<sup>2105</sup>Le plateau de La Chaux-d'Abel (1040 m d'altitude), formé de fermes disséminées et faisant partie géographiquement des Franches-Montagnes, est situé sur le territoire communal de Sonvilier, Suisse, canton de Berne, district de Courtelary.

<sup>2106</sup>Il s'agit d'une sorte de grosse baleine.

<sup>a</sup>Corrigé sur « bien ».

[page 64]

À La Ferrière, feuille 4, 23 juillet

Monsieur<sup>a</sup> Gagnebin, après m'avoir montré son cabinet dans le plus grand détail, ce qui a employé une très longue matinée, nous a menés à une lieue et demie d'icy à<sup>b</sup> la Chaux d'Abel, hameau si on peut y donner ce nom car ce ne sont que quelques maisons éparses<sup>c</sup> et ne se tenant point. La route par une prairie très commode à marcher excepté dix ou douze barrières qu'il faut franchir en allant et autant en revenant, quelques unes s'ouvrent par des portes, il faut escalader le plus grand nombre et il y en a quatre ou cinq au passage desquels nous avons trouvé deux petites échelles de quatre échellons de chaque côté, ce qui est commode pour laisser passer les hommes sans laisser passer les bestiaux.

L'objet de ce voyage estoit principalement d'herboriser dans le marais de la Chaux d'Abel qui est entièrement de tourbe. En effet, j'y ay trouvé ce que je cherchais : le pin mugho<sup>2107</sup> ou pin nain, qui est le plus vilain à tous égards de tous les pins, dont la pomme ne diffère pas sensiblement de celle du pinus silvestris, dont Monsieur Haller a fait une variété parce que Monsieur Haller observoit à Berne dans son cabinet et qu'il n'est peut-être pas possible de donner un caractère spécifique [distributif ?]. Cependant, quand on voit cet arbre, on ne peut s'empêcher de le regarder comme différent. Ajoutez qu'il y a très peu de pinus silvestris dans les côtes voisines dont on puisse inférer que l'abondance des graines en fait réussir quelques unes contre leur gré dans le marais où ce sol qui leur déplaît leur donne la vilaine figure qu'on<sup>d</sup> leur voit. D'ailleurs, ce que m'a dit Monsieur le comte de Sickingen<sup>2108</sup> des marais de son pays où cela arrive et où les pins silvestres<sup>e</sup> devenus marécageux s'étendent horisontalement est tout contraire à ce qu'on voit icy.

[page 65] Dans le même marais, j'ay trouvé des parties entièrement couvertes du betula nana<sup>2109</sup> qu'on prétendoit n'estre que de Sibérie. On m'y a fait voir et prendre aussi une androméda<sup>f</sup> polis folia<sup>2110</sup>, que les gens du pays nomment

---

<sup>2107</sup>Pin des montagnes.

<sup>2108</sup>Casimir, comte de Sickingen, mort en 1795, prince possessionné d'Alsace.

<sup>2109</sup>Bouleau nain.

<sup>2110</sup>L'andromeda polifolia ou « des marais » est dite aussi « blue ice », qui ressemble effectivement au romarin.

<sup>a</sup>Corrigé sur « j'ay sçu en ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « au ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « épargne ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « que nous avons, j'ay ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé sur « andom ».

romarin de marais, dans leur patois roumané de marais<sup>a</sup>.

Le vaccinium seroit l'airelle commune qu'on mange, l'*uliginosum*<sup>2111</sup>, le toujours vert à<sup>b</sup> qui Linnæus a conservé par fureur le nom trivial de *vitis idea* enfin l'[eny ?] [coucy ?] ou *vaccinium oxycocum*<sup>2112</sup>.

Monsieur Gagnebin a découvert dans le même marais une espèce de *spartium* ou *genista* inconnue avant Monsieur Haller et qui n'est point, je crois, dans Linnæus. Il fleurit quinze jours avant celui des [?], mais à présent que tous deux sont en fleurs, qu'ils sont meslés, et que nous estions pressés, nous n'avons pu le trouver. Dans ce marais, nous avons toutes les plantes des marais de Malesherbes, le *comorum*<sup>2113</sup> que je ne connoissois pas et quelques alpestres ou subalpines comme la grande gentiane. Le carabin qu'on nomme icy pied de cheval, etc. Tout cela est dans mon herbier.

Pour terminer ce qui concerne la botanique dans la petite partie de bois et de terrain élevé<sup>c</sup> qu'il a fallu passer entre La Ferrière et la Chaux d'Abel nous avons vu une espèce de *frangula* à grandes feuilles *rhamus alpinus*<sup>d</sup> [litra ?]<sup>2114</sup>. J'en ay pris des feuilles que j'ay mis dans l'herbier mais il n'y avoit ny fleur ny fruit.

Monsieur Gagnebin m'a fait remarquer différens aliziers tormentueux<sup>2115</sup> ou avia<sup>e</sup>. Le plus commun dans le pays est l'albier ou avia [theophrasté ?]. J'en ay vu un très gros, mais vilain. Il m'en a fait voir un autre dans une haye dont l'espèce luy paroît différente et à moy aussi et celui-là est sûrement celui de Fontainebleau. Il croit qu'il y a aussi quelque différence dans les avia<sup>f</sup>. Nous en avons regardé plusieurs et dans aucun je n'ay trouvé la feuille veloutée des deux côtés de l'aubier de Montbar.

Il y en a un nain, vert et [glassé ?] des deux côtés mais ce n'est pas icy, c'est à Chasselat<sup>2116</sup>. Monsieur Gagnebin me le montrera dans son herbier. Nota<sup>g</sup> il me l'a donné et c'est le *chamæspilus lion*<sup>2117</sup>. Suivant luy, [page 66] il trouve dans les montagnes souvent la sabine et y a aussi trouvé le *rhamnus* graine d'Avignon<sup>2118</sup>,

<sup>2111</sup>Le *vaccinium uliginosum* est la myrtille ou airelle des marais.

<sup>2112</sup>*vaccinium oxycoccos*, caneberge.

<sup>2113</sup>Cette plante n'a pu être identifiée.

<sup>2114</sup>Le nerprun.

<sup>2115</sup>Alisier torminal ou sorbier.

<sup>2116</sup>Chasselas, Saône-et-Loire, arrondissement de Mâcon, canton de Chapelle-de-Guinchay.

<sup>2117</sup>C'est une variété du sorbier.

<sup>2118</sup>C'est le nerprun des teinturier.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne sur les trois mêmes, d'une écriture plus lisible.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>L'expression « et de terrain élevé » est rajoutée en interligne.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>e</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>f</sup>Souigné.

<sup>g</sup>Corrigé sur « il ».

à ce qu'il m'a dit.

Monsieur Gagnebin connoît deux pieds seulement du *sestus hybrida*<sup>2119</sup>. J'en verray un demain.

Il est certain que ces deux arbres contigus dans un pays où il y a beaucoup de sorbiers et beaucoup de *crataegus avia*<sup>2120</sup>, continue le système de Linnæus sur les hybrides auquel j'étois jusqu'à<sup>a</sup> présent peu disposé à croire. Cependant, cette espèce bâtarde s'est conservée chez moy au moins une génération par la graine. 2° Il est prouvé aussi que cet arbre n'est pas seulement de Sibérie, comme on le dit, puisqu'il s'en trouve deux pieds au milieu des bois et meslés à d'autres arbres dans le Jura.

Notre petite thymélée\* des Alpes rouge se trouve icy. Il y en a aussi une blanche. Monsieur Gagnebin sçait bien où elle est. Elle croît dans les fissures de rocher, où il est presque impossible de<sup>b</sup> l'arracher avec ses racines et où d'ailleurs il ne voudroit grimper pour rien au monde depuis qu'il y a [pe ?] et s'est cassé deux dents dans sa chute en allant la chercher pour Monsieur Daubenton.

Il m'a dit qu'on trouve en abondance à la Brévine<sup>2121</sup> le *lonicera bleu*<sup>2122</sup> ou [fructa singulari ?]. J'iray à la Brévine, mais je n'auray pas le tems de la chercher.

Il y a icy un *lonicera* à fruit noir différent du *chamæ[uvæ]* ordinaire qui est à fruit rouge et de l'*alpigena* qui est à fruit rouge marqué de deux points. La différence de la feuille est moins sensible. Je crois que c'est celui que Linnæus nomme non *alpigena* mais *alpina*. Je ne l'ay pas mis en herbier mais comme il estoit mûr, j'ay pris de la graine.

Il m'a dit que sur les bords du Doux, côté de Neuchâtel, on trouve abondamment l'*amelanchier* en grosses touffes comme je l'ay vu autrefois dans les Alpes et que c'est sur des rochers.

Nota :

Il m'a fait remarquer de singulières coalitions de sapins entre eux avec des hêtres. Quelques uns qui se prennent, se quittent et se reprennent. J'ay vu aussi des sorbiers croissant sur de vieux troncs parmi des sapins.

Voilà tout ce que j'ay retenu sur la botanique.

[page 67] Sur la culture<sup>c</sup> des bois. On n'a icy ny figuiers, ny pêchers, rarement des abricotiers.

---

<sup>2119</sup>Cette plante n'a pu être identifiée.

<sup>2120</sup>Variété d'aubépine.

<sup>2121</sup>Suisse, canton de Neuchâtel, district du Locle.

<sup>2122</sup>Variété de chèvrefeuille.

<sup>a</sup>Corrigé sur « doublé ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « de la ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « agricu ».

Quelques personnes ont fait du cidre de pommes sauvages qui est acide et bon seulement à ce que croit Monsieur Gagnebin pour quelques remèdes. Monsieur le grand prieur Gueronnet distille sorbiers, etc. et les donne pour des spécifiques. Monsieur Gagnebin a vu aussi quelqu'un qui distilloit<sup>a</sup> le fruit du belladone<sup>2123</sup>, aussi pour quelque usage de médecine. Au bas du Grimsel<sup>2124</sup> il a vu distiller avec de l'eau de vie les racines de la grande gentiane et on la vendoit à Berne.

On a fait icy du sel d'oseille avec de l'[onys?] qui y est très commune. Il y a dans les Alpes aussi<sup>b</sup> une autre [onys?] à fleurs ... J'ay oublié de quelques (sic pour quelles) couleurs.

Monsieur Gagnebin m'a dit que depuis que l'industrie fait des progrès et que les bois augmentent de prix à la Chaux de Fond on commence à couper les arbres, sapins et autres au ras de terre. Cela m'a été confirmé depuis, mais seulement du côté de la Chaux de Fond et du Locle et autres où l'industrie réussit et le bois est rare. Ailleurs, on suit l'ancienne méthode.

<sup>c</sup>

Le hameau de la Chaux d'Abel est catholique et sujet<sup>d</sup> de Porrentruy.

De la Chaux d'Abel icy dans le vallon de Saint-Martin, nous avons eu bien de la peine à nous faire donner du vin dans quelques maisons ou cabarets isolés par la crainte qu'ils ont des commis du p[rince] de Porrentruy nommés sautiers<sup>e</sup>. Icy, en pays protestant on n'exige qu'un droit annuel des [vendans?], vin qui est à peu près de 5 livres par an et ceux qui n'ont pas payé ce droit n'ont pas permission de vendre et les autres cabaretiers servent d'[e?tateur] et d'adjudans aux sautiers<sup>f</sup>. Dans le pays catholique de Porrentruy on paye un droit par [pot?] de vin qu'on vend comme les droits d'aide en France. Ils tremblent<sup>g</sup> des chemins qu'on va faire faire en Porrentruy et qui sont déjà tracés. Je n'ay pas bien<sup>h</sup> constaté avec Monsieur Gagnebin, qui n'est pas fort sur cet article, si ce sera corvée personnelle en partageant le travail comme en Franche-Comté, ou contribution pour payer les corvéables. En général, les sujets protestans de Porrentruy sont bien plus riches que les<sup>i</sup> catholiques, mais moins que ceux de Neufchâtel. Ces petites gesnes de vendre

<sup>2123</sup>(Atropa belladonna) ou Belle-Dame, est une plante herbacée vivace de la famille des Solanacées.

<sup>2124</sup>Le col du Grimsel (Grimselpass en allemand) est un col de Suisse culminant à 2 165 mètres. Il relie Innertkirchen dans le Haslital (canton de Berne) à Gletsch (canton du Valais).

<sup>a</sup>Corrigé sur « auss ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Un trait horizontal barre la page.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>e</sup>Ce nom est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>f</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>g</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>h</sup>L'expression « je n'ay pas bien » est corrigée en interligne sur « ce ne sont pas conve ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « ceux ».



vin que j'ay rapportées<sup>a</sup> ne se connoissent pas à la Chaux de Fond ny dans tout le Neuchâtel.

Monsieur Gagnebin m'a dit qu'icy Val d'Imier, le consistoire prononce le divorce ou par adultère d'un des deux partis, ou pour abandon de la femme par son mari, qu'il n'y a appel qu'en [?] même du pays qui estoient dans un petit lieu dont j'ay oublié le nom et qu'on peut se [?] et que le prince<sup>b</sup> juge au civil ne prononce point sur les cas matrimoniaux, mais je [?] qu'il n'est pas justicier sur une matière. Il ne [?] luy-même.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « sapins ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

[page 68]

Au Locle, le 24<sup>a</sup> juillet, feuille 1<sup>ère</sup>

En sortant de Neufchâtel, je n'ay vu, ainsi que je l'ay dit, qu'un pays âpre, des bois et de mauvais chemins et ce dernier article doit estre l'inconvénient d'un pays libre, au moins pendant longtems, les chemins étant une dépence énorme prise sur le peuple du siècle présent pour le profit des générations futures. On conçoit aisément qu'un peuple qui n'est pas violenté s'y porte difficilement et lentement et qu'il ne s'y porte même qu'après que sa richesse sera devenue assez considérable pour faire aisément ces entreprises. Aussi, dans le pays de Porentruy qui est bien moins riche que celui de Neufchâtel, j'ay trouvé bien plus de chemins entrepris et commencés, et j'ay trouvé aussi que le peuple en gémit presque comme en France.

À Vallangin, siège du comté, autrefois séparé de celui de Neufchâtel et qui a encore une régence différente, mais depuis bien des siècles sous le même souverain et également sous la protection du canton de Berne<sup>2125</sup>, le pays n'est encore ny cultivé, ny susceptible de l'estre. J'ay dit que le château et le village<sup>b</sup> plustost<sup>c</sup> que ville de Vallangin est sur une montagne moindre au milieu de la vallée, et entourée de tous côtés de montagnes plus hautes, ce qui ne laisse des<sup>d</sup> deux côtés que des vallons très étroits, des espèces de défilés, mais j'aurais pu y voir une manufacture d'indiennes qui fait vivre le pays. Je ne l'ay pas vue parce que je ne le sçavois pas.

Ayant remonté ensuite et descendu dans le vallon de Reuss qui est plus large. J'ay trouvé des terres bien cultivées et l'air d'une richesse dont je n'avais pas eu d'idée dans les autres vallées du Mont Jura.

En arrivant à La Ferrière<sup>e</sup> je me suis trouvé dans le Val Saint-Imier, terre de Porentruy car icy comme sur la plupart des frontières, les possessions des différens États sont fort entrelacées. Mais ce pays, quoyque sujet à un prince catholique et qui plus est évêque et prince de l'Empire, fait<sup>f</sup> cependant partie de la Suisse et le pouvoir du souverain y est bien mitigé par la protection des Suisses.

Le Val Saint-Imier ainsi que la ville et le territoire de Bienne doivent leur bonheur à ce qu'ils ont embrassé la religion protestante et que les cantons protestans dont ces pays sont voisins les ont défendus contre la puissance d'un évêque

---

<sup>2125</sup>Voir plus haut.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « 18 ».

<sup>b</sup>Souigné.

<sup>c</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>d</sup>Corrigé sur « que ».

<sup>e</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « est ».

catholique et d'un prince de l'Empire qui est ces deux qualités<sup>a</sup> et un objet<sup>b</sup> d'horreur pour ces cantons.

[page 69] On a fait valoir d'anciens traités de combourgeoisie entre Berne et Bienne<sup>2126</sup>, quoyque de pareils traités qui existoient avec différentes villes de Suabe<sup>2127</sup> et d'Alsace ayant été évoqués<sup>c</sup> et soyent même oubliés aujourd'huy et que la ville de Constance<sup>2128</sup> par exemple soit devenue absolument sujette de la maison d'Autriche, comme Strasbourg de celle de France. Bienne a été plus heureuse. Sa combourgeoisie a été tellement cimentée que cet État envoie un député aux diettes de Suisse quoyqu'il soit sujet d'un souverain étranger à la Suisse.

Le Val Saint-Imier n'a pas ce mesme privilège d'envoyer un député, mais le canton de Berne est aussi garand de ses immunités, et le p[rince] de Porentruy n'a pas de forces capables<sup>d</sup> de s'opposer à une si puissante protection. Cependant, ils n'ont point des actes de liberté aussi<sup>e</sup> rédigés et aussi avantageux au peuple que ceux de Neufchâtel. J'en donneray par exemple ce que j'ay déjà remarqué dans les précédens journaux. J'ay trouvé les paysans dans une grande crainte de ce qu'ils appellent les sautiers<sup>f</sup> qui sont les commis des fermes de leur prince et voilà de quoy on n'a pas d'idée à Neufchâtel.

Le Val Saint-Imier (ou l'Arguel qui me semble le même pays<sup>2129</sup>, ce dont je ne suis pas encore sûr)<sup>g</sup> est donc dans une position mitoyenne quant à la liberté et quant à l'aisance qui en est la suite. Ils se trouvent heureux quand ils comparent à leurs voisins d'un côté, qui sont les sujets catholiques de leur prince, et malheureux quand ils se comparent à ceux de Neufchâtel.

Nota que la Chaux d'Abel, pays assez voisin pour que j'aye pu y aller après de La Ferrière est du pays catholique et que le bailliage de Moutiers Grand Val dont est le village de Tavannes où j'ay couché avant d'arriver à Bienne et à Neufchâtel a encore une constitution intermédiaire. Ce bailliage est absolument libre de l'impôt comme le [?] de la<sup>h</sup> principauté de Porentruy. Cependant, comme ils sont protestans, Berne les a aussi pris sous sa protection mais seulement quant au spirituel. Le

<sup>2126</sup>Des combourgeoisies avec Berne et Fribourg lièrent à la Confédération des parties de l'évêché de Bâle Bienne et l'Erguël en 1344/1352 par exemple.

<sup>2127</sup>Souabe, une des 7 régions administratives (Regierungsbezirke) de l'État libre de Bavière.

<sup>2128</sup>Allemagne, Land du Bade-Wurtemberg, district de Fribourg-en-Brigau.

<sup>2129</sup>Ce sont bien deux choses différentes, bien que géographiquement très proches.

<sup>a</sup>Corrigé sur « catholiques ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « un ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « oubliés ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « assez ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Souligné.

<sup>g</sup>L'expression entre parenthèses est rajoutée en interligne.

<sup>h</sup>Corrigé sur « l'évêché ».

consistoire de Berne leur envoie des députés pour visiter leurs églises, leur donner des livres de prières, etc. Néanmoins, quoique cette petite protection soit bonne purement au spirituel elle ne laisse pas de diminuer le pouvoir du souverain dans ce district.

Nota aussi que je crois m'estre trompé<sup>a</sup> dans les journaux précédens sur la juridiction spirituelle de l'évêque de Porentruy. La ville seule de Porentruy est de l'archevêché de Besançon et encore le collège des jésuites qui y existoit n'en estoit pas. Le château de Porentruy, ce collège et aujourd'huy celui qui y est substitué, et tout le reste du pays de Porentruy estoit avant la réformation de l'évesché de Basle, qui s'étendoit aussi à Befort et dans une partie de la haute Alsace et depuis la Réformation tout ce qui est resté catholique a encore le même évêque pour supérieur spirituel. Cela m'a été expliqué à La Ferrière<sup>b</sup>.

[page 70] Dans le Val Saint-Imier, j'ay trouvé moins de culture que dans la vallée de Reuss, mais l'esprit de ce système ne doit pas me conduire jusqu'à attribuer cette différence uniquement au gouvernement.

Je crois qu'elle doit l'être aussi à celle du sol, et que celui du Val Saint-Imier est plus propre aux prairies. Ces prairies ne sont pas d'ailleurs des pâturages vagues comme dans les montagnes de Franche-Comté. Chaque propriétaire a sa prairie et la clot<sup>c</sup> de barrières de bois. Ce sont ces barrières que j'avois à franchir continuellement dans ma course pédestre à la Chaux d'Abel. D'ailleurs, à Renans et à La Ferrière, j'ay trouvé l'industrie et surtout l'horlogerie établies comme dans les montagnes de Neufchâtel.

De La Ferrière, je suis venu dîner à la Chaux de Fond et coucher au Locle. Ces deux villages sont les vrais centres de l'industrie des montagnes. Il n'y a pas un paysan qui ne soit artiste, pas une maison qui ne soit propre et on en construit tous les jours de nouvelles, rien en un mot qui n'annonce l'aisance et la prospérité. Aussi la vie y est-elle plus chère que dans les pays voisins.

Les terres de ce côté sont les unes bien cultivées, les autres en grande quantité<sup>d</sup> sont en prairies, et les fourrages s'y consomment parce qu'où il y a beaucoup d'hommes, il y a beaucoup de chevaux et que chaque maison de paysan a aussi quelques vaches qu'il faut nourrir au sec pendant cinq mois de l'année au moins que le pays est couvert de neiges.

Ce pays qui produit assez de fourrages, de laitages et de viande pour sa consommation et pour en vendre manque totalement de vins, n'a pas assez de grains pour sa consommation qui devient tous les jours plus considérable par le

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « mal expliqué ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « nota » est mis en valeur par un cadre dans la marge.

<sup>c</sup>Corrigé sur « cho ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « abondan ».

progrès de la population, et commence même à manquer de bois, quoyque le pays ne fût qu'une forest il y a cent ans. On supplée un peu au bois par la tourbe qu'on a trouvée dans quelques vallées et dont l'odeur est moins désagréable icy qu'en Hollande parce qu'on y a l'usage des poêles comme en Allemagne. Les vins viennent en partie de la côte de Neuchâtel sur le lac qui n'est qu'un vignoble. Mais en général, vins, grains et bois, et toutes sortes de denrées arrivent icy en abondance de la Franche-Comté, qui n'a pas d'autre débit de ces denrées, et qui y apporte aussi celles des autres provinces du royaume, et celles des pays étrangers.

[page 71] La défence de la sortie des bleds de France et celle des bois de Franche-Comté qui existe n'apportent nul<sup>a</sup> obstacle à l'exportation qui se fait en contrebande. Cela m'a été expliqué sur les lieux par les paysans et voituriers<sup>b</sup> eux-mêmes qui sont tous contrebandiers de ce genre.

Je dis des contrebandiers de ce genre car il n'en est pas de même de ceux qui importent du sel et du tabac en Franche-Comté. Il ne suffit pas pour ces marchandises d'avoir franchi une barrière, on est saisi (sic) pour [?] la France. D'ailleurs, les commis de la Ferme mettent bien plus de zèle à ces prises qu'à empêcher l'exportation du bled et du bois. C'est pourquoy les faux-sauniers et faux-tabatiers sont une autre espèce d'hommes, gens hardis qui courent de grans risques pour l'appât d'un grand gain<sup>c</sup>.

Quoyqu'il y ait peu de chemins à travers les montagnes où ce que nous appellons icy une voiture puisse passer, il y a une infinité de passages pour les chevaux et même pour les petites charettes longues du pays qui n'ont que trois pieds de voye<sup>2130</sup> entre leurs roues et qui se hasardent à travers des dangers incroyables. Je les ay vus aller dans des routes où un homme timide auroit peur à pied. J'ay vu le voiturier soutenir un long espace de terrain des voitures de foin malgré le danger quand il la soutient de son épaule du côté du précipice de faire un faux pas, auquel cas l'homme et la voiture périssent sans ressource, et quand ils la soutiennent avec une corde en marchant du côté de l'escarpement, d'estre souvent obligés de s'aider de leurs mains pour gravir, en sorte que si le pied leur manquait, ils tomberoient entre les quatre roues. J'ay vu faire cette dernière manœuvre sans y être attiré par l'appas de la contrebande et uniquement pour conduire des foins du pré au village. Ces gens y sont accoustumés et, dans le tems de la récolte des foins, courent ce danger dix fois par jour. Aussi arrive-t-il quelquefois des malheurs.

Revenons à la contrebande, les [Comtois ?] et les Neuchâtelois traversent

---

<sup>2130</sup> Environ un mètre.

<sup>a</sup> Corrigé sur « nulle ».

<sup>b</sup> Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup> L'expression depuis « Je vois des contrebandiers de ce genre » est rajoutée en bas de page, isolée par un trait horizontal, avec un signe de renvoi.

sans cesse les montagnes qui séparent<sup>a</sup> ces deux États<sup>b</sup> ou avec des chevaux ou<sup>c</sup> avec de belles voitures. Les commis ne peuvent pas garder tous les passages. Les voituriers sont arrêtés une fois sur vingt et dix neuf voyages heureux les dédommagemens d'une saisie.

Il y a aussi quelques moyens pour faciliter ce commerce qui est celui de tous les paysans des deux frontières. Ils m'en ont expliqué deux que voici.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « les ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur entre ».

[page 72]

Au Locle, ce 24<sup>a</sup> juillet, feuille 2

1° On obtient quelquefois une permission pour exporter de France une petite quantité de bled ou de bois. Il y a même des cas où elle est de droit. Par exemple, il y a des gens établis en Neuchâtel qui ont des terres en France. Il faut bien leur permettre de porter chez eux leurs propres denrées. Or, une permission pour quatre sacs de bled en fait passer cent, parce que le voiturier n'est jamais rencontré par les commis qu'une fois sur vingt et ce n'est qu'à ce voyage qu'il exhibe son passe-port<sup>b</sup>.

2° Autre moyen : ils vont cinq ou six voitures ensemble dans une route qui pour les conduire à un moulin à moudre le bled ou à scier le bois et les frontières en sont pleines, et on ne peut pas les arrêter dans ce trajet. Alors deux ou même un suffisent pour rester à la garde de leurs voitures dont les chevaux sont accoutumés à ce sentier. Les autres se répandent dans le pays, voyent si les commis y sont et passent dans le moment où ils n'y sont pas. Je leur ay demandé comment cela s'accordoit avec la défense de rouler sans congé dans les quatre lieues de la frontière. Les Neuchâtelois à qui j'en parlais n'entendoient pas mon objection, d'où j'ay conclu qu'il est impossible de tenir la main à cette défense pour les voitures qui portent sans cesse des bleds ou des bois au moulin.

Je pense que les précautions que Monsieur le garde des sceaux<sup>2131</sup> veut prendre à présent pour empêcher l'importation des livres imprimés en Suisse ne seroit pas plus efficaces. Deux cens exemplaires d'une brochure défendue ne sont pas un gros volume. Il me semble bien aisé de les introduire par toutes les voitures qui traversent le pays avec des marchandises de tout genre.

En un mot, les Comtois ont plus de bois et de bled qu'il ne leur en faut. Les Neuchâtelois ont besoin de ces denrées mais ont par leurs arts et leur industrie de l'argent qui manque aux Comtois et il est reçu dans le pays que le commerce avec Neuchâtel est le meilleur de tous parce qu'on y paye toujours comptant. Je défie à toute puissance humaine d'empêcher cette contrebande.

Ils sont icy<sup>c</sup> très fâchés quand l'exportation est permise en France parce qu'alors le bled qu'on peut descendre par les rivières devient plus cher, au lieu que, dans les tems de prohibition, il leur [page 73] arrive toujours en abondance et à meilleur marché.

En voilà assez sur la contrebande. Venons à la description du pays.

---

<sup>2131</sup>Armand Thomas Hue, marquis de Miromesnil est garde des sceaux de 1774 à 1787, voir le dictionnaire biographique pour plus de détails.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « 18 ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé sur « auss ».

La vallée du Chaux de Fond et celle de Locle me paroissent à présent en été<sup>a</sup> des pays enchantés. Les deux villages sont plustost une réunion de maisons, quelquefois un peu loin les unes des autres et on peut dire que tout le pays, au<sup>b</sup> moins toute la vallée, est aussi une espèce de hameau continuel par le grand nombre de petites maisons éparses ayant toutes l'air propre, bâties de pierre blanche et recouvertes de ce bardeau nommé [ausenne?] ou tavaillon qui à quelque distance ressemble à des ardoises. Chacune de ces maisons a autour d'elle un petit terrain qu'elle cultive pour sa consommation et quelques vaches qui ne coûtent rien à nourrir dans l'été parce<sup>c</sup> qu'elles paissent sur les montagnes voisines, et peu dans l'hiver par l'abondance des fourages. Mais cette œconomie rustique qui n'est<sup>d</sup> que pour leur consommation les occupe peu et ne fait pas leur richesse. Dans chacune de ces maisons, on trouve un atelier de différens arts, surtout d'horlogerie, et dans le village le capitaine, le major, le médecin, le justicier sont tous en même tems horlogers ou orfèvres. Comme il n'y a ny maîtrise ny dérogeance, tout le monde<sup>e</sup> peut s'occuper et personne n'en rougit.

Ajoutons qu'à la Chaux de Fond, au Locle et dans le pays intermédiaire, mais bien plus à la Chaux de Fond, la vallée est large, les pentes qui mènent à la montagne douce et ces montagnes couvertes de bois de sapin et quelquefois de hêtres remplies de sentiers assez commodes pour la promenade et souvent des points de vue très agréables. La verdure de la vallée toujours charmante comme dans tous les vallons des pays de grandes montagnes, avec<sup>f</sup> une imagination un peu romanesque, et mélancholique<sup>g</sup> on croiroit qu'on va s'oublier<sup>h</sup> dans une de ces maisons isolées et y vivre dans une retraite délicieuse.

[page 74] Mais cela ne seroit ny si agréable ny si aisé dans l'exécution.

Quant à l'agrément, n'oublions pas que ce pays si beau en été est couvert pendant cinq mois de trois ou quatre pieds<sup>2132</sup> de neiges pendant lesquels on ne peut suivre que les chemins fréquentés où la neige est battue et consolidée.

Dans ce long hiver, tout le commerce du pays se fait en traîneau d'icy jusqu'à Neufchâtel d'un côté et jusqu'à Besançon de l'autre et l'unique amusement des dames du pays est alors de se promener en traîneau, ce qui est charmant à Paris pendant deux jours, mais bien ennuyeux à la longue.

---

<sup>2132</sup>Plus d'un mètre.

<sup>a</sup>Corrigé sur « est ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « est pres ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « qua ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « les ».

<sup>e</sup>Ces trois mots sont répétés deux fois.

<sup>f</sup>Corrigé sur « avec co ».

<sup>g</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>h</sup>Corrigé sur « acheter une d ».



Après les neiges, un mois ou six semaines, de débordemens, d'inondations et de torrens dont le pays est coupé. Nota que ces inconvéniens de l'habitation prouvent mieux que tout le reste le pouvoir de la liberté et de la douceur [du] gouvernement qui a fait de ce pays désert le séjour des arts.

Quant à la possibilité de s'y établir et d'y choisir une retraite, voicy ce qu'il y a à y objecter. Aucune des maisons isolées ne pourroit se louer parce que chacune tient à son champ et en fait partie, et dans le village on ne trouveroit que des chambres dans les auberges où on ne peut passer que quelque tems ou à louer une chambre seulement dans une maison occupée par d'autres et qui coûteroit très cher.

Quant à acheter, outre le prix énorme des fonds dans ce pays-cy, on ne peut acheter sans estre habitans. Il est vrai que les Neuchâtelois accordent à bon marché le droit d'habitation qui n'atteint pas celui de bourgeoisie, mais il faut estre protestant.

Enfin, il n'y a ny solitude, ny liberté où on est l'objet de la curiosité de tout un pays, et c'est ce qui arriveroit icy, où tout en étant tourné à l'industrie, ce seroit<sup>a</sup> un phénomène que quelqu'un qui s'y établirait sans exercer quelque art utile, d'autant plus que l'expérience les a mis en garde [page 75] contre les mauvais sujets qui viennent y chercher un refuge. Beaucoup y passent et par ces raison peu s'y arrestent.

Moy, voyageur inconnu, j'ay découvert par hasard et par la combinaison de différentes questions qui m'ont été faites que le prétendu Monsieur de Grandpré se donnant pour médecin est Monsieur Guerrenet si connu à Paris par sa banqueroute. Á plus forte raison, les [domiciliés?] qui voyagent sans cesse en France découvrent bientost qu'ils sont tous ceux qui voudroient s'établir chez eux.

Nota : j'ay pensé et écrit depuis à Motiers-Travers différemment sur la [?] des François<sup>b</sup>.

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « c'est ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée en bas du texte, d'une encre plus pâle.

[page 76]

Au Locle, le 24<sup>a</sup> juillet, feuille 3

J'avois bien compté ne pas aller voir tous les ouvriers du pays dont l'auteur de ma brochure rapporte des merveilles. J'ay cependant été chez deux [artistes?] de la Chaux de Fond et chez aucun à Locle parce que ce seroit partout la même chose.

J'ay cependant été à la Chaux de Fond chez le fameux Jacquet Dros<sup>b2133</sup> chez qui on mène tous les étrangers. Il y avoit peu de chose. Les morceaux fameux ont été vendus à des souverains. Son fils est à présent établi en Angleterre où le Roy le fait travailler, et luy-même est à présent aux bains de Leuch<sup>2134</sup> parce qu'estant devenu plus riche que les autres, il s'est mis à avoir un mauvais estomach et peut-estre des vapeurs. Il n'y a que des morceaux médiocres, mais sur ceux que j'ay vus et sur la description même de l'auteur de ma brochure qui est en enthousiasme, c'est une charlatanerie de comparer ces ouvrages au [?].

Dans celui-là, le vent estoit donné à une flutte modifiée, et le jeu des doigts et des coups de langue qui changent les tons. Icy, ce sont deux machines ensemble qui seroient mieux séparément parce qu'elles n'ont rien de commun. Une pendule et une serinette. Le tout à la vérité très bien exécuté et orné d'un tableau mouvant qui dans la pièce que j'ay vue n'est que ridicule.

J'ay vu à la Chaux de Fond et au Locle les<sup>c</sup> moulins souterrains. Ceux<sup>d</sup> que j'ay été voir à la Chaux d'Abel ne sont<sup>e</sup> rien en comparaison. La vraie fente<sup>f</sup> naturelle dans le roc invitoit<sup>g</sup> pour ainsi dire l'ouvrier<sup>h</sup> et le guidoit et on va jusqu'à la dernière roue<sup>i</sup> voyant toujours le ciel.

<sup>2133</sup>Pierre Jaquet-Droz, né à La Chaux-de-Fonds dans une famille aisée de paysans-horlogers, il entreprend dans un premier temps des études à la Faculté de philosophie de l'Université de Bâle, en mathématique et physique notamment. Puis à Neuchâtel, il suit des cours de théologie, mais il abandonne bientôt sa vocation religieuse au profit d'une formation d'horloger. Il travaille tout d'abord en pendulerie avant de se spécialiser dans les mécanismes à automates où il excellera rapidement, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2134</sup>Loèche-les-Bains (en allemand Leukerbad), Suisse, canton du Valais, chef-lieu de district.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « 18 ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « Dons ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « chose bien plus importante ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « celui dont j'ay ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « n'est ».

<sup>f</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « la vraie [?] fente ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « invisoit ».

<sup>h</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes.

<sup>i</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes.

À<sup>a</sup> la Chaux de Fond et au Locle<sup>b</sup>, on a osé travailler dans un abîme vertical<sup>c</sup>. Trois meules à la Chaux de Fond<sup>d</sup> travaillent sur terre, au Locle, 4, je ne sçais pas même si ce n'est pas 5<sup>e</sup>. On a creusé le roc autour du trou étroit de l'abîme. On y a fait<sup>f</sup> la place du rouage qui se trouve sous une voûte naturelle où on ne peut descendre qu'avec des lumières quand le moulin ne va pas et où il est impossible de descendre quand il va.

La descente par un escalier n'est pas sans danger pour ceux qui sont maladroits ou<sup>g</sup> n'ont pas le pied<sup>h</sup> bien sûr. Cependant, elle est beaucoup mieux entretenue et moins<sup>i</sup> [page 77] dangereuse<sup>j</sup> à la Chaux de Fond qu'au Locle, aussi y ai-je descendu jusqu'à la dernière roue et au Locle je n'ay descendu que jusqu'à la seconde<sup>k</sup> roue. Il estoit inutile<sup>l</sup> d'aller plus loin. Toutes trois se ressemblent et les escaliers au Locle<sup>m</sup> sont de marches hautes, inégales, quelquefois dégradées et sans rampe pour se soutenir. Dès<sup>n</sup> qu'on approche de la roue, elles deviennent<sup>o</sup> très glissantes par l'eau qui y tombe continuellement. Je conseille à tous ceux qui iront de ne pas aller plus loin que moy et de voir plustost le puits<sup>p</sup> de la Chaux de Fond que celui du Locle. L'un est construit sur<sup>q</sup> le modèle de l'autre, ou à peu près.

Les roues ont douze ou quinze pieds<sup>2135</sup> de diamètre. L'auteur de la description<sup>r</sup> dit quinze, je croirois douze. Elles m'ont toujours paru avoir<sup>s</sup> moins de diamètre<sup>t</sup> qu'à la Chaux d'Abel.

---

<sup>2135</sup>4 à 5 mètres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « icy les tra et ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « verticale ».

<sup>d</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>L'expression « au Locle, 4, je ne sçais pas même si ce n'est pas 5 » est rajoutée en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>f</sup>Corrigé sur « ménagé ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « comme moy en ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « bien ».

<sup>i</sup>L'expression « mieux entretenue et moins » est corrigée en interligne d'une encre plus brune sur « peut-estre excellente et meilleure ».

<sup>j</sup>Rajouté en interligne d'une encre plus brune.

<sup>k</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « première ».

<sup>l</sup>Corrigé sur « très ».

<sup>m</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>n</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>o</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne d'une encre plus brune.

<sup>p</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune sur « celui ».

<sup>q</sup>L'expression « L'un est construit sur » est corrigée en interligne sur « car l'un est construit sur ».

<sup>r</sup>Corrigé en interligne sur « brochure ».

<sup>s</sup>Corrigé sur « on ».

<sup>t</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

Il y a à la Chaux de Fond (et je crois aussi au<sup>a</sup> Locle mais, comme j'étois mal à mon aise, j'ay regardé avec moins d'attention) il y a, dis-je, deux roues ou concentriques, ou accolées l'une contre<sup>b</sup> l'autre, ainsi elles ont ou le même centre, ou deux centres qui sont les deux points voisins du même axe. La plus grande reçoit l'eau qui les fait tourner toutes deux. La plus petite est garnie de<sup>c</sup> dents qui par des renvoys font tourner un moulin qui est en hault et sur<sup>d</sup> terre<sup>e</sup>. Cette construction a paru<sup>f</sup> nécessaire dans un espace aussi resserré. Ces<sup>g</sup> moulins n'ont que peu d'eau mais une grande chute qui y supplée.

Ce qui a donné lieu à ces machines si singulières est la nature du pays où souvent les eaux s'engouffrent et sont passés par dessus de grandes montagnes et repassent de l'autre côté. Nota que la fameuse perte<sup>h</sup> du Rhosne<sup>2136</sup> qui est aussi dans le Jura est aussi un engouffrement de même genre, et<sup>i</sup> cette disparition des courans d'eau dans le pays me semble mériter grande attention. J'y ay vu plusieurs autres engouffremens que ceux où on a<sup>j</sup> construit des moulins souterrains.

[page 78] Entre la Chaux de Fond et le Locle, il n'y a qu'une montagne peu élevée. C'est cependant le partage des eaux. Celles de la Chaux de Fond paraissent avoir leur pente vers les landes sèches qui vont dans le Rhin et celles du Locle paraissent aller par-dessous les montagnes se rendre dans le Doux qui se rend dans le Rhosne.

Quelqu'un qui m'a paru intelligent<sup>k</sup> m'a assuré dans le pays que les sources de la Chaux de Fond et celle de la Chaux d'Abel sont celles qui reparaissent dans la vallée de Reuss près de Saint-Martin à un endroit qu'on nomme le [foret ?]<sup>l</sup>. On dit que cela est prouvé par différentes observations<sup>m</sup>. On m'a parlé à Saint-Martin

<sup>2136</sup>La perte de la Valserine, à Bellegarde-sur-Valserine, voir carnet du voyage en Suisse 2, page 7.

<sup>a</sup>Corrigé sur « Lo ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « à l'autre ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « d'attach ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « sort de terre ».

<sup>e</sup>L'expression depuis « il y a, dis-je, deux roues » est corrigée en interligne sur « deux roues concentriques dont la plus grande reçoit l'eau et la plus petite est armée d'attachons. Nota je crois qu'elles sont accolées l'une à l'autre plustost que concentriques, en sorte que ce n'est pas le même centre, mais le même axe. Celle à grand diamètre reçoit l'eau par en hault, ce qui facilite l'éclat de l'eau, celle à petit diamètre donne le mouvement aux meules ».

<sup>f</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « est ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « on ne peut pas la place du grand axe prolongé horisontalement des moulins ordinaires. Il y a à ces moulins peu d'eau mais une grande chute qui y supplée ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « sault ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « j'en ay vu ».

<sup>j</sup>Corrigé sur « fai ».

<sup>k</sup>L'expression « qui m'a paru intelligent » est rajoutée en interligne.

<sup>l</sup>Souligné.

<sup>m</sup>L'expression depuis « on dit que » jusque là est rajoutée en interligne.

quand j'y ay passé de ce [foret ?] remarquable par la grande quantité d'eau qui y sort de terre. Comme je n'en sçavois pas alors l'importance, j'ay négligé d'aller le voir. Je ne pensois<sup>a</sup> alors qu'à la caverne du lait de lune<sup>2137</sup>.

Icy au Locle, le cours des eaux est bien plus sensible. Le moulin est à une demie heure de chemin à pied du village du Locle dans un lieu qu'on nomme le Cul-des-Roches<sup>b</sup> et qui est bien nommé<sup>2138</sup>. Dans le trajet, on m'a fait remarquer plusieurs gouffres semblables en sorte qu'il n'y a qu'une petite partie du ruisseau de la vallée<sup>c</sup> qui arrive au moulin du Cul<sup>d</sup> des Roches.

La vallée va donc en pente depuis le Locle jusqu'à une chaîne de montagnes qui n'a nulle issue mais dans laquelle la vallée fait quelques culs de sac. Celuy qu'on nomme le Cul des Roches en est un et le ruisseau y va frapper perpendiculairement et au pied du roc se précipite dans son dernier abîme qui fait tourner le moulin. Je dis le dernier car j'ay déjà dit<sup>e</sup> qu'il y en a plusieurs dans la route. Comme à la perte du Rhosne, on m'a<sup>f</sup> fait observer plusieurs autres gouffres avant celuy où le fleuve se perd entièrement.

Icy, au-dessus du moulin, la montagne n'est élevée que d'une vingtaine de pieds de hauteur perpendiculaire autant que j'en ay pu juger à la vue, estant aidé de celle de Jacquemin qui vaut mieux que la mienne et qui voit même la hauteur [?] mais les [?] en jugent autrement est ils disent que du pied de la montagne de ce côté-cy au pied au même niveau de l'autre côté il n'y a que 80 perches de 16 pieds

---

<sup>2137</sup>Décomposition de l'argent par l'acide contenu dans le sel marin, qui forme une matière blanche dénommée sel de lune ou argent corné. Ce sel de lune, ce chlorure d'argent noircit à la lumière, et d'autant plus rapidement qu'il est frappé par des rayons plus vifs.

<sup>2138</sup>C'est à la fin de la période crétacée, il y a cent trente millions d'années, que s'est terminée la formation de la vallée du Locle. Á ce moment, le Jura se plisse et donne une nouvelle activité aux cours d'eau. Le Doubs approfondit son lit. Et, au Locle, le Bied creuse le sien : l'eau s'écoulait alors à ciel ouvert. Á la suite d'un choc ou d'un éboulement, la vallée du Locle s'est fermée. Le Bied a alors trouvé un écoulement souterrain au Col-des-Roches (autrefois Cul-des-Roches), devenu l'unique exutoire. Et les eaux ont creusé une grotte. Le Col-des-Roches s'est alors transformé en emposieu, (un puits naturel qui relie les eaux de surface aux eaux souterraines), un classique du paysage karstique jurassien, abondamment marqué par les dolines, ces dépressions circulaires où l'eau s'infiltré. Un moulin a alors été construit sous la terre. En 1660, Jonas Sandoz, un personnage très riche, obtient les concessions d'exploitation des moulins et creuse la grotte pour y installer cinq roues hydrauliques, trois à quatre moulins à grain et un battoir permettant autant d'écraser de la nourriture pour les animaux que du chanvre ou du lin destiné, quant à lui, à la fabrication de dentelles. <http://www.lesmoulins.ch/index.htm>

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Corrigé sur « ville ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « côte ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « observé ».

<sup>f</sup>Corrigé sur le même mot.

de terrain mesurés<sup>2139</sup>.

[page 79] On marche à cette butte par un sentier beaucoup trop rapide pour moy, je n'ay pas voulu même que Jacquemin s'y hasardast. Du pied, on voit au hault de cette butte on voit la crête de la montagne coupée des deux côtés à pique comme si elle l'estoit de main d'homme. Elle ne l'est cependant que par la nature et jamais homme n'y a travaillé.

Je crois que la vallée du Locle a été un lac qui s'est creusé cette issue. Que depuis les eaux s'estant creusé par en bas des abîmes et des issues par dessous les montagnes le lac est devenu à sec, et son fond une prairie tel<sup>a</sup> qu'on l'avoit à présent. Prairie marécageuse où j'ay vu beaucoup de joncs et de couches carex en termes de botanistes<sup>b</sup>, ce qui dénote un terrain mol et propre<sup>c</sup> aux gouffres. Cependant, on n'y tire point de tourbe comme dans quelques vallées voisines.

Tout le monde convient qu'il seroit utile pour le commerce de couper tout à fait cette côte<sup>d</sup> du Cul des Roches. En effet, on vient par là en plaine de la vallée du Doux et par conséquent de<sup>e</sup> la France dans les riches vallées de Neufchâtel où on arrive que par des chemins éloignés, détournés et escarpés.

Un sous-ingénieur de Besançon disoit qu'il l'abattra d'une chiquenaude et, dans la vérité, à la façon dont ils commandent les corvées dans cette province, je ne doute point qu'il n'en vinssent<sup>f</sup> à bout dans très peu de tems. Icy, on tombe dans l'excès contraire. On en parle et on ne fait rien. J'ay déjà dit que c'est l'inconvénient du gouvernement républicain qui a ses inconvénient comme ses avantages. Cependant, comme on y pense, que l'avidité est évidente, que la difficulté n'est pas énorme et que le pays devient tous les jours plus riche, je ne doute pas que cela ne se fasse quelque jour.

Outre les avantages du commerce et de la communication, j'avoue que je craindrais pour la vallée du Locle quelque grande catastrophe qu'on préviendroit par cette coupure, s'il estoit possible que par quelque accident les abîmes vinssent à se combler le<sup>g</sup> pays entier seroit perdu<sup>2140</sup>. On dit que l'abîme du moulin a déjà été comblé une fois non pas assez pour empêcher l'eau de s'écouler mais seulement pour empêcher quelque tems le moulin d'aller, à quoy les propriétaires ont remédié avec de la dépence. Il me semble que ce malheur devoit ouvrir les yeux sur la

<sup>2139</sup>Environ 2500 m<sup>2</sup>.

<sup>2140</sup>De fait, la vallée du Locle est très fréquemment inondée et se transforme souvent en lac.

<sup>a</sup>Corrigé sur « pe ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « carex » jusque là est soulignée.

<sup>c</sup>Corrigé sur « facile ».

<sup>d</sup>corrigé sur « vallée ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « dans les fr ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « viss ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « la vallée ».

crainte d'un plus grand.

[page 80]

Au Locle, le 24<sup>a</sup> juillet, f[euille] 4

Articles oubliés dans les journaux précédens à ce que je crois

1° Dans le pays de Porrentruy, j'ay vu des sabots de bois<sup>b</sup> larges attachés aux charrettes pour enrayer. Cette précaution leur est enjointe sous peine d'amende et elle est doublement bonne, et pour les chemins qu'elle préserve des grandes ornières et pour les voituriers dont elle épargne les roues et à qui cette enrayerure large est encore plus utile que celle de la roue. Seulement, il y a des pays où on a affiché sur le chemin « défence absolue d'enrayer » pour conserver le chemin, ce qui peut être dangereux, ainsi est injuste.

2° Dans ce pays-cy, celuy de la Chaux de Fond, etc. le pays abonde en pierres calcaire plattes. On en fait des murs de clôture en pierres sèches qui sont très bons. Le corps du mur est en pierres posées à plat, à quoy leur forme est commode, et le rang d'en haut en pierres de la même qualité, posées non pas de champ ny à plat mais inclinées, à quoy leur forme est aussi commode, et ce qui tient lieu d'un bon chaperon.

3° Il y a à quelques lieues d'icy une verrerie où on fait, dit-on, de beaux ouvrages. Tout le pays est plein de jolis<sup>c</sup> flacons de cristal qui en viennent. Je comptois y aller, mais il faudroit perdre un jour, ainsi je n'iray pas. Il y en a une encore plus belle en Franche-Comté du côté du Doux.

4° Le génie de ce pays-cy estant tourné à la mécanique, on y fait beaucoup d'ouvrages qui sont proprement des amusettes et des inutilités. C'est ce que j'ay vu aussi à Haarlem il y a deux ans. Les jeux des yvrognes et ceux des enfans ont trait à la mécanique.

On m'a parlé d'un artiste à deux lieues d'icy qui par des machines [attachées ?] fait moudre du grain, battre en grange, rouler une voiture. Mais il faudroit une demie-journée et je n'irai pas.

[page 81] 5° L'auteur de ma brochure critique avec raison le peu de soin qu'on prend icy des bois qu'on a laissé dépérir faute de police. C'est la faute qu'on fait dans tous les pays où on croit en avoir une quantité inépuisable. C'est celle que les François et les Anglois ont mis dans l'Amérique septentrionale. Mais icy, c'est aussi un des vœux du gouverneur républicain où quelquefois la difficulté de gesner la génération présente empesche de [penser ?] à l'avenir, et à cet égard la bonté du gouverneur monarchique où on compte pour peu et souvent pour trop peu le [?], a cependant quelque avantage.

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « 19 ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « beau ».



6° Un horloger qui d'ailleurs est intelligent m'a cependant dit que le défaut de maîtrise est un grand malheur parce qu'ils ne peuvent pas avoir un bon ouvrier sans qu'il leur coûte des sommes considérables pour le fixer. J'apprécie cette critique ce qu'elle vault et cet homme raisonne comme son intérêt doit le faire raisonner. Il n'est plus garçon, il est devenu maître.

Le même homme m'a dit que malgré les maîtrises de Genève, il y a cependant un grand abus qui perd le commerce de l'horlogerie c'est la mauvaise marchandise qu'on y fait pour la faire à bon marché<sup>2141</sup>.

Luy qui se pique de n'en faire que de bonne a été une fois porter luy-même sa marchandise aux foires de Francfort<sup>2142</sup> et de Lepsick<sup>2143</sup> et n'a pu y rien vendre du tout parce qu'il y en avoit de Genève dont les boîtes d'or estoient épaisses comme du papier mâché<sup>a</sup> c'est son expression et qu'on y vendoit à des Polonais à vil prix. Raisonement de même genre.

C'est cependant ce même homme qui m'a parlé très pertinemment du cours des eaux de ce pays parce qu'il a de l'intelligence et que sur cela il n'a aucun intérêt qui le fasse déraisonner.

[page 82] 7° Les<sup>b</sup> granges<sup>c</sup> de ce pays depuis Porentruy et même depuis la Franche-Comté sont à côté des ouvriers. Tout est en bois et on lève une planche de la cloison commune, par où on met la paille ou le foin dans le ratelier des chevaux.

8° J'ay parlé de tous les ouvriers horlogers et armuriers et autres qui exercent leurs arts dans le pays. J'ay oublié l'article peut-estre le plus important, celui des dentelles. Toutes les femmes dans les plus petits hameaux même dans les chalets sont dentellières du côté de la Chaux de Fond, du Locle, etc. et du côté de la

---

<sup>2141</sup>Au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, l'horlogerie étant devenue, à Genève, une industrie prospère, les horlogers prirent la décision de se grouper. Ils se constituèrent en jurande (1601) et dressèrent des statuts. Dès lors, le métier fut organisé. Il fallait au jeune artisan au moins cinq années d'apprentissage pour devenir compagnon ; puis, après un stage de 1 à 4 ans, il avait le droit de prétendre à la maîtrise. S'il en était jugé digne par le corps des horlogers, il était admis à exécuter un "chef d'œuvre". Les règlements sévères de la maîtrise genevoise eurent pour résultat d'obtenir, dans le travail, la perfection qui a fait la réputation mondiale de l'horlogerie. Les maîtrises, ainsi que les corporations ne furent abolies qu'en 1795, malgré la résistance des horlogers qui tenaient à les conserver. Mais au cours de ces deux siècles, Genève avait réussi à prendre une place prépondérante dans l'industrie horlogère et le nom de cette ville, gravé sur le mouvement d'une montre, signalait toujours celle-ci comme une pièce de qualité supérieure.

<sup>2142</sup>Francfort-sur-le-Main (Frankfurt-am-Main en allemand), Allemagne, Land de Hesse, district de Darmstadt, ville-arrondissement.

<sup>2143</sup>Leipzig, Allemagne, Land de Saxe, chef-lieu de district et ville-arrondissement.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>b</sup>Corrigé sur « toutes ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « fermiers ».

Brévine, elles sont toutes fileuses. Á La Ferrière et<sup>d</sup> la Chaux d'Abel j'ay vu des blanchiries de fil sur le pré et on les en volent souvent malgré des barrières et de gros chiens<sup>a</sup>. Le lin du pays n'y suffit pas. On fait venir de l'étranger et lin et coton. Ils cultivent peu de lin et disent pour leurs raisons que le lin exige des fumiers et qu'ils n'en ont pas assez. Nota<sup>b</sup> : je parle à la [Faucille ?] [dattré ?] de Saint-Sulpy du [rouet ?] pour retendre<sup>c</sup> le fil à coudre. Nota aussi : je parle dans une autre feuille de la préférence donnée aux fils de [?] sur ceux du pays.

9° Jacquemin m'a parlé<sup>d</sup> d'un moyen que les chartreux de Bonlieu [et] sûrement d'autres ont d'employer leurs fonds depuis que les acquisitions leur sont défendues. Ils le prêtent à des particuliers pour acquérir dans leur seigneurie avec privilège. Quand ce particulier fait mal ses affaires, ce qui arrive souvent, la maison le poursuit comme créancier d'intérêt, qu'elle n'a pas exigés à la rigueur. Il est obligé de revendre la maison, y gagne de nouveaux lots et chalets et prête encore de l'argent au nouvelle (sic) acquéreur. Cette navette leur produit un employ très utile de leurs fonds.

---

<sup>d</sup>Corrigé sur « j'ay vu ».

<sup>a</sup>L'expression depuis « Á La Ferrière » est rajoutée entre deux lignes, d'une écriture plus petite.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>c</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>d</sup>Corrigé sur « dit de ».

[page 83]

À la Brévine, 25 juillet, feuille 1<sup>ère</sup>

Avant de partir du Locle, j'ay demandé dans mon auberge qu'on m'indiquast quelqu'un de la ville qui fût instruit des affaires de la ville et notamment de ces projets dont jusqu'alors je n'avois entendu parler que vaguement de couper le Cul des Roches. Les questions faites deux ou trois fois m'ont attiré la visite de Monsieur J[ean]-Jacques Richard, horloger, un de ceux dont il est fait mention dans ma brochure et j'ay bien sçu de luy et d'un ministre son parent qui s'est trouvé aussi dans le cabaret et a pris part à la conversation les faits que voicy.

1° Mes conjectures sur ce que la vallée<sup>a</sup> estoit autrefois un lac dont la coupe<sup>b</sup> de la montagne estoit l'issue sont très vraies. La tradition en existe<sup>c</sup> dans le pays et d'anciens titres en font mention, mais ils<sup>d</sup> n'ont<sup>e</sup> pu me dire ny la datte, ny aucune circonstance, ny m'indiquer aucun livre imprimé où il<sup>f</sup> en soit parlé.

2° La crainte de quelque grand malheur affecte beaucoup de gens du pays, d'autres n'y<sup>g</sup> pensent pas parce qu'eux et leurs pères et grands-pères y ont toujours vécu. Cependant, il y a très souvent des inondations qui s'élèvent très hault, souvent aussi l'abîme est assez engorgé<sup>h</sup> pour que les ouvrages soient<sup>i</sup> longtems suspendues, alors<sup>j</sup> le meunier fait tout<sup>k</sup> ce qu'il peut pour dégager les [cend ?]<sup>l</sup>. La communauté l'aide quelquefois et l'indemnise un peu de ses<sup>m</sup> pertes. Malgré<sup>n</sup> cela, Monsieur Richard convient que dans ces occasions tout le salut de la vallée est qu'ordinairement<sup>o</sup> les eaux reprennent leur cours et débouchent elles-mêmes les passages.

3° On s'est occupé plusieurs fois de couper ou de percer la montagne car les deux projets ont été mis sur le tapis, mais il y a bien des obstacles que voicy :

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « le vallon ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « fente ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes.

<sup>d</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « deux messieurs ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « il en soit fait mention ».

<sup>g</sup>L'expression « d'autres n'y » est corrigée en interligne sur « ou d'autres n'y ».

<sup>h</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « a paru encaissé assez ».

<sup>i</sup>Corrigé en interligne sur « ayent été ».

<sup>j</sup>Rajouté en interligne.

<sup>k</sup>Corrigé en interligne sur « alors ».

<sup>l</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.

<sup>m</sup>Corrigé en interligne sur « ces ».

<sup>n</sup>Corrigé en interligne sur « avec ».

<sup>o</sup>L'expression « le salut de la vallée est qu'ordinairement » est corrigée en interligne sur « son salut est quand ».

le souverain, qui est le Roy de Prusse, tire très peu<sup>a</sup> de revenu de Neufchâtel, c'est pourquoy il<sup>b</sup> ne contribuera sûrement pas à la dépence. Les États de Neufchâtel ou plustost de Vallangin y mettront plustost des<sup>c</sup> obstacles que des facilités par des motifs que je diray tout à l'heure. La communauté même du Locle n'est pas riche, les particuliers le sont à la vérité. Il faudroit qu'ils se cottisassent. Ces cottisations ont été proposées. L'un a offert une somme, l'autre une autre, mais beaucoup ont été bien aises de [page 84] n'être pas pris au mot et d'avoir fait montre<sup>d</sup> de leur bonne volonté sans avoir rien à débours<sup>e</sup> en sorte que personne n'y a mis l'activité nécessaire<sup>f</sup>. Je luy ay observé qu'il faudroit que quelques gens comme luy qui en sentent<sup>g</sup> la nécessité commençassent par avoir un plan exact et déterminé de l'ouvrage à faire et un désir<sup>h</sup> des prix afin de profiter du premier moment où quelque inondation fâcheuse aura exécuté les craintes. Il m'a dit que c'est aussi ce qu'on a voulu faire<sup>i</sup>. Luy et quelques autres ont déjà été trouver à Besançon Monsieur Boucher<sup>j</sup> pour leur donner des conseils. Monsieur Boucher n'a pas pu y aller luy-même. Il leur a envoyé un sous-ingénieur<sup>k</sup> qui a examiné le pays, sans prendre<sup>l</sup> cependant des niveaux exacts et s'en est retourné sans leur dire rien de précis à peu près comme Monsieur Gobemouche<sup>m2144</sup>. Je ne sçais si c'est à dessein et il faut expliquer ce que Monsieur J[ean]-J[acques] Richard a fini par me dire sur les intérêts particuliers qui s'opposent à l'exécution. Ces intérêts sont ceux de la ville de Neufchâtel et aussi de celle de Pontarlier en France et des autres lieux de

Rien de plus aisé que de passer le Jura au Cul des Roches parce que l'ancien lac a déjà fait la plus grande partie de l'ouvrage, et que sur deux côtes rapides les

<sup>2144</sup>M. Gobemouche est un personnage de la *Soirée des Boulevards*, pièce à scènes détachées qu'on joue à la Comédie-Italienne (Cette pièce de Favart fut représentée pour la première fois le 14 novembre 1758). Le caractère de ce M. Gobemouche est plaisamment imaginé. C'est un homme qui a toujours un avis à dire, des observations à faire, et qui ne dit jamais rien . . . « Messieurs, messieurs, entendons-nous ; il y a bien des choses à dire, il faut considérer le pour et le contre. » Voilà l'avis de M. Gobemouche.

<sup>a</sup>L'expression « qui est le Roy de Prusse tire très peu » est corrigée en interligne sur « le Roy de Prusse qui tire peu ».

<sup>b</sup>L'expression « c'est pourquoy il » est rajoutée en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « motre ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « sortant ».

<sup>h</sup>Corrigé en interligne sur « durée ».

<sup>i</sup>L'expression « Il m'a dit que c'est aussi ce qu'on a voulu faire » est corrigée en interligne sur « il est convaincu que c'est ce qu'il a fait et m'a dit que ».

<sup>j</sup>Corrigé en interligne sur le même nom.

<sup>k</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>l</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>m</sup>Corrigé en interligne sur le même nom.

deblets<sup>2145</sup> ne seroient pas difficiles<sup>a</sup>. Or, si cela estoit fait, on arriveroit de la vallée du Doux au Locle sans<sup>b</sup> avoir aucune montagne à traverser, de la vallée du Locle on joindroit très aisément avec des pentes fort douces celle de la Chaux de Fond dont<sup>c</sup> les eaux se rendent dans les lacs de Suisse et par là on arriveroit en Suisse. Je ne sçais si c'est du côté de Bienne ou ailleurs, mais toujours arriveroit-on dans la vallée des grands lacs du lieu de Morron<sup>d2146</sup> en Franche-Comté sans grandes montagnes, et on conçoit aisément que cette route facile feroit bientôt abandonner celle qui va de Pontarlier à Neufchâtel, où il faut passer par dessus les montagnes.

Voilà les obstacles qui ne doivent pas se rencontrer dans un pays où il y a une administration générale et absolue, ou s'ils s'y rencontrent souvent<sup>e</sup> par la faute des administrateurs. Il se trouve quelquefois<sup>f</sup> des momens de raison où on les surmonte. Ainsi, malgré<sup>g</sup> le bien que je<sup>h</sup> pense à beaucoup d'égards<sup>i</sup> du gouvernement de Neufchâtel, cecy en fait voir le côté faible.

[page 85] Monsieur J[ean]-J[acques] Richard dont la confiance augmentoit à mesure que la conversation duroit<sup>j</sup> a fini par m'avouer que rien n'est égal à la hauteur, peut-estre à l'arrogance d'un conseiller d'État de Neufchâtel avec les citoyens du comté qui ne sont pas de la ville et ne peuvent avoir part à la régence. Je crois qu'il peut exagérer parce qu'il en souffre, mais quand tout cela est vrai parce que cela est dans la nature, et je ne doute pas qu'il n'en soit de même dans tous les cantons aristocratiques.

Il m'a dit bien d'autres détails que j'écriray à mesure que je me les rappelleray. Voici ceux qui me viennent :

1° Les orphelins sont parfaitement entretenus dans l'hôpital de Neufchâtel dont j'ay déjà parlé mais il faut bien<sup>k</sup> de la protection pour y estre admis et surtout preuve bien complete qu'on est du pays et légitime. Aucun secours icy pour les enfans trouvés.

2° L'esprit de ce pays-cy et la politique du pays est en général une grande

---

<sup>2145</sup>Pour « déblais ».

<sup>2146</sup>Le lac de Moron.

<sup>a</sup>L'expression depuis « la plus grande partie de l'ouvrage » est corrigée en interligne sur « une partie de l'ouvrage ».

<sup>b</sup>L'expression « du Doux au Locle sans » est corrigée en interligne sur « du Doux au lac sans ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « qui se rend dans ».

<sup>d</sup>Ce nom est souligné et surmonte le même mot, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « quelquefois ».

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « après tout ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « j'ay dit de ».

<sup>i</sup>L'expression « à beaucoup d'égards » est rajoutée en interligne.

<sup>j</sup>Corrigé en interligne sur « détruit ».

<sup>k</sup>Rajouté en interligne.

tolérance en matière de religion et de donner beaucoup de facilités aux étrangers qui viennent s’y établir, même aux catholiques. On en donnerait aux [?]. Il est cependant vrai qu’à moins d’être<sup>a</sup> de la religion dominante, on ne peut pas acquérir de fond suivant la loy. Mais le gouvernement se prête à tous les subterfuges, comme à celui d’acquérir sous un nom supposé. D’ailleurs, les catholiques ont Landeau<sup>2147</sup> et le village de . . .

Je m’estois très mal expliqué en disant qu’on ne peut pas être habitant<sup>b</sup> estant catholique. Les étrangers qui n’ont pas le droit d’acquérir des fonds sont précisément ceux qu’on nomme icy habitans.

3° La plupart des étrangers qui s’établissent icy s’y trouvent très bien. L’hiver, tems de neige, est un tems de société : les promenades en traîneau dont j’ay déjà parlé sont aimées avec passion et on attend avec impatience (sic) l’hiver pour avoir ce plaisir.

[page 86] 4° Les appels sont de Locle à Vallangin. De La Brévine ils vont à Neufchâtel.

J’ay sçu [?] de Monsieur Richard que de cet avocat qui est venu me voir dîner à la Brévine que les lois ne sont point icy rédigés en code. Les décisions du tribunal souverain sont regardées comme lois, jurisprudence des avocats<sup>c</sup>, mais souvent elles sont contradictoires et alors on fait comme on peut. Comme ce n’est pas icy l’unique métier d’être juge ou justicier, que l’horloger devient juge à Locle, le manufacturier ou le commerçant à Neufchâtel, l’officier qui a servi en France ou en Espagne partout, on juge un peu ex æquo et bono<sup>d2148</sup>.

5° Les causes matrimoniales qui sont portées à un tribunal exprès vont par appel au tribunal souverain soit de Neufchâtel, soit de Vallangin.

Monsieur le major Gagnebin<sup>2149</sup> à la Chaux de Fond m’a dit (avec blâme) que dans Neufchâtel on est très facile sur les divorces et qu’aux [?] (car le major Gagnebin est de La Ferrière comme son frère le naturaliste) en sont indignés. Je ne me souviens plus trop de ce que m’a dit sur cela Monsieur J[ean]-J[acques] Richard.

<sup>2147</sup>Landau, Allemagne, Land de Rhénanie-Palatinat.

<sup>2148</sup>De ce qui est raisonnable dans tel cas, en tel lieu et à tel moment.

<sup>2149</sup>Gagnebin, Abraham, né le 20 août 1707 à Renan (canton de Berne), mort le 23 avril 1800 à La Ferrière, frère de Daniel. À Bâle de 1721 à 1725, il fit ses premiers pas en botanique avec Theodor et Johann Rudolf Zwinger. Dès son retour, il étudia sa région puis s’engagea comme chirurgien dans un régiment au service de France (1728-1734), récoltant des échantillons botaniques au gré de ses déplacements. Installé à La Ferrière comme médecin-chirurgien dès 1735, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>d</sup>Ces quatre mots sont soulignés.

L'avocat de La Brévine m'a expliqué comme il a pu la jurisprudence à cet égard. J'en ay compris seulement qu'il y a beaucoup d'arbitraire. L'adultère prouvé d'une ou d'autre part est une cause, l'abandon d'une femme par son mari pendant sept ans en est une autre.

L'incompatibilité de caractère qui suivant Monsieur le major Gagnebin est un prétexte dont on abuse occasionne suivant l'avocat de La Brévine plustost séparation de corps et de biens que divorces, mais cette séparation entraîne par la suite le divorce. Voilà ce qu'il m'a dit et ce que je n'ay pas bien compris.

5° La justice criminelle suivant l'avocat de La Brévine est exercée bien plus rigoureusement à Vallangin qu'à Neufchâtel parce que ces juges de Vallangin sont des paysans<sup>a</sup> dont on ne peut attendre nulle humanité. Nota que cet homme-cy est avocat de Neufchâtel. Il dit aussi qu'il a généralement blâmé les [astuces ?] dont les juges se sont servi dans le procès de ces assassins dont j'ay déjà parlé pour obtenir la confession des accusés. Nota que cet avocat est rempli de la lecture de Montesquieu<sup>2150</sup> ou J[ean]-J[acques] Rousseau<sup>2151</sup> et du *Traité des délits et des*

---

<sup>2150</sup>*De l'esprit des lois*, Montesquieu tente de dégager les principes fondamentaux et la logique des différentes institutions politiques par l'étude des lois considérées comme simples rapports entre les réalités sociales.

<sup>2151</sup>Dès le *Discours sur les sciences et les arts*, Rousseau affirme son originalité en réfutant la thèse de la sociabilité naturelle de l'homme et en affirmant sa bonté naturelle. La première position le rapproche de Hobbes, qui voyait dans l'homme naturel un être isolé et cherchant avant tout à contenter ses besoins. Mais par la seconde, il se détache du penseur anglais, puisque celui-ci affirmait que l'« homme est un loup pour l'homme » (*homo homini lupus est*). Considérant l'agressivité naturelle de l'homme, Hobbes, profondément choqué par la guerre civile et les troubles religieux anglais du xvii<sup>e</sup> siècle, réclamait un pouvoir royal absolu confisquant la violence individuelle au profit de l'État ; enthousiasmé par la bonté naturelle, Rousseau, lui, considère que le pouvoir doit venir des individus eux-mêmes. Selon Hobbes, l'homme est mauvais en soi ; selon Rousseau, c'est la société, c'est-à-dire le désir de posséder, de dominer et de paraître, qui a corrompu l'homme.

<sup>a</sup>Souigné.

*peines*<sup>2152</sup>.

V[oir] f[euille] 3 sur la suite de la conversation.

---

<sup>2152</sup>Très inspiré par Montesquieu et les encyclopédistes français, Beccaria s'intéresse très tôt aux questions liées à l'équité du système judiciaire. Il signe son chef d'œuvre à 26 ans avec *Des délits et des peines* (1764) qui pose les bases de la réflexion juridique moderne. Certains des arguments avancés sont déjà anciens, mais Beccaria en fait une parfaite synthèse d'autant plus neuve qu'il se dégage de tout modèle religieux. Il y établissait les bases et les limites du droit de punir, et recommandait de proportionner la peine au délit. Beccaria pose aussi en principe la séparation des pouvoirs religieux et judiciaire. Dénonçant la cruauté de certaines peines comparées au crime commis, il juge « barbare » la pratique de la torture et la peine de mort, et recommande de prévenir le crime plutôt que de le réprimer. Très rapidement traduit de l'italien en français (1765), en anglais (1768), puis dans toutes les langues européennes, cet ouvrage provoque un authentique tremblement de terre intellectuel et reçoit l'aval d'intellectuels de renom comme Voltaire ou Diderot. Beccaria met au monde le débat qui sévit depuis plus de deux siècles entre les partisans de la répression et ceux favorables à la prévention, que Beccaria appelle de ses vœux. Très hostile à la peine de mort, il pose une démonstration, la première du genre, qui amène l'auteur à qualifier la peine capitale qui est « ni utile, ni nécessaire », de « crime judiciaire ».



[page 87]

À La Brévine, f[euille] 2, 25 juillet

En sortant du Locle, on monte une côte assez roide à travers des pâturages, ensuite on trouve une plaine et plus<sup>a</sup> haut on rentre dans les bois de sapin.

Nota que dans cette route j'ay trouvé quelques jeunes plans le long du chemin et comme si on avoit voulu les planter comme en France. Les uns sont sorbiers, et les autres sicomores qu'on a sans doute pris dans les bois.

Cette plaine est un pays très froid. Icy et même dans la vallée du Locle, on ne peut pas élever d'haricots parce qu'il n'y a pas deux mois dans l'année sans quelque gelée blanche. Les toits sont icy bas et recouverts de bardeau avec des pierres.

Je suis descendu dans une maison où on fait des fromages. Voicy ce que j'ay vu ou appris :

Il n'y a icy que de petites laiteries. Dans les unes on fait de la crème et des fromages maigres qu'icy et dans tout le pays on nomme fromages de femme. Je ne sçais d'où vient cette dénomination, si ce n'est de ce que ce sont ceux que mangent les femmes de la maison parce qu'on ne les vend pas.

Dans ce moment-cy, on faisoit du fromage gras. Je l'ay vu retourner avec beaucoup de propreté. La fille ne serre les crans que tous les deux jours et les laisse un jour sous presse. Ils ne sont pas plus épais et sont d'un moindre<sup>b</sup> diamètre que les fromages de Brie<sup>c</sup> ordinaires.

J'ay vu aussi leur sérat ou seret<sup>d</sup>. Le procédé est de mesler<sup>e</sup> le petit lait avec du fromage et de le faire bouillir à petits bouillons. La fille me l'a bien expliqué. Quand il a cessé de bouillir, le sérat surnage sur le petit lait grisâtre et on l'enlève avec des<sup>f</sup> petits vases de bois<sup>g</sup> que j'ay déjà vus dans les chalets pour cet usage.

Ce qui reste au fond est ce qu'on laisse aigrir quand on veut pour en faire un ferment, mais il en faut bien peu pour cet usage et le reste<sup>h</sup> n'est bon qu'à donner aux cochons ou [?].

Article récrit parce qu'il estoit trop mal écrit. On met le seret dans des vaisseaux de bois qui par les jointures laissent regarder. Ensuite, quand il a pris de la consistance, on le sale et on le met laver et sécher sur des planches en haut dans la

---

<sup>a</sup>Corrigé sur bas ».

<sup>b</sup>L'expression « et sont d'un moindre » est corrigée en interligne sur « et moindre ».

<sup>c</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « le met ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « un de ces ».

<sup>g</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>h</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « du reste ».

haute cheminée de bois comme celle que j'ay devinée à La Ferrière et qu'on m'y a dit très bonne pour les salaisons<sup>a</sup>.

Ces cheminées sont dans une maison la cuisine [?] qui va du bas en haut de la maison, se rétrécissant comme une pyramide renversée, le tuyau aussi [en bas devant?]<sup>b</sup>.

c

J'ay vu aussi leurs bat-beurre qui est ainsi que celui de Belleley une tranche de cylindre troué avec<sup>d</sup> une manivelle au centre. Mais icy il y a de plus une planche trouée de grands trous qu'on y fait entrer par la [mortière?] et qu'on passe dans une fente pratiquée dans l'axe. La [mortière?] ou porte se ferme par un bouchon [page 88]<sup>e</sup> de sapin bien jointe et entrant un peu en entonnoir comme dans un tonneau, et il y a de plus un petit trou avec un bouchon entrant de même pour regarder de tems en tems si le beurre est pris. Voilà tout ce que j'y ay vu.

En approchant de La Brévine, j'ay vu des maisons isolées et éparses mais pas plus que dans le reste du pays où ces maisons éparses de tous côtés font un spectacle fort agréable. Mais je n'ay pas remarqué cette sorte de maisons formant la Chaux du Milieu<sup>2153</sup> dont parle l'auteur de ma brochure<sup>f</sup>. Il est vrai que j'ay dormi une partie de la route.

Je voulois voir des tourbières qui sont auprès de La Brévine. Jacquemin m'a réveillé parce que nous passions à côté. La tourbe m'y a paru de bonne qualité et on la tire à la superficie même de la terre. Elle est ôtée à présent et elle sèche sur le près, les morceaux adossés l'un contre l'autre dans<sup>g</sup> la forme cy-jointe.



Je me suis promené dans la tourbière et j'y ay retrouvé<sup>h</sup> avec plaisir le pin crin ou mugho sans autres pins sur les côtes. Le bouleau nain, le vitis idea, le

<sup>2153</sup>Suisse, canton de Neuchâtel, district du Locle.

<sup>a</sup>L'expression depuis « Article » est rajoutée dans la marge supérieure droite avec un signe de renvoi.

<sup>b</sup>L'expression depuis « Ces cheminées » est rajoutée dans la marge supérieure gauche, isolée par un cadre ondoyant, avec un signe de renvoi qui en fait la suite du rajout précédent.

<sup>c</sup>L'expression suivante est raturée : « ce serat dans un vaisseau où il y a quelques trous latéraux très droits pour le faire égoutter, ensuite on le sale et on le met sécher et fariner sur des planches dans le fond de la grande cuisine, un peu comme celles dont j'ay vu à La Ferrière ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes.

<sup>e</sup>Le haut de la page porte les mots suivants, centrés et raturés : « j'ay vu que l'auteur de la brochure est un Polonois ».

<sup>f</sup>C'est à cet endroit-là que prenait place l'expression « j'ay vu que l'auteur de la brochure est un Polonois » qui est raturée en haut de la page, avec un signe de renvoi.

<sup>g</sup>Corrigé sur « sa ».

<sup>h</sup>Corrigé en interligne sur « trouvé ».

vaccinium onyococcus que j'ay trouvé cette fois-cy avec du fruit et mis dans mon herbier, une petite chamae[merin ?] que j'y ay aussi mis, le cemarum polutré, enfin une mousse rouge en touffe très épaisse. Quand on marche dessus, on croit marcher sur un matelas d'édredon. Je l'ay prise aussi dans mon herbier. Dans la haye voisine de la tourbière en un terrain plus hault j'ay trouvé le [loncicorn ?] alpigena serat et le loncicum prune singulari dont on m'a parlé à La Ferrière. Je n'ay pas pensé icy à le chercher.

En descendant dans l'auberge à La Brévine, j'ay demandé à voir l'outil avec lequel on coupe la tourbe. Sur ma question, on m'a fait venir devant la porte un homme âgé et habillé en paysan qui m'a apporté cet outil, qui n'est qu'une bêche un peu recourbée



et<sup>a</sup> m'a dit qu'ils n'avoient point de bèches recourbées comme les Picards, et qu'icy on ne fait pas scrupuleusement des pains de tourbe d'épaisseur égale. Il m'a dit de plus qu'il n'y a qu'environ cinquantes (sic) ans que l'usage de la tourbe est introduit dans ce pays et qu'il y a été apporté par des soldats suisses qui avoient servi en Flandres. Il m'a dit de plus que les bois estoient devenus rares depuis une verrerie établie autrefois dans le pays à qui on vendit une forest et qui l'exploita avec [destruction ?]. Cet homme, malgré son habit de paysan, m'a [page 89]<sup>b</sup> paru au-dessus de l'état que je luy croyois. C'est l'homme d'icy qui connaît le mieux son pays. Il m'a parlé de nos bons auteurs comme les ayant lus quelquefois. Il m'a dit que son état est d'en marchander de toutes sortes de marchandises et comme j'ay fait demander son nom, j'ay sçu qu'on le nomme icy le capitaine Jacault. Quelque peu brillant que soit le nom, il m'a été très utile en me menant voir et m'expliquant raisonnablement tout ce qu'il y a de curieux dans son pays comme je diray tout à l'heure.

Pendant que je causois avec luy sur le pas de la porte de l'auberge, je me suis trouvé entouré de trois ou quatre messieurs bien mis<sup>c</sup> et me marquant désir de faire connoissance avec l'étranger. Ce sont des buveurs d'eau, gens très oisifs. La<sup>d</sup> Brévine est un lieu d'eaux minérales. L'auteur de la brochure dit que ces eaux sont abandonnées, mais depuis qu'il a écrit, elles ont repris buveur. Le médecin en vogue de Neufchâtel les avoit décriées parce qu'il en protégeoit d'autres. Le

<sup>a</sup>Corrigé sur « j'ay vu ».

<sup>b</sup>Paginée « 3 ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « mieux ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « Bru ».

médecin mort, celui qui luy a succédé les ordonne et à présent il y a trente buveurs d'eau.

Les Messieurs m'ont demandé ce que j'avois vu de curieux depuis mon arrivée à Suisse. Je leur ay parlé entre autres des usines de Serrières et ils m'ont dit que le plus [apparent ?] d'eux est Monsieur Borel<sup>2154</sup>, propriétaire de toutes ces usines et un des hommes les plus riches et<sup>a</sup> par conséquent les plus considérables de Neufchâtel.

Mon ami le capitaine Jacault m'a appris que je n'estois qu'à une lieue de la glacière naturelle<sup>2155</sup> de Monsieur le Colonel de Pury<sup>2156</sup> que Monsieur Gagnebin m'avoit indiquée et m'a conseillé d'y aller en char à banc et offert de m'y accompagner, ce que j'ay accepté, il m'a mené aussi aux autres curiosités.

Je mangeois un morceau en attendant que le char à banc fût près (sic) quand un homme d'une figure très bizarre et qui est aussi un buveur d'eau est entré dans ma chambre et m'a dit qu'il avoit le plus grand désir de faire connoissance avec un homme de mon mérite. J'ignorois d'où venoit cette opinion. Il m'a dit que c'estoit d'après les belles choses que j'avois dit sur la tourbe et sur les usines de Serrières sur le pas de la porte. J'ay [page 90]<sup>b</sup> sçu depuis que Monsieur Borel luy avoit dit qu'il croyoit être sûr que j'estois Monsieur Gubier l'avocat à qui cependant je ne ressemble pas.

Je suis parti ensuite dans le char à banc avec ce cap[itaine] Jacault et mon voiturier et à cent pas peut-estre de La Brévine, j'ay trouvé trois ou quatre jeunes gens à pied qui estoient venus me joindre pour aller voir les curiosités du pays auxquelles ils ne pensoient pas auparavant. Nous avons monté une côte que réellement aucune autre voiture qu'un char à banc n'imagineroit d'escalader. Nous avons arrêté à un chalet près de la glacière et nous sommes descendus dans la grotte ou baume<sup>2157</sup>.

La descente n'est pas comme celle de la glacière de Franche-Comté<sup>2158</sup> par un glacis. C'est une descente d'abord précipitée sur<sup>c</sup> laquelle on a établi assez solidement une douzaine de pierres faisant fonction d'escalier, après quoy on trouve une échelle bien attachée et qui est là ordinairement. Elle y estoit réellement aujourd'huy.

---

<sup>2154</sup>La famille Borel est une dynastie d'entrepreneurs de Neuchâtel, fondée par Ehrard Borel.

<sup>2155</sup>La glacière des Sagnettes, dite de Monléty.

<sup>2156</sup>Le colonel Abraham de Pury, conseiller d'État, ami de Jean-Jacques Rousseau.

<sup>2157</sup>Les glacières sont des baumes (grottes verticales) favorables à l'accumulation de la neige pendant l'hiver et des pièges à froid qui permettent sa conservation toute l'année.

<sup>2158</sup>À Chaux-les-Passavant, voir carnet du voyage en Suisse 2.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « considérables ».

<sup>b</sup>Paginée « 4 ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « pour ».

Quand on est au pied de l'échelle<sup>a</sup>, on est à l'entrée de la caverne où j'ay eu le même degré de froid à ce qu'il m'a paru qu'à celle de Franche-Comté. Mais voicy les différences.

1° À l'entrée de celle-cy, avant de mettre le pied sur la glace, j'ay trouvé le 25<sup>b</sup> juillet de la neige qui n'est pas encore fondue. Qu'on se rappelle les grands froids de ce pays-cy. Il y a un mois qu'on voyoit encore de la neige, à ce qu'on m'a dit, sur le sommet des montagnes exposé au soleil à découvert. Il ne me paroît donc pas singulier qu'elle dure encore plus longtems dans un antre<sup>c</sup> que le soleil ne voit<sup>d</sup> jamais. Or, quand la neige subsiste, il n'est pas étonnant que la glace se conserve. Mais en Franche-Comté, j'ay trouvé la glace comme icy et point de neige<sup>e</sup>.

2° Cette grotte est très basse. Un homme y est aisément debout mais touche le<sup>f</sup> toit<sup>g</sup> de son bras.

3° Il y a dans deux [autres ?] endroits des fenêtres, c'est-à-dire des trous au ciel de la voûte par où le soleil donne, et éclaire à peu près<sup>h</sup> une toise de terrain.

4° Au fond, il y a de l'eau, mais je ne peux pas dire si c'est de l'eau courante ou<sup>i</sup> la glace qui se fond journellement. On dit dans le pays que c'est une source d'eau courante<sup>j</sup>.

Tout le monde est unanime à dire que toute l'année il y a de la glace, et j'y ay trouvé comme en Franche-Comté un parquet de glace et quelques colonnes de glace. Icy elles<sup>k</sup> atteignent le<sup>l</sup> sommet parce qu'il n'est pas fort élevé.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « cave ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « hier 26 ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « caverne ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune sur les deux mêmes.

<sup>e</sup>L'expression depuis « Mais en Franche-Comté » jusque là est rajoutée en bout de ligne et entre deux paragraphes d'une encre plus brune.

<sup>f</sup>Corrigé sur « roit ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « ciel ».

<sup>h</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « peut-être ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « comme on me l'a dit ».

<sup>j</sup>L'expression depuis « on dit dans le pays » est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus brune.

<sup>k</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne d'une encre plus brune.

<sup>l</sup>Corrigé sur « au ».

[page 91]

À La Brévine<sup>a</sup>, f[euille] 3, 25 juillet

À mon retour à La Brévine, quelques buveurs d'eau qui n'y ont jamais été et qui ne sont pas du lieu m'ont voulu faire aussi le même conte qu'en Franche-Comté qu'il y a plus de glace en été qu'en hiver, mais le capitaine Jacault, qui est du pays, m'avait dit, ce qui est beaucoup plus croyable, que tout l'hiver l'entrée et tout le terrain par lequel on y arrive que j'appellerois volontiers l'anti-chambre de la grotte est entièrement rempli de neige. Ainsi, quel est le mortel qui peut dire si sous cette neige il y a de la glace ou non? Il est vrai que celle que j'ay vue est transparente comme la glace d'eau gelée et non comme la neige gelée qu'on conserve dans des glaciers et qui est toujours opaque<sup>b</sup>.

Nota qu'il y a de ce côté deux ou trois antres qui paraissent semblables mais où on ne peut pas descendre. Il est vraisemblable qu'il y a aussi de la glace<sup>c</sup>.

De cette hauteur, on m'a fait voir à l'opposite la chaîne de montagnes qui sépare de la France et un pic plus élevé qu'on nomme le Châteleu<sup>2159</sup> et que les gens du pays appellent le Chapeau de la France.

De là, toute la compagnie qui s'estoit jointe à moi vouloit me mener voir où le colonel de Pury, seigneur<sup>d</sup> de la glacière et qui me paroît fort considéré dans le pays. On me dit pour m'y engager qu'il avoit à présent chez luy sa fille Madame du Perou<sup>2160</sup> qui est la femme d'un des plus riches bourgeois de Neuchâtel<sup>2161</sup> dont tout voyageur<sup>e</sup> veut voir la maison par curiosité. Il n'entroit pas dans mon plan de faire des visites ny des connoissances, ainsi, je m'excusay de celle-là.

Et je revins non pas directement à La Brévine, mais au lac de la Chaux<sup>f</sup> d'Étalières<sup>2162</sup>, petit lac en deux parties séparées par une petite presque île et située immédiatement au pied de la montagne. C'est ce lac qui suivant l'auteur de la brochure estoit un bois de sapin qui un beau jour s'est enfoncée sous terre.

<sup>2159</sup>1300 mètres d'altitude.

<sup>2160</sup>Femme de Pierre Alexandre du Peyrou (1729-1794), pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2161</sup>Le procureur général de Neuchâtel.

<sup>2162</sup>Le lac des Taillères, à trois kilomètres à l'ouest du village de La Brévine. Il est à 1039 mètres d'altitude, long d'environ 1 Km pour une centaine de mètres de largeur et est entouré par des pâturages et des forêts de sapins.

<sup>a</sup>Ce mot est répété deux fois.

<sup>b</sup>L'expression « et qui est toujours opaque » est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus brune.

<sup>c</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée entre deux paragraphes d'une écriture plus petite et plus serrée.

<sup>d</sup>Corrigé sur « qui ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « le m ».

<sup>f</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

C'est aussi la tradition d'un pays où le fait est regardé comme incontestable. J'ay demandé la datte. On m'a dit deux cens [ans], mais on n'en est pas bien sûr. Ce qu'on assure comme certain et ce qui ne peut pas être douteux, c'est qu'il y a encore sous l'eau des troncs de sapin inclinés comme dans un éboulement. Il y en a dont le sommet s'élève au-dessous de l'eau dans les basses eaux et on m'en a fait voir dans la partie que j'ay côtoyée. Je n'estois pas assez proche pour examiner à quel point ils sont pourris.

Ces éboulemens<sup>a</sup> ne me paroissent pas incroyables dans un pays caverneux, sujet aux inondations et aux avalanches et dont le terrain [?] est souvent de tourbe comme ce pays-cy.

[page 92] Á l'extrémité du lac, j'ay été voir le moulin d'Étalières ou de la Chaux d'Étalières<sup>b</sup> qui m'estoit aussi annoncé par l'auteur de la brochure et c'est encore la même chose que celui de la Chaux de Fond et celui de Locle<sup>2163</sup>.

[?] tiré du lac et conduit par un aqueduc vient s'engouffrer dans un abîme. On a fait un ouvrage immense sous terre où il y a trois étages de roues qui font mouvoir en hault trois moulins ou deux et un soufflet pour la forge d'un ouvrier.

Je n'ay pas descendu jusqu'en bas. Cependant, les escaliers y sont mieux entretenus qu'au Locle, mais après estre descendu au-dessous de la quatrième roue, j'ay trouvé qu'il n'y avoit plus de rampe. Des marches de bois glissantes<sup>c</sup> et le précipice à côté. J'ay cru qu'il seroit plus sûr et pour moy et pour celui qui marcheroit devant moy de ne pas aller plus loin. De<sup>d</sup> jeunes gens qui y estoient venus avec moy<sup>e</sup> ont descendu jusqu'en bas.

Au sortir de la première roue, l'eau est reçue dans une espèce de réservoir d'où elle tombe<sup>f</sup> sur la seconde et ensuite sur la troisième. Ce sont les réservoirs que l'auteur de la description<sup>g</sup> nomme des citernes. Ceux qui ont été jusqu'en bas et<sup>h</sup> le capitaine Jacault, homme du pays fort sensé<sup>i</sup> qui y a souvent été, m'ont dit qu'on y voit l'eau tomber<sup>j</sup> sur un fond de gravier à l'extrémité duquel elle se perd

<sup>2163</sup>C'était en effet également un moulin souterrain.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne sur les deux mêmes, d'une encre plus brune et d'une écriture plus lisible.

<sup>b</sup>Les mots « de la Chaux d'Étalières » sont rajoutés en interligne d'une encre plus pâle au dessus des mots « d'Étalières ».

<sup>c</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne sur « les marches glissantes ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « les ».

<sup>e</sup>L'expression « qui y estoient venus avec moy » est corrigée en interligne sur « ont descendu jusqu'en bas ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « tomba ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « brochure ».

<sup>h</sup>Corrigé en interligne sur « avec ».

<sup>i</sup>L'expression « homme du pays fort sensé » est rajoutée en interligne.

<sup>j</sup>Corrigé en interligne sur « s'arrester ».

dans un trou qu'elle ne remplit pas en entier car il en sort continuellement un vent capable d'éteindre les lampes avec lesquelles on descend dans ces lieux souterrains.

Dans<sup>a</sup> le tems des grandes eaux, il vient<sup>b</sup> du lac<sup>c</sup> une si grande abondance d'eau<sup>d</sup> que tout l'édifice souterrain en est plein et alors comme on peut croire les moulins ne tournent pas.

En revenant à La Brévine, j'ay vu à mon aise et sans [?]<sup>e</sup> une perte d'eau pareille au<sup>f</sup> moulin du village qui est un moulin à scier. Le ruisseau qui a fait tourner le moulin va jusque dans un petit cul de sac au pied de la montagne où il s'étend sur un lit de gravier et s'y filtre. Á présent que les eaux sont basses, ce gravier est à sec. Tout ce qui arrive est filtré ou absorbé, mais quand les eaux sont hautes, elles ont pour issue trois ou quatre fentes dans le rocher dans lesquelles je n'ay pas pu introduire ma canne plus avant que six ou sept pouces<sup>2164</sup>. C'est par [là] que l'eau s'écoule, et il arrive aussi que dans les grandes eaux le terrain supérieur et même le moulin sont inondés. J'ay trouvé là le caratia<sup>g</sup>.

[page 93] On pourroit donc absolument dire de toutes ces pertes d'eau ce que j'ay déjà dit de celles du Locle et craindre le même danger pour le pays. Cependant, ce danger doit s'estimer d'après l'abondance des eaux qui se perdent et dans la vallée du Locle où le local et la fente faite en haut à la montagne annonce que la vallée a été jadis un lac il y a bien plus de sujet de crainte qu'icy.

Nota qu'en descendant de la côte au lac d'Étalières je voyois de l'autre côté du lac qui est une excellente prairie, quantité de petites maisons basses et isolées. Ce sont les habitations de paysans qui y engrangent les foins, y ont quelques vaches, y vivent l'hiver et ont chacun quelque industrie pour s'occuper pendant<sup>h</sup> les longs hivers. Je crois par exemple que ces gens-là ont à craindre de périr dans quelque inondation. Je crois aussi que ces maisons isolées et dont la communication est très<sup>i</sup> difficile dans le tems des neiges sont alors de belles habitations. Il n'en est pas de même dans les villages où la neige est continuellement battue et consolidée.

Dans le haut des montagnes, il y a des chalets et il y en a pour les différentes saison. On les abandonne comme j'ay déjà vu ailleurs à mesure que les vaches<sup>j</sup> ont

<sup>2164</sup>Une quinzaine de centimètres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « cette eau vient du lac, ainsi que j'ay dit ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « en ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « lumière ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « le ».

<sup>g</sup>L'expression « J'ay trouvé là le caratia » est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus pâle.

<sup>h</sup>Corrigé sur « quand ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « inter ».

<sup>j</sup>Corrigé sur « troupe ».



consommé le pâturage voisin.

À mon retour, il a bien fallu aller voir la source minérale et la goûter. On la dit vitriolique et [?martiale]. Elle est très [?ille] et je luy trouve peu de différence au goût des plus faibles eaux de Passy<sup>2165</sup>. Comme tous les jeunes qui m'ont suivi et qui sont icy pour prendre les eaux m'ont paru se porter très bien, je suis fondé à croire qu'on vient à ces eaux un peu pour se divertir et on ne me l'a pas trop nié.

En sortant, je me suis encore trouvé accueilli dans la place du village par Monsieur Borel, Monsieur le maire de la cité et autres oisifs buveurs d'eau. Si j'avois du tems à perdre, j'aurois bien pu entrer dans une espèce de salle qui est le lieu de la conservation générale. Il me paroît qu'on auroit grande envie de s'y divertir, mais les [?] ne s'y trouvent pas.

[page 94] Il y a des logemens, chambres à louer pour une quarantaine de personnes et quelques maisons entières. Il ne<sup>a</sup> tenoit qu'à moy d'entrer dans quelques unes mais m'appervant aisément du désir excessif qu'on avoit de me connoître, j'ay cru devoir me retirer et repartir le lendemain de bonne heure.

Dans ma promenade en char à banc, j'ay rencontré trois belles dames ou demoiselles et un homme (ces dames fort bien mises) qui se promenoient à cheval et regardoient cet exercice comme partie de leurs régime.

b

Souvenir sur ma conversation avec l'avocat pendant que je dinay à La Brévine

7° Il n'y a presque plus de fiefs à Neufchâtel par conséquent plus de [?] sur les questions féodales.

8° La loy du pays est qu'après la mort de mari et de femmes le survivant des conjoints à la jouissance des biens. Cependant, la femme en est privée s'il est prouvé que dans l'[?] et jour de la mort de son mari, elle ait manqué à la fidélité conjugale par sa [conduite?].

Mais comment faire cette preuve à moins qu'elle ne devienne grosse?

---

<sup>2165</sup>Qui correspond au xvi<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

<sup>a</sup>Corrigé sur « n'est ».

<sup>b</sup>Un trait horizontal barre la page.

[page 95]

Saint-Sulpy<sup>a2166</sup>, le 26 juillet

De La Brévine aux Verrières<sup>2167</sup>, on monte toujours et on se trouve non pas au sommet mais à ce que je crois au plus haut chemin praticable du Jura. La terre m'y a paru maigre. Le lieu des Verrières se nomme les Verrières de Suisse pour distinguer de Verrière de Joux<sup>2168</sup> qui est un autre village à demie-heure de là vers Pontarlier et qui est de Franche-Comté. Icy à Verrières nous sommes dans la grande<sup>b</sup> route de Pontarlier à Neuchâtel et entre ces deux Verrières sont plantées les bornes de la France. Je n'ay pas été de ce côté-là.

Nota qu'avant de venir de La Brévine à Verrières, nous nous sommes trompés et arrivés dans un village nommé le Bayard<sup>2169</sup> d'où on nous a remis dans notre chemin, ce qui n'a pas fait plus<sup>c</sup> d'un quart d'heure de détour. On fouille en entrant à France à un point de cette route de Verrières à Pontarlier nommé [un blanc].

Des Verrières<sup>d</sup> nous sommes venus icy dîner à Saint-Sulpy. Dans la route, j'ay trouvé des blocs de granite roulés et j'en ay pris échantillon. Tout le reste du pays m'a paru calcaire. Cependant, d'où viennent ces blocs ?

Nous avons remarqué le défilé entre deux hautes roches coupées à pique et la chaîne qui est prête à être fendue, ce qui m'a paru très ridicule. Le défilé luy-même est long et étroit et après tenir aisément une armée sans chaîne.

J'ay vu en arrivant à Saint-Sulpy la source de la Reuse<sup>2170</sup> du pied d'un rocher se brisant dans des rochers et si abondante qu'au lieu même de sa sortie de terre elle fait aller une belle papeterie<sup>2171</sup> et ensuite d'autres moulins. Jacquemin la compare à la fontaine de Vaucluse. Je ne doute point que cette eau ne soit celle de toutes ces rivières que nous avons vu s'engloutir dans les vallées supérieures<sup>2172</sup>.

J'ay vu icy la papeterie en détail. Le fragment de rouleau composé de bans aigus de fer assemblés par des clouds qui est un peu cambré<sup>e</sup> et sur lequel roule le

<sup>2166</sup>Saint-Sulpice, canton de Neuchâtel, district du Val-de-Travers.

<sup>2167</sup>Canton de Neuchâtel, district du Val-de-Travers.

<sup>2168</sup>Doubs, arrondissement et canton de Pontarlier.

<sup>2169</sup>Les Bayards, canton de Neuchâtel, district du Val-de-Travers.

<sup>2170</sup>La rivière l'Areuse, il s'agit ici d'une source vaclusienne.

<sup>2171</sup>Cette papeterie date de 1677, DHS.

<sup>2172</sup>De fait, elle commence par une source vaclusienne à La Doux, sur Saint-Sulpice, puis resurgence à la vallée de La Brévine (lac des Taillères) et à la partie orientale du synclinal des Verrières (799 m). Embouchure dans le lac de Neuchâtel à la limite des communes de Boudry et de Cortaillod (431 m). 31 km de longueur.

<sup>a</sup>Corrigé sur « Á saint Sulpy » et répété deux fois.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « de Verrière ».

<sup>e</sup>Ce mot est surmonté du même, dans une

cylindre de façon qu'on puisse les approcher et les éloigner. Le treillage<sup>a</sup> de fil de léton.

Les pilons armés de [?ssans] qu'on croit moins bons que les clouds. La chaudière pour la colle où la matière bout une nuit. Dans le pourrissoir<sup>b</sup>, le chiffon blanc est<sup>c</sup> quelquefois 4 semaines [dans ?] le noir communément que frais<sup>d</sup> parce qu'il fermente plus vite.

[page 96] L'ouvrier voudroit qu'on employast les chiffons de laine<sup>e</sup>. Son maître ne le veut pas et le garçon convient que la laine rend le papier molasse. Quant au coton, il est reconnu<sup>f</sup> tout à fait mauvais pour la papeterie<sup>g</sup>.

J'ay vu en passant dans une maison la cheminée de bois comme à La Ferrière et dans toutes les maisons de bois du pays. Le mur a dans celle-cy deux pieds à peu près et les bois traversans sont à la même hauteur. On trouve de l'inconvénient à mettre l'âtre au milieu parce qu'il y pleust trop souvent, au lieu qu'il ne pleut jamais entre les murs où<sup>h</sup> on se trouve sous le plan incliné faisant auvent. Aujourd'huy qu'il pleuvoit, on avoit abattu un des volets du côté de la pluye.

On m'a fait remarquer qu'il y a dans le haut deux nids d'hirondelle.

Avant de sortir de La Brévine, j'y ay vu une machine employée par toutes les fileries de fil à coudre du pays<sup>i</sup>. C'est un rouet qui retord le fil dans l'instant qu'il est filé et fait les deux opérations à la fois.

On m'a donné icy un échantillon de la pierre molasse dont<sup>j</sup> la carrière est à une lieue, pierre qu'on employe à bâtir et qui se coupe au couteau et se scie<sup>k</sup> comme du bois. J'en reparlerai à Motiers-Travers<sup>l</sup>.

On m'en a donné de l'asphalte de Neufchâtel.

Il y a [à] une lieue d'icy mais dans la montagne<sup>m</sup> une beaume où je n'iray pas parce qu'elle est trop loin, qu'il pleut et que je veut rarement (sic) Jacquemin



écriture plus lisible.

<sup>a</sup>Corrigé sur « cl ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « séchoir ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « ce ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne sur le même mot, d'une écriture plus lisible.

<sup>e</sup>Ce mot est surmonté du même, d'une écriture plus lisible.

<sup>f</sup>Ce mot est surmonté du même, d'une écriture plus lisible.

<sup>g</sup>Ces trois mots sont rajoutés en bout de ligne d'une encre plus pâle.

<sup>h</sup>Corrigé sur « qui se ».

<sup>i</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>j</sup>Corrigé sur « qui se ».

<sup>k</sup>Corrigé sur « sie ».

<sup>l</sup>L'expression depuis « se coupe au couteau » jusque là est corrigée en interligne sur « coupe au couteau et se scie comme du bois ».

<sup>m</sup>Corrigé sur « contr ».

qui est incommodé.

Je n'iray pas par la même raison à la Côte aux Fées<sup>2173</sup>.

---

<sup>2173</sup>Suisse, canton de Neuchâtel, district du Val-de-Travers, sur le territoire de laquelle se trouve la Grotte aux Fées.

[page 97]

À Motiers-Travers, le 27 juillet

Hier en arrivant j'ay été à la caverne du lac lunæ ou baulme du blanc de poule qui n'est pas à une quart de lieue d'icy. À côté de l'entrée est une chute d'eau de toute la hauteur de la montagne. Il n'en coule à présent que le long des parois mais dans les plus<sup>a</sup> grandes eaux elle doit être superbe. Telle qu'elle est à présent elle est encore très agréable à rencontrer.

On entre dans la caverne en se courbant un peu pendant un moment seulement. Ensuite<sup>b</sup>, elle est en voûte partout cependant que la glacière de Franche-Comté ny la grotte d'Aucel<sup>2174</sup>. J'ay été avec peine jusqu'à l'endroit où on trouve le lac lunæen plus grande abondance où on iroit encore beaucoup<sup>c</sup> plus loin et cette route est encore plus pénible. Je ne l'ay pas entreprise. La difficulté du chemin est qu'il faut gravir des pieds et des mains sur des quartiers de roches tombés du ciel de la voûte et comme on peut croire sans [?]. Cependant, tout homme un peu leste se tire d'affaires sans appuy et moy qui suis très lourd, je n'ay été obligé de m'appuyer sur ceux avec qui j'estois que deux ou trois fois.

Tout est icy pierre calcaire, la substance des parois de la caverne m'a paru revêue je ne diray pas de stalactites, mais estre mammelonée. Dès l'entrée, on trouve dans quelques endroits une efflorescence de blanc de lune de quelques lignes d'épais[seur]. Plus loin, on en voit des morceaux pendans en stalactite comme celui que m'a donné Monsieur Gagnebin, mais il y a des endroits où ce sont de gros blocs, soit<sup>d</sup> attachés au<sup>e</sup> rocher d'en haut et suspendus, soit attachés à celui sur lequel on marche.

Le beau lac de lune est celui qui est bien blanc. Cette substance quand on la prend dans la caverne est lourde, humide, onctueuse et savoureuse au toucher. Les circonstances ne m'ont pas permis de la mettre dans une bouteille pour luy conserver cette onctuosité. J'en emporte provision dans une boîte que j'ay revestue intérieurement d'un torchon et je crois que le lac lunæs'y réduira en poussière.

Je n'ay pas été jusqu'aux bassins dont parle l'auteur de la brochure. Je conçois que la marne molle dont ils sont revestus soit du lac lunæ<sup>f</sup>.

On dit icy<sup>g</sup> et à La Ferrière et au Pertuis que c'est un remède souverain pour

---

<sup>2174</sup>Voir ci-dessus le carnet 2, page 76.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « je n'ay ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « soit ».

<sup>f</sup>L'expression depuis « Je n'ay pas été jusqu'aux bassins » est rajoutée entre deux paragraphes.

<sup>g</sup>Corrigé sur « aussi ».

les vaches, qu'on l'applique aussi en topique pour les hommes dans les maladies inflammatoires, etc.

Dans le chemin à la caverne, j'ay trouvé des [ ?alliers]. Ils m'ont dit que leurs montagnes en sont pleines et ils le nomment allier. Ils y ont aussi beaucoup de sentiers et les nomment en patois poeta<sup>a</sup>. Je les ay questionnés sur le sorbus hybrida en le désignant le mieux que j'ay pu. Ils ne savent ce que c'est. J'en conclus non pas qu'il n'y en a point, mais que ce n'est pas un arbre commun dans le pays. Monsieur Gagnebin en trouveroit peut-être aussi deux ou trois en herborisant. Ils ne distillent ny allier ny sorbier. Le merisier est dans leur montagne et mûrit rarement. Quand il mûrit, il n'y en a pas assez pour distiller.

[page 98] J'ay dit qu'on cultive icy moins de lin qu'on ne devoit, mais qu'ils disent que c'est faute de fumiers. De plus, des gens<sup>b</sup> qui vendent la dentelle m'ont dit icy que pour tout ouvrage fin ils font venir le fil de Flandre. Le leur ne pouvant pas l'égaliser, ils ne sont pas en usage de faire venir tous les ans de nouvelles graines des pays étrangers, méthode dont on se sert en Bretagne où on le fait venir de Riga, et dont on se sert aussi à Paris pour les choux-fleurs, cardons et oignons dont on fait venir tous les ans la graine d'autre pays parce qu'elle dégénère.

Icy à Motiers-Travers et dès Saint-Sulpy, on cultive des haricots, cependant ils souffrent quelquefois du froid. Á La Brévine et au Locle on ne peut pas les faire mûrir.

Pour de la vigne, on ne la cultive icy<sup>c</sup> que par amusement et comme objet de curiosité, par exemple Monsieur l'Incognito en a planté quelques cepes dans le jardin des gens chez qui il demeure, c'est comme le jardin Vincent que j'ay vu autrefois en Normandie. J'ay expliqué dans une lettre que j'ay écrite hier<sup>2175</sup> ce que c'est que Monsieur l'Incognito. J'y ay oublié une de ses occupations. C'est celle de la culture de la terre. Les gens chez<sup>d</sup> qui il est luy ont abandonné une partie de leur jardin dont il s'amuse beaucoup.

C'est au village de Fleurié ou Fleuries<sup>2176</sup> que résidoit ce Monsieur l'Incognito dont je ne rapporteray pas icy l'histoire. On m'a confirmé à l'auberge tout ce qui m'en avoit été dit, mais on croit que depuis quelques jours il a quitté le pays.

Je ne sçais si j'ay dit que dans tout le Neuchâtel, on dit Bourgogne pour dire la Franche-Comté. On dit que Pontarlier est en Bourgogne, que de l'autre côté de la montagne on voit la Bourgogne, que des charettes venant de [Meslon?]

<sup>2175</sup>Voir la lettre écrite à Madame Douet dans le carnet du voyage en Suisse 11.

<sup>2176</sup>Fleurier, canton de Neuchâtel, district du Val-de-Travers.

<sup>a</sup>Souigné.

<sup>b</sup>Corrigé sur « messieurs ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « sauf ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « avec ».

ou de Besançon viennent de Bourgogne, etc. Le nom de Franche-Comté ne s'emploie<sup>a</sup> guère qu'à Paris. Dans la province-même, ils se nomment Comtois et non Francs-Comtois. Comtois par comparaison à ceux du duché de Bourgogne leur voisin. Icy, ils ne peuvent pas dire Comté tout court puisque Neuchâtel et Vallangin sont aussi des comtés. Ils donnent donc le nom générique de Bourgogne aux deux Bourgognes, comté et duché, et comme ils ont bien<sup>b</sup> plus souvent à parler de la Franche-Comté leur voisine et avec qui ils ont un commerce continuel lorsqu'ils veulent parler du duché de Bourgogne, ils disent quelquefois duché tout court. Par exemple, à Neufchâtel, un homme me montrant un canton de vigne qu'il croit le meilleur du pays me disoit qu'il y a des années où le vin en est si bon qu'on le prendroit pour du vin de duché.

Avant de partir, j'ay été voir cette maison de Monsieur d'Yvernois<sup>2177</sup> si vantée dans ma brochure. C'est une grande et belle maison, mais Monsieur d'Yvernois est mort, son [auteur ?] l'a quittée. Elle est à vendre et démeublée, les glaces même en sont ôtées. Il seroit<sup>c</sup> singulier que des gens de Neufchâtel dont beaucoup ont à Mothiers des maisons de campagne où ils vont passer l'été ne l'achètent par la raison où est, m'a-t-on dit, qu'elle en a beaucoup de réputation.

[page 99] On m'a montré<sup>d</sup> sur la hauteur voisine une petite maison qui ressemble à une fruitière où [Jean]-[Jacques] s'est retiré pour écrire les lettres qu'il a dattées de la montagne<sup>2178</sup>.

Je ne rapporteray pas icy ce que j'ay entendu dire et de Monsieur Rousseau et de Monsieur l'Incognito, l'ayant écrit en détail dans une lettre à Madame Doucet qui me la rendra.

En voyant la maison de Monsieur d'Yvernois, j'ay observé la bâtisse de Motiers-Travers. Les fondations sont de pierre calcaire dure qu'ils nomment icy pierre de roche. Le nom de celle dont j'ay pris échantillon qu'ils nomment molasse ou pierre jaune parce qu'elle jaunit à l'air. Elle me semble une vraie craye comme celle de Champagne et mon hôte de Motiers Travers qui me conduisoit et qui a été à Troyes m'a dit aussi que c'estoit la même chose. On la scie comme du bois. Je crois qu'on la couperoit avec un rasoir. L'auteur de la brochure l'indique seulement.

Je n'ay pas demandé à voir dans ce pays le moulin à poudre indiqué dans

---

<sup>2177</sup>Ivernois, Abraham d'(1683-1752), il fit fortune grâce au système de Law et construisit à Môtiers une remarquable maison de style Régence (1724), pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2178</sup>Les lettres écrites sur la montagne l'ont été à Môtiers.

<sup>a</sup>Ce mot se terminait par les lettres « nt » qui sont raturées.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « est ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus pâle sur « monté ».

la relation. J'étois pressé de ramener Jacquemin<sup>a</sup>.

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « je n'ay pas demandé » jusque là est rajoutée en bas de page, d'une encre plus pâle.



[page 100] Observations générales sur les prairies des montagnes et la culture  
L'herbe y est très fine et on les tond le plus<sup>a</sup> près de terre qu'il est possible, presque comme avec un rasoir. Nota : pour cela il est très important de n'y pas laisser la plus petite [?] et c'est le soin qu'on prend.

Outre, j'ay vu peu ou point de terres en jachères, je crois qu'au lieu de la jachère on les met en prés quelques années, et ensuite on les remet en culture.

Il y a souvent des barrières pour empêcher les bestiaux de passer du pré dans le champ cultivé et pour empêcher le passage d'un herbage à un autre, de la commune d'un village à un autre, etc.

Les barrières sont différemment faites. Dans<sup>b</sup> quelques unes, d'espace en espace deux pieux de bois arc-boutés en fourche (X) et quelques traverses. J'ay décrites celles-là en parlant de ma promenade à la Chaux d'Abel où il y en a beaucoup à franchir et des petites échelles pour la commodité des hommes. Il y en a d'autres à Lafrançoise qui sont des pieux d'[a?] attachés par des liens. Celles-là ne seroient pas si aisées à franchir surtout quand les pieux sont pointus par en haut. Enfin, il y en a de planches posées en diagonales.



Je ne parle pas icy des barrières au milieu des chemins qui obligent de descendre pour les ouvrir. Elles sont fréquentes à Porentruy. Il y en a aussi quelques unes à Neuchâtel. Je ne parle pas non plus des jolies barrières à la Hollandoise<sup>c</sup> devant les maisons et dans les jardins, peintes en rouge ou aux couleurs et la pointe en blanc. Je les ay vues aussi d'abord à Porentruy partout et je [?] n'en parleray plus.

J'ay vu<sup>d</sup> dans des jardins à Brévine et Neuchâtel des arbres fruitiers taillés en if comme à Ferney.

J'ay vu en allant à Vallangin une prairie appartenante à la communauté de Neuchâtel plantée en arbres fruitiers garantis des bestiaux chacun par quatre perches ou trois attachées par des traverses. J'ay vu aujourd'huy la même protection à des arbres plantés dans le territoire de la manufacture d'indiennes.

J'ay vu partout icy comme à Porentruy et dans le Jura<sup>e</sup> les maisons de paysans basses et les toits chargés de pierres de peur des vents. Toujours aussi chez les paysans icy ces cheminées de bois allant jusqu'au haut de la maison que j'ay

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « presque aussi ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « que ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « trou ».

<sup>e</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.

décrites une fois ou deux. Mais je n'ay pas vu depuis Porentruy les cheminées en voûte, peut-être parce qu'ils n'ont pas icy la pierre de tuf qui y est propre.

Partout où je vais je vais, je trouve des formes différentes de serrures et de loquets. Il seroit [amusant ?] de le décrire.

La voiture de louage<sup>a</sup> dans laquelle j'ay voyagé a un impérial de cuivre, ce qui fait un bruit [?] quand on passe sous des arbres.

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

[page 101]

À Neuchâtel, le 27 et 28<sup>a</sup> juillet, f[euille] 1<sup>ère</sup>

Nota si j'avois pu aller au creux du van<sup>2179</sup>, j'y aurois eu une vue superbe, des plantes rares qu'on y va chercher exprès et de plus beaucoup de fruitières<sup>b</sup>.

Depuis Motiers-Travers, j'ay suivi la route indiquée par l'auteur jusqu'à Rochefort<sup>2180</sup>.

J'ay arrêté à couvert pour demander l'état de la famille de Ferdinand Berthoud<sup>2181</sup>. Il y a trois ou quatre frères dans différens emplois : un horloger, un architecte, etc. et il a à présent deux neveux<sup>2182</sup> avec luy. Il y a 20 ans qu'il n'a été dans son pays.

À la Clusette<sup>2183</sup>, la vallée se resserre dans une gorge et c'est le commencement d'un côté et la fin de l'autre de la vallée de [l'Areuse ?].

J'y suis descendu pour y voir les sources de la rivière voisine. C'est la même histoire qu'à Saint-Sulpy, source de la Reuss, qu'à Serrières, source d'une autre petite rivière, qu'à la fontaine de Vacluse, etc. Une source qui sort des fentes d'un rocher assez abondamment pour faire tourner tout de suite des usines, effet naturel des abîmes et des engloutissemens que j'ay vus dans les vallées supérieures.

Nota que j'ay entendu parler et je crois même lu un mémoire de Monsieur Morand sur les fréquentes balmes du Dauphiné<sup>2184</sup>. Ici, c'est dans le Grésivaudan, dans les montagnes de Sassenage, c'est aussi un pays de montagnes calcaires comme le Jura. Nota aussi que la Sainte-Beaume<sup>2185</sup> est dans une montagne calcaire et à couches horisontales<sup>c</sup>. J'ay oublié de chercher l'endroit où on fait de la

<sup>2179</sup>Le Creux-du-Van est un cirque rocheux d'environ 1400 mètres de large pour 150 mètres de haut. Il se situe dans le Val-de-Travers (Canton de Neuchâtel, Suisse).

<sup>2180</sup>Suisse, canton de Neuchâtel, district de Boudry.

<sup>2181</sup>Ferdinand Berthoud (1727-1807), nommé horloger du Roi en 1773, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2182</sup>Dont Louis Berthoud, mort en 1813.

<sup>2183</sup>Commune de Boudry, Suisse, canton de Neuchâtel, chef-lieu de district.

<sup>2184</sup>*Descriptions des arts et métiers, faites ou approuvées par Messieurs de l'Académie royale des sciences de Paris*, Bertrand, Jean-Elie, Morand, Jean-François-Clément (1726-1784) Sellier, François Noël (1737-18..), tome XVI, texte intégral à l'adresse : <http://cnum.cnam.fr/DET/4KY58.16.html>, Morand (Jean-François-Clément) 28 août 1726 - 13 août 1784, adjoint anatomiste le 16 juin 1759, associé anatomiste le 21 juin 1769, pensionnaire anatomiste le 1<sup>er</sup> février 1774, directeur de l'académie royale des sciences en 1781.

<sup>2185</sup>La Sainte-Beaume est une montagne du sud de la France, qui s'étend entre les départements des Bouches-du-Rhône et du Var.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>b</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée en marge supérieure droite.

<sup>c</sup>L'expression depuis « Nota que j'ay entendu parler » est mis en valeur par des traits verticaux dans les marges droite et gauche.

[poudre ?]<sup>a</sup>.

À La Clusette, j'ay demandé le chemin du Creux du vent<sup>b2186</sup>, mais j'y ay appris que le vrai chemin auroit dû être pris entre Traver et Noiragues<sup>2187</sup>. Il auroit donc fallu y retourner et comme on s'expliquoit très mal sur la distance, j'aurois couru risque de coucher à Travers, ce que je n'ay pas voulu risquer parce qu'il faut ramener à Neufchâtel Jacquemin qui est malade.

J'ay été [m ?] à La Clusette voir les cloutiers et tout le monde l'est dans ce village. Celuy que j'ay vu a travaillé dans le Hainault et m'a dit que c'est là le vrai pays de la clouterie. On me l'a bien dit il y a deux ans dans la Flandre maritime surtout à l'occasion de ces larges clous qui défendent les vaisseaux, les digues et les portes d'[Alsace ?] contre les vents de mer.

Ils battent au marteau de petites barres de fer qu'on leur envoie de la [fonderie ?]<sup>c</sup>, les étirent étant rouges<sup>d</sup> et allongent en pointe, après quoy ils cassent le bout forgé un peu plus haut qu'ils n'ont forgé, le mettent dans un trou de calibre<sup>e</sup> qui est dans une barre de fer et d'un ou deux coups de marteau forment la teste du clou.

[page 102] Pour les gros clous, ils donnent par en bas un coup de marteau pour le faire sortir de son trou. Pour les petites braguettes, il y a au-dessus de la barre un ressort qui les remonte. Je crois que ce procédé est le même dans toutes les clouteries.

Mais ce qui est particulier à celles-cy, ce sont les petites trompes faisant fonction de soufflets dont chaque cloutier souffle sa forge. Ce procédé est celuy que j'ay vu en grand il y a onze ans dans des forges d'Alvar et autres de Dauphiné et dans celles de Saint-Jean-de-Plan, et c'est aussi celuy que j'ay vu décrit dans l'ouvrage de Monsieur Lewis<sup>2188</sup>. Cette fois-cy, je crois l'avoir bien vu et que je le ferai exécuter sauf les proportions.

Rien n'est moins dispendieux. Un conduit horisontal a<sup>f</sup> de sapin fait tomber l'eau dans un conduit vertical b de 4 planches assemblées plus évasé du hault et rétréci par le bas.

<sup>2186</sup>Pour la Creux du van.

<sup>2187</sup>Noiraigues, Suisse, canton de Neuchâtel, district du Val-de-Travers.

<sup>2188</sup>*Expériences physiques et chymiques sur plusieurs matières relatives au commerce et aux arts*, Lewis chez Desaint, paru en 1768.

<sup>a</sup>L'expression depuis « j'ay oublié » est rajouté en bout de ligne d'une encre plus pâle.

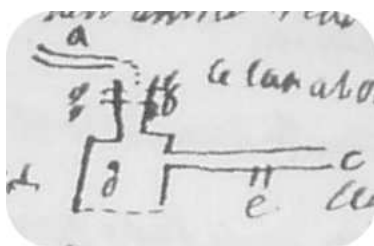
<sup>b</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Le mot « prend » est rajouté en interligne d'une encre plus pâle et raturé.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne, d'une encre plus pâle.

<sup>e</sup>Ces trois mots sont surmontés des trois mêmes, d'une encre plus pâle.

<sup>f</sup>Cette lettre est soulignée et rajoutée en interligne.



Ce canal vertical se termine au tonneau d<sup>a</sup> défoncé par en bas. Le canal vertical a dans la partie supérieure quelques trous qq<sup>b</sup> par où l'air y entre et est entraîné et resséré (sic) dans la partie basse du conduit par l'eau tombante. C'est dont une eau chargée d'air qui tombe dans le tonneau d<sup>c</sup>. L'air se dégorgeant occupe la partie supérieure du tonneau et, y estant comprimé par l'eau qui tombe<sup>d</sup>, sans cesse en sort avec impétuosité par la tuyère e<sup>e</sup> qui aboutit dans la forge. Cette tuyère a un petit bras latéral e<sup>f</sup> bouché d'un bouchon qu'on débouche pour laisser une issue à l'air quand on veut arrester le soufflet.

Cette machine m'a fait réfléchir sur ce phénomène de Creux du vent que je regrette de n'avoir pas vu.

On dit que c'est un vent continuel qui s'élève d'un creux entre plusieurs rochers et qu'il est tel que quand on y jette un corps un peu léger, même un chapeau, le vent le repousse et l'empêche de tomber. Ce fait rapporté par des paysans peut être exagéré, mais il me paroît toujours constant qu'il souffle de ce trou un vent continuel. Ne peut-on pas supposer qu'il y a dans l'intérieur des rochers une caverne creusée par la [nature ?] où il coule un courant d'eau et où la construction des [C ?] s'est trouvée la même que celle des soufflets en trompes.

J'ay vu aussi la montagne coupée. C'est tout simplement une roche coupée à pic pour le chemin comme en avoit à présent partout. Quand cet ouvrage estoit rare, on donna à ce creux le nom de roche coupée, roche [?], etc.<sup>g</sup>

Au pas de l'Éclusette<sup>2189</sup> et jusqu'au village de Brot<sup>h2190</sup>, le pas est tel que le livre le décrit, trop étroit à mi-côte et un peu dangereux, au moins effrayant. Il y a aussi la côte coupée à pique et très haute de mauvaise pierre calcaire, à lits minces, jaunes et sans consistance dont il tombe sans cesse des morceaux dans le

<sup>2189</sup>Pour la Clusette.

<sup>2190</sup>Brot-Dessous, Suisse, canton de Neuchâtel, district de Boudry.

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Corrigé sur « s'élè ».

<sup>e</sup>Souligné.

<sup>f</sup>Souligné.

<sup>g</sup>L'expression depuis « J'ay vu aussi la montagne coupée » jusque là est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus pâle et d'une écriture plus serrée, isolée par un trait vertical.

<sup>h</sup>Corrigé en interligne sur « ber ».

chemin. J'en ay vu tomber de petites miettes de pierre<sup>a</sup>, mais dans le tems du dégel, il en tombe souvent des quartiers considérables qui encombreroient le chemin si on ne se hâst de les précipiter dans la vallée. Mon voiturier [page 103] m'a dit qu'une fois au mois de mars il a pensé y être écrasé avec la voiture et qu'il en périt souvent. Je n'ay pas vu<sup>b</sup> le rocher prominent dont parle l'auteur, mais seulement à une très grande hauteur, un des lits avançant un peu en balcon ou en auvent<sup>c</sup> qui tost ou tard écroulera<sup>d</sup> avec danger. C'est peut-être là le rocher dont il parle et peut-être aussi un rocher plus considérable estoit-il dans le tems de son voyage et est-il tombé depuis. Le voiturier dit qu'on compte changer le chemin et le faire par en haut. Cela sera très prudent.

À Rochefort, j'ay quitté la grande route pour aller voir une belle manufacture

---

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur les trois mêmes.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne sur « balcon ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

d'indiennes appartenans à Monsieur Deluz<sup>2191</sup>. On dit Monsieur le banneret<sup>2192</sup> ou le banderet Deluz. Nota depuis Rochefort, j'ay trouvé beaucoup de pins. J'en avois trouvé quelques uns mais pas en allant à Vallangin. Aucun autre dans les montagnes que le pin mugo dont les [ ? ] est une espèce<sup>a</sup>.

Ce Monsieur le Banneret Deluz est à présent à Montpellier pour sa santé. Á la manufacture est jointe une maison qui à l'intérieur m'a paru grande et que je suppose très belle qui est sa maison de campagne pour l'été.

<sup>2191</sup>Deluze [de Luzé]. Famille bourgeoise de Neuchâtel (23.2.1691), anoblie en 1772. Originaire de Chalais en Saintonge (Charente). Jacques (avant 1666-1734) s'établit dans le pays de Neuchâtel après la Révocation de l'édit de Nantes (1685), sans doute comme marchand, et s'y marie en 1688 avec Marguerite Bourgeois (1653-1742) d'Auvernier. Il cautionne en 1715 l'établissement à Chézard d'une petite manufacture d'indiennes fondée par les frères Labram et déplacée en 1727 à Boudry. En 1734, son fils Jean-Jacques (1689-1763), allié Chaillet, crée la manufacture du Bied à Colombier, reprise par son petit-fils Jean-Jacques (1728-1779), allié Warney, puis ses arrière-petits-fils Jean-Jacques (1753-1838), allié Ostervald, et Charles-Henri (1760-1824), allié Bethmann, jusqu'en 1803, date du transfert de l'entreprise à Thann (Haut-Rhin). Eteinte à Neuchâtel, la famille a activement participé à la vie publique et ecclésiastique de la ville et de la principauté.

<sup>2192</sup>Banneret désigne d'abord le porte-drapeau (Enseigne) dans la milice d'un prince, d'une ville, d'un quartier urbain, d'un bourg, voire d'une région. A cette charge honorable se rattachent souvent le contrôle des affaires militaires, le commandement des troupes, ainsi qu'un siège au conseil de guerre. D'une manière générale, elle perdra peu à peu son caractère purement militaire, sauf à Lucerne, dans les villes de l'évêché de Bâle et à Zurich (où le banneret est en quelque sorte chef d'état-major au début du xvi<sup>e</sup> siècle.). Les bannerets des dizains valaisans, des juridictions grisonnes et de Bienne restèrent d'abord des chefs militaires. Dans les villes de Neuchâtel et Lausanne, dans la prévôté de Moutier-Grandval, ils avaient des compétences militaires et civiles. Dans plusieurs villes vaudoises (dont Aubonne, Payerne, Vevey et Nyon), le banneret est dès 1536 à la tête des autorités locales. Enfin, dans les cantons d'Uri, Unterwald, Glaris, Zoug et Appenzell (où le terme s'est parfois maintenu jusqu'au xix<sup>e</sup> siècle.), le banneret est le second personnage du canton, après le Landamman. A Schwytz, le landamman réunit même les deux fonctions. Le terme de banneret s'est maintenu dans certains cantons jusqu'au xix<sup>e</sup> siècle. Á Berne, Fribourg et Soleure, la charge de banneret (Venner) devint l'une des plus hautes de l'administration civile. Elle était à l'origine liée à un quartier (comme elle le resta à Lausanne) et on peut la comparer à celle des gonfaloniers des villes italiennes. Outre la conduite de la milice, le Venner était chargé dans ces villes de tâches policières et administratives. C'est à Berne que l'institution acquit le plus d'importance. Dès le xv<sup>e</sup>, elle sera rattachée à un corps de métier; en effet, les quatre corporations les plus influentes, celles des boulangers, des bouchers, des forgerons et des tanneurs, en firent leur chasse gardée. Elle devint le sésame pour les plus hautes fonctions bernoises, puisque seuls les bannerets et les trésoriers pouvaient accéder à la charge suprême d'avoyer. Bannerets et trésoriers formaient la Chambre des bannerets (divisée en chambre allemande et chambre romande), organe de contrôle très important dans la Berne de l'Ancien Régime. Les bannerets furent souvent représentés sur les vitraux qui ornaient les hôtels de ville, sur les fontaines publiques et furent un thème à la mode au début du xvi<sup>e</sup> siècle.

<sup>a</sup>L'expression depuis « Nota » est rajoutée entre deux paragraphes, d'une écriture plus petite et d'une encre plus pâle.

Pour l'été<sup>a</sup>, de grands jardins et le tout se terminant sur le lac dont icy les rives sont praticables, bonheur qu'on n'a pas à Neuchâtel même. Il y a aussi des [avancées ?] bâties pour estre belles en arrivant chez luy mais tout cela assez mal venu.

J'ay remarqué un bassin factice quarré et élevé au-dessus du terrain fait pour arroser des toiles. Ce bassin fait<sup>b</sup> une terrasse élevée entouré d'une petite allée quarrée et a un jet d'eau parce que c'est de l'eau des sources de la montagne. Ce bassin est une jolie terrasse au-dessus du lac. C'est aussi un vivier rempli par le propriétaire d'un grand nombre de carpes qu'on y nourrit vraisemblablement. Sa destination [ ? ] est qu'il est au niveau de la prairie sur laquelle les toiles sont étendues à côté du lac et qu'on enlève par différens robinets l'eau par les rigoles.

Je remets à une feuille séparée ce qui concerne la manufacture.

Je suis revenu de la manufacture à Neuchâtel pendant quelques tems sur le bord du lac, mais par des chemins qui dans<sup>c</sup> des parties ne sont pas praticables par l'excès des gros cailloux.

J'ay ensuite été un peu plus haut, ayant la vue du lac mais avec un intervalle de vigne entre deux. J'ay gravi ensuite en remontant et descendant une côte très roide dont je suis tombé à ce même village de Serrières où j'ay déjà été à pied avant ma course des montagnes.

De Serrières, je suis revenu encore par une mauvaise montée et descente à Neuchâtel et la descente la plus roide du pays est peut-être celle de Neuchâtel même.

[page 104] Me trouvant à Serrières, j'ay voulu revoir la fonderie de cuivre, espérant trouver l'ouvrage dans un moment différent et c'est réellement ce qui est arrivé.

J'ay vu tirer pour la première fois de la forge le paquet de plaques encore plattes et destinées à devenir chaudron. L'une, celle d'en bas<sup>d</sup>, estoit beaucoup plus large que les autres. Je ne sçais cependant pas bien si on n'en avoit pas déjà replié quelques morceaux pour les faire tenir car tout le paquet a été pris à la fois de la forge et roulé sur le carreau par un plan incliné. On les a portés sur une enclume et on commence par plier<sup>e</sup> cette plaque d'enveloppe avec le marteau à main après [ ? la ? ] sur la même enclume et appuyé sur la même fourche que l'autre fois. On a commencé par présenter au marteau le [limbe ?] ou circonférence en la tournant pour bien faire battre le repli sur les plaques. Ensuite, tournant toujours

---

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne d'une encre plus pâle sur « par l'étuve ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « qui ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « sont ».

<sup>d</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « repli ».



et changeant l'inclination par la fourche ainsi que je l'ay dit et le coup de marteau par un renvoy de levier on a fait du tout non pas encore un chaudron, mais un vase en forme de jatte ou de saladier qui servira si l'on veut de bassine.



coupe de la bassine ou chaudière commencée



coupe du chaudron fini

Après quoy, on la jette sur le careau et l'ouvrier à petits coups de marteau à la main a relevé un peu les inégalités causées par le coup du marteau, non<sup>a</sup> par l'eau.

On remettra<sup>b</sup> ce paquet<sup>c</sup> à la forge pour le mettre plus convexe et, autant que je peux croire de ces Allemands qui ne jargonent que quelques mots de françois, qu'on les met six<sup>d</sup> fois à la forge avant de les amener à ce degré de chaudron.

Il me reste à voir applatir la grosse fille de [?] envoyé de Hongrie et il y a d'autres marteaux et d'autres enclumes qui y paraissent destinés. Il me resteroit aussi à voir mettre pour la première fois tout le paquet ensemble et<sup>e</sup> voir coupé, enfin à voir tous les autres ouvrages que des chaudrons.

Cependant, j'ay aujourd'huy [?] que la première fois le ciseau. Ce sont deux morceaux de fer<sup>f</sup>, je crois d'acier très forts et très tranchans, quoyque quarrés. Ils sont attachés comme une paire de ciseaux, mais l'un est fixe, l'autre mobile par un levier mu par l'eau quand on le veut. On met entre ces deux branches la pièce de cuivre qu'on veut couper à froid et il la coupe aussi net qu'un couteau coupe une feuille de papier. Vraisemblablement, il y a de l'adresse à y présenter en tournant le paquet de chaudrons dont il faut couper les bords et le repli.

<sup>a</sup>Corrigé sur « de forge ou ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « la ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>e</sup>Corrigé sur « enfin à voir ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « de fer, d'ac ».

[page 105]

À Neuchâtel, 27 et 28<sup>a</sup> juillet, feuille 2

Manufacture d'indiennes<sup>b</sup>

Monsieur le Banneret de Luz estoit absent, son facteur ou directeur de la manufacture est le maître de la maison. Il n'y estoit pas. Son fils, m'a luy-même conduit partout, ce qui fait que j'ay vu comme il m'a voulu faire voir sans pouvoir [?] comme avec un homme qu'on paye. Voicy donc ce qu'il a jugé à propos de me montrer.

1° Il m'a mené dans une des salles où on imprime les toiles<sup>c</sup>. J'ay vu<sup>d</sup> les bois ou estampes<sup>e</sup> dont j'ay oublié<sup>f</sup> le nom gravé. Les quarrés dans lesquels est tendu un drap élastique par le moyen d'une gomme ou autre corps élastique qui se tient tendu comme un balon et sur lequel on étend la couleur qu'on prend avec les bois gravés.

Et il m'a fait observer que ce n'est qu'un mordant qu'on met avec ces bois, que la couleur se met à toute la pièce à la cuve, qu'ensuite on la lave sur<sup>g</sup> le pré et que ce lavage enlève toute la couleur excepté dans les parties où estoit le mordant. Tout cela m'avoit déjà été montré à [Anvers ?] et me le sera à Jouy quand je voudray.

2° Il m'a mené ensuite dans l'atelier où on grave les fers. On les dessine avec du crayon, le reste se fait au burin, ouvrage de sculpture ordinaire. Je l'ay aussi vu à [Anvers ?].

3° Il m'a mené à l'étendoir qui est dans un grossier pré superbe, vaste [?formidablement] aéré, où une<sup>h</sup> quantité d'immenses pièces peuvent estre tendues sur des cordes sans se boucher et sans s'intercepter réciproquement le passage de l'air. Je crois que celuy d'Anvers est [moy ?].

4° Il n'a pas jugé à propos de me mener dans les cuves, disant qu'il n'y a rien de nouveau. Il pourroit aussi avoir un autre motif comme quelque procédé qu'il ne voudroit pas faire voir. C'est pourquoy je n'ay pas insisté.

Nota : je me souviens vaguement qu'il m'a été dit à Anvers des particularités sur la teinture et la cuvée d'indigo, toute différente des autres<sup>i</sup>. Je retrouveray cela dans mes journaux de Hollande. Icy, on n'est point entré avec moy dans ce détail.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « 1<sup>er</sup> ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « de porcelai ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « étoff ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « a ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé sur « impu ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « soit il ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « tout ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « cell ».

5° Il m'a mené sur le pré où on étend et on pose<sup>a</sup> les toiles. Elles y sont étendues et attachées par terre comme à la blanchisserie d'Harlem et autres et il y a de même qu'à Harlem des rigoles d'où on<sup>b</sup> y jette l'eau avec des écopés à la hollandaise. Celles-cy sont armées au bout de fer blanc. Je ne sçais si celles de Hollande le sont. J'ay parlé du bassin d'où on tire l'eau des rigoles.

[page 106] Quand il y en a beaucoup, on en met sur une grève voisine du pré.

Le pré et la grève ont chacun leurs avantages. L'ouvrage est plustost fait sur la grève, mais il y a des accidens de déchirage à craindre.

On arrose<sup>c</sup> plus ou moins souvent suivant que le tems est plus chaud. Il y a des tems où on les jette jusqu'à 18 et 20 fois par jour. On m'a dit le tems qu'elles restent communément sur le pré. Je ne l'ay pas retenu. Je me souviens seulement qu'il est différent suivant la saison. On se règle d'après ce que l'ouvrage est fini. Quand il survient de la pluye, on est dispensé d'arroser, mais cet arrosage naturel ne vaut à aucun égard l'artificiel. Il n'est ny si prompt ny si bon.

La gelée même n'arreste pas les ouvrages. Seulement, il est dangereux de toucher les toiles dans ces tems de gelée, où l'eau qui les a pénétrées les raidit et où elles se déchirent très facilement.

6° J'ay vu aussi l'endroit où on les blanchit dans le lac et je n'y ay remarqué aucun procédé différent de celui des blanchisseries.

Enfin, voicy les responses à quelques unes des questions que j'ay faites à mon démonstrateur.

Quant aux eaux, de tout ce qu'on m'a dit, j'ay compris que soit pour les cuvées, soit pour arroser on employe indifféremment l'eau des sources vives et celle du lac.

Quant aux toiles à peindre, on en employe de Suisse et des Indes. Celles de Suisse viennent principalement de Toggenbourg<sup>2193</sup>, celles des Indes de différens pays, l'homme croit que c'est principalement de l'Orient. Il me semble qu'il m'a dit que celles de Suisse s'imprègnent plus facilement des couleurs, mais que celles des Indes deviennent plus belles et en somme il préfère celles des Indes.

Quant aux matières<sup>d</sup> de la teinture, il m'a parlé principalement de la garance<sup>2194</sup> et du fer qu'on dissout dans le vinaigre pour donner le noir. Je luy ay

<sup>2193</sup>Le district de Toggenburg est un district du canton de Saint-Gall en Suisse.

<sup>2194</sup>La garance des teinturiers est une plante vivace de la famille des Rubiacées, largement cultivée pour la teinture rouge extraite de ses racines.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « lave ».

<sup>b</sup>Ce mot est répété.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « on jette l'eau ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « ma ».

parlé de l'indigo<sup>2195</sup> qu'il employe aussi pour les bleux mais le pastel<sup>2196</sup> est [pro ?] de la teinture sur toile. Cette teinture n'est sèche que sur la laine, pour le jaune ils employent les graines d'Avignon<sup>2197</sup> et la gaude<sup>2198</sup> seulement pour les fonds jaunes. La cochenille<sup>2199</sup> coalisée avec l'étain quelquefois, mais moins bonne pour le coton que la garance.

[page 107] Ils ne connoissent pas l'usage du kermès<sup>2200</sup>.

Je n'ay pas poussé plus loin mes questions et je crois qu'il ne m'auroit pas dit tout.

Ils tirent leurs garances de Hollande et d'Alsace, mais préfèrent celles de Hollande.

Ils tirent leur graine d'Avignon, à ce qu'il croit du Levant<sup>a</sup>, peut-être se trompe-t-il et la croit-il venant du Levant parce qu'elle vient de Marseille ou de la foire de Beaucaire. Je l'ay étonné en luy disant que Monsieur Gagnebin l'a trouvée dans ces montagnes. Il a<sup>b</sup> commencé par me le nier, mais quand je luy ay ajouté que moy j'en cultive dans des pays aussi froids que Neuchâtel, il ne m'a plus rien répondu, peut-être parce qu'il n'est pas honneste de répondre qu'on ment.

<sup>2195</sup>L'indigotier ou l'indigo des teinturiers ou encore l'indigo des Indes (*Indigofera tinctoria*) est une plante des régions chaudes de la famille des Fabacées. Son nom générique provient du Grec *indikon* et signifie « de l'Inde », faisant allusion au pays où les Européens ont découvert cette plante.

<sup>2196</sup>Le pastel des teinturiers est une plante bisannuelle de la famille des Brassicacées, cultivée pour la production d'une teinture bleue, le pastel.

<sup>2197</sup>*Rhamnus saxatilis* ou Nerprun des teinturiers. Les fruits verts, séchés, étaient vendus sous le nom de graines d'Avignon, mélangés avec ceux d'autres nerpruns. Ils permettaient d'obtenir une teinture jaune d'or.

<sup>2198</sup>La gaude, ou réséda jaunâtre, est une plante herbacée bisannuelle de la famille des Résédacées, assez commune en Europe occidentale et méridionale, cultivée comme plante tinctoriale. Toute la plante contient des matières colorantes de la famille des flavonoïdes (couleur jaune).

<sup>2199</sup>La cochenille (*Dactylopius coccus*) est un insecte hémiptère (groupe des Coccoidea). L'insecte produit de l'acide carminique pour se protéger des insectes prédateurs. L'acide carminique peut être extrait du corps et des œufs de cet insecte pour en faire une coûteuse teinture colorée rouge, le carmin.

<sup>2200</sup>Le chêne kermès est un arbuste à feuilles persistantes de la famille des Fagacées. Le chêne kermès tire son nom de la cochenille qui le parasite, *Kermes ilicis*. Une cochenille, *Kermes ilicis* (Hémiptères), parasite cet arbre. On récoltait autrefois les femelles pour en tirer, après séchage et broyage, une teinture rouge écarlate.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « de l'Airaut ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « m'a ».

Sur le genêt, l'orcanette<sup>2201</sup>, l'orseille<sup>2202</sup>, le brou de noix<sup>2203</sup>, le casthanet, je n'ay pas fait de questions.

Comme je le complimentois sur la beauté de sa manufacture, il m'a dit que la plus belle est celle d'Auguste. C'est ainsi qu'il nomme Augsburg<sup>2204</sup>.

Nota : Monsieur Oswald<sup>2205</sup> m'a dit depuis qu'ils ne peuvent pas atteindre les belles couleurs d'Augsbourg dont on fait à Augsburg un secret profond.

Leur bonheur seroit d'avoir un rouge qu'on peut appliquer au pinceau comme le bleu d'indigo.

Le procédé de peindre toute la pièce pour ne faire rester le rouge que dans les points où on a mis le mordant est [de ?] des pièces toujours gâtées dans cette opération d'exposition longue à l'air et d'arrosements. Et on croit qu'ils ont à Augsburg des procédés plus commodes.

D'ailleurs, leurs jaunes et leurs verts ne sont pas bons. Au moins à ce que dit Monsieur Auswald<sup>2206</sup>. J'imagine que le verd est le mélange de bleu et de jaune.

[page 108] p[age] 1

Dans la ville, j'ay été chez l'apothicaire [Mutissien ?] demander le sel d'autreseille<sup>2207</sup> comme<sup>a</sup> m'avoit dit Monsieur Gagnebin. On m'a toujours répondu sel d'oseille et à l'explication j'ay compris, je crois même certainement par un garçon de la boutique que c'est [ce] qu'on appelle icy l'onys<sup>b</sup> oseille. On la cultive dans les jardins sous ce nom et le garçon m'a dit que c'est un misselicum avetorum<sup>c</sup> c'est son nom. Au reste, on ne le fait pas icy mais à ce qu'ils croient dans un lieu de Berne dont ils n'ont pu me dire le nom. Ils croient aussi qu'on cultive cet onys dans les jardins et qu'on ne la ramasse pas dans les montagnes.

Ils ne font pas non plus icy le sel de lait. Le même garçon dit que c'est le petit lait après avoir séparé les parties caséuses et [b ?], c'est-à-dire le fromage gras

<sup>2201</sup>Il est extrait des racines de la plante éponyme. Le mordant est souvent l'alun. On obtient une gamme de couleurs du violet-rouge au violet-noir

<sup>2202</sup>Elle est tirée de la rocelle (rocella tinctoria), lichen poussant sur la roche en bordure de la mer Méditerranée. Utilisé dès la haute antiquité mésopotamienne, elle donne une teinture. Sa préparation exige l'apport d'ammoniaque (d'ou emploi d'urine). Sa teinte serait d'un rouge violacé.

<sup>2203</sup>Le brou de noix est un liquide brun, semblable d'aspect et de consistance à une encre. Il est fabriqué avec l'écale de la noix du noyer. Il s'agit d'une sorte de gangue qu'il faut broyer. Il sert de teinture noire.

<sup>2204</sup>Allemagne, Land de Bavière, district de Souabe, arrondissement de Kreisfreie Stadt.

<sup>2205</sup>Il s'agit du banneret Frédéric-Samuel Osterwald, fondateur de la Société typographique de Neuchâtel, voir ci-dessous page 109.

<sup>2206</sup>Ou Osterwald.

<sup>2207</sup>Voir la fiche sel d'oseille dans les carnets techniques.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « que ».

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont soulignés.

qu'on fait bouillir<sup>a</sup> et cristalliser.

Quant au phosphore, il dit que c'est à Strasbourg que je le trouveray commun et que la fabrication est à Francfort-sur-le-Mein.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur cristalliser ».

[page 109]

Neuchâtel le 27 et<sup>a</sup> 28 juillet, f[euille] 3

J'ay examiné mon lac lunæ ramassé avant-hier. Je l'ay trouvé tout mouillé et en train de se sécher et réduire en poussière.

J'en ay empli une bouteille dans cet état et je l'ay bouché. J'ay laissé le reste dans un torchon.

J'ay essayé à l'eau forte deux cailloux des vignes de Neufchâtel pris avant mon départ. L'une est d'une pierre calcaire dure, l'autre d'un mauvais granite. J'emporte tous les deux.

J'ay vu Monsieur le banneret Oswald, directeur de la société typographique<sup>2208</sup>

---

<sup>2208</sup>La Société typographique de Neuchâtel (ou STN) est une maison d'édition active de 1769 à 1789. La STN est fondée en 1769 par Osterwald, banneret de Neuchâtel, Jean-Elie Bertrand, professeur, Berthoud, maître d'écriture et Samuel Fauche, libraire et éditeur. La situation est très favorable puisque la consommation des livres (et surtout les livres en français) explose en Europe. De plus la censure qui s'exerce en France incite les auteurs à rechercher des imprimeurs complaisants, situés souvent le long des frontières (Londres, Amsterdam, Bruxelles, Kehl, Genève, Lausanne, Neuchâtel). L'entreprise fonctionne essentiellement avec la contrefaçon, ce qui permet de réduire les coûts et d'offrir un prix intéressant. Les importations en France se font alors de manière clandestine. À Neuchâtel, la censure n'est pas trop pesante. Ainsi les autorités autorisent-elles la STN à imprimer certains ouvrages dangereux comme le *Système de la nature* d'Holbach, à condition toutefois que le nom de leur ville n'apparaissent pas et que les ouvrages soient réservés à l'exportation. Mais l'impression est éventée au grand scandale de la Vénérable Classe et Osterwald perd sa charge de banneret. D'autres problèmes surgissent lorsque Fauche (à l'insu de ses associés) joint dans les commandes qu'il prépare pour la France, des exemplaires de la brochure interdite : le *Gazetier cuirassé* de Thévenau de Morande. Un libraire lyonnais se plaint de cet envoi qui lui a valu de nombreux ennuis. Fauche se retire alors de la STN et fonde sa propre entreprise. Pour établir sa réputation, il édite quelques beaux ouvrages comme *Voyages dans les Alpes* de Saussure. Ce qui ne l'empêche pas de continuer le commerce de livres interdits. Il se procure ainsi le manuscrit explosif de Mirabeau *Essai sur le despotisme*. Parmi les contrefaçons de la STN figure la *Description des Arts et Métiers*, publiée à Paris par l'Académie royale des sciences. La version neuchâteloise est de format plus petit, avec quelques chapitres propres à la Suisse et à l'Allemagne, et vise une clientèle moins fortunée. Mais face à l'opposition des propriétaires de la version originale, elle ne peut s'imposer en France et est à l'origine des graves difficultés financières. Parce que leur catalogue est peu varié, les éditeurs de la STN font des échanges avec certains confrères, ce qui leur permet de proposer à leurs clients plusieurs centaines de titres différents. « Selon Robert Darnton, la STN est alors, en Europe, un des plus gros libraires en gros. Ses ballots, qui circulent dans tous les pays, dans toutes les capitales, mais aussi dans les provinces les plus reculées, témoignent de la richesse de ses magasins où repose toute la littérature de l'époque. Les grands classiques, les ténors de la république des lettres (Voltaire, Rousseau, Diderot), les auteurs à la mode (Mercier, Mirabeau, Raynal) côtoient d'obscurs plumitifs dont les ouvrages ont pourtant marqué la pensée des Lumières : Luchet, Buffonidor, Baudoin de Guémadeuc ou Thévenau de Morande.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

et Monsieur Bertrand son gendre, auteur de *L'Histoire des arts*<sup>2209</sup>. Ce Monsieur Bertrand est neveu de l'auteur du *Dict[ionnaire] mythologique* et autres ouvrages<sup>2210</sup>, lequel réside à Yverdon, mais l'été dans une campagne et de l'autre Monsieur Bertrand pasteur d'Orbe et auteur du traité sur l'eau qui est mort<sup>2211</sup>. J'avois cru que c'estoit le même Monsieur Bertrand.

J'ay causé avec ces Messieurs de leur pays, de mon voyage, etc. et je suis convenu que pour laisser à Jacquemin le tems de se rétablir, j'iray à Yverdon par la route ordinaire et que j'en reviendray par Morat le retrouver icy. Ils me donneront ce soir des lettres pour Yverdon.

Ils m'ont dit que les établissemens d'Yverdon contre la mendicité ont très bien réussi et m'ont promis un exemplaire des règlemens de ce pays-cy pour la distribution des fonds de charité, ce qu'ils avouent un peu imparfait. Ils avouent aussi que leur hôpital fait honte à leur ville.

En général, ils conviennent que la liberté a un inconvénient qui est [ ?able] à tous les établissemens utiles au public [ ?] aux chemins.

Madame Maréchal écrivit au Roy de Prusse tout le monde est le maître icy excepté V[otre] M[ajesté]<sup>a</sup>.

Quant au passage de Locle, ils disent icy qu'il y a des habitans du Locle une politique à ne le pas faire qui est la crainte que le Roy n'y mette un péage. Je concluds de toutes ces allégations contraires que le seul obstacle est la nécessité que chacun se cotise.

[page 110] Quant aux lois, il n'y a d'autres à Neuchâtel qu'une tradition orale et la jurisprudence des arrests. Voilà pourquoy il n'y a point de traité. On sent la nécessité d'un code. Bien des gens s'en sont occupés, mais il y a des difficultés infinies tirées de privilèges locaux, les uns certains, les autres contestés, sur lesquels il faudroit prononcer affirmativement et nulle autorité [ne] peut trancher les difficultés. La justice criminelle est très douce, plus par les mœurs que par les loix. Elle est beaucoup plus sévère à Vallangin, et on a icy en horreur ces instrumens de torture que j'ay vu et l'histoire qui m'y a été racontée. Nota qu'il faut cependant

<sup>2209</sup>Jean-Élie Bertrand (1713-1797), qui a dirigé la publication de la *Description des arts et métiers*, en dix-neuf volumes, de 1771 à 1783, copie de l'édition française, revue et augmentée.

<sup>2210</sup>Bertrand, Élie, né le 17 mai 1713 à Orbe, mort le 23 août 1797 à Yverdon. Consacré à Lausanne en 1740, il fut pasteur à Ballaigues et Orbe (1740-1744). Outre des traités de théologie, des sermons, le Recueil des ordonnances ecclésiastiques pour le Pays de Vaud (1758), il publia de nombreux ouvrages qui attestent la variété et l'étendue de ses recherches en philosophie, linguistique, histoire naturelle, sismologie et hydrographie.

<sup>2211</sup>Bertrand, Jean, né le 30 septembre 1708 à Orbe, mort le 27 décembre 1777 à Orbe. Il fut nommé diacre (second pasteur) à Grandson en 1742, puis à Orbe en 1747, pasteur dans la même ville en 1770 et doyen de la classe d'Orbe en 1771, DHS.

<sup>a</sup>L'expression « tout le monde est le maître icy excepté V[otre] M[ajesté] » est soulignée.



que les exemples de justice sévère soient rares icy puisque tous ceux à qui j'en parle me racontent la même histoire qui sans doute est l'unique depuis longtems. On blâme beaucoup les astuces employées par les juges pour obtenir l'aveu des accusés. Cependant, s'il y avoit des accusés contre qui tous les moyens de la justice dussent estre employés c'estoit ceux-là. Aussi ces deux Messieurs après avoir blâmé la dureté des juges du Vallangin m'ont dit qu'il faut dire pour eux qu'il est important de prévenir les<sup>a</sup> crimes dans des montagnes favorables pour les brigans où il y a des lieux isolés, vrais coupe-gorges comme le Pertuis et qui sont l'asile naturel de tous les bannis de France : les scélérats en question étoient des Français. On me l'avoit déjà dit.

Il n'est pas vrai, à ce qu'ils m'ont assuré, qu'un Français catholique ne puisse pas acheter une terre ou une maison dans Neuchâtel. Beaucoup en<sup>b</sup> achètent dans les deux villes catholiques, Landeau et Cressier<sup>2212</sup> entre les deux lacs<sup>2213</sup>. Mais d'ailleurs, dans le pays protestant<sup>c</sup>, à Neuchâtel même, on m'en a cité plusieurs exemples, entre autres Monsieur Biger de Canada qui y est mort il y a quelques années et qui étoit fort ami d'un des deux qui m'ont parlé. Il y estoit sous son nom.

On m'en avoit [ ? ? ] Louis qui y est établi depuis longtems<sup>d</sup>.

Sur le divorce, ils m'ont dit qu'ils ont icy les mêmes lois qu'à Berne et qu'à Genève et que s'il y a différence dans les jugemens, c'est à la morale plustost qu'à la loy qu'il faut l'attribuer.

Icy et à Berne, non seulement l'adultère prouvé est une cause juridique dont on use très rarement, mais l'incompatibilité de caractères suffit souvent et voicy l'usage le plus [page 111] commun.

Sur l'incompatibilité prouvée, on ordonne séparation de corps et de biens pour un tems limité comme quatre ou cinq ans. L'effet de la séparation n'est pas de permettre le remariage mais l'effet est que des enfans nés pendant la séparation n'appartiennent pas au mari.

Si, après le tems, l'incompatibilité dure, on prononce ordinairement le divorce définitif et alors les parties sont libres, les juges sont ordinairement plus faciles à le prononcer quand il n'y a point d'enfans.

Mais comme c'est le tribunal ecclésiastique qui prononce le divorce, les catholiques de Landeau et de Cressier n'ont pas cette ressource.

---

<sup>2212</sup>Suisse, canton et district de Neuchâtel.

<sup>2213</sup>Les lacs de Neuchâtel et de Bienne.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « leurs ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « déjà y ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « même ».

<sup>d</sup>L'expression depuis « on m'en avoit » est rajoutée entre deux paragraphe, d'une encre plus foncée.

J'ay oublié de demander 1° si le mariage entre protestans et catholiques est autorisé et dans quelle forme, 2° que fait-on si deux<sup>a</sup> mariés en France s'établissent<sup>b</sup> à Neuchâtel et<sup>c</sup> intentoient demande de séparation.

3° Je ne leur ay pas parlé non plus par oubli du divorce sur la cause d'abandon de la femme pendant sept ans.

J'ay revu depuis Monsieur le b[anneret] Osswald après m'en estre fait connoitre. Je luy ay lu ce que je venais d'écrire de sa conversation de ce matin et je luy ay fait les questions obmises. Voicy ses réponses sur les trois questions.

Quant à celle des mariages entre catholiques et protestans, il m'a répondu qu'ils ne sont que trop communs à Neuchâtel, car luy les blâme et ne m'en a dit d'autres raisons, sinon qu'ils sont contraires à l'esprit général du gouvernement de Suisse. On se<sup>d</sup> plaint aussi à Berne de ce qu'ils deviennent trop communs et on cherche, tant à Berne qu'à Neuchâtel, à y apporter obstacle. Cet obstacle n'est que trop aisé à traverser. On défend ces mariages bigarrés. Ceux qui veulent les contracter avoient pris l'expédient d'aller se marier dans le marggraviat de Baden<sup>2214</sup> où des ministres luthériens ne se font aucune difficulté de les marier où le catholique ne s'en faisoit point non plus d'estre mariés par un luthérien, et les nouveaux mariés revenant à [page 112] Neuchâtel ou à Berne se déclarent mariés. On a pris le parti non pas comme nous avons fait en France de déclarer les mariages nuls comme contractés en pays étranger, mais de les déclarer nuls à moins de publications de ... cérémonie qui répond à nos bancs et les bancs ne sont publiés qu'entre gens de la même religion. Je ne vois pas avec cette précaution comment les mariages peuvent encore avoir lieu. Cependant, Monsieur Osterwald dit qu'il s'en fait toujours et que c'est un grand abus.

Il y a des bailliages dans le pays de Vaud, dans le canton de Fribourg qui sont mi-partie où il y a un curé et un ministre et on y veille autant qu'on peut à empêcher ces mariages. Encore plus à Glaris<sup>2215</sup> et à Appenzel<sup>2216</sup>, avant que ceux des deux religions ne fussent cantonnés<sup>e</sup>. Le canton de Berne s'est plaint au marggrave de Baden<sup>2217</sup> de la facilité qu'y détiennent les pasteurs dans son pays.

<sup>2214</sup>Sud-Ouest de l' Allemagne.

<sup>2215</sup>Canton suisse.

<sup>2216</sup>Appenzell est un canton suisse.

<sup>2217</sup>En 1778, le marggrave de Bade est Charles I<sup>er</sup> Frédéric de Bade (Charles-Frédéric de Bade) né le 22 novembre 1728 à Karlsruhe, décédé le 10 juin 1811 à Karlsruhe.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « et ils si un ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « ou à Landeau ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « pour ceux de Landeau il faudroit que ce fût à Vallangin et ».

<sup>d</sup>Corrigés en interligne sur les « s'en ».

<sup>e</sup>L'expression « avant que ceux des deux religions ne fussent cantonnés » est rajoutée en interligne.

Le marggrave a répondu avec raison que c'estoit à eux Bernois à punir leurs sujets s'ils le jugeoient à propos. Voilà où en est l'affaire.

En<sup>a</sup> général, j'ay encore éclaircissement à demander 1<sup>o</sup><sup>b</sup> sur le nom de la cérémonie tenant lieu de publication de bans, 2<sup>o</sup> sur l'état à Neuchâtel des étrangers qui s'y établissent mariés chez l'étranger. Par exemple *quid juris*<sup>c</sup> si deux personnes mariées en France mais dont le mariage pourroit y être argué de nullité venoient vivre à Neuchâtel. Leurs enfans hériteroient-ils ? J'ay à demander aussi plus précisément la différence de l'état d'habitans à celui de tolérés pour ces Français établis à Neuchâtel. Je n'ay encore<sup>d</sup> saisi qu'imparfaitement ce qui m'a été dit à ce sujet si ce n'est qu'il y a peu de différence réelle.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « sur la question ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

[page 113]<sup>a</sup>

À Neuchâtel, le 27 et<sup>b</sup> 28 juillet, f[euille] 4

Sur la seconde question de catholiques mariés en France<sup>c</sup> établis à Neuchâtel qui demanderoient leur séparation, on m'a dit que la question ne s'est pas encore présentée.

Sur la 3<sup>ème</sup> qui est le divorce pour abandon. On me l'a bien expliqué. L'abandon<sup>d</sup> est nommé en langage de ce pays désertion<sup>e</sup> opiniâtre<sup>f</sup> et malicieuse<sup>g</sup> et est cause de divorce<sup>h</sup> pourvu que l'abandonné ou l'abandonnée le demande expressément. Il y a des formalités pour [contumancer ?] le déserteur ou la désertice. On l'assigne plusieurs fois à cri public, etc., etc., etc.

En général, sur les divorces, comme on voit, la loy est la même dans toute la Suisse protestante, mais les mœurs et la rigueur des jugemens varie[nt] beaucoup dans les différens lieux. On m'avoit dit dans la montagne<sup>i</sup> qu'un [argueliste ?]<sup>2218</sup> estoit très scandalisé contre les<sup>j</sup> Neuchâtelois de leur facilité pour le divorce. Icy, les Neuchâtelois sont très scandalisés de l'excessive facilité qu'y mettent les Bernois et Monsieur Osterwald (qui à la vérité n'aime pas les Bernois comme je diray par la suite) attribue ce relâchement à l'excessive corruption de la ville de Berne, et cette corruption, comme peut-être celle [de ?] aux ressources que trouve chaque citoyen ruiné dans les charges de l'État. Aussi, cette corruption n'étoit telle ny à Schaffouce<sup>2219</sup> qui est pauvre, ny à Basle et Zurick qui sont plus riches mais le sont par le commerce et chez qui, surtout à Zurick, l'œconomie [commence à tout lieu ?] de l'ancienne frugalité suisse. Pour en revenir à l'objet actuel qui est celui de la facilité des divorces le plus grand abus suivant Monsieur Osterwald est celui des divorces par collusion, de ceux où un des conjoints se prête à faciliter les demandes de l'autre, et sur cela on fait icy à Neuchâtel d'amples perquisitions, on entend même des domestiques en déposition. À Berne, on ne fait pas toutes ces recherches et de là cette quantité de divorces qui à Berne sont scandaleux suivant Monsieur Osterwald.

<sup>2218</sup>Un habitant de l'Arguel ?

<sup>2219</sup>Schaffhouse, Suisse, canton de Schaffhouse.

<sup>a</sup>Paginée « f[euille] 4 ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « le d ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « sép ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « malicieuse ».

<sup>g</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>h</sup>Corrigé en interligne sur « séparation ».

<sup>i</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>j</sup>Corrigé en interligne sur « un hab ».

Sur l'article de la légitimation et du code à désirer, Monsieur Ostewald m'a dit que malgré les difficultés<sup>a</sup> cy-dessus exprimées, on a été une fois<sup>b</sup> sur le point d'avoir un code. Un jurisconsulte de Lausanne étoit choisi pour le dresser. Le gouvernement de Neuchâtel estoit d'accord avec la Cour de Berlin. Cela manqua parce que le jurisconsulte demandoit 100 louis monnoye de France pour ses honoraires, mais il vouloit que ce fond fût assuré, se défiant de la Cour de Berlin mauvaise payeuse. La Cour de Berlin ne le voulut plus, la communauté de Neuchâtel n'offrait pas d'y suppléer. Le code n'a pas été fait et la jurisprudence [?] et [?].

[page 114] Je conçois à présent ce qu'on m'a dit dans la montagne de la hauteur des consuls<sup>c</sup> de Berne contre les montagnards. Il doit être un juge qui n'est contenu par aucune loy positive si ce n'est par une tradition dont le tribunal luy-même est le dépositaire.

Venons à la constitution de ce pays. Monsieur Olerwald en a fait un traité que je trouveray dans *l'Encyclopédie*. Il l'envoya au libraire Briasson<sup>2220</sup>, mais depuis il y a eu bien des événemens et voicy ce que j'en ay appris par Monsieur Olerwald, qui a pu me dire et quantum pars magifica<sup>d</sup>. Ces événemens sont de 1767 et de 1768. Il estoit alors banneret ou bourderet en charge. Il ne porte plus à présent ce titre qu'honorifiquement comme l'ayant été.

La communauté de [Nuilhaud ?] avoit un procès avec le prince pour quelques droits. On plaida à Berne et Monsieur le banneret Olerwald fut à Berne avocat de son pays et perdit à ce qu'il dit le procès le plus juste par la partialité des Bernois. Dans le même tems, le Roy voulut oublier des fermes dans le pays de Neuchâtel. Nota qu'il n'y a que les deux communautés de Neuchâtel et de Vallangin même et non tout le pays qui ayent le canton de Berne pour juge entre eux et le prince. Ainsi toute la montagne fut effrayée de ce projet à très juste titre.

Les communautés voisines de Neuchâtel s'assemblèrent sous la présidence du banneret, firent les représentations les plus respectueuses et les plus fortes, mais ce qui fit plus d'impression fut que les gens de la montagne qui y portent la richesse par leur industrie partirent disposés à s'[enpartier ?] et délibéroient déjà sur le lieu de leur retraite.

Dans le même tems, l'homme du pays dont j'ay oublié le nom ... regardé par Monsieur Oserwald comme un traître à la patrie, qui avoit donnés ces projets à la Cour et qui avoit plaidé la cause du Roy dans les États et à Berne, cet homme, dis-je, fut nommé par la Cour lieutenant du commandant, ainsi commandant en

---

<sup>2220</sup>L'article « Suisse » de *l'Encyclopédie* est signé Brisson.

<sup>a</sup>Corrigé sur « lim ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « bourgeois ».

<sup>d</sup>Ces trois mots sont soulignés.

son absence. La fureur s'empara de la population. On alla au château la veille du jour qu'il devoit donner un grand festin pour sa réception. Monsieur Olerwald prétend que luy et toute la magistrature allèrent de bonne foy pour calmer cette populace effrénée, mais leurs efforts furent inutiles. Par malheur, ils avoient forcé la cave où estoit le vin préparé pour le festin du lendemain et c'estoit enyvres et malgré les représentations des magistrats ils massacrèrent le lieutenant nouvellement nommé<sup>2221</sup>.

Nota : j'ay oublié le nom de la charge et celuy de l'homme.

[page 115] Cette violence devoit<sup>a</sup> produire de grands effets avec un prince comme le Roy de Prusse.

Voicy cependant ce qui arriva. Les États, suivant Monsieur Ollerwald, se conduisirent avec toute la prudence imaginable. Ils jugèrent les criminels les uns à la roue, les autres à la corde, les autres au bannissements. Cependant, Monsieur Ollerwald m'a avoué qu'il n'y eut aucune exécution parce que tous s'estoient sauvés. Il m'a avoué de plus qu'aujourd'huy que l'affaire est oubliée ils sont tousjours dans le pays malgré leur sentence et qu'on ne leur dit mot.

Dans le moment de l'émeute, le canton de Berne se crut obligé à envoyer sur le champ des troupes à Neuchâtel pour y rétablir l'ordre et le calme, mais la haine des Neuchâtelois (suivant Monsieur Ollerwald) estoit telle contre les Bernois qu'il y arrivoit un nouveau<sup>b</sup> malheur si les communautés n'avoient requis trois autres cantons, Fribourg, Soleure, et je crois Lucerne de fournir leurs troupes aux Bernois.

---

<sup>2221</sup>L'affaire Gaudot trouve son origine en 1747, année où le roi de Prusse Frédéric II instaura la ferme des impôts (mise aux enchères de la perception des cens et des dîmes) dans sa principauté de Neuchâtel pour remplacer le système de la régie. L'opposition au nouveau système, plus favorable au prince, se manifesta ouvertement en 1766 : personne ne voulut des fermes lors des enchères, le montant de départ étant fixé très haut. Les émissaires dépêchés par Frédéric II finirent par proposer la vente de toutes les terres dîmables au plus offrant, provoquant la révolte des Neuchâtelois qui virent là une violation du principe d'inaliénabilité garanti en 1707 et qui exigèrent le rétablissement de la régie. Frédéric II se résolut à demander l'arbitrage de Berne en mai 1767. Chaque partie campa sur ses positions et l'avocat général de la principauté, Claude Gaudot (1713-1768), qui défendait les intérêts du souverain, se montra particulièrement intransigeant. Au début de 1768, le Grand Conseil de Berne donna tort à la ville de Neuchâtel, l'accusant d'avoir violé les droits du prince. La colère des bourgeois de Neuchâtel fut telle que Frédéric II demanda l'intervention militaire de Berne qui, malgré les appels au calme de Lucerne, Soleure, Fribourg et de l'ambassadeur de France, massa 9000 hommes à l'est de la principauté. Effrayés, les bourgeois de Neuchâtel et de Valangin se soumirent. Mais Frédéric II commit alors l'erreur de nommer Gaudot lieutenant-gouverneur de Neuchâtel. Rentré en ville, Gaudot fut assassiné par la population, sans que les autorités eussent tenté de le protéger (25 avril 1768). Un mois plus tard, 600 soldats des quatre cantons combourgeois occupaient Neuchâtel. L'affaire se termina en août avec la soumission complète de la Ville, qui en sortit affaiblie, DHS.

<sup>a</sup>Corrigé sur « paro ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

Il m'a dit à cette occasion que Neuchâtel est sous la protection des quatre cantons, mais que l'usage est que les trois autres s'en rapportent volontiers à celui de Berne qui est le plus voisin. Cependant, dans cette occasion, il y eut garnisons [?] et Monsieur Ollerwald m'a dit que les officiers des troupes des trois cantons n'avoient aucune idée des affaires de Neuchâtel encore que Monsieur Ollerwald qu'ils prirent pour leur guide soit présent, soit absent. Je dis soit absent, car dans l'instant l'armée des Bernois comme il se sçavoit très [noté?] et très odieux tant à la cour de Berlin qu'à la magistrature de Berne, il s'estoit retiré à Morteau<sup>2222</sup> en Franche-Comté et ne revint qu'après que les députés des trois cantons eurent déclaré solennellement qu'ils le prenoient sous leur protection.

Le Roy envoya pour commandant dans la province le colonel Lentulus<sup>2223</sup> qui depuis un an en [diggravie?]. Ce colonel montra d'abord ses [p?] comme un ultimatum<sup>a</sup>, mais on reconnut bientôt 1° que ce n'estoit pas un ultimatum<sup>b</sup> et qu'au contraire, le col[onel] Lentulus avoit le plus grand désir de pousser les affaires d'une façon quelconque, 2° que le colonel n'estoit qu'un militaire peu au fait des affaires et que son conseil estoit un [?] de Lausanne ou d'Yverdon, à qui on pouvoit s'adresser avec confiance. Enfin, à force de longueurs, de requestes respectueuses, tantost sur un article, tantost sur un autre, on obtient un règlement qui assuroit plus que jamais [page 116] les libertés du pays et qui<sup>c</sup> déroge aux jugemens même qu'on leur avoit obtenus à Berne, et tout cela fut fait à l'insu des Bernois qui en furent très piqués.

La partialité des Bernois dans cette affaire pour le prince me parut très singulière et contraire à ce que j'avois imaginé de leur politique. Monsieur Olerwald qui les déteste me l'avoit dit dès le matin, et y avoit donné pour motif une politique profonde de ménager à la Suisse la protection du Roy de Prusse qu'on croit nécessaire aux cantons depuis la [neu?] des maisons de France et d'Autriche mais ce soir il m'a parlé plus ouvertement et voicy de quoy il est question.

Les Neuchâtelois sont le peuple le plus heureux de la terre parce qu'ils ne payent nullement rien ou presque rien, que chacun jouit de la liberté la plus

---

<sup>2222</sup>Doubs, arrondissement de Pontarlier, chef-lieu de canton.

<sup>2223</sup>Lentulus, Robert Scipion de, né le 18 avril 1714 à Vienne, mort le 26 décembre 1786 à Berne. Il devint lieutenant-général en 1767. Il fut nommé gouverneur de la principauté de Neuchâtel en janvier 1768 par Frédéric II, pendant l'affaire Gaudot, qui opposait le roi à ses sujets neuchâtelois à propos de la perception des impôts. Il commanda l'un des deux corps de troupes envoyées par Berne contre les Neuchâtelois (ce corps s'arrêta toutefois à Anet). Le nouveau gouverneur ne fit son entrée à Neuchâtel qu'au mois d'août, à la fin du conflit, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Corrigé sur « bien d'all ».

entière, qu'ils ne fournissent même pas de troupes, etc. et le p[rin]ce] héréditaire de Brunswick<sup>2224</sup> quand il a passé icy ne pouvoit pas le concevoir sous la domination du Roy de Prusse.

Mais ils sentent, et leurs voisins sentent aussi, que cet état ne peut pas durer. Il ne vient que de l'éloignement de leur souverain, et le Roy de Prusse ne [contribue ?] ce pays que parce qu'ils luy remporte pour des droits seigneuriaux plustost que souverains, ce qui par les advis<sup>a</sup> qui sont des espèces d'abonnemens ne monte pas plus hault que 100 000 livre argent de France. Le seul avantage réel qu'il en retire est la facilité que cela luy donne par les [re ?] qu'il tient dans le pays d'attirer les [dévotions ?] de France. Ce peu d'intérêt qu'il y a est sans doute ce qui causa la mollesse de sa conduite à l'occasion de la sédition, mais par la même raison on connoit avec raison qu'il ne se portent à vendre le pays pour une somme considérable si on la luy offrait. Ils sauvent les vues qu'a eues Madame de Pompadour<sup>2225</sup>, ils croient que Monsieur de Choiseul<sup>2226</sup> en a eu depuis pour luy-même, et icy ne sont pas assez aveugle pour ne pas voir clairement que s'ils tomboient dans la loi<sup>b</sup> [?] française, ils retomberoient bientost dans celle du Roy de France ce qui est tout ce qu'ils craignent et ce que devoient craindre aussi les Suisses.

Le meilleur parti seroit de s'acheter eux-mêmes, mais pour la contribution l'une n'a point assez d'argent et comment en auroit-il puisqu'on ne tire rien des sujets. Il faudroit donc que les citoyens se cotisassent et voilà ce qui est toujours très difficile à obtenir pour des [?] aussi [?].

---

<sup>2224</sup>Charles I<sup>er</sup> de Brunswick.

<sup>2225</sup>Jeanne-Antoinette Poisson, par son mariage Madame Le Normant d'Étiolles, marquise de Pompadour, fut une maîtresse célèbre du roi Louis XV, née le 29 décembre 1721 à Paris et morte le 15 avril 1764 à Versailles.

<sup>2226</sup>Étienne-François, comte de Stainville puis duc de Choiseul, né le 28 juin 1719 et mort le 8 mai 1785, ambassadeur puis secrétaire d'État de Louis XV.

<sup>a</sup>Ce mot est souligné et surmonté du même.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.



[page 117]<sup>a</sup>

À Neuchâtel, le 27 et<sup>b</sup> 28 juillet, f[euille] 5<sup>c</sup>

Le canton de Berne, s'il estoit bien suisse, devoit leur prêter des fonds et il en a mais il est bien loin d'y être disposé. Ils ont au contraire déjà<sup>d</sup> prêté des sommes considérables au Roy de Prusse [??] sur la principauté de Neuchâtel, politique d'usurier bien connue en France.

On sent à présent les motifs de l'[?] de Neuchâtel et de celui de Berne. Berne voudroit acquérir Neuchâtel, y estre souverain comme dans le pays de Vaud, établir deux baillis, l'un à Neuchâtel, l'autre à Vallangin ce qui feroit deux places de plus pour les bourgeois de Berne et bientôt ferait disparaître les privilèges des Neuchâtelois et les conduiroit à l'[?] de tous les Suisses qui est bien moins avantageux que celui des Neuchâtelois. Ils s'abonnèrent même à vie dans la situation de Morat, [?] et des autres bailliages communs entre Berne et Fribourg mais l'état d'un [?] à Berne conséquemment leur est intolérable. Inde itæ<sup>e</sup>. Ils voudroient être Suisse, mais un 14<sup>ème</sup> canton où ils pensent que les 12 autres cantons y accéderaient très volontiers parce qu'il n'en est aucun qui n'ait de l'ombrage de la puissance déjà trop formidable de Berne.

Il m'a fait une réflexion qui m'a paru très juste, c'est qu'il est bien étonnant qu'en 1707 les États maîtres absolus de se choisir un souverain entre les prétendants dont tous les droits étoient douteux, n'ayant pas osé prendre leur liberté et demander à estre agrégé en 14<sup>ème</sup> canton. Il est sûr, m'a-t-il dit, que les 13 y auroient accédé avec joye, même Berne qui n'avoit pas encore alors jeté le<sup>f</sup> [plomb?] sur cette province. La Suisse entière et le reste de l'Europe vouloient seulement qu'on rejettoit les propositions de tous les prétendants françois comme Matignon<sup>2227</sup>, etc. qui [alloient?] peut-être aux formes de loy les meilleures. La France qui seroit depuis la bataille de Remilly ne pouvait plus les appuyer<sup>g</sup>. Quant à l'électeur de Brandebourg, Monsieur Olerwald dit, son épée n'estoit pas assez longue pour nous

---

<sup>2227</sup>Jacques François Léonor Goyon de Matignon est né en 1689 et est décédé en 1751. Il était le fils de Jacques III Goyon de Matignon, comte de Thorigny 1644-1725 et de Charlotte Goyon de Matignon 1657-1721. De part son mariage, il devint prince souverain de Monaco.

<sup>a</sup>Paginée « f[euille] 5 ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « 3 ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « sur ».

<sup>g</sup>L'expression depuis « la France » est rajoutée en interligne.

atteindre<sup>a2228</sup>. Aussi, la proposition fut-elle faite, mais rejetée avec fureur et même danger pour ceux qui la firent, parce que tous les gens considérables du pays estoient soudoyés par quelques uns des prétendans.

Monsieur Ollwald m'a dit aussi qu'à Berne on est encore plus<sup>b</sup> indépendant de l'évêque de Basle qu'au Roy de Prusse. Il est cependant vrai qu'on n'y est pas si heureux parce que les droits y existent le souverain ne peut pas les augmenter à la vérité mais il y en a et il n'y en a pas à Neuchâtel.

[page 118] C'est ce que j'ay déjà remarqué dans le Val Saint-Imier où j'ay vu qu'on avoit tant de peur des cantons qui n'estoient pas dans les communautés<sup>c</sup> voisines qui sont de Neuchâtel et le Val Saint-Imier a à peu près la même constitution que Berne.

La faiblesse de l'évêque de Basle avoit fait ajouter le mépris aux privilèges de ces sujets protestans. Il est tel que dans une occasion où le p[rince] fut malade et en danger on proposa à Bienne des prières publiques, la proposition faite par le [procureur ? général ?] fut discutée, agitée et enfin on en ordonna avec la clause sans tirer à conséquence et pour une fois seulement<sup>d</sup>. Voilà les difficultés<sup>e</sup> qu'on ne fait pas icy au souverain sur les droits purement honorifiques. On y conserve l'air du respect. Pour le canton de Berne, il traitoit l'évêque de Basle comme un poltron mais cet<sup>f</sup> évêque s'en est affranchit en traitant<sup>g</sup> avec la France à qui il donne un régiment, ce qui est suivant Monsieur Oslewald tout à fait contraire à la [ ?tion] suisse dont est Bienne, cependant, ce qui fait à présent respecter cet évêque et de ces sujets et du canton de Berne.

Monsieur Olerwald m'a<sup>h</sup> dit un fait bizarre. Berne est juge entre le Roy et les communautés<sup>i</sup> de Neuchâtel et de Vallangin. Mais pour les droits de l'ancienne combourgeoisie entre les communautés et Berne, s'il y a des difficultés, les arbitres sont Fribourg et Soleure et en cas de partage, c'est la petite ville de Bienne sujette de Porentruy qui départage.

Monsieur Olerwald m'a dit aussi que son pays entier est indigné de la manœuvre des racleurs prussiens avec les déserteurs françois. Il dit que ces racco-

---

<sup>2228</sup>Malessherbes doit ici faire erreur car en 1707, l'électeur de Brandebourg est Frédéric III qui deviendra le roi de Prusse Frédéric I<sup>er</sup>.

<sup>a</sup>L'expression « son épée n'estoit pas assez longue pour nous atteindre » est soulignée.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « aussi ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « provinces ».

<sup>d</sup>L'expression « sans tirer conséquence et pour cette fois seulement » est soulignée.

<sup>e</sup>Corrigé sur un mot illisible.

<sup>f</sup>Corrigé sur « un ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « se d ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « est juge de B ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « États ».

leurs se tinent rarement à Neuchâtel où la population les déteste à tel point qu'ils n'y sont pas en sûreté. Ils se tiennent dans la montagne autant près des frontières de Franche-Comté et il pense qu'on pourroit 1° en piller quelque'un<sup>a</sup> quand ils passent la frontière ce qui leur arrive très souvent, 2° avoir à Neufchâtel un homme de confiance avec des cartouches pour renvoyer ces déserteurs dont la plupart n'ont pas plustost mis le pied hors de la France qu'ils s'en repentent surtout quand on les instruit de la conscription militaire de Prusse où la désertion est impossible, ce qui les surprend tous beaucoup et n'estoit pas dans leur arrangement.

[page 119] Je ne sçais si cette certitude de la grâce n'auroit pas d'autres inconvénients.

Voicy à présent ce qu'il m'a dit sur la religion.

Quand Farel<sup>b2229</sup> vint prêcher la réformation à Neufchâtel, on assemble les communautés et sur le fait de [?] on passa à la pluralité des voix qui fut pour la réformation excepté à Landeau ou à Cressier. Cependant, la souveraine estoit catholique, c'estoit alors la duchesse d'Hortburg. Elle n'avoit pas la force de s'y opposer. Je ne sçais si elle en avoit la volonté bien [?] car en femme avisée, toute catholique qu'elle estoit, elle s'appropriâ tous les revenus ecclésiastiques en donnant d'énormes [?] aux ministres et c'est apparent le revenu le plus clair des comtes de Neuchâtel. Le pape luy en fait des reproches. Elle l'apporta avec une [?] une fois payée.

Cependant, en qualité de catholique, elle ne voulut pas avoir à se reprocher d'avoir nommé des ministres protestans. Les États en appelèrent, et ces ministres firent avec eux des assemblées qui se nommèrent et se nomment même la classe, qui se convoquent sans ordre ny permission ny du souverain, ny des États du pays par [p ?] d'usage ou de perception et c'est la classe qui nomme aux bénéfices vacans.

La duchesse continua de nommer aux cures de la ville de Landeau et du village de Cressier qui sont villes catholiques.

Et il en résulte qu'à présent que le prince est protestant, il nomme aux cures catholiques et non aux places de pasteur protestant.

---

<sup>2229</sup>Farel, Guillaume, né en 1489 à Gap (Dauphiné), mort le 13 septembre 1565 à Neuchâtel. Il participe au mouvement évangélique dans le diocèse de Meaux (1521-1523); ses convictions religieuses, proches de celles de Zwingli, l'obligent à émigrer. À Bâle, l'hostilité d'Érasme, qui s'oppose à la Réforme, lui vaut d'être exclu de la ville en 1524; il devient prédicateur à Montbéliard. Après des visites à Strasbourg, où il entre en contact notamment avec Martin Bucer, et à Metz, Farel entreprend une mission itinérante à Aigle, Lausanne, Orbe, Grandson, Yverdon, Neuchâtel et Genève. Sous son impulsion, Neuchâtel passe à la Réforme en 1530.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « un ».

<sup>b</sup>Ce mot est surmonté du même.

[page 120] Enfin, Monsieur Ollwald m'a parlé de notre traité avec les treize cantons, ce qui a été, dit-il, une affaire très difficile à conclure et par la difficulté de réunir treize suffrages et par les instructions bizarres données à plusieurs députés et par la relation avec les catholiques et protestans, Monsieur le p[rince]<sup>a</sup> de Vergennes<sup>2230</sup> a été obligé de se transporter dans presque tous les cantons pour les y amener et le succès est dû principalement à Monsieur . . . dont j'ay oublié le nom, Bernois depuis longtems attaché à la France et secrétaire de l'ambassade<sup>2231</sup>. Ce nom me sera dit ailleurs.

Cependant, en concluant ce traité on a réservé à discuter les seuls articles qui faisoient difficulté, sçavoir l'extension aux protestans des privilèges donnés aux catholiques en France, la capitulation pour le service militaire (nota c'est ainsi que j'ay entendu, je<sup>b</sup> feroy mieux expliquer), 3° l'article qu'on m'a mieux expliqué et qui fait à présent difficulté c'est la restitution des bailliages de Bade et autres aux cantons catholiques qui en ont été dépouillés dans la guerre de 1711 depuis lequel tems Berne et Zurick ont partagé entre eux la régence de ces bailliage en y

---

<sup>2230</sup>Charles Gravier, comte de Vergennes est un homme d'État français, secrétaire d'État aux Affaires étrangères sous Louis XVI, né le 20 décembre 1717 et mort le 13 février 1787, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2231</sup>En 1651, l'alliance conclue avec Henri II en 1602 arrivait à échéance. Il s'agissait alors de renouveler l'alliance entre les Suisses et le Royaume de France. Or les relations entre les deux pays n'étaient plus aussi fraternelles qu'auparavant. En effet, en 1650, Mazarin (ministre de Louis XIV) renvoya seize compagnies suisses sans les payer ni même pourvoir à leur rapatriement. La Régente, Anne d'Autriche, fut contrainte de mettre en gage les bijoux de la couronne qui furent amenés en Suisse et gardés jusqu'en 1665. La Suisse, elle, connaissait de grandes difficultés. Les conflits religieux firent leur réapparition et la paysannerie se souleva contre les patriciens des villes. Ces luttes internes empêchèrent les cantons de s'unir. Arrivé à Soleure en 1648, l'ambassadeur de France, Jean de la Barde, tenta de réengager le processus de négociation. Pendant quinze ans, il s'efforça de faire signer un texte d'alliance par l'ensemble des Confédérés. Les cantons protestants notamment exigèrent des précisions sur certains articles concernant plus particulièrement les tribunaux militaires des Suisses au service de France, la liberté de culte pour les soldats protestants et la neutralité de la France dans les conflits religieux en Suisse. Les négociations aboutirent à un texte comprenant 25 articles, formulés de manière aussi large que possible. Le traité fut signé à Soleure le 24 septembre 1663 et validé par un serment solennel à Paris le 20 novembre suivant. Le traité se révéla être très favorable à la France. Toutefois, la France ne put obtenir l'adhésion des cantons protestants lors du renouvellement de l'alliance de 1715. Les tensions entre les deux parties s'apaisèrent sous le règne de Louis XVI. En 1777, les treize cantons et leurs alliés ainsi que le Valais renouvelèrent l'alliance. La prestation de serment se déroula à la cathédrale de Saint-Ours à Soleure. Ce traité reconnaissant, entre autre, l'indépendance et la neutralité de la Suisse.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « et ».

admettant seulement celui qui n'avoit pas pris part à la guerre<sup>2232</sup>.

Louis 14 avant sa mort fit alliance avec les cantons catholiques<sup>2233</sup> seulement et leur promit ses bons offices pour cette restitution. Aujourd'huy qu'il s'allie avec tous les cantons, c'est le cas d'effectuer ces bons offices et ce qui souffre difficultés.

---

<sup>2232</sup>En 1712 est mis fin à la guerre civile en Suisse : le 25 juillet par la victoire des troupes protestantes zurichoises et bernoises sur les Catholiques du Valais lors de la Bataille de Villmergen. Le 11 août traité d'Aarau mettant fin à la seconde guerre de Villmergen et instaurant la liberté religieuse en Suisse est signé. Les catholiques perdent leur part du bailliage commun de Baden.

<sup>2233</sup>Voir ci-dessus.

## Quatrième journal

[\[page 1\]](#) 4<sup>ème</sup> journal

À Vaumarcus, 1 feuille [pages 6-9]

À Yverdon, 1 feuille [pages 10-11]

À Payerne, 4 feuilles [pages 12-26]

À Neuchâtel, 31 juillet et premier aoust, 5 feuilles dont plusieurs sont des cayers [pages 27-54]

[page 2] Á Vaumarcus [pages 6-9]

Le lieu, le pays, le château de Vaumarcus

Boudiy, v[oir] Payenne, f[euille] 2, p[age] 4 sur la culture de ce pays<sup>a</sup>

Le pic du creux du vent vu d'un autre côté

Seconde manufacture de Monsieur Deluz

Un mot de celle de Monsieur Pourtalès que je n'ay pas vue

Sur le lieu de la bataille de Grandson

Situation du château de Grandson

D'Yverdon [pages 10-11]

Magasins de sel de Grandson, v[oir] Payerne, f[euille] 1

Commerce du sel, v[oir] Payerne, f[euille] 1

Tout protestant à Grandson

Position d'Yverdon

Promenade sur le lac

Atterrissement de ce côté au fond du lac

Blanchirie auprès d'Yverdon de ce côté

Payerne, f[euille] 1<sup>ère</sup> [page 12-15]

Colonne à Yverdon indiquée dans les livres

Foulerie des toiles de coton

Scierie des marbres

Lapis [suillers ?] et autres pierres dans cette manufacture de marbre

Greniers à Val d'Yverdon, comparez à la feuille précédente ceux de Grandson, v[oir] f[euille] de Grandson

Greniers d'abondance de grains, v[oir] l'influence du sel sur le grain

Racines cultivées en Suisse par Monsieur Dudry

V[oir] aux feuilles suivantes que ne peut pas être à Saint-Marsile

Un mot de Messieurs Bourgeois

De Monsieur Bertrand le naturaliste

De Monsieur Félice et du libraire du Puget

Route d'Yverdon à Chegies

Joli pays

Aulnes, pins

Rochers noirs

[page 3] Payerne, f[euille] 2 [pages 16-19]

Alluvions ou atterrissemens du lac d'Yverdon

Noyers, usages de l'huile de noix

Tous les noyers morts en 1707

Aulnes, usages de l'aulne point de sabots

Dissert[ation] sur les quatre sapins sur laquelle je compte peu

Chasse à Yverdon et gibier

Nom d'Yverdun ou Yverdon

Belle vue du lac de Joux

Projet de l'union des deux lacs par Cossenay et des chemins

<sup>a</sup>L'expression depuis « v[oir] » est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus pâle.

Conv[ersation] avec le libraire du Puget sur Monsieur Linguet son ennemi	Dissert[ation] sur les divorces
Inconvéniens des républiques pour faire des établissemens	Dissert[ation] sur les communes
Journal œconomique d'Yverdon qui a cessé	Dissert[ation] sur l'acquisition de la bourgeoisie en Suisse
Bibliothèque publique	Variété des loix en Suisse, cependant, peu de procès. Dissertation sur les causes de ce fait
Encyclopédie de Monsieur Felice, celle de Neuchâtel	Raison pour le pays de Vaud [de ?] comme il est. Aveu remarquable à ce sujet, concernant les villes qui se gouvernent elles-mêmes
Ville d'Estavoyer, famille de Monsieur de Stavais	Sur l'empereur
Beaucoup de Polonais et même des enfans élevés à Yverdon malgré la religion	Sur les six familles de Berne
Difficultés en Pologne d'affranchir les serfs	Sur Monsieur Haller
P[age] 4 de Neuchâtel à Yverdon, rien que des avoines	Sur les bailliages donnés au sort
Froment <sup>a</sup> , quelquefois fauché, quelquefois [ ?]	Payerne, f[euille] 4 [pages 24-25]
Pompes à incendie ou seringues, incendies communes sans secours	Conversation avec le baneret de la ville trouvé dans la rue
Tonnerres fréquens notamment à Payerne	Constitution politique de Payerne
Goêtres quelquefois en Franche-Comté	Loix de Payerne et [ ?]
Autres petits poissons bleus mauvais à manger du lac de Neuchâtel	Communauté de Payerne
Tourniquets ou piloris dans toute la Suisse, accident arrivé à Payerne	Vignobles dans la Vaud à Payerne
[page 4] Payenne, f[euille] 3 [pages 20-23]	Culture de pays, etc.
	Notamment sur l'épeautre
	Le prix des cuves
	P[age] 2 la ville de la mine [bâtisse ?]
	L'église dont il a <sup>b</sup> fait un grenier
	Le clocher où le tonnerre tombe souvent

<sup>a</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus pâle.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.



Neuchâtel, 31 juillet et 1 <sup>er</sup> aoust <sup>a</sup> , f[euille] 1 <sup>ère</sup> [pages 27-29]	sur le ressort de ce bailliage et celui de Grandson
Route de Payerne à Avenches Villages fribourgeois et ber- nois entrelacés	Tout ce cayer qui est de deux feuilles sur la mosaïque de Cheyres et les antiquités d'Avanches
Beau pays d'Avanches	V[oir] p[age] 8 la note sur le greniers où les insectes [ ?meurent]
Projet de canal	Neuchâtel, 31 juillet et 1 <sup>er</sup> aoust, f[euille] 3 [pages 38-41]
Mays meslés d'haricots, etc.	Voyage à la montagne de Chaumont
Tabac	
Garance	Nota p[age] 2 défence d'y lo- ger aucun étranger de peur des assas- sinats et f[euilles] précédentes le Per- tuis
Chanvre	
Raves	
Monument de la bataille de Morat	
Position de Morat, jolie ter- rasse	Citernes et rigoles pour y conduire l'eau, v[oir] p[age] 4, n° 4
Tilleuls remarquables : leur grosseur et leur âge	Neuchâtel, 31 juillet et 1 <sup>er</sup> aoust, f[euille] 4 [pages 42-50]
Arbres fruitiers, point ou peu de cidre	Cayer de trois feuilles, traité complet des établissemens d'Yverdon et de tout ce qui concerne en Suisse la menddicité, le vagabondage et [ ?] nécessaire la constitution des commu- nautés
Marais impraticable partant du lac en revenant de Morat à Neuf- châtel	[page 5] Neuchâtel, 31 juillet et 1 <sup>er</sup> aoust, f[euille] 5 [pages 51-54]
<sup>b</sup>	Godot le Neuchâtelois assas- siné dans la grande affaire
Commune dans le marais	[décri ?] de la charge de ban- neret à Neuchâtel et à Yverdon
Terrein du marais jusqu'à Anecte	Nota sur Monsieur Osler- vald
Pont et péage d'Anecte	Les Messieurs Bourgeois et ministraux de Neuchâtel
V[oir] p[age] 3 les progrès du lac vers le marais et composés à p[age] 1 <sup>èrec</sup> sur le terrain abandonné pour le lac à Avanches <sup>d</sup>	
Neuchâtel, 31 juillet et 1 <sup>er</sup> aoust, f[euille] 2 [pages 30-37]	
Bailliage de Cheyres, un mot	

<sup>a</sup>Ces trois jours sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Une ligne est raturée : « N[ot]ons icy les variations du lac, v[oir] celui d'Yverdon aussi ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « la p[age] précédente ».

<sup>d</sup>L'expression suivante est raturée : « v[oir] Nect ».

Annonces de mariage et publication de bans

Alliance et combourgeoisie de Neuchâtel

Différence des habitans et des tolérés à Neuchâtel

Nota que cela n'a pas lieu dans la montagne

Sur le pont d'Anect, critique du pont, sommes dont le Roy a contribué, contradiction de ce récit

Madame Ollervald protestante a pu vendre ses biens par un brevet dont j'ay copie, mariage de la fille de Monsieur Ollervald. En général des protestans françois

P[age] 3 notes données par Madame Beaufort sur le Valais, vérifiées dans le Valais

P[age] 4 quelques mots de Monsieur Costalès sur les manufac-

tures d'indiennes

Monsieur Coustalès personnellement

Ce qu'il m'a dit sur le commerce des Indes

Route de Neuchâtel à Aarberg

Bien d'autres où j'ay couché

Peson pour [?] les charrettes

Pont couvert décrit parce que c'est le premier que j'ay vu

Chenets de maçonnerie communs dans toute la Suisse, décrit icy parce que ce sont les premiers que j'aye vu.

Nota sur la première page de cette feuille [??] dans des explications de mes premières conversations avec Monsieur le baneret Ollervald

V[oir] Neuchâtel 27 et 28 juillet, feuilles 3, 4 et 5

[page 6]

À Vaumarcus<sup>2234</sup>, le 29 juillet, feuille unique<sup>a</sup>

Le lieu qui est la dînée entre Neuchâtel et Yverdon est sur le bord du lac<sup>2235</sup>, il n'y a dans le village que quatre ou cinq maisons. Celle d'en bas sur le lac même est une maison bourgeoise<sup>2236</sup> d'un magistrat de Grandson<sup>2237</sup>. Le jardin sur le lac consiste dans un parterre de grands acacias près de la maison, d'ifs pointus sur le bord du lac.

Sur la côte fort escarpée est un château avec deux tours qui a jolie apparence et une magnifique vue sur le lac. C'est le château de Buren<sup>2238</sup>. Le baron de Buren<sup>2239</sup> a la justice, privilège que je crois rare en Suisse. Madame la baronne de Buren s'amuse, m'a-t-on dit<sup>b</sup> a des viviers dans lesquels elle conserve beaucoup de poisson.

J'y ay monté et la montée est en marches douces soutenues de planches avec une rampe peinte en noir<sup>c</sup>. Je n'ay pu entrer dans le château du seigneur parce qu'il y est. Je me suis promené dans de jolies promenades qu'il a faites en suivant la côte et en belle vue entre des vignes, sous des noyers, etc. il y a posé des bancs de petits cabinets. Il me semble qu'il a soin de sa terre. Il a servi en France, m'a-t-on dit, dans le régiment d'Eslack. J'ay rencontré un homme qui se promenoit seul. Je crois que c'est luy. Près de la porte du cabaret est un tourniquet rond en grillage peint en rouge où on tourne les malfaiteurs. Il y en a comme cela dans tout le pays.

Avant d'arriver à Vaumarcus, j'ay passé d'abord à Serrières<sup>2240</sup>, ensuite au-dessus de la fabrique d'indiennes du banneret Deluz<sup>2241</sup> que j'ay déjà vue, ensuite à une autre appartenante au même propriétaire où je suis descendu et dont je parleray tout à l'heure. Celle-cy a un terrain moins vaste et n'est pas dans la belle

<sup>2234</sup>Suisse, canton de Neuchâtel, district de Boudry.

<sup>2235</sup>Le lac de Neuchâtel.

<sup>2236</sup>Ce nouveau château entouré d'une terrasse, remonte à 1773.

<sup>2237</sup>Suisse, canton de Vaud, chef-lieu de district.

<sup>2238</sup>Büren an der Aare, Suisse, canton de Berne, chef-lieu de district. En 1375, la seigneurie de Büren échoit en héritage aux comtes de Kibourg, qui, en vendant et gageant Büren à l'Autriche (1379) et à Enguerrand de Coucy (1387), exposent la petite ville à se voir assiégée (1386) puis prise (1388) par les Bernois. Les vainqueurs, Berne et Soleure, administrèrent la seigneurie en commun, avant de la partager (1393). Berne obtint la plus grosse part et le chef-lieu, Büren an der Aare, qui devint le centre du bailliage, puis du district dès 1798. Le château de la Hauptgasse (grand rue), construit en 1620-1625, fut le siège du bailli.

<sup>2239</sup>Karl-Philipp de Büren (1759-1795).

<sup>2240</sup>Rappel : il s'agit aujourd'hui d'un quartier de la commune de Neuchâtel.

<sup>2241</sup>Voir le carnet 3.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en bout de ligne d'une encre plus pâle.

<sup>b</sup>L'expression « m'a-t-on dit » est rajoutée en interligne.

<sup>c</sup>L'expression « avec une rampe peinte en noir » est rajoutée en interligne.

situation du bord du lac. Pas loin de là est celle de Monsieur Courtalès<sup>2242</sup> mais ma route ne m'y menait pas. J'ay passé ensuite au lieu de Boudry<sup>2243</sup> dont la situation est vilaine et dans la montagne de Boudry icy on rejoint le lac et le chemin est ensuite dans la belle vue.

Depuis Serrières jusqu'à Boudry, j'avais toujours sur ma droite le Mont Jura, entre autres un pic en pain de sucre qui est le Creux du vent<sup>2244</sup> où je n'ay pas pu aller avant-hier, et après ce pic ou puy, une croupe plus élevée qui est la montagne de Boudry. J'ay passé sur un pont la Reuss<sup>2245</sup> que je vis il y a quelques jours à sa source et que j'ay suivie en revenant à Neuchâtel.

[page 7] Á la première man[ufecture] d'indiennes que j'ay vu, les ouvriers n'estoient pas au travail parce que c'est l'heure de dîner. Icy, je les ay vus travaillant et écrasant pour la garance. Un petit [?] à petite balle entre chaque coup met la couleur sur le drap élastique, l'ouvrier trempe son bois ou estampe, le place avec grande attention sur la toile qui est sur le métier, la faisant bien [?er] avec ce qui a été déjà fait point pour point, donne un fort coup d'un maillet rond et recommence.

J'ay vu aujourd'huy le travail du bleu qui est l'inverse : au lieu de mettre un mordant, on met une patte ou bouillie préparée sur la partie qu'on veut préserver<sup>a</sup>. C'est le terme dont on s'est servi. On puise aussi dans cette bouillie épaisse sur le drap élastique avec la planche<sup>b</sup>. On la (sic) place la<sup>c</sup> planche sur l'envers avec le même soin. Ensuite, on frappe, mais d'un coup très léger et cette matière gluante s'attache d'une quart de ligne peut-être d'épaisseur, du moins je peux dire épaisseur très sensible et préserve ainsi tout ce qui ne doit pas être en bleu. On trempe ensuite l'étoffe dans la cuve d'indigo et tout ce qui n'est pas préservé prend le bleu. Après cela, on lave la pièce dans la rivière. Le bleu ne souffre aucune altération, mais l'eau entraîne la patte ou bouillie et tout ce qui a été préservé reste blanc.

Quand il y a rouge et bleu sur l'étoffe, j'imagine qu'on met d'abord le rouge et qu'on préserve<sup>d</sup> tout ce qui doit rester blanc de ce qui est rouge mais je n'en suis pas sûr.

<sup>2242</sup>Malesherbes doit confondre avec Pourtalès. En effet, en 1734, J.-J. Deluze ouvre sa propre entreprise dans les environs de Colombier, sur les bords du lac de Neuchâtel. Claude-Abram Du Pasquier, qui y dirige la fabrication, crée à Cortaillod en 1752 la Fabrique Neuve, dont le marchand Jacques-Louis Pourtalès (1722-1814) prend ensuite la direction. La nouvelle manufacture sera à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle la plus grande imprimerie d'indiennes en Suisse.

<sup>2243</sup>Suisse, canton de Neuchâtel, chef-lieu de district.

<sup>2244</sup>Toujours pour le Creux du Van, à 1451 mètres d'altitude.

<sup>2245</sup>L'Areuse.

<sup>a</sup>Souigné.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « avec ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne sur le même mot.

J'ay vu aussi achever des fleurs au pinceau ce qui occupe beaucoup d'ouvrières car ce sont des femmes qu'on y employe.

J'ay vu graver les bois et les étendoirs comme la première fois.

J'ay vu les cuves que je n'avois pas vu la première fois, cuves de teinturiers et l'espèce de rouleau horizontal ressemblant à un écheveau sur lequel on tourne la pièce.

J'ay vu laver les pièces dans la rivière d'eau courante et très vive.

[page 8] Enfin, ce qui est icy et n'est pas dans l'autre manufacture de même propriétaire, c'est le satinage<sup>2246</sup> et la calandre<sup>2247</sup>.

La calandre n'alloit pas. J'ay vu des cylindres de bois et des rouages<sup>a</sup> pour les faire aller, mais la même eau faisoit aller le satinage que voicy.

La pièce de toile se dévide sur deux rouleaux dont l'un, tournant, la fait dévider, l'autre est fixe<sup>b</sup> et a en<sup>c</sup> haut une rainure, cannelure ou rigole comme on voudra la nommer. Toute la pièce passe donc successivement dans cette rainure et pendant qu'elle y est une espèce de bobine de bois va et revient continuellement et la presse pour la lustrer.

La même roue fait aller ce mouvement, d'itus et reditus<sup>2248</sup> de nord au sud et le mouvement circulaire du cylindre qui dévide l'étoffe bas en haut, est et ouest.

Une manivelle coudée exécute le premier, un rouage le second.

Le *Dict[ionnaire] de Suisse* dit que Vaumarcus est fameux pour la bataille de Grandson<sup>2249</sup>.

Pour moy qui n'y ay vu qu'un côté à pique sur le lac, je ne conçois pas que ç'ait été un champ de bataille.

P[age] 1

Grandson ne m'a pas paru non plus un lieu commode pour un champ de bataille.

Le château de Grandson<sup>2250</sup> est situé sur une éminence sur le bord du lac, la ville de Grandson de même, et les plus hautes<sup>d</sup> montagnes sont très voisines et ne laissent que très peu d'espace.

J'ay cependant sçu à Grandson que c'est réellement près de Vaumarcus que

---

<sup>2246</sup>Donner l'aspect lustré du satin à une étoffe, un papier, TLF.

<sup>2247</sup>Machine composée de plusieurs cylindres chauffés qui sert à presser et lustrer les étoffes, TLF.

<sup>2248</sup>Va et vient.

<sup>2249</sup>Le 22 juin 1476 eut lieu la Bataille de Grandson, qui vu la victoire des confédérés, alliés de Louis XI de France, sur Charles le Téméraire.

<sup>2250</sup>Le château de Grandson est une forteresse médiévale construite entre le XI<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle.

<sup>a</sup>Corrigé sur « rouleaux ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>Orthographié « ent ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

s'est donné la bataille et que la place en est marquée par des poteaux<sup>2251</sup>. Je ne sçais quelle est [l'inscription?], vraisemblablement le duc de Bourgogne qui estoit<sup>a</sup> au siège de Grandson se laissa prendre dans des défilés.

P[age] 2 Poteaux seulement qu'on regarde comme la preuve [?] sur le lieu de la bataille. Il n'y a pas d'inscription. Ce sont des poteaux qui font la preuve que c'est le lieu de la bataille.

[page 9] D'ailleurs, l'histoire apprend que Charles se laissa engager dans des défilés, ce qui fait tomber mon objection.

---

<sup>2251</sup>Des détails supplémentaires sur ces poteaux n'ont pu être trouvés, néanmoins.

<sup>a</sup>Corrigé sur « voul ».

[page 10]

À Yverdon, le 29 juillet au soir, feuille unique

Je suis arrivé icy de Vaumarcus ayant passé par Grandson et j'ay mis en p[age] 1 ce que j'ay remarqué à Grandson. J'y ajoute seulement que j'y ay vu décharger beaucoup de sels en pain et que l'employé des Fermes G[énéral]es m'a conduit dans de vastes magasins de sel tant en pain qu'en grain. C'est la maison qui estoit cy-devant le couvent des Cordeliers qui y est consacrée. Tout est à présent protestant à Grandson. J'ay causé avec l'employé de la Ferme Générale à qui sa place rapporte 700 ou 800 livres par an monnoye de France. Il reçoit les sels par Thun<sup>2252</sup> à Grandson, les embarque sur le lac pour Estavayer<sup>2253a</sup> dans le canton de Fribourg qui est de l'autre côté, d'où on le distribue dans le canton. J'ay compris des récits de cet homme qui ne sont pas bien clairs mais qu'on m'a commentés à Yverdon que le pain en sel<sup>b</sup> est celui des distributions qu'on fait à ceux qui sont obligés de le recevoir comme on le leur donne, mais que ceux qui achètent préfèrent le sel en grain et on m'a dit affirmativement à Yverdon que c'est le seul qu'on employe dans les chalets de Gruyères. Ces pains de salins que j'ay vu descendre à Grandson paraissent avoir été séchés sur la [b ?].

De Grandson à Yverdon par le lac, il n'y a qu'un pas au moins à l'œil. Par terre, il y a une bonne heure de chemin parce qu'il faut faire le tour du lac, Grandson estant sur la rive de l'Ouest et Yverdon à celle de l'Est. De plus, Yverdon n'est pas précisément sur le bord du lac. Il en est séparé par une prairie qui à mesure qu'on approche du lac est plus marécageuse et est évidemment une alluvion. C'est ce que dit aussi l'auteur du *Dict[ionnaire] de Suisse*. J'ay aussi vérifié ce que dit cet auteur de la position de la ville dans une isle<sup>2254</sup>, du port et de la promenade derrière le lac. Il y a dans cette promenade une belle allée de maronniers d'Inde sablée et donnant de l'ombre comme celle du Palais Royal<sup>2255</sup>. De là, d'autres allées de peupliers qui font de la prairie un cloître et qui alloient jusqu'au lac quand on les a plantés, mais à présent en sont à<sup>c</sup> quelques distance parce que le lac se recule. On n'a point de cette promenade la jouissance du lac à [cracher dedans ?] comme à Neuchâtel, à Vaumarcus et à Grandson parce qu'il y a un petit espace de roseaux et de [palus ?] qui en sépare, au lieu que sur la côte que je viens de dire la lac bat

<sup>2252</sup>Thoune, Suisse, canton de Berne, chef-lieu de district.

<sup>2253</sup>Estavayer-le-Lac, Suisse, canton de Fribourg, district de La Broye.

<sup>2254</sup>Il y a une erreur, Yverdon n'est pas sur une île.

<sup>2255</sup>Richelieu avait fait planter des allées de marronnier dans son palais qui allait devenir le Palais-Royal.

<sup>a</sup>Ce mot est écrit trois fois, de façon empilée.

<sup>b</sup>Pour le sel en pain.

<sup>c</sup>Corrigé sur « un ».

contre des rochers et<sup>a</sup> se termine<sup>b</sup> à une grève impraticable<sup>c</sup>, aussi sur cette côte se défend-on contre les inondations et à Yverdon au contraire on se plaint de ce qu'il se retire.

[page 11] Dans la route de Grandson à Yverdon, j'ay passé à la blanchirie (sic), c'est-à-dire que j'ay vu une vaste prairie où une grande quantité de pièces de toile de coton blanche sont exposés sur le pré à la rosée et à la pluie. Elles y restent plus ou moins, quelquefois six semaines et on ne les arrose pas comme à Harlem. Nota je n'ay vu icy que des pièces de toiles de coton. Celles qu'on arrose à Harlem sont de lin. Je ne sçais si cela fait une différence. J'ay entré dans la maison où il y a de grandes chaudières où on en<sup>d</sup> fait la lessive en grand comme partout en petit. On n'y employe que des cendres de cheminées qu'on achète partout dans la pays. Dans une chaudière, on dissout ces cendres dans l'eau chaude et cette eau jaune et alkali\* est versée dans la cuve où sont<sup>e</sup> les pièces de toile d'où après les avoir mouillées elle coule en bas par un robinet. La foulerie est dans la ville et je ne l'ay pas encore<sup>f</sup> vue.

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé sur « poss ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « on met ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « vue ».



[page 12]

À Payerne<sup>2256</sup>, feuille 1<sup>ère</sup>

J'ay été voir à Yverdon la colonne indiquée dans les livres.

Le four [?] dont Monsieur de Montigny fait mention qui n'avoit point de pièce en place. Ainsi, son magasin consistoit dans les morceaux à arranger. Il m'a parlé très modestement de son talent et m'a dit que je n'aurois à voir chez luy que ce que je verrai partout. Peut-être pour s'éviter l'embarras de montrer.

J'ay voulu voir la foulerie des toiles de coton, elle estoit fermée et ne travailloit, mais le guide m'a assuré que je n'y verrai que la même machine précisément qui est pour un autre objet dans une chanvrerie voisine où il m'a fait entrer [?]<sup>a</sup>. Ce sont deux cylindres le long desquels se dévide la pièce de toile trempante dans l'eau et dessous<sup>b</sup> foulons ou marteaux horisontaux qui les battent au passage.

J'ay été voir la scierie de marbre. On a renvoyé le marbrier pour en prendre un meilleur. Celui-cy m'a paru intelligent. Sa machine ne va pas parce qu'il la trouve mal construite par les mauvaises proportions, sans critiquer la mécanique même et il va la changer. Cependant, il l'a fait aller à vuide pour m'en montrer l'effet qui est bien simple. La roue mobile fait mouvoir d'un mouvement d'itus et de reitus par une manivelle coudée une scie horisontale. La pièce de marbre qu'on veut scier est posée sur un bloc de roche du pays (nota j'expliqueray dans un moment ce qu'ils entendent par roche). Au-dessous de la scie est une<sup>c</sup> espèce d'entonnoir ou de [tremaye?] dans laquelle on met du sable et la roue mobile y fait tomber par en hault un petit filet d'eau qui se filtrant à travers le sable découle coule<sup>d</sup> à goutte et chargé de sable que la scie et sur l'ouvrage à peu près comme la liqueur acide<sup>e</sup> dans les moulins à Montbar et l'eau dans quelques moulins à huile de Hollande.

[page 13] Ensuite, l'ouvrier m'a avoué que sa machine n'est rien que c'est à Veraz que j'en verray de belles de ce [roche?].

Sa pierre qu'il nomme roche<sup>f</sup> de Neuchâtel et qu'on nomme roche dans le pays<sup>g</sup> est une pierre fort dure et qui souffriroit le poli. Il m'a dit d'abord qu'elle ne se convertiroit pas en chaux à un feu violent, qu'elle se déliteroit bien par l'action du feu, mais ne feroit pas une matière liante comme il faut pour la chaux, ce qui

<sup>2256</sup>Suisse, canton de Vaud, chef-lieu de district.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « et ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « des ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « app ».

<sup>d</sup>Pour « goutte ».

<sup>e</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « rocasse ».

<sup>g</sup>L'expression « et qu'on nomme roche dans le pays » est rajoutée en interligne.

revient à ce qu'on m'a dit à Giromagny du marbre statuaire. Comme j'ay<sup>a</sup> paru surpris de cette assertion dont il avoit, dit-il, l'expérience à un feu de forge, il a fini par me dire que cependant, il croyoit qu'à un feu moins violent que celui de forge mais long on en pourroit faire de la chaux. Quoiqu'il en soit, il m'en a cassé un fragment que j'ay pris et que je regarde comme marbre primitif tout simplement.

Il y a dans les environs plusieurs marbres à travailler et cet ouvrier en travail à la main en attendant que sa machine soit en état de travailler les grandes pièces.

J'ay pris échantillon d'un marbre rouge qu'il travaille à présent et d'un autre gris qu'il nomme pierre de feu et qui sent très mauvais quand on la travaille. Il a donné deux ou trois coups de silex pour me le prouver, l'odeur est sensible et il m'a dit que quand le travail est en train sur cette pierre c'est une infection. C'est le lapis [suillus?]. On le trouve dans les montagnes voisines.

J'ay vu l'hôtel-de-ville<sup>2257</sup> où il y a plusieurs salles propre et modeste. La [?] de la [?] se tient dans une. Il y en a une où se tiennent chacune<sup>b</sup> à leur tour les assemblées de chaque abbaye.

J'ay vu avec Monsieur le châtelain une des écluses du canal déjà fait jus-

---

<sup>2257</sup>L'architecte Burnand l'a implanté sur l'emplacement des anciennes halles entre 1768 et 1773. Il est inspiré directement de l'Hôtel de musique de Berne. Le corps du bâtiment ouest était à l'origine l'auberge communale (1776).

<sup>a</sup>Répété deux fois.

<sup>b</sup>Corrigé sur « sèche ».

qu'à Entreroches<sup>2258</sup>. Elles sont très<sup>a</sup> communes, point en arc-boutans. Je parlerai ailleurs de ce canal. Le moulin de Cossonay<sup>2259</sup> et le pont de [ ?age]. Il y a un torrent qui y déverse ses eaux.

J'ay vu le grenier à sel. Il y en a plusieurs. L'un à la Ferme Générale au rés-de-chaussée où les sels sont dans des barils. Il ressemble à celui de Grandson. Les greniers de grain de l'État<sup>b</sup> sont à l'étage au-dessus, greniers pour conserver les grains de Bienne sans jamais de coalition pour vendre. Les garde-magasins prétendent que le sel qui est au-dessous est avantageux à la conservation des grains et fait souvent périr charansons et mittes. Nota sur ce fait physique, v[oir] la feuille des antiquités [b ?] de Neuchâtel p[age] 8<sup>c</sup>. J'en doute. Il n'y a pas de cuve et on [ ?] continuellement.

[page 14] Le grenier de Leurs Excellences<sup>2260</sup> est vis-à-vis séparé par la rue où il y a deux bandes de fer entre les pavés pour le raclage des tonneaux. Ils appartiennent à L[eurs] Ex[cellences] quand ils ont passé la rue.

On ne prend icy que du sel en grain soit des salines, soit de Montmoreau. Du côté de Bienne on en fait venir de Lorraine. Il n'y a que Fribourg qui en prend

---

<sup>2258</sup>Le Canal d'Entreroches traversait le massif du Mormont en son point le plus bas par un défilé entre deux immenses pans rocheux, d'où le nom Entreroches (entre les roches) qui permet un passage quasiment de plain-pied de la vallée de la Venoge à la plaine de l'Orbe. Il devait permettre de relier par voie navigable les eaux du Sud (Méditerranée) et les eaux du Nord (Mer du Nord). Élie Gouret présenta son projet à Berne en 1635 et les travaux commencèrent en 1638. Les parois du canal sont formées d'un assemblage de pierres sèches, des blocs calcaires de dimensions irrégulières avec de petits cailloux qui calent les moellons les plus gros. Le premier tronçon conduisait d'Yverdon à Entreroches. Il est achevé en 1640. C'était une partie facile du fait que la Thièle (l'Orbe) était navigable naturellement jusqu'à Orbe. Il a fallu avant tout y construire les chemins de halages et renforcer les berges. Ensuite commence le canal proprement dit. Il est subdivisé en 7 tronçons appelés biefs sur une distance de 9 km et une dénivellation d'environ 14m. Par contre le deuxième tronçon, celui-ci, qui comporte une dénivellation de 19 m sur 8km, ne sera achevé qu'en 1648 soit 8 ans plus tard. De nombreuses difficultés (sol tantôt boueux, tantôt rocheux et des pluies diluviennes dans l'hivers 1646-1647) ont eu pour conséquence un coût de construction beaucoup plus élevée que prévu. Partis de Cossonay les bûcherons halaient les barques jusqu'à Entreroches. Ils passaient les biefs au moyen d'écluses à sas : on ferme la porte en aval et ouvre la porte en amont ce qui permet d'élever le niveau supérieur. Dans l'autre sens au départ du port d'Entreroches on ouvre la porte aval, l'eau s'écoule alors et entraîne la barque jusqu'à la porte suivante. Le canal fonctionnait avec des écluses. Tant qu'aucun transport n'était prévu les écluses restaient ouvertes et le lit du canal était le plus souvent à sec. Lorsqu'un bateau était prêt à partir, on remplissait le bief supérieur en ouvrant la vanne de la rigole qui amenait l'eau de la Venoge. On fermait ensuite les écluses pour recueillir l'eau des marais, du Nozon et du Talent.

<sup>2259</sup>Suisse, canton de Vaud, chef-lieu de district.

<sup>2260</sup>de Berne.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « la ville ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « nota » jusque là est rajoutée en interligne avec un signe de renvoi ».

en pains et dans les fruitières on ne l'emploie qu'en grains<sup>2261</sup>. On m'a confirmé que celui en pains n'est que pour les distributions gratuites, et ils croient icy que c'est l'avantage des fermiers g[éné]raux de le donner en grain parce qu'on y mesle de mauvaises marchandises, mais Berne ne vand<sup>a</sup> que de grain.

On vient de construire nouvellement pour Leurs Excellences un magnifique grenier pour mettre le sel en masse, en<sup>b</sup> y vidant les barils. J'y ay entré et j'ay marché sur la masse de sel.

Dans un grand bâtiment au-dessus du rés-de-chaussée et en montant un escalier<sup>c</sup> est une galerie tournante pour<sup>d</sup> que le sel ne touche pas aux murs.

Le grenier est revêtu<sup>e</sup> de planches bien jointes et les serrures mêmes sont de bois. C'est là que règne le sel. Je n'en ay pas vu de [transcudant ?] à travers le mur comme dans des greniers de France, ce qui vient sans doute de cette séparation. Cependant, ils m'ont avoué que d'un des sels de bâtiment, je ne sçais à quelle exposition, il y a toujours quantité d'oiseaux béquetant la muraille. Ils ne m'ont pas dit de pigeons. Peut-être n'y a-t-il pas de colombier à portée.

J'ay interrogé sur la durée de la masse du sel. On m'a dit qu'on n'en connoit pas les bornes et il y a quelque tems, on trouva à Fribourg une masse de sel oubliée depuis plusieurs<sup>f</sup> siècles. Une couche noire s'estoit formée à la surface et l'intérieur estoit d'excellent sel.

Les F[ermiers] G[éné]raux de France en ont demandé échantillon pour faire des expériences. Il leur a été envoyé. Ainsi, j'en sçauray les détails que je voudray

---

<sup>2261</sup>Salins, jusqu'au milieu du 18e siècle, livra 50 % de sa production aux Suisses. L'ouverture des salines de Montmorot modifia sensiblement ce schéma. On voit, juste avant la Révolution, plus de 75 % des sels fabriqués à Montmorot, commercialisés dans les canton « catholiques ». On l'appelle d'ailleurs « le sel d'alliance ». Or, les chemins, à l'est de la cuvette lédonienne, s'engagent dans les montagnes des pays de l'Ain. A partir de 1750, une nouvelle voie, au départ de Montmorot fut organisée. La première étape, à « deux lieues » fut établie à Crançot. La seconde, à distance égale, s'accouda commodément au Pont du Navoy. Le bâtiment, largement modernisé et agrandi, contient aujourd'hui une boulangerie. Jadis, c'est face au débouché de cette rue du Magasin que se trouvait le pont sur l'Ain. Ces deux étapes rapportaient chacune treize sols aux voituriers. L'étape Pont du Navoy - Champagnole, deux lieues également, était jugée plus difficile et était, par conséquent, mieux dotée. Les Monts Barrés, en hiver, ne devaient pas être faciles à effacer. L'entrepôt à sel de Champagnole fut inauguré en 1749. Les Salines avaient conçu un projet ambitieux. La « Ferme » s'était assurée la maîtrise d'une bande de terrain. Cette route Montmorot-Suisse avait bien entendu encore besoin d'étapes. Sur cette orientation, on se retrouvait sur le second plateau.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « fait ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « après av ».

<sup>c</sup>L'expression « au-dessus du rés-de-chaussée et en montant en escalier » est rajoutée en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé sur « longtems ».

de Monsieur Oudry de Soucy qui est à la tête de cette entreprise, et qui est venu dans le pays.

Nota : Monsieur Oudry a fait traire devant luy des vaches de Saint-Maurice en Valais pour estre témoin de [page 15] l'immense quantité de lait qu'elles donnent. Il en a fait venir une douzaine avec des taureaux pour les établir à Soucy, de sorte qu'elles y réussissent.

Mon principal objet à Yverdon estoit de [converser ?] avec Monsieur le ban-neret bavaois de son établissement sur la mendicité, ce que j'ay fait et je rapporterai sa<sup>a</sup> conversation dans une feuille séparée.

Monsieur Bertrand le naturaliste estoit à la campagne, ce qui m'a privé de voir luy et son cabinet, à quoy j'ay un peu de regret. Il y a à Paris des cabinets et j'y ay les ouvrages de Monsieur Bertrand.

Je n'ay pas vu non plus Monsieur Félice<sup>2262</sup>, sçavant, éditeur de l'*Encyclopédie*, directeur de la Société typographique et auteur d'un immense ouvrage sur les loix, ouvrage de droit naturel et des gens pris en grande<sup>b</sup> partie de l'*Encyclopédie* avec des morceaux de luy et où il ne parle de loix de Suisse qu'en passant. Cette visite m'auroit fait passer un jour de plus dans ma route.

Le libraire du Puget est celuy chés qui j'ay fait mes acquisitions de livres. Il m'a parlé de Monsieur Linget dont je parleray ailleurs<sup>2263</sup>. Il est descendant de réfugiés français originaires de Provence et le croit parent de Messieurs du Puget<sup>2264</sup>, gens de condition de Dauphinois, sans cependant en être sûr. Une partie de ces réfugiés n'ont pas conservé de trace de leurs familles. C'est ce que j'ay déjà vu en Hollande.

Je suis venu coucher à Payerne et Messieurs Bourgeois père et fils m'ont accompagné jusqu'à la mosaïque de Cheyres<sup>2265</sup> dont je parleray dans une feuille séparée.

D'Yverdon à cette mosaïque et encore près de là on côtoye le lac par un chemin bien plus agréable. Suivant moy, c'est celui de Neuchâtel. On va à travers des bois communaux et d'autres campagnes variées par un chemin large et doux,

---

<sup>2262</sup>L'Encyclopédie d'Yverdon comprend 58 volumes in 4° et est éditée de 1770 à 1780 par Fortunato Bartolomeo de Félice qui, dit-il lui-même, a pris l'Encyclopédie pour base comme Chambers avait été celle de Diderot et d'Alembert. De Félice change le titre de Dictionnaire raisonné en Dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines. Il s'oppose aux doctrines des encyclopédistes, voir le dictionnaire biographique pour plus de détails sur Félice.

<sup>2263</sup>Linguet, Simon-Nicolas-Henri (1736-1794) avocat, publiciste, homme de lettres et cultivateur, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2264</sup>La famille Puget de Barbentane, très ancienne famille du Dauphiné.

<sup>2265</sup>Elle fut découverte le 16 mai 1778 à Cheyres, Suisse, canton de Fribourg, district de la Broye.

<sup>a</sup>Corrigé sur « ailleurs ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

où on a l'aspect du lac sous des aspects très différens. On le perd, on le retrouve, on le voit quelquefois d'en hault quelquefois de très près et en le côtoyant, quelquefois à travers des arbres, quelquefois à vue nue. C'est un paysage de la nature charmant, et de l'autre côté on voit cette côte roide de Neuchâtel mais semée<sup>a</sup> de maisons et de cultures élevées plus agréable à l'œil qu'à y voyager<sup>b</sup>.

Beaucoup d'aulnes ou vergers<sup>c</sup>.

Peu après la mosaïque, j'ay trouvé une côte fort roide et je suis passé dans un pays de sapins où il y a autant de pins que de sapins très droits, pinus silvestris à ce qu'il m'a paru. J'ay trouvé icy des cochons d'un brun noir en quantité. On descend la côte par un bon chemin mois roide que la montée et on n'[enraye ?] pas une lieue à peu près avant d'arriver à Payerne. J'y suis arrivé qu'à la nuit.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « traversée ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « marcher ».

<sup>c</sup>L'expression « Beaucoup d'aulnes ou vergers » est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus pâle.

[page 16]

À Payerne, f[euille] 2

Messieurs Bourgeois m'ont fait remarquer l'alluvion<sup>2266</sup> sensible en dix ans de tems de leur lac. On a des preuves non équivoques que tout le terrain entre la ville et le lac en est le produit. La terre qu'il dépose est un limon meslé de sable qui fait un terrain très ferme et très bon autour de peu de terre. La ville y allant il y a quelque tems construire un bâtiment, on parla de pilotis. Sur cela, quelqu'un proposa de creuser jusqu'au pied des anciennes tours de la ville, monument très lourd et très antique. On trouva partout le même terrain et qu'on n'avoit point pilotis. C'est pourquoy on s'en dispensa.

Par anticipation, le terrain entre Avenches<sup>2267</sup> et le lac de Morat est évidemment l'effet d'une semblable alluvion.

Beaucoup de noyers sont plantés autour d'Yverdon et dans tout le pays. On en fait grande quantité d'huile. Les gens de la montagne<sup>a</sup> l'employent à brûler. C'est leur seule chandelle. On l'emploie en salade quand elle a été faite avec peu de feu. Messieurs Bourgeois m'ont dit un autre usage des noyers pour les gens de la montagne mais je l'ay oublié.

Monsieur Bourgeois le père m'a certifié d'après son père et les autres anciens que tous les noyers de ce pays moururent en 1707<sup>2268</sup>. Je me souviens bien de l'avoir aussi entendu dire à mon père. Il y en a ches luy un d'une grosseur énorme qui fut [?pé] au pied dans cette année.

Il y a beaucoup d'aulnes dans les bois entre Yverdon et Payerne. On les nomme indifféremment aulne ou [vugnes?]. On en tire à ce que croient Messieurs Bourgeois une sorte de [?]. Ils n'ont<sup>b</sup> pas entendu dire qu'on les employast en sabots.

Ils connoissent, disent-ils, quatre sapins. J'ay connu que deux sont le sapin et l'épicéa. Le troisième le larche ou mélèse qu'ils disent qui ne vient qu'à quelques lieues d'Yverdon. Le 4<sup>ème</sup> est le pin et l'usage en<sup>c</sup> est, disent-ils, principalement pour faire des tuyaux excellens pour la conduite des eaux. Nota : ils ne sont pas botanistes. On tire près d'Yverdon quelques résines des sapins par incision. Nota que le banneret de Payerne<sup>2269</sup> m'a dit qu'on en tire, mais en contrebande et en

---

<sup>2266</sup>Dépôt argileux ou sableux émergé qu'ont laissé des eaux par des sédimentations successives. Apports successifs et continuels, TLF.

<sup>2267</sup>Suisse, canton de Vaud, chef-lieu de district.

<sup>2268</sup>Cette année-là, il y eut une terrible sécheresse.

<sup>2269</sup>Certainement Pierre-Jacob Jomini, époux de Marguerite Willommet.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « du pays ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « ne se souviennent pas ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

courant risque d'amende et que jamais propriétaire n'en a tiré de son arbre de peur de nuire à la tige. Sur le récit de Messieurs Bourgeois, j'ay conçu qu'à Yverdon et dans les environs c'est une récolte commune.

[page 17] La chasse est libre à Yverdon, par conséquent point de gibier. On n'y voit que quelques lièvres. On n'y connoît presque point et on peut dire point de perdrix, quelque [?] dans les montagnes.

[?] du gibier, tout le monde a icy droit de chasse excepté dans les lieux des seigneur de fût qui [?] et les bourgeois de Berne ont le droit de chasser même sur les terres du seigneur<sup>a</sup>.

Le nom d'Yverdon est dans l'ancien [?] et dans le [?] d'actes publics Yverdon. Aussi est-il écrit dans le livre de Monsieur le banneret Bourgeois. Cependant, on dit et on écrit communément Yverdon.

Monsieur le banneret Bourgeois m'a envoyé à l'auberge de l'excellent vin parce qu'il est très vieux. C'est du vin de la Côte<sup>2270</sup> qu'il a coupé avec du vin de la [?]. Il ressemble beaucoup au très vieux vin du Rhin.

Le lieu de la bataille de Grandson est plus près à ce qu'on croit de Vaumarcus que de Grandson. Il y a quelques poteaux de pin que je n'ay pas vus parce que je ne le sçavois pas qu'on croit qui marquent la place seroit douteux. Cependant, d'autant qu'il n'y a pas d'inscription. Quel que soit le lieu, c'est ce pays de montagnes et de défilés, et l'histoire [?] que ce fut une imprudence de Charles d'y engager son armée.

Près du lac de Joux<sup>2271</sup>, une côte de montagnes où il y a la vue<sup>b</sup> de cent lacs, Genève, Neuchâtel, Morat, Bienne, les Rousses<sup>2272</sup> et les deux de [?] car ils sont [?].

Quand on veut se détourner un peu de ce chemin, descendre et passer au lac de Joux qui est de Suisse, les Rousses sont de France. Le lac de Joux se perd dans une abîme et Messieurs Bourgeois m'ont dit qu'il y a aussi plusieurs roues souterraines.

On a beaucoup parlé d'un projet d'un canal du lac de Genève à celui de Neuchâtel et d'Yverdon<sup>2273</sup>. Il y a plusieurs écluses pour la navigation d'Yverdon à

<sup>2270</sup>La Côte est une région viticole du canton de Vaud (Suisse), le vignoble étend ses 1 900 hectares sur l'arc lémanique, de la frontière genevoise aux abords de Lausanne, sur 45 km.

<sup>2271</sup>Le lac de Joux est un lac qui remplit le fond de la vallée de Joux, dans le canton de Vaud, en Suisse. Son altitude est de 1004 mètres.

<sup>2272</sup>Lac de Franche-Comté situé dans le bassin versant du Rhin. Il se situe sur les communes des Rousses et de Bois-d'Amont.

<sup>2273</sup>Ce projet n'a pas vu le jour. Le lac de Neuchâtel est en revanche relié au lac de Morat par le canal de la Broye.

<sup>a</sup>L'expression depuis « [?] » jusque là est rajoutée entre deux paragraphes, isolée par un cadre grossier.

<sup>b</sup>Ces deux mots surmontent les deux mêmes.



Entreroches et pas plus hault.

À Cossonay<sup>2274</sup> au-dessus d'une roche est un moulin dont les eaux se partagent et vont aux deux lacs<sup>2275</sup>. Messieurs Bourgeois pensent que ce seroit une dépense disproportionnée à l'objet de remonter plus haut par écluses et de descendre par d'autres écluses au lac de Genève. Nota que cette seconde partie seroit moins difficile, mais que le voyage de Monsieur de Montigny m'a assuré d'après Monsieur Haller que le lac de Neuchâtel est supérieur de 29 pieds<sup>2276</sup>. Monsieur Bourgeois le fils qui a voyagé se plaint surtout de ce que sous prétexte de ce canal qui ne se fera point on néglige de faire le chemin de Morges<sup>2277</sup> à Yverdon par terre et que pendant ce tems-là, les [c ?] de Lion et de la Provence qui prendroient cette route préfèrent celles de Franche-Comté au travers du Jura, ce qui est l'apologie des chemins que j'ay vu faire en Franche-Comté.

[page 18] Le libraire de Puget m'a parlé avec amertume de Monsieur Linguet et à Neuchâtel on m'a dit qu'il estoit mécontent du pays parce qu'une femme qu'il mène avec luy ne s'y accommodoit point.

Monsieur Bourgeois qui en parle à ce qu'il m'a paru avec impartialité m'a dit que Monsieur Linguet s'est [ ?] avec la chaleur ordinaire avec un imprimeur d'Yverdon qui contrefaisoit ses feuilles. Cet imposteur a fait banqueroute et Longuet a imprimé que c'estoit une justice de Dieu. Ses créanciers qui se sont mis à [ ?] de ses affaires et du nombre desquels estoient du Puget, ont continué pendant l'année pour tenir l'engagement pris avec les souscripteurs. Linguet dans les feuilles postérieures les a traités comme des voleurs de grand chemin, ils ont continué pendant l'année d'imprimer fidèlement ses feuilles sans en retrancher les injures vouées contre eux et après le tems de la souscription finie. Ils ont cessé. Inde itæ<sup>a</sup>.

Messieurs Bourgeois conviennent de l'inconvénient des Républiques pour la lenteur à faire de bons établissemens. Exemple dans le canal et le grand chemin. Autre exemple dans des manufactures d'indiennes auxquelles le pays seroit favorable et les eaux de [ ?] excellentes et qu'il ne fait [ ?].

Le banneret a icy la police sans que le bailly s'en mesle. Le bailli est juge absolu dans les matières ordinaires sans l'appel et les assesseurs n'ont que voix consultative mais en matière d'État ils l'ont délibérative.

Question à faire<sup>b</sup> le banneret est-il à vie? Pourquoi Monsieur Bourgeois l'est-il toujours à Yverdon et Monsieur [ ?] à Berne ne l'est-il plus à Neuchâtel?

<sup>2274</sup>Suisse, canton de Vaud, chef-lieu de district.

<sup>2275</sup>La Venoge, mais elle se jette entièrement dans le lac Léman.

<sup>2276</sup>Environ 10 mètres.

<sup>2277</sup>Suisse, canton de Vaud, chef-lieu de district.

<sup>a</sup>Souigné.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

Le journal œconomique d'Yverdon a cessé parce qu'ils y [?] de sujets d'œ-

conomie publique ce qui a déplu à Leurs Excellences de Berne<sup>2278</sup>. Ils leur ont

<sup>2278</sup>En 1761, le pasteur et naturaliste Elie Bertrand (1713-1797), secrétaire de la Société économique de Berne, s'adresse à plusieurs notables de la ville d'Yverdon et des environs pour les inciter à créer une «société économique», qui fonctionnerait comme «filiale correspondante» de la société mère de Berne. Le but de ces sociétés était d'«encourager l'agriculture», de «favoriser les arts utiles» et d'«étendre le commerce» (Registre, 1, p. 1). Le premier juin de la même année, dix-sept de ces notables répondent favorablement à l'appel et se constituent, sous la présidence du bailli Victor de Gingins, en Société économique d'Yverdon. Lors de cette première séance, ils décident, entre autres, «de rechercher les moyens de trouver des fonds pour se procurer les livres d'agriculture, d'arts et de commerce nécessaires [...] pour former avec le temps une Bibliothèque publique à l'usage de la Ville» (Registre, 1, p. 5). C'est pour cette raison que l'on peut fixer à 1761 les origines de la constitution du fonds de la bibliothèque actuelle. Quatre «Registres» conservent, et ce dès le départ, les procès-verbaux des séances de la Société et sa correspondance, grâce auxquels nous pouvons suivre assez précisément les discussions relatives à la bibliothèque et les démarches entreprises pour les achats de livres. Les fondateurs décident de demander une cotisation aux membres de la Société pour l'achat d'ouvrages. Ils adresseront également des demandes de subventions au Conseil de la Ville, ainsi qu'à Leurs Excellences de Berne. Pour stimuler leurs discussions et faciliter la rédaction de mémoires, les membres de la jeune Société économique doivent se procurer de bons livres. Ils se tournent alors vers Élie Bertrand pour qu'il leur fournisse «le catalogue des meilleurs auteurs et des meilleurs journaux sur les matières en question» (Registre, 1, p. 8, lettre du 28.08.1761). Avec l'aide du pasteur bernois et celle d'autres personnalités sollicitées, la Société va petit à petit se constituer, tant à partir de dons que d'achats, une bibliothèque scientifique à caractère encyclopédique, avec une accentuation particulière en économie et en agriculture. Parmi les premières acquisitions, on signalera le Dictionnaire universel de commerce de Jacques Savary, Le grand dictionnaire historique de Louis Moreri ou l'Histoire naturelle générale et particulière de Buffon. Certains livres sont acquis à l'étranger, comme en janvier 1762, lorsqu'un des membres «a bien voulu se charger d'en faire l'achat à Paris au meilleur marché» (Registre, 1, p. 12). Quant aux dons (en livres ou en espèces), ils sont signalés dans le «Livre blanc» : on y voit des donateurs prestigieux comme Elie Bertrand (près de 400 ouvrages), Jean-Jacques Rousseau, Voltaire ou Vincent-Bernard Tschanner de Bellevue. La Société décide, le 2 juin 1762, que son secrétaire serait nommé bibliothécaire et qu'il devrait noter toutes les sorties et entrées des livres empruntés. De plus, deux copies de l'inventaire des livres devraient être effectuées. Le problème majeur réside dans la recherche de ressources financières pour la bibliothèque qui, pendant ses deux premières années d'existence, est réservée aux membres de la Société économique. Le 4 août 1762, lecture est donnée d'un «Règlement pour la Bibliothèque» et d'un «Projet de souscription en sa faveur», rédigé par Jean-Georges Pillichody. Y sont définis le profil et l'utilisation de la bibliothèque. Un projet de financement impliquant la ville d'Yverdon y est également proposé. On demande au Conseil de la ville «de contribuer comme ils le trouveront bon à un établissement si avantageux à la bourgeoisie, en le dotant d'une somme une fois payée, ou en lui destinant une fixe annuellement, avec une chambre pour la Bibliothèque» (Projet, p. 5). Au début de l'année suivante, le Projet pour une Bibliothèque publique est approuvé par la Société et la demande au Conseil confirmée. Celui-ci, généreux, donne 25 louis d'or, soit 400 francs, pour la création d'une Bibliothèque publique, même si «on ne trouve pas qu'un tel établissement puisse procurer bien grands avantages à cette bourgeoisie» (Registre, 1, p. 39, 19.02.1763). Le Projet sera publié à 200 exemplaires et distribué en ville et dans la région, invitant les notables à souscrire à cette fondation, à raison de 30 Livres à vie ou de 3 Livres par année. L'établissement d'une bibliothèque n'est pourtant pas la seule mission de la Société économique. Ses activités principales restent la rédaction de mémoires (certains seront imprimés dans les Mémoires et observations recueillies par la Société économique de Berne, d'autres, restés à l'état manuscrit, sont conservés à la Bibliothèque), l'organisation de débats, les expérimentations scientifiques faites sur le terrain et, bien évidemment, la communication avec la société mère de Berne et le monde scientifique de l'époque.

défendu de s'y immiscer, et enjoint de s'en tenir aux arts et aux objets de bienfaisance comme l'affaire de la<sup>a</sup> mendicité. Quand Monsieur Bourgeois a vu cela, luy et les autres en [?] leur journal œconomique.

On a fondé à Yverdon une bibliothèque publique<sup>2279</sup> qui [?]. J'y ay vu les mémoires de l'académie des sciences et je leur ay conseillé d'y joindre le<sup>b</sup> journal de l'abbé Rosier<sup>2280</sup>.

L'encyclopédie d'Yverdon par Messieurs Félice est une encyclopédie augmentée<sup>2281</sup>. Celle de Neuchâtel qui est asservie au privilège de Paris n'est que celle de Paris, le supplément fondu dans le texte.

Ce sont Messieurs de Cravay que j'ay vus au service de France qui ont donné le nom à [??] du lac et dans le canton de Fribourg.

[page 19] Beaucoup de Polonais malgré leur religion envoient élever leurs enfans à Yverdon. J'en ay vu jouant dans les provinces voisines. Madame de [Mennislette?], née de Bruhl<sup>2282</sup> dont j'ay beaucoup entendu parler y a envoyé le sien. Elle est partie.

Quelques<sup>c</sup> Polonois ont dit à Monsieur Bourgeois qu'ils ont voulu affranchir leurs serfs dans leurs terres<sup>2283</sup> et que la pluspart l'ont refusé. Cela ne me surprend. Comment jouiroient-ils d'une liberté qui n'est pas connue dans le pays ?

#### Souvenirs

1° Dans le chemin de Neuchâtel à Yverdon, le peu de terres cultivées en grains ne le sont qu'en avoine.

2° Dans beaucoup<sup>d</sup> de terres à froment à Neuchâtel, Yverdon, etc. on fauche le froment, cependant il y en a où on le [s?].

3° Depuis que je suis en Suisse et jusques dans les vallées de Neuchâtel, on a beaucoup de pompes à incendies et de tuyaux. Ces pompes sont nommées seringues. Elles sont bien nécessaires surtout dans les villages de bois des montagnes.

<sup>2279</sup>Voir ci-dessus.

<sup>2280</sup>Jean-Baptiste François Rozier, voir le dictionnaire biographique des Pyrénées.

<sup>2281</sup>Voir plus haut.

<sup>2282</sup>Est-ce la fille ou la nièce de Heinrich, comte de Brühl (Henri, comte de Bruhl), (13 août 1700-28 octobre 1763), premier ministre et favori d'Auguste III, électeur de Saxe ?

<sup>2283</sup>En Pologne, au XVIII<sup>e</sup> siècle, un certain nombre de grands seigneurs, laïques et ecclésiastiques, font appel à des colons allemands, qu'ils soumettent, non à des corvées, mais au cens, qu'ils laissent jouir de la liberté personnelle et d'une véritable autonomie communale. Chose curieuse, ce furent les grands seigneurs polonais qui soutinrent la cause de l'affranchissement des serfs aux diètes de 1774, 1775, 1788, 1791, tandis que les petits seigneurs, qui ne pouvaient se passer des corvées serviles, s'y montraient hostiles.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « ce ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « des ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « la pluspart ».

J'ay vu à Travers ou à [Canet?] je ne me souviens plus où<sup>a</sup> mais dans cette vallée les vestiges d'une funeste incendie.

Il y en a aussi de fréquentes par le tonnerre non seulement dans les montagnes, car à Payerne aussi on m'a parlé de fréquentes chutes de la foudre. Tout pays voisin des montagnes y est sujet.

4° En Franche-Comté, il y a aussi des goêtres. Saint-Louis<sup>2284</sup> en a vu, pas moy. Jacquemin en convient.

5° J'ay vu dans la lac de Neuchâtel de petits poissons bleus ou verts mauvais à manger qu'on nomme [?] et qui sont très communs.

6° Partout en Suisse, les tourniquets de malfaiteurs, les enfans les font tourner avec une corde. Il y a quelque tems qu'à Payerne le [?] cassa, le tourniquet tomba avec le patient que n'eut pas grand mal.

---

<sup>2284</sup>C'est le valet de Malesherbes.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

[page 20]

À Payerne, f[euille] 3

Sur les divorces, Messieurs Bourgeois m'ont dit trois causes juridiques : impuissance, désertion malicieuse et opiniâtre, flétrissure en justice. Je leur ay demandé si on mettoit dans ce rang la condamnation militaire<sup>a</sup> pour lâcheté. Ils ne croient pas que le cas se soit encore présenté. Sur l'impuissance, il y a à présent un singulier procès à Berne. Je l'ay raconté dans une lettre qu'on me rendra. Quant à l'incompatibilité, c'est depuis assez peu de tems qu'elle s'est introduite et sur cela ils m'ont dit à peu près les mêmes choses qu'à Neuchâtel. Il faut que la séparation soit demandée par un des deux conjoints. Elle n'est [?] droit. Nota qu'on m'a parlé à Neuchâtel de gens divorcés qui se sont remariés depuis. Les mariages entre différentes religions défendus comme on m'avoit dit à Neuchâtel<sup>b</sup>.

Messieurs Bourgeois ont demandé à des Polonais comment ils percevoient le divorce dans un pays où le mariage est sacrement. La réponse a été que ches eux tout se fait pour de l'argent et que les magistrats en ont beaucoup.

Les communes sont arrangées<sup>c</sup> à Yverdon et presque partout depuis quelque tems. Défence que les bois soient en coupe réglée. J'ay vu de ces taillis où il y a beaucoup trop de baliveaux. On<sup>d</sup> donne ensuite après la coupe à chaque habitant du bois pour son chauffage. Quand ils bâtissent, on leur donne aussi de bois à bâtir ce dont ils ont raisonnablement besoin. Quant au prés, on les fauche aussi pour la commune. Il y a cependant des pâtures désertées où les bourgeois peuvent envoyer des vaches. Ce dernier droit qui ne se perd ny ne s'aliène sont ce qui attache le Suisse<sup>e</sup> à sa patrie. Á Payerne, où il y a moins de bois, on fait des lots des bois et des foins et on les tire une [?]. Je crois qu'on les tire aussi à Yverdon, mais comme il y a moins de bois à Payerne, on n'en donne point pour bâtir. Les tas de foin sont aussi inégaux, c'est-à-dire qu'on donne plus de lots à ceux qui ont plus de chevaux et on m'a observé que cela est juste parce qu'ils fournissent leurs chevaux pour les chemins et autres dépenses de la communauté.

Je crois que dans tout ce pays les communes ont du bien plus ou moins car j'ay vu qu'ils ont de la peine à concevoir que dans mon pays la plupart n'en ayent point. Il faudrait [s' ?] sur ce que dit à cet égard Monsieur Deluc<sup>2285</sup>. Il paroît qu'ils

<sup>2285</sup>Deluc, Jean André scientifique suisse, né à Genève en 1727, mort à Windsor en 1817, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>L'expression « Les mariages entre différentes religions défendues comme on m'avoit dit à Neuchâtel » est rajoutée entre deux paragraphes.

<sup>c</sup>Corrigé sur « pa ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « à Payerne ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « pays ».

parle[nt] des communes louées à usage à discrétion<sup>a</sup>.

[page 21] Il me paroît que les simples habitans n'ont pas droit à ces communes et qu'il n'y a que les bourgeois. Des étrangers peuvent [?] du bien-fond dans le canton de Berne avec permission expresse qui se donne assez aisément même aux catholiques, mais pour eux sans acquérir bourgeoisie.

Cependant pas toujours et notamment on a fait entendre depuis peu à un frère du duc de Wurtemberg<sup>2286</sup> d'abandonner ce projet qu'il avoit mais non pour sa catholicité et seulement par la crainte qu'il ne devînt un jour duc de Wurtemberg et que ce ne fût dans la république un sujet trop puissant.

Quant aux fiefs, on peut les acheter quoyque catholique sans permission expresse, Tavernier le voyageur<sup>2287</sup> avoit acquis la baronnie d'Eaubonne<sup>2288</sup>, que le canton de Berne a acquis depuis et dont il a fait un bailliage. La politique a été longtems de la part du canton de réunir les fiefs. Ce ne l'est plus à présent excepté le cas de grande [?] parce qu'on aime mieux avoir les fréquens droits de mutation. Les lois sont très différentes non seulement entre le canton mais entre les pays du même canton par exemple celles du pays de Vaud absolument différente de la partie allemande du canton. Les<sup>b</sup> lois allemande ne sont écrites qu'en allemand.

À Payerne, loi encore différente du pays de Vaud et moins bonne de l'aveu du banneret de Payerne. Celles-là sont rédigées en français et imprimées. Je ne les ay pas été chercher parce que je crois que cela ne finiroit pas.

Malgré l'infinité de lois, les procès sont peu nombreux, peu longs et peu coûteux. La seule raison qu'on ait pu m'en dire, c'est que les juges ne sont que très peu payés, ainsi n'ont point d'intérêt à éterniser les procès et que les avocats le sont excessivement, ce qui dégoûte les parties des plaider.

---

<sup>2286</sup>Il s'agit soit de Louis-Eugène de Wurtemberg (1731-1795), duc de 1793 à sa mort, sous le nom de Louis VII de Wurtemberg ou de Frédéric-Eugène de Wurtemberg (1732-1797), duc de 1795 à sa mort, sous le nom de Frédéric II de Wurtemberg.

<sup>2287</sup>Jean-Baptiste Tavernier (Paris, 1605-Moscou, 1689), est un voyageur et pionnier français du commerce avec l'Inde, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2288</sup>Il fut baron d'Eaubonne en 1659. Eaubonne, Val-d'Oise, arrondissement de Pontoise, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé sur « à Payerne ».

Comme je disais à Monsieur le châtelain<sup>2289</sup> Bourgeois, fils du banneret qu'il me conseilloit à [Berne ?] qu'il y eût un quatorzième canton pour le pays de Vaux<sup>2290</sup>, il m'a avoué qu'ils ont souvent à se plaindre de Leurs Excellences et du seigneur bailli, qu'il croit que son père nommément n'est pas trop aimé par sa trop grande popularité et qu'il est trop raisonneur. Cependant, à tout prendre, il croit meilleur pour le pays de rester comme il est et m'en donne des raisons fort plausible que voicy. Seroient-ils soumis à une ville [suprême ?] comme dans les cantons aristocratiques ? La tyrannie d'une petite ville sur une ville un peu moindre seroit encore plus insupportable que celle de Berne. Seroient-ils chaque la ville une petite république comme à Bienne<sup>a</sup> ou dans les cantons populaires, les tracasseries les injustices de détail se multiplieroient [ ? ] dit l'avoir éprouvé tant qu'il a résidé

<sup>2289</sup>Châtelain : officier incarnant le pouvoir politique au niveau local et exerçant sur son territoire, la châtelainie, un ensemble de fonctions militaires, financières, administratives et économiques. Pourvu d'attributions aussi vastes, le châtelain (castellanus) représente, avec la châtelainie, l'échelon de base du pouvoir du prince. Cet office se développa surtout à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, lorsque des princes comme les Savoie ou les Habsbourg commencèrent à organiser leurs possessions en Etat. L'appellation de châtelain ne s'appliqua cependant pas à l'ensemble des fonctionnaires publics du territoire suisse non urbain de l'époque : les Habsbourg et les Confédérés gouvernèrent plutôt par l'entremise d'avoyers et de baillis, alors que les châtelains, entre le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle, furent employés surtout par les comtes puis ducs de Savoie (dans les régions de Vaud, du Chablais et du Bas-Valais), par les évêques de Sion (dans les dizains du Haut-Valais) et par les comtes de Neuchâtel. L'importance de cet office ne se limitait pas aux fonctions de représentation et de contrôle émanant du pouvoir princier. Dès les dernières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle, il constitua bientôt un élément important dans les stratégies familiales des élites politiques locales ou régionales. Le contrôle qu'elles exerçaient sur cet office et le prestige ainsi acquis devinrent un moyen de renforcer une suprématie locale ou de l'instaurer, mais nécessitaient parfois une certaine mobilité, par exemple un déplacement de la Savoie vers le Pays de Vaud. Le lien entre châtelain et territoire s'affaiblit à partir du XV<sup>e</sup>, lorsque cet office se transforma en charge honorifique ne requérant plus la présence d'un officier devenu courtisan lointain. Sous l'Ancien Régime, châtelain et châtelainie subsistèrent. Á Neuchâtel, les châtelains disparurent en 1848, de même qu'en Valais, où ils étaient appelés grands-châtelains depuis le XVII<sup>e</sup> siècle pour les distinguer des châtelains, officiers locaux. Dans le Pays de Vaud, les quelque deux cents châtelains de l'époque bernoise présidaient la cour de justice locale. A la fin du XX<sup>e</sup> siècle, les Valaisans désignent encore parfois de ce nom leurs juges de paix.

<sup>2290</sup>Tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, les élites suisses sont mises à mal par des troubles sociaux et elles répriment durement tous ceux qui menacent leur pouvoir. L'affaire Davel est l'un des épisodes les plus connus de cette période. Le Major Davel (1670-1723), avocat de son état, avait servi comme officier dans les troupes bernoises. En 1723 il présente un manifeste aux autorités lausannoises dans lequel il critique le régime bernois et demande que le Pays de Vaud soit libéré de la domination de Berne et devienne le quatorzième canton. Accusé de complot, il est arrêté puis exécuté. Sur le moment, les Vaudois ne le comprennent pas. Ce n'est que vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle qu'ils saisissent la portée de son geste et commencent à considérer Davel comme le premier patriote vaudois.

<sup>a</sup>Corrigé sur l'opp ».



quelques tems à Lucerne<sup>2291</sup>.

[page 22] L'empereur a très mal réussi dans ce pays. Il n'a voulu voir personne que Monsieur de Haller. Monsieur d'Eslac<sup>2292</sup> a été refusé deux fois s'estant présenté d'abord comme avoyer et une seconde fois comme comte de l'Empire.

On m'a conté une historiette avec un déserteur que je ne répèteray pas icy, l'ayant racontée ailleurs<sup>2293</sup>.

Les six familles puissantes de Berne sont celles des derniers voisins sub-délégués d'Eslack<sup>2294</sup>, d'Iesback<sup>2295</sup> et Vellerille<sup>2296</sup> et<sup>a</sup> 4 autres. Elles jouissent de quelques distinctions mais ont renoncé d'elles-mêmes à la plupart qui n'estoient qu'un sujet d'envie contre elles<sup>2297</sup>. Les [d'Haleville ?] sont encore d'une puissance

<sup>2291</sup>Suisse, chef-lieu de canton.

<sup>2292</sup>Erlach, Albrecht Friedrich von, né le 15 novembre 1696 à Berne, mort le 27 août 1788 à Berne. Á Berne, membre du Grand Conseil (1727), amman de la maison de ville (1729), bailli de Morges (1735), membre du Petit Conseil (1755), trésorier du Pays romand (1758), plusieurs fois avoyer entre 1759 et 1786, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2293</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 11, pages 15 et suivantes.

<sup>2294</sup>Erlach, d' [von], famille de bourgeois de la ville de Berne, autrefois patricienne et ayant ses racines dans la noblesse ministériale. Les d'Erlach sont mentionnés pour la première fois comme châtelains de Cerlier (en allemand Erlach) sur les rives du lac de Biemme, au service des comtes de Nidau. Bourgeois de Berne vers 1300, membres de la société noble du Distelzwang et plus tard de la corporation des Forgerons, ils devinrent l'une des principales familles bernoises, figurant aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles parmi les six qui constituaient la classe la plus élevée (wohledelfest) de la bourgeoisie de Berne. Aux biens et droits seigneuriaux qu'ils détenaient initialement à Jegenstorf et Reichenbach près de Zollikofen s'ajoutèrent, vers 1400, Hindelbank, Wyl (auj. comm. Schlosswil), Riggisberg et Bümpliz. Ludwig (1470-1522) acquit en 1516 le château et la seigneurie de Spiez, ainsi que les maisons des Bubenbergs à la Junkergasse à Berne.

<sup>2295</sup>La filiation des Diesbach suisses était établie et dûment prouvée à partir de Niklaus von Diesbach, bourgeois de Berne en 1415, seigneur de Diesbach près Thoun (Oberdiessbach) par achat en 1427, anobli en 1434, orfèvre puis co-fondateur de la Compagnie Diesbach-Watt, né vers 1380 et décédé en 1436.

<sup>2296</sup>Watteville : Jakob von Wattenwyl, ancêtre commun de tous les Watteville, il fit une brillante carrière d'homme d'Etat et de militaire, épousa une riche héritière, Magdalena von Muhleren, dernière de son nom, devint seigneur de Burgistein, Wattenwyl, Kirschdorf, Gerzensee, Blumenstein, Schöneegg. Avoyer de Thoun 1490, du Petit Conseil 1495, banneret des Boulangers 1496, trésorier 1505, avoyer de la ville de Berne 1512, mort en 1525. Il favorisa les débuts de la Réformation, à la victoire de laquelle son fils Niklaus collabora. En qualité de banneret, il prit part, en 1499, à la campagne du Hegau. En été 1513, il commanda l'avant-garde des Confédérés à l'expédition de Dijon ; en été, 1515, comme avoyer sortant de charge, il conduisit 5000 hommes à Domodossola.

<sup>2297</sup>Á Berne, une loi constitutionnelle créa en 1643 la classe privilégiée des familles éligibles au Grand Conseil. Dès 1731 on interdit l'usage des titres de noblesse conférés par des souverains étrangers. Dès 1761 les patriciens furent autorisés à se faire appeler « wohledelgeboren », puis dès le 9 avril 1783, à faire précéder leur nom de la particule von.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

plus respectable ayant été réduits les derniers de tous. Mais alors le [caroy ?] des six autres étoit fixé et ils ne l'ont pas été eu, quoyqu'on rende justice à leur naissance.

Le fameux Haller estoit à Berne du conseil des Deux Cens et est mort sans pouvoir être d'un sénat parce qu'il n'estoit pas d'une famille asses considérée et il en estoit très affligé. Le mérite [?] n'avoit pas vaincu cette considération de naissance ce que Messieurs Bourgeois désapprouvent. Les bailliages<sup>2298</sup> se donnent au sort. Je le sçavais. La seule chose qu'il y ait quelques [?] c'est que celui qui a un mauvais lot et qui n'est pas pressé d'estre bailli peut attendre pour être plus heureux une autre fois à peu près comme ses [?].

---

<sup>2298</sup>Le bailliage désigne au bas Moyen Age un territoire relativement étendu, soumis à une forme spécifique d'administration (Seigneurie territoriale), appliquée notamment aux Pays sujets d'un canton ou d'un allié de la Confédération (les territoires gérés par plusieurs cantons sont appelés Bailliages communs). Un bailliage rassemblait, pour les faire valoir plus efficacement, un certain nombre de droits seigneuriaux et de titres de propriété, mais on ne saurait comparer ses compétences à celles d'une entité administrative contemporaine. Il était dirigé par un Bailli, appelé dans certains cas gouverneur, commissaire ou Châtelain.

[page 23]

#### À Payerne, feuille 4

J'ay couché à Payerne où je suis arrivé tard. Le lendemain, en partant, j'ay eu une grande conversation avec un homme que j'ay trouvé dans la rue en bonnet et en veste. Mon laquais<sup>2299</sup> m'a dit depuis<sup>a</sup> que c'estoit le banneret de la ville. Je ne m'en doutois pas.

La constitution politique de Payerne est très particulière mais presque tout ce qu'il m'en a dit s'estant trouvé conforme à ce que j'ay lu ensuite dans le *Dict[ionnaire] de Suisse*, je me dispenseray de la<sup>b</sup> rapporter. Voicy les seuls faits que je me rappelle et qui ne sont pas dans le dictionnaire.

1° Le bailli de Berne qui n'a autorité que dans le plat pays et non de la ville l'a cependant dans la ville même pour le spirituel, c'est-à-dire sur le consistoire.

2° Berne nomme l'avoyer sur une présentation faite par la ville de quatre sujets. Voicy comme cela se passe. Il y a deux avoyers, un en place pour trois ans, l'autre qui n'a d'autre fonction que celle de conseiller avec préséance seulement sur les autres conseillers mais étant presque assuré par sa place d'avoir celle d'avoyer en étant après l'exercice de l'actuel. D'ailleurs, ce second avoyer ne supplée pas celui en place même dans le cas de maladie. C'est le lieutenant qui le supplée. Lors donc des trois ans révolus, la communauté présente 4 sujets pour nommer deux avoyers. L'un est toujours le second avoyer qu'on nomme le primat, ensuite le lieutenant, ensuite les deux autres<sup>c</sup> à choix.

3° J'ay dit que Payerne a des lois particulières écrites et rédigées et imprimées et qu'on m'a avoué qu'elles ne valent pas celles de Vaud.

4° J'ay parlé aussi à l'occasion des biens de la commune d'Yverdon de ceux de Payerne en ce que j'en ay rapporté est ce que m'a dit le banneret.

5° La ville de Payerne a une assez grande quantité de vignoble dans le pays de la Vaux qui est très éloigné de son district. Cela m'a paru très singulier mais m'a été bien expliqué. Lors de la réformation, les riches Bénédictins de Payerne propriétaires et presque souverains et dotés autrefois<sup>d</sup> par la Reine Berthe<sup>2300</sup> s'enfuirent. Partie de leurs biens furent donnés à la communauté comme on le voit dans le

---

<sup>2299</sup>Jacquemin ou Saint-Louis.

<sup>2300</sup>Grâce aux dons de sa mère la reine Berthe de Souabe dite Berthe la filandiaire, l'impératrice Adélaïde de Bourgogne (femme d'Otton I<sup>er</sup> du Saint-Empire) fait fonder le monastère de Payerne en 961/65, voir le dictionnaire biographique pour des détails sur la reine Berthe.

<sup>a</sup>Corrigé sur « que ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « l'on ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « avant ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

*Dictionnaire* et en Bénédictins pour boire du bon vin avoient acquis des vignes de la Vaud, canton renommé dès lors.

[page 24] On montre sous les halles de Payerne la selle de la reine Berthe, ce qui est une chose très ridicule<sup>a</sup>. C'est une espèce de bât de mulet d'une forme bizarre où je ne conçois pas qu'on se puisse asseoir<sup>2301</sup>, et des étriers sur lesquels s'appuyoit la jambe de Polyphème.

On m'a montré l'ancienne église des Bénédictins dont on a fait un grenier appartenante à Leurs Excellences<sup>b</sup>. Il y a un clocher très pointu et très hardi. Le tonnerre y tombe fort souvent.

Enfin, j'ay causé surtout avec Monsieur le banneret de la culture du pays.

Elle est toute ou presque toute en froment. Les soles comme à Paris froment, mars et jachères, point de lin.

Du chanvre seulement ce qu'il en faut pour après la récolte y semer des raves dont les hommes mangent icy beaucoup et qu'ils trouvent excellentes. On ne fait point d'huile de chanvre. V[oir] encore sur cette culture l'article d'Avenches.

Point de mays, c'est à Avenches que j'en verray. Nota aussi en parlerai-je à l'article d'Avenches.

Peu de tabac. Il exige trop de fumier.

Monsieur le banneret a essayé du millet. Il ne luy a pas réussi, il meurt mal.

Quant à l'épeautre, c'est à Berne que j'en verrai et non icy. Première raison, c'est que le froment vient icy trop bien pour semer une autre graine<sup>2302</sup>. Seconde raison, l'épeautre qu'il faut conserver dans ses balles<sup>2303</sup> sera la [b ?] jusqu'au moment où on la convertit en farine. Demande d'immenses greniers et à peine ceux de tout ce pays-cy suffisent-ils pour la grande quantité de froment qu'on y recueille. C'est au moins ce que m'a dit le banneret. <sup>c</sup>

En tout, Payerne est la meilleure terre à bled de la Suisse.

La terre s'y vend, à ce que m'a dit le banneret, un prix inconcevable. Comme je ne sçais<sup>d</sup> pas les mesures de terre du pays, je n'ay pas compris le quantum<sup>e</sup>.

Mais je luy ay demandé quel prix se vend le fond par comparaison au revenu et sur cela il prétend qu'on ne peut pas répondre parce que tout vaut [?] tant vaut sa terre. Je luy ay demandé en insistant quel est le prix d'un fond par comparaison

<sup>2301</sup>Cette selle est célèbre par la place que la quenouille et le fuseau de la reine y occupaient.

<sup>2302</sup>En effet, le rendement de cette céréale est très faible.

<sup>2303</sup>Son enveloppe (glumelle) qui est très dure mais c'est aussi une qualité : les moisissures n'atteignent pas le grain.

<sup>a</sup>Corrigé sur « ri ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Les mots « on m'a » sont raturés.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « n'entends ».

<sup>e</sup>Souigné.

au revenu fixe qu'on affermoit sa terre. Il m'a répondu qu'icy on n'afferre point en argent, et qu'un propriétaire oisif la loue quelquefois non pas à moitié mais à tiers de productions, ce qui prouve que la culture est plus chère icy et moins [?] que dans son pays de Clerval.

[page 25] Cet éclaircissement pris dans la rue n'est pas, à beaucoup près, suffisant.

Je ne sçais encore ny ce qui concerne les fumiers et le marnage, ny si on laboure à bœufs ou à chevaux, etc.

J'en concluds seulement que les terres de Payerne sont très bonnes pour le bled et très bien cultivées et je tascheray de m'en souvenir à Berne pour conclure nommément sur l'agriculture de ce pays avec les grands agriculteurs de cette capitale.

[page 26]

À Neuchâtel, le 31 juillet et 1<sup>er</sup> aoust<sup>a</sup>, feuille 1<sup>ère</sup>

De Payerne à Avenche, on passe par deux ou trois villages fribourgeois et catholiques<sup>2304</sup>, quoyque Payerne et Avenches soient protestans. On trouve un très beau pays après<sup>b</sup> Payerne quand on arrive à Avenches. On découvre une vallée superbe sur sa gauche et en approchant d'Avenches, on y découvre le lac de Morat qui très vraisemblablement venoit jusqu'au pied du coteau d'Avenches. La ville d'Avenches est devenue petite, de très grande qu'elle estoit jadis. On trouve les vestiges de son ancienne splendeur par les débris de murailles et de tour qui faisoient l'enceinte<sup>2305</sup> d'un pays qui est à présent une campagne bien cultivée. Cette ville d'Avenches est à présent dans une très agréable position. C'est ce qui luy en reste dans cet excellent vallon qui est avant le lac et la ville. On a de tems en tems le projet de creuser un canal navigable qui conduise du bas<sup>c</sup> de la ville au lac. Rien n'est plus possible, la plaine estant parfaitement de niveau et évidemment une alluvion.

On m'a dit à Avenches que les habitans de cette ville ont un droit de bourgeoisie avec ceux de [?]; si cela est on le verra dans quelques tems.

Je remets à une feuille séparée les antiquités d'Avenches.

J'y ay trouvé une culture très variées et une terre<sup>d</sup> très féconde comme on me l'avoit annoncé à Payerne.

J'y ay trouvé des champs de mays parmi lesquels on sème dans les intervalles, des haricots, des choux, des citrouilles, etc. On dit que les tiges du mays les mettent à l'abri du soleil, mais il faut que la terre soit singulièrement bonne pour y suffire.

J'y ay trouvé plus de culture de tabac qu'à Payerne. Icy comme en Hollande on sème le tabac dans des jardins mais sans couche (au moins à ce qu'on m'a dit) et on le repique dans le champ avec des rigoles mais ces rigoles bien moins profondes que celle d'[A ?ort] et j'y ay vu les pieds de tabac superbes.

J'ay vu des champs de garance, qu'on vend à Neuchâtel. C'est un essai fait depuis quelques années. Il faut en attendre le succès. Le [?] prétend que la garance détruit la terre.

J'ay vu des champs de chanvre déjà recueilli et où les raves semées commencent à lever. On laisse seulement quelques brins de chanvre sur les bordures

<sup>2304</sup>Dompierre et Domdidier.

<sup>2305</sup>Les murailles d'Aventicum comptaient 73 tours de garde.

<sup>a</sup>L'expression « 31 juillet et 1<sup>er</sup> aoust » est corrigée en interligne sur « 31 ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé sur « da ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

pour avoir de la semence<sup>a</sup> pour l'an prochain. Icy, on recueille ensemble et indistinctement mâle et femelle et on fait rouir à la rosée et non dans l'eau. C'est ce que j'ay déjà vu plusieurs fois depuis que je suis en Suisse, et ce que j'ay vu aussi dans le pays de Vaux.

[page 27] D'Avenches à Morat, à peu près même pays. J'ay un peu dormi dans cette route. On m'a éveillé au monument de la bataille<sup>b</sup> de Morat qui est à deux cens pas de la ville sur le chemin. C'est un petit bâtiment quarré long comme une petite chapelle de campagne, recouvert d'un toit de thuille qui déborde en auvent. Il y a six grillages comme des grilles de religieuses et en ceinture



[?] sur les deux côtés longs, un sur chaque face plus étroite. Dans l'intérieur sont des ossemens. On peut les prendre à la main à travers les barreaux de la grille<sup>2306</sup>.

J'en ay vu un sur lequel un passant a écrit au crayon Rabin de Choune reconnaît la clavicule de cou de ses ancêtres<sup>c</sup>, après quoy il l'a remis sur le tas et en évidence. Un autre passant y a écrit aussi au crayon. Rabin de Choune ne sçait ce qu'il dit car c'est une homoplatte<sup>d</sup>. Chaque passant s'en divertit ainsi qu'il luy plaît mais ils n'[?] pas le magasin d'ossemens.

Sur le bâtiment, il y a des inscriptions allemandes, et de plus sur le grand côté au milieu, il y en a une en latin que je vais rappeler et elle est répétée mot pour mot de l'autre côté. La voicy [?].

D.C.M.

Caroli inclyti et fortissimi

Burgundie ducis exercitus

Moratum obsidens ab

Helvetiis caesus hoc sui

monumentum reliquit

Anno M CCCCLXXI<sup>2307</sup>

Au-dessous de l'allemand qui est je crois l'interprétation de ce latin

<sup>2306</sup>En commémoration de leur victoire, les Suisses élèvent une pyramide avec les ossements des vaincus. Ce monument, connu sous le nom d'Ossuaire des Bourguignons, est détruit en 1798 par un régiment français originaire de la Côte-d'Or.

<sup>2307</sup>L'armée du duc de Bourgogne, le célèbre et très vaillant Charles, assiégeant Morat, massacré par les Helvètes, a laissé ce signe d'elle-même. L'an 1476.

<sup>a</sup>Corrigé sur « par ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « ville ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « rabin » est soulignée.

<sup>d</sup>L'expression depuis « rabin » est soulignée.

plus bas  
 Sacellum  
 quo reliquos  
 evenissus Burgundii  
 Ab Helvetiis a 1476 caesi  
 piu antiquitas condidit  
 revocavi  
 viasque publicas munisi  
 jusserunt  
 rerum nunc domitiae  
 respublicae  
 Bernensis et Friburgensis  
 Anno 1475

J'ay dit que la même inscription de l'autre côté, mais écrite tout de suite et sans la symétrie des lignes qu'écrit le stile lapidaire<sup>a</sup>.

[page 28] Morat est dans une position charmante au-dessus du lac, terminée par un monticule qui le sépare de celui de Neuchâtel et dans les sinuosités duquel passe la rivière<sup>2308</sup> qui fait la communication des deux lacs derrière cette butte qui cache le lac de Neuchâtel on voit s'élever le Jura.

En entrant dans Morat, on trouve une petite terrasse dont on jouit parfaitement de cette vue et où il y a des bancs. Elle est plantée d'une dizaine de tilleuls dont les deux les plus gros sont entourés de deux gradins de pierre et de bois pour s'asseoir et celui d'en haut pour s'adosser. Ces deux gradins font ensemble un peu plus de trois pieds de haut<sup>2309</sup>. J'ay mesuré le plus gros<sup>b</sup> tilleul à cette élévation, c'est-à-dire ou trois pieds au-dessus de terre<sup>2310</sup>. Il a environ 15 pieds<sup>2311</sup> de circonférence. Un vieillard qui s'est trouvé là m'a dit qu'on en sçait l'âge et qu'il y a 144 ans qu'il est planté. Quant aux autres parmi lesquels il y en a un aussi fort gros, ils ont été plantés en 1722, et il y a travaillé. On y est sous un bel ombrage et dans une belle vue.

Au sortir de Morat, j'ay trouvé d'abord de bonnes terres parmi lesquelles beaucoup de pommiers. Il y en a aussi beaucoup entre le lac de Bienné et celui de Neuchâtel, tous fruits à couteau, on ne connoît pas icy le cidre. Cependant, un passant m'a dit qu'on en fait un peu dans le pays de Vaud.

<sup>2308</sup>La Broye.

<sup>2309</sup>Un peu plus d'un mètre.

<sup>2310</sup>Environ 1 mètre.

<sup>2311</sup>Soit 5 mètres.

<sup>a</sup>L'expression depuis « j'ay dit » jusque là est rajoutée dans la colonne de droite.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « vieux ».



On quitte bientôt ce bon terrain et on descend dans un vaste marais impraticable. Les trois quarts de l'année dans les grandes eaux, ce terrain immense est inondé par le lac et le meunier m'a dit que le lac gagne annuellement et sensiblement dans ce marais, qu'il alloit il y a dix ans dans l'été en voitures ou croissent aujourd'hui les roseaux le pied dans l'eau. Le lac gagne donc par là ce qu'il a perdu du côté d'Avenches.

J'ay vu de loin dans un [?] de la tourbe. Des fossés d'un pied de profondeur sont pleins de nymphéas, de [danteomium?], de [limnopeacé?]. On n'y passe que dans les grandes chaleurs de l'été et l'hiver dans les fortes gelées. Le reste du tems, pour aller de Neuchâtel à Morat, il faut prendre une autre route au sud du lac de Morat qu'on m'a montré entre Morat et Avenches. Ce marais est une commune dont le pâturage est partagé entre plusieurs villages dont celui d'Erlach<sup>2312</sup> par où j'ay passé en allant de Bienne à Neuchâtel est un.

[page 29]<sup>a</sup> Sortant du marais, on monte une côte<sup>b</sup> et on se trouve à Erlach où j'ay déjà passé de Bienne à Neuchâtel. On m'a montré de ce côté le chemin de Berne.

Je n'ay vu là que ce que j'ay déjà vu il y a quelques tems.

Le péage du pont nouvellement construit qui est très modique ne se paye que par les étrangers.

Le voiturier m'a dit qu'il n'auroit pas payé s'il estoit revenu à vuide.

Il m'a dit aussi que le pont a été construit aux frais en partie du canton de Berne en partie de la seigneurie de Neuchâtel. Je le demanderay [?] à Monsieur le banneret Olerwald.

---

<sup>2312</sup>Suisse, canton de Berne, chef-lieu de district.

<sup>a</sup>Au milieu de la page, les mots suivants sont raturés : « Á Payerne ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont répétés deux fois.

[page 30]

À Neuchâtel, le 31 juillet et 1<sup>er</sup> aoust<sup>a</sup>, f[euille] 2

p[age] 1<sup>ère</sup>

Note sur la mosaïque de Cheyres et la mosaïque et les<sup>b</sup> antiquités d'Avenches<sup>c</sup>

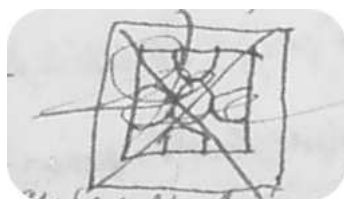
Le baillage de Cheyres qui est du canton de Fribourg est à moitié chemin d'Yverdon à Payerne. Monsieur de Castela<sup>2313</sup> officier jadis au service de France et à présent bailli de Cheyres a découvert dans son voisinage une mosaïque. Elle n'est pas cependant dans<sup>d</sup> son territoire, elle est dans<sup>e</sup> celui de Grandson, quoique Grandson en soit séparé par le lac, mais soit par le voisinage, soit parce que Monsieur de Castela est plus curieux, le canton de Fribourg, du consentement du bailli de Grandson, a chargé Monsieur de Castela de suivre cette découverte et de diriger les ouvrages pour reconnoître et conserver ce monument<sup>2314</sup>.

Il est à mi-côté<sup>f</sup> en très belle vue sur le lac, la pente douce, une très bonne fontaine à côté, et derrière cette mosaïque la côte<sup>g</sup> est plus roide et couronnée de sapins.

On se détourne du chemin d'un quart de lieue<sup>2315</sup> pour y aller par des sentiers.

C'est le hasard qui l'a fait découvrir depuis quelques mois en travaillant à la terre.

Le pavé de mosaïque est un quarré de 15 pieds<sup>2316</sup> de France à peu près. On dit 18 de Berne, ce qui revient l'un à l'autre.



<sup>2313</sup>Castella de Villardin, bailli de Cheyres

<sup>2314</sup>En fait, cette mosaïque a été rapidement détruite.

<sup>2315</sup>Environ 500 mètres.

<sup>2316</sup>Environ 5 mètres.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>L'expression suivante est raturée : « j'y ay joint l'observation physique sur les greniers, v[oir] p[age] 8.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « de ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « de ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « mi-côte à la vue ».

<sup>g</sup>L'expression « derrière cette mosaïque la côte » est corrigée en interligne sur « derrière la côte ».

J'ay la figure gravée. <sup>a</sup>

On la vend à Fribourg, c'est l'aubergiste de Fribourg qui me l'a fait avoir<sup>2317</sup>.  
b

Le sujet paroît être Orphée au milieu des animaux qu'il enchante par sa musique. Au centre du cercle est le musicien avec sa lyre<sup>c</sup>, un oiseau et un tigre<sup>d</sup> ou léopard, dans les huit parties qui entourent le cercle différens animaux. La bordure est de différens desseins dans les différens côtés.<sup>e</sup>

Les quatre parois sont élevées (le terrain estant très incliné), celui de derrière de huit pieds<sup>2318</sup> à peu près et celui de devant de cinq si je ne me trompe, les deux latéraux suivent l'inclinaison du terrain.

[page 31] p[age] 2

Les quatre parois sont bâties, cela n'est pas douteux, mais je ne sçais pas s'ils le sont jusqu'au hault, ou plus loin, il est sûr qu'ils ne le sont pas puisque le tout estoit recouvert de terre jusqu'à ce que le hasard a fait découvrir les murs, ce qui a engagé Monsieur de Castela à faire ôter la terre de l'intérieur<sup>f</sup> pour découvrir l'édifice.

On voit dans ces murs la porte, la fenêtre, etc.<sup>g</sup>. Je le crois. J'en seray plus sûr quand tout l'ouvrage sera achevé, et que les murs seront isolés<sup>h</sup> et à plomb apparent. De plusieurs côtés, ils tiennent encore au terrain mais on y travaille. Ces murs m'ont paru en partie brique, en partie pierre.

J'ay vu aussi un fragment de colonne de pierre. Il paroît que ces murs ont été peints à fresque, non pas en dessein de figures, mais en rayes<sup>i</sup>. Cette couleur est bien peu sensible.

Les ouvriers m'ont dit<sup>j</sup> qu'il y a sous la mosaïque cinq ou six pavés de ciment. Ce ciment est de brique pilée, de plâtre, de sable, etc. Pour en estre plus sûr, j'en ay pris échantillon. Des huit figures de côté, six existent parfaitement,

<sup>2317</sup>Il s'agit certainement du dessin fait par Boisly. En 1781, il fut reproduit dans les *Tableaux pittoresques de la Suisse*, par Delaborde et Zurlauben.

<sup>2318</sup>Presque 3 mètres.

<sup>a</sup>L'expression suivante est raturée : « j'ay effacé mon ».

<sup>b</sup>L'expression suivante est raturée : « Le centre est un cercle, 4 porcions de cercle, 4 autres figures que j'ay mal rendues car autant qu'il me souvient les portions de cercle se touchent et une bordure ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus pâle sur les deux mêmes.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus pâle sur « une tigre ».

<sup>e</sup>L'expression suivante est raturée : « au reste, je ne doute pas que Monsieur de Castela ne la fasse graver incessamment ».

<sup>f</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes.

<sup>g</sup>L'expression « murs la porte, la fenêtre, etc. » est corrigé en interligne sur la même.

<sup>h</sup>Corrigé en interligne sur « inolés ».

<sup>i</sup>Corrigé en interligne sur « rayées comme un taffetas rayé ».

<sup>j</sup>L'expression « Les ouvriers m'ont dit » est corrigée en interligne sur « les ouvriers disent ».

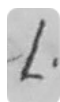
quant aux deux autres et la bordure du même côté, ou tout cela est détruit ou cela est encore<sup>a</sup> recouvert de terre qu'on n'a pas encore nettoyée. Les ouvriers disent les uns d'une façon, les autres d'une autre et il peut y avoir du doute au moins pour moy parce que dans la chute de l'édifice la mosaïque a sensiblement fléchi et c'est du côté le plus bas que cette partie manque et a peut-être été enfoncée. Les morceaux de mosaïque sont des quarrés très inégaux et très irréguliers, le<sup>b</sup> diamètre moyen de ces fragmens<sup>c</sup> m'a paru de trois lignes.

J'ay dit que les murs<sup>d</sup> sont en partie de pierre<sup>e</sup>, en partie de briques. On conçoit que dans le travail qui a été fait d'abord au hasard il y a bien des morceaux détruits. Les briques ont à peu près deux pouces un quart d'épaisseur<sup>2319</sup> et sont d'un rouge très vif et sonores<sup>f</sup> comme d'excellentes briques. Je n'en ay pas trouvé d'entières, ainsi je n'en sçais pas les autres dimensions. J'en ay pris un échantillon pour en ôter le grain.

J'ay trouvé aussi des fragmens de briques plattes cannellées en différens sens faisant un dessein et qui sans doute faisoient quelque revêtement. J'en ay aussi pris échantillon.

[page 32] p[age] 3

Mais voicy ce qu'il y a de plus singulier sur les briques<sup>g</sup>. Les murs qui sont épais sont de deux parties entre lesquelles il y a un rang de grandes briques dont je n'ay pas rapporté d'échantillon et dont le grain est plus pasle que celui que j'ay rapporté. Ces briques n'ont pas un pouce d'épais<sup>2320</sup>, elles ont 18 pouces<sup>2321</sup> de long sur un pied de large<sup>2322</sup> et un rebord en équière que je compare aux [louchets ?] à tirer de la tourbe de Picardie.



Ces grandes briques sont rangées de champ l'une à côté de l'autre entre les deux parties du mur dans le milieu de l'épaisseur. J'en ay vu un rang entier<sup>h</sup> dans

<sup>2319</sup>Plus de 5 centimètres.

<sup>2320</sup>Moins de 25 mm.

<sup>2321</sup>45 cm.

<sup>2322</sup>Plus de 30 cm.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « de trois lignes ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>f</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne sur « très vifs comme ».

<sup>g</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « en briques ».

<sup>h</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne d'une encre plus pâle sur les quatre mêmes.

une partie et on a exprès détruit la moitié extérieure du mur pour les laisser voir. Je ne sçais pas<sup>a</sup> à quoy cela servoit.

Quant aux pierres, je ne peux pas dire de quelle nature sont celles des murs. Mais dans les débris, j'ay vu<sup>b</sup> beaucoup de pierres topheuses, poreuses, calcaires et légères et j'en ay pris échantillon. De plus, il y en a qui ont évidemment subi<sup>c</sup> l'action d'un feu violent et j'ay<sup>d</sup> aussi échantillon de celles-là.

Quand je dis que je ne suis pas sûr que le mur soit bâti de cette pierre, c'est<sup>e</sup> que je n'ay pas songé à m'en assurer sur le lieu où il me semble que les ouvriers n'en doutent pas. Ce n'est que<sup>f</sup> depuis que j'ay songé qu'il est possible que ces pierres légères ayent été employées pour faire une voûte ou grotte à quoy cette espèce de pierre est très propre. J'ay vu dans le pays, surtout dans l'évêché de Basle beaucoup de cheminées de paysans construits en voûte de cette même pierre dont j'ay aussi pris échantillon.

Les<sup>g</sup> ouvriers m'ont dit d'ailleurs qu'ils ont trouvé<sup>h</sup> beaucoup de cendres<sup>i</sup> dans les déblais. Il me paroît très vraisemblable qu'on aura construit au-dessus de cette voûte dans le tems justement quelque maison de bois comme on les bâtit toutes dans les montagnes, que<sup>j</sup> par quelque violent incendie plusieurs pierres topheuses de la voûte ont été calcinées comme celles dont j'ay pris échantillon et que la voûte a écroulé. Cela auroit<sup>k</sup> pu même se produire sans bâtiment de bois par le feu du ciel si ce n'estoit<sup>l</sup> cette grande quantité de cendres qu'on a trouvées.

Ensuite, des terres<sup>m</sup> de la montagne supérieure s'étant éboulées, ont comblé la grotte et recouvert le tout<sup>n</sup> d'assez de terre<sup>o</sup> pour labourer.

[page 33] p[age] 4

Je m'apperçois que j'ay oublié l'article important dans la description d'une mosaïque, c'est la nature des petites pierres ou quarreaux dont elle est composée.

Il y en a de cinq couleurs<sup>p</sup> : blanches tirant un peu sur le gris qui font le

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « peux pas concevoir ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « souff ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « j'en a ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

<sup>g</sup>Corrigé sur « il y ».

<sup>h</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « trouvent ».

<sup>i</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>j</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>k</sup>Ce mot surmonte le même.

<sup>l</sup>Corrigé en interligne sur « n'avoit ».

<sup>m</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus pâle sur le même mot.

<sup>n</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus pâle sur les deux mêmes.

<sup>o</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus pâle sur le même mot.

<sup>p</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

fond, beaucoup de noires dans les desseins, les bordures et qui entrent aussi dans les figures, beaucoup de rouges dans les figures et quelques unes vertes et d'autres bleues.

Les blanches me paroissent de<sup>a</sup> la pierre calcaire et susceptible de poli qui est commune dans le pays, qu'on y nomme roche et que je nomme marbre primitif. Les noires m'ont paru<sup>b</sup> de marbre noir. Les<sup>c</sup> rouges m'ont d'abord paru<sup>d</sup> de marbre rouge, d'autant plus qu'il y en a dans le pays. Cependant, Monsieur le chatelain Bourgeois incline à les croire factices. Pour les vertes et les bleues, elles me paroissent comme à luy une vitrification ouvrage de l'art, ce qui est rare suivant luy dans les mosaïques antiques.

Je n'ay pu prendre à Cheyres aucun de ces fragmens. On n'y permet pas de gâter la mosaïque, mais on verra que j'en ay rapporté d'Avenches<sup>2323</sup> où on n'en prend pas le même soin<sup>e</sup>.

Les fragmens que j'ay rapportés sont pris dans les débris. Tous les morceaux dignes d'attention et ne pouvant rester en place ont été portés par Monsieur de Castela dans le château baillival<sup>f</sup> de Cheyres<sup>2324</sup> où il habite et<sup>g</sup> il doit y avoir des colonnes à en juger par le fragment que j'y ay vu et<sup>h</sup> qui est le seul qui soit resté sur le lieu.

Nous n'avions pour démonstrateurs que les ouvriers parmi lesquels il n'y avoit aucun maître et le chasseur de Monsieur de Castela qui s'est trouvé sur le lieu et nous a dit que son maître a déjà fait beaucoup dessiner<sup>i</sup> et attend ces jours-cy des<sup>j</sup> graveurs de Fribourg. Il y a employé un dessinateur français que les éditeurs<sup>k</sup> de l'*Encyclopédie* qu'on imprime à Yverdon y ont fait venir. Je ne sçais pas son nom.

Pour préserver la mosaïque des injures de l'air, on a fait provisoirement un toit de planches de sapin mal jointes et recouvertes de paille, mais le chasseur m'a

<sup>2323</sup>Les plus anciennes découvertes de mosaïques à Avenches datent de 1676 et 1689, on peut citer par exemple le pavement dit de Bacchus et d'Ariane.

<sup>2324</sup>Le château de Cheyres a été construit en 1772-1773 comme siège baillival par l'Etat de Fribourg aux abords de l'ancien château qui a été arasé. Il est l'œuvre du maître tailleur de pierre Johann Popleter, originaire de Dörenbyren près de Feldkirch, signalé à Fribourg de 1762 à 1778, à qui l'on doit également le château de Vuippens, dont les plans lui furent payés le 11 février 1766.

<sup>a</sup>Corrigé sur « évidemment ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne d'une encre plus pâle sur « sont ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « je crois ».

<sup>d</sup>L'expression « m'ont d'abord paru » est rajoutée en interligne.

<sup>e</sup>L'expression depuis « Je n'ay pu prendre à Cheyres » est rajoutée entre deux paragraphes.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus pâle sur « baillival ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « et je ne ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « et qu'on a sans doute oublié ».

<sup>i</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus pâle sur « définir ».

<sup>j</sup>Corrigé en interligne sur « un ».

<sup>k</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus pâle sur le même mot.

assuré qu'avant l'hiver on fera une<sup>a</sup> couverture plus solide.

Voilà ce que j'ay vu dans l'intérieur du bâtiment de la mosaïque.

[page 34] p[age] 5

À l'intérieur, on a trouvé et bien découvert un aqueduc<sup>b</sup> de bonne pierre quarrée qui tombe perpendiculairement sur un des murs latéraux du bâtiment et là se retourne en équièrre, ce pourquoy il cesse et je ne sçais ce que l'eau devenoit.



On ne peut pas encore dire d'où il vient, on le suit à présent en remontant.

J'ay dit qu'il y a près du bâtiment une belle et bonne source<sup>c</sup> d'eau vive dont j'ay bu<sup>2325</sup>. Elle sort de la<sup>d</sup> montagne. Elle est par rapport à ce bâtiment du côté opposé à l'aqueduc. Étant sur la mosaïque et regardant le lac, on a l'aqueduc à droite et la fontaine à gauche.

Les ouvriers croient que sur la côte au-dessus on trouvera encore en fouillant des bâtimens et je ne doute pas qu'on ne les cherche puisque c'est le canton qui en fait la dépense et que le soin en est conservé à Monsieur de Castela qui a du zèle et de l'intelligence.

Je passeray demain matin à Avenches dont je suis très près, lieu fameux par ses antiquités, mais je n'auroy rien à décrire, la description en estant faite par Monsieur Schmidt<sup>2326</sup> et imprimée. J'ay acheté son livre et je<sup>e</sup> le porte à Paris.<sup>f</sup>

Voicy seulement un fait sur ces antiquités. Tout ce qui est susceptibles d'estre aisément transporté l'a été et est à présent, à ce que je crois, à Berne. Mais un cartouche de la mosaïque<sup>g</sup> restoit en place. Monsieur le duc de Cailus estant venu en Suisse il y a quelques années obtint de Leurs Excellences de Berne la permission d'enlever le cartouche<sup>h</sup> et de le faire porter à Paris, ce qui auroit été très cher et d'une difficile exécution. Il y a envoyé des ouvriers maladroits qui ont tout brisé

<sup>2325</sup>L'oratoire de Notre-Dame de Bonne-Fontaine certainement.

<sup>2326</sup>François Samuel Schmidt, *Recueil d'antiquités trouvées à Avenches, à Culm et en d'autres lieux de la Suisse*, Berne, 1760. Il était correspondant de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris, membre de l'Académie de Bavière, de Luques et de la Société des Antiquaires de Londres.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne d'une encre plus pâle sur les trois mêmes.

<sup>b</sup>Corrigé sur « qu ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « car je n'ay bi ».

<sup>d</sup>L'expression « dont j'ay bu. Elle sort de la » est corrigée en interligne sur « sortant de la ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>f</sup>L'expression suivante est raturée : « je ne s ».

<sup>g</sup>L'expression « un cartouche de la mosaïque » est corrigée en interligne sur « une mosaïque ».

<sup>h</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus pâle sur « la mosaïque ».

et il ne reste que les petits carreaux élémens de la mosaïque. Je rapporte icy ce fait tel qu'il m'a été dit à Cheyres. Je rapporteray dans la suite ce qui m'en a été dit ailleurs<sup>a</sup>.

Monsieur le banneret Bourgeois qui m'a accompagné a éprouvé le même malheur dans un bien qui luy appartient<sup>b</sup> et qui est je crois de l'autre côté d'Yverdon on trouva aussi il y a quelques tems une mosaïque. Ses affaires l'empêchèrent d'y vaquer luy-même et son fils étoit alors absent. La fouille fut abandonnée à des ouvriers qui brisèrent tout et il n'en reste plus rien.

[page 35] p[age] 6

Cependant, la mosaïque étoit déjà toute découverte. Il m'a dit que le sujet estoit aussi Orphée au milieu des animaux et que la mosaïque estoit en trois bandes. Dans l'une, il y avoit<sup>c</sup> des quadrupèdes, dans l'autre des oiseaux, dans la troisième des poissons. Ainsi<sup>d</sup>, ce dessein estoit tout différent de celui de Cheyre.

#### Antiquités d'Avenches

Je n'entrerai dans aucun détail sur ces antiquités puisque la description de Monsieur Schmidt est imprimée. Voicy seulement ce que j'ay à en dire.

L'aubergiste qui a demeuré longtems à Paris est un assez bon cicérone. Il a lu Monsieur Schmidt.

À quelque distance d'une colonne isolée, reste unique<sup>e</sup> de quelque grand édifice qui est au milieu des terres bien cultivées, il m'a mené voir<sup>f</sup> un énorme fronton de marbre tout d'une pièce<sup>g</sup> renversé par terre et que personne n'en relèvera car c'est un bloc de douze pieds<sup>2327</sup> de long<sup>h</sup> avec largeur et épaisseur proportionnées. Il y a des<sup>i</sup> animaux si je ne me trompe et autres figures ciselées<sup>j</sup>. Ce morceau est là sans qu'on sache depuis quand et je ne crois pas que personne soit tenté de l'en ôter. Le cicérone dit que Monsieur Schmidt n'en a pas parlé, c'est pourquoy je le note.

Le long d'un mur antique de l'enceinte extérieure du terrain où est l'amphithéâtre, il y a<sup>a</sup> quelques pierres d'espace en espace qui manquent. Je n'y aurois pas

<sup>2327</sup>Plus de 4 mètres.

<sup>a</sup>L'expression depuis « je rapporte icy » est rajoutée en bout de ligne et entre deux paragraphes d'une encre plus pâle.

<sup>b</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne d'une encre plus pâle sur « bien à luy ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>d</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus pâle.

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « mené à un ».

<sup>g</sup>L'expression « tout d'une pièce » est rajoutée en interligne.

<sup>h</sup>Corrigé sur « large ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « diff ».

<sup>j</sup>Corrigé en interligne sur « gravées ».

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « j'ay vu ».



fait attention sans le même guide. Il m'a fait remarquer que ces pierres manquantes sont à distance à peu près égales et en sondant<sup>b</sup> avec un bâton on trouve qu'elles répondent à une espèce de conduit comme si c'étoit les ventouses<sup>c</sup> de quelque étuve<sup>2328</sup>.

Pour voir l'amphithéâtre et la mosaïque, il faut envoyer demander la clef chés le bailli parce que ces monumens sont dans l'enceinte du château baillival<sup>2329</sup>. Il envoie la clef par un valet qui fait l'office d'un second<sup>d</sup> cicérone. La mosaïque est bien plus grande que celle de Cheyre mais bien plus mal conservée. Le second cicérone dit qu'elle a 60 pieds bernois sur 45, ce qui feroit à peu près 50 de France<sup>2330</sup>, sur 37 ou 38<sup>2331</sup>, et cela m'a paru vrai<sup>e</sup>. D'ailleurs, Monsieur Schmidt a sûrement donné ces proportions avec exactitude. Cette mosaïque est en cartouche, donc je ne peux pas dire le dessein ny le sujet car les uns sont travaillés en rayes<sup>a</sup>, c'est-à-

<sup>2328</sup>L'amphithéâtre s'adosse au flanc est de la colline d'Avenches. Du type à structure pleine, il comptait dans son premier état (début du II<sup>e</sup> siècle ?) vingt gradins de terre retenus par des planches et desservis par douze escaliers maçonnés. À l'est, une porte centrale donnait sur l'arène, flanquée de deux entrées menant par des escaliers à la base des gradins. À l'ouest, un passage axial en rampe et en escalier menait de l'arène au niveau de la ville actuelle. Un couloir de service borde l'arène au sud. Dans son second état (fin du II<sup>e</sup>-début du III<sup>e</sup> siècle ?), l'amphithéâtre est agrandi, le mur périmétrique doublé d'un anneau de maçonnerie à niches externes qui permet l'installation de trente gradins de pierre couronnés d'un portique et desservis par dix-huit vomitoires et escaliers. Les entrées orientales sont alors habillées d'une façade monumentale en grands blocs de grès, percée de trois arcs. Éléments indispensables de l'équipement d'une ville digne de ce nom, des thermes ont été repérés dans les insulae 18, 19, 23 et 29.

<sup>2329</sup>Après la destruction de l'antique Aventicum par les Barbares, la population s'était réfugiée sur la colline au S.-O. de la ville. En l'an 607, le comte Wilhelm de Bourgogne construisit un premier château à la pointe nord de cette colline. À peine terminé, ce château fut détruit, en 616. Au XI<sup>e</sup> siècle, l'évêque de Lausanne, Bourcard d'Oltigen, entoura de murailles le bourg qui s'élevait sur la colline. Le château lui-même fut construit ou reconstruit auprès d'une ancienne tour de l'enceinte pour servir de demeure à l'évêque quand il venait en séjour à Avenches, ville qui appartenait toujours à l'évêché de Lausanne. Après s'être emparés du Pays de Vaud, les Bernois n'eurent qu'à utiliser les châteaux abandonnés par la Savoie ou l'évêque de Lausanne, pour y loger leurs baillis. Ils reconstruisirent ou transformèrent ceux qu'ils jugèrent insuffisants pour y loger leurs fonctionnaires. La reconstruction de celui d'Avenches se fit de 1565 à 1568, si l'on en croit les dates sculptées sur la façade, en englobant la tour romane qui est située en arrière. On connaît le nom de l'architecte : Antoine Balanche, de Neuchâtel, un véritable artiste, qui a su introduire la grâce du nouveau style Renaissance tout en conservant certains éléments gothiques chers à la Suisse allemande, tels que les toits aigus et les fenêtres tergeminées (à trois baies).

<sup>2330</sup>Plus de 15 mètres.

<sup>2331</sup>Environ 12 mètres.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>e</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « par ».

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « ce que j'appelle en taffetas rayé ».

dire en<sup>b</sup> traits qui ne représentent rien et les autres sont ou estoient des figures et presque tous ceux qui estoient en figures sont détruits<sup>c</sup>. J'ay vu la place de celuy qui estoit le plus entier et que Monsieur de Cailus a brisé en voulant l'enlever.

Cet accident et la dégradation de beaucoup d'autres cartouches m'a permis de ramasser des petites pierres de mosaïques et des échantillons de<sup>d</sup> ciment sur lequel elle estoit assise<sup>e</sup> dans la partie enlevée par Monsieur de Cailus, ce que je n'aurois pas [page 36] p[age] 7 fait à Cheyres où la mosaïque<sup>f</sup> est entière. Les<sup>g</sup> blancs sont de la pierre ou marbre, ainsi qu'il m'a paru à Cheyres. Les rouges que j'aurois aussi crus marbre m'ont paru icy de petits carreaux de brique. J'ay aussi pris des échantillons verts et à présent je suis bien sûr que c'est du verre. Je rapporte ces échantillons et celuy du ciment.

Nota je rapporte aussi un échantillon du marbre blanc du fronton que j'ay trouvé renversé, deux très petits du marbre blanc de la colonne même, qui en est voisine. Je n'ay pu en casser davantage et même des échantillons du ciment qui lie les pierres dans la colonne. Quant au fronton renversé, il n'y a pas de ciment puisqu'il est d'un seul morceau. Le cicerone<sup>h</sup> dit que ce marbre n'existe<sup>i</sup> pas dans le pays. Il nous a paru que les pierres d'en bas de la colonne, celles de la fondation sont d'une autre pierre, mais je n'avais pas de marteau et la forme en estant ronde et ne présentant point d'angles, il ne m'a esté possible d'en rien<sup>j</sup> casser pour m'en assurer<sup>k</sup>.

Revenons à la mosaïque. Elle est sous un hangard fermé à clef, ce qui n'empêche pas qu'on ne la dégrade journellement et il m'a semblé que le domestique du bailli y met<sup>l</sup> peu d'obstacle et peu de soin. D'ailleurs, je ne sçais si le toit de ce hangard prévient suffisamment de l'humidité, qu'on dit pernicieuse pour les mosaïques. D'ailleurs, on a trouvé commode d'en faire un séchoir de tabac dans la saison, ce qui produit<sup>m</sup> tous les inconvéniens à la fois, l'humidité et l'abord continu de gens qui n'ont aucun soin.

Quant à l'amphithéâtre, il est dans le potager du château des baillis. C'est

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « des ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur un mot illisible.

<sup>d</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « le ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur un « portoit ».

<sup>f</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « elle ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « les rouges ou ».

<sup>h</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>i</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur deux mots illisibles.

<sup>j</sup>Corrigé en interligne sur « ren ».

<sup>k</sup>L'expression depuis « nota » jusque là est mise en valeur par des traits verticaux dans les deux marges droite et gauche.

<sup>l</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes.

<sup>m</sup>Corrigé en interligne sur « présente ».

une vaste levée<sup>a</sup> circulaire et<sup>b</sup> régulière qu'on croit bien avoir été un amphithéâtre, mais les<sup>c</sup> baillis plus envieux de productions que d'antiquités<sup>d</sup> y ont fait apporter de la terre qui recouvre l'arène<sup>e</sup> et les gradins, et en assez grande épaisseur pour qu'il y vienne des pommiers. L'amphithéâtre entier<sup>f</sup> est à présent comme les clos<sup>g</sup> de Normandie, un pré<sup>h</sup> planté de pommiers qui produit du foin<sup>i</sup> et des pommes à couteau.

Sur le bord<sup>j</sup> de l'amphithéâtre est une haute tour carrée<sup>2332</sup> dont on [?] la fondation et<sup>k</sup> le caveau, tous<sup>l</sup> antiques à ce qu'on assure. Je ne sçais si la tour même l'est aussi. On dit que le caveau estoit la loge des animaux qu'on faisoit combattre. La [forme?] du caveau est à mi-côte des gradins et on descend de là au fond de l'arène par un plan<sup>m</sup> incliné.

Les baillis ont fait de ce caveau une très bonne fruitière et du reste<sup>n</sup> de la tour qui est vaste de bons greniers

Je suis entré dans<sup>o</sup> ce détail du mauvais état où sont les antiquités parce qu'il est possible que Monsieur Schmidt l'ait obmis par égard pour les baillis. Quant aux débris de l'enceinte de la vieille ville, on<sup>p</sup> m'a montré de loin les fragmens de murs et de tours. Je n'y ay pas été et<sup>q</sup> je m'en rapporte à l'imprimé<sup>2333</sup>.

[page 37] p[age] 8

Les deux cicérones rapportent sur ce grenier unanimement et affirmativement un fait dont il seroit bien important de chercher la cause s'il est vrai et avant d'avoir vérifié celui de la boucherie de Troyes, je n'aurai pas douté que celui-cy ne fût une fable.

Ils disent que les insectes qui détruisent le bled ne vivent pas dans ce grenier. Ils disent de plus qu'on a construit inutilement dans le voisinage à beaucoup de

<sup>2332</sup>La tour de l'amphithéâtre.

<sup>2333</sup>Voir ci-dessus.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « cave ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « est ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « deux ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « de ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « la côte ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « clous »

<sup>h</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes.

<sup>i</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes.

<sup>j</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « très près ».

<sup>k</sup>Rajouté en interligne.

<sup>l</sup>Corrigé en interligne sur « est ».

<sup>m</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>n</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>o</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne sur « j'ay donné ».

<sup>p</sup>Corrigé sur « dont ».

<sup>q</sup>L'expression « je n'y ay pas été et » est rajoutée en interligne.

frais et de la même pierre un autre grenier sans pouvoir réussir à se procurer le même avantage.

Si je vois à Berne des physiciens et des architectes, je les consulterai sévèrement sur ce fait et en même temps sur ce qu'on m'a assuré à Yverdon que les greniers à bled situés au-dessus des greniers à sel délivrent aussi le bled, non de la totalité, mais d'une partie des insectes<sup>a</sup>.

p[age] 1

J'oubliois de dire que le cicérone d'Avenches m'a dit qu'on trouve souvent dans le pays en labourant des vestiges d'antiquités, même de mosaïques.

Quand ce sont des bâtimens ou mosaïques, les habitans, bien loin de la conserver et d'en avertir les détruisent et les [encombrent ?] exprès de peur que le gouvernement ne s'empare<sup>b</sup> de leur champ. Cependant, le gouvernement de Berne les payent (sic) bien mais cela ne leur plaît pas et ils aiment mieux leur terre<sup>c</sup>.

Quand ce sont des morceaux d'antiquités portatifs ou des médailles de cuivre, ils les<sup>d</sup> portent au bailliage qui leur donne une rétribution<sup>e</sup> convenue et tarifée.

Mais quand ce sont des pièces d'or ou d'argent, ils se gardent bien de s'en vanter, ils les gardent dans l'espérance de trouver l'occasion de s'en défaire avantageusement.

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « Les deux cicérones rapportent » est mise en valeur par les lignes de pointillés dans les marges droite et gauche.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé sur « champ ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « me ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

[page 38]

À Neuchâtel, le 31 juillet et<sup>a</sup> 1<sup>er</sup> août, feuille 3<sup>b</sup>

c

Je reviens de la montagne de Chaumont<sup>2334</sup>.

J'y ay monté à pied à côté d'un char à banc. Il y a deux ou trois heures de mauvais chemin sans danger, étroit, escarpé, pierreux d'abord en sortant de la ville entre des murs<sup>d</sup> montés dans des bois.

On trouve dans le territoire de Chaumont d'abord une maison qui paroît jolie et à deux portées de fusil une autre. Elles appartiennent à Messieurs<sup>e</sup> Beaufort, deux frères<sup>f</sup>, riches négocians originaires françois réfugiés dont le père<sup>g</sup> a acheté la bourgeoisie<sup>h</sup> de Neuchâtel.

Ailleurs plus hault, j'ay trouvé une maison de paysan qui a quelques vaches. Cela ne peut pas s'appeler un chalet. J'y ay cependant bu une jatte de lait, mourant de faim et de soif.

D'autres chalets, véritables chalets ou fruitières sont de côté et d'autre sur la montagne mais à présent ils sont<sup>i</sup> abandonnés parce que les vaches sont plus hault.

Après cette cabane, je suis arrivé au sommet et à ce sommet même il y a un cabaret dont le maître a<sup>j</sup> servi 25 ans<sup>k</sup> en France, soldat dans la garde puis sergent dans le régiment de Bocard.

Il m'a dit que le vieux Bocard parent de son colonel que j'ay vu autrefois [?] des gardes et encore à Fribourg et a 88 ans<sup>l</sup>. Ailleurs plus hault, j'ay trouvé une maison de paysan qui a quelques vaches. Cela ne peut pas s'appeler un chalet. J'y ay cependant bu une jatte de lait, mourant de faim et de soif.

La vue de ce sommet est<sup>m</sup> celle des trois lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat<sup>n</sup> de toute la vallée de Suisse jusqu'aux villes de Berne et de Fribourg, pour<sup>o</sup> ceux

<sup>2334</sup>La montagne de Chaumont est située au nord de Neuchâtel et culmine à 1200m.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « 31 juillet, f[euille] 3 ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « 1<sup>ère</sup> ».

<sup>c</sup>L'expression suivante est raturée : « Note [??] sur la mendicité à Yverdon.

Nota j'ay trouvé dans cette route quelques pinus silvestris, mais peu ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur un mot illisible.

<sup>e</sup>Corrigé sur « deux ».

<sup>f</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>h</sup>Corrigé en interligne sur « bourge ».

<sup>i</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>j</sup>Corrigé sur « monté ».

<sup>k</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>l</sup>L'expression depuis « Il m'a dit que » est soulignée.

<sup>m</sup>Corrigé en interligne sur « et ».

<sup>n</sup>Ces cinq mots sont rajoutés en interligne.

<sup>o</sup>Corrigé sur « que ».

qui ont la vue bonne et quand il fait assez clair et elle est dominée par les sommets neigeux<sup>a</sup> des Alpes. Ce qui rend encore suivant moy le pays plus agréable, c'est que de l'autre côté on voit le joli vallon de Reuss<sup>2335</sup> où j'ay été ces jours passés<sup>b</sup>. Mon voiturier m'y a montré le village de Saint-Martin<sup>2336</sup> et sur la côte<sup>c</sup> le défilé de Pertuis. Cette petite vallée si fertile, si peuplée ne présente pas un aspect si magnifique que la vue des lacs mais c'est une variété bien agréable pour ceux qui voudroient séjourner quelques tems sur le haut de la montagne de Chaumont<sup>d</sup>. L'autre agrément du pays est que le sommet n'est point un pic. C'est une croupe où on peut se promener<sup>e</sup> de plein pied à travers des touffes de noizettiers et quelquefois des bois de chesnes, frênes, sapins et autres arbres.

[page 39] Ce<sup>f</sup> sommet même est un peu<sup>g</sup> cultivé dans quelques parties.

J'y ay vu près du cabaret un champ de choux très abondans, et un autre ou d'orge<sup>h</sup> ou d'épeautre. J'ay oublié de m'en<sup>i</sup> informer au juste lequel<sup>j</sup>. Peut-être<sup>k</sup> sont-ils meslés. Le cabaretier n'a à s'occuper l'hiver que de ses vaches.

J'ay trouvé près de la maison de Monsieur Beaufort une défense gravée sur fer blanc par les quatre [ ?ministraux] à tous habitant du pays de Chaumont (je dis du pays car ce n'est point un village, ce sont cinq ou six maisons éparses) défense, dis-je, sous<sup>l</sup> peine d'amende de loger aucun étranger et Monsieur de Beaufort propriétaire d'une des deux maisons de plaisance est<sup>m</sup> chargé de veiller à l'exécution.

J'ay parlé au cabaretier de ce placard et luy ay demandé si en conséquence il se croiroit<sup>n</sup> obligé de refuser asile à un malheureux qui dans la mauvaise saison se trouveroit sans secours sur les montagnes au milieu des neiges. Il m'a bien dit qu'au contraire, il se croiroit<sup>o</sup> obligé d'aller au devant des malheureux qui s'y trouveroient et de leur offrir un refuge.

<sup>2335</sup>Le Val de Ruz.

<sup>2336</sup>Chezard-Saint-Martin, voir ci-dessus.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>L'expression « j'ay été ces jours passés » est corrigée en interligne sur « j'ay été ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur les trois mêmes.

<sup>d</sup>L'expression depuis « ne présente pas un aspect » jusque là est corrigée en interligne sur « vaut peut-être celle des beaux lacs, du moins fait une variété très agréable ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « vaquer ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « cela ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>h</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes.

<sup>i</sup>Corrigé en interligne sur « m' ».

<sup>j</sup>L'expression depuis « j'ay oublié » est soulignée.

<sup>k</sup>Corrigé sur « Saint-Louis les croit meslés ».

<sup>l</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>m</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « plaisance ».

<sup>n</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « seroient ».

<sup>o</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes.

Cette ordonnance comminatoire<sup>a</sup> est faite comme on voit évidemment pour empêcher les brigands françois<sup>b</sup> qui ne viennent que trop souvent chercher un asile dans les<sup>c</sup> montagnes de Neuchâtel, d'en trouver un dans ces maisons isolées et je ne doute pas que ce ne soit les deux bourgeois qui ont des maisons de plaisance où ils n'habitent pas deux mois de l'année qui ayent sollicité pour leur sûreté personnelle cette défense inhumaine si elle estoit exécutée<sup>d</sup>.

Pour moy, qui n'aime point les loix comminatoires, j'aurois mieux aimé enjoindre aux habitans du pays de Chaumont de donner avis au magistrat dans les vingt-quatre heures de ceux qui se sont réfugiés chez eux. Et cela suffiroit.

Au passage du Pertuis où j'ay passé il y a huit ou dix jours qui par sa position est un vrai coupe-gorge et dont le maître a été assassiné et, avant sa mort, sa femme violée<sup>e</sup> en sa présence, on a pris une autre précaution. Le maître de cette maison isolée qui est un cabaretier a permission expresse de refuser asile<sup>f</sup> quand il a de justes raisons de ce défier, et sa femme qui y estoit seule quand j'y ay passé et qui est [page 40] assez<sup>g</sup> vieille pour ne plus tenter les malfaiteurs m'a dit qu'ils ne se servent de cette permission que [pour] pouvoir refuser l'entrée de<sup>h</sup> tout cabaret à des gens en assez grand nombre pour être suspects ou dangereux, que d'ailleurs son mari est bien armé<sup>i</sup>.

Revenons à la portion de la montagne de Chaumont qui a fait une<sup>j</sup> si forte impression sur Monsieur Deluc et sa<sup>k</sup> compagne de voyage<sup>2337</sup>.

Après ce que j'ay dit de l'agrément du lieu, voicy les inconvéniens.

1° Huit mois de l'année, les neiges rendent ce pays très désagréable<sup>l</sup> et quatre<sup>m</sup> mois tout à fait inhabitable. Cependant, la route à Neuchâtel est toujours praticable avec peine pour un homme à pied et habitué au pays.

2° Dedans la belle saison, même quand il fait un grand vent et de la pluye comme aujourd'huy, on a très grand froid au moins au sommet qui est le cabaret. Aujourd'huy 31 juillet<sup>n</sup>, j'y ay eu froid quoyque je sois peu frileux et mon laquais

<sup>2337</sup>Deluc, Jean-André, *Lettres Physiques et Morales sur les Montagnes*, La Haye, 1778, Lettre XIII.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « brigants ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « Neuchât ».

<sup>d</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne sur « et inexécutable ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>f</sup>Corrigé sur « quel ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « forte ».

<sup>h</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne et répétés deux fois.

<sup>i</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>j</sup>Corrigé en interligne sur « me ».

<sup>k</sup>Corrigé sur « sur Mademoiselle de », puis « la demoiselle ».

<sup>l</sup>Corrigé en interligne sur « agréable ».

<sup>m</sup>Corrigé en interligne sur « qu'on ».

<sup>n</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

qui est jeune et fort trouvoit le froid excessif<sup>a</sup>.

Il faut cependant observer que dans les maisons de Messieurs Beaufort, ce froid se fait bien moins sentir. Ces deux maisons qui ne sont pas tout à fait au sommet sont défendues des vents du Nord et de l'Ouest et ont chacune toute l'année des [?] et de jolies terrasses<sup>b</sup>. Quand le tems est beau, en se promenant dans les bois voisins<sup>c</sup> on parvient sur<sup>d</sup> du gazon et<sup>e</sup> par des montées<sup>f</sup> qui en biaisant sont peu sensibles jusqu'au sommet et jusqu'au revers où on a la vue du<sup>g</sup> vallon de Reuss dont j'ay parlé.

3° Le chemin est détestable pour quelque raison que ce soit et impraticable par tout autre qu'en char à banc qui n'a que trois pieds<sup>2338</sup> juste de voye, c'est à cheval qu'on y va, c'est-à-dire sur des chevaux du<sup>h</sup> pays accoutumés à y<sup>i</sup> gravir. Le mieux est d'aller à pied quand on a d'assez bonnes jambes et Messieurs Beaufort ont mis sur la montagne d'espace en espace des bornes pour se repérer, les unes<sup>j</sup> de bois et<sup>k</sup> non de pierre avec un appuy de pierre derrière et accosté<sup>l</sup> entre deux grands sapins.

Je conseillerois à quelqu'un qui iroit en char à banc de se faire accompagner d'un homme à pied pour appuyer le derrière de la voiture dans les mauvais passage, ce qui est aisé parce que cette voiture ne pèse<sup>m</sup> rien. Avec cette précaution, je ne crois pas qu'on doive craindre de verser, mais, quand on verseroit, il n'y a rien à craindre parce qu'il n'y a pas [page 41] de précipice, pas de glaces au char à banc<sup>n</sup> qui pussent blesser<sup>o</sup> en se brisant et que tomber d'un char à banc, c'est tomber d'un pied de hault<sup>2339</sup>.

Mais cette voiture est toujours fatigante<sup>p</sup> car au fond ce n'est qu'une charrette, une planche sur un timon. En descendant, mon voiturier a presque continuel-

<sup>2338</sup> Environ 1 mètre.

<sup>2339</sup> Environ 30 cm.

<sup>a</sup> L'expression « mon laquais qui est jeune et fort trouvoit le froid excessif » est corrigée en interligne sur « Saint-Louis qui est moins [rembouré?] le trouvoit excessif ».

<sup>b</sup> Corrigé sur « trousses ».

<sup>c</sup> Corrigé sur le même mot.

<sup>d</sup> Corrigé sur « en ».

<sup>e</sup> Corrigé en interligne sur « ou ».

<sup>f</sup> Corrigé sur « côtes monté ».

<sup>g</sup> Corrigé sur « de la ».

<sup>h</sup> Corrigé sur « ou mulets ».

<sup>i</sup> Rajouté en interligne.

<sup>j</sup> Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « soit ».

<sup>k</sup> Corrigé sur « soit de pierres ».

<sup>l</sup> Corrigé sur « à c ».

<sup>m</sup> Corrigé en interligne sur « peu ».

<sup>n</sup> Les mots « au char à banc » sont rajoutés en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>o</sup> Corrigé sur « se briter ».

<sup>p</sup> Corrigé sur « excessivement ».



lement enrayé des deux roues, quoyqu'il n'eut rien à porter, mon laquais et moy ayant toujours été à pied.

4° Enfin, grand désavantage de ces montagnes, c'est<sup>a</sup> qu'il n'y a point d'eau au lieu que dans la plupart des montagnes, on trouve partout des chutes<sup>b</sup> d'eaux salutaires et d'une fraîcheur charmante. Il y a quelques montagnes privées de cet avantage, le cours des eaux n'estant pas de leur côté et celle-cy est du nombre. On ne boit icy que de l'eau de citerne.

Le maître du cabaret prétend que son eau de citerne est un remède assuré contre<sup>c</sup> la goute et qu'on en a l'expérience incontestable. Icy donc, point de ces belles cascades ny de ces jolies sources<sup>d</sup> et aultres accidens qui enchantent les amateurs des montagnes. [?] pour abreuver les bestiaux.

Dans les deux maisons de Messieurs Beaufort, on ramasse avec grand soin les eaux de leurs toits pour la faire tomber<sup>e</sup> dans la citerne. Un des deux a fait une espèce de bâtardeau<sup>f</sup> ou plustost un ruisseau de rue en travers d'un chemin qui est au-dessus du niveau [de] sa maison et il y a abouché des rigoles de sapin empiétant<sup>g</sup> l'une sur l'autre avec beaucoup de pente qui amènent l'eau<sup>h</sup> dans sa citerne. Cette conduite est à sec dans cette saison-cy mais comme les eaux sont abondantes pendant huit mois et les citernes profondes, on dit qu'elles ne tarissent jamais.

J'ay entré dans la maison d'un de ces Messieurs Beaufort. Á l'extérieur, elle m'avoit paru jolie et dedans il n'y a que deux méchantes chambres pour mari et femme sans nulle commodité<sup>i</sup>, une pièce intermédiaire pour sallon, salle à manger et antichambre, le reste<sup>j</sup> en grange, étable<sup>k</sup>, cuisine et autres usages de métairies. Ils y habitent moins de deux mois par an.

On ne dit pas icy aller à Neuchâtel ou en revenir, on dit descendre ou venir amont. On m'a dit que celui chés qui je suis entré estoit descendu avant-hier et qu'on espéroit qu'il reviendrait amont dans quelques jours.

Pour qui voudroit voir une belle vue, il ne suffiroit pas d'aller de Neuchâtel à la montagne de Chaumont. En allant deux lieues<sup>2340</sup> par un chemin qui n'est pas

---

<sup>2340</sup>Plus de 8 km.

<sup>a</sup>Corrigé sur « sur ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « jets ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « qui ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « descendre ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « petit ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « emb ».

<sup>h</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>i</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>j</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « terrain en ».

<sup>k</sup>Rajouté en interligne.

plus mauvais, on iroit à la montagne de Chasserat<sup>2341</sup> et on dit que de là on voit la Suisse entière excepté ce qui est caché par la muraille impénétrable des Alpes et toute l'Alsace jusqu'à Strasbourg. Il y a à la vérité cent pas à faire à pied pour parvenir à la belle vue. C'est peut-être ce qui a empêché Monsieur Deluc d'y mener Mademoiselle Shellemborg.

La montagne de Chaumont n'est pas très élevée. Ce n'est que le dernier étage du Jura immédiatement au-dessus des lacs. La preuve de son peu d'élévation c'est qu'on n'y trouve aucune plante alpestre excepté la grande gentiane qu'on trouve toujours longtems avants les autres.

---

<sup>2341</sup>Le Chasseron, 1607 mètres d'altitude.

[page 42] p[age] 1

À Neuchâtel, ce 31 juillet et<sup>a</sup> 1<sup>er</sup> aoust, feuille 4

Résultat des établissemens d'Yverdon pour empêcher la mendicité

Monsieur le Banderet Bourgeois m'a expliqué ces établissemens. Il m'a de plus donné deux exemplaires de la brochure où ils sont expliqués qu'on<sup>b</sup> ne trouve plus ailleurs. La raison en est que ce mémoire fut imprimé parmi ceux de la Société de Berne et ne l'a pas été séparément. On<sup>c</sup> tira quelques exemplaires seulement pour l'auteur et ses amis. Ce sont de<sup>d</sup> ceux-là qu'il m'a donné et voilà pourquoy ce mémoire porte en titre n°4.

Nota : il m'a averti de supprimer de sa brochure tout l'article du tableau idéal qui a été imprimé, titré comme son invention et qui ne vaut rien<sup>e</sup>.

Il m'a paru très flatté que Monsieur d'Étigny d'Auch eût adopté ses vues. Il ne le sçait que depuis peu de tems et c'est Monsieur Linguet qui le luy a appris. Il désire beaucoup de voir la brochure de Monsieur d'Étigny et je luy ay promis de la luy envoyer de Paris. Il m'a dit que Monsieur Linguet dans ses dernières feuilles a proposé (à ses frais à ce que j'ay compris) un prix pour celui qui proposera le meilleur moyen pour extirper la mendicité au jugement des curés de Paris.

Je n'ay point à répéter icy tout ce qui est dans le mémoire imprimé. Je n'ay à y ajouter que ce qui n'y est pas.

1° Le grand principe de Monsieur Bourgeois que j'adopte toto animo<sup>f2342</sup> est que c'est une erreur de croire qu'on extirpera la mendicité par de magnifiques établissemens pour les pauvres. Outre<sup>g</sup> que le pauvre recueilli dans ces maisons coûte à l'État quatre fois ce qu'il en coûteroit pour luy fournir autrement la même subsistance, il est évident que rien n'est plus propre à exciter la mendicité, bien loin de l'éteindre, que de leur annoncer cette retraite. Si l'établissement des Invalides est fait pour encourager à prendre l'état de soldat, un hôpital aussi beau que celui de Gand<sup>2343</sup> est fait pour engager à prendre celui de mendiant.

De plus, l'expérience est sur cela d'accord avec la théorie. Monsieur le châtelain Bourgeois, fils du banneret, jeune homme qui entre parfaitement dans les vues de son père, a voyagé et surtout en Italie et il a observé qu'ou<sup>h</sup> les hôpitaux sont les

---

<sup>2342</sup>De tout mon cœur.

<sup>2343</sup>Pays-Bas, province de Flandre orientale.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « 1<sup>er</sup> aoust, f[euille] 3 ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « que je ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « on tire ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée entre deux paragraphes, isolée par un cadre grossier.

<sup>f</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes et sont soulignés.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « avant ».

<sup>h</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes.

plus magnifiques et où les charités sont distribuées [page 43] p[age] 2 avec le plus de profusion comme à Gênes<sup>a</sup>, c'est là précisément où il y a le plus de mendiants. J'ay vu la même chose à Gand aux portes de ce bel hôpital fondé par les soins de Monsieur le vicomte Vilain 14<sup>2344</sup>.

La Hollande offre à la vérité un exemple contraire, mais la Hollande a d'autres ressources que n'a et ne peut avoir ny la France, ny la Suisse<sup>b</sup> et qu'il seroit trop long d'expliquer icy.

L'Angleterre est la meilleur preuve. Ce ne sont pas des établissemens d'hôpitaux mais la taxe<sup>c</sup> immodérée pour les pauvres qui y entretient<sup>d</sup> la fainéantise.

Le problème à résoudre est de faire en sorte que ce soit un meilleur état de travailler que de mandier (sic) et<sup>e</sup> on fait le contraire en donnant trop aux mendiants.

2° Un autre principe de Monsieur Bourgeois exposé dans la brochure mais mieux expliqué encore dans la conversation peut<sup>f</sup> paroître un paradoxe et j'avoue qu'avec un fond de vérité il est sujet à bien des inconvéniens.

Il pense qu'il ne faut point d'établissement ny de fondation fixe et perpétuelle, qu'il faut chaque année faire les fonds pour l'année sans prendre aucun engagement pour la suite.

Il<sup>g</sup> est si persuadé de ce<sup>h</sup> principe que deux fois on a fait des legs à sa société pour les employer à des fonds et toutes les<sup>i</sup> deux fois il a fait refuser ces legs.

Son raisonnement, autant que je l'ay conçu<sup>j</sup>, est que quand un établissement sera bien fondé et bien doté<sup>k</sup>, des directeurs seront pris à la terre, qu'on payera des œconomes et que peu à peu le relâchement, l'indifférence pour le bien de la chose et les intérêts particuliers croisant l'intérêt public s'introduiront, au lieu que des citoyens donnant volontairement chaque année, ce qui est nécessaire pour

<sup>2344</sup>Jean-Jacques Philippe, vicomte Vilain XIV, *Mémoire sur les moyens de corriger les malfaiteurs et fainéants à leur propre avantage et de les rendre utile à l'État, proposé à l'Assemblée des députés par le vicomte Vilain XIII et présenté aux corps et administrations des États de Flandre au mois de janvier 1775*, Gand, Pierre de Goesin, s.d., 268 pages où l'auteur préconise le travail comme moyen de remédier à la mendicité, et présente le plan et le règlement d'une maison de correction doublée d'une manufacture de draps où l'on apprenait aux vagabonds, aux criminels et aux boursiers à travailler.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même nom.

<sup>b</sup>Corrigé sur « Hollande ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « trouve ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « entretiennent ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « que de travailler ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « est qu ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « cette o ».

<sup>i</sup>Rajouté en interligne.

<sup>j</sup>L'expression « autant que je l'ay conçu » est rajoutée en interligne.

<sup>k</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

délivrer<sup>a</sup> le pays<sup>b</sup> du fléau de la mendicité, il faudra bien que la société chargée de l'exécution y travaille efficacement sans quoy on ne leur fournirait plus de fonds.

[page 44]<sup>c</sup> 3° Son troisième principe résultant nécessairement du second, c'est qu'il faut que le gouvernement ait la bonté de ne s'en pas mesler. Aussi, Leurs Excellences de Berne qu'on appelle à Yverdon comme dans tout le canton le souverain<sup>d</sup> étant frappés de la bonté de l'établissement leur a prêté six mille francs pendant quelques années sans intérêt. La société les a reçus comme l'offrande des autres bienfaiteurs particuliers, mais quelques années après, Leurs Excellences leur ont fait dire en assaisonnant cette semonce de beaucoup de louanges qu'ils désiroient de sçavoir l'employ de cette somme prêtée en considération de l'engagement<sup>e</sup> pris par la société d'assister ses pauvres et d'empescher la mendicité. La société inspirée par Monsieur Bourgeois a eu la fermeté de répondre net qu'elle n'avoit pris et ne vouloit prendre aucun engagement et offert de restituer la somme à<sup>f</sup> quoy on estoit tout prêt, les associés étant disposés à se cottiser<sup>g</sup>.

Je ne me rappelle plus bien si l'offre fut acceptée par Leurs Excellences, je crois que non, mais je crois qu'au bout du terme la somme a été rendue. Je ne suis pas sûr que ma mémoire ne me trompe pas sur cela, mais cela n'est pas fort important.

4° Il ne prétend cependant pas qu'un tel établissement puisse marcher sans le concours avec l'autorité. Par exemple, ce concours est absolument nécessaire pour les moyens coactifs, mais ils ont eu sur cela une grande facilité, c'est qu'ils n'ont point eu de nouvelle loy à demander. Il y en a anciennement en Suisse contre la mendicité de bien plus sévères que celles qu'a demandées la société. Elles sont tombées en désuétude en Suisse comme partout où en rendant la loy on ne pourroit pas en même tems aux secours à donner à ceux qui en<sup>h</sup> dépit de toutes les loix sont dans la nécessité absolue de mendier.

La société ayant pourvu à ces besoins a demandé l'exécution<sup>i</sup> des loix en les adoucissant encore beaucoup comme je diray par la suite et a eu le bonheur de l'obtenir.

[page 45] Il ne faut cependant pas croire qu'en Suisse comme partout ailleurs, le<sup>j</sup> gouvernement ne soit pas susceptible de jalousie contre un établissement qui

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « les ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>En marge supérieure droite de la page : « p[age] 3 ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>e</sup>Corrigé sur « laquelle ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « pour ».

<sup>g</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>h</sup>Corrigé sur « par le ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « à ».

<sup>j</sup>Corrigé sur le même mot.

veut être indépendant.

Le bailliage d'Yverdon comme tous ceux des sept cantons aristocratiques<sup>2345</sup> est gouverné par un bailli que Leurs Excellences de Berne y envoient tous les six ans. Le bailli a changé plusieurs<sup>a</sup> fois depuis que l'établissement est fait. Un seul a pris de l'humeur et<sup>b</sup> c'est celui-là qui leur procura la semonce<sup>c</sup> de Berne dont j'ay parlé. Si celui qui étoit<sup>d</sup> bailli dans le tems de l'établissement eut été du même caractère, on n'auroit peut-être pas réussi, mais à présent qu'il est fait, qu'on en refuse<sup>e</sup> les bons offices, la<sup>f</sup> mauvaise volonté du bailli n'y a point nui : la fermeté de Monsieur Bourgeois appuyée du cri public qui est en sa faveur a été sa défense. Un gouvernement républicain, quoiqu'aristocratique, a au moins cet avantage qu'un homme de bien reconnu pour tel par la voix publique y est toujours un personnage imposant jusqu'à un certain point.

Le fils de Monsieur Bourgeois m'a dit qu'en général son père n'est pas aimé de Leurs Excellences par d'autres raisons dont j'ay fait mention dans d'autres journaux et indépendantes de son établissement. Cependant, il n'est pas [entamé ?].

5° Le projet est tel qu'il a été conçu dans l'origine et tel qu'il est exposé dans le mémoire écrit en quatre parties : donner de l'ouvrage à ceux qui en manquent, assister ceux qui ne peuvent pas suffire à leurs besoins par leur travail, défendre sévèrement de mendier, empêcher même le public de donner aux mendiants. Je vais les traiter tous quatre séparément.

6° Monsieur le banderet Bourgeois m'a avoué qu'il a entièrement renoncé au premier qui est celui de donner de l'ouvrage. C'étoit des filatures qu'il avoit entrepris. Le détail s'est trouvé immense, les ouvriers ne faisoient rien et il en coûtoit beaucoup. C'étoit donc de grands frais sans remédier à l'oisiveté et on y a renoncé.

[page 46]<sup>g</sup> Sur cet article 6, nota 1° qu'en Suisse ainsi qu'en Hollande, il est plus aisé de se dispenser de donner de l'ouvrage aux oisifs que dans bien d'autres pays, parce qu'il y a réellement de l'ouvrage toute l'année pour quiconque veut sincèrement travailler, et il n'en est pas de même dans beaucoup de provinces de France. Nota 2° que le problème de faire gagner à des gens qui travaillent par force leur subsistance est suivant moy de la plus grande importance pour la question

<sup>2345</sup>Zurich, Berne, Lucerne, Bâle, Fribourg, Soleure, Schaffhouse, par opposition aux 6 cantons démocratiques : Ury, Schwitz, Underwald, Zug, Glaris, Appenzell.

<sup>a</sup>Corrigé sur « six ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « est ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « viroit ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « sont ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « les mauvais offices du bailli ».

<sup>g</sup>En marge supérieure droite : « p[age] 5 ».

actuelle. Il semble que ce problème ne doit pas être insoluble puisque les esclaves étoient un bien chés tous les peuples anciens et le sont encore dans la pluspart de nos colonies. Il faut donc que leur travail rapporte plus que le coutte (sic) de leur entretien. Cependant, je n'en ay trouvé de bons moyens donnés dans aucune théorie et je n'ay trouvé la solution de ce que j'appelle ce problème ny dans les Pays-Bas catholiques, ny dans les Provinces Unies, ny en Suisse. Á Gant, la dépence des pauvres qu'on fait travailler est énorme. En Hollande, j'ay vu leurs fameux [rasp-huis et spin-huis?] et je pourrois<sup>a</sup> démontrer que l'entretien du prisonnier coûte infiniment plus que ce que<sup>b</sup> son travail rapporte. D'ailleurs, les directeurs des hôpitaux me l'ont avoué, et icy Monsieur le Baneret Bourgeois m'a aussi avoué qu'il n'avoit pas réussi à faire approcher la recette de la dépence, ny même à forcer les mendiants au travail ; en sorte<sup>c</sup> qu'il a abandonné cette partie de son projet. Nota 3<sup>o</sup> que dans quelques terres de Suisse, on a entrepris d'adopter la méthode d'Yverdon et Monsieur le banneret<sup>d</sup> Bourgeois ne croit pas qu'on y réussisse, premièrement parce qu'on veut donner de l'ouvrage, ce qu'il croit impossible, secondement parce que c'est le gouvernement qui s'en mesle.

[page 47]<sup>e</sup> 7<sup>o</sup> Assister ceux dont le travail ne peut pas suffire à leurs besoins est icy le grand moyen et le plus difficile dans l'exécution.

Il<sup>f</sup> a engagé ses concitoyens à concourir en leur présentant l'inconvénient de la mendicité qui étoit devenu chez eux insupportable, et en leur prouvant que des aumônes données par chacun sans choix leur coûtoient plus au bout de l'année que leur contribution à l'aumosne publique.

Mais ce n'est pas tout d'avoir obtenu ces contributions, il faut distribuer les charités avec la plus grande œconomie, ne donner qu'à ceux qui sont dans le besoin réel, et ne donner que moitié à ceux qui sont dans le demi-besoin. Sans cela, on tomberoit dans les inconvéniens de la taxe des pauvres d'Angleterre.

Le travail est immense. J'ay vu les livres de Monsieur Bourgeois et aucun négociant n'en a de plus étendus et de tenus avec plus de soin pour les détails de son commerce.

De plus, on consulte les pasteurs des paroisses, etc. Tous ces détails sont<sup>g</sup> dans son mémoire. On y voit aussi ce qui concerne les pauvres honteux<sup>h</sup>.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « j'offre de ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « qu'il ».

<sup>c</sup>L'expression « dépence ny même à forcer les mendiants au travail » est corrigée en interligne sur « France, ny même à les faire travailler en sorte ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « gouverneur ».

<sup>e</sup>En marge supérieure gauche : « p[age] 7 ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « il reg ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « en ».

<sup>h</sup>L'expression depuis « on y voit » est rajoutée entre deux paragraphes.

Le résultat en est que dans l'origine on assistoit presque le double des familles qu'on assiste aujourd'huy. Ainsi, le succès prouve la bonté de la méthode.

8° La défense faite aux particuliers de donner l'aumône paroît d'abord impraticable. Cependant, elle a eu son effet. On ne condamnoit pas ceux qui y contreviendroient, mais aujourd'huy tel est l'esprit à Yverdon que, quand une bonne femme donne quelque monnoye à un passant, elle s'en cache parce que tout le monde luy en feroit honte.

Cet esprit s'est établi dans le pays dans le même tems que la contribution y a été résolue. C'est le même système<sup>a</sup>. Ce sont deux branches<sup>b</sup> du même tronc<sup>c</sup>.

9° Quant à la défence de<sup>d</sup> mandier sous des peines<sup>e</sup>, Monsieur Bourgeois distingue la mendicité qu'il appelle intérieure de l'extérieure. La mendicité qu'il nomme intérieure est celle des habitans du bailliage d'Yverdon. Quand on les trouve mendians dans la ville, on les arreste, on les fait coucher une seule nuit en prison au pain et à l'eau et on les [page 48]<sup>f</sup> reconduit le lendemain dans leur village aux frais du village<sup>g</sup>. Nota que cela se peut en Suisse où chaque communauté a du bien et ne se pourroit pas dans les pays où elles n'en ont pas.

L'effet de cette police est que chaque communauté a intérêt d'empescher ses habitans de mandier, mais ce qui les en esmpesche bien plus efficacement, c'est la certitude qu'à Yverdon on ne leur donnera rien. Aussi est-il dit dans le mémoire que peu d'exemples de sévérité ont fait cesser la mendicité et quand j'ay demandé à Monsieur Bourgeois en quoy avoient consisté ses exemples. Il m'a répondu que ce n'estoit que ce que je viens de dire, ce qui n'est sûrement pas une grande sévérité.

Quant à la mendicité extérieure, Monsieur Bourgeois dit net qu'elle ne le regarde pas et que c'est l'affaire du bailly et de la justice.

Les loix portent [admonition ?] la première fois que le mandiant est pris.

La seconde des coups de bâton donnés par la maréchaussée aux hommes, le fouet aux femmes par des femmes et il y a dans plusieurs villages de ridicules instrumens préparés<sup>h</sup> pour cette fustigation féminine.

La 3<sup>ème</sup> fois, les oreilles coupées.

Or, ces loix ne s'exécutent jamais, d'abord par la négligence des maréchaussées que personne ne surveille en Suisse, ensuite parce que toute loy sévère au-delà de la raison tombe en désuétude.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>d</sup>Corrigé sur « avec peine ».

<sup>e</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>f</sup>En marge supérieure droite : « p[age] 7 ».

<sup>g</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>h</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.



Au reste, quoyque Monsieur Bourgeois dise que la mendicité extérieure ne le regarde pas et<sup>a</sup> quoyqu'il y ait aussi en Suisse des maisons pour errans comme en France, des Auvergnats errans terrassiers, pour le maçonage (suivant Monsieur Deluc<sup>b</sup>) au lieu de Limosins, des Savoyards qui ont remplacé les Neuchâtelois depuis que ceux-là se sont faits horlogers. Malgré tout cela, il est vrai que je n'ay pas vu de mendiants à Yverdon et que j'en ay<sup>c</sup> été assailli dès que je suis sorti du bailliage. Je crois que la vraie cause en est qu'ils sçavent qu'on ne leur donnera rien.

[page 49]<sup>d</sup> 10° Je me suis permis de faire à Monsieur Bourgeois une critique de son établissement fondée sur ce que luy personnellement en est la seule base et peut-on espérer qu'après luy un autre aura<sup>e</sup> le même zèle<sup>f</sup>, la même suite, le même esprit de détail. <sup>g</sup>

11° Quant<sup>h</sup> à l'application à d'autres pays, on ne peut l'imiter que dans une petite étendue de pays. Il est vrai que le plus grand royaume<sup>i</sup> peut être divisé en petites parties, mais il faudroit que chacune de ces parties fût une communauté, qu'elle fût habituée à s'occuper de ses propres affaires. Je ne dis pas qu'il faille<sup>j</sup> pour cela un gouvernement républicain dans le souverain<sup>k</sup> mais un gouvernement municipal dans les communautés. Je ne dis pas qu'un tel établissement ne puisse pas être fait en Alsace ou en Flandres où il y a des communautés, mais en pays d'élection confiera-t-on son argent à un syndic de village qui est un paysan, à des maires de ville tels qu'ils existent à présent, à un subdélégué qui sur<sup>l</sup> le moindre ordre seroit obligé de changer la destination de ses fonds, et ces mêmes gens ont-ils sur la multitude le crédit nécessaire pour leur persuader de ne plus donner aux mendiants.

12° On a aussi en Suisse un autre avantage. Personne n'y est [s?] quelque tems de suite sans appartenir à une communauté. On n'y a pas comme en France une nation entière de mendiants qui<sup>m</sup> n'ont point de patrie.

Comment empescher ceux-là de mendier à moins de moyens aussi violens

<sup>a</sup>Corrigé sur « et quoyqu'il est le ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « je n'ay ».

<sup>d</sup>En marge supérieure gauche : « p[age] 8 ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « qu'un ».

<sup>f</sup>L'expression depuis « qu'après luy » est corrigée en interligne sur « après luy le même zèle ».

<sup>g</sup>Les mots suivants sont raturés « d'un autre ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « dans ».

<sup>i</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>j</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>k</sup>Souligné.

<sup>l</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes.

<sup>m</sup>Corrigé sur « qui dans ».

et de leur fournir en même tems des moyens de gagner<sup>a</sup> leur subsistance par leur travail.

Les enfermer comme à présent dans des dépôts, c'est ne rien faire si ce n'est que pour un tems, et si c'est pour toujours, c'est exterminer inhumainement cette nation et éteindre leur<sup>b</sup> postérité.

[page 50]<sup>c</sup> Il faudroit donc en France les faire travailler, ce qui est difficile avec des gens qui n'ont jamais travaillé de leur vie. Il faudroit de plus trouver un travail auquel on puisse employer un grand nombre d'hommes réunis dans le même lieu, sans quoy on ne peut les garder et il faudroit de plus que ce travail produisît quelque utilité à l'État qui les employe. Sans cela, quel État est assez riche pour pouvoir nourrir peut-être 40 ou 50 mille vagabonds ? Je crois que c'est en cela que réside la difficulté pour la France qui n'en<sup>d</sup> est<sup>e</sup> pas pour la Suisse.

Monsieur le Banderet Bourgeois est convenu de la force de mes objections et comme il n'a jamais porté ses réflexions que sur son pays, il n'a pas pu m'en donner la solution. Cependant, je<sup>f</sup> pense que ses principes et ses établissemens méritent grande attention, et qu'il y a grand parti à en tirer en les modifiant suivant les lieux et les circonstances.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « faire ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « cette ».

<sup>c</sup>Dans la marge supérieure droite : « p[age] 9 ».

<sup>d</sup>L'expression depuis « ce qui est difficile » est corrigée en interligne sur « et d'abord par force car jamais on ne contraindra au travail que par force des gens qui n'ont jamais travaillé de leur vie. Or, quel travail peut-on exiger par force d'un grand nombre de gens à la fois ? C'est ce problème que j'ay déjà dit qui n'est pas résolu et dans lequel réside toute la difficulté ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « si j'ay sur cela quelques idées, elles sont étrangères à la Suisse et je les rédigeray à loisir dans un autre tems.

Il me suffit de conclure que les moyens employés à Yverdon et en Hollande ne suffiroient pas en France parce qu'on n'y a jamais laissé établir cette nation vagabonde qui infecte nos campagnes ».

<sup>f</sup>Rajouté en interligne sur le même mot.

[page 51]

À Neuchâtel, le 31 juillet et<sup>a</sup> 1<sup>er</sup> août, f[euille] 5

Explications avec Monsieur Ostervald sur les précédentes conversations

Le Neuchâtelois regardé comme traître et assassin se nommoit Godot<sup>2346</sup>.

Le secrétaire qui fait tout à Soleure est Monsieur Piccamilh de Casenave de Berne.

Le banneret est perpétuel à Yverdon, à Neuchâtel pour six ans. Voilà pourquoy Monsieur Ollervald ne l'est plus et Monsieur Bourgeois l'est pour sa vie.

Nota : on m'a dit depuis à Genève que Monsieur Ollervald a eu une affaire fructueuse pour avoir inspiré le système de la potence et qu'on l'a forcé de se démettre de la charge de banneret. Ce fait qu'il ne m'a pas dit est vrai et m'a été confirmé depuis notamment par Monsieur Piccamilh à Soleure<sup>b</sup>.

Ce qu'on appelle à Neuchâtel maîtres bourgeois sont les quatre ministres. D'ailleurs, je trouverai tout cela dans l'article Neuchâtel de l'*Encyclopédie*.

On publie à Neuchâtel des annonces de mariage qui reviennent à nos publications de bans et sont nécessaires pour la validité. Autrefois, il en falloit trois. Il n'en faut plus que deux.

Le canton de Neuchâtel a combourgeoisie avec Berne seulement<sup>2347</sup>, et alliance avec Berne, Fribourg, Soleure et Lucerne.

Nulle différence réelle des habitans aux tolérés. Voicy l'origine des tolérés.

Par la paix de Bremgarten<sup>c</sup> où les affaires de religion furent [ ?lées ], on ne doit recevoir habitans que ceux de la religion dominante<sup>2348</sup>. Voilà pourquoy on a établi les lettres de tolérance qui ont le même effet sous un autre nom pour les dissidens.

À Neuchâtel, l'état des habitans tolérés est à beaucoup d'égards très différent des bourgeois. Les bourgeois sont exempts de tout péage, les habitans ne le sont pas, ou au moins ne doivent pas l'estre. De plus, défense aux simples habitans

<sup>2346</sup>Voir ci-dessus, carnet 3 page 115 : l'affaire Gaudot.

<sup>2347</sup>La ville de Neuchâtel établit une combourgeoisie avec Berne en 1406 et 1408.

<sup>2348</sup>Ce traité fut défavorable aux luthériens : D'après le traité de Bremgarten entre les cantons catholiques et les cantons protestants, traité auquel les Neuchâtelois, comme alliés des Suisses, étaient aussi soumis, la question de religion devait se décider en chaque endroit à la majorité des voix. L'idée de la tolérance complète en matière de foi n'existait pas encore. Il paraissait que tous les habitans d'un même endroit devaient avoir le même culte. Et l'on croyait rendre un hommage suffisant à la liberté de conscience en permettant à ceux qui faisaient minorité d'émigrer dans une autre paroisse où leur conviction avait eu le dessus.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>L'expression depuis « nota » jusque là est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus pâle.

<sup>c</sup>Ce nom est surmonté du même.

de vendre du vin, défence de tenir boutique ouverte, défence d'exercer plusieurs arts, mais tout cela s'élude par des prête-noms.

J'ay compris que ces défences ne sont que pour la ville de Neuchâtel et non pour la montagne. J'ay vu aussi que ces règlemens prohibitifs n'ont pas lieu dans la montagne<sup>a</sup>.

[page 52] C'est le Roy de Prusse qui a fait la dépense du pont dont il sera payé par le péage.

Il a envoyé 30 000 livres pour cet objet et c'est le seul argent qui soit venu de Berlin depuis 1707 pour l'utilité de la province. La province se chargea d'en faire l'employ et l'a très mal fait.

1° On doute que la fondation des piles soit solide, 2° la grande élévation du pont obligea à une longue et dispendieuse chaussée (je l'avois remarquée), 3° il faudra que cette chaussée passe dans un marais et pour cela la faire sur pilotis.

Tout cela faute d'avoir fait venir pour cet ouvrage quelqu'un qui s'y entende.

P[age]<sup>b</sup> 1 : le 2 aoust, y repassant, j'ay examiné ce pont et n'ay pas trouvé les critiques bien fondées, sauf celle de la mauvaise fondation des piles dont je ne peux rien sçavoir. D'ailleurs, les trois arcades sont à presque plein-cintre, ce qui peut faire une incommodité mais jamais un danger. Quant à la chaussée à faire pour y monter, ce sera peu de chose et le terrain m'a paru assez ferme. On m'a dit sur le lieu qu'on ne pensoit pas à y mettre de pilotis.

Monsieur Ollervald est marié à une Françoise de Rouen et protestante. Il l'a amenée et s'est venu marier à Neuchâtel. Ensuite, la femme a représenté en France qu'elle n'avoit pas quitté le royaume pour religion mais pour suivre son mari et elle a obtenu un brevet pour hériter.

Nota<sup>c</sup> : Monsieur Ollervald m'a promis de m'envoyer copie de ce brevet avec mes livres. C'est Monsieur de Chavigny qui le luy a fait observer. Il est signé Phélypeaux.

Nota : il me l'a envoyé<sup>d</sup>.

Sa femme prétend que des François réfugiés à Neuchâtel et dont le père avoit acheté la bourgeoisie ont eu à présenter à une succession dans le pays messin. Un d'eux imagina de se faire officier dans les troupes de France, et son avocat plaida au parl[ement] de Mets qu'on ne pouvoit pas regarder comme réfugié un homme au service de France et établit une grande différence entre le refuge en Suisse ou en Hollande et gagna, à ce qu'elle dit, son procès.

<sup>a</sup>L'expression depuis « j'ay vu aussi que » est rajoutée en bas de page, d'une encre plus pâle et avec un signe de renvoi.

<sup>b</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus pâle et l'écriture plus serrée.

<sup>c</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus pâle.

<sup>d</sup>L'expression « Nota : il me l'a envoyé » est rajoutée entre deux paragraphes.

Une fille de Monsieur le b[anneret] Ollervald est mariée à un homme de Saint-Quentin<sup>2349</sup>. Ils consultèrent Monsieur [Tureau ?] qui est protestant et Neuchâtelois, ce que je ne sçavois pas quoyqu'il fût dans mes bureaux. Il leur conseilla de chercher à se faire marier par le [?] en France et ils en ont trouvé le moyen.

[page 53] Conversation sur le Valais avec Monsieur Beaufort de Laze qui en [revient ?]

On y recueille de la manne sur des fresnes. P[age] 1 j'ay vérifié que ce n'est que sur les mélèses<sup>a</sup>.

On voit des échelles de corde du haut en bas d'une montagne par où les habitans passent pour éviter un détour et portent avec eux des veaux.

Le chemin nommé la galerie qu'il faut éviter est sur des poutres implantées par un bout dans le rocher et imminentes sur le précipice. Là on porte les voyageurs sur les épaules et je crois que les mulets y passent.

On est aussi porté au Gemmi<sup>2350</sup>.

Les paysans valaisans stupides et brutaux font la loy, à l'évêque, à la ville de Sion<sup>2351</sup> et à la noblesse.

Les Cousten sont les plus considérables de ce pays et cette famille est si étendue qu'on dit que la moitié des officiers du régiment du canton en sont.

b

---

<sup>2349</sup>Aisne.

<sup>2350</sup>Le col de la Gemmi (Gemmipass en allemand) est un col de Suisse culminant à 2 314 mètres. Il relie Kandersteg dans le canton de Berne à Loèche-les-Bains (canton du Valais). Le passage est coincé entre le Daubenhorn (2942 m) à l'ouest et la chaîne des Plattenhörnern (max. 2855 m) à l'est. Le col se trouve entièrement du côté valaisan et après le Daubensee, le sentier coupe la frontière bernoise puis descend sur Kandersteg. Du côté valaisan, l'accès est plus abrupt. Les abords du col offrent un panorama complet sur les plus hauts sommets valaisans : Cervin, Mont Rose, Dom ou encore Dent Blanche.

<sup>2351</sup>Suisse, canton du Valais, chef-lieu de district.

<sup>a</sup>L'expression depuis « P[age] 1 j'ay oublié » est rajoutée en bout de ligne d'une encre très pâle.

<sup>b</sup>Un trait horizontal barre la page.

[page 54] Monsieur Castela m'a dit que leurs planches pour graver l'indienne sont de poirier. La graine d'Avignon se tire de [?] ou des environs. C'est une marchandise douteuse et dont on ne peut connoître la bonté qu'à l'essay.

Et Monsieur Pourtalès passe pour le plus hardi, les plus actif et peut-être à présent le plus riche négociant de la Suisse.

Il est sans cesse en voyage, surtout à l'Orient et je luy ay demandé ce qu'il pense de notre commerce des Indes sans compagnie<sup>2352</sup>. Il m'a répondu avec incertitude en attendant il le trouve incommode pour luy, il alloit [??] dans le tems de la vente. Á présent, il faut y entretenir longtems un facteur pour attendre l'arrivée successive des vaisseaux. Il a voulu aussi s'intéresser dans ce commerce et y a perdu. Il n'y a que deux armateurs françois sur qui il croit qu'on puisse compter : Monsieur Amirault de la Rochelle<sup>2353</sup> et encore plus Monsieur de Saint-Malo, dont j'ay oublié le nom. Nantes n'a point d'armateur pour l'Inde.

Le 2 aoust à Aarberg<sup>2354</sup>

Le chemin de Neuchâtel à Aarberg est dans un beau et bon pays bien cultivé. On y rencontre les [?] qui y viennent aussi soit de Bienne, soit de Morat.

Aarberg est dans une isle sur l'Aar qui est très rapide. Les batteaux, à ce qu'on m'a dit, descendent de Berne et ne peuvent pas remonter.

Il y a dans la place sous un hangard un pont où passent les charettes chargées de marchandises, un fort crochet à quatre tranches et à chacun une chaîne qu'on attache aux quatre essieux. Ce crochet attaché sans doute à la traverse<sup>a</sup> porte du hangart. La barre du pont est dans le grenier du hangart. Je ne l'ay pas vu.

Il y a pour rentrer et sortir deux ponts de bois<sup>2355</sup> couverts de hangard. Le plus grand a trois piles de suite et deux culées<sup>b</sup> maçonnées, ce qui fait quatre arches, l'arche et les deux demi-piles m'ont paru en mesurant sans beaucoup de soin faire 20 pieds<sup>c2356</sup>.

Les poutres ayant cette grande portée, on les fait soutenir par trois points d'appuy à la poutre supérieure sous le toit du hangard. Là sont des madriers<sup>d</sup>

<sup>2352</sup>En effet, la Compagnie perpétuelle des Indes, créée en 1719 et résultant d'une fusion de la Compagnie des Indes orientales, fondée par Colbert, et des autres compagnies qui s'étaient créées depuis (la Compagnie de Chine, la Compagnie d'Occident, la Compagnie du Sénégal, la Compagnie d'Afrique, la Compagnie de Saint-Domingue et de la traite de la Côte de Guinée) avait été dissoute en 1769 et la Compagnie de Calonne ne devait voir le jour qu'en 1785.

<sup>2353</sup>On trouve une famille Amirault à La Rochelle, spécialisée dans le commerce lointain.

<sup>2354</sup>Suisse, canton de Berne, chef-lieu de district.

<sup>2355</sup>Ils datent de 1566 et sont supportés par des piles en pierre.

<sup>2356</sup>Plus de six mètres.

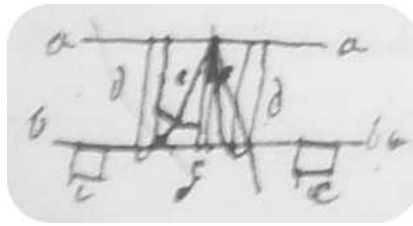
<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>L'expression depuis « sans beaucoup de soin » est rajoutée en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « mariniers ».

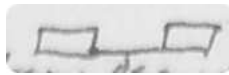
transversaux sous les poutres du pont soutenues et accrochées par les deux bouts à cette poutre du toit à deux verticalement et celle du milieu par deux arboutans.



aa poutre supérieure, bb poutre inférieure, cc piles, dd soutiens au crochet à deux points d'appuy, f soutien ou crochet au point d'appuy du milieu, et arc-boutant qui soutiennent le crochet du milieu, ainsi le crochet a 30 pieds<sup>2357</sup> du centre de la pile sur son point d'appuy de la [par ?] même à 15 pieds<sup>2358</sup> du centre de la pile.

Les poutres qui font le pont sont revestues d'un plancher ou parquet de planches de sapin, c'est ce que j'ay vu icy à tous les ponts de bois et ce qu'il est mal de ne pas faire partout.

Dans<sup>a</sup> le cabaret où je suis, il y a dans la cheminée, au lieu de chenets, deux espèces de planches de maçonnerie ce qui est bien moins commode. Je l'ay vu aussi ailleurs.



Voilà la coupe de l'âtre. Nota les chenets seront de même dans le cabaret de Berne. Á Berne et à Aarberg, les loquets des fenêtres d'une [?] singulière est peu commune.



b

Nota Monsieur Pourtalès m'a encore confirmé ce qu'on m'a dit un peu de celles que l'empereur a vu en Suisse.

<sup>2357</sup> Environ 10 mètres.

<sup>2358</sup> Environ 5 mètres.

<sup>a</sup> Corrigé sur « la mais ».

<sup>b</sup> Un trait horizontal barre la page.

## Cinquième journal

[page 1] 5<sup>ème</sup> journal

Á Berne, le 3 aoust, 1 feuille [pages 6-9]

Á Thunn, 1<sup>a</sup> feuille [pages 10-13]

Á Underseven, le 4 aoust, 2 feuilles [pages 14-20]

Á Grindelwald, 5 feuilles [pages 21-39]

Á<sup>b</sup> Underseven, le 6 aoust, 1 feuille [pages 40-43]

Á Kandersteg, 2 feuilles [pages 44-55]

c

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « le 4 aoust ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « au ».

<sup>c</sup>L'expression suivante est raturée : « aux bains de Leuck, 3 feuilles ».



[page 2] Berne, 3 aoust	Le pont de Thunn et le partage des eaux <sup>b</sup> , description du pont de Thunn
Pays entre Aarberg et Berne	
Pins, épicéa, prairies	
Culture des chanvres et des navets	À Thunn, une partie de l'eau employée à des usines, v[oir] les ouvrages faits à cet effet
V[oir] à Avanches, f[euille]	Jolis villages entre Berne et Thunn
Remarques sur les épicéas leurs branches [?] et hayes d'épicéas	Jolies fontaines pour donner de l'eau pour les besoins
Pavillon agréable	Aspect de la route, le Stockhorn et le Niezen
Bancs pour les voyageurs	Le château, sa vue
Couvent de moines où on conserve cet hospice pour les pauvres.	Les [poisons?]
Observations sur l'hospitalité	Encore p[age] 2 tout le pays des montagnes nues de Stockhorn et Niezen
Nota <sup>a</sup> sur les mœurs du haut-Valais à cette occasion	Commencement des vignobles
Autre pont couvert sur l'Aar	Un mot d'avance sur le canal de la Kandel
Nous [?] de l'Aar seulement en descendant	Couteau de chasse et ceinturon de mon guide et ceux d'autres paysans semblables
Temple	Vieillards à grande barbe
Communion, éducation des collèges, un mot	Grande culotte
Terrasse et hist[oire] de la fameuse chute	Diss[ertation] sur la défense d'enrayer sans traîneau
Magasin de bled	Quelques arcades à Thunn <sup>c</sup>
Hôpital de l'isle	Pavé à compartimens sous les arcades
Ruisseau profond d'eaux vives dans les rues	Planches cannelées au lieu de nattes
Rues en arcades	Petit globe doré, ornement
Bâtiment de mon auberge à l'intérieur aussi en arcades	Négocians qui vont trafiquer
Belle eau de l'Aar bleue et pure	
De Thun, le 4 aoust [pages 10-13]	
Bruyères	

<sup>a</sup>Corrigé sur « défi ».

<sup>b</sup>L'expression « Le pont de Thunn et le partage des eaux » est corrigée en interligne sur « ponts couverts et encore ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « Berne ».

dans les différens cantons rencontrés  
à Thunn

Sur Monsieur Bourrit

À Underseven, 4 aoust,  
f[euille] 1<sup>ère</sup> [pages 14-17]

Dans toute la feuille, le  
Stockhorn et le Niesen

Le château de Spieln et tout  
le pays des bords du lac

P[age] 1 le creux de Saint-  
Beast

P[age] 2 la couche froide,  
autre caverne

Chantier pour les bois et glis-  
soires

Profondeur du lac, p[age] 2  
80 brasses

Le Kandel

Effet du torrent dans le lac

Grève de la Kandel, pierres  
de tout genre, même vitrescibles,  
même pierres ponces

Excavation du canal de la  
Kandel

Pont sur la Kandel

Navigation sur le lac

Petit pont au fond du lac

Entrée<sup>a</sup> de l'Aar dans le lac  
que je n'ay pas vue

Maisons d'Underseven

Tableau avec les armes des  
bourgeois

Cornes de bouc-estain natu-  
relle et teste factice

[page 3] Underseven, 4  
aoust, f[euille] 2 [pages 18-20]

chemin du pont du fond au  
village

Nature commune

Bois d'épicéas dans la vallée

Granges de troncs entiers

d'arbres avec du marbre en bas

Couvertures de bardeau, pas  
une d'ardoise

Pierres d'ardoise épaisse  
d'une carrière voisine étendues sur  
le pont

Kirschwaser

Haricots dans la vallée

Alnus folio albido bis dans la  
page 2

On ne fait les sabots que de  
tilleul

Grandes chambres, maisons  
de bois avec des fenestres très larges  
ou plustost toutes en fenestres

P[age] 4 briquetterie à Thunn

Une conversation dont il  
n'est rien noté avec un botaniste

Commerce de draps étran-  
gers à Basle, fait à Basle ou Genève,  
commerce de Basle

Sel d'oseille

Pin employé aux conduites  
d'eaux

Baillis de Thunn et d'Under-  
seven vrais baillis quoyque nommés  
avoyers

Grindelwald, f[euille] 1<sup>ère</sup>  
[pages 21-24]

Description du char dans le-  
quel j'ay été

Pont sur l'Aar

Terres closes et bien cultivées

Description du torrent et de  
la vallee de la Lutchine, les montagnes

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « embouchure ».

voisines

Pont de trois méchantes  
planches sur des ponts de rochers

Rocher sur lequel on a fait un  
petit jardin

<sup>a</sup>

P[age] 2 rochers de marbre  
noir avec des veines blanches et cal-  
caires tombées du hault de la mon-  
tagne, c'est une carrière de marbre  
qu'on exploite

Cabanes éparses sur la côte

Jolies cascades

Pont de rondins de sapin où  
ma canne est tombée

Séparation à Zweylutchinen

Monticule isolé au confluent  
de [?] sur ces monticules

Différence, dit-on, dans les  
eaux des deux lutchines

Vallée de Luttervern

Marbre et ardoises que je  
crois calcaires

Prairies en marches d'esca-  
lier pour les bestiaux

Grindelwald, f[euille] 2  
[pages 25-27]

Vallée du Lutterbern

le Yungfrau

Le duc de Wittemberg,  
p[age] 2 et p[age] 3 et p[age] 4

Portillon de Luttervern à  
Grindelwald

Alvies, point de mélèses

Le Staupack et dissert[ation]  
sur les cascades semblables

Sur le meunier et sa femme

Anecdote sur Monsieur

Bourrit

Ancienne mine de fer

Ancienne mine de plomb

Vallée, montagne vers Grin-  
delwald

Différence des deux vallées

Encore le duc de Wittenberg

Le ministre de Grindelwald  
voudrait aussi loyer

Mine de fer exploitée au

Hasly

[page 4] Grindelwald,  
f[euille] 3 [pages 28-32]

Les mendiants et le prétendu  
[déci ?] des montagnards, v[oir] détail  
p[age] 1<sup>ère</sup> et p[age] 2 note

Leurs présens

Le banc fait par un vieillard

Cabanes et en général agré-  
ment de la vallée

Belle verdure, etc.

Beau sang

Plus d'ancien habillement

suisse

Chapeaux<sup>b</sup> de<sup>c</sup> paille des  
filles

P[age] 2 détail d'une cabane,  
de leur cuisine sans cheminée où on  
est enfumé

Ustensiles de leur ménage

P[age] 3 point de troupeaux  
à présent dans la vallée

Œconomie des troupeaux,  
p[age] 3, v[oir] f[euille] 5

<sup>a</sup>L'expression suivante est raturée : « rochers de marbre ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « habille ».

<sup>c</sup>Corrigé sur le même mot.

- Sur l'alliance des chamois et des chèvres, v[oir] f[euille] 5
- Sur les bouc-estains
- Sur les ours, loups cerviers, etc.
- Sur les plantes de montagnes, p[ages] 3 et 4
- Le [mol ?] et l'alviés, p[age] 4
- Le balsamina lutea
- Les [reconistres ?]
- Sur l'hospitalité des Oberland comparée au Valais et aux autres montagnes, p[age] 4
- Grindelwald, f[euille] 4 [pages 33-36]
- Les glaciers ou tout ce qui concerne ce pays et les glaces, les six voyageurs bernois, etc.
- Grindelwald, f[euille] 5 [pages 37-39]
- P[age] 1<sup>ère</sup> sur le Hasly où je n'ay pas été
- P[age] 3 le kirschwaser à Grindelwald, etc.
- Moulins à huile
- Noyers et noix
- Lin
- Cabanes<sup>a</sup> où on serre les foins
- Au milieu de la page, usage du sapin rouge et du blanc
- Longue durée des maisons de bois et [source ?]
- Usage de l'if dans quelques ouvrages
- Petits sapins ou sapin nain, sabine
- P[age] 4 la manne du mélèse
- Cantharide sur les fresnes, pays froid
- Économie des troupeaux, v[oir] f[euille] 3
- Alliance des chamois, v[oir] f[euille] 3
- Dissertation des mœurs du pays allemand et du pays romain quant au commerce
- Objets du commerce de Suisse, fromage
- Chevaux
- Toiles de coton
- Toiles peintes
- v[oir] un mot sur les lins
- Conv[ersation] avec Monsieur d'Erlack sur le service de France et de Sardaigne

<sup>a</sup>Corrigé sur « défenses ».

[page 5] Underseven, 6 aoust  
[pages 40-43]

Auberges de bois, détail

Sur le pasteur d'Underseven

Sa maison, celle du bailli ou  
avoyer

P[age] 2, le duc de Wutten-  
berg

Château d'Innertlacken,  
maison du bailli

Hôpital pour des fils à Un-  
terlaken

Fin de la p[age] 2, un mot sur  
les hôpitaux de Berne

P[age] 3 et 4 toute l'histoire  
de la carrière d'ardoises épaisses près  
d'Underseven

[??] à grande barbe, p[age] 4  
Le chemin du Hasly par cette  
carrière

Les moulins empeschent la  
communication des deux lacs

Eau qu'on dit bonne pour les  
yeux près de la carrière

Kandelsteg, f[euille] 1<sup>ère</sup>  
[pages 44-51]

Tout mon travail avec le mi-  
nistre Salchli

Sur les loix de Berne, cayer  
de deux feuilles

Kandelsteg, f[euille] 2 [pages  
52-55]

Toute cette feuille sur les  
communes

La fin seulement sur la route  
de Thunn à Kandelsteg

P[age] 1<sup>ère</sup> on y voit que  
l'usage des cerises à kirschwaser est  
commun

[page 6]

À Berne, le 3 aoust

Je suis venu d'Aarberg dîner icy par un pays charmant à mes yeux. Bon chemin, sans le faste excessif de ceux de France. Quelques terres parfaitement cultivées, beaucoup de bois très variés, ainsi que le sol, car le pays est la montagne contre laquelle se brise l'Aar à Berne et qui force ce fleuve de faire un arc de<sup>a</sup> cercle pour aller à Aarberg, c'est la corde de cet arc<sup>b</sup> qui est<sup>c</sup> la route.

Le chemin est donc montueux et tortueux, mais sans pentes rapides et effrayantes et tout s'y ressent de l'aisance des particuliers et de celle de l'État. Les côtes y sont pittoresques sans être très rapides ny effrayantes. Les bois sont principalement de chesnes dans les parties les plus basses, de hêtres et d'épicéas dans les plus hautes, quelques pins de l'espèce silvestris<sup>d</sup> en moindre nombre que les épicéas. Des parties en épicéas uniquement, dans d'autres épicéas, pins, chesnes et hêtres meslés, peu ou point de vrai sapin<sup>e</sup> et dans les vallons, prairies dont quelques unes m'ont paru d'embouche et cultures, mais point de vignes. Les hivers sont icy longs et les neiges ne cessent guères qu'en may<sup>f</sup>, mais les chemins sont toujours bons.

J'ay remarqué comme à Payerne, à Morat, etc. les chanvres coupés avec quelques brins réunis pour [gu ?] et les navettes déjà semées en labour, excellente culture que j'essayeray dans mon pays. J'y ay trouvé aussi des prairies artificielles d'orge meslé avec de la vesse, ce qui mérite aussi d'être essayé ailleurs.

J'ay fait deux remarques sur les épicéas. 1° J'y ay reconnu le défaut que luy reprochent les jardiniers anglois, les branches mortes le long de la tige, mais je ne l'ay pas vu dans ceux qui sont isolés ou qui surpassent les bois voisins et, dans les bois tout d'épicéas, je ne sçais si ce défaut n'est pas compensé par le spectacle triste mais beau de ces colonnades droites comme des peupliers d'Italie et l'ombrage épais qu'elles produisent. 2° J'ay vu un usage de cet arbre que je ne connoissois pas. Ce sont des hayes de clôture à hauteur d'appuy aussi vertes et presque aussi impénétrables que celles de nos ifs, mais jouant bien mieux à l'œil parce qu'elles ne sont pas taillées avec cette exactitude rectiligne que permet l'if, le plus docile de tous les arbres sous le ciseau. Celles-cy ne sont taillées que pour les [page 7] maintenir à la hauteur qu'on veut et conserver l'épaisseur du pied de la haye.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « un demi ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « ce demi-cercle ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « j'ay décrit ».

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>L'expression « peu ou point de vrai sapin » est rajoutée en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé sur « chemin ».

Dans cette route, à une lieue<sup>2359</sup> à peu près d'Aarberg, j'ay arrêté sur la hauteur dans un endroit où on a fait un pavillon de bois et à côté, à l'ombre des bois, deux bancs pour l'amusement des voyageurs et considérer la belle vue. Cette vue est celle des trois lacs<sup>2360</sup> terminée sur la côte du Jura et la ville<sup>a</sup> de Neuchâtel. Cette vue est celle de la montagne de Chaumont vue à revers. Pour ma vue, elle est plus agréable de Chaumont parce qu'on y voit les lacs de plus près.

Quand je dis que ces bancs et ces pavillons sont pour la commodité des voyageurs, ce n'est cependant peut-être pas l'intention, et ils peuvent être pour la promenade de quelque voisin. Les voyageurs en profitent et le voiturier y fait arrêter de luy-même pour avertir de la belle vue.

À peu de distance de là, dans un fond, on traverse un grand bâtiment. C'estoit un couvent de moines des tems de la catholicité qui estoit chargé par fondation d'héberger gratuitement les passans. Lors de la Réformation, on n'a pas voulu détruire cette fondation charitable et l'État de Berne fait tenir cet engagement. Il y a un baillit (sic) de Berne qui y est établi. Le lieu s'appelle Frienisberg<sup>b2361</sup>.

Dans les principes de Monsieur Bourgeois, ce n'est qu'un appas pour la

---

<sup>2359</sup>Autour de 4 km.

<sup>2360</sup>Rappelons-le : lac de Neuchâtel, lac de Morat, lac de Biene.

<sup>2361</sup>Frienisberg : ancienne abbaye cistercienne, commune de Seedorf, canton de Berne, diocèse de Constance, fondé en 1131-1138. Abbaye fille de l'abbaye de Lucelle, abbaye mère des couvents de Tennenbach (Forêt-Noire, jusqu'en 1179/1181), Fraubrunnen, Steinen et Tedlingen (comm. Detligen). Appelé aussi Aurora à partir du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle Dédié à la Vierge, il fut supprimé en 1528. Vers 1131, le comte Oudelard de Soyhières fit don de son domaine de Frienisberg à l'abbaye cistercienne de Lucelle, qui y envoya des moines en 1138. Après des débuts modestes, le couvent se développa dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle grâce à des donations ; en 1223, il comptait des granges à Frienisberg, Allenwil, Ried, Tedlingen, Niederwiler, Werd, Gäserz près d'Anet et Montils près de Nugerol. À partir de 1250 environ, l'exploitation directe de la réserve seigneuriale fut progressivement remplacée par une exploitation par des tenanciers payant cens et dîmes. Dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, Frienisberg participa à la fondation des couvents de femmes de Fraubrunnen, Steinen et Tedlingen. Outre le couvent, les biens fonciers de Frienisberg comprenaient environ 300 schupposes (unités d'exploitation) totalisant plus de 5000 poses dans quarante-cinq villages à l'ouest de Berne, et 282 seiteurs de vignes au bord du lac de Biene. Le couvent possédait les droits de patronage sur Rapperswil (BE), Seedorf, Nieder-Lyss, Barga, Schüpfen et Grossaffoltern. Les basses justices de Rapperswil, Seedorf, Baggwil, Lobsigen, Bütigen et Schüpfen furent confiées au bailli bernois d'Aarberg en 1365. Le déclin économique du XIV<sup>e</sup> siècle profita à la ville de Berne, qui accorda la combourgeoisie au couvent en 1386. Les années qui précédèrent la Réforme furent une intense période de construction et grands travaux. Lors de la sécularisation, le dernier abbé, Urs Hirsinger, se réfugia à l'abbaye d'Hauterive (FR). L'église du couvent fut détruite (1534), les anciens bâtiments servirent d'hôpital et d'asile (1533), puis de siège du bailli bernois jusqu'en 1798. En 1834, Frienisberg devint une institution pour sourds-muets, avant d'abriter une maison de repos et de retraite depuis 1889, DHS.

<sup>a</sup>Corrigé sur « vill ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « Let ».

mendicité. De semblables établissemens ont été faits sans doute dans des tems où le pays étoit désert et les chemins difficiles et dangereux et les hospices estoient comme ceux de Saint-Gothard<sup>2362</sup> et du Grand Saint-Bernard<sup>2363</sup>, nécessaires souvent pour des malheureux et ne pouvant pas servir d'asile à des mauvais sujets qui ne vont guères dans les pays où il n'y a point de coups à faire. Á présent, depuis la population, les chemins et les auberges, ils ne sont plus bons à rien. Vérité dure, mais vérité.

Nota à cette occasion que Monsieur Zeerleder<sup>2364</sup> vient de me dire que dans le très haut Valais au-dessus de Leuck<sup>2365</sup> et en allant de là jusqu'à la Fourca<sup>2366</sup>, on trouve très difficilement cette hospitalité qui est commune dans la plupart des pays déserts, non pas par la méchanceté des habitans mais par leur stupidité. Ils fuyent les étrangers et rien n'est si difficile que de les approcher.

[page 8] D'ailleurs, ils y sont dénués de tout et au contraire, quand on a passé la Fourca et qu'on se trouve au pied du Saint-Gothard, on trouve un peuple oisif et empressé pour les étrangers tout simplement parce qu'ils y sont accoutumés et que c'est la route d'Italie. Le seul désagrément de cette route est qu'on ne peut y aller qu'à pied ou à cheval.

Revenons à ma route d'Aarberg icy.

J'ay trouvé près de Berne un pont de pierre sur l'Aar dans les mêmes principes absolument que celui d'Aarberg. J'y ay remarqué de plus qu'à l'angle de chaque pile, du côté du courant, il y a un pieu de bois garni de fer. J'ay demandé s'ils craignent la débâcle des glaces. Ils m'ont dit que non parce qu'elles sont tellement brisées par la rapidité des fleuves qu'elles n'arrivent jusque là que par petits quarraux<sup>a</sup> (c'est l'expression de l'homme à qui j'ay parlé), mais il arrive quelquefois que des bateliers maladroits ou imprudens se brisent contre les piles du pont. Il y a peu de tems qu'un batteau y fut fendu par la pile dans sa longueur. Cependant, les hommes se sauvèrent tous sur les deux débris excepté une jeune fille qui y périt. J'ay dit qu'il n'y a icy de navigation qu'en descendant : on descend princi-

<sup>2362</sup>Le sommet du Saint-Gothard est situé à 2108 m, on y trouve l'ancien hospice du Saint-Gothard.

<sup>2363</sup>2473 mètres d'altitude.

<sup>2364</sup>Louis Zeerleder (1727-1792), membre des Deux Cents (Grand Conseil) et époux de Sophie Charlotte von Haller, fille de l'illustre Albrecht von Haller, banquier.

<sup>2365</sup>Loèche, Suisse, canton du Valais, district de Loèche.

<sup>2366</sup>Le col de la Furka culmine à 2 431 mètres d'altitude. Il est situé dans les Alpes suisses et permet de relier la vallée du Rhône à Andermatt. Sur le versant ouest, la route du col passe à quelques centaines de mètres du glacier du Rhône, source du fleuve du même nom, et permet de le découvrir depuis un promontoire. Sur le versant ouest, jusqu'à Gletsch (1 753 m), la route du col de la Furka est la même que celle du col du Grimsel. Le col s'élève entre les Alpes uranaises et les Alpes lépontines, au cœur du massif du Saint-Gothard.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont soulignés.



pablement des bois et quelquefois aussi il y a des bateaux chargés de beaucoup de monde dans le tems des eaux minérales ou des foires des lieux situés plus bas le long de l'Aar, mais ces gens-là reviennent par terre.

La rivière est à présent de sa plus grande force. Elle est très faible en hiver. On m'a déjà fait cette observation sur toutes celles qui sont voisines des montagnes très froides.

L'Aar ne gèle jamais, cela est évident quand on voit sa rapidité. Le fond est de cailloux. Il y remonte des saumons jusqu'à Berne.

Je me suis amusé dans mon après-dînée à voir à Berne ce que tout le monde en a dit et écrit. J'ay vu l'hôtel de ville<sup>2367</sup> et ses salles. J'ay vu le temple où il y a un chœur, reste de catholicité<sup>2368</sup>. Ce chœur est employé à différens usages. On y donne la communion à travers la grille. On s'y assemble pour différens objets, entre autres pour l'examen des enfans du collège voisin pour les faire muter chaque année à un état supérieur et [?]. La masse est telle que je l'ay vu par la [?]. Il y a des arbres, c'est une promenade. Il y a une inscription en allemand à l'endroit de cette chute singulière rapportée dans la Suisse<sup>a</sup>.

[page 9] J'ay vu par en bas le magasin de bleds, c'est-à-dire la halle qui en fait le rez-de-chaussée, mais il faut une permission pour voir le hault et surtout les étuves que j'ay grande envie de voir. Je les verray à mon retour. Les caves de cet édifice sont le magasin de vins de la république.

J'ay vu un des hôpitaux de malades, celui qu'on nomme de l'isle<sup>2369</sup>. Il y en a plusieurs dans la ville et hors de la ville. Je les verrai mieux à mon retour. Il y en a pour différens genres de maladies comme les vénériennes.

Cet hôpital de l'isle n'est pas magnifique, mais les malades y ont chacun leur lit ce qui n'est ny à Paris, ny au célèbre hôpital de Chalons, ny même à ceux de Hollande. Ce n'est point des salles générales, ce sont de grandes chambres quarrées de sept à huit lits plus ou moins et deux femmes attachées à chacune pour la desservir. Il faudra mieux voir à mon retour tout le système des hôpitaux de cette ville.

Dans la rue où j'habite, qui est très large, il y a au milieu un profond ruisseau arrosé<sup>b</sup> d'eau vive et d'espace en espace de ponts de bois.

---

<sup>2367</sup>Construit de 1406 à 1416.

<sup>2368</sup>L'Église française de Berne (église des Dominicains) : c'est l'un des sanctuaires les plus riches en œuvres d'art de la ville de Berne. Cette église est gothique et date de 1269 à 1330. La façade ouest est baroque (1753). L'Église française de Berne porte ce vocable car elle servit de refuge aux Huguenots, chassés de France, vers 1685.

<sup>2369</sup>L'hôpital de l'Ile existe encore.

<sup>a</sup>Corrigé sur « de ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

Les rues, comme je l'avois entendu dire, sont en arcades<sup>2370</sup> pour les gens de pied<sup>a</sup> comme la place royale à Paris et ce goût d'arcades me paroît estre devenu l'architecture de la ville, au moins dans la seule maison que je connoisse qui est l'auberge du faucon où je suis<sup>2371</sup>. Le milieu de l'auberge est une cour quarrée entourée des quatre côtés d'arcades soutenues de colonnes à tous les étages qui font des corridors tournans où aboutissent les portes de toutes les chambres et où sont les escaliers et, dans l'intérieur, il y a encore non pas une cour mais un espace recouvert d'un toit et éclairé assez mal<sup>b</sup> par des fenestres en hault et autour de cet espace des arcades et<sup>c</sup> des corridors semblables.

En arrivant à Berne, j'ay vu un joli chemin planté. On m'a dit qu'il mène à de jolies promenades de la ville sur les bords de la rivière. Je verray donc cela à mon retour.

L'eau de l'Aar est très pure, très rapide, d'une belle veine bleue. Je crois qu'il en est de même de toutes les rivières rapides et roulant sur cailloux, il n'y a que la forge du fond et la lenteur du courant qui fasse croître les herbes fluviales et arrester les malpropretés.

On m'a dit que le pont de la ville que je n'ay pas encore vu, mais où je passerai demain n'est pas comme ceux que j'ay déjà vu sur l'Aar, et<sup>d</sup> que ce sont des arcades de belle pierre.

---

<sup>2370</sup>Il y a 6 kilomètres d'arcades à Berne.

<sup>2371</sup>C'est dans cette même auberge qu'a séjourné l'impératrice Marie-Louise dans son voyage aux glaciers de Savoie en juillet 1814.

<sup>a</sup>L'expression « pour les gens de pied » est rajoutée en interligne.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « sont ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « qu'il e ».

[page 10]

À Thunn<sup>a2372</sup>, le 4 aoust

J'ay oublié de dire que dans les bois entre Aarberg et Berne, j'ay vu quelques bruyères, cela ne<sup>b</sup> mérite d'estre remarqué que parce que j'avois dit ailleurs que dans le Jura je n'en ay trouvé que dans les marais.

Je n'ay point passé le pont de pierre<sup>c</sup> sur l'Aar par cette route-cy comme on me l'avoit dit. Je le verray, s'il existe, à mon retour à Berne.

Entre Berne et Thunn, j'ay passé des ponts sur des torrens qui sont de la même construction. La portée de la poutre y est aussi longue parce qu'elle ne pose sur aucune autre, c'est pourquoy il a fallu recourir aux mêmes moyens. Ce sont des ponts couverts.

À Chaux, l'Aar sortant du lac fait deux bras et le plus grand qui est celui de la navigation du lac jusqu'à Berne a aussi la même construction à quelque chose près. Des piles de pierre du côté du courant à l'angle de la pile est sur pilotis de bois armé de fer. Il y a la différence que les arcs-boutans sont icy de trois pièces faisant une espèce de portion de cercle.



J'ay vu la même chose à quelqu'un des ponts de [?].

À Thunn, l'autre bras a un pont de bois découvert fondé sur des pilotis de bois. Ce bras fait tourner des moulins à scie. Il y a des vannes<sup>d</sup> pour soutenir l'eau dans la plus grande partie du courant, mais quand il n'y a pas assez d'eau dans le bras de navigation, on baisse ces vannes et pendant ce tems-là le moulin arreste.

Nous avons arrêté à Muncingen<sup>2373</sup>, assez joli village, pour donner de l'avoine aux chevaux. Ensuite à Wichtrach<sup>2374</sup> pour voir une fontaine qu'on m'a fait remarquer comme la plus belle du pays. C'est de ces fontaines donnant de l'eau qui remonte par un tuyau vertical pour tomber par robinet dans un abreuvoir. Ce que celle-cy a de remarquable, c'est qu'il y a huit robinets ainsi rangés au lieu d'un.

<sup>2372</sup>Thoune, Suisse, canton de Berne, chef-lieu de district.

<sup>2373</sup>Münsingen, Suisse, canton de Berne, district de Konolfingen.

<sup>2374</sup>Suisse, canton de Berne, district de Konolfingen.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « Thonn ».

<sup>b</sup>L'expression « j'ay vu quelques bruyères, cela ne » est corrigée en interligne sur « je n'ay vu que des ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « faire ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « ruines ».



Dans toute cette route, on va au milieu de belles prairies et de beaux bois comme entre Aarberg et Berne, mais icy on a en face les montagnes couvertes de neige. Sur la gauche des côtes couvertes d'épicéas et peu après Berne on a sur la droite la chaîne<sup>a</sup> de roc nud et escarpé du Stockhorn<sup>2375</sup>.

[page 11] Ce qu'on nomme précisément Stockhorn est un pic escarpé et, je crois, inaccessible de cette côte, qu'on trouve ressemblant à une corne<sup>2376</sup>.

Cette côte paroît à l'œil plus hautes que les montagnes glacées, quoyqu'elle le soit bien moins parce qu'elle est plus proche. On m'avoit déjà montré le Stockhorn au revers du côté de Neuchâtel comme la côte qui termine la vallée des trois lacs.

Icy à Thunn, comme on est plus élevé<sup>2377</sup>, le pic même de Stokhorn paroît moins hault parce qu'on est plus élevé. La côte se termine à un pic plus haut que tous les autres et qui me semble une pyramide<sup>b</sup> pointue. On l'appelle Niesen<sup>c2378</sup>, du moins est-ce ainsi que j'ay entendu la prononciation.

Nota : c'est Niesen. V[oir] *État et délices de Suisse*, t[ome] 2, p[age] 190.

Pendant qu'on fait mon dîner, j'ay monté au château<sup>2379</sup> pour voir la vue qu'on m'avoit beaucoup vantée. Cette vue est celle de toute la vallée d'Aar d'icy à Berne terminée par la chaîne du Stockhorn et du Niesen. Pour le lac<sup>2380</sup>, on n'en voit précisément qu'un coin parce qu'il tourne entre deux chaînes de montagne

<sup>2375</sup> 2192 mètres d'altitude.

<sup>2376</sup> Horn signifie corne.

<sup>2377</sup> La ville de Thoune est à 560 mètres d'altitude.

<sup>2378</sup> Le Niesen est à 2 362 mètres d'altitude.

<sup>2379</sup> Il fallut plusieurs décennies pour mener à bien l'édification de l'imposant donjon et les travaux se firent probablement en deux étapes, la première à l'époque des Zaehringen, l'autre après 1218, sous les Kybourg. La tour porte nombre de caractéristiques d'un donjon normand. L'énorme cube de murs se dresse sur un plan de plus de 13 mètres sur 20. La salle des chevaliers se trouve à 14 mètres du niveau de sol. Avec ses quatre ressauts d'angle ronds, l'étage qui se trouve au-dessus de cette salle peut être considéré comme étant d'origine zaehringeoise (peu avant 1200). À l'époque des Kybourg, le château fut surélevé d'un étage, qui se distingue par une rangée de fenêtres en plein cintre. C'est peut-être en même temps que le donjon fut coiffé de son vaste toit en croupe, s'élevant jusqu'à 42 mètres au-dessus du sol. Furent également érigées à cette époque les quatre tourelles d'angle au couronnement octogonal. Au xv<sup>e</sup> siècle, sous la domination bernoise, ce bâtiment devint le siège de l'avoyé.

<sup>2380</sup> Le lac de Thoune, 44 km<sup>2</sup>.

<sup>a</sup> Corrigé sur « cir ».

<sup>b</sup> Corrigé sur « on m'a dit ».

<sup>c</sup> Souligné.

d'équière avec la vallée d'Aar, par laquelle je suis venu de Berne et la côte à main gauche sur laquelle est situé le château où j'ay monté empêche de le découvrir.

Dans les hauts de cette tour sont des prisons où on voit plus clair et où les prisonniers sont bien mieux que dans celle de Vallangin.

J'ay dit que la chaîne du Stockhorn et du Niesen m'a paru de loin n'être que de rocs<sup>a</sup> nuds et poli. La voyant de plus près, j'ay toujours vu les pics pointus et nuds comme les grès de mon pays, mais j'ay vu ou d'autres ont vu pour moy quelques cendres dans les interstices. Le bas de cette montagne a aussi des pâturages à vaches. Il ne va dans le hault que des moutons et surtout des chèvres. On dit que la laine de ces moutons est rude et grossière. J'imagine que leur goût doit être bon.

J'ay vu dès icy le commencement de ce vignoble médiocre qui est le long du lac à la côte au Nord, par conséquent exposé au Sud<sup>2381</sup>.

Je suis très occupé de voir ce soir le canal du Kandel<sup>2382</sup> et sa décharge dans le lac et si cela se peut la montagne percée de main d'homme. Les livres disent que le Kandel tomboit dans l'Aar au-dessous du lac et que ce torrent qui n'avoit pas eu le tems de se calmer et de se purifier dans le lac rendoit l'Aar sujet à des débordemens fâcheux dans tout le vallon. C'est pour y remédier que le canton de Berne luy a fait creuser il y a une cinquantaine d'année (on commença en 1711), ce nouveau lit à travers la montagne [page 12] par lequel il tombe dans le lac et cette opération suivant le même livre<sup>b</sup> (*État et délice de la Suisse*) a eu le succès attendu. Les débordemens de l'Aar ne sont plus à craindre. Je suis très curieux de voir cet ouvrage. Je ne sçais si on pourra m'y conduire. Mon guide entend bien mal le françois.

L'auteur dit aussi qu'on a creusé cet autre canal au-dessous de la ville pour remédier à l'augmentation qu'avoit acquis par cette addition le lit de l'Aar. J'ima-

---

<sup>2381</sup>Pour le lac de Thoune, les pentes exposées au Sud sont à 600 mètres d'altitude, soumises au régime du foehn.

<sup>2382</sup>La première grande correction de cours d'eau, celle de la Kander, remonte à 1711-1714. À l'origine, la Kander passait devant le lac et la ville de Thoune et se déversait dans l'Aar en face de la Zulg. Ses fréquents débordements inondaient les villages voisins et les graviers qu'elle charriait entravaient le cours de l'Aar, formant ainsi barrage, de sorte que la ville de Thoune était submergée lors de hautes eaux. La solution choisie consista à percer près de Strättligen un écoulement permettant à la Kander de se déverser dans le lac près de Gwatt. Les travaux, projetés et réalisés par Samuel Bodmer, eurent pour conséquence la formation rapide, par érosion régressive, de la gorge de la Kander. Il fallut quelque 150 ans pour opérer les adaptations nécessaires sur les écluses de Thoune et sur le cours de l'Aar entre Thoune et Berne, DHS.

<sup>a</sup>Corrigé sur « car ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

gine que ce canal est le bras que j'ay passé et qui fait mouvoir le moulin à scie<sup>2383</sup>. Mais je n'ay pu tirer sur cela aucun éclaircissement des gens d'icy qui m'entendent mal et que je n'entends guères mieux.

Mon guide, qui est un paysan, porte un couteau de chasse dont la poignée de cuivre où un ours est figuré est d'un poids énorme et son ceinturon est une espèce de chaîne de cuivre, c'est-à-dire des plaques de cuivre clouées sur un ceinturon de cuir. J'ay vu dans la route des paysans qui en avoient de semblables.

J'ay vu aussi dans la route des vieillards à longue barbe, c'est une mode du pays que quelques uns ont conservé, mais qui se<sup>a</sup> perd tous les jours.

Il y a déjà quelques jours que j'ay vu les grandes culottes suisses plissées<sup>b</sup> semblables à deux cotillons. Il est défendu dans tout le canton de Berne d'enrayer sans sabot et d'abord on avoit des sabots ou chaussons de fer. Á présent, ils sont défendus et on les veut de bois mais cette défence n'est que pour les chars et non pour les voitures. Un phaéton de louage que j'ay pris à Thunn en avoit.

Á Thunn, il y a dans<sup>c</sup> quelques routes des arcades comme à Berne et j'en ay vu quelques unes<sup>d</sup> de joliment pavées en petits cailloux roulés à compartimens doux pour le marcher. Je ne les crois pas silex et je suis porté à croire que c'est ou de l'ardoise épaisse ou de la pierre de nature de marbre du pays. Cependant, je ne peux rien assurer sur cela.

Nota à Berne, à Thunn et dès Neuchâtel, j'ay vu l'usage de mettre devant les portes au lieu de natte des planches cannelées pour s'essuyer les pieds.

Á Thunn et à Underseven<sup>2384</sup>, j'ay trouvé dans la chambre un petit globe doré et je crois de fer blanc fort léger pendant au plancher et grand comme une grosse [?]. On a pu me dire à quoy cela sert, il pense que c'est une mode du pays.

---

<sup>2383</sup>En réalité, c'est l'Aar qui se sépare en deux bras.

<sup>2384</sup>Unterseen, Suisse, canton de Berne, district d'Interlaken.

<sup>a</sup>Corrigé sur « n'est pas ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

[page 13]

Par anticipation, [?] à mon retour

En passant icy, j'ay discuté avec un jeune négociant de Basle.

Et à mon retour avec un jeune négociant de Genève, tous deux drapiers qui sont [?] dans les différens cantons suisses.

Le Genèveois qui me paroît avoir de l'esprit m'a parlé de Monsieur Bourrit<sup>a2385</sup> comme d'un homme regardé comme un original.

P[age] 1

Aux bains du Valais, dans le bain<sup>b</sup> public, j'ay parlé de Monsieur Bourrit. On m'en a<sup>c</sup> encore parlé<sup>d</sup> comme d'un original.

---

<sup>2385</sup>Bourrit, Marc-Théodore, (1739-1819) il a marqué les débuts de la peinture alpestre en représentant sur émail et à l'aquarelle les principales cimes de Savoie et en illustrant les premiers *Voyages dans les Alpes* (1791-1796) d'Horace Bénédicte de Saussure qu'il a accompagné dans ses excursions. Il a publié aussi plusieurs « descriptions » des régions alpines, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même nom.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « bien ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « m'a ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « dit ».

[page 14]

À Underseven, le 4 aoust au soir, feuille 1<sup>ère</sup>

Je suis venu de Thun icy par le lac qui est immédiatement entre deux montagnes à pique<sup>a</sup>. Il m'avoit paru que je quittois à Thunn la côte du Stockhorn et du Niesen, mais je trompais beaucoup.

Je les ay côtoyés très longtems, les ayant sur ma droite et ce n'est qu'après avoir fait à ce qu'il m'a paru la moitié du trajet que le pic en a été tout à fait doublé. Le château de Spielers à Monsieur d'Erlach<sup>2386</sup> dont il est fait mention dans le voyage de Monsieur Deluc est au pied du Niesel. Ce doit être une froide habitation dans l'hiver, aussi m'a-t-on dit qu'il passe les hivers à Berne. En été il a la vue du lac et de l'autre côté une côte très roide mais garnie d'épicéas<sup>b</sup>, de pins, d'autres bois, quelquefois de vignes, quelquefois de prairies, quelquefois de cultures, avec très grand nombre de petites maisons éparses et fort peu de villages. Il y en a cependant trois ou quatre dans le trajet. Du côté droit qui est celui du château de Monsieur d'Eslach, il y a moins de vignes. Cependant, on m'a dit que Monsieur d'Eslach personnellement en a chez luy. Ce vin passe pour médiocre comme les deux côtes sont remplies ou de villages ou d'habitations isolées, il y a des sentiers de communication et c'est sans doute par ces sentiers que Monsieur Deluc a fait porter Mademoiselle S.

Du côté du Nord, par conséquent regardant le Sud, du côté gauche par la route que j'ay faite aujourd'huy, il y a deux cavernes remarquables. L'une très fameuse dans l'histoire du pays puisqu'elle a causé une guerre entre le canton de Berne et celui d'Underwald. On l'appelle le creux<sup>c</sup> de Saint-Béast<sup>2387</sup>. Je ne répèteray point ce qui en est imprimé dans les *Délices de la Suisse*. Pour l'historique, elle est à mi-côte. L'ouverture m'a paru d'en bas comme celle d'un terrier de bléreaux (sic). Il en coule un petit filet d'eau faisant cascade, c'est le débouché du torrent

<sup>2386</sup>Le château de Spiez.

<sup>2387</sup>La grotte de Saint-Béat sur le lac de Thoune était un pèlerinage très fréquenté au Moyen Age. La chapelle est mentionnée dès 1231. Les chanoines d'Interlaken, qui en avaient le patronage, demandèrent en 1511 une histoire du saint au franciscain bâlois Daniel Agricola, qui s'inspira d'un texte carolingien, la Vita de l'ermite Béat de Vendôme, en l'adaptant : originaire de Grande-Bretagne, élève de saint Barnabé, Béat aurait reçu de saint Pierre, à Antioche, la mission de convertir les Helvètes à la foi chrétienne. Après avoir fondé une communauté à Vindonissa, il se serait retiré dans une grotte du lac de Thoune, en aurait chassé un dragon et y serait mort à l'âge de 100 ans. Quand Berne eut adopté la Réforme, le flux des pèlerins tarit peu à peu. La chapelle fut démolie en 1530 et la grotte murée. Les reliques furent transférées à Interlaken, puis réparties entre Lucerne et divers lieux de Suisse centrale.

<sup>a</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé sur « pi ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « fren ».



qu'on voit dans cette caverne suivant les relations. Nota que je n'ay vu ny à droite ny à gauche d'autre cascade que celle-là qui n'est qu'un filet. Les guides et les ouvriers m'ont cependant dit que sur toute cette côte on a de l'eau qui apparemment ne sourcille pas en assez grande quantité pour que sa chute soit remarquable.

[page 15] Dans toute cette route du lac, on a à droite et à gauche les côtes que je viens de décrire et en face des montagnes moyennes ou glaciers qui paroissent bien plus proche qu'ils ne sont réellement.

Dans quelques endroit on voit le roc nud qui m'a paru en plusieurs endroits nommément auprès du Creux de Saint-Béast en couches horisontales.

Derrière le premier rang de montagne à droite, on voit quelques pics pyramidaux de la forme du Niesen et quelques uns isolés.

J'ay parlé de deux cavernes et je me rappelle que je n'en ay décrit qu'une. L'autre n'est, à présent que l'eau est haute, qu'un petit trou à fleur d'eau mais on dit que quand les eaux sont plus basses on peut y entrer et que le trou répond à une caverne qu'on appelle la couche froide. Voicy l'historiette qui a donné lieu à cette dénomination.

On dit qu'une folle prête d'accoucher dans le tems que les eaux du lac étoient basses se fit descendre sur la côte de ce côté-là et y accoucha. On en eut avis à tems heureusement car les eaux grossissoient. On alla les chercher et on sauva la mère et l'enfant qui alloient être noyés car la grotte est pleine d'eau quand elles sont hautes. Le nom de couche froide en est resté à la grotte.

[Pas loin ?] de la couche froide et du creux de Saint-Béast est un petit terrain au bas de la côte escarpée où il ne m'a paru y avoir trois toises<sup>2388</sup> et dans lequel on a cependant établi un chantier pour les bois qu'on coupe dans la côte. J'ay vu les glissoires par où on le fait couler vraisemblablement le long de la côte.

Comme dans cette partie la côte est roide, le lac doit être profond. On m'a assuré que vers le pied de la grotte et de ce [ ? ] il a plus de 80 brasses<sup>2389</sup>.

Ce que j'ay le plus remarqué dans cette route est le canal pratiqué pour fair tomber la Kandel<sup>2390</sup> dans le lac. J'y ay descendu. La plage est une grève fermée depuis que le canal existe. Cette grève est de sable noirâtre où j'ay cru remarquer des fragmens quartzeux et d'autres d'ardoises. Il y a aussi des cailloux roulés de tous les genres. J'en ay cassé quelques uns, les uns sont granite, d'autres quartz, d'autres marbre<sup>a</sup> [page 16] noir rayé de blanc, d'autres pierres remplies de trous comme les pierres ponces ou comme certains tophus. Il faudroit bien du tems pour en faire l'examen.

---

<sup>2388</sup> Environ 5 mètres.

<sup>2389</sup> Autour de 130 mètres.

<sup>2390</sup> Voir ci-dessus.

<sup>a</sup> Corrigé sur « nulle part ».

Nota que Monsieur Brydonne m'a dit depuis qu'il y a pris aussi le Niesen pour un volcan d'autant qu'il avoit vu comme moy des matières volcaniques. Il a été détrompé et par ses observations des deux côtes et par Monsieur d'Erlach de Spieln<sup>2391</sup> qui y a monté<sup>a</sup>.

Quelques arbustes çà et là commencent à croître sur cette grève. J'y ay vu des rhamnoïdes et des tamaris que je crois d'Allemagne. J'ay mis ces derniers dans mon herbier.

Le<sup>b</sup> torrent fait dans le lac un courant très sensible, très rapide et qu'il a fallu force de rames pour traverser de couleur grise et sale bien tranchante avec le bleu d'azur du lac.

J'ay monté par une prairie jusqu'à un pont, et là j'ay remarqué le pont et l'excavation artificielle.

L'excavation jusqu'où je l'ay vue a je crois 150 pieds<sup>2392</sup> de profondeur, je ne l'ay vu qu'une soixantaine de toises<sup>2393</sup>, soit qu'il n'y en ait pas davantage à exaucer et que là on ait trouvé le lit naturel du torrent soit qu'en ce point elle tourne. Je n'ay pas pu aller plus loin et personne n'a pu m'en expliquer davantage.

L'excavation est en talus qui subsiste d'un côté. De l'autre la plus grande partie est une pierre en couches horisontales qui m'a paru calcaire et qui à présent est à pique et près du bord. L'eau creuse par dessous. Le pont d'une culée à l'autre a 150<sup>c</sup> pieds si nous avons bien mesuré, 60 pas de Saint-Louis qui croit ses pas de 2 pieds 1/2<sup>2394</sup>. C'est donc la même du hault.

Le pont est un pont couvert comme ceux dont j'ay déjà parlé plusieurs fois. Il n'y a point d'arches, seulement les deux culées, mais ces deux culées de bonne pierre de taille sont par étages ou gradins en retrait de bas en hault et sur les retraites est appuyé une charpente qui va presque jusqu'au milieu du pont.



En voicy la forme.

Ces charpentes sont recouvertes au-dessus et au-dessous d'un mur de bardeau au vertical comme j'en ay déjà vu à quelques maisons en Suisse. Ainsi, je n'ay pu rien voir de l'intérieur.

<sup>2391</sup>Voir ci-dessus.

<sup>2392</sup>Une cinquantaine de mètres.

<sup>2393</sup>Un peu plus de 100 mètres.

<sup>2394</sup>Le pas simple valait 2,5 pieds, soit 75 centimètres environ.

<sup>a</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée en marge supérieure, isolée par un trait horisontal.

<sup>b</sup>Corrigé sur « j'ay porté jusqu ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « 60 pieds ».

[page 17] On navigue sur le lac à la rame<sup>a</sup>, on tend seulement une voile quand le vent est bon. Nous en avons fait mettre une partie de la route, mais le plus souvent sans effet. Ils n'ont d'autre artifice pour orienter leur voile que d'allonger ou d'acourcir une de leurs cordes qui tiennent de chaque côté au bateau. La route est la (sic) fatigante pour les rameurs car le lac a un courant sensibles vers Thun, ce qui est aisé à concevoir puisque c'est le cours de l'Aar.

Nous nous sommes embarqués à Thunn un peu au-dessous du lac, ainsi nous avons fait un bout de chemin en remontant l'Aar, ce qui est difficile. On prend le parti de longer la côte ou on trouve quelque moyen de piquer soit au fond, soit contre le rivage. Cependant, le bateau a retourné une fois arrivé dans le lac.

Nous sommes arrivés après quatre ou cinq heures de trajet à un petit pont défendu par une jettée au fond du lac du côté gauche. Il y a deux maisons ou cabanes. C'est, m'a-t-on dit, la maison d'un péager pour quelques droits.

L'Aar se jette dans ce même lac du côté droit jouxtant la route que je faisais. Je voulais aller à son embouchure et voir si son cours est sensible dans le lac comme on le dit du Rhosne dans le lac de Genève. Je ne l'ay pas pu parce que les bateliers m'ont dit qu'à présent que les eaux sont hautes je pourrais tomber dans quelque trou d'autant plus que nous sommes au soir et au clair de lune, et quant à l'effet que font les eaux de l'Aar dans le lac, ils ne m'ont donné nulle réponse satisfaisante. Il est certain que quand je suis arrivé dans le lac, le courant de l'Aar descendant étoit très sensible et par la couleur et surtout par sa rapidité, mais bien moins que celui du Kandel qui est blanc ou plustost gris.

#### Du lendemain matin

J'ay vérifié au jour que les maisons d'Underseven ne sont pas de bois jusqu'au [tournant ?] de terre. Les murs sont fondés sur quelques pieds de maçonnerie ou d'ardoise épaisse ou de marbre noir du pays.

Il y a dans une chambre qui est la maison de ville. Un tableau recouvert d'un autre qui contient les [armoiries ?] de tous les bourgeois d'Underseven.

Il y a aussi une [ ? ] factice de bouck-estain et des cornes naturelles d'une grandeur énorme<sup>2395</sup>. On ne connaît plus cet animal dans ce pays-cy

---

<sup>2395</sup>Le blason de la ville d'Unterseen, ainsi que celui d'Interlaken présente une tête de bouquetin.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne sur le même mot.

[page 18]

À Underseven, ce 4 aoust au soir, feuille 2

Le port du fond du lac<sup>2396</sup> est à un quart de lieue<sup>2397</sup> d'Underseven, chemin superbe.

Au bord du lac, d'un côté une pâture couverte de vaches, de l'autre un bois d'épicéa [?] dans la vallée.

Le village d'Underseven est assez considérable.

Toutes les maisons d'icy sont de bois et recouvertes de bardeau (Nota le bas d'ardoise épaisse ou pierre de marbre noir<sup>a</sup>), j'ay vu des granges où pour s'épargner apparemment la peine de scier, les murs de la grange sont des troncs entiers assemblés aux quatre angles. Il est impossible que cela joigne parfaitement. Cependant, il faut pour cela que les troncs soient bien droits. Je pense que ce sont des épicéas.

Quant aux couvertures, j'ay bien observé que pas une n'est d'ardoise.

Or, une montagne en pyramide ou pain de sucre à un quart de lieue du village contient une carrière d'une ardoise très épaisse dont icy les degrés des escaliers sont bâtis et j'ay vu sur le port un grand nombre de tables de cette ardoise épaisse de trois pouces à quelques [?] près, prêts d'être envoyés à Berne où on les employe pour des devants de cheminée. Il faut donc qu'il n'y ait icy que de cette ardoise épaisse. Elle est bien feuilletée en [shite?] sensible à l'œil mais dont les feuillets tiennent<sup>b</sup> très fermement. J'ay grande envie de visiter la carrière à mon retour. Je n'en ay pas le tems aujourd'huy.

Du port icy, je n'ay vu ny [cerisiers?], ny ces belles [c?] de Monsieur Deluc et de plus elles sont sans doute de l'autre côté du village. Nota : je les ay vues depuis<sup>c</sup>.

On fait beaucoup de kirschwaser. Je l'ay goûté sans eau et avec eau. Il est bon. Je n'ay pu voir la cerise qui est passée. On m'a assuré que c'est la même petite griotte noire, sauvageon de la griotte, que j'y ay vu employer en Franche-Comté, et dont le matin on m'a donné pour [def?] à Thun. On m'a dit qu'après-demain à Grindelwald<sup>2398</sup> où la saison est moins avancée, je trouveray abondance de ces cerises et que les cerises y sont à peine mûres.

---

<sup>2396</sup>Le lac de Thoune.

<sup>2397</sup>Moins d'un kilomètre.

<sup>2398</sup>Suisse, canton de Berne, district d'Interlaken.

<sup>a</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>b</sup>Corrigé sur « comm ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus pâle.

[page 19] Le pays entre deux lacs est bien moins froid que les montagnes de Neuchâtel puisqu'il y a de la vigne, médiocre à la vérité. D'ailleurs j'y ay vu dans les jardins beaucoup d'haricots.

J'y ay vu près<sup>a</sup> du lac, dans un bosquet, beaucoup d'aulnes folio albido<sup>2399</sup> et je l'ay pris dans mon herbier. On m'a dit que c'est le bois du pays dont on fait le moins de cas. On ne l'employe qu'à brûler. On n'en fait point de sabots. Le guide m'a dit qu'ils se font d'un très grand arbre qu'il n'a pu me nommer qu'en allemand, mais qu'il me montrera quand nous en trouverons. Ce n'est ny fayard ou hêtre, ny noyer, ny cerisier, peut-être est-ce le tilleul qui est<sup>b</sup> très commun dans tout le Jura et toute la Suisse et dont je sçais qu'on en fait ailleurs.

Nota<sup>c</sup> : c'est le tilleul dont on fait les sabots.

Je suis logé icy dans une vaste chambre avec quatre croisées à deux [?] faite de bois, ainsi séparé du plein air par l'épaisseur du bois et pour y remédier l'hiver un vaste poêle.

Les chaises sont les unes de bon bois, les autres de pailles, mais celles<sup>d</sup> de pailles n'[att?] avec des<sup>e</sup> desseins.

Il me paroît, à en juger par la fenêtre, que tout ce village-cy est un chantier où descendent<sup>f</sup> tous les bois du pays pour les porter à Berne par le lac.

P[age] 1 commerce de bois, d'ardoises épaisses, etc.

Nota toute la vallée de Grindelwald plaine de l'[alpifolié albido?] et le granite même dans le territoire du Valais et en arrivant aux eaux.

---

<sup>2399</sup>Cette variété particulière d'aulne n'a pu être identifiée.

<sup>a</sup>Corrigé sur « dev ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus pâle et l'écriture plus serrée.

<sup>d</sup>Corrigé sur « au tour ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « vendent ».

[page 20] J'ay vu une briqueteris à Thun. Elle ne chauffoit pas. C'est un trou assez profond où on met le feu entouré de briques rangées et prêtes à cuire.

J'ay sçu icy que Monsieur Robin de Thunn est un chirurgien fort estimé à Thunn.

J'ay vu à Thunn un botaniste qui est venu dans le cabaret me montrer un tome de son herbier et qui me garde gloire de l'avoir montré à Monsieur le duc de Wurtemberg qui a été aux glacières. Il estoit, dit-il, en relation avec Monsieur Haller et a donné un recueil des plantes [ ?ées]<sup>a</sup> à la bibliothèque publique de Berne. Au reste, quoyqu'il se pique de parler françois, il le parle très mal et il n'y a eu que des quiproquos dans notre conversation soit en françois, soit en latin.

On m'a fait dîner à l'auberge avec un jeune homme fils d'un<sup>b</sup> marchand de draps de Basle qui court toute la Suisse où il vend beaucoup de draps. On ne les fabrique point à Basle. Il les tire, m'a-t-il dit, d'Allemagne ou de Hollande, mais il m'a expliqué que par draps de Hollande, on entend en Suisse ceux d'Aix-la-Chapelle<sup>2400</sup> et autres manufacture des Pays-Bas catholiques et il convient qu'il ne prend pas ceux de Leyde qui seroient pour<sup>c</sup> Thunn. Il fait peu de commerce de ces draps avec la France où on préfère ceux de France. Cependant, quelques marchands de Paris vont aux foires de Basle qui se tient à la Saint Simon-Saint Jude<sup>2401</sup>. Le jeune homme a travaillé, envoyé par son père, dans la manufacture d'indiennes de Monsieur Deluze à Neuchâtel<sup>2402</sup>. Il y en [a] aussi à Basle et à Mulhouse. Basle, Neuchâtel et Mulhouse font des toiles<sup>d</sup> d'espèce toute différente. Mais il convient de la supériorité de celles d'[acquoise ?]. Nota que Monsieur [Pourtalès ?] m'a dit que cette supériorité ne vient pas de procédés particuliers, mais du soin et de la perfection avec laquelle tout s'y exécute. Ce jeune homme dit avoir vu à Neuchâtel des gens des environs de Paris qui cherchent à débaucher des anciens.

Il m'a dit ce que je sçavois déjà que la rubannerie est la grande fabrique et le grand commerce de Basle.

Mon botaniste est apoticaire. Je l'ay questionné sur le sel essentiel d'oseille. Il m'a confirmé qu'il se fait avec l'onys. Il sçait que c'est en Allemagne qu'on le fabrique, mais il n'en est pas sûr.

Le guide m'a dit icy que le pin est employé à des conduites d'eaux. Cela m'a été déjà dit et je crois que cela est vrai.

<sup>2400</sup>Allemagne, Land de Rhénanie-du-Nord- Westphalie, district de Cologne, chef-lieu d'arrondissement.

<sup>2401</sup>28 octobre.

<sup>2402</sup>Voir carnet 3, page 103.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « du ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « étoffe ».

Les baillis<sup>2403</sup> de Thun et d'Underseven sont de vrais baillis envoyés par Leurs Excellences de Berne et y rendent compte. Cependant, ils sont nommés avoyers<sup>2404</sup>.

---

<sup>2403</sup>Le bailli est un représentant de l'autorité souveraine sur un territoire déterminé. Placé par exemple à la tête d'un Bailliage appartenant aux cantons ou aux pays alliés (du xiv<sup>e</sup> siècle à 1798), il faut le distinguer du Bailli impérial. Rodolphe I<sup>er</sup> de Habsbourg et ses successeurs ont créé les bailliages de Souabe et d'Alsace, entre autres. Sur le territoire de la Suisse actuelle, les bailliages d'Argovie et de Thurgovie sont issus, au début du xiv<sup>e</sup> siècle, des bailliages établis par les Habsbourg autour de Baden et de Kibourg. Dans ces territoires, le bailli représente surtout les droits des Habsbourg, à côté de ceux de l'Empire. Pierre de Savoie introduisit des bailliages d'abord dans ses domaines personnels de Vaud et du Chablais, puis dans l'ensemble de ses Etats. Dans leurs Seigneuries territoriales édifiées entre le xiv<sup>e</sup> et le xvi<sup>e</sup> siècle, les cantons et leurs alliés reprirent l'organisation mise en place par les Habsbourg et la maison de Savoie. Cette organisation fut en vigueur dans les Pays sujets comme dans les Bailliages communs. Selon les régions, le représentant de l'autorité porte différents titres, tels que bailli, gouverneur (en Valais, à Aigle), Châtelain (dans l'Oberland bernois), balivo ou landfogto (Bailliages italiens des XII Cantons), capitano reggente (à Lugano), commissario (à Locarno). Á Zurich et Lucerne, le terme de Landvogt remplace peu à peu celui de Vogt dès le xvii<sup>e</sup> siècle. En règle générale, le bailli est choisi par le Conseil, parmi ses membres, puis assermenté. Il est nommé pour une durée déterminée. Dans les bailliages communs, les cantons intéressés se succèdent selon un tournus préétabli. En fonction de la dimension du bailliage et de son éloignement, le bailli a l'obligation d'y résider ou peut, au contraire, remplir ses fonctions depuis la ville (c'est le cas d'une partie des baillis zurichoïses par exemple, appelés Obervögte). Il jouit de larges compétences en matières judiciaire, administrative, financière, fiscale et militaire. Il doit assurer l'exécution des mandats du souverain dans son territoire et c'est à lui que les sujets prêtent hommage, DHS.

<sup>2404</sup>Dans les villes municipales, l'avoyer devint dès le xv<sup>e</sup> siècle le premier magistrat de la ville et le représentant des autorités du canton, notamment à Frauenfeld, Winterthour et Bremgarten, tout en exerçant, à Berthoud et Thoune par exemple, la fonction de bailli, DHS.

[page 21]

À Grindelwald, f[euille] 1<sup>ère</sup>

D'Underseven, nous sommes partis le matin dans<sup>a</sup> un char qui n'est pas à banc, c'est-à-dire dans une charette à la voye étroite et à timon très long. Il débordait derrière le char pour qu'il y eût place en cas de besoin pour quatre personnes en éloignant davantage les roues de derrière de celles de devant. Sur cette charette qui n'est pas à banc, on met en travers trois sacs de paille pour asseoir trois personnes et elle est très incommode à monter et à descendre parce que c'est une charette à ridelle, en sorte qu'il falloit être deux à m'aider pour monter et un qui me portoit pour descendre. Cette charette a en arrière un bâton armé d'une fourche de fer qu'on laisse pendre dans les montagnes roides parce que cette fourche arrêteroit la voiture si elle estoit disposée à reculer.

Je suis donc parti dans cette voiture d'Underseven. J'ay d'abord traversé l'Aar sur un pont couvert, j'ay traversé aussi<sup>b</sup> toute la vallée où il y a des champs cultivés clos<sup>c</sup> de barrières et aussi des communes dont je donnerai le détail ailleurs. J'ay vu de loin<sup>d</sup> ce qu'on appelloit le couvent d'Interlaken qui est aujourd'huy le château ou la demeure du bailli<sup>2405</sup>, enfin nous nous sommes engagés dans le pays qui conduit au Staupack et à Grindelwald. Dès que nous y sommes entrés, j'ay descendu et j'ay fait à pied tout le reste de cette journée qui a été de huit ou neuf lieues<sup>2406</sup>.

<sup>2405</sup>Fondée par le baron Seliger d'Oberhofen entre les lacs de Thoune et de Brienz (diocèse de Lausanne), la prévôté est mentionnée pour la première fois en 1133, quand l'empereur Lothaire la prit sous sa protection. Plusieurs papes et évêques confirmèrent ses possessions dès le XII<sup>e</sup> siècle. Le couvent féminin est cité dès 1247, mais il pourrait être plus ancien. L'acte de 1133 garantissait déjà aux chanoines le libre choix du prévôt et de l'avoué. A l'extinction des fondateurs (fin du XII<sup>e</sup> siècle), l'avouerie passa à leurs héritiers, les seigneurs d'Eschenbach. Une vive dispute opposa en 1472 les couvents masculin et féminin; l'évêque de Lausanne envoya deux visiteurs, qui constatèrent de graves manquements. Le prévôt fut arrêté, une partie des chanoines éloignés et remplacés par des religieux d'autres couvents. On prit des mesures de réforme; néanmoins, le couvent féminin fut supprimé en 1484 et ses biens attribués au chapitre de Saint-Vincent à Berne, récemment fondé. Le couvent d'hommes fut supprimé en 1528, comme tous les couvents du canton. Les chanoines reçurent une indemnité. Berne fit dès lors administrer les biens de l'ancien chapitre par un intendant. Après la Réforme, Berne fit des possessions du chapitre le bailliage d'I. Elle installa dans les bâtiments conventuels l'administration baillivale et, en 1532, un hôpital (asile pour « pauvres honneux »). En 1562-1563, elle transforma le chœur de l'église en grenier et cellier. Sous le bailli Samuel Tillier, on démolit l'aile ouest et l'on construisit le nouveau château (1746-1750).

<sup>2406</sup>Une trentaine de kilomètres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « et après avoir ».

<sup>b</sup>L'expression « couvert, j'ay traversé aussi » est rajoutée en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « et aussi des et ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.



On fait la moitié de la route le long de la Luchine ou Lutschinen<sup>2407</sup> qui dans bien des parties est un de ces<sup>a</sup> torrens si violent et si rapide que je les nomme des cascades horizontales. Les deux côtes sont le plus souvent à pique, couvertes jusqu'à une certaine hauteur de sapins ou plustost d'épicéas et plus hault roc isolé.

[page 22] J'y ay remarqué entre autres un endroit où deux énormes rochers tombés dans la Luchine en gesnent le cours et sont cause qu'elle creuse et se précipite en cataracte<sup>b</sup> redoutable. Les gens du pays ont établi trois planches entre ces deux rochers et les deux rives et ont la hardiesse de passer le torrent sur un pareil pont et Monsieur le ministre Salchli dont j'auray occasion de parlé l'a passé un jour avant moy pour faire un tour de force et vouloit à mon retour le répéter pour m'en donner le plaisir si je ne l'en<sup>c</sup> eusse empesché.

J'ay vu aussi dans le chemin un gros rocher de pierre calcaire tombé de la côte sur lequel il y a quelques pouces de terre, soit qu'elle soit aussi tombée de la côte, soit qu'on<sup>d</sup> l'y ait portée et un paysan industrieux a planté sur cette pierre un petit jardin.

J'y ay trouvé ailleurs un grand nombre de rochers tombés du sommet de marbre noir ou noirâtre avec des veines de ce spath blanc que j'en avois nommé il y a onze ans le spath cubique ou plustost trapézoïde calcaire. Ces roches tombées sont assez nombreuses pour être exploitées comme une carrière et j'en ay beaucoup trouvées d'employées à Unterseven, à Thunn, etc.

J'oubliais de dire que toute cette côte escarpée dans laquelle passe la Lutchine est semée d'une infinité de petites maisons ou cabanes éparses. Je n'y avois pas pris garde à cause de ma vue en allant. J'y ay fait attention à mon retour en estant averti par le joli spectacle qu'elles donnent à Grindelwald et me faisant aider des yeux des autres.

---

<sup>2407</sup>On distingue trois différentes Lütschines : la Lütschine noire, la Lütschine blanche et la Lütschine réunie. La Lütschine noire commence à Grindelwald, à 1010 m d'altitude, et s'étend jusqu'à la jonction avec la Lütschine blanche à Zweilütschinen, à 650 m d'altitude, où les deux rivières forment la Lütschine réunie. La Lütschine noire coule sur une longueur de 12,3 km à travers les fonds de vallées de Grindelwald et de Lütschental. La Lütschine blanche (123) commence dans la Trachsellauen, à 1200 m d'altitude, et s'étend jusqu'à la jonction avec la Lütschine noire à Zweilütschinen, à 650 m d'altitude, où les deux rivières forment la Lütschine réunie. La Lütschine blanche coule sur une longueur de 13,1 km à travers le fond de vallée de Lauterbrunnen. La Lütschine réunie (125) coule sur une longueur de 8,6 km et une largeur moyenne de 18,4 m depuis Zweilütschinen, à 650 m d'altitude, jusqu'à son embouchure dans le lac de Brienz, près de Bönigen, à 565 m d'altitude. Dans sa partie supérieure, la Lütschine réunie coule dans une vallée étroite, encaissée et très boisée. Dans sa partie inférieure, elle traverse la plaine alluviale de Matten, DHS.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « cascade ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « l' ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « que j'en ».

Dans cette route, j'ay souvent passé des torrens découlans de jolies cascades qu'on voit sur la côte et dont j'auray occasion de reparler. Les grands ponts comme celui de l'Aar que j'ay traversé en sortant d'Underseven sont plus communément des ponts couverts de bois. Les petits dont je parle sont ordinairement non de planches mais de longues poutrelles rondes ou plustost bûches de sapin. Il y en a un dans lequel j'ay laissé tomber ma canne entre ces rondins de bois et par un hasard fort singulier, elle n'a pas été entraînée par le torrent et perdue. Elle s'est trouvée arrêtée un peu au-dessous du pont entre quelques rochers et un paysan s'est déchaussé et a été me la chercher.

[page 23] La vallée étroite dont je viens de parler s'élargit cependant dans quelques parties et forme des morceaux de prairies très agréables dans l'été. Où on est sur le bord redoutable du torrent, on a une verdure très fraîche de beaux ombrages faits par la parure de chesnes, sicomores, tilleuls, etc. et on est adossé contre les forests d'épicéa presque à pique desquelles il tombe de petits cordons argentins de l'eau la plus saine et la plus pure.

Cette vallée se divise en deux à deux ou trois lieues d'Underseven à un village et si on veut luy donner ce nom, nommé Zweylutchinen<sup>2408</sup>. Sans sçavoir l'allemand, j'entends que ce nom veut dire les deux Lutchines. En effet, sur le point où il arrive, deux torrens<sup>2409</sup> qui se réunissent pour former la Lutchine dont j'ay déjà parlé<sup>a</sup>, l'un à<sup>b</sup> droite dans la route que je faisais vient de la vallée de Lutterbrun, l'autre à gauche de celle de Grindelwald. J'avois à voir les deux, celle de la Lutterbrun<sup>2410</sup> pour le Staupack<sup>2411</sup>, celle de Grindelwald pour les glaciers.

Ce qu'on appelle village à Zweylutchinen consiste dans trois ou quatre méchantes cabanes au pied d'un petit monticule plus bas que les hautes montagnes voisines et isolées. Nota qu'à mon<sup>c</sup> voyage de 1767, j'avois déjà observé que ces petits monticules isolés se trouvent souvent à la rencontre de deux vallées étroites et profondes et qu'on les a souvent [reboisées ?] pour y construire des forts. Tel est celui de Mont-Dauphin dans le haut Dauphiné et dans les Pyrénées j'ay aussi trouvé d'anciens forts dans la vallées d'Aux et autres dans des portions semblables construits dans les tems où on croyoit important de défendre les passages des Pyrénées.

Nota encore que les deux Lutchines se nomment icy la Lutchine noire, celle

<sup>2408</sup>Zweilütschinen, Suisse, canton de Berne, district d'Interlaken.

<sup>2409</sup>La Lutschine noire et la Lutschine blanche.

<sup>2410</sup>Lauterbrunnen, Suisse, canton de Berne, district d'Interlaken.

<sup>2411</sup>Staubbach, cascade de 300 mètres de hauteur que Goethe a rendue célèbre en 1779, soit un an après le voyage de Malesherbes, par un poème.

<sup>a</sup>Orthographié « parler ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « vient ».

<sup>c</sup>Orthographié « mont ».

qui vient de Grindelwald, et la blanche, celle qui vient de Lutterbrun. Mon laquais a réellement cru reconnoître une différence sensible dans la couleur des eaux de ces deux torrens. Je ne l'ay pas apperçue, mais sa vue est bien [?] que la mienne. D'ailleurs, ny moy ny luy n'avons pu nous porter au point précisément du confluent des deux Lutchines<sup>a</sup>.

[page 24] C'est dans la vallée du Lutterbrun que j'ay suivie. Elle est encore plus étroite, par conséquent plus profonde à l'œil que celle dans laquelle les deux Lutchines sont réunies et on y a le même aspect. Les deux côtes escarpées de sapin surmontées de roc nud et en perspective au fond des montagnes de neige ou de glace. Nota : toutes les pierres du chemin et toutes celles tombées de la hauteur sont calcaires, marbre ou schite qui me paroissent attaquables<sup>b</sup> aux acides. Je n'ay icy d'eau forte pour essayer<sup>c</sup>, mais j'en juge 1° à l'aspect, 2° à ce qu'elles ont du spath calcaire dans leurs fentes, 3° à ce que dans le pays on n'en fait point usage pour couvrir<sup>d</sup> les maisons. Elles sont toutes de bardeau.

J'ay vu sur une de ces côtes une prairie en pâturage dont la pente est rapide, coupée en marches d'escalier comme si elles avoient été faites à la main. Nous en avons fait demander l'explication par notre guide, et on nous a répondu que réellement les habitans ont fait ces marches à la main pour faciliter à leurs vaches la montée aux pâturages supérieurs. Cecy m'explique le même fait que j'avois<sup>e</sup> déjà observé au Mont d'Or dans mon voyage de 1751 et dont on ne n'avoit pas donné de raison suffisante. J'avois vu de semblables escaliers en montant au sommet du Mont d'Or proprement dit par une côte très rapide. Ces<sup>f</sup> degrés estoient si hauts que j'avois peine à les franchir d'un seul pas et on m'avoit dit qu'ils estoient faits par des pas de vaches. Or, je conçois que les bœufs par leurs pas uniformes sillonnent la route de Passy à Paris parce qu'une grande quantité de bœufs passent par la même ligne qui est le chemin mais non pas que des vaches errantes sur les montagnes tracent cet escalier régulier. Vraisemblablement, au Mont d'Or comme icy, ce sont les pâtres qui leur ont frayé cette route.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « torr ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « solubles ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « en juger ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « reco ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « j'ay ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « et on m'avoit dit ».

[page 25]

### À Grindelwald, feuille 2

Vallée de la<sup>a</sup> Lutterbrunn et le Staubback qu'on nomme Schtaupack<sup>2412</sup>.

Dans la vallée de Lutterbrunn, on voit du côté gauche le Yongfrawhorn<sup>b2413</sup> qu'on nomme en françois le Glacier de la Pucelle et si on vouloit s'enfoncer dans la vallée bien au-delà de Lutterbrunn on trouveroit un vaste et immense glacier.

Le duc de Wuttenberg qui a voyagé depuis peu dans ce pays vouloit y aller. Il couchait chez le curé de Lutterbrunn avec sa suite et nommément la comtesse de ...<sup>2414</sup> qui ne le quitta pas. Il dit chez le curé ou ministre qu'il alloit faire ce voyage parce que son ange vouloit bien en être. L'ange répondit qu'avec luy les glaces seroient des roses. Cependant, l'ange fit un signe d'après lequel tout le monde se réunit pour dissuader le prince de ce voyage.

De la vallée de Lutterbrunn, on peut aller à celle de Grindelwald par des hauteurs. C'est ce qu'on nomme dans la vallée de Luchon le portillon. Six Bernois qui m'avoient précédé d'un jour et que j'ay retrouvés à Grindelwald comme je diray par la suite ont fait cette route à pied et m'en ont fait un récit qui ne donne pas envie de les imiter. Cependant, il seroit tentant pour un botaniste, car dans cette route on trouveroit sûrement les plantes alpestre qu'on ne trouve pas dans les vallées. En effet, mon guide qui a fait une fois la même route m'a dit qu'il y avoit trouvé beaucoup d'alviés qu'il nomme arve<sup>c</sup> mais non des mélèses qu'il ne connaît pas.

Le Staupack estoit mon objet dans le voyage de Lutterbrunn. De tous côtés, il tombe comme j'ay dit de jolies cordons argentins du haut de la montagne et souvent des cascades à plusieurs étages dont l'effet est charmant. Mais à cinquante pas au-dessus du village de Lutterbrunn, il en tombe une perpendiculaire sans être arrêtée nulle part. Elle tombe de 900 pieds<sup>2415</sup> suivant l'instruction qu'on m'a donnée à Berne et de 1100 pieds<sup>2416</sup> suivant *L'État et les délices de Suisse*.

<sup>2412</sup>Toujours pour Staubach.

<sup>2413</sup>La Jungfrau est un sommet des Alpes dans le massif des Alpes bernoises. Son nom signifie littéralement « jeune fille » qu'ont peut également traduire par « vierge », 4158 mètres d'altitude.

<sup>2414</sup>Paul Petrovitz, depuis Paul I<sup>er</sup>, fils de Catherine II, et Marie Federowna, sa femme, grand-duc et grande-duchesse de Russie, voyageaient en France sous le nom du comte et de la comtesse du Nord. Ils avaient été rejoints à Lyon par le duc et la duchesse de Wurtemberg, sœur de la comtesse du Nord.

<sup>2415</sup>Environ 300 mètres, c'est bien le Staubach.

<sup>2416</sup>Presque 400 mètres.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « Lutterbrunn et le Stau ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « Jungfrau ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus pâle sur « arves ».

[page 26] Il est vrai qu'elle tombe en poussière et je me souviens que celle de la source de la Dordogne que j'ay vue en 1751<sup>2417</sup> me parut aussi tomber en poussière, moins<sup>a</sup> cependant que celle-cy, parce qu'elle est apparemment moins haute. Je n'ay rien à ajouter pour celle-cy à la description de Monsieur Deluc<sup>2418</sup> si ce n'est que cette eau dans sa chute tombe quelquefois en l'air comme d'une gouttière avancée<sup>b</sup> et quelquefois baigne le rocher quand il y a des saillies sur lesquelles<sup>c</sup> elle coule et tel est son état en bas et je crois avoir bien remarqué qu'elle est plus poussière dans la partie où elle tombe en<sup>d</sup> gouttière que dans le bas. On voit les atomes de poussières se réunir et former un<sup>e</sup> courant d'eau le long de la surface du rocher.

Nota qu'au Mont d'Or d'Auvergne où j'ay été en 1751, la chute de la Dordogne est encore gouttière en bas<sup>f</sup> en sorte qu'on peut passer entre le roc et la cascade et voir à travers les iris et je les vis au Mont d'Or, malheureusement<sup>g</sup> c'est un terrain en talus<sup>h</sup> de schistes glissants sur lesquels on n'est pas à son aise pour jouir d'un spectacle agréable<sup>i</sup>. Nota aussi que je ne sçais pas comment a fait Mademoiselle S. pour descendre en courant dans l'amas<sup>j</sup> de petites pierres qui est au pied du Staupack. Au moins a-t-elle couru grand risque de se démettre le pied. Je crois au contraire qu'avec le bras<sup>k</sup> de Monsieur Deluc, elle pouvoit en descendre sûrement et commodément, parce qu'avec de l'attention on se soutient toujours sur un terrain de petites pierres.

Au reste, je n'ay pas eu le bonheur de voir avant dîné qu'un<sup>l</sup> [il manque un mot] parce qu'il y a une heure pour cela<sup>2419</sup> et que je suis arrivé trop tard. J'en ay

<sup>2417</sup>La Dordogne prend sa source au Puy de Sancy (Puy-de-Dôme, 63) à 1885 m d'altitude.

<sup>2418</sup>Deluc, *Lettres physiques et morales sur les montagnes ...*, Op. cit., Lettre V : d'Unterseven à Lutterbrun, pages 92 sq.

<sup>2419</sup>C'est vers 11 heures du matin.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>L'expression « quand il y a des saillies sur lesquelles » est corrigée en interligne d'une encre plus pâle sur « sur lequel ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « n'est pas ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>L'expression « d'Auvergne où j'ay été en 1751 la chute de la Dordogne est encore gouttière en bas » est corrigée en interligne sur « elle est gouttière au bas ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « cependant ».

<sup>h</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>i</sup>L'expression « jouir d'un spectacle agréable » est corrigée en interligne d'une encre plus pâle sur « descen observer un phénomène agréable ».

<sup>j</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne d'une encre plus pâle sur « de l'amas ».

<sup>k</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus pâle sur « bran ».

<sup>l</sup>L'expression « avant dîné qu'un » est corrigée en interligne d'une encre plus pâle sur « comme eux les singuliers effets d'un ».

cependant vu quelques unes et je conçois aisément qu'une heure plus tard<sup>a</sup> j'en aurais vu bien davantage<sup>b</sup>.

D'ailleurs, j'aime infiniment mieux la<sup>c</sup> chute du lac d'Ôo que j'ay vue deux fois en 1767 que celle du Mont d'Or et que le Staupack luy-même. Dit-on<sup>d</sup> la vérité sans enthousiasme, au Staupack<sup>e</sup> comme au Mont d'Or, on voit de grosses goutières tombant de très hault. Au Staupack<sup>f</sup>, ce sont deux coïncidences, mais au lac d'Oo c'est un bien<sup>g</sup> plus gros cordon tombant<sup>h</sup> peut-être de moins hault mais toujours de cent pieds<sup>2420</sup> au moins une grande brume<sup>i</sup> ne s'éparpillant point en poussière et formant à son [page 27] pied un vaste lac entre<sup>j</sup> des montagnes escarpées dont on ne voit point l'issue parce qu'elle est oblique<sup>k</sup> et sur une longue pierre de schiste qui fait l'effet d'une nappe d'eau artificielle. Après quoy, la chute de cette eau pendant une demi-lieue<sup>2421</sup> à côté du chemin par lequel on monte au lac produit une infinité d'autres effets bien supérieurs, suivant mon goût, à une chute verticale. Il n'y a que les effets du soleil tels que les a vus Monsieur Deluc qui puissent donner quelque préférence au Staupack, mais je suis encore sûr qu'on voit les mêmes effets au lac d'Ôo lorsque ce cordon est éclairé<sup>l</sup> par le soleil<sup>m</sup>.

La réception du pasteur obtient aussi de Monsieur Deluc des éloges que je n'adopte pas<sup>2422</sup>. On est heureux, dit-on, que le pasteur loge parce que sans luy personne ne logeroit. Mais il y a un cabaret de chartier<sup>n</sup> qui deviendroit un bon cabaret si on [n'estoit ?] pas reçu chés le ministre. Pour moy, j'aime toujours mieux un cabaret.

D'autres aiment mieux le pasteur, homme plus instruit et qui démontre mieux son pays. C'est par le ministre Salchy qui a logé chés luy que j'ay sçu l'anecdote du passage du duc de Wurtttemberg. J'ay sçu aussi qu'il est bien dégoûté des

<sup>2420</sup>Plus de 30 mètres.

<sup>2421</sup>Moins de 2 km.

<sup>2422</sup>*Idid.*

<sup>a</sup>Certainement pour « tôt ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « J'en ay cependant vu quelques unes » est corrigée en interligne d'une encre plus pâle sur « j'ay cependant vu quelques uns au bas et je conçois aisément le reste ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « la lu ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « disent ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « Staubborn ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « Staubborn ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>h</sup>Corrigé sur « si je m'en souviens ».

<sup>i</sup>L'expression depuis « cent pieds » est corrigée en interligne sur « deux ou trois cens pieds ».

<sup>j</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « vaste lac contre ».

<sup>k</sup>Corrigé sur « par ».

<sup>l</sup>Corrigé sur « frappé ».

<sup>m</sup>L'expression depuis « Staupack » est corrigée en interligne sur « Staupack ».

<sup>n</sup>Pour « charretier ».

Anglois dont plusieurs se sont conduits chez luy avec la plus grande insolence.

Il n'y estoit pas quand j'y ay passé. J'ay trouvé sa femme avec qui j'ay dîné, quoyqu'elle fût malade. C'est une bien bonne femme à ce qu'il m'a paru.

Elle m'a montré un billet. L'autre jour, Monsieur Bourrit prétend qu'il y a passé le 1<sup>er</sup> may pour la 5<sup>ème</sup> fois de sa vie et m'a demandé un [p ?] que j'ay donné comme un nom supposé.

J'ay sçu d'elle par notre<sup>a</sup> interprète qu'une très ancienne mine de fer dans ce pays a été abandonnée et qu'une de plomb l'a été depuis peu parce que Leurs Excellences de Berne ont remarqué que la dépense excède la recette. Elle m'a donné des morceaux de la mine de plomb en spath blanc et d'autres de cobalt d'Islande qu'elle nommoit spath stein<sup>b</sup>. Je<sup>c</sup> suis revenu de Lutterbern à Zweyluchenen et là ay passé la Luchine sur un<sup>d</sup> pont et remonté jusqu'à Grindelwald, le tout à pied à côté [page 28] de mon char. J'ay bien fait huit bonnes lieues<sup>2423</sup> à pied au moins dans cette journée. La vallée de Grindelwald est d'abord semblable à celle de Lutterbern, mais en arrivant à Grindelwald on monte beaucoup plus pendant un demi-quart de lieue<sup>2424</sup> et ensuite la vallée s'élargit bien davantage comme je diray.

Nota 1° que le duc de Wuttenberg a aussi couché à Underseven chés le ministre que j'ay vu à mon retour et le ministre, homme régulier et scandalisé des mœurs du prince m'a cependant montré deux chambres se communiquant comme pour mari et femme dans lesquelles il l'a fait coucher, luy et la comtesse.

Nota 2° que Monsieur le ministre Salchli m'a dit que celui de Grindelwald luy a dit qu'il voudroit fort loger comme celui de Lutterbrunn pourvu que ce ne soit pas des Anglois, mais que le maître de l'auberge dit qu'il ne loge pas pour conserver chez luy les personnes.

Nota 3° qu'il y a une mine de fer qu'on exploite à présent dans le Hasly<sup>2425</sup> et qu'il y a à présent même des commissaires de Berne qui y ont été envoyés pour l'examiner.

---

<sup>2423</sup>Une trentaine de kilomètres.

<sup>2424</sup>Environ 500 mètres.

<sup>2425</sup>Vallée du Hasly, vallée du canton de Berne.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « un ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Corrigé sur « je suis revenu ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « le pont ».

[page 29]

À Grindelwald, feuille 3<sup>ème</sup>

3

La vallée de Grindelwald est très supérieure à celle du Lutterborn. Elle est large, couverte de quantité de petites maisons qui ne sont à la vérité que des cabanes basses de bois couvertes de bardeaux assujettis avec des pierres pour défendre les toits contre les vents. D'excellens pâturages et quelques cultures entourées de barrières<sup>a</sup> qu'on peut franchir aisément. Une fraîcheur très agréable, une verdure sans art que je crois cependant égale pour le moins<sup>b</sup> à celle des boulingrins anglois, et de tous côtés<sup>c</sup> des eaux vives coulantes et jaillissantes par<sup>d</sup> des conduites de bois et beaucoup<sup>e</sup> d'arbres épars surtout d'[alno folis?] albedo, merisiers, etc. faisant de l'ombrage partout. Sur la côte les forests de sapin jusqu'aux sommets qui paraissent nuds<sup>f</sup>.

Voilà ce qu'on a dans toute cette vallée lorsqu'on<sup>g</sup> tourne le dos aux glaciers. Je me suis assis<sup>h</sup> sur un banc qu'un vieillard du pays y a mis il y a une cinquantaine d'années sous quelques arbres et j'ay trouvé cette position charmante. Ajoutez-y le beau sang des habitans de la vallée des deux sexes et des enfans et leur air de<sup>i</sup> bonté qu'on apperçoit malgré le vice de la mendicité.

p[age] 1 sur la bonhomie et le désintéressement des habitans de l'Oberland<sup>2426</sup> ajoutez l'usage d'offrir aux voyageurs des bacquets, des cerises, des fraises, des morceaux de cristal ramassés, usage intéressé quoy qu'en dise Monsieur Deluc et [?] depuis que c'est la mode d'aller voir les glaciers. J'ajouteray en sens contraire la bonhomie du vieillard qui a fait un banc et que j'en ay fait remercier qui m'a fait répondre que je ne luy en avois nulle obligation parce qu'il ne pensoit pas à moy<sup>j</sup>.

<sup>2426</sup>L'Oberland bernois est séparé des Alpes valaisannes par la vallée du Rhône. Entièrement situé en Suisse (dans l'espace assez restreint compris entre l'Aar, au nord et le Rhône, au sud), ce massif d'une très grande ampleur compte neuf sommets de plus de 4000 mètres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « hayes ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « sans art que je crois cependant » est corrigée en interligne sur « égale au moins sans art ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « côtes ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « comme dans les montagnes ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « sur les côtes des sapins ».

<sup>f</sup>L'expression « jusqu'aux sommets qui paraissent nuds » est corrigée en interligne sur « jusqu'au hault où le roc paraît nud ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « qui est un triangle ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « lorsqu'on la ».

<sup>i</sup>Corrigé en interligne sur « de bonté ».

<sup>j</sup>L'expression depuis « page 1 » jusque là est rajoutée en marge supérieure, avec un signe de renvoi, isolée par un cadre grossier.



Je ne trouve donc à cet égard rien d'exagéré dans les récits de Monsieur Deluc, si ce n'est 1° qu'il parle de Suisses habillés à l'ancienne mode du pays avec une longue barbe, etc. et le maître de l'auberge qui me conduit et qui paroît avoir entre quarante et cinquante ans n'a jamais vu de ces anciens habillemens et ne sçait que par tradition qu'ils ont existé et m'assure qu'il n'y a pas à présent un seul homme dans la vallée qui porte cet habillement antique. Seulement, il a vu quelques grandes barbes dans son enfance mais il n'y en a pas une seule depuis longtems. Nota que j'ay vu de grandes culottes dès que je suis entré dans le canton de Berne et de grandes barbes du côté de Thunn. L'homme d'icy qui me conduit et mon guide qui est d'[A ?] près de Neuchâtel m'ont dit conjointement que c'est dans l'Arguel, au pays du canton de Berne au nord et non pays de montagnes que cet usage s'est conservé.

[page 30] 2° ce que dit Monsieur Deluc de la bonté, du désintéressement surtout de ces gens de l'Oberland est aussi en exagéré et pour preuve il n'est aucun pays où il y ait autant de mendicité. Il est vrai qu'ils mandient et avec un air ouvert, un air de franchise que les gueux n'ont pas dans la plupart des pays, mais pas moins on n'y fait pas un pas sans trouver dix mandians et ce ne sont pas des vagabonds, ce sont tous les gens du pays, surtout les enfans et cela n'est pas étonnant par les raisons que je diray tout à l'heure, mais il est toujours vrai que cela ne s'accorde pas avec le tableau de Monsieur Deluc.

Dans le fait, j'ay interrogé le maître de l'auberge qui me menoit sur la plupart des ces enfans mendians. Ce sont, m'a-t-il dit, des orphelins qui n'ont rien, mais quoyqu'ils n'ayent rien, ils ne meurent pas de faim et n'ont point d'inquiétude. Voilà pourquoy ils mandient avec des physionomies qui annoncent la santé, la force et la gayeté.

Il n'y a point d'argent dans le pays, point d'exercice pour les bras, point de police qui défende la mendicité, donc elle doit y estre commune. D'autre part, les orphelins et autres qui n'ont rien ne manquent point d'asiles l'hiver, ny<sup>a</sup> de vivres, ny en général de nécessaire parce que la communauté est obligée d'y pourvoir<sup>b</sup>. Voilà pourquoy ils ont l'air sain et gay.

Les filles et femmes<sup>c</sup> ont des chapeaux de paille comme le dit Monsieur Deluc, mais je leur en ay vu depuis la Bresse et depuis que j'ay cessé de voir les chapeaux de [castor ?] des Bourguignonnes. D'ailleurs, rien de particulier dans leur habillement. J'ay entré dans une de leurs<sup>d</sup> cabanes, à ce qu'on m'a dit la plus humble du pays. J'y ay vu faire la cuisine sans cheminée, le toit de bardeau mal

---

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « vouloir ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « ces ».

joint laisse passer la fumée, ce qui n'empêche pas qu'on en soit enfumé. La chambre voisine serait trop basse pour un homme qui a trois<sup>a</sup> pouces<sup>2427</sup> de plus que moy, ainsi c'est pour la plupart des Suisses de ces cantons<sup>b</sup>. Tous leurs ustensiles de ménage sont de bois. De grandes cuillères de bois car ils ne font pas la petite bouche. Une espèce de barril de 3 pieds 1/2 de haut<sup>2428</sup> que je croyois d'abord un bas-beurre<sup>2429</sup> à la françoise pour une grande laiterie<sup>c</sup>. On m'a dit qu'il sert à faire des compottes et ayant fait expliquer ce mot, j'ay appris que ce sont des espèces [page 31] de choux-croutes ou autres préparations de légumes qu'ils font l'été pour les conserver l'hiver.

Il n'y a point à présent de troupeaux dans la vallée. Les vaches y sont avant et après l'été, c'est-à-dire avant la fonte des neiges et dans<sup>d</sup> le tems de l'arrivée des nouvelles. Elles sont à présent dans les prairies de montagnes qu'on ne voit pas d'en bas parce que la côte droite ne laisse pas voir la partie platte. Les moutons et les chèvres sont dans les parties les plus roides et même parmi les sapins. J'ay demandé si les chamois ne s'alliaient pas quelquefois avec les chèvres. On m'a répondu qu'ouy, et même avec les brebis et qu'on voit souvent des agneaux et des chevreaux qui tiennent du chamois. Ensuite, la race se réunit à celle des moutons et chèvres après quelques générations et on n'a pas fait sur cela d'expériences exactes. Ces gens-cy m'ont paru ne pas savoir ce que c'est que le bouc-estain quand je les ay interrogés. Nota que leurs troupeaux sont le plus souvent sans chiens pour les garder parce que les Suisses ont détruit les ours et les loups au lieu que dans le Bugey et dans la Savoye la bienfaisance des seigneurs qui défendent la chasse, protègent l'ours et le loup comme le cerf et le chevreuil. Icy on ne connoît guères de [façons ?] que le chamois qui échappe aux plus adroits chasseurs. Cependant, on y voit aussi, mais rarement, des loups-cerviers, cet animal devenu rare dans les pays même où l'ours et les loups sont encore domiciliés comme dans les Pyrénées, existe encore icy. J'imagine qu'il est plus vorace, par conséquent plus affamé, par conséquent plus voyageur que les ours et qu'il vient de plus loin.

---

<sup>2427</sup> à 8 cm.

<sup>2428</sup> Un peu plus d'un mètre.

<sup>2429</sup> Batbeurre : Est composé de ces deux entiers, bat, et beurre, c'est un instrument à battre et faire le beurre, sçavoir est un baston rond de deux pieds et demy de long ou environ, enchassé par un bout dans une rouëlle ou petite assiette de bois espaisse d'un bon pouce, laquelle sert à gadiller, hausser et baisser le laict en le battant dans la baratte, pour à force de battre en tirer le beurre, sortant l'autre bout dudit baston hors la baratte par le trou du fonds levis, ou couverture levisse d'icelle, pour servir comme de manche et empogneure à celuy ou celle qui bat le laict jusqu'à ce qu'il soit prins et coagulé en beurre, Nicot, *Thresor de la langue française* (1606), page 71.

<sup>a</sup> Corrigé en interligne sur « plus ».

<sup>b</sup> Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup> Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>d</sup> Corrigé sur « app ».

Quant aux arbres, comme j'ay toujours été dans les vallées, je ne vois guères que celles de France et j'avois fait la même observation il y a onze ans<sup>a</sup>. Ce n'est qu'en montant les sommets, ce qu'on appelle dans les Pyrénées le port ou portillon, qu'on trouve les plantes de montagne. Pour en trouver dans les Pyrénées, il me fallut herboriser un jour dans les pâturages communs de France et d'Espagne. J'en trouvay aussi un peu à Cazaril, sur le port de Benasque, sur celui de [?]. [page 32] Icy, j'en ay trouvé jusqu'à présent plus dans le Jura le jour que je me détournay du grand chemin d'un quart de lieu<sup>2430</sup> pour aller voir une fruitière que jusqu'à présent dans la route entière d'Underseven à Lutterbrunn et à Grindelwald. Je crois cependant les vallées aussi hautes que bien des sommets du Jura et je suis porté à en conclure que les plantes alpestres exigent moins la hauteur absolue du terrain que la hauteur relative aux terrains voisins, ce qui peut être bon à observer pour ceux qui les cultivent. Quand j'ay voulu interroger icy sur le mélèse, je n'ay pu me faire entendre, ce qui me fait juger qu'il n'y en a point dans les environs. On m'a bien mieux entendu sur l'alviés qu'ils nomment arve et dont ils mangent le fruit et font même le [?] à Berne. Mon guide qui est d'Anect près de Neuchâtel, mais qui vit à Berne le connoît, et m'a dit que j'en aurais trouvé beaucoup si j'avais suivi la route qu'il a fait l'an passé avec des voyageurs en venant de Lutterbronn à Grindelwald opéré<sup>b</sup> par les sentiers au travers des sommets des montagnes, sans redescendre au village de Zweylatchinen comme j'ay fait et comme font ordinairement les voyageurs, ce qui s'accorde avec la théorie que je viens d'[?]. Je trouve icy le [batha ? lutea], des aconiths bleus\* et c'est tout.

Pour revenir à ce que Monsieur Deluc dit de l'hospitalité et de l'offre de leurs denrées faites par les habitans de l'Oberland, j'observeray que sur terres de France, de ce pays des despotiques, j'ay toujours vu<sup>c</sup> et éprouvé l'hospitalité toutes les fois qu'elle est nécessaire, c'est-à-dire partout [où] il n'y a pas d'auberges<sup>2431</sup>. Si elle n'existe pas dans le Valais comme dans l'Oberland, la cause en est non dans le gouvernement qui est encore plus républicain dans le Valais que dans le canton de Berne, mais dans la stupidité des habitans et leur peu d'habitude avec les étrangers. De là vient leur caractère plus sauvage par crainte et défiance que malfaisant, aussi Monsieur Zeerleder m'a-t-il dit les deffences énormes à cet égard du canton d'Ury<sup>2432</sup> en Valais, quoyque l'un et l'autre soient démocratiques. J'ay éprouvé la même chose et passant les Pyrénées où sans Monsieur David on me refusait

<sup>2430</sup>Moins d'un kilomètre.

<sup>2431</sup>Cette opinion a déjà été exprimée par Malesherbes lors de son voyage dans les Pyrénées, pages 78-79.

<sup>2432</sup>Le canton d'Uri.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « ap ».

pain, foin [ ?] et asile pour coucher<sup>2433</sup>. Personne n'y passe et les Espagnols croient qu'un étranger est un malfaiteur. Quant à l'offre des denrées et surtout des laitages, je l'ay trouvé[e] aussi dans tous les vastes<sup>a</sup> pâturages à cause de l'abondance de ces denrées et du grand secours qu'en a souvent un voyageur égarré. Monsieur Deluc n'a pas songé qu'un des exemples qu'il cite dans un voyage de Genève à Lion est précisément du Bugey non de France.

---

<sup>2433</sup>Voir le voyage dans les Pyrénées, pages 84-86.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

[page 33]

### À Grindelwald, feuille 4

Je n'ay point parlé dans la feuille précédente des glaciers et glacières. J'alai en tracer le tableau quand relisant l'*Instruction*<sup>a</sup> p[ages] 14, 18, 19, 20 et 21 de l'exemplaire qu'on m'a donné à Berne, j'ay trouvé que je n'avais pas un mot à y ajouter que cecy.

J'ay décrit l'aspect de la vallée tournant le dos aux deux glaciers<sup>2434</sup> dans la feuille précédente. L'aspect regardant les glaciers est précisément celui qui est peint dans cette *Instruction*.

La vallée est un triangle comme je l'ay dit et tel que celui de la vallée de Luchon et que de beaucoup d'autres vallées qui sont le confluent<sup>b</sup> de deux autres.

La vallée de Grindelwald est le confluent de deux glaciers, vallées qui suivant l'ancienne tradition n'estoient pas autrefois glaciers. On voit à la droite de la grande crête qui [limite ?] le glacier d'en bas et sous laquelle passe la Lachine<sup>c</sup> Latschinen, le terrain de la chapelle de sainte Pétronille<sup>2435</sup>, ancien pèlerinage fréquenté par les Valaisans. L'auteur de l'*Instruction* le dit et c'est la tradition commune du pays. On fait remarquer de l'auberge un trou noir au milieu du glacier où on dit que jamais neige ny glace ne s'est arrestée, ce qui doit dériver de la nature du terrain, mais ceux qui y ont été ne m'ont dit sur cela rien de satisfaisant. Ils disent<sup>d</sup> qu'il y a des exhalaisons sulfureuses qui empêchent la glace d'y tenir<sup>e</sup>.

On montre aussi de l'auberge à travers le Viescherhorn<sup>f</sup> qu'on m'avoit nommé icy par [contre ?] Friescherberg<sup>g</sup><sup>2436</sup> un point où tous les gens du pays assurent que le jour de Saint Martin<sup>2437</sup> ou les jours précédens et suivans on voit le soleil à travers un trou qui perce la montagne jusque dans le Valais. Qu'on en croye ce qu'on voudra. Les bonnes<sup>h</sup> gens disent que saint Martin l'a percé avec une perche. Ceux qui ne croient pas au miracle attestent pourtant le fait. Seroit-ce une voûte de main

<sup>2434</sup>Le glacier supérieur et l'inférieur.

<sup>2435</sup>Édifiée en 1341 sur la commune de Grindelwald.

<sup>2436</sup>Finsteraarhorn.

<sup>2437</sup>Le 11 novembre.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « de Monsieur Gesner ».

<sup>b</sup>Corrigé sur rendes ».

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « on croit, disent-ils, ».

<sup>e</sup>L'expression depuis « ils disent qu'il y a » est rajoutée en bout de ligne et entre deux paragraphes d'une encre plus brune.

<sup>f</sup>Souligné.

<sup>g</sup>Souligné.

<sup>h</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « les uns ».

d'homme creusée pour un ancien<sup>a</sup> chemin qui conduisait au<sup>b</sup> Valais avant que le glacier existast et en faveur des pèlerins de sainte Pétronille? Nota : j'ay vérifié depuis que le fait est constant dans de certains tems de l'année non pas le jour de saint Martin comme disent les paysans mais vers la saint Martin et aussi, à ce que m'a dit l'aubergiste, en hiver, ainsi<sup>c</sup> à distance égale du solstice d'hiver<sup>d</sup>.

[page 34] On peut aller de Grindelwald au glacier d'en haut ou à celui d'en bas.

Monsieur Deluc a préféré de faire voir à Mademoiselle S[hellemburg] celui d'en haut. Je crois que c'est pour luy donner la gloire d'avoir fait quelques pas sur la glace. En effet, par un chemin de plus de demie-lieue<sup>2438</sup> assez pénible, on arrive à ce glacier d'en haut par le côté. Là, il faut franchir une espèce de [ ?ger] de grosses roches que le glacier a apporté à droite et à gauche. Alors, on peut faire cinq ou six pas sur un plancher de glace grisâtre et sale parce qu'elle est recouverte de terre et, au bout de ces cinq ou six pas, on se trouve au pied des pyramides ou rochers de glace qu'on voit aussi bien d'un peu plus loin. Je les compare pour la forme avec certains cailloux cariés, striés ou sillonnés ou, pour prendre une comparaison plus voisine de l'objet, à quelques glaçons dans les seaux à rafraîchir dans l'été, qui prennent à peu près la même forme. Il est vrai qu'on voit à travers les fentes du bleu d'abord plus tendre et, au fond de la fente, plus foncé. Voilà tout ce qu'on voit à ce glacier d'en haut, à moins de grimper sur les glaçons mêmes, ce que je crois impossible ou au moins excessivement difficile et, quand on y est, dangereux<sup>2439</sup>.

Quant au glacier d'en bas, on arrive par une jolie prairie jusques près de son pied. Là, on a quelques toises à marcher parmi de grosses pierres jettées en avant par le glacier. On en vient à bout et on arrive non pas sur le glacier car il est à pique, mais dessous, c'est-à-dire sur la veine d'où sort la Latchine, ce qui est un aspect bien plus intéressant, suivant moy, que l'autre côté. On voit cette voûte très élevée pendant une quinzaine de pas et on peut entrer et poser le pied jusques dessous. On en voit sortir le redoutable et bruyant torrent de la Lutchine et le toit qu'on a sur sa teste est de glace brillante dont les fentes sont de différens bleus, l'intensité estant toujours plus grande au fond. Je conviens que ce palais de diamant mérite la peine qu'on a prise pour l'aller chercher, et après l'avoir vu, on conçoit les merveilles rapportées de tous les glaciers de Savoye, à l'exception des couleurs autres que le bleu qu'on y voit pas parce que c'est le soleil qui les produit comme

<sup>2438</sup> Environ 2 kilomètres.

<sup>2439</sup> Les premières ascensions de glaciers de Grindelwald datent des années 1810.

<sup>a</sup> Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « cet ancien ».

<sup>b</sup> Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « conduit vers le ».

<sup>c</sup> Corrigé sur « distance égale du solstice ».

<sup>d</sup> L'expression depuis « nota » est rajoutée en bas de page d'une encre plus claire.

des iris au lieu qu'il ne pénétrait pas dans cette voûte à l'heure où j'y ay été. Le bleu au contraire est, je crois, la couleur naturelle de tous les [?]<sup>a</sup> transparents fort denses.

À mon retour, j'ay pris dans un verre de l'eau bleue du lac de Thunn et je l'ay trouvée très blanche.

[page 35] Les glaciers se font dans leur chute deux remparts de grosses<sup>b</sup> pierres qui en défendent l'approche, et ces remparts ou [margats ?] existent dans les endroits où le glacier a été, quoiqu'il s'en soit retiré depuis. Nota qu'il s'en trouve qui prouvent que les deux glaciers de Grindelwald ont été beaucoup plus loin et il y en a qui doivent remonter à des tems éloignés<sup>c</sup> car j'ay vu de ces [murgat ?] à présent couverts de bois. La tradition est pour un qu'on m'a montré qu'il a existé vers 1611 à l'endroit où le [margat ?] existe à présent.

D'autre part, la tradition bien plus ancienne de la dévotion à sainte Pétronille et le trou qu'on voit dans la montagne du fond, et d'autres faits rapportés par les auteurs concernant les glaciers de Savoye annoncent leur progrès au lieu de leur diminution. Voilà tout ce que j'en sçais<sup>2440</sup>.

Les six Bernois qui avoient passé à Lutterbrun un jour avant moy et de là à Grindelwald par le portillon, revenoient de la montagne à peu près en même tems que j'arrivais à l'auberge par la route de la vallée. Ils se vantoient d'avoir été plus loin que personne. Un d'eux, le plus âgé de la troupe est venu me trouver pour m'offrir ses lumières sur le pays. Je l'ay accepté et elles m'ont été très utiles. Ma société ne luy a pas été inutile non plus car c'est un homme qui paroît de 40 ans passés et ses camarades plus jeunes que luy l'avoient retrouvé dans leurs courses qu'il n'avoit pas refusé pour gloire, mais dont il seroit crevé si cela eut duré. Ses camarades comptoient aller le lendemain aux<sup>d</sup> Hasly. On va par les montagnes et le portillon. Cet homme qui s'appelle le minitre Shachly, ministre de Stettlen<sup>2441</sup> près de Berne deux ou trois heures après son retour des glacières sentit une fatigue et le peu d'[inc ?] qu'il paroît [?] avec des jeunes gens courant comme des écoliers un jour de congé sans goût et sans connoissance. Luy au contraire est un homme fort instruit. D'ailleurs, il fut pris d'une toux qui ne le quitta pas dans la nuit et je l'entendois car on s'entend parfaitement dans les maisons de bois. Il m'a prié de le ramener dans mon char jusqu'à Underseven où il a soupé et couché chés le

<sup>2440</sup>De fait, les deux glaciers de Grindelwald ont progressé jusqu'en 1850, puis ils ont régressé et leur front a depuis reculé de 1,6 km.

<sup>2441</sup>Suisse, canton et district de Berne.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « corps ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « de l'éb ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « à ».

ministre du lieu et le lendemain matin, après m'avoit fait voir son hôte le ministre et après que je sois revenu de la carrière d'ardoise, je l'ay ramené dans mon bateau jusqu'à Thunn d'où il a dû aller le lendemain [page 36] samedi chés luy pour y prêcher le dimanche. Sa toux l'avoit heureusement quitté pendant ces deux jours de repos.

Ces six voyageurs estoient parti le jeudy matin de l'auberge de Grindelwald avec l'aubergiste pour guide. Comme le glacier d'en bas est à pique, en bas près de la caverne d'où sort la Lutchine, ils avoient gravi pendant une bonne lieue par un vrai sentier de chèvres sur le Mettleberg<sup>2442</sup>. J'ay vu le sentier de l'auberge. Du haut de ce sentier, ils estoient montés de plein pied sur le glacier d'en bas et là avoient été sautant de glaçons en glaçons, comme ils avoient pu.

Après une marche plus longue par le tems que par l'espace, ils estoient parvenus à voir la mer glaciale<sup>2443</sup> de Monsieur Gruner<sup>2444</sup> et s'en croyant très près, ils ont voulu y<sup>a</sup> monter, mais<sup>b</sup> s'étant avancés, ils avoient trouvé cette mer glaciale défendue par un abîme. Ils ont été assez lestes et assez hardis pour y descendre et regrimper sur les glaçons et là ils ont vu suivant eux et suivant le ministre Salchli la liaison des deux glaciers de Grindelwald et leurs branches qui à droite vont jusqu'au pied du Jungfrauorn, ou plus tardivement Jungfrau<sup>c</sup> ou Glacier<sup>d</sup> de la Pucelle qu'on voit si bien de Lutterbronn. De l'autre côté, ils ont vu ces glaciers rejoignant la corne du glacier d'en hault en allant derrière le Mettelberg et à ce que je comprends au-dessous du Shreckhorn ou corne de la terreur gagner le pied du Grimsel où sont les sources de l'Aar.

Leur projet estoit de revenir à Grindelwald par le glacier d'en haut, mais l'aubergiste, plus prudent, n'a pas voulu les ramener par ce chemin parce qu'il ne l'a jamais fait et que dans ces pays, il ne suffit pas comme dans un pays de plaine de voir un chemin qui paroît uni pour s'y engager. On y trouve quelquefois des précipices insurmontables, alors il faut rétrograder par où on est venu<sup>e</sup> et s'ils s'estoient trouvés dans cette nécessité, le jour estant avancé, cette longue retraite leur auroit été impossible.

<sup>2442</sup>Le Mettenberg, 3107 m d'altitude.

<sup>2443</sup>Peut-être le glacier d'Aletsch, le plus grand glacier des Alpes dans le canton du Valais. Il est entouré au nord par le massif de la Jungfrau, au sud par la vallée du Rhône avec laquelle le glacier communique via les gorges de la Massa, à l'est par le lac Märjelen et à l'ouest par l'Aletschhorn.

<sup>2444</sup>Gottlieb Sigmund Gruner, auteur d'une *Histoire naturelle des glaciers de Suisse*, traduction libre de l'allemand de M. Grouner, par M. de Kéralio, Paris, Panckoucke, 1770.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « de ».

<sup>c</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « sentier ».

<sup>e</sup>L'expression « par où on est venu » est rajoutée en interligne.



Nota que ce guide qui est l'aubergiste a encore son père vivant qui est un vieillard que j'ay vu et celui qui a mis le banc dans la jolie promenade il y a quarante ou cinquante ans. Mais le père de celui-là, grand-père de l'aubergiste a péri dans les glaces et je ne sçais si son bisaïeul n'a pas eu le même sort.

[page 37]

À Grindelwald, f[euille] 5

Nota les souvenirs de cette feuille ont été continués aux bains de Valais.

Les camarades du ministre Salkli<sup>a</sup> doivent aller à Mettingenn<sup>b</sup> capitale du Hasly<sup>2445</sup> par les montagnes. Je n'estois pas tenté de suivre leur exemple, mais je l'estois beaucoup d'y aller exprès d'Underseven, sachant que le chemin en estoit meilleur que celui des vallées de Lutterbronn et de Grindelwald, en remontant le lac de Brientz jusqu'à Brientz<sup>2446</sup> même. Mais j'en ay été détourné parce que cela m'auroit pris trop de tems.

J'avois trois objets de curiosité, 1° la race d'hommes qu'on croit une colonie de Suédois, 2° les mines de fer qu'on travaille et qu'on veut perfectionner, 3° surtout le travail du cristal qui se fait dans le pays. Un quatrième objet de curiosité pour quelqu'un plus jeune et plus ingambe seroit d'aller<sup>c</sup> jusqu'au fond du Hasly, jusqu'aux sautes de l'Aar qui sort du pied des glaciers du Grimmel<sup>2447</sup> et de [Metterlegrimel ?] même mais j'ay cru cet objet au-dessus de mes forces. J'ay cependant appris depuis que cette montagne est beaucoup plus facile que la Gemmi.

Quant aux trois autres objets, j'ay songé 1° que le Hasly ayant commerce avec les pays d'en bas puisqu'il y a un bon chemin, je n'y verrois point les mœurs du pays qu'on ne voit qu'à la longue chés les peuples qui commercent avec les autres, que les mines de fer sont suivant les uns à une heure, suivant les autres à deux et peut-être pour moy à quatre de Meringen ce qui auroit [ ? ] un jour pour voir une mine de fer et que pour le cristal ce seroit vraisemblablement en montant par des chemins très rudes et trop escarpés pour moy, dans le Grimsel. Voilà pourquoy j'y ay renoncé.

---

<sup>2445</sup>Meiringen, Suisse, canton de Berne, district d'Oberhasli.

<sup>2446</sup>Suisse, canton de Berne, district d'Interlaken.

<sup>2447</sup>Le Grimselsee (1909 m).

<sup>a</sup>Corrigé sur « Slask ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « Marin ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « de suiv ».

[page 38]

Souvenirs finis au bord de l'Ousche<sup>2448</sup> en Valais

Le kirschwaser se fait au Grindelwald, à Underseven, etc. j'ay vu un alembic semblable à ceux de Franche-Comté. On m'a dit que<sup>a</sup> quelques tonneaux récipients sont seulement percés d'un tuyau au diagonale et que quelques paysans plus riches font la dépense d'un serpent.

On a des moulins à huile pour noix et il y a beaucoup de noyers, pour lin, etc. Je n'ay pas vu ces moulins et j'ay eu tort. Je l'ay oublié.

Dans le canton de Berne, il y a défences d'envoyer sans [caba?]. Autrefois on en mettait de fer, ordonnés aujourd'huy, ils seront de bois<sup>b</sup>.

J'ay voulu voir une de ces cabanes dont tout le pays est plein, de celles où on serre des foins. Le foin n'est pas sur terre. La cabane consiste dans une étable au rez-de-chaussée et un petit grenier à foin.

Le guide Abraham m'a dit que ce qu'il appelle le sapin rouge qui est l'épicéa, en même tems qu'il est inférieure au vrai sapin pour les boiseries des appartemens, a l'avantage de résister beaucoup plus longtems aux injures de l'air.

On m'a fait remarquer dans ces montagnes, et Monsieur Deluc semble aussi le remarquer dans son voyage, la longue durée des maisons de bois exposées à l'air. Ce fait pourroit-il se rapporter à l'espèce d'incorruptibilité des édifices semblables au Spitsberg que j'ay vue ailleurs.

J'ay appris de ceux avec qui j'ay dîné<sup>c</sup> que dans quelques montagnes, l'if croît abondamment, qu'on en fait beaucoup d'ouvrages, des boîtes de tous les genres, nommément, dit-on, pour les tonneaux. Je n'ay pas bien compris ce qu'on veut dire par là, si ce n'est peut-être des seaux ou autres vases creusés. On en employe beaucoup à Berne, où<sup>d</sup> je le sçauray et je tascheray d'en voir. Quant au lieu où ils croissent, personne icy ne m'a paru assez au fait pour me le désigner.

On m'a parlé aussi de bois entier de petite sapine, sapin nain qui a une odeur très forte et très désagréable. Je ne doute pas que ce ne soit la sabine que Monsieur Gagnebin a trouvé[e] aussi dans son pays.

[page 39] Tout ce que m'a dit Monsieur Beaufort à Neuchâtel de la manne<sup>2449</sup> de fresne recueillie en Valais me paroît n'avoir nul fondement. Le médecin d'icy,

---

<sup>2448</sup>Loèche-les-Bains

<sup>2449</sup>Suc qui s'écoule de certains végétaux, naturellement ou après incision, que l'on utilise comme édulcorant ou comme laxatif, TLF.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>L'expression depuis « dans le canton de Berne » est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus pâle.

<sup>c</sup>Corrigé sur « déjà ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

homme peu instruit, a trouvé de la manne en abondance sur<sup>a</sup> les mélèses, ce qu'il regarde comme une découverte qui luy est propre. Quant aux autres arbres, il<sup>b</sup> en a trouvé, dit-il, sur les buissons voisins des mélèses, où elle estoit tombée vraisemblablement, et il le dit luy-même, c'est sans doute cette découverte dont il a fait part à Monsieur Beaufort<sup>c</sup> qui a confondu.

Le même docteur croit aussi avoir fait une découverte, c'est celle des cantharides<sup>2450</sup> sur le fresne. Il l'aura dit aussi à Monsieur Beaufort, ce qui aura contribué à la confusion, mais il dit que ces cantharides ne se trouvent que rarement et dans les grands chauds. Or, le grand chaud est bien plus rare icy que près de Paris.

Dans les Oberland et le Valais, je n'ay point trouvé de troupeaux de vaches parce qu'elles sont à présent dans les pâturages élevés qu'on ne voit point des vallées, les côtes presque à pique, celles qui sont stériles, ne nourrissent que des chèvres et des moutons. On m'avoit dit<sup>d</sup> à Grindelwald que les chamois se marioient souvent aux chèvres, même aux brebis, et qu'il en venoit des bâtards<sup>e</sup>. Icy on me l'a nié.

Monsieur le banneret de Mulinen<sup>f</sup> à qui j'ay dit que la population de la commune de Nismes et de Saint-Quentin avoient augmenté depuis la Révocation de l'édit de Nantes et à qui j'en ay dit la raison m'a dit que le pays de Vaud est aussi plus pauvre<sup>g</sup> que le pays allemand, parce que l'esprit françois sur le commerce y règne et que le fils d'un commerçant veut entrer dans la judicature et changer d'état. Au lieu que dans le pays allemand, le fils d'un paysan qui a acquis 100 000 livres de bien reste un paysan, cherche à doubler son bien pour la perfection de l'agriculture et des mariages proportionnés comme en Hollande. Il m'a dit aussi que tout le commerce de Berne a trois objets uniques : les fromages, les bestiaux parmi lesquels il comprend les chevaux comme objet considérable et les toiles, celles de lin, celles de chanvre qu'ils nomment [un blanc] et celles de coton qu'ils [manufacturent ?]<sup>h</sup>. Un petit bailliage dont j'ay oublié le nom a fabriqué dans un an 170 000 pièces de toiles. Sur prix 6 livres de gain sur chacune, c'est un million [?] mille livres de gain pour le pays. Ils ont aussi beaucoup de manufactures de toiles peintes, mais conviennent de la supériorité de celles d'Augsbourg. Pour les lins, il soutient que ceux de Suisse égalent ceux de Flandre en bonté et solidité, mais non

<sup>2450</sup>Coléoptère de couleur vert doré, d'aspect brillant, dégageant une odeur forte et pénétrante, TLF.

<sup>a</sup>Corrigé sur « ce qui ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « voici ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « de ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « souv ».

<sup>e</sup>L'expression « et qu'il en venoit des bâtards » est rajoutée en interligne.

<sup>f</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « Matelène ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « riche ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « nomment ».

en blancheur et en [?].

J'ay dîné aussi aux bains avec Monsieur d'Eslack qui a servi en France à la guerre de Philisburg<sup>2451</sup>, fut réformé à la suite et avec les autres réformés a passé au service du Roy de Sardaigne<sup>2452</sup> et c'est depuis cette époque que le Roy de Sardaigne a des troupes bernoises. Il y a deux régimens bernois en France<sup>2453</sup>. Monsieur d'Eslack est beau-frère de Monsieur de Watterll, auteur de l'*Hist[oire] de la contrée helvétique*<sup>2454</sup>. Il est aussi bernois et demeure l'été à la campagne.

---

<sup>2451</sup>Vue son emplacement, Philippsbourg a été sollicité pendant de nombreuses guerres. Il doit s'agir ici de la guerre de Succession de Pologne (1733-1738) où cette ville a fait l'objet d'un siège en 1733.

<sup>2452</sup>Pendant cette guerre, le roi de France était allié au roi de Sardaigne, duc de Savoie.

<sup>2453</sup>Il y a eu plusieurs régiments bernois en France. Outre le régiment d'Erlach, créé en 1692, il y avait à l'époque du voyage de Malesherbes le régiment de Sonnenberg.

<sup>2454</sup>*Histoire de la Confédération Helvétique et abrégé chronologique de l'histoire de la nation jusqu'à l'année 1664*, par Alexandre Louis de Watteville, 3e édition augmentée des trois derniers livres et des tables généalogiques, Watteville, Alexandre Louis de, Yverdon, s. n., 1768

[page 40]

À Underseven, le 6 aoust  
à mon retour

J'ay à parler cette fois de la constructions des auberges de bois,  
du château et de l'hôpital d'Interlaken  
des<sup>a</sup> communications du Hasly et la navigation de l'Aar et des lacs  
de la carrière d'ardoises épaisses  
b

Toutes les maisons sont de bois dans les Oberland comme j'ay dit. Il y a des auberges à prétention. Il me semble que le goût général d'architecture de ces maisons est d'avoir des escaliers en dehors et dans les plus belles des balcons [regra ?] devant les fenestres du premier étage. De plus, il y a beaucoup de fenêtres et les trumeaux très chétifs, ce<sup>c</sup> qui contribue à augmenter la lumière et on en a besoin parce qu'en même tems les étages sont fort bas et que dans beaucoup de ces vallées, surtout les profondes, on n'a pas quelquefois<sup>d</sup> beaucoup de soleil. <sup>e</sup>

Nota par anticipation qu'à l'auberge de Kaundersteg<sup>2455</sup> j'ay couché dans une assez grande<sup>f</sup> chambre mais basse où il y avoit autant de fenêtres que dans une serre, c'est-à-dire les<sup>g</sup> trumeaux de la largeur d'une [paume ?] seulement et cinq<sup>h</sup> fenêtres dans la longueur de la chambre. Ces fenêtres à Kaundersteg de petits carreaux avec plomb à l'ancienne mode.

Nota qu'à Underseven où l'ardoise épaisse est commune, les escaliers intérieurs en sont. La maison du bailli<sup>i</sup> que j'ay vue en dehors est bâtie en pierre, partie ardoise épaisse, partie du marbre noir dont j'ay parlé.

Le ministre Salkli<sup>j</sup> m'a mené à mon retour chés le ministre d'Underseven, bon gros<sup>k</sup> homme qui a une physionomie très ouverte et qui a fait deux campagnes en France comme ministre attaché au régiment d'Erlack. Sa maison est très propre et il y a [page 41] plusieurs appartemens. J'ay déjà dit qu'il a logé le duc de Wuttemberg et<sup>l</sup> la comtesse. Je crois que des gens qui voudroient voyager au Grindelwald

<sup>2455</sup>Kandersteg, Suisse, canton de Berne, district de Frutigen.

<sup>a</sup>Corrigé sur « du Hasly ».

<sup>b</sup>La ligne suivante est raturée : « et des communes ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>L'expression suivante est raturée : « à Underseven ».

<sup>f</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « vaste ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « une po ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « le ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « du comm ».

<sup>j</sup>Corrigé sur « Sla ».

<sup>k</sup>Rajouté en interligne.

<sup>l</sup>Rajouté en interligne.

et au Staupack avec commodité et lettres de recommandations pourroient être reçus soit chez ce ministre, soit peut-estre chez le bailli. Je ne suis pas cependant sûr du bailli parce que je n'y ay pas entré et on y seroit mieux que dans les auberges, ne fut-ce qu'à cause du bruit. Il y avoit à Grindelwald un homme qui toussoit et je l'entendois toute la nuit comme si j'eusse été dans sa chambre.

À Grindelwald et aux bains de Valais, les lits sont sans rideaux. Á Underseven et à Kaudersteg il y en a.

Le lendemain de ma seconde<sup>a</sup> arrivée à Understeg<sup>2456</sup>, j'ay été le matin à la carrière d'ardoises épaisses et il ne m'a pas paru qu'elle fût sur un pic isolé comme je l'avais compris l'avant-veille. En en revenant, j'ay passé à Interlaken et j'y suis entré. Interlaken n'est presque<sup>b</sup> qu'une seule maison et la cure en est un peu éloignée. Cette maison d'Interlaken est grande et<sup>c</sup> de pierre. C'estoit un ancien monastère assez fameux<sup>2457</sup>. Elle est devenue le château où habite le bailli. Interlaken est un bailliage distinct d'Underseven quoyque très voisin parce que l'Aar fait la séparation. J'ay vu le jardin potager du bailli qui est grand. Il ne m'a paru que celui d'Unterseven en<sup>d</sup> ait un pareil à beaucoup près.

De plus, on a fait un autre usage très bon du bâtiment de ce monastère. On en a fait un hôpital qui autant que j'ay pu comprendre par un mauvais interprète est pour les pauvres à pension, et sous ce nom il entend 1<sup>o</sup> des demi-pauvres gens qui peuvent donner quelque chose, avec quoy ils sont infiniment mieux que s'ils vivoient seuls, 2<sup>o</sup> les fils ou enragés<sup>f</sup> (je crois que par enragé ils veulent dire fils furieux) qu'on y envoie de Berne avec pension.

Je<sup>g</sup> suis entré dans une chambre qui estoit vuide. Il n'y a que deux lits et on m'a dit que jamais on n'y est deux dans un lit. D'ailleurs, ayant un mauvais interprète, je me suis mal informé de cette maison, je le seray mieux à Berne.

Nota<sup>h</sup> que le guide mieux instruit de Berne que du reste du pays si ce n'est d'Antech, sa patrie, m'a dit qu'à Berne un étranger pauvre qui arrive est reçu, couché et nourri dans l'hospital une nuit et renvoyé avec quelque monnoye et que le plus souvent cette charité s'étend à deux ou trois nuits. C'est ce que j'ay vu à Amsterdam, mais plus [page 42] étendu. J'auray un travail entier à faire sur les

<sup>2456</sup>Veut-il dire Underseen ou Kandersteg ?

<sup>2457</sup>Le monastère d'Interlaken a été fondé en 1130. Comme il a été dit plus haut, le monastère fut définitivement fermé en 1528.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « arri ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « est ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Souligné.

<sup>g</sup>Corrigé sur « nota que ».

<sup>h</sup>Á partir de ce mot, l'encre est plus pâle.

hôpitaux et les pauvres à Berne. Nota seulement icy qu'entre Berne et<sup>a</sup> Thunn, j'ay passé devant une maison dont je n'ay sçu la destination qu'après l'avoir dépasée et que c'est un hôpital d'orphelins.

Venons à la carrière d'ardoises plattes. J'y ay monté et j'y ay trouvé un seul ouvrier qui porte encore la grande barbe, ce qui luy donne l'air d'un vieillard vénérable, d'ailleurs il est de mon âge.

Le solitaire couche jusqu'à présent dans une maison peu distante qui n'est pas à luy, mais dans ses momens de loisir, il se construit de ses mains une maison de sa pierre où j'ay entré, et il a déjà fait venir un peu de chaux dont il a grand besoin car jusqu'à présent, les murs sont en pierre sèche. Il espère y passer l'hiver, j'ay compris qu'il n'y aura de cheminée comme dans les baraques que j'ay vues à Grindelwald que le toit de bardeau mal joint par où passera la fumée. Cependant peut-être s'en fera-t-il une comme les hutes des sabotiers. Je ne me suis pas expliqué fertilement avec luy faute de langue commune.

Sa carrière est de lits inclinés. Les supérieurs n'ont<sup>b</sup> d'épaisseur que celles des pierres qu'il travaille, mais les lits d'en bas qui sont meilleurs sont bien plus épais. J'en ay mesuré d'un pied d'épaisseur et d'autres jusqu'à vingt pouces. Je l'ay vu travailler. On luy trace au crayon rouge les dimensions des tailles qu'on luy fait tirer et à petits<sup>c</sup> coups d'un marteau pointu il trace le long de ces rayes une rainure de l'épaisseur qu'il veut. Quand la rainure est faite des quatre côtés, si la pièce n'a pas beaucoup de portée, il l'enlève tout entière avec une pince ou levier de fer en biseau. C'est ce que je l'ay vu faire. Quand les pièces sont plus grandes, pour aider la séparation, il y met d'espace en espace ce qu'on m'a nommé des chevilles. Ce sera de petits coins de fer de cinq ou six<sup>2458</sup> pouces de long et la pièce se détache très aisément. On n'a pas besoin icy des coins de bois mouillés.

Il m'a dit que beaucoup de morceaux se trouvent mauvais, soit qu'ils se cassent en les enlevant, soit (à ce que j'ay compris) quand ils s'y trouvent des fentes toujours remplies de spath blanc calcaire et tel a été le morceau qu'il a enlevé devant moy. Ces morceaux mauvais et [rebalés ?] pour les tables qu'on envoie à Berne pour différens usages, surtout pour les plaques de cheminées servent de pierres plates<sup>d</sup> dans les bâtimens.

[page 43] Pour les descendre, il a un plan très incliné qui va jusqu'au bas de sa montagne sur le bord de l'Aar et il y met des planches à ce qu'il m'a dit. Le guide d'Underseven m'avoit dit des rouleaux de bois. Il y fait rouler ses pierres.

---

<sup>2458</sup>12 ou 15 cm.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « à ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « ont-i ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « pour bo ».



Je luy ay demandé s'il ne les retenait pas avec des cordes de peur de les briser. Il m'a dit qu'il n'en a pas besoin, au contraire il est obligé de les pousser avec son levier pour les faire descendre. Arrivé au bas de la montagne, on les embarque sur l'Aar d'où on les descend jusqu'à Unterseven, pas plus loin parce que l'Aar n'est pas navigable jusque dans le lac. Les moulins d'Unterseven y font obstacle. D'Unterseven les conduit par char jusqu'au port du lac de Thun dont j'ay déjà parlé par le beau chemin dont j'ay aussi parlé. Là on les embarque pour Thun et pour Berne. Ces tables d'ardoise épaisse se vendent en bas à Berne six sols à peu près monnoye de France le pied quarré<sup>a</sup>. Nota que le pied suisse est moindre que le pied françois, à peu près onze pouces.

Le chemin pour aller d'Unterseven à la carrière est un chemin où des mulets peuvent passer, mais non des chars. C'est le chemin pour aller par terre d'Unterseven à [Mayerens ?]<sup>2459</sup> et au Hasly, mais quand on veut y aller par char, il faut s'embarquer sur<sup>b</sup> le canal de Brienz<sup>2460</sup> et de [Bienne ?] au Hasly il y a un chemin de char beaucoup meilleur à ce qu'on m'a dit que celui de Grindelwald et de Lutterbrunn. C'est dommage que l'entrée de l'Aar dans le lac de Thunn soit interceptée par des moulins, on navigueroit aisément de Bienne au pied du Hasly jusqu'à Berne en descendant.

Près de la carrière, il y a une eau coulant par un robinet dans une auge comme dans toutes les montagnes qui passe pour souveraine pour les maux d'yeux, s'en<sup>c</sup> frottant l'œil. J'en ay bu et je n'y ay trouvé aucun goût. Il est vrai que je n'ay pas le goût fin. Je parleray ailleurs<sup>d</sup> des communes d'Unterseven.

---

<sup>2459</sup>Meiringen ?

<sup>2460</sup>Il coupe à travers la ville d'Interlaken et relie les deux lacs, les lac Thoune et lac Brienz.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « par ».

<sup>c</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

[page 44]

À Kandelsteg, feuille 1

Résultat de ma conversation avec Monsieur le ministre Salchli, ministre de Settlen près de Berne sur la jurisprudence de Berne.

La succession d'un père intestat se partage par portions égales entre ses enfans, sans distinction d'âge ny de primogéniture. Le père peut avantager un de ses enfans de la moitié de son bien. Cette moitié est disponible. Dans le pays de Vaud, il n'y a que le tiers de disponible.

Nota peut-être me trompai-je et est-ce la moitié dans le pays de Vaud et le tiers dans le pays allemand.

P[age] 1, c'est tiers dans le pays allemand, quart dans le pays de Vaud.

Le testateur qui ne laisse que des collatéraux peut disposer de la totalité<sup>a</sup> de son bien à sa fantaisie, mais ab intestat tous les plus proches au même degré<sup>b</sup> héritent par portion égale sans<sup>c</sup> représentation.

On ne parle point icy de quelques fiefs par leur nature inaliénables dans certaines familles et qui n'entrent point en partage.

J'ay demandé s'il y a des substitutions. Elles sont rares parce que ce n'est pas l'esprit du pays. Mais elles ne sont pas défendues<sup>d</sup> et le degré n'en est pas borné. J'ay peine à croire cependant qu'elles puissent être perpétuelles. Monsieur le ministre m'a dit qu'elles sont permises pourvu qu'elles ne nuisent pas à la légitime des enfans, d'où je conclurois qu'on ne peut substituer que la partie disponible, ce qui est assez raisonnable.

Entre mari et femme, s'il n'y a pas de contract, le survivant hérite non seulement de la jouissance des biens mais à perpétuité s'il n'y a pas d'enfans, en sorte qu'entre un mari et une femme, il est question de sçavoir lequel des deux mourra le premier pour sçavoir à laquelle des deux familles passent la totalité des biens du mari et de la femme, mais ordinairement il se fait un contract de mariage qui déroge à cette loy et fixe ce qui arrivera aux [?]<sup>e</sup>, et quand on s'est marié [page 45] sans contract, les deux conjoints peuvent en faire un postérieurement, mais le font rarement parce qu'alors le contract dérogeroit aux droits de l'un ou de l'autre. Il paroît même que le droit de tester<sup>f</sup> est subordonné à ce droit de succession maritale par une histoire que m'a contée le ministre, d'un chirurgien qui avoit beaucoup de biens acquis dans sa profession et qui laissait des neveux dans le plus grand besoin

<sup>a</sup>Corrigé sur « volont ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « san ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « impossibles ».

<sup>e</sup>L'expression depuis « ce qui » est corrigée en interligne sur « ont des biens ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

et eut toutes les peines possibles à obtenir de sa femme de consentir à un contract qui put faire passer à ces neveux un cinquième environ de ses biens, fruit de son travail.

Quand le mari et la femme ont<sup>a</sup> des enfans, chose différente.

Si le mari meurt le premier, la femme n'a pas la tutelle de ses enfans. On nomme un tuteur qui jusqu'à la majorité des enfans administre les biens, faisant une part pour l'entretien de la femme et une pour l'éducation des enfans, et la majorité estant arrivée, le partage se fait entre les enfans et la mère. La<sup>b</sup> mère a la moitié et les enfans l'autre des biens du père si la mère n'a que [?] d'enfant<sup>c</sup>. Je ne me rappelle pas non plus si cette portion du bien du mari qui parvient à la mère luy passe en pleine propriété ou si elle n'en a que la jouissance.

Nota

En parlant des substitutions, j'ay oublié de faire mention d'un acte<sup>d</sup> commun à Berne, c'est ce qu'on nomme caisse de famille. La plupart des familles patriciennes en ont une, l'autre portion de biens qu'on laisse pour sa famille inhabituelle et administrée par quelqu'un de la famille qui est choisi, je crois, ou par la famille ou par le magistrat. Cette caisse doit toujours estre employée pour ceux du nom qui en ont le plus de besoin<sup>e</sup>. C'est la famille qui s'assemble pour nommer l'administrateur<sup>f</sup>.

Nota, famille patricienne est à Berne une expression in[dé]terminée comme en France gens de qualité. On comprend sous le terme non seulement les six anciennes familles nobles<sup>2461</sup>, mais celles qui sont en possession depuis longtems de jouer un rôle dans la République<sup>g</sup>.

[page 46] Si le présent administrateur ne leur adjoint un conseil, *quid juris* s'il se remarie<sup>h</sup> ?

Si c'est la mère qui meurt la première, le père est de droit tuteur et administrateur des biens de ses enfans et à la majorité, il est obligé de leur rendre le bien de leur mère, compensation juste de ce qu'il a la tutelle que n'a pas la mère. J'imagine

---

<sup>2461</sup>Voir plus haut.

<sup>a</sup>Corrigé sur « chose diff ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « il me semble que ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « des biens du père » est corrigée en interligne sur « je ne suis pas cependant parfaitement sûr de cette quotité ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « article de la ».

<sup>e</sup>L'expression depuis « en passant » est mise en valeur par des traits grossièrement verticaux dans les marges droite et gauche.

<sup>f</sup>L'expression depuis « c'est la famille qui s'assemble » est rajoutée entre deux paragraphes.

<sup>g</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée avec un signe de renvoi au mot « famille patricienne ».

<sup>h</sup>L'expression depuis « si le présent administrateur » est corrigée en interligne sur « je viens de rapporter ce qui concerne des rem ».

que cette tutelle comprend ce que nous appellons en France garde noble<sup>2462</sup>. Le père n'a à compter que du capital, ainsi c'est garde et non tutelle et le père peut même demander à ses enfans une pension [?] ce qui ne se fait que quand il est dans le besoin<sup>a</sup>.

Les enfans peuvent se marier à 25 ans sans consentement de père et de mère sans déroger à leurs droits. Avant 25 ans, ils ne le peuvent pas dans le pays, non qu'il y ait peine de nullité, mais que le mariage ne se fait pas sans publication d'annonces et qu'il est défendu aux ministres de publier les annonces sans le consentement [validé?] des pères mais si les enfans mineurs se marient en pays étranger, le mariage est bon à Berne, mais les enfans encourent l'exhérédation<sup>2463</sup> sans réserve de leur légitime si le père ou<sup>b</sup> la mère veulent la prononcer.

On ne demande pas un consentement formel pour les annonces, mais seulement le père dans le cas de former opposition qui empêche la célébration<sup>c</sup>.

Sur le divorce, ce qu'on m'a dit est parfaitement conforme à ce qui m'a été dit à Neuchâtel. Dans l'ancien droit [écrit?], l'impuissance et l'adultère prouvé étoit<sup>d</sup> les seules causes juridiques. C'est depuis qu'on y a joint les condamnations flétrissantes, ce qui est un cas très rare, et la désertion patricienne<sup>e</sup>. L'incompatibilité d'humeurs ne donne lieu au jugement qu'après bien des précautions, la séparation de biens ou divorce *a mesa et thoro*<sup>f2464</sup> prononcé pendant plusieurs années et enfin Monsieur le ministre convient qu'il y a sur cela bien de l'arbitraire de la part des juges, mais on met une grande différence entre le cas où il n'y a pas d'enfans et celui où il y en a.

Nota : il s'est servi du terme anglais divorce de la table et du lit<sup>g</sup> pour dire

<sup>2462</sup>Administration de biens des enfans mineurs, laquelle appartenait aux père, mère ou autres ascendans nobles, *Dictionnaire encyclopédique de la noblesse de France* Nicolas Viton de Saint-Allais (1773-1842), Paris, 1816.

<sup>2463</sup>Exhérer : Exclure quelqu'un d'une succession à laquelle il pourrait légalement prétendre, TLF.

<sup>2464</sup>Pour « a mensa et thoro », soit une séparation de la table et du lit, ancienne forme de divorce ayant cours en Angleterre, voir ci-dessous.

<sup>a</sup>L'expression depuis « père n'a à compter que du capital » est rajoutée entre deux paragraphes, isolée par un trait vertical.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « et ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « On ne demande pas un consentement formel » est rajoutée entre deux paragraphes.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « sont ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>f</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>g</sup>Ces quatre mots sont soulignés.

séparation de corps et de biens<sup>a</sup>.

Dans le cas de divorce a mesa et thoro<sup>b</sup> ou séparation de corps et de biens, on n'est pas [?] à rendre à la femme tout son bien. Les juges arbitrent la portion qui luy est due et le père reste toujours maître de l'éducation des enfans.

Dans des cas précis comme cas de grossesse<sup>c</sup>, le [?] du père de publications des annonces, entre autre pour avoir battu le père par désobéissance. Le jugement aura lieu l'on se [?] pour peine son libertinage et sa désobéissance.

[page 47] Les dettes sont ou dettes de consommation (ce que nous nommons en France dettes criardes<sup>2465</sup>) ou billets par obligation, ou constitution, ce qui s'appelle icy lettres de rente. Icy comme en quand il y a rente, il faut que le fond soit aliéné.

Les moyens de [paucite?] sont pour des dettes qui ne portent pas intérêt de faire assigner et à défaut de paiement, saisie des effets. La contrainte par corps n'est pas interdite, mais rarement les parties la demandent, et les juges ne l'ordonnent que suivant l'exigence des cas, c'est-à-dire arbitrairement.

Quant aux lettres de rente ou dettes portant intérêt, on n'a aucun moyen pour contraindre au paiement des intérêt qu'après trois ans, mais les trois années étant révolues sans paiement, on peut ou<sup>d</sup> forcer le débiteur au remboursement du fond, ou faire rendre l'effet hypothéqué quand il y en a un et il y en a presque toujours, ou de ce jour exiger l'intérêt à 5 % au lieu que jusques là il ne couroient qu'à 4 %, ce qui est le denier de l'État. Il seroit de cette jurisprudence que la plupart des débiteurs d'intérêts ne payent que tous les deux ans.

Pour obligation, à défaut de paiement pendant trois ans l'intérêt court à 5%<sup>e</sup>.

Dans le cas de banqueroute, les juges ex equitate<sup>f</sup> ordonnent la contrainte par corps.

Alors ordre de créancier ou les avocats [en resolument?] comme en France et où il y a préférence<sup>g</sup> pour les hypothécaires comme en France.

Nota : c'est un magistrat qu'on commet pour la vente des biens et pour faire

---

<sup>2465</sup>Petites dettes réclamées par les fournisseurs avec insistance et importunité, TLF.

<sup>a</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée en bas de paragraphe avec un signe de renvoi, mise en valeur par deux traits grossièrement verticaux dans les marges droite et gauche, renvoyant à l'expression « divorce à mesa et thoro ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>L'expression depuis « pour obligation » est rajoutée entre deux paragraphes.

<sup>f</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>g</sup>Corrigé sur « persilage ».

l'ordre des créanciers dans les bailliages, c'est un magistrat paysan<sup>a</sup>.

Nota que Monsieur le ministre m'a répété, ce qui m'avoit déjà été dit, que la race des avocats est très chicanière en Suisse. Nota : Monsieur de Lorme prétend qu'elle l'est moins à Genève parce que ceux qui sont âpres ont de meilleur métiers à faire.

Quant à l'admission des étrangers, le droit de bourgeoisie nécessaire pour être admis aux charges est difficile ou impossible à acquérir par un étranger<sup>b</sup>. Il l'est même pour un citoyen du canton qui ne l'est pas de Berne même. Il faut être habitant ou toléré par lettres expresses pour acquérir une maison ou une terre. Dans la banlieue de Berne, à moins d'être bourgeois, il faut un prête-nom<sup>c</sup>. Mais quant à habiter sans achat de fond et par simple loyer, il en faut absolument partout, mais nulle difficulté<sup>d</sup>, il ne faut pas même de lettres pour un gentilhomme ou autre oisif, fût-il catholique<sup>e</sup>. Il n'en faut que pour [page 48] celui qui voudrait exercer quelque commerce ou art lucratif, parce qu'alors des concurrents s'y opposeroient. Or, ces lettres s'accordent à un médecin, à celui qui voudroit apporter à Berne une manufacture nouvelle, fût-il catholique, mais on ne les obtiendrait point pour celui qui voudroit exercer un des métiers suffisamment exercés dans la ville de Berne. On peut avoir une confiance dans un médecin qu'on n'a pas dans ceux de la ville, mais non pas dans un serrurier ou un cordonnier, ou ce seroit une fantaisie à laquelle l'État ne prétend pas se prêter. Cet exemple explique les motifs qui font accorder ces sortes de grâce.

Il me semble qu'il m'a dit qu'à Zurick il n'est pas permis même aux habitans des campagnes ou autres villes de certains actes réservés à la ville de Zurick et pour lesquels on oblige tout le canton de s'y pourvoir et surtout pour le commerce.

Pour les arts, cela n'est pas certain.

S'informer plus en détail à Zurick<sup>f</sup>.

J'ay aussi interrogé sur la justice criminelle et on m'a avoué que tout y est arbitraires et quant à la nature des supplices, et quant à celle des preuves, notamment quant aux [?] qui d'ailleurs sont fort rares. Il existe deux seules lois pénales positives, une contre les filles qui ont [mené?] leur grossesse jusqu'à la moitié de leur terme et dont l'enfant est mort [?] pas de doute<sup>g</sup>. Il n'a pas pu se rappeler l'autre. On croit que c'est l'empoisonnement. La peine : brûlée après être étranglé.

<sup>a</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée entre deux paragraphes, isolée par un trait vertical.

<sup>b</sup>L'expression suivante rajoutée en interligne est raturée : « dans la banlieue de Berne ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « dans la banlieue » est rajoutée en interligne.

<sup>d</sup>L'expression « il en faut absolument partout mais nulle difficulté » est rajoutée dans la marge inférieure, avec un signe de renvoi.

<sup>e</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>f</sup>L'expression depuis « tous les arts » est rajoutée en bas de paragraphe d'une encre plus pâle.

<sup>g</sup>Ces cinq mots sont rajoutés en interligne.

On ne brûle plus vif.

Ce n'est que le conseil des 200 qui juge souverainement à [?] par la ville de Berne et les quatre bailliages de la banlieue et les 25 pour le reste du canton.

Il m'a raconté un procès très singulier. Un enfant fut trouvé mort. Une fille déjà soupçonnée de grossesse fut soupçonnée et beaucoup de circonstances s'y joignirent. On crut que son aveu suffisoit avec ces indices, et sans torture on employa beaucoup d'arts aux interrogatoires. Enfin elle avoua et fut condamnée à mort. Ce furent les 200 à cause du lieu<sup>a</sup> du crime.

[page 49] L'usage est que les condamnés sont assistés jusqu'à l'heure de la mort par des ministres qui se relayent successivement pour remplir ce devoir. La fille estoit prête à mourir avec la plus grande résignation. Enfin, elle avoua à un des ministres qu'elle avoit un scrupule, c'estoit de causer la mort à un enfant dont elle estoit enceinte, depuis plusieurs mois<sup>b</sup> pendant que suivant le procès elle devoit être accouchée depuis peu<sup>c</sup> de jours. On la pressa d'expliquer le paradoxe, on luy fit entendre que sa conscience y estoit intéressée. Enfin, elle avoua qu'estant grosse et désespérée de sa grossesse, elle avoit pris le parti d'avouer ce qui n'estoit pas vrai pour terminer une vie qui luy estoit importune. On alla avertir Monsieur l'avocat d'Erlack qui expédia des courriers de tous côtés pour rassembler les Deux Cens ce qui n'est pas aisé. On donna un respit et la fille estant accouchée au terme qu'elle avoit dit a été absoute et on a fait des reproches au juge qui l'avoit interrogée d'avoir fait des interrogatoires trop pressans.

Le canton a donné une pension à cette fille.

Il y a sept ou huit ans. Je m'en informerai à Berne.

Cette première conversation avec Monsieur le ministre Salchli qui m'a paru singulièrement communicatif et ayant des idées très nettes me sera très utile dans le séjour que je feray à Berne. Il n'y a rien d'imprimé sur les lois du pays allemand qu'en langue allemande.

Je ne luy ay pas parlé de la police sur des lois somptuaires<sup>d</sup> sur laquelle je sçais que les législateurs de Berne prennent des soins qui vont jusqu'à la minutie.

Il se plaint du peu d'amour des sciences qui existe à Berne et l'[??] du gouvernement, ce qui peut bien y influencer. Ce qu'il m'a dit à ce sujet mérite d'être [?] et discuté mais seroit trop long à écrire.

Il ne sçait pas l'histoire du procès d'une personne qu'on m'a raconté à Yverdon et n'en a pas entendu parler.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « d'aveu donné ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « plusieurs ».

<sup>d</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.

[page 50] De plus<sup>a</sup>, quand une fille se déclare grosse, elle fait sa déclaration<sup>b</sup> avec serment, nommant le père et cette déclaration est portée de quelque partie du canton que ce soit, fût-ce de Nyon<sup>2466</sup>, ou de Bex<sup>2467</sup> au consistoire unique de Berne. Le consistoire nomme un homme du lieu pour assister à l'accouchement et fait réitérer le serment pendant les douleurs. Alors, le père est juré dignement reconnu et obligé de se charger de l'enfant, à moins qu'il ne se purge pas serment au contraire, lequel serment est porté avec grande solennité et publicité<sup>c</sup> et comme le parjure devenoit commun, on a établi depuis peu qu'on ne le désire point dans le cas où les circonstances sont en faveur de la fille. Il y a peu de tems qu'[un brasseur?] estant présent dans le public, la fille dans le moment que l'homme commençait à prononcer le serment l'[a?] et dit qu'elle voyoit bien qu'il estoit endurci et qu'elle aimait mieux consentir à se charger de l'enfant et luy épargner le parjure. Le serment se prête en public, le secrétaire du consistoire l'ayant lu en fait [?] le peuple. Le président se lève et tout le monde avec luy. Le président lève la main, celui qui doit prêter serment la lève aussi et répète mot à mot le serment que luy dicte le président. Avant la cérémonie, les ministres font de longues [?] pendant<sup>d</sup> bien du tems sur la religion du serment.

Quand un homme a fait promesse de mariage par écrit ou devant témoin est obligé au mariage, mais souvent on les divorce tout de suite, quelquefois une heure après. Ainsi, le mariage n'existe que pour légitimer l'enfant et ensuite on divorce pour incompatibilité.

Il y a quelque tems que l'homme forcé à se marier tira un couteau pour assassiner sa femme ou se jette sur ce [fu?]. Il déclara qu'il n'estoit pas marié de ce mouvement et que celle qu'on vouloit luy [assigner?] pour femme seroit bientôt une victime et on les divorça sur le champ. En effet, jamais incompatibilité d'humeur n'a été plus marquée, on croit que cette fureur fut de sa part un jeu joué pour prouver au consistoire la nécessité de les divorcer.

Mais quelquefois on prononce le divorce avec des conditions [p?] si [m?] par le mari qu'il aime mieux prendre la femme. Tout cela me paroît fait à l'arbitrage du consistoire. [page 51] Quand un père ou mère feroit opposition aux trois annonces<sup>e</sup>, car à Berne il y en a encore trois<sup>f</sup>, au mariage de son fils mineur, [?] donne avis au consistoire qui y statue.

<sup>2466</sup>Suisse, canton de Vaud, chef-lieu de district.

<sup>2467</sup>Suisse, canton de Vaud, district d'Aigle.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « prête serment ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « sur la not ».

<sup>e</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>f</sup>L'expression depuis « car » jusque là est rajoutée en marge supérieure, isolée par un trait vertical.



L'exhérédation est permise pour trois cas : avoir battu son père, avoir encouru une sentence flétrissante et [?] contre l'autorité paternelle, et c'est le troisième motif qui donne lieu à l'exhérédation dans le cas de mariage contracté malgré père ou mère pour un mineur, ce qui n'arrive que dans le cas de mariage contracté chez l'étranger. Un mariage fait comme ceux cy-dessus mentionnés qui ne peuvent être qu'effets de libertinage et jugemens flétrissans.

Le consistoire est le plus occupé des tribunaux de Berne.

Autre chose sur lesquels j'ay de plus amples éclaircissemens à demander.

1° Bonnes mœurs et simples jusqu'à présent chez les femmes de Berne mais le libertinage des hommes excessif avec les paysannes et femmes du peuple. Les fameux bains de Berne sont des maisons de prostitution.

2° Les bâtards prennent le nom du père ou s'il n'y a pas de père nommé celui de la mère. Les bâtards des bourgeois de Berne et leur postérité sont bourgeois de la petite bourgeoisie et cette petite bourgeoisie a droit comme la grande que l'État prenne soin de l'entretien et éducation des enfans et de l'entretien des vieillards. Cette petite bourgeoisie bien augmentée devient par là à charge aux abbayes. Pour y remédier, on s'occupe de faire porter aux bâtards les noms des mères plustost que des pères, projet qui souffre bien des difficultés.

3° On s'est occupé aussi de forcer tous les habitans [par ?] et leurs ancêtres d'acheter la bourgeoisie<sup>2468</sup>, il ne sçait pour quel motif. On a fait sur cela un travail et on a trouvé 15 ou 20 mille hors d'état par leur fortune d'acheter la bourgeoisie, et qu'on ne pouvait cependant expatrier sans exercer<sup>a</sup> l'[?] et blesser la loy naturelle. On ne sçait quel parti prendre.

---

<sup>2468</sup>Collectivité de droit public, la bourgeoisie (ou commune bourgeoise) regroupe les détenteurs du Droit de cité d'une localité. Elle est généralement propriétaire de biens qu'elle administre elle-même pour autant qu'une Corporation bourgeoise ou d'autres corps n'en soient pas chargés; DHS.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

[page 52]

À Kandelsteg, f[euille] 2

J'ay beaucoup questionné Monsieur le ministre Salchli et<sup>a</sup> le ministre d'Unterseven sur les communes<sup>b</sup> et sur [le ?] des pauvres, et le guide de Berne qui est d'[A ?] s'estant meslé<sup>c</sup> de la conversation, j'ay aussi reçu de luy des éclaircissemens qui m'ont paru vrais sur les communes de son pays.

J'ay recueilli de la conversation avec le ministre Salchli que partout dans le canton il y a des communes, mais avec bien des différences, que la société économique de Berne<sup>2469</sup> a beaucoup travaillé sur le partage de ces communes pour l'amélioration des fonds et plusieurs communautés, même la plupart ont pris le parti de demander de ces partages depuis une vingtaine d'années et les ont obtenues de Leurs Excellences. Ainsi, ce sera à Berne en causant avec Messieurs de la société économique que j'auray des lumières sur cet objet.

Voicy ce que je sçais sur la commune d'Unterseven par le ministre du lieu et sur celle d'[A ?] par Abraham.

À Unterseven, les pâturages communs tant vantés par Monsieur Deluc sont en commun pendant deux momens de l'année, c'est-à-dire avant et après le tems où les vaches vont à la montagne (nota qu'on appelle icy les prairies hautes des alpes. On dit que tel village a de belles alpes et tel autre de moindres) dans ces deux tems de l'année tout bourgeois de la communauté d'Underseven chasse<sup>d</sup> (c'est encore leur terme) dans chaque commune autant de vaches qu'il en a. Dans le tems que les<sup>e</sup> pâturages de la montagne ou des alpes est ouvert, chaque habitant ne peut chasser dans la commune d'en bas qu'une seule vache, et alors on cantonne cette commune, c'est-à-dire qu'on en abandonne successivement une partie pour cette pâture d'une vache unique, et pendant ce tems, le reste donne du foin qu'on récolte, et ce foin se partage entre les membres de la communauté.

Le lait des pâturages d'en bas est employé par chaque habitant en fromage, celuy des alpes est en fromages faits en commun, et chaque habitant reçoit la portion de fromage suivant le nombre de ses vaches<sup>f</sup>.

Quant aux arbres fruitiers plantés sur la commune, chacun a droit d'en planter et en jouit luy et la postérité masculine à perpétuité. Faute de postérité

---

<sup>2469</sup>Voir le carnet en Suisse 4, page 18.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « com ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « serv ».

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « les ».

<sup>f</sup>L'expression depuis « le lait » est rajoutée entre deux paragraphes, isolée par un trait grossièrement vertical.

masculine, ces arbres appartiennent à la communauté et les fruits s'en distribuent aux plus pauvres.

[page 53] Il me semble qu'on m'a dit que les bois de la commune se coupent en coupes réglées et se donnent par<sup>a</sup> portions tirées au sort.

Il y a aussi des parties de communes en culture assez bien cultivée<sup>b</sup>. Chaque année on fait les lots. On ne [?] que des cultures annuelles et on sent que cela est nécessaire parce que le lot se fait chaque année. Les pièces de [tr?] m'ont paru parfaitement cultivés en choux, pommes de terre, orge, etc. beaucoup de lin aussi. On fait beaucoup de lin à Grindelwald et à Underseven<sup>c</sup>. J'en ay vu beaucoup séchant sous le hangard du pont couvert.

Les cerisiers des bois sont libres, chacun y va prendre des cerises pour fabriquer du kirschwaser. En tout, les terres d'Underseven sont excellentes.

À [A?] , pays de vastes et mauvais marais, chacun chasse autant de vaches qu'il veut [indi?ment]. Il y a des prairies où on recueille du foin sec, et cette récolte se distribue par portions égales entre tous les bourgeois. Mais au lieu du sort, les lots changent. Celui qui a en 1778 lot a<sup>d</sup> aura en 1779 le lot b<sup>e</sup>, et ainsi de suite. Chaque habitant a donc portion égale de foin, ce qui diffère de Payerne où ces lots se font suivant le nombre de chevaux ou de bœufs, ce qui est plus juste parce que dans l'hiver chacun est obligé de fournir ses bœufs ou son char pour les besoins de la communauté. À [A?], il est permis à chacun de vendre son lot de pâture.

Chaque bourgeois<sup>f</sup> y a aussi droit à un petit jardin, c'est-à-dire terrain suffisant pour cultiver en raves, grain, pomme de terre, ce qui est nécessaire pour l'entretien de sa famille et on peut aussi vendre son jardin.

Quant aux bois, la communauté d'[A?] qui en avoit beaucoup en a aujourd'hui fort peu. Leurs Excellences de Berne se sont appropriés le surplus, ce qui souvent aboutissait à une injustice.

[page 54] Ces bois qui leur restent sont aussi en coupes réglées et se partagent par lots, tirés je crois au sort, mais il n'en est pas permis de vendre son lot de bois. Comme il y [?] parce qu'on veut les ménager et on a voulu que celui qui ne consomme pas tout son<sup>g</sup> bois ne puisse pas le recueillir.

Quant au bois nécessaire pour bâtir, il n'y en a point dans la partie laissée aux habitans mais quand ils en ont besoin, ils en demandent et sur leur demande,

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « aux pauvres ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur le même nom.

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>Souligné.

<sup>f</sup>Corrigé sur « habitans ».

<sup>g</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « de ».

on leur accorde ce qu'il leur en faut dans<sup>a</sup> les bois que se sont arrogés Leurs Excellences. Reconnaissance du droit de la communauté.

Nota : je crois plus abondant sur ce qui est de fait que de droit. Par exemple, il faut des éclaircissemens [?] sur le traité en vertu duquel le canton s'est emparé de ces bois et l'usage qu'il en fait<sup>b</sup>.

Autre singularité sur les lots de bois, on en donne autant pour un homme qui vit seul que pour deux comme mari et femme, autant pour trois que pour quatre, autant pour cinq que pour six, toujours ainsi en nombre pair. On fait couper le bois à jour nommé et il est permis à chacun d'en couper ce qui luy en est dû de fagots, après quoy il les laisse sur le lieu et vient les prendre quand il en a le loisir.

Point de communes pour les terres à [ensemblaver ?] ny pour les vignes.

c

### Observation générale pour les communes

Pour jouir de ce droit, il faut être né bourgeois et habiter de fait. Ainsi commune est propriété indivisible entre plusieurs familles<sup>d</sup>, non pas droit pour qui voudra s'établir comme à Lugny en Mâconnois<sup>2470</sup> où quiconque paye la taille participe à la commune.

Si Abraham aujourd'huy établi à Berne veut retourner à [A ?] il jouira des droits utiles de la commune dès son retour, mais il faudra qu'il paye à la communauté deux [écus neufs?], 12 livres monnoye de France pour estre admis et avoir voté aux assemblées de communauté.

[page 55] Quant aux pauvres, chaque communauté est obligée de soigner les malades, les vieillards, les infirmes, même les orphelins, mais je ne sçais encore sur cela aucun détail. Je le sçauray à Berne et je crois que cela tient aux arrangemens des communes.

L'éclaircissement est pris avant de sortir d'icy. Monsieur le banneret de Methune ou Metelen<sup>e</sup> (on prononce Melune, il [?] luy-même Meulinen)<sup>f</sup> (je ne sçais pas si je dit bien son nom) m'a expliqué que pour entrer dans<sup>g</sup> les dignités, c'est-à-dire sénact ou bailliage, il ne faut avoir nul engagement avec les puissances étran-

<sup>2470</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 1, page 89.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « sur ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée en bas de page, avec un signe de renvoi.

<sup>c</sup>Les mots suivants sont raturés : « un bas ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « ha ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>f</sup>L'expression entre parenthèse est rajoutée entre deux paragraphes avec un signe de renvoi.

<sup>g</sup>Corrigé sur « au service ».

gères. On a fait même difficulté pour l'ordre du mérite<sup>2471</sup> à cause du serment et celui qui est dans ce cas renonce à être chevalier de l'ordre du mérite et le Roy luy permet de porter la croix. Feu Monsieur d'Erlack l'ancien avoyer estoit lieutenant g[énéral] sans troupe au service de l'empereur. Monsieur de Castela est du canton de Fribourg. Á Fribourg, à Lucerne il y a quelque différence, voilà pourquoy l'ordre de saint-Louis n'a pas fait la même difficulté que celui du mérite.

Un Suisse au service de France peut estre du mérite des deux côté.

Mais pour présider un bailliage ou autre charge de l'État, il ne faut avoir aucune [?] de puissance étranger par conséquent ny régiment, ny compagnie.

Mais je crois que pour un lieutenant général sans troupe et qui [est] ancien avoyer, d'Erlack estoit lieutenant général en France. Monsieur de Castela<sup>2472</sup> bailli de Sierre a servi aussi en France.

Tout cela mérite éclaircissemens.

On appelle les maréchaux de camp le maréchal Tel<sup>a</sup>, les lieutenants généraux le général Tel.

De Thunn à Kandelsteg, chemin<sup>b</sup> aussi peu que de Berne à Thunn, que de Paris à [B?]. Seulement depuis Frutigen<sup>2473</sup> et surtout en approchant<sup>c</sup> de Kandelsteg il y a beaucoup à monter. La route de Thunn icy laisse à droite le chemin de Simmentral<sup>2474</sup> qui passe entre le Niesel et le Stockhorn, et par cette bonne et riche vallée on peut aller jusques dans le bas Valais par une montagne moins rude que la Gemmi. Cependant, est très difficile à ce qu'on m'a dit. Dans cette route, on passe le pont sur la Kandel dont j'ay déjà parlé. On m'a dit que la [?] en est telle que quand une poutre pourrit on tire sans que le reste de la charpente en souffre.

On passe ensuite dans des forests noires d'épicéas, dans de belles prairies, [?] le long du Kandelsteg ou dans [?]<sup>d</sup> où les petites maisons sont si fréquentes qu'on croiroit voir autant de vaches dans un pré. Saint-Louis m'a dit que c'est l'effet de [?] de n'en avoir pas autant vu dans toutes les montagnes de l'Oberland.

---

<sup>2471</sup>Parallèle à l'Ordre de Saint - Louis et presque identique à lui, l'Ordre du Mérite Militaire est destiné à récompenser des officiers, qui en raison de leur religion (les Protestants étrangers qui servaient à titre étranger), ne pouvaient recevoir l'Ordre de Saint - Louis. Cet Ordre a été créé par le Roi Louis XV le 10 mars 1759. L'organisation de l'Ordre était identique à celle de l'Ordre de Saint - Louis, à savoir trois classes : Grands - Croix, Commandeurs et Chevaliers ; mais le Roi n'en était pas le Grand - Maître. Le ruban était bleu foncé.

<sup>2472</sup>Á partir de 1756, Castella était propriétaire du régiment éponyme, DHS (article « Régiment capitulé »).

<sup>2473</sup>Suisse, canton de Berne, chef-lieu de district.

<sup>2474</sup>Oberwil im Simmental, Suisse, canton de Berne, district de Niderrsimmental.

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « cependant ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « mérit ».

<sup>d</sup>L'expression depuis « [?] » est rajoutée en interligne.

On passe Frutigen, assez gros village, Kandelsteg ne consiste que dans quelques maisons séparées. L'auberge est grande, tout est icy de bois.

## Sixième journal

[page 1]

6<sup>ème</sup> journal

Aux bains de Leurck, 3 feuilles

À Sion, 3 feuilles

À Martigny, 1 feuille

À Saint-Maurice, 1 feuille

À Villeneuve, 3 feuilles

À Vevay, 1 feuille, 14 aoust<sup>a</sup>

À Lausanne, le 14 aoust, 1 feuille

À Genève, le 15 aoust, 1 feuille

---

<sup>a</sup>L'expression « 14 aoust » est rajoutée d'une encre plus pâle.

[page 2] Aux bains de Leuck, f[euille] 1	Vin du Valais sentant le mus- cat
Porteurs de Kandelsteg aux bains	Chèvres qui nous ont jetté des pierres, défences mal observées, v[oir] p[age] 1
Le cri de montagne	Encore mélèse et épicéa, p[age] 1
P[age] 2, les mélèses	Vallon des bains, p[age] 2
La chasse et le droit de chas- ser	Village
Les chaises à porteurs, p[ages] 2 et 3	Eau fumante qui arrose les prés
V[oir] p[age] 4 sur les côtes à pique	Maisons sur terrain inégal partie en pilotis
La hauteur de la Gemmi	Greniers <sup>a</sup> construits pour que l'air circule par dessous
Bains de Leuck, f[euille] 2	Histoire d'une avalanche fu- neste à ce village
P[age] 1 <sup>ère</sup> suite de la des- cription de la montagne	Conversation avec le méde- cin sur les eaux, p[age] 3
P[ages] 2 et 3, les échelles de l'autre côté	Description des bains
P[age] 4 cristal de roche et sa matrice	Effets des eaux
Schite et autres pierres du côté des échelles	P[age] 4 encore le fait des avalanches
Forest, pâturages et plantes du côté de Kandelsteg et de la Gemmi	Le climat de cette vallée : peu de pluies
Pâturages à moutons et à co- chons	Point de rideaux
Mélèse	Prix des bains qu'on prend
Rhododendron	Livre du médecin sur les eaux acheté à Sion
Fraises	Un mot sur l'usage commun des bois voisins
[Anvelle?]	Un mot à la fin de la p[age] 4 du cours du Rhosne
Mauvaise eau calcaire sur la montagne	À la fin, la répétition de ce qui est dans une autre feuille, article inutile et rayé
Bains de Leuck, f[euille] 3	Sion, feuille 1 <sup>ère</sup>
Lac de Bigeon ou de Pigeon, on ne sçait ce qu'il devient	Souvenir sirop de framboise
L'hospice	
Le dîner	

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « magasins ».



Épines vinettes dans tout le pays	Marbre primitif dans cette forest
Route des bains au village de Leuck	Dessication s'il y a des tourbes et du marécage
Espèce de [gemmi ?] que j'ay vu d'en bas	Mauvaise charrette et mauvais cheval de Leuck à Sierre
Gens que j'ay vu descendre des échelles	Chevaux et mulet des bains à Leuck
Dévotion aux festes, un cheval de somme [ress ?] parce que c'estoit un jour de feste	Sion, feuille 2
P[age] 2 sur le chemin pour arriver à Leuck	Village de Sierre
Le Rhosne trouvé à Leuck, sa grève, etc.	Monsieur de Courten
P[age] 2 à Leuck et à Sierre, maisons couvertes de lave	Anecdote sur le gouvernement et les mœurs de ce pays
À Sierre, un appenti couvert d'ardoises	P[age] 2, encore Monsieur de Courten
Pierres du pays, mauvais schites	Grandes barbes
P[age] 3, un aqueduc pour conduire des eaux à une vallée où l'eau manque	Goîtres et crétins, p[ages] 2 et 3
P[age] 3 description d'un grenier posé sur pilotis, le bâtiment préserve de la communication avec la terre pour un schite. Nota : cette construction que j'ay vue dans le Valais est aussi rapportée dans les descriptions des glacières	Hôpital dans les villes du Valais
[page 3] Vignobles du Valais	Les communes
Magasins de Leuck et commune d'[Itala ?] <sup>a</sup>	L'établissement de soyerries de Monsieur de Courten
Ponts de bois sur le Rhosne	Sur <sup>b</sup> le commerce des soyes de Piémont
Forest de pin, p[ages] 3 et 4	Notes sur le Simplon et le Saint-Bernard, sur Monsieur de Meurry
	Sion, feuille 3
	Jardin de Monsieur de Courten à Sierre, détail
	Note sur les arrosements, p[age] 1 <sup>c</sup>
	Culture du safran, p[age] 2
	Mélèses
	Point d'alvies

<sup>a</sup>Cette ligne est rajoutée en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>b</sup>Corrigé sur « déf ».

<sup>c</sup>Cette ligne est rajoutée en interligne.

Sapins	Cabaret de Martigny, ancien
Ifs	couvent
Point de buis	Lieu de Martigny
À Sion, ville de marbre primitif	Raves bouillies assez bonnes
Églises	Nota p[age] 3 sur l'ardoise et la lave
Petits chapeaux des femmes à l'angloise	Conversation sur le crétinage
Culture de la vigne dans le Valais	P[ages] 3 et 4 un mot sur la culture des vignes
Martigny	P[age] 4 suite sur les goêtres et les crétins
Point de résine tirée des pins Rhamnoïdes	P[age] 4 sur le bois du mélèze
Grenadiers, amandiers, safran	Peu de chose sur l'arve ou alviés
Un mot des vignes, la terre reportée au haut tous les ans	Grenadier à l'hermitage de Saint-Maurice
La tourbe négligée	Route de Martigny à Saint-Maurice
Bois et pâturages communs, p[age] 1 <sup>ère</sup>	Rhamnoïde dans les grèves
Route de Sion à Martigny, pays, graves	On m'a nié ce qui m'avoit été dit ailleurs de la beauté des vaches de Saint-Maurice
Bonnes terres, peupliers, noyers	[page 4] Saint-Maurice
[Tithimalus amygdalades ?]	Embouchure du [ ?imt] dans le Rhosne
Pinus silvestris dans les grèves qui n'est pas le mugo	Dégast du [Trinet ?]
Côtes de mélèses, d'épicéa, etc.	Carrière d'ardoise
Mauvais ponts sans parapet	Carrière de granite dont on fait des meules
Ruches à abeilles parallèle [pipées] de bois	Le pisse-vache
Vignes en hautains de Saint-Pierre à Martigny	Nota : ce qu'on m'a dit d'une chute à [Meytingen ?] dans le Hasly
P[age] 2 description de ce genre de hautain et des treilles sous lesquelles on passe	P[age] 3 l'hermitage de Saint-Maurice
Mauvais marais en arrivant à Martigny	Ville et chapitre de saint-Maurice
	Villeneuve, f[euille] 1 <sup>ère</sup>

Ma lettre de Vevay à Monsieur le juge Veilla sur des commissions d'arbres, p[age] 1<sup>ère</sup>

P[age] 2 lois du gouvernement d'Aigle et constitution

Nota art[icle] 4 à la page 2 sur la chasse, détail très contraire à ce qu'on m'a dit depuis à Berne

Ours et loups

Gélinotes

Faisans

Coqs de bruyère

Chevreaux

Chamois

Bouc-estains

P[age] 3 tribunal du consistoire

Sur Monsieur de Haller et les défauts de l'aristocratie de Berne, p[age] 3

Sur le mauvais gouvernement du Valais, le pouvoir des prêtres, p[age] 3

Sur Monsieur Veillon, sa famille, le major Barbe, p[age] 3

Récit du major Barbe sur la Sardaigne où il a servi, l'intempérie, etc.

Tracasserie de Monsieur [Cemelon ?] le maître des requestes au sujet du gouvernement de Piémont

Un mot sur Monsieur Ancelet de la Houssaye

Façon de penser sur Messieurs de Maupéou et Terrai

Note des b. de [qui en j ?]

Sur Monsieur Linguet

Sur les prétendus défrichemens de Monsieur Haller

Sur d'autres défrichemens

Sur Monsieur Ribas qu'on nomme Monsieur de Rives

Villeneuve, f[euille] 2

Culture des prés artificiels, n° 15

Sur les crétins, n° 16

Sur Monsieur de Courten

Sur les Savoyards

Sur les communes un mot seulement, n° 14

Le gouvernement de l'Aigle quant au pays

L'entrée du Rhosne dans le lac

P[age] 2, n° 18 tracasserie concernant les permissions qu'il faut à présent obtenir pour voir les salines

Tous les n° 18, 19, 20 et 21, p[ages] 2 et 3 sur les salines d'Aigle et de [b ?]

N° 22 tour et jolie maison [p ?]<sup>a</sup> dont il est fait mention dans le voyage pittoresque, note que les tours des Romains ou du tems féodal

Toute la page 4, n° 23, 24, 25, 26 sur tout ce qui concerne les mélèses et les sapins

Villeneuve, f[euille] 3

N° 24 encore sur les mélèses et les mâtures

N° 28 sur l'arve ou alviés

N° 29 sur l'if

N° 30 châteigners et marrons greffés

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont soulignés en pointillets.

N° 31 nom des arbres à feuilles<sup>a</sup>

N°32 sur nos correspondans de botanique élèves de Monsieur Haller, les Thoinas, Monsieur Sappet, etc.

N°33 Monsieur de [Guibine ?] voyageur

N°34 la carrière de Saint-[Triphon ?]

[page 5] N°35, 36, 37 la carrière de marbre rouge de roche et tout le travail

Nota n°36 leur grés venu de Savoye

Nota fin de l'art[icle] 37 fautes de l'auteur du voyage pittoresque sur les toits de chaume, sur [clarons ?] et autres

38 poissons qu'on pêche à Villeneuve

P[age] 4 sur le lac de ce côté, les eaux froides

Le droit et la police de la pêche, les viviers

39, promenade sur le bord du lac

Marais où se répandent les grandes eaux

Vevay, le 14 aoust

La route de Vevay à Villeneuve exaltée par Monsieur Deluc

Fin de la p[age] 1<sup>ère</sup>, le château de Chillon

Les villages de Vernet, de Clerven, etc.

Moulin à bras du v[oyage] pittoresque

P[age] 2, la ville de Vevay et le pays

Culture des haricots et du mays dans la vigne

Torrent ou rivière de la [Vevai ?], le pont

Chemin jusqu'aux usines

Pour le travail du polissage et de la scierie du marbre, p[ages] 3 et 4 et le marbre en général

V[oir] p[age] 4 sur des blocs de granites, la serpentine, etc.

P[age] 4 [ma ?]

Fin de la page 4, chemin de Vevay à Lausanne

Lausanne, le 14 aoust

Souvenir, quelques fragmens d'échelles cloués sur la côte à la Gemmi

Scrupule de donner des chevaux de somme un jour de feste

L'habillement des Valaisanes effet d'un autre scrupule<sup>b</sup>

Sur les truites de lac et de rivière

Genève, 15 aoust, feuille unique

Côte du lac et pays de Lausanne à Genève, v[oir] sur le chemin même p[age] 3 à la fin

Nota : p[age] 1<sup>ère</sup> un mot des carrières de mollasse

Un mot des argilles et des poteries

Pays de Versoy plus fertile

Morges, Nyon, Rolle

P[ages] 1 et 2, Nyon pont de bois et de grandes pierres de molasse,

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « srupule ».

les bois usés et écorcés presque par le glissement<sup>a</sup>

P[age] 2, les fiefs de Prangin, de Cran, de Coppet

Mélange des terres de Berne, de France et de Genève

Fin de la page 2 sur la largeur du lac

P[age] 3 dîner avec des buveurs d'eau d'Évian et sur la promenade d'Évian à Lausanne par eau

Un mot de la ville de Lausanne

Fin de la page 3 sur le chemin de Lausanne à Genève, v[oir] au retour où j'ay trouvé des changemens causés par l'orage sec et l'irruption de l'eau poussée<sup>b</sup> par le vent

Nota un mot p[age] 3 sur les [bayes?] et torrens qui tombent dans le lac<sup>c</sup>

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « glis ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « fait ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée en bas de page d'une encre plus pâle.

[page 6]

Aux bains du Valais ou de l'Ouche<sup>a</sup> ou de Leuck<sup>2475</sup>, le 9 aoust, 1<sup>ère</sup> feuille

Je suis arrivé hier de Kaundelsteg et j'y ay passé cette journée.

Commençons par le passage du Mont-Genèvre ou comme on dit icy de la Gemmi qu'on prononce Guemni<sup>2476</sup>.

On vient ou à pied, ce qui est très fatigant, ou à cheval, ce qui peut être dangereux, ou en se faisant porter. La route est d'environ cinq heures pour les pasteurs, pour moy qui me suis porté moy-même, elle a bien été de huit.

J'ay cependant pris des porteurs.

Ils coûtent prix réglé un écu l'homme, une bouteille de vin à l'hospice où on s'arreste et le pain et le fromage. Tout cela est fixé par une pancarte affichée<sup>b</sup> dans cet hospice. Reste le nombre d'hommes et c'est sur le poids de celuy qui est porté qu'on se décide. On m'a considéré et on m'a dit qu'on ne me porteroit pas à moins de dix hommes, et qu'il y a des gens si lourds qu'on en prend douze. Pour les plus légers, six. Ce sont cependant deux qui portent ensemble et se relayent. J'ay comté qu'ils font à peu près 300 de leurs pas, qui ne sont pas allongés, sans relais, plus ou moins suivant leur force. Je me suis laissé porter à peu près deux mille de leurs pas en montant, point en descendant et sept ou huit cens pas après être descendus dans le Valais font 1000 ou 1200 toises<sup>2477</sup>. J'ay fait le reste à pied et en arrivant j'avois les pieds écorchés. J'avois aussi deux chevaux. Un pour mon<sup>c</sup> laquais, un pour le bagage. Mon laquais n'a presque point monté à cheval. Le guide Abraham s'en est servi parce qu'il avoit à la fin les pieds aussi écorchés.

Il faut que le poids ne les fatigue pas, car ils me pressoient continuellement de monter sur le fauteuil, et à mon arrivée, ils m'ont demandé une indemnité parce que j'avois été à pied ce qui les a retardés.

Ces gens-là sont fort gays, surtout quand ils n'ont rien à faire. Ils sautent de roche en roche comme des cabris, ils chantent quelquefois tous ensemble de longues romances à ce que je crois, sur un air assez leste et leur grand plaisir est de crier pour faire retentir les échos très [page 7] sonores dans cette route. C'est le cri des montagnards dont je crois que parle Monsieur Rousseau<sup>2478</sup> et que je n'ay pas pu attraper, quoyque je l'aye essayé, ce qui les faisoit beaucoup rire.

---

<sup>2475</sup>Loèche-les-Bains

<sup>2476</sup>Voir Carnet 4 page 53

<sup>2477</sup>Autour de 2 kilomètres.

<sup>2478</sup>Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou De l'éducation*, établissement du texte par François et Pierre Richard, sur le site Gallica, livre second .

<sup>a</sup>Comprendre « Loèche ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

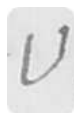
<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

Ils m'ont monté au mélèse qui avoit son sommet ou flèche abattue et m'ont fait conter par l'interprète que cette cime a été coupée par un homme qui y a grimpé par défi, quoyque cet arbre avoit crû sur une côte qui paroît à pique, et comme j'en paroissois surpris, il y en a un qui a voulu répéter ce tour pour m'en donner le plaisir. Je l'en ay empêché.

Un d'eux est chasseur de son métier. Je l'ay interrogé sur le gibier, sur quoy il ne m'a donné aucune réponse satisfaisante. Il m'a seulement dit par l'interprète qu'ils sont deux ou trois chasseurs, qui ne vont chasser que quand le bailli voisin a besoin de gibier, et suivant cet interprète, ils n'y peuvent aller qu'avec sa permission, mais je crois que l'interprète m'a mal rendu puisque tout le monde chasse en Suisse, à plus forte raison sur les montagnes et qu'on y a extirpé par là les ours et les loups.

Venons à la [pâturage ?] que j'ay perdue de vue.

On s'achemine sur un méchant fauteuil de paille, bas mais dont les bois sont forts. Ils attachent à ce bois en partant deux bons bâtons avec de fortes cordes qui font fonction de brancard de chaise à porteur. Ces bâtons ne passent pas dans un anneau, on les lie avec la corde comme j'ay dit. Devant et derrière, ils lient ces deux bâtons par une sangle et de bonnes cordes qu'ils serrent fortement. Á un des côtés seulement pend une courroye de cuir



dans lequel ils passent quelquefois une de leurs deux mains, quelquefois non. Á l'autre main, ils portent<sup>a</sup> quelquefois un bâton, le plus souvent point. Quatre lèvent le fauteuil, l'homme étant dessus et mettent les deux sangles sur les épaules des deux porteurs sans qu'elles soient attachées par devant et sans qu'ils s'aident de leurs mains pour soutenir<sup>b</sup> le poids. Ainsi, on est bien plus élevé que dans une chaise à porteurs, puisqu'on est assis au niveau des épaules des porteurs. Au bâton d'en bas est attaché une petite planche par deux petites cordes ou fortes ficelles pour appuyer les pieds et souvent je perdais cet étrier. Quand on ne l'a pas perdu, quelquefois le tendon de la jambe coigne contre le bâton du fauteuil, quelquefois la pointe du pied frappe contre le dos du porteur de devant.

On ne descend point le fauteuil pour relayer. On s'arreste un quart de minute, le porteur arrivant passe sa teste et une épaule sous le brancard, substitue d'abord l'autre épaule à celle du porteur [page 8] sortant et ensuite l'autre et la même manœuvre se fait en même tems derrière.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « ont ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « la ».

Il est évident que ces [?] sont ou bien plus dangereuses ou au moins bien plus effrayantes à l'œil que si elles estoient dans la mécanique de nos chaises à porteur où on est assis<sup>a</sup> plus bas et où le brancart est sous la main du porteur. En effet, dans la plus grande partie de la descente du Gemmis dont je parleray tout à l'heure, il y a un parapet de deux<sup>b</sup> pieds<sup>2479</sup> ou davantage formé par de gros quartiers de pierre. Si un homme à pied ou les porteurs de chaise y tombent, ils en sont quittes pour se froisser un [demment?] parce que le chemin est de pierre jettées au hasard, rudes et souvent aiguës. Mais celui qui est en l'air tomberoit inévitablement dans le précipice. J'imagine qu'ils ne croient pas les sangles ou courroyes pendantes des chaises à porteur assez serrées. Dans le trajet<sup>c</sup> que j'ay fait en montant, je ne voyois pas la mine du porteur de derrière sur qui portoit mon poids, quoyque je me jettasse en avant tant que je pouvois, mais dans le peu de chemin que j'ay fait dans le Valais, il y a eu une petite descente qui n'est pas comparable au Gemmis pour la roideur et, quoyque je me jettasse en arrière, je voyois le porteur de devant gémir sous le poids. Aussi me suis-je bien vite fait descendre malgré l'écorchure de mes pieds.

Cependant, il est inouï qu'il soit arrivé aucun accident, 1° par l'extrême sûreté du pas de ces porteurs, 2° à ce que m'a dit icy une dame qui y est descendue parce que dans la descente du Gemmis il y a toujours quelqu'un des porteur attendans qui se tenoit à côté pour prêter la main en cas d'accident. Je n'ay pas fait l'entreprise, n'ayant pas fait un seul pas sur le fauteuil dans la descente du Gemmis.

Voilà ce qui concerne la voiture, venons au chemin.

Il est quatre<sup>d</sup> fois au moins plus long en montant du côté du canton de Berne qu'en descendant dans le Valais<sup>2480</sup>, et de ce côté c'est un chemin de mulets tels que ceux qu'on voit dans toutes les montagnes hors des grandes routes, bien moins mauvais même dans la plus grande partie que quelques uns que j'ay passés à cheval dans les Pyrénées il y a onze ans<sup>e</sup> parce qu'il n'y a presque jamais de précipice à côté, que dans la plus grande partie la dépense des Bernois l'a rendu plus large que ne<sup>f</sup> sont ordinairement les chemins de mule, et quand le peu d'endroits où il

<sup>2479</sup>Plus de 60 cm.

<sup>2480</sup>Rappelons que le col de la Gemmi relie Kandersteg dans le canton de Berne à Loèche-les-Bains dans le canton du Valais. Le col se trouve entièrement du côté valaisan et après le Daubensee, le sentier coupe la frontière bernoise puis descend sur Kandersteg. Du côté valaisan, l'accès est plus abrupt.

<sup>a</sup>Corrigé sur « plus ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « 18 pouces ou ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « ce ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « trois ».

<sup>e</sup>Ces cinq mots sont corrigés en interligne sur « à onze ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « dan ».



y a précipice, il n'est pas effrayant par la hauteur et qu'il y a souvent parapet ou barrière<sup>a</sup> mais il n'en est pas de même de la descente dans le Valais qui est ce qu'on appelle proprement la Gemmis.

[page 9] Pour en faire sentir la différence, il faut sçavoir que dans tout les pays de hautes montagnes où on voit des côtes escarpées et à pique, il n'y a cependant point de sommet où les<sup>b</sup> montagnards ne parviennent. La raison en est qu'il y a toujours du côté opposé à l'escarpement une côte où il y a une pente très roide, surtout à mesure qu'on approche du hault, mais cependant pente, ainsi possibilité d'y parvenir en louvoyant et avec des jambes de montagnards ou de chèvre. Du côté de l'escarpement, qui s'est visiblement fait par éboulement, il y a presque toujours un glacis des [mortières ?] éboulées et souvent tel qu'il faut encore une chèvre pour y monter, mais quelquefois plus doux. Quand ces glacis ne sont que de pierres, ils ne présentent qu'un aspect de ruines, mais quand ils sont de terre ou qu'ils sont assez anciens pour que les petites pierres de nature calcaire se soient converties en terre, comme de certains schistes qui se détruisent à l'air, il s'y est élevé des forests le plus souvent de sapins. Nota que dans mon ancien voyage des Alpes et des Pyrénées, j'avois observé que ces escarpemens avec glacis ne se trouvent guères que dans les montagnes calcaires comme celles des environs de Grenoble et autres du moyen Dauphiné et que j'en ay moins vu dans les Pyrénées que dans les Alpes<sup>2481</sup>.

Jusqu'icy cette observation se confirme car et le Mont Jura et ce que j'ay vu jusqu'à présent des Alpes n'estant pas encore arrivé aux grandes crêtes ne sont que des montagnes composées principalement de pierres calcaires ou de ces mauvais schistes qui sans être calcaires en entier font effervescence avec les acides et se détruisent à l'air et voilà pourquoy on ne feroit point usage des ardoises de ce pays.

Après cette dissertation de naturaliste, faisons-en l'application. Le Mont Genève<sup>2482</sup> présente du côté de Berne la côte en pente et du côté du Valais le mur à pique avec un éboulement au bas. La côte est suivant l'*État de la Suisse* de dix mille cent pieds de haut<sup>2483</sup>. On m'a [soutenu ?] que c'est de hauteur perpendiculaire. Je crois qu'on se trompe et que c'est seulement 10 000 pieds<sup>2484</sup>, c'est-à-dire à<sup>c</sup> peu

---

<sup>2481</sup>Tout ce paragraphe fait allusion au voyage de 1767 et au mémoire particulier sur les pierres de Provence et des Alpes.

<sup>2482</sup>Malesherbes se laisse ici emporter et fait un lapsus calami, confondant avec la Gemmi.

<sup>2483</sup>soit plus de 3300 mètres d'altitude, mais il y a effectivement exagération, car le col de la Gemmi ne culmine qu'à 2 314 mètres.

<sup>2484</sup>Soit un peu plus de 3000 mètres d'altitude, ce qui est aussi exagéré.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « qu'il ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « près de ».

près 1700 toises<sup>2485</sup> de route par la pente la plus rapide que puisse avoir un chemin fréquenté par d'autres que des montagnards et dans lequel on n'a ménagé aucun repos. Je laisse à juger de la hauteur verticale du précipice, elle est bien suffisante.

---

<sup>2485</sup>Soit 3000 mètres.

[page 10]

Aux bains de Valais, 2<sup>ème</sup> feuille

C'est sur ce mur à pique qu'on<sup>a</sup> a creusé un chemin pour descendre<sup>2486</sup>. Quoiqu'il soit à pique, il y a toujours d'espace en espace quelques corniches dont on a profité tant qu'on a pu en les élargissant ou<sup>b</sup> on en a taillé quand il n'y en avait pas. Il y a cependant quelques passages, en petit nombre à la vérité, et peu longs où il a fallu creuser tout à fait, en sorte qu'on marche sous une demi-voute assez menaçante. Il y en a d'autres où on a fiché dans la montagne des poutres sur la saillie desquelles on a mis des pierres. Je ne le sçavois pas<sup>c</sup> quand je suis descendu parce qu'on ne voit pas sous ses pieds. J'ay sçu qu'au village des Bains<sup>2487</sup>, où on me l'a dit, on le voit d'en bas quand on a la vue bonne<sup>d</sup>. Le chemin a ordinairement cinq ou six pieds de large<sup>2488</sup>, quelquefois moins. On m'a souvent soutenu<sup>e</sup> icy qu'il y a un endroit où il n'a pas deux pieds. Je crois qu'on se trompe, et qu'on a voulu parler de quelques parties du glacis<sup>f</sup> comme je diray tout à l'heure.

Dans toute la partie de la côte à pique<sup>g</sup>, on a du côté du précipice un parapet qui n'a pas coûté bien cher à faire. Il est fait avec<sup>h</sup> les gros quartiers de pierre qu'on a cassés<sup>i</sup> pour creuser<sup>j</sup> le chemin et qu'on a mis sur le bord<sup>k</sup> le pavé du chemin est le cassis de ces mêmes pierres jettées sans ordre<sup>l</sup>, ce qui écorche les pieds mais<sup>m</sup> rend<sup>n</sup> la descente plus sûre.

Mais quand on est arrivé au glacis au-dessous de l'escarpement, ce qui fait peut-être un sixième du chemin, c'est autre chose. Icy, on a fait le sentier de<sup>o</sup> la

<sup>2486</sup>Ce chemin a été construit en 1739-1741 par le bailli Ballet.

<sup>2487</sup>Loèche-les-Bains.

<sup>2488</sup>Jusqu'à un peu moins de deux mètres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « qu'on qui surt ».

<sup>b</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne sur « il y a cependant quelque en les élargissant on ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>L'expression depuis « J'ay sçu qu'au village des bains » est corrigée en interligne sur « je ne le sçais que depuis que je suis en, et je ne pourrais pas le voir d'en bas parce que j'ay la vue trop basse ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne sur « de l'éboulement ».

<sup>g</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne sur « l'escarpement ».

<sup>h</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne sur « ce sont ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « cassées par ».

<sup>j</sup>Rajouté en interligne.

<sup>k</sup>L'expression « et qu'on a mis sur le bord » est corrigée en interligne sur « qui le ferment et ».

<sup>l</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>m</sup>Corrigé sur « et use les souliers ».

<sup>n</sup>Corrigé en interligne sur « cependant rend suivant moy ».

<sup>o</sup>Corrigé sur « par ».

même largeur et de la même rapidité à ce qu'il m'a paru et il est plus doux pour les pieds et plus facile pour monter. Aussi les gens qui ont le pied sûr trouvoient<sup>a</sup> que c'estoit le bon chemin. C'est cependant le seul dans lequel je me sois fait donner la main de tems en tems, parce que ce ne sont plus que de très minces pierres ou de<sup>b</sup> gros sable où je n'appuyais pas mon pied comme dans le hault, et cecy est à juger de la rapidité de la descente qui est partant à peu près la même. Il est vrai que<sup>c</sup> je n'ay pas le pied aussi sûr que dans ma jeunesse<sup>d</sup> et dans les pays que je connois, il y a une telle côte que je descendais autrefois aisément et où je ne me hasarde plus depuis quelques années.

[page 11] Cependant, je vais encore assez bien dans les chemins où vont la plupart des gens de mon âge. J'entre dans ce détail pour faire estimer<sup>e</sup> la raideur d'une descente où j'estois obligé de me faire donner la main. J'ay estimé<sup>f</sup> que celle-cy a 1700 toises de hauteur<sup>2489</sup> sans aucun repos et est<sup>g</sup> toujours à peu près de la même rapidité. Sur cela, on peut juger<sup>h</sup> de la hauteur verticale.

Le chemin sur le glaciis a deux autres inconvéniens. L'un qu'il n'y<sup>i</sup> a plus de parapet, ce qui le rend plus effrayant, l'autre que la largeur qu'on luy a donné est quelquefois un peu diminuée, c'est-à-dire que la largeur destinée à être<sup>j</sup> celle du chemin est toujours la même, mais quelquefois quelques sables ou même pierres éboulées sont renversées en sorte qu'il n'y a aucune partie de la largeur du chemin<sup>k</sup> où le pied porte tout à fait à plomb. C'est ce qui a fait dire à un des gens que j'ay vus au village des Bains<sup>l</sup> qu'il y a un endroit où le sentier n'a que deux pieds<sup>2490</sup>

---

<sup>2489</sup>3000 mètres.

<sup>2490</sup>60 cm.

<sup>a</sup>Corrigé sur « comme mon laquais ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « qu'estant plus vieux et plus lourd ».

<sup>d</sup>L'expression « que dans ma jeunesse » est corrigée en interligne d'une encre plus pâle sur « qu'autrefois ».

<sup>e</sup>L'expression « J'entre dans ce détail pour faire estimer » est corrigée en interligne sur « qu'on juge après cela de ».

<sup>f</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne d'une encre plus pâle sur « qu'on se rappelle que j'ay dit ».

<sup>g</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus pâle sur « et ».

<sup>h</sup>L'expression « sur cela on peut juger » est corrigée en interligne d'une encre plus pâle sur « et on jugera ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « quoyque ».

<sup>j</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne d'une encre plus pâle sur « qu'on voit être dest ».

<sup>k</sup>L'expression depuis « éboulée » est corrigée en interligne d'une encre plus pâle sur « s'estant éboulées dans le chemin, il n'y en a qu'une partie ».

<sup>l</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne d'une encre plus pâle sur « hier icy ».

de large mais<sup>a</sup> je crois qu'ils se trompoient et qu'il y a toujours<sup>b</sup> au<sup>c</sup> moins trois ou quatre pieds<sup>d2491</sup>.

Tel est le chemin par lequel arrivent<sup>e</sup> tous les ans aux Bains du Valais un grand nombre de gens riches, des vieillards, des infirmes, des femmes vaporeuses<sup>f</sup> à qui la réputation de ces eaux fait entreprendre ce rude voyage<sup>2492</sup>.

Pendant que j'en suis aux mauvais chemins, je vais sauter par-dessus la vallée où je reviendray ensuite<sup>g</sup>, et passer aux chemins des échelles que j'ay eu la curiosité d'aller voir ce matin<sup>2493</sup>, et qui est de l'autre côté sur la<sup>h</sup> chaîne méridionale qui sépare la Suisse de l'Italie.

Le chemin ne va pas aux hautes Alpes à beaucoup près. Il y a toujours des premiers étages de montagnes en avant des grandes, au sommet de celles-là des pâturages et derrière des vallées et c'est pour la communication des habitans de ces pays avec la vallée du Rhosne<sup>2494</sup> où sont les bains et pour l'apport de leurs denrées qu'a été fabriqué le chemin des échelles.

Cette montagne est encore à escarpement et à glacis, mais icy le glacis est dans la plus grande partie recouvert d'arbres ou de grandes herbes et on le monte de biais par un sentier de gens de pied.

[page 12] Ce chemin n'est que fatiguant pour mon laquais et pour mon guide et la fatigue n'est pas longue parce qu'il ne dure qu'un demi quart de lieue<sup>2495</sup>. Il n'a été aussi que fatiguant pour moy en montant. Je marchois ferme dans les grandes terrasses en me [maillant ?] les jambes. Dans les bois de sapin<sup>i</sup>, on a toujours des ravines hors de terre pour appuyer ses pieds et dans quelques parties qui sont de pierres, c'est l'[affaire ?] des sentiers et on ne peut pas tomber.

<sup>2491</sup>Soit un peu plus d'un mètre.

<sup>2492</sup>Loèche-les-Bains et la région de ses sources thermales étaient déjà habités à l'époque helvético-romaine, c'est-à-dire au plus tard au II<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ. Le plus ancien document qui signale les bains de Loèche date de 1315, les sources sont pour la première fois décrite en 1479 par Paracelse, mais c'est à partir de 1501 que commence à se développer le tourisme thermal, sous l'impulsion de l'évêque et cardinal Schiner.

<sup>2493</sup>Entre Loèche-les-Bains et Albinen.

<sup>2494</sup>Malessherbes fait ici une erreur, qu'il rectifie page 15 : il s'agit en fait de la vallée de la Dala.

<sup>2495</sup>soit moins de 500 mètres.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus pâle sur « et ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « qu'ils exagèroient ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « tre ».

<sup>d</sup>L'expression depuis « qu'ils se trouveroient » est corrigée en interligne d'une encre plus pâle sur « encore que dans cette acception il a un peu exagéré et qu'il y croit davantage ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus pâle sur « arrive ».

<sup>f</sup>Rajouté en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>g</sup>Corrigé sur « de n ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « les monta ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « sar ».

Cependant, il y a de tems [en tems] quelques petits rédillons où on est privé de ces secours et qui pour moy sont glissans. Ils m'ont embarrassé en descendant<sup>a</sup>. Au reste, le précipice y seroit bien assez haut pour se casser la teste si on y tomboit, mais pas assez pour la faire tourner en le regardant. J'ay pris le parti en descendant de faire marcher mon laquais avant moy et le guide après avec une forte perche sur laquelle je m'appuyoit comme sur une rampe et je voyois qu'ils se moquoient de mes précautions parce que cette descente n'est rien pour eux. Ils ne s'en moquoient pas à Gemmis quoyque le chemin fut toujours plus large et je crois jamais aussi roide que dans ces deux ou trois pas, mais la vue de l'énorme précipice et la longueur de la route qui les avoit exténués de fatigue aussi bien que moy les empêchoit d'estre si gays.

Du village au bas de cette côte, il y a une bonne demi-lieue<sup>2496</sup> à travers la prairie.

La côte mène au pied de l'escarpement où est le chemin des échelles.

Les gens du pays ont creusé sept ou huit degrés très haut et qui exigent de grandes enjambées dans le roc. Là, ils ont établi une échelle presque droite qui mène à d'autres degrés, ensuite autre échelle, puis autres degrés et ainsi de suite et il y a ou six ou sept échelles semblables jusqu'au haut de l'escarpement. C'est par là que les habitans des vallées voisines ou les pâtres des pâturages descendent tous les jours dans la vallée du Rhosne avec de lourdes charges. On dit qu'un homme y porte un veau. Je ne l'ay pas vu et comme c'est dimanche, je n'ay vu personne y passer. J'ay trouvé seulement deux jeunes gens qui en revenoient sans charges et ce chemin les effraye si peu qu'ils pourroient par un détour s'en dispenser et ne le font jamais.

[page 13] En effet, on envoye dans les vallées et les pâturages les vaches de la vallée du Rhosne qui sûrement ne montent pas les échelles. Elles ont donc un chemin mais celui-cy abrégé et ils le prennent. Une grosse dame avec qui j'ay dîné qui est la femme du médecin a eu une fois la curiosité d'y aller et a monté les premiers degrés et la première échelle. Je n'en ay pas été tenté, d'autant plus que j'estois inquiet de ma descente par le sentier.

Cette<sup>b</sup> côte par les pierres attachées à la terre m'a encore paru de marbre et de pierre calcaire. Celle de la Gemmis des deux côtés est de la même nature et j'ay rapporté un échantillon du schite et du spath blanc qui est dans ses fentes pour les essayer à l'eau forte. Mais sur cette côte-cy, j'ay trouvé de gros rochers éboulés d'une pierre dure et d'un grain gris avec un quartz<sup>c</sup> opaque dans leurs fentes et

---

<sup>2496</sup>Un peu moins de deux kilomètres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « dedans ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « dans ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « spat ».

de gros morceaux de ce quartz ou silex blanc. Le guide les voyant m'a dit voilà la mère du cristal de roche<sup>a</sup>, et ce guide a été au Grimsel, à la Fourque et à d'autres montagnes cristallifères.

En effet, j'y ay vu de petits cristaux<sup>b</sup> puissans et j'ay rapporté ces échantillons.

Du Kandelsteg au haut de la montagne, j'ay trouvé d'abord des forests<sup>c</sup> noires, ensuite des pâturages assez médiocres, pâturages à chèvres, à moutons et à cochons, ensuite des mélèses, mais rares et rabougris et des plantes alpestres, entre autres le rhododendron qu'ils nomment en allemand rose de montagne<sup>2497</sup> et que les montagnards connoissent très bien car, me voyant chercher des plantes, ils ont vite été m'en chercher. J'y ay trouvé aussi des fraises dont la plupart ne sont pas encore mûres le 8 aoust et de l'airelle, ce qui a été une ressource contre la soif, car il n'y a pas d'eau dans cette côte. Je ne diray rien de plus des plantes que j'ay mises dans mon herbier.

Plus haut, je n'ay plus trouvé de plantes. J'y<sup>d</sup> ay trouvé seulement deux ou trois cabanes de<sup>e</sup> très méchante mine. On a descendu et j'ay cru que j'allais descendre dans le Valais, mais je me trompais. J'ay trouvé un vallon de l'autre côté. Il a fallu en beaucoup remonter. J'ay vu dans ce vallon un torrent dont j'ay voulu boire, mais l'eau blanche comme du lait, sans exagération, par<sup>f</sup> la grande quantité de terres qu'elle charrie, m'a tellement dégoûté que malgré ma soif je n'ay pas pu en boire deux gorgées. Je ne sçais où est l'issue de ce torrent<sup>2498</sup>.

---

<sup>2497</sup>En réalité « Alpenrose », -en, féminin.

<sup>2498</sup>Il s'agit de la Dala, qui se jette dans le Rhône, quelques centaines de mètres en aval de Loèche.

<sup>a</sup>L'expression « voilà la mère du cristal de roche » est corrigée.

<sup>b</sup>Corrigé sur « frag ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « pâturages assez médiocr ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « cependant ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>f</sup>Corrigé sur « malgré ».

[page 14]

Aux Bains du Valais, 3<sup>ème</sup> feuille

J'ay trouvé ensuite un lac qu'on m'a nommé le lac de Pigeon ou de Bi-geon<sup>2499</sup>, au milieu du vallon aride et le torrent qui s'y rend et fait une cascade<sup>2500</sup> qui dans un lieu moins hideux seroit belle. Les gens de ma caravane, car nous étions treize de<sup>a</sup> notre bande et quelques gens du pays avec des chevaux de bast<sup>b</sup> qui nous avoient joint. Ces gens m'ont fait dire qu'on ne sçait ce que deviennent les eaux de ce lac. Je crois que s'il estoit dans la principauté de Neuchâtel, on auroit cherché les gouffres et peut-être en auroit-on tiré parti<sup>c</sup>.

On trouve l'hospice ou cabane<sup>2501</sup> où on se rafraîchissoit avant d'être au haut parce que le chemin est bien plus long de [ce] côté que de l'autre.

Je ne sçais si on donneroit à coucher dans cette cabane. J'y ay cependant vu deux lits. Dans la même chambre où nous étions, mes gens et les six porteurs à déjeuner et moy à dîner solidement et pour faire ma journée parce que je mourois de faim<sup>d</sup>, quoyqu'il ne fût que neuf heures et demie du matin. Ce dîner est de pain et de fromage façon de Gruyère. Il n'y a qu'à en manger assez. Mon laquais a eu cependant l'esprit de se faire faire une homelette qui s'est trouvée bonne et dont j'ay mangé un peu.

Le vin est un vin blanc de Valais qui n'est pas très mauvais et ce qui est singulier c'est qu'il a assez sensiblement le goût de muscat. Nota : en arrivant aux hauteurs et avant la Gemmi on voit de près des glaciers qui paroissent plus considérables que ceux de Grindelwald<sup>2502</sup>, mais je ne sçais s'ils sont abordable<sup>e</sup>.

Dans la descente de la Gemmi, il n'y a pas une herbe, mais d'espace en espace dans le plus roide et au milieu des pierres, quelques méchants mélèses et plus bas quelques méchants épiceas tout rabougris comme gens qui font mauvaise chère<sup>f</sup>.

Nous avons rencontré deux ou trois chèvres et cinq ou six cabris qu'il a fallu battre pour les faire ranger du chemin. Un moment après, il est tombé près de nous

<sup>2499</sup>Le Daubensee, à 2207 mètres d'altitude, 0,6 km<sup>2</sup>, noter que « Taube » signifie « pigeon » en allemand.

<sup>2500</sup>Cette cascade, qui ne semble pas porter de nom, fait 35 mètres de hauteur et relie le glacier du Lämmern aux lacs Daubensee et Lämmernalpsee.

<sup>2501</sup>La cabane Lämmeren.

<sup>2502</sup>Le glacier Lämmern, déjà cité.

<sup>a</sup>Corrigé sur « m'ont ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur « bask ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « quelque ».

<sup>d</sup>En interligne raturé : « et de s ».

<sup>e</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée entre deux paragraphes.

<sup>f</sup>Pour « chaire ».



quelques pierres que ces chèvres avoient apparemment fait tomber en courant et on m'a dit icy aujourd'huy en dînant qu'il est défendu d'y laisser aller des chèvres, précisément de peur de cet accident<sup>a</sup>, [page 15] et que je devrais en avertir pour faire partir, mais partir qui ?

Nota : j'ay reconnu depuis que je m'estois trompé. Le vallon étroit des bains n'est pas celuy du Rhosne, c'est celuy d'un torrent<sup>2503</sup>. J'ay dit ailleurs que les chars ne vont que jusqu'à Leuck et c'est en allant aux bains mais en suivant le vallon. Les chars remontent jusqu'à Bricq<sup>2504</sup>, à la vérité par de mauvais chemins<sup>b</sup>.

Le vallon du Valais est icy très élevé. C'est celuy du Rhosne qui est un médiocre ruisseau fort rapide, point navigable et fait tourner quelques moulins à planches.

La course des eaux chaudes coule plus hault, et au sortir du village forme un torrent fumant dont on se sert cependant pour l'irrigation des prairies. Ces prairies voisines sont en pente, ainsi l'arrosement ne se peut faire que par le passage des eaux et non par le séjour.

Au reste, je dis ce que j'ay vu et que personne dans le pays ne m'a expliqué.

Les maisons de ce méchant village sont toutes de bois. La plupart sont des auberges où on est mal logé. Les buveurs d'eau mangent la plupart à tables d'hôte et, sachant qu'il n'y avoit pas de François, j'y ay dîné avec eux. J'ay écrit ailleurs ce que j'y ay appris des convives. On y fait une chère qui peut être<sup>c</sup> très saine, mais que tout le monde trouve très mauvaise. Monsieur [Libert ?]<sup>2505</sup> m'a dit même depuis qu'il ne l'a croit pas assez bonne pour des malades, que la viande y est de mauvaise qualité<sup>d</sup>.

L'inégalité du sol du village fait que plusieurs maisons, pour ne pas parler à faux, sont de deux ou trois côtés appuyés sur de fortes poutres, ou des pignons de maçonnerie, par dessus lesquels on pourroit passer. J'en ay vu aussi dont le terrain est de niveau et où cependant la maison ou cabane porte aussi sur quatre poutres verticales<sup>e</sup> et au-dessus de chacune une large et épaisse pierre de schite, sur ce schite la charpente de [ ? ] où sont des greniers ou magasins et je crois cette construction où l'air circule par dessous peu saine pour éviter l'humidité. Saint-Louis ne croit pas que cela soit fait à ce dessein.

---

<sup>2503</sup>La Dala, voir note page 11.

<sup>2504</sup>Birchen, commune de Loèche-les-Bains.

<sup>2505</sup>Est-ce François-Xavier Naterer (1722-1787), médecin de la ville de Sion ?

<sup>a</sup>Les mots « et qui » sont raturés.

<sup>b</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée en marge inférieure avec un signe de renvoi.

<sup>c</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne d'une encre plus noire ».

<sup>d</sup>L'expression depuis « On y fait, chose qui peut être » est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus pâle.

<sup>e</sup>Corrigé sur « et au de ».

On m'a montré la place où estoit il y a quelques années une belle maison de pierres de taille qui a été renversée de fond en comble par une avalanche<sup>2506</sup>. Le médecin m'a conté d'autres effets d'avalanche sur des maisons qu'elles ont fait, dit-il, pirouetter, mais il ne m'a pas inspiré de confiance.

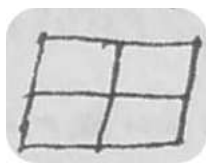
Ce médecin est de Sion et vient icy dans la saison des eaux.

[page 16] Venons aux eaux minérales.

Le médecin dit qu'elles sont ferrugineuses, que cependant il ne peut pas le prouver par la noix de galle. J'ay voulu luy parler de la chimie de Monsieur Monnet<sup>2507</sup> à ce sujet qui est trop forte pour luy, mais il dit qu'ayant chauffé le résidu à un feu violent (sans me dire s'il y a joint du phlogistique<sup>a</sup>) il a obtenu du fer attirable par l'aimant. Il dit qu'elles sont alcalines et rougissent le sirop de violette<sup>2508</sup>, que cependant elles sont aussi acides, ce qu'il n'explique pas bien nettement. Un buveur d'eau m'a dit qu'elles teignent l'orgeat en jaune. Au reste, ce docteur a fait une dissertation qui est imprimée à Sion<sup>2509</sup> et que je prendray en y passant. Je n'ay pas senti l'odeur d'hépar sulphuré. Il y a plus haut une autre source moins chaude où a été Saint-Louis et où on se baigne sans payer<sup>2510</sup>, une autre encore plus haut où il n'a pas été.

Celles d'icy<sup>b</sup> sont très chaudes. On remplit les bains tous les soirs pour qu'elles se refroidissent la nuit. Á quatre heures du matin, on va se baigner et on y reste jusqu'à dix<sup>c</sup> heures, mais plus ou moins. Á onze heures, tout le monde dîne et il y en a qui retournent aux bains dès trois heures, d'autres à quatre.

Tout le monde se baigne en commun. Il y a seulement trois baignoires, chacune divisée en quatre bains en quarré.



<sup>2506</sup>De nombreuses avalanches ont rythmé la vie de Loèche-les-Bains, une des plus célèbres et des plus destructrices est celle du 17 janvier 1719, mais il ne s'agit sans doute pas de celle à laquelle Malesherbes, qui doit être plus récente.

<sup>2507</sup>Antoine-Grimald Monnet (1734-1817), auteur d'un *Traité des eaux minérales* en 1768, pour plus de détails voir le dictionnaire biographique.

<sup>2508</sup>Le sirop de violette est le premier réactif coloré utilisé en chimie. Il sert à mettre en évidence l'acidité.

<sup>2509</sup>Est-ce Naterer, François Xavier, *Description et analyse des eaux minérales des bains de Loeche en Valais, de leurs sources, effets et usages*, traduit de l'allemand par Monsieur [Friedrich Salomon] Scholl, Sion, Dans l'Impr. du Magistrat chez S. Naterer, 1770, 151 p. ?

<sup>2510</sup>En 1556 on construit à Leukerbad un bain pour les pauvres, Volkshelbad.

<sup>a</sup>Souigné.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « elles ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « onze heures ».

L'une pour les gens du plus haut état, l'une du plus bas, l'autre du moyen. J'imagine que l'état est fixé par le payement.

On s'y baigne avec une chemise de bain. On s'y assoit, chacun a devant luy une table flottante et on y fait la conversation. J'y suis entré en arrivant dans le village. La porte est ouverte et on y cause avec tout le monde.

Je ne sçais rien du régime de ceux qui boivent au lieu de se baigner.

Elles sont renommées pour les blessures, la goute, les rhumatismes, les dartres et autres maladies de peau. Une femme dont le mari y est pour des dartres m'a dit qu'elle y est pour des maux des nerfs. Il faut que la réputation en soit bien grande puisqu'on y afflue malgré les mauvais chemins, le mauvais logement et l'incommodité, la saleté même de se baigner en commun.

[page 17] En partant, j'ay encore pris divers éclaircissemens que voicy.

Il est vrai, comme me l'avoit dit le médecin, que les avalanches sont souvent funestes dans le village. En 1719<sup>2511</sup> entre autres, il y en a eu une fameuse qui a fait périr beaucoup de maisons et beaucoup d'hommes.

Le médecin dit qu'il pleut rarement icy, il y a cependant beaucoup plu la nuit de mon arrivée.

Les aubergistes n'ont aucun lit avec des rideaux. Les gens à leur aise qui viennent prendre les eaux apportent ordinairement ce qui leur est nécessaire. V[oir] dans les feuilles de Lausanne<sup>2512</sup> ce que m'en a dit Monsieur Tissot<sup>a</sup>.

On paye pour le bain pour les trois semaines 30 baches<sup>2513</sup> à ce que j'appelle les premières loges, c'est 4 livres 10 sols monnoye de France, 15 baches aux secondes, 9 aux troisièmes.

J'ay acheté à Sion un livre sur les eaux par le médecin de ces eaux<sup>2514</sup>. J'y vois que c'est réellement en janvier 1719 qu'est arrivée la [funeste ?] avalanche.

Chacun prend ce qu'il veut du bois pour son chauffage, pour la [?]. Pour bâtir, il faut demander une permission<sup>b</sup>.

Je m'estois trompé en disant que le Rhosne passoit dans la vallée des bains. Le torrent qui y passe se nomme la Dale<sup>2515</sup>. C'est à Leuck qu'on trouve le Rhosne<sup>2516</sup>

---

<sup>2511</sup>Voir ci-dessus.

<sup>2512</sup>Voir le carnet en Suisse 8, Lausanne 31 août et 1<sup>er</sup> septembre, pages 15 et suivantes.

<sup>2513</sup>Ou Batz, Unité monétaire (Monnaies) et pièce de billon (batz, demi-batz) ou d'argent (pour les multiples) en usage surtout en Suisse occidentale (Berne, Soleure, Fribourg) du xvi<sup>e</sup> siècle à 1850, DHS.

<sup>2514</sup>Voir ci-dessus.

<sup>2515</sup>Ou Dala.

<sup>2516</sup>Voir ci-dessus.

<sup>a</sup>L'expression depuis « voir » est rajoutée en bout de ligne et entre deux paragraphes d'une encre plus pâle.

<sup>b</sup>L'expression depuis « chacun prend » est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus pâle.

qui y est déjà très considérable, comme je diray dans la suite.

a

Berne n'a que trois branches de commerce, les fromages, les bestiaux, surtout les chevaux, les toiles. Le lin et le chanvre sont du pays. On fabrique des pièces de coton et dans un [medio ?] au bailliage on en a fabriqué 175 milles pièces dans un an, ce qui à 6 livres de gain par pièce apporte plus d'un million dans le pays.

Monsieur le banneret Mettler dit que le pays de Vaud [ ?ssaure] parce que le fils d'un commerçant a la vanité françoise de vouloir quitter le commerce.

Nota : cecy est reporté, v[oir] [ ?] Grindelwald de f[euille] 5<sup>2517</sup>, p[age] 4<sup>b</sup>.

---

<sup>2517</sup>Voir le carnet en Suisse 5, pages 34 et suivantes.

<sup>a</sup>L'expression suivante, séparée du reste de la page par un trait horizontal est raturée : « Résultat de quelques mots de conversation à Bade à table d'hôte ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée en bas de page d'une encre plus pâle.

[page 18]

À Sion, feuille<sup>a</sup> 1<sup>ère</sup>

Souvenirs

Le ministre de Lutterborn m'a fait boire du sirop<sup>b</sup> de framboise tel que celui que Monsieur Campmartin avoit imaginé, parce que les mêmes arts se trouvent où la nature produit les mêmes fruits.

J'avais vu dans le canton de Berne en bonne terre des épines vinettes qui m'avoient paru singulièrement grandes, et je soupçonnais presque que c'étoit une espèce différente. Mais j'en trouve partout grande ou petite sur tout le terrain, bon ou mauvais, nommément une grande quantité entre Leuck et Sierre<sup>2518</sup>.

Route des bains à Leuck

Les bains se nomment icy Bade, comme tous les lieux de bains.

On ne peut pas dans cette route suivre le lit du torrent qui se précipitent [p ?] par des chutes très considérables. On monte en sortant de Leucke et on voit quelquefois le lit de ce torrent<sup>2519</sup> dans des abîmes profonds et serrés qui inspirent presque l'effroy.

Il y a un chemin plus court d'une lieue<sup>c</sup> pour aller des bains à Sierre sans passer par Leuck ou Locke et on m'avoit averti à Neuchâtel de l'éviter<sup>2520</sup>, ce que j'ay fait en prenant le plus long. Autre avantage, c'est qu'en passant par le chemin court on n'en voit pas si bien la construction qu'en n'y passant pas. Par la route que j'ay faite, je l'ay vu de loin. C'est une petite Gemmi, pas cependant comparable à la véritable, ny par la longueur ny par la rapidité, mais c'est de même un chemin taillé dans l'escarpement par des moyens semblables. On le voit à<sup>d</sup> la droite par la route que j'ay faite.

J'ay<sup>e</sup> aussi vu à la gauche des hommes et des femmes en grand nombre descendant les échelles. Ceux là n'estoient pas chargés car c'est aujourd'huy Saint Laurent<sup>2521</sup>, grande feste, surtout à Baden. Ils y venoient en dévotion.

Nota : la dévotion est telle qu'on n'a pas voulu me louer un cheval de somme et par cette raison, il a fallu partager mon paquet sur deux chevaux qui fussent tous deux montés, scrupule singulier. Ils [ ?ent], disent-ils, que me louer ne leur fît une affaire.

<sup>2518</sup>Sierre, Suisse, canton du Valais, chef-lieu de district

<sup>2519</sup>Le Rhône.

<sup>2520</sup>Il n'y a en effet pas de route tracée et le relief est très prononcé.

<sup>2521</sup>Le 10 août. La station thermale de Loèche-les-Bains est alimentée par la source saint-Laurent.

<sup>a</sup>Corrigé sur « souvenir ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « ratafiat ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « sur ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « j'ay ».

[page 19] Le chemin par lequel j'ay été à Leucke est estroit et montueux par la raison que j'ay dit et il n'y passe même aucun char. Les femmes ou ceux qui ne peuvent<sup>a</sup> pas absolument aller à cheval s'y font porter. J'y ay été à cheval. Outre la rapidité de quelques descentes où j'ay mis pied à terre, il y a le passage de quelques ponts qui n'est pas commode à cheval parce qu'ils sont de bois rond de troncs d'arbres. Avec cela, il n'y a nulle comparaison de ce passage à celui de la Gemmi, et je ne comprends pas que tout le monde ne se détourne pas pour le prendre. Les chars vont jusqu'à Leuck, on y voit<sup>b</sup> la route frayée. Pour moy, j'ay été sur mes chevaux loués jusqu'à Sierre.

À Leuck, on trouve le Rhosne roulant par différens courans dans une vaste grève, comme la Loire, l'Allier, l'Isère, la Durance. Nota que tout le pays est calcaire. J'ay rapporté échantillon du schite à<sup>c</sup> couches inclinées le long desquelles j'ay passé et de la grosse pierre blanche qui vient sûrement des fentes de ce schite. J'essayeray tout cela.

Dans le village de Leuck, à Sierre et dans les environs, il y a aussi des maisons couvertes de laves à la bourguignonne, et chés Monsieur de Courten<sup>2522</sup> à Sierre, j'ay trouvé un appenti qu'on a voulu couvrir d'ardoises du pays et j'ay pris un échantillon de cette ardoise. On ne m'a pas dit qu'elle se détruisoit précisément à l'air, c'es-à-dire qu'elle se réduisoit en poussière, mais elle est toute brisée et n'a aucune consistance. Pendant que j'en suis aux pierres, je diray par anticipation qu'entre Sierre et Sion dans le chemin qui côtoye le Rhosne par une chaussée, j'ay passé le long d'un haut escarpement tout de schite qui n'a nulle consistance et se détruit et que j'ay vu aussi des parties<sup>d</sup> de côte stérile où la terre est éboulée. Tout cela explique la nature du lit du Rhosne et ses eaux blanche. Je diray encore par anticipation que dans la forest de pins entre Leuck et Sierre dont je parleray, voyant quelques roches, j'en ay fait casser un morceau dont j'ay gardé l'échantillon qui est du marbre primitif et le guide m'a dit que c'est la pierre dont on fait de la chaux dans le pays. À Sion, les maisons sont bâties de pierre de taille et comme dans tous les pays de marbre, les encoignures et les ceintures de portes et de fenêtrés sont de marbre primitif.

[page 20] J'ay oublié de dire que dans la route des bains à Leuck, j'ay vu sur

---

<sup>2522</sup>Achévé en 1769, l'édifice fut construit dans un style purement français par le dernier colonel du régiment valaisan au service de France, le maréchal de camp Jean-Antoine-Adrien de Courten (1725-1803).

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « veulent ».

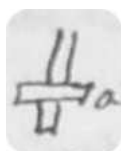
<sup>b</sup>Corrigé sur « trou ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « le long des ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « terres éboulées ».

ma gauche sur<sup>a</sup> la montagne en hault un long aqueduc<sup>2523</sup> que nous avons d'abord pris pour un chemin. Il conduit les eaux d'un torrent pris avant ses chutes dans une partie où on en a besoin pour l'irrigation.

À Leuck, je n'ay trouvé qu'un village où les maisons comme j'ay dit sont couvertes de laves. J'y ay bien vu une maison<sup>b</sup> de bois qui est un grenier en [lutin?] de niveau posé sur une douzaine de mouelons de maçonnerie, sur chacun une courte poutre debout, au-dessous une pierre de schite large et débordant de beaucoup la poutre debout, sur le schite une poutre encore plus courte debout et sur celles-là les poutres horisontales et schites qui font le plancher de la maison. Toute cette colonnade telle que je viens de la décrire ne fait pas la hauteur sous laquelle un homme debout puisse passer car ce que j'ay nommé poutres courtes sont plustost des billots de bois debout. J'ay bien demandé icy pourquoy cette [?] et on m'a dit que c'est pour empêcher les souris d'entrer dans le grenier. C'est à quoy sert



surtout le morceau de schite que j'ay nommé a<sup>c</sup>. Je crois contre l'avis de Saint-Louis cette construction bonne et qu'on pourroit l'imiter.

J'ay mesuré ces schites à Martigny<sup>2524</sup>, plus de deux pieds<sup>2525</sup> de diamètre. Les greniers portent icy avec quelque différence<sup>d</sup>.

Les magasins de Leucke pour les marchandises diverses qui arrivent par le Simplon<sup>2526</sup> ne sont pas dans le village mais à peu de distance sur le bord du Rhosne. On me les a montrés de loin car je n'ay pas descendu de cheval à Leuck.

Tous les environs de Leuck sont un vignoble. Au-dessus de Leuck j'ay passé le Rhosne sur un pont de bois.

De Leuck à Sierre on ne voit point le pays parce que la route entière ou presque entière est dans une forest de pins. C'est le pinus silvestris et il est fort

<sup>2523</sup>Plutôt qu'un aqueduc, il s'agit certainement de bisses (Suonen en haut-valaisan) qui servent depuis le XI<sup>e</sup> siècle à l'irrigation dans le Valais.

<sup>2524</sup>Suisse, canton du Valais, chef-lieu de district.

<sup>2525</sup>Plus de 60 cm.

<sup>2526</sup>Le col du Simplon est à 2008 mètres d'altitude.

<sup>a</sup>Corrigé sur « quel ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « un grenier ».

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>L'expression depuis « j'ay mesuré est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus claire avec un signe de renvoi.

vilain, les testes en sont surbaissées. Il n'approche pas du pinus maritima à Bordeaux. J'ay bien de la peine à croire que ce vilain arbre soit le beau pin d'Écosse, ny celui des mâtures de Riga. Au reste, la différence du lieu peut y faire. J'y vu aussi quelques mélèses et quelques épicéas en petite quantité qui ne sont pas fort beaux. J'ay vu à côté des parties marécageuses car le jonc y vient et il y a aussi des pins qui ne sont ny plus beaux ny plus laids que les autres et ne me paraissent point le pin mugo<sup>a</sup>.

[page 21] Quoyque la forest soit principalement de pins, il y a quelques autres arbres, des chesnes par exemple qui n'y viennent pas non plus comme en bon terrain, des broussailles, genévriers, Sainte-Lucie, noisetiers surtout épine vinette. Le terrain est sec comme j'ay dit et il y a des rochers de forme quarrée et de marbre primitif. On n'est cependant pas dans la montagne. Cette route est de niveau et un peu plus élevée que la vallée du Rhosne. La partie marécageuse voisine dont j'ay parlé le prouve. Saint-Louis nie que ce soit marécage parce qu'il croit que le fond en est aussi pierre. Je ne le nie pas, mais j'appelle toujours marécage le terrain où viennent des joncs et des roseaux.

On ne m'a pas entendu à Leuck ny à Sierre quand j'ay demandé si on tire de la tourbe et si on en brûle. Ainsi, on n'en tire pas. Cependant, l'histoire de l'abîme où on croit qu'a été engloutie l'ancienne ville de Leuck<sup>2527</sup> annonce bien un terrain de tourbes.

En arrivant à Sierre, j'ay à ce que je crois passé une seconde fois le Rhosne sur un pont de bois. Je ne me souviens pas cependant si c'est en arrivant à ce village ou en en sortant. Là<sup>b</sup>, on m'a assuré que je trouverois chevaux et voiture. En conséquence, j'ay laissé repartir mes chevaux de selle de Baden<sup>2528</sup>. Quand il a fallu partir, rien ne s'est trouvé et j'ay été sur le point d'être obligé d'aller à pied de Sierre à Sion. Cependant, on a fini par trouver non pas un char à banc, mais une charrette avec un seul<sup>c</sup> cheval qui s'arrestoit toutes les fois qu'il avoit fait deux cens pas et un charretier goitreux et qui ne sçavoit pas mener. Cette route qui est de deux lieues à peu près<sup>2529</sup> est belle, c'est-à-dire le chemin large et en chaussée presque toujours sur le bord du Rhosne et en arrivant à Sion, le fleuve devient plus beau, toujours très blanc et très rapide mais remplissant<sup>d</sup> tout son lit.

Revenons à Sierres.

<sup>2527</sup>Cette légende n'a pu être retrouvée, mais il y a bien de la tourbe à Loèche.

<sup>2528</sup>Loèche-les-Bains.

<sup>2529</sup>7 à 8 km.

<sup>a</sup>Souigné.

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « com ».



e

Des bains à Sierres, sans m'arrêter mais au plus petit pas de chevaux et de mulet, j'ay mis 4 heures et demie. Je crois qu'à un train ordinaire il y a 3 heures.

---

<sup>e</sup>L'expression suivante est raturée : « de Leuck à Sierres ».

[page 22]

À Sion, feuille 2

Le village de Sierres<sup>a</sup> est plus considérable que celui de Leuck, n'est pas cependant muré<sup>b</sup>.

En y arrivant et quittant la forêt de pins, j'ay trouvé de belles prairies entourées de murs et on<sup>c</sup> m'a dit qu'ells appartiennent à Monsieur le maréchal tout court. C'est Monsieur de Courten maréchal de camp à qui on donne ce nom.

Messieurs de Courten sont les gens les plus considérés dans le pays<sup>2530</sup> et pour la naissance et pour la richesse et pour la puissance. Malgré cette puissance, ils ont toujours à compter avec les paysans par la nature du gouvernement du pays<sup>2531</sup> et aussi par les mœurs rustres et presque sauvages des Valaisans.

Il y a quelques années que quarante paysans descendirent de la montagne pour assassiner Monsieur de Courten père de celui-cy et il eut beaucoup de peine à se tirer d'affaire. Je ne sçais s'il avoit tort ou raison dans le fond de la querelle. Voicy ce que m'en a conté le jardinier dont je parleray tout à l'heure. Monsieur de Courten avoit été<sup>d</sup> châtelain<sup>2532</sup>, son tems estoit fini, il falloit en nommer un autre. Les paysans se mirent en teste qu'il fallait choisir alternativement un paysan et un monsieur<sup>e</sup> (c'est le terme du jardinier) et ces paysans brutes et ne sçachant pas lire ne peuvent jamais remplir cette place. Cela est évident. Quoiqu'il en soit, le paysan sur qui on jettait les yeux alla à Sion le jour de l'assemblée et s'assit dans la salle où elle se tient. Monsieur de Courten qui y avoit séance comme châtelain sortant demande au bailli du châtelain de Sion de faire sortir le malotru, ce qui fut fait. Suivant ce que j'ay lu de la constitution du pays, Monsieur de Courten avoit tort si ce paysan estoit député de son village. Le paysan chassé ameute les<sup>f</sup> autres et de là l'insurrection contre Monsieur de Courten. Tels sont les procédés dont ces gens-là sont capables depuis que l'[a ?] dont j'ay vu le récit dans les livres y a

<sup>2530</sup>Leur famille fait partie des familles patriciennes du Valais.

<sup>2531</sup>Le Valais forme à cette époque une sorte de « république » fédérale, c'est-à-dire que le pouvoir et la puissance sont détenus par les représentants des dizains. Pour les différentes charges du dizain, en particulier pour la plus importante, celle de châtelain, une véritable rotation s'établit afin de préserver l'identité des subdivisions le composant. Ainsi, le Valais forme une sorte de confédération de sept dizains quasi indépendants, eux-mêmes formés de communautés se considérant comme autonomes.

<sup>2532</sup>Voir ci-dessus.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « puni ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « elle ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « déjà ».

<sup>e</sup>Souligné.

<sup>f</sup>Corrigé sur « de sa ».

été aboli : plusieurs paysans à qui j'ay parlé parce qu'ils parloient mieux françois que les autres m'ont dit qu'ils avoient servi en France et tous dans le régiment de Courten, ce qui devoit encore donner à Messieurs de Courten de la considération dans le pays. D'ailleurs, la famille de Courten est très [?eau] et tous sont au service de France. Eux et en général toute la noblesse du pays aime beaucoup le service, et la plupart ne vivent presque [page 23] jamais dans le pays qui leur est très désagréable. Le comte de Courten<sup>2533</sup> que j'ay connu n'y venoit presque jamais. Son frère<sup>2534</sup> et ses neveux qui y ont un grand établissement y habitent plus souvent. Celuy qu'on nomme le maréchal et celuy qu'on nomme le lieutenant colonel y ont de grandes maisons. J'ay entré dans le jardin<sup>a</sup> du lieutenant colonel qui depuis qu'il est marié a partagé sa maison et son jardin avec sa mère veuve. Cependant, le jardin n'est pas divisé. Une partie est à l'un, l'autre à l'autre. Je ne me souviens plus si le jardinier qui m'a conduit est celuy de la mère ou du fils.

Avant de parler de ce jardin et de la culture du pays, terminons l'histoire des Valaisans. J'en ay encore vu quelques uns avec de grandes barbes, mais cela diminue, quoyque plus lentement icy qu'ailleurs.

Il est vrai qu'on ne voit icy que des goitres.

Quant aux crétins, j'en ay vu un dans le cabaret de Sion qui est ce qu'on appelle en France un idiot, mais ils sont bien plus communs dans le Valais.

La femme du cabaret de Sion m'a dit qu'il y en a qui le sont au point qu'il faut leur donner à manger dans la bouche comme à des enfans. Mais cela est excessivement rare, le plus grand nombre ne parle pas, mais on peut les faire travailler. Cependant et la femme du cabaret et le jardinier de Monsieur de Courten et un soldat invalide du régiment de Courten qui est<sup>b</sup> retiré dans l'auberge de Sion m'ont dit que les crétins les plus communs, ceux qui ne parlent pas, mais qu'on fait travailler, les demi-crétins (c'est ainsi que je les nomme) sont une race fort méchante, et même souvent très malicieuse et dont il faut se mettre<sup>c</sup> en garde en général. Je conclus qu'il y a crétins, demi-crétins, quart de crétin, etc. Le chartier<sup>d</sup> qui m'a

---

<sup>2533</sup>Antoine-Panrace de Courten, (1720-1789) D'abord au service du Piémont, puis à celui de Modène, il entra au service de France en 1743, devint colonel du régiment de Courten en 1766, lieutenant général en 1784. Commandeur de Saint-Louis. Louis XV le créa comte en 1769, titre transmissible à sa descendance masculine. Pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2534</sup>Eugène-Philippe de Courten (1715-1802) Entré au service du Piémont en 1731 comme cadet au régiment de Belmont, il fut lieutenant-colonel au régiment Sutter en 1768, brigadier en 1774, colonel du régiment de Kalbermatten (dès lors régiment de Courten) en 1782, lieutenant-général en 1785. Pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés ne interligne sur « celle ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « son ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « fermin ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « cl ».

mené de Sierres à Sion estoit presque stupide. Icy dans le cabaret de Sion, une servante de la figure de matrone, après m'avoir apporté dans ma chambre ce dont j'avois besoin, y est restée au moins une demie heure sans que je la puisse faire sortir parlant toujours toute seule et arrangeant la tournure de son chapeau et quand je luy disois de s'en aller, elle [page 24] me répondoit que c'est qu'elle estoit fâchée que ce ruban fût dérangé.

Quant au respect pour les crétins rapporté par Monsieur Deluc<sup>2535</sup> et par tous les livres, la cabaretière de Sierres, le jardinier [?Comtois] de Monsieur de Courten qui est depuis longtems dans le pays et l'invalidé de Sion m'ont dit unanimement que rien n'est plus faux. On regarde comme un malheur d'avoir un crétin dans une famille. On en prend soin comme on en prendroit partout ailleurs par pitié.

L'invalidé de Sion m'a dit qu'il y a dans cette ville un homme de très bonne maison et dont la famille ne le laisse manquer de rien, qu'on ne peut pas empêcher d'aller voir dans les cabarets et maisons de paysan y ramasser toutes les miettes et les manger.

Il y en a qui mandient. Quand on leur donne une bache, ils vont vite et achètent du pain (car la plupart des crétins sçavent cependant la valeur de la monnoye) et, autant qu'on leur donneroit de baches, autant ils en mangeroient, jusqu'à crever sur la place.

Peut-être le respect pour les crétins attesté par tant de monde existe-t-il dans la montagne ou vers Martigny et Saint-Maurice<sup>2536</sup>, mais jusqu'à présent on me l'a nié bien formellement.

Il y a un hôpital à Sion et un à Leuck, il n'y en a point à Sierres.

J'ay interrogé la femme de Sierres sur les communes et je compte peu sur ses réponses. Cependant les voicy :

Les communautés ont des biens, elles sont chargées d'avoir soin de leurs pauvres. Il y a des pâturages communs en abondance, et abondance aussi de bois où chacun prend ce qu'il veut soit pour bâtimens, soit pour chauffage.

J'ay<sup>a</sup> trouvé chés Monsieur de Courten un jardinier intelligent qui est de Besançon et depuis longtems établi icy.

Il m'a montré un bel établissement des soyeries qui a coûté très cher à Monsieur de Courten père ou grand-père de celui-cy et on filait et [?ait], mais on envoyoit [surtout ?] la soye pour l'employer. Cela occupait icy beaucoup de monde

<sup>2535</sup>*Lettres physiques et morales sur les montagnes*, Lettre 1, Voyage de Lausanne à Sion, page 12 : « Pauvres êtres en apparence, mais qu'au moins, pour leur bonheur, leurs parens regardent comme des objets de bienfaisance que Dieu leur envoie ».

<sup>2536</sup>Suisse, canton du Valais, chef-lieu de district.

<sup>a</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus pâle.

et faisait beaucoup de bien dans le pays et même par la suite et auroit fait [page 25] davantage parce que Monsieur de Courten plantoit aussi des mûriers et cet exemple en auroit peut-être fait planté davantage si on avoit vu sur les lieux le débit des cocons. Je ne doute pas que la vallée n'y fût propre puisqu'elle produit amandiers, figuiers et grenadiers.

Mais cette manufacture est aujourd'hui absolument abandonnée parce que le Roy de Sardaigne a défendu l'exploitation des soyes<sup>2537</sup>. J'ay vu tout l'établissement qui alloit par une seule roue à l'eau et qui ne sert plus à rien.

Le commerce avec le Piémont se fait icy par le Simplon. On en est beaucoup plus proche que du Saint-Bernard. D'ailleurs, je ne crois pas que le Saint-Bernard aboutisse dans les prairies à soye.

Ce jardinier a passé au Saint-Bernard et m'a certifié ce qu'on m'a dit de l'hospitalité des religieux<sup>2538</sup>. Ils donnent à tout passant même à un mendiant le couvert, la nourriture et une portion déterminée de vin. Tous ceux qui n'ont pas l'air d'être des [?] . Luy par exemple, ce jardinier qui y estoit allé sans recommandation y reçoivent tout ce qu'ils demandent sans réserve.

J'estois alors tenté d'y monter, ce qui m'a engagé à le questionner.

J'aurois trouvé tous les religieux connoissant les plantes de leurs pays, entre autres Monsieur Meurry<sup>a</sup>, ancien chalandier dont il est toujours bon de retenir le nom. On va en voiture de Martigny à Saint-Bonnecheir<sup>2539</sup>. De là, un char pourroit absolument mener à Saint-Pierre<sup>2540</sup>. Á Saint-Pierre, on est absolument au pied de la montagne et il y a trois heures de là à l'hospice<sup>2541</sup>. Il conseille de prendre pour la monture des mulets de Saint-Pierre. Le chemin, à ce qu'il m'a dit, n'est pas un seul chemin tracé, ce sont différens sentiers dans les montagnes. Il assure<sup>b</sup> qu'il

---

<sup>2537</sup>Ce qui est logique, puisque le Piémont, autre possession du Roi de Sardaigne, était-lui-même un gros producteur de soie.

<sup>2538</sup>Un premier hospice (ou monastère) existe au pied du col (côté Suisse), à Bourg-Saint-Pierre. Il est mentionné pour la première fois vers 812-820. Le monastère de Bourg-Saint-Pierre est détruit par des incursions de Sarrasins au milieu du x<sup>e</sup> siècle, probablement en 940, date à laquelle ils occupent aussi Saint-Maurice. Vers 1050, Saint-Bernard d'Aoste (de Menthon ou de Monjoux), archidiacre d'Aoste, voyant régulièrement des voyageurs arriver terrorisés et détreussés, décide de mettre fin aux brigandages dans la montagne. Dans ce but, il fonde, au sommet du col du Grand-Saint-Bernard, l'hospice qui portera plus tard son nom. L'église de l'hospice est dédiée à saint Nicolas. Il faut préciser que c'est seulement dans un document de 1125 que l'on trouve la première mention de l'église dans les textes. L'Hospice du Grand-Saint-Bernard est placé sous la juridiction de l'évêque de Sion, préfet et comte du Valais.

<sup>2539</sup>Est-ce Sembrancher, Suisse, canton du Valais, district d'Entremont ?

<sup>2540</sup>Bourg-saint-Pierre, Suisse, canton du Valais, district d'Entremont.

<sup>2541</sup>du Grand-Saint-Bernard, voir ci-dessus.

<sup>a</sup>Ce nom est surmonté du même deux fois, avec des orthographes variées.

<sup>b</sup>Corrigé sur « y ».

n'y a nul risque, seulement de la fatigue, et j'ay<sup>a</sup> compris que les sentiers ne sont pas sur le bord des précipices effrayans. Je ne peux cependant pas l'assurer. On trouve à moitié chemin une chapelle destinée à y enterrer ceux qui meurent dans la montagne, et il y en a beaucoup malgré le soin des religieux.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « qui ».

[page 26]

### À Sion, feuille 3

#### Agriculture et arbre

Le jardin commun de Monsieur de Courten et de Madame sa mère est en terrasse et m'a paru bien soigné. Il y a des ifs et des bois taillis. Il y a une treille pour se mettre à l'ombre qui souvent est icy très nécessaire. Il y a des espaliers bien tenus. J'y ay remarqué de la vigne pour raisins et buisson. Ce sont trois ou quatre échelas courbes en [p ?] de cerceau et se réunissant par en hault. Il y a aussi des plantes d'orangerie en caisse. J'y ay vu des grenadiers en caisse [qu ?] ils soient en pleine terre.

Le jardinier se plaint de l'extrême sécheresse et par le nature du terrain et parce qu'il ne pleut presque jamais, c'est ce qu'on m'avoit dit au village des Bains<sup>2542</sup>.

Cependant, l'eau vient dans le jardin<sup>a</sup> en terre plus haut que le niveau du toit dont il avoue qu'on la feroit venir encore plus hault si on voulait. Je luy ay indiqué les arrosements de Montpellier et de la Camargue<sup>2543</sup>. Cet homme qui est intelligent l'a essayé, mais les eaux du pays dépositoient une terre ou sable<sup>b</sup> qui à la longue perdoit tout à fait le sol.

Cependant, on arrose icy continuellement les prés et, sans ces irrigations, ils ne produiroient rien sur tous les terrains qui ne sont pas précisément<sup>c</sup> le fond de la vallée, car ceux-là ne s'arrêtent point.

La différence est, à ce qu'il m'a dit, entre les plantes toujours vivaces et les terres qu'on ne laboure pas, telles qu'un pré, et au jardin qu'on laboure tous les jours et où le dépost des eaux se mesle avec une terre nouvellement remuée.

Au-dessous du jardin ou terrasse dans un terrain dont je parleray tout à l'heure. Il m'a montré une pièce de terre qu'il arrose parce qu'il la destine à n'y planter que des arbres, en faire un verger.

Ce terrain au-dessus du jardin en terrasse est un potager qu'il cultive avec soin, mais à force d'arrosements à l'endroit. D'ailleurs, les fruits sont très bons<sup>d</sup>.

[page 27] J'y ay vu un quarré de safran. Les oignons viennent d'estre mis en terre.

---

<sup>2542</sup>Loèche-les-Bains.

<sup>2543</sup>Voir le voyage de 1767.

<sup>a</sup>Corrigé sur « par ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « beaux ».

La culture est faite avec soin car le terrain est bien serré, bien meuble et il n'y a pas une petite herbe, mais il est couvert de petites pierres, ce qu'on ne souffriroit pas en Gatinés.

Ils y mettent beaucoup de fumier, après l'avoir fait longtems pourrir et réduire en terreau.

D'ailleurs, il n'a nulle idée ny de l'épuisement des terres par cette culture, ny de ce que nous appellons en Gâtinois la mort du safran par ce ce fléau y [?] le [pasteur?], mais quand elle est dans une safranerie, on regarde<sup>a</sup> cet accident comme un malheur dont on ne recherche pas la cause.

J'estois tenté de luy envoyer de Paris la brochure de Monsieur des Essarts<sup>2544</sup>. Il ne m'en a pas marqué de désir et m'a dit que son safran est encore infiniment mieux cultivé que tous ceux du pays. On le vend dans le pays où on en consomme beaucoup et même, à ce qu'il croit, on en tire de l'étranger.

Je l'ay questionné sur les arbres de la montagne voisine.

Il y a beaucoup de mélèses et très beaux. Cet homme dit mélèze et non pas lavisses. Il y a de beaux sapins et vrais sapins.

Beaucoup d'ifs qu'on n'employe qu'à brûler en terrain pierreux et montagneux comme les sapins.

Point de buis.

Il ne sçait pas ce que c'est que l'arve ou alviés, preuve qu'il n'y en a pas.

Pour les arbres moindres, il ne les a pas observés, n'estant pas botaniste<sup>b</sup>.

[page 28] J'ay dit qu'à Sion la ville est belle, de pierre de taille et marbre primitif, couverte de tuiles pavées comme toutes la Suisse de cailloux roulés.

J'ay entré dans deux<sup>c</sup> églises qui sont belles. J'ay vu les montagnes isolées où sont les chevaux de l'évêque. Je n'ay pas eu le tems d'y monter. Je n'ay pas eu non plus celui d'aller voir à une petite lieue l'hermitage taillé dans le roc dont on parle comme d'une chose très [?leuse]<sup>2545</sup>.

Les femmes que j'ay vu en passant dans les rues, même les vieilles, sans prétention ont toutes les petits chapeaux à l'angloise, sur l'oreille et recouverts de rubans, je l'avois lu.

<sup>2544</sup>De la Taille des Essarts, *Mémoire sur le safran*, Orléans, Couret de Villeneuve, 1776, 98 pages. Ce mémoire, divisé en trois parties, informe sur la façon de cultiver le safran dans le Gâtinois.

<sup>2545</sup>L'Ermitage de Longeborgne, sur la commune de Sion, paroisse de Bramois est un lieu de pèlerinage marial construit en 1522 dans les gorges de la Borgne, sous le patronage de la bourgeoisie de Sion.

<sup>a</sup>Corrigé sur « en cher ».

<sup>b</sup>Ce mot est écrit deux fois, dont la deuxième d'une écriture beaucoup plus lisible et d'une encre plus brune.

<sup>c</sup>Corrigé sur « une ».



Venons à la culture de la vigne. Je l'ay bien vue dans la route de Sierres à Sion qui est toute en terrasse sur le Rhosne entre les vignes de l'autre côté et même quelquefois des deux quand la terrasse est un peu plus élevée.

J'ay lu qu'on leur reprochoit leur imbecillité de ne pas se donner seulement la peine d'échalasser leurs vignes. On pourroit faire le même reproche aux vignerons de Cognac et d'Angoumois qui cependant les cultivent bien. Il peut y avoir des pays qui ne demandent pas dans les échelas. D'ailleurs, il n'est pas vrai qu'il n'y en ait icy aucun. J'y ay vu des quartiers de vignes échalassées, et peut-être même échalassées en espaliers. Ce qu'il y a le plus à leur reprocher est la quantité énorme d'herbe qui y croissent. Sarclage et [?].

D'ailleurs, dans les petites terrasses où la côte est d'une terre éboulante et de mauvais schite, ils font la dépense de murs en petites terrasses et gradins. Ces murs sont du schite plat et de la lave du pays et ce travail est considérable.

[page 29] Je n'ay trouvé personne qui m'ait pu répondre sur ce que j'ay lu des marbres du pays.

[page 30]

À Martigny, le 11 aoust, feuille unique

Souvenir d'hier

J'ay oublié de dire qu'on ne tire point de résine des pins de la forest entre Leuck et Sierre et que de [ce] côté-là sur les bords du Rhosne, j'ay trouvé beaucoup de rhamnoides comme sur ceux de l'Isère et de la Durance.

Éclaircissemens pris à Sion avant de partir

On ne cultive que peu ou point de grenadier.

On laisse périr les amandiers : on s'en dégôte.

Il y a peu de safran.

On reporte les terres tous les ans à bras d'homme dans les vignes et même dans les champs labourés à mi-côte.

Il y a de la tourbe mais on n'en fait pas d'usage. Le [?] très commun.

La communauté a des pâturages où il est libre à chacun d'envoyer ses bestiaux et des bois où il est libre aussi de prendre ce dont on a besoin, et pour le chauffage, et pour la bâtisse. Mais il est défendu d'en vendre. Au reste, ces éclaircissemens sont d'après un homme de l'auberge qui mettoit peu d'attention à ce qu'il me disoit.

De Sion à ce village de Saint-Pierre où on a fait rafraîchir les chevaux.

On m'a loué à Sion une très mauvaise voiture, marche-pied impraticable et qui vient d'estre peint, en sorte qu'on ne peut y toucher.

Le chemin est par la vallée du Rhosne, très fertile excepté dans les grèves formées ou par le Rhosne même ou par les torrens qui y descendent des montagnes.

Dans le reste, de bonne cultures, et de bonnes prairies couvertes de noyers, d'arbres fruitiers, fresnes, chesnes<sup>a</sup>, d'autres arbres et nommément d'ormes qui seroient très beaux si plusieurs n'estoient pas [?].

Sur le gravier des ravines, point d'herbes mais de mauvais osiers épars, de peupliers rabougris, du tithimale<sup>2546</sup> amygdaloïdes que je connais dans les isles de la Marne et du [Morin?].

[page 31] J'ay trouvé dans une de ces grèves beaucoup de pinus silvestris dont quelques uns s'élèvent à 40 ou 45 pieds<sup>2547</sup>, ainsi ce n'est pas le mugo. Cependant toujours vilain arbre à teste surbaissée et faisant le pommier, enfin comme ceux d'hier. J'ay pris des pommes de l'an passé et de cette année-cy.

Les côtes sont quelques unes tout à fait stériles, roc nud ou éboulement à pique. D'autres en vignes du côté du Sud, du côté du Nord, les unes cultivées

<sup>2546</sup>Variété de plante sauvage, mais l'espèce amygdaloïde n'a pu être identifiée.

<sup>2547</sup>Jusqu'à près de 15 mètres.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

en terrasse et en gradins, dans beaucoup de côtes fort roides, des bois d'épicéa et de mélèzes ou lavisse ou lairenne<sup>a</sup> qu'on distingue d'en bas au vert de l'un et au noir de l'autre<sup>b</sup>. Dans d'autres côtes moins rapides, surtout entre Saint-Pierre et Martigny, des buis taillés partie chesnes tortillardes et partie bois blanc et [?] qui tranche avec le vert des autres et partout des traces blanches dans la montagne partie ravines, parties glissoires de grands arbres.

Le chemin est partout à peu près sur le bord du Rhosne, bon quoyque quelquefois étroit. J'excepete (sic) les ponts qui sont de bois<sup>c</sup> rond et sans parapet. J'excepte aussi les ruisseaux en [hottans?] des canaux d'irrigation qu'on n'exige pas comme dans le canton de Berne de recouvrir de planches.

À<sup>d</sup> Saint-Pierre, j'ay vu des ruches de caisses de bois parallépipèdes.

Et depuis Saint-Pierre jusqu'à Martigny, beaucoup de hautains, et aussi quelques vignes sans échalas.

Ces hautains ne sont pas d'arbres vifs mais de pieux de bois sur quelques uns de trois pieds<sup>2548</sup> de haut mais d'autres jusqu'à 7 et 8<sup>2549</sup> au haut desquelles (sic) est une treille horisontale sur laquelle la vigne serpente et les ceps sont très gros. De plus, dans les chemins on passe souvent sous une treille semblable à hauteur d'y laisser passer toutes sortes de voitures.

[page 32] En arrivant à Martigny, on m'a fait passer à travers un mauvais marais, mais ce n'est pas la vraie route, c'estoit une route abrégée pour raffiner.

Martigny est dans un encoignure de montagnes. En y arrivant, on voit des sommets de glaciers.

Le cabaret de Martigny où je crois à l'air d'avoir été un ancien couvent par ses voûtes et ses cloîtres, mais les gens d'icy me paroissent trop stupides pour leur demander aucun éclaircissement.

Icy<sup>e</sup>, comme dans tous les cabarets de Valais, on ne fait pas très bonne chère. En voilà plusieurs où j'ay mangé des raves du pays bouillies avec le bouilli et je les trouve bonnes.

P[age] 1, je suis obligé de rétracter ce que j'ay dit plus hault des maisons couvertes de laves. C'estoit sur la parole de Saint-Louis, mais en voyant ce soir une carrière de grosses ardoises qu'on portoit du côté dont nous venons, il a reconnu que ce pouvoit être ce qu'il avait pris pour de la lave, v[oir] f[euille] qui suit celle-cy, p[age] 2.

<sup>2548</sup> Environ 1 mètre.

<sup>2549</sup> Plus de deux mètres.

<sup>a</sup> L'expression « ou lavisse ou lairenne » est rajoutée en interligne.

<sup>b</sup> Ces deux mots sont corrigés sur les deux mêmes.

<sup>c</sup> Corrigé sur « par ».

<sup>d</sup> Corrigé sur « de peu ».

<sup>e</sup> À partir de ce mot, l'encre est plus pâle.

Avant de partir de Martigny ou plustost en partant, j'ay rencontré le chirurgien du lieu qui est françois et je me suis expliqué avec luy sur la maladie du crétinage. Il m'a encore attesté sans en être démenti par plusieurs assistans qu'il n'y a aucune famille où un crétin ne soit regardé comme un malheur. Il m'a dit d'ailleurs sur les crétins et les demi-crétins et sur leur méchanceté ce qui m'a déjà été dit ailleurs.

Il attribue le crétinage 1° à ce que les femmes grosses ne veulent pas se faire saigner, [vous êtes ? ?], 2° à l'usage des viandes salées. Sur cela une paysanne [?] l'a interrompu en luy disant que dans son village à 4 lieues d'icy au pied du Saint-Bernard on ne mange jamais que de la viande salée et qu'il n'y a point de crétins. Le chirurgien a répondu des mots vuides de sens, 3° il attribue la crétinité des enfans à la nonchalance des pères au lieu d'attribuer les deux effets à la même cause.

Il m'a dit à ce sujet qu'ils ne font pas leurs vignes et que ce sont des Savoyards qui viennent les faire. C'est [page 33] peut-être par cette raison que j'ay été scandalisé de la grande quantité d'herbe que j'y ay vue, apparemment que les Savoyards se sont<sup>a</sup> en<sup>b</sup> allés après la taille et ne sont pas encore revenus.

Le chirurgien ne veut pas absolument imputer cette maladie aux eaux et prétend qu'elles sont au contraire si salutaires qu'on vient en<sup>c</sup> chercher de loin pour recouvrer la santé.

Quant aux goitres, Saint-Louis prétend qu'on luy a dit que dans le pays on les trouve beaux et un François, qu'il avoit aussi bien fait de me faire parler, luy a dit que s'ils voulaient, ils en guerroient parce qu'il y a un remède sûr pour les dissoudre, qui est de brûler de l'éponge et de la prendre dans du vin, mais il avoue que ce remède nuit quelquefois à l'estomach. On en croira ce qu'on voudra.

Avant de partir de Martigny, j'ay aussi voulu voir un bloc de mélèse et j'en ay fait casser pour en prendre échantillon du bois et de l'écorce. Tout le monde est d'accord sur sa longue durée. On dit qu'il rougit en vieillissant. On m'en a montré une vieille poutre dont j'ay pris aussi deux fragmens, que je trouve qui ne prouvent rien. Ceux qui ont l'odorat plus fin que moy le trouvent odoriférant.

On n'a encore rien pu me dire de l'usage du bois d'arve ou alviés.

Au cabaret de Saint-Maurice, une femme m'a dit qu'il y en a dans son pays, que ce sont de grands arbres pas cependant si haults que des sapins. C'est tout ce que j'ay pu en sçavoir jusqu'à présent.

Nota que j'ay trouvé icy un grenadier en pleine terre et donnant du fruit et c'est à mi-côte à l'hermitage dont l'exposition m'a paru à peu près à l'Est. La côte

---

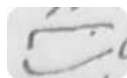
<sup>a</sup>Corrigé sur « se ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « par ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « les ».

---

du Valais revient des deux côtés pour faire le [?] à peu près dans cette forme.



Ce qui prendroient deux parties de montagne à l'Est.

Dans<sup>a</sup> toute la route de Martigny et de Martigny à Saint-Maurice la vallée du Rhosne, à la description de laquelle je n'ay rien à ajouter, toujours beaucoup de rhamnoïdes dans les grèves.

Je n'ay pas vu de vaches parce qu'elles sont dans les alpes. Quand j'ay interrogé sur ce qu'on m'a dit de leur excessive beauté, on m'a paru surpris à Saint-Maurice, et on m'a renvoyé à celles des Gruyères, qui sont très [?]. Même un homme d'icy en a fait venir de Gruyères et elles ont dégénéré. C'est peut-être celle-là que Monsieur [?Oudry de Coucy?] a vu en passant.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « dan ».

[page 34]

À Saint-Maurice, le<sup>a</sup> 11 aoust

Monsieur le juge Veillon<sup>2550</sup> m'a mandé au mois de novembre qu'il y a eu de terribles inondations dans ce pays<sup>2551</sup>, que le [front??] a été forcé et pendant quelques tems toute communication interrompue et que la rivière s'était jointe au [?]<sup>b</sup>.

J'ay icy 4 objets 1° l'embouchure de la Trient<sup>2552</sup> dans le Rhosne, 2° deux carrières, 3° le Pisse-Vache<sup>2553</sup> et 4° l'hermitage.

1°<sup>c</sup> Entre Martigny et Saint-Maurice, on trouve près de la côte à gauche<sup>d</sup> du côté de Savoye<sup>2554</sup> un large torrent ou plustost un grand fleuve<sup>2555</sup> qui semble sortir du sein du rocher et fait sur le champ un quart entier de souterrain pour aller se jeter dans le Rhosne qui est porté à [?] de là. C'est<sup>e</sup> le torrent si fameux dans les deux pointes des glaciers du Faucigny.

On le passe sur un pont au sortir du rocher et de là on voit qu'il ne sort pas de dessous le rocher mais que son [?] est dans une fente où les deux rocs nuds sont à pique à une hauteur effrayante et il paroît battre immédiatement le pied de ces deux murailles.

Cependant, on voit deux ou trois planches d'une pointe à l'autre de ces rochers à quelques pieds au-dessus du torrent et un passant qui paroît bien connoître le pays m'a dit que ces planches sont mises là pour que des hommes puissent y parvenir en marchant, je ne sçais comment, entre le roc et le torrent. Je dis je ne sçais comment car je n'y ay pas vu de place pour y poser le pied. Il y en a apparemment puisqu'ils y arrivent. Ces gens montent sur les planches<sup>f</sup> pour guider avec de longs crochets des troncs d'arbre qui descendent d'en haut et se présentent de travers en sorte que s'ils s'accumuloient, ils pourroient engorger le torrent et produire de grands désastres. Cet homme n'a pas pu bien me dire si ce sont des

<sup>2550</sup>Juge de Saint-Maurice.

<sup>2551</sup>En effet, la ville de Saint-Maurice est située à un endroit d'un défilé du Rhône.

<sup>2552</sup>Affluent du Rhône prenant sa source au bas du glacier du même nom, dans le massif du Mont-Blanc elle coule dans la vallée du Trient et se jette dans le Rhône au niveau du village de Vernayaz par d'immenses gorges, profonde de 200 mètres.

<sup>2553</sup>Ou cascade de Salanfè, commune de Vernayaz, Suisse, canton du Valais, district de Saint-Maurice.

<sup>2554</sup>Soit à l'Ouest.

<sup>2555</sup>La Trient.

<sup>a</sup>Corrigé sur « à Sion ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « Monsieur le juge Vallon » est rajoutée en marge supérieure droite.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « en sortant de Mart ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « droite ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « on le ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « places ».

arbres déracinés et entraînés par les orages<sup>a</sup> et les avalanches, ou si on les a jettés dans le lit du<sup>b</sup> Trient pour descendre à bois perdu dans le Rhosne<sup>2556</sup>.

Le Trient faisant l'angle droit que j'ay dit, on conçoit aisément qu'il peut causer des ravages. On a cherché<sup>c</sup> à y pourvoir en le contenant dans deux digues à la sortie du pont. Celle qui n'est pas exposée au coup de l'eau est tout simplement de fascinage, celle qui reçoit le coup du torrent consiste<sup>d</sup> en deux murs de planches construits<sup>e</sup> comme les murs des maisons de bois du pays, à cela près que les<sup>f</sup> planches ne sont pas posées debout mais obliquement<sup>2557</sup>. Ces deux murs sont attachés l'un à l'autre et les planches attachées et assujetties par de fortes poutres et l'intervalle est rempli d'énormes quartiers de pierres sèches.



[page 35] P[age] 1 depuis mon retour, j'ay appris par une lettre de Monsieur Veillon que par les terribles inondations de cet automne 1778 la vigne comme le pont ont été rompus, les eaux du torrent jointes à celles du Pisse-vache et la communication avec le Valais fermée tout à fait pendant quelques jours<sup>g</sup>.

2° Á quelques toises par delà, on voit un trou profond dans la même côte du côté de Savoye et à une grande hauteur et la pente d'une trop grande rapidité pour que j'y puisse monter et encore moins en descendre. Le trou est profond à ce qu'on m'a dit et est la [?] d'une carrière où on tire l'ardoise pour couvrir les maisons dans le pays d'en haut, Martigny, Sierras, Sion, etc. v[oir] ce que j'ay dit sur les couvertures à la feuille qui précède celle-cy et m'a rétractation p[age] 3.

La côte est trop rapide pour pouvoir faire descendre ces ardoises par des plans inclinés comme à Underseven<sup>2558</sup>. D'ailleurs, une feuille d'ardoise destinée à

<sup>2556</sup>En réalité, les bûcherons y faisaient flotter le bois destiné à alimenter les fours d'une fabrique de verre installée à la sortie des gorges, sur la rive droite du cours d'eau.

<sup>2557</sup>Soit en épis.

<sup>2558</sup>Carnet du voyage en Suisse 5, page 42.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>L'expression « a jettés dans le lit du » est corrigée en interligne d'une encre plus noire sur « a mis exprès sur le ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « tâché ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>e</sup>Corrigé sur « et on y a sept ».

<sup>f</sup>L'expression « consiste en deux murs de planches construits comme les murs des maisons de bois du pays à cela près que les » est corrigée en interligne sur « planches posées obliquement. Ces deux murs joints par différentes parties et l'intérieur rempli d'énormes quartiers de pierres séchées ».

<sup>g</sup>L'expression depuis « P[age] 1 depuis mon retour » est rajoutée en marge supérieure.

couverture n'est pas si lourde que les tables qu'on fabrique à Underseven. Icy, les hommes les descendent sur leurs épaules.

J'ay vu au bas de la montagne une charette qui en estoit chargée et j'en ay pris un échantillon que j'essayeray.

À ce même pied de côte est une autre carrière si on peut luy donner ce nom. Ce sont des blocs d'un granite noirâtre évidemment tombé d'en hault qu'on taille en meules de moulins. Je doute au grain que les meules soient très bonnes. J'en ay pris échantillon.

Un autre passant qui a été en France m'a dit qu'on fait de très bonnes meules au Velay près du Puy<sup>2559</sup>. Il m'a dit qu'elles sont blanches, mais que la pierre du Puy même est noire.

3° Venons au Pisse-Vache qui vient ensuite et à peu de distance de la carrière. Je n'ay rien à ajouter aux descriptions que j'en ay lues. Il n'est pas si hault que le Staupach et ne tombe pas du hault de la côte qu'on voit comme le Staupach. C'est une (sic) énorme robinet qui sort à mi-côte et qui de loin se rapporte assez au nom qu'on luy a donné, mais de près est une cascade magnifique et sur laquelle je suis sûr puisque Monsieur Deluc s'arrête si peu. Celuy de mes passans qui est du pays m'a dit que, quand le soleil la frappe, elle donne des iris superbes et je le crois d'autant plus que la masse d'eau y est en plus considérable et moins divisée. Elle ne tombe pas en poussière mais elle jette au loin suivant le vent une poussière ou pluye énorme qui empêche d'en approcher qu'en prenant le dessus du vent. D'ailleurs, on en voit parfaitement l'effet du chemin qui n'est pas à trente toises<sup>2560</sup> autant que j'ay pu juger, et on y jouit de la vue pendant<sup>a</sup> un grand espace de chemin.

[page 36] À trente autres toises de l'autre côté du chemin (encore par mon estime), elle va se jeter perpendiculairement dans le Rhosne. J'oublois dans la description plusieurs pointes de rocher qui se trouvent dans sa chute et la font rejaillir et écumer.

Le guide Abraham qui n'avoit jamais été jusqu'icy a été frappé de sa ressemblance avec une autre chute à Mettingen<sup>2561</sup>. Il dit cependant que celle de Mettingen a encore un beaucoup plus gros volume et entraîne quelquefois des sapins. Le Pisse-Vache est plus connu parce qu'il se trouve dans le chemin de tous ceux qui vont prendre les eaux du Vallais ou passer le grand Saint-Bernard ou le Simplon.

J'ay vu plusieurs autres chutes d'eau entre Martigny et Saint-Maurice, une entre autres qu'on a contenue dans une auge pour faire tourner des roues qui ne

---

<sup>2559</sup>Le Puy en Velay, Haute-Loire.

<sup>2560</sup>Une cinquantaine de mètres.

<sup>2561</sup>Mellingen.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne d'une encre plus noire sur « vue ».



tournoient pas quand j'y ay passé et le tuyau de bois dirige le courant d'eau<sup>a</sup> ou plustost le lance avec la rapidité d'une balle.

4° Venons au bel hermitage<sup>2562</sup> de Monsieur Deluc. Nota : je me trompais, j'avais confondu avec une belle vue du côté de Sion dont il parle<sup>b</sup>. Monsieur Deluc en parle, mais n'y a pas été<sup>c</sup>.

Les deux montagnes du Valais se rapprochent à Saint-Maurice et forment le détroit dans lequel passe le Rhosne qu'on nomme la perte du Valais.

C'est dans ce retour que la côte qui est de marbre et à pique est en couches horisontales singulièrement marquées par des lignes vertes d'herbe ou de mousse.

À mi-côte, on a construit une chapelle avec une cabane d'hermite. Il n'y a plus d'hermite, le dernier s'est cassé le col. Ce sont les chanoines de Saint-Maurice qui desservent la chapelle sans l'habiter. Il y a aussi une petite terrasse de plein-pied à la chapelle. On a planté quelques choux et fait un espalier de pêchers où j'ay vu aussi un grenadier portant du fruit, car l'exposition est bonne. Le malheur est que l'hermitage estant inhabité, les fruits sont mangés par une espèce de [gui ?] de montagnes qu'on appelle des grès.

À côté de l'hermitage est une petite fontaine dont l'origine, comme de raison, est miraculeuse et à laquelle les Savoyards ont beaucoup de dévotion. Tout le terrain en terrasse se trouve par la retraite d'une des couches horisontales et les couches<sup>d</sup> supérieures avancent un peu, ce qui fait comme un baldaquin.

La vue en face est une vallée très étroite mais dans laquelle le Rhosne serpente et où la prairie est d'un beau vert, et partagée par des arbres en compartimens inégaux. Sur la gauche, on a peu d'étendue et la vue est terminée par la ville de Saint-Maurice qui est presque au pied de l'autre côté. On dit [page 37] qu'on voit jusqu'à Martigny. La côte en face qui arrête tout à fait la vue est une montagne très droite et très étroite, mais verte ou plustost noire : forest de sapins.

Quoyque cette vue soit très agréable, je dirais à Monsieur Deluc qu'il en connaît dans les montagnes beaucoup d'égaux et même de supérieures, par exemple quand on enfile la vallée au lieu de la voir en travers, quand on voit des cascades, quand les premières montagnes sont terminées au loin par des sommets de glace. Venons au chemin pour y parvenir. P[age] 1 cette critique n'a plus lieu puisque je m'estois trompé et que ce n'est pas de cet hermitage que parle Monsieur Deluc<sup>e</sup>.

---

<sup>2562</sup>La grotte aux fées.

<sup>a</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne sur « l'eau ».

<sup>b</sup>L'expression « j'avais confondu avec une belle vu du côté de Sion dont il parle » est rajoutée en interligne.

<sup>c</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus pâle.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « sup ».

<sup>e</sup>L'expression depuis « page 1 » est rajoutée en bout de paragraphe d'une encre plus noire.

La dévotion des fidèles a engagé le chapitre de Saint-Maurice à creuser à grands frais et entretenir très chèrement tous les ans un chemin dans le roc. Ce chemin consiste dans quelques rampes assez douces, mais dans les endroits plus escarpés des escaliers de marbre qui est la pierre du lieu. Or, en faisant abstraction des rampes, il y a 360 marches ou à peu près, et à peu près hautes de 7 pouces<sup>2563</sup> chacune, ce qui produit pour les marches seules une élévation plus considérable que celle des tours de Notre-Dame qui ont 33 toises<sup>2564</sup>. Si Mademoiselle S[helleberg] n'a été excédée de fatigue, cela n'en valoit pas la peine. Si elle l'a été, je la crois très robuste malgré sa mauvaise santé. Pour moy, j'estois bien las.

Je me suis trompé : Monsieur Deluc n'a pas mené Mademoiselle S[helleberg] à cet hermitage. Il n'en parle que comme l'ayant vu d'en bas. C'est à la [barbe ?] de Sion qu'ils ont été et je n'y ay<sup>a</sup> pas été<sup>b</sup>.

J'avois fait demander aux chanoines la clef de la chapelle. Un des plus jeunes m'y a mené, et luy, mon laquais et moy estions en nage, quoyqu'il fust tard et que nous soyons descendus à jour fermé.

Les chanoines de Saint-Maurice ont un ruban blanc en baudrier. Leur abbé est élu par eux et de leur corps. Cette abbaye est absolument indépendante de l'évêque de Sion et relève immédiatement du pape<sup>2565</sup>. Il m'a paru par les réponses du chanoine qu'on n'exige pas de preuves de noblesse pour ce chapitre. L'abbé de Saint-Maurice estoit autrefois le propriétaire et le souverain du pays. Plus de souverain aujourd'huy. La richesse est même diminuée. Cependant, on dit qu'il est encore fort riche.

---

<sup>2563</sup>Presque 20 cm.

<sup>2564</sup>Soit environ 60 mètres. Elles font en réalité 69 mètres de haut.

<sup>2565</sup>Elle est nullius dioeceseos.

<sup>a</sup>Les mots « n'y ay » sont corrigés en interligne sur « n'ay ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « Je me suis trompé » est rajoutée en bas de page d'une encre plus pâle avec un signe de renvoi.

[page 38]

À Villeneuve<sup>2566</sup>, f[euille] 1<sup>ère</sup>

Minute de ma lettre de Vevay<sup>2567</sup> à Monsieur le juge Veillon

Voicy, Monsieur, la liste des plantes dont je vais voir des graines chacune dans une boîte avec son étiquette et dans la terre du lieu même où elle croît.

Les différentes plantes connues sous le nom de gennépi, soit achillea\*, soit absinthium, soit artémisia<sup>2568</sup>.

Les deux arnica\* qui sont des doronées<sup>2569</sup>. a

Le gentiana punctata\*.

Voicy à présent les arbres et arbustes dont je voudrois des pieds au mois de mars prochain.

400 mélèses

50<sup>b</sup> pinus quinque folia ou alviés ou arve

Le petit saule des Alpes le plus nain

Le chamæ rhododendron commun

L'espèce nommée par Linnæus rheam alpinum<sup>c</sup> folici ferruginea rubigine nigrisantibus<sup>d</sup>.

D'autres espèces de chamærhododendron s'il y en a encore d'autres

L'uva<sup>e</sup> ursi\*

Les autres espèces d'arbutugri<sup>2570</sup>

L'empetrum\*

La bruyère à feuilles triangulaires

Les différentes espèces d'androméda\*<sup>f</sup>.

De chacune de ces espèces vingt<sup>g</sup> ou trente pieds si cela est possible<sup>h</sup>.

<sup>2566</sup>Suisse, canton de Vaud, district d'Aigle.

<sup>2567</sup>Vevey, Suisse, canton de Vaud, chef-lieu de district.

<sup>2568</sup>Ces deux derniers termes sont des variétés de gennépi.

<sup>2569</sup>Ce genre n'est pas usité. L'arnica est une astéracée.

<sup>2570</sup>Cette plante n'a pu être identifiée.

<sup>a</sup>Le mot « le » est raturé.

<sup>b</sup>Corrigé sur « un ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « foli ».

<sup>d</sup>L'expression depuis « L'espèce nommé par Linnaeus » est mise en valeur par un trait grossièrement vertical dans la marge gauche.

<sup>e</sup>Corrigé sur « les d ».

<sup>f</sup>L'expression depuis « le petit saule des Alpes le plus nain » est mise en valeur par un trait grossièrement englobant dans la marge gauche.

<sup>g</sup>Corrigé sur « un ».

<sup>h</sup>L'expression depuis « De chacune » est notée en marge droite.

[page 39]

### Objets de mon journal depuis Saint-Maurice

1° Loix particulières des trois mandemens d'Aigle imprimées à Berne en 1772<sup>2571</sup>. Je les prendray.

2° Le mandement d'Ormont, le quatrième mandement du bailliage d'Aigle est composé de paysans qui n'ont point voulu de nouveau corps des loix imprimées<sup>2572</sup>. Ils ont leur code manuscrit, auquel ils ont voulu se tenir et ne le point publier et on n'a pu les en empêcher<sup>a</sup>. C'est l'expression.

3° Le bailliage d'Aigle est réputé du pays allemand quoyqu'on y parle françois et n'est point pays de conquête. L'historique sur cela se trouve dans les livres. Leurs appellations en dernier ressort vont aux Deux Cens comme celle du pays allemand.

4° Depuis un procès qu'ont soutenu les bourgeois d'Avanches pour la chasse et qu'ils ont perdu il est authentiquement décidé que le droit de chasse dans chaque bailliage appartient au bailli seul, et que nul ne peut chasser qu'avec une permission expresse du bailli qui d'ailleurs jusqu'à présent ne la refuse jamais à ce qu'on appelle des gens comme il faut<sup>b</sup>, expression bien vague. On le donne aussi nécessairement à des chasseurs de profession comme les botanistes [Thomas ?] et il faut bien le leur donner car sans ceux-là les gens comme il faut<sup>c</sup> n'auroient pas de gibier.

Veuille la providence qu'un jour ce droit de chasse des baillis ne dégénère pas dans des capitaines et que le gibier réservé pour leurs plaisirs ne dévaste pas les

<sup>2571</sup>*Code des loix des trois mandemens de la plaine de gouvernement d'Aigle*, publié par ordre de Leurs Excellences, Berne, Imprimerie de leurs Excellences, 1772

<sup>2572</sup>Le 11 octobre 1464, les Bernois attaquent Bex et s'en prennent aux biens de la famille Asperlin. Les Ormonans y participent ; le duc de Savoie les frappe d'une amende sévère à la suite de cette participation. Un peu plus tard, dans la nuit du 11 au 12 août 1475 ou, selon les archives bernoises, le 23 de ce même mois, a lieu la prise et la destruction partielle, l'incendie du château d'Aigle par des bandes pillardes du Simmental et du Gesseney à la solde des Bernois. Forts de leur expérience d'octobre 1464, les Ormonans leur ont servi de guides à travers les forêts. Les bergers d'Ormont mûrissent depuis 1438 une certaine irritation contre les Compeys, seigneurs d'Aigle, à cause de certains pâturages. Dès lors, les Ormonts, en tant que mandement du Gouvernement d'Aigle, sont intégrés comme terre bernoise, baillage allemand selon certains historiens. Le 20 novembre 1475, le Conseil de Berne confirme les coutumes et les privilèges de la vallée des Ormonts. Le 10 octobre 1502, Antoine d'Aigremont, vend aux Bernois tous les droits qu'il possède aux Ormonts, spécialement à Ormont Dessous. Le 25 mai 1523, le Conseil de Berne accorde à Ormont Dessous le droit de constituer une cour de justice, les affaires criminelles restant du ressort du Gouverneur d'Aigle.

<sup>a</sup>L'expression « on n'a pu les en empêcher » est soulignée.

<sup>b</sup>L'expression « des gens comme il faut » est soulignée.

<sup>c</sup>L'expression « des gens comme il faut » est soulignée.

campagnes cultivées, et que la destruction<sup>a</sup> du droit indéfini de chasse ne rappelle pas en Suisse les ours et les loups qu'on en avoit banni.

5° Les ours et loups sont encore fort rares. Quand il en paroît, tout le monde s'active. Il y a trente écus donnés pour l'ours à celui qui tue l'un ou l'autre outre les libéralités que tout le monde leur fait.

Monsieur Veillon a 4<sup>b</sup> chiens et deux de ses amis chacun autant et ils couplent avec cette meute de 12 pour courser lièvre et renard. Quant au chamois, impossible icy de le chasser avec des chiens. Il habite des pays où les chiens ne peuvent pas aller, mais à quelques lieues d'icy il y en a dans un pays de forests où on les chasse avec des chiens. Les chamois comme le chevreuil fait des pointes et revient et les chasseurs se posent pour les tirer. Mais on n'aspire pas à le forcer. On m'a mené à Villeneuve la forest où les chevreuils sont communs [?] en Savoye<sup>c</sup>.

On compte (sic) icy différentes histoires d'ours trop longues à rapporter<sup>2573</sup>.

Il y a dans les montagnes du Valais et de Savoye des gélinotes, des faisans qui par la description m'ont paru coqs de bruyère, oiseau noir à œil rouge. Pour ce gibier, j'apporte les listes à Gex, à Aigle, à Villeneuve, etc. Á Villeneuve, on m'a montré la forest du côté de Savoye où des chevreuils sont communs. On tue aussi des cerfs. J'ay mangé des chamois chez Monsieur Veillon. Il vaut mieux que le cerf, moins que le chevreuil. On n'a pas pu me dire si on mange le bouquetin.

[page 40] 6° Le juge, par exemple Monsieur le juge Veillon est le juge du consistoire<sup>2574</sup>. Il a quatre assesseurs et le ministre qui est le premier [opinant?] mais ne préside jamais. En l'absence du juge, le premier assesseur passe par dessus

<sup>2573</sup>Rapportons-en une ici : « L'ours tué au Creux-du-Van en 1757 serait ainsi tombé lors d'un corps à corps avec son chasseur, David Robert, propriétaire de la ferme du même nom, bâtie un peu plus tôt sur le site. Son exploit a été rapporté des années plus tard par un médecin, qui le tenait du petit-fils du chasseur. D'après ce récit, David Robert, excédé par les dégâts que cause l'ours aux champs de blé, se met à l'affût pour le surprendre. Fatigué par une longue attente, il pose son fusil. C'est alors que l'ours surgit et abat ses pattes sur les épaules du chasseur. Celui-ci saisit l'animal à la gorge, tire son coutelas et lui en fouille le ventre. Quand des gens arrivent, ils trouvent l'homme évanoui et, près de lui, le cadavre de l'ours ».

<sup>2574</sup>Dès la Réforme, ce terme est utilisé en Suisse pour désigner les tribunaux de mœurs. Lors du passage à la Réforme, tant les pasteurs que les autorités politiques voulurent remplacer le tribunal épiscopal qui jugeait des causes matrimoniales (Officialité). Très vite, il s'agira aussi de veiller à ce que les paroissiens respectent les Mandats sur les mœurs et les ordonnances ecclésiastiques. Les assesseurs consistoriaux étaient des notables du lieu, responsables de la surveillance des paroissiens. Les causes de comparution étaient nombreuses, entre autres non respect du dimanche, ivrognerie, danse, paillardise, adultère. Les déviations doctrinales et parfois la sorcellerie étaient du ressort des consistoires.

<sup>a</sup>Corrigé sur « défen ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « des ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « On m'a mené à » est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus pâle.

le ministre et prend sa place.

Le consistoire de Berne est le seul suprême, mais non pas le seul. Il fait aller à Berne pour les causes matrimoniales et celles des filles accouchées. Pour le reste, on n'y va qu'en cause d'appel.

7° On est indignés à Gex que le grand Haller ne soit pas parvenu au conseil des 25 et on a vu que ce dégoût luy a été très sensible.

On blâme sur cela l'aristocratie de Berne et le major Barbe dit que cela déshonore Leurs Excellences. On la blâme sur l'histoire de la chasse, sur beaucoup d'autres articles, cependant on finit par convenir comme Monsieur Bourgeois le fils qu'il vaut encore mieux estre sujet de Berne que de Lausanne ou qu'être canton populaire.

8° Rien de plus détestable que le gouvernement démocratique du Valais<sup>2575</sup>. On peut y voler et y assassiner pourvu qu'on y ait assez d'argent pour se faire absoudre.

L'[intervention ?] d'autrefois contre Messieurs de Courthen dont j'ay parlé icy ne fut pas seulement contre eux ny seulement dans le district de Sierres. Ce fut un mouvement de plusieurs districts pour l'élection des magistrats. Il n'eut ny durée, ny suite. Il y avoit un chef qui fut banni et tout fut fini. Á peine s'en souvient-on. Monsieur le juge Veillon seul se rappelle<sup>a</sup>. Le pouvoir des prêtres sur le peuple est sans bornes dans le Valais. Ils ont empêché les femmes de prendre l'habit françois et leur conserve leurs gros vilains [ ? ] et leurs jolis petits [ ? ? ]<sup>b</sup>.

9° Monsieur le juge Veillon m'a fait dîner et coucher sans luy sans me conduire. Je ne me suis trouvé qu'un défaut. Sa femme n'y estoit pas. J'ay dîné avec luy, son frère et sa belle-sœur, bons et honnestes Suisses. Le major Barbe, officier qui a servi en Piémont et a quitté. Il y n'a nulle décoration parce qu'il est protestant et qu'il n'y a point à Turin d'ordre du mérite. Il s'est retiré à cause de la goute et finit ses jours avec Monsieur Veillon chez qui il est en pension. C'est un parleur un peu avantageux à la françoise<sup>c</sup> mais fort instruit. Il me l'a paru nommément de notre histoire de France. J'ay vu aussi Monsieur Ravy<sup>d</sup> [raven ?] de Monsieur Veillon jeune légiste qui veut venir à Paris voir plaider et qu'on m'a voulu recommander. J'ay vu aussi un médecin botaniste dont je reparleray.

<sup>2575</sup>Le Valais forme une sorte de confédération de sept dizains quasi indépendants, eux-mêmes formés de communautés se considérant comme autonomes. La lutte contre le prince-évêque contribue fortement à renforcer leurs liens, mais le pouvoir décisionnel des communes est tel qu'il s'avère difficile d'imposer des décisions applicables à l'ensemble du pays.

<sup>a</sup>Corrigé sur « le ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « Le pouvoir des prêtres » est rajouté entre deux paragraphes, isolée par un trait vertical.

<sup>c</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « Rady ».

[page 41] 10° Le major Barbe m'a parlé de la Sardaigne où il n'a pas été et de l'isle offerte au Roy de Sardaigne entre Corse et Sardaigne. Il n'y a pas d'[] à Saint-Pierre. Elle dure huit mois en Sardaigne et dans ce tems les évêques même se retirent à Cagliari. Cependant, on voyage dans le pays mais enveloppés dans des manteaux ou redingottes de pluches à longs poils et surtout des capottes de même étoffe et trempées dans le vinaigre. Ce qui se cultive est très fertile. La récolte du pays [chen ?] par une belle madrague, salines, pêche de corail. La garnison des troupes y est de quatre ans.

11° Il m'a conté une tracasserie de Monsieur Amelot<sup>2576</sup> à Nice<sup>a</sup>. Celui que nous nommons Amelot [?] fort à son avantage. Il loue sa fermeté. C'estoit à la vérité à des commis des fermes qu'il avoit affaire. Monsieur Barbe<sup>b</sup> le [?] son nom surtout pour annuler de la [?]. Le jeune Ravy ne connoissoit le mien que pour mon discours à l'Académie, mais quoyque protestant et suisse je crois qu'il incline entre [?] et critiquer le courage de Monsieur de Maupéou<sup>2577</sup>. Il croyoit Monsieur de [Bruille ?] ou d'Argenson<sup>2578</sup>. On m'a répété un bon mot de<sup>c</sup> Paris sur l'abbé Terraix<sup>2579</sup> qui a fait icy sensation.

12° Monsieur Barbe m'a donné par contre<sup>d</sup> le noms des maisons illustres de [gesiers ?] toutes commençantes par des B : 1° Broglio, 2<sup>e</sup> Balbe, 3° Bestons, Balbian, Burgenis, Busquart, Balbi et il croit que ces cinq sont la même, 4° Biscani, 1° Broglio, 2° Balbe, 3° Berton, Balbian, Baronis, Busquex, Balbis<sup>f</sup>, 4 Obiscanis.

13° Linguet s'est brouillé à Lausanne pour des tracasseries avec Monsieur de Bons<sup>2580</sup>, homme très<sup>g</sup> considérable de ce pays qui leur avoit loué une maison. Il vouloit forcer le fermier et à luy abandonner pour cacher sa chaise (faire une remise), une grange nécessaire pour [l ?] et qui n'estoit pas dans le marché. Sur cela

<sup>2576</sup> Antoine-Jean Amelot de Chaillou (1732-1795), pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2577</sup> Maupeou, René Nicolas Charles Augustin de (1714-1792), pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2578</sup> Argenson, Marc Antoine René de Voyer, marquis de Paulmy puis d'Argenson (1722-1787), pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2579</sup> Voir le dictionnaire biographique.

<sup>2580</sup> Bons, François Louis de, (1723-1797), pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup> Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup> Ce nom est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>c</sup> Corrigé sur « 12° Monsieur Rave-Barbe m'a donné le nom ».

<sup>d</sup> Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup> Rajouté en interligne.

<sup>f</sup> Corrigé sur le même nom.

<sup>g</sup> Rajouté en interligne.

il a regardé<sup>a</sup> avec insolence. Icy comme à Neuchâtel ou<sup>b</sup> à Yverdon, il m'a paru<sup>c</sup> qu'on le regarde comme un tel insociable, mais qu'on y a regret et qu'on auroit été flatté d'accueillir en suisse un homme de son talent.

14° On ne sçait ce que c'est que les défrichemens de Monsieur Haller dont parle Monsieur de Montigny. Un particulier, protégé peut-être par luy, en a fait dans lesquels on ne [déc?] pas de grains mais du foin fort mauvais. Monsieur de Rives, Valaisan (c'est Monsieur Rives que j'ay beaucoup connu à Paris) en avoit fait en Valais qui réussissaient parfaitement. L'inconstance que nous luy avons connu les luy fait quitter pour aller en France. Il est mort en Savoye à la teste d'une saline du Roy de Sardaigne dont j'ay oublié le nom et qui n'est pas celle de sel gemme. C'est une saline qu'on croit qu'on abandonnera parce que la recette n'égle pas la dépense.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « fait son feroit ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne sur « on m'a dit ».



[page 42]

À Villeneuve, f[euille] 2

15° Monsieur Veillon est aussi agriculteur zélé. Il se pique d'estre le premier qui ait introduit dans son pays les prairies artificielles. Il sème la seine qu'on nomme dans son pays sanefoin\*, il me l'a dit. Je ne l'ay pas vu. Il sème aussi notre sainfoin qu'on nomme icy comme en Languedoc esparsette et le treffle (j'ay vu ces deux-là ensemble<sup>a</sup>). Quand son esparsette a duré trois ou quatre ans, il sème dessus le treffle à la volée et passe la herse dans ménager l'esparsette et il s'applaudit beaucoup de ces récoltes. Le champ où j'ay passé avec luy estoit de [?] meslé d'esparsette, treffle et bien d'autres herbes.

Il ne connoît pas la culture du seseli\*. Le médecin botaniste ne la connoît pas non plus.

16° J'ay causé avec eux des crétins<sup>b</sup> du Valais. Monsieur Veillon les attribue à la race et cela peut se concilier. Certainement l'évêque de Sion<sup>2581</sup> du tems de Jules 2<sup>582</sup> et de Maximilien 1<sup>er</sup><sup>2583</sup>, Monsieur Rives et le [?] de Courten n'estoient pas de race crétine. On croit que le c[omte] de Courten ou [?] que nous avons connu à Paris est né en France, on croit même qu'il n'a jamais de sa vie été en Valais. Les Val d'Aostans sont aussi une race crétine et fainéante. Ceux qui se répandent dans le pays et font les vignes du Valais sont les riverains du lac, ceux du [durain ?] de Chablais<sup>2584</sup>.

17° Je ne me souviens plus de ce que m'a dit Monsieur Veillon des communes de Bex. À Villeneuve, le bois des montagnes est abandonné sans règle pour chauffer. Celuy des bâtimens<sup>c</sup> est plus éloigné. Ce sont les sapins. En arrivant de l'Aigle en sortant de Roche<sup>2585</sup> et Villeneuve on trouve un marais comme le dit

<sup>2581</sup>À cette époque, il s'agissait de Matthieu Schiner (né en 1465 à Mühlebach, près d'Aragnon dans le Valais, mort le 1<sup>er</sup> octobre 1522 à Rome), pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2582</sup>Julien della Rovere, fils de Raphaël della Rovere et de Theodora Manerola, naquit le 5 décembre 1443 à Savone et mourut à Rome dans la nuit du 20 au 21 février 1513. Il fut pape de 1503 à 1513 sous le nom de Jules II, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2583</sup>Maximilien I<sup>er</sup> de Habsbourg, 22 mars 1459 à Wiener Neustadt, mort le 12 janvier 1519 à Wels fut empereur romain germanique de 1508 à sa mort, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2584</sup>Le Chablais est une ancienne province du Duché de Savoie ayant Thonon-les-Bains pour capitale historique. Cette région est actuellement divisée en trois territoires, le Chablais savoyard, le Chablais valaisan, le Chablais vaudois et dépend de deux pays : la France (département de la Haute-Savoie) et la Suisse (cantons du Valais et de Vaud).

<sup>2585</sup>Suisse, canton de Vaud, district d'Aigle.

<sup>a</sup>L'expression « j'ay vu ces deux-là ensemble » est rajoutée en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « goitres ».

<sup>c</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

l'auteur du *Voyage pittoresque*<sup>2586</sup>. Bex, l'Aigle et Roche ne sont pas sur le Rhosne, Villeneuve est sur le lac<sup>2587</sup> à un angle par un chemin à gauche d'une [?] on iroit à la porte de Sey<sup>a2588</sup> (je ne sçais si j'écris bien), c'est l'embouchure du Rhosne qu'il faut [?] pour la voir, il m'a paru qu'il vient de derrière une montagne (montagne de degré inférieur)<sup>b</sup> qui sépare son village de celui de l'Aigle.

Pour y aller, il auroit fallu trois heures de tems. Je les avois. Mais la chaleur est étouffante et l'aspect de l'entrée du Rhosne dans le lac ne m'auroit offert rien de différent de celle de la Kandel dans le lac de Thunn.

[page 43] 18° Venons aux salines.

Roche est un bailliage particulier pour les salines différent du gouvernement de l'Aigle. Monsieur Diebost, successeur de Monsieur Haller<sup>2589</sup> a défendu d'aller sans permission dans les travaux souterrains de [b?]. Ce n'est plus Monsieur Diesbost mais la défense subsiste.

En venant du pays de Vaud, la permission peut se demander à Roche. Elle se demande aussi à Bex à Monsieur Roverea<sup>c2590</sup> que je connoissois bien par le mémoire de Monsieur de Montigny. Je suis arrivé à huit heures, il estoit à la chasse, et n'a donné de mission à personne pour la donner en son absence, ce qui m'a mis dans la dure nécessité d'y aller dans le fort de la chaleur et au fond n'est bonne à rien, car on ne la refuse point à ceux qui la feroit demander par l'aubergiste en disant leur nom et on dit celui qu'on veut. On m'a donné la mienne sous le nom de d'Essainville. Ces défences ont été faites depuis que quelques Anglois ont mis<sup>d</sup> dans le réservoir où il y a un tel écho des coups de pistolets et même des grenades.

<sup>2586</sup>Louis Bordier, *Voyage pittoresque aux glaciers de Savoie fait en 1772*, Genève, Caille, 1773

<sup>2587</sup>Le lac Lemman.

<sup>2588</sup>La porte de Scex, commune de Vouvry, Suisse, canton du Valais, district de Monthey.

<sup>2589</sup>En 1758, Albert de Haller prit la direction des mines et salines. Observateur attentif au raisonnement perspicace, il eut des idées judicieuses que la routine et le manque de moyens ne permirent pas de mener à bien. Il fit ainsi des essais de dessalaison sur place, présentant que le roc lui-même était salifère, que la montagne renfermait du sel fossile. Il chercha aussi à améliorer l'évaporation en la pratiquant à l'air libre, comme pour le sel marin. Il obtint qu'on fît venir à Aigle de petits bassins où il procéda à des expérimentations. L'évaporation étant, évidemment, favorisée par le soleil estival et rendue impossible par le vent, il estimait à 128 par année le nombre de jours propices : il faudrait bien sûr un très grand bassin, de 1200 pieds (400 m environ) de long sur 25 de largeur, avec un toit mobile ; construit en marbre de 6 pouces (15 cm) d'épaisseur, il serait indestructible «à l'exception d'un tremblement de terre». En outre, le sel aurait la qualité du sel marin, sec, pesant, dur. Mais au moment où le savant quitte les mines, en 1764, on en est encore aux abaissements de sources.

<sup>2590</sup>Isaac Gamaliel de Rovéréa (1695-1771).

<sup>a</sup>Souigné.

<sup>b</sup>L'expression entre parenthèses est rajoutée en interligne.

<sup>c</sup>Ce nom est surmonté du même, d'une écriture plus lisible.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « jetté ».

On a craint qu'on ne mît le feu aux matières inflammables et sulphureuses par cette imprudence. Mais la précaution qu'on prend n'y obvie point.

J'avois envie d'aller voir Monsieur de Rovere<sup>a</sup> en luy demandant ma permission. Il m'a paru que tout le [?] de Monsieur Veillon ne le devoit pas. Je les ay laissé faire. Ils l'ont envoyé demander de ma part.

19° Sur les travaux et la saline, je ne peux rien ajouter au mémoire de Monsieur de Montigny. Ce qu'il appelle lait à la prussienne est ceux non seulement de fruitière, mais de toutes les maisons de paysans de Mont Jura. [?] les [?]<sup>b</sup> quarrees comme celle de Saillies, mais<sup>c</sup> avec une gueuse au milieu qu'on met dans la chaudière à la circonférence pour recevoir les sels [?]. Je crois que ce qu'il appelle barbons<sup>d</sup> sont les crochets attachés au plancher<sup>e</sup> par lesquels on [?] le fond de la chaudière. Il s'est servi des termes franc-comtois. On ne les connoit pas icy.

20<sup>f</sup> La vapeur souffrée qui sortoit de son tems des tuyaux de conduit dans le souterrain et qui éteignait la lampe en ôtant une cheville ne se fait plus sentir aujourd'huy à ce que m'a dit le démonstrateur. Ainsi, je n'ay pas fait l'expérience, et il ne s'y est pas prêté.

Je sçais que les travaux ultérieurs qu'on fait avec une patience suisse pour breveter mieux seroient inutiles. L'ouvrier [?] travaille 6 heures par jour avec de la poudre et d'autres sont à la [brouette?]. Il avance de 4 pouces et est payé à 40 baches, 6 livres de France par semaine, vingt sols par jour.

[page 44] 4 [?] pour compléter les 24 heures.

Monsieur Veillon ne croit pas aussi que cela soit utile et m'a dit que bien des gens à Berne pensent de même. Monsieur Roverea y insiste et l'État qui est riche ne regarder pas à cette dépense.

En arrivant dans la galerie latérale de ce travail, j'ay senti une odeur étouffante, c'est que la mine venait de [?] et que dans le souterrain, l'odeur est longtems à se dissiper.

Dans une partie de la galerie qui va aux caves j'ai senti l'odeur d'hépar<sup>2591</sup>.

L'écho du réservoir est très remarquable en se contentant d'y crier. La roue de 36 pieds<sup>2592</sup> qui fait aller les pompes a un mouvement très lent. Je n'ay pas

---

<sup>2591</sup>Hepar est le nom donné autrefois à certains sulfures, à cause de leur couleur rappelant celle du foie.

<sup>2592</sup>12 mètres.

<sup>a</sup>Ce nom est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé sur « qu'on met ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>e</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « 19° ».

descendu par l'échelle de 50 ou 60 pieds<sup>2593</sup> aux mines mêmes. Qu'y aurais-je vu ?

La galerie de plus d'une lieue<sup>2594</sup> est fort étroite. On y marche toujours sur des planches. La voûte pendant quelques toises à l'entrée est une voûte de main d'homme, mais elle est bientôt creusée dans le roc qui se soutient. Nulle part on n'a à s'incliner.

21° La saline d'Aigle semblable à celle de Bérian<sup>a</sup> et je n'ay pas été [??].

La disette du bois a fait imaginer icy d'y substituer de la tourbe ou houille qu'on feroit venir de ... à quatre ou cinq lieues<sup>2595</sup>, mais on a trouvé la dépense encore plus considérable et on a abandonné ce projet.

J'ay vu une route qui devoit y servir de cendrier. Des [?] de cloche de fer y tiennent lieu de la clef de la voûte. Au-dessus est une grille de barres de fer peu serrées pour laisser<sup>b</sup> passer les cendres. Je n'ay pas remarqué aux bâtimens de gradation et comme ils m'ont paru semblables à ceux de Montmoreau je n'y ay pas poussé.

22° J'avois le projet principalement de causer avec Monsieur Veillon des mélèses qu'il m'a envoyés.

Il m'a montré les côtes voisines qui en sont couvertes, mais nous n'avons pu y aller. Il m'a mené à une<sup>d</sup> butte couverte<sup>e</sup> de bois et isolée, sur laquelle il y a une tour antique dont il est parlé dans le *Voyage pittoresque* et que son auteur attribue aux Romains, Monsieur Veillon au tems féodal<sup>2596</sup>. Nous n'avons pas<sup>f</sup> monté jusqu'à la tour ny [?] à la maison joliment située dont parle le même auteur et qui

<sup>2593</sup>Près de 20 mètres.

<sup>2594</sup>Autour de 4 km.

<sup>2595</sup>15 à 20 km.

<sup>2596</sup>Édifié vers la fin du xii<sup>e</sup> siècle par la famille de Saillon pour la maison de Savoie, le château remplace d'anciennes constructions. Des vestiges romains témoignent de l'importance du vignoble aux alentours. Au début modeste, le château est essentiellement constitué d'une tour carrée semblable à celle encore visible au sommet de la colline de Saint-Triphon. Les Savoyards vont le transformer et modifier la forme de l'enceinte. Le château protège le bourg d'Aigle alors concentré dans l'actuel quartier du Cloître, et surveille la vallée du Rhône ainsi que la voie qui mène au Pays-d'Enhaut et au col du Pillon. Durant le mois d'août 1475, les Bernois attaquent la tour et l'incendient pour mettre un terme aux déplacements incessants des troupes ennemies (duché de Bourgogne et duché de Savoie) dans la plaine du Rhône. Aigle servait de halte aux troupes provenant de l'Italie via le Grand Saint-Bernard, les armées se rendaient ensuite au nord ou en Savoie. Les nouveaux occupants vont alors lui donner son aspect actuel en le reconstruisant en 1489, ils détruisent une tour ronde et la remplacent par une tour carrée.

<sup>a</sup>Ce nom est surmonté du même, d'une écriture plus lisible.

<sup>b</sup>Corrigé sur « les pass ».

<sup>c</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus pâle.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « avant ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « de bois ».

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

est une maison de paysan. Nous avons seulement monté dans une chateigneraye parmi lesquels il y a quelques grands mélèses et il en pousseroit davantage si on les laissoit faire mais on craint qu'ils ne détruisent la châteigneraye qui est utile.

[page 45] 23° On croit que ces mélèses sont venus de graines de montagnes portées par les vents et on prétend qu'il est prouvé par expérience que les mélèses à mi-côte sont quelquefois moins hault mais toujours très haut, plus durs et d'un meilleur usage encore que ceux des glaciers.

24° On prétend aussi que quand on abat une forest de sapins et de mélèses, elle restoit d'abord toute en sapins (sapins ou épicéas), mais que quand on coupe ensuite les sapins, ce sont des mélèses qui croissent. Ce phénomène se rapporte à celui que raconte[nt] nos forestiers de la recroissance successive du chesne et du buis blanc et la cause est sûrement la même, mais il prouve la grande lenteur de la croissance du mélèse par comparaison à l'épicéa.

25° Pour me faire connoître la dureté du mélèse, on m'a mené à un bâtiment de ce bois qui est à présent une écurie. Le bois y est exposé à l'air. J'ay vu la datte du bâtiment écrite, je ne me la rappelle plus précisément mais c'est plus de 250 ans. Non seulement les portes et les planches de mélèses sont saines, mais elles sont durcies au point qu'il est difficile d'y faire entrer le couteau.

26° On fait de mélèse des mâts pour naviguer sur le lac de Genève.

Monsieur Veillon a été en marché il y a quelques années<sup>a</sup> avec la France pour tirer des mâts d'une forest de<sup>b</sup> Valais.

Un maître mâteur de Rochefort fut envoyé à Bex<sup>c</sup> et y a séjourné plusieurs mois. Il a trouvé de grandes pièces de sapin en quantité. Mais après l'avoir examiné, il a trouvé que ce sapin ne vaut pas mieux que celui des Pyrénées que la Marine réproûve et qu'il n'a pas la pesanteur spécifique des mâts qu'on tire du Nord<sup>d</sup>. Quant au mélèse<sup>e</sup>, il trouva qu'il a<sup>f</sup> et plus de pesanteur spécifique et plus de dureté que les bois même du Nord<sup>g</sup>, mais il craignait d'abord que le trop grand poids ne rendit les vaisseaux sujets à chavirer ou au moins ne les tourmentent. Il a été rassuré sur cette crainte par les instructions qu'il a reçues de France portant que puisque le bois estoit plus dur, on pourroit faire<sup>h</sup> des mâts moins gros et aussi

---

<sup>a</sup>L'expression « il y a quelques années » est rajoutée en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « voisine ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur le même nom.

<sup>d</sup>L'expression « des mâts qu'on tire du Nord » est corrigée en interligne sur « de ce que le mâteur appelle le sapin de Riga ».

<sup>e</sup>Ces deux mots étaient initialement au pluriel, et les marques de pluriel ont été raturées.

<sup>f</sup>L'expression « il trouva qu'il a » est corrigée en interligne d'une encre plus noire sur « il trouve qu'ils ont encore ».

<sup>g</sup>L'expression « que les bois même du Nord » est rajoutée en interligne d'une encre plus noire.

<sup>h</sup>Corrigé sur « employer ».

forts<sup>a</sup>, ce qui ne feroit que la même pesanteur absolue. Au<sup>b</sup> moins, j'ay conçu que c'est ainsi qu'on a levé son objection. Alors, il a retourné à la forest, mais quoyqu'il y eût eu une grande quantité de mélèse de la hauteur et de la longueur désirée<sup>c</sup> en apparence, il a trouvé à l'examen qu'il n'y en avoit que très peu qui fussent en état<sup>d</sup> de servir à de grands navires parce que cet arbre a une écorce ou plustost une triple écorce<sup>e</sup> d'une telle épaisseur que le fust de l'arbre<sup>f</sup> estoit très gros, le cœur du bois [?] très peu. Je parle d'après Monsieur Veillon et je ne sçais s'il n'entend pas par triple écorce l'écorce, le sibou<sup>g</sup> et l'aubier<sup>2597</sup>. Il a fallu abandonner le projet qui auroit exigé des dépenses préalables dont<sup>h</sup> on n'auroit pas été dédommagé pour un si petit nombre d'arbres.

---

<sup>2597</sup>L'aubier est la partie blanche et spongieuse du bois de chêne qui se trouve immédiatement sous l'écorce et qui entoure le cœur. L'aubier n'a ni durée ni solidité.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « fores ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « de mâts ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « dès à p ».

<sup>e</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>f</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne d'une encre plus noire sur « fust ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>h</sup>Corrigé sur « que ».

[page 46]

À Villeneuve, f[euille] 3

27° Monsieur Veillon s'est retourné et a proposé à la France un autre projet pour luy procurer, mais dans les siècles futurs, beaucoup de mélèses qui remplaceront les bois du Nord pour la mâturation et suppléeront aussi à la perte du chesne car le mélèse est excellent et pour charpente et pour construction.

Il offre de se charger de l'entreprise de semer des bouquets de mélèses dans les forests de France aboutissantes aux grandes rivières navigables. Ce sont des bouquets qu'il propose, comptant que leurs graines se répandent dans toute les forests, ce que je crois très fort dans les terrains qui se trouvent propres puisque le mélèse se reproduit déjà de sa graine à [Vorogny ?]<sup>2598</sup>.

Il compte que cette dépence seroit de deux mille écus par an pendant peu d'années.

J'ay vu son mémoire à Monsieur de Sartine<sup>2599</sup> et la réponse de ce ministre qui luy mande que cela regarde le contrôleur général. C'estoit alors Monsieur Turgot qui estoit en place. Ces lettres sont de 1776. Monsieur Veillon n'a entendu parler de rien depuis, mais voudrait bien pouvoir renouveler son projet.

28° On n'a rien pu me dire ny sur l'usage du bois d'arve ou alviés<sup>a</sup>. Il n'y a que les botanistes intrépides qui connoissent icy cet arbre qui ne croît pas dans le voisinage et qu'il faut chercher vers les glaciers. Il est même douteux qu'on puisse m'en procurer.

29° Il y a beaucoup d'ifs dans les montagnes. Monsieur Veillon m'en a parlé [froidement?]. Il m'a dit cependant qu'outre l'usage de le brûler, on l'employe avec succès pour le charronage parce qu'il est dur et liant.

Nota : Jacquemin m'a dit depuis que dans son pays<sup>2600</sup> c'est pour les brancards<sup>b</sup>.

30° L'arbre qu'on cultive beaucoup icy est le châteigner [guetté?] à<sup>c</sup> Bex, l'Aigle, Villeneuve et de l'autre côté Saint-Maurice en Valais, on a de grandes châteigneraies et on fournit des marrons à toute la Suisse.

Nota : Madame Tronchin m'a dit depuis que c'est du côté d'Eaubonne (je crois). J'ay mangé des châteignes trouvées le 30 aoust à vous chez Monsieur le

<sup>2598</sup>Peut-être Vouvry, Suisse, canton du Valais, district de Monthey.

<sup>2599</sup>Antoine Raymond Juan Gualbert Gabriel de Sartine, comte d'Alby est né en 1729 à Barcelone et décédé en 1801 à Tarragone. Il fut secrétaire d'État à la Marine (1774 - 1780).

<sup>2600</sup>Rappelons qu'il s'agit de la Franche-Comté.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée entre deux paragraphes, d'une encre plus pâle.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

docteur Favre<sup>a</sup>.

31° Ils ont icy un nom générique pour tous les arbres qui ne sont pas de la famille des pins, sapins, mélèses, etc. Ils les nomment arbres à feuilles. Je retiendray ce nom qui nous manque<sup>b</sup>. Je ne sçais si on a un pour les autres arbres. Conifères entraîne les aulnes, evergreen entraîne les houx, chesnes verts, [l'aurisier?], etc. Résineux ne les comprendroit pas tous, car peut-être par exemple l'olivier n'est pas résineux.

32° On a icy quant à présent des botanistes de la correspondance desquels on peut se servir utilement mais il faut se presser car ils sont âgés. Ce sont ceux qui ont travaillé sous Monsieur Haller.

Le Monsieur [Dévits?] de Bex que j'ay vu est de ce nombre. Deux paysans frères nommés Thomas en sont<sup>c</sup> aussi et habitent à Bex. C'est par l'aîné que Monsieur Veillon m'a fait arracher mes mélèses l'an passé. Je n'ay pu voir ny l'un, ny l'autre. Ils sont herborisants à la montagne. Le pasteur de l'Aigle, le ministre [Cappert?] y estoit aussi et je n'ay pu le voir en passant à l'Aigle. Il a 73 ans et grimpe les montagnes en chamois.

[page 47] L'auteur du *Voyage pittoresque* dit qu'il fournit les cabinets des naturalistes de beaucoup de pièces curieuses. Cependant, un jeune homme que j'ay trouvé chez luy et qui y est en pension m'a dit qu'il n'a rien sur le règne minéral et qu'il ne s'est jamais occupé que de botanique.

33° Un botaniste françois bien zélé m'avoit précédé de peu de jours. C'est Monsieur de [Gentine?] et je crois l'avoir rencontré à Saint-Maurice ou à Martigny. Il a, dit-on, 65 ans, et n'a pas été à cheval depuis huit ans.

Cependant, il grimpe des montagnes où Monsieur Veillon, grand chasseur, dit qu'il n'iroit pas pour tout l'or du monde. Á l'Aigle, il a vu le ministre Cappert mais n'a herborisé qu'avec un François<sup>d</sup> dont j'ay oublié le nom, disciple de Monsieur Cappert qui s'est retiré à l'Aigle. On n'a pas pu me dire ce qu'il y fait. Á Bex, Monsieur de Gentine a pris l'aîné des Thomas pour ses courses. Il loue un seul cheval et le monte alternativement luy et son laquais. On me l'a nommé Monsieur de Gentine. Cependant, quelqu'un à Bex m'a dit que son nom est Monsieur le marquis de Nantuale<sup>e</sup> ou Nantuane<sup>f</sup>. Il est sûrement de Lorraine.

34° Après Bex et avant l'Aigle, je me suis un peu détourné pour voir la car-

<sup>a</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée entre deux paragraphes.

<sup>b</sup>Orthographié « manquent ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « ont ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « jeune homme ».

<sup>e</sup>Souligné.

<sup>f</sup>Souligné.



rière de marbre noir à Saint-Trisiffon<sup>2601</sup> village<sup>2602</sup>. Il y en a trois dans les environs. La meilleure est exploitée par un François nommé Pierre Lombart, homme à présent beaucoup plus gros que moy. Cependant, c'est originairement un déserteur qui n'ayant pas de grâce à espérer a choisi icy une religion et un [métier?]. Il est marié et a eu un fils.

Le marbre noir dont j'ay pris échantillon est quelquefois en lits bien horizontaux, quelquefois en blocs. On enlève celui en lits par les rainures faites au marteau de plusieurs côtés et les coins de fer et on le scie et le refend par le même procédé avec beaucoup de facilité. Mais il n'en est pas de même quand on veut le scier à contre-sens. Il n'en est pas de même non plus des blocs qui n'ont point de fil. On les tire de la carrière avec de la poudre et on ne les fend point<sup>a</sup>. Il faut les scier pour les partager.

On polit rarement dans cette carrière. On tire de grandes pierres pour bâtir et de bien plus grandes pour faire des tables qu'on polit peut-être ailleurs.

Pierre Lombard m'a dit qu'il en a envoyé en Russie une table d'une épaisseur et un poids énorme.

[page 48] 35° La carrière de marbre rouge<sup>2603</sup> dont parle l'auteur du *Voyage pittoresque* est dans le chemin même, avant d'arriver au bourg de Roche qu'a habité [?] Monsieur Haller. Par conséquent, avant d'entrer à ce bourg, quand on vient de Lauzanne ou de Vevay. Ce lieu s'appelle spécialement La Rousse et a sans doute donné le nom au bourg et au bailliage.

La montagne à pique est faite de ce marbre en bloc et sans veine ny fil. Sans ordre, je l'ay vu sans fil. Je l'ay compris de ce qu'on m'a dit. On ne le fend point, on le scie et on ne tire les blocs de la Rousse que par la poudre.

La marbrerie n'allait point parce qu'il y avoit quelque chose à raccommoder.

Je l'ay vu. C'est une scie allant par manivelle coudée comme j'ay vu à Yverdon et comme Monsieur de Montigny a décrit celle<sup>b</sup> de Vevay. Les deux frères

---

<sup>2601</sup>Saint-Triphon, commune d'Ollon, Suisse, canton de Vaud, district d'Aigle.

<sup>2602</sup>Les carrières de Saint-Triphon sont connues en Suisse pour leur « marbre », une pierre noire qui est en fait un calcaire exploité dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Le « marbre de Saint-Triphon » était autrefois utilisé pour réaliser des escaliers, des fontaines ou des murs.

<sup>2603</sup>Le « marbre » de Roche est un calcaire multicolore où domine la teinte rouge à côté du gris, du blanc et du jaune.

<sup>a</sup>Corrigé sur « grave ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

Doré<sup>2604</sup> ont la direction et la propriété. L'un est établi à Vevay, l'autre à la Rouse.

On polit rarement à la Roche, quand l'auteur du *Voyage pittoresque* y a passé, on polissoit une grande pièce pour Monsieur de Voltaire.

J'ay cependant vu la machine à polir. Ce sont de longues perches de sapin percées de plusieurs trous pour y faire passer des chevilles et approcher plus ou moins. On les implante au même chariot qui fait aller et revenir la scie et dans cette [?]<sup>a</sup> est faite une grande entaille qui [?] le grès, ou<sup>b</sup> une autre pièce de bois comme un [palonier?] fixe où est mis le grès. J'entendray mieux tout cela à Vevay où je verray le polissoir et [?].

36° Ce grès est dur et il vient de Savoye.

37° Monsieur Doré n'y estoit pas. Ses ouvriers ont vu tout de suite que je les interrogeais d'après le *Voyage pittoresque* qu'ils ont lu et dont ils font peu de cas. Ils m'ont cité deux fautes. L'une que cet auteur a dit que les scies sont d'acier au lieu qu'elles sont de fer. L'acier n'y résisterait pas un instant. L'autre qu'il a dit qu'on se sert de coins de bois mouillés dans la carrière, ce qui n'a jamais été pratiqué icy.

Nota que Monsieur Veillon m'a dit aussi d'autres fautes de cet auteur. Entre autres, il a parlé de toits de chaume qui n'existent pas. Il a pris pour chaume du bardeau sur lequel par vétusté, humidité et manque de soin il a vu des mousses et autres herbes.

38° À Villeneuve, on m'a pêché pour mon dîner une belle carpe. La pêche du lac approvisionne ou à Leurs Excellences de Berne, ou à quelques seigneurs. Chacun a son canton dans le lac et cela est comme cette pêche s'amodie<sup>2605</sup>, cependant permet à tout le monde de pêcher à la ligne.

[page 49] Il y a pour le lac de ce côté une rivière sortant immédiatement des montagnes qu'on nomme Eaux Froides<sup>2606</sup> et quelques isles ou presque isles marécageuses souvent inondées. On passe la rivière froide sur deux [pontons?]. C'est parmi ces [pointes?] ou presque isles que les amodiateurs de la pêche ont des

<sup>2604</sup>Doret : Famille de marbriers vaudois, originaire du Locle et de Valangin, où elle portait le nom de Matthey-D. David, né à La Brévine, travaille aux châteaux de Vullierens (1713) et de L'Isle (1715) et s'installe à Vevey en 1716. Son fils David (vers 1706-1780) devient bourgeois de Vevey (1735) et de Corsier-sur-Vevey (1754), où il ouvre un atelier de marbrier. Ses frères Henri et Jean-Marc s'établiront à Seyssel (Ain) et à Lyon. L'expansion se poursuit avec les fils de David, Georges-Vincent (1731-1781) et Jean-François (1742-1801) ; l'aîné installe une scie à marbre à Truchefardel (commune d'Yvorne) en 1755 et les deux frères achètent une carrière à Saint-Triphon en 1767. Paul-François (1763-1829), fils de Georges-Vincent, développe l'entreprise et la complète avec le commerce du plâtre.

<sup>2605</sup>Amodier : Donner à ferme (un bien foncier, une exploitation rurale) moyennant une redevance périodique en nature ou en argent.

<sup>2606</sup>En réalité Eau Froide.

<sup>a</sup>Corrigé sur « scie ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « ou qui emboi ».

---

viviers. J'en ay vu un grand en pierre, qui aujourd'huy que les eaux<sup>a</sup> sont hautes est trop profond pour y puiser ou pêcher<sup>b</sup>. Il y en<sup>c</sup> a d'autres de bois où on m'a pris ma carpe avec ce que j'apellois raquette à filets. On les nomme icy ramassoirs.

39° L'eau est peu<sup>d</sup> profonde icy car j'ay vu beaucoup de baigneurs.

Il y a une jolie promenade à Villeneuve sur le bord du lac. Elle n'est jamais inondée, quoyque très peu élevée au-dessus de l'eau. C'est dans de grands marais bien de niveau que le lac se répand dans les grandes eaux.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « autres ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne sur les deux mêmes.

<sup>c</sup>Corrigé sur « a ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « basse ».

[page 50]

À Vevay, le 14 aoust

Le chemin de Villeneuve icy est réellement charmant et il n’y a sur cela rien d’exagéré. On est toujours à mi-côte, voyant le lac, le chemin bon et avec un parapet, peu à monter ny à descendre.

On y est presque toujours sur un coteau de vignes bien<sup>a</sup> cultivées.

En partant de Villeneuve, elles sont à gradins<sup>b</sup>. Elles ne sont plus par la suite, la côte estant moins roide. Parmi les vignes, on cultive beaucoup de mays dont les brins s’élèvent entre les ceps. C’est la chaleur du soleil et la fécondité de la terre qui permet cette culture.

Il y a aussi des parties qui au lieu de vignes sont en noyers comme à [?] et comme les châteignerayes des environs de Paris, ce qui doit faire de charmantes promenades.

J’y ay vu des courans d’eau vive charmans.

Il y a des endroits moins agréables, quoyque toujours en belle vue. Ce sont des grèves de très gros caillou apportés par deux autres torrens qui viennent se rendre dans le lac.

Il n’y a point de ponts sur ces torrens. Il y en a deux qu’il faut passer à pied sur une planche et ensuite à gué. C’est ce que l’auteur du *Voyage pittoresque* nomme les bayes<sup>c</sup>. J’ay passé l’un à pied, sur la planche<sup>d</sup>, l’autre en voiture<sup>e</sup>.

On voit de l’autre côté du lac de fort près en apparence le roc nud des montagnes de Savoye. Icy la côte est couronnée de bois et de pâturages<sup>f</sup>.

J’ay passé au château de Chillon<sup>2607</sup> qui est posé sur une espèce de promontoire sur le lac. On dit que l’eau y est très profonde. J’y ay vu l’[air?] indiqué par le *Voyage pittoresque*, les tours, etc.

---

<sup>2607</sup>Le Château de Chillon se trouve sur les rives du Lac Léman, à Veytaux en Suisse. De forme oblongue, il mesure 110 mètres de long pour 50 mètres de large, le donjon culmine à 25 mètres. S’il est difficile de remonter aux origines de ce lieu, des fouilles menées au XIX<sup>e</sup> siècle témoignent d’une occupation défensive (probablement sous la forme d’une double palissade) dès l’âge du bronze, vers 1800 avant J.-C. Fortifié ensuite par les Romains, Chillon reçoit un donjon carré à la fin du IX<sup>e</sup> siècle. Successivement occupé par la maison de Savoie puis par les Bernois dès 1536 jusqu’en 1798.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « grandins ».

<sup>c</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit d’une écriture plus lisible.

<sup>d</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « l’autre ».

<sup>e</sup>L’expression depuis « C’est ce que l’auteur du *Voyage pittoresque* » est rajoutée en bout de ligne et entre deux paragraphes d’une encre plus pâle.

<sup>f</sup>Corrigé sur « paysages ».

Je n'ay pas eu le tems de monter en haut, ny de descendre<sup>ab</sup> dans les caves<sup>c</sup>. Il fesoit trop chaud.

J'ay vu seulement dans une salle le moulin que l'auteur nomme à bras et qui est plustost à pieds car ce n'est pas un manège comme celui que j'ay vu en Overssel<sup>2608</sup>. Icy, c'est une cylindre<sup>d</sup> de tourne-broche où gravit<sup>e</sup> un homme au lieu d'un chien.

J'ay vu les villages de Vernet<sup>2609</sup> et de Clarens<sup>2610</sup>, dont les maisons ont sûrement une très<sup>f</sup> belle vue et peuvent avoir des détails charmans. Malgré cela, je crains que la rapidité de la côte et le manque de terrain plat ne soit un grand incon vénient à l'habitation de ce charmant pays.

[page 51] La vue de la ville de Vevay n'a rien ajouté aux descriptions que j'en ay lues.

J'ay monté à ce temple au devant duquel est une terrasse ombragée d'arbres d'où on découvre bien la ville et le pays. On y voit le lac étroit jusqu'à Vevay depuis le Rhosne et les rudes montagnes de roc qui luy servent de limite, mais on voit très près du point où on est les montagnes s'adoucir et s'éloigner et le lac s'élargir et on y distingue les différentes couleurs de l'eau par places comme dans le lac de Neuchâtel. Pour bien faire, il faut aller aux deux extrémités de la terrasse dont les points de vue sont fort différens.

On voit au-dessous de soy un vignoble en pente jusqu'à la ville où il y a plusieurs belles maisons tournées vers la côte et qui n'ont pour jardin qu'un vignoble et<sup>g</sup> parmi les ceps quelques pieds de haricots et de mays. Derrière le temple (qui estoit fermé et où je ne suis pas entré), il y a encore un plateau en pente assez douce en vignes jusqu'au pied où<sup>h</sup> la montagne s'escarpe.

J'ay aussi traversé la rivière ou plustost la grève de la Vevaine sur ce pont dont l'auteur du *Voyage pittoresque* fait une critique qui m'a paru juste. Cette grève est presque à sec quoyqu'il y ait à présent assez d'eau et ce n'est que dans le tems des orages ou des fontes de neige qu'elle est couverte d'eaux. Á présent, toute l'eau en est prise pour les usines.

---

<sup>2608</sup>L'Overijssel est une province des Pays-Bas. Son chef-lieu est Zwolle

<sup>2609</sup>Vernex, commune de Montreux, Suisse, canton de Vaud, district de Vevey.

<sup>2610</sup>Commune de Montreux, Suisse, canton de Vaud, district de Vevey.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>L'expression « ny de descendre » est corrigée en interligne sur « j'ay vu ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « colonne ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « gravit ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « jolie ».

<sup>g</sup>Rajouté en interligne.

<sup>h</sup>Corrigé sur « de la ».

J'ay été le long de ces usines jusqu'à la dernière qui est la scierie. On va le long de jolis sentiers. La scierie qui est la dernière est sur le lac. Il y a au-dessous un moulin à scier et un à hacher le tabac. Le tems et la chaleur ne m'ont pas permis de la voir.

Quant à la scierie, j'ay observé tant que j'ay pu d'après Monsieur de Montigny.

J'ay vu les scies n'allant pas mais prêtes d'aller, et je n'ay pas pu remarquer les soupapes et Monsieur Doré ne me les a pas expliquées assez clairement pour mon intelligence.

J'ay parlé aux ouvriers et à Monsieur Doré de la scie horisontale pour scier en quarreaux et autant que je les ay compris, c'est une scie semblable sous laquelle on pose les marbres d'abord dans un sens, ensuite dans un autre.

[page 52] Quant au polissage, c'est icy marbre, autre marbre avec du sable mouillé entre deux. Ils jettent de tems [en tems] le sable sur lequel le marbre est posé à la main ou plustost au pied et l'eau arrive par la rigole autour de laquelle est une petite planche<sup>a</sup> sur laquelle elle s'étend pour ne pas tomber au cordon.

Le chassis est de huit pièces et par les trous et les chevilles de fer on fait arriver la rondelle du marbre polisseur au point où l'on veut. Ce marbre polisseur est une rondelle de marbre percée au centre mais pas d'outre en outre, assez seulement pour y attacher au [?] qui est au bout de la dernière pièce du chassis. Il a le mouvement d'itus et reditus<sup>2611</sup> comme la scie.

La manivelle de la roue joint au mouvement d'avant en arrière celui de haut en bas qu'il ne faut pas [?] le marbre polissoir, voilà pourquoy ce marbre n'est pas attaché à la manivelle. Il l'est au chassis et j'ay déjà dit que la pièce conductrice du chassis tourne par un mouvement de charnière sur un pieu qui ne luy permet que le mouvement horisontal.

À La Roche, ils polissent grès contre marbre. Monsieur Doré dit que l'un et l'autre sont indifférens. Je croyois cependant que grès contre marbre estoit pour dégrossir, marbre contre marbre pour perfectionner et je ne sçais si on ne finit pas par un polissage à la main même pour les tables plattes. Quant<sup>b</sup> aux rainures et aux moulures, on ne peut travailler qu'à la main.

Quant à la fente, Monsieur Doré m'a bien dit que son marbre de Roche n'a point de fil, et que le marbre noir de Saint-Tryphon en a. Ce qu'on voit à la carrière a l'aspect des couches.

Il est difficile de fendre le marbre qui n'a pas de fil et aussi<sup>c</sup> de fendre contre

---

<sup>2611</sup>Va-et-vient.

<sup>a</sup>Orthographié « blanche ».

<sup>b</sup>Orthographié « quand ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « même ».

le fil celui qu'on a cependant avec plus de peine à [pa ?].

Il ne faut jamais confondre le marbre noir avec un [?]. Le grain en est différent. Ajoutez les couches horizontales.

[page 53] Les marbres de Roche<sup>a</sup> sont gris, rouges, etc. Je n'en ay pas vu de verts.

J'ay vu sur l'atelier un bloc de marbre blanc statuaire. Monsieur Doré m'a dit qu'il l'a fait venir d'Italie et que le pays n'en produit point.

Je l'ay questionné sur la serpentine, il la connaît. Il y en a à deux endroits du Valais qu'il m'a nommés. L'un est Olon<sup>2612</sup>, j'ay<sup>b</sup> oublié le nom de l'autre. On en fait des fourneaux, mais il ne sçait pas où on le<sup>c</sup> travaille. Luy n'a jamais travaillé sur ce marbre.

Il dit qu'on trouve des blocs de granite sur la montagne au-dessus de Vevay, mais il n'en a pas travaillé non plus.

En dernier lieu, il a beaucoup travaillé pour<sup>d</sup> Soleure.

On portait ses ouvrages sur le lac à un endroit dont j'ay oublié le nom à trois ou quatre lieues<sup>2613</sup> d'icy. De là, trajet de terre de six lieues<sup>2614</sup> jusqu'à Yverdon, et d'Yverdon à Soleure par eau.

Je vois beaucoup de [? plantes] icy. J'en ay trouvé une petite haye en allant à la scierie.

À<sup>e</sup> Lauzanne, ce mesme 14 aoust

De Vevay icy j'ay été dans ma voiture sans descendre. Chemin superbe par [?] et presque toujours dans des vignes. D'ailleurs, très étroits et quelquefois de façon que deux voiture se rencontrant seroient embarrassées.

D'ailleurs, montueux et [exhortant ?] mais sans danger. Il y a toujours parapet.

On passe par [Sulles ?]<sup>2615</sup>, par Lustry<sup>2616</sup>, bourgs ou villages au pied de la côte sur le bord du lac où il y a de petits [p ?] ou embarcations. Lauzanne est plus éloignée du lac.

<sup>2612</sup>Ollon, Suisse, canton de Vaud, district d'Aigle.

<sup>2613</sup>Une dizaine de kilomètres.

<sup>2614</sup>Environ 25 km.

<sup>2615</sup>Est-ce Cully, Suisse, canton de Vaud, district de Lavaux ?

<sup>2616</sup>Lutry, Suisse, canton de Vaud, district de Lavaux.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « grosses ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « Unders ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus pâle sur « sur ».

<sup>e</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus pâle.

[page 54]

À Lauzanne, le 14 aoust  
Souvenirs<sup>a</sup>

Nota le dernier de ces souvenirs [?] ajouté bien depuis mon passage du 14 aoust à Lauzanne<sup>b</sup>.

Au passage de la Gemmi, j'ay vu quelques bâtons cloués contre la côte à pic qui sembloient des restes d'anciennes échelles sans voir<sup>c</sup> par où on pouvoit y parvenir. Les paysans, guides et porteurs m'ont dit qu'en effet, c'estoit les routes d'échelles par lesquelles autrefois montoient les Valesans, sans doute à l'aide de quelques degrés qu'on ne peut<sup>d</sup> voir que de près, montée semblable à celle des échelles par lesquels (sic) on vient de la vallée du Rhosne dans celle des Bains et dont j'ay beaucoup parlé. Ces échelles-cy n'alloient pas jusqu'au hault de la montagne, elles ne conduisent qu'à quelques corniches avantageusement situées pour pouvoir faire tomber des pierres sur les Bernois qui en tems de guerre vouloient entrer dans le Valais par la Gemmi, ce qui suppose qu'avant que le chemin actuel de la Gemmi fût fait, il y avoit<sup>e</sup> quelque autre sentier par où de hardis montagnards pouvoient passer en sautant sans doute de pointe en pointe, car sûrement il n'y avoit pas là d'échelles établies. Les Valaisans qui vouloient empêcher cette communication ne les auroient pas laissé subsister en tems de guerre. Au reste, je ne rapporte tout cela que sur le récit très suspect de ces paysans. J'ay oublié de m'en informer à Bade<sup>2617</sup> et je ne sçais si les gens que j'y ay vu auroient été bien capables de m'en instruire.

C'est un jour de grande feste<sup>2618</sup> que je suis parti de Bade près de Leuck ou des Bains du Valais.

On a bien voulu me louer des chevaux ou mulets<sup>f</sup> de monture pour moy et mes deux gens parce que le voyage n'est pas défendu les jours de feste, mais jamais de chevaux de somme parce que ce seroit objet de commerce. En conséquence, il a fallu absolument partager mes paquets sur les chevaux de mes deux domestiques. Les loueurs de chevaux m'ont dit que les louer leur auroit<sup>g</sup> fait une mauvaise affaire

<sup>2617</sup>Pour Loèche-les-Bains.

<sup>2618</sup>La Saint-Laurent, voir ci-dessus page 18.

<sup>a</sup>D'une encre plus noire.

<sup>b</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée dans la marge supérieure droite de la même encre brune que « À Lauzanne, le 14 aoust », le reste de la page étant d'une encre plus noire.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « sçavoir ce qui ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « pouvoit ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « en ».

<sup>f</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « a ».



---

si on avoit vu un de leurs chevaux avec une porte-manteau sans estre<sup>a</sup> montés.

Rapportons à cela ce que j'ay dit ailleurs de l'uniformité de l'habillement des Valaisannes que Monsieur Bourrit rapporte sans en dire la cause, et que Monsieur Veillon attribue à ce que les prêtres catholiques les excommuneroient si elles changeoient quelque chose à leur costume.

On m'avoit dit à Biemme<sup>b</sup> que les truites<sup>c</sup> de la rivière estoient noires<sup>d</sup> et celles du lac blanches. On m'a fait la même observation à Vevay où on m'a fait manger à l'auberge une truite de la rivière (la Vevay) qui estoit fort bonne.

---

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Ce nom est surmonté du même écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>c</sup>Ce mot est surmonté du même écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>d</sup>Ce mot est surmonté du même écrit d'une écriture plus lisible.

[page 55]

À Genève, le 15 aoust, et Lauzanne<sup>a</sup>, feuille<sup>b</sup> unique

De Lauzanne à Genève, la côte du lac est bien différente de ce qu'elle est entre Lausanne et Vevay. Il y a toujours icy une plaine entre le lac et les montagnes qui sont le Jura.

Le chemin quelquefois côtoye le lac à fleur d'eau, quelquefois est plus élevé, quelquefois le perd de vue et suivant moy n'en est que plus agréable.

Cette plaine est en culture et en prairies, belles prairies entourées de hayes, couvertes d'arbres épars, la plupart noyers, aussi quelques châteigners épars. J'excepte le côté de Rolle<sup>2619</sup> où je ne suis arrivé que de nuit mais où je crois que la côte vient plus près du lac, est<sup>c</sup> en vignes fameuses, c'est ce qu'on nomme le vin de la Côte<sup>d</sup>. Je verray mieux à mon retour si cette côte est escarpée.

J'excepte aussi le consistoire du fief ou baronnie de Prangin<sup>2620</sup> dont je reparleray où il y a des bois en assez grande quantité à ce qu'il m'a paru, et quant à la fertilité de la plaine, j'excepte des parties du côté de Nyon qui sont des carrières de molasse ou des trous d'où on tire de la terre argilleuse pour les poteries. J'excepte aussi le territoire de Vevay qui m'a paru stérile. Je m'informeray mieux à mon retour de ce qui concerne Vevay.

On trouve dans cette route les villes de Morges<sup>2621</sup> et de Rolle qui m'ont paru très agréables, point montueuses comme Lauzanne, sur le bord immédiat du lac et il y a des chemins qui de là mènent dans le Mont Jura. Je crois de Morges à Cossenay et Yverdon ou à Eaux-Bonnes<sup>2622</sup>, de Rolle au lac de Joux et en France. Le voiturier m'a dit que ces chemins sont bons. Il faut qu'il y en ait aussi d'autres car en parcourant ces deux villes, j'y ay vu des chars à banc.

Nyons où je n'ay pas arrêté est encore une ville située sur le lac. Il m'a paru en passant sans arrester<sup>e</sup> que c'est là que sont des poteries<sup>2623</sup> et très abondant et là aussi les embarcations des pierres énormes et taillées de molasse et des bois descendans du Jura pour Genève. Quant aux pierres, j'ay trouvé la carrière sur le bord du chemin, carrière superficielle et qui ne pourroit pas être profonde parce

<sup>2619</sup>Suisse, canton de Vaud, chef-lieu de district.

<sup>2620</sup>Prangins, Suisse, canton de Vaud, district de Nyon.

<sup>2621</sup>Suisse, canton de Vaud, chef-lieu de district.

<sup>2622</sup>Aubonne, Suisse, canton de Vaud, chef-lieu de district.

<sup>2623</sup>Nyon est un important centre de production de porcelaine.

<sup>a</sup>Ce nom est surmonté du même écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>b</sup>Corrigé sur « 31 aoust, f[euille] 1<sup>ère</sup> ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « c'est ce et ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont surmontés des deux mêmes écrits d'une écriture plus lisible.

<sup>e</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.

qu'on attendroit toujours le niveau du lac. Il y en a peut-être encore d'autres dans le pays. Quant aux bois, on voit évidemment qu'ils ont glissé de la montagne. Ce sont des grosses [page 56] et longues bûches écorcées ou écorchées par le trajet et dont le bout est grossièrement arrondi à la hache pour faciliter la glissade.

On trouve trois fiefs ou baronnies vassales de Berne, 1<sup>o</sup> près de Nyon celle de Prangin. Le château<sup>2624</sup> sur la hauteur appartenant au baron de Prangin<sup>2625</sup> m'a paru très considérable et dans une belle vue sur le lac. Il y a des bois autour appartenans à Monsieur de Prangin qui en passant m'ont paru considérablement espacés à<sup>a</sup> la mode française. Il y en a d'autres joignant où j'ay descendu pâturages communs, épicéas rabougris comme dans tout bois livré à la pâture et quelques vieux baliveaux de chesne. J'en ay aussi vu de châteigner. Ce sont là<sup>b</sup> les seuls bois qu'on trouve dans le chemin de Lauzanne à Genève. 2<sup>o</sup><sup>c</sup> La baronnie de Cran<sup>d2626</sup> si j'ay bien retenu le nom dont j'ay vu aussi le château<sup>2627</sup>. Le seigneur est un Genevois. Nota j'ay scu à Genève que c'est Monsieur Saladin qui est seigneur de Cran<sup>e</sup>.

---

<sup>2624</sup>Construit dans le style français des années 1730, le château de Prangins a vécu une histoire mouvementée : seigneurie, demeure princière, école, habitation.

<sup>2625</sup>Louis-François Guiguer, baron de Prangins, 1742-1786.

<sup>2626</sup>Commune de Crans-près-Céligny, Suisse, canton de Vaud, district de Nyon.

<sup>2627</sup>En 1763, Antoine Saladin, achète pour 45 000 écus de Genève la seigneurie et les terres de Crans à Guillaume Quisard, dont la famille s'éteindra quelques années plus tard. Antoine Saladin revenait de Paris où il était banquier ; il s'y illustra notamment comme administrateur de la Compagnie des glaces de Saint-Gobain. Le château Quisard, pourtant, était délabré. Saladin s'y installa provisoirement, avant de le faire raser, le temps de surveiller la construction, tout près de là, le château. Il fit appel pour les plans à un architecte français, M. Jaillet, qui montra son projet à ses collègues Soufflot et Gabriel. Léonard Racle, ami personnel de Voltaire, fut également consulté. Mais, finalement, le travail fut confié à un architecte genevois, Jean-Louis Bovet, qui dirigea la construction de l'ensemble (1764-1768). Jean-Jacques Vaucher-Fatton, à la mort de son confrère Bovet, termina l'ouvrage, assurant lui-même l'exécution de la décoration intérieure.

<sup>a</sup>Corrigé sur « avec ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « de pl ».

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée en interligne d'une encre plus brune.

3° Celle de Coppet<sup>2628</sup>. J'ay aussi vu un château<sup>2629</sup> qui m'a paru considérable et au-dessous la ville de Coppet par où la route passe après le petit territoire de Seligny<sup>2630</sup>, appartenant à la République de Genève et [ ?ant] celui de Versoy<sup>2631</sup>, ce château est aussi habité par le baron de Coppet. P[age] 1, j'ay sçu à Genève que c'est cette baronnie de Coppet que le m[arquis] de Saxe a été tenté d'acheter<sup>a</sup>. Depuis Nyon, on<sup>b</sup> passe continuellement de terres de Berne en terres de France et terres de Genève, ces différens territoires sont marqués par des bornes que les voituriers du pays font remarquer aux voyageurs.

Le terroir de France ou du pays de Gex tombe sur le lac dans deux points de Versoy et à un autre plus près de Genève.

Je ne diray rien de Versoy. La nécessité d'entrer à Genève avant les portes fermées et celle de lire mes lettres et d'y répondre ne m'ont pas permis de voir ny même de causer. Ce sera pour mon retour.

Dès qu'on est dans le territoire de Genève, où il n'y aura plus d'interruption, on ne voit que belles maisons aux Genevois. Là est entre autres le village de

<sup>2628</sup>Suisse, canton de Vaud, district de Nyon.

<sup>2629</sup>Selon une tradition confirmée par un document ancien, la construction du château remonterait à l'époque de Pierre de Savoie, mort en 1268. Elle se serait achevée sous l'un de ses successeurs, les Villars. Dès 1300, le terme de « castellum » ou bourg fortifié apparaît dans les documents de l'époque. Le château avec son donjon dominait les maisons groupées près du lac. Une dérivation de la rivière Versoix, qui prend sa source dans le Jura et se jette dans le lac Léman à Versoix, le Greny, alimentait les fossés qui entouraient les bâtiments et faisait tourner les roues d'un moulin dans le parc. Après les Villars, Humbert d'Allamand, puis Othon de Grandson le poète chevalier, habitèrent Coppet. Au cours des luttes qui opposèrent les Vaudois aux Bernois, ceux-ci s'emparèrent du château et l'incendièrent en partie. Après sa reconstruction, il fut propriété des seigneurs de Viry, du connétable de Lesdiguières, puis de la puissante famille des princes de Dohna, gouverneurs de la ville d'Orange en France (d'où l'hôtel d'Orange qui subsiste encore à Coppet) dont le philosophe Pierre Bayle fut le précepteur de leurs enfants. Ce sont eux, puis leur successeurs, les Hogguer, qui ont donné au château son aspect actuel, entre les années 1680 et 1730 environ. Après eux, Gaspard de Smeth fit apposer en 1767 sur le fronton ses armes parlantes : trois fers à cheval (de Smeth = Schmied = forgeron). La renommée du château de Coppet commence en 1784, année de son achat par Jacques Necker, d'origine genevoise, mais ayant fait une magnifique carrière à Paris, où il finit par être choisi par le roi de France Louis XVI pour être son ministre des finances.

<sup>2630</sup>Celigny, Suisse, canton de Genève. Céligny se situe au nord du canton de Genève, au bord du lac Léman, enclavée dans le canton de Vaud. À un peu plus de dix-huit kilomètres de Genève, sur la rive droite du lac, la commune de Céligny est formée de deux enclaves genevoises en terres vaudoises.

<sup>2631</sup>Versoix est situé sur la rive droite du lac Léman, à mi-chemin entre Genève et Nyon, Versoix est la dernière commune du canton de Genève avant le canton de Vaud.

<sup>a</sup>L'expression depuis « page 1 » est rajoutée en interligne d'une encre plus brune.

<sup>b</sup>Corrigé sur « le territ ».

Gentou<sup>2632</sup>, où il y en a plusieurs et où Monsieur Bonnet<sup>2633</sup> s'est retiré pour y habiter hiver et été. J'y ay vu une grande et belle maison à ce<sup>a</sup> qu'il m'a paru avec une grande<sup>b</sup> grille de fer.

La largeur du lac est très inégale depuis Lauzanne jusqu'à Genève. Dans la plupart des parties, il ne m'a pas paru à l'œil beaucoup<sup>c</sup> plus large que la Garonne à Bordeaux ou la Seine à Caudebeck<sup>2634</sup>, mais peut-être la hauteur des montagnes de Savoye [?] fait illusion. Je m'en informeray icy.

Je crois que la plus grande largeur<sup>2635</sup> est entre Lauzanne et Évian<sup>d2636</sup>, lieu fameux pour ses eaux minérales en Savoye qui est vis-à-vis Lausanne, ville [?] vis-à-vis de Vevay.

[page 57] Cependant, j'ay dîné à Lauzanne à table d'hôte avec des buveurs d'eau d'Évian, hommes et femmes qui estoient venus pour s'amuser dîner à Lauzanne pour retourner le soir à Évian. Jacquemin qui m'attendoit à Lauzanne se dispoit aussi à faire ce voyage, si mon arrivée ne l'en eût empêché. Il est vrai que quand le vent n'est pas favorable, on est quelquefois arrêté un jour dans l'endroit où on a été sans projet d'y rester.

Je remets à parler de Lauzanne à mon retour parce que je n'ay fait qu'y dîner, sans m'y promener [?] à cause de l'excessive chaleur. Je sçais seulement que la côte en est très désagréable pour son excessive inégalité, et qu'on y est à un grand quart de lieue<sup>2637</sup> du lac au moins par une pente très rapide.

Il y a un torrent au milieu de la ville qui fait précipice<sup>2638</sup>. Mais la hauteur de la ville ne permet d'en rien craindre.

De Lauzanne à Genève, il y a aussi souvent de ces rivières de deux [heures ?] qui ne m'ont pas paru si considérables que celles entre<sup>e</sup> Vevay et Lauzanne ny que les bayes entre Vevay et Villeneuve. Cela dit, c'est parce qu'on n'est pas icy sur une côte si rapide et qu'on est à quelque distance des montagnes qui fournissent le torrent. Au reste, il faudroit y avoir passé dans le tems des grandes eaux.

Quoyque le chemin soit généralement beau de Lauzanne à Genève, il y a

<sup>2632</sup>Genthod, Suisse, canton de Genève.

<sup>2633</sup>Bonnet Charles, naturaliste et philosophe, né à Genève en 1720, mort à Genthod en 1792, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2634</sup>Caudebec-en-Caux, Seine-Maritime, arrondissement de Rouen, canton de Caudebec-en-Caux.

<sup>2635</sup>C'est exact.

<sup>2636</sup>Évian-les-Bains, Haute-Savoie.

<sup>2637</sup>Environ 1 km.

<sup>2638</sup>Est-ce le Flon ou la Louve ?

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « avec ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « Éviant ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « de ».

des parties où il est trop bas et trop près du lac en sorte que quand les eaux sont hautes, les roues ont un pied dans l'eau, ce qui fait quelquefois peur aux voyageurs. Il y faut un voiturier qui connoisse<sup>a</sup> le pays, alors il n'y a plus de danger réel, mais je crois qu'on est quelquefois embarrassé quand les voitures se rencontrent, pas cependant à beaucoup près que dans le long et étroit défilé entre la montagne et un parapet du côté de Vevay.

Il y a aussi un<sup>b</sup> endroit où non seulement le chemin est étroit, mais il y a une racine d'arbre sur laquelle il faut passer précisément dans cette partie étroite et avec le lac immédiatement de l'autre côté. Il estoit [?] quand j'y ay passé. Je suis étonné qu'on n'y remédie pas. Cela seroit bien aisé.

---

<sup>a</sup>Orthographié « connoissent ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « en ».

## Septième journal

[page 1] 7<sup>ème</sup> journal

À la Bonneville, le 19 aoust, 5 feuilles [pages 6- 23]

À Remilly, une feuille [pages 24- 27]

À Aix en Savoye, une feuille [pages 28- 31]

À Genève, le 29<sup>a</sup> aoust, 8 feuilles [pages 32- 62]

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « 28 ».

- [page 2] La Bonneville,  
f[euille] 1<sup>ère</sup> [page 6]  
Les glaciers d'après ce que  
j'ay vu et d'après Michel Pacart  
La Bonneville, f[euille] 2  
[page 10]  
Vallée même de Chamouny  
Miel de Chamouny  
Chamois, boucestains (sic),  
marmottes  
La chasse dans les mon-  
tagnes de Savoye  
Cabinet du guide Pacard  
P[ages] 3 et 4, encore les gla-  
ciers  
P[age] 4, les couleurs que  
prend la glace  
P[age] 4, la côte de [Bre-  
ven ?], le glacier du Buat, etc.  
P[age] 4 le ruisseau d'eau  
rouge  
La Bonneville, f[euille] 3  
[page 13]  
Route de Genève à la Bonne-  
ville  
Vignes en hautains, p[age]  
1<sup>ère</sup> bis  
Sallenche, Cide  
P[age] 2, sur le bois d'aulne  
Défrichemens près de la  
Bonneville  
Sauterelles  
Le Mont d'Arpenas, p[age] 2  
P[age] 3, encore Sallenave et  
Cide  
Petit lac cité par Monsieur  
Bourrit  
Cours de l'Arve depuis la  
vallée du Chamouny, p[age] 3  
Côtes de cette route, p[age] 4  
Sapins  
Éboulemens  
Granites dans les mélèses en  
approchant des glaciers  
Blocs de granite de deux  
pièces, p[age] 4  
Cristal de talc de Breven  
Mauvaise ardoise à Cha-  
mouny, p[age] 4  
Bonne ardoise blanche en Sa-  
voye, p[age] 4  
La Bonneville, f[euille] 4  
[page 17]  
Détail du chemin de Ge-  
nève à Chamouny pour ceux qui vou-  
droient y aller en voiture  
La Bonneville, f[euille] 5  
[page 20]  
La fontaine de Monsieur  
Bourrit n'existe plus  
Police, justice, administra-  
tion à Chamouny d'après le récit un  
peu suspect d'un homme du pays  
P[age] 2, droits en France des  
Savoyards de l'Évêché de Genève  
P[age] 3, l'alviés, détail  
P[age] 4, le mélèse, détail, la  
[?], la mâtüre, etc.  
P[age] 4, mélèse en plaine  
même sur le bord de l'Arve  
Épicéa  
Rhamnoïdes  
Épine vinette  
Vitis idea  
Uva [uni ?]  
Chamærhododendron  
Gennepi  
Plante de safran



[page 3] Remilly [page 24] Route de Genève jusqu'à Re-	Bois et prés communs, vers Remilly
milly Pont sur l'Arve	Peupliers même blanc cou- pés par les bestiaux
Carrouge Carrière de plâtre	Montagnes de cailloux rou- lés
Le château de Viry Vignes à échaldas et autres	Noyers P[age] 4 à la fin route de Re-
Mays dans les vignes Mays et millet	milly à Aix Vallée assez bonne, mal
Cabaret de Frangy, autrefois château	cultivée, mais l'eau manque Celles voisines du Bugey,
Monsieur de [Thoux?], p[age] 2	roche calcaire et buis Mûriers viennent assez bien
Chemin et pays de Frangy à Remilly	Chasse laisse cependant bien des loups
Bois taillis sans baliveaux Hautains et autres vignes, p[age] 2	Aix en Savoye [page 28] Tout ce qui concerne les
Ville de Remilly Ponts sur les torrens fort éle- vés et solides	eaux, les [d ?ches], les bois, etc. P[ages] 1, 2 et comm[encement]
Fin du duché de Genevois, p[age] 3	de la page 3 et [deux notes ?] p[age] 3 et la fin de la page 4
Chasse vers Frangy, v[oir] <sup>a</sup> aussi p[age] 4	Nota p[age] 2, une note sur les coqs de bruyères
Gélinotes, faisans, coqs de bruyères	P[age] 3 l'eau chaude arrose des prés
Pont d'Aix même au Mont Cenis	Serpens dans les eaux chaudes
Sénat de Chamberry et conseil de [?] d'après le récit suspect d'un aubergiste	Sel de Cagliari et de Peccais Contrebandiers [cell ?] des
Sel du pays, v[oir] deux fois dans la page 4 celui de Cagliari, de Peccais, de Savoye, le sel gemme	commis Limites de la France qui passent le Rhosne
Monsieur de Saint-Maurice, p[age] 4	P[age] 3 peu d'impost et nul commerce ny industrie
	Antipathie des Savoyards et des Piémontais

<sup>a</sup>Corrigé sur « p[age] 2 ».

Noyer, défence d'exporter le  
bois

Hautains et ceps épars attachés aux arbres, p[age] 3

Tuiles plattes et courbes, v[oir] p[age] 3

Lac du Bourget et sa décharge, p[age] 4

Les [lavarets?] poissons de ce lac

Grands hautains

Gros noyers

Fin de la page 4, [conclusion?] de ce qui est au commencement de la feuille sur les [douches?]

[page 4] Genève, 29 aoust,  
f[euille] 1<sup>ère</sup> [page 32]

Retour par Annecy, route et  
pays

Lac d'Annecy

Ville d'Annecy

Lavarets, p[age] 2

Souvenirs à Annecy, p[age] 2

La visitation, les deux saints,  
la supérieure, etc., p[ages] 2 et 3

Mauvais pays et mauvais  
chemins, p[age] 3

Vilains épicéas, vilains pinus

Usages différents de l'épicéa

Autres bois

Monsieur de Villeneuve

Genève, 29 aoust, f[euille] 2

[page 36]

Les albinos

Genève, 29 aoust, f[euille] 3

[page 41]

Cette feuille sur l'Italie

À Naples, serres de bois<sup>a</sup>  
pour les orangers

Sur les passage de Saint-  
Gothard, Saint-Bernard et Simplon,  
v[oir] aussi p[age] 4 à la fin

Sur les routes de la Valteline  
et Annecy, p[age] 1<sup>ère</sup>

Vent qu'on supporte à la tour  
de Vienne sur [?]

Vues d'un partage d'Italie,  
prétendue ambassade de milord ma-  
réchal à ce sujet

Vues d'un partage de la  
Suisse

[?] du caractère de l'empe-  
reur

Monsieur de [Conus ?]  
Carti<sup>b</sup> de Padoue établi à Genève de-  
puis un an

Entreprise d'un [cordelier ?]  
pour reformer l'Inquisition d'État, sa  
permission, etc. p[age] 3

Administration de l'archiduc  
de Florence, p[age] 3

Administration comparée de  
celuy de [Nolamp ?], p[age] 3

Défrichemens des marais  
pontins, p[age] 4

Sur le pape personnellement,  
p[age] 4

Sur l'abbé Friti

Sur le marquis Gonani

Un mot à la fin sur le Sim-  
plon

Genève, 29 aoust, f[euille] 4

[page 45]

Conversation à Genève avec  
Pacard

Sur les glaciers et les mon-  
tagnes qu'il connoît dans son pays

P[age] 1<sup>ère</sup> amyanthe

Cristal<sup>c</sup> p[age] 1 et p[age] 2

Nom et adresse de Pacard

Nota sur les arbres j'ay une  
note séparée de cette feuille

Genève, 29 aoust, f[euille] 5

[page 48]

Machine pour élever les eaux  
à Genève

Un mot p[age] 2 sur celle des

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « qui se ».

<sup>b</sup>Ce nom est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>c</sup>Corrigé sur « [page] 1<sup>ère</sup> ».

salins de [Berieu ?]

Ouvrage des chaînettes de [Morène ?]

Note p[age] 3 sur l'état dans la ville de cette ouvrage

P[age] 3 les 5 grandes manufactures d'horlogerie d'[Avigue ?]

Genève, 29 aoust, f[euille] 6 [page 51]

Description de la ville des promenades, etc.

V[oir] p[age] 1<sup>ère</sup> note et note sur les maisons à grands auvents et leurs [guessures ?] de fer blanc

Environs, Saconay, [Gentane ?], [Sechun ?], la [Bassière Colony ?], p[age] 2, idem les délices

Pays [ducheron ?] et jusqu'à Suillery et Saint-Gingon

Petits bâtimens de bois, bateau de blanchisserie, etc.

[Bise du Jura que ?] j'étois à Genève, ses effets et l'incendie du Mont-Jura, f[euille] 2, beau spectacle, p[age] 2

Église de Saint-Pierre<sup>a</sup>, tombeau du duc de Soleure, p[age] 2

Nota p[age] 2 un mot sur les [chann ?] Monsieur Bourrit, sa voix, anecdote de Monsieur de Voltaire sur le [ ?]

La bibliothèque de Monsieur Dioduté, plusieurs [ ?]

[page 5] Nota le Saint-Augustin [ ?]

Le journal de la dépençe de Philippe le Bel sur des planches citées

Quelques morceaux sur l'imprimerie et son bureau

Genève, 29 aoust, f[euille] 7 [page 55]

P[age] 1<sup>ère</sup>, hôpital de Genève

Forme des jugemens à mort, p[age] 2

Cond[uite] d'un gentilhomme savoyard

Note sur les villes impériales, p[age] 2

P[ages] 2, 3 et 4 sur les nobles et le gouvernement de Genève

P[ages] 2, 3 et 4 sur les personnes que j'ay connues à Genève

P[age] 3 à la fin la famille de [Lutretins ?]

V[oir] p[age] 2 que je n'ay pas vu l'hôtel-de-ville

Genève, 29 aoust, f[euille] 8 [page 59]

Manuf[acture] des toiles peintes, pas vue, un mot

Mesures de grains

[M ?] par Monsieur Chèves abandonnées

Monsieur Tremilly qui s'est mis à la morale<sup>b</sup>

Son neveu naturaliste, élève de Monsieur de [Saussure ?]

Différence d'avis de Messieurs de Saussure et Deluc sur les glaciers

Un mot de la hauteur du Mont-Blanc, et autres montagnes

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « Père ».

<sup>b</sup>Ce mot est suivi du même, écrit d'une écriture plus lisible.

P[age] 2 sur le malheureux  
Micheli

Monsieur [Meurit?] du  
Mont-Saint-Bernard, ses espérances  
sur le Mont-Blanc

P[age] 2 au Buat, au Mont-  
Blanc, neige<sup>a</sup> en été, [vassonce?] ser-  
vant Monsieur Trembley le jeune

Chasseurs qui ont monté au  
Mont-Blanc

Monsieur Meurrit chasseur  
de chamois et bouc-estains

Glacier entre [Ecry?] et le  
Hasly où on a construit, un mot dans  
la guerre de 1712

P[age] 3, le Hasly, produit de  
cette vallée

Suédois originaires aussi  
dans le canton de Schwein

Volcans de Cologne jadis dé-  
couverts par Monsieur Tremblay

Monsieur Deluc observe des  
volcans dans le Hasly

L'ouvrage de Monsieur de  
Saussure, Monsieur Bonnersa, [?] es-  
père qu'il pourra bien lire

Découverte de Monsieur  
Guettard inconnue à l'abbé Marie au  
père Friti

Opinion de Messieurs de  
Saussure et des autres sur les diffé-  
rens guides, nommément sur Michel  
Pacard

Question de l'abbé Marie sur  
le [caeli?] alpina

La [cuisine?] ou renoncules  
[?] par Monsieur Dentend

Récits de Monsieur Tremilly  
le père<sup>b</sup> sur les dangers des glaciers et  
anecdotes sur la hardiesse singulière  
des guides

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « glac ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

[page 6]

À la Bonneville<sup>2639</sup>, f[euille] 1, le 19 août

Les sommets du Mont Blanc<sup>2640</sup> et autres<sup>a</sup> montagnes ne sont point de glace mais de neige durcie. C'est ce que le guide Michel Pacard<sup>2641</sup> m'a affirmé de façon que je n'en doute pas. Nota cependant Monsieur l'abbé Marie<sup>2642</sup> à son retour et en ayant [?] plus longtems avec d'autres guides m'a paru en douter beaucoup<sup>b</sup>.

Il y a deux sortes d'avalanches : celles de neige qui n'arrivent guères que dans le printems, celles de glace qui arrivent tout l'été.

Si d'un sommet de neige il tombe d'abondantes avalanches qui se convertissent en eau, qu'elles séjournent comme dans des lacs dans les vallées qui sont entre les grands sommets et le premier rang de vallées parallèles, cette neige fondue souvent se gèle et c'est ce qui forme les glaciers ou mers glaciales dans le lieu même où la glace s'est formée. Mais quand ces glaces s'y accumulent, elles tombent par gros blocs et entraînent avec elles d'autres blocs de pierre et beaucoup de pierrailles menues par les gorges qui vont se rendre dans des vallées plus basses comme celle de Chamouny<sup>2643</sup>, ce sont là les glaciers, et on voit quelquefois les glaçons en murailles, ce qui ne peut arriver que parce que c'est la chute de glaçons déjà tout formés.

Après cette théorie tirée des récits de Michel Pacard, venons à la vallée de Chamouny telle qu'elle m'a paru.

C'est le vallon long et étroit où la rivière d'Arve<sup>2644</sup> qui coule de l'est à l'ouest depuis l'Argentière<sup>2645</sup>. Quand du village qu'on appelle le prieuré<sup>2646</sup> on regarde au midy on a devant soyé une première côte fort escarpée de sapins et de mélèzes et au-dessus des pâturages, plus haut encore, le roc nud. Derrière cette chaîne, on voit les sommets d'une [montagne] plus élevée se terminant presque

<sup>2639</sup>Bonneville, Haute-Savoie.

<sup>2640</sup>4808 mètres d'altitude.

<sup>2641</sup>Michel Gabriel Paccard (1757 - 1827 à Chamonix), premier vainqueur du Mont-Blanc le 7 août 1786, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2642</sup>(1738-1801).

<sup>2643</sup>Chamonix-Mont-Blanc, Haute-Savoie, arrondissement de Bonneville, chef-lieu de canton.

<sup>2644</sup>Née dans la montagne de Balme sur les hauteurs du village du Tour (vallée de Chamonix), l'Arve est gonflée par de nombreux torrents de montagne tels l'Arveyron, torrent exutoire de la Mer de glace, le Bonnant qui draine les eaux du Val Montjoie ou encore le Giffre, le Borne, la Menoge, la Sallanche ou la Diosaz aux caractères torrentiels puissants.

<sup>2645</sup>Commune de Chamonix-Mont-Blanc.

<sup>2646</sup>Le prieuré de Chamonix est une communauté de Bénédictins fondée en 1091.

<sup>a</sup>L'expression « du Mont Blanc et autres » est rajoutée en interligne.

<sup>b</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée en bout de ligne et entre deux paragraphes d'une encre plus foncée.

partout en pics pointus qu'on nomme éguilles<sup>2647</sup>, mais un seul en croupe [page 7] qui de la vallée ne paraît pas plus haute que les éguilles et même moins que quelques unes. C'est cependant le Mont-Blanc qui a le double de hauteur, mais on ne le voit pas de Chamouny parce qu'il est plus éloigné. Nota que<sup>a</sup> le Mont-Blanc est fin, [spécialement ?] de Sallenche<sup>2648</sup> où on le voit à ce que je crois de côté.

Revenons au vallon de Chamouny. On ne voit point les vallons qui sont sans doute les glaciers<sup>2649</sup> et<sup>b</sup> mers glaciales entre les cimes neigeuses et les côtes de sapins, mais on voit le long des montagnes de sapins plusieurs<sup>c</sup> glaciers descendans comme une large cascade et tels presque ce sont des glaçons immobiles. Ces glaciers seroient les gorges du premier rang de montagnes s'ils n'estoient pas encombrés de glace.

On peut aller dans la vallée jusqu'au pied des glaciers. Souvent, il est difficile d'en approcher parce que les glaciers ont la propriété d'entraîner<sup>d</sup> avec eux et de lancer autour d'eux des rochers qu'il n'est pas toujours aisé de franchir. Il<sup>e</sup> y a aussi des endroits où le torrent qui sort de dessous<sup>f</sup> le glacier et<sup>g</sup> la grotte ainsi que les rocs de son lit n'en permettent pas l'approche. Quand on en peut approcher, on trouve quelquefois des murs verticaux de glace, quelquefois des grottes sous lesquels coule un torrent.

Je crois que ces grottes quand elles peuvent estre commodément visitées sont le plus beau de tous les phénomènes que présentent les glaciers. La source de l'Arreau<sup>2650</sup> au pied, je crois du Montannet<sup>2651</sup> est celle qu'on en voit de Chamouny mais le rapide Arveron<sup>2652</sup> et les rochers qu'il entraîne défendent l'approche immédiate. D'ailleurs, quand on pourroit approcher jusque sur le bord, il y auroit, dit-on, du danger parce que cette bouche en grotte subit tous les jours des changemens qui n'arrivent que par des éboulement et qu'on pourroit s'y trouver pris.

[page 8] Mes gens plus ingambes que moy ont gravi sur des rochers pointus

<sup>2647</sup>Les aiguilles de Chamonix sont par exemple l'aiguille des Petits Charmoz, l'aiguille des Grands Charmoz, l'aiguille de Grépon, l'aiguille de Blaitière, l'aiguille des ciseaux, l'aiguille verte, etc.

<sup>2648</sup>Sallanches, Haute-Savoie, arrondissement de Bonneville, chef-lieu de canton.

<sup>2649</sup>Les glaciers de la Mer de glace, des Bossons, d'Argentière, etc.

<sup>2650</sup>Doit-on lire « Arve » ?

<sup>2651</sup>Le sommet du Montenvers (altitude 1913 m) domine la mer de Glace.

<sup>2652</sup>L'Arveyron est le torrent exutoire de la Mer de glace. Il se jette dans l'Arve au niveau des Praz de Chamonix. Le torrent exutoire du glacier d'Argentière porte le nom d'Arveyron d'Argentière.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne d'une encre plus foncée.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « glaciemens ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « des ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « qu ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « tout ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « n'en por ».

pour la voir de plus près. Je n'ay pu atteindre que sur un autre belvédère plus éloigné d'où j'ay vu une grotte moins exaucée, moins ouverte que celle de Grindelwald où j'ay été jusqu'à l'entrée de la grotte<sup>2653</sup>. On peut dire même dessous.

J'ay parlé des avalanches de glace. Je n'ay pas été assez heureux pour en voir, mais en cela j'ay joué de malheur car j'en ay entendu deux. En allant du [po ?] de Chamouny à la bouche de l'Arveron, on passe comme je l'ay dit dans un beau bois d'épicéas et de mélèses sur un plan horizontal. J'ay entendu par un tems serein un coup semblable au tonnerre pendant que j'estois sous le bois et, à mon retour, estant encore dans le même bois, j'en ay entendu un encore plus considérable. C'estoient deux avalanches de glaces ou culebutes de glaçons. Il n'y en a pas eu pendant<sup>a</sup> que j'estois sur le lieu. Une dame de Genève, qui y a été et s'est assise sur le même rocher où j'estois, apperçut la première un glaçon ou un rocher qui se détachoit. Elle le vit tomber. Mon guide estoit avec elle. Le bloc fut telle (sic) qu'il obstrua pendant quelques instants la bouche de l'Arveron, mais bientôt le fleuve se fit passage et renversa tout avec un tel fracas que du bruit. Seul le rocher sur lequel elle estoit et sur lequel j'estois aussi quand le guide m'en a fait le récit, fut ébranlé comme le sont de solides bâtimens au bruit du canon.

Outre ce coup de tonnerre que lancent les avalanches de glaces, on entend continuellement auprès de l'Arveron un bruit sourd qui est celuy des rochers qu'il roule. C'est ce que j'ay déjà vu surtout auprès d'Alvar en Dauphiné.

[page 9] Quand on veut monter sur les glaciers, ce ne peut pas estre en les attaquant par en bas, puisque ce sont des murs escarpés de glace ou des grottes. Par leurs côtés, ils se sont faits des deux côtés un rempart de pierres, ce que j'ay déjà remarqué au Grindelwald.

Il y a des endroits où il est plus aisé de franchir ces remparts que dans d'autres. C'est ce que sçavent les guides du pays. Ils vous conduisent plus ou moins hault par des sentiers très roides entre les sapins jusqu'à la hauteur où ils trouvent le glacier accessible.

Celuy où j'ay été est celuy des Bessons<sup>2654</sup>, le plus accessible de tous à ce qu'on m'avoit dit à Genève. On le trouve avant d'arriver au prieuré de Chamouny. Ce n'est cependant pas tout à fait le premier dans la vallée. On en voit auparavant un autre<sup>b</sup> qui paraît peu considérable et qui n'a pas été jugé digne qu'aucun des auteurs en parlast. Le guide Joseph Comou me l'a nommé le glacier de Taconat<sup>2655</sup>.

<sup>2653</sup>Voir le carnet 5 du Voyage en Suisse, page 34.

<sup>2654</sup>Le glacier des Bossons. Il est à noter que Malesherbes a vu ce glacier presque dans sa plus grande extension, puisque celle-ci est datée de 1780, la décrue commençant à s'amorcer en 1778.

<sup>2655</sup>Le glacier de Taconnaz.

<sup>a</sup>Corrigé sur « d'autres ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.



Nota : j'ay vu depuis dans la description du Mont-Blanc p[age] 18<sup>2656</sup> que ce glacier de Tacona est mentionné<sup>a</sup>.

J'ay donc arrêté avant de descendre au prieuré à un petit hameau de la vallée nommé Morguan/Morcouan<sup>b</sup>. Là, j'ay demandé un guide. Celuy qui s'est présenté se nomme Joseph Simon<sup>c2657</sup>. Ce n'estoit que pour aller sur le glacier des Bessons, comptant trouver un autre guide au prieuré de Chamouny.

Ce guide m'avoit fait prendre des bâtons ferrés qu'une bonne femme prête aux passans<sup>d</sup>, m'a mené sur mes mules pendant un assez long espace de tems, ensuite fait mettre pied à terre et grimper un moment<sup>e</sup> une côte fort roide pour moy. Je me suis reposé plusieurs fois. Á l'aide de<sup>f</sup> son bras et d'un bâton ferré, j'ay escaladé les pierres et parvenu sur la glace blanche et transparente. Je n'avois pas d'abord le projet de traverser le glacier entier, mais je me suis trouvé au milieu, en sorte qu'il auroit été égal de revenir. J'ay donc pris le parti de passer de l'autre côté et de revenir à mes mules par un autre chemin.

---

<sup>2656</sup>Bourrit, Marc-Théodore, *Description des aspects du Mont-Blanc du côté de la Val d'Aost, des glaciers qui en descendent, de l'Allée Blanche, de Cormayeur, de la Cité d'Aoust, des Marons ou Crétins, du Grand Saint-Bernard, des Réservoirs immenses d'eau au milieu des glaces, et de la découverte de la Mortine*, présenté à sa Majesté le Roi de Sardaigne. Pour servir de suite à la *Description des glaciers, glaciers et mas de glace du Duché de Savoye*, Lausanne, Société typographique, 1776 . In-8 de VIII 160 pp.

<sup>2657</sup>Il faut noter que le premier guide de Saussure se nomme Pierre Simon. Bourrit en fait un portrait au début de son *Voyage autour du Mont-Blanc*. Il meurt vers 1777, mais le guide de Malesherbes est peut-être son frère.

<sup>a</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée entre deux paragraphes, isolée par un trait vertical.

<sup>b</sup>Ces deux orthographes sont proposées.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur un nom illisible.

<sup>d</sup>L'expression depuis « m'avoit fait prendre des bâtons ferrés » est rajoutée en interligne.

<sup>e</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

[page 10]

À la Bonneville, f[euille] 2

La vallée de Chamouny est très bien cultivée, froment et haricots qu'on ne trouve plus dans la vallée de<sup>a</sup> Loche, surtout beaucoup de lin.

Le miel de Chamouny dont on m'a fait manger a grande réputation acquise surtout depuis quelques tems. On dit que les abeilles vont par<sup>b</sup> sommets avec les fleurs du gennepi et que souvent elles y sont surprises du froid, en sorte qu'on en trouve de grandes quantités de mortes.

Outre les chamois, marmottes et bouquestins sur lesquels je n'ay rien à ajouter au récit des voyageurs, les montagnes hautes sont peuplées d'écureuils. Mes gens les ont trouvés plus noirs que ceux de France.

J'ay rencontré deux chasseurs sur le glacier des Bessons. La chasse appartient au chapitre de Sallenche, mais ils la permettent à tout le monde. Sur ce que ces deux jeunes<sup>c</sup> gens m'ont dit, c'est un rude et ingrat métier. Il n'y a point de bouquestins de ce côté-cy, mais dans le Val d'Aoste. Ces chasseurs avoient leur fusil en bandoulière derrière l'épaule et point de bâton pour marcher sur la glace.

Le nommé Michel Pacart qui m'a servi de guide a un cabinet d'histoire naturelle des productions de ces montagnes dont<sup>d</sup> les passans peuvent s'accommoder. Je n'ay pas eu le tems de le voir.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « de Loches ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « quelquefois sur les ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « geune ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « qui ».

[page 11] L'abord du glacier des Bessons est beaucoup plus facile que tous les autres parce que les chevaux ou mulets mènent<sup>a</sup> presque jusqu'à la hauteur où on peut monter sur la glace. Au lieu qu'au Montanvert on a fait une forte journée avant de parvenir purement sur le glacier. On m'a dit aussi que la glace est plus nette, plus transparente, moins recouverte de terre et de pierre au Besson qu'au Montanvert. Enfin, pour les découvreurs, le glacier des Bessons a un grand avantage c'est que c'est celui qui dérive immédiatement du Mont Blanc et par lequel on peut espérer d'y parvenir sans être arrêté par des précipices incontournables. Mais en revanche, du haut du Montanvert on parvient dans les glaciers, les murs de glace, on se promène au pied des aiguilles, etc.

J'ay trouvé que c'étoit bien assez pour moy de voir le glacier des Bessons. Je<sup>b</sup> ne suis arrivé au prieuré qu'à près de quatre heures pour dîner et à cinq et demie je suis reparti pour voir les bouches de l'Arveron et je suis rentré avant nuit fermée.

On marche sur le glacier des Bessons avec des bâtons<sup>c</sup> et sans se faire aider pour peu qu'on soit leste. Mes gens s'y tiroient très bien d'affaire. Pour moy, j'avois besoin de bras<sup>d</sup> outre le bâton ferré<sup>e</sup>. On y trouve des fentes, les unes vuides, les autres pleines d'eau glacée. Les petits trous qu'on ne peut pas nommer fentes où il y<sup>f</sup> a aussi de petits filets d'eau glacée très limpide et coulant par un petit filet. Cette eau est excellente à boire.

Je n'ay pas trouvé de ces grandes fentes [?ant] la [lire?] dont parlent les voyageurs ny de celles qu'il faut franchir avec un bâton parce que le guide ne m'a<sup>g</sup> pas mené où il y avoit [page 12] de tels obstacles, mais je les conçois aisément.

À Grindelwald, au glacier d'en haut sur lequel je n'ay pas pu pénétrer, je voyois des fentes<sup>h</sup> très profondes parce que là les glaçons accumulés estoient des blocs aigus et c'est ce qui m'en rendoit l'abord impossible<sup>2658</sup>.

J'ay déjà dit à l'article de Grindelwald ce que j'avois à dire sur la couleur bleue et vert céladon de ces fentes de glace. Elle n'est nulle part plus remarquable que dans les cavernes, par exemple dans celle de la Lutchine, j'ay vu aussi de loin cette veine bleue dans la grotte de l'Arveron. Pour le rouge et le violet, ce ne peut être que des effets [oscillants?] de réfraction.

---

<sup>2658</sup>Voir toujours le carnet 5 du Voyage en Suisse, page 34.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « portent ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « j'ay été ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus noire sur « Bessons ».

<sup>d</sup>Ce mot est surmonté du même écrit d'une écriture plus lisible et d'une encre plus noire.

<sup>e</sup>Ce mot est surmonté du même écrit d'une écriture plus lisible et d'une encre plus noire.

<sup>f</sup>Corrigé sur « coule d ».

<sup>g</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>h</sup>Corrigé en interligne sur « glaces ».

Revenons au village de Chamouny. Si après avoir contemplé le côté du Midy on se retourne du côté du Nord, on voit une côte où il n'y a ny glace ny neige, et c'est là qu'est l'aiguille ou pic élevé qu'on nomme le Breven<sup>2659</sup> où ont monté Messieurs de Saussure<sup>2660</sup>, Bourrit, etc. d'où on observe si bien l'intervalle des glaciers. J'ay compris que le glacier du bout qu'on ne voit pas de la vallée de Chamouny est par rapport à cette vallée derrière la côte de Breven et du côté du lac.

Dans ma route, je ne me souviens plus bien où, je crois cependant que c'est en allant du Mont Couard<sup>2661</sup> aux glaciers, j'ay trouvé un ruisseau d'eau rouge, comme celle de sang que j'ay vue il y a onze ans dans la montagne des pâturages au-dessus de Bagnières-de-Luchon.

---

<sup>2659</sup>Le Brévent, 2525 m d'altitude.

<sup>2660</sup>Dès 1760.

<sup>2661</sup>2290 m

[page 13]

À la Bonneville, f[euille] 3

De Genève à la Bonneville, on passe quelque tems dans les terres de la République de Genève et on y voit de tous côtés des maisons de plaisance, mais cela n'est pas long, on est bientôt dans celle de Savoye. Toute cette vallée qui est fort large entre des montagnes et le lac est en culture.

La vigne cependant moins élevée que dans les vrais hautains. Les arbres qui servent de soutien sont souvent plus [?], en sorte que la vigne paroît aller de l'un à l'autre en [?]<sup>a</sup>.

J'y ay vu des vignes en hautains, vrais hautains, c'est-à-dire dont les soutiens sont des arbres vifs de toutes espèces comme en Dauphiné et en Béarn, mais ce n'est point un champ entier. Il y a icy un rang d'arbres soutenant de la vigne, ensuite une platte-bande de 15 ou 20 pieds<sup>2662</sup> cultivée soit en foin, soit en bled, etc., ensuite autre rang de hautains en alternant [encore ?].

Il y a aussi des pièces entières<sup>b</sup> de vignes non échalassées. On m'a dit à la Bonneville que depuis quelque tems les meilleurs cultivateurs se sont mis à la méthode des échalias.

Les cultures y sont fromens et grains de toute espèce, raves, chancettes, etc. J'y ay vu des sarrasins encore jeunes et qui paraissent y avoir été semés après la récolte du grain.

Depuis Bonneville, on va à Cluse<sup>2663</sup> et depuis Cluse<sup>c</sup>, on entre dans la vallée proprement de l'Arve, c'est-à-dire entre les grandes montagnes de Savoye à droite et à gauche cette chaîne qui vient se plonger dans le lac après Évian à [Misllenge ?]<sup>2664</sup> et à Saint-Gingen<sup>2665</sup>.

P[age] 1 c'est beaucoup avant la Bonneville qu'on entre dans la vallée, c'est-à-dire qu'on a sur sa gauche les montagnes qui donnent au Midi, le lac de Genève. La route va en montant jusqu'après Genève encore quelque tems sur le sommet

<sup>2662</sup> 5 à 6 mètres.

<sup>2663</sup> Cluses, Haute-Savoie, arrondissement de Bonneville, chef-lieu de canton.

<sup>2664</sup> Est-ce Maxilly-sur-Léman, Haute-Savoie, arrondissement de Thonon-les-Bains, canton d'Évian-les-Bains ?

<sup>2665</sup> Est-ce Saint-Gingolph, Haute-Savoie, arrondissement de Thonon-les-Bains, canton d'Évian-les-Bains ?

<sup>a</sup>L'expression depuis « La vigne cependant moins élevée que dans les vrais hautains. » est rajoutée entre deux paragraphes, plus bas dans la page, d'une encre plus noire, avec un signe de renvoi.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>L'expression depuis « Bonneville » est corrigée en interligne sur « Sallenche ».

d'une côte puis à mi-côte. Elle ne sert pas la vallée ce qui empêche de remonter la pente<sup>a</sup>.

La vallée de Sallenches est également bonne et pays de vignoble. On va de Sallenches à Side<sup>b</sup>, hameau si on veut l'honorer de ce nom. C'est plustost deux ou trois cabanes de paysans de bois. Á Side et encore au-dessus de Side, on trouve encore des vignobles et le vin est [cultivé ?] dans le pays une partie des vignes de ce<sup>c</sup> côté de Side appartiennent aux Ursulines de Sallenches<sup>2666</sup> avec<sup>d</sup> les vignes viennent beaucoup de pommiers et on fait beaucoup de cidre à Sallenches.

Nota : j'ay vu, mais je ne me rappelle plus si c'est avant ou après la Bonneville une treille recouvrant le chemin où on passe, qui n'est pas en vigne mais en citrouille ou potirons, et par tout ce pays, surtout la Bonneville et Sallenches, l'usage de faire élever les citrouilles ou potirons le long de hautes treilles<sup>e</sup>.

[page 14] Dans tout le pays entre Bonneville et Sallenche, il y a beaucoup de bois d'aulne, qui cette année estoit tout nouvellement coupés sans sans baliveaux. Je n'ay trouvé personne qui put me dire icy<sup>f</sup> quel usage on en faisoit, mais en allant au glacier des Bessons, entre Montagnart<sup>2667</sup> et Chamouny, j'ay trouvé la même chose avec une<sup>g</sup> différence que je diray tout à l'heure sur la nature de l'aulne. J'ay trouvé de ce côté-là non seulement un<sup>h</sup> jeune taillis coupé comme icy, mais j'ay trouvé des hommes qui coupoient les jeunes rejets de l'année et on m'a dit qu'ils en font une récolte annuelle et qu'ils font sécher cette feuille pour le fourrage d'hiver de leurs chèvres et moutons. Nota que cet aulne qu'on coupoit ainsi vers Chamouny n'estoit pas le folio albido, il me paraissoit aussi différer du nôtre par sa feuille qui est plus pointue<sup>i</sup>, longue ou<sup>j</sup> moins obtuse<sup>k</sup>. Je n'ay pu voir d'arbres [arrachés ?] à un bois à qui on ne laisse pas le tems de fructifier. Le folio albido<sup>l</sup> est aussi dans le même bois mais n'est pas employé au même usage. On l'y appelle

<sup>2666</sup>Elles se sont installée en 1630.

<sup>2667</sup>Certainement Montenvers.

<sup>a</sup>L'expression depuis « page 1 » est rajoutée entre deux paragraphes plus bas dans la page d'une encre plus noire, avec un signe de renvoi.

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « après ».

<sup>e</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée en bas de page avec un signe de renvoi.

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « cette ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « les arbres ».

<sup>i</sup>Rajouté en interligne.

<sup>j</sup>Corrigé en interligne sur « et ».

<sup>k</sup>Rajouté en interligne sur « ronde ».

<sup>l</sup>Ces deux mots sont soulignés.

vergne<sup>a</sup> et on n'a pas pu me donner pour celuy folio viridi<sup>b</sup> et qu'on coupe tous les ans qu'au nom de palais que je n'ay pas retenu.

Or, il n'en est pas de même des jeunes taillis près de la Bonneville. Elles sont toutes d'aulnes folio albido. Ainsi, je n'assurerais pas qu'on les destine aussi à faire un fourrage. Peut-être tout simplement estre une jeune taille.

Dans toutes les approches de Bonneville, j'ay trouvé des défrichemens, soit de parties de terre qui estoient en broussailles ou méchants bois, soit de celle qui retournera en friches. On arrache les racines, on retourne la superficie du terrain et on brûle les racines et herbes par petits tas. Quand j'ay passé, les petits tas estoient faits. Quand j'ay repassé, le feu y estoit.

Les environs de Bonneville sont remplis de sauterelles. Je ne sçais si elles ne sont pas d'une espèce différente des autres<sup>c</sup>. En approchant de Sallenche, on trouve le saut d'Arpenas<sup>2668</sup>, cascade dont Monsieur Bourrit prétend que le Pisse-Vache n'approche pas. Je n'en juge pas de même. Le Pisse-Vache tombe de bien moins hault, mais avec une si grande abondance que les effets m'en paroissent bien plus beaux. Le saut d'Arpenas est dans le goût du Staupath. Il tombe de la crête de la<sup>d</sup> montagne comme une [?], se [page 15] divise en poussière dans les momens où il ne touche pas la côte, se rassemble ensuite et d'ailleurs ses jeux sont très variés par l'action des vents, celles du soleil, etc. Elle estoit différente à mon retour de mon premier passage.

Après Sallenche, on va par la plaine jusqu'à un village nommé Side et là commence une côte très roide et assez longue et c'est à ce coteau que finissent les vignes. Celles de Side sont [?nées]. Au-dessous, se trouve le petit lac<sup>2669</sup> cité par Monsieur Bourrit. Il faut croire qu'il est très profond pour luy donner le nom de lac. C'est une rivière<sup>2670e</sup> assez<sup>f</sup> étroite et même peu profonde à l'endroit où on le passe car l'herbe croît au fond. Elle fait comme une roue de moulin et de là se précipite pour se jeter dans l'Arve qui icy est très rapide et fait sûrement une chute très haute. On ne la voit pas du chemin mais on en entend le bruit comme celui d'un tonnerre continu. D'ailleurs, quand on fait la route en revenant, on voit presque à fleur de terre<sup>g</sup> et très peu de tems à cent pieds plus bas qu'on ne le voyoit,

---

<sup>2668</sup>Cascades d'Arpenaz, 270 mètres de hauteur.

<sup>2669</sup>Le lac des Ilettes.

<sup>2670</sup>La Laitouse.

<sup>a</sup>Souigné.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit d'une encre plus noire et d'une écriture plus lisible.

<sup>f</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>g</sup>L'expression « presque à fleur de terre » est corrigée en interligne sur « afleure ».

et par sa chute il coule longtems dans une gorge très étroite et très profonde, ce qui le rend très rapide dans cette partie. Il l'est beaucoup moins quand il s'étend ensuite dans la vallée et alors son cours ressemble à celui du Rhosne avant le lac de Genève, à celui de l'Isère, d'une partie de la Durance, de la Loire même. Une<sup>a</sup> vaste grève dans laquelle il serpente trois ou quatre [courans?]. Vers Cluse qui est entre Sallenche et Bonneville, il y a une partie où la vallée n'a de largeur que celui de cette grève ou lit de l'Arve et la chaussée du chemin.

Après avoir passé Servès<sup>2671</sup> on est à peu près dans la vallée de Chamouny.

[page 16] Dans toute cette route, on voit communément d'un côté des côtes couvertes des sapins et partant fort escarpées et de l'autre un pont à pique en hault et en bas ou un éboulement où la terre est encore inculte, ou un terrain déjà cultivé, mais moins incliné que la côte opposée. Dans les parties à pique, on voit des couches mais en tous sens comme j'ay tant vu en Dauphiné. On montre l'endroit de cette portion de montagne à effondré il y a, dit-on, douze ans, etc.

On voit souvent des rocs de pierre calcaire tombés dans la vallée. J'ay vu d'en bas la place d'un de ces blocs nouvellement tombés bien marquée par une espèce d'équerre



qui sembloit toute fraîche et que d'en bas on auroit pu croire faite de main d'homme, mais quand [on] est dans la vallée de Chamouny, ou surtout sur les glaciers, on trouve partout des blocs de granites et autres pierres du même genre. Dans le bois de mélèse près du glacier des Bessons, le guide Joseph Simon m'a fait remarquer un gros bloc de deux différentes espèces, soit de granite, soit de serpentine, comme ceux que j'ay trouvés autrefois à<sup>b</sup> Carcassonne. Il dit que tous les voyageurs le remarquent. Je ne crois pas cependant cet accident rare.

Sur le glacier<sup>c</sup> même des Bessons, j'ay trouvé un granite et en dedans du cristal. J'ay fait<sup>d</sup> casser un morceau de la pierre et je n'ay pu avoir qu'une lame du cristal que je garde. Le guide Michel Pacart doit m'apporter un échantillon du rocher de Breven<sup>e</sup> qui est, dit-il, comme un talc et un des [?] le plus hault du côté des glaciers.

Nota que de Bonneville et surtout de Sallenche à Chamouny, on trouve beaucoup d'ardoise dont quelques pauvres gens couvrent leurs maisons, mais

<sup>2671</sup>Servoz, Haute-Savoie, arrondissement de Bonneville, canton de Chamonix-Mont-Blanc.

<sup>a</sup>Corrigé sur « vers Cluse, entre Sallenche ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « av ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « lac ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Souigné.



---

qu'on convient n'estre pas bonne et qui s'en va à l'air. Mais à Bonneville, on en employe une qui sur le toit paraît blanche, quoyque l'échantillon que j'en ay pris ne le paroisse pas. Celle-là est très bonne. Elle ne vient pas d'icy. On la tire d'une carrière en Savoye sur la droite de la route de Bonneville à Chamouny. Je n'ay pas pu voir sa gangue, ny la marne qui se forme dans ses fentes.

[page 17]

À la Bonneville, f[euille] 4

De Genève à Sallenche, il y a bon chemin pour toute espèce de voitures. Peut-être un ou deux ponts sont-ils trop aigus. C'est un moment de fatigue pour les chevaux en descendant et c'est tout. Ils sont d'ailleurs gardés de bons parapets.

Pour aller de Sallenche à Chamouny, il faut ou<sup>a</sup> aller à cheval et par préférence prendre des mulets du pays, ou prendre à Sallenche un char à banc. L'aubergiste de Sallenche<sup>b</sup> en a un au service du public. Il faut seulement s'assurer d'avance qu'il ne soit pas pris<sup>c</sup>.

La route à mule n'a aucune espèce de danger. Á une lieue et demie<sup>2672</sup> de Sallenche est le village de Side, après lequel se trouve une montagne droite, roide et assez longue et dans cet endroit, la route n'a que sept pieds<sup>2673</sup> environ de large. Cette côte en montant ne peut causer nulle crainte. Si en revenant on voulait la descendre à pied, cela seroit<sup>d</sup> peut-être plus sûr, parce qu'en descendant les mulets glissent quelquefois quand on ne les soutient pas. Mais il est rare que cette glissade des pieds de devant aille jusqu'à tomber.

Après cette montagne, il n'y a qu'un beau chemin très large, très doux, excepté cinq ou six passages de torrens dans lesquels un cheval non accoutumé aux pays de montagnes pourroit estre embarrassé. Mais avec les mulets<sup>e</sup> du pays, nul embarras.

Quant aux personnes qui ne veulent ou ne peuvent pas aller à cheval et qui ont besoin du char à banc, c'est une affaire plus difficile.

J'ay dit que la montagne de Side n'a que sept pieds de large environ. Tout le reste de la route en a au moins dix à onze<sup>2674</sup>, ainsi c'est bien<sup>f</sup> plus qu'il n'en faut pour le char à banc qui<sup>g</sup> n'a que 3 pieds<sup>2675</sup> de voye, [page 18] mais depuis quelques mauvais passages desquels<sup>h</sup> voicy la notte et auxquels toute personne qui entreprendra le voyage doit descendre, soit pour sa propre sûreté, soit pour alléger<sup>i</sup>

<sup>2672</sup> 5 à 6 km.

<sup>2673</sup> Un peu plus de 2 mètres.

<sup>2674</sup> Plus de 3 mètres.

<sup>2675</sup> 1 mètre.

<sup>a</sup> Corrigé sur « pre ».

<sup>b</sup> Corrigé sur « Sale ».

<sup>c</sup> Corrigé sur « arrêté ».

<sup>d</sup> Rajouté en interligne.

<sup>e</sup> Corrigé sur « chev ».

<sup>f</sup> Rajouté en interligne.

<sup>g</sup> Corrigé sur « même ».

<sup>h</sup> Corrigé sur « sur les ».

<sup>i</sup> Corrigé sur « déch ».

cette voiture, que dans de pareils passages il est bon qu'un homme puisse porter le derrière du char pendant qu'un autre conduit le cheval.

1° Un quart de lieue<sup>2676</sup> avant le village de Serve<sup>2677</sup> qui est l'endroit où les chevaux ou mules rafraîchissent entre Sallenche<sup>a</sup> et Chamouny, il y a un petit pont qui est assez solide mais très étroit et sans parapet, et de plus l'arrivée et la sortie de ce pont ne m'ont paru laisser la place de faire verser le char. Il m'a même paru, par la trace de celui qui avoit passé un jour avant moy, qu'on avoit préféré de faire passer le char à guet dans le lit<sup>b</sup> du torrent et, pour descendre dans ce lit, il a fallu qu'il passast dans une rampe presque droite. Sûrement ceux qui y estoient auroient mis pied à terre et passé sur le petit pont. Ce passage est à cinquante pas au plus après une [scierie ?] qu'on a trouvé à droite en allant à Genève. Cette [scierie ?] est la seule à droite. Il y en a deux autres à gauche.

2° Après Serves, il y a un pont sur lequel on fait passer le char et ont l'aspect fait frémir en cette année 1778. Les muletiers m'ont dit que le guide n'y passeroit pas avec un char pour tout l'or<sup>c</sup> du monde. Dans le fait, on monte sur le pont par de vraies marches de pierre. Quand on y est, on se trouve sur des planches de sapin assez minces et qui ont une portée très longue, en sorte que sous l'homme elles tremblent - jugez sur le char. De plus, il y a trois<sup>d</sup> ou quatre poutres en<sup>e</sup> travers, par dessus lesquelles le char doit monter<sup>f</sup> et descendre. Ce pont est large à la vérité mais le parquet consiste dans la plus grande partie dans un méchant bâton assez mal attaché. J'ay été sur le mulet et j'ay passé la rivière à guet mais le mulet<sup>g</sup> en avoit jusqu'aux sangles. Voilà pourquoy on n'a pas voulu y faire passer le char. C'est l'affaire de ceux qui le conduisent de sçavoir s'il y a sûreté pour eux à passer le pont. Mais pour ceux qui voudroient aller dans [page 19] cette voiture, il est nécessaire de partir de Serres à pieds jusqu'à ce que le pont soit passé.

3° Dans la suite de la route depuis Serres jusqu'à Chamouny, on passe plusieurs<sup>h</sup> torrens<sup>2678</sup> à guet et il n'y a<sup>i</sup> aucun de ces passages où je ne conseille de descendre, moins pour le passage même de l'eau que pour la descente dans le lit du torrent, qui n'est pas commode. Il est vrai qu'il y a une autre difficulté pour

<sup>2676</sup>Soit un peu moins d'un kilomètre.

<sup>2677</sup>Toujours Servoz.

<sup>2678</sup>Par exemple la Diosaz.

<sup>a</sup>Corrigé sur « Chal ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « vit ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « l'h ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « deux ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « ou ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « passer ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « cheval ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « sur ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « en ».

les passer à pied sans se mouiller les pieds. Cependant, je m'en suis tiré, ainsi je crois que tout autre s'en tireroit, sauf si c'estoit une femme à se faire porter pendant l'espèce de torrens que j'ay pu sauter, ainsi qui est bien court.

[page 20]

À la Bonneville, f[euille] 5

À la Bonneville, la fontaine au milieu de la place qu'exalte Monsieur Bourrit n'existe plus<sup>2679</sup> et on ne se donne pas la peine de la réparer, en sorte qu'il faut aller très loin de la ville pour chercher de l'eau fraîche. On m'a dit à ce sujet que la police se fait très mal icy. C'est cependant le séjour d'un intendant<sup>2680</sup>. L'actuel est d'Alexandrie<sup>2681</sup> et son nom est Monsieur Pattria<sup>2682</sup> et les mêmes gens qui m'ont dit qu'il n'y a pas de police m'ont dit que ce Monsieur Parria<sup>a</sup> passe pour un honnête homme.<sup>b</sup>

La justice se rend dans ce pays-cy par des juges [valeurux ?] et par appel au juge-mage de Bonneville et par appel du juge-mage au sénat de Chamberry<sup>2683</sup>, après quoy il n'y avoit plus que demande en révision au conseil de Turin<sup>2684</sup>.

Il y a icy un usage, qui est de syndiquer<sup>c</sup> les juges. Voicy ce que c'est.

Tous les trois ans, à ce que je crois, le sénat de Chamberry envoie un sénateur à Bonneville et de même dans les autres sièges, pour recevoir<sup>d</sup> des plaintes contre le juge. Le sénateur-commissaire fait annoncer son arrivée et reste trois jours sur le lieu. Toutes les plaintes luy sont portées. Il faut que ce soit par [p ?] d'avocat ou procureur, mais ils ne peuvent pas le refuser. Il y a quelques années que, le juge-mage de Bonneville ayant donné lieu à des plaintes, le sénateur à son armée fit défense à tous procureurs de s'absenter de peur que la crainte d'avoir à [occuper ?] contre le juge ne les fît [ ?] les plaintes arrestèrent. Le sénateur en rendit comte au sénat et le mage fut destitué. Il a voulu se pourvoir en révision à Turin. Sa requeste n'a pas été admise.

La bourgeoisie n'est pas achetée cher et décriée icy comme elle l'est à Cluse parce que les bourgeois n'ont pas les mêmes privilèges. On m'a dit qu'il y a des pâturages communs mais en petite quantité, qu'il n'y a plus de bois communs, que ceux destinés au four bannal et que le bois est icy très rare et très cher.

[page 21] Au reste, tout ce que je viens de dire sur le gouvernement de la Bonneville, je ne le tiens que du récit très douteux d'un homme que j'ay rencontré

<sup>2679</sup>Elle a été reconstruite en 1784.

<sup>2680</sup>Celui du Faucigny.

<sup>2681</sup>Italie, Piémont, province d'Alexandrie.

<sup>2682</sup>Patria est intendant de Faucigny à partir de 1776, en remplacement d'André de Passier (1702-1784), intendant des provinces du Genevois et du Faucigny, au service du roi de Sardaigne.

<sup>2683</sup>Chambéry, Savoie.

<sup>2684</sup>Italie, Piémont.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « Partira ».

<sup>b</sup>Le mot « La » est raturé.

<sup>c</sup>Souligné et corrigé sur « sindi ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « s'informer ».

qui a été soldat dans les gardes suisses, compagnie de Villars Chandieu<sup>2685</sup> et cet homme sur d'autres choses m'a fait un récit où il s'est trompé à ce que je crois.

Il m'a dit que tous les Savoyards de l'Évêché de Genève sont réputés suisses à Paris et y jouissent des privilèges, qu'ils portent même impunément le baudrier. Or, un autre Savoyard que j'ay rencontré depuis qui aussi vécut et servit à Paris et qui m'a paru mériter plus de confiance m'a dit qu'il est bien<sup>a</sup> vrai qu'on les prend dans les régimens suisses quand le capitaine le [veut ?] mais que si jamais ils jouissent d'un privilège de Suisse en occupant une place de Suisse de [p ?], ce n'est que parce qu'on ne sçait<sup>b</sup> pas leur pays.

---

<sup>2685</sup>Ce régiment suisse au service de France a été créé en 1701.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « n'est pas ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « le ».

[page 22] L'alviés s'appelle arolle<sup>a</sup> à Chamouny. Il ne se trouve pas dans les environs de cette vallée. Il faut aller le chercher dans les plus<sup>b</sup> hautes montagnes, surtout m'a-t-on dit du côté du Val d'Aoste. Cet arbre ne s'élève pas si hault que le mélèse et le sapin à ce que m'a dit tout le monde, assez cependant pour en faire de bonnes planches et de belles menuiseries. Mais l'usage auquel on l'emploie le plus est pour la sculpture parce que ce bois a la double propriété d'être très facile à tailler au ciseau et d'être réputé incorruptible, peut-être plus que le mélèse luy-même. On m'en donnera une planche.

Le mélèse a icy pour la bonté, la dureté, la solidité la même réputation que partout où il est connu.

On en fait icy entre autres (faute sans doute de meilleurs usages) des [au- celles?] ou bardeau pour couvrir les maisons qu'on dit qui ne finissent [pour « pourrissent »?] point.

On en tire la résine mais non pas par une incision comme celle qu'on fait aux pins dans les Landes. Ces gens-cy prétendent que la résine qui se trouve entre l'écorce et le tronc ne vaut rien et que c'est du cœur seul qu'on peut tirer la bonne. C'est pourquoy on perce le tronc avec un forest jusqu'à la profondeur de huit pouces<sup>2686</sup> ou plus et on met au bas un petit vase ou récipient fait d'écorce même de mélèse pour y [?] la résine qui en découle.

On ne sçait point icy recueillir la manne comme on le sçait à présent aux bois de Leuck, mais les paysans m'ont dit qu'il croît sur le mélèse une mousse dont ils font une sorte de [?]. Il n'y en avoit pas dans ce moment-cy.

Le glacier des Bessons que j'ay traversé est [?] deux beaux bois principalement de mélèses. Nous en avons mesuré un qui a au pied 16 pieds 1/2<sup>2687</sup> de circonférence.

[page 23] En arrivant du prieuré de Chamouny à<sup>c</sup> la source de l'Arveron, on traverse<sup>d</sup> une plaine un très beau de bois (sic) en partie d'épicéa et en partie de mélèses. Ainsi<sup>e</sup>, quoyque le mélèse soit principalement destiné à la montagne, on le trouve icy en plaine. J'en ay vu même jusques sur les grèves<sup>f</sup> de l'Arve, ainsi ayant le pied dans l'eau dans les débordemens. On m'en apportera aussi une planche.

Je trouve toujours jusqu'icy l'épicéa beaucoup plus commun que le vrai

---

<sup>2686</sup>20 cm.

<sup>2687</sup>Plus de 5 mètres.

<sup>a</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « au ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « trouve ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « et ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « genèves ».

sapin et presque point de pins. Le rhamnoïde est<sup>a</sup> ce qu'il y a de plus commun dans les grèves<sup>b</sup> et l'épine vinette dans les hayes. J'ay trouvé dans le bois en montant au glacier des Bessons le vitis idea et<sup>c</sup> l'arva [ ?i] dont j'ay beaucoup mangé pour me désaltérer et le chamærhododenrdon dont la fleur est passée et la<sup>d</sup>, graine pas encore mûre.

J'ay parlé ailleurs de l'aulne dont on coupe la feuille pour pâturage d'hiver.

Le gennepi ne croît qu'au plus haut et immédiatement sur les rocs nuds. Le guide Miche Pacard m'en a donné de l'espèce qu'il croit la bonne car il en connoit deux. J'en ay garni deux feuilles d'herbier.

J'ay trouvé près de Sallenche deux fleurs qui m'ont paru de safran, arens sertines. Cependant on n'en cultive pas dans le pays.

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « et ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « genèves ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>L'expression « fleur est passée et la » est corrigée en interligne sur « graine estoit passée ».



[page 24]

À Remilly<sup>2688</sup>

le 22 aoust

Route de Genève à Remilly en Savoie.

Sortant de Genève, on passe l'Arve sur un pont de bois en très bon état.

On arrive bientôt à Sarrouge<sup>2689</sup>, assez joli bourg ou petite ville qui n'est plus de l'État de Genève<sup>a</sup> et partout là le pays m'a paru bien. Le village qu'on trouve ensuite se nomme Saint-Julien<sup>2690</sup> et près de là se trouve dans le lit d'un ruisseau une bonne carrière de plâtre dont j'ay rapporté des échantillons de trois<sup>b</sup> différentes sortes.

On monte ensuite et on se trouve dans une plaine cultivée, mais qui paroît mauvaise et très sèche. L'eau y manque absolument. On va la chercher dans le vallon voisin qu'on nomme le vallon de Cierg et on m'a dit à la dînée que là est le château du comte de Viry<sup>2691</sup> que nous avons vu ambassadeur en France<sup>2692</sup>, très beau château. L'homme de l'auberge m'a dit que Monsieur de Viry y a été aussi en revenant de France et qu'il croit qu'il l'est encore. Il n'en est cependant pas bien sûr. On descend la côte qui se trouve bien<sup>c</sup> plus haute que je n'avois cru en la montant et on descend près de Frangy<sup>2693</sup> où on dîne qui n'est qu'à deux lieues<sup>2694</sup> de Seissel<sup>2695</sup> en Bugey.

Dans toute cette route, j'ay trouvé des vignes où il y a des échaldas et dans quelques unes, à la mode du pays de Vaud, des pieds de mays entre les ceps. J'ay vu aussi, quoyque le pays paroisse sec, quelques<sup>d</sup> champs en mays et beaucoup en millet. Le cabaret de Frangy y est un château qui étoit il y a peu de tems un château à prétention. Un grand enclos de jardin mis à présent en valeur mais où on voit des allées en charmille taillées, des ifs qui ont été [tondus?], un bassin de forme contournée où il y avoit de l'eau et où<sup>e</sup> il n'y a plus que des choux, deux ou

<sup>2688</sup>Rumilly, Haute-Savoie, arrondissement d'Annecy, chef-lieu de canton.

<sup>2689</sup>Carouge, Suisse, canton de Genève.

<sup>2690</sup>Saint-Julien-en-Genevois, Haute-Savoie.

<sup>2691</sup>Haute-Savoie, arrondissement et canton de Saint-Julien-en-Genevois, le château a été construit au XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>2692</sup>Joseph-Marie-François-Justin de Viry (1737-1813), ambassadeur du royaume de Piémont-Sardaigne à Paris de 1773 à 1777, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2693</sup>Haute-Savoie, arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois, chef-lieu de canton.

<sup>2694</sup>Environ 7 km.

<sup>2695</sup>Seyssel, Ain/Haute-Savoie, arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>L'expression « qui n'est plus de l'État de Genève » est rajoutée en interligne.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « des ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

trois perspectives au bout des allées, etc. Ce château appartient ainsi que beaucoup d'autres [page 25] à Monsieur le marquis de Thoun<sup>2696</sup>, grand seigneur vivant ou à Chamberry ou à Turin ou en pays étranger, qui a beaucoup mangé de bien et voulant mettre l'ordre dans ses<sup>a</sup> affaires a pris depuis peu le parti de convertir tous ses châteaux en usages utiles et de les affermer. Celuy-cy l'a été à l'homme qui tient le cabaret. J'ay vu sur la carthe un lieu considérable nommé Thoun sur le lac d'Annecy. Je ne sçais si c'est la terre de son nom.

De Frangy à Remilly, on compte trois lieues<sup>2697</sup> et elles sont bonnes. Le pays est mauvais jusqu'à l'arrivée de Remilly qui est dans un fond et où le sentier m'a paru bien meilleur. Jusques là et même avant Frangy on trouve beaucoup de terrains qui me rappellent nos mauvais terrains des environs de Paris. J'y ay vu des pâturages couverts de genièvres, quelques pins qui me paroissent semés et venoient mal, quelques bois taillis fort bas et où je n'ay pas vu de baliveaux. Il n'y a pas apparemment d'ordonnance en Savoye qui l'ordonne.

Dans les meilleures parties, j'ay vu une vigne en haultains comme ceux d'entre Genève et la Bonneville, c'est-à-dire rangs d'arbres avec des plattes-bandes cultivées entre les rangs et la vigne s'attachant aux arbres, et pendante en guirlandes ou festons.

Remilly est une ville où il y a des troupes, je ne peux en rien dire parce que je ne suis arrivé qu'à jour baissant. J'ay vu seulement un très beau pont<sup>2698</sup> un peu avant d'y arriver. Ce pont ainsi que plusieurs autres que j'ay passé sont très solides et fort élevés au-dessus d'un très mince courant d'eau qu'on apperçoit à peine dans une large grève, ce qui prouve le voisinage des grandes montagnes et les torrens qui sont à craindre.

[page 26] D'ailleurs, toute cette route est montagneuse sans avoir cependant l'aspect de grandes montagnes. Jusqu'à Frangy<sup>b</sup>, ce sont même ces collines ou aspérités du terrain qui empêche de voir la chaîne des Alpes, mais on commence à l'appercevoir en sortant de Frangy.

Le duché de Genevois finit entre Frangy et Remilly et on m'a montré la borne. Je crois qu'icy c'est Savoye ou duché de Chamberry proprement dit. Cependant, comme je ne parle que sur parole de voiturier, je n'affirme rien.

---

<sup>2696</sup>Charles-Maurice Métral, titré seigneur de Châtillon, co-seigneur de Thollon acquiert les droit sur le marquisat de Thônes en épousant le 24 août 1744, Christine-Thérèse de Bertrand, fille du dernier marquis de Thônes de cette race. Leur fils Joseph-Joachim-Xavier Métral est marquis de Thône à l'époque du voyage de Malesherbes.

<sup>2697</sup>Environ 12 km.

<sup>2698</sup>Le pont sur le Chéran.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « les ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

J'ay vu dans tout ce pays des maisons couvertes de chaume, ce que je n'ay pas vu dans le pays de Vaud ny dans la pluspart de la Suisse.

L'aubergiste de Frangy m'a dit que dans ce pays la chasse est absolument permise à tout le monde et que malgré cela il y a beaucoup de gibier, c'est-à-dire lièvres, lapins<sup>a</sup> et [p ?]. Pour des chevreuil, c'est du côté de Genève. Il y a aussi, dit-il, gélinottes, faisans et je crois ces faisans coqs de bruyères car il dit qu'ils sentent le sapin à embaumer. [Marmottes ?] très rarement et on les envoie aux puissances du pays.

Il dit aussi qu'il n'y a point d'ours et ce qui m'étonne beaucoup, c'est qu'il m'assure qu'il n'y en a pas un seul dans les environs du Mont-Cenis.

Cet aubergiste qui a vécu à Paris et est grand causeur dit que le sénat de Chamberry<sup>2699</sup> est plus considéré en Savoie que celui de Turin en Piémont et qu'aucun parlement en France et que le conseil du Roy ne se permet pas de casser leurs arrests. Nota qu'un homme de même [éttoffe ?] que celui-là m'avoit dit à la Bonneville qu'on admettoit à Turin des requestes en révision contre les jugemens de Chamberry.

[page 27] Il m'a dit que le sel qu'on consomme icy est celui des salines de Cagliari<sup>2700</sup>. Il y a du sel gemme, c'est vers [Martian ?] qu'est la mine mais il n'en consomme pas.

Je ne sçais de quelle mine vient leur sel, mais tout ce qu'on m'a servi à Frangy en estoit farci et c'est, dit-il, l'usage du pays.

P[age] 1

Icy à Remilly c'est aussi du sel de Cagliari qu'on consomme depuis un an. C'estoit auparavant celui de [Martian ?].

La chasse est aussi permise à tout le monde, excepté dans la terre de Monsieur de Saint-Maurice<sup>2701</sup> qui est dans le voisinage.

La commune de Remilly a des pâturages et des bois et dans ces bois communaux que [ ?] va prendre du bois à discrétion au moins à ce qu'on m'a dit icy dans l'auberge.

Dans toute cette route, beaucoup de montagnes m'ont paru faites de cailloux

<sup>2699</sup>Le Sénat de Savoie a été fondé dans le prolongement du Parlement de Chambéry mis en place durant l'occupation française du xvi<sup>e</sup> siècle. En reprenant la tête de ses Etats héréditaires, le duc Emmanuel-Philibert décida de renforcer le rôle de cette institution et de lui confirmer son statut de Cour souveraine. Chargé de rendre la justice au nom du duc de Savoie dans les circonscriptions du Petit Bugey, de Savoie propre, de Maurienne, de Tarentaise, du Genevois et de la vallée d'Aoste, le Sénat de Savoie fut d'abord une chambre d'appel des décisions du premier degré.

<sup>2700</sup>Italie, Sardaigne.

<sup>2701</sup>Le seigneur de Saint-Maurice-de-Rumilly commune rattachée à Saint-Pierre-en-Faucigny, Haute-Savoie, arrondissement de Bonneville, canton de La Roche-sur-Foron.

<sup>a</sup>Souigné.

roulés. Aussi, les chemins bons, quelquefois à mon avis plustost trop larges à la françoise que trop étroit.

J'ay vu partout dans la route des fagots de peupliers ou autres arbres et j'en ay remarqué de peupliers blancs, fraîchement coupés avec la feuille et mis à sécher pour le fourrage d'hiver des chèvres et moutons. Partout, beaucoup de noyers<sup>a</sup>.

De Remilly à Aix<sup>2702</sup>

Assez bonne vallée mais bien médiocrement cultivée entre les raisons [rurales ?] et politiques. Je crois que les eaux n'ont pas leur cours de ce côté-cy et qu'il n'y passe que les torrens très creux et souvent presque à sec dont j'ay parlé.

Près d'icy, j'ay vu sur ma droite et du côté de France et du Bugey une côte roide qui m'a paru de roche calcaire qui souvent [m ?] les os<sup>b</sup> et de buis. J'ay vu de jeunes [m ?] le long du chemin avec de très belles pousses. Icy comme dans toute la route et je crois dans toute la Savoye, la chasse est permise à tout le monde. Peu de gibier m'a-t-on dit. Cependant bien des loups.

---

<sup>2702</sup>Aix-les-Bains, Savoie, arrondissement de Chambéry.

<sup>a</sup>L'expression « Partout beaucoup de noyers » est rajoutée en fin de ligne, d'une encre plus pâle.

<sup>b</sup>Corrigé sur « eaux ».

[page 28]

À Aix en Savoye<sup>2703</sup>, le 24 aoust

Deux eaux minérales. On appelle l'une l'eau de souffre<sup>2704</sup>, l'autre l'eau d'alun\*. Cependant, celle dite d'alun ne produit point d'alun. Toutes deux sont très chaudes<sup>2705</sup>.

L'eau de souffre a une très forte odeur de [foye ?] de souffre. L'autre très peu d'odeur sensible. L'hépar ne se trouve pas dans l'eau de souffre après l'évaporation. On y trouve de l'alkali, de la sélénite, etc. Les pierres calcaires de la route de la fontaine sont dissoutes en sel de couleur verdâtre que j'imagine estre de la sélénite\*. Les eaux d'alun ne déposent presque rien.

On ne<sup>a</sup> boit icy les eaux que fort rarement. Il y a icy un jeune homme à qui on<sup>b</sup> les fait boire pour la poitrine<sup>c</sup>.

On se baigne et, à cet effet, on porte dans les maisons les eaux qu'on y laisse refroidir de 36 degrés<sup>2706</sup> à 25 et chacun s'y baigne dans sa baignoire. Chacun a sa [?], une heure ou deux ou trois, etc. On employe aux bains ou l'eau de souffre, ou l'eau d'alun suivant les cas et le tempérament des malades. Celle d'alun est beaucoup plus douce et c'est la seule dont on fasse des bains pour ceux qui ont des maladies nerveuses. On prétend qu'elles rendent la peau douce, polie, charmante.

Quant aux douches, on [n']en prend que de l'eau de souffre. Les douches se donnent à la fontaine même, après quoy l'on porte le patient bien empaqueté chez luy dans une chaise à porteur et on le couche, une demie heure ou une heure après les doucheurs vont chez luy, l'essuyent et dépaquettent, alors on prend chemin et [?] et on reste encore plus au moins longtems dans son lit pour y éprouver une transpiration plus douce et plus lente. Les douches et les bains même causent suivant l'expression du médecin une espèce d'accès de fièvre salutaire qui porte au dehors les humeurs [pacantes ?].

[page 29] Voicy comment se donne la douche.

Il a été construit une grande voûte de maçonnerie divisée par le milieu par un mur qui ne va pas jusqu'au hault et que je pourrais nommer diaphragme. Ce mur sépare la douche des hommes de celle des femmes. Derrière la voûte, entre

<sup>2703</sup>Savoie, arrondissement de Chambéry, chef-lieu de canton.

<sup>2704</sup>Ce sont des eaux sulfurées calciques.

<sup>2705</sup>Outre ces deux sources chaudes, il existe également une source froide, Saint-Simon.

<sup>2706</sup>Les eaux sortent en réalité à 46 degrés.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Orthographié « ont ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « il y a icy » est rajoutée en bout de ligne et entre deux paragraphes d'une encre plus brune.

elle et la montagne, est le réservoir des eaux de soufre. Ce réservoir est couvert. On n’y entre qu’avec peine et une lampe et on n’y peut tenir que peu de minutes<sup>a</sup>.

Elle sort de ces réservoirs par quatre robinets, deux dans la chambre<sup>b</sup> des hommes, deux dans celle des femmes et ces deux robinets tombent dans un bassin où l’eau m’a paru avoir<sup>c</sup> à peu près vingt pouces ou deux pieds<sup>2707</sup> de profondeur. P[age] 1 elle n’a que huit ou dix pouces<sup>2708</sup> au plus m’a dit le médecin<sup>d</sup>. Autour de ce bassin, on marche sur un assez large plancher pour que les doucheurs ou doucheuses s’y tiennent à leur aise. L’eau de ces deux bassins sortent (sic) ensuite dans un bassin extérieur qui est devant la voûte et en plein air, où les pauvres peuvent se baigner gratis aux heures où on ne douche point.

Monsieur Boutin<sup>2709</sup> revient de Grenoble où tout le monde s’est piqué de luy faire manger des faisandeaux et il est bien décidé que ce sont de jeunes coqs de bruyères ou griennaux<sup>e</sup>.

#### Bains

Le patient ou la patiente<sup>f</sup> descend dans le bain où l’eau est à trente-six degrés de chaleur et s’y couche. Il n’y en a point qui puisse y rester plus de dix minutes. Là, il s’arrange pour présenter la partie qui doit être douchée et trois doucheurs ou doucheuses ont des cornes qu’ils présentent à la douche du robinet par où ils font tomber l’eau sur la partie qu’on veut.

Ces cornes sont des entonnoirs courbes de fer blanc avec des [ajuctions ?]. L’eau y acquiert de la rapidité, ce qui ajoute à la chute (reste le médecin)<sup>g</sup>.

Monsieur le Roy<sup>2710</sup> a entre les mains un travail de Monsieur Venel<sup>2711</sup> sur

---

<sup>2707</sup>50 à 60 cm.

<sup>2708</sup>20 à 25 cm.

<sup>2709</sup>Est-ce Boutin, Charles Robert (1722-1810), commissaire du roi auprès de la Compagnie des Indes (1756), intendant de la généralité de Bordeaux de 1760 à 1770 ?

<sup>2710</sup>Est-ce Paul-Marie Leroy, voir le voyage de 1767 ?

<sup>2711</sup>Venel, Gabriel François, (1723-1775), médecin qui enseignait tout autant la pharmacie, la médecine que la chimie, collabora à l’encyclopédie de Diderot, inspecteur général des Eaux minérales, analyse avec Pierre Bayen, son ami, toutes les eaux minérales de France. Il est l’auteur, en 1796, de *l’Encyclopédie méthodique de chimie*, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>L’expression depuis « Ce réservoir est couvert » est rajoutée entre deux paragraphes d’une encre plus foncée.

<sup>b</sup>Corrigé sur « voûte ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « apr ».

<sup>d</sup>L’expression depuis « page 1 » est rajoutée en interligne d’une encre plus foncée.

<sup>e</sup>L’expression depuis « Monsieur Boutin revient de Grenoble » est encadrée.

<sup>f</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>g</sup>L’expression depuis « Ces cornes sont des entonnoirs » est rajoutée entre deux paragraphes sur la page suivante d’une encre plus brune, avec un signe de renvoi.

ces eaux<sup>a</sup>.

L'eau tombe aussi de deux pieds<sup>2712</sup> peut-être de hault. P[age] le médecin m'a dit de 2 pieds  $1/2$ <sup>2713</sup>. Dans les nouvelles douches qui [ ?rent] l'an prochain la chute sera de quatre pieds<sup>2714b</sup>.

On pourroit à la vérité faire un appareil pour la faire monter et tomber de plus haut, mais le médecin préfère de faire tomber l'eau immédiatement de la source avec ses 36 degrés de chaleur. Nota qu'il me semble que ce n'est pas tomber immédiatement de la source que d'avoir séjourné dans un réservoir. Il n'y a rien dans le pays qui indique volcan et point d'eaux salées. Le sel gemme de Savoye vient de vers Marmes en Tarentaise<sup>2715</sup>. Le médecin s'appelle Monsieur Rivière, Monsieur Boutin en fait cas. Sa demeure est au pont de Beauvoisin<sup>2716</sup> du côté de Savoye.

[page 30] P[age] 4, souvenirs sur les eaux.

Elles arrosent d'excellens prés, étant encore chaudes comme aux bains de Leuck.

On dit qu'il y a beaucoup de serpens dans le réservoir à 36 degrés de chaleur, mais ils ne font pas de mal. La même chose m'a été dit de Bagnières de Luchon. En général, icy, beaucoup de serpens.

Dans<sup>c</sup> la montagne, il y a des couches où quand on enfonce la main on sent de la chaleur.

Autres souvenirs.

Le sel du pays est à présent de Cagliari. Je l'ay dit. Mais ce que j'ay appris icy c'est qu'il y a un où c'estoit du sel de France, sans doute de Peccais, qu'on consommoit en Savoye.

Nous avons trouvé entre Genève et Remilly trois ou quatre hommes à cheval avec des sacs<sup>d</sup> vuides. Le voiturier nous a dit qu'on les connoît très bien. Ce sont des contrebandiers qui alloient chercher de la marchandise en Suisse pour l'introduire

---

<sup>2712</sup>Environ 60 cm.

<sup>2713</sup>Environ 75 cm.

<sup>2714</sup>1,30 mètre.

<sup>2715</sup>Massif des Écrins.

<sup>2716</sup>Pont-de-Beauvoisin, Savoie, arrondissement de Chambéry, chef-lieu de canton. La ville doit son nom au pont François 1<sup>er</sup>, qui traverse le Guiers, rivière locale, qui sépare les deux villes qui portent le même nom, l'une en Savoie, l'autre en Isère.

<sup>a</sup>L'expression depuis « Monsieur Le Roy » est rajoutée entre deux paragraphes sur la page suivante d'une encre plus brune, avec un signe de renvoi.

<sup>b</sup>L'expression depuis « page » est rajoutée entre deux paragraphes, d'une encre plus foncée et isolée par un trait vertical.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « de ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « chevaux ».

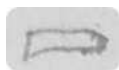
en France. Il est bien difficile de garder contre eux les passages du Rhône. Outre qu'il m'a paru que souvent, comme à Belley<sup>2717</sup>, la France dépasse le Rhône.

On parle icy assez publiquement de la [?] des commis.

On ne paye point ou que très peu de droits de consommation en Savoye, aussi on ne m'a ny fouillé, ny arrêté nulle part. Ny Messieurs Boutin revenant de Dauphiné. On paye le [cadene ?] qui est modique. Mais ce qui rend le pays pauvre, c'est qu'il n'y a nulle industrie. Seulement quelques [usines ?] de Chamberry. Tout le reste vient de Piémont. C'est ce qui fait que l'argent passe les Alpes et ne revient point. On m'a répété icy ce que j'avois déjà entendu dire de l'antipathie des Savoyards et Piémontois. On a dit à Jacquemin que le Roy a défendu l'exportation du bois de noyer qu'on menoit au Rhosne par le lac du Bourget qui s'y rend immédiatement. Que veut-on qu'on fasse de ces bois si le pays ne les consomme pas ? Les noyers sont icy abondans et beaux.

Outre les vignes en hautains de tout côté près d'un gros arbre, d'une haye, etc. est un vieux cep qui s'y attache. On distingue icy et en Dauphiné, vignes en hautains et vignes en espaliers et les espaliers d'échalas sont comme en Valais.

Jusqu'en Savoye, tuiles plattes et tuiles courbes comme dans le Midy de la France et d'Italie. Les tuiles plattes et propres icy et en Suisse sont plus longues que les autres et se terminent en pointe.



Il y a d'autres eaux minérales à quatre pas de Chamberry qu'on voudroit bien [?]. Ce sont les eaux de la Bresse. Le médecin de ces eaux nommés Monsieur Fleury<sup>2718</sup> a fait un livre sur les eaux. Elles sont [minérales ?]. Ce médecin Fleury est un original qui a été voir [?] Monsieur de V[oltaire] et a qualité de proto-médecin de Chamberry. Monsieur de V[oltaire] m'a dit qu'il estoit le premier malade de Ferney.

[page 31] J'ay été ce soir me promener au lac du Bourget qui est très près de là se rendre dans le Rhosne immédiatement par une gorge et n'est séparé que par une petite montagne qu'on nomme la montagne du Chat<sup>2719</sup> de la ville de Belley qui est sur le Rhosne mais sur la rive gauche.

Ainsi, à Belley, le Rhosne n'est pas la limite des deux États.

Il y a un bon poisson propre au lac du Bourget qu'on nomme des lavarets.

Jacquemin<sup>a</sup> qui a fait aussi sa promenade au lac du Bourget y a vu de grands

<sup>2717</sup>Ain.

<sup>2718</sup>Joseph Fleury, médecin d'Aix.

<sup>2719</sup>La dent du Chat, qui culmine à 1390 m.

<sup>a</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus pâle.



hautains sur de gros noyers ou autres arbres où les ceps sont de la grosseur de la cuisse.

Je viens de voir l'opération de la douche et je vais réformer ce que j'ay écrit mal à propos.

Le bain dans lequel se met le patient n'a pas plus de quatre pouces<sup>2720</sup> d'eau et cela est nécessaire parce qu'il faut que quand il est couché l'épaisseur de son corps surpasse celle de l'eau pour que la douche le frappe immédiatement. Quelquefois, on les couche. Quelquefois, on les assied sur une pierre qui est dans le bain. Celuy que j'ay vu doucher estoit assis. [?]<sup>a</sup> séparation de la douche des hommes à celle des femmes n'a pas plus de cinq pieds<sup>2721</sup> de hault. Madame Tronchin faisoit apporter l'eau chez elle et estoit douchée chez elle. Son mari m'a dit que l'eau dans le trajet ne perd qu'un degré de chaleur.

J'ay eu tort de dire que les douches sont sur une banquette. Il n'y en a pas. Ils sont dans l'eau chaude pieds nuds. Il y a des douches, des porteurs qui ne font que passer et remporter les malades dans une chaise à porteur très empaquetés, et des frotteurs qui ne font qu'aller chez les malades les frotter dans leur lit après la douche. Ces trois sortes de gens employés au service remplissent les mêmes fonctions gratuitement pour les pauvres, les douchent, les portent, vont les frotter et à ce qu'on dit avec le même zèle que pour les riches, ce qui est bien édifiant. J'en ay été témoin pour la douche et le portage. C'estoit un pauvre qu'on douchoit et que j'ay vu remporter. Il y a une cheminée ou évent par en hault dans le roc qui sent une forte odeur de souffre. Jacquemin y a été et en a rapporté de la [?].

---

<sup>2720</sup>10 cm.

<sup>2721</sup>1,5 m.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « la ».

[page 32]

Genève, 29 aoust, f[euille] 1<sup>ère</sup>, séjour  
Retour d'Aix en Savoie par Annecy

L'autre route par Frangy et<sup>a</sup> Remilly qui est plus proche du Rhosne et des limites de France est préférable. Les montagnes qui s'abaissent en descendant au Rhosne y sont très peu de chose, au lieu que dans la route d'Annecy<sup>2722</sup>, sans être encore dans le pays de montagnes, il y en a d'escarpées et coupées par de profonds torrens presque à sec dans le tems où j'ay passé, pierreux et ravineux. Cette partie de montagnes, surtout entre Annecy et Carrouge est très vilaine, sans avoir la beauté de l'horreur et le chemin très fatiguant par la hauteur des côtes. D'ailleurs, le sol y est très ingrat. Il m'a paru que ce n'est pas celui de la pente des eaux.

On ne prend cette route que parce que c'est celle de la poste et la poste n'y est qu'à cause de la ville d'Annecy qui est une capitale de province, mais qu'[?] avec ses chevaux ou des chevaux de louage, à moins d'avoir comme moy la curiosité de voir Annecy. C'est certainement l'autre route qu'il faut prendre.

D'ailleurs, en Savoie, la poste n'empêche pas de prendre des chevaux de louage.

En<sup>b</sup> partant d'Aix pour aller coucher à Annecy, j'ay passé d'abord par le village de Saint-Félice<sup>2723</sup> où il y a poste et qui n'est point sur ma<sup>c</sup> carthe de Suisse<sup>d</sup>. Ensuite, au bourg ou ville de Luiry<sup>2724</sup> qui n'est pas non plus sur ma carthe de Suisse. Il y a à Luiry quelques arcades comme à Berne le long des rues. Plusieurs rues d'Annecy ont des arcades comme à Berne.

La ville d'Annecy est assez jolie, cependant elle n'a pas parfaitement la jouissance de son lac dont elle est séparée par une colline<sup>2725</sup>. Mon auberge qui est dehors de la ville le voit, c'est-à-dire en voit l'extrémité. Entre cette auberge et le bout du lac est une promenade fort [page 33] agréable en prairies et allées d'arbres plantés. J'y ay été et n'ay vu qu'une très petite partie du lac qui a trois lieues<sup>2726</sup> de long. Il se décharge dans le Rhosne par deux rivières<sup>2727</sup> qui traversent la ville. Je dis deux, peut-être je me trompe et n'y en a-t-il qu'une.

<sup>2722</sup>Haute-Savoie.

<sup>2723</sup>Saint-Félix, Haute-Savoie, arrondissement d'Annecy, canton d'Alby-sur-Chéran.

<sup>2724</sup>Sans doute Lully, Haute-Savoie, arrondissement de Thonon-les-Bains, canton de Douvaine.

<sup>2725</sup>Le Semnoz.

<sup>2726</sup>Environ 10 km. Il fait en fait près de 15 km de long.

<sup>2727</sup>Le Fier et son affluent le Thiou.

<sup>a</sup>Orthographié « est ».

<sup>b</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus pâle.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « la ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

Il y a d'excellens poissons dans le lac d'Annecy et entre autres des lavarets comme dans celui du Bourget. Quelques maisons de la ville sont sur la colline et je ne doute pas qu'il n'y en ait qui ont la vue du lac qui doit être fort agréable. J'ay vu de loin une maison de Capucins qui m'a paru en avoir la jouissance, mais je n'ay pas eu le tems d'y aller.

Il y a dans cette ville beaucoup de couvents des deux sexes. Ceux de la Visitation estoient ceux que je voulois voir. J'ay sçu qu'il y a deux maisons et j'ay été à la première où sont les châsses de Saint-François de Sales<sup>2728</sup> et de la mère de Chantal<sup>2729</sup>.

Celle du saint est sur le maître autel<sup>a</sup>. Il y a un grand nombre de lampes à présent. On m'en a fait remarquer une [?] (je ne sçais de quel tems) envoyé en reconnaissance d'une guérison [?]. Un voyageur demande sans être recommandé à voir les reliques. Un chapelain les luy montre très poliment et reçoit ce qu'on luy donne. Beaucoup viennent pour estre admis à baiser la châsse par dévotion et payent une petite rétribution.

Pendant que j'y ay été à six<sup>b</sup> heures du soir, un paysan est venu avec un enfant qui avoit je ne sçais quelle maladie. On a fait monter l'enfant sur un marche-pied. On luy a laissé baiser la châsse dont on venait d'ouvrir la porte pour moy et il a donné quelques sols.

La châsse de la sainte est dans une chapelle très ornée et en beau marbre et albâtre. Comme elle est pavée de marbres, on y a mis des nattes pour se garantir de la malpropreté des pieds des passans qui y affluent et pour y remédier encore mieux on fait faire un [page 34] reliquaire où on mettra un morceau de la [?] de la sainte qu'on avoit indépendamment du squelette qui est dans la châsse. Ce reliquaire sera posé de façon qu'on pourra le faire baiser par le peuple par en dehors et on ne laissera plus les pieds crottés<sup>c</sup> entrer dans la chapelle.

J'ay été voir ensuite Madame la supérieure à son parloir qui n'est pas plus beau que ceux de Paris.

D'Annecy j'ay passé au pont de Broigny<sup>2730</sup> où je crois qu'il y a poste. De

---

<sup>2728</sup>Saint François de Sales (1567 - 1622) est né au château de Sales près de Thorens-Glières, près d'Annecy, le 21 août 1567, il mourut à Lyon, le 28 décembre 1622. Sa dépouille funéraire est conservée dans la basilique de la Visitation à Annecy, près de celle de Jeanne de Chantal. Pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2729</sup>Jeanne de Chantal, née Jeanne-Françoise Frémyot, (née le 23 janvier 1572 à Dijon, morte le 13 décembre 1641 à Moulins) était une religieuse française, fondatrice de l'Ordre de la Visitation, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2730</sup>Le pont de Brogny, au nord d'Annecy.

<sup>a</sup>Orthographié « hotel ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « huit ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

là à Croisille, plus gros lieu où il y a aussi poste et où j'ay dîné. De Croisille, j'ay passé au Chable<sup>2731</sup>, dernier lieu de la poste, et j'ay rejoint à Carrouge la route que j'avois faite en allant.

C'est d'Annecy à Croisille qu'est principalement le vilain pays de montagne dont j'ay parlé. Il y a entre autres une descente fort roide où, le cocher ayant eu l'imprudence de le pas enrayer son cheval, s'est abattu et nous avons pensé verser. Les chemins sont larges heureusement car, si on tomboit dans la vallée, on tomberoit de bien hault.

Une partie de cette route est dans des terres maigres, stériles, et dans ce moment-cy désolés par la sécheresse. Une partie est dans des bois de différentes sortes d'arbres et entre autres de pinus silvestris et d'épicéa qui m'ont tous paru très rabougris.

À la dînée : Croisille, le village n'est pas dans les bois mais en est voisin car j'y ay vu venir<sup>a</sup> des chars pleins de jeunes branches d'épicéa. On s'en sert à brûler et aussi à couvrir les tas de fumier pour empêcher les poules d'[?] de les bèqueter.

[page 35] Je me suis promené dans les carrières où j'ay trouvé d'assez grands bois. Je dis bois étendu, non pas grands arbres. Il y a chesnes, hestres, pins, sapins. On m'a dit que ces bois sont à Monsieur de Villeneuve<sup>2732</sup>, seigneur riche demeurant à Chamberry.

---

<sup>2731</sup>Châbles, Suisse, canton de Fribourg, district de la Broye.

<sup>2732</sup>Canton de Vaud.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « apporter ».

[page 36]

Genève, 29 aoust, f[euille] 2

J'ay fait venir à Genève les deux prétendus albinos du village des bois dans la vallée de Chamouny, près de<sup>a</sup> la source de l'Arveron.

Ce sont deux enfans dont l'un a quatorze ans et l'autre douze. Leurs père et leur<sup>b</sup> mère qui sont morts n'avoient<sup>c</sup> aucun des caractères d'albinos, et il existe trois sœurs dont je n'ay pas vu l'aînée qui est mariée. J'ay vu la seconde qui a dix-huit ou 19 ans et la cadette qui en a 13. Elle est entre ses deux frères. Ces deux sœurs sont de fortes paysannes très brunes et on m'a dit que l'aînée est de même.

Quant aux deux enfans masles, tous deux ont les cheveux parfaitement blancs, mais très plats. Jacquemin en a pris des échantillons. Leurs sourcils et leurs paupières absolument du même blanc. Les yeux tirant sur le rouge à peu près comme ceux des lapins blancs. Comme beaucoup de personnes les ont vus à Genève pendant un<sup>d</sup> jour et demi qu'ils y ont été et qu'on les a examinés à différentes heures du jour, chacun a cru voir des choses différentes sur la couleur de ces yeux. On les a examinés avec des loupes, avec des verres concaves pour grossir les objets, etc. Il y a des gens qui ont dit que ce n'estoit pas rouge qu'estoit leur pupille, mais d'un vert différent de toutes les autres<sup>e</sup> pupilles et tirant sur le jaune, d'autres les ont trouvé violets. Quelqu'un a soutenu qu'à la loupe chacune de ces pupilles représentoit un cadran, etc.

[page 37] Ce qui est certain, c'est qu'ils m'ont paru précisément rouges comme ceux des lapins blancs et que c'est ce qu'ils paroissent à tout le monde au premier aspect.

Il est certain aussi que l'aspect du soleil les incommode beaucoup, surtout, à ce que disent les gens du pays, quand le soleil est réverbéré par la neige. Quand ils ne le diroient pas, on le verroit clairement au grand jour. On voit qu'ils souffrent lorsqu'ils sont tournés du côté du soleil et on assure que quelquefois ils ont de la peine alors à se conduire. Cependant, ils gagnent leur vie à être pâtres. Ils voyent bien mieux et, à ce qu'il m'a paru, sont aussi plus gays, plus à leur aise, vers la fin du jour. Mais il n'est pas vrai qu'ils voyent clair<sup>f</sup> dans la nuit. Ils m'ont dit eux-mêmes expressément et plus d'une fois que, la nuit, ils ne voyent pas mieux que les autres.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « du villa ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « n'esto ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « plu ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « autres pu ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « parfaitement ».

Ils ont d'ailleurs le teint très blaffart et, s'ils n'estoient pas toujours exposés aux injures de l'air, ils auroient la peau très fine et très douce. On le voit en leur passant la main sous le menton qui est la partie du visage la moins exposée au soleil.

D'ailleurs, ils sont tous deux fort petits et comme des enfans manqués. Il y a cependant sur cela une différence entre eux deux.

L'aîné qui a été [noué ?] et qui est encore très mal bâti est plus petit à proportion que l'autre, et beaucoup plus petit absolument que celle de ses sœurs qui est sa cadette. Quoique cette sœur ne soit pas fort<sup>a</sup> grande fille, le cadet est plus grand à proportion de son âge<sup>b</sup>. Cependant, il est petit<sup>c</sup> et tous deux de taille grossière. Tous deux ont une<sup>d</sup> très grosse voix.

[page 38] L'aîné est très borné<sup>e</sup>, à ce qui paroît, comme la plupart des enfans de la campagne mal constitués. Il a l'air lent, apathique. Cependant<sup>f</sup>, il répond<sup>g</sup> raisonnablement à ce qu'on luy dit et rien qui tienne du crétin<sup>h</sup>. Le cadet a aussi au premier abord l'air de la stupidité parce que leurs yeux le<sup>i</sup> leur donnent nécessairement. Mais celui-là<sup>j</sup>, quand on le [?] et qu'on le fait parler, qu'on le met à son aise, devient vif, gay et m'a fait même<sup>k</sup> quelques petites réponses assez plaisantes pour un petit paysan.

On m'a dit à Chamouny qu'on n'en a point vu dans le pays qui eussent aucun de ces accidens. Cependant, le guide Michel Pacard ou Paschal qui les a menés à Genève nous a dit que dans le village même du prieuré de Chamouny, il y en a un qui a des cheveux blancs et plats, mais non les yeux rouges ny la vue délicate.

Monsieur Cabanis<sup>2733</sup> m'a parlé de trois<sup>l</sup> du canton de Fribourg qu'il n'a pas vu[s] mais dont il a souvent entendu parler et m'a donné sur eux la note cy-jointe.

<sup>2733</sup>Pierre Jean Georges Cabanis, médecin, physiologiste et philosophe français, né à Cosnac (Corrèze) le 5 juin 1757 et mort à Seraincourt le 5 mai 1808. Cité généralement sous le nom de Cabanis, on le voit parfois nommé avec l'un de ses prénoms mais, curieusement, pas toujours le même, pour plus de détail, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « une ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne d'une encre plus foncée.

<sup>c</sup>Corrigé sur « au ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « de ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus brune sur « fort bête » puis « presque stupide ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « et tenant de la stupidité et faisant de la peine ».

<sup>g</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « répondant ».

<sup>h</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>i</sup>Rajouté en interligne.

<sup>j</sup>« là » rajouté en interligne.

<sup>k</sup>Rajouté en interligne.

<sup>l</sup>Corrigé sur « deux ».

---

On m'a parlé d'un qui existe encore à Eaubonne dont je m'informeray en passant.

On m'a indiqué la famille de Monsieur Guillot au marché aux chevaux à Paris qu'on dit être toute semblable, quoyque le père et la mère soyent<sup>a</sup> comme les autres hommes.

Enfin, Madame la d[uchesse] d'Enville<sup>2734</sup> en a vu dans sa terre de la Roche-Guyon.

---

<sup>2734</sup>C'est une amie de Malesherbes, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Corrigé sur « n'ay ».

[page 39]<sup>a</sup> Note que m'a donnée Monsieur Cabanis

En<sup>b</sup> 1762 ou 1763 il y avait à Montet<sup>2735</sup>, canton de Fribourg, trois enfans nés de père et de mère qui n'avoit rien de particulier. Cependant, les enfans âgés pour lors de 5, 6<sup>c</sup> à 7 ans étoient petits, foibles, le teint et les cheveux absolument blanc, les yeux rouges et très faibles, ne pouvant point soutenir le jour. On a oui dire qu'ils étoient morts. Si cependant, on souhaitoit avoir quelques informations plus précises, je me chargerois volontiers, Monsieur, de vous les procurer.

[page 40]<sup>d</sup>

---

<sup>2735</sup>Suisse, canton de Fribourg, district de la Glâne.

<sup>a</sup>Cette page, de petit format, est intercalée entre deux pages, d'une écriture différente, sûrement celle de Monsieur Cabanis, sauf le titre, qui est de la main de Malesherbes.

<sup>b</sup>Ici commence l'autre écriture.

<sup>c</sup>Ces deux chiffres sont soulignés.

<sup>d</sup>L'expression suivante est raturée : « Icy commence la route de la Monsieur Cabanis méchant en fr ».



[page 41]

Genève, 29 août, f[euille] 3  
Notes sur l'Italie et quelques notes politiques  
et une conversation avec trois Italiens

Monsieur Boutin m'a dit qu'à Naples<sup>2736</sup> même (quoiqu'il y ait des orangers en pleine terre sans précautions), ils ont des orangeries d'hiver de bois comme celle du p[rince] Eugène<sup>2737</sup> et celle du château de la Chaise<sup>2738</sup>.

Les orangers y sont en espaliers contre un mur. Devant d'autres arbres aussi du genre d'orangers moins haut, tout à fait en avant les [cédras ?] qui sont le<sup>a</sup> moins haut de tous en [ ? ] et beaucoup d'autres espèces. Chaque hiver, on construit un mur et un toit de bois et on recouvre le toit de tuiles courbes comme celles de nos provinces méridionales.

Je crois qu'il m'a dit qu'en avant il y a un petit mur bas pour que les planches ne touchent pas à terre. Je le luy redemanderai.

Nota : à Paris, le p[rince] Emmanuel de Salm m'a certifié aussi que le Saint-Bernard vaut mieux que le Saint-Gothard<sup>b</sup>.

La route du Saint-Bernard est meilleure m'a-t-on dit que le Simplon et même que le Saint-Gothard.

Monsieur l'abbé Friti et Monsieur le comte Gorani<sup>2739</sup> m'ont dit que la route de la Valteline<sup>2740</sup> elle-même n'est qu'une route de cheval et qu'au Saint-Gothard, au Saint-Bernard et au Simplon, il n'est pas question de démonter les voitures comme au Mont-Cenis. La route de la Valteline pourroit être faite à la vérité assez aisément, mais elle ne l'est pas et je crois par l'effet de quelques tracasseries, soit que les Grisons<sup>2741</sup> ne veulent pas faciliter l'entrée de leur pays, soit que les Suisses

<sup>2736</sup>Italie, Campanie.

<sup>2737</sup>Eugène-François de Savoie-Carignan ( Paris 1663- Vienne 1736), célèbre général des armées impériales, pour plus de détail, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2738</sup>Niché au sein du pays du Beaujolais, plus précisément dans le Brouilly, le Château de la Chaize est le plus grand des châteaux de la région. Le bâtiment, construit sur les plans de Jules Hardouin-Mansart, et le jardin, élaboré par Le Nôtre, se trouvent sur les flancs des Monts du Beaujolais, dans la commune d'Odenas (69), entre Villefranche-sur-Saône et Mâcon, à 40km au Nord de Lyon. Construit en 1676, il est demeuré au sein de la même famille, la propriétaire la Marquise de Roussy de Sales étant une descendante directe de François de la Chaize d'Aix, frère du Père la Chaize, confesseur de Louis XIV.

<sup>2739</sup>Gorani, Joseph (1740-1819), voir le dictionnaire biographique.

<sup>2740</sup>Région d'Italie du nord, limitrophe de la Suisse, qui correspond approximativement à la vallée de la rivière Adda et de ses affluents.

<sup>2741</sup>La Valteline est catholique, tandis que les Grisons sont protestants.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus sombre.

excitent aussi les Grisons à s’y opposer, soit qu’il y ait dans le pays des tracasseries particulières avec quelques familles puissantes détestées dans le pays et qui par la position de leurs terres seroient les seules qui profiteroient de ce chemin.

La bonne route de Suisse et d’Allemagne pour entrer en Italie dans toute espèce de voiture est par Constance<sup>2742</sup>, Schaffouce et Trente<sup>2743</sup>. Tout cela exige de nouvelles explications.

[page 42] On m’a dit depuis qu’on ne doute pas que l’empereur et même l’impératrice<sup>2744</sup> n’ayent les vues les plus menaçantes sur la seigneurie de Venise. Quand l’impératrice du vivant de Charles 6<sup>2745</sup> alla avec son mari prendre possession de la Toscane<sup>2746</sup>, la peste estoit en Hongrie. La seigneurie de Venise luy fit faire quarantaine à la vérité dans un château que la seigneurie luy fit préparer et<sup>a</sup> meubler magnifiquement, mais on luy refusa le passage. Elle passa cependant au bout de quelques jours, mais par<sup>b</sup> fraude ou violence et sans permission. On dit qu’elle écrivit à son père. La fille de l’empereur est prisonnière des Vénitiens<sup>c</sup> et qu’elle ne l’a pas oublié.

On m’a parlé aussi d’une ambassade de Milord Maréchal<sup>2747</sup> en Espagne dont on prétend que la mission estoit de faire un traité de partage de l’Italie entre le Roy des deux Siciles<sup>2748</sup> qui auroit [?] le titre de Roy d’Italie et auroit réuni la Toscane<sup>2749</sup> et l’État de l’Église en laissant le pape avec son siège et sa seule

<sup>2742</sup>Allemagne, Land de Bade-Wurtemberg, district de Fribourg-en-Brisgau.

<sup>2743</sup>Italie, Trentin-Haut-Adige.

<sup>2744</sup>Joseph II (13 mars 1741 - 20 février 1790) et Marie-Isabelle de Bourbon-Parme (1741-1763).

<sup>2745</sup>Charles VI de Habsbourg (1685-1740), empereur à partir de 1711.

<sup>2746</sup>Jean Gaston de Médicis, dernier Grand-Duc de Toscane de la Maison de Médicis est mort en 1737 sans laisser d’héritier. Après de nombreuses tractations européennes, la Toscane échoit finalement au Duc François Etienne de Lorraine, gendre de l’Empereur Charles VI en ayant épousé sa fille Marie-Thérèse et lui-même futur Empereur François I<sup>er</sup>.

<sup>2747</sup>George Keith dit Milord Maréchal (1686-1778) Lord écossais partisan du roi Jacques II destitué par Guillaume d’Orange en 1688, officier écossais au service de Frédéric II, ambassadeur de Prusse à Paris (1751-1754), gouverneur de la principauté de Neuchâtel (1754-1765), correspondant de Voltaire.

<sup>2748</sup>Ferdinand I<sup>er</sup> des Deux-Siciles, né en 1751 et mort en 1821, roi de Sicile (péninsulaire) sous le nom de Ferdinand IV de Naples de 1759 à 1799, puis après un court intermède de 1799 à 1806, et enfin de 1815 à 1816. roi de Sicile (insulaire) sous le nom de Ferdinand III de Sicile, de 1759 à 1816.

<sup>2749</sup>La Toscane constituait un grand duché sous la domination de François II de Habsbourg-Lorraine de 1737 à 1765 puis de Léopold I<sup>er</sup> en 1765-1790.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « en ».

<sup>c</sup>L’expression « La fille de l’empereur est prisonnière des Vénitiens » est soulignée.

autorité spirituelle et le Roy de Sardaigne<sup>2750</sup> auroit été Roy de Lombardie et dans ce plan, on [conservoit ?] les Républiques de Venise, Lucques et Gênes. On n'a pu rien me dire de précis sur les limites proposées, mais on m'assure que ceux qui en ont eu connoissance en ont parlé à Milord Maréchal, qui n'a ny avoué, ny nié, a dit seulement que dans le [?] en question rien n'eût été plus facile si la bigotterie de l'Espagne avoit permis de s'en occuper seulement.

On<sup>a</sup> m'a parlé aussi d'un projet qu'a eu le roy de Prusse de partage de la Suisse<sup>2751</sup> dont on dit que la France a donné avis au canton de Berne et on m'a ajouté que ceux du conseil secret de Berne ont fort regretté Louis 15 par la connoissance qu'ils avoient de ses dispositions pratiques.

[page 43] En général, il y a icy des gens qui craignent<sup>b</sup> beaucoup l'ambition et l'humeur guerrière de l'empereur et dont les craintes sont encore confirmées, soit par les historiettes que je viens de rapporter si tant est qu'elles soient vraies, soit par l'exemple de la Pologne<sup>2752</sup>, soit par quelques mots qu'on dit qui ont échappé à l'empereur pendant son passage en Suisse.

Monsieur le comte<sup>c</sup> Carli<sup>2753</sup>, autre Italien de Padoue, je crois, ou autre ville de terre ferme de Venise est à Genève depuis près d'un an y étant venu pour y passer peu de jours. La société luy a plu. Il y est resté jusqu'à présent.

Il m'a dit qu'un Vénitien dont j'ay malheureusement oublié le nom<sup>2754</sup> est un novateur qui a osé proposer la réformation de la puissance des inquisiteurs d'État. Il y a gagné qu'on l'a enfermé ou exilé loin pendant quelques années, cependant l'État y a gagné que depuis cette réaction, la rigueur de ce tribunal est beaucoup diminuée.

L'archiduc de Florence a établi liberté de grains, liberté d'huile, liberté en

---

<sup>2750</sup>Après une brève parenthèse autrichienne (1708-1718), confirmée par le traité d'Utrecht, le royaume de Sardaigne est cédé par le traité de Londres (1718) aux États de Savoie, en échange de la Sicile, dont le duc prend le titre de roi de Sardaigne. Le royaume de Sardaigne est ainsi constitué.

<sup>2751</sup>Le roi de Prusse a la souveraineté sur le canton de Neuchâtel depuis 1707.

<sup>2752</sup>Malesherbes fait ici allusion au premier partage de la Pologne en 1772, par lequel la Russie, la Prusse et l'Autriche amputaient la Pologne de 40 % de sa population et du tiers de son territoire. La Russie recevait les territoires à l'est de la ligne formait par les rivières Dvina, Drut, et Dnieper. La Prusse obtenait la riche région de la Prusse royale avec Gdansk, Torun et la partie nord de la Grande Pologne (Wielkopolska). L'Autriche obtenait la Petite Pologne (Malopolska), le sud de la rivière Vistule et l'ouest de la Podolie.

<sup>2753</sup>Le comte Gian Rinaldo Carli, né en 1720 à Capodistria et donc de ce fait citoyen de la Sérénissime.

<sup>2754</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 8, page 18, il s'agit du sénateur Quinon.

<sup>a</sup>Corrigé sur « en général, j'ay ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « ont ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

tout et [tout son ?] pays [réclame ?]. Cependant, par trois Italiens Friti<sup>2755</sup>, Gorani<sup>2756</sup>, Carli avouent que l'État prospère, que la richesse et la population augmentent. Ce prince passe pour avare<sup>a</sup> et ses sujets le luy reprochent amèrement. Malgré son avarice prétendue, il fait beaucoup de dépenses pour les objets utiles, chemins, défrichemens, etc.

L'archiduc de Milan se conduit au contraire et dit ouvertement que son frère a réussi pour la Toscane<sup>2757</sup> mais que la situation du Milanés exige une autre administration, [page 44] parce que son pays est long, étroit et entouré de voisins avides de ses bleds qui [l'afferm ?] bientost.

Ils m'ont dit tous trois, surtout l'abbé Friti, que trois [groupes ?] s'occupent excessivement sérieusement du défrichement et des marais pontins<sup>2758</sup>.

Le pape actuel<sup>2759</sup> estoit un abbé galant. Comme il est le premier qui se soit coiffé en abbé du monde depuis l'usage des perruques, on le nomme à Rome Pie 6 et Perruque 1<sup>ère</sup>.

Il n'a pas imité la sobriété de Clément 14<sup>2760</sup> et quand on luy a demandé à son avènement comment il vouloit être nourri, il a répondu comme [?], en pape<sup>b</sup>.

Le plus souvent, quand il est sorti de table, on luy laisse une bouteille de vin de Tokai, Champagne ou autres. Il en boit tout seul petits à petits coups de façon qu'on la trouve souvent vuide et quelquefois sa sainteté de très bonne humeur.

J'ay demandé à l'abbé Friti si dans cet état il est infailible<sup>2761</sup>, ce qui ne l'a pas trop scandalisé.

Cet abbé Friti est le père Friti barnabite<sup>2762</sup> qui est devenu de barnabite abbé, je ne sçais comment. Je me souviens de l'avoir déjà vu à Paris à l'Académie.

<sup>2755</sup>L'abbé Fritti, déjà nommé.

<sup>2756</sup>Gorani, Giuseppe (1740 - 1819), il a écrit les *Mémoires pour servir à l'histoire de ma vie*.

<sup>2757</sup>Léopold II (né au château de Schönbrunn le 5 mai 1747, et mort à Vienne le 1<sup>er</sup> mars 1792) a dirigé la Toscane de 1765 à 1790, frère de Joseph II.

<sup>2758</sup>L'assèchement des marais pontins était un projet qui avait déjà cours au Moyen-Âge et auquel Léonard de Vinci lui-même s'était attelé.

<sup>2759</sup>Pie VI, Giannangelo, comte Braschi, né à Cesena, en Romagne, le 25 décembre 1717, mort à Valence le 29 août 1799.

<sup>2760</sup>Giovanni Vincenzo Antonio Ganganelli (Sant'Angelo in Vado, près de Rimini, 31 octobre 1705, Rome, 22 septembre 1774), élu pape le 19 mai 1769 sous le nom de Clément XIV.

<sup>2761</sup>Allusion au débat sur l'infailibilité pontificale, qui ne fut tranché qu'au premier concile de Vatican en 1870.

<sup>2762</sup>Les Barnabites sont un ordre Religieux fondé en 1530 à Milan (Italie) par Antoine-Marie Zaccaria (né 1502 à Crémone (Italie), décédé en 1539). Ils ont été appelés Barnabites parce que le centre de leurs activités se tenait au cloître de l'église Saint Barnabé à Milan. Ils se consacrent au ministère paroissial, à l'éducation de la jeunesse, à la prédication, aux missions. Ils font vœu de ne pas rechercher les dignités de l'Église.

<sup>a</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont soulignés.

---

C'est un fameux géomètre qui a donné de sçavans mémoires, nommément sur le problème des trois corps<sup>a</sup>.

Il habite à Milan. Il est venu icy passer seulement cinq ou six jours pour voir Genève avec le comte de Gorani qui est aussi homme de lettres et de plus a été homme de guerre et [a] beaucoup servi dans la dernière guerre. Il a apparemment quitté le service. Ils ont passé par le Simplon où ils jurent de ne repasser de leur vie car c'est un chemin affreux. Ils retournent par le Grand Saint-Bernard.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur le même mot.

[page 45]

Genève, 29 aoust, f[euille] 4

Sur les glaciers, v[oir] aussi Genève<sup>a</sup>, 29 aoust, f[euille] 8

Le guide de Chamouny ou Chamonix, Michel Pacard ou Paschal<sup>2763</sup> est celui qui a amené nos albinos à Genève.

J'ay eu encore des conversations avec luy.

1° Sur les arbres qu'il m'envoyera, v[oir] la copie de la lettre contenant ma commission<sup>2764</sup>.

2° Sur les glaciers et en voicy le résultat.

Toute la côte des glacières de Chamouny c'est-à-dire du Montanvert, du Mont-Blanc, etc. est de granite ou serpentine dont il m'a déjà donné un échantillon et c'est dans cette pierre qu'on trouve le cristal de roche.

Toute la côte de Breven qui est de l'autre côté de la vallée de Chamouny est d'un talc dont il m'a aussi donné échantillon. On en tire des lames minces et transparentes que les gens du pays nomment argent de poule.

Le bout est derrière le Breven et du côté du lac de Genève. La pierre de cette montagne glacée est une ardoise où on trouve non de gros cristaux mais de petites pointes de cristal, il ne m'en a pas encore donné d'échantillons mais il doit m'en envoyer.

Il m'a donné aussi des échantillons d'un amyanthe blanc comme le plus beau lin et j'ay oublié de luy demander 1° sur quelle montagne on le trouve, 2° s'il n'y en a que de blanc et s'il y en a de gris comme dans les Pyrénées, 3° si on le file comme dans la vallée de Luz près de Bagnières. J'ay oublié de demander tout cela<sup>b</sup>.

Je crois qu'il m'a dit qu'il en vient sur différentes espèces de pierres, rocs, ardoises, etc.

Quant au cristal dont il m'a déjà<sup>c</sup> donné un échantillon, voicy ce que j'ay retenu. Le cristal de roche est toujours attaché à ce qu'ils appellent la mère du cristal ou le [page 46] marbre du cristal. Ce prétendu marbre ou mère est une autre cristallisation jaunâtre. On la verra sur mon échantillon.

Le cristal de roche ne se trouve que dans des cavités du roc, soit granite, soit serpentine. On voit à l'extérieur de grosses plaques de ce marbre, qui sans doute

---

<sup>2763</sup>Voir le dictionnaire biographique.

<sup>2764</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 11 pages 118 et suivantes.

<sup>a</sup>Corrigé sur « de Coppet, f[euille] 1, f[euille]1 ».

<sup>b</sup>L'expression « J'ay oublié de demander tout cela » est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus pâle.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

se sont formées dans les fentes du roc. C'est là qu'on attaque la roche, soit avec le marteau, soit avec la poudre. Je m'en informeray plus exactement.

On trouve dans la cavité les aiguilles de cristal tenant à ce marbre comme une cristallisation aux parois d'un vase et de haut en bas ou de tous les côtés encore comme les cristallisations artificielles. Au fond de la cavité, il y a toujours une terre glaise verdâtre et de l'eau.

La plupart des cristaux sont blancs. Il y en a cependant de différentes couleurs, de jaunâtres, même de noirs et il m'a promis des échantillons, tant de ces cristaux de différentes couleurs que de la terre glaise. V[oir] la liste de la commission que je luy ay donnée<sup>2765</sup>.

---

<sup>2765</sup>Voir dans le carnet du voyage en Suisse 11 la liste des demandes de Malesherbes à Michel Pacard.

[page 47] Paccard m'a donné son adresse. Son nom est Paschal qu'on prononce en patois Pacard.

Il prétend qu'il ne faut pas écrire Chamouny mais Chamonix<sup>a</sup>. Cependant, tous les livres et les carthes disent Chamouny, et j'ay vu une lettre qui luy a été remise et qui estoit adressée à Chamouny.

---

<sup>a</sup>Ce nom est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.



[page 48]

29 aoust  
À Genève, f[euille] 5

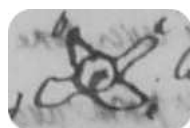
La machine pour élever les eaux a été anciennement construite par Monsieur Abeille<sup>2766</sup>. Quelques perfections y ont été ajoutées depuis par Monsieur Martin le fameux fondeur de canons de France, enfin par Monsieur Granon, Genevois.

C'est le Rhosne dont le cours est excessivement rapide qui fait tourner une grande roue et on m'a fait observer que les aubes de la roue frappent l'eau par leur plan. C'est un défaut dont l'effet est quelquefois que les planches sont cassées par le choc. J'en ay vu plusieurs dans cet état.

La roue fait tourner deux cylindres qui luy sont encastrés. Un qui marche et l'autre de relais pour travailler quand il y a quelque chose à raccommoder sans que la ville manque d'eau.

Le cylindre fait mouvoir six pompes dont trois élèvent l'eau très hault dans l'aqueduc destiné pour la haute ville, d'autres beaucoup plus bas dans celuy de la basse ville. Ces six pompes sont placées alternativement.

Le cylindre les lève par un mouvement très doux. Il est armé de six pouces de fonte à quatre cornes<sup>a</sup>, une pour chaque pompe dont chacune dans la révolution du cylindre fait hausser et laisse tomber quatre fois la pompe. En voicy la figure.



Le centre a<sup>b</sup> est une<sup>c</sup> traverse du cylindre. b, c, d, e<sup>d</sup> est la pièce de fonte à quatre cornes. Ces cornes sont arrondies et elles prennent le piston de la pompe par un rouleau tournant [page 49] ou poulie, ce qui rend le mouvement encore plus.

Ces rouleaux ou poulies sont entièrement en fonte pour les trois pompes qui portent l'eau très hault et de bois armé de fonte pour les<sup>e</sup> trois qui ne portent l'eau que dans la basse ville.

---

<sup>2766</sup>Louis-Paul Abeille, ingénieur, inspecteur général des manufactures, secrétaire du bureau du conseil de commerce, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « la ».

<sup>d</sup>Ces quatre lettres sont soulignées.

<sup>e</sup>Corrigé sur « celles ».

Les pièces de fontes sont arrangées sur le cylindre de façon que les cornes des unes ne sont pas vis à vis de celles des autres, en sorte qu'à chaque moment la machine fait un effet égal.

Il y a un fourneau à peu près comme ceux des baignoires dont<sup>a</sup> les deux issues sont par en hault et dont le fond est<sup>b</sup> le charbon est au fond du réservoir dans lequel les pompes portent l'eau pour fondre les glaçons qui pourroient s'y trouver dans les gélites<sup>c</sup>.

Monsieur l'abbé Marie<sup>2767</sup> et Monsieur d'Entand<sup>2768</sup> grand physicien avec qui j'y étois [remarquèrent?] aux salines de Bevieux<sup>d2769</sup>, Bex où j'ay aussi<sup>e</sup> été [voir] l'industrie avec laquelle on ne perd pas une goutte d'eau de la grande roue souterraine dont j'ay parlé et qui estoit indiquée dans le mémoire de Monsieur de Montigny<sup>2770</sup>.

J'ay été chez une ouvrière en chaînette pour les [?] de montres. Il n'y en a qu'un ou au plus deux qui fassent le même ouvrage à Paris.

On a une plaque d'acier excessivement mince et polie. On y marque des points à la machine espacés avec une régularité microscopique. Ensuite, on y fait<sup>f</sup> des trous à chaque point avec une petite aiguille à deux dents qu'on frappe d'un petit coup de marteau. Ensuite, on fait passer la plaque sous une sorte de petite [?] pince<sup>g</sup>. On en frappe un coup, on fait tomber sur une carthe un morceau d'acier existant dans l'espace de deux trous.

[page 50] J'aurais dû regarder ces petits fragmens à la loupe. J'ay eu tort de ne le pas faire. C'est ce qui fait que je n'ay pas compris comment l'ouvrière a arraché à la main avec une sorte de petite aiguille ces morceaux l'un à l'autre et leur continuité fait la chaînette. Ensuite, on polit la chaînette entière et quelquefois on a le malheur de la casser. Il m'a paru qu'il faut pour cet ouvrage une excellente vue et une grande adresse des doigts. Voilà tout ce que j'y ay compris.

Une ouvrière ne gagne pas trente sols par jour, monnoye de France. Une maîtresse gagne davantage.

Celle que j'ay vue est femme d'un notaire employé dans la ville.

<sup>2767</sup>Auteur de *Diverses observations minéralogiques*.

<sup>2768</sup>Pierre-Gédéon Dentand, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2769</sup>Les salines du Bexvieux sont dans le canton de Berne.

<sup>2770</sup>*Mémoire sur les salines de Franche-Comté*, bulletin de l'Académie des Sciences, 1762, pages 102-130.

<sup>a</sup>Corrigé sur « qui ».

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « été ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « met ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « embrasse ».

Elle avoit à côté d'elle un mémoire raisonné imprimé sur quelques affaires de la ville qu'elle tiroit dans ses momens de loisir. Son laboratoire est à un cinquième étage.

Il y a cinq grandes manufactures d'horlogerie en Europe à ce qu'on m'a dit. Celle qui travaille le plus est Londres, ensuite Genève, ensuite Neuchâtel, ensuite Augsbourg, ensuite Paris.

[page 51]

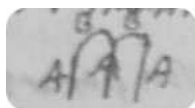
À Genève, 29 aoust, f[euille] 6

La ville de Genève est coupée par les deux bras du Rhosne et l'isle<sup>2771</sup> qui est entre deux. La communication par quatre ponts de bois.

Les quais qui pourroient être très beaux n'existent<sup>a</sup> point. Il y a des maisons de marchands sur le bord même du lac. On n'y voit le lac ou le Rhosne que par des échappées. Les environs depuis Millery<sup>2772</sup>, les Voirons<sup>2773</sup>, le Môle<sup>2774</sup>, la [m ?] de Salève<sup>2775</sup>, celle de Simonnet, rappellent le Jura<sup>b</sup>.

La ville est haute et basse. Il y a de superbes maisons dans la partie haute avec des jardins<sup>c</sup> soutenus sur des terrasses énormes par leur hauteur. Les rues basses sont le quartier du peuple. Il y a de ces rues où les maisons sont à cinq et six étages et le haut de vastes auvents en voûte qui diminuent la lumière, mais augmentent l'ombre dans la rue.

J'ay revu depuis ces auvens avec plus d'attention. Ils sont de bois et ont pour point d'appuy d'énormes poutres de sapin debout AAA<sup>d</sup> à neuf ou dix pieds<sup>2776</sup> du mur, énormes puisqu'elles portent sur la pièce et [m ?] on fait des maisons de cinq étages. C'est de l'une de ces pièces à l'autre que sont le centre de bois BB.



Des goutières de fer blanc descendent jusqu'en bas l'eau des pluyes<sup>e</sup>.

La ville pavée en cailloux roulés, et bâtie principalement comme Berne en mollasse, pierre de grain. Il y en a de dure et de tendre dont j'ay des échantillons. Il y a aussi quelques maisons bâties avec plus grande dépense en grès dur venant de Savoye à<sup>f</sup> ce qu'on m'a dit. Je n'en ay pas d'échantillons.

<sup>2771</sup>Aujourd'hui l'île Rousseau.

<sup>2772</sup>Rhône, arrondissement de Lyon, canton de Givors.

<sup>2773</sup>Les Voirons (alt. 1450m) sont une montagne des Préalpes située dans le département de la Haute-Savoie.

<sup>2774</sup>Le Môle est une montagne de Haute-Savoie de 1 863 m d'altitude.

<sup>2775</sup>Le Salève est une montagne des Préalpes située dans le département de la Haute-Savoie

<sup>2776</sup>Environ 3 mètres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « n'exit ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « les environs depuis Millery » est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus pâle.

<sup>c</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Ces trois lettres sont rajoutées en interligne.

<sup>e</sup>L'expression depuis « J'ay revu depuis ces auvens » est rajoutée en bas de page avec un signe de renvoi.

<sup>f</sup>Corrigé sur « je n'a ».

P[age] 1 j'en ay depuis pris échantillon. Ce grès qui n'est peut-être qu'une mollasse plus dure vient du côté de la montagne de Sallenche. C'est une prairie et des allées<sup>a</sup>.

Les promenades sont le plein palais hors des murs et des portes de la ville. Le bastion bourgeois ou tout simplement le bastion où il y a de beaux arbres et de [?]. La treille allée en terrasse qui est la promenade la plus fréquentée. Il y a encore une autre promenade peu fréquentée et plantée par Monsieur Cramer<sup>2777</sup> pendant son administration. Son nom est l'antoinne<sup>2778b</sup>.

[page 52] Les environs de Genève sont charmans.

J'ay été à Cossonay<sup>c2779</sup> chez Monsieur Trembley<sup>2780</sup> et chez Monsieur de l'Orme. Du<sup>d</sup> côté de [?], autre belle vue à Saint-Jean<sup>2781</sup> où on voit le Rhosne sortir du lac<sup>e</sup>.

J'ay été à Genthod<sup>2782</sup> du côté de Versoy chez Monsieur Bonnet<sup>2783</sup>.

À [Sechaon?] chez Madame Labat<sup>2784</sup> du même côté. On m'a beaucoup parlé de Saconay<sup>f2785</sup> qui est aussi de ce côté-là.

À la [Bussière?] chez Monsieur le procureur général Tronchin<sup>2786</sup> où j'ay encore passé depuis en allant de Genève à Carrouge, route d'Annecy et d'Aix.

<sup>2777</sup>Jean Cramer (1701-1776), pour plus de détails voir le dictionnaire biographique.

<sup>2778</sup>En réalité la promenade Saint-Antoine.

<sup>2779</sup>Cossonay, Suisse, canton de Vaud, chef-lieu de district.

<sup>2780</sup>Abraham Trembley (1710-1784), naturaliste genevois, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2781</sup>Suisse, canton du Valais, district de Sierre.

<sup>2782</sup>Suisse, canton de Genève.

<sup>2783</sup>Bonnet, Charles (1720-1793), pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2784</sup>Madame Tronchin-Labat.

<sup>2785</sup>Grand-Saconnex, Suisse, canton de Genève.

<sup>2786</sup>Jean-Robert Tronchin (1710-1792), a été Procureur général de la République de Genève entre 1760 et 1767; il a notamment laissé de nombreux réquisitoires.

<sup>a</sup>L'expression depuis « page 1 » est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus pâle.

<sup>b</sup>L'expression depuis « il y a même une autre promenade » est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus pâle.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « Cessenay ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « une autre ».

<sup>e</sup>L'expression depuis « J'ay été à Cossonay » est rajoutée en bout de ligne et entre deux paragraphes, isolée par un trait vertical.

<sup>f</sup>Ce nom est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

À Coligny<sup>2787</sup> chez Monsieur Huber<sup>2788</sup> où il y a de charmans points de vue sur le lac. Coligny est sur le lac au-dessus de Genève allant du côté de Thonon, d'Évian, etc.

J'ay été avec Madame d'Enville à sept heures du matin à pied aux Délices<sup>2789</sup> qui appartiennent à un autre Monsieur Tronchin<sup>2790</sup>. On n'y voit qu'au loin du lac et point [?]. Je n'ay pas été à Thonon, à [?], ni Aix. On dit que cette côte est très remarquable pour la vue.

Passé Évian, on ne peut suivre cette côte jusqu'à [Tuillerie?]<sup>2791</sup> et Saint-Gingon<sup>2792</sup> que par eau ou par des chemins sur la côte qu'on ne peut faire qu'à mulet ou à pied.

J'ay déjà parlé, à ce que je crois, du port qui est fermé par des chaînes et qu'on ne voit que par des échappées. Il y a beaucoup de bâtimens construits sur pilotis. L'un est la machine pour élever des eaux dont je parle dans une autre feuille<sup>2793</sup>, plusieurs sont des corps de garde. Il y en a un où j'ay été et j'ay été étonné de n'y trouver que deux rangs de latrines pour le public. Une, dit-on, pour hommes et l'autre pour femmes. Mais comme elles sont ouvertes à tout venant, je doute que des femmes puissent y aller. Elles sont d'ailleurs très propres. Il y a de petits ponts de bois aussi sur pilotis allant ou à ces bâtimens ou à des batteaux. Un<sup>a</sup> bateau de blanchisseuses fixe et couvert de tuiles a coulé à fond par la violente bise d'hier.

<sup>2787</sup>Suisse, canton de Genève.

<sup>2788</sup>François Huber, né le 2 juillet 1750 à Genève, mort le 22 décembre 1831 à Lausanne, fils du peintre Jean Huber, il épouse en 1776 Marie-Aimée Lullin. Il fait ses études à l'académie de Genève (avec Horace Bénédicte de Saussure). Malgré une cécité contractée dans l'adolescence, il se passionna pour l'histoire naturelle et poursuivit ses observations avec l'aide de sa femme et de son domestique François Burnens. Ses *Nouvelles observations sur les abeilles* (1792; trad. anglaise 1806; nouvelle éd. 1814), adressées à son maître Charles Bonnet, firent sensation par leur nouveauté et leur exactitude et lui valurent le surnom de « Huber des abeilles ». Ses travaux sur la respiration des abeilles l'amènèrent à collaborer avec Jean Senebier pour des recherches publiées dans les *Mémoires sur l'influence de l'air et de diverses substances gazeuses dans la germination de différentes graines* (1801). Membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris (1813).

<sup>2789</sup>Demeure près de Genève appartenant à la famille Tronchin dans laquelle Voltaire s'est installé en 1755.

<sup>2790</sup>Théodore Tronchin (1709-1781). Il est le médecin de Voltaire aux Délices. Dans une lettre de 1755 Rousseau expose son cas au docteur. Il se rend à Paris en 1756 pour inoculer à la vaccine (vaccination contre la variole) les enfants du duc d'Orléans.

<sup>2791</sup>Meillerie, Haute-Savoie, arrondissement de Thonon-les-Bains, canton d'Évian-les-Bains.

<sup>2792</sup>Saint-Gingolph, Haute-Savoie, arrondissement de Thonon-les-Bains, canton d'Évian-les-Bains. Actuellement, le village de Saint-Gingolph est séparé par la frontière franco-suisse, matérialisée par la rivière de la Morge. Il existe aussi une commune de Saint-Gingolph du côté suisse.

<sup>2793</sup>Voir page 48, feuille 5 de Genève, datée du 29 août.

<sup>a</sup>Corrigé sur « celui ».

Cette bise qui a mis le feu à un des sommets du Mont Jura vers Gex et la Faucille [page 53] a aussi causé dans le port quelques malheurs et encore plus de dangers, auxquels on a remédié avec<sup>a</sup> de grandes peines. Les bâtimens à l'ancre se heurtoient et quelquefois les câbles se rompoient. L'eau estoit sur les quais où les voitures ne pouvoient pas passer, et les hommes ne passoient que sur des planches. Ce grand malheur faisoit en même tems un spectacle horrible mais superbe. Pour en jouir, et en général pour jouir du lac étant dans la ville, il faut aller à l'extrémité vers la Savoye, vis-à-vis de Cologny, dans l'entrée où on nourrit dans des cages trois aigles armés de la ville<sup>2794</sup> comme à Berne des ours. Un ouvrage avancé de la place est en dehors et les fossés de cet ouvrage sont toujours pleins de l'eau du lac. Par cette bise, les vagues<sup>b</sup> franchissoi[en]t les remparts de cette fortification basse, et couloient dans les lisses en cascades. Le soleil y faisoit des iris<sup>c</sup>. On m'a dit que rien n'estoit plus magnifique, malheureusement je ne l'ay pas vu.

Sans se trouver dans ce moment critique, je conseille à ceux qui iront à Genève d'aller à cette pointe pour bien voir le lac.

d

J'ay été au temple Saint-Pierre, le principal de la ville, c'estoit une église catholique<sup>2795</sup>. Ce qui faisoit le [?] et l'autel fait à présent des bancs destinés aux 25 et aux Deux Cens. Il y a une chaire peu exaucée et au-dessus le banc du chantre. Ce chantre est Monsieur Bourrit qui joint à ses autres talents celui d'avoir une voix de tonnerre et très belle pour le plein chant. Je l'ay entendu ces jours passés d'une maison voisine. Il y a une belle orgue. Le tombeau du duc et de la duchesse de Rohan<sup>2796</sup> sont dans une chapelle hors de l'église de marbre noir que je crois de Saint-Tryphon. Ce monument très simple au-dessus une statue du duc en marbre blanc qui n'est pas belle. Le portail de l'église est construit depuis une vingtaine

---

<sup>2794</sup>Voir sur cela les questions qu'a posées Malesherbes, carnet du voyage en Suisse, 11.

<sup>2795</sup>C'était même la cathédrale.

<sup>2796</sup>Rohan épousa la fille du ministre protestant d'Henri IV, Sully, qui tomba en disgrâce à l'assassinat du roi de France et à l'arrivée du Cardinal de Richelieu. Avec l'accord du Roi Louis XIII, Rohan fut chargé de missions diplomatiques, politiques et militaires, notamment dans les Grisons pour occuper certains cols stratégiques et pour arracher la Valteline à l'ennemi. Il se comporta en héros, mais il fut contraint de se retirer suite à une retentissante trahison. Il reprit les armes à la demande du Duc allemand de Saxe-Weimar contre les Austro-Espagnols et périt à Rheinfelden à 59 ans. À sa demande, sa dépouille fut ramenée à Genève, sa patrie spirituelle. Les obsèques furent célébrées en la cathédrale de Genève le 27 mai 1638.

<sup>a</sup>Ce mot surmonte le mot « par ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « l'eau du lac ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « arve ».

<sup>d</sup>Un trait horizontal barre toute la page.

d'années<sup>2797</sup>. On le dit beau. Les colonnes sont d'un marbre rouge que je crois de roche.

[page 54] Il y a une place devant le temple<sup>2798</sup>, mais le temple même n'est pas isolé. Il y a [à] côté un autre bâtiment qu'on conserve parce qu'il sert à différens usages. On le nomme je ne sçais pourquoi les machabies<sup>2799</sup>.

Quand le temple fut construit, Monsieur de Voltaire qui estoit dès lors dans le pays vint le voir et les grands honneurs luy furent rendus, c'est-à-dire que les deux principaux magistrats l'accompagnèrent en grand cérémonial, le mettant au milieu d'eux. Il reçut cet hommage avec dignité, à cela près que quand il vit ce bâtiment qui [tenoit ?] à l'aspect du temple, il leur dit du ton de commandement et de sa plus grosse voix [mettez ?] te moy à bas les machabés<sup>a</sup>. Les deux [graves ?] magistrats (dont l'un estoit le sieur Chateauvieux<sup>2800</sup> que j'ay vu et l'autre je crois Monsieur Saladin<sup>2801</sup>) restèrent ébahis et stupéfaits.

b

J'ay été à la bibliothèque de Genève<sup>c</sup> où j'ay été reçu par Monsieur Diodati<sup>2802</sup> qui passe pour un homme de beaucoup de mérite et à l'extérieur le plus prévenant<sup>d</sup>. Il m'a montré entre autres une édition faite en Italie de Saint-Augustin. On le tire parti purgé des [ ?] dont les hérétiques pouvoient se prévaloir<sup>e</sup> comme

<sup>2797</sup>Les travaux sont dus à l'architecte Benedetto Alfieri dont les plans furent exécutés de 1752-56. Il s'agissait un portique néo-classique considérable qui s'adossa sur toute la largeur de la basilique, portique formant narthex symétrique flanqué de murs massifs se terminant à l'ouest par des pilastres et des trois quarts de colonnes. Ceux-ci formèrent un péristyle saillant qui s'ouvrait sur la place par un escalier imposant. Une travée de la nef fut sacrifiée pour édifier cette construction néo-classique.

<sup>2798</sup>Actuelle place Cour saint-Pierre.

<sup>2799</sup>La chapelle des Macchabées date de 1397-1405, le maître d'œuvre Colin Thomas et les débuts de l'architecture gothique flamboyante. Le décor est de Giacomo Jaquerio.

<sup>2800</sup>Certainement Vasserot de Châteauvieux.

<sup>2801</sup>Jean-Louis Saladin. Il fit des études de théologie mais termina ses études bien avant l'âge prescrit. N'obtenant pas de dispense, il se vit obligé de renoncer au ministère ecclésiastique. Il se fit remarquer à la cour de France et d'Angleterre. Il occupa de hautes fonctions, le roi George II le nomma son résident à la cour de France.

<sup>2802</sup>Famille de notables de Genève, immigrée de Lucques au xvi<sup>e</sup> siècle Les Diodati remontent à Deodato, qui vivait à la fin du xii<sup>e</sup> siècle à Coreglia en Toscane. Dès la fin du xiii<sup>e</sup> siècle, ils exercèrent la profession de médecins-chirurgiens d'abord à Coreglia, puis à Lucques. Au xv<sup>e</sup> siècle, ils entrèrent, grâce à des alliances, dans le milieu dominant des marchands-banquiers et accédèrent aux charges communales. Celui qu'a rencontré Malesherbes doit être Gabriel Diodati.

<sup>a</sup>L'expression « [mettez ?] te moy à bas les machabés » est soulignée.

<sup>b</sup>Un trait horizontal barre toute la page.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>L'expression « qui passe pour un homme de beaucoup de mérite et à l'extérieur le plus prévenant » est corrigée en interligne sur « que j'ay pris en amitié sur son extérieur ».

<sup>e</sup>L'expression « des [ ?] dont les hérétiques pouvoient se prévaloir » est soulignée.



un Horace ou un Juvénal [senit expurgatas ?]<sup>a</sup>. J'imagine que cette [d ?] est connue<sup>b</sup> dans les autres bibliothèques.

Il m'a fait voir aussi un journal œconomique de la dépense de Philippe le Bel dans un voyage. Ce journal<sup>c</sup> est sur des<sup>d</sup> planches cirées écrites<sup>e</sup> très fin avec une pointe, et beaucoup<sup>f</sup> de mots sont<sup>g</sup> tout à fait oblitérés. Monsieur Cramer<sup>2803</sup>, le fameux géomètre a eu la patience de déchiffrer ce m[anu]s[crit] à la loupe. Sans cela, il<sup>h</sup> seroit impossible de deviner et annuler les lacunes. Ce m[anu]s[crit] de Monsieur Cramer est à la bibliothèque<sup>i</sup> avec le texte copié en encre noire, les lacunes et supplémens en encre d'une autre couleur.

J'ay vu aussi des morceaux du berceau de l'imprimerie. Monsieur Diodati<sup>j</sup> juge le procès pour Harlem contre Mayence. Il pense que Guttenberg de Mayence avoit été garçon ou apprenti<sup>k</sup> du véritable inventeur<sup>l</sup>, qu'à<sup>m</sup> Harlem on a imaginé les caractères mobiles mais qu'on ne les a exécutés qu'en bois et que l'invention de Guttenberg est de les avoir fait<sup>n</sup> en fonte<sup>2804</sup>.

---

<sup>2803</sup>Gabriel Cramer, géomètre, né à Genève en 1704, mort en 1752, libraire de Voltaire, qui l'appelait tantôt le beau Crâmer et tantôt le marquis.

<sup>2804</sup>Les villes de Harlem en Hollande et Mayence en Allemagne se sont longtemps disputées l'honneur d'avoir hébergé le premier typographe : Laurent Coster pour les habitants du Nord, Johannes Genfleisch, alias Gutenberg, orfèvre de son état, pour les bords du Rhin.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur deux mots illisibles.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « qui ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>f</sup>Corrigé sur « en ».

<sup>g</sup>Rajouté en interligne.

<sup>h</sup>Rajouté en interligne.

<sup>i</sup>L'expression « Ce m[anu]s[crit] de Monsieur Cramer est à la bibliothèque » est corrigée en interligne sur « et ce manuscrit y est ».

<sup>j</sup>Ce nom est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>k</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « au ».

<sup>l</sup>Ces trois mots sont en interligne au-dessus du signe . . . .

<sup>m</sup>Corrigé sur « à Harlem ».

<sup>n</sup>Corrigé sur « fondre en fonte ».

[page 55]

À Genève, 29 août, f[euille] 7

J'ay été à l'hôpital<sup>2805</sup> et non<sup>a</sup> à la bourse française<sup>2806</sup>.

L'hôpital de Genève ne consiste pas dans de grandes salles comme ceux de France et Monsieur Cabanis qui m'y a mené trouve que la méthode française vaut mieux à cet égard et pour la facilité du service en ne multipliant pas les personnes pour chaque salle et pour la salubrité, l'air se renouvelant mieux dans de vastes pièces, surtout si on y faisoit une cheminée au milieu [au lieu ?] de tous les côtés, d'autres personnes préfèrent la méthode de Genève.

Je n'y ay pas vu de salle de plus de trente lits : il y en a deux de ce genre pour les malades, l'une pour hommes, l'autre pour femmes. Ainsi, il n'y a dans l'hôpital de cette grande ville que soixante lits de malades. Cependant, on ne refuse point et il n'y a point [d ?], point d'exemples de deux dans le même lit. La raison en est 1° que le même hôpital estant pour les pauvres et pour les malades, ceux de petites maladies sont dans les chambres des pauvres, 2° qu'il y a beaucoup d'assistance domiciliaire, ce qui vaut bien mieux que les hôpitaux quand ces secours sont distribués avec intelligence.

La même maison est icy hôpital des pauvres, hôpital des malades, maison des foux et maison de correction qu'on nomme la discipline<sup>2807</sup>.

<sup>2805</sup>En 1535 à Genève, le Conseil général décida de créer un hôpital général, appelé alors « grand hôpital des pauvres » et accueillant malades et nécessiteux. Ce dernier fut logé dans le couvent des Clarisses que les sœurs venaient d'abandonner. L'aspect général du bâtiment resta inchangé. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les autorités décidèrent de faire construire sur le même emplacement un nouvel hôpital qui devait être plus imposant, grandeur de la République oblige. La construction du nouveau bâtiment débuta en 1706 et s'acheva en 1712.

<sup>2806</sup>Il s'agit de l'organisation d'aide et de secours aux réfugiés français pour cause de religion.

<sup>2807</sup>L'Hôpital général comprenait des locaux dits « de correction » ou « chambre de discipline » destinés à enfermer ces personnes. La Discipline était logée à l'arrière de l'Hôpital. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les autorités décidèrent la construction d'un bâtiment spécifique réservé aux scélérats et c'est l'emplacement de l'ancienne prison de Saint-Antoine qui fut choisi. Les travaux de construction commencèrent en 1711 et les premiers pensionnaires entrèrent à la nouvelle discipline deux ans plus tard. Une grande cour séparait la discipline de l'hôpital. Elle liait également les deux bâtiments en donnant à l'ensemble une cohérence architecturale.

<sup>a</sup>Corrigé sur « à la ».

[page 56] Je n'ay pas entré dans l'hôtel-de-ville<sup>2808</sup> ny dans le lieu où se rend la justice.

Je sçais que quand un homme est condamné à mort, le jugement luy est prononcé dans la rue. Les magistrats (les vingt-cinq) sont assis sur un banc. Le patient amené, mis à genoux, le peuple présent, on luy lit sa sentence.

Il y a quelque tems qu'un gentilhomme, homme de grande naissance<sup>a</sup> savoyard, ayant commis un crime sur le territoire, sa grâce, c'est-à-dire commutation de peine en<sup>b</sup> prison perpétuelle fut accordée par les Deux Cens sur la recommandation du Roy de Sardaigne par égard pour sa famille, mais il falloit toujours subir la peine de la prononciation publique du jugement. Il entra en fureur et dit qu'il auroit mieux aimé ne point obtenir sa grâce que de subir cette cérémonie infamante. Il est à présent en France.

J'ay vu un [?] le bonheur des villes impériales d'Allemagne où les magistrats et le pays les ont [f?] loin et le procureur juge, ce qui prévient les troubles<sup>c</sup>.

Je ne parlerai point icy en détail des grandes [?] de la République. Elles sont dans les livres.

Les chefs du peuple sont Messieurs Turretini, ancien syndic et de très ancienne famille<sup>2809</sup> et un Monsieur du Roveray<sup>2810</sup>, avocat ou notaire<sup>d</sup> qu'on m'a montré dans la rue et que je n'ay pas vu chez Madame d'Enville. Ils sont des vingt-cinq et on dit que ce sont eux qui travaillent à un code, que les 200 parmi<sup>e</sup> lesquels les négatifs ou aristocrates sont les plus forts ne voudroient pas passer. Mais le peuple ou le parti des représentans est le plus fort ne [?] pas celui que Monsieur Tronchin l'ancien<sup>f</sup>, proc[ureur] g[énéral], Monsieur Cramer et les autres autorités proposeroient.

Monsieur Deluc le grand physicien<sup>2811</sup> a été jadis le chef du parti représentant, c'estoit un sentiment héréditaire, son père horloger (quoyqu'originellement gentilhomme françois) étoit un des plus violens du parti populaire en 1734 et 1738 et Monsieur Cramer m'a conté des anecdotes, des querelles enfantines, de luy et de

<sup>2808</sup>L'Hôtel de Ville est le siège non pas des autorités municipales, mais des deux Conseils de la République et canton de Genève : le Grand Conseil (législatif) et le Conseil d'État (exécutif).

<sup>2809</sup>Turretini, riche famille de banquiers italiens implantés à Genève. Il s'agit ici d'Albert (1753-1826).

<sup>2810</sup>Jacques Antoine du Roveray, procureur Général de Genève (1747-1814).

<sup>2811</sup>C'est ici Jean-André.

<sup>a</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « luy ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « J'ay vu un [?] le bonheur des villes impériales » est rajoutée entre deux paragraphes, isolée par un trait vertical.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « qui sont ».

<sup>f</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne au-dessus de « le père ».

Monsieur Deluc. Aujourd'hui, Monsieur Deluc, physicien<sup>a</sup> est établi en Angleterre, son frère le naturaliste<sup>2812</sup> reste à Genève et on dit que les deux<sup>b</sup> frères considèrent que les représentans actuels sont trop [loin ?].

[page 57] Tous deux, malgré les brouilles, vivent en apparence d'amitié et à ce qu'on m'a dit en amitié sincère avec plusieurs chefs du parti aristocratique.

Monsieur Dentand, très bon physicien, jeune homme revenu depuis peu de Hollande où il a je crois élevé les enfans du greffier Fugal. Il est trop jeune et trop nouvellement de<sup>c</sup> retour pour [?] dans la République. Cependant, il passe pour un démocrate zélé, un aristocrate de mes amis espère qu'il reviendra à la façon de penser moderne de Monsieur Deluc.

Le représentant que j'ay le plus vu chez Madame d'Enville et même avec elle chez des gens qui ne l'aiment pourtant guères est Monsieur Moulletou de Montpellier<sup>2813</sup>, bourgeois de Genève ne pouvant pas être [?oyer] puisqu'il n'y est pas né, ny par conséquent dans les vingt-cinq mais qui est dans les Deux Cens. C'est l'ami intime de J[ean]-J[acques] Rousseau. Il croit que Monsieur du Perrou de Mulhouse<sup>2814</sup> dont j'ay beaucoup entendu parler dans cette ville et que je n'y ay pas vu a la<sup>d</sup> la plus grande pensée des [?] pour donner une collection des œuvres de ce philosophe, mais ils n'ont pas ces mémoires, Monsieur Moulletou croit que Rousseau les a confiés à un Anglois dont il ne sçait pas le nom mais dont il sçait la demeure en Angleterre<sup>2815</sup>. Monsieur Moulletou a un fils qui<sup>e</sup> à présent s'élève à Rouen et qu'il regarde comme un prodige<sup>2816</sup>.

Monsieur Turretini l'ancien syndic, de famille noble italienne est très<sup>f</sup> considéré à Genève, estoit avant les troubles avec Monsieur Cramer l'âme des conseils. Les divisions publiques les ont éloignés. Ils ont toujours ensemble l'air de la politesse.

<sup>2812</sup>C'est ici Guillaume Antoine, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2813</sup>Moulletou, Paul-Claude (1731 - 1797). Né à Montpellier, issu d'une famille protestante aisée, il fit ses études à Genève et fut un ami de Rousseau, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2814</sup>Du Peyrou, Pierre-Alexandre, voir ci-dessus.

<sup>2815</sup>Est-ce Davenport, Richard 1706 (ou 1707) - 1806, avec lequel Rousseau se lie durant son séjour en Angleterre, et dont il accepte, après la brouille avec David Hume, l'hospitalité. Il va alors habiter chez lui à Wootton du 22 mars 1766 au 1<sup>er</sup> mai 1767, et s'y livre à la botanique. Cependant, à nouveau, Rousseau s'enfuit précipitamment de chez cet hôte, pourtant rassurant et compréhensif, car il est en proie à une nouvelle crise de méfiance.

<sup>2816</sup>On sait que c'est lui qui publie la deuxième partie des *Confessions* en 1789.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « luy et Monsieur Deluc ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « arriv ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « ains ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

Monsieur Barabom, premier syndic a l'air d'un bonhomme doux et foible et presque neutre<sup>a</sup>.

Les autres que j'ay vus sont tous du parti des représentans.

Monsieur Tronchin, l'ancien procureur général bien connu pour sa réputation, son père estoit un des six magistrats proscrits en 1734<sup>2817</sup>, ainsi il estoit dès sa naissance homme noté aux yeux des représentans.

[page 58] Monsieur Tronchin, mari de Madame Tronchin-Labat m'a paru aussi très vif.

Monsieur Bonnet, Monsieur Trembley, Monsieur Haller, trois hommes très célèbres dans les lettres sont aussi du parti aristocratique et Monsieur Haller m'a paru y mettre bien de la chaleur. Monsieur Hubert, fameux peintre et [?] du pays de même. Monsieur Bertrand, professeur estimé de mathématique, Monsieur de Saussure qui n'est pas icy [l'un ?] de physique.

J'ay vu le vieillard, Monsieur de Châteauvieux, Monsieur Diodati, bibliothécaire qui a une physionomie bien prévenante, beaucoup d'autres que je crois tous de même parti. J'ay fait connoissance par hasard à Chamouny avec quatre Genevois, Messieurs Micheli, un autre [tonnelier ?], Pictet<sup>b2818</sup>. J'ay oublié le nom du

---

<sup>2817</sup>En 1734 des troubles éclatent. La bourgeoisie a acquis la conscience de classe et la vision théorique qui lui manquaient. Cette évolution n'est pas sans relation avec son enrichissement dû à la conjoncture antérieure, très favorable. La cause du mouvement vint des nouvelles fortifications. De mauvaises langues, dont Jean-Jacques Rousseau, diront que ce gigantesque ensemble, plus étendu que la superficie de l'intérieur de la ville, était surtout conçu pour mater les citoyens. En effet, ces positions réclamaient une garnison nombreuse de soldats de métier qui pouvaient servir, en cas de besoin, contre les adversaires de la classe gouvernante. Dans l'immédiat, le financement de ce plan grandiose devait se faire par la perception d'impôts supplémentaires. Ces taxes furent décidées par le Petit Conseil et les Deux-Cents ; le Conseil général ne fut pas consulté, ce qui souleva les protestations de la bourgeoisie. Des maladroites de l'aristocratie suscitérent des violences. En 1737, une échauffourée fit onze morts. Vaincu, le gouvernement alerte la France. Des intérêts économiques, bancaires en particulier, lient l'aristocratie au royaume voisin. Des affinités politiques et psychologiques l'orientent en direction de la Cour de Versailles, éblouissant modèle pour les aristocraties européennes. Au contraire, la bourgeoisie et le peuple nourrissent de l'antipathie à l'égard de la monarchie française, persécutrice des protestants, entourée d'un luxe qui répugne à leur austérité et exemple le plus parfait du pouvoir absolu qu'ils combattent chez eux. Néanmoins, l'intervention française se termine par un arbitrage satisfaisant pour les citoyens. Ce «Règlement de la Médiation», accepté par le Conseil général, en 1738, servira pendant trente ans de constitution. Il accorde au Conseil général des droits appréciables : votation des nouvelles lois et des nouveaux impôts, droit de se prononcer sur les traités conclus avec l'étranger, etc. Les natifs, qui avaient combattu aux côtés des citoyens, reçoivent la possibilité d'être admis comme maîtres dans tous les métiers.

<sup>2818</sup>Charles Pictet (1713-1792), colonel au service de Hollande.

<sup>a</sup>L'expression depuis « Monsieur Barabom » est rajoutée entre deux paragraphes, d'une encre plus pâle.

<sup>b</sup>Ce nom est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

4<sup>ème</sup> et j'ay revu à Genève surtout Monsieur Micheli au service de France comme suisse et qui depuis peu vient d'être nommé major à la suite d'un régiment allemand.

J'ay vu à Coçonay Monsieur L'Orme, avocat et notaire estimé, oncle de Monsieur Bertrand (Monsieur de Lorme).

C'est à l'occasion du Code que Monsieur Cramer et trois autres ont été exclus par le grabeau<sup>2819</sup>. Cette méthode rarement employée l'avoit cependant été déjà une fois depuis les derniers troubles, mais seulement de la part du peuple pour constater son droit et cette fois il [ ? ] les quatre nouveaux préposés (on l'a vu dans le dictionnaire)<sup>a</sup>, mais on en a fait usage depuis contre Monsieur Cramer et les trois autres.

L'affaire des natifs<sup>b</sup> a fini par une grande violence<sup>2820</sup>. On les désarma sans qu'ils se disposassent à résister. Plusieurs furent tués dans le tumulte et nulle justice ny [re ?] n'en a été faite, d'autres furent bannis. Dans cette occasion, ce fut le parti populaire ou représentant qui fit cette violence. J'ay conclu cependant des différens récits qu'aucun des deux partis ne s'intéressoit sincèrement aux natifs, mais que chaque parti avoit voulu les attirer à luy pour être le plus fort en cas d'épées tirées. Le moment fut celuy où les représentans les croyoient gagnés par les aristocrates. On m'a dit, et je le crois, qu'en général le parti du peuple est plus disposé à la violence que celuy des aristocrates.

---

<sup>2819</sup>Grabeau signifie à Genève scrutin, Littré.

<sup>2820</sup>À Genève, le système politique en place repose sur la distinction entre deux groupes : ceux qui bénéficient des droits politiques (aristocrates et bourgeois) et ceux qui n'ont pas tous les droits (habitants et natifs). Les natifs peuvent accéder à la bourgeoisie en payant une taxe. Or, celle-ci augmente beaucoup dès la moitié du xvii<sup>e</sup> siècle. L'aristocratie tend à s'accaparer le pouvoir au détriment de la bourgeoisie par un système de cooptation au Petit Conseil et au Conseil des Deux-Cents et en ne demandant plus l'avis du conseil général comme c'est le cas en 1737 à propos du financement des fortifications. Une échauffourée provoque onze morts. Le gouvernement demande l'aide de la France qui intervient en imposant le Règlement de la médiation en 1738 qui sert pendant trente ans de constitution. Ce règlement accorde davantage de droits aux natifs et oblige de passer par le conseil général pour toute nouvelle loi ou tout nouveau projet d'impôt. De même, en 1738, Genève abolit la question (le fait de soumettre les prévenus à la question lors de procédures criminelles afin de leur faire avouer leur crime) dans sa pratique de la justice. Aristocrates et bourgeois se réconcilient un instant en 1770. Les natifs avaient soutenu la cause des Représentants ; ils n'avaient presque rien obtenu en échange, alors que les Représentants avaient obligé les Négatifs à quelques concessions. Se détachant des Représentants, les natifs formèrent une troisième force, qui exprima publiquement son mécontentement. Le 15 février 1770, des Représentants informent le gouvernement de leur crainte au sujet d'une sédition que comploteraient les natifs. Ils lui demandent d'administrer une leçon préventive à ceux-ci. La répression d'une manifestation provoqua la mort de trois natifs.

<sup>a</sup>L'expression entre parenthèse est rajoutée en interligne.

<sup>b</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

Les aristocrates ont offert au chef du peuple un gouvernement représentatif au lieu de leur conseil général. Le peuple s'y est refusé et s'y refusera toujours.

[page 59]

À Genève, 29 aoust, f[euille] 8

Je n'ay pas eu le tems de voir la manufacture de toiles peintes<sup>2821</sup>. Il y a des moules en bois. Il y en a aussi en cuivre qui ont le trait plus fin. On<sup>a</sup> convient aussi icy de la supériorité de Ausbourg.

J'ay vu sous les halles les mesures de grain dans des pierres creusées d'où on le fait couler en bas par une espèce de gouttière creusée aussi dans la pierre, qu'on bouche avec un tampon de bois.

Je n'ay pas vu les greniers. On y a abandonné les étuves. Je devais en revoir avec Monsieur Trembley. Je l'ay oublié. J'ay compris que la principale cause est la diminution de poids dans une denrée qu'on vend aux boulangers et fait un des revenus de l'État.

J'ay dîné chez Monsieur Trembley. Il m'avoit vu à Paris chez Monsieur de Naumur. Il a quitté les polypes pour l'éducation de ses enfans et fait un livre pour l'éducation de la jeunesse ou de la contemplation de la nature<sup>2822</sup>. Il induit les principes de la morale dans la seconde partie. Il en concluera la vérité de la révélation.

Son neveu Monsieur Trembley élève et compagnon de Monsieur de Saussure y étoit, Monsieur Dentant aussi et nous avons beaucoup parlé de montagnes.

b

Sur les glacières et sur les pays, les plantes, etc.<sup>c</sup>

Je crois que Monsieur Deluc et Monsieur de Saussure ne seroient pas d'accord sur le glacier du bout. Monsieur de Saussure niera les voûtes de glace [?]. Il m'a paru que Monsieur Dentant et Monsieur l'abbé Meyer seroient pour Monsieur Deluc, Monsieur Trembley pour Monsieur de Saussure.

Il paroît décidé par Messieurs Deluc et de Saussure que le Mont-Blanc<sup>2823</sup> est bien plus hault que le Saint-Gothard<sup>2824</sup>. Je crois même le Saint-Bernard<sup>2825</sup> plus haut. Ce seroit Monsieur Micheli qui avoit induit en erreur.

<sup>2821</sup> Est-ce celle fondée par Daniel Vasseroux en 1687?

<sup>2822</sup> Rappelons qu'Abraham Trembley étoit spécialiste de l'hydre, soit un polype. Pour illustrer ce changement de préoccupation, citons deux ouvrages qu'il a écrits : *Mémoire pour servir à l'histoire d'un genre de polypes d'eau douce à bras en forme de corne* en 1744 puis *Instructions d'un père à ses enfans sur la Nature et la Religion* en 1775.

<sup>2823</sup> 4 808 mètres.

<sup>2824</sup> 2108 mètres.

<sup>2825</sup> 2 469 mètres d'altitude.

<sup>a</sup>Corrigé sur « mais ».

<sup>b</sup>Un trait horizontal barre toute la page.

<sup>c</sup>Ce titre est rajouté d'une encre plus pâle.



[page 60] Ce malheureux Micheli observoit du château d'Aldost<sup>a</sup> (je crois) où il estoit prisonnier, et Monsieur Pffifer a reconnu et prouvé qu'il avoit pris pour le Saint-Gothard une autre montagne qu'il voyoit de sa prison et cette montagne estoit bien plus près de luy que le Saint-Gothard. Il a calculé d'après les angles qu'il prenoit et une [?] bien moindre. De là l'erreur de ses observations.

Monsieur Meurrit du Mont-Saint-Bernard n'est plus au monastère, mais dans une cure dans une vallée plus basse parce que l'air de la montagne luy estoit contraire. Il eut l'espérance pour<sup>b</sup> le Mont-Blanc. Les guides de Chamouny ont renoncé à le servir.

Monsieur Tremley le neveu suivant de Monsieur de Saussure m'a bien assuré qu'au glacier<sup>c</sup> du Buat et aux approches du Mont-Blanc on monte toujours dans la neige et que même on y enfonce.

Il assure aussi qu'il y a des chasseurs qui ont monté au sommet du Mont-Blanc. Monsieur Meurrit est luy-même grand chasseur de chamois et de bouquetins.

Ce Monsieur Trembley neveu a été du Hasly dans le canton d'Ury par un glacier inconnu à tous les autres naturalistes. Il y a un rempart mur<sup>d</sup> pour l'intercepter, construit par le canton d'Ury dans la guerre de 1712 pour empêcher les Bernois d'entrer dans leur canton<sup>2826</sup>. Monsieur Trembley avec ses grands chasseurs a franchi ce mur et il croit qu'on va le détruire.

[page 61] Il m'a confirmé ce qu'on m'a dit du langage suédois des habitans du Hasly et de la tradition que c'est une colonie de Suédois<sup>2827</sup>.

Il m'a dit que dans le canton de Scheweiss<sup>2828</sup>, ils ont aussi des traditions et même de très vieux livres portant qu'il viennent des Suédois et que je le sçauray mieux de Monsieur Haller que je dois tascher de voir.

Monsieur<sup>e</sup> Trembley l'oncle m'a dit qu'il avait déjà observé et imprimé dans quelques journaux il y a longtems les volcans découverts par luy vers Cologne.

Monsieur Deluc le cadet m'a dit que son frère qui est à présent dans le Hasly<sup>f</sup> luy a annoncé beaucoup d'observations qu'il a faites sur ces volcans d'Al-

<sup>2826</sup>En 1712 eut lieu une guerre entre les cantons de Zurich et de Berne d'une part, et les cantons de Lucerne, d'Ury de Schwitz, d'Underwald et de Zug de l'autre. Les premiers avaient pris la défense des Toggenbourgeois contre l'abbé de Saint Gal, appuyé par les cantons catholiques, elle se finit par un traité de paix conclu à Araw le 2 août.

<sup>2827</sup>Voir le carnet de voyage en Suisse 5, page 37.

<sup>2828</sup>Schwytz.

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>Corrigé sur « des obser ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « mont ».

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus pâle.

<sup>f</sup>Ce nom est surmonté du même, écrit d'une encre plus foncée et d'une écriture plus lisible.

lemagne. Monsieur Deluc l'aîné connoit l'ouvrage de Collini<sup>2829</sup> et n'en fait grand cas. Il a sans doute mieux à nous donner.

Attendu les deux ouvrages rivaux de Monsieur de Saussure et Deluc, Monsieur Bonnet espère beaucoup de celui de Monsieur de Saussure son neveu qu'il a vu.

Monsieur l'abbé Marie qui ne cesse de parler montagnes avec ces Messieurs en avoit beaucoup parlé avec Monsieur Desmarest avant son départ, ne sçavant seulement pas la découverte primordiale des volcans par Monsieur Guettard<sup>2830</sup>. J'ay été aussi obligé de l'apprendre à Monsieur Friti qui n'en avoit pas entendu parler.

Messieurs de Saussure, Trembley le jeune, d'Antand et autres n'aiment pas Michel Paccard. Ils disent que c'est un homme adroit et fin qui ne se hasarde pas. Monsieur Bourrit aussi. Ils préfèrent un autre guide, Pierre Simon. C'est celui qui a le premier mené Monsieur Bourrit après Monsieur de Saussure du côté de l'Italie. Michel Pacard m'a dit qu'il y a été de [?]. Á présent cette route est bien connue.

[page 62] Monsieur l'abbé Marie s'estant foulé le genouil, Pierre Simon l'a guéri en un jour par l'application de feuilles d'une plante que Monsieur Dentand m'a nommé le cactia alpina<sup>a2831</sup>. Ils ont oublié le nom que luy donnent les montagnards. Cette feuille fit sortir<sup>b</sup> dans un jour de petits boutons sans mal ny douleur et la foulure fut guérie dans un jour.

Les guides connoissent la grosse et vraie carline de montagne<sup>2832</sup>, mais outre cela celle qu'ils nomment vulgairement catline en est bien différente. C'est le renonculus trivali ou alpinus limmati<sup>2833</sup>, d'après Monsieur Dentand<sup>c</sup>.

Monsieur Trembley neveu<sup>d</sup> m'a parlé de la singulière hardiesse de ces guides. Un se laissa rouler sur la neige dans un abîme affreux se retenant de tems en tems des deux mains à quelques glaçons pour aller luy chercher une route pour descendre.

<sup>2829</sup>Cosimo Alessandro Collini (1727-1806) a été secrétaire de Voltaire, puis de l'Electeur Palatin et directeur de son cabinet d'histoire naturelle, il est l'auteur en 1776 d'un ouvrage intitulé *Journal d'un voyage qui contient différentes observations minéralogiques ; particulièrement sur les agates et le basalte. Avec un détail sur la manière de travailler les agates.*

<sup>2830</sup>Voir le voyage de Malesherbes en 1751.

<sup>2831</sup>Cette plante n'a pu être identifiée.

<sup>2832</sup>Les carlines sont des plantes herbacées appartenant à la famille des Astéracées, ou Composées. Elles constituent le genre *Carlina*, proche des chardons et des cirses.

<sup>2833</sup>Plante herbacée à fleurs simples en forme de coupe, formées de 5 pétales, serrées et brillantes, aux couleurs vives, jaunes ou blanches, très rarement, rouges.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>b</sup>Corrigé sur « tomber ».

<sup>c</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « Dantand ».

---

Il m'a dit bien expressément que sur les hauts pics, tout est neige et un jour qu'avec Monsieur de Saussure ils y enfonçoient jusqu'au milieu des jambes, ils prirent le parti de faire marcher devant eux les guides qui ont le pas plus<sup>a</sup> assuré et de suivre dans la trace<sup>b</sup> de leurs pas<sup>c</sup>.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « le ».

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé sur « pieds ».

## Huitième journal

[page 1] 8<sup>ème</sup> journal

À Coppet, 2 feuilles [pages 7- 14]

À Lausanne, le 31 aoust et<sup>a</sup> 1<sup>er</sup> septembre, 10 feuilles [pages 15- 45]  
b

À Vevay, 1 feuille [pages 46- 49]

À Bull<sup>c</sup>, 4 feuilles [pages 50- 64]

À Fribourg, 3 feuilles [pages 65- 77]

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « 3 feuilles ».

<sup>b</sup>La ligne suivante est raturée : « À Lausanne, le 1<sup>er</sup> septembre, 7 feuilles ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « Bell ».

[page 2] Á Coppet, f[euille]	Peu de justice contre les ci-
1 <sup>ère</sup> [page 7]	toyens
Sur les aigles	Ouvrage de botanique
Les vautours	contre Monsieur Haller
La culture [?] du seseli	F[rère] de Monsieur Micheli
V[oir] sur ces 3 art[icles] la	h[?] de Danemarck et autres
réponse de Monsieur de Saussure	ouvrages de Monsieur Mallet
Fin de la page, 1 <sup>ère</sup> passeport	[?] de Monsieur Bonnet sur
qu'on prenoit à Genève pour passer	les salamandres
sur les terres de Versoix pendant les	Ses ruches
dissensions	Procédé de Monsieur de
P[age] 2 sur Versoy, v[oir]	Châteauvieux pour tirer meilleur parti
notes à la fin des pages 2 et 3	du fumier
Sur le sol <sup>a</sup> [?] de France, de	Culture de l'oya essayée par
Moutiers, d'Hières, etc.	Monsieur Dentand
La forêt du b[aron] de Cop-	Cabinet de Monsieur Deluc
pet	le naturaliste
P[age] 3 la dernière convoca-	Volcans, laves liquides, etc.
tion des États de Gex	Mort de Monsieur de Geer le
Les vigneron, treilles, dé-	Suédois
tails	P[age] 4 conversation avec
Le projet de canal	Monsieur de l'Orme sur les loix de
Monsieur Fabri personnelle-	Genève <sup>b</sup> et l'exercice de la justice
ment	Sur Monsieur de l'Orme per-
P[age] 4, chemin, ouvrage,	sonnellement son neveu
pont	Séjour
Péages, etc. de Versoy	Lausanne, 31 aoust, f[euille]
Coppet, f[euille] 2 [page 11]	1 <sup>ère</sup> [page 15]
Effets de l'orage sur le che-	Encore effet de l'orage sur le
min	chemin, arbres déracinés
Sur le chemin en général	Joli temple à Morges
Moyens d'arracher la mendi-	Monsieur Tissot, l'édition de
icité à Gex comme dans le reste du	son traité des nerfs
pays	Point d'hospital à Lausanne,
P[age] 2, police à Genève	[?] donnés aux malades et réflexions
pour connoitre tous les étrangers	sur les hospitaux

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé sur « la ».

Sur les deux Gesner de Zurich

P[age] 3 sur les communications de Suisse et Fr[anche]-Comté

P[age] 4<sup>a</sup> sur les fiefs de Coppet, de Craw et de Prangin

Sur le lac de Joux qui se pard, le Puys, la ville d'[Orbe?], le bailliage de [Romaub mitieu?]

Sur la navigation de Genève

Sur les travaux<sup>b</sup> qu'on fait au chemin de la Faucille

Sur Versoy<sup>c</sup>, les acquisitions de terrains

Sur l'incendie que nous avons vu de Genève

Lausanne, 31 aoust, f[euille] 2 [page 19]

Sur le sénateur qui vient de Venise

Sur l'état de l'inquisition en Italie dans les diff[érentes] cours. Un mot sur le personnel du duc de Parme

Éloges de Galilée et Carafieri par l'abbé Friti

Sur les Jésuites considérés du côté de la littérature

Ouvrages donnés par le marquis Gorani

Passage du Simplon

Deux observations sur le Haut Valais, comparées à ce que dit Monsieur Boutin

[page 3] Lausanne, 31 aoust, f[euille] 3 [page 22]

Conversation à Rolles avec Monsieur le d[octeur] Faure

Sur Monsieur le d[octeur] Faure et son voyage à Paris

Sa façon de penser sur [?]

Sur le codex fabrianus, les lois de Gex, etc.

Ce Faure père de Vacyclus, p[age] 1<sup>ère</sup>

P[age] 2 sur les municipalités, leur origine et les villes impériales, v[oir] le livre qu'il a [prévu?] sur cette histoire

Sur le gouvernement de Berne dans les villes sujettes, à charge et à décharge

Sur les loix des différens bailliages du canton de Berne, nommément celles du gouvernement d'Aigle

Sur Monsieur d'Écharnes qui est mort depuis

Lausanne, 31 aoust et 1<sup>er</sup> septembre, f[euille] 4 [page 25]

Monsieur Brydonne

Les chemins ouverts depuis peu<sup>d</sup> dans le royaume de Naples

D'après Monsieur Tissot, les greniers ou les [?] font périr les insectes

P[age] 2 sur Monsieur Brydone personnellement et les jeunes [?]

Sur le peu de cas qu'on fait à Londres de Monsieur Bras

P[age] 3 sur Monsieur Tissot

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « chemins ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « les ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

personnellement et ses [finitions ?]

Messieurs Poissonnier, Vicq  
d'Azyl, Guettard

Sur les errances du Roy de  
Pologne, du duc de Wuttemberg

Toute l'histoire de la du-  
chesse de Courlande

Sur Monsieur Tissot person-  
nellement, p[age] 4

Lauzanne, 31 aoust et 1<sup>er</sup>  
s[eptem]bre, f[euille] 5 [page 29]

Sur la théorie de Monsieur  
Deluc sur les crétins et les goîtres

Sur les albinos, indications.  
J'ay fait une feuille exprès, v[oir]  
p[age] 6<sup>a</sup>

Sur les eaux de Leuck en Va-  
lais, celle des Grisons, etc.

Sur le livre de Monsieur Tis-  
sot des maladies des [?]

Sur le voyage de Suisse, pro-  
jeté par Monsieur Brydonne à ce qu'il  
croit. Nota qu'on m'a dit depuis que  
non.

Sur le granite du Mont-Saint-  
Gothard

Sur le soupçon de volcan au-  
près du lac du Thann

D'après Monsieur Deluc sur  
les molasses

La mauvaise théorie de Mon-  
sieur Grounet sur la perte du Rhosne

Vins du Valais [?]<sup>b</sup>

Lauzanne, 31 aoust et 1<sup>er</sup>  
s[eptem]bre, f[euille] 6 [page 32]

Sur les albinos, détail

Lausanne, 31 aoust et 1<sup>er</sup>  
septembre, f[euille] 7 [page 35]

Sur la ville de Lausanne, le  
physique, la nature, les bâtimens etc.  
les pays, les chemins, p[ages] 1 et 2

Sur les médecins de Lau-  
zanne, la société, les cercles, les loix  
[?], les loix pour les [?], etc. p[ages] 3  
et 4

Sur l'[?] de la religion ca-  
tholique, Monsieur Faure, le [mission-  
naire?], p[age] 4

Sur la chasse, p[age] 4

Lauzanne, 31 aoust et 1<sup>er</sup>  
s[eptem]bre, f[euille] 8 [page 39]

Sur la constitution politique  
de Lausanne, la bourgeoisie, etc.

Sur les hôpitaux, le soin des  
malades

Sur le soin des pauvres,  
p[age] 1<sup>ère</sup>

Sur la mendicité

Lauzanne, 31 aoust et 1<sup>er</sup>  
s[eptem]bre, f[euille] 9 [page 41]

Sur l'éducation<sup>c</sup> des étran-  
gers à Lauzanne

Sur les maisons d'éducation  
dans une partie de l'Europe

Sur d'autres établissemens  
du lac de Wirtemberg, notamment des  
[vacheries?]

[page 4] Lausanne, 31 aoust  
et 1<sup>er</sup> septembre, f[euille] 10 [page 44]

Conv[ersation] avec Mon-  
sieur Tissot sur l'agriculture

1° Les prairies artificielles

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>c</sup>Corrigé sur « les ».

2° Lapins de Suisse et sorte de petits félins	Note spéciale sur le lapin, p[age] 4
3° Les alviés	Gibier des montagnes l'hiver à Lausanne
4° Les arbres taillés en if	Bulle, f[euille] 1 <sup>ère</sup> [page 49]
5° Le degré de température de la [pêche?]	Chemin et pays de Vevay à Bulle
6° Le cidre des paysans de Vaud	Inscription sur la construction du chemin fait en 1743 par les deux cantons
7° Les défrichemens par des réfugiés	Dégâts causés par les torrens, fin de la page 1 <sup>ère</sup>
8° Le haut prix des terres près de Lauzanne	Voyage à la charbonnerie et détail, p[ages] 2, 3, 4
9° Le prix excessif des vignes de Lavaux, v[oir] f[euille] de Vevay <sup>a</sup>	Marais et pin mugo, p[age] 4
10° L'engrais par le plâtre Vevay, 2 septembre [page 46]	P[age] 1 <sup>ère</sup> un mot de la verrerie qui n'est que commencé et n'a encore rien fait
Pays de Lausanne à Vevay <sup>b</sup>	Bulle, f[euille] 2 [page 62]
Point de chaumières à Clarens	Souvenir, bancs pour asseoir celles qui portent des poids sur leurs testes, p[age] 1
Prix excessif des vignes de la Vaud, v[oir] f[euille] 10 de Lausanne <sup>c</sup>	Souvenirs [hullières?] d'une seule pièce à deux becs, p[age] 1 <sup>e</sup>
Encore la marbrerie, détail, p[ages] 1 et 2	Souvenir [fenestres?] arrêtées par des contrepoids, p[age] 1
Nota p[age] 2 le gré venant de Savoye	Opinion des étrangers sur nos querelles littéraires, p[age] 2
La manufacture de tabac, détail	Sentiment d'un Suisse sur la liberté de la presse
La tannerie	Sur Monsieur Linguet, p[age] 2
Nota : là, j'ay appris la mort de Madame et Mademoiselle Rey par leur beau-frère et oncle	Sur Monsieur de la Harpe, p[age] 2
Ombres chevalier	
Carpes du Rhosne	
Pêche <sup>d</sup>	
Chasse et gibier	

<sup>a</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « Vevai ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Le mot « chasse » est ensuite raturé.

<sup>e</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.



P[age] 3, titres d'anecdotes que je n'ay pas écrites sur Monsieur de Voltaire	Quelques moutons noirs et pies
Anecdotes sur l'empereur	Défrichage par écobuage
Sa visite à la fille du [sapin ?]	Bois d'épicéa coupés à blanc [étant ?]
de Thoyras	Arrivée de Fribourg du côté de Bulle
Anecdote du Roy de Prusse et du grand duc de Russie	Descentes et montées rapides
Bulle, f[euille] 3 [page 58]	Église des Jésuites et ce qui concerne les Jésuites, p[ages] 1 et 2
Bulle la ville	Tombeau du p[ère] Canisius <sup>b</sup>
La coiffure des femmes	P[age] 2 au hault, étang réservoir pour la ville
Prairies voisines en allant aux fruitières	Comédies et bals, en général société de Fribourg
Description de la fruitière, détail	Belle auberge à l'abbaye des [Mu ?]
Économie de la fruitière, détail	[Fri ?] de terre, p[age] 3
Commerce du fromage, détail	L'hospital, un mot
[page 5] Bulle, f[euille] 4 [page 62]	Le droit de chasse dans ce canton
Suite des fruitières	Point d'histoire ny de loix imprimées, on vend cher un manuscrit des loix du pays
Procédés des laitages en grand <sup>a</sup> détail	Sur le sel d'oseille
Maladie des bestiaux	Sur le sel de lait
Fribourg, f[euille] 1 <sup>ère</sup> [page 65]	Grand tilleul avec poteau, usage du pays
Route de Bull à Fribourg	Fribourg, f[euille] 2 [page 70]
Pâturages, forest d'épicéa	Description du fameux hermitage
Petites maisons à serrer du foin comme à Grindelwald et à Frutigen	P[age] 3, chemin à l'hermitage
Beaucoup de gland aux chesnes	Petit cabriolet de louage assez singulier
Cochons rougeâtres comme à [Faverne ?]	
Entraves	

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Cette ligne est rajoutée en interligne d'une encre plus pâle.

Couvertures de chaume  
 Petits défrichemens  
 [Portion?] de Fribourg vue  
 en revenant de l'hermitage  
 P[age] 4 maison de la ville  
 taillés dans la pierre comme à la  
 Roche-Guyon, etc. me [puissant?] sur  
 les toits  
 Stale, descente rapide dans  
 la ville  
 Description de la salle du  
 conseil des deux cens  
 [?], danse des morts  
 Église des cordeliers  
 Femmes du peuple, cha-  
 peaux de paille au lieu des toques  
 noires de Balle  
 Fribourg, f[euile] 3 [page 74]  
 Fribourg, ville grande, bien  
 bâtie et déserte  
 Ce qu'on m'a dit du gouver-  
 nement et de la justice et peu de [?]  
 Les 4 langues ou patois par-  
 lés dans la ville  
 Étangs supérieurs et net-

toyage des rues par l'abondance des  
 eaux laissées tous les samedis  
 Forçats, leur baigne, leur sort  
 Envoy aux galères de France  
 Poissons bons et mauvais  
 qu'on mange à Fribourg  
 Moines, dévotions, observa-  
 tions rigoureuse des commandemens  
 de l'Église  
 Chesnes<sup>a</sup> en haye  
 Hayes d'épicéa  
 Défence affichée d'enrayer  
 Torrent, séparation des can-  
 tons de Berne et de Fribourg  
 [page 6] P[age] 3 difficulté  
 d'être entendu d'une partie de la ville  
 à l'autre  
 Église des Augustins chargée  
 d'ornemens  
 Conversation avec le  
 vieillard qui m'y a menés (sic), son  
 histoire vraie ou fausse et peu intéres-  
 sante  
 Description d'un moulin à  
 huile entre Fribourg et Berne

<sup>a</sup>Á partir de ce mot, l'encre est plus pâle.

[page 7]

À Coppet<sup>2834</sup>, ce<sup>a</sup> 30 aoust, f[euille] 1<sup>ère</sup>  
 Questions [ ?]<sup>b</sup> à Genève que j'ay oubliées

1° Les trois aigles qui sont en cage à Genève<sup>2835</sup> sur le port sont-ils de cette grande espèce qu'on nomme l'aigle impériale et qu'on ne trouve que dans les sommités des Alpes ?

2° Trouve-t-on aussi des vautours dans les hautes montagnes des environs de Genève ?

3° Est-il vrai qu'au pied des montagnes on<sup>c</sup> fait des prairies artificielles d'une plante ombellifère que les botanistes nomment seseli<sup>d</sup> et que je crois que Linnæus nomme seseli hippimarathrum<sup>e</sup> ?

Quelqu'un m'avoit<sup>f</sup> dit qu'il avoit<sup>g</sup> trouvé cette culture dans les vallées des Alpes et que ce fourrage estoit un excellent restaurant pour les chevaux et les bœufs quand ils sont très fatigués. Cependant, je m'en suis informé depuis que je suis en Suisse, et je n'ay trouvé jusqu'à présent personne qui en ait connoissance.

h

Dans<sup>i</sup> le tems des grands projets de Versoix<sup>2836</sup> et du cordon de troupes commandées par Monsieur de [?], on ne pouvoit aller de Genève en Suisse en provenance les terres de Gex qu'avec un passeport qui se donnoit à Genève à la résidence et coûtoit plus de 20 sols monnoie de France par personne en comptant enfans, domestiques, etc.

[page 8] Sur Versoix, dont j'emporte le plan<sup>2837</sup>.

<sup>2834</sup>Suisse, canton de Vaud, district de Nyon.

<sup>2835</sup>La ville de Genève a nourri des armoiries vivantes en centre ville pendant plusieurs siècles, de même que Berne a nourri et nourrit encore des ours en cage.

<sup>2836</sup>Le ministre de Louis XV, Choiseul, tente de fortifier Versoix et d'établir une ville et un port sur le Léman, concurrents de Genève. Versoix-la-Ville est mise en chantier dès 1768. Après la disgrâce du duc de Choiseul à Versailles, le projet est repris en 1772 par l'ingénieur Nicolas Céard, mais il n'aboutit pas et la construction de la ville nouvelle est interrompue par la Révolution.

<sup>2837</sup>On connaît le plan de 1774, dû à l'ingénieur Jean Querret.

<sup>a</sup>Corrigé sur « à Versoix ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « laissées ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « il y a des cul ».

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>f</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « m'a ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « a ».

<sup>h</sup>Un trait horizontal barre toute la page.

<sup>i</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus pâle.

V[oir] aussi l'autre [?] de la page ci-dessous<sup>ab</sup>. La contre-jettée sera détruite après les ouvrages achevés. Le lac ne porte point de gardes qui surveillent le port<sup>c</sup>.

Le mur du port<sup>2838</sup> et le travail nécessaire pour une jettée (sic) pour faciliter les embarquemens reviendrait à 100 000 livres au plus.

Le chemin à refaire et le pont du côté de Coppet à 15 000 livres.

Le canal pour conduire les eaux de la Versoy de façon à fournir de l'eau aux maisons de la ville et arroser l'[aboussière ?] qui est de 500 arpens à peu près mesure de Paris<sup>2839</sup>, 15 000 livres.

Total : 130 000 livres

Il y a bien un autre projet dont Monsieur Trudaine a fait faire le devis.

Il monte à 8 millions. Ce seroit un canal navigable de Versoy au Rhosne au-dessous de la perte et au-dessous de Sehot à l'endroit où on conduit les sels. Ce projet suppose celui de la jonction du lac de Genève à celui de Neuchâtel<sup>d</sup>.

Le pays avoit un droit de [?] du sel qui montoit à 12 000 livres à peu près employé aux nécessités de la province. Á présent en vendant au pays le sel de Peccais fourni par le Roy à 20 livres (nota 20 livres quelle mesure, je l'ay oublié)<sup>e</sup> qui est le prix de Genève et du canton de Berne, le prix est de 20 000 livres à peu près.

Il seroit bien plus fort si on permettoit d'acheter le sel de Berne. Ce sel de Berne qui est à très<sup>f</sup> bon marché est celui de [Moutiers ?]<sup>2840</sup> qu'une compagnie de Berne a pris à ferme du Roy de Sardaigne<sup>2841</sup>. Nota qu'on convient que cette saline de [Moutiers ?] ne manque. Nota aussi que ce sel ne vaut pas celui de Peccais. Nota on m'avoit déjà dit en [Savoie ?] que le sel de Cagliari qu'on y a depuis un an ne vaut pas celui de Peccais qu'on y avoit l'an passé<sup>g</sup>.

<sup>2838</sup> Actuellement le port Choiseul, sur le lac Léman.

<sup>2839</sup> Environ 35 km. Seule une portion de 3,5 km a été réalisée, le canal de la duchesse. Le canal de la Versoix sort de la rivière à La Bâtie ; inauguré en 1785 par la duchesse de Choiseul-Praslin, il était destiné à Versoix-la-Ville et devait irriguer les jardins et fournir la force aux fabriques de la ville nouvelle.

<sup>2840</sup> Savoie, arrondissement d'Albertville.

<sup>2841</sup> Voir l'article salines de Bexvieux et Moutiers dans *l'Encyclopédie*.

<sup>a</sup> Souligné.

<sup>b</sup> L'expression depuis « sur Versoix » est rajoutée en marge supérieure, d'une encre plus pâle.

<sup>c</sup> L'expression depuis « La contre-jettée sera détruite » est rajoutée dans la marge inférieure, avec un signe de renvoi.

<sup>d</sup> L'expression depuis « Il y a bien un autre projet dont Monsieur Trudaine a fait faire le devis » est rajoutée en bas de la page suivante, avec un signe de renvoi.

<sup>e</sup> L'expression depuis « nota » est rajoutée en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>f</sup> Rajouté en interligne.

<sup>g</sup> L'expression depuis « nota » est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus pâle, isolée par deux traits verticaux.

Le sel d'Hières qu'on a vu aussi dans ce pays est rougeâtre et ne vaut pas celui de Berne, et est à peu près de la nature de celui de Cagliari.

La forest du baron de Coppet pourroit fournir pour la marine d'excellens bois de construction, du chesne. Mais le canton de Berne défend sûrement l'exportation des bois de construction. Monsieur Fabri dit y avoir marqué 4000 pieds d'arbres bons pour faire des quilles au moins de frégate, il ne doute pas que [Monsieur de Calone ?] n'obtînt une permission du canton de Berne s'il l'a demandoit. Monsieur le baron de Coppet est un homme de Stutgart qui a hérité de cette baronnie qui a déjà vendu le domaine utile et vendroit la terre à ce qu'on croit<sup>2842</sup>. Elle vaut près de 20 000 livres de rente<sup>a</sup>.

Le sol de Versoy très ingrat dans la ville et les environs.

[page 9] Il est vrai qu'on n'a pas convoqué cette année la noblesse pour prévenir une intrigue de Messieurs Deprés qui vouloient se faire faire syndics et quant à présent les anciens syndics restent en place.

Pour le clergé, il ne se convoque presque jamais.

C'est le bailli qui convoque les deux autres États. Le bailli est actuellement Monsieur de Divonne, frère de celui dont j'ay entendu parler.

Les affaires de Gex sont portées aux États de Bourgogne<sup>2843</sup>. Ils ont droit d'avoir un député à la cour [par ménage ?] donnent commission à celui de Bugey<sup>2844</sup>. Au reste sur cela je ne suis pas bien sûr et je m'en informeray ailleurs<sup>b</sup>.

J'ay été examiner les vignes à treilles en guirlande.

Les platte-bande sont inégales, celle que j'ay mesurée a 20 pieds<sup>2845</sup>.

Les arbres sont tous érables. Nota Monsieur Boutin m'a dit qu'il en est de même en Dauphiné. Leur distance n'est pas bien égale non plus. J'en ay mesuré à dix à onze pieds<sup>2846</sup> de distance et entre les érables sont des poteaux de trois pieds à peu près<sup>2847</sup>. Les ceps autour de l'érable et autour du poteau vont se joindre en

<sup>2842</sup>La baronnie de Coppet a eu une histoire mouvementée. Á l'époque du voyage de Malesherbes, elle appartient à J.-R. von der Lahr, de Francfort, neveu du précédent propriétaire, Gaspard de Smeth, de Francfort, négociant à Livourne. Il devait revendre cette terre en 1780 à P.-G. de Thélusson, de Genève, qui lui-même la vendrait en 1784 à Necker. Le prix d'achat fut de 500 000 livres de France.

<sup>2843</sup>Puisqu'il existe un bailliage, une subdélégation et des États de Gex qui font partie de la généralité de Bourgogne.

<sup>2844</sup>Même chose pour le Bugey, acquis par la France en 1601 au traité de Lyon.

<sup>2845</sup>Environ 6 à 7 mètres.

<sup>2846</sup>Environ 3 à 4 mètres.

<sup>2847</sup>Environ 1 mètre.

<sup>a</sup>L'expression depuis « Monsieur Fabri » est rajoutée entre deux paragraphes et dans la marge gauche d'une encre plus pâle, isolée par un cadre grossier.

<sup>b</sup>L'expression depuis « Les affaires de Gex » est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus pâle.

guirlande. Le rang de vigne est sur un ados, comme celui d'un sillon profond.

P[age] 1, j'ay sçu, et je m'estois déjà douté, que Monsieur Fabri directeur des postes, maire de Gex, subdélégué de l'intendant et son homme de confiance<sup>2848</sup> estoit de Saint-Michel qu'il [ ? ? ], est le député souverain du pays.

[page 10] Le chemin actuellement fait de Versoy à Saint-Geniès<sup>2849</sup> sans passer par Genève épargne au commerce de France . . . (nota j'ay oublié cette somme)<sup>a</sup> de droits qu'on payeroit à Genève.

Cependant, ce chemin n'est pas encore fait sur le plan anciennement arrêté. Celui<sup>b</sup> qui existe suffit pour ce gain.

Le chemin fait d'icy directement à Morat et aux Rousses sans passer par Nyon produiroit encore bien davantage. On ne m'en a pas dit le devis.

Du tems de Monsieur de Choiseul, le génie militaire avoit la jonction des ouvrages de Versoy. C'estoit Monsieur de Bourset<sup>2850</sup> qui en estoit chargé.

Depuis, cela a passé aux Ponts et Chaussées.

Les plans ont été beaucoup réduits et on convient qu'ils estoient trop étendus pour l'objet.

Dans le plan actuel, il y a encore place pour mille maisons dans le territoire destiné à Versoy, sans compter que, n'y ayant plus de fortifications, on pourroit s'agrandir tant qu'on voudroit dans la banlieue.

Il<sup>c</sup> y a aux portes du village de Versoy en venant<sup>d</sup> du côté de Genève un pont sur lequel il se paye un péage à tant par voiture sans distinction du port ny des chevaux, tant par homme à cheval et même tant par homme à pied<sup>2851</sup>. Les gens du pays de Gex seuls, et ils ne le sont pas avec des chevaux de louage<sup>e</sup> en sont exemptés. Ce droit appartient à la province de Gex de tems immémorial et luy produit plus frais faits, plus 2000 livres et moins de 3000 livres par an. Nota v[oir] sur Versoy f[euille] 1<sup>èref</sup> du 31 aoust, page 4 à la fin.

<sup>2848</sup>Il apparaît parmi les correspondants de Voltaire.

<sup>2849</sup>Saint-Genis-Pouilly, Ain, arrondissement de Gex, canton de Ferney-Voltaire.

<sup>2850</sup>Monsieur du Bourset était commandant du génie.

<sup>2851</sup>Sur la Versoix.

<sup>a</sup>L'expression « nota j'ay oublié cette somme » est rajoutée en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>b</sup>Corrigé sur « ce qu'on suite ».

<sup>c</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus pâle.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>L'expression « et ils ne le sont pas avec des chevaux de louage » est rajoutée en interligne.

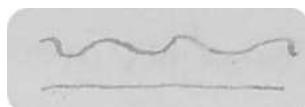
<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

[page 11]

À Coppet, ce<sup>a</sup> 30 aoust, f[euille] 2

L'orage d'hier a fait des dégâts infinis sur le bord du lac, arraché des arbres, couvert des terrains de pierres, etc.

Entre Gentoux<sup>2852</sup> et Secheron<sup>2853</sup>, il y a une portion de chemin par la rive<sup>b</sup> du lac un peu élevée en terrasse. Elle est précisément déchirée



et cavée en dessus de façon qu'à présent il y a seulement la voye d'une seule voiture s'éloignant bien du bord et que si on n'y remédie pas promptement, rompra entièrement le chemin.

On m'a dit à Secheron<sup>c</sup> que c'est sur la partie françoise car j'ay déjà observé en allant que la France entre Versoix et Genève fait encore une autre route sur le lac.

Cette route dans la partie génévoise est souvent beaucoup trop étroite. On parle à Versoy que quand la partie françoise sera bien faite, la République se piquera d'honneur.

Monsieur Fabri m'a dit que, dans les bailliages de Berne voisins de Versoix, on a pris des partis pour empêcher la mendicité en distribuant aux pauvres des parties inutiles des communes pour les défricher et en même tems renvoyant les mendiants chacun dans sa communauté aux frais de la communauté. Cette dernière partie est dans la partie pratiquée à Yverdon.

Monsieur Fabri croit qu'on pourroit prendre de semblables partis dans le pays de Gex.

---

<sup>2852</sup>Genthod.

<sup>2853</sup>Sécheron est un quartier actuel de la ville de Genève.

<sup>a</sup>Corrigé sur « à Versoix ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « Gentoux ».

[page 12]

### Souvenirs sur Genève

Jacquemin m'a dit que, dans la ville de Genève, pas un aubergiste ne recevoit un hôte et pas un particulier ne luy fournit une chambre sans l'avoir nommé au magistrat.

On luy a dit qu'il y a dans la ville tel homme digne du carcan ailleurs, impuni parce qu'il alla à Genève.

#### Souvenir sur Berne

1° On m'a assuré qu'un botaniste<sup>a</sup> a un livre préparé avec Monsieur de Haller sur les plantes de Suisse qu'il n'avoit jamais osé donner de son vivant par la [nature ?] d'un homme qui est dans les conseils. P[age] 1 le fait est faux. Monsieur Favre connoit l'auteur et<sup>b</sup> l'ouvrage qui n'a pas paru uniquement parce qu'il n'est pas achevé et paraîtra un jour<sup>2854</sup>.

2° L'observateur de montagnes Micheli déjà [parti ?] de Genève par une conspiration à laquelle il avoit eu part a été condamné à Berne à une prison perpétuelle où il est mort<sup>2855</sup> et d'où il faisoit ses observations pour avoir eu comme Monsieur Dentant connoissance d'une autre conspiration qu'il désapprouva mais dont il garda le secret. On m'a bien<sup>c</sup> dit que son [c ?] dangereux connu à Berne avoit engagé Leurs Excellences à cette rigueur<sup>d</sup>.

#### Souvenirs<sup>e</sup> sur les sçavans et leurs ouvrages

Les premiers tomes de l'ouvrage de Monsieur Muller sur le Danemarck<sup>2856</sup>

<sup>2854</sup>Est-ce P.R. Vicat, auteur d'une *Histoire des plantes vénéneuses de la Suisse, contenant leur description, leurs mauvais effets sur les hommes et sur les animaux, avec leurs antidotes; rédigée d'après ce qu'on a de mieux sur cette matière, et surtout d'après l'Histoire des plantes Helvétiques de M. le Baron de Haller, Yverdon, Société Littéraire et Typographique, 1776, 546 p.* qui a pendant sept ans collaboré avec Haller dans la rédaction et la publication des ouvrages de ce grand savant suisse.

<sup>2855</sup>Jacques-Barthélémi Micheli du Crest (1690-1766) compte parmi les brillants esprits de l'époque. Il invente un thermomètre universel et réalise un important travail de cartographie dans les Alpes. Homme politique et écrivain, il publie les *Maximes d'un Républicain* et critique ouvertement le plan des nouvelles fortifications. Cette prise de position lui coûte l'exil et lui vaudra une condamnation à mort par contumace.

<sup>2856</sup>Otto Friedrich Müller (1730-1784). Le roi Frédéric V lui donne la charge de continuer une flore du Danemark commencé par George Christian Edler von Oldenburg Oeder (1728-1791) en 1761 et dont trois volumes étaient parus. Müller en ajoute deux, le dernier paraissant en 1782. Cette flore a connu une très grande renommée pour sa clarté et sa précision, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Corrigé sur « natural ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus pâle.



sont [ ?tis]. Le dernier n'est pas imprimé in-12, négligence extrême des imprimeurs de Dannemarck.

Il m'a parlé de son hist[oire] de Brunswick comme d'un ouvrage fait par complaisance pour le Roy d'Angleterre<sup>2857</sup>, et auquel il attache peu d'estime.

C'est luy qui<sup>a</sup> a fait, il y a quelques années, la forme du gouvernement de [?], ouvrage qu'il regarde comme<sup>b</sup> à présent inutile.

Monsieur Bonnet nous a montré les salamandres auxquelles il coupe des pattes qui repoussent s'il coupe dix doigts. C'est toujours le même nombre orienté par la nature qui repoussent.

Ils nous a montré aussi ses [?] plus plattes que celles de Monsieur de Réaumur et par cette raison [page 13] plus commodes pour voir dedans et qu'on enverra les proportions si je veux.

J'ay déjà dit de quels ouvrages Monsieur Trembley s'occupe à présent.

Monsieur de Châteaueux m'a parlé d'un procédé que j'ay mal compris pour [g ?ier] du froment jetté sur les prés sans qu'il se perde en s'exhalant. J'ay compris qu'il enlève une couche de grain<sup>c</sup> comme à l'[e ?] met le fumier et le recouvre et que la mesme année l'herbe est excellente, mais j'ay peut-être mal compris.

Souvenir

Monsieur Dentand a aussi rapporté de Hollande la graine d'oya<sup>2858\*</sup> et l'a fait lever mais avec les mêmes difficultés que moy, et aussi à ce que je crois en semant l'épi entier en se garantissent du vent qui [?] de [?]<sup>d</sup>.

J'ay vu le cabinet de Monsieur Deluc, belle collection de volcans faite peut-être en Italie. J'ay vu un morceau de lave liquide qu'il a pris au bout d'un bâton en détournant la vue, des morceaux de lave qui se sont entortillés en spirale.

Fossiles et les analogues très bien observés et rapportés beaucoup des Indes, l'[othophite ?] de la Manche mis en herbier avec des soins de religieuse.

Il n'a pas encore fait de recueils de granites et pierres de ce genre et depuis quelques tems il y a le projet d'en faire une question. Il n'a pas pu me<sup>e</sup> déterminer celles dont parle Monsieur Grouner, ny ce que c'est que le lupin [cernery ?].

J'ay vu chez luy deux terres [prises ?] de l'Ethna et du Vésuve. Celle du Vésuve d'après nature, l'autre d'après description par un frère de Monsieur Vernet,

---

<sup>2857</sup>George III.

<sup>2858</sup>oyat.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « tous ».

<sup>d</sup>L'expression depuis « souvenir » est rajoutée entre deux paragraphes, isolée par un trait vertical.

<sup>e</sup>Corrigé sur « veca ».

peintre qui annonçoit un grand talent mais qui est mort en Italie de débauches<sup>2859</sup>.

Bien d'autres choses encore. Je luy enverroy si j'en ay l'occasion un [our-sin ?] à grands [ ?]<sup>a</sup> de lave de [ ?me]. J'en ay vu des pincés chez luy et pas l'animal même.

[page 14] Monsieur de Goer le Suédois a donné plusieurs termes de ces insectes et est mort.

Monsieur Boutin a rencontré Monsieur de Faujas à Grenoble<sup>2860</sup>.

b

Conversation avec Monsieur de Lorme sur la cause du peu de procès à Genève

1° Les juges qui n'y ont aucun lucre, et bien des affaires plus intéressantes pour obtenir de la considération n'ont nul intérêt à les prolonger.

2° Les avocats y gagnent, mais ceux<sup>c</sup> qui seroient avides ont de meilleurs propos à faire.

3° Les Génois calculent trop bien et ont leur tems trop bien employé à d'autres affaires pour ne pas prêter un accommodement à un procès.

4° Plus de procès de commerce que d'autres et on les juge sévèrement.

5° La [sub-hortation ?] empêche les décrets et les cris de créanciers.

6° Les substitutions n'estant pas préférées aux [ ?]<sup>d</sup>, l'effet est d'empêcher de [leguer ?] l'effet substitué ainsi source de procès bannie.

7° Point de filles.

Je ne sçais d'ailleurs quelle est leur [pre ?].

Il vient au moins comme [au ?] ny [pertes ?], le droit romain, beaucoup de jurisconsultes françois, un jurisconsulte savoyar latin dont le nom en français est Favrey, frater Fabri en latin<sup>e</sup>.

Monsieur de Lorme est avocat et notaire, grand accommodeur de procès, jouissant de la [croissance ?] presque générale.

Il est député des représentans. Son neveu aussi [ ? ?] jeune homme de beaucoup d'esprit et devenu représentant avec passion, ce qui luy a été la [croissance ?] jusques le plus considérable, sans quoy il auroit succédé à son oncle. Il vit à [ ?] et

<sup>2859</sup>Aucun frère de Claude Joseph Vernet n'a pu être identifié, mais son père, son fils et son petit-fils étaient également peintres.

<sup>2860</sup>Barthélémy Faujas de Saint-Fond (1741 - 1819, Montélimar), géologue et vulcanologue, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Un trait horizontal barre toute la page.

<sup>c</sup>Corrigé sur « le plus ».

<sup>d</sup>Corrigé sur un mot illisible.

<sup>e</sup>Ces quatre mots sont soulignés.

dans le libertinage. Il a fait imprimer un bon extrait de Black Sterne en français. C'est un aristocrate de [??].

[page 15]

À Lausanne, ce 31 aoust et 1<sup>er</sup> septembre<sup>a</sup>, f[euille] 1<sup>ère</sup>

Dans la route de Rolle icy, j'ay trouvé les chemins du bord du lac dégradés comme ceux entre Genève et Gentoux. J'ay trouvé aussi des arbres [amassés ?] en brisés par les vents. Sur le bord du lac, des pièces de bois apportées sans doute par l'eau. Ce sont des troncs à scier ou à équarrir.

J'ay remarqué à Morges où je n'avois passé que de nuit un temple dont le bâtiment, qui paroît neuf<sup>2861</sup>, est isolé et sur le bord du lac, dont il est séparé par une terrasse en quay [?] d'un mur d'où on crache dans le lac, et cette terrasse, quay ou plustost platte-forme est défendue par un bon mur à banquette à hauteur d'appuy et sous le mur des pieux ou pilotis de défence. Cette terrasse ou platte-forme plantée en arbres jeunes mais qui donneront un jour<sup>b</sup> une belle ombre et seront<sup>c</sup> très agréables pour prendre l'air.

d

Je ne faisais que descendre à l'auberge quand Monsieur Tissot est venu chez moy et je le reverrai demain.

J'ay déjà sçu de luy qu'il regarde la maladie de quelqu'un à qui je m'intéresse comme l'effet d'une humeur [creté pelateuse ?].

Il sçait ce que c'est que Monsieur Durey est scandalisé que sa famille luy laisse faire le vil métier de donneur des leçons pour de l'argent<sup>2862</sup>. Il dit que sa fille est venue le voir, que c'est un très médiocre sujet qui a eu icy des aventures. C'est apparemment la bâtarde qu'il a donné icy comme une fille légitime. D'ailleurs, Monsieur Tissot n'a nulle liaison avec luy et s'il est malade, Monsieur Tissot ne le sçait pas.

Monsieur Tissot est occupé de l'édition qu'il va donner d'un traité sur les [nèfles ?] et plusieurs volumes. Didot le Jeune<sup>2863</sup> en estoit chargé. Ses affaires

<sup>2861</sup>Le temple de Morges a été bâti en 1770-1776 et a remplacé l'église médiévale.

<sup>2862</sup>Est-ce David Duret ? (1733 - 1803). Á la tête d'un petit commerce de détail, Duret lance en juin 1762 une feuille d'avis hebdomadaire, *Annonces et avis divers* et un bureau d'avis et de renseignements, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2863</sup>Pierre-François (Paris 9 juillet 1731 - 7 décembre 1793) dit Didot le jeune, fils cadet de François, fondateur de la papeterie d'Essonnes. Reçu libraire en même temps que son frère aîné le 14 août 1753, il lui succède dans le commerce de la librairie en 1757 et se voit confier, de 1769 à 1771, les fonctions d'adjoint à la chambre syndicale. Nommé imprimeur le 21 avril 1777, il reprend l'imprimerie de Philippe Vincent et s'occupe également de la fonte des caractères à laquelle il apporte des améliorations.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « icy ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « une p ».

<sup>d</sup>Un trait horizontal barre toute la page.

[?obles] de la librairie luy font faire des difficultés à tenir son marché, ce qui met Monsieur Tissot dans l'embarras.

[page 16] Il n'y a pas icy d'hôpital de malades. Il y en a un de pauvres. Pour les malades, il y a une miséricorde qui donne des secours [de militaires ?].

Monsieur Tissot trouve de grands inconvéniens aux miséricordes et d'autres aux très grands hôpitaux. Il préfère les petits hôpitaux, mais ne voudroit pas qu'il y eut plus de trois cens lits<sup>2864</sup>.

De ceux qu'il a vus dans ses voyages, celui dont il a été le plus satisfait est celui de Besançon. Il n'a pas vu celui de Chalon.

Monsieur de Chamousset le consulta dans le tems de ses projets<sup>2865</sup>. Il luy envoya de longs mémoires raisonnés dont il n'a pas gardé de minute et il m'a paru qu'il seroit bien aise de le sçavoir si cela estoit possible.

Monsieur Tissot regrette beaucoup Monsieur Haller et en parle<sup>a</sup> comme s'il eût été son ami particulier, et comme d'un très grand homme.

Il m'a bien exhorté à voir à Zurick le cabinet et l'herbier de Gesner le naturaliste.

Quant au poète<sup>2866</sup>, il m'a raconté que dans son enfance, il paroissoit presque imbécille et ne sçavoit apprendre ny à lire ny à croire, il estoit déjà adulte quand un parent luy lut des poésies. Elles l'enflammèrent, déployèrent son génie et de ce jour il s'est mis à étudier.

Nota on m'a dit ailleurs que le poète et le naturaliste ne sont point parens. Monsieur Tissot n'en sçait rien.

---

<sup>2864</sup>En 1761, le docteur Tissot publie un traité de médecine des pauvres : *l'Avis au peuple sur sa santé*.

<sup>2865</sup>Claude Humbert Piarron de Chamousset (1717-1773) employa sa fortune à soulager les malades et à fonder des hôpitaux. En 1761, il est nommé intendant général des hôpitaux sédentaires des armées du roi, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2866</sup>Johann Matthias Gesner (1691-1761), philologue, professeur à Gottingen.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

[page 17]

### Communication de la Franche-Comté avec la Suisse

J'ay compris de ma conversation générale entre cinq ou six personnes [a ?] [ ?]<sup>a</sup> à bâtons rompus, ce qui suit.

Quand on vient de Moret, fameux marché de Franche-Comté dont Jacquemin m'a beaucoup parlé et du bureau des Rousses<sup>2867</sup> en Suisse, c'est ordinairement à Nyon qu'on tombe sur le lac. Cependant, ce peut être aussi à Role et tous les chemins ne sont pas fort bons du côté de la Suisse, soit de Nyon, soit de Rolle on passe par la Sergues<sup>2868</sup> qui me paroît de ce côté l'entrée de la Suisse.

Beaumont est sur la route ou près de la route de Nyon à la Cerque. Ce lieu marqué en gros caractères sur la carthe n'est qu'une seule maison ou château. C'est cependant la demeure d'un bailli. C'estoit un grand et fameux couvent pendant la catholicité<sup>2869</sup>.

C'est de Rolle qu'on va à Aubonne, terre de Tavernier et de Duquesne<sup>2870</sup> et Aubonne est proche de la route de Rolle à Saint-Jacques<sup>2871</sup>, pas cependant dans cette route. Eaubonne mesme est un lieu<sup>b</sup> bas et mal situé mais il y a de magnifiques points de vue dans le voisinage. De côté est, Lavigne dans un<sup>c</sup> pays de vigne, cependant pas dans le bas vignoble de la côte qui est auprès de Rolle même. C'est là à Lavignes qu'est la maison de [Monsieur Fromessier-Labat ?] où j'estois fort invité.

C'est de Morges qu'on va gagner Yverdon, passant par Cessenay<sup>2872</sup>, lieu du partage des eaux, et de ce côté du lac de Joux et Nocero<sup>2873</sup>, ville de Franche-Comté.

<sup>2867</sup>Jura, arrondissement de Saint-Claude, canton de Morez.

<sup>2868</sup>Saint-Cergue, Suisse, canton de Vaud, district de Nyon.

<sup>2869</sup>Bonmont, abbaye cistercienne, sur la commune de Chéserey, Suisse, canton de Vaud, district de Nyon.

<sup>2870</sup>L'arrivée de Jean-Baptiste Tavernier (1605-1689), diamantaire des rois de France et grand voyageur, puis celle de Henri, marquis Duquesne (1652-1722), fils aîné du célèbre amiral de Louis XIV, changent le cours des choses. Ces deux protestants, exilés de France, font du Château d'Aubonne une confortable et noble demeure. Dès 1701, Aubonne devient le siège d'un bailliage bernois et 17 baillis vont se succéder au Château jusqu'à la Révolution vaudoise de 1798.

<sup>2871</sup>Peut-être plutôt Saint-George, Suisse, canton de Vaud, district d'Aubonne.

<sup>2872</sup>Cossonay.

<sup>2873</sup>Nozeroy, Jura, arrondissement de Lons-le-Saunier, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « petit ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « le ».

[page 18]

### Sur les trois fiefs

Le château de Coppet qui m'avoit paru avoir une très belle vue ne l'a pas parce qu'il ne domine que sur les toits du bourg de Coppet.

Cran ou Craw<sup>2874</sup> sur la carthe<sup>a</sup> à Monsieur Saladin m'a paru nouvellement bâti et comme pour un homme riche.

Prangin<sup>2875</sup> très proche de Nyon passe pour une belle situation.

Il est vrai que les lacs de Joux se perdent dans des abîmes. Voilà le [dictionnaire ?] de ce côté entre le lac de Joux<sup>b</sup> et la ville d'Orbe<sup>c2876</sup> est le bailliage de Romain-Motiers<sup>2877</sup> encore pays très curieux et le [dict ?].

d

### Souvenirs sur Versoy et le lac de Genève

On a dit à Jacquemin (et je le crois) que la navigation du lac diminue et que le commerce par rouliers augmente et cela doit arriver quand les chemins de terre se font. Il n'y a qu'une journée par terre de Genève à Lausanne et par eau on perd quelquefois très longtemps à attendre.

On m'a dit à Rolle qu'on travaille à présent à rendre plus facile et plus sûr le chemin de la Faucille.

On a dit à Jacquemin pendant qu'il m'attendoit à Versoy que malgré ce qu'on dit de l'abandon, il s'y bâtit journellement des maisons et il s'y acquiert des terrains. Quant à la bâtisse des maison, je l'ay vu[e].

L'incendie qui nous avoit effrayé si [?] a été très peu de chose. Beaucoup de copeaux étendus sur le terrain ont [pr ?] une grande surface. J'ai vu quelques épicéas qui faisoient des guides de flammes, c'est là tout le dégast

---

<sup>2874</sup>Crans-près-Céligny.

<sup>2875</sup>Prangins.

<sup>2876</sup>Suisse, canton de Vaud, chef-lieu de district.

<sup>2877</sup>Actuellement Romainmôtier-Envy, Suisse, canton de Vaud, district d'Orbe, issue de la fusion des anciennes communes de Romainmôtier et d'Envy.

<sup>a</sup>L'expression « ou Craw sur la carthe » est rajoutée en interligne.

<sup>b</sup>Ce nom est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>c</sup>Ce nom est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>d</sup>Un trait horizontal barre toute la page.

[page 19]

À Lausanne, le 31 aoust, et 1<sup>er</sup> s[eptem]bre<sup>a</sup>, feuille 2

J'ay dîné à Rolle avec Messieurs l'abbé Friti et le comte Gorani<sup>2878</sup> chez Monsieur le docteur Favre. J'ay vérifié avec eux :

que le Vénitien qui s'est élevé contre les inquisiteurs d'État est Monsieur le Sénateur [Quinon ?].

Il estoit alors avogador, je crois à Padoue, ce qui revient à peu près à tribun du peuple. Dans cette qualité, il s'est cru en droit de demander connoissance d'une procédure faite pendant la nuit par les inquisiteurs d'État et accomplie avant le jour. Les inquisiteurs ont prétendu qu'il excédoit son pouvoir par cette prétention, et sur cette allégation l'ont fait arrêter avec sa robe d'avogador et il a été enfermé deux ans à la citadelle de Breccia<sup>2879</sup>. Il en est sorti, jouit aujourd'huy d'une grande considération et on m'a encore dit que cependant l'inquisition d'État est adoucie depuis cette aventure. Il est neveu du cardinal Quisini, de Monsieur de V[oltaire] et du Roy de Prusse.

On dit que s'il avoit eu assez de présence d'esprit, il auroit pu parer ce coup en disant à l'officier public<sup>b</sup> qui venoit luy signifier l'ordre des inquisiteurs qu'il l'interdisoit. Cet officier restoit sans pouvoir et il y a un autre avogador qui en pareille occasion s'est rendu invulnérable par cet expédient. Il n'y a pas songé et a payé cette faute de deux ans de prison.

L'inquisition subsiste dans l'État de l'Église et en Piémont.

François 1 estant archiduc ne l'a pas tout à fait supprimée mais restreinte en Toscane<sup>2880</sup>. Il a laissé le nom, n'osant pas faire mieux et réduit les fonctions à rien et c'est encore l'état actuel en Toscane.

L'archiduc de Milan<sup>2881</sup> vient de la supprimer totalement. Cependant, il y a des gens qui disent que l'inquisition subsista secrètement, qu'elle fait des procédures clandestines et que ceux [page 20] qu'elle a condamnés courroient des risques s'ils alloient dans des pays où l'inquisition est en vigueur parce qu'elle correspond avec cette inquisition secrète. Cette imputation est peut-être des gesnes de quelques unes qu'on fait encore aux jésuites.

Elle n'existe pas à Naples<sup>2882</sup> et si on vouloit l'y établir, les [lasarons ?] à qui on en a inspiré l'horreur se révolteroient.

<sup>2878</sup>Voir le dictionnaire biographique.

<sup>2879</sup>La citadelle de Brescia a longtemps servi de prison.

<sup>2880</sup>François I<sup>er</sup> de Médicis, (Florence 1541-1587), grand duc de Toscane de 1574 à 1587.

<sup>2881</sup>Léopold II d'Autriche (1747-1792).

<sup>2882</sup>Royaume des Deux-Sicules.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « celui ».



Mais le duc de Modène<sup>2883</sup> et celui de Parme<sup>2884</sup> l'ont rétabli dans leurs États où elle estoit abolie. Croiriez-vous, m'a dit l'abbé, que l'élève de Monsieur de Keralio<sup>2885</sup> et de Monsieur l'abbé de Condillac<sup>2886</sup> a rétabli l'inquisition, mais cet élève de deux philosophes a luy-même un élève bien plus docile à ses instructions, c'est son papagello<sup>2887</sup> à qui il a appris luy-même à chanter très distinctement le *tantum ergo*<sup>a2888</sup>. Je ne sçais rien des Républiques de Venise, de Gênes et de Luques.

Au reste<sup>b</sup>, cecy est le<sup>c</sup> résultat d'une conversation un peu légère à table.

L'abbé Friti vient de faire deux éloges en italien de ses compatriotes Galilée<sup>2889</sup> et Cavalieri<sup>2890</sup>. Il me paroît avoir de l'humeur contre les jésuites et a entrepris de prouver dans ces éloges<sup>d</sup> qu'il n'y a jamais eu que trois jésuites, Gr[égoire] de Saint Vincent<sup>2891</sup> et deux autres qui ayent rien fait dans les sciences physiques et mathématiques, mais qu'en récompense ils se sont opposés tant qu'ils ont pu à toutes les découvertes des grands hommes.

<sup>2883</sup> Francesco Maria dit François Marie III d'Este-Modène, prince héréditaire de Modène puis 12e duc de Modène (1737), est né à Modène (Italie) le 2 juillet 1698 et mort à Varèse le 22 février 1780.

<sup>2884</sup> Ferdinand de Bourbon dit Ferdinand I<sup>er</sup> de Parme (Parme, 1751 - Fontevivo, 1802) fut duc de Parme et de Plaisance (1765-1801). Il était fils de l'Infant Philippe, premier duc de la dynastie des Bourbon-Parme et de Louise-Elisabeth de France dite Madame Infante, fille de Louis XV.

<sup>2885</sup> Le petit prince de Parme fut pourvu à l'âge de sept ans d'une maison de quatorze officiers de cour avec pour gouverneur, le marquis Sigismond Bergonzi et pour la fonction de sous-gouverneur, le baron Auguste-Louis de Keralio.

<sup>2886</sup> En 1758, Condillac est nommé précepteur du duc de Parme, petit-fils de Louis XV, pour des détails sur sa vie, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2887</sup> Perroquet.

<sup>2888</sup> « Il est si grand ». Hymne au Très Saint-Sacrement, cette prière écrite par Saint Thomas d'Aquin, est par excellence le chant du Jeudi saint, jour de l'Institution de la Cène. Centrée sur la contemplation du corps et du sang du Christ, sous les espèces du pain et du vin, l'hymne s'achève par le *Tantum ergo sacramentum*, qui vient en action de grâce et insiste sur la nouveauté radicale de ce sacrement.

<sup>2889</sup> Galileo Galilei (né à Pise le 15 février 1564 et mort à Florence le 8 janvier 1642) est un physicien et astronome italien du XVII<sup>e</sup> siècle, célèbre pour avoir jeté les fondements des sciences mécaniques ainsi que pour sa défense opiniâtre de la conception copernicienne de l'univers.

<sup>2890</sup> Bonaventura Francesco Cavalieri (en latin, Cavalerius) (1598, Milan - 30 novembre 1647) était un mathématicien et géomètre italien connu surtout pour le principe de Cavalieri, qui établit que les volumes de deux objets sont égaux si les secteurs des sections transversales correspondantes sont, dans tous les cas, égaux, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2891</sup> Grégoire de Saint-Vincent (8 septembre 1584, Bruges (Belgique) - 27 janvier 1667, Gand), jésuite, mathématicien géomètre de l'école belge, connu pour ses travaux de calcul d'aire, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup> Ces deux mots sont soulignés.

<sup>b</sup> Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup> Rajouté en interligne.

<sup>d</sup> Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

Le marquis Gorani passa il y a quelques tems un an en Suisse<sup>2892</sup> pour y faire imprimer quelques ouvrages. L'un est intitulé le vrai des [pétitions ?] et l'objet est de prouver aux roys que tous les rois justes ont été le mieux obéis, que c'est donc là le vrai moyen pour eux d'établir leur autorité.

L'autre est une [charge ?] de l'impôt dans les principes de nos œconomistes dont il est grand partisan. Il a fait encore d'autres ouvrages et il n'y a aucune matière sur laquelle il ne soit très éloigné [page 21] des préjugés ultramontains.

J'ay dit qu'ils sont venus par le Simplon. Ainsi<sup>a</sup>, ils ont traversé tout le Valais depuis Brieg<sup>2893</sup> et n'ont point remarqué chez les Hauts-Valaisans cette richesse des paysans, ny cette hospitalié dont m'a parlé Monsieur l'abbé Marie d'après Monsieur Bourrit.

---

<sup>2892</sup>En 1768, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2893</sup>Brigue, canton du Valais, chef-lieu de district.

<sup>a</sup>Corrigé sur « ayant ».

[page 22]

À Lausanne, le 31 aoust et 1<sup>er</sup> septembre<sup>a</sup>, feuille 3

Monsieur le docteur Favre est grand et zélé jurisconsulte. Il a été à Paris pour connoître nos illustres. Il a cherché à y connoître Monsieur Cochin<sup>2894</sup> par respect pour son illustre père<sup>2895</sup> et l'a connu luy et Monsieur de Montpesat. Il a connu Monsieur Gerbier<sup>2896</sup> et m'a paru un peu scandalisé de le voir si peu occupé de prendre la jurisprudence par les grands principes. Il a vu chez luy Monsieur Séguier<sup>2897</sup>.

Il est très occupé de nos affaires de magistrature et<sup>b</sup> je luy enverray des pièces qui luy manquent. Il l'est aussi beaucoup du droit naturel et des gens, de la philosophie, de la jurisprudence.

Il est admirateur surtout de Hobbes<sup>2898</sup> et trouve dans ses ouvrages tout ce qu'on a lu dans Locke<sup>2899</sup>, dans le *Contrat social*<sup>2900</sup>, une partie de ce qui est dans Montesquieu<sup>2901</sup> et dans bien d'autres.

Il trouve aussi que les modernes ont bien pillé sans le [ ?]<sup>c</sup> Gassendi<sup>2902</sup> dont il fait grand cas.

<sup>2894</sup>Est-ce Jean-Denis Cochin, curé de Paris, né à Paris en 1726, mort en 1783.

Il se consacra tout entier au soulagement de ses paroissiens et fonda, au moyen d'une souscription, l'hospice qui porte son nom en 1780 ?

<sup>2895</sup>Henri Cochin, avocat français, né à Paris le 10 juin 1687, mort le 27 février 1747. Il s'attacha au grand conseil du parlement et se plaça dès son début à la tête des avocats de son temps. On le regardait comme le modèle de l'éloquence du barreau. Ses œuvres ont été recueillies en 1751, 6 volumes in-8, et publiées de nouveau par Jean-Denis-Marie Cochin, avocat à la Cour de cassation, 1821-1824.

<sup>2896</sup>Pierre Jean Baptiste Gerbier (1725-1788), avocat, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2897</sup>Antoine-Louis Séguier (1726 - 1792), avocat, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2898</sup>Thomas Hobbes (1588 - 1679), philosophe matérialiste et nominaliste anglais, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2899</sup>John Locke (1632 - 1704), philosophe empiriste anglais, penseur de l'Enlightenment, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2900</sup>*Du Contrat social ou Principes du droit politique* est un ouvrage de philosophie politique de Jean-Jacques Rousseau publié en 1762. Il expose que la seule forme de pouvoir politique légitime est le pouvoir qui trouve son fondement dans la volonté du peuple (ou « volonté générale »).

<sup>2901</sup>Charles Louis de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu (1689-1755).

<sup>2902</sup>L'abbé Pierre Gassend dit Gassendi (1592-1655), mathématicien, philosophe, théologien et astronome français, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

Pour moy, je croirois plus volontiers qu'on s'est rencontré, ce qui doit arriver très souvent dans les matières philosophiques. Tous ceux qui ne sçavent pas l'anglois n'ont lu de Hobbes que ses *Éléments philosophiques du citoyen*<sup>2903</sup> et personne ne lit plus Gassendi.

Monsieur Favre<sup>2904</sup>, jurisconsulte savoyard, dont m'a parlé Monsieur de Lorme n'est pas son père, mais il estoit père de [?] Vaugelas qui se nommoit Favre de Vaugelas<sup>2905</sup>.

L'ouvrage de cet auteur est intitulé *Codex fabreus*<sup>a</sup> ou *fabrianus* ou à peu près comme cela<sup>2906</sup>.

Il est très bon suivant Monsieur le docteur Favre et ce qui fait son grand crédit à Genève c'est que cet auteur estoit de Bourg-en-Bresse, qu'il est pour la coutumes de son pays, que les coutumes de Bresse et de Gex<sup>b</sup> sont les mêmes et que les anciennes coutumes de Genève s'y rapportent.

[page 23] Je comptois interroger principalement Monsieur Favre sur les municipalités et c'est précisément la matière dont il s'occupe, sur laquelle il a des matériaux en grand nombre préparés, mais, depuis quelques années, sa mauvaise santé (quoyqu'il paroisse jeune) ne luy permet pas d'y travailler autant qu'il le voudroit.

Il m'a dit que la note de Monsieur Muller qui est cy-jointe n'est pas suffisante, parce que Monsieur Muller, son ami intime et qui m'avait donné pour luy une lettre de recommandation, est trop préoccupé du droit du Nord et d'Allemagne et luy Monsieur Favre croit les Républiques de Suisse fondées sur le modèle de celles d'Italie dans des siècles fort postérieurs à celui de Henri l'Oiseleur et c'est dans [?] que j'en trouveray l'histoire et l'origine.

Cependant, luy Monsieur Favre prétend qu'il prouvera l'origine des municipalités de Suisse jusqu'au tems des Romains et en trouve des traces encore sous [?]<sup>c</sup>.

Il m'a dit aussi qu'il existe un ouvrage latin très bon sur les villes impériales et un sur les villes anséatiques et il m'a promis de m'envoyer le titre à Berne.

<sup>2903</sup>Il y en a eu une traduction française, par Samuel de Sorbière, parue à Amsterdam en 1649.

<sup>2904</sup>Antoine Favre (1557-1624), juriste et écrivain savoyard, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2905</sup>Claude Favre, baron de Pérouges, seigneur de Vaugelas (1585-1650), membre de l'académie française, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2906</sup>*Codex Fabrianus definitionum forensium et rerum in sacro Sabaudiae Senatu tractatarum*, recueil de décisions du Sénat de Savoie et ouvrage jurisprudentiel, en 9 livres - Genève, Lyon, 1606.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>L'expression depuis « Cependant, luy Monsieur Favre prétend qu'il prouvera » est rajoutée entre deux paragraphes, isolée par un trait vertical.

Nota : j'ay mis la note de Monsieur Muller avec les autres manuscrites que j'ay rapportées de Suisse, ainsi qu'un [?] que m'a donné Monsieur le docteur Favre<sup>a</sup>.

Nota qu'il m'a prié de ne le pas citer à Berne où on pourroit sçavoit mauvais gré à un jurisconsulte du pays de Vaud d'approfondir l'origine du droit de son canton.

Nota cependant que malgré cette crainte, il me paroît, ainsi que d'autres, très content [?] du gouvernement de Berne et par les mêmes raisons. Il dit qu'on y obtiendrait aisément justice des baillis en cas de prévarications et qu'il y en a des exemples.

Outre les loix d'Aigle et de Payerne, il y en a une de Grandson imprimée. La coutume de Berne ne l'est qu'en allemand. Il y en a une particulière de Lausanne qui n'est que manuscrite.

Il ne doute point que le tribunal de Berne n'ait le m[anu]s[crit] de celui des [quelle?] [?]<sup>b</sup> du pays d'Aigle qui n'a pas voulu que sa loy fût imprimée. D'ailleurs, il croit que ce n'est que la<sup>c</sup> coutume de Berne.

[page 24] Monsieur de Charme qui demeure ordinairement à Rolles, qui y a une maison, qui est ami intime de Monsieur Favre et que je comptois y voir est à présent commissaire envoyé aux bailliages d'[Italie?].

Je le croyois auteur du *Dictionnaire d'Italie* que j'emporte<sup>2907</sup>. Madame Favre à qui j'en ay parlé en attendant son mari m'a dit qu'il n'avoit jamais avoué cet ouvrage mais qu'il a fait une *Histoire de Suisse* à laquelle il travaille encore pour en donner une nouvelle édition<sup>2908</sup>.

---

<sup>2907</sup>Est-ce la *Description historique de l'Italie en forme de dictionnaire*, La Haye, 1776.

<sup>2908</sup>Est-ce le *Dictionnaire Géographique, historique et politique de la Suisse*, publié à Genève chez Nouffer et Bassompierre en 1777 et réédité en 1788?

<sup>a</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée en bout de ligne et entre deux paragraphes d'une encre plus foncée.

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Corrigé sur « celle de ».

[page 25]

À Lausanne, le 31 août et<sup>a</sup> 1<sup>er</sup> septembre, f[euille] 4<sup>b</sup>

Notes pour l'Italie

Monsieur Brydone<sup>2909</sup> que j'ay vu m'a dit qu'on a ordonné un magnifique chemin en deux branches de Naples<sup>2910</sup>, l'un à Reggio<sup>2911</sup>, l'autre à Tarrente<sup>2912</sup>.

Monsieur Tissot m'a dit un fait bien intéressant à vérifier en Italie et duquel cependant aucun voyageur ne fait mention ny Richard<sup>2913</sup>, ny Lalande<sup>2914</sup>, ny Friti, ny Fougeroux<sup>2915</sup>, ny l'abbé Nollet<sup>2916</sup>, ny La Condamine<sup>2917</sup>. Monsieur Tissot l'a tiré d'un ouvrage de Monsieur Bradley qui est traduit en français en trois tomes et qui n'est ny son *Kalendrier des jardiniers*<sup>2918</sup>, ny celui des laboureurs<sup>2919</sup>. Il n'a pas pu m'en donner le titre précis, il faut que ce soit son traité du jardinage en trois tomes que j'ay<sup>2920</sup>. Le fait est qu'aux environs [de Nice?], dans le royaume de Naples et en Sicile, il y a des endroits où la terre a la vertu de faire périr les charançons et autres insectes du bled en sorte qu'on y fait des magasins de bled

<sup>2909</sup>Patrick Brydone (1736-1818), voyageur écossais, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2910</sup>Il a en effet fait un voyage en Sicile et Malte, publié sous les titres *A tour through Sicily and Malta. In a series of letters to William Beckford, Esq. of Somerly in Suffolk*, Londres, W. Strahan and T. Cadell, 1773, traduit en français en 1776 *Voyage en Sicile et à Malte, traduit par M. Dêmeunier*, ed. Pissot et Le Jay, Amsterdam et Paris, 1776

<sup>2911</sup>Reggio de Calabre, Italie, chef-lieu de région.

<sup>2912</sup>Tarente, Italie, région des Pouilles, chef-lieu de province.

<sup>2913</sup>Il a publié un ouvrage encyclopédique sur le voyage en Suisse.

<sup>2914</sup>Joseph Jérôme Lefrançois de Lalande (1732-1807) astronome, il a publié un *Voyage d'un français en Italie* en 1769, compte rendu de son voyage en 1765-1766, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2915</sup>Auguste-Denis Fougeroux de Bondaroy (1732-1789), récit d'un voyage en Italie fait en 1763.

<sup>2916</sup>Voyage en Piémont et en Italie en 1749, pour des détails biographiques, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2917</sup>Charles Marie de La Condamine (1701-1774), il a fait un voyage en Italie en 1755.

<sup>2918</sup>Bradley, *Le Calendrier des jardiniers, qui enseigne ce qu'il faut faire dans le Potager, dans les Pépinières, dans les Serres, et dans les Jardins de Fleurs. Plus une Description des Serres, et la manière de cultiver les Ananas en Hollande et en Allemagne. Avec des Planches et une Instruction pour construire et gouverner lesdistes Serres*, Paris, Piget, Durand, 1750.

<sup>2919</sup>*Calendrier des laboureurs et des fermiers contenant les instructions nécessaires pour la conduite et pour le maniement d'une ferme dans tous les mois de l'année. Ouvrage fort nécessaires aux personnes qui vivent à la campagne, et a celles qui y font valoir leurs biens* Traduit de l'Anglais sur la sixième édition de M.R.Bradley par M.G\*\*\*. Paris, Briasson, 1762.

<sup>2920</sup>*Observations sur le jardinage et l'art de planter. Paris, 1756. Nouvelles observations physiques et pratiques sur le jardinage et l'art de planter, avec le calendrier des jardiniers*, Ouvrage traduit de l'Anglois de Bradley, enrichi de figures en taille-douce. A Paris, 1756. 3 volumes in-12.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « 1<sup>ère</sup> ».

qui n'y p rit point. Monsieur Tissot attribue ce ph nom ne   une vapeur m phitique<sup>2921</sup>. Il m'a rapport  ce fait   l'occasion de ce que je luy ay dit de l'ancienne tour d'Avanches<sup>2922</sup> o  on dit aussi que les insectes ne vivent point, et de l'opinion o  on est   Yverdon (v[oir] de Payerne, feuille 1<sup> re</sup><sup>2923</sup>) que le sel fait p rir les charan ons et insectes<sup>a</sup> du grenier   bled qui est au-dessus du grenier   sel.

---

<sup>2921</sup>Qui produit des effets plus ou moins nuisibles, en parlant de certaines exhalaisons gazeuses.

<sup>2922</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse, 4 page 26.

<sup>2923</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 4, page 12.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajout s en interligne.

[page 26]

Sur Monsieur Brydonne personnellement et ses élèves

Il est depuis deux ans à Lauzanne avec les deux fils de milord North.

Le dessein de [leur] père estoit de les faire voyager à présent dans les cours du Nord et surtout à Petersbourg, mais depuis peu il a changé d'avis.

L'aîné aura dans peu de jours 21 ans et ils vont retourner en Angleterre pour qu'il y [porte ?] séance au Parlement où il est député choisi par la ville d'Harwick<sup>2924</sup>.

Il nous a dit qu'à présent en Angleterre tout le monde se mocque de Monsieur Bras qui n'y est plus regardé que comme un charlatan.

---

<sup>2924</sup>Hardwick, Angleterre, Cambridgeshire.



[page 27]

### Sur Monsieur Tissot personnellement

Il n'est lié avec aucun de nos médecins que Monsieur Poissonnier qu'il a vu [?] avec Madame de la Reynière<sup>2925</sup>.

Seulement Monsieur Vicq d'Azir<sup>2926</sup> luy a écrit quelquefois depuis le nouvel établissement.

Monsieur Guettard alla le chercher quand il passa par Lausanne et ne le trouva pas. Il estoit absent.

Il estoit ami intime de feu Monsieur de Haller. Il m'a parlé de ses projets pour faire évaporer les sels en Valais par l'action du soleil seul. Il croit que ce projet est excellent.

Il m'a dit que le Roy de Pologne à son avènement<sup>2927</sup> voulut<sup>a</sup> l'attirer, ce qu'il a refusé et il lui en est sçu depuis bien bon gré. Le Roy vouloit alors introduire dans sa maison des connoissances et de l'instruction.

On verra à l'article des établissement pour l'instruction de la jeunesse les marques de considération que luy a données le duc de Wurtemberg.

Il y a toujours beaucoup d'étrangers à Lausanne attirés par luy. Á présent, la duchesse de Courlande<sup>2928</sup> qu'il dit une femme de trente-deux ans fort intéressante par son caractère et ses malheurs. Elle occupe cette maison de bon repos où habitoit Monsieur Deluc avec Mademoiselle de Shellemberg. Cette duchesse de Courlande qui en a conservé le nom quoyque divorcée est née princesse de Voldak<sup>2929</sup>. Les procédés de son mari ont donné lieu au divorce. Le mari est fils du fameux Biron<sup>2930</sup> et frère aîné de celui qui a eu une affaire [?] à Paris<sup>2931</sup>. Depuis son divorce, il s'est marié à une dame russe fort protégée par l'impératrice et après des procédés semblables l'impératrice l'a obligé à se divorcer aussi de celle-là<sup>2932</sup>, ainsi c'est à

<sup>2925</sup>Parle-t-il de sa femme ou de sa belle-mère ?

<sup>2926</sup>Félix Vicq-d'Azir (1748-1794), médecin et anatomiste, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2927</sup>Stanislas II de Pologne (1732-1798), roi de Pologne depuis 1764, jusqu'en 1795, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2928</sup>La deuxième femme de Pierre von Biron, duc de Courlande duc de 1769 à 1795, Caroline Louise von Waldeck, née à Arolsen 1738, morte à Gelnhausen en 1782.

<sup>2929</sup>Waldeck.

<sup>2930</sup>Ernst Johann von Biron ou Biren, (1690 - 28 décembre 1772).

<sup>2931</sup>Karl Ernst von Biron, né en 1728, mort en 1801.

<sup>2932</sup>La duchesse Anna Dorothea de Courlande (1761-1821), issue d'une vieille famille allemande balte noble, les Medem, elle épousa à 18 ans Pierre de Biron, duc de Courlande, déjà divorcé deux fois et âgé de 55 ans.

<sup>a</sup>Corrigé sur « pe ».

présent un prince à marier<sup>2933</sup>.

[page 28] Il est arrivé chez moy un instant après que je suis descendu à mon auberge. Il y venoit pour attendre le comte Gorani qu'il connoissoit et l'abbé Friti avec qui il voulait faire connoissance. M'ayant entendu nommer, il a demandé à me voir et y est revenu le lendemain à neuf heures pour me promener dans la ville. Il m'a mené chez Monsieur Brydonne et ailleurs. Il vouloit faire mettre ses chevaux pour me mener dans les environs, ce que je n'ay pas accepté. J'ay été le soir le voir dans sa petite maison de campagne.

Il a une maison en ville dont il est obligé de ne pas sortir pendant neuf mois à cause de ses malades. Il a la petite maison dont je viens de parler où il passe les trois beaux mois. C'est celle qu'a occupée Monsieur de Voltaire, mais il l'a bien changée et bien ornée et elle est très agréable à présent. J'en reparleray dans la feuille de Lauzanne et de ses environs. Il a<sup>a</sup> aussi plus haut que Lauzanne un jardin qu'il cultive mais où il n'a pas de maison.

Il m'a dit un mot d'une affaire qu'il a à Paris<sup>b</sup> concernant un livre qu'il va donner et je luy ay donné mes conseils.

Il s'amuse beaucoup d'agriculture dans ses momens libres. J'en parleray dans une autre feuille. Il lit prodigieusement sur la médecine même des livres fort ennuyeux.

Il m'a paru avoir aussi beaucoup lu sur d'autres matières et être fort au courant de la littérature.

Il a encore quelques momens pour la société à ce qu'il m'a paru et pour le tems qu'il a parlé avec moy et parce qu'il va aux cercles, etc., etc., etc.

Il a toujours des malades en ville, mais bien plus de consultations.

---

<sup>2933</sup>Cette séparation n'a pas dû durer car ils ne se séparent officiellement qu'en 1793. Le duc ne se remariera pas.

<sup>a</sup>Corrigé sur « auss ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

[page 29]

À Lauzanne, 31 aoust et<sup>a</sup> 1<sup>er</sup> septembre, f[euille] 5<sup>b</sup>  
Conversation avec Monsieur Tissot sur la médecine

Il n'adopte pas le théorie de Monsieur Deluc sur la cause des goitres et du crétinage parce qu'il va beaucoup de lieux où les eaux déposent sans produire les mêmes effets.

J'ay fait une feuille exprès sur les albinos<sup>2934</sup>.

Eaux du Valais

Il les croit très puissantes, mais dangereuses à moins de précautions.

Il est vrai qu'elles causent des éruptions et ont même quelquefois causé des maladies inflammatoires.

Je luy ay dit que je les avais vu prendre pour la goutte. Il croit qu'elles doivent y être bonnes, mais en boisson et non en bains.

C'est luy qui a envoyé Monsieur et Madame de [P?], le mari pour dartres, la femme pour bien des maladies, un goitre horrible, etc. Nota qu'elle m'avoit dit que c'estoit pour des maux de nerfs<sup>2935</sup>.

Il croit que les mauvais gîtes, la mauvaise nourriture (car on y mange mal, souvent de mauvaise viande et mal cuite, ce que je n'ay pas remarqué), il croit, dis-je, que tout cela nuit à l'effet des eaux, mais plus que tout l'intempérie du pays, c'est-à-dire les alternances de chaud et de froid excessif.

Nota : il n'y a pas été et n'en parle que sur relation.

Il m'a conté que quand on ordonne aux gens du pays, la plupart paysans et brutes, de prendre quatre ou cinq bains, leur usage est de calculer les [?res] et il prend la totalité en cinq ou six jours et ce qu'il y a de singulier, c'est que cela leur<sup>c</sup> a réussi quelquefois.

Il sçait que la même chose se pratique par les Grisons<sup>d</sup> pour d'autres bains fameux qui sont chez eux.

Monsieur Tissot va faire imprimer cinq gros volumes ou dix petits sur les maladies des nerfs, d'abord la théorie des nerfs, ensuite les maladies depuis l'apoplexie et la léthargie jusqu'aux vapeurs<sup>2936</sup>.

---

<sup>2934</sup>Voir ci-dessous page 32.

<sup>2935</sup>Voir le carnet de voyage en Suisse 6, page 16.

<sup>2936</sup>*Traité des nerfs et de leurs maladies*, paru en 1780, soit deux ans plus tard, à Paris et à Lausanne, cependant en 4 tomes et 6 livres.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « 4 ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « luy ».

<sup>d</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

[page 30]

Conversation avec Monsieur Brydone sur l'histoire naturelle de Suisse

Monsieur Tissot m'a dit que Monsieur Brydone travaille à un voyage de Suisse, où il est depuis deux ans.

Monsieur Brydone m'a montré la pierre de Saint-Gothard qui est un granite.

Il avoit soupçonné comme moy que le Niesen estoit un volcan d'après sa forme et des matières volcaniques trouvées sur le bord du lac de Thunn. Il a été détrompé, ayant vu le Niesen d'un autre côté où il n'est pas si pointu, et Monsieur d'Erlack de Spiers<sup>2937</sup> qui y a souvent été l'a assuré qu'il n'y a point de cratère et qu'il n'est pas de matière volcanique.

Nota qu'il m'a paru que Monsieur Brydone n'estoit au fait des découvertes ny de Monsieur Guettard, ny de Monsieur Desmarest<sup>2938</sup>, ny des autres qu'il a seulement entendu parler de l'annonce de l'ouvrage de Monsieur Faujas<sup>2939</sup>.

---

<sup>2937</sup>Spiez

<sup>2938</sup>Ces deux scientifiques se consacrent à l'étude du basalte et des laves : en 1774 est publiée la première étude de Desmarest.

<sup>2939</sup>Barthélémy Faujas de Saint-Fond, *Recherches sur les volcans éteints du Vivarais et du Velay*, Grenoble et Paris Cuchet, Nyon, 1778.

[page 31]

Souvenirs de la conversation avec Monsieur Deluc

Les molasses est ce qui [ ? ? ] des parties cristallines et d'autres solubles.

Le grès du Mont Salève ne se trouve qu'au pied de cette montagne.

La théorie de Monsieur Grouner sur la perte du Rhosne est [de ?] [fa ?] par l'aspect des couches<sup>2940</sup>. Le roc sous lequel le fleuve se perd est la continuation de celui des deux [ ? ] même hauteur et différent de celui qui est au-dessous. C'est au moins ainsi que je l'ay compris dans une conversation un peu rapide.

---

<sup>2940</sup>*Histoire naturelle de la Suisse dans l'ancien monde* de Grouner, Neuchâtel, J.P. Jeanrenaud, 1776.

[page 32]

À Lauzanne, le 31 août et<sup>a</sup> 1<sup>er</sup> septembre, feuille 6<sup>b</sup>  
Sur les albinos<sup>2941</sup>

Il existe dans la vallée de Chamouny deux enfans masles<sup>c</sup> qu'on compare à ces albinos de l'isthme de Darion, de l'isle de Java et de celle de Madagascar, dont beaucoup de voyageurs et d'après eux Messieurs de Buffon et Paw<sup>2942</sup> ont disserté et que quelques voyageurs ont nommés nègres blancs.

Ces enfans que j'ay vus et que j'ay fait venir à Genève, où<sup>d</sup> ils ont été vus de tous ceux qui l'ont voulu, ont le teint blanc et même blaffard, la peau fine, les cheveux, les sourcils et les paupières blancs comme de la neige et plus épais que les cheveux ne sont ordinairement, les cheveux très plats, ce qui fait<sup>e</sup> une grande différence entre eux et les albinos des pays chauds. La prunelle rouge comme celle des lapins et le soleil les éblouit tellement<sup>f</sup> que quand il fait très grand jour et surtout du côté où le soleil est réverbéré par les neiges, ils ne peuvent point voir du tout. Cependant, il n'est pas vrai qu'ils voyent clair dans la nuit, ce qu'on a dit des albinos<sup>g</sup>. D'ailleurs, ces deux enfans, surtout un des deux, sont très petits pour leur âge. L'un a quatorze ans, l'autre en a douze, et ce qui est remarquable est que ny leur père ny leur mère qui sont morts, ny personne du pays dont on se souviene, n'avoit la même conformation et qu'ils ont trois sœurs à présent vivantes et dont j'ay vu deux qui sont de taille ordinaire, très brunes et ne tiennent en rien des albinos. Il n'y a que les deux garçons qui soient tels<sup>h</sup> qu'on vient de les décrire.

Les dissertations faites sur ce<sup>i</sup> jeu de la nature par des naturalistes tels que Messieurs de Buffon et Paw engagent à constater les faits du même genre. <sup>j</sup>

Or, on nous a dit à Genève qu'à Montet<sup>2943</sup> dans le canton de Fribourg, il y a eu trois enfans semblables nés de père et mère qui n'ont rien de singulier, mais

<sup>2941</sup>Pour cette feuille mise à part, Malesherbes a réutilisé des éléments qui étaient présents dans le carnet du voyage en Suisse 7, pages 36 et suivantes.

<sup>2942</sup>*Recherches philosophiques sur les Américains ou mémoires intéressans pour servir à l'histoire de l'espèce humaine* par M. de Paw, paru en 1771 ou *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*.

<sup>2943</sup>Suisse, canton de Fribourg, district de la Glâne.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « 1<sup>ère</sup>, 3<sup>ème</sup> ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « ou que bea ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « est ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « en sorte ».

<sup>g</sup>L'expression « Cependant, ils n'est pas vrai qu'ils voyent clair dans la nuit, ce qu'on a dit des albinos » est rajoutée en interligne.

<sup>h</sup>Corrigé sur « nés ».

<sup>i</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>j</sup>L'expression suivante est raturée : « ou qui y sont d ».

on croit qu'ils sont morts.

[page 33] De plus, on nous a dit aussi qu'il en existe à présent un à Eaubonne qui n'est<sup>a</sup> pas un enfant. Il seroit intéressant de vérifier<sup>b</sup> ce fait, de<sup>c</sup> constater l'état<sup>d</sup> de ce prétendu albinos, et<sup>e</sup> de sçavoir s'il tient la conformation<sup>f</sup> de père ou de mère.

### Réponse aux questions précédentes

J'achevais de rédiger ces questions pour les envoyer à quelqu'un qui connoisse<sup>g</sup> Eaubonne, quand Monsieur Villar est venu chez moy. Je les luy ay communiquées et il m'a dit qu'il connoît le prétendu albinos d'Eaubonne, qui est un homme marié et qui a des enfans qui ne tiennent<sup>h</sup> en rien de son état. Il m'a dit son nom que j'ay oublié. Ce n'est point un homme du peuple.

Il en a vu un<sup>i</sup> qui estoit de Neuchâtel, mais il ne s'en souvient pas assez distinctement pour en<sup>j</sup> faire un rapport exact, mais en voilà assez pour constater que l'albineterie<sup>k</sup> n'est qu'un accident qui n'est pas attaché à la race.

Il est toujours assez singulier que tous les mêmes accidens se rencontrent ordinairement dans les mêmes individus, sçavoir la blancheur des cheveux, la pâleur de la peau, la couleur rouge des yeux, leur délicatesse au soleil, la petitesse des sujets et la foiblesse de la constitution.

Monsieur Tissot convenant que le plus souvent ces caractères sont réunis a cependant observé que cela n'est pas sans exception, et il connoit une demoiselle à Lauzanne qui a les cheveux, sourcils et paupières absolument comme les albinos mais l'œil point du tout rouge, le regard même<sup>l</sup> vif et perçant.

[page 34] On a assuré à Genève Madame d'Enville qu'il y a à Paris un albinos fils du [ ? ] ou inspecteur<sup>m</sup> de police au marché aux chevaux.

Et je crois me souvenir qu'on luy a dit qu'il y en a aussi eu dans sa terre de la Roche-Guyon<sup>2944</sup>.

<sup>2944</sup>Voir le dictionnaire biographique pour le rôle de la duchesse d'Enville à La Roche-Guyon.

<sup>a</sup>Corrigé sur « n'existe p ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « constater l'éta ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « l'état, ce qui concerne et ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « on ne m'a pas dit s ».

<sup>f</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>g</sup>Corrigé sur « demeur ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « ressemblent ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « autref ».

<sup>j</sup>Corrigé sur « s'app ».

<sup>k</sup>Souligné.

<sup>l</sup>Corrigé en interligne sur « encore ».

<sup>m</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

[page 35]

À Lauzanne, 31 aoust et<sup>a</sup> 1<sup>er</sup> septembre, feuille 7<sup>b</sup>

Description physique de Lausanne et des environs<sup>c</sup> et des mœurs de cette ville

La ville de Lausanne est excessivement montueuse, au point que quand on est en voiture, il faut y enrayer continuellement et pour les gens de pied, il y a sûrement des escaliers dont quelques uns sont très haults pour la communication des différens quartiers.

Les causes en sont 1° que la ville est sur la rive en pente sur le lac, la cathédrale beaucoup plus élevée que la ville, 2° que la [b ?] sur lequel la ville est bâtie est encore coupé par des ravines très profondes qui seroient des précipices effrayans si on n'estoit pas rassuré par des parapets.

Les eaux de ces ravines sont employées à différentes usines. Cette position produit de petites ruelles baroques pour les gens de pied seulement et des passages sous les maisons. Tout cela fort vilain et fort malpropre. Ainsi, en tout, Lausanne est une vilaine ville dans un très beau pays.

Cependant, il faut excepter les maisons qui ont la vue du lac. Celles-là sont charmantes. Monsieur Tissot m'a mené dans celle qu'on nomme le cercle de la noblesse dont je parleray ailleurs. Il y a un petit jardin et au bout un seul maronnier d'Inde qui à luy seul fait de l'ombrage pour toute la société qui compose le cercle.

Je n'ay pas été voir d'autres maisons, mais plusieurs belvédères de la ville où il y a quelques arbres et de l'herbe, l'un près des jardins de la dame que l'empereur a été voir. La maîtresse en est Madame Bussière ou Bassières, fille de Rapin de [ ?]<sup>d</sup> (voir un de mes autres journaux), l'autre près d'une maison où des vieilles dames riches de Saint-Gal sont venues s'établir uniquement pour jouir de la vue.

Les belvédères et les jardins des maisons voisines ont entre elles beaucoup de variété parce que le terrain de la ville estant très inégal et très bossu, les aspérités ne sont pas les mêmes. Au reste, les belvédères sont pour les gens de la ville des lieux de repos et pour prendre l'air, non des promenades.

[page 36] Je conçois que sur la montagne en haut, au-dessus de la ville, il doit y avoir de très belles positions. J'imagine que la vue de la cathédrale est belle. Je n'y ay pas été.

On parle du lieu nommé avec raison Bellevue. On y trouve les changeurs. Monsieur Tissot vouloit m'y mener, mais comme j'ay la vue basse, j'ay mieux aimé employer ma journée à autre chose.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « 4 ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>L'expression depuis « la maîtresse » est rajoutée entre deux paragraphes avec un signe de renvoi, d'une encre plus pâle.



À un quart de lieue<sup>2945</sup> au-dessous de la ville est le parc. Le chemin pour y aller est large mais rapide, j'ay vu un cabriolet y enrayé.

Il y a en bas un chemin de Morges<sup>2946</sup> à Vevay<sup>2947</sup> sans passer par la ville de Lausanne. Ce chemin est bon où je l'ay traversé, je ne sçais pas ailleurs.

Le terrain entre la ville et le port est en maisons de campagnes fort jolies. Telle est au moins celle de Monsieur Tissot où<sup>a</sup> j'ay été. C'est celle qu'a occupé autrefois Monsieur de Voltaire<sup>2948</sup>. Comme elle est en bas et qu'il y a devant des arbres, on n'a pas la pleine vue du lac. On ne le voit que par des échappées entre les arbres, ce qui [est] aussi un agrément. Je crois que l'hiver, les feuilles estant tombées, on doit le voir en plein<sup>2949</sup>. Son petit jardin est entouré d'un vaste enclos en pommiers et arbres fruitiers qui luy appartiennent et qui doit être cher, car icy les terres sont vendues très cher quoyque moins qu'à Vevay.

Sur le pont en face est un bâtiment nouvellement construit, très beau et qu'on prendroit pour un hôtel-de-ville. C'est cependant une auberge. J'y ay entré et il m'a paru qu'on y est bien.

À côté est un autre château qui appartient au gouvernement qui en fait je crois des magasins<sup>2950</sup>.

Il y a cinq ou six autres maisons auprès du port. Je ne sçais si ce sont des maisons de [il manque un mot] pour le commerce ou des maisons de campagne des bourgeois de Lauzane.

---

<sup>2945</sup>Environ 1 km.

<sup>2946</sup>Suisse, canton de Vaud, chef-lieu de district.

<sup>2947</sup>Suisse, canton de Vaud, chef-lieu de district.

<sup>2948</sup>Montriond était un domaine agricole avec une agréable habitation à mi-distance sur le coteau qui descend de Lausanne vers les rives du lac. Voltaire loua seulement la maison, charmé surtout par la vue admirable qu'elle offrait et le voisinage du jeune banquier Giez.

<sup>2949</sup>D'ailleurs, c'est bien l'hiver que Voltaire séjournait à Lausanne.

<sup>2950</sup>Le château d'Ouchy : ses origines sont liées à l'Évêché de Lausanne qui fit construire une tour sur les rives du Lac Léman vers 1170. Un siècle plus tard, l'ouvrage fut reconstruit puis transformé en résidence fortifiée pour les évêques. L'ouvrage servait également de prison. Dès le xvi<sup>e</sup> siècle, sous l'époque bernoise, le château fut délaissé et sa tour réduite en cendres en 1609, son donjon fit ensuite office de grenier.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « que ».

[page 37]

### Mœurs de Lauzanne

Malgré le défaut de la ville, la plupart des étrangers en préfèrent le séjour à celui de Genève. En voicy la raison. Á Genève, les sociétés sont resserrés, chacun est occupé de ses affaires et les divisions du gouvernement mettent en défiance. D'ailleurs la clôture des portes est une incommodité. Á Lauzanne, on ne ferme pas les portes et les habitans qui n'en ont rien à faire accueillent les étrangers et même les recherchent.

Il y a ce qu'on appelle le cercle et il y en a différens pour les différens degrés. Monsieur Tissot m'a mené dans le principal, dont il est, qu'on nomme le cercle de la noblesse. On n'y entre que quand on est agrégé ou un voyageur quand il y est introduit par un agrégé. On balotte ceux qui veulent y estre admis, mais tout étranger de bonne compagnie y est reçu. Mon neveu<sup>2951</sup> qui estoit un enfant en a été. On y passe la matinée quand on veut. On y trouve à lire les gazettes et les journaux, on y prend thé, caffé, chocolat, on cause, on joue si on le veut, quand il fait beau on se tient à l'ombre sous le maronnier d'Inde à voir le lac. On paye pour cette aggrégation assez peu. Je ne sçais pas au juste combien.

Il y a aussi la redoute<sup>2952</sup> pour les soirs, mais elle ne [se] tient que deux fois la semaine. C'est la société où les dames président.

Il y a ordinairement l'hiver un spectacle à Lauzanne. C'est ce qui manque à Genève.

Outre les auberges, on trouve aisément des logemens à louer pour se mettre en pension, d'autres pour y être sans pension, et des maisons de campagne à louer aussi dans les environs. Les logemens de ville se trouvent plus aisément et<sup>a</sup> à meilleur marché l'été que l'hiver parce que beaucoup de bourgeois louent le leur pendant qu'ils sont en campagne.

Il y a des lois somptuaires pour les habits, point pour les carosses.

Le consistoire est sévère sur les mœurs. Monsieur [Grosset ?] m'a dit qu'il aimerait mieux que sa [page 38] maison fût brûlée que d'avoir une affaire au consistoire<sup>2953</sup> pour avoir fait un enfant à une fille. Ainsi, il n'y a point de filles publiques,

<sup>2951</sup>Certainement César-Henri de La Luzerne.

<sup>2952</sup>Pièce de fortification détachée ; petit fort fermé, construit en terre ou en maçonnerie, et propre à recevoir de l'artillerie.

Il se disait aussi, dans quelques villes, d'un endroit public où l'on s'assemblait pour jouer, pour danser.

Il se dit encore aujourd'hui de la Fête elle-même, Dictionnaire de l'Académie.

<sup>2953</sup>Voir la note, carnet en Suisse 6, page 40.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

mais bien des galanteries sur lesquelles le consistoire n'a pas de prise et en général excepté le libertinage prouvé, ce n'est pas inquisiteur.

Les catholiques y ont à présent la messe très commodément.

Il y a quelques années que le prince de Wurtemberg obtint la permission de faire venir un prêtre de Fribourg pour luy dire la messe et poussa le scrupule jusqu'à ne pas y admettre d'autres catholiques que ceux de sa maison. Depuis son départ, plusieurs<sup>a</sup> catholiques en ont sans permission en prêché et les autres y trouvent toujours la messe.

L'évêque de Noyon<sup>2954</sup> avoit pris pour son aumônier un Monsieur Favre, prêtre<sup>b</sup> fribourgeois que je croyois un homme du siècle passé. C'est celui qui a fait imprimé il y a peut-être 40 ans ses aventures à la Cochinchine<sup>2955</sup> où je crois que les Jésuites l'ont [ ?]<sup>2956</sup>.

Monsieur de Noyon l'a pris en amitié et luy a donné 600 livres de pension sur son évêché.

Après sa mort<sup>2957</sup>, Madame de Champagne qui l'avoit aussi pris en amitié à Lauzanne a fait porter par le Roy à 1800 livres la pension sur l'évêché de Noyon.

Le vieillard jouit d'un bonheur qu'il n'avoit jamais espéré et Monsieur de Noyon<sup>2958</sup> n'en sera<sup>c</sup> pas chargé longtems car il a plus de 80 ans<sup>2959</sup>.

Je parleray ailleurs de l'éducation des jeunes gens à Lausanne.

Nota : ceux qui aiment la chasse peuvent aussi chasser à Lausanne. Á la vérité, il n'y a pas de gibier. On m'a dit à l'auberge que la chasse estoit permise à tout le monde. Je crois que cela n'est pas vrai. Mais le bailli donne des permissions à tous les gens connus, excepté sur les [ ?] où on ne peut que [ ?] son gibier si on

<sup>2954</sup>Charles de Broglie.

<sup>2955</sup>Favre, Pierre François, *Lettres édifiantes et curieuses sur la visite apostolique de M. de la Baume evesque d'Halicarnasse à la Cochinchine en l'année 1740 où l'on voit les voyages et les travaux de ce zélé Prélat, la conduite des Missionnaires Jésuites, et de quelques autres, avec de nouvelles Observations, etc.* Venise, Barzotti, 1753.

<sup>2956</sup>Pierre-François Favre, d'origine suisse, a été envoyé en Annam, Cochinchine et Tonkin en 1737 pour accompagner l'Evêque de la Baume et pour reprendre en main les Missions de Cochinchine (et tout particulièrement celle des Jésuites) qui montraient une trop grande tolérance envers les rites et les coutumes indigènes. Il critique fortement la façon d'agir de la mission jésuite, spécialement leur complaisance envers certains rites païens au point que l'édition originale de l'ouvrage a été mis à l'index et publiquement brûlé à Fribourg en Suisse en avril 1746, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2957</sup>De fait, Charles de Broglie est mort en 1777.

<sup>2958</sup>Louis-André de Grimaldi.

<sup>2959</sup>Favre était né en 1706, il avait donc 82 ans, mais il vécu jusqu'en 1795, soit plus longtemps que l'évêché de Noyon n'a existé puisque celui-ci a été supprimé le 12 juillet 1790 !

<sup>a</sup>Corrigé sur « tout ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « ét ».

chasse à courre. V[oir] sur des feuilles [?] de Vevay.

[page 39]

À Lauzanne, le 31 aoust et<sup>a</sup> 1<sup>er</sup> septembre, f[euille] 8<sup>b</sup>

Ce que j'ay sçu de la constitution politique de Lauzanne, des hôpitaux, des établissemens de charité, de la mendicité, etc.

Nota : v[oir] sur les hôpitaux ce que j'en ay déjà dit feuille 1<sup>ère</sup> du 31 aoust, p[age] 2<sup>c2960</sup>.

Il y a à Lauzanne bourgeois et habitans. La différence des bourgeois aux citoyens ne peut pas y être la même qu'à Genève puisqu'il n'y a point de gouvernement qui puisse être réservé aux seuls citoyens. Cependant, les anciennes familles ont des privilèges et nommément celui de payer des moindres droits dans des occasions où on en paye. On appelle familles anciennes celles qui ont deux ou trois générations de bourgeois<sup>d</sup>. Cela est fini. Je ne me le rappelle pas.

J'ay déjà dit qu'il n'y a pas à Lauzanne d'hôpital de malade, mais une miséricorde. V[oir] f[euille] 1<sup>ère</sup> d'hier, 31 aoust, page 2. Mais il y a un hôpital<sup>e</sup> beau et peut-être trop beau pour les bourgeois qui par vieillesse, [ ? ] ou<sup>f</sup> infirmité sont hors de portée de se soutenir eux-mêmes, et ils y sont bien<sup>g</sup> soignés, soit bien portans, soit malades. J'ay vu avec Monsieur Tissot seulement le bâtiment<sup>2961</sup>.

On y reçoit pendant un jour et une nuit les étrangers sans asile et le lendemain, on les renvoie. S'ils y tomboient malades, on les soigneroit très bien jusqu'à parfaite guérison.

<sup>2960</sup>Voir ci-dessus page 15.

<sup>2961</sup>À Lausanne, l'hôpital de Saint-Jean l'Évangéliste avait été fondé au IX<sup>e</sup> siècle. Pour la commodité des voyageurs il était, avec sa chapelle, situé hors les murailles, à côté du pont Saint-Jean qui franchissait la Louve. Il relevait, comme d'autres hôpitaux de la région, des religieux du Grand Saint-Bernard. En plus de la maladière réservée aux lépreux, Lausanne disposait d'un lazaret à Saint-Roch pour les malades atteints de la peste. Dès 1275, le chapitre de Lausanne travaille à la création d'un second hôpital, l'hôpital Notre-Dame, lequel sera dédié à la Vierge Marie ; il sera construit entre 1277 et 1279. L'Hôpital de l'Évêché : la cité lausannoise compta aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles un établissement à vocation nettement plus hospitalière que l'Hôpital Notre-Dame destiné à recevoir les protestants persécutés fuyant la France. Installé dans une partie de la résidence des Evêques abandonnée depuis la Réformation, cet hôpital passait pour être d'avant-garde ; après quelques années d'une activité remarquable, les réfugiés français ayant quitté le pays ou ayant été incorporés à la population locale, cet hôpital ne fut plus qu'un simple asile pour les passants, les vieillards et les pauvres.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « 7 ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée dans la marge droite, isolée par un cadre, écrit horizontalement.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « et ».

<sup>g</sup>Rajouté en interligne.

Quant aux simples habitans de la ville de Lausanne et aux bourgeois et habitans des autres villes et lieux du bailliage, on a adopté en grande partie les vues de Monsieur Bourgeois d'Yverdon<sup>2962</sup> et on convient qu'on luy en a l'obligation.

On assiste les malheureux par des charités tirées d'une bourse commune et on renvoye les mendiens chacun dans leur communauté aux frais de la communauté.

[page 40] Mais on s'est écarté des principes de Monsieur Bourgeois en ce que cette administration est icy sous l'autorité et l'inspection du bailli<sup>2963</sup>.

Monsieur Tissot de qui je tiens cette explication m'a dit qu'on n'a pas pu faire autrement à Lausanne 1° parce qu'il y a dans le bailliage plusieurs villes comme Pully<sup>2964</sup>, Prilly<sup>2965</sup> et autres qui auroient eu de la jalousie si<sup>a</sup> on avoit voulu les soumettre à une administration de Lausannois, 2° parce que le territoire du bailliage [tâche de liquide] est trop vaste pour qu'un seul homme comme Monsieur le banneret Bourgeois puisse tenir les registres.

Ainsi, chaque ville a<sup>b</sup> sa bourse de charité<sup>2966</sup> et dans les autres villes où il n'y a pas comme à Lauzanne un hôpital pour les bourgeois, le bourgeois est mieux traité que les autres pauvres.

Monsieur Tissot croit qu'à présent des arrangemens à peu près semblables sont pris dans tout le pays de Vaud, excepté un ou deux bailliages peut-être, qu'il n'a pas même pu me nommer et il convient aussi que l'hommage en est dû à Monsieur le banneret Bourgeois.

---

<sup>2962</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 4, page 42.

<sup>2963</sup>Selon les principes de Monsieur Brougeois (*Ibid.*, page 44), « il faut que le gouvernement ait la bonté de ne s'en pas mesler ».

<sup>2964</sup>Suisse, canton de Vaud, district de Lausanne.

<sup>2965</sup>Suisse, canton de Vaud, district de Lausanne.

<sup>2966</sup>Comme à Villeneuve (Suisse, canton de Vaud, district d'Aigle).

<sup>a</sup>Corrigé sur « de ce tra ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « et d'a ».

[page 41]

À Lauzanne, le 31 aoust et<sup>a</sup> et 1<sup>er</sup> septembre, f[euille] 9<sup>b</sup>  
 Conversation avec Monsieur Tissot sur les maisons d'éducation

Beaucoup de François et Anglois font à présent élever leurs enfans à Genève et à Lausanne. On y envoie même des Piémonté et j'en ay vu à Yverdon qui estoient en pension chez Monsieur Bertrand le naturaliste.

Cependant, Monsieur Tissot avoue que beaucoup de choses manquent à l'éducation de Lausanne, notamment la plupart des maîtres.

Il m'a parlé de quelques autres maisons d'éducation.

À Colmar, il y en a une luthérienne<sup>c</sup> et une catholique. La luthérienne est sous la direction de Monsieur Pfellel<sup>2967</sup>, frère de celui des bureaux<sup>2968</sup> et est excellente.

La catholique est beaucoup moins bonne.

Monsieur le duc de Wurtemberg a à Stuttgart une excellente éducation à ses frais pour 400 gentilshommes<sup>2969</sup>. On leur apprend tout excepté la théologie et l'hébreu.

Depuis quelque tems, le duc a consenti quoy[qu'à] grande peine à y adresser une douzaine d'étrangers<sup>d</sup> payans pension.

Le pr[ince ?] est très jaloux de montrer son collègue. La m[arquise] de [Bar-rich ?] y ayant passé en son absence n'obtint pas la permission de le voir.

Monsieur Tissot y a été et fut d'abord refusé parce que le duc n'y estoit pas. Il revint le lendemain et le luy montra luy-même dans tous les détails.

Nota : le duc de Wurtemberg établit aussi des vacheries à grands frais et est venu acheter luy-même des vaches dans les meilleurs cantons de Suisse.

La comtesse d'Hoym ou d'Honey m sa maîtresse qui sans avoir jamais été jolie a un empire absolu sur luy, l'a mis dans le goût de ces différens établissemens et l'a détourné de son libertinage, de ses spectacles et de ses musiciens. Tout cela d'après Monsieur Tissot<sup>e</sup>.

<sup>2967</sup>Théophile Conrad Pfeffel (1736-1809) En 1770, Pfeffel crée une école française : l'Académie militaire qui était destinée à donner aux jeunes alsaciens protestants une culture française, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>2968</sup>Chrétien Frédéric Pfeffel (1726-1807), juriconsulte du roi.

<sup>2969</sup>L'académie militaire de Stuttgart a été fondée en 1775 et prendra en 1781 le nom de Hohe Carlsschule.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « 6 ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « luthér ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « d'étrang ».

<sup>e</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée en bas de la page suivante avec un signe de renvoi.

Une belle maison d'éducation a été établie il y a quelques années chez les Grisons sous<sup>a</sup> l'inspection d'un des Messieurs de Salis et a échoué, mais de ses débris il s'en est formé plusieurs chez les Grisons.

[page 42] Le p[rince] d'[Unhalt ? de frau ?]<sup>2970</sup> que Monsieur Tissot regarde comme un prince de grand mérite, avoit aussi établi un collège chez luy, mais sous la direction d'un homme [très ? chimérique ?] nommé Monsieur ... et il a été abandonné.

---

<sup>2970</sup>Est-ce Frédéric d'Anhalt-Hanau ?

<sup>a</sup>Corrigé sur « et a él ».



[page 43] Nota que ces 7<sup>a</sup> feuilles de Lauzanne 1<sup>er</sup> septembre n'ont pu être rédigées qu'à Bulle, mais j'avois pris des notes<sup>2971</sup>.

---

<sup>2971</sup>Ces notes n'ont pu être retrouvées. Peut-être les a-t-il détruites une fois ces feuilles rédigées.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « six ».

[page 44]

À Lauzanne, le 31 aoust et<sup>a</sup> 1<sup>er</sup> septembre, f[euille] 10<sup>b</sup>

Conversation avec Monsieur Tissot sur l'agriculture

1° On a trois sortes de prairies artificielles. La luzerne qu'on nomme serafoin, le sanfoin\* qu'on nomme esparcette<sup>2972</sup>, le treffle\*. On cultive aussi la pimprenelle\* et on en est content, mais depuis peu ainsi ce n'est encore qu'une expérience douteuse. On a renoncé au ray grass<sup>c\*</sup> et au fromental<sup>d\*</sup>.

2° Il m'a [annoncé ?] que je ne trouverais que de vilains pins dans le canton de Fribourg, mais il dit qu'il y en a de très grands assez beaux près du lac de Joux, sur un sommet du Jura qu'il m'a montré de Lausanne et qu'on nomme Petra felix<sup>e2973</sup>. Il m'a promis de m'en envoyer de la graine.

3° On a fait des échelas d'alviés ou arolle<sup>2974</sup>. Ils sont excellens et incorruptibles, mais ce bois qui vient de loin et par des chemins difficiles est beaucoup trop cher pour cet usage.

4° Les arbres fruitiers qu'on taille en if ne sont qu'une amulette et ne donnent que du fruit à manger à la main en se promenant, mais par cette taille on a très peu de fruit.

Nota qu'on me l'avoit dit à Berne.

5° La pêche qui ne veut qu'une chaleur médiocre ne réussit pas dans le jardin de Monsieur Tissot au-dessous de Lauzanne où la chaleur est trop forte, mais très bien dans le terrain qu'il a plus haut que la ville où il fait moins chaud.

6° Les paysans<sup>f</sup> du pays de Vaud font quelque méchant cidre de pommiers et poiriers sauvages, mais on n'élève point de pommiers ou poiriers à cidre.

7° Il y a quelques années, des François réfugiés défrichèrent<sup>g</sup> des terres incultes<sup>h</sup> et qu'on regardoit comme stériles qu'on leur avoit abandonnées. Ils en firent<sup>i</sup> très grand soin et leur exemple a évertué tout le pays sur la culture dont on s'occupe beaucoup plus depuis cette époque.

<sup>2972</sup>Une des variétés de sainfoin s'appelle l'esparcette.

<sup>2973</sup>1144 m.

<sup>2974</sup>L'arolle et l'alvier sont d'autres noms du pin cembro\*.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « 9 ».

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>Ces deux mots sont soulignés et corrigés sur les deux mêmes.

<sup>f</sup>Corrigé sur « gens ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « cultivèrent ».

<sup>h</sup>Corrigé en interligne sur « grise ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « tirèrent ».

[page 45] 8° Depuis cette époque, les terres sont devenues très chères à Lausanne.

9° Elles ne sont cependant pas tant que les vignoble de la Vaud à<sup>a</sup> Vevay où la pance<sup>b</sup>, mesure de 400 toises de 7 pieds 1/2 ce qui fait 650 toises mesures de France<sup>2975</sup> se vend communément 10 000 livres, ce qu'on m'a dit à Vevay en me montrant les pièces de terre nouvellement vendues se rapporte parfaitement à ce calcul.

10° Monsieur Tissot fait grand cas de l'engrais des terres par le plâtre quoiqu'il sache que bien des gens en ont dit du mal. On a à bon marché à Lausanne le plâtre qui est abondant en Valais et cet engrais y réussit très bien<sup>2976</sup>.

---

<sup>2975</sup>Puisque la toise de France mesure 6 pieds, soit 1,80 mètres.

<sup>2976</sup>Le plâtre ou sulfate de chaux peut être considéré comme engrais et comme amendement, car il est formé de chaux et d'acide sulfurique. Le plâtre n'agit pas également sur toutes les plantes ; ce sont les légumineuses, la vigne, les pommes de terre qui en profitent le plus, surtout dans les sols riches en humus. Il n'y a pas avantage à répandre du plâtre sur les végétaux que l'on destine à la production de la graine parce qu'il retarde la maturation à cause de la végétation exubérante qu'il provoque. Les terres calcaires et les sols épuisés sont peu sensibles au plâtrage. Par contre, le plâtre est excellent pour amender les terres fortes, froides, humides et les terres des prairies artificielles.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « près de ».

<sup>b</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

[page 46]

À Vevey, le 2 septembre, pendant la dînée

De Lausanne icy il y a plusieurs villages<sup>2977</sup> et des maisons dont je n'ay pas fait mention dans l'autre journal, entre autres un vieux château avec une tour dont j'ay oublié le nom et qui est en promontoire sur le lac comme le château de Chillon<sup>2978</sup>.

On m'a encore confirmé qu'il n'y a point de chaumière à Clarens<sup>2979</sup> et comment y en auroit-il puisqu'il n'y a point de chaume<sup>2980</sup> ? Il y a au moins une et je crois plusieurs assez jolies maisons bourgeoises.

On m'a confirmé aussi sur<sup>a</sup> le prix énorme des fonds de terre ce que m'a dit Monsieur Tissot. Une mesure qui est la 8<sup>ème</sup> partie d'une panse 400 [eu ?] petits<sup>b</sup> (c'est l'expression du pays) de France, revient à peu près à 10 000 livres la panse entière comme m'avoit dit Monsieur Tissot.

J'ay retourné à la marbrerie pour la montrer à Jacquemin, revoir et vérifier. J'ay bien vu cette fois-cy la soupape de Monsieur de Montigny. On bouche le trou du canal par où l'eau tombe dans la rigole avec un petit coin de bois qui laisse couler l'eau, mais non pas à plein canal, et quand on en veut moins on met un autre plus petit coin à côté du grand.

On m'a montré aussi deux tringles de fer qui passent à travers la [tremaye ?] par le même mouvement d'itus et reditus que les scies. Ils appellent ces tringles<sup>c</sup> vergettes<sup>2981</sup>, partout dans l'intérieur de la tremaye sont elles garnies de vergettes. Je ne l'ay pas vu et les gens du lieu expliquent mal. La fonction de ces vergettes est d'empêcher le sable de s'agglomérer et de le faire couler. Il tombe sur un petit plan incliné et de là s'étend et glisse sur les scies.

[page 47] Ils appellent la pièce qui polit le marbre caillou<sup>d</sup>. Je crois que c'est le terme de l'art et je le crois de substance de marbre. Ils disent qu'il n'est pas marbre et, pour preuve qu'il est caillou, qu'on le tire du lit de la rivière. Ils disent

<sup>2977</sup>Paudex, Lutry, Villette, Cully, Saint-Saphorin.

<sup>2978</sup>Le château de Chillon fut construit sur un îlot rocheux, difficile à conquérir et surveille un col étroit, naturel, entre le lac et l'ancienne route commerciale. Du point de vue architectural un style romain et gothique ont été unis. Le château est formé de 25 corps de bâtiments dont les plus vieux remontent au premier millénaire. Le comte Pierre II de Savoy a fait reconstruire et élargir le château de Chillon au XIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>2979</sup>Commune de Montreux, Suisse, canton de Vaud, district de Vevey.

<sup>2980</sup>Allusion à *La Nouvelle Héloïse* de Rousseau.

<sup>2981</sup>Petite baguette, Dictionnaire de l'Académie française.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Souigné.

<sup>c</sup>Corrigé sur « tingl ».

<sup>d</sup>Souigné.

qu'il est plus dur que le marbre, [m ?] sur le marbre et ne se polit point et font voir la différence de son grain avec le marbre noir de Saint-Triphon.

J'ay pris échantillon de ce caillou cassé sur le caillou même, et du marbre noir de Saint-Triphon de comparaison.

Ils m'ont montré sur le mur un morceau de grès qu'ils assurent être de la nature du caillou dont on se sert pour polir ou<sup>a</sup> seulement dégrossir à Roche. J'en ay pris aussi échantillon et je crois que c'est cette molasse dure qu'on nomme grès à Genève et qui vient du pied de la montagne de Salève.

Nota qu'à Roche on m'a déjà dit que c'est du grès venant de Savoie, qu'à Genève, les tailleurs de pierre m'ont dit que le grès vient de la montagne de Salève, et que Monsieur Deluc m'a dit que ce grès ne se trouve qu'au pied de la montagne et non au sommet.

Au-dessus de la marbrerie est la manufacture de tabac.

On y faisoit autrefois les carottes avec de la feuille et on les fisseloit. À présent on a abandonné cette manufacture et on tire les carottes de Strasbourg. On ne fait plus icy que piler et raper. Pour cela, on a un arbre mu par l'eau qui lève et laisse retomber 40 couteaux très rapidement. Chacun donne 4 coupes dans un tour de cylindre. Les mentonnets<sup>2982</sup> sont en spirale sur l'arbre. On n'a pas toujours assez d'eau pour mouvoir les 40 couteaux et alors par un cabestan<sup>2983</sup> on élève les leviers qui ne doivent pas agir.

Quand les carottes sont coupées et pulvérisées, on les tourne à la main.

[page 48] Au-dessus de la marbrerie est une tannerie.

On y pile le tan et on y tanne les peaux.

Le moulin à tanner n'alloit pas. J'ay vu la mécanique commune, des pilons tranchans mus par un arbre et qui font tourner les écorces en même tems qu'ils les coupent. Sous les écorces est un crible qui<sup>b</sup> m'a paru de fer blanc et les laisse tomber par des trous. Les pilons ne batent pas sur le crible. On conçoit que le premier coup les briseroit. Ils en avoient de cuivre. À présent, ils sont de fer blanc.

Leur écorce est principalement de sapin. Ils conviennent que les bonnes écorces de chesne valent mieux. Mais dans le pays où les bois sont très mal soignés, on ne leur en donne que de mauvaise, vieille, mal écorcée, etc. D'ailleurs, le bois est très cher icy quoyque pays de montagnes, ce qui leur fait préférer le meilleur marché.

Ils ne font d'usage du vieux tan que des mottes à brûler pour l'usage ou le donnent. Il n'y a point icy de serres chaudes pour le vendre comme en Hollande.

<sup>2982</sup>Saillie d'un arbre destinée à en arrêter la rotation par butée contre un obstacle, TLF.

<sup>2983</sup>Treuil à axe vertical autour duquel s'enroule un câble servant à tirer un fardeau, TLF.

<sup>a</sup>Corrigé sur « à roc ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « qui le ».

Quant à la tannerie, je n'ay rien vu de différent des autres.

Le maire est beau-frère de Monsieur Rey<sup>2984</sup> d'Amsterdam et m'a appris qu'il a perdu sa femme et sa fille que je connoissois beaucoup.

---

<sup>2984</sup>Marc-Michel Rey né à Genève en 1720, mort en 1780, principal éditeur de Rousseau.

[page 49] On m'a fait manger icy au cabaret un petit [ousse ? chevalier ?].  
[Ombres ? truites ? lasses ?] même [perches ?] se trouvent icy.

Les carpes point icy mais dans le Rhosne et à Villeneuve. Icy il y en a seulement en réservoir. C'est à Villeneuve le pays des carpes, aussi y en ai-je mangé.

J'ay vu des<sup>a</sup> écrevisses, mais d'un petit lac de montagne du côté de Moudon<sup>2985</sup> dont j'ay oublié le nom<sup>2986</sup>. La pêche icy à tout bourgeois de Vevay qui veut se faire pêcheur.

La chasse à personne qu'au seigneur bailli et à ceux à qui il la permet, et sa permission ne sert pas à grand chose car d'un côté on est très borné par le bailliage de Lausanne et de l'autre par beaucoup de seigneurs de fiefs.

Nota qu'à Lausanne, l'aubergiste m'a dit que le gibier manquoit parce que tout le monde a droit de chasse. Il vouloit dire apparemment que le bailli le permet à tout le monde.

Nota aussi qu'à l'occasion du gibier qu'à Lausanne on m'a dit qu'on n'a de lapin que comme animal domestique, pour amuser les enfans et qu'il y est mauvais (sans doute comme en Allemagne).

Nota encore qu'on m'a dit à Lausanne que le gibier y arrive l'hiver sçavoir bartavelles, faisans de montagne, gélinoites, chamois du [val ?]. Quelques perdrix grises du pays, quelques chevreuils et sangliers du Jura, mais beaucoup plus du marquisat, c'est ainsi qu'ils nomment le marquisat de Baden.

---

<sup>2985</sup>Suisse, canton de Vaud, chef-lieu de district.

<sup>2986</sup>Peut-être le lac de Sauvabelin.

<sup>a</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.

[page 50]

À Bulle<sup>2987</sup>, le 2 et 3<sup>a</sup> septembre, à la couchée, f[euille] 1<sup>ère</sup>

De Lausanne icy la journée est assez forte<sup>2988</sup>.

De Vevay la montée pendant deux lieues au moins<sup>2989</sup> est très roide. Toute<sup>b</sup> cette route est pavée de gros pavés<sup>c</sup> ronds ou cailloux roulés et à la moitié du chemin [toisée ?] depuis Vevai jusqu'à un lieu nommé Chatel Saint Denis<sup>2990</sup> est une inscription latine qui porte que la République de Berne a fait ce chemin en 1743, 42 et 44 pour conserver son amitié *ad tuendam amicitiam* avec la République de Fribourg. On prend des chevaux de secours à Vevay jusqu'à l'endroit où finit le mauvais chemin qu'on nomme la banderette. Depuis la banderette<sup>2991</sup> jusqu'à Bulle le chemin est bon. C'est une chaussée ferrée.

La montagne qu'on monte au sortir de Vevay<sup>2992</sup> est d'abord à travers le vignoble clos de murs<sup>d</sup> entouré des bois et quelques cultures closes de haye. On trouve des torrens profonds et rapides qu'on côtoye ou qu'on passe sur des ponts.

Ce chemin n'est que roide et pas dangereux, un peu étroit cependant. Ma voiture qui a la voye fort large a passé, quoyque nous en ayons rencontré d'autres.

Mais les difficultés que nous avons eues sont venues de deux endroits où on répare le chemin et où on y a laissé de gros blocs de pierre avec la voye seulement du [?] du pays. Nous ne nous en serions pas tirés s'il eut été nuit et de jour nous avons eu quelque peine.

À un village nommé [Lonsanne ?]<sup>2993</sup>, peu avant Chatel Saint Denis, pendant qu'on rafraîchissait les chevaux, nous avons été à un quart de lieue<sup>2994</sup> de la route vers une charbonnerie et une verrerie. Ce détour qui a bien été au moins d'une heure nous a fait arriver à une heure de nuit, mais là le chemin est très bon.

J'ay passé quelques torrens<sup>2995</sup>, un entre autres qu'on dit faire quelquefois bien des dégasts sur un pont couvert, v[oir] ailleurs ce qui concerne ces ponts.

<sup>2987</sup>Suisse, canton de Fribourg, district de la Gruyère.

<sup>2988</sup>Il y a une trentaine de kilomètres entre les deux villes.

<sup>2989</sup>Environ 8 km.

<sup>2990</sup>Châtel-Saint-Denis, Suisse, canton de Fribourg, district de la Veveyse.

<sup>2991</sup>Il existe deux lieux appelés Les Banderettes d'Amont et Les Banderettes d'Avau, à Charmey, district de la Gruyère, Fribourg.

<sup>2992</sup>Elle culmine aux Pléiades, 1360 mètres d'altitude.

<sup>2993</sup>Cette localité n'a pu être identifiée, peut-être Bossonnens, Suisse, canton de Fribourg, district de la Veveyse.

<sup>2994</sup>Environ 1 km.

<sup>2995</sup>Notamment la Veveyse de Châtel.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « toute ce ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « cailloux ».

<sup>d</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.



Ce pays de [Nuis ?] à Chatel saint Denis est tout de pâturage, ainsi dans tout le chemin des barrières.

[page 51] La mine de charbon n'est ouverte que depuis deux ans et la verrerie vient d'être construite<sup>2996</sup> et n'a pas encore travaillé, on chauffe à présent les fours pour les sécher.

Ce sont des François qui ont fait les deux entreprises, acheté beaucoup de terrain aux environs qu'ils employent en pâturages ou autrement et construit de grands bâtimens qui ne sont pas encore tout à fait achevés pour leur logement et celui de leurs ouvriers.

On nous a dit que la première bouteille leur coûtera 100 000 [livres] et je le crois aisément. Je leur souhaite du succès. On nous a dit que deux semblables établissemens existoient près de Lausanne et viennent d'être abandonnés.

Ils employent aussi des ouvriers françois. Ceux de la verrerie viennent d'une verrerie dans le Lionnois qui est chauffée de charbon de Saint-Étienne. Ceux de la mine viennent d'une mine de charbon de [Borbentois ?]. Le maître mineur avec qui j'ay causé m'a dit qu'elle vaut mieux que celle de Dezine<sup>2997</sup> en Nivernois.

La mine de charbon m'a paru bonne, le maître mineur m'a dit qu'elle est recouverte comme toutes les mines de charbon d'un toit d'ardoise, ensuite d'un charbon de moindre qualité, enfin du bon. Celui qui est tiré m'a paru bon.

Le filon court est et ouest et en descendant, on m'a montré un endroit où il est à six pieds<sup>2998</sup> de terre, le puits où on travaille est déjà à 150 pieds de France pied de Roy<sup>2999</sup>. Ils n'ont point peur des vallées de décharge par en bas pour leurs eaux et point de courant d'eau pour faire jouer des pompes. Mais quant à présent, ils sont maîtres de l'eau par de simples pompes à bras.

[page 52] J'ay vu un énorme seau plein de charbon sortir du puits et j'ay vu les ouvriers descendre et monter par ces seaux, les pieds posés sur le bois du seau et se tenant par les mains à la chaîne avec une chandelle ou à la main ou au chapeau. On voit la lumière montante et descendante dans le puits qui est partagé par une [clôture ?]<sup>a</sup> de planches qui empêche les seaux montant et descendant de se toucher. Comme il y a de l'ouvrage à différens étages, on arrête pour [une fois ?] la descente et montée des seaux.

Les ouvriers se relayent de six en six heures et descendent deux fois dans les 24 heures. Ainsi ils en passent douze heures sous terre.

---

<sup>2996</sup>Est-ce la verrerie de Paudex, ouverte en 1771 par Gottlieb Wagner ? ou plutôt celle de Semsales ouverte en 1776 ?

<sup>2997</sup>Pour Decize.

<sup>2998</sup>Environ 2 mètres.

<sup>2999</sup>Soit environ 50 mètres.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

Pendant que j’y estois, j’ay entendu une fois jouer la mine.

Les sceaux montent et descendent par deux<sup>a</sup> chaînes de fer passant sur une poulie, et mue par la machine de Bicêtre<sup>3000</sup>, deux chevaux dans un manège font le travail et six y suffisent pour les 24 heures.

Ces chevaux fatiguent si peu que j’ay vu qu’on les arrestoit pour les ralentir plustost que de les exciter et il y a derrière eux un petit chariot bas ou traîneau qu’on charge de pierres pour les ralentir.

Quand le sceau est en haut, on a besoin de d’aller très doucement pour le tirer à main, le vuidier, le rattacher et le repasser au-dessus du puits, etc. Pour cela, on fait passer un des chevaux de l’autre côté de son palonier<sup>3001</sup>, et il va quelques pas à reculon [entraînés ?] par l’autre et [reculant ?] c’est la même mécanique que d’attacher des chevaux ou des bœufs derrière une voiture dans les descentes rapides. Le cheval est accoutumé à cet exercice et cela [ ?] très vite et très aisément.

[page 53] Il faudra comparer ce journal à ce que j’ay vu il y a deux ans à la mine de charbon près de Calais, appartenante à Monsieur de Fontanieu<sup>3002</sup> qui, si je m’en souviens bien, est moins bien entendue.

Une<sup>b</sup> partie des terrains achetés icy par ces entrepreneurs françois est un marais [évidemment ?] de tourbe qu’on n’y employe pas, qu’on n’y connoît même pas.

Il y a des pins mugo. Malheureusement, le jour tomboit, et il falloit arriver à

---

<sup>3000</sup>Le puits de Bicêtre, creusé aux débuts de l’exploitation et d’abord appelé le « grand puisard », doit son nom à la machine qu’on y installe pour assécher la mine. La machine de Pont-Péan est semblable à celle que Germain Boffrand, un architecte nantais, avait établie en 1733 sur le « Grand Puits » de l’hôpital de Bicêtre, près de Paris. Des chevaux font tourner un arbre surmonté d’un tambour sur lequel deux câbles s’enroulent et se déroulent en sens inverse. Les câbles passent sur deux grandes poulies, les molettes, placées au-dessus du puits. Ils font alternativement monter et descendre deux grands sceaux de bois garnis de fer, contenant chacun 270 litres. L’arbre vertical du manège porte huit bras au bout desquels sont attelés des chevaux. Quatre chevaux suffisent, mais leur nombre peut être doublé pour forcer le travail en cas de besoin. Pour améliorer l’efficacité de la machine de Bicêtre, Claude-Thomas Dupuy imagine plusieurs modifications. Il remplace le tambour par un engrenage qui met en mouvement une manivelle coudée reliée à un système de pompes disposées dans le puits. Mais il meurt avant d’avoir pu mettre sa machine en place. Antoine de Genssane perfectionne à son tour la machine en remplaçant la manivelle de Claude-Thomas Dupuy par trois lanternes juxtaposées. Il établit avec succès deux machines de ce type à Pont-Péan : la première sur le puits de Bicêtre, la seconde sur un puits voisin, le puits allemand. La nouvelle invention est approuvée par l’Académie des Sciences en 1741.

<sup>3001</sup>Palonnier : pièce du train d’un carrosse, attachée au train de devant ou à la volée par un anneau de fer, et sur laquelle les traits des chevaux sont attachez, Dictionnaire de l’Académie.

<sup>3002</sup>Le seigneur de Fiennes, Gaspard Moïse de Fontanieu.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « une ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « la pl ».

Bulle, où<sup>a</sup> je ne suis même arrivé que de nuit. C'est ce qui m'a empêché d'herboriser et de chercher des bouleaux nains, des vaccinium, des andromèdes, etc.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « ce qui ».

[page 54]

À Bulle, le 2 et 3<sup>a</sup> septembre, feuille 2  
Souvenir sur des usages

Dans toute la Suisse, surtout dans le canton de Berne, il y a le long des chemins des bancs pour s'asseoir et à côté d'autres bancs plus haults et de la hauteur des épaules<sup>b</sup> d'un homme. C'est pour reposer les femmes qui dans ce pays-cy portent les fardeaux sur leur teste et les prennent et reprennent commodément sur ces bancs élevés.

J'ay vu à Vevay ce que j'avois déjà vu ailleurs, des [huiliers?] d'une seule pièce faisant de<sup>c</sup> doubles caraffes



Quand on incline l'une pour verser, l'autre ne peut pas répandre une goutte. Je crois que deux caraffes séparées sont plus commodes.

Dans mon auberge des balances à Genève et dans d'autres, j'avois comme en Hollande des fenêtres qui se [ ?ent] et [re ?ent] arrêtées par le moyen de contre-poids cachés.

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne d'une encre plus foncée.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Répété deux fois.

[page 55]

### Souvenir sur les gens de lettres

Monsieur Favre à Rolle et Monsieur Tissot à Lauzanne m'ont parlé tous deux avec indignation de l'acharnement et des injustices grossières que se disent nos gens de lettres.

Monsieur Favre ne me paroît pas incliner pour la liberté de la presse, il y [va ?] à moins des modifications, ce qui vient de l'article précédent. Au reste, nous n'avons pas traité la question.

L'un et l'autre regardent Monsieur Linguet comme un homme très dange-reux, rendant cependant justice à ses talens<sup>a</sup>. Monsieur Tissot ne l'a pas vu dans son dernier séjour à Lauzanne et a peu connoissance des querelles qu'on y a eues, ou n'a pas voulu m'en parler par discrétion.

Monsieur Favre, qui est très au fait des affaires de nos gens de lettres, pense<sup>b</sup> comme nous sur la présomption intolérable et l'humeur [irascible ?] de Monsieur de la Harpe<sup>3003</sup> et cette opinion qui prouve qu'il n'est pas son ami donne du poids à l'article qui suit.

Il m'a certifié qu'il est d'une ancienne famille de robe qui depuis deux cens ans s'y qualifie de noble. On en peut avoir rien de plus [précis ?] en Suisse. Le fait n'est pas douteux car c'est son père qui a quitté le pays, s'est fait catholique, a été officier dans un régiment au service de France et y est mort pauvre et ne laissant rien pour l'éducation de son fils<sup>3004</sup>. Il y en a plusieurs du même nom dans le pays. Quelques uns ont de la fortune et vivent dans des états honorables, d'autres dans des états médiocres ce qui est le sort des meilleures familles en Suisse.

---

<sup>3003</sup>Jean-François de La Harpe (1739-1803), écrivain et critique, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>3004</sup>En effet, les nombreux détracteurs de La Harpe affirmèrent qu'il était un enfant trouvé qui devait son nom à la rue de Paris où on l'avait découvert. Lui-même déclara en 1790, dans une lettre adressée au Mercure de France, qu'il était issu d'une famille noble du canton de Vaud (Suisse), connue depuis le XIV<sup>e</sup> siècle. Christopher Todd a pu établir que son père, Jean-François de La Harpe, était bien un officier suisse, ancien capitaine d'artillerie tombé dans le dénuement et dont la mort en 1749 plongea les siens dans une affreuse misère.

<sup>a</sup>Corrigé sur « tales ».

<sup>b</sup>Les lettres « nt » finales ont été raturées.

[page 56]

Souvenir sur Monsieur de Voltaire, que je ne feray qu'indiquer mais que je n'oublierai pas

L'histoire du lit du grand électeur.

Celles des machabées, en présence des deux syndics de Genève.

Le [pr ?] de Chamberry, Monsieur Fleuri<sup>3005</sup>.

Le tems n'estoit pas beau pour passer le Credo.

Le désir continuel d'occuper de luy et la bouderie quand on s'occupoit d'un autre sujet.

Le chagrin des caricatures de Monsieur Hubert<sup>3006</sup>. Celle de la mort et de Monsieur [?chin].

La persécution de Grasset exilé 11 fois dans huit ans seulement par Monsieur Haller seul<sup>3007</sup>, la menace d'écrire même au grand seigneur, la demande de venir luy demander pardon luy et sa femme, enfin raccommoement.

Son humeur entreprenant à près de 80 ans. L'art[icle] de Mademoiselle de S., ce qu'on croit de Madame de S. et la scandaleuse plaisanterie du pain et du fromage.

On dit qu'il détestoit intérieurement le maréchal.

Ce qu'il a dit du R[oi] de P[russe]<sup>3008</sup> mais l'admiration sans réserve pour la czarine<sup>3009</sup>.

<sup>3005</sup>Voltaire a souvent pris pour l'objet de ses plaisanteries Omer Joly de Fleury, notamment à la suite de l'arrêt rendu sur son réquisitoire le 8 juin 1763 interdisant la pratique de l'inoculation variolique.

<sup>3006</sup>C'est au cours de l'année 1756 que Voltaire reçoit la visite du peintre Jean Huber. Celui-ci, né à Chambéry en 1721, s'attachera très vite au patriarche : les découpures en papier qu'il a faites de son hôte et les quelques caricatures qu'il a prises sur le vif en font presque un familier des Délices puis de Ferney.

<sup>3007</sup>Grasset, libraire de Lausanne, était venu, le 26 juillet 1755, offrir à Voltaire de racheter cinquante louis un manuscrit dont l'impression était commencée, et dont il montra une feuille manuscrite. Mis en prison, Grasset avoua qu'il tenait cette feuille de Maubert ; ce capucin défroqué, interrogé à son tour, répondit qu'il l'avait reçue de Lausanne. Les magistrats de Genève conseillèrent à Grasset « de vider la ville », et déclarèrent à Maubert qu'on s'en prendrait à lui si la Pucelle était imprimée.

<sup>3008</sup>Frédéric II de Prusse, dit Frédéric le Grand (1712-1786).

<sup>3009</sup>Catherine II de Russie (1729-1796).

[page 57]

Anecdote de l'imprimeur racontée par Monsieur Bonnet, confirmée par Monsieur Tissot

Malgré ce qu'on a dit de l'humeur qu'il a remarqué à tout le monde en Suisse, voicy ce qui luy est arrivé à Lauzanne.

Il alla pour voir une belle vue chez Mademoiselle ... dont j'ay oublié le nom, fille de Rapin de Thoyras<sup>3010</sup> et qu'on dit femme d'esprit. Elle le reçut très bien mais on conta de fol [?] et comme il suivoit, elle luy dit qu'on luy avoit dit qu'il estoit à Vienne et qu'elle luy demandoit des bontés pour un fils qu'elle a au service de l'empereur.

L'empereur luy a dit qu'il est réellement à Vienne et y a quelques amis et qu'il désire de devenir celuy de son fils, en conséquence il luy a demandé non seulement son nom, mais une lettre pour luy afin de faire connoissance et a forcé réellement non pas la mère elle-même mais sa fille qui estoit présente à luy donner une lettre pour son frère et a promis de la rendre fidèlement.

Autre<sup>a</sup> souvenir sur le Roy de Prusse et le grand duc de Russie

[?] Monsieur Tissot m'a conté une anecdote sur cette entrevue et le ridicule cérémonial [?] en Russie de donner à tout le monde des grades militaires qu'il seroit trop long d'écrire et que je me rappelleray.

---

<sup>3010</sup>Paul Rapin-Thoyras (1661-1725), historien, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus sombre.

[page 58]

À Bulle, le 2 et<sup>a</sup> 3 septembre, feuille 3<sup>b</sup>

En revenant des fruitières forestières (nota on dit icy plustost fruitières que chalet<sup>c</sup>

Bulle est plustost un bourg qu'un village. On m'a dit à la fruitière que Gruyères n'est pas un lieu plus considérable, peut-être moins, mais il y a un château<sup>3011</sup>.

Bulle est bâti principalement de bois, le sapin y estant très commun et avec des toits débordans en auvent. Il y a cependant des maisons de pierre d'une molasse grise et tendre dont j'ay pris échantillon. Les hommes à Bull et dans tout ce pays sont coiffés d'une toque noire que la plupart portent sur l'oreille et ont des cheveux longs attachés en tresse ou autrement.

J'ay été de Bull à des fruitières voisines à un quart de lieue<sup>3012</sup>. Il n'y avoit pas de char à banc à louer, ce qui m'a empêché d'aller aux plus grandes fruitières de la montagne qui sont à deux lieues<sup>3013</sup>, mais je puis en concevoir aisément la différence d'après ce qu'on m'a dit et ce que j'ay vu en Franche-Comté.

Sortant de Bulle, on passe par une prairie d'abord marécageuse car j'y ay trouvé le parnassica et on a fait un sentier<sup>d</sup> en pierres et en planches pour les gens de pied dans la saison humide. On y fauche cette prairie deux fois par an, m'a-t-on dit, et on y met les vaches à la saint Rémi<sup>3014</sup>.

Le terrein s'affermi à mesure qu'il s'élève en avançant vers le pied des montagnes où est la fruitière que j'ay été voir et là, les prairies sont très bonnes et aussi bonnes (dit le maître de la fruitière) que celles des plus hautes montagnes. Les marchands achètent indifféremment le fromage des unes et des autres. Faut-il l'en croire ?

Nota : la vallée de Bull est une vallée très haute, vallée de sommet des montagnes. Il y a quelques terres cultivées en froment et le guide m'a dit que ce sont tous bleds de mars, ce qu'on pratique ordinairement dans les pays froids.

---

<sup>3011</sup>C'est en 1073 que le château fort est signalé pour la première fois.

<sup>3012</sup>Environ 1 km.

<sup>3013</sup>Environ 8 km.

<sup>3014</sup>1<sup>er</sup> octobre.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « 1<sup>ère</sup> ».

<sup>c</sup>Tout ce titre est d'une encre plus foncée que le reste de la page sauf le mot « feuille ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne d'une encre plus foncée.



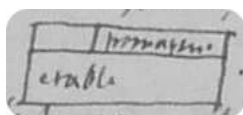
[page 59]

### Description de la fruitière

Elle est beaucoup moins belle et moins propre que celle de Monsieur du Cimetière près de Gex<sup>3015</sup>. On m'a avoué qu'il y en a<sup>a</sup> de bien plus belles et plus [exaucées ?] dans les hautes montagnes. Sans doute celles qui appartiennent à des propriétaires plus riches. Celle-cy est au paysan qui me l'a montrée et en a trois ou quatre à luy dans les pâturages à différentes distances.

Il n'y a point de cheminée dans celle-cy, les planches mal jointes du toit en dispensant.

Une vaste étable à deux rangs où quarante vaches tiendroient commodément, pas très haute, un très grand homme pourroit s'y coigner la teste, je me la suis coignée sur le seuil de la porte. Le double de cette étable est moins large et fait deux pièces. L'un où est l'âtre<sup>b</sup> entouré d'un demi-cercle de pierres, l'autre plus petite où il n'y a pas de feu, où repose le lait. En voicy la coupe.



Au-dessous est le grenier et le toit<sup>c</sup> et je crois que c'est là qu'ils couchent.

Il y a des fruitières où il y a des cheminées comme celles de<sup>d</sup> Franche-Comté. Cet homme dans ses différentes<sup>e</sup> fruitières en a quelques unes à cheminées, quelques unes comme celle-cy sans cheminée.

Quand la première façon est donnée aux fromages, il les porte chez luy. Sa maison est voisine. Ainsi, je n'ay pas vu le magasin où les fromages sont rangés en tablette. Je<sup>f</sup> me le figure aisément et je ne crois<sup>g</sup> pas que cela soit<sup>h</sup> différent de ce que j'ay vu ailleurs.

Les vaches sont attachées chacune par une chaîne de fer et<sup>i</sup> chacune a toujours la même place. On ne les y tient que l'hiver où à l'heure où on les y mène pour la traite, car c'est à l'étable que se fait cette opération.

<sup>3015</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse, 2, pages 23 et suivantes.

<sup>a</sup>L'expression « On m'a avoué qu'il y en a » est corrigée en interligne d'une encre plus foncée sur « il y en a, m'a-t-on avoué ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus foncée sur les deux mêmes.

<sup>c</sup>L'expression « grenier et le toit » est corrigée en interligne sur « toit ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus foncée sur « en ».

<sup>e</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne d'une encre plus foncée sur « dans ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « par ordre de datte, mais ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « le ».

<sup>h</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne d'une encre plus foncée.

<sup>i</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus foncée sur « est ».

[page 60]

### Œconomie de la fruitière

Le maître se nomme icy l'amailleur. C'est au moins ainsi que je l'ay entendu et les garçons les giles. En Franche-Comté, ils ont d'autres noms.

Celuy que j'ay vu et qui est un paysan à qui j'ay donné pourboire a comme j'ay dit<sup>a</sup> trois ou quatre fruitières à luy, et quelques pâturages aussi à luy, il<sup>b</sup> a aussi douze vaches à luy. Il en loue 24. On les loue prix commun onze<sup>c</sup> écus de France chaque bonne vache pour la saison. Il en a donc trente-six à présent. La police du pays est que quand la vache louée ne donne pas par jour un pot et demi de lait, on rabat sur le prix. Je ne sçais pas la contenance de cette mesure et passé cette mesure, le plus ou le moins est l'<sup>d</sup>avantage de celuy qui a loué la vache<sup>e</sup>.

Il loue aussi des pâturages car<sup>f</sup> il n'en a pas assez. Je ne sçais pas le prix de ces loyers. Icy le loyer tant des vaches qu'en pâturages se solde en argent. L'usage n'est pas comme ailleurs de faire le fromage en commun pour plusieurs.

Une belle vache bien conditionnée se vend communément huit louis. Quand on a voulu en acheter de merveilleuses, on les a payées jusqu'à 12 et 13 louis.

Nota : on m'a assuré dans le pays<sup>g</sup> qu'on vend encore plus cher et presque le double de vieilles vaches qu'on engraisse pour les vendre aux<sup>h</sup> bouchers à Genève et jusqu'à Lion, qui les engraissent pour les tuer comme des bœufs et vendre leur viande sous le nom de bœuf. Revenons<sup>i</sup> à la fruitière où j'ay été. L'amailleur ou maître<sup>j,k</sup> avec ses trente-six vaches fait<sup>l</sup> communément un fromage par jour, quelquefois deux, mais rarement, quelquefois il n'en fait pas. Par exemple ce matin, il n'en fera pas<sup>m</sup>, le lait tiré le matin devant moy sera meslé avec moitié de celuy qu'on tirera ce soir et on en fera le fromage demain matin.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne d'une encre plus foncée.

<sup>b</sup>Corrigé sur « il loue ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus foncée sur le même mot.

<sup>d</sup>Corrigé sur « son ».

<sup>e</sup>L'expression « de celuy qui a loué la vache » est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus foncée.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « quand ».

<sup>g</sup>L'expression « on m'a assuré dans le pays » est corrigée en interligne d'une encre plus foncée sur « un guide m'a dit hier ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « pour du bœuf ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « j'ay oublié de ».

<sup>j</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>k</sup>L'expression depuis « qui les engraissent pour les tuer » est corrigée en interligne d'une encre plus foncée sur « j'ay oublié de demander icy si cela est vrai. [Je le nomme ?] l'a contacté à Ball dans l'auberge comme j'estois sur le point de partir ».

<sup>l</sup>Corrigé sur « il ».

<sup>m</sup>L'expression « Il n'en fera pas le lait » est rajoutée en interligne d'une encre plus foncée.

Ces fromages sont depuis 45 litres jusqu'à près de soixante. Ainsi, en tout<sup>a</sup>, chaque vache produit par jour dans la saison<sup>b</sup> plus d'une livre et moins d'une livre<sup>c</sup> et demie de fromage.

Dans les fruitières, où on a 50 et 60 vaches, on fait deux fromages tous les jours.

Ils vivent dans la fruitière d'un pain plat et mince, noir, sec, dur et très mauvais d'orge et d'avoine et de leurs fromages. L'amailleur mange quelquefois de la viande salée.

Nota : il est vrai qu'il y a des paysans vivant presque aussi frugalement que celui que j'ay vu qui ont jusqu'à 100 000 écus de biens et celui que j'ay vu doit-il estre de [??], ayant à luy des terres, des chalets et 12 vaches<sup>d</sup>. Les près<sup>e</sup> des pâturages sont au moins quadruplés de valeur<sup>f</sup> depuis vingt ans<sup>g</sup>.

---

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne d'une encre plus foncée sur une expression illisible.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « demie ».

<sup>d</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée en marge supérieure, d'une encre plus pâle, avec un signe de renvoi.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « prix depuis vingt ans ».

<sup>g</sup>L'expression depuis « les prés » est rajoutée entre deux paragraphes avec un signe de renvoi.

[page 61]

### Commerce des fromages

Ce sont des marchands qui viennent les acheter sur le lieu.

Il y a de gros marchands dans les villes voisines, à Bulle, à Chames<sup>3016</sup>, à Gruyères, etc.

Plus encore à Vevay, qui est le port où se fait le très grand commerce. Enfin, il en vient de Genève et même de Lion. Il n'en vient pas, du moins mon homme n'en a pas vu venir, de Paris.

C'est à présent le tems où ordinairement ils sont tous [conservés?], cependant il n'y en a pas encore. On craint et on me l'avoit déjà dit, que les guères commencées<sup>a</sup> dans toute l'Europe et surtout celle d'Amérique<sup>3017</sup> ne soient très préjudiciables à ce commerce pour cette année.

Le prix des fromages varie suivant bien des circonstances. L'an passé, le prix commun estoit 45 livres monnoye de France le quintal<sup>3018</sup>. Ainsi à peu près neuf sols la livre de fromage pris sur le lieu.

---

<sup>3016</sup>Charmey, Suisse, canton de Fribourg, district de la Gruyère.

<sup>3017</sup>La Guerre d'indépendance des États-Unis d'Amérique a opposé les habitants des 13 colonies d'Amérique du Nord, à leur métropole, la Grande-Bretagne de 1775 à 1783. Les Anglais désignaient les colons américains révoltés « insurgents » ou encore « Patriots ». La guerre d'indépendance américaine est considérée comme l'un des aspects de la révolution américaine qui permit aux États-Unis d'accéder à l'autonomie et de construire des institutions républicaines. Événement fondateur de l'histoire du pays, la guerre entraîna à partir de 1777 d'autres puissances européennes, parmi lesquelles la France tint un rôle important. La France s'engage dans la guerre d'indépendance américaine d'abord par la fourniture de matériel et d'aides en faveur des insurgés, puis officiellement en 1778. L'aide française navale et terrestre contribua à la victoire américaine, notamment à la Bataille de Yorktown, et se conclut par le traité de Versailles de 1783.

<sup>3018</sup>soit 100 kg.

<sup>a</sup>Corrigé sur « cette ».

[page 62]

À Bulle, le 2 et<sup>a</sup> 3 septembre, feuille 4<sup>b</sup>  
En revenant des fruitières  
Procédés des laitages

1° J'ay vu traire les vaches à six heures et demie du matin. J'ay dit qu'on les mène toutes pour cette opération dans l'étable, ayant passé la nuit dans le pré, et après que chacune est traite, on la remet<sup>c</sup> sur la prairie. J'ay goûté leur lait tout chaud<sup>d</sup>.

On commence par leur faire manger, ou plustost sucer, une espèce de patte très salée qu'elles aiment avec passion. J'ay compris que c'est du sérat où on a mis beaucoup de sel. Le giles leur<sup>e</sup> fourre dans la bouche sa main enduite de cette patte et elles la sucent.

Celuy qui trait a à son côté une petite boîte de bois pleine de sérat, où il frotte son pouce<sup>f</sup> pour ne pas blesser le pis de la vache en la tirant. On verse le lait dans l'entonnoir de bois. Icy, le filtre<sup>g</sup> est de branches d'épicéas qu'ils nomment d'aile. Ils y font passer auparavant de l'eau pour les laver.

2° J'ay dit que je n'ai pas vu faire le fromage. Sur ce qu'on m'en a dit, c'est absolument comme en Franche-Comté et dans les fruitières d'en bas comme dans celle de la montagne, leurs chaudières sont de cuivre non étamé.

La présure de petit lait qui a fermenté mais très peu et ne m'a presque point paru aigre, mais avec de la caillette. Ils ont de petites sébilles ou coquilles de bois larges peut-être de sept à huit pouces<sup>3019</sup> et ils mettent dans la chaudière de la présure plein cette sébille, dans la chaudière qui fera un fromage de 45 à 50 livres.

J'ay vu les cercles de bois de noyer avec les crans pour les serrer.

Icy, ils mettent dehors pour poids deux ou trois grosses pierres, sans [?] pour augmenter la pression comme j'ay vu en Hollande et dans le Mont Jura. V[oir] les journaux précédens<sup>3020</sup>.

[page 63]

Crème et beurre

---

<sup>3019</sup>Un peu moins de 20 cm.

<sup>3020</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 2.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « 2<sup>nde</sup> ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « renvoie ».

<sup>d</sup>L'expression « J'ay goûté leur lait tout chaud » est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus pâle.

<sup>e</sup>Corrigé sur les f ».

<sup>f</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes, écrits d'une écriture plus lisible.

<sup>g</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne d'une encre plus foncée sur les trois mêmes.

Ils font<sup>a</sup> de la crème<sup>b</sup> pour leur usage et elle est excellente. J'en ay goûté dans leurs cuillères de bois et je n'en ay jamais trouvé de si bonne.

Ils ne font jamais de beurre dans la bonne saison, mais ils en font l'hiver.

### Fromages d'hiver

Ce sont des fromages de petite qualité pour eux et qui font leur principale nourriture. J'ay dit dans l'article précédent qu'ils en ont tiré la partie butyreuse<sup>3021</sup>, ainsi ils ne peuvent être que médiocres. Ils donnent à ces fromages un nom que j'ay oublié. C'est ce que j'ay vu nommer ailleurs fromages des femmes<sup>3022</sup>.

### Sérat ou cuites

Ils prennent le petit lait après que le fromage a été fait, le chauffent et le font prendre avec une présure sans caillette, mais plus aigre que celle des fromages parce qu'on l'a laissée plus longtems fermenter. Ensuite, sans le presser comme les fromages, ils le salent<sup>c</sup>, le laissent sécher et égoutter.

Nota 1<sup>°d</sup>, pour rendre le sérat bon, ils y meslent de la crème, peut-être du lait. On conçoit que par les différences dont on varie ces laitages à l'infini. Sûrement les recuites si estimées à Lion et les autres laitages recherchés viennent de ces compositions. J'ay mangé icy de<sup>e</sup> leur sérat<sup>f</sup> qui n'estoit pas encore salé et je ne l'ay pas trouvé très bon à mon goût.

Ce que je dis icy du sérat n'est pas tout à fait le même procédé que j'ay vu ailleurs et qu'on a vu dans les autres journaux. Je crois que sur cela il y a beaucoup d'usages<sup>g</sup> différens<sup>h</sup>.

### Petit lait

C'est ce qui reste après le fromage tiré de la chaudière. J'en ay goûté. Il a bien le goût du bon petit lait quand il est bien fait chez les apothicaire, mais ils y avoient meslé de la crème pour le rendre meilleur. Ainsi, on n'en peut rien juger.

<sup>3021</sup>Butyreux, euse, adj., qui est de la nature du beurre, Dictionnaire de l'Académie française.

<sup>3022</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 3, pages 87 et suivantes.

<sup>a</sup>Corrigé sur « en ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « la ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « cui ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « de variations ».

<sup>h</sup>L'expression depuis « Ce que je dis icy du sérat » est corrigée en interligne et entre deux paragraphes d'une encre plus foncée sur « v[oir] un journal précédent sur le petit lait ».

## Résidu après que le sérat est lait

Cette liqueur se donne aux cochons. On en réserve seulement une portion pour la faire fermenter et faire les présures dont j'ay parlé aux articles de fromage et de sérat.

[page 64] Nota en écrivant ce journal, j'ay mis en note que je craignais de m'être trompé sur ce qui fait la présure et que peut-être c'est le petit lait dont on n'a pas encore fait le sérat qu'on laisser [sécher ?]<sup>a</sup>.

Ils ne savent pas icy ce que c'est que le sel de lait. En effet<sup>b</sup>, j'ay dit dans ma note sur le sel qu'on ne le connaît que dans quelques montagnes et qu'on n'en fait pas dans<sup>c</sup> les Gruyères.

d

## Maladies des bestiaux

Depuis 40 ou 50 ans, on n'avoit point entendu parler de cette maladie. Elle vient de [partir ?] cette année-cy dans les cantons de Berne et de Fribourg et les deux gouvernemens ont fait tuer rigoureusement toutes les vaches des endroits suspects.

La maladie est appelée, m'a dit l'amailleur<sup>e</sup>, pneumonie<sup>f</sup>, sans doute pneumonie<sup>g</sup>. L'animal languit et meurt et il dit qu'on trouve en l'ouvrant les poulmons entièrement détruits. Il dit aussi qu'il n'y a pas d'autre signe extérieur à la bouche ny à la langue, mais comme cette maladie n'a pas été chez luy, il pourroit bien se tromper.

[page 65] Il m'a dit aussi qu'on n'a pas fait brûler les fruitières, mais qu'on a fait ôter toutes les planches, ce qui fait tout l'édifice pour les exposer longtems à la pluye et aux injures de l'air.

Le guide d'hier m'avoit dit

1° qu'on avoit fait brûler les chalets,

2° qu'on a donné une indemnité aux propriétaires mais qui n'est presque rien,

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « nota » est corrigé en interligne sur « nota : je me suis peut-être trompé sur ce qui fait la présure, peut-être est-ce le petit lait avant d'en faire du sérat. Je le trouverai mieux dans un de mes autres journaux.

nota 2° quand je les ay interrogés sur le sel de lait, ils m'ont dit qu'ils n'en ont point entendu parler ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « à Gruy ».

<sup>d</sup>Un trait horizontal barre toute la page.

<sup>e</sup>Les mots « de ce matin » sont raturés.

<sup>f</sup>Corrigé sur « de ce matin » et ce mot est surmonté du même.

<sup>g</sup>Souligné et surmonté du même.

3° qu'on a fait brûler des cochons qui avoient mangé de la chair des vaches mortes de la maladie.

Le guide prétendoit aussi que la maladie avoit gagné les chevaux. L'amailleur d'aujourd'huy m'a dit bien assez [malicieusement ?] que non.

À<sup>a</sup> Berne où j'ay été depuis, on m'a dit comme à Paris et partout que la maladie n'a pas encore attaqué d'autres animaux que les bœufs et vaches, que c'est par vices de précaution qu'on a fait tuer les cochons qui avoient mangé de la viande des vaches malades, qu'on donne des indemnités à ceux dont on a fait tuer les vaches et de plus une permission de quitter qui leur rapporte beaucoup plus que la foible indemnité donnée par<sup>b</sup> le gouvernement. Malgré ces ressources, c'est une grande perte pour un paysan que d'avoir vu ses vaches tuées pour cauze de maladie, mais le gouvernement de Berne et celui de Fribourg, qui en sentent l'importance, sont impitoyables.

Nota qu'en Hollande on ne prend aucune espèce de précaution et on dit qu'on n'en peut prendre aucune à cauze de la nature du pays qui est le passage continuel de troupeaux immenses de vaches et bœufs venant de la Westphalie<sup>3023</sup>, du Holstein<sup>3024</sup>, du Danemark, etc.

La maladie est depuis trente ans sans interruption, tantost d'un côté, de l'autre et on m'a assuré qu'à présent les fermiers ne demandent plus d'indemnité à leur maire pour le malheur, parce que c'est un accident sur la possibilité de laquelle ils ont compté en faisant leur bail.

---

<sup>3023</sup>La Westphalie (en allemand Westfalen) est une région historique d'Allemagne, comprise entre le Weser et le Rhin.

<sup>3024</sup>Zone de l'Allemagne proche du Danemark.

<sup>a</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus noire.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « que ».



[page 66]

À Fribourg, le 3 et 4<sup>a</sup> septembre, f[euille] 1<sup>b</sup>

En y arrivant

La route de Bull à Fribourg très belle, en chaussée. Si elle estoit plus belle, ce seroit du luxe. Elle est ferrée d'un bon gravier. Tout ce chemin coupé de barrières.

En arrivant à Fribourg, le chemin est planté depuis peu de jeunes arbres à la françoise, à cela près que ce sont des arbres de différente espèce.

Le pays est très beau. Près de Bulle, principalement de beaux pâturages. Ensuite, de belles forests, toutes d'épicéa, ensuite<sup>c</sup> des terres bien cultivées et de tems en tems des pâturages. Le chemin presque toujours bordé de hayes de différens arbres. Il y a quelques chesnes qui sont chargés cette année-cy de gland.

J'ay vu dans une prairie quelques unes de ces petites maisons éparses pour retirer du foin, comme dans la vallée de Grindelwald et celle de Frutingen, mais en moindre quantité<sup>d</sup>.

Le plus vilain de la route est le lit de quelques torrens qu'on passe sur de bons ponts.

Il y a seulement dans cette route d'assez fréquentes montées et descentes.

J'ay remarqué beaucoup de cochons avec des entraves, ils sont icy comme du côté de Payerne et de [Mourbon ?]<sup>3025</sup> la plupart rouges, c'est-à-dire allesan brûlé. Il y en a cependant aussi de blanc et de pies, mais peu. En Savoye, ils sont tous ou presque tous noirs. J'ay vu du côté de Fribourg quelques moutons noirs<sup>e</sup>.

J'ay vu dans la route défricher des terres en écobuant quelques tas fumant encore aujourd'huy 3 septembre. J'ay vu des bois d'épicéas coupés à blanc tant pour être défrichés ou mis en pâturage. Je ne sçais pas lequel.

La ville de Fribourg du côté d'où je viens est très belle ; de grandes et belles maisons toutes en pierres de taille de molasse. Une vaste place. Une vaste place irrégulière en entrant, des rues très larges, mais peu après on est obligé d'enrayer pour arriver à l'auberge du mercier où je suis et la basse ville du côté de Berne n'est pas si belle à ce qu'on m'a dit.

J'ay monté voir l'église des jésuites<sup>3026</sup>. On y monte quand on est à pied par

<sup>3025</sup>Certainement Moudon, Suisse, canton de Vaud, chef-lieu de district.

<sup>3026</sup>L'église Saint-Michel, construite entre 1606 et 1613 (gothique tardif). Une première messe y est célébrée en 1610. Elle est transformée au xviii<sup>e</sup> siècle, devenant ainsi un joyau rococo.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne et corrigés sur « 1<sup>er</sup> ».

<sup>b</sup>Corrigé sur un chiffre illisible.

<sup>c</sup>Corrigé sur « et d'autres ».

<sup>d</sup>L'expression depuis « J'ay vu dans une prairie quelques unes de ces petites maisons » est rajoutée entre deux paragraphes, isolée par un cadre grossier.

<sup>e</sup>L'expression « J'ay vu du côté de Fribourg quelques moutons noirs » est rajoutée entre deux paragraphes, isolée par un trait vertical.

un long escalier couvert. La maison des jésuites est au plus haut de la ville<sup>3027</sup>. Elle a [comme pont fossé?] un étang [page 67] profond. C'est le réservoir d'eau de toute la ville. Elle y est conduite par des aqueducs sur<sup>a</sup> des arcades élevées sous lesquelles on passe dans les rues. On a par ce moyen l'eau très abondamment notamment pour un cas d'incendie.

L'église des jésuites n'annonce<sup>b</sup> rien à l'intérieur, mais dans l'extérieur elle est nouvellement faite à la moderne, ornée avec des peintures et beaucoup d'élégance, très élevée par conséquent [très gage?].

Je crois qu'un homme de guet blâmeroit ses chapelles inutiles et ridicules pour leur petitesse dans des embrasures de croisées.

Les cy-devant jésuites tiennent toujours leur collège sous le nom de [messi?]. L'aubergiste mon guide m'a dit qu'il n'y a aucun jésuite françois et qu'il n'y en a qu'un seul dans la ville dont il ne sçait pas le nom. Il<sup>c</sup> dit qu'ils n'en reçoivent pas, mais aux<sup>d</sup> vacances [parm?] on nommera des professeurs pour le service du collège. Il y a pour cela une commission nommée par les magistrats et l'évêque de Lauzanne n'y a nulle part. Tout cela sur la parole de l'aubergiste.

Il y a quelquefois l'hiver des troupes de comédiens. On croit que la troupe de [Saint-Guan?] quand elle quittera Carrouge passera par icy en allant à Berne.

J'y ay vu le tombeau de [Monsieur Catrilas?] mort vers 1600.

Les gens de la ville jouent entre eux la comédie et donnent surtout beaucoup de bals. Ils n'ont pas de cercles comme à Lauzanne, mais ils recherchent beaucoup les étrangers et quand on sçait le nom d'un étranger qui est à l'auberge, assez communément des gens de la ville viennent le voir les premiers et luy faire des avances. Tout cela encore sur la parole de l'aubergiste.

L'auberge est très belle. Elle appartient au corps ou à l'abbaye de Merien.

[page 68] J'ay vu dans la rue des forçats de [terre?] conduits par un soldat avec son fusil et portant des<sup>e</sup> fardeaux. On les employe à toutes sortes de travaux publics. Je leur ay parlé. Ils m'ont dit qu'ils estoient les<sup>f</sup> esclaves<sup>g</sup> du gouvernement. Ce n'est cependant pas le nom qu'on leur donne. Ils ont un collier de fer avec un anneau et quelques uns des fers aux pieds. L'aubergiste m'a dit que les fers aux

<sup>3027</sup>Le collège Saint-Michel est fondé en 1582 par Saint Pierre Canisius sur la colline dite du Belzé. En 1585, les travaux présidant à la construction d'un édifice définitif sont lancés ; les plans sont de Giovanni de Rosis. Mais il faut attendre 1660 pour voir l'achèvement définitif des bâtiments.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « n'est ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « à leurs ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « à la ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « avec ».

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

<sup>g</sup>Souigné.

pieds sont pour<sup>a</sup> ceux qui auroient mérité la mort.

Il y a un hôpital d'un côté pour les pauvres, de l'autre pour les malades et des confréries de charité<sup>3028</sup>, mais l'aubergiste n'a pas pu m'en donner de grands détails.

La chasse est permise dans tout la canton aux familles patriciennes seulement, non aux bourgeois. Les autres peuvent tirer des oiseaux seulement, non des lièvres ny aucun gibier ny chasser avec chiens. Les familles patriciennes ont aussi droit de chasse dans le canton de Berne, et réciproquement les citoyens de Berne dans le canton de Fribourg.

J'ay été chez un libraire chercher une histoire de Fribourg, il n'y en a point. On m'a offert le *Dictionnaire de Suisse*<sup>3029</sup>. J'ay demandé leurs loix et il n'y en a point de recueil imprimé<sup>3030</sup>. La femme m'en a apporté trois manuscrits. Un en allemand pour la partie allemande du canton, deux en françois, dont l'un intitulé *Coutumes du pays de Vaud*<sup>b</sup> *fribourgeois*, l'autre loix municipales. Les deux manuscrits françois m'auroient coûté ensemble plus de 60 livres. J'ay trouvé que c'estoit trop pour ma curiosité, d'autant plus que je soupçonne que les loix du pays de Vaud fribourgeois se rapportent beaucoup à celles du pays de Vaud bernois. J'ay demandé pourquoy ils ne les faisoient pas imprimer. Elle m'a dit qu'ils craignoient de n'en pas avoir le débit [?] de ces m[anu]s[crits] qu'il font copier ils ne vendant pas un en dix ans. Mais on achèteroit un écu ce qu'on ne veut pas acheter 60 livres. Il est bizarre que ce canton se régisse sans loix imprimées.

[page 69] J'ay passé chez un petit anticaire. Je dis petit parce qu'il m'a paru que ce n'est pas le plus [acad?]. Je l'ay questionné sur le sel d'oseille et le sel de lait.

Il m'a assuré que celui d'oseille se fait avec la vraye oseille, le jus exprimé, filtré et mis à crisyttalliser, et que de l'onys qu'il appelle cuculus<sup>c</sup> on en tire un peu mais beaucoup moins. Il m'a assuré qu'il l'a vu faire dans une des principales boutiques d'icy où il estoit garçon mais il dit que pour le faire avec profit, il en faut faire une grande quantité à la fois.

<sup>3028</sup>Le Charitable Hôpital des Bourgeois date du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>3029</sup>Poëtevin, François-Louis, *Le Nouveau dictionnaire suisse, françois-allemand et allemand-françois*, Basle, J. R. Im Hof, 1754, 918 p., ou bien *Dictionnaire Géographique, historique et politique de la Suisse*, Genève, Nouffer et Bassompierre, 1777, ou encore Tscherner, Vincent Bernard de (1728-1778), *Dictionnaire géographique, historique et politique de la Suisse*, Neuchâtel, J. P. Jeanrenaud, 1775, 2 vol.

<sup>3030</sup>Un premier recueil de lois fut réalisé entre 1363 et 1467, œuvre de Guillaume Techtermann, la Municipale fit la synthèse du droit en vigueur; elle s'appliquait à la ville et aux Anciennes Terres et comprenait aussi les dispositions de droit privé. En droit pénal, la Caroline fit autorité dès 1541.

<sup>a</sup>Corrigé sur « leur ».

<sup>b</sup>Ce titre est souligné dans le manuscrit.

<sup>c</sup>Souligné.

On m'avoit assuré à Neuchâtel qu'il se faisoit avec l'onys. Monsieur Gagnebin me l'avoit aussi dit, et je l'ay mandé un peu légèrement à Monsieur Bourrit.

Quant au sel de lait, cet homme-cy n'est pas bien sûr de son fait parce qu'il ne l'a pas vu faire. On ne le fait, dit-il, que dans les hautes montagnes. Il m'a dit auprès de Lucerne et à Outselet<sup>a</sup> dans le canton d'Ury<sup>3031</sup>. Il croit qu'il se fait avec le petit lait et que pour le faire cristalliser, on y mesle quelque chose, mais il ne sçait pas ce que c'est.

Il y a à Fribourg dans la place de<sup>b</sup> la ville un tilleul (p[age] 1, il y en a plusieurs semblables dans les différentes places de la ville)<sup>c</sup> avec quatre poteaux et des planches autour de l'arbre. Aux poteaux pour soutenir et étendre le feuillage. Il y en a un semblable à Bull, c'est la mode du pays. L'auteur de la *description de la Suisse* dit qu'autrefois il y en avoit un bien plus beau qui est mort et auquel on a substitué celui-cy.

---

<sup>3031</sup>Il n'existe actuellement pas de localité portant un tel nom dans le canton d'Uri et aucune localité ne semble pouvoir se rapprocher de ce nom.

<sup>a</sup>Ce nom est surmonté du même, écrit plus lisiblement.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Le contenu de la parenthèse est rajouté en bas de page avec un signe de renvoi.

[page 70]

À Fribourg, le 3 et<sup>a</sup> 4 septembre, f[euille] 2<sup>b</sup> en revenant de l'hermitage

Je ne répèteray pas la description de la montagne des *Délices de la Suisse* qui m'a paru vraie<sup>c</sup>.

J'ay été au fameux hermitage de Fribourg<sup>3032</sup>. S'il est vrai que deux hommes l'ayent creuzé à eux seuls, cela est très singulier<sup>3033</sup>. Sans cela, cet ouvrage n'est pas plus étonnant que les maisons de la côte de la Roche-Guyon, des environs de Poitiers, de Tours et de tant d'autres. Á l'exception du clocher et de la cheminée qu'on a posés verticalement dans la montagne, ce qui n'estoit pas nécessaire.

Le bâtiment a, dit-on, 420 pieds de long<sup>3034</sup> et ne sert à rien.

La grande salle longue a de larges fenêtres ou plustost ouvertures où il n'y a pas de fenêtres et au fond des images qui malgré les injures du tems ne sont pas moisies.

Les cellules des hermites, s'il y en avoit, sont préservées de l'humidité parce qu'elles sont bâties ou plancheyées de sapin, et du froid par de bons poêles à l'allemande. Mais depuis un an, il n'y a plus d'hermite.

Il y en avoit jusqu'à trois il y a quelques années et ils se chamailloient. Le seul qui est resté en a déserté il y a un an sans dire garre. Il n'y a qu'un vieillard qui y demeure depuis six ans et est un paysan laïque.

Le lieu appartient à Monsieur d'Alte<sup>d</sup>, si j'ay bien entendu, Fribourgeois et à présent bailli de Romont<sup>30353036</sup>. Il donnoit le logement et le petit jardin qui y est joint aux hermites qui vouloient bien s'y établir. Voyant que c'estoit de mauvais sujets, et qu'il avoit à statuer sur des querelles continuelles, il a pris le parti de vendre à un paysan l'hermitage seulement [page 71] et le très petit jardin qui y est cultivé, se réservant le reste de la terre. C'est depuis que le paysan en jouit que l'hermite a déserté; et le vieillard qui m'a reçu paye au paysan pour le loyer de l'hermitage et de la moitié du jardin un loyer dont il n'a pas voulu me dire le

<sup>3032</sup>L'hermitage de la Madeleine, composé d'une série de pièces creusées dans la molasse au xvii<sup>e</sup> siècle sur les hauteurs du lac de Schiffenen.

<sup>3033</sup>Cela leur a pris tout de même 30 ans.

<sup>3034</sup>Environ 140 mètres.

<sup>3035</sup>Peut-être Alt, François-Joseph-Nicolas d' (de Tieffenthal) (1689-1770), bailli de Romont de 1724 à 1729, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique, mais il pourrait également s'agir d'un de ses fils ou héritiers, sur lesquels il n'a pas été possible de trouver des informations.

<sup>3036</sup>Romont, Suisse, canton de Fribourg, district de la Glâne.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne et « 2 » est corrigé sur « 1<sup>ère</sup> ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « Je ne répèteray pas » est rajoutée entre le titre et le reste de la page, d'une encre plus pâle.

<sup>d</sup>Souligné.

montant. Il m'a dit seulement que c'est plus d'un louis. Le paysan fait cultiver pour son compte le reste du jardin par des gens qui demeurent assez loin.

On dit qu'un Monsieur<sup>a</sup> (c'est le terme) de Fribourg l'a acheté au paysan, va l'enjoliver, y établir un cabaret et compte qu'on ira de Fribourg en partie de plaisir et en tirera pour lui du revenu<sup>3037</sup>.

Quant à présent, on n'y va que par dévotion et par curiosité. Depuis qu'il n'y a plus d'hermite, des prêtres étrangers y vont dire la messe quand il le faut.

La situation d'ailleurs n'est pas belle.

La [Sene ?]<sup>3038</sup>, rivière de Fribourg, qui n'est qu'un torrent profond à lit graveleux passe dans une vallée étroite entre deux hautes murailles à pique en couches horizontales et qui m'ont paru de mollasse. Celle dans laquelle l'hermitage est creusé à mi-côte et est certainement au-dessus de l'escarpement, une côte de pierre. Voilà la seule vue qu'on ait de l'hermitage. Le côté où il est situé est semblable. Il y a seulement immédiatement au-dessus de l'hermitage et sur son toit un joli bois de hêtre sur un plateau, et ce bois qui est à Monsieur d'Alte est exploité en jardinant, en sorte que c'est une futaye très agréable. Je ne sçais pas quelle étendue a le bois. J'y ay fait environ cent pas et pas davantage.

[page 72] Le petit jardin n'est presque rien. Il me semble qu'on pourrait bonifier ce terrain qui est sec avec l'eau de la fontaine de l'hermitage qui est au-dessus et qu'on laisse perdre, sçavoir s'il y a assez d'eau. On ne s'en sert quant à présent que pour l'arroser à l'arrosoir.

Le chemin est celui de Fribourg à Berne, grand et beau chemin jusqu'à une demie-lieue<sup>3039</sup> de l'hermitage. Ensuite, on passe par un chemin qui n'est pas fort montueux et nulle part dangereux, mais dans quelques parties creux, avec une voye trop étroite pour toute autre voiture que celle du pays. On descend de voiture à cent pas de l'hermitage<sup>b</sup>.

La voiture dans laquelle j'ay été est un petit cabriolet très léger et très étroit où le siège du cocher est appuyé sur le tablier, en sorte que d'un coup de genouil, on jetteroit le cocher sur le timon.

J'ay vu près de l'hermitage quelques maisons couvertes<sup>c</sup> de chaume, ce que je n'ay pas vu dans tout le pays de Vaud, signe que nous sommes icy dans un pays de bled.

<sup>3037</sup>Pendant la période romantique, ce lieu est devenu une excursion à la mode, avant de perdre de son intérêt au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>3038</sup>La Sarine.

<sup>3039</sup>Environ 2 km.

<sup>a</sup>Souigné.

<sup>b</sup>Corrigé sur « l'heri ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « bâties ».

J'ay vu aussi deux ou trois hommes travaillant à la terre, dans le dessein, à ce qu'il m'a paru, d'un petit défrichement.

[page 73] On voit bien dans cette route la position de la ville de Fribourg, située sur une montagne escarpée autour de laquelle serpente la [Sane ?]<sup>3040</sup> et il paroît que cette montagne est une carrière de molasse, aussi la ville en est bâtie.

Je reviens d'une promenade dans la ville.

J'ay vu des maisons de marchands, petites boutiques taillées dans le roc comme l'hermitage et les voitures roulent dans les rues sur le toit de ces maisons, au niveau des cheminées.

J'ay vu des rues où la descente est si rapide qu'il seroit impossible d'y aller à pied, une entre autres qui abrège de beaucoup la sortie de la ville en allant à Berne et dispensant de passer trois ponts<sup>3041</sup>. On n'en passe qu'un par cette descente. Cette descente rapide est nommée stale<sup>a</sup>. On m'a dit qu'il y en a une semblable à Berne qu'on nomme aussi stale<sup>b</sup>, c'est apparemment un mot allemand<sup>c</sup>.

J'ay vu la salle<sup>d</sup> des Deux Cens qui est vaste et éclairée d'un côté par des fenêtres sans trumeaux comme à une serre chaude le fauteuil de l'avoyer régnañt, quatre autour d'une table pour les bannerets le long du mur des fauteuils pour le 24. Un distingué pour l'avoyer non régnañt<sup>e</sup>. Des chaises dans un sens comme le sont des loges aux spectacles pour les soixantes et d'autres chaises en face de l'avoyer disposées comme l'amphithéâtre pour les bourgeois, c'est-à-dire le reste des deux cens, les 116<sup>3042</sup>.

J'ay été aux Cordeliers voir la fameuse danse des morts<sup>3043</sup>. Elle est fort

<sup>3040</sup>Toujours la Sarine.

<sup>3041</sup>Les ponts de Berne (qui était un pont couvert en bois), du Milieu et de Saint-Jean (qui venaient d'être reconstruits en tuf entre 1720 et 1746).

<sup>3042</sup>Le gouvernement consistait en un Conseil des Vingt-Quatre ou Petit Conseil (mentionné en 1249), présidé par l'avoyer (dès 1647, ils furent deux, officiant en alternance), un Conseil des Soixante (mentionné en 1347) et un Conseil des Deux-Cents (mentionné en 1337). A la tête de chacun des quatre quartiers se trouvait un banneret, responsable à l'origine des affaires militaires. Le bourgmestre s'occupait de la police.

<sup>3043</sup>L'église est de type basilical derrière une façade du XVIII<sup>e</sup> siècle, on peut y voir un cycle de fresques consacrées à la Vierge dans le cloître et peintes en 1440, un retable dû aux «Maîtres à l'Oeillet» de 1480 qui représente la Crucifixion ainsi que les saints franciscains les plus importants et l'Adoration des Mages et celle des Bergers. Fermé, il montre l'Annonciation entre deux saintes. A droite, un retable de saint Antoine de Padoue peint par Hans Fries (1506), mais il n'a pas été possible de trouver de représentation d'une danse des morts dans cette église.

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>L'expression depuis « Cette descente rapide » est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus pâle.

<sup>d</sup>Corrigé sur « plas ».

<sup>e</sup>L'expression depuis « un distingué » est rajoutée en interligne.

dégradée et presque point reconnaissable. C'est une peinture sur le mur sous un toit mais exposée à l'air. L'église des Cordeliers grande, de petites chapelles dans l'embrasure des croisées comme aux Jésuites, mais moins ridicules parce qu'elles sont moins petites.

J'ay vu icy les femmes du peuple avec des chapeaux de paille au lieu des toques noires du côté de Bulle.



[page 74]

À Fribourg, le 3 et<sup>a</sup> 4 septembre, feuille 3<sup>b</sup>

La fin de cette feuille en arrivant à Berne

Cette ville par sa singulière position mériterait un plus long séjour.

Elle est grande, belle sauf son inégalité et mal bâtie. Cependant, on y bâtit continuellement de nouveaux édifices, beaucoup sont construits par des marchands italiens qui viennent s'établir icy.

Les conseils et cours de justice sont à présent en vacance. On en profitoit pour faire peindre le plafond dans la salle des Deux Cens.

On m'a dit icy que les avoyers ne sont que pour cinq ans.

On plaide devant les 25 en allemand et en français. Il n'y a pas comme à Berne deux tribunaux pour le pays des deux langues.

On parle 4 langues dans Fribourg, patois roman, patois allemand, bon allemand et bon français. Il est vrai qu'il y a des gens dans la ville qui n'entendent pas réciproquement leur langue.

Outre l'étang des Jésuites dans la partie la plus élevée de la ville, il y a dans la campagne deux autres étangs supérieurs dont on lâche les eaux tous les samedis pour laver toutes les rues de la ville. Ce jour, tous les habitans doivent balayer chez eux et le même jour tous les galériens sont employés au nettoyage, ces eaux se rendent ensuite dans des prairies basses qu'elles engraisent.

[page 75] C'est à mon sens une chose très remarquable qu'une ville située sur une hauteur entourée de tous côtés d'un profond précipice où cependant il abonde pour le besoin journalier comme celui de laver les rues et pour les besoins accidentels comme celui d'une incendie, une masse énorme d'eau.

Ces galériens ou gens de force employés aux ouvrages publics de la ville couchent enchaînés dans un bagne ou prison qu'on m'a montré de loin, deux à deux dans un lit. Ils ne sont pas plus mal que nos soldats en caserne.

On les envoie aussi quelquefois aux galères de France et il est vrai que quand ils sont condamnés à tems, on envoie un seul homme sur sa bonne foy avec son collier de fer et qu'il va à sa destination et [ressort ?] après son tems, mais ceux qu'on envoie pour toujours sont conduits dans la Suisse de village en village par les gens de chaque communauté et en France par les maréchaussées, ce qui est [coutume ?].

Le poisson de la rivière d'icy ne vaut rien. C'est du poisson blanc. On mange des truites et des écrevisses des ruisseaux voisins. On mange aussi des poissons des lacs de Morat et de Neuchâtel qu'on conserve icy dans des viviers.

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés.

<sup>b</sup>Corrigé sur « 2 ».

On en a grand besoin, car icy on fait maigre rigoureusement.

Et pour les caresmes des moines, les prêtres rencontrés dans les rues, les [?] et les [autres ?] dame dans les chemins. On est bien dédommagé dans le canton de Fribourg de la privation où on a été dans le reste de la Suisse.

<sup>a</sup>

De Fribourg à Berne très beau chemin. Bonnes terres bien cultivées. On traverse de belles forests d'épicéa et de hêtres. Le long du chemin, des hayes où il y a des chesnes qui feroient d'excellentes courbes et sont chargés de gland. J'ay vu aussi tailler des hayes d'épicéa au [?], mais au sommet arrondi au lieu que celle de nos ifs sont quarrées. Elles sont à hauteur d'appuy. <sup>b</sup>

[page 76] J'ay vu dans le chemin un poteau où est affiché en allemand et en françois défences d'enrayer sans poser un traîneau<sup>c</sup> sous la roue, excepté quand le chemin est couvert de neiges ou de glace, à peine d'amende.

<sup>d</sup>

Ces<sup>e</sup> défenses ne sont mises à exécution que contre les charrettes, non contre les carrosses ou les chaises.

Une rivière (torrent à lit de gravier) dont j'ay oublié le nom fait la séparation des deux cantons<sup>3044</sup>.

Il est si vrai que dans la même ville on ne s'entend pas, qu'estant au bas de la ville à attendre ma voiture parce que j'estois descendu par le stalle et voulant demander si par hasard on ne l'avoit pas vu passer, je n'ay pas pu me faire entendre parce que j'estois dans la partie allemande. Ils m'ont répondu par le seul mot allemand<sup>f</sup>.

Comme je descendois le stalle, un vieillard m'a abordé, jugeant à ma mine que j'estois étranger, et m'a proposé d'aller voir l'église des Augustins auprès<sup>g</sup> de laquelle j'estois pour y voir un autel qui fait, dit-il, l'admiration de tous les François. Cet autel est surchargé d'une quantité énorme d'ornemens<sup>3045</sup>. L'église est grande et gothique. Peut-être belle dans ce genre d'architecture. Je ne m'y connois pas.

Ensuite, ce vieillard m'a demandé si j'estois françois, de quelle ville, m'a dit

<sup>3044</sup>La Schwartzwasser fait la séparation entre les cantons de Fribourg et de Berne.

<sup>3045</sup>Cet autel de l'église des augustins est l'œuvre de Pierre et Jacob Spreng (1593).

<sup>a</sup>Un trait horizontal barre toute la page.

<sup>b</sup>L'expression suivante est raturée : « à l'endroit où les chevaux rafraîchissent, j'ay vu un moulin à huile manière de Hollande, mais moins bien exécuté. Presse latérale, spatule mue par l'eau mais une seule meule verticale comme celle de Bourgogne ».

<sup>c</sup>L'expression « défences d'enrayer sans poser un traîneau » est soulignée.

<sup>d</sup>Un trait horizontal barre toute la page.

<sup>e</sup>Corrigé sur « ces défenses non ».

<sup>f</sup>Souligné.

<sup>g</sup>Corrigé sur « dont ».

qu'il avoit servi en France, capitaine dans le régiment de Besenvale de Soleure<sup>3046</sup>, que s'il estoit resté au service, il seroit devenu colonel, qu'il a éprouvé bien des malheurs et pour ce récit a fini par demander l'aumône.

[page 77] Á l'endroit où les chevaux rafraîchissent entre Fribourg et Berne précisément après le pont qui fait la séparation des deux cantons, j'ay vu un moulin à huile et j'y ay entré.

Il est dans le principe de<sup>a</sup> Hollande, c'est-à-dire qu'il a meule verticale, presse latérale par des coins et spatule mue par l'eau pour broyer la matière dans le chaudron, mais l'exécution n'est pas à beaucoup près comme celle de Hollande. Il n'y a qu'une seule vilaine meule verticale de pierre blanche et grossière, absolument semblable à celles que j'ay vues en Champagne et en Bourgogne. Il y a une tremaye. Il y en a aussi en Hollande pour verser la matière dans les sacs, mais sous celle-cy sont deux roues s'engrainant, ainsi allant en sens contraire et je n'ay pas vu ce qu'elles font mouvoir. La presse latérale ne va pas trop bien. Les pilons tombent lentement. L'ouvrier tenoit le<sup>b</sup> coin à la main pour l'empêcher de balotter pendant les premiers coups.

Au reste, comme cet ouvrier ne parle qu'allemand, je n'ay pu demander aucune explication. J'en ay vu assez pour sçavoir que c'est une huilerie à la hollandoise, mais mal faite.

---

<sup>3046</sup>Le régiment de Bésenval, qui recrutait en partie à Soleure.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « sous ».

## Neuvième journal

[page 1] 9<sup>ème</sup> journal

À Rochevist, ce 6 s[eptem]bre, 1 feuille [page 7]

À Lucerne, 9<sup>a</sup> feuilles [pages 8- 49]

À Zurick, 5 feuilles [pages 50 - 66]

À Schaffouge, 1 feuille [page 67 - 70]

À Brugg, 1 feuille [pages 71 - 74]

À Rochevist, 15 septembre, 4 feuilles [pages 75 - 90]

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « 8 ».

- [page 2] Rothevist, 6 septembre [page 7]  
 Sur Rocheviste et la route, v[oir] p[age] 2  
 Arbres fruitiers  
 Futayes  
 Monumens de Monsieur d'Esclack et de sa femme sortant du tombeau  
 Blanchisserie de toiles du côté de Zollingen  
 P[age] 3 tout le chemin de Rochevist à Lucerne  
 Maisons de chaumes sans aucune cheminée  
 Détails  
 Petit lac de [S?ée] ou [Noo-wensee?]  
 Joli château  
 Lac de Sempack  
 Changement de [la route?] depuis les livres  
 Lucerne, f[euille] 1<sup>ère</sup> [page 8]  
 Conversation sur l'Angle-terre  
 L'exportation est [conver-tie?] depuis peu en galères de [tems?], V[oir] l'usage  
 Loix nouvelles qui adou-cissent le sort des catholiques  
 Sur Monsieur Howart per-sonnellement et sa famille  
 Loix et gouvernement de Lu-cerne  
 Politique de la France avec la Suisse  
 Nota p[age] 3 au haut les abus des baillis des petits cantons
- Société de Lucerne, p[ages] 3 et 4  
 La coiffure des femmes, p[age] 4 [grande histoire?]  
 Le nonce actuel, [Caprani?], Montecucelli de son vrai nom, son ca-ractère  
 Monsieur de Montigny et Messieurs Howart  
 Madame [Redny?]  
 Liberté des filles à Lucerne, fin de la p[age] 4  
 Lucerne, f[euille] 2 [page 12]  
 Ouvrage de Monsieur Pfiffer et tout ce qu'il m'a dit sur les mon-tagnes, p[ages] 1, 2, 3  
 P[age] 4 tout ce qui concerne Monsieur Micheli  
 Lucerne, f[euille] 3 [page 16]  
 Explication avec le médecin sur le sucre de lait  
 P[age] 2 sur le médecin apo-ticaire, idem p[age] 1 en note  
 Sur le sel d'oseille  
 Sur la pierre ollaire rien  
 Travail du cristal de roche, renvoy à Basle où je n'ay rien trouvé  
 Beaux sapins, v[oir] [??] f[euille] 7, art[icle] 8  
 Batteaux d'un seul [pont?], v[oir] quelque détail  
 Autres bateaux sur le lac  
 Différentes navigations sur les différens lacs  
 Observations sur quelques uns de ces lacs  
 Scrupules d'après lequel les matelots de Lucerne ne sçavent pas nager, v[oir] p[ages] 2 et 3

V(oir] aussi p[ages] 2 et 3 la  
difficulté des chemins par terre à Un-  
derwalder et Schwein

Peu de profondeur du lac de  
Lucerne dans une partie et saules qui  
y croissent

Retenue du lac pour des  
maisons, inondations qui en a résulté,  
portes et les choses sont restées

Le lac arrêté une fois tous  
les ans pour pêcher

Description des singuliers  
ponts de Lucerne, des tableaux, etc.

Lucerne, f[euille] 4, cette feuille est un cayer de 2 feuilles [page 20]

Voyage à Stads et en général des petits cantons

V[oir] p[age] 4 la cascade

Un moulin qui broye de la farine et du gypse

Je n'entre pas dans le détail des autres articles

Il me suffit de sçavoir que toute cette feuille est sur les petits cantons

Lucerne, f[euille] 5 [page 27]

Histoire de Monsieur de Reding

Notte de la page 1<sup>ère</sup> sur celle de Madame de Collines rapportée dans le journal que m'avait porté Monsieur de Montigny de l'Acad[émie] des Sciences

Lucerne, feuille 6 [page 31]

P[ages] 1 et 2 anecdote de Monsieur Pfiffer sur la physique

Le lac dangereux par les [?]

Son opinion sur la glace bleue

L'histoire du lac Pilate

Le trou de la lune où la montagne penche/parle

Ouvr[age] de Monsieur Pfiffer pour l'écoulement d'un torrent

Le chemin creusé dans la vallée d'Urseren

Bains de Monsieur Pfiffer, tout ce qui concerne ses bains

L'histoire qui fait frémir de Messieurs Pfiffer frères

Trombes dans le lac

Côtes du lac<sup>a</sup> accessibles même à des charois

Observation à ce sujet sur l'his[toire] de Guill[aume] Tell

Montagne de cailloux roulés

Cause de la beauté de la vue du Mont Pilat

Marmottes qu'on mange à Ury, pas à Underwald

Écureuils mangés à Underwald, méprisés à Lucerne

P[ages] 3 et 4, autres anecdotes qui ne concernent pas la physique

Pays de [Kiemen?] à 3 cantons, la [route?], les [arbres?] et les [feuilles?]

Petit canton de Gersau et anecdote

Montagne d'Engelberg, le gouvernement

Grosse cloche à Engelberg, comment y aura-t-elle été portée?

Distillateur qui troquoit de femme pour son été

Usage des [mariés?] de dîner avec des hommes le jour des mariages

Jugement à mort changé trois fois sur la représentation d'un passant

Lucerne, feuille 7 [page 35]

Article 1<sup>er</sup> le serento, grand détail

Article 2, les abris-tempêtes

Article 3, mélèses

Article 4, alviés

Article 5, pins

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

- Art[icle] 6, bois de sapin, défense contre les avalanches
- Art[icle] 7, exportation des bois
- Art[icle], 8 grands sapins, v[oir] Lucerne, feuille 3 et séjour à Berne, feuille 6 Aaa
- Art[icle] 9, bruyère, chamæ rhododendron
- Art[icle] 10, sur la recroissance des bois de sapin coupés à blanc [ctan ?]
- Arti[cle] 11, ardoise de Glaris, d'Engelberg, etc.  
Lucerne, feuille 8 [page 43]
- Ar[ticle] 1, sel de lait, v[oir] [mieux ?] Lucerne, f[euille] 3
- Ar[ticle] 2, [ ?] du lait d'Engelberg
- Art[icle] 3, lac lunæ
- Art[icle] 4, crotin de chamois
- Art[icle] 5, chamois qui se tuent par des chuttes
- Art[icle] 6, point de boucestains
- Art[icle] 7, danger de la chasse de chamois, v[oir] aussi art[icle] 8
- [page 3] Art[icle] 8, danger d'êtrè pr ?] par les chamois même par les chèvres
- Art[icle] 9, [taureaux ?], art de les renverser dans les montagnes et à la Camargue, v[oir] Zurick, f[euille] 5, p[age] 3
- Art[icle] 10, aigle privée
- Art[icle] 11 sur Monsieur Grouner  
Lucerne, feuille 9 [page 47]
- Souvenirs  
[?] des capitaines suisses avec leurs soldats
- Canton de Zug qui vouloit déclarer la guerre à la France
- Monsieur Muller à Ury
- Auberge à Lucerne
- Maison à arcades sur le bord du lac
- Note sur Monsieur de Besenvald
- Maisons isolées de Suisse
- Observation à ce sujet sur les incendies
- Églises de Lucerne
- Jésuites, leur état actuel à Lucerne
- Attachement des Lucernais aux moines
- Zurick, feuille 1<sup>ère</sup> [page 50]
- Différentes routes de Lucerne à Zurick
- Maladie de Monsieur de Zurlauben
- Route que j'ay prise
- Knonau
- Vue du lac de Zug
- Vigne à grands échalias
- Boulettes de soye dans de la [soupe ?], mauvais ragout
- Fourchettes à deux dents de fer et manches de couteau
- Volets de fenêtres glissant comme des [glaces de couche ?]
- Montagne d'Abbis
- Vatchehouse où on dit qu'il y a une belle vue
- Beaux chesnes [auyo ?] d'une superbe [p ?]



Cette auge <sup>a</sup> dans sa moitié est un vivier	La cathédrale
Gentiane que je ne connois- sais pas	L'hôtel-de-ville
Encore vignes à grands écha- las	Le tableau des poissons du lac
Zurick, f[euille] 2 [page 53]	Les maisons des 14 tribuns
Art[icle] 1 <sup>er</sup> , l'auberge	Note sur la charge de tribu- nier, un tulipier <sup>b</sup>
Le pont	Art[icle] 7, les soyeries
La tour qui est la prison	Art[icle] 8, les machines à élever de l'eau
Les [grottes ?]	Zurick, f[euille] 3, suite de la feuille précédente [page 57]
Le lac et les batteaux plats	art[icle] 9, côte jusqu'à [Rap- pen Will ?]
Les chandeliers, chose com- mune mais qui m'estoit nouvelle	Grands échalas
Art[icle] 2	Art[icle] 10 <sup>c</sup> , pont de Rap- perswill
Le point de vue	Art[icle] 11, jardin d'un homme assez curieux
Les fortifications anciennes et nouvelles	Ifs et arbres fruitiers en ifs
Art[icle] 3	Cornouiller taillés en cor- beille et autrement
La ville	Différens melons
Les fauxbourgs	Thuya en cabinets et autre- ment taillés
Les jardins, arbres taillés en ifs	Opinion du maître sur les thuya
La petite promenade	Bassin couvert d'un grillage
Art[icle] 4, la grande prome- nade	Le jardin de botanique
Le torrent descendant des hermites d'Ensilden	Monsieur Gesner grand amateur de jardinage
Le canal souterrain pour faire tourner un moulin	Art[icle] 12, visite au célèbre Monsieur Gesner
Art[icle] 5	Zurick, f[euille] 4, suite des deux précédens [page 61]
Le torrent passant sur un pont	Art[icle] 13,
Nota pèlerins allans aux her- mites	
[page 4] Article 6	

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « aulne ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

Visite à Monsieur Gesner, le  
chanoine et son cabinet

Détail en deux pages sur le  
cabinet

Nota p[age] 2 sur les em-  
preintes sur les ardoises de Glaris et  
sur d'autres

À la fin, un mot sur la [po ?]  
des deux Gesner et avec Conrad

Zurick, f[euille] 5, suite des  
précédentes [page 63]

Art[icle] 14, [l'échelle ?]

Les laves<sup>a</sup>

[Monsieur Aurele ?]

Art[icle] 15

L'hôpital des orphelins

La bourgeoisie

La mendicité

Art[icle] 16

Conversation à la table  
d'hôte

L'homme qui m'a parlé de  
Malesherbes

Le vin de Tokai

Erreur d'un Polonais sur la  
France

Élans

Bousback

Limaçons

Ressemblance de la mar-  
motte au blereau

V[oir] p[age] 3 en hault, l'ob-  
servation de Monsieur Howart sur la  
[?de] de Camargue, v[oir] Lucerne,  
f[euille] 8

Art[icle] 9

Page 4 de cette feuille, tuiles  
en losange

Toits de chaume

Observation sur les portes

Schaffouse [page 67]

P[age] 1<sup>ère</sup> note que l'au-  
berge de Schaffouse

Route de Zurick à Églisan

Rhin encaissé à Églisan,  
p[age] 1<sup>ère</sup>

Pont d'Églisan assez vilain,  
p[age] 1

Chesnes pommiers chargés  
de gland

Grosses pièces de chesne  
rencontrées et traînées dans une voi-  
ture mal construite pour cela, p[age]  
1<sup>ère</sup>

Églisan est de Zurick

Porte de l'Empire à Chaf-  
fouce

Après Églisan, Suabe, pays  
catholique

Bois de pin, etc. et cultures  
du pays

Arrivée de la cascade de  
Lauffen et de là à Schaffouce

Navigation de Schaffouce,  
p[age] 2

Pont de Schaffouce, p[age] 2

Pont de Chaffouce et autres  
ponts fameux, p[age] 2

P[age] 3, note sur les cabinets  
de Messieurs Amman, frères

P[ages] 3 et 4, description de  
la chute de Lauffen

Dernière ligne de la p[age] 4  
sur le fameux tilleul de Schaffouce

[page 5] Brugg [page 71]

<sup>a</sup>Corrigé sur « eaux ».

Route de montagnes et de bois, v[oir] nature de ces bois	Prairies de l'Ergovie, un mot
Montagnes qui bordent le Rhin, peut-être <sup>a</sup> [ ? ? du jour]	Passage au château de Wildeck, un mot
Village de [Mukirk ?] et jardins clos de palissades	Vue du château de Leutsbourg et ce qu'on m'en a dit quant au rocher de granite
Passage du Rhin et <sup>b</sup> de l'Aar en bateau. P[age] 2 description de ces bateaux	Ville d'Aarau
P[age] 2, place où ce tiennent les foires de Zurzarck	L'hôtel-de-ville, salle des États
P[age] 2 à la fin, sur la navigation du Rhin	[ ? ? ] par le traité de Soleure <sup>c</sup>
P[age] 3, sur le sault de Laufenbourg	Pont de bois
Navigation par les bateaux accouplés	Lit de l'Aar différent de ce qu'il est à Brugg
Religion catholique publique à Zurzack	P[age] 1 <sup>ère</sup> , note sur les chemins nouveaux qui ne passent plus par les grandes villes
Pont de Brugg sur l'Aar et description	Maison et [p ?] chez Monsieur le major de ...
Lit de l'Aar à Brugg	À Aarau, j'ay oublié d'y parler des thuya que j'ay vu en pallissade
Vue du château d'Hasbourg	Vallée de [Zar ?] à Rochevist, différence de l'Ergovie
L'abbaye de Konigsfelden, son état actuel	Bois d'épicéa retrouvés après les avoir perdus sur les bords du Rhin
Les bains de Schinfenerck	Vignobles à Wildeck et dans toute l'Ergovie
Brugg et les quatre autres villes municipales de l'Ergovie	Note d'aubergiste sur la défense faite par le Roy au sujet du traité de Soleure
Prononciation de l'[Ergaw ?]	Encore note p[age] 2 sur le nom de l'Ergovie
Conversation des chasseurs sur la chasse de ce pays	P[ages] 3 et 4 sur la personne et les cultures de Monsieur de Wildeck
[Puit ?] d'Enhemeres trouvée sur l'Aar	Rochevist, 15 <sup>d</sup> s[eptem]bre,
Rochevist, 15 s[eptem]bre, f[euille] 1 <sup>ère</sup> [page 75]	

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Cette ligne est rajoutée en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « f[euille] 2 ».

f[euille] 2 [page 79]

Suite sur Monsieur de Wildeck, p[ages] 1 et 2

Ensuite détails sur les cultures

P[age] 3 vaches, art[icle] 1

P[age] 4 sel, art[icle] 1

Rochevist, 15 s[eptem]bre, f[euille] 3 [page 83]

Suite de la feuille précédente

P[age] 1, marne art[icle] 3

P[age] 1, prairies artificielles, art[icle] 4

P[age] 2, épeautre, art[icle] 5

P[ages] 3 et 4, irrigation, art[icle] 6

Rochevist, 15 s[eptem]bre, f[euille] 4 [page 87]

Suite des feuilles précédentes

P[age] 1<sup>ère</sup> sur l'irrigation

Un mot à la fin des prés d'embouche

P[age] 2, ignorance à Zurich sur l'agriculture

P[age] 3, chaînes, colliers, habillemens des femmes dans l'Ergow

Mendians et [souttereaux?] comme à Verberie

Peu de pain et viande salée en Suisse comme en Hollande et je crois dans tous les pays de pâturage

Kirchberg, beau cabaret vers<sup>a</sup> Rochevist et Berne

Haye d'épicéa

[page 6] Citrouilles sur des [tables?] inclinées

Bœufs tirant icy des cornes, ailleurs du poitrail

Labour indifféremment par bœufs et par chevaux

Procédé de briser les mottes après avoir semé, v[oir] [?] ce même procédé [?] à Berne et ailleurs

Vitres de cabaret de verre gravé ou ciselé comme de beaux gobelets de cristal

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « de ».

[page 7] Rochevist, 6 septembre

Cette feuille ne se retourne pas.

J'espère la retrouver quelques jours parmi les matériaux mis à part pour faire quelque article, alors il faudra la remettre en place.

[page 8]

Lucerne, f[euille] 1

a

Conversation avec Monsieur Howart

Nota : cette note est répétée ailleurs.

Monsieur Howard et son père cultivateurs de sapins dans le Nord de l'Angleterre. Il soutient qu'ils croissent dans ce pays où il n'y en avoit pas sans abri et en-dessus dans la route de Zurick à Schwein<sup>3047</sup> pour les [?] qu'il a vu des forests coupés à blanc [?] terrain. <sup>bc</sup>.

Loy nouvelle en Angleterre pour convertir l'exportation<sup>d</sup> en forçats publics employés à [récurer la ternoise?].

V[oir] sur [la] [il doit manquer un mot] qu'il m'a dit de la terrasse de la Camargue la conversation à table d'hôte à Zurick qui est un des derniers articles du journal de cette ville<sup>e</sup>.

La loy par laquelle un fils catholique [?] des biens de son père jamais en Angleterre<sup>f</sup>, mais souvent en Irlande, mitigée<sup>g</sup> depuis peu, ainsi que les autres loix contre les catholiques. La politique qui a fait rendre ces nouvelles loix en Angleterre estoit d'en faire rendre de pareilles en Irlande pour prévenir le mécontentement des catholiques irlandois et le Parlement d'Irlande ne demande pas mieux que de s'y

---

<sup>3047</sup>Pour Schwytz.

<sup>a</sup>Le mot « car » est raturé.

<sup>b</sup>Un mot illisible est raturé.

<sup>c</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée dans la marge supérieure droite entourée d'un cadre.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés sur les deux mêmes.

<sup>e</sup>L'expression depuis « voir » est rajoutée entre deux paragraphes, isolée par un cadre.

<sup>f</sup>Corrigé sur « exécution ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

porter<sup>3048</sup>, mais difficulté des presbitériens<sup>3049</sup> qui demandent une tolérance égale. Voilà ce que j'ay retenu d'une conversation à bâtons rompus<sup>a</sup>.

Peu de catholiques en Suisse.

100 000 à peu près en Angleterre.

Beaucoup plus en Irlande, mais plus ou presque plus dans la noblesse<sup>3050</sup>.

Nota<sup>b</sup> Monsieur Howard père dont je tiens luy est un homme qui m'a paru fort sensé et fort instruit. Il est descendant par bâtardise d'Henri 8<sup>3051</sup>. Il est catholique zélé et très pieux. Il a voyagé et depuis un an il est en Bourgogne avec sa femme qu'on dit aimable et ses enfans. Il est venu en Suisse avec son fils et Monsieur de Montigny, laissant sa femme et sa fille ou ses filles en Bourgogne. Il va les reprendre pour passer avec eux l'hiver et l'an prochain en Alsace. J'ay induit de ce que m'a dit le fils que le projet de ce voyage est de soustraire ses enfans à l'éducation protestante en les faisant sortir le tems de la 1<sup>ère</sup> jeunesse d'Angleterre

---

<sup>3048</sup>Depuis le traité de Poynings en 1494, l'Irlande avait un statut de colonie anglaise, soumise à la couronne britannique. On assiste alors à plusieurs phases de colonisations Anglaise et Ecosaise. Les gaéliques sont catholiques tandis que les anglais ou les écossais sont protestants. Les nouveaux immigrés vont très vite s'appuyer sur leurs différences religieuses pour légitimer leur suprématie et considérer la population locale comme des indigènes. De la fin du xvii<sup>e</sup> siècle jusqu'au premier tiers du xviii<sup>e</sup> siècle sont votés les lois pénales qui défavorisent les catholiques et les mettent dans un rang de classe inférieur. Les catholiques sont privés de droits fondamentaux comme : l'interdiction d'accéder au poste de haut fonctionnaire (justice, politique), suppression du droit à la propriété, suppression du droit de vote, de scolariser les enfans, suppression du mariage entre les deux religions. Au début du xviii<sup>e</sup> siècle, les catholiques représentaient 80 % de la population mais ne possédaient plus que 15 % des terres, et ce chiffre va atteindre 5% jusqu'à l'abrogation des lois pénales. Seul les protestants pouvaient siéger au parlement. La contestation coloniale s'est incarné à la chambre des communes, dès 1760 avec un petit groupe de protestants libéraux déçus de la politique anglaise en Irlande. Ce groupe parlementaire se nommait les « patriotes Irlandais », et étaient composés d'Henry Flood, et dès 1775, d'Henry Grattan. Ils ont tout d'abord réclamé la liberté commerciale envers l'Angleterre, car la couronne anglaise pratiquait des mesures protectionnistes sur la plupart des marchandises venues d'Irlande comme pour l'agriculture. Mais c'est surtout dans le domaine industriel que le protectionnisme se ressentait le plus. L'industrie textile était la plus importante des activités exportatrices anglaises. Or l'Irlande possédait un embryon d'industrie textile axée sur la production de laine. La législation tudorienne en interdit l'exportation. On estime que c'est une des raisons qui a provoqué la ruine de l'industrie lainière.

<sup>3049</sup>Nom donné en Angleterre aux protestants qui ne reconnaissent point l'autorité épiscopale, *Dictionnaire de l'Académie française*.

<sup>3050</sup>Voir ci-dessus.

<sup>3051</sup>Henri VIII (28 juin 1491 - 28 janvier 1547), roi d'Angleterre à partir de 1509, outre ses six femmes, il a peut-être eu des maîtresses ayant donné lieu à postérité, mais aucune information n'a pu être trouvée à ce sujet.

<sup>a</sup>L'expression depuis « rendre ces nouvelles loix en Angleterre » est rajoutée en bout de ligne et entre deux paragraphes d'une encre plus pâle.

<sup>b</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus pâle.

et au libertinage en les tenant en province plustost qu'à Paris.

a

### Sur les loix et le gouvernement de Lucerne

Les loix de Lucerne sont imprimées en allemand<sup>3052</sup> et à ce que m'ont dit des gens de loy<sup>b</sup> ne diffèrent que dans peu d'articles de celles de Berne, mais elle ne sont exécutées que suivant la [fau ?] du petit conseil ou<sup>c</sup> des 36<sup>3053</sup> qui sont les juges 1° parce que la pluspart ne sont pas gens de loy, 2° par l'esprit d'intrigue qui domine la ville, cet esprit d'intrigue est dû à ce que les places, bailliages ou autres se donnent icy par élection, ce qui entraîne dans tous les jugemens des exceptions de personne, 2° à ce que dit Monsieur Pfiffer, au voisinage des cantons de montagnes, ce qui rend le peuple souvent enclin à la révolte et de la peur de ce peuple [ ?] comme tout le peuple l'est en Suisse fait entrer de la politique dans tous les jugemens.

[page 9] Sur le respect pour la [ ?] lit des affaires 5, les uns m'ont dit le blanc, l'autre le noir, je crois qu'il en seroit de même sur beaucoup de peines de leur législation<sup>d</sup>.

L'esprit d'intrigue est tel dans cette ville qu'un père qui a plusieurs filles regarde cela comme un bonheur parce qu'en les établissant dans plusieurs familles, il augmente d'autant son crédit et son influence et Monsieur Pfiffer ne doute pas que pour prévenir cet abus, on ne finisse par établir le sort comme à Fribourg et à Berne, à quoy quant à présent tout le conseil est très opposé mais à quoy il faudra en revenir.

Dans le jugement en matière criminelle, nulle loy comme à Berne mais même icy nulle jurisprudence. On pend un homme pour le même fait pour lequel un autre a été condamné à une petite amende.

<sup>3052</sup>La « lettre jurée », plusieurs fois amendée et augmentée, resta le fondement de l'ordre juridique local. Vers 1477, on l'avait complétée par l'Eidbuch, recueil de formules où se reflète une grand partie du droit public de l'époque et vers 1480 par le Stadtrecht, collection de statuts relatifs surtout au droit civil. L'un et l'autre furent augmentés à plusieurs reprises au cours de l'époque moderne et révisés. Le Stadtrecht fut imprimé en 1706 sous le titre de Municipale.

<sup>3053</sup>La direction de la commune incombait dès le XIII<sup>e</sup> siècle au Petit Conseil de trente-six membres nommés à vie, divisé en deux groupes de dix-huit, l'un élisant l'autre et fonctionnant chacun six mois à tour de rôle (dès le 27 décembre et dès le 24 juin). Son président portait le titre de juge ; il changeait chaque semaine jusqu'en 1427, chaque semestre dès cette date.

<sup>a</sup>Un trait horizontal barre toute la page.

<sup>b</sup>L'expression « gens de loy » est corrigée en interligne sur « jurisconsultes ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « de ».

<sup>d</sup>L'expression depuis « sur le respect » est rajoutée en marge supérieure, isolée par un trait vertical.



Il y a quelques années qu'on fit décapiter non en effigie mais en personne un des gens les plus qualifiés de la ville par quelque extravagance populaire<sup>a</sup>. On a depuis rétabli sa mémoire, mais il estoit un peu tard. Il m'a raconté l'étourderie de sa [jumelle ?] à l'occasion de laquelle tout le peuple disoit qu'il seroit pendu luy et son frère le lendemain. Il m'a raconté des histoires d'assassinat, dont je ne me rappelle pas les circonstances, punis d'une légère amende.

L'esprit disposé à la révolte à l'exemple des cantons populaires ne peut guères se calmer que par les prêtres. Dans le pays nommé Entlibouch<sup>3054</sup> dont j'ay déjà parlé à l'occasion du sel de lait et qui est près du canton de Berne, le peuple estant enclin à la révolte, le conseil délibéra gravement s'il construirait une forteresse ou [?] à la demande de ce pays qui désiroit un couvent de Capucins. Le dernier parti fut préféré comme le moins cher et dans le fait depuis que les Capucins y sont, le peuple est plus tranquille<sup>3055</sup>.

Dans le jugement des procès, deux conseillers proposent<sup>b</sup>, c'est le terme par lequel j'ay compris qu'ils [?] la cause<sup>3056</sup>, il en est de même à Soleure et je crois qu'à Berne ce sont des [?] qui proposent, mais ensuite des conseillers qui plaident pour l'une et l'autre justice. Il n'y a pas icy d'avocats mais des procureurs seulement. Tout cela demandera explication à Berne.

c

### Politique de la France avec le canton de Lucerne et la Suisse en général

Monsieur Pfiffer croit et le nonce Caprara<sup>3057</sup> (Montecucolli de son nom) pense aussi que c'est une sottise de prodiguer l'argent et l'intrigue pour soutenir une faction françoise ou autre chez les Suisses. Il faut agir suivant le moment, quand l'occasion arrive et nulle règle à présent que celles de suivre les circonstances.

<sup>3054</sup>Entlebuch, bailliage lucernois de la fin du xiv<sup>e</sup> siècle à 1798.

<sup>3055</sup>Les couvents de Capucins sont à Schupfheim, Suisse, canton de Lucerne, district d'Entlebuch.

<sup>3056</sup>De la fin du xiv<sup>e</sup> jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle s'élevèrent de perpétuels troubles et soulèvements qui culminèrent dans la conjuration appelée affaire Amstalden (1478) et dans la guerre des Paysans de 1653 qui, à partir de l'Entlebuch, gagna presque toute la campagne lucernoise et les régions avoisinantes, en particulier l'Emmental.

<sup>3057</sup>Jean-Baptiste Caprara (1733-1810), il est issu des comtes Montecuccoli et porte le nom de sa mère. Ordonné prêtre en 1765, il a fait une grande carrière de diplomate : nonce à Cologne en 1766, nonce à Lucerne de 1765 à 1785, nonce à Vienne en 1785, il sera fait cardinal en 1792, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>L'expression « par quelque extravagance populaire » est rajoutée en interligne.

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Un trait horizontal barre toute la page.

Zurick est le seul canton<sup>a</sup> qui insiste pour obtenir les privilèges et il ne les obtiendra pas tant qu'il ne peut pas offrir de réciprocité. Le canton est le seul qui s'oppose à ce que demandent les catholiques pour le bailliage de Baden, c'est-à-dire qu'on croit que Berne y [conviendrait?], mais l'opposition de Zurick est un obstacle<sup>b</sup> suffisant. D'ailleurs, l'intérêt public exige [page 10] que cet article ne passe pas, parce qu'il est notoire que les baillis de petits cantons, dont les nominations sont à l'enchère, ne retrouvent leur mise qu'en pillant le peuple.

Nota à cette occasion que le canton d'Underwald prit le parti il y a quelques années de conférer un bailliage à Monsieur Traxler<sup>c</sup> dont j'ay vu la famille, à la charge de construire un grenier public, au lieu d'acheter les suffrages. C'est là de ces ordres avoués et moindres qui ont l'avantage de démontrer le plus grand abus qu'on n'avoue pas. Quant au cérémoniel, le règlement qui tendra à le diminuer en même tems des frais ne peut être que bon pour tout le monde.

L'[accession?] de Genève, Porrentruy et Neuchâtel ne doit souffrir encore d'aucune difficulté.

Mais en tout je n'apperçois pas le grand avantage de la nouvelle alliance<sup>3058</sup>. Elle promet 6000 hommes de plus dans le cas où on les réquisieroit et on dit que dans ce cas, les cantons se seroient toujours empressé de les donner. Un bon article du traité est qu'à l'avenir quand la République [voudra punir?] un sujet ne sera plus en luy défendant les [séances?], ce qui est au préjudice de la France.

Quant au règlement de Monsieur de Ch.<sup>3059</sup> il est apparent au 1<sup>er</sup> abord qu'on a bien fait de ne pas laisser les compagnies patrimoniales<sup>3060</sup>. Malgré cela, il y a des gens qui croient qu'on y reviendra parce que cela rendoit les engagements plus faciles et que<sup>d</sup> ce qui doit<sup>e</sup> se donner au mérite<sup>f</sup> ne se donne qu'à la faveur, qui vaut encore moins que le hasard de naissance.

Un bon avis du règlement estoit d'exclure du service des Français se qualifiant de Suisse, mais [par l'abus?] n'est pas réformé. Monsieur de Waldenet<sup>3061</sup> a

<sup>3058</sup>Le 28 mai 1777, le traité de Soleure est conclu entre la France et la Confédération des XIII cantons, mais pas Genève, Neuchâtel et l'évêché de Porrentruy.

<sup>3059</sup>Il est sans doute ici question des réformes faites en 1764 par le duc de Choiseul vis-à-vis du mercenariat helvétique en augmentant le contrôle de l'État sur celui-ci.

<sup>3060</sup>Comme les régiments de Diesbach ou de Courten, déjà cités.

<sup>3061</sup>Certainement Waldner von Freundstein qui a eu son régiment en 1757, recruté essentiellement dans la région de Soleure.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur un mot illisible.

<sup>c</sup>Ce mot est souligné et surmonté du même écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « se ».

<sup>f</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « à la faveur ».

acheté la bourgeoisie de Mulhausen<sup>3062</sup>, beaucoup de même et Monsieur Pfiffer en a connu un à qui elle n'a coûté de son aveu que 50 louis.

a

### Société de Lucerne

On est peu riche [?], on ne dîne et ne soupe que très rarement les uns avec les autres.

Il y a des assemblée les soirs, des petites chez quelques personnes et deux par semaine à peu près de générales dans une maison qui y est destinée qu'on nomme la tribu des nobles et qui appartient à l'État. J'ay été dans mes trois jours à deux de ces assemblées générales et à une petite chez le nonce. On y joue et on y sert je crois des collations à ceux qui en veulent. Á la tribu des nobles, chaque dame à son tour fait les honneurs comme si elle estoit chez elle, reçoit les compliments, arrange les parties, etc. et [?] . J'ay vu jouer à un jeu italien nommé le tureau<sup>3063</sup> pour lequel sont des cartes particulières à un jeu allemand nommé je crois le [tristhot ?]<sup>3064</sup> ou à peu près j'ay vu jouer aussi au revenu.

[page 11] Les femmes ont changé depuis 4 ans la coiffure du pays en coiffure françoise mais pas toutes et cet événement a souffert d'abord bien des difficultés. Le conseil ordonna d'abord que celles qui se coifferoient à la françoise ne porteroient que des robes de<sup>b</sup> laine. Cela fit de la part des Françoises, car c'est ainsi qu'elles se nomment elles-mêmes, un grand mécontentement. On dit [?] depuis [?] qu'elles portassent toujours du noir et depuis on n'exige plus rien. Le noir se porte par toutes les dimanches et festes<sup>c</sup> par dévotion que [?] l'œconomie.

L'ancienne coiffure lucernoise consiste dans des tresses relevées par une lame<sup>d</sup> d'argent et grise, de larges jetons de chirurgien et une petite toque noire fort

<sup>3062</sup>La famille Waldner von Freundstein est cependant une très ancienne famille de soldats. Ils ont possédé des fiefs de Schweighausen dans la seigneurie de Thann, de Berrviller et Beroltzviller dans la principauté de Murbach, Hartmansviller et Rimbach-Zell, alleux acquis en 1760 contre la seigneurie de Schweinheim en Basse-Alsace, les châteaux d'Ollviller et de Freundstein, fiefs de l'évêché de Strasbourg, les alleux de Biesheim, Geisswasser et Vogelgrün sur le Rhin, Ober Rathsamhausen dans l'évêché de Strasbourg, Baldenheim et Sierentz avec Uffheim dans le Sundgau, le château de Hartmansviller, le château de Weckenthal, fiefs de l'évêché de Bâle, le droit de patronage des cures de Kogenheira et Hartmansviller, un fief de domicile à Ribeauvillé, le majorat de Schmieheim et Allmansweyer dans l'Ortenau, etc.

<sup>3063</sup>Le tarot naît en Italie vers 1430.

<sup>3064</sup>La série des cartes particulières est nommée « triomphes » ou « atoûts ».

<sup>a</sup>Un trait horizontal barre toute la page.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « la ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes.

<sup>d</sup>Corrigé sur « éga ».

laide. Á présent, les femmes sont encore [?], mais ne le sont bientôt plus, et toutes les jeunes se font françoises.

Monsieur le nonce actuel est Montecucelli de son vrai nom celui de Caprara que sa branche est obligée de porter par une alliance. Il a déjà été nonce je crois à Cologne et aspire à une des grandes nonciatures. Il désireroit beaucoup que ce fût celle de France. C'est un homme de mine basse, d'extérieur très simple, mais de bon sens à ce qu'il m'a paru et qui est fort aimé icy. Il est le premier nonce qui ait ainsi à rassembler chez luy la société, ce qui fait grand plaisir dans cette ville où il n'y a pas d'autre maison et où, n'y ayant point de commerce ny d'affaire, on est assez désœuvré. J'ay fait connoissance avec luy au cercle des nobles. J'y ay dîné le lendemain et j'ay été chez luy à son cercle particulier à une autre heure. J'ay dîné un jour chez le g[énéral] Pfiffer et y ay soupé les trois jours. Je n'ay fait d'ailleurs aucune visite, n'en ayant pas le tems. Je n'ay pas été même chez les avoyers ny chez les frères et les deux filles mariées de Monsieur Pfiffer. Je me suis fait présenter à elles à la conversation au cercle. J'ay vu chez Monsieur Pfiffer deux hommes de loix aspirant tous deux à devenir avoyers. L'un s'appelle aussi Pfiffer avec un autre nom distinctif que j'ay oublié, et j'ay oublié en entier le nom de l'autre. J'y ay vu Monsieur de Montigny et Messieurs Howart, voyageurs comme moy.

La seule femme avec qui j'y ay soupé et celle avec qui j'ay le plus causé à la conversation est Madame Reding<sup>3065</sup>. Son mari sert en France et y est. Il porte le même nom que celui de Schwein. Elle est françoise, alsacienne, née à Phalsbourg, élevée en Normandie à Rouen et à Honfleur et aimoit beaucoup la France. Son frère dont j'ay oublié le nom a épousé Madame de Viarmes. C'est une femme qui m'a paru aimable. Elle a environ 30 ans, auroit une figure agréable sans cependant pouvoir être appelée très jolie, si elle n'avoit pas une très mauvaise santé. Elle paraît avoir 30 à 35 ans. Je n'ay pas été chez elle, n'ayant été chez personne.

Dans cette ville, les fille ont autant la liberté que les femmes. Une jeune fille se promène, fait des visites avec un jeune homme et il n'en arrive pas plus d'accidens qu'ailleurs (mais autant).

---

<sup>3065</sup>Alois von Reding (6 mars 1755 - 5 février 1818), militaire et politicien suisse né à Schwyz

[page 12]

Lucerne, f[euille] 2  
Ouvrage de Monsieur le général Pfiffer

Son [?relief]<sup>3066</sup> que je n'ay pas songé à mesurer me paroît de mémoire avoir<sup>a</sup> une douzaine de pieds<sup>3067</sup> de large sur 17 ou 18 de long<sup>3068</sup>.

Il embrasse à la [bo ?] les lacs de Lucerne et de Zug qui font plus de la moitié de cette [b ?].

La hauteur va jusqu'aux montagnes qu'il regarde comme les plus élevées et dont il croit que le chemin va en ligne droite comme le Mont Blanc. J'ay de sa main le nom de la suite de ces pics principaux qu'il a observés être tous de la même hauteur. Pour le Mont Blanc, c'est d'après la carthe qu'il juge de sa direction et par conjecture de sa hauteur, mais ce qu'il a mesuré [en ?] peine ne pas jusques là à beaucoup près.

Le Saint-Gothard n'est pas non plus dans son travail. Il le regarde comme une montagne descendante vers l'Italie, et des sommets où il a monté, il prétend avoir vu en Italie par dessus le Saint-Gothard. Il convient que le plateau de Saint-Gothard est peut-être le plus haut plateau du monde, mais soutient que les pics de Saint-Gothard sont plus bas que ceux qui sont en deçà<sup>b</sup> du côté de Lucerne.

Ceux qui composent sa chaîne sont Tittlis<sup>c3069</sup>, Mottenhorn<sup>d3070</sup>, Shreckhorn<sup>e3071</sup>, Eyger<sup>f3072</sup>, Yungfrau<sup>g3073</sup>, Geishorn<sup>h3074</sup>, Mont Blanc<sup>i</sup>. Nota que les articles 3, 4 et 5 sont ceux que j'ay vus de Grindelwald et de Lutterborn, et<sup>j</sup> qui se voyent à merveille de Berne et des environs.

<sup>3066</sup>Il s'agit ici d'un relief, d'une maquette en trois dimensions, posée sur une table.

<sup>3067</sup>Environ 4 mètres.

<sup>3068</sup>Environ 6 mètres.

<sup>3069</sup>Titlis, 3238 mètres.

<sup>3070</sup>Muttenhorn, 3099 m.

<sup>3071</sup>Schreckhorn, 4078 m.

<sup>3072</sup>Eiger, 3 970 m. Ce nom signifie l'ogre.

<sup>3073</sup>Jungfrau, 4 158 m.

<sup>3074</sup>Geisshorn, 3620 m.

<sup>a</sup>Corrigé sur « à un ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « descend ».

<sup>c</sup>Ce nom est souligné et surmonté du chiffre « 1 ».

<sup>d</sup>Ce nom est souligné et surmonté du chiffre « 2 ».

<sup>e</sup>Ce nom est souligné et surmonté du chiffre « 3 ».

<sup>f</sup>Ce nom est souligné et surmonté du chiffre « 4 ».

<sup>g</sup>Ce nom est souligné et surmonté du chiffre « 5 ».

<sup>h</sup>Ce nom est souligné et surmonté du chiffre « 6 ».

<sup>i</sup>Ce nom est souligné et surmonté du chiffre « 7 ».

<sup>j</sup>Corrigé sur « et quelques ».

Il a vu Monsieur Micheli dans sa prison et l'a fait convenir de ses erreurs dans lesquelles il a été induit par des gens qui luy avoient faussement nommé les pics qu'il estoit à portée d'observer. La carthe de Monsieur Micheli étoit alors gravée et il luy a dit qu'il y avoit [respect?]. V[oir] à la fin de cette feuille une note sur le caractère singulier<sup>a</sup> de Monsieur Micheli.

Monsieur Pfiffer, auteur de l'égalité de ces pics, de ceux des étages inférieurs dont sa carthe où ils se trouvent disposés en amphithéâtre, que les uns estoient des Alpes faisant un chapeau<sup>b</sup>, c'est son terme, en niveau de [?] plus que ce que les pluyes ayant abattu les sommets dont il note les [?] et aussi les collines. Il ne doute pas que du côté opposé, qui [page 13] est celui de l'Italie, on ne trouve les mêmes étages. Il ne m'a paru avoir aucune idée sur les autres côtés du chapeau vers la France et vers les Grisons, le Tirol et la Hongrie.

Il a des matériaux pour augmenter son ouvrage à peu près du double. Il ne luy faut plus que 18 ou 20 jours de course. Il a pensé les faire cette année, mais le tems qu'il fait ne me laisse pas cette espérance. Ce sera donc pour l'été prochain, et je l'ay fort enhardi, vu son âge, à terminer là ses observations. Avec ces matériaux, l'ouvrage sera doublé à peu près comme j'ay dit et il a chez luy une chambre toute préposée pour le loger, mais que deviendra-t-il après luy? Il y songe beaucoup, il sent que sa famille ou sa patrie qui n'y mettent aucun intérêt le laisseroient périr. Il veut le laisser à un corps qui ne [m?] point et quant à présent il m'a paru hésiter entre la République de Berne et de celle de Zurick.

Il a promis aux dessinateurs de Monsieur de Laborde<sup>3075</sup> d'en prendre le dessein qu'on grave à présent et qu'on vendra séparément mais qui ne tiendra pas lieu d'un relief.

Son ouvrage pour le garantir de la poussière est recouvert d'un toit qu'il lève avec des poulies, ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait et de la poussière, et même quelques toiles d'araignée. Un État riche feroit faire ce toit avec plus de solidité en y faisant une légère dépençe.

Le fond du relief est de cire ou d'un mortier composé. Beaucoup de morceaux sont de pierre<sup>c</sup> [?] par luy d'après nature. Le tout verni<sup>d</sup>, les lacs en bleu, les rivières, torrens, etc. aussi en bleu ou en petits filets blancs et argentins. Les forests

---

<sup>3075</sup>Jean-Benjamin de Laborde (ou de La Borde) est un historien français et fermier général, né à Paris le 5 septmbre 1734 et mort guillotiné le 22 juillet 1794 à Paris. Éditeur de chansons et historien de la musique, à ses débuts, Laborde officia vers 1780 comme polygraphe en éditant notamment les *Tableaux topographiques, pittoresques, physiques, historiques, moraux, politiques, littéraires, de la Suisse* de Beat Fidel Anton Zurlauben (1780-1786), pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « venin ».

sont de petits arbres de laine verte enduite de cire. J'ay vu quelques pointes qui ressembleroient à de longues soyes de cochon noir. Elles désignent les sapins nommés abri-tempête dont j'ay parlé ailleurs. D'après luy, les maisons sont marquées par de petits clouds (clouds, à ce qu'il m'a dit) mais ce qu'on ne voit pas parce qu'ils sont peints en blanc, le sommet en rouge. Le reste est peint, savoir les pâturages en différens verts, les terres labourées en jaunes, ce qui estoit inutile à marquer parce que cela varie<sup>a</sup> comme il en convient, les sommets et les rocs nuds en différens gris.

Il y manquent les noms, une table, une échelle, en sorte qu'à présent, il faut qu'il y soit en personne pour expliquer et démontrer. C'est là de<sup>b</sup> quoy je l'exhorte à s'occuper quand il aura fini ses dix-huit jours d'observations sur la nature, et l'exécution du relief dont celui-cy sera complété. Son âge exige qu'il s'[informe ?] à ce qu'il a fait, et il a assez à faire pour le tems de la vieillesse d'écrire et de rédiger, sans quoy son ouvrage seroit inutile dans toute autre main que la sienne.

[page 14] Il seroit à désirer qu'il fût plus physicien, plus naturaliste, même plus littérateur qu'il ne l'est.

Il luy manquoit aussi beaucoup pour la partie mathématique et pour le dessein. Il y a supplée par le génie et l'industrie. Il n'a rien appris et a deviné, mais il a eu une ardeur, un zèle [?], un courage d'esprit à entreprendre, un courage de cœur à s'exposer, une force et une adresse capable pour exécuter que n'ont guères les autres physiciens, naturalistes, paysagistes et littérateurs.

Ce qui luy manque sera suppléé par d'autres et il m'a [traversé ? peut-être ?] jamais personne qui exécute ce qu'il a exécuté.

Outre les obstacles que luy opposoit la nature, il en a en cas eu d'autres à vaincre.

Dans les petits cantons, on se méfie d'un observateur presque comme dans la haute Égypte et dans l'Auvergne ou la basse Bretagne. Plus encore d'un Lucernois que d'un autre et plus encore d'un officier au service d'un Roi. Il s'est souvent déguisé en paysan pour travailler et quelquefois [partait ?] de jour et travaillait au clair de lune. Je ne peux pas répéter les différentes anecdotes qu'il m'a rapportées. Il en a de tout genre sur les montagnes. Il a aussi des vues à luy de tout genre entre<sup>c</sup> lesquelles il y aura peut-être *quod tollere volles*<sup>d</sup>, mais que je voudrais toujours qu'ils donnast au public avec la table de son ouvrage. Le public fera le triage.

Tous les étrangers vont le voir, pas un Lucernois ne luy a demandé à monter dans ce cabinet. Il a vu Monsieur de Saussure et est resté en relation avec luy. Monsieur Guettard et Monsieur Desmarest ont été en Suisse et n'ont pas passé à

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé sur « ce qu'il ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « les ».

<sup>d</sup>Ces trois mots sont soulignés.

Lucerne. Il reçoit beaucoup plus de visite d'Anglois<sup>a</sup> que de François.

Voilà donc ce que je pense rapporter du total de son ouvrage. Je rapporteray quelques [connoissances] dans une feuille séparée.

Nota<sup>b</sup> que Monsieur Pfiffer m'a écrit de sa main du nom des pics de la grande chaîne depuis le Tirol jusqu'à Genève et qui sont tous suivant luy au même niveau<sup>3076</sup>. Il les a tous mesurés excepté le Mont Blanc sur lequel il parle par conjectures ou d'après les autres.

Tittlis

Mettenhorn

Schrekhorn

Egger

Jungfrawhorn

Geishorn

le Mont Blanc

---

<sup>3076</sup>Voir ci-dessus.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « d'étrangers ».

<sup>b</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus pâle.



[page 15]

### Note sur le personnel de Monsieur Micheli

Cet observateur estoit né séditieux. Dans un régiment où il servoit en France, il avait tout troublé. Le colonel suisse dont j'ay oublié le nom répondit au ministre qui le questionnait sur les troubles que son régiment qu'il n'y avait qu'une seule division à laquelle il ne sçavoit pas de remède. Tout le régiment d'une part et Monsieur Micheli de l'autre. J'ay dit ailleurs qu'il excita à Genève les troubles qui le firent [?] et [?]<sup>a</sup> un bien qui depuis sa mort a été rendu à sa famille, mais sans les titres et [?]<sup>b</sup> que cette république puisse [?] de [?] des particuliers, et qu'à Berne il fut juger comme Monsieur [?].

Monsieur Pfiffer obtint permission de le voir dans sa prison à Aarbourg<sup>3077</sup>. Le gouverneur luy donna à cette occasion assez de liberté pour qu'il luy fût aisé de se [sauver?]. Non seulement il s'en aperçut, mais il le fit remarquer à Monsieur Pfiffer et luy dit qu'il sçavoit bien que les magistrats de Berne désiroient qu'il s'évadast mais qu'il n'en ferait rien parce qu'il vouloit les forcer par la force de la justice à luy rendre légalement sa liberté. Bien loin qu'il y ait réussi, on a ordonné depuis de le resserer et il y est mort après y avoir été bien des années.

Le gouverneur du château d'Aarbourg l'avoit toujours bien traité jusqu'alors sans pouvoir obtenir qu'il dinast avec luy une seule fois. La première et l'unique fut le jour de la visite de Monsieur Pfiffer et il commença par déclarer devant luy au gouverneur que ce n'estoit que par égard pour Monsieur Pfiffer parce que convenant de tous ses bons procédés, bons<sup>c</sup> en langage de gouverneur de château-fort, il ne pouvoit s'empêcher de le regarder en sa seule qualité de gouverneur comme un oppresseur de la liberté naturelle à l'homme dont il avoit été et seroit toujours le champion. Après cette espèce de protestation, on se mit à table et on dîna très amicalement.

De son château, il avoit proposé à Messieurs de Berne de livrer une carthe des montagnes de leur canton. Ils y avoient consenti. Je n'ay pas trop compris

---

<sup>3077</sup>Aarburg, Suisse, canton d'Argovie, district de Zofingen. Le donjon de la forteresse fut doté d'une plate-forme pour l'artillerie et d'importants autres ouvrages de défense ne tardèrent pas à voir le jour. Les caves de la tour furent transformées en prison et en chambre de torture. De 1666 à 1798, le bailli d'Aarbourg porta le titre de commandant. Il avait sous ses ordres un lieutenant, trois sergents-majors, trois caporaux, un tambour, un fifre et cinquante-quatre soldats. Cette troupe avait pour tâche de surveiller l'ouvrage et de s'occuper des prisonniers d'État, parmi lesquels se trouvaient les adversaires politiques de l'Ancien Régime; leur nombre ne cessa de croître vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La forteresse, qui coûta à Berne d'énormes sommes, fut achevée en 1673. Mais après peu de temps déjà, ses occupants se plaignirent de la mauvaise qualité de bien des travaux.

<sup>a</sup>Corrigé sur « enfin ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur deux mots illisibles.

<sup>c</sup>Souligné.

comment cela devoit se faire, ny comment cela a manqué. D'autres idées m'ont fait oublier de demander sur cela un éclaircissement.

Il a fait une brochure sur le déluge imprimée à Basle dont j'ay pris note pour la prendre si je la trouve.

[page 16]

Lucerne, f[euille] 3

Explications avec le médecin apoticaire sur le sucre de lait

Note : cette explication a été donnée après ce que j'ay rapporté feuille 8, art[icle] 1<sup>era</sup><sup>3078</sup>.

Nota : cet apoticaire est en même tems médecin et en même tems conseiller de l'État de Lucerne se nomme Monsieur de Lauffen<sup>3079</sup>, v[oir] le journal de ce jour à Berne, feuille 3<sup>b</sup>.

Il se fait dans l'Entlibouch et bien d'autres montagnes. Il y a quelques années qu'il se vendoit à peu près neuf livres de France la livre, à présent<sup>c</sup> c'est 29 sols de France une livre mesure du pays qui est plus forte que la livre que les marchands de Basle et Zurick vendent 25 sols. Ainsi<sup>d</sup> le gain de [commission ?] et de seconde main n'est pas énorme. Il est donc à présent meilleur marché parce qu'on le fabrique dans plusieurs montagnes et par cette raison le procédé ne peut pas être secret pour qui iroit dans ces montagnes, mais l'apoticaire luy-même et son frère qui m'en ont parlé<sup>e</sup> chacun séparément m'ont paru très vacillans dans leurs récits.

Il est seulement constant qu'on y employe le petit lait restant dans la chaudière après le fromage fait. Ils m'ont dit aussi qu'on sépare encore par la présure ce qu'ils nomment le magre qui me paroît être le serat.

Le restant est clarifié et mis en fermentation mais par quelle matière. Ils m'ont dit du vitriol et de l'alun, ensuite l'apoticaire m'a dit que pour le faire cristalliser, c'estoit de l'esprit de vitriol qu'on y versoit et pour le [ ?ir] en tablettes, le vitriol et l'alun en nature. Ensuite, le frère m'a dit qu'on y mettoit pour le clarifier de la potasse. Monsieur Pfiffer luy ayant indiqué ce nom qu'il cherchoit, puis il a dit affirmativement qu'il avoit fourni aux gens du chalet de la potasse pour cet

<sup>3078</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 8, page 69.

<sup>3079</sup>Lauffen, von, Famille patricienne de Lucerne dont sont issus de nombreux membres du Grand Conseil. Hans Heinrich (1569), fils de Konrad, de Sempach (capitaine et aubergiste, reçu bourgeois en 1531) et de Margarethe Göldlin, fut le premier membre de la famille à entrer au Grand Conseil. Hans (1620), maître barbier et aubergiste, était le demi-frère de Renward Cysat, chancelier et rédacteur du récit du pèlerinage à Jérusalem de Johannes. Entre 1639 (quatrième génération de la branche lucernoise) et 1798, la famille disposa en permanence d'un siège au Conseil. De 1635 à 1826, elle posséda la pharmacie du Weinmarkt que les hommes se transmettaient de génération en génération. Les Lauffen, membres de la corporation du Safran, possédaient en outre une patente qui leur permettait d'exploiter l'auberge la Clé (Schlüssel) ainsi qu'un commerce de vin.

<sup>a</sup>L'expression depuis « note » est rajoutée dans la marge supérieure gauche.

<sup>b</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée dans la marge supérieure droite.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « ainsi ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « il est l ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « séparé ».

usage. Puis il m'a dit de luy-même [quantité?] d'esprit de vitriol. Il y en [aura?] qui préféreroient de la [trencé?] de tartre et qui s'en trouvoient mieux.

Enfin, ce sur quoy les deux frères sont d'accord, c'est qu'on fait évaporer jusqu'à pellicule après avoir fait fermenter (ils m'ont bien expliqué ce que c'est que pellicule) et qu'alors on laisse cristalliser et j'ay bien vu sur leurs gâteaux cristalliser la forme des parties d'un large vase rond.

[page 17] Quant à celui qu'ils veulent avoir en tablette, j'ay compris qu'on fait évaporer jusqu'à siccité, après<sup>a</sup> avoir clarifié (mais comment clarifié, c'est ce que je ne sçais pas, car je ne crois pas que la potasse clarifie). En un mot, ils finissent par prendre le dépost ou résidu et ils le coupent chés eux en tablettes.

J'ay goûté de leurs gâteaux et de leurs tablettes. J'ay trouvé le goût de l'un et de l'autre fort doux, mais celui des tablettes plus doux que celui du sucre cristallisé. La tablette fond aussi plus aisément que le cristal, soit dans l'eau, soit dans la bouche.

On les employe surtout pour le mal de poitrine. On les prend quelquefois l'un et l'autre en<sup>b</sup> sucre dans le café ou le thé, mais avec quelque difficulté pour fondre quand c'est le cristal. Le médecin d'icy préfère les tablettes au cristal. Elles coûtent quelques sols de moins par livre que le cristal.

<sup>c</sup>

Ce médecin en même tems apoticaire ne connoît pas le sel d'oseille. Il se nomme Monsieur de Lauffen<sup>d</sup>.

<sup>e</sup>

C'est à Basle que je trouveray des machines<sup>f</sup> pour travailler la pierre ollaire qu'on trouve dans une montagne près de Basle.

Je trouveray aussi près de Basle l'endroit où on travaille le cristal de roche. Autrefois, on le travailloit à Lucerne, à présent cette manufacture est abandonnée et c'est du canton d'Ury surtout qu'on envoie le cristal brut à Basle.

Les plus beaux<sup>g</sup> sapins sont sur le territoire de Lucerne et ce canton est obligé de fournir à celui d'Ury son gros [bateau?] de commerce parce que le canton d'Ury ne produit pas d'assez gros sapins pour cet objet. V[oir] le journal du séjour à Berne, f[euille] 6, Aaa.

On fait icy de petits bateau d'un seul tronc de chesne comme les pyrogues

<sup>a</sup>Corrigé sur « ce que ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « pa ».

<sup>c</sup>Un trait horizontal barre toute la page.

<sup>d</sup>L'expression « Il se nomme Monsieur de Lauffen » est rajouté en bout de ligne d'une encre plus foncée.

<sup>e</sup>Un trait horizontal barre toute la page.

<sup>f</sup>Corrigé sur « moiss ».

<sup>g</sup>Rajouté en interligne.

de Canada. On fait le [nat?] de deux planches ou diaphragme qui joignent bien exactement, sans quoy on seroit noyé, et on [?] le fond de l'avant et de l'arrière de poix pour que l'eau entre mais pas [page 18] aisément quand les vagues sont assez fortes pour surmonter le batteau<sup>3080</sup>.

Nota : j'ay voulu voir un de ces bateaux de près à [Stants?]<sup>3081</sup>. Celui qu'on m'a montré est différent. Il est réellement d'un seul tronc et très creux. Mais la partie séparée par une cloison qu'on a (peut-être) [laissée?] dans le bois en le creusant<sup>a</sup>. Cette partie, dis-je, où il y a des trous et qui est aussi recouverte par en hault, n'est la plus petite du batteau et n'est évidemment qu'une boutique de pêcheurs pour du poisson. Il y en a apparemment d'autres que je n'ay pas vu de près et qui sont ceux dont Monsieur Pfiffer m'a parlé.

Il m'a parlé aussi d'autres bateaux très longs sur le lac même ou sur un autre lac, qui sont de toute la longueur d'un sapin creusé et où par le beau tems dix ou douze<sup>b</sup> hommes se mettent comme sur un [w?], mais quand le tems est mauvais, il n'en faut que 3 ou 4, ce qui est nécessaire pour la manœuvre, sans quoy on chavireroit. Avec ce nombre seulement d'hommes, le bâtiment ne peut pas naufrager, mais les hommes tombent quelquefois s'ils ne se tiennent pas bien. Souvent aussi pour porter des marchandises d'un [?ent] comme du foin, ils lient deux de ces bateaux de sapin par des planches et y<sup>c</sup> mettent le fardeau et alors il n'y a que du retardement à craindre et non le naufrage. Ce dernier article que je me rappelle en écrivant me prouve que c'est sur le lac même de Lucerne que sont ces bateaux, car de tous ces lacs il n'y a que celui qui vient à la ville de Lucerne où on ait à conduire de grandes quantités de foin.

On m'a parlé d'un autre lac dans les montagnes dont j'ay oublié le nom<sup>3082</sup> mais qui est sur les reliefs de Monsieur Pfiffer où les bateaux ont des mâts et des voiles d'une hauteur prodigieuse. Ce lac est droit, étroit, et entre deux<sup>d</sup> montagnes très hautes et très escarpées. C'est ce qui oblige à ces hauts mâts pour avoir du vent. Cependant, quand le vent est trop fort, on abaisse nécessairement les voiles, sans quoy on chavireroit infailliblement. Malgré cette précaution, il arrive souvent des malheurs sur ces bâtimens. Il n'y a jamais sur le lac que vent tout à fait arrière ou tout à fait contraire. Ce que j'ay dit de sa position le fait aisément concevoir.

C'est à cette occasion que Monsieur Pfiffer m'a dit un fait incroyable mais

<sup>3080</sup>Lucerne est au bord du Lac des Quatre-Cantons.

<sup>3081</sup>Stans, Suisse, canton de Nidwald

<sup>3082</sup>Peut-être le lac de Zoug.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « plusieurs ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « des ».

qui m'a été confirmé par plusieurs personnes à Lucerne et à Underwald par les bâteliers eux-mêmes. C'est qu'à Lucerne et dans les petits cantons presque personne pas même les mariniers ne sçait nager parce que les prêtres défendent comme pêché mortel de laisser les enfans se baigner dans les lacs ou les rivières, au lieu que dans le canton de Zurick et le long du lac de Genève et dans tous les pays protestans, il n'y a pas un paysan qui ne nage très bien. Ce fait est d'autant plus singulier que de Lucerne il est impossible [page 19] d'aller même à cheval à Underwald ou Schwein. Cela est au moins certain pour Underwald et je crois qu'il en est de même de la route de l'autre côté vers Schwein. Ainsi, nulle part l'art de nager ne seroit plus nécessaire.

L'autre effet de cette [?] est que dans la route de Lucerne à Underwald sur le lac et, je crois, tout le long du lac, il n'y a pas une petite pente de rochers, pas une petite éminence sur la côte, où on ne voye quelquefois une chapelle, quelquefois un oratoire, une [?], une petite niche avec une statue de la sainte vierge ou de Saint Nicolas<sup>3083</sup>, ce qui fait un assez joli coup d'œil la dévotion à part.

À Lucerne même, le lac a dans sa plus grande partie si peu de profondeur qu'il y croît des touffes de<sup>a</sup> [?] et souvent des parties entières sont en roseau. Il en est de même à l'arrivée d'Underwald [?] du côté de la promenade où j'ay débarqué, de même dans d'autres endroits encore, mais on m'a dit qu'au fond, vers Ury, où les montagnes sont très escarpées, le lac est très profond.

Monsieur Pfiffer m'a dit qu'à la fin du lac vers Lucerne, ce qui est à présent lac estoit déjà rivière<sup>3084</sup>. On a retenu les eaux pour des moulins qui existent encore dans la ville<sup>b</sup>, c'est ce qui les a fait refluer et faire un lac très peu profond de ce qui estoit une vallée comme ce terrain s'étend jusqu'au territoire de Schwein. Ce canton s'en plaignit réellement et justement. Cependant, ces plaintes n'ont pas eu de suite. Les moulins sont restés et la vallée est restée lac ou marais. Monsieur Pf[iffer] qui s'est peu occupé d'histoire ne m'a rien pu dire sur la datte de cet événement. Il est bien possible que ce ne soit qu'une tradition populaire imaginée d'après l'état actuel du lac.

Une fois tous les ans, on arreste le lac 24 heures à Lucerne pour un balardeau<sup>3085</sup>. Je ne sçais comment il est fait. Il en arrive peu de dégast. Pendant ces 24 heures, on fait une pêche immense de poissons [?] à sec. Le lac produit de très beau et bon poisson.

<sup>3083</sup>C'est le saint patron des navigateurs, des mariniers et de tous les voyageurs sur mer.

<sup>3084</sup>L'Areuse.

<sup>3085</sup>Bastardeau : espèce de digue faite de pieux, d'ais et de terre, pour destourner l'eau d'une rivière, Dictionnaire de L'Académie française, première Edition (1694).

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

J'ay vu et [?] tous les ponts de Lucerne. Il y en a trois couverts avec des tableaux en triangle adossés à<sup>a</sup> chaque pile du pont sous le toit<sup>3086</sup>. Deux de chaque côté. L'un est une suite de l'ancien testament en allant du nouveau et revenant, l'autre l'histoire des Suisses, l'autre la danse des morts copiée de celle dont je verrai l'original à Basle. Il y a une de ces suites et il y a plus de cent tableaux à ce qu'il m'a paru sans compter bien exactement.

Les piles de ces ponts, ou ce que j'appelle les piles, sont des pilotis de bois, excepté<sup>b</sup> celui qui mène à la cathédrale dont je parlerai tout à l'heure où ce sont des piles de pierre et où il y en a bien 50. Ce pont très inutile ne traverse ni lac ny rivière. Il va le long d'un des tirages dont il n'est séparé que par une grenouillère de [marécage?] et ne fait qu'un chemin plus court à la cathédrale et une promenade quand il pleut ou qu'il fait trop de soleil. Un autre pont aussi très long coupe le lac ou la rivière mais de biais et passe près de l'ancienne tour dont on a fait un magasin.<sup>c</sup>

---

<sup>3086</sup>Les Ponts de bois, couverts : Le Pont de la Chapelle et sa tour, appelé aussi « Kapellbrücke » est un pont de bois à toit de tuiles de 204 m construit en 1333. Sous son toit, on peut voir de nombreuses peintures de forme triangulaire. C'est ici le Spreuerbrücke, pont en bois de la ville de Lucerne nommé aussi « Pont de la Danse des Morts » par la nature des 67 panneaux de Kaspar Meglinger (1626-1635).

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « à ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « mais ».

<sup>c</sup>L'expression « le 3<sup>ème</sup> pont » est raturée.

[page 20]<sup>a</sup>

Lucerne, f[euille] 4

Voyage à [Chanry ?]<sup>3087</sup> et en général des petits cantons.

On ne peut aller à Stamm<sup>3088</sup>, à Schwein<sup>3089</sup> ou à [Altort ?]<sup>3090</sup> que par le lac ou à pied par des chemins très longs et de [chars ?]. Le lac de Lucerne qui [va] du canton d'Ury à Lucerne<sup>b</sup> a la forme d'un serpent replié fait de plus un détour ou se termine à un cul de sac sur la gauche en descendant, c'est là qu'est le canton d'Undervald.

On va de Lucerne jusqu'à la croisée de ce cul de sac, on tourne à droite, j'ay vu en allant y voir un courant très marqué au milieu du lac, je ne l'ay pas remarqué en revenant. On va aborder à gauche à Stants-statt<sup>3091</sup>, qui est le port, de là on va à pied, à cheval ou en charette à Stants, gros<sup>c</sup> village mais rien de plus, qui est la capitale du pays d'Underwald, c'est-à-dire de la vallée d'en bas. Une autre vallée supérieure à celle-là en tournant à droite après être arrivé à Stants s'appelle Oberwald et elles sont séparées l'une de l'autre par une forest de sapin. C'est ce qui leur a donné le nom d'Oberwald et d'Underwald. On sçait par les livres que toutes deux ont six paroisses et leur gouvernement séparé.

Chaque conseil juge le civil, et à [?] en matière criminelle, mais les deux vallées se réunissent à Stants pour les affaires communes et nommément pour les diettes. La vallée basse estant le plus [forte ?] du canton entier s'est appellé Underwald sans aucune ville de ce nom, comme il n'y a pas de ville qui se nomme Ury. Le bœuf sauvage ury<sup>d</sup> [?] est les armes du canton d'Altorff et luy a donné son nom. Revenons à Underwald. La vallée est belle, large, fertile, c'est-à-dire en pâturage abondant et arbres fruitiers, surtout noyers. Je n'y ay vu aucune culture. Il y en a cependant un peu, mais presque point. De là, l'[?] ont des habitans qui n'y ont supplée. Par [??] de cette vallée, on ne conçoit pas qu'on en puisse sortir. Cependant, quand on s'élève à mi-côte dans l'endroit de<sup>e</sup> la station du dessinateur de Monsieur de Laborde où j'ay aussi été on voit la gorge de Stants à Stants-statt et par une autre gorge sur la droite on découvre la partie du lac qui vient du canton

<sup>3087</sup>Est-ce Lancy, Suisse, canton de Genève ?

<sup>3088</sup>Stansstad.

<sup>3089</sup>Schwyz.

<sup>3090</sup>Altdorf, Suisse, capitale du canton d'Uri. Le village d'Altdorf est situé 458 m d'altitude, dans la plaine de la Reuss, peu avant l'embouchure de la Reuss dans le lac des Quatre-Cantons.

<sup>3091</sup>Stansstad.

<sup>a</sup>Numérotée « p[age] 1 » en haut à droite.

<sup>b</sup>Corrigé sur « la ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>Corrigé sur « où s'est ».



d'Ury et derrière les montagnes de Schwein. Je ne sçais si cette partie du lac ne fait pas aussi de côté un petit cul de sac derrière la montagne qui n'est pas dans les carthes. Un petit ruisseau y descend<sup>3092</sup> et les gens du pays dont les traditions sont très suspectes disent qu'autrefois il couloit vers l'autre gorge et alloit rendre à Standstatt ils ajoutent qu'il serait beau dessiner un canal par ce ruisseau d'une gorge<sup>a</sup> à l'autre ce qui feroit une isle de la grande montagne qui est sur le lac.

[page 21]<sup>b</sup> Histoire de Madame de Cellons, [mère ?] de Madame de Zurlauben<sup>3093</sup> est vraie<sup>c</sup>

[page 22]<sup>d</sup> Je ne crois pas que cela soit difficile à une puissance, mais cela seroit impossible<sup>e</sup> au canton d'Underwald. D'ailleurs, je ne sçais pas à quoy cela serviroit. Quand on regarde la vallée du village de Stands, le dos tourné à Standstatt on voit les cîmes des montagnes neigeuses et on m'a fait remarquer celle d'Engelberg, qu'ils nomment en latin Mens angelorum et dont Monsieur Pfiffer m'a beaucoup parlé comme je diray ailleurs.

Voilà la description physique de la vallée d'en bas en général. Je n'ay pas vu celle d'en haut. Cependant, je suis arrivé dans la vallée d'Underwald par le haut. Au lieu de descendre à la gorge de Standstatt<sup>f3094</sup>, j'ay descendu par le conseil de Monsieur Pfiffer plus loin où il y a un moulin à papier sur le bord<sup>g</sup> du lac et au-dessus une cascade effrayante à travers de gros rochers. Je n'ay pas vu la papeterie, comptant la voir à mon retour, mais j'ay grimpé de rocs en rocs au haut de la cascade, et alors ayant de la peine à descendre, j'ay renoncé à voir le moulin et j'ay suivi le conseil d'un batelier qui m'a dit que j'arriverois de là à Stants par un chemin doux et fort joli au travers de la vallée. Ainsi, je suis descendu à Stands. Cependant, du haut de la cascade on ne voit pas encore Oberwald ny même la forest de séparation.

Au haut de la cascade, j'ay trouvé un moulin qui sous une meule moud du

<sup>3092</sup>L'Engelberger Aa, qui fait effectivement un coude qui pourrait laisser croire pendant une grande partie de son cours qu'elle se dirige vers Stansstad.

<sup>3093</sup>Béat Fidèle Antoine Jean Dominique de la Tour-Châtillon de Zurlauben, lieutenant général des armées françaises, conseiller du roi, associé de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres de Paris (en 1749), membre extraordinaire de la société d'histoire naturelle de Zurich et de celle des Arcades de Rome, naquit à Zug, le 4 août 1720, il était fils de Béat Louis de la Tour-Châtillon de Zurlauben, mais aucun détail n'a pu être obtenu sur sa mère.

<sup>3094</sup>Le Sarner Aa.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « rivière ».

<sup>b</sup>Numérotée en haut à gauche « p[age] 2 ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « histoire » est écrite de façon transversale sur la page.

<sup>d</sup>Numérotée en haut à gauche « p[age] 3 ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « poss ».

<sup>f</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>g</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « près ».

bled, et sous un autre broyé du gypse aussi fin que de la farine. Je ne sçais s'il est de bonne police de laisser ces deux meules si voisines. Je ne sçais quel usage on fait de ce gypse cru broyé et les gens du pays l'envoyent peut-être à Lucerne. Dans le trajet de là à Stands, j'ay vu deux ou trois chapelles. Plus haut, on voit le couvent des Capucins<sup>3095</sup> d'où on dit que la vue est très belle. En général, ce pays est celui des églises.

Sur la porte d'une chapelle près du marais où on dit que s'est donné le combat contre le dragon sont peints grossièrement ce combat, et l'action<sup>a</sup> moins fabuleuse de Winkelried à la bataille de [Sempath ?]<sup>3096</sup>.

Dans Stands même, j'ay vu une grande et belle église en marbre noir du pays<sup>3097</sup>. Elle a plus coûté que ne vaut le canton d'Underwald. Il y a cependant bien des parties de bois, point en marbre ou en stuck<sup>b</sup>, mais les colonnes sont de marbre réel.

J'ay dîné dans l'auberge avec Messieurs Tranler père et fils. Le père a vécu au service de Naples, le fils jeune homme attend de l'employ au service de France. Un jeune<sup>c</sup> Tranler leur cousin officier aux gardes en France est venu nous trouver l'après dînée. Celui qui n'a pas encore d'employ a été élevé en Lorraine et en Alsace pour apprendre le français qu'il sçait bien. L'officier aux gardes est fils de ce Monsieur Tranler qu'on a nommé bailli à condition de bâtir un grenier à bled que j'ay vu à côté du *campus consiliorum*<sup>d3098</sup>. Ces deux jeunes gens m'ont paru s'ennuyer excessivement dans leur pays et je le conçois aisément. Un chapelain attaché à Monsieur Pfiffer qui ne parle qu'en latin que j'ay bien de la peine à entendre s'est joint à nous. Il croit à toutes les fables du pays, même aux dragons, et croit qu'il y a encore des serpens ailés.

[page 23]<sup>e</sup> Les jeunes Tranler ne sçavent pas grand chose de ce que veut sçavoir un étranger et ne s'occupent guères que de ce qui est à leur âge, d'aller à Lucerne tant qu'ils peuvent. Le père est un vieillard qui parle mal français. Voilà mes guides.

<sup>3095</sup>Le couvent des Capucins de Stans a été fondé en 1582.

<sup>3096</sup>L'historien Tschudi a donné à Heinrich Winkelried, descendant d'une famille noble de Stans, un surnom emprunté à la poésie héroïque allemande, celui de « Schrutan » (le tueur de dragons). En 1507 déjà, la Chronique de Petermann Etterlin. relatait la légende de Winkelried, le tueur de dragons.

<sup>3097</sup>Peut-être l'église Saints Pierre et Paul.

<sup>3098</sup>Lieu de l'assemblée.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « le combat ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>e</sup>Paginée « p[age] 5 » en haut à droite.

J'ay vu avec eux l'hôtel-de-ville où il y a deux salles, une en haut pour l'hiver où il y a un poêle, l'autre pour l'été en bas qui est plus [spacieuse?]. J'y ay vu le siège du landermann où a siégé Monsieur de Brionne. Sur le poêle en hault sont peints en fayance tous les événemens de l'histoire de Suisse, surtout ceux qui ont quelque trait aux cantons et la planche est tapissée des [portraits?] des landermann et autres illustres d'Underwald. J'en ay remarqué un dont la physionomie<sup>a</sup> furibonde m'a frappé. Il n'est [mort?] qu'en 1737. Il avoit été blessé à Nervinde<sup>3099</sup> et à Steinkerque<sup>3100</sup> et le fut encore dans la guerre de 1712 contre les catholiques<sup>3101</sup>. On a marqué sur son portrait les parties de son corps où sont ses trois blessures. J'ay conçu qu'il eut la plus grande part à la guerre de 1712, et je juge à sa physionomie qu'il n'estoit pas pour les [? des p?]. On rapporte que dans cette guerre dont cependant l'issue fut malheureuse, avec trois cens hommes il battit 6000 hérétiques.

Il n'y a plus personne dans le pays du nom et de la descendance de Tell<sup>3102</sup>, d'Arnold de [Muchvald?]<sup>3103</sup>, de l'[hermite?] saint Nicolas de Fluensde<sup>3104</sup> dont on compte (sic) tant de fables outre les traits véritables qui sont suffisans pour sa gloire, ny du célèbre chevalier Winkelried<sup>3105</sup>, mais on m'a montré la maison que ce dernier habitoit et il m'aparoît qu'on la révère. Sa statue tenant en main le faisceau de lances et qui n'est cependant pas son attitude est au milieu de la ville. C'est la fontaine.

J'ay voulu aller au lieu de l'assemblée que le chapelain nomme en latin cam-

<sup>3099</sup>La bataille de Neerwinden ou de Landen eut lieu dans le cadre de la guerre de la ligue d'Augsbourg le 29 juillet 1693 entre l'armée française sous le commandement du maréchal de Luxembourg et les forces alliées sous les ordres de Guillaume d'Orange. 75 000 hommes (quelques 190 escadrons de cavalerie, 90 bataillons d'infanterie et 2 régiments d'artillerie) composent l'armée française. 50 000 hommes (142 escadrons de cavalerie et 64 bataillons d'infanterie où il y avait au moins 2 bataillons espagnols provenant des Tercios de Zúñiga et Mancheño) pour les alliés. Guillaume est installé sur une bonne position défensive et décide d'attendre l'attaque française qui porte d'abord sur le centre l'obligeant à dégarnir ses flancs. Puis les français débordent les ailes et provoquent la déroute mais ils ne suivent pas car leurs pertes sont lourdes avec 9 000 morts. Les alliés ont perdu 18 000 hommes.

<sup>3100</sup>La bataille de Steinkerque (aujourd'hui Steenkerque en Belgique wallonne) eut lieu le 3 août 1692 et se solda par une victoire française sur la Ligue d'Augsbourg.

<sup>3101</sup>En 1712 les cantons réformés remportent la deuxième bataille de Villmergen sur les cantons catholiques, ce qui met fin à la prédominance de ces derniers.

<sup>3102</sup>Guillaume Tell (en allemand Wilhelm Tell) est un héros légendaire qui aurait vécu dans le canton d'Uri en Suisse au début du xiv<sup>e</sup> siècle et aurait libéré sa patrie du joug autrichien.

<sup>3103</sup>Est-ce Melchtal, Arnold de (fin xiii<sup>e</sup> siècle), héros légendaire suisse ?

<sup>3104</sup>Saint Nicolas de Flue (1417-1487) est un ermite Suisse, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>3105</sup>Voir ci-dessus.

<sup>a</sup>Corrigé sur « figure dure est ».

pus consiliorum<sup>a</sup>. Il est à un quart de lieue de Stands<sup>3106</sup>. Près de là est le grenier dont<sup>b</sup> j'ay parlé et pas de loin l'arsenal que le chapelain nomme armensatium<sup>c</sup> où je n'ay pas été. Il y a je crois six pièces de canon. Pas loin de là, la maison de Monsieur Akerman ancien officier au service de France que Monsieur de Castries<sup>3107</sup> alla voir. Nota que toute la vallée ainsi que presque toute la Suisse est pleine de maisons isolées et dans le village même de Stants beaucoup ne se tiennent pas.

Venons enfin au campus consiliorum<sup>d</sup>. Il a à peu près 60 pieds en quarré et est entouré de grands arbres qui paroissent s'y être trouvés et n'avoir pas été planté exprès. Au milieu est un quarré de pierres sur lequel l'herbe croît. Là est debout le lendermann s'estant appuyé sur son sabre. Il remet sa dignité à la grande assemblée, demande pardon de sa faute et propose à la délibération son successeur. Sur ce même quarré de pierre, on met une table et des sièges où s'est assis le greffier. Tout autour sont des murs de pierre venant de la<sup>e</sup> circonférence au centre des quatre côtés. Ces murs sont en gradins



et d'un mur à l'autre on met le jour de la diette des planches sur lesquelles on s'assoit, d'autres se tiennent entre eux et sont debout. on est serré comme des [?] et on tient jusqu'à 3000 hommes dans cet espace<sup>f</sup>.

[page 24] Ceux qui n'ont pas de voix, c'est-à-dire des enfans et des femmes, car tout Berne a voix délibérative, grimpent ordinairement sur les arbres par<sup>g</sup> curiosité.

D'un des quatre côtés est un siège un peu plus élevé que l'ordre le plus élevé des gradins où sont les trois [?] qui comptent les voix. Les voix se donnent en levant le bras, ce qui marque l'assentiment et ne pas lever le bras marque le refus. J'ay demandé s'il estoit vrai qu'on faisoit quelquefois la tricherie de lever deux bras au lieu d'un. On m'a dit que jamais, que si cela arrivoit, le coupable seroit dénoncé sur le champ par ses plus proches voisins, au moins à être privé pour toujours de sa voix et regardé comme un infâme, peut-être pendu sur le champ suivant la

<sup>3106</sup> Environ 1 km.

<sup>3107</sup> Castries, Charles Eugène Gabriel de La Croix de (1727-1800), marquis de Castries, baron des États de Languedoc, comte de Charlus, baron de Castelnau de Montjouvent, seigneur de Puylaurens et de Lézignan, maréchal de France, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup> Ces deux mots sont soulignés.

<sup>b</sup> Corrigé sur « de son ».

<sup>c</sup> Souligné.

<sup>d</sup> Ces deux mots sont soulignés.

<sup>e</sup> Corrigé sur « centre ».

<sup>f</sup> Corrigé sur le même mot.

<sup>g</sup> Corrigé sur « qui sont ».

fantaisie, mais ce qui arrive souvent, c'est que par ignorance le même paysan lève le bras pour les deux avis contraire. Á quoy il n'y a nul inconvénient, c'est la voix d'un homme qui ne sçait ce qu'il dit devenue caduque. Ce qui arrive encore plus souvent et même à toutes les assemblées, c'est que beaucoup ne lèvent le bras ny pour ny contre. Voicy comment cela se passe. Tout particulier a droit de faire une proposition, alors le [?] demande la voix. Les bras se lèvent et les [?] les comptent. Si<sup>a</sup> on fait ensuite une proposition contraire, par exemple s'il est question d'une élection et qu'on propose un autre sujet, d'autres bras se lèvent. On compte encore, comme on peut, et s'il y avoit égalité, à peu de choses près on recommence et on finiroit par compter exactement. J'ay demandé *quid juris*<sup>b3108</sup>, s'il y avoit égalité parfaite, on m'a pas répondu que cela n'est jamais arrivé.

Mais quand l'affaire est de nature à ce qu'il n'y ait<sup>c</sup> pas deux avis opposés, par exemple si on propose de faire une nouvelle loy, comment connaître les suffrages? On ne peut pas juger<sup>d</sup> si la moitié des bras des assistans sont levés, puisque souvent il y a le plus grand nombre des assistans ou indifférent ou [?] point, ce qui est le signe de désaveu comme le signe d'indifférence. Alors, m'a bien dit le landermann on les [?], mais je crois que c'est le landerman met en opinion délibérative la négative, c'est-à-dire pour la loy à faire, Aimez-vous mieux, Messieurs, que la loy n'ait pas lieu et que les choses restent comme par le passé<sup>e</sup> et les bras se lèvent pour cette contradiction, et on les compte.

Malgré la confusion qui naît nécessairement de ce genre de délibération, il paroît pour le reste qu'il y a encore plus d'ordre qu'il n'y en a eu à Schwein dans la fameuse affaire de Monsieur Reding, où des gens retors estoient grimpés sur les arbres et de la parloient au peuple. Quand j'ay fait cette objection, on l'a écartée avec une sorte de passion en me disant que cette histoire, dont il n'y a pas d'exemple et il n'y aura jamais de répétition, ne peut jamais être citée et que c'estoit un jour de démence où toutes les loix estoient renversées. Le fait est que vis-à-vis des étrangers, ils sont très honteux de cette histoire et on m'a dit à Lucerne que c'est qu'ils craignoient qu'on ne leur en citast quelques autres exemples de chés eux où il y en a de moins forts, mais qui cependant en rapprochent beaucoup.

[page 25]<sup>f</sup> Nota qu'on m'a dit icy que le landerman seul a son épée dans l'assemblée. Je croyois [?] que tout le monde y estoit l'épée au côté. Peut-être ai-

<sup>3108</sup>Qu'en est-il dut droit?

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « avoit ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « voir ».

<sup>e</sup>L'expression « Aimez-vous mieux, Messieurs, que la loy n'ait pas lieu et que les choses restent comme par le passé » est soulignée.

<sup>f</sup>Paginée « p[age] 7 » en haut à droite.

je mal lu ou est-ce erreur des livres, peut-être aussi usage différent des différens cantons. Nota 2° qu'à Schwein le local est différent. C'est un amphithéâtre de bois qu'on construit et défait pour chaque séance. Je ne sçais pas dans les autres cantons.

Tous les petits cantons ont un corps de lois écrites, chacun les siennes et souvent ils augmentent ce code par de nouvelles loix. Il y en a des recueils qu'ont quelques particuliers et il y a tel [?] montagnard qui les sçait par cœur. D'autres ne les sçavent ny ne s'en soucient. En général, Monsieur Pfiffer, le Pfiffer jurisconsulte, son cousin homme très fin, et d'autres Lucernois m'ont dit que les montagnards avec leur ignorance crasse ont tous l'esprit bien plus ouvert et souvent sont plus [?] que les gens des vallées de<sup>a</sup> l'Entlibouch, pays dont j'ay parlé deux fois. Une fois à l'occasion des révoltes et une fois à l'occasion du sel de lait. Il y en a qui descendent à Lucerne les jours qu'on juge une cause délicate au conseil pour entendre plaider et juger et en faire leur profit.

Monsieur Pfiffer et les autres Lucernois prétendent que dans leur ville les jours de marché où les gens des petits cantons y abondent, ils sont très insolens sur la place et excitent les Lucernois à la révolte. Je crois cela vrai et cela doit l'être. Je le crois aussi un peu exagéré par les aristocrates lucernois et le doit l'être.

Pour moy, je n'ay rien trouvé de singulier dans la contenance de ce peuple. On m'a dit à Lucerne que je l'aurais trouvé un dimanche et je n'en crois rien.

Dans l'auberge, non seulement moy mais mes gens ont trouvé le [?] et les garçons plus polis que nulle part. Quand on arrive, le peuple oisif et qui voit rarement des étrangers arrive par curiosité, offre ses services<sup>b</sup> et presque tout le monde demande l'aumône et reçoit la plus petite avec la reconnaissance la plus humble.

Madame de Brionne descendoit de son batteau comme [?]. On luy avoit fait trouver un cheval<sup>c</sup> avec son harnais et sa selle<sup>d</sup> de velours galonné. Elle marcha dans cet équipage. Le général Pfiffer et le reste de son nombreux cortège à pied auprès de là, toute la vallée arrive. Cela n'est pas étonnant, à [?] on l'auroit prise pour une duch[esse]. Je crois qu'à Stants, on la prit pour la sainte vierge. Elle eut d'abord une peur excessive d'après ce qu'on luy a raconté de la profonde férocité de ce peuple. Monsieur Pfiffer m'a dit qu'il la voyoit frémir de tous ses membres. Elle jetta de la monnoye au peuple qui se jetta dessus et l'applaudit avec des acclamations de reconnoissance. Dans la seconde, sa physionomie se rasserena et elle a dit à Monsieur Pfiffer que voilà tranquille.

[page 26] On la fit descendre à l'hôtel-de-ville. Le conseil tenoit et personne n'estoit prévenu. Tout le monde se leva. Pfiffer la fit asseoir dans le fauteuil du

<sup>a</sup>Corrigé sur « de la vallée ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « char ».

<sup>d</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

landermann et exhorta ces Messieurs à continuer leur délibération sous une si belle présidence. La délibération ne fut pas continuée, mais tout se passa comme cela<sup>a</sup> seroit arrivé dans un pays policé.

Malgré ce que je viens de dire, je ne nie pas que dans les occasions, la fureur de cette populace ne soit pas à craindre.

J'ay demandé si un étranger curieux pourroit voir en [arété?] leurs comites<sup>b</sup>. On m'a dit, et je le crois, que cela ne seroit pas sans danger. Je ne sçais si Monsieur Pfiffer ne m'a pas dit qu'il a été une fois à celle de Schwein et que bien des gens le voyoient de mauvais œil.

J'ay dit ailleurs le danger qu'il y a eu pour luy à lever les<sup>c</sup> montagnes dans les petits cantons.

Je parleray dans une feuille séparée de toute l'histoire de Monsieur de<sup>d</sup> Reding.

J'ay<sup>e</sup> parlé de celle de Monsieur et Madame Pitt dans le journal du séjour à Berne, feuille 1<sup>ère</sup>, page 4.

V[oir] encore sur les petits cantons la 4<sup>ème</sup> page de la feuille 5 qui seroit celle-cy et la page 4 de la feuille 1<sup>ère</sup> du journal du séjour à Berne.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « en avoit fa ».

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Corrigé sur « la courbe des ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus pâle.

[page 27]

f[euille] de Monsieur de Lucerne, f[euille] 5  
h[istoire] de Monsieur de Reding

Nota : toute celle de Madame de Collins<sup>a</sup> d'après<sup>b</sup> le journal de Monsieur de Montigny est [?] et il y en a plusieurs semblables<sup>c</sup>.

Le règlement de Monsieur de Ch[oiseul] avoit révolté successivement tous les cantons<sup>3109</sup>.

Dans celuy de Schwein où on est plus violent et plus [?], on défendit les engagemens pour la France. Bouffée éphémère qu'on auroit pu feindre d'ignorer et qui n'auroit eu aucune suite, d'autant plus qu'ils n'avoient pas [retiré?] leur nom de la liste des cantons qui ont signé l'alliance en 1715<sup>3110</sup> et les autres cantons estoient sur le point de leur représenter qu'il falloit tenir leur engagement.

Dans cet intervalle, Madame Reding fit partir trois ou quatre soldats qu'elle avoit enrôlés pour son mari. La commune s'assembla. On la fit comparaître. Les avis les plus violents s'élevèrent. On finit par la condamner à une forte amende qu'elle paya sur le champ. Ces amendes se payent à tant par [?] à chaque habitant du canton sans dépost. Madame Reding [?] par cette exécution qu'elle avoit de l'argent comptant. J'ay vu l'histoire de cette aventure peinte avec les figures au naturel. On y voit bien l'air d'effroy de cette pauvre femme. La fureur violente des quelques coryphées<sup>3111</sup> des paysans, la fureur maligne et [?] de quelques magistrats qui les excitoient.

À Versailles, Monsieur de Ch[oiseul] prit la [?], et sur cette délibération de [?] renvoya de Paris Monsieur de Reding toute sa compagnie même les cent Suisses et les Suisses de [?] qui étoient du canton de Schwein.

Monsieur de Reding retourna avec sa compagnie. On luy conseilla à Lucerne de ne pas aller sur les lieux. Il voulut y aller. La populace avivée par des démagogues ennemis de la famille Reding vint à foule avec des injures et des menaces. Sa compagnie vouloit tirer. Il les en empêcha. Il les conduisit dans l'église où il déposa le drapeau en se retournant vers sa troupe leur dit « mes enfans, vous voilà libre et chacun de vous est aujourd'huy mon égal. Vos armes m'appartiennent, mais je vous les donne ». Ils se jettèrent à ses pieds.

[page 28] La commune, qui n'en fut pas si fâchée, s'assembla pour les juger sans alléguer aucun délit, que le délit vague d'avoir trahi la patrie. Beaucoup de

<sup>3109</sup>Voir ci-dessus page 11.

<sup>3110</sup>En 1715 l'alliance entre la France et les cantons catholiques est renouvelée.

<sup>3111</sup>Celuy qui est le premier le plus excellent en mérite, en dignité, Dictionnaire de l'Académie.

<sup>a</sup>Ce nom est surmonté du même, écrit plus lisiblement.

<sup>b</sup>Corrigé sur « pour ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée en marge gauche.



voix proposèrent de le pendre sur le champ. Il estoit présent debout, appuyé contre un arbre, ne disant mot et attendant son sort. Heureusement, un homme grimpé sur un arbre, ainsi qui n'avoit pas droit de suffrage, dit avec une voix de tonnerre écoutez-moi<sup>a</sup> et on l'écouta. Il dit qu'il pensoit plus que personne que le cap[itaine] Reding avoit mérité la mort, mais que peut-être il en faudrait une plus cruelle que la corde, que peut-être aussi falloit-il chercher ses complices et que le canton se déshonoreroit s'il ne luy faisoit son procès régulièrement. Cet avis prévalut et à la seconde séance on se contenta de le condamner à une forte amende qui fut payée dans 24 heures. Ils vinrent le trouver le poing sur le nez luy demander leur [?] et ne voulant pas luy laisser le tems de chercher de la monnoye.

Presque toutes ces amendes furent bues dès le soir au cabaret de Schwein et un des cabaretiers qui a beaucoup gagné a vendu son bien et quitté le pays très peu de tems après, de peur que sur le bruit qu'il avoit gagné cet argent, on ne luy cherchât querelle pour luy faire payer une amende.

Il avoit raison, car un homme du pays que Monsieur Pfiffer pressoit de questions quelques tems après pour sçavoir au juste quel estoit le délit, je ne dis pas prouvé, mais imputé à Monsieur de Reding, répondit, que voulés-vous, Monsieur, il avoit des tonnes d'or, nous le sçavons et il falloit bien le soutirer pour maintenir l'égalité<sup>b</sup>. C'estoit plustost pour satisfaire la cupidité<sup>c</sup> du petit peuple et la jalousie<sup>d</sup> des plus gros. C'est pour cela que les Lucernois disent aujourd'huy que Madame de Reding auroit dû ne pas payer l'amende tout de suite, et se donner le tems de vendre quelques effets pour y satisfaire.

Le pays a reconnu depuis l'atrocité et la démence de son procédé. Monsieur de Reding a été élu landemmann, la loy expresse du canton est qu'on ne s'est (sic) jamais [combien?] plus de deux ans on a violé cette fois unique. On la continue quatre ans pour réparer [?] faite.

D'ailleurs, son argent luy revient tous les jours. Sa femme est très dévote, ce qui a mis les Capucins dans son parti, et à chaque grande feste un ou deux Capucins luy apportent des restitutions qu'elle reçoit, à ce [page 29] qu'on m'a dit, à Lucerne. Les soldats de sa compagnie, les autres Suisses de France, y sont tous retournés et placés. Malgré ces restitutions et ces honneurs, Monsieur de Reding est toujours mal à son aise dans son pays. Monsieur Pf[iffer] l'allant voir il y a quelque tems, il le reconduisoit de Schwein au pont où il y a une demie lieue<sup>3112</sup>

---

<sup>3112</sup>Environ 2 km.

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>L'expression « que voulés-vous, Monsieur, il avoit des tonnes d'or, nous le sçavons et il falloit bien le soutirer pour maintenir l'égalité » est soulignée.

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Souligné.

et il entrait dans chaque maison de paysans demandant à chacun de ses nouvelles, de celles de ses enfans, de ses petits cousins, etc. Comme cela ennuyait Monsieur Pf[iffer], il luy dit, « j'en suis bien fâché, mais dans ce pays-cy cela est nécessaire ». D'ailleurs, il ne vit avec qui que<sup>a</sup> ce soit à Schwein, ny avec les plus gros qui le haïssent intérieurement et qu'ils n'aiment pas. Mieux, ny avec le peuple qui sont des gens brutes et sans éducation. Cependant, il y reste. Il a peut-être des motifs secrets. Tous<sup>b</sup> les Lucernois et des gens qui l'avoient vu à Paris luy ont représenté que n'ayant point<sup>c</sup> d'enfans et étant riche, il devroit vendre son bien à Schwein, dont on assure qu'il se déferoit très bien et sans perte et vivre ou à Paris où il est estimé, ou en Suisse où son nom est respecté et sa personne aimée. Á Lucerne, par exemple où sa famille quoyque de Schwein a droit de bourgeoisie. Il répond qu'il ne peut pas renoncer à voir le bel aspect de son jardin par le [dessin ?] d'un beau jour<sup>d</sup> et tout le monde dit que<sup>e</sup> ce jardin n'est qu'un trou.

Nota qu'il est dans sa politique nécessaire de ne pas [?] faire à Schwein entre luy et sa femme pour plus de 3000 livres par an de dépence ostensible. Il a une bonne [retraite ?] de France, il a de l'argent placé. Je le sçais, mais il en garde le secret. Cette gesne insupportable pour presque tout le monde peut ne<sup>f</sup> l'être pas à quelques uns. Il est certain que cet attachement à la glèbe est bien singulier de la part d'un capitaine suisse qui toute sa vie a passé de deux années l'une à Paris, et dont l'ambition étoit de devenir lieutenant colonel, ce qui l'y auroit fixé.

Monsieur<sup>g</sup> de P. m'a dit depuis et sûrement d'après Monsieur Pfiffer deux circonstances, l'une que la délibération estoit de le pendre à l'arbre que lequel il estoit appuyé, l'autre qu'on luy donnoit l'alternative ou d'être pendu ou de savant coupable auquel [??] malgré les menaces de luy [??].

[page 30] Pour finir sur les petits cantons, il faut rapporter que dans le canton de Zug, lors<sup>h</sup> de la bagarre du règlement, il fut agité sérieusement si le canton ne déclareroit pas la guerre à la France.

J'ay demandé à Monsieur Pf[iffer] si dans<sup>i</sup> les cantons démocratiques la population augmente ou diminue, il croit qu'elle diminue un peu, mais à Underwald on m'a dit que non. Il me paroît certain qu'elle ne peut pas augmenter, parce qu'un pays de pâturage sans nulle culture et nul commerce ne peut suffire qu'à un

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « on luy ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « ny femme ».

<sup>d</sup>L'expression « son jardin par le [?] d'un beau jour » est soulignée.

<sup>e</sup>Corrigé sur « ce ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « être ».

<sup>g</sup>Á partir de ce mot, l'écriture se fait plus petite.

<sup>h</sup>Corrigé sur « on pr ».

<sup>i</sup>Rajouté en interligne.

nombre donné d'habitans.

On dit qu'il y a des différences à Zug parce que Zug est une ville, qu'elle est sur un<sup>a</sup> lac dont elle a la navigation. Les trois Waldest<sup>3113</sup> ont<sup>b</sup> bien aussi un pont sur leur lac, mais c'est Lucerne qui en fait tout le commerce. Mais à Appenzel, vallée étroite entre de très hautes montagnes et des glaciers, où le peuple est plus hautain et aussi ignorant<sup>c</sup> que dans aucun autre, toutes les femmes filent, tous les hommes fabriquent des toiles, même de coton et chacun gagne sa vie. Au reste, je n'ay pas été à Appenzel, mais j'en parle d'après ce que m'en ont dit à Lucerne ceux qui en revenoient et ce que les ennemis de la démocratie présens à ces récits n'ont pas contredit.

Le canton d'Ury dans la route de Saint-Gothard qui en fait la plus grande partie a le petit commerce d'auberge et on dit que les habitans y sont plus sociables. Quelqu'un qui a remonté au haut Valais et passé la Fourque pour descendre le Saint-Gothard m'a dit qu'il y a une différence immense<sup>d</sup> de la politesse des gens d'Ury à la rusticité des hauts Valaisans.

On m'a dit depuis<sup>e</sup>.

---

<sup>3113</sup>Malesherbes fait-il ici allusion aux Waldsätten, les trois cantons fondateurs : Uri, Schwyz et Unterwalden ? Notons que Zoug y est parfois associé.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « le ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « tout ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « de b ».

<sup>e</sup>Cette ligne est rajoutée en bas de page d'une encre plus pâle et d'une écriture plus petite.

[page 31]

À Lucerne, f[euille] 6

Anecdotes de Monsieur Pfiffer sur l'h[istoire] naturelle et la physique

Le lac est très dangereux par les vents du sud<sup>a</sup>.

Il soutient que la glace bleue est une glace constamment bleue et plus dure, qu'il en a apporté un morceau à Lucerne qui a toujours été bleue et mise à l'ombre a été plusieurs jours sans se fondre. Je me permet d'en douter. Je crois seulement qu'il a apporté à Lucerne une masse assez grosse pour conserver sa couleur et estre longtems sans se fondre. Á Chamouny, nous en avons cassé des morceaux en fragmens minces et ils se sont trouvés blancs.

Le lac de Pilate<sup>3114</sup> n'existe plus. Monsieur Pfiffer l'a détruit en une journée de travail luy et un [ouvrier ?]. Le prétendu lac sans fond estoit une grenouillère qui n'estoit pas profonde de quatre pieds<sup>3115</sup>. Il luy a donné l'écoulement et il n'en est plus question. Il atteste cependant le fruit des brouillards qui [produisent ?] des orages quand ils ne pouvoient pas s'élever au-dessus de la roche voisine, qui est située au Midy de ce trou. Je crois que quand cela arrivoit au lac de Pilat, il en arrivoit autant à bien d'autres. Je luy ay demandé s'il y en a à présent d'autres<sup>b</sup> où il s'élève des<sup>c</sup> brouillards fulguinifères<sup>d3116</sup>. Il m'a avoué qu'il n'en sçait rien.

Il a vérifié le<sup>e</sup> trou de la grotte où la montagne est percée d'oultre en oultre. La lumière n'y paroît jamais comme<sup>f</sup> à la Roche Percée de Chamouny ny à celle de Grindelwald parce que le trou n'est pas droit. Mais il y a été en gravissant une partie du chemin. Il n'a pas pu aller jusqu'au bout parce qu'il y a un torrent, mais il a été jusqu'à voir le jour de l'autre côté. De cet autre côté, où passe le torrent, est véritablement la statue travaillée dans le roc de main d'homme. On la voit sensiblement, mais on ne l'aborde pas. Un homme s'y est fait descendre par des cordes pour la voir et la toucher. Il y a passé à partir de là à ceux qui le tenoient, mais la corde a cédé à la seconde fois et il a péri. C'est ce qu'on appelle le trou de

<sup>3114</sup>Il devait se trouver près du Mont Pilate, 2132 mètres d'altitude, qui est au bord du lac des Quatre-cantons.

<sup>3115</sup>À peine plus d'un mètre.

<sup>3116</sup>Cet adjectif ne semble pas attesté, bien que le sens en soit clair.

<sup>a</sup>L'expression depuis « le lac est très dangereux » est rajoutée dans la marge supérieure droite d'une encre plus pâle, isolée par un trait vertical.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « en et aussi ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>e</sup>Corrigé sur « la gr ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « peut ».

la lune<sup>a</sup>, v[oir] les *Délices*<sup>b</sup>.

Il y avoit dans les montagnes voisines de Lucerne un torrent qui au milieu de son cours estoit arrêté par un rocher énorme qui ne laissoit que peu d'écoulement et dans les grandes fentes refluoit et causoit de grands ravages. Monsieur Pfiffer a été chargé par le gouvernement de percer le rocher avec de la poudre, ce qui a été exécuté. On y a employé des ouvriers étrangers. Je crois que c'est ce travail fait à Underwald par des Grisons dont on m'avoit parlé dans la vallée de Leurck de Neuchâtel et qu'on dit avoir été fait à bon marché. J'ay oublié ce qu'il m'a dit des [?] de cet [page 32] ouvrage mais il sera gravé dans le recueil de Monsieur de la Borde. Le torrent se nommé Renclorth.

Nota qu'il n'estoit pas embarrassé des déblets. La première fonte de neige les emporta<sup>c</sup>.

Le passage de 80 pas à cheval creusé de main d'homme dans la route [??] vallée d'[?] est vrai.

Monsieur Pfiffer m'a beaucoup parlé des biens de [Pfiffer?], peu des Grisons et du côté de [Sargens?]<sup>3117</sup>. Il y a été avec son frère [?] les bois sont au moins aussi énorme que ceux de Valais, les chemins ne valent guères mieux. Le pays est encore plus isolé. Cependant, on y est mieux logé et mieux nourri qu'en Valais. Le lieu est dans un trou où il n'y a qu'un seul bâtiment qui est très vaste. Ce bâtiment appartient à des Bénédictins<sup>3118</sup>, seigneurs du lieu qui y ont établi l'aubergiste. Le bâtiment est plus commode qu'aucune maison de Valais, mais [soli?] comme la Grande Chartreuse. L'eau chaude y vient d'une montagne voisine conduite par un tuyau d'une [?] de lieue sur l'escarpé de la côte et près de ce tuyau aux planches effrayantes où l'ouvrier qui répare le tuyau marche seul en péril de sa vie et souvent il<sup>d</sup> en a péri. Quand il faut travailler, ils [?ent] dans l'escarpement un autre bout de planches qu'ils<sup>e</sup> clouent [?] du chemin. C'est là leur échafaud. Messieurs Pfiffer ont voulu y aller sans autre but de curiosité que de mettre la main dans de l'eau très chaude à sa sortie de terre. Monsieur Pfiffer m'a conté l'étourdissement qui [vint?] à son frère, la fuite du guide qui luy dit Tombez tout seul si vous voulez<sup>f</sup> et comment il le sentoit se mouvant derrière luy et luy donnant le tems de se remettre. Ce récit fait horreur.

---

<sup>3117</sup>Est-ce Sarnen, Suisse, capitale du canton d'Obwald.

<sup>3118</sup>Le monastère date de 1615, par transfert de la communauté d'Engelberg.

<sup>a</sup>L'expression « le trou de la lune » est répétée deux fois.

<sup>b</sup>L'expression depuis « C'est ce qu'on appelle » est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus pâle.

<sup>c</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée en marge supérieure, isolée par un trait vertical.

<sup>d</sup>Corrigé sur « plus ».

<sup>e</sup>Corrigé sur un mot illisible.

<sup>f</sup>L'expression « Tombez tout seul si vous voulez » est soulignée.

On pourroit sans ce travail laisser tomber l'eau à un autre endroit, mais cet endroit n'est pas dans la seigneurie des Bénédictins. Voilà pourquoy ils ne l'ont pas fait et ne le feront pas.

Il s'élève souvent des trombes au fond du lac du côté d'Ury. Les côtes y sont si escarpées que presque nulle part un chamois même ne s'y sauverait. Il y a<sup>a</sup> un endroit qu'on [?] et où la tradition est que se sauva Guillaume Tell. Il est vrai dit Monsieur Pfiffer que c'est un endroit où un bon montagnard peut grimper et où il a dû diriger son bateau parce qu'il y a une pointe qui met à l'abri du vent du sud<sup>3119</sup>.

Il m'a beaucoup parlé d'une montagne qu'il appelle la montagne apportée<sup>b</sup> parce qu'elle est toute de couches horizontales de puddings.

La beauté de la vue du Mont Pilat vient de ce que c'est le dernier étage. Il a dessiné de ce belvédère la citadelle de Befort. On en voit toute l'Alsace.

On mange à Ury des marmottes. Elles sont très grosses, on les pend au [plancher?] pour les conserver l'hiver comme du salé. Monsieur Pfiffer dit que c'est [détestable?]. On le dit aussi à Underwald même, où on est plus délicat qu'à Ury. Mais à Clauts on mange des écureuils. Mes gens en ont mangé à l'auberge et les ont trouvé très bons. On leur a dit à l'auberge de Lucerne que le peuple seul s'en nourrit et qu'ils [?] pas [?].

---

<sup>3119</sup>Selon la légende, après avoir percé de sa flèche la pomme, le bailli Gessler lui demande à qui était destinée la seconde flèche. Tell lui répond que s'il avait échoué, elle aurait fini dans son cœur. Tell est alors enchaîné et emmené à la forteresse de Küssnacht, par bateau, sur ce lac qu'il connaît si bien. La tempête se lève et le bailli Gessler ordonne à Tell de prendre le gouvernail. Tell guide habilement le bateau, jusqu'à une dalle de pierre, qui avance dans le lac et il prend la fuite, repoussant du pied l'embarcation. Mais l'aventure ne se termine pas là. Tell piste le bailli et tire cette fois la flèche en plein cœur, le bailli est mort. C'est le signal de la rébellion suisse, le point de départ de son indépendance. L'endroit a été baptisé « Tell Platte », le plateau de Tell. Une chapelle y est érigée.

<sup>a</sup>Corrigé sur « en ».

<sup>b</sup>Corrigée en interligne d'une encre plus pâle sur le même mot.

[page 33]

### Autres anecdotes

1° Le pays [monte ?] du Kiemen<sup>a3120</sup>, 2° le petit canton de Gersau<sup>3121</sup>, 3° la souveraineté despotique d'Englibourg<sup>3122</sup>, 4° la cloche<sup>b</sup>, 5° le distillateur qui change de femme, 6° la chasse dans ce pays, 7° les femmes à Haller, 8° changement dans le jugement d'un procès criminel<sup>c</sup>.

#### 1<sup>er</sup> article

Près du lac de Zug est un pays nommé le Kiemen où la terre appartient au canton de Lucerne, les arbres à celui de Zug, les feuilles à celui de Schwein, c'est-à-dire que celui de Zug seul a celui de pâturages, celui de Zug, celui d'abattre le bois, celui de Schwein de couper des branches de sapins pour en avoir le feuillage, qu'on employe à différens usages dans tout le pays de montagne. En conséquence, le canton de Lucerne a la justice criminelle parce que c'est ordinairement sur le sol que se commettent les crimes. Mais un homme ayant été pendu à un arbre, il fut décidé que c'estoit à celui de Zug à en connoître.

Un jour, Monsieur Pfiffer errant dans les montagnes, un paysan qui le guidoit porta, sans luy dire son intention, un escabeau à trois pieds et vint dans un endroit où il posa son escabeau par terre, posant les trois pieds avec soin et pria Monsieur Pfiffer de s'y asseoir, et luy dit ensuite « devinés sur lequel canton vous êtes assis », parce que les trois pieds étoient sur trois cantons différens. Ce qui, au fond, n'est pas fort singulier. Je ne le rapporte que comme un trait de la plaisanterie montagnarde.

#### 2<sup>nd</sup> article

Il y a un petit territoire vers Schwein ou Ury sur le bord du lac qui a été oublié dans la division des treize cantons et en est réellement un quatorzième. Ils se régissent avec justice criminelle et démocratiquement se donnent les airs d'avoir un landermann, un conseil, une diette nationale dans les distributions d'argent que fait le Roy aux cantons dont la somme totale est, je crois, de 300 000 livres. Il y a 33 livres pour le petit canton qu'on nomme Gersau<sup>d</sup>. Ils ont une potence sur le bord du lac pour marque de leur justice criminelle, où cependant personne n'a jamais été pendu. Un batteau de Lucerne qui va toutes les semaines à Ury trouva plaisant,

<sup>3120</sup>Le lac de Zoug s'allonge du Nord au Sud sur environ 14 km, et se divise en deux bassins par la presqu'île du Kiemen.

<sup>3121</sup>Suisse, canton de Schwytz.

<sup>3122</sup>Est-ce la seigneurie d'Englisberg, canton de Berne, district de Seftigen.

<sup>a</sup>Ce nom est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>L'expression depuis « 8° » est rajoutée entre deux paragraphes d'une écriture plus petite.

<sup>d</sup>Souligné.

un jour qu'ils passaient de nuit, d'y descendre et d'attacher à la potence un pendu de paille. Les gens de Gersau l'ayant vu prirent très bien la plaisanterie, et comme le bateau de Lucerne devoit le lendemain repasser de jour, ils laissèrent le pendu en place, mais luy mirent sur le corps les armes de Lucerne. Cela s'est passé ainsi sans querelle et gayement. Ils en badinent réciproquement.

### 3<sup>ème</sup> article

Celuy-cy est très remarquable. La montagne d'Engelberg dont j'ay déjà parlé est au milieu des cantons populaires et la [?] la monarchie la plus despotique de l'univers. Elle appartient à un abbé de Bénédictins. Il a justice absolue et sans appel d'aucune puissance. Elle s'exerce en matière criminelle par un juge qu'il nomme et dépose à volonté parce qu'il est prêtre. En matière civile, il ordonne luy-même. Il est de plus propriétaire unique de toutes les terres de la vallée. On dit à<sup>a</sup> Lucerne que ses [?] sont [?]. Je me suis fait expliquer cette servitude. Elle consiste dans ce que je [?] dont il n'a pas comme [?] droit sur leurs corps et leurs biens quand ils sont sortis de son territoire.

[page 34] Nota : on m'a dit à Berne que l'abbaye de Saint-Urbain près de Langenthal<sup>3123</sup> canton de Berne est à peu de lieues de cette capitale est aussi despotique. C'est assez près de Zollingen, par pays de montagne<sup>b</sup>.

Mais un souverain absolu sur un très petit peuple où chaque sujet n'a pas même de propriété et n'est que son domestique ou journalier employé par luy peut bien estre regardé comme ayant les droits d'un maître sur ses esclaves. Cependant, beaucoup de montagnards se sont retirés dans cette vallée où ils trouvent du travail, des alimens et où l'abbé est obligé par la loy naturelle de les nourrir quand ils deviennent vieux ou infirmes. L'abbé actuel qui est ami de Monsieur Pfiffer a pris le parti de leur donner ses terres à fumer et de se décharger du soin de les nourrir. L'abbé est toujours pris (je crois élu) parmi les moines de l'abbaye même et Monsieur Pfiffer pense que malgré l'attrait de la souveraineté, tout religieux qui n'y seroit pas élevé ne pourroit pas y vivre par l'ennuy. Il a vu un abbé bénédictin qui, estant venu pour y passer quelque tems, n'y pourroient pas tenir plus de deux ou trois jours. Les articles qui suivent concerneront cette abbaye. Monsieur Pfiffer] pense que sans le respect pour les prêtres, jamais les petits cantons voisins n'auroient laissé exister cette monarchie.

### 4<sup>ème</sup> article

Monsieur Pfiffer y a vu une cloche d'un poids énorme qu'on dit avoir été

<sup>3123</sup>Suisse, canton de Berne, district d'Aarwangen. Largenthal dépend de l'abbaye de Saint-Urbain de Berne.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur un mot illisible.

<sup>b</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée dans la marge supérieure.

<sup>c</sup>Corrigé sur « 5<sup>ème</sup> article ».



fondue sur le lieu, au haut de la montagne, où il n'y a ny cuivre, ny fer, ny bois. Dans le fait, il croit cette tradition parce qu'il luy paroît impossible d'avoir porté la cloche dans un lieu où un homme à pied a de la peine à se porter luy-même. Il luy semble plus aisé d'y avoir porté en détail la matière à fondre et l'aliment du feu.

5<sup>ème</sup> article

Il a trouvé un distillateur qui pour les apoticaire des villes voisines distilloit les plantes alpestres et étoit avec sa femme qui estoit jolie. Il [sent d ?] que cette femme estoit celle d'un homme de la vallée d'Ury, mais que la propre femme du distillateur ne pouvoit pas supporter le séjour de la montagne. Il s'estoit arrangé avec un de ses amis de la vallée pour se prêter réciproquement leurs femmes pendant l'été. L'abbé dit<sup>a</sup> à Monsieur Pf[iffer] qu'il le savoit, mais que ces bonnes gens ne croyoient pas faire le mal et qu'il les laissoit faire.

6<sup>ème</sup> article

L'abbé est grand chasseur de chamois par luy-même et par les gens qu'il y employe. Les gens se hazardent encore plus. Luy et Monsieur Pf[iffer] m'a dit qu'année commune il luy en périt quatre ou cinq. Il les remplace comme des chiens tués par le sanglier.

7<sup>ème</sup> article

Monsieur Pf[iffer] arrivant à l'abbaye trouva un jour l'abbé et tous ses moines à table avec une femme à côté de chacun. Il sçut que c'estoit l'usage immémorial quand il se faisoit un mariage à Engelberg que l'abbé donnast la noce avec ce cérémonial.

8<sup>ème</sup> article

Dans un des cantons populaires, à ce que je crois (je ne sçais cependant pas si ce n'est pas à Lucerne même), on condamna un jour un homme à une légère amende pour un crime affreux dont je ne me rappelle pas les circonstances, mais il y avoit sûrement un meurtre. Quelqu'un, je ne sçais si ce n'est pas Monsieur Pfiffer luy-même, fit observer au conseil que ce jugement n'avoit pas le sens commun et que tout le monde les vilipenderoit car cette représentation sans plus de formalité sans se tenir lié à la chose jugée. Il se rassemblèrent et le condamnèrent à être écorché vif le même homme leur représenta que c'estoit tomber dans l'excès contraire. Ils se rassemblèrent une troisième fois et enfin le condamnèrent à être pendu. Voilà quelle est la justice dans les pays. Je n'écris cette anecdote que de mémoire plusieurs jours après, c'est pourquoi je ne suis sûr que sur le choix des trois assemblées.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « luy ».

[page 35]<sup>a</sup>

Lucerne, feuille 7

1° Monsieur Pfiffer m'a dit à Lucerne que dans les hautes montagnes de ce canton il croît un sapin dont le bois est beaucoup plus dur que le bois ordinaire et qu'on vend le bois de cet arbre en Allemagne pour en faire des violons. Il n'a pas pu me dire dans quelle ville d'Allemagne se font<sup>b</sup> principalement ces violons.

Il n'a pu rien me dire non plus qui puisse<sup>c</sup> servir à déterminer précisément l'espèce de ce sapin, parce qu'il n'est pas botaniste. Il connoît cependant le sapin blanc *abies tani folis*, et le sapin rouge qui est notre *épicéa*, et je crois qu'il m'a dit que ces sapins très durs sont des sapins rouges ou *épicéas*, mais il n'imaginoit pas que ce fût une espèce différente. Il avoit seulement pensé que le climat très élevé dans lequel croissent ces arbres leur causoit cette dureté de bois qu'on ne voit point dans ceux qui croissent dans un pays moins hault, et il n'a pas examiné si leurs cônes sont *sursum spectantes*<sup>d</sup> ou *deorsum inflexi*<sup>e</sup>.

f

Quoyqu'il en soit, je luy ay demandé de la graine et il m'en a<sup>g</sup> promis, mais malheureusement il n'ira pas luy-même dans les hautes montagnes dans le tems de la maturité de la graine et il faudra s'en rapporter à des paysans à<sup>h</sup> qui on en donnera la commission le jour qu'ils viendront à Lucerne au marché, et je crains fort qu'ils n'envoyent une graine au lieu d'une autre.

Je luy avois demandé de plus une branche du bois pour en connoître la qualité et une branche avec les cônes pour voir, si cela est possible, quelle est leur position sur l'arbre, et c'est dans le courant de l'été prochain, lorsqu'il fera luy-même ses courses ordinaires dans les montagnes, qu'il m'a promis de faire ces deux envoys.

Enfin, je luy avois demandé un dessein de ces arbres parce qu'il m'a dit aussi qu'ils ont une forme [page 36]<sup>i</sup> singulière et différente des autres sapins. Il dit<sup>j</sup> qu'ils jettent des branches<sup>k</sup> latérales dès le bas de la tige ou plustost qu'ils

<sup>a</sup>Paginée « f[euille] une » en haut à gauche.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « fait ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « put désign ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>e</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>f</sup>Les lettres « quo » sont raturées.

<sup>g</sup>Corrigé sur « env ».

<sup>h</sup>Rajouté en interligne.

<sup>i</sup>Paginé « 2<sup>ème</sup> page ».

<sup>j</sup>Corrigé sur « pa ».

<sup>k</sup>Corrigé sur « rame ».

s'y partagent<sup>a</sup> en plusieurs branches<sup>b</sup> différentes qui s'élèvent en girandole comme font quelquefois les chesnes, surtout ceux qui ont été coupés au pied ou recépés. C'est là ce que j'aurois voulu qu'il me fit connaître par un dessein. Malheureusement, il n'est pas luy-même dessinateur. Ainsi<sup>c</sup>, il ne pourroit me donner qu'une figure faite assez grossièrement comme<sup>d</sup> la peut faire un homme qui ne sçait pas dessiner.

Mais je crois avoir trouvé depuis une meilleure correspondance pour cet objet.

Étant revenu de Lucerne à Berne, j'y ay fait connoissance avec un jeune naturaliste nommé Monsieur Wintelback, très instruit et très zélé. Il n'a pas fait d'aussi fréquens voyages<sup>e</sup> que Monsieur Pfiffer dans les Alpes du canton de Lucerne et des petits cantons. Cependant, il y a été et compte y aller encore l'été prochain. C'est Monsieur Pfiffer qui m'a conseillé de le voir à Berne et ils ont fait quelques courses ensemble.

Or, Monsieur Winterback, qui est botaniste<sup>f</sup> m'a bien assuré que le sapin en question est le sapin rouge ou notre épicéa. Il m'a certifié aussi l'extrême dureté de ce bois, quoy qu'il ne sçait pas l'usage qu'en font les Allemands pour la fabrication des violons, mais il luy est arrivé plus d'une fois dans ses courses d'être obligé d'abattre du bois pour se chauffer et il a bien remarqué que l'épicéa des hautes montagnes est d'une dureté qui résiste presque à la coignée<sup>g</sup>.

Cependant, comme dans ses courses il pensoit plus aux pierres et à la nature<sup>h</sup> des montagnes qu'aux arbres et qu'il n'avoit jamais lu le livre de Monsieur Duhamel<sup>3124</sup> ny entendu parler du *terentro fructu sursum spectante*<sup>i</sup>. Il m'a avoué qu'il n'avoit pas examiné si la position des cônes sur ces épicéas est différente de celle qu'ils ont sur les épicéas des autres pays.

Il n'a pas non plus observé avec beaucoup de soin cette végétation singulière pour un sapin qu'a observé Monsieur Pfiffer, mais si je peux luy envoyer avant l'été prochain une note [page 37]<sup>j</sup> dictée par Monsieur Duhamel des observations qu'il faut faire sur cet arbre, il y sera plus propre que Monsieur Pfiffer par ce qu'il sçait de la botanique.

<sup>3124</sup>Certainement *De l'Exploitation des bois*, paru en 1764.

<sup>a</sup>Corrigé sur « sép ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « troncs différens ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « cependant il ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « par ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « que ».

<sup>f</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>g</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>h</sup>Corrigé sur « conf ».

<sup>i</sup>Ces quatre mots sont soulignés.

<sup>j</sup>Paginée « 3<sup>ème</sup> page ».

L'observation de Monsieur Pfiffer sur la singulière végétation de ce sapin m'a rappelé que quand j'ay été dans les Pyrénées en 1767, Monsieur Le Roy, ingénieur de beaucoup de mérite et employé par la Marine dans les travaux de la forest d'Athas me dit qu'il connoissoit à quelques lieues de là une forest de sapins où tous les arbres sont aussi en girandole, ce qui ne seroit dans aucun des sapins de la forest d'Athas ny des autres forests des Pyrénées<sup>3125</sup>. Comme la botanique n'est pas son métier, il n'avoit pas examiné si ces sapins étoient d'une espèce particulière, et il avoit conjecturé qu'on avoit coupé cette forest à la hauteur d'un homme et que ces sapins avoient repoussé comme des chesnes qu'on couperoit de même. C'est à Monsieur Duhamel à voir si d'après l'observation de Monsieur Pfiffer sur les épicéas de son pays, il croit nécessaire d'écrire à Monsieur Le Roy pour luy demander des éclaircissemens sur cette forest.

Les autres botanistes que j'ay vus en Suisse et qui ont été quelquefois sur les hautes Alpes, Monsieur Gagnebin, Monsieur<sup>a</sup> Gesner le naturaliste que j'ay aussi vu à Zurich ne connoissent que les deux sapins les plus connus et n'ont aucune idée des serento fructu sursum spectante<sup>b</sup>, mais ces botanistes qui ont fait deux ou trois fois des voyages assez courts sur ces hautes montagnes et qui étoient occupés soit du règne minéral, soit de toutes les plantes alpestres nouvelles pour eux et dont ils faisoient la récolte ont pu ne pas faire attention à la position des cônes d'un sapin qui leur paroissoit l'épicéa ordinaire. J'ay dit que Monsieur Wintelback n'en a remarqué la dureté que parce qu'ayant été obligé de coucher dans les cabanes des pâtres, il a coupé luy-même du bois pour se chauffer. C'est aussi ce qui est arrivé souvent à Monsieur Pfiffer qui depuis vingt ans passe les étés presque entiers dans ces montagnes dont il a levé le plan.

[page 38]<sup>c</sup> J'ay encore à ajouter sur le serento qu'un François qui se trouvoit à Lucerne en même tems que moy m'a dit qu'à Mirecourt en Lorraine<sup>3126</sup>, il se fabrique une grande quantité de violons et il croit que ce lieu est au pied des Vosges. Il seroit aisé de sçavoir si on y employe le bois de quelque sapin des Vosges.

Monsieur Wintelback qui ne sçavoit pas qu'on y employast en Allemagne les épicéas des hautes montagnes, sçait que du canton de Glaris on envoie en<sup>d</sup> Allemagne beaucoup de planches de sicomores ou d'érable plane pour cet usage.

2° J'ay vu sur les reliefs de Monsieur Pfiffer des marques qui désignent

---

<sup>3125</sup>Voir le mémoire sur ce sujet dans les fiches techniques.

<sup>3126</sup>Vosges, arrondissement de Neufchâteau, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Corrigé sur « de la p ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Paginée « 4<sup>ème</sup> page ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « en Allemagne beaucoup aux lutiers d'A ».

l'arbre qu'il nomme abri-tempête<sup>a</sup> en allemand schwurch-tannen<sup>b3127</sup>. Ce sont des sapins isolés auxquels les montagnards ont donné ce nom et qui étendent leurs branches latéralement de façon à faire un ombrage immense<sup>c</sup> et très épais sous lequel les hommes et les troupeaux vont<sup>d</sup> se mettre à l'abri dans les tems des orages qui sont très fréquents dans la plupart de ces montagnes. Monsieur Pfiffer ne sait pas si ces arbres ont été plantés exprès pour cet usage. Il sait seulement qu'on les conserve précieusement à cause de l'utilité dont<sup>e</sup> ils sont et qu'il est défendu de les abattre<sup>f</sup>. Il croit que le sapin prend cette forme dans les hautes montagnes toutes les fois qu'il est isolé.

J'en ay parlé à Monsieur Wittenback qui a vu ces arbres et m'a certifié que c'est le sapin ordinaire ou sapin blanc, *abiès taxi folio fructu sursum spectante*<sup>g</sup>.

Quelqu'un qui étoit chez luy pendant que je luy faisais cette question (je crois que c'est Monsieur Haller, le plus jeune fils du grand Haller) nous a dit qu'il a entendu dire que cette forme se donne artificiellement à ces arbres et que les montagnards coupent la teste à un sapin pour le faire étendre latéralement et se procurer des abris contre l'orage.

Monsieur Wittenback n'en sçait rien mais il s'en informera dans le pays l'été prochain si on met cette question dans le mémoire de faits à vérifier que je pourrai luy envoyer.

[page 39]<sup>h</sup> 3° Monsieur Pfiffer, qui comme j'ay déjà dit n'est pas botaniste, ne connoît ny le mélèse, ny l'alviés. Il a pu prendre l'alviés pour un autre pin, mais quant au mélèse, il n'est pas possible qu'il ne le connût pas s'il y en avoit dans ces montagnes où il passe sa vie depuis vingt ans. Sans sortir même de Lucerne, il connoîtroit cet arbre s'il se trouvoit dans son voisinage. Il n'y a pas un paysan qui ne le connoisse parfaitement dans les villes et villages du Valais et du gouvernement d'Aigle<sup>i</sup>, parce que tout le monde y employe ce bois précieux par préférence à tous les autres.

Je n'hésite pas à en conclure qu'il n'y a point de mélèse dans le canton de Lucerne ny dans les petits cantons voisins, quoyque ce soit les plus hautes alpes.

---

<sup>3127</sup>Cela doit être plutôt Schutz-tannen.

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « très large ».

<sup>d</sup>L'expression « les hommes et les troupeaux vont » est corrigée en interligne sur « les on va ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « qu'on en retire ».

<sup>f</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>g</sup>Ces cinq mots sont soulignés.

<sup>h</sup>Paginée « 5<sup>ème</sup> page ».

<sup>i</sup>Corrigé sur les deux mêmes mots.

Et j'en suis d'autant moins surpris que j'avois<sup>a</sup> déjà sçu<sup>b</sup> qu'on ne le connoît pas du<sup>c</sup> côté de Grindelwald ny dans la vallée de Lutterberne ny dans le Hasly, ce qui est précisément le pays situé entre celui dont je parle à présent et le Valais, qui est le pays des mélèses.

4° J'ay dit que Monsieur Pfiffer ne connoît pas l'alviés<sup>d</sup> dans les montagnes dont il a levé le plan. Il pourroit cependant s'en trouver quelques pieds qu'il n'auroit pas remarqués, mais sûrement ils n'y sont pas communs, car s'ils l'estoient, les paysans en mangeroient le fruit et dès lors les connoîtroient très bien.

J'ay déjà dit que les paysans des vallées de Grindelwald, de Lutterborn et de quelques autres en vont vendre les fruits<sup>e</sup> à Berne.

5° Monsieur Pfiffer m'a dit que tous les pins de ces montagnes sont de vilains arbres.

6° Monsieur Pfiffer m'a confirmé un fait que j'avais déjà lu dans les livres, c'est que dans la vallée d'Ury, il y a un bois de sapins qu'on conserve et auquel il est défendu de toucher, pour garantir le pays des avalanches. Cette opinion existe aussi d'ailleurs. J'ay vu à Martigny dans le Valais une femme d'un village situé au pied du Mont Saint-Bernard qui m'a dit qu'on ne craint pas chez elle les avalanches parce qu'on est à l'abri par un bois de sapins.

Cependant, on parle ailleurs des forests détruites par des avalanches.

[page 40]<sup>f</sup>

7° Monsieur Pfiffer m'a dit que dans les petits cantons, on envoie tous les bois en Hollande, surtout les noyers qui y étoient en grand nombre et très beaux. Il n'y a dans ces cantons nulle prohibition à cet égard et les bois y périssent.

Dans le canton de Lucerne, l'exportation des bois est défendue, mais la défense est inutile, aussi le bois y dépérit comme dans les petits cantons.

8° Monsieur Pfiffer m'a parlé d'une montagne du canton de Lucerne peu distante des frontières de celui de Berne où il croît des sapins plus élevés que dans tout le reste de la Suisse.

Le canton de Lucerne est obligé d'en fournir au canton d'Ury pour la construction du grand bateau qui vient toutes les semaines de ce canton à Lucerne parce qu'il n'y a pas d'assez beaux sapins dans toute le canton d'Ury.

Nota qu'on m'a dit la même chose à Berne des sapins d'une<sup>g</sup> montagne peu éloignée de celle-là. On m'a dit même qu'autrefois on a envoyé de ces sapins à

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « j'ay ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « observé ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « dans ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « non plus ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « frais ».

<sup>f</sup>Paginée 6<sup>ème</sup> page, mot corrigé sur « planche ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « qu ».

venir pour en faire des mâts. Si on leur a fait traverser le Saint-Gothard, ce fut un terrible voyage et je crains que ces<sup>a</sup> sapins ont coûté bien cher. V[oir] Lucerne<sup>b</sup>, f[euille] 3, p[age] 2.

9° J'ay parlé à Monsieur Pfiffer de cette bruyère qui<sup>c</sup>, suivant le livre, est<sup>d</sup> le seul bois dont on se chauffe dans la vallée d'Urseren<sup>3128</sup> au pied du Saint-Gothard, et il n'est pas douteux d'après la description qu'il m'en a fait que ce ne soit un chamæ rhododendron<sup>e</sup>.

Nota que les montagnards de Chamouny en Savoye appellent les deux espèces de chamæ rhododendron<sup>f</sup> qu'ils connoissent breviere<sup>g</sup> ou bruyère<sup>h</sup>.

10° Monsieur Howard le père<sup>i</sup>, Anglois qui m'a paru instruit et raisonnable et qui étoit à Lucerne en même tems que moy, m'a soutenu que les forests de<sup>j</sup> pins et sapins coupés à blanc recroissent à merveille<sup>k</sup>, ce qui est bien contraire à mes anciennes notices. Je luy en ay encore reparlé à Berne où je l'ay retrouvé depuis. Il m'a cité une forest qu'il venoit de trouver en revenant de Zurick à Schwein par Einsielden<sup>3129</sup> et il m'a ajouté que dans le Nord de l'Angleterre près de l'Écosse, luy et son père ont planté de [page 41]<sup>m</sup> grand bois de sapins, qu'ils en ont été les premiers cultivateurs dans leur pays, que<sup>n</sup> ces semis ont parfaitement réussi et que les bois sont aujourd'huy très beaux sans avoir donné au jeune plan aucun abri.

11° Les ardoises de Glaris, dont on fait usage à Lucerne et dans beaucoup d'autres endroits de Suisse où j'en ay vu, sont des ardoises épaisses qu'on encadre<sup>o</sup> dans du bois et sur lesquels (sic) on écrit avec de la craye blanche<sup>p</sup> pour effacer tout de suite.

J'en ay vu dans des cabarets et d'autres maisons. Dans les cabarets on s'en sert pour compter.

<sup>3128</sup>La vallée d'Urseren constitue un des deux districts du canton d'Uri.

<sup>3129</sup>Einsiedeln, Suisse, canton de Schwytz.

<sup>a</sup>Corrigé sur « s'y ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même nom.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « dont ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « on se chauffe unique ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>f</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>g</sup>Souligné et corrigé sur le même mot.

<sup>h</sup>Souligné.

<sup>i</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>j</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>k</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>l</sup>Souligné.

<sup>m</sup>Paginée « 7<sup>ème</sup> page ».

<sup>n</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>o</sup>Corrigé sur « enca ».

<sup>p</sup>Rajouté en interligne.

Il y à Paris un Glarinnois dont on ne m'a pas dit le nom mais qui demeure rue et Fauxbourg Saint-Antoine qui vend de ces ardoises.

Il vend aussi des fromages de Glaris et tout ce qui vient de ce canton.

Cette adresse seroit très bonne à avoir pour ceux qui voudroient faire des étuves à sécher le grain comme à Zurick où cette ardoise<sup>a</sup> est utilement employée.

Monsieur Pfiffer n'a pas vu une seule maison couverte d'ardoise dans le canton de Glaris.

Il n'y en a point non plus dans toutes ces montagnes excepté à Engelberg où le canton est couvert d'ardoises et c'est le seul du pays.

Monsieur Pfiffer m'a certifié que tant à Glaris qu'à Engelberg, les ardoises n'ont dans leurs terres qu'un vrai marbre.

Il prétend que l'ardoise devient marbre en se durcissant et dit qu'il a vu des morceaux moitié marbre et moitié ardoise. Le marbrier de Vevai m'a bien dit le contraire.

[page 42] Sur ces ardoises de Glaris, v[oir] encore dans mes journaux de Zurick ma conversation avec Monsieur le chanoine Gesner, etc., etc., etc.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « ardo ».



[page 43]

Lucerne, f[euille] 8

1° Monsieur Pfiffer que j'ay interrogé le premier sur le sel de lait m'a dit qu'on le nomme sucre de lait qui se fait dans les fruitières même de l'Entlibouch en faisant cristalliser ce qui reste après avoir fait les fromages. Il ne croyoit pas qu'on y mît aucune addition, mais après cette première réponse, il m'a mené chez l'apoticaire qui en fait commerce et qui m'en a dit davantage, v[oir] feuille 2 de Lucerne.

2° Monsieur Pfiffer prétend que dans les plus hauts sommets des montagnes, nommément à Engelberg, le lait de vache a un parfum si fort que les gens qui trayent les vaches sont quelquefois obligés de retourner la teste. Il dit qu'il l'a vu.

3° Le lac lunæ est appelé à Lucerne vulgairement<sup>a</sup> crème de lune.

Il est souvent en eau laiteuse dans la caverne et l'eau s'évaporant, cette substance reste en forme concreate, mais il n'est jamais tout à fait sec dans la caverne. Ce n'est qu'à l'air extérieur qu'il se dessèche entièrement.

Monsieur Pfiffer regarde ce remède comme un topique<sup>3130</sup> utile non seulement pour<sup>b</sup> les<sup>c</sup> vaches, mais pour les hommes dans plusieurs maladies.

Nota qu'à Zurick Monsieur le chanoine Gesner le naturaliste m'a dit qu'il y a aussi de la corne de lune<sup>d</sup> très fréquemment dans les cavernes dans le canton d'Appenzel et dans le pays des Grisons.

4° Monsieur Pfiffer fait le plus grand [cas] du crotin de chamois<sup>3131</sup> pour guérir, employé en<sup>e</sup> topique, les ulcères et les [?] invétéré. Il me l'a dit à l'occasion de Madame de ... qui estoit son amie et la mienne et quoyque sa maladie fût terrible, il ne doute pas qu'il ne l'eût guérie s'il eût été en France. Il cite la cure de sa femme Madame la générale Pfiffer. Elle aussi m'a raconté<sup>f</sup> cette guérison et toute la ville de Lucerne la certifie. Après une suite de couche et une très longue maladie, elle avait l'os de la jambe carié avec un trou à y fourrer le pouce. Il estoit décidé par toute la faculté de Lucerne qu'il falloit luy couper la jambe quand son mari [page 44] a entrepris de la guérir avec le crotin de chamois et y a réussi<sup>g</sup>.

Mais il est malheureusement très difficile d'en avoir.

<sup>3130</sup>Topique : médicament qui s'emploie à l'extérieur, Littré.

<sup>3131</sup>Voir la fiche technique sur ce sujet.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « dans les ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « malad ».

<sup>d</sup>Corrigé sur le même mot, souligné.

<sup>e</sup>Corrigé sur « ce ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « cont ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « rassi ».

Si on trouve quelques crottes éparses, elles ont perdu toute leur vertu à l'air. Pour en avoir de bon, il faut qu'un hasard heureux fasse trouver le matin le lieu où les chamois qui se tiennent toujours en troupe ont passé la nuit. Monsieur Pfiffer a eu quelquefois ce bonheur parce qu'il a fait des courses continuelles dans les montagnes et y a séjourné, et alors il a fait sa récolte et l'a gardée avec grand soin. Il prétend que ce crotin a une odeur aromatique<sup>a</sup> à laquelle on ne peut pas se tromper quand une fois on l'a senti. Il n'en avoit pas dans le moment que je l'ay vu. Ainsi, je ne peux pas être témoin de odoratu<sup>b3132</sup>, mais seulement de audite<sup>c3133</sup>.

Il semble qu'on pourroit en avoir en chargeant des montagnards d'en chercher. Mais toutes les fois que Monsieur Pfiffer leur a donné cette commission, au lieu de crotin de chamois, ils luy en ont apporté de chèvre, qui<sup>d</sup> est bien plus aisé à trouver mais qui n'a pas la même vertu. Il dit que le frère Cosme<sup>3134</sup> connoît son remède et en a vu<sup>e</sup> les effets, mais qu'il n'a pas de crotin.

5° Monsieur Pfiffer, dans ses courses, rencontre très souvent des cadavres<sup>f</sup> de chamois qui se sont cassé le col et il en a vu de ses yeux s'élaner sur leurs cornes comme le rapportent les auteurs. Les montagnards prétendent que quand le chamois<sup>g</sup> a fait un sault et manqué son coup, il en fait un second et ensuite un troisième, mais qu'après trois saults, il est épuisé et qu'il faut qu'il périsse.

6° Il n'y a dans les montagnes de Monsieur Pfiffer point ou presque point de bouck-estains.

V[oir] dans mes autres<sup>h</sup> journaux, notamment à ce que je crois dans celui de mes conversations avec Monsieur Witenback.

7° La chasse du chamois est très dangereuse. L'abbé actuel d'Engelberg est grand chasseur et il n'y a point d'année qu'il ne luy périsse plusieurs chasseurs.

V[oir] d'autres journaux.

[page 45] Les accidens arrivent principalement, premièrement<sup>i</sup> quand on apperçoit<sup>j</sup> l'animal<sup>k</sup> dans le moment où on n'a pas le pied bien assuré et qu'on

<sup>3132</sup>Témoin par l'odorat.

<sup>3133</sup>Témoin par l'ouïe.

<sup>3134</sup>Jean Baseilhac dit le Frère Cosme (1703-1781), célèbre chirurgien, il a soigné Jean-Jacques Rousseau, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>d</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « vu l ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « chamois ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « chemin ».

<sup>h</sup>Rajouté en interligne.

<sup>i</sup>Rajouté en interligne.

<sup>j</sup>Corrigé sur « voit passer le chamois ».

<sup>k</sup>Corrigé sur « la ».

tire d'ardeur. Cela a pensé arriver quelquefois à Monsieur Pfiffer et, de peur de récidiver, il ne porte plus de fusil dans ses courses. Secondement, quand après avoir tué l'animal qui est tombé dans des précipices, on veut aller le chercher.

8° J'avois lu dans tous les auteurs que souvent le chamois jette un homme dans le précipice par la rapidité de son élan, quand il le rencontre sur une corniche étroite où il n'a pas de moyen<sup>a</sup> de se retourner pour s'enfuir.

Monsieur Pfiffer me l'a encore dit et m'a ajouté que les troupeaux de chèvres errantes sur les montagnes attaquent aussi souvent par malice un homme qui leur est étranger pour<sup>b</sup> le renverser de même et qu'à moins d'être très adroit et très vigoureux, il est fort difficile de leur échapper.

9° Les taureaux de montagnes sont aussi très dangereux.

Mais les montagnards ont la hardiesse de les attendre et l'adresse de les prendre par leurs deux cornes avec leurs deux mains croisées et de les renverser, et quand l'animal a été ainsi culebuté et s'est relevé, il ne revient plus à la charge comme s'il avoit reconnu la supériorité de l'homme.

Monsieur Howart le père qui estoit présent à cette conversation a été en Camargue comme moy, mais il a vu la ferrade<sup>3135</sup> que je n'ay pas vue et il m'a dit que c'est absolument le même procédé.

Ainsi, je me trompois quand je croyois que c'estoit l'homme à cheval qui renversoit le taureau sauvage avec sa lance. L'homme à cheval et armé de cette lance que j'ay vue ne s'en sert que pour amener le taureau [irrité?] au torreador à pied qui le renverse avec ses mains croisées. Monsieur Howard en vit renverser un grand nombre et il en vit un qui manqua son coup, c'est-à-dire ne saisit qu'une corne et manqua l'autre. Il se tint fortement attaché à celle qu'il tenoit et d'autres vinrent à son secours avec leurs cordes et, avec bien de la peine, vinrent à bout d'enlacer l'animal et de s'en rendre maître.

[page 46] Monsieur Pfiffer a demandé à un montagnard à qui il venoit de voir faire ce tour, comment il avoit fait la première fois où il n'avoit pas encore l'habitude, le paysan luy répondit<sup>c</sup> qu'il avoit eu un peu peur<sup>d</sup>.

10° Monsieur Pfiffer a eu pendant assez longtems une aigle privée qui alloit souvent se promener et revenir chez luy tous les soirs. Elle connoissoit parfaitement tous les gens de la maison, mais quand un inconnu arrivoit pendant que l'aigle y estoit, elle faisoit du bruit comme un chien de garde pour avertir.

Un jour, cette aigle volant dans la ville s'amusa à arracher le bonnet d'une

---

<sup>3135</sup>Voir le voyage de 1767, partie intermédiaire, pages 17 et suivantes.

<sup>a</sup>Corrigé sur « refuite ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « et qu ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « rep ».

<sup>d</sup>Ces trois mots sont soulignés.

femme. Les gens du pays trouvèrent la plaisanterie mauvaise et je trouve qu'ils eurent raison.

Quelques jours après, on ne revit plus l'aigle et Monsieur Pfiffer croit qu'on la tua, ou qu'on la fit périr autrement.

11° Monsieur Pfiffer m'a beaucoup surpris en me disant que le fameux naturaliste de glacières<sup>a</sup>, Monsieur Grouner estoit un homme presque impotent et qui ne sortoit presque jamais de chez luy. Il estoit en relation avec luy, Monsieur Pfiffer et plusieurs autres et n'a fait tout son ouvrage que d'après<sup>b</sup> leurs récits.

Ce fait m'a encore été confirmé par Monsieur [?Wittenback], v[oir] dans le journal de mon séjour à Berne.

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigé sen interligne sur « sur ».

[page 47]

À Lucerne, f[euille] 9  
Supplément  
Souvenir sur Lucerne

Un capitaine suisse a engagé un homme avec l'[attache ?] de son canton. L'engagement est porté dans un registre et l'État forceroit le capitaine à tenir ce qu'il a promis.

Si le soldat engagé avant de partir se repend, il peut en<sup>a</sup> rapportant l'argent résilier son traité.

Le capitaine qui engageroit dans son canton sans permission du canton seroit puni.

Le déserteur qui revient au pays et qui doit de l'argent au capitaine est tenu de le payer, mais quant à l'engagement militaire, on ne peut plus le [resaisir ?] dès qu'il est sorti de terre de France si c'est en France qu'il est engagé. Nota : ce dernier article demande plus d'explications.

C'est à Engelberg<sup>b</sup> que le lait a un si fort aromate qu'on se détourne le visage en le tirant.

Dans le tems de la grande querelle du règlement, le canton de Zug voulut déclarer la guerre à la France.

Si j'avois été à [ultrer ?] on m'auroit conseillé de m'adresser à Monsieur Muller à présent landemann, homme avec qui un François peut converser.

À Lucerne, j'ay logé à l'aigle d'or.

J'ay séjourné à Lucerne, le 8, le 9 et le 10 et c'est le 10 que j'ay dîné à Stands, canton d'Underwald<sup>3136</sup>.

J'ay vu à Lucerne sur le bord du lac des maisons à arcades comme à Berne et le dessous de ces arcades m'a paru employé en partie<sup>c</sup> pour des magasins, ce qui doit être très commode pour le commerce, pour le chargement et déchargement de marchandises.

Note sur Monsieur de Besenwald, apprise à Lucerne

Il avoit été chassé du conseil des Deux Cens de Soleure pour une lettre interceptée par hasard, dit-on, mais dans le fait par infidélité d'un commis de la poste. Je ne sçais s'il n'a pas esté condamné aussi à une amende qu'il a payée.

[page 48] Et on frappa une médaille en l'honneur de l'avoyer, son ennemi patria [ ?]<sup>d</sup>.

<sup>3136</sup>Stans est dans le canton de Nidwald, voir ci-dessus.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « Eggenberg ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont soulignés.

Il se sent cependant obligé d'aller dans ce tems-là à Soleure. Monsieur le M[aréchal] de [Concludes ?] y estoit dans le même tems, mais on luy [a] conseillé de ne pas arriver en même tems pour qu'on ne dît pas qu'il avoit besoin de cet appuy, ce qui produisit un incident assez singulier. La ville envoya des députés au devant du maréchal pour le complimenter. Ces députés estoient les plus acharnés du parti opposé à Monsieur de Besenwald. Voyant arriver une voiture avec un assez grand train de chevaux et de domestiques, ils crurent que c'estoit le maréchal et firent arrester pour faire leur harangue. Ils furent très surpris d'y trouver leur ennemi. Monsieur de Besenwald pendant son séjour rendit la visite de devoir à l'avoyer son persécuteur, s'[?] avec ses ennemis, mangea plusieurs fois avec eux avec de grandes politesses de leur part, même l'air d'[?] à ce que m'a dit Monsieur Pfiffer qui à ce que je crois se trouvois alors à Soleure.

Aujourd'huy, cet avoyer est mort et le crédit de Monsieur de Besenwald augmenté à la Cour de France a beaucoup influé sur Lucerne. Monsieur de Polignac a aussi voulu le servir. Non seulement il a été rétabli dans le conseil, mais on a frappé aussi une médaille en son honneur de patria bene merita<sup>a</sup>. J'ay demandé<sup>b</sup> à Soleure de quelle abbaye il est. C'est de celle des Fannare ou Tanneurs<sup>3137</sup>.

Je crois qu'il doit y aller cette année-cy pour y faire son remerciement.

Sur les [?maison ?] isolées et objet [considéré ?] politiquement

Monsieur Pfiffer attribue la sûreté du peuple en Suisse et le petit nombre de vagabonds à ce qu'il n'y a pas de village et que chacun vit sur son bien dans une maison. Si j'en crois suivant luy qu'un vagabond ou un malfaiteur ne peut pas échapper parce qu'il est partant<sup>c</sup> près d'une habitation d'où on ne peut l'observer.

J'observe qu'en France nous pensons au contraire que les maisons isolées sont l'asile des scélérats et le théâtre de leurs crimes, et cela est évident lorsque les vagabonds sont déjà en troupes et les [?] pour le faire craindre et dans un pays où le peuple n'est ny armé pour se défendre, ny accoustumé à se regarder comme chargé de la défense de leur pays.

J'attribue plustost la sûreté de la Suisse et le petit nombre de vagabonds à l'attachement des Suisses à leur glèbe qui est un patrimoine commun pour tous ceux qui ont droit de bourgeoisie. Cette idée est plus développée dans une des feuilles de Zurick.

[page 49] Autre observation sur les maisons isolées considérées<sup>d</sup> du côté physique.

<sup>3137</sup>L'abbaye des Tanneurs est dans le canton de Fribourg.

<sup>a</sup>Ces quatre mots sont soulignés.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « je me suis informé ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « fre ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

Elles sont utiles en ce qu'elles empêchent que les incendies, très communs dans le pays, ne deviennent généraux. Mais en même tems, pour la maison même, il me semble que l'isolement doit rendre les secours plus difficiles.

Les incendies viennent 1<sup>o</sup>a du tonnerre dont les accidens plus communs dans les pays voisins des montagnes qu'ailleurs, 2<sup>nd</sup> de ce que toutes les maisons [sont] de bois, 3<sup>o</sup> de<sup>b</sup> leurs cheminées qui n'ont point d'issues, comme j'ay dit dans plusieurs articles.

D'autre part, dans la plus grande partie de la Suisse, leurs toits sont<sup>c</sup> de latte ou d'arceau, ce<sup>d</sup> qui les rend moins inflammables que ceux de chaume.

Église<sup>e</sup> de Lucerne et Jésuites

J'ay vu la cathédrale qui est belle<sup>3138</sup>.

J'ay entendu la messe dans l'église des Jésuites<sup>3139</sup> qui est élégante comme une salle de bal.

Son architecture est dans le même goût que celle des Jésuites de Fribourg, mais celle-cy<sup>f</sup> est bien mieux. Les chappelles dans les embrasures des croisées ont icy une largeur convenable au lieu que celles de Fribourg sont ridicules<sup>3140</sup>.

Jésuites

Leur sort est icy absolument le même qu'à Fribourg.

Ce qui est remarquable, c'est que l'État s'est emparé de leurs biens en se chargeant de leur entretien et qu'il en coûte le double. Cependant, ils estoient bien [?] de ce qu'ils avoient.

J'ay oublié de m'informer d'eux à Soleure.

Je n'ay pas entendu dire qu'il y eut des Jésuites dans les petits cantons. Je n'en suis cependant pas sûr.

Attachement aux moines

J'ay parlé ailleurs de ce que je crois de l'attachement du peuple aux moines dans les petits cantons, même dans tous les cantons catholiques.

De la protection accordée à Madame Reding par les Capucins.

De la politique [?] d'élever une [?] à Entlibouch au lieu d'une citadelle, etc.

<sup>3138</sup>L'église du Hof.

<sup>3139</sup>L'église jésuite de Lucerne est la première grande église baroque construite en Suisse. Elle a été érigée en 1666 par le père Christoph Vogler.

<sup>3140</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 8, page 66.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « dans ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « se ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « jour ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « ell ».

[page 50]

À Zurick, le<sup>a</sup> soir en arrivant, 11 et 12 s[eptem]bre, f[euille] 1

Route de Lucerne à Zurick

La plus belle, mais de beaucoup la plus longue, est d'aller gagner Baden<sup>3141</sup>. Elle m'auroit pris deux jours.

Une<sup>b</sup> autre qui m'auroit pris aussi deux jours et où il auroit fallu faire une partie du chemin par eau et une à pied ou à cheval auroit été de passer par Zug. Je l'aurois prise cependant pour y voir Monsieur de Zurlauben et Monsieur Muller que je croyois chez luy, mais j'ay appris que Monsieur Muller n'est plus à Zug et que Monsieur de Zurlauben est bien malade. Ainsi, je n'aurais fait que l'incommoder.

J'ay donc pris la route la plus courte.

Je suis venu dîner à un village nommé Knonau<sup>3142</sup> où il y a un bailli de Zurick. J'ay vu de ma route de bonnes terres : prairies, terres ensemencées et bois, moins bonnes cependant que ces excellentes terres que j'ay vues de Berne à Lucerne.

J'ay découvert par ma droite une partie du lac de Zug.

J'ay trouvé avant d'arriver à Knonau des vignes, ce que je n'avois pas vu depuis le pays de Vaud. Elles ont des échelas énormes qui m'ont paru de sept pieds<sup>3143</sup>. Je ne sçais<sup>c</sup> si j'estois encore dans le canton de Lucerne. On m'a dit qu'il y avoit des vignobles dans les parties de ce canton qui avoisinent Zurick mais que le vin estoit détestable. Si c'est celuy que j'ay bu à Knonau, on a raison car je n'en ay guères vu de plus mauvais. Nota que près de Zurick, j'ay vu aussi des vignes qui sont aussi échalassées très haut.

[page 51] À ce même cabaret de Knonau, on m'a servi des boulettes de foyes ou brochettes enveloppées de feuille de sauge, ce qui m'a paru un très mauvais ragoût.

On m'y a servi avec des fourchettes de deux dents de fer longues chacune de 4 pouces à peu près<sup>3144</sup>. Cette fourchette de fer est manchée dans un manche de couteau.

J'y ay remarqué aussi aux fenêtres pour volets des planches qu'on lève et qu'on baisse dans une coulisse comme des glaces de carosse.

<sup>3141</sup>Suisse, canton d'Argovie, chef-lieu de district. Elle est à 25 kilomètres au nord ouest de Zurich.

<sup>3142</sup>Suisse, canton de Zurich, district d'Affoltern.

<sup>3143</sup>Un peu plus de deux mètres.

<sup>3144</sup>Environ 10 cm.

<sup>a</sup>Corrigé sur « f[euille] 1<sup>ère</sup>, feuille 1<sup>ère</sup> septembre ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « cet ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « on m'avoit ».



Peu après Knonau, on monte la montagne d'Albis<sup>3145</sup> à plusieurs reprises. Elle est très [haute?], très roide et quoiqu'elle soit nouvellement réparée, il m'a bien fallu des chevaux de secours. On en trouve dans la route où tout le monde en prend. La descente dans la vallée de Zurick est encore plus roide. Il a fallu enrayer plusieurs fois.

Nota que d'ailleurs dans cette route, la voye est souvent très étroite. J'avois une voiture à cette voye. J'aurois eu de la peine à passer avec une plus large.

Du haut de la montagne d'Albis à l'endroit où est le cabaret, on a une très belle vue sur la belle vallée et le beau lac de Zurick. Mais le tems n'estoit pas favorable pour les belles vues. S'il l'eût été, il auroit fallu me détourner d'un quart de lieue pour aller à un corps de garde watch-house<sup>b</sup> qui m'avoit été indiqué comme un point<sup>c</sup> d'où on voit tout le lac de Zurick, celui de Zug, même je crois partie de celui de Lucerne.

Je crois qu'outre les sapins et les hêtres des bois que j'ay traversés, il y a de beaux chesnes dans le pays, car à cette auberge du haut de la montagne d'Albis, une de ces auges à eau courante si<sup>d</sup> communes dans ce pays, qui au lieu d'être de sapin est d'une seule pièce de chesne de trois pieds<sup>3146</sup> d'équarissage et de 20 pieds de long<sup>3147</sup>, moitié ouverte qui est [?], moitié [page 52] fermée qui m'a paru une boutique ou vivier à conserver le poisson.

Áyant descendu de voiture<sup>e</sup> dans la montagne, j'ay trouvé le long du chemin une gentiane que je ne connois pas et que j'ay mise dans mon herbier.

En descendant à Zurick, j'ay trouvé encore comme j'ay dit des vignes à grands échalas. J'ay vu près du chemin des blancheries de toiles.

Je n'ay pu rien remarquer en entrant dans la ville, ny même en approchant parce que je suis venu à jour fermé.

D'ailleurs, j'ay eu toute la journée de la pluye, ce qui hâte encore la tombée du jour.

---

<sup>3145</sup>Cette montagne est située dans le district d'Affoltern.

<sup>3146</sup>Environ 1 mètre.

<sup>3147</sup>Un peu plus de 6 mètres.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne sur les deux mêmes.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Corrigé sur « voit b ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

[page 53]

Zurick, 11 et<sup>a</sup> 12 septembre, f[euille] 2

Matériaux du journal de Zurick

1° L'auberge où j'ay débarqué, sa vue, le pont où se tient le marché, la tour qui sert de prison, les grottes.

2° Promenade au point de vue d'où on découvre le lac, les fortifications anciennes et nouvelles

3° Beaux fauxbourgs et ce qu'on appelle la petite promenade

4° La grande promenade, la rivière qui vient des hermites, sa petite chute, son inégalité.

5° Le passage de cette rivière de vingt pieds<sup>3148</sup> peut-être au-dessus de la grande.

6° L'extérieur de l'hôtel-de-ville, des maisons, des [tribuns ?], le tableau des poissons. <sup>b</sup>.

7° Les soyeries que je n'ay pas vues<sup>c</sup>.

8° Les machines à élever l'eau à peu de hauteur ou bien celle des fontaines.

9° Les vignes jusqu'à Rappenswill, les échalas. 10° Le pont de Rappenswill et le chemin aux [?].

11° Le jardin où j'ay été, les ifs, les thuya, le [my ?], les melons d'[astralan ?], celui en marmite. Le jardin où j'ay vu un tulipier chez le tribunier<sup>d</sup>, le jardin public de plantes hors la ville.

Homme en cérémonie avec des fraises, v[oir] art[icle] 1

Femmes sans manches, v[oir] art[icle] 1

Lac peu de fond, batteau plats, v[oir] art[icle] 1

Chandeliers à crans, fourchettes à manches de couteau

V[oir] art[icle] 1



Pèlerins aux hermites, v[oir] art[icle] 5

<sup>3148</sup>Plus de 6 mètres.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>L'expression suivante est raturée : « les machines à élever de l'eau ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « 7° » est corrigée en interligne sur « 7° le [?] où je suis entré ».

<sup>d</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

---

La dignité de tribunier, v[oir] art[icle] 6

12° Monsieur Gessner le père, ne pas oublier Monsieur Lavater

13° Monsieur Gessner le chanoine, son cabinet

14° l'étuve et les caves

15° L'hospital des orphelins, ce qui regarde les pauvres et la bourgeoisie.

16° Conversation à la dînée, clans, vin de Tokai, chevaux sauvages de Temeswar

[page 54] 1° L'auberge de l'épée qui est celle où tous les étrangers arrivent est magnifique et on y est traité au *pro rata*<sup>a</sup>, un peu chèrement à la vérité, mais cela ne peut pas être autrement.

Ma chambre donnait sur la plus belle vue de la ville. Elle enfile le lac<sup>3149</sup> et est à côté du pont qui est à la sortie de la rivière<sup>3150</sup> du lac. Ce pont de bois est en même tems pour sa largeur une vaste place où se tient le marché. On voit une tour au milieu du lac qui est la prison.

Au-dessus et au-dessous du pont deux [?] et à leur pointe un petit pavillon sur pilotis pour les pêcheurs. De ma chambre, on étoit à côté du pont sur le quay de l'hôtel-de-ville, assez beau bâtiment.<sup>b</sup>

J'ay vu de ma fenêtre les magistrats sortant du tribunal en manteau noir<sup>c</sup>, avec chacun une fraise antique, ce que je n'avois pas encore vu en Suisse. Les ministres ont aussi, m'a-t-on dit, cette fraise quand ils officient. Les hommes du peuple n'ont point icy de manches à leur robe. Leur chemise seule leur recouvre le bras depuis l'épaule.

Le lac est peu profond<sup>3151</sup> et les batteaux plats et petits, du moins ceux que j'ay vus.

Il me semble que j'ay vu des maisons sur le quay à arcades<sup>3152</sup> comme à Berne. C'est ce que j'ay vu aussi à Lucerne. Ces arcades sont très commodes pour le débarquement des marchandises.

Dans cette magnifique auberge, on a cependant comme à la dînée à Knonau des fourchettes en manche de couteau à dents de fer, mais icy ces dents sont un peu moins longues et il y en a quatre. Puisque cela est à Zurich à l'Épée, je pense que c'est un usage d'Allemagne<sup>3153</sup>.

J'ay aussi remarqué une forme de chandelier commode pour tenir la lumière à peu près toujours à la même hauteur. Cela est [peut-être ?] partout. Je le remarque parce que je ne l'ay vu que là, et qu'elle est peut-être bonne à imiter.

Une bobèche qui tient la chandelle ou la bougie est dans un chandelier fendu de haut en bas par une rainure à quatre crans de biais, dont voicy la forme.

<sup>3149</sup>Le lac est au Sud-Ouest de la ville.

<sup>3150</sup>La Lindth.

<sup>3151</sup>Sa profondeur maximale actuelle est de 143 mètres.

<sup>3152</sup>Ce sont en effet des quais couverts.

<sup>3153</sup>Zurich est en effet dans la partie germanophone de la Suisse.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>b</sup>L'expression suivante est raturée : « j'ay monté le ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.



La bobèche est conduite par une petite queue épaisse comme de gros fille de laton<sup>a</sup> qui passe à travers la rainure et s'arreste<sup>b</sup> dans celui des crans qu'on voit, élevant ainsi ou abaissant la bougie à volonté.

P[age] 1 : rien n'est plus commun que ce chandelier que je me suis donné la peine de décrire dans les plus méchants cabaret et chés le petit peuple et en France comme en Suisse. Je ne sçais comment je ne l'avois jamais remarqué. Depuis que j'y ay fait attention à Zurick, j'en ay vu dans les autres cabarets de ma route et j'ay sçu de mes gens qu'ils sont partout.

[page 55] 2° J'ay monté à un point de vue qu'on m'avoit recommandé et où de l'auberge on mène les étrangers. On y découvre le lac dans une assez grande étendue, le pays des environs qui est une belle vallée pas trop escarpée couverte de vignes, de maisons, de jardins, de bocages, dans le fond du tableau, des montagnes de neige. Mais de ce point de vue, on ne voit pas la rivière. La ville et les fortifications en empêchent.

Ce point de vue est entre les fortifications anciennes et nouvelles. La ville a été jadis fortifiées de grands murs et de tours<sup>3154</sup> qui subsistent et depuis on a fait dehors des ouvrages à la moderne<sup>3155</sup>. J'ay grimpé sur des bastions pour découvrir encore plus loin. Je n'ay vu qu'un peu plus loin dans la même vallée. Les murs de la haute ville m'empêchoient toujours de voir le côté de la rivière.

3° La ville même n'est pas fort belle, mais le faux-bourg l'est beaucoup davantage. Je m'y suis promené. J'y ay vu de belles maisons avec de petits jardins de gens à leur aise. Leur goût de jardinage est principalement en ifs très pointus et arbres fruitiers taillés en ifs. J'ay vu le long d'une rue une petite basse-cour isolée entourée de grilles de fil d'archal<sup>3156</sup> assez jolie.

<sup>3154</sup>Les fortifications de Zurich sont évoquées pour la première fois en 1230. Le mur construit entourait une surface de 0.38 kilomètres carrés. Sur le côté droit de la Limmat les fortifications comprenaient deux murs parallèles d'environ 7 mètres de haut et d'une longueur de 1250 mètres. Pour améliorer l'efficacité un fossé fut creusé entre ces deux murs. Sur le côté gauche se trouvait un simple mur d'environ 1150 mètres de long avec au-devant un fossé rempli d'eau. En plus, le mur fut pourvu de tours carrées de plus de 25 mètres de haut.

<sup>3155</sup>De nouvelles murailles ont été édifiées entre 1642 et 1677.

<sup>3156</sup>L'archal est un alliage de cuivre et de zinc, synonyme de laiton. Le fil d'archal est un fil de fer ou de laiton généralement recouvert de coton, de papier, etc., et destiné aux usages les plus divers, TLF.

<sup>a</sup>Pour « fil de laiton » vraisemblablement.

<sup>b</sup>Corrigé sur « s'el ».

J'ay été à ce qu'on appelle la petite promenade qui est un jardin médiocre pour la grandeur, planté d'arbres et magnifiquement situé en terrasse ou sur le lac ou sur la rivière. Je ne me souviens plus lequel des deux, mais cela est indifférent, le lac étant étroit, et la rivière large à Zurick.

4° J'ay été l'après-dînée à la grande promenade qui est hors de la ville. Celle-là est très belle. Elle est dans le triangle entre la rivière et un large torrent<sup>3157</sup> qui vient de Notre-Dame des Hermites<sup>3158</sup>.

Ce terrain qui est vaste est planté de grandes allées et de bosquets et au milieu un pâturage et il n'y a pas de vaches. On y met la nuit des chevaux et le jour des moutons. On a trop laissé vieillir une allée principale le long de la rivière, quelques arbres y périssent de vieillesse et les autres renouvelés à mesure ne donnent pas d'ombre. Des deux côtés de la<sup>a</sup> rivière et du torrent, on voit la belle vallée de Zurick, des coteaux de vignes d'une part, des montagnes dans le lointain.

Nota 1° que le torrent à son confluent dans la rivière tombe par une petite chute de deux pieds ou dix-huit pouces<sup>3159</sup> qui est fort joli quand on est assis sur les bancs qui sont à l'angle de la promenade.

Nota 2° qu'on tire de la rivière de Limat plus haut un canal souterrain qui passe sous le torrent et va faire tourner de l'autre côté un moulin. J'ay demandé pourquoy on n'y employe pas les eaux du torrent qui sont plus proches, surtout le torrent estant plus haut que la rivière puisqu'il y a une chute. On m'a répondu que [page 56] le cours du torrent est trop inconstant, étant quelquefois un large fleuve, quelquefois tout à fait à sec. Il est à présent dans l'état mitoyen et forme deux bouches séparées par une espèce d'isle<sup>b</sup> de grève.

Nota que cette différence du torrent avec la Limat dont le cours est égal prouve bien la chute du lac, car la Limat vient du comté de [?] et des plus hautes montagnes vers les Grisons, mais elle est apaisée dans le lac, ce qui l'empêche d'être impétueuse et inégale comme le torrent qui depuis Notre-Dame-des-Hermites n'a traversé aucun lac.

5° Bien au-dessus de cette jonction du torrent à la rivière, on le fait passer dans la ville par dessus la rivière sur un pont qui m'a paru élevé au moins de vingt pieds<sup>3160</sup> pour faire tourner des moulins et des usines<sup>3161</sup>.

<sup>3157</sup>L'Alp.

<sup>3158</sup>Notre-Dame des Ermites : traduction française d'« Einsiedeln ».

<sup>3159</sup>50 à 60 cm.

<sup>3160</sup>Environ 6-7 mètres.

<sup>3161</sup>La Limmat fournit à la ville de l'eau potable et industrielle (il y avait deux roues à godets, sur le pont du Münster et sur celui de l'hôtel de ville), elle actionne des moulins à foulons, à papier et à poudre.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « de presqu'isle ».

Nota pendant que j'en suis à cette rivière venant des hermites, que j'ay trouvée dans la ville grand nombre de pèlerins allant à ce fameux hermitage. J'ay vu un bateau prêt à emmener une grosse troupe jusqu'à trois ou quatre lieues<sup>3162</sup> au-dessous de Zurick sur le lac. Ils viennent d'Allemagne, d'Alsace et de Lorraine.

6° J'ay vu plusieurs bâtimens très beaux à l'extérieur dans lesquels je ne suis pas entré. Je ne me rappelle pas s'ils sont tous dans la ville ou dans le faux-bourg.

On m'a dit que l'un est la cathédrale<sup>3163</sup>.

J'ay déjà dit que l'hôtel-de-ville est sur le quay de l'autre côté de l'auberge. Mes gens ont entré dans les salles pendant que j'estois chez Messieurs Gesner<sup>3164</sup>. Quand j'y ay voulu aller le soir, les salles estoient fermées. J'ay vu dans le vestibule deux tableaux où sont peintes (sic) tous les poissons du lac et de la rivière avec l'indication du tems où ils se mangent, mais ce discours est en allemand.

D'autres<sup>a</sup> édifices que j'ay vus sont deux des [tribus ?], il doit y en avoir 14.

Passant devant un jardin dont je parleray, j'ay demandé quel estoit le [maire ?]. J'y ay vu de la rue un tulipier<sup>b</sup>. On m'a dit que c'est un tribunier<sup>c</sup>. Cette dignité revient peut-être à celle de banneret. Je n'en sçais rien.

7° J'ay vu aussi dans la ville plusieurs machines à élever l'eau de la rivière et mues par la rivière même<sup>3165</sup>. Elles ne la portent qu'à une médiocre hauteur et ne peuvent pas aller dans les hauts quartiers. Au reste, cette eau ne sert qu'à la lessive et autres usages semblables. On ne boit que de l'eau de fontaine qui est bonne et abondante.

8<sup>d</sup> un objet digne de curiosité si on avoit le tems seroit les manufactures de soyerie. Il y en a beaucoup à Zurick, mais elles sont éparses dans les campagnes du voisinage et je n'ay pas eu le tems d'y aller.

Nota j'ay [ ?] pour mémoire l'art[icle] 8 avec le 7°.

---

<sup>3162</sup>Une douzaine ou une quinzaine de kilomètres.

<sup>3163</sup>La cathédrale Grossmünster. Elle comporte deux immenses tours.

<sup>3164</sup>Surtout Jean Gessner (1709-1790), l'ami d'études d'Albrecht de Haller, botaniste, qui étudia la flore des Alpes et fut un des premiers à adopter la classification systématique de Linné.

<sup>3165</sup>Voir ci-dessus.

<sup>a</sup>Corrigé sur « il y a ».

<sup>b</sup>L'expression « J'y ay vu de la rue un tulipier » est rajoutée en interligne.

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Corrigé sur « 7° ».

[page 57]

Zurick, 11 et<sup>a</sup> 12 septembre, f[euille] 3<sup>b</sup>

9°

On m'a dit que toute la côte jusqu'à Rappervill<sup>3166</sup> est un vignoble médiocre de qualité mais très abondant pour la quantité et d'un grand produit<sup>3167</sup>.

Ce sont ces énormes échelas que j'avois déjà vus depuis Lucerne et je sçais à présent que c'est la culture de toute l'Allemagne, au moins des bords du Rhin.

c

10° Je me suis informé du pont de Rapperswill, ce qu'on m'avoit dit et que j'en avois lu est vrai pour la longueur, la largeur, les planches non attachées que le vent emporte quelquefois et qu'on va repêcher après l'orage<sup>d</sup> et qu'on remet en place. Le lac<sup>3168</sup> est très peu profond, et rétréci par une ou deux<sup>e</sup> langues de terre.

On y passe à pied, il y passe même des chevaux, des vaches, etc. mais aucune voiture.

Quand on va aux hermites, on ne rencontre le lac que jusqu'à deux lieues<sup>3169</sup> à peu près au-dessous de Rapperswill.

11° J'ay passé devant un jardin qui m'a paru cultivé avec soin. J'y suis entré. Le maître m'a reçu. C'est un vieillard amoureux de son jardin qui parle un peu françois et qui a voyagé.

J'y ay vu des ifs et des arbres fruitiers en if suivant la mode du pays.

D'autres arbres fruitiers taillés en orangiers avec une voûte de charmille à la françoise, mais cette charmille estoit de cornouiller et j'y ay vu aussi un cornouiller droit et la teste taillée en oranger donnant du fruit.

J'y ay vu différentes espèces de melon. Un en forme de marmite, deux qu'il dit venus de graines qu'un ami luy a envoyée d'Astracan<sup>3170</sup>. L'un est un melon, l'autre la feuille découpée comme les [anguvies ?], mais n'est pas l'[ang ?] ordinaire.

Enfin, j'ay vu beaucoup de thuya\* dont pas un seul n'est un grand arbre. Ce sont des palissades de thuya comme d'if, et de plus j'en ay vu un vaste cabinet avec un [puits ?] et de petites fenêtres ovales. Nota que j'ay vu aussi en passant devant

<sup>3166</sup>Rapperswil, Suisse, canton de Saint-Gall, district de See-Gaster.

<sup>3167</sup>La région de Rapperswil/Jona fait partie du vignoble Saint-Gallois.

<sup>3168</sup>Le lac de Zurich.

<sup>3169</sup>Un peu moins de 8 km.

<sup>3170</sup>Est-ce Astrakhan, ville de Russie située à l'embouchure de la Volga, sur la Mer Caspienne ?

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « 2 ».

<sup>c</sup>Les mots « je me » sont raturés.

<sup>d</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « des ».



d'autres jardins des palissades de thuya. Nota que j'en ay aussi vu en Hollande. Il est donc décidé qu'il souffre le [vinau ?] comme l'if. Je ne sçais si c'est celui de la Chine ou de Canada, parce qu'il n'a ny fruits, ny sa forme naturelle. Je ne le juge thuya qu'à la feuille.

[page 58] La maître le nomme [arbaraise ?]. Il ne veut pas du nom de thuya, quoiqu'il m'avoit nommé quelques autres arbres de son jardin des noms des botanistes comme [l'adharda ?] qu'il m'avoit nommé arbre de muscade et quand j'ay dit adhatoda<sup>3171</sup>, il m'a répondu en souriant que c'est le vrai nom des botanistes, mais pour le thuya, il estoit prest à se mettre en colère quand j'ay insisté sur le nom qu'il ne connoît pas et je n'ay pas insisté davantage. Il dit que c'est un arbre qu'on ne connoît pas en France et qui a été importé à Zurick de la guerre de Candie<sup>3172</sup> où il y avoit des officiers suisses, qu'on a depuis multiplié en Suisse. Il a, dit-il, voyagé en France, non à Paris, mais à Lion, à Montpellier, a vu tous les jardins curieux et n'y a pas vu son arbre. Je le luy ay laissé croire plustost que de le fâcher.

J'ay remarqué aussi dans son jardin un bassin assez petit avec un jet d'eau où pour empêcher apparemment la perte de l'eau, l'ajustoir de fer blanc va jusqu'à la chute.



Et ce bassin est recouvert d'un treillage de fil de fer pour empêcher, dit-il, les enfans d'y tomber et les poissons de sauter.

Je crois qu'il y a d'autres amateurs d'arbres étrangers à Zurick. Passant ce matin devant le jardin du tribunier dont j'ay déjà parlé, j'y avois vu un beau tulipier.

J'ay demandé si la ville avoit un jardin de botanique, on m'a dit qu'ouy, mais qu'il est hors de la ville, et le guide du cabaret, accoustumé à mener les étrangers croit que c'est peu de chose, car jamais aucun étranger n'a demandé à le voir de sa connoissance.

Il m'a dit aussi que Monsieur Gesner le père estoit grand amateur de jardinage. Si je l'avois sçu plus tost, c'eût été matière à conversation. Mais j'avois quitté Monsieur Gesner incommodé et je ne pouvais pas retourner chez luy sans l'incomoder.

<sup>3171</sup>Pourtant, le muscadier et l'adhatoda sont deux plantes différentes.

<sup>3172</sup>La guerre de Candie (1645-1669) est un épisode de la lutte entreprise par la Chrétienté contre les Turcs. Venise perdait une à une ses colonies et les papes alarmés de voir les pays d'Orient tomber entre les mains des musulmans firent appel aux princes chrétiens. Ils réussirent à obtenir de Louis XIV une flotte pour appuyer la résistance des Vénitiens dans l'île de Crète.

[page 59] 12° J'ay été voir le célèbre Monsieur Gesner. Je luy ay fait demander son heure, qu'il m'a donnée à deux heures. Je l'ay trouvé seul dans une vaste chambre sans tapisserie, deux ou trois chaises, une table et un pupitre où il peignoit des paysages de montagnes qu'il m'a montrés et qui m'ont paru luy faire grand plaisir<sup>3173</sup>.

Il est à présent fort incommodé par l'imprudence qu'il a faite de prendre sans nécessité les bains du Valais où il n'avoit été que pour y mener sa femme. Je luy ay parlé de ce pays dont il a jugé comme moy et comme tout le monde, mais revenant par le bas Valais, il a été enchanté du<sup>a</sup> Pisse-Vache, et m'a bien dit qu'il le préfère à toutes les cascades plus hautes et moins abondantes. Au reste, il n'a pas vu le Staupack, mais sur ma description, il préfère le Pisse-Vache.

Je luy ay parlé des pertes de Rousseau, Voltaire et Haller. Il n'a ou point ou très peu connu Haller et point du tout les deux autres. Il m'a paru singulier que pendant le long séjour de Monsieur de V[oltaire] en Suisse, ils n'ayent eu<sup>b</sup> ny de part, ny d'autre désir de se connoître. Il m'a beaucoup interrogé sur J[ean-][Jacques] et sur ses mémoires. J'ay satisfait à ses questions. Il a fini par me dire que cet homme de génie pensoit souvent d'après son enthousiasme. Monsieur Girardin<sup>3174</sup> luy a écrit et luy a été envoyé son ouvrage sur la composition des jardins qu'il m'a montré et dont il m'a fait l'éloge. Je ne me rappelle plus s'il n'est pas venu le voir à Zurick.

Je luy ay fait les complimens de Monsieur Turgot dont il se souvient très bien. Je crois même qu'ils ont été en commerce de lettres, mais il m'a dit que depuis longtems il craignait<sup>c</sup> d'importuner ceux dont il s'est éloigné. <sup>d</sup>

Luy ayant demandé avec quels autres Français il est en relation, il m'a cité surtout Monsieur Watelet<sup>3175</sup> qu'il paroît aimer beaucoup. Il y est venu avec Monsieur le comte et l'abbé Coppet. Ils se sont promenés en batteau sur le lac avec Monsieur Gesner, et Monsieur Watelet luy a paru enchanté du vallon de Zurick.

Il m'a parlé aussi de Monsieur d'Albon qui y est venu depuis peu et luy a

<sup>3173</sup>Jean Gesner, cité plus haut, faisait aussi des dessins et des gravures pour illustrer ses ouvrages.

<sup>3174</sup>Le marquis Louis-René de Girardin (1735-1808), ami de Rousseau et propriétaire du château d'Ermenonville où Rousseau est mort, dont il a dessiné les jardins. C'est dans toute l'Europe occidentale le premier jardin où la nature n'est plus « asservie » par le jardinier, mais laissée dans une certaine liberté dont les maîtres mots sont le charme et la beauté.

<sup>3175</sup>Watelet, Claude-Henri (1718-1786) Poète didactique, il écrivit l'Art de peindre; il collabora à l'Encyclopédie pour les arts du dessin, de peinture et de la gravure; il a laissé un Dictionnaire, inachevé, de peinture, gravure et sculpture, que termina Levesque. Il remplaça Jean-Baptiste de Mirabaud à l'Académie le 29 novembre 1760, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Corrigé sur « de la ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « vu ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « avoit ».

<sup>d</sup>« leur » raturé.

laissé ainsi qu'à son cousin le chanoine un morceau prétendu traduit du grec qu'il vient de faire imprimer, son éloge de Monsieur [Quesn ?]. Monsieur Gesner m'a dit que c'est un jeune homme bien intéressant<sup>a</sup>.

Il regrette de n'avoir pas vu la France, mais m'a dit très [d ?ment] qu'il ne fera plus de sa vie aucun voyage.

[page 60] Quant à ses ouvrages, après avoir répondu vaguement<sup>b</sup> et indirectement aux demandes que je luy faisois de donner encore<sup>c</sup> quelque chose au public. Il a fini par m'avouer que ses grands succès [dev ?] l'avertir de prendre garde à se compromettre.

Politique bien sage, qui a été aussi malheureusement celle de Grosset, et depuis *Phèdre* celle de Racine<sup>3176</sup>, mais heureusement est rarement celle des auteurs.

Je luy ay parlé de l'ouvrage de Monsieur Lavater sur les physionomies<sup>3177</sup>. Il a ri et de l'ouvrage et du grand succès qu'il a eu en Allemagne. Monsieur Lavater veut le faire traduire en français. Monsieur Gesner croit que ce sera la fin et l'écueil de sa réputation.

Monsieur Gesner est un petit homme de petite mine, la physionomie cependant vive et douce. Je crois que c'est un homme modéré, qui sçait jouir de sa réputation et de son bien-être. Il me répondoit [poliment ?], mais sans l'empressement que donne la coquetterie [ ?]<sup>d</sup> par les visites des étrangers. J'ay songé qu'il estoit incommodé, qu'il est blasé par l'hommage que luy rendent tous ceux qui passent à Zurick, ainsi que<sup>e</sup> je ne faisois peut-être que l'importuner, et après une demie-heure ou trois quarts d'heure, je l'ay quitté. Il m'a reconduit en me faisant excuse de ce que sa mauvaise santé ne luy permettoit pas de me<sup>f</sup> mener voir ce qu'il y a de curieux dans la ville et me recommandant de faire mention de luy à Monsieur Turgot et à Monsieur Watelet.

Il est conseiller de l'État. Il a femme et enfans.

Sur sa famille, v[oir] l'article suivant ma visite à son cousin le chanoine.

---

<sup>3176</sup>Après la publication de *Phèdre* en 1677, Racine ne voulait plus publier, mais Madame de Maintenon a su le convaincre d'écrire encore pour les élèves de Saint-Cyr les tragédies bibliques *Esther* (1689) et *Athalie* (1691).

<sup>3177</sup>Johann Kaspar Lavater ou Gaspard Lavater (15 novembre 1741 à Zurich - 2 janvier 1801 à Zurich), théologien et écrivain de langue allemande, il s'est surtout fait connaître pour son ouvrage sur la physiognomonie : *L'art de connaître les hommes par la physionomie* (1775-1778), Paris, Depélafoi, libraire, rue de Grands Augustins, n° 21, 1820.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>b</sup>Corrigé sur « de tems ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Répété deux fois.

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

[page 61]

Zurick, 11 et<sup>a</sup> 12 septembre, f[euille] 4

13°

J'ay passé trois heures dans le cabinet de Monsieur Gesner le chanoine. J'y aurois bien passé trois jours sans tout voir et je ne sçaurois rapporter tout ce que j'y ay vu. En voicy quelques articles.

Sur la botanique, je n'ay pas vu son herbier. Je l'ay questionné sur le [serento?]. Il m'a répondu avec approbation sur le fait qu'il y a des abiés<sup>b</sup> à bois plus dur qu'on employe aux violons. Il en a envoyé une branche à Monsieur Haller, qui l'a traité en variété. Il estoit son ami et travailloit pour luy comme tant d'autres. Au reste, comme je l'entend mal, soit en françois, soit en latin, je crains qu'il ny ait quelque malentendu sur cet article.

Je n'en crains pas sur le suivant qui est celuy de ses correspondances parce que sur cela je ne le questionnais pas. Il a été à Paris en 1726, étudiant alors l'anatomie ou la médecine. Il a connu un peu et révééré Monsieur de Jussieu.

Je luy ay appris la mort d'Aullet dont il m'a parlé. Il m'a tout de suite [mis cette notte?] à la suite de celle de Jussieu, Haller et Linnæus<sup>3178</sup>, ce qui m'a paru un peu fort.

Il m'a parlé avec une grande estime du livre de Monsieur Gesner sur les insectes. Il l'a fait relier avec des enluminures qu'il a fait faire de ses desseins.

Il m'a dit quelques mots seulement de Monsieur Guettard, moy en parlant le premier et de Monsieur Adamson, moy ne luy en parlant pas.

Il m'a parlé avec des transports de tendresse de Monsieur Séguier<sup>3179</sup>, qu'il a beaucoup connu personnellement, enfin de Monsieur Duhamel avec la reconnaissance due à ses excellens ouvrages et en me quittant m'a recommandé surtout de luy faire mention de luy.

Il s'amuse à faire de petites végétations sur verre et sur talc en y versant de la dissolution d'argent, qu'il précipite avec un clou de fer et y met trop d'importance.

Il est à Zurick professeur de physique et de mathématique.

Il m'a montré un livre qu'il m'a dit fait sous sa direction. C'est un traité dont il y a déjà deux volumes bien enluminés. J'ay oublié le nom de l'auteur. C'est à Zurick qu'on l'imprime mais le discours est en allemand.

<sup>3178</sup>Carl Linnæus, qui portera le nom de Carl von Linné après avoir été anobli, (né le 23 mai 1707 à Råshult - mort le 10 janvier 1778 à Uppsala), est un naturaliste suédois, fondateur de la systématique moderne, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>3179</sup>Jean-François Séguier (1703-1784), botaniste, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

[page 62] Ce sont des traités de fossiles qu'il m'a principalement montrés, et il en a profusion de pétrifications, incrustations, impressions, dendrites, bois pétrifiés, etc.

Il m'a forcé d'accepter quatre morceaux.

L'un est une impression de feuilles des arbres les plus communs sur un [lapis feuillus ?]. Elles luy viennent de Constance, il en a plusieurs de parfaites. J'ay choisi comme de raison la plus vilaine qui est presque effacée, deux autres sont des dendrites, la 4<sup>ème</sup> une autre pierre qui vient je crois de Baden, je n'en suis pas sûr.

J'ay vu entre autres de superbes poissons dans différentes pierres, surtout dans des ardoises, où on voit les deux côtés dans deux feuilles. Il y en a une où les deux yeux très saillans du poisson sont parfaitement en bosse sur une feuille, en creux dans l'autre et les deux morceaux se recollent parfaitement.

Une autre est une coquille bivalve qui s'ouvre et les deux morceaux se rapportent parfaitement, et dans l'intérieur deux empreintes du même poisson.

Il m'a dit que dans les ardoises de Glaris, on ne voit que le squelette du poisson, dans celles d'un autre endroit dont j'ay oublié le nom, c'est toujours le poisson en chair, etc., etc., etc.

J'exhorte tous les naturalistes de métier à l'aller voir. Il me paroît de plus bien communicatif.

Il a fait peindre à grands frais dans un in-folio presque toutes ses<sup>a</sup> [?]<sup>b</sup> de fossile et [peut-être ?] aussi d'autres. Les planches que j'ay vu m'ont paru la nature même. Au reste, je ne m'y connois pas.

Il ne fera pas imprimer cet ouvrage à cause de la grande dépense. Il n'a pas icy d'[ouvrier ?] comme à Nuremberg<sup>3180</sup>.

Il m'a dit, et Monsieur Gesner le poète aussi, qu'ils sont parens éloignés. Ils ne descendent point de Conrad Gesner qui est mort de la peste à 40 ans sans postérité<sup>3181</sup>. Ils descendent d'un de ses frères.

---

<sup>3180</sup>Allemagne, Land de Bavière, district de Moyenne-Franconie, ville-arrondissement.

<sup>3181</sup>Il est effectivement mort de la peste à 49 ans, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Corrigé sur « une ».

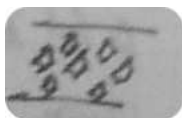
<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « planches ».

[page 63]

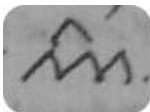
Zurick<sup>a</sup>, 11 et<sup>b</sup> 12 septembre, f[euille] 5<sup>c</sup>  
14° L'étuve et les caves

L'étuve est faite icy sur le modèle de celles de Genève et de Berne, mais corrigée parce que celles-là qui sont en bois brûlent quelquefois. Celle-cy est donc en brique et les plans inclinés en tôle.

Le feu est de charbon dans un caveau voûté et dans une chaufferie<sup>d</sup> de tôle. La chaleur s'élève par une cheminée large, des deux côtés de la cheminée sont les bâtimens où passe le bled. Le mur qui sépare ces deux bâtimens quarrés de la cheminée est de brique dans son épaisseur ou de champ, mais posée en losanges à peu près ainsi.



Dans ces deux bâtimens sont des plans inclinés en<sup>e</sup> toit



arrangés de façon que le bled tombe d'un étage sur une arête où il se partage en deux, coule à droite et à gauche et de façon aussi que sans grillage de fil d'archal il ne peut pas tomber un grain de bled dans la cheminée. Le plan incliné est peut-être de deux ou trois<sup>f</sup> degrés plus bas que l'ouverture de la losange et il ne coule jamais<sup>g</sup> de bled de cette épaisseur.

Pendant l'étuvage, on rapporte sans cesse le bled de bas en haut avec des poulies par une trappe et sans cesse on le fait redescendre par des tremayes. Je n'ay pas assez demandé combien dure l'opération.

Le bled bien étuvé est mis dans de vastes caisses de sapin assez bien jointes et y subsiste éternellement sans remuage, sans fermenter et sans insectes. J'ay vu la machine à étuver<sup>h</sup> en grand et sur le modèle. J'ay vu dans un grenier de grandes caisses. Les plus grandes sont dans un autre grenier hors de la ville.

<sup>a</sup>Corrigé sur « 14° ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « 4 ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « plaque ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « fou ».

<sup>f</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>g</sup>Corrigé sur « pas plus ».

<sup>h</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

Monsieur Aurèle le directeur de ces étuves pour l'État a voulu nous montrer aussi les caves dont il a pareillement la direction pour l'État. Ce sont de magnifiques caves et de très belles [?]. Celles qui sont encore [?] en bois le seront bientôt en fer parce qu'on a éprouvé que cela vaut beaucoup mieux.

Monsieur Aurèle a dit bien des détails à Jacquemin sur la conduite de ces vins auxquels je n'ay pas fait attention parce que je songeois à l'étuve que je venois de voir. Je me rappelle seulement que quand les cuves ou foudres sont neuves, pour<sup>a</sup> empescher la [?] du vin, on les frotte intérieurement de lie meslée avec du genièvre qu'il nomme genèvre.

Et à cette occasion, j'ay sçu que le genèvre eau de vie est aussi de grand usage en Suisse.

[page 64] 15° Hôpital des orphelins

Le bâtiment est superbe. Les caves entre autres où il y a aussi de grandes foudres seroient une pièce charmante à habiter l'été. Le jardin en terrasse sur la rivière très agréable. Les enfans parfaitement entretenus, frais comme des roses et joufflus. On leur apprend à tous des métiers. Á la salle où j'ay entré, tous estoient dessinateurs et sont venus avec empressement me présenter leurs dessins. Il faut qu'ils y soient accoutumés. Dans d'autres salles, on travaille les filles à filer et coudre, les garçons au métier de tailleur et de cordonnier. Quant aux métiers qui ne sont pas d'aiguille (menuisier, serrurier, charpentier)<sup>b</sup>, on les met en apprentissage en ville aux frais de l'hôpital et on fait bien.

Ce bel hôpital n'est que pour les orphelins des bourgeois de la ville. Ceux des habitans et<sup>c</sup> des bourgeois des autres lieux du canton sont renvoyés chacun chez eux, chaque communauté estant obligée de nourrir les siens. J'ay interrogé sur les habitans qui ne sont bourgeois de nulle part. On m'a dit que tout le monde est de quelque part et on ne m'a pas seulement entendu. Preuve que tout<sup>d</sup> le monde en Suisse a une bourgeoisie et qu'on n'y reçoit pas de gens sans aveu, ce qui me semble<sup>e</sup> expliquer la [privation ?] des vagabons mieux que les maisons isolées répandues dans la campagne.

La mendicité est défendue dans le canton et la défense exécutée m'a-t-on assuré. Il n'en est sûrement pas de même à Lucerne. Icy, les communautés donnent aux pauvres logemens, alimens et feu et l'État leur donne tous les ans un habit sur les états des vrais pauvres envoyés par un ministre.

Les gens sans ressource qui arrivent dans la ville sont hébergés une nuit à

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « et qu'on veut ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « peut ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

l'hôpital, renvoyés le lendemain avec une aumône.

Quant aux malades, on ne m'a dit rien de bien satisfaisant sur l'hôpital où ils sont reçus et où je n'ay pas été. Je crois seulement qu'ils sont plusieurs dans un lit, ce qui ne se fait ny à Genève, ny à Berne.

16° Conversation à la table d'hôte

J'y ay dîné avec un Polonais et deux qui m'ont paru voyageurs et marchands.

Un d'eux m'a nommé Malesherbes, et quand je l'ay questionné, j'ay sçu qu'il a fait quelque affaire avec Monsieur le Courtier. J'ay oublié de luy demander son nom.

L'autre marchand a été en Hongrie. J'ay sçu de luy que la vigne de Tokai même qui a très peu d'étendue appartient en propriété à l'impératrice et qu'il y a des chevaux sauvages du côté de Temes-war<sup>3182</sup>. Il y a, dit-il, de grands froids dans ce pays, après de fortes chaleurs d'été et les chevaux couchent sur la neige.

[page 65] Á propos de ces animaux sauvages, je rapporteray que j'ay eu une première conversation et une seconde plus détaillée avec Monsieur Howard père sur la ferrade de Camargue qu'il a vue.

L'homme qui attend le bœuf à pied est assisté de plusieurs autres, soit pour le défendre en cas de besoin, soit pour jetter sur le champ des cordes à l'animal renversé et il est tué quand on le manque.

Il a vu une seule fois le coup manqué. L'homme ne prit qu'une corne, son voisin se jetta sur l'autre et ils avoient bien de la peine à en venir à bout. Les autres arrivèrent heureusement avec leurs cordes.

Monsieur Howard connoît les buffles d'Inde<sup>3183</sup> et cet animal n'en est sûrement pas.

Je crois ce Monsieur Howard qui m'a paru très exact et très instruit.

#### Revenons au dîner à table d'hôte

Le Polonois aimoit mieux parler de France où il a voyagé que de Pologne. Il prétend avoir souvent chassé chez un de ses amis dans la forest d'Estampes et avoir été une fois mené jusqu'à Sercottes<sup>3184</sup>. Au reste, il m'a paru plustost se tromper que mentir.

Tout ce que j'en ay tiré sur la Pologne se réduit à ces trois articles.

Peu d'États en Pologne, quelques uns seulement encore près de Vilna en Lituanie<sup>3185</sup>.

<sup>3182</sup>Timisoara (en allemand Temeswar), Roumanie, région de Transylvanie.

<sup>3183</sup>Ou buffle d'Asie.

<sup>3184</sup>Cercottes, Loiret, arrondissement d'Orléans, canton d'Artenay.

<sup>3185</sup>Vilnius, capitale de la Lituanie.



Il croit le [bauback ?] espèce différente de la marmotte, quoyque voisine et dotée à peu près égale.

Il croit que les limaçons qu'on mange tant en Pologne diffèrent de ceux de France sur quoy moy je ne l'en crois pas d'après la [??].

Nota : il trouve de la ressemblance de la marmotte au bléreau, ce qui me mène à soupçonner que le [tasset ?] qu'on marque à Chamouny n'est que la marmotte qu'on mange à Ury, c'est une question à faire.

[page 66]

## Souvenirs

## Notes sur quelques petits usages domestiques

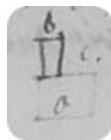
J'ay parlé ailleurs des tuiles qui dans toute la Suisse et la Savoye sont pointues. En les regardent avec plus d'attention, j'en ay vu exagone long.



J'en ay vu à Lucerne et ailleurs de cannelées, ce qu'on prétend meilleur pour faire couler l'eau.

Canton de Zurick, de Schaffouse, Saube<sup>a3186</sup>, bailliage de Baden, partout où il y a pays de bled, je trouve des toits de chaume.

Les poêles qu'on trouve dans les cabarets de la partie allemande de la Suisse ont tous leur porte en dehors de la chambre. Il y en a beaucoup où en dedans à côté du poêle il y a un petit escalier, c'est-à-dire trois ou quatre grandins (sic) de terre cuite ou fayance comme le poêle, soit pour s'y asseoir, soit pour monter sur le (sic) l'espèce de théâtre entre la partie supérieure du poêle et la muraille, ou pour mieux m'expliquer, entre le tuyau et la muraille.



<sup>a</sup> corps du poêle, <sup>b</sup>, tuyau, <sup>c</sup>, ce que j'appelle icy le théâtre. Tout cela pour se mieux chauffer.

---

<sup>3186</sup>Souabe.

<sup>a</sup>Corrigé sur « le ».

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Souligné.

[page 67]

À Schaffouce, le 13 septembre

L'auberge du cerf à Schaffouce est bonne. Il y a une salle superbe dans laquelle toute la ville s'assemble l'hiver pour des bals<sup>a</sup>.

De Zurick, j'ay été dîner à Églisau<sup>b3187</sup>, petite ville assez vilaine sur le Rhin au-dessous de Schaffouce où il y a un vilain pont à piles, les unes de pierre, les autres de bois.

Le Rhin y est encaissé entre deux montagnes très escarpées.

Avant d'arriver à Églisau, je suis entré dans un pays de bois. C'estoit d'abord une espèce de pâture avec de vieux chesnes, pommiers épars, comme destinés à fournir de la planche. Ils sont devenus plus communs et je me suis trouvé dans une forest de vieux jeunes (sic) chesnes aussi drus que dans certaines parties du bois de Boulogne, plus beaux, c'est-à-dire plus gros, mais point élevés et entremeslés de quelques pins de vilaine espèce, ensuite du bois taillis, en descendant à<sup>c</sup> Églisau. J'ay trouvé toute la côte roide de ce<sup>d</sup> côté, un taillis et en partie un pays de vigne à hauts échelas qui à mon œil se confond avec le taillis.

Je ne sçais si ces chesnes nourrissent le cochon dont on fait commerce à Zurick.

Je crois qu'ils fournissent les grosses pièces de bons chesnes que j'ay vues dans le pays.

Outre la belle auge du cabaret du sommet du mont Albis dont j'ay parlé, j'ay rencontré en arrivant de Zurick une pièce en orme qu'on descendoit sur une charette, car il paroît qu'ils ne sçavent pas icy faire de la pièce elle-même la flèche de la voiture en l'attachement (sic pour attachant) au-dessous des deux essieux.

Quoyque la descende ne fût pas fort roide, cette voiture estoit enrayée de deux roues et derrière un panier de pierre trainant sur terre pour retarder la descende.

La ville<sup>e</sup> d'Églisau est de Zurick. On y voit les armes du canton.

J'y<sup>f</sup> ay entendu des [crin-crin ?] parce qu'il y a à Schaffouce poste de l'Empire qui fournit aussi<sup>g</sup> des chevaux de louage pour la Suisse et ailleurs et c'estoit des postillons qui avoient amené du monde à Églisau.

<sup>3187</sup>Suisse, canton de Zurich, district de Bülach.

<sup>a</sup>L'expression depuis « l'auberge du cerf » est rajoutée en haut à droite du texte.

<sup>b</sup>Ce nom est surmonté du même.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>f</sup>À partie de ce mot, l'encre est plus noire.

<sup>g</sup>Rajouté en interligne.

Après avoir passé le Rhin, nous nous sommes trouvés bientôt en Suabe et en terre catholique. On s'en aperçoit à de nombreuses croix. Nous avons monté<sup>a</sup> l'autre montagne qui contient le Rhin et passé peu à peu [par ?] [page 68] un assez grand bois de pins qui ne paroissent pas très<sup>b</sup> anciennement plantés. Pinus silvestris, un peu<sup>c</sup> mieux venant et moins pommiers que ceux du Valais et d'autres que j'ay vus en différens pays. Ce ne sont cependant pas de très grands arbres. Ensuite, des terres cultivées, beaucoup de terres dans cette saison, beaucoup de chanvre, du lin, du trèfle et de grands pays de vignes à grands échelas, quelques<sup>d</sup> bois taillis de chesnes et arbres mélangés, quelques arbres fruitiers très chargés de fruits le long du chemin. Nous sommes arrivés à la fameuse chute du Rhin, vis-à-vis<sup>e</sup> de Lauffen dont je parleray dans un article séparé. J'ay quitté ma voiture pour y aller. Je suis venu la reprendre à un quart de lieue<sup>3188</sup>, de là dans une demie-heure à Schaffouce où le Rhin est entre deux montagnes escarpées comme plus bas à Églisau. C'est au pont de Schaffouce que commencent les rochers qui dès là, rendroient la navigation dangereuse. Ainsi, c'est à ce pont que se termine la navigation de Constance, et à Lauffen on recharge les marchandises descendantes dans de petits batteaux qu'on attache plusieurs ensemble. Quant à la navigation remontante, il n'est pas possible de remonter jusqu'à Lauffen. On n'a pas pu me dire icy jusqu'où on remonte depuis Basle.

Il y a à remarquer à Schaffouce le port et le pont.

Le port est formé par un rang de pilotis qui barrent une lisière de la rivière, une bande si on veut.



aa est le pont, BB le rang de pilotis.

Nota que le pont de Lauffen<sup>3189</sup> au-dessus de la chute est fermé non par un rang de pilotis, mais par une jettée de pierres qui suit aussi le cours de l'eau et contre laquelle le courant va se rompre. Sa ravine est contre le rocher avançant dans le lit du Rhin du côté de Schaffouce.

<sup>3188</sup> Environ 1 km.

<sup>3189</sup> Le pont sur le Neckar.

<sup>a</sup> Corrigé sur « passé un assez or ».

<sup>b</sup> Rajouté en interligne.

<sup>c</sup> Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup> Corrigé sur « des b ».

<sup>e</sup> corrigé sur « à La ».

Le pont est un pont couvert d'une charpente énorme. On dit à l'auberge qu'il a autant de pieds de long que de jours dans l'an, 365. On n'a pu faire porter le calcul au nombre des jours de l'année, mais il diffère peu de la vérité, car sur cette longueur, il n'y a que deux arches énormes. L'une m'a paru un peu plus longue que l'autre à l'œil et à la mesure des pas et à la mesure par mon bâton de celle qui nous paroissoit la plus grande. J'ay trouvé 178 pieds et demi<sup>3190</sup>. Ajoutez l'épaisseur des trois piles ou de la pile et des deux culées, on n'est pas loin du compte. On peut descendre et j'ay descendu par un escalier jusque sur la pile du milieu. On y voit qu'outre les soutiens pour le toit, comme dans tous les ponts couverts, on a pratiqué dans celui-cy par dessous lequel les batteaux ne passent jamais, des poutres partant de chaque pile et autant que j'ay pu voir, s'arc-boutant contre d'autres comme les pierres d'une voûte avec des traverses. Au reste, il faudroit voir en détail les dessins de cette charpente qui sûrement sont gravés quelque part, y joindre celles d'un certain pont de [Weting ?] près de Baden que je ne passeray pas voir et dont on dit que la construction est parfaite et celles du pont de la Kandel près de Thun dont j'ay parlé sans pouvoir la décrire et où on dit qu'on peut ôter chaque pièce [page 69] quand elle est gastée, sans que le pont en souffre.

Messieurs [Amtigau ?], frères ont à Schaffouce deux cabinets fameux, l'un de tableaux, l'autre d'histoire naturelle. Je n'ay pas eu le tems de les voir parce que cela m'auroit employé une journée et que celle de Schaffouge à Bruck<sup>3191</sup> est assez forte<sup>a</sup>.

#### Description de la chute du Rhin à Lauffen<sup>3192</sup>

J'ay déjà dit que depuis Schaffouge le lit du fleuve est hérissé de rochers. On voit quelques bouillons du pont de Schaffouce même et on en voit et on entend de plus considérables au-dessous de la cataracte.

J'ay dit aussi que j'avois passé le Rhin à Églisau au-dessous de Schaffouce<sup>b</sup> entre cette ville et les villes forestières, en sorte que j'estois en terre de Suabe et que pour aller de là à Schaffouce, je remontai le long du Rhin, ayant le fleuve à ma droite.

À l'endroit du chemin où on m'a fait descendre de voiture, j'ay pris un petit sentier de pied à travers un champ qui<sup>c</sup> ensuite descend à travers un bois d'où

<sup>3190</sup> Environ 60 mètres.

<sup>3191</sup> Brugg, Suisse, canton d'Argovie, chef-lieu de district.

<sup>3192</sup> Laufen-Uhwiesen, Suisse, canton de Zurich, district d'Andelfingen.

<sup>a</sup> L'expression depuis « Messieurs [Amtigau ?], frères ont à Schaffouce » est rajoutée en marge supérieure droite, isolée par un cadre.

<sup>b</sup> L'expression « au-dessous de Schaffouce » est corrigée en interligne sur « en sorte que j'estois ».

<sup>c</sup> Corrigé en interligne sur « où ».

on entend le bruit effrayant de la chute. Au pied du bois, on est sur le bord de la rivière au port, au-dessous de la chute, et<sup>a</sup> en face du courant qui vient frapper contre cette côte mais est arrêté par la jettée de pierre dont j'ay parlé et qui fait le port.

Un<sup>b</sup> banc de rochers dans le lit du fleuve forme la cataracte. Plusieurs de leurs pointes sont surmontées par l'eau écumante. Il y a cependant trois pointes à pique, au milieu du fleuve qui s'élèvent beaucoup au-dessus de l'écume, ce qui fait quatre cascades différentes, mais on ne les voit pas toutes les quatre de tous les points de vue. Quelquefois, les rochers se cachent mutuellement.

Ces trois rochers pointus peuvent être comparés par leur position réciproque aux trois piles du<sup>c</sup> pont, et deux autres rochers en terre [?] qui avancent sur le lit du fleuve aux deux culées. Un de ces rochers, qui est celui par lequel j'arrivai du côté de Schaffouse, est beaucoup plus bas que l'autre. Il y a quelques maisons faisant<sup>d</sup> un village du canton de Schaffouce et entre autres une forge qui va par une chute d'eau qui a côté de ce volume immense ne paroît qu'un ruban d'argent. Ailleurs, ce<sup>e</sup> ferait une très<sup>f</sup> belle chute. Ce ruban traverse le rocher que j'ay nommé culée<sup>g</sup>.

L'autre culée du côté de Zurick est infiniment plus hault. C'est une montagne escarpée sur laquelle est bâtie comme une citadelle la ville de Lauffen du canton de Zurick.

Pour bien voir la cataracte, il faut la voir sous différens aspects. C'est<sup>h</sup> ce que j'ay fait.

De l'endroit où je suis descendu, qui est celui du port, on voit la cataracte en face et le courant vient directement à vous. Cependant, on ne voit que deux piles, ainsi trois cascades et le ruban d'argent de la forge.

Là, on prend un petit bateau assez étroit, le fond en est plein et on passe de l'autre côté. C'est quand on est au milieu du fleuve qu'on voit bien distinctement les trois rochers piles, et les quatre cascades, mais on ne voit [page 70] pas le ruban de la forge.

Descendu sur la grève du côté de Lauffen, on ne voit qu'une partie de la cataracte et qu'une partie même de la largeur du fleuve. Le rocher de Laufen avançant dans le lit en dérobe une partie, mais là on monte par un sentier assez roide et difficile, dans une partie duquel il y a cependant des épées pour se tenir. Ce sentier

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « qui ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « plusi ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « du ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « et une forge ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

<sup>g</sup>L'expression « rocher que j'ay nommé culée » est rajoutée entre deux paragraphes.

<sup>h</sup>Corrigé sur « j'en ay vu tenir ».

mèneroit jusqu'à Laufen même où je n'ay pas été. À moitié chemin, on trouve des marches et des deux côtés une rampe<sup>a</sup> solide et c'est<sup>b</sup> cet escalier qui d'un côté<sup>c</sup> monte jusqu'à Lauffen et<sup>d</sup> de la rivière descend jusques sur la cataracte même. Je l'ay pris en descendant et je suis arrivé<sup>e</sup> à un ouvrage de charpente fait sur pilotis, dans la double intention<sup>f</sup> vraisemblablement de garantir le rocher de Lauffen des coups de l'eau, et de prendre du poisson.

La seconde intention est manifestée par des boutiques sous l'eau que j'y ay vues imparfaitement, n'ayant personne qui parlast françois pour m'expliquer. La première se voit par la nature du rocher qui est d'une mauvaise pierre calcaire et gélisse, encore que sans cette charpente préservative, le rocher seroit bientôt miné<sup>g</sup> et la ville de Lauffen, qui de là paroît être dans les airs, seroit engloutie.

Ayant fait la charpente dans ces deux intentions, on a vu aussi celle de la commodité des curieux. C'est pourquoy il y a un banc commode pour voir de très près et assis et de là on ne voit plus qu'un seul rocher et que deux cataractes, mais c'est par l'occultation des rochers, car on y jouit du lit entier du fleuve et quoyqu'on ne distingue que deux cascades, on voit tomber toute l'eau.

En avançant quelques pas de plus, toujours très en sûreté sur un bon balcon de bois, on arrive précisément sur le bord de la cascade du côté de Lauffen, qui est tout à la fois la plus large et la plus haute des quatre. Je dis la plus haute parce que c'est celle qui a le plus haut rocher sous les eaux à surmonter et de ce balcon on crache dans la cascade qui vient se briser contre les pilotis du balcon et quand le vent est fort, on doit y avoir de l'écume en poussière. Aujourd'huy, il y avoit sous le vent beaucoup de cette poussière réfléchie, mais elle ne venoit pas au balcon.

Je suis revenu prendre le batteau par le même sentier et revenir de l'autre côté au port. Là, pour aller rejoindre ma voiture, j'ay suivi le fleuve pendant quelque tems au-dessus de la chute et j'y ay observé que quelques jours les rochers pointus que j'ay appellés piles périront. 1° Parce que du point de vue où j'estois, et où on ne voit que deux de ces trois rochers, j'ay remarqué qu'ils sont entièrement à pique dans cette [?] où ils sont battus par l'eau au lieu que de l'autre côté ils sont en pain de sucre pointu<sup>h</sup>, 2° il y en a un où j'ay déjà vu une gorge coupée qui ne peut l'être que par les grandes eaux.

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « ranpe ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>L'expression « qui d'un côté » est corrigée en interligne sur « qui ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « d'un côté ».

<sup>e</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « on arrive ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « tombé ».

<sup>h</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

On dit que la chute a près de 80 pieds<sup>3193</sup> de hauteur. Il<sup>a</sup> m'est impossible d'en juger à ma vue. Je sçais seulement que l'effet en est prodigieux. Le *Dictionnaire de Suisse*, art[icle] Lauffen dit 80 pieds, article Rhin, 150<sup>3194</sup>.

La fable que les saumons remontent n'est pas seulement dite à Schaffouce.

Le fameux tilleul de Schaffouse cité dans les *Délices de la Suisse* a été arraché<sup>b</sup> depuis peu par le vent<sup>c</sup>.

---

<sup>3193</sup>Plus de 25 mètres.

<sup>3194</sup>Environ 50 mètres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « v[oir] le Dict ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur un mot illisible.

<sup>c</sup>L'expression depuis « Le *Dictionnaire de Suisse*, art[icle] Lauffen » est rajoutée en bas de page d'une encre plus pâle et d'une écriture plus serrée.



[page 71]

À Brugg<sup>a</sup>, le 14 septembre

Comme à Schaffouce, ainsi qu'à Églisau, et à Zurzack<sup>3195</sup> dont je parleray tout à l'heure, le cours du Rhin est entre deux rives escarpées. Il n'y a pas de route qui le côtoie. Ainsi, au sortir de Schaffouce, j'ay monté une côte assez douce. J'ay laissé sur la gauche le chemin par lequel j'estois venu d'Églisau et j'ay descendu la côte de l'autre côté. De là jusqu'aux approches de Zurzack, j'ay suivi une assez belle vallée entre deux chaînes de montagnes couvertes de vignes et de bois, les pentes<sup>b</sup> de la vallée ordinairement bien arrosées, la chaîne<sup>c</sup> à gauche estant entre moy et le Rhin.

Cette vallée est pendant quelque tems de Schaffouce, ensuite de Suabe<sup>d</sup>. On le voit aux croix.

Étant encore dans le canton de Schaffouce, j'ay passé par deux assez jolies villes nommées Neukirk<sup>3196</sup>, et au milieu d'une quantité innombrable de petits terrains dont quelques uns n'ont pas trois ou quatre perches<sup>3197</sup> tous séparés par des pallis de planches<sup>e</sup> au lieu de barrières. Ce sont les petits domaines de chaque paysan du lieu. Il faut que le bois soit à bon marché pour en faire cet usage.

Aux approches de Zurzac, nous avons tourné à gauche et monté la côte. D'abord, un de ces pâturages couvert de vieux<sup>f</sup> chesnes épars comme celui dont j'ay parlé au sortir de Zurick. Ensuite, du vrai bois, à Zurzac, j'ay passé le Rhin dans un bateau et de l'autre côté encore, montagnes couvertes de bois et dans les gorges de bonnes terres où il y a partout beaucoup de chanvre.

Ces montagnes, surtout de l'autre côté de Zurzac sont de cailloux roulés. Le bois y est chesne meslé d'autres qualités de bois parmi lesquels il y a une assez grande quantité de pins meslés au bois à feuilles. J'y ay trouvé un grand troupeau de chèvres. Elles sont peut-être la cause de ce que dans quelques parties le bois est fort dégarni.

Après Zurzack et après avoir passé cette chaîne de montagnes, on va toujours dans des vallées entourées de côtes couvertes de bois jusqu'au passage de

<sup>3195</sup>Zurzach, Suisse, canton d'Argovie, chef-lieu de district.

<sup>3196</sup>Neunkirch, Suisse, canton de Schaffhouse.

<sup>3197</sup>150 à 200 mètres-carrés.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « Bruck ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « vall ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « monta ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « Bade ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « sapins ».

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

l'Aar<sup>3198</sup> que j'ay passé encore en batteau à demie-lieue de Bruck et ensuite sur un pont à Bruck même<sup>3199</sup>.

[page 72] Une des foires de Zurzac vient de finir<sup>3200</sup>, les boutiques y sont encore et on ne fait que commencer à les déménager parce qu'elles étoient mouillées des pluyes de ces jours passés. Les lattes de bois sont dans une large rue en deux rangées. C'est la place de la foire.

Un ruisseau d'eau courante profond et quarré comme ceux de Berne passe non au milieu, mais à un côté de la<sup>a</sup> rue<sup>b</sup> et se trouve sous un des deux rangs de boutiques. Il seroit bien commode qu'il y en eust sous les deux car cette eau a un courant rapide.

Ce n'est pas en bac mais dans des batteaux plats et pas trop commodes qu'on passe le Rhin et l'Aar.

Quant au passage de l'Aar, il faut que [le] fleuve soit icy bien tortueux puisqu'on n'a pas pu éviter le passage par batteau, n'estant qu'à demie lieue<sup>3201</sup> du pont de Bruck, qu'il faut repasser.

Quant au passage du Zurzac, il me paroît aussi singulier qu'il n'y ait pas de pont à un lieu si célèbre pour son commerce, pendant qu'il y en a plusieurs au-dessus entre Zurzac et Schaffouce et plusieurs au-dessous jusqu'à Rhinfield<sup>3202</sup> et Basle<sup>3203</sup>. Je suis étonné qu'on n'ait pas fait le pont au passage pour la foire, et qu'on n'ait pas établi les foires dans quelqu'un des passages où il y a des ponts.

On m'a dit icy qu'aucun batteau ne remonte de Basle à Zurzac et qu'il n'en descend que de tout petits et très étroits. Ce sont les petits batteaux que j'ay vus dans le port à Lauffen et dont j'ay pris un pour traverser et voir la cataracte des deux côtés. Jacquemin avoit remarqué dans le port que plusieurs de ces batteaux estoient liés ensemble et n'y voyant pas d'[imp ?] ne me l'a pas fait remarquer. J'ay appris que ce sont ceux sur lesquels on descend des marchandises. On attache non seulement deux mais trois et jusqu'à quatre batteaux. On met des planches et sur la planche la marchandise. Ce sont des batteaux qui naviguent comme des charriot des roues ou des traîneaux.

[page 73] En relisant depuis l'article Rhin<sup>c</sup> dans le *Dictionnaire*, j'y ay vu qu'il

<sup>3198</sup>L'Aar est un affluent rive gauche du Rhin.

<sup>3199</sup>Toujours pour Brugg.

<sup>3200</sup>La foire de Zurzach est attestée pour la première fois en 1363. Elle attirait des marchands polonais et russes commercialisant le cuir. Elle était d'une ampleur sans précédent entre Nuremberg et Milan.

<sup>3201</sup>Environ 2 km.

<sup>3202</sup>Rheinfelden, Suisse, canton d'Argovie, chef-lieu de district.

<sup>3203</sup>Bâle, Suisse.

<sup>a</sup>Corrigé sur « dans ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « voût ».

<sup>c</sup>Souigné.

y a à Lauffenbourg, une cataracte plus petite que celle de Schaffouce, puisque les petits<sup>a</sup> batteaux descendant de Lauffen à Basle, il faut qu'il y ait par le soin de cette cataracte une passe-lisse<sup>3204</sup> et c'est apparemment ce qui empêche de descendre avec les batteaux ordinaires et de remonter avec aucune espèce de bateau.

Nota : je crois que Lauffenbourg est une des villes forestières. Je vois sur la carthe qu'il y a un pont et que le Rhin passe au milieu de la ville.

Nota aussi qu'on a dit à Jacquemin qu'il y a un passage du Rhin où on descend les batteaux avec une corde. J'imagine que c'est là que la passe-lisse est sous une des arches du pont et qu'il y a un cabestan<sup>3205</sup> établi sur le pont. Cela vaut certainement la peine d'être vérifié<sup>b</sup>.

Nota que cette navigation par batteaux accouplés est ce qu'on m'a déjà dit qui se pratique quelquefois sur le lac de Lucerne.

Je prévois que je sauray mieux à Basle que partout ailleurs ce qui concerne la navigation du Rhin.

À Zurzack qui est du bailliage de Baden, et dans la plus grande partie de la route de là à Bruck, on voit des croix, des chapelles. Il y a des maisons religieuses. Ce sont des pays où les deux religions sont permises.

Le pont de Bruck<sup>c</sup> sur l'Aar est sûrement très ancien puisque la ville en tire son nom<sup>3206</sup>. Ce pont estoit indiqué par la situation. L'Aar y a un cours resserré entre deux rochers qui font culées et il n'y a qu'un [carosse?]. Elle est à plein-cintre, mais comme il faut y descendre des deux côtés, il a été aisé de combler les deux arcs vuides et il est parfaitement uni. Il y a un parapet commode pour les gens de pied et<sup>d</sup> le mur d'appuy<sup>e</sup> est d'une bonne pierre qu'on a fait la gentillesse de découper en filigrannes, mais qui n'en est pas moins solide.

De la poste de Bruck du côté de Berne et même des hautes fenestres de l'auberge, on voit les restes du château d'Habsbourg qui n'en est pas à une lieue<sup>3207</sup>

---

<sup>3204</sup>Passe-lit : sorte de construction qui sert à franchir certaines passes des fleuves, Littré.

<sup>3205</sup>Treuil à axe vertical autour duquel s'enroule un câble servant à tirer un fardeau, TLF.

<sup>3206</sup>Brück signifie pont en allemand.

<sup>3207</sup>Moins de 4 km.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>L'expression depuis « nota : je crois que Lauffenbourg » est rajoutée entre deux paragraphes, avec un signe de renvoi.

<sup>c</sup>Corrigé sur « Rochevist ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « d'une ».

sur l'un des sommets de la côte voisine<sup>3208</sup>.

[page 74] On m'a dit qu'il n'y a dans ces débris qu'une habitation de fermier ou de paysan, que cependant bien des étrangers vont voir par curiosité. Je n'ay eu le tems que de le regarder d'en bas.

Un autre objet de curiosité pour les voyageurs est l'ancienne abbaye de Koenigs-Felden où reposoient les cendres de l'empereur Albert 1<sup>er</sup> et de beaucoup de princes de sa maison qu'on a exhumés et transférés en terre catholique depuis la Réformation<sup>3209</sup>. Je crois que les tombes existent encore. Je crois qu'on y a aussi le cœur du duc de Rohan qui y est mort et dont le corps a été porté à Genève<sup>3210</sup>. Cette abbaye est aujourd'huy le siège d'un bailliage et<sup>a</sup> les biens employés à l'entretien des pasteurs et à des œuvres de charité.

Près de là sont aussi les bains de Schinzsnats<sup>3211</sup>, mais il auroit fallu un jour pour voir tout cela.

Bruck<sup>b</sup> est une des quatre villes municipales de l'Ergovie<sup>3212</sup>, qui ont leur grand et petit conseil, leurs avoyers et jugent sans appel en matière criminelle mais font l'appel en matière civile. C'est ce qu'on m'a dit à<sup>c</sup> Brugg même. Nota le dict[ionnaire] à l'art[icle] Brugg dit en termes généraux qu'elle juge avec appel à Berne et à celui de Zollingen<sup>d</sup>, [autre ?] de ces quatre villes, il dit en termes généraux qu'elle juge sans appel. Cela demande explication. Á celui d'Arne, il dit que les appels en matière civile vont à Berne sans s'appliquer sur les matières criminelles. Leur bourg est la quatrième de ces villes municipales, quoyqu'il y ait un bailli de Lensbourg qui n'a nul droit que<sup>e</sup> sur le canton, mais non<sup>f</sup> sur la ville, comme à Payerne. Le dictionnaire s'explique encore moins sur cette quatrième et cela demande explication. Les *Délices de la Suisse*, p[age] 164 et suivantes parlent

<sup>3208</sup>À la fin du x<sup>e</sup> siècle, une famille de lignée noble et très certainement originaire d'Alsace, les Habsbourg, s'installa à Altenburg. Le comte Lanzelin fit du castellum un manoir, puis vers 1020 son fils Radbot édifia le château de Habsbourg à trois kilomètres au sud-ouest du mont Wülpel. Quelques siècles plus tard, la commune locale prendrait le même nom. Altenburg constitue donc la première résidence identifiable de la famille des Habsbourg.

<sup>3209</sup>Á Windisch, une Habsbourg, la reine Élisabeth, a fait construire l'abbaye de Koenigsfelden, à l'endroit où son époux, Albert 1<sup>er</sup> de Habsbourg, a été assassiné en 1308. Longtemps « tombeau des Habsbourg » jusqu'au transfert des dépouilles en Autriche.

<sup>3210</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 7, page 53.

<sup>3211</sup>Schinznach-Bad, Suisse, canton d'Argovie, district de Brugg.

<sup>3212</sup>Aarau, Lenzbourg, Brugg et Zofingue, appelées Munizipalstädte (villes municipales), relevaient directement de Berne.

<sup>a</sup>Répété deux fois.

<sup>b</sup>Ce nom est surmonté de « Brugg ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « à Brugg ».

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « seulement ».

de ces quatre villes municipales, de leurs avoyers, de leurs conseils et je disent (sic) seulement p[age] 168 que le bourgeois<sup>a</sup> qui appelleroit à Berne seroit déchu de sa bourgeoisie à Aarau<sup>b</sup>.

Cette province est nommée indifféremment dans le dictionnaire Ergovie<sup>c</sup> à quelques articles, Argovie à d'autres. J'ay entendu prononcer l'argneu ou à peu près. P[age] 1 de Berne<sup>d</sup>, on écrit Argow et on prononce comme Argeu<sup>e</sup>, comme gueux<sup>f</sup> non comme guenille. Je l'ay constaté icy avec Messieurs de [Valhalle?], de Melupen, etc.<sup>g</sup>. Argovie et Ergovie ne sont même des mots connus que des gens lettrés.

En passant l'Aar en pays de bois, j'ay rencontré deux chasseurs qui me paroissent l'être de [?] avec trois briquets<sup>3213</sup>. Un parloit françois. Il m'a dit qu'il y a peu de gibier parce qu'il y a cette année-cy trop de renards, mais qu'on ne vend que leur peau [?] bonne pour les détruire. Je luy ay demandé si dans le pays de bois<sup>h</sup> tout le monde a droit de chasse. Il ne m'a répondu que vaguement. Ainsi, je n'ay pas insisté. Il m'a seulement dit qu'il y a lièvres, cerfs et chevreuils, mais de [?] très peu.

L'atmosphère au-dessus de l'Aar estoit couvert d'une nuée d'insectes, qui m'ont paru l'éphémère ou la manne. Mes gens et les passagers en estoient surpris. Mais les passeurs y sont accoutumés et nous ont dit qu'ils ne vivent qu'un jour.

---

<sup>3213</sup>Chien de chasse de petite taille, TLF.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont répétés deux fois.

<sup>b</sup>L'expression depuis « les *Délices de la Suisse* » est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus pâle et d'une écriture plus petite.

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Souligné.

<sup>f</sup>Souligné.

<sup>g</sup>L'expression depuis « avec Messieurs de » est rajoutée en interligne.

<sup>h</sup>L'expression « dans le pays de bois » est rajoutée en interligne.

[page 75]

À Rochevist, le 15 septembre, feuille 1<sup>ère</sup>

Je suis venu de Brugg à travers les admirables prairies<sup>a</sup> de l'Ergovie<sup>b</sup> dîner à un petit village nommé Zur ou Sur<sup>3214</sup> car je ne distingue pas leur prononciation. J'ay passé auparavant au château de Wildeck<sup>3215</sup> où j'ay arrêté deux heures et dont je parlerai tout à l'heure. J'ay passé aussi au-dessous de Lentsbourg que j'ay vu situé par un sommet en pain de sucre et où j'aurois bien voulu arrêter pour vérifier tout ce que j'en ay lu, que le fait singulier que m'a rapporté Monsieur l'avoyer Sinner<sup>3216</sup>, que la montagne entière est de pierre calcaire et le sommet seul un bloc de granite assez large pour que le château<sup>3217</sup> soit bâti. Ce que les *Délices de la Suisse* rapportent d'un puits très profonds qui s'y trouve (de 30 toises de 10 perches chacune, 300 pieds<sup>3218</sup>, v[oir] p[age] 171<sup>c</sup> donneroit peut-être des facilités pour reconnoître toute la [construction ?] de cette singulière montagne, mais je n'en avois pas le tems à beaucoup près, surtout m'estant arrêté à Wilbeck et voulant encore m'arrêter à Arreau.

La ville d'Aarau n'est qu'à demie lieue<sup>3219</sup> de Zur. J'y ay été à pied pendant que les chevaux dînoient. J'y ay vu une ville qui n'a rien de remarquable. J'ay monté à l'hôtel de ville dans la salle où se tient la diette des cantons protestants<sup>3220</sup>. Elle est vaste, propre, mais très simple. Un fauteuil noir en [?] ou en chaise de régent où siège le procureur député de Zurick<sup>3221</sup>. Les protestans s'y sont assemblés pour délibérer sur le dernier traité avant d'aller le signer à Soleure<sup>3222</sup>.

À l'occasion du traité de Soleure, les gens de l'auberge de Brugg ont entretenu mes gens d'une circonstance qui est la plus faite pour les frapper. C'est la dépence qu'a coûté au Roy cette cérémonie.

<sup>3214</sup>Suhr, Suisse, canton d'Argovie, district d'Aarau.

<sup>3215</sup>Le château de Wildegg, commune de Möriken-Wildegg, Suisse, canton d'Argovie, district de Lenzburg.

<sup>3216</sup>Friedrich von Sinner, avoyer de Berne en 1771.

<sup>3217</sup>Le vaste château fort de Lenzburg occupe un petit plateau au sommet d'une éminence rocheuse.

<sup>3218</sup>100 mètres.

<sup>3219</sup>Environ 2 km.

<sup>3220</sup>Les droits politiques sont entièrement aux mains des magistrats, soit, au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'avoyer en charge et le Grand Conseil (ou Rät und Burger) de quarante-cinq membres, qui élisait en son sein les dix-huit membres du Moyen Conseil et parmi eux les neuf du Petit Conseil.

<sup>3221</sup>Il doit s'agir plutôt de celui de Berne car les Bernois conquièrent la Basse-Argovie en 1415 avec l'aide des Soleurois ; Aarau capitula après une brève résistance. En 1418, la ville dut prêter serment à l'Empire, puis à Berne (souverain unique dès 1461) et Soleure.

<sup>3222</sup>Qui renouvelle l'alliance avec la France, voir ci-dessus page 11.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « pays ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « l'erg ».

<sup>c</sup>L'expression entre parenthèses est rajoutée en interligne.

Il défraye les députés des cantons dans les diettes convoquées sur sa réquisition. Dans cette occasion d'Etat, rien n'a été épargné et pour ce qui a été fourni aux députés et pour le prix que tout a été payé, et de là une [cacherie ?]<sup>3223</sup> et un gaspillage inexplicable à ce qu'ils disent. Toute la ville de Soleure et plusieurs étrangers attirés par curiosité ont trouvé le moyen de s'y faire nourrir splendidement aux frais du Roy de France et en rioient de tout leur cœur.

Tous les aubergistes de Soleure, tous les marchands de denrées de tout genre qui y affluient y ont fait, dit-on, leur fortune, et les gens de l'auberge disoient à mes gens votre Roy a été furieusement dupé<sup>a</sup> ; à quoy mes gens ont répondu que cela est de sa grandeur<sup>b</sup>.

Nota : autrefois le chemin passait par les gros lieux comme Lentsbourg et Arau, on le racommodoit. On ne l'a plus fait passer que par des villages sans doute pour le [redresser ?].

Il n'y a aussi à ce qu'on m'a dit qu'un mauvais chemin pour aller de Schafhouse à la grande ville de Baden que je regrette de n'avoir pas vue, mais le mauvais chemin et le désir de voir le lieu des foires de Zurzac m'a fait préférer la meilleure route.

À Arau, outre l'hôtel de ville, j'ay vu le pont de bois et couvert sur l'Aar dont le lit est bien plus large icy qu'à Bruck et laisse une large grève à découverte (sic).

Un homme obligeant que j'ay trouvé dans les rues et qui m'a conduit m'a obligé d'aller voir une belle maison de la ville dont je ne me souciois guères. C'est celle de Monsieur le major . . . j'ay oublié son nom. Ce major qui parle bien françois et m'a paru fort poli estoit à table. Il m'a laissé voir sa maison dont la position et les pièces sont belles et ornées surtout de peintures sur les murs et les plafonds. Je ne sçais si elles sont [ ?]. Je ne [page 76] m'y connois pas. Mon conducteur<sup>c</sup> m'a dit qu'elles estoient admirées des étrangers<sup>3224</sup>.

De Zur, je suis venu coucher à Rochevist, qui avoit déjà été ma première couchée de Berne à Lucerne. Dans les trajet la<sup>d</sup> vallée est bien plus étroite que celle de l'Ergovie mais toujours bien cultivée et bien arrosée.

J'y ay remarqué des champs de raves que les hommes sarclent pour la seconde fois avec grand soin. J'y ay aussi vu du colsat.

<sup>3223</sup>Pour gâchis ?

<sup>3224</sup>Des maisons bourgeoises de style gothique tardif aux pignons peints sont en effet une des curiosités de la ville.

<sup>a</sup>L'expression « votre Roy a été furieusement dupé » est soulignée.

<sup>b</sup>L'expression depuis « à l'occasion du traité de Soleure » est rajoutée à la page suivante avec un signe de renvoi.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « guide ».

<sup>d</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne sur « cette ».

Les côtes d'icy et de l'Ergovie sont couvertes de bois d'épicéas comme les environs de Berne et quelquefois de pins dans les bas<sup>a</sup>. Ces côtes sont absolument différentes du pays<sup>b</sup> de côtes et de bois qui borde le Rhin des deux côtés et va presque depuis Zurzack jusqu'à Brugg, où ce sont des forests de chesnes et autres arbres meslés comme les pays de bois du centre de la France avec cette seule différence qu'il y a quelque pins épars au milieu des arbres à feuilles. Il y a des vignes<sup>c</sup> dans l'Ergovie. Le jardin de Monsieur de Wildeck immédiatement sous son château est un vignoble. Ces vins sont beaucoup meilleurs que ceux du côté de Lucerne mais ne valent pas ceux du pays de Vaud.

Le pays que j'ay traversé aujourd'huy est celui<sup>d</sup> que les livres nomment Ergovie ou Argovie.

Dans la conversation j'ay entendu prononcer communément Ergow ou Ar-gneu.

[page 77] L'objet de mon passage à Wildeck estoit de causer avec Monsieur Effinguer<sup>e</sup> de Wildeck seigneur du château<sup>3225</sup> que son frère Monsieur Effinguer bailli de Vevay<sup>3226</sup> que j'ay vu aux eaux d'Aix m'avoit recommandé de voir comme le plus habile cultivateur de l'Ergovie et le plus expert surtout<sup>f</sup> en irrigation.

Ce château de Wildeck est depuis trois cens ans<sup>g</sup> dans la famille de Messieurs Effinguer. Celui-cy qui est le cadet de trois ou quatre frères et qui n'a eu de goût ny pour les emplois militaires en pays étrangers, ny pour les places du conseil de Berne a pris la terre dans son partage et y a fait son séjour. Il est encore

---

<sup>3225</sup>Au xv<sup>e</sup> siècle, la ville de Berne s'est approprié la seigneurie de Wildeg; elle trouva en Caspar Effinger (1442-1513), descendant d'une famille influente, un acheteur. En tant que commandant de la troupe de Brugg, Effinger s'était distingué lors de la bataille de Morat. Ce n'est pas sans méfiance que Berne avait auparavant déjà, suivi les différents changements de mains, craignant que la propriété de Wildeg ne passe à un ennemi de la ville. Caspar Effinger acquit le château et la seigneurie foncière de Holderbank et de Möriken en 1484; Berne conserva la haute justice dans ce territoire. À partir de cette date, l'ouvrage demeura sans interruption entre les mains de la famille Effinger. Celui que Malesherbes a rencontré était Effinger, Niklaus Albrecht(von Wildeg), 1735-1803, seigneur de Wildeg (1770-1795), il exploita ses domaines en visant le rendement. Supprimant la jachère, il introduisit la culture du trèfle et la stabulation permanente, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>3226</sup>Effinger, Franz Victor (von Wildeg), 1734-1815, dès 1775 au Grand Conseil de Berne, avoyer de Büren an der Aare de 1778 à 1784, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Corrigé sur « bois se ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « côt ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « villes ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Ce nom est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>g</sup>Rajouté en interligne.



jeune, il vient cependant depuis un mois de se marier pour la troisième fois<sup>3227</sup>, quoy qu'il ait plusieurs enfans parce qu'il trouve qu'une femme est nécessaire à un cultivateur comme à un fermier. Malgré sa résidence habituelle à Wildeck, il a cependant fait plusieurs voyages en France et a vu beaucoup de nos provinces. Il a lu aussi quelques uns de nos livres d'agriculture et ne conçoit pas que nous soyons aussi ignorans que nous le sommes sur l'art et l'utilité des irrigations. Il en a vu<sup>a</sup> quelques unes en France, en<sup>b</sup> Dauphiné et en Provence vers Sorgues<sup>3228</sup>. Il ne connaît pas les eaux de Crapone<sup>c3229</sup>, ny ce qui se pratique en Forest et en Mâconnois, il croit que les irrigations qui existent pourroient être encore beaucoup perfectionnées. Mais d'ailleurs, il ne doute pas que l'Alsace et la Lorraine, c'est-à-dire les deux vallées qui reçoivent les eaux des Vosges, la Franche-Comté qui reçoit celles du Jura et tout le Dauphiné et la Provence qui reçoivent celles des Alpes ne pussent devenir un aussi bon pays que l'Ergovie. Or<sup>d</sup>, la basse Alsace en est un excellent à ce que j'ay entendu dire, mais la haute Alsace et les quatre autres provinces n'approchent pas de l'Ergovie.

Il croit aussi que dans plusieurs de nos provinces qu'il a traversées, Normandie, Bretagne, même environs de Paris sur lesquels c'est le pays de Chantilly<sup>3230</sup> qu'il m'a cité, il y a beaucoup de parties où on pourrait user<sup>e</sup> de ce moyen, et je ne trouve<sup>f</sup> pas qu'il en parle en enthousiaste qui applique à tous les pays ce qui réussit dans le sien, car il m'a dit que dans les<sup>g</sup> Pays-Bas qu'il connoît, outre que les irrigations seroient difficiles, la terre est si bonne par sa nature, et la culture si parfaite sans irrigations qu'il n'y faut pas songer. Il m'a questionné sur le terrain que j'habite. Je luy ay décrit la Beauce, qu'il ne connoît pas. On conçoit aisément que l'irrigation y est impossible, mais il m'a exhorté à y<sup>h</sup> introduire la marne<sup>i</sup> et les prairies artificielles. Je luy ay dit les inconvéniens éprouvés de la marne dans cette province et la cause, il s'y est rendu, et, quant aux prairies artificielles, je luy

<sup>3227</sup>Voir le dictionnaire biographique. Cette troisième épouse, épousée en 1778 est Rosina von Bontetten.

<sup>3228</sup>L'Isle-sur-la-Sorgue, Vaucluse, arrondissement d'Avignon, chef-lieu de canton.

<sup>3229</sup>En 1554, Adam de Craponne obtient l'autorisation de prendre de l'eau de la Durance pour alimenter Salon-de-Crau (Salon-de-Provence) et irriguer la plaine de Crau.

<sup>3230</sup>Oise, arrondissement de Senlis, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus pâle sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus pâle sur le même nom.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « et ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne d'une écriture plus lisible d'une encre plus pâle sur le même mot.

<sup>f</sup>Corrigé sur « trouve, crois p ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>h</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes.

<sup>i</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « la manne ».

ay dit<sup>a</sup> que depuis une [page 78] cinquantaine d'année, l'usage du sainfoin s'y est introduit et s'y multiplie tous les jours, mais que la luserne et le treffle n'y réussissent pas. Il n'en a pas été surpris pour la luserne puisque le terrain n'a pas de fond, mais l'a été pour le treffle qu'il a vu réussir presque partout. Cependant, il n'a rien objecté à l'expérience, et a conclu qu'il faut seulement multiplier de plus en plus les sainfoins.

Je luy ay dit ce que j'ay vu des [sales ?] du treffle dans quelques défrichemens des landes de Bordeaux, que j'ay retrouvé encore dans des défrichemens des landes de Brabant<sup>3231</sup>. Il avoit traversé ces provinces, mais n'avoit pas rencontré les défrichemens et c'est un fait qu'il m'a paru bien aise d'apprendre.

Il a insisté avec force pour que je restasse au moins deux jours chez luy, ce tems n'estant pas trop long pour prendre des connoissances utiles sur sa<sup>b</sup> méthode d'agriculture et celle d'Ergovie en général, qu'il a trouvée établie et n'a fait que perfectionner. En effet, ces deux jours n'estoient pas trop et n'auroient pas même à beaucoup près [été] assez pour un agriculteur aussi novice que moy. J'ay été obligé de l'avouer et de luy dire que tout ce que je<sup>c</sup> pouvois retirer de mon voyage estoit l'affaire de deux heures et consistoit à sçavoir, non la science de l'irrigation, mais en général quelle est cette science, dans quel pays elle est portée au plus haut point, et<sup>d</sup> quel est l'homme à qui il faut s'adresser.

Cet homme est luy car<sup>e</sup> depuis que Monsieur son frère m'a conseillé de le voir, les gens à qui j'en ay parlé dans ma route m'ont tous dit que c'estoit réellement l'homme véritablement instruit, non seulement pour théorie comme les physiciens et les ministres des différentes sociétés d'agriculture, mais par une pratique continue, celui qui a augmenté la valeur de sa terre et que les cultivateurs suisses<sup>f</sup> qui ne sont pas beaux esprits, vont voir et cherchent à imiter.

Je ne doute point à présent qu'il ne reçoive très bien avec ma recommandation les gens plus instruits que moy et plus capables d'acquérir des connoissances utiles que je pourrois avoir occasion de luy adresser.

J'ay vu même dès le commencement de sa conversation et il m'a dit nettement à la fin que tout ce qu'il désireroit seroit d'estre consulté et même employé par la France, soit par le gouvernement, s'il s'occupoit d'introduire l'irrigation dans les provinces qui<sup>g</sup> en sont susceptibles et où elle est inconnue, soit même à quelques

<sup>3231</sup>Dans le territoire de la Belgique actuelle.

<sup>a</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne d'une encre plus noire.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Ces cinq mots sont corrigés en interligne d'une encre plus pâle sur « en effet ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>g</sup>Corrigé sur « où elles ».

---

particuliers possesseurs de fort grandes terres qu'ils [?] et qu'ils jugent<sup>a</sup> susceptibles de grandes améliorations vouloient les luy donner à ferme pour six ou sept ans.

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

[page 79]

À Rochevist, le 15 s[eptem]bre, feuille 2

J'avoue que cette dernière proposition m'a fort étonné de la part d'un homme comme luy. Il est singulier qu'un homme de condition à son aise et vivant dans le château de ses terres où il s'est très bien arrangé, au milieu de sa famille avec une femme qu'il aime puisqu'il l'a épousée depuis un mois (elle estoit présente à notre conversation) consentît à transplanter ses pénates. On le conçoit encore moins quand on est chés luy. Le château où il s'est arrangé est situé sur une hauteur d'où il a une vue magnifique. Cette vue est celle de ces riches prairies de l'Ergovie où ses<sup>a</sup> domaines sont à ses pieds, et elle est terminée dans l'éloignement par l'Aar et des montagnes couvertes de bois. Il est le roi du pays qu'il embrasse, car un riche cultivateur l'est toujours, et du haut de son château il m'a paru le dieu des eaux de la montagne qui les distribue dans les vallées.

Cela porteroit à soupçonner que ses affaires ne sont peut-être pas aussi bonnes qu'on me l'a dit jusqu'à présent, ce que ceux qui voudroient faire<sup>b</sup> affaire avec luy feroient prudemment de vérifier. Je m'en informerai encore à Berne plus soigneusement que je n'ay fait.

Au reste, il m'a expliqué ce qui le détermineroit.

Il a fait, dit-il, dans ses terres tout ce que son art peut produire, et la machine est à présent assez bien montée pour qu'il puisse la diriger de loin. D'ailleurs, il a encore de la jeunesse, de la force, une grande activité par laquelle il auroit plus de pâture<sup>c</sup> à créer dans un sol<sup>d</sup> nouveau. Cependant, ce ne pourroit être qu'autant qu'on luy présenteroit un objet très considérable.

Je crois que cet objet n'est pas aisé à trouver. Une partie des grandes terres de France ont leurs principaux<sup>e</sup> revenus en bois, la plupart des provinces ne sont susceptibles d'irrigation que dans quelques petites parties : il seroit peut-être plus aisé au gouvernement de l'employer pour l'amélioration d'une province entière telle que la haute Alsace qu'il connoît mieux qu'une autre par le voisinage de la Suisse, et la conformité du terrain et où l'eau de la rivière d'Inn<sup>f</sup> dont il a éprouvé la bonté par des expériences suffiroit à l'arrosement de toute cette moitié de province sans les sources descendantes des Vosges qu'il n'a pas éprouvées et qui peuvent n'être pas toutes également bonnes.

[page 80] En un mot, les<sup>g</sup> dispositions où il est m'ont paru mériter assez

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « sur les ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « aff ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne sur le même mot, d'une écriture plus lisible.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>f</sup>Ces deux mots sont surmontés des deux mêmes.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

d'attention pour que je veuille suivre scrupuleusement tout ce qu'il m'a dit ce soir pendant que j'en ay encore la mémoire fraîche.

J'en feray part<sup>a</sup> dans l'occasion à ceux à qui cela pourroit être utile et si je ne trouve personne qui projette d'assez grands établissemens pour luy proposer de se déplacer, au moins pourroit-on envoyer dans le pays des gens capables de voir ses travaux, de l'entendre luy-même et d'en profiter.

Venons actuellement aux principes dont il m'a donné une esquisse.

J'ay déjà dit qu'il n'a rien<sup>b</sup> trouvé dans nos auteurs sur l'irrigation qui est la partie dont il s'est principalement occupé, sur laquelle il a des connoissances particulières. En effet, Monsieur Duhamel, Monsieur Tillet<sup>c3232</sup>, Monsieur de Turbilly<sup>d3233</sup>, les auteurs des mémoires de Bretagne ne vivent point dans les pays où on arrose et cela ne s'apprend pas en courant. Mais je luy ay représenté que ne pouvant<sup>e</sup> pas tout apprendre dans une conversation, je voudrois cependant sçavoir quelle confiance on peut avoir dans les livres et nommément dans le traité exprès des usages de l'eau d'un Bernois qui vient de mourir, Monsieur Bertrand pasteur d'Orbe<sup>f3234</sup>, je luy ay avoué que cet ouvrage que j'ay lu avant mon départ de France estoit ce qui avoit principalement excité ma curiosité. Il m'a dit que l'ouvrage de Monsieur Bertrand est estimable, ne fût-ce que puisqu'il inspire le désir d'en sçavoir davantage. Il me paroît faire encore plus de cas d'un autre ouvrage sur la même matière que je ne connoissois pas dont l'auteur est Monsieur Stapfer<sup>3235</sup>, autre<sup>g</sup> Bernois. Malheureusement il est en allemand. Je l'achèteray toujours à Berne parce qu'on peut trouver quelqu'un qui le traduira. D'ailleurs, il ne sçait pas s'il

<sup>3232</sup>Mathieu Tillet (1714-1791), botaniste, agronome et métallurgiste, membre de l'Académie des Sciences, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>3233</sup>Louis-François-Henri de Menon, marquis de Turbilly 1717-1776, agronome, il est connu pour son mémoire sur les défrichements. Ayant hérité de son père en 1737 d'un domaine situé en Anjou d'environ 1000 hectares, dont la plus grande partie était inculte, il l'améliora par des défrichements et des drainages et en fit une propriété modèle. Il fit défricher les bruyères qui couvraient la plus grande partie de la commune de Villiers, tracer des chemins, peupler de troupeaux des terres jusque-là improductives. Quarante ans plus tard ce petit territoire était un des plus riches de la province, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>3234</sup>Bertrand, Jean, mort le 27 décembre 1777, voir le dictionnaire biographique. Cet ouvrage est *De l'eau relativement à l'économie rustique, ou traité de l'irrigation des prés*, dédié à la Société Economique de Berne, Lyon, chez G. Regnault, 1764. In-8, 176 p.

<sup>3235</sup>Johann Friedrich Stapfer, ministre à Thoune (1708-1775).

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot, d'une écriture plus lisibles.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>Ce nom est surmonté du même, écrit de façon plus lisible.

<sup>d</sup>Ce nom est surmonté du même, écrit de façon plus lisible.

<sup>e</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit de façon plus lisible.

<sup>f</sup>Ces deux mots sont surmontés des deux mêmes, écrits de façon plus lisible.

<sup>g</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit de façon plus lisible.

n'est pas déjà tout traduit dans les mémoires de la Société de Berne. C'est de quoi je m'informeray aussi à Berne. Mais ces livres sont insuffisans, 1° parce que ces deux auteurs ont vécu dans le voisinage à la vérité des pays d'irrigation, mais non pas dans ces pays même, ainsi ils ne peuvent avoir saisi<sup>a</sup> que des généralités, 2° parce que tout livre sur cette matière, fût-il fait par des irrigateurs, le fut-il par luy-même qui me parloit, ne contiendroient jamais mille détails nécessaires qu'on apprend en un instant quand on les voit, et qu'il faudroit des volumes pour décrire, et dont la plupart échappent même à celui qui les sçait le mieux quand il est assis à son bureau pour écrire son livre<sup>b</sup>.

Je ne fais aucun doute qu'il n'ait parfaitement raison à cet égard et qu'il n'en soit de même de presque toutes les descriptions des arts, auxquelles il manque toujours quelque chose d'essentiel pour la pratique.

[page 81] Puisque ces auteurs n'ont pas tout dit et n'ont pas même [?] tout dire, à plus forte raison ne dirai-je rien<sup>c</sup> de fort utile d'après une courte conversation. Il n'est cependant peut-être pas inutile de retenir des principes généraux d'agriculture qu'il m'a donnés. Je vais commencer par d'autres objets que l'irrigation pour finir par celui-là qui est le principal.

#### 1° Les vaches<sup>d</sup>

J'ay vu celles de Monsieur de Wildeck qui seroient de magnifiques vaches dans nos pays et telles qu'on n'y en voit guères de semblables. Cependant ce ne sont point encore des plus grosses vaches suisses et Monsieur de Wildeck ne les aime pas de cette grande taille. Il a observé que les très grandes vaches mangent plus que les autres à proportion de leur taille et ne produisent pas dans la même proportion.

Il les tient toujours à la crèche et soutient que cette méthode vaut mieux que les laisser<sup>e</sup> dans la prairie.

Sur cela, je me permet de douter de la généralité de son principe. Je crois bien d'après luy que ces vaches dans l'étable produisent autant de lait que celles qui paissent à l'air, mais je ne peux pas croire qu'il soit de la même qualité et je pense qu'il y a entre les différens laits la même différence qu'entre la chair d'un lapin de garenne et celle d'un lapin de clapier. Ces fromages se vendent mais n'ont pas la réputation, ny par conséquent le mérite des fromages de Gruyère, et si un

<sup>a</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit de façon plus lisible.

<sup>b</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit de façon plus lisible.

<sup>c</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur deux mots illisibles.

<sup>d</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>e</sup>Corrigé sur « laiss ».

terroir estoit celuy des Gruyères du Mont Jura, des Oberland<sup>a</sup>, je ne doute pas qu'il n'eût un principe différent mais deux raisons établissent cette différence.

1° Le pied des vaches peut nuire dans les près qu'on arrose où il est important de tenir le sol très<sup>b</sup> uni pour éviter que l'eau ne séjourne et ne croupisse<sup>c</sup> dans des trous; 2° dans l'Ergovie, la culture avantageuse est de mettre les terres alternativement en prairies et en culture. Or, les vaches tenues à l'étable donnent une quantité si prodigieuse de fumier que ces terres en culture ne reposent jamais et donnent souvent plus d'une récolte par an. Or<sup>d</sup>, dans les fameux pâturages de Gruyères et autres<sup>e</sup>, il ne peut y avoir presque aucune culture, d'une part<sup>f</sup> parce que ces montagnes sont des déserts où il n'y a pas de bras pour cultiver, d'autre<sup>g</sup> part parce que les neiges qui couvrent la terre six<sup>h</sup> mois de [page 82] l'année ne permettent guères de cultiver que des avoines ou tout au plus quelques bleds de mars. Il en résulte que le principe de Monsieur de Wildeck est le bon pour les pays où on<sup>i</sup> arrose les prés, et où on cultive d'autres terres.

Monsieur de Wildeck pense<sup>j</sup> aussi avec raison que les étables sont très utiles pour garantir de la maladie contagieuse. Ses vaches ne vivent jamais en mauvaise compagnie, au lieu que dans un pays de pâturage une vache malade peut communiquer<sup>k</sup> son venin à toute une prairie.

La maladie qui depuis si longtems désole l'Europe n'avoit<sup>l</sup> point encore pénétré en Suisse, mais en passant dans le canton de Fribourg, j'y ay trouvé le plus grand effroy parce qu'il y en a eu causée à ce qu'on croit par trois vaches achetées en Valais. Le gouvernement de Berne et celuy de Fribourg ont fait tuer irrémisiblement<sup>3236</sup> tout le bétail du lieu suspect et brûler les chalets<sup>m</sup> on a même tué quelques cochons qui avoient mangé de la chair de vaches tuées avant qu'on ne les enterrast.

Les vaches que j'ay vues chez Monsieur de Wildeck sont pies<sup>n</sup> de fauve et de blanc. Celles de presque toute la Suisse sont de la couleur fauve la plus com-

<sup>3236</sup>Qui a un caractère définitif, irréversible, TLF.

<sup>a</sup>Ce nom est surmonté du même, écrit de façon plus lisible.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont surmontés des deux mêmes, écrits de façon plus lisible.

<sup>c</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit de façon plus lisible.

<sup>d</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit de façon plus lisible.

<sup>e</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne d'une encre plus pâle sur « dont j'ay parlé ».

<sup>f</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « premièrement ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « secondement ».

<sup>h</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>i</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « près qu'on voit ».

<sup>j</sup>Corrigé sur « con ».

<sup>k</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit de façon plus lisible.

<sup>l</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « n'a ».

<sup>m</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit de façon plus lisible.

<sup>n</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit de façon plus lisible.

mune aux vaches, celles d'une partie du Mâconnois et du Beaujolais blanches, la plupart de celles de Nord Hollande, pies de noir et de blanc. Bien des gens croient que les noires sont les meilleures. Monsieur de Wildeck croit<sup>a</sup> que la<sup>b</sup> couleur est indifférente et qu'il y en a d'également bonnes de tous les poils.

### 2° le sel<sup>c</sup>

Il donne tous les jours exactement une quantité considérable de sel à ses vaches, et croit cet aliment indispensable pour leur santé. Je ne répèteray pas icy tout ce que nous avons dit sur les inconvéniens de la gabelle, et sur la malheureuse ignorance de quelques provinces de France où cet impost n'existe pas et où cependant on ne fait pas du sel l'usage qu'on en devroit faire, de quoy j'ay vu des fermiers généraux argumenter pour prouver que la gabelle n'est pas aussi nuisible qu'on le dit.

Au reste, ce n'est pas dans l'Ergovie seulement qu'on donne beaucoup de sel aux vaches. J'ay eu la curiosité de les voir traire<sup>d</sup> dans les Gruyères et l'usage est de leur donner à chacune avant de la traire une grosse poignée d'une pâte salée<sup>e</sup> qu'elles dévorent avec l'avidité que tous les animaux ont pour ce qui leur est salutaire. Dans un pâturage du Mont Jura dans l'Évêché de Basle, on en [page 83]<sup>f</sup> élève des chevaux. J'ay vu aussi les poulains courir en foule après un homme qui arrivoit à une certaine heure et leur donnoit quelque chose à manger. J'ay été voir ce que c'estoit, et c'est du sel.

### 3° marne

Monsieur de Wildeck marne aussi beaucoup les terres qu'il cultive<sup>g</sup>. Un quart d'heure avant d'arriver chez luy, j'avois vu de loin des tas<sup>h</sup> d'une terre noire que j'avois pris pour de la poussière de charbon. Il m'a dit que c'est une marne qu'il a découverte depuis peu et qui luy réussit très bien. Il l'a essayée parce qu'il avoit reconnu que cette terre<sup>i</sup> se dissout à l'air et à l'humidité, ce qui est ordinairement<sup>j</sup> le caractère des bonnes marnes.

<sup>a</sup>Corrigé sur « ma ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « tout ».

<sup>c</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>d</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit de façon plus lisible.

<sup>e</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit de façon plus lisible.

<sup>f</sup>En haut de la page : « Á Rocheviste, 15 s[eptem]bre, f[euille] 3 ».

<sup>g</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>h</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit de façon plus lisible.

<sup>i</sup>L'expression « avoit reconnu que cette terre » est corrigée en interligne d'une encre plus pâle sur « c'est une terre qui ».

<sup>j</sup>Corrigé sur « le caract ».



Au reste, il convient qu'il n'en sçait pas tant sur la marne que les Anglois qui sont les grands maîtres dans cette partie, mais il dit que les Anglois n'entendent rien à l'irrigation.

#### 4° prairies artificielles

Dans toutes les parties de ses terres où il est impossible d'amener l'eau pour arroser<sup>a</sup>, il fait beaucoup de prés artificiels, et dans l'Ergovie qui est une terre excellente la luzerne, le treffle et le sainfoin réussissent.

Il a essayé les fourages artificiels qu'on a tant vantés<sup>b</sup> il y a quelques années et qui sont de nature graminée, ray-grah<sup>3237</sup>, fromental\*, timothy<sup>c\*</sup>, et il a reconnu qu'ils ne valoient rien.

Je vois que partout on y a renoncé, et j'ay déjà trouvé il y a six semaines dans le Valais un assez bon cultivateur qui l'a pareillement éprouvé.

J'ay oublié de parler à Monsieur de Wildeck de la pimprenelle\*.

Mais il faut bien se garder d'arroser<sup>d</sup> les champs de luzerne, treffle ou sainfoin, on les feroit pourrir<sup>e</sup>.

Il fait grand cas d'une autre sorte de fourrage que j'ay déjà vu plusieurs fois en Suisse. C'est du seigle<sup>f</sup> ou de l'avoine meslé avec de la vesce ou des pois qu'on donne en<sup>g</sup> foin aux vaches et aux chevaux. On m'en envoya l'an passé d'Angleterre une espèce particulière de vesce qu'on sème ainsi avec le seigle. Je l'ay élevée chez moy, elle venoit bien. Elle doit être récoltée<sup>h</sup> à présent. J'en sçauray le succès à mon retour.

[page 84]

#### 5° épeautre

J'ay trouvé non seulement en Ergovie mais dans toute la Suisse la culture<sup>i</sup> de l'épeautre. J'ay vu même des montagnes froides de la principauté de Neuchâtel où cette<sup>j</sup> graine réussit<sup>k</sup> et le froment ne réussit pas.

<sup>3237</sup>Pour ray-grass, voir le dictionnaire des termes techniques.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus pâle sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus pâle sur le même mot.

<sup>c</sup>L'expression depuis « nature graminée » est surmontée de la même, écrite d'une encre plus pâle et d'une écriture plus lisible.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes d'une encre plus pâle et d'une écriture plus lisible.

<sup>e</sup>Corrigé sur « pour ».

<sup>f</sup>Ce mot est surmonté du même écrit d'une encre plus pâle et d'une écriture plus lisible.

<sup>g</sup>Corrigé sur « avec ».

<sup>h</sup>Ce mot est surmonté du même écrit d'une encre plus pâle et d'une écriture plus lisible.

<sup>i</sup>Ce mot est surmonté du même écrit d'une encre plus pâle et d'une écriture plus lisible.

<sup>j</sup>Corrigé sur « ell ».

<sup>k</sup>Ce mot est surmonté du même écrit d'une encre plus pâle et d'une écriture plus lisible.

J'ay consulté Monsieur de Wildeck sur cette culture.

Il m'a dit et tout le monde m'a déjà dit comme luy que l'épeautre fait d'aussi bon pain<sup>a</sup> que le froment. Il y a, dit-il, des terres plus propres à l'un ou à l'autre. Dans celles où les deux graines viennent bien, sa méthode est de les semer alternativement. Il croit que la terre qui a produit l'une est moins épuisée pour produire l'autre.

Au reste, il seroit difficile d'établir la culture de l'épeautre dans les pays où elle ne l'est pas encore parce que cette graine exige des moulins différens qu'on a dans toute la Suisse et que je connois point en<sup>b</sup> France et elle exige aussi deux moutures. L'épeautre ne se sépare pas sous le fléau de la bâte<sup>c</sup> ou enveloppe du grain. Il faut la faire passer une première fois entre deux meules qui ne sont pas fort serrées et les moulins<sup>d</sup> sont construits de façon qu'elles (sic) produisent un grand vent qui sans autre machine fait envoler toute cette paille au sortir des meules. Le grain en étant ainsi nettoyé, on le met sous<sup>e</sup> la meule ordinaire pour la broyer et réduire en farine. J'avais déjà vu ces<sup>f</sup> meules dans la principauté de Neuchâtel, mais elles n'agissoient pas. Monsieur Wildeck me les a fait voir en action, j'ay senti le vent et vu<sup>g</sup> le grain se nettoyer parfaitement.

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>L'expression « que je connois point en » est corrigée en interligne d'une encre plus pâle sur « qu'on n'a point en ».

<sup>c</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>d</sup>Corrigé sur « meules ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « par ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « dans la ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur le même mot, d'une encre plus pâle et d'une écriture plus lisible.

[page 85]

## irrigation

Voicy les principes généraux que j'ay retenus de ma conversation

### Premier principe

L'eau d'irrigation agit peu<sup>a</sup> comme eau, c'est-à-dire par l'humidité qu'elle donne à la terre<sup>b</sup>. La preuve en est qu'on n'arrose jamais dans les grandes chaleurs de l'été, qui est le tems où la terre a le plus besoin d'humidité. L'effet de l'irrigation est le limon<sup>c</sup> que l'eau dépose sur la terre qu'elle traverse.

Il s'ensuit que toute eau n'est pas également bonne à l'irrigation, parce que toute eau n'est pas chargée du même limon, qu'il y en a même de pernicieuses et on a des exemples de terres qui ont été gâtées par de mauvaises eaux. Je croirais aussi que telle eau est bonne pour un tel terrain et le seroit moins pour un autre. L'expérience a aussi appris qu'il y a des eaux qui sont bonnes dans certaines saisons et mauvaises dans d'autres. On en trouveroit peut-être la raison si on examinait ces eaux à leur source première. On verroit que dans les tems où l'eau est plus ou moins abondante à sa source, elle emporte plus ou moins de matière dans la montagne qu'elle va déposer dans la vallée.

Il s'ensuit aussi que l'eau qui a déjà fertilisé une prairie a moins d'efficacité sur la prairie inférieure où elle passe ensuite, ce qui ne doit pas cependant faire rejeter ce bénéfice.

Pour rendre ce principe plus sensible, Monsieur de Wildeck considère l'irrigation<sup>d</sup> comme un marnage, mais dans lequel le limon fertilisant est répandu avec bien plus de [?] et d'égalité, marnage qui, se renouvelant tous les ans, ne donne chaque année que ce qui est nécessaire et qui, la première dépense des conduites estant faite, n'exige jamais plus de nouvelles dépenses.

On pourroit objecter à ce principe que les neiges qui tombent du ciel et n'apportent point de limon de la terre donnent cependant une prodigieuse fertilité aux hautes montagnes, mais cette objection n'est que de théorie. Quel physicien pourra jamais analyser exactement les vrais principes de la neige? J'ajouterai que ces hautes prairies sont presque toujours surmontées de montagnes plus hautes et stériles où il y a d'autres neiges qui produisent un arrosement continu dans les plus grandes chaleurs de l'été. Ainsi, il n'y a point de comparaison à faire.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>Ce mot est surmonté du même.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur le même mot d'une encre plus pâle.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « l'eau ».

On peut objecter encore que presque partout les eaux quelconques fertilisent, aussi convient-on que les eaux nuisibles sont rares, mais c'est l'expérience des pays où l'irrigation est établie qui a prouvé que [page 86] cela arrive quelquefois.

Je me souviens que Monsieur Bertrand établit aussi ce principe. Je crois même me souvenir qu'il propose des règles pour connoître la nature des eaux et je crois que ce sont des règles que Monsieur de Wildeck ne croit pas bien certaines.

Quoyqu'il en soit, si on admet ce principe, il prouve que c'est une science assez délicate que celle des irrigations.

### Second principe

Le tems de l'irrigation est le printems et l'automne. Cela est bientôt dit. Mais il y a encore bien des choses à sçavoir dans la pratique.

L'instant de cesser les irrigations au printems est celui où l'herbe commence à passer. Alors, il seroit à craindre que l'eau ne noyast les graines prêtes à éclore.

En automne, la méthode varie suivant les pays et les circonstances. Monsieur de Wildeck commence ses irrigations ordinairement de bonne heure, ce qu'il n'a pas pu cette année parce que les sécheresses de la fin de l'été avoient produit disette d'eau. En arrosant de bonne heure, il perd sa troisième herbe et il en fait volontiers le sacrifice parce que les deux premières récoltes luy en ont produit suffisamment et que l'herbe qui n'a été fauchée que deux fois en viendra plus vigoureuse au printems prochain. Mais dans un pays où les trois herbes seroient nécessaires pour la quantité de fourrages dont on a besoin, il faudroit nécessairement ne commencer l'irrigation que plus tard.

Les irrigations d'hiver sont [prévenues ?] par la crainte que la gelée survenant ne coupe jusqu'aux racines des plantes, ce qui par conséquent varie dans les climats plus ou moins sujets à la gelée. Monsieur de Wildeck arrose aussi hardiment dans la saison avancée les terrains<sup>a</sup> qui ont beaucoup de pente parce que l'eau qui a un cours rapide n'a pas le tems de geler.

### troisième principe

Il faut la quantité d'eau nécessaire mais il n'en faut pas trop, car alors<sup>b</sup> au lieu d'un bon pré, on feroit un marais et l'eau produiroit des joncs.

Pour la même raison, il faut éviter surtout que l'eau ne séjourne et ne croupisse. Il faut donc conserver la surface du terrain qu'on arrose en niveau de pente le plus égal qu'on peut. J'ay déjà dit que je croyois que pour cette raison le pas des vaches pourroit leur nuire.

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « préférences ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « ailleu ».

[page 87]

À Rocheviste, le 15 s[eptem]bre, f[euille] 4

Il m'a fait remarquer en me promenant avec luy sur le pré des parties qu'il a fait [labourer ?] à la charrue pour que l'eau n'y séjourne pas trop longtems. Mais dans d'autres terrains, cela ne vaudroit rien et il faut se régler sur la nature des terres qui boivent l'eau plus ou moins facilement.

Outre ces principes généraux, il y a bien des pratiques particulières. Il m'a montré par exemple une partie qui a été gâtée par une inondation et où le pas d'asne\* ou tussilage\* s'est établi. Il va la faire retourner profondément et plusieurs fois à la bêche et arracher scrupuleusement jusqu'à la moindre racine des mauvaises herbes.

Je<sup>a</sup> ne l'ay pas questionné sur un objet sur lequel Monsieur Bertrand entre dans les plus grands détails, qui est la construction des canaux d'entrée, de sortie et d'irrigation. Je crois que sur cet objet on peut deviner avec de l'intelligence les théories de Monsieur Bertrand et qu'il faut se prêter au local. Par exemple, il m'a montré au milieu de sa [prairie ?] ou une bosse ou élévation de terre assez<sup>b</sup> considérable pour laquelle il tire de l'eau par un autre canal que celui du reste du pré et va la chercher dans la rivière beaucoup plus haut et la conduit le long des collines presque à mi-côte.

Enfin, je ne luy ay pas parlé des prés d'embouche sur lesquels les principes sont fort différences (sic) et comme il m'a paru qu'il n'en a pas, il n'auroit pu me rien dire sur cela d'après son expérience.

Un de ses principes est que l'eau ne sçauroit être trop vive. J'ay appris au contraire dans le commencement de mon voyage que les emboucheurs du Charolois veulent des marres d'eau croupie et que leurs bœufs n'en boivent point d'autres<sup>3238</sup>, ce qui peut servir à engraisser des animaux qu'on tuera tout de suite et seroit<sup>c</sup> pernicieux pour des vaches à lait comme l'engrais qu'on donne aux poulets<sup>d</sup> et aux ortolans pour les manger ne leur vaudroit rien si on vouloit les laisser vivre plus longtems.

[page 88] Si j'avois fait encore plus de questions, j'aurois eu encore plus de peine à retenir les réponses et dans celles que j'ay rapportées, je peux bien encore m'estre trompé quelquefois, surtout dans les raisonnements où je peux sans m'en être apperçu avoir meslé les miens à ceux de Monsieur de Wildeck.

---

<sup>3238</sup>Voir le voyage en Suisse, carnet 1, pages 118 et suivantes.

<sup>a</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus pâle.

<sup>b</sup>Corrigé sur « av ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « ne vaudroit ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « poules ».

Par exemple, en relisant je m'aperçois que ce que j'ay dit du tort que le pied des vaches peut faire aux prés arrosés est une observation que j'ay lue autrefois mais Monsieur<sup>a</sup> de Wildeck ne m'en a pas parlé.

Il m'a dit qu'à Zurich où le sol est excellent, on est singulièrement ignorant en agriculture. Il y a cependant une société dont plusieurs sont venus voir ses travaux et tout étoit nouveau pour eux<sup>b</sup>.

Je crois cependant avoir saisi à peu près les principes généraux, et les seules conséquences que j'en tire c'est qu'il y a un parti immense à tirer des irrigations dans bien des pays où elles ne sont pas employées, mais que c'est une science qu'il faut étudier, et qu'on pourroit tirer un grand parti des connoissances de Monsieur de Wildeck, soit en luy envoyant des élèves, soit en l'employant luy-même, si on faisoit des entreprises assez considérables pour cela.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « que ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « Par exemple, en relisant je m'aperçois » est rajoutée en bas de page d'une encre plus pâle avec un signe de renvoi.

[page 89] Du côté d'Arau, de Zur, etc. j'ay remarqué des femmes du petit peuple qui ont une espèce de collier ou, si je ne me sert de ce terme, de poitrail avec des boutons de cuivre. J'ay vu des chaînes de cuivre, des aiguilles de cuivre dans la suite. C'est à l'occasion de ce pays que je le remarque aujourd'huy, mais il y en a souvent de semblables chez les paysannes. Dans plusieurs parties de la Suisse et chez les paysans très riches, ces ornemens sont souvent d'or comme dans la [?] Hollande et la Frise. Approchans de ce genre de luxe, celuy des porcelaines si commun chez le petit peuple en Hollande on en conclura peut-être que le signe que le paysan est très riche est d'avoir du luxe en choses qui ne s'usent point. Où il n'y a point de luxe, c'est qu'on est pauvre. Où il y a du luxe en choses périssables, on le deviendra bientôt. Un paysan avare et qui aime à garder de l'argent comptant ne se fait pas grand peine de le convertir en matière qui conserve sa valeur, mais il a regret à un dîner dont il ne luy reste rien le lendemain et à un bel habit qui sera usé dans l'année.

Malgré la bonté du pays, il y a beaucoup de mendiens dans l'Ergow parce que c'est l'usage et qu'il n'y a pas de police pour l'empescher, mais ces mendiens ne sont pas pour cela vagabonds ny fainéans. J'ay vu même aujourd'huy deux ou trois fois de ces petits mendiens faire la culebute comme à Verberie<sup>3239</sup>, mais sur terrein plat.

Dans toute la Suisse et toute la Hollande, on mange très peu de pain. Je crois qu'il doit en être de même de tout pays de pâturage parce que les laitages et la viande y sont à meilleur marché. Le sel l'est puisqu'il<sup>a</sup> ne coûte que deux sols la livre et ils salent de la viande pour leur provision d'hiver. En Hollande de même, l'abondance du poisson peut aussi y contribuer. Il y en a beaucoup dans tous les pays de montagnes, de lacs ou de sources.

---

<sup>3239</sup>Oise, arrondissement de Senlis, canton de Pont-Sainte-Maxence.

<sup>a</sup>Corrigé sur « aussi ».

[page 90] De Rochevist à Berne, j'ay dîné dans un assez<sup>a</sup> beau cabaret nommé Kilchberg<sup>3240</sup>.

J'ay remarqué dans la route en revenant une haye le long du chemin qui me sembloit du buis nain. C'est du jeune épicéa pour faire haye.

J'ay encore vu dans un jardin soigné de ces hayes de citrouilles sur un treillage incliné sous lequel il court du foin à l'ombre<sup>b</sup>, ce que j'avois vu pour la première fois en Savoye dans des jardins moins bien soignés<sup>3241</sup>.

J'ay vu avant et après la dînée et dès hier des bœufs tirant par les cornes. Ailleurs, j'en ay vu tirant du poitrail. En général, je vois partout labourer avec bœufs, mais quelquefois aussi avec chevaux.

J'ay vu entre le dernier labour et le semage des hommes et souvent des femmes venir<sup>c</sup> après la charue briser les mottes pour égaliser le terrain avec des espèces de pioches longues dont par conséquent on se sert sans se courber beaucoup. Jacquemin connoit le procédé. On l'emploie dans son pays pour des terres dures. Ces longues pioches sont très tranchantes et ont une pointe faisant angle obtus



on les appelle des souchets<sup>d</sup>.

Dans les deux derniers cabarets de ma route, revenant à Berne, j'ay trouvé des vitres où différentes figures et en bas quelques mots en allemand sont gravés comme sur les beaux gobelets de cristal. Ce sont des images à chaque vitre. Il faut donc que cette mécanique de verrerie soit assez bon marché.

---

<sup>3240</sup>Suisse, canton de Zurich, district de Horgen.

<sup>3241</sup>Voir le voyage en Suisse, carnet 7, page 13.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « bris ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « sou ».



## Dixième journal

[page 1] 10<sup>ème</sup> journal

Berne, 11 feuilles [pages 10 - 64]

Soleure, 1 feuille [pages 65 - 71]

Basle, 4 feuilles [pages 72 - 84]

Mulhausen, 2 feuilles [pages 85 - 92]

Au Fayl-Billot, une feuille [pages 93 - 94]

À Troyes, le 28 s[eptem]bre, une feuille [pages 95 - 96]

[page 2] Séjour à Berne,  
f[euille] 1<sup>ère</sup> [page 10]

P[age] 1<sup>ère</sup>, note des per-  
sonnes que j'ay connues à Berne

P[age] 2 la terrasse<sup>a</sup> et le  
fameux sault et l'énumération des  
autres choses qu'on y voit

La salle de concert et anec-  
dotes

Un mot de l'hôpital de l'isle  
Quelques notes sur la [ ?lité]  
de Berne

P[age] 3 sur les six familles  
nobles

Sur la révolte et la condam-  
nation de Micheli

Sur une autre révolte du  
pays de Vaud étouffée

Sentiment des Bernois sur  
l'alliance de la France, p[age] 3

Sentimens sur les bailliages  
de Baden et sur les privilèges

Sur les gratifications de  
France

Sur les Juifs

Sur les anabaptistes

Commerce de toiles à Lents-  
bourg, v[oir] ma conférence aux eaux  
avec Monsieur de Nultinen

Sur le pays de Gesney

Sur l'abbaye souveraine de  
Saint-Urbain

P[age] 4 sur le gouvernement  
de Zurick

Monsieur Tschiffely ne les  
trouve pas si ignorans en agriculture  
que Monsieur de Wildeck

P[age] 4 quelques articles  
concernant les petits cantons

Les gros bœufs de Schwein  
À Ury le bien estimé par che-  
vaux

L'industrie d'Appenzel  
Les bannissemens à Appen-  
zel

Avanture de Monsieur Pfif-  
fer quand on le prit pour un ingénieur  
qui reconnoissoit le pays

Avanture de Monsieur Pfif-  
fer, v[oir] le récit et la note

Même fin de page, autres  
notes sur d'autres cantons

Le sel employé pour le choix  
des places avec des différences à Fri-  
bourg, Basle, [Murick ?], Schaffouce et  
à Lucerne, il faudra l'établir par les  
abus

Pont de Saint-Gall dont me  
parle Monsieur Howart

Cauze du peu d'autorité de  
l'État de Lucerne sur ses sujets

Maison de correction à Basle  
Séjour à Berne, f[euille] 2  
[page 14]

Monsieur d'Eslack est sei-  
gneur de Riggisberg

Hindelbanck terre de  
l'avoyer où sont les monumens

Temple du Saint-Esprit de  
Monsieur Abeille

Voyage à Langnau ou chez le  
médecin de la montagne, note de tout  
ce qui le concerne

Des gens que j'y ay vus

<sup>a</sup>Corrigé sur « tress ».

Cabinet de Monsieur Sprungly, détail de plusieurs oiseaux

Machine à poudre de Berne, détail de tout le travail

1. Arcades de Berne

2. Ruisseaux profonds, larges<sup>a</sup> et quarrés, police des incendies à Berne, à Lucerne

3. Petits toits de caveaux de bordure dans la rue comme des bornes, et comme en Hollande

4. Descentes rapides dans quelques rues

5. Forçats de tems. Cet article seulement indiqué icy

6. Habillement des magistrats et des autres citoyens et lois somptuaires

[page 3] Séjour à Berne, f[euille] 3 [page 18]

Les étuves, détail

Le sucre de lait

Le sel d'oseille

Séjour à Berne, f[euille] 4, cayer de 4<sup>b</sup> feuilles [page 22]

Conversation avec Monsieur Tchiffety et sur<sup>c</sup> quelques articles avec Monsieur Wintelback

1° sur les communes, v[oir] zz

2° sur les mém[oires] de la société œconomique

3° l'ouvrage de Monsieur Stapfer

4° sur l'Emmenthal

5° sur les irrigations, p[age] 3

6° sur les fumiers

7° sur les marnes, à cette occasion le plâtre [?] sur les pierres et même les cailloux mal brûlés

8° sur les prés artificiels

9° sur les prés d'embouche, p[age] 5

V[oir] dans cet article quelques particularités sur des usages du sel

10° sur les vaches

11° sur les chevaux, v[oir] même quelque chose sur l'usage du sel, p[age] 7

12° sur le labour par bœufs ou par chevaux

13° sur le tirage des cornes ou du poitrail, p[age] 9

14° sur le procédé de briser les mottes

15° sur l'épeautre et à cette occasion en général sur les différens grains

16° le lin et la chamœline, p[age] 11<sup>d</sup>

17° les chanvres

18° les raves

19° sur la garance

20° pastel, gaude, [?ance], safran

21° colsat, navette, œillette, moutarde, chardon, tabac<sup>e</sup>

22° Houblon

23° Cidre de Turgovie

<sup>a</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « 3 ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « 4 ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

- 24° [pruniers ?], p[age] 13<sup>a</sup>
- 25° chesnes et hêtres
- 26° Cerisiers, v[oir] LL
- 27° bois à poudre
- 28° sapins, épicéas, ifs, gen-  
tianas, thuyas
- 29° citrouilles
- 30° étuves
- 31° moulins à huile, à soie,  
[?] de cuivre, scierie de marbre
- 32° molasse et meule de  
moulin
- 33° peu de goût à Berne pour  
la chimie, efforts pour l'inspirer
- 34° mélèses
- 35° sapins abri-tempêtes
- 36° sapins durs que je crois le  
serento
- 37° nature des pierres de  
hautes montagnes, noms de Monsieur  
Grouner différens, f[euille] 15
- 38° matrice du cristal de  
roche
- 39° rocher de granite de  
Lentsbourg
- 40° sur Monsieur Ferber per-  
sonnellement
- 41° sur la pierre ollaire des  
Grisons
- 42° sur le bouc-estain
- 43° sur Monsieur Grouner  
personnellement
- 44° sur Monsieur Haller per-  
sonnellement
- Séjour à Berne, f[euille] 5,  
suite de la feuille précédente [page 38]
- Aa sur la chasse, le droit de  
chasse, les règlements
- Bb sur les colombiers, le  
droit de colombier
- Cc sur la pêche
- Dd sur les moutons
- Ee sur les asnes
- Ff sur les mulets
- Gg sur les salines de Savoye,  
p[age] 2
- Hh sur l'extraction de la ré-  
sine
- [page 5] Jj sur la garance et  
le tabac, v[oir] f[euille] précédente,  
art[icles] 19 et 21 et cy-dessous article  
Tt
- Ll sur les cerises et autres  
fruits secs
- V[oir] f[euille] précédente,  
art[icle] 26 cerisiers, v[oir] 26
- Mm sur le procédé de se  
chauffer l'hiver des racines des arbres
- Nn sur celuy d'écorcer les  
[hestres ?] pour durcir le bois
- Oo sur un jardin d'arbres  
exotiques que je n'ay pas vu
- Pp sur les terres du pays de  
Vaud et du pays allemand
- Qq sur le joli défrichement  
qu'on appelle la colonie
- Rr sur un défrichement de  
Monsieur Steigen, un terrain rapporté,  
la crainte des débordemens de l'Aar et  
en même tems un point de vue estimé  
par les amateurs
- Ss usage du semoir dans  
l'Emmenthal
- Tt usage de la charue étroite  
pour la garance
- Uu sur les Juifs

<sup>a</sup>Corrigé sur « 11 ».

Xx sur les anabaptistes

Yy sur le pays de Gesney  
et à cette occasion sur l'esprit que  
donne l'air des hautes montagnes, es-  
prit même des vaches

Séjour à Berne, f[euille] 6,  
suite des deux feuilles précédentes  
[page 42]

Zz dissertation sur les causes  
du dépérissement des bois sur les pâ-  
turages communs

Aaa grands sapins de côté  
d'[Arbourg ?]

Bbb plantation de mélèzes

Ccc abus des machines, perte  
du commerce

Ddd sur le personnel de  
Monsieur Tschiffety

Séjour à Berne, f[euille] 7  
[page 44]

Questions que je m'estois  
proposé de faire sur les loix et ré-  
ponses marginales à quelques unes

Il seroit aussi long de copier  
ce cayer de deux feuilles que d'en [r ?]  
les objets<sup>a</sup> de chaque article

Séjour à Berne, f[euille] 8  
[page 52]

Suite de la feuille précédente

Ces deux feuilles sont divi-  
sées en articles et il y en a 58

Il y faut joindre ma conver-  
sation avec le ministre Salchli mise au  
net à Kandesteg et bien<sup>b</sup> d'autres ar-

ticles épars et les [ ? ] f[euilles] 9, 10 et  
11 qui suivent

Séjour à Berne, f[euille] 9  
[page 56]

Suite des deux autres feuilles  
à cela près que ce ne sont plus des  
questions

Cette feuille contient des ar-  
ticles marqués<sup>c</sup> des lettres A, B etc.  
jusqu'à R

Séjour à Berne, f[euille] 10  
[page 59]

Toute cette feuille sur les an-  
ciens textes de lois de Berne de quoy  
je n'ay encore que des notions très su-  
perficielles et très incertaines

[page 5] Séjour à Berne,  
f[euille] 11 [page 62]

Feuille<sup>d</sup> plus détaillée sur les  
lois qui concernent le payement des  
dettes et l'effet qui en pourroit résulter  
pour le commerce

Dernier article de cette  
feuille p[age] 3 sur la mauvaise com-  
paraison [ ?? ] des avocats et les rai-  
sons qu'on m'en a données

Soleure<sup>e</sup>, f[euille] unique ou  
cayer de 2 feuilles [page 65]

1° Sur le mariage des protes-  
tans et<sup>f</sup> des catholiques en général sur  
le mariage

2° sur le conseil secret

3° sur les ordres correspon-  
dans à lettres de cachet

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « titres ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « qu ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « re ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « article ».

<sup>e</sup>Corrigé sur deux lettres illisibles.

<sup>f</sup>Corrigé sur « entre ».

4° Sur les citoyens et petits bourgeois de Berne, sur l'état des étrangers, sur les vagabonds

5° sur les élections et le sort

6° sur l'exercice de la justice et l'autorité des baillis, v[oir] une note sur cette autorité des baillis p[age] 7 entre les articles 13 et 14<sup>a</sup>

8° sur les carthes de familles

9° sur l'exportation des bois

10° sur la dernière alliance

11° sur la politique des Bernois quant à la possession des terres dans le pays de Vaud

12° sur le service militaire

13° critique des loix des Américains par Monsieur Tschiffely

14° sur le mauvais [?] des cantons de Berne et de Soleure

Basle, feuille 1<sup>ère</sup> [page 72]

Route de Berne à Soleure et à Basle

Situation de Soleure

L'assemblée

La cathédrale

Quelques jours dans la montagne

La chasse

La [?ine]

Le camp

Route de Soleure à Basle

Le Jura s'abaissant

Fin de la p[age] 1<sup>ère</sup> la défense affichée d'[enrayer ?] avec la figure

Joli pays de l'autre côté du Jura

Plaine couverte d'arbres fruitiers comme un joli verger

Longue[s] cuillères pour gauler les pommes

Fin de la p[age] 2 sur les bœufs tirant du poitrail

Peupliers d'Italie

Jugemens criminels à Soleure, p[age] 3

Fin de la p[age] 3 dissert[ation] sur le goût des Suisses pour le service et en général pour l'exportation et à cette occasion sur la [???

Basle, f[euille] 2 [page 75]

La dance des morts, v[oir] à Fribourg et à Lucerne dans les feuilles précédentes

Cathédrale, tombeau du [?]

Cimetière dans l'église même quantité de tombes

Salle du conseil de Basle

Salle des thèses de la faculté de théologie

Forçats à la brouette

Leur baigne

Les deux prisonniers que j'ay vus

Bal de Basle où j'ay été v[oir] fin de la p[age] 2

[page 6] Palais du marggrave de Baden, f[euille] 2

Quantité de mélèses

Rivière qui passe à Basle sous les rues

Le Rhin à Basle

Point de quay

Salle-à-manger des trois rois

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

Bâtisse en grès dur et rouge  
et en cailloux

Encore le bal, fin de la page

2

Coiffure des femmes

Concert

Comédies

Tourneysen libraire corres-  
pondant des bains

Monsieur Hau ou Hazius,  
fondeur

Ses carthes de géographie en  
caractères mobiles

Fabrique de toiles peintes  
seulement indiquée

Pont de Basle, grosses  
pierres pour l'assurer

Seaux ovales de planches  
bien jointes pour porter du lait

Basle, f[euille] 3 [page 78]

Une demie-page seulement  
sur la fabrique d'indiennes

Basle, f[euille] 4, cayer de  
deux feuilles [page 79]

Monsieur Dinacht

Monsieur Piccamihl de So-  
leure

Justice criminelle à Basle,  
f[euille] 1

Justice civile, p[age] 1

Conseil secret, p[age] 2

Le sénat et les principaux of-  
ficiers, p[age] 2

Le grand conseil, p[age] 2

L'élection ou le sort, p[ages]

2 et 3

Ordres répondans aux lettres  
de cachet, p[age] 3

Directeur de la maison de  
correction

Autre à Pforstein dans le  
marggraviat où on envoie

Nota qu'on y envoie même  
des étrangers parce qu'ils [soyent ?]  
protestans, un seul ordre des citoyens  
à Basle, p[age] 3, acquisition de la  
bourgeoisie, p[ages] 3 et 4

P[age] 4 : retenue sur le  
[buis ?] des filles qui épousent les  
étrangers et usage de Schaffouce à cet  
égard

P[etite] assemblée jamais des  
citoyens mais de chaque tribu

Tribu qui<sup>a</sup> ont leur maîtrise  
exclusivement, d'autres où chacun  
choisit sa profession

Compagnies de Basle au ser-  
vice de France

P[age] 5 questions que je  
n'ay pas eu le tems de faire

La bibliothèque

L'hôtel-de-ville où on devoit  
m'expliquer la manœuvres des bal-  
lottes

Au cabinet d'histoire natu-  
relle de Monsieur Bernouilli l'apoti-  
caire

Les [hôpital ?], la maison  
de discipline

Un sçavant dont Monsieur  
Dinath m'a parlé et dont j'ay oublié le  
nom

P[age] 5 à la fin, visite de  
Monsieur Bernouilli

p[age] 6, commerce de Balse

<sup>a</sup>Corrigé sur « où on est obligé de s'essayer à ».

Effet sur les mœurs de la ville	Souvenir sur Basle, sentiment de la Suisse lors de la construction du fort d'Hutringue
Navigation du Rhin	Souvenir sur Neuchâtel, histoire des déserteurs
Chute de Lauffenbourg	Accueil que fait aujourd'hui l'empereur aux déserteurs de Prusse
Routes d'Italie	Mulhausen, f[euille] 2 [page 89]
Sur le chancelier de Mulhausen que je n'ay pas vu	Manufactures de toile peinte, p[ages] 1, 2, 3
Note d'un livre qui donne des [?] de la Suisse	P[age] 3 blanchirie de toiles
Sur Monsieur Dinatch personnellement	Cabinet de physique chez un [ami ?]
[page 8] Mulhausen, f[euille] 1 <sup>ère</sup> [page 85]	Mariage des protestans et des catholiques en Alsace et indignation [?] jésuites à ce sujet
Acquisition de la bourgeoisie Madame de Waldner, p[age] 1 <sup>ère</sup>	Pays de Mulhausen et de Landzer
Bourgeois, habitans, catholiques	Engrais de bœufs
Tribus	Forest du Roy en haute Alsace
Grand et petit conseil, assemblées générales, avoyers et autres charges électives	Anabaptistes
Exercice de la justice	Au Fayl-Billot [page 93]
Revenus de l'État	Côte taillée en gradins
Permission de vendre du vin	Coup de tonnerre singulier
Mariages avec les étrangers à Mulhausen et dans d'autres États de Suisse	Terres rouges comme de Locke et pierres de grès rouge comme celui dont on bâtit à Basle
Asile pour les fugitifs <sup>a</sup> françois	Caves de Bourgogne vers la ville de [Lime ?]
Mandians et vagabonds	[?], couvent de moines, Monsieur de Lavis seigneur
Service de France <sup>b</sup>	Pont sur Saône
Gens <sup>c</sup> fameux <sup>d</sup> en Europe dont Mulhausen est la patrie	Vue du château de Uy-sur-

<sup>a</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>b</sup>La ligne suivante est raturée « commerçans fameux natifs de Mulhausen ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « célèbres ».



## Saône

Conversation avec deux officiers suisses baslois sur leur service

Traitement fait à Basle aux déserteurs français qui y passent

Souvenir de ma conversation avec un déserteur de Prusse sur son histoire et la grande quantité de déserteurs

[page 9] Á Troyes, feuille unique du 28 septembre [page 95]

Position de Langres

Pierre dont cette ville est bâtie

Couvent de Génovéfains, val des écoliers

Position de Chaumont en

## Bassigny

Forest de Colombey, traverse

Vue d'une forest que je crois celle de Château-Vilain

Bar-sur-Aube

Rivière d'Aube, sa navigation

Vandœuvre

Abbaye de Moutier Armé

Souvenir sur la chute de Lauffenbourg et la navigation du Rhin

Souvenir sur la matrice du quartz et celui que m'a montré Monsieur Wintelback dans du marbre noir, v[oir] séjour à Berne, f[euille] 4, article 38

[page 10]

Séjour à Berne, f[euille] 1, 16 s[eptem]bre et jours suivans

J'ay connu à Berne Monsieur et Madame Zeeleder<sup>3242</sup>

Monsieur l'avoyer d'Erlack<sup>3243</sup>

Monsieur l'avoyer Simaut, homme d'esprit.

Monsieur et Madame d'Erlac de Riggisberg<sup>3244</sup> ou le maréchal d'Erlack dont la femme est Mademoiselle de Bessé<sup>3245</sup>

Il a pour gendre Monsieur Frescherg de Bremgarten<sup>3246</sup> qui a défriché la colonie et ce Monsieur Favelle qui est à Paris et y a été<sup>a</sup>, Monsieur Decherval, cultivateur ruiné et qui en a ruiné d'autres. Son beau-père est son ennemi et a pour cela de fortes raisons.

Monsieur et Madame de Pederne, banderet que je connoissois dès les bains de Valais, gens fort estimés, luy avancé avant l'âge comme homme de mérite outre sa naissance. Il a un fils d'environ 17 ans, qui a une passion précoce pour l'histoire naturelle.

Monsieur le banneret Steiger, homme de premier mérite à tous égards.

Les deux autres sont Monsieur le banneret Tramel qui avoit autrefois beaucoup de crédit<sup>b</sup> et le banneret Tormans. Ce dernier a je crois servi en France.

Monsieur de Vatteville, l'auteur de l'*hist[oire] de la confédération helvétique*<sup>3247</sup>.

J'ay vu son cousin<sup>c</sup> qui est plus avancé que luy, le thrésorier de Watteville qui succèdera peut-être à Monsieur l'avoyer d'Erlack.

J'ay vu une fois Monsieur de Bonstetten<sup>3248</sup>, jeune homme plein d'esprit qu'aime Madame d'Enville.

<sup>3242</sup>Louis Zeerleder (1727 - 1792) fut membre des Deux Cents (Grand Conseil), et époux de Sophie Charlotte von Haller, fille de l'illustre Albrecht von Haller ; sa banque, qui eut moins d'envergure que la banque Marcuard, était néanmoins elle aussi propriétaire d'actions de la Compagnie française des Indes et donc impliquée indirectement dans le commerce triangulaire.

<sup>3243</sup>Erlach, Albrecht Friedrich von, voir le dictionnaire biographique.

<sup>3244</sup>Suisse, canton de Berne, district de Seftigen.

<sup>3245</sup>Abraham von Erlach a épousé la marquise Masson de Bessé.

<sup>3246</sup>Le district de Bremgarten est un district du canton d'Argovie.

<sup>3247</sup>Watteville, Alexandre Louis de (1714-1781) : *Histoire de la Confédération Helvétique et Abrégé chronologique de l'Histoire de la Nation jusqu'à l'année 1664, 1754.*

<sup>3248</sup>Bonstetten, Charles-Victor de, 1745-1832. Issu de la branche dite de Valeyres, il acquit durant sa jeunesse à Yverdon une formation largement autodidacte ; il la compléta de 1763 à 1766 à Genève, où Charles Bonnet reconnut ses dons intellectuels et l'initia à « l'art d'observer soi-même ». Après des séjours à Leyde (1768-1769), à Cambridge chez Thomas Gray (1769-1770), à Paris, après un voyage d'études en Italie, objet d'une riche correspondance (1773-1774), il déploya une activité sociale et littéraire de très vaste envergure, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Corrigé sur « eff ».

<sup>b</sup>L'expression « qui avoit autrefois beaucoup de crédit » est rajoutée en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « père ».

Monsieur le professeur Willelm, homme d'esprit et plein de connaissance.

Monsieur Tschiffely dont j'ay beaucoup parlé.

Monsieur Wittenback, jeune naturaliste dont j'ay aussi beaucoup parlé dans mes journaux. Il a bien du zèle. Monsieur Pfiffer m'avoit recommandé de le voir.

Monsieur [Sprungly ?] autre naturaliste dont j'ay vu les oiseaux. Il a aussi des pétrifications que je n'ay pas vues.

Monsieur Jenner<sup>3249</sup>, conseiller secret, et sa femme fille aînée de Monsieur Haller.

Monsieur Haller le plus jeune qui est dans la chancellerie. Le grand [Sauter ?] correspondant de l'académie n'y estoit pas.

Monsieur Kirsberguer<sup>a</sup> que j'entends nommer<sup>b</sup> Kirsberg<sup>3250</sup> de la société œconomique qui s'est beaucoup occupé et s'occupe encore de la garance, qui aime la chymie et m'envoyera peut-être des graines pour Monsieur Baumé<sup>3251</sup>. On m'en parle de diverses façons.

Monsieur le ministre Salchli dont j'ay beaucoup parlé dans mes journaux de Grindelwald et de Kandelstegg.

J'ay vu le soir de jeunes dames. Madame de Tchanners chez elle<sup>c</sup>, Madame d'Erlack de Spiers, Madame de Nurvalet, fille de Madame de Villars, dame malade et avec des béquilles que j'avois rencontrée à Aix en Savoye.

J'ay connu hors de Berne.

Monsieur Effinguer de Wildeck<sup>3252</sup> dont j'ay beaucoup parlé.

Et aux eaux d'Aix en Savoye, Monsieur Effinguer

<sup>3249</sup>Les von Jenner sont une famille patricienne bernoise, fort nombreuse, sans doute originaire de Kirchdorf, canton de Berne.

<sup>3250</sup>Les Kirchberger [Kilchberger] sont une famille de patriciens de la ville de Berne, de la corporation des Forgerons, qui remonte à Hans (1533), membre du Grand Conseil et ancêtre de trois branches.

<sup>3251</sup>Antoine Baumé, pharmacien et chimiste, né à Senlis en 1728, mort en 1804.

Il s'établit à Paris où il consacra au progrès de la science une fortune acquise par son travail, et devint membre de l'Académie des sciences.

Il a rédigé un grand nombre de Mémoires et d'ouvrages de chimie.

<sup>3252</sup>Effinger, Franz Victor (von Wildegg), né le 22 mai 1734 à Wildegg, mort le 24 décembre 1815 à Berne, fils de Johann Bernhard, frère de Niklaus Albrecht, il épouse Henriette von Wattenwyl, fille d'Alexander Ludwig von Wattenwyl. Formé par des précepteurs puis à l'académie de Lausanne, il fait son Grand Tour en 1755-1756. Dès 1775 il entre au Grand Conseil de Berne, avoyer de Büren an der Aare de 1778 à 1784, membre du Petit Conseil en 1788 et dès 1803. Membre de la Société économique de Berne et de sa section d'Aarau. Cofondateur de la première Société suisse d'histoire (1811), il était passionné de généalogie et d'histoire.

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

Monsieur de [Charmes ?], homme de premier mérite est mort pendant que j'étois dans le pays, regretté à Berne et à Bull, où il avoit une maison. Il est auteur d'une histoire de Suisse en allemand qui n'est pas achevée, de l'éloge de Monsieur Haller, des articles [?] helvétique et Berne dans le *Dictionnaire*.

[page 11] J'ay vu à Berne.

Une belle terrasse d'où on raconte le sault du jeune homme.

La grande promenade hors de la ville d'où on a l'aspect des montagnes de Streck-horn, Youngfrau, etc. et où il y a de beaux sorbiers.

Les étuves, v[oir] cet article

La bibliothèque, l'arsenal<sup>a</sup>

Le moulin à [p ?], v[oir] cet article

Le cabinet de Monsieur [Sprungly ?] et ses<sup>b</sup> oiseaux, v[oir] cet article

Lettres de Monsieur Wittemback, v[oir] cet article

L'hôtel-de-ville

L'état extérieur

L'église du Saint-Esprit [?] par feu Monsieur Abeille<sup>3253</sup>, v[oir] cet article

La salle de concert faite pour être salle de spectacle par une société. On défendit de la continuer pour un objet. On la bâtit malgré la défence. Sur cela, le gouvernement a pris de l'humeur et défendu expressément toute salle de spectacle, en sorte que quand il y a une troupe, elle joue dans un jeu de paulme. La salle en [?] pour concert et pour des bals. On en a donné un magnifique à Madame de Brionne.

Le grand hôpital et l'hôpital de l'isle où il y a une belle terrasse et une belle vue.

Il est vrai que la société des femmes et des filles est toute la vie des femmes et filles de leur âge et toujours les mêmes et il y a (dit-on) des cavaliers<sup>c</sup>.

Ces sociétés se tiennent quelques jours de la semaine. Le reste du tems, on vit en famille, on convient que assez généralement<sup>d</sup> ce genre<sup>e</sup> de vie nuit aux progrès de l'esprit.

J'ay dîné chez Madame Zerleder<sup>3254</sup>, j'ay été souper chez Madame d'Erlack de Riggisberg. J'ay été au jeu du loto chez Madame de [Mulet ?] où tout s'est passé

<sup>3253</sup>L'Eglise du Saint-Esprit a été bâtie d'après les plans de l'architecte parisien Abeille, exécutés dès 1734 par les maîtres d'œuvre locaux Schiltknecht et Lutz, pour une biographie de Joseph Abeille, voir le dictionnaire biographique.

<sup>3254</sup>La famille Zeerleder a déjà été citée.

<sup>a</sup>Ces quatre mots sont rajoutés dans la partie droite de la page.

<sup>b</sup>Corrigé sur « v[oir] cet article ».

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « source ».

à peu près à la française.

Les hommes ont aussi différentes sociétés.

Il y en a une très grave qui est celle des [?] où on m'a admis une fois. C'est dans une maison destinée à cet usage.

Une autre, j'ay été chez Monsieur le banneret Steiger, jour où il y avoit assemblée mais d'un autre<sup>a</sup> genre. Ils se tiennent quelquefois chez l'un, quelquefois chez l'autre, et ce jour-là on m'y attendoit.

Monsieur Zeeleder n'entra pas à la première quoyqu'on luy en fit la politesse. Il entra à la seconde.

On ne m'a proposé à dîner nulle part.

J'ay remarqué que quelquefois, quand j'ay voulu faire des [?] de politesse, on a mis aussi de la politesse [?] de me recevoir.

[page 12] Monsieur d'Erlack de Riggisberg m'a raconté l'État [?] de leurs six maisons. 4 seulement lors de la formation de la république estoient dans l'état : d'Eslack, d'Iesback<sup>3255</sup>, Watteville, Moulins qu'on nomme Mélerce.

Messieurs de Bonstetten dont la maison est de la plus grande extraction vinrent s'établir à Berne, demandèrent à être admis au même rang comme à la même puissance et le furent. Ensuite, la sixième famille dont j'ay oublié le nom. On l'admit aussi mais on mit en loy de n'en plus recevoir. C'est ce qui fait que les [d' ?] et plusieurs [autres ?] n'en sont pas.

La révolte dont Monsieur<sup>b</sup> Micheli estoit avoit pour objet une motion pour la bourgeoisie. Ce Monsieur Micheli a écrit sur bien des sujets, entre autres pour prouver la [?] des maisons de Lorraine et d'Autriche.

Il y eut une semence de révolte et d'intelligence à [lutter ?] avec la Savoye<sup>c</sup> il y a quelques années dans le pays de Vaud par un [brouillon ?] de Lausanne. Elle fut établie. Il y a dans cette province plusieurs anciennes grandes<sup>d</sup> maisons de Savoye mais très pauvres. Ces maisons et d'autres sont mécontentes d'estre régentées par des citoyens de Berne, quelquefois fils d'un homme de métier, mais tout le monde est [d ?], ainsi il ne devoit point avoir lieu à ombrage.

Cependant, cette crainte jointe à l'exemple effrayant du partage de la Pologne a fait donner ardemment à plusieurs l'alliance. L'avoyer Sinner et le banneret

<sup>3255</sup>Diesbach, de [von], famille patricienne bernoise, tirant son nom de la seigneurie de Diessbach (ou Diessenberg, aujourd'hui Oberdiessbach) près de Thoune. Attestée au XIII<sup>e</sup> siècle, membre des cercles dirigeants de Berne dès le XV<sup>e</sup> siècle, elle se fixa aussi à Fribourg à la Réforme. Selon la tradition, elle était d'origine bourguignonne et comptait des vassaux de l'empereur Frédéric Barberousse, des Zähringen et depuis 1218 des comtes de Kibourg.

<sup>a</sup>Ce mot est surmonté du même.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>L'expression depuis « et d'intelligence » est rajoutée en interligne.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

Steiger la désiroient plus que les autres mais ils n'ont pu la faire passer qu'en mettant en avant le banneret Steiger qui a la plus grande considération.

Berne vient de se joindre à Zurick pour résister sur l'affaire du bailliage de Baden. Au [fond ?] de Berne est [ ?] et par cette occasion fera grand plaisir à Zurick.

Berne [ ??] peu de Vallangin des privilèges et sçait qu'on ne l'obtiendrait pas. Zurick le désire beaucoup plus.

Les protestans n'ont pas voulu avoir part aux gratifications. Ces gratifications sont un moyen puissant qu'a la France sur les petits cantons et en cela les grands cantons protestans [ ?tiennent] que le traité leur sera commode, ce sera la France qui se chargera de ramener<sup>a</sup> dans l'occasion ces petits cantons à la raison.

Les Juifs sont [ ?] dans le canton de Baden<sup>3256</sup>, il n'y a guères d'anabaptistes que dans l'Emmenthal<sup>3257</sup>. V[oir] un article où j'en ay parlé mal à propos dans le cayer des conversations avec Messieurs Tschiffely [ ? ?].

Ajoutez qu'une loy qui n'a jamais été exécutée, les anabaptistes estoient autrefois jettés dans l'eau dans un sac. On dit que c'estoit un troisième baptême.

C'est à l'Entsbourg<sup>3258</sup> que le fait le [ ?] un commerce de toiles que m'a dit en Valais Monsieur le baneret de [Meleuse ?]. Monsieur Tschiffely m'a dit la même chose<sup>b</sup>.

Pays de Gesner et mal à propos dans la conversation avec Monsieur Tschif[fely] fils.

c

Outre les Bénédictins d'Engelberg dont j'ay parlé dans mes journaux de Lucerne, il y a une [monarchie ? p ?] à l'abbaye de Saint-Urbain<sup>3259</sup> près de Langentahl<sup>3260</sup> à trois ou quatre lieues de Berne<sup>3261</sup>. Tous les moines de ce couvent doivent être Suisses.

[page 13] Á Zurick, le gouvernement a été obligé de faire excuze pour avoir conclu le traité d'alliance sans avoir assemblé les tribus, et ce trouble n'est pas encore tout à fait appaisé parce qu'il y a encore une semence de [ ?] dans le canton.

<sup>3256</sup>Les cantons interdirent aux juifs de s'établir, d'exercer une activité commerciale, de transiter, voire de pénétrer sur leur territoire (comme Zurich en 1634). La Diète limita en 1737 le droit d'établissement au comté de Baden, en réalité aux deux villages d'Endingen et de Lengnau.

<sup>3257</sup>C'est toujours le cas.

<sup>3258</sup>Lentzbouurg, Suisse, capitale d'un bailliage de même nom, au canton de Berne, dans l'Argovie.

<sup>3259</sup>Canton de Lucerne.

<sup>3260</sup>Langenthal, Suisse, canton de Berne, district d'Aarwangen.

<sup>3261</sup>Environ une dizaine de kilomètres.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur un mot illisible.

<sup>b</sup>L'expression depuis « C'est à l'Entsbourg » est rajoutée entre deux paragraphes, isolée par un trait vertical.

<sup>c</sup>L'expression suivante est raturée : « j'ay remarqué que quand j'ay été rendre des visites de politesse on m'a quelquefois fait du dire qu'on ny estoit pas par politesse ».

La force du peuple de Zurick sur les magistrats est qu'à la ré-élection il peut ne les pas confirmer<sup>a</sup>.

Les enfans y sont parfaitement élevés par l'État à merveille, mais avec autorité, sans que les princes aient eu rien à y dire. Cela est indépendant de la maison des orphelins. Une dame de la ville s'est chargé d'élever les jeunes filles ou femmes de l'état le plus relevé de la ville. Elle leur apprend même de mathématique et de chymie, ce qui peut être à l'usage d'une mère de famille.

Monsieur Tschiffety ne convient pas que la culture y soit si mauvaise que le dit Monsieur de Wildeck.

Le gouvernement de la ville de Zurick est très dur sur le canton. Ils sont [f ?] par le privilège des bourgeois pour vendre de leur [ ?] leurs denrées au prix qu'ils veulent.

Il est difficile à un étranger de pénétrer dans les [ ?] à Zurick.

b

Ce sont de gros bœufs de Schwein et d'Ury qui fournissent les langues de Zurick. Autres couches ou sur les Grisons et d'autres cantons une note après la question 54 sur les lois<sup>c</sup>.

À Ury, tout le bien d'un homme est estimé par le nombre de chevaux qu'ils ont pour louer aux voyageurs.

À Appenzel au contraire, tout se perfectionne parce qu'il y a l'industrie et des filatures et tissures.

Dans le reste de la Suisse, on bannit de la Suisse ; à Appenzel, on bannit dans le pays et il y a trois sortes de bannissemens : du canton, c'est-à-dire défense de sortir à peine de mort de son village et de sa maison. Ce dernier est proprement des articles.

Loy très singulière du Rhinthal<sup>3262</sup> et je crois de la Turgovie<sup>3263</sup>, les biens aliénés sont sujets au retrait à perpétuité, non suivant la vente mais suivant la valeur estimée. Moyen, dit-on, pour les conserver dans la famille. Nota : je crois me souvenir ne sont pas seulement ceux vendus à un étranger. Ce n'est que pour les biens vendus aux étrangers. V[oir] cette loi dans le dict[ionnaire] à l'article

<sup>3262</sup>Le district de Rheintal est un district du canton de Saint-Gall en Suisse.

<sup>3263</sup>La Thurgovie (en allemand Thurgau) est un canton suisse, au nord-est du pays, séparé de l'Allemagne par le lac de Constance.

<sup>a</sup>L'expression depuis « la force du peuple » est rajoutée en bas de paragraphe, isolée par un trait vertical, avec un signe de renvoi.

<sup>b</sup>Un trait horizontal barre toute la page.

<sup>c</sup>L'expression depuis « Autres couches » est rajoutée en bout de ligne, isolée par un trait vertical.

Rhinthal<sup>a</sup>. Je crois que c'est tous les biens vendus en général<sup>b</sup>.

À Basle, Zurick, Soleure, il y a une espèce de sort pour bien des places. Je ne sçais pas à Schaffouse et ce sort dans les trois cantons ne m'a pas été clairement expliqué.

Je sçais seulement qu'à Basle on est pris au hasard pour les places qui demandent le plus de talens propres. Il faudra m'informer à Basle même.

Monsieur Howart le père m'a dit qu'il a vu<sup>c</sup> quelque part dans le pays de Saint-Galle un pont naturellement construit sur les principes de Schaffouce où les arches y sont encore de 20 pieds plus larges<sup>3264</sup>.

L'aventure de Monsieur Pfiffer dans les petits cantons quand on l'attrapa et qu'on luy dit qu'il reconnoissoit le pays de la part du Roy de France pour l'envahir, à quoy il répondit qu'il venoit au contraire de Lucerne pour se préparer à défendre en cas d'attaque. Cependant il a fait la pluspart de ses opérations de [?] et quelquefois au [?]<sup>d</sup>.

À Lucerne, l'oligarchie deviendra insupportable par le petit nombre de familles qui ont part au gouvernement, et les élections font de cette ville un lieu insupportable pour l'intrigue, ce qui m'a déjà été dit à Lucerne même.

Le sort est un peu différent à Fribourg de ce qu'il est à Berne.

Monsieur Pitt et sa femme dans un bailliage de Lucerne qui a de grand privilège. Leurs gens prirent querelle pour le payement. Sept-huit paysans armés entourèrent la voiture. Monsieur Pitt qui ne sçavoit pas la langue crut qu'on venoit l'assassiner et donna à un homme un coup de sa crosse de pistolet qui le blessa. Cent personnes armées arrivèrent. D'autres cependant les gardèrent, mais en attendant que le bailli fut arrivé de Lucerne où on alla le chercher. Madame Pitt ne put aller à la [?] que devant des gens armés avec fusils<sup>e</sup>.

Le bailli accommoda l'affaire en faisant payer grassement le blessé. Monsieur Pitt voulut donner 200 louis à ceux qui l'avoient défendu du peuple et ne put jamais leur faire rien accepter. Il y a eu des [Suisse ?] d'Underseven qui estoient furieux que le peuple eut ramassé l'argent jetté par Madame de Brionne. L'histoire de Monsieur Pitt fut générée en partie par un [?] qui leur dit que les Anglois étoient

---

<sup>3264</sup>Environ 6 mètres.

<sup>a</sup>L'expression depuis « Ce n'est que pour les biens vendus aux étrangers » est rajoutée entre deux paragraphes, avec un signe de renvoi et isolée par un cadre.

<sup>b</sup>L'expression depuis « lois très singulières » est rajoutée entre deux paragraphes, isolée par un cadre.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « y a ».

<sup>d</sup>L'expression depuis « Monsieur Howart » est rajoutée dans la partie droite de la page, isolée par un trait grossièrement vertical.

<sup>e</sup>L'expression depuis « Monsieur Pitt » est rajoutée dans la partie droite de la page, isolée par un trait vertical.



[?]<sup>a</sup>.

Lucerne a peu d'autorité sur ses sujets, 1° pour le voisinage des cantons démocratiques, 2° aussi parce que l'État<sup>b</sup> estant pauvre ne peut faire aucun bien à ses sujets, point d'encouragemens, point de dédommagemens dans les cas de malheur.

Or, dans un pays où l'État n'a point de troupes et les sujets ont des fusils, si l'État ne peut se faire armer, il n'est ny craint, ny aimé.

À Basle, il y a une maison de correction où on envoie des autres cantons, même des autres nations en payant et on fait travailler des jeunes à de la filature et autres ouvrages d'art, ou à [?] je ne sçais quoy à [?]<sup>c</sup> m'en informer à Basle.

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « Le bailli accomoda l'affaire » est rajoutée en bas de page d'une encre plus pâle, avec un signe de renvoi.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « la ville ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

[page 14]

Séjour à Berne, f[euille] 2, 16 s[eptem]bre et jours suivans

Monsieur d'Erlack le maréchal de camp porte le nom de sa terre, Riggisberg près de Thoun, de l'autre côté de l'Aar.

La chapelle où j'ay vu les monumens de feu Monsieur l'avoyer d'Erlack et de la femme du ministre est le château d'Hindelbanck, frère de Monsieur l'av[oyer] d'Erlack<sup>3265</sup>. Ce château a été rebâti par Monsieur Abeille qui a aussi bâti à Berne le temple du Saint-Esprit, architecture noble et singulière à laquelle les gens de goût reprochent d'avoir meslé dans des parties le gothique, dans d'autres [des ?] à la moderne et de petits ornemens colifichets à des morceaux grands et nobles. Quant à moy, le tout me paroît beau. J'ay vu aussi chez Monsieur l'av[oyer] d'Erlack les plans donnés à son père par le même Monsieur Abeille et rejettés par le gouvernement pour une belle entrée dans la ville, etc. Toutes choses auxquelles je ne me connois pas.

J'ay remarqué à Langnow, ou peut-être Lânau<sup>a3266</sup> chez le médecin Michel Schuppach<sup>3267</sup> ou Micheli :

- 1° les petits escaliers de bois<sup>b</sup> en montant adossés sur une montagne roide.
- 2° des planches
- 3° le jet d'eau devant la maison



a<sup>c</sup> est la place du médecin<sup>d</sup>

<sup>3265</sup>Le château d'Hindelbank construit d'après des plans livrés par Joseph Abeille. La direction des travaux fut assumée par Daniel Stürler (1674-1746), gentilhomme bernois et architecte, qui, la construction achevée, devint bailli de Lenzbourg. Le sculpteur des épitaphes de la chapelle était Johann August Nahl l'Ancien (1710-1781).

<sup>3266</sup>Langnau im Emmental, Suisse, canton de Berne, district de Signau.

<sup>3267</sup>Michel Schuppach (1707-1781).

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>L'expression depuis « a » est rajoutée dans la partie droite de la page.

4° l'ancre où il rend ses oracles en [livrée ?] de [batailles ?] et où vingt personnes rendent des oracles

5° sa salle à manger quand il y a du monde et qu'il ne fait pas trop froid<sup>a</sup> qui est un appenti exposé par le bout à l'air

6° sa figure et celle de sa femme<sup>3268</sup>, sa robe de chambre, son bonnet de velours brodé. Sa femme en paysanne à l'Emmenthal, sans manches avec son [col et ?] oripeau.

On nous a fait manger un fromage de 52 ans sec et presque en poussière.

Du fromage de Glaris fort connu dans le pays, vert, excessivement fort dont<sup>b</sup> on ne peut que saupoudrer ce qu'on mange comme de [c ?]. D'ailleurs, un bon dîner, le docteur au bout de la salle. On a fait venir deux violons de village à l'entremêt.

Les malades couchent dans d'assez bons cabarets. Dans le village le plus grand nombre sont en pension chez le docteur pour dîner.

J'y ay trouvé Madame de Boissot, fille de Monsieur de [Jamilhou ?], mariée à [Chunelay ?] et ses deux jeunes [ ?] deux Anglois et Angloises connus de Spa pour Messieurs [Boutin et Matiole ?] et qu'on dit grand [ ?] musicien. Une Italienne [qu'on voulait ?] venant de chez Monsieur [Soloit ?] qui m'a dit des politesses de sa part et que j'ay prié de luy en rendre.

Monsieur [blanc] officier d'artillerie veut un [ ?] ou un [ ?] à peu près comme celui-là et quelques autres.

[page 15]

#### Notes du cabinet d'oiseaux de Monsieur Sprungly à Berne

J'ay vu un moment<sup>c</sup> le cab[inet] d'histoire naturelle de Monsieur Sprungli, dont un des<sup>d</sup> objets principaux est<sup>e</sup> les oiseaux de Suisse<sup>3269</sup> et j'en ay vu une quantité immense.

J'ay retenu.

Sept ou huit espèces de grèbes<sup>3270</sup> qui ont les pieds pone equilibrium<sup>f3271</sup>

<sup>3268</sup>Marie Flückigger, née en 1735.

<sup>3269</sup>Voir également 399 AP 103.

<sup>3270</sup>Oiseau aquatique.

<sup>3271</sup>L'équilibre en arrière.

<sup>a</sup>L'expression « et qu'il ne fait pas froid » est rajoutée en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « qu'on ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur un mot illisible.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « l' ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>f</sup>Ces deux mots sont soulignés et surmontés des deux mêmes, écrits d'une encre plus foncée et d'une écriture plus lisible.

de façon qu'il a fallu les poser sur<sup>a</sup> deux fils de fer, les pieds en arrière. Pedes semi palmati<sup>b3272</sup> comme les judelles<sup>c3273</sup>. Les belles plumes de grèbes<sup>d</sup> qu'on connoit.

Un oiseau qu'il nomme le vautour de montagne est peut-être<sup>e</sup> celui que Monsieur de Saussure appelle aigle royale. Il n'a pas la teste et le col nud, mais la teste et le col<sup>f</sup> fauve, tranchans<sup>g</sup> avec la couleur du reste du corps. 4 autres espèces d'aigle dont l'un est l'aigle noir, un l'aigle royal, etc. Un de ces aigles, je ne me souviens pas lequel ne se trouve<sup>h</sup> jamais que dans le Jura. Son<sup>i</sup> vautour des Alpes au contraire se [?] sur les glaciers des Alpes, est un corbeau qui est le vrai chouca commun dans les Alpes et qui n'y vit que par bandes. Il a le bec jaunâtre et faible en comparaison de celui des corbeaux ordinaires<sup>j</sup>.

Un autre corbeau<sup>k</sup> qui est celui des Alpes bien plus rare que le chouca<sup>l</sup> et que Monsieur Sprungly nomme le coracias. Celui-là n'est jamais en bande. Son bec est d'un rouge plus vif, mais plus mince, plus long et plus éfilé<sup>m</sup>. Tous<sup>n</sup> deux sont beaucoup plus petits que les corbeaux<sup>o</sup> communs.

La gélinote dont il n'y a qu'une espèce.

La perdrix blanche qui a les pieds vêtus de blanc jusqu'aux ongles des doigts. Elle y est dans son habit<sup>p</sup> d'hiver et dans celui d'été. Celui d'hiver tout blanc, celui d'été a<sup>q</sup> le dos brun et gris ou grivelé, le poitrail et la queue toujours blanche. C'est la jallabre<sup>r</sup> de Dauphiné, espèce très différente de nos perdrix. Ainsi, quand une perdrix de race deviendrait blanche par quelque accident qui arrivent à beaucoup d'animaux, elle seroit toujours un oiseau très différent de la perdrix

<sup>3272</sup>Les pieds à moitié palmés.

<sup>3273</sup>Oiseau échassier.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur sur les trois mêmes.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont soulignés et surmontés des trois mêmes.

<sup>c</sup>Surmonté du même mot.

<sup>d</sup>Surmonté du même mot.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « selon les apparences ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus brune sur le même mot.

<sup>h</sup>L'expression « un l'aigle royal, etc. un de ces aigles, je ne me souviens pas lequel ne se trouve » est corrigée en interligne sur « et un que je ne me rappelle pas ne se trouve ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « je ne sçais si ce n'est pas celui-là qu'il nomme royal ».

<sup>j</sup>L'expression « un corbeau qui est le vrai chouca commun dans les Alpes et qui n'y vit que par bandes. Il a le bec jaunâtre et faible en comparaison de celui des corbeaux ordinaires » est corrigée en interligne sur « comparaison avec les corbeaux et jaunâtre ».

<sup>k</sup>Rajouté en interligne.

<sup>l</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>m</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus noire sur le même mot.

<sup>n</sup>Corrigé sur « celui-là est moins ».

<sup>o</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>p</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes d'une encre plus noire.

<sup>q</sup>Rajouté en interligne.

<sup>r</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus noire sur le même mot.

blanche des Alpes<sup>a</sup>.

Deux espèces de coqs de bruyère

Le commun qu'on appelle faisan dans les Alpes noir et la queue fourchue et recourbée des deux côtés.



La femelle plus petite que le masle et peu différent d'une poule faisanne, les yeux rouges.

L'autre coq de bruyère qui est beaucoup plus rare est<sup>b</sup> le double plus gros que celui-là. De plus, les plumes des ailes et du dos ne sont<sup>c</sup> pas noires mais très brunes. Le poitrail d'un bleu cendré et chatoyant, ce que le petit coq de bruyère a aussi un peu, mais bien moins. La poule ressemble aussi un peu<sup>d</sup> à la poule faisanne. Elle plus petite que son<sup>e</sup> coq et dans la même proportion avec lui à peu près que la poule de petit coq de bruyère avec le sien<sup>f</sup>. La queue de cet oiseau est<sup>g</sup> épatée, mais non [?] ny recourbée.

[page 16] Le petit coq de bruyère est celui que j'ay vu en manger dans le pays de Drenthe<sup>3274</sup>. Je crois que j'ay vu le grand dans le cabinet du prince Charles<sup>3275</sup> auprès de Bruxelles. Le petit coq de bruyère est l'oiseau qu'on nomme faisan en Dauphinois.

La bartavelle et la perdrix rouge commune qu'il appelle perdris rouge de France sont<sup>h</sup> dans la même armoire. Je les ay prises et examinées avec attention. Outre la grosseur, la bartavelle a très distinctement deux barres brunes à chaque plume des ailes et la perdrix rouge n'en a qu'une. De plus, toutes deux ont un collier, mais ils sont très différens. Il me seroit difficile de bien<sup>i</sup> définir les<sup>j</sup> deux

<sup>3274</sup>La Drenthe est une province des Pays-Bas dont le chef-lieu est Assen.

<sup>3275</sup>Charles-Alexandre de Lorraine (1712-1780), gouverneur général des Pays-Bas habsbourgeois à partir de 1746.

<sup>a</sup>L'expression « oiseau très différent de la perdrix blanche des Alpes » est rajoutée entre deux paragraphes.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne d'une encre plus noire.

<sup>d</sup>L'expression « ressemble aussi un peu » est corrigée en interligne sur « aussi à peu près dans le goût à ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « le ».

<sup>f</sup>L'expression « de petit coq de bruyère avec le sien » est corrigée en interligne sur « de bruyère commune avec son coq ».

<sup>g</sup>Rajouté en interligne d'une encre plus noire.

<sup>h</sup>Corrigé sur « les coq et poule et ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « leur ».

<sup>j</sup>Corrigé en interligne sur « tous ».

colliers. Quand<sup>a</sup> on les a vus, on ne peut pas s'y tromper.

La perdrix grise aussi dans la même armoire.

J'y ay vu les becs croisés<sup>b</sup>, les guêpiers<sup>c</sup> de couleurs différentes dans les différens âges, qui sont très rares<sup>d</sup>, le grimpereau<sup>e</sup>, le rossignol d'eau, petit oiseau à gorge et poitrail vert et bec éfilé<sup>f</sup> comme le rossignol, etc., etc., etc., etc.

Grand nombre d'oiseaux des mers glaciales qui dans les forts hivernés<sup>g</sup> viennent dans les terres de Suisse. Un entre autres (j'ay oublié lequel) qui n'estoit connu<sup>h</sup> que dans la baie d'Hudson<sup>3276</sup>.

Monsieur Sprungli reproche quelques fautes à Monsieur de Buffon. Je me suis contenté de voir très peu d'espèces de ce cabinet pour pouvoir m'en souvenir<sup>i</sup>.

j

[Réaction ?] à poudre

La pièce qui n'est pas en France est un plateau rond en soleil dont les rayons sont des demi-cilindres ou longs bastons de bois en rayon<sup>k</sup>, allant du centre<sup>l</sup> à la circonférence. Un arbre de bois fait l'une et m'a paru<sup>m</sup> mu par une roue. Un bâton traverse cet axe, et on y implante une pièce de bois servant<sup>n</sup> d'axe à deux roues ou branches cylindriques qui, tournant, est secouée sur les rayons du cercle. Cette pièce de bois sert aussi d'axe à un sac de toile qu'on<sup>o</sup> emplit de poudre déjà tamisée avant de l'avoir fait passer dans les barils, pour la polir (à ce que je crois)<sup>p</sup> et l'effet de la trituration dans ce sac est d'arrondir les grains qui réellement sont graines rondes et font de petites basles<sup>q</sup>.

D'ailleurs

<sup>3276</sup>La baie d'Hudson est située au Canada, entre le Québec et l'Ontario.

<sup>a</sup>Corrigé sur « on le ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « becs croisés de couleur différente dans ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus noire sur le même mot.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus noire sur le même mot.

<sup>f</sup>L'expression « gorge et poitrail vert et bec éfilé » est corrigée en interligne d'une encre plus noire sur les mêmes mots.

<sup>g</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes.

<sup>h</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus noire sur le même mot.

<sup>i</sup>L'expression depuis « Je me suis contenté » est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus noire.

<sup>j</sup>Un trait horizontal barre toute la page.

<sup>k</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>l</sup>Corrigé en interligne sur « cercle ».

<sup>m</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « est ».

<sup>n</sup>Corrigé sur un mot illisible.

<sup>o</sup>Corrigé sur « dans lequel on ».

<sup>p</sup>La parenthèse est rajoutée en interligne.

<sup>q</sup>Corrigé sur « pe ».

1° La poudre est polie sous des marteaux dont la queue est parfaitement horizontale et mue comme les leviers d'une papeterie ou d'une huilerie, etc.

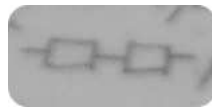
2° La matière ainsi broyée est tamisée à bras. On met dans le tamis une seule rondelle de bois de 5 à 6 pouces<sup>3277</sup> de diamètre très lisse. Il y a d'autres tamis sans rondelle tapées plus loin pour ôter la poussière.

3° On fait passer la poudre sous un autre marteau absolument de la même forme et avec de l'eau pour la remouiller. Nota : je ne suis point du tout sûr de l'[endroit?] où se fait cette seconde opération. Je sçais seulement que ce marteau frappe bien moins fort que le premier et qu'on m'a dit qu'il est fait pour mesler de l'eau à la matière de la poudre.

[page 17] Je m'apperçois en écrivant que ce ne peut pas être après que la poudre est grainée.

4° Je crois que c'est dans cet instant qu'on fait passer les grains dans le sac sur la pièce ronde en soleil, car je m'apperçois en écrivant que ce ne peut pas être après que les grains ont été polis.

5° Pour les polir, les graines [?] dans deux barrils de 18 pouces<sup>3278</sup> à peu près de diamètre tous deux au bout l'un de l'autre et tenant à une même ligne<sup>a</sup>



par lequel il ne sont point traversés.

6° On m'a dit que la dernière opération est de sécher au soleil.

Nota : j'ay vu un des marteaux usés<sup>b</sup>. Il se termine un peu en pointe



et la pointe armée de neuf clouds quarrés de fer. Le fond du mortier ne pouvant être de cuivre parce qu'il est trop tendre est d'une fonte comme celles des statues à peu près pour que le marteau ne frappe jamais sur le fond. On l'arreste par une espèce de coin de bois quand la matière est assez broyée.

Monsieur de Rostaing officier d'artillerie<sup>3279</sup> est venu à Berne, a tout vu et pris des desseins de tout.

<sup>3277</sup>Une douzaine ou une quinzaine de centimètres.

<sup>3278</sup>Environ 45 centimètres.

<sup>3279</sup>Philippe-Joseph, comte de Rostaing, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

J'ay vu aussi l'endroit où se fabrique le salpêtre, la terre de salpêtre meslée avec des cendres où on fait passer l'eau qu'on fait ensuite cristalliser.

J'ay vu des fagots écorcés de petits bâtons qu'on m'a dit être de chaume et dont j'ay pris échantillon. On les convertit en charbon non à l'air mais dans des fourneaux dans l'intérieur du bâtiment. On examine chaque bois avec attention et on rejette tous ceux qui ne sont pas parfaitement carbonifiés<sup>a</sup> [?] me servir de ce terme.

b

Ce qui frappe le plus les voyageurs à Berne ce sont 1° les arcades des maisons qui en somme ont leurs avantages et leurs inconvénients. Moy piéton, je les préférerois et elles ont l'effet de rendre bien des gens piétons. 2° Les ruisseaux larges et profonds de 18 pouces<sup>3280</sup> avec des ponts de pierre fort larges, grandes pierres<sup>c</sup> tous les cinquante ou soixante pas. Quelquefois ces ponts prolongés en bois et plus fréquemment de petits ponts d'une seule pierre de cinq à six pieds<sup>3281</sup> de long pour les gens de pied.

C'est inconvénient, dit-on, pour les carrosses. Cependant, les grandes rues où se trouvent ces ruisseaux<sup>d</sup> sont des<sup>e</sup> deux côtés, place absolument pour trois carrosses, aisément pour deux et il y en a peu dans la ville. L'avantage est surtout pour les incendies, et cela jouit au bel ordre, fait qu'il n'y en a jamais de funeste. Tout le monde, dès que le feu prenoit, les magistrats à la teste et tout en ordre. Nota qu'à Lucerne, Monsieur Pfiffer a comme place très honorable le commandement des incendies. Nota aussi qu'ils sont singulièrement<sup>f</sup> communs dans toute la Suisse par le tonnerre, mais comme beaucoup de maisons sont [?] ou sont rarement funestes, Monsieur Tsch[iffely] voudroit cependant qu'on se couvrît davantage en tuiles. 3° Le petit toit de cave débordant sur la rue. De même à Soleure et autres villes et de même dans bien de celles de Hollande.

4° Les descentes rapides dans quelques rues de la ville, moins cependant qu'à Fribourg. Les carrosses de la ville n'y enrayent pas. Ceux de [Venoise?] qui ne comptent pas sur leurs chevaux y enrayent. 5° Les forçats. V[oir] ailleurs. 6° Les magistrats et [??] la ville [?] en noir. Les officiers ne peuvent porter leur uniforme que huit jours. Lois somptuaires sur l'habillement. Point de défense de carrosses.

<sup>3280</sup> 45 centimètres.

<sup>3281</sup> Environ 2 mètres.

<sup>a</sup>Souigné.

<sup>b</sup>Un trait horizontal barre toute la page.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « ponts ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « très ».



[page 18]

Séjour à Berne, f[euille] 3  
16 septembre et jours suivans  
Étuves

V[oir] sur les étuves la conversation avec Monsieur Tschiffely<sup>a</sup>, n° 50

Les plans inclinés sur lesquels repose le grain sont à Berne de fer blanc qui est susceptible de se trop échauffer. On a perfectionné à Zurick en le faisant de ces ardoises épaisses que les Glarois<sup>3282</sup> vendent pour toute l'Europe.

Les parois des deux caisses du côté de la cheminée du fourneau à Berne ont l'aspect d'une grille.



À Zurick, ce sont des briques en losange dont quelques unes manquent.

Il y a beaucoup de bois à Berne. On dit qu'il n'en est pas arrivé d'accident. À Zurick, ils ont mis en brique tout ce qui est icy en bois.

À Berne, le bled sorti de l'étuve n'est pas mis dans des caisses fermées comme à Zurick mais dans des greniers où la masse de bled est à la vérité entourée des quatre côtés par des planches mais n'a que quelques pieds d'épaisseur et de tems en tems il faut les remuer.

Monsieur Tschiffeli m'a dit que le bled étuvé se met [dans] des caisses tant qu'on en a et que celui que j'ay vu dans le grenier étendu n'y estoit que parce que les caisses étoient pleines.

Il y a des étuves en Alsace mais moins perfectionnées que celles de Suisse.

À Zurick, l'intérieur<sup>b</sup> est mieux qu'icy. Monsieur Kirsberg (homme à la [g ?] en convient) et on perfectionnera en conséquence la première qu'on fera à Berne.

C'est à Zurick qu'on a imaginé de faire les petites [?] de l'intérieur en ardoise de Glaris. Elles ont l'avantage de ne pas s'échauffer autant que la tôle ou le fer blanc, et n'ont pas l'inconvénient qu'on auroit craint d'[?] au feu.

On croit que celles de Berne ont encore l'avantage que la même quantité de feu échauffe plus d'étuves.

[page 19] J'ay vu depuis la mode des étuves avec le mécanicien. C'est dans l'hôtel-de-ville. Les magistrats sortant du conseil et parce qu'ils ne sçavoient ce que nous regardions.

<sup>3282</sup>Habitants du canton de Glaris.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé sur « on fait ».

Les étuves de Zurick et d'Aarau<sup>3283</sup> sont modifiées d'après celle de Berne mais perfectionnées, et on employera des perfectionnements à Berne dès que la machine aura terminé la séparation.

À Arau, ce sont les réchauds qu'on a perfectionné pour mieux dissiper la chaleur.

À Zurick, les plans inclinés où le bled coule des deux côtés et l'avantage de faire ces plans d'ardoise de Glaris qui ne s'échauffe pas autant que la tôle, et n'éclatent pas comme les autres ardoises. De plus, c'est à Zurick qu'on a fait tout de brique au lieu de bois. À la vérité, on y a été instruit à Zurick parce que le feu y a pris deux fois par<sup>a</sup> manque de soin. Ce malheur n'est pas arrivé à Berne. Cependant, il peut arriver, c'est pourquoy l'exemple sera suivi.

Je ne sçavais pas qu'il y en eût à Arau quand j'y ay passé.

On m'a dit qu'il y en a à Colmar et je crois à Strasbourg, il faudra les voir, mais je crois que ce sont celles-là qui sont le moins perfectionné et où il faudroit [imiter ?] ce qui a été fait à Berne, Arau ou à Zurick.

Il n'y en a point encore à Soleure.

J'ay remarqué à cette fois-cy :

1° la voûte au-dessus de la cheminée et des deux boîtes qui conserve encore la chaleur.

2° On m'a dit la pratique de tirer les deux réchauds en dehors pour les allumer jusqu'à ce que le charbon soit bien rouge, et ce n'est qu'alors et quand le feu est bien en train qu'on les repousse par la cheminée. La porte de fer se ferme, et l'air extérieur entre par des trous qui sont à côté.

3° J'ay vu les portes<sup>b</sup> en losange aux deux murs de chaque boîtes des deux côtés. C'est-à-dire tant au côté intérieur vers la cheminée qu'au côté extérieur. Je ne vois pas à quoy ceux-là servent. On m'a dit que du côté d'où vient le vent on les laisse ouverts, que de l'autre on les ferme. Je n'entends pas cela. J'entends qu'on ouvre ou<sup>c</sup> ferme le trou d'en bas par où l'air entre dans le fourneau où est le réchaud. Au reste, tout simplement, je n'entends pas cela.

Mais si on le juge nécessaire, on me fera à Berne des desseins ou même un modèle.

---

<sup>3283</sup>Aarau, Suisse, capitale du canton d'Argovie, chef-lieu de district.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur un mot illisible.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « et ».

[page 20]

Procédé du sucre de lait donné<sup>a</sup> par le docteur Shuppac

1° Commencer par faire tout le fromage et tout le serat.

2° Évaporer doucement le reste jusqu'à siccité. Il reste une poudre brune.

Nota : dans l'Entlibouch et ailleurs, la suite du procédé se fait par les fruitiers eux-mêmes, mais le docteur Shuppac achète cette partie brune un sol et demie la livre et vend son sucre de lait 24 sols la livre.

3° Faire blanchir cette poudre à la rosée.

4° La dissoudre dans l'eau<sup>b</sup>, faire évaporer jusqu'à pellicule. Après l'avoir fait tourner à l'acide avec de la crème de tartre ou du nitre.

Nota : j'ay oublié de demander si la crème de<sup>c</sup> tartre ou le nitre pour faire tourner la liqueur se met avant l'évaporation jusqu'à siccité, ce qui me paroît plus vraisemblable que ce que j'ay écrit ou si c'est l'eau<sup>d</sup> dans laquelle on fait dissoudre la poudre qu'on fait aussi tourner. Je ne sçais pas non plus quelle quantité de sel sur la quantité donnée de liqueur<sup>e</sup>.

5° Alors, on prend le sédiment du fond et on le coupe en tablette comme celle de chocolat.

6° On laisse la liqueur cristalliser à la cave ou autre endroit à l'ombre et la cristallisation dure cinq à six semaines si je ne me trompe.

Je ne sçaurais dire la quantité de sucre de lait qu'on fait soit chez le docteur soit dans les montagnes de l'Emmenthal. Il m'a parlé par quintaux, mais je l'ay oublié.

On fait aussi du sucre de lait dans les Vosges mais on pense icy que celui de Suisse vaut mieux.

Monsieur Tschiffely dit que le docteur Shuppac est le<sup>f</sup> premier auteur de ce procédé.

g

V[oir] cy inclus le mémoire sur le sel d'oseille<sup>3284</sup>.

Nota : j'ay ôté le mémoire de cette feuille et je l'ay mis dans une autre liasse avec d'autres mémoires que j'ay rapportés de Suisse<sup>h</sup>.

---

<sup>3284</sup>Voir la fiche technique, 399 AP 133.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>L'expression « La dissoudre dans l'eau » est corrigée en interligne sur « la ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « le ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « la liqueur ».

<sup>e</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée dans la marge supérieure droite.

<sup>f</sup>Corrigé sur « l'auteur ».

<sup>g</sup>Un trait horizontal barre toute la page.

<sup>h</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée en bout de ligne et entre deux paragraphes.

[? ?] que Monsieur Gagnebin m'a dit qu'à [Celosella ?] est l'onys nommé treffle<sup>a</sup> de coucou que le médecin Shuppach et Monsieur Tschiffeli m'ont dit affirmativement que c'est l'onys treffle de coucou qu'on y employe.

que l'apothicaire de Neuchâtel me l'a dit aussi expressement ainsi que Monsieur Gagnebin.

Mais que l'apothicaire de Fribourg m'a dit aussi affirmativement que c'est le vrai [oseille ?] et qu'on avoit moins de sel du treffle de coucou. Cet apothicaire m'a dit l'avoir fait dans la maison où il estoit garçon. Celui de Berne qui m'a envoyé cette note en fait beaucoup et Monsieur Shuppach dit qu'avec l'onys celui de Neuchâtel n'en a jamais fait.

Il paroît par le mémoire qu'on employe l'un et l'autre.

[page 21] Le sel d'oseille certainement avec le treffle de coucou, onys. Le docteur me l'a attesté.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « pa »

[page 22]<sup>a</sup>

Séjour à Berne, f[euille] 4, 16 septembre et jours suivans

Conversation avec Monsieur Tschiffely sur l'agriculture et ce qui y est relatif.

Les deux articles sont la<sup>b</sup> conversation avec Monsieur Wittenback

1°

Communes

Les arrangemens pris dans beaucoup d'endroits sur les communes devoient suivant l'attention des auteurs de ce projet aller jusqu'à aliéner tout à fait la propriété des biens communaux.

L'attachement des gens du pays à leurs usages et la crainte (que je ne trouve pas déraisonnable) que cela ne diminuast l'attachement des Suisses à toute glèbe à empêcher d'exécuter ce plan en entier.

On a aliéné à vie ou sur la teste du mari et de la femme ou de la parenté masculine et à l'extinction de cet usufruit ou de cette substitution, la communauté donnera de nouveau ses biens dans lesquels elle rentrera, soit au profit, soit<sup>c</sup> des pauvres, soit des particuliers pourvu qu'il soit bourgeois et domicilié sur le lieu. D'ailleurs, il est expessemment défendu de vendre ou d'hypothéquer ces biens cédés. Les arrangemens ont été pris par les communes elles-mêmes sans l'intervention du gouvernement.

Au reste, je trouveroy sur cela bien des choses et presque tout ce qui a été fait dans les mémoires de la société.

2° Les mémoires de la Société sont suivant luy trop volumineux. Il travaille à les réduire.

La culture étant à présent épuisée, on avoit envie de se jeter dans l'histoire naturelle mais il y a peu de naturalistes à Berne.

3° L'ouvrage de Monsieur Stapfer<sup>d</sup> sur les irrigations<sup>3285</sup> a été suivant luy fondu dans celui de Monsieur Bertrand d'Orbe<sup>3286</sup>. Il n'y a rien qui n'y soit.

---

<sup>3285</sup>Monsieur Stapfer, ministre de Thounne a gagné le prix offert par la Société économique de Payerne pour son mémoire sur la culture du blé.

<sup>3286</sup>Jean Bertrand, pasteur d'Orbe avait eu le deuxième prix.

<sup>a</sup>Paginé « p[age] 1 ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Ce nom est surmonté du même.

[page 23]<sup>a</sup> L'Emmenthal

4° La première richesse de l'Emmenthal, le pays le plus riche aujourd'hui et autrefois le plus pauvre de la Suisse est venu par la filature à laquelle la pauvreté des habitans les a engagés.

Ils avoient vendu leurs fils à Langenthal<sup>b</sup> marché fameux. Les<sup>c</sup> gens riches de ce marché ont voulu tenir la main haute à ces pauvres paysans, ce qui les a déterminés à tisser commerces. Il a fallu pour cela le [?] leurs fils et leurs toiles et il falloit des cendres. Le bois ne leur manquoit pas. Ayant des cendres inutiles, ils ont imaginé d'en marnier leurs terres, surtout leurs prés. C'est sans aucune théorie qu'ils ont fait cet essay et ils ont été surpris eux-mêmes<sup>d</sup> des effets prodigieux de cet engrais.

Ensuite, ils ont appris l'irrigation de l'Argow, mais ils n'ont que très peu d'eau dans l'Emmenthal. La<sup>e</sup> nécessité leur a donné<sup>f</sup> une singulière industrie pour œconomiser leur eau, mais leur donne aussi des procès continuels, sur lesquels ils sont jugés un peu arbitrairement, parce qu'il n'y a point de code sur cette matière. Il est difficile de faire des lois nouvelles à Berne et il ne peut pas y en avoir d'anciennes sur l'irrigation parce qu'il n'y a pas cent ans qu'elle est connue.

À présent, la terre est principalement en pré et on y fait<sup>g</sup> des fromages que les gens d'Emmenthal estiment plus que ceux de Gruyère et que par cette raison, ils consomment presque tous dans le pays parce que tout le monde n'en pense pas comme eux et qu'à présent, ils sont beaucoup à les consommer. Ils convertissent leurs terres de tems<sup>h</sup> en tems en culture et où on ne sème guères que de l'épeautre et de<sup>i</sup> l'avoine et ces terres<sup>j</sup> sont toujours bien moins nombreuses que les prés. Ces deux objets les nourrissent mais leur commerce et leur richesse consistent<sup>k</sup> dans leurs fils et leurs toiles, et ils filent le lin qui ne croît que dans d'autres parties de la Suisse où [?] et le coton<sup>l</sup>, 2° dans leurs vaches, bœufs et chevaux dont ils vendent

<sup>a</sup>Paginée « p[age] 2 ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « un ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « dont j'ay oublié le nom, c'est Languethall ».

<sup>d</sup>L'expression depuis « c'est sans aucune théorie » est corrigés en interligne sur « sans grande théorie et ont été surpris eux-mêmes ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « ils ont ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « inspiré ».

<sup>g</sup>L'expression « À présent la terre est principalement en pré et on y fait » est corrigée en interligne sur « ce qui fait à présent la richesse du pays est surtout les premières », puis « ils font » en interligne.

<sup>h</sup>L'expression « Ils convertissent leurs terres de tems » est corrigée en interligne sur « et dans les terres qu'on convertit de ».

<sup>i</sup>Ces cinq mots sont corrigés en interligne sur « l'épeautre et ».

<sup>j</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « et qui ».

<sup>k</sup>L'expression « Ces deux objets les nourrissent mais leur commerce et leur richesse consistent » est corrigée en interligne sur « ainsi leur principal commerce a l'extérieur est encore ».

<sup>l</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

une grande quantité. C'est avec cela que ce sont les paysans les plus riches de la Suisse et après ceux de Hollande les plus riches du monde.

Les maisons<sup>a</sup> de l'Emmenthal sont de bois<sup>b</sup> propres à l'extérieur sans rien de frappant, mais il auroit fallu voir l'intérieur. Je n'en ay pas eu le tems. Monsieur Tschiffely m'auroit fait voir mille détails d'industrie rustique très intéressants. Il seroit bien intéressant aussi d'aller sur la montagne à la course des eaux pour voir le parti qu'on en tire en voyant les réservoirs et suivant les canaux. Dans l'Argow, où on a abondance d'eaux, cela est bien plus aisé.

Il n'est pas vrai qu'ils ayent comme en North Hollande<sup>3287</sup> le luxe des ornemens d'or, ce qu'on m'avoit dit. Ce n'est que vers Schaffouce que cela existe.

Icy, ils se nourrissent bien<sup>c</sup> et surtout prennent beaucoup de café.

Les femmes ont l'habillement suisse de l'Argow, des corsets sans manches, leurs bras couverts de linge<sup>d</sup> et l'avant-bras nud. La femme du docteur Shuppack<sup>e</sup> habillée en paysanne, mais la plus cossue<sup>f</sup> du canton, elle<sup>g</sup> a un corset d'un vieil oripeau.

Il paroît d'après le récit que ces habitans diffèrent de ceux de Gruyère qui se nourrissent mal malgré leur richesse. Dans l'Emmenthal, chacun n'est connu que par son nom de baptême et plusieurs ont oublié leur<sup>h</sup> nom de familles qu'ils appellent sobriquet. C'est pourquoy on nomme souvent Micheli le médecin Michel Shuppack.

[page 24]<sup>i</sup>

5° Irrigations

Ce qui détermine les tems du séjour de l'eau est celui où le cultivateur attentif et qui s'y connoît<sup>j</sup> où on apperçoit que l'eau dépose un limon soit blanc, soit vert suivant la nature de l'eau.

Monsieur Tschiffely prétend que l'irrigateur [caput?] peut aussi en égayer même pendant l'hiver, pendant la glace, pourvu qu'il y ait toujours un courant d'eau sous la glace, entre la glace et la terre, mais si ce courant estoit interrompu, tout seroit perdu. Par cette raison, ce procédé ne peut être employé que quand on est maître de son cours, c'est-à-dire propriétaire d'un courant qu'on sçait qui

<sup>3287</sup>La Hollande-Septentrionale (Noord-Holland), province des Pays-Bas.

<sup>a</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé sur « très ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « la chemise d'[?] ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>g</sup>Rajouté en interligne.

<sup>h</sup>Corrigé sur « oublié ».

<sup>i</sup>Paginée « p[age] 3 ».

<sup>j</sup>L'expression « le cultivateur attentif et qui s'y connoît » est rajoutée en interligne.

ne manquera point, et maître aussi de la faire écouler par en bas autant qu'on le voudra.

Ensuite, sur l'irrigation rapportons-nous en à Monsieur de Wildeck et au livre<sup>a</sup> de Monsieur Bertrand.

#### 6° Fumiers

Ceux de vache qui sont préférables dans toute terre maigre, par conséquent dans la plupart, ceux de cheval dans les terrains gras qui sont les plus rares.

Il y a des fumiers appropriés à certaines cultures. Celuy de fumier de pigeon est le meilleur pour le lin. On fait aussi en Suisse grand cas et grand usage de la poudrette.

Il y a une œconomie particulière des fumiers à Berne. Dans les maisons même de la ville, on fait creuser un trou dans la cave ou l'écurie et on l'y fait pourrir et c'est le terreau qu'on [?] dans les champs. P[age] 1 je me suis depuis fait mieux expliquer ce fait. C'est au dehors des maisons, dans la rue, qu'on creuse les trous qu'on recouvre de planches. Ce sont des rues où on ne passe guères en voitures et des trous qui seroient trop petits pour quelqu'un qui seroit plusieurs chacun.

#### 7° Marnes

Il y en a d'excellentes de toutes les couleurs, mais il y en a aussi de dangereuses, bien loin d'être utiles, entre autres une certaine marne noire luisante. On m'a cité des exemples de terres que cette marne a rendues tout à fait stériles. Monsieur Haller avoit le projet d'en faire l'analyse et ne l'a pas fait. Sur ce que m'en a dit Monsieur Tschiffely, je suis persuadé que c'est un mica très fin, à moins que ce ne soit un sable ferrugineux, mais je crois plustost le premier.

Les bonnes marnes soit blanches, grises, noires ou de toute autre couleur doivent faire effervescence avec le vinaigre, et se dissoudre à l'alternative de l'air et l'eau.

Nota que Monsieur de Tschiffely m'a dit de luy-même la première condition et a seulement aquiescé à la seconde, toutes marnes ne sont pas également appropriées à tous les terrains ny même à toutes les cultures.

Le plâtre est devenu d'un usage dont il est même à craindre qu'on n'abuse, d'abord dans le pays de Vaud et à présent aussi dans le pays allemand. L'abus seroit d'en mettre trop. Pour les treffles, ses effets sont prodigieux<sup>b</sup>.

Monsieur Tschiffely a vu des champs de treffle épuisés où à peine voyait-il quelques brins épars de loin à loin et qui, après le plâtre mis en quantité convenable, sont venus admirablement sans qu'il y ait pu concevoir où il y avoit eu de la graine pour semer dans des places vuides. Elles a le même effet pour ce qu'il

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé e interligne sur « prodigieusement ».



appelle graines rondes, c'est-à-dire pois, vesces, etc..

Nota : on ne dit icy que gype (sic). Monsieur Tschiffley m'avoit soutenu qu'il n'y avoit pas de plâtre en Suisse et comme je luy soutenois que j'en avoit beaucoup vu, il m'a assuré que je me trompais et pour preuve qu'on estoit obligé d'y suppléer avec du gypse.

[page 25]<sup>a</sup> Un Allemand dont j'ay oublié le nom a fait en petit et par curiosité une expérience qui ne peut être appliqué en grand et il en convient. Il a pilé du marbre dont il a fait un bon<sup>b</sup> engrais. Il en a fait même de caillou vrai silex qui luy a aussi réussi et pour le piler il a employé ce procédé des laboratoires : rougir au feu, éteindre dans l'eau, puis piler au mortier.

Mais avec la mollasse, on n'a pas pu réussir et je le crois bien, la molasse estant une pierre de grains qu'on ne trouve que réduite en sable par le mortier et tout semble [?] une marne est une terre pernicieuse.

Nota : d'après moy<sup>c</sup> peut-être en faisant la même opération sur le sable de mollasse que sur le silex produiroit-on le même effet, mais pure curiosité, cela ne peut être mis en usage.

#### 8° Prés artificiels

On employe luserne, sainfoin et le treffle. C'est le treffle dont Monsieur Tschiffely est le plus engoué et il m'a dit qu'il a été plusieurs années à y engager Monsieur de Wildeck. Au moins a-t-il bien réussi d'après la façon dont Monsieur de Wildeck m'a parlé du treffle.

Monsieur Tschiffely a abandonné la pimprenelle après l'avoir éprouvée.

Il ne [pro?] point du tout les fourrages graminées et il dit que beaucoup de cultivateurs s'en trouvent bien. Il convient cependant que ce n'est pas le meilleur fourage, mais il a l'avantage de réussir dans les terres humides qui ne valent rien pour les autres prés artificiels. Ce n'est même que dans celles-là que les fourages graminées<sup>d</sup> sont bons.

Les mélanges de seigle et de vesces sont bons; c'est du seigle et non du froment. Il avoit fait venir l'espèce de vesce d'Angleterre. Elle a bien réussi, même avec quelque avantage sur celle du pays, mais elle y a dégénéré et l'avantage n'est pas assez grand pour en faire venir tous les ans.

J'ay oublié de parler de l'alchimilla<sup>3288</sup>.

Je n'ay pas seulement parlé du séséli d'après la réponse que m'a faite Monsieur de Saussure.

---

<sup>3288</sup>Ou pié de lion.

<sup>a</sup>Paginée « p[age] 4 ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

La spina ou spergule a été essayée en Suisse et n’y a pas réussi<sup>3289</sup>.

[page 26]<sup>a</sup>

9° Prés d’embouche et engrais de bœufs. <sup>b</sup>

On n’a pas en Suisse de prés destinés spécialement à l’embouche. On engraisse de tous [côtés ?] des bœufs, excepté dans ces hauts pâturages à fromages renommés où les vaches sont trop précieuses pour leur substituer des bœufs. On n’a dans ces montagnes que des vaches et des cochons qu’on engraisse. En effet, c’est ce que j’ay vu à Bull dans les Gruyères.

Dans l’Argow (nota Argow est le pays que j’avois nommé Ergovie ou Argo-vie d’après les livres imprimés dans la relation de ma conversation avec Monsieur de Wildeck, mais en stile plus familier tout le monde écrit Argow et prononce Argueil<sup>c</sup> ou à peu près, c’est la province où est située la terre de Wildeck, la ville de Brugg, l’ancien château d’Habsbourg berceau de la maison d’Autriche, etc.) dans l’Argow, dis-je et dans tout pays où on arrose on engraisse les bœufs à l’étable. Ce n’est pas tant suivant Monsieur Tschiffely pour éviter les trous faits par les pieds des bœufs ou des vaches, que parce que ceux qui envoient les bœufs ou vaches dans ces prés ne les y envoient que pour consommer<sup>d</sup> la troisième herbe<sup>e</sup>. Or, Monsieur Tschiffely pense comme Monsieur de Wildeck que cette troisième herbe est précieuse à conserver pour la récolte de l’an prochain.

Nota : j’ay cependant vu en présence de Monsieur Tschiffely et [?] an prochain couper une troisième herbe dans un pré parce qu’il est assez bon pour le supporter et porter encore un quatrième regain<sup>f</sup>.

Monsieur Tschiffely m’en a expliqué encore plus précisément la raison. Il y a dans les prés naturels des herbes vivaces et d’annuelles. Or, dans ce pays où il survient quelquefois des gelées funestes au printemps, les herbes<sup>g</sup> vivaces qui sont restées fortes quand la troisième herbe n’a pas été consommée, font abri pour les graines annuelles qui commencent à germer.

Cependant, il est d’expérience que pour bien engraisser les bœufs, c’est du fourrage vert<sup>h</sup> qu’il leur faut. Ainsi, pendant tout l’été, on leur donne tous les jours le fourrage nouvellement recueilli et dans l’hiver des raves principalement,

<sup>3289</sup>Elle est considérée aujourd’hui comme une mauvaise herbe.

<sup>a</sup>Paginée « p[age] 5.

<sup>b</sup>L’expression suivante est raturée : « et à cette occasion prés en général ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur le même mot souligné.

<sup>d</sup>Corrigé sur « conserver le ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>L’expression depuis « nota » est rajoutée en marge supérieure, isolée par un cadre grossier, avec un signe de renvoi.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>h</sup>Corrigé en interligne sur « sec ».

des choux et tout ce qu'on peut trouver, du bled, des graines, des légumes, mais la rave est le meilleur.

Nota que toutes les fois que l'herbe des prés devient trop forte, Monsieur Tschiffely est d'avis de changer la terre, c'est-à-dire de la mettre quelque tems en culture. Je crois que c'est surtout pour des prés arrosés<sup>a</sup>.

Le sol est aussi utile pour l'engrais des bœufs que pour celui des vaches, mais à Soleure on a un engrais particulier dont on fait un secret, et que Monsieur Tschiffely m'a dit, je crois, qu'il a été exprès à Soleure pour le sçavoir et ne l'a obtenu d'un paysan que pour de l'argent. Cet engrais est de la saumure de poisson, mais il ne faut leur en donner qu'une pincée par jour. Une poignée leur nuirait. Depuis que cet usage est établi à Soleure, la saumure y est devenue très chère. Monsieur Tschiffely n'a pu tirer aucun avantage pour Berne de cette découverte parce qu'on mange très peu de poisson salé dans les cantons protestans. On se contente d'y manger tous les jours d'excellentes truites des ruisseaux, des brochets et des carpes<sup>b</sup> des rivières, des perches et des lottes<sup>c</sup> des rivières et des lacs, et différens autres excellens poissons dont plusieurs sont particuliers à chaque lac.

[page 27] Monsieur Tschiffely ne sçaurait concevoir ce que je luy ay dit du principe des emboucheurs du Charolois qu'il faut faire boire aux bœufs de l'eau croupie<sup>3290</sup>. Il dit que si cela est vrai, le Charolois produit apparemment d'autre eau croupie que la Suisse, et il atteste que dans toute la Suisse, soit bœufs, soit vaches, bien loin d'engraisser, périroient de maladie en très peu de jours.

Au reste, il n'a aucune idée des engrais du Charolois, mais il a lu dans quelqu'un de nos livres (il croit sans en être sûr que ce sont des mémoires de la société d'agriculture de Rouen) toute l'œconomie des pâturages de Cotentin et il en a conclu, 1° que le Cotentin est un pays singulièrement favorisé du ciel, 2° que les bas-Normands entendent plus parfaitement qu'aucun peuple la science des engrais.

Nota pour bien juger de l'avantage de l'engrais à l'étable, il faudroit sçavoir si le bœuf est aussi bon en Suisse qu'en France, et c'est ce que je ne sçais pas. J'ay mangé rarement du bœuf, je n'y ay pas fait attention et je ne m'y connois pas et Monsieur Tschiffely n'a pas été en France pour faire la comparaison.

J'ay entendu dire qu'en Angleterre, on engraisse aussi les bœufs sans les mener à la pâture, mais tout le monde dit aussi que le bœuf d'Angleterre ne vaut

---

<sup>3290</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse, 1, page 118.

<sup>a</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée entre deux paragraphes, d'une encre plus pâle et isolée par une trait vertical.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

pas celui de France, que sa<sup>a</sup> chair est moins ferme, et que c'est pour cette raison que les Anglais n'aiment le bœuf que rôti, leur rost-biff.

P[age] 1 : j'ay vérifié depuis que réellement tous ceux qui connoissent le bœuf de France trouvent celui de Suisse médiocre, ce qui vient peut-être de la nature de l'engrais. Monsieur de Polignac<sup>3291</sup> ou les autres qui estoient chez luy l'attribuent principalement à ce qu'on tue les bœufs trop jeunes.

10° Vaches

J'ay peu de choses à ajouter à ce que j'en ay dit dans mes journaux précédens à l'occasion des pâturages de Saint-Claude et de tout le Mont Jura françois de Belleley dans l'évêché de Basle<sup>3292</sup>, de<sup>b</sup> la montagne de Chaumont aussi dans le Jura, des Oberland, de Bull et des Gruyères que j'ay vus<sup>c</sup> à ce que Monsieur Pfiffer m'a dit de ceux d'Engelberg et à ce que m'a appris Monsieur de Wildeck.

Monsieur<sup>d</sup> Tschifely m'a confirmé l'excellence de l'usage du sel.

Il m'a rapporté de plus une<sup>e</sup> œconomie particulière du pays voisin<sup>f</sup> de Berne dans les parties où on a plus de fourrage qu'on n'en peut consommer et qu'il trouve la plus avantageuse.

Les gens de la montagne viennent leur acheter leurs fromages pour tout le tems où la montagne est couverte de neige, et on le leur vend à meilleur marché qu'à d'autres, mais à condition qu'ils viendront le consommer sur le lieu. Monsieur Tschiffely par exemple, lorsqu'il avoit une terre qu'il n'a plus, y avoit une vaste étable qui estoit vuide tout l'été. Les pâtres y arrivoient dès qu'ils estoient chassés par la neige. Il leur fournissoit l'hospice, leur vendoit bon marché le fourrage et la paille, mais les [ ? ] luy restoient et il trouvoit beaucoup de bénéfice.

Mâtures et arts

[page 28]<sup>g</sup>

11° Les chevaux

L'éducation des chevaux est un grand objet dans toute la Suisse, nommément dans l'Emmenthal.

On les nourrit comme partout d'avoine, quelquefois d'orge, de sarrasin pour les animer dans le tems des petits travaux.

<sup>3291</sup>Est-ce Louis Melchior Armand de Polignac (1717-ap.1792), Armand Jules François de Polignac (1745-1817) ou Camille Louis Apollinaire de Polignac (1745-1821) Evêque de Meaux ?

<sup>3292</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 2, pages 18 et suivantes.

<sup>a</sup>Corrigé sur « sans ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « des Oberland d ».

<sup>c</sup>L'expression « que j'ay vus » est rajoutée en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « les fr ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « l'œc ».

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

<sup>g</sup>Paginée « p[age] 7 », corrigé sur « p[age] 8 ».

On leur donne aussi du sel, mais très sobrement. On a éprouvé que l'abondance du sel leur attaque<sup>a</sup> les yeux, qu'ils deviennent aveugles. Á cela près, il leur fait du bien.

Monsieur Tschiffely connoit un voiturier de Berne qui a quatre chevaux avec lesquels son métier est de voiturier des pierres. Ce voiturier a imaginé une singulière économie. Il achète toujours des chevaux tout aveugles, ainsi il n'a plus à craindre de leur causer cette maladie et par ce moyen il les a à très bon marché. Il leur donne tous<sup>b</sup> les jours à chacun une livre de sel (le sel ne coûte en Suisse que deux sols la livre). Ces chevaux se portent à merveille et avec cette nourriture font un travail prodigieux.

Il y a des paysans d'Emmenthal qui prétendent avoir un procédé pour donner du sel aux chevaux sans<sup>c</sup> craindre que leurs yeux en soient attaqués. Ils en font un secret. Monsieur Tschiffely a si bien fait qu'il a tiré ce secret d'eux et le voici. Ils font bouillir du seigle dans l'eau jusqu'à ce qu'il crève, alors on en fait une patte<sup>d</sup> dans laquelle on met une quantité considérable [de sel] et on fait<sup>e</sup> avaler la pâtée entière par force aux chevaux comme des boulettes de pâte aux poules et on dit que cette pâte ne nuit point à leur vue. Au reste, je crois qu'il ne m'a dit ce succès que sur la parole de ces paysans et n'en a pas fait luy-même l'expérience.

Nota que j'ay remarqué dans ma route que les voituriers donnent beaucoup plus souvent du pain à leurs chevaux en Suisse qu'en France.

Réciproquement, les hommes en mangent très peu. Il en est de même en Hollande. Je crois qu'il en est de même dans tous les pays de pâture parce que les laitages et la viande y sont à bon marché. Ajoutez le bon marché du sel<sup>f</sup> qui leur donne la commodité de faire saler la viande de la boucherie pour la conserver longtems.

Asnes et mulets, v[oir] article ee, ff<sup>g</sup>.

[page 29]<sup>h</sup>

12° Préférence des chevaux ou des bœufs pour le labourage. Les chevaux font certainement plus d'ouvrage. Monsieur Tschiffely pense que les bœufs font un meilleur labour, plus égal parce qu'ils ne donnent point de secousse.

Les raisons de préférence varient suivant les lieux, 1° la nourriture des bœufs qui partout est à meilleur marché que celle des chevaux mais dans une différente

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « cause un nouvel ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « toujours ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « pate ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « la ».

<sup>f</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>g</sup>L'expression depuis « Asnes et mulets » est rajoutée en bas de page d'une encre plus pâle.

<sup>h</sup>Paginée « p[age] 8 », corrigé sur « 6 ».

proportion dans les différens pays, 2° d'une part la facilité de vendre les bœufs pour l'engrais en y gagnant, et d'autre part dans quelque pays l'avantage de vendre les poulains en faisant travailler les jumens poulinières, 3° la différence des sols dont quelques uns demandent du fumier de bœuf ou de vache, d'autres du fumier de cheval comme j'ay dit article 6.

Monsieur Tschiffely n'estime pas le labour fait par de jeunes chevaux. Nota : on sçait<sup>a</sup> cela partout. En général, il m'a paru qu'il incline pour celui des bœufs.

J'ay vu<sup>b</sup> l'un et l'autre dans la Suisse, et quelquefois deux bœufs avec un cheval en arbaleste, ce que je ne crois pas bon.

Voicy une œconomie sur<sup>c</sup> les bœufs que Monsieur Tschiffely trouve bonne, mais qui ne le seroit peut-être pas dans tous les pays et qui même ne me paroît<sup>d</sup> l'estre que dans le voisinage des pays de montagnes. On achète à la Saint-Martin<sup>3293</sup> des bœufs maigres. On les employe l'hiver à toutes sortes d'usages domestiques, et le printems à faire les murs. Alors, ces bœufs qui ont passé plusieurs mois dans une bonne étable sont<sup>e</sup> devenus plus gras sans l'estre cependant autant que des bœufs engraisés, mais ils sont assez gras pour qu'on les vende avec du gain. On rachète des bœufs maigres dans le tems de la récolte. On les employe aux travaux de l'automne. Ils acquièrent même de la graisse quoyqu'en travaillant, et à la Saint-Martin on les vend encore pour en acheter meilleur marché de plus maigres.

Il prétend qu'un agriculteur<sup>f</sup> intelligent gagne sûrement beaucoup à cette double vente et ce double achat. De plus, il est déchargé de la nourriture de ses bœufs dans le tems de l'année où ils luy seroient inutiles, pendant lequel ceux qui les achètent font aussi un bon marché parce que ce sont des montagnards qui vont achever de les engraisser dans la montagne où ils ne coûtent presque rien en été.

Vraisemblablement ceux qui achètent les bœufs demi-gras à la Saint-Martin sont d'autres engraisseurs qui les engraisent dans l'hiver à l'étable.

Je conçois que cela est possible dans un pays où on trouve toujours des gens prêts à acheter les bœufs demi-gras pour achever de les engraisser et les vendre pour estre tués et pour juger si l'œconomie est bonne, il est question de sçavoir si des bœufs [paroissant ?]<sup>g</sup> maigres peuvent bien travailler et s'ils deviennent plus [gras] en estant bien nourris, mais en travaillant.

<sup>3293</sup>Le 11 novembre.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « juge ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé sur « que ».

<sup>d</sup>Ce mot est répété deux fois.

<sup>e</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>f</sup>Corrigé sur « fer ».

<sup>g</sup>Rajouté en interligne.

[page 30]<sup>a</sup>

13° Tirage par les cornes ou par le poitrail

J'ay trouvé en Suisse la plupart des bœufs tirant par les cornes; cependant, quelques uns tirent aussi du poitrail comme les chevaux, et j'ay demandé à Monsieur Tschiffely les raisons de préférence.

Il m'a dit qu'il a constaté par son expérience et son observation que les bœufs<sup>b</sup> qui tirent du poitrail ont un tiers de force de plus que ceux qui tirent par les cornes et ont l'air gay et bien portans au sortir de la charue, au lieu que ceux qui ont tiré par les cornes ont toujours la teste basse et l'air foible et fatigué. Un si grand avantage ne peut pas être compensé par le bon marché du joug qui est moins cher que le harnais. Cependant, Monsieur Tschiffely a été forcé d'abandonner cette<sup>c</sup> pratique, parce que les gens du pays s'en plaignent et ce n'estoit pas tout à fait sans raison.

Le bœuf souffre les mouches encore plus impatiemment que le cheval, et quand il a la teste libre, il donne de fréquens coups de teste et il est arrivé quelquefois que sans mauvaise intention ils<sup>d</sup> ont blessé et même tué un passant d'un coup<sup>e</sup> de corne<sup>f</sup>.

Cependant, il y a quelques pays où on est accoustumé au tirage par le poitrail et on ne s'en plaint pas. Peut-être dans ces pays où on a l'habitude se range-t-on avec plus de précaution.

Nota : Monsieur d'Erlack fils de l'avoyer m'a confirmé par son expérience le tirage par le poitrail comme plus avantageux et m'a ajouté qu'on prévient aisément les accidens avec une espèce de [platte longue?], ce qui se fait sans doute dans les pays où le tirage est établi<sup>g</sup>.

14° Procédé de briser les mottes

J'avois déjà vu dans l'Argow et dans les environs de Berne des hommes et surtout des femmes qui, avec de longues pioches qui les dispensent de coucher le corps, coupent les mottes derrière la charrue pour égaliser le terrain avant de semer, et on m'avoit dit que cet usage est aussi celui de Franche-Comté dans les terres fortes où cette longue pioche qui est fort tranchante et un peu pointue<sup>h</sup> s'appelle un souchet<sup>3294</sup>.

<sup>3294</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 9, page 91.

<sup>a</sup>Paginée « page 9 », corrigé sur « 8 ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « chev ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « cette s ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « il sert ».

<sup>e</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>f</sup>Corrigé sur « cor ».

<sup>g</sup>L'expression depuis « qu'on prévient aisément » est rajoutée entre deux paragraphes.

<sup>h</sup>Corrigé en interligne sur « aigue ».

J'ay vu la même chose dans l'Emmenthal estant avec Monsieur Tschiffely. Dix ou douze femmes estoient rangées le long du rayon qui venoit d'être labouré et travailloient, et ailleurs c'estoit un homme qui promenoit un rateau de fer, ce que je crois plus expéditif mais moins bon.

Monsieur Tschiffely m'a dit qu'après qu'on aura semé et hersé, ces mêmes gens reviendroient non plus avec leurs pioches, mais avec<sup>a</sup> de petites masses abattre le sommet des mottes dont la terre s'éparpille tout autour. Ce travail qui se fait le<sup>b</sup> plus souvent par des femmes est à petits coups et sans grand effet.

Nota<sup>c</sup> : c'est après avoir hersé qu'on bat les mottes avec une petite masse et autres instrumens équivalens.

Nota 2° : depuis Berne jusqu'à Basle, comme c'est à présent la saison, j'ay trouvé partout ce procédé.

[page 31]<sup>d</sup> 15° L'épeautre<sup>e</sup>

Monsieur Tschifely m'a encore confirmé ce qu'on m'a déjà dit à Neuchâtel<sup>f</sup>, que ce grain vaut le froment, et réellement de fort bon pain très blanc que je mangeois dans l'Emmenthal est uniquement d'épeautre.

Il m'a dit qu'il n'est pas connu en France et qu'un de nos bons<sup>g</sup> auteurs (je crois l'abbé Rosier) s'y est trompé et a pris une espèce de seigle ou d'orge<sup>h</sup> pour l'épeautre.

On cultive de tout tems l'épeautre en Suisse, en Suabe, en Franconie et pas au-delà.

Il y a quelque tems qu'un voyageur en a rapporté de Suisse, l'a cultivé en Livonie<sup>3295</sup> et a mandé à Monsieur Tschifeli qu'il y avoit<sup>i</sup> réussi et que cette culture s'y établissoit.

Nota : l'air entre entre les deux meules par une porte et en sort par l'autre côté. Ces portes peuvent être plus ou moins ouvertes ou entre-ouvertes suivant qu'on veut avoir du vent. Au reste, il faudroit le mieux voir pour [?], mais je conçois que cela seroit aisé. On a une petite machine simple pour éloigner et rapprocher les deux meules à volonté<sup>j</sup>.

---

<sup>3295</sup>La Livonie est à cette époque un territoire correspondant à la quasi-totalité du territoire actuel des États baltes, au bord de la baltique.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « souvent ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Paginée « p[age] 8 ».

<sup>e</sup>L'expression suivante est raturée : « et les autres grains ».

<sup>f</sup>L'expression « ce qu'on m'a déjà dit à Neuchâtel » est rajoutée en interligne.

<sup>g</sup>Rajouté en interligne.

<sup>h</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>i</sup>Rajouté en interligne.

<sup>j</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée en bas de page avec un signe de renvoi.



Monsieur Tschiffeli écrit que rien ne serait plus ardu que d'arranger les meules de nos moulins pour donner à l'épeautre la première mouture sont j'ay déjà parlé dans mon journal de Neuchâtel et dans celui de ma conversation avec Monsieur de Wildeck<sup>a3296</sup>.

Il m'a dit que [certainement?] c'est dans les terres les plus froides que l'épeautre réussit le mieux et dans celles où le froment ne peut plus réussir, ce qui ne s'accorde pas tout à fait avec ce que m'a dit Monsieur de Wildeck, mais très bien avec ce qui m'a été dit à Neuchâtel, je pourrais même dire avec ce que j'ay ay vu car dans ces montagnes et surtout dans la vallée de Locle, la plus froide de celles où j'ay été, on ne cultive que l'épeautre. Il est vrai que j'ay vu à Chamouny du froment au niveau<sup>b</sup> des plus bas glaciers. Mais il n'est pas dit que ce terrain des derniers glaciers ne soit pas plus chaud que celui des vallées étroites et profondes du haut du Mont Jura. Il est certain au moins que les haricots ne meurissent pas dans la vallée du Locle, et qu'on y en sème pas quoiqu'on le cultive en abondance dans les vallées voisines et que cependant on en cultive beaucoup dans la vallée de Chamouny et même dans celle de Grindelwald. Au reste, cette discussion tient à la théorie des glaciers que je ne répèteray pas icy.

Nota que Monsieur de Wildeck à qui j'ay rapporté<sup>c</sup> cette observation m'a dit que dans l'Argow ce n'est pas le froid mais au contraire les grandes chaleurs qu'il craint pour les haricots, ce qui ne fait rien à la question présente. Ils ne craignent pas le froid dans l'Argow parce qu'on a assez de terres pour ne les y pas exposer<sup>d</sup>.

Revenons à l'épeautre.

Monsieur Tschiffely ne croit pas ce qu'on m'avoit dit ou à Neuchâtel ou dans l'évêché de Basle que ce grain se conserve mieux que le froment dans le grenier à la faveur de ses bâles ou enveloppes, parce que cette bête prend l'humidité comme la paille et est absolument de la nature.

Il dit de plus qu'elle [ne] fermente pas mais se réduit en poussière comme la paille, enfin qu'on la donne aux chevaux comme la paille hachée. Bien entendu qu'on ne la [?] pas. Cela seroit évidemment impossible et<sup>e</sup> il regarde cette dernière propriété comme un des avantages de l'épeautre.

[page 32]<sup>f</sup> Enfin, il dit que le froment, le seigle et l'orge ne pénètrent pas

---

<sup>3296</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 3, pages 17 et suivantes et voyage en Suisse 9, pages 85 et suivantes.

<sup>a</sup>Corrigé sur le même nom deux fois.

<sup>b</sup>Corrigé sur « dessus ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « fait ».

<sup>d</sup>L'expression depuis « nota » est isolée par deux parenthèses dans les marges droite et gauche.

<sup>e</sup>Corrigé sur trois mots illisibles.

<sup>f</sup>Paginée « p[age] 11 ».

dans les terres très froides, mais que l'avoine y réussit même beaucoup<sup>a</sup> mieux dans<sup>b</sup> les terres froides et hautes<sup>c</sup> que dans les terres chaudes ou basses, ce qu'on explique.

1° Pourquoi<sup>d</sup> dans l'Emmenthal qui commence d'être un pays froid et de montagne on ne cultive que l'épeautre et l'avoine, 2° pourquoi en Espagne on ne donne que de l'orge aux chevaux.

Il m'a aussi confirmé le fait que dans les montagnes où les neiges sont longues et où cependant on cultive froment et seigle on n'est<sup>e</sup> que des fromens et seigles de mars, ce qui suivant luy est une bien moindre récolte que ceux d'automne.

Nota que ce n'est que le seigle de mars qu'il dit être d'un mauvais produit. Il pense tout autrement du froment de mars et Monsieur de Saussure a donné sur cela un mémoire. Je ne sçais s'il est dans les mémoires de la société<sup>f</sup>.

Je luy ay rapporté le fait très singulier qui me fut raconté il y a onze ans auprès de Briançon<sup>3297</sup>. Il ne le croit que dans la supposition que le bled n'avoit pas encore germé quand les neiges sont venues, sans cela il le croit impossible. Avec cela, il dit que cela a dû arriver.

Quant au sarrasin, la culture en est très<sup>g</sup> établie au pays de Vaud et gagne depuis peu dans le pays allemand ce qui est, dit-il, le seul présent que leur ait fait le pays de Vaud. On en concluroit qu'un climat plus chaud vaut mieux pour le sarrasin, mais il vient magnifique en Hollande et c'est le Brabant hollandois où je l'ay vu et encore plus, m'a-t-on dit, en Dannemarck.

Nota : quand on a donné la première fois du sarrasin aux poules dans le pays allemand, Monsieur Tschiffely estoit obligé de le leur casser et elles s'y sont accoutumées et à présent elles le cassent elles-mêmes<sup>h</sup>.

16° Lin et chamœline<sup>i</sup>

Le lin n'est<sup>j</sup> pas cultivé dans l'Emmenthal. Il l'est à Grindelwald, à Chamouny, il l'est dans les environs de Berne et autres pays moins froids, mais en tout la Suisse n'en produit pas la dixième partie de ce qu'elle en file.

<sup>3297</sup>Voir le voyage de Moulins à Avignon, pages 147-148.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « qu ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « comment ».

<sup>e</sup>Pour « ait ».

<sup>f</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée entre deux paragraphes, d'une écriture plus petite.

<sup>g</sup>Rajouté en interligne.

<sup>h</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée entre deux paragraphes d'une écriture plus petite.

<sup>i</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>j</sup>Corrigé sur « vient ».

Il a connu la chamœline quand je la luy ay décrite, mais n'a pas entendu dire qu'elle eût été cultivée. Il se rappelle comme moy qu'en conservant deux ans la graine de lin<sup>a</sup>, il ne s'y trouvoit plus de chamœline et a toujours pensé et éprouvé que la graine de lin vaut mieux gardée un an.

17° chanvre

Nulle part en Suisse on ne récolte séparément comme en France les mâles des femelles et on laisse quelques pieds pour donner de la graine comme des baliveaux. C'est ce que j'ay vu.

Nota : Jacquemin a remarqué à Soleure qu'ils sèchent et travaillent leur chanvre en plein champ sans s'enfermer comme chez moy dans des cavernes<sup>b</sup>.

18° raves

Il croit leurs raves inférieures en tout et pour le goût et même aux turnips<sup>3298</sup> d'Angleterre. Le contraire se<sup>c</sup> [lit] dans le journal de Monsieur de M.

On la sème immédiatement après la récolte du chanvre, du seigle, etc.

Le premier sarclage<sup>d</sup> se fait entièrement à la herse et plustost pour éclaircir que pour autre chose. Mais le second se fait avec le plus grand soin, et il faut observer pour cette culture le contraire des pommes de terre. Bien loin de rechausser les raves, on<sup>e</sup> creuse un petit bassin à leurs pieds<sup>f</sup>, ce qui [se] fait très aisément en sarclant. J'en ay vu de magnifiques près<sup>g</sup> de Landzer<sup>3299</sup>.

[page 33]<sup>h</sup> 19° garance

v[oir] encore sur la garance l'art[icle] jj

Je sçavois que Monsieur Tschiffely avoit mal fait ses affaires dans la culture de la garance.

Il m'a dit que luy et une compagnie avoient établi cette culture qui pendant quelques années a d'autant mieux réussi qu'ils avoient appris aux habitans de Neuchâtel à l'employer verte<sup>i</sup>.

Une<sup>j</sup> livre de garance sèche produit autant que quatre livres de garance verte, mais il faut sept livres de garance verte pour en produire une sèche. C'est dont un avantage presque de moitié et plus que de moitié si on considère l'épargne

<sup>3298</sup>Navets.

<sup>3299</sup>Landser, Haut-Rhin, arrondissement de Mulhouse, canton de Sierentz.

<sup>a</sup>Corrigé sur « chmoeline ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée entre deux paragraphes d'une écriture plus petite.

<sup>c</sup>Corrigé sur « est ».

<sup>d</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>e</sup>Corrigé sur « ils ».

<sup>f</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>g</sup>Corrigé sur « que ».

<sup>h</sup>Paginée « p[age] 12 ».

<sup>i</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>j</sup>Corrigé sur « p ».

des frais et de la construction de la sècherie, mais les Alsaciens ont découvert leur secret et comme la terre d'Alsace est bien meilleure et la main d'œuvre à meilleur marché, ils ont eu la préférence.

Il y a encore quelqu'un qui cultive la garance en Suisse, mais il ne doute pas qu'on ne l'abandonne bientôt.

20° Pastel, gaude<sup>3300</sup>, carthame<sup>3301</sup>, safran<sup>a</sup>

Le pastel est spontané comme auprès de Paris et on ne sçait pas non plus le procédé de sa culture.

On ne cultive pas la gaude.

On en connoit pas même le carthame.

On ne cultive pas et on ne croiroit pas pouvoir cultiver avec [?] de safran. Il y a même eu (je crois) des essais infructueux.

Nota : on cultive beaucoup de navette<sup>3302</sup>, point de [?], le chardon dans le canton de Soleure, la moutarde dans le bailliage d'[Argelle?]. Sur le tabac et la garance v[oir] l'article<sup>b</sup>.

21° Colsat, navette, pavot, chardons, moutarde, tabac

Le colsat réussit et fait un grand produit. J'en ay vu dans l'Argow.

J'ay oublié de parler de la navette, de l'œillette et des chardons et de la moutarde.

J'ay oublié de parler du tabac. J'en ay vu des champs qui m'ont paru cultivés comme en Hollande.

22°

La culture du houblon introduite depuis peu à réussi et s'établit du côté de Thoun<sup>c</sup>

23°

C'est dans la Turgovie et le Rhinthal qu'on fait du cidre mais c'est principalement du cidre de poire, péré en Normandie.

On n'y fait du cidre de pomme que de méchantes pommes tombées des arbres à fruit à<sup>d</sup> couteau. Pour les poires, il y a dans ces deux provinces deux espèces de poiriers uniquement destinées au cidre. Ces arbres ont les avantages 1°

<sup>3300</sup>Ou réséda des teinturiers, réséda jaunâtre, grand réséda, herbe à jaunir, herbe jaune, mignonette jaunâtre, herbe des juifs.

<sup>3301</sup>Les carthames sont des plantes presque toutes méditerranéennes de la famille des Astéracées (ou Composées), assez proches des chardons, aux vertus tinctoriales semblables au safran.

<sup>3302</sup>Plante voisine du colza.

<sup>a</sup>Le mot « chardon » est raturé.

<sup>b</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus pâle.

<sup>c</sup>Corrigé sur « Thann ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « en ».

de rapporter prodigieusement (il y a tel arbre qui produit un revenu très considérable), 2° que cette récolte ne manque presque jamais, 3° que les poiriers deviennent de magnifiques arbres et dont le bois est excellent à toutes sortes d'usages, notamment pour le tour. Le procédé le meilleur pour faire ce cidre est d'y mesler<sup>a</sup> de l'eau dans la fermentation. Il ne conçoit pas celui d'en faire du vin.

V[oir] un [?]<sup>b</sup>

Monsieur d'Eslack fils de l'avoyer m'a dit qu'à Spielz Monsieur d'Erlack de Spielz de Spieler fait beaucoup de cidre, mais je ne sçait pas de quel fruit.

[page 34]<sup>c</sup>

24° Mûriers

Cette culture qu'on veut encourager<sup>d</sup> réussit mieux jusqu'à présent dans le pays de Vaud que dans le pays allemand.

25° Chesnes et hêtres

La<sup>e</sup> feine<sup>3303</sup> fait un mauvais engrais pour les cochons, mais on en tire de l'huile.

Les chesnes de haye sont la pluspart d'une espèce qui<sup>f</sup> produit des glands petits et amers que les cochons n'aiment point. Monsieur Tschiffely a observé que depuis le grand hiver de 1740 la glandée manque en Suisse bien plus souvent qu'auparavant<sup>3304</sup>. V[oir] sur le bois de hêtre l'article<sup>g</sup>.

26° Cerisiers

V[oir] sur ce commerce, article LL<sup>h</sup>.

Depuis quelques années les merisiers et cerisiers sont bien plus sujets à la mort subite, ce qui est un grand malheur pour le pays et pour la distillation, et pour le bois qui est très bien, vient très vite et, suivant luy, nuit peu aux terres voisines quoique je luy aye objecté qu'il [trace?] beaucoup mais ce sont, dit-il, de foibles racines, et l'ombrage de l'arbre peu épais. V[oir] sur le cerisier l'article<sup>i3305</sup>.

27° bois à [?]

Le bois à [?] est encore plus noisettier que chanvre. On recueille les petites

<sup>3303</sup>Pour faïne.

<sup>3304</sup>« Le nom d'année du grand hiver est devenu propre à 1709, écrivait Réaumur dans les Mémoires de l'Académie des Sciences; celui de l'année du long hiver est dû à aussi bon titre à 1740 ».

<sup>3305</sup>Voir la fiche technique 399 AP 132.

<sup>a</sup>Corrigé sur « mettre ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne d'une encre plus pâle.

<sup>c</sup>Paginée « p[age] 13 ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « fav ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « le hestre ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « petite ».

<sup>g</sup>L'expression depuis « v[oir] » est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus pâle.

<sup>h</sup>L'expression depuis « v[oir] » est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus pâle.

<sup>i</sup>L'expression depuis « v[oir] » est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus pâle.

branches dans ce tems-cy. Il ne connoit pas l'usage du frangula<sup>3306</sup>. J'ay échantillon<sup>a</sup>.

28° Sapins, épicéa, ifs, thuya, et genièvres<sup>b</sup>.

V[oir] sur les sapins article Aaa<sup>c</sup>.

Nota : j'ay vu chez Monsieur Strigers de défricher<sup>d</sup> des genièvres taillés en ifs. Ils ne sont pas beaux et il les [détaille ?] à ce qu'on croit mais c'est parce qu'il coupe au ciseau<sup>e</sup>.

Monsieur l'avoyer Sinner m'avoit déjà dit qu'on préfère pour les jardins<sup>f</sup> les hayes d'if à celles d'épicéa si communes dans le canton de Berne. Monsieur Tschiffely voudroit qu'on bannît des campagnes celles d'épicéa parce qu'il croit que cet arbre donne du froid à son voisinage. V[oir] sur les mélèses et sapins articles 34, 35, 36<sup>g</sup>.

Le bois d'épicéa sans comparaison inférieur au sapin.

Celui d'if quand on a excellent pour le tour et toutes sortes d'ouvrages, dur, liant et durable. On en fait les robinets des tonneaux.

À Soleure, j'ay entendu encore discuter les avantages des bois des deux sapins et en trouver de réciproques<sup>h</sup>.

Il ne connoit pas les hayes et les cabinets de thuya que j'ay vus à Zurick et à Arau<sup>3307</sup>.

29° Citrouilles

J'ay entendu chez Monsieur Steigers donner des préférences réciproques aux deux sapins quoyque Monsieur Tschiffeli m'ait dit qu'affirmativement le blanc est le meilleur<sup>i</sup>.

Il ne fait pas cas de l'aliment ny par conséquent de la culture des citrouilles qui sont si communes dans l'Argow sur des treilles inclinées comme des amphithéâtres<sup>3308</sup>.

<sup>3306</sup>Ou nerprun bourdaine, bourdaine ou aulne noir.

<sup>3307</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 4, pages 54 et 58-59.

<sup>3308</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 9, page 91.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en bout de ligne d'une encre plus pâle.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en bout de ligne d'une encre plus pâle.

<sup>c</sup>L'expression depuis « v[oir] » est rajoutée en marge gauche d'une encre plus pâle.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée en marge droite d'une encre plus pâle, isolée par un trait grossièrement vertical.

<sup>f</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « l'ornement ».

<sup>g</sup>L'expression depuis « v[oir] » est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus pâle.

<sup>h</sup>L'expression depuis « À Soleure » est rajoutée entre deux paragraphes, isolée par un trait vertical.

<sup>i</sup>L'expression depuis « J'ay entendu chez Monsieur Steiger » est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus pâle, isolée par un cadre.

## 30° Étuves

V[oir] un autre article séparé sur les étuves<sup>a</sup>.

Monsieur Tschiffely m'a dit qu'on met aussi icy le grain d'étuve dans des caisses tant qu'on en a et ce que j'ay vu est ce qu'on n'a pas pu y mettre.

Au reste, je tâcherai de revoir les étuves.

Monsieur Tschiffely n'a jamais entendu parler du fait qu'on m'a rapporté du grenier de la tour d'Avanches<sup>3309</sup> dont le bailli est son ami et il ne le croit pas<sup>b</sup>.

[page 35]<sup>c</sup> 31° Différens moulins et autres mécaniques [ ?]

Les moulins à huile sont tels que ceux que j'ay vus, une seule méchante meule. Au moins Monsieur Tschiffely n'en connaît pas d'autres.

Tous ceux à scie sont à une seule lame de scie. Il en avoit fait construire un à cinq lames. Son ouvrier n'a pu s'y habituer et il l'a abandonné.

Il y a à Berne des balances de cuivre qu'il croit moindres que celles que j'ay vue à Ferrières près de Neuchâtel<sup>3310</sup>.

La scierie de marbre ne diffère pas de celle que j'ay vue à Vevay<sup>3311</sup> et à Roche<sup>3312</sup>.

## 32° Pierres, molasse, meules à moulin

La fameuse molasse est une pierre qui donne de l'étanchéité dans l'intérieur des maisons.

De plus, elle s'effeuille ou plustost se carie et se détruit à l'extérieur. On me l'a fait voir à l'hôpital. On y remédie en faisant l'assise d'en bas au-dessus de terre en bonne pierre de taille.

Nota : ce n'est pas Monsieur Tschiffely qui m'a fait faire cette observation.

Il<sup>d</sup> m'a dit qu'il y a près de Berne deux très bonnes carrières de meules de moulin qui sont, m'a-t-il dit, de granite. J'en ay vu aussi une dans le Valais entre le Pisse-vache et l'embouchure du Trient<sup>3313</sup>. Si elles sont bonnes, je ne conçois pas pourquoy on en fait venir de la Ferté sous Jouarre jusqu'à Genève. J'en ay vu à Ferney.

## 33° Chymie

Monsieur Tschiffely se plaint du peu de goût pour la chymie qu'on regarde encore presque comme l'alchimie. Il se plaint de ce que luy-même pour faire l'édu-

<sup>3309</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse, 4 page 26.

<sup>3310</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 3, pages 52 et suivantes.

<sup>3311</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 8, page 46.

<sup>3312</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 6, page 48.

<sup>3313</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 6, page 34.

<sup>a</sup>L'expression depuis « v[oir] » est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus pâle.

<sup>b</sup>L'expression depuis « Monsieur Tschiffely » est rajoutée en bas de page.

<sup>c</sup>Paginée « p[age] 14 ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « quo ».

cation nationale ne sçait ny chimie, ny botanique, ny histoire naturelle. Il voudroit ameuter à Berne une souscription pour y attirer le jeune Struck, fils de celui qui a écrit<sup>3314</sup>. Ce jeune homme a étudié à Tubinguen. Il le croit d'un rare mérite et très capable de faire à Berne des cours de chymie<sup>3315</sup>.

34° Mèlèses, v[oir] Bbb

Monsieur Engel<sup>3316</sup>, Bernois et je crois alors bailli du lieu a planté [??] 80 arpens<sup>3317</sup> en mèlèses qui jusqu'à présent réussissent. Je crois que c'est pour le couper de la République, je n'en suis cependant pas sûr.

35° Sapins

a

Monsieur Wintelback m'a dit que les abri-tempêtes ne sont que le sapin ordinaire ou alba. Quelqu'un, je ne sçais si ce n'est pas Monsieur Haller, m'a dit qu'il croyoit que c'estoit des arbres à qui on tailloit la teste pour leur faire étendre latéralement leurs branches. Monsieur Wintelback qui les a plus souvent vus ne l'a<sup>b</sup> jamais entendu dire.

36° Sapins

Il est souvent bien d'avoir remarqué sur les hautes montagnes des sapins rouges (épicéas) dont le bois est plus dur [page 36]<sup>c</sup> que celui des autres. Il<sup>d</sup> l'a [expérimenté?] souvent en les coupant pour se chauffer. Il l'avoit attribué seulement à leur situation<sup>e</sup> dans un élément plus froid. Au reste, il n'a pas pensé à remarquer s'ils sont fructu deorsum ou sursum spectante<sup>3318</sup>, mais il y retournera l'an prochain et d'après le mémoire que je luy enverray il l'observera.

Il ne sçait pas d'ailleurs si on en fait des violons en Allemagne. Il sçait qu'on

<sup>3314</sup>Burckhard Gotthelf Struve (Weimar 1671- Jena 1738), auteur d'un *Corpus historiae Germanicae* ou d'un *Kurtzer Begriff Teutscher Reichs-Historie*.

<sup>3315</sup>Henri Struve (1751-1826), professeur de chimie et de minéralogie à l'Académie et directeur des mines et salines de Bex.

<sup>3316</sup>Engel, Samuel (1702-1784), cofondateur et premier président de la Société économique de Berne. Membre d'honneur de la Société des sciences naturelles de Zurich, il est l'auteur d'importants traités, notamment d'agronomie (herbes fourragères, physiologie des plantes, agriculture), d'approvisionnement céréalier (stockage, système de greniers, liberté du commerce) et sur la façon de remédier à la carence de bois (exploitation forestière, stratégies d'économie du bois). Il fit également oeuvre de pionnier dans ses activités de bailli et de propriétaire foncier (champs d'expérimentation, introduction de la pomme de terre, reboisement, exploitation de la tourbe) pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>3317</sup>Soit 40 hectares.

<sup>3318</sup>Regardant vers le haut.

<sup>a</sup>L'expression suivante est raturée : « surch-tannen ».

<sup>b</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne sur « n'a ».

<sup>c</sup>Paginée « p[age] 15 ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « mais ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « pos ».



y en envoie du canton de Glaris, beaucoup de sicomores ou érables planes pour cet usage. Je ne sçais pas bien lequel des deux arbres il m'a dit<sup>3319</sup>.

37° Il paroît que le geifs bergenstein est le granite, le gestall stein une pierre de celles que j'appelle talqueuses en feuilles et avec du quartz entre les feuilles et l'horn stein une pierre que<sup>a</sup> je trouve du genre de la craye de Briançon. Cependant, il doute plus sur cette troisième que sur les autres. Il ne sçait pas bien ce que c'est que horn stein [?]<sup>3320</sup>.

V[oir] un souvenir de cette conversation f[euille] de Troyes, 28 s[eptem]bre art[icle] dernier<sup>b</sup>.

38°

Monsieur Winttelback<sup>c</sup> nie que le cristal de roche ne se trouve que dans le granite. Il l'a trouvé fréquemment dans les roches talqueuses ou cornées<sup>d</sup> dont j'ay parlé article précédent dans lesquelles à la vérité il y avoit du quartz.

39° Je luy ay parlé du rocher<sup>e</sup> de granite sur une montagne calcaire sur lequel le château de Louisbourg<sup>3321</sup> est bâti, et de l'idée de vérifier par les fouilles du puits si ce n'est point le noyau ou un [?] de la montagne qui soit tout de granite. Cette idée luy [?] assez. Il dit que c'est celle du naturaliste de Vienne garde du cabinet nommé je crois Monsieur de Borne<sup>f</sup> ou à peu près<sup>3322</sup>, qui pense que le granite est le noyau de toutes les montagnes. Il y a beaucoup de morceaux épars de cet auteur dans les journaux d'Allemagne ou ailleurs mais en allemand.

D'ailleurs, il est certain que sur des montagnes, même calcaires, on trouve fréquemment des blocs de granite qui n'y tiennent<sup>g</sup> point, évidemment apportés et souvent très gros.

40° Monsieur Triber est suédois, élève de Linnæus et vit à Mittau<sup>3323</sup> en Courlande où il a je crois une chaire depuis son ouvrage, beaucoup de naturalistes [?] vont écrire sur les volcans.

<sup>3319</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse, 9, page 36.

<sup>3320</sup>Voir le carnet du voyage de Moulins à Avignon, page 31.

<sup>3321</sup>Au nord de Stuttgart, capitale du Wurtemberg, résidence d'été des ducs du Wurtemberg.

<sup>3322</sup>Ignaz Edler von Born (Ignace de Born) (26 décembre 1742 - 24 juillet 1791), minéralogiste et métallurgiste autrichien, fut appelé en 1776 à Vienne par Marie Thérèse d'Autriche pour classer et décrire la cabinet impérial d'histoire naturelle, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>3323</sup>Jelgava, en Lettonie.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « à laquelle ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « voir » est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus pâle.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « plâtre ».

<sup>f</sup>Souligné.

<sup>g</sup>Corrigé sur « estoit ».

41° Il m'a donné un échantillon brut et un poli en tablette de la pierre ollaire de corne qu'il a rapporté de la carrière.

42° Bouquestins

Il<sup>a</sup> n'a vu nulle part de bouc-estains en Suisse et n'en connaît que vers [Courmayeu ?] au retour du Mont Blanc<sup>3324</sup>. Monsieur Pfiffer m'a dit qu'il n'en a jamais vu qu'un. Monsieur Wittenback m'atteste qu'il n'y en a pas au Saint-Gothard.

Nota : Monsieur Pfiffer prétend que le bouc-estain est le mouton comme le chamois est la chèvre.

43° Il m'a confirmé que Monsieur Grownner n'estoit qu'un spéculateur. Il n'a jamais esté qu'au Grindelwald, au Hasli et je crois une fois au Grimsel.

44° Monsieur Haller avoit la vue basse. Cependant, Monsieur d'Aigle dit qu'il voyoit les plantes de plus loin que [?] que sa vue [page 37]<sup>b</sup> pouvait le permettre. D'ailleurs, sa vue microscopique est [?].

Il est assez singulier que Messieurs de Jussieu et Haller souffrent tous d'avoir la vue basse.

---

<sup>3324</sup>Est-ce Courmayeur, Italie, Val d'Aoste, au pied du massif du Mont-Blanc ?

<sup>a</sup>Corrigé sur « l'un ».

<sup>b</sup>Paginée « p[age] 16 ».

[page 38]

Séjour à Berne, f[euille] 5  
16 septembre et jours suivans

Chasse

Aa Il n'est pas avoué à beaucoup à Berne comme on me l'avoit dit ailleurs que jamais tous les Suisses ayent eu le droit de chasse. On y soutient au contraire que le pays ayant appartenu autrefois à des seigneurs, personne ne pouvoit avoir ce droit et qu'on ne l'a pas donné depuis la formation de la République.

Monsieur Tsch[iffely] blâme l'usage de n'avoir pas de [?] pour les troupeaux<sup>a</sup>.

Si les animaux carnassiers ont été détruits, c'est par les encouragemens : 30 livres de France pour le loup, 40 livres pour l'ours, entre la peau de l'animal et les collectes en [?] dans le bailliage où l'animal a été tué. Le paysan habitué à tuer est obligé d'avoir des armes [?] dès qu'il [?] un animal.

Les<sup>b</sup> baillis ont le droit comme représentans les seigneurs. Où il n'y en a pas, les seigneuries ont été réunies à l'État.

Les bourgeois de Berne en ont le droit, il a fallu [?] le tems. Il l'estoit au dernier d'aoust. Il vient d'estre réputé au 15 s[eptem]bre en [fureur ?] des pays de montagne où la récolte étant tardive, les chiens pourroient encore faire du dégât.

J'imagine que ce n'est que pour les montagnes qu'on a fait le règlement, cependant on ne me l'a pas dit. P[age] 1 : Monsieur d'Erlack fils de l'avoyer m'a dit que c'est<sup>c</sup> pour la plaine aussi. Le règlement actuel est général<sup>d</sup>.

BB

Colombier : tout le monde peut avoir colombier, mais le pigeon fuyard est réputé gibier. Souvent cependant ceux qui ont droit de chasse ne le tuent pas par égard et sans lois.

Cc

La pêche dans les rivières et ruisseaux appartient aux seigneurs, par conséquent aux baillis où il n'y a point de seigneurs.

dd1

On est très opposé icy à l'éducation des moutons qu'on rejette aux montagnes trop âpres pour l'éducation des vaches, à peu près comme celle des chèvres. 1° Le partage est très aisé dans le pays de Vaud, n'a point réussi à Berne. Á peine sent-on l'effet de l'engrais. Il faut de vrais fumiers. 2° Les moutons ne donnent en

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « dans la mon ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « si les seigneurs ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>L'expression depuis « j'imagine » est rajoutée entre deux paragraphes avec un signe de renvoi.

Suisse que de mauvaise laine, et la moitié en quantité de ce qu'ils en donnent en France, le tiers de ce qu'ils en donnent en Angleterre.

Sur le mouton, v[oir] ci-dessous l'article de la [?], v[oir] aussi cy-dessous l'article zz.

ee

On a des asnes dans le pays de Vaud, presque point dans le canton allemand. Monsieur Tschiffely en avoit un pour cultiver sa garance avec charue étroite. Luy a un asne, a eu pour je ne sçais quoy un atelage de quatre asnes, mais ce n'est pas un usage du pays.

ff

Point de mulets dans toute la Suisse et la Société œconomique cherche à les introduire.

Monsieur Tschiffely a observé en Piémont que les mullets réussissent mieux et pour s'élever et pour travailler dans la montagne, pays froid, que dans la plaine.

Nota qu'en effet j'en ay trouvé à Chamouny et point à Grindelwald et dans le Valais j'ay trouvé mulets et [?]. Monsieur Tschiffely s'est informé des jumens en Piémont. Il en [?] au pied du Mont Cenis et bien plus de Nice à Trente. Mais c'est un animal dangereux, surtout quand il n'est pas chargé et d'une charge lourde, et dans ce pays, par cette raison, on ne leur ose pas charger même à l'écurie que la [?].

[page 39] gg L'entreprise des salines de Savoye<sup>a</sup> pour lesquels Monsieur Tschiffely a été envoyé en Piémont ne va pas bien. La mine de sel gemme est à quatre ou cinq lieues<sup>3325</sup> de la saline.

hh

L'extraction de la mine est défendue. Cependant, il y a des cantons réservés où elle est permise. Partout ailleurs, on en fait en fraude malgré la défence. Celle de mélèse est sûrement la meilleure, cependant on en tire aussi du pin et des deux sapins et même presque uniquement de ces trois arbres car il y a peu de mélèses dans le canton. Celle du pin est préférable à celle des deux sapins.

jj Garance et tabac

L'arpent de garance vaut l'arpent de vigne, c'est-à-dire la plus grande valeur de terre du pays et l'arpent de tabac vaut communément l'un et l'autre depuis la [?] qui vaut davantage<sup>b</sup>, mais la garance améliore la terre pour la culture suivante et le tabac l'épuise. Monsieur Tschiffely voit avec peine qu'on se met trop à celle du tabac. Cependant, jusqu'à présent c'est surtout à Payerne, à Môtiers-Travers, terres

<sup>3325</sup>Un peu moins de vingt kilomètres.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « Chamouny ».

<sup>b</sup>L'expression « depuis la [?] qui vaut davantage » est rajoutée en interligne.

si bonnes que rien ne peut les épuiser, mais il craint qu'elle ne gagne ailleurs.

Par contre<sup>a</sup> Monsieur le cultivateur de garance espère que l'attrait de la graine d'Amérique sera abandonnée aux Alsaciens rivaux la<sup>b</sup> culture de la garance. Nota : le marggrave de Baden en fait aussi beaucoup cultiver.

Le cultivateur Monsieur Kirsberguer<sup>c</sup> prétend que ce commerce est encore bon si Monsieur Tavelle qui est réfugié à Paris n'avoit ruiné ses affaires par ses fautes. Pour luy, il y gagne encore, mais c'est toujours ou l'employ [?]. Il m'a répété que la livre sèche égale 4 livres vertes et qu'il faut huit livres vertes pour obtenir une livre sèche. Il espère<sup>d</sup> aussi<sup>e</sup> que le séchage dégoûtera les Alsaciens pour la dépense et la consommation de bois qui devient rare chez eux.

Les moulins [?] la garance mais Monsieur Kirsberguer<sup>f</sup> a eu de la peine à vendre de [?] parce que leur os rouges les rendroit suspects. Ils étoient cependant bons.

On cultive plus de garance dans le pays de Vaud que dans le pays allemand.

J'ay oublié de demander si le tabac se sèche sur couche pour être replanté.

[page 40]<sup>g</sup> Il faut tous les ans pour cent mille francs de cerises sèches du canton de Berne, et [?] pour 400 000 livres de fruits secs en comptant ceux de Basle qui est<sup>h</sup> le canton qui en produit le plus. C'est donc un grand malheur que la perte des cerisiers. Le cerisier utile et pour fruits et pour kirschwaser et pour le bois qui en est excellent est leur cerisier blanc et noir dont j'ay vu faire le kirschwaser, le rouge et le noir égal et qu'ils appellent [?] est une cerise aigre et, outre que son fruit est de moindre usage, le bois vient plus lentement et je crois moins haut et moins beau.

Le canton de Zurick ne<sup>i</sup> produit point ou presque point de fruits.

Le Rhimthal et la Thurgovie<sup>j</sup> n'a que poiriers et pommiers. Consomme ses poires en cidre, ses pommiers à faire de mauvais cidre de ce qui tombe ou du sirop et mange ses pommes. D'ailleurs dans le Rhimthall surtout on a besoin de tout son bois. Le pays en manque.

mm<sup>k</sup>

On déchausse l'hiver les racine des arbres fruitiers plantés et on les re-

<sup>a</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>b</sup>Corrigé sur « par ce ».

<sup>c</sup>Rajouté dans un blanc.

<sup>d</sup>Corrigé sur « paroît ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Ce nom est rajouté en interligne au-dessus d'un blanc.

<sup>g</sup>Paginée « p[age] 11 ».

<sup>h</sup>Corrigé en interligne sur « sont ».

<sup>i</sup>Rajouté en interligne.

<sup>j</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>k</sup>Corrigé sur « gg ».

chasse au printemps. Ainsi, les racines [?] de l'air. Je crois que c'est pour les arbres dans les prés et pour les défendre contre la racine des plantes vivaces voisines.

Il y a des arbres fruitiers qui ne réussissent pas dans les prés arrosés, d'autres qui y [profitent?].

Je voudrais avoir eu le tems de redemander si j'ay bien entendu ce fait singulier.

nn<sup>a</sup>

On a essayé d'après Monsieur<sup>b</sup> Duhamel d'écorcer un hêtre coupé dans les [?], de le tenir un an dans l'eau fraîche et [?] et on a fait des planches qui depuis dix ans ne travaillent pas.

oo

Il y a un grand cultivateur d'arbres étrangers dans le chemin de Berne à Langnau. On dit qu'il a fait de belles expériences et fait une belle collection. Je suis fâché de n'avoir pas eu le tems de le voir. Il se nomme Monsieur de Worth. Je trouverai la plupart de ses essais dans les mémoires de la société œconomique.

pp

Les terres du pays de Vaud sont bien meilleures que celles du pays allemand, plus profondes<sup>c</sup> mais on y fait bien moins d'efforts pour la culture.

qq

On voit de la platte-forme de Berne le pays qu'on appelle communément la Colonie, c'est un pays charmant par la beauté de la culture et le grand [renom?] des petites maisons éparses. Le terrain estoit il y a peu de tems en friche, c'est un riche Bernois qui l'a créé, voilà pourquoy on l'appelle la Colonie. Monsieur l'avoyer Sinner me l'a montrée, c'est ce qu'on montre aux étrangers. Ce cultivateur est Monsieur Frescheng de Bremgarten<sup>3326</sup>, gendre de Monsieur l'avoyer Sinner.

rr

Près de la maison de campagne de Monsieur Zeerleder, j'ay été voir un point de vue dont je me soucie plus et à cette occasion l'ouvrage de Monsieur Steiger qui n'est pas le banneret mais je crois son père et sûrement un homme riche.

Son terrain est au-dessous de l'Aar et entre l'Aar et la coste estoit une grève ou un marais, je ne sçais lequel des deux.

Il a taillé une belle terrasse où il fera des beautés, mais son travail, car j'avois couvert la grève des terres de la hauteur pour en [page 41] faire une prairie où il aura de l'eau abondamment pour irriguer.

<sup>3326</sup>Il doit s'agit d'Albert von Fischening.

<sup>a</sup>Corrigé sur « hh ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

J'ay de la peine à croire qu'il réussisse œconomiquement, c'est-à-dire qu'il retrouve ses frais. Je crois que Monsieur Zerleder, calculateur<sup>a</sup>, en doute aussi, mais Monsieur Tschiffely, agriculteur, en espère beaucoup.

Il faut sçavoir aussi s'il n'aura pas à craindre des débordemens de l'Aar et Monsieur Tschiffely avoue qu'il n'en [reprend ?] pas. Il s'est défendu par de fortes digues que je n'ay pas vues estant resté sur la terrasse, mais on m'a montré de l'autre côté de l'Aar un village où tout le monde dit qui sera détruit tost ou tard quelque (sic) chose qu'on fasse. Ce pronostic ne peut estre fondé que sur ce que les débordemens inclinent vers cette rive, à quoy les digues de Monsieur Steiguer contribueront encore et ce qui pourra le garantir.

ss

Dans l'Emmenthal le semoir de Monsieur Duhamel est d'un usage très commun mais avec quelques corrections que je trouverai dans les mémoires de Berne. Monsieur Tschiffely [en] avoit aussi fait un que j'y trouverai et il m'a avoué que celui qu'on employe vaut mieux que le sien. Celui de l'[?] a été essayé en Suisse et on n'en a pas été content. Au reste, dans l'Emmenthal c'est pour semer en plans. Monsieur Tschiffely exalte le semoir par tout terrain où il n'y a pas de pierre.

tt

Monsieur Tschiffely a aussi employé la charue étroite mais avec un asne pour labourer entre les plattes-bandes de sa garance. Je ne sçais s'il ne l'est<sup>b</sup> pas [entr ?] ou [app ?] à sa culture par quelque procédés que je trouverai aussi dans les mémoires de la société.

uu Juifs

Les juifs chassés de Suisse n'y peuvent habiter que le bailliage de Baden où on les a cantonnés et où il y en a beaucoup.

xx Anabaptistes

Il y a beaucoup d'anabaptistes dans l'Emmenthal et on y est content. [?] ils sont très bons cultivateurs et très honnestes gens mais on<sup>c</sup> ne peut<sup>d</sup> que les tolérer. Ils refusent le serment de défendre l'État que prêtent tous les Suisses.

Il y a [quelqu'un ?] qu'un bailli prit le parti de leur refuser justice quand ils la demandèrent en leur représentant avec douceur que la défense du pays par les sujets et la protection des lois par l'État sont un contract synallagmatique. Le raisonnement en convertit plusieurs.

---

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « le ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « la loy ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « fait ».

yy Pays de<sup>a</sup> Gesseney<sup>b</sup><sup>3327</sup>

Montagnards

On m'a dit chez Monsieur le banneret que ce pays de Gesseney<sup>c</sup> mérite grande attention par la [?] des paysans dans des vallées très hautes, très étroites, fermées par des gorges<sup>d</sup> auxquelles une petite culture peut être séparée de leur [?].

Monsieur Tschiffely m'a confirmé ce que m'a dit Monsieur Pfiffer de l'esprit des gens de la haute montagne.

Dans le Gesseney, pays à l'ouest du Simmenthal<sup>3328</sup>, [?] vers le Jura<sup>e</sup> fribourgeois il en a vu plusieurs paysans et ayant chez eux le *Dictionnaire de Bayle*<sup>3329</sup>.

On m'a parlé aussi de l'aspect même des vaches de ce pays qui ont l'[?] et l'habitude de venir et elles-mêmes à l'étable se faire traire et ensuite celles du même lieu s'attende[nt] pour retourner ensemble.

---

<sup>3327</sup>Saanen (en français Gessenay), Suisse, canton de Berne, district de Saanen.

<sup>3328</sup>Le Simmental est dans le canton de Berne.

<sup>3329</sup>Bayle, Pierre, *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, 1697 pour la première édition.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « Gesney ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « port ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.



[page 42] Bois, [pâturage ?], [chèvres ?].

Séjour à Berne, f[euille] 6, 16 s[eptem]bre et jours suivans

ZZ

Monsieur d'Erlack, fils de l'avoyer, m'a dit à Soleure qu'il n'impute la disette de bois qu'on commence à sentir en Suisse, ny comme Monsieur Tschiffely au défaut de recroissance dans les pays trop froids, ny comme tout le monde à la trop grande consommation par la longueur des hivers, les maisons de bois, les [portes ?] de bois, les tuyaux des conduites d'eau, les grandes foudres à vin, les clôtures et barrières en hayes sèches. Il pense que le pays pourroit fournir à tout cela sans la mauvaise [manutention ?], mais entre<sup>a</sup> autres dans beaucoup de forests le propriétaire du bois n'est pas celui du pacage sous le bois, ce qui procure une déperdition nécessaire de la forest entière au bout de quelque tems. Monsieur d'Erlack voudroit avec raison qu'on partageast ces bois, qu'une partie fût abandonnée à la pâture qui à la longue deviendroit un pâturage sous bois et l'entrée de bestiaux défendue dans le [notre ?] et le bois se reproduiroit.

Cecy m'explique très bien comment se sont formés ces bois que j'avois vu aux environs de Zurick que j'ay trouvé depuis plusieurs fois dans le canton de Berne et en dernier lieu dans le grands pays de bois entre Berne et Soleure, qui est précisément le bailliage de Monsieur d'Erlack : bois de chesnes, un peu pommiers et rares et où quand on voit une souche nouvellement coupée elle fait une clairière, ce qui d'ailleurs m'a parfaitement représenté certaines parties du bois de Boulogne.

Au reste, il ne doit y avoir que des vaches. Ces pâturages sont interdits aux moutons et surtout aux chèvres, et quand il y en a un, c'est en contrebande, pour les chèvres surtout. Monsieur d'Erlack m'a dit que<sup>b</sup> en général elles<sup>c</sup> sont défendues dans tout le canton, excepté dans le sommet de montagnes arides. Or, j'en avois vu précisément dans le bois dont il est bailli. C'estoit des chèvres brunes. Je le luy ay dit et je me suis trouvé dénonciateur sans en avoir le projet.

Aaa sapins<sup>d</sup>

On m'avoit dit à Lucerne que les sapins de ce canton du côté d'Aarberg sont les plus grands de toute la Suisse et qu'on a quelquefois envoyé jusqu'à Venise pour faire des mâts. Le fait m'a encore été dit à Berne à l'assemblée chez Monsieur Steigers, des sapins du canton de Berne mais du côté d'Aarberg ainsi précisément du même côté. On m'a assuré qu'il y en a de 80 pieds<sup>3330</sup>, mais sûrement on entend jusqu'à la petite pointe de flèche.

---

<sup>3330</sup>Plus de 25 mètres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « ente ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « que ».

<sup>d</sup>Le mot « mélèses » est raturé.

Monsieur Steigers luy-même, à ce que je crois, ou un autre magistrat présent, m'a dit qu'il a été chargé par la république de la construction du pont de bois d'Aarberg et qu'il y a employé des pièces de sapin tirés de ce pays ayant 74 pieds de long<sup>3331</sup> et à la petite extrémité deux pieds d'équarrissage<sup>3332</sup>. Nota : pied bernois de 11 pouces à peu près<sup>3333</sup>.

Bbb mélèses

Monsieur Engel a planté (je crois pour le compte de la république, estant bailli) 80 arpens de mélèses qui viennent bien pour bien être [ ? et échalas ?]. Nota : on m'a dit depuis que c'est du côté de Payerne. Cecy est [répétition ?]

Ccc Monsieur<sup>a</sup> d'Erlack le fils de l'avoyer dont j'ay déjà parlé m'a dit nettement chez Monsieur de Polignac que les privilèges exclusifs de maîtrise sont la perte du commerce en Suisse, à Berne et encore plus à Zurick où toutes les maisons sont dans la ville et le peuple des campagnes dans leur dépendance absolue.

[page 43] Ddd Sur le personnel de Monsieur Tschiffely

L'homme le plus ouvert, tout cœur, intrépide, faiseur d'expérience, voir la parole public (sic).

Mais il a dérangé ses affaires particulières d'autrefois.

Par sacrifice

Par l'affaire des salines de Savoye

Par l'entreprise de la garance dont Monsieur Kitsberger, l'un de ces associés bien plus adroit que luy [s'est ruiné ?], et celui-là cultive à présent la garance avec succès à ce qu'il dit.

Monsieur Tschiffely a été à ce que je crois trompé dans cette affaire par un autre associé, Monsieur Tavelle, qui est à présent à Paris.

Ce Monsieur Tavelle<sup>b</sup> est un homme à projets souvent mal conçus, mais fort adroit. Monsieur Tschiffely ne m'en a dit aucun mal quoyqu'il ait fort à s'en plaindre.

Mais ce que d'autres m'en ont dit et notamment de ses affaires avec Monsieur l'avoyer Sinners son beau-père et à présent son [comm ?] ne donne pas bonne opinion de son caractère.

<sup>3331</sup> Environ 25 mètres.

<sup>3332</sup> Environ 50 centimètres.

<sup>3333</sup> Environ 27 centimètres.

<sup>a</sup> Corrigé sur « j'ap ».

<sup>b</sup> Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

[page 44]

Séjour à Berne, f[euille] 7, 16 s[eptem]bre et jours suivans  
 Questions à faire à Berne sur les lois de Suisse et aussi deux ou trois articles sur  
 les Valais et les Grisons

1° Dans quelle estime est un traité ou recueil complet de toutes les lois des différentes parties de Suisse, imprimé à Zurich en allemand, en plusieurs tomes in-4° dont l'auteur est Monsieur le bourgmestre Leuv. C'est à Lucerne que le cousin jurisconsulte de Monsieur Pfiffer m'en a parlé.

On m'en a peu parlé à Berne et Monsieur Gesner a [?] quand je luy en ay parlé<sup>a</sup>.

2° Quels sont les vrais objets du conseil secret? Si on dit tout aux deux jeunes conseillers chaque membre des 25 a eu à son tour le secret de l'État. Dès lors, à quoy sert un conseil secret.

Quoyque ce soit l'avoyer hors de place qui préside ce conseil secret, n'est-il pas d'usage de tout communiquer à l'avoyer régnant?

Fribourg, Soleure, Lucerne, Zurich, Basle, Schaffouce ont-ils aussi un conseil secret<sup>b</sup>?

V[oir] réponse, art[icle] A<sup>c</sup>.

3° Sont-ce les vingt-cinq ou le conseil secret qui peuvent lorsque les circonstances l'exigent se permettre quelques actes de pouvoir arbitraire?

Quelle forme prend-on pour que ces autres ne soient pas infamans, qu'il n'en reste pas de note sur les familles et que cependant la justice y soit exactement observée?

Dans les autres cantons aristocratiques [?] des mêmes actes d'autorité?<sup>d</sup>

4° Dans l'affaire de Monsieur Tschiffely comme étant [?] à Genève estoit reçu à Berne.

Je croyois cela contraire aux conditions de la confédération helvétique. Rép[onse]<sup>e</sup> : Genève n'est pas sur cela tout à fait [?] des autres cantons. D'ailleurs, on croit que Genève avoit demandé qu'on le reçût<sup>f</sup>.

<sup>a</sup>L'expression depuis « On m'en a parlé à Berne » est rajoutée dans la moitié droite de la page, d'une encre plus noire.

<sup>b</sup>L'expression depuis « Fribourg, Soleure » est rajoutée dans la moitié droite de la page, d'une encre plus pâle.

<sup>c</sup>L'expression depuis « v[oir] » est rajoutée dans la moitié droite de la page d'une encre plus foncée.

<sup>d</sup>L'expression « Dans les autres cantons aristocratiques [?] des mêmes actes d'autorité? » est rajoutée dans la moitié droite de la page, d'une encre plus pâle.

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>L'expression depuis « rép[onse] » est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus foncée.

5° Cette affaire est-elle celle de la conspiration de 1749 dont il est parlé dans le *Dictionnaire* p[age] 74 ? On dit qu'on luy avoit pardonné une fois en [?] en cas de vérifier [??] perpétuel<sup>a</sup>.

Rép[onse] : c'est celle-là. On m'a dit à l'assemblée que Micheli fut convaincu d'avoir donné des conseils. Il y a cinq ou six ans qu'il est mort. On m'en a dit quelques détails que j'ay oubliés.

V[oir] art[icle] 3 des [?] concernant Berne et [?]<sup>3334</sup>.

Rép[onse]<sup>b</sup> : ce sont les vingt-cinq à Berne qui donnera de [?]. Il y a dans les maisons de correction des bâtimens où il/on ne met que les enfans de famille, cette punition quelquefois demandée pour les [p?] n'apporte point d'infamie. Quand on veut le secret, on envoie quelquefois dans des châteaux éloignés, quelquefois à Basle où on met tous les étrangers envoyés avec pension.

Une fois seulement l'avoyer prit<sup>c</sup> sur luy d'envoyer son propre neveu à Basle de son autorité privée et sous le sceau de la République, ce qui fit une affaire très embarrassante pour luy et n'arrivera plus<sup>d</sup>.

[page 45] 6° Un étranger à la ville de Berne du même état<sup>e</sup> peut-il acquérir la bourgeoisie à Berne, fût-il du pays de Vaud ? Un Suisse d'un autre canton ou des cantons alliés peut-il y parvenir en s'établissant à Berne s'il de la religion dominante ?

Un Allemand ou un François protestant peut-il l'acquérir ?

Quelle est sur cela la règle des autres cantons et peut-on être bourgeois de deux à la fois ? Messieurs de Reding sont bourgeois de Lucerne [?] mais ne pouvoient pas le devenir nouvellement m'a-t-on dit en abandonnant leur canton et vendant leurs biens.

J'ay vu d'autres Reding bourgeois de Lucerne, les Diesback famille bernoise sont aussi famille patricienne de Fibourg, les d'Affry sont originaires d'Italie.

Le tableau dit p[age] 68 que tous les [?]<sup>f</sup> deux citoyens du pays de Vaud sont admis dans les Deux Cens, je crois cela faux<sup>g</sup>.

7° A-t-on à Berne la même différence qu'à Genève entre bourgeois et ci-

<sup>3334</sup>Voir ci-dessous page 65.

<sup>a</sup>L'expression depuis « On dit qu'on luy avoit » est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus foncée.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « l'env ».

<sup>d</sup>L'expression depuis « v[oir] » est rajoutée dans la partie droite de la page, d'une encre plus foncée.

<sup>e</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « ans ».

<sup>g</sup>L'expression depuis « Quelle est sur cela la règle des autres cantons » est rajoutée dans la partie droite de la page.

toyens, et qu'est-ce qui constitue le bourgeois citoyen ?

Idem dans les autres cantons aristocratiques<sup>a</sup>.

Habitans et petits bourgeois sont la même chose. Ils diffèrent de grand bourgeois uniquement parce qu'ils sont exclus de parvenir aux charges et au droit de vendre du vin en détail<sup>b</sup>.

8<sup>c</sup> Quel est le sort des simples habitans et pour l'acquisition des fonds de biens et pour l'exercice des arts et du commerce ?

Même question pour les autres cantons aristocratiques<sup>d</sup>.

9<sup>e</sup> Quelle différence entre les habitans établis eux-mêmes<sup>f</sup> dans l'État et les natifs ou fils d'habitans ?

Sur les articles 6, 7, 8, 9, 10 v[oir] la réponse p[age]<sup>g</sup>.

10<sup>h</sup> Quel est le sort des tolérés et des sujets ?

Même question pour les autres cantons aristocratiques<sup>i</sup>.

11<sup>j</sup> Les Suisses d'autres cantons peuvent-ils acquérir des biens dans le canton de Berne ?

Et vis-à-vis dans les autres cantons<sup>k</sup> ?

12<sup>o</sup> Les bâtards de citoyens et de bourgeois sont-ils bourgeois, les bâtards d'habitans sont-ils habitans ? Est-il vrai qu'on a [?] de ne plus [?] les bâtards que sous le nom de leur mère [?] trop grand reproche ?

Idem dans les autres cantons<sup>l</sup>.

13<sup>o</sup> Toutes les communautés sont-elles obligées à l'entretien des pauvres inutiles ou vieux et des orphelins ?

V[oir] sur tous ces articles et sur la mendicité art[icle] 4 des résultats des

<sup>a</sup>L'expression « Idem dans les autres cantons aristocratiques » est rajoutée dans la partie droite de la page.

<sup>b</sup>L'expression depuis « Habitans et petits bourgeois » est rajoutée dans la partie droite de la page, d'une encre plus foncée.

<sup>c</sup>Corrigé sur « 7<sup>o</sup> ».

<sup>d</sup>L'expression « Idem dans les autres cantons aristocratiques » est rajoutée dans la partie droite de la page.

<sup>e</sup>Corrigé sur « 8<sup>o</sup> ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « pour ».

<sup>g</sup>L'expression « Sur les articles 6, 7, 8, 9, 10 v[oir] la réponse p[age] » est rajoutée dans la partie droite de la page.

<sup>h</sup>Corrigé sur « 9<sup>o</sup> ».

<sup>i</sup>L'expression « Idem dans les autres cantons aristocratiques » est rajoutée dans la partie droite de la page.

<sup>j</sup>Corrigé sur « 10<sup>o</sup> ».

<sup>k</sup>L'expression « Et vis-à-vis dans les autres cantons » est rajoutée dans la partie droite de la page.

<sup>l</sup>L'expression « Idem dans les autres cantons » est rajoutée dans la partie droite de la page.

conversations de Berne et de Soleure<sup>a3335</sup>.

Je crois que cela est général dans toute la Suisse<sup>b</sup>.

14° Toute communauté, sans exception celle [??] et quels sont les arrangements pris pour le partage des communes où existe le recueil des lois anciennes sur les communes et sur les lois naturelles sur le partage ?

Cela est général dans toutes les communautés et la collecte<sup>c</sup> pour cet objet (car on en fait quand les fonds communaux ne suffisent pas) est quelquefois très considérable. Ce fut une objection aux partages des communes<sup>d</sup>.

Je crois cela général pour toute la Suisse<sup>e</sup>.

[page 46] 15<sup>ef</sup> Quelles lois contre la mendicité et quels secours à un étranger malade ?

Il n'y a point de mendiants à Yverdon.

Point ou peu dans plusieurs autres bailliages du pays de Vaud, point à Zurich. Tout en fourmille dans la partie allemande de Berne.

Comment renvoie-t-on chez eux les mendiants étrangers à toute la Suisse<sup>g</sup> ?

h

16° Quel est le sort d'un toléré catholique dans Berne et dans le reste de l'État ? V[oir] rép[onse] p[age]<sup>i</sup>.

17° Est-il vrai qu'un catholique peut acquérir des fiefs ? Non<sup>j</sup>.

L'exemple de Tavernier. Rép[onse] : Tavernier<sup>3336</sup> estoit réformé<sup>k</sup>.

Celuy du prince de Wurtemberg.

<sup>3335</sup>Voir ci-dessous page 66.

<sup>3336</sup>Voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>L'expression « V[oir] sur tous ces articles et sur la mendicité art[icle] 4 des résultats des conversations de Berne et de Soleure » est rajoutée dans la partie droite de la page, d'une encre plus foncée et en oblique.

<sup>b</sup>L'expression « Je crois que cela est général dans toute la Suisse » est rajoutée dans la partie droite de la page.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>d</sup>L'expression depuis « Cela est général » est rajoutée dans la partie droite de la page, d'une encre plus foncée.

<sup>e</sup>L'expression « je crois cela général pour toute la Suisse » est rajoutée dans la partie droite de la feuille.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « 14° ».

<sup>g</sup>L'expression depuis « Il n'y a point de mendiants à Yverdon » est rajoutée dans la partie droite de la page.

<sup>h</sup>L'expression suivante est raturée : « 15° Mêmes questions sur la bourgeoisie de tout le canton, et sur celle des États, sujets comme Baden et tant d'autres que les questions 5 jusqu'à 11 pour Berne ».

<sup>i</sup>Ces trois mots sont rajoutés dans la partie droite de la page, d'une encre plus foncée.

<sup>j</sup>Rajouté en bout de ligne d'une encre plus foncée.

<sup>k</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en bout de ligne d'une encre plus foncée.

17° Y a-t-il aucune partie de la Suisse où il puisse y avoir mariage entre les religions [ ? ] ?

18° Quel égard aux mariages contractés chez l'étranger ?

19° Est-il vrai qu'on oblige à se marier ceux qui ont fait une promesse par écrit sauf dans quelques cas à divorcer tout de suite<sup>3337</sup> ?

Mais que quelquefois on prononce ce divorce avec des conditions si [ ? ] pour le mari qu'il aime mieux garder la femme. Cela est vrai<sup>a</sup>.

20° Dans les divorces, les juges statuent-ils arbitrairement sur les conditions [ ? ] entre ceux qu'on divorce ? J'en crois Monsieur T. qui est ministre<sup>b</sup>.

21° Dans le cas d'une fille qui a déclaré sa grossesse, le mari est chargé de l'enfant, à moins de se [ ? ] pour serment et que cette loy ayant<sup>c</sup> occasionné de fréquens parjures, on ne désire plus le serment lorsque les circonstances sont en faveur de la femme.

Vérifier l'anecdote de la fille qui estoit [ ? ] trouvé vide de son enfant.

J'en crois Monsieur Salchli qui est ministre<sup>d</sup>.

[page 47]

22° Questions sur l'exercice de la justice, la fonction des avocats et des procureurs. Á Soleure, les conseillers font fonction d'avocats. Á Lucerne, un avocat présente la cause et son conseiller en prend la défense.

Je crois point d'avocat à Lucerne, seulement des procureurs. Pourroit-on sçavoir ce qui se passe dans les autres cantons<sup>e</sup> ?

23° Les substitutions sont-elles sous la réserve des dettes comme à Genève et questions sur les caisses<sup>f</sup> de familles<sup>3338</sup>.

Les substitutions quand il y en a ne seroient-elles pas seulement pour la partie disponibles ?

24° On m'a dit que dans la succession maritale il ne reste rien de disponible, pas la 5<sup>ème</sup> partie d'un bien [ ? ]<sup>g</sup>, ce que j'ay de la peine à croire.

<sup>3337</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 5, page 47.

<sup>3338</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 5, page 44.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en bout de ligne d'une encre plus noire.

<sup>b</sup>L'expression « j'en crois Monsieur T. qui est ministre est rajoutée en marge droite d'une encre plus foncée.

<sup>c</sup>Corrigé sur « estant devenue ».

<sup>d</sup>L'expression « J'en crois Monsieur Salchli qui est ministre » est rajoutée dans la partie droite de la page, d'une encre plus foncée.

<sup>e</sup>L'expression depuis « Je crois point d'avocat à Lucerne » est rajoutée dans la partie droite de la page.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « partes ».

<sup>g</sup>L'expression « pas la 5<sup>ème</sup> partie d'un bien [ ? ] » est rajoutée en interligne.

Cela est cependant vrai mais on fait toujours le contraire<sup>a</sup>.

25° Les femmes en puissance de mari peuvent-elles tester ? Les filles ont-elles du désavantage dans la succession du père et égalité dans celle de la mère ?

26° Est-il vrai que de deux maisons en ville on est obligé de donner une à chaque enfant ?

On m'a parlé même d'une préférence au cadet, chose que j'ay mal retenue et qui me paroît très singulière.

Voicy le vrai. L'enfant cadet dans l'ancien droit avoit la maison du père parce qu'on présentoit que celui-là seul n'estoit pas pourvu d'une maison. Á présent, il a une préférence qui est de la prendre dans le partage à [?] moins que la valeur. Presque toujours, ces arrangemens se font à l'amiable dans les familles sans venir en justice<sup>b</sup>

27° La tutelle qu'a le père de ses enfans mineurs entraîne-t-elle garde-noble ?

Ce qu'on donne à la mère après la tutelle est-il [?] ou seulement une jouissance ?

Quand les enfans sont majeurs à la mort de père ou de mère, l'État règle-t-il la pension qu'ils doivent au survivant et leur en est-il due une ?

V[oir] la réponse articles Q et R<sup>c</sup>.

28° Est-il vrai qu'on ne peut forcer à payer les [r?] qu'au bout de trois ans et qu'alors ou quand on a fait une demande pour une obligation les intérêts courent à 5 au lieu de 4 % denier de l'État.

V[oir] ma conversation avec Monsieur ... sur le payement des dettes p[age] 11 de ce cayer<sup>d</sup>.

[page 48] 29° Est-il vrai que les contraintes par corps ne se prononcent que d'après les circonstances ? Cela est vrai, v[oir] conversation avec Monsieur ...<sup>e</sup>.

30° Quels sont les cas où on condamne à la chaîne ? Envoye-t-on aussi de Berne aux galères des hommes et est-il vrai qu'ils y vont volontairement excepté quand c'est à perpétuité et dans ce cas-là comment sont-ils conduits ?

V[oir] [?] des conversation de Berne et [Soleure?] art[icle] 3.

Jamais à Berne aux galères de France.

Les forçats sont icy mal dans leur bagne. Ils n'ont que de la paille. L'Anglais

<sup>a</sup>L'expression « Cela est cependant vrai mais on fait toujours le contraire » est rajoutée en partie droite de la page, d'une encre plus foncée.

<sup>b</sup>L'expression depuis « voicy le vrai » est rajoutée dans la partie droite de la page, d'une encre plus foncée.

<sup>c</sup>L'expression « V[oir] la réponse articles Q et R » est rajoutée en partie droite de la page d'une encre plus foncée.

<sup>d</sup>L'expression « V[oir] ma conversation avec Monsieur ... sur le payement des dettes p[age] 11 de ce cayer » est rajoutée dans la partie droite de la page, d'une encre plus foncée.

<sup>e</sup>L'expression depuis « Cela est vrai » est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus foncée.



qui a écrit sur les prisons a été icy et a envoyé un mémoire sur l'état de ces forçats, à un magistrat d'icy. Cet Anglais a été icy très estimé et avec raison a aussi beaucoup examiné les hôpitaux<sup>3339</sup>.

Monsieur St[eiger] se plaint avec raison de ce que mettent [ment?] à la chaîne les différens coupables, le jeune homme plus estimé que le scélérat, et le déserteur se trouvent meslés avec les criminels et le deviennent par contagion après quoy on les rend à la société. Ils ont cependant une marque distinctive : la chaîne, le collier, mais cela n'empêche pas qu'ils ne soyent pesle-mesle<sup>a</sup>.

31° Y a-t-il un recueil des lois somptuaires ?

Je ne crois pas et il seroit très long et fastidieux<sup>b</sup>.

32° Il y a 4 villes municipales dans l'Ergovie, Brugg, Zofinguen, [Arau ?] et Lentsbourg<sup>3340</sup>.

Leurs appels viennent-ils à Berne en matière civile, y viennent-ils en matière criminelle ?

Il y a sur cela de la différence entre les différens auteurs. C'est ce qui m'a été dit à Brugg. V[oir] le *Dict[ionnaire]* aux quatre articles et les *Délices* p[age] 164 et suivantes.

On veut les appels de Payerne qui est aussi indépendante du bailli.

Celles du gouvernement d'Aigle et nommément de la division de ce gouvernement qui n'a pas voulu que ses lois fussent connues ?

À Zoffinguen, nul appel ny criminel, ny civil décidé par loy ou messe. Monsieur Steiger me l'a dit ouvertement à l'assemblée.

À Brugg, Arau, Lentsbourg, appel en matière civile, en matière criminelle, point d'appel, mais envoy du jugement avant l'exécution parce que le [souverain ?] peut accorder grâce.

Je ne sçais s'il l'accorde à Zoffinguen.

À Payerne, si je ne me trompe, appel dans tous les cas seulement indépendans du bailli pour la ville.

c.

33° Les seigneurs haut justiciers exercent-ils leur justice criminelle sans appel ?

<sup>3339</sup>Peut-être s'agit-il de Crawford ou Russell, auteurs de rapports sur l'état des prisons en Angleterre ?

<sup>3340</sup>Brugg, Zofingue, Arau, Lenzburg.

<sup>a</sup>L'expression depuis « V[oir] [?] des conversation de Berne » est rajoutée dans la partie droite de la page, d'une encre plus foncée.

<sup>b</sup>L'expression depuis « Je ne crois pas » est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus foncée.

<sup>c</sup>L'expression depuis « À Zoffinguen, nul appel » est rajoutée dans la partie droite de la page, d'une encre plus foncée.

34° Qu'est-ce que cet état [ ? ? ] des jeunes gens<sup>a</sup> dont parlent les *Délices* p[age] 191 et ce<sup>b</sup> qu'on m'a dit à Lucerne des sociétés des différens âges est-il vrai ?

J'ay été à la salle. C'est une petite comédie où il pourroit suivant moy y avoir du bon mais qui n'est que ridicule. Leur salle est plus belle que celle de l'État. Ils sont exercés même<sup>c</sup> l'intrigue<sup>d</sup>.

[page 49] 38° Qu'est-ce que le commissaire d'Angleterre dont parlent les délices p[age] 191.

Quelles sont les fonctions du chancelier, v[oir] rép[onse], art[icle] 9.

Celles de l'amman<sup>3341</sup>, (v[oir] *Délices*, p[age] 130, v[oir] rép[onse] art[icle] 11).

---

<sup>3341</sup>Dès le début du Moyen Age, l'amman occupe une fonction au service d'un seigneur ou d'un roi (en latin, souvent minister). La forme et la signification du terme varient selon les régions et les époques ; sur le territoire suisse, l'amman percevait dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle les cens et autres redevances au nom des seigneurs fonciers. Dans les villes, il était responsable de la paix du marché ou protégeait les couvents. De plus en plus, il exerça la basse justice au nom du bailli. Il était parfois en concurrence avec le Mayor et le Cellérier , puissants par leurs charges devenues héréditaires ; parfois aussi il leur servait de remplaçant.

Lorsque les communes commencèrent à disposer d'un pouvoir, judiciaire notamment, l'amman, qui était le plus souvent indigène et donc intégré dans la population, vit sa fonction se transformer : ce représentant du seigneur foncier devint peu à peu aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles celui des communautés locales (au début il assumait les deux rôles). A la même époque, dans de nombreuses régions, aussi bien en ville qu'à la campagne, les sujets acquirent le droit d'élire l'amman ou de proposer des candidats aux autorités. Les Landsgemeinde , qui se sont développées dans les régions campagnardes, en particulier à Uri, Schwytz, Glaris, Zoug, Obwald, Nidwald et dans les deux Appenzells, ont leur origine dans les assemblées de justice que l'amman dirigeait. Selon les lieux, l'amman prit le titre de Landamman , d'amman de la ville, de la commune ou de la vallée (Stadtammann, Gemeindeammann, Talammann) ; sa fonction fait de lui le plus souvent le chef de l'exécutif.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « enfans ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « p ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « non ».

<sup>d</sup>L'expression depuis « J'ay été à la salle » est rajoutée dans la partie droite de la page d'une encre plus foncée.

36° Le sautier<sup>3342</sup> est défini p[age] 199. Ses fonctions sont celles de maintenir la police dans la ville.

J'ay de la peine à concevoir celle de défendre les criminels devant le grand conseil et sur cela je demande si ce n'est pas au conseil des 25 que les criminels sont traduits, excepté pour les délits commis dans la banlieue de Berne, et si les criminels ont la permission de se choisir un défenseur outre le sautier. V[oir] rép[onse] art[icle] L sur la police<sup>a</sup>.

Je demande aussi si sous prétexte du repos de la ville il a le droit de faire arrêter un homme.

S'il prononce des amendes et si elles sont sujettes ou non à appel et devant quel tribunal.

[page 50] 37<sup>b</sup> Je trouve de la différence entre les auteurs et entre eux et ce que j'ay entendu dire sur la durée des charges.

J'ay lu et entendu dire constamment que les avoyers sont à vie, les bannerets pour 4 ans, les thrésoriers pour 6.

Cependant, j'éprouve dans le *dict[ionnaire]* p[age] 81 article Berne que la ré-élection se fait tous les ans.

P[age] 140 du tableau je trouve que les bannerets sont pour la vie et p[age]

---

<sup>3342</sup>Sous l'Ancien Régime, le grand sautier exerçait des fonctions variées, parfois dirigeantes, au service de l'administration et des tribunaux de la commune. On le distinguait du petit sautier (sautier substitué à Neuchâtel, petit voëble à Delémont), dont les tâches étaient plus subalternes (all. Kleinweibel; ital. servitore minore ou cavaliere basso). Généralement nommé par les Conseils ou le Grand Conseil, le grand sautier pouvait parfois en être membre, à Berne par exemple. Il assistait aux séances du Conseil, y introduisait les parties et comptait les voix. Il encaissait les amendes infligées par le tribunal du Conseil (Berne, Lucerne, Zofingue) et en gardait une partie au titre de rétribution. Il logeait à l'hôtel de ville et y servait de concierge. Il présidait le tribunal civil de première instance (Stadtgericht, Wochengericht) à la place de l'avoyer (Berne, Fribourg, Soleure, Zoug). Il questionnait les prisonniers, souvent détenus à l'hôtel de ville (Berne), devait les surveiller et les nourrir (Berne, Saint-Gall, Winterthour, Zurich). Comme les autres détenteurs d'offices, il avait l'obligation de dénoncer et de poursuivre les délinquants. Dans les procès de haute justice, il faisait régner l'ordre pendant les débats (Aarau), officiait en tant qu'accusateur public (Lucerne) ou annonçait la sentence aux condamnés à mort (Zoug). Ses attributions pouvaient comprendre le nettoyage des fontaines (Mellingen), la visite des pharmacies, le contrôle des veilleurs de nuit, l'application des prescriptions contre le feu (Soleure), l'exploitation de la balance publique, la communication des ordres de l'autorité, l'annonce des ventes aux enchères, ou l'appel à la paix au début des landsgemeinde (Zoug). Dans les bailliages tessinois, le grand sautier était au service du bailli et ses fonctions étaient essentiellement judiciaires; il était nommé par le bailli ou par les conseils qui assistaient ce dernier. Seul le canton de Genève a conservé l'appellation de sautier; le titulaire est le secrétaire permanent du Grand Conseil et le directeur de son service.

<sup>a</sup>L'expression depuis « v[oir] rép[onse] art[icle] » est rajoutée dans la partie droite de la page, d'une encre plus foncée.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même chiffre.

114 des *Délices* qu'ils ne sont que pour quatre ans.

Le [ ?nement] les bannerets pour quatre ans et ils peuvent estre renouvelés après un [ ?able].

V[oir] art[icle]<sup>a</sup> 3<sup>b</sup>.

38<sup>c</sup> Si j'ay bien entendu les seizeniers comme les baillis sont élus par le sort. L'élection des [ ?]<sup>d</sup> au grand conseil est bien expliquée dans le dictionnaire.

Le petit conseil et les grandes places, avoyers, bannerets, thrésoriers sont au scrutin mais est-ce un scrutin [ ?], ou chacun sçait-il pour qui chacun a voté ?

39° Je ne vois pas comment<sup>e</sup> le chancelier, l'amman et le sautier sont élus ou nommés<sup>f</sup>.

Je vois p[age] 130 que le chancelier peut<sup>g</sup> rester jusqu'à 12 ans.

Peut<sup>h</sup> : cela veut-il dire qu'il faut qu'il soit confirmé par des renouvellement successifs ?

et que l'amman et le grand sautier ne sont que pour quatre ans.

Je ne l'ay pas vérifié<sup>i</sup>.

4[o]° Est-il vrai qu'il a été dans la politique du canton d'Argovie des fiefs et qu'il ne tient plus à cette politique ?

Je le crois, je ne l'ay pas vérifié à Berne<sup>j</sup>.

41° Est-il vrai aussi qu'il est dans la politique actuelle des Bernois d'acquérir des terres dans le pays de Vaud, pour effacer peu à peu la division entre le pays allemand et le pay roman.

On me l'a dit à Lucerne, je ne l'ay pas vérifié à Berne<sup>k</sup>.

[page 51] 42° Comment l'État de Berne et ceux de Zurick, de<sup>l</sup> Basle et de Schaffouce qui ont de grands biens en fond de terre les font-ils valoir ? Je crois que c'est par les baillis, mais est-ce en les affermant ou les régissant ?

<sup>a</sup>Corrigé sur « ren ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « Le [ ?] les bannerets pour quatre ans » est rajoutée dans la partie droite de la page d'une encre plus foncée.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur le même chiffre.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « si ».

<sup>f</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « ny si leurs places sont à vie ou à tems, le chancelier est à tems ».

<sup>g</sup>Souligné.

<sup>h</sup>Souligné.

<sup>i</sup>L'expression « Je ne l'ay pas vérifié » est rajoutée dans la partie droite de la page, d'une encre plus foncée.

<sup>j</sup>L'expression « Je le crois, je ne l'ay pas vérifié à Berne » est rajoutée dans la partie droite de la page, d'une encre plus foncée.

<sup>k</sup>L'expression « On me l'a dit à Lucerne » est rajoutée dans la partie droite de la page, d'une encre plus foncée.

<sup>l</sup>Corrigé sur « et ».

Á Berne presque tout est cens en vignes que le bailli fait valoir.

En considérant qu'en général un seigneur particulier administrera mieux<sup>a</sup>.

43° Comment font-ils valoir nommément les bois ? Y a-t-il des réglemens exécutifs pour la conservation des forests ? Est-il vrai que l'exportation des bois est défendue ?

44° L'exportation des grains est-elle permise ?

45° Les baillis rendent comte devant une commission composée des trésoriers et des bannerets.

Devant qui les comptes sont-ils rendus dans les autres cantons ?

Je crois de même<sup>b</sup>.

46° La Suisse en général est-elle en état de fournir aux puissances plus de troupes qu'elle ne leur en fournit à présent ?

47° Les grâces des puissances étrangères excluent à Berne des places au petit conseil et des charges même des bailliages.

Je voudrais sçavoir si cette exclusion a aussi lieu dans les autres cantons et s'il n'y a pas une différence entre les charges exerçant une fonction journalière comme colonel, capitaine, etc. et les grades comme celui d'officier général.

Ce qu'on pense<sup>c</sup> des simples [??] des [?] places<sup>d</sup> d'honneur comme des ordres militaires.

Je ne sçais pas pour les autres cantons.

Á Berne, il faut prêter serment de n'avoir nulle [?], tout cela estoit dans ma conversation avec Monsieur de Melune en Valais.

On m'a dit à Soleure qu'on a fait prêter serment à Monsieur Reding qu'il ne reçoit rien de France<sup>e</sup>.

[page 52]

Séjour à Berne, f[euille] 8, 16 septembre et jours suivans

48° Voicy les conditions de l'engagement militaire telles qu'on me les a expliquées à Lucerne. Je voudrais sçavoir si cela est exact et vrai dans tous les cantons.

Nota : Monsieur d'Eslack, fils de l'avoyer, me les a expliquées à Soleure. V[oir] feuille des conversations de Berne relatives à Soleure<sup>f</sup>.

<sup>a</sup>L'expression depuis « Á Berne presque tout est cens » est rajoutée dans la partie droite de la page, d'une encre plus foncée.

<sup>b</sup>L'expression « je crois de même » est rajoutée dans la moitié droite de la page, d'une encre plus foncée.

<sup>c</sup>Corrigé sur « vient ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « charges ».

<sup>e</sup>L'expression depuis « Je ne crois pas pour les autres cantons » est rajoutée dans la partie droite de la page, d'une encre plus foncée.

<sup>f</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée dans la partie droite de la page, d'une encre plus foncée.

L'engagement pris avec le soldat avec permission de [ ?]<sup>a</sup> est enregistré au canton. Si après l'engagement pris, le soldat se reprend avant de partir, il en est quitte pour rendre ce qu'il a reçu. Si l'officier recrute dans son canton sans permission, il est puni.

S'il refuse de tenir ce qu'il a promis à son soldat enrôlé avec permission<sup>b</sup>, il y est contraint par le canton.

Si le soldat déserte et qu'il revienne au pays, le capitaine n'a nul moyen coactif contre luy.

Mais si ce soldat devoit d'ailleurs quelque chose au capitaine, il seroit contraint à le payer.

Je ne sçais ce qui arrive quand un capitaine recrute sans permission dans un autre canton que le sien.

Ny jusqu'à quel point il leur est permis d'enroller des étrangers comme Allemands, Savoyards, etc.

On m'a dit qu'ils peuvent engager tous les Savoyards de l'évêché de Genève. On me l'a nié depuis.

49° Les qualifications données par la France aux cantons sont-elles chose publique et avouée, la somme en est-elle fixe ?

Depuis la nouvelle alliance en donnera-t-on aux cantons protestans ?

En donne-t-on à Genève, Porentruy, Neuchâtel, Saint-Galle, Mulhausen, Bienne, le Valais aux Grisons ?

On en donne bien au petit territoire d'[un blanc].

51° Des gens du petit pays d'Engelberg<sup>3343</sup> sont-ils valablement engagés en Suisse, et jouissent-ils des privilèges de Suisse ?

[page 53] 51° J'ay gardé l'article des diettes pour le dernier.

Je crois que tout ce qui est dit sur cet objet dans le *dictionnaire* est exact.

Mais je n'y vois pas dans quel tems se tiennent les diettes annuelles de Frauenfeld<sup>3344</sup>.

Ny à quoy sert le fauteuil que j'ay vu à Arau.

J'aurois cru d'après le titre que le président est toujours primus inter pares<sup>c3345</sup>.

Il me semble aussi que la place de bailli de Thurgovie doit estre devenue très importante.

<sup>3343</sup>Engelberg, Suisse, canton d'Obwald. La commune est complètement enclavée dans les cantons de Nidwald, d'Uri et de Berne.

<sup>3344</sup>Suisse, canton de Thurgovie, chef-lieu de district.

<sup>3345</sup>Premier entre les égaux.

<sup>a</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Ces trois mots sont soulignés.

Je n'ay pas vérifié ces articles<sup>a</sup>.

52° Où réside l'ambassadeur de l'empereur ? Ne réside-t-il pas à Baden quand la diète générale s'y tenoit ?

53° Je voudrois sçavoir si la démocratie du Valais et des Grisons n'a pas plus de limites que celle des six cantons populaires ?

Dans le Valais, un gentilhomme<sup>b</sup> exposé à mille insulte. Cependant Monsieur de Couston d'aujourd'huy [ ? ] ni de Monsieur d'Esclack ne le conçoit pas.

54° Je voudrois sçavoir enfin en quoy la République des Grisons se rapproche de celle des sept<sup>c</sup> provinces unies des Pays-Bas<sup>3346</sup>.

Quant aux Grisons, les maisons Solis<sup>3347</sup>, Planta<sup>3348</sup> et quelques autres<sup>3349</sup> y sont très considérées.

De plus, elles sont très nombreuses et occupent presque tous les dizains<sup>3350</sup>.

Ajoutez que chacune est très riche par comparaison au reste. Chacune dans un dizain gagne par argent, par [ ? ] et par considération les suffrages du peuple.

<sup>3346</sup>Le 2 juillet 1581, par l'Acte de La Haye, ces provinces, alors sous l'autorité du roi d'Espagne, prenaient leur indépendance et constituaient une fédération. Les causes de cette sécession étaient la volonté d'autonomie à l'égard du roi et le problème religieux, les habitants de ces provinces ayant majoritairement choisi la Réforme protestante. Depuis 1586 les États généraux des Pays-Bas ont cessé de chercher un nouveau souverain et l'union confédérale est pratiquement devenue une république. Ce sont la Hollande, Zélande, Overijssel, Frise, Groningue, Ommelanden, Gueldre, Utrecht.

<sup>3347</sup>Von Solis.

<sup>3348</sup>Von Planta.

<sup>3349</sup>Par exemple les familles de Mont et Castelberg.

<sup>3350</sup>Nom des anciennes subdivisions territoriales du comté, puis de la république du Valais. Les dizains sont divisés en tiers, quartiers, corporations ou paroisses. Autonomes, mini-républiques, ils sont gouvernés par des majors (Meier, à Loèche, Rarogne, Conches) ou par des châtelains (Kastlan, à Brigue, Viège, Sierre et Sion), dont la fonction est identique ; le second terme résulte de la tentative de certains évêques du xiv<sup>e</sup> siècle d'introduire le système administratif savoyard en Valais, alors que le premier est une désignation valaisanne issue du système féodal. Dès le xv<sup>e</sup> siècle, châtelains ou majors sont élus par l'assemblée du dizain pour une année. Chaque dizain possède sceau, bannière, droits particuliers et entretient des relations extérieures. L'assemblée désénale ne se tient pas à intervalle régulier, mais au moins une fois l'an. Y siègent les délégués des communes, le major ou le châtelain, le banneret (Bannerherr) et le capitaine de dizain (Zendenhauptman). Les trois derniers siègent d'office et représentent fréquemment leur dizain à la diète du pays (Landrat, Diète). Il n'y a pas de réelle répartition des tâches, ni d'ailleurs de caisse publique. L'argent que la diète reçoit du roi de France (les pensions), de la Savoie ou du Bas-Valais sujet est réparti entre les dizains qui le redistribuent aux hommes remplissant des tâches communales ou désénales, et parfois à d'anciens majors. Les dizains forment une confédération dont l'autorité suprême est la diète ; elle a à sa tête l'évêque du diocèse de Sion et le grand bailli jusqu'en 1634, dès cette date le seul grand bailli.

<sup>a</sup>L'expression « Je n'ay pas vérifié ces articles » est rajoutée dans la partie gauche de la page, d'une encre plus foncée.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « seigneur ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « pr ».

Et si dans un dizain on se révoltoit, par exemple contre un Salis, les dizains voisins soumis à un autre Salis viendroient au secours.

Mais quelquefois divisés, par exemple les Salis et les Planta.

Il en résulte des schismes dans chaque dizain et guerre civile presque continue<sup>a</sup>.

Dans le tems du règlement, le colonel Salis [parla ?]. Un paysan presque nain dit tout haut Monsieur le colonel a bien parlé mais bien longtems et m'a bien ennuyé. Tout le parti Salis prit le petit homme et main en main on le mit à la porte.

[page 54] Quelques questions sur Fribourg.

55° Comment cet État considérable peut-il subsister sans lois imprimées ?

J'imagine que celles du pays allemand se rapportent à celles de Berne et celles du pays roman à celles du pays de Vaud.

On m'a dit à Lucerne qu'elles diffèrent peu de Berne.

En est-il de même des autres cantons aristocratiques qui sont tous allemands ?

56° Les 72 familles patriciennes de Fribourg subsistent-elles ?

En adjoint-on de nouvelles ?

À Lucerne et Soleure, y a-t-il aussi des familles décidées patriciennes ou seulement des familles considérées comme à Berne ?

57° On m'a dit à Fribourg qu'il n'y a point d'autre cour d'appel que le petit conseil.

On me l'a dit aussi à Lucerne.

En est-il de même dans les autres petits cantons ?

58° Ou trouve-t-on les anciennes lois ?

La bulle d'or donnée par un empereur à Berne, la [caroline ?], etc.

V[oir] rép[onse] dans une feuille particulière<sup>b</sup>.

[page 55] <sup>c</sup>

[page 56]

Séjour à Berne, f[euille] 9, 16 septembre et jours suivans

A Le conseil secret est composé comme il est dit dans les livres, et il est vrai qu'il s'ensuit qu'il n'y a point de secret dans l'État (suivant Monsieut Ts[chiffely]) parce que 25 personnes sont ou ont été dans ce conseil. Nulle règle pour communiquer à l'avoyer régnant. Je ne crois pas cependant qu'on y mande.

<sup>a</sup>L'expression depuis « quant aux Grisons » est rajoutée dans la partie gauche de la page.

<sup>b</sup>L'expression depuis « V[oir] rép[onse] » est rajoutée dans la partie droite de la page d'une encre plus foncée.

<sup>c</sup>L'expression suivante est raturée : « 48° Voicy les ».



B Les douze conseillers secrets, outre qu'ils sont du conseil secret, sont les tribuns du peuple chargés de défendre les droits du peuple au sénat et, s'ils trouvent que le sénat les transgresse, de demander ou à l'avoyer ou au conseil la convocation des Deux Cens. Et si on le refusoit, de faire eux-mêmes convoquer les Deux Cens au son de la cloche.

C Ces conseillers secrets ont comme on voit une grande puissance et on ne<sup>a</sup> conçoit pas que celui qui a cette puissance dans un pays où on la désire si fort la quitte pour passer à la place de conseiller ordinaire. Cependant, l'idée n'en est venue à personne, en sorte qu'il est encore douteux si un de ces conseillers secrets auroit le droit de rester dans sa place quand il en vaque une de sénateur (car ils n'en ont pas le titre, quoiqu'ils aient voix délibérative au sénat). La raison en est l'excessif travail de ces places dont on veut se débarrasser. Monsieur Genner, gendre de Monsieur Haller que j'ay été voir<sup>b</sup> occupe à présent une de ces places de conseiller secret.

Or, Madame d'Erlack de Riggisberg<sup>c</sup> ne conçoit pas même qu'on prenne une place au sénat tant le travail continuel luy en paroît insupportable.

Il paroît que ce qui y détermine le plus est le droit d'avoir à nommer un sujet aux Deux Cens lors des [pr ?]. Ces nominations sont régulièrement pendant des recommandations, mais auxquelles on défère toujours, à moins que le sujet ne fût très mauvais et cela n'arrive jamais ou presque jamais.

E Les élections annuelles des magistrats inamovibles ou pour quatre ou six ans ne sont réellement que pour la forme. Cependant, on ne peut pas dire qu'il ne pourrait pas arriver un cas où elles fussent réelles.

F L'avoyer a dans le fait peu de puissance à exercer seul. Cependant, il a de grands droits. Par exemple, celui de présider au tribunal du grand sautier qui ne l'exerce qu'en son nom. V[oir] l'art[icle] du grand sautier cy-dessous.

Il a cependant un secours particulier pour quelques objets.

G Le chancelier est dans le fait le secrétaire d'État, c'est-à-dire du petit<sup>d</sup> conseil ou sénat. Sa fonction consiste à tenir le sceau de l'État. Beaucoup d'ordres du sénat sont exécutés par luy. Il n'est que l'exécutant, cependant il peut avoir quelque autorité dans l'exécution, comme j'ay dit à l'occasion des dettes dans la feuille particulière du paiement des dettes et<sup>e</sup> sur quelques objets peu<sup>f</sup> intéressans pour un journal aussi superficiel que celui-cy. D'ailleurs, la dignité de la place est grande. Il a rang parmi les sénateurs et avant les Deux Cens. Monsieur Haller le

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>L'expression « que j'ay été voir » est rajoutée en interligne.

<sup>c</sup>Le nom « lack de Riggisberg » est rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « encore ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « moins ».

jeune est je crois dans la chancellerie.

[page 57] H L'amman a un rang de la dignité et n'est proprement pour ses fonctions<sup>a</sup> que le concierge de l'hôtel-de-ville.

J Le grand sautier reçoit sous<sup>b</sup> le nom de l'avoyer les fonctions de lieutenant civil et criminel. Il préside à la justice des tribunaux de la ville, sauf l'appel à la cour des appels<sup>c</sup> de pays allemands (le nom de cette cour ne me revient pas). Il a aussi une justice [d'hon ?] et dans quelques matières peu importantes comme cas présidiaux juge sans appel. Il peut cependant [ ?] car<sup>d</sup> Monsieur de Haller à présent sautier est à Zurick et va dans le pays des Grisons.

L La police est distribuée entre différens tribunaux. Chacun dans sa patrie peut faire avertir le réfractaire. Je crois tout sujet à l'appel aux Deux Cens ou même au sénat. Je ne sçais auquel des deux. Nota qu'il y a une excellente police sur les incendies, mais je n'ay pas eu le tems d'en demander les détails.

M Justice des seigneurs dans le pays allemand.

Il y a peu de justices hautes en [ ?]. Cependant, Monsieur d'[Haltille ?], Monsieur d'Erlack le maréchal à Riggisberg<sup>e</sup> et d'autres l'ont dans leurs terres. Il y a des juges inférieurs dans leurs terres, appel de ces justices au seigneur en personne, ou si on veut [ ?] un degré de juridiction on peut aller recta au seigneur. Appel des seigneurs, je crois à la cour des appels dans le bailli.

N Justice des seigneurs dans le pays de Vaud ou pays françois. Dans ce pays de droit bourguignon, le seigneur ne peut pas juger luy-même. Il nomme ses juges comme en France et de ceux-là l'appel va toujours au bailli et du bailli en<sup>f</sup> la Cour des appels du pays roman.

O La confédération suisse a pour objet la défense commune contre les ennemis, la défense de la souveraineté dans chaque canton. Pour cette raison chaque canton [ ?] de toute la Suisse afin de prévenir les dissensions, par [ ?]; par exemple si un canton vouloit ou empescher le cours des eaux communes, en empescher le transit, tous les cantons le rendroient à la raison.

Dans cet instant, le canton de Berne vient de promettre à celui de Zurick par complaisance d'accéder à sa [naissance ?] sur l'affaire du bailliage de Baden.

P Il n'y a que trois états dans Berne : grand bourgeois, citoyen, famille patriecienne, ce qui est la même chose. Petit bourgeois qui n'en diffère que par l'exclusion des charges et la défense de vin en détail et simple habitant.

<sup>a</sup>Corrigé sur « qual ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « les j ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne sur « à Ritschberg l'ont d ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « va dans ».

Grand et petit bourgeois est obligé d'être [?] par une abbaye<sup>3351</sup>. Le fils est de droit de celle de son père, à moins qu'il ne veuille exercer l'art dans une autre abbaye, auquel cas il y passe, et quelquefois les abbayes font élever<sup>a</sup> [?] leurs orphelins dans une autre [protection?] pour qu'ils passent dans une autre abbaye, les pauvres estant une charge pour l'abbaye par la [?tion] d'élever leurs orphelins et secourir leurs infirmes. Il suit de cette explication que chaque métier ne peut estre exercé exclusivement que par les membres de chaque abbaye. Les habitans sont ceux qui ont obtenu des lettres d'habitation qu'on accorde très aisément. Ils ne peuvent que servir, ou s'ils exercent un art, ce n'est qu'avec un prête-nom.

[page 58] Mais ils peuvent faire le commerce en gros. Cependant, on ne se rappelle pas qu'on ait accordé l'habitation à aucun commerçant, même en gros, catholique, quoyqu'on l'ait accordé à plusieurs catholiques oisifs.

Exceptions pour un peintre, un médecin, etc. comme il m'a été expliqué il y a un mois et ce toujours par permission expresse.

Nota que dans la ville de Berne, avant qu'elle fût riche, il falloit lever des sommes pour contribuer aux dépenses communes et ces sommes n'estoient payées que par les citoyens et cela faisoit que souvent un bourgeois n'aimoit pas à se faire recevoir habitant.

Nota 2° que les bourgeois des autres communautés sont souvent si attachés à leurs privilèges exclusifs que ceux de Langnau ont refusé au fameux médecin Michel Shuppach d'accorder leur bourgeoisie à ses gendres futurs, quoyqu'ils luy ayent les plus grandes obligations et par les étrangers qu'il attire chez eux et même par de grandes charités qu'il leur fait.

Q les avocats plaident au Deux Cens et quelquefois de grandes causes en la cour. La plupart des causes sont plaidées par des assesseurs du tribunal qui se chargent de la défense de chaque partie. V[oir] [?] des conversations de Berne et de Soleure [?].

R Après la mort du mari la femme a droit toute sa vie ou à une propriété<sup>b</sup> à une part d'enfans. Pendant<sup>c</sup> la minorité, les biens sont administrés par un tuteur pour la mère et les enfans en commun. Un jurisconsulte m'a paru embarrassé de dire théoriquement à qui appartient alors la propriété.

Après la mort de la femme, le mari jouit sa vie de la totalité des biens. Si cependant le père estoit démontré un [dessinateur?], les enfans pourroient le forcer en justice à leur délaisser ou le tiers de la totalité, ou les biens de la mère, mais rien de si rare que de voir former cette demande qu'on regarde comme indécente.

---

<sup>3351</sup>Corporation de métier.

<sup>a</sup>Corrigé sur « passer ».

<sup>b</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « elle ».

[page 59]

Séjour à Berne, f[euille] 10, 16 septembre et jours suivans  
 D'après Monsieur le<sup>a</sup> banderet Steiger, l'homme le plus instruit de Bex dans les  
 loix  
 Pour les loix anciennes de Suisse

Les anciennes et immémoriales coutumes locales furent rédigées à Berne je crois par les ducs de Zeringuen<sup>3352</sup>. Le monument de cette rédaction n'existe plus. Mais on a trouvé à Fribourg et je crois à Versthorn ou Burgdorf<sup>b3353</sup> de vieux manuscrits de leurs loix originales qui ont été modelées<sup>c</sup> sur celles de Berne et on a prétendu que c'est ce modèle qu'on a suivi et ces deux précieux manuscrits se trouvent conformes.

On dit que les loix sont modelées sur celles de Cologne. Ce fait n'est pas exact. On a constitué une municipalité, donné la liberté au peuple de se régir suivant leurs loix à l'exemple de Cologne qui a été sûrement<sup>d</sup> première ville municipale, mais c'est sûrement des loix différentes de celles de Cologne.

C'est Frédéric 2 qui a donné aux Bernois leur bulle d'or<sup>3354</sup> qui ne contient pas un code<sup>e</sup>.

D'après Monsieur Tschiffely

La bulle d'or est le code. Il le relit tous les ans. Elle est en allemand. Elle est de 1218. Les loix sont modelées sur celles de Cologne qui estoit alors regardée comme la plus parfaite des municipalités.

Nota<sup>f</sup> : il m'a paru de la contrariété de ces récits, que Monsieur Tschiffely m'a dit l'opinion commune et Monsieur Steiger des recherches particulières qu'il a faites.

<sup>3352</sup>La dynastie des Zaehringen, dont on peut dater l'extinction de 1218.

<sup>3353</sup>Berthoud, Burgdorf en allemand, Suisse, canton de Berne.

<sup>3354</sup>En 1218, l'empereur Frédéric II, pour affaiblir le pouvoir naissant de la maison de Kybourg, fit valoir les droits de retour à la couronne impériale de tous les fiefs et des domaines régaliens qui formaient l'apanage des comtes de Zaeringen, comme recteurs de Bourgogne. Ainsi, il reprit l'avouerie de la ville de des monastères de Zurich, la prévôté et l'avouerie de Soleure, et accorda à Berne la Bulle-d'Or. Ces trois villes, Zurich, Soleure, et Berne, furent dès lors placées au rang de villes impériales.

<sup>a</sup>Corrigé sur « Steiger ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « donn ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur le même mot d'une encre plus foncée.

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

D'ailleurs, les anciennes loix dont les coutumes nouvelles sont la rédaction sont faites de pièces et de morceaux aux origines différentes. L'Helvétie<sup>a</sup> comme<sup>b</sup> longtems l'Empire a beaucoup de lois allemandes, beaucoup de maximes de droit romain. Il faut que ce principe ait<sup>c</sup> existé lontems puisqu'on respecte la caroline loy de Charles 5<sup>3355</sup> qui n'estoit pas souverain de la Suisse. Les deux Fribourg et Berne tiennent par l'histoire de leur fondation des villes impériales et anséatiques. Burgdoff, voisin de Berne estoit aux comtes de Kibourg parens des ducs de Zeringuen qui y<sup>d</sup> ont donné des loix très semblables à celles des ducs de Zeringuen à Berne<sup>3356</sup>.

De là aussi beaucoup de droit romain dans le droit suisse. Le droit romain étoit très recommandé en Allemagne.

En même tems, beaucoup de seigneurs portoient dans leurs terres les loix des pays où ils avoient voyagé et souvent fait la guerre. Beaucoup en ont rapporté des guerres d'Italie et beaucoup d'usages municipaux de ces mêmes villes s'y sont introduit dans les villes de Suisse. Cecy explique ce que Monsieur Muller m'a dit de l'origine allemande et Monsieur Favre de l'origine italienne.

[page 60] Monsieur Tschiffely ajoute que dans le tems, dès la dernière race des ducs de Bourgogne, les seigneurs de fief en Helvétie estoient presque tous à son service et les bourgeoisie des villes de Suisse plus<sup>e</sup> attachés à la France, et ces bourgeois n'avoient pas le droit de rapporter dans leur patrie des loix étrangères, mais les seigneurs de fief introduisirent dans leurs fiefs la justice bourguignonne. Il s'ensuit qu'il y a, dit Monsieur Tschiffely, beaucoup de lois d'origine bourguignonne dans les lois de Suisse et pas de trace de lois d'origine française.

Il m'a dit que presque tout le code du pays de Vaud est d'origine bourguignonne.

Je concluds de ces conversations très superficielles et même mal retenues que ce que demande Monsieur Abeille sur les anciennes lois du pays pour<sup>f</sup> une science à<sup>g</sup> approfondir qui ne l'a peut-être jamais été, et que les textes des anciennes lois n'est pas imprimées, que les modernes du pays allemand ne le sont qu'en allemand. Ajoutons<sup>h</sup> que celles de Fribourg et des petits cantons, quoyque rédigés

---

<sup>3355</sup>Le code de Charles-Quint.

<sup>3356</sup>Voir ci-dessus.

<sup>a</sup>Corrigé sur « la Sui ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « leur ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « est ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « non ».

<sup>h</sup>Rajouté en interligne.

par écrit ne sont point du tout imprimées.

Ajoutons le respect dans le pays de Gex et Genève par le code fabrianus<sup>3357</sup>, ouvrage de [?] par de Vaugelas<sup>3358</sup> jurisconsulte de la Bresse et qui a écrit pour la Savoie, et qu'il m'a paru par ce que m'a dit<sup>a</sup> Monsieur Favre atteste qu'on respecte aussi cet auteur dans le pays de Vaud.

Il m'a semblé aussi de ce que m'a dit superficiellement Monsieur Tschiffely que les lois de Zurick, de Basle, de Schaffouce diffèrent plus de celles de Berne que celles de Fribourg et je crois de Soleure et de Lucerne.

[page 61]<sup>b</sup>

J'ay acheté un commentaire allemand sur la bulle d'or qui [?] en latin.

---

<sup>3357</sup>Codex Fabrianus definitiorum forensium, et rerum in sacro sabaudiae senatu tractatarum, ad ordinem titulorum codicis justiniani,... et in novem libros distributus... accesserunt jura imperi novissima et saxonica, par Antoine Favre, 1606.

<sup>3358</sup>Claude Favre, baron de Péroutes, seigneur de Vaugelas (1585-1650), fils du précédent, Mallesherbes confond certainement ici les deux générations, mais c'est bien le père et non le fils, qui porte le nom de Vaugelas qui a écrit le *Codex fabrianus*.

<sup>a</sup>L'expression « ce que m'a dit » est rajoutée en interligne.

<sup>b</sup>L'expression suivante est raturée : « j'emporte une édition ».

[page 62]

### Séjour à Berne, feuille 11

#### Note sur la jurisprudence de Berne pour les ordres des créanciers

Confidences qu'on m'a fait sur les vices<sup>a</sup> des loix de Berne quant à la procédure qui s'observe dans la discussion des biens d'un débiteur en faillite.

1° On fait passer dans les ordres après les hypothécaires et avant les chirographaires<sup>3359</sup> les créanciers par obligation<sup>b</sup>. Ce sont ceux à qui on a fait un billet sous seing privé portant la clause sans obligation de tous les biens<sup>c</sup>. Par ce moyen, un débiteur de mauvaise foy peut donner et donne souvent<sup>d</sup> par collusion à un faux créancier un<sup>e</sup> titre contre tous les chirographaires.

Cet usage est difficile à détruite à Berne, mais on ne le croit pas impossible. La difficulté viendrait de l'intérêt qu'ont quelques débiteurs de mauvaise foy à se soustraire à leurs créanciers et de celui que presque tous ceux qui sont dans le commerce croient avoir d'emprunter par obligation sans donner connoissance de leurs affaires à un notaire. Mais l'abus est si évident que celui qui m'en a parlé ne doute pas qu'on n'en vint à bout si quelqu'un prenoit à tasche de le mettre sous les yeux du conseil des Deux Cens, de leur en faire sentir les conséquences, et qu'il y indiquast et y mit la suite, ce qui est très<sup>f</sup> nécessaire à quiconque veut réformer un usage dans une république constituée comme celle de Berne.

2° Second vice. Si parmi les chirographaires, il se trouve un étranger, il ne peut être colloqué dans l'ordre qu'après les autres chirographaires jusqu'à ce qu'il ait prouvé que dans son pays un Bernois a été colloqué dans quelque ordre<sup>g</sup> concurrent[em]ent avec les gens du pays. Et il ne luy suffit pas de le prouver par la teneur

---

<sup>3359</sup>Créancier dont la créance n'est assortie d'aucune sûreté réelle : Lorsque plusieurs créanciers doivent se partager le produit de la vente des biens ayant appartenu à leur débiteur commun et que cette somme n'est pas d'un montant suffisant pour les désintéresser tous, il s'ouvre une procédure dite « de distribution ». Les créanciers qui disposent d'un privilège ou d'une sûreté sont dits « créanciers privilégiés », ils sont remboursés avant les autres, et dans l'ordre que fixe la loi. Quant aux autres, ceux auxquels la loi ne confère pas de privilège, ils sont dits créanciers « chirographaires ». Si après règlement des créances privilégiées, il reste un reliquat, ils sont payés « au marc-le-franc », ce qui signifie qu'ils reçoivent un « dividende » lequel est calculé en faisant le rapport entre le montant de la créance de chacun d'eux et le montant global de la somme restant à distribuer. L'hypothèque est une garantie très sûre : le créancier hypothécaire ne peut être primé.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>c</sup>L'expression « sans obligation de tous mes biens » est soulignée.

<sup>d</sup>Corrigé sur « quelquefois ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « imaginaire ».

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

<sup>g</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

des lois de son pays, il faut qu'il prouve par le fait que quelque Bernois s'est trouvé dans le cas et a été traité à cet égard comme un citoyen. Et cette preuve est toujours très difficile et souvent [page 63] impossible à faire ...

Le Bernois<sup>a</sup> qui m'a fait cette confiance sur les loix de son pays m'a avoué qu'il est très heureux pour le petit nombre de Bernois qui font<sup>b</sup> la banque ou quelque commerce avec l'étranger que cette bizarrerie de leur jurisprudence ne soit pas connue en Europe car si elle l'estoit, personne ne voudroit faire affaire avec eux.

3° 3<sup>ème</sup> vice<sup>c</sup> : le premier créancier qui a donné avis à la justice d'une faillite est préféré aux autres pour le récompenser de sa diligence, ce qui peut encore donner lieu à bien des manœuvres pour faire préférer<sup>d</sup> un créancier à d'autres.

4° La contrainte par corps pour les lettres de change n'est pas de droit. C'est aux juges à l'ordonner suivant les circonstances et ex equitate<sup>e</sup> quand le débiteur<sup>f</sup> paroît de mauvaise foy, et quand le conseil a jugé qu'il y a lieu à la contrainte, c'est au chancelier à la décerner, mais ce magistrat a encore bien des moyens pour temporiser en faveur du débiteur et c'est ce qu'il fait presque toujours lorsque le débiteur est un citoyen de Berne. On convient que les contraintes par corps données de droit pour les lettres de change sont plus favorables au commerce, mais on craindroit à Berne que cette loy qui donneroit à un citoyen riche de grands droits sur les autres ne devînt un jour funeste à la liberté.

Celuy de qui je tiens ces détails croit que la pluspart de<sup>g</sup> ces vices de la jurisprudence bernoise ne se trouvent pas dans celle de Zurick ny de Basle. En effet, il seroit difficile que ces abus subsistassent dans des villes commerçantes.

[page 64] On m'a confirmé dans la même conversation, ce qui m'avoit déjà été dit, qu'un débiteur peut<sup>h</sup> difficilement être contraint au paiement des intérêts de la somme qu'il doit<sup>i</sup> jusqu'à ce qu'il ait été trois ans sans payer.

L'intérêt commun de l'argent est à Berne à quatre pour cent et quand le débiteur a été trois ans en retard, on le porte à cinq pour cent. On m'a voit dit avant d'arriver à Berne que par l'effet de cette loy<sup>j</sup> presque tous les débiteurs ne payent qu'au bout de deux ans. On m'a dit à Berne que cela arrive quelquefois,

<sup>a</sup>Ces deux mots sot corrigés en interligne sur « celui ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « comme ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « de plus ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « porter ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>f</sup>Corrigé sur « créanci ».

<sup>g</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>h</sup>Corrigé sur « de vente ».

<sup>i</sup>L'expression « au paiement des intérêts de la somme qu'il doit » est rajoutée en interligne.

<sup>j</sup>L'expression « par l'effet de cette loy » est corrigée en interligne sur « tous ».



mais rarement. <sup>a</sup>

On m'a dit aussi à Berne qu'un grand vice de l'administration de la justice dont le canton vient de ce que les avocats sont un corps assez mal composé et on l'attribue à ce qu'ils sont dans l'usage et même dans l'obligation d'aller eux-mêmes de porte en porte faire ce qu'on appelle les informations<sup>b</sup>, c'est-à-dire solliciter tous les juges et les instruire chacun séparément de l'affaire qu'ils auront à juger. Cet usage leur fait perdre un tems immense, leur en laisse très peu pour travailler dans leur cabinet et de plus on dit qu'il avilit leur profession.

---

<sup>a</sup>Un trait horizontal barre toute la page.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont soulignés.

[page 65]<sup>a</sup>

Soleure, feuille unique

b

Résultat des dernières conversations à Berne<sup>c</sup> et de celle de Soleure

1° Sur le mariage des protestans, 2° sur le conseil secret, 3° sur les ordres pour enfermer, les prisons et les [?]<sup>d</sup>, 4° sur la bourgeoisie et l'acquisition de biens par des étrangers et le vagabondage<sup>e</sup>, 5° sur les élections des places, 6° sur la justice, l'autorité des baillis, 7° sur la reddition de la justice, les avocats, 8° sur les caisses de famille et les substitutions, 9° sur l'exportation des bois et des bleds, 10<sup>f</sup> sur le traité d'alliance.

11° Acquisitions du pays de Vaud

12° Sur le service militaire.

13° Sur les loix d'Amérique, la religion, les esclaves, les loix perpétuelles.

14° Cause des mauvais arrondissemens des territoires de Berne et de Soleure.

1° On m'a dit chez Monsieur le banderet Steiger que définitivement il n'y a nul endroit en Suisse où le mariage entre les deux religions soit permis, même dans les pays où les deux religions le sont comme les bailliages<sup>g</sup> communs de Berne et de Fribourg, comme le bailliage de Baden, etc. On m'y a bien dit qu'un tel mariage quand il est fait n'est pas déclaré nul, mais celui qui l'a contracté déchu de sa bourgeoisie, et à cette occasion j'ay bien constaté que le droit suisse en fait de mariage est de ne pas connoître de peine de nullité ny d'empeschement [?], et à Soleure Monsieur d'Eslack fils de l'avoyer m'a même dit que Monsieur d'Erlack, fils de celui que j'ay rencontré aux bains de Valais, ayant contracté un mariage réellement indigne, malgré tout le crédit de sa famille on n'a jamais pu le casser. Je crois qu'on les a divorcés (ce qui ne se peut même<sup>h</sup> que sur la demande d'une des parties).

Mais le mariage a toujours existé et les enfans sont restés légitimes.

Chez Monsieur le banneret Steiger quelqu'un m'a assuré qu'à Vienne l'imperatrice donne assez souvent des dispences pour contracter de tels mariages, mais on n'a pas pu me dire dans<sup>i</sup> quelle forme et par quel ministre ils sont célébrés.

<sup>a</sup>Paginée « p[age] 1 ».

<sup>b</sup>L'expression suivante est raturée : « Basle, 22 ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « Basle ».

<sup>d</sup>Ces cinq mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « 9° ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « village ».

<sup>h</sup>Rajouté en interligne.

<sup>i</sup>Corrigé en interligne sur « quoy ».

On m'a parlé de plus de celui de Monsieur Hennin<sup>3360</sup> qui a épousé une protestante et on croit que c'est dans l'évêché de Basle qu'ils se sont mariés. Monsieur Piccamil de Caseneuve à Soleure, m'a dit aussi qu'il croit que c'est dans l'évêché de Basle, et<sup>a</sup> il croit qu'ils se sont mariés deux fois, ainsi chacun devant le ministre de sa religion mais c'est encore un fait dont il n'est rien moins que sûr.

Il m'a parlé plus affirmativement du mariage de Monsieur Hirzel de Saint-Gratien<sup>3361</sup>, citoyen de Zurick qui a épousé la fille de Monsieur Noblat<sup>b</sup> commissaire des guerres à Landau<sup>3362</sup>. Il ne sçait pas non plus devant quel ministre ils se sont mariés, mais il sçait avec certitude que le gouvernement de Zurick a donné avec beaucoup de peine mais [enfin ?] a donné une dispense à son citoyen sans quoy il auroit encouru la perte de la bourgeoisie comme à Berne.

Enfin, un secrétaire de Monsieur de Polignac qui est alsacien m'a soutenu qu'à présent en Alsace par une loix [?] au conseil de Colmar ces mariages sont permis et les prêtres catholiques obligés à confirmer le sacrement que cela se faisoit autrefois par des permissions particulières, mais aujourd'huy par une loy générale.

J'en doute et il faudra le vérifier à Colmar.

[page 66]<sup>c</sup> 2° Il y a aussi un conseil secret à Soleure. On ne l'appelle pas le conseil secret mais les secrets<sup>d</sup>. Ce sont plusieurs magistrats du petit conseil.

3° Quand une famille demande des [?] pour enfermer un mauvais sujet, elle s'adresse à Berne au conseil secret, à Soleure aux secrets<sup>e</sup>. Monsieur d'Erlack de Riggisberg m'avoit soutenu à Berne que cela n'arrivoit jamais. Monsieur Tschiffely, comme on a vu cy-dessus, m'avoit bien dit<sup>f</sup> le contraire. Monsieur Zeerleder que j'ay revu le soir avant de partir m'a dit que Monsieur de Riggisberg n'entend rien et ne sçait rien du gouvernement de Berne. Monsieur d'Erlack, fils de l'avoyer, qui m'a inspiré de la confiance, m'a encore assuré que ces ordres se donnent, mais ils ont à Berne des maisons de force, châteaux ou autres [décernés ?] à ces sortes de prisonniers pour ne les pas confondre avec les prisonniers de la justice réglée. Il connoit aussi la maison de force de Basle.

---

<sup>3360</sup>Hennin, Pierre Michel (1728-1807), il a épousé en 1775 Camille-Elisabeth Mallet-Tudert à Delémont, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>3361</sup>Salomon Hirzel, seigneur de Saint-Gratien dans l'Oise (1739-1801). Il épouse en 1776 Marie Françoise Noblat de Sevenans, fille du seigneur de Sevenans, Morvillars et Bermont, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>3362</sup>François-Bernardin Noblat est seigneur de Sévenans depuis 1770, également seigneur de Morvillars et de la Coste (1714-1792).

<sup>a</sup>Corrigé sur « mais ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « nol ».

<sup>c</sup>Paginée « p[age] 2 ».

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>f</sup>Ce mot est répété deux fois.

Monsieur de Polignac prétend que Messieurs de Soleure ne sçavent pas qu'elle existe, et quand à Soleure on a fait enfermer un pareil sujet, on l'a mis en chambre privée à la garde de<sup>a</sup> quelqu'un de concert avec la famille.

Cette discussion nous a menés à parler des prisons et à cette occasion des forçats, v[oir] sur les forçats, séjour à Berne, f[euille] 7, art[icle] 30<sup>b3363</sup>.

L'auteur anglois<sup>c</sup> du livre sur les prisons a envoyé à Berne un mémoire sur leurs forçats ou galériens de terre. Monsieur Tschiffely me l'avoit déjà dit à Berne et m'avoit ajouté que cela est d'autant plus nécessaire à Berne d'y avoir égard que ces forçats y couchent sur la paille jusqu'à présent au lieu qu'à Fribourg ils ont un lit à deux. J'imagine que ce mémoire se trouvera dans le livre anglais. S'il n'y estoit pas, j'en enverrai demander une copie à Berne.

Quant aux forçats ou galériens de terre, il y en a aussi à Soleure. On croit<sup>d</sup> s'il (sic) y en a à Zurick.

De Soleure et même de Zurick, on envoie encore quelquefois mais plus rarement qu'autrefois des forçats aux galères de France [on ne ?] les y envoie sur leur bonne foy (à ce que m'a dit Monsieur de Polignac) que lorsqu'ils n'y sont qu'à tems et aussi quand ils ont dans le pays du bien qui répond de leur retour. Nota : Monsieur de Polignac s'est assez informé de cet objet parce qu'il a donné [exactement ?] un projet pour établir des galères de terre en Languedoc et qu'il a cette partie de [ ?ation] à cœur.

De Soleure, on les envoie ordinairement au château de [un blanc] en Alsace où la maréchaussée de France les prend quand la chaîne passe.

V[oir] séjour à Berne, f[euille] 9, art[icle] P<sup>3364</sup>

4° Chez<sup>e</sup> Monsieur le banneret Steiger on m'a dit affirmativement qu'on ne connoît que citoyens ou petits bourgeois dont j'ay rapporté ailleurs la différence. On m'a dit qu'on ne sçait ce que c'est que ces brevets d'habitans dont Monsieur Tschiffely et cy-devant Monsieur Salchli m'avoient parlé mais beaucoup d'habitans estant introduits dans le canton qui [sans ?] être précisément obligé à les nourrir dans le cas de pauvreté et à élever leurs enfans le faisoit toujours par pitié, le gouvernement de Berne vient de faire un règlement qui dans quelques [ ?] sera rédigé pour obliger les habitans à s'incorporer et alors ils seront obligés aux secours

<sup>3363</sup>Voir ci-dessus page 48.

<sup>3364</sup>Voir ci-dessus page 59.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>L'expression depuis « v[oir] » est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus noire.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « et je ne sçais ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « sur ».

que [doivent?] tous les Suisses chacun dans sa corporation. En effet, Monsieur d'Erlack, fils de l'avoyer m'a fait observer que l'[?] de Monsieur Bourgeois à y remédier ne consiste qu'à mettre en vigueur les vraies loix de Suisse et alors toutes les fois qu'un inconnu sera dans le pays, on l'en fera sortir, à moins qu'il ne vive sans être à charge à personne. Nota que cela se rapporte particulièrement à ce qu'un valet de place m'a dit à Zurick où il n'y a point de vagabonds et où ce valet ne m'entendoit pas quand je luy demandai où on envoyoit ceux qui n'ont point de patrie de [sorte?] que le règlement de Berne [?] de [?] de théorie.

[page 67]<sup>a</sup> Monsieur d'Erlack fils de l'avoyer convient bien que ces corporations de tous les sujets sont le fondement de la constitution et de la bonne police de la Suisse.

Il y a environ cent ans, pas davantage, que la ville de Berne ne reçoit plus de citoyens et n'en recevoit qu'avec la plus grande peine et par les cas les plus singuliers. V[oir] dans les journaux anciens ce qui m'a déjà été répondu sur cela avec quelque embarras par les magistrats quand je les ay interrogés peut-être avec un peu d'indiscrétion à l'assemblée.

Monsieur Zeeleder qui ne parle pas légèrement m'a dit que tout étranger peut acquérir des immeubles en Suisse et pour preuve que quantité de Genevois en ont dans le pays de Vaud, ce qui ne les rend pas bourgeois à moins d'avoir acquis une bourgeoisie. Or, il y en a qu'on acquiert même assez facilement pour de l'argent<sup>b</sup>, d'autres qu'on n'acquiert point, comme à Zofinguen, ce qui vient sans doute de ce que Zoffinguen a des droits de souveraineté. J'ay parlé ailleurs du refus fait par la communauté de Langnau au médecin Shuppäck, mais on dit qu'il y a eu de l'intrigue, de la jalousie, ce qui prouve que cette communauté le pouvait. On m'a cité plusieurs villes où cela se peut, entre autres je crois Vevay. On ne peut cependant être que quand on est de la religion du canton.

Je crois aussi sans cependant avoir assez vérifié qu'on<sup>c</sup> ne peut acquérir des immeubles que quand on est de la religion du canton.

Mais on m'a dit même chez Monsieur le banderet Steiger qu'il y a dans Berne même plusieurs catholiques reconnus pour tels qu'on voit aller tous les dimanches à la messe dans la ville voisine la plus catholique. Or, je demande si dans le règlement qu'on fera on les comprendra dans les nouvelles corporations. Il faudra que je le demande spécialement quand je demanderay ce règlement.

Nota : on tolère même que la messe catholique comme les [?] quand ils sont malades et on m'a attesté à Soleure que quand on exécute un criminel d'une autre religion, on luy donne des ministres des deux religions pour l'assister.

---

<sup>a</sup>Paginée « p[age] 3 ».

<sup>b</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « ces deux ha ».

Chose très plaisante que Monsieur de Polignac m'a dit sans que Monsieur d'Erlack présent l'ait nié, c'est que les ministres paysans<sup>a</sup> de Berne voisins de Soleure ont quelquefois recours aux [?] des moines catholiques pour leurs [?] temporels<sup>b</sup>. Je ne sçais même s'ils ne les conseillent pas comme des [?] pour retrouver un voleur, etc. Je suis fâché de ne l'avoir pas retenu bien distinctement<sup>c</sup>.

Revenons à la bourgeoisie.

Celle de Soleure ne se donne pas plus que celle de Berne et il en est de même à ce que je crois de toutes celles des capitales<sup>d</sup> des cantons. On n'a pas pu me dire ce qui se pratique dans les communautés dépendantes de Soleure.

Je ne sçais pas à Basle. Monsieur Pfiffer m'a dit qu'elle se vend pour cinquante louis à Mulhausen, ce qui est fâcheux pour les Suisses parce que cela [ass ?] les Alsaciens protestans à leurs privilèges et à leurs places pour le service. Quant aux privilèges de commerce, comme les protestans n'en ont point, il me semble qu'il n'y a point [d ?] à moins que quelques cantons catholiques n'ayent la même fonction, ce que je ne sçais pas.

Nota qu'il [??] ce qui a été imprimé des gens du pays de Vaud admis au gouvernement ne peut pas être vrai. Les [?iers] avoient peut-être entendu parler de familles [?] du pays de Vaud et devenues citoyens de Berne, mais depuis plus de canton et j'ay compris que ces familles sont vues de moins bon œil que les autres<sup>e</sup>. En outre, je me rappelle qu'[?] Monsieur Effinguer m'a dit que les bailliages de Vaud dans des bailliages de Vaud réussissent moins que les autres. Peut-être parlait-il de ces familles anciennement de Vaud, peut-être de ceux qui ont leur [?] et des [?] dans cette province<sup>f</sup>.

[page 68]<sup>g</sup> 5° Sur la matière très embrouillée des élections et du sort, on m'a dit beaucoup de choses chez Monsieur le banneret Steiger, desquelles j'ay retenu seulement que le [?] se fait de bien des façons différentes. L'un en opinant tout hault et celle-là est je crois principalement pour les [?] qui sont tout seuls comme les ré-élections chaque année des magistrats qui doivent rester en place, ce qui n'est qu'une formalité. Dans les autres, on tire d'abord au sort les électeurs, ensuite ils élisent d'abord à un scrutin par boules<sup>h</sup> un plus grand nombre de sujets éligibles, entre lesquels après avoir fait retirer leurs parens on en choisit un plus petit nombre

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée entre deux paragraphes avec un signe de renvoi.

<sup>d</sup>Corrigé sur « pev ».

<sup>e</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée entre deux paragraphes, avec un signe de renvoi, écrit dans le sens perpendiculaire au reste de l'écriture.

<sup>f</sup>L'expression depuis « en outre je me rappelles » est rajoutée entre deux paragraphes, avec un signe de renvoi, écrit dans le sens perpendiculaire au reste de l'écriture.

<sup>g</sup>Paginée « p[age] 4 ».

<sup>h</sup>L'expression « à un scrutin par boules » est rajoutée en interligne.

encore avec des boules, puis on fait retirer les parens des exclus et nouveau scrutin et ainsi de suite. Cette opération a pour objet de prévenir une intrigue qui se pratiquait quelques fois : un homme qui n'avoit nulle prétention plausible se présentoit pour écarter ses parens quand il prévoyoit qu'il ne convient pas [?] à celui auquel il s'intéressoit<sup>a</sup>. C'est un [??] à peu près sûr [?].

Malgré toutes ces précautions pour empescher l'intrigue, il y en a beaucoup. Par exemple, on [?] les sujets présentés comme il a été dit et comme il est imprimé partout par les Deux Cens, chaque famille considérable est regardée comme en droit d'y faire entrer ses parens, encore que quand on a perdu dans une famille tous ceux qui estoient dans l'état, il est très difficile d'y rentrer. Il est arrivé aussi quelquefois que des sujets ne sont jamais parvenus au secret par l'opinion même qu'on avoit de leur mérite, de peur qu'ils n'y prissent trop d'ascendant. Monsieur d'Erlack fils de l'avoyer m'a dit que cela ne pouvoit pas être et que [?] Monsieur de Haller n'a manqué d'y parvenir que par le trop grand désir qu'il en marquoit, ce que je ne conçois pas trop. Mais je crois que Monsieur d'Erlack me parloit par peine d'avouer ce vice de son gouvernement.

À Soleure, il n'y a point de [?] et à l'élection même les bailliages et Monsieur Piccamilh m'a dit net que tout le monde en sent l'inconvénient. Monsieur Pfiffer me l'avoit dit aussi de<sup>b</sup> Lucerne.

Je n'ay pas pu sçavoir s'il y a sort à Zurick et à Schaffouce.

On sçait qu'il existe à Basle pour toutes les places mais il faudra encore vérifier<sup>c</sup> sur cela bien des choses à Basle même.

Il y a quelque tems qu'un homme, je crois d'Ury, ayant acheté trop cher un<sup>d</sup> bailliage s'y<sup>e</sup> ruina<sup>f</sup> malgré tout ce qu'il fit pour y retrouver sa mise.

6° La justice est [?] à Soleure. J'en reparleray encore dans l'article suivant, mais il y en a encore une autre raison qui n'est pas à beaucoup près à l'avantage de cette justice, c'est que les baillis sont si absolus dans ce canton qu'on n'ose pas appeler de leurs sentences. Monsieur d'Erlack me l'a dit affirmativement à Soleure : un<sup>g</sup> bailli fera assurer<sup>h</sup>, c'est son terme, celui qui devait appeler. Il ne m'a dit aucune cause de cette différence entre Berne et Soleure tirée de la constitution. La cause seroit-elle que des baillis élus sont toujours gens qui ont du crédit dans la

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « cette opération » est rajoutée entre deux paragraphes avec un signe de renvoi.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « à ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « le ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « le ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « de Baden ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « ruin ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « sans ».

<sup>h</sup>Souligné.

capitale ce qui n'est pas des baillis tirés au sort ? Cela mérite attention.

Chez Monsieur Steiger on m'exalta la rigueur exercée par la république contre un bailli qui abuseroit de son autorité. Quelqu'un qui ne parle pas légèrement m'a dit le soir qu'il y avoit bien à en rabattre.

V[oir] note à la fin de ce cayer p[age] 7<sup>a3365</sup>.

7° Á Soleure ny avocats ny procureurs : un conseiller plaide pour chaque partie.

Monsieur d'Erlack m'a expliqué qu'à Berne il y a des cas aussi où c'est le conseiller qui plaide, d'autres où c'est l'avocat, d'autres où c'est le procureur et qu'à [?] il n'y a pas de différence du procureur à l'avocat que d'entre un avocat pour les plus petites causes.

Monsieur Pfiffer m'a dit sur cela quelque chose de Lucerne que je n'ay pas trop bien compris, que j'ay cependant rapporté dans mon journal de Lucerne, v[oir] ce journal et la feuille 9 du séjour à Berne, article Q<sup>3366</sup>.

[page 69]<sup>b</sup> 8° J'ay parlé chez Monsieur Steiger des caisses de famille que j'ay beaucoup louées et des substitutions.

On m'a dit que cependant les caisses de familles sont réduites par la loy à 200 000 livres, précaution de République pour empescher que quelques familles ne deviennent trop puissantes. D'ailleurs, elles ne peuvent point [constituer ?] un fond de terre, il faut que ce soit en contact. Quand aux substitutions, elles sont restraints par la loy au 3<sup>ème</sup> degré.

J'ay oublié de demander si les dettes passent avant la substitution comme à Genève.

Á Soleure, j'ay demandé s'il y a des caisses de famille. Il me semble qu'on m'a dit que non. Je n'en suis cependant pas bien sûr. Peut-être ne m'a-t-on rien répondu du tout. Sûrement on ne m'a pas dit qu'il y en ait. Nota qu'il n'y avoit aucun Soleurois.

9° L'exportation des bois y est aussi défendue et je crois que dans des tems de disette le gouvernement défendroit aussi celle des bleds quoyque cela ne servît à rien. Il y a des greniers, mais point d'étuves.

10° J'aurais cru indiscret de beaucoup interroger à Solleure sur l'alliance.

Monsieur de S[teiger] m'a seulement dit qu'on luy a laissé la seule partie difficile, qui est celle de limiter les privilèges des Suisses. Quant à [?] aux protes-

<sup>3365</sup>Page 71.

<sup>3366</sup>Voir ci-dessus page 58.

<sup>a</sup>L'expression « V[oir] note à la fin de ce cayer p[age] 7 » est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus pâle.

<sup>b</sup>Paginée « p[age] 5 ».



tants, je crois avoir déjà marqué que Berne y<sup>a</sup> prend peu d'intérêt parce que cette ville n'est pas commerçante.

Celui à qui j'ay parler le dernier à Berne m'a dit que tous les gens [?] de l'État avoient très à cœur la [??] parce qu'ils envoient aussi besoin de la France, 1° par la peur terrible que leur a laissé le partage de la Pologne, 2° parce que tout le pays de Vaud est mal [inc?]. Beaucoup de familles nobles savoyardes y sont établies et souffrent impatiemment la domination d'un bailli bernois quelquefois fils d'un homme de métier. Il y a déjà eu il y a quelque tems un mouvement par un [??], dont j'ay oublié le nom. Cela [??] mais on craint toujours<sup>b</sup>. Mon homme croit cette terreur parce que<sup>c</sup> ces nobles sont tous pauvres, et que les plus puissans du pays de Vaud sont de [?]. Monsieur l'avoyer Sinner et le banneret Manuel<sup>3367</sup> vouloient faire [?] le traité, et cependant n'en seroient pas venus à bout s'ils n'avoient fait passer leur avis sous le nom de Monsieur le banneret Steiger qui a à présent bien plus de considération qu'eux<sup>d</sup>.

11° J'avois marqué que la politique des Bernois estoit d'acquérir au pays de Vaud. On m'a assuré icy qu'au contraire ils s'en dégoûtent depuis quelque tems.

12° J'ay parlé à Monsieur d'Erlack du service militaire, il m'a confirmé ce que m'a dit Monsieur Pfiffer à un article [?] sur lequel il m'a donné une explication c'est celui des déserteurs. En effet, Monsieur Pfiffer s'estoit sûrement mal expliqué ou je l'avois mal entendu.

Il est vrai qu'on ne punit pas le déserteur revenu au pays, mais on le force à payer à son capitaine ce qu'il luy doit, et comme un engagement fait partie de ce qu'il luy doit, il est<sup>e</sup> obligé de luy fournir un homme à sa place.

Il n'y a réellement que cela de raisonnable. Cependant, je me rappelle bien que Monsieur Pfiffer m'a dit, que le<sup>f</sup> déserteur ne doit de l'argent on le force de le payer. Mais sans cela, il s'assieroit tranquillement à côté du capitaine qui luy auroit fait casser la teste s'il l'avoit pris en France.

[page 70]<sup>g</sup> 13° Je finis par un article qui n'a rien de commun avec ce qui précède ny pour le sujet, ny pour la personne, mais je ne sçais où le placer.

Monsieur Tschiffely s'occupe beaucoup à présent de la lecture des nouvelles

---

<sup>3367</sup>Certainement Friedrich Karl Ludwig Manuel, né en 1731, mort 1803, bourgeois de Berne, économe des biens du chapitre (1777), du Petit conseil (1785).

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>L'expression « Cela [??] mais on craint toujours » est rajoutée en interligne.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont répétés deux fois.

<sup>d</sup>L'expression depuis « celui à qui j'ay parlé » est rajoutée en bas de page avec un signe de renvoi.

<sup>e</sup>Corrigé sur « luy ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « j'ay ».

<sup>g</sup>Paginée « p[age] 6 ».

lois des Américains et n'en est pas content en tout. Il les critique 1° en ce qu'ils en<sup>a</sup> ont fait beaucoup de [?] qui pour leur nature sont sujets au changement.

2° Nommément en ce que ces lois protègent les esclaves, ce qui fera périr si cela tient les colonies du Sud, même celles à tabac. Il s'y loue beaucoup sur la formule du seul serment qu'ils exigent, si simple qu'il peut être prêté par quiconque croit ou fait profession de croire un Dieu quelconque. Monsieur Haller le jeune estoit présent. Il est Anglais dans le fond de l'être et son père l'estoit aussi. Le jeune homme m'a paru s'occuper beaucoup des affaires d'Amérique. Il a instruit sur tout<sup>b</sup> ce qui est désavantageux aux Américains et a dit beaucoup de mal d'eux<sup>c</sup>. Cependant, il a fini par avouer que leur papier ne perd que dix pour cent mais il dit qu'ils se réunissent, et que cette guerre<sup>3368</sup> les mènera ou à banqueroute ou à une constitution tyrannique par l'excès des impôts, ne serait-ce que pour soutenir une marine capable de défendre leur immense côte.

---

<sup>3368</sup>Guerre d'indépendance des États-Unis d'Amérique, voir ci-dessus.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>L'expression « et a dit beaucoup de mal d'eux » est rajoutée en interligne.

[page 71]<sup>a</sup> Nota : j'ay aussy parlé chez Monsieur de Polignac des appellations des bailliages communs, et on m'a dit que sur des bailliages communs entre Berne et Fribourg [?ressortissent] au canton<sup>b</sup> à qui le bailliage rend ses comptes. Quant aux autres bailliages communs, il y a appel à de certaines diettes ou assises et je le retrouveray dans le dictionnaire.

Mais de plus, il y a dans le dictionnaire qu'il y a appel de ces diettes aux cantons mêmes et Monsieur d'Erlack m'a expliqué ce que c'est que cet appel. Il faut aller plaider la même cause à tous les cantons l'un après l'autre. Mais quand à ce parti à [?] elle ne va pas plus loin parce qu'alors il est sûr qu'on a la pluralité.

14

Monsieur d'Erlack nous a dit que le canton de Soleure est très inégalement arrondi et c'est la faute du canton de Berne.

Il y eut un partage de territoire à faire et on convint que le canton de Berne feroit deux lots et que Soleure choisiroit.

Messieurs de Berne par avidité firent deux lots très inégaux, rendant plus faible celuy qui estoit le plus<sup>c</sup> à la [bienséance ?] de Soleure et Messieurs de Soleure préférèrent le lot<sup>d</sup> le plus fort à celuy qui estoit le plus à leur bienséance.

---

<sup>a</sup>Paginée « p[age] 7 ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « baill ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « partage ».

[page 72]

À Basle, 23 septembre<sup>a</sup>, f[euille] 1  
Route de Berne à Soleure et à Basle

De Berne à Soleure, le chemin est superbe. Il est de quatre ou cinq lieues<sup>b3369</sup>. On passe de grands pays de bois de chesnes, etc. quelquefois d'épicéa, et quelquefois de très beaux endroits. J'y ay vu de ces bois pâturages que j'appelle à la façon du bois de Boulogne.

Soleure est située sur l'Aar au pied du mont Jura qui icy porte un autre nom que j'ay oublié<sup>3370</sup>.

J'ay logé chez Monsieur l'ambassadeur qui est logé magnifiquement et m'a reçu très poliment<sup>3371</sup>. J'ay trouvé celuy que Monsieur d'Erlack fils de l'avoyer de Berne et bailli dans les environs de Soleure qui est un homme d'un grand mérite à ce qu'on m'a dit à Berne et à ce qu'il m'a paru. Il loge chez Monsieur de Polignac dont il est très fort ami. J'y ay trouvé aussi Monsieur Piccamilh de Caseneuve secrétaire d'ambassade que je connoissois déjà bien de réputation.

Monsieur de Polignac m'a mené à l'assemblée de la ville qui se tenoit aujourd'huy chez Monsieur le colonel de Rolle<sup>3372</sup>. Le Rolle que je connois n'y estoit pas<sup>3373</sup>. J'y ay refait connoissance avec Monsieur Settier qui m'a très bien reconnu.

Je mettray mes conversations dans une feuille séparée.

J'ay vu en partant l'église catholique qui est belle<sup>3374</sup>. La ville est à la française. La pierre m'a paru pierre de taille.

Il est très rare quoyque pas absolument sans exemple qu'il y ait des ours dans la montagne.

Il n'y aurait même aucun gros<sup>c</sup> gibier si ce n'estoit quelques uns qui viennent de la principauté de Porentruy où l'évêque fait garder la chasse avec grand soin, et qui ne durent pas longtems. Outre que tous les bourgeois de Soleure chassent comme ceux de Berne, le gros gibier seroit regardé comme trop destructeur. Ce droit de chasse commune fait qu'il n'y a presque point de gibier excepté les trois ou quatre premiers jours où la chasse est ouverte et où tout est brûlé.

<sup>3369</sup> Environ 20 kilomètres.

<sup>3370</sup> Le massif du Weissenstein se situe entre Soleure et Moutier. Avec 1.395 m d'altitude, au Hasenmatt, c'est le point le plus élevé du Jura suisse alémanique.

<sup>3371</sup> L'ambassadeur de France auprès de la Diète helvétique s'y installa en 1530 et y résida jusqu'en 1792.

<sup>3372</sup> Franz Urs Joseph Victor Wilhelm baron von Roll, colonel du régiment français de gardes suisses.

<sup>3373</sup> La famille von Roll von Emmenholz est en effet une grande famille de Soleure.

<sup>3374</sup> La cathédrale Saint-Urs dont la construction s'est déroulé de 1762 à 1773.

<sup>a</sup> Corrigé en interligne sur le même mot, puis sur « et 25 septembre ».

<sup>b</sup> L'expression « Il est de quatre ou cinq lieues » est rajoutée en interligne.

<sup>c</sup> Rajouté en interligne.

Il y a eu hier un [pi ?] donné je crois par Monsieur l'ambassadeur pour tenir à la [tide ?]. Ils tirent singulièrement bien. Il y a à présent près de la ville une sorte de petit camp avec des tentes pour estre [ ? ?] de canoniers.

Jacquemin y a été, et a vu à côté une calandre de toiles peintes différentes de ce que je connois sur ce qu'il m'en a dit.

La toile est roulée sur trois cylindres. Je suppose qu'elle va nord et sud et de haut en bas. Un demi-cilindre qui ne roule pas est promené est et ouest au-dessus d'un des rouleaux et calandre l'étoffe.

De Soleure à Basle, il y a dix fortes lieues<sup>3375</sup>. Pendant une lieue ou une et demie<sup>3376</sup> on va le long du pied du Jura qu'on voit s'abaisser sensiblement, ensuite une vallée s'ouvre au milieu. On la suit assez longtems, après quoy on monte et on descend. La descente du côté de Basle surtout est fort roide. Le chemin du canton de Soleure n'est pas si beau que celui de Berne à Soleure. Il n'est pas mauvais mais moins aisé.

À la descente est attachée à un poteau<sup>a</sup> la défense en allemand d'enrayer sans traîneau, avec la légèreté du traîneau, de la [charue ?], de la [ ?] et du brancard.

La vallée haute est étroite et peu fertile, en tout assez vilaine. J'y ay rencontré une foire dans un village.

[page 73] Au bas de la descente, j'ay descendu pour dîner à un village qu'on m'a nommée Walembourg<sup>3377</sup> et que je ne trouve pas dans la carthe.

C'est Wallenbourg, il n'est pas un article dans le dictionnaire mais à l'art[icle] Basle, p[age] 34, v[oir] la cession du bailliage de Wallenbourg et de celui de Lietal

---

<sup>3375</sup> Environ 40 kilomètres.

<sup>3376</sup> 4 à 6 kilomètres.

<sup>3377</sup> Waldenbourg, Suisse, canton de Bâle-Campagne, chef-lieu de district.

<sup>a</sup> Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

aux Bâlois<sup>a3378</sup>.

Depuis ce village, j'ay trouvé un pays très agréable, en sortant du village même, une jolie maison de campagne avec tilleuls, charmilles et un jet d'eau.

Dans une partie de la route, une campagne labourée et couverte de noyers et assez [ ? ] de toutes espèces comme un jardin. D'autres parties en vignes à hauts échelas.

Je suis arrivé ainsi jusque sur les bords du Rhin au-dessus de Basle. Après l'avoir suivi quelques pas, on le quitte pour entrer dans un joli bois, ensuite on trouve le lit gravier d'une rivière, torrent qu'on passe sur un pont de bois en arrivant à Basle.

Tous les arbres fruitiers que j'ay trouvés sur la route sont sans doute ceux que Monsieur Tschiffely m'a dit produire cette grande quantité de fruits qu'exporte le canton de Basle.

À présent, on gaule les noix et les pommes. Des femmes qui gaulent<sup>b</sup> des noix ont trouvé plaisant de m'en jeter dans ma chaise. Les hommes qui recueillent les pommes ont de longs bâtons au bout desquels est une cuillère et à ce qu'il m'a

---

<sup>3378</sup>Dès 1640, le territoire de Bâle comprenait les bailliages de Liestal, Waldenburg, Homburg (Homburg), Farnsburg, Münchenstein, Riehen et Petit-Huningue. Le petit bailliage de Ramstein fut réuni en 1673 à celui de Waldenburg. Leur administration continua comme auparavant : les baillis, désignés par le Petit Conseil jusqu'à la crise de 1691, puis par le Grand Conseil, étaient compétents en matière judiciaire (basse justice), fiscale, militaire et policière. Les bailliages de Waldenburg, Farnsburg, Riehen et Petit-Huningue étaient réservés à des membres du Petit Conseil, les autres étaient accessibles, surtout après 1691, aux Grands Conseillers. Le secrétaire de la ville de Liestal était aussi celui des bailliages « du haut » (Liestal, Waldenburg, Homburg et Farnsburg). Dès 1738, il y eut un second secrétaire à Sissach pour les bailliages de Farnsburg et Homburg. Les secrétaires des bailliages « du bas » étaient le substitut du Conseil (remplaçant du chancelier) pour Münchenstein et Riehen, le secrétaire de la ville du Petit-B. pour Petit-Huningue. Les Petit et Grand Conseils contrôlaient la gestion des baillis et recevaient les doléances des sujets. Plusieurs commissions s'occupaient spécialement de la campagne bâloise : le collège des députés (Deputatenamt) qui contrôlait les biens de l'Eglise et des écoles, les commissions de la campagne (Landkommission, organe consultatif sur l'administration du pays sujet), de la forêt et dès 1738 des fabriques.

Les communautés villageoises avaient, à côté de leurs fonctions économiques et sociales, quelques compétences judiciaires. Elles désignaient en leur sein, parfois en collaboration avec le bailli, les titulaires de charges villageoises : sous-bailli, juré, assesseur, membre du Gescheid, messeiller, marguillier, surveillant des moeurs, sage-femme. Les tribunaux locaux, présidés par le sous-bailli, jugeaient les causes civiles, faisaient dresser les actes de vente immobilière et rendaient parfois des arbitrages. Les appels étaient portés au Conseil de B. ou à ses commissions. Le droit n'était guère unifié, chaque bailliage avait des règles particulières. Le premier coutumier pour les bailliages de Waldenburg, Homburg, Farnsburg et Ramstein fut promulgué en 1611 et renouvelé en 1654 et 1757.

<sup>a</sup>L'expression depuis « C'est Wallenbourg » est rajoutée entre deux paragraphes avec un signe de renvoi.

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

paru au dos<sup>a</sup> de la cuillère cinq ou six espèces de doigts (je ne peux pas les désigner autrement) pour arracher les pommes. Au reste, je n'ay pas arrêté pour voir cet outil de près.

J'oubliay qu'entre Valembourg et Basle j'ay passé au milieu d'une assez jolie ville. Elle est nommée dans le dictionnaire Liétral ou Literal et dans la carthe Liesehtal<sup>3379</sup>.

Je parleray dans le cayer suivant de mes conversations de Soleure auxquels je rejoins la dernière que j'ay eue à Basle et les autres articles sont portées dans différentes notes sur les journaux qui précèdent celui-cy.

Nota<sup>b</sup> : dans tout le canton de Basle et dans la route de Basle à Landzer, j'ay trouvé partout les bœufs tirant du poitrail sans qu'on se plaigne d'aucun accident. Cette façon de les employer a encore un grand avantage, c'est qu'on peut n'employer qu'un bœuf à la fois pour l'ouvrage auquel un seul suffit. J'ay trouvé un seul bœuf dans le brancart d'une voiture légère, un seul bœuf tirant une herse et pour des voitures pesantes, cinq ou six bœufs, l'un devant l'autre, ce qui [applique ?] leur force plus avantageusement que de les<sup>c</sup> mettre côte à côte.

Ce qui empêche peut-être les paysans de l'essayer dans les pays où l'usage<sup>d</sup> n'en est pas introduit, c'est la dépence du harnais qui est plus cher qu'un joug.

Je suis persuadé à présent que je trouverai la même chose dans toute l'Alsace.

---

<sup>3379</sup>Liestal, Suisse, canton de Bâle-Campagne, chef-lieu de district.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « en bout ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « cel ».

[page 74] J'ay trouvé en approchant de Basle le peuplier d'Inde établi et dans la partie où je les ay vus, ils faisoient un assez vilain effet parce que c'estoit une<sup>a</sup> allée dans un bois le long des chesnes comme j'ay vu à Ruffec<sup>3380</sup>.

### Jugemens criminels publics à Soleure

Monsieur de Polignac a été témoin luy-même d'un jugement criminel rendu en public car c'est ainsi qu'ils se rendent à Soleure.

Tout le peuple estoit présent. Les enfans de la ville y estoient et je crois à genoux.

L'accusé présent, on lit tout haut toutes les charges et je crois qu'on opina tout hault.

Cette forme de jugement vaut peut-être bien les juris d'Angleterre.

Monsieur d'Erlack, Bernois, ainsi d'un canton protestant, croit que l'unique motif du goût des Suisses pour s'engager au service militaire est la tracasserie continuelle des consistoires qui tournent les jeunes gens dans l'âge des passions et leur fait désirer un pays de liberté. Je crois que cela y contribue, mais on fait aussi des revues dans les cantons catholiques. Cet esprit militaire existoit avant la réformation et des Espagnols et des Portugais vexés par l'Inquisition, des Écossois comme dans un couvent par leurs ministres presbitériens, des Allemands de Vienne où l'impératrice actuelle a introduit les mœurs les plus rigides ne s'engagent pas au service étranger.

L'usage ancien, l'habitude des armes et les prix donnés à la [?] y contribuent, à ce que je crois, davantage. Il y a encore sur cela bien des choses à dire. En Franche-Comté aussi on s'engage et peut-être dans tout pays de montagne où le climat physique rend les hommes forts et où il en naît plus que le pays n'en peut nourrir. Dans un tel<sup>b</sup> pays qui se perfectionne entre l'époque où chacun vit de sa chasse et celle où on a de nouvelles terres à défricher jusqu'à celle où les hommes de trop trouvent une ressource dans les arts comme dans les montagnes comme à Neuchâtel doit peut-être se trouver celle où ils aiment à [s'en?]. Les Francs-Comtois s'engagent plus volontiers que dans les autres provinces, ce qui depuis le tems de l'enfance<sup>c</sup> de Jacquemin diminue parce qu'ils se mettent à commercer. Les Suisses ont plus de facilité par leurs régimens nationaux. Autrefois les Huns, les Goths et plus anciennement les Grecs alloient en troupes fonder des colonies.

<sup>3380</sup>Indre, arrondissement et canton du Blanc ou bien Charente, arrondissement d'Angoulême, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Corrigé sur « des ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.



[page 75]

À Basle, le 25 septembre, feuille 2<sup>a</sup>

J'ay [vu] la fameuse danse des morts qui s'efface et qui est comme à Fribourg peinte sur un mur et sous un toit ou hangard<sup>3381</sup>.

J'ay vu la cathédrale où est le tombeau d'Érasme<sup>3382</sup>. C'est une simple pierre et un marbre sur le mur où est son épitaphe.

Toute cette église est entièrement entourée de pierres funéraires, c'est-à-dire que l'église entière est sur un caveau. Un homme qui estoit présent m'a dit que c'est une barbarie mais qu'on ne sçait comment la réformer. En effet, ce seroit une grande affaire et aux yeux de bien des gens un scandale que de faire une exhumation générale.

On m'a fait monter dans cette même église dans la salle où s'est tenu le concile de Basle<sup>3383</sup>. C'est une vilaine pièce qui ne sert plus à rien. Elle est à peu près de 40 pieds sur 20<sup>3384</sup>. On y montre une méchante petite table marquetée ou ciselée qu'on dit avoir servi au concile.

À côté est une pièce beaucoup plus belle et plus vaste. C'est celle des thèses de la faculté de théologie qui se [?droit] trop mal logée dans la salle du concile.

J'ay vu des forçats à la brouette et à la pesle enchaînés<sup>b</sup> nettoyant les rues. Deux hommes avec fusil en conduisoient ou cinq ou six. J'ay été dans leur bagne. J'ay trouvé deux chambres vastes où il y a cinq ou six lits dans chacune. Il n'y a sûrement pas de paysan françois qui soit si bien couché.

<sup>3381</sup>À l'époque du concile de Bâle, et lorsque la peste désolait cette ville, les Pères du concile, voulant laisser un monument instructif de ces jours de deuil, firent peindre une Danse des morts sur le mur du cimetière de Saint-Jean, appartenant aux dominicains.. Le nom du peintre qui l'exécuta n'a point été conservé; on sait seulement qu'en 1568, Jean-Hugues Klauber fut chargé de réparer cette fresque dont les couleurs commençaient à s'altérer. Cet artiste, trouvant trois places vides, ajouta trois tableaux à ceux qui existaient déjà. Dans le premier, il donna le portrait du réformateur AE-colompade, encore vivant, et qu'il montra prêchant sur le jugement dernier devant une assemblée de gens de toute condition; dans le second, qu'il plaça à la fin du branle funèbre, il se représenta lui-même recevant la visite de la mort couronnée de lauriers; enfin dans le troisième, il montra sa femme appelée à suivre son enfant, et descendant dans la tombe un berceau vide entre les bras. La copie est à Lucerne et non à Fribourg, voir le carnet du voyage en Suisse 9, page 20.

<sup>3382</sup>Église Saint-Maurice.

<sup>3383</sup>La salle où se tint le fameux concile ouvert à Bâle le 14 décembre 1431, et qui y siégea jusqu'au mois de mai 1447. Le concile de Bâle se posa comme intermédiaire entre les hérétiques et le pape; mais il se montra plus hostile peut-être à ce dernier qu'aux autres, et plus jaloux de réprimer les envahissemens du saint-siège au détriment des libertés de l'église, que de défendre contre les schismatiques la pureté de la foi.

<sup>3384</sup>13 mètres par 6 environ.

<sup>a</sup>Corrigé sur « 1<sup>ère</sup> ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

Pendant que j'y suis entré, il y avoit dans chacune un homme qu'on venoit d'arrester gardé par un soldat. On les avoit arrêté ensemble sur un signalement<sup>a</sup> et on les tenoit là en dépost séparément pendant quelques heures. En attendant qu'on statuât s'ils seroient conduits dans la<sup>b</sup> prison. Un des deux estoit bien mis. On m'a montré le couteau de chasse qu'il portait, il avoit l'air bien [pensif ?].

Pour m'égayer après ces vilains objets, j'ay entré sur la parole du valet de place dans un bal de la bonne compagnie de la ville, où j'ay vu danser avec force et légèreté des Allemandes et des autres danses angloises. On en danse aussi de françoises, mais je me suis en allé auparavant. Le bal donné en [pi ?] estoit dans une salle basse dans la maison de la [tribu ?] des marchands car chaque [tribu ?] a la sienne. Il faisoit encore clair et les fenêtres estoient ouvertes et le peuple y estoit et assistoit au bal.

V[oir] page suivante<sup>c</sup>.

Il y avoit un déserteur [ ? ] cy-devant déserteur de France du régiment de Monsieur de d'Arras, aujourd'huy Artois.

[page 76] J'ay vu le palais du margrave de Baden<sup>d3385</sup>. C'est une belle maison à l'extérieur. Je n'y suis pas entré. Un homme à luy y demeure et y a la garde de ses vins. Le valet de place m'a dit qu'il a de belles caves et de belles vignes dans les environs de Basle dont cette maison est le dépost. Il y vient rarement ; cependant, à ce que m'a toujours dit le même homme, il y estoit quand l'empereur a passé à Basle et l'a vu. J'ay été dans ces jardins faits pour être beaux. J'y ay vu beaucoup de mélèses plantés en allée. Le valet de place m'a dit qu'on en plante icy beaucoup dans les jardins.

J'ay été au jardin de botanique, mais il n'y en a point. Il y a la place où on en fera un l'an prochain. Quant à présent, ce sont des choux et des fleurs de jardin. Seulement, quelques plantes dans des pots. Le professeur est, dit-on, un bon botaniste, mais un médecin pratiquant. Je n'ay pu luy dire qu'un mot parce qu'il avoit des affaires plus pressées.

La rivière de Bitreg<sup>3386</sup> qui passe dans la ville est [ ? ? ] qui passe à Lauzanne. Elle fait aller plusieurs usines et passe souvent sous les rues, même sous une place

<sup>3385</sup>Charles I<sup>er</sup> Frédéric de Bade (Charles-Frédéric de Bade) né le 22 novembre 1728 à Karlsruhe, décédé le 10 juin 1811 à Karlsruhe.

Il fut margrave de Bade-Dulach de 1746 à 1771 puis en 1803 électeur de Bade et en 1806 grand-duc de Bade, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>3386</sup>La Birsig, qui est un affluent du Rhin.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « leur ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont rajoutés en bas de page, avec un signe de renvoi.

<sup>d</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « duc de Wittenberg ».

de la<sup>a</sup> ville sans qu'on s'en doute. Á présent, l'eau est basse. Elle paroît un cloaque.

Le Rhin qui traverse la ville n'a point de quoy du côté de l'Allemagne qui est la petite ville. Il y a seulement une [gu?]. Il ne peut pas même y en avoir du côté de la grande ville. C'est ce qui fait l'agrément des deux salles à manger : l'une d'été, l'autre d'hiver de l'auberge des trois rois, d'une petite place ou promenade<sup>b</sup> de la ville et de quelques maisons, le fleuve en bat les murs. Il fait un coude au milieu de la ville.

Une partie de la ville de Basle est bâtie en grès dur et rouge ne faisant pas effervescence, assez tendre cependant pour s'égrainer sous le briquet sans faire feu. J'en ay pris échantillon. Beaucoup d'autres maisons qui sont en autres pierres ou en cailloux revêtus de chaux sont peints en rouge pour imiter cette pierre de grès. C'est la mode du pays. Ils avoient eu trois places dans la ville peu remarquables. On y monte et on y descend beaucoup<sup>c</sup>.

V[oir] page précédente sur le bal.

J'ay vu au bal toutes les danseuses<sup>d</sup> excepté une coiffée à la françoise. L'autre avoit la toque allemande à peu près comme à Lucerne<sup>3387</sup>.

Il y a l'hiver des concerts.

Quelquefois des troupes de comédiens allemands ou françois, mais rarement et ils jouent dans une espèce de jeu de paulme. J'ay compris qu'on voudroit en avoir plus souvent et que dans cette ville on aimeroit le plaisir si on avoit des occasions. Au milieu de la salle de bal se trouvoit un [pillon?] qui luy donne un peu l'air d'un manège.

[page 77] J'ay pris quelques livres chez le libraire Tourneysen<sup>3388</sup> dont le correspondant à Paris est Madame Barois et le jeune Barois son fils<sup>3389</sup>.

J'ay été chez Monsieur Haze<sup>e</sup>. Je ne crois pas l'écrire bien. C'est en latin Hazius<sup>f</sup>. Il est fondeur de caractère et sa fonderie a grande réputation. Il n'est pas à présent à Basle mais en son absence on m'a tout montré. Je n'y ay pas vu de procédé nouveau à mes yeux qui ne m'y connois peu. Seulement, c'est un atelier bien plus beau qu'aucun de Paris si ce n'est peut-être celuy de l'imprimerie royale.

<sup>3387</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 9, page 12.

<sup>3388</sup>Thurneysen, Johann Rudolf (1707-1755), *Deutsche Buchdrucker, Buchhändler und Verleger 1701-1750* édition Otto Harrassowitz, Wiesbaden, 1988, 1 vol., 361 pages, p. 263.

<sup>3389</sup>Les Barrois sont une dynastie de libraires parisiens depuis Gervais Barrois, reçu en 1606. Le jeune Barrois est ici Théophile.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>L'expression depuis « Ils avoient eu trois places » est rajoutée entre deux paragraphes d'une encre plus noire.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « dames ou plustost ».

<sup>e</sup>Souligné.

<sup>f</sup>Souligné.

Mais j'ay vu ce qui est de l'invention de Monsieur Hazius. Des carthes de géographie imprimées<sup>a</sup> en caractères mobiles. Il en a déjà fait une du canton de Basle et une de Sicile d'après Jaillot<sup>3390</sup>. J'ay pris deux exemplaires de chacune.

Son garçon dit qu'il sera aisé de corriger sur la planche d'après les nouvelles découvertes géographiques et je le conçois. Sa planche reste dans un cadre, les caractères bien serrés des quatre côtés pour tirer à mesure qu'on en a besoin.

J'ay entré dans une fabrique de toiles peintes et je mettray ce que j'y ay vu dans une feuille séparée pour joindre à celle de Mulhausen.

Le pont de Basle qui sera communiqué de la grande à la petite ville est tout de bois mais moitié sur des piles de bois et moitié sur des piles de pierre<sup>3391</sup>.

Il y a d'énormes pierres sur le pont pour l'appuyer contre les grandes eaux. Il est très long sans quoy ses pierres dont quelques unes sont au milieu nuiraient au passage des voitures.

J'ay rencontré des gens portant en ville du lait dans des sceaux de planches parfaitement jointes et reliées de bandes de cuivre. Ils ne sont pas ronds mais larges et minces.



---

<sup>3390</sup>Alexius-Hubert Jaillot, géographe ordinaire du Roi (mort en 1752) ou bien Alexis-Hubert Jaillot, géographe (mort en 1698).

<sup>3391</sup>Certainement le Mittlere Rheinbrücke - pont du milieu, dont la construction remonte à 1225-1226.

<sup>a</sup>Corrigé sur « faites ».

[page 78]

À Basle, le 25, feuille 3  
Fabrique d'indiennes

Je suis entré dans une fabrique seulement dans la chambre où on [?] et j'y ay vu comme partout deux rouleaux : le supérieur de bois, l'inférieur de métal.

J'y ay vu aussi la petite presse ou brunissoir<sup>3392</sup> à main et de plus je l'ay vu en action, ce que je n'avois pas vu à Mulhausen. Voicy deux différences.

1° La poulie fixe n'est pas icy d'agate, elle est de verre et bien plus grande de diamètre que celle de Mulhausen.

2° Il n'y a point une planche à deux rainures qu'on pose<sup>a</sup> sur la toile. La toile même a 14 rainures. L'ouvrier d'une main fait aller et venir son brunissoir et de l'autre avance sa pièce pour que chaque bande passe successivement sur l'outil.

On est [?] et à Mulhausen et icy cela peut être différent dans les différentes manufactures.

Je crois m'être trompé sur le rocher qui est au haut du plancher, au moins icy il m'a paru qu'il tend à soulever la poulie au lieu de la presser et que quand l'ouvrier la laisse, elle se relève.

Quoyque je n'aye été que dans cette salle, j'ay demandé de quoy sont les meules. On m'a dit qu'elles sont icy tout de bois et de bois de poirier.

J'ay demandé si on les mouilloit. Les ouvriers de cette salle n'ont pu me répondre, mais en sortant, j'ay parlé à un ouvrier principal qui ne connoît pas ce procédé, d'où je concluds qu'il l'employe dans quelques manufactures et pas dans d'autres.

---

<sup>3392</sup>Outil d'acier à l'aide duquel le graveur peut enlever les barbes ou effecer les tailles peu profondes.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

[page 79]<sup>a</sup>

Basle, f[euille] 4

À Basle, le 26 septembre, feuille achevée à BÉfort

C'est Monsieur Dinacht à qui j'étois adressé à Basle par une lettre de Monsieur Piccamilh de Caseneuve, secrétaire d'ambassade.

La justice criminelle ne se rend à Basle que par le sénat en première et dernière instance. Le juge du lieu où le délit a été commis fait arrêter le criminel et l'envoie à l'État pour le juger.

Quant il y a lieu à une condamnation à mort, ou autre peine grave comme galères à perpétuité, le conseil avant de prononcer demande l'avis des deux officiers dont j'ay oublié le nom. On leur communique la procédure et ils donnent leur avis raisonné. Je crois que c'est par écrit. Le conseil suit cet avis ou ne le suit pas, comme chez nous les conclusions du ministère public. On lit trois fois à l'accusé sa sentence avec différentes formalités que je n'ay pas retenues. J'ay retenu seulement que la dernière lecture du jugement se fait en présence du peuple, l'accusé étant à genoux, et un avocat chargé de plaider publiquement sa cause. On m'a dit que cela se passe de même à Soleure où on me l'avoit déjà dit et à Berne où je ne l'ay pas demandé. Cela a aussi quelque rapport avec le jugement public de Genève dont j'ay entendu parler. C'est peut-être une loy générale de Suisse. Il auroit été bien singulier que je partisse sans l'avoir sçue.

La justice civile se rend dans les provinces dépendantes entre sujets ou étrangers par des juges du lieu, tribunal de paysans, par appel au bailli et du bailli à la chambre des appellations à Basle.

À Basle, il y a une juridiction de la peine civile qui juge aussi les étrangers<sup>b</sup> et les habitans ou sujets, sauf l'appel à la chambre des appellations.

Quand c'est un étranger ou un sujet<sup>c</sup> contre un citoyen, il y a une différence, mais je ne me souviens plus bien en quoy elle consiste.

Mais entre deux citoyens, on est jugé par le sénat.

La chambre des appellations est présidée par le bourguemestre et le tribun qui ne sont pas en exercice. Les autres sont des membres du sénat et du grand conseil. Il faut pour y entrer avoir servi dans la juridiction de la ville.

[page 80]<sup>d</sup> Il y a un conseil secret qu'on nomme les treize, composé des deux bourguemètres, des douze grands tribuns et<sup>e</sup> de neuf conseillers dont je crois que

---

<sup>a</sup>Paginée « p[age] 1 ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « cito ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « citoyen ».

<sup>d</sup>Paginée « p[age] 2 ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « p ».

la plupart sont amateurs, les autres du grand conseil. Ce conseil statue sur les affaires d'État et d'administration.

Le sénat consiste en deux bourguemètres, deux grands tribunaux, 30 conseillers d'État proprement dits, deux de chacune des 15<sup>a</sup> tribus de la grande ville, et 30 conseillers tribuniens, puis aussi des mêmes quinze tribus<sup>b</sup>. Aujourd'hui, les fonctions des conseillers tribuniens et des conseillers d'État est la même. Tous ont également voix délibérative. Autrefois, les tribuniens n'étoient que des espèces de procureurs faits pour plaider l'intérêt de leur tribu sans que leur voix fût comptée. Cela a changé.

Le grand tribun est le lieutenant du bourguemestre, outre quelques fonctions particulières à sa place, et il le remplace en cas de maladie, luy succède [d ?] en cas de mort, en sorte que c'est l'élection d'un grand tribun qui est importante. Celle du bourguemestre n'est que de style.

Le sénat est partagé en deux colonnes chacune d'un bourguemestre, un grand tribun et 15 conseillers d'État et 15 conseillers tribuniens de chaque tribu de la grande ville. C'est à la saint Jean<sup>3393</sup> que le service change.

Le grand conseil est composé de membres des 18 tribus, les 15 de la grande ville, les trois de la petite, 12 de chacune font 216 et les quatre officiers font 220.

Les membres du sénat qui ne sont pas de Berne peuvent assister, se retirer ensuite dans une chambre, délibérer et faire leur représentation à ceux qui sont en exercice, mais ceux-là en font ce qu'ils veulent et dans les faits il est très rare que ceux qui ne sont pas de service et n'ont pas de voix délibérative assistent.

Toutes les places se donnent définitivement au sort<sup>3394</sup>, excepté celle de bourguemestre parce qu'elle est droit au tribun, mais icy le sort est précédé d'une élection de six sujets pour chaque place entre lesquels le sort décide. Il y a aussi préalablement un tirage au<sup>c</sup> sort des électeurs. Tout cela est une machine compliquée que je ne prétend pas retenir. Je retiens seulement que le principe en est qu'on tire au sort sur six élus mais pour toutes les places sans exception sans excepter les ministres de la religion ny les chaires de l'Université.

[page 81]<sup>d</sup> Monsieur Daniel Bernouilli<sup>3395</sup> est professeur de médecine parce qu'il n'y avoit pas apparemment six médecins à proposer mais on s'arrange. Par exemple Monsieur Bernouilli malgré la destination de sa chaire n'a jamais professé

---

<sup>3393</sup>Le 24 juin.

<sup>3394</sup>Depuis 1718, pour éviter la main-mise des familles patriciennes.

<sup>3395</sup>Daniel Bernouilli (Groningue 9 février 1700 - Bâle 17 mars 1782) est un médecin, physicien et mathématicien suisse, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « communs ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « à la ».

<sup>d</sup>Paginée « p[age] 3 ».

que physique et mathématique.

J'ay demandé comment cela se passe à Zurick et à Schaffouce et on m'a dit qu'on croit qu'à Zurick il n'y a de sort pour aucune place que tout va à l'élection, et qu'à Schaffouce il y a au contraire sort pour quelques places qui est même, enfin tous les citoyens, mais Monsieur Dinacht d'après qui je crois, n'a pu me dire rien de bien précis sur ces deux Républiques. V[oir] d'ailleurs sur les élections le *dictionnaire et les délices*<sup>a</sup>.

C'est au conseil d'État que s'adresse un père qui veut faire enfermer son fils pour correction, et cette punition paternelle n'est pas infamante. Il y a une maison nommée *la Discipline* pour enfermer les libertins et on les y fait tous travailler. On les y forcerait même par des loups si cela estoit nécessaire, mais cela ne l'est jamais.

C'est à différens ouvrages qu'on les employe, suivant ce qu'ils peuvent ou sçavent faire. Il n'y a nul ouvrage à faire particulièrement à cette maison et quelques fabricans de la ville donnent de l'ouvrage à faire aux prisonniers avec l'agrément des directeurs de l'[?].

Ces directeurs sont cinq ou six magistrats des deux conseils qui ont cette commission et quand d'un autre canton ou d'un pays étranger on veut envoyer un prisonnier par ordre de son pays à la maison de discipline de Basle en payant pension. Il suffit de s'adresser à ces directeurs. Ils sont autorisés à donner les ordres nécessaires sur cela sans en informer le conseil d'État.

Il y a une pareille maison de correction ou de discipline à Pfortsheim<sup>b3396</sup> dans le marggraviat de Baden où<sup>c</sup> on les fait pareillement travailler et quelquefois des citoyens de Basle ayant des enfans libertins ont mieux aimé les y envoyer pour ne pas publier chez eux leur aventure. Mais on ne m'a pas expliqué comment on peut s'emparer de leur personne à Basle sans ordre délibéré dans le sénat.

À Basle, j'ay demandé si on prendroit un François. On m'a répondu ouy un protestant mais pour un catholique on ne pourroit pas luy faire entendre la messe.

Il n'y a à Basle qu'un seul ordre de citoyens. On n'y conçoit pas grands et petits bourgeois, tout est citoyen ou simple habitant. Il n'est pas vrai qu'on donne icy les (sic) lieutenans des droits de bourgeoisie comme on me l'avoit dit à Mulhausen. Ce qui est vrai, c'est qu'à Basle on en donne quelquefois parce que la cité s'épuise tous les jours de familles de citoyens et en manque.

Quand on fait de ces espèces de promotions, il n'en coûte à chacun que 100 écus. Il y a quelques tems qu'on en admet sept ou huit et Monsieur Schmidt fut

---

<sup>3396</sup>Pforzheim, Allemagne, État de Baden-Württemberg, région administrative de Karlsruhe.

<sup>a</sup>Corrigé sur « églises ».

<sup>b</sup>Ce nom est écrit trois fois, d'une écriture de plus en plus lisible.

<sup>c</sup>Corrigé sur « pour ».



du nombre et il fut arrêté que jusqu'à l'année 1780<sup>a</sup> on n'en feroit plus mais non pas qu'on en fera en 1780. Ce sera matière à délibération. C'est sans doute ce qui a donné lieu à ce qui m'a été dit à Mulhausen.

[page 82]<sup>b</sup> J'ay demandé si on donnoit la bourgeoisie dans les villes de la campagne comme Liestat, Warthemberg<sup>3397</sup>, etc. ainsi que dans celles du canton de Berne. Monsieur Dinacht a esté surpris de ma question et m'a dit qu'il n'avoit jamais entendu dire que personne eut ambitionné une bourgeoisie, attendu que ce ne sont que des paysans. Si on la demandoit, il croit que la commune ne pourroit pas la donner sans l'agrément du baili et que le bailli en refèrerait au conseil d'État.

On m'a confirmé que<sup>c</sup> c'est une loy commune à Basle et à toute la Suisse de retenir le troisième du bien d'une fille qui se marie en pays étranger mais avec bien des exceptions. Par exemple, depuis le traité avec la France, non seulement le dernier mais celui sur l'aubaine, ce droit ne se dénonce plus avec les François. Quant à Monsieur Dietricht dont j'ay parlé, il n'auroit jamais été dans le cas, parce qu'il y a d'anciens traités entre Strasbourg et Basle qui l'en auroient exempté.

Sur la question si ce droit se prélèvera sur la dot donnée à une fille ayant père et mère ou seulement sur celle qui a son bien acquis, Monsieur Dinacht m'a dit qu'il n'estoit pas en état de me répondre.

Par l'usage de Schaffouce, il le conçoit mais il dit que rien n'est que pour [son tems ?] que l'État garde l'administration de ces biens et qu'après un certain tems, il les remet aux propriétaires.

Le corps des citoyens ne s'assemble jamais ensemble mais les tribus au moins tous les ans chacune à la maison. Celle où j'ay vu le bal est celle des marchands, la première des quinze tribus. Elles s'assemblent pour prêter le serment, pour des élections, etc.

On y confirme aussi annuellement les magistrats perpétuels mais c'est une pure forme. Il est vrai qu'à Zurick les tribus en [dépossédèrent ?] un il y a quelques années et c'est cet exemple qui en dernier lieu a si fort effrayé les magistrats de Zurick, quand ils ont vu qu'on prétendoit dans la ville qu'ils avoient excédé leur pouvoir en concluant un traité sans consulter les tribus, mais à Basle Monsieur Dinacht m'assure qu'on est très éloigné de craindre un pareil [mouvement ?]. Il n'y a pas d'exemple et les esprits n'y sont aucunement disposés.

Des 15 tribus de la ville grande<sup>d</sup> il y en a trois où on ne peut réellement être admis qu'en offrant moins [ ? ] d'un des [ ? ] de cette tribu, ce qui procure nécessai-

---

<sup>3397</sup>Liestal, Waldenburg.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « 1680 ».

<sup>b</sup>Paginée « p[age] 4 ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « il est ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

rement au conseil plusieurs gens de métier. Pour les neuf autres tribus ceux qui en sont se livrent réciproquement aux [?] qui leur plaisent, et il n'est pas nécessaire de [un blanc].

Le canton de Basle n'a que six compagnies au service de France, les unes dans le régiment d'Eaubonne bernois, d'autres dans celui de Bocart fribourgeois<sup>3398</sup>.

[page 83]<sup>a</sup> J'avois encore bien des questions à faire :

sur la mendicité, le soin des pauvres et la police,

sur les revenus de l'État,

sur le partage des communes,

sur les bois,

sur le bled et le sel. On m'a dit qu'il y a des greniers et point d'étuves,

mais la précipitation de mon départ ne me l'a pas permis.

Je comptais aussi voir la bibliothèque et sçavoir si c'est là ou dans la salle de l'église qu'on m'a montrée que s'est réellement tenu le concile de Basle car un de mes livres dit que c'est dans la<sup>b</sup> bibliothèque<sup>3399</sup>.

Je devois voir l'hôtel-de-ville<sup>3400</sup> et c'est là qu'on devoit m'expliquer sur le lieu et avec les pièces la manœuvre des [balloises ?].

Je comptais voir le cabinet d'histoire naturelle de Monsieur Bernouilli l'apothicaire.

Une manufacture de rubans dont le travail a vingt ou trente [ouvriers ?] se fait hors de la ville mais la dernière main à ce qu'on m'a dit se met à l'ouvrage en ville.

Les hôpitaux et la maison de discipline.

Monsieur Dinacht vouloit aussi me faire faire connoissance avec un sçavant dont j'ay oublié le nom qui a écrit de très bons ouvrages de philosophie et qui à présent s'occupe beaucoup, mais encore spéculativement de faire fleurir l'agriculture.

Enfin, je comptois voir Huningue<sup>3401</sup>, les montagnes des villes forestières,

<sup>3398</sup>Boccard, de : Famille patricienne de Fribourg, anoblée, catholique. Au service de France, avec François Jean Philippe, ils eurent un régiment portant leur nom de 1751 à 1782.

<sup>3399</sup>La bibliothèque universitaire de Bâle est mentionnée pour la première fois en 1471.

<sup>3400</sup>Lorsque la ville de Bâle intégra en 1501 la Confédération Helvétique, il fut nécessaire de construire un nouvel édifice plus représentatif. Entre 1504 et 1514, la mairie fut érigée sur la Place du Marché, d'après les plans de Ruman Faesch. La façade du bâtiment le plus ancien a des éléments gothiques et de la renaissance. Ainsi on peut distinguer trois arches, une horloge et une tourelle dorée ; une chancellerie fut ajoutée entre 1606 et 1608.

<sup>3401</sup>Haut-Rhin, arrondissement de Mulhouse, chef-lieu de canton.

<sup>a</sup>Paginée « p[age] 5 ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « l'hôtel-de-ville ».

aller peut-être jusqu'à la chute de l'[?Archimbourg]<sup>3402</sup>, tout cela m'a été impossible.

J'ay seulement vu les deux respectables Bernouilli, Monsieur David qui a [70 ?] ans<sup>3403</sup> et est d'une grande gayeté. Il est [?] Monsieur Jean qui en a 65, père de 5 enfans, dont l'un est celuy que je connais<sup>3404</sup>. Ils ne sont plus en relation avec les sçavans de Paris qu'un peu avec Monsieur Delalande.

Monsieur [d'Andelren d'Inacht ?] m'avoit dit que ce qui m'a été raconté de l'enfant sauvage que devoit me faire voir Monsieur [Bourkaert ?]<sup>3405</sup> ne peut pas être vrai parce qu'ils en auroient sûrement entendu parler. Si j'estois resté plus longtems nous l'aurions vérifié ensemble.

[page 84]<sup>a</sup> Monsieur Dinacht m'a dit que le commerce de Basle augmente tous les jours quoyque la population diminue. L'esprit de commerce n'augmente même que trop suivant luy. Il a éteint tout amour pour la littérature en sorte qu'il n'y a plus de sujets pour l'Université, toute étude des loix et de l'administration du pays, à laquelle on devient presque indifférent.

Il est très difficile, pas cependant tout à fait impossible aux batteaux de remonter le Rhin jusqu'à Basle<sup>3406</sup>. Quelques uns le remontent à force d'homme à la corde, mais il est meilleur marché de voiturer par terre.

On descend de Lauffen malgré la chute de Lauffenbourg<sup>3407</sup>, mais à cette chute on décharge auparavant les marchandises. On descend le batteau vidué en le retenant avec des cordes et on recharge au-dessus.

<sup>3402</sup>Est-ce les chutes du Rhin à Neuhausen près de Schaffhouse ?

<sup>3403</sup>C'est Daniel, cité plus haut : Daniel Bernoulli (1700-1782) alias Daniel I.

<sup>3404</sup>Jean Bernoulli (1710-1790) alias Jean II qui a épousé Veronique Beck. Un de ses enfans est Jean III (1744-1807).

<sup>3405</sup>Est-ce Burkhard, Johann Rudolph, né le 5 janvier 1721 à Zurich, mort en mai 1784 à Zurich, fils de Carl Adolph, il épouse Anna Dorothea Tommann, puis Elisabeth Schellenberg, veuve Wurster, puis Anna Elisabeth Funk ? Il apprit et exerça la chirurgie à Zurich. Disséqueur (1743), démonstrateur (1752-1780) au Theatrum anatomicum, auditoire et salle de dissection de la société des chirurgiens du Jardin noir ; son enseignement fut officiellement reconnu et rémunéré par la ville dès 1754. Il exerça dès 1770 la fonction de Gschauherr, chargé d'examiner les malades qui se présentaient à l'hôpital. Médecin de l'hôpital (1780-1784). Il rédigea entre 1752 et 1774 cinq cents rapports d'autopsie indiquant la cause des décès à l'hôpital. Ses recherches pathologiques et anatomiques lui valurent l'animosité de ses concitoyens.

<sup>3406</sup>En amont sont en effet situées les chutes du Rhin de Schaffhouse, obstacle majeur à la navigation.

<sup>3407</sup>Ancien nom de la chute du Rhin. On distinguait l'Ober et l'Unter Laufen ; le premier désignait les rapides près de Schaffhouse, ceux qu'on appelle les Lâchen, le second, la chute même. Le nom de Laufen fut ensuite donné aux établissements industriels, c'est-à-dire aux forges et au moulin de Lauffen. Aujourd'hui, ce nom a vieilli. Il n'est plus guère employé que pour désigner la région de la chute du Rhin et de la partie inférieure du village de Neuhausen.

Le commerce a de Basle deux chemins pour l'Italie. Celuy de [?] à Lucerne, de là au saint-Gothard qui tombe dans le Milanés.

L'autre par Cellestat<sup>3408</sup> et les Grisons qui descend dans la seigneurie de Venise.

Le second par les Grisons est meilleur, cependant celuy de Saint-Gothard beaucoup plus fréquenté.

Monsieur Dinacht m'a donné du regret de n'avoir pas vu à Mulhausen le chancelier qui est un homme [?] fort estimé et très aimé à [Valensbourg ?]<sup>3409</sup>.

Il m'a donné sur une carthe la note d'un livre qui malheureusement est en allemand et qui donne la notion la plus claire qu'il connoisse des loix et de la constitution de Suisse.

Ce titre traduit en françois est :

*Description géographique et historique de la Suisse* par Fuestin de Zurick<sup>3410</sup>.

Monsieur Dinacht est un [?] du gouvernement de Basle à qui Monsieur Piccamilh m'avoit adressé comme à l'homme le plus capable de me satisfaire et je l'ay trouvé très poli et très obligeant.

---

<sup>3408</sup>Sélestat, Bas-Rhin, arrondissement de Sélestat-Erstein, chef-lieu de Canton.

<sup>3409</sup>Waldenbourg.

<sup>3410</sup>Les Füssli sont une famille de Zurich, qui a notamment racheté une imprimerie en 1735.

[page 85]

À Mulhausen, f[euille] 1<sup>ère</sup>

Gouvernement de Mulhausen qu'on prononce communément Mulhouse

Le dictionnaire de Suisse n'entre dans aucun détail sur le gouvernement de cette petite République suisse. Voici ce que j'ay recueilli de ma conversation avec le fils de l'auberge et deux manufacturiers. *Quanta fides*<sup>a3411</sup> ?

1° Acquisition de la bourgeoisie

Monsieur Pfiffer m'avoit dit qu'on l'achetoit pour cinquante louis et m'avoit articulé des faits positifs. On m'avoit dit auparavant que Monsieur de<sup>b</sup> Waldener s'estoit fait bourgeois de Mulhausen<sup>3412</sup> estant Alsacien et je sçais que les Suisses se plaignent de cette incorporation comme d'un moyen pour les Alsaciens de participer aux avantages accordés aux Suisses.

Icy, on m'a attesté que pour aucun motif on n'admet personne à la bourgeoisie, que le règlement a été fait lors de l'acquisition de l'Alsace par la France<sup>3413</sup> et qu'il n'y a pas été admis une seule exception, qu'on a refusé même il y a quelques années un huguenot de Languedoc qui offroit jusqu'à 50 ou 60 000 livres, et quant à Monsieur de Waldener personnellement, on m'a assuré qu'il est bourgeois de Mulhausen originaire et de plus qu'il y est né et y a été baptisé. Qui croire ?

Nota qu'entre Basle et Landzer j'ay arrêté dans un village d'Alsace dont il est seigneur.

Ce village se nomme Sirenz<sup>3414</sup>. Ce n'est pas Monsieur de Waldner le colonel, c'est un cousin<sup>3415</sup>. Les [curés ?] de Landzer et de Sirenz et les officiers de justice de Landzer m'ont dit que Mesdames de Waldner sont obligés de venir accoucher près de Mulhausen pour y faire baptiser leurs enfans<sup>c</sup>.

Les [curés ?] et autres m'ont attesté que les Waldner sont bourgeois<sup>d</sup> de Mulhausen depuis longtems. On les croit originaire d'Arau où ils ont encore la bourgeoisie, le colonel a son château qui est beau à quelques lieues d'icy dans l'Alsace<sup>3416</sup>. Celuy-cy a encore le sien [à vie ?] à Monsieur de Montbéliard. C'est

<sup>3411</sup>Quelle confiance [leur accorder] ?

<sup>3412</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 9, page 11.

<sup>3413</sup>Suite au traité de Westphalie en 1648, le royaume de France annexe une partie de l'Alsace (principalement le sud de l'Alsace).

<sup>3414</sup>Sierentz, Haut-Rhin, arrondissement de Mulhouse, chef-lieu de canton.

<sup>3415</sup>Les Waldner de Freundstein sont seigneurs de Sierentz.

<sup>3416</sup>Sur la commune de Sierentz.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>L'expression depuis « Ce village se nomme Sierentz » est rajoutée entre deux paragraphes, isolée par un trait vertical.

<sup>d</sup>Corrigé sur « originaires ».

sa terre et celle de sa femme. Les gens du lieu disent cependant que c'est un fief masculin<sup>a</sup>.

Le motif de cette rigueur n'a pas été seulement de prévenir les plaintes des Suisses, mais de prévenir aussi toute querelle avec le gouvernement de France à l'occasion des religionnaires fugitifs, querelle si la France trouvoit mauvais qu'on en admit, querelle aussi si on refusoit ceux qui seroient personnellement protégés par un intendant, un commandant de Dauphiné ou de Languedoc qui deviendra ensuite un homme puissant. Je répète les termes dont on s'est servi. On a cru parer à tout par une exclusion générale et on s'y est tenu à la lettre.

On m'a dit qu'à Basle on admet de nouveaux citoyens tous les trente ans et que [le] terme reviendra en 1780. On dit que la grandeur de la ville de Basle qui se dépeuple en est la cause.

#### Bourgeois, habitans, catholiques<sup>b</sup>

J'ay demandé s'il y a icy comme à Berne citoyens parvenans aux charges et petits bourgeois incapables d'y parvenir. On m'a répondu ouy<sup>c</sup> en monosyllabes, ce qui est plus suspect que si on m'avoit dit le fait en termes exprès.

Quand aux habitans, aucun étranger ne peut acheter fond de terre ny maison dans la République. On ne peut pas même louer une maison, mais seulement une chambre et quant aux catholiques, on ne leur permettrait pas même de louer. Ils ne peuvent que rester à l'auberge le tems de leurs affaires et j'ay compris que s'ils y restoient trop longtems sans bonne raison et que ce ne fussent pas gens protégés, on les priveroit peut-être de s'en aller. P[age] 1 on l'a dit plus expressément à Jacquemin sans distinction de catholiques et de protestans, même de Suisses des autres cantons. On ne laisseroit nul étranger louer son domicile à Mulhausen.

[page 86]

#### Tribus

Tous les citoyens sont icy partagés en tribus comme à Basle, à Zurick et à Schaffouce et chaque tribu comprend différens métiers. C'est je crois en huit tribus que tous les métiers sont partagés<sup>3417</sup>.

<sup>3417</sup>Il y avait en fait six corporations également dénomées « tribus » depuis 1445. Une 7e, celle des cordonniers/tanneurs/selliers fut réunie à celle des bouchers probablement pour rester dans le cadre de la répartition des sièges au conseil.

<sup>a</sup>L'expression depuis « Les [curés ?] et autres m'ont averti que les Waldner sont bourgeois » est rajoutée entre deux paragraphes, isolée par un cadre grossier, avec un signe de renvoi.

<sup>b</sup>Corrigé sur « tribus ».

<sup>c</sup>Souligné.

Il n'y a que les ministres de l'Église et les médecins qui ne sont d'aucune tribu.

Sur cela, il faut observer :

1° que chaque tribu, à ce que j'ay compris, nomme des membres de l'État à son corps comme à Basle, Schaffouce et Zurick,

2° que pour faire un métier, il faut être de la tribu à laquelle il appartient et si on veut changer de métier, il faut passer dans un[e] autre tribu et acheter son incorporation,

3° tout citoyen à l'âge de majorité est obligé de se faire incorporer dans une tribu sans quoy il ne jouiroit d'aucun droit de citoyen.

Le fils d'un citoyen, citoyen luy-même, n'a droit à aucune tribu sans payer, mais on ne paye qu'un petit écu<sup>3418</sup>. C'est un de ces anciens usages inutiles de république qu'on ne peut cependant abroger<sup>a</sup> que très difficilement, ainsi qu'on laisse subsister quand ils n'ont pas de grands inconvénients.

Grand et petit conseil, assemblées générales, avoyers et autres charges électives

Il y a un petit conseil composé de 24, un grand composé de 74. Il y a aussi tous les ans une assemblée générale des citoyens. Il y a trois bourguemestres à vie<sup>b</sup> qui sont tour à tour régnans et leur règne n'est que de six mois. Le nombre de trois fait que leur semestre n'est pas deux fois de suite le même. Il y a d'autres charges, celle de secrétaire du conseil qui sur ce qu'on m'en a dit me paroît importante, mais donne beaucoup de travail, celle de tribun, etc. Je crois que j'aurais [embarrassé ?] ceux à qui je parlais si je leur en avois demandé les fonctions dans un très grand détail et qu'ils ne m'auroient rien dit sur quoy je puisse compter et je trouve que j'en sçais assez sur Mulhausen.

L'élection des conseillers du grand conseil se fait par les tribus à ce que j'ay compris, tous les ans dans l'assemblée générale des citoyens qui ne m'a paru avoir aucune autre fonction. Celle des conseillers du petit conseil, des bourguemestres<sup>c</sup> et autres charges se fait par délibération en grand conseil où on opine tout haut sans le [balotage ?] de Berne et sans tirer au sort.

On m'a dit que cela fait peu de tracasseries, 1° parce que les charges de bourguemestres qui sont les plus flatteuses sont presque toujours désignées d'avance, ceux qui sont dans quelques<sup>d</sup> charges inférieures estant regardés comme ayant

---

<sup>3418</sup>Le candidat devait payer une taxe d'entrée (Zunftrecht) et devenait un nouveau membre (Zunftbruder).

<sup>a</sup>Corrigé sur « pas ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « avoyers ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « avo ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « des ».

droit d'y parvenir en quittant leur autre place s'ils le veulent et ils ne le veulent pas toujours, 2° parce que les places sont très peu payées. Le bourguemestre n'a que 600 livres et le secrétaire qui est au-dessous a 3000 livres et n'est pas trop payé pour son travail.

J'ajoute d'autres motifs, c'est que dans un État qui a peu de puissance, l'autorité n'est pas fort attrayante, et que dans une ville de commerce, on n'a pas le tems de s'occuper de tracasseries et qu'on a l'habitude d'évaluer les honneurs même par l'argent qu'ils produisent. On peut m'objecter Genève, ville de commerce, mais tout le monde n'y est pas commerçant. Les uns citoyens de familles déjà riches qui en sont tirés uniquement à l'administration et ceux-là sont les chefs du parti aristocratique, les autres réfugiés françois qui n'ont pas de fonds à y mettre<sup>a</sup> et ceux-là sont les principaux démagogues, ce qui n'arrive pas à Mulhausen où aucun étranger ne parvient à la bourgeoisie où je crois que l'autorité [?] est plus flatteuse et que la constitution par les droits incertains de conseil général est toute exprès pour exercer et entretenir les tracasseries.

[page 87]

#### Exercice de la justice

Elle est rendue par le petit conseil avec appel au grand.

On est jugé sommairement sur plaidoyerie de procureur.

Il n'y a pas plus de loix fixes que dans le reste de la Suisse sur la justice criminelle.

J'ay monté à l'hôtel-de-ville<sup>3419</sup> et vu le tribunal du grand conseil<sup>b</sup>.

#### Revenus de l'État

Il consiste dans quelques dixmes et dans un droit sur le commerce par lequel chacun se taxe luy-même ayant précisément de dire vérité. Le sel s'achète par l'État et se revend aux particuliers, mais on m'a dit que c'est un prix constant et que l'État n'y gagne rien.

#### Permission de vendre du vin

<sup>3419</sup>L'hôtel de ville (1553) est de style Renaissance rhénane. En le voyant, Montaigne le qualifie de « palais magnifique et tout doré » en 1580. Ses peintures en trompe-l'œil et les allégories représentant les vices et les vertus font sa renommée. Les fresques de la salle du Conseil représentent les armoiries des cantons suisses avec lesquels la ville était alliée.

<sup>a</sup>Corrigé sur « ad ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « J'ay trouvé à l'hôtel-de-ville » est rajoutée dans la partie droite de la page.



Les cabaretiers sont un métier comme les autres faisant partie d'une tribu.

Cependant, il y a six<sup>a</sup> citoyens qui ont pendant une semaine le<sup>b</sup> droit de vendre du vin seulement sans tenir d'ailleurs auberge. Chaque citoyen en jouit à son tour pendant sa semaine et ces six maisons sont marquées par des [bouchons ?] de feuillage à la porte de chaque maison pendant sa semaine. Je les ay vus en cela que j'ay vu des branches de sapin dont j'ay parlé ailleurs.

Le cabaretier qui me menoit blâme cet usage qui luy fait tort.

### Mariages avec les étrangers

1° Un citoyen de Mulhausen ne peut pas épouser une étrangère qu'elle n'ait 1000 livres de bien.

2° Celui qui épouserait une catholique perdrait son droit de bourgeoisie comme dans tous les cantons protestans.

3° Une fille de Mulhausen qui épouse un étranger laisse à l'État la dixième partie de son bien et on m'a assuré qu'il en est de même dans tous les cantons suisses.

Mais on m'a dit de plus qu'à Schaffouse le bien de la fille qui épouse un étranger est saisi de droit par l'État qui y met des administrateurs et on envoie à<sup>c</sup> la fille mariée en terre étrangère ses revenus.

Mais est-ce à perpétuité quand cette fille a des enfans en pays étranger ? J'imagine que cela la conduit à vendre son bien. Fait à vérifier à Basle ou ailleurs.

### Asiles

Il seroit très délicat dans une République aussi foible que Mulhausen et entourée de tous côtés de l'Alsace de donner asile aux étrangers proscrits dans leur patrie.

On m'a assuré qu'on livre à la France les assassins, voleurs, etc. même banqueroutiers frauduleux.

Quant aux déserteurs, banqueroutiers de bonne foy et autres de ce genre, on leur dit de s'en oublier et dans une nuit ils sont à Basle sans que personne les arreste en chemin. Il n'y a que six lieues<sup>3420</sup>. Je verrai demain s'il y a des passages où on peut les arrêter.

Que fait-on pour les contrebandiers ? J'imagine que dans le tems de Mandrin ou autres [cas ?] pareils, on [ ? ] le gouvernement de Mulhausen qui a toujours beaucoup de complaisance pour la France.

---

<sup>3420</sup>Une vingtaine de kilomètres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « dans ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « chacun ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

Sur les<sup>a</sup> mariages des protestans et des catholiques, v[oir] feuille 2, p[age] 3.  
[page 88]

### Hôpitaux, mendiants et vagabonds

On m'a assuré que les malades<sup>b</sup> sont très bien à l'hôpital. Je n'y ay pas été.

On y recevoit un étranger tombé malade à Mulhausen, fût-il<sup>c</sup> catholique, ce qui doit arriver rarement d'après tout ce qui a été dit cy-dessus.

Il n'y a pas comme à Besançon et à Chalon-sur-Saône<sup>3421</sup> des chambres à pension.

Mais un citoyen vieux peut se retirer dans l'hôpital à la table des directeurs pour y finir ses jours en payant une somme une fois payée qui n'est pas très forte et souvent cela se pratique. Mais on n'y recevoit pas un homme d'âge à pouvoir encore gagner sa vie par son travail.

D'ailleurs, à Mulhausen, comme dans toute la Suisse, la<sup>d</sup> communauté, ce qui est icy l'État, est chargée de l'entretien des infirmes, vieillards et orphelins. Il seroit impossible d'empêcher les mendiants, estant, dit-on, au milieu d'une terre étrangère<sup>e</sup>.

### Service de France

Il y a dans le régiment de Waldner une compagnie affectée à Mulhausen dont le capitaine<sup>f</sup> est toujours de cette ville, comme le colonel du régiment cy-devant Lockmann est toujours zurickois<sup>3422</sup>.

### Commerçans issus de Mulhausen

<sup>3421</sup>Voir le carnet de voyage en Suisse 2, page 52 et 1, page 85.

<sup>3422</sup>Les Lochmann sont une famille bourgeoise de Zurich, peut-être originaire de Goldbach. La famille se ramifia en trois branches. Le fondateur de la première est Ulrich. Son arrière-petit-fils, Hans (1508-1568), est à l'origine de la lignée dont beaucoup de membres firent carrière au service étranger. Au xvii<sup>e</sup> siècle, les représentants de cette branche, éteinte au début du xix<sup>e</sup> siècle, connurent une ascension sociale grâce à leurs succès militaires (vingt-trois officiers). Deux d'entre eux, colonels, furent anoblis par Louis XIV (Heinrich et Peter). La deuxième branche, issue de Rudolf (xv<sup>e</sup> siècle), disparue en 1663, produisit également des officiers et se distingua par ses réussites économiques (Hans Heinrich). Conrad (1552) fonda la troisième branche, celle des arquebusiers, qui s'éteignit au xviii<sup>e</sup> siècle.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « pauvres ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « ce que ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « chaque ville ».

<sup>e</sup>L'expression depuis « Il seroit impossible d'empêcher » est rajoutée entre deux paragraphes.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « colonel ».

Beaucoup de citoyens de cette ville ont fait fortune ailleurs par le commerce. J'ay parlé à l'article des manufactures de l'entrepreneur actuel de la manufacture de Jouy.

De plus, il y a à présent deux fameux banquiers de cette ville dont j'ay oublié le nom, l'un à Berlin, l'autre encore plus fameux à Vienne car c'est le banquier de la Cour. Celuy de Vienne s'appelle le baron de Frich, celuy de Berlin Monsieur Splitt-Gerber.

### Souvenirs d'agriculture

Vers Basle, des vignes à grands échelas et entouré de treilles inclinées débordans sur le chemin comme la treille à citrouilles de Suisse.

À Sirentz, chez Monsieur de Montbéliard<sup>3423</sup>, j'ay vu des cornouillers taillés en if. C'est donc l'usage d'icy comme à Zurick et à Arau de tailler ces arbres au ciseau.

Le célèbre mathématicien Monsieur Lambert<sup>3424</sup> mort depuis peu à Berlin estoit aussi de Mulhausen. Messieurs Bernouilli me l'ont dit, le jeune Bernouilli de Berlin en a fait l'éloge<sup>a</sup>.

Ancien souvenir oublié sur Basle

À Lucerne où je crois qu'on n'aime pas Basle, on m'a dit que quand Louis 14 construisit le fort d'Huningue<sup>3425</sup> contre la foy des traités par lesquels la France s'est engagée à n'en faire qu'à certaine distance des frontières de Suisse et vice versa<sup>b</sup> tous les cantons réclamèrent pour honneur, mais qu'intérieurement ils en furent très contens, parce que c'estoit le seul moyen de contenir Basle, peuple tracassier et toujours disposé à entamer sans raison des affaires où il pourroit engager le reste de la Suisse contre son gré et contre ses intérêts.

Ancien souvenir de Neuchâtel que j'ay oublié d'écrire dans le tems

Avant la guerre, les déserteurs françois estoient payés un prix énorme par le Roy de Prusse. De plus, on donnoit deux louis à celuy qui les amenoit. Isaac mon voiturier en rencontra un jour deux qui luy demandèrent le chemin et de leur indiquer un capitaine. Cela luy valut quatre louis.

<sup>3423</sup>Soit Charles II Eugène de Wurtemberg, né le 11 février 1728 à Bruxelles, décédé le 24 octobre 1793 à Hohenheim, duc de Wurtemberg et comte de Montbéliard de 1737 à 1793.

<sup>3424</sup>Johann Heinrich Lambert (26 août 1728 à Mulhouse - 25 septembre 1777 à Berlin) est un mathématicien, physicien et astronome alsacien, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>3425</sup>Le chantier commence en 1681 sous la direction de Vauban.

<sup>a</sup>L'expression depuis « Le célèbre mathématicien » est rajoutée entre deux paragraphes, isolée par un trait vertical.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont soulignés.

À présent, l'empereur, sans songer qu'ils estoient à son service, les accueille tous et leur donne une rente pour retourner chez eux. L'affluence par la Suisse en est prodigieuse.

[page 89]

À Mulhausen, feuille 2

Manufacture de Mulhausen

Cette [?] ville est aussi fabricante qu'une ville peut l'être. Aussi, ses abords sont-ils pleins de petits jardins entourés de palissades sèches, mais à l'abri desquelles il vient des hayes vives d'épine qui vient très bien. Preuve de l'aisance distribuée entre beaucoup de particuliers assez aisés pour avoir leur petit jardin, pas assez pour avoir un parc ny même une maison de plaisance.

La principale manufacture est celle des toiles peintes. Il y en a 21 dans la ville et j'ay compris qu'elles entretiennent environ 15 000 ouvriers de tout âge parmi lesquels il y a à la vérité beaucoup d'enfans et à plus forte raison beaucoup de femmes et c'est ce que je regarde comme le plus grand bien pour un pays. On fait travailler icy les enfans depuis l'âge de cinq<sup>a</sup> ans et à cet âge ils gagnent 30 ou 40 sols<sup>b</sup> par semaine, ce qui fait 6 sols par jour de travail. Cet argent rapporté à leurs parens suffit pour leur entretien à cet âge. En avançant en âge, ils gagnent davantage et ne prennent jamais l'habitude de l'oisiveté. On m'a dit à la manufacture de Monsieur Schmaltzer<sup>3426</sup> que l'entrepreneur de la manufacture de Jouy a travaillé enfant dans cette maison, qu'estant devenu grand, il devint libertin et fut chassé, et que depuis il a tourné à bien<sup>c</sup> puisqu'il est devenu fondateur d'une forte maison et en passe de faire une grande fortune. Ces enfans sont les uns de la ville et je conçois que tous ceux de la ville y trouvent de l'emploi, beaucoup aussi des villages voisins qui retournent chez eux tous les soirs. On m'avoit dit à l'auberge qu'on n'y employast d'Alsaciens que des protestans, et on m'a dit à la manufacture qu'on y employe protestans et catholiques, même on m'a montré une femme anabaptiste. J'ay dit que la manufacture qu'on m'a fait voir est celle de Monsieur Schmaltzer parce que c'est le beau-frère de l'aubergiste de la Couronne où je suis.

J'ay sçu depuis que ce n'est pas une des plus fortes. Il y a cependant plus de 400 ouvriers, mais on m'a dit qu'à la Cour de Lorraine<sup>3427</sup>, qui est la plus considérable, il y en a près de 4000. Au reste, je crois que toutes sont à peu près la même chose en petit ou en grand. Seulement, Monsieur Schmaltzer a un rouleau de métal pour calandrer ses toiles. Il a fait faire ce rouleau à Rouen et il luy a coûté très cher. Il m'a dit que je n'en verrois de semblable que dans peu de manufactures de la ville.

<sup>3426</sup>En 1746, Koechlin, Jean-Jacques Schmaltzer et Dollfuss fondèrent la première fabrique d'indiennes.

<sup>3427</sup>La manufacture de la Cour de Lorraine appartient à Nicolas Koechlin.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé sur « prie ».

On ne sçait fabriquer ce rouleau ny icy, ny à Basle, ny dans tout le pays. Ce rouleau est meu par un cheval faute d'eau.

J'y ay vu aussi la machine que Jacquemin a vu à Soleure et que j'ay décrite d'après luy et fort mal. La différence est qu'à Soleure, c'est l'eau qui fait rouler l'étoffe pour que tous les points passent successivement sur la planche et c'est l'eau aussi qui fait aller le polissoir ou brunissoir et icy tout cela se fait à la main. Voicy en quoy cela consiste.

[page 90] Une petite planche large de cinq ou six pouces est fixée sur une table et elle a dans sa longueur une ou plusieurs rainures peu profondes et dont les arretes ne sont pas vives. On fait passer l'étoffe sur cette place de façon que chaque ligne ou petite bande<sup>a</sup> de l'étoffe a passé successivement sur ou dans la rainure et comprimé l'étoffe. On tire ensuite l'étoffe pour y faire passer la bande suivante à qui on fait la même pression et ainsi de suite jusqu'au bout.

Pour faire agir ce brunissoir d'agate que j'ay nommé poulie à cauze de sa forme mais qui ne tourne point, il est fixé dans une espèce d'œuf de bois



et cet œuf attaché à un long bâton vertical<sup>b</sup> attaché luy-même à un autre bâton horisontal avec un mouvement de charnière<sup>c</sup> et élastique qui fait ressort contre le plancher de la chambre.



L'ouvrier prend le bâton vertical en <sup>d</sup>, le pousse et le ramène, il presse un peu le ressort pour faire monter l'œuf et la poulie au-dessus de la rainure, en sorte que le bâton horisontal par sa réaction se presse toujours contre la planche où est la rainure et où passe l'étoffe. Cela est absolument nécessaire pour que la pression<sup>e</sup> sur l'étoffe soit égale car le bâton vertical décrit un petit arc de cercle, ainsi n'agissait pas également à tous les points si le ressort d'en haut ne le pressoit pas continuellement jusqu'au point de la résistance invisible de la table.

Au reste, je ne sçais pas dans quel instant de l'ouvrage cette mécanique que je viens de décrire s'employe et quoyque j'aye déjà vu deux manufactures à Neuchâtel, une à Anvers et celle-cy, je n'entendray la besogne que quand j'auray lu

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « atta ».

<sup>c</sup>L'expression « avec un mouvement de charnière » est rajoutée en interligne.

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>Corrigé sur « mouvement soit ».

un livre où elle sera méthodiquement expliquée. J'ay toujours expliqué pour moy les [postures ?] de la mécanique que j'ay connues pour les extraire dans les livres, ce qui n'est ordinairement pas aisé.

D'ailleurs, j'ay vu icy comme ailleurs les moules pour imprimer le mordant avant de passer à la garance.

Les espèces de tamis où l'ouvrier passe la couleur avec son moule sont à ce qu'on m'a dit icy de drap, en-dessous de [?] et l'extérieur de gomme. Il faudra comparer cecy à ce qu'on m'a dit au même sujet à Neuchâtel. Ce sont les enfans qu'on employe icy à fournir entre chaque coup de meule la couleur qu'ils prennent dans un pot et étendent sur ce que j'appelle le tamis, faute de me rappeler dans ce moment-cy le vrai nom que je retrouveray ailleurs.

On met icy au pinceau le bleu et le jaune et le vert, le bleu d'indigo, le jaune de graine d'Avignon et je crois le vert des deux mélangés. D'ailleurs, il y a une vingtaine d'ingrédients colorans.

Sur la graine d'Avignon, je les ay averti comme à Neuchâtel que l'arbuste qui produit cette graine et qu'ils font venir de loin croît dans les environs de ce pays-cy comme me l'a dit à la [Fr ?] Monsieur Gagnebin. Ces gens-cy m'ont dit qu'ils le sçavent, et qu'ils ont essayé de l'employer, mais que c'est une graine bâtarde, que pour qu'elle soit bonne, il faut qu'elle vienne des pays chauds. Je pourrois croire qu'ils se sont trompés et ont pris l'autre rhamnuy pour celui-là, si ce n'estoit que celui-là [?] auroit donné non pas une teinture plus foible, mais du vert comme celui de vessie, ce qu'ils ne m'ont pas dit. D'ailleurs, leur observation se rapporte à ce que m'a dit à Neuchâtel Monsieur Portalès que dans la graine même venant des provinces méridionales, il y a une grande différence.

[page 91] Celle que ces gens-cy préfèrent est celle qui leur vient du pays d'Uzès<sup>3428</sup>. Quoiqu'il en soit, cela me refroidit un peu sur mon projet d'élever en grand chez moy la graine d'Avignon qui y vient bien dans les mauvais terrains.

Comme je ne prétends pas approfondir l'art des toiles peintes, je n'ay pas tiré au clair s'ils mettent réellement tout leur bleu au pinceau, et je pense qu'ils ne le font pas pour les pièces dont le fond ou la principale partie du dessein est de cette couleur et je pense que les toiles sont icy comme ailleurs exposées à la rosée sur le pré. Je le leur ay bien demandé mais leur réponse n'a pas été claire, et comme dans le moment présent, il n'y en a point sur le pré, je ne veux rien affirmer sur cela. Au reste, j'ay vu le procédé ailleurs et j'en sçais la nécessité et les inconvéniens. V[oir] mes journaux sur Neuchâtel.

J'ay vu faire les desseins et d'après ces desseins de très jeunes ouvriers graver les moules.

---

<sup>3428</sup>Gard, arrondissement de Nîmes, chef-lieu de canton.

Leurs moules dans cette manufacture sont tous de bois. Ils conviennent de la supériorité de ceux de cuivre, mais ils sont très chers et c'est cette défence qu'on ne peut faire que quand on a un commerce assez étendu pour imprimer une quantité immense de pièces dans le même dessein.

Ils sont tous de bois de poirier et après différens essais, ils se sont déterminés à celui-là. Ils ne l'employent que très vieux, ayant séché au moins cinq à six ans, et alors ils le mouillent encore à ce qu'ils disent pour le durcir. Mais ce n'est point en le plongeant au fond d'une eau vive comme le chesne qu'on employe pour la marine. Ils étendent un drap qu'ils ont soin de tenir toujours mouillé et mettent sur ce drap leurs moules tout<sup>a</sup> gravés. L'eau monte par les tuyaux capillaires et dissout apparemment le reste de [?], ce qui fait que le bois ne travaille plus. Je leur ay demandé combien de tems. Ils m'ont dit qu'ils voyoient par l'usage quand le bois est tout imbu, ce qui quelquefois ne dure qu'un jour, et quelquefois trois semaines.

J'ay oublié de demander si c'est à l'ombre ou au soleil qu'ils mouillent et qu'ils font sécher.

On ne peut pas croire icy ce qu'on m'a dit à Berne de la faillite du principal fabricant d'Augsbourg. C'est dit-on une maison dans laquelle tout ce qu'il y a de puissant à Vienne est intéressé, qui sera donc soutenue par tous les moyens possibles et dont la chute entraîneroit celle de beaucoup d'autres maisons puissantes. D'ailleurs, on n'en a pas entendu parler icy où cela ne serait pas ignoré.

Il y a aussi des blancheries de toiles que j'ay vues de loin sur le pré et qu'on arrose avec l'écope comme à Harlem et comme on ne fait pas à Troyes<sup>3429</sup>.

Cabinet de physique expérimental

J'en ay vu un chez le curé de Sirenz. C'est Monsieur Sigault de la Fond qui luy fournit ses machines<sup>b</sup>.

#### Mariages<sup>c</sup> entre protestans et catholiques en Alsace

Le jésuite curé de Landzer m'a confirmé que par une loy nouvelle enregistrée à Colmar, ces mariages sont autorisés en faisant élever les enfans dans la religion catholique jusqu'à quinze ans. Je le crois d'après la colère qu'il m'en a marqué ainsi que les autres [?] qui dînoient chez luy. Il prétend que tous les évêques de France ont fait des représentations.

<sup>3429</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 1, page 26.

<sup>a</sup>Corrigé sur « touj ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « Cabinet de physique » est rajoutée entre deux paragraphes, isolée par un trait vertical.

<sup>c</sup>Corrigé sur « hôpitaux à et pauvres ».



C'est un jésuite que je sçais d'ailleurs estre un homme de bien et furieusement zélé. Il ne doute pas que le Roy [n'éteignit?] peu de tems le [?] en Alsace en donnant de l'argent aux ministres de Strasbourg. Il regarde Monsieur le Ch[ancelier]<sup>3430</sup> comme l'ami décidé des jésuites. Il m'a dit que je verrai le p[ère] Berthier<sup>3431</sup> à Offenbourg<sup>3432</sup> près de Strasbourg de l'autre côté du Rhin.

---

<sup>3430</sup>Guillaume de Lamoignon de Blancmesnil, père de Malesherbes.

<sup>3431</sup>Guillaume François Berthier (1704-1782), jésuite français, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>3432</sup>Allemagne, Land de Bade-Wurtemberg, district de Fribourg-en-Brisgau, arrondissement d'Ortenau.

[page 92]

### Pays de Mulhausen

Le pays de Mulhausen quoyque très petit, produit, m'ont-ils dit, plus de bled qu'il n'en faut pour la consommation de cette ville fort peuplée et ils exportent. L'État a des greniers et point d'étuves. Ils ont des vignes et un canton même assez estimé et à ce qu'on m'a dit au milieu de la vigne, en terrain plat, un bois de sapin. C'est à un quart de lieue<sup>3433</sup> de la ville. Ce bois de sapin est la seule promenade de la ville<sup>a</sup>. J'en ay vu des branches dans la ville. C'est le vrai sapin blanc.

Il n'y a pas de bois ny de pâturages pour la consommation.

### Pays de Landzer

Les terres y sont médiocres, excepté dans<sup>b</sup> les parties arrosées presque naturellement par les eaux du lieu. J'y ay vu de ces prairies et des fontaines au milieu du bourg, mais on n'a pas l'industrie d'amener l'eau de plus loin pour fertiliser toute la plaine. Cela seroit même difficile si le gouvernement n'y [en tiroit ?] pas parce que toutes les terres sont divisées en petites possessions de paysans. Le seigneur de Landzer a fait son revenu en droits de terre. Un petit terrain seulement trop petit pour un jardin honneste autour des débris du vieux château. La légèreté de la terre est prouvée parce qu'on ne met que deux bœufs à la charue.

Un particulier a essayé cette année la culture de la garance. On ne sçait si elle réussira et on en doute à cause de la médiocrité de la terre. C'est au-dessus de Strasbourg qu'elle est en vigueur.

Par la même raison, on ne cultive pas icy de tabac<sup>c</sup> qui demande de meilleures terres.

### Engrais de bœufs

Le bœuf qu'on mange dans ce pays-cy est engraisé dans les pâturages des montagnes de Porentruy, par conséquent ne l'est pas dans des prés arrosés.

La viande a augmenté depuis peu de quatre à cinq sols la livre parce que des bouchers de Paris sont venus dans le pays et en achètent de grands troupeaux qu'ils envoient à Paris toutes les semaines. On auroit cru jusqu'à présent ce commerce impossible à cause de la distance.

### Forest du Roy

---

<sup>3433</sup>Environ 1 kilomètre.

<sup>a</sup>L'expression depuis « C'est à un quart de lieue » est rajoutée en interligne.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « dans toute ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « garance ».

Le Roy a une immense forest entre Basle et Brisack peu éloignée du Rhin, nature de chesne et de hestres.

On coupe (m'a-t-on dit à Landzer) 5 ou 600 arpens<sup>3434</sup> par an à environ trente ans, ce qui fait 18 000 arpens<sup>3435</sup> mais je ne sçais pas la mesure du pays.

Les riverains ont droit de pâturage quand le bois est [défensable ?] et on m'a dit qu'il est soigneusement gardé et qu'il y a de fréquentes et rigoureuses amendes.

Autrefois, on y envoyoit aussi des moutons. Cela est défendu depuis quelques années. Á plus forte raison les chèvres.

### Anabaptistes

Il y en a quelques uns dans le pays, mais trop loin de ma route pour que j'aye été les voir. Ils n'ont nulle propriété. Ils ne sont que fermiers mais excellens fermiers, très œconomes, très laborieux, très honnestes gens et très aimés. On m'a dit à Landzer que frères et sœurs se marient, c'est peut-être un oui-dire. Leurs prêches se font en plein air. Il y en a davantage vers Montbéliard et vers Strasbourg. Ce qu'on m'a dit de plus précis à Mulhausen, c'est qu'on a affermé à des anabaptistes la maison des jésuites nommée Bellevue<sup>3436</sup> près d'Ensisheim<sup>3437</sup>, à huit lieues<sup>3438</sup> d'icy dans le chemin de Colmar.

Le curé de Landzer m'a confirmé les mariages entre frères et sœurs. D'ailleurs, beaucoup de liberté dans les mœurs à cet égard et le fait de leur maison d'Ensisheim<sup>a</sup>. Ce collège d'Ensisheim étoit [ ? ? ] la retraite des malades. On l'a réuni au collège de Colmar pour les recteurs et on a affermé à des anabaptistes la partie utile<sup>b</sup>.

---

<sup>3434</sup>2 500 mètres-carré.

<sup>3435</sup>90 000 mètres-carré.

<sup>3436</sup>Le collège jésuite d'Ensisheim a été ouvert en 1615.

<sup>3437</sup>Haut-Rhin, arrondissement de Guebwiller, chef-lieu de canton.

<sup>3438</sup>Environ 25 kilomètres.

<sup>a</sup>Ce nom est répété deux fois.

<sup>b</sup>L'expression depuis « Le curé de Landzer » est rajoutée entre deux paragraphes, isolée par un trait vertical, puis à partir de « Ce collège d'Ensisheim » entre deux autres paragraphes, isolée par un cadre, et écrite perpendiculairement à la page.

[page 93]

Au Fay Billot<sup>3439</sup> le 27 septembre

J'ay vu deux côté de Landzer. Une côte taillée en gradins comme un escalier à ce qu'il m'a paru de loin. Quelques légumes plantés sur le plat des marches, et la marche même, c'est-à-dire un talus m'a<sup>a</sup> paru plus haut que l'enjambée d'un homme revêtu de gazon.

Au Fay-Billot, ce 27

Hier entre Chavannes<sup>3440</sup> et Befort, nous avons eu un coup de tonnerre singulier.

Toute la journée de Befort au Fay-Billot, des orages et en arrivant au Fay-Billot à [nuit fermée.] sept heures et demie, j'ay eu de la gresle assez forte singlant dans les glaces de ma voiture. Hier, jour de mon départ de Basle, 26 s[eptem]bre, il y a eu à Langres dans l'après-midi une gresle qui y a fait en vitres sur le pont 40 000 livres de dommmages à ce que m'a dit un marchand de Langres<sup>3441</sup> qui est icy. Altkirk<sup>3442</sup> m'a paru hier mais à la nuit une petite ville ou un gros bourg.

Aujourd'huy à Ronchamp<sup>3443</sup>, on m'a fouillé. C'est la frontière de Franche-Comté et le pays de Montbéliard n'en est pas loin. De ce côté, j'ay vu des terres rouges comme de l'ochre et les ruisseaux que formait l'orage presque comme une décoction de cochenille. Aussi m'a-t-on dit que c'est un pays de forges.

Et j'y ay vu des amas de pierres à bâtir, taille ou moellon de grés rouge comme celui de Basle à ce qu'il m'a paru.

Lure<sup>3444</sup> est une ville. Il y a des portes. C'est tout ce que j'ay pu en voir.

Vers là, j'ay commencé à trouver de ces pierres plates qu'on nomme laves en Bourgogne et vers Mussy.

Calmoutier<sup>3445</sup> m'a paru un vilain trou. Il y avoit un couvent<sup>3446</sup> de moins qui a été [tranché??]. J'y ay vu une maison propre. On m'a dit qu'elle est aux enfans de Monsieur de La Vie, officier général qui est marié.

Vesoul n'est sur aucune rivière qu'un petit ruisseau<sup>b3447</sup>. Le chemin ne passe

<sup>3439</sup>Fayl-Billot, Haute-Marne, arrondissement de Langres, chef-lieu de canton.

<sup>3440</sup>Chavannes-sur-l'Étang, Haut-Rhin, arrondissement d'Altkirch, canton de Dannemarie.

<sup>3441</sup>Haute-Marne.

<sup>3442</sup>Altkirch, Haut-Rhin.

<sup>3443</sup>Ronchamp, Haute-Saône, arrondissement de Lure, canton de Champagny.

<sup>3444</sup>Haute-Saône.

<sup>3445</sup>Haute-Saône, arrondissement de Vesoul, canton de Noroy-le-Bourg.

<sup>3446</sup>Le couvent, fondé en 1049, a été bâti près de la petite rivière la Colombe qui prit le nom de Moutier de la Colombe.

<sup>3447</sup>Le Durgeon.

<sup>a</sup>Corrigé sur « qui est plus ».

<sup>b</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.

pas dans la ville et l'auberge hors la<sup>a</sup> ville. La ville m'a paru jolie, un peu plus élevée que la prairie où coule le petit ruisseau et derrière une montagne pointue et fertile qu'on nomme le Motte de Vesoul<sup>3448</sup>.

À Pont-sur-Saône<sup>3449</sup>, le nom l'annonce, on passe la Saône. Ensuite, on m'a montré sur la gauche le château de Sey ou Cey sur Saône<sup>3450</sup> qui m'a paru très considérable, situé en bas sur la rivière et adossé contre une forest dont une partie nous a paru une futaye<sup>3451</sup>.

L'orage épouvantable ne m'a permis de voir rien de plus entre Pont-sur-Saône et le Fay-Billot. Le mauvais tems ne m'a pas permis d'aller plus loin.

[page 94] Les officiers suisses de Basle, régiment d'Eaubonne que j'ay rencontrés à l'auberge du Fay-Billot m'ont dit que, quand un de leurs soldats déserte et revient au pays, on l'oblige non à repartir mais à satisfaire son capitaine, et que s'il [disoit ?] qu'il n'a pas de quoy, on iroit jusqu'à le mettre à la chaîne aux travaux publics jusqu'à ce qu'il ait payé.

Quant un déserteur français vient à Basle, on luy fait ôter son uniforme qu'on renvoye et on luy dit de passer plus loin.

J'ay vu à Basle un déserteur prussien cy-devant déserteur des dragons de Dumoy, à présent [a ?].

Il m'a raconté toute l'histoire de son désertion (sic) que je ne crois pas trop. Il dit que l'empereur luy a parlé, etc.

Il dit qu'ils sont à présent plus de 12 000 ayant déserté, et que des troupes de l'empereur personne ne déserte. C'est un bavard et un étourdi et vraisemblablement un menteur qui ne m'a inspiré nulle confiance.

---

<sup>3448</sup>La Motte est une butte de calcaire qui surplombe Vesoul et la vallée du Durgeon, à 378 mètres d'altitude.

<sup>3449</sup>Port-sur-Saône, Haute-Saône, arrondissement de Vesoul, chef-lieu de canton.

<sup>3450</sup>Commune de Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin, Haute-Saône, arrondissement de Vesoul, chef-lieu de canton.

<sup>3451</sup>L'ancien château des Princes de Beauffremont.

<sup>a</sup>Corrigé sur « d'esp ».

[page 95]

À Troyes, le 27 s[eptem]bre

La ville de Langres est sur une hauteur précipitée comme on me l'avoit dit, pas cependant sur un pain de sucre<sup>3452</sup>. C'est la terminaison d'une côte à ce qu'il m'a semblé, et l'évêché<sup>3453</sup> et le séminaire<sup>3454</sup> sont sur la vue. J'ay vu l'évêché. On me l'a dit du séminaire. La rue est pavée d'une pierre qui m'a paru de la lave mise de champ. Dans la route, j'ay vu des amas de lave plus mauvaise que celle de ce pavé, pierre platte de sable revestue d'une [?] jaunâtre. J'en ay vu des amas dont j'ay pris un échantillon. J'en ay vu le chemin ferré, ce qui ne vaut rien. J'ay vu dans des coupures de chemin des lits [?] de cette pierre.

Avant Chaumont, j'ay vu un beau couvent de Génovéfains dans une prairie. On le nomme le Val des écoliers<sup>3455</sup>.

Chaumont est aussi situé sur une hauteur, mais moins élevée que celle de Langres<sup>3456</sup>.

Avant d'arriver à la porte de Colombey<sup>3457</sup>, on traverse un bois qu'on nomme la forest de Colombey.

Ensuite, on laisse sur la gauche un grand pays de bois, je pense que ce sont ceux de Château-Vilain<sup>3458</sup>.

Bar-sur-Aube est dans la vallée, sur la petite rivière d'Aube, qu'on passe sur un pont à quelque distance de la ville. Elle n'est pas si grande que la rivière de [Malerh ?].

On m'a dit à la poste qu'elle est navigable jusqu'icy et même plus haut jusqu'à Clervaux<sup>3459</sup> mais seulement par de très petits batteaux, et qu'on veut la rendre navigable pour de plus gros. Au reste, c'est quelqu'un qui ne m'a pas paru bien instruit de ce qu'il me disoit et je n'ay pas eu le tems d'en consulter d'autres.

<sup>3452</sup>La ville est située sur le plateau de Langres qui permet le passage du bassin parisien à la vallée de la Saône, près de la source de la Marne. Elle est donc sur la ligne du partage des eaux des bassins de la Seine, du Rhône et de la Meuse.

<sup>3453</sup>Le Petit-Évêché a été construit de 1712 à 1722. La construction de cet hôtel particulier est due à François de Clermont-Tonnerre, évêque de Langres de 1695 à 1724. Résidence privée et plus intime que le vieux et imposant palais épiscopal installé entre la cathédrale et les remparts Est, ce « petit évêché » fut adopté par tous les prélats langrois durant le xviii<sup>e</sup> siècle. Il est constitué de deux logis que dessert un escalier monumental sur le côté gauche. À l'arrière, ses terrasses aménagées en jardin offrent un panorama unique sur la vallée de la Marne.

<sup>3454</sup>Il a été construit en 1673-1687.

<sup>3455</sup>Commune de Verbiesles, Haute-Marne, chef-lieu d'arrondissement et de canton.

<sup>3456</sup>La ville est sur un éperon abrupt qui domine les vallées de la Suize et de la Marne.

<sup>3457</sup>Colombey-les-Deux-Églises, Haute-Marne, arrondissement de Chaumont, canton de Juzenne-court.

<sup>3458</sup>Chateauvillain, Haute-Marne, arrondissement de Chaumont, chef-lieu de canton.

<sup>3459</sup>Clairvaux, ancienne commune rattachée à Ville-sous-la-Ferté.

Je suis arrivé à jour finissant à Vandœuvre<sup>3460</sup>, qui m'a paru une ville.

Et j'ay passé à la nuit à [Moutiers amé?], abbaye de l'abbé Chauvelin<sup>3461</sup>.  
Dans un autre lieu, j'aurais été voir son monument, sur l'événement de janvier  
1755.

[? ?]<sup>a</sup>

---

<sup>3460</sup>Vendeuvre-sur-Barse, Aube, arrondissement de Bar-sur-Aube, chef-lieu de canton.

<sup>3461</sup>Henri Philippe (1716-1770), dit l'abbé de Chauvelin, chanoine de Notre-Dame, conseiller au Parlement.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en marge inférieure.

[page 96]

### Souvenir d'hier

Les officiers suisses [?] que j'ay trouvés à Fayl-Billot m'ont expliqué la chute de Lauffenbourg. Le Rhin n'y saute que dans une partie de sa largeur. Or, de l'autre côté ce n'est qu'un courant très rapide. On décharge les batteaux de la plus grande partie de leur charge, qu'on recharge au-dessous du sault et on les laisse couler en les retenant par des cordes attachées à des cabestans.

Presque tous les batteaux qui descendent de Basle sont vendus pour être déchirés et les bateliers reviennent à pied. Le Rhin est beaucoup plus rapide à Rhinfeld qu'à Basle.

Autre souvenir plus ancien que je crois avoir oublié [à sa place?]

Monsieur Wintelback m'a dit que tous les auteurs se trompent quand ils disent que le cristal de roche ne vient que dans le granite et qu'il l'a trouvé souvent dans des pierres de la nature de celles qu'il me montrait et que j'ay toujours nommées pierres talqueuses. J'ay écrit ailleurs le nom allemand à la vérité. Il a trouvé toujours dans les cavités de cette pierre matrice du quartz et le vrai cristal de roche ayant le quartz pour base. Nota que cela s'accorde parfaitement avec ce que m'a dit le guide de Chamouny Michel Paccart et ce qu'il appelle la pierre, je crois, de cristal.

Monsieur Wittenback m'a aussi montré un morceau de marbre noir dans lequel [il] y a une cavité et dans cette cavité une base de granite et une aiguille de cristal de roche. La pierre de l'aiguille y est bien. L'essay n'en a pas été fait exactement.



## Onzième journal

[Table des matières :

Correspondances sorties du voyage de Suisse

à ranger pour quelques unes avec le voyage de Suisse [page 1]

Original d'une lettre de Malesherbes à Madame d'Invau, datée de Berne, le 6 septembre 1778 [page 2]

Minute d'une lettre de Malesherbes à Madame d'Invau, datée de Chalon-sur-Saône, le 3 juillet 1778 [page 4]

Minute d'une lettre de Malesherbes adressée à Madame d'Invau, de Vevay, s.d. [le 14 août certainement] [page 7]

Note de la main de Malesherbes [page 11]

Minute d'une lettre de Malesherbes à Madame d'Invau datée du 15 juillet à Besançon [page 13]

Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame d'Invau datée de Neuchâtel, le 31 juillet 1778 [page 15]

Minute d'une lettre de Malesherbes à Madame d'Invau, datée de Ferney le 9 juillet [page 19]

Minute d'une lettre de Malesherbes à Messieurs Tschiffely et Dietrich datée de Malesherbes le 12 mai [1779] [page 23]

Expédition d'une lettre de Monsieur Dietrich à Malesherbes, datée de Paris le 8 mai 1779 [page 26]

Note jointe à la lettre de Monsieur Dietrich écrite par Monsieur Dietrich [page 29]

Minute d'une note de questions de Malesherbes adressées à Monsieur Dietrich [page 32]

Minute d'une lettre de Malesherbes à Monsieur le banneret Osterwald à Neuchâtel datée de Malesherbes le 12 mai 1779 [page 36]

Expédition d'une lettre de Monsieur le banneret Osterwald à Malesherbes, datée du 4 mai 1779 [page 37]

Minute d'une lettre de Malesherbes à Monsieur le commandeur de Sayde à Grenoble, datée de Paris le 21 octobre [1779] [page 39]

Expédition d'une lettre de Monsieur Tschiffely datée de Berne le 30 décembre 1778 [page 45]

Minute d'une lettre de Malesherbes à Monsieur Parmentier, s.l. ni d. [janvier 1779] [page 50]

Expédition d'une Lettre de Monsieur Parmentier à Malesherbes datée des Invalides le 21 février 1779 [page 52]

Minute d'une lettre de Malesherbes à Monsieur Tschiffely, datée du 28 février [1779] [page 54]

Expédition d'une lettre de Monsieur Tschiffely à Malesherbes, datée de Berne le 6 mars 1779 [page 56]

Expédition d'une lettre de Monsieur Zeerleder à Malesherbes, datée de Berne le 31 décembre 1778 [page 59]

Minute d'une lettre de Malesherbes à Monsieur Zeerleder à Berne, datée de Paris le 28 février [1779] [page 63]

Minute d'une lettre de Malesherbes à d'Holbach datée de Paris le 28 février 1779 [page 64]

Expédition d'une lettre de d'Holbach à Malesherbes (réponse à la précédente) datée de Paris le 1<sup>er</sup> mars 1779, annotée en tête de la main de Malesherbes « Ouvrage de Monsieur Wentzel *Sur les affinités chymiques* » [page 65]

Expédition d'une lettre de Zeerleder à Malesherbes datée de Berne le 10 juin 1779 [page 68]

Expédition d'une lettre du juge Veillon à Malesherbes, datée de Berne le 16 août 1778 [page 72]

Minute d'une lettre de Malesherbes au juge Veillon, datée de Genève, le 26 août 1778 [page 76]

Minute d'une note de Malesherbes sur les graines, s.l. ni d. [page 79]

Note de la main de Monsieur Zeerleder, pièce isolée [page 80]

Expédition d'une lettre envoyée à Malesherbes probablement par Monsieur Gagnebin, datée du 22 octobre [1778] [page 81]

Expédition d'une lettre du juge Veillon adressée à Malesherbes, datée de Bâle le 8 novembre 1778 [page 83]

Facture établie au nom de Malesherbes, s.l. ni d. [page 86]

Minute d'une lettre de Malesherbes au juge Veillon, datée de Paris le 1<sup>er</sup> novembre [page 88]

Note non signée, probablement de Monsieur Gagnebin, sans lieu, datée du 26 novembre 1778 [page 89]

Note anonyme, postérieure au 8 novembre 1779 [page 92]

Expédition d'une lettre de Monsieur Gagnebin l'aîné, datée de La Ferrière, le 3 mars 1779 [page 93]

Minute d'une lettre de Malesherbes adressée à Gagnebin l'aîné, datée de Paris le 10 mars 1779 [page 95]

Minute d'une lettre de Malesherbes adressée à Monsieur Gagnebin l'aîné, s.l. ni d. suivie d'une minute de lettre à Monsieur le banneret Otterwald [page 97]

Expédition d'une lettre de Gagnebin (fils) à Malesherbes, datée du 11 décembre 1779 à Paris [page 101]

- Minute d'une note de Malesherbes, s.l. ni d. [page 103]
- Expédition d'une lettre de Gagnebin (fils) à Malesherbes, datée de Paris le 1<sup>er</sup> novembre 1778 [page 104]
- Minute d'une note de Malesherbes [page 106]
- Expédition d'une lettre du banneret Ostervald, datée de Neuchâtel le 15 octobre 1778 [page 107]
- Expédition d'une lettre adressée à Malesherbes, anonyme [mais peut-être d'Osterwald], datée du 17 novembre [1778] [page 110]
- Expédition d'une lettre de Gagnebin l'aîné à Malesherbes, datée de La Ferrière le 11 novembre 1778 [page 111]
- Expédition d'une lettre anonyme [certainement de Monsieur Cramer] s.l. [écrite vraisemblablement à Genève], 23 octobre [1778] [page 114]
- Minute et minute mise au net d'une note de Malesherbes à Michel Pacard [on trouve un exemplaire de brouillon et deux exemplaires mis au net de la belle écriture] [page 118]
- Expédition d'une lettre du banneret Osterwald à Malesherbes, datée de Neuchâtel le 27 décembre 1778 [page 123]
- Lettres de Suisse [page 127]
- Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame Douet, rue Bergère, à Paris, datée de Mussy l'Évêque, le 30 juin [page 128]
- Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame Douet, rue Bergère, à Paris, datée de Besançon, le 15 juillet [page 130]
- Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame Douet, rue Bergère, à Paris, datée de Motiers-Travers, le 26 juillet [page 133]
- Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame Douet, rue Bergère, à Paris, datée de Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> août [page 137]
- Minute d'une lettre de Malesherbes à Madame Douet, rue Bergère, à Paris, datée de Versoy, le 15 août [page 139]
- Minute d'une lettre de Malesherbes à Madame Douet, rue Bergère, à Paris, datée de Genève, le 25 août [page 145]
- Minute d'une lettre de Malesherbes à Madame Douet, rue Bergère, à Paris, datée d'Annecy, le 25 août [page 149]
- Lettre (minute) de Malesherbes à Madame Douet, rue Bergère, à Paris, datée d'Aix, le 28 août [page 150]
- Minute d'une lettre de Malesherbes à Madame Douet, rue Bergère, à Paris, datée de Versoy, le 30 août [page 152]
- Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame Douet, rue Bergère, à Paris, datée de Berne, le 5 septembre [page 153]

Minute d'une lettre de Malesherbes à Madame Douet, rue Bergère, à Paris, datée de Lucerne, le 7 septembre [page 155]

Minute d'une lettre de Malesherbes à Saussure, s.l. ni d. [page 161]

Minute d'une note contenant des questions jointe à la lettre précédente [page 164]

Note (expédition) de Malesherbes à Monsieur de Saussure, avec les réponse de Saussure sur la note datée de Berne, le 5 septembre [page 167]

Note anonyme sans lieu ni date sur la botanique [page 171]

Expédition d'une lettre de Favre (docteur en droit de Rolle) à Malesherbes, datée de Rolle le 5 septembre 1778 [page 173]

Note bibliographique établie par Favre à l'intention de Malesherbes et jointe à sa lettre [page 176]

Minute d'une lettre de Malesherbes à Favre, datée de Berne, le 15 septembre [1778] [page 177]

Note mise au net de la main de Malesherbes [page 178]

Expédition d'une lettre adressée à Malesherbes par un correspondant anonyme, s.l. ni d. [on peut la dater grossièrement de la première moitié de septembre 1778, et d'une ville de Suisse] [page 179]

Minute d'une lettre de Malesherbes à une personne anonyme, datée de Lausanne, le 1<sup>er</sup> septembre [1778], [l'auteur en est peut-être le docteur Favre] [page 183]

Note mise au net de Malesherbes [page 185]

Mise au net de notes de lecture de la main de Malesherbes [page 188]

Note de lecture anonyme [double de celle ci-dessus] [page 191]

Note de la main de Monsieur Pfiffer [page 193]

Expédition d'une lettre de Vergennes à Malesherbes, s.l. ni d. [page 196]

Passeport établi pour le voyage en Suisse de Malesherbes, daté du 20 juin 1778, établi au nom de Jacquemin [page 198]

Passeport établi pour le voyage en Suisse de Malesherbes, daté du 11 juin 1778 [page 199]

Note anonyme s.l. ni d. avec des annotations de la main de Malesherbes [page 200]

Lettre (non expédiée) de Malesherbes [page 201]

Notes de lecture de Malesherbes [page 203]

Lettres de recommandation données à Monsieur de Boisgibault [page 207]

Minute d'une lettre de recommandation adressée par Malesherbes à Monsieur le banneret Bourgeois, Yverdon, en faveur de Monsieur de Boisgibault, datée de Paris, le 14 octobre [1778] [page 208]

Minute d'une lettre de recommandation adressée par Malesherbes à Monsieur le général Pfiffer, Lucerne, en faveur de Monsieur de Boisgibault, datée de

Paris le 17 octobre [1778] [page 209]

Minute d'une lettre de recommandation adressée par Malesherbes à Monsieur Tschiffeli, secrétaire de la société œconomique à Berne, en faveur de Monsieur de Boisgibault, datée de Paris le 17 octobre [1778] [page 211]

Correspondance envoyée par Malesherbes pendant son voyage en Suisse et récupérées [page 214]

Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, sans lieu ni date [le 25 juin 1778, à Nogent-sur-Seine] [page 215]

Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, [le 27 juin 1778, à Nogent-sur-Seine] [page 218]

Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée de Mussy l'Évêque [le 29 juin 1778] [page 222]

Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée de Mussy l'Évêque le 29 juin [1778] [page 224]

Copies mises au net de différentes lettres de Malesherbes pendant son voyage en Suisse à divers correspondants (non précisés) [page 225]

Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée de Bourg-en-Bresse le 8 juillet [1778] [page 240]

Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée de Ferney le 9 juillet [1778] [page 244]

Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée de Besançon le 15 [juillet] [1778] [page 246]

Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée de Neuchâtel le 21 juillet [1778] [page 248]

Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée de Belfort le 18 juillet [1778] [page 249]

Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée de Neuchâtel le 31 juillet [1778] [page 250]

Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée de Berne le 3 août [1778] [page 252]

Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée de Versoy le 15 août [1778] [page 253]

Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée de Genève, le 22 août [1778] [page 255]

Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée de Aix en Savoye le 23 août [1778] [page 256]

Deux petites notes relatives au voyage [page 257]

Note de Malesherbes sur ses livres, en particulier ceux qui lui ont servi avant et pendant son voyage en Suisse [page 261]

Expédition d'une lettre du marquis de Chambray à Malesherbes, datée de Montigny le 28 juillet 1778 [page 270]

Minute d'une lettre de Malesherbes à Monsieur de Chambray, datée de Paris le 17 octobre [1778] [page 274]

Expédition d'une lettre du marquis de Chambray à Malesherbes, datée de Montigny le 25 octobre 1778 [page 277]

Expédition d'une lettre du général Pfiffer à Malesherbes, datée de Lucerne le 13 octobre 1778 [page 280]

Expédition d'une lettre du général Pfiffer à Malesherbes, datée de Lucerne, le 24 décembre 1778 [page 282]

Minute d'une lettre de Malesherbes à Monsieur Pfiffer, datée de Paris le 18 février 1779 [page 285]

Note du général Pfiffer, s.l. ni d. [page 287]

Note de la main de Malesherbes [page 288]

Note de Malesherbes : liste des feuilles du journal du voyage en Suisse du 6 au 29 septembre [page 289]

Deux notes laissées à Monsieur Pfiffer [page 290]

---

[page 1] Correspondances sorties du voyage de Suisse  
à ranger pour quelques unes avec le voyage de Suisse  
Le plus grand nombre aux correspondance de Messieurs Veillon<sup>3462</sup>, Gagne-  
bin<sup>3463</sup> et autres

---

<sup>3462</sup>Juge de Saint-Maurice.

<sup>3463</sup>Daniel Gagnebin, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

[page 2] *Original d'une lettre de Malesherbes à Madame d'Inveau, datée de Berne, le 6 septembre 1778 à Madame d'Inveau chez Monsieur le président de Farcheville<sup>3464</sup>, rue de l'Université, à Paris<sup>3465</sup>*

À Berne, ce 6 septembre

J'ay fait, Madame, pour mon voyage comme pour d'autres choses beaucoup plus de projets que je n'en peux exécuter. La saison avance et je vais prendre le parti d'abrèger de beaucoup ma route pour hâter mon retour.

Je ne peux encore rien dire de précis parce qu'au retour des petits cantons dont je reviendray icy, je traiteray peut-être les Boutins<sup>3466</sup> avec qui je voulois achever mon voyage. Mais eux-mêmes auront au moins autant d'envie que moy de l'abrèger, surtout si la santé du cadet ne s'est pas raffermie depuis qu'il a cessé le régime des eaux.

Je m'apperçois à ce voyage-cy que je suis trop vieux pour courir dans mon ancienne méthode qui est d'aller par monts et par vaux, inconnu et en aventurier, et l'autre méthode qui est d'aller de ville en ville avec des recommandations va mieux à mon âge, mais est beaucoup moins de<sup>a</sup> mon goût. Nous avons été festés à Genève à toute outrance.

Je devois m'y attendre, estant présenté et mené par Madame la duchesse [page 3] d'Enville, et d'après Genève je me suis trouvé tout annoncé icy, en sorte que je n'ay pu me dispenser de passer ma journée d'hier avec Monsieur l'avoyer Demaire. Je vais à Lucerne, j'en reviendrai par Zurick et par Schaffouce, sans rester plus d'un jour à Lucerne, autant à Zurick, un demi-jour à Schaffouce, et quant aux petits cantons, il me suffira d'en avoir vu un petit coin. Ne sçachant pas la langue, n'allant pas bien à cheval, et la saison avançant, je ne dois pas m'en proposer davantage.

Vous m'écrivez de Marmousse<sup>3467</sup>, ce qui me fait espérer que vous ne négligez pas Rhosny. Je conçois que vous voulez que votre beau-frère aille à Gisy<sup>3468</sup>. Pour moy, je voudrais qu'il y eût été, qu'il en fût revenu et que vous fussiez réunis,

---

<sup>3464</sup>Vincent-Michel Maynon d'Inveau est également seigneur de Farcheville. Après avoir démissionné de sa charge de contrôleur général, il retourna vivre avec son frère rue de l'Université et au château de Farcheville.

<sup>3465</sup>Lettre qui prend place dans le carnet du voyage en Suisse 10, après la page 9.

<sup>3466</sup>Boutin, Charles Robert (1722-1810), commissaire du roi auprès de la Compagnie des Indes (1756), intendant de la généralité de Bordeaux de 1760 à 1770.

<sup>3467</sup>Commune de Garnay, Eure-et-Loir arrondissement de Dreux, canton de Dreux-Sud.

<sup>3468</sup>Gisy-les-Nobles, Yonne, arrondissement de Sens, canton de Pont-sur-Yonne.

<sup>a</sup>Corrigé sur « de goût ».



---

et j'espère bien que nous le serons bientôt tous trois à Farcheville<sup>3469</sup> et à Malesherbes.

Vous rappelez-vous les voyages de Scarmentado<sup>3470</sup> et la conséquence qu'il en a tirée, c'est à peu près celle que doit adopter tout homme raisonnable sauf [encore ?] une petite course d'Italie, mais qui ne sera sûrement pas dans le détail que j'ay mis à mon voyage de Hollande ny au commencement de celui-cy<sup>3471</sup>.

---

<sup>3469</sup>Commune de Bouville, Essonne, arrondissement et canton d'Étampes.

<sup>3470</sup>*Histoire des voyages de Scarmentado écrite par lui-même*, Voltaire, 1756.

<sup>3471</sup>La conclusion de ce conte est « J'avais vu tout ce qu'il y a de beau, de bon et d'admirable sur la terre : je résolu de ne plus voir que mes pénates » . . .

[page 4] *Minute d'une lettre de Malesherbes à Madame d'Invaux<sup>a</sup>, datée de Chalon-sur-Saône, le 3 juillet 1778*<sup>3472</sup>

À Chalon-sur-Saône, le 3 juillet

Vous voyez, Madame, par la datte que je ne vais pas vite. C'est ce qui arrive quand on s'arreste partout comme je fais. Outre cela, j'ay séjourné deux jours à Mussy chez l'évêque de Langres<sup>3473</sup> que j'ay trouvé dans la compagnie la plus édifiante : deux prêtres et quatre chanoinesses.

J'ay été visiter aussi les terres de Monsieur de Voltaire. Hélas, Madame, c'est la servante de la maison qui m'a dit sous les carreaux nouvellement remués gît Monsieur de Voltaire<sup>b</sup> et j'avois vu la veille l'église où on attend le mausolée de l'abbé Terrai. Vous souvenez-vous que dans le tems de la mort de Mademoiselle Lecouvreur<sup>3474</sup> il parut deux pièces de vers, l'une sûrement de Monsieur de Voltaire, l'autre qui est aussi dans quelques éditions de ses œuvres, quoyqu'on m'ait dit qu'elle n'estoit pas de luy. Dans celle-là, on parle<sup>c</sup> d'un contrôleur général qui venoit d'être renvoyé et que le poète n'aimoit pas et voicy les six vers par où elle finit.

Ainsi, par un destin bizarre  
Ce ministre dur et barbare  
Doit reposer avec splendeur  
Pendant qu'avec ignominie  
À l'émule<sup>d</sup> de Cornélie  
On refuse le même honneur

[page 5] Il n'est pas possible de ne se pas rappeler ce trait quand on va<sup>e</sup> de la Motte à Sellières.

J'ay été de là voir Montbar, car il faut aussi voir l'habitation des vivans.

Aujourd'huy, j'ay été à cinq ou six lieues<sup>3475</sup> vers l'habitation de Monsieur Francey, demain à Sénozan qui me détourne encore de la route droite.

Avec beaucoup de détours semblables, on pourroit bien n'arriver en Suisse qu'au mois de décembre.

<sup>3472</sup>Cette lettre doit prendre place dans le carnet du voyage en Suisse 1, entre les pages 81 et 82.

<sup>3473</sup>César-Guillaume de La Luzerne, neveu de Malesherbes.

<sup>3474</sup>Adrienne Couvreur, dite Lecouvreur (1695-1730), actrice, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>3475</sup>Environ une vingtaine de kilomètres.

<sup>a</sup>Ce nom est porté dans la marge inférieure droite de la page.

<sup>b</sup>L'expression « les carreaux nouvellement remués gît Monsieur de Voltaire » est soulignée.

<sup>c</sup>Corrigé sur « le ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « l'énule ».

<sup>e</sup>Corrigé sur le même mot.

Cependant, cela ne m'arrivera pas et je vais mettre fin à ces épisodes après Sénozan, si ce n'est une tournée de Franche-Comté où mon valet de chambre<sup>3476</sup> a affaire. Mais je regarde la Franche-Comté comme un quatrième canton<sup>a</sup> suisse et elle l'est quant à la nature physique du pays.

Au fond, les voyages en France ont un bien grand avantage, celui d'entendre la langue et de causer avec tout le monde.

Par exemple, si vous voulez à présent, je vous ferai du vin de Bourgogne, comme à Pomar.

J'ay eu aussi le plaisir de boire un verre d'eau pure de Seine à sa source sans être mélangée de Marne, d'Aube, d'Yonne, etc. et il faut qu'elle [page 6] y soit meilleure car les truites qui sont connoisseuses s'y plaisent plus qu'entre le Pont Neuf et le Pont Royal.

J'ay vu une belle salle nouvellement construite pour le splendide repas que donnent tous les deux ans les États de Bourgogne au gouvernement. Un Suisse des cantons populaires y mettroit pour inscription magnificence, par conséquent plus de liberté<sup>b</sup>. Je crois Monsieur Franklin<sup>3477</sup> bien persuadé de cette grande vérité, mais ils auront bien de la peine à s'en garantir. Ils seront trop riches.

Vous conservez, Madame, qu'à la vie errante et solitaire que je mène depuis huit jours, je n'ay rien de plus intéressant<sup>c</sup> à vous mander.

Je ne recevrai de vos nouvelles et de celles de tous les miens qu'à la fin de ce mois à Genève et peut-être plus tard. Je compte seulement qu'on en sçaura à Sénozan la nature du marbre de la maison.

Mais à Genève, j'habiterai un pays que vous aimez et avec des gens que vous aimez.

Voulez-vous bien faire mention de moy à Farcheville.

---

<sup>3476</sup>Jacquemin, qui est originaire de Franche-Comté.

<sup>3477</sup>Benjamin Franklin (17 janvier 1706 à Boston - 17 avril 1790 à Philadelphie). Une de ses citations est « Une société qui est prête à sacrifier un peu de sa liberté contre un peu de sa sécurité, ne mérite ni l'une ni l'autre, et perdra les deux ».

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>L'expression « magnificence, par conséquent plus de liberté » est soulignée.

<sup>c</sup>Corrigé sur « à vous ».

[page 7] *Minute d'une lettre de Malesherbes adressée à Madame d'Invau, de Vevay, s.d.*<sup>3478</sup>

### À Vevay

Je vous félicite bien, Madame, de sentir la douceur de votre situation actuelle dont des malheurs passés doivent vous faire connoître le prix. On est un peu heureux quand on est tranquille, très heureux quand on fait le bonheur d'un autre. Tout le reste sont des chimères et des remors.

Vous sçavez que je me suis rompu à la loy de ne vous rien dire qui vous rende le goût des voyages. Mais je peux bien vous dire ce qui doit vous en dégoûter. Ainsi, je vous atteste que le Staupath et les glaciers de Grindelwald ne valent pas la peine d'y aller par une route de huit lieues<sup>3479</sup> pour voir les deux et de cinq<sup>3480</sup> pour revenir au lac, dans un char-à-banc, unique voiture qui puisse y parvenir par un chemin montueux, étroit, hérissé de grosses pierres qui font cahoter à chaque pas, et dans une voiture qui est précisément une charette basse<sup>a</sup>. Des planches sur un timon, avec une petite planche dessus attachée par une corde pour y poser ses pieds et cette route dure huit grandes lieues pour aller voir les deux objets et cinq pour y revenir

Je ne vous parle pas des précipices effrayans qui sont à côté car il est vrai [page 8] qu'il y a presque partout et quand il manque, ce n'est que pendant quelques pas qu'on peut faire à pied, et enfin je trouve cette route faite au petit pas car vous pensez bien qu'on ne peut pas la faire autrement avec un chartier à pied qui ne quitte pas la bouche de son cheval, et bien moins dangereux qu'un voyage sur la levée de la Loire<sup>b</sup> avec un étourdi de postillon qui galope sur le bord en sifflant<sup>c</sup> et faisant claquer son fouet<sup>d</sup>. Ce n'est donc que de la fatigue que je vous parle et elle suffit pour en dégouter.

Je ne vous parle pas des glaciers de Savoye pour lesquelles on dit que les Genevois ont fait un chemin. Je n'y ay pas été.

Pour moy qui ay la faiblesse de ne pas aimer la vue du précipice quand je suis en voiture, lors même qu'il m'est démontré qu'il est impossible d'y tomber, j'ay fait la route entière en allant à pied. Je ne m'en croyois pas la force, je me la suis trouvée. En arrivant à Grindelwald, j'en ay été quitte pour me ranimer avec un

---

<sup>3478</sup>Cela doit être le 14 août, et cette lettre doit prendre place dans le carnet de voyage en Suisse 6, entre les pages 49 et 50.

<sup>3479</sup>Une trentaine de kilomètres.

<sup>3480</sup>Une vingtaine de kilomètres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « si ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « Laire ».

<sup>c</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>d</sup>Corrigé sur « fau ».

grand verre de kirschwaser comme un franc chartier suisse, et le lendemain matin, j'ay été gayement à la glacière qui n'est qu'à un quart de lieue<sup>3481</sup>.

[page 9] Je suis revenu en voiture quoyque je me sentisse en état de revenir encore à pied. Mais c'est par pitié pour un malheureux ministre<sup>3482</sup> des environs de Berne qui s'estoit engagé témérairement à une course à pied avec cinq jeunes gens très agiles. Ceux-là ne s'en tenoient pas d'aller voir le glacier dans la vallée. Ils l'avoient promené trois<sup>a</sup> jours de suite par les chemins de chèvres sur le sommet des montagnes et de là dans les hautes glacières sautant de glaçon en glaçon.

Cette caravane estoit arrivée au village de Grindelwald par en haut en même tems que moy par en bas. Les cinq jeunes gens [?], chantoient et buvoient comme des écoliers un jour de congé et n'avoient rien vu parce que ce sont des gens qui ne sçavent rien et ne sont capables de rien voir. Mais le pauvre ministre estoit mort de fatigue. Toute la nuit, je l'entendois tousser comme un vieux cheval dans le cabaret où les murs ne sont que des planches de sapins mal jointes. Le lendemain, il m'avoua la détresse où il se trouvoit et ses camarades qui ne faisoient qu'en rire avoient encore d'autres courses à faire. D'autre part, il n'y avoit à Grindelwald ny char ny mule pour le ramener.

[page 10] Je l'ay donc pris dans mon char, ce qu'il a accepté avec grande reconnaissance, mais toutes les fois que je voulois mettre pied à terre, il vouloit en faire autant par politesse, c'est ce qui m'a fait revenir à Underseven dans la voiture. Il y a passé une bonne nuit chez le ministre du lieu qui l'a bien hébergé et le lendemain il ne toussait plus et il n'y paroissoit plus<sup>3483</sup>. Je l'ay encore ramené dans mon batteau sur le lac jusqu'à Thoun où il y a un très bon chemin pour Berne et des voitures publiques.

J'ay été récompensé de ma bonne œuvre car il s'est trouvé que ce ministre est un homme qui a beaucoup de connoissance, qui est très communicatif, parlant avec le plus grand feu et la plus grande netteté et j'ay eu dans la charrette et dans le batteau des conversations très utiles avec luy.

Nota que je vous ay parlé de char-à-banc parce qu'on peut en trouver, mais comme je n'avois aucune connoissance, je n'avois pas eu même le bonheur . Le prix en estoit une petite charette sans [?] où j'avois de la peine à me hisser en grim pant sur les ridelles et on y avoit mis trois sacs de paille pour nous<sup>b</sup> y asseoir. Mais soit char ordinaire, soit char-à-banc, il faut toujours une voiture légère pour que le

---

<sup>3481</sup> Environ 1 kilomètre.

<sup>3482</sup> Le ministre Salchli : voir le carnet du voyage en Suisse 5, pages 35 et suivantes.

<sup>3483</sup> Voir le carnet du voyage en Suisse 5, pages 40-41.

<sup>a</sup> corrigé sur « de ».

<sup>b</sup> Corrigé en interligne sur le même mot.

cheval la traîne, et qui n'ait que trois pieds de voie<sup>3484</sup> parce que le chemin n'a pas davantage que fait-on quand deux chars se croisent ? Je n'en sçais rien car je n'en ay pas rencontré.

---

<sup>3484</sup> Environ 1 mètre.

[page 11] *Note de la main de Malesherbes*

Monsieur Garcin de Cottens<sup>3485</sup> à Nyon<sup>a</sup>

Fameux botaniste à qui je pourrai adresser mes questions sur le serento<sup>b</sup> et autres objets.

Au reste<sup>c</sup>, on me mande que je trouveray dans la seconde partie des *mémoires de Berne* année 1763 un catalogue [excaus ?] des arbres de Suisse par Monsieur Haller.

C'est à Nyon et non à Rolle qu'il faut luy adresser des lettres, je viens de le faire vérifier sur la lettre de Monsieur Favre.

---

<sup>3485</sup>Garcin, Jean-Laurent, né le 19 mai 1733 à Neuchâtel, mort le 9 novembre 1781 à Begnins, il épouse en 1771 Charlotte-Elisabeth Stürler de Cottens, fille de Ludwig, bailli d'Aubonne. Il fait des études de philosophie et théologie à Genève dès 1751. Consacré au ministère en 1757, il est nommé suffragant à Fleurier. Il quitte le ministère en 1760, déclaré « rebelle » par l'Église. Précepteur à Leyde, puis à Paris, il s'y fait connaître comme littérateur et poète ; il fréquente le salon des Necker et collabore à *l'Année littéraire*, au *Mercure de France*, au *Choix littéraire* et au *Journal étranger*. En 1760, il publie *La Ruillière*, épître de quelque 700 vers évoquant ses souvenirs du Jura. Suivent des *Odes sacrées* (1764) et un *Traité du mélodrame, ou réflexions sur la musique dramatique* (1772). Établi dès 1771 au domaine de Cottens (commune de Begnins), il se consacre à la botanique et collabore à *l'Encyclopédie* d'Yverdon. Il aurait révisé la partie botanique de l'oeuvre de Jean-Jacques Rousseau pour l'édition de Paul Moulto.

<sup>a</sup>Corrigé sur « Rolle ».

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

[page 12] *Note de la main de Malesherbes*

Adresses en Suisse ou dans les provinces que j'ay [?].

Monsieur Bassot, chirurgien de l'abbaye de la Grâce de Dieu<sup>3486</sup>

Monsieur Livany, libraire à Chalons, frère de Monsieur de l'Isle<sup>3487</sup>

Monsieur Gintet<sup>a</sup>, aubergiste à l'enseigne du Palais Royal à Saint-Claude<sup>3488</sup>

Monsieur Lison, tourneur à Saint-Claude<sup>3489</sup>

Monsieur l'avocat Oudot<sup>b</sup>, garde-manteau de Salins<sup>3490</sup>, ami de Monsieur l'abbé Courchetet d'Esnans de Besançon qui est devenu aveugle<sup>3491</sup>. Pour les pins mugo.

Monsieur le docteur<sup>c</sup> Favre à Rolle<sup>3492</sup>.

---

<sup>3486</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 2, page 115.

<sup>3487</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 1, page 86.

<sup>3488</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 2, page 27.

<sup>3489</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 2, page 27.

<sup>3490</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 2, page 72.

<sup>3491</sup>Luc d'Esnan de Courchetet, auteur de *Histoire du Traité de Paix de Nimègue*, Amsterdam, 1754.

<sup>3492</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 2, page 33.

<sup>a</sup>Corrigé sur « Ginet ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « Oudet ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « professeur ».



[page 13] *Minute d'une lettre de Malesherbes à Madame d'Invaou datée du 15 juillet à Besançon*<sup>3493</sup>

À Besançon, ce 15

Vous recevrez à la fois, Madame, deux lettres de moy parce qu'on a oublié de mettre à la poste celle que je vous ay écrite de Ferney.

Je viens d'apprendre icy chez un libraire chez qui j'ay passé celle du pauvre J[ean]-J[acques]<sup>3494</sup> et je trouve qu'actuellement il n'existe plus d'homme en France qu'on puisse nommer homme de génie. Ceux-là<sup>3495</sup> et Montesquieu<sup>3496</sup> estoient les trois seuls de notre tems.

Je ne sçais d'ailleurs de nouvelles de personne parce que je ne vois que des postillons et des paysans.

Jamais on n'a<sup>a</sup> été si longtems que moy à arriver en Suisse. Je l'ay vu comme Moÿse a vu la terre promise. Après avoir passé à Ferney, je suis rentré en France par le Mont Jura et du haut Jura. J'ay vu la magnifique vue du lac de Genève et du pays de Vaud jusqu'à Yverdon.

Cependant, je suis revenu en Franche-Comté, comptant rentrer en France par Pontarlier et à présent j'ay encore changé d'avis et je n'y entrerai vraisemblablement que par Basle.

Telles sont les incertitudes d'un être libre. Je suis comme ce chaudronnier dont la sœur de Monsieur Tr. père envioit le sort parce qu'il ne sçavoit jamais où il coucheroit le soir.

Si vous voulez [interpréter ?] en mauvaise part la fantaisie qui m'a fait préférer et de m'enfoncer dans le vilain désert de Saint-Claude où on ne peut voir que les reliques du saint et tourner du bois. Pendant que j'avais sous les yeux le plus beau pays de la nature, vous direz peut-être que depuis que j'ay dans ma poche un passeport pour la Suisse, je regarde ce voyage comme une tâche qui m'est imposée et que l'esprit de contradiction m'entraîne du côté opposé.

[page 14] C'est pour prévenir cette fantaisie qui me piqueroit de votre part que je me hâte de la faire moy-même.

---

<sup>3493</sup>Cette lettre prend place dans le carnet du voyage en Suisse 2, entre les pages 81 et 82.

<sup>3494</sup>Jean-Jacques Rousseau est mort le 2 juillet 1778 à Nyon.

<sup>3495</sup>On ne comprend pas ici qui est le deuxième après Jean-Jacques Rousseau.

<sup>3496</sup>Il est mort le 10 février 1755.

<sup>a</sup>Corrigé sur « a été ».

Monsieur de Marigny<sup>3497</sup> est à présent dans le même cabaret que moy et se fait appeller le marquis de Menan. Je ne sçai pas que ce soit pour se déguiser car on ne se déguise [?], on ne se déguise pas avec un gros cordon bleu<sup>3498</sup> mais mes gens me disent qu'il a jugé à propos de changer de nom.

Je vous prie de dire à Monsieur de Farcheville que si par hasard il pourroit vaincre quelque jour son aversion pour les voyages jusqu'à aller seulement à Genève où il y a le plus beau chemin du monde il trouvera près de Mulhausen<sup>3499</sup> une idée du pays de grandes montagnes sans se fatiguer.

J'ay l'honneur de vous assurer, Madame, de mon respectueux attachement.

---

<sup>3497</sup>Abel-François Poisson de Vandières, marquis de Marigny (1727-1781) fut Directeur général des Bâtiments, Arts, Académies, Jardins et Manufactures du Roi entre 1751 et 1773. De naissance roturière, il fut élevé dans le milieu de la finance parisienne ; son destin changea lorsque sa sœur, Jeanne-Antoinette Poisson, devint maîtresse en titre de Louis XV. Il accomplit un voyage en Italie qui devait avoir des conséquences profondes sur l'art et l'architecture en France, et fut l'un des administrateurs de l'Ancien Régime resté le plus longtemps au service des arts.

<sup>3498</sup>Marque d'un chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, ou de façon plus générale de toute distinction.

<sup>3499</sup>Mulhouse.

[page 15] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame d'Invaou datée de Neuchâtel, le 31 juillet 1778*<sup>3500</sup>

À Neuchâtel, ce 31 juillet

Votre beau-frère m'a défendu comme vous sçavez, Madame, de vous envoyer des relations du pays où je suis de peur que vous ne partiez tout de suite pour y venir. Il faut donc vous conter les historiettes que j'ay pu y apprendre et en voicy trois.

1° Quand l'empereur a passé en Suisse, il marquoit de l'humeur. Nous l'avons entendu dire à Paris. Du côté d'Yverdon, un déserteur françois se trouva sur son passage pendant qu'il se promenoit à pied<sup>3501</sup>. Le déserteur se jetta à ses pieds, et luy dit qu'il avoit fait la faute de quitter sa patrie, qu'il l'exploit par le repentir et la douleur la plus amère et qu'il le supplioit de luy accorder sa protection pour obtenir pour luy la permission de revenir en France et d'y servir le Roy son maître. Tout cela du ton du monde le plus pathétique. L'empereur, qui dans ce moment là n'estoit pas disposé à se laisser toucher, luy a dit « puisque tu es un déserteur, tu es<sup>a</sup> un coquin, ainsi je ne me meslerai pas de tes affaires<sup>b</sup> ». Les spectateurs ont trouvé cette réponse un peu sèche. Le déserteur s'est relevé<sup>c</sup> du grand sans-froid, l'a laissé passer et quand il a été un peu loin, il dit aux gens qui estoient présent. « Ces Allemands ne sçavent pas vivre, si c'estoit le roi mon maître, je suis sûr qu'il m'auroit répondu plus poliment<sup>d</sup> ». Un bon vieillard qui n'est ny plaisant, ny content, m'a dit qu'il le tient d'un de ceux qui se trouvèrent présent et qu'il n'y a pas un mot de changé. Il me semble que le déserteur doit être un Gascon.

2° Je me suis beaucoup informé de la façon dont les mariages se cassent et le divorce se prononce dans les cantons protestans<sup>3502</sup>. Voicy à cette occasion ce qu'on m'a dit être arrivé depuis peu à Neuchâtel.

[page 16] Un divorce a été demandé par une femme uniquement pour incompatibilité d'humeur. Dans ces sortes de procès, l'usage n'est pas de l'accorder tout de suite. On sépare de corps et de biens pour quelques années, et après le nombre passé, s'ils ne sont pas disposés à se réunir et bien vivre ensemble, on prolonge encore la séparation de quelques autres années, en sorte que ce n'est

<sup>3500</sup>Cette lettre prend place dans le carnet du voyage en Suisse 4, entre les pages 41 et 42.

<sup>3501</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 4, page 22.

<sup>3502</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 4, page 20.

<sup>a</sup>Corrigé sur « est ».

<sup>b</sup>L'expression « puisque tu es un déserteur, tu es un coquin, ainsi je ne me meslerai pas de tes affaires » est soulignée.

<sup>c</sup>Corrigé sur « levé ».

<sup>d</sup>L'expression « Ces Allemands ne sçavent pas vivre, si c'estoit le roi mon maître, je suis sûr qu'il m'auroit répondu plus poliment » est soulignée.

qu'après six ou sept ans d'aversion bien éprouvée que les juges se portent à prononcer le divorce. Ceux-cy l'ont obtenu après toutes ces épreuves et les voilà libres de se remarier chacun de leur côté quand ils le veulent. Ils n'en ont rien fait, mais depuis peu, ils se sont rencontrés. Ils ont<sup>a</sup> trouvé qu'ils avoient eu tort de faire casser leur mariage et se sont remariés de nouveau.

3° Autre affaire de divorce. Celle-cy est un procès à présent à juger par Leurs Excellences de Berne. Car c'est ainsi qu'on les nomme dans le canton.

On divortie<sup>b</sup> (c'est encore le terme du pays), on divortie, dis-je, ainsi que dans l'église catholique par cause d'impuissance. Je ne sçais pas trop comment on la prouve.

Ordinairement, mais dans le cas présent, elle est repartie suffisamment prouvé parce que le mari qui cependant ne veut pas être divorti en convient sur ce point. De fait, les juges ne sont point dans le doute, mais voicy les circonstances qui les embarrassent.

Ce mari et cette femme vivoient très bien ensemble, s'aimoient beaucoup et avoient plusieurs enfans. Le mari est devenu fol. La femme désespérée a été trouver le médecin de la montagne. Il luy a répondu devant témoins<sup>c</sup> qu'il ne croyoit pas impossible de guérir son mari, mais qu'il la prévenoit que sa folie venant d'une grande effervescence dans le sang, il ne pourroit le guérir que par des calmans tels qu'il seroit peut-être un homme mal dans tout le reste de sa vie.

[page 17] La femme a répondu aussi devant témoin<sup>d</sup> que c'estoit là le moindre de ses soucis et tout ce<sup>e</sup> qu'elle désiroit estoit que son mari recouvrast sa raison à quelque prix que ce fût.

La prédiction du médecin s'est accomplie à la lettre dans les deux points. Le malade a repris sa raison. [Le] mari est devenu si raisonnable, si raisonnable qu'il luy est impossible de sortir jamais de son sans-froid. La femme a d'abord été transportée de joye, peu à peu elle s'est refroidie, enfin elle a réfléchi que cependant il luy faut un mari et elle a intenté la demande en divorce. Je me suis trompé tout à l'heure en vous disant que c'est devant Leurs Excellences que la question est à juger. Je crois qu'elle est à présent devant le juge ecclésiastique. Je pense cependant me tromper sur cela mais non pas sur le fond de l'histoire.

Si vous ne voulez pas croire au miracle opéré et prédit par le médecin de la montagne. Je vous avoue que je n'y voulois pas croire non plus, mais ce sont des jurisconsultes graves qui n'ont attesté les faits que je vous rapporte sans exagération

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « avoient ».

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>d</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

ny broderie. Croyons si vous voulez que c'est l'effet du hasard. Quoiqu'il en soit, voicy les moyens des parties.

Le mari dit que sa femme ne peut point argumenter contre luy de l'état dans lequel il est, puisqu'elle en est la cause et l'y a enjoint à son escient. La femme répond que son mari est un ingrat, qu'en bonne et brave femme elle a fait ce qu'elle devait pour luy procurer la santé, mais qu'il n'est pas juste qu'elle soit privée pour cela de ce qui luy est absolument nécessaire. Je ne sçais ce que prononcera le tribunal, mais je voudrais bien sçavoir ce que vous en jugerez entre Madame de Pomereux, Madame du Pré et vous. Il ne me paroît pas juste qu'une telle [quantité ?] ne soit jugée que par des hommes. Il faudroit aussi des femmes dans le tribunal.

Je vous prie de consulter aussi sur le procès à juger vos nièces et surtout Mademoiselle de Montry. Je voudrais aussi sçavoir ce qu'en pense leur maman<sup>a</sup>.

Les Genevois sont fort rigides sur l'indissolubilité du mariage. On l'est moins à Neuchâtel et encore beaucoup moins à Berne.

[page 18] Le moyen d'incompatibilité d'humeur est regardé comme abusif par les rigoristes et sans cela chacun a sa morale. Mais il y a des causes légales sur laquelle tout le monde est d'accord. On m'en a cité quatre : 1° l'impuissance, 2° l'adultère commis par celui ou celle contre qui la demande en divorce est formée, 3° une condamnation flétrissante prononcée aussi contre celui contre qui est formée la demande de divorce, 4° ce qu'on appelle la désertion malicieuse et opiniâtre<sup>b</sup>. C'est le cas où l'un des conjoints a quitté l'autre et le pays pendant un long terme. Je ne sçais s'il n'est pas fixé à sept ans. Il y a une procédure pour le sonner à cri public de comparaître et de remplir son devoir ; s'il s'y détermine on prononce le divorce.

Voilà ce que j'ay pu sçavoir jusqu'à présent sur cette matière.

Je vous prie de me garder ma lettre et de me la rendre à mon retour parce qu'il y a des choses que je n'ay pas mises dans mon journal.

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « Je vous prie de consulter aussi » est rajoutée en bas de la page suivante avec un signe de renvoi.

<sup>b</sup>Ces quatre mots sont soulignés.

[page 19] *Minute d'une lettre de Malesherbes à Madame d'Inveau, datée de Ferney*<sup>3503</sup>

À Ferney, ce jeudy

Vous jugerez, Madame, à la datte de ma lettre que j'ay vu dans le plus grand détail tous les recoins de l'habitation de Monsieur de Voltaire et je ne dissimulerai<sup>a</sup> pas que c'estoit mon projet. Cependant, je n'en ay rien fait parce qu'il n'y avait personne pour me montrer la maison. Il auroit donc fallu aller trouver [son souverain ?] de Monsieur de V[oltaire] et se nommer, mais c'est [ce] que je ne voulais pas. D'ailleurs, il ne m'avoit montré que très peu de chose, tout estant sous les scellés.

Et j'en ay eu assez pour ma demie-journée de voir les jardins, d'examiner la colonie naissante de Ferney qui est bien justement effrayée de la perte de son protecteur, d'écrire mon journal et d'avoir l'honneur de vous écrire.

Ce qui m'a bien frappé, c'est le tombeau que le seigneur s'estoit préparé. C'est à présent ce que les anciens nomment tumulus inanis<sup>b3504</sup>. Le simulacre de tombeau qu'ils érigeoient à ceux qui avoient pris un titre étranger ou à qui par d'autres malheurs on avoit refusé les honneurs de la sépulture.

Je crois qu'il est le seul de nos poètes qui ait rendu cette expression en françois. Vous la trouverez dans *Alzire*<sup>3505</sup>.

Que diroit-on si ses admirateurs souscrivoient pour luy ériger une statue, où il seroit sur un tombeau couronné de lauriers et à ses pieds les neuf muses éplorées luy disent ces deux vers qui sont de luy, car quel auteur devoit mettre des vers de sa façon dans la bouche des muses et sur le tombeau de Monsieur de Voltaire.

Nous te redemandons à tes cruels destins

Autour du vain tombeau que t'ont dressé nos mains

[page 20] Bien loin de craindre que l'expression de vain tombeau<sup>c</sup> ne rappellent l'insulte qu'on a voulu faire à sa mémoire, il me semble que si j'estois du nombre des partisans passionnés de cet homme célèbre, je me plairois à en perpétuer le souvenir.

L'évêque d'Annecy a pu défendre de l'enterrer dans l'église de Ferney, celui de Troyes pourroit chicaner sur un mouvement qu'on luy exigeroit à Sellières, mais

<sup>3503</sup>La date est le 9 juillet. Cette lettre doit prendre place dans le carnet du voyage en Suisse 2, entre les pages 6 et 7.

<sup>3504</sup>Vain tombeau.

<sup>3505</sup>*Alzire*, ou *Les Américains*, tragédie de Voltaire, acte 2, scène 4 : « Cacique malheureux ! Sur le bruit de ta perte, aux plus tendres regrets notre âme étoit ouverte ; nous te redemandions à nos cruels destins, autour d'un vain tombeau que t'ont dressé nos mains. »

<sup>a</sup>Corrigé sur un mot illisible.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont soulignés.

pourroit-on empêcher le propriétaire d'un jardin de l'orner de son monument.

Homère et Virgile n'ont jamais été enterrés en terre sainte et on a cru il y a deux ans avoir fait une magnifique découverte d'avoir trouvé le tombeau du premier<sup>3506</sup>. On va après deux mille ans voir celui de Virgile<sup>3507</sup> et on luy jette des fleurs quoyqu'il ne soit pas permis d'y jeter de l'eau bénite. Ne seroit-ce pas vendre un service à la postérité que de luy apprendre ou [repousser ?] les cendres de Monsieur de Voltaire. Ce serait en rendre un grand au lieu de Ferney si on le choisissoit pour le dépôt de ce monument, par le concours d'étrangers que cela y attireroit. Si ce bavardage vous ennuye, excusez-moy. L'indignation me l'a arraché à la vue du tumulus Themis<sup>a3508</sup>. Corneille et La Fontaine sont morts dans la pauvreté et leur famille estoit bien éloignée d'avoir de quoy honorer leur mémoire. Un marbre a été mis sur le corps de Racine. Il en a été arraché après quelques années, et le dévôt qui a eu cette pierre en partage ne la [conserva ?] qu'en faisant effacer le nom de Racine parce qu'il estoit janséniste<sup>3509</sup>. On sçait que Molière n'a été enterré que par pitié<sup>b3510</sup>, c'est l'expression de Bouhours<sup>3511</sup>, et Voltaire par supériorité.

<sup>3506</sup>La découverte de la « tombe d'Homère » date de 1771 lors de la guerre russo-turque, pendant laquelle un officier hollandais le comte Pasch baron van Krienen, au service du tsar, fit l'acquisition de différentes antiquités dont un sarcophage qu'il pensait être celui du poète. Il dut admettre qu'il s'était trompé dans son identification et ne désespérant pas, il retourna en Grèce et se lança sur l'île de Ios (où le poète serait décédé) à une véritable chasse au trésor. Au bout de quelques temps, il tomba sur trois sarcophages. « En ouvrant le dernier, il entrevit le squelette d'un homme assis qui tomba aussitôt en poussière. Á ses pieds, étaient posés des instruments d'écriture et son siège en marbre portait une inscription obscure, dont Van Krienen donna l'interprétation désirée. La découverte fit grand bruit et les journaux de Paris, de Londres et de Berlin y consacrèrent plusieurs articles ». Cette découverte fut démentie, même si en 1797, Rhigas, un jacobin grec mentionnait au sujet de l'île de Ios sur la carte de la Grèce qu'il était en train d'établir : « ici est morte la mère d'Homère ; ici, il fut lui aussi enterré. Le comte hollandais Van Krienen, trouva le tombeau en 1771 ».

<sup>3507</sup>C'est à l'entrée de la grotte de Pouzzoles qu'est situé le tombeau présumé de Virgile.

<sup>3508</sup>La tombe de Thémis.

<sup>3509</sup>Racine voulut être enterré à Port-Royal aux pieds du docteur Hamon, afin de n'être plus séparé, même par la mort, de ses anciens instituteurs. Après la destruction de ce monastère, on transporta (en 1711) ses restes à Paris, dans l'église de Saint-Etienne du Mont, où ils furent placés à côté de Pascal. Le marbre tumulaire de celui-ci, enlevé pendant la Révolution a été rétabli à la Restauration. La tombe de Racine, beaucoup moins apparente, déposée depuis longtemps dans une église de village (à Magny-Lessart), y fut retrouvée en 1808. Le tombeau de Racine est maintenant au cimetière du Père-Lachaise.

<sup>3510</sup>Le lendemain du décès de Molière, sa femme supplie Louis XIV et l'archevêque de Paris d'autoriser un enterrement en terre sacrée. Molière sera enterré la nuit, quatre jours plus tard, au cimetière Saint-Joseph de la paroisse Saint-Eustache, sans cérémonie mais en présence de huit prêtres et huit cents personnes venues y assister.

<sup>3511</sup>Dominique Bouhours (15 mai 1628 à Paris - 27 mai 1702 à Paris), pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique. Sur la mort de Voltaire, il écrivit : Tu réformas et la ville et la cour

<sup>a</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont soulignés.

Ajoutons Descartes mort banni de sa patrie<sup>3512</sup>.

[page 21] Un homme de Mâcon que j'ay rencontré à Sénozan m'avoit dit qu'il estoit sûr qu'on avoit envoyé le cœur à Ferney et que l'évêque avoit introduit la chapelle où on l'avoit mis.

Cet<sup>a</sup> homme m'a dit même l'inscription qui est suivant luy :  
son cœur est icy, son esprit dans tout l'univers<sup>b</sup>

Cela paroît circonstancié. On m'a cependant assuré icy qu'il n'en est rien, qu'il est bien vrai que le cœur a été séparé du corps, mais que Madame Denis en a fait présent à Monsieur le marquis de Villette.

J'imagine que l'un n'est pas plus vrai que l'autre.

Au reste, il y a des gens dans ce pays-cy qui ne mettent pas un si grand intérêt à la sépulture, car voicy ce que j'ay sçu hier.

Comme je regardais le gouffre où se perd le Rhosne, j'ay senti une forte odeur de charogne<sup>3513</sup>. On m'a dit que c'est un charnier. Non pas à la vérité un catholique. C'est un jeune Genevois qui s'est noyé il y a quelques jours en se baignant dans le Rhosne et que le courant a emporté jusques là où il s'est arrêté.

Son père est venu reconnoître le cadavre et s'est, dit-on, beaucoup attendri. Mais quand on luy a dit ce que coûteroient les formalités de la justice de France pour enlever un cadavre, il a pris le parti de l'y laisser et de s'en aller. La justice de son côté voyant que personne ne se présentoit pour payer ne s'en est pas embarrassée, en sorte qu'on croit que le corps y restera et y pourrira.

[page 22] Vous allez croire que depuis que je suis parti de Paris, je ne m'occupe que de Monsieur de Voltaire puisque je ne vous ay parlé que de luy dans deux lettres. Cependant, Monsieur de Sénozan pourra vous dire que je m'occupe aussi de sa terre de Sénozan et si vous lisiez le journal que je griffonne, vous y verriez que je ferais assez joliment du vin de Bourgogne si on vouloit me donner le terrain et le soleil.

Tout le monde désire icy que Monsieur Neker achète Ferney et cela me paroîtroit très raisonnable<sup>3514</sup>.

---

Mais quelle en fut la récompense ?

Les Français rougiront un jour

De leur peu de reconnaissance.

<sup>3512</sup>Des Pays-Bas.

<sup>3513</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 2, page 9.

<sup>3514</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 2, page 17.

<sup>a</sup>corrigé sur « on n ».

<sup>b</sup>L'expression « son cœur est icy, son esprit dans tout l'univers ».



[page 23] *Minute d'une lettre de Malesherbes à Messieurs Tschiffely et Dietrich datée de Malesherbes le 12 mai [1779]*

À Malesherbes, ce 12 may

Mines<sup>a</sup> de fer de Berne

Monsieur Tschiffely, Monsieur Dietrich<sup>b</sup>

Je vous prie, Monsieur, d'excuser la lenteur de ma correspondance. La raison en est que je suis presque toujours absent de Paris, et que je ne peux le plus souvent exécuter que par lettres les commissions qu'on me donne.

J'ay remis à Monsieur Maquer<sup>c</sup> le livre dont vous m'avez chargé pour luy<sup>d</sup> et il me charge de vous en marquer toute sa reconnoissance. Il ne sçait pas l'allemand, mais il me marque qu'il va le faire lire et s'en faire rendre compte par des gens qui entendent cette langue, le françois et la langue particulière de la chimie, car ce sont pour ainsi dire trois langues différentes dont il faudroit réunir<sup>e</sup> la connoissance pour juger des bons ouvrages dans cette science qui paroissent tous les jours.

J'ay fait aussi passer l'article qui concerne vos mines<sup>f</sup> de fer à un homme de mes amis qui est, à ce que nous croyons, celui qui est le plus au fait des travaux métallurgiques<sup>g</sup>. Il y a trouvé des faits qui l'ont entièrement surpris et desquels cependant il ne se permet pas de douter d'après ce que vous m'avez mandé<sup>h</sup> du caractère de Monsieur Claifs<sup>i3515</sup> et la confiance que luy accorde la République de Berne. Il m'a envoyé un [page 24] mémoire contenant la demande de plusieurs éclaircissemens que j'ay l'honneur de vous envoyer.

Oserais-je à présent vous prier de me rendre un<sup>j</sup> service. J'avais conclu<sup>k</sup> mon marché de livres avec Messieurs de la société typographique de Berne<sup>l</sup> et depuis

<sup>3515</sup>Claifs, Johann Sebastian, né le 28 février 1742 à Hausen (margraviat de Bade), mort le 24 septembre 1809 à Winterthur. Il fait son apprentissage chez l'horloger et ciseleur Hans Conrad Pfenniger à Zurich. En 1770, le margrave de Bade Charles Frédéric l'envoya en Angleterre parfaire sa formation. En voyageant à travers l'Angleterre, il acquit des connaissances en constructions mécanique, hydraulique et minière. Il devint mécanicien de la cour de Bade (1772) et maître de physique à Karlsruhe (1773). En 1774, il fonda une fabrique d'acier anglais, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Corrigé sur « correspond ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « mines de fer » est rajoutée dans la marge supérieure droite.

<sup>c</sup>Ce nom est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes.

<sup>e</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « faut réunir ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>g</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>h</sup>Corrigé en interligne sur « marqué ».

<sup>i</sup>Ce nom est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>j</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>k</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>l</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « typographique ».

mon départ je leur avois même demandé un autre article qui est la dernière édition<sup>a</sup> du grand ouvrage de Monsieur Haller<sup>b</sup> sur les plantes de Suisse<sup>3516</sup>.

Je n'ay reçu que depuis peu de jours l'envoy de la pluspart des livres que je leur avois demandés et sans aucune liste d'avis. Or, d'une part ils ne m'ont pas envoyé l'ouvrage de Monsieur Haller, et d'autre part il n'est pas question non plus d'un grand ouvrage pour lequel j'avois souscrit<sup>c</sup> et dont l'édition estoit déjà commencée<sup>d</sup> et plusieurs volumes imprimés quand j'ay été<sup>e</sup> à Berne. Cet ouvrage est le recueil de tout ce qu'ont donné les [?]<sup>f</sup> sur<sup>g</sup> l'Asie septentrionale et il doit y en avoir deux éditions l'une grande avec des figures, l'autre plus petite sans figures. Indépendamment de ma curiosité personnelle, plusieurs sçavans à qui j'ay annoncé cet ouvrage l'attendent avec impatience.

Pourriez-vous<sup>h</sup> me faire le plaisir d'en parler à Messieurs de la société typographique et de me mander<sup>i</sup> où en est cette édition ?

Vous pourriez leur demander nommément s'ils y<sup>j</sup> comprendront l'ouvrage [page 25] imprimé en allemand de Stellers<sup>k</sup>. Il seroit nécessaire<sup>l</sup> de le sçavoir parce que<sup>m</sup> j'ay trouvé un auteur qui vouloit entreprendre la traduction, sans sçavoir<sup>n</sup> qu'on l'imprime à Berne.

Je<sup>o</sup> voudrais bien que dans ce pays-cy l'édition de plusieurs de nos ouvrages et surtout celle du nouveau dictionnaire de Monsieur Maquer allast plus vite<sup>3517</sup>. Vous n'avez que le premier tome parce que pour faire paraître le second dans la forme in-quarto, on attend que la table soit achevée et cette table dont Monsieur

<sup>3516</sup>*Historia stirpium Helvetiae über die schweizerische Alpenflora.*

<sup>3517</sup>Le premier est Macquer (Pierre-Joseph) *Dictionnaire de Chymie, contenant la Théorie et la Pratique de cette Science, son application à la Physique, à l'Histoire Naturelle, à la Médecine et à l'Economie animale. Avec l'Explication détaillée de la vertu et de la manière d'agir des Médicamens Chymiques. Et les principes fondamentaux des Arts, Manufactures et Métiers dépendans de la Chymie*, Paris, Lacombe, 1766, le deuxième *Dictionnaire portatif des arts et métiers, contenant en abrégé l'histoire, la description, et la police des arts et métiers, des fabriques et manufactures de France et des pays étrangers*, Yverdon, 1766-1767.

<sup>a</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>b</sup>Ce nom est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>c</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>f</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>h</sup>Corrigé sur « oserais-je vous pri ».

<sup>i</sup>Corriger en interligne sur « dire ».

<sup>j</sup>corrigé sur « ont ».

<sup>k</sup>Ce nom est souligné et surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>l</sup>Corrigé sur « donc ».

<sup>m</sup>Corrigé sur « parce qu'il y a à P ».

<sup>n</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>o</sup>Corrigé sur « au reste ».

Maquer avoit confié la rédaction à<sup>a</sup> un autre auteur pour la faire sous ses yeux n'est point achevée.

Vous connaissez tout l'attachement avec lequel j'ay l'honneur d'être, Monsieur, votre [ . . . ]

Monsieur Tschiffely<sup>b</sup>, secrétaire de la société œconomique de Berne, à Berne<sup>c</sup>.

[page 26] *Lettre (expédition) de Monsieur Dietrich à Malesherbes, datée de Paris le 8 mai 1779*

Monsieur,

Je suis honteux de n'avoir pas répondu plus tôt à la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire le 1<sup>er</sup> de ce mois. Si on n'annonçoit pas Monsieur Claiss comme un homme simple et modeste, si le canton de Berne ne s'étoit pas déterminé de l'employer après lui avoir fait faire des expériences en grand, je serois tenté de le croire un peu aventurier. Mais quand il le seroit, mon principe est de tout entendre. Il est possible que Monsieur Claiss aye vraiment fait des découvertes utiles et dans ce cas la résolution des questions que je prends la liberté de vous joindre ici seroit [page 27] vraiment intéressante. Monsieur Tschiffely vous en écrira seurement tout ce qu'il en pourra apprendre. Si Monsieur Claiss n'est qu'un charlatan, le mal ne sera pas grand, je crois donc que vous rendrez, Monsieur, un véritable service aux forgerons, aux fabricans d'huile de vitriol, aux chymistes et naturalistes en général en tâchant de tirer de Monsieur Tschiffely<sup>d</sup> quelques uns des secrets de Monsieur Claiss [plusieurs mots raturés].

Si ce coryphée ne nous apprend rien de nouveau, il faudra nous en consoler. Quoiqu'il arrive, vous aurez cette satisfaction qui vous est si commune d'avoir fait ce qui dépendroit de vous pour être utile aux établissemens du royaume et p[ou]r augmenter nos connoissances.

J'ose prendre la liberté de vous offrir les assurances de mon respectueux attachement [page 28] et de la haute vénération avec laquelle je suis,

Monsieur,

Votre très humble et très [ ? ] servit[eur],

Dietrich

Paris, le 8 may, 1779

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes.

<sup>b</sup>Ce nom est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>c</sup>L'expression depuis « Monsieur Tschiffely » est rajoutée dans la marge inférieure.

<sup>d</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

[page 29] *Note jointe à la lettre de Monsieur Dietrich écrite par Monsieur Dietrich*  
Points intéressans de la lettre de Monsieur Tschiffely sur lesquels il seroit bon d'avoir des éclaircissemens.

1° Les mines de fer d'Oberhasli<sup>a</sup> étoient-elles exploitées avant que Monsieur de Claiss en a fait l'épreuve.

2° De quelle espèce et de quelle nature sont ces mines ? Ne pourroit-on pas avoir des échantillons de leurs différentes variétés ?

3° N'est-ce que par la manière de conduire le feu que Monsieur Claiss est parvenu à retirer du bon fer de cette mine qui autrefois n'en produisoit peut-être que des mauvais ?

4° Les expériences et les principes sur l'œconomie du feu ne peuvent être que très instructives. Il seroit bon de les connoître.

5° Les principes de Monsieur Claiss pour la [page 30] construction des fourneaux, la position de la thuyère, le régime des fourneaux et diffèrent-ils des principes ordinaires ? En quoi consiste cette différence ?

6° Il n'est pas nouveau de tirer en grand de l'huile de vitriol du soufre. Les Anglois en ont fait la découverte. La fabrique d'huile de vitriol de Rouen employe<sup>b</sup> également le soufre. Celle qui est au bas de Bellevue<sup>3518</sup> paroît s'en servir de même. On sçait en général que c'est en faisant enflammer le soufre dans des vaisseaux clos au moyen d'une très petite quantité de nitre qu'on y ajoute et en produisant par ce moyen une sorte de [clyssure ?] de soufre. Nos manufacturiers font encore mystère des [page 31] détails de leur procédé, parce qu'il y a sans doute dans l'une des manœuvres que l'autre ignore encore. Il est sûr<sup>c</sup> que l'huile de vitriol qu'on retire du soufre à [Sèvres ?] au-dessous de Bellevue est très bonne, les imprimeurs de toile peinte l'employent avec avantage. Peut-être le procédé de Monsieur Claiss n'est-il pas un secret, il seroit bon d'en connoître les détails. Il diffère peut-être de celui des Anglois et des François ?

---

<sup>3518</sup>En 1740, une manufacture de porcelaine est fondée à Vincennes grâce au soutien de Louis XV et de Madame de Pompadour. En 1756, la manufacture est transférée à Sèvres dans un bâtiment construit à l'initiative de Madame de Pompadour, à proximité de son château de Bellevue.

<sup>a</sup>Souigné.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne de la mauvaise écriture de Malesherbes sur « emploi ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture de Malesherbes sur « sûr est-il ».

[page 32] *Minute d'une note de questions de Malesherbes adressées à Monsieur Dietrich* [ Écrite sur une seule colonne par page]

Monsieur le baron de Dietrich m'a bien voulu donner une note d'éclaircissemens à demander au sujet d'une mine de fer de Suisse sur laquelle je l'avois consulté. J'ay fait passer cette note à Berne, mais il me reste deux questions à faire à Monsieur Dietrich.

1°

J'ay demandé des échantillons de la mine. Si on me les envoie, ce sera à Paris qu'on les adressera, mais Monsieur de<sup>a</sup> Dietrich n'y sera plus. Croit-il que cela<sup>b</sup> vaille la peine de les luy envoyer en Alsace, et dans ce cas-là, pourroit<sup>c</sup>-il m'indiquer quelque occasion pour<sup>d</sup> les luy faire parvenir<sup>e</sup> ?

2°

Dans le mémoire qu'il m'a envoyé, il est question<sup>f</sup> des manufactures de Rinen et de Bellevue où on tire en grand l'esprit de vitriol du soufre. Il m'a paru que Monsieur Dietrich ne connoit pas parfaitement les procédés de ces deux manufactures et qu'il croit qu'on en fait un secret.

[page 33] Or, il y a une quinzaine d'années que je vis avec feu Monsieur Trudaine un essai qu'on faisoit au fauxbourg Saint-Antoine du procédé anglois qu'on<sup>g</sup> a employé depuis à Rouen.

Je ne vis point préparer le mélange du soufre et de nitre<sup>h</sup>, mais je vis la combustion se faire dans des vaisseaux<sup>i</sup> fermés. On n'en faisoit pas alors beaucoup de secret, car nous estions sept ou huit.

Je demande à Monsieur Dietrich s'il est curieux de sçavoir comment cet appareil estoit construit et<sup>j</sup> pour peu qu'il le désire, je rechercherai la note que j'en fis dans le tems ou si je ne la trouve pas, je luy demanderai ce<sup>k</sup> dont je me souviens.

P[age] 1

Sans attendre même la réponse de Monsieur Dietrich et sans rechercher mon ancienne note, qui<sup>l</sup> est peut-être perdue, voicy ce que ma mémoire me rappelle.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « cett ».

<sup>c</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>d</sup>Corrigé sur « de la ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>f</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>g</sup>Corrigé sur « d ».

<sup>h</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>i</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>j</sup>Corrigé sur « et si cela ».

<sup>k</sup>Corrigé sur « ce que ma mémoire ne ».

<sup>l</sup>Corrigé sur « voicy ce que ma ».

La combustion se faisoit au fauxbourg Saint-Antoine dans de gros balons de verre [page 34] qui, autant qu'il m'en souvient, avoient jusqu'à trois pieds<sup>3519</sup> de<sup>a</sup> diamètre. On n'en fabriquoit point alors<sup>b</sup> de semblables dans les verreries de France. On avoit fait venir ceux-là d'Angleterre, mais on vouloit engager nos verreries à en faire de semblables.

Ce balon n'avoit<sup>c</sup> qu'une ouverture dont je ne me rappelle pas bien<sup>d</sup> le diamètre. Je crois qu'elle estoit à peu près de trois<sup>e</sup> pouces<sup>3520</sup>. Il<sup>f</sup> me semble qu'elle ne peut pas estre moindre pour faire entrer ou sortir<sup>g</sup> du balon ce qui est nécessaire. Elle sert aussi d'évent pour les vapeurs quand elles sont trop fortes et qu'il est à craindre qu'elles ne fassent crever le balon. Ainsi, cette large ouverture tient<sup>h</sup> lieu du petit trou latéral qu'on fait aux balons dans les distillations ordinaires et qu'on bouche avec un petit morceau de luth<sup>3521</sup> qu'on ôte<sup>i</sup> de tems en tems.

Quand on pose<sup>j</sup> le balon pour faire l'opération, cette ouverture se trouve placée latéralement.

On met de l'eau au fond du balon et sur cette eau surnage un petit support<sup>k</sup> que je [page 35] crois<sup>l</sup> de bois sur lequel on met la préparation de soufre et de nitre qu'on allume, et on nous disoit qu'elle ne pourroit pas brûler si le vaisseau estoit d'un moindre diamètre que celui que j'ay dit.

Dans la combustion<sup>m</sup>, les vapeurs acides s'élèvent dans la capacité du balon et retombent dans l'eau où elles se condensent. L'eau prend la première fois une légère acidité. On recommence en mettant un<sup>n</sup> nouveau morceau de soufre et de nitre quand le premier a été consumé, et on augmente ainsi l'acidité<sup>o</sup> jusqu'au point qu'on désire.

<sup>3519</sup> Environ 1 mètre.

<sup>3520</sup> Environ 7,5 cm.

<sup>3521</sup> Lut : Enduit de composition variable qui durcit en séchant qui sert à boucher hermétiquement des interstices, des récipients. Le lut pour joints est une pâte formée d'argile calcinée et d'huile siccatrice dont on entoure des objets pour les protéger de l'action directe du feu, TLF.

<sup>a</sup> Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup> Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup> Corrigé sur « fer ».

<sup>d</sup> Corrigé sur « pr bien ».

<sup>e</sup> Corrigé sur « deux ou ».

<sup>f</sup> Corrigé sur « et quand on mettoit le balon en place, cette ouverture estoit de côté ».

<sup>g</sup> Corrigé sur « sou ».

<sup>h</sup> Corrigé sur « tirer ».

<sup>i</sup> Corrigé en interligne sur « oste ».

<sup>j</sup> Corrigé en interligne sur « place » puis « pose ».

<sup>k</sup> Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>l</sup> Corrigé sur « cou ».

<sup>m</sup> Ce mot est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>n</sup> Corrigé sur « de ».

<sup>o</sup> Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « avidité ».

Il me reste à dire comment on bouche l'ouverture latérale.

C'est avec un bouchon de bois ou<sup>a</sup> de liège qui n'est<sup>b</sup> pas luthé, mais qui entre exactement parce qu'il est en cône tronqué. Ce bouchon pend au bout d'une corde qui est attachée au plancher et, par son poids, il entre dans le balon aussi avant qu'il peut y entrer, mais comme il ne tient par le luth, les<sup>c</sup> vapeurs<sup>d</sup> le repoussent pour se faire jour quand elles deviennent très fortes et le bouchon<sup>e</sup> retombe dès qu'elles sont sorties. Cet événement suffit pour empêcher l'explosion et la fracture du vaisseau sans qu'il y ait un ouvrier veillant sans cesse à l'opération comme<sup>f</sup> dans les distillations.

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « en ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « n'est n'est ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « lorsque ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>e</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « et à ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « d ».

[page 36] *Minute d'une lettre de Malesherbes à Monsieur le banneret Osterwald à Neuchâtel datée de Malesherbes le 12 mai 1779*

À Malesherbes, ce 12 may

Il est vrai, Monsieur, que j'ay eu une grande conversation avec Monsieur de Neville<sup>a</sup> au sujet de votre ouvrage et que je n'ay pas eu de peine à luy faire sentir combien le débit dans le royaume pourroit en être utile. Je ne sçais rien de ce qui s'est passé depuis.

J'en ay causé aussi avec quelques académiciens et j'en ay trouvé plusieurs qui entroient parfaitement dans mes vues. Je ne peux cependant vous répondre de ce que pensera le corps entier si on demande son consentement et comme je suis absent de Paris pour assez longtems, il ne me sera guères possible de suivre cette affaire par moy-même. Si on en parle à Monsieur de Montigny<sup>3522</sup>, à Monsieur le Roy<sup>3523</sup>, à<sup>b</sup> Monsieur Maquer ou à Monsieur le chevalier d'Arcy<sup>3524</sup>, ce sont ceux avec qui j'en ay causé.

Dans le moment que j'ay reçu votre dernière lettre, Monsieur, j'estois occupé à parler de vous avec un homme que vous avez beaucoup connu et qui m'entretenoit des<sup>c</sup> grandes affaires qu'il a eues<sup>d</sup> à traiter conjointement avec vous. C'est Monsieur le baron de Tott<sup>e3525</sup>. Je ne le connoissois pas encore quand j'ay passé à Neuchâtel. J'ay fait connoissance avec luy depuis peu de jours et je m'en félicite

<sup>3522</sup>Montigny, Étienne Mignot de (15 décembre 1714 - 6 mai 1782), adjoint mécanicien le 17 janvier 1740, associé géomètre le 21 juin 1742, pensionnaire mécanicien surnuméraire le 10 décembre 1757, pensionnaire mécanicien le 11 janvier 1758 Sous-directeur de l'Académie royale des sciences en 1762 et 1779 Directeur de l'Académie royale des sciences en 1763 et 1780 Vice-Président de l'Académie royale des sciences en 1765 Président en de l'Académie royale des sciences en 1766.

<sup>3523</sup>Le Roy (Jean-Baptiste) 15 août 1720 - 1<sup>er</sup> pluviôse an VIII (21 janvier 1800) Adjoint géomètre le 30 août 1751, associé mécanicien le 19 janvier 1766, pensionnaire mécanicien le 1<sup>er</sup> juillet 1770 Sous-directeur en 1772 et 1777 Directeur en 1773 et 1778 Pensionnaire de la Classe de physique générale lors de la réorganisation du 23 avril 1785 Élu Membre résidant de la 1<sup>ère</sup> Classe de l'Institut national des sciences et des arts (section des arts mécaniques) le 18 frimaire an IV (9 décembre 1795).

<sup>3524</sup>Arcy, Patrick (27 septembre 1725 - 18 octobre 1779), adjoint mécanicien le 12 février 1749, associé géomètre le 30 décembre 1757, pensionnaire surnuméraire le 1<sup>er</sup> juillet 1770, pensionnaire géomètre le 20 février 1771, sous-directeur de l'Académie royale des sciences en 1774, directeur de l'Académie royale des sciences en 1775.

<sup>3525</sup>Le baron de Tott (1733-1793) est un officier français de descendance hongroise, a vécu à Constantinople de 1755 à 1763.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même nom.

<sup>b</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « me reconnoit les ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « a eues avec ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur le même nom.



---

beaucoup car c'est un homme de beaucoup d'esprit et très instruit de choses<sup>a</sup> qu'il n'y a que luy au monde qui sçache. Vous connoissez les sentimens avec lesquels j'ay l'honneur d'estre, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Malesherbes

Monsieur le banneret Osterwald<sup>b</sup>, à Neuchâtel

---

<sup>a</sup>L'expression « et très instruit de choses » est corrigée en interligne sur « singulièrement instruit de choses ».

<sup>b</sup>Ce nom est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

[page 37] *Expédition d'une lettre de Monsieur le banneret Osterwald à Malesherbes, datée du 4 mai 1779*

Monseigneur,

Je viens d'être informé que par l'effet de votre rôle pour le bien public des bontés dont vous m'honorez, vous avez bien voulu employer votre puissante intervention auprès de Monsieur de Néville<sup>3526</sup> pour nous procurer la permission d'introduire notre édition 4° des arts et métiers et comme je ne doute pas que les favorables dispositions dans lesquelles j'apprends qu'il est par rapport à cette affaire ne soient effet de ce que vous avez paru y prendre intérêt, j'ai cru que je ne pouvois pas me dispenser de vous exprimer toute la reconnoissance que mérite ce nouveau bienfait de votre part. Ainsi, pouvant aujourd'hui me flatter de n'avoir pas d'obstacle à redouter de la part de ce magistrat pour ce qui concerne la librairie, il ne me resteroit autre chose à désirer sinon qu'il plût à Messieurs de l'Académie des Sciences de ne pas s'opposer au succès de mes vues, qui, comme ils me firent la grâce de me le dire il y a quelques années, concourroient avec les leurs, puisqu'elles ne tendent qu'à répandre des lumières utiles dans le royaume. Si je pouvois me flatter que ce corps respectable fût incliné à recevoir avec bonté les représentations que j'aurois l'honneur de lui faire, je n'hésiterois pas à suivre le conseil que l'on me donne de me rendre à Paris pour solliciter cette affaire et travailler à l'arranger de la manière la plus avantageuse pour les artistes françois et pour nous.

[page 38]

J'aurois l'honneur de vous informer, Monseigneur, que comme l'*Encyclopédie* in-4° dans laquelle nous avons pris intérêt doit être finie dans peu de mois, nous avons commencé à occuper pour notre travail sur les arts, la plus grande partie des peines employées pour ce grand dictionnaire, que nous avons publié le neuvième volume de nos descriptions en mars dernier, que le dixième paraîtra en juin prochain, et que nous sommes résolu d'en donner désormais régulièrement un volume de trois en trois mois jusqu'à ce que nous ayons atteint le nombre des cayers travaillés et publiés par Messieurs de l'Académie, en suivant toujours le plan général par lequel nous nous sommes dirigés jusques ici (en cherchant à rendre notre édition aussi instructive qu'il sera en notre pouvoir).

J'ose vous demander, Monseigneur, la continuation de vos bontés, en vous renouvelant l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

---

<sup>3526</sup>François-Claude-Michel- Benoist Le Camus de Neville, seigneur de Bourg-Charente, directeur général de la librairie et de l'imprimerie, intendant de Pau et de Bayonne de 1784 à 1785, intendant de Bordeaux de 1785 à 1790, bibliophile érudit, émigré en 1793.

Le banneret Osterwald  
Neuchâtel, le 4 mai 1779

[page 39] *Minute d'une lettre de Malesherbes à Monsieur le commandeur de Sayde à Grenoble datée de Paris, le 21 octobre [1779] [de la main de Malesherbes à] Monsieur le commandeur de Sayde à Grenoble<sup>a</sup>*

À Paris, ce 21 octobre

Je suis bien flatté, Monsieur, que vous ayez bien voulu vous souvenir de moy depuis le tems que je n'ay eu l'honneur de vous voir. Je vois qu'on m'a fait un honneur que je ne mérite pas en vous disant que j'ay une collection digne du nom de cabinet d'histoire naturelle. Je me suis autrefois amusé plustost qu'occupé de cette étude et je n'y ay jamais mis assez de suite pour y faire des progrès. J'en ay été distrait par des occupations de Monsieur Gagnebin [différent ?] et je suis trop vieux à présent pour m'y remettre sérieusement. Il m'est resté quelques morceaux du tems où j'en rassemblois que je ne serois pas même capable de mettre en ordre si notre ami Monsieur de Faujas ne m'avoit promis de m'aider. Celuy que vous voulez bien m'offrir en sera certainement la pièce la plus brillante.

J'honore ceux qui cultivent les sciences avec autant de suite et de succès que vous et j'envie leur bonheur d'avoir pu s'y livrer [page 40] entièrement, mais je n'ay pas la prétention de pouvoir les imiter. J'ay cru devoir entrer avec vous dans cette explication parce que je crains que Monsieur de Faujas ne m'ait fait auprès de vous une réputation que je [donnerois ?] si j'ay le bonheur de vous voir.

Depuis que j'ay acquis ma liberté, j'en use pour voyager. J'ay été cette année-cy fort près de Grenoble sans pouvoir y aller. J'espère estre plus heureux quand j'iray en Italie, et je me fais un grand plaisir d'y voir Monsieur votre frère pour qui vous sçavez mon estime et mon amitié et de renouer avec vous une très ancienne connoissance que je craignais bien qui ne fût oubliée.

Mais je ne sçais pas encore quand je pourrai exécuter le projet, la perte que ma sœur vient de faire peut m'empêcher plus ou moins longtems de faire de longues absences.

Voulez-vous bien, Monsieur, recevoir tous mes remerciemens et les assurances de tous les sentimens avec lesquels j'ay l'honneur d'estre votre très humble et très obéissant serviteur.

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « Monsieur le commandeur » est rajoutée en marge inférieure.

[page 41] *Expédition d'une lettre du chevalier de Sayve, commandeur de Malte*<sup>3527</sup>, s.l. ni d.

Monsieur,

Je savois depuis longtems (it fama per urbes<sup>3528</sup>) que Monsieur de Maleherbes estoit non seulement protecteur, mais sectateur des arts et des sciences. Monsieur de Faujas vient de m'apprendre qu'il avoit un cabinet d'histoire naturelle. Dans un moment heureux où je venois d'hazarder quelques louis pour découvrir une mine de cristal noir meslé de marcassites cuivreuses et de spath calcaire, je me suis pressé d'en choisir deux matières<sup>a</sup> pour luy les présenter. J'aurois invoqué dans toute autre occasion la médiation de ma très respectable cousine, Madame de Sénozan pour luy les faire accepter, mais comme il s'agit icy d'histoire naturelle, je me suis décidé à présent de [page 42] Faujas d'en estre luy-même le porteur. J'espère, Monsieur, que vous en serez content, si vous les apprétiez suivant leur rareté dans nos montagnes. Vous notterez, s'il vous plaît, que le filon est un schit cuivreux et que dans la cassure de certains canons noirs, j'y ay reconnu des grands de marcassites jaunes presque imperceptibles et subdivisés à l'infini, ce qui me feroit peut-être soupçonner que la vapeur qui teint ces cristaux en noir participe plus du cuivre que du fer. Si j'estois en conoissance de Monsieur Sage<sup>3529</sup>, j'obtiendrois peut-être de la sagacité de son génie qui par quelque cémentation acide il les convertit en verd, mais il ne m'est pas permis de raisonner sur des opérations chimiques au-dessus de mes foibles talens. Je dois me borner, Monsieur, à vous offrir si vous désirez en faire l'expérience quelques morceaux de cristal noir brisés et à vous donner les assurances les plus vives du respect de la vénération avec lesquels j'ay l'honneur d'estre,

Monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Le comte de Sayve, com[man]de[ur] de Malthe

[page 43] *Note jointe à la lettre* Je seray incessamment dans le cas d'envoyer à Monsieur de Faujas un petit mémoire au sujet d'une expérience très simple que j'ay fait il y a un an et qui tend à prouver la compressibilité de l'eau que j'évalue à un 20 millième dans un vase de cristal de Savoye fort épais contenant près de 20

<sup>3527</sup>Gaspard-François de La Croix de Chevrières de Sayve (né le 14.07.1714), chevalier de Malte de Minorité (7.05.1720), commandeur de Durbans et bailli de Manosque (1775) ? ou Mathieu-Antoine de La Croix de Chevrières de Sayve (né le 29.08.1753), chevalier de l'Ordre de Malte au grand-prieuré de France (3.07.1778). Assiste en 1789, à l'assemblée de la noblesse du baillage de Romans.

<sup>3528</sup>La rumeur s'en répand à travers le pays.

<sup>3529</sup>Balthasar Georges Sage (1740-1824) avait fondé en 1778 la chaire de minéralogie docimastique (examen et analyse chimique des minerais) de l'École publique installée à la Monnaie de Paris. Les cours étaient publics et gratuits, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

pots. Y auroit-il de l'indiscrétion, Monsieur, de vous demander la permission de luy le faire passer par votre médiation et de vous prier d'y jeter un coup d'œil. Je pense que la probabilité est favorable à mon opinion à moins que l'on n'attribue l'extension de l'eau dans un tube capillaire qui bouche la bouteille au ressort du verre.

Monsieur de Faujas pourra aussi vous faire la description d'une éguille aimantée de 12 pieds<sup>3530</sup> de long fermée dans une caisse à l'abbrie de l'air extérieur qui est toujours en mouvement et qui fait continuellement depuis 6 ans des oscillations de 4 à 5 pouces<sup>3531</sup> à côté d'une autres éguille de bois qui ne [venue ?] pas quoique elles soient l'une et l'autre suspendues également par un crain de soye qui n'est pas tordu.

Mon frère le Président Donacieux<sup>3532</sup> et mon neveu<sup>3533</sup> me chargent de vous présenter leur respect. Monsieur de Saussure m'a exprimé ses plus vifs regrets de ne s'estre pas trouvé à Genève au tems de votre passage. [page 44] Pourrions-nous espérer qu'en allant ou revenant d'Itallie où Monsieur de Faujas<sup>a</sup> se flatte d'avoir l'honneur de vous accompagner, vous voudrez bien nous honorer de votre présence ? Nous somme prévenus sur votre indifférence pour le cérémonial. Au moment de votre arrivée dans la maison, elle deviendra une citadele (sic) inabordable pour les étrangers. Vous en serez le gouverneur et nous ne serons que de simples soldats fort exacts à exécuter la concinne (sic) que vous<sup>b</sup> voudrez bien nous donner.

---

<sup>3530</sup> 4 mètres.

<sup>3531</sup> Environ 10 centimètres.

<sup>3532</sup> Barthélémy-Arthus de La Croix de Chevrières de Sayve (30.04.1746-Paris, 30.01.1821), marquis de Sayve et d'Ornacieux. Président à mortier au parlement de Grenoble (20.08.1779).

<sup>3533</sup> Arthus de La Croix de Chevrières de Sayve.

<sup>a</sup>Ce nom est rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

[page 45] *Expédition d'une lettre de Monsieur Tschiffely datée de Berne le 30 décembre 1778*

J'ai reçu avec bien de la recon[n]oissance des mains de Monsieur de Boisgibaud le cadeau aussi agréable qu'intéressant dont il vous a plu de me régaler. Charmé de pouvoir me flatter d'être de quelque utilité au porteur, j'aurois mis tous mes soins à le satisfaire. Mais d'autres person[n]es et surtout nos belles s'en étant emparé, j'ai été forcé de céder la place et à mon plus grand regret je n'ai pu profiter que bien peu de moments d'une conversation aussi agréable et aussi instructive que la sien[n]e. Pardon[n]ez, Monsieur, si je joins ici une lettre à son adresse suivant ses ordres.

Si pour marque de ma vive gratitude pour le dictionnaire de Monsieur Macquer, je pouvois dès aujourd'hui vous envoyer une bon[n]e traduction d'un petit ouvrage allemand sur l'affinité des coupes, j'en aurois la plus sensible joye.

L'auteur est un<sup>a</sup> jeune homme de quelques trente ans, nom[m]é Wentzel<sup>3534</sup>, absolument absorbé dans l'étude de la chimie. Le livre fait une très grande sensation auprès de ses confrères compatriotes. C'est le fond de plusieurs milliers d'expériences en partie dispendieuses. Peu riche, il a cherché à s'en [page 46] dédomager par une souscription. Elle a été fort nombreuse malgré la cherté de l'édition, puisqu'on m'a payé six livres, quoique prévenu que l'impression n'iroit guère au-delà d'un alphabeth. On admire surtout la sagesse de la marche de l'auteur, sa sagacité, la sûreté de ses expériences, sa bon[n]e fois, la clarté de ses détails, et la précision extrême avec laquelle il a déterminé les degrés des diverses affinités.

Il a parlé, dit-on, d'un animal, une lumière très pure et très importante dans cette partie de la chimie si obscure et à peu près inutile jusques à nos jours. Si ce jugement des maîtres de l'art pouvoit vous toucher au point d'en désirer la traduction, je vous supplie, Monsieur, de me le mander et je ferai l'impossible pour engager un libraire de ce pays d'en entreprendre l'édition<sup>b</sup> incessam[m]ent.

Soit par moi-même, soit par notre société œconomique, j'espère de me procurer dans le courant de cet hiver le détail le plus sûr et le plus complet sur le procédé de faire le meilleur poiré. Je le traduirai moi-même avec soin, et y ajouterai quelques détails sur la culture des arbres qui y sont les plus propres. J'ajouterai encore à ce paquet si vous l'ordon[n]ez, des greffes en telle quantité qu'il vous plaira. Il faudra en ce cas les enclos nécessairement sur des sauvageons. [page 47]

---

<sup>3534</sup>Wentzel (C. Fréd.), chimiste de Dresde, 1740-93, était fils d'un relieur. Il devint chirurgien dans la marine hollandaise, puis directeur des mines de Freyberg en Saxe (1780). On estime ses *Usons sur l'affinité*, Dresde, 1777 ; il y expose la loi de la double décomposition des sels et fa loi des équivalents chimiques, loi qui a conservé son nom.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « la traduction ».

Monsieur Wurtemberg est infiniment sensible à votre gracieux souvenir. Son cœur vous est toujours certainement aussi dévoué que le mien.

Les traces que vous avez laissé dans notre petite capitale ne s'effaceront jamais. Que je serois heureux de vous y voir encore une fois !

J'en étois là avec ma lettre il y a 3 semaines lorsque tout à coup j'ai été assailli par un violent accès de goutte. Je profite [ ? ] de premier relâche pour l'achever.

Ce n'est que par votre gayetté de ce jour que j'apprends la belle découverte de Monsieur Parmentier<sup>3535</sup>, de faire du bon pain blanc et aussi léger que du pain de froment, de pom[m]es de terre. Si ce secret se publie, com[m]e la générosité de votre nation et la nature de l'objet ne m'en laisse pas douter, le détail de cette manipulation me seroit certainement agréable. J'offrirois bien volontiers en retour à l'auteur s'il ne la con[n]oissoit pas, la manière de faire du même fruit la farine dont je joins ici un échantillon. Elle est fort bon[n]e en bouillie et singulièrement nourrissante cuite avec du lait, même écrémé. Elle sert encore très bien en place d'amidon, mais il [page 48] nous a été impossible de la convertir en pain mangeable, même en la mêlant avec de la farine d'épeautre ou de froment, à parties égales. Un mérite singulier qu'auroit d'ailleurs cette farine, c'est qu'elle ne se corrompt point par les chaleurs de l'été, pour peu qu'on la préserve de l'humidité. J'en ay vu chez un laboureur qui avoit 10 à 12 ans. Celle que vous avez devant vos yeux en a au moins 5 à 6. Rien n'est plus aisé que de la faire. Le ménage le plus pauvre peut s'en procurer les outils nécessaires. Si la farine de Monsieur Parmentier avoit la même vertu d'incorruptibilité, quel avantage inestimable ce seroit pour les voyages de long cours.

Hors de là, j'avoue qu'en mon petit particulier, je regarde le bénéfice de convertir les pom[m]es de terre en pain<sup>a</sup> plus satisfaisant pour l'imagination du peuple que pour ses besoins réels. Ce [ ? ] que la nature nous le don[n]e est sain, de bon goût et nourrissant tout simplement cuit soit à l'eau soit sous les cendres, et tout en profite plus ou moins à celui qui le mange. Il en est de même de ma pom[m]e de terre cuite à l'eau, coupée par tranches et séchée au four. Le déchet en la réduisant en farine est au moins de 3/5. Suivant toutes mes expériences, si ce déchet ne nourrit que [page 49] très médiocrement soit les bestiaux soit la volaille. D'ailleurs, cette manipulation ne se fait point sans perte de tems et par conséquent sans frais. Mais enfin le peuple en cuit com[m]e en toute autre chose se tenant bien plus collé à la forme qu'au fond. Surtout dans des tems de détresse, je comprends qu'il lui faut sa nourriture habituelle sous la figure accoutumée, quelle qu'en puisse

---

<sup>3535</sup>Antoine Augustin Parmentier est un agronome, nutritionniste et hygiéniste français (Montdidier, 17 août 1737 - Paris, 17 décembre 1813), pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.



être<sup>a</sup> la substantialité.

Tantum est in rebus mane

Le nouveau Quintinie va orner la petite bibliothèque de notre société. Le nom du donateur y sera marqué en grosses lettres. Pardon[n]ez-moi, Monsieur, cette gloriole.

Le mistère absurde que font nos fabricants sur quelques détails que me demandoit Monsieur de Boisgibaud ne m'a permis malgré mes espérances de les ramasser jusques ici en entier. Je lui en fais mes très humbles excuses en attendant que je me voye à même de la satisfaire.

Rien ne surpasse les sentimens de vénération avec lesquels j'ai l'hon[n]eur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et tout dévoué serviteur,

Tschiffely

Berne, ce 30 [décem]bre 1778

---

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

[page 50] *Minute d'une lettre de Malesherbes à Monsieur Parmentier, s.l. ni d. [janvier 1779]*

[adressée à] Monsieur Parmentier<sup>a</sup>

Quoyque je sois<sup>b</sup> fort peu<sup>c</sup> connu de vous, Monsieur, j'espère que vous me permettrez de vous<sup>d</sup> communiquer une lettre que j'ay reçue de Berne. J'ay voyagé l'an passé en Suisse, j'y ay fait connoissance avec plusieurs sçavans et surtout avec Monsieur Tschiffely secrétaire de la société d'agriculture. Il m'a écrit en dernier hier une<sup>e</sup> lettre dont je vous envoie l'extrait et il<sup>f</sup> y a joint un paquet de la farine qu'il a faite de pommes de terre que je vous envoie aussi<sup>g</sup>.

Je ne suis point du tout capable de répondre par moy-même aux questions de Monsieur Tschiffely et ce qu'il me mande seroit très inutile si cela restait enseveli chez moy.

Si vous jugez que la<sup>h</sup> lettre de Monsieur Tschiffely<sup>i</sup> mérite que vous entriez en explication avec luy et que vous vouliez me faire passer vos lettres. Je les luy feray tenir. C'est le seul service que je puisse rendre aux sciences [page 51] n'estant ny un sçavant quoyque j'aye le titre d'académicien, ny un homme puissant, quoyque j'aye celui de ministre.

Je saisis avec empressement, Monsieur, cette occasion de vous assurer de l'estime particulière et de tous les sentimens avec lesquels j'ay l'honneur d'estre votre

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés dans la marge inférieure.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « soi ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « un ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « de m'adresser à vous pour ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « la ».

<sup>f</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « et ».

<sup>g</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne sur « vous trouverez aussi dans cette lettre ».

<sup>h</sup>Corrigé en interligne sur « cette ».

<sup>i</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

[page 52] *Expédition d'une Lettre de Monsieur Parmentier à Malesherbes datée des Invalides le 21 février 1779*

Monseigneur,

Je viens de retirer de chez Didot la farine de pomme de terre que vous avez eu la bonté d'y laisser pour moi. Elle est parfaitement semblable à celle que j'emploie dans mes expériences et il y a déjà huit ans que j'ai publié la manière de la préparer<sup>3536</sup>. Le procédé pour en obtenir du pain est sous presse et dès qu'il sera imprimé, je vous [page 53] supplie, Monseigneur, de me permettre d'avoir l'honneur de vous en présenter le premier exemplaire et le second pour Monsieur Tschiffely avec les éclaircissemens qu'il désire. Je serai infiniment flaté de mériter votre suffrage et le sien.

L'influence, Monseigneur, que vous continuez d'avoir sur les hommes de tous les pais et de tous les ordres ne sçauroit s'affaiblir puisqu'elle appartient seulement à vous-même et qu'il n'est besoin d'aucun titre pour faire adoucir les circonstances et les vertus : les sciences et les lettres vous doivent beaucoup mais la patrie encore davantage. Il n'est pas de bon françois qui n'ait toujours présent à son cœur reconnoissant le bien que vous avez fait et celui que vous avez voulu faire.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Parmentier

Aux Invalides, ce 25 février 1779

---

<sup>3536</sup>*Examen critique de la pomme de terre (1779) ou bien Recherche sur les végétaux nourrissants qui, dans tous les temps de disette, peuvent remplacer les aliments ordinaires (1781).*

[page 54] *Minute d'une lettre de Malesherbes à Monsieur Tschiffely, datée du 28 février [1779]*

[adressée à ] Monsieur Tschiffely, secrétaire de la société œconomique de Berne<sup>a</sup>

Ce 28 février

J'ay écrit, Monsieur, à Monsieur Parmentier et<sup>b</sup> je luy ay communiqué votre échantillon de farine de pomme de terre avec l'extrait de sa lettre en ce qui concerne sa découverte. Il m'a répondu que votre farine luy paroît absolument semblable à la sienne, qu'il va publier son nouveau procédé, et qu'il m'en enverra sur le champ deux exemplaires, un pour moy et un pour vous, et qu'il y joindra tous les éclaircissemens que vous pouvez désirer.

Je ne connois point l'ouvrage allemand de Monsieur Wentzel dont vous me parlez, sans que vous donniez la peine de le traduire. Je ne doute point qu'il ne soit dès qu'il sera connu à Paris car<sup>c</sup> nous avons plusieurs traducteurs<sup>d</sup> d'allemand qui<sup>e</sup> entendent la chymie et nous ont déjà donné plusieurs ouvrages de ce genre<sup>3537</sup>. Ainsi, il suffiroit que vous voulussiez bien me mander le titre précis de l'ouvrage pour que j'en donne avis à un de ces auteurs. Il suffiroit même de le donner aux libraires qui font de ces entreprises et ils trouveront des traducteurs.

Je suis bien reconnoissant des peines que vous voulez bien vous<sup>f</sup> donner pour me procurer des éclaircissemens sur les poiriers à cidre et sur le<sup>g</sup> procédé pour faire le poiré. La saison est à présent trop adoucie pour vous demander cette année-cy des greffes, ainsi<sup>h</sup>, il faudra attendre l'année prochaine.

[page 55] Le texte du<sup>i</sup> second tome de Monsieur Maquer est imprimé, mais les tables ne le sont pas encore et j'attends qu'elles le soient pour vous l'envoyer de la part de l'auteur qui est mon ami et avec qui j'ay eu une grande conversation sur<sup>j</sup> le plaisir que j'ay eu à passer quelques momens avec vous. Je vous dis encore bien des remerciemens sur la réception que vous avez bien voulu faire à Monsieur de Boisgibault. Je vous prie de ne pas douter de la sincérité de l'attachement avec lequel j'ay l'honneur d'être, Monsieur

---

<sup>3537</sup>Voir la lettre ci-dessous.

<sup>a</sup>L'expression depuis « Monsieur Tschiffely » est rajoutée dans la marge inférieure.

<sup>b</sup>Corrigé sur « que j ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « parce que ».

<sup>d</sup>Corrigé sur un mot illisible.

<sup>e</sup>Corrigé sur « qui sont dans l'usage de nous donner ».

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

<sup>g</sup>Corrigé sur « le li ».

<sup>h</sup>Rajouté en interligne.

<sup>i</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « le ».

<sup>j</sup>Corrigé en interligne sur « sur vous et sur ».

[page 56] *Expédition d'une lettre de Monsieur Tschiffely à Malesherbes, datée de Berne le 6 mars 1779*

Monsieur,

Si la farine de Monsieur Parmentier est absolument la même que celle dont j'ai eu l'hon[n]eur de vous adresser un échantillon, sa découverte d'en faire du bon pain seroit et me semble extrêmement précieuse à la Marine, puisqu'il est constant par nombre d'expériences que cette farine gardée à l'abri des insectes volants et d'une trop grande humidité se conserve parfaitement pendant nombre d'années dans toute sa bonté. Jamais elle ne s'échauffe. J'en ai vu chez des laboureurs qui avoit plus de 8 ans. Celle que je vous ai envoyé en a au moins 5. Si notre manipulation pour la fabriquer pouvoit intéresser le moins du monde Monsieur Parmentier, je lui offre avec empressement tout les détails possibles à ce sujet. Il y a déjà et d'avance tous les droits possibles, par l'offre gracieuse qu'il a bien voulu me faire, Monsieur, à votre recommandation.

Je ne suis pas moins sensible aux honnêtetés et aux prévenances obligeantes que vous avez daigné me procurer de la part du célèbre Monsieur Maquer. Pour une marque légère de ma juste gratitude, je me suis empressé d'abord après la réception de votre gracieuse lettre du 28 du mois passé, de me procurer un exemplaire du livre de Monsieur Wentzel sur l'affinité des corps. Je [page 57] me suis adressé à Monsieur Kirchberger<sup>3538</sup>, le même qui a eu l'honneur de dîner avec vous, Monsieur, à la campagne de Monsieur Zeerleder. Dans l'impossibilité de m'en procurer un autre, il n'a pas hésité un instant à vous offrir le sien, que je joins ici. Plus digne que moi de posséder des trésors de ce genre, je n'ai pas balancé non plus de lui faire cadeau du premier tome de Monsieur Maquer dont vous m'avez gratifié avec promesse de lui en offrir le second en son tems. Je me persuade que l'un et l'autre vous pardonneront cette démarche déplacée en toute autre occasion, en faveur du motif.

Mon ami est enchanté de ce que les grands talens de ce chymiste vont être connus à Paris.

Tout ce qui a trait aux con[n]oissances utiles et au bien-estre des peuples a droit de vous intéresser. C'est en conséquence avec plaisir que j'ai la satisfaction, Monsieur, de vous annoncer que peu après votre départ de la Suisse, un habile hom[m]e nom[m]é Claiss, très versé dans la science des mines com[m]e tel en grande estime à la Cour de Vien[n]e, a visité nos mines de fer d'Oberhasli qu'il a trouvé fort étendues, fort riches et la plus grande partie de ses couches de si bon[n]e qualité qu'il n'en conoit pas, dit-il, de supérieure en Europe. Il a prouvé la dernière partie de sa thèse sur les lieux. Malgré l'inaptitude actuelle du hautfour,

<sup>3538</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 10, page 10.

au moyen de quelques légers changemens il a fait fondre à l'entrepreneur actuel, désespéré jusqu'ici et ruiné par son peu de succès, le fer le plus doux et parfaitement propre à être converti en acier, aussi fort que celui de la Styrie et même de l'Angleterre. Par goût, et par [amour ?] pour [page 58] l'indépendance, il ne se fixe au service d'aucun prince. Il dirige de loin tantôt les mines du Tirol, Lantal, celle du margraviat de Bade et surtout celle du prince de Furstenberg<sup>3539</sup>, duquel il est établi tuteur ainsi que de sa famille pour rétablir le délabrement total de cette maison. Cette an[n]ée, nous aurons le plaisir de le voir s'occuper aussi souvent que possible de nos mines de fer. Enfin, au lieu de celles de l'Aargow, où on va établir un haut-four aux frais de la République suivant les principes. Il paroît avoir sur l'économie du fer une théorie nouvelle, appuyée sur des expériences nombreuses faites en grand. En com[m]un avec un de ses amis, il a formé dans le voisinage de notre canton à Wintelhous<sup>3540</sup> une fabrique d'huile de vitriol tirée du soufre, qui au besoin pourroit en fournir à toute l'Europe.

Enfin, Monsieur, cet hon[n]eur est pour nous une trouvaille inestimable. Si nous n'en obtenons que la moitié de ce que nous en espérons et si nous allons trop loin dans nos calculs à cet égard, ce ne sera pas sa faute. On ne sauroit être plus modeste, plus simple et plus retenu.

Si mon petit récit ne vous a pas déplu, Monsieur, je pourrai dans une lettre suivante entrer dans de plus grands<sup>a</sup> détails. Aux yeux de Monsieur Claiss, nos montagnes à mine de fer sont à deux égards une merveille dans la nature digne d'être con[n]ue de toute l'Europe.

Je suis avec le respect le plus vrai et le plus profond,

Monsieur,

Votre très humble et tout dévoué serviteur,

Tschiffely

Berne, ce 6 mars 1779

---

<sup>3539</sup>Karl Joseph Aloys, Prince de Fürstenberg (1760-1799).

<sup>3540</sup>Est-ce Wintershouse, Bas-Rhin, arrondissement et canton de Haguenau.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

[page 59] *Expédition d'une lettre de Monsieur Zeerleder à Malesherbes, datée de Berne le 31 décembre 1778*

J'ay reçu, Monsieur, vos deux lettres du 17 et 30 [octo]bre. Elles m'ont comblé d'honneur et de la satisfaction particulière qu'inspire tout ce qui vient de votre part. Je suspendois l'honneur d'y répondre par l'espérance que m'ont donné les libraires de pouvoir vous apprendre le positif de vos comission d'une semaine à l'autre, mais ces gens s'exécutent fort lentement, puisqu'hier que je passais chez le direct[eu]r de la Société thypograph[ique] auquel j'avais remis votre mémoire à la réception, en lui recomandant l'expédition et de ce que vous aviez [arrêté ?] vous-même chez lui, m'a répondu qu'il attendait encore une lettre pour y joindre. Il m'a promis cependant de nouveau de n'en pas tarder l'expédition. Il joindra tout le paquet pour vous dans la balle qu'il adressera aux [premier ?] à son ami libraire à Paris, avec ordre à vous délivrer le vôtre et en vous en avisant pour moi. Vous pourrez, Monsieur, bien compter sur mon exactitude à le faire aussitôt que j'y aurai été mis à même.

Quand aux envoys que vous aurez à [page 60] faire pour icy, le mieux sera à les remettre à Monsieur Haller qui peut en charger un voyageur ou serviteur dont il y a de tems à autres. Monsieur d'Erlack de Riggisberg est parti mardy derni[ie]r avec sa famille pour Paris. Son retour seroit également une bonne occasion mais je ne sçais pas le tems qu'il aura [lui ?].

Monsieur Tschiffeli m'a remis pour vous une lettre chargée de q[uel]ques échantillon que j'aurai peut-être deut joindre icy, mais que dans la supposition que le contenu ne sera pas [pressant ?] j'ay fait joindre à une caisse à Monsieur Haller contenant le buste de feu son père. Elle est parti depuis q[uel]ques jours et je l'ai prévenu de vous le faire tenir, Monsieur, à l'arrivée.

Votre deuil inattendu, Monsieur, pendant votre séjour icy nous a fait peine d'apprendre et nous l'avons sérieusement partagé avec vous.

J'ay été exact à m'aquiter des complimens dont vous m'avez fait l'honneur de me charger pour Monsieur l'avoyer Jenner, et Monsieur Steiger, Monsieur de Mulinen et Monsieur [page 61] de Watteville. Je n'entreprendrai pas, Monsieur, à vous exprimer la même sensation que cette marque de votre attention a fait auprès de tous. Monsieur de Boisgibault peut nous donner quelque idée peut-être à quel point votre mémoire est honorée auprès de nous, et ce n'est qu'à la<sup>a</sup> faveur de votre recomandation qu'il doit l'accueil qu'il a éprouvé icy. Je serai bien charmé qu'il en soit satisfait autant qu'il paroît l'être. Il mérite certainement beaucoup par lui-même et c'est ce qui à juste titre l'estime de tous ceux qui ont appris à le connaître. Il y a 8 jours que j'eu le plaisir de le rencontrer à Bienne à son passage

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « au ».

pour Bâle d'où il aura pris routhe par Befort pour Paris où je souhaite qu'il arrive heureusement.

Ma fem[m] vous prie, Monsieur, d'agréer ses respects. Si vos circonstances vous permettent de remplir votre projet d'un voyage en Italie et de quelque séjour icy à cette [page 62] occasion, vous pouvez vous persuader de faire plus d'un heureux principalement à Berne. Je vous demander la grâce, Monsieur, de me donner la preuve de votre souvenir en me chargeant indistinctement de tout ce que vous auriez à ordonner d'avoir à Paris. C'est une grâce à laquelle je serai sensible à proportion en cas que je fais de tout ce qui me reste de votre part.

Agréez, Monsieur, mes vœux en votre faveur pour ce renouvellement d'année. Il ne sçauroit être aussi heureux que je le souhaite pour vous, et que vous le méritez.

J'ay l'honneur d'être avec mon profond respect,  
Monsieur,  
votre très humble et très obéissant [ser]viteur,  
L. Zeerleder,  
Berne, le 31 [décem]bre 1778



[page 63] *Minute d'une lettre de Malesherbes à Monsieur Zeerleder à Berne, datée de Paris le 28 février [1779]*

Monsieur Zeerleder à Berne<sup>a</sup>

À Paris, ce 28 février

Je n'ay point encore reçu, Monsieur, l'envoy<sup>b</sup> de vos libraires. Ainsi, je vous prie de leur en rappeler le souvenir. Je<sup>c</sup> vous avoue que j'en ay quelque empressement.

J'ay reçu celuy de Monsieur Tschiffely et je luy ay fait réponse.

Monsieur de Boisgibault m'a dit la favorable réception que vous luy avez faite dont je vous fait tous les remerciemens que je vous dois.

Je n'ay pas été assez heureux pour trouver Monsieur et Madame d'Erlack<sup>d</sup> et je repars pour<sup>e</sup> la campagne où j'habite plus qu'à Paris sans avoir eu cette satisfaction, mais j'en reviendray bientôt et j'espère estre plus heureux à mon retour.

Je ne vous parle pas de Monsieur votre beau-frère parce<sup>f</sup> qu'il ne vous laisse sûrement pas ignorer ce qui le concerne. J'ay eu le plaisir de le rencontrer il y a peu de jours, et de causer avec luy de choses bien intéressantes mais sur lesquelles il<sup>g</sup> est impossible de nous entretenir par lettres, et<sup>h</sup> je regrette bien, Monsieur, les momens où cela<sup>i</sup> m'estoit possible.

Je vous supplie, Monsieur, de présenter mes respects à Madame Zeerleder et d'estre persuadé du sincère attachement avec lequel j'ay l'honneur d'estre, votre, etc.

Oserois-je vous prier de faire tenir à Monsieur Tschiffely la lettre cy-incluse.

---

<sup>a</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en marge inférieure.

<sup>b</sup>Corrigé sur « les différens envoys que vous m'annoncez, soit celuy de vos libraires ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « je vous ».

<sup>d</sup>Ce nom est corrigé en interligne sur « la baronne d'Erlack ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « sans avoir eu le ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « il y auroit bien ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « vous seul vous eussiez bien ».

<sup>h</sup>Rajouté en interligne.

<sup>i</sup>Corrigé sur « j'ay eu le plaisir, je pour, j'ay pu vous ».

[page 64] *Minute d'une lettre de Malesherbes à d'Holbach datée de Paris le 28 février 1779*

À Paris, ce 28 février

On me parle<sup>a</sup>, Monsieur, avec les plus grands éloges dans une lettre que j'ay reçu de Berne d'un nouvel ouvrage sur les affinités chymiques de Monsieur Wentzel<sup>b3541</sup>. Cet ouvrage est en allemand et on me mande qu'il est nécessaire de le traduire. Oserais-je vous demander si vous en avez connoissance pour que je le fasse venir si vous ne l'avez pas. Vous connoissez l'attachement inviolable avec lequel j'ay l'honneur d'être, Monsieur

P.S :

Je pars demain pour la campagne. Je vous prie de m'y adresser votre réponse. Mon adresse est simplement<sup>c</sup> à<sup>d</sup> Malesherbes. Il y a bureau de poste et les lettres y arrivent directement.

[en bas : Monsieur le baron d'Holbach, rue royale]

[page 65] *Expédition d'une lettre de d'Holbach à Malesherbes (réponse à la précédente) datée de Paris le 1<sup>er</sup> mars 1779, annotée en tête de la main de Malesherbes « Ouvrage de Monsieur Wentzel Sur les affinités chymiques »*

Monsieur,

Je n'ai pas entendu parler jusqu'ici de l'ouvrage de Monsieur Wentzel *Sur les affinités chymiques*. Ce que vous m'en dites, Monsieur, est fait pour exciter ma curiosité et je compte le demander à mon libraire de Strasbourg. Cependant, je ne puis guères en entreprendre la traduction vu que rien n'est plus difficile, surtout actuellement, que de trouver un libraire qui veuille se charger de ces sortes d'ouvrages. J'ai moi-même été 7 ans sans pouvoir faire imprimer les 2 traités de Stahl<sup>3542</sup> *Du Soufre*<sup>3543</sup> et *Des Sels*<sup>3544</sup>, quoique l'offre de mes traductions fût totalement désintéressée.

<sup>3541</sup>Voir ci-dessus page 32.

<sup>3542</sup>Stahl, Georg Ernst (1660-1734) : médecin et chimiste allemand. Si sa renommée en tant que médecin était grande, il devint indiscutablement le premier chimiste de son temps en édifiant la théorie du phlogistique qui, bien qu'erronée, eut néanmoins le mérite de coordonner l'ensemble des phénomènes de combustion et de réduction, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>3543</sup>*Traité du soufre, ou remarques sur la dispute qui s'est élevée entre les chymistes au sujet du soufre*, traduit de l'allemand par d'Holbach, 1766.

<sup>3544</sup>*Traité des sels, dans lequel on démontre qu'ils sont composés d'une terre subtile intimement combinée avec l'eau*, traduit de l'allemand par d'Holbach, 1771.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « on m'écrit ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « Wentsel ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « à ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

[page 66] Je n'ai pas eu moins de peine à faire imprimer la traduction des *Principes chymiques et physiques de l'agriculture de Wallerius*<sup>3545</sup> qu'enfin Lacombe<sup>3546</sup> a publiés, par charité : peut-être même que cette entreprise m'a rendu complice de la banqueroute. Vous voyez, Monsieur, que ces circonstances sont propres à décourager. Joignez encore à tout cela des attaques de goutte, de néphrétique et d'autres infirmités qui m'empêchent de me livrer à des occupations suivies, et qui m'avertissent que mes forces ne peuvent plus répondre à mon zèle, que personne plus que vous ne seroit fait pour ranimer.

[page 67] Je vois, Monsieur, par votre lettre que vous partez pour la campagne. Permettez-moi de vous y souhaiter la santé et le bonheur que vous méritez. Jouissez-y d'un bien-être que le destin n'a pas voulu vous permettre de procurer à la nation entière, jouissez-y de la tranquillité que les lumières et la vertu n'accordent qu'au vrai sage.

Je suis avec les sentiment d'un profond respect,  
Monsieur,  
Votre très humble et très obéissant serviteur,  
d'Holbach  
Paris, ce 1<sup>er</sup> de mars 1779

---

<sup>3545</sup>Johann Gottschalk Wallerius (1709-1785), chimiste et minéralogiste suédois. L'ouvrage est paru en 1764.

<sup>3546</sup>Libraire rue Christine.

[page 68] *Expédition d'une lettre de Zeerleder à Malesherbes datée de Berne le 10 juin 1779*<sup>3547</sup>.

Berne, le 10 juin 1779

Si j'ay, Monsieur, suspendu jusqu'à la prem[ière] semaine de mon séjour à la campagne pour avoir l'honneur de vous amuser, la réception de votre lettre du 28° [?], ce matin que dans la vue de mieux accomplir mon désir après celui de vous entretenir, et m'occuper avec plus d'aisance d'un souvenir devenu le plus précieux pour moi.

L'effet de la petite conversation dont vous m'avez chargé n'a pas souffert pour cela. Très surpris d'apprendre la négligence dans l'envoi du libraire<sup>3548</sup> qui auparavant et aussi souvent que je l'en avois rappelé, m'avoit endormi par l'assurance d'une très prochaine version à l'adresser à son ami libraire à Paris. J'ay demandé sur le champ tout ce qu'il avoit de [page 69] votre commission et en ai fait de suite un envoy direct dans un ballot à l'adresse de Monsieur Haller. J'espère que vous l'aurez bien reçu et par Monsieur de Diesbach parti le jour après les Paques un livre de chimie. Monsieur Tschiffely aura pris soin de vous instruire qu'il n'y a pas de traduction française de ce livre, ny d'autre exemplaire jusques icy, que ceux aux souscripteurs.

J'ay passé depuis chez le libraire pour demander votre compte, mais en l'absence du chef qui n'est pas encore de retour de Leipsig, on n'a pas pu me le donner. J'eus pour réponse que [c ?] nous avoit été fourni avant son départ.

Je suis, Monsieur, fort intéressé à désirer qu'il vous reste de tems à autre quelque besoin dans ce laps par la satisfaction que j'aurai à m'en occuper. Si vous me faites la grâce de m'en charger, [page 70] Monsieur d'Erlack est attendu et fait à Berne, je m'impatiente à le voir pour le demander de vos nouvelles. Je crains d'apprendre qu'il ne faudra pas se flatter en cette année du bonheur de vous revoir ici à l'occasion du voyage projeté en Italie. J'ay cependant écrit hier bercé de cette espérance [à] Monsieur l'avoyer Sinner, qui reste affecté d'avoir manqué l'honneur de vous voir, à la fin de votre court séjour à Berne.

Vous aviez, Monsieur, bien pris votre tems pour voir le moulin à [Landzer ?], qui a sauté depuis, heureusement sans faire beaucoup de mal.

J'eus un vrai plaisir d'apprendre que Monsieur de Boisgilbert<sup>3549</sup> se trouvoit satisfait de son voyage en ce pays. Si votre séjour à la campagne ne vous tenoit pas aussi éloigné de lui que je le présume, j'aurois, Monsieur, pu vous prier de lui dire [page 71] l'empressement des amis qu'il a fait icy, pour s'informer a pris

<sup>3547</sup>[en haut de la main de Malesherbes « Monsieur Zeerleder

Je n'ay pas répondu » ]

<sup>3548</sup>Voir ci-dessus page 32.

<sup>3549</sup>Jacques Charpentier de Boisgibault, président de la Cour des Aides avec Malesherbes.

des nouvelles de sa part et que surtout Monsieur de Watteville s'impatientoit d'en recevoir.

Ma femme ne me pardonneroit pas si je finissois cette lettre sans avoir l'honneur de vous témoigner sa sensibilité de souvenir que vous avez marqué. Elle partage mon sentiment pour tout ce qui concerne [ ? ? ] que nous vous devons,

j'ay l'honneur d'être avec mon respectueux attachement,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Louis Zeerleder

J'ay suspendu, Monsieur, jusqu'au 13<sup>o</sup> le départ de la présente. Mon espoir d'avoir encor de vos nouvelles par Monsieur d'Erlack n'a pas été entièrement infructueux. Elle se rappelle avec un grand plaisir le joli dîné qu'elle a fait chez vous et m'a dit que Monsieur de Boisgibauld lui avoit promis un paquet de lettres pour la Suisse, que le tems n'aura pas permis d'achever. Il y a par l'espérance de le recevoir par une autre occasion déjà de quoi satisfaire en attendant ceux qui s'en informent.

[page 72] *Expédition d'une lettre du juge Veillon à Malesherbes, datée de Berne le 16 août 1778*

Monsieur,

Je viens de remettre votre mémoire de graines alpines, arbustes et mélèzes à notre botaniste Thomas qui m'a promis de l'exécuter fidèlement p[ou]r le mois d'octobre prochain. La petite saule. Il est obligé d'aller à la montagne de la Dole au-dessus du château de Beaumont près de Riom, p[ou]r la trouver tout le reste est sous sa main dans le pays. J'ay exigé qu'il fit le voyage exprès à la montagne de la Dole.

[page 73] On peut planter tous les arbres des Alpes en automne comme au printemps. Les graines se sèment de même et seront semées dans la terre où elles croissent, comme étant dans les endroits qui seront remplis de terre.

Je suis bien sensible à toutes les marques de bonté et de bienveillance que vous me donnez dans l'honneur de votre lettre, mon très honoré Monsieur, je vous en remercie bien sincèrement. Madame Veillon vous remercie aussi de la bonté que vous avez de vous souvenir d'elle. Elle vous offre ses honneurs de même que le major qui voudroit bien [page 74] tout comme moy vous avoir persuadé plus longtems et vous aller faire notre cour à Fontainebleau.

Mon beau-frère Guittard l'aîné ira à Paris dans quelques semaines. Je luy enverray mon mémoire sur les mélèzes avec une lettre pour vous, Monsieur, afin qu'il reçoive vos conseils les directions, sur son contenu.

Je vous prie d'offrir mes amitiés à Monsieur de [?cy] et le remercier de ce qu'il a bien voulu me procurer l'honneur de vous connoitre, c'est une vraye [page 75] obligation que je luy ay. J'auray l'honneur de vous [?] avez à Paris du dépost de votre caisse. En attendant, je fais mille vœux p[ou]r votre heureux voyage.

J'ay l'honneur d'être avec un profond respect,

mon très honoré Monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

le juge Veillon

Bex, le 16° aoust 1778

[page 76] *Minute d'une lettre de Malesherbes au juge Veillon, datée de Genève, le 26 août 1778*<sup>3550</sup>

### Correspondance des plantes avec Bex

À Genève, ce 26 aoust

[adressée à] Monsieur le juge Veillon, à Bex<sup>a</sup>

Je reçois votre lettre du 26 aoust<sup>b</sup>, Monsieur, en revenant à Genève de deux voyages que j'ay faits dans les environs. Je suis bien<sup>c</sup> reconnaissant des soins que vous voulez bien vous donner pour me procurer des arbres, arbustes et graines. Je suis fâché que le saule<sup>d</sup> des Alpes oblige le botaniste Thomas à faire un voyage dans les montagnes voisines de Nyon qui sont fort loin de chez lui<sup>e</sup>. J'espère que vous voudrez bien [cultiver ?] ce que j'auray à luy payer par ses [princes ?] d'après ce long et pénible voyage, et en faire savoir le montant à Monsieur de Tournes<sup>3551</sup> ou à Monsieur Cramer qui veulent bien se charger de ma correspondance. Je n'ay pas encore pu joindre Monsieur de Tournes pendant les séjours très courts que j'ay faits à Genève, mais à présent que j'y suis revenu, mon<sup>f</sup> premier soin de<sup>g</sup> mettre de le chercher, de faire connoissance avec luy, de<sup>h</sup> le remercier des soins qu'il a déjà bien voulu se donner pour moy, et de le prier de vouloir bien se charger encore de me faire parvenir les envoys que vous voudrez bien me faire ; mais vous me parlez du mois d'octobre et je prévois que je ne seray [page 77] de retour chez moy qu'à la fin de ce mois d'octobre, c'est pourquoy je désire que vos plantes n'arrivent pas plus tost que le mois<sup>i</sup> de novembre. Je crois que cela sera aisé<sup>j</sup>.

Je me fais un bien grand plaisir, Monsieur, de voir à Paris Monsieur Guettard votre beau-frère, de luy faire les honneurs de la France et de conférer avec luy de votre mémoire sur les mélèses. Je crois vous avoir donné mon adresse à Paris, c'est<sup>k</sup> rue des martyrs près de Montmartre. C'est là que j'espère qu'il me fera sçavoir le tems de son arrivée.

<sup>3550</sup>Cette lettre doit prendre place dans le carnet du voyage en Suisse 7, entre les pages 31 et 32.

<sup>3551</sup>Samuel de Tournes, libraire de Genève.

<sup>a</sup>L'expression « Monsieur le juge Veillon, à Bex » est rajoutée dans la marge inférieure.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « pénétré de reconnaissance ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne d'une encre plus foncée sur le même mot.

<sup>e</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus foncée sur « son habitation ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « je ferai en sorte de ».

<sup>g</sup>Rajouté en interligne.

<sup>h</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>i</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus foncée sur « la fin d'octobre ou le commencement ».

<sup>j</sup>L'expression « Je crois que cela sera aisé » est rajoutée en bout de ligne d'une encre plus foncée.

<sup>k</sup>Corrigé en interligne sur « qui est ».

J'ay l'honneur de vous prévenir, Monsieur, qu'un de mes amis qui est à présent en Suisse passera peut-être à Bex, et si ce voyage a lieu, il ira<sup>a</sup> vous voir en se réclamant de moy. C'est Monsieur Boutin receveur général des finances<sup>b</sup> qui est mon ami depuis l'enfance, qui est oncle du baron de Montboissier de ma grotte et ainsi que moy grand amateur de la botanique et surtout de la culture des arbres. Ainsi, notre amitié est fondée sur bien des titres. Je l'ay trouvé aux eaux d'Aix en Savoye. Il a<sup>c</sup> le projet de faire un tour en Valais si la santé d'un frère qu'il a mené aux eaux de Savoye le luy permet<sup>d</sup> [page 78] et sur ce que je luy ay dt de la réception que vous m'avez faite, il a conçu<sup>e</sup> le plus grand désir de faire aussi connoissance avec vous et m'a demandé en grâce de vous en prévenir et de vous le recommander<sup>f</sup>.

Je vous prie d'estre persuadé de tous les sentimens avec lesquels j'ay l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

---

<sup>a</sup>L'expression « et si ce voyage a lieu, il ira » est corrigée en interligne d'une encre plus foncée sur « et ira ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus foncée sur les deux mêmes.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « avoit ».

<sup>d</sup>L'expression « Valais si la santé d'un frère qu'il a mené aux eaux de Savoye le luy permet » est corrigée en interligne d'une encre plus foncée sur « Valais et je luy ay bien recommandé de ne pas passer à Bex sans avoir ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>f</sup>L'expression depuis « le plus grand désir » est corrigée en interligne d'une encre plus foncée sur « l'honneur de vous voir et je vous seray très obligé de le recevoir avec votre ».



[page 79] *Minute d'une note de Malesherbes, s.l. ni d.*

Graines

Les différens gennepis

Le gentiana punctata

Les deux doromies arnica

quant aux arbres qu'on ne prendra que le printems, Monsieur Duhamel nous fera une note et ce sera au printems qu'on les envoyera.

Je voudrais 3 ou 400 mélèses

cinquante alviés ou<sup>a</sup> pinus quinquefolia

Les deux espèces de chamærhododendron

Les différentes espèces d'andromeda

Le petit saule des Alpes, surtout le petit à feuilles rondes

Les deux arbustes

L'empetrum

Les bruyères que nous n'avons pas en France à feuilles triangulaires

Le rheum alpinum foliis feruginea rubigine [nigricantibus?] quodolim rosabatur chamærhododenrdon, chemædaphne, chamæcistus

---

<sup>a</sup>À partir de ce mot, l'encre est plus pâle.

[page 80] *Note de la main de Monsieur Zeerleder, pièce isolée*

Les deux alpenum foliis ferrugenna rubigine nequicantibus quod olim vacatans chamærhododendron, chamadahpné, chamacistus. On le trouve dans la montagne de Scengen chez les Grisons, observations botanica [?].

Il y a dans les Alpes 3 ou 4 espèces de bruyère de la plus grande beauté et rareté.

[page 81] *Expédition d'une lettre envoyée à Malesherbes probablement par Monsieur Gagnebin, datée du 22 octobre [1778]*

Dimanche 22 [novem]bre

Monsieur,

J'ay l'honneur de vous envoyer une lettre de Monsieur Veillon qui vous informe qu'il a adressé<sup>a</sup> à Monsieur de Tournes<sup>3552</sup> à Genève quatre caisses dont deux pour vous et deux pour Monsieur Boutin, et qu'il a chargé Monsieur de Tournes de vous prévenir de leur arrivée à Paris.

À la lettre de Monsieur Veillon sont joints 1° mon mémoire sur l'exposition des lieux où se trouvent les plantes des graines, 2° le tas des graines et des caisses, 3° un mémoire sur un essai de plantation de mélèzes dans les forêts du Roi.

J'ai pris une note pour moi de ces papiers. Je n'ai pas reçu de nouvelles ultérieures de [page 82] l'envoy de Monsieur Gagnebin, je dis ultérieures parce que Monsieur Ramon son correspondant à Dijon doit informer de l'arrivée de ces arbres.

Je n'ai encore rien reçu non plus de Monsieur Hell. Je désire beaucoup que tous ces arbres soient bientôt rendus à Paris, car il me fâche de voir ici un homme et un cheval inutile.

L'homme des carosses de Normandie qui est venu réclamer la bouriche qui étoit pour Monsieur d'Argenville<sup>3553</sup>, n'a point dit qu'il y eût d'envoy pour vous.

Je perçois, Monsieur, que votre retour à Paris pourra être retardé par l'annonce des arbres de Genève et de Neuchâtel.

---

<sup>3552</sup>Éditeur de Genève au XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>3553</sup>Antoine Joseph Dezallier d'Argenville, né à Paris le 1<sup>er</sup> juillet 1680 et mort à Paris le 29 novembre 1765, naturaliste français, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>a</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.

[page 83] *Expédition d'une lettre du juge Veillon adressée à Malesherbes, datée de Bâle le 8 novembre 1778*

Basle, 8<sup>e</sup> [novem]bre 1778

Monsieur,

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sous la datte du 30<sup>e</sup> [octo]bre et que j'ai reçu hier m'a fait le plus grand plaisir en m'apprenant votre heureuse arrivée, car j'ai été dans une peine très grands de vous savoir en route par les pluyes continuelles qu'il a fait pendant tout le courant du mois d'octobre et qui ont repris ici depuis deux jours. Le Rhône et toutes les rivières qui y versent ont été prodigieusement grossi que tout notre plat pays a été sous l'eau. La ville de Sion a manqué d'être emportée par la Sionne, le pont du Frien emporté et la rivière s'est venue joindre à la Pisse-Vache, en sorte qu'il n'a pas été possible de passer pendant plusieurs jours.

Thomas m'apporta samedy vos plantes et arbustes, les deux caisses<sup>3554</sup>, n°1, 2 M sont les vôtres, Monsieur, le n°1 contient les 400 mélèzes.

N°2 les arbustes et plantes dans laquelle chaque espèce est marquée par n° selon la notte ci-jointe avec des bûches à chaque plante numérotée. Vous trouverez dans cette caisse une petite boîte où les graines sont en paquets étiquetés et deux paquets de terre des Alpes et de celle où croît le genepi.

Je joins ici un autre mémoire de Thomas où croissent toutes les plantes que je vous envoie.

Votre mémoire est complété, excepté l'andromeda que les pluyes et la neige l'ont empêché d'aller le chercher à la montagne de la Dole sur Nion.

Mais l'année prochaine, il espère d'être plus heureux et m'a promis de l'aller prendre pour que je vous l'envoie, et comme il croit que les graines qu'il vous envoie reprendront bien difficilement et qu'il a envoyé en Angleterre des plantes de ces graines, et presque toutes les années il vous enverra aussi l'année prochaine si vos graines manquent.

J'ai expédié les 4 caisses à un ami de Vevey pour les envoyer à Genève à Monsieur Samuel de Tournes à qui j'écris par ce courier qu'il vous les achemine par la voye la plus sûre et la plus courte et même par la diligence de Lion à Paris, s'il n'a point de voye plus courte. Comme les caisses pèsent peu et que nous sommes fort avancés dans la saison, j'ai cru devoir lui donner cet avis et de le prier de vous prévenir du jour [page 84] de leur départ de Genève pour que vous puissiez, Monsieur, les faire recevoir à Paris le jour qu'elles y arriveront.

Vous verrez, Monsieur, au pied du mémoire de Thomas, ce que j'ai payé, 87 livres de France, dont il y en a pour vous, Monsieur, . . . 47 livres, 5 sols

---

<sup>3554</sup>Voir la liste.

et pour Monsieur Boutin . . . 39 livres 15 sols

. . . 87 livres

que vous pourrez faire remettre à votre comodité à Messieurs Fourton de Baux mes banquiers à Paris, qui joindront cette petite somme à celle de mes rentes viagères. Cela vous évitera l'embarras de me faire rembourser à Genève.

Je suis sans nouvelle de l'aimable Monsieur Boutin à qui je vous ai la grande obligation de sa connoissance : il m'avoit promis de m'apprendre son arrivée à Paris. Je crains que Monsieur son frère ne se soit trouvé plus mal en chemin et qu'il n'ait retardé son retour. Je lui ai remis un double du premier mémoire que j'avois présenté à Monsieur de Sartine et il m'a conseillé de suivre à cette affaire et que d'abord à son arrivée il sauroit ce que Monsieur de Sartine en pense et qu'il se joindroit à vous, Monsieur, pour faire tout ce qui dépendroit de lui pour la réussite de cette affaire. Mais voici un incident qui m'arrive : Monsieur Guittard mon beau-frère n'ira pas à Paris, son épouse étant devenue hydropique, il ne peut la quitter. Cette ressource sur laquelle je contoais pour présenter mon mémoire à Monsieur Necker me manquant, je n'ai d'autre voye que celle de recourir à vos bontés, Messieurs, si sans indiscretion j'osois vous en prier. Voici donc mon nouveau mémoire que je vous prie de corriger et d'y faire les changemens que vous jugerez à propos. J'ai suivi le conseil que vous avez eu la bonté de me donner dans la conclusion en offrant de faire un essai dans la forêt de Fontainebleau de mon projet. Si la chose avoit lieu, je me rendrais à Paris l'automne prochaine pour y faire préparer les lieux où la graine de mélèze devoit se donner et faire faire les plantations de quelques milie de plantons de mélèze.

[page 85] Il y a cependant un grand inconvénient pour l'exécution, c'est de trouver assez de graine de mélèze qui ne rend que deux années une fois. Par exemple, celle-ci, il n'y en a point, mais l'année prochaine en mettant beaucoup de monde, on pourroit la ramasser en automne pour la semer en mars ou avril suivant.

Mon envie de revoir Paris a redoublé depuis que j'ai l'honneur de vous connoitre, mon très honoré Monsieur, et le plus grand plaisir que j'ay aurois, ce seroit de vous y faire ma cour et de profiter de vos bontés de même que Monsieur Boutin à qui je vous prie de communiquer la présente. Il y trouvera l'assurance de mes honneurs et ceux de toute ma maison. Vous êtes priés d'en recevoir les respects du major Barbe en particulier.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Veillon, juge

[page 86] *Facture établie au nom de Malesherbes, s.l. ni d.*

Pour Monsieur de Maleherbes

le tout coûte 30 livres 10 sols

Pour Monsieur Boutin, 25 livres 10 sols

Voiture à Vevey des caisses : 2 livres

Argent de Suisse : 68 livres

qui font argent de France 87 livres

[page 87] Pour Monsieur de Maleherbe

400 n° 1 mélèses

N° de la caisse n°2 M.

1. Pinus cembro ou quinquefolis
2. Salis retusa
3. Salis reticulata : deux des plus petits, soit les [ ?]
4. Rhododendron ferrugineum
5. Rhododendron hirsutum : chamærhododendron de [ ?]
6. Arbutus ulva-ursi
7. Arbutus alpinus
8. Empetrum nigrum
9. Erica herbaceu ou la bruyère
10. Achillea macrophilla
12. Apsinthium rupestris

3<sup>ème</sup> pour Monsieur Boutin

La petite caisse n°3 B

1. Pinus cembra
  2. Empetrum nigrum
- 400 mélèse n°4B

[page 88] *Minute d'une lettre de Malesherbes au juge Veillon, datée de Paris le 1<sup>er</sup> novembre*

À Paris, ce 1<sup>er</sup> novembre

Je suis à présent, Monsieur, de retour à Paris et nous voicy au tems des plantations. Ainsi j'espère recevoir<sup>a</sup> bientôt<sup>b</sup> l'envoy d'arbres et de graines que vous avez<sup>c</sup> bien voulu me promettre et auquel vous devez employer les frères Thomas.

<sup>d</sup>

Je vous serai très obligé si vous voulez bien m'en donner avis quelques jours auparavant pour que je fasse venir<sup>e</sup> à Paris une voiture pour les recevoir et me les porter sans délai à ma campagne. Je vous prierai aussi de me mander le montant des frais et de me faire sçavoir si je dois vous le faire tenir comme l'an passé par Monsieur Cramer ou Monsieur de Tournes ou si vous voulez m'indiquer une autre voye.

Je crois vous avoir dit que mon adresse est à Paris rue des martyrs.

Vous devez<sup>f</sup> être bien persuadé, Monsieur, que je n'ay point oublié ce que je me rappelle souvent, la velléité que je vous ay vue et l'espérance que vous m'avez donnée de<sup>g</sup> vous voir dans le cours de l'année prochaine. Je vous prie avec instance de me mander si vous y persistez et si je peux<sup>h</sup> me flatter que cette heureuse pensée s'exécute. Quand on fait connoissance avec vous pendant quelques momens on désire bien ardemment de ne pas<sup>i</sup> s'en tenir à<sup>j</sup> une trop courte visite<sup>k</sup>. Voulez-vous bien présenter mes respects à Madame Veillon et être persuadé de tous les sentimens que vous m'avez inspiré et avec lesquels j'ay l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur, etc.

Monsieur le juge Veillon à Bex dans le gouvernement d'Aigle

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « bientôt ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « voulez ».

<sup>d</sup>L'expression suivante est raturée : « Je vous serai très obligé si vous voulez bien m'en ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « partir ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « vous est ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « d'un ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « me suis ».

<sup>i</sup>Rajouté en interligne.

<sup>j</sup>Corrigé sur « la ».

<sup>k</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

[page 89] *Note non signée, probablement de Monsieur Gagnebin, sans lieu, datée du 26 novembre 1778*

Depuis ma dernière lettre, Monsieur, j'ai pu faire partir vos deux caisses, elles sont adressées à l'hôtel de Sénozan, le voiturier qui les porte se nomme Borel, il restera douze ou quinze jours en chemin, il partit dimanche dernier. Je pars demain ou après-demain, je serai à Paris le 2° ou le 3° [décem]bre. Je voudrais bien vous y trouver, Monsieur, je ne m'en flatte pas, Madame d'Invau m'a consterné en m'apprenant que vous ne sortiez plus le soir, et que je ne vous trouverez pas chez elle.

Quand donc vous verrai-je donc, Monsieur ? Je ne saurais m'en passer,  
26° [novem]bre



[page 90] *Expédition d'une lettre à Monsieur de Malesherbes datée du 24 novembre, probablement de Monsieur Gagnebin*

J'espérais, Monsieur, en retardant ma réponse, pourvoir vous annoncer le départ des caisses que Monsieur Veillon doit m'adresser pour vous. Il y a quinze jours qu'il m'en a annoncé quatre, deux pour vous et deux pour Monsieur Boutin. Je crois les voir arriver chaque jour, mais la navigation du lac a été si traversée par les vents et les pluies qu'il n'a pu partir aucune barque, peut-être même n'aura-t-il pas été possible d'arracher dans la montagne par les tems terribles que nous avons eu.

J'ai prié Monsieur de Tourne de m'<sup>a</sup> écrire de nouveau et si je ne puis faire partir les caisses avant moi, je suis sûr qu'il y veillera avec la plus grande attention.

[page 91] Vous avez reçu, je l'espère, l'envoi de Pacard et pu transplanter tout de suite ce qui aura été transplantable.

Je pars le 26<sup>e</sup> de ce mois pour arriver le second décembre. Je me fais un grand plaisir de passer l'hiver auprès de Madame d'Enville. J'en aurai beaucoup aussi à revoir trois ou quatre personnes qui sont à Paris, peut-être aussi me convient-il un peu de quitter Genève et de perdre de vue pour quelques momens. Les hommes ont bien de la peine à trouver une [?], la mienne sera bien agréable, Monsieur, lorsque je serai près de vous,

24° [novem]bre

---

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

[page 92] *Note anonyme, postérieure au 8 novembre 1779*

Monsieur le juge Weillon a écrit de Bex le 8 [novem]bre pour annoncer qu'il venoit de f[ai]re expédier quatre caisses à Genève à Monsieur de Tournes qui doit le f[ai]re passer à Paris incessamment et qui donnera avis de cette arrivée.

De ces 4 caisses, il y en a deux p[ou]r Monsieur de Malesherbes, n°1, 2 M  
deux autres p[ou]r Monsieur Boutin, n°3, 4 B

Il y a à payer p[ou]r Monsieur de Malesherbes  
argent de France . . . 47 livres 5 sols

2 p[ou]r Monsieur Boutin . . . 39 livres 15 sols  
. . . 87 livres

Il faudra remettre cet argent à Monsieur Fourton en bons banquiers.

31 livres 10 sols argent de Suisse font 47 livres 5 sols argent de France

26 livres argent de Suisse font 39 livres 15 sols argent de France

[page 93] *Expédition d'une lettre de Monsieur Gagnebin l'aîné, datée de La Ferrière, le 3 mars 1779*

Monsieur !

C'est avec un très vif regret que j'apprends de mon fils qu'il n'a pu gagner ma petite cause avec vous, Monsieur. Il faut que, pénétré de reconnaissance pour les sept livres dont je viens de recevoir les derniers de votre libéralité, j'ose encore pour ne vous pas déplaire tracer icy contre mes intentions un comte fait par une aveugle obéissance.

Ayant été plusieurs jours absent, au sujet des arbustes que j'ay eu l'honneur de vous adresser, Monsieur, en novembre dernier<sup>3555</sup>, et dont une partie ne se pouvoit trouver qu'en des endroits presque inaccessibles, c'est donc ce qui me détermina à prendre un homme à ma solde pour m'entraider en cela, joint aussy la caisse de même que quelques faux frais faits en dernier lieu jusqu'à la Chaux-de-Fonds. Je vous dirai donc, Monsieur, (quoique) contre mon gré, que je mets le tout à trois louis, à la réserve des frais de transport que j'ay fait suivre depuis la Chaux-de-Fonds à Paris et dont Monsieur Allard l'aîné, commissionnaire à Besançon, s'est bien voulu charger de l'expédition, souhaitant fort que laditte [page 94] caisse vous soit parvenue en bon état.

Je ne puis assez vous exprimer ma sensibilité pour tous les bons offres de service que vous faites à mon fils, que ne puis-je et les miens vous en témoigner notre vive gratitude plutôt par des effets que par des paroles.

Quant aux vulnérables suisses, je me soumetts à vos ordres, surtout si l'on peut avoir une adresse favorable. Soyez bien persuadé, Monsieur, des sentimens de la haute considération et parfait dévouement avec lesquels j'ay l'honneur d'être,

Monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Gagnebin l'aîné

À la Ferrière,

le 3° mars 1779

[note rajoutée postérieurement en bas de page] J'ai reçu de Monsieur de Malesherbes la somme de soixante et douze livres pour acquit des arbres et frais de caisse fournis par mon cher père de La Ferrière. À Paris ce 10 avril 1779,

Gagnebin fils, graveur

---

<sup>3555</sup>Voir ci-dessus page 65.

[page 95] *Minute d'une lettre de Malesherbes adressée à Gagnebin l'aîné, datée de Paris le 10 mars 1779*

Monsieur Gagnebin l'aîné à La Ferrière<sup>a</sup>

À Paris, ce 10 mars

Vous m'auriez fait un très grand chagrin, Monsieur, de ne pas recevoir les frais que vous avez bien voulu faire pour moy, d'autant plus que vous m'auriez mis dans l'impossibilité de m'adresser à vous pour d'autres commissions, et j'en auray encore soit pour moy, soit pour mes amis, comme vous allez voir.

1° Je vous prie de m'envoyer douze paquets de vulnéraires et de m'en mander le prix, et comme vous craignez des difficultés pour l'entrée dans le royaume. Je vais vous donner un moyen de les prévenir. C'est d'adresser votre paquet à<sup>b</sup> Monsieur de la Reynière mon beau-frère, fermier général et administrateur des postes. Il faut faire deux enveloppes, celle<sup>c</sup> de dessus à Monsieur de la Reynière, et une seconde dessous, celle-là à moy.

d

2° Vous m'avez envoyé des plantes et arbustes en assez grande quantité pour que je n'en aye plus besoin pour moy. Quand on aura vu comment elles ont réussi pendant la [page 96] première année, mes amis me chargeront peut-être de vous en demander pour eux. C'est ce que nous verrons l'année prochaine.

3° L'envoy des pommes de pin mugho ou crein n'a pas été si heureux. Celles que vous m'avez envoyées estoient vuides, leur graine estoit tombée et il n'y en avoit plus dans les pommes. Je crois qu'il faut le prendre dans une autre saison, bien remarquer si ces pommes sont pleines de graine et si vous pourrez envoyer la graine tirée des pommes pourvu qu'on [l' ? ?] sans feu. Ce seroit encore le mieux. Je<sup>e</sup> vous prie de m'en envoyer cette année-cy une provision<sup>f</sup> dans la saison favorable.

Vous connoissez les sentimens avec lesquels j'ay l'honneur d'estre, Monsieur, votre, etc.

<sup>a</sup>L'expression « Monsieur Gagnebin l'aîné à La Ferrière » est rajoutée en marge inférieure.

<sup>b</sup>Corrigé sur « avec une second ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « l'une ».

<sup>d</sup>L'expression suivante est raturée : « 2° si quelqu'un de votre pays alloit sur la frontière et pouvoit mettre ces paquets à la poste, vous le pourriez aussi à la même adresse, mais alors je vous prierois de diviser l'envoy en 6 paquets de deux , en six [d ?] et de m'envoyer chaque paquet par différens coursiers ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>f</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

[page 97] *Minute d'une lettre de Malesherbes adressée à Monsieur Gagnebin l'aîné, s.l. ni d. suivie d'une minute de lettre à Monsieur le banneret Otterwald*

Correspondance de plantes à Neuchâtel

Minute de lettre à Monsieur Gagnebin l'aîné à La Ferrière

Je ne me suis point nommé à vous, Monsieur, pendant que j'ai été à La Ferrière. J'avois pour cela quelques raisons<sup>a</sup>. Il est cependant nécessaire pour suivre notre correspondance de ne pas garder plus longtemps l'incognito. Je n'ay pas oublié que je dois vous envoyer l'ouvrage de Monsieur Guettard sur la minéralogie<sup>3556</sup>. Le traité des arbres et arbustes de Monsieur Duhamel<sup>3557</sup> et la dernière édition de la conchyliologie et de l'oryctologie de Monsieur d'Argenville<sup>3558</sup>. J'ay déjà trouvé avant de sortir de Suisse le livre de Monsieur Guettard<sup>b</sup> et j'ay l'honneur de vous l'envoyer. Je l'adresse à Monsieur le banneret Osterwald à Neuchâtel qui voudra bien vous le faire tenir<sup>c</sup>.

Je comte vous envoyez le reste cet hiver de Paris.

Vous m'avez offert, Monsieur, de m'envoyer les arbustes que produisent vos<sup>d</sup> montagnes dans la saison, mais en vous prévenant d'avance pour que vous puissiez les remarquer pendant que la feuille existe encore<sup>e</sup>.

Je vais vous en donner la liste et je vous prierai de me les envoyer à mon adresse vers le mois de novembre<sup>f</sup> car je ne serai pas à Paris auparavant. Mon adresse est Monsieur de Malesherbes, ministre d'État rue des martyrs à Paris<sup>g</sup>. Je vous en demanderai une assez grande quantité de chaque espèce, parce qu'il n'est pas plus difficile d'en envoyer beaucoup que peu et que c'est le seul moyen pour

<sup>3556</sup>Jean-Étienne Guettard, *Mémoires sur la minéralogie du Dauphiné* (imprimerie de Clousier, Paris, deux volumes, 1779).

<sup>3557</sup>Henri Louis Duhamel du Monceau, *Traité des Arbres et arbustes qui se cultivent en France*, 1755.

<sup>3558</sup>Antoine Joseph Dezallier d'Argenville, *La Conchyliologie, ou Histoire naturelle des coquilles de mer, d'eau douce, terrestres et fossiles, avec un traité de la zoomorphose, ou représentation des animaux qui les habitent*, (2 volumes, 1752 ; 1757 ; 1780) et *L'Histoire naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, l'oryctologie, qui traite des terres, des pierres, des métaux, des minéraux et autres fossiles* (1755). Les pages 387 à 532 constituent un chapitre titré *Essai sur l'histoire naturelle des fossiles qui se trouvent dans toutes les provinces de France*, qui constitue la traduction corrigée et augmentée du catalogue qu'il avait publié en latin en 1751 sous le titre *Enumerationis fossilium, quae in omnibus Galliae provinciis reperiuntur, tentamina*.

<sup>a</sup>L'expression « J'avois pour cela quelques raisons » est rajoutée en interligne.

<sup>b</sup>L'expression « le livre de Monsieur Guettard » est corrigée en interligne d'une encre plus foncée sur « un de ces articles ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « je l'adresse » est rajoutée en bout de ligne et entre deux paragraphes d'une encre plus foncée.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « les ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne d'une encre plus foncée sur « y est encore ».

<sup>f</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne d'une encre plus foncée sur « la fin d'octobre ».

<sup>g</sup>L'expression « Monsieur de Malesherbes, ministre d'État rue des martyrs à Paris » est soulignée.

qu'il en reprenne quelques uns.

[page 98]

Je sçais d'ailleurs avec combien de soin vous les emballez.

Je vous prieray de me mander en même tems ce que je vous devrez (sic) pour cette<sup>a</sup> commission et si vous voulez que je vous en fasse tenir le montant par quelqu'un de Neuchâtel et que je le remette à Monsieur votre fils qui demeure à Paris et dont vous m'avez donné l'adresse.

Voicy à présent la liste de<sup>b</sup> ce que je vous demande :

cinquante pins de l'espèce du pin mugo

cinquante bouleaux nains

cinquante andromeda poliifolio

cinquante vaccinium de l'espèce commune, l'airielle qu'on mange

cinquante vaccinium uliginosum<sup>c</sup>

cinquante vaccinium de l'espèce toujours verte, ou<sup>d</sup> sempervirens<sup>e</sup>

cinquante vaccinium onicocum<sup>f</sup>

quelques pieds de rhamnus alpinus linnæi

quelques<sup>g</sup> uns de mes plus chamæpilus linnæi<sup>h</sup>

quant à votre spartium ou groseiller inconnu à Linnæus, comme nous n'avons pas pu le retrouver, je crois qu'il faut remettre à l'an prochain à vous en demander ou du plant ou de la graine<sup>i</sup>, mais dès cette année dans la saison une centaine de pommes ou cônes<sup>j</sup>

du<sup>k</sup> pin mugo lorsque les graines<sup>l</sup> seront pures.

J'ay plusieurs amis botanistes et cultivateurs qui par la suite pourront vous faire de semblables demandes. J'en sçais d'autres aussi qui pourront s'adresser à vous pour du [rhi?] ou des vulnéraires de Suisse. Je leur conseillerois aussi de s'adresser à Monsieur votre fils pour luy faire passer leurs demandes.

[page 99] P[age] 1, je vous prierai de m'écrire [?] <sup>m</sup> jours avant l'arrivée des arbres pour m'en donner avis. Mon adresse est Monsieur de M[alesherbes], mi-

<sup>a</sup>Corrigé sur « les frais de ».

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « je crois en ».

<sup>e</sup>Souligné.

<sup>f</sup>Souligné.

<sup>g</sup>Corrigé sur « cinquante mes pilus ».

<sup>h</sup>Corrigé en interligne sur « de Linnæus ».

<sup>i</sup>L'expression « ou du plant ou de la graine » est rajoutée dans la marge droite.

<sup>j</sup>Ces deux mots sont rajoutés en bout de ligne d'une encre plus foncée.

<sup>k</sup>Corrigé sur « pommes ou cônes ».

<sup>l</sup>Corrigé sur « cônes ».

<sup>m</sup>Corrigé en interligne sur « quelques ».

nistre d'État, rue des Martyrs à Paris<sup>a</sup>.

Je vous prie d'être persuadé de toute l'estime et de tous les sentimens avec lesquels j'ay l'honneur d'être, Monsieur

<sup>b</sup>

Minute de lettre à Monsieur le banneret Otterwald à Neuchâtel

Je compte assez sur votre amitié, Monsieur, pour vous prier de faire parvenir à Monsieur Gagnebin l'aîné qui demeure à La Ferrière une caisse de livres et une lettre que je prendrai<sup>c</sup> la liberté de vous envoyer pour luy.

Je<sup>d</sup> vous enverray encore cet hiver de Paris une autre caisse de livres pour le même Monsieur Gagnebin. Tout cela entraîne quelques frais de port et autres, et je vous serai très obligé de m'en mander le montant et de<sup>e</sup> m'indiquer la personne avec qui vous estes en correspondance à Paris pour que je les luy rembourse<sup>f</sup>.

Voulez-vous bien, Monsieur, faire tous mes complimens à Monsieur Bertrand et être persuadé de tous les sentimens que vous m'avez inspirez (sic) et<sup>g</sup> avec lesquels j'ay l'honneur d'être, Monsieur, votre

D'icy au 12 septembre, mon adresse sera à Berne au Faucon ou [?], mais ensuite ce ne sera qu'à Paris rue des martyrs que vous pourrez m'écrire. La<sup>h</sup> lettre pour Monsieur Gagnebin est cy-incluse, la [?] vous arrivera de Lausanne dans quelques jours. C'est Monsieur Guisset le libraire qui vous l'expédiera.

Monsieur le banderet Osterwald, directeur de la société typographique à Neuchâtel

[page 100] *Note écrite par Malesherbes* Il me mande qu'il joint à sa lettre la [?] de son pays, le [comarum ?], le spartium de Haller

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « P[age] 1 » est dans la marge supérieure, isolée par un cadre.

<sup>b</sup>Un trait horizontal barre toute la page.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « prends ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « la caisse n'arrivera que dans quelques jours, mais voicy la lettre qui est plus pressée ».

<sup>e</sup>L'expression « m'en mander le montant et de » est rajoutée en bout de ligne et entre deux paragraphes d'une encre plus foncée.

<sup>f</sup>Ces trois mots sont corrigés d'une encre plus foncée sur « m'arrange avec luy sur cela ».

<sup>g</sup>L'expression « que vous m'avez inspirez et » est rajoutée en interligne.

<sup>h</sup>Corrigé sur « oserais-je vous prier de faire tenir la lettre cy-jointe à Monsieur Gagnebin ».

[page 101] *Expédition d'une lettre de Gagnebin (fils) à Malesherbes, datée du 11 décembre 1779 à Paris*

Monsieur,

Sur la demande que j'avois faite à mon cher père de la notte de vos arbres, par trop d'obéissance sans doute, voici ce qu'il me fait répondre par l'un de mes frères :

« Nous fîmes partir il y a huit jours (soit en [septem]bre) la caisse de Monsieur de Malesherbes par le sieur Racine de Morteau<sup>3559</sup>, en faisant suivre les frais de voiture. Quant à la notte que vous demandez, notre cher père ne peut honnêtement la don[n]er, que Monsieur de Malesherbes ne dise à son tour le prix des livres qu'il lui fait parvenir. Si c'étoit un cadeau, notre cher père se trouveroit trop payé. Si c'est un à-compte, il pourra être redit. D'ailleurs, nous inclinons tous à ne rien répéter à Monsieur de Malesherbes pour ce premier envoy qui est pour lui-même : à la bonne heure lorsque ce sera pour d'autres personnes qui s'intéressent moins à nous. Tâchez donc de gagner Monsieur de Malesherbes en le priant de ne plus s'inquiéter de ce prix.

Mon frère me parle ensuite des vulnéraires que les com[m]is mettent en contribution lorsqu'on m'en envoie pour mon usage. Et il ajoute une espèce de confidence qui le concerne et que vous voudrez bien, Monsieur, lui pardonner.

[page 102] Depuis plusieurs années, dit-il, que j'exerce la gravure avec assiduité, je sens ma vue s'en altérer, et je quitterois volontiers cet état pour [desservir ?] en France quelque employ où ma plume, ma sagesse et ma fidélité pourroient me faire vivre avec ma petite famille. Si le bonheur vouloit que Monsieur de Malesherbes lui-même eût besoin d'un hom[m]e de confiance : vous pourriez l'assurer que je lui serois tout dévoué, soit pour la ville ou pour la campagne. N'y ayant pas la place désirée chez lui, peut-être connoitroit-il d'autres seigneurs à qui je pourrois convenir ».

Cette ouverture de cœur que je prendrois la liberté de faire pour moi-même, si le respect et la crainte de vous importuner, Monsieur, ne me prescrivoient des bornes, se porteroit au contraire à continuer mon état avec honneur et avantage pour ma nombreuse famille. Pour cet effet, il conviendrait, nous dit-on, d'obtenir un atelier au Louvre com[m]e artiste qui a eu l'honneur de travailler pour la Reine et qui se distingue ailleurs par ses talens. J'aurois par ce moyen plus de facilité de recevoir le beau monde qui ne monte guères dans les mansardes, mais il faudroit être connu de Monsieur d'Angevillers<sup>3560</sup> qui est je crois recteur et intendant des bâtimens de S[a] M[ajesté]. Si la chose étoit possible et que ma femme et moi osassions réclamer près de ce seigneur l'hon[n]eur de votre protection, nous vous en

<sup>3559</sup>Doubs, arrondissement de Pontarlier, chef-lieu de canton.

<sup>3560</sup>Argenville, Antoine Joseph Dezallier d'.



aurions, Monsieur, une éternelle reconnaissance.

Venons actuellement à la dernière lettre reçue de mon oncle le major. Voici ses termes :

« J'ai une obligation particulière à Monsieur de Malesherbes de s'être occupé de ma com[m]ission chez le célèbre Monsieur Franklin, mais je regrette infiniment d'en avoir ignoré le vrai nom à son passage ici. Je lui aurois fait plus de caresses relativement aux bontés qu'il eut autrefois de s'intéresser à Monsieur le baron de Maiche<sup>3561</sup> et de la remise des journaux helvétique que j'envoyois à Monsieur de Réaumur, il y a 15 à 16 ans. Si vous avez le bonheur de revoir Monsieur de Malesherbes, témoignez lui mes véritables regrets et demandez lui ses avis sur la vente que nous voudrions faire de notre cabinet. Je vous en enverrai le catalogue aux premiers jours ».

Vous voyez, Monsieur, par mon épître, que loin d'avoir à vous rejeter, mon cher père et sa famille vous seront au contraire toujours redevables. Si vous daignez penser à eux quelquefois et les protéger dans l'occasion.

Je vous demande mille excuses sur ma prolixité et j'ai l'hon[n]eur d'être avec un très profond respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur Gagnebin, graveur rue de Harlay

à Paris, ce 11 [décem]bre 1777<sup>3562</sup>

---

<sup>3561</sup>Le Baron Bêat-Joseph Guyot de Bermont-Maîche (1692-1777) qui a épousé en 1721 Marguerite Aymonet de Contreglise (1695-1770).

<sup>3562</sup>Il doit y avoir une erreur dans la date, car ce courrier est forcément postérieur au voyage de Malesherbes de l'été 1778.

[page 103] *Minute d'une note de Malesherbes, s.l. ni d.*

Envoy de Neuchâtel

Un envoy considérable des arbres et arbustes ou plantes<sup>a</sup> de différentes espèces. Je ne sçais s'ils seront étiquetés de façon qu'on puisse les lire aisément. Il y en aura de 12 ou 15 espèces.

Flizet<sup>3563</sup> reconnoitra aisément un<sup>b</sup> de ces articles qui ont des pins et un autre<sup>c</sup> qui sont des bouleaux nains.

Il plantera<sup>d</sup> dans des paniers 12 pins et douze bouleaux nains et quatre de chacune des autres espèces dans des paniers avec du sable noir<sup>e</sup>, le reste dans le quarré du catalpa.

S'il<sup>f</sup> y a des étiquettes qui puissent se lire, il les gardera pour me les donner à mon retour, et il écrira le nom qu'il aura lu sur des<sup>g</sup> ardoises qu'il mettra aux paniers.

Il y aura six dans ce même envoy des paumes (sic) de pin qu'il gardera jusqu'à mon retour.

---

<sup>3563</sup>C'est le jardinier de Malesherbes.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>corrigé sur « un pin et ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « l'autre ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « mettra d ».

<sup>e</sup>L'expression « Dans des paniers avec du sable noir » est corrigée en interligne sur « et [?] ce que ».

<sup>f</sup>corrigé sur « si les étiqu ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « une ».

[page 104] *Expédition d'une lettre de Gagnebin (fils) à Malesherbes, datée de Paris le 1<sup>er</sup> novembre 1778*

Monsieur,

Je n'aurai rien de plus empressé qu'à satisfaire vos ordres. Déjà j'écrivis à mon cher père vendredy pour le presser d'envoyer vos arbres et [thé?] suisse, en lui offrant ma demeure pour bureau d'adresse. En un mot, l'encourager à être ponctuel com[m]e vous l'êtes, Monsieur, à l'égard du paquet de livres que je lui ferai parvenir au plus tôt.

Mon oncle le major dans sa dernière lettre s'informe s'il est vrai que « Monsieur Francklin ait indiqué aux médecins de Paris un spécifique sûr pour l'hydroisie, consistant ledit remède dans l'usage de la cendre de tabac, essayée même sur deux sujets des Invalides ».

J'eus bien l'hon[n]eur de voir de loin Monsieur Francklin l'autre jour à la société r[oya]le de médecine rassemblée au Collège royal de France, mais n'en étant pas connu, je n'osai point en approcher, y étant d'ailleurs pour un autre objet avec Monsieur de la Sonne<sup>3564</sup>. Si ce remède vous étoit connu, Monsieur, je prendrais la liberté de me recom[m]ander pour l'avoir, comme je me recommanderait toujours à votre haute protection pour être avec respect et soumission,

Monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Gagnebin, graveur

à Paris, ce 1<sup>er</sup> [septem]bre 1778

t. s. v. p.

[page 105]

#### P[os]t-S[cript]um

Lorsque vous hon[n]orerez mon cher père de lettres, je vous prierois, Monsieur, d'adresser pour plus de précision quant au païs, La Ferrière n'étant point sur les terres de Neuchâtel :

À Monsieur Gagnebin l'aîné

Médecin botaniste, par Neuchâtel en Suisse

À La Ferrière en Erguël

Les lettres franc à Pontarlier

C'est qu'il y a une autre Ferrière sur terre de Vallangin, à demi lieue<sup>3565</sup> de celle-cy.

<sup>3564</sup>Joseph-Marie-François de Lassone (1717-1788), médecin français membre de la Société royale de Médecine, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>3565</sup>Moins de 2 kilomètres.

[page 106] *Minute d'une note de Malesherbes*

Adresses pour mes correspondances de Suisse

Monsieur Gagnebin, graveur rue de Harlay, en la cité attenante à la grille du Palais, allée du Pothier<sup>a</sup>, je n'ay pas bien lu ce mot.

<sup>b</sup>

Monsieur Batillot l'aîné, banquier (à ce que je crois) rue Saint-Jacques, correspondant de Monsieur le banneret Osterwald

---

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>Un trait horizontal barre toute la page.

[page 107] *Expédition d'une lettre du banneret Ostervald, datée de Neuchâtel le 15 octobre 1778*

Monseigneur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Berne le 17<sup>o</sup> du mois dernier et je ne puis envisager que comme une nouvelle preuve de vos bontés l'accueil que vous avez daigné faire aux pièces que j'avois pris la liberté de vous envoyer. Je me flatte qu'elles vous disposeront à me donner des ordres toutes les fois que je serai assez heureux pour pouvoir vous marquer mon respectueux dévouement.

Je profiterai dès aujourd'hui, Monseigneur, de la permission que vous voulez bien m'accorder de vous entretenir de l'affaire concernant notre collection des arts et métiers, qui a eu le bonheur d'obtenir votre protection et j'aurai l'honneur de vous informer que non seulement je pourrois me promettre les bons offices de Monsieur Girardot de Marigny<sup>3566</sup> avec qui je me trouve en correspondance pour Monsieur Vaucher, premier commis dans la même maison est mon compatriote et une ancienne connoissance pour moi, sur le zèle et l'intelligence de qui je crois pouvoir compter et qui m'a donné récemment une preuve de sa bonne volonté. Je penserois donc qu'après les avoir mis l'un et l'autre dans la confiance, ils se chargeroient volontiers de recommander notre affaire à Monsieur Haller, et de l'engager à y [page 108] prendre assez d'intérrest pour qu'il eut la complaisance d'en parler à Monsieur Necker et de lui présenter une lettre et un mémoire informatif que je vous aurois fait passer auparavant. Ces démarches directes ainsi employées, celles que vous voulez bien, Monseigneur, me faire espérer auprès de Monsieur de Néville<sup>3567</sup> ne pourroient qu'être d'un très grand poids, soit en l'empêchant de faire, au nom de la librairie, quelques oppositions à nos vues, soit en lui persuadant qu'il seroit inutile de vouloir prendre des mesures pour les croiser au cas qu'elles eussent obtenu l'approbation de Monsieur Necker. Peut-être même conviendrait-il que ce chef de la librairie n'eût connoissance de cette affaire qu'après que le ministre des finances auroit accordé la permission demandée. Mais c'est sur quoi je m'en remets en toute confiance à vos lumières, Monseigneur, et à vos bontés généreuses.

Pour ce qui est du tems auquel je pourrois commencer à agir directement pour le bien de notre affaire, comme Monsieur Girardot de Marigny me marque qu'il ne sera<sup>a</sup> pas de retour à Paris avant le mois de janvier, peut-être sera-t-il

---

<sup>3566</sup>Jean Girardot de Marigny était un banquier protestant, protecteur des arts qui a effectué un voyage en Suisse en 1778.

<sup>3567</sup>François-Claude-Michel- Benoist Le Camus de Neville, seigneur de Bourg-Charente, directeur général de la librairie et de l'imprimerie, intendant de Pau et de Bayonne de 1784 à 1785, intendant de Bordeaux de 1785 à 1790, bibliophile érudit, émigré en 1793.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

convenable que j'attende cette époque pour m'en ouvrir à lui à Monsieur Vaucher. D'ailleurs, les papiers publiés m'ont appris le refus fait par le Parlement de Rouen d'enregistrer les nouveaux édits concernant la perception des vingtièmes. Comme il me paroît que cette affaire peut [ontresser ?], d'une part Monseig[neu]r le garde des Sceaux, de qui dépend en premier chef toute la librairie et d'autre part Mons[ieur] Necker, comme administrateur des finances<sup>3568</sup>. La prudence exigeoit peut-être que l'on attendît la fin de cette contestation avant que d'agir directement auprès de ce dernier. Je suivrai à cet égard la direction [page 109] que je vous supplie, Monseigneur, de vouloir bien me donner.

Ma Société typographique a eu soin d'expédier dans le tems la caisse de livres, suivant vos ordres. J'espère qu'elle sera heureusement arrivée à sa destination.

La littérature de nos cantons a produit peu de nouveautés comme cela est assez ordinaire dans cette saison de l'année. On annonce une brochure qui doit contenir des observations sur *l'Esprit des loix* par Monsieur de Voltaire<sup>3569</sup>. La diète qui devoit se tenir à Soleure dans le mois prochain tant pour légitimer le nouvel ambassadeur que pour traiter quelques matières relatives au dernier renouvellement d'alliance a été prorogée au mois de janvier prochain. Les cantons de Zurich et de Berne ont refusé de restituer aux cantons catholiques les provinces conquises sur eux dans la guerre de 1712<sup>a3570</sup>.

Vous aurez su sans doute, Monseigneur, qu'un rhume a empêché Madame la duchesse d'Anville d'honorer Neuchâtel de sa présence et m'a privé de l'avantage de lui faire ma cour sous vos auspices.

Je continue à faire mille vœux pour votre heureux retour en vous offrant ces

---

<sup>3568</sup>Le 22 octobre 1776, Necker est nommé conseiller des Finances et directeur général du Trésor royal. Le 21 octobre, un maître des requêtes effacé, Louis Gabriel Taboureau des Réaux, a été officiellement nommé contrôleur général, mais en pratique, c'est Necker qui exerce la réalité du pouvoir. Taboureau des Réaux, après plusieurs tentatives de démission, finit d'ailleurs par partir le 29 juin 1777 sans être remplacé : pour mieux marquer son importance, Necker reçoit alors le titre de directeur général des Finances.

<sup>3569</sup>Voltaire, *Commentaire sur l'Esprit des lois*, 1777.

<sup>3570</sup>En 1656, Zurich et Berne décident de faire changer l'avantage de camp (Soleure, Fribourg, Bâle et Saint Gall restant neutres), mais leur défaite près de Villmergen (bailliage commun d'Argovie) conserve pour 50 ans encore la prédominance aux cantons catholiques. En 1712, le conflit reprend. Les mêmes coalitions se retrouvent une nouvelle fois sur le champ de bataille de Villmergen. Cette fois-ci les réformés remportent la victoire, l'équilibre politique est modifié à leur avantage (création d'un tribunal formé à égalité de catholique et de protestants pour débattre des questions religieuses).

La seconde guerre de Villmergen a pour résultats l'acceptation de la prépondérance des cantons réformés et surtout la reconnaissance du rôle dominant de Zurich et de Berne dans la Confédération.

<sup>a</sup>Souligné.

---

nouvelles expressions du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

de votre grandeur,

le très humble et très obéissant serviteur,

[L.A. ?] banneret Ostervald

Neuchâtel, le 15<sup>e</sup> [octobr]e 1778

[page 110] *Expédition d'une lettre adressée à Malesherbes, anonyme [mais peut-être d'Osterwald], datée du 17 novembre [1778]*

Mardi 17 [novem]bre

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer une lettre de Monsieur Gagnebain que j'ai reçue hier. Elle annonce l'arrivée prochaine, mais non précise, des arbres qu'il vous a promis. Quand la charette ne seroit pas encore partie pour venir ici, il n'y auroit pas de mal, car je regarde comme probable que ces arbres ne seront pas rendus à Paris d'ici à sept à huit jours.

J'ai pris note de la lettre de Monsieur Gagnebain, ainsi elle m'est inutile.

Après ces arbres, il ne restera plus que le second envoi de Genève dont je n'ai eu encore aucune nouvelle. Je n'ai point entendu parler non plus de Monsieur le comte de la Blache<sup>3571</sup> depuis le jour qu'il a passé chez vous.

---

<sup>3571</sup>Falcoz de la Blache est colonel des dragons et député du Dauphiné, héritier de Joseph Pâris-Duverney, il a un procès retentissant avec Beaumarchais à propos du testament de Pâris-Duverney dont Beaumarchais était l'ami et l'associé. Falcoz de la Blache est arrêté plusieurs fois pendant la Révolution mais échappe à la guillotine. Il est libéré en 1794 et revient à Nogent après l'exécution de Robespierre.



[page 111] *Expédition d'une lettre de Gagnebin l'aîné à Malesherbes, datée de La Ferrière le 11 novembre 1778*

[de la main de Malesherbes en marge supérieure] : Monsieur Gagnebin  
Monsieur,

L'honneur de la chère vôtre dattée de Grenoble le 27<sup>o</sup> aoust n'est pas venue le 5<sup>o</sup> [septem]bre passé, à laquelle j'aurois eu l'honneur de répondre plus tôt si vous ne m'aviez marqué, Monsieur, que vous n'arriveriez à Paris que vers le mois de novembre, ce qui a été cause du retard de la lettre pour vous donner avis que je n'attens plus que la caisse pour emballer les arbustes et arbrisseaux que je vous ay promis, et même j'y en ait ajouté d'autres tels que nos lonicères où faux cerisiers, le comarum palustre [Liné ?] et j'ay été assez heureux pour y joindre le nouveau spartium [Haller ?]. On pourroit en attendant le dégel les mettre dans une cave ou serre en terre dans le plan de l'orangerie, car ils sont bien ficelés et envelopés de mousse fraîche et ce sera au jardinier à les arranger et retrancher le superflus en rafraîchissant les racines. La plupart de ces plants devront être planté dans des marais. La rigueur du tems a été la principale cause de ce retard. Monsieur le banneret Osterwald m'a bien envoyé les 3 volumes in-4to proprement reliés, soit les mémoires sur différentes parties des sciences et arts par Monsieur Guettard sur les pétrifications et os fossiles [page 112] extraits de divers cabinets. Le même auteur promet un autre traité sur les coquilles fossiles. Un graveur auroit de quoy s'amuser à copier et graver les nôtres. Je vous ait bien des obligations pour ce superbe ouvrage et mon fils de Paris vient de m'écrire que vous luy avez fait l'honneur de le visiter le 29<sup>o</sup> du mois passé. Je ne say comment on pourroit à l'abry des gardes ou employés faire parvenir de nos vulnéraires ou thé helvétique supérieur ; il faudroit un ordre de la Cour. Quoiqu'il en soit, je tacheray par occasion favorable en adresser à mon fils. Les mémoires de Monsieur Guettard parlent souvent des observations du père Feuillée qu'il a fait au Pérou et sur les plantes exotiques<sup>3572</sup>, Monsieur Tournefort en fait aussy souvent mention de même que du père Plumier<sup>3573</sup>, ministre, sur les plantes et fougères d'Amérique, ouvrages immenses, curieux et de prix pour des botanistes, mais tout le monde ne peut pas aller à Corinthe<sup>3574</sup>. Je vous recommande Monsieur mon fils sous votre protection [page 113] et bienveillance. Il

<sup>3572</sup>Le père Louis Éconches Feuillée est un voyageur, un botaniste et un astronome français, né en 1660 à Forcalquier et mort le 18 avril 1732 à Marseille. Il a écrit une *Histoire des plantes médicinales qui sont le plus d'usage aux royaumes du Pérou et du Chili, composée sur les lieux, par l'ordre du roi, en 1709, 1710 et 1711*, (trois volumes, cent planches, Paris, 1714 et 1725, l'ouvrage est traduit en allemand en 1756-1757), pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>3573</sup>Le père Charles Plumier (1646-1704). Il a écrit *Description des plantes de l'Amérique* (Paris, 1693), *Nova plantarum americanarum genera* (Paris, 1703-1704), *Traité des fougères de l'Amérique* (Paris, 1705), pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>3574</sup>Grèce.

a dit la satisfaction d'entendre prononcer l'éloge du célèbre Haller par Monsieur Vick d'Azir et a vu Monsieur Francklin en disant « tandis que Francklin illustre l'Amérique de Haller, son rival illustroit la Suisse », le docteur Francklin éclata de mains et l'on applaudit beaucoup. L'officier Haller, fils du deffunt, y étoit, il pleura d'entendre un discours pathétique qui le touchoit de près. Du reste, Monsieur, j'ay l'honneur d'être, avec des sentimens aussy sincères que respectueux,

Monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Gagnebin l'aîné

À La Ferrière,

le 11 [novem]bre 1778

[page 114] *Expédition d'une lettre anonyme [certainement de Monsieur Cramer] s.l. [écrite vraisemblablement à Genève], 23 octobre [1778]*

Je connoissois, Monsieur, toutes les particularités qui concernent l'impression de *l'Esprit des loix*, et je suis fâché que nous n'aions pas eu l'occasion d'en parler à Genève.

Monsieur de Montesquieu remit son manuscrit à un magistrat de Genève de sa connoissance pour le faire imprimer dans notre ville, gardant<sup>a</sup> le secret sur le nom de l'auteur. Le magistrat le remit à un libraire de sa connoissance. Ce libraire ne s'y connoissois pas remit le manuscrit à Monsieur Burlamaqui<sup>3575</sup> pour l'examiner et lui donner conseil.

Monsieur Burlamaqui le confia à Monsieur Tronchin. Celui-ci qui avoit beaucoup vécu avec Monsieur de Montesquieu le reconnut au premier chapitre et ne sachant point que l'auteur voulût garder l'anonyme parla de ce manuscrit. Monsieur de Montesquieu informa qu'il étoit découvert, y mit beaucoup de regret. Monsieur Vérard qui aime fort à [page 115] se mêler de tout lui réviser pour lui proposer d'être réviseur de son ouvrage. Monsieur de Montesquieu y consentit, et Monsieur Vérard présida à l'édition.

Monsieur Tronchin qui a là le manuscrit, dit qu'il a été imprimé dans son entier. Il se rappelle cependant qu'à la tête du second volume étoit une invocation aux muses, pleine d'éloquence et de poésie. Monsieur Vérard trouvant ce nouveau discours avec le sujet de l'ouvrage dissuada Monsieur de Montesquieu de l'y insérer. Voilà le seul morceau qui ait été supprimé. Je verrai Monsieur Vérard et je lui en parlerai [ ? ] mais je puis vous annoncer d'avance sa réponse.

Je savois que Monsieur de Secondad nous privait de [l'ouvrage ?] de son père, c'est une négligence impardonnable, et j'en insère (sic) les lettres de cachet si on ne les emploie que pour forcer dans des cas semblables à celui-ci à rendre au public ce qu'on lui retient.

[page 116] J'ai été bien heureux, Monsieur, cette semaine, en recevant deux lettres de votre part, et je désirerois fort qu'il s'offrît des occasions qui me procureront souvent de pareils bonheurs. Quoique je vous ait écrit avant que de recevoir votre première lettre, j'allois vous écrire encore pour vous dire que Pacard<sup>3576</sup> visa

---

<sup>3575</sup>Jean-Jacques Burlamaqui (1694-1748), Il étudie le droit à Genève puis se rend en France, Hollande et Angleterre. Il revient en Suisse en 1723 et enseigne le droit à l'université de Genève jusqu'en 1740. Il est ensuite membre en 1721 du Conseil des Deux-Cents de Genève jusqu'à sa mort en avril 1748.

Il est surtout resté célèbre pour *Principe du droit naturel* qu'il publia en 1717, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>3576</sup>Voir ci-dessous.

<sup>a</sup>Corrigé sur un mot illisible.

de m'apporter une caisse qui renferme une partie de ce que vous lui avez demandé.

Voici votre note apostillée. Vous verrez ce qu'il vous envoie et ce qu'il n'a pu trouver. Vous y verrez aussi que je lui paie, et que cet envoi n'est pas cher. Je souhaite qu'il soit bien emballé. J'en suis en peine et pour ne pas laisser sécher les plantes, je le fais partir lundi par la messagerie à votre adresse, hôtel de Sénozan. J'aurais pu économiser quelque chose en différant mais j'ai pensé que l'essentiel étoit de pourvoir à la santé des arbustes.

[page 117] Je ne suis pas sans espérance de vous voir cet hiver. Je le désire fort, et si je n'avois point eu de raison pour combattre ce penchant je serai parti avec Madame d'Enville.

Je ne pense pas sans émotion, Monsieur, au plaisir que j'aurais de vous revoir, et de vous renouveler les assurances de mon tendre et respectueux attachement. Je me ferois aussi une bien grande fête de revoir Madame d'Invau et de la trouver heureuse. Personne ne s'intéresse plus véritablement que moi à son bonheur.

Monsieur de Saussure vous écrira pour vous donner encore quelques éclaircissements sur le pin de Genève.

23° [octo]bre

Monsieur de Boisgibault sera reçu avec tous les égards qui sont dus à votre recommandation. Monsieur Tronchin veut partager le plaisir que j'aurai à lui faire les honneurs de mon païs. Je vous manderai ce que nous en pouvons penser.

[page 118] *Minute et minute mise au net d'une note de Malesherbes à Michel Pacard [on trouve un exemplaire de brouillon et deux exemplaires mis au net de la belle écriture]* Liste de mes demandes à Michel Pacard

1° Un échantillon de la terre glaise qui se trouve dans les cavités ou fours de cristal

2° Un petit échantillon du cristal avec sa mère tenant à un morceau du roc de granite

3° Un échantillon des ardoises auxquelles sont attachés de petites pointes de cristal qui viennent du Buat

4° De petits échantillons des cristaux de différente couleur

5° De jeunes pieds ou plantons de mélèse et de la graine  
manque la graine<sup>a</sup>

6° De jeunes pieds ou plantons d'arole (c'est l'alviés) et de la graine  
point de graine<sup>b</sup>

7° De jeunes pieds ou plantons d'orsettes (uva ursi<sup>c</sup>) et de la graine

[page 119] 8° De jeunes pieds ou plantons de la brevière commune (rhododendron que j'ay vu près des Bossons<sup>d</sup>) et de la graine

9° De jeunes pieds ou plantons de la brévière qu'on nomme la haute brévière (le rhododendron que j'ay vu à la Gemmi<sup>e</sup>) et de la graine  
point de graine<sup>f</sup>

10° Quelques jeunes pieds ou plantons de vergne (alnus filio albido<sup>g</sup>)

11° De jeunes racines fraîches du gennepy mâle et de la graine

12° De jeunes racines fraîches du gennepy femelle et de la graine

Observez que toutes les graines doivent être mises chacune dans une petite boîte meslées avec de la terre un peu mouillée du lieu même où croît la plante et surtout il ne faut pas les faire sécher.

[page 120] Observez aussi que les jeunes plantons doivent être mis dans de la mousse.

Voici l'adresse de ce guide

Savoie

À Monsieur Michel Paccard

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en marge.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en marge.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés dans un blanc de la mauvaise écriture.

<sup>d</sup>L'expression « rhododendron que j'ay vu près des Bessons » est rajoutée dans un blanc de la mauvaise écriture.

<sup>e</sup>L'expression « le rhododendron que j'ay vu à la Gemmi » est rajoutée dans un blanc de la mauvaise écriture.

<sup>f</sup>Ces trois mots sont rajoutés en marge.

<sup>g</sup>Ces trois mots sont rajoutés dans un blanc de la mauvaise écriture.

à Chamounix

Par Chambery<sup>a</sup>

Son nom est Paschal. Paccard est le nom en patois, mais c'est celui sous lequel il est connu dans son pays, ainsi c'est celui qu'il faut mettre sur l'adresse.

Il dit qu'il a un parent de son nom ainsi nommé à Paris Paschal, officier de bouche chez Monsieur le comte d'Artois<sup>3577</sup> et qui demeure rue des Moulins, butte Saint-Roch.

Il a quelque envie de venir à Paris dans le tems de la prochaine foire Saint-Germain, y mener les albinots, et [page 121] en même tems y vendre des curiosités d'hist[oire] naturelle.

---

<sup>3577</sup>En 1757-1824, c'était Charles, futur Charles X de France.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont soulignés.

[page 122] [Un autre exemplaire mis au net de ces demandes suivi de]  
Monsieur Cramer, ancien conseiller, rue des chanoines à Genève

On peut avoir l'année prochaine les graines qui manquent et il faut avertir Pacard au commencement d'aoust pour le plus tard.

Il faut observer que la brévière, orcette et épicéa doivent se planter ou semer dans une terre aride et surtout s'abstenir de fumer cette terre.

Reçu de Monsieur Cramer dix-huit<sup>a</sup> francs de France pour la valeur des choses contenues dans la caisse.

Michel Paccard

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur un chiffre illisible.

[page 123] *Expédition d'une lettre du banneret Osterwald à Malesherbes, datée de Neuchâtel le 27 décembre 1778*

Monseigneur,

J'ai reçu avec la plus respectueuse gratitude les lettres dont vous m'avez honoré les [?] et 30 d'octobre et n'a pu qu'être infiniment flatté de celle dont Monsieur de Boisgibault<sup>3578</sup> a été le porteur. J'entans combien il est glorieux pour moi que vous ayez bien voulu me faire connoître un magistrat si distingué par ses lumières, ses qualités personnelles. Je crains de n'avoir pu lui marquer selon mes désirs le prix que j'attache à la confiance et l'étendue de mon dévouement pendant ces deux seuls jours qu'il a passé dans notre ville. Il en est parti le 23, prenant sa route par Bienne et l'évêché de Bâle pour rentrer en France par l'Alsace et être rendu le 31 à Paris. J'ai eu lieu de juger de la solidité de son esprit et de la justesse de sa façon de penser par le genre et le nombre de questions qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser relativement à notre pratique civile et criminelle.

[page 124] Comme le tems approche où le retour de Monsieur Girardot de Marigny à Paris nous appellera vraisemblablement à mettre par son canal ou par celui de Monsieur Haller tous les gens du chef des finances un exposé des faits servant de motifs à votre réquisition de notre part, j'ai cru devoir en composer une analyse à l'avance. Permettez, Monseigneur, que je la mette sous vos yeux en vous suppliant de vouloir la lire et m'apprendre le jugement que vous en aurez porté. Votre discrétion étant pour moi aussi respectable que sûre.

Qu'il me soit permis aussi de saisir cette circonstance pour vous offrir l'hommage de mes vœux les plus sincères et l'expression du vif désir qui m'animera toujours de chercher à m'assurer vos bontés par les effets du dévouement aussi invariable que respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

[?] Banneret Ostervald

Neuchâtel, le 27 [décem]bre 1778

---

<sup>3578</sup>Voir la lettre de recommandation que Malesherbes lui a écrite.



[page 125] *Mémoire anonyme sur la publication d'une encyclopédie en Suisse sans lieu ni date joint à la lettre précédente*

Mémoire

Lorsque l'Académie des sciences de Paris annonça le dessein qu'elle avoit formé de s'occuper à décrire les arts mécaniques, elle obtint à juste titre les applaudissemens de l'Europe éclairée.

Mais comme tous les arts de ce genre ne sont pas connus en France, et que plusieurs sont exercés dans d'autres pays avec des différences très importantes, l'Académie invita les savants étrangers à entrer dans ses vues et à en faire l'objet de leurs recherches.

Alors, quelques gens de lettres qui dirigent la Société typographique de Neuchâtel en Suisse commencèrent à y travailler sérieusement<sup>3579</sup>. Ils examinèrent les premiers cayers des arts in f[oli]o publiés par l'Accadémie et observèrent :

1° qu'on n'i trouvoit que les procédés connus en France, sans parler de ceux que l'on voit ailleurs et quelques fois supérieurement

2° que ces arts n'étoient point distribués selon un plan général ny rangés dans l'ordre qu'exige leur analogie réciproque,

3° qu'on les imprimoit avec une magnificence qui en augmentant le prix d'une telle collection nuisoit essentiellement à la dissémination des lumières que l'Accadémie s'étoit proposée de répandre. Ils crurent qu'il seroit utile de remédier à ces imperfections et ils osèrent l'entreprendre.

Ils publièrent<sup>a</sup> d'abord un prospectus raisonné dans lequel ils exposèrent leur plan général et leurs idées. L'un d'eux eut l'honneur de le présenter en 1775<sup>b</sup> à l'Accadémie. Il fut lu dans l'une de ses assemblées. On répondit que quoique ce travail concourut à ses vues, elle ne pouvoit y donner une approbation expresse sans nuire aux libraires à qui elle avoit cédé son privilège. Il fallut donc s'adresser à ces dernières, mais ils ne voulurent entendre à aucun arrangement.

On n'a pas été plus heureux en sollicitant auprès des magistrats chargés de la direction de la librairie françoise une permission au moins tacite d'introduire et de débiter la nouvelle édition dans le royaume. La rigueur du privilège exclusif a rendu toutes les tentatives infructueuses.

---

<sup>3579</sup>Dès 1768, l'Italien de Felice, installé à Yverdun, avait conçu le plan d'un nouveau Dictionnaire universel qui absorberait l'ancienne Encyclopédie en supplantant « au nombre immense d'articles essentiels qui y manquent ». L'encyclopédie de de Felice, qui demeure alphabétique, parut en 42 volumes in-4° de 1770 à 1775. Elle connut un vif succès. Panckoucke qui avait racheté en 1768 les droits sur le texte et les planches de la première Encyclopédie et dans l'espoir de « doubler » de Felice (il avait même pensé envoyer un commando à Yverdun pour casser les presses de de Felice), projette à son tour une édition complétée de l'Encyclopédie.

<sup>a</sup>Corrigé sur « proposèrent ».

<sup>b</sup>Souligné.

Ainsi donc, tandis que le travail des éditeurs est généralement applaudi, que plusieurs souverains en ont agréé la dédicace, que même aujourd'hui on le traduit en langue polonoise par ordre du roi et de la République, la [page 126] France est le seul pays de l'Europe où il soit deffendu de le faire connoitre et le répandre.

Les libraires imprimeurs des cayers in-folio<sup>3580</sup> ont qualifié de contrefaction<sup>a</sup> et même travail, mais un simple coup d'œil suffira pour s'assurer, d'un côté qu'il étoit indispensable d'y faire entrer la réimpression du texte entier de ces cayers, afin de pouvoir le commenter, l'expliquer, le critiquer même au besoin et d'un autre côté que ce travail embrasse un nombre infini de nottes de morceaux neufs, de procédés et même plusieurs arts inconnus ou négligés chez les François.

On voudra bien observer encore l'économie singulière avec laquelle l'édition dont il s'agit est travaillée, d'où résulte une énorme différence quant au prix sans que l'exécution typographique en souffre.

On peut ajouter que les libraires parisiens ont abusé de leur privilège exclusif en rebutant les amateurs par la cherté des cayers in-f[oli]o. Eux-mêmes surchargés d'un très grand nombre d'exemplaires invendus ne veulent plus suivre à cette entreprise, ou tout au moins n'y travaillent qu'avec une extrême lenteur, en sorte que l'accadémie elle-même sera peut-être obligée ou de laisser sa collection imparfaite ou de prendre d'autres mesures.

Il seroit donc vrai que si les choses subsistoient encore à cet égard dans le même état, l'interrêt général de la nation la plus éclairée et la plus industrieuse se trouveroit croisé et empêché par l'effet d'un règlement particulier de sa librairie et même subordon[n]é à l'interrêt particulier de deux libraires qui perpétueront la dépendance où se trouve le royaume relativement à ses voisins et quant à plusieurs arts mécaniques exercés chez eux avec succès.

Telles sont les considérations que l'on prend la liberté de présenter au respectable ministre dans le département duquel sont assignés le commerce, les arts et tout ce qui peut contribuer à leur succès, etc., etc<sup>b</sup>.

---

<sup>3580</sup>Briasson, David l'aîné, Le Breton, Durand.

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>Les deux « etc. » sont soulignés.

[page 127] Lettres de Suisse

[page 128] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame Douet, rue Bergère, à Paris, datée de Mussy l'Évêque, le 30 juin*<sup>3581</sup>

[adressé à] Madame Douet<sup>a</sup>

À Mussi l'Évêque, ce 30 juin

Je suis venu, Madame, passer icy deux jour chez mon neveu<sup>3582</sup>, et j'y ay trouvé le moment d'écrire.

Vous m'avez permis de déposer chez vous mes journaux, ainsi je vous les envoie. Ils sont déjà bien volumineux pour le peu de choses que j'ay eu à voir jusqu'à présent et de plus indéchiffrables. Il y a déjà onze feuilles.

Il n'y a que deux articles qui puissent intéresser votre curiosité.

L'un est l'article de l'abbaye de Sellières où Monsieur de Voltaire est enterré<sup>3583</sup>. Vous le trouverez à la feuille intitulée à Troyes, feuille première<sup>b</sup>.

L'autre est la description d'une promenade à Troyes, mais je l'ay aussi décrite dans une lettre à Madame Blondel qui est un peu moins mal écrite que mon journal.

Pour tout le reste, ce seroit une fatigue très inutile que vous vous donneriez de chercher à me déchiffrer.

Je prendray la liberté de vous envoyer la suite tant que je seray en pays d'où je puisse contresigner. Sans cela, je vous ruinerai en port de lettre.

[page 129] Ce journal est le dépost où j'écris au hasard tout ce qui me passe par la tête pour en décharger ma mémoire. C'est ce qui le rend si volumineux et il le sera encore bien davantage en Suisse où il y a bien plus d'objets à voir.

J'ay aussi d'énormes paperasses sur la Hollande, sur les landes de Bordeaux, sur mon ancien voyage de 1767. Un jour viendra peut-être que j'aurais le tems de mettre tout cela au net.

<sup>3581</sup>Cette lettre doit prendre place dans le carnet du voyage en Suisse 1, page 41.

<sup>3582</sup>César-Guillaume de La Luzerne, évêque de Langres.

<sup>3583</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 1, page 19.

<sup>a</sup>Ce nom est rajouté en marge inférieure.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont soulignés.

[page 130] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame Douet, rue Bergère, à Paris, datée de Besançon, le 15 juillet*<sup>3584</sup>

[adressé à] Madame Douet<sup>a</sup>

À Besançon, ce 15 juillet

Vous voyez, Madame, que je ne me presse pas d'arriver en Suisse. Je crois être [ne si ?] volontaire que je ne veux pas dépendre même de mes résolutions. J'ay parcouru partie<sup>b</sup> de la Bourgogne, du Bugey, du pays de Gex où j'ay vu le lac de Genève sans aller dans la ville dont je n'étais qu'à une lieue<sup>3585</sup>. J'ay mieux aimé rentrer en France par le Jura, voir une partie de la Franche-Comté et vraisemblablement j'entreray en Suisse par Basle, ce qui n'estoit pas mon premier projet.

Vous m'avez ordonné de vous envoyer mes extraits ou journaux. Je vous en ay déjà envoyé les premiers et en sortant de France je vous enverrai la suite, mais par obéissance car il est absolument impossible que vous en puissiez lire une ligne.

Je mène une vie très laborieuse. Quand j'ay voyagé ou observé toute la journée, je suis le soir [?] excessivement pressé et le plus souvent combattant contre le sommeil, ce qui produit un griffonnage que j'ay souvent moy-même bien de la peine à déchiffrer.

D'ailleurs, j'écris absolument tout avec un scrupule minutieux sans lequel je ne me souviendray de rien. Ainsi, rien ne vous dédommagerait de la peine que vous prendrez à me lire, quand même vous en viendriez à bout.

Voicy seulement les deux articles les plus intéressans et peut-être les moins illisibles.

1° La feuille 3<sup>ème</sup> dattée de Ferney<sup>3586</sup>, où vous verrez au vrai l'état de la colonie que Monsieur de Voltaire y avoit commencée. 2° Les deux feuilles intitulées rapports de Jacquemin f[euille] 1<sup>ère</sup> et feuille 2<sup>nde</sup><sup>3587</sup>, Jacquemin qui est franc-comtois m'a quitté quelques jours pour aller voir sa famille et ce qu'il m'a rapporté est beaucoup plus intéressant que ce que j'ay vu moy-même.

[page 131] Vous ne recevrez ces journaux que dans quelques jours. Je ne contresigne pas des pays où je suis inconnu et ce volume par la poste seroit ruineux. Mais quand je seray à la dernière poste de France, je vous les enverray tous par Monsieur de la Reynière.

Je vous prie, Madame, de dire à Madame B[londel] que si un de ses amis veut bien jouir de la considération qu'il a méritée, il n'a qu'à venir voyager parmi

<sup>3584</sup>Cette lettre doit prendre place dans le carnet du voyage en Suisse 2, entre les pages 74 et 75.

<sup>3585</sup>Un peu moins de quatre kilomètres.

<sup>3586</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 2, page 15.

<sup>3587</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 2, pages 59 et suivantes.

<sup>a</sup>Ce nom est rajouté en marge inférieure.

<sup>b</sup>Corrigé sur « la B ».

le peuple dans les environs de Saint-Claude et de Lons-le-Saunier. Le peuple y est accablé de corvées à un point que je n'aurais pas cru et qui passe de beaucoup les principes que j'ay entendu établir par Messieurs Trudaine père et le fils dans le tems de la plus grande rigueur et ils ont à la bouche le nom d'un homme qu'ils n'ont jamais connu et qui vouloit les en affranchir à ce qu'ils ont entendu dire.

Quand je seray en Suisse, par la raison même que j'aurai des objets plus intéressans à voir, mes extraits seront peut-être moins longs, parce que je ne n'éprouverai plus la nécessité d'écrire tout, ce qui deviendrait impraticable. Alors, n'ayant plus la commodité de Monsieur de la Reynière, je les garderay pour vous les envoyer quand il se trouvera une occasion.

Je vous prie aussi de dire à Madame de C. que je n'ay pas oublié l'observation qu'elle m'a recommandé de faire sur une certaine montagne si j'y vais mais je ne sçais si je pourray aller sur aucune montagne, car je deviens si vieux et si lourd que je ne peux plus aller ny à pied ny à cheval, et on ne monte pas au sommet des montagnes à sentiment dans une voiture.

[page 132] Je vous demande pardon, Madame, d'un paquet de chandelle qui vient de tomber sur ma lettre.

Je vous supplie de recevoir les assurances de mon attachement et de mon respect.

[page 133] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame Douet, rue Bergère, à Paris, datée de Motiers-Travers, le 26 juillet*<sup>3588</sup>

[adressée à] Madame Douet<sup>a</sup>

À Motiers-Travers, ce 26 juillet

Je vous écris d'un village que le pauvre J[ean]-J[acques] Rousseau a rendu célèbre parce que ce fut sa retraite pendant quelques tems. Il s'y fit des querelles comme il avoit le malheur de s'en faire partout avec le ministre du lieu qu'on nomme le pasteur Montmolin<sup>3589</sup>. Je crois sur ce que j'en ay entendu dire que l'un et l'autre eurent tort, et quoyque Rousseau y ait mis de ses bizarreries ordinaires, je crois que tous les gens de ce pays-cy savent à présent mauvais gré à leur pasteur de les avoir brouillés avec un homme célèbre dans toute l'Europe et dont tous les étrangers leur parlent avec vénération. Au reste, quand je vous dis l'opinion d'un pays, je ne peux cependant pas l'estimer parce que je n'ay pas vu icy la compagnie, mais je vous parle d'après deux ou trois horlogers qui, me voyant descendre à l'auberge et demander le chemin d'une fameuse caverne, se sont tout de suite offerts à m'y accompagner. Mais le témoignage de ces gens-là prouve peut-être encore plus le suffrage général que celui des gens plus considérable qui peuvent parler politiquement de leur pasteur. D'ailleurs, j'ay vu dans un village voisin des gens de bonne compagnie qui m'en ont parlé de même. Si vous voulez sçavoir par quel hasard j'y ay vu la bonne compagnie, le voicy. Ce village qu'on nomme la Brevine est un lieu d'eaux minérales. Elles ne sont pas bien fortes car j'en ay goûté et je ne les ay pas trouvées bien<sup>b</sup> différente au goût des eaux [épurées ?] de Passy. Elles passent aussi pour être ferrugineuses, en conséquences, on y envoie de Neuchâtel ceux qui ont des langueurs d'estomach et chez qui il faut augmenter le ton des fibres, les femmes qui ont des vapeurs et je crois tous ceux qui s'ennuyent. C'est donc un lieu où on cherche à s'assurer mais où les assurances manquent, parce

<sup>3588</sup>Cette lettre doit prendre place dans le carnet du voyage de Suisse 3, entre les pages 99 et 100.

<sup>3589</sup>Le vicaire Montmollin, Frédéric-Guillaume de (1709-1783). Ce pasteur de Môtiers accueillit d'abord Rousseau dans sa ville avec empressement. Il l'invita ainsi que Thérèse Levasseur à se rendre au culte. Rousseau était reconnaissant au pasteur de cette respectabilité religieuse ainsi retrouvée après l'affaire d'Emile.

Cependant l'*Émile* fut aussi interdit à Neuchâtel dont dépendait Môtiers. La classe des pasteurs chargea alors Montmollin de demander des comptes à Rousseau sur sa religion. Le consistoire exigeait de Rousseau une profession de foi publique plus orthodoxe.

Une véritable affaire se noua, mettant aux prises ses partisans et ses opposants. Montmollin se retourna contre Rousseau par obéissance à la classe des pasteurs. On a rendu cet homme responsable de la lapidation de Môtiers, Rousseau lui attribuant des « manœuvres » visant à exciter la populace contre lui.

<sup>a</sup>Ce nom est rajouté en marge inférieure.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

que dans ce genre les Suisses ne sont pas inventifs. Dès qu'ils ont vu descendre deux étrangers de voiture, lesquels étoient mon valet de chambre et moy (car j'ay laissé mon laquais à Neufchâtel avec ma voiture) trois [page 134] ou quatre sont venus travailler et me demander l'objet de mon voyage. Je leur ay dit que c'estoit principalement la curiosité et que je voulais voir des moulins très singuliers creusés dans le voisinage dans un cabinet pour tirer parti de l'eau qui s'y précipite<sup>3590</sup>, et une autre caverne<sup>3591</sup> aussi du voisinage différente de celle que j'ay vue icy. Sur cela, non seulement ils m'ont procuré un guide et une charette du pays, mais à cent pas du village, j'ay trouvé trois ou quatre jeunes preneurs d'eau<sup>3592</sup> qui sont venus m'accompagner et m'ont été très utiles dans la caverne, ainsi que les deux horlogers d'icy, car l'entrée de ces cavernes n'est point du tout aisé et j'avois huit ou dix bras pour m'y soutenir. Ils se disoient l'un à<sup>a</sup> l'autre donnons la main à Monsieur car il est pesant. Effectivement, il est si pesant que sans ce secours, il auroit renoncé sans avoir pu voir les cavernes. Il est bon de vous dire qu'un de ceux que j'avois vus à mon arrivée estoit entré dans ma chambre pendant que je dînois et, n'osant pas me demander précisément mon nom parce que cela n'est pas honneste, m'a demandé seulement quel estoit mon état dans mon pays et que luy étoit avocat à Neufchâtel, destiné par sa famille à être justicier. Je luy ay répondu que ma famille m'avoit aussi fait justicier, mais que, mon tems étant fini, j'avois tout quitté, que j'estois sans état et que c'est ce qui me donne le loisir de voyager. Á mon retour de la caverne et des moulins, tous les preneurs d'eau hommes sont venus au devant de moy à la descente de ma charette qu'on appelle char à banc, m'ont demandé si je n'estois pas excessivement fatigué, et me marquer la crainte qu'ils avoient qu'il ne fût arrivé dans leur pays quelque malheur à un homme célèbre comme moy. Ce mot de célébrité m'a fait de la peine. Je leur en ay demandé l'explication et ils m'ont répondu en souriant avec une finesse suisse que je ne pouvois être longtems inconnu nulle part et qu'on sçavoit très bien que j'estoit Monsieur l'avocat général Gerbier<sup>3593</sup>. Je les ay assuré que Monsieur Gerbier n'est pas avocat général, que je n'ay pas l'honneur de luy ressembler et que je ne crois pas qu'il voyage dans un pays voisin de celuy que Monsieur Linguet a choisi pour sa retraite<sup>3594</sup>. Ce dernier mot est ce qui les a détrompés en leur faisant penser que je suis plus partisan de Linguet que de Gerbier. Le plus apparent de la compagnie m'a dit que leur mystère venoit de ce qu'on leur avoit rapporté que j'avois été avocat et qu'ils m'avoient

<sup>3590</sup>Le moulin d'Étalières.

<sup>3591</sup>La grotte de la Brévine.

<sup>3592</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 3, page 90.

<sup>3593</sup>Pierre-Jean-Baptiste Gerbier (1725-1788), avocat au Parlement de Paris, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>3594</sup>Ce dernier a en effet publié contre lui des mémoires, véritables libelles.

<sup>a</sup>Corrigé sur « avec ».



trouvé le don de la parole qu'on leur a dit que Monsieur Gerbier possède éminemment. Je n'avois cependant mené avec eux mon talent pour la parole qu'en demandant un guide pour la<sup>a</sup> caverne et dissertant sur des tourbes que j'avois vu extraire chez eux, à l'occasion de quoy je luy avois décrit les méthodes que j'y ay vu employer en Hollande et en Picardie.

[page 135] Ils m'ont voulu mener ensuite dans la salle où ils s'assemblent pour la conversation et me présenter aux dames, ce que j'ay refusé, parce que j'avois besoin de ma soirée pour rédiger le journal de ce que j'avois vu dans la journée. J'avois rencontré trois de ces dames se promenant à cheval pour leur régime. L'une [?] est [?] âge, les deux autres jeunes et assez jolies à ce qu'il m'a paru en passant.

Il y a aussi des Français qui se retirent dans ces montagnes et je n'en suis pas surpris. Ils ont d'abord<sup>b</sup> l'avantage rare en pays étranger que la langue françoise est celle du pays. De plus, ces vallées sont en été d'une fraîcheur charmante, d'une futilité qui fait plaisir et les côtes couvertes de pâturages abondans et couronnés de bois de sapins et de hêtres. Voilà l'avantage de l'été. Mais ou le pays en hiver, ou les neiges sont forts longues et très abondantes. Ce tems est peut-être celui de la [société?]. Les chemins de neige sont bientôt battus dans les vallées parce qu'elles sont très habitées et alors on se promène en traîneau, ce qui est le grand amusement du pays. Ce n'est pas l'agriculture seule qui peut peupler un pays de montagne dont la plus grande partie est nécessairement bois et pâturages, mais ce pays-cy est le plus industriel, peut-être du monde. Le plus grand nombre des habitans sont horlogers. Genève et Neuchâtel fournissent cette marchandise aux quatre parties du monde. Beaucoup d'orfèvres, d'armuriers et les femmes aussi travaillent en horlogerie et toutes sont dans quelques villages dentelières et dans d'autres fileuses. Il y a aussi près de la ville de Neuchâtel et sur les bords du lac, de grandes manufactures surtout d'indiennes<sup>3595</sup>. Il y a des fonderies de cuivre, des tréfileries, des papeteries, etc., dans les montagnes aussi une infinité de moulins à scier, mais ceux-là sont dans tous les pays à hautes montagnes connus.

Un certain Monsieur Quarenet cy-devant caissier de Monsieur le p[rince] de Conti et fameux banqueroutier est réfugié à un village nommé la Chaux-de-Fond. Il y a pris le nom de Monsieur de Grandpré, s'y donne pour médecin et y distribue impudemment des remèdes<sup>3596</sup>. Je suis sûr que c'est luy par un concours de circonstances qu'il est inutile de rapporter et je ne me suis fait aucun scrupule de dire, parce qu'il est bon de démasquer un contrebandier et un charlatan.

---

<sup>3595</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 3, page 103.

<sup>3596</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 3, page 55.

<sup>a</sup>Corrigé sur « leur ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « déjà ».

Mais il y en a à une demie-lieue<sup>3597</sup> d'icy un autre dont je me ferais un grand scrupule de chercher à deviner le secret et encore plus de le dire si je le sçavois. Il y a deux ans qu'il est retiré dans un village en pension chez des gens avec qui il dîne et soupe pour 36 livres par mois argent de France. Il les voit pour le reste du jour. Il lit et se promène beaucoup. Cependant, il n'a pas refusé absolument de voir les hommes. Les gens les plus considérés du lieu le voyent quelquefois, le regardent comme un homme de beaucoup d'esprit et très instruit, mais c'est très rarement. On respecte son goût pour la [page 136] retraite et on ne se permet ny question, ny curiosité. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il n'a pris aucun nom. On a pris le parti de le nommer Monsieur l'Incognito. On l'appelle ainsi en luy parlant, et quelquefois on luy écrit à Monsieur l'Incognito dans la maison d'un tel et dans un tel village et la lettre luy parvient par la poste. Il a fait venir on ne sçait d'où une assez grande quantité de livres. D'ailleurs, tous ceux qui en ont luy en prêtent et on est icy voisin de deux grandes manufactures de livres, Neuchâtel et Yverdon. Il n'est pas étonnant qu'on ne soit pas curieux parce qu'icy tout le monde est occupé et si les buveurs d'eau de la Brevine estoient curieux de me connoitre, c'est parce qu'on est oisif quand on prend les eaux. En général, ce pays-cy est celui de la liberté et de la tolérance. La pasteur du lieu a voulu un jour demander à l'homme en question son nom et quelle religion il professe. Notre homme l'a envoyé promener. Tout le pays a pris le parti de l'Incognito et a<sup>a</sup> dit au pasteur de se taire. Il en arrive seulement que depuis ce moment Monsieur le pasteur et Monsieur l'Incognito ne s'ôtent plus leur chapeau quand ils se rencontrent.

En général, les Suisses sont un bon peuple. Moy, étranger inconnu, je ne me suis pas adressé une seule fois à qui que ce soit pour faire une question qu'on n'ait tout quitté pour y satisfaire et deux fois dans des auberges où le maître ne pouvoit pas me donner de réponse satisfaisante. J'ay vu arriver chez moy quelque tems après un homme d'un état honneste, de l'espèce de ceux qu'on ne paye pas de<sup>b</sup> leur peine, qui est venu me demander si j'estois l'étranger qui demandoit des éclaircissemens sur un tel objet et m'a expliqué ce que je voulois sçavoir avec bonté<sup>c</sup> parce que c'est le travail du pays et avec intelligence parce que les arts qu'on y exerce en donnent.

Quant<sup>d</sup> au petit peuple, lorsqu'un garçon ouvrier ou un paysan a rendu quelque service et qu'on luy donne pourboire, il en paroît reconnoissant et souvent étonné. En Hollande au contraire, si on demande à un homme qui est dans la rue à

---

<sup>3597</sup> Environ 2 kilomètres.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « politesse ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « en Hollande au contraire, si vous ».

ne rien faire, de faire quatre pas pour vous montrer le chemin, il n'ira pas jusqu'à ce qu'on luy ait montré l'argent qu'on luy donnera.

[page 137] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame Douet, rue Bergère, à Paris, datée de Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> août*<sup>3598</sup>

[adressée à] Madame Douet<sup>a</sup>

À Neuchâtel, ce 1<sup>er</sup> août

Je descends, Madame, de la montagne de Chaumont où vous m'avez recommandé de la part de Madame de V.<sup>3599</sup> d'aller pour voir si j'y éprouverois les mêmes sensations que Monsieur Deluc et Mademoiselle S[helleberg].

Je vous prie de dire à Madame de V. qu'il s'en faut beaucoup que cela ne me soit arrivé. Monsieur Deluc trouve que le calme qu'on ressent dans ces montagnes éteint tous les désirs et toutes les passions. Il dit d'après J[ean]-J[acques] [Rousseau] que Saint-Preux y avoit oublié Julie. Moy, au contraire, j'ay été obligé de me rappeler que j'y étois par ordre de Madame de V. pour sentir tout le bonheur d'y être. Il est vrai que Monsieur Deluc et Mademoiselle S. y étoient deux par le beau tems et que j'y estois seul par la pluye.

À présent, voulez-vous raisonner sérieusement sur la salubrité de l'air des montagnes. Je ne doute pas que l'habitation des montagnes ne soit très salubre et ne donne de la santé et de la tranquillité d'asme qui en est la suite. Il faut cependant que ce ne soit pas les montagnes trop élevées. Tel est à beaucoup près si haute que celle des Alpes et la preuve que sa température est la meilleure de toutes, c'est que de tous les Suisses que nous avons en France la race la plus belle, la plus forte, la plus saine est celle des Fribourgeois montagnards du Jura. Cette race est plus forte que celle qui vient des très<sup>b</sup> hautes montagnes et que celle qui vient de la plaine.

[page 138] Mais tout ce que je viens de vous dire ne peut s'appliquer qu'à l'habitation continue.

Quant à l'effet que peut faire sur le corps et sur l'âme le séjour d'un moment ou l'arrivée sur la montagne, il y a quelque chose de vrai dans les récits de Monsieur Deluc quoiqu'ils soient extrêmement ridicules et ridiculement exagérés. Mais je crois que cet effet doit s'attribuer moins à la hauteur absolue de ces montagnes qu'à leur hauteur relative aux objets qui les environnent et sûrement Monsieur Deluc le sçavoit puisque pour procurer ce sentiment délicieux à Mademoiselle S. il a choisi la montagne de Chaumont bien moins élevée que les Alpes où il l'avoit mené auparavant et qui n'est pas même à beaucoup près une des plus hautes montagnes du Jura. Cette croupe en est pour ainsi dire le dernier gradin car toutes les chaînes de montagne sont en amphithéâtre, et de ce dernier gradin la vue<sup>c</sup> plonge

<sup>3598</sup>Cette lettre doit prendre place dans le carnet du voyage en Suisse 4, entre les pages 25 et 26.

<sup>3599</sup>Certainement Madame de Villegaignon, sœur de Madame Douet.

<sup>a</sup>Ce nom est rajouté en marge inférieure.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « on ».

immédiatement sur la belle vallée des lacs de Neuchâtel, de Bienne et de Morat.

Or, puisque c'est là la cause, je ne doute pas qu'on n'éprouvast à peu près les mêmes effets sur<sup>a</sup> toutes les côtes escarpées et très exhaussées au-dessus du niveau des terres les plus voisines. Je le crois non seulement par théorie, mais par expérience<sup>b</sup>. Vous sçavez que j'ay toujours aimé à me promener par monts et par<sup>c</sup> vaux sans suivre les routes battues, et je me souviens que quand j'estois jeune et que j'avois de bonnes jambes, je me plaisais davantage sur les sommets élevés dominans. Ce n'estoit pas pour la beauté de la vue puisque je n'ay jamais vu clair, mais il me sembloit que j'y respirois plus facilement et que j'y existois plus agréablement.

Si Madame de V. en veut faire l'expérience sans venir jusqu'en Suisse, elle n'a qu'à aller à la montagne au chant du coq, au Mont Valérien, même sur la terrasse de Saint-Germain. Je craindrais de me flatter en luy disant que peut-être en éprouveroit-elle quelque chose dans la vue des [?] au hault de la maison. Il n'est pas nécessaire d'estre sur un pic isolé pour sentir cet effet. La montagne de Chaumont a derrière elle un pays plus élevé qu'elle.

Je désire beaucoup, Madame, que vous trouviez que j'ay rempli exactement la commission que vous m'avez donnée de la part de Madame votre sœur.

Je pars demain pour Berne et je ne sçais pas trop où j'iray de là. Ma route est toujours très incertaine.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « dands ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « exemple ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « va ».

[page 139] *Minute d'une lettre de Malesherbes à Madame Douet, rue Bergère, à Paris, datée de Versoy, le 15 aoust*

[adressée à] Madame Douet<sup>a</sup>

À Versoy, ce 15 aoust

Ah, que je serai heureux, Madame, s'il m'estoit permis de voyager à votre suite. Monsieur de Saussure le grand naturaliste genevois voyage avec sa femme qui a seulement la complaisance de l'attendre dans les villes quand les montagnes sont trop escarpées pour elle. J'ay trouvé à Lausanne une dame lorraine dont le mari âgé de soixante-cinq ans et botaniste infatigable est aller escalader les hautes Alpes. Watelet fit un voyage il y a quelques années dans la même goût avec la [?], mais moy je n'ay le bonheur d'être ny votre mari, ny votre garde-moulin. Au reste, si ma destinée m'avoit permis de vous [suivre?], je ne vous aurois pas fait cette forte proposition d'attendre dans les villes que je vinsse vous y apporter le résultat de mes recherches, car à présent je ne suis pas plus en état qu'une femme de faire ces courses. Je n'ay point du tout l'habitude du cheval et comme il me fatigue beaucoup.

Je ne m'y hasarde plus comme il y a onze ans pour les courses de longue haleine, or partout où on ne va qu'en voiture, une femme qui n'est pas délicate peut aller aussi bien qu'un homme.

Je vous remettray certainement la suite de mes journaux puisque vous voulez bien me les garder, mais je vous préviens 1° que les derniers sont encore plus indéchiffrables que les premiers, 2° que ce ne sont point ces journaux faits tous les soirs qui pourroient être utiles à Monsieur votre fils. Tous les jours je me réforme, je corrige ce que j'avois mal vu la première fois. Ce ne sont que des matériaux pour moy et il n'y a que les [?] faits de sens caché après le [page 140] voyage qui puissent contenir quelque instruction sur laquelle on puisse faire fond. D'ailleurs, il y en a les trois quarts et demie dont Monsieur votre fils n'aura jamais affaire. Par exemple, les détails de botanique et d'histoire naturelle. D'autres comme les détails de mécanique que je ne fais que pour m'apprendre des choses qui sont mille fois mieux dans tous les livres. Je décris toujours à ma façon pour me représenter l'objet quand je liray le livre mais cette description ne peut jamais servir qu'à moy.

Je vous prie de dire à Madame de V. que la description de la montagne de Chaumont n'est pas la seule sur laquelle Monsieur Deluc s'est permis un peu d'exagération. Je dis d'exagération seulement car il n'y a pas de faits précisément faux, et sur les faits physiques personne ne peut révoquer en doute le témoignage d'un physicien comme Monsieur Deluc.

Mais dans la vallée de Grindelwald, où il a trouvé que personne n'a rien à

---

<sup>a</sup>Ce nom est rajouté en marge inférieure.

soy, qu'on est étonné de recevoir une rétribution de ses peines, j'ay [vu] plus de mendiants que dans aucun pays du monde. On peut dire même que tout le monde y mande, eux-mêmes qui ne sont pas dans le besoin. Il est vrai que c'est avec un air ouvert et gay que n'ont pas nos mendiants pleureurs. Ils ont l'air de vous dire « vous avez plus d'argent que moy, pourquoy ne m'en donnerez-vous pas », et les enfans surtout qui font tous ce métier sont si jolis qu'on ne sçauroit les refuser.

D'ailleurs, les curés et les aubergistes se font réciproquement des niches pour attirer les passans et les voituriers et autres rançonnent les voyageurs par toutes les astuces imaginables malgré des placards qui ont fixé le prix de tout et qu'ils éludent, surtout quand le voyageur [page 141] comme moy ne sçait pas la langue du pays et n'est point recommandé aux juges du pays. Je ne vous dis pas qu'ils ayent tort, et il me paroît assez juste qu'un pauvre montagnard tire tout ce qu'il peut d'un homme assez riche pour voyager par curiosité.

Les tendresses réciproques du chartier et du cheval sont aussi embellies par l'imagination poétique de l'auteur. Au moins, je n'ay pas trouvé un voiturier<sup>a</sup> aussi caressant que le sien. Si le cheval se range pour que son maître ne tombe pas dans le précipice, il y est bien forcé par son maître qui le tient à la main, et si le chartier ne le bat pas et ne jure pas, c'est que je crois que jamais chartier n'a juré ny donné de coup de fouet en pareille occasion. Il n'est pas question de faire aller le cheval vite, mais seulement de l'empêcher de reculer, en marchant très lentement pour appuyer son pied avec sûreté. Si Monsieur Deluc avoit fait la relation d'un voyage en Hollande, où on ne jure pas non plus après les chevaux, qu'auroit-il dit d'entendre un<sup>b</sup> gros Hollandais parler à ses chevaux avec la petite voix fluttées d'une fille qui appelle des poulets pour leur donner à manger ?

Quant à Mademoiselle S., je ne peux m'empêcher de croire que c'est une mijaurée. Outre<sup>c</sup> l'exaltation de tous les sentimens qu'elle croit avoir éprouvés et on dit qu'elle voyageroit pour respirer un meilleur air, pour rétablir une santé délicate, pour se guérir de ses ébranlemens de nerfs que luy causait l'apparition subite d'un petit chien. Or, je vous certifie qu'il faut qu'elle soit robuste comme un [?] pour avoir été en char à banc à la montagne de Chaumont et dans les vallées de Grindelwald et de Lutterbrunn.

Je ne parle pas de la terreur que cause quelquefois la vue des précipices. Cette terreur non [page 142] raisonnée existe chez les uns et pas chez les autres. Moy, par exemple j'en suis si susceptible que j'aime mieux aller à pied. Mais je parle de la secousse réelle d'une voiture qui, quelque nom qu'on luy donne, n'est qu'une charette, par les chemins les plus cahotans et les plus hérissés de grosses

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « aubergiste ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « au ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « ave ».

pierres. Je conçois si on veut que la curiosité excessive luy ait donné le courage de les franchir, mais si elle en avoit été fatiguée comme doit l'être toute femme d'une force médiocre, elle n'auroit pas eu à la fin de cette course cette situation d'être calme et tranquille qui faisoit couler de ses yeux des larmes délicieuses.

Si jamais j'avais le bonheur de vous conduire au [?] de mesdames vos sœurs dans la Suisse, je crois que je vous y ferai voir les spectacles les plus agréables et les plus singuliers sans vous mener nulle part en char à banc. Il est vrai que le romanesque qui<sup>a</sup> se joint à un voyage qu'on n'a fait<sup>b</sup> qu'avec beaucoup de peine.

Au reste, j'excepte les glaciers. Il est certain qu'il faut cinq lieues<sup>3600</sup> en char à banc pour voir celle de Grindelwald, mais on dit que les Genevois ont fait de beaux chemins pour aller à celles de Chamouny qui sont très supérieures. Comme je n'y ay pas encore été, je ne peux vous rien certifier sur cela.

Quand au Staupack ou ruisseau de poussière, je ne crains pas de vous assurer que la cataracte du Valais ainsi nommée par Monsieur Deluc et que dans le pays tout le monde nomme le Pisse-Vache (nom qu'il n'a pas osé prononcer à la Reine d'Angleterre), je vous certifie, dis-je, que cette cataracte est<sup>c</sup> bien plus belle, plus abondante, plus pittoresque que le Staupack de Lutterbrunn, et si Monsieur Deluc n'y insiste pas, c'est sans doute parce que sans se fatiguer on l'a trouvé le long d'un grand chemin, et qu'il n'a pas trouvé digne de Mademoiselle S. d'[?]<sup>d</sup> ce que tous les passans ont vu comme elle. Il est vrai que le Staupack tombe de plus hault et c'est en cela même qu'il est moins beau. Ce n'est en haut que des goutières et en bas que de la poussière. J'en ay vu une dans les Pyrénées dont l'effet m'a paru encore bien supérieur.

[page 143] D'après cela, Madame, si vous connoissez quelque dame qui ait des vapeurs et de beaux projets de retraite, conseillez luy de se faire ordonner par son médecin les eaux de la Brevine. Je vous promets que si elle les prend, elles ne luy feront ny bien ny mal et que sous prétexte des eaux, elle passera un été dans de belles vallées où les villages sont peu nombreux en maisons, mais la campagne pleine de maisons éparses qui font un coup d'œil très agréable, où on trouve, un peu chèrement à la vérité, tout ce qui est nécessaire à la vie, où l'air, les eaux et les laitages sont très sains, et où on les nommera Madame l'incognito et, dans l'instant qu'elle s'ennuyera de la montagne, elle pourra sans découcher aller dans une des deux villes, Neuchâtel et Yverdon, situées sur un beau lac, dans un pays charmant, et qui ne peut pas être très froid car la côte de l'une à l'autre de ces deux villes

---

<sup>3600</sup> Environ 20 kilomètres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « d'êt ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « pas ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « cataracte ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « de voir ».



n'est qu'un vignoble.

Vous ne voulez pas d'ailleurs de description des phénomènes qu'offre icy la nature<sup>a</sup>. Ainsi, je vous diray seulement que tout le Mont Jura qui sépare la France de la Suisse et dont les montagnes de Neuchâtel où je suis font partie est un pays autrement caverneux, beaucoup plus que les parties des Alpes, des Pyrénées<sup>3601</sup> et des montagnes d'Auvergne<sup>3602</sup> où j'ay été. Je ne sçais si la cause en est dans ce que le Mont Jura est de pierres calcaires. Quelle que soit la cause, l'effet en est de produire fréquemment des cavernes ou autres qu'on nomme baulmes<sup>b</sup>, dont le plus grand nombre sont des abimes au<sup>c</sup> fond desquels on entend couler un torrent, mais dont quelques unes offrent de beau spectacle de ces concrétions pierreuses que les naturalistes nomment stalactites ou stalagmites de toutes les formes imaginables, d'autres produisent<sup>d</sup> une matière blanche que les naturalistes nomment lait de lune et que dans le pays on nomme blanc de poule sur laquelle on a beaucoup disserté et à laquelle on attribue bien des vertus que je crois imaginaires. D'autres sont des réservoirs de glace qui ne fond jamais.

L'accès<sup>e</sup> de la pluspart est impraticable. Cependant, il y en a où on pénètre, mais avec plus ou moins de peine. Il y en a en Franche-Comté dont l'accès est devenu commode parce que les intendans y ont fait [page 144] travailler.

Mais voicy ce qu'on trouve dans les montagnes de Neuchâtel et que je n'ay vu nulle part ailleurs.

Dans les vallées qui ne sont pas du dernier étage, c'est-à-dire qui sont supérieures à d'autres vallées, souvent les ruisseaux se perdent dans des gouffres, quelquefois ils vont frapper perpendiculairement contre une montagne et ne pouvant la porter se sont creusé le trou dans lequel ils se précipitent. Or, dans plusieurs endroits dont j'ay vu trou, on a creusé à l'endroit de cet abime des puits profonds et des caves soutenues par la pierre même du terrain aidée quand il a fallu de voûtes artificielles.

On y a établi d'abord une roue de quinze ou vingt pieds<sup>3603</sup> de diamètre que l'eau se précipitant fait mouvoir. Au-dessous un réservoir. On reçoit cette première eau et d'où elle s'écoule pour faire tourner une seconde roue inférieure, puis une troisième et jusqu'à une quatrième, après quoy elle se perd dans l'abime. Les meules ou autres machines que ces roues font mouvoir sont en haut et sur terre.

---

<sup>3601</sup>Voir le voyage de 1767.

<sup>3602</sup>Voir le voyage de 1751.

<sup>3603</sup>5 à 6 mètres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « cav ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « beaumes ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « don ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « sont ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « quel ».

On y descend par des escaliers soit taillées dans le roc soit de bois. Ils sont très sûrs quand il y a des rampes pour s'appuyer et qu'on n'a pas laissé ceux qui sont taillés dans le roc se dégrader. Sans cela, je ne les ay pas trouvés sûrs et je ne m'y suis pas hasardé, mais il y en a un où j'ay descendu commodément jusqu'au fond et qui a vu l'un les a vus tous.

Vous avez eu la complaisance, Madame, de recevoir mes journaux dont la lecture est impossible. J'ay profité d'un moment de loisir pour vous écrire au moins une lettre que vous puissiez lire. Je crois réellement qu'elle estoit lisible au commencement mais je crains que la fin ne le soit pas et comme la poste va partir, je n'ay le tems ny de la récrire<sup>a</sup>, ny même de la relire.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur le même mot.

[page 145] *Minute d'une lettre de Malesherbes à Madame Douet, rue Bergère, à Paris, datée de Genève, le 25 aoust*

[adressée à] Madame Douet<sup>a</sup>

À Genève, ce 25 aoust

Je ne crois point du tout, Madame, que vous ayez besoin d'un spécifique contre l'apathie, et si j'avois des remèdes à vous conseiller, ce seroit contre la maladie contraire. Nous ne pouvons pas nous expliquer sur cela par lettres, mais si vous daignez m'ouvrir votre cœur à mon retour, j'oserai disputer contre ce que vous croyez sentir.

Je ne suis pas du tout surpris que Madame de V.<sup>3604</sup> ne vous ait pas mis à portée de luy rendre compte des observations que j'ay faite de sa part. Il y a longtems que je crois que je suis tombé dans sa disgrâce sans en pouvoir deviner la raison et je crois que ce n'est pas la seule, et que d'autres qui dissimulent bien mieux qu'elle leurs sentimens ne me voyent pas de meilleur œil. Il faut s'y soumettre.

Mais c'est pour vous que ce changement de sentiment est un grand malheur puisque c'est pour vous la privation de toute consolation dans vos peines. Il est vrai qu'il ne me paroît pas possible que cela d'estre, mais en attendant c'est un surcroît de chagrin que vous n'avez pas certainement mérité et auquel vous ne deviez pas vous attendre.

[page 146] Vous avez la consolation de n'avoir nul reproche à vous faire.

Dans l'époque de l'[inondation?], votre conduite devoit produire un effet bien différent, et dans ce qui s'est passé depuis, vous auriez eu le plus grand tort si vous vous étiez conduite autrement que vous n'avez fait, et à cet égard Madame B. qui a dans ce moment-cy beaucoup d'influence sur Madame de V. m'a paru penser absolument comme moy, et m'a dit plus d'une fois que vous n'aviez pas d'autre parti à prendre que ceux que vous avez pris.

Quand la montagne de Chaumont seroit peuplée d'habitations commodes pour y établir une colonie, je vous assure qu'elle n'est pas faite pour la [blonde?], croyez qu'il luy faut un monde qui ne la connoisse pas, mais du monde, de la variété, de nouvelles connoissances et qu'il luy est aussi nécessaire de n'estre pas trop éloignée des [?] publics.

Je me garderai bien de luy faire sçavoir ce que vous me mandez de sa santé. Il est certain que cela ne serviroit qu'à la rendre plus<sup>b</sup> mystérieuse avec ses sœurs qu'elle ne l'est déjà. D'ailleurs, dans les lettres fort rares que je luy écris [page 147]

---

<sup>3604</sup>Peut-être Madame de Villegaignon, sœur de Madame Douet.

<sup>a</sup>Ce nom est rajouté en marge inférieure.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

je ne luy en parle qu'en termes généraux. Peut-être ne m'en sçait-elle pas bon gré et impute-t-elle cela à manque d'intérêt. Cependant, l'unique raison en est que je ne peux rien dire de sa santé à quelqu'un qui ne me mande pas ce qui en est et sur qui je ne peux en être instruit que par des voyes que je ne peux pas luy citer.

Madame d'Enville m'a lu un article d'une lettre de Monsieur F. qui luy mande seulement en termes généraux que la santé de Madame B. est toujours de même, soit qu'il ne veuille pas luy en dire davantage, soit que Madame votre sœur ne luy dise pas à luy-même ce qui en est.

J'ay vu dans la même lettre que Madame de V. a eu le bonheur de rentrer dans sa chère maison de Mousseaux<sup>3605</sup>. Je sçais combien elle le désiroit, aussi je vous prierois de luy en faire mon compliment, si je n'estois fondé à croire que ce compliment de ma part ne seroit pas pris en bonne part.

Vous êtes bien bonne, Madame, de vous occuper du danger qui peut menacer les maisons de Montmartre d'après le malheur arrivé au Ménilmontant. Je crois que la mienne est située fort au-dessous du [page 148] terrain où on a creusé les carrières. Cependant, je vais mander à Saint-Rémi<sup>3606</sup> de s'en informer plus précisément et puisque vous voulez bien vous en occuper, de vous en rendre compte.

Il n'y a point d'occasion dans lesquelles je ne reçoive des marques de votre bonté dont je vous assure, Madame, que je sens bien tout le prix.

---

<sup>3605</sup>Mousseaux-Neuville, Eure, arrondissement d'Évreux, canton de Saint-André-de-l'Eure.

<sup>3606</sup>C'est l'intendant de Malesherbes.

[page 149] *Minute d'une lettre de Malesherbes à Madame Douet, rue Bergère, à Paris, datée d'Annecy, le 25 aoust*<sup>3607</sup>

[adressée à] Madame Douet<sup>a</sup>

À Annecy, ce 25 aoust

Je suis venu, Madame, coucher icy des eaux d'Aix pour retourner ce soir à Genève. Ma dévotion à Saint François de Sales et à la Sainte Mère de Chantal m'a fait prendre cette route pour visiter leurs reliques et j'ay cru aussi faire grand plaisir à ma bonne tante la religieuse en luy mandant que j'ay rendu mes hommages à ces reliques et que j'ay été de sa part<sup>b</sup> voir mesdames les religieuses du premier monastère de leur ordre, ce qui réellement a eu du succès. Quand on peut faire plaisir à une tante de quatre-vingt-dix ans à aussi peu de frais, on ne doit pas se le refuser.

Avant de partir d'Aix, je me suis expliqué avec mon malheureux ami sur son fils et je l'ay trouvé raisonnable. Il me paroît déterminé à finir cette affaire à son retour à Paris en le mettant dans un régiment et c'est réellement le seul parti à prendre. Il le tiendra ensuite deux années à ce régiment sans revenir à Paris. C'est encore le partie que je crois qu'il faut bien prendre et c'est aussi celui que je désire qui soit pris par quelqu'un qu'il est bon qui ne le voye pas de lontems.

Je n'ay rien de partie entier à vous dire de cette route sinon que la Savoye, province située en deçà des Alpes, ressemble à la Suisse par son sol mais non par sa culture ny par l'industrie et l'aisance de ses habitans.

---

<sup>3607</sup>Cette lettre doit prendre place dans le carnet du voyage en Suisse 7, page 32.

<sup>a</sup>Ce nom est rajouté en marge inférieure.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes.

[page 150] *Lettre (minute) de Malesherbes à Madame Douet, rue Bergère, à Paris, datée d'Aix, le 28 aoust*<sup>3608</sup>

[adressée à] Madame Douet<sup>a</sup>

À Aix en Savoye, ce 28 aoust

Je suis venu icy, Madame, uniquement pour y voir le malheureux Boutin. Je n'ay pas encore causé avec luy de ses malheurs, parce que je ne sçais pas si sa famille ne luy en a pas dissimulé une partie, et que je n'ay pas trouvé son frère qui est allée faire une course dans le pays. Je crois qu'il reviendra ce soir et je l'attends. S'il ne revient pas je fondray cependant la cloche<sup>3609</sup>.

Je suis revenu des glacières de Savoye après avoir vu celles de Berne et je renonce aux glacières pour ma vie. Pour jouir bien<sup>b</sup> de ce magnifique spectacle, il faut trois qualités qui me manquent : 1° de la jeunesse, de l'habitude du cheval et de l'agilité pour parvenir aux endroits où on en découvre une grande partie, 2° une très bonne vue pour découvrir l'ensemble du pays, 3° un peu d'enthousiasme pour croire voir de plus belles choses encore que celles qu'on voit.

Il y a cependant un cas où j'y retournerai, ce seroit si vous vouliez y aller et que je passe vous y suivre, mais c'est ce qui n'arrivera pas, parce que je [page 151] commencerai par employer de si bonnes raisons pour vous en dissuader qu'avec la raison dont vous êtes douée, j'y réussirois sûrement.

---

<sup>3608</sup>Cette lettre doit prendre place dans le carnet du voyage en Suisse 7, entre les pages 35 et 36.

<sup>3609</sup>Fondre la cloche : Prendre une dernière résolution sur une affaire qui a été longtemps agitée, y mettre la dernière main pour la consommer, Dictionnaire de l'Académie française.

<sup>a</sup>Ce nom est rajouté en marge inférieure.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

[page 152] *Minute d'une lettre de Malesherbes à Madame Douet, rue Bergère, à Paris, datée de Versoy, le 30 aoust*<sup>3610</sup>

[adressée à] Madame Douet<sup>a</sup>

À Versoy, ce 30 aoust

Je comtois<sup>b</sup>, Madame, vous envoyer d'icy la suite de mes journaux<sup>c</sup>. Je ne le pouvais que d'une ville de France et où je contresigne parce que sans cela, le port en seroit énorme.

Mais outre qu'ils sont encore plus illisibles que les premiers parce que j'ay été encore bien plus pressé depuis que je suis en Suisse qu'auparavant, et par conséquent que j'ay écrit encore plus vite et plus mal, je trouve qu'il y a quantité de notes ou indications de choses à voir dans la suite de mon voyage qui me sont nécessaires.

Je comptois en séparer ces notes avant de vous envoyer le texte, mais quand je l'ay entrepris hier au soir, j'ay trouvé que ce seroit un travail beaucoup trop long pour que je puisse le faire sans y employer très longtems et je n'ay pas ce tems-là.

Il est vrai que vous daigniez vous intéresser à ces relations, j'auray l'honneur de vous les remettre cet hiver mais après vous les avoir lues moy-même pour vous épargner la peine de les déchiffrer.

---

<sup>3610</sup>Cette lettre doit prendre place dans le carnet du voyage en Suisse 8, entre les pages 10 et 11.

<sup>a</sup>Ce nom est rajouté en marge inférieure.

<sup>b</sup>Corrigé sur « serai ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur un mot illisible, puis le même.

[page 153] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame Douet, rue Bergère, à Paris, datée de Berne, le 5 septembre*

À Berne,

ce 5 [septem]bre

[adressée à] Madame Douet<sup>a</sup>, rue bergère, à Paris<sup>b</sup>

J'ay reçu, Madame, en arrivant icy votre livre du 29 aoust où vous me parlez de la beauté dont les rigueurs me font courir les montagnes et j'ay commencé par croire que je revois ou que je désirois parce qu'il estoit plus vraisemblable de croire que le [délire ?] estoit de mon côté, que de celuy d'une aussi bonne terre que la vôtre. J'ay le plus grand désir de sçavoir quelle est cette inconnue dont je ne vous ay jamais parlé, moy qui parle tant de tous les gens que je connois. Si vous n'estiez pas la sœur de Madame de Villegaignon, et que Monsieur Boutin fût à Paris, je ne douterois pas que ce ne fût luy qui vous eût conté les preuves qu'il avoit l'hiver dernier de ma violente passion.

Il est vrai que j'ay le corps fatigué, d'autant plus que par une imprudence, je me suis donné un rhumatisme qui n'est pas une grande maladie et que je guériray par l'exercice, et comme la fatigue du corps rend l'âme calme, la mienne doit le devenir. Dans le fait, c'est sérieusement qu'on vous a dit qu'il y eut des motifs<sup>c</sup> de ce genre à mon voyage. C'est une chose bien plaisante car il n'y a personne au monde que je connoisse et à qui je prenne le plus petit intérêt dont je ne vous ay parlé mille fois.

[page 154] Je ne vous en diray pas davantage parce que je pars demain pour Lucerne et les petits cantons. Tout le monde m'a dit dans la journée d'aujourd'huy que c'est un voyage qu'il faut absolument faire, mais qu'il faut se presser pour ne pas attendre les pluyes. Or, les gens qui m'ont dit tout cela, qui sont les puissances respectables de la République de Berne ne m'ont quitté que tout à l'heure à huit heures du soir et je n'ay pas plus de tems qu'il ne m'en faut pour prendre mes arrangemens avant de me coucher.

J'auray peut-être l'honneur de vous écrire plus au long, soit de Lucerne, soit de Zurick. Je voudrais bien par [ ? ] que vous contassiez à Madame de ces histoires qu'on vous a faites et que vous vissiez la mine qu'elle fera.

---

<sup>a</sup>Ce nom est rajouté en marge inférieure.

<sup>b</sup>L'adresse est notée sur l'enveloppe.

<sup>c</sup>Corrigé sur « raisons ».



[page 155] *Minute d'une lettre de Malesherbes à Madame Douet, rue Bergère, à Paris, datée de Lucerne, le 7 septembre*

[adressée à] Madame Douet<sup>a</sup>

À Lucerne, ce 7 septembre<sup>3611</sup>

J'ay reçu, Madame, toutes les lettres avant-hier en arrivant à Berne. La vôtre du 29 août en estoit. Je voulus faire réponse avant d'en repartir, et je n'avais pas eu un instant dans le jour parce qu'on m'avoit annoncé à Berne en sorte que depuis mon arrivée, j'y avois eu des visites. Je vous fis une réponse à la hâte, mais comme [votre] lettre m'a paru plaisante, je l'ay apportée icy pour la relire plus à mon aise. Effectivement, c'est une chose<sup>b</sup> bien singulière que l'histoire qu'on vous a faite de moy, et je vous avoue que j'ay la plus grande curiosité de sçavoir quel est cet objet de ma passion. C'est, dites vous, quelqu'un que je ne vous ay jamais nommé, et je ne sçais pas qu'il y ait une femme que j'aye vu quatre fois depuis un an sans vous l'avoir nommée. Malheureusement, ma curiosité ne pourra être satisfaite qu'à mon retour car dès que je serai retourné à Berne, je prendray mon parti de revenir le plus tost possible. Ainsi, je ne crois pas pouvoir donner l'adresse, à moins que ce ne soit à Strasbourg poste restante.

Il entroit dans mes projets de faire une tournée de curiosité en Alsace, mais outre que je suis las, la saison avance et de plus, voilà des pluies que je crois qui dureront car, après les excessives sécheresses que nous avons éprouvées, lorsque le tems se met à la pluie, il y a apparence que c'est pour longtems. Or, si cela est, je ne pourrais pas profiter de l'offre que m'avoit fait un de vos amis de parcourir avec luy la haute Alsace et le Brisgaw quand il plaira [page 156] [une ligne doit manquer] ne peut voir que les villes, ainsi je n'auray d'autre parti à prendre que d'aller le plus vite que je pourray de Basle à Strasbourg et ce ne sera que là que je le verrai.

Au reste, je luy écrirai d'après le tems qu'il fera et d'après les circonstances dès que je seray de retour à Berne.

Je suis venu icy dans le projet de voir les petits cantons qui sont un pays très singulier, mais où on ne peut aller qu'en bateau ou à cheval, ce qui n'est pas commode par la [pluie?]. Ainsi, il faudra vraisemblablement renoncer à cette partie de mon voyage, et j'iray seulement à Zug qui est un de ces petits cantons, de là à Zurick et à Schaffouse, d'où je retourneray à Berne reprendre ma voiture que j'y ay laissée. J'y trouveray peut-être aussi Monsieur Boutin et je reviendrai par Soleure et par Basle.

<sup>3611</sup>Cette lettre doit prendre place dans le carnet du voyage en Suisse 9, entre les pages 8 et 9.

<sup>a</sup>Ce nom est rajouté en marge inférieure.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

Je croyois, Madame, vous avoir mandé des nouvelles du pauvre Boutin. Je ne conçois pas même que je l'aye oublié, car c'estoit bien mon projet en vous écrivant d'Aix. Je crois que vous prenez intérêt à luy, vous m'aviez écrit sur les malheureuses aventures qui l'affectent et je voulois vous rendre compte de sa situation.

Il est impossible de vous dire ce qui en est quant à sa santé. Les douches qui sont un remède violent l'avoient excessivement affoibli quand je l'ay vu, encore que luy personnellement ne se trouvoit que plus malade.

[page 157] Cependant, une douleur constante qu'il éprouvoit dans la région de la poitrine avoit changé de place et les médecins des eaux en tiroient un augure favorable, son frère en pensoit aussi de même, mais je le crois un peu médecin [tant mieux ?].

À mon passage à Lausanne, j'en ay causé avec Monsieur Pfiffer que j'ay prévenu de sa visite. Il m'a dit comme de raison que n'ayant pas vu le malade, il ne pouvoit former aucun pronostic, mais en général qu'un déplacement dans le siège du mal causé par les eaux pouvoit être un bien. Je n'en saurais quelque chose de plus précis qu'à mon retour à Berne. Je les y trouveray personnellement ou s'ils n'y sont pas, j'y trouveray de leurs nouvelles et je sçauray comment il se<sup>a</sup> sera trouvé après les eaux finies et une douzaine de jours de repos. C'est là ce qu'il faut sçavoir.

Je crois qu'à son retour il prendra sur son fils le parti que vous me dites qui est le seul bon et je pense bien comme vous qu'il auroit dû le prendre plus tost.

D'après ce que vous me mandez, je m'informeray des moulins à farine quand je repasserai à Berne<sup>3612</sup>. Ce sont des accidens bien à craindre, je ne crois pas cependant qu'ils soient aussi communs à [Essonne ?] qu'on vous l'a dit. J'y allai il y a environ vingt ans et j'y trouvay la [femme ?] la plus malheureuse par la peur que j'aye vu de ma vie. Elle estoit mariée depuis un an [au] directeur de ce moulin et me dit qu'il n'y avoit pas une nuit où elle ne se réveilloit deux ou trois fois dans des frayeurs épouvantables.

[page 158] Il y a deux ans qu'il en sauta un en Hollande pendant que j'estois dans le pays<sup>3613</sup>, ce qui causa un grand dégast et à mon retour, passant par Abbeville, j'y vis les débris non d'un moulin mais d'un magasin qui avoit subi le même sort, mais par une cause rare. C'estoit le garde-magasin fripon qui ne pouvoit pas rendre ses comptes et au lieu de se brûler la cervelle à luy tout seul, il aima mieux se faire sauter avec le magasin.

---

<sup>3612</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 9, page 23.

<sup>3613</sup>Voir le carnet du voyage en Hollande, en 1776.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

[page 159] Quelques pièces relatives au voyage

[page 160] Mémoires que je rapporte de mon voyage

[page 161] *Minute d'une lettre de Malesherbes à Saussure, s.l. ni d.*

Correspondance avec<sup>a</sup> Monsieur le professeur<sup>b</sup> de Saussure

[adressé à] Monsieur le professeur de Saussure à Genève<sup>c</sup>

Je ne me serais pas flatté, Monsieur, que des questions aussi futiles que les miennes fussent portées à un aussi grand naturaliste<sup>d</sup> que vous, ny qu'elles me procurassent l'avantage d'être en relation avec un homme aussi célèbre. C'est un dédommagement du malheur que j'ay eu de ne vous pas rencontrer à Genève, malheur que<sup>e</sup> je désire beaucoup de réparer l'an prochain soit en allant en Italie, soit en en revenant.

Je crois cependant, Monsieur, qu'une de mes questions<sup>f</sup> vous paraîtra moins inutile que les autres quand je vous en<sup>g</sup> diray l'objet. C'est ce qui concerne le pin de Genève que je regarde comme le *pinus silvestris*<sup>h</sup> de nos vieux auteurs.

Vous me marquez que la même espèce qui produit d'assez<sup>i</sup> vilains arbres dans le pays de Gex<sup>j</sup>, au pied de la montagne de Soleure et en produit de très beaux dans des forests voisines du Mont Cenis. Voilà précisément ce qu'il estoit important suivant moy de constater et en voicy la raison.

Les Anglois cultivent le pin d'Écosse et nous en<sup>k</sup> envoyent de la graine que nous élevons à Paris et ils exaltent cet arbre comme très beau et propre à procurer<sup>l</sup> même des mâtures<sup>3614</sup>. Je crois même qu'ils ont procuré<sup>m</sup> des encouragemens pour en multiplier la culture. Or, je crois qu'il est [page 162] impossible aux botanistes de donner des caractères spécifiques bien certains pour distinguer botaniquement<sup>n</sup> cet arbre de votre pin de Genève.

De plus, vous sçaviez que les mâtures du Nord venant par Riga sont estimés les meilleures du monde et très supérieures à celles qu'on fait avec les sapins tirés de nos hautes montagnes soit Alpes, soit Pyrénées.

<sup>3614</sup>Ces informations proviennent d'une conversation avec Monsieur Howart, voir le carnet du voyage en Suisse 9, page 9.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés dans la marge gauche d'une encre plus foncée.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne d'une encre plus foncée.

<sup>c</sup>L'expression « Monsieur le professeur de Saussure à Genève » est rajoutée en marge inférieure.

<sup>d</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « homme aussi célèbre ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « dont ».

<sup>f</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « des objets de ma curiosité ».

<sup>g</sup>Rajouté en interligne.

<sup>h</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>i</sup>Corrigé sur « de si ».

<sup>j</sup>Corrigé en interligne sur « Gers ».

<sup>k</sup>Rajouté en interligne.

<sup>l</sup>Corrigé en interligne sur « produire ».

<sup>m</sup>Corrigé en interligne sur « donné ».

<sup>n</sup>Corrigé sur « bon ».

On a même pour matière dans la mâture de France de n'en point employer d'autres pour les gros bâtimens que ces mâtures du Nord.

Or, nos cultivateurs ont fait venir des graines de Riga comptant avoir des graines de sapin et il s'est trouvé qu'on leur a envoyé des graines d'un pin qui à l'aspect des graines, à celui des cônes et même à celui des arbres depuis que les graines ont levé et qu'il en est venu des arbres n'offrent aucun caractère différent du *pinus genevensis*<sup>a</sup> ou *pinus silvestris*<sup>b</sup>.

Cela donne lieu de soupçonner que c'est le même arbre, le *pinus sylvestris*<sup>c</sup> des anciens qui suivant la nature du terrain devient<sup>d</sup> ou un arbre médiocre qu'on ne peut employer qu'à faire des conduites d'eaux, ou des arbres superbes pour la mâture.

En suivant cette vue<sup>e</sup>, il faudrait donc essayer si les arbres des forêts voisines du Mont Cenis que vous m'indiquez ne pourroient pas [page 163] estre employé à cet usage.

Il est possible que cette expérience n'ait pas été faite parce qu'il est reçu comme un principe incontestable que les bonnes mâtures sont de sapin et non de pin, et les<sup>f</sup> constructeurs de nos mâts ne sçavent pas que celles qui viennent de Livonie sont des pins. Ils croient que c'est un sapin supérieur aux nôtres. Ils seroient peut-être étonnés d'apprendre que dans le Dauphiné ou la Savoye, il se trouve des pins égaux pour la bonté à ceux qu'on fait venir à si grands frais du Nord.

On m'a dit aussi qu'à un lieu du Mont Jura nommé *petra felix*<sup>g</sup> et qui n'est pas fort éloigné du lac de Joux<sup>3615</sup>. Il y en a d'une grande hauteur et d'une grande beauté. Cela vaut sûrement la peine d'être vérifié.

Je crains, Monsieur, de vous ennuyer par ce long détail, mais le plaisir d'être en relation avec vous me rend peut-être importun.

Je vous prie d'être persuadé de l'attachement avec lequel j'ay l'honneur d'être, Monsieur, votre, etc.

---

<sup>3615</sup>Voir le voyage en Suisse 8, page 44.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>d</sup>Corrigé sur « donne un ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « fois c ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « nos ».

<sup>g</sup>Ces deux mots sont soulignés, surmontés des deux mêmes écrits de façon plus lisible et corrigés sur les deux mêmes.

[page 164] Minute d'une note contenant des questions jointe à la lettre précédente [de la belle écriture de Malesherbes]

1° Les trois aigles qui sont en cage à Genève sur le port sont-ils de cette grande espèce qu'on nomme l'aigle impériale et qu'on ne trouve que dans les sommets des Alpes<sup>3616</sup> ?

2° Trouve-t-on aussi des vautours dans les hautes montagnes des environs de Genève ?

3° Est-il vrai qu'au pied des montagnes on fait des prairies artificielles d'une plante umbellifère que les botanistes nomment *seseli*<sup>a</sup> et que je crois que Linnœus nomme *seseli hippomarathrum*<sup>b</sup> ? Je me souviens que<sup>c</sup> quelqu'un m'avoit assuré qu'il avoit trouvé cette culture dans les vallées des Alpes et que ce fourage [page 165] étoit un excellent restaurant pour les chevaux et les bœufs quand ils sont très fatigués. Cependant, je m'en suis informé depuis que je suis en Suisse et j'en ai trouvé jusqu'à présent personne qui en ait connoissance.

4<sup>od</sup> De quel côté des environs de Genève se trouve l'espèce de pin qu'on nomme le pin de Genève ?

Ce pin est-il l'arbre que les paysans nomment communément le daille et qu'on employe à le creuser pour en faire des conduites d'eau ?<sup>e</sup>

Ce pin est-il un arbre fort élevé ?

5° Les forests des environs de Genève produisent-elles<sup>g</sup> des ifs et<sup>h</sup> fait-on dans le pays quelque usage de ce bois d'if ? On<sup>i</sup> m'a dit qu'on l'employe en boiserie à Berne, pour des brancards<sup>j</sup> du côté de Bex et à plusieurs autres<sup>k</sup> usages comme un bois excellent et incorruptible vers Salins en Franche-Comté ?

[page 166] 6<sup>ol</sup> L'if n'est-il pas ce qu'on appelle daille dans les montagnes voisines de Genève, et est-ce cet arbre ou le pin de Genève qu'on employe le plus communément pour les arbres et en faire des tuyaux ou conduites d'eau ?

7° De quel côté des environs de Genève se trouve l'espèce de pin qu'on

<sup>3616</sup>Malesherbes s'est posé cette question dans le carnet du voyage en Suisse 10, page 15.

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Ces quatre mots sont rajoutés dans la marge gauche de la mauvaise écriture et d'une encre plus foncée.

<sup>d</sup>À partir de ce mot, mauvaise écriture.

<sup>e</sup>L'expression depuis « 4° » est de la mauvaise écriture et raturée.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « devient ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « ont-elles des ifs ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « et quel usage ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « je sçais qu'on en fait, je suis sûr qu'on l' ».

<sup>j</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne d'une autre écriture sur « en charonnage ».

<sup>k</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « à beaucoup d' ».

<sup>l</sup>À partir de ce mot, belle écriture.

nomme le pin de Genève et ce pin est-il un arbre fort élevé ? C'est un assez vilain arbre dans le Valais et en Savoye où je l'ai vu.



[page 167] *Note (expédition) de Malesherbes à Monsieur de Saussure, avec les réponses de Saussure sur la note datée de Berne, le 5 septembre*

[page 1, colonne de droite] [question de la belle écriture de Malesherbes] 1° Les trois aigles qui sont en cage à Genève sur le port sont-ils de cette grande espèce qu'on nomme l'aigle impériale et qu'on ne trouve que dans les sommités des Alpes ?

[Première colonne, page 1] [réponse de la main de Saussure] 1° Les 3 Aigles, qui sont actuellement à Genève sur le port sont de l'espèce connue sous le nom d'aigle noir<sup>a</sup>, Buffon, f[euille] 1, p[age] 434, Buffon, oiseaux, p[age] 87<sup>3617</sup>. Ils nichent non pas sur les plus hautes sommités des Alpes dont les intempéries ne sont supportables à aucun animal, mais dans les rochers qui sont à peu près à la hauteur où les arbres cessent de pouvoir croître. L'aigle royal<sup>b</sup> ou aigle doré<sup>c</sup> est plus rare, mais vit à peu près dans les mêmes lieux.

[question de la belle écriture de Malesherbes, colonne de droite] 2° Trouve-t-on aussi des vautours dans les montagnes des environs de Genève ? [réponse de la main de Saussure, colonne de droite également] Non.

[question de la belle écriture de Malesherbes, colonne de droite] 3° Est-il vrai qu'au pied des montagnes on fait des prairies artificielles d'une plante ombellifère que les botanistes nomment seseli<sup>d</sup> et que je crois que Linnœus nomme seseli hippomarathrum<sup>e</sup> ?

Je me souviens que quelqu'un m'avoit assuré qu'il avoit trouvé cette culture dans les vallées des Alpes et que le sauvage étoit un excellent restaurant pour les chevaux et les bœufs quand ils [changement de page page 168] sont très fatigués. Cependant, je m'en suis informé depuis que je suis en Suisse et je n'ai trouvé jusqu'à présent personne qui en ait connoissance.

[réponse de la main de Saussure, colonne de gauche] 3° Le vrai seseli hippomarathrum<sup>f</sup> n'a point encore été trouvé dans la Suisse. Celui qui lui ressemble le plus et donc sans doute on veut parler ici est le seseli glaucum<sup>g</sup> très bien décrite dans le 12° 762 de l'énumération des plantes suisses de Haller.

Mais quel que soit le nom de cette plante, il est à peu près certain que l'on ne cultive ni elle ni aucune autre de ce genre dans la Suisse. On ramasse les racines

<sup>3617</sup>Buffon, *Histoire naturelle des oiseaux*, pages 86 à 90.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>f</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>g</sup>Ces deux mots sont soulignés.

de différentes plantes aromatiques, telles que la grande gentiane<sup>a</sup>, le laserpitium siler<sup>b3618</sup>, la carlina acaulis<sup>c3619</sup>, etc. On les fait sécher et on en<sup>d</sup> fait un mélange que l'on vend sous le nom de bon loys<sup>e</sup>. On donne ces racines aux chevaux, mais plus encore aux bêtes à cornes pour les restaurer, pour augmenter leur appétit. On recueille ces racines dans des lieux sauvages, où elles sont assez abondantes pour qu'il ne soit pas nécessaire de les cultiver. La racine aromatique la plus estimée pour les bestiaux de même pour les hommes, mais qui est plus rare [changement de page 168] et plus précieuses que les précédentes est celle de l'impératrice<sup>f</sup> que les habitans des Alpes nomment bon guéra<sup>g</sup>.

4° De quel côté des environs de Genève se trouve l'espèce de pin qu'on nomme le pin de Genève, et ce pin est-il un arbre fort élevé ?

C'est un assez vilain arbre dans le Valais et en servage où je l'ai vu.

[réponse de la main de Saussure, colonne de gauche] 4° Le pin de Genève croît assez abondamment au pied du Jura dans le pays de Gex et dans le pays de Vaud. Voir aussi au pied du Mont Salève. Il est effectivement très vilain dans nos environs, mais il y [en] a de très beaux qui forment de grandes et superbes forêts entre Modène<sup>3620</sup> et Bramans<sup>3621</sup> sur la route du Mont Cenis.

[question de la belle écriture de Malesherbes, colonne de droite] 5° Les forêts des environs de Genève produisent-elles des ifs et fait-on dans les pays quelque usage de ce bois d'if ? On m'a dit qu'on l'emploie en bossellerie à Berne, pour des brancards du côté de Bex et à [changement de page [page 169](#)] plusieurs autres usages comme un bois excellent et incorruptible, voir Salins en Franche-Comté<sup>3622</sup>.

5° Il ne croît pas d'ifs sauvages dans les environs de Genève, mais dans les montagnes du gouvernement d'Aigle et dans quelques forêts du Jura. Ceux qu'on cultivoit autrefois dans les jardins et que le goût moderne proscrie aujourd'hui se vendent aux tourneurs qui en font un très grand cas. C'est un bois très dur qui prend un beau poli, et qui est susceptible d'un noir aussi brillant que celui de l'ébène.

<sup>3618</sup>Ou sermontain.

<sup>3619</sup>Le qualificatif acaule signifie que le capitule ne possède pas de tige apparente, reposant directement sur la rosette des feuilles.

<sup>3620</sup>Italie, Émilie-Romagne.

<sup>3621</sup>Savoie, arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne, canton de Lanslebourg-Mont-Cenis.

<sup>3622</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 2, page 72.

<sup>a</sup>Ces deux mot sont soulignés.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>d</sup>Corrigé sur deux mots illisibles.

<sup>e</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>f</sup>Souligné.

<sup>g</sup>Ces deux noms sont soulignés.

6° L'if n'est-il pas ce qu'on appelle daille<sup>a</sup> dans les montagnes voisines de Genève, et est-ce cet arbre ou le pin de Genève qu'on emploie le plus communément pour le creuser et en faire des tuyaux ou conduites d'eau ?

[réponse de la main de Saussure, colonne de gauche] 6° Ce qu'on nomme daille<sup>b</sup> dans nos montagnes, c'est le pinus genevensis<sup>c</sup>. On l'emploie effectivement dans quelques endroits à des tuyaux de conduite pour les fontaines. Le meilleur bois pour cet usage seroit le lorix<sup>d</sup> ou milix<sup>e</sup> que nos paysans nomment large<sup>f</sup>. Il est incorruptible dans la terre et dans l'eau, mais comme il est plus dur à percer et plus cher que la daille, il est rare qu'on s'en serve. Nous avons encore bien aultres espèces de conifères, le pinus picea<sup>g</sup> que l'on nomme pesse<sup>h</sup>, le pinus abies<sup>i</sup> que les montagnards appellent vouarne<sup>j</sup> et le pinus cembre<sup>k</sup> connu chez nous sous le nom d'arole<sup>l</sup>. Celui-ci porte des amandes presque aussi grosses que celles des pignons des pays chauds et son bois odorant, tendre et dont le fil sert à faire des sculptures que les Tyrolois vont vendre dans toute l'Allemagne, mais il ne croît que sur les hautes Alpes<sup>m</sup>.

[bas de la page 3, pas de colonne, de la main de Saussure [page 170](#)] L' amateur d'histoire naturelle à qui Monsieur Cramer a fait l'honneur de le juger digne de répondre aux questions de Monsieur de Malesherbes a eu le plus vif regret de s'être trouvé absent de Genève dans le temps où il a honoré cette ville de sa présence. Il lui auroit servi de guide dans ses courses sur les montagnes et il auroit eu le bonheur inestimable de profiter de ses lumières en le faisant juge de ses observations et des conséquences qu'il en tire. Il désireroit bien vivement que ses réponses, tout imparfaites qu'elles sont, pussent lui servir à former quelques liaisons avec un homme dont il honore le caractère autant qu'il prise le génie et les connoissances. Monsieur le Chevalier de Sayves et Monsieur son frère qui est actuellement à la tête du Parlement, croyant que Monsieur de Saussure auroit le bonheur de voir à Genève Monsieur de Malesherbes, l'avoient chargé d'être auprès de lui l'organe du désir qu'ils auroient de le posséder chez eux et de lui remettre les deux lettres qu'il a l'honneur de lui envoyer.

---

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>Souligné.

<sup>f</sup>Souligné.

<sup>g</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>h</sup>Souligné.

<sup>i</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>j</sup>Souligné.

<sup>k</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>l</sup>Souligné.

<sup>m</sup>Ces quatre mots sont soulignés.

[page 171] Note anonyme sans lieu ni date, d'une autre main que celle de Malesherbes

Exposition des lieux et terrains où se trouvent les plantes des graines cy-jointes, l'Achillea Genipi se trouve dans les hautes alpes dans les terrains sablon-neurs mêlé de débris de roche et de mica écailleux.

L'achillea atrala se trouve dans le débris des montagnes d'ardoise et de cal-caires [?] par les eaux. Il aime les endroits umides et le bord des terrains.

L'artemisia vulgaris se trouve dans les terrains gras près des murs et des hayes.

L'arnica montana<sup>3623\*</sup> se trouve dans les Alpes dans les terres grasses et argileuses.

L'arnica scorpioïde\* dans les lieux umides des Alpes dans les bords des torrens.

La gentiana punctata qui est une variété de la purpurea se trouve dans les terres noires des hautes Alpes.

[page 172] [sur une petite page, de la mauvaise écriture de Malesherbes]

Je joins à cette note celle qu'on m'a envoyée depuis mon retour faite par les [?] des lieux où croissent les gennepi et quelques autres plantes.

---

<sup>3623</sup>L'arnica des montagnes.

[page 173] *Expédition d'une lettre de Favre (docteur en droit de Rolle) à Malesherbes, datée de Rolle le 5 septembre 1778*

Monsieur,

Vous faites comme les sages, vous voyagez dans l'intention de vous instruire et vous répandez les lumières sur vos pas. Quoique j'en [?] avec toute la France, une haute opinion de l'étendue de vos talents et de vos vertus, j'ai admiré cette netteté d'idée, cette pénétration à saisir le vrai, cette profonde connoissance des hommes et cette impartialité qui n'ont été propres qu'à bien peu de personnes.

Pardonnez-moi, Monsieur, si je me laisse ainsi aller à l'impression que vous avez faite sur moi. Mon suffrage joint à tant d'autres ne peut être suspect. J'envie bien sincèrement le sort de ceux qui ont l'avantage de vous approcher. Ils trouvent en vous de quoi augmenter leurs connoissances et enflammer leur zèle pour le bien. Si les Rois pouvoient toujours se conduire pour le mieux, vous seriez encore à la tête des affaires pour le bonheur du Royaume.

[page 174] J'ai été bien sensible, Monsieur, à la bonté que vous avez eue de vous rapeller si exactement ce que je désirois de posséder. Je recevrai ces différents ouvrages avec une reconnaissance égale à la vénération que j'ai pour leurs auteurs.

Je joins ici une notice de quelques livres où vous pourrez trouver divers plans de municipalité. Je n'ai pas pu entrer dans mon cabinet ces journées, ce qui m'a empêché de la rendre plus complète. Mais si vous prenez quelque intérêt à cette matière et que vous daigniez m'indiquer votre point de vue, je tâcherai de vous abrégier la découverte des matériaux.

Vous savez mieux que moi, Monsieur, que les livres n'instruisent que très imparfaitement sur ce qui concerne le mouvement des différentes constitutions. Si vous désiriez de connoître celle de notre pays qui est l'une des plus simples et des mieux administrées de cette espèce, j'essayerois de vous en présenter un jour une espèce.

Mon ami botaniste est Monsieur Garcin<sup>3624</sup> de Cottens<sup>3625</sup>. On adresse ses lettres à Nyon. Il sera enchanté de correspondre, soit [page 175] avec vous, Monsieur, soit avec Monsieur Duhamel, dont nous connoissons et estimons fort les ouvrages. Du reste, quant aux arbres de notre pays, on en trouve un catalogue exact, donné par Monsieur Haller, dans la seconde partie de l'année 1763, des *mémoires de la société économique de Berne* et dans la dernière édition de sa *Botanique de la Suisse*,

---

<sup>3624</sup>Garcin, Jean-Laurent (1733-1781), littérateur et poète, établi dès 1771 au domaine de Cottens (comm. Begnins), G. se consacre à la botanique et collabore à l'*Encyclopédie* d'Yverdon. Il aurait révisé la partie botanique de l'oeuvre de Jean-Jacques Rousseau pour l'édition de Paul Moulton, pour plus de détails, voir le dictionnaire biographique.

<sup>3625</sup>Le château de Cottens est dans la commune de Begnins, Suisse, canton de Vaud, district de Nyon.

3 vol. in fol.

Je voudrais bien, Monsieur, pouvoir me féliciter de vous être bon à quelque chose dans ce païs, soit pour la littérature, soit pour quelque autre objet.

J'ai l'honneur d'être avec tout le respect que l'on vous doit à tant de titres,  
Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Favre, docteur en droit

De Rolle, le 9° de [septem]bre 1778

[page 176] Note bibliographique établie par Favre à l'intention de Malesherbes et jointe à sa lettre

Poncetti, *Tractatus de jure municipali quo ex qua ad cives municipales et incolas muneraque et privilegium, necnon et quo ad civitates et municipia spectant fusino tractantur*, 8, Lugduni, 1598<sup>3626</sup>.

Zahnii, *Politia municipalis, sive de jure et jurisdictione civitatum municipalium ac superiorem recognoscentium earundemque magistr. et civium officia tractatus*, 4°, 1713<sup>3627</sup>.

Knipschild, *Tractatus politico-historico-juridicus de juribus et privilegiis civitatum imperialium et de earum magistratuum officio* L. Argent., fol. 1740<sup>3628</sup>.

NB : Il contient l'histoire<sup>a</sup> et la constitution<sup>b</sup> de toutes les villes impériales.

Heinsius, *De civitatibus hanseaticis*, Iena, 1684<sup>3629</sup>.

Kirchmeyer, *De civitatibus hanseaticis*, Vittel, 1677, 4°<sup>3630</sup>.

Werdenhagen, *De rebuspublicis hanseaticis, tractatus generalis et specialis*, Lugd. 16, 1631, 4 parties et Francf. ad Moen, fol. 1641<sup>3631</sup>.

NB : On y trouve l'histoire et les alliances de ces Républiques.

Ce livre fait partie de ce qu'on appelle République d'Elzévir.

---

<sup>3626</sup>Poncet, Pierre, *Tractatus de jure municipali quo ea quae ad cives, municipales et incolas muneraque et privilegia eorum, necnon et quae ad civitates et municipia spectant fusius tractantur, autore Petro Ponceto* . . .

<sup>3627</sup>Zahn, Balthasar Conrad, *Politia municipalis sive, De jure et jurisdictione civitatum municipalium ac superiorem recognoscentium earundemq. magistr. et civium officio tractatus juridico-politicus, cujus Ichmographia jam aliquoties prodiit auctore Balthas. Conrado Zahn . . . nuc autem nova methodo novisque insertis capitibus varie auctus, locupletatus. . . ubi jura minicipalia pertractat. . . à Theod. Ernesto Zahn, 1713.*

<sup>3628</sup>Philippe Knipschild, *Tractatus politico-historico-juridicus de juribus et privilegiis civitatum imperialium. . .*, Argentorati, 1740.

<sup>3629</sup>Heinsius, Ulrich, *De civitatibus Hanseaticis cum in genere, tum de nonnullis, ac praesertim Livonicis, in specie*, Gênes, 1684.

<sup>3630</sup>Kirchmaier, Theodor, *De civitatibus hanseaticis*, Wittebergae, 1669.

<sup>3631</sup>Werdenhagen, J.A., *De rebuspublicis Hanseaticis tractatus generalis*, Leiden, J. Maire, 1631.

<sup>a</sup>Souliné.

<sup>b</sup>Souliné.

[page 177] *Minute d'une lettre de Maleshebres à Favre, datée de Berne, le 15 septembre [1778]*

À Berne, ce 15 septembre

[adressée à] Monsieur Favre, docteur en droit à Rolle<sup>a</sup>

Je reçois, Monsieur, avec la plus grande reconnoissance la lettre que vous m'avez écrite et la note qui y est jointe des livres à consulter sur une matière bien intéressante. L'offre que vous me faites de me communiquer un tableau de la constitution de votre pays me touche encore bien davantage et s'il n'y a pas une indication excessive à vous détourner de vos autres affaires pour cet ouvrage, c'est une offre que j'accepte avec<sup>b</sup> le plus grand empressement.

Je profiteray dès que je seray de retour à Paris de la permission que vous m'avez donnée de m'adresser à Monsieur Garcin de Cottens<sup>c</sup> pour les objets d'histoire naturelle et de botanique sur lesquels Monsieur Duhamel aura à le consulter, car pour moy personnellement je suis trop novice dans ces sciences pour faire<sup>d</sup> perdre le tems d'un homme d'autant de [?] à satisfaire ma curiosité.

Je viens d'apprendre icy, Monsieur, la bonne nouvelle que vous avez perdu un ami bien respectable Monsieur de Charnes. Toute la ville de Berne en est dans la conversation. Permettez-moy de vous marquer combien je prends part à votre douleur et vous assurez de tout l'attachement avec lequel j'ay l'honneur d'être, Monsieur, etc.

---

<sup>a</sup>L'expression « Monsieur Favre, docteur en droit à Rolle » est rajoutée en marge inférieure.

<sup>b</sup>Corrigé sur « en un ».

<sup>c</sup>Ce nom est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

<sup>d</sup>Corrigé sur « pre ».



[page 178] *Note mise au net de la main de Malesherbes*

Note donnée par Monsieur de Foncemagne<sup>3632</sup>

Il existe des statuts publics de Savoie donnés en 1430 par Amédée VIII duc de Savoie, imprimés en 1505<sup>3633</sup>.

---

<sup>3632</sup>Étienne Lauréault de Foncemagne (1694-1779), Foncemagne est gouverneur du duc d'Épernon, puis sous-gouverneur du duc de Chartres de 1752 à 1758. Ami de l'historien anglais Edward Gibbon, il tient un salon littéraire que fréquentent Malesherbes et La Rochefoucauld et collabore au *Journal des sçavans*. Il entretient avec Voltaire une longue polémique sur l'authenticité du Testament politique de Richelieu, bataille perdue par Voltaire.

<sup>3633</sup>En 1430, Amédée VIII fait refondre, sous le nom de *Statuts de Savoie* (*Statuta Sabaudiae*), les multiples lois jusque là en vigueur d'un bout à l'autre du duché.

*Carte de visite originale imprimée*

De Mulinen, banneret

[page 179] *Expédition d'une lettre adressée à Malesherbes par un correspondant anonyme, s.l. ni d. [on peut la dater grossièrement de la première moitié de septembre 1778, et d'une ville de Suisse]*

Luy renvoyer la lettre de Monsieur Muller de Fribourg<sup>a</sup>

Voici , Monsieur, les réponses aux questions que vous m'avez adressées. Elles sont de la main de Monsieur de Saussure qui ne se console pas de vous avoir manqué à Genève.

Je l'ai flatté que vous voudriez bien [?] avec lui un commerce d'histoire naturelle, de physique et d'autres matières de son ressort.

Vous serez content de ses lumières, Monsieur, et surtout de l'empressement qu'il mettra à vous être agréable et à vous prouver son désir de cultiver des relations aussi précieuses. Je n'ai plus qu'un instant avant le départ du courrier d'aujourd'hui, et je ne veux pas le manquer, parce qu'arrivant le 16<sup>3634</sup> à Berne, j'imagine que vous y serez encore, ou que tout ou moins Messieurs Boutin n'en seront pas partis et vous feront parvenir ma lettre.

Recevez, Monsieur, mon respect et mon dévouement.

Madame d'Enville nous quitte vendredi, elle [page 179] [?] non par la Suisse et compte y faire une petite promenade.

[page 180] Je [?] hier à Monsieur Favre, Monsieur, la [?] que vous lui avez donnée, si je vous avois cru aussi peu pressé, j'aurois hier plus insisté pour vous conserver plus longtemps. Il est vrai cependant qu'il mérite qu'on s'arrête pour causer avec lui, et vous trouverez peu d'hommes en Suisse plus dignes de causer avec vous.

Nous avons Monsieur Boutin depuis quelques jours. J'ai laissé ceux qui ont les maisons leur donner à dîner, et je me suis chargé de ce que j'envisage comme la partie essentielle de l'hospitalité, c'est de les conduire dans tous les lieux dignes d'attention, de les instruire de ce qui peut exciter leur curiosité et de leur tenir compagnie lorsqu'ils sont seuls.

Je ne suis pas content de la santé du cadet. Depuis deux jours, il est moins bien. Cabanis, que j'ai mené chez lui en pense à peu près comme les médecins de Paris, ne croit pas les [?] [page 181] essentiels attaquer, mais pense cependant que le mal peut devenir sérieux.

Ils me paraissent contents de vous, ils ont vu à peu près les mêmes personnes que vous avez connues sauf Madame d'Enville qui étoit à la [dernière ?] n'a pu les recevoir à leur retour de la campagne : ils m'ont donné leurs soirées et ils traitent

<sup>3634</sup>Le 16 septembre, voir le carnet du voyage en Suisse 10, page 38.

<sup>a</sup>L'expression « Luy renvoyer la lettre de Monsieur Muller de Fribourg » est rajoutée en marge supérieure, de la main de Malesherbes.

avec beaucoup d'indulgence ceux de notre païs.

J'attends pour répondre à vos questions d'histoire naturelle le retour de Monsieur de Saussure. Je le crois assez prochain pour que vous puissiez recevoir à Berne ces éclaircissemens, mais je vous les ferai parvenir à Paris, parce qu'ils ne me paroissent pas pressés et que je les crois plus en état qu'aucun autre Genevois de vous les donner.

[page 182] Je crois que vous aurez été content de Fribourg : c'est un des païs les plus singuliers de la Suisse [page déchirée] et j'imagine que leur gouvernement et leurs mœurs vous auront paru digne de quelque attention. J'appris hier par Monsieur Boutin qu'au 7<sup>ème</sup> jour Madame de Montboissier était aussi bien qu'on peut le désirer. Les allarmes qu'elle donna à sa première couche rendent cette nouvelle plus intéressante encore et je partage bien sincèrement le plaisir qu'elle vous aura causé.

Veillez, Monsieur, dans vos momens perdus me donner des marques de votre souvenir, il m'est si précieux que vous ne pouvez me le refuser sans injustice. J'attacherai toujours le plus grand prix à vos bontés et je les mériterai par mon inviolable et respectueux attachement

[ ? ]

[page 183] *Minute d'une lettre de Malesherbes à une personne anonyme, datée de Lausanne, le 1<sup>er</sup> septembre [1778], [peut-être le docteur Favre] Á Lausanne, ce 1<sup>er</sup> septembre*

Quand on vous a vu quelques momens, Monsieur, on regrette qu'ils ayent été si courts, et vous ne devez pas trouver étonnant qu'on cherche à y suppléer par la correspondance littéraire.

Vous m'avez fait espérer de m'envoyer la note de deux ouvrages intéressans écrits en latin, l'un sur les villes impériales, l'autre sur l'histoire et le gouvernement de celles qu'on nomme spécialement villes anséatiques, mais je crois avoir oublié de vous dire où cette lettre pourra m'estre adressée.

Je seray à Berne ou dans des courses d'où je reviendrai à Berne jusqu'au douze de ce mois et je recevrai votre lettre soit à l'auberge du [Faucon?] où je descendrai, soit en l'adressant<sup>a</sup> à Berne poste restante.

Je n'oublie point que vous m'avez recommandé de ne point dire dans cette ville quelles sont les recherches dont vous vous occupez.

Oserais-je vous prier de me mander aussi le nom et l'adresse du botaniste votre ami<sup>3635</sup> qui travaille sur les plantes de Suisses et pourriez-vous m'obtenir<sup>b</sup> de luy la permission de m'adresser à luy par quelques éclaircissemens. Ce n'est pas tant pour moy même que je vous fait cette demande que pour Monsieur Duhamel mon ami et mon maître.

[page 184] Enfin, Monsieur, je vous prie surtout de me donner la force de<sup>c</sup> vos commissions pour mon pays. Je dois vous envoyer la nouvelle édition des arrêtés du p.p. de Lamoignon, la protection des princes, des dernières remontrances de la Cour des Aides. Je voudrais bien que vous en eussiez d'autres à me demander et je m'estimeray toujours bien heureux d'avoir des occasions de me rappeler dans votre souvenir et de vous assurer des sentimens avec lesquels j'ay l'honneur d'être, Monsieur

Mon adresse à Paris est rue des martyrs près de Montmartre

---

<sup>3635</sup>Il doit s'agir de Garcin.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « poste restante ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés sur les deux mêmes.

<sup>c</sup>Corrigé sur « des ouvrages de morceaux ».

[page 185] *Note mise au net de Malesherbes [belle écriture]*<sup>3636</sup>

Il existe dans la vallée de Chamounix deux enfans mâles qu'on compare à des albinos de l'isthme de Darion de l'île de Java et de celle de Madagascar dont beaucoup des voyageurs et d'après eux Messieurs de Buffon et Paw ont disserté et que quelques voyageurs ont nommés nègres blancs. Ces enfans que j'ai vus et que j'ai fait venir à Genève où ils ont été vus de tous ceux qui l'ont voulu ont le teint blanc et même blaffart, la peau fine, les cheveux, les sourcils et les paupières blancs comme de la neige et plus épais que les cheveux ne sont ordinairement. Les cheveux très plats, ce qui fait une grande différence entre eux et les albinos des pays chauds, la prunelle rouge comme celle des lapins blancs et le soleil les éblouit, tellement que quand [page 186] il fait très grand jour et surtout du côté où le soleil est réverbéré par les neiges, ils ne peuvent point voir du tout. Cependant, il n'est pas vrai qu'ils voyent clair dans la nuit, ce qu'on a dit des albinos. D'ailleurs, ces deux enfans, surtout un des deux, sont très petits pour leur âge, l'un a quatorze ans, l'autre en a douze, et ce qui est remarquable c'est que ni leur père, ni leur mère qui sont morts, ni personne du pays dont on se souviene n'avoit la même conformation, et qu'ils ont trois sœurs à présent vivantes et dont j'ai vu deux qui sont de taille ordinaire, très brunes et ne tiennent en rien des albinos. Il n'y a que les deux garçons qui soient tels qu'on vient de les décrire.

Les dissertations faites sur ce jeu de la nature par des naturalistes tels que Messieurs de Buffon et Paw engagent à constater [page 187] les faits du même genre.

Or, on nous a dit à Genève qu'à Montet dans le canton de Fribourg il y a eu trois enfans semblables nés de père et mère qui n'ont rien de singulier mais on croit que ces enfans sont morts.

De plus, on nous a dit aussi qu'il en existe à présent un à Aubonne qui n'est pas un enfant. Il seroit intéressant de vérifier ce fait, de constater l'état de ce prétendu alibos et de savoir s'il tient sa conformation de père ou de mère.

Nota : voir Monsieur Tissot qui m'a résolu une partie de ces questions que je comptois faire par écrit à Monsieur Favre. Or, j'ay fait une feuille de mon journal de la minute de ces questions, au bas de laquelle j'ay mis les solutions de Monsieur Tissot<sup>a3637</sup>.

---

<sup>3636</sup>Cette note est un extrait du carnet du voyage en Suisse 8, page 32.

<sup>3637</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 8, page 33.

<sup>a</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée en bas de page de la mauvaise écriture.

[page 188] *Mise au net de notes de lecture de la main de Malesherbes [belle écriture]*

Note que Monsieur Mallet, auteur des histoires de Dannemarck, du Hesse et du Brunswick<sup>3638</sup> m'a donné à Genève, à insérer dans le journal de Lausanne 31.

aoust, f[euille] 3 où je traite à peu près des mêmes matières<sup>3639</sup>

Les Germains ne demeurèrent pas dans des villes fermées non seulement du tems de Tacite qui parle de leur aversion pour cette manière de vivre, mais encore bien des siècles après !

Il n'y avoit de ville en Germanie que celles que les Romains avoient bâties sur les bords du Rhin et du Danube qui furent même détruites en partie par les Germains dans la décadence de l'Empire.

Henri Loiseleur en 930-36 fut le [page 189] premier prince allemand qui fonda des villes et encouragea ses sujets à y demeurer. Ce fut le bon effet que produisirent les courses fréquentes et barbares des Huns auxquels il sentit qu'on ne pouvoit résister sans ville fermée. Il prit dans toute ses armées le neuvième soldat pour le faire travailler à la construction des villes. Il ordonna que le tiers du produit des terres y fût porté, que toutes les assemblées politiques et religieuses s'y tinsent, que les fêtes s'y célébrassent. Il donna de grands privilèges à ceux qui s'y étoient établis. Les villes devinrent un lieu de refuge pour ceux qui vouloient se soustraire à la tyrannie de la noblesse. Ils y portèrent la haine de cet ordre puissant et redouté, haine qui obligea ensuite les bourgeois de ces villes [page 190] à se confédérer et qui fut l'origine de l'esprit républicain qui les anime et leur fit faire dans la suite de si grands efforts pour conserver leur liberté.

L'anarchie qui fut la suite du long interrègne depuis 1250 à 1273 fut très favorable aux villes de l'Empire. Les troubles où l'Allemagne étoit plongée les obligèrent à se fortifier, à se liguier, à se donner un gouvernement et des loix pour se défendre. Deux auteurs ont développé leurs progrès à l'égard des arts, de l'industrie, des richesses, deux des précautions qu'elles prirent pour leur sûreté et leur indépendance. Le premier est Arube<sup>a</sup> dans un ouvrage allemand intitulé *nebeu stunden*<sup>b</sup> part. 1<sup>ère</sup>, p[ages] 543 et seq. L'autre a écrit en latin, c'est Gudenus<sup>c</sup> dans son *Codex*<sup>d</sup> *Diplomaticus*, t[ome] 1, p[ages] 493-510<sup>3640</sup>.

<sup>3638</sup>Mallet, Paul-Henri, *Histoire de Dannemark*, Copenhague, 1758-77.

<sup>3639</sup>Carnet du voyage en Suisse 8, page 22.

<sup>3640</sup>F. V. de Gudenus, *Codex diplomaticus anecdotorum res moguntinas illustrantium*, Göttingen 1743, Frankfurt am Main, 1747-58.

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Souligné.

[page 191] *Note de lecture anonyme [double de celle ci-dessus]*

Les Germains ne demeurent pas dans des villes fermées non seulement du tems de Tacite, qui parle de leur aversion pour cette manière de vivre, mais encore bien des siècles après. Il n'y avoit de villes en Germanie que celles que les Romains avoient bâties sur les bords du Rhin et du Danube qui furent même détruites en partie par les Germains dans la décadence de l'Empire.

Henri Loiseleur (en 930-35)<sup>a</sup> fut le premier prince allemand qui fonda des villes et encouragea les sujets à y demeurer. Ce fut le bon effet que produisirent les courses fréquentes et barbares des Huns auxquels il sentit qu'on ne pourroit résister sans villes fermées. Il prit dans toutes ses armées le neuvième soldat pour le faire travailler à la construction des villes. Il ordonna que le tiers du produit des terres y fût porté, que toutes les assemblées politiques et religieuses s'y tinssent, que les fêtes s'y célébrent. Il donna de grands privilèges à ceux qui s'y établirent. Les villes devinrent un lieu de refuge pour ceux qui vouloient se soustraire à la tyrannie de la noblesse. Et ils prirent la haine de cet ordre puissant [page 192] et redouté, haine qui obligea ensuite les bourgeois de ces villes à se confédérer et qui fut l'origine de l'esprit républicain qui les anima et leur fit faire dans la suite de si grands efforts pour conserver leur liberté.

L'anarchie qui fut la suite du long interrègne depuis 1250 à 1273 fut très favorable aux villes de l'Empire. Les troubles où l'Allemagne étoit plongée les obligèrent à se fortifier pour se défendre. Deux auteurs ont développé leurs progrès à l'égard des arts, de l'industrie, des richesses de ces villes et des précautions qu'elles prirent pour leur sûreté et leur indépendance. Le premier est Stoube<sup>b</sup> dans un ouvrage allemand intitulé *nebenstunden*<sup>c</sup> part. 1, p[ages] 543 et seq.

L'autre a écrit en latin, c'est Gudenert<sup>d</sup> dans son *Codex*<sup>e</sup> diplomaticus, t[ome] 1, p[ages] 493-510<sup>3641</sup>.

[page 193] *Note de la main de Monsieur Pfiffer* Cette note de la main de Monsieur Pfiffer<sup>3642</sup>

Grande chaîne d'[?] à Genève

Tittlis

Mittenhorn

Schvekhorn

<sup>3641</sup>Voir ci-dessus.

<sup>3642</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 9, page 13.

<sup>a</sup>Le contenu de la parenthèse est rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>Souligné.



Eyger

Jungfrauhorn

Geishorn

Mont Blanc

[page 194] *Note mise au net de la belle écriture de Malesherbes*<sup>3643</sup>

Broglia

Balbo

Beston

Balbian

Baronis

Busquet

Biscaret

Balbis

Familles illustre de [Guiers ?]

[de la mauvaise écriture de Malesherbes] :

Cette note m'a été donnée à Bex par Monsieur Major Barbe qui a servi en Piémont.

Il y a joint verbalement une observation sur cinq de ses maisons qu'il croit la même que Berton.

Cela est rapporté dans mon journal<sup>a</sup> de Villeneuve, f[euille] 1<sup>ère</sup>, p[age] 4.

---

<sup>3643</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 6, page 41.

<sup>a</sup>Corrigé sur « jard ».

Quelques notes relatives au voyage

[page 195] *Note manuscrite de la main de Malesherbes*

a

À Berne<sup>b</sup>, ce 18 septembre

Notes pour la suite de mon voyage

---

<sup>a</sup>Les lignes suivantes sont raturées : « papiers à emporter avec moy en Suisse et ceux que j'ay à rapporter à Paris ».

<sup>b</sup>Ce nom est surmonté du même, écrit d'une écriture plus lisible.

[page 196] *Expédition d'une lettre de Vergennes à Malesherbes, s.l. ni d.*

J'ai rendu compte au Roi, Monsieur, de l'intention où vous êtes de voyager cet été en Suisse et sa majesté m'a ordonné de vous marquer qu'elle n'y trouve aucun inconvénient. Dans le doute où je suis, Monsieur, si c'est sous votre nom que vous voulez parcourir la Suisse, j'ai l'honneur de vous envoyer deux passeports en blanc que vous serez le maître de remplir comme vous le trouverez bon.

J'y ajoute une lettre pour Monsieur de vicomte de Polignac dont vous ne ferez que l'usage qui vous conviendra. J'estimerois cependant qu'il seroit bon pour l'objet que vous vous proposez que vous vous munissiez des lettres de cet ambassadeur pour être assuré de trouver dans tous les cantons les facilités nécessaires pour satisfaire la curiosité et l'intérêt qui vous [page 197] y conduisent. Si je puis vous être bon en quelque autre chose, disposez de moi avec confiance. Je me flatte, Monsieur, que vous rendez justice à mon empressement pour vous servir et que vous êtes bien convaincu de la fidélité du très parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

De Vergennes

[page 198] *Passeport établi pour le voyage en Suisse de Malesherbes, daté du 20 juin 1778, établi au nom de Jacquemin*

De par le Roy

À tous gouverneurs et nos lieutenans généraux en nos provinces et armées, gouverneurs particuliers et commandans de nos villes, places et troupes, à tous autres nos officiers, justiciers et sujets qu'il appartiendra, salut. Nous voulons et vous mandons très expressément que vous aviez à laisser librement passer les sieurs Jacquemin bourgeois de Paris avec leurs domestiques qui vont voyager en Suisse pour leurs affaires particulières sans leur donner ni souffrir qu'il leur soit donné aucun empêchement, le présent passeport valable pour six mois seulement, car tel est notre plaisir.

Donné à Versailles ce 20 juin 1778,

Louis

Par le Roy

de Vergennes

[page 199] *Passeport établi pour le voyage en Suisse de Malesherbes, daté du 11 juin 1778*

De par le Roy

À tous gouverneurs et nos lieutenans généraux en nos provinces et armées, gouverneurs particuliers et commandans de nos villes, places et troupes, à tous autres nos officiers, justiciers et sujets qu'il appartiendra, salut. Nous voulons et vous mandons très expressément que vous aviez à laisser librement passer le sieur de Malesherbes cy-devant premier président de notre Cour des Aides de Paris et notre ministre d'État allant en Suisse pour les affaires avec ses domestiques, bagages et équipages sans leur donner ni souffrir qu'il leur soit donné aucun empêchement, le présent passeport valable pour quatre mois seulement, car tel est notre plaisir.

Donné à Versailles ce 11 juin 1778,

Louis

Par le Roy

de Vergennes

[page 200] *Note anonyme s.l. ni d. avec des annotations de la main de Malesherbes*

Adresse de Monsieur Hell en Alsace

Bailli à Hirsingen

à Altkisck

Commission de Monsieur Boutin<sup>a</sup>

Lac lunæ

Le phosphore

Le sel d'oseille

La soye grosse jaune de la meilleure qualité

Le sel de lait

La fermentation des liqueurs spiritueuses

Monsieur [?] à Lausanne

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « commission » est de la main de Malesherbes.



[page 201] *Lettre (non expédiée) de Malesherbes [de la belle écriture]*

Je n'ay pas envoyé ce billet parce que Monsieur Desmarest m'a dit qu'il a rendu compte au public de l'ouvrage de Monsieur Trembley<sup>a</sup>.

Monsieur Trembley m'a dit qu'il a découvert il y a très longtems les volcans étaints du côté de Cologne et qu'il l'a imprimé dans quelques journaux. Il n'a pas pu se rappeler précisément lesquels.

Aujourd'hui on fait beaucoup d'ouvrages non seulement sur les volcans mais sur l'histoire de leurs découvertes et je prévois qu'il y aura même des disputes entre ceux qui prétendront en avoir le mérite.

Ceux à qui j'en ai parlé n'ont aucune connoissance de cette découverte de Monsieur Trembley. Rien ne fait plus d'honneur à sa modestie que de ne pas chercher à paroître dans cette dispute, et rien n'est plus digne d'un homme d'aussi grand [page 202] mérite que de négliger la gloire qui lui en est due. Quand on est riche, on néglige les petits profits.

Mais la fidélité de l'histoire exige que justice soit rendue à tout le monde, même à ceux qui ne la réclament pas. C'est ce qui m'engage à faire un peu de violence à la modestie de Monsieur Trembley en le priant de rechercher ce journal et de m'en donner la note pour la faire connoître soit à l'académie soit aux journalistes qui en instruiront le public.

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « Je n'ay pas envoyé ce billet » est rajoutée en marge supérieure de la mauvaise écriture.

[page 203] *Notes de lecture de Malesherbes*

Notes d'après les soirées helvétiques, etc<sup>3644</sup>.

P[age] 48, il y a beaucoup anabaptistes dans le Montbéliard.

Leur outil commode pour les coupures de leurs prés d'irrigation. Leurs fossés à grand talus qui font des prés.

P[age] 63 ne pas manquer de voir à Strasbourg. La guinguette nommée la [Roupetzack ?] et l'arbre vert.

P[age] 11 à une lieue et demie<sup>3645</sup> de Saint-Claude, l'auteur a vu une montagne symétrique, c'est son expression<sup>3646</sup>. C'est une masse de terre [?] haut de mille pieds<sup>3647</sup> par quatre couches bien distinctes qui font de cette montagne une espèce de perron artificiel en gradins. Au<sup>a</sup> côté est un chemin, au bas un torrens, etc.

P[age] 124 : à Besançon les vigneronns nommés bourbots, race d'hommes très considérée qui autrefois fournissoit toujours deux magistrats de tribunal des [?].

Près Befort, le Balon de Giromagny

Les mines abandonnées

Le beau chemin inutile

314 dans le chemin de Bâle à Soleure, en sortant de Baalstatt, un chemin [?] à travers le Jura ouvrage des Romains.

Ensuite, au village des Celuzes, ouvrage aussi des Romains et très supérieur à celui de Baalstatt et dont l'auteur suivant la méthode n'en parle qu'emphatiquement sans le définir.

330-331 Á Berne, les bains dont l'auteur parle aussi emphatiquement sans les définir, ce qui [?] cependant la méthode.

[page 204] 340

Á Lauterbrunnen, qui me paroît au milieu des descriptions des glaciers du Grindelwald, le ruisseau de poussière nommé Staupbasch, Staup Bach, c'est une cascade naturelle de 1160 pieds de hault<sup>3648</sup>. L'eau retombe en poussière, ce qui luy fait donner ce nom.

<sup>3644</sup>Masson de Pezay, marquis, *Les soirées helvétiques, alsaciennes et francomtoises*, Londres, 1772.

<sup>3645</sup>Environ 6 kilomètres.

<sup>3646</sup>Les Monts Chabot et Bayard.

<sup>3647</sup>300 mètres environ.

<sup>3648</sup>390 mètres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « au b ».

[page 205] *Notes de lecture de Malesherbes*

Route de Lauzanne à Sion, Monsieur Deluc

Après Vevay, à Bex, des salines dans la montagne et des galeries creusées pour aller chercher la mine de sel gemme<sup>3649</sup>.

Pont de Saint-Maurice à l'entrée du Valais<sup>3650</sup>. <sup>a</sup>.

De Saint-Maurice, on dîne à Martigny. De là à Sion on a vu beaucoup de goitreux et de crétins<sup>3651</sup>.

Nota que les eaux d'irrigation de ces vallées à goitreux et à crétins déposent dans leurs canaux comme celle d'[?] et élèvent le terrain.

De Sion, on va au glacier du Buat<sup>3652</sup>, on traverse la Valorcine, vallon où les hommes sont beaux, forts et honnêtes et industriels. Ce sont eux qui mènent très loin leurs troupeaux paître sur les montagnes du Buat.

Il paroît que de Sion on va coucher à Anterme.

D'Anturme au Buat<sup>b</sup> huit heures de route.

Un hermitage près de Sion où la vie heureuse des hommes et leur industrie pour se procurer de bonne eau alentour.

<sup>c</sup>

### Voyage aux glaciers de Grindelwald<sup>3653</sup>

Par Morat et Berne jusqu'aux bords du lac de Thun, le 3<sup>ème</sup> jour on arrive à Thun.

De Thun au glacier une belle commune couverte d'arbres. L'auteur dit qu'il y a des moyens pour le partage de ces communaux. Les habitans de diverses conditions de jouissance. Il le dit mais ne les rapporte pas et cela doit l'estre.

[page 206] On va de là à un terrain au pied<sup>d</sup> de l'Oberland. Le pays de ces vallées est aussi très heureux et aussi actif et industriel que ceux des vallées du Valais stupides. Effet des eaux.

Pays heureux dans la dépendance du canton de Berne quoyque ce gouvernement est éprouvé quelques critiques parce qu'il n'a pas d'impost. La<sup>e</sup> dîme du

<sup>3649</sup>Voir le carnet du voyage de Suisse 6, page 42.

<sup>3650</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 6, page 46.

<sup>3651</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 6, page 24.

<sup>3652</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 7, page 60.

<sup>3653</sup>Voir le carnet en Suisse 5, pages 34 et suivantes.

<sup>a</sup>L'expression « c'est Saint-Maur » est raturée.

<sup>b</sup>Ce nom est surmonté du même, d'une écriture plus lisible.

<sup>c</sup>Un trait horizontal barre toute la page.

<sup>d</sup>Corrigé sur « le ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « le 10<sup>ème</sup> ».

produit des terres. Quelques autres droits [?] très modérés, la vente du sel par l'État et des péages<sup>a</sup> légers sur les marchandises.

Mœurs simples d'Underseven à Lutterbrunn.

Anciens habillemens de Suisse conservés dans les montagnes.

Le Staubbach ruisseau de poussière ou cascade près de Lutterbrunn. Voyez les belles iris. C'est le dégagement d'un air fixe qui convertir l'eau en poussière<sup>3654</sup>.

Le pasteur de Lutterbrunn reçoit très bien les étrangers.

On est obligé de courir ou de glisser en descendant de la cascade.

Leurs glaciers ou dépost de<sup>b</sup> l'écoulement de glace de la grande glacière ; un peu de glace sont à portée de Grindelwald.

On partit de Grindelwald le 5<sup>ème</sup> jour depuis le départ de Lausanne. Icy à Grindelwald, on<sup>c</sup> travaille en manufacture, ce qu'on n'avoit pas vu dans<sup>d</sup> les villages qu'on a passé auparavant depuis Thun.

---

<sup>3654</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 5, page 23.

<sup>a</sup>Corrigé sur « produit ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « il y a ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « fait en ».

[page 207] *Lettres de recommandation données à Monsieur de Boisgibault*  
Lettres de recommandation données à Monsieur de Boisgibault

[page 208] *Minute d'une lettre de recommandation adressée par Malesherbes à Monsieur le banneret Bourgeois, Yverdon, en faveur de Monsieur de Boisgibault, datée de Paris, le 14 octobre [1778]*

[adressée à] Monsieur le banneret Bourgeois<sup>a</sup> à Yverdon<sup>b</sup>

À Paris, ce 14 octobre

Je profite, Monsieur, du départ de Monsieur de Boisgibault, conseiller au Parlement de Paris pour vous envoyer les deux brochures imprimées en Flandres où vos travaux ont été cités. Je profite avec bien de l'empressement d'une occasion de me rappeler à votre souvenir et de vous remercier de toutes les marques d'amitié que j'ay reçues de vous dans mon passage à Yverdon, ainsi que de Monsieur votre fils à qui je vous prie de faire aussi mention de moy.

Je désire beaucoup que Monsieur de Boisgibault puisse vous remettre luy-même cette lettre et faire connoissance avec vous. C'est un jeune homme très estimé dans le Parlement où il s'est même distingué, tant par son courage dans les affaires publiques que par son application dans les affaires particulières. Il a de plus les plus grands droits à l'intérêt que je prends à luy parce qu'il est fils unique de mon ami intime le p[rince] de Boisgibault, doyen de la Cour des Aides<sup>3655</sup>. Ce père est l'homme le plus vertueux que je connoisse et j'espère que le fils sera digne du père et digne de l'estime d'un citoyen aussi respectable que vous et aussi utile à sa patrie et à l'humanité. J'ay l'honneur de vous assurer du sincère attachement avec lequel je suis, Monsieur, votre très humble et très haut serviteur, Malesherbes.

---

<sup>3655</sup>Jacques Charpentier de Boisgibault.

<sup>a</sup>Ce nom est surmonté du même, d'une écriture plus lisible.

<sup>b</sup>L'expression « Monsieur le banneret Bourgeois à Yverdon » est rajoutée en marge inférieure.

[page 209] *Minute d'une lettre de recommandation adressée par Malesherbes à Monsieur le général Pfiffer, Lucerne, en faveur de Monsieur de Boisgibault, datée de Paris le 17 octobre [1778]*

[adressée à] Monsieur le général Pfiffer, à Lucerne<sup>a</sup>

À Paris, ce 17 octobre

N'est-ce pas trop abuser, Monsieur, de votre bonté et des droits que me donne notre ancienne amitié de vous recommander un jeune homme à qui je m'intéresse et qui est le fils d'un de mes meilleurs amis qui [est] en voyage en Suisse ? C'est Monsieur de Boisgibault, conseiller au Parlement et qui s'est fait une réputation distinguée dans son corps. Ce genre de mérite ne luy sera peut-être pas d'une grande recommandation auprès des dames de Lucerne, mais si vous l'y protégez, il est sûr d'une parfaite réussite.<sup>b</sup>

Je me rappelle que je vous avois prié de faire quand vous le pourrez quelques observations sur des sapins de vos hautes montagnes et que je vous en avois même laissé une note<sup>3656</sup>.

Un des objets estoit de vous demander de la graine de l'espèce de sapins qui ne vient que dans les plus hauts sommets, qui a le bois plus dur que les autres, et qu'on<sup>c</sup> employe en Allemagne pour faire des violons. Si vos<sup>d</sup> paysans montagnards vous ont rapporté cette graine, je vous prierai de la remettre à Monsieur de Boisgibault qui me la rapportera. Si vous n'y avez pas songé, il faut s'en remettre à l'an prochain.

Quant à la description que je vous avais demandé ; toute cette espèce de sapin [page 210] que de celui qu'on nomme l'abri-tempeste<sup>e</sup>, Monsieur Wittenback avec qui vous m'avez fait faire connoissance m'a donné les connoissances que je peux désirer et à mon avis Monsieur Duhamel a d'autres questions à luy<sup>f</sup> faire. Je les luy ferai passer. C'est une discussion de pure botanique qui vous intéressera moins que Monsieur Wittenback et m'intéresse aussi moins que Monsieur Duhamel. Je me reprochois l'indication que j'avais eu de vous demander de vous donner la peine de faire dessiner ces arbres et d'en envoyer des branches. Je voudrois bien, Monsieur, que vous voulussiez bien me donner quelques commissions pour la France et ce que je désire même bien davantage, c'est que vous réalisiez<sup>g</sup> l'espé-

---

<sup>3656</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 9, page 36.

<sup>a</sup>L'expression « Monsieur le général Pfiffer à Lucerne » est rajoutée en marge inférieure ».

<sup>b</sup>L'expression suivante est raturée : « vous connoissez, Monsieur, le tendre et sincère attachement ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « dit ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « vo ».

<sup>e</sup>Souligné.

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

rance que vous m'avez donnée de vous y revoir et de profiter même du bonheur que j'ay eu de renouveler avec vous une amitié qui m'est bien chère et avec laquelle je ne cesserai jamais d'être votre très humble



[page 211] *Minute d'une lettre de recommandation adressée par Malesherbes à Monsieur Tschiffeli, secrétaire de la société œconomique à Berne, en faveur de Monsieur de Boisgibault, datée de Paris le 17 octobre [1778]*

[adressée à] Monsieur Tschiffeli, secrétaire de la société œconomique à Berne<sup>a</sup>  
À Paris, ce 17 octobre

Cette lettre vous sera remise, Monsieur, par Monsieur de Boisgibault conseiller au Parlement, jeune homme aimé et même distingué dans son corps, à qui je m'intéresse depuis son enfance et dont le père est mon intime ami. C'est à ces titres que je prends la liberté de vous le recommander.

Il s'est chargé de vous remettre un paquet de livres.

Vous y trouverez le premier tome seulement du nouveau dictionnaire de Monsieur Maquer parce que le second ne paroît pas encore<sup>3657</sup>. Monsieur Maquer a donné deux éditions à la fois, l'une in-quarto, l'autre in-douze. L'in-quarto aura deux tomes, et l'in-douze quatre. Il a paru trois tomes de l'in-douze et on achève le quatrième qui à ce que je crois consistera principalement dans des tables. Si je vous avais envoyé l'in-douze, vous auriez dès à présent les trois-quarts de l'ouvrage, au lieu qu'en vous envoyant l'in-quarto vous n'en aurez quant à présent que<sup>b</sup> la moitié, mais j'ay préféré cette édition in-quarto qui est plus belle et d'un caractère moins fatigant pour la vue.

Vous y trouverez aussi quatre exemplaires au lieu d'un de la brochure de Monsieur le marquis de Chambray sur les pommiers et le cidre<sup>3658</sup>. Comme cette brochure n'est pas connue en Suisse et que je crois votre<sup>c</sup> climat très propre à la culture des pommiers à cidre, je n'ay pas cru inutile de vous en envoyer plusieurs [page 212] exemplaires pour les distribuer aux cultivateurs à qui vous croirez qu'ils pourront être utiles.

Enfin, j'y joins un traité sur le jardinage dont on m'a dit du bien, surtout pour la partie des arbres fruitiers. L'auteur est Monsieur l'abbé le Berryais<sup>3659</sup> qui a beaucoup aidé Monsieur Duhamel dans son ouvrage sur les bons fruits.

---

<sup>3657</sup>Macquer, *Dictionnaire de chimie contenant la théorie et la pratique de cette science, son application à la physique, à l'histoire naturelle, à la médecine, et aux arts dépendans de la chimie*, 1778.

<sup>3658</sup>Louis de Chambray (1713-1783), *L'art de cultiver les pommiers, les poiriers et de faire des cidres selon l'usage de la Normandie*, Paris, 1765.

<sup>3659</sup>*Traité des jardins ou la nouvelle La Quintinie*, René de le Berryais, (1722-1807). Il doit s'agir ici du tome 1, consacré au *jardin fruitier*, divisé en 2 sections ; la première : les terres, les greffes, les tailles, les maladies, etc. ; et la seconde : description et culture des arbres fruitiers et de leurs principales variétés. Le tome 2 est consacré quant à lui au *jardin potager*. Paris, Didot et Caen, Manoury.

<sup>a</sup>L'expression « Monsieur Tschiffeli, secrétaire de la société œconomique à Berne » est rajoutée en marge inférieure.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « de ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « que la suff ».

J'ay prévenu par lettres Monsieur le m[arquis] de Chambrais qui vit en province que vous luy feriez passer pour moy des questions sur la culture<sup>a</sup> des pommiers et la fabrication du cidre et je pense vous promettre d'avance qu'il y répondra avec grand plaisir. J'imagine qu'il vous en fera aussi sur les poiriers et le cidre de poire de Turgowie et je n'oublie pas que vous m'avez aussi promis des éclaircissemens sur cet objet très<sup>b</sup> intéressant.

Quand j'auray été dans ma campagne où j'aurai vu Monsieur Duhamel mon voisin, mon ami et mon maître, j'aurais<sup>c</sup> aussi vraisemblablement bien des questions à vous faire de sa part.

Si vous avez quelque connoissance de quelqu'un qui doive aller de Paris à Berne dans deux ou trois mois d'icy, je vous prierai de me l'indiquer pour vous faire venir le second tome de Monsieur Duhamel. Je crois que j'auray aussi occasion d'envoyer par la même voye à Monsieur Wittenback un ouvrage qui va paraître et qui [page 213] est de son genre. Je vous prie de luy faire en attendant tous mes complimens et je vous prie surtout de me donner<sup>d</sup> des nouvelles de votre santé et d'être bien persuadé de tous les sentimens que vous m'avez inspiré et avec lesquels j'ay l'honneur d'être, Monsieur

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « de ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « j'en auray ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « mont ».

[page 214] *Correspondance envoyée par Malesherbes pendant son voyage en Suisse et récupérée*

Lettres rendues et faisant partie de la relation de mon voyage

[page 215] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, sans lieu ni date [le 25 juin 1778, à Nogent-sur-Seine]*<sup>3660</sup>

La chapelle de Monsieur Boulogne

Magnifique château où rien ne manque.

Il n'a pas la rivière mais grande abondance d'[entre de ?] source dont il a la disposition.

Son parc, dans la plus grande partie, est un jardin françois dans l'ancien goût. Depuis la nouvelle mode, il y a fait aussi un jardin anglois et un jardin hollandois.

Dans son jardin anglois, on trouve ce que tout le monde sans anglomanie doit trouver. Ce sont de petites promenades irrégulières très variées et qui paroissent faites par la nature sous l'ombrage de grands arbres et avec de petits ruisseaux d'une eau très claire et très vive que souvent on cotoye, que quelquefois on traverse, qu'on perd et qu'on retrouve.

On y voit aussi ce qui ne plaît pas également à tout le monde mais charme les anglomanes et a coûté très cher au propriétaire.

Ce sont des chaumières, des hermitages, des ruines d'édifices antiques, des colonnes renversées y faisant pont sur le ruisseau où elles sont tombées, d'autres encore debout, mais tronquées, deux temples gothiques, dont l'un est posé sur une butte de terre factice, ce qui n'a pas été fait à bon marché. On m'a dit qu'il y a aussi un pavillon chinois, mais le domestique qui estoit mon démonstrateur et qui me l'a dit a oublié de me le montrer. Il y a dans le parc, autant qu'il m'en souvient, d'assez beaux morceaux de prairies artificielles.

[page 216] Ce qu'il appelle le jardin Hollande consiste dans beaucoup d'eaux et des grottes, des portiques et une rotonde, c'est-à-dire une sorte de pavillon découvert ou plustost un cabinet dessiné en colonne, tout cela tapissé de rocailles. Ces rocailles sont des coquilles, d'autres productions marines, des pierres remarquables par leur couleur et leur forme, des scories de verrerie, quelques<sup>a</sup> cailloux colorés et dépolis.

On a raison d'appeller cela le jardin hollandois car j'en ay vus beaucoup de semblables en Hollande où je les ay plus admirés qu'enviés.

Il y a icy à la chapelle quelques productions marines répandus en profusion sur ces collonnes et ces portiques, dont les petits amateurs pauvres d'histoire naturelle voudroient bien orner leur cabinet et tel caillou poli dont on feroit une assez jolie tabatière.

---

<sup>3660</sup>Cette lettre complète ce qui se trouve dans le carnet du voyage en Suisse 1, page 8 et double une autre située ci-dessus, parmi les lettres recopiées au propre.

<sup>a</sup>Corrigé sur « des ».

Pour garantir tout cela des injures de l'air, on le couvre<sup>a</sup> de paillassons ou de clayes de jonc en hiver.

Je mettrai aussi sur le compte du jardin hollandois une espèce de pont sur<sup>b</sup> le canal de clôture du parc<sup>c</sup> parce que je n'en ay vu de pareil qu'en Hollande. Peut-être y<sup>d</sup> en a-t-il beaucoup dans les jardins de France dont je n'ay vu qu'un petit nombre. Le voicy.

C'est un pont qui n'est ny levis, ny tournant, un pont qu'on renverse sur son axe à l'entrée de la nuit, et dont le côté qui doit être en haut est armé de fortes pointes de fer.

[page 217] Je crois qu'il y a une faute dans celui de Monsieur Boulogne qui n'est pas dans ceux que j'ay vus en Hollande. La rampe de fer qui sert de garde-fou pourroit faciliter l'entrée du jardin. Je crois qu'on pourroit y remédier en couchant ce garde-fol sur le pont quand on veut le renverser, ou en hérissant aussi cette rampe de pointes de fer comme le pont luy-même.

En Hollande, ce ne sont point de grands ponts larges et sur un canal que j'ay observé, mais tous les jardins y sont entourés de petits fossés pleins d'eau et c'est sur les petits fossés que j'ay vu partout de petits ponts de deux planches sans garde-fou qui se renversent la nuit et sont armés de pointes de fer.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « garantit ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « qu ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « jardin ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « il y ».

[page 218] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, [le 27 juin 1778, à Nogent-sur-Seine]*<sup>3661</sup>

#### La Motte

Le château de l'abbé Terrai domine la Seine qui y est belle et navigable de la façon la plus avantageuse. La Seine y fait un de ces coudes qu'on voit dans tout son cours, et le château de la Motte est situé au sommet du demi-cercle, en sorte qu'on croiroit que la rivière a été taillée exprès en canal et dessinée au compas. L'abbé Terrai a été le maître du choix de sa situation, parce qu'il a bâti en plein champ, il a posé les fondemens de sa maison dans le lieu de la plaine qui luy a convenu.

D'ailleurs, le sol de son parc est ingrat et stérile et on n'y a ny promenade, ny ombres excepté quelques allées de tilleuls qu'on a trouvé le moyen de faire venir sans doute à force de soins, qu'on tient très bas et qui donnent une bonne ombre.

Son jardin est en pente de chez luy à la rivière, et est clos par un canal parallèle à la rivière et qui la sépare du grand chemin qui borde la rivière, comme à Rhosny la terrasse de l'eau. Outre le canal, il y a ensuite au milieu de la maison un miroir de la même eau que le canal. Les eaux de ce canal et de ce miroir viennent d'une noue ou faux bras de la Seine qui vient de Nogent au-dessous des moulins. Si on avoit pu la tirer d'au-dessus des moulins, ces eaux seroient plus élevées de trois pieds, ce qui seroit un grand avantage pour le jardin de la Motte.

[page 219] Cette noue<sup>a</sup> ou petit ruisseau creux<sup>b</sup> serpente dans la prairie entre Nogent et la Motte et l'abbé Terrai<sup>c</sup> l'a dessinée par un rang de peupliers d'Italie qui fait un très joli effet dans cette prairie.

Mais, suivant moy, il s'en faut de beaucoup qu'elle n'en fasse un aussi agréable dans les jardins de la Motte.

On voit de la maison le miroir et on ne voit point le canal, et d'abord je trouve ce miroir en deux d'une grande rivière mince et [gin?] de plus, ces eaux manquent souvent et sont à sec ou qui pis est, croupissantes, puantes et une vraie grenouillère.

Il s'ensuit que la promenade qui<sup>d</sup> termine le jardin parallèlement à la rivière et qui devrait être aussi belle que la terrasse de l'eau de Rhosny est coupée au milieu par ce miroir et est le long de cette vilaine grenouillère.

Cette promenade a encore un plus grand défaut, c'est qu'elle est plus basse que le chemin qui est entre le jardin et<sup>e</sup> la rivière, en sorte qu'on ne jouit bien de la

---

<sup>3661</sup>Cette lettre complète le carnet du voyage en Suisse 1, page 12 et est recopiée ci-dessus.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « noue ou ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « ser ».

<sup>c</sup>Orthographié « Terrein ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « po ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « int ».

rivière que des fenêtres du château ou du haut du jardin.

Dans le terrain en pente, il y a des bosquets qui viennent mal et des potagers. Les eaux dont je viens de parler sont plus basses et ne peuvent servir à l'arrosage des potagers. On y a suppléé par de l'eau tirée de puits pour [page 220] des machines à chevaux qui produisent quelques bassins au milieu de ces potagers.

Voilà tout ce que j'y ay vu. D'ailleurs, je m'y suis peu promené parce que c'estoit pendant la grande ardeur du soleil que j'y estois et si j'avais prolongé mes promenades, je n'aurois vu à droite et à gauche que des bosquets qui viennent mal, quelque peine qu'on se donne.

Monsieur Terrai, l'intendant de Montauban, fait transporter à la Motte du jardin de son oncle à Paris soixante vases à fleurs qu'on dit d'un très beau marbre et qui sont d'un tel poids qu'il en coûtera cens livres de port, quoyque le trajet soit par eau.

L'abbé Terrai est enterré dans son église, mais le mausolée n'y est pas encore. On le fait à Paris.

Il y a à visiter dans ce pays les cendres de quatre personnages qui ont fait bien du bruit dans le monde dans des genres différens.

Abailard, Héloïse, l'abbé Terrai et Monsieur de Voltaire.

J'ay été au Paraclet et j'ay eu la curiosité d'aller aussi à l'abbaye de Sellière. Le postillon de Nogent<sup>a</sup> qui m'y a mené est le même qui avait mené Monsieur de Voltaire. Il estoit dans sa voiture en robe de chambre comme un homme vivant avec son valet de chambre. Il y estoit attaché, et comme les corps morts [page 221] se raidissent, on avoit été obligé de luy couper les jarrets pour luy faire plier les genoux. Le postillon qui voyoit l'attention avec laquelle ses stores étoient fermés ne doutoit pas qu'il ne menât une jolie femme que Monsieur l'abbé Mignot conduisoit secrettement dans son abbaye. Cela luy inspiroit, m'a-t-il dit, beaucoup de curiosité et il fut bien surpris quand il vit sortir un cadavre.

La cuisinière de l'abbaye m'a montré au milieu de la nef quelques carreaux nouvellement remués et c'est elle qui m'a dit icy gît Monsieur de Voltaire<sup>b</sup>.

Elle m'a dit qu'il y a déjà eu une douzaine de curieux qui se sont détournés comme moy de la route pour le même objet.

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>L'expression « icy gît Monsieur de Voltaire » est soulignée.

[page 222] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée de Mussy l'Évêque [le 29 juin 1778]*<sup>3662</sup>

Mussy l'Évêque

Château de 26 croisées de face, c'est-à-dire un corps de logis simple de 11. Deux pavillons, l'un de 6, l'autre de neuf, qui présentent un aspect de 26. Il y aura de grandes et belles pièces. Tout cela n'est pas achevé.

Dans cette magnifique maison, il n'y aura pas de cour, si ce n'est le quarré du corps de logis et des deux pavillons allongé par un ceintre qui est à présent défini par une charmille et le sera vraisemblablement par un mur d'appuy et il s'en suivra que le jardin sera continu avec la cour et qu'on ne s'y promènera que sous les yeux des gens qui se tiendront dans la cour ce qui dans mon goût est une très grande incommodité.

Le jardin de promenade est petit et il n'y a pas d'autres promenades dans le pays. Il y a de petits bosquets en quinconces qui y donnent de l'ombre. La rivière de Seine qui n'est pas navigable clôt<sup>a</sup> le jardin de deux côtés, et se termine en une très belle cascade qu'on ne voit pas de la maison mais qui est une grande beauté au bout du jardin.

Si le jardin de promenade est petit, les potagers ne le sont pas.

Outre les anciens potagers de Monsieur de Montmorin qui luy suffisoient, on a fait un nouveau potager de 14 ou 15 arpens, coupé<sup>b</sup> de murs à la montreuil, ce qui fait environ mille toises d'espallier dans ce nouveau potager.

De plus, il a enclôt de murs cinq arpens d'excellente terre à chenevierres, séparées de son château par la rue dont il a fait un verger d'arbres à haute tige.

[page 223] Le pays est la vallée de Seine, fertile et très bien cultivé mais sans un arbre. La vallée est étroite, les côtes difficiles à monter et couvertes de vignes, ce qui n'est pas commode ny agréable pour la promenade.

Au-dessus de ces côtes, on trouve de tous les côtés des<sup>c</sup> bois assez étendus. Ils ne sont pas percés et je ne sçais si l'évêque sera maître d'y faire des routes parce que ces bois ne sont pas à luy. Ils appartiennent à la commune. Il peut faire élaguer les chemins qui les traversent pour l'usage du pays et c'est ce qu'il a commencé dans la partie où j'ay été.

Ces bois sont à un fort quart de lieue ou une petite demie-lieue<sup>3663</sup> de la maison et jusqu'à présent le chemin n'est pas aisé.

Il y a des basses-cours, écuries, etc. séparées et un peu trop éloignées de la

<sup>3662</sup>Cette lettre doit prendre place dans le carnet du voyage en Suisse 1, page 41.

<sup>3663</sup>Enciron 2 kilomètres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « ta ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « av ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « d'assez ».



---

maison. Il entre dans le plan d'en faire d'autres, mais je serai fort d'avis qu'on s'en tînt à ce qui existe, car on m'a dit qu'il y en a assez. Au reste, je ne les ay pas encore vues.

[page 224] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée de Mussy l'Évêque le 29 juin [1778]*<sup>3664</sup>

[adressée à] Madame de Sénozan<sup>a</sup>

À Mussy l'Évêque, ce<sup>b</sup> 29 juin

Je vous écris de chez notre neveu, chez qui je suis venu sans l'en avoir prévenu pour le surprendre, et j'ay eu tort car il en est arrivé que je ne l'ay pas trouvé. Il est à Clervaux, à six lieues<sup>3665</sup> d'icy de travers. On luy a envoyé un exprès qui le fera peut-être revenir demain matin, ce qui le gesnera et à moy me fera perdre un jour, car je comptois venir coucher icy hier, y passer la journée d'aujourd'huy et repartir demain.

J'y ay vu la magnificence du château qui n'est pas encore achevé à beaucoup près, qui ne le sera qu'avec encore une très grande dépense, et qu'il faut cependant bien finir puisqu'il est commencé et qu'on luy a donné pour cet objet une coupe de bois qui est très forte et qui cependant n'y suffira pas.

Tout cela me fait saigner le cœur.

Je vous envoie cependant la description de ce château dont vous ne vous souciez guères pour amuser Monsieur de Sénozan, ainsi que celle de deux autres que j'ay vus sur ma route.

Je passeray d'icy par Montbar dont je veux voir les pépinières. De là, on joint la route de Dijon, ainsi je serai bientôt à Sénozan.

Je vous prie de me garder mes relations pour mon retour<sup>3666</sup>.

---

<sup>3664</sup>Cette lettre doit prendre place dans le carnet du voyage en Suisse 1, page 41.

<sup>3665</sup>Un peu plus de vingt kilomètres.

<sup>3666</sup>Elles sont ci-dessous.

<sup>a</sup>L'expression « Madame de Sénozan » est rajoutée dans la marge inférieure.

<sup>b</sup>Corrigé sur « ef ».

---

[page 225] *Copies mises au net de différentes lettres de Malesherbes pendant son voyage en Suisse à divers correspondants (non précisés)*

Copies de différentes lettres de Monsieur de Malesherbes

1778

[page 226] Mussy Levesque<sup>a3667</sup>

Château de 26 croisées de face, c'est-à-dire un corps de logis simple de II. deux pavillons, l'un de 6, l'autre de neuf qui présentent un aspect de 26.

Il y aura de grandes et belles pièces. Tout cela n'est pas achevé.

Dans cette magnifique maison, il n'y aura pas de cour, si ce n'est le quarré du corps de logis et des deux pavillons allongé par un cintre qui est à présent dessiné par une charmille et le sera vraisemblablement par un mur d'appuy et il s'en suivra que le jardin sera continu avec la cour et qu'on ne s'y promènera que sous les yeux des gens qui se tiendront dans la cour, ce qui dans mon goût est une très grande incomodité.

Le jardin de promenade est petit et il n'y a pas d'autres promenades dans le pays. Il y a de petit bosquet et quinconces qui y donnent de l'ombre. La rivière de Seine, qui n'est pas navigable, clôt le jardin de deux côtés, et se termine en une très belle cascade qu'on ne voit pas de la maison, mais qui est une grande beauté au bout du jardin.

Si le jardin de promenade est petit, les potagers ne le sont pas.

Outre les anciens potagers de Monsieur de Montmorin<sup>3668</sup> [page 227] qui lui suffisaient, on a fait un nouveau potager de 14 à 15 arpens<sup>3669</sup> coupé de murs à la Montreuil, ce qui fait environ mille toises d'espallier<sup>3670</sup> dans ce nouveau potager.

De plus, il a enclos de murs cinq arpens<sup>3671</sup> d'excellente terre à chenevierres<sup>3672</sup>, séparée de son château par la rue dont il a fait un verger d'arbres à haute tige.

Le pays et la vallée de Seine, fertile et très bien cultivée mais sans un arbre<sup>b</sup>, la vallée est étroite, les costes difficiles à monter et couvertes de vignes, ce qui n'est pas commode ny agréable pour la promenade.

Au-dessus de ces côtes, on trouve de tous les côtés des bois assez étendus, ils ne sont pas percés et je ne sçais si l'évêque sera maître d'y faire des routes parce que ces bois ne sont pas à luy. Ils appartiennent à la commune.

Il peut faire élaguer les chemins qui les traversent pour l'usage du pays et c'est ce qu'il a commencé dans la partie où j'ay été.

<sup>3667</sup>Cette lettre doit prendre place dans le carnet du voyage en Suisse 1, page 41.

<sup>3668</sup>Gilbert Gaspard de Montmorin de Saint-Hérem (1691 - 1770), précédemment évêque titulaire de Sidon, évêque d'Aire-sur-Adour, était évêque de Langres jusqu'en 1770, avant César-Guillaume de La Luzerne.

<sup>3669</sup>75 000 mètres-carré.

<sup>3670</sup>1 800 mètres.

<sup>3671</sup>25 000 mètres-carré.

<sup>3672</sup>Chênevière : champ sur lequel on cultive le chanvre, TLF.

<sup>a</sup>Ce nom est souligné.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « cet arbre ».

Ces bois sont à un fort quart de lieue ou une petite demie-lieue<sup>3673</sup> de la maison vu<sup>a</sup> qu'à présent le chemin n'est pas aisé<sup>b</sup>.

Il y a des basses-cours, écuries, etc. séparées et un peu trop éloignées de la maison. Il entre dans le plan d'en faire [page 228] d'autres, mais je suis d'avis qu'on s'en tînt à ce qui existe car on m'a dit qu'il y en a assez. Au reste, je ne les ay pas encore vues.

### La Chapelle<sup>3674</sup> de Monsieur Boulogne<sup>3675</sup>

Magnifique château où rien ne manque. Il n'a pas la rivière, mais grande abondance d'eaux de source dont il a la disposition.

Son parc dans la plus grande partie est un jardin français dans l'ancien goût.

Depuis la nouvelle mode, il y a fait aussi un jardin anglais et un jardin hollandais.

Dans son jardin anglais, on trouve ce que tout le monde sans anglomanie doit trouver. Ce sont de petites promenades irrégulières très variées et qui paroissent faites par la nature sous l'ombrage de grands arbres, et avec de petits ruisseaux d'une eau très claire et très vive que souvent on côtoye, que quelquefois on traverse, qu'on perd et qu'on retrouve.

On y voit aussi ce qui ne plaît pas également à [page 229] tout le monde mais charme les anglomanes et a coûté très cher au propriétaire.

Ce sont des chaumières, des hermitages, des ruines d'édifices antiques, des colonnes renversées faisant pont sur le ruisseau où elles sont tombées, d'autres encore debout, mais tronquées, deux temples gothiques d'où l'un est posé sur une butte de terre factice ce qui n'a pas été fait à bon marché.

On m'a dit qu'il y a aussi un pavillon chinois, mais le domestique qui étoit mon démonstrateur et qui me l'a dit a oublié de me le montrer.

Il y a dans le parc autant qu'il m'en souvient d'assez beaux morceaux de prairie<sup>c</sup> naturelle.

Ce qu'il appelle le jardin hollande consiste dans beaucoup d'eaux et des grottes, des portiques et une rotonde, c'est-à-dire une sorte de pavillon découvert ou plustost un cabinet dessiné en colonne, tout cela tapissé de rocaille. Ces rocailles sont des coquilles, d'autres productions marines, des pierres remarquables par leur couleur et leur forme, des scories de verreries, quelques cailloux colorez et dépolis.

<sup>3673</sup>Environ 2 kilomètres.

<sup>3674</sup>Le château de La Chapelle-Godefroy.

<sup>3675</sup>Cette lettre complète ce qui se trouve dans le carnet du voyage en Suisse 1, page 8.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « et fait ».

<sup>b</sup>Corrigé sur un mot illisible.

<sup>c</sup>Corrigé sur « gazon ».

On a raison d'appeller cela le jardin hollandais car j'en ay vu beaucoup de semblables en Hollande où je les ay plus admirés qu'enviés.

Il y a à la Chapelle quelques productions marines répandues [page 230] en profusion sur ces collonnes et en portiques, dont les petits amateurs pauvres d'histoire naturelle voudroient bien orner leur cabinet et tel caillou poli dont on feroit une assez jolie tabatière.

Pour garantir tout cela des injures de l'air, on le couvre de paillasson ou de claye de jonc en hiver.

Je mettray aussi sur le compte du jardin hollandais une espèce de pont sur le canal de clôture du parc, parce que je n'en ay vu de pareille qu'en Hollande. Peut-être y en a-t-il beaucoup dans les jardins de France dont je n'ay vu qu'un petit nombre. Le voicy :

C'est un pont qui n'est ny levis, ny tournant, un pont qu'on renverse sur son axe à l'entrée de la nuit et dont le côté doit être en haut et armé de fortes pointes de fer.

Je crois qu'il y a une faute dans celui de Monsieur Boulogne qui n'est pas dans<sup>a</sup> ceux que j'ay vus en Hollande. La rampe de fer qui sert de garde-fou pourroit faciliter l'entrée du jardin. Je crois qu'on pourroit y remédier en couchant ce garde-fou sur le pont quand on veut le renverser ou en hérissant aussi cette rampe de pointes de fer comme le pont luy-même.

[page 231] En Hollande, ce ne sont point de grands ponts larges et sur un canal que j'ay observés. Mais tous les jardins y sont entourés de petits fossés pleins d'eau et c'est sur les petits fossés que j'ay vu partout de petit pont de deux planches sans garde-fou qui se renversent la nuit et sont armés de pointe de fer.

#### Château de la Motte<sup>3676</sup>

Le château de l'abbé Terray domine la Seine qui y est belle et navigable de la façon la plus avantageuse.

La Seine y fait un de ces coudes qu'on voit dans tout son cours, et le château de la Motte est situé au sommet du demi-cercle, en sorte qu'on croiroit que la rivière a été taillée exprès en canal et dessinée au compas. L'abbé Terrai a été le maître du choix de sa situation parce qu'il a bâti en plein champ. Il a posé les fondemens de la maison dans le lieu de la plaine qui lui a convenu.

D'ailleurs, le sol de son parc est ingrat et stérile et n'y a ny promenade, ny ombre, excepté quelques allées [page 232] de tilleuls qu'on a trouvé le moyen de

---

<sup>3676</sup>Cette lettre complète le carnet du voyage en Suisse 1, page 12.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

faire venir, sans doute à force de soins, qu'on tient très bas et qui donnent une bonne ombre.

Son jardin est en pente de chez luy à la rivière et est clos par un canal parallèle à la rivière et qui la sépare du grand chemin qui borde la rivière, comme à Rosny la terrasse de l'eau. Outre le canal, il y a en face du milieu de la maison un miroir de la même eau que le canal.

Les eaux du canal et des miroirs viennent d'une roue ou faux bras de la Seine qui vient de Nogent au-dessous des moulins. Si on avoit pu la tirer d'au-dessus des moulins, ces eaux seroient plus élevées de trois pieds<sup>3677</sup>, ce qui seroit un grand avantage pour le jardin de la Motte.

Cette roue ou petit ruisseau creux serpente dans la prairie entre Nogent et la Motte et l'abbé Terrai l'a dessiné par un rang de peupliers d'Italie qui fait un très joli effet dans cette prairie.

Mais suivant moy, il s'en faut beaucoup qu'elle n'en fasse un aussi agréable dans les jardins de la Motte.

On voit de la maison le miroir et on ne voit point [page 233] le canal et d'abord se trouve le miroir en deux d'une grande rivière mince et [ginguet?]. De plus, ces eaux manquent souvent et sont à sec et qui pis est croupissantes, puantes et une vraie grenouillère.

Il s'ensuit que la promenade qui termine le jardin parallèlement à la rivière et qui devrait être aussi belle que la terrasse de l'eau de Rosny est coupée au milieu par ce miroir et est le long de cette vilaine grenouillère.

Cette promenade a encore un plus grand deffaut, c'est qu'elle est plus basse que le chemin qui est entre le jardin et la rivière, en sorte qu'on ne jouit bien de la rivière que des fenestres du château ou du haut du jardin.

Dans le terrain en pente, il y a des bosquets qui viennent mal et des potagers. Les eaux dont je viens de parler sont plus basses et ne peuvent servir<sup>a</sup> à l'arrosage des potagers. On y a supplée par de l'eau tirée de puits par des machines à chevaux qui produisent quelques bassins au milieu de ces potagers.

Voilà tout ce que j'y<sup>b</sup> ay vu. D'ailleurs, je m'y suis peu promené parce que c'étoit pendant la grande ardeur<sup>c</sup> du soleil que j'y étois et si j'avois prolongé ma promenade, je n'aurais vu à droite et à gauche que des bosquets qui viennent mal, quelque peine qu'on se donne.

[page 234] Monsieur Terrai, l'intendant de Montauban<sup>3678</sup> fait transporter à

---

<sup>3677</sup> Environ un mètre.

<sup>3678</sup> Antoine Jean Terray (1750-1794), neveu de l'abbé Terray.

<sup>a</sup> Rajouté en interligne.

<sup>b</sup> Corrigé sur « j'ay ».

<sup>c</sup> Corrigé sur un mot illisible.

la Motte du jardin de son oncle à Paris soixante vases à fleurs qu'on dit d'un très beau marbre et qui sont d'un tel poids qu'il en coûtera cinq cens livres de port quoique le trajet soit par eau.

L'abbé Terray est enterré dans son église, mais le mausolée n'y est pas encore. On le fait à Paris.

Il y a à visiter dans ce pays les cendres de quatre personnages qui ont fait bien du bruit dans le monde dans des genres différens.

Abailard, Héloïse, l'abbé Terray et Monsieur de Voltaire

J'ay été auparavant et j'ay eu la curiosité d'aller aussi à l'abbaye de Sel-lière<sup>3679</sup>.

Le postillon de Nogent qui m'y a mené est le même qui avoit mené Monsieur de Voltaire.

Il étoit dans sa voiture en robe de chambre. Comme un homme vivant<sup>a</sup> avec son valet de chambre. Il y étoit attaché, et comme les corps morts se roidissent, on avoit été obligé de luy couper les jarrets pour luy faire plier les genoux. Le postillon qui voyoit l'attention avec laquelle les stores étoient fermés ne doutoit pas qu'il ne menât une jolie femme, que Monsieur l'abbé Mignot conduisoit secrettement dans son abbaye. Cela luy inspiroit, m'a-t-il dit [page 235] beaucoup de curiosité, et il fut bien surpris quand il vit sortir un cadavre.

La cuisinière de l'abbaye m'a montré au milieu de la nef quelques carreaux nouvellement remués et c'est elle qui m'a dit icy gît Monsieur de Voltaire<sup>b</sup>.

Elle m'a dit qu'il y a déjà eu une douzaine de curieux qui se sont détournée comme moi de la route pour le même objet.

Ferney, 9 juillet<sup>3680</sup>

Je suis venu ici, quoique ce ne soit pas mon chemin, voir l'habitation de Monsieur de Voltaire, et croit que celui qui le peuploit périra après luy. Je ne sçais pas trop si cela arrivera parce qu'il y a plusieurs jolies maisons de campagne, que le pays est agréable et cela porte de Genève, que les Genèveois manquent de terrain dans leur République pour bâtir des maisons de campagne, et qu'il leur sera peut-être commode de louer icy de ces maisons ou même de les acheter depuis qu'il n'y a plus de droit d'aubaine.

[page 236] Malgré cela, une seigneurie riche est bien désirée dans le pays et ils ont espérance [?], à ce que je crois, que Madame Denis qui dit à présent qu'elle

<sup>3679</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 1, page 19.

<sup>3680</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 2, page 7.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « errant ».

<sup>b</sup>L'expression « icy gît Monsieur de Voltaire » est soulignée.



ne veut jamais vendre Ferney finira cependant par le vendre à Monsieur Necker, ce qui me paroît très raisonnable.

Dites à Monsieur de Sénozan que j'ay trouvé un usage dans le pays de Gex, qui [en détaille ?] les arbres fruitiers en pyramides comme des ifs au lieu de les mettre en buisson ou en éventail. J'en ay vu à travers les murs de plusieurs jardins. Je n'en ay encore causé qu'avec un jardinier, homme du pays et assez grossier. Il m'a assuré qu'ils donnent beaucoup de fruit et je pense qu'ils<sup>a</sup> réussissent moins par leur ombrage au reste du potager que des murs impénétrables au soleil comme les arbres en éventail. Ce jardinier m'a dit qu'il sert aussi d'usage en Suisse. Peut-être ne sçait-il ce qu'il dit. Si cela est, je le vérifieray sûrement à Berne, où il y a d'excellent cultivateur et si c'est leur avis<sup>b</sup>, il mérite au moins qu'on y fasse attention. J'en rendray compte dans le tems à Monsieur de Sénozan.

Dites-luy aussi que j'ay voulu voir à Ferney la maison [page 237] qu'y a bâtie sa cousine Madame de Saint-Julien, mais que c'est une petite inconstante. Elle l'avait vendue dès avant la mort de Monsieur de Voltaire et avant même qu'elle fut achevée.

Besançon, 15 juillet<sup>3681</sup>

Vous recevrez une lettre que je vous<sup>c</sup> ay écrite de Ferney en<sup>d</sup> même tems que celle-cy parce que je la retrouve, ayant oublié de la mettre à la poste<sup>e</sup>. J'étois alors bien près de la Suisse. J'en suis à présent beaucoup plus loin. La fantaisie qui est ma seule règle m'a inspiré de voir auparavant une partie de la Franche-Comté que je ne verrois pas à mon retour, ayant le projet de revenir par l'Alsace.

J'ay vu hier un beau spectacle qui est la grotte d'Arnel<sup>3682</sup>. J'en verrai demain un moins beau mais qui est plus étonnant. Si le récit qu'on en fait n'est pas faux, c'est la glaise naturelle.

Au fond, la Suisse est plus intéressante que la Franche-Comté, mais il y a aussi un grand avantage, surtout pour moy qui ne voit que le petit peuple, c'est dans le pays dont on parle la langue. Ce qui me fâche, c'est que je ne peux plus rattraper les jambes que j'avais [page 238] il y a dix ans. Hier, j'ay fait à pied deux lieues<sup>3683</sup> seulement à la vérité dans un assez mauvais chemin et j'étois rendu le

<sup>3681</sup>Cette lettre prend place dans le carnet du voyage en Suisse 2, page 75.

<sup>3682</sup>La grotte d'Osselle.

<sup>3683</sup>Environ 8 kilomètres.

<sup>a</sup>Répété deux fois.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « la vérité ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « met ».

<sup>d</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>e</sup>L'expression depuis « Parce que je la retrouve » est rajoutée dans la marge droite avec un signe de renvoi.

soir. Ce n'est pas cet inconvénient par la Hollande où on se promène, les batteaux mais c'en est un grand pour la Suisse.

Ne dites pas encore aujourd'hui à Monsieur de Sénozan que j'ay changé de route pour qu'il soit plus étonné si dans deux ou trois jours, je luy écrit de Landzer<sup>3684</sup>, je crois que je n'y trouverai<sup>a</sup> pas Monsieur Hell, mais je le verray en revenant, car mon projet (que cependant je changeray peut-être) est de laisser ma voiture à Bâle pour y prendre les voitures du pays, ainsi il faudra bien que je vienne la reprendre dans le pays de Monsieur Hell.

J'ay un avis à donner à Monsieur de Sénozan que j'ay oublié, mais donnez le luy de ma part, c'est qu'il ne s'obstine pas à faire faire à Sénozan des plantations d'aulnettes. Ils y réussissent<sup>b</sup> très bien mais n'y seroit bon à rien et en voici la raison, l'usage que Monsieur de Sénozan en veut faire à Rosny, à Malesherbes a été d'en faire du sabot, et j'ay appris [qu'] à Mâcon, à Bourg-en-Bresse et dans tout ce pays on porte des sabots de bois de noyer qui sont infiniment meilleur que ceux [page 239] d'aulne et ceux de hêtre, ainsi on ne changera pas.

---

<sup>3684</sup>Il n'atteint Landzer qu'en septembre, voir le carnet du voyage de Suisse 10, page 73.

<sup>a</sup>Orthographié « trouverez ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « n'y ».

[page 240] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée de Bourg-en-Bresse le 8 juillet [1778]*<sup>3685</sup>

À Bourg-en-Bresse, ce 8 juillet

Je crois, ma chère amie, qu'il auroit été plus galant<sup>a</sup> d'écrire à Monsieur de Sénozan en dattant de Sénozan même, mais j'y avois tant de choses à voir et tant de notes à prendre que je n'en ay pas eu le tems.

Je suis arrivé à Sénozan à dix heures du matin. J'y ay passé la journée et ay été coucher à Mâcon pour partir de meilleure heure pour Cluny où je comptois faire une tournée. J'ay écrit d'après cette première vue une première lettre de Monsieur de Sénozan de Mâcon.

Je suis revenu le soir à cinq heures à Sénozan. J'y ay passé la nuit, ayant fait le soir de belles visites dans le bourg de Sénozan. Le lendemain, qui étoit hier, je me suis promené cinq heures dans tous les bois et je suis revenu dîner avec tous les gens du pays. J'en suis reparti à six heures du soir pour venir<sup>b</sup> coucher icy où je ne suis arrivé qu'à minuit.

Je viens d'écrire d'icy une seconde lettre à Monsieur de Sénozan où je luy donne hardiment tous mes conseils parce qu'ils ne sçavent rien et qu'il n'est pas tenu à les suivre.

[page 241] Ce que j'ajouteray et que je ne voudrai pas luy dire parce que cela est inutile, c'est que l'absence du seigneur nuit<sup>c</sup> toujours beaucoup à une habitation et Jacquemin qui regarde toujours au [solide ?] m'a dit en revenant que si on voulait habiter cette terre<sup>d</sup>, il y auroit bien des réparations nécessaires à faire aux bâtimens.

[page 242] Ce que j'ay à vous dire encore et qui est vrai, c'est que Monsieur de Sénozan et en général Messieurs de Sénozan, leur nom<sup>e</sup> est singulièrement estimé dans le pays, et cela est si vrai que quoyque Monsieur de Viriville fut une espèce insupportable à tout le monde, on faisoit tout ce qu'on pouvait pour l'aimer. C'est un sentiment qu'on n'éprouve jamais autant<sup>f</sup> aux environs de Paris et ce que je vous dis sur cela m'a été dit en particulier par chacun de ceux que j'ay vus.

Il y a quelques grands garçons qu'on trouve<sup>g</sup> qui ressemblent à Monsieur de Sénozan [?], mais et encore davantage qui ressemblent à son père et ce qui est assez drôle c'est qu'ils en font gloire.

<sup>3685</sup>Cette lettre doit prendre place dans le carnet du voyage en Suisse 1, entre les pages 117 et 118.

<sup>a</sup>Corrigé sur « glan ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « revenir ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « fu ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>e</sup>Corrigé sur « donne ».

<sup>f</sup>L'expression « on faisoit tout ce qu'on pouvait pour l'aimer. C'est un sentiment qu'on n'éprouve jamais autant » est soulignée.

<sup>g</sup>Ces trois mots sont soulignés.

Dans le fait, feu Monsieur de Sénozan a fait un bien infini au pays.

Je conçois que cela explique le goût que Monsieur de Sénozan a pour ce pays. Adieu, je vous embrasse.

[page 243]

J'oubliai de vous dire que quand je vous ay écrit de Mussy, c'estoit avant de voir l'évêque et je me suis lamenté sur les excessantes (sic) dépenses de ce château. Depuis qu'il y est venu, il m'a bien surpris en me disant que sans prendre les partis violens auxquels il paroissoit déterminé l'an passé, il compte que ces dettes seront payées dans trois ou quatre ans. Je souhaite beaucoup que cela soit vrai et si cela l'est, il faut que l'église ait bien des ressources.

[page 244] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée de Ferney le 9 juillet [1778]*<sup>3686</sup>

À Ferney, ce 9 juillet

Je suis venu icy quoyque ce ne soit pas mon chemin voir l'habitation de Monsieur de Voltaire. On croit<sup>a</sup> que ce lieu qui se peuploit [?] après luy. Je ne sçais pas trop si cela arrivera, parce qu'il y a plusieurs jolies maisons de campagne, que le pays est agréablement à la poste de Genève, que les Genevois manquent de terrain<sup>b</sup> dans leur République pour avoir des maisons de campagne, et qu'il leur sera peut-être commode de louer icy de ces maisons ou même de les acheter depuis qu'il n'y a plus de droit d'aubaine.

Malgré cela, un seigneur riche est bien désiré dans le pays et il eut espérance car, à ce que je crois, que Madame Denis qui dit à présent qu'elle ne veut jamais vendre Ferney finira [cependant?] par le vendre à Monsieur Necker ce qui me paroîtroit très raisonnable.

Dites à Madame de Sénozan que j'ay trouvé un usage dans le pays de Gex qui est de tailler les arbres fruitiers en pyramides comme des ifs au lieu de les mettre en buissons ou en éventail. J'en ay vu à travers<sup>c</sup> les murs de plusieurs jardins. Je n'en ay encore causé qu'avec un<sup>d</sup> jardinier, [page 245] homme du pays et assez grossier. Il m'a assuré qu'ils donnent beaucoup de fruit et je pense qu'ils nuisent moins par leur ombrage au reste du potager que des murs impénétrables au soleil comme les arbres en éventail. Ce jardinier m'a dit que c'est aussi l'usage en Suisse. Peut-être ne sait-il ce qu'il dit. Si cela est, je le vérifieray [?]<sup>e</sup> à Berne où il y a d'excellens cultivateurs et si c'est leur avis, il mérite au moins qu'on y fasse attention. J'en rendray compte dans le tems à Monsieur de Sénozan.

Dites luy aussi que j'ay voulu voir à Ferney la maison qu'y a bâtie sa cousine, Madame de Saint-Julien<sup>f</sup> mais que c'est une petite inconstante. Elle l'avoit vendue avant<sup>g</sup> la mort de Voltaire et avant même qu'elle fut achevée.

---

<sup>3686</sup>Cette lettre doit prendre place dans le carnet du voyage en Suisse 1, entre les pages 117 et 118.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>d</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>e</sup>Souligné.

<sup>f</sup>Corrigé sur « Viriville ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « bien ».

[page 246] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée de Besançon le 15 [juillet] [1778]*<sup>3687</sup>

À Besançon, ce 15

Vous recevrez une lettre que je vous ay écrite de Ferney en même tems que celle-cy parce que je les retrouve, ayant oublié de mettre<sup>a</sup> à la poste. J'estois alors bien près de la Suisse. J'en suis à présent beaucoup plus loin. La fantaisie qui est ma seule règle m'a inspiré de voir auparavant une partie de la Franche-Comté que je ne verray pas à mon retour, ayant le projet de revenir par l'Alsace.

J'ay vu hier un beau spectacle qui est la grotte d'Arnel<sup>b</sup>, j'en verai demain un moins beau mais qui est plus étonnant si le récit qu'on en fait n'est pas faux. C'est la glacière naturelle.

Au fond, la Suisse est plus intéressante que la Franche-Comté mais il y a aussi un grand avantage, surtout pour moy qui ne vois que le petit peuple, à être dans le pays dont on parle la langue.

Ce qui me [faute ?], c'est que je ne peux plus rattraper les jambes que j'avais il y a onze ans. Hier, j'ay fait à pied deux lieues<sup>3688</sup> seulement à la vérité dans un assez mauvais chemin et j'estois rendu le seul. Ce n'est pas un inconvénient pour la Hollande, où on se promène en batteaux, mais c'en est un grand pour la Suisse.

Ne dites pas encore aujourd'huy à Monsieur de Sénozan que j'ay changé de route pour qu'il soit plus étonné si dans deux ou trois jours je luy écris de Landzer. Je crois que je n'y trouveray pas Monsieur Helle mais je le verray en revenant, car mon projet (que cependant je changerai peut-être encore) est de laisser ma voiture à Basle pour y prendre<sup>c</sup> les voitures [page 247] du pays. Ainsi, il faudra bien que je vienne la reprendre dans le pays de Monsieur Hell.

J'ay un avis à donner à Monsieur de Sénozan que j'ay oublié, mais donnez-le luy de ma part, c'est qu'il ne s'obstine pas à faire faire à Sénozan des plantations d'aulnettes. Il y viendroit très bien mais n'y seroit bon à rien et en voicy la raison. L'usage que Monsieur de Sénozan en veut faire à Rhosny, à Malesherbes, etc. est d'en faire des sabots et j'ay appris à Mâcon, à Bourg-en-Bresse, etc. que dans tous ces pays on parle des sabots de bois de noyer qui sont infiniment meilleurs que ceux d'aulne et ceux de hêtres, ainsi on ne changera pas.

<sup>3687</sup>Cette lettre doit prendre place dans le carnet du voyage en Suisse 2, entre les pages 81 et 82.

<sup>3688</sup>Environ 8 kilomètres.

<sup>a</sup>Corrigé sur « ma ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « reprendre ».

[page 248] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée de Neuchâtel le 21 juillet [1778]*<sup>3689</sup>

À Neuchâtel<sup>a</sup>, ce 21 juillet

Je suis icy dans une bonne ville où je n'ay l'honneur d'être connu de personne. Ce pays passe pour être le chef d'œuvre de l'industrie humaine, mais ce n'est pas dans la ville même qu'elle réside, c'est dans les environs qu'il faut aller la chercher.

J'ay été ce matin à pied dans un village à une demie-lieue<sup>3690</sup> qui contient des fabriques très curieuses.

Demain, je pars pour une course dans toutes les vallées voisines où on dit qu'on voit les choses les plus singulières et de la nature et de l'art, c'est-à-dire du parti que l'art a tiré d'une nature sauvage.

Je fais<sup>b</sup> cette course avec Jacquemin dans une voiture du pays et je laisse icy ma chaise et mes effets à la garde de Saint-Louis, que j'y viendrai reprendre dans quelques jours, mais je ne sçais pas précisément quand.

Adieu, je vous embrasse.

---

<sup>3689</sup>Cette lettre doit prendre place dans le carnet du voyage en Suisse 3, entre les pages 32 et 33.

<sup>3690</sup>Environ 2 kilomètres.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont surmontés des deux mêmes.

<sup>b</sup>Corrigé sur « vou ».

[page 249] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée de Belfort le 18 juillet [1778]*<sup>3691</sup>

À Belfort, ce 18<sup>a</sup> juillet

Mes plans changent, ma chère amie, quelquefois deux ou trois fois dans la journée. Icy, on m'a fait reconnoître que j'allongerois ma route de beaucoup en passant par Altkirk et Basle pour arriver à Neuchâtel où j'ay affaire parce que c'est là principalement que j'ay mes lettres de crédit. Ce détour seroit d'ailleurs inutile parce que je reviendray par Basle et que de là je verrai encore mieux Landzer, ayant Monsieur Hell pour le voir avec luy.

Ainsi, je quitte aujourd'huy la France pour arriver à Neuchâtel par [?].

Adieu, je vous embrasse.

---

<sup>3691</sup>Cette lettre doit prendre place dans le carnet du voyage en Suisse 3, entre les pages 8 et 9.

<sup>a</sup>Corrigé sur « 17 ».



[page 250] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée de Neuchâtel le 31 juillet [1778]*<sup>3692</sup>

[adressée à] Madame de Sénozan<sup>a</sup>

Le 31 juillet, à Neuchâtel

Je viens de revenir icy où j'avois laissé Jacquemin incommodé plutost que tout à fait malade pour l'y reprendre. Le jour que je vous écrivois de Motiers-Travers, j'estois dans un embarras inutile à vous dire jusqu'à ce qu'il fût fini. J'avois laissé Saint-Louis à Neuchâtel pour écrire quelque chose dont j'avois besoin et je m'estois mis dans une voiture seul avec Jacquemin pour faire la tournée des montagnes de cette principauté, ce qui a duré cinq ou six jours. Le quatrième, je me suis apperçu qu'il ne mangeoit point du tout et qu'il avoit très mauvais visage. Il m'avoua qu'il avoit un peu de fièvre et si elle eût été plus forte, seul avec luy, j'aurais été fort inquiet. Cela m'a fait hâter d'un jour mon retour icy, et je l'ay fait voir à un médecin qui m'a dit que ce n'estoit que l'effet de la fatigue et de la chaleur et que trois ou quatre jour de repos le rétabliroient. J'ay employé ces trois jours à faire avec Saint-Louis le tour du lac de Neuchâtel. J'ay passé à Yverdon où j'estois d'ailleurs le projet d'aller mais pas si tost pour y sçavoir le vrai d'un établissement qui a supprimé la mendicité dans le bailliage<sup>3693</sup>. Je suis revenu par Payerne, la plaine la plus fertile de la Suisse en bled, par Avanche lieu fameux par des Antiquités et des mosaïques, etc<sup>3694</sup>.

Par Morat où il y a un singulier monument pour la bataille gagnée dans le lieu par les Suisses sur le duc de Bourgogne<sup>3695</sup>. Me voilà revenu. J'ay trouvé Jacquemin très bien [page 251] portant. Je luy laisserai encore le jour de demain pour repos, pendant lequel j'iray grimper à une certaine montagne près d'icy où les voyageurs prétendent que l'âme se trouve dans un état céleste, qui approche assez de la béatitude du paradis. Ne croyez cependant pas que j'y reste. Je reviendray dîner icy et après demain j'iray à Berne d'où je feray quelques courses pendant lesquelles je laisserai Jacquemin se reposer, car je vois qu'il n'est plus jeune et que la fatigue ne luy va point. De là, j'iray à Genève où je recevrai de vos nouvelles.

<sup>3692</sup>Cette lettre doit prendre place dans le carnet du voyage en Suisse 4, entre les pages 25 et 26.

<sup>3693</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 4, page 42.

<sup>3694</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 4, page 15

<sup>3695</sup>Voir le carnet du voyage en Suisse 4, page 27.

<sup>a</sup>L'expression « Madame de Sénozan » est rajoutée en marge inférieure.

[page 252] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée de Berne le 3 août [1778]*<sup>3696</sup>

[adressée à] Madame de Sénozan<sup>a</sup>.

À Berne, ce 3 août

Je suis arrivé icy ce matin dans la principale ville de Suisse et j'en repars demain matin. Je comte bien y revenir, mais comme je fais mon premier voyage inconnu, je n'ay rien à voir quant à présent dans les grandes villes, où il faut se faire connoître.

Vous serez assez longtems sans avoir de mes nouvelles et j'ay voulu vous en prévenir.

Le seul homme de qui je sois connu icy m'a tracé ma route dans des pays reculés et qui ont peu de communication avec le reste de la Suisse. Ainsi, inutilement vous aurais-je avant d'être arrivé à Lausanne où je ne seray qu'à la fin de ce mois. Adieu, je vous embrasse.

---

<sup>3696</sup>Cette lettre doit prendre place dans le carnet du voyage en Suisse 5, entre les pages 5 et 6.

<sup>a</sup>L'expression « Madame de Sénozan » est rajoutée en marge inférieure

[page 253] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée de Versoy le 15 août [1778]*<sup>3697</sup>

[adressée à] Madame de Sénozan<sup>a</sup>

À Versoy, ce 15 août

Je vous plains bien, ma chère amie, de la malheureuse aventure de votre voleur. Quelles tristes réflexions cela fait faire, et avec qui peut-on vivre en sûreté et avec confiance. Je ne suis pas surpris du tout de la conduite de notre sœur. Cela luy ressemble parfaitement. Je ne sçais si cela vous a mis en colère ; pour moy, je vous en demande pardon, mais cela m'a paru très drôle.

J'arrive ce soir à Genève dont je ne suis qu'à une lieue<sup>3698</sup>. Là, je prendray mes arrangemens pour la suite de mon voyage et je les manderay à Monsieur de la Reynière pour me faire tenir mes lettres.

Je viens d'apprendre que les deux Boutins sont aux eaux d'Aix en Savoye, qui est aussi encore un malheur au conseiller d'État. Cela m'obligera à passer quelques jours à aller les voir et je ne dois pas y avoir<sup>b</sup> de regret car il y a un besoin plus réel de recevoir des marques d'amitié que je n'en ay<sup>c</sup> d'acquérir des connoissances sur la Suisse.

d

[page 254] Je viens de faire une rude sottise qui est de répandre sur mon papier le cornet au lieu du poudrier. Je ne réécriray cependant pas ma lettre et je me contenterai de répéter ce qui est effacé.

J'ay répondu à la lettre de Monsieur de Sénozan, pas à tous les articles mais à quelques uns parce qu'il faut garder quelque chose à luy dire à mon retour. Seulement, comme il me reproche de n'avoir pas fait attention à son orangerie pour luy prouver que je l'ay vu et le pays de sa curiosité, je me promets de luy en faire la critique. Je ne luy en avois dit [ma ?] parce que le défaut qu'elle a est irrémédiable.

Adieu, ma chère amie, je vous embrasse

---

<sup>3697</sup>Cette lettre doit prendre place dans le carnet du voyage en Suisse 6, entre les pages 54 et 55.

<sup>3698</sup>Moins de 4 kilomètres.

<sup>a</sup>L'expression « Madame de Sénozan » est rajoutée en marge inférieure.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur deux mots illisibles.

<sup>c</sup>Corrigé sur « n'en ay ».

<sup>d</sup>L'expression suivante est raturée : « Je viens de répondre à la grande lettre [tache d'encre] sur nous les articles parce que je suis un peu [tache d'encre] parler.

[page 255] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée de Genève, le 22 août [1778]*<sup>3699</sup>

[adressée à] Madame de Sénozan<sup>a</sup>

À Genève, ce 22 août

Me voilà revenu des secondes glacières, celles de Savoye et à présent je renonce aux glacières pour faire ma vie. C'est un voyage de jeunes gens. Il m'a été physiquement impossible d'aller plus loin que l'endroit où ont été quelques femmes genevoises<sup>b</sup> qui ont eu la même curiosité et bien moins loin que quelques intrépides Anglois. Or, je pense cela humiliant. Ainsi, excepté le [?] que je veux voir l'an prochain et le Mont Cenis qu'il faudra bien passer mon parti est pris de ne plus monter de la vie de montagne plus haute que celle de [Roulebrie?].

Je vais demain à Aix en Savoye voir les Boutin qui y sont. À mon retour, je passeray icy trois jours chez Madame d'Enville, après quoy je m'achemineraï du côté de Berne où j'ay prié Monsieur de la Reynière de m'adresser mes lettres. Adieu, je vous embrasse.

---

<sup>3699</sup>Cette lettre doit prendre place dans le carnet du voyage en Suisse 7, entre les pages 23 et 24.

<sup>a</sup>L'expression « Madame de Sénozan » est rajoutée dans la marge inférieure.

<sup>b</sup>Ce mot est surmonté du même, écrit de façon plus lisible.

[page 256] *Expédition d'une lettre de Malesherbes à Madame de Sénozan, datée de Aix en Savoie le 23 août [1778]*<sup>3700</sup>

[adressée à] Madame de Sénozan<sup>a</sup>, rue de Richelieu, à Paris

À Aix en Savoie, ce 23 août

Je suis venu icy voir les Boutin, devoir d'autant plus indispensable que je crois que l'un d'eux a bien besoin de ses amis. J'y passerai un jour et après-demain je serai de retour à Genève. Après quoy, je commencerai mon voyage de Suisse, c'est-à-dire que j'iray voir les belles villes et la bonne compagnie. Jusqu'à présent, je n'ay principalement vu que les montagnes. C'est par là qu'il a fallu commencer, parce que la saison l'exige, car on dit que dès le mois de septembre il y tombe quelquefois de la neige.

Peut-être recevrez vous cette lettre-cy avant celle que je vous ay écrite de Genève à mon retour des glaciers. Il s'en faut bien que la Savoie ne soit un pays cultivé, habité et annonçant la prospérité comme la Suisse. Je retournerai à Genève par une autre [route?], je passerai par Annecy et je<sup>b</sup> me ferai présenter à Saint François de Sales et à la mère de Chantal en qualité de neveu et frère de ses meilleures amies.

Adieu, je vous embrasse.

---

<sup>3700</sup>Cette lettre doit prendre place dans le carnet du voyage en Suisse 7, entre les pages 27 et 28.

<sup>a</sup>L'expression « Madame de Sénozan » est rajoutée en marge inférieure.

<sup>b</sup>Corrigé sur « j'ira ».

[page 257] deux petites notes relatives à mon voyage  
à ranger

---

[page 258] *Note anonyme sans lieu ni date avec annotations de la main de Malesherbes*

Monsieur l'avocat Oudet, garde-manteau de réformation de saline, ami de Monsieur l'abbé d'Énan, demeurant place Saint-Maurice, grand rue à Besançon.

[de la mauvaise écriture] cristallisation des salines

[page 259] *Note de la main de Malesherbes* note que je garde jusqu'à la fin de mon voyage

[page 260]

C'est à Monsieur Courchetey d'Esnans<sup>3701</sup> de Besançon, lequel est devenu presque aveugle, que Monsieur Daubenton s'est adressé pour avoir le pin mugo et Monsieur Courcheret d'Esnans en a chargé un garde-manteau des salines de Salins. Le seul renseignement que j'ai pu avoir est qu'il croît dans des marais à la queue d'un étang et je crois au pied de grandes forests.

Au bord de l'étang de Franey<sup>3702</sup>, près Pontarlier, à quelques lieues de l'étang terrien solide recouvert d'une mousse verte.

Il y en a d'autres dans une forest de pin<sup>a</sup> assez loin de là. C'est peut-être celle de Salins.

---

<sup>3701</sup>Luc d'Esnan de Courchetet.

<sup>3702</sup>Doubs, arrondissement de Besançon, canton d'Audeux.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.



[page 261] *Note de Malesherbes sur ses livres, en particulier ceux qui lui ont servi avant et pendant son voyage en Suisse*

Après mon voyage, je rapporterai à Malesherbes

a

Le dictionnaire de Suisse<sup>3703</sup>

L'abrégé de Genève<sup>3704</sup>

Le tableau de la Suisse<sup>3705</sup>

Les glaciers et le Mont Blanc<sup>3706</sup>

Les délices de la Suisse<sup>3707</sup>, nota que j'ay laissé à Paris l'ancienne<sup>b</sup> édition de ces délices

= livres qui sont en double à Paris

Je rapporterai aussi à Malesherbes :

la confédération helvétique<sup>3708</sup>

et l'histoire de la haute Allemagne

et les trois tomes de la description de la France<sup>3709</sup>

= qui ne sont pas encore double, mais que j'achèterai à Paris

Je rapporterai aussi à Malesherbes :

le traité de l'eau<sup>3710</sup>

celuy des montagnes de Neuchâtel

<sup>3703</sup>Tschärner, Vincent Bernard de (1728-1778), *Dictionnaire géographique, historique et politique de la Suisse*, tome I-II Publication : Neuchâtel : J. P. Jeanrenaud, 1775, 2 vol. (447, 287 p.) ; in-8.

D'après l'Avis des éditeurs, cet ouvrage a été en grande partie tiré de l'Encyclopédie d'Yverdon, du prof. de Felice, et les principaux articles ont été rédigés par V. B. de Tschärner et F. B. de Felice. D'après Barbier, Amédée-Emmanuel Haller fils aîné y aurait également collaboré.

<sup>3704</sup>Keate, George, *Abrégé de l'histoire de Genève et de son gouvernement ancien et moderne, traduit de l'anglais de George Keate, . . . par Mr. A. Lorovich*, Londres, 1774, In-8 °, XVI-123 p.

<sup>3705</sup>Stanyan, Temple, *Tableau historique et politique de la Suisse*, traduit de l'anglais par N.-P. Besset de La Chapelle, Fribourg et se trouve à Paris chez Lottin le jeune, 1766, In-12.

<sup>3706</sup>Bourrit, Marc-Théodore, *Description des aspects du Mont-Blanc du côté de la Val-d'Aost, des glaciers qui en descendent, de l'Allée-Blanche, de Cormayeur, de la cité d'Aoust, des marons ou crétiens, du Grand Saint-Bernard, des réservoirs immenses d'eau au milieu des glaces et de la découverte de la Mortine*, Lausanne, la Société typographique, 1776, In-8 °, VIII-160 p.

<sup>3707</sup>Altmann, Johann Georg Stanyan, Abraham Ruchat, Abraham, *État et délices de la Suisse, ou Description helvétique et géographique des XIII cantons suisses et de leurs alliés*, Nouvelle édition, corrigée et considérablement augmentée, Basle, E. Tourneisen, 1776, 4 vol. in-8.

<sup>3708</sup>Watteville, Alexandre Louis de, *Histoire de la Confédération helvétique*, Berne, Gottschall, 1754, 2 vol. in-8 °.

<sup>3709</sup>Sanson, Nicolas (1600-1667), *Description de la France*, Paris, M. Tavernier, 1639.

<sup>3710</sup>Est-ce Hancock, John, *Traité de l'eau . . . intitulé Febrifugium magnum*, brochure sans date ni lieu.

<sup>a</sup>Cette ligne est raturée : « le Forder ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur un mot illisible.

la défense de Rousseau ou Rousseau justifié envers sa patrie<sup>3711</sup>  
 le mémoire pour les natifs de Genève<sup>3712</sup>  
 les livres du voyageur anglois<sup>3713</sup>  
 les lettres de Bernouilli<sup>3714</sup>  
 l'hist[oire] naturelle du Lionnois<sup>3715</sup>  
 = que je n'ay pas encore doubles mais que je tascheray d'acheter dans le  
 pays qui d'ailleurs sont toujours pour Malesherbes

Nota : je tascheray aussi d'acheter à Berne l'état de la confédération helvé-  
 tique

a

Je renvoye avant de partir

Les cartes helvétiques<sup>3716</sup>

Le ch[evalier] de Boufflers<sup>3717</sup>

Les conseils pour un [ ? ? ]

l'état de la Suisse<sup>3718</sup>

Peut-être les lettres de Bernouilli si je ne les compte pas.

[page 262] Papier qu'il faut mettre sur le bureau de ma chambre à coucher

Note de mes voyages pour Malesherbes<sup>b</sup>

<sup>3711</sup>Est-ce *Recueil de lettres de M. J.-J. Rousseau, et autres pièces relatives à sa persécution et à sa défense, le tout transcrit d'après les originaux*, Londres, T. Becket, 1766, In-12, 263 p.

<sup>3712</sup>Bérenger, Jean-Pierre Bovier (avocat au parlement de Grenoble), *Mémoire justificatif pour les citoyens de Genève connus sous le nom de natifs*, Genève et Paris, 1770.

<sup>3713</sup>Est-ce Sherlock, Martin, *Lettres d'un voyageur anglois*, Londres, 1779.

<sup>3714</sup>Est-ce Bernoulli, Johann Extraits de sa *Correspondance sur la physique. Lettres de MM. Toaldo et Jacques Bernoulli*, 1781, ou bien Bernoulli, Johann *Extrait de sa Correspondance sur l'astronomie. (Lettres de MM. Méchain et Darquier.)*, 1781 ? De nombreux extraits de sa correspondance sur différents sujets ont été publiés, mais aucun ne semble dater d'avant 1778.

<sup>3715</sup>Alléon-Dulac, Jean-Louis, *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des provinces de Lyonnois, Forez et Beaujolois*, Lyon, C. Cizeron, 1765.

<sup>3716</sup>Pezay, Alexandre-Frédéric-Jacques Masson (1741-1777 ; marquis de), *Les Soirées helvétiques, alsaciennes et fran-comtoises*, Amsterdam ; et se trouve à Paris, chez Delalain, 1771, In-12.

<sup>3717</sup>Boufflers, Stanislas-Jean de (1738-1815), *Lettres de M. le chevalier de Boufflers pendant son voyage en Suisse, à madame sa mère*, S. l., 1771, In-8°, 31 p.

<sup>3718</sup>Stanyan, Temple, *L'État de la Suisse, écrit en 1714, traduit de l'anglois*, Amsterdam, les frères Wetstein, 1714, In-8°, VIII-261 p.

<sup>a</sup>Un trait horizontal barre toute la page.

<sup>b</sup>L'expression depuis « note » est rajoutée en marge droite, perpendiculairement au reste des lignes écrites.

[page 263] Nota que les lettres de sont à présent doubles à Paris  
Je renvoyeray à Paris les art[icles] de l'académie  
et même le petit traité des arts et métiers qui m'est inutile, ayant ceux d'Yverdon.

Les rév[olutions] de l'Empire<sup>3719</sup> et les mémoires de Saint-Philippe<sup>3720</sup> ne sont pas doubles à Paris, ainsi il ne faut pas les mettre dans les doubles.

Rapporter l'ancien état de la France puisque j'y ay le nouveau, mettre aussi dans les doubles, le traité de la garance<sup>3721</sup> et celuy des insectes d'Angoumois<sup>3722</sup>.

Envoyer le dernier livre de [Rollypart ?] et

J'écris avant de faire l'envoy. Je feray mes notes sur les livres que j'ay laissées sur la table de mes cabinets d'en bas.

Je n'ay pas trouvé double le traité de la culture de [Ligniet?]. Je n'ay pas trouvé le traité d'[?] où il parle de l'article de l'œillette ny celuy de Monsieur [?], mais [?] qui est font le [??]<sup>a</sup>.

Avec Monsieur de Saint-[?]

[?] vérifier si j'ay deux exemplaires de la carthe de France parce qu'alors j'en enverray aussi un à Malesherbes.

Vérifier si le franc velin in-4° que j'ay à Malesherbes n'est pas en deux parties, l'une de 398 pages, d'autre de 309 ou à peu près. Si cela est, je le crois, il est complet et double à Paris.

[page 264] Le [??] que je note n'est pas double non plus.

Tous ces livres sont des doubles à envoyer à Malesherbes avec les observations qui suivent

1° L'œnologie<sup>3723</sup>, les deux traités du vignoble d'Orléans<sup>3724</sup> et l'ouvrage<sup>b</sup> de Saint [?] sont de ceux que j'enverray sans être doubles à Paris et il en est de même

<sup>3719</sup>Linguet, Simon-Nicolas-Henri (1736-1794), *Histoire des révolutions de l'Empire romain*, Paris : Desaint, 1766, 2 vol. in-12.

<sup>3720</sup>Est-ce Saint-Philippe, D. Vincent Bacallar y Sanne, Marquis de, *Mémoires pour servir à l'histoire d'Espagne sous le règne de Philippe V*, Amsterdam, 1756, 4 vol. in-12.

<sup>3721</sup>Traité de la garance et de sa culture, Duhamel Du Monceau Henri Louis, Paris, chez H. L. Guerin et L. F. Delatour, 1765.

<sup>3722</sup>Histoire d'un insecte qui dévore les grains en Angoumois, H.-L. Duhamel du Monceau et M. Tillet, 1761.

<sup>3723</sup>Beguillet, Edme, *œnologie, ou Discours sur la meilleure méthode de faire le vin et de cultiver la vigne*, Dijon, Capel, 1770, In-12, XL-280 p.

<sup>3724</sup>Boullay, Jacques, *Manière de bien cultiver la vigne dans le vignoble d'Orléans*, Orléans, F. Borde, 1712, In-12, XVI-206 p. et Colas, Jean-François (prévôt de Thillay et chanoine d'Orléans), *Le Manuel du cultivateur dans le vignoble d'Orléans*, Orléans, C. Jacob, 1770, In-8°, XXIV-207 p.

<sup>a</sup>L'expression depuis « Je n'auray pas trouvé double » est isolée par un cadre grossier.

<sup>b</sup>Corrigé sur « et les deux sont ».

de la relation de l'officier françois relégué en Sibérie<sup>3725</sup> n'est point un double. Il faudra la mettre parmi les voyages de Sibérie.

Peut-être l'aurais-je quelque jour double à Paris où je la mettray dans l'histoire.

2° J'aurai à Paris la suite du [matériel ?] des champs. Cette note qui est à présent dans la case<sup>a</sup> des livres qui ne sont pas double sera portée dans les doubles. P[age] 1 j'ay à présent cette note [ ? ] des champ double, ainsi pour de [ ? ? ] celui de Malesherbes sont les doubles

3° J'enverray<sup>b</sup> aussi le nouvel exemplaire de l'abbé Rosier<sup>3726</sup> et les arts d'Yverdon

4° J'enverray les voyages anglais

le Mercure<sup>3727</sup>

le journal encyclopédie<sup>3728</sup>

qui sont dans l'armoire [ ? ] des passages

5° J'enverray quelques ouvrages de physique, si [ ? ] de la [ ? ? ] veut avoir double.

[ ? ? ] que je n'ay pas doubles, si ceux [ ? ? ? ] quelques autres que j'auray en double.

<sup>3725</sup>Thesby De Belcour, Fr.-Auguste, *Relation, ou Journal d'un officier françois au service de la confédération de Pologne, pris par les Russes et relégué en Sibérie*, Amsterdam : aux dépens de la Compagnie, 1776, In-8 ° , VI-287 p.

<sup>3726</sup>Abbé Rozier, *Observations sur la Physique, sur l'Histoire Naturelle, et sur les Arts*, de 1771 à 1781.

<sup>3727</sup>Le *Mercure de France* est un magazine français fondé à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle par Donneau de Visé, tout d'abord sous la forme d'un hebdomadaire, le *Mercure Galant*, dont le but était d'informer le public des sujets les plus divers et de publier des poèmes ou des historiettes. La première livraison date de 1672. La revue continuera à paraître au-delà de la mort de son fondateur. En 1724, elle change de titre et devient le *Mercure de France*. La Harpe en est le rédacteur pendant vingt ans, associé avec Mallet du Pan. Elle cessera de paraître en 1825.

<sup>3728</sup>Le *Journal encyclopédique* fut imprimé à partir de 1756 à Liège, puis dans le Duché de Bouillon, sous la direction de Pierre Rousseau. Il avait l'ambition d'informer à propos de toutes les sciences et emprunta beaucoup à l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. Il traita de pédagogie, de médecine, de la vaccination, de la théorie des races, de politique etc.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « petite armoire ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « com ».

[page 265] Chronologie des principaux faits de l'histoire de Suisse depuis la Révolution

1308 la révolution, Guillaume Tell, mort de l'empereur Albert

1315 bataille de Morgarten

même année, la confédération des trois Waldert<sup>3729</sup>

1316 l'empereur Louis de Bavière. Les ducs d'Autriche déchus de leurs droits sur la Suisse, v[oir] p[ages] 57

1328 une première alliance de Berne avec les Waldst<sup>a</sup>

1332 accession de Lucerne

1339 victoire des Bernois à [Loup]en<sup>b</sup>

1351 accession de Zurich, suivie d'une nouvelle guerre

1352 conquête de Glaris et de Zug et formation de ces deux cantons

1353 accession et union perpétuelle de Berne, alors la ligue des huit cantons formée et les diètes établies

1370 convention pour s'opposer aux usurpations de la juridiction ecclésiastique et ne pas donner réciproquement asile aux malfaiteurs

1385 ligue des villes du Palatinat et de la Suabe à laquelle accèdent seulement quatre des huit cantons

Dans cet intervalle, guerre occasionnée par Lucerne qui voulait se soustraire à un péage

1385 bataille de Sempach

1388 bataille de Patels

1388 paix

1388 convention de Sempach pour empêcher un canton de compromettre les autres dans une [?] et compenser les abus du pillage

[page 266] Dans le tems Frédéric d'Autriche mis au ban de l'Empire, l'exécution commise aux huit cantons : Berne, Zurich, Lucerne font quelques conquêtes en particulier en 1413 les huit réunis conquièrent le<sup>c</sup> de Baden et les bailliages libres.

1442 traité du canton de Zurich avec la maison d'Autriche

Ce traité occasionné par quelques discussions de ce canton avec celui de Schwyz au sujet des affaires du Roggenbourg donne lieu de discuter la question jusqu'à quel point un canton peut traiter sans le concours des autres, et à établir

<sup>3729</sup>bataille de Morgarten : le duc Léopold, frère de Frédéric, essaye de châtier les Waldstätten à cause des incessantes incursions des Schwytzois contre Einsiedeln (un couvent dont les Habsbourgs sont les avoués) : victoire symbolique des Waldstätten (surtout Schwytzois).

<sup>a</sup>Cette ligne est rajoutée dans la partie droite.

<sup>b</sup>Cette ligne est rajoutée dans la partie droite.

<sup>c</sup>Corrigé sur « Bade ».

qu'en cas de différens entre les cantons ils doivent s'en rapporter à l'arbitrage des autres.

1444 dans cette guerre, le combat de Saint Jacques et [tout ? pacifié ?]

1450 conquête de la Thurgewie

1471 traité avec Sigismond d'Autriche envoyé par Louis 11 roi de France

1476 guerre avec le duc de Bourgogne, les trois batailles

<sup>a</sup>

1480 alliance avec la France après la guerre de Bourgogne

<sup>b</sup>

1481 convention de Stanz

C'est dans cette convention qu'on a supprimé pour la première fois la réserve des droits des ducs d'Autriche et c'est à cette époque que la Suisse se regardait comme indépendante

1481 Fribourg<sup>c</sup> et Soleure admis sous<sup>d</sup> cette même [convention ?] dans le corps helvétique

1484 traité en vertu duquel Berne et Fribourg ont partagé les bailliages de Morat, Grandson et Échalens

[page 267] 1489 guerre entre l'abbaye de Saint-Gall d'une part, la ville et le pays<sup>e</sup> d'Apenzel de l'autre

À cette occasion, Appenzel dépouillé<sup>f</sup> de la souveraineté qu'il avoit sur le Rhintal et les cantons nouvellement admis dans le corps helvétique admis à la [?].

Nota que depuis Appenzel y a été aussi admis.

1499 guerre entre la confédération helvétique et la ligue Saint George de Suabe.

C'est par l'événement de cette guerre que la Suisse a vu la juridiction criminelle sur la Thurgowie par laquelle elle n'avoit depuis<sup>g</sup> 1460 que la superstition communale.

1508 soumission volontaire de Bellizen et autres bailliages d'Italie aux cantons d'Ury, Schwein et au bas<sup>h</sup> d'Underwald.

1501 accession de Basle et Schaffouce à l'alliance

<sup>a</sup>L'expression suivante est rajoutée en marge droite et raturée : « conférence de Stants

1481 admission de Fribourg et Soleure ».

<sup>b</sup>L'expression suivante est raturée : « en 1484 le [?] définitif par lequel Berne et Fribourg partagent les bailliages de Morat, Granson et autres ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « c'est dans cette ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « dans ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « canton ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « pour ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « autrefois ».

<sup>h</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « à la moitié de celui ».

- 1512 conquête par les 12 cantons de Lugano<sup>3730</sup>, Locarno<sup>3731</sup>, etc. et par les Grisons de Bormio<sup>3732</sup>, Chiavenna<sup>3733</sup> et la Valteline
- 1513 accession d'Appenzel à l'alliance
- 1516 cession formelle par François 1<sup>er</sup> de Lugano, etc. aux 12 cantons de la Valteline, etc. aux Grisons
- 1529 et 1531 guerre de religion entre Berne, Zurich et les cinq anciens cantons catholiques
- [page 268] conquête du pays de Vaud par le canton<sup>a</sup> de Berne
- 1564 traité avec la Savoie qui cède le pays de Vaud, en restituant seulement le pays de Gex et le Chablais, nota que le canton de Fribourg et le Valais sans avoir eu part à la guerre croiront aussi quelque part de<sup>b</sup> acquisitions faites par le traité
- 1630, 1632 seconde guerre de religion
- 1648 l'indépendance des Suisses formellement décidée au traité d'Osna-brugg<sup>c d</sup>
- 1653 révolte des paysans dans quelques cantons aristocratiques, v[oir] p[age] 54<sup>e</sup>
- 1656 troisième guerre de religion à l'occasion des affaires de Saint-Gall et de Toggenbourg
- 1718 traité où Berne et Zurich obtiennent que les cinq cantons catholiques soient exclus de la nomination aux bailliages de Bade et des bailliages libres et où Berne obtient d'être admis au<sup>f</sup> gouvernement de la Thurgovie, du Rhinthal et de Sargar
- 1759 traité l'affaire de Saint-Gall et de Toggenbourg définitivement terminée

---

<sup>3730</sup>Suisse, canton du Tessin, chef-lieu de district.

<sup>3731</sup>Suisse, canton du Tessin, chef-lieu de district.

<sup>3732</sup>Italie, Région de Lombardie, Province de Sondrio.

<sup>3733</sup>Chiavenna, Italie, Région de Lombardie, Province de Sondrio.

<sup>a</sup>Corrigé sur « par ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « aux ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « de West ».

<sup>d</sup>Cette ligne est rajoutée dans la partie droite.

<sup>e</sup>Cette ligne est rajoutée dans la partie droite.

<sup>f</sup>Corrigé sur « à la ».

[page 269] Mes correspondances de Suisse ou relatives à la Suisse parmi lesquelles est celle avec Monsieur de Chambray



[page 270] *Expédition d'une lettre du marquis de Chambray à Malesherbes, datée de Montigny le 28 juillet 1778*

Monsieur de Malesherbes<sup>a</sup>

Monsieur de Chambray<sup>3734</sup> est flatté du souvenir de Monsieur de Malesherbes. Il a l'honneur de lui observer qu'en général les pommiers qu'on greffe en pépinière restent tous longtemps languissants lorsqu'ils sont replantés. On est obligé de raccourcir leurs greffes quand on les met en place, ce qui rend par la suite leur forme moins agréable et il y a un autre inconvénient, c'est que ces greffes ne poussent jamais avec vivacité, au lieu que quand on plante un sujet, soit sauvageau pris dans les bois, soit qu'ils soit pris dans les pépinières. Lorsque le sujet a établi ses racines, et qu'il a poussé une belle tête, si on lui coupe cette tête pour y mettre une greffe, toute la sève se porte sur la greffe et la fait croître rapidement. Souvent son abondance lui fait pousser des branches au corps de l'arbre et c'est un bon signe. Alors, il faut laisser ces pousses autour de l'arbre jusqu'à ce que dans l'automne la sève soit retirée, car si l'on ôtoit ces pousses, la sève n'ayant plus d'issue que par le canal d'une petite greffe, pouvoit l'absorber et la faire mourir. Après la retraite de la sève, on nétoie l'arbre. On n'y laisse que la greffe dont les canaux étant bien ouverts, elle pousse avec vivacité au printemps suivant, et en trois ans on a un arbre bien recouvert dans sa greffe, et qui croît à vue d'œil. Cela est si vray que lorsque vous avez un pommier sauvage ou de pépinière qui languit, coupez lui la tête, greffez-le, la sève en suivant sa [page 271] marche trouve un nouveau sujet qu'elle nourrit en abondance et son effet qui se porte que la greffe donne en même tems de l'accroissance et de la grosseur à l'arbre qui languissoit. C'est pourquoi les paisans disent que la greffe attire l'arbre.

Nota : il y a des espèces qui attirent l'arbre infiniment mieux que les autres. Tel est le doux [?]. Il en est de même pour le poirier. La greffe de sauge fait grossir l'arbre le double des autres espèces<sup>b</sup>.

Il n'en est pas de même des sujets vigoureux sur lesquels on pose des greffes.

L'abondance de leur sève se fait jour le long du tronc et produit la quantité de petites branches dont on vient de parler, branches qu'on<sup>c</sup> laisse subsister quelque tems pour donner de l'occupation à la sève trop abondante et qu'on ne retranche que lorsque la greffe, par ses accroissements, peut absorber la sève que lui envoient les vigoureuses racines de l'arbre. Voicy la raison pour laquelle on ne

---

<sup>3734</sup>Louis François, marquis de Chambray, né à Chambray (Eure) en 1713 et mort en 1783, agronome. Il s'est durant toute sa vie occupé d'économie rurale. Il a écrit *L'art de cultiver les pommiers, les poiriers et de faire des cidres selon l'usage de la Normandie*, Paris, Ganneau, 1765.

<sup>a</sup>L'expression « Monsieur de Malesherbes » est rajoutée dans la marge gauche.

<sup>b</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée dans la marge gauche avec un signe de renvoi.

<sup>c</sup>Corrigé sur « que l'on ».

trouve pas en Normandie à achepter des pommiers greffés.

Il est vray que du côté de Berne on greffe en pépinière, mais c'est le seul canton où cet usage se pratique et après avoir écrit, d'après cet usage, qu'on pouvoit greffer en pépinière, j'ay éprouvé que le succeds n'étoit pas égal et je me suis borné à greffer seulement dans les pépinières les arbres ou tortus ou chancreux dans le haut et je leur ay donné des greffes montantes, sur lesquelles souvent j'ay fait mettre d'autres greffes lorsqu'ils étoient replantés dans les champs, parce que je voyois qu'ils étoient trop longtems à partir. Le poirier n'est pas de même, il vient aussi bien dans les champs quand il a été greffé [page 272] en pépinière que quand on le greffe après l'avoir planté dans la campagne. La raison de cela c'est qu'il abonde plus en sève que le pommier. C'est la même chose pour le merisier, il faut le greffer en le plantant, parce que la transplantation retardant l'effet de la sève, empêche qu'elle ne noye la greffe. On me dira que dans les jardins on ne plante que des arbres greffés. Cela est vray, mais il faut moins de sève à un arbre d'espalier qu'à un arbre à haut vent, et d'ailleurs il est greffé sur paradis ou sur cognassier, ce qui est totalement différent, que d'être greffé sur un sauvageau destiné par la nature à être élevé et garni d'une quantité de branches. Il faut donc abandonner le projet de tirer de la Normandie des arbres greffés, car si l'on pouvoit d'en procurer à Berne, ils seroient greffés des espèces du canton, qui sont en petit nombre. Ainsi, l'avis du cultivateur, le serviteur de Monsieur de Malserbes est qu'il face planter aux endroits qu'il veut garnir d'arbres fruitiers des pommiers et poiriers pris dans les bois ou dans les pépinières et lorsqu'ils auront donné des marques de vigueur en poussant de belles têtes, Monsieur de Chambray enverra les greffes choisies pour faire du cidre de bonne qualité.

Quoique le cidre dépende en partie des espèces de pommes, le terrain influe beaucoup sur sa qualité. Dans les terrains gras, le cidre est chargé, [page 273] s'éclaircit lentement. Dans les terrains pierreux, il est léger et plein de fer. Il y a des nuances comme dans les vins. La nature décide, et l'on ne peut suppléer à ses dispositions. En général, les pommiers n'aiment pas le fond blanc, celui où la craye se trouve au-dessous de la superficie. Ils n'aiment pas les fonds où l'argile dense et serrée s'oppose au travail de leur pivot et de leurs racines. Mais ils viennent parfaitement dans les graviers creux dont le tuf n'est pas trop serré et généralement dans toutes les terres qui ont du fond.

Si Monsieur de Malserbes veut de très belle graine de melés, Monsieur de Chambray en a d'excellente cette année et il se fera un vray plaisir de luy en envoyer. Le melet est un arbre d'une qualité admissible et que l'on ne peut trop multiplier. Il n'y a qu'à consulter le marquis Turgot, il en veut faire un forest et ce seroit un grand bien pour la France. Monsieur de Chambray le multiplie tant qu'il peut et en a déjà de très beaux.

18 juillet 1778, à Montigny

[page 274] *Minute d'une lettre de Malesherbes à Monsieur de Chambray, datée de Paris le 17 octobre [1778]*

À Paris, ce 17 octobre

[adressée à] Monsieur de Chambray

Monsieur d'Arbustins m'a fait sçavoir, Monsieur, qu'il s'est chargé de vous communiquer un mémoire que nous concertâmes ensemble sur les pommiers, de vous faire deux des demandes pour moy et que vous les avez accueillis favorablement.

La connoissance que j'ay de votre zèle pour l'agriculture, de votre humeur obligeante et du désir que vous avez surtout de vous rendre utile à ceux qui en ont besoin m'a inspiré une bien plus grande confiance.

Je reviens de Suisse. J'y ay trouvé, surtout à Berne<sup>a</sup>, des agriculteurs zélés et éclairés. J'y ay trouvé aussi un climat très propre au cidre 1° parce qu'il n'y a pas de vignes, 2° parce que le pays est tout couvert d'arbres fruitiers de tout genre et surtout de pommiers, mais on n'y fait que très peu de cidre et de très médiocre. C'est quand les pommes du pays ce que vous appelez en Normandie fruits à couteau<sup>b</sup> ont été très abondantes qu'on les pile grossièrement et qu'on en fait un mauvais cidre<sup>c</sup>.

Je viens de leur envoyer trois ou quatre exemplaires de votre ouvrage pour le faire connoître dans le pays, mais ce n'est pas le tout, j'ay dit au secrétaire de la société œconomique de Berne nommé Monsieur Tschifely que si après la lecture de cet ouvrage, il y a des questions ultérieures à vous faire, je<sup>d</sup> vous le feray [?] et que vous voudrez bien y répondre. Voyez si je me suis trop avancé et si vous me désavouerez.

[page 275] Vous voyez que je me suis constitué votre plénipotentaire (sic) sans avoir eu de vous de pleins pouvoirs. Voyez si vous voulez me désavouer.

Je n'ay cependant pas voulu faire en votre nom un traité qui soit tout à votre désavantage. En conséquence, voicy ce que j'ay stipulé pour vous en échange.

Dans votre province de Suisse où je n'ay pas été et qu'on nomme la Turgowie, on cultive des poiriers qui ne servent qu'à faire du cidre de poire et dont on m'a fait à Berne le plus grand éloge. On croit que cette espèce de cidre n'est point comme ailleurs. On m'a dit de plus que les poiriers de cette espèce deviennent de très grands et de très beaux arbres; ce qui permet<sup>e</sup> pourroit devenir une source dans les siècles avenir<sup>f</sup> une ressource dans les provinces où le bois manque. Enfin,

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « servoit ».

<sup>f</sup>L'expression « dans les siècles avenir » est rajoutée en interligne.

on prétend que cette récolte de poires ne manque presque jamais même dans les années où presque tous les autres fruits manquent. J'ay demandé des éclaircissemens plus précis par écrit sur cette culture, mais si vous la<sup>a</sup> jugez digne de votre attention et que vous vouliez m'envoyer un mémoire de questions, je les feray passer au même Monsieur Tschiffely qui a des relations en Turgowie.

Si vous croyez ensuite<sup>b</sup> utile de faire venir des arbres qu'on multipliera chez nous<sup>c</sup> par la greffe, je m'informeray par la même voye des moyens d'y parvenir. Il m'a dit seulement qu'ils ont deux espèces uniquement destinées au cidre de poire.

[page 276] Permettez-moy, Monsieur, de vous renouveler les assurances d'une très ancienne amitié dont on me flatte<sup>d</sup> que le tems ne vous a pas fait perdre le souvenir et<sup>e</sup> avec laquelle j'ay l'honneur d'être, Monsieur

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « l'av ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « même ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « pour ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « m'a paru ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « et d'y joindre celles de l'attachement s ».

[page 277] *Expédition d'une lettre du marquis de Chambray à Malesherbes, datée de Montigny<sup>3735</sup> le 25 octobre 1778*

Le 25 [octo]bre, à Montigny

J'aurois répondu sur le champ, Monsieur, aux demandes dont vous m'aviez honoré par le canal de Monsieur [d'Arboutin?]. Ne sachant pas votre retour de Suisse, il avoit différé à vous faire passer mon petit mémoire.

Assurément, Monsieur, je ne suis pas prophète dans mon país, et je ne mérite pas de l'être. Vous avez daigné vous souvenir de moi en Suisse. Votre nom, votre mérite, votre célébrité ont donné du relief à mes petites connoissances.

Je suis persuadé qu'il est peu de país où l'on ne puisse cultiver les pommiers et les poiriers à cidre. Ces arbres sont de ceux que la nature adopte presque partout, mais leur usage et leur culture ne sont pas assés connus et ne font que commencer à s'étendre.

Le poirier devient spacieux et s'élève beaucoup, surtout dans les terrains gras et un peu humides. Ceux de Suisse qui rapportent tant et si fréquemment, doivent cette fécondité à la nature du terrain et à ses dispositions phisiques, c'est-à-dire qu'ils sont placés dans un canton qui n'éprouve pas au tems de la fleuraison ces gelées et ces vents doux qui détruisent tout, et que la sève y est assés abondante pour que les poires ne tombent pas, après [page 278] être nouées, ce qui arrive souvent en Normandie.

Je suis persuadé que si j'envoyois en Suisse de nos bonnes espèces de poires, elles y réussiroient aussi bien que celles qui y sont établies, en tout cas on risqueroit peu d'en essayer et j'enverrois par votre canal un paquet de greffes au mois de février. Si vous pouviez, Monsieur, en faire venir huit des espèces qu'on vante tant, je les multiplierois, ou vous vous chargeriez de ce soin.

Ce que le poirier a de supérieur, c'est que le poiré fait de meilleure eau de vie, que le bois du poirier est plus élevé et plus volumineux et que quand il ne rapporte plus, on en tire de meilleur bois à menuiserie et à brûler.

Le bois du pommier n'est pas si bon à ces usages, ou du moins médiocre. On en fait de grosses planches et d'excellentes chevilles pour les petits rouets des moulins à eau.

Je suis trop le serviteur des Treize Cantons pour ne pas répondre aux questions qu'ils voudront bien me faire, heureux si je puis leur être de quelque utilité et si j'ay l'occasion de vous renouveler les sentiments que vous savez si bien inspirer à ceux qui [page 279] ont l'honneur de vous connoitre, ainsi que les assurances du très respectueux attachement avec lequel je suis, Monsieur,

vosre très humble et très obéissant serviteur,

---

<sup>3735</sup>Calvados, arrondissement de Caen, canton d'Évrecy.

Chambray

[page 280] *Expédition d'une lettre du général Pfiffer à Malesherbes, datée de Lucerne le 13 octobre 1778*

Monsieur,

Je suis bien flatté de la marque du souvenir dont vous m'avez honoré à votre passage à Basle. J'ay été bien touché de la fâcheuse nouvelle que vous y avez reçu et qui vous a forcé à quitter la Suisse si promptement.

On s'y souviendra longtems et surtout à Lucerne de vous y avoir possédé, quoique vous n'y ayez fait à notre grand regret qu'une apparition. Toutes les lettres que j'ay reçu depuis votre départ m'ont fait mention de ceux qui ont eu le bonheur de vous voir, et la Suisse auroit grand besoin qu'il y passât de temps en temps un Malesherbes.

Je suis fort aise que vous ayez été content à Berne du jeune Wittenback et que vous ayez trouvé du mérite.

Je conserve précieusement les nottes que vous m'avez laissé, il ne m'a pas été possible de m'acquiter de ces com[m]issions par le mauvais tems qu'il a fait [page 281] et comme l'hyver est venu passer l'automne icy et que nous sommes déjà dans les neiges, il me faudra attendre au printems pour aller chercher dans le mont Pilate ce dont vous m'avez chargé et que je vous ferai parvenir le plus tost qu'il me sera possible. S'il y a encore quelque chose dans notre stérile païs, qui puisse tenter votre curiosité, je vous prie de disposer de moy et d'agrèer avec la bonté dont tout le monde fait l'éloge, les sentimens avec lesquels je suis, Monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur, Pfyffer,

à Lucerne, le 13 [octo]bre 1778.

Madame de Reding et ma femme qui sont très sensible à votre souvenir, me chargent de vous dire qu'elles n'ont pas trouvé le plus petit mot pour rire depuis votre départ.



[page 282] *Expédition d'une lettre du général Pfiffer à Malesherbes, datée de Lucerne, le 24 décembre 1778*

Monsieur,

Monsieur de Boisgibeau que vous m'avez fait l'amitié de m'adresser, est arrivé icy très à propos et au moment où j'étois ambarassé pour vous envoyer les com[m]issions dont vous m'avez chargé. Je lui ai remis le paquet que vous recevrez j'espère en bon état.

Malgré les neiges, mes montagnars m'ont aporté tout ce dont je les avois chargé. Vous en trouverez la note dans le paquet. Je vous y ai marqué que les sapins d'abri avoient 300 pieds de haut<sup>3736</sup> et passé 6 pieds de diamètre<sup>3737</sup>, mais ils les ont mesuré sur le pied de Suisse, qui n'a sur le pied de Roy que 10 pouces et 10 lignes<sup>3738</sup>, ainsi c'est 14 lignes de moins par pied<sup>3739</sup>.

Vous trouverez un échantillon du sapin rouge n°111<sup>3740</sup> dont le bois est on-doyé, et l'écorce de l'arbre l'est aussi. Les pins du sapin blanc n°1 croissent en haut. Les branches du sapin d'abri croissent horisontal. N°11 parmi les sapins blanc n°1. Il y en a qui ont 7 branches du bout desquelles il s'élève un autre arbre, ou une autre tige, de sorte qu'ils ressemblent à un lustre garni de bougies.

[page 283] Un de mes montagnards très expérimenté me dit<sup>a</sup> que si vous plantiez de ces sapins qu'à peine en plat país, il en croîteroient deux sur cent et que la première année ils sortiroient à peine de terre, de la hauteur d'un pouce<sup>3741</sup>, mais qu'en prenant de ces jeunes arbrisseaux au printemps et qu'on put les transporter en<sup>b</sup> laissant de la terre autour des racines, qu'il me proposera une terre dans mon jardin, où ils croîteront fort vite et j'en ferai l'essai.

Vous remarquerez que le bois et les branches de ces 3 qualités de sapins ne se ressemblent pas. Les sapins rouge dont on fait les violons croissent entre 1000 et 1100 toises<sup>3742</sup> au-dessus du niveau de la mer. Les sapins d'abri et les blanc, environ à 600 toises<sup>3743</sup>. Les sapins d'abri ne sont que dans les vallées. Je n'en ai point vu sur les crêtes. Comme c'est un arbre prodigieusement grand, je pense que c'est qu'il lui faut plus de terre pour ses racines et sur les crêtes il y a peu de terre.

Si vous avez besoin d'autres explications, je vous prie de m'honorer de vos

---

<sup>3736</sup>100 mètres.

<sup>3737</sup>2 mètres.

<sup>3738</sup>Un peu plus de 25 centimètres.

<sup>3739</sup>3 centimètres.

<sup>3740</sup>Les numéros correspondent à la note ci-dessous.

<sup>3741</sup>25 mm.

<sup>3742</sup>Près de 2000 mètres.

<sup>3743</sup>Plus de 1000 mètres.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « avec ».

ordres. J'ai un homme qui est très expert pour tout ce qui regarde la botanique de montagne. Il s'en est fait une étude. L'on donne communément à un grand sapin d'abri 200 ans.

[page 284] Il est bien à souhaiter à tous ceux qui ont le bonheur d'être connu de vous, que vous en plantiez et que vous les cultiviez jusqu'à leur perfection.

Je suis bien flatté et bien reconnoissant de ce que vous avez bien voulu parler de moy à Monsieur de Vergennes, c'est un ministre à qui j'ai bien des obligations. Je vous prie d'agréer avec bonté les sentimens avec lesquels je suis,

Monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur, Pfyffer,

à Lucerne, le 24 [décem]bre 1778

[page 285] *Minute d'une lettre de Malesherbes à Monsieur Pfiffer, datée de Paris le 18 février 1779*

À Paris, le 18 février 1779

Correspondance avec Monsieur Pfiffer<sup>a</sup>

J'ay été bien longtems, Monsieur, sans vous faire réponse et vous marquer toute ma reconnaissance de tout ce que vous m'avez envoyé par Monsieur de Boisgibault. J'ay voulu auparavant en conférer avec nos botanistes et nos cultivateurs, surtout Monsieur Duhamel que vous connoissez bien<sup>b</sup> de réputation et qui est à présent depuis la mort de Messieurs de Haller, Linné et de Jussieu le doyen des botanistes du monde. Nous pensons qu'il est très intéressant de connoitre et même de cultiver deux de vos sapins. L'abri-tempête qui est n°2 dans votre envoy, et le sapin des plus hautes montagnes et à bois dur dont on fait des violons qui y est n°3.

Les offres que vous me faites et que<sup>c</sup> j'accepte avec grand empressement m'engagent<sup>d</sup> à vous demander de nous en envoyer cette année-cy<sup>e</sup> de la graine de l'un et de l'autre en la faisant ramasser dans le tems où les cônes s'ouvrent et où elle est [page 286] bonne à semer. Je n'oublieray sûrement pas les excellences [ ?tions] que vous m'avez données sur les précautions nécessaires pour la faire réussir.

Monsieur de Boisgibault ne<sup>f</sup> m'a pas laissé ignorer toutes les bontés dont vous l'avez comblé pendant son séjour à Lucerne. Ce sont même des remerciemens à ajouter à tous ceux que je vous dois déjà. Voulez-vous bien présenter mes respects à Madame la générale et être persuadé de tout l'attachement avec lequel j'ay l'honneur d'être, Monsieur,

---

<sup>a</sup>Ce nom est de plus rajouté en marge inférieure.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « dont je suis ».

<sup>d</sup>Corrigé sur un mot illisible.

<sup>e</sup>Corrigé sur « qu ».

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

[page 287] *Note du général Pfiffer, s.l. ni d.*

n°111 sapin rouge dont on fait les violons. Il croît au plus haut des montagnes environ à 1100 toises<sup>3744</sup> au-dessus de la mesa.

n°11 sapin d'abri. Ils croissent à environ 700 toises<sup>3745</sup>. Ces sapins ont 300 pieds<sup>3746</sup> d'élévation. Ils forment un pain de sucre. Ces branches d'en bas sont si longues que 25 à 30 vaches peuvent y être à l'abri de la pluie, qui ne perce jamais ces sapins.

Le diamètre de ces sapins à 3 pieds<sup>3747</sup> de terre est de six pieds 3 pouces<sup>3748</sup>.

n°1 sapin blanc très gluant. C'est de cette glue que se nourrissent en hyvert les chamois et les écureuils.

---

<sup>3744</sup>Près de 2 000 mètres.

<sup>3745</sup>Plus de 1200 mètres d'altitude.

<sup>3746</sup>100 mètres.

<sup>3747</sup>Un mètre.

<sup>3748</sup>Plus de 2 mètres.

[page 288] *Note de la main de Malesherbes*

Monsieur Pfiffer avoit un filleul nommé Aubry et à qui il avoit donné le nom de baptême Giles. Je ne sçais et il ne sçait luy-même par quel hasard il avoit tenu cet enfant. Il est devenu avocat au Parlement. Dans le tems de l'exil, il alla exercer la profession à Chamberry, dans le pays de Vaud, partout où il crut pouvoir trouver à vivre. Il écrivit à Monsieur Pfiffer la situation triste où il estoit. Monsieur Pf[iffer] l'aida et d'argent et de protection. Au retour de la magistrature, il luy a mandé qu'il revenoit à Paris. Monsieur Pfiffer n'en a pas entendu parler depuis. Si je pouvois sçavoir ce qu'il est devenu, il faudra que je le demande à son parrain.

[page 289] *Note de Malesherbes : liste des feuilles du journal du voyage en Suisse du 6 au 29 septembre.*

Rochevist, 6 septembre, 1 feuille

Lucerne, 7, 8, 9, 10 septembre, 8 feuilles

Zurick, 11 [septem]bre, une feuille

Zurick, 12 [septem]bre, 4 feuille

Schaffouce, 13 septembre, 1 feuille

Bruck, 14 septembre, 1 feuille

Rochevist, 15 septembre, 4 feuilles

Berne, 16 septembre

17 septembre

18 septembre où j'ay été à Langnau

19 septembre

20 septembre

21 septembre

Soleure, 22 septembre

Bade, 23 septembre

Mulhausen, 24 septembre

Basle, 25 septembre

Béfort, 26 septembre

Le Fay Billet, 27<sup>a</sup> septembre

Troyes, le 28 septembre

Paris, le 29 septembre

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « 28 ».

[page 290] *Note mise au net de Malesherbes*

Deux notes laissées à Monsieur Pfiffer

Nota que j'ay mandé depuis à Monsieur Pfiffer par Monsieur de Boisgibault que je le [quitte ?] de ses autres observations que Monsieur Wittenback pourra faire pour peu qu'il m'envoie seulement la graine qu'il m'a promise de l'épicéa dur dont on feroit les [ ?]<sup>a</sup>.

C'est sur les hautes montagnes des environs de Lucerne que croît l'espèce de sapin dont le bois est plus dur que celui des sapins ordinaires et s'employe en Allemagne pour faire des violons.

Je désirerois fort d'en avoir dans cette saison-cy de la graine pour la semer avec une branche chargée de ses feuilles pour en mieux reconnoître l'espèce, et une tranche du bois pour en voir la nature.

Il seroit très intéressant pour l'histoire naturelle d'avoir un dessein fait exactement du sapin des hautes montagnes dont le bois est employé [page 291] en Allemagne pour faire des violons, et que dans ce dessein la position des pommes ou cônes du sapin fût bien marquée, c'est-à-dire qu'on y pût voir distinctement si ces cônes sont sur l'arbre, la tête élevée en haut ou la tête pendante en bas, car les botanistes considèrent beaucoup cette situation des pommes ou cônes dans la description et ce qu'ils appellent le caractère des sapins. D'ailleurs, indépendamment de ce caractère, ce que Monsieur le général Pfiffer m'a dit de la forme singulière de ces arbres, mérite aussi grande attention et un dessein exact vaudra mieux que toutes les descriptions.

Il ne seroit pas inutile non plus d'avoir un dessein de ces autres grands sapins qu'on nomme abri-tempêtes<sup>b</sup>, en allemand schurch-tonnen<sup>c</sup> et même d'en avoir une petite branche avec ses feuilles.

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée en marge supérieure de la mauvaise écriture.

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Souligné.

## Index des noms géographiques

- Aÿ, 988  
 Aar, 1220, 1221, 1390, 1398, 1400–1405, 1411, 1416, 1418, 1432, 1434, 1438–1441, 1762, 1763, 1765, 1767, 1772, 1802, 1838, 1839, 1876  
 Aarau, 1765–1767, 1783, 1810, 1830, 1849, 1854, 1893, 1899  
 Aarberg, 1390, 1391, 1398–1400, 1403, 1404, 1841, 1842  
 Aarburg, 1697  
 Abbeville, 945, 963, 2026  
 Aigle, 1500, 1501, 1505, 1506, 1508, 1511, 1512, 1621, 1725, 1849, 1975  
 Aigues-Mortes, 1142  
 Ain, 1043, 1102, 1123  
 Aix-la-Chapelle, 1414  
 Aix-les-Bains, 1556, 1557, 1562, 1581, 1582, 1768, 1795, 1968, 2021, 2022, 2026, 2091–2093  
 AJOIE, 1189  
 ALBIS, MONTAGNE D', 1737, 1755  
 Aldost, 1593  
 Alençon, 945  
 ALLEMAGNE, 989, 991, 1069, 1224, 1237, 1261, 1410, 1414, 1570, 1587, 1594, 1620, 1647, 1722, 1724, 1740, 1743, 1744, 1747, 1832, 1833, 1861, 1883, 2035, 2047, 2048, 2063, 2097, 2119  
 Alleverd, 1071, 1300, 1536  
 Allier, 974, 1478  
 Alp, 1742  
 ALPES, 1009, 1012, 1063, 1064, 1072, 1166, 1186, 1218, 1221, 1232, 1255, 1256, 1374, 1378, 1465, 1469, 1499, 1554, 1560, 1603, 1694, 1724, 1769, 1804, 1805, 1966, 1967, 1969, 1970, 1972, 2012, 2014, 2017, 2021, 2029, 2031, 2033–2036  
 ALPES, BASSES, 1073  
 ALPES, HAUTES, 1203  
 ALSACE, 991, 1191, 1196, 1206, 1259, 1308, 1385, 1687, 1706, 1718, 1743, 1769, 1809, 1828, 1867, 1868, 1879, 1893, 1897, 1904, 1905, 1941, 2000, 2025, 2056, 2081, 2086  
 ALSACE, BASSE, 1769  
 ALSACE, HAUTE, 1150, 1166, 1190, 1260, 1769, 1772  
 Altdorf, 1704  
 Altkirch, 1190, 1908, 2056, 2088  
 AMÉRIQUE, 1272, 1660, 1837, 1866, 1874, 1993  
 Amsterdam, 1439, 1646  
 Anect, 1427, 1439  
 ANGLETERRE, 970, 989, 1014, 1082, 1234, 1266, 1380, 1383, 1588, 1624, 1686, 1687, 1727, 1777, 1817, 1819, 1827, 1836, 1850, 1880, 1942, 1958, 1972, 2016  
 ANGOUMOIS, 1010, 1489  
 Annecy, 1089, 1562–1564, 1581, 1934, 2021, 2093  
*Annecy, lac d'*, 1554, 1563  
 Anvers, 1306, 1902  
 Appenzel, 1715, 1729, 1799  
 APPENZEL, 1314, 2102, 2103  
 Arbois, 1124  
 Arc-et-Senans, 1111, 1126, 1129, 1136, 1142  
 Arcey, 1161, 1162  
 Areuse, 1290, 1299, 1332, 1702  
 ARGÜEL, 1425



- Arne, 1764  
*Arpenaz, cascade d'*, 1543  
 Arrancy, 1171  
 Arras, 1882  
 ARTOIS, 1882  
*Arve*, 1534, 1541, 1543, 1544, 1551, 1553  
*Arveyron*, 1535, 1536, 1539, 1551, 1565  
 ASIE, 1938  
 ASPE, VALLÉE D', 1166  
 Astrakhan, 1744  
 Athas, 1205, 1724  
*Aube*, 1910, 1923  
 Aubonne, 1511, 1522, 1567, 1614, 1631,  
 2046  
 Auch, 1379  
 Augsbourg, 1309, 1436, 1579, 1592, 1904  
 AUTRICHE, 1319, 1797, 1818, 2101, 2102  
 Autun, 992, 994  
 AUVERGNE, 1421, 1695, 2017  
 Avenches, 1343, 1356, 1358, 1359, 1361,  
 1362, 1366–1368, 1372, 1500, 1623,  
 1831, 2089  
 Avignon, 1903  
 AVOCAT, MONTAGNE DE L', 1043  
 Büren an der Aare, 1331  
 BÉARN, 1541  
 Bénasque, 1427  
 Bérian, 1508  
 Bâle, 1191, 1207, 1215, 1231, 1260, 1316,  
 1322, 1365, 1407, 1414, 1698–1700,  
 1703, 1756, 1762, 1763, 1776, 1800,  
 1801, 1820, 1824, 1825, 1837, 1843,  
 1844, 1852, 1862, 1864, 1867, 1870,  
 1871, 1876–1886, 1888–1895, 1897,  
 1899, 1902, 1907–1909, 1912, 1929,  
 1960, 1972, 2000, 2005, 2025, 2058,  
 2082, 2086, 2088, 2102, 2112, 2118  
 Baden, 1324, 1736, 1749, 1754, 1757, 1763,  
 1767, 1798, 1837, 1839, 1846, 1855,  
 1858, 1866, 1888, 1958, 2101, 2103,  
 2118  
 BADEN, BAILLIAGE DE, 1690  
 BADEN, MARGRAVIAT DE, 1314  
 BADEN, MARQUISAT DE, 1647  
 Bagnères-de-Luchon, 1540, 1559, 1574  
 BALLON D'ALSACE, 1166–1168, 1172, 1186  
 Bar-sur-Aube, 1910  
 Bar-sur-Seine, 947, 951, 953–955, 958,  
 959, 961, 962, 965, 968, 969, 984,  
 1038, 1073  
 Baume-les-Dames, 1123, 1149, 1150, 1153,  
 1157, 1162, 1223  
 Beaucaire, 1308  
 BEAUCE, 960, 1769  
 BEAUJOLAIS, 1009, 1776  
 Beaune, 983, 984, 989, 990, 993, 994,  
 996, 998, 1002–1004  
 Beauséjour, 1218  
 Belfort, 1161, 1166, 1167, 1171–1173, 1186,  
 1189, 1190, 1220, 1260, 1718, 1886,  
 1908, 1960, 2058, 2088, 2118  
 Bellelay, 1194, 1197–1200, 1204–1209, 1242,  
 1282, 1820  
 Bellevue, 1632, 1940, 1941  
 Belley, 1066, 1142, 1560  
 Bellizen, 2102  
 Berlin, 1317, 1388, 1899  
 Berne, 1105, 1211, 1212, 1220, 1233–1235,  
 1238, 1242, 1253, 1256, 1259, 1260,  
 1309, 1313, 1314, 1316–1319, 1321,  
 1322, 1324, 1340, 1344, 1345, 1347,  
 1350–1357, 1361, 1362, 1367, 1372,  
 1373, 1379, 1381, 1382, 1387, 1390,  
 1391, 1398–1406, 1408, 1412–1415,  
 1420, 1423, 1425, 1427, 1429, 1431,  
 1435, 1436, 1439–1444, 1446–1453,  
 1464, 1465, 1476, 1491, 1500, 1502,

- 1507, 1514, 1523, 1524, 1562, 1571,  
1580, 1583, 1604, 1605, 1607, 1608,  
1620, 1621, 1642, 1648, 1652, 1663–  
1667, 1670, 1671, 1673–1675, 1688–  
1690, 1693, 1694, 1697, 1699, 1700,  
1708, 1711, 1720, 1723, 1726, 1727,  
1732, 1733, 1736, 1740, 1750, 1752,  
1762–1765, 1767, 1768, 1772–1775,  
1784, 1794–1798, 1800, 1802, 1803,  
1807–1810, 1812–1814, 1816, 1819–  
1821, 1823, 1824, 1826, 1830–1832,  
1835, 1837–1839, 1841–1846, 1848,  
1849, 1851–1853, 1856, 1858–1873,  
1875–1877, 1886, 1887, 1889, 1894,  
1895, 1904, 1920, 1925, 1932, 1933,  
1937–1939, 1941, 1951, 1953, 1954,  
1956–1962, 1964, 1966, 1983, 1989,  
1990, 2013, 2022, 2024–2026, 2031,  
2033, 2034, 2037, 2040, 2043–2045,  
2052, 2058, 2059, 2065, 2066, 2081,  
2085, 2089, 2090, 2092, 2098, 2101–  
2103, 2106, 2108, 2112, 2118
- BERRY, 1164
- Berthoud, 1860, 1861
- Besançon, 1087, 1088, 1121, 1125, 1129,  
1130, 1134, 1136–1139, 1141, 1142,  
1144, 1146–1149, 1153, 1162, 1163,  
1191, 1206, 1260, 1264, 1270, 1276,  
1295, 1484, 1613, 1898, 1928, 1929,  
1979, 2005, 2058, 2081, 2086, 2095,  
2096
- Bex, 1448, 1505, 1506, 1509, 1511, 1512,  
1578, 1860, 1966–1968, 1975, 1978,  
2031, 2034, 2050, 2059
- Bexvieux, 1578
- Bicêtre, 1650
- Bienne, 1191, 1197, 1213, 1218–1220, 1222,  
1242, 1245, 1258, 1259, 1277, 1322,  
1339, 1352, 1361, 1373, 1390, 1441,  
1521, 1854, 1959, 2000
- Bienne, lac de*, 1218, 1220, 1313, 1344,  
1360, 1399, 2013
- Birchen, 1473
- Birsig*, 1882
- Blaye, 948, 949
- BLAYE, MARAIS DE, 948
- BONLIEU, CHARTREUSE DE, 1116–1119,  
1204, 1274
- Bonmont, 1614
- Bonneville, 1534, 1538, 1541–1546, 1549,  
1554, 1555
- Bordeaux, 988, 997, 1480, 1525, 1770
- BORDEAUX, LANDES DE, 1165
- Bormio, 2103
- Bossonnens, 1648
- BOSSONS, 1997
- BOSSONS, GLACIER DES, 1536–1539, 1542,  
1544, 1551, 1552
- Boudry, 1332
- Boujan, 1213, 1215, 1216, 1219, 1226
- Boulogne, 1841, 1876
- Boulogne-sur-Mer, 1171
- Bourbon-l'Archambault, 1073
- Bourg-en-Bresse, 1037–1043, 1045, 1059,  
1063, 1112, 1123, 1620, 2082, 2083,  
2086
- Bourg-saint-Pierre, 1485
- Bourget, lac du*, 1560, 1563
- BOURGOGNE, 964, 965, 981, 984, 986, 987,  
990–992, 994–996, 1001, 1002, 1010,  
1011, 1016, 1022, 1031, 1073, 1096,  
1114, 1124, 1135, 1162, 1165, 1294,  
1295, 1605, 1675, 1687, 1908, 1923,  
1936, 2005, 2102
- BOURGOGNE, HAUTE, 992
- BRÉVENT, GLACIER DU, 1540, 1544, 1574
- BRABANT, 1770, 1826
- Bramans, 2034

- Branne, 1162–1164, 1187  
 Bremgarten, 1387, 1794, 1838  
*Brenne*, 968  
 Brescia, 1616  
 BRESSE, 1009, 1019, 1036–1041, 1043, 1045,  
     1064, 1066, 1112, 1117, 1118, 1135,  
     1165, 1425, 1560, 1620, 1862  
 BRETAGNE, 1294, 1695, 1769, 1773  
 Briançon, 1072, 1826, 1833  
 BRIE, 943, 1105  
 Brientz, 1434  
*Brientz, canal de*, 1441  
*Brientz, lac de*, 1434  
 Brigue, 1618  
 Brisach, 1907  
 BRISGAU, 1190, 2025  
 Brot-Dessous, 1301  
 Brou, 1040, 1041  
 Brouage, 1143  
*Broye*, 1360  
 Brugg, 1757, 1761–1764, 1766–1768, 1818,  
     1849, 2118  
 Brunswick, 1609  
 Bruxelles, 1093, 1206, 1805  
 BUAT, GLACIER DU, 1997, 2059  
 Buffon, 968  
 BUGEY, 1038, 1043, 1044, 1047, 1059, 1064,  
     1066, 1081, 1087, 1135, 1165, 1426,  
     1428, 1553, 1556, 1605, 2005  
 Bulle, 1641, 1648, 1651, 1652, 1656, 1660,  
     1661, 1665, 1668, 1672, 1796, 1818,  
     1820  
  
 Céligny, 1524  
 CÔTE, LA, 1344  
 Côte-aux-Fées, 1292  
 CÔTE-RÔTIE, 987  
 CÎTEAUX, ABBAYE DE, 986  
 Cagliari, 1503, 1555, 1559, 1604, 1605  
 Calais, 1650  
 Calmoutier, 1908  
 CAMARGUE, 1487, 1686, 1731, 1752  
 CANADA, 1313, 1701, 1745  
 Candie, 1745  
 Cap-Breton, 985–987  
 Carcassonne, 1544  
 Carouge, 1553, 1562, 1564, 1581, 1666  
 Caudebec-en-Caux, 1525  
 Cazaril, 1427  
 Celuzes, 2058  
 Cercottes, 1752  
 Cerdon, 1043, 1044, 1062, 1063  
 CERDON, MONTAGNE DE, 1045  
 Chézard-Saint-Martin, 1239, 1240, 1268  
 Châbles, 1564  
 Châteaudun, 963  
 Châtel-Saint-Denis, 1648, 1649  
 CHÂTELEU, PIC DU, 1286  
 Châtillon-en-Michaille, 1059, 1060, 1062–  
     1064  
 Châtillon-sur-Seine, 964–966  
 CHABLAIS, 1505, 2103  
 Chalon-sur-Saône, 983, 984, 994, 1002,  
     1003, 1005, 1007–1010, 1021, 1401,  
     1613, 1898, 1922, 1928  
 Chambéry, 1549, 1554, 1555, 1560, 1564,  
     1654, 1998, 2117  
 Chambourcy, 992, 1043  
 Chamonix-Mont-Blanc, 1534–1538, 1540,  
     1542, 1544–1547, 1551, 1565, 1566,  
     1574, 1576, 1589, 1593, 1630, 1716,  
     1727, 1753, 1825, 1826, 1836, 1912,  
     1998, 2016, 2046  
 CHAMPAGNE, 943, 959, 964, 988, 1037,  
     1066, 1105, 1675  
 CHAMPMOL, CHARTREUSE DE, 979  
 Chanceaux, 962, 964, 968, 971–974, 976,  
     1149

- Channes, 1172  
 Chantilly, 1769  
 CHAPEAU DE LA FRANCE, 1286  
 Charmey, 1660  
 CHAROLAIS, 1009, 1027–1029, 1034–1037,  
     1091, 1781, 1819  
 Charolles, 1027  
 Chassagne-Montrachet, 984, 993  
 Chasselas, 1254  
 CHASSERON, MONTAGNE DE, 1378  
 CHAT, DENT DU, 1560  
 Chateaudun, 966  
 Chateaufvillain, 1910  
 Chaumont, 1373, 1399, 1910  
 CHAUMONT, MONTAGNE DE, 1373–1375,  
     1377, 1378, 1399, 1820, 2012–2015,  
     2019  
 CHAUX D'ABEL, PLATEAU DE LA, 1252–  
     1254, 1256, 1259, 1260, 1266–1268,  
     1273, 1297  
 Chaux-les-Passavent, 1155  
 Chavannes-sur-l'Étang, 1908  
 Cheyres, 1341, 1362, 1366, 1368–1370  
 Chezard-Saint-Martin, 1241, 1256, 1374  
 Chiavenna, 2103  
 Chillon, 1516  
 CHINE, 1745  
 Cierg, 1553  
 Clairvaux, 964, 1910, 2074  
 CLAIRVAUX, ABBAYE DE, 1119  
 Clairvaux-les-Lacs, 1085, 1086, 1089, 1092,  
     1094, 1096–1100, 1102, 1112, 1121–  
     1123, 1136, 1146, 1154, 1192, 1227  
 Clarens, 1517, 1644  
 Clauts, 1718  
 Clerval, 1123, 1162, 1357  
 Cluny, 1022–1029, 1034, 1081, 1119, 1145,  
     2083  
 CLUNY, ABBAYE DE, 1119  
 Cluses, 1541, 1544, 1549  
 Cognac, 1163, 1489  
 Collonges, 1064  
 Colmar, 1190, 1639, 1810, 1867, 1904,  
     1907  
 Cologne, 1593, 1692, 1860, 2057  
 Cologny, 1582, 1583  
 Colombey-les-Deux-Églises, 1910  
 Conches-en-Ouche, 963  
 Constance, 1259, 1570, 1749, 1756  
 Coppet, 1524, 1603, 1604, 1607, 1615  
 Corbeil, 1227  
 Corinthe, 1993  
 CORSE, 1503  
 Cossonay, 1339, 1345, 1522, 1581, 1590,  
     1614  
 COTENTIN, 1819  
 COURLANDE, 1833  
 Courmayeur, 1834  
 Courtalain, 963  
 Crans-près-Céligny, 1523, 1615  
 CRAU, 1020, 1090, 1203  
 Cressier, 1243, 1313, 1323  
 CREUX DU VAN, 1299–1301, 1332  
 Croisille, 1564  
 CUL-DES-ROCHES OU COL-DES-ROCHES,  
     1269, 1270, 1275, 1276  
 Cully, 1519  
  
*Dala*, 1473, 1475  
 DANEMARK, 1609, 1664, 1826  
*Danube*, 1061, 2047, 2048  
 DARION, ISTHME DE, 1630, 2046  
*Daubensee*, 1472  
 DAUPHINÉ, 987, 1050, 1071, 1072, 1166,  
     1299, 1300, 1341, 1418, 1465, 1536,  
     1541, 1544, 1560, 1605, 1769, 1804,  
     1805, 1894, 2030  
 DAUPHINÉ, BAS, 1073

- Decize, 982, 1649  
 Delle, 1186, 1187, 1189, 1194  
 Dijon, 962, 971, 974–976, 978, 981–983,  
 995, 1145, 1971, 2074  
 DIJON, CHARTREUSE DE, 1118  
 Divonne-les-Bains, 1071  
 Dixmude, 1205  
 Dole, 1105, 1144, 1171, 1966, 1972  
 DOMBE, 1009  
*Dordogne*, 1421  
*Doubs*, 1003, 1130, 1134, 1136, 1137, 1142–  
 1144, 1147, 1149, 1150, 1162, 1270,  
 1272  
*Drack*, 1072  
 DRENTHE, 1805  
 DUNOIS, 966  
*Durance*, 1072, 1478, 1490, 1544  
 EAU FROIDE, MONTAGNE D', 1514  
 Eaubonne, 1351  
 Echallens, 2102  
 ECLUSE, FORT DE L', 1189  
 ECOSSE, 1480, 1727, 2029  
 Eglisau, 1755–1757, 1761  
 EGYPTE, 1695  
 EIGER, 1693, 1696, 2049  
 Einsiedeln, 1727  
 EMMENTHAL, 1798, 1803, 1811, 1814, 1815,  
 1820, 1821, 1824, 1826, 1839  
 Engelberg, 1798, 1820, 1854  
 ENGELBERG, 1705, 1729, 1730, 1733  
*Engelberger Aa*, 1705  
 ENGLISBERG, 1719–1721, 1728  
 Ensisheim, 1907  
 ENTLEBUCH, 1689, 1699, 1710, 1729, 1735,  
 1811  
 Entreroches, 1345  
*Entreroches, canal d'*, 1339  
 ERGOVIE, 1764–1770, 1772, 1775–1777,  
 1783, 1814, 1815, 1818, 1823, 1825,  
 1828, 1830, 1849, 1852, 1958  
 ERGUËL, 1987  
 Erlach, 1221, 1361  
 ESPAGNE, 970, 1017, 1085, 1234, 1278,  
 1427, 1570, 1571, 1826  
 Estavayer, 1335  
 ESTEREL, 1171  
 Etampes, 1752  
 ETATS DE L'ÉGLISE, 1570  
 ETNA, 1609  
 Etupe, 1161  
 EUROPE, 989, 1321, 1579, 1660, 1775,  
 1864, 1958, 2001, 2002, 2007  
 Evian-les-Bains, 1525, 1541, 1582  
 Evreux, 963  
 Farcheville, 1921, 1923  
 FAUCILLE, MONTAGNE DE LA, 1071, 1075,  
 1099, 1192  
 Fayl-Billot, 1908, 1909, 1912, 2118  
 Ferney, 1051, 1052, 1059, 1063, 1064,  
 1066–1071, 1074, 1231, 1297, 1560,  
 1831, 1929, 1934–1936, 2005, 2080,  
 2081, 2085, 2086  
 Ferrette, 1172, 1190  
 Ferreux-Quincey, 929  
 Ferrière, 1831  
*Fier*, 1562  
 FINSTERAARHORN, 1429  
 FLANDRE, 956, 959, 1039, 1091, 1119,  
 1150, 1283, 1294, 1385, 1436, 2062  
 FLANDRE MARITIME, 1300  
 Fleurier, 1294  
 Fontaine-les-Grès, 942, 944  
 Fontainebleau, 1966, 1973  
 Fontenay-aux-Roses, 928, 929  
 FOREZ, 1009, 1186, 1769  
 Fouchères, 943, 959

- FOUCHY, BOIS DE, 951
- FRANCE, 1060, 1063, 1064, 1087, 1097,  
 1119, 1143, 1151, 1164, 1165, 1170,  
 1172, 1186, 1189, 1191, 1197, 1214,  
 1227, 1233, 1234, 1237, 1238, 1256,  
 1258, 1259, 1261, 1263, 1265, 1270,  
 1276, 1278, 1281, 1286, 1290, 1313–  
 1317, 1319–1324, 1331, 1335, 1340,  
 1344, 1348, 1362, 1369, 1373, 1380,  
 1382, 1385, 1386, 1388, 1389, 1398,  
 1414, 1427, 1428, 1437, 1438, 1441,  
 1443–1445, 1452, 1453, 1483, 1502,  
 1504, 1505, 1509, 1511, 1522, 1524,  
 1538, 1553, 1555, 1556, 1559, 1560,  
 1562, 1571, 1577, 1578, 1586, 1587,  
 1590, 1603, 1606, 1607, 1643, 1644,  
 1649, 1653, 1658, 1660, 1673, 1675,  
 1689, 1690, 1692, 1694, 1697, 1699,  
 1706, 1708, 1712–1714, 1729, 1733,  
 1734, 1741, 1745, 1747, 1752, 1753,  
 1767–1770, 1772, 1773, 1776, 1778,  
 1794, 1798, 1800, 1805, 1806, 1819–  
 1821, 1824, 1827, 1835, 1836, 1848,  
 1853, 1854, 1858, 1861, 1868, 1873,  
 1882, 1889, 1890, 1893, 1894, 1897–  
 1899, 1904, 1923, 1929, 1931, 1936,  
 1942, 1967, 1969, 1972, 1974, 1978,  
 1984, 1987, 1999–2002, 2005, 2010,  
 2012, 2017, 2023, 2030, 2037, 2063,  
 2069, 2078, 2088, 2097, 2099, 2102,  
 2106
- Francfort-sur-le-Main, 1273, 1310
- FRANCHE-COMTÉ, 971, 1002, 1008, 1011,  
 1037, 1059, 1075, 1091, 1095, 1098,  
 1112, 1114, 1120, 1135, 1142, 1143,  
 1147, 1153, 1155, 1161, 1162, 1164,  
 1166, 1168, 1170, 1187, 1191, 1192,  
 1198, 1218, 1227, 1231–1233, 1256,  
 1260, 1261, 1272, 1273, 1277, 1284–  
 1286, 1290, 1293–1295, 1319, 1323,  
 1345, 1349, 1412, 1435, 1614, 1656–  
 1658, 1661, 1769, 1823, 1880, 1908,  
 1923, 1929, 2005, 2017, 2031, 2034,  
 2081, 2086
- FRANCONIE, 1824
- Franey, 2096
- Frangy, 1553–1555, 1562
- Frauenfeld, 1854
- Fribourg, 1246, 1247, 1314, 1318, 1321,  
 1322, 1335, 1339, 1340, 1348, 1362,  
 1363, 1366, 1373, 1387, 1453, 1566,  
 1568, 1630, 1635, 1642, 1663–1665,  
 1667–1671, 1673–1675, 1688, 1735,  
 1775, 1800, 1808, 1812, 1843, 1844,  
 1856, 1860–1862, 1866, 1868, 1875,  
 1881, 2043, 2044, 2046, 2102, 2103
- Frien*, 1972
- FRIENISBERG, ABBAYE DE, 1399
- FRISE, 945, 1783
- Frontignan, 984–988, 990, 996
- Frutigen, 1453, 1454, 1665
- FURKA, COL DE LA, 1400, 1471, 1715
- GÂTINAIS, 1488
- Gênes, 1085, 1380, 1571, 1617
- Gand, 1379, 1380, 1383
- Garonne*, 988, 1525
- GEISSHORN, 1693, 1696, 2049
- GEMMI, COL DE LA, 1389, 1434, 1453,  
 1462, 1464, 1465, 1470, 1472, 1477,  
 1478, 1520, 1997
- Genève, 1045, 1050, 1059, 1061, 1066,  
 1068, 1071, 1079, 1142, 1231, 1234,  
 1273, 1313, 1387, 1407, 1428, 1446,  
 1522–1525, 1536, 1541, 1546, 1547,  
 1550, 1553–1555, 1559, 1562, 1565,  
 1566, 1569, 1571, 1573, 1574, 1577,  
 1579–1584, 1586, 1588, 1590, 1592,

- 1603, 1604, 1606–1608, 1610, 1612,  
1615, 1620, 1630, 1631, 1634, 1637,  
1639, 1645, 1652, 1654, 1658, 1660,  
1690, 1696, 1697, 1750, 1831, 1843,  
1844, 1847, 1854, 1862, 1872, 1886,  
1896, 1920, 1923, 1930, 1950, 1967,  
1971–1973, 1977, 1978, 1992, 1995,  
1996, 1999, 2009, 2019, 2021, 2029,  
2031–2035, 2043, 2046–2048, 2080,  
2085, 2089, 2091–2093, 2097, 2098
- Genthod, 1525, 1581, 1607, 1612
- GERMANIE, 2047, 2048
- Gersau, 1719, 1720
- Gessenay, 1840
- Gevrey-Chambertin, 983, 986, 994
- Gex, 1071, 1099, 1501, 1502, 1524, 1583,  
1603, 1605–1607, 1620, 1657
- GEX, PAYS DE, 1046, 1060, 1063–1066,  
1071, 1073, 1075, 1076, 1079, 1088–  
1090, 1096, 1098, 1135, 1137, 1142,  
1144, 1166, 1189, 1201, 1202, 1862,  
2005, 2029, 2034, 2081, 2085, 2103
- Giromagny, 1166–1169, 1171–1173, 1338
- GIROMAGNY, BALLON DE, 2058
- Gisy-les-Nobles, 1920
- GLARIS, CANTON DE, 1314, 1724, 1727,  
1728, 1749, 1803, 1809, 1810, 1833,  
2101
- Glovelier, 1191, 1193, 1195, 1197, 1202,  
1210
- GRÉSIVAUDAN, 1071, 1072, 1299
- GRÂCE DE DIEU, ABBAYE DE LA, 1150,  
1153, 1155, 1197
- GRAND-CRÉDO, MONTAGNE DU, 1059, 1063
- Grand-Saconnex, 1581
- GRAND-SAINT-BERNARD, COL DU, 1400
- Grandson, 1331, 1333–1336, 1339, 1344,  
1362, 2102
- Grandval, 1212
- Grasse, 1085
- Gray, 1142, 1143, 1171
- Grenoble, 1072, 1081, 1465, 1558, 1948,  
1993
- GRIMSEL, COL DU, 1256, 1432, 1434, 1471,  
1834
- Grimselsee*, 1434
- Grindelwald, 1412, 1413, 1416–1420, 1423,  
1424, 1427, 1429–1432, 1434–1436,  
1438–1441, 1451, 1472, 1476, 1536,  
1539, 1665, 1693, 1716, 1726, 1795,  
1825, 1826, 1834, 1836, 1924, 1925,  
2014–2016, 2058–2060
- GRISONS, CANTON DES, 1569, 1694, 1729,  
1742, 1799, 1843, 1854, 1855, 1858,  
1892, 1970, 2103
- Grosne*, 1026, 1034
- GRUYÈRE, 1077, 1091, 1201, 1204, 1335,  
1493, 1774, 1776, 1814, 1815, 1818,  
1820
- Gruyères, 1656, 1660, 1663
- GUELDRE, 1146
- Guignes, 940
- GUYENNE, 948
- Héricourt, 1189
- Haarlem, 1904
- HAINAUT, 1300
- Hardwick, 1624
- Harlem, 945, 1272, 1307, 1336, 1585
- HASLI, 1423, 1431, 1434, 1438, 1441, 1593,  
1726, 1834
- HELVÉTIE, 1861
- Hindelbank, 1802
- Hirsingen, 2056
- HOLLANDE, 945, 950, 960, 1002, 1091,  
1100, 1108, 1118, 1119, 1150, 1152,  
1163, 1192, 1193, 1198, 1202, 1205,  
1261, 1306–1308, 1337, 1341, 1358,

- 1380, 1382, 1383, 1388, 1401, 1414,  
1436, 1588, 1609, 1645, 1652, 1661,  
1664, 1675, 1726, 1745, 1776, 1783,  
1808, 1815, 1821, 1826, 1828, 1921,  
2004, 2009, 2010, 2015, 2026, 2068,  
2069, 2078, 2082, 2086
- HOLLANDE-SEPTENTRIONALE, 1815
- HOLSTEIN, 1664
- Honfleur, 1692
- HONGRIE, 1227, 1305, 1570, 1694, 1752
- HUDSON, BAIE D', 1806
- Huningue, 1890
- Hyères, 1605
- Ilay, 1112, 1121
- Ilettes, lac des*, 1543
- INDE, 1140, 1307, 1390, 1609, 1752, 1880
- INDES ESPAGNOLES, 1143
- Inn*, 1772
- Interlaken, 1416, 1438, 1439
- IRLANDE, 1686, 1687
- Isère*, 1072, 1478, 1490, 1544
- ISLANDE, 1423
- Issy-l'Évêque, 1128
- ITALIE, 1234, 1379, 1398, 1400, 1469, 1519,  
1560, 1569, 1570, 1584, 1594, 1609,  
1620–1622, 1693, 1694, 1844, 1861,  
1892, 1921, 1948, 1950, 1960, 1964,  
2029, 2070, 2079, 2102
- JAVA, 1630, 2046
- Jelgava, 1833
- Joux, lac de*, 1344, 1522, 1614, 1615, 1642,  
2030
- Jouy-en-Josas, 1306, 1899, 1901
- JUNGFRAU, 1420, 1432, 1693, 1696, 1796,  
2049
- JURA, 1043, 1059, 1063, 1064, 1071–1073,  
1086, 1096, 1098, 1122, 1142, 1143,  
1147, 1149, 1162, 1165, 1166, 1168,  
1186, 1192, 1193, 1203, 1205, 1208,  
1233, 1255, 1258, 1268, 1276, 1290,  
1297, 1299, 1332, 1345, 1360, 1399,  
1403, 1413, 1427, 1465, 1507, 1522,  
1580, 1583, 1642, 1647, 1661, 1769,  
1775, 1776, 1804, 1820, 1825, 1840,  
1876, 1877, 1929, 2005, 2012, 2017,  
2030, 2034, 2058
- Jurançon, 987
- Kander*, 1405, 1409, 1411, 1453, 1506,  
1757
- Kandersteg, 1438, 1439, 1442, 1450, 1453,  
1454, 1462, 1471, 1789, 1795
- KIEMEN, PRESQU'ÎLE DU, 1719
- Kilchberg, 1784
- Knonau, 1736, 1737, 1740
- L'Isle-sur-la-Sorgue, 1769
- L'Isle-sur-le-Doubs, 1161, 1162
- Lütschine*, 1417–1419, 1423, 1429, 1430,  
1432, 1539
- Léman, lac*, 1060, 1064, 1071, 1087, 1344,  
1345, 1411, 1506, 1541, 1544, 1574,  
1580, 1581, 1615, 1702, 1929, 2005
- La Baraque, 983, 984, 994
- La Brévine, 1255, 1273, 1275, 1278, 1279,  
1281–1284, 1286, 1288–1291, 1294,  
1297, 2007, 2010, 2016
- La Chapelle-Godefroy, 929, 930
- CHAUX D'ABEL, PLATEAU DE LA, 1253
- La Chaux-de-Fonds, 1239, 1242, 1243,  
1250, 1251, 1256, 1257, 1260, 1264,  
1266–1268, 1272, 1273, 1277, 1278,  
1287, 1979, 2009
- La Chaux-du-Milieu, 1282
- La Clusette, 1299–1301
- La Faucille, 1583, 1615
- La Ferrière, 1231, 1239–1242, 1247, 1248,  
1253, 1254, 1258–1260, 1273, 1274,



- 1278, 1282, 1283, 1291, 1293, 1914,  
1979–1981, 1983, 1987, 1993, 1994
- La Ferté-sous-Jouarre, 1105, 1831
- La Motte-Tilly, 932, 935–938, 1922, 2070,  
2071, 2078–2080
- La Palisse, 1073
- La Roche-Guyon, 1141, 1567, 1631, 1669
- La Rousse, 1513, 1514
- Lafrançoise, 1297
- Laitouse*, 1543
- Lancy, 1704
- Landau, 1278, 1313, 1323, 1867
- Landzer, 1827, 1879, 1893, 1904, 1906–  
1908, 1964, 2082, 2086
- Langenthal, 1720, 1798
- Langnau, 1802, 1838, 1859, 1869, 2118
- Langres, 962, 1908, 1910, 1922
- LANGUEDOC, 990, 1505, 1868, 1893, 1894
- LANGUEDOC, BAS, 1142
- Lantal, 1958
- Largenthal, 1814
- Lauffen, 1756–1760, 1762, 1763, 1891,  
1912
- Lausanne, 1191, 1218, 1317, 1319, 1502,  
1503, 1513, 1519, 1520, 1522, 1523,  
1525, 1612, 1615, 1616, 1619, 1621,  
1622, 1624–1627, 1630–1635, 1637–  
1639, 1641–1644, 1647–1649, 1653,  
1655, 1666, 1797, 1882, 2014, 2026,  
2047, 2056, 2059, 2060, 2090
- Lauterbrunnen, 1418–1420, 1423, 1424,  
1427, 1431, 1432, 1434, 1441, 1477,  
1693, 1726, 2015, 2016, 2058, 2060
- Lavigne, 1614
- Le Landeron, 1242, 1243
- Le Locle, 1117, 1239, 1242, 1251, 1256,  
1258, 1260, 1263, 1264, 1266–1270,  
1272, 1273, 1275–1278, 1281, 1287,  
1288, 1294, 1312, 1538
- Le Puy en Velay, 1496
- Leipzig, 1273, 1964
- Lentzbouurg, 1798
- Lenzburg, 1764, 1766, 1767, 1849
- Les Bayards, 1290
- Les Rousses, 1095, 1097, 1606, 1614
- Les Verrières, 1290
- Les Verrières de Joux, 1290
- Leugné, 1153
- LEVANT, 1308
- Leyde, 1414
- Liestal, 1877, 1879, 1889
- Limat*, 1742
- Lindth*, 1740
- LITUANIE, 1752
- LIVONIE, 1824, 2030
- Loèche, 1400
- Loèche-les-Bains, 1266, 1435, 1473, 1475,  
1477–1480, 1482, 1484, 1487, 1490,  
1520, 1551, 1559, 1717
- Locarno, 2103
- LOCLE, VALLÉE DU, 1825
- Loire*, 1478, 1544, 1924
- Londres, 1579
- Lons-le-Saunier, 1008, 1094, 1099, 1102,  
1104–1110, 1112, 1129, 1168, 1186,  
1188, 2006
- LORRAINE, 991, 1167, 1339, 1512, 1706,  
1724, 1743, 1769, 1797, 1901
- Loue*, 1136
- Louveciennes, 1043
- Lucerne, 1318, 1353, 1387, 1453, 1668,  
1686, 1688, 1689, 1691, 1693, 1696,  
1699–1704, 1706, 1709, 1710, 1712–  
1727, 1729, 1733–1736, 1740, 1744,  
1751, 1754, 1767, 1768, 1786, 1798,  
1800, 1801, 1808, 1841, 1843, 1844,  
1847, 1850, 1852, 1853, 1856, 1862,  
1871, 1872, 1881, 1883, 1892, 1899,

- 1920, 2024, 2025, 2063, 2101, 2112–2115, 2118, 2119
- Lucerne, lac de*, 1737, 1763
- LUCHON, VALLÉE DE, 1420, 1429
- Lucques, 1571, 1617
- Lugano, 2103
- Lugny, 1009–1012, 1014, 1016–1021, 1029, 1036, 1037, 1081–1083, 1112, 1452
- Lully, 1562
- Lure, 1168, 1908
- Lutry, 1519
- Luz-Saint-Sauveur, 1574
- Lyon, 995, 1016, 1034, 1039, 1045, 1047, 1048, 1059, 1061, 1063, 1069, 1073, 1079, 1087, 1091, 1102, 1109, 1142, 1186, 1345, 1428, 1658, 1660, 1662, 1745, 1972
- LYONNAIS, 1649, 2098
- Möriken-Wildegg, 1766
- Münsingen, 1403
- Médasson*, 1026
- Méditerranée, mer*, 1142
- Ménilmontant, 2020
- Mérien, 1666
- Mâcon, 919, 1008, 1009, 1021, 1022, 1029, 1031, 1032, 1037, 1038, 1040, 1059, 1064, 1073, 1145, 1186, 1936, 2082, 2083, 2086
- MÂCONNAIS, 925, 926, 1009, 1011, 1031, 1032, 1036, 1038, 1039, 1186, 1452, 1769, 1776
- MÔLE, MONTAGNE DU, 1580
- Môtiers-Travers, 1265, 1291, 1293–1295, 1299, 1300, 1836, 2007, 2089
- MADAGASCAR, 1630, 2046
- Malesherbes, 960, 991, 995, 1016, 1017, 1117, 1140, 1165, 1254, 1921, 1937, 1944, 1962, 2082, 2086, 2097–2100
- MALQUE, CÔTE DE LA, 985, 986
- MANCHE, 1609
- MARCHE, 1073
- Marcilly, 953
- Marennes, 1143
- Marmousse, 1920
- Marne*, 974, 1490, 1923
- Marquise, 1171
- Marseille, 1085, 1308
- Martigny, 1479, 1484, 1485, 1490–1497, 1512, 1726, 2059
- Mayence, 1585
- Meillerie, 1582
- Meiringen, 1434
- Mellingen, 1496
- Menétrux-en-Joux, 1098
- METTENBERG, 1432
- Metz, 963, 1388
- Meursault, 984, 993
- Mijoux, 1078, 1079, 1088, 1089, 1103
- Milan, 1573
- MILANAIS, 1572, 1892
- Millery, 1580
- Mirecourt, 1724
- Moûtiers, 1604
- Modène, 2034
- Moigny-sur-École, 1043
- MONT COUARD, 1540
- MONT D'OR, 1091, 1419, 1421, 1422
- MONT PILATE, 1718
- MONT-BLANC, 1534, 1535, 1537, 1539, 1574, 1592, 1593, 1693, 1696, 1834, 2049, 2097
- MONT-CENIS, 1836, 2029, 2030, 2034, 2092
- MONT-CENIS, COL DU, 1555, 1569
- Mont-Dauphin, 1072
- MONT-DAUPHIN, FORT DE, 1418
- MONT-GENÈVRE, 1462, 1465

- MONT-SALÈVE, 2034  
Montauban, 2071  
Montbéliard, 1161, 1162, 1893, 1907, 1908, 2058  
Montbard, 959, 962, 966, 968, 969, 971, 972, 975, 976, 984, 999, 1038, 1137, 1254, 1337, 1922, 2074  
Montboissier, 963  
MONTENVERS, 1535, 1539, 1542, 1574  
Montereau-Fault-Yonne, 936  
Montet, 1568, 1630, 2046  
Montigny, 2107, 2110  
Montmartre, 1967, 2020  
Montmorot, 1078, 1108, 1126, 1128, 1129, 1142, 1339, 1508  
Montpellier, 990, 1303, 1487, 1588, 1745  
Montréal, 1166  
Morat, 1100, 1122, 1312, 1321, 1359–1361, 1373, 1390, 1398, 1606, 2059, 2089, 2102  
*Morat, lac de*, 1221, 1343, 1344, 1358, 1361, 1399, 1673, 2013  
Morez, 1614  
Morgarten, 2101  
Morges, 1345, 1522, 1612, 1614, 1633  
Morguan, 1537  
*Moron, lac de*, 1277  
Morteau, 1319, 1984  
MORVAN, 1009  
Mouchard, 1129  
Moudon, 1647, 1665  
Moulins, 956, 1073  
Mousseaux-Neuville, 2020  
Moutier, 1876  
Moutier-Grandval, 1242, 1259  
MOUTIERS, CHARTREUSE DE, 1098  
Mulhouse, 1414, 1691, 1854, 1870, 1884, 1885, 1888, 1889, 1892–1899, 1901, 1906, 1907, 1930, 2118  
Mussy-sur-Seine, 943, 958, 961–965, 968, 969, 980, 984, 1003, 1032, 1119, 1150, 1908, 1922, 2004, 2072, 2074, 2076, 2084  
MUTTENHORN, 1693, 1696, 2048  
Nîmes, 1436  
Nantes, 1086, 1390  
Nantua, 1029, 1034, 1037–1039, 1041, 1043–1045, 1047, 1049, 1050, 1059, 1081, 1123, 1231  
Naples, 1569, 1616, 1622, 1706  
NAPLES, ROYAUME DE, 1622  
Neerwinden, 1707  
Neuchâtel, 1121, 1172, 1211, 1215, 1216, 1220, 1222, 1224, 1226, 1231–1236, 1238, 1239, 1241–1243, 1245, 1247, 1249, 1255–1261, 1263, 1264, 1270, 1276–1279, 1283, 1284, 1286, 1289–1291, 1294, 1295, 1297, 1299, 1300, 1304, 1306, 1308, 1311–1319, 1321–1323, 1331, 1332, 1335, 1337, 1339, 1341, 1342, 1345, 1348, 1350, 1358, 1360–1362, 1373, 1375, 1377, 1379, 1387, 1388, 1390, 1399, 1404, 1406, 1413, 1414, 1425, 1427, 1435, 1444, 1472, 1477, 1504, 1579, 1604, 1631, 1668, 1673, 1690, 1717, 1777, 1778, 1812, 1824, 1825, 1827, 1831, 1854, 1880, 1899, 1902, 1903, 1931, 1933, 1944, 1945, 1947, 1971, 1981–1983, 1986, 1987, 1989–1991, 2000, 2001, 2007–2010, 2012, 2016, 2017, 2087–2089, 2097  
*Neuchâtel, lac de*, 1220, 1313, 1331, 1344, 1345, 1349, 1399, 1517, 2013  
Neunkirch, 1761  
Nice, 1503, 1622, 1836  
Nidau, 1220, 1221

- NIESEN, 1404, 1405, 1408–1410, 1453,  
 1628  
 Nion, 1972  
 NIVERNAIS, 982, 1073, 1649  
 Nogent-sur-Seine, 928–932, 934, 936–  
 938, 940, 942, 943, 953, 2070, 2071,  
 2079, 2080  
 Noiraigues, 1300  
 NORMANDIE, 938, 943, 1035, 1165, 1294,  
 1371, 1692, 1769, 1828, 1971, 2106,  
 2108, 2110  
 NORMANDIE, BASSE, 1027, 1034, 1035  
 Noyon, 1635  
 Nozeroy, 1614  
 Nuits-Saint-Georges, 983, 985, 989, 990,  
 994  
 Nuremberg, 1749  
 Nyon, 1087, 1097, 1448, 1522–1524, 1606,  
 1614, 1615, 1927, 1967, 2037  
  
 OBERHASLI, 1940, 1957  
 OBERLAND, 1424, 1425, 1427, 1436, 1438,  
 1453, 1775, 1820, 2059  
 OBERWALD, 1704, 1705  
 Oberwil im Simmental, 1453  
 Offenbourg, 1905  
 Ollon, 1519  
*Oo, lac d'*, 1422  
 OO, VALLÉE D', 1418  
 Orange, 1237  
 Orbe, 1312, 1615, 1773, 1813  
 Orgelet, 1102, 1120, 1121  
 ORIENT, 1307, 1390  
 Orléans, 990, 996, 2099  
 Ormont, 1500  
 Osnabruck, 2103  
 Osselle, 1134  
 OSSELLE, GROTTÉ D', 1130, 1155, 1158,  
 1160, 1293, 2081, 2086  
  
*Ouche*, 979  
 OVERIJSEL, 1517  
  
 Péronne, 1024  
 PÉROU, 1993  
 Padoue, 1571, 1616  
 PALATINAT, 2101  
 Paraclet, le, 929, 932, 933, 2071  
 Paris, 928, 929, 933, 935, 941, 944, 946,  
 951, 954, 958, 959, 962, 968, 972,  
 980, 986, 990, 999, 1003, 1008,  
 1011, 1014, 1016, 1017, 1022, 1024,  
 1026, 1029, 1037, 1039, 1068, 1069,  
 1072, 1073, 1075, 1081, 1084, 1093,  
 1105, 1116, 1118, 1121, 1124, 1127,  
 1135, 1136, 1144, 1164, 1165, 1169,  
 1171, 1202, 1205, 1207, 1208, 1231,  
 1246, 1264, 1265, 1294, 1295, 1341,  
 1348, 1356, 1367, 1368, 1379, 1402,  
 1414, 1419, 1436, 1453, 1488, 1502,  
 1503, 1505, 1516, 1550, 1555, 1563,  
 1567, 1572, 1579, 1592, 1604, 1619,  
 1625, 1626, 1631, 1660, 1664, 1688,  
 1712, 1714, 1728, 1745, 1748, 1769,  
 1794, 1795, 1828, 1837, 1842, 1883,  
 1906, 1920, 1931, 1935–1937, 1939,  
 1941, 1944, 1946, 1948, 1956, 1957,  
 1959–1964, 1966, 1967, 1971–1973,  
 1975–1985, 1987, 1989, 1992, 1993,  
 1998, 2000, 2001, 2004, 2005, 2007,  
 2008, 2012, 2014, 2019, 2021, 2023,  
 2029, 2040, 2043–2045, 2054, 2055,  
 2062, 2063, 2065, 2066, 2071, 2080,  
 2083, 2093, 2097–2100, 2108, 2115,  
 2117, 2118  
  
 Passy, 1289, 1419, 2007  
 Payerne, 1337, 1341–1343, 1349–1351,  
 1355–1358, 1362, 1398, 1451, 1621,  
 1623, 1665, 1764, 1836, 1842, 1849,

- 2089  
PAYS-BAS, 981, 1165, 1383, 1414, 1769,  
1855  
Peccais, 1559, 1604  
PERTUIS, PASSAGE DU, 1239–1241, 1246,  
1293, 1313, 1374, 1375  
PETRA FELIX, 1642  
Pforzheim, 1888  
Phalsbourg, 1692  
Philippsbourg, 1437  
PIÉMONT, 1485, 1502, 1555, 1560, 1616,  
1836, 2050  
PICARDIE, 938, 943, 1364, 2009  
*Pilate, lac*, 1716  
*Pissevache*, 1494–1496, 1543, 1746, 1831,  
1972, 2016  
Poitiers, 1669  
POITOU, 991, 1119  
Poligny, 1112, 1116, 1120, 1124  
POLOGNE, 1571, 1752, 1753, 1797, 1873  
Pommard, 984, 993–996, 998, 999, 1124,  
1923  
Pont d'Ain, 1043  
Pont-de-Beauvoisin, 1559  
Pont-de-Poitte, 1102, 1103  
Pontarlier, 1099, 1129, 1146, 1162, 1276,  
1277, 1290, 1294, 1929, 1987, 2096  
Porrentruy, 1186–1189, 1191–1196, 1206,  
1209–1211, 1213, 1231, 1242, 1243,  
1248, 1256, 1258–1260, 1272, 1273,  
1297, 1298, 1322, 1690, 1854, 1876,  
1906  
Port-sur-Saône, 1909  
PORTUGAL, 1143  
Prangins, 1522, 1523, 1615  
Prilly, 1638  
PROVENCE, 1087, 1142, 1171, 1341, 1345,  
1769  
Provins, 928, 929, 936  
PRUSSE, 1323  
Puget, 1341, 1345  
Puligny-Montrachet, 984  
Pully, 1638  
PYRÉNÉES, 987, 1020, 1045, 1072, 1090,  
1166, 1203, 1418, 1426, 1427, 1464,  
1465, 1509, 1574, 1724, 2016, 2017,  
2029  
Quingey, 1114, 1124, 1129, 1130, 1132–  
1134, 1136, 1137, 1140, 1144, 1146  
Rapperswil, 1738, 1744  
Reggio de Calabre, 1622  
Remiremont, 1168  
Renan, 1240, 1242, 1260  
*Renclorth*, 1717  
*Reyssouze*, 1042  
*Rhône*, 987, 1022, 1059–1064, 1073, 1092,  
1102, 1142, 1268, 1411, 1469, 1470,  
1473, 1475, 1478–1480, 1489–1491,  
1493–1497, 1506, 1517, 1520, 1544,  
1560, 1562, 1577, 1580, 1581, 1604,  
1647, 1936, 1972  
*Rhône, perte du*, 1268, 1269, 1604, 1629  
Rheinfelden, 1762  
RHEINTAL, 1799, 1800, 1828, 1837, 2102,  
2103  
*Rhin*, 1002, 1162, 1207, 1221, 1268, 1344,  
1744, 1755–1757, 1760–1763, 1768,  
1878, 1883, 1891, 1905, 1907, 1912,  
2047, 2048  
RHUNE, MONTAGNE DE LA, 1045  
Riga, 1294, 1480, 2029, 2030  
Riggisberg, 1802  
Rinen, 1941  
Riom, 1966  
Roche, 1505, 1506, 1513, 1514, 1518, 1519,  
1645, 1831  
Rochefort, 1299, 1302, 1303, 1509

- Rochevist, 1685, 1766, 1767, 1772, 1776,  
 1781, 1784, 2118  
 Roggenbourg, 2101  
 Rolle, 1087, 1097, 1522, 1612, 1614–1616,  
 1621, 1653, 1927, 1928, 2038  
 Romainmôtier-Envy, 1615  
 Romont, 1669  
 Ronchamp, 1908  
 Roquefort, 1204  
 Rosières-près-Troyes, 932  
 Rosny-sur-Seine, 953, 975, 992, 1037,  
 1117, 1920, 2070, 2079, 2082, 2086  
 Rouen, 989, 1048, 1074, 1388, 1588, 1692,  
 1819, 1901, 1940, 1941, 1990  
*Rousses, lac des*, 1344  
 ROUSSILLON, 1142  
*Ru de Saint-Seine*, 974  
 Ruffec, 1880  
 Rumilly, 1553–1556, 1559, 1562  
 RUSSIE, 989, 1513, 1655  
  
 Sécheron, 1607  
 Séchot, 1604  
 Sélestat, 1892  
 Sénozán, 1922, 1923, 1936, 2074, 2082,  
 2083, 2086  
 Sénozán, hôtel de, 1976, 1996  
*Saône*, 974, 976, 1002, 1003, 1005, 1009,  
 1022, 1027, 1038, 1142, 1143, 1909  
 Sain-Bel, 1023, 1024, 1071  
 Saint-Étienne, 1649  
 Saint-Albain, 1009, 1010, 1012, 1016, 1019  
 SAINT-BÉAT, GROTTÉ DE, 1408, 1409  
 SAINT-BERNARD, COL DU, 1485, 1492,  
 1496, 1569, 1573, 1592, 1593, 1726  
 Saint-Blaise, 1220  
 Saint-Brice, 928, 929  
 Saint-Cergue, 1614  
 Saint-Claude, 1016–1018, 1029, 1046, 1059,  
 1071, 1073–1075, 1079, 1081–1083,  
 1085–1094, 1096–1099, 1104, 1117,  
 1120, 1121, 1141, 1192, 1199–1201,  
 1203, 1205, 1231, 1232, 1820, 1928,  
 1929, 2006, 2058  
 Saint-Cyr-sur-Menthon, 992  
 Saint-Didier-sur-Chalaronne, 1040  
 Saint-Félix, 1562  
 Saint-Gall, 1632, 1800, 1854, 2103  
 Saint-Genis-Pouilly, 1071, 1606  
 Saint-Georges, 1614  
 Saint-Germain-en-Laye, 992, 1118  
 Saint-Gingolph, 1541, 1582  
 SAINT-GOTHARD, COL DU, 1400, 1569,  
 1592, 1593, 1628, 1693, 1715, 1727,  
 1834, 1892  
 Saint-Jean, 1581  
 Saint-Jean-de-Plan, 1300  
 Saint-Julien-en-Genevois, 1553  
 Saint-Lupicin, 1086, 1092, 1093  
 Saint-Martin-du-Frêne, 1043  
 Saint-Maurice, 1341, 1484, 1492–1494,  
 1496–1498, 1500, 1511, 1512, 2059  
 Saint-Maurice-de-Rumilly, 1555  
 Saint-Maurice-sur-Moselle, 1166, 1167  
 Saint-Michel, 1606  
 Saint-Michel-en-L'Herme, 1119  
 Saint-Pétersbourg, 1624  
 Saint-Pierre, 1490, 1491, 1503  
 Saint-Quentin, 1389, 1436  
 Saint-Seine, 974–976  
 SAINT-SEINE, ABBAYE DE, 974  
 Saint-Sulpice, 1274, 1290, 1294, 1299  
 Saint-Triphon, 1513, 1518, 1583, 1645  
 SAINTE-BAUME, 1299  
 Sainte-Reine, 976, 977  
 SAINTONGE, 1010  
 SALÈVE, 1580, 1629, 1645  
 Salins, 1928, 2031, 2034, 2096

- Salins-les-Bains, 1078, 1109–1111, 1114,  
1124, 1125, 1129, 1130, 1133, 1147
- Sallanches, 1535, 1538, 1542–1544, 1546,  
1547, 1552, 1581
- Salon-de-Provence, 1020
- SALUCES, MARQUISAT DE, 1066
- SARDAIGNE, 1061, 1485, 1503
- Sarine*, 1670, 1671
- Sarnen, 1717
- Sassenage, 1091, 1299
- SAULT DE LA PUCELLE, 1087
- SAUT DU DAIN, 1102
- SAVOIE, 1060, 1061, 1063, 1064, 1073,  
1078, 1426, 1430, 1431, 1494, 1495,  
1501, 1504, 1514, 1516, 1525, 1541,  
1545, 1554–1556, 1559, 1560, 1562,  
1580, 1583, 1604, 1645, 1665, 1727,  
1754, 1784, 1797, 1836, 1842, 1862,  
1924, 1949, 1968, 1997, 2021, 2022,  
2030, 2032, 2041, 2092, 2093, 2103
- SCEX, PORTE DE, 1506
- Secy-sur-Saône-et-Saint-Albin, 1909
- Schaffhouse, 1316, 1570, 1754–1758, 1760–  
1763, 1767, 1800, 1815, 1843, 1852,  
1862, 1871, 1888, 1889, 1891, 1894,  
1895, 1897, 1920, 2025, 2102, 2118
- Schiedam, 1163
- Schinznach-Bad, 1764
- SCHRECKHORN, 1693, 1696, 1796, 2048
- Schwytz, 1593
- SCHWYTZ, 1686, 1692, 1702, 1704, 1705,  
1709–1714, 1719, 1727, 1799, 2101,  
2102
- Seillières, 940
- Seine*, 929, 936, 942, 943, 945, 951, 953–  
955, 958, 964, 965, 974, 976, 982,  
1525, 1923, 2070, 2072, 2076, 2078,  
2079
- SELLIÈRES, ABBAYE DE, 939, 1922, 1934,  
2004, 2071, 2080
- SEMNOZ, COLLINE DU, 1562
- Sempach, 2101
- Sennecey, 1009, 1010
- Senozan, 1007, 1009, 1020–1022, 1024,  
1025, 1027, 1029, 1031, 1032, 1034,  
1036–1040, 1047, 1117, 1150
- Septmoncel, 1079, 1080, 1091, 1099, 1113
- Serrières, 1216, 1223, 1226, 1284, 1299,  
1304, 1331, 1332
- Servoz, 1544, 1547
- Seurre, 1002, 1003, 1005, 1010
- Seyon*, 1222, 1224
- Seyssel, 1061, 1553
- SHRECKHORN, 1432
- SIBÉRIE, 1253, 1255, 2100
- SICILE, 1622, 1884
- Side, 1542, 1543, 1546
- Sierentz, 1893, 1899, 1904
- Sierre, 1453, 1477–1482, 1484, 1489, 1490,  
1495, 1502
- SIMMENTAL, 1840
- SIMONNET, 1580
- SIMPLON, COL DU, 1479, 1485, 1496, 1569,  
1573, 1618
- Sion, 1389, 1474, 1475, 1477, 1478, 1480,  
1482–1484, 1487–1490, 1495, 1497,  
1498, 1505, 1972, 2059
- Sionne*, 1972
- Soleure, 1204, 1220, 1318, 1322, 1387,  
1519, 1675, 1689, 1733–1735, 1766,  
1767, 1800, 1808, 1810, 1819, 1827,  
1828, 1830, 1841, 1843, 1846–1848,  
1853, 1856, 1859, 1860, 1862, 1866–  
1872, 1875–1877, 1879, 1880, 1886,  
1902, 1990, 2025, 2029, 2058, 2102,  
2118
- Solutré, 1022, 1036
- Somme*, 950

- SOUABE, 1259, 1754, 1756, 1757, 1761, 1824, 2101, 2102
- Soucy, 1341
- Spa, 1803
- Spiez, 1408, 1410, 1628, 1829
- Stans, 1701, 1733, 2102
- Stansstad, 1704–1706, 1708, 1710
- Staubbach*, 1416, 1418, 1420–1422, 1439, 1496, 1543, 1746, 1924, 2016, 2058, 2060
- Steinkerque, 1707
- Stettlen, 1431, 1442
- STOCKHORN, 1404, 1405, 1408, 1453
- Strasbourg, 1002, 1161, 1221, 1259, 1310, 1378, 1645, 1810, 1889, 1905–1907, 1962, 2025, 2058
- Stuttgart, 1605, 1639
- STYRIE, 1958
- Suhr, 1766, 1767, 1783
- SUISSE, 946, 1050, 1063, 1071, 1075, 1078, 1087, 1091, 1094, 1095, 1097, 1119, 1122, 1142, 1143, 1153, 1154, 1158, 1192, 1197, 1198, 1216, 1224, 1226, 1233, 1234, 1236, 1258, 1259, 1263, 1277, 1284, 1290, 1307, 1314, 1316, 1319, 1321, 1331, 1341, 1344, 1348, 1349, 1356, 1359, 1367, 1373, 1378, 1380–1386, 1388, 1390, 1391, 1401, 1410, 1413, 1414, 1436, 1446, 1463, 1469, 1488, 1501, 1511, 1550, 1555, 1559, 1560, 1562, 1570, 1571, 1603, 1608, 1614, 1618, 1620, 1621, 1628, 1639, 1652, 1653, 1655, 1673, 1674, 1687–1690, 1695, 1703, 1707, 1708, 1714, 1724, 1726, 1727, 1734, 1735, 1740, 1741, 1745, 1746, 1751, 1754, 1755, 1772, 1775, 1777, 1778, 1783, 1796, 1799, 1803, 1806, 1808, 1809, 1811, 1814–1824, 1826–1829, 1834, 1836, 1839, 1841–1843, 1846, 1847, 1853, 1854, 1858, 1860, 1861, 1866, 1869, 1886, 1889, 1892, 1893, 1896, 1898–1900, 1919, 1922, 1927–1929, 1931, 1938, 1941, 1954, 1957, 1965, 1968, 1974, 1978, 1981, 1982, 1987, 1988, 1994, 2001, 2003–2006, 2013, 2016, 2017, 2021, 2023, 2031, 2033, 2043, 2044, 2053–2055, 2060, 2063, 2065, 2067, 2075, 2081, 2082, 2085, 2086, 2089–2091, 2093, 2097, 2098, 2101, 2102, 2104, 2108, 2110, 2112, 2113, 2118
- SUNDGAU, 1083, 1084, 1164, 1190
- Suran*, 1043
- Syllans, lac de*, 1044
- TACONNAZ, GLACIER DE, 1536, 1537
- Taillères, lac des*, 1286–1288
- Tain-l’Hermitage, 987
- Tarbes, 1087, 1166
- TARENNAISE, 1559
- Tarente, 1622
- Tauxels, les, 951
- Tavannes, 1197, 1201, 1202, 1207, 1210–1212, 1215, 1218, 1242, 1259
- Tavey, 1189
- Tenailles, 1114
- Thann, 1167
- Thielle*, 1221
- Thiou*, 1562
- Thonon-les-Bains, 1582
- Thoune, 1335, 1403, 1404, 1406, 1408, 1411, 1412, 1414, 1417, 1425, 1431, 1432, 1440, 1441, 1453, 1554, 1757, 1802, 1828, 1925, 2059, 2060
- Thoune, lac de*, 1412, 1441, 1506, 1628, 2059
- TIBET, 970



- Timisoara, 1739, 1752  
 TIROL, 1694, 1696  
 TITLIS, 1693, 1696, 2048  
 Toggenbourg, 1307, 2103  
 Tokaï, 996, 1572  
 Tonnerre, 968, 972  
 TOSCANE, 1570, 1572, 1616  
 Toulon, 985  
 Tournus, 1009, 1010, 1022  
 Tours, 1669  
 Travers, 1349  
 Trente, 1570, 1836  
*Trient*, 1494, 1495, 1831  
 Troyes, 938, 939, 941–945, 948, 949, 951,  
     953, 954, 956, 959, 962, 963, 968,  
     984, 1073, 1295, 1371, 1833, 1904,  
     1910, 1934, 2004, 2118  
 Tubingen, 1832  
 TURGOVIE, 1799, 1828, 1837, 1854, 2066,  
     2102, 2103, 2108, 2109  
 Turin, 1502, 1549, 1554, 1555  
 TYROL, 1958  
  
 Unterseen, 1406, 1408, 1411, 1412, 1415–  
     1418, 1423, 1427, 1431, 1434, 1435,  
     1438–1441, 1450, 1451, 1495, 1496,  
     1800, 1925, 2060  
 Unterwald, 1408, 1690, 1702, 1704–1707,  
     1714, 1717, 1718, 1733, 2102  
 URI, CANTON D', 1427, 1668, 1700, 1702,  
     1704, 1705, 1715, 1718, 1719, 1721,  
     1726, 1753, 1799, 1871, 2102  
 URSEREN, VALLÉE D', 1727  
 Ury, 1593  
 Uzès, 1903  
  
 VÉSUVE, 1609  
 VAL D'AOSTE, 1538, 1551  
 VAL DE RUZ, 1239, 1241, 1258, 1260, 1268,  
     1374, 1376  
 VAL SAINT-IMIER, 1242, 1257–1260, 1322  
 Val-Suzon, 972, 975, 1072  
 VALAIS, 1341, 1389, 1400, 1407, 1427,  
     1429, 1430, 1434–1436, 1439, 1453,  
     1462, 1464, 1465, 1467, 1469, 1471–  
     1473, 1483, 1491, 1493, 1495–1497,  
     1501, 1502, 1504, 1505, 1509, 1511,  
     1519, 1520, 1560, 1618, 1625, 1627,  
     1643, 1717, 1725, 1726, 1746, 1756,  
     1775, 1777, 1794, 1798, 1831, 1836,  
     1843, 1853–1855, 1866, 1968, 2016,  
     2032, 2034, 2059, 2103  
 VALAIS, HAUT, 1715  
 Valangin, 1233, 1239–1242, 1244–1247,  
     1258, 1276, 1278, 1279, 1295, 1297,  
     1303, 1312, 1313, 1317, 1321, 1322,  
     1405, 1798, 1987  
 VALORCINE, VALLÉE DE LA, 2059  
 VALROMEY, 1066  
 VALTELINE, 1569, 2103  
 VAUCLUSE, FONTAINE DE, 1290, 1299  
 VAUD, 1071, 1328, 1351, 1352, 1355, 1356,  
     1359, 1360, 1436, 1442, 1476, 1506,  
     1553, 1555, 1736, 1768, 1797, 1816,  
     1826, 1835–1838, 1844, 1846, 1852,  
     1856, 1858, 1861, 1862, 1866, 1869,  
     1870, 1873, 1929, 2034, 2103, 2117  
 VAUD BERNOIS, PAYS DE, 1667  
 VAUD FRIBOURGEOIS, PAYS DE, 1667  
 VAUD, PAYS DE, 1238, 1314, 1621, 1638,  
     1642, 1643, 1667, 1670  
 Vaumarcus, 1331, 1333, 1335, 1344  
 VELAY, 1496  
 Vendevre-sur-Barse, 1911  
 Venise, 1570, 1571, 1617, 1841, 1892  
 Veraz, 1337  
 Verberie, 1783  
 Verdun-sur-le-Doubs, 1003  
 Vernex, 1517

- Vernon, 992 1623, 1638, 1639, 1846, 1916, 1929,  
 Versailles, 989, 1712, 2054, 2055 1931, 2010, 2016, 2037, 2062, 2089,  
 Versoix, 1524, 1581, 1603–1607, 1615, 2097, 2099, 2100  
 2014, 2023, 2091  
 Vesoul, 1908, 1909  
*Vevaine*, 1517  
 Vevey, 1499, 1513, 1514, 1516, 1517, 1519,  
 1521, 1522, 1525, 1526, 1633, 1636,  
 1643, 1644, 1647, 1648, 1652, 1660,  
 1728, 1831, 1869, 1913, 1924, 1972,  
 1974, 2059  
*Vevey*, 1521  
 Vienne, 987, 1655, 1833, 1866, 1880, 1899,  
 1904, 1957  
 Vieux Boucault, 987  
 Villeneuve, 976, 1499, 1501, 1505, 1506,  
 1511, 1514–1516, 1525, 1647, 2050  
 Vilnius, 1752  
 VIVARAIS, 987, 1048  
 VOIRONS, LES, 1580  
 Volnay, 983, 993, 994  
 VOSGES, 1161, 1162, 1166–1168, 1186,  
 1724, 1769, 1772, 1811  
 Vosne-Romanée, 983, 994  
 Vougeot, 983, 986, 994, 999  
 Vouvry, 1511  
 Waldenbourg, 1877, 1879, 1889, 1892  
 WALDSÄTTEN, 1715, 2101  
 WESTPHALIE, 1664  
 Wichtrach, 1403  
 Wildegg, 1768, 1769, 1818  
 Wintershouse, 1958  
 Yonne, 968, 974, 976, 1923  
 Yverdon-les-Bains, 1222, 1312, 1319, 1331,  
 1335–1337, 1341, 1343–1346, 1348,  
 1350, 1355, 1362, 1366, 1368, 1372,  
 1373, 1379, 1381–1385, 1387, 1447,  
 1504, 1513, 1519, 1522, 1607, 1614,  
 Zofingen, 1849, 1869  
 Zollingen, 1720, 1764  
 Zoug, 1693, 1715, 1736  
 ZOUG, CANTON DE, 1714, 1715, 1719,  
 1733, 2025, 2101  
*Zoug, lac de*, 1719, 1736, 1737  
 Zurich, 1686, 1690, 1694, 1699, 1702,  
 1724, 1727–1729, 1734, 1736–1738,  
 1740–1748, 1750, 1754, 1755, 1758,  
 1761, 1766, 1782, 1798–1800, 1809,  
 1810, 1830, 1837, 1841–1843, 1846,  
 1852, 1858, 1860, 1862, 1864, 1867–  
 1869, 1871, 1888, 1889, 1892, 1894,  
 1895, 1898, 1899, 1920, 1990, 2024,  
 2025, 2101, 2103, 2118  
*Zurich, lac de*, 1737  
 Zurick, 1316, 1324, 1446, 1613  
 Zurzach, 1761–1763, 1767, 1768  
 Zweilütschinen, 1418, 1423, 1427

## Index des noms de personnes

- Abélard, 930–932, 2071, 2080  
 Abeille, Joseph, 1796, 1802, 1861  
 Abeille, Louis-Paul, 1577  
 Abraham, guide, 1435, 1450, 1452, 1496  
 Adamson, Monsieur, 1748  
 Affry, famille d', 1844  
 Aguillar, Monsieur d', 1004  
 Aigle, Monsieur d', 1834  
 Ailly, maison d', 1009  
 Akerman, Monsieur, 1708  
 Albert, empereur, 2101  
 Albon, Monsieur d', 1746  
 Alexandre, Monsieur, 1167, 1169, 1171  
 Allard, Monsieur, 1979  
 Alt, François-Joseph-Nicolas d' (de Tief-  
 fenthal), 1669, 1670  
 Amédée VIII de Savoie, 2041  
 Amelot de Chaillou, Antoine-Jean, 978,  
 1503  
 Amirault de la Rochelle, 1390  
 Anhalt-Hanau, Frédéric d', 1640  
 Arboutin, Monsieur d', 2110  
 Archiduc de Florence, 1571  
 Archiduc de Milan, 1572  
 Archimbailles, Monsieur d', 1038  
 Arcy, Patrick d', 1944  
 Argenson, Marc Antoine René d', 1503  
 Argenville, Antoine Joseph Dezallier  
 d', 1971, 1981, 1984  
 Artois, comte d', 1998  
 Arube, 2047  
 Aubenton, Edme Louis d', 970, 1125,  
 1147, 1255, 2096  
 Aubenton, Georges-Louis d', 970  
 Aubry, Gilles, 2117  
 Aullet, Monsieur, 1748  
 Aurèle, Monsieur, 1751  
 Autriche, maison d', 1259  
 Autriche, Marguerite d', 1041  
 Büren, Karl-Philipp de, 1331  
 Bébian, meunier, 1127, 1128  
 Bâle, prince de, 1242  
 Balbe, famille, 1503, 2050  
 Balbi, famille, 1503  
 Balbian, famille, 1503, 2050  
 Balbis, famille, 1503, 2050  
 Barabom, Monsieur, 1589  
 Barbe, major, 1502, 1503, 1973, 2050  
 Baronis, famille, 1503  
 Barral, Claude-Mathias-Joseph de, évêque  
 de Troyes, 939  
 Barrich, marquise de, 1639  
 Barrois, famille, 1883  
 Bassot, Monsieur, 1154–1159, 1928  
 Batillot, Monsieur, 1988  
 Bauffremont, Joseph de, 1094, 1097, 1098,  
 1102, 1103, 1117  
 Baumé, Antoine, 1795  
 Bayle, Pierre, 1840  
 Beaufort, frères, 1373, 1374, 1376, 1377  
 Beaufremont, maison de, 1009  
 Beaufiles, Roland, 972  
 Beaufort de Laze, Monsieur, 1389  
 Beaufort, Monsieur, 1120, 1435, 1436  
 Beaumont, Christophe de, 941  
 Beaurepaire, Monsieur de, 1208  
 Bernouilli, Daniel, 1887, 1891, 1899  
 Bernouilli, Jacques, 2098  
 Bernouilli, Jean, 1890, 1891, 1899  
 Berryais, René de le, 2065  
 Berthe, Reine, 1355, 1356  
 Berthier, Guillaume François, 1905

- Berthoud, Ferdinand, 1299  
 Berthoud, Louis, 1299  
 Berton, famille, 1503  
 Bertrand, Élie, 1589, 1590, 1639  
 Bertrand, Jean, 1027, 1312, 1773, 1780, 1781, 1813, 1816, 1983  
 Bertrand, Jean-Élie, 1312  
 Bertrand, Monsieur, 1341  
 Besenwald, Monsieur de, 1733, 1734  
 Bessé, Mademoiselle de, 1794  
 Bestons, famille, 1503, 2050  
 Biger, Monsieur, 1313  
 Binet, Monsieur, 1001  
 Biron, Ernst Johann von, 1625  
 Biron, Karl Ernst von, 1625  
 Biscani, famille, 1503, 2050  
 Bissy, Claude de Thiard de, 1003, 1004  
 Blache, Falcoz de la, 1992  
 Blondel, Madame, 2004, 2005, 2019, 2020  
 Bocard, Monsieur, 1373  
 Boccard, famille de, 1890  
 Boisgibault, Jacques Charpentier de, 1951, 1953, 1956, 1959, 1961, 1964, 1965, 1996, 2000, 2061–2063, 2065, 2113, 2115, 2119  
 Boisot, abbé, 1131, 1153, 1154, 1157, 1158  
 Boissot, Madame de, 1803  
 Bonnet, Charles, 1525, 1581, 1589, 1594, 1609, 1655  
 Bons, François Louis de, 1503  
 Bonstetten, Charles-Victor de, 1794  
 Bonstetten, famille, 1797  
 Borel, famille d'entrepreneurs, 1284  
 Borel, Monsieur, 1284, 1289  
 Borel, voiturier, 1976  
 Born, Ignaz Edler von, 1833  
 Bornes, Monsieur et Mademoiselle, 1132  
 Boucher, Monsieur, ingénieur, 1276  
 Boufflers, Stanislas-Jean de, 2098  
 Bouhours, Dominique, 1935  
 Bouillon, maison de, 1025  
 Boullongnes, Jean de, 934, 2068, 2069, 2077, 2078  
 Bourgeois, banneret, 1344, 1345, 1368, 1379–1387, 1638  
 Bourgeois, famille, 1341, 1343–1345, 1348, 1350, 1354  
 Bourgeois, fils, 1345, 1352, 1366, 1379, 1382  
 Bourgeois, Monsieur, 1345, 1348, 1399, 1502, 1869, 2062  
 Bourgeois, père, 1343  
 Bourgogne, duc de, 964, 965, 969, 1334, 1861, 2089, 2102  
 Bourrit, Marc-Théodore, 1407, 1423, 1521, 1540, 1543, 1549, 1583, 1594, 1618, 1668  
 Boursset, Monsieur du, 1606  
 Boutin, Charles Robert, 1558, 1559, 1569, 1605, 1610, 1803, 1920, 1968, 1971, 1973, 1974, 1977, 1978, 2022, 2024–2026, 2043, 2044, 2056, 2091  
 Boutin, frères, 1560, 2092, 2093  
 Bradley, Monsieur, 1622  
 Brandebourg, maison de, 1233, 1238  
 Bras, Monsieur, 1624  
 Briasson, libraire, 1317  
 Brionne, Madame de, 1710, 1796, 1800  
 Brionne, Monsieur de, 1707  
 Broglie, Charles de, évêque de Noyon, 1635  
 Broglio, famille, 1503, 2050  
 Bruhl, comtesse de, 1348  
 Brunswick, prince de, 1320  
 Brydone, Patrick, 1410, 1622, 1624, 1626, 1628  
 Buffon, Georges-Louis Leclerc, comte de, 959, 966, 968, 969, 1165, 1630,

- 1806, 2033, 2046  
 Buffon, Madame de, 969  
 Buren, Madame la baronne de, 1331  
 Burgenis, famille, 1503, 2050  
 Burkhard, Johann Rudolph, 1891  
 Burlamaqui, Jean-Jacques, 1995  
 Busquart, famille, 1503, 2050  
 Busquex, famille, 1503  
 Bussière ou Bassière, Madame, 1632  
  
 Cabanis, Pierre Jean Georges, 1566, 1568,  
 1586  
 Cailus, Monsieur de, 1367, 1370  
 Calone, Monsieur de, 1605  
 Campmartin, Monsieur de, 1477  
 Cappert, ministre, 1512  
 Caprara, Jean-Baptiste, 1689, 1692  
 Carli, comte, 1571, 1572  
 Castella de Villardin, bailli de Cheyres,  
 1362, 1363, 1366, 1367, 1390, 1453  
 Castries, Charles Eugène Gabriel de La  
 Croix de, 1708  
 Catherine II de Russie, 1654  
 Catrilas, Monsieur de, 1666  
 Cavalieri, Bonaventura, 1617  
 Cellons, Madame de, 1705  
 Châteauvieux, Monsieur de, 1609  
 Châtillon-en-Michaille, comte de, 1059  
 Chalon, maison de, 1237  
 Chambray, Louis de, 2065, 2066, 2104–  
 2106, 2108, 2111  
 Chamousset, Claude Humbert Piarron  
 de, 1613  
 Champagne, Madame de, 1635  
 Chapt, Monsieur de, 1208  
 Charles I<sup>er</sup> Frédéric de Bade, margrave  
 de Baden, 1314  
 Charles II Eugène de Wurtemberg, 1155,  
 1899  
 Charles le Chauve, 1041, 1046  
 Charles le Téméraire, 1334, 1344  
 Charles VI, 1570  
 Charles-Alexandre de Lorraine, 1805  
 Charles-Frédéric de Bade, 1882  
 Charles-Quint, 1139, 1247, 1861  
 Charme, Monsieur de, 1621, 1796, 2040  
 Chateauvieux, Monsieur de, 1584, 1589  
 Chauvelin, abbé de, 1911  
 Chavigny, Monsieur de, 1388  
 Choiseul, Étienne-François de, 1169, 1320,  
 1606, 1690, 1712  
 Christin, Charles Gabriel Frédéric, 1088,  
 1121  
 Cimetière, Monsieur Bourdon du, 1657  
 Cimetierre, Monsieur Bourdon du, 1076–  
 1079, 1090  
 Clément XIV, 1572  
 Clais, Johann Sebastian, 1937, 1939, 1940,  
 1957, 1958  
 Cochin, Jean-Denis, 1619  
 Cognet, Monsieur, aubergiste à Troyes,  
 953, 962  
 Cogny, Monsieur de, 1114  
 Colard, 1027  
 Collaud, Mademoiselle, 962  
 Collini, Cosimo Alessandro, 1594  
 Collins, Madame de, 1712  
 Colmont, Madame, 1005  
 Comou, Joseph, guide, 1536  
 Condé, Louis-Joseph de, 979  
 Condeveaux, Monsieur de, ingénieur,  
 1103  
 Condillac, abbé de, 1617  
 Conti, prince de, 2009  
 Coppet, abbé, 1746  
 Corneille, Pierre, 1935  
 Cosme, frère, 1730  
 Cossigny, Monsieur de, ingénieur, 1154

- Courlande, Anna Dorothea de, 1625  
 Courten, Antoine-Panrace de, 1483  
 Courten, Eugène-Philippe de, 1483  
 Courten, famille de, 1389, 1482, 1483, 1502  
 Courten, Jean-Antoine-Adrien de, 1478, 1482–1485, 1487, 1505  
 Courten, Monsieur de, 1855  
 Courten, père, 1482, 1484  
 Coust-Gilet, abbé de, 966  
 Cramer, Gabriel, 1585  
 Cramer, Jean, 1581  
 Cramer, Monsieur, 1587, 1588, 1590, 1967, 1975, 1995, 1999, 2000, 2035  
 Cravay, Messieurs de, 1348  
 Crussol, Madame de, 948, 950
- Dauphin, Monsieur, directeur de saline, 1129  
 David, Monsieur, 1427  
 De la Taille des Essarts, 1488  
 De Mulinen, banneret, 2042  
 Decherval, Monsieur, 1794  
 Delisle de Sales, Jean-Baptiste-Claude Izouard dit, 1007, 1928  
 Deluc, Jean-André, 1350, 1375, 1378, 1385  
 Deluze, banneret, 1303, 1306, 1331, 1414  
 Deluze, famille, 1303  
 Demaire, avoyer, 1920  
 Denis, Madame, 1069, 1070, 1936, 2080, 2085  
 Dentand, Pierre-Gédéon, 1578, 1588, 1592, 1594, 1608, 1609  
 Deparcieux, Antoine, 992  
 Deprés, Messieurs, 1605  
 Descartes, René, 1936  
 Desmarest, Nicolas, 943, 949, 959, 962, 1594, 1628, 1695, 2057
- Didot le jeune, 1612  
 Diebost, Monsieur, 1506  
 Diesbach, famille, 1353, 1797, 1844  
 Diesbach, Monsieur de, 1964  
 Dietrich, Philippe-Frédéric de, 1167  
 Dietricht, Monsieur, 1889, 1937, 1939–1941  
 Dinacht, Monsieur, 1886, 1888–1892  
 Diodati, Gabriel, 1584, 1585, 1589  
 Divonne, Monsieur de, 1144, 1605  
 Dompierre d’Hornoy, petit-neveu de Voltaire, 940  
 Doret, frères, 1514, 1518, 1519  
 Doucet, Madame, 1295  
 Douet, Madame, 1207, 2004, 2005, 2007, 2012, 2014, 2019, 2022–2025  
 Du Peyrou, Madame, 1286  
 Du Peyrou, Pierre-Alexandre, 1286, 1588  
 Duhamel du Monceau, Henri-Louis, 962, 1016, 1723, 1724, 1748, 1773, 1838, 1839, 1969, 1981, 2037, 2040, 2045, 2063, 2065, 2066, 2099, 2115  
 Dumesnil, Monsieur, 1127  
 Dumont, Monsieur, 1022  
 Duplex de Bacquencourt, intendant de Bourgogne, 1060  
 Duquesne, Henri, 1614  
 Durey, David, 1612
- Effinger, Franz Victor von Wildegg, 1768, 1795, 1870  
 Empereur, 1391  
 Engel, Samuel, 1832, 1842  
 Enville, duchesse d’, 1567, 1582, 1587, 1588, 1631, 1794, 1920, 1977, 1990, 1996, 2020, 2043, 2092  
 Erasme, 1881  
 Erlach de Riggisberg, Madame, 1796, 1857

- Erlach de Riggisberg, Monsieur, 1794,  
1797, 1867, 1959
- Erlach de Spiers, Madame, 1795
- Erlach, Albrecht Friedrich von, 1353,  
1408, 1410, 1437, 1447, 1453, 1628,  
1794, 1802, 1829, 1841, 1855, 1858,  
1866, 1870–1873, 1875, 1880, 1961,  
1964, 1965
- Erlach, famille d', 1353, 1797
- Erlach, fils, 1823, 1829, 1835, 1841, 1842,  
1853, 1866, 1867, 1869, 1876
- Esnans, Alexandre-François, abbé Cour-  
chetet d', 1125
- Esnans, Luc Courchetet d', 1125, 1928,  
2095, 2096
- Essainville, Monsieur d', 1506
- Etigny, Antoine Mégret d', 1166, 1205,  
1379
- Eugène, prince, 1569
- Fürstenberg, prince de, 1958
- Füssli, famille, 1892
- Félice, Fortunato Bartolomeo de, 1341,  
1348
- Fabri, Monsieur, 1605–1607
- Farcheville, président de, 1920, 1930
- Farel, Guillaume, 1323
- Fargues, Joseph de Madet de, évêque  
de Saint-Claude, 1088
- Fariot ou Fariat, 936
- Faton, subdélégué, 1136
- Faujas de Saint-Fond, Barthélémy, 1610,  
1628, 1948–1950
- Favelle, Monsieur, 1794
- Favre de Vaugelas, Claude, 1620, 1862
- Favre, Antoine, 1620
- Favre, docteur, 1097, 1512, 1616, 1619–  
1621, 1653, 1861, 1927, 1928, 2038,  
2040, 2043, 2045, 2046
- Favre, Jean-Marc-Louis, 1087
- Favre, Madame, 1621
- Favre, Monsieur, 1608, 1620
- Favre, Pierre François, 1635
- Favrey, Monsieur, 1610
- Ferdinand I<sup>er</sup> de Parme, 1617
- Ferdinand I<sup>er</sup> des Deux-Siciles, 1570
- Feuillée, Monsieur de la, 972, 974
- Feuillée, père Louis Éconches, 1993
- Fisching, Albert von, 1838
- Flachat, Jean-Claude, 1007
- Flavigny, abbé de, 973
- Fleury, Joseph, 1560
- Fleury, Omer Joly de, 1654
- Flizet, jardinier, 1986
- Florian, Monsieur de, 1068
- Foncemagne, Étienne Lauréault de, 2041
- Fontaine, Madame de, nièce de Vol-  
taire, 1068
- Fontanieu, Gaspard Moïse de, 1650
- Foudras, Monsieur de, 954, 955, 957,  
962
- Fougeroux de Bondaroy, Auguste-Denis,  
1622
- Fourton des Baux, Monsieur, 1973, 1978
- Frédéric d'Autriche, 2101
- Frédéric II, 1224, 1654, 1860
- Frédéric II Eugène, prince de Montbé-  
liard, 1161
- François I<sup>er</sup>, 2103
- François I<sup>er</sup> de Médicis, 1616
- François Marie III d'Este-Modène, 1617
- Francey, Monsieur, 1922
- Franklin, Benjamin, 1923, 1985, 1987,  
1994
- Frescherg, Monsieur, 1794
- Frich, baron de, 1899
- Fritti, abbé, 1569, 1572, 1594, 1616, 1617,  
1622, 1626

- Fromessier-Labat, Monsieur, 1614  
 Fugal, greffier, 1588
- Gagnebin, Abraham, major, 1278, 1279, 1435  
 Gagnebin, Daniel, 1231, 1239–1241, 1247, 1248, 1252–1257, 1284, 1293, 1294, 1308, 1309, 1919, 1948, 1971, 1976, 1977, 1979–1981, 1983, 1985, 1987, 1988, 1992–1994  
 Gagnebin, fils, 1979, 1984, 1987  
 Gagnebin, Monsieur, 1668, 1724, 1812, 1903  
 Galilée, 1617  
 Garcin, Jean-Laurent, 1927, 2037, 2040  
 Gassendi, abbé, 1619, 1620  
 Gaudot, 1387  
 Gentine, Monsieur de, 1512  
 Gerbier, Jean-Baptiste, 1619, 2008, 2009  
 Gesner, Johann Matthias, 1613  
 Gessner, chanoine, 1728, 1729, 1739, 1747, 1748  
 Gessner, Conrad, 1613, 1749  
 Gessner, Jean, 1743, 1746  
 Gessner, Monsieur, 1724, 1745–1749, 1798, 1843  
 Gessner, père, 1739  
 Gillier, Monsieur, 1125  
 Gintet, aubergiste de Saint-Claude, 1081, 1928  
 Girardin, Louis-René de, 1746  
 Girardon, François, 952  
 Girardot de Marigny, Jean, 1989  
 Gobemouche, Monsieur, personnage littéraire, 1276  
 Goer, Monsieur de, 1610  
 Gorani, Joseph, 1569, 1572, 1573, 1616, 1618, 1626  
 Grégoire de Saint-Vincent, 1617  
 grand duc de Russie, 1655  
 Grandpré, Monsieur de, 1243, 1265, 2009  
 Granon, 1577  
 Grasset, Monsieur, 1654  
 Greff, Monsieur, 1206  
 Grimaldi, Louis-André de, évêque de Noyon, 1635  
 Grosley, Pierre de, 943, 948, 949, 951, 952, 959, 962  
 Grosset, Monsieur, 1634, 1747  
 Grouner, Monsieur, 1732, 1834  
 Gruner, Gottlieb Sigmund, 1432, 1609, 1629  
 Gubier, Monsieur, avocat, 1284  
 Gudenus, F. V. de, 2047  
 Gudernert, 2048  
 Guerrenet, Monsieur, 1265  
 Guerronet, grand prieur, 1256  
 Guettard, Jean-Étienne, 958, 1073, 1163, 1218, 1594, 1625, 1628, 1695, 1748, 1981, 1993  
 Guiguer, Louis-François, 1523  
 Guillot, famille, 1567  
 Guisset, libraire, 1983  
 Guittard, Monsieur, 1966, 1967, 1973  
 Guttemberg, 1585  
 Guyot de Bermont-Maîche, Baron Bêat-Joseph, 1985
- Héloïse, 930, 931, 2071, 2080  
 Habsbourg, famille, 1818  
 Haller, Albrecht von, 1143, 1253, 1254, 1345, 1353, 1354, 1414, 1502, 1504, 1506, 1512, 1513, 1589, 1593, 1608, 1613, 1625, 1654, 1746, 1748, 1795, 1796, 1816, 1832, 1834, 1857, 1858, 1871, 1927, 1938, 1959, 1964, 1983, 1989, 1993, 1994, 2000, 2033, 2037, 2115



- Haller, fils, 1725, 1795, 1857, 1874, 1994  
 Haltille, Monsieur d', 1858  
 Haze, Monsieur, 1883, 1884  
 Heinsius, Ulrich, 2039  
 Hell, bailli, 2056  
 Hell, François-Joseph-Antoine, 1082, 1084,  
 1163, 1164, 2082, 2086, 2088  
 Hell, Monsieur, 1971  
 Hennin, Pierre Michel, 1867  
 Henri IV, 1066  
 Henri l'Oiseleur, 1620, 2047, 2048  
 Henri VIII, 1687  
 Hirzel, Salomon, 1867  
 Hobbes, Thomas, 1619, 1620  
 Holbach, baron d', 1962, 1963  
 Homère, 1935  
 Horace, 1585  
 Hortburg, duchesse d', 1323  
 Howard, Monsieur, 1686, 1687, 1692,  
 1727, 1800  
 Howard, père, 1731, 1752  
 Hoym ou Honey, comtesse d', 1639  
 Huber, François, 1582, 1589  
 Huber, Jean, 1654  
 Incognito, Monsieur l', 1294, 1295, 2010  
 Inva, Madame d', 1913, 1920, 1922,  
 1924, 1934, 1976, 1996  
 Isaac, voiturier, 1225, 1899  
 Ivernois, Abraham d', 1295  
 Jacault, capitaine, 1283, 1284, 1286, 1287  
 Jacquemin, 955, 958, 969, 981, 1008, 1012,  
 1037, 1098, 1102, 1110, 1112–1114,  
 1116–1122, 1124, 1125, 1130, 1131,  
 1133, 1198, 1218, 1219, 1221, 1250,  
 1269, 1270, 1274, 1282, 1290, 1291,  
 1296, 1300, 1312, 1349, 1511, 1525,  
 1560, 1561, 1565, 1608, 1614, 1615,  
 1644, 1751, 1762, 1763, 1784, 1827,  
 1877, 1880, 1894, 1902, 2005, 2054,  
 2083, 2087, 2089  
 Jaillot, Alexius-Hubert, 1884  
 Jamilhou, Monsieur de, 1803  
 Jaquet-Droz, Pierre, 1266  
 Jean sans Peur, 980  
 Jeanne de Chantal, 1563  
 Jenner, avoyer, 1959  
 Jenner, famille von, 1795  
 Jenner, Monsieur, 1857  
 Joseph II, 1061, 1570  
 Julie, 2012  
 Jussieu, Bernard de, 1012, 1748, 1834,  
 2115  
 Juvénal, 1585  
 Keralio, Auguste-Louis de, 1617  
 Kirchberger, Monsieur, 1795, 1809, 1837,  
 1842, 1957  
 Kirchmaier, Theodor, 2039  
 Knipschild, Philippe, 2039  
 Kybourg, famille de, 1861  
 Léopold II d'Autriche, 1616  
 Lévis, Monsieur de, 1037  
 La Condamine, Charles Marie de, 1622  
 La Coré, Charles André de, intendant,  
 1115, 1132, 1154  
 La Coré, Madame de, 1147  
 La Fontaine, Jean de, 1935  
 La Harpe, Jean-François de, 1653  
 La Luzerne, César-Guillaume de, 959,  
 962, 1020  
 La Luzerne, César-Henri de, 1035, 1634  
 La Quintinie, Jean-Baptiste, 963, 1067,  
 1953  
 La Suze, Henriette de Coligny, com-  
 tesse de, 1186  
 La Vie, Monsieur de, 1908  
 La Vrillière, Louis Phelippeaux de, 1004

- Laborde, Jean-Benjamin de, 1694, 1704, 1717
- Lacombe, libraire, 1963
- Lacroix, Monsieur de, 1133
- Lahr, J.-R. von der, 1605
- Lalande, Joseph Jérôme Lefrançois de, 1040, 1042, 1622, 1891
- Lambert, Johann Heinrich, 1899
- Lamoignon de Blancmesnil, Guillaume de, 1905, 2045
- Langres, évêque de, 1140
- Lassone, Joseph-Marie-François de, 1987
- Laufen, von, 1699, 1700
- Lauragais, Madame de, 1105
- Lavater, Gaspard, 1739, 1747
- Lavenia, Monsieur de, 1020, 1021, 1036, 1037
- Le Cointe, Charles, 952
- Le Roy, Jean-Baptiste, 1944
- Le Roy, Monsieur, 1724
- Lecouvreur, Adrienne Couvreur dite, 1922
- Lentulus, colonel Robert Scipion de, 1319
- Ler, Monsieur de, 1031, 1040
- Leroy, Paul-Marie, 1558
- Leuv, bourgmestre, 1843
- Levis, maison de, 1035
- Lewis, Monsieur, 1300
- Linguet, Simon-Nicolas-Henri, 1341, 1345, 1379, 1503, 1653, 2008
- Linné, Carl von, 1254, 1255, 1603, 1748, 1833, 1982, 1993, 2031, 2033, 2115
- Lison, Monsieur, tourneur en buis de Saint-Claude, 1081, 1083–1086, 1089, 1928
- Livani, libraire, 1007, 1928
- Lochmann, famille, 1898
- Locke, John, 1619
- Lombart, Pierre, 1513
- Longueville, maison de, 1238
- Lorme, Monsieur de, 1446, 1590, 1610, 1620
- Louis de Bavière, 2101
- Louis XI, 2102
- Louis XIV, 979, 1140, 1325, 1899
- Louis XV, 953, 1003, 1571, 2054, 2055
- Luc, Guillaume-Antoine de, 1588, 1593
- Luc, Jean-André de, 1408, 1412, 1421, 1422, 1424, 1425, 1427, 1428, 1430, 1435, 1450, 1484, 1496–1498, 1587, 1588, 1592, 1594, 1609, 1625, 1627, 1629, 1645, 2012, 2014–2016, 2059
- Luce, Nicolas de, abbé de Bellelay, 1197
- Luynes, Louis-Joseph, duc de, 966
- Müller, Otto Friedrich, 1608
- Métral, Charles-Maurice, 1554
- Macquer, Pierre-Joseph, 1937–1939, 1944, 1951, 1956, 1957, 2065
- Malesherbes, Chrétien-Guillaume de, 1155, 1949, 1974, 1978, 1979, 1981, 1982, 1984, 1985, 2035, 2055, 2062, 2075, 2105, 2106, 2112
- Mallet, Paul-Henri, 2047
- Mandrin, 1897
- Manuel, Friedrich Karl Ludwig, 1873
- Marcorelle, Monsieur, 1091
- Maret, Monsieur, 989, 991
- Marie, abbé, 1534, 1578, 1594, 1618
- Marie-Isabelle de Bourbon-Parme, 1570
- Marigny, Abel-François Poisson de Vandières, marquis de, 1930
- Martin, Monsieur, 1577
- Martin, vernisseur, 1169
- Matignon, Monsieur de, 1321
- Matiole, Monsieur, 1803
- Maupeou, René Nicolas de, 941, 1503

- Mazarin, Marie-Louise Félicité d'Aut-  
mont, duchesse de, 1171, 1172
- Melchtal, Arnold de, 1707
- Meleuse, banneret de, 1798
- Melune, Monsieur de, 1853
- Melupen, Monsieur de, 1765
- Menon, Louis-François-Henri de, mar-  
quis de Turbilly, 1773
- Mettler, banneret, 1476
- Meurry, Monsieur, 1485, 1593
- Meyer, abbé, 1592
- Micheli, Jacques Barthélémy, 1590, 1592,  
1593, 1608
- Micheli, Monsieur ou Schuppach, Mi-  
chel, 1589, 1694, 1697, 1797, 1802,  
1811, 1812, 1815, 1844, 1859, 1869
- Mignot, abbé, 940, 941, 1069, 2071, 2080
- Milord Maréchal, 1570, 1571
- Miromesnil, Armand Thomas Hue, mar-  
quis de, 1263
- Moïse, 1929
- Molière, 1935
- Monnet, Antoine-Grimald, 1474
- Mont-Burecy, Monsieur de, 1088
- Montboissier, baron de, 1968
- Montboissier, Madame de, 2044
- Montesquieu, 1279, 1619, 1929, 1995
- Montigny, Étienne Mignot de, 1712, 1944
- Montmollin, Frédéric-Guillaume de, 2007
- Montmorin de Saint-Hérem, Gilbert Gas-  
pard de, 2072, 2076
- Montpesat, Monsieur de, 1619
- Montrevel, Florent-Alexandre-Melchior  
de La Baume, comte de, 1009–  
1011, 1013, 1014, 1016, 1017, 1019,  
1029, 1040
- Montry, Mademoiselle de, 1933
- Morand, Monsieur, 1299
- Moreau de Beaumont, Monsieur et Ma-  
dame, 1132
- Moreau, Gabriel François, 1031
- Morin, Monsieur, aubergiste, 1197, 1207
- Motte, Monsieur de la, avocat, 965
- Moulins, famille, 1797
- Moultou, Paul-Claude, 1588
- Mulet, Madame de, 1796
- Mulinen, avoyer, 1959
- Mulinen, banneret de, 1436, 1452
- Muller, Monsieur, 1620, 1621, 1733, 1736,  
1861, 2043
- Naumur, Monsieur de, 1592
- Necker, Jacques, 1048, 1049, 1070, 1936,  
1973, 1989, 1990, 2081, 2085
- Nemours, Marie de, 1245
- Neville, François-Claude-Michel- Benoist  
Le Camus de, 1944, 1946, 1989
- Noailles, Adrien Maurice de, 935
- Noailles, Madame de, 948
- Noblat, François-Bernardin, 1867
- Nollet, abbé, 1622
- North, milord, 1624
- Nurvalet, Madame de, 1795
- Obiscanis, famille, 1503
- Ornacieux, marquis d', 1950
- Orphée, 1363, 1368
- Orry, Philibert, 936
- Osterwald, banneret, 1945–1947, 1981,  
1983, 1988, 1989, 1991–1993, 2000
- Osterwald, Frédéric-Samuel, 1309, 1311,  
1314, 1316–1319, 1321, 1322, 1324,  
1330, 1361, 1387–1389
- Osterwald, Madame, 1330
- Oudet, Monsieur, 1125, 1147, 2095
- Oudot, avocat, 1928
- Oudot, famille, 1041
- Oudry de Soucy, Monsieur, 1129, 1148,  
1341

- Pétronille, sainte, 1429, 1431
- Pacard, docteur, 1977, 1995, 1997–1999
- Paccard, Michel, 1534, 1538, 1544, 1552, 1566, 1574, 1576, 1594, 1912
- Pape, Élisabeth du, 972
- Parmentier, Antoine, 1952, 1954–1957
- Paschal, Monsieur, 1998
- Passerat, Jean, 952
- Patria, intendant, 1549
- Paw, Monsieur de, 1630, 2046
- Perderne, famille, 1794
- Pesay, Monsieur de, 1166
- Pfeffel, Chrétien Frédéric, 1639
- Pfeffel, Théophile Conrad, 1639
- Pfiffer, colonel, 1593
- Pfiffer, général, 1688, 1689, 1691–1694, 1696, 1697, 1699, 1701, 1702, 1705, 1706, 1710, 1711, 1713, 1714, 1716–1732, 1734, 1795, 1800, 1808, 1820, 1834, 1840, 1843, 1870–1873, 1893, 1916, 2026, 2048, 2063, 2114, 2115, 2117, 2119
- Pfiffer, Madame la générale, 1729
- Pfiffer, Monsieur, 1692
- Phélypeaux, 1388
- Philippe le Bel, 1585
- Philippe le Bon, 980
- Philippe le Hardi, 980
- Piccamilh de Caseneuve, Monsieur, 1387, 1867, 1871, 1876, 1886, 1892
- Pictet, Charles, 1589
- Pie VI, 1572
- Pithou, Pierre, 952
- Pitt, Madame, 1800
- Pitt, Monsieur, 1714, 1800
- Pitt, Monsieur et Madame, 1711, 1800
- Planta, famille von, 1855, 1856
- Plumier, Charles, 1993
- Poissonnier, docteur, 1625
- Polignac, Françoise de, 1019
- Polignac, Monsieur de, 1734, 1820, 1842, 1867, 1868, 1870, 1875, 1876, 1880, 2053
- Polyphène, 1356
- Pommereux, Madame de, 1933
- Pompadour, Madame de, 1320
- Poncet, Pierre, 2039
- Pons, Henri de, 1003
- Porrentruy, prince de, 1212, 1215, 1256, 1259
- Portalès, Jacques-Louis, 1332, 1390, 1391, 1414, 1903
- Pré, Madame du, 1933
- Puget, Monsieur du, 1341
- Pury, colonel Abraham de, 1284, 1286
- Quarenet, Monsieur, 2009
- Quingey, Monsieur Fenouillet de, 1136
- Quinon, sénateur, 1616
- Quisini, cardinal, 1616
- Réaumur, René-Antoine Ferchault de, 1039, 1159, 1609, 1985
- Rabin de Choune, 1359
- Racine, Jean, 1747, 1935
- Racine, Monsieur, 1984
- Ramon, Monsieur, 1971
- Rapin, Monsieur, 1632
- Rapin-Thoyras, Paul, 1655
- Ravy, Monsieur, 1502, 1503
- Reding, Madame, 1692, 1712, 1713, 1735, 2112
- Reding, Monsieur, 1709, 1711–1713, 1844, 1853
- Rey, Marc-Michel, 1646
- Reynière, Madame de la, 1625
- Reynière, Monsieur de la, 1980, 2005, 2006, 2091, 2092
- Reynie, Nicolas de La, 1170

- Richady, Monsieur de, 963  
 Richard, Jean-Jacques, horloger, 1275–  
     1278  
 Richard, Monsieur, 1622  
 Richelieu, comtesse de, 1143  
 Rives, Monsieur de, 1504, 1505  
 Rivière, docteur, 1559  
 Robin, Monsieur, chirurgien, 1414  
 Rohan, duc de, 1764  
 Rohan, duc et duchesse de, 1583  
 Roi d'Angleterre, 1609  
 Roi de France, 1320  
 Roi de Lombardie, 1571  
 Roi de Prusse, 1233, 1276, 1312, 1318–  
     1322, 1388, 1571, 1616, 1655, 1899  
 Roi de Sardaigne, 1437, 1503, 1504, 1571,  
     1587, 1604  
 Roll, Franz Urs Joseph Victor Wilhelm  
     baron von, 1876  
 Rosières, Monsieur de, 932  
 Rosset, Monsieur, 1139  
 Rostaing, Philippe-Joseph, comte de,  
     1807  
 Roucy, Marie-Charlotte de, abbesse du  
     Paraclet, 931, 932  
 Rouelle, Monsieur, 1078  
 Rousseau, Jean-Jacques, 1279, 1295, 1462,  
     1588, 1746, 1929, 2007, 2012, 2098  
 Rovérea, Isaac Gamaliel de, 1506, 1507  
 Roveray, Jacques Antoine du, 1587  
 Rozier, abbé, 956, 960, 1348, 1824, 2100  
  
 Séguier, Antoine-Louis, 1619  
 Séguier, Jean-François, 1748  
 Sénozan, Madame de, 1949, 2068, 2070,  
     2072, 2074, 2083, 2085, 2087–2093  
 Sénozan, Monsieur de, 1936, 2074, 2081–  
     2086, 2091  
 Sage, Balthasar Georges, 1949  
  
 saint Claude, 1086  
 saint François de Sales, 1563, 2021, 2093  
 saint Loup, 952  
 saint Martin, 1429  
 saint Nicolas de Flue, 1707  
 saint Seine, 974  
 Saint-Augustin, 1584  
 Saint-Julien, Madame de, 1068, 2081,  
     2085  
 Saint-Louis, 1349, 1453, 1473, 1479, 1480,  
     1491, 1492, 2087, 2089  
 Saint-Malo, Monsieur de, 1390  
 Saint-Philippe, D. Vincent Bacallar y  
     Sanne, Marquis de, 2099  
 Saint-Preux, 2012  
 Saint-Rémi, 2020  
 sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 2021,  
     2093  
 sainte Pétronille, 1430  
 Saladin, Antoine, 1523  
 Saladin, Jean-Louis, 1584  
 Saladin, Monsieur, 1615  
 Salchli, ministre, 1417, 1422, 1423, 1431,  
     1432, 1434, 1438, 1442, 1447, 1450,  
     1789, 1795, 1847, 1868, 1925  
 Salis, Messieurs de, 1640  
 Sallères, aubergiste de La Ferrière, 1247  
 Salm, prince Emmanuel de, 1569  
 Sanson, Monsieur, tailleur, 1081  
 Sapho, 1186  
 Sartine, Antoine de, 1973  
 Sartine, Gabriel de, 1511  
 Saussure, famille de, 1540  
 Saussure, Horace Bénédicte de, 1589, 1592–  
     1595, 1695, 1804, 1817, 1826, 1950,  
     1996, 2014, 2029, 2033–2035, 2043,  
     2044  
 Saussure, neveu, 1594  
 Sauter, Monsieur, 1795

- Savoie, ducs de, 1040, 1041, 1046  
 Saxe, marquis de, 1524  
 Sayde, commandeur de, 1948  
 Sayve, Artus de, 1950  
 Sayve, chevalier de, 1949, 2035  
 Schmaltzer, Jean-Jacques, 1901  
 Schmidt, François Samuel, 1367–1369,  
 1371  
 Schmidt, Monsieur, 1888  
 Schuppach, Madame, 1815  
 Senozan, Monsieur de, 1037, 1117  
 Servien, Abel, 952  
 Settier, Monsieur, 1876  
 Seurre, seigneur de, 1002, 1003  
 Sganarelle, 1128  
 Shellemberg, Mademoiselle de, 1378,  
 1408, 1421, 1430, 1498, 1625, 2012,  
 2015, 2016  
 Sickingen, Casimir, comte de, 1253  
 Sigault de la Fond, Monsieur, 1904  
 Sigismond d'Autriche, 2102  
 Simaut, avoyer, 1794  
 Simon, Joseph, guide, 1537, 1544  
 Simon, Pierre, guide, 1594  
 Sinner, avoyer, 1797, 1830, 1838, 1842,  
 1873, 1964  
 Sinner, Friedrich von, 1766  
 Solis, colonel, 1856  
 Solis, famille von, 1855, 1856  
 Soloit, Monsieur, 1803  
 Splitt-Gerber, Monsieur, 1899  
 Sprungly, Monsieur, 1795, 1796, 1803,  
 1804, 1806  
 Stahl, Georg Ernst, 1962  
 Stanislas II de Pologne, 1625  
 Stapfer, Johann Friedrich, 1773, 1813  
 Steiger, avoyer, 1959  
 Steiger, banneret, 1794, 1797, 1798, 1860,  
 1866, 1868–1870, 1872, 1873  
 Steiger, Monsieur, 1830, 1841, 1842, 1849,  
 1860  
 Steiger, père, 1838, 1839  
 Stellers, Monsieur, 1938  
 Stoube, 2048  
 Struve, Burckhard Gotthelf, 1832  
 Tacite, 2047, 2048  
 Tavelle, Monsieur, 1837, 1842  
 Tavernier, Jean-Baptiste, 1351, 1614, 1846  
 Tchanners, Madame de, 1795  
 Tell, Guillaume, 1707, 1718, 2101  
 Terray, abbé, 930, 932, 935–937, 940, 1503,  
 1922, 2070, 2071, 2078–2080  
 Terray, Antoine Jean, 2071, 2079  
 Thémis, 1935  
 Thomas, frères, 1512, 1975  
 Thomas, l'aîné, 1512  
 Thomas, Monsieur, 1966, 1967, 1972  
 Thurneysen, Johann Rudolf, 1883  
 Thurot, Monsieur, 989  
 Tillet, Mathieu, 1773  
 Tissot, Monsieur, 1475, 1612, 1613, 1622,  
 1623, 1625, 1627, 1628, 1631–1634,  
 1637–1640, 1642–1644, 1653, 1655,  
 2046  
 Tormans, banneret, 1794  
 Tott, baron de, 1944  
 Toulangeon, Monsieur de, 1133  
 Tournefort, Joseph Pitton de, 1165, 1993  
 Tournes, Samuel de, 1967, 1971, 1972,  
 1975, 1977, 1978  
 Tramel, banneret, 1794  
 Tranler, Messieurs, 1706  
 Traxler, Monsieur, 1690  
 Trembley, Abraham, 1581, 1589, 1592,  
 1593, 1609  
 Trembley, Monsieur, 2057  
 Trembley, neveu, 1592–1594

- Triber, Monsieur, 1833  
Tronchin, Jean-Robert, 1581  
Tronchin, Madame, 1511, 1561  
Tronchin, Monsieur, 1587, 1589, 1995, 1996  
Tronchin, Théodore, 1582  
Tronchin-Labat, Madame, 1581, 1589  
Tronchon, Monsieur, 1589  
Trudaine de Montigny, Jean-Charles, 1106, 1110, 1128, 1337, 1504, 1506, 1507, 1513, 1518, 1578, 1604, 1644, 1687, 1692  
Trudaine, Daniel, 1049, 1941  
Trudaine, père et fils, 1048, 2006  
Tschiffely fils, Monsieur, 1798  
Tschiffely, Monsieur, 1795, 1798, 1799, 1808, 1809, 1811–1813, 1815–1827, 1829–1831, 1835, 1836, 1839–1843, 1856, 1860–1862, 1867, 1868, 1873, 1878, 1937, 1939, 1940, 1951, 1953–1959, 1961, 1964, 2065, 2108, 2109  
Tureau, Monsieur, 1389  
Turenne, Madame de, 1026  
Turenne, Monsieur de, 1025  
Turgot, Anne Robert Jacques, 958, 1103, 1511, 1746, 1747, 2106  
Turretini, Monsieur, 1587, 1588  
  
V, Mademoiselle de, 1009  
Vérard, Monsieur, 1995  
Valhalle, Monsieur de, 1765  
Van Robais, 945  
Vanolles, Barthélémy de, 1156  
Vaucher, Monsieur, 1989, 1990  
Veillon, juge, 1494, 1495, 1499, 1501, 1502, 1505, 1507–1512, 1514, 1521, 1919, 1966, 1967, 1971–1973, 1975, 1977, 1978  
Veillon, Madame, 1966, 1975  
Venel, Gabriel François, 1558  
Vergennes, Charles Gravier, comte de, 1324, 2053–2055, 2114  
Vernet, Monsieur, 1609  
Viarmes, Madame de, 1692  
Vicq-d'Azyr, Félix, 1625, 1994  
Victor-Amédée III de Savoie, 1089  
Vilain XIV, 1380  
Villars, Madame de, 1795  
Villars, Monsieur de, 1631  
Villegaignon, Madame de, 2012–2014, 2019, 2020, 2024  
Villeneuve, Monsieur de, 1564  
Villette, marquis de, 940, 1936  
Virgile, 1015, 1935  
Viriville, Monsieur de, 2083  
Viry, Joseph-Marie-François-Justin de, 1553  
Voltaire, 930, 939–941, 1064, 1067–1070, 1089, 1120, 1514, 1560, 1584, 1616, 1626, 1633, 1654, 1746, 1922, 1934–1936, 1990, 2004, 2005, 2041, 2071, 2080, 2081, 2085  
  
Wagnière, J.-L., secrétaire de Voltaire, 1067  
Waldeck, Caroline Louise von, 1625  
Waldener, famille de, 1893, 1894  
Waldener, Monsieur de, 1893, 1898  
Waldner von Freundstein, 1690  
Wallerius, Johann Gottschalk, 1963  
Watelet, Claude-Henri, 1746, 1747, 2014  
Watteville, Alexandre Louis de, 1437, 1794, 1797, 1959, 1965  
Watteville, famille, 1353  
Watteville, trésorier de, 1794  
Wentzel, C. Frédéric, 1951, 1956, 1957, 1962  
Werdenhagen, J.A., 2039

- Wildegg, Monsieur de, 1768, 1774–1782,  
1799, 1816–1818, 1820, 1825
- Willelm, professeur, 1795
- Winkelried, Heinrich, 1706, 1707
- Wittenback, Monsieur de, 1723–1725,  
1730, 1795, 1796, 1813, 1832–1834,  
1912, 2063, 2066, 2112, 2119
- Worth, Monsieur de, 1838
- Wurtemberg, duc de, 1351, 1414, 1420,  
1422, 1423, 1438, 1625, 1639
- Wurtemberg, Monsieur, 1952
- Wurtemberg, prince de, 1635, 1846
- Zaehringen, famille, 1860, 1861
- Zahn, Balthasar Conrad, 2039
- Zeerleder, Louis, 1400, 1427, 1794, 1797,  
1838, 1839, 1867, 1869, 1957, 1959–  
1961, 1964, 1965, 1970
- Zeerleder, Sophie, 1796
- Zurlauben , Monsieur de, 1736
- Zurlauben, Madame de, 1705







# DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU VOYAGE DE 1778

Abeille, Joseph : (1673-1752) Ingénieur militaire, il porte le titre d'Ingénieur du Roi. À ce poste il acquiert une réputation d'hydraulicien. En 1706 il est retiré de l'armée comme une centaine d'autres ingénieurs du Roi. Il devient alors un ingénieur civil. En 1707, il fournit les plans du château Thunstetten (Suisse). En 1708–1711, il travaille à Genève où il assure des travaux d'hydraulique puis d'architecture civile. Il construit une machine élévatoire pour distribuer les eaux du Rhône dans différents quartiers de Genève.

Il travaille aussi aux travaux de la place du Peyrou à Montpellier, à ceux du port de Sète et à l'aménagement de la Garonne.

De passage à Dijon en 1724 avec Jacques Gabriel, premier ingénieur des Ponts et Chaussées, pour la construction du pont de Seurre, il est sollicité par les États de Bourgogne pour donner un avis sur le tracé d'un canal reliant la Saône à la Seine.

En 1727, il remet aux États de Bourgogne le projet de tracé du canal de Bourgogne qui sera finalement retenu. En 1730, Jacques Gabriel chargé de la reconstruction de la ville de Rennes après l'incendie du 23 décembre 1720 obtient pour Joseph Abeille la direction des travaux de reconstruction de la ville. En 1734 l'Hôpital des Bourgeois de Berne (Suisse) est réalisé sur ses plans par les maîtres d'œuvre locaux Schiltknecht et Lutz.

Abeille, Louis-Paul : Né en 1719. Secrétaire du Bureau du Commerce (1761). Inspecteur Général du Commerce. Membre de la Société Royale d'Agriculture de Paris (1788), mort en 1807.

Abélard : Né en 1079 en Bretagne au Pallet, près de Nantes, dans une famille noble, il ne souhaite pas faire le métier des armes. Après avoir suivi l'enseignement

de Roscelin de Compiègne à Loches, il vint à Paris vers 1100, suivre l'enseignement de Guillaume de Champeaux, archidiacre de Notre-Dame mais il s'oppose vite à celui-ci dans la Querelle des Universaux en prenant parti contre le réalisme. Il part alors à Laon étudier auprès d'Anselme.

Revenu vers 1102 à Paris et devenu maître, il rompt avec l'école capitulaire de Notre-Dame et s'installe dans les environs de Paris sur la montagne Sainte-Geneviève où il fonde une école de rhétorique et de théologie ouverte par lui-même où il s'établit en 1108. Dans cette école, il y enseigne la rhétorique et la philosophie scolastique, et propage ses idées dans les écoles de Melun, de Corbeil et de Paris.

Il débute tardivement ses études de théologie mais son succès est aussi important dans l'enseignement de cette matière que la philosophie. Mais il se trouve opposé à des personnalités comme saint Bernard et saint Thierry qui le considèrent comme un hérétique au vu de ses positions théologiques et doctrinaires sur la question de la trinité.

Il eut une liaison avec Héloïse qui fut une des ses élèves pensionnaires. Ils allèrent en Bretagne où ils eurent un fils nommé Astrolabius. Ils se marieront par la suite, sur l'insistance d'Abélard, Héloïse y étant opposée. L'oncle de celle-ci, le chanoine Fulbert ordonne à ses hommes de main d'aller mutiler Abélard. Celui-ci est castré : le scandale est énorme car c'est une punition réservée aux violeurs. S'agissant d'une vengeance privée, commise au sein même du chapitre de Notre-Dame et sur le plus illustre clerc de son temps, elle consterne tout le royaume. Les deux malfrats sont punis de la loi du talion et Fulbert est suspendu. Héloïse entre au couvent, non sans continuer d'entretenir une correspondance avec son mari, correspondance publiée sous le titre de *Lettres d'Abélard et d'Héloïse* vers 1130.

Saint Bernard, abbé de Clairvaux, qui juge dangereuse l'influence de la pensée d'Abélard, demande au concile de Sens et au pape Innocent II de le condamner pour le scepticisme et le rationalisme de ses écrits et de son enseignement (1140). En se rendant à Rome pour faire appel de sa condamnation, Abélard accepte l'hospitalité de Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, et y demeure plusieurs mois. Il meurt dans le prieuré clunisien de Saint-Marcel, près de Chalon-sur-Saône le 21 avril 1142. Son corps est transporté au Paraclet et Héloïse, morte en 1164, sera enterrée à ses côtés. En 1817, la ville de Paris, soucieuse de réaliser un geste fort à destination des parisiens de l'est de la capitale, organise le transfert de la dépouille d'Héloïse et Abélard au cimetière du Père-Lachaise.

Son œuvre compte en plus de traités théologiques, une autobiographie, sur le modèle des *Confessions* de saint Augustin : *Historia Calamitatum*.

Alt, François-Joseph-Nicolas d' (de Tieffenthal) : né le 17 février 1689 à Gruyères, mort le 7 décembre 1770 à Fribourg, catholique, il épouse en 1724 Marguerite de Gléresse. Seigneur de Prévondavaux dès 1754, officier aux Gardes suisses en France

(1708), capitaine au service d'Autriche (1713), membre des Deux-Cents (1709), bailli de Romont (1724-1729), des Soixante (1727), général, haut-commissaire et conseiller d'État (1729), avoyer de Fribourg (1737-1770). Député à la Diète dès 1741, aux diètes extraordinaires de Morat (1741) et de Vevey (1742). Commandant général des milices cantonales (1743). Homme de plume à ses heures, lecteur de Montesquieu, spirituel, bilingue cultivé, il se pique d'écrire dans la langue de Voltaire. Son œuvre principale, *l'Histoire des Helvétiens* (10 volumes, 1749-1753), a d'abord l'ambition de combler une lacune, l'absence d'une histoire de la Suisse en langue française. Son livre poursuit un double but : défense et illustration de la noblesse, à laquelle appartient sa famille, et apologie du catholicisme, en contrepoids à la volumineuse *Beschreibung helvetischer Geschichten* de Johann Jakob Lauffer, historiographe de Berne. Les parties les plus solides de l'ouvrage sont celles qui se rapportent à Fribourg, l'auteur exploitant là des sources de première main.

Amelot de Chaillou, Antoine-Jean : né le 19 novembre 1732 et mort le 1<sup>er</sup> floréal an III (20 avril 1795), est un homme d'État français.

Fils de Jean-Jacques Amelot de Chaillou et de Marie Anne de Vouigny, il occupe successivement de nombreuses fonctions : maître des requêtes en 1753, président du Grand Conseil et intendant de Bourgogne en 1764, intendant des Finances en 1774, secrétaire d'État à la Maison du Roi du 12 mai 1776 au 18 novembre 1783.

Il épouse Françoise Marie Legendre dont il aura deux filles : Marie Catherine, née en 1762, et Jeanne Marie, née en 1764, par son mariage comtesse de La Ferté.

Devenu membre honoraire de l'Académie royale des sciences le 16 avril 1777, il en sera le vice-président en 1778 et le président en 1779, puis membre honoraire lors de la réorganisation du 23 avril 1785. Il est également membre honoraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1777.

Argenson, Marc Antoine René de Voyer, marquis de Paulmy puis d' : né le 22 novembre 1722 à Valenciennes et mort le 13 août 1787.

Fils unique de René-Louis de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson (1694-1757), il devient directeur général des haras de Louis XV en 1750. Il est ensuite gouverneur du château de Vincennes (1754) et Grand maître de l'artillerie de France (1755). Il est ambassadeur en Suisse, en Pologne, à Venise, à Rome, et succède à son oncle, le comte d'Argenson, comme secrétaire d'État de la Guerre du 1<sup>er</sup> février 1757 au 3 mars 1758. Il est retraité comme ministre d'État.

Collectionneur d'art et de livres, il fait bâtir le château d'Asnières en 1750, pour y présenter sa collection de maîtres flamands. Il doit s'en séparer en 1769 à la suite de difficultés financières. Sa bibliothèque fut l'une des plus belles jamais réunies par un particulier.

Le marquis de Paulmy a conçu le plan de la *Bibliothèque universelle des ro-*

*mans* (1775-1778, 40 vol. in-8°). Il a publié dans ce recueil plusieurs nouvelles de sa composition, réunies ultérieurement en volume séparé sous le titre *Choix de petits romans de différents genres*.

Il a également publié les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque* (1779-1787, 69 vol. in-8°) dans lesquels il a reproduit un grand nombre des notices qu'il avait rédigées pour sa bibliothèque.

Il est élu à l'Académie française en 1748 et fait également partie de l'Académie des sciences et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Argenville, Antoine Joseph Dezallier d' : né à Paris le 1<sup>er</sup> juillet 1680 et mort à Paris le 29 novembre 1765, maître des comptes en 1733 et conseiller du roi en 1743, il se lie avec Henri François d'Aguesseau.

Sa *Théorie et pratique du jardinage* connaît en France une grande popularité et est traduit en anglais en 1712 et en allemand en 1731. À partir de 1751, les travaux qu'il a entrepris pour réaliser cet ouvrage lui permettent de devenir l'un des contributeurs majeurs à l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, pour laquelle il rédige plus de 540 articles sur le jardinage et l'hydraulique.

Sa *Conchyliologie* a pour but de faciliter la détermination des coquillages, qu'ils soient marins, fluviaux ou terrestres. D'Argenville entame une troisième édition de cet ouvrage réédité en 1757 et souvent critiqué, mais sa mort la laisse inachevée. C'est le graveur et éditeur Jacques de Favanne (1716-1770) et le fils de celui-ci Jacques Guillaume de Favanne qui la fait paraître en 1780. Cet ouvrage est utilisé par Carl von Linné pour l'organisation de sa propre collection.

Baseilhac, Jean dit le Frère Cosme : chirurgien français, né en 1703 à Pouyastruc près de Tarbes, mort en 1781.

Il vint exercer à Paris et fut attaché à l'Hôtel-Dieu. Il jouissait déjà d'une grande réputation lorsqu'il prit l'habit chez les Feuillants (1729) ; on lui donna le nom de frère Jean de Saint-Cosme. Il fonda à ses frais à Paris un hospice pour les pauvres où il les soignait lui-même. Il pratiqua surtout avec succès la taille latérale ; on lui doit le lithotome caché, la sonde à dard, et plusieurs autres instruments. Il publia en 1779 une *Méthode d'extraire la pierre*.

Bauffremont, Joseph de : né le 24 septembre 1714, prince de Bauffremont-Listenais et marquis de Mirebeau et comte de Cézy, prince du Saint-Empire, mort le 14 novembre 1781, vice-amiral en 1777, il épouse le 22 novembre 1762 Louise, fille de Louis prince de Bauffremont.

Bernoulli, Daniel : (Groningue 9 février 1700 - Bâle 17 mars 1782) est un médecin, physicien et mathématicien suisse.

C'est le fils de Jean Bernoulli et le neveu de Jacques Bernoulli.

Il cultiva à la fois les sciences mathématiques et les sciences naturelles, ensei-

gna les mathématiques, l'anatomie, la botanique et la physique. Ami de Leonhard Euler, il travaille avec lui dans plusieurs domaines des mathématiques et de la physique. Les différents problèmes qu'il tente de résoudre (théorie de l'élasticité, mécanisme des marées) le conduisent à s'intéresser et développer des outils mathématiques tels que les équations différentielles ou les séries. Il collabore également avec Jean le Rond d'Alembert dans l'étude des cordes vibrantes.

Il passe quelques années à Saint-Pétersbourg comme professeur de mathématiques mais l'essentiel de sa carrière se déroule à l'université de Bâle où il enseigne successivement l'astronomie, la médecine et la philosophie. Il fut comme son père, membre des Académies de Paris, de Berlin, de Londres et de Saint-Pétersbourg.

Il publie en 1738 son ouvrage *Hydrodynamica* (Strasbourg, 1738, in-4) dans lequel il expose le théorème fondamental de la mécanique des fluides qui porte son nom : le théorème de Bernoulli et aussi une *Théorie sur la mesure du risque*, dans laquelle le Paradoxe de Saint-Pétersbourg - né de discussions entre lui et son frère Nicolas - fut à la base de la théorie économique et financière de l'aversion au risque, la prime de risque et l'utilité.

Berthier, Guillaume François : (né en 1704, Issoudun - mort en 1782), jésuite français.

Il professa les humanités à Blois, la philosophie à Rennes et à Rouen, puis la théologie à Paris, et rédigea de 1745 à 1763 le *Journal de Trévoux*. Il eut de vifs démêlés avec Voltaire et avec les encyclopédistes, dont il avait hardiment censuré les écrits. A la fin de 1762, le Dauphin le fit nommer garde de la Bibliothèque royale, et adjoint à l'éducation du duc de Berry (Louis XVI) et de Monsieur. Après la dissolution de la Société des Jésuites, il alla se fixer à Offenbourg, rentra en France au bout de 10 ans et se fixa à Bourges. Il a continué *l'histoire de l'Église gallicane* commencée par le Père Jacques Longueval, et a composé une *Réfutation du Contrat social*, un *Commentaire sur les Psaumes*, etc.

Berthoud, Ferdinand : horloger, né en Suisse en 1727 à Plancemont (canton de Neuchâtel), il meurt à Groslay en 1807.

Il vint se fixer à Paris en 1745. On admet généralement qu'il entre alors à l'atelier de Julien Le Roy. Ferdinand Berthoud acquit rapidement une réputation de compétence technique et fut reconnu pour ses innovations dans son domaine. Il y fit les premières horloges marines destinées à faire connaître la longitude en mer et mérita d'être choisi pour horloger-mécanicien de la marine. Il est nommé Horloger du roi dès 1773. Il fut nommé dès la création membre de l'Institut (1795)

Il a écrit *l'Art de conduire et régler les pendules*, 1759 ; *Essai sur l'horlogerie*, 1763 et 1786 ; *Traité des horloges marines*, 1787 ; *Traité des montres à longitude*, 1792 ; *Histoire de la Mesure du temps*, 1802.

Son neveu Louis Berthoud, s'est aussi distingué comme horloger.

Bertrand, Élie : né le 17 mai 1713 à Orbe, mort le 23 août 1797 à Yverdon, d'une famille huguenote, originaire de Nyons en Dauphiné, réfugiée en Suisse en 1684, bourgeoise d'Orbe en 1699 et d'Yverdon en 1711. Fils d'Élie, apothicaire, président du consistoire d'Orbe, et de Marie Faure (ou Favre). Frère de Jean, il épouse 1) Louise Meyn, 2) Elisabeth-Ursule Marcuard.

Bertrand fit ses études de théologie à Lausanne, Genève et Leyde (1731-1738). Consacré à Lausanne en 1740, il fut pasteur à Ballaigues et Orbe (1740-1744), puis entra au service de l'Église française de Berne comme diacre, puis comme pasteur (1744-1765). Conseiller intime du roi Stanislas-Auguste Poniatowski de Pologne en 1765, il dirigea le Département de l'industrie, de l'agriculture et des sciences naturelles à Varsovie (1765-1766). Il fut agrégé à la noblesse polonaise en 1768. Il revint s'établir à Champagne près d'Yverdon en 1767, fonda la bibliothèque et la Société économique de cette ville et se consacra aux sciences. Son cabinet d'histoire naturelle fut à l'origine du musée d'Yverdon. Il correspondit avec Voltaire, Albert de Haller, Linné, fut secrétaire romand de la Société économique de Berne et membre des académies de Berlin, Göttingen, Leipzig, Bâle, Stockholm, Munich, Lyon et Florence. Outre des traités de théologie, des sermons, le *Recueil des ordonnances ecclésiastiques* pour le Pays de Vaud (1758), il publia de nombreux ouvrages qui attestent la variété et l'étendue de ses recherches en philosophie, linguistique, histoire naturelle, sismologie et hydrographie. DHS

Bertrand, Jean : né le 30 septembre 1708 à Orbe, mort le 27 décembre 1777 à Orbe, fils d'Élie, apothicaire, président du Consistoire. Frère d'Élie, il épouse en 1742 Marguerite Sébastienne Carrard, fille de pasteur.

Bertrand étudia la théologie à Lausanne, où il passa son examen en 1735, et à Genève. Précepteur chez un capitaine suisse aux Pays-Bas de 1735 à 1742, il traduisit en français quelques-uns des premiers philosophes anglais des Lumières, comme il l'avait déjà fait pour les *Nouveaux sermons* de John Tillotson en 1728. Il fut nommé diacre (second pasteur) à Grandson en 1742, puis à Orbe en 1747, pasteur dans la même ville en 1770 et doyen de la classe d'Orbe en 1771. Collaborateur zélé de la Société économique de Berne et adepte convaincu du mercantilisme, Bertrand estimait que le développement de toute l'économie et plus particulièrement de l'industrie devait passer par une modernisation de l'agriculture, DHS.

Bonnet, Charles : né le 13 mars 1720 à Genève, mort le 20 mai 1793 à Genève, il épouse en 1755 Marie-Jeanne De la Rive. Il est le cousin d'Abraham Trembley et l'oncle d'Horace Bénédicte de Saussure. Il fut membre du Conseil des Deux-Cents de 1752 à 1768. En 1766, il s'installa dans la propriété de ses beaux-parents à Genthod. Il consacra sa vie à l'étude, malgré les troubles de l'ouïe et de la vue dont il souffrit dès sa jeunesse. Membre ou correspondant de plusieurs académies



européennes, il appartient à l'école genevoise du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui était en contact avec les principaux courants philosophiques européens.

Bonnet fut l'élève des professeurs Jean-Louis Calandrini et Gabriel Cramer ; à leur instigation, il entra dès 1737 en relation épistolaire avec le naturaliste Réaumur à propos d'observations sur les chenilles processionnaires. Sous la pression de son père, il commença des études de droit en 1739 et obtint un doctorat en 1743. Mais ses intérêts le poussent vers l'entomologie. La découverte de la parthénogenèse des pucerons lui valut de devenir, sur proposition de Réaumur, le plus jeune correspondant de l'Académie des sciences de Paris.

Bons, François Louis de : né le 17 février 1723 à Morat, mort le 8 juillet 1797 à Lausanne. Fils de Jean Louis, pasteur, et de Suzanne Gaudard, il épouse Élisabeth Loubier, de Londres. Après des études de théologie à l'académie de Lausanne en 1738 et de Leyde, il devint pasteur à Lausanne. Nommé pasteur de l'une des églises françaises de Londres en 1751, il revint à Lausanne où il enseigna la théologie pratique à l'académie à partir de 1761. Recteur de l'académie (1780), président du comité du séminaire français de Lausanne (1783-1797). Esprit tolérant, bon prédicateur, il fut l'un des quatre principaux collaborateurs d'*Aristide ou le Citoyen, périodique* paru à Lausanne en 1766-1767. DHS

Bonstetten, Charles-Victor de : né le 3 septembre 1745 à Berne, mort le 3 février 1832 à Genève, fils de Charles Emmanuel, il épouse Marianne Salome von Wattenwyl, fille de Gabriel. Il déploya une activité sociale et littéraire de très vaste envergure. Il fut membre du Grand Conseil de Berne dès 1775 ; il se fit à Nyon, de 1787 à 1793, la réputation de « meilleur des baillis » (Carl Hilty). Il suscita la méfiance du parti réactionnaire par ses idées réformatrices inspirées des Lumières, par ses combats contre la politique du secret et pour la liberté de la presse, par son attitude parfois autoritaire. Émigré au Danemark de 1798 à 1801 (sujet danois par lettres royales en 1798), fixé à Genève en 1803, membre du « groupe de Coppet », il se consacra à la littérature, en allemand puis en français.

Born, Ignaz Edler von : Ignace de Born (26 décembre 1742 - 24 juillet 1791), minéralogiste et métallurgiste autrichien, né dans une famille noble de Carlsbourg, en Transylvanie.

Il parcourut l'Allemagne, la France, la Hollande et la Hongrie, acquit de grandes connaissances en histoire naturelle, fut nommé en 1770 assesseur à la direction des mines et des monnaies à Prague et fut appelé en 1776 à Vienne par Marie Thérèse d'Autriche pour classer et décrire la cabinet impérial d'histoire naturelle.

Il publia cette description sous le titre de *Lithophilacium bornianum, index fossilium*, etc, Prague, 1772 ainsi que quelques publications sur les mollusques.

Il a écrit également

*Sur les amalgames des minéraux qui contiennent de l'or et de l'argent*, Vienne, 1786

*Voyage minéralogique de Hongrie et de Transylvanie*, Leipzig, 1774.

Il introduisit en Europe la méthode d'extraire les métaux précieux, qui était déjà appliquée en Amérique.

Bouhours, Dominique : (15 mai 1628 à Paris - 27 mai 1702 à Paris) Il entre à l'âge de 16 ans chez les jésuites, puis enseigne les humanités au collège de Clermont à Paris et devient précepteur des fils du duc de Longueville et de marquis de Seignelay, fils de Colbert.

Sa vie comme ses ouvrages sont partagés entre l'Église et le monde : d'un côté les œuvres pieuses et les polémiques contre les jansénistes, de l'autre les recueils de vers et les dissertations savantes sur le beau style.

Plusieurs de ses ouvrages sont consacrés à la défense des *Remarques sur la langue française* de Vaugelas et à l'éloge du français.

Boullongne, Jean de : Jean de Boullongne, comte de Nogent, est un magistrat et homme politique français né en 1690 et mort en 1769.

Conseiller au parlement de Metz, puis intendant des finances, conseiller d'État, membre du Conseil royal des Finances, il devint contrôleur général des finances le 25 août 1757 en remplacement de François Marie Peyrenc de Moras. Il demeura à ce poste jusqu'au 4 mars 1759.

Bourbon-Condé, Anne-Geneviève de : née le 27 août 1619 à Vincennes, morte le 15 avril 1679 à Paris, fille d'Henri II de Bourbon, prince de Condé, et de Charlotte-Marguerite de Montmorency, sœur du Grand Condé, épouse en 1642 Henri II d'Orléans-Longueville. À la mort de son mari en 1663, la duchesse fut désignée comme tutrice de ses enfants Jean-Louis-Charles (1646-1694) et Charles-Paris (1649-1672), et ainsi appelée à la tête de la principauté de Neuchâtel (où elle ne résida jamais). L'aîné, souffrant de débilité mentale, entra dans les ordres et renonça, en 1668, à la principauté en faveur de son frère qui, homme de guerre, confia à sa mère l'administration de Neuchâtel. À la mort de Charles-Paris, Marie de Nemours, demi-sœur du défunt, revendiqua la souveraineté alors qu'Anne-Geneviève de Bourbon-Condé s'estimait seule héritière. Le tribunal des Trois-États puis Louis XIV, appelé comme arbitre, donnèrent raison à la duchesse de Longueville (1674); l'ancienne Frondeuse s'était déjà retirée à Port-Royal des Champs (1668).

Bourrit, Marc-Théodore : né le 6 août 1739 à Genève, mort le 7 octobre 1819 à Lancy, reçu à la bourgeoisie de Genève en 1790. Fils de Pierre, copiste et maître d'arithmétique, et de Marguerite Tournier, il épouse en 1761 Anne-Françoise-Frédérique Dentand, citoyenne. Formé au dessin par Jacques Saint-Ours, Bourrit embrasse une carrière d'artiste couronnée par le succès. En 1768, ses dons musicaux le font engager comme chantre de la cathédrale Saint-Pierre. Bourrit a marqué les débuts de

la peinture alpestre en représentant sur émail et à l'aquarelle les principales cimes de Savoie et en illustrant les premiers *Voyages dans les Alpes* (1791-1796) d'Horace Bénédict de Saussure qu'il a accompagné dans ses excursions. Il a publié aussi plusieurs « descriptions » des régions alpines. Membre de l'Assemblée nationale genevoise en 1793. DHS

Brydone, Patrick : né le 5 janvier 1736 à Coldingham, dans le Berwickshire, en Écosse (Royaume-Uni) et décédé le 19 juin 1818.

Patrick Brydone était le fils d'un ministre de l'Église d'Écosse. Après des études à l'Université de Saint Andrews, il partit à l'étranger comme compagnon de voyage et guide de plusieurs gentlemen. De 1767 à 1771, il accompagna en Italie, en Sicile et à Malte le jeune Lord William Fullarton. La Sicile, où il arriva au printemps 1770 donna lieu à une série de lettres adressées à Beckford de Somerly. Revenu en Angleterre, il publia à Londres, en 1773, un récit de ses voyages en Sicile et à Malte. L'ouvrage rencontra un intérêt exceptionnel et fut commenté très favorablement par la *Monthly Review*. Au cours des deux années suivantes, parurent des traductions en allemand et en français. Une seconde édition anglaise fut publiée en 1790. Les observations de Brydone sur les coulées de lave anciennes lui firent supposer que la Terre était beaucoup plus ancienne qu'on le pensait généralement. Le succès de cet ouvrage permit à Patrick Brydone d'entrer à la Royal Society en 1783. Les relations qu'il y fit lui permirent d'obtenir, en 1799, le poste de contrôleur du bureau du timbre, qu'il conserva jusqu'à sa mort, en 1818.

Burlamaqui, Jean-Jacques : (24 juin 1694, Genève - 3 avril 1748), juriste, publiciste et écrivain suisse. Descendant d'une famille originaire de Lucques réfugiée à Genève religionis causa à laquelle appartient Francesco Burlamacchi

Il étudia le droit à Genève puis se rend en France, Hollande et Angleterre. Il revient en Suisse en 1723 et enseigne le droit à l'université de Genève jusqu'en 1740. Il est ensuite membre en 1721 du Conseil des Deux-Cents de Genève jusqu'à sa mort en avril 1748.

Il est surtout resté célèbre pour *Principe du droit naturel* qu'il publia en 1717. On lui doit aussi :

*Principes du droit politique* (1751),

*Principes du droit naturel et politique* (1763), un volume réunissant ses deux premiers ouvrages,

*Principes du droit de la nature et des gens*,

*Suite du droit de la nature* (1766).

Carli, comte Gian Rinaldo : né en 1720, secrétaire d'État pour l'enseignement de Marie-Thérèse d'Autriche.

Castries, Charles Eugène Gabriel de La Croix de : (1727-1800) Entré au régiment du Roi - infanterie en mai 1739, il est lieutenant le 23 août 1742. Parallèlement, il est

lieutenant de Roi en Languedoc et gouverneur de Montpellier et Sète (1<sup>er</sup> décembre 1743). Il fait avec éclat la guerre de Sept ans, et toutes les campagnes du règne de Louis XV. Maître de camp du régiment du Roi - cavalerie le 26 mars 1744, il est brigadier maréchal de camp et commandant-général de la cavalerie en 1748.

En 1756, il commande le corps expéditionnaire en Corse. Il se distingue à la bataille de Rossbach (5 novembre 1757). Peu après la paix de 1763, il fut nommé gouverneur général de la Flandre et du Hainaut. Il est ensuite capitaine lieutenant du régiment de Gendarmerie écossais et commandant-général de la Gendarmerie de 1770 jusqu'à sa retraite en 1788.

Il est nommé secrétaire d'État à la Marine le 13 octobre 1780 sur la recommandation de son ami Jacques Necker. Il reste en poste jusqu'au 24 août 1787. En 1783, il est élevé à la dignité de maréchal de France. Il réorganise la flotte et fait adopter par le Conseil la nouvelle stratégie maritime qui conduira au succès dans la guerre d'indépendance américaine : les gros bateaux sont envoyés en mer tandis qu'une flotille contraint les navires britanniques à rester au port. Il conduit également un très important effort de législation : il simplifie la hiérarchie et réorganise l'inscription maritime.

En 1787, il participe à l'Assemblée des notables. Le 13 juillet 1789, il refuse le ministère de la Marine que le Roi le presse d'accepter de nouveau. Il émigre le 20 octobre et profite de l'hospitalité de Jacques Necker à Coppet. En 1792, lors de l'invasion des Prussiens en Champagne, il commande avec le maréchal de Broglie un corps de l'armée des princes. Il sert ensuite de chef de cabinet au comte de Provence. Il meurt à Wolfenbüttel le 11 janvier 1800, hôte de son ancien adversaire devenu son ami, le duc de Brunswick.

Cabanis, Pierre Jean Georges : Pierre Jean Georges Cabanis est un médecin, physiologiste et philosophe français, né à Cosnac (Corrèze) le 5 juin 1757 et mort à Seraincourt le 5 mai 1808.

Il écrit sur l'histoire de la médecine, sur l'organisation de l'enseignement médical et des hôpitaux et enfin sur la philosophie de la médecine et particulièrement sur les rapports du physique et du moral, de la physiologie avec la psychologie.

Envoyé à Paris pour achever ses études, il cultiva d'abord la poésie, se lia avec Roucher et entreprit une traduction d'Homère mais il n'obtient qu'un succès d'estime dans les salons parisiens ; en 1773, il accompagna un seigneur polonais à Varsovie en qualité de secrétaire. De 1773 à 1775, il voyagea en Allemagne et en Pologne. Pressé par son père de prendre un état, affecté par ce qu'il considère comme un échec littéraire, il choisit la médecine.

Admis dans la société de Madame Helvétius à Auteuil, il y connut Turgot, d'Holbach, Condorcet et d'autres hommes marquants de l'époque. Il embrassa

chaudemment les principes de la Révolution, se lia étroitement avec Mirabeau et lui donna ses soins comme médecin dans la maladie qui l'emporta.

Cabanis a épousé Charlotte de Grouchy, sœur du maréchal de Grouchy et de la veuve de Condorcet. Académicien français élu en 1803. Professeur à l'École de Médecine de Paris. Il fut député aux Cinq-Cents ; il approuva le coup d'État du 18 brumaire, et fut appelé sénateur lors de l'établissement du Empire.

À la réorganisation des écoles, il fut nommé professeur d'hygiène, puis de clinique à l'école de médecine, et il devint membre de l'Institut de France lors de sa création. Huit jours après sa mort, son corps fut transféré au Panthéon de Paris où son éloge fut prononcé par Garat entouré des députations de l'Institut, du Sénat et de l'École de médecine.

Caprara, Jean-Baptiste : (1733-1810), né le 20 mai 1763 à Bologne, il est issu des comtes Montecuccoli et porte le nom de sa mère, dont la famille était privée de descendance mâle. Ordonné prêtre en 1765, il a fait une grande carrière de diplomate : nonce à Cologne en 1766, nonce à Lucerne de 1765 à 1785, nonce à Vienne en 1785, il sera fait cardinal en 1792, puis légat à latere à Paris en 1801 pour régler les problèmes liés à la réorganisation de l'Église de France. Il avait collaboré notamment avec Portalis et l'abbé Bernier à la reconstruction concordataire. Chargé de recevoir les demandes de sécularisation des prêtres et religieuses mariés à l'époque de la Révolution, il s'occupait également des procès, nécessaires à l'investiture canonique des évêques nommés par Napoléon. La mission du légat s'achève le 30 mars 1808. Rappelé alors à Rome, le cardinal Caprara, par ailleurs archevêque de Milan, choisit de rester à Paris où Napoléon le fit entrer au Sénat. Il meurt à Paris le 21 juin 1810 et, parce que sénateur, il est inhumé en grande pompe au Panthéon.

Cavalieri, Bonaventura Francesco : (en latin, Cavalerius) (1598, Milan - 30 novembre 1647) était un mathématicien et géomètre italien connu surtout pour le principe de Cavalieri, qui établit que les volumes de deux objets sont égaux si les secteurs des sections transversales correspondantes sont, dans tous les cas, égaux. Deux sections transversales correspondent si elles sont des intersections de l'objet avec des plans équidistants d'un plan de base donné. Ceci annonçait, en quelque sorte, le calcul intégral.

Né à Milan, il a étudié la théologie au monastère de San Gerolamo et la géométrie à l'Université de Pise. Il a publié onze livres, son premier, en 1632. Il a travaillé sur les problèmes du système optique et du mouvement. Il se lia avec Galilée et obtint par sa recommandation une chaire de mathématiques à Bologne.

Il passa la plus grande partie de sa vie dans les souffrances de la goutte. Cavalieri a créé la géométrie des indivisibles, dont Roberval lui disputa cependant l'invention : il concevait les lignes comme formées d'un nombre infini de points ; les surfaces, d'une infinité de lignes, et les solides, d'une infinité de surfaces, et

il réussit, à la faveur de cette méthode si simple, à résoudre un grand nombre de problèmes. Cavalieri a construit une pompe hydraulique pour son monastère et a publié des tables des notations, soulignant leur utilisation pratique dans les domaines de l'astronomie et de la géographie. Il est mort à Bologne.

Le cratère lunaire Cavalerius est nommé en son honneur.

Chantal, Jeanne de : Jeanne de Chantal, née Jeanne-Françoise Frémyot, (née le 23 janvier 1572 à Dijon, morte le 13 décembre 1641 à Moulins) était une religieuse française, fondatrice de l'Ordre de la Visitation, considérée comme sainte par l'Église catholique romaine.

Son père, président à mortier du Parlement de Bourgogne, la maria en 1592 à Christophe de Rabutin, baron de Chantal. Ils eurent six enfants dont quatre survécurent. L'aîné d'entre eux fut le père de la marquise de Sévigné.

En 1601, son mari mourut, victime d'un accident de chasse. La jeune veuve, se sentant appelée par Dieu, se mit à la recherche d'un guide spirituel. En 1604 elle rencontra François de Sales, évêque de Genève en résidence à Annecy, venu à Dijon pour prêcher le carême : elle s'ouvrit à lui et il accepta de la diriger.

En 1610, libérée de ses obligations familiales, elle rejoignit François de Sales à Annecy pour fonder sous son impulsion une nouvelle congrégation, l'Ordre de la Visitation, dont elle fonda le premier couvent à Annecy.

À partir de 1618, suite à une grave maladie, elle se lança dans l'établissement de nouveaux couvents. Après la mort de François de Sales en 1622, elle s'occupa seule des treize monastères de l'ordre.

Après la mort de François de Sales, elle chercha conseil auprès de Vincent de Paul et de Saint-Cyran en 1640.

Elle mourut en 1641, quelques jours après son retour, d'un fatigant voyage en litière, de Moulins à Saint-Germain-en-Laye, où elle avait été appelée pour s'entretenir avec la reine de France Anne d'Autriche.

Elle fut béatifiée en 1751 et canonisée par Clément XIII le 16 juillet 1767.

Sa dépouille mortelle est conservée avec celle de François de Sales dans la basilique de la Visitation à Annecy.

Charles I<sup>er</sup> Frédéric de Bade : (Charles-Frédéric de Bade) né le 22 novembre 1728 à Karlsruhe, décédé le 10 juin 1811 à Karlsruhe.

Il fut margrave de Bade-Dulach de 1746 à 1771 puis en 1803 électeur de Bade et en 1806 grand-duc de Bade.

Il hérita en 1746 des États de Charles-Guillaume, son grand-père, y joignit les domaines de Baden-Baden, qui lui échurent par succession en 1771, et fut élevé en 1803 au rang d'électeur de l'Empire.

Grâce à la politique menée par son ministre Sigismund Freiherr von Reitzenstein, il acquies l'évêché de Constance, l'évêché de Bâle, l'évêché de Strasbourg,

de Speyer, de Breisgau, de Ortenau.

Mêlé aux événements de la Révolution française, il perdit ses possessions sur la rive gauche du Rhin ; mais il en fut amplement dédommagé par Napoléon I<sup>er</sup>, qui agrandit ses États, et qui en 1806, lui donna le titre de grand-duc et accorda à son petit-fils, le prince Charles-Louis-Frédéric, la main de sa fille adoptive, Stéphanie, fille de Claude Beauharnais. Il mourut en 1811.

Charles II Eugène de Wurtemberg : né le 11 février 1728 à Bruxelles, décédé le 24 octobre 1793 à Hohenheim, duc de Wurtemberg et comte de Montbéliard de 1737 à 1793.

Charles-Eugène succéda à son père en 1737. N'ayant que neuf ans, il fut mis sous tutelle de sa mère et du duc Charles-Rodolphe de Wurtemberg, son plus proche parent. Déclaré majeur par l'Empereur Joseph I<sup>er</sup>, Charles-Eugène prit en main ses États de Wurtemberg et la Principauté. Incapable de faire face à la France, il abandonna les droits souverains de sa maison sur toutes les seigneuries qui dépendaient du comté de Montbéliard.

Les Quatre Terres, Héricourt, Châtelot, Blamont et Clémont étaient réunies à la France. En cet instant, la Principauté fut réduite à peau de chagrin ; elle ne comptait plus que 56 localités. Le duc Charles-Eugène de Wurtemberg fit donc prêter à Besançon par un fondé de pouvoir, serment au roi pour les seigneuries situées en Franche-Comté, comme il le fit à Colmar pour les seigneuries d'Horbourg et de Riquewihr situées en Alsace. Désormais, toutes les dépendances et fiefs ayant appartenu à la maison de Wurtemberg étaient sans restriction sous l'administration de la France, donc dégagés du Saint-Empire.

En compensation, le duc recouvrait ses droits et revenus seigneuriaux des terres d'Héricourt, de Châtelot, de Blamont et de Clémont, ainsi que ceux des autres terres mentionnées dans le traité.

En juillet 1769, la cité vit l'arrivée du prince Frédéric-Eugène de Wurtemberg, plus jeune frère du prince régnant. Depuis le décès de Léopold-Eberhard en 1723, aucun des membres de la famille de Wurtemberg n'était venu résider à Montbéliard. Aussi, l'enthousiasme fut grand lorsqu'il vint s'installer au château avec ses enfants. Ce prince, comme la tradition familiale l'exigeait, avait servi dans l'armée prussienne, et il avait épousé en 1735 la nièce du Grand Frédéric II, la princesse Dorothée-Sophie, fille du margrave Frédéric Guillaume de Brandebourg-Schwedt ; par son mariage, Frédéric-Eugène eut douze enfants, huit garçons et quatre filles. Il allait plus tard être nommé « Stathouder » à vie (gouverneur) de la Principauté par son frère aîné, le duc régnant.

Choiseul, Étienne-François, comte de Stainville puis duc de : Fils aîné de François Joseph de Choiseul, marquis de Stainville (1700-1770), il prend d'abord le titre de son père. Il s'engage dans l'armée dans le régiment de Navarre, avec lequel il

participe aux campagnes de Bohême en 1741 et d'Italie, notamment la bataille de Coni, pendant la guerre de Succession d'Autriche.

De 1745 à 1748 il est aux Pays-Bas pendant les sièges de Mons, Charleroi et Maastricht. Il atteint le rang de lieutenant général. En 1750 il épouse Louise Honorine Crozat, fille de Louis François Crozat, marquis du Châtel (d. 1750), qui lui apporte une vaste fortune et se montre très dévouée.

Choiseul obtient la faveur de Madame de Pompadour en lui procurant des lettres que Louis XV a écrit à sa cousine Madame de Choiseul-Romanet, avec laquelle le roi eut une aventure galante. Après avoir été pendant brièvement bailli des Vosges, il est nommé ambassadeur à Rome en 1753, où il mène les négociations concernant les troubles provoqués par la bulle papale *Unigenitus*. Il agit avec efficacité et en 1757 sa protectrice le fait nommer à Vienne, où on le charge de cimenter la nouvelle alliance entre la France et l'Autriche.

la Marine (1758-1770) Sa réussite lui permet de devenir secrétaire d'État aux Affaires étrangères (1758-1761/1766-1770).

Il est fait alors duc de Choiseul et pair de France. En 1761, il négocie avec Jeronimo Grimaldi le troisième Pacte de famille Bourbon entre la France et l'Espagne. Cette même année il devient également secrétaire d'État à la Guerre et à la Marine, transférant le secrétariat d'État aux Affaires étrangères à son cousin Choiseul-Praslin. En 1766 il reprend les Affaires étrangères, Choiseul-Praslin prenant la Marine.

Arrivant au pouvoir au milieu de la démoralisation après les défaites de Rossbach et Crefeld, il cherche à finir rapidement le conflit, signant le traité de Paris de 1763 qui transfère à la Grande-Bretagne le Canada et l'Inde. Dans l'espoir qu'un nouveau conflit, cette fois-ci victorieux, pourra rétablir l'équilibre des puissances en Europe, il réforme avec énergie l'armée et la marine. Il investit dans les colonies des Antilles notamment Saint-Domingue, fait l'achat de la Corse et de la Lorraine. Sa gestion intérieure est jugée favorablement par les encyclopédistes qu'il soutient en bannissant les Jésuites.

C'est une des raisons de sa chute, avec son soutien à Louis-René Caradeuc de La Chalotais, et l'opposition des parlements provinciaux à sa politique. Ses ennemis menés par madame du Barry, maîtresse du roi, et le chancelier Maupeou, ont raison de lui : en 1770 il reçoit l'ordre de se retirer dans son château de Chanteloup près d'Amboise. Les intrigues contre lui avaient, cependant, augmenté sa popularité, laquelle était déjà grande, et durant son bannissement qui dure jusqu'en 1774 il est visité par des personnages puissants. Il apparaît alors comme un véritable chef de l'opposition.

À l'avènement de Louis XVI, Choiseul espère son rappel. La mort de Louis XV et l'exil de la du Barry sont autant de circonstances favorables. Choiseul est ex-



périmenté et populaire. De surcroît, il a été l'homme de l'alliance avec l'Autriche. Mais en réalité, si Marie-Antoinette apprécie Choiseul et souhaite son retour, l'impératrice Marie-Thérèse se satisfait parfaitement du duc d'Aiguillon. Surtout, Louis XVI ne pardonne pas à Choiseul de s'être vivement opposé à son père, alors Dauphin, à propos d'une affaire intéressant les Jésuites, à tel point que lorsque le Dauphin mourut en 1765, le bruit courut que Choiseul l'avait fait empoisonner. Aussi, le Roi ne rappelle-t-il pas ce dernier mais, cédant aux instances de la Reine, il met fin à son exil et lui permet de revenir à Paris. Il reparaît à la Cour le 12 juin 1774, mais à cette date, Maurepas domine le Conseil et Vergennes occupe le poste de secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Louis XVI lui réserve un accueil maussade. Choiseul comprend qu'il n'y a rien à espérer et repart dès le lendemain pour Chanteloup.

Clais, Johann Sebastian : né le 28 février 1742 à Hausen (margraviat de Bade), mort le 24 septembre 1809 à Winterthour, protestant, reçu bourgeois de Winterthour en 1793. Fils de Johann Sebastian, aubergiste et maître d'école, il épouse Maria Ursula Sulzer. Il fait son apprentissage chez l'horloger et ciseleur Hans Conrad Pfenninger à Zurich. En 1770, le margrave de Bade Charles Frédéric l'envoya en Angleterre parfaire sa formation. Il y construisit un peson que la Royal Society for the Encouragement of Arts, Manufactures and Commerce distingua en 1772. En voyageant à travers l'Angleterre, il acquit des connaissances en constructions mécanique, hydraulique et minière. Il devint mécanicien de la cour de Bade (1772) et maître de physique à Karlsruhe (1773). En 1774, il fonda une fabrique d'acier anglais. Après divers échecs, il émigra à Winterthour (1777), où il développa de nouveaux appareils à distiller dans le laboratoire de Johann Heinrich Ziegler. Il réorganisa en 1778 les mines fer de Biberstein, près d'Aarau, à la demande du gouvernement bernois, et la houillère de Käpfnach près de Zurich, en 1783-1784, à la demande du gouvernement zurichois. À Elgg, il fit extraire du charbon pour le laboratoire de Winterthour. De 1779 à 1781, il dirigea la construction aux salines d'Aigle et Bex de nouvelles chaudières d'évaporation moins gourmandes en combustible. Il rénova aussi les installations des salines bavaroises de Bad Reichenhall et de Traunstein (1782-1786). Devenu commissaire général des salines de Bavière en 1785, il réorganisa toute la production et, enrichi par le commerce du sel avec les cantons suisses, il se bâtit le domaine de Lindengut à Winterthour. Pendant l'occupation française de la Suisse, il continua de vendre du sel par le truchement de la firme Clais et Co. En 1804-1806, il réorganisa la saline lorraine de Dieuze jusqu'à ce qu'un conflit avec le personnel l'obligeât à retourner en Suisse. Dans ses dernières années, il fonda diverses maisons de commerce et de production. DHS

Coligny, Henriette de, comtesse de Suze : (1618-1673), fille de Gaspard III de Coligny. Poétesse aux nombreuses élégies, la comtesse de Suze a épousé en première

noce Thomas Hamilton, comte de Hadington. Veuve, elle a convolé avec Gaspard de Champagne, comte de la Suze, borgne, ivrogne et perdu de dettes. Elle se consolait en taquinant la muse. Elle a tenu, rue des Trois Pavillons, à Paris, un salon qui a attiré plusieurs lettrés et académiciens de son temps.

Condillac, abbé : Étienne Bonnot de Condillac, abbé de Mureau, (30 septembre 1715 à Grenoble - 3 août 1780).

Né à Grenoble dans une famille de juristes récemment anoblie, il était le frère cadet de Jean Bonnot de Mably, grand prévôt de Lyon, et du célèbre écrivain politique l'abbé de Mably. Il entra dans les ordres en 1740 et devint abbé de Mureau. Pour les deux frères philosophes, la fonction d'abbé n'était qu'un titre. Ayant renoncé au sacerdoce, Condillac se consacra à la réflexion et la philosophie et mena une vie mondaine.

Arrivé à Paris, il fréquenta le salon de Madame de Tencin et rencontra Denis Diderot et Jean-Jacques Rousseau, avec lesquels il se lia d'amitié.

Il étudia les métaphysiciens modernes, surtout Locke ; publia, à partir de 1746, plusieurs ouvrages de métaphysique qui attirèrent l'attention sur sa doctrine, le sensualisme.

Il fut envoyé en 1757 à Parme pendant 9 ans pour éduquer l'infant Don Ferdinand, alors âgé de 7 ans. Il revint se fixer en France après avoir consciencieusement rempli sa tâche ; fut admis à l'Académie française en 1768, et reçut en 1777 du gouvernement de Pologne l'honorable mission de rédiger une *Logique classique pour la jeunesse du pays*.

En 1749, il fut élu à l'Académie de Berlin. En 1768, il revint d'Italie et se retira de la vie mondaine, refusant d'éduquer les trois fils du Dauphin, et partit vivre à Flux, une petite propriété qu'il avait achetée près de Beaugency, où il mourut le 3 août 1780.

Courten, Antoine-Panocrace de : (1720-1789) Né le 6 octobre 1720 à Sierre, mort le 27 novembre 1789 à Sierre, fils d'Eugène et de Marie-Catherine Blatter, frère d'Eugène-Philippe, il épouse Marie-Catherine Balet, fille de François-Joseph, banerret du dizain de Loèche. D'abord au service du Piémont, puis à celui de Modène, il entra au service de France en 1743, devint colonel du régiment de Courten en 1766, lieutenant général en 1784. Commandeur de Saint-Louis. Louis XV le créa comte en 1769, titre transmissible à sa descendance masculine. DHS

Courten, Eugène-Philippe de : (1715-1802) Né le 21 mai 1715 à Sierre, mort le 11 janvier 1802 à Turin, il épouse Thérèse Borgia. Entré au service du Piémont en 1731 comme cadet au régiment de Belmont, il fut lieutenant-colonel au régiment Sutter en 1768, brigadier en 1774, colonel du régiment de Kalbermatten (dès lors régiment de Courten) en 1782, lieutenant-général en 1785. Comme gouverneur de Cuneo, il participa en 1792 à la défense du comté de Nice contre les Français.

Capitaine commandant de la garde suisse dès 1795.

Courten, Jean-Antoine-Adrien de : (1725-1803) maréchal de camp valaisan au service du roi de France, résidant à Sierre.

Cramer, Jean : né le 21 juin 1701 à Genève, mort le 24 mars 1773 à Genève. Fils de Jean-Isaac, médecin, et d'Anne Mallet. Frère de Gabriel il épouse en 1727 Sara Chomel, fille de Jean, marchand. Docteur en droit de l'académie de Genève (1721). Avocat, puis professeur de droit civil et naturel à l'académie de Genève (1723-1738), en même temps que Jean-Jacques Burlamaqui, il est nommé au Conseil des Deux-Cents (1728), puis au Petit Conseil (1738); trésorier général, cinq fois syndic (entre 1747 et 1763), premier syndic (1770). Expert dans les affaires juridiques et les commissions législatives. Essentiellement spécialiste de droit romain, Cramer est l'auteur d'un *Recueil de décisions et d'observations de jurisprudence à l'usage des juges et des avocats de Genève* en 12 vol. et d'un *Commentaire des édits civils*, écrits entre 1755 et 1761. DHS

Deluc, Jean André : scientifique suisse, né à Genève en 1727, mort à Windsor en 1817, il était fils d'un horloger. Nommé en 1768 délégué de Genève à Paris, il devint en 1770 membre du grand Conseil de Genève. Il s'est surtout occupé de physique et de géologie, a parcouru presque toute l'Europe pour recueillir des observations, et s'est efforcé de faire cadrer ses découvertes avec le texte de la Genèse. Il passa une partie de sa vie en Angleterre, et fut nommé lecteur de la reine (1773).

Ses principaux ouvrages sont :

*Théorie des baromètres et des thermomètres* ;

*Nouvelles idées sur la météorologie* ;

*Lettres à la reine d'Angleterre sur les montagnes et l'histoire de la Terre, 1778-1780* ;

*Éléments de géologie* ;

*Voyages géologiques, 1810.*

Il donna en 1801 un *Précis de la philosophie de Bacon, dans le but de combattre Antoine Lassalle, traducteur infidèle du philosophe anglais.*

On doit à J. A. Deluc des perfectionnements importants dans le baromètre, le thermomètre et l'hygromètre.

Dentand, Pierre Gédéon : (1746-1780), auteur de *Relation de différents voyages dans les Alpes du Faucigny* avec Jean-André de Luc.

Deparcieux, Antoine : alias de Parcieux (Antoine) 28 octobre 1703 - 1<sup>er</sup> septembre 1768, membre de l'Académie des sciences. Adjoint géomètre le 11 février 1746, associé géomètre le 16 mai 1756, pensionnaire géomètre le 9 juin 1768.

Dietrich, Philippe-Frédéric baron de : Banquier et maître des forges De Dietrich à Niederbronn, dans le Bas-Rhin, ami des encyclopédistes, il est formé dès 1772 par des voyages d'étude à travers l'Europe. Il reçoit une charge de secrétaire-interprète

des Suisses et des Grisons, achetée par son père en 1771. Cette charge le fait résider à Paris la moitié de son temps.

En 1775, il démontre la nature volcanique du Kaiserstuhl, près de Fribourg-en-Brigau et devient correspondant de l'Académie des Sciences où il est admis en 1786.

Il assiste en 1777 à des expériences de Alessandro Volta à Strasbourg, relatives au gaz des marais, et il peut les reproduire devant l'Académie des Sciences, aidé de Lavoisier. Il crée les *Annales de chimie* avec Lavoisier et écrit de nombreux articles scientifiques.

Il a également rendu compte de ses fonctions de commissaire du roi à la visite des usines, des bouches à feu et des forêts du royaume par la publication d'un ouvrage intitulé *Description des gîtes de minerais et des bouches à feu du royaume*.

Le baron de Dietrich est maire de Strasbourg de 1790 à 1792. C'est un ami de La Fayette et la courbe de leurs deux carrières est identique. C'est à son domicile, au cours d'un dîner en l'honneur des officiers de la garnison de Strasbourg qu'il demande à Rouget de l'Isle d'écrire le Chant de l'armée du Rhin, future Marseillaise.

Sommé de comparaître devant la barre de la Convention qui lui reproche de soutenir les Prêtres réfractaires et surtout d'avoir protesté contre les journées insurrectionnelles du 20 juin et du 10 août 1792, Philippe Frédéric de Dietrich se réfugie d'abord à Bâle, puis se constitue prisonnier. Les Jacobins l'envoient devant le tribunal de Besançon qui l'acquitte le 7 mars 1793. On l'expédie alors à Paris, car Maximilien de Robespierre le considère comme un homme dangereux. Le Tribunal révolutionnaire le condamne à mort. Il fut guillotiné le 29 décembre 1793.

Dupeyrou, Pierre-Alexandre : Pierre Alexandre DuPeyrou est né en 1729 à Paramaribo, en Guyane hollandaise (aujourd'hui Surinam). D'une famille huguenote originaire de Bergerac (Dordogne), son grand-père avait fui la France après la Révocation de l'Édit de Nantes pour se réfugier aux Pays-Bas, puis à Paramaribo. Le père de Pierre Alexandre devint conseiller à la Cour de justice de Surinam. Il acquit aisément trois plantations, où il exploitait des esclaves. Veuve jeune, sa mère épousa en secondes noces Philippe de Chambrier, commandant en chef de la province de Surinam, responsable de réprimer toute velléité de révolte, soit des Amérindiens, soit des Noirs.

Installé à Neuchâtel avec sa mère (née Drouilhet), Pierre Alexandre épousa sur le tard Henriette Dorothée, fille d'Abraham Pury.

« M. du Peyrou était Américain, fils d'un commandant de Surinam, dont le successeur, M. le Chambrier, de Neuchâtel, épousa la veuve. Devenue veuve une seconde fois, elle vint avec son fils s'établir dans le pays de son second mari. Du Peyrou, fils unique, fort riche, et tendrement aimé de sa mère, avait été élevé avec

assez de soin, et son éducation lui avait profité. Il avait acquis beaucoup de demi-connaissances, quelque goût pour les arts, et il se piquait surtout d'avoir cultivé sa raison : son air hollandais, froid et philosophe, son teint basané, son humeur silencieuse et cachée favorisaient beaucoup cette opinion. Il était sourd et goutteux, quoique jeune encore », Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, livre XII.

Duret, David : Né le 12 mars 1733 à Lausanne, mort le 4 août 1803 à Lausanne, fils de Théodore, boulanger, et de Suzanne Bournand, il épouse en 1758 Jeanne-Esther Delisle, fille de François-Louis. À la tête d'un petit commerce de détail, Duret lance en juin 1762 une feuille d'avis hebdomadaire, *Annonces et avis divers*, pour laquelle il obtiendra le privilège exclusif en 1765. Il dirige en plus de son journal un bureau d'avis et de renseignements. Éditeur, il confie l'impression du journal aux imprimeurs Abram-Louis Tarin puis Jean-Pierre Heubach. Tenace, Duret sut imposer son journal qui est à l'origine de la *Feuille d'Avis de Lausanne*, devenue *24 heures*.

Éconches Feuillée, père Louis : Il est un voyageur, un botaniste et un astronome français, né en 1660 à Forcalquier et mort le 18 avril 1732 à Marseille.

Il entre dans les ordres des Minimes le 2 mars 1680 et se consacre aux sciences. Il acquiert rapidement une solide réputation en physique et en astronomie. Il participe avec Jacques Cassini (1677-1756) à des observations aux Portes du Levant.

Il voyage plusieurs en Amérique : de 1703 à 1706, il visite les Antilles et la côte du Venezuela, de 1709 à 1712, il est envoyé avec l'ingénieur Amédée-François Frézier (1682-1773) au Chili et au Pérou, et détermine avec exactitude la position des côtes de ces pays.

Le cratère Feuillée sur la Lune porte son nom ainsi que le genre Fevillea (ou Feuillea).

Il a laissé :

*Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques faites sur les côtes orientales de l'Amérique méridionale et dans les Indes occidentales de 1707 à 1712*, (deux volumes, Paris, 1714) ;

*Suite du journal ...*, Paris, 1725 ;

*Histoire des plantes médicinales qui sont le plus d'usage aux royaumes du Pérou et du Chili, composée sur les lieux, par l'ordre du roi, en 1709, 1710 et 1711*, (trois volumes, cent planches, Paris, 1714 et 1725, l'ouvrage est traduit en allemand en 1756-1757).

Effinger, Franz Victor (von Wildegge) : né le 22 mai 1734 à Wildegge, mort le 24 décembre 1815 à Berne, fils de Johann Bernhard, frère de Niklaus Albrecht, il épouse Henriette von Wattenwyl, fille d'Alexander Ludwig von Wattenwyl. Formé par des précepteurs puis à l'académie de Lausanne, il fait un Grand Tour en 1755-1756. Dès 1775 au Grand Conseil de Berne, avoyer de Büren an der Aare de 1778

à 1784, membre du Petit Conseil en 1788 et dès 1803. Membre de la Société économique de Berne et de sa section d'Aarau. Cofondateur de la première Société suisse d'histoire (1811), il était passionné de généalogie et d'histoire. DHS

Effinger, Niklaus Albrecht (von Wildegg) : né le 24 juin 1735 à Wildegg, mort le 16 août 1803 à Bolligen, fils de Johann Bernhard, frère de Franz Victor, il épouse en 1764 Katharina Sophie von Graffenried, fille de Sigmund, capitaine au service des Provinces-Unies, puis en 1770 Magdalena Elisabeth Tscharner, fille de Friedrich, colonel au service des Provinces-Unies, et enfin en 1778 Rosina von Bonstetten, fille de Johann Ludwig, du Grand Conseil et bailli d'Aigle et de Biberstein. Éduqué par des précepteurs, il fit un séjour linguistique dans le Pays de Vaud et un Grand Tour en 1754-1755. Seigneur de Wildegg (1770-1795), il exploita ses domaines en visant le rendement. Supprimant la jachère, il introduisit la culture du trèfle et la stabulation permanente. Il acheta un bien à la Wegmühle, près de Bolligen en 1795.

Engel, Samuel : (1702-1784) fils de Burkhard, bailli de Frienisberg, et de Rosina Fischer, d'une vieille famille de conseillers, il épouse Susanna Rosina Fischer, fille de Johann Friedrich, bailli à Saanen. Il commença sa carrière de magistrat à la chancellerie des Orphelins, d'abord comme commis (1724-1727), puis comme secrétaire (1727). Bibliothécaire en chef (1736-1748), il fut un pionnier de la création d'une bibliothèque municipale moderne, notamment par la rédaction d'un répertoire alphabétique, l'obtention de crédits supplémentaires pour l'achat d'ouvrages, des publications sur la manière de déterminer l'âge des livres d'après le papier et le filigrane, la première édition (1746) du *Carmen de Motibus Siculis* de Pierre d'Ebuli. Il est élu au Grand Conseil bernois (1745), puis est bailli d'Aarberg (1748-1754), puis d'Echallens (1760-1765). Il passe pour avoir été l'un des représentants majeurs des patriotes économistes. Cofondateur et premier président de la Société économique de Berne, membre d'honneur de la Société des sciences naturelles de Zurich, il est l'auteur d'importants traités, notamment d'agronomie (herbes fourragères, physiologie des plantes, agriculture), d'approvisionnement céréalier (stockage, système de greniers, liberté du commerce) et sur la façon de remédier à la carence de bois (exploitation forestière, stratégies d'économie du bois). Il fit également oeuvre de pionnier dans ses activités de bailli et de propriétaire foncier (champs d'expérimentation, introduction de la pomme de terre, reboisement, exploitation de la tourbe). Il se fit connaître internationalement par ses écrits géographiques sur la possibilité d'ouvrir un passage de l'Atlantique au Pacifique par le nord-est et sur la question des premiers peuplements du continent américain. Parmi ses amis et correspondants figuraient Fortuné-Barthélemy de Félice, Johannes Gessner, Isaak Iselin, Gabriel de Seigneux de Correvon, Johann Rudolf Sinner, Théodore Tronchin, Niklaus Emanuel et Vinzenz Bernhard Tscharner, Johann Rudolf Tschiffeli et Louis-Eugène de Wurtemberg. C'est toutefois avec son cousin et ami intime Albert de Haller qu'il

entretint la plus grande correspondance.

*Enville, duchesse d'* : Louise Elisabeth Nicole de La Rochefoucauld, duchesse d'Enville, comtesse d'Aubijoux, marquise de Barbezieux, baronne d'Artye, née à Paris le 22 septembre 1716.

Elle était l'aînée des cinq enfants issus du mariage d'Élisabeth de Toiras et d'Alexandre de La Rochefoucauld (1690 - 1762). Son père était lui-même l'un des dix enfants que Madeleine Le Tellier de Louvois avait donnés à François VIII de La Rochefoucauld (1663-1728). Il hérita du titre ducal après que ses trois frères aînés soient morts de la petite vérole (François, Michel-Camille, Charles-Maurice). Quant à Roger, le quatrième, il devint le quatrième abbé du Bec-Helloin et Fontfroide. Alexandre resta seul survivant de huit garçons. Ses deux sœurs eurent davantage de vigueur : Madeleine-Françoise devint religieuse à Saint-Denis. Émilie la petite dernière, naquit avec le siècle le 9 novembre 1700. Elle épousa le 4 janvier 1725 Charles-Emmanuel de Crussol, duc de Crussol puis duc d'Uzès, gouverneur de Saintonge et d'Angoumois, à Versailles, en présence du roi et de l'infante d'Espagne, Marie-Anne Victoire, futur femme du dauphin. Pour la petite Louise-Élisabeth âgée de 9 ans, cette cérémonie fut l'occasion de faire ses premiers pas à la cour parmi tous ces grands du royaume qu'elle devait côtoyer tout au long de sa vie ... Trois ans plus tard, en 1728, son grand-père, l'illustre guerrier François VIII de La Rochefoucauld disparaissait. Aussi, c'est son père qui recueillit le titre ducal sous le nom de Alexandre I<sup>er</sup>, duc de la Rochefoucauld et de la Roche-Guyon, prince de Marsillac, comte de Duretal, marquis de Liancourt, baron de Verteuil, de Marthon, d'Ertissac, d'Enville (ou d'Anville), de Montignac. Il lui succéda dans ses charges de pair de France, de Chevalier des Ordres et de Grand-Maître de la garde-robe du Roi. Entré dans la marine à l'âge de 17 ans, capitaine de vaisseau en 1710, à la tête d'un régiment d'infanterie depuis 1712, Alexandre de La Rochefoucauld recueillit une fortune assez considérable à la mort de son père. Très apprécié du jeune roi Louis XV, il passait pour un homme influent à la cour. Il vivait à Versailles, ou en son hôtel rue de Seine à Paris. Il se rendait aussi sur ses terres de Liancourt (Oise) et de La Roche-Guyon (Val d'Oise).

C'est dans un luxe et un entourage exceptionnels qu'Alexandre éleva ses trois filles Louise Élisabeth (1716-1797), Marie (1718-1789), et Adélaïde (1722-1737). L'absence de descendance mâle qui mettait le nom des La Rochefoucauld en péril obligea le duc à négocier en très haut lieu, auprès du roi et du pape, la possibilité de faire reporter sur ses filles les droits et les titres que ses fils auraient dû recevoir. En novembre 1731, tout juste 15 ans, Louise Élisabeth épousa un homme qui pourrait porter la couronne ducale, ainsi que le roi en avait décidé : le titre ducal serait transmis au mari à condition que celui-ci soit né La Rochefoucauld lui-même, son oncle paternel, le frère cadet de son père, Gui II (1696-1731), que le roi fit duc de

la Roche-Guyon. Mais quelques jours avant les noces, la petite vérole emporta le septième et dernier frère d'Alexandre. Trois mois plus tard, le 28 février 1732, on lui offrait à épouser son cousin cette fois, Jean-Baptiste de La Rochefoucauld (1707-1746), fils de Louis de la Rochefoucauld, marquis de Roucy. Le roi renouvela ses lettres patentes afin que le jeune Louis pu porter désormais le titre de duc d'Enville.

Erlach, Albrecht Friedrich von : né le 15 novembre 1696 à Berne, mort le 27 août 1788 à Berne, fils de Jérôme, dont il hérita du titre de comte d'Empire, il épouse en 1719 Susanna Margarethe Frisching, fille de Gabriel. Seigneur de Hindelbank, Jegenstorf, Urtenen, Bärswil et Mattstetten. Officier dans le régiment Tillier au service d'Autriche, capitaine en 1715. À Berne, membre du Grand Conseil (1727), amman de la maison de ville (1729), bailli de Morges (1735), membre du Petit Conseil (1755), trésorier du Pays romand (1758), plusieurs fois avoyer entre 1759 et 1786. Colonel de dragons (cuirassiers). Erlach fit achever l'hôtel d'Erlach, sans doute le plus prestigieux des hôtels particuliers de Berne, de 1748 à 1752. Il reçut nombre de titres et de distinctions (chambellan de l'empereur Charles VI en 1735, chevalier de l'ordre badois de Saint-Hubert en 1748, grand-croix de l'ordre de l'Aigle rouge en 1773). DHS

Eugène-François de Savoie : Eugène-François de Savoie ( Paris 1663- Vienne 1736), connu sous le nom de Prince Eugène, célèbre général des armées impériales.

Fils d'Eugène-Maurice de Savoie-Carignan, comte de Soissons, et d'Olympe Mancini, nièce du cardinal Mazarin. Grand stratège, il quitte la France du roi Louis XIV qui ne veut pas lui accorder un commandement, et entre comme volontaire au service de l'Autriche, (1683). Il jure de ne revenir en France que les armes à la main.

Il débute dans l'armée comme commandant de cavalerie et devient vite feld-maréchal en 1687 et feld-maréchal général en 1693.

Chargé en 1697 du commandement de l'armée impériale, il gagna sur les Turcs la bataille décisive de Zenta en 1697, qui est suivie de la paix de Carlowitz.

Entre 1697 et 1716, le prince fait édifier son palais d'hiver à Vienne, le Stadtpalais, qui abrite aujourd'hui le ministère des Finances autrichien) par l'architecte Fischer von Erlach puis par Lukas von Hildebrandt (de 1702 à 1724 pour les modifications), puis en 1714 le prince décide de faire construire le Belvédère par le même architecte Hildebrandt deux palais reliés par un jardin (unteres Belvedere et Schloss Belvedere), où il rassemble ses collections d'art et de livres.

Au cours de la guerre de succession d'Espagne, de 1701 à 1714, il n'hésite pas à combattre contre la France malgré ses origines françaises. En Italie, il repousse Catinat à la bataille de Carpi, bat Villeroy et le fait prisonnier à la bataille de Chiari en 1701, manque de justesse de battre le Vendôme à la bataille de Crémone, puis à nouveau à la bataille de Luzzara en 1702.

En 1704, alors qu'il commandait les troupes impériales, il bat, avec l'aide du



duc de Marlborough, les armées franco-bavaroises à la bataille de Blenheim et le prince-électeur de Bavière Maximilien-Emmanuel perdit ses terres qu'il retrouva, en 1714, lors de la signature du traité de Rastatt.

De retour en Italie en 1705, il fut repoussé par le duc de Vendôme à la journée de Cassano, mais dans les deux années suivantes, il fit rentrer tout le Milanais et la Lombardie sous l'obédience de l'empereur. Il s'empare du Montferrat, en 1706, pour le compte du duc de Savoie Victor-Amédée II. En 1708, sur les bords de l'Escaut, il mit les Français en déroute à Audenarde. En 1709 il les vainquit encore à Malplaquet ; mais en 1712 il fut à son tour battu par Villars à la bataille décisive de Denain.

Le Prince Eugène fut un acteur décisif pour mettre fin à la guerre de succession d'Espagne. Plénipotentiaire au traité de Rastatt, il négocia avec beaucoup d'habileté. Il remporta ensuite, sur les Turcs, à Petrovaradin (Peterwardein) en 1716 et à Belgrade en 1717, deux grandes victoires, qui les forcèrent une seconde fois à demander la paix (traité de Passarowitz, 1718).

La paix avec la France ayant été rompue en 1733 au sujet de la succession au trône de Pologne, Eugène reprit le commandement ; mais il ne montra pas cette fois les mêmes talents ; après avoir laissé prendre Philippsbourg, il se hâta de signer la paix et se retira à Vienne.

À la fin de sa vie, il se consacre au gouvernement de Conseil de guerre aulique qu'il présidait. Au début du mois d'avril 1736, un de ses valets le découvre étouffé dans son lit, sans doute à la suite des problèmes respiratoires qu'il avait depuis longtemps.

Farel, Guillaume : né en 1489 à Gap (Dauphiné), mort le 13 septembre 1565 à Neuchâtel. Fils d'Antoine, notaire apostolique, et d'Anastasie d'Orcières, il épouse en 1558 Marie Thorel, fille d'un réfugié français. Farel monte à Paris vers 1509 et fait des études de lettres. Professeur de grammaire au collège Cardinal-Lemoine, il est influencé par l'humaniste Lefèvre d'Étaples. Il participe au mouvement évangélique dans le diocèse de Meaux (1521-1523) ; ses convictions religieuses, proches de celles de Zwingli, l'obligent à émigrer. À Bâle, l'hostilité d'Érasme, qui s'oppose à la Réforme, lui vaut d'être exclu de la ville en 1524 ; il devient prédicateur à Montbéliard. Après des visites à Strasbourg, où il entre en contact notamment avec Martin Bucer, et à Metz, Farel entreprend une mission itinérante à Aigle, Lausanne, Orbe, Grandson, Yverdon, Neuchâtel et Genève. Sous son impulsion, Neuchâtel passe à la Réforme en 1530. Au synode de Chanforan (val d'Angrogne au Piémont), en 1532, il est présent aux discussions qui aboutissent à la fusion des vaudois avec la Réforme. De 1532 à 1536, il prêche à Genève à plusieurs reprises. Après un accueil initial hostile, il gagne des adeptes et le Conseil général de Genève adopte la Réforme en mai 1536. Il convainc Calvin, de passage à Genève, d'y rester et de

participer à la tâche d'évangélisation. En octobre 1536, Farel mène la délégation de pasteurs à la dispute de Lausanne, qui permet l'installation de la Réforme dans le Pays de Vaud. Á Genève, Farel et Calvin se trouvent rapidement en conflit avec le gouvernement (sur des questions d'autorité respective de l'Église et de l'État) et avec la population (qui n'apprécie guère que deux prédicateurs étrangers empiètent sur sa liberté). Á Pâques 1538, ils sont bannis de la ville. Farel se rend à Neuchâtel, où il devient premier pasteur et où il restera jusqu'à la fin de sa vie, tout en voyageant souvent en Allemagne, en Suisse et en France.

Avec Calvin et Viret, Farel forme le triumvirat (le mot est de Bucser) de la Réforme francophone. Tandis que les deux premiers se distinguent par leur activité prolifique d'écrivains, l'importance de Farel est autre. Il est le pionnier du mouvement de réforme : à Meaux, à Bâle, à Metz, à Strasbourg, à Neuchâtel, à Genève, à Lausanne, Farel donne la première impulsion. C'est lui aussi qui amène Calvin et Viret au pastorat. Conscient comme Luther du pouvoir de l'imprimé, il installe en 1533 à Neuchâtel le premier imprimeur pleinement réformé, Pierre de Vingle, et il attire à Genève en 1536 celui qui allait devenir l'imprimeur de Calvin, Jean Girard. Farel a publié une quinzaine d'ouvrages, tous en français. Là encore il fait œuvre de pionnier : premier écrit de la Réforme francophone (*Le Pater noster et le Credo en françoys*, 1524), premier exposé systématique de la doctrine réformée en français (*Summaire et briefve declaration . . .* en 1529, et non 1525), première liturgie réformée en français (*La maniere et fasson qu'on tient en baillant le saint baptesme*, 1528?).

Faujas de Saint-Fond, Barthélémy : (17 mai 1741 - 18 juillet 1819, Montélimar), géologue et vulcanologue français.

Professeur et administrateur au Muséum national d'histoire naturelle, il fait plusieurs découvertes précieuses, notamment en ce qui concerne les produits volcaniques. Il découvre la mine de fer de La Voulte-sur-Rhône et celle de pouzzolane dans le Velay. Il soutient les débuts de l'aérostation en lançant des souscriptions pour la construction de ballons. Il aide tout d'abord Jacques Charles puis Étienne Montgolfier et Jean-François Pilâtre de Rozier.

Il a également participé à l'*Histoire naturelle* de Buffon pour la partie de géologie.

Grand voyageur, il a parcouru presque toute l'Europe.

Favre, Antoine : baron de Pérouges, est né le 5 octobre 1557, à Bourg-en-Bresse et mort en 1624. Il fut un juriste et un écrivain savoyard. La Bresse, à l'époque, faisait partie des États de Savoie.

Il fit ses premières études au collège de Meximieux, puis parti étudier chez les jésuites à Paris. En 1574, il revient à Bourg en Bresse, puis va se perfectionner en droit à l'Université de Turin.

Un de ses ancêtres ayant été secrétaire de la comtesse Bonne de Bourbon,

grand-mère et tutrice d'Amédée VIII de Savoie, il entra au service de Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> de Savoie et se fixa à Chambéry. Éminent jurisconsulte, il fut président du Genevois et fidèle ami d'Honoré d'Urfé et de François de Sales, avec qui, il fonda à Annecy, l'Académie florimontane en 1607.

Il réforma la jurisprudence en cherchant l'interprétation des Pandectes dans l'esprit de la loi et non dans les arguties des commentateurs, et rédigea dans ce but plusieurs ouvrages estimés. C'est en 1581, qu'il publie son premier ouvrage : *Conjecturarum juris civilis libri tres*.

C'est dans le but de faire bénéficier la pratique de ses travaux que Favre écrivit le *Codex Fabrianus*, dont la première édition parut à Lyon en 1606 Ce qui a donné à Favre l'idée de ce recueil d'arrêts, c'est, dit-il, la publication récemment faite en France du *Code Henri*. D'après lui en effet, seule la codification des arrêts les plus remarquables du Sénat de Savoie pouvait remédier à la situation déplorable où se trouvait alors la science du droit.

En 1587, il entre au Sénat de Savoie, dont il devient président en 1608. En 1589, il offre à Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> de Savoie, une tragédie se déroulant dans l'antique Rome : *Les Gordians et Maximins ou l'Ambition*, œuvre tragique, *Premiers et derniers Essays de poésie* d'Antoine Favre, bien loin des œuvres légères de l'époque.

Favre, Claude, baron de Pérourges, seigneur de Vaugelas : (1585-1650), membre de l'académie française Fils d'Antoine Favre, président du Sénat de Savoie à Chambéry et baron de Pérourges, il naît au Clos Vaugelas dans la paroisse de Meximieux en Bresse, qui fait partie à l'époque des États de Savoie. Parlant le français, l'italien et l'espagnol, il travaille comme interprète à la cour de Louis XIII. En 1624, à la mort de son père, il devient baron de Pérourges.

Outre ses travaux au sein de l'Académie française, dont il est membre dès le début fin 1634 et où il consacra quinze ans de sa vie au *Dictionnaire* en participant à la rédaction des articles commençant par les lettres A à I. Vaugelas participe également à ceux de l'Académie florimontane d'Annecy dont il est l'un des membres fondateurs.

Son principal ouvrage, publié en 1647 s'intitule *Remarques sur la langue française, utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*. Vaugelas cherche à y définir et à y codifier le bon usage du français en s'inspirant de la langue parlée à la cour du roi, dans la lignée de Malherbe.

Favre, Pierre-François : Né le 8 août 1706 à Bretigny (commune de Saint-Barthélemy), mort le 3 mars 1795 à Bretigny, fils de Charles Nicolas et d'Élisabeth Mathey. Ordonné prêtre par l'archevêque d'Avignon en 1731, il accompagne l'évêque d'Halicarnasse dans sa visite apostolique des missions de l'Annam, en Cochinchine et au Cambodge (1738-1742). Á son retour, il est nommé à Rome procureur général des missions étrangères de Paris, protonotaire apostolique et chevalier

de l'Éperon d'or. Ses *Lettres édifiantes et curieuses sur la visite de M. (François Des-Achards) de La-Baume, Évêque d'Halicarnasse, à la Cochinchine en l'année 1740*, publiées apparemment à Venise, en fait à Neuchâtel en 1746, furent interdites par l'évêque de Lausanne Joseph Hubert de Bocard et brûlées sur ordre du gouvernement fribourgeois. Interdit de fonction ecclésiastique, Favre récupéra ses droits sacerdotaux. Il fut aumônier de nombreuses familles aristocratiques étrangères émigrées à Lausanne. Il publia en 1787 à Avignon un *Mémoire intéressant pour la paroisse d'Assens* dirigé contre son curé, Jean-Baptiste d'Odet, futur évêque de Lausanne.

*Felice, Fortunato Bartolomeo de* : écrivain suisse, né à Rome en 1723, d'une famille originaire de Naples, mort à Yverdon le 13 février 1789.

Il enseigna d'abord les sciences à Rome et à Naples. Forcé de quitter Naples par suite d'une intrigue amoureuse, il erra longtemps en Italie et en Suisse, se fixa vers 1756 à Berne, s'y lia avec Albrecht von Haller et embrassa la religion protestante.

Il alla plus tard former à Yverdon un grand établissement d'imprimerie, d'où sortirent beaucoup de bons ouvrages, et il dirigea en même temps avec succès un pensionnat. Après avoir traduit des ouvrages scientifiques qu'il voulait faire connaître à l'Italie (Descartes, Maupertuis, d'Alembert, Isaac Newton), il rédigea à partir de 1758, avec Vincent Bernard de Tscherner, des journaux littéraires et scientifiques estimés.

Il édita les *Principes de droit naturel et des gens* de Jean-Jacques Burlamaqui.

Il publia enfin, de 1770 à 1780, une *encyclopédie ou dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines*, 48 volumes in-4, immense ouvrage, dont l'*Encyclopédie* de Denis Diderot forme la base, et dans lequel il eut pour collaborateurs Leonhard Euler, Albrecht von Haller, Joseph Jérôme Lefrançois de Lalande, et plusieurs autres savants français, italiens et allemands.

On lui doit encore :

un *Dictionnaire de justice naturelle*, 1778, 13 volumes in-4

un *Dictionnaire de la Suisse*, 1775, etc.

*Ferdinand I<sup>er</sup> des Deux-Siciles* : né le 12 janvier 1751 et mort le 4 janvier 1825, il fut roi de Sicile (péninsulaire) (nommé à tort de Naples) sous le nom de Ferdinand IV de Naples de 1759 à 1799, puis après un court intermède de 1799 à 1806, et enfin de 1815 à 1816 et roi de Sicile (insulaire) sous le nom de Ferdinand III de Sicile, de 1759 à 1816. Fils de Charles III d'Espagne (Charles VII de Naples) et de Marie-Amélie-Christine de Saxe

Pour simplifier, il prit le nom de Ferdinand I<sup>er</sup> roi des Deux-Siciles.

Il n'avait que 8 ans quand son père don Carlos, appelé à la couronne d'Espagne, sous le nom de Charles III d'Espagne, lui laissa le trône de Naples sous la tutelle de Tanucci, en 1759.

Ayant pris parti contre la France pendant la Révolution française, il perdit en 1798 ses États de terre ferme, mais il y rentra l'année suivante, ramené par le cardinal Ruffo, et y laissa exercer de cruelles vengeances ; il les perdit de nouveau en 1806 pour avoir violé la neutralité qu'il avait jurée. Napoléon I<sup>er</sup> donna ce royaume à Joseph Bonaparte, son frère, puis à Joachim Murat.

Ferdinand continua néanmoins à régner en Sicile ; en 1815, il remonta sur le trône de Naples qu'il conserva jusqu'à sa mort, en 1825.

Ce prince faible fut gouverné par la reine Marie-Caroline d'Autriche et son indigne favori Joseph Acton. Il avait donné en 1812 une constitution, qu'il retira en 1816 ; de là en 1820 une violente insurrection, qui ne fut réprimée qu'avec le secours de l'Autriche.

Veuf, Ferdinand I<sup>er</sup> de Bourbon des Deux-Siciles épousa en 1814 Lucia Migliaccio, duchesse de Florida et princesse de Castura.

Gagnebin, Abraham : né le 20 août 1707 à Renan (canton de Berne), mort le 23 avril 1800 à La Ferrière. Fils d'Abraham, maître-chirurgien, et d'Anne-Marie Sandoz. Frère de Daniel, il épouse en 1735 Esther Marie Marchand, fille de Jacob, de Sonvilier. À Bâle de 1721 à 1725, il fit ses premiers pas en botanique avec Theodor et Johann Rudolf Zwinger. Dès son retour, il étudia sa région puis s'engagea comme chirurgien dans un régiment au service de France (1728-1734), récoltant des échantillons botaniques au gré de ses déplacements. Installé à La Ferrière comme médecin-chirurgien dès 1735, s'occupant aussi de météorologie et de paléontologie, il correspondit avec Albert de Haller (dès 1739) et d'autres célébrités. Avec son frère, il constitua un cabinet de curiosités qui acquit une grande renommée. En 1765, quand Rousseau vint herboriser chez lui, le catalogue mentionnait des milliers d'objets d'histoire naturelle, près de sept cents monnaies et médailles. Le cabinet fut dispersé entre 1795 et 1826 (les musées de La Chaux-de-Fonds, de Bâle et de Delémont en possèdent des pièces). Membre de la Société économique de Berne (1768), il publia de nombreux articles dans les *Acta helvetica* (Bâle). Son œuvre, dont le catalogue des plantes de l'évêché de Bâle a disparu, a stimulé le mouvement scientifique dans la région. Il utilisa notamment la taxonomie binominale de Linné.

Gagnebin, Daniel : né le 11 février 1709 à Renan (canton de Berne), mort le 13 octobre 1781 à La Chaux-de-Fonds, protestant. Fils d'Abraham, maître chirurgien, et d'Anne-Marie Sandoz. Frère d'Abraham, il fit des études de physique et de médecine à Bâle, puis fut médecin d'un régiment suisse au service de France. Revenu à La Ferrière, il y soigna les malades mentaux, collabora avec son frère à la mise sur pied d'un cabinet de curiosités, mais pratiqua surtout la physique et la mécanique. Il inventa une machine à inoculer, une autre pour piquer les cylindres nécessaires aux pendules à carillons, fit des expériences d'électricité, chimie, météoro-

rologie et optique, construisant télescopes et microscopes. Il fut major des troupes d'Erguël avant de s'établir en 1776 à La Chaux-de-Fonds, où il collabora avec les Jaquet-Droz, fameux fabricants d'automates. DHS.

Galilée : Galileo Galilei (né à Pise le 15 février 1564 et mort à Florence le 8 janvier 1642) est un physicien et astronome italien du xvii<sup>e</sup> siècle, célèbre pour avoir jeté les fondements des sciences mécaniques ainsi que pour sa défense opiniâtre de la conception copernicienne de l'univers.

Garcin, Jean-Laurent : Né le 19 mai 1733 à Neuchâtel, mort le 9 novembre 1781 à Begnins. Fils de Laurent, il épouse en 1771 Charlotte-Élisabeth Stürler de Cottens, fille de Ludwig, bailli d'Aubonne. Il fait des études de philosophie et théologie à Genève dès 1751. Consacré au ministère en 1757, il est nommé suffragant à Fleurier. Il quitte le ministère en 1760, déclaré « rebelle » par l'Église. Précepteur à Leyde, puis à Paris, il s'y fait connaître comme littérateur et poète ; il fréquente le salon des Necker et collabore à l'*Année littéraire*, au *Mercure de France*, au *Choix littéraire* et au *Journal étranger*. En 1760, Garcin publie *La Ruillière*, épître de quelque 700 vers évoquant ses souvenirs du Jura. Suivent des *Odes sacrées* (1764) et un *Traité du mélodrame, ou réflexions sur la musique dramatique* (1772). Établi dès 1771 au domaine de Cottens (commune de Begnins), il se consacre à la botanique et collabore à l'*Encyclopédie* d'Yverdon. Il aurait révisé la partie botanique de l'oeuvre de Jean-Jacques Rousseau pour l'édition de Paul Moulton.

Gassendi : l'abbé Pierre Gassend dit Gassendi était un mathématicien, philosophe théologien et astronome français. Il est né à Champtercier près de Digne le 22 janvier 1592 et est mort le 24 octobre 1655 à Paris.

Gassendi était un astronome contemporain de Galilée avec qui il correspondait. Il étudia entre autres le mouvement des comètes, la topographie, les éclipses de la Lune et l'évolution des taches solaires. En 1621, il est le premier à décrire scientifiquement le phénomène lumineux atmosphérique qu'il nomme « aurore boréale » en observant le 12 septembre, près de Aix-en-Provence, une aurore polaire exceptionnelle. Le 7 novembre 1631, il observe un passage de la planète Mercure devant le Soleil.

Il travaille également sur la propagation des sons ainsi que sur les lois du mouvement et de l'inertie.

Gerbier, Pierre Jean Baptiste : (1725-1788), avocat, il est né à Rennes le 29 juin 1725 et doit être compté parmi les plus grands orateurs que la France ait produits. Son père, avocat distingué du parlement de Bretagne, ne voulut pas abandonner son éducation aux instituteurs ordinaires ; il appela de Hollande des hommes instruits, qui, remarquant dans le jeune Gerbier des talents précoces, s'occupèrent avec beaucoup d'intérêt de les cultiver.

Ses premières études achevées, il fut envoyé à Paris, au collège de Beauvais,

où il eut pour maîtres Coffin et Rivard. Les progrès qu'il fit avec eux furent rapides, et, au sortir de leurs mains, il étudia le droit avec un même succès.

Gerbier n'entra dans la lice qu'à près de vingt-huit ans. Son début fut éclatant et fit la plus vive sensation. Dès lors toutes les plaidoiries de Gerbier furent de véritables triomphes, et il se plaça hors ligne à la tête du barreau.

Gesner, Conrad : né le 26 mars 1516 à Zurich et mort le 13 décembre 1565 à Zurich Issu d'un milieu très modeste, son père est fourreur et tanneur. Gesner devient orphelin de bonne heure car son père est tué durant la bataille de Zug. La famille se disperse et Gesner part vivre avec un oncle qui lui donne l'amour de la littérature et de la botanique. Soutenu financièrement par son tuteur, Oswald Myconius (1488-1552), il mène une vite itinérante et étudie à Zurich et à Bâle mais aussi à Strasbourg, Paris et Montpellier (où il passe deux ans). En 1541, il obtient le grade de docteur en médecine ; sa thèse porte sur la détermination du siège des émotions et des sensations, à savoir le cœur ou le cerveau, Gesner optant pour le second.

Il est annobli par l'empereur Ferdinand I<sup>er</sup> et, en 1557, est nommé professeur de philosophie naturelle à Zurich.

Il fait de nombreux voyages naturalistes et est l'un des premiers à s'intéresser à la flore et aux minéraux alpins. On le considère parfois comme l'un des initiateurs de l'alpinisme.

En 1564, une épidémie, souvent décrite comme étant de peste, éclate dans sa ville. Conrad Gesner en est atteint après avoir soigné des malades. Il meurt l'année suivante.

Gintet : aubergiste de Saint-Claude, à l'enseigne du palais royal.

Gorani, Joseph : (1740-1819) Né le 2 février 1740 à Milan, mort le 13 décembre 1819 à Genève, fils du comte Ferdinando et de Marianna Belcredi. Publiciste et mémorialiste, il voyagea dans divers pays d'Europe. De retour à Milan (1768) et sous l'influence des Lumières françaises, il commença sa carrière littéraire en fréquentant le milieu de la revue *Il Caffè*. Les amitiés qu'il noua au cours de son premier séjour à Genève (1769) le rapprochèrent de la Suisse romande où il publia plusieurs ouvrages. Il passa une grande partie des années suivantes à Nyon, puis à Genève. Partisan, à ses débuts, de la Révolution française (en 1790, il s'établit à Paris), Gorani s'en distanca par la suite. En 1793, il fut envoyé en mission officielle à Genève mais se compromit définitivement avec les Français en s'opposant à leur projet d'annexion de la République. Contraint de se réfugier dans diverses localités de Suisse allemande, il s'établit définitivement à Genève en 1796, où il écrivit entre autre ses célèbres mémoires, achevés en 1811 (*Mémoires pour servir à l'histoire de ma vie*).

Grégoire de Saint-Vincent : (8 septembre 1584, Bruges (Belgique) - 27 janvier

1667, Gand) était un jésuite, mathématicien géomètre de l'école belge, connu pour ses travaux de calcul d'aire.

Après avoir fait ses lettres au collège de Bruges et sa philosophie à Douai il entra chez les jésuites à Rome, en 1605. Il y termine également la philosophie et étudia les mathématiques sous la direction d'un autre jésuite, Clavius. En 1611, il assiste à la présentation par Galilée du sidereus nuncius au Collège romain. De retour à Louvain pour l'étude de la théologie (1612), il y est ordonné prêtre en 1613.

Après un début de carrière consacré à enseigner les lettres (à Bruxelles, Hertogenbosch, Courtrai), il devient professeur de mathématiques d'abord à Anvers (où il créa le cours spécial de mathématique) de 1618 à 1620, période durant laquelle il enseignera à Jean-Charles della Faille, puis à Louvain de 1621 à 1624. En 1625 il est appelé à Rome par le Supérieur Général des jésuites. De 1626 à 1632, il accompagne l'empereur Ferdinand II à Prague qu'il quitte précipitamment au moment de l'arrivée de l'armée suédoise.

Grégoire de Saint-Vincent s'est principalement intéressé au calcul d'aire. Il est célèbre pour ses travaux sur la quadrature du cercle.

Grosley, Pierre : (1718-1785) écrivain français originaire de Troyes. Après son séjour en Italie comme administrateur militaire du maréchal de Maillebois, il écrit des Observations sur l'Italie et les Italiens. Il est à l'origine de la biographie fantaisiste de Pierre de Larivey.

Haller, Albrecht von : À partir de 1723, Haller a étudié les sciences naturelles et la médecine à Tubingen puis à partir de 1725 à l'université de Leyde, chez le célèbre professeur Herman Boerhaave (1668-1738), où il a fait son doctorat en 1727. À Leyde il a fait la connaissance de Johannes Gessner (1709-1790). Ensuite il a complété sa formation en Angleterre et en France où il a retrouvé Gessner à Paris. Durant l'hiver 1727-1728 ils ont fait des études en anatomie et suivi un enseignement en chirurgie dans des écoles et des hôpitaux réputés. En 1728 ils ont tous deux suivi les cours de mathématiques de Jean Bernoulli (1667-1748) à l'université de Bâle et ont fait ensemble un voyage en Suisse qui est devenu célèbre par le poème Die Alpen de Haller. Durant l'hiver 1728-1729 Haller a remplacé le professeur d'anatomie J.R. Mieg, tombé malade, puis il s'est, encore en 1729, établi à Berne comme médecin. Il postula en vain pour une place de médecin de la ville et pour une chaire d'éloquence (1734), mais fut nommé bibliothécaire de la ville de Berne en 1735. Également en 1735, il a pu obtenir des autorités bernoises la création d'un théâtre anatomique pour le perfectionnement des ses confrères.

En 1736, il a quitté Berne pour Göttingen où il a occupé la chaire d'anatomie, de chirurgie et de botanique jusqu'en 1753 et où il créa l'institut d'anatomie et le jardin botanique. Il était également président de la Société économique et cofondateur de l'orphelinat. Il fut directeur des salines à Roche (Vaud) de 1758 à 1764 et



vice-gouverneur d'Aigle en 1762-1763. À partir de 1764 Haller a de nouveau vécu à Berne. Il s'est 9 fois présenté aux élections pour le Petit Conseil, sans succès. Son fils est le botaniste Albrecht von Haller (1758-1823).

L'importance de Haller pour l'histoire de la médecine est avant tout à chercher dans rôle qu'il a joué en anatomie. Par la préparation d'environ quatre cents cadavres il a réussi à décrire le réseau artériel du corps humain. Il est devenu le père de la physiologie expérimentale moderne.

En tant que poète, Haller s'est surtout illustré par son recueil de poème intitulé *Versuch Schweizerischer Gedichte* et publié pour la première fois en 1732, dans lequel figure le célèbre poème *Die Alpe*, daté (par Haller lui-même) de 1729.

Hell, Anne Chrétien Louis de : gouverneur de l'île Bourbon (1783-1864)

Héloïse : voir Abélard

Hennin, Pierre Michel : Né le 30 août 1728 à Magny (Ile-de-France), mort le 5 juillet 1807 à Paris, catholique, son père est avocat au parlement. Il épouse en 1775 Camille-Elisabeth Mallet-Tudert, à Delémont. Résident de France à Genève de 1765 à 1778, il soutint le parti des Négatifs face aux revendications des Représentants lors de la conférence de médiation réunissant dès mars 1766 les ambassadeurs de Berne, Zurich et de la France. Le Conseil général ayant refusé le règlement de médiation favorable en tous points au parti bourgeois des Négatifs, il soutint dès lors les mesures d'interdiction de commerce avec la France imposées à Genève par le roi. De plus, il encouragea activement l'installation de natifs dans la nouvelle ville de Versoix, fondée par le duc Étienne François de Choiseul, mais sans grand succès. Il fut aussi un érudit, ami de Voltaire, avec lequel il entretint une correspondance.

Hirzel, Salomon : Né le 1<sup>er</sup> juillet 1739 à Zurich, mort fin octobre 1801 à Ansbach (Bavière), protestant, de Zurich. Fils de Heinrich Justus il épouse en 1776 Marie Françoise Noblat de Sevenans, fille du seigneur de Sevenans, Morvillars et Bermont. En 1752, il entra au service de France comme capitaine et atteignit en 1782 le grade de lieutenant-colonel. En 1788, Louis XVI le fit comte de Saint-Gratien. Après le licenciement des troupes suisses en 1792, il entra en 1798 au service du tsar comme général de brigade. Il participa en 1799 à la campagne de Souvorov en Suisse lors de la deuxième guerre de coalition. DHS

Hobbes, Thomas : (5 avril 1588 à Westport, Angleterre - 4 décembre 1679 à Hardwick, Angleterre), philosophe matérialiste-nominaliste anglais Thomas Hobbes raconte que sa mère accoucha avant terme sous le choc de la nouvelle de l'appareillage de l'Invincible Armada. Son père était vicaire de Charlton et de Westport ; il fut forcé de quitter la ville, abandonnant ses trois enfants au soin d'un frère plus âgé, Francis.

Hobbes reçoit l'enseignement de l'église de Westport dès l'âge de quatre ans et entre ensuite à l'école de Malmesbury, puis dans une école privée tenue par

un jeune homme, Robert Latimer. Il entre à Magdalen Hall (Oxford) en 1605, où il prend la vie universitaire en aversion.

Il conclut ses études et obtient le degré de Bachelor of Arts en 1608. Puis, il devient tuteur du fils aîné de William Cavendish, baron de Hardwick et futur comte de Devonshire. Il est chargé de voyager sur le continent avec son élève ; il parcourt ainsi la France, l'Italie, l'Allemagne en 1610, année de l'assassinat de Henri IV de France. De retour en Angleterre, il se met à l'étude des belles lettres, lisant et traduisant Thucydide, son historien préféré.

Il devient peu après de nouveau travelling tutor du fils du comte de Clifton et retourne sur le continent. Il passe dix-huit mois à Paris, et se rend à Venise. De retour en Angleterre en 1631, il se voit confier le jeune comte de Cavendish. C'est vers cette époque (1629 - 1631) qu'il découvre Euclide et se prend de passion pour la géométrie. Trois ans plus tard, Hobbes et son élève visitent la France et l'Italie et restent huit mois à Paris, jusqu'à l'automne 1637.

En 1647, alors qu'il prévoit de se retirer dans le midi de la France, il est nommé professeur de mathématique du jeune prince de Galles (le futur Charles II) qui est réfugié en France. Il exerce ces fonctions jusqu'au départ du prince pour la Hollande, en 1648.

En 1650, sont édités contre son gré et séparément, les deux parties des « Elements of law natural and politic » : la Nature humaine ou les Éléments fondamentaux de la politique, et le De corpore politico. L'année suivante, il regagne enfin l'Angleterre et fait paraître à Londres sa grande œuvre : *Léviathan*, qui provoque le scandale. Il est accusé d'athéisme et de déloyauté et rencontre de nombreux adversaires (théologiens et universitaires d'Oxford, tous membres de la Royal Society) qui se liguent contre lui.

Après le rappel de Charles II, Hobbes est accueilli à la cour et devient le familier du roi.

Il compose *Béhémot* en 1670, puis un dialogue et une *Histoire ecclésiastique*, et, en 1672, une autobiographie en distiques latins. À partir de 1675, il passe ses derniers jours hors de Londres, chez ses amis de la famille Devonshire. En août 1679, il prépare encore une œuvre pour l'impression ; mais, en octobre, la paralysie l'en empêche, et le 4 décembre, il meurt à Hardwick.

*Isaac* : voiturier d'Yverdon-les-Bains.

*Ivernois, Abraham d'* : né le 5 août 1683 à Môtiers, mort le 18 décembre 1752 à Môtiers. Fils de Joseph, notaire, anobli en 1722, et d'Anne-Marie Guyenet. Frère de Guillaume-Pierre et de Jean-Antoine, il épouse en 1726 Marie Anne de Tribolet, fille de Charles, pasteur. Associé-gérant de la banque La Chapelle et Cie à Paris, il fit fortune grâce au système de Law et construisit à Môtiers une remarquable maison de style Régence (1724). Conseiller d'État neuchâtelois (1730) et châtelain

du Landeron (1746).

*Jacault, capitaine* : paysan des tourbes de La Brévine

*Jaquet-Droz, Pierre* : Né le 28 juillet 1721 à La Chaux-de-Fonds dans une famille aisée de paysans- horlogers, il est formé, après une scolarité élémentaire dans sa ville, à Bâle où après ses humanités il fréquente l'université.

Après une formation en mathématique, physique et théologie il s'oriente vers l'horlogerie dans les années 1740.

Les mécanismes des automates et leurs difficultés techniques l'attirent et, sensible à l'admiration de certains clients, il se spécialise rapidement dans leur production. Dès 1753, à la suite d'un voyage à Paris, il se préoccupe de la commercialisation de ses pièces et se soucie d'améliorer les mécanismes de celles-ci.

Le voyage qu'il entreprend en 1758 - 1759 avec son beau-père Abraham-Louis Sandoz et Jacques Gevril en Espagne est une première pour l'époque. Les trois hommes voyagent à travers l'Europe du sud avec la production de Pierre Jaquet-Droz dans l'idée de la présenter à la cour d'Espagne et à son roi Ferdinand VI.

L'aventure fut périlleuse et même parfois dangereuse mais le résultat fut à la hauteur de l'entreprise : Jaquet-Droz revint riche et célèbre.

À son retour dans les Montagnes neuchâteloises l'influence de Jaquet-Droz est immense et il est même pressenti, à l'instigation du gouverneur de la principauté de Neuchâtel, Milord Maréchal, comme directeur d'une fabrique d'horlogerie de grande envergure à Berlin. Ce projet, soutenu par le Roi de Prusse et Prince de Neuchâtel Frédéric II, ne se réalisera pas.

De 1767 à 1774, il dirige la construction de trois androïdes extrêmement complexes : la musicienne, le dessinateur et l'écrivain. Dès 1774 leur présentation à travers l'Europe vont asseoir encore plus la renommée de leur créateur.

Pierre Jaquet-Droz est alors secondé dans l'exploitation de son entreprise et la construction d'automates par son fils Henri-Louis et un mécanicien horloger de ses amis, Jean-Frédéric Leschot. Il se retire peu à peu de la gestion de son entreprise et reçoit des visiteurs de l'Europe entière qui viennent admirer ses œuvres et lui rendre hommage.

Après un séjour de quelques années chez son fils qui s'est établi à Genève, il se retire à Bienne où il décède le 28 novembre 1790.

in Biographies neuchâteloises, tome 1, article Pierre Jaquet-Droz, Marc Vanden Berghe, p. 155 - 158, Ed. Gilles Attinger, 1996.

*Jules II* : Julien della Rovere, fils de Raphaël della Rovere et de Theodora Manerola, naquit le 5 décembre 1443 à Savone et mourut à Rome dans la nuit du 20 au 21 février 1513. Il fut pape de 1503 à 1513 sous le nom de Jules II.

L'accession de son oncle Sixte IV au pontificat en 1471 lui permit de gravir

rapidement les échelons de la hiérarchie ecclésiastique. Il fut en effet ordonné, cette même année, évêque puis cardinal. Il fut évêque de Lausanne jusqu'en 1476, puis de Coutances, diocèse duquel il se démit en faveur de son neveu Galéas della Rovere en 1477. Archevêque d'Avignon de 1476 à 1503, il exerça pendant la même période dans la cité la fonction de légat du pape. Peu respectueux du vœu de chasteté, il engendra trois filles et contracta la syphilis.

En 1492, à la mort du pape Innocent VIII, Rodrigue Borgia, son ennemi personnel, réussit à se faire élire sous le nom d'Alexandre VI. Jaloux et fâché de son échec, Della Rovere accuse le nouveau pape d'avoir acheté un certain nombre de voix dont celle du cardinal Ascanio Sforza qui après s'être présenté au premier tour de vote, s'était finalement rallié au cardinal Borgia. Craignant pour sa survie, il s'expatrie en France à la cour de Charles VIII qu'il convainc de mener une campagne militaire en Italie afin de déposer Alexandre VI qui scandalise la chrétienté et afin également de récupérer le Royaume de Naples. Accompagnant le jeune roi dans sa campagne, il entre dans Rome avec lui fin 1494 et se prépare à lancer un concile pour enquêter sur les agissements du pape en vue de le déposer. Mais Alexandre VI parvient à circonvenir les machinations de son ennemi en achetant le ministre français Briçonnet, en lui promettant un poste de cardinal.

Il fut élu au pontificat le 1<sup>er</sup> novembre 1503, par 37 voix sur 38 votants, succédant à Pie III.

Jules II veut faire de l'État pontifical une grande puissance. Pour cela, il n'hésitera pas à utiliser les armes spirituelles contre ses ennemis du moment et à participer personnellement aux campagnes militaires de ses armées en tant que général en chef.

Dans un premier temps (1503-1509), il rétablit son autorité sur les États de l'Église, oblige César Borgia à restituer ses forteresses, à se réfugier en France.

Inquiet des progrès de Louis XII, le pape manifeste sa volonté de chasser d'Italie les étrangers. Louis XII commence la lutte contre Jules II en suscitant contre lui toute une campagne de pamphlets et en convoquant un concile à Pise destiné à destituer le pape.

Jules II riposte par sa bulle *Sacrosanctæ*, convoquant un concile au Latran, en excommuniant les membres du concile de Pise, et en formant une Sainte Ligue contre la France. Malgré la victoire de Ravenne, le 11 avril 1512, les Français évacuent l'Italie en juin 1512. Les Médicis rentrent à Florence et les Sforza à Milan. Ils restituent Parme et Plaisance au Saint-Siège. Le pape Jules II mourut le 21 février 1513.

Sous son pontificat, Jules II convoqua le v<sup>e</sup> concile du Latran, créa la Garde suisse en 1505, posa la première pierre de l'actuelle basilique Saint-Pierre de Rome, que commence Bramante, fit de Raphaël son peintre favori, favorisa également

Michel-Ange, qui peignit les grandes fresques de la Sixtine.

La Baume, Florent-Alexandre-Melchior de : quatorzième et dernier comte de Montrevel. Né à Mâcon le 18 avril 1736, exécuté à Paris le 7 juillet 1794.

Fils de Melchior-Esprit de La Baume et de Marie-Florence du Châtelet de Lomont, Florent-Alexandre-Melchior de La Baume, comte de Montrevel et baron de Lugny, épousa le 10 avril 1752 Elisabeth-Céleste-Adélaïde de Choiseul puis, en 1769, Mademoiselle de Gramont.

Élu député de la noblesse du Mâconnais aux États-Généraux de 1789, il fut l'un des premiers à se réunir au tiers-État.

Arrêté et jeté en prison, il fut jugé coupable par le Tribunal révolutionnaire comme complice d'une conspiration tramée à la prison du Luxembourg où il était détenu (affaire dite de la « conspiration des prisons »). Condamné à mort, il fut guillotiné à Paris le 19 messidor an II (7 juillet 1794) avec cinquante-huit autres accusés.

Laborde, Jean-Benjamin de : Fils du banquier Jean-François Laborde (Bayonne, 6 juin 1691-Mottonville [Eure-et-Loir], 1<sup>er</sup> janvier 1769), et de sa seconde épouse, il s'unit quant à lui à Adélaïde-Suzanne de Vismes (Paris, 10 novembre 1753 - Paris, 18 juillet 1832), poétesse et dame de lit de la reine Marie-Antoinette. Lui-même, premier valet de chambre et favori de Louis XV, receveur général des finances, puis fermier général, il étudia le violon et la composition, mit en scène plusieurs opéras et fit imprimer somptueusement plusieurs ouvrages. Éditeur de chansons et historien de la musique, à ses débuts, Laborde officia vers 1780 comme polygraphe en éditant notamment les *Tableaux topographiques, pittoresques, physiques, historiques, moraux, politiques, littéraires, de la Suisse* de Beat Fidel Anton Zurlouben (1780-1786). Dans ses *Lettres sur la Suisse, adressées à Madame de M\*\*\** (1783), relation épistolaire sur son tour de Suisse de l'été 1781, il trahit une certaine complaisance vis-à-vis de Rousseau.

Amant en titre de la Guimard, il participait aux représentations qu'elle donna dans son théâtre de Pantin, puis à celui de la chaussée d'Antin.

Il est guillotiné le 22 juillet 1794.

La Condamine, Charles Marie de : Né en 1701, orphelin très jeune, il est élevé par une sœur affectueuse. Il reçoit un enseignement classique et une formation en mathématiques de haut niveau au Lycée Louis Le Grand. En 1719, il s'engage dans la cavalerie et participe à la guerre contre Philippe V d'Espagne qui tentait de récupérer la Sardaigne et la Sicile.

En 1730, il entre à l'Académie des sciences en qualité d'adjoint chimiste. Mais, attiré par les voyages, il participe l'année suivante au périple de Duguay-Trouin, notamment en Méditerranée, et rapporte pour l'Académie des sciences une extraordinaire moisson d'observations qui vont des sciences naturelles jusqu'à l'ar-

chéologie, en passant par les coutumes des pays visités.

C'est alors qu'il s'engage résolument aux côtés de Maupertuis et de Voltaire dans la querelle qui oppose cartésiens et newtoniens sur la figure de la Terre. Il offre immédiatement sa candidature pour l'une des expéditions scientifiques les plus périlleuse du XVIII<sup>e</sup> siècle : il part en 1735 pour mesurer l'arc du méridien à Quito, à l'époque dans la vice-Royauté du Pérou.

L'équipe comprend également les Académiciens Louis Godin (1704-1760) et Pierre Bouguer (1698-1758), le futur Académicien, Joseph Jussieu (1704-1779) et plusieurs autres techniciens. Cette mission qui mesure avec une grande précision le méridien, se solde malheureusement en 1743 par un terrible bilan humain : trois morts parmi les techniciens, dont l'un assassiné par un amant jaloux.

Pendant cette campagne, Godin, La Condamine et Bouguer vont se quereller pour des raisons qui tiennent davantage à leurs incompatibilités d'humeur qu'à la science.

La Condamine quitte le Pérou en mai 1743, après 8 ans de travaux. Mais au lieu de revenir directement en France, il choisit de musarder en Amazonie : il descend le fleuve partiellement sur un radeau, et rapporte une remarquable description ethnographique des Indiens, de leurs flèches empoisonnées et de leurs coutumes. Il dresse une carte du fleuve et observe des plantes comme le quinquina et caoutchouc, espèce inconnue jusqu'alors en Europe. Il n'oublie pas non plus d'étudier l'inoculation de la petite vérole, méthode utilisée par les Indiens du Para (Brésil) pour prévenir cette maladie et de mesurer à Cayenne la longueur du pendule qui bat la seconde.

Il meurt le 4 février 1774.

La Harpe, Jean-François de : né le 20 novembre 1739 à Paris où il est mort le 11 février 1803. Les nombreux détracteurs de La Harpe affirmèrent qu'il était un enfant trouvé qui devait son nom à la rue de Paris où on l'avait découvert. Lui-même déclara en 1790, dans une lettre adressée au Mercure de France, qu'il était issu d'une famille noble du canton de Vaud (Suisse), connue depuis le XIV<sup>e</sup> siècle.

Jean-François de La Harpe fut alors pris en charge par les sœurs de la charité de la paroisse Saint-André-des-Arts. Une bourse lui permit d'entrer au Collège d'Harcourt. Il fut le précepteur de Paul I<sup>er</sup>, fils de Catherine II, tsarine de Russie.

Dès 1759, il publia des *Héroïdes* dont l'antichléricisme fut remarqué par Fréron, qui le dénonça, mais aussi par Voltaire, qui accorda sa protection à leur auteur.

La Harpe finit par être élu à l'académie française le 13 mai 1776.

Il fut proscrit après le 18 fructidor (1797). Il revint en France après le 18 brumaire, fut proscrit de nouveau en 1802 en raison de ses relations avec les milieux royalistes. Il mourut le 11 février 1803.

Lalande, Joseph Jérôme Lefrançois de : astronome français, né le 11 juillet 1732 à

Bourg-en-Bresse et mort le 4 avril 1807 à Paris.

Ses parents l'envoient à Paris pour y étudier le droit. Il loge dans la capitale à l'Hôtel Cluny, où Joseph-Nicolas Delisle (1688-1768) a installé un observatoire. Lalande découvre alors l'astronomie et devient un élève zélé et favori de Delisle ainsi que de Pierre Charles Le Monnier (1715-1799).

Après la fin de ses études, il retourne à Bourg-en-Bresse pour exercer le métier d'avocat. Le Monnier obtient la permission pour envoyer Lalande à Berlin pour y observer la parallaxe lunaire. Simultanément, l'abbé Nicolas-Louis de Lacaille (1713-1762) fait de même au Cap.

Il a fondé la Société d'émulation de l'Ain en 1755 et été élu à l'Académie de Rouen le 4 mars 1761.

Le succès de sa mission le fait entrer à l'Académie des sciences de Berlin à 21 ans. Il obtient aussi un poste d'assistant à Paris. Il se consacre alors à l'étude des planètes du système solaire et publie en 1759 une édition corrigée des tables d'Edmond Halley (1656-1742) et y ajoute une histoire de la comète de Halley qui est observable cette année-là : avec l'aide d'Alexis Clairaut et de Nicole-Reine Lepaute, il en a calculé la date de retour et les éléments orbitaux.

En 1762, Delisle démissionne de sa chaire d'astronomie au Collège de France en faveur de Lalande qui occupe cette fonction 46 ans. Sa maison devient une école d'astronomie.

Lalande contribue grandement à populariser l'astronomie. Il fait paraître de 1789 à 1798 son *Histoire céleste française* où il décrit 50 000 étoiles. Il est également l'auteur d'une chronique des sciences de son époque (deux volumes, *Bibliographie astronomique*, 1804). Il fonde, en 1802, un prix destiné à récompenser l'œuvre d'astronomes, le prix Lalande.

La Luzerne, César-Guillaume de : Cardinal français né à Paris en 1738, décédé en 1821. Évêque de Langres en 1770, il prononça l'oraison funèbre de Louis XV en 1774. Député du clergé aux États généraux en 1789, il manifesta à l'Assemblée nationale constituante son opposition à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et à la Constitution civile du clergé, et émigra de 1791 à 1814. De retour en France sous la Restauration, il fut nommé ministre d'État puis cardinal de Langres en 1817. Dans son ouvrage, *Considérations sur la Déclaration de l'assemblée du clergé en France* en 1682, il défendit les thèses du gallicanisme.

La Luzerne, César-Henri, comte de : (1737-1799), devenu lieutenant general en 1784, chevalier de Saint-Louis, maréchal de camp, gouverneur de Saint-Domingue en 1786-87), ministre de la Marine (1787-90), lui-même amateur d'histoire naturelle et seigneur de La Luzerne en Normandie.

Lambert, Johann Heinrich : (26 août 1728 à Mulhouse - 25 septembre 1777 à Berlin) est un mathématicien, physicien et astronome alsacien.

De père couturier, d'une famille de sept enfants, Johann n'a pas eu la chance d'accéder aux études supérieures. À l'âge de douze ans, il quitta l'école pour aider sa famille. Cependant, le soir, il continuait à étudier les sciences. À l'âge de quinze ans, il travailla dans la sidérurgie, puis gagna sa vie dans un journal, le *Basler Zeitung*. Il en profita pour étudier les mathématiques, la philosophie et l'astronomie. En 1748, l'éditeur le recommanda comme tuteur dans la famille du comte Peter von Salis. Cet emploi lui laissa suffisamment de temps pour accéder à sa bibliothèque privée. C'est alors qu'il s'initia à la recherche mathématique.

Remarqué par la communauté scientifique, il publia ses premiers travaux en 1755.

Il est connu en géographie pour la projection qui porte son nom ; obligatoire pour l'établissement de la carte topographique de France, elle consiste en 4 projections coniques, conformes, prises le long du méridien de Paris, en 4 parallèles équidistants.

Son *traité de perspective* (1759, 1774) précède les travaux de Monge, poursuivis par Poncelet. Il crée un perspectographe qui porte son nom.

Préoccupé par la représentation de la profondeur en peinture et la représentation de la transparence de l'air, il énonce la loi de Lambert en photométrie (1760).

Ses travaux sur les tracés à la règle et au compas le conduisent à discuter du célèbre postulat d'Euclide sur les parallèles (1786), et à prouver l'irrationalité de  $p$  (1768). Il étudia la trigonométrie hyperbolique.

En astronomie, retrouvant les résultats d'Euler sur les trajectoires paraboliques (d'énergie nulle) des comètes, il les prolonge par le théorème de Lambert sur les orbites elliptiques (3 positions datées permettent de déterminer le mouvement keplérien d'un satellite) (1761). On lui doit de nombreux articles de trigonométrie sphérique (1770), mais sans que la notion d'angle solide soit encore clairement définie.

La Quintinie, Jean-Baptiste : jardinier et agronome français, né le 1<sup>er</sup> mars 1624 à Chabanais (Charente) et mort le 11 novembre 1688 à Versailles.

Il fit ses études au collège des Jésuites à Poitiers, puis à la faculté, où il étudie la philosophie et le droit. Il se destinait à la profession d'avocat.

Il devint précepteur du fils du Président de la Cour des comptes, Jean Tambonneau, et emmène son élève en voyage en Italie, pays déjà réputé pour ses jardins. Il visite au passage le Jardin des plantes de Montpellier.

À son retour d'Italie, il décide d'abandonner le barreau pour se consacrer au jardinage. Le président Tambonneau lui confie son jardin situé rue de l'Université à Paris.

Il fit par la suite deux voyages en Angleterre, comme beaucoup de jardiniers



français à l'époque, et fut sollicité par Jacques II, roi d'Angleterre pour s'occuper de ses jardins. Mais il refusa cette offre, préférant retourner en France.

En 1661, il fut chargé par le surintendant des finances, Nicolas Fouquet, de gérer les jardins de son château de Vaux-le-Vicomte. Il faisait partie d'une équipe de créateurs qui comprenait aussi Le Nôtre, Le Vau et Le Brun. Ils seront tous repris au service du roi Louis XIV après la disgrâce du surintendant Fouquet la même année. La Quintinie sera d'abord chargé de gérer le potager créé par Louis XIII à Versailles et de fournir en fruits et légumes la table du roi.

Le 17 mars 1670, Louis XIV le nomme « directeur des jardins fruitiers et potagers de toutes les maisons royales », charge créée spécialement pour lui.

En 1678, il entreprend la création du nouveau potager du roi, achevé cinq ans plus tard en 1683.

En 1690, deux ans après sa mort, paraît son ouvrage *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers* qui rassemble son expérience et ses réflexions, notamment sur les méthodes de forçage des légumes et de taille des arbres fruitiers.

Lassone, Joseph-Marie-François de : (1717-1788), médecin français membre de la Société royale de Médecine, Joseph-Marie François de Lassone est né à Carpentras (Vaucluse) le 3 juillet 1717. Son père, qui remplissait les fonctions de médecin ordinaire du roi, lui fit faire de solides études sous la direction du célèbre chirurgien Morand, à l'hôpital de la Charité. À 21 ans, il obtint un prix de l'Académie de Chirurgie au sujet du cancer du sein. Il obtint une chaire à la Faculté de Médecine de Paris et fut admis à l'Académie des sciences à l'âge de 25 ans. En 1751 il devient médecin de la reine, puis après leur accession au trône, celui de Marie-Antoinette et de Louis XVI. En 1776 il est, avec Félix Vicq-d'Azyr, à l'origine de la création de la Société royale de Médecine. Il mourut le 8 décembre 1788.

La Vrillière, Louis Phelippeaux de : plus connu sous le nom de comte de Saint-Florentin, créé duc de La Vrillière depuis 1770, beau-frère du comte de Maurepas, fils du premier duc de La Vrillière, qui lui avait transmis, en 1778, le portefeuille de la maison du Roi, qu'il conserva jusqu'en 1779.

Lecouvreur, Adrienne : Adrienne Couvreur, dite Lecouvreur est née à Damery (Marne) près d'Épernay le 5 avril 1695 et morte à Paris le 20 mars 1730. Elle est considérée comme la plus grande actrice de son temps.

Fille d'une blanchisseuse, elle débute au théâtre de Lille, puis vient à Paris où elle se fait remarquer lors de ses débuts dans la cour de l'hôtel de Sourdéac, rue Garancière à Paris.

Elle a une liaison amoureuse avec Maurice de Saxe, qui lui vaut la haine fatale de sa rivale, la duchesse de Bouillon. Sa mort mystérieuse, sans doute par empoisonnement, fait de l'actrice elle-même une héroïne tragique. L'Église lui interdit un enterrement chrétien. Elle est donc enterrée à la sauvette par des amis du

maréchal de Saxe et de Voltaire, dans le marais de la Grenouillère. Voltaire conclut son ode sur La mort de Mlle Lecouvreur par ces vers :

Dieux ! pourquoi mon pays n'est-il plus la patrie  
Et de la gloire et des talents ?

Lentulus, Robert Scipion de : né le 18 avril 1714 à Vienne, mort le 26 décembre 1786 à Berne. Fils de Cäsar Joseph, baron, il épouse en 1748 Anna Maria, comtesse de Schwerin, puis en 1781 Julie Rosine d'Erlach, fille d'Abraham. Beau-frère d'Abraham von Erlach . Au service d'Autriche (1728), Lentulus fut fait prisonnier par les Prussiens près de Prague en 1744. Il fut alors remarqué par le roi Frédéric II, au service de qui il passa en 1746. En 1745, il entra au Conseil des Deux-Cents de Berne, après avoir renouvelé sa bourgeoisie. Officier de cavalerie, il se distingua notamment pendant la guerre de Sept Ans. Il fut nommé gouverneur de la principauté de Neuchâtel en janvier 1768 par Frédéric II, pendant l'affaire Gaudot, qui opposait le roi à ses sujets neuchâtelois à propos de la perception des impôts. Il commanda l'un des deux corps de troupes envoyées par Berne contre les Neuchâtelois (ce corps s'arrêta toutefois à Anet). Le nouveau gouverneur ne fit son entrée à Neuchâtel qu'au mois d'août, à la fin du conflit. Parallèlement à sa charge, il remplit plusieurs ambassades auprès de cours étrangères, puis regagna Berlin en janvier 1769. En 1779, il renonça officiellement à son titre de gouverneur de Neuchâtel, où il n'avait finalement séjourné que quelques semaines, quitta le service de Prusse et revint à Berne. Bailli de Köniz, membre du Conseil de guerre, il conduisit des troupes bernoises à Fribourg en 1781 et à Genève en 1782, lors des troubles qui agitèrent ces villes. Il influença significativement les dernières réformes militaires de la république de Berne. DHS

Linguet, Simon-Nicolas-Henri : (né à Reims le 14 juillet 1736, mort sur l'échafaud à Paris le 27 juin 1794), avocat, publiciste, homme de lettres et cultivateur.

Issu d'un père d'origine ardennaise, avocat janséniste au parlement, greffier-en-chef de l'Élection de Reims, ancien vice-principal du Collège de Navarre, et d'une mère rémoise, descendante de Nicolas Bergier.

Élève brillant, Linguet fit ses études à Paris. Avant la Révolution, il exerça la profession d'avocat. Il côtoie alors les cercles anti-philosophiques et compose quelques recueils littéraires. Après dix ans d'exercice dans le droit, il fut rayé du barreau en raison de son attitude déloyale et de son mépris à l'égard de ses collègues. Il se reconvertit dans le journalisme et devient le rédacteur de la feuille hebdomadaire de Charles-Joseph Panckoucke, le *Journal de politique et de littérature*. Ce journal attaque à peu près tous les milieux. Quelques mois plus tard, il doit quitter son poste, du fait d'attaques trop virulentes envers les membres de l'Académie française et sous la pression ministérielle de Vergennes et de Miromesnil.

Après s'être aliéné le pouvoir et les institutions littéraires, il rentre dans un exil volontaire à Londres, d'où il lance, en mars 1777, les *Annales civiles, politiques et littéraires*. Peu de temps après, il continue son entreprise éditoriale aux Pays-Bas autrichiens. Mais, attiré à Paris en septembre 1780, il est aussitôt incarcéré. Emprisonné à la Bastille de 1780 à 1782, il regagne l'Angleterre à sa libération.

Il obtint la célébrité avec ses *Mémoires sur la Bastille*. Après un séjour dans les Pays-Bas révoltés en 1789, il se rapproche du Club des Cordeliers. En 1791, il prend la défense de l'assemblée coloniale de Saint-Domingue devant l'Assemblée constituante. Sous l'Assemblée législative il porte des accusations contre le ministre Antoine François Bertrand de Molleville. Il fut arrêté sous la Terreur sur l'accusation de publication d'articles élogieux publiés dans son journal avant la Révolution afin d'obtenir des gratifications de monarques étrangers. Ces flatteries datant de 1784 l'envoient à la guillotine le 9 messidor an II (27 juin 1794).

*Linnæus, Carl* : Carl Linnæus naît le 23 mai 1707 à Råshult, dans la paroisse de Stenbrohult du comté de Kronoberg, dépendant à cette époque de la province suédoise méridionale du Småland. La région est riche en forêts et en lacs, l'environnement y est particulièrement propice à la contemplation et à l'observation de la nature. Le père de Carl, Nils Ingemarsson Linnaeus (1674-1748) est alors un vicaire de l'église luthérienne et sa mère, Kristina Brodersonia (1688-1733) est la fille du pasteur de Stenbrohult, Samuel Brodersonius. Avec un père et un grand-père pasteurs, la destinée de Carl est de suivre leurs traces et de devenir aussi pasteur. Carl quitte le foyer familial à 9 ans, le 10 mai 1716, pour entrer à l'école de Växjö à une quarantaine de kilomètres de Stenbrohult. Il poursuit ensuite ses études au lycée de la même ville, qu'il intègre le 11 juillet 1723 et qu'il quitte le 6 mai 1727. Mais il ne montre guère d'enthousiasme pour les études et la vocation religieuse. Il préfère s'intéresser aux choses de la nature et y passer son temps.

Inscrit sous le nom de « Carolus Linnæus », il commence ses études de médecine à l'Université de Lund en 1727.

Il s'inscrit à la prestigieuse Université d'Uppsala qu'il rejoint en septembre 1728, où il peut effectivement trouver la richesse générale de connaissance qui lui convient.

L'enseignement médical incluait une part importante de botanique, notamment l'apprentissage des caractères des plantes, de leurs vertus médicinales et de la manière de les préparer en pharmacie. Ces études furent sans doute le moyen, voire le prétexte, pour Carolus Linnæus de s'adonner à sa passion pour la botanique.

C'est à Uppsala, dès l'âge de 24 ans, qu'il conçoit sa classification des plantes d'après les organes sexuels et commence à l'exposer dans son *Hortus uplandicus*.

Il conduit des missions scientifiques en Laponie et en Dalécarlie. Il rapporte une très riche collection de spécimens végétaux, animaux et minéraux. Bien qu'il

donne des conférences de botanique et qu'il soit considéré à Uppsala comme un génie, il n'a pas encore de diplôme de médecine. En 1735, il part aux Pays-Bas où il décide d'obtenir son diplôme à l'Université de Harderwijk et de publier ses écrits.

Entre 1735 et 1738, il visite la Grande-Bretagne et la France où il fait la rencontre de Antoine-Laurent de Jussieu.

Il retourne alors en Suède, où, ne recevant pas de proposition qui le satisfasse, il exerce la médecine à Stockholm.

Il se marie le 26 juin 1739 avec Sara Elisabeth Moræa (1716-1806), originaire de Falun. Ensemble ils auront sept enfants, deux garçons et cinq filles.

Finalement, en 1741, il obtient la chaire de médecine à l'université d'Uppsala puis celle de botanique, fonction qu'il occupera jusqu'à sa mort.

En 1747, il devient médecin de la famille royale de Suède et obtient un titre de noblesse en 1761.

Lison : tourneur en buis.

Locke, John : (Wrington, Somerset, 1632 - Oates, Essex, 1704), philosophe empiriste anglais, penseur de l'Enlightenment (les Lumières anglaises) John Locke naquit près de Bristol le dimanche 29 août 1632. Son père, avocat, puis capitaine au service du parlement en 1648, fut ruiné pendant la guerre civile. Locke apprit le latin et le grec, et la philosophie d'Aristote à l'école de Westminster (1646 - 1652).

Il devint avocat à Oxford en 1652.

Luc, Guillaume Antoine de : Né le 10 décembre 1729 à Genève, mort le 26 janvier 1812 à Genève, fils de Jacques-François, riche horloger et littérateur, et de Françoise Huaut, il épouse en 1759 Marie-Rose Merklin, fille de Georges-André, négociant. Dès 1754, il accompagne son frère Jean-André dans ses expéditions et collabore à ses premiers grands ouvrages. En 1756-1757, il collecte des produits volcaniques au Vésuve, à l'Etna et à Vulcano. Entré au Conseil des Deux-Cents en 1775 comme Représentant, il se retire, sous la Révolution et l'Empire, dans une opposition résolue, mais individuelle. Vers la fin de sa vie, il publie une quarantaine d'articles, principalement dans le *Journal de physique* (1798-1804) et la *Bibliothèque britannique* (1800-1809). Très calviniste, il tenait à concilier la géologie avec le récit de la Genèse, engageant des polémiques dont ses éditeurs ont fini par se lasser. Son principal apport est l'identification de plus de 100 espèces de coquillages fossiles.  
DHS

Luce, Nicolas de : (François Ignace Nicolas Joseph De L. ou Deluce) né le 16 novembre 1726 à Porrentruy, mort le 24 mars 1784 à Bellelay. Fils de Jean Bêat, officier (secrétaire, conseiller, trésorier) de l'évêché de Bâle, et de Marie Thérèse Lièvre. Collège de Porrentruy, théologie à Besançon. À l'abbaye de Bellelay depuis 1748 (profession en 1750, prêtrise en 1751), il fut sous-prieur, prieur et maître des novices, puis abbé (1771). Il est considéré comme le fondateur du collège ou pen-

sionnat de Bellelay (1772), qui accueillit jusqu'en 1798 des jeunes gens de la région et, surtout, de la noblesse suisse, française et allemande. Un orphelinat pour jeunes filles fut aussi créé sous son abbatiat. DHS

Luynes, Louis-Joseph duc de : né le 04 novembre 1748, duc de Chevreuse et duc de Montfort-l'Amaury et marquis de Dangeau et comte de Dunois et comte de Noyers, pair de France, mort le 20 mai 1807.

Marie de Nemours : née en 1625, décédée le 16 juin 1707, est une princesse de Neuchâtel. Elle fut connue jusqu'à son mariage sous le nom de Mademoiselle de Nemours. Elle épousa son cousin, Henri II de Savoie, duc de Savoie-Nemours en 1657 mais devint veuve deux ans plus tard.

Elle est d'abord régente sous l'autorité d'un conseil sans lequel elle ne pouvait rien décider. Elle destitua ceux qu'elle avait trouvés opposés à ses prétentions, dont le chancelier Georges de Montmollin. Le roi de France lui retira la tutelle de son frère et confia la régence au prince de Condé, frère de la duchesse défunte de Longueville et à son fils le duc d'Enghien. Le chancelier de Montmollin fut rétabli puis à nouveau dépouillé de ses charges. L'abbé-duc, Louis Charles d'Orléans, termina son règne nominal, le 24 janvier 1694.

La duchesse de Nemours se rendit à Neuchâtel pour réclamer sa succession. Elle est princesse de Neuchâtel dès le 12 mars 1694. Le pays de Neuchâtel est alors déchiré entre ses partisans et ceux du prince de Conti, un proche de Louis XIV. Le peuple resta fidèle à Marie de Nemours qui rentra à Neuchâtel. Mais Louis XIV rappela en France le prince de Conti et la duchesse. Marie fut exilée dans sa terre du Coulommiers (janvier 1700) pour avoir résisté aux volontés du roi qui voulait l'obliger à destituer ceux de ses officiers qui s'étaient montrés le plus opposés au parti de son rival. Elle revint après un exil de quatre ans et s'établit à Valangin.

Avec sa mort disparaissait la dernière princesse d'origine française. La famille d'Orléans-Longueville qui avait régné pendant deux siècles sur Neuchâtel, s'éteignit. Les Neuchâtelois choisirent Frédéric I<sup>er</sup> de Brandebourg, roi de Prusse, comme prince de Neuchâtel, de préférence au prince de Conti. La crainte de la politique de Louis XIV et la volonté de maintenir le pays de Neuchâtel, comme État indépendant, inaliénable et indivisible, en conservant ses libertés et ses liens avec les cantons suisses, explique le choix fait par les Trois-États.

Les Mémoires de Marie de Nemours ont paru en 1709.

Martin, famille : Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les frères Martin étaient considérés comme les plus grands vernisseurs. Les deux premiers, Guillaume et Étienne-Simon, s'étaient associés le 10 novembre 1727, dirigeant respectivement leurs ateliers du faubourg Saint-Antoine et du faubourg Saint-Martin. Guillaume Martin avait été reçu Maître peintre, sculpteur, enlumineur à Paris le 22 août 1713 et nommé Vernisseur du Roi, par brevet signé du Duc d'Antin, le 25 juin 1725. Étienne-Simon avait été reçu

Maître le 20 avril 1728. Plus tard Robert et son dernier frère Julien se joignirent à la société formée par leurs aînés, et les Martin ajouteront à leurs ateliers initiaux un troisième situé rue Saint-Magloire. En 1748, l'entreprise des frères Martin est érigée en Manufacture Royale par la Couronne.

*Maupeou, René Nicolas Charles Augustin de* : marquis de Morangles et de Bully, vicomte de Bruyères-le-Châtel, est un magistrat et homme politique français né à Montpellier le 25 février 1714 et mort à Thuit (Eure) le 29 juillet 1792.

Issu d'une famille de robe (notaires puis magistrats) anoblée au XVI<sup>e</sup> siècle à Paris, René Nicolas de Maupeou était le fils aîné de René Charles de Maupeou (1688-1775), premier président du Parlement de Paris de 1743 à 1757. Le 21 janvier 1744, il épousa une riche héritière, Anne de Roncherolles (1725-1752), cousine de Madame d'Épinay. Ils eurent deux fils.

Maupeou fut d'abord le bras droit de son père, notamment dans le conflit entre le Parlement et Mgr Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, dans l'affaire des billets de confession. Président à mortier en 1737, il devint à son tour premier président de 1763 à 1768. Durant cette période, il eut notamment à connaître de la révision du procès Calas et de l'affaire Lally-Tollendal.

Lorsque le chancelier Guillaume de Lamoignon de Blancmesnil démissionna de ses fonctions le 14 septembre 1768, il fut convenu que René Charles de Maupeou serait désigné pour lui succéder mais renoncerait aussitôt à son office pour prendre sa retraite avec le titre prestigieux de Chancelier de France. Il ne fut donc chancelier qu'un jour, et son fils lui succéda dès le 16 septembre 1768. Il devait être le dernier chancelier de la monarchie, restant en fonctions jusqu'à l'abolition de l'office le 1<sup>er</sup> juillet 1790.

Surtout, alors que l'usage s'était établi, depuis d'Aguesseau, de séparer les fonctions de chancelier et de Garde des sceaux de France, elles furent réunies au profit de Maupeou qui se vit confier les sceaux le 18 septembre 1768. Il devait les conserver jusqu'au 24 août 1774, date à laquelle Louis XVI, mal conseillé par Maurepas, le fit remplacer par Armand Thomas Hue de Miromesnil.

Après la démission d'Étienne Maynon d'Invault, le chancelier put affermir sa position en faisant nommer au contrôle général des finances, le 22 décembre 1769, un de ses proches, l'abbé Terray. Un an plus tard, le 24 décembre 1770, la disgrâce de Choiseul faisait du chancelier l'homme fort du ministère.

Maupeou avait d'ores et déjà fait preuve de fermeté face au Parlement de Bretagne. Pour mettre un terme à la guerre ouverte menée par les Parlements au pouvoir royal, Maupeou réalise, en 1771, un spectaculaire coup de force pour reprendre en main le pouvoir judiciaire. Les parlementaires parisiens furent arrêtés et exilés (arrêt du Conseil du 20 janvier 1771), leurs charges confisquées puis rachetées par l'État (édit d'avril 1771). L'immense ressort du Parlement de Paris fut

divisé en six circonscriptions avec au sein de chacune un Conseil supérieur, nouvelle juridiction souveraine, le Parlement de Paris subsistant mais à la tête d'une circonscription plus réduite (édit du 23 février 1771). Pour ces nouvelles juridictions, la vénalité des offices est abolie, les magistrats étant désignés par le Roi, mais inamovibles, et rétribués par l'État.

La réforme fut vivement combattue par l'ancienne magistrature ainsi que par la noblesse (dont les Parlements avaient toujours défendu les privilèges) avec à leur tête les Princes du sang, et par les jansénistes et gallicans, puissants dans les milieux parlementaires.

À son avènement, Louis XVI, sur les conseils de Maurepas, renvoya Maupeou en lui retirant les sceaux (24 août 1774), rappela les anciens magistrats et rétablit les Parlements dans leur état antérieur, anéantissant la réforme de Maupeou.

Maximilien I<sup>er</sup> de Habsbourg : 22 mars 1459 à Wiener Neustadt, mort le 12 janvier 1519 à Wels fut empereur romain germanique de 1508 à sa mort.

Fils de l'empereur Frédéric III et d'Aliénor du Portugal, il épouse l'héritière de la Bourgogne, la duchesse Marie, seule enfant de Charles le Téméraire. Par ce mariage Maximilien obtint les Pays-Bas bourguignons et la Franche-Comté, pendant que la France prit la Bourgogne.

Il est élu roi des Romains à la mort de son père en 1493. L'année suivante amena l'intervention de la France en Italie commençant les longues guerres d'Italie. Il joint la Ligue de Venise en 1495, puis la Sainte Ligue en 1511, pour contrer les Français.

En 1508 il se proclame empereur élu des Romains, avec l'autorisation du pape Jules II.

Maximilien est probablement le plus connu pour mener la réforme de la Diète à Worms qui conclut la Reichsreform (Réforme impériale), restructurant la plus grande partie de la constitution de l'Empire. Il est le fondateur de la Paix Sempiternelle de 1495.

Les mariages amenèrent la Hongrie et la Bohême sous le contrôle des Habsbourg une décennie plus tard.

Il eut pour successeur son petit-fils Charles Quint, son fils Philippe I<sup>er</sup> de Castille étant décédé en 1506.

Milord Maréchal : George Keith dit (1686-1778), dixième comte-maréchal d'Écosse, fut exilé pour s'être rangé aux côtés des Stuarts. Il servit l'Espagne jusqu'en 1733 et devint enfin, pour Frédéric II, gouverneur de la principauté de Neuchâtel, de 1754 à 1765.

C'est donc à lui que Rousseau s'adresse pour obtenir l'autorisation de séjourner à Môtiers. Keith devient alors, pour Jean-Jacques, Milord Maréchal : un

protecteur qu'il consulte et qui s'efforça de le protéger. C'est la brouille survenue entre Rousseau et David Hume qui, en fin de compte, mettra un terme à l'amitié de Milord.

Miromesnil, Armand Thomas Hue, marquis de : magistrat et homme politique français né au château de Latingy à Mardié (Loiret) en 1723, mort au château de Miromesnil (commune de Tourville-sur-Arques, Seine-Maritime) en 1796.

Magistrat, il devint Premier président du Parlement de Normandie à Rouen en 1757. Il fut au nombre des parlementaires exilés par le chancelier de Maupeou au moment de la suppression des parlements en 1771.

Lorsque Maurepas devint tout puissant à l'avènement de Louis XVI et inspira le rappel des parlements, il fit nommer Hue de Miromesnil garde des sceaux de France le 14 août 1774 à la place de Maupeou. Il le resta jusqu'à sa retraite qu'il prit le 8 avril 1787.

Sous la Révolution française, il fut brièvement emprisonné. Décédé en 1796, il fut enterré nuitamment dans le chœur de l'église de Tourville-sur-Arques.

Monnet, Antoine-Grimald : (1734-1817) ancien inspecteur-général au corps royal des mines, membre des académies de Stockholm et Turin, et de plusieurs autres sociétés savantes, était né à Champeix, département du Puy-de-Dôme, en 1734. Fils de parents honnêtes, mais peu riches, Monnet fut le seul artisan de sa fortune : il travailla dans sa jeunesse chez plusieurs apothicaires de Paris ; entraîné par un goût très-vif vers la chimie, mais dépourvu des moyens pécuniaires nécessaires pour suivre les cours particuliers que Rouelle faisait alors, Monnet y suppléa par une étude opiniâtre et approfondie de tous les livres de chimie et de pharmacie. Valmont de Bomare s'intéressa à lui, et l'envoya, avec de pressantes recommandations, à Sigogne, pharmacien de Nantes, qui jouissait de beaucoup de réputation. L'analyse d'une eau minérale découverte, vers cette époque, auprès de Paimbœuf, et l'analyse de l'eau de la mer, faite à cette occasion, furent le sujet des deux premiers mémoires que Monnet présenta à l'académie des Sciences, sous la protection de Guettard. Malesherbes honora aussi le jeune Monnet de sa protection et de son amitié, et il le choisit pour l'aider dans l'exécution du projet qu'il avait formé, de s'instruire à fond de la pratique de la chimie. Une maison fut louée dans ce but ; Monnet y fut établi par son protecteur, et il y fit, en 1766, un cours de chimie, qui, ainsi qu'il le dit lui-même dans ses mémoires manuscrits, fut le commencement de sa petite fortune et de son élévation. Le *Traité des Eaux minérales* et celui de la vitriolisation, qu'il publia en 1768 et 1769, lui acquirent une réputation méritée. Il fut présenté à Trudaine, comme un des hommes les plus propres à remplir les vues du gouvernement, qui s'occupait alors de former des sujets instruits dans l'exploitation et l'administration des mines ; et ce ministre l'envoya en Allemagne, en 1770, pour y visiter les établissements de mines les plus célèbres. En 1773, il fit paraître



un *Traité de l'exploitation des Mines*, rédigé en grande partie d'après l'ouvrage publié en 1769 par le conseil des mines de Freyberg, en partie aussi d'après d'autres ouvrages allemands, et enfin en partie d'après les propres observations de l'auteur. Il fut nommé, en 1776, inspecteur-général des mines, avec Jars et Duhamel.

Il est mort à Paris le 23 mai 1817.

Montesquieu : Charles Louis de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu, connu sous le nom de Montesquieu (18 janvier 1689 à la Brède (Gironde) - Paris le 10 février 1755) est un moraliste, penseur politique, précurseur de la sociologie et philosophe français du siècle des Lumières.

Fils de Jacques de Secondat, baron de Montesquieu (1654-1713) et de Marie-Françoise de Pesnel, baronne de la Brède (1665-1696), Montesquieu naît dans une famille de magistrats de la bonne noblesse, au château de la Brède (près de Bordeaux en Gironde) dont il porte d'abord le nom et auquel il sera toujours très attaché.

Après une scolarité au collège de Juilly et des études de droit, il devient conseiller du parlement de Bordeaux en 1714. En 1715, il épouse Jeanne de Lartigue, une protestante issue d'une riche famille et de noblesse récente qui lui apporte une dot importante. C'est en 1716, à la mort de son oncle, que Montesquieu hérite d'une vraie fortune, de la charge de président à mortier du parlement de Bordeaux et de la baronnie de Montesquieu, dont il prend le nom.

Il se passionne pour les sciences et mène des expériences scientifiques (anatomie, botanique, physique, etc.).

Puis il oriente sa curiosité vers la politique et l'analyse de la société à travers la littérature et la philosophie. Dans les *Lettres persanes*, qu'il publie anonymement en 1721 en Hollande, il dépeint admirablement, sur un ton humoristique et satirique, la société française à travers le regard de visiteurs perses.

Après son élection à l'Académie française (1728), il réalise une série de longs voyages à travers l'Europe, lors desquels il se rend en Autriche, en Hongrie, en Italie (1728), en Allemagne (1729), en Hollande et en Angleterre (1730), où il séjourne plus d'un an.

De retour au château de la Brède, en 1734, il publie une réflexion historique intitulée *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, monument dense, couronnement de ses années de voyages et il accumule de nombreux documents et témoignages pour préparer l'œuvre de sa vie, *De l'esprit des lois*. D'abord publié anonymement en 1748 grâce à l'aide de Madame de Tencin, le livre acquiert rapidement une influence majeure.

Il continue de voyager notamment en Hongrie, en Autriche, en Italie où il demeure un an, au Royaume-Uni où il reste 18 mois. Il poursuit sa vie de notable, mais reste affligé par la perte presque totale de la vue. Il trouve cependant le moyen

de participer à l'*Encyclopédie*.

C'est le 10 février 1755 qu'il meurt d'une fièvre jaune.

Morin, Monsieur : aubergiste de Tavannes.

Moultou, Paul-Claude : Montpellier 1731 - Coinsins 1797. Né à Montpellier, issu d'une famille protestante aisée, Paul-Claude Moultou fit ses études à Genève. Ce pasteur genevois fut un ami très fidèle de Rousseau qu'il a connu à Genève en 1754. Il fut à ce titre désigné pour veiller à l'édition posthume des œuvres complètes de Rousseau avec Pierre-Alexandre Du Peyrou et René-Louis de Girardin. Il avait défendu Rousseau à Genève lors de l'affaire de l'*Émile*, et admirait l'œuvre de son ami.

Müller, Otto Friedrich : zoologiste danois, né le 2 mars 1730 à Copenhague et mort le 26 décembre 1784.

Il est le fils d'un pauvre trompettiste de la cour de Copenhague. À 12 ans, il est confié à son oncle, Niels Udsen, à Ribe à l'ouest du Danemark. Sous sa direction, il étudie l'histoire et la musique. Plus tard, il retourne à Copenhague où il étudie la théologie et le droit à l'université. Il gagne sa vie comme musicien.

Il devient bientôt précepteur auprès de la veuve d'un ancien premier ministre, la comtesse Shulin. Il restera à son service durant 17 ans.

C'est dans cette fonction qu'il découvre l'histoire naturelle soutenue dans ses recherches par la comtesse. Il voyage en Europe notamment avec le fils aîné et rencontre de nombreux scientifiques renommés comme Bernard de Jussieu (1699-1777) ou Michel Adanson (1727-1806).

Il fait paraître, en 1763, un premier ouvrage sur les champignons suivi en 1764 d'une faune entomologique, *Fauna insectorum Friedrichsdaliana*, et en 1767 d'une flore, *Flora Friedrichsdaliana*.

Après le décès de la comtesse, il obtient en 1769 un poste de conseiller à la chancellerie et en 1771 celui d'archiviste de la chambre des finances de Norvège. Il se marie à A.C. Paludan, un riche parti dont les revenus lui permettent de se consacrer entièrement à l'étude. Il passe le reste de sa vie à étudier l'environnement naturel.

Le roi Frédéric V lui donne la charge de continuer une flore du Danemark commencé par George Christian Edler von Oldenburg Oeder (1728-1791) en 1761 et dont trois volumes étaient parus.

Mais il se passionne surtout pour les invertébrés et particulièrement les animaux microscopiques et commence à publier à leurs sujets dès 1771.

Ses travaux sur les bactéries sont renommés. Il est le premier à proposer une classification moderne. Deux ans après sa mort, paraît *Animalcula infusoria*.

En 1776, Otto Müller fait paraître *Zoologiae Danicae prodromus, seu Animalium Daniae et Norvegiae Indigenarum characteres, nomina, et synonyma imprimis popularium*

qui contient la description de 3 000 organismes du Danemark et de Norvège. En 1780, il commence la publication de son célèbre *Zoologia Danica*. Son but est de réaliser avec cette faune, ce qu'il avait fait avec la flore du Danemark : l'inventaire de toutes les formes de vie de son pays.

Necker, Jacques : né à Genève le 30 septembre 1732 et mort à Coppet (Suisse) le 9 avril 1804

Jacques Necker était le deuxième fils de Charles Frédéric Necker, avocat à Küstrin, en Poméranie, devenu citoyen de la République de Genève le 28 janvier 1726, et de sa femme née Jeanne Gautier, fille du premier syndic Gautier.

À dix-huit ans, il entreprend une carrière dans la banque Thélusson et Vernet, d'abord à Genève, puis à Paris et devient, en 1756, l'un des trois associés de la banque Thélusson, Vernet, Necker. Sa réussite éclatante comme banquier lui permet d'accumuler en peu de temps une fortune considérable. Syndic de la Compagnie des Indes, il est l'artisan de sa renaissance (1764), mais ne peut empêcher sa dissolution en 1770, sous le coup des brutales attaques de son ennemi personnel, Morellet.

À plusieurs reprises, notamment en 1772, Necker avance des sommes importantes au Trésor royal, ce qui lui vaut d'être remarqué par Choiseul et par l'abbé Terray.

En 1764, Necker épouse une fille de pasteur, Suzanne Curchod, qui aura sur lui un grand ascendant. Nommé ministre de la République de Genève à Paris (1768), il songe à se consacrer à la politique, encouragé en cela par sa femme. Il se retire des affaires en 1772, transférant ses intérêts dans la maison de banque à son frère Louis, et publie un *Éloge de Colbert* (1773), couronné par l'Académie française, dans lequel il dresse un portrait du ministre idéal où l'on peut sans peine le reconnaître.

Le 19 avril 1775, il publie son *Essai sur la législation et le commerce de grains*, dans lequel il dénonce la liberté du commerce des grains, préconisée par les physiocrates, au premier rang desquels Morellet et Turgot. Énorme succès de librairie, l'ouvrage paraît au moment où ce dernier doit faire face à la guerre des farines, violentes émeutes provoquées par sa politique.

L'ascension de Necker est soutenue activement par les habitués du salon de Madame Necker et, plus largement, par le parti philosophique, dont Necker a embrassé plusieurs des doctrines : dans l'*Éloge de Colbert*, il a vivement critiqué la propriété qu'il accuse, dans la ligne de Rousseau, d'être non un droit naturel mais une « loi des hommes » fondée sur un « traité de force et de contrainte » ; de même, c'est par son rôle social qu'il justifie la religion.

Necker est, en outre, appuyé auprès de Maurepas, principal conseiller de Louis XVI.

Le décès en charge du contrôleur général Clugny de Nuits, qui a succédé à Turgot, donne à Necker l'occasion d'accéder au gouvernement. Étant protestant, il ne peut être nommé contrôleur général des finances car cette fonction emporte de droit l'accès au Conseil. Le 22 octobre 1776, à quarante-quatre ans, il est donc nommé conseiller des Finances et directeur général du Trésor royal. Le 21 octobre, un maître des requêtes effacé, Louis Gabriel Taboureau des Réaux, a été officiellement nommé contrôleur général, mais en pratique, c'est Necker qui exerce la réalité du pouvoir. Taboureau des Réaux, après plusieurs tentatives de démission, finit d'ailleurs par partir le 29 juin 1777 sans être remplacé : pour mieux marquer son importance, Necker reçoit alors le titre de directeur général des Finances.

Sur le plan administratif, Necker renforce le pouvoir du contrôle général des finances et le fonctionnarise : il supprime les six offices d'intendant des finances et les intendants du commerce, les 48 receveurs généraux des finances établis dans les généralités et 27 trésoriers généraux et contrôleurs généraux de la Guerre et de la Marine (novembre 1778).

Il réduit la compétence de la ferme générale à la gabelle, au tabac, aux droits des traites et des entrées de Paris, et réduit de 60 à 40 le nombre des fermiers généraux. La perception des droits d'aides relève désormais d'une Régie générale et celle des droits domaniaux d'une administration générale des domaines, dirigées par des administrateurs à traitement fixe.

Afin de limiter le pouvoir extra-judiciaire des parlements, tout comme celui des intendants, Necker crée des assemblées provinciales dont il expose le principe dans son *Mémoire au Roi sur l'établissement des administrations provinciales* (1776).

Il met en place une commission des hôpitaux de Paris et une commission de réforme des prisons.

En 1779, Necker abolit la mainmorte dans les domaines du Roi et les domaines engagés.

La nomination de Necker au ministère avait été précipitée par la nécessité de financer la guerre d'Amérique, dont les préparatifs avaient débuté en juin 1776. Guerre coûteuse, à la fois maritime et terrestre, sur des théâtres d'opérations lointains, elle absorbait dès 1777 150 millions de secours extraordinaires, et l'on estime qu'elle coûta au total à la France près d'un milliard de livres.

En matière financière, la politique de Necker tient en peu de principes. Il estime que l'État peut emprunter autant qu'il désire dès lors que le budget ordinaire est équilibré. Comme il est hors de question d'augmenter les impôts, à la fois par politique et par principe, il faut en améliorer le rendement, notamment en réformant l'administration financière, et réduire les dépenses.

Au printemps de 1781, une cabale s'est mise en place pour obtenir la tête de Necker. Le parti de la Cour, emmené par les frères du Roi, par les princes du

sang et par de grands seigneurs, agite l'opinion par l'intermédiaire de libellistes qui criblent le ministre de pamphlets dont le plus virulent, la *Lettre du marquis de Caracciolo à M. d'Alembert* (1<sup>er</sup> mai 1781), est sans doute dû à Calonne, protégé de Vergennes et du comte d'Artois, qui aspire à prendre la place de Necker.

À la fin du mois d'avril, le Parlement de Paris refuse d'enregistrer l'édit de création d'une nouvelle assemblée provinciale en Bourbonnais. La création de ces assemblées répondait notamment à l'objectif de priver les parlements d'une partie de leurs prérogatives extra-judiciaires.

Le 16 mai, Necker, cherchant à forcer le destin, demande au Roi l'enregistrement forcé de l'édit, son entrée au Conseil et la direction des marchés de la Guerre et de la Marine. Trois jours plus tard, Louis XVI oppose à ces trois demandes un refus catégorique. Necker, effondré, démissionne aussitôt (19 mai 1781).

Necker se retire à Saint-Ouen. Il séjourne en Suisse en 1784, pour faire faire des travaux dans son château de Coppet et voyage en France en 1785.

Après l'échec de l'expérience Calonne, la monarchie se trouve en état de faillite virtuelle. La nécessité de trouver des fonds contraint alors Louis XVI à rappeler Necker, qui est nommé directeur général des finances le 25 août 1788. Deux jours plus tard, Necker reçoit le titre de ministre d'État qui lui donne accès aux Conseils.

Cette position nouvelle, en même temps que les circonstances, lui permettent de jouer un rôle politique de premier plan. C'est lui qui fait rappeler le Parlement de Paris, dont les membres avaient été exilés. Il avance la date de convocation des États généraux. Il réunit (novembre 1788) une nouvelle Assemblée des notables, pour statuer sur les modalités de l'élection des députés, notamment la question du vote par tête ou par ordre, qui ne fut pas tranchée, et celle du doublement de la représentation du tiers état. Sur ce dernier point, comme il était prévisible, l'Assemblée des notables se prononce défavorablement mais Necker décide de soutenir le doublement du tiers (décembre 1788) ce qui conforte sa popularité : il est désormais considéré comme un « ministre patriote ».

Face à une grave pénurie de blé, Necker abroge les mesures libérales prises par Loménie de Brienne en matière de commerce des grains : il interdit l'exportation des céréales (7 septembre 1788) ainsi que l'achat des grains en dehors des marchés (23 novembre 1788) ; il fait acheter des grains à l'étranger, accorde des primes aux importations et donne aux autorités de police les pouvoirs nécessaires pour approvisionner les marchés (22 avril 1789).

À l'ouverture des États généraux, le discours de Necker, centré sur les questions financières alors que les députés n'ont en tête que la question du vote, est mal accueilli. Necker refuse d'assister à la séance royale du 23 juin 1789 dans laquelle Louis XVI fixe les limites des concessions qu'il est prêt à accorder aux députés du

tiers état. S'apprêtant à prendre des mesures de fermeté à l'égard de l'Assemblée nationale, le Roi congédie Necker le 11 juillet 1789 à cause de sa « condescendance extrême » à l'égard des États généraux. Le ministre quitte aussitôt la France et rejoint Bruxelles (13 juillet) puis Bâle (20 juillet). Une fois connu, ce renvoi est l'une des causes déterminantes du soulèvement populaire du 14 juillet.

Dès le 16 juillet 1789, Louis XVI doit se résoudre à rappeler Necker. Celui-ci prend alors le titre de Premier ministre des finances. Rapidement, il s'oppose à l'Assemblée constituante, et notamment à Mirabeau. Les députés récusent les propositions financières de Necker, fondées sur ses méthodes traditionnelles d'anticipations et d'emprunts, tandis que Necker s'oppose au financement du déficit par l'émission d'assignats. Dans ces conditions, il ne reste plus à Necker qu'à démissionner, ce qu'il fait le 3 septembre 1790.

Après sa démission, Necker se retire en Suisse au château de Coppet, où il continue d'écrire plusieurs ouvrages. Il meurt le 9 avril 1804.

*Noailles, Adrien Maurice de* : Adrien Maurice de Noailles, comte d'Ayen puis (1708) 3<sup>e</sup> duc de Noailles, marquis de Montclar, comte de La Motte-Tilly et de Nogent-le-Roi, vicomte de Carlux, est un militaire français né le 29 septembre (ou 22 septembre ?) 1678 et mort le 24 juin 1766. Ayant montré, dans sa jeunesse, de grandes qualités de soldat, il accomplit une longue carrière militaire, aux états de service impressionnants. Capitaine de la première compagnie des Gardes du corps, il est brigadier le 17 janvier 1702, maréchal de camp en 1704, lieutenant général en 1706.

À la suite de son père, il est gouverneur du Roussillon du 6 mars 1698 à sa mort. Parallèlement, il est gouverneur du Berry du 14 mars 1698 à 1715.

Il participe à sept campagnes en Catalogne pendant la guerre de Succession d'Espagne (1710-1713), d'abord sous les ordres de son père, et prend la place de Gijón en plein hiver. Il fait ensuite la campagne d'Allemagne de 1734 pendant la guerre de Succession de Pologne (1733-1738), sous les ordres du maréchal de Berwick. Il est élevé à la dignité de maréchal de France le 14 juin 1734 après le siège de Philippsbourg. Pourtant, c'est un militaire sans génie, dont les exploits (Figuières en 1709, Ettlingen en 1734) révèlent au mieux de l'habileté et du courage.

Pendant la guerre de Succession d'Autriche, il est commandant en chef de l'armée d'Allemagne et fait la campagne de Flandre de 1745 aux côtés de Louis XV. Sous son commandement, l'armée française, le 27 juin 1743, est prise de panique à Dettingen et subit une défaite humiliante, dans laquelle il porte certainement une part de responsabilité. Mais, l'année suivante, il parvient à expulser les Autrichiens d'Alsace, même s'il laisse passer l'occasion de leur infliger de lourdes pertes au moment où leur armée traverse le Rhin.

Nommé président du Conseil des finances le 15 septembre 1715, il démis-

sionne de cette fonction le 28 janvier 1718. Il est alors admis au Conseil de régence. Dans la gestion des finances de la Régence, il parvient à éviter une banqueroute totale au prix de plusieurs banqueroutes partielles. Le 10 mars 1743, il est nommé ministre d'État. Il donne à Louis XV des conseils de fermeté en matière fiscale, qui ne seront pas écoutés.

Il est secrétaire d'État aux Affaires étrangères du 26 avril au 19 novembre 1744. Il est du parti de ceux qui estiment qu'il est impossible d'empêcher les Habsbourg de reprendre le titre impérial et préconise un rapprochement avec l'Autriche pour contrer l'Angleterre. Il effectue ensuite plusieurs missions diplomatiques, s'efforçant, en 1746, d'améliorer les relations avec l'Espagne, et joue un rôle réel en matière internationale. Il siège au Conseil jusqu'au 28 mars 1756, date à laquelle il se retire en raison de son âge.

Nollet, Jean Antoine, abbé : Né en 1700 à Pimprez (Oise), physicien, il étudie à Paris, voyage en Angleterre et en Hollande, puis enseigne la physique à Paris. Après son admission à l'Académie des sciences, on lui confie l'enseignement de la physique expérimentale au collège de Navarre. Il est ensuite nommé aux écoles militaires de la Fère-en-Tardenois (Aisne) et Mézières (Ardenne). Il découvre, entre autres, l'endosmose. Il décède en 1770 à Paris.

Orry, Philibert : Philibert Orry, comte de Vignory, seigneur de La Chapelle-Godefroy, est un homme d'État français né à Troyes le 22 janvier 1689 et mort à La Chapelle-Godefroy le 9 novembre 1747.

Cinquième enfant de Jean Orry, gentilhomme verrier originaire de Rouen qui s'enrichit considérablement en fournissant l'armée de Louis XIV en chevaux et en munitions durant la guerre de Succession d'Espagne, puis s'occupant des finances de Philippe V d'Espagne, Philibert Orry fut capitaine de cavalerie pendant la guerre de Succession d'Espagne. Il devint ensuite conseiller au Parlement de Paris, puis maître des requêtes (1715). Il fut intendant à Lille (1715-1718), à Soissons (1722-1727), et en Roussillon (1727-1728).

Grâce à la protection du cardinal Fleury, dont il partageait le goût de l'ordre et l'austérité, Orry fut nommé contrôleur général des finances en 1730 et cumula cette fonction avec celle de directeur général des Bâtiments du Roi à partir de 1736, au décès du duc d'Antin.

Financier habile et intègre, il dut rétablir l'impôt du dixième et stabilisa le budget de l'État. Appliquant les principes de Colbert, il chercha à développer des manufactures de textile et de papier. Il fut à l'origine de la création de la manufacture de porcelaine de Vincennes en 1740. Il favorisa le commerce avec le Canada et les Indes en réformant les statuts de la Compagnie des Indes.

Comme directeur général des Bâtiments, il rétablit le Salon bisannuel ce qui lui valut d'être élu vice-protecteur de l'Académie royale de peinture et de sculpture

en avril 1737.

Directeur général des Ponts et Chaussées, Orry fit terminer le canal de Crozat et entretint et développa le système routier. Il envoya aux intendants, en 1737, une instruction détaillée sur la corvée royale (trente jours par an au maximum) pour la construction et l'entretien des chemins, classés en cinq catégories.

Il dut démissionner en 1745 face à l'hostilité de Madame de Pompadour.

*Paccard, Michel Gabriel* : (1757 - 1827 à Chamonix) À cette époque Turin est la capitale de la Savoie, Michel Paccard y fit ses études de médecine. C'est à sa passion pour la botanique et la minéralogie qu'il doit sa rencontre avec le savant Horace-Bénédict de Saussure. Celui-ci, désireux d'en calculer l'altitude exacte, avait lancé dès 1760 la course au mont Blanc. C'est ainsi que Paccard conçut l'idée d'atteindre le sommet le premier. En 1783, il fait une première tentative infructueuse avec Marc Théodore Bourrit. En 1784 il récidive plusieurs fois avec Pierre Balmat par le versant du Tacul. Mais c'est avec Jacques Balmat, modeste chasseur de chamois et cristallier, lui-même convaincu d'avoir trouvé la voie lors d'une précédente tentative solitaire, un mois plus tôt, par le dôme du Goûter, qu'il atteignit le sommet le 8 août 1786 à 6h23.

*Parmentier, Antoine Augustin* : est un agronome, nutritionniste et hygiéniste français (Montdidier, 17 août 1737 - Paris, 17 décembre 1813).

Il fait son apprentissage de la pharmacie chez un apothicaire de sa ville natale, puis à Paris. À l'âge de 20 ans, il est pharmacien aux armées pendant la guerre de Sept Ans, contre la Grande-Bretagne et la Prusse. Au cours de son incarcération en Allemagne, il découvre la qualité nutritive d'une plante de la famille des solanacées, la pomme de terre.

À son retour en France, en 1771, il est apothicaire-major de l'Hôtel royal des Invalides. La même année, il participe à un concours ouvert par l'académie de Besançon sur le remplacement du blé dans la fabrication du pain et rédige un mémoire sur la pomme de terre, qui le rend célèbre. À l'issue de la publication de son mémoire, l'Académie des Sciences, des Belles-Lettres et des Arts le récompense, malgré une interdiction du Parlement de cultiver la pomme de terre datant de 1748.

En 1772, les membres de la Faculté de médecine de Paris planchent pendant de longues semaines sur le sujet et finissent par déclarer que la consommation de la pomme de terre ne présente pas de danger.

Il essaie, avec l'appui du roi Louis XVI, de développer la culture de la pomme de terre en créant une plantation de ce tubercule dans la plaine des Sablons, à Neuilly, en 1785.

Il travaille aussi sur le maïs, l'opium et l'ergot de seigle. Il préconise la conservation des viandes par le froid. Il travaille également sur l'amélioration de la technique des conserves alimentaires par ébullition découverte par Nicolas Appert,



en 1810.

En 1793, il donne même les techniques à employer. C'est ainsi, que grâce à lui la première raffinerie de sucre de betterave mise en service par Delessert voit le jour en 1801.

L'accueil que Louis XVI avait réservé à l'agronome philanthrope le rend pendant la période révolutionnaire d'abord suspect au nouveau régime. Mais très rapidement on lui confia la surveillance des salaisons destinées à la Marine. Le Directoire, le Consulat et l'Empire utilisèrent également ses compétences. Inspecteur général du service de santé de 1796 à 1813, il fait adopter la vaccination antivariolique par l'armée et s'occupe des conditions d'hygiène sur les bateaux. Il est l'un des créateurs de l'École de boulangerie en France en 1800. Il est pharmacien en chef de l'Armée des Côtes de l'Océan en 1803. Il devient le premier président de la Société de pharmacie de Paris, dès sa fondation en 1803. Sous le Premier Empire, il est élu président du Conseil de salubrité de Paris en 1807.

Pfeffel, Théophile Conrad : Théophile Conrad Pfeffel est né à Colmar, le 28 juin 1736 d'une famille originaire du Wurtemberg. Son père, naturalisé français, se fixe à Colmar, et c'est dans cette ville que naquit Théophile Conrad.

À 24 ans, une cécité complète, oblige Théophile Pfeffel à renoncer à la carrière diplomatique française dans laquelle avait brillé son père. En 1760, il fonde une société littéraire destinée à grouper une élite en vue d'acheter, lire, discuter dans les rapports semestriels, les ouvrages récemment parus.

Il se consacre surtout à la littérature française aux allemands (de 1765 à 1774, paraissent de nombreuses traductions de pièces françaises en allemand).

En 1770, Pfeffel crée une école française : l'Académie militaire qui était destinée à donner aux jeunes alsaciens protestants une culture française.

Son activité littéraire sera ininterrompue jusqu'en 1809, date de sa mort.

Piarron de Chamousset, Claude Humbert : (1717-1773), l'inventeur de la petite poste, est connu pour sa philanthropie. Ce maître de la Chambre des comptes de Paris employa sa fortune à soulager les malades et à fonder des hôpitaux. En 1761, il est nommé intendant général des hôpitaux sédentaires des armées du roi. Sa vie durant, il élabore un grand nombre de projets sur les sujets les plus divers, des enfants mis en nourrice au tabac râpé en passant par le commerce des grains. Sa grande idée reste la création d'une maison d'association.

Pie VI : Giannangelo, comte Braschi, né à Cesena, en Romagne, le 25 décembre 1717, mort à Valence le 29 août 1799. Aîné de huit enfants, est issu d'une famille noble de Romagne. Fils du Comte Marco Aurelio Tommaso Braschi (1684-1759) et de Anna Teresa Bandi (1690-1730). Éduqué par les Jésuites, il effectue des études de droit en droit civil et en droit canonique, à l'université de Ferrare. Il devient ensuite secrétaire du cardinal Tommaso Rufo, légat pontifical à Ferrare.

Quand Clément VII meurt, Braschi suit Rufo à Rome pour le conclave. Quand son maître est nommé doyen du Sacré Collège, il devient auditeur, chargé de l'administration des diocèses de Velletri et d'Ostie. Il noue alors des liens avec l'infant don Carlos, alors que ce dernier fonde le royaume des Deux-Siciles. Son habileté diplomatique lui obtient la charge de camérier secret.

En 1753, à la mort du cardinal Ruffo, Brachi devient secrétaire particulier de Benoît XIV. Il est ordonné prêtre en 1758. Sous le pontificat de Clément XIII, il obtient en 1766 la charge de trésorier de la Chambre apostolique, qui le rend maître de l'administration financière des États pontificaux. Le 26 avril 1773, il est élevé à la dignité de cardinal-prêtre de Sant'Onofrio.

Il est élu pape lors du conclave de 1774-1775, grâce au soutien français, et choisit le nom de Pie VI en hommage à Pie V, pape de l'application du concile de Trente et de la bataille de Lépante.

Pie VI doit affronter les événements de la Révolution française : la nationalisation des biens du clergé, l'abolition des vœux monastiques (loi du 13 février 1790) et la suppression des ordres réguliers hors éducation et œuvres de charité, conduisant à la mise à l'écart de 100 000 religieux, soit les deux tiers du clergé de l'époque en France, le projet de constitution civile du clergé, ainsi que la situation de schisme entre les prêtres constitutionnels et les prêtres réfractaires, consécutive à l'application de la constitution civile du clergé. Pie VI fait savoir le 22 juillet 1790 à Louis XVI qu'il s'oppose au projet de constitution civile du clergé. L'un des points pose problème. Sa réaction par rapport à la constitution civile du clergé n'est, aujourd'hui encore, pas élucidée. On lui reproche souvent sa réaction tardive par rapport aux événements. Ce retard aurait laissé les prêtres dans l'embarras pour la conduite à tenir par rapport au serment de fidélité à la Nation, à la loi, au roi, créant un malaise dans les provinces françaises durant les six premiers mois de l'année 1791, et créant un véritable schisme.

En 1793, après la proclamation de la République en France, une commission décide de supprimer le calendrier grégorien.

La France annexe Avignon et le Comtat Venaissin. Le 19 Février 1797, Napoléon Bonaparte contraint Pie VI à signer le Traité de Tolentino (appelé aussi Paix de Tolentino) avec la France du Directoire, qui concède à la France les légations de Romagne, de Bologne et de Ferrare.

À la nouvelle de l'assassinat du général Duphot, le Directoire ordonne le 11 janvier 1798 l'occupation de Rome. Gaspard Monge part le 6 février pour Rome. La Révolution éclate dans la ville le 15 février. La République romaine est proclamée par le peuple réuni au Campo Vaccino (ancien forum).

Un ordre est intimé au pape Pie VI, au nom de la République française, de renoncer à son pouvoir temporel et de se contenter de son pouvoir spirituel.

Comme on sait pareille sommation irréalisable, on lui subsistue un ordre de partir sous deux jours. Pie VI quitte le Vatican dans la nuit du 19 au 20 février 1798.

Réfugié à Sienne puis à la chartreuse de Florence (en juin 1798), Pie VI est en quelque sorte rattrapé par les troupes françaises et fait prisonnier.

C'est à Valence qu'il fut incarcéré par la République française, et qu'il mourut, épuisé, le 29 août 1799.

Plumier, Charles : Le père Charles Plumier, né le 20 avril 1646 à Marseille et mort le 20 novembre 1704 à Santa Maria près de Cadix, est un botaniste et un voyageur français.

Il entre dans l'ordre des Minimes à 16 ans. Il se consacre à l'étude des mathématiques et de la physique, il est un excellent peintre. Plumier est envoyé à Rome au monastère de Trinità dei Monti. Il étudie la botanique sous la direction de deux membres de sa congrégation, notamment de Paolo Silvio Boccone (1633-1704). À son retour en France, il devient élève de Tournefort (1656-1708) et l'accompagne lors de ses excursions botaniques. Il explore également seul les côtes de la Provence et du Languedoc.

Sur ordre du gouvernement, il accompagne Surian dans les Antilles françaises en 1689. Cette mission lui vaut le titre de botaniste du roi. Toujours sous l'ordre de Louis XIV, il repart en 1693 puis en 1695 dans les Antilles et en Amérique centrale. Il nomme le bégonia en hommage au gouverneur de Saint-Domingue, Michel Bégon. Son quatrième voyage, en 1704, a pour but de découvrir l'arbre permettant d'obtenir du quinquina au Pérou. Mais il contracte une pleurésie et meurt. Il laisse derrière de nombreux manuscrits et plus de 6 000 dessins, dont 4 000 de végétaux (le reste représentant la faune américaine).

Plumier est le premier à décrire correctement la cochenille et la classer parmi les insectes (car jusqu'alors on croyait que le colorant que l'on tirait de la cochenille provenait d'un végétal).

Ses illustrations de poissons de la Martinique sont utilisées par le comte de Lacépède (1756-1825) et par Marcus Elieser Bloch (1723-1799).

Ses publications naturalistes lui valent l'admiration de ses contemporains notamment celle de Georges Cuvier (1769-1832). Tournefort et Linné (1707-1778) lui dédient le genre *Plumeria* de la famille des Apocynacées.

*Description des plantes de l'Amérique*, (Paris, 1693).

*Nova plantarum americanarum genera*, (Paris, 1703-1704).

*Traité des fougères de l'Amérique*, (Paris, 1705).

*L'Art de tourner*, (Lyon, 1701).

*Plantarum americanarum, quas olim Carolus Plumierus detexit*, (Amsterdam, publication posthume par les soins d'Herman Boerhaave (1668-1738), 1755-1760).

Rapin-Thoyras, Paul : Né à Castres, il était neveu de Paul Pellisson. D'abord

avocat, il embrassa ensuite la carrière militaire. Professant le calvinisme, il fut forcé de quitter la France après l'édit de Fontainebleau de 1685. Il se retira en Angleterre, puis en Hollande, d'où il retourna en Angleterre avec le prince d'Orange, qui devint Guillaume III, fut aide de camp du général Douglas, eut part au siège de Limerick, fit l'éducation du jeune duc de Portland, et se retira à Wesel, où il mourut.

Il y rédigea une *Histoire d'Angleterre*, en 8 volumes (La Haye, 1724), souvent réimprimée, ouvrage savant et pour lequel il avait amassé d'immenses matériaux.

Réaumur, René-Antoine Ferchault de : né le 28 février 1683 à La Rochelle et mort le 17 octobre 1757 dans son domaine de la Bermondière, à Saint-Julien-du-Terroux.

René-Antoine fréquente le collège jésuite de Poitiers. En 1699, lui et son frère s'installent à Bourges pour poursuivre leurs études auprès de leur oncle, le chanoine Gabriel Bouchel. René-Antoine étudie en particulier le droit et les mathématiques.

En 1703, il arrive à Paris où il continue ses études de mathématiques et de physique. C'est son cousin, Charles Hénault (1685-1770) qui le reçoit et, connaissant son goût et ses aptitudes pour les mathématiques, le fait connaître de Jean-Paul Bignon (1662-1743) alors président de l'Académie des sciences. Le 12 mars 1708, il devient élève géomètre à l'Académie.

Dès novembre 1709, il présente un mémoire intitulé *De la formation et de l'accroissement des coquilles des animaux tant terrestres qu'aquatiques, soit de mer, soit de rivières*.

Il participe activement à toutes les activités de l'Académie. Il est nommé, pour la première fois, sous-directeur de l'Académie en 1713 (puis en 1718, 1722, 1723, 1726, 1730, 1734, 1739, 1746 et 1752) et directeur l'année suivante (ainsi qu'en 1716, 1717, 1720, 1724, 1727, 1731, 1735, 1740, 1747 et 1753).

Ses communications se succèdent : en 1712, il s'intéresse aux coquillages, à la reproduction des écrevisses et aux algues. En 1713, il se consacre à la botanique. Parallèlement à ses propres recherches, il est chargé par l'Académie de faire paraître une *Description des Arts et Métiers*. Dès 1711, il fait paraître ses deux premières études (sur la fabrication de l'ardoise et des fausses perles), puis, l'année suivant sur les techniques utilisées pour la fabrication de miroir, puis, en 1713, sur le travail du doreur. Ces premières évaluations de l'artisanat français, et où il propose souvent des améliorations techniques, sont rassemblées et publiées par l'Académie de 1761 à 1782 en 18 volumes.

C'est dans cette série que s'insèrent ses premières observations en métallurgie, intérêt activement soutenu par le Régent, Philippe d'Orléans (1674-1723).

En 1725, il fait paraître son *Explication des principes établis par M. de Réaumur pour la construction des thermomètres dont les degrés soient comparables*.

En 1734, il fait paraître le premier tome de ses *Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes*. Le deuxième tome paraît en 1736, le troisième en 1737, le quatrième en 1738, le cinquième en 1740, le sixième en 1742.

En 1749, il fait paraître *L'Art de faire éclore et d'élever en toutes saisons des oiseaux domestiques de toutes espèces*.

Il s'intéresse à la fabrication de l'acier et tente d'améliorer la médiocre production française. Le premier, il démontre que l'acier contient du carbone.

Il étudie également les traitements thermiques de l'acier : cémentation et trempe en inaugurant l'utilisation du microscope pour l'étude de la constitution des métaux, créant la métallographie.

Il publie en 1712 *L'Art de convertir le fer forgé en acier* et *L'Art d'adoucir le fer fondu*.

Réaumur construit, en 1730, le premier thermomètre à alcool, dont l'intuition revient cependant à Isaac Newton.

Réaumur constitue un très riche cabinet de curiosités où il tente, non seulement d'obtenir un exemplaire de chacune des espèces mais surtout d'avoir des informations sur son habitat et ses mœurs. Pour Réaumur, le cabinet n'est pas un lieu simplement voué à l'entassement des collections mais doit être avant tout un outil scientifique à part entière.

Ses collections ornithologiques sont plus réduites que ses collections de coquillages, probablement à cause des difficultés de préservation des peaux d'oiseaux, notamment des attaques des insectes. Mais elle constitue la plus riche d'Europe. Ses collections d'oiseaux sont connues grâce à l'œuvre de Mathurin Jacques Brisson (1723-1806), conservateur du cabinet de Réaumur. Il fait paraître en 1760 *Ornithologie* (6 volumes), l'un des plus vastes catalogues ornithologiques jamais écrit. Il accède, outre de la collection de Réaumur, à des collections privées parisiennes. *L'Ornithologie* de Brisson demeurera une référence durant plus d'un siècle.

À la mort de Réaumur, Buffon réussit à obtenir ses collections et à les intégrer dans le cabinet du roi, dépendant du jardin du roi, bien que Réaumur les ait légué à l'Académie.

Reine Berthe : dite La Filandière (v. 907 - ap. 2 janvier 966), elle est la fille du duc de Souabe, Burchard II. En 922, elle épouse le roi de Bourgogne, Rodolphe II et ensemble ils ont les enfants suivants :

Conrad III dit le Pacifique. Adélaïde de Bourgogne, veuve en 950 du roi d'Italie, Lothaire d'Arles, elle épouse l'empereur Otton I<sup>er</sup> du Saint-Empire.

Berthe, devenue veuve en 937 de Rodolphe II, se remarie le 12 décembre 937 avec le roi d'Italie, Hugues d'Arles (v. 880-mort en 947), fils de Théobald d'Arles, comte d'Arles. Elle fut inhumée au prieuré de Peterlingen, aujourd'hui Payerne en Suisse, qui fut fondé grâce aux dons qu'elle fit à sa fille l'impératrice Adélaïde de

Bourgogne.

Richard (Claude et Antoine) : les Richard (Claude et Antoine) occupèrent le rang de jardiniers royaux de 1750 à 1795 au petit Trianon à Versailles. Claude père, sur les conseils de madame de Pompadour et à la demande de Louis XV, rassemble dans un premier temps le plus de végétaux possible afin de constituer une collection. Une école d'instruction botanique est créée au petit Trianon où Bernard de Jussieu enseigne la botanique. Antoine Richard, fils de Claude, appelé à lui succéder en tant que jardinier en chef, effectue un grand voyage d'herborisation aux îles Baléares, en Espagne et au Portugal, d'où il rapporte quantité de graines et plantes inconnues. À son retour, les Richard entament une correspondance avec Linné suivie d'échanges de plantes et de conseils de culture.

Rostaing, Philippe-Joseph, comte de : (1719-1796) fut commissaire ordinaire puis inspecteur général de l'artillerie, commanda tour à tour les écoles d'artillerie de Grenelle et d'Auxone et mourut lieutenant-général. Il eut un grand rôle à l'Île de France où, associé à Jean-Auguste-Thomas-Gilles Hermans puis au comte de La-tour Saint-Igest, il créa et installa les premières forges de cette colonie, puis en Espagne, où il prit part, comme commandant des Équipages de l'artillerie, à la campagne de 1762-1764. Rentré en France en 1774, il commanda tour à tour les écoles d'artillerie de Grenelle et d'Auxone. Inspecteur général d'artillerie en 1779, maréchal de camp en 1780, lieutenant général en 1791, il fut suspendu de ses fonctions le 25 août 1793 et arrêté le 3 décembre 1794. Il mourut le 9 germinal an IV (21 avril 1796), ne laissant que deux filles de son mariage avec Marie-Henriette de Lur de Saluces. (État sommaire des fonds d'archives privées, série 100 AP).

Rozier, Jean-Baptiste François : (1734-1793) agronome et botaniste. Il fut Prieur Commendataire de Nanteuil-le-Haudouin, Seigneur de Chevreville.

Il fait ses études à Villefranche-sur-Saône et entre au séminaire de Saint-Irénée de Lyon. Refusant d'entrer au grand séminaire, il préfère se consacrer à la science. Pauvre, son frère lui confie la gestion du domaine familial située près de Vienne. Il y convie ses amis comme Marc Antoine Louis Claret de La Tourrette (1729-1793) et Jean-Emmanuel Gilibert (1741-1814) à des séances d'herborisation. Il rencontre alors Claude Bourgelat (1712-1779) qui inaugure alors l'école vétérinaire de Lyon. Rozier y devient, en 1761, professeur de botanique et de matière médicale. Il y réalise un grand jardin botanique. Il devient, en 1765, directeur de l'enseignement. Mais, suite à des désaccords avec Bourgelat, Rozier perd son poste en 1769.

Il retourne alors sur le domaine familial où il aura la visite de Jean-Jacques Rousseau (1712-1778). Il fait paraître en 1776 avec de La Tourrette les *Démonstrations élémentaires de botanique* qui seront rééditées plusieurs fois.

Rozier s'installe à Paris en 1771 où il rachète le *Journal de Physique* qu'il

rebaptise sous le titre de *Journal d'observations sur la Physique, l'Histoire naturelle et sur les Arts et Métiers*. Celui-ci paraît durant dix ans. Turgot (1727-1781) l'envoie en 1775 dans le sud de la France pour y étudier les productions locales puis, en 1777, aux Pays-Bas, accompagné par Nicolas Desmarest (1725-1815), pour y étudier les moulins.

Il s'installe en 1779 près de Béziers (domaine de Beauséjour) où il rédige son *Cours complet d'agriculture ... ou Dictionnaire universel l'agriculture, par une société d'agriculteurs* (douze volumes dont neuf de sa main, 1781-1800). En 1786, Rozier acceptera la direction de l'école d'agriculture à Lyon. Il revient à Lyon quelques années plus tard et assiste, enthousiaste, au début de la Révolution. Il sollicita auprès des deux premières assemblées la création d'une école nationale d'agriculture.

Il est tué durant le siège de la ville par une bombe. En 1801, paraît de façon posthume son *Traité théorique et pratique sur la culture de la vigne, avec l'art de faire le vin, les eaux-de-vie, esprit de vin, vinaigres...* (deux volumes, Paris, 1801).

Publications : *Mémoire sur la meilleure manière de faire et de gouverner les vins de Provence, soit pour l'usage, soit pour leur faire passer les mers.*

*Ouvrage utile à tous les pays de vignoble.*

*Démonstrations élémentaires de botanique.*

Il étudia l'influence du climat, des engrais et des labours sur les végétaux qui croissaient sous ses yeux, et s'efforça, par l'alliance de l'histoire naturelle, de la chimie et de la physique, d'augmenter la valeur du sol qu'il exploitait.

*Observations sur la physique, sur l'histoire naturelle et sur les arts, etc.*

*Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique, et de médecine rurale et vétérinaire ; suivi d'une Méthode pour étudier l'agriculture par principes : ou Dictionnaire universel d'agriculture.* En 10 volumes. Paris, Rue et Hôtel Serpente, (Imprimerie Marchant, et Cl. Simon), 1781-1800. Les 9 premiers volumes sont de l'abbé Rozier, de Lalauze, Mongez, Copineau, Falconet, Baignière, Thorel, et autres. Le tome 10, publié en 1800, a eu pour rédacteurs : MM Chaptal, Dussieux, Lasteyrie, Cadet-de-Vaux, Parmentier, Gilbert, Rougier de La Bergerie et Chambon. En 1805 la série fut complétée avec les volumes 11 et 12, Paris.

*Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique, et de médecine rurale et vétérinaire, suivi d'une méthode pour étudier l'agriculture par principes ou dictionnaire universel d'agriculture.* Paris, Serpente-Marchant, 1791. Paris Delalain 1797 12 volumes. L'édition de Lyon, 1793 est moins bonne que celle de Paris, cet ouvrage depuis longtemps estimé. C'est la plus grande encyclopédie agricole du XVIIIe siècle.

*Traité théorique et pratique sur la Culture de la Vigne, avec l'Art de Faire le Vin, les Eaux-de-Vie, Esprit-de-Vin, Vinaigres simples et composés. Ouvrage dans lequel se trouvent les meilleurs méthodes pour faire, gouverner et perfectionner les Vins et Eaux-*

*de-Vie* . . . de Jean-Antoine Chaptal, François Rozier, et Antoine Parmentier. Paris, Delalain, An IX (1801). 2 volumes. Des textes de Parmentier et de Rozier figurent dans cet ouvrage sur les vinaigre et les eaux de-vie. Ce recueil contient les textes fondamentaux de la viticulture et de l'œnologie modernes. Rozier y enseigne l'art de cultiver la vigne.

Sage, Balthazar Georges : (1740-1824) occupa en 1778 la chaire de minéralogie docimastique (examen et analyse des minerais) de l'École publique installée à la Monnaie de Paris. Il a été le promoteur, en 1783, de l'École des Mines. Sage fut donc le premier directeur de l'École des Mines où il enseigna la minéralogie et la docimastie de 1783 à 1790. Il avait en outre rassemblé depuis 1760 d'importantes collections qu'il céda alors au roi, moyennant une rente viagère de 5000 livres ; ces collections demeurèrent à l'Hôtel des Monnaies jusqu'en 1824.

Saint-Belin-Malain, Françoise de : femme de Buffon.

saint Nicolas de Flue : (1417-1487) ermite Suisse Après avoir été marié et père de famille, il décida de se retirer dans une cabane perdue en montagne, le Ranft, sans manger ni boire autre chose que la communion.

Originaire de Obwald (Suisse), il est connu pour avoir eu une influence pacificatrice sur la politique suisse.

Né en 1417, Nicolas de Flue joue un rôle capital dans la Confédération helvétique de la deuxième moitié du xv<sup>e</sup> siècle.

Les principales caractéristiques de la pensée de Nicolas de Flue - esprit de paix, non-intervention dans les affaires étrangères, modération - ont aujourd'hui encore des répercussions sur la manière dont certains Suisses perçoivent leur pays et entendent faire de la politique.

Nicolas de Flue fut aussi le premier Landaman de Suisse.

Nicolas de Flue a été canonisé le 15 mai 1947.

Sallères : aubergiste de La Ferrière, gendre de Monsieur Gagnebin.

Sales, saint François de : (1567-1622) né au château de Sales près de Thorens-Glières, à une vingtaine de kilomètres au nord d'Annecy, le 21 août 1567.

Son père, François de Sales de Boissey et sa mère, Françoise de Sionnaz, appartenaient à de vieilles familles aristocratiques de la Savoie. Son père, qui le destinait à la magistrature, l'envoya d'abord aux collèges de La Roche et d'Annecy puis, de 1583 jusqu'à 1588, lui fit étudier la rhétorique et les humanités au collège de Clermont, à Paris, tenu par les Jésuites.

C'est à Paris qu'il commença à étudier la théologie. Les discussions sur la prédestination le jetèrent longtemps dans un terrible désespoir dont il se sentit soudain libéré alors qu'il s'agenouillait devant une image miraculeuse de la Vierge. Il fit alors vœu de chasteté et se consacra à elle. En 1588 il étudia le droit à Padoue.

Ayant été admis comme avocat devant le Sénat de Chambéry, il était sur



le point d'être nommé sénateur. Son père avait choisi une des héritières les plus nobles de Savoie pour devenir la partenaire de sa vie future, mais François fit savoir son intention d'embrasser la vie religieuse. Une lutte acharnée s'ensuivit, car son père n'admettait pas de voir ses attentes ainsi contrariées. Alors, Claude de Granier, évêque de Genève, obtint pour François, de sa propre initiative, la position de prévôt du chapitre de Genève, un poste qui dépendait du pape. C'était l'office le plus élevé dans le diocèse, M. de Boisy céda et François reçut les ordres sacrés (1593).

Depuis la Réforme le siège de l'évêché de Genève avait été transféré à Annecy. C'est là que le nouveau prévôt se consacra à la prédication, à la confession et aux autres tâches de son ministère. L'année suivante (1594), il se proposa de ramener au catholicisme le Chablais où le protestantisme s'était répandu à la faveur d'une brève domination bernoise (1535-1564) et qui avait gardé depuis la nouvelle religion.

À la suggestion du prédicateur le duc de Savoie établit donc un plan de coercition, qui annonçait celui que Louis XIV emploierait plus tard contre les protestants français. Les ministres calvinistes furent expulsés et les livres protestants confisqués et détruits ; les actes des avocats et des fonctionnaires protestants furent déclarés nuls. Le pays fut envahi par les Jésuites et de moines, dont les arguments étaient renforcés par les troupes, composées de vétérans des guerres indiennes au Mexique, et qu'on faisait loger chez les habitants réfractaires. Quant à ceux qui s'entêtaient à persister dans l'erreur malgré toutes ces invitations à la repentance, ils furent envoyés en exil.

Pendant ce temps François de Sales, qui avait établi son quartier général dans la forteresse d'Allinges, voyageait dans tout le pays. Il s'installa ensuite à Thonon, principale ville du Chablais, où il réussit à convertir le syndic et plusieurs calvinistes importants. À la demande du pape Clément VIII, il se rendit à Genève pour discuter avec Théodore de Bèze que l'on appelait le Patriarche de la Réforme.

François de Sales accéda au siège épiscopal de Genève le 8 décembre 1602.

Renonçant à tous ses titres de noblesse, il fonde, le 6 juin 1610, l'Ordre de la Visitation, avec la baronne Jeanne de Chantal, devenue elle-même sainte de l'église catholique.

Il a écrit *Introduction à la vie dévote* (1609), qui fournit des conseils de vie spirituelle aux hommes et aux femmes de son temps, et *Le Traité de l'Amour de Dieu* (1616).

À plusieurs reprises, il lui fut confié des missions diplomatiques, devenant un ambassadeur de la paix respecté et reconnu. C'est lors d'un de ces déplacements, qu'il mourut à Lyon, le 28 décembre 1622.

Il fut proclamé saint dès 1665. Sa dépouille funéraire est aujourd'hui conser-

vée dans la basilique de la Visitation à Annecy, près celle de Jeanne de Chantal, avec laquelle il eut une véritable union spirituelle, comme le vécut aussi François d'Assise avec Sainte-Claire, montrant ainsi qu'une féconde spiritualité, pouvait se réaliser dans le couple, sous la lumière de Dieu.

En 1877, il est fait Docteur de l'Église par le pape Pie IX.

Sanson : maître tailleur rue Saint-Martin à Paris

Schiner, Mathieu : On ne connaît pas la date précise de sa naissance. Il était le fils de Peter Schiner et de son épouse Katharina Zmitweg. Schiner était considéré comme un esprit extrêmement brillant, avec de très larges vues politiques ; il mena une carrière politique européenne ambitieuse et parvint aux plus hautes fonctions, en échouant toutefois à se faire élire pape.

Il fut ordonné prêtre à Rome le 21 avril 1489 après des études à l'école diocésaine de Sion puis à Côme. En 1496, il devint curé d'Aragnon, ensuite chanoine et doyen de la cathédrale de Sion puis en 1492, secrétaire du tribun Jörg auf der Flüe (Georges Supersaxo). Supersaxo fut au début son protecteur mais deviendrait plus tard l'un des ses adversaires politiques les plus acharnés. Schiner participa à l'éviction de l'évêque Jost von Silenen (1482-1496), honni en tant que fondé de pouvoirs de la France dans le Valais. Son oncle Nicolas Schiner devint évêque de Sion : son épiscopat dura de 1496 à 1499.

Le 20 septembre 1498, Schiner fut nommé évêque par le pape Alexandre VI, il reçut l'évêché de Sion le 13 octobre de l'année suivante. Les développements de la politique de la France en Italie et la situation géographique du Valais en tant que région de passage stratégique entre les deux contrées via les cols alpins permirent bientôt à Matthieu Schiner, qui était fin diplomate et chef de guerre audacieux, de jouer un rôle politique européen de premier plan. Schiner mit tout son poids contre les menées de la France. À la paix d'Arona en 1503, il obtint pour les cantons suisses la possession des districts de Bellinzone et de Blenio.

Il convainquit les Confédérés de conclure une alliance avec le pape Jules II : il fut ainsi, de manière indirecte, à l'origine du corps des gardes suisses pontificaux. C'est avec l'aide des contingents suisses que Louis XII et les Français furent chassés d'Italie à la suite des batailles de Pavie en 1512 et de Novare en 1513. En gratification de ses services, le pape lui octroya le titre honorifique de « Libérateur de l'Italie et protecteur de l'Église ». Le 22 septembre 1511, il le nommait cardinal et lui attribuait une charge ecclésiastique à Würzburg. De 1512 à 1517, il fut à la tête de l'évêché de Novare en Italie et fut légat du pape.

Après la bataille de Marignan (1515) qui vit la victoire de François I<sup>er</sup>, il fit les frais de la politique de réconciliation entre le pape Léon X et le roi de France. En 1517, son ancien mentor George Supersaxo - qui s'était entre temps allié avec la France - l'empêcha de revenir dans son évêché de Sion et le força à prendre

la fuite. Schiner s'installa alors à Zurich; c'était encore un politicien de grande influence. C'est grâce à cette influence que Charles-Quint put accéder à l'Empire et que Schiner lui-même devint son conseiller. En 1521, il parvint à reprendre le contrôle du Milanais pour le compte de l'empereur.

Mathieu Schiner était favorable aux thèses humanistes, et ami d'Érasme comme de Zwingli. Il était lui-même persuadé de la nécessité de réformer profondément l'Église catholique mais refusa toujours de rompre avec la papauté. C'est pourquoi, en 1521, il fut l'un des opposants les plus influents à Martin Luther et fut l'un des rédacteurs de l'édit de Worms.

Lors du conclave qui suivit la mort de Léon X en 1522, il recueillit un nombre important de suffrages mais l'opposition des cardinaux français devait l'empêcher d'être élu comme nouveau pape. Il mourut de la peste à Rome le 1<sup>er</sup> octobre 1522.

Séguier, Antoine-Louis : (1<sup>er</sup> décembre 1726 à Paris - 26 janvier 1792 à Tournai) il est avocat du roi en 1748, avocat général au Grand Conseil en 1751, puis au Parlement de Paris en 1755. Protégé de Louis XV, il est élu membre de l'Académie française en 1757, mais il n'a laissé que quelques discours, mémoires et réquisitoires. Adversaire des philosophes des Lumières, qu'il qualifie de « secte impie et audacieuse » et dont il dénonce la « fausse sagesse », il émigre dès les débuts de la Révolution en 1790 et meurt en Belgique en 1792.

Séguier, Jean-François : (1703-1784) il est le fils d'un conseiller du présidial. Il fait ses études au collège jésuite de Nîmes et se passionne très tôt pour la numismatique ainsi que pour l'histoire naturelle. Il part à Montpellier y étudier le droit mais il suit surtout les leçons de botanique de Pierre Baux (1708-1790) et Aymé-François Chicoyneau (1702-1740). Le marquis Scipion Maffei (1675-1755) visitant la ville en 1732 rencontre le jeune homme et obtient de son père qu'il l'accompagne durant ses voyages. Les deux hommes nouent alors une amitié que seule la mort put séparer.

Il visite le jardin du roi à Paris et rencontre Herman Boerhaave (1668-1738) en Hollande. Ils voyagent aussi en Autriche et en Italie où Séguier multiplie les observations naturalistes et archéologiques. Il fait paraître en 1740, à La Haye, *Bibliotheca botanica* puis de 1745 à 1754 ses *Plantæ Veronenses*. Mais il ne mène à terme un projet portant sur les fossiles qu'il avait observé autour de Véronèse. En 1755, ayant perdu son ami, il décide de quitter l'Italie et venir s'installer à Nîmes. Il rapporte avec lui une riche collection de médailles, de livres, de spécimens naturelles, de minéraux, fruit de vingt-trois ans de labeur.

Séguier se consacre à l'étude des monuments de l'ancienne Nemausus, sa ville natale, notamment à la Maison Carrée. Il termine un important manuscrit portant sur les inscriptions latines. Il est nommé associé libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1772.

Stahl, Georg Ernst : (1660-1734) médecin et chimiste allemand. Nommé à 23 ans professeur à l'Université de Halle. Après 23 ans de professorat, il fut appelé à Berlin comme médecin du roi Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup> et y resta jusqu'à sa mort. Si sa renommée en tant que médecin était grande, il devint indiscutablement le premier chimiste de son temps en édifiant la théorie du phlogistique qui, bien qu'erronée, eut néanmoins le mérite de coordonner l'ensemble des phénomènes de combustion et de réduction : en brûlant à l'air, un métal conduit à une terre ou « chaux » et à une perte de phlogistique ; inversement, pour repasser de la chaux [oxyde] au métal, il convenait de lui redonner du phlogistique, avec un corps riche en phlogistique comme le carbone.

Stanislas II de Pologne : (1732-1798) (né Stanislaw August Poniatowski), il doit sa carrière à l'influence de ses oncles, les puissants Czartoryskis, qui l'envoyèrent à Saint Petersburg dans la suite de l'ambassadeur de Grande-Bretagne Hanbury Williams. Il obtient une accréditation comme ambassadeur de Saxe ce qui lui permet de rencontrer la reine de Russie Catherine II qui s'entichait de ce beau jeune homme.

Avec l'appui de Catherine, il est élu roi de la République des Deux Nations alors que ses oncles auraient préféré un autre neveu : le Prince Adam Casimir Czartoryski.

Malgré les oppositions, il essaya de faire son devoir et des réformes économiques mais il était le fantoche de Catherine et il subira beaucoup d'humiliations comme de voir son image retirée de la monnaie une année avant son abdication. Il passe les dernières années de sa vie dans une prison somptueuse à Saint Petersburg à écrire ses mémoires.

Tavernier, Jean-Baptiste : (Paris, 1605-Moscou, 1689), est un voyageur et pionnier français du commerce avec l'Inde.

Son père Gabriel et son oncle Melchior occupaient la profession de géographe et de graveur. Son père était un marchand de cartes géographiques d'Anvers, réfugié en France. Cette atmosphère familiale lui donna très tôt le goût du voyage et, à l'âge de seize ans, il a déjà visité l'Angleterre, les Pays-Bas et l'Allemagne. Quatre années et demie passées au service du vice-roi de Hongrie (1624-1629), puis une année, en 1629, à celui du duc Rethel et de son père, duc de Nevers et prince de Mantoue, lui donnent l'habitude des cours, ce qui lui fut très utile plus tard. Il acquiert aussi une certaine expérience militaire à Mantoue en 1629 et en Allemagne l'année suivante.

En 1630, il connaît, pour y avoir voyagé, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, la Pologne et la Hongrie, aussi bien que la France, l'Angleterre et les Pays-Bas et parle les principales langues de ces pays. Il est maintenant désireux de visiter l'Orient et, à Ratisbonne, il trouve l'occasion de se joindre à deux pères français, M. de Chapes

et M. de Saint-Liebau, qui ont reçu une mission pour le Levant. En leur compagnie, il atteint Constantinople au début de 1631 et y passe onze mois, avant de rejoindre Tokat, Erzerum et Erevan en Arménie. Il alla lors de ce premier voyage jusqu'à Ispahan avant de reprendre la route du retour par Bagdad, Alep, Alexandrette, Malte et l'Italie, et enfin Paris qu'il retrouve en 1633.

Des cinq années suivantes, on ne sait pas grand-chose de sa vie, mais c'est probablement durant cette période qu'il est au service de la maison du duc d'Orléans. En septembre 1638, il commence un deuxième voyage (1638-1643) par Alep et la Perse, et de là en Inde jusqu'à Âgrâ et Golkonda. Ses visites à la cour du Grand Moghol et aux mines de diamants sont le prélude à ses périples suivants, au cours desquels Tavernier voyagea comme un marchand de haut rang, négociant des bijoux coûteux et d'autres marchandises précieuses, et trouvant ses principaux clients parmi les plus grands princes de l'Orient. Ce deuxième voyage fut suivi de quatre autres. Au cours de son troisième (1643-1649), il se rend jusqu'à Java et revient par Le Cap.

Dans ses trois voyages suivants (1651-1655, 1657-1662, 1664-1668), il ne va pas au-delà de l'Inde. Les détails de ces voyages sont souvent obscurs, mais ils montrent une excellente connaissance des itinéraires commerciaux en Orient et introduisent le négociant, maintenant célèbre, dans l'intimité des plus grands potentats indiens. Ils furent aussi à l'origine d'une importante fortune et d'une grande réputation en France. Tavernier est présenté à Louis XIV, pour le service duquel il avait fait ces voyages commerciaux. Le 16 février 1669, le roi lui décerne des lettres de noblesse lui permettant, l'année suivante, d'acheter la baronnie d'Aubonne, près de Genève. En 1662, il épouse Madeleine Goisse, fille d'un joaillier parisien.

Ainsi installé, profitant de son aisance et de hautes protections, Tavernier s'occupe, suivant le désir du roi semble-t-il, à publier le compte rendu de ses voyages. Il n'a pas été un observateur scientifique des contrées traversées, mais, dans tout ce qui se rapporte au commerce de ces régions, sa connaissance est vaste et sans égale, et ne peut que prouver son utilité. Il se met donc au travail avec l'aide de Samuel Chappuzeau, un écrivain protestant, comme lui, et rédige sa *Nouvelle relation de l'intérieur du zérail du Grand Seigneur* (Paris, 1675), fondée sur ses deux visites de Constantinople au cours de ses premier et sixième voyages.

Suivirent les *Six voyages de J. B. Tavernier* (Paris, 1676) et le complément *Recueil de plusieurs relations* (Paris, 1679), pour lequel il est aidé par un certain La Chapelle. Ce dernier ouvrage contient une description du Japon, recueillie auprès de négociants et d'autres, et une du Tonkin, dérivée des observations de son frère Daniel, qui avait partagé son deuxième voyage et s'était installé à Batavia. Il contient également une violente attaque contre les agents de la Compagnie hollandaise des Indes orientales, avec lesquels Tavernier semble avoir eu plus que sa part de diffi-

cultés. En 1684, il se rend à Berlin, à l'invitation du Grand Électeur, qui souhaite le voir organiser une société de commerce en Orient, un projet qui ne vit jamais le jour.

Il a quitté Paris pour la Suisse en 1687, et en 1689, il est de passage à Copenhague sur son chemin pour la Perse en passant par la Russie, et, la même année, il meurt à Moscou.

*Terray, abbé* : L'abbé Joseph Marie Terray, abbé commendataire de Molesmes et Troarn, seigneur de La Motte-Tilly, est un homme politique français né à Boën en décembre 1715 et mort à Paris le 18 février (ou le 22 février ?) 1778, qui fut contrôleur général des finances de Louis XV.

Après avoir reçu la tonsure, Terray fut nommé conseiller-clerc au Parlement de Paris en 1736 et se spécialisa dans les affaires de finances, exerçant les fonctions de « rapporteur de la cour ».

En 1756, Terray avait été le seul conseiller du Parlement à ne pas démissionner. Il avait siégé à la commission établie par le contrôleur général L'Averdy pour la réforme fiscale. Il fut remarqué par René Nicolas de Maupeou, qui le fit nommer contrôleur général des finances en décembre 1769. Terray aida d'abord son mentor à se débarrasser de Choiseul et de son cousin Choiseul-Praslin, aboutissant au renvoi du Premier ministre le 24 décembre 1770.

Nommé ministre d'État le 18 février 1770, Terray fut, après le renvoi de Choiseul, l'un des hommes forts du ministère dit « du Triumvirat », avec Maupeou et d'Aiguillon. Il assura l'intérim du secrétariat d'État à la marine jusqu'à la nomination de Pierre Étienne Bourgeois de Boynes le 9 avril 1771.

À son arrivée au contrôle général des finances, Terray avait trouvé une situation dramatique et prit des mesures énergiques que l'opinion qualifia de « banqueroute ». Pour permettre d'assurer les paiements des premiers jours de 1770, il dut se dépêcher d'obtenir des prêts à court terme. Parallèlement, par une série d'arrêts du Conseil de janvier 1770, Terray réduisit brutalement les dépenses : il transforma les tontines en rentes viagères, réduisit l'intérêt de toutes les rentes à l'exception de celles sur l'Hôtel de Ville, réduisit de 15 à 30% les pensions supérieures à 600 livres.

Ces mesures se heurtaient à de fortes résistances. En quelques mois, Terray s'était taillé une solide impopularité dans l'opinion. Mais après le renvoi des parlements consécutif à la réforme de Maupeou, Terray put s'engager dans une remise en ordre en profondeur des finances de l'État. Il se lança dans une réforme fiscale destinée à améliorer le rendement des impôts tout en corrigeant leur iniquité.

Par un édit de décembre 1770, les bases de la perception du droit dit « de marc d'or », perçu sur tout nouveau titulaire d'un office avant l'expédition de ses provisions, furent réformées. Un édit de février 1771, réforma les offices, fonctions

et droits des jurés priseurs et vendeurs de biens meubles.

Un édit de novembre 1771 pérennisa le premier vingtième et prorogea le second jusqu'en 1781 et décréta qu'ils seraient perçus conformément à l'édit de 1749, c'est-à-dire en proportion exacte des revenus assujettis, ce qui permit aux services de contrôle de reprendre leurs travaux, que la résistance des Parlements avait contraint à interrompre.

Des mauvaises récoltes ayant provoqué, en 1770, une crise des subsistances, l'opinion en attribuait la cause aux mesures de libéralisation du commerce des grains prises en 1763 et 1764 par Bertin et L'Averdy. Bien qu'il fût lui-même favorable à la liberté du commerce des grains, Terray, dans un souci d'apaisement, reconsidéra ces mesures et établit une nouvelle réglementation par un arrêt du Conseil du 23 décembre 1770 et des lettres patentes du 11 janvier 1771. Cette réglementation devait l'exposer à l'accusation d'avoir contribué à l'établissement d'un mytique « pacte de famine ».

Les mesures financières prises par Terray permirent un rétablissement spectaculaire des finances de la monarchie. Mais elles lui valurent une très grande impopularité et d'ignominieuses accusations de prévarication. On le surnomma « vide-gousset », on l'accusa de banqueroute.

En 1773, Terray, tout en conservant le contrôle général des finances, fut nommé directeur et ordonnateur des Bâtiments de Sa Majesté, Jardins, Arts, Académies, et Manufactures Royales (directeur général des Bâtiments du Roi).

À son avènement en 1774, Louis XVI, cédant à la pression de l'opinion, renvoya Terray. Celui-ci mourut à Paris en février 1778 et fut inhumé dans la chapelle Sainte-Marguerite de l'église de La Motte-Tilly (Aube), où Falconet sculpta son monument en 1780.

Thiard de Bissy, Calude de : (1721-1810), descendant de Ponthus de Thyard, l'ami de Ronsard, il fut militaire et a laissé des traductions de l'anglais. Protégé de Mme de Luxembourg, il fut élu à l'Académie en surprenant la bonne foi d'un auteur dramatique, La Place, qui devait être candidat ; par ses protections, ses intrigues et l'absence de tout titre littéraire sérieux, le comte de Bissy fut le type de l'académicien de boudoir.

Tillet, Mathieu : (10 novembre 1714 Bordeaux - 13 décembre 1791) était un botaniste, agronome et métallurgiste français.

Il était le fils de l'orfèvre Gabriel Tillet et commença à étudier les métaux à l'atelier de son père. En 1740 il fut nommé directeur de la Monnaie à Troyes. Dix ans plus tard, il a publié son premier livre sur des alliages. En 1753 et 1754 il a reçu deux prix de l'Académie de Bordeaux pour ses travaux concernant les plagues des céréales, surtout du blé.

Il fut admis à l'Académie royale des sciences de Paris le 9 septembre 1758

en tant qu'adjoint botaniste et devint associé botaniste le 4 août 1759.

En 1760 et 1761, il s'est rendu à l'Angoumois, avec son collègue agronome Henri Louis Duhamel du Monceau, pour étudier une autre plague de céréales. Ils ont publié le résultat de leur recherche : *Histoire d'un insecte qui devore les grains de l'Angoumois* (paru chez H. L. Guérin et L. F. Delatour, Paris, 1762). En même temps il devint membre de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris

Tissot, Samuel-Auguste : médecin suisse (1728-1797.) Né à Grancy, dans le pays de Vaud, il fait ses études de médecine à Montpellier, où il est reçu docteur en médecine en 1749. Il revient ensuite à Lausanne et se fait connaître par des livres de vulgarisation médicale, surtout *l'Avis au Peuple sur sa santé*, ouvrage qui sera traduit en une douzaine de langues. En 1759, il publie un traité intitulé *De l'onanisme*, dans lequel il apporte une caution scientifique à une brochure publiée en 1723 à Londres, intitulée *Onania*, qui la première avait dépeint sous les couleurs les plus terrifiantes les conséquences de la masturbation : langueur, vertiges, mélancolie, maladies nerveuses, stupidité, impuissance, mort. L'autorité de Tissot va imposer dans toute l'Europe la terreur de la masturbation, exerçant ses ravages chez des générations entières d'adolescents dévorés par la culpabilité.

Trembley, Abraham : (3 septembre 1710 - 12 mai 1784) est un naturaliste genevois. Il est principalement connu pour ses études de l'hydre.

Trembley naît dans une famille bourgeoise de Genève. Il étudie d'abord les mathématiques dans l'académie fondée par Jean Calvin et se prépare à entrer dans les ordres. Les circonstances le conduisent à se détourner de cette voie et il s'installe au Pays-Bas.

Il se consacre à la zoologie à partir de 1736. Dans les cours d'eaux sur la propriété du comte il découvre un organisme qu'il appelle hydre bien qu'il ne soit pas le premier à signaler son existence le naturaliste allemand Antoine van Leeuwenhoek ayant déjà annoncé sa découverte en 1702. Au cours des années qui suivent il s'affirme comme un spécialiste de ce polype.

Ses études de l'hydre sont publiés dans quatre mémoires *Mémoires pour servir à l'histoire d'un genre de polypes d'eau douce à bras en forme de cornes* 1744. Dans ces mémoires il démontre la nature animale de l'hydre et décrit ainsi pour la première fois une forme de régénération animale complète. Ce mémoire est important aussi par les méthodologies, alors nouvelles, employées. Il utilise systématiquement l'expérimentation pour essayer de comprendre le fonctionnement de l'hydre, jusqu'alors les naturalistes se contentent de décrire leurs observations et d'induire à partir d'elles une classification.

Il est le premier à éclaircir la reproduction d'animaux par bourgeonnement, à effectuer des greffes permanentes de tissus animaux.

Il est élu membre de la Royal Society en 1743 et membre correspondant de



l'académie des sciences.

Il devient précepteur du fils du duc de Richmond avec lequel il voyage en Allemagne et en Italie. Pendant la même période, 1747-1757, il participe aussi au service diplomatique anglais. En 1757 il retourne en Suisse où il fonde une famille. En 1760 il obtient une place de bibliothécaire à Genève puis siège au conseil des Deux-Cents.

Tronchin, Jean-Robert : (1710-1793) Procureur général de la République de Genève entre 1760 et 1767, il a rédigé le rapport à la suite duquel le Petit-Conseil genevois a condamné *l'Émile et le Contrat social*. Néanmoins il avait précisé que la sévérité devait toucher les ouvrages et non l'homme.

Trudaine, père et fils : Daniel Charles Trudaine (1703-1769) était le fils de Charles Trudaine qui fut prévôt des marchands de Paris de 1716 à 1720. Daniel commence sa carrière au Parlement de Paris, puis est appelé de l'intendance d'Auvergne à une intendance de finances en 1739 ; il garde ces fonctions jusqu'à sa mort ; il est alors remplacé par son fils Philibert Trudaine de Montigny (1733-1777), qui était associé à son père et collaborait avec lui depuis 1757, et était en outre un chimiste de renom. Le père et les fils furent tous deux membres de l'Académie des sciences. Philibert Trudaine de Montigny fut l'ami de Turgot ; il démissionna de ses fonctions en 1777 peu avant sa mort. Ses deux fils, amis d'André Chénier, furent décapités avec lui en 1794.

Trudaine père, comme intendant des finances chargé des recettes générales, avait dans son département, sous l'autorité du contrôleur général des finances de Seychelles, le détail des ponts et chaussées (ce service absolument nouveau lui avait été confié en 1743 par le contrôleur général Orry) et l'administration des mines. Il crée l'École des Ponts et chaussées trois ans plus tard.

Un arrêt du 14 janvier 1741 transféra aux intendants de province la compétence en matière de mines, sous l'autorité de Trudaine père et Jean Hellot.

Turbilly, Louis-François-Henri de Menon, marquis de : (1717, Fontenailles - 25 février 1776, Paris).

Il était né en d'une famille distinguée d'Anjou. Après des études chez les jésuites de la Flèche, il entre en 1733 au régiment de Normandie. Pendant la guerre de Succession de Pologne, il se distingue au siège de Phillippsburgh en 1734.

Capitaine en 1737, il est affecté au régiment de cavalerie de Roussillon en 1740. La mort de son père l'ayant laissé, en 1737, maître de terres considérables, il y entreprit dès lors de grandes améliorations et y commença des défrichements.

La guerre de 1741 le rappela à son régiment.

Pendant la guerre de succession d'Autriche, il combat en Bohême, en Westphalie et est finalement intégré au régiment de Saxe. Il y reçoit la croix de Saint-Louis avant de participer aux sièges d'Anvers et de Bruxelles et à la bataille de

Raucoux. Gravement blessé à Lawfeld (1747), il doit quitter l'armée.

Il se retira dans ses terres en sud-Mayenne, dans la partie de la province de l'Anjou, à Villiers-Charlemagne. Il est connu pour son mémoire sur les défrichements. Ayant hérité de son père en 1737 d'un domaine situé en Anjou d'environ 1000 hectares, dont la plus grande partie était inculte, il l'améliora par des défrichements et des drainages et en fit une propriété modèle. Il fit défricher les bruyères qui couvraient la plus grande partie de la commune de Villiers, tracer des chemins, peupler de troupeaux des terres jusque-là improductives.

Ami et conseiller du ministre Bertin, il inspira la circulaire aux intendants du 22 août 1760, les invitant à créer des sociétés d'agriculture. Il fut également à l'origine de l'arrêt du conseil du 16 avril 1761 en faveur des défrichements.

Il imagina de distribuer deux prix pour le plus beau blé et le plus beau seigle, récoltés dans le canton. Ces prix consistaient en une somme d'argent et une médaille. C'est le premier encouragement de ce genre donné en France. C'est encore à Turbilly que l'on doit l'idée de l'établissement de sociétés d'agriculture, la fondation de ces utiles sociétés est postérieure à l'écrit de Turbilly qui les demande. Une autre idée généreuse qu'il eut fut de détruire la mendicité, et il y parvint dans ses terres. C'est encore le premier essai de ce genre fait en France.

Il développe aussi des activités nouvelles comme la culture du chanvre et l'élevage du ver à soie, ainsi qu'une petite fabrique de savon, une autre unité de production de tuiles de couverture en terre cuite. Il se lance même vers la fin de sa vie vers la pisciculture. Son dernier projet consacré à l'utilisation de la porcelaine lui vaut des soucis juridiques et financiers.

De si grandes entreprises demandaient des capitaux immenses. Ceux de Turbilly, malgré sa surveillance étaient quelquefois dilapidés. Toutes ses opérations ne réussissaient pas dès la première année. Quelques procès achevèrent sa ruine.

Cependant ses créanciers, tout en saisissant son bien, lui en laissèrent l'administration jusqu'à sa mort, arrivée à Paris, le 25 février 1776.

Il n'avait point d'enfants. La terre de Turbilly fut vendue par les créanciers. Après sa mort, en 1776, le domaine fut acheté par un noble irlandais. Ce dernier y reçut la visite de l'agronome anglais Arthur Young en 1787 qui venait d'Angleterre en Mayenne pour étudier sur place l'œuvre du marquis.

L'agriculteur anglais trouva des restes plutôt que des traces des améliorations, faites pendant près de quarante ans, et il en a rendu un compte intéressant au tome 1<sup>er</sup> de ses Voyages.

Venel, Gabriel François : (1723-1775) il a été élève de Rouelle l'aîné, le professeur de Antoine Lavoisier. Gabriel François Venel était professeur de médecine à Montpellier. Il enseignait également la pharmacie et la chimie. Il était membre de la Société royale des sciences de Montpellier à partir de 1768. Il était inspecteur gé-

néral des Eaux minérales et a analysé avec Pierre Bayen toutes les eaux minérales de France.

Il a collaboré à l'encyclopédie de Diderot, pour laquelle il a écrit 673 articles.

Vergennes, Charles Gravier, comte de : homme d'État français, secrétaire d'État aux Affaires étrangères sous Louis XVI, né le 20 décembre 1717 et mort le 13 février 1787.

Né à Dijon, dans une famille de petite noblesse, d'allure banale et sans éclat ni brillant, Vergennes passe pour travailleur plutôt que doué. Il est initié à la diplomatie par son oncle, M. de Chavigny, avec lequel il sert à Lisbonne.

Sa défense réussie des intérêts français à la cour de Trèves à partir 1750 l'amène à être envoyé à Constantinople en 1755, d'abord en tant que ministre plénipotentiaire, puis en tant qu'ambassadeur. Il est rappelé en 1768, officiellement pour avoir épousé Anne Duvivier (1730-1798), fille d'Henri né le 16 octobre 1699 à Chambéry et de Maria Bullo de Péra. Elle était veuve de Francesco Testa (ca 1720-1754), membre de l'une des plus anciennes et distinguées familles latines de Péra, régulièrement confondu avec son lointain parent Francesco Testa (1717-1787), docteur en médecine de l'université de Vienne (Autriche) et médecin de Vergennes à Péra.

Il fut envoyé à Stockholm pour aider le parti aristocratique des Chapeaux avec des conseils et de l'argent. La révolution au travers de laquelle Gustave III de Suède raffermir son pouvoir fut un grand succès diplomatique pour la France.

Avec l'accession de Louis XVI au trône de France, Maurepas, sur les conseils de l'abbé de Véri, choisit Vergennes comme Secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Il a alors pour politique d'être en relations amicales avec l'Autriche, de limiter l'ambition de l'empereur Joseph II, de protéger la Turquie et de s'opposer à la Grande-Bretagne.

Sa haine des Britanniques et son désir de se venger de la guerre de Sept Ans l'amène à soutenir les colons américains lors de la guerre d'indépendance des États-Unis d'Amérique.

Pour les affaires intérieures, il demeure conservateur et intrigue notamment contre Necker, qu'il regarde comme un dangereux réformateur, républicain, étranger et protestant. En 1781, il est nommé secrétaire des finances et soutient la nomination de Calonne comme contrôleur général des finances en 1783. Pour pallier l'impasse financière de l'État, il conseille au roi de réunir l'Assemblée des notables, mais il meurt le 13 février 1787, peu de temps avant sa réunion.

Vicq-d'Azyr, Félix : né le 23 avril 1748 à Valognes (Manche) et mort le 20 juin 1794 à Paris, est un médecin et anatomiste français.

Fils d'un médecin normand, Vicq-d'Azyr reçut son diplôme en médecine à l'université de Paris et devint un médecin brillant et un spécialiste renommé de

l'anatomie animale et humaine. Professeur de médecine, il commença à enseigner un cours d'anatomie comparée très réputé à Paris au Jardin des plantes en 1773. Il est admis à l'Académie des sciences en 1774. En 1775, il se consacre à l'étude de l'épizootie qui ravage le sud de la France. En 1776, il fonde avec Lassone (1717-1788) la Société royale de Médecine qui se donne pour but l'étude des maladies épidémiques. Il en est élu secrétaire perpétuel. Il est chargé par arrêt du Conseil d'État de concevoir un questionnaire sur les problèmes d'épidémies et d'épizootie destiné à tous les médecins de province. Il compilera sur 16 années un grand nombre d'informations variées sur les maladies, les médecins, les ressources économiques et alimentaires, etc. Sa fonction exigeant de lui qu'il rédige l'éloge de ses collègues, le grand talent avec lequel il s'acquittait de cette tâche lui valut d'être élu à l'Académie française en 1788 au siège de Buffon. Il fut le premier médecin appelé au sein de cette Académie par le suffrage de l'Académie elle-même.

Il était également professeur d'anatomie comparée à l'École royale vétérinaire d'Alfort créée par Bourgelat en 1766, ainsi que surintendant des épidémies. Durant la Constituante en 1790, il fut chargé de rédiger un Nouveau Plan de constitution pour la médecine de France. Durant la Terreur, sa qualité de premier médecin de la reine Marie-Antoinette en 1789 et de médecin consultant de Louis XVI lui fera craindre pour sa vie.

Il est considéré comme l'un des grands précurseurs de l'anatomie comparée. Il fut parmi les premiers à utiliser les sections coronales du cerveau et à employer l'alcool afin de faciliter la dissection.

Il est mort d'une pneumonie peu après avoir assisté à la fête de l'Être suprême en 1794.

Viry, Joseph-Marie-François-Justin de : baron de la Perrière et de Cohendier, seigneur d'Ogny, fut un diplomate et homme politique, ayant servi le royaume de Piémont-Sardaigne puis la France.

Il naît le 1<sup>er</sup> novembre 1737, à Viry (Haute-Savoie).

Ambassadeur du royaume de Piémont-Sardaigne à Madrid en 1769 puis à Paris en 1773, il préside durant cette ambassade à la conclusion du mariage du comte d'Artois (futur Charles X) avec Marie-Thérèse de Savoie et à celui du prince de Piémont (futur Charles-Emmanuel IV de Sardaigne avec Clotilde de France, sœur de Louis XVI.

Disgracié, il se retire dans ses terres en 1777.

Il devient maire de Viry durant l'épisode révolutionnaire, et omet la particule.

En 1800, il est nommé préfet de la Lys (dont le chef-lieu est Bruges, en Belgique) par Bonaparte.

En 1804, il est rappelé à Paris où il entre au sénat. Il devient chambellan de

l'empereur le 23 octobre 1804. À ce titre, il est chargé d'accompagner le pape Pie VII que Napoléon a fait venir à Paris afin d'assister à son couronnement.

Il meurt à Paris le 23 octobre 1813.

Il est enseveli au Panthéon.

Voltaire : dramaturge, polémiste satirique, philosophe, historien et moraliste. François-Marie Arouet est originaire d'un milieu bourgeois, son père était notaire. Il fait de brillantes études chez les jésuites de Louis-Le-Grand. Des vers irrévérencieux l'obligent à rester en province, puis provoquent son incarcération à la Bastille (1717). Une altercation avec le chevalier Rohan-Chabot le conduit à nouveau à la Bastille, puis le contraint à un exil de trois ans en Angleterre. Au contact des philosophes d'Outre-Manche où la liberté d'expression était alors plus grande qu'en France, il s'engage dans une philosophie réformatrice de la justice et de la société.

De retour en France, Voltaire poursuit sa carrière littéraire avec pour objectif la recherche de la vérité et de la faire connaître pour transformer la société. À Cirey, en Lorraine, il écrit des tragédies (*Zaïre*, *La mort de César* ...) et, avec moins de succès, des comédies (*Nanine*). Il critique la guerre dans *L'Histoire de Charles XII* (1731) puis s'en prend aux dogmes chrétiens dans *Épîtres à Uranie* (1733) et au régime politique en France, basé sur le droit divin, dans *Lettres philosophiques* (1734).

Des poèmes officiels lui permettent d'entrer à l'Académie Française et à la Cour comme historiographe du roi en 1746. Cependant *Zadig* l'oblige à s'exiler à Potsdam sur l'invitation de Frédéric II de Prusse, puis à Genève. Voltaire s'installe définitivement à Ferney, près de la frontière Suisse, où il reçoit toute l'élite intellectuelle de l'époque. En 1759, il publie *Candide*, une de ses œuvres romanesques les plus célèbres et les plus achevées. S'indignant devant l'intolérance, les guerres et les injustices qui pèsent sur l'humanité, il y dénonce la pensée providentialiste et la métaphysique oiseuse. Avec des pamphlets mordants, Voltaire combat inlassablement pour la liberté, la justice et le triomphe de la raison (affaires Calas, Sirven, chevalier de la Barre). En 1778 il retourne enfin à Paris, à l'Académie et à la Comédie Française, mais épuisé par son triomphe, il y meurt peu de temps après.

Voltaire laisse une œuvre considérable. À cause de la censure, la plupart de ses écrits étaient interdits. Ils étaient publiés de manière anonyme, imprimés à l'étranger et introduits clandestinement en France.

Anticlérical, il dénonce de manière virulente les dogmes des religions. Il croit cependant en un Dieu créateur et non révélé. Ses positions sont donc proches de celles des déistes anglais. Pour lui, la petitesse de l'homme perdu dans l'immensité de l'Univers rend vain et ridicule son désir de rechercher l'absolu ou de comprendre les desseins de Dieu. On peut considérer Voltaire comme l'un des plus grands défenseurs de la libre pensée ainsi que de la laïcité comme condition, pour une société, du bonheur de l'homme. Bibliographie : *Œdipe* (1718), *La Henriade* (ou

*La Ligue*, 1723), *Brutus* (1730), *L'Histoire de Charles XII* (1731), *Zaïre* (1732), *Épîtres à Uranie* (1733), *Lettres philosophiques* (1734), *La mort de César* (1735), *Discours sur l'homme* (1738), *Zadig* (1747), *Nanine* (1749), *Le siècle de Louis XIV* (1751), *Micromégas* (1752), *La Pucelle d'Orléans* (1752), *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (1756), *Candide* (1759), *Traité sur la tolérance* (1763), *Dictionnaire philosophique* (1764), *Jeannot et Colin* (1764), *L'ingénu* (1767), *La princesse de Babylone* (1768).

Watelet, Claude-Henri : Il fait ses études au collège d'Harcourt et part à l'âge de dix-neuf ans en voyage pour l'Italie, où il fréquente les élèves de l'Académie de France à Rome et réalise ses premières esquisses. De retour en France, il hérite de son père la charge de receveur général des finances de la généralité d'Orléans, fonction qui lui procure des revenus considérables et lui permet de s'adonner à sa passion pour les arts. Il fréquente les salons de Madame de Pompadour, de Madame de Tencin et de Madame Geoffroy. Il se lie avec Marmontel, l'abbé Delille et Salomon Gessner. Il fraye avec les auteurs de l'Encyclopédie, à laquelle il contribue la plupart des articles sur le dessin, la peinture et la gravure. Il écrit des pièces de théâtre en vers et en prose, dont deux seulement semblent avoir été jouées. En 1760, il publie un poème didactique, *L'Art de peindre*, qui lui vaut d'entrer la même année à l'Académie française.

Quelques années plus tôt, Watelet avait entamé une longue liaison avec la pastelliste Marguerite Le Comte, jeune femme mariée à qui il enseignait l'eau-forte. Il fait avec elle un deuxième séjour en Italie en 1763-64. Watelet entreprend de traduire *La Jérusalem délivrée* et *le Roland furieux*, qu'il laisse toutefois inachevés. Il acquiert en 1767 un lot de gravures sur cuivre de Rembrandt, peintre auquel il voue une admiration particulière. Aux gravures du maître il ajoute les siennes et en fait un album.

Son œuvre majeure, *l'Essai sur les jardins*, qui paraît en 1774, est en grande partie la description du Moulin Joly, une propriété que Watelet a aménagée sur les bords de la Seine à Colombes et dans laquelle il reçoit, en compagnie de Marguerite Le Comte, les amis et les curieux, parmi lesquels Jean-Claude Richard, Turgot, Benjamin Franklin, Condorcet, le marquis de Marigny et, dit-on, Marie-Antoinette, qui s'en serait inspirée pour faire bâtir le Petit Hameau du château de Versailles. C'est l'un des tout premiers « jardins pittoresques » destinés à remplacer peu à peu les jardins classiques. Au strict agencement de l'espace dans le style de Le Nôtre se substitue un paysage subtilement dessiné, lieu à la fois de rapport et d'agrément, propice aux échanges et à la rêverie.

Un revers de fortune, joint à une santé défaillante, contraint Watelet à réduire ses activités.

Outre l'Académie française, Claude-Henri Watelet a été membre de plusieurs académies : Académie royale de peinture et de sculpture et Société royale de

médecine, en tant qu'associé libre, Académie de Berlin, Accademia della Crusca, Académie de Cortone, Institut de Bologne.

## Liste alphabétique des biographies

- Éconches Feuillée, père Louis, 2129
- Abélard, 2111
- Abeille, Joseph, 2111
- Abeille, Louis-Paul, 2111
- Alt, François-Joseph-Nicolas d' (de Tiefenthal), 2112
- Amelot de Chaillou, Antoine-Jean, 2113
- Argenson, Marc Antoine René de Voyer, marquis de Paulmy puis d', 2113
- Argenville, Antoine Joseph Dezallier d', 2114
- Baseilhac, Jean dit le Frère Cosme, 2114
- Beauffremont, Joseph de, 2114
- Bernoulli, Daniel, 2114
- Berthier, Guillaume François, 2115
- Berthoud, Ferdinand, 2115
- Bertrand, Élie, 2116
- Bertrand, Jean, 2116
- Bonnet, Charles, 2116
- Bons, François Louis de, 2117
- Bonstetten, Charles-Victor de, 2117
- Born, Ignaz Edler von, 2117
- Bouhours, Dominique, 2118
- Boullongne, Jean de, 2118
- Bourbon-Condé, Anne-Geneviève de, 2118
- Bourrit, Marc-Théodore, 2118
- Brydone, Patrick, 2119
- Burlamaqui, Jean-Jacques, 2119
- Cabanis, Pierre Jean Georges, 2120
- Caprara, Jean-Baptiste, 2121
- Carli, comte Gian Rinaldo, 2119
- Castries, Charles Eugène Gabriel de La Croix de, 2119
- Cavalieri, Bonaventura Francesco, 2121
- Chantal, Jeanne de, 2122
- Charles I<sup>er</sup> Frédéric de Bade, 2122
- Charles II Eugène de Wurtemberg, 2123
- Choiseul, Étienne-François, comte de Stainville puis duc de, 2123
- Clais, Johann Sebastian, 2125
- Coligny, Henriette de, comtesse de Suze, 2125
- Condillac, abbé, 2126
- Courten, Antoine-Pancrace de, 2126
- Courten, Eugène-Philippe de, 2126
- Courten, Jean-Antoine-Adrien de, 2127
- Cramer, Jean, 2127
- Deluc, Jean André, 2127
- Dentand, Pierre Gédéon, 2127
- Deparcieux, Antoine, 2127
- Dietrich, Philippe-Frédéric baron de, 2127
- Dupeyrou, Pierre-Alexandre, 2128
- Duret, David, 2129
- Effinger, Franz Victor (von Wildegg), 2129
- Effinger, Niklaus Albrecht (von Wildegg), 2130
- Engel, Samuel, 2130
- Enville, duchesse d', 2131
- Erlach, Albrecht Friedrich von, 2132
- Eugène-François de Savoie, 2132
- Farel, Guillaume, 2133
- Faujas de Saint-Fond, Barthélémy, 2134
- Favre, Antoine, 2134
- Favre, Claude, baron de Pérouges, seigneur de Vaugelas, 2135
- Favre, Pierre-François, 2135
- Felice, Fortunato Bartolomeo de, 2136



- Ferdinand I<sup>er</sup> des Deux-Siciles, 2136
- Gagnebin, Abraham, 2137
- Gagnebin, Daniel, 2137
- Galilée, 2138
- Garcin, Jean-Laurent, 2138
- Gassendi, 2138
- Gerbier, Pierre Jean Baptiste, 2138
- Gesner, Conrad, 2139
- Gintet, 2139
- Gorani, Joseph, 2139
- Grégoire de Saint-Vincent, 2139
- Grosley, Pierre, 2140
- Héloïse, 2141
- Haller, Albrecht von, 2140
- Hell, Anne Chrétien Louis de, 2141
- Hennin, Pierre Michel, 2141
- Hirzel, Salomon, 2141
- Hobbes, Thomas, 2141
- Isaac, 2142
- Ivernois, Abraham d', 2142
- Jacault, capitaine, 2143
- Jaquet-Droz, Pierre, 2143
- Jules II, 2143
- La Baume, Florent-Alexandre-Melchior de, 2145
- La Condamine, Charles Marie de, 2145
- La Harpe, Jean-François de, 2146
- La Luzerne, César-Guillaume de, 2147
- La Luzerne, César-Henri, comte de, 2147
- La Quintinie, Jean-Baptiste, 2148
- La Vrillière, Louis Phelippeaux de, 2149
- Laborde, Jean-Benjamin de, 2145
- Lalande, Joseph Jérôme Lefrançois de, 2146
- Lambert, Johann Heinrich, 2147
- Lassone, Joseph-Marie-François de, 2149
- Lecouvreur, Adrienne, 2149
- Lentulus, Robert Scipion de, 2150
- Linguet, Simon-Nicolas-Henri, 2150
- Linnæus, Carl, 2151
- Lison, 2152
- Locke, John, 2152
- Luc, Guillaume Antoine de, 2152
- Luce, Nicolas de, 2152
- Luynes, Louis-Joseph duc de, 2153
- Müller, Otto Friedrich, 2158
- Marie de Nemours, 2153
- Martin, famille, 2153
- Maupeou, René Nicolas Charles Augustin de, 2154
- Maximilien I<sup>er</sup> de Habsbourg, 2155
- Milord Maréchal, 2155
- Miromesnil, Armand Thomas Hue, marquis de, 2156
- Monnet, Antoine-Grimald, 2156
- Montesquieu, 2157
- Morin, Monsieur, 2158
- Moultou, Paul-Claude, 2158
- Necker, Jacques, 2159
- Noailles, Adrien Maurice de, 2162
- Nollet, Jean Antoine, abbé, 2163
- Orry, Philibert, 2163
- Paccard, Michel Gabriel, 2164
- Parmentier, Antoine Augustin, 2164
- Pfeffel, Théophile Conrad, 2165
- Piarron de Chamousset, Claude Humbert, 2165
- Pie VI, 2165
- Plumier, Charles, 2167
- Réaumur, René-Antoine Ferchault de, 2168
- Rapin-Thoyras, Paul, 2167

- Reine Berthe, 2169  
Richard (Claude et Antoine), 2170  
Rostaing, Philippe-Joseph, comte de,  
2170  
Rozier, Jean-Baptiste François, 2170  
  
Séguier, Antoine-Louis, 2175  
Séguier, Jean-François, 2175  
Sage, Balthazar Georges, 2172  
saint Nicolas de Flue, 2172  
Saint-Belin-Malain, Françoise de, 2172  
Sales, saint François de, 2172  
Sallères, 2172  
Sanson, 2174  
Schiner, Mathieu, 2174  
Stahl, Georg Ernst, 2176  
Stanislas II de Pologne, 2176  
  
Tavernier, Jean-Baptiste, 2176  
Terray, abbé, 2178  
Thiard de Bissy, Claude de, 2179  
Tillet, Mathieu, 2179  
Tissot, Samuel-Auguste, 2180  
Trembley, Abraham, 2180  
Tronchin, Jean-Robert, 2181  
Trudaine, père et fils, 2181  
Turbilly, Louis-François-Henri de Me-  
non, marquis de, 2181  
  
Venel, Gabriel François, 2182  
Vergennes, Charles Gravier, comte de,  
2183  
Vicq-d'Azyr, Félix, 2183  
Viry, Joseph-Marie-François-Justin de,  
2184  
Voltaire, 2185  
  
Watelet, Claude-Henri, 2186





## GLOSSAIRE SCIENTIFIQUE DU VOYAGE DE 1778

Le lexique ci-dessous rend compte des termes techniques ou des termes nécessitant un long développement et qui n'auraient donc pas eu leur place dans les notes de bas de page.

En ce qui concerne les termes techniques, les définitions sont données le plus souvent à partir de l'*Encyclopédie*, car on retrouve une parenté de raisonnement entre cette dernière et les déductions de Malesherbes ; de plus, il l'avait à sa disposition, ne serait-ce que sous formes d'épreuves à l'époque de son voyage et elle rend compte d'un état des connaissances à ce moment-là de l'histoire des sciences.

Néanmoins, les articles n'ont pas été donnés in extenso, cela aurait été contre-productif, cependant, si l'on veut avoir une bonne idée de la structure générale de ces articles et se rendre compte de la proximité du journal de voyage de Malesherbes avec ces derniers, on pourra consulter les articles « fusain » et « pin » pour la section « botanique » et l'article « calcaire » pour la minéralogie.

On a de plus recensé de façon exhaustive tous les termes de botanique ou de minéralogie contenus dans le journal, sans en donner pour autant systématiquement une définition. Cela permet d'avoir une liste complète de l'ensemble des matières embrassées par le journal. Ce dessein est de plus servi par la présence en fin de lexique d'une liste des mots définis, par ordre alphabétique, avec le numéro de page de leur définition .

### **Botanique**

*achillea* : Le genre *Achillea* (les achillées) regroupe diverses plantes de la famille des Astéracées (ou Composées).

aconit bleu : (Nom commun : Aconit napel - Casque de Jupiter. Nom scientifique : *Aconitum napellus* L.) : Plante d'altitude, surtout au-dessus de 1000 mètres dans les régions de sapins, les prés, les rocailles humides et les lieux ombragés, ne dépasse pas 1800 mètres, présentant des fleurs en grappe élevée et dense d'un bleu-violet intense.

andromeda : Toxique, cette plante aime les sols tourbeux acides, très humides et moussus.

arnica : L'arnica est un genre d'environ 30 espèces de plantes pérennes, herbacées, appartenant à la famille des Astéracées. Le nom Arnica signifie peau d'agneau par allusion aux feuilles douces et laineuses.

arnica montana : Elle est également appelée herbe au chute, herbe à éternuer, herbe vulnéraire, plantain des Alpes, quinquina des pauvres, tabac des savoyards, tabac des vosges.

arnica scorpioïde : Doronic à grandes fleurs, *Doronicum grandiflorum* Autres noms : Arnica des chamois, Herbe aux chamois, Arnica à racines noueuses

alchemilla argentea : manteau de Notre-Dame, Herbe à vache, Porte-rosée.

alisier aria théophraste : variété de cormier. Théophraste est celui qui lui a donné son nom de sorbus il y a 2000 ans.

alysson : Caméline, *Camélina alyssum*, faux-lin

baliveau : Arbre réservé, lors de la coupe d'un taillis, afin qu'il puisse devenir arbre de haute futaie.

bigarreau : variété de cerise douce.

bois-joli : ( *Daphne mezereum* ) ( Thymélacées )

Synonymes : Mézéréon, Joli-bois, Bois-gentil, Daphné mézéréon, Daphné morillon.

caillebot ou cailleboute : mot franc-comtois pour désigner la châtaigne d'eau.

caméline : *Camélina alyssum*, faux-lin, alysson.

camomille : La camomille romaine (*Chamaemelum nobile* (L.) All.) est une plante herbacée vivace de la famille des Astéracées.

châtaigne d'eau : ou mâcre nageante est une plante aquatique de la famille des Trapacées originaires des régions tempérées et chaudes de l'ancien monde. Nom scientifique : *Trapa natans*.

colza : Le colza (*Brassica napus*) est une plante annuelle à fleurs jaunes de la famille des crucifères (Brassicacées) largement cultivée pour la production d'huile alimentaire.

emerus : *Coronilla emerus*, soit en français séné bâtard ou faux-baguenaudier.

empetrum : Sous-arbrisseau hermaphrodite, prostré, glabre, pouvant vivre jusqu'à 50-80 ans (10-30 cm).

Tige plus ou moins couchée à ascendante, non radicante, très ramifiée ; rameaux nus à la base.

esparcette : variété de sainfoin.

faux-lin : Alysson Caméline, *Camélina alyssum*.

fromental : Le fromental, ou avoine élevée, est une plante herbacée vivace de la famille des Poacées. Elle est cultivée comme plante fourragère.

gallium : caille-lait ou gaillet (*galium* de Linné) fait partie de la famille des rubiacées, renferme des plantes herbacées, à feuilles verticillées, à fleurs blanches ou jaunes, à fruits lisses ou hérissés. Ces plantes ont eu une certaine réputation en médecine.

génépi : Le terme génépi, ou genépi, est le nom vernaculaire qui désigne différentes espèces d'armoises (du genre *Artemisia*) appartenant à la famille des Astéracées.

gentiana punctata : Gentiane ponctuée, cette gentiane est assez grande, mais pas autant que la grande gentiane jaune. Elle pousse par petits groupes dans les prairies sub-alpines. Ses fleurs jaunes tachetées de brun sont groupées à la base des feuilles supérieures. L'extrémité des corolles des fleurs donne l'impression d'avoir été brûlée.

lonicera bleu : Variété de chèvrefeuille

lychnis : Le lychnis fleur de coucou (*Silene flos-cuculi*) est une plante herbacée vivace de la famille des Caryophyllacées, soit de la même famille que les œillets, avec lesquels Malesherbes l'assimile.

lysimachia : lysimaque ou herbe aux écus, plantes poussant dans les zones humides.

mâcre : voir châtaigne d'eau

mélilot : Plante herbacée, bisannuelle, de 30 à 80 cm de haut, à tiges dressées, à nombreuses petites fleurs jaunes disposées en grappes allongées. Cette plante contient de la coumarine, qui lui donne une odeur agréable.

œillet : Plante vivace formant des touffes larges et compactes. Les tiges fines très nombreuses, noueuses et garnies de petites feuilles glauques, atteignant 30 cm, se terminant par une ou plusieurs fleurs simples.

oyat : Graminée à longues racines, utilisée pour fixer les dunes du littoral.

pas d'âne : Plante vivace formant de grandes colonies. Les fleurs et les feuilles ne paraissent jamais ensemble. Tiges dressées de 8 à 20cm, non ramifiées rougeâtres et couvertes d'écailles, portant un unique capitule de couleur jaune vif à ligules linéaires. Ce sont des plantes très vite envahissantes.

pavot : On appelle pavots toutes les papavéracées du genre *Papaver*, regroupant plusieurs espèces allant du coquelicot (*Papaver rhoeas*) au pavot à opium

(*Papaver somniferum*). Les pavots ont de grandes fleurs solitaires, souvent très colorées.

pimprenelle : La pimprenelle (*Sanguisorba minor*) est une plante herbacée vivace de la famille des Rosacées.

pin cembro : Le pin cembro (*Pinus cembra*), appelé aussi pin des Alpes, est l'arbre symbolique de la haute montagne, car il se développe entre 1 700 et 2 400 mètres d'altitude, là où les hivers sont très longs et les températures rigoureuses.

Autres noms communs : Pin cembrot, arol, arole, arolle, arve, auvier, pinarolle, tinier.

ray-grass : Le ray-grass anglais est une plante herbacée vivace de la famille des Poacées, couramment cultivée comme plante fourragère.

sainfoin : plantes herbacées de la famille des Fabacées et du genre *Onobrychis*, dont certaines espèces sont cultivées comme plantes fourragères.

Le nom générique *Onobrychis* est composé de deux termes grec, *onos*, l'âne et un verbe sigifiant « braire », allusion à l'attrait des ânes pour cette plante.

seseli : Le genre *Seseli* est un genre de plantes herbacées de la famille des Apiaceae, sous-famille des Apoideae, tribu des Apieae.

thalictrum : pigamon, plante poussant dans les zones marécageuses.

thymélé : plante herbacée ou arbrisseau à feuilles entières.

thuya : Les thuyas (*Thuja*), appelés aussi cèdres au Canada, sont un genre de conifères de la famille des Cupressacées. Le Thuya du Canada est appelé aussi cèdre blanc. Le thuya de Chine (*Thuja orientalis*), qui a donné son nom au genre, est maintenant classé dans un genre à part, *Platycladus*.

timothy : Variété de plante fourragère.

torchepin : Le pin de montagne ou torchepin, que l'on nomme pin suffis à Briançon, et que les Botanistes désignent sous le nom de mugo. Il fait un arbre d'une belle venue, ses feuilles qui ont environ deux pouces de longueur, sont fermes, piquantes, et d'une belle ver dure. Ses jeunes branches ont l'écorce écailleuse et d'une couleur de cannelle assez luisante ; elles prennent une courbure naturelle qui tourne en agrément. Ses fleurs mâles ou chatons viennent en bouquet qui sont d'un joli aspect. Ses cônes ont un pouce de diamètre environ sur deux de longueur ; ils ont la figure d'un œuf très - pointu à l'extrémité ; leur couleur est d'un rouge cannelle, vif et brillant ; ses écailles sont chargées de tubercules très - saillantes d'une forme variable ; les graines que renferment ces cônes sont de la grosseur d'un pépin de poire. Son bois, lorsqu'il est nouvellement coupé, est d'une couleur roussâtre ; il est très - résineux, aussi les gens de la campagne s'en servent - ils pour faire des torches. Encyclopédie ou dictionnaire raisonné . . . , tome 12, page 631.

trèfle : Les trèfles sont des plantes herbacées de la famille des Fabacées,



appartenant au genre *Trifolium*.

*tussilage* : Voir « pas d'âne »

*uva ursi* : Le Raisin d'ours ou Busserole (*Arctostaphylos uva-ursi* L.) est un arbuste de la famille des Éricacées. Souvent en forme de coussins, il a des feuilles persistantes, des petites fleurs en grelot blanches ou roses et des baies rouges à maturité.

*variétés de poire citées par Malesherbes* : Cailhou rosat ou Caillaou rosat ou caillot

Rosat

beurré

Isambert

*veratrum* : Vérate blanc (*Veratrum album*), ou Hélébore blanc, Ellébore blanc, Varaire blanc

## Minéralogie et chimie

*alun* : C'est un sulfate double d'aluminium et de potassium.

*asphalte* : L'asphalte ou roche imprégnée de bitume est utilisé en Europe dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle pour imperméabiliser, isoler, calfater, protéger le bois contre vermine et pourriture, etc. Par distillation, on en tirait une huile destinée à la lubrification des rouages, mais surtout à des remèdes d'usage externe ou interne, pour les hommes ou les animaux. L'asphaltage des surfaces de dimensions importantes (trottoirs, ponts, chaussées) est mis au point avant 1850 dans les villes, puis sur les routes.

En Suisse, le seul gisement important est celui du Val-de-Travers, exploité pendant plus de 250 ans. L'extraction y débuta vers 1714, sous l'impulsion d'un prospecteur grec venant de Bessarabie, Eirini d'Eirinis, sur la rive gauche de l'Areuse (Bois de Croix, commune de Travers). DHS

*sel ammoniac* : Ce sel est ainsi nommé du mot grec ammos, qui signifie du sable, parce que les Anciens ont écrit qu'on le trouvoit dans les sables, qui avoient aussi donné leur nom au temple de Jupiter Ammon; cette tradition néanmoins ne s'est pas pleinement confirmée, car ce n'est qu'au-dessus des volcans et des autres fournaies souterraines, que nous sommes assurés qu'il se trouve réellement du sel ammoniac, formé par la Nature; c'est un composé de l'acide marin et de l'alkali volatil, et cette union ne peut se faire que par le feu ou par l'action d'une grande chaleur. On a dit que l'ardeur du soleil, dans les terrains secs des climats les plus chauds, produisoit ce sel dans les endroits où la terre se trouvoit arrosée de l'urine des animaux, et cela ne paroît pas impossible, puisque l'urine putréfiée donne de l'alkali volatil, et que la chaleur du soleil dans un temps de sécheresse peut équivaloir à l'action d'un feu réel; et comme il y a, sur la surface de la terre,

des contrées où le sel marin abonde, il peut s'y former du sel ammoniac par l'union de l'acide de ce sel avec l'alkali volatil de l'urine et des autres matières animales ou végétales en putréfaction, et de même dans les lieux où il se sera rencontré d'autres sels acides, vitrioliques, nitreux, etc. il en aura résulté autant de différens sels ammoniacaux, Buffon, *Histoire naturelle des minéraux*, tome second, page 319.

*sélénite* : Le sélénite de sodium,  $\text{Na}_2\text{SeO}_3$ , est un composé chimique du sélénium.

## Unités de mesure

*brasse* : La brasse est une mesure de longueur correspondant à l'envergure des bras. En France, à cause du « pied du Roi » particulièrement démesuré (pointure 48), la brasse fut redéfinie et forma la brasse nouvelle, valant 5 pieds seulement, soit environ 1,624 mètre. Pour mesurer la profondeur, les marins avaient pour habitude de jeter une ligne plombée à l'eau, d'attendre que celle-ci touche le fond pour ensuite la remonter en comptant le nombre de fois qu'il fallait ramener la ligne d'un poignet à l'autre. On obtenait ainsi le nombre de brasses pour la profondeur de l'eau.

## Industrie

*Saline de Montmorot* : *Encyclopédie*, tome 14, page 564. Cette saline, remarquable par ses bâtimens de graduation, est située à 8 lieues sud ouest de Salins, dans une petite plaine, entre la ville de Lons le - Saunier, et le village dont elle porte le nom.

[...] La ferme générale a traité avec le canton de Zurich pour lui fournir annuellement quatre mille bosses au volume, et au prix de 36 liv. 10 lois par cosse. Elle a encore traité avec le canton de Berne pour lui fournir par an vingt quatre mille quintaux de sel trié, au prix de 6 liv. 10 sois par quintal. Une partie de cette fourniture est faire par la saline de Salins, et l'autre par celle de Montmorot.

Ces deux traités, tant avec Zurich qu'avec Berne, sont de la même date. Ils sont faits également pour 24 ans, et ont commencé au premier Octobre 1744.

Les trois espèces de sel d'ordinaire étant destinées à la fourniture de la Franche Comté, comme il ne subsistoit ancrennement dans cette province que trois bailliages, celui d'amont, celui d'aval et celui de Dole, toutes les villes et communautés ont été employées dans les rôles sous ces trois divisions, ainsi que les especes de sel qui leur sont affectées.

Quoique ces bailliages aient été supprimés par la création de quatorze nouveaux bailliages, on n'a apporté aucun changement dans l'attribution des sels aux

villes et communautés, qui pour cette délivrance, sont toujours réputées appartenir aux anciens bailliages dont elles faisoient partie.

C'est dans les dix premiers jours de chaque mois que les communautés affectées à la saline de Salins, ainsi que les magasiniers, y envoient lever les premières leur sel d'ordinaire, et les seconds le sel roziere. Les voituriers qui viennent chercher ces sels se nomment sauniers. Le receveur après avoir vû leur procuration, leur donne un billet de délivrance, qu'ils vont porter à des employés établis sous le nom de contrôleurs aux passavants. Ces commis, au nombre de deux, enregistrent le billet, et expédient ensuite au nom de chaque communauté, avec celui du saunier, les passavans, qui le mois suivant, doivent être rapportés avec la décharge des échevins et des curés des lieux.

Les passavans sont donc des espèces de saufs conduits qui empêchent que ceux qui en sont munis, ne soient arrêtés par les gardes.

Les sauniers payent 13 deniers pour le chargement de chaque charge de sel levé à la grande saline, et 8 deniers seulement pour celui qu'ils lèvent à la petite. La ferme abandonne ce droit aux poulins qui portent les sels au devant de la saline sur la place où l'on charge les voitures.

Le poulin auquel les sauniers donnent leurs billets de délivrance, les remet à mesure qu'il délivre la quantité de sel énoncée au guette, qui à la porte de la saline, compte sur un chapelet les charges que l'on en sort, et vérifie si elles quadrent avec l'énoncé du billet.

On oblige les sauniers d'amener à Salins douze mesures de blé, en venant lever leur sel ; faute de quoi il leur est refusé. Cette loi est très - sage pour prévenir les disettes auxquelles la ville seroit exposée sans cela.

L'entrepreneur des salines a pour la partie des bois grand nombre d'employés, dont voici les noms et les fonctions.

Deux visiteurs des bois taillis chargés de suivre l'exploitation des forêts appartenant tant au roi qu'aux communautés.

Trois taxeurs, dont deux à la saline et un au chantier de la ville. Ils sont établis à l'entrée des deux salines pour taxer aux voituriers le montant de leurs voitures : si le voiturier est mécontent il fait mouler son bois.

Deux buralistes ; ils retirent des mains des voituriers les billets des taxeurs, et leur en donnent d'autres sur lesquels ils vont se faire payer du prix de leur voiture chez le payeur des bois.

Un garde visiteur ; il est chargé de faire des visites dans les maisons des villages, autour des sorêts et des routes, d'empêcher le vol des bois, et remplacer au besoin les visiteurs et les taxeurs.

Trois commis aux entrepôts ; ils sont les fonctions de buralistes et de taxeurs pour les bois qui arrivent à leurs entrepôts.

Cinq commis tailleurs des futaies de sapin ; ils sont préposés à l'exploitation des futaies, et des bois taillis sous futaies ; font façonner les douves et bois de construction, réduire ce qui n'y est pas propre en bois de corde, et les délivrent aux voituriers.

Par arrêt du 4 Août 1750, les bois situés dans les deux lieues excédantes les quatre premières, furent encore mis sous la juridiction de la réformation, et affectés en cas de besoin, au service des salines.

Mais cette nouvelle affectation n'a pas encore été exécutée, à cause des différens ordres que le ministre a donnés pour y surseoir ; il y a même apparence que l'on pourra s'en passer toujours, si l'on continue à bien administrer les bois compris dans les quatre premières lieues de l'arrondissement.

[...] Ce n'est qu'en 1744, que cette nouvelle saline a été établie, avec des bâtimens de graduation, dont les trois aîles forment un demi - cercle, qu'elle ferme en partie par le devant. Les puits dont elle tire ses eaux salées, sont situées à différentes distances hors de son enceinte, ainsi que les bâtimens de graduation. Ce sont de véritables puits, dont les sources saillent presque toutes du fond. Ils n'ont rien de curieux, et ne méritent pas que l'on en donne ici la description. Ils sont, comme à Salins, au nombre de trois.

Le puits de Lons - le - Saunier, ainsi nommé parce qu'il se trouve dans cette ville, fournit dans 24 heures, depuis 1400 jusqu'à 1700 muids d'eau seulement à 2 degrés. Elle est un peu chaude, et le thermometre plongé dans ce puits monte de 4 degrés. Les eaux élevées par des pompes, sont conduites dans des canaux souterrains à la distance d'un quart de lieue, jusqu'à l'aîle de graduation, dite de Lons - le - Saunier.

Le puits Cornoz est éloigné de 34 toises de l'aîle de graduation, à laquelle il donne son nom, et où ses eaux vont se rendre. Il forme deux puits placés l'un à côté de l'autre, dans une même enceinte, pour recevoir deux différentes sources. L'une a 7 degrés donne environ 200 muids d'eau par 24 heures ; et l'autre 3 degrés, n'en fournit que 12.

Le puits de l'étang du Saloir renferme plusieurs sources salées, qui, par des canaux souterrains, sont conduits à une demi - lieue, dans le bâtiment de graduation, dit du puits Cornoz. La principale à 9 degrés tombe dans le puits où elle se rend par un petit canal taillé dans le roc, et elle fournit 53 muids d'eau par 24 heures. Différentes autres sources à 3 et 4 degrés sortent du fond de ce même puits, et forment un mélange d'eaux de 6 à 7 degrés, dont le produit varie depuis 63 jusqu'en 73 muids par 24 heures.

On voyoit autrefois dans le même endroit un étang qui y avoit été formé pour submerger les sources salées, et c'est de - là que ce puits a pris le nom de l'étang du Saloir. Il fut creusé en 1733 à 57 piés 4 pouces de profondeur, à laquelle

on trouva le rocher d'où sortoit la principale source salée ; et dès ce tems on établit là une saline, qui fournissoit environ dix mille quintaux de sel. Mais elle fut supprimée quand l'on construisit celle de Montmorot, où furent amenées les eaux du puits de l'étang du Saloir.

Ce puits, le plus important des trois par le degré de salure où sont ses eaux, fut mal construit dans les commencemens. Il est tout entouré d'eaux douces, qu'on n'en détourna pas avec assez de soin, ensorte qu'elles y pénétrèrent, et affoiblirent de beau oup les sources salées. On leur a depuis creusé un puisard où elles vont se rendre près du puits à muire, et d'où elles sont élevées par des pompes. Mais cet ouvrage nécessaire n'a pas rendu aux sources leur même degré, qui, en 1734, étoit à 11, et se trouve réduit à 8 ou à 9, encore n'est - on pas assuré qu'elles restent longtems dans le même état ; elles varient beaucoup. La principale source, qui étoit entierement perchée dans le roc, est descendue en partie, et pousse plus de sa moitié par le fond du puits. Plus bas est une source d'eau douce fort abondante, que l'on force à remonter sur elle - même pour la conduire au puisard. Il est fort à craindre que les sources salées continuent à descendre, et s'enfonçant davantage, ne se perdent entierement dans les eaux douces. Il faudroit donc chercher à parer cet accident, qui ébranleroit la saline, et faire de nouvelles fouilles, pour tâcher de découvrir de nouvelles sources.

Les bâtimens de graduation ont été inventés pour épargner la grande quantité de bois que l'on consommeroit en faisant entierement évaporer par le feu les eaux à un foible degré de salure ; car sur 100 livres d'eau, il y en aura 98 à évaporer, si elles ne contiennent que 2 livres de sel. Si au - contraire elles en renferment 16, il n'y aura que 84 livres d'eau à évaporer. Par conséquent dans ce dernier cas on brûlera un septième de bois de moins que dans le premier, pour avoir 7 fois plus de sel.

Ainsi, supposons qu'il faille 3 piés de bois cubes pour évaporer un muid d'eau, on ne brûlera que 252 piés de bois pour avoir 16 muids de sel, si on se sert d'une eau à 16 degrés. Si au - contraire elle n'est qu'à 2 seulement, pour avoir la même quantité de sel, il faudra brûler 2353 piés de bois. La raison en est sensible. Dans le premier cas, 100 muids d'eau contenant 16 muids de sel, il n'en reste que 84 à évaporer ; mais dans le second, il faut 800 muids d'eau pour en avoir 16 de sel ; et l'on a par conséquent 784 muids à évaporer. Voilà donc 700 muids de [p. 566] plus, pour lesquels il faut consommer 2100 piés de bois, que l'on eût épargnés dans la totalité en se servant d'une eau à 16 degrés.

Ce léger calcul suffit pour démontrer que si l'on bouillissoit des eaux à 2, 3 et 4 degrés, la dépense en bois excéderoit de beaucoup la valeur du sel que l'on retireroit. Mais on a trouvé le moyen de les employer avantageusement, en les faisant passer par des bâtimens de graduations ; ainsi nommés, parce que les eaux

s'y graduent, c'est - à - dire, y acquierent de nouveaux degré de salure, à mesure que l'air, emportant leurs parties douces, qui sont les plus légères, les fait diminuer en volume.

Les bâtimens de graduation de la saline de Montmorot sont divisés en trois aîles, ou corps séparés, étendus sur quatre niveaux, et placés à différentes expositions.

L'aîle de Lons - le - Saunier, alignée de l'est - sud - est à l'ouest - nord - ouest, a 147 fermes, ou 1764 piés de longueur. Elle ne reçoit uniquement que les eaux à 2 degrés, provenant de Lons - le - Saunier. On appelle ferme une étendue de 12 piés renfermée entre deux piliers.

L'aîle du puits Cornoz, alignée du sud au nord, contient 78 fermes, ou 936 piés. Elle reçoit les eaux des deux puits Cornoz et de l'étang du Saloir.

L'aîle de Montmorot, alignée du sud - sud - ouest au nord - nord - est, a sur deux différens niveaux 162 fermes ou 1944 piés : plus basse que les deux autres aîles, elle reçoit leurs eaux, déjà graduées en partie, et acheve de leur faire acquérir le dernier degré de salure qu'elles doivent avoir, pour être de - là renvoyées aux baises ou bassins construits près des poëles.

Ces trois aîles ont ensemble 1944 piés de longueur, sur la hauteur commune de 25 piés, et communiquent l'une à l'autre par des canaux de bois qui conduisent les eaux à - proportion des besoins et de la graduation plus ou moins favorable.

Dans toute la longueur de chaque bâtiment regne un bassin ou réservoir construit en madriers de sapin joints et serrés avec soin, pour recevoir et retenir les eaux salées. Il est posé horizontalement sur des piliers de pierre, et a 24 piés de largeur dans oeuvre sur 1 pié 6 pouces de profondeur : les trois contiennent ensemble 17688 muids d'eau.

Au - dessus et dans le milieu des bassins sont élevées deux masses parallèles d'épines, distantes de trois piés l'une de l'autre ; elles ont chacune 4 piés 9 pouces de largeur dans le bas, et 3 piés 3 pouces dans le haut, et forment une ligne de 22 piés et demi de hauteur sur la même longueur que les bassins.

L'on a placé au sommet de chaque colonne d'épines, des cheneaux de 10 pouces de profondeur, sur un pié de largeur. Ils sont percés des deux côtés de 3 en 3 piés, et distribuent par des robinets les eaux qui coulent dans d'autres petits cheneaux, creusés de 6 lignes, longs de 3 piés, sur 2 à 3 pouces de large, et crenelés par les bords. C'est par ces petites entailles que ceux - ci partagent les eaux qu'ils reçoivent, et les étendent goutte - à - goutte sur toutes les surfaces d'épines, dont les pointes les subdivisent encore et les atténuent à l'infini.

Au milieu de ces deux rangs de cheneaux, et sur le vuide qui se trouve entre les deux masses d'épines, est un plancher pour faire le service des graduations, ouvrir et fermer les robinets, suivant le vent plus ou moins fort, et le côté d'où il

vient. Tout l'édifice est surmonté d'un couvert, pour empêcher les eaux pluviales de se mêler avec les salées.

Cinq roues de 28 piés de diamètres, que fait mouvoir successivement la petite riviere de Valiere, portent à leur axe des manivelles de fonte qui, en tournant, tirent et poussent des balanciers, dont le mouvement prolongé jusque dans les bâtimens, y fait jouer 40 pompes. Elles sont dressées dans les bassins, d'où elles élèvent les eaux salées dans les cheneaux graduans, et leur en fournissent à - proportion de ce qu'ils en distribuent sur les épines.

L'art de graduer consiste donc à étendre les surfaces des eaux, et à les exposer à l'air, pour les faire tomber en pluie à - travers une longue masse d'épines. Par - là les parties les plus légères, qui sont les douces, se volatilisent et se dissipent, tandis que les autres, plus pesantes par le sel qu'elles contiennent, se précipitent dans le bassin, d'où elles sont remontées pour être de nouveau exposées à l'air, jusqu'à ce qu'elles aient acquis le degré de salure que l'on se propose. Celui auquel on les bouillit communément à Montmorot, est de 12 à 13 ; lorsqu'on leur en fait acquérir davantage, elles n'ont pas le tems de se dégager entierement des parties étrangères, grasses et terreuses, qui doivent tomber au fond de la poële avant que le sel se déclare.

Il entre ordinairement par jour aux bâtimens de graduation 1200 muids d'eau, et il s'en évapore 900, ce qui feroit par 100 piés de bâtiment, une évaporation d'environ 18 muids d'eau : on a tiré ce jour commun sur l'année entiere de 1759.

Il faut observer qu'il y a des tems, tels que ceux des fortes gelées, où l'on ne gradue point du tout, parce que l'eau se gelant dans les pompes et sur les épines, feroit briser toute la machine. Mais la violence même du froid qui empêche l'évaporation des eaux, y supplée en les graduant par congélation. On perd alors en entier les eaux foibles du puits de Lonsle saunier, et l'on remplit les bassins avec celles des puits Cornoz et de l'étang du Saloir, qui sont à 6 et à 9 degrés. Il n'y a que le flegme, ou les parties douces qu'elles contiennent qui se gellent. Quand elles le sont, on casse la glace, et l'on renvoie aux baises, ou reservoirs établis près des poëles, l'eau salée, qui dans les grands froids acquiert ainsi par la seule congélation, jusqu'à 4 et 5 degrés de plus. Mais le degré n'est pas égal dans tous les bassins ; il est toujours relatif à la quantité des parties douces contenues dans l'eau, et qui sont les seules susceptibles de gelée : en sorte que l'on acquiert quelquefois du degré sur les eaux foiblement salées, tandis qu'on n'en acquiert point de sensible sur celles qui le sont beaucoup.

Les tems les plus favorables pour la graduation, sont les tems secs avec un air modéré. Les grands vents perdent beaucoup d'eau ; ils la jettent hors des bâtimens, et emportent à la fois les parties salées et les douces. Lorsque l'air est très

humide, et pendant les brouillards fort épais, l'eau, loin d'acquérir de nouveaux degrés, perd quelquefois un peu de ceux qu'elle avoit déjà. Elle se gradue, mais foiblement, par les tems presque calmes. L'air, comme un corps spongieux, passant sur les surfaces de l'eau, s'imbibe et se charge de leurs parties les plus légères. Aussi les grandes chaleurs ne produisent - elles pas la graduation la plus avantageuse, parce que l'air se trouvant alors condensé par les exhalaisons de la terre, perd de sa porosité, et conséquemment de son effet.

Nous pensons qu'il y auroit un moyen de tirer encore un plus grand avantage des différentes températures de l'air, dont dépend absolument la graduation. Il faudroit construire un bâtiment à trois rangs paralleles d'épines, où les vents les plus violens gradueroient toutes les eaux, sans les perdre. S'ils emportoient celles de la premiere et de la seconde ligne, ils les laisseroient tomber à la troisieme, qui achevant de rompre leur impétuosité déjà affoiblie, ne leur laisseroit plus jeter au - dehors que les parties de l'eau les plus légères. Un second bâtiment à deux rangs d'épines, serviroit pour les tems où l'air est mé<pb-> [p. 567] diocrement agité. Enfin il y en auroit un troisieme à un seul rang, et c'est sur celui - ci que l'on gradueroit les eaux, lorsque l'air presque tranquille, ne pouvant agir qu'à - travers une seule masse d'épines, perdrait entierement sa force s'il en rencontroit une seconde, et y laisseroit retomber les parties douces qu'il auroit emportées de la premiere.

Les eaux en coulant sur les épines, y laissent une matiere terreuse, sans sature et sans goût, qui s'y durcit tellement au bout de 7 à 8 ans, que l'air n'y pouvant plus passer, on est obligé de les renouveler. Les épines de leur côté rendent l'eau graisseuse, et lui donnent une couleur rousse. C'est pour cette raison que dans les salines où il y a des bâtimens de graduation, le sel n'est jamais si blanc que lorsqu'on bouillit les eaux telles qu'elles sortent de leurs sources.

Les eaux graduées au degré qu'on se propose, ou auquel l'on peut les amener, sont conduites par des tuyaux de sapin, dans deux reservoirs placés derriere les bernés, et de - là sont distribuées aux poëles qui y répondent. Ces bassins que l'on nomme baises, forment un quarré long de 44 piés, sur 10 de large et 5 de profondeur ; ils contiennent chacun 262 muids d'eau.

Il y a six poëles à Montmorot, dont chacune forme aussi un quarré long de 26 piés, sur 22 de largeur et 18 pouces de profondeur, et contient environ 100 muids d'eau. C'est dans les angles où l'eau ne bouillit jamais, que le schelot s'amasse en plus grande quantité. La premiere poële est la seule qui ait derriere elle un poëlon : encore le sel que l'on y forme est - il si brun, et si chargé de parties étrangères, que l'on est ordinairement obligé de le refondre.

La cuite ne se divise dans cette saline, qu'en deux opérations ; le salinage et le soccage.

On entend par salinage, tout le tems qui est employé à faire réduire l'eau



salée, jusqu'à ce que le sel commence à se déclarer à sa surface. Il s'opere toujours par un feu vif, et dure plus ou moins, ce qui va de 16 à 24 heures, suivant le degré de salure qu'ont les eaux. C'est pendant ce tems que l'eau jette une écume qu'il faut enlever avec loin, et que le schelot, c'est - à - dire que les matieres terreuses, et autres parties étrangères renfermées dans les eaux, s'en dégagent et se précipitent au fond de la poële. Mais il faut pour cela une forte ébullition : aussi dans les poëlons où l'eau ne bouillit point, l'on ne tire jamais de schelot. Il reste mêlé avec le sel, qui pour cette raison est plus brun, plus pesant et bien moins pur que celui formé dans les poëles. On y amasse toujours la quantité de 16 pouces de muire brijante, c'est - à - dire d'eau dont le sel commence à paroître ; ce qui oblige de remplir la poële à plusieurs reprises, lorsque l'ébullition a diminué le volume d'eau salée que l'on y avoit mise.

Le schelot que l'on tire des poëles dans de petits bassins nommés augelots, que l'on met sur les bords, et où il va se précipiter, parce que l'eau est plus tranquille, sert à former à Montmorot les sels purgatifs d'epsom et de glauber, et la potasse qui sert à la fusion des matieres dans les verrerie. Voyez Sel d'Epsom, de Glauber et Potasse.

Le soccage comprend tout le tems que le sel reste à se former. Il commence dès que l'eau qui bouillit dans la poële est parvenue à 24 ou 25 degrés. C'est alors de la muire brisante, au - dessus de laquelle nagent de petites lames de sel, qui s'accrochant les unes aux autres en forme cubique, s'entraînent mutuellement au fond de la poële. Plus le feu est lent pendant le soccage, et plus le grain du sel est gros. Sa qualité en est meilleure aussi, parce qu'il se dégage plus exactement des graisses et des autres vices que l'eau renferme encore. Cette seconde et dernière opération dure 16 heures pour les sels destinés à être mis en grains, 20 heures pour les sels en grains ordinaires, et 70 heures pour ceux à gros grains. Ces trois différentes especes de sel sont les seules que l'on forme à Montmorot.

Lorsque le sel est formé, il reste encore au fond de la poële des eaux qui n'ont pas été réduites, et que l'on nomme eaux - meres. Elles sont ameres, pleines de graisse, de bitume, et fort chargées de sel d'epsom et de glauber. Elles sont très - difficiles à réduire, et il faut avoir grand soin de ne pas mettre la poële à siccité, pour qu'elles ne communiquent pas au sel les vices qu'elles contiennent. Elles en ont plus ou moins, suivant que les eaux salées dont l'on se sert sont plus ou moins pures. Le sel, au sortir de la poële, est imbibé de ces eaux qu'il faut laisser égoutter. Lorsqu'elles sont sorties des sels, elles prennent le nom d'eaux - grasses ; mais leur nature est toujours à peu - près la même que celle des eaux - meres. L'une et l'autre sont très - vicieuses à Montmorot, et il seroit à desirer qu'on n'en fit aucun usage.

Neuf cuites font une remandure qui dure plus ou moins, suivant l'espece de sel qu'on veut former.

L'on fait par année, à cette saline, environ 60 mille quintaux de sel, dont la moitié est délivrée en pains, à différens cantons suisses, suivant des traités particuliers faits avec la ferme générale, et l'autre moitié formée en pains, est vendue à différens bailliages de la province. Mais comme Salins fournit de plus aux Suisses les 38 mille quintaux que Montmorot donne pour lui à la province, il s'ensuit toujours que cette dernière saline fait entrer en France environ 350 mille livres par année.

Le sel que Montmorot délivre à la province, étoit séché sur les braises, ainsi qu'on le pratique à Salins ; mais il se trouvoit toujours une odeur fort désagréable dans la partie inférieure des pains, qui d'ailleurs brûlée par l'activité du feu, avoit la dureté du gypse, beaucoup d'amertume, et fort peu de salure. Ces défauts exciterent des réclamations de la part de la Franche - Comté, et donnerent lieu à plusieurs remontrances de son parlement ; le roi en conséquence envoya dans la province, en 1760, un commissaire pour examiner si les plaintes étoient fondées, et pour faire l'analyse des sels de Montmorot.

On n'a trouvé dans cette saline aucune matière pernicieuse, les sels en grains que l'on en tire sont très bons, et les défauts dont l'on se plaignoit justement dans les sels en pains, ne provenoient que du vice de leur formation.

Les eaux grasses à Montmorot contiennent beaucoup de sels d'epsom et de glauber, sont amères et chargées de graisse et de bitume. Cependant l'on s'en servoit pour paîtrir les sels destinés à être mis en pains. Quand l'on porte les pains de sel sur les braises, on les y pose sur le côté, en sorte que les eaux grasses dont ils étoient imprégnés, descendant de la partie supérieure à la partie basse qui touche le brasier, s'y trouvoient saisies par la violence de la chaleur. Là les graisses dont elles sont chargées se brûloient, et par leur combustion donnoient une odeur insupportable d'urine de chat à cette partie toujours pleine de taches et de trous par les vuides qu'elles y laissoient, et les charbons qu'elles y formoient. Le sel d'epsom s'y desséchoit aussi ; et au lieu de s'égoutter dans les cendres avec l'eau qui l'entraînoit, il restoit adhérent au bas du pain, où il formoit, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, des espèces de grumeaux jaunâtres et d'une grande amertume.

L'on a essayé de former à Montmorot les pains de sel avec de l'eau douce, et alors ils ont été beaucoup moins défectueux que quand ils étoient paîtris avec l'eau grasse ; mais tant qu'ils ont été fêchés sur les braises, on leur a toujours trouvé un peu de l'odeur [p. 568] dont nous avons parlé ; et l'on n'est parvenu à les en garantir entièrement que par le moyen des étuves faites pour leur desséchement. C'est un canal où l'on conduit le chaleur de la poêle à côté de laquelle il est construit. Il est couvert de plaques de fer qui s'échauffent par ce courant de feu, et sur lesquelles on met les pains de sel, après y avoir fait une légère couche de cendre pour que le sel ne touche pas le fer.

Il y a à présent à Montmorot deux étuves divisées chacune en deux corps, et séchant ensemble cent charges de sel. Nous joignons ici le plan de celle qui est au deuxième ouvrir. Les pains de sel formés, non plus avec l'eau grasse, mais avec l'eau qui sort des bâtimens de graduation, et séchés doucement par la chaleur modérée des étuves, sont très - beaux, et n'ont ni odeur ni amertume ; mais il ne souffre pas si bien le transport, et tombe plutôt en déliquescence. Les plaintes de la province ont cessé, et le sel en pains de Montmorot n'est plus actuellement fort inférieur à celui que Salins fournit. Il est beaucoup moins pénétrant ; et en général les fromages salés avec le sel de Montmorot ne sont pas si tôt faits, et ont besoin de plus de temps pour prendre le sel, que ceux que l'on sale avec celui de Salins. Au reste, cette différence n'en apporte aucune dans leur qualité qui est également bonne. Mais le préjugé contraire est si fort universel, qu'il auroit peut - être fallu le respecter, parce que les fromages font une branche considérable du commerce de la Franche - Comté.

## Précisions historiques

Hôpital d'Alise-Sainte-Reine : En 1658, l'antique et célèbre pèlerinage au tombeau de Sainte-Reine est à son apogée. La source, ayant acquis la réputation d'être miraculeuse, attire un nombre considérable de pèlerins venus chercher une guérison par l'usage de l'eau. Mais à cause de leur nombre, de leur pauvreté, les malades trouvent difficilement les soins que réclamait leur état. Frappés par la misère et les souffrances de ces malheureux, deux pèlerins, Jean Desnoyers et Pierre Blondel, bourgeois parisiens, font part à Saint-Vincent de Paul, qui approuve, de leur intention de faire ériger un hôpital pour recevoir, nourrir, héberger les pèlerins malades, de toutes nations. Le 23 Mars 1659, Louis XIV accorde des lettres patentes autorisant la construction de l'Hôpital placé sous la direction de l'Évêque d'Autun. Anne d'Autriche prend l'établissement sous sa protection et constitue une rente de 1000 deniers. Les sœurs de la Charité, ordre hospitalier fondé par Saint-Vincent de Paul arrivèrent au nombre de cinq le 16 mars 1666. L'ordre des Sœurs de la Charité quittait l'hôpital trois siècles plus tard, le 2 octobre 1968. Les premières constructions furent la chapelle, la salle des hommes de 14 lits et la salle des femmes de 8 lits. L'ensemble formait un H surmonté d'une croix, la chapelle se trouvant entre les deux ailes.

L'eau est de première nécessité pour un hôpital. En 1667, l'établissement est autorisé à puiser 6 seaux d'eau à la fontaine Sainte Reine, mais cette quantité s'avère insuffisante pour les besoins journaliers. La source de la Croix-Saint-Charles située sur le Mont Auxois est alors captée puis amenée jusqu'à l'hôpital pour combler le rationnement des 6 seaux. Mais tantôt, le gel détériore les conduites en grès, tantôt

la sécheresse tarit la source. Aussi la recherche d'un second point d'eau devient nécessaire. C'est la source de Grésigny qui sera choisie pour alimenter l'hôpital, malgré les contestations de ses habitants, qui seront déboutés par Louis XIV qui accorda finalement la concession à l'hôpital en juin 1686. Les travaux pour l'adduction d'eau sont achevés en 1689. Aujourd'hui encore les sources Saint Charles et Des Dartreux alimentent l'hôpital actuel avec ses 265 lits.

Les premiers bains sont aménagés en 1689 pour les malades souffrant de lésions cutanées. L'eau de la source de Grésigny est reconnue pour son action détersive sur la peau (d'où son appellation « source des Dartreux »). Ces installations se composent de 2 salles séparées (une pour les hommes, une pour les femmes) contenant des baignoires en bois, en cuivre, des baquets et des seaux. De nouveaux aménagements sont construits en 1778 afin d'accueillir des gens de qualité. Ils sont appelés les « bains bourgeois ». Ils comprennent des cabines fermées munies chacune d'une baignoire en cuivre ainsi que des chambres meublées pour le séjour des hôtes curistes. Parmi les personnalités venues prendre les eaux, citons Madame de Saint-Loup, Casimir V roi de Pologne, la princesse de Conti. Ce modeste établissement thermal continua d'être fréquenté jusqu'au début du xx<sup>e</sup> siècle.

*Marly, machine de* : (Bougival) servant à remonter l'eau de la Seine aux réservoirs de Marly-le-Roi.

La machine de Marly (située en fait à Bougival) était le premier maillon d'un ensemble d'installations amenant l'eau de la Seine jusqu'au château de Marly et à Versailles, pour l'alimentation des nombreux bassins et fontaines du parc du château.

L'eau était amenée à 163 mètres au-dessus du niveau de la Seine par trois montées successives jusqu'aux réservoirs de Marly en passant par deux puisards intermédiaires à 48 et à 99 m au-dessus du fleuve. Le débit est de 1800 à 1500 m<sup>3</sup>/jour. Actionnées par le courant de la Seine, 14 grandes roues dentées entraînent des pistons refoulants. Ce dénivelé était exceptionnel à l'époque ; les cuirs des pistons n'auraient pas résisté à la pression de 15 bars ; d'où l'idée de pratiquer trois paliers de 50 m. Bien sûr, il faut en amont un brise-glace et un dégrilleur pour éviter la dégradation des pales des roues.

L'eau effectuait sa dernière remontée dans la tour du Levant, haute de 23 m., de l'aqueduc de Louveciennes et était ainsi acheminée sur 640 mètres vers la tour du Jongleur, haute de 12 m., d'où elle était déversée dans les réservoirs de Marly dits de la Batterie, sur le plateau du Cœur Volant qui domine Versailles de 33 m.

Cette énorme installation, conçue par le Liégeois Rennequin Sualem, comprenait 14 roues hydrauliques de 12 m de diamètre installées sur la Seine. Ces roues actionnaient 221 pompes aspirantes et foulantes : 64 en bas, 30 et 49 au pre-

mier puisard, 78 au deuxième, toutes actionnées par balancier depuis l'énergie des 14 roues de la Seine. Le chantier, commencé en 1681 s'acheva le 16 juin 1684. La machine sera inaugurée par le Roi Louis XIV.

Hélas, non seulement la machine est bruyante et coûte cher, mais, constituée à 90 % de bois, elle se détériore. On arrête finalement de la réparer dans le courant du XVIIIe siècle avant de la détruire en 1817.

*mainmorte* : article Esclave du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire

Pourquoi appelons-nous esclaves ceux que les Romains appelaient servi, et les Grecs douloi ? L'étymologie est ici fort en défaut, et les Bochart ne pourront faire venir ce mot de l'hébreu.

Le plus ancien monument que nous ayons de ce nom d'esclave est le testament d'un Ermangaut, archevêque de Narbonne, qui lègue à l'évêque Frédelon son esclave Anaph, Anaphum slavonium. Cet Anaph était bien heureux d'appartenir à deux évêques de suite.

Il n'est pas hors de vraisemblance que les Slavons étant venus du fond du Nord, avec tant de peuples indigents et conquérants, piller ce que l'empire romain avait ravi aux nations, et surtout la Dalmatie et l'Illyrie, les Italiens aient appelé schiavitù le malheur de tomber entre leurs mains, et schiavi ceux qui étaient en captivité dans leurs nouveaux repaires.

Tout ce qu'on peut recueillir du fatras de l'histoire du moyen âge, c'est que du temps des Romains notre univers connu se divisait en hommes libres et en esclaves. Quand les Slavons, Alains, Huns, Hérules, Lombards, Ostrogoths, Visigoths, Vandales, Bourguignons, Francs, Normands, vinrent partager les dépouilles du monde, il n'y a pas d'apparence que la multitude des esclaves diminua : d'anciens maîtres se virent réduits à la servitude ; le très petit nombre enchaîna le grand, comme on le voit dans les colonies où l'on emploie les nègres, et comme il se pratique en plus d'un genre.

Nous n'avons rien dans les anciens auteurs concernant les esclaves des Assyriens et des Égyptiens.

Le livre où il est le plus parlé d'esclaves est l'Iliade. D'abord la belle Chrysis est esclave chez Achille. Toutes les Troyennes, et surtout les princesses, craignent d'être esclaves des Grecs, et d'aller filer pour leurs femmes.

L'esclavage est aussi ancien que la guerre, et la guerre aussi ancienne que la nature humaine.

On était si accoutumé à cette dégradation de l'espèce qu'Épictète, qui assurément valait mieux que son maître, n'est jamais étonné d'être esclave.

Aucun législateur de l'antiquité n'a tenté d'abroger la servitude ; au contraire, les peuples les plus enthousiastes de la liberté, les Athéniens, les Lacédémoniens, les Romains, les Carthaginois, furent ceux qui portèrent les lois les plus dures

contre les serfs. Le droit de vie et de mort sur eux était un des principes de la société. Il faut avouer que, de toutes les guerres, celle de Spartacus est la plus juste, et peut-être la seule juste.

Qui croirait que les Juifs, formés, à ce qu'il semblait, pour servir toutes les nations tour à tour, eussent pourtant quelques esclaves aussi ? Il est prononcé dans leurs lois qu'ils pourront acheter leurs frères pour six ans, et les étrangers pour toujours. Il était dit que les enfants d'Ésaü devaient être les serfs des enfants de Jacob. Mais depuis, sous une autre économie, les Arabes, qui se disaient enfants d'Ésaü, réduisirent les enfants de Jacob à l'esclavage.

Les Évangiles ne mettent pas dans la bouche de Jésus-Christ une seule parole qui rappelle le genre humain à sa liberté primitive, pour laquelle il semble né. Il n'est rien dit dans le Nouveau Testament de cet état d'opprobre et de peine auquel la moitié du genre humain était condamnée ; pas un mot dans les écrits des apôtres et des Pères de l'Église pour changer des bêtes de somme en citoyens, comme on commença à le faire parmi nous vers le XIII<sup>e</sup> siècle. S'il est parlé de l'esclavage, c'est de l'esclavage du péché.

Il est difficile de bien comprendre comment, dans saint Jean, les Juifs peuvent dire à Jésus : « Nous n'avons jamais servi sous personne, » eux qui étaient alors sujets des Romains ; eux qui avaient été vendus au marché, après la prise de Jérusalem ; eux dont dix tribus, emmenées esclaves par Salmanazar, avaient disparu de la face de la terre, et dont deux autres tribus furent dans les fers des Babyloniens soixante et dix ans ; eux, sept fois réduits en servitude dans leur terre promise, de leur propre aveu ; eux qui dans tous leurs écrits parlaient de leur servitude en Égypte, dans cette Égypte qu'ils abhorraient, et où ils coururent en foule pour gagner quelque argent, dès qu'Alexandre daigna leur permettre de s'y établir. Le révérend P. dom Calmet dit qu'il faut entendre ici une servitude intrinsèque, ce qui n'est pas moins difficile à comprendre.

L'Italie, les Gaules, l'Espagne, une partie de l'Allemagne, étaient habitées par des étrangers devenus maîtres, et par des natifs devenus serfs. Quand l'évêque de Séville Opas et le comte Julien appelèrent les Maures mahométans contre les rois chrétiens visigoths qui régnaient delà les Pyrénées, les mahométans, selon leur coutume, proposèrent au peuple de se faire circoncire, ou de se battre, ou de payer en tribut de l'argent et des filles. Le roi Roderic fut vaincu : il n'y eut d'esclaves que ceux qui furent pris à la guerre ; les colons gardèrent leurs biens et leur religion en payant. C'est ainsi que les Turcs en usèrent depuis en Grèce. Mais ils imposèrent aux Grecs un tribut de leurs enfants, les mâles pour être circoncis et pour servir d'icoglans et de janissaires ; les filles, pour être élevées dans les sérails. Ce tribut fut depuis racheté à prix d'argent. Les Turcs n'ont plus guère d'esclaves pour le service intérieur des maisons que ceux qu'ils achètent des Circassiens, des Mingréliens et

des Petits-Tartares.

Entre les Africains musulmans et les Européens chrétiens, la coutume de piller, de faire esclave tout ce qu'on rencontre sur mer a toujours subsisté. Ce sont des oiseaux de proie qui fondent les uns sur les autres. Algériens, Marocains, Tunisiens, vivent de piraterie. Les religieux de Malte, successeurs des religieux de Rhodes, jurent de piller et d'enchaîner tout ce qu'ils trouveront de musulmans. Les galères du pape vont prendre des Algériens, ou sont prises sur les côtes septentrionales d'Afrique. Ceux qui se disent blancs vont acheter des nègres à bon marché, pour les revendre cher en Amérique. Les Pensylvaniens seuls ont renoncé depuis peu solennellement à ce trafic, qui leur a paru malhonnête.

## SECTION II.

J'ai lu depuis peu au mont Krapack, où l'on sait que je demeure, un livre fait à Paris, plein d'esprit, de paradoxes, de vues et de courage, tel à quelques égards que ceux de Montesquieu, et écrit contre Montesquieu. Dans ce livre on préfère hautement l'esclavage à la domesticité, et surtout à l'état libre de manœuvre. On y plaint le sort de ces malheureux hommes libres, qui peuvent gagner leur vie où ils veulent, par le travail pour lequel l'homme est né, et qui est le gardien de l'innocence comme le consolateur de la vie. Personne, dit l'auteur, n'est chargé de les nourrir, de les secourir ; au lieu que les esclaves étaient nourris et soignés par leurs maîtres ainsi que leurs chevaux. Cela est vrai ; mais l'espèce humaine aime mieux se pourvoir que dépendre ; et les chevaux nés dans les forêts les préfèrent aux écuries.

Il remarque avec raison que les ouvriers perdent beaucoup de journées, dans lesquelles il leur est défendu de gagner leur vie ; mais ce n'est point parce qu'ils sont libres, c'est parce que nous avons quelques lois ridicules et beaucoup trop de fêtes.

Il dit très justement que ce n'est pas la charité chrétienne qui a brisé les chaînes de la servitude, puisque cette charité les a resserrées pendant plus de douze siècles(85) ; et il pouvait encore ajouter que chez les chrétiens, les moines mêmes, tout charitables qu'ils sont, possèdent encore des esclaves réduits à un état affreux, sous le nom de mortailables, de mainmortables, de serfs de la glèbe.

Il affirme, ce qui est très vrai, que les princes chrétiens n'affranchirent les serfs que par avarice. C'est en effet pour avoir l'argent amassé par ces malheureux qu'ils leur signèrent des patentes de manumission ; ils ne leur donnèrent pas la liberté, ils la vendirent. L'empereur Henri V commença ; il affranchit les serfs de Spire et de Worms au XII<sup>e</sup> siècle. Les rois de France l'imitèrent. Cela prouve de quel prix est la liberté, puisque ces hommes grossiers l'achetèrent très chèrement.

Enfin c'est aux hommes sur l'état desquels on dispute à décider quel est l'état qu'ils préfèrent. Interrogez le plus vil manoeuvre, couvert de haillons, nourri

de pain noir, dormant sur la paille dans une hutte entr'ouverte ; demandez-lui s'il voudrait être esclave, mieux nourri, mieux vêtu, mieux couché ; non seulement il répondra en reculant d'horreur, mais il en est à qui vous n'oseriez en faire la proposition.

Demandez ensuite à un esclave s'il désirerait d'être affranchi, et vous verrez ce qu'il vous répondra. Par cela seul la question est décidée.

Considérez encore que le manœuvre peut devenir fermier, et de fermier propriétaire. Il peut même, en France, parvenir à être conseiller du roi, s'il a gagné du bien. Il peut être, en Angleterre, franc-tenancier, nommer un député au parlement ; en Suède, devenir lui-même un membre des états de la nation. Ces perspectives valent bien celle de mourir abandonné dans le coin d'une étable de son maître.

### SECTION III.

Puffendorf dit que l'esclavage a été établi « par un libre consentement des parties, et par un contrat de faire afin qu'on nous donne. »

Je ne croirai Puffendorf que quand il m'aura montré le premier contrat.

Grotius demande si un homme fait captif à la guerre a le droit de s'enfuir (et remarquez qu'il ne parle pas d'un prisonnier sur sa parole d'honneur). Il décide qu'il n'a pas ce droit. Que ne dit-il aussi qu'ayant été blessé il n'a pas le droit de se faire panser ? La nature décide contre Grotius.

Voici ce qu'avance l'auteur de l'Esprit des lois, après avoir peint l'esclavage des Nègres avec le pinceau de Molière :

« M. Perry dit que les Moscovites se vendent aisément ; j'en sais bien la raison, c'est que leur liberté ne vaut rien. »

Le capitaine Jean Perry, Anglais qui écrivait en 1714 l'État présent de la Russie, ne dit pas un mot de ce que l'Esprit des lois lui fait dire. Il n'y a dans Perry que quelques lignes touchant l'esclavage des Russes ; les voici : « Le czar a ordonné que, dans tous ses États, personne à l'avenir ne se dirait son golup ou esclave, mais seulement raab, qui signifie sujet. Il est vrai que ce peuple n'en a tiré aucun avantage réel, car il est encore aujourd'hui effectivement esclave. »

L'auteur de l'Esprit des lois ajoute que, suivant le récit de Guillaume Dampier, « tout le monde cherche à se vendre dans le royaume d'Achem. » Ce serait là un étrange commerce. Je n'ai rien vu dans le Voyage de Dampier qui approche d'une pareille idée. C'est dommage qu'un homme qui avait tant d'esprit ait hasardé tant de choses, et cité faux tant de fois.

### SECTION IV.

#### SERFS DE CORPS, SERFS DE GLÈBE, MAINMORTE, ETC.

On dit communément qu'il n'y a plus d'esclaves en France, que c'est le royaume des Francs ; qu'esclave et franc sont contradictoires ; qu'on y est si franc que plusieurs financiers y sont morts en dernier lieu avec plus de trente millions de



francs acquis aux dépens des descendants des anciens Francs, s'il y en a. Heureuse la nation française d'être si franche ! Cependant, comment accorder tant de liberté avec tant d'espèces de servitudes, comme, par exemple, celle de la mainmorte ?

Plus d'une belle dame à Paris, bien brillante dans une loge de l'opéra, ignore qu'elle descend d'une famille de Bourgogne, ou du Bourbonnais, ou de la Franche-Comté, ou de la Marche, ou de l'Auvergne, et que sa famille est encore esclave mortifiable, mainmortable.

De ces esclaves, les uns sont obligés de travailler trois jours de la semaine pour leur seigneur ; les autres, deux. S'ils meurent sans enfants, leur bien appartient à ce seigneur ; s'ils laissent des enfants, le seigneur prend seulement les plus beaux bestiaux, les meilleurs meubles à son choix, dans plus d'une coutume. Dans d'autres coutumes, si le fils de l'esclave mainmortable n'est pas dans la maison de l'esclavage paternel depuis un an et un jour à la mort du père, il perd tout son bien, et il demeure encore esclave : c'est-à-dire que s'il gagne quelque bien par son industrie, ce pécule à sa mort appartiendra au seigneur.

Voici bien mieux : un bon Parisien va voir ses parents en Bourgogne ou en Franche-Comté, il demeure un an et un jour dans une maison mainmortable, et s'en retourne à Paris ; tous ses biens, en quelque endroit qu'ils soient situés, appartiendront au seigneur foncier, en cas que cet homme meure sans laisser de lignée.

On demande, à ce propos, comment le comté de Bourgogne eut le sobriquet de franche avec une telle servitude. C'est sans doute comme les Grecs donnèrent aux furies le nom d'Euménides, bons coeurs.

Mais le plus curieux, le plus consolant de toute cette jurisprudence, c'est que les moines sont seigneurs de la moitié des terres mainmortables.

Si par hasard un prince du sang, ou un ministre d'État, ou un chancelier, ou quelqu'un de leurs secrétaires, jetait les yeux sur cet article, il serait bon que dans l'occasion il se ressouvînt que le roi de France déclare à la nation, dans son ordonnance du 18 mai 1731, que « les moines et les bénéficiers possèdent plus de la moitié des biens de la Franche-Comté. »

Le marquis d'Argenson, dans le Droit public ecclésiastique, auquel il eut la meilleure part, dit qu'en Artois, de dix-huit charrues, les moines en ont treize.

On appelle les moines eux-mêmes gens de mainmorte, et ils ont des esclaves. Renvoyons cette possession monacale au chapitre des contradictions.

Quand nous avons fait quelques remontrances modestes sur cette étrange tyrannie de gens qui ont juré à Dieu d'être pauvres et humbles, on nous a répondu : Il y a six cents ans qu'ils jouissent de ce droit ; comment les en dépouiller ? Nous avons répliqué humblement : Il y a trente ou quarante mille ans, plus ou moins, que les fouines sont en possession de manger nos poulets ; mais on nous accorde

la permission de les détruire quand nous les rencontrons.

N. B. C'est un péché mortel dans un chartreux de manger une demi-once de mouton ; mais il peut en sûreté de conscience manger la substance de toute une famille. J'ai vu les chartreux de mon voisinage hériter cent mille écus d'un de leurs esclaves mainmortables, lequel avait fait cette fortune à Francfort par son commerce. Il est vrai que la famille dépouillée a eu la permission de venir demander l'aumône à la porte du couvent, car il faut tout dire.

Disons donc que les moines ont encore cinquante ou soixante mille esclaves mainmortables dans le royaume des Francs. On n'a pas pensé jusqu'à présent à réformer cette jurisprudence chrétienne qu'on vient d'abolir dans les États du roi de Sardaigne ; mais on y pensera. Attendons seulement quelques siècles, quand les dettes de l'État seront payées.

à la liberté en France ; contre des moines bénédictins devenus

Organisation politique de la Suisse :

On appelle Conseil secret une commission restreinte des conseils qui apparaît aux xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècles dans les cantons-villes, plus tard aussi à Glaris, dans les deux Appenzells, à Uri et à Obwald. Portant diverses dénominations locales, telles que Conseil des Treize à Bâle ou Chambre secrète (dont les membres sont appelés les « Secrets ») à Fribourg, il est formé des magistrats suprêmes du canton (bourgmestre, avoyer, landamman, premier prévôt des corporations, banneret, enseigne, trésorier) et de conseillers expérimentés issus des régions ou des communes. Parfois en conjonction avec le Petit Conseil, il représentait « le centre de la puissance exécutive, la véritable et réelle autorité » (Hans Conrad Peyer).

Si la composition de cet organe, ses compétences, la durée de son mandat, la périodicité de ses séances et sa manière de tenir des procès-verbaux étaient à l'origine assez floues, elles se fixèrent et s'institutionnalisèrent aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles. Dans les cantons campagnards, le Conseil secret devint une autorité à part entière à Uri, mais à Glaris il n'était convoqué qu'en cas de besoin et il resta une institution temporaire à Obwald et en Appenzell Rhodes-Intérieures.

Le Conseil secret s'occupait des affaires urgentes en matière de finances, de sécurité, de politique extérieure et ecclésiastique, en particulier en temps de guerre ou de crise - par exemple pendant la Réforme ou la guerre de Trente Ans. Il traitait les questions qui exigeaient beaucoup de discrétion, comme les conflits au sein des autorités et des familles dirigeantes. Instance préopinante et proposante, il n'avait aucun compte à rendre aux autres conseils ni aux communes et il prenait des décisions importantes sans les consulter, parfois en vertu de pleins pouvoirs explicitement conférés. Sa politique du secret, sa toute-puissance et son autoritarisme suscitèrent au Grand Conseil (Bâle en 1691, Appenzell Rhodes-Intérieures en 1716-1717) ou dans les campagnes sujettes (Zurich en 1531-1532) une opposi-

tion qui, dans ces deux derniers cas, aboutit à sa suppression (Révoltes paysannes , Révoltes urbaines ).

Dans les principautés, le Conseil secret est le principal organe consultatif du souverain, qui entérine souvent ses propositions. Ses membres, nommés par le prince, étaient les présidents des conseils (conseil aulique, chambre des comptes, conseil ecclésiastique) et d'autres fonctionnaires de haut rang (officiers de la cour, chancelier, baillis ; un représentant du chapitre dans l'évêché de Bâle).

*pisé* : Matériau de construction constitué de terre argileuse légèrement mouillée, parfois mêlée à du foin ou de la paille, le tout moulé, comprimé dans des moules de bois ou au moyen d'un coffrage, TLF.

*Sépulture d'Abélard et Héloïse* : Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, avait confié Pierre Abélard aux moines du prieuré clunisien de Saint-Marcel-lès-Chalon. Cependant Abélard n'y reste que peu de mois. Fatigué et malade, il meurt à 63 ans. Il est alors enterré dans la chapelle de Notre-Dame qui était adossée à l'église actuelle. Cependant Abélard avait souhaité, dans sa première lettre à Héloïse, que son corps, après sa mort, soit ramené au Paraclet. Ce souhait, Héloïse n'a pas manqué de le rappeler à Pierre le Vénérable. Mais les moines de Chalon, de leur côté, ne l'entendent pas ainsi, ils tiennent à garder les restes d'un homme aussi illustre. L'abbé de Cluny est donc obligé, nous dit la chronique de G. Godel, d'agir la nuit par ruse et le 16e jour des calendes de décembre, il fait enlever « furtivement » le corps du défunt pour le conduire au monastère du Paraclet. Il y accompagne le cortège et prêche au chapitre des religieuses Abélard va reposer désormais devant le maître autel du Petit Moustier, chapelle consacrée à saint Denis, à quelque distance de l'église principale du monastère. Héloïse meurt au Paraclet le 16 mai 1164 comme le précise l'obituaire du monastère. Elle aurait été enterrée, selon la chronique de Tours, dans le même cercueil que Pierre qu'Abélard et la chronique fait état du miracle d'Abélard ouvrant les bras à Héloïse. Héloïse a été enterrée, elle aussi, au Petit Moustier, dans un cercueil différent, au dessus d'Abélard. Les abbesses se succèdent au Paraclet jusqu'à cette dix-septième abbesse, Catherine II de Courcelles 1481-1513 qui prend l'initiative, avec l'accord de l'évêque de Troyes, et en présence de nombreux témoins officiels, de transférer les ossements du fondateur et de la première abbesse de l'oratoire du Petit Moustier au chœur de la grande église dédiée à la Trinité. Les archives de l'Aube possèdent le texte du procès-verbal de cette première exhumation. La raison de ce transfert était l'humidité du lieu qui nuisait à la conservation de ces précieux restes. Le cercueil d'Héloïse fut exhumé le premier et inhumé à gauche du grand autel et celui d'Abélard à droite. Les années passent. Marie III de la Rochefoucauld 1583-1639 décide de regrouper les sépultures. Ce fut un simple changement de place sans ouverture des cercueils ni vérification des ossements le 15 mars 1621 Catherine III de la Rochefoucauld,

vingt-sixième abbesse 1675-1706 est celle qui a fait construire en 1686 le beau bâtiment abbatial dont il reste aujourd'hui le corps central. Elle prend deux initiatives concernant les sépultures d'Héloïse et d'Abélard : elle fait d'abord construire dans le chœur des religieuses une sorte de cénotaphe à la mémoire des deux fondateurs au sommet duquel elle place la fameuse statue de la Trinité « du Dieu triple en un ». Sur ce monument elle fixe ensuite une plaque de marbre noir qui retrace la vie des deux personnages et annonce qu'ils sont réunis en ce tombeau. Cette annonce est prématurée : les cercueils restent dans le charnier, c'est à dire le caveau. La grande-prieure Geneviève du Passage fait procéder à une vérification des restes dans le caveau. Les maîtres chirurgiens, Jean Maget et Nicolas Boudard, ouvrent les deux tombes qui sont l'une à côté de l'autre dans le caveau le 3 mars 1768. Le 6 juin 1780 Marie-Charlotte de Roucy, 1778-1792, vingt-neuvième et dernière abbesse du Paraclet, met à exécution le projet qu'avait eu Catherine III en 1701 : réunir les ossements dans le tombeau vide du chœur des religieuses. Peut-être faut-il aussi satisfaire les âmes sensibles de l'époque par un mémorial plus visible ? L'abbesse fait faire un cercueil en plomb à deux compartiments. À partir du mois de juillet 1790 les tracasseries révolutionnaires commencèrent pour les religieuses du Paraclet et leur abbesse Marie-Charlotte de Roucy. Pour éviter l'expulsion l'abbesse s'adressa à l'Assemblée Nationale pour proposer de transformer l'abbaye en une sorte d'oeuvre de charité, d'hôpital pour les paysans des environs et les voyageurs. Rien n'y fit. Au mois d'octobre 1792 les religieuses durent quitter les lieux. Les restes Héloïse et d'Abélard posaient un problème aux autorités civiles de Nogent-sur-Seine chargées d'abord de vendre le mobilier, puis de vendre l'abbaye elle-même. L'Assemblée Nationale prescrivait en effet de conserver les dépouilles des hommes célèbres qui appartenaient à la Nation. Héloïse et Abélard en étaient évidemment. Les autorités du District décidèrent donc d'exhumer les précieux restes. Elles se rendirent au Paraclet et trouvèrent le cercueil de plomb là où Marie-Charlotte de Roucy l'avait fait mettre douze ans plus tôt. Elles le firent transporter d'abord « au lieu des séances » du Directoire de Nogent, le 18 Octobre 1792, en attendant de trouver un endroit plus décent. Le 7 novembre on procéda à un transfert dans l'église Saint-Laurent de Nogent-sur-Seine et le 9 novembre une cérémonie fut organisée pour une nouvelle inhumation solennelle et officielle dans la chapelle Saint-Léger de cette même église. Le citoyen curé Mesnard-Montelet fut prié par le procureur syndic « d'ordonner la pompe usitée en pareil cas ». Mesnard s'acquitta honorablement de sa tâche, demanda aussi qu'on érige dans cette chapelle la statue trinitaire venue du Paraclet. Pour finir, une plaque de cuivre fut gravée pour relater cet événement et scellée sur le tombeau. Le 14 novembre 1792 l'abbaye était vendue ... Né en 1761 et élève du peintre Doyen, Alexandre Lenoir a déjà manifesté de l'intérêt pour les restes d'Abélard et d'Héloïse puisque avant

la destruction du monastère du Paraclet il est allé à l'abbaye et a fait un dessin du tombeau construit par Catherine III de la Rochefoucauld. Peu connu en France de nos jours, cet homme peut être considéré comme un précurseur de l'invention des monuments historiques, même si le terme n'existe pas encore. Il a montré la voie à la création de musées. Après avoir été nommé gardien le 6 juin 1791 d'un dépôt de statues, marbres et matières métalliques en provenance des fondations religieuses interdites, il transforme, le 26 octobre 1795, ce dépôt en musée, ce sera le Musée des Monuments Français, ouvert au public et va s'employer à rassembler le plus grand nombre possible de pièces. Chacune des salles de ce dépôt - ancien couvent des Petits-Augustins - est consacrée à un siècle du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle. Dans le jardin, qu'il nomme Élysée, il place les tombeaux et parfois aussi les dépouilles des hommes illustres comme Descartes, La Fontaine, Molière, Turenne, etc. Le 13 février 1800 Lenoir écrit à Lucien Bonaparte et obtient l'autorisation de transporter à Paris ce qui reste du mausolée d'Héloïse en provenance du Paraclet et le cénotaphe d'Abélard en provenance de Saint-Marcel. Alexandre Lenoir part pour Nogent accompagné de son aide Sauvé, employé au musée des Augustins. Le 23 avril 1800 a lieu l'exhumation à la chapelle Saint-Léger du cercueil en deux parties, en présence du sous-préfet de Nogent et de nombreux fonctionnaires. C'est à la sous-préfecture où a été conduit le cercueil que se font les constatations officielles qui font l'objet d'un procès verbal. Le retour à Paris se fait dans un cabriolet de louage. L'aventure continue, car rien n'est prêt à Paris pour recevoir ces ossements qui doivent rester provisoirement dans la caisse de bois non scellée achetée à Nogent. Le monument que Lenoir rêve d'ériger dans son Élysée n'est pour le moment qu'en l'état de projet. Les matériaux n'en sont pas encore réunis. Alexandre Lenoir va maintenant s'intéresser au cénotaphe du prieuré de Saint-Marcel-lès-Chalon. Le transport sur Paris du sarcophage va demander plusieurs mois de négociations avec un certain Boysset, médecin à Chalon-sur-Saône, qui s'en était rendu acquéreur et qui l'avait déjà déménagé dans une de ses « campagnes ». Mais Boysset fait traîner les choses en longueur. Les quatre pierres emballées composant le tombeau d'Abélard arrivent enfin à Paris le 4 mai 1801. Dans ce lourd chargement, il y a le moine couché. Alexandre Lenoir commence alors à construire, dans le jardin du musée, le mausolée qu'il projette pour y déposer enfin les ossements qu'il a recueillis en avril 1800. Pourtant en septembre 1802 le monument n'est pas encore terminé. Il faudra à Alexandre Lenoir toutes les ressources de son imagination romantique pour bâtir ce monument à partir d'éléments aussi disparates. Le sarcophage vient heureusement de Saint-Marcel avec le gisant masculin. Lenoir n'a pas d'Héloïse : il prendra dans sa réserve une statue de femme et fera ajouter une tête par le sculpteur Beauvallet. Il récupère de l'abbaye de Saint-Denis « les colonnes qui portent des ogives percées à jour en forme de trèfle ». La flèche du clocher vient des Grands-Carmes

de Metz. Il y aura aussi un bas-relief de l'abbaye de Royaumont et des éléments décoratifs de la chapelle de la Vierge à Saint-Germain des Prés ... La foule des visiteurs va se presser autour de cette chapelle sépulcrale et le 27 avril 1807 - le mausolée est terminé - l'impératrice Joséphine y fera à la nuit tombée une promenade romantique aux flambeaux. Le succès était total.

*Source de la Douix* : La Douix est le nom donné à une source importante, de la forme des résurgences vaclusiennes qui se situe aux portes de la petite ville de Châtillon-sur-Seine dans le nord de la Côte-d'Or.

La Douix est liée au réseau karstique du plateau de calcaire barthonien du Châtillonnais, entre la vallée de l'Ource et celle de la Seine. Ce réseau d'eaux souterraines est alimenté par les précipitations et probablement des pertes de l'Ource. Dans la région, la résurgence de la Laigne à Laignes et la Fontaine des abîmes à Montliot-et-Courcelles sont reliées à ce réseau. Plus loin, la Fosse Dionne à Tonnerre en est une autre manifestation.

L'endroit est un site impressionnant. La résurgence s'échappe d'un imposant porche creusé dans une petite falaise calcaire et fournit un débit important et régulier. Des recherches en plongée ont permis de remonter sur plus de 180 mètres le cours de la rivière souterraine mais ont été bloquées par des éboulements. À cet endroit du haut cours de la Seine, le débit de la source de la Douix est parfois plus important que celui de la Seine dans laquelle elle se jette après quelques centaines de mètres si bien qu'une idée fautive l'a parfois confondue avec les sources de ce fleuve.

## Liste alphabétique des mots définis

- œillet, 2193
- achillea, 2191  
aconit bleu, 2192  
alchemilla argentea, 2192  
alisier aria théophraste, 2192  
alun, 2195  
alysson, 2192  
andromeda, 2192  
arnica, 2192  
arnica montana, 2192  
arnica scorpioïde, 2192  
asphalte, 2195
- baliveau, 2192  
bigarreau, 2192  
bois-joli, 2192  
brasse, 2196
- caillebot ou cailleboute, 2192  
caméline, 2192  
camomille, 2192  
châtaigne d'eau, 2192  
colza, 2192
- emerus, 2192  
empetrum, 2192  
esparcette, 2193
- faux-lin, 2193  
fromental, 2193
- génépi, 2193  
gallium, 2193  
gentiana punctata, 2193
- Hôpital d'Alise-Sainte-Reine, 2205
- lonicera bleu, 2193  
lychnis, 2193
- lysimachia, 2193
- mélilot, 2193  
mâcre, 2193  
mainmorte, 2207  
Marly, machine de, 2206
- Organisation politique de la Suisse, 2212  
oyat, 2193
- pas d'âne, 2193  
pavot, 2193  
pimprenelle, 2194  
pin cembro, 2194  
pisé, 2213
- ray-grass, 2194
- sélénite, 2196  
Sépulture d'Abélard et Héloïse, 2213  
sainfoin, 2194  
Saline de Montmorot, 2196  
sel ammoniac, 2195  
seseli, 2194  
Source de la Douix, 2216
- thalictrum, 2194  
thuya, 2194  
thymélée, 2194  
timothy, 2194  
torchepin, 2194  
trèfle, 2194  
tussilage, 2195
- uva ursi, 2195
- variétés de poire citées par Malesherbes,  
2195  
veratrum, 2195





# **Troisième partie**

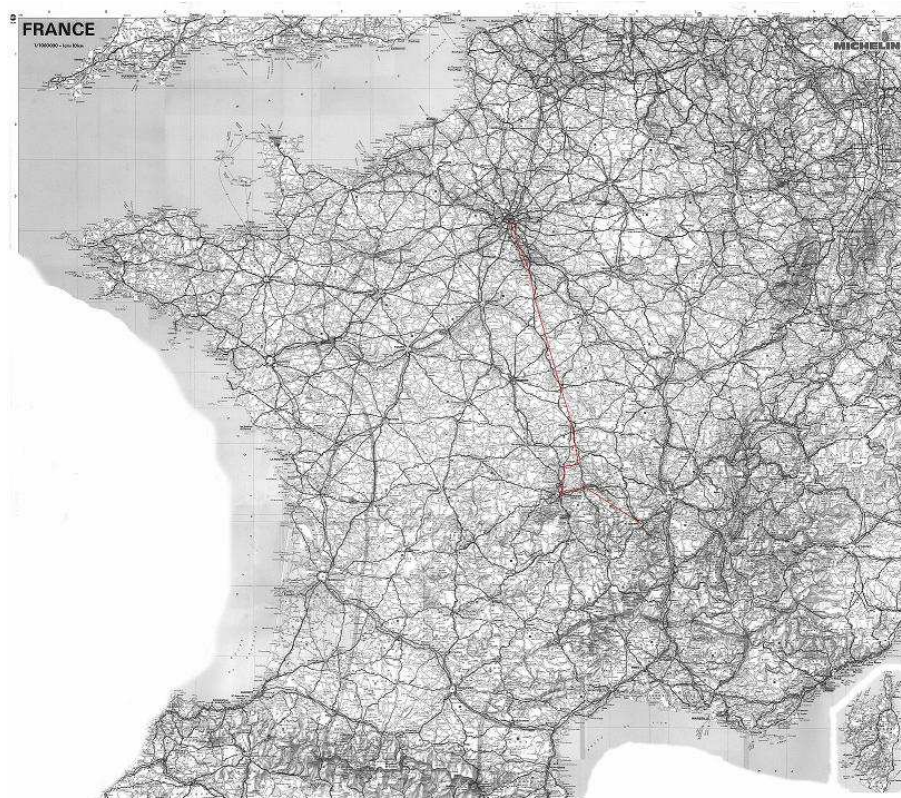
## **Annexes**







## ANNEXE 1 : VOYAGE DE 1751 EN AUVERGNE



Graphique 3.17 – Itinéraire du voyage de 1751 sur une carte contemporaine

[page 1] Journal de mon voyage en Auvergne avec Monsieur Guettard  
Nota que je n'ay écrit dans ce voyage que les choses dont Monsieur Guettard  
ne s'est pas soucié de prendre note, m'en rapportant parfaitement sur luy du reste.  
Journal de notre voyage en Auvergne, [??]

Nous sommes partis de Paris le mercredi 14 juillet. Nous sommes arrivés à Nemours à la nuit sans arrester en chemin et sans rien voir de remarquable.

Le jedy 15 en nous levant nous avons été voir l'écluse du canal qui est à Nemours. Nous avons trouvé précisément des batteaux qui alloient passer et nous avons vu l'écluse jouer.

Cette écluse est composée à l'entrée et à la sortie de deux grands battans qui se ferment en présentant un angle à l'eau.

Chacun de ces battans a une petite porte ou vanne qui se lève et se baisse avec un cri.

Les deux grands battans ont chacun une poutre longue qui leur est attachée et qui sert de pont à celui qui va hausser ou baisser le cri. Cette poutre a beaucoup plus de longueur que le battant n'a de largeur, et c'est cette longue queue qui sert comme un puissant levier pour ouvrir le battant ou le fermer. Les portes estant ainsi disposées, le<sup>a</sup> niveau du canal<sup>b</sup> est plus élevé que celui du Loing<sup>c</sup>. Quand il se présente un bateau pour descendre dans le Loing, on lève la vanne ou petite porte qui est à l'entrée de l'écluse du côté du canal, l'eau entre dans l'écluse et se met au niveau. Alors, on ouvre les battans et les batteaux passent. Il faut remarquer qu'avant que l'eau de l'écluse soit au niveau du canal inutilement essayeroit-on d'ouvrir les battans, parce que comme je l'ay dit, ils présentent leur angle au canal et il faudroit [page 2] forcer toute la colonne d'eau du canal pour l'ouvrir.

Le battant entré dans l'écluse en sort par la même mécanique. On lève la seconde vanne et l'eau du canal se met au niveau du Loing alors on peut ouvrir les battans.

Les mêmes opérations se pratiquent pour remonter.

De Nemours, nous allâmes dîner à Montargis après avoir vu encore à Nemours un moulin à tan à l'ordinaire ou au moins qui ne m'a rien présenté de nouveau.

À Montargis, nous avons été à la papeterie où nous avons été très longtems et dont je vais parler.

En allant et revenant de la papeterie nous avons passé sou les murs du vieux château de Montargis. La vue en est admirable, c'est-à-dire immense. Ce château a l'air respectable, c'est un [?] irrégulier de tours très antiques, on dit qu'il a une belle et grande salle, mais nous n'eûmes pas le tems d'y entrer.

Nous n'eûmes pas le tems non plus de voir les écluses de Montargis.

Revenons à la papeterie.

Le secret de cette papeterie consiste en un cylindre qui tourne très rapide-

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « on sent aisément que ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « de la rivière ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « de l'écluse ».

ment au-dessus et très près d'une plaque de cuivre jaune.

Ce cylindre est revêtu d'acier, il est cannelé et dans<sup>a</sup> l'intervalles des cannelures, il y a des arrêtes très tranchantes. La plaque de cuivre est pareillement taillée en couteaux tranchants et à [?] [page 3] et on a l'attention de donner le fil à ces couteaux des deux côtés afin que quand ils sont usés d'un côté ils puissent servir de l'autre.

Il est question de faire passer le chiffon humecté<sup>b</sup> entre la plaque et le cylindre. Pour cela, on ménage dans la cuve un plan incliné sur lequel on pose la plaque et on fait tourner le cylindre.

L'agitation que le mouvement du cylindre donne à la liqueur la fait tourner continuellement et passer successivement dans le détroit du plan incliné.

Mais comme le cylindre éclabousse de la liqueur, on l'enferme dans une boîte<sup>c</sup> qui communique à une gouttière à travers une toile ou une grille très fine. Par ce moyen, l'eau qui est éclaboussée s'égoute et le chiffon reste.

On fait couper le chiffon par un premier cylindre dans une première cuve pour le dégrossir et dans une seconde pour l'affiner. Il en est de même dans les papeteries qui sont faites sur un différent principe.

D'ailleurs, on fait pourrir icy le chiffon comme ailleurs. Ils prétendent cependant avoir sur cela plus de lumières et une pratique plus sûre que les autres. On tire le papier et on le calle aussi comme ailleurs, quoiqu'ils prétendent aussi le mieux caler.

Seulement quand<sup>d</sup> le chiffon est<sup>e</sup> pourri et entre les différentes façons ils le font reposer dans des cuves de marbre.

[page 4] Quand on fait du papier d'une grande forme on a communément une force mouvante qui est à ce que je crois un balancier pour lever la grille, ils nous montrèrent du papier de grande forme, ou plustost ils nous montrèrent les grandes formes ou grilles<sup>f</sup> sur lesquelles on en peut faire, mais il n'y en avoit alors aucune en train. J'ay oublié de parler de la principale force mouvante qui fait aller les cylindres.

Ils sont une roue verticale à l'ordinaire que l'eau fait tourner. Cette roue est un rouet denté [des] deux côtés qui fait mouvoir de chaque côté dans l'étage supérieur une<sup>g</sup> lanterne horisontale.

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « une ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « pla ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « après que ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « a été ».

<sup>f</sup>Ces deux mots sont rajoutés dans la marge gauche.

<sup>g</sup>L'expression « dans l'étage supérieur une » est corrigée en interligne et dans la marge de gauche d'une encre plus pâle sur « une ».

À l'arbre de chaque lanterne est l'axe d'un grand<sup>a</sup> rouet aussi horizontal qui meut six lanternes, dont chacune a le même axe qu'un cylindre en sorte que la grande roue fait mouvoir douze cylindres et par conséquent travailler douze cuves.

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « ch ».



[page 5] Le mercredi 21 nous partîmes de Vichy de bon matin avec des chevaux de postes de Varennes qui nous menèrent par le traverse à la poste de Gannat qui est la route de Clermont.

La route de Vichy à Gannat est à travers des bois presque impraticables cependant avec de bons guides et un postillon nous nous en tirâmes quoyque de tems en tems nous eussions un chesnes entre le mallier et le bricolier.

De Gannat à Clermont, il n'y a que trois postes et demie, on passe par Aigueperce et par Riomt.

Aigueperce est une assez jolie petite ville, ainsi nommée parce qu'on y trouve l'eau en abondance et assez proche de la terre. Nous fûmes [adressés/incités ?] par la *Description de la France* d'aller visiter un beau saint Sébastien qui est dans une église. Nous y allâmes et nous l'admirâmes en gens qui ne s'y connoissent pas.

Aigueperce est la capitale du duché de Montpensier à ce que je crois. Nous avons vu dans Monsieur Hellot une mine de bitume indiquée au-dessous de Montpensier, et nous la demandâmes au postillon de Gannat qui avant d'arriver à Aigueperce nous montra la butte de Montpensier, les ruines du château qui sont<sup>a</sup> au sommet et le petit village qui a assez mauvaise mine au pied. Il nous dit que c'estoit de cette butte qu'on tiroit du plâtre.

[page 6] Nous y allâmes soupçonnant un peu que le bitume estant une matière visqueuse, on en faisoit quelque enduit qui le faisoit appeller plâtre par les Auvergnats. Nous nous trompions. Nous trouvâmes du véritable plâtre, mais du plâtre qui pour un amateur des pierres comme Monsieur Guettard valoit bien du bitume.

Dans les carrières de Montmartre et de Belleville, le plâtre est une pierre opaque disposée en grands lits horizontaux comme ceux de pierre de taille et le plus souvent stratifiée avec de l'argille de différentes couleurs dans l'intérieur des couches plâtreuses. Les ouvriers trouvent du gypse qui est une matière transparente et feuilletée comme le talc et qui a toujours la forme d'un triangle évuidé. Le gypse est un véritable plâtre. Il en a toutes les propriétés et au feu il devient opaque et se convertit en véritable plâtre.

On croit que le gypse est un plâtre plus épuré et qu'il est au plâtre ordinaire ce que les sels cristallisés sont aux sels de même nature qui par le manque d'eau ou par l'addition de quelques matières étrangères n'a pas la forme cristalline. Le plâtre s'appelle en latin gypsum<sup>b</sup>. Je ne sçais pas même s'il n'y a pas des provinces où on l'appelle gypse, mais à Paris ce sont ces espèces<sup>c</sup> [page 7] de cristaux qui ont retenu seuls le nom de gypse.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « ont ».

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Corrigé sur « crist ».

J'ay dit que le gypse se trouve dans les carrières de plâtre opaque, mais j'ay remarqué à Montmartre et à Belleville une couche très mince parmi les couches supérieures que j'appelle de faux gypse.

Les morceaux dont<sup>a</sup> cette couche est composée affectent la forme triangulaire plustost qu'ils ne l'ont. Ils ne se coupent point en lames comme le véritable gypse qui se laisse séparer en feuilles parallèles avec beaucoup de facilité et qu'on peut diviser ainsi presque jusqu'à l'infini, pourvu que ce soit toujours parallèlement au plan des triangles, car ils résistent au couteau si on vouloit le couper dans<sup>b</sup> un autre sens<sup>c</sup>.

Le faux gypse au contraire ne se laisse point ainsi<sup>d</sup> diviser, mais il est composé de petits triangles qui ressemblent à ceux de gypse véritable, triangulaire<sup>e</sup> et transparens comme eux, mais qui sont en sens différens et qui semblent être meslés à quelques matières étrangères.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « de ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « en ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont rajoutés dans la marge de gauche, corrigeant le mot « contraire ».

<sup>d</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>e</sup>Corrigé sur « à cela près ».

[page 8] Manufacture de corne

J'ay vu la forge et la fonderie.

À la forge on coule plusieurs fois la gueuze, à la fin elle ne coule plus, on la tire, on l'appelle loupe et on forge cette loupe.

À la fonderie, on a deux<sup>a</sup> roues ou deux lanternes<sup>b</sup> qui vont par deux mouvemens extérieurs, chaque roue<sup>c</sup> fait mouvoir une lanterne.

Les deux roues opposées font marcher deux cylindres qui applatissent en laminant et les deux lanternes deux autres cylindres qui fendent en laminant.

Pour les enclumes, ce qu'il a de curieux, c'est le mouvement. Ils ont des grues tournantes qui vont de la forge au marteau. Ils y suspendent leurs pièces et les mettent en équilibre. Des deux forges différentes, les gueuzes vont au même marteau. C'est par là qu'on joint les pièces chauffées séparément qu'on veut souder ensemble.

Au-dessous de la grue est une verge de fer mobile sur des rouleaux. À cette verge est fixé par le bout le parallélogramme de fer qui soutient l'étrier où on suspend les pièces. Cet équipage sert à avancer ou reculer l'étrier, pour cela la verge a un anneau par l'autre bout [page 9] auquel tient librement une autre verge de fer qui pend à terre. C'est avec ce manche qu'on avance ou recule la verge, moyennant des dents de [travail ?] qui sont le long du bras horizontal de la grue et contre lesquels on arboute (sic) cette verge pendante et mobile.

Pour élever, on abaisse l'étrier. Il y a d'autres dents de [cramaille ?] courbes à la verge à laquelle tient l'étrier.

Quand on veut attacher l'anneau, on le forge en entier. Ensuite, on chauffe un arc, ce qui, dilatant le fer, rend l'arc opposé facile à être fendu<sup>d</sup> d'un coup de marteau. On le fend, on le passe et ensuite on le coude.

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « quatre ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « lant ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « fondu ».

[page 10] Notes sur le voyage

Papeterie de Monsieur du Ponty à Thiers.

1° les pilons ne sont point à clous mais à couteaux longs.

2° après avoir fait passer le chiffon sous le pilon comme dans les papeteries ordinaires, il le met dans une cuve semblable à celles de Montargis, à cela près que le cylindre du sieur du Ponty est sans plaque tranchante et à canelures plus profondes, en sorte qu'il ne coupe point le chiffon.

Le sieur du Ponty n'a point non plus de plaque sous le cylindre.

Son cylindre ne sert qu'à éclabousser la matière et à la faire passer à travers un crible.

Le crible du sieur du Ponty est à mailles plus larges que celui de Montargis. Il sert à laisser passer seulement la matière suffisamment fine. Celui de Montargis ne laisse passer que de l'eau qui retombe même dans la cuve, au lieu que la matière passée à travers le crible [page 11] du sieur du Ponty va dans une particulière qui est celle où on fait les feuilles de papier.

#### Façon de faire les canons de fusil à Saint-Étienne

1° on plie séparément une grosse plaque pour le tonnerre et une plus mince pour le canon et on les forge avec un mandrin.

2° on soude le tonnerre au canon.

3° on tord le tout à l'étau et ensuite on reforge.

4° on l'envoie aux meulières.

Les meules sont mus par l'eau. La même meule sert à alaiser l'intérieur du canon et à aiguïser la surface extérieure.

Pour aiguïser, polir et brunir, l'ouvrier se couche sur une planche comme les rémouleurs.

Pour alaiser, on présente le canon qui est assujéti dans une coulisse. L'alaisoir est au contre de la meule et tourne sur son axe. L'ouvrier de tems en tems avance le canon à alaiser.

5° ensuite, on égalise avec un alaisoir à main et un villebrequin. On regarde en dedans, on forge à froid, on met des pièces, on brèze, etc.

6° du poussier de la meulière fondu dans de la terre grasse on fait des pistolets. Ce sont les profits des garçons.

[page 12]

#### Épreuve

1° avec un anneau et un [mandrin ?] on mesure l'épaisseur hors d'œuvre et dans œuvre.

2° la longueur entre deux plaques.

3° l'épaisseur du tonnerre avec une coche.

4° on met triple et quadruple charge, on allume avec une traînée de poudre à laquelle on met<sup>a</sup> le feu avec un fer chaud à travers la [maraille?].

On fait la seconde épreuve à un cinquième de moins de charge.

Ceux qui crèvent à la première épreuve sont en perte pour le canonier, à la seconde la<sup>b</sup> perte est pour l'entrepreneur.

On tend<sup>c</sup> aux canoniers ceux qui n'ont pas crevés avec des marques de convention pour les défauts.

[page 13] Les couteaux qu'on fait à Saint-Étienne passent pas quinze ou seize mains. On travaille le manche à la scie, au cizeau, etc.

On chauffe un moule dans lequel on met le manche enduit d'huile, on le met cinq ou six fois sous la presse.

Si le manche est de corne outre la chaleur du moule, on a soin de faire ramollir<sup>d</sup> la corne au feu.

Si le manche est de bois, cette précaution n'est pas nécessaire.

Ensuite on cloue le manche à la lame.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « le ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « c'est po ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « les ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « racornir le man ».

## Index des noms géographiques

## **Index des noms de personnes**





## ANNEXE 2 : MÉMOIRES ANNEXES, ÉCHANTILLON REPRÉSENTATIF

### Volcans

#### Sur les volcans

[page 1] Je n'ay pas envoyé ce [?] ce que Monsieur Desmarest m'a dit qu'il a rendu compte au public de l'ouvrage de Monsieur Trembley<sup>a</sup>

Monsieur Trembley m'a dit qu'il a découvert il y a très longtemps les volcans éteints du côté de Cologne et qu'il l'a imprimé dans quelques journaux. Il n'a pas pu se rappeler précisément lesquels.

Aujourd'hui on fait beaucoup d'ouvrages non seulement sur les volcans, mais sur l'histoire de leurs découvertes et je prévois qu'il y aura même des disputes entre ceux qui prétendront en avoir le mérite.

Ceux à qui j'en ai parlé n'ont aucune connoissance de cette découverte de Monsieur Trembley. Rien ne fait plus d'honneur à sa modestie que de ne pas chercher à paroître dans cette dispute, et rien n'est plus digne d'un homme d'aussi grand [page 2] mérite que de négliger la gloire qui lui en est due. Quand on est riche on néglige les petits profits.

Mais la fidélité de l'histoire exige que justice soit renduë à tout le monde, même à ceux qui ne la réclament pas. C'est ce qui m'engage à faire un peu de violence à la modestie de Monsieur Trembley en le priant de rechercher ce journal et de m'en donner la note pour la faire connoître soit à l'académie soit aux

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « je n'ay pas envoyé » jusque là est dans la marge supérieure, de la mauvaise écriture.

journalistes qui en instruiront le public.

## Note sur les volcans

[page 1] J'ay en témoin de la découverte des volcans [éteints ?] d'Auvergne faite par Monsieur Guettard en 1751 et 1752. Il eut la complaisance de venir avec moy aux eaux de Vichy et ny luy ny moy n'avions entendu parler à [?] de ses vestiges d'anciens volcans. Il examinoit les pierres pendant toute notre route, et en passant<sup>a</sup> à Moulins ce fut moy qui luy montrai une pierre noire et poreuse employée<sup>b</sup> dans<sup>c</sup> quelque<sup>d</sup> bâtiment il<sup>e</sup> il n'hésita pas à m'assurer que c'estoit de la lave. Nous demandasmes d'où venoit cette pierre, on nous dit que c'estoit de la pierre de Volvick, et<sup>f</sup> que la carrière n'estoit pas fort loin de Moulins, mais personne ne put dire précisément où estoit Wolvick<sup>g</sup> Monsieur Guettard eut le plus grand désir de voir cette carrière, nous n'eûmes pas le tems de nous arrester à Moulins. À Vichy nous nous enfermâmes et on nous dit seulement<sup>h</sup> que c'estoit en<sup>i</sup> Auvergne.

De Vichy on voit le sommet pointu du Puy de Dôme. Le désir qu'avoit Monsieur Guettard de voir cette montagne si fameuse par les expériences de [Passihol ?] fut encore<sup>j</sup> excité par l'expérience d'y trouver les débris de quelque ancien volcan, dans laquelle il estoit confirmé par la certitude que la pierre volcanique de Volvick se trouvoit en Auvergne.

C'est ce qui nous détermina à aller à Clermont. En passant par Riom nous scûmes que nous n'estions qu'à peu de distance de Volvick. Nous y allasmes. J'entraï avec Monsieur Guettard dans la carrière où il me fit voir clairement par la forme de la montagne, par l'inclinaison des couches de la pierre, par les autres [page 2] matières évidemment brûlées, que ce pic ou puy en langage du pays étoit le produit d'un ancien volcan. Il alla<sup>k</sup> beaucoup plus loin et je ne pus pas le suivre et il m'a dit en revenant qu'il y avoit<sup>l</sup> un cratère.

Nous allasmes coucher à Clermont et nous allasmes trouver Monsieur Oscy que je connaissais de réputation et qui nous accompagna le lendemain au Puy de Dôme.

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « arrivant ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « dont » puis « qui estoit ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « où ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « un ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « fa ».

<sup>f</sup>Rajouté en interligne.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « og de quel côté nous [?] ».

<sup>h</sup>Rajouté en interligne.

<sup>i</sup>Corrigé en interligne sur « du côté de l' ».

<sup>j</sup>Corrigé sur « bien ».

<sup>k</sup>Corrigé sur « monta ».

<sup>l</sup>Corrigé sur « all ».

Je ne me souviens pas qu'il nous ait parlé de la lettre qu'il avoit tenu des Anglois. D'ailleurs la découverte estoit faite avant que nous ne vissions Monsieur Oscy<sup>a</sup> puisque nous avons été à Volvick. Au reste Monsieur Oscy peut nous avoir parlé de cette lettre sans que je m'en souviennne aujourd'huy.

Au Puy de Dôme je vis avec Monsieur Guettard et Osy la forme de pain de sucre de la montagne, les couches inclinées, les matières brûlées et le cratère.

Le lendemain de notre course au Puy de Dôme nous allâmes au Mont d'Or Monsieur Guettard et moy sans Monsieur Osy. Il me fut impossible d'y passer plus d'un jour. Je montay au sommet du Mont d'Or où Monsieur Guettard me fit remarquer sur le pic [hier ?]<sup>b</sup> ce que nous avons observé les<sup>c</sup> sur la surveillance au Puy de Dôme. J'avois aussi vu dans<sup>d</sup> la [ ?] plusieurs de ces pics coniques que je ne doutois plus qui ne fussent des productions de volcan.

Monsieur Guettard employa<sup>e</sup> la journée à faire d'autres courses dans les environs du Mont d'Or où je ne pris pas le [cerrière ?]. Je me contentay d'avoir monté au sommet d'où on me fit voir le Cantal, et d'avoir vu aussi la cascade en [gastière ?] d'une des<sup>f</sup> sources de la Dordogne dont j'avois beaucoup entendu parler.

Nous revînmes du Puy de Dôme à Clermont où nous ne<sup>g</sup> séjournâmes encore qu'un jour, et nous allâmes [garner ?] Lion par le pont de Château, Thiers, Montbrison, Saint-Étienne et Saint-Chament.

[page 3] Pendant le jour que nous séjournâmes à Clermont et celui que nous passâmes à Saint-Étienne Monsieur Guettard fit sans moy quelques promenades dans le pays.

Ce n'est pas à moy à rendre compte de ses observations, je n'écrivis pas même celles que je fis à sa suite. Monsieur Guettard lut un mémoire à la réunion publique de l'Académie qui a été imprimée depuis dans lequel il instruit le public de sa découverte.

Monsieur Desmarest a été depuis en Auvergne et à eu le loisir d'y faire des belles observations dont il a fait part au public.

En 1767 j'ay été à<sup>h</sup> Agde et de là à Saint-Tubéry voit les basaltes<sup>i</sup> et autres matières volcaniques observées par Messieurs Venel et Montet ayant pris connaissance avant mon départ de Paris du mémoire de ces sçavants. J'avois même été

---

<sup>a</sup>L'expression « avant que nous ne vissions Monsieur Oscy » est rajoutée en interligne.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « de loin au ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « de plus loin ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « fit d'autres ».

<sup>f</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « des chutes de la ».

<sup>g</sup>Rajouté en interligne.

<sup>h</sup>Corrigé sur « en voir à Saint ».

<sup>i</sup>Corrigé en interligne sur « les laves ».

consulté Monsieur Montet sur ma route en passant à Montpellier, et étant revenu à Montpellier. J'y trouvay Monsieur Venel qui estoit anciennement<sup>a</sup> [Mais] à [?] avec qui je causay de mon voyage.

Dans ce voyage de 1767 j'écrivois<sup>b</sup> ce que j'avois vu, ce que je n'avois pas fait pendant mes<sup>c</sup> voyages avec Monsieur Guettard dont les journaux aussitost [rendi?] les miens très inutiles.

Il est inutile de répéter icy ce que j'ay observé à Saint-Tubéry et dans tous les environs d'Agde. Ce n'est que la vérification d'une très petite partie de ce que les deux sçavants de la Provence ont donné au public.

Je me souviens seulement que je fus étonné que le monticule des basaltes de Saint-Tubéry fut isolé, et prévenu comme je l'étais que le basalte se trouvoit [page 4] par cristallisation dans le fluide enflammé [?] du refroidissement<sup>d</sup> j'avois compté le trouver adossé contre les montagnes voisines, comme les cristallisations des laboratoires le sont contre les parois des vaisseaux. C'est ce qui a été ou [?] expliqué par les naturalistes dont je n'ay pas encore lu les ouvrages.

Je remarquay aussi que les couches de basaltes estoient de deux genres, les unes horizontales au pied du monticule qui ressembloient à des marches d'escalier, au-dessous des éguilles<sup>e</sup> verticales qui ressembloient à une<sup>f</sup> d'église, au-dessus<sup>g</sup> de ces éguilles d'autres couches horizontales et par-dessus le sommet du monticule recouvert de terre végétale et d'autres qui ne permettoient pas de voir l'intérieur.

J'appris<sup>h</sup> l'industrie des habitans de Saint-Tubéry pour détacher ces aiguilles et les faire tomber en faisant du feu à leur pied. Messieurs Venel et Montet n'en ont point parlé dans leur mémoire ce fait ne leur ayant pas paru asse<sup>i</sup> intéressant. Monsieur Faujas m'a dit qu'il en a fait mention dans son ouvrage.

Je vis l'usage qu'on faisoit dans le pays. Les paysans en font des bans qu'ils mettent devant leurs maisons et je trouvay dans les chemins des croix dont<sup>j</sup> le fut est aussi d'une de ces éguilles.

Je ne trouvais point de colonnes articulées comme celle d'[Antrien?].

J'ay rapporté à Paris quelques morceaux de ce basalte. Je les montray à l'Académie et j'en ay donné à quelques personnes.

Outre le basalte je vis la pierre noire très dure, très poreuse, et très légère

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « je causay de mon voyage ».

<sup>b</sup>Corrigé sur les deux mêmes mots.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « dans mon » .

<sup>d</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « cou » , pour « couches » certainement.

<sup>f</sup>Corrigé sur « un buffet d'or ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « je sçus ».

<sup>i</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « apparemment ».

<sup>j</sup>Corrigé sur « fait au », pour « aussi » certainement.

dont toute la ville d'Agde. Ce<sup>a</sup> qui la fait anciennement nommer *agatha nigra*<sup>b</sup>. On l'emploie aussi assez loin d'Agde, car je trouvay à Castelnaudary quelques jours après un magasin<sup>c</sup> de ces pierres sur le bord du canal.

Quelques jours auparavant j'avais trouvé sur la côte de Balaruc et de Frontignan des pierres ponces qui vraisemblablement y avoient été portés de la côte d'Agde par la mer.

[page 5] Icy la place d'une page à remplir [?]<sup>d</sup> quand j'auray revu mes journaux de 1767.

En 1778 je n'ay pas trouvé de volcans éteints en Suisse. Et je ne crois pas qu'il y en ait<sup>e</sup>, d'après les sçavans naturalistes de ce pays. Cependant on y trouve quelquefois parmi d'autres pierres de petits fragmens de matières volcaniques.

J'ay cru un moment que j'allais en trouver en considérant la forme conique et pointue du [triesen ?] et de quelques autres pris le long du lac de [Thun ?]<sup>f</sup>, dans la chaîne du Stockhorn et du Niesen.

D'autant plus que j'avais trouvé ces<sup>g</sup> petits débris volcaniques précisément dans les grèves de la Kandel au<sup>h</sup> pied de cette chaîne<sup>i</sup>, mais en [?duant] les pics avec plus d'attention j'ay abandonné<sup>j</sup> cette idée. D'ailleurs j'ay vu depuis à Lausanne Monsieur Brydone<sup>k</sup> qui comme on peut croire, se connaît en aspects de volcans. Il m'a dit qu'il a eu la même idée précisément d'après les mêmes indices, mais<sup>l</sup> qu'il s'est assuré qu'il<sup>m</sup> n'en est rien et par ses propres observations et parce que luy j'ay<sup>n</sup> dit Monsieur d'Ulack de [spiets ?] et d'autres qui ont monté plusieurs fois sur le sommet du Niesen<sup>o</sup>, ils<sup>p</sup> c'est assuré qu'il est d'une matière toute différente, ce que d'ailleurs il n'a que d'un côté la forme d'un pic de volcan.

<sup>a</sup>Corrigé sur « et d'autres [?] ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Corrigé sur « bateau qui en estoit chargé ».

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « ay ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur « Trumn ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « près de ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « pour que ».

<sup>i</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « ces montagnes ».

<sup>j</sup>Corrigé sur « été ».

<sup>k</sup>Ce nom est surmonté du même.

<sup>l</sup>Corrigé en interligne sur « parce ».

<sup>m</sup>Corrigé sur « qu'elle n'est j ».

<sup>n</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « a ».

<sup>o</sup>Corrigé en interligne sur « Culten ».

<sup>p</sup>Corrigé sur « et ».

[page 6] J'ay été en 1776 en Hollande. Ce n'est certainement pas un pays de volcan mais j'ay coulu voir la fameuse terrasse de Hollinde qui fait cet excellent ciment que se conserve si bien dans les ouvrages sous l'eau.

J'ay été dans un des moulins où on la pile et au premier aspect ceux qui estoient avec moy ont [ ? ] que cette marne avant d'estre pilée<sup>a</sup> eut une [ ? ] de pierre ponce. Ainsi quand elle est réduite en poussière, c'est une vraie pouzzolane<sup>b</sup> ; j'ay demandé d'où on la tiroit, on m'a dit qu'elle arrivoit par les bateaux de Cologne.

J'ay trouvé aussi que la plupart des meules dans ce pays où il y a tant de moulins sont d'une pierre noire, dure, poreuse, légère et évidemment volcanique comme la pierre de Volwick et celle d'Agde. J'ay demandé d'où elle venoit, on m'a encore dit qu'elle arrive par les bateaux de Cologne. En effet j'ay trouvé une grande quantité de ces meules [ ? ] sur le pont, à quoy [à dos dresser ?]<sup>c</sup> j'ay quatre<sup>d</sup> lignes en blanc pour marquer d'après mes journaux de 1776 si comme je le crois la pierre de Cologne est employée en Hollande à [aux charge] des meules.

Il est donc évident que du côté de Cologne il y a un pays d'anciens volcans et à mon retour à Paris j'ay trouvé l'ouvrage de Monsieur Collini qui en décrit les carrières. Ce qu'il nomme trass<sup>e</sup> ne peut être que la terrasse de Hollande.

Monsieur de Haller fils du célèbre professeur alors établi à [Amelerium ?] et aujourd'huy à Paris à qui je fis part de cette observation me dit qu'il en avoit trouvé dans la Hesse un grnd pays couvert de cette même [tiors ?] qu'on trouve employée en Hollande sous le nom de terrasse et d'où on la tiroit à bien meilleur marché que de Cologne où elle commence à devenir chère.

[page 7] Il y a donc aussi dans la Hesse un pays d'anciens volcans.

En 1778 Monsieur de Luc le [ ? ] m'a dit à Genève que [ ? ] le physicien estoit dans le [ ? ] envoyé, je crois, par la cour d'Angleterre, et qu'il avoit découvert des volcans éteints dans la Hesse dont il donnera la description au public.

Voyons à présent l'usage qu'on fait en Hollande de la terrasse.

J'ay dit qu'elle y arrive de Cologne non en poussière mais en morceaux bruts et [ ?ables ] à des pierres ponces.

Qu'il fut [ ? ] revient pour les employer comme la pouzzolane d'Italie.

J'ay vu un des moulins où on la pulvérise, mais heureusement je n'avois pas avec moy Monsieur Le Turc et depuis qu'il<sup>f</sup> m'a rejoint nous n'avons rencontré aucun de ces moulins où on nous eût laissé entrer. C'est pourquoy le dessein de

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « polie ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « ainsi » jusque là est rajoutée en interligne.

<sup>c</sup>L'expression depuis « j'ay trouvé » jusque là est corrigée en interligne sur « il est donc évident que du côté de Cologne il y a un pays d'anciens volcans à mon retour à ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « deux ».

<sup>e</sup>Souligné.

<sup>f</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « quand il ».

cette mécanique ne se trouvera pas parmi ceux dont il<sup>a</sup> m'a laissé prendre copie. Il faut donc la décrire comme je pourrais de mémoire.

Je me souviens que la machine est simple. Elle<sup>b</sup> consiste dans une espèce d'image<sup>c</sup> dans laquelle on met la matière à pulvériser. Derrière l'auge et plus hault est un [citerne ?] à [mentonniers ?] qui fait aller des pilons qui tombent successivement dans l'auge.

Icy place de cinq ou six<sup>d</sup> lignes pour y mettre le nombre, l'inclinaison, le diamètre etc. des pilons si cela se trouve dans mes journaux de 1776.

Le rebord<sup>e</sup> antérieur de l'auge est fort bas encore que chaque coup de pilon fait tomber en avant [?] la recouvre<sup>f</sup> une partie. De la matière à pulvériser. Elle tombe sur une<sup>g</sup> espèce de tamis ou de butoir incliné qui est devenu l'auge et à qui la même machine donne un mouvement continu de trémulation comme dans quelques moulins à farine où la même force qui fait tourner la meule donne ce mouvement de trémulation au blutoir. La pouzzolane concassée descend le long de ce plan incliné et ce qui est suffisamment pulvérisé passe au travers du tamis, ce qui tombe en bas est ramassé et on le fait repasser sous les pilons.

[page 8] Icy encore la place de sept ou huit lignes parce qu'il y aura peut-être quelque chose à ajouter d'après le journal.

Tout cela est assez grossièrement exécuté parce que la nature de l'ouvrage [?] pas plus de soin, de [?] et de propreté.

La terrasse ou pouzzolane fait le ciment qu'on employe avec de la chaux et j'ay bien constaté après l'avoir vue travailler et [?] vraiment avec des ingénieurs et avec des ouvriers plusieurs fois, que quand on veut faire de bon ouvrage il faut mettre partie égale de terrasse ou de chaux, et comme toutes les chaux ne sont pas de même qualité ce qui peut faire une différence dans les [?], il faut sçavoir que toute la [?] qu'on employe en Hollande que de la chaux de coquilles, éteinte avec beaucoup moins d'eau que nos chaux de pierre.

On change quelquefois la dose par œconomie, la terrasse étant chère, on en met moins et plus de chaux. Mais il est reconnu que c'est partie égale qu'il faut pour la perfection de l'ouvrage.

Quand on réfléchit sur la nature des cimens on conçoit un ciment que les pouzzolanes doivent estre les meilleures. Le ciment ordinaire est fait de tuiles ou de morceaux de briques et on sçait que la tuile ou la brique la plus dure et la moins

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « qu'il ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « et ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « auge ».

<sup>d</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « deux ou trois ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « de ».

<sup>f</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>g</sup>Corrigé sur « un ta » pour « tamis » certainement.

cuite est celle qui fait le meilleur ciment, par conséquent il ne doit point en exister de meilleur qu'une terre cuite d'un feu de volcan.

Aussi<sup>a</sup> rien n'est plus solide dans l'eau<sup>b</sup> que la maçonnerie faite avec du ciment de terrasse, on doit en croire les Hollandois qui ont plus fait de ces maçonneries dans l'eau<sup>c</sup> que toutes les nations de l'Europe ensemble et qui de tems immémorial y employent leur terrasse.

Monsieur Haller qui est négociant m'a dit que la Hollande vend aussi souvent à l'étranger cette matière qu'elle fait venir d'Allemagne par le Rhin, et qu'il n'a quelquefois des commissions pour en envoyer en France et ailleurs.

Le même année 1776 j'avais passé à Rochefort, et j'y avois trouvé Monsieur de [Montassier ?] [?], de Monsieur de la Bourne qui commande.

Je n'y entendis pas parler de la terrasse de Hollande et je crois qu'on ne l'y connoissoit pas mais on parla beaucoup de la pouzzolane d'Italie. On me dit qu'on en avoit quelquefois fait venir par les ouvrages de maçonnerie même faits sous l'eau, mais que malheureusement elle est excessivement chère, Monsieur de Montbassier [?] sans doute depuis le voyage de Monsieur Desmarest en Auvergne qu'il y avoit de la pouzzolane très [?] et il [?] si on les trouve de luy en envoyer par la Loire. Je ne sçais si elle a été envoyée.

## Botanique

### Pruniers

[page 1]

#### Pruniers

Envoyé à Monsieur l'abbé Rosier, année 1780<sup>d</sup>

J'ai semé des noyaux de prune de Monsieur, de Reine Claude, de Mirabelle et Sainte-Catherine et j'en ai des arbres.

La Reine Claude que j'avois semé plusieurs années avant les autres est le seul dont j'aye eu du fruit. J'en ai un assés grand arbre qui me donna une douzaine de prunes en 1779, et beaucoup de fleurs, mais point de fruits en 1780 : j'espère en avoir l'an prochain.

Ces prunes sont précisément la mignature d'une prune de Reine Claude, même forme, même couleur, même goût et ne quittant pas le noyau, mais pas plus

---

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>L'expression depuis « envoyé » jusque là est dans la marge gauche.



grosse qu'une grosse cerise. Je les ai nommées claudinettes, parce que ce nom m'a paru leur convenir en attendant qu'on leur en [page 2] donne un autre, si tant est que quelqu'un veuille en cultiver. J'en ai fait greffer pour pouvoir en donner à quelqu'un qui m'en demanderait. Mon jardinier prétend qu'elles sont un peu plus hâtives que les vraies prunes de Reine-Claude. Cela n'est pas bien sûr puisque je n'en ai encore qu'un pied. Si cette observation se confirme, ce sera le seul motif qui puisse engager à conserver cette espèce qui d'ailleurs n'a aucun avantage sur la vraie prune de Reine-Claude, et lui est très inférieure en ce qu'elle est plus petite. J'ai aussi d'autres pruniers de noyau de Reine-Claude qu'il faut attendre pour voir si constamment tout noyau de prune de Reine-Claude produira la claudinette, ce qui est vraisemblable, mais n'est pas encore éclairci.

Mon projet est de semer des noyaux de claudinette la première année qu'elles auront du fruit, pour voir si ces noyaux produiront encore [page 3] plus petit qu'eux.

Il y a dans mon pays des pruniers sauvages dont je n'ai jamais examiné le fruit que les oyseaux et les enfans mangent toujours avant la maturité. Il y a aussi des prunelliers ou épines noires qui n'est qu'un prunier nain et il n'y en a que trop. Mais de plus, les paysans distinguent un prunier demi nain qu'ils nomment geraille<sup>a</sup>.

Il en est donc des pruniers comme des pommiers sauvages, parmi lesquels on distingue bien trois espèces, le pommier franc, le nain qui est le paradis, le demi nain que les jardiniers de Paris nomment domin<sup>b</sup>, et les paysans de mon pays figures<sup>c</sup>.

Les jardiniers ont distingué avec grand soin ces trois sauvageons pommiers, parce qu'ils leur servent de sujets pour greffer suivant qu'on veut avoir des arbres de haute tige, de demi tige ou nains.

[page 4] Ils ne se sont pas occupés des pruniers parce qu'on n'est pas dans l'usage de les greffer sur épine noire. J'ai cependant essayé de greffer sur cette épine, non seulement le prunier mais tout ce qui se greffe ordinairement sur prunier, c'est-à-dire pêchers et abricotiers. La plupart de ces greffes ont manqué. J'en ai cependant quelques unes de bonnes, et je continuerai à en faire. Je n'en ai pas encore qui ayent fructifié.

Ce qui a fait manquer la plupart de mes greffes, est peut-être que le sujet y est moins propre que le grand prunier, mais peut-être aussi que je les ai faites sur des brins d'épine noire trouvés dans les bois, qui souvent sont trop ombragés par les arbres voisins, dont les racines manquent quelquefois de terrain par ce

---

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Souligné.

voisinage, et qui quelquefois ne sont que des rejets de vieilles souches.

Pour prévenir ces accidens, j'ai semé des [page 5] prunelles dans un bon terrain, et j'en ai une platte-bande qui me donnera de bons sujets pour mes expériences.

Mais je prévois que ces arbustes auront toujours un grand défaut pour des sujets à greffer qui est leur facilité à tracer par leurs racines un pied greffé est longtems plus faible que celui qui ne l'est pas, et il sera à craindre que les drageons que les racines jetteront de tous côtés, n'emportent la sève nécessaire pour le pied greffé.

Il est vrai que tous les pruniers et cerisiers ont aussi cet inconvénient, mais beaucoup moins que l'épine noire.

Si je peux avoir des pruniers noirs pour cette greffe sur épine noire, je tâcherai d'en avoir de demi-nains pour la géraille, et si je peux avoir cet été des prunes ou prunelles de ces arbustes que je dérobe à la rapacité des oyseaux et des enfans, je les sèmerai pour préparer des sujets.

V[oir] à l'article sur la dégénération des espèces et sur les espèces nouvelles, ma tentative pour avoir des prunes de bonne espèce franches du pied.

## Abricotiers

[page 1]

### Abricotier

Envoyé à Monsieur l'abbé Rosier année 1780<sup>a</sup>.

C'est sur l'abricotier que nos expériences sont le plus décisives.

J'en ai beaucoup de noyau, et personne ne les distingueroit des abricots greffés, peut-être sont-ils un peu plus petits, mais la différence est assés peu sensible pour qu'on puisse l'attribuer à la différence du terrain.

Quant à l'alberge et à une autre espèce d'alberge plus petite qu'on nomme abricot de Montgamé (nota : je ne sais si ce que je nomme abricot Montgamé n'est pas l'abricot angoumois de l'auteur du nouveau La Quintinie)<sup>b</sup>, ce sont des espèces distinctes. J'ai un Montgamé de noyau et beaucoup d'albergers qui me donnent du fruit. D'ailleurs, il y a une expérience plus importante que la mienne, c'est celle de toute la Tourraine [page 2] qui est la patrie des alberges et où on m'a assuré que jamais on ne les greffe.

Il y a aussi une différence sensible entre l'alberger et l'abricotier, au bois, à la feuille, au port de l'arbre ; je ne dis pas que je ne m'y tromperois jamais, parce

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « envoyé » jusque là est dans la marge supérieure gauche

<sup>b</sup>L'expression entre parenthèse est en marge inférieure, avec un signe de renvoi.

que j'ai la vue mauvaise, et que je me trompe quelquefois entre des espèces moins voisines lorsqu'il n'y a pas ce que les botanistes nomment caractères spécifiques, mais mon jardinier est sûr de ne s'y jamais tromper ni en hiver, ni en été.

Quant à l'abricot si connu depuis quelque tems sous le nom d'abricot pêche, et que le goût et la forme aplatie de son noyau ne permettent pas de confondre avec l'abricot ordinaire, j'en ai semé des noyaux; j'en ai des arbres qui ne m'ont pas encore donné de fruit, mais je connois [page 3] une dame sur la véracité et l'exactitude de qui je peux compter, qui sans faire de suites d'expériences s'est amusé avant moi à semer des noyaux d'abricoy pêche, et il y a déjà deux ans qui lui ont donné du fruit. Je ne les ai pas vus parce que je n'étois pas à Paris dans le tems qu'ils ont été murs, mais elle m'a assuré que ce sont de vrais abricots pêche, et elle m'en a même conservé les noyaux qui sont aplanis et de la même forme que ceux de tous les abricots pêches.

J'ai une anecdote à rapporter sur le nom de cette espèce d'abricot.

Il étoit connu depuis longtems sous le nom d'abricot de [nains?]; Monsieur Duhamel l'a même décrit sous ce nom: cependant il n'avoit pas fait fortune, et il n't avoit que quelques curieux [page 4] qui le connussent depuis quelques années il est devenu à la mode sous le nom d'abrico pêche et à présent c'est celui qu'on préfère à tous les autres. Il est peut-être intéressant pour un cultivateur de Bésiers de savoir que c'est de Pézenas qu'est venu la seconde fois à Paris, ce même fruit qui dans l'origine paroît être venu de Lorraine. Un homme avoit un jardin à Mousseaux près de Paris qu'il cultivoit avec grand soin, mais sans rechercher des espèces rares. Je connois beaucoup ce jardin, et j'ai connu la veuve de ce cultivateur.

Il fit un voyage à Pezenas où il vit une excellente espèce d'abricot qu'on lui nomma abricot pêche, et il ne connoissoit pas celui de Nanci. Il en apporta des greffes qui réussirent très bien dans son jardin de Mousseaux [page 5] on trouva ces abricots très bons, il en donna à ses amis, les pépiniéristes de Vitry en entendirent parler et vinrent lui en demander. Il leur en donna, toujours sous le nom d'abricot pêche qui étoit le seul qu'il connut, et ces pépiniéristes les ont répandus dans le public.

Quoique je dise que l'abricot vienne très bien de noyau, on les trouve toujours greffés sur prunier. La raison est, à ce que je crois, 1° qu'on a plus aisément des sujets pruniers qu'abricotiers parce que les vieux pruniers donnent beaucoup de rejets de leur pied, ce que ne font pas les abricotiers, 2° qu'il y a eu quelque tems un préjugé qui étoit que les noyaux d'abricot ne les veut pas ou au moins le veut très rarement, et je me souviens que cela m'a été soutenu il y a longtems par un des plus habiles hommes en jardinage qui existassent.

[page 6] Il est vrai que des noyaux d'abricot gardés sec jusqu'au printems comme des poisons des sèves lèvent assés rarement, encore je crois qu'ils le veroient

si on avoit la patience de les attendre une seconde année.

Mais la méthode qui m'a réussi pour en avoir autant que je veux, est de mettre le noyau dans de la terre dans l'instant que le fruit a été mangé. Je mets au fonds d'un pot une couche de terre, dessus une couche de noyaux, ensuite une seconde couche de terre, puis une seconde de noyaux, et ainsi de suite, c'est l'opération que les chymistes appellent stratifier<sup>a</sup>. Je les laisse en cet état exprès aux injures de l'air jusqu'aux premiers jours du printems, où je tire ces noyaux de leur pot et je les sème.

Je me sers du même procédé pour les noyaux de pêche, de cerises et surtout du bois de Sainte-Lucie [page 7] ou mahaleb qui est une espèce de cerisier dont j'ai peut-être élevé cinquante milliers depuis que je me suis adonné à la culture, parce que cet arbuste a la propriété de venir mieux que tout autre dans les mauvais terrains.

Les pépiniéristes connoissent le procédé de stratifier les graines avec de la terre, et ils en font usage pour l'épine blanche, le charme et autres graines qui ne lèvent ordinairement que la seconde année, mais il y a une différence, c'est qu'ils laissent la graine quinze mois en terre. Ainsi, les fruits d'épine ou [sennelles?] qu'ils ont recueillis dans l'automne 1780 ne seront tirés des pots ou des barrils dans lesquels ils sont stratifiés que dans le printems 82, au lieu que je sèmerai en place en 1781, les noyaux recueillis en 1780.

Les grains d'épine et de charme étant fort petites, on les trouve après ce long séjour [page 8] presque pourries et à peine reconnaissables dans la terre : on prend le parti de semer la terre même avec les graines qui y étoient renfermée, etc.

## **Sur les cerisiers et à cette occasion traité complet du kirschwaser et du marasquin**

Sur les cerisiers

et à cette occasion traité complet du kirschwaser et du marasquin

Envoyé à Monsieur l'abbé Rosier année 1780<sup>b</sup>

J'ai semé des noyaux de la cerise la plus commune qu'on m'a nommée cerise de Montmorency, de la cerise d'Angleterre, de la griotte, du bigarreau ; j'en ai de petits arbres. J'attends les fruits, et je les attendrai encore plusieurs années.

En les attendant, je vais proposer quelques observations sur le cerisier en général qui concerneront plus les cerisiers sauvages que ceux qu'on greffe.

---

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>L'expression depuis « envoyé » jusque là est dans la marge supérieure gauche.

On dit d'après Pline, Ammien Marcellin, Saint Jérôme et d'autres auteurs anciens que la cerise n'est pas originaire d'Europe, qu'elle y a été transporté d'Asie, que les Romains ne la connoissoient pas avant Lucullus qui [page 9] l'apporta de Cérasonte sur la Mer noire.

J'avoue qu'on ne me fera jamais croire que les cerisiers sauvages ou merisiers de nos forêts ne soient pas un arbre originaire des Gaules et dont le fruit a été mangé par les druides.

Nous cultivons des arbres dont nous savons que l'origine est asiatique comme le pêcher, l'abricotier, le lilac. Ils se sont multipliée en France et leurs graines tombées par hasard se sont répandues dans les bois voisins des habitations des hommes où on en trouve quelques pieds venus par hasard. Il s'en trouve aussi quelques uns d'origine américaine quoique leur introduction en Europe soit bien moins ancienne on pourra peut-être trouver un maronnier d'Inde levé au milieu du bois dans la forêt de Marly ou de Saint-Germain, et un acacia levé aussi de graine plustost dans les provinces du Midi que dans celles du Nord [page 10] car dans celles du Nord l'acacia mûrit plus rarement, et les jeunes pieds qu'on trouve ne sont venus qu'aux environs d'un vieux pied. Ce sont des drageons de sa racine, mais si on va au fond de ces immenses forêts qui sont restées de l'ancienne Gaule, et qui sont éloignées de toute habitation, comme la forêt de Compiègne ou celle d'Orléans; ou dans les pays de montagnes qui représentent la nature sauvage, comme les Ardennes, les Vosges, les forêts de Suisse, etc., on n'y trouvera jamais ni pêchers, ni abricotiers, ni lilacs, ni maronniers d'Inde, ni acacia; cependant c'est dans ces forêts même qu'on trouve en très grande abondance le cerisier des bois ou merisier, qui est un arbre égal en hauteur aux autres grands arbres des forêts.

Je sais qu'il y a quelques plantes déAmérique dans les graines ayant été apportées en France [page 11] se sont multipliées partout, couvrent à présent la terre et y disputent le terrain aux nationales, comme le *virga aurea virginiana*, et que réciproquement les sauvages d'Amérique disent que depuis l'arrivée des Européens, ils trouvent chés eux des plantes qu'ils ne connoissoient pas auparavant. Mais ces plantes dont la multiplication est si rapide sont celles dont les graines très légères et le plus souvent ailées sont transportées au loin par les vents, ce qui ne peut pas arriver à un noyau de cerise.

Je ne prétends pas pour cela révoquer en doute le témoignage des anciens, seulement je l'explique. Je crois que ce sont les Romains qui ont apporté en Europe la cerise, c'est-à-dire, la bonne cerise qu'on a multipliée par la greffe dont l'art étoit bien connu des Romains puisque Virgile en parle.

Tournefort allant par mer de Synape [page 12] à Trébisonde passa à la vue de Cérasonte, mais il ne lui fut pas possible d'y relâcher.

Il vit la côte couverte de collines et on lui dit que les cerisiers naissent d'eux-mêmes<sup>a</sup>. On voit par cette expression qu'il regardoit la bonne cerise, la cerise que nous greffons comme une espèce différente du cerisier sauvage ou merisier. Il n'aurait pas noté comme une particularité du pays de Cérasonte que des<sup>b</sup> arbres qu'on trouve partout dans les bois y naquissent d'eux-mêmes<sup>c</sup>. Il avoit pris terre la veille et campé pendant une nuit à peu de lieues de Cérasonte, y avoit herborisé, et il ne dit point qu'il y ait trouvé le cerisier naturel. C'est une heureuse occasion perdue et qu'il faut regretter, car je ne crois pas que d'ici à longtems le voyage de Cérasonte soit fait par un observateur tel que Tournefort. Il auroit pu nous apprendre mieux que personne si la cerise qui vient d'elle-même [page 13] dans ce pays est précisément celle que nous mangeons, et si dix-huit cens ans de culture et de greffes réputées en ont changé la nature.

Quant aux merisiers de nos bois, je ne doute point qu'il n'y en ait de plusieurs espèces, mais ce seroit un grand travail de les déterminer et de les définir, travail dont les botanistes se sont fort peu occupés.

Dans mon pays, j'ai rarement eu occasion<sup>d</sup> de manger ces cerises ou merises sauvages, parce que les enfans les mangent toujours longtems avant la maturité. Dans les pays de grande forêt et où il y a peu d'habitations, on peut faire des récoltes de fruits sauvages, et il y en a même qui en<sup>e</sup> font un objet de commerce comme je dirai par la suite, mais dans de petits bois entourés de villages, cela n'est pas possible. Les merises de mes bois que j'ai trouvées quelquefois par hasard mûres, avoient autant qu'il m'en souvient une [page 14] chair plus succulente, mais moins douce et moins acide que la cerise greffée. L'arbre d'ailleurs est beaucoup plus grand et plus fort que le cerisier greffé; les jardiniers ne l'ignorent pas car quand ils veulent avoir des cerisiers de haute tige, ils prennent des merisiers sauvage et les greffer à hauteur.

J'en ai conclu que la cerise qu'on mange est celle de Cérasonte ou des greffes rapportées par Lucullus, et que les guignes et les bigarreaux peuvent être venues de quelques uns des merisiers de l'espèce de mes bois : un individu se sera trouvé avoir un meilleur fruit que les autres, et on l'aura multiplié par la greffe. V[oir] sur cela l'article de la dégénération des espèces et des espèces nouvelles que je donnerai à la suite des notes sur chaque arbre fruitier.

Il y a encore dans mon pays d'autres [page 15] cerisiers naturels, c'est-à-dire venant de noyau, ou se multipliant par leurs racines, qui sont des espèces

---

<sup>a</sup>L'expression « naissent d'eux-mêmes » est soulignée.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « les ».

<sup>c</sup>L'expression « naquissent d'eux-mêmes » est soulignée.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne de la mauvaise écriture.

<sup>e</sup>Rajouté en interligne de la mauvaise écriture.

différentes du cerisier ou merisier des bois.

Ce qu'on appelle le cerisier de vignes chés moi et dans plusieurs autres pays est un vilain petit cerisier qui ne peut être comparé à celui des bois ni par sa feuille ni par son fruit, ni par son port. Il y a des gens qui prétendent que c'est le sauvageon que produiroit le noyau de la bonne cerise : je ne pourrai le nier positivement que lorsque les arbres qui me sont venus de noyau de bonne cerise auront donné du fruit, mais jusqu'à présent je ne suis pas disposé à le croire.

Les gens de mon pays connoissent encore une mauvaise espèce de cerisier qu'ils nomment le cerisier à feuilles, ou à la feuille parce qu'il y a des feuilles attachées aux queues des [page 16] cerises. C'est encore au méchant arbuste qui se trouve moins dans les bois que dans des friches et dans tous les mauvais terrains. En général, le cerisier réussit mieux que la plupart des autres arbres dans les mauvaises terres de nature calcaire. Les gens du pays disent que celui-là vient encore dans de plus mauvaises terres que les autres. Cette propriété seroit la seule qui pourroit engager à cultiver cette espèce qui d'ailleurs à tous égards est inférieure à toutes les autres. L'arbre est au moins aussi vilain que le cerisier de vignes, et la cerise est amère et détestable.

Je pense que cette espèce se reproduit d'elle-même. Ceux qu'on a dans le pays n'ont pas été semés, parce que quand on en veut, il est plus commode et plus court de prendre les jeunes rejets ou drageons qui viennent au pied que d'attendre plusieurs années le [page 17] semis incertain des noyaux, et qu'un arbre si médiocre ne mérite pas qu'on prenne tant de peine, mais ils sont sûrement francs de pied.

J'ay<sup>a</sup> fait venir et planté chés moi de ces drageons pour en connoître l'espèce par moi-même, et je compte en faire venir davantage cet hiver pour les planter dans le plus mauvais terrain calcaire où rien ne vient, et vérifier par moi-même si cet arbre y réussit mieux que le merisier des bois, que le merisier de vignes et que la Sainte-Lucie qui jusqu'à présent est celui de tous ces arbres qui m'a le mieux réussi dans les terres de cette nature. Si quelque jour ces cerisiers à la feuille me donnent du fruit, j'en sèmerai les<sup>b</sup> noyaux pour constater par moi-même et pouvoir assurer précisément que c'est une espèce.

L'auteur du nouveau La Quintinie [page 18] nomme le cerisier à la feuille au nombre des espèces fort mauvaises, et dont il ne parlera pas dans un traité de jardinage, parce qu'elles ne méritent pas d'être cultivées.

Il y a un village à une lieue de chés moi où j'ai trouvé beaucoup de cerisiers plantés dans les champs, et les habitans m'ont dit qu'ils nomment cette espèce la merise noire, et qu'ils ne la greffent pas. Ils ne m'ont pas dit précisément qu'elle vienne de noyau, parce que comme je l'ai dit à l'article précédent, il leur est plus

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « j'en ai ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « toujours ».

commode d'arracher un rejeton que de semer un noyau. Mais comme il y a une quinzaine d'années que j'ai remarqué cet arbre, j'ai fait l'expérience. J'ai semé les noyaux et j'en ai eu des arbres dont un seul a vécu assés longtems pour me donner du fruit. Or, ce fruit est la merise noire absolument semblable à celle dont [page 19] j'avois semé les noyaux sans avoir aucunement dégénéré, ainsi je crois pouvoir la regarder comme une espèce ... Nota sur ce que j'entends par espèce en fait d'arbres fruitiers, v[oir] la note générale sur la dégénération des espèces et les espèces nouvelles.

Cette merise noire est un fruit noir comme la griotte, teignant les doigts et d'un goût beaucoup moins acide que la cerise ord[inai]re, en un mot qui se rapproche plus de la griotte, et comme j'ai conclu du rapport de quelques merises sauvages de mes bois à la Guigne et au Bigarreau, que c'est dans des arbres de cette espèce que se sont trouvées les bigarreaux et guignes greffées, je concluerai aussi que c'est dans des arbres sauvages de l'espèce de la marise noire que s'est trouvé la griotte qu'on a greffée, qui est beaucoup plus grosse et d'un goût infiniment [page 20] meilleur que cette merise noire.

J'ai trouvé dans le nouveau La Quintinie qu'il y a une grosse et une petite cerise à ratafiat dont il ne parle qu'en passant parce qu'il ne les met pas au nombre des fruits bons à cultiver, et qu'il soupçonne que ce sont des variétés du griottier fort dégénérés. Je ne connois point ces arbres, et c'est peut-être la marise noire dont je parle : cela est même d'autant plus vraisemblable que les paysans de mon pays ne le cultive que parce qu'ils trouvent à en vendre le fruit. Ils le vendent à d'autres paysans qui l'aiment autant qu'une bonne cerise, et ils en vendent aussi dans les petites villes du voisinage où il y a peut-être des gens qui les achètent pour en faire du ratafiat. Cependant, l'auteur du nouveau La Quintinie dit que les fruits de ces espèces sont petits et amers. Je les ai trouvés petits [page 21] et point acides, mais je n'y ai pas trouvé d'amertume. Sur cela, chacun a son goût et même chacun a des expressions qui lui sont propres pour exprimer ses sensations.

Il ne seroit pas inutile de constater si c'est la même espèce, parce qu'alors je pourrois certifier à Monsieur l'abbé Rosier que le cerisier à ratafiat est une espèce qui se reproduit de semence. Je tâcherai dans le cours de cet été d'avoir des cerises à ratafiat pour les goûter et lui dire ce qui en est.

Nota : je viens de parler ici de la griotte, et sur ce nom, j'ai une explication à donner à Monsieur l'abbé Rosier pour prévenir une méprise dans laquelle il pourroit tomber écrivant en province.

À Paris, on nomme cerise la cerise rouge et acide, et griotte une cerise plus noire, beaucoup moins acide et qui teint un peu les doigts de noir. J'ai adopté les noms de Paris, non seulement parce que je vis à Paris, mais parce que ces noms de Paris sont ceux qu'ont adopté et que suivent les auteurs. Or, je ne sais pas quel



nom on donne à chaque espèce en Languedoc, mais je sais que j'ai passé dans des provinces où la nomenclature sur la cerise et la griotte est précisément l'inverse de celle de Paris. C'est la cerise noire et douce à laquelle on donne le nom de cerise, et la cerise acide et rouge comme celle de Montmorency qu'on y nomme griotte. Je prie Monsieur l'abbé Rosier de retenir cette observation en lisant la suite de cette note, où j'aurai d'autres occasions de lui parler de la griotte, et où je donnerai toujours ce nom à l'espèce à qui on le donne à Paris. Je crois que le cerisier à<sup>a</sup> fruit noir est celui que Linnæus nomme [page 22] prunus aviron<sup>b</sup>.

Il y a encore quelques autres espèces de cerisiers que je crois qui viennent de noyers, je vais dire ce que j'en sais.

1<sup>er</sup>, il y a des jardiniers assés intelligens qui m'ont assuré que le cerisier nain et précoce, est une espèce, c'est-à-dire que son noyau donne aussi un cerisier nain et précoce. Je n'en ai pas fait l'expérience moi-même, et l'auteur du nouveau La Quintinie n'en dit mot.

2<sup>o</sup>, j'ai depuis longtems un cerisier donné par Monsieur Duhamel sous le nom de cerisier très tardif, et ce pied qu'il me donné il y a environ 20 ans n'étoit pas greffé. Il ne m'a jamais donné que très peu de fruit parce qu'il étoit dans un terrain humide qui ne convient pas à la plupart des cerisiers, et après quelques années il est mort quand [page 23] sa racine a pénétré plus avant dans la terre humide et tourbeuse.

Mais avant sa mort, je l'avais greffé sur des merisiers plantés en terrain qui leur convient, et ceux-là m'ont donné il y a deux ans une très grande quantité de cerises.

Ces cerises sont fort petites, ont le mérite d'être très tardives et de ne venir que quand il n'y a plus d'autres cerises, mais malgré cet avantage, elles sont si mauvaises que personne n'en veut manger.

J'ai semé les noyaux, j'ai des arbres, j'attends le fruit, mais je crois qu'il sera<sup>c</sup> semblable à celui dont j'ai semé le noyau, parce que<sup>d</sup> l'arbre même dont j'ai pris des greffes étoit franc de pied.

Il est possible que cette espèce dont Monsieur Duhamel ne m'a pas dit l'origine se trouve la même que les cerisiers à la feuille dont j'ai [page 24] déjà parlé. Il sera aisé de s'en assurer dans la saison du fruit par deux observations que je n'ai pas songé à faire jusqu'à présent. Le cerisier à la feuille a un caractère très distinctif qui est celui de ces feuilles qui viennent le long de la queue de la cerise : il faudra

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « noir ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont souligné, le deuxième est corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « avolex ».

<sup>c</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « ne doute pas qu'il ne soit ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « puisque ».

voir si mon cerisier tardif en a aussi. D'autre part, on a observé sur mon cerisier tardif que les fruits croissent à la petite extrémité des branches, ce qui fait même que les oyseaux ont de la peine à en prendre le fruit faute de pouvoir se poser à portée sur le bout de la branche, il faut presque qu'ils le prennent en volant, comme quand on court la bague. Il faudra aussi vérifier<sup>a</sup> si les cerises du cerisier à la feuille viennent de même.

3°, Monsieur Duhamel a une espèce singulière de cerise, et il pense<sup>b</sup> que c'est une [page 25] espèce qui se reproduit de noyau. C'est une cerise si petite, qu'il lui a donné le nom de cerise groseille. On l'a nommée aussi chés lui cerisier de Dioclétien, nom qui ne veut rien dire, et cerisier à feuille de pescher, assés mauvaise dénomination, car sa feuille quoique plus longue que celle du cerisier ordinaire, ne ressemble pas à une feuille de pescher. J'avertis seulement Monsieur l'abbé Rosier de ces deux noms, parce que Monsieur Duhamel qui est très communicatif, en a donné à beaucoup de monde, et qu'on pourroit en parler à Monsieur l'abbé Rosier sous un de ces trois noms : il est bon qu'il sache ce que c'est.

Je ne peux rien dire du fruit que je n'ai encore ni mangé, ni même<sup>c</sup> vu. Monsieur Duhamel m'a donné un pied franc et des écussons que j'ai greffés pour avoir plutôt du fruit. [page 26] Quand j'en aurai, j'en sèmerai les noyaux, mais il est inutile d'attendre le fruit de cette expérience, on peut assurer d'après Monsieur Duhamel que cet arbre est une espèce.

40 Le ragonnimier est un petit cerisier très nain d'Amérique. Pour celui-là, c'est une espèce très décidée. C'est ke *prunus canadensis*<sup>d</sup> de Linnæus, car on sait que cet auteur a jugé à propos de faire de tous les cerisiers de pruniers.

Cette (sic) arbuste nain donne un petit fruit qui [?oit] rarement dans la France septentrionale. Cependant, il a [mari?] une fois chés moi il y a bien des années, et il réussiroit peut-être mieux en Languedoc ; s'il arrive encore une fois qu'il me donne des fruits mûrs, j'en enverrai à Monsieur l'abbé Rosier.

Je ne vis pas moi-même ce fruit, et une personne qui le cultivoit le goûta, et me [page 27] dit que son goût lui rappelloit un peu celui du marasquin dont je vais parler dans la suite de cette note. Je ne sais quelle foi on doit ajouter à ce rapport. La personne qui me le dit n'existe plus.

Faute de fruits, je le multiplie en le couchant, mais il seroit difficile d'envoyer de Paris à Bésiers un arbre enraciné.

J'ai essayé d'y greffer d'autres cerisiers pour en avoir de très nains. Jusqu'à présent, cette greffe ne m'a pas réussi et je ne m'y obstinerai pas, parce que le

---

<sup>a</sup>Corrigé de la mauvaise écriture sur « s'informer ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « m'a assuré ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont soulignés.

ragouminois est un arbuste délicat dans mon pays, qui cependant n'est pas mort jusqu'à présent dans les forts hivers mais qui souffre et dont beaucoup de branches périclent. Or, il est nécessaire que le sujet sur lequel on greffe soit lui-même un arbre sain, vigoureux, et bien acclimaté. Je crois que c'est par la même raison qu'on n'a [page 28] jamais réussi, quoique bien des jardiniers l'aient essayé, à greffer les pêcheurs de bonne espèce sur le pêcher nain qui est un arbre d'Afrique sensible<sup>a</sup> au froid.

Je vais à présent parler des cerisiers sauvages dont j'ai connoissance et qui viennent ailleurs que dans mon pays, sur lesquels j'ai des choses à dire qui mériteroient peut-être l'attention de Monsieur l'abbé Rosier.

Premièrement, on m'a dit aux environs de Mâcon qu'on a une espèce de petite cerise sauvage qu'on y trouve excellente et d'un meilleur goût que les cerises cultivées. Je ne les ai point vues, et je n'ai plus de relations dans cette province pour en faire venir.

Mais venons à un article plus intéressant qui est celui des cerises dont on fait deux fameuses loqueurs, le kirschwasser et le marasquin.

Le kirschwaser, ce qui en allemand veut [page 29] dire eau de cerise et qu'à Paris on nomme kerwaser pour rendre la prononciation plus douce, est une très forte eau de vie de cerise dont il se fait un assés grand commerce en Alsace, en Franche-Comté, en Suisse, dans plusieurs provinces d'Allemagne, et peut-être dans d'autres pays que je ne sais pas.

Le marasquin est une excellente liqueur qu'on fait venir de Venise, mais on distingue celui qui est fabriqué à Venise même, de celui de Zara, petite île ou presque-île de Dalmatie qui est infiniment supérieur. J'appelle le territoire de Zara île, ou presque-île d'après les voyageurs whaler et spa, qui disent que l'isthme très étroit qui sépare cette langue de terre du continent est coupé par un fossé qui est plein d'eau quand les eaux sont hautes, et à sec quand elles sont basses : ainsi, on peut dire île, ou presque-île, comme on veut.

[page 30] La<sup>b</sup> République de Venise voulant favoriser le marasquin<sup>c</sup> qui se fabrique dans le territoire même de Venise, a défendu et fait ce qu'elle a pu pour empêcher efficacement le transport par Venise du marasquin de Zara ; cependant, il y en entre toujours malgré toutes les prohibitions. D'ailleurs, on peut absolument s'en fournir à Zara même quoique plus difficilement, parce qu'on va plus rarement à Zara qu'à Venise. Le marasquin se fait aussi dans d'autres lieux d'Italie et ailleurs, mais nul ne vaut celui de Zara, et tous les distillateurs d'Italie ont essayé inutilement de l'imiter.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « sujet ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « pour en revenir au marasquin, la ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « celui ».

Or, le nom de marasquin vient de Marasque, qui est le nom que les Italiens, suivant le dictionnaire, donnent à une cerise aigre, la matière première du marasquin, ainsi que du kirschwaser est donc<sup>a</sup> une cerise. [page 31] D'ailleurs, il est aisé de sentir un rapport dans le goût de ces deux liqueurs. Il est tel que je sais un procédé très simple, car il consiste uniquement à mesler le kirschwaser avec une portion déterminée d'eau et de sucre, par lequel on fait passer cette liqueur pour du marasquin, non pas pour de l'excellent marasquin de Zara, mais pour du marasquin tel qu'on en sert dans beaucoup de maisons : il entre donc dans l'objet de cette note de rechercher<sup>b</sup> avec quelle espèce de cerise on fait ces deux liqueurs.

Commençons par le kirschwaser.

Un célèbre académicien ayant été en Franche-Comté m'avoit dit que c'étoit avec le fruit de Sainte-Lucie ou mahaleb, et non celui de cerise qu'on faisoit le kirschwaser ; mais j'avois un ami alsacien qui observe avec soin et qui a souvent distillé lui-même, qui m'avoit assuré que l'académicien se trompoit.

[page 32] Suivant lui, il y a deux cerises sauvages dans les bois des pays de kirschwaser, l'une rouge et aigre, l'autre noire comme la griotte, teignant les doigts, et douce aussi comme la griotte, définition suivant laquelle elle n'est pas éloignée de la merise noire ou des cerises à ratafiat dont j'ai déjà parlé.

Suivant mon Alsacien, le kirschwaser se fait avec les deux cerises, mais ceux qui veulent le faire avec soin, n'y employent que la cerise noire et douce. La cerise rouge et aigre est meilleure pour être préparée comme les pruneaux et mandians de Caresme, et l'Alsace ainsi que la Suisse envoient tous les ans pour beaucoup d'argent de cette cerise ainsi préparée. Mon Alsacien m'en a fait venir à Paris. Je ne les ai pas trouvées trop bonnes, mais d'autres ont un goût différent puisqu'on en vend beaucoup.

Pour en revenir au kirschwaser, quoique [page 33] mon Alsacien préfère la cerise noire et douce, il convient qu'on en fait aussi d'assés bon avec la cerise rouge, mais dans son pays où beaucoup de paysans sont fabricateurs de kirschwaser, il y en a qui y meslent d'autres fruits nommément de la prunelle ou prune sauvage, et ce mélange ne produit qu'une liqueur de très mauvaise qualité.

Pour le mahaleb ou bois de Sainte-Lucie, mon Alsacien qui est un peu botaniste, connoit très bien cet arbuste, mais il m'a assuré qu'il n'a jamais entendu dire que personne l'eût fait entrer dans la composition du kirschwaser.

Il m'a aussi décrit le procédé de la distillation dont je parlerai par la suite et qui est parfaitement conforme à ce que j'ai vu dans le pays.

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « dans ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « savoir ».

[ ? ? ] de ces instructions [ ? ]<sup>a</sup> j'ai été en 1778 en Franche-Comté, [ ? ]<sup>b</sup> j'ai traversé un coin de la haute [page 34] Alsace, et que<sup>c</sup> j'ai passé plus longtemps en Suisse. C'est à Beaume les Dames, dans le voisinage de la fameuse glacière naturelle de Franche-Comté que j'ai trouvé pour la première fois des distillateurs de kirschwaser. Comme j'étois tout occupé de la glacière, j'y mis peu d'attention, mais à la poste suivante en allant vers BÉfort, je m'arrêtai chés le m[âitr]e de poste qui est distillateur. J'y vis les cerises en fermentation dans un tonneau. Je vis l'alambic, et j'en ai vu depuis d'autres tout pareils aux siens et à ce que mon alsacien m'en avoit dit.

C'étoit des cerises qui fermentoient. Ce distillateur connoît très bien la cerise douce, noire et teignant les doigts, du genre d'ela griotte de Paris et des deux cerises à ratafiat, et l'autre cerise qui est douce et acide même aigre, et il n'y a personne dans le pays qui ne les connoisse ; ces deux arbres sont communs [page 35] dans les bois, et ce sont ces fruits sauvages qu'on distille.

Il y a je crois des particuliers qui en élèvent des arbres, parce qu'un arbre en plein air au milieu d'un champ a plus de fruits que celui qui est au milieu d'un bois, mais ce ne sont pas des arbres greffés : on va prendre un jeune cerisier dans les bois et on le plante.

Ce distillateur n'est pas tout à fait dans les principes de mon Alsacien sur le choix des deux cerises. Il m'a dit que les uns préfèrent la noire et douce, d'autres la rouge et aigre, et que lui pense que le meilleur procédé est de les mesler ; mais il assure comme mon Alsacien qu'on ne fait jamais qu'un kirschwaser détestable au goût, et même nuisible à la santé en y meslant d'autres fruits tels que la prunelle ou le fruit du sorbier. Quant au mahaleb ou Saint-eLucie, il n'en a jamais entendu parler et ne [page 36] le connoît pas.

De là jusqu'à BÉfort, j'ai parlé du<sup>d</sup> kirschwaser à toutes les postes, et tout le monde m'a dit à peu près les mêmes choses, mais je n'ai arrêté nulle part pour traiter la matière à fond.

De BÉfort, je suis entré en Suisse par l'Évêché de Basle. Entre Porentruy et Bienne, j'ai encore arrêté chés un distillateur. J'ai aussi vu ses cerises en fermentation, ses alambics, et j'ai causé avec lui.

Pour celui-là, il est dans les principes de mon Alsacien sur tous les points, et il pense qu'il n'y a pas de comparaison entre le kirschwaser de cerise noire et celui de cerise rouge.

---

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne de la mauvaise écriture.

Quant au mahaleb ou bois de Sainte-Lucie, il ne savoit pas le nom de cet arbuste, mais comme je venois d'en trouver une côte toute couverte auprès de chés lui, je n'ai pas eu de peine à lui faire comprendre ce que c'est, et [page 37] il m'a assuré que ni lui ni personne de sa connoissance n'avoit imaginé d'en employer pour le kirschwaser.

Je suis arrivé à Neuchâtel et j'ai fait le tour des montagnes de cette principauté qui présente d'autres objets si intéressans que j'ai un [peu] perdu de vue le kirschwaser ; cependant, je m'en suis souvenu à Motiers travers l'homme à qui j'en ai parlé m'a dit qu'ils ont des cerises sauvages dans leurs montagnes, mais n'en a pas remarqué les deux différentes espèces. Il m'a dit que le grand froid fait que les cerises mûrissent rarement, et quand il y en a de mûres, il y en a trop peu pour les distiller, et qu'on en fait ce qu'il appelle des confitures, c'est-à-dire ces petites cerises sèches dont j'ai parlé. Mais ce n'est que pour l'usage des gens du pays, et on ne fait pas à Neuchâtel un commerce de ces cerises sèches comme en [page 38] haute Alsace et comme dans le canton de Basle et dans l'Évêché du même nom. Le commerce de fruits pour le canton de Basle est un objet très considérable ; ils les vendent à toutes les provinces voisines de France et d'Allemagne.

On verra tout à l'heure qu'il n'est pas vrai que le grand froit empêche les cerisiers sauvages de mûrir. Je crois plustôt qu'il y en a peu dans les montagnes de Neuchâtel, et que les Neuchâtelois qui ont bien d'autres objets pour exercer leur industrie négligent celui-là.

De Neuchâtel, je suis entré dans le canton de Berne ; j'ai fait le tour du lac par Yverdun, et ayant passé à Berne sans y séjourner. J'ai voulu aller aux fameuses glacières du Grindewald. Pendant ces courses, la saison avançoit.

De Berne, j'allai dîner à Thann où on me [page 39] servir des cerises<sup>a</sup> à l'auberge. C'étoit des cerises noires et douces, les mêmes dont on m'avoit dit ailleurs qu'on fait le bon kirschwaser. Je m'embarquai sur le lac de Thann et allai coucher à Underseven, village entre le lac de Thann et celui de Brients, d'où on s'engage dans les défilés des montagnes pour arriver à la cascade de Lutterban et aux glacières de Grindelwald, ce que je fis le lendemain.

À Underseven, je trouvai encore des distillateurs de kirschwaser qui ne purent pas me montrer le fruit qu'ils employoient parce que la fermentation étoit finie, mais ils me le décrivirent, et c'est exactement la cerise noire que j'avois mangé le matin à Thann. Ils ne me dirent pas qu'ils en connussent plusieurs espèces, et ils m'ajoutèrent qu'à Grindelwald où la saison est moins [page 40] avancée à cause du grand froid du pays, je trouverois les fruits encore aux arbres.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « ces ».

En effet, à Grindelwald, je trouvai que l'aubergiste lui-même est distillateur, et en arrivant, il me fit boire de son kirschwaser, qui fut pour moi un excellent restaurant, car j'étois excédé de fatigue, ayant fait la plus grande partie du chemin dans les montagnes à pied.

Cet aubergiste m'accompagna aux glaciers, et dans la prairie qui est au pied, je vis avec lui des cerisiers réellement couverts de cerises comme on me l'avoit [annoncé?]; mais j'avoue que je n'ai pas écrit dans mon journal de laquelle des deux espèces ils étoient, et que ma mémoire ne me le rappelle pas parce que ce jour-là et les suivans, j'étois bien plus occupé du grand spectacle des glacières.

Ce dont je me souviens, c'est que ces cerisiers [page 41] sont dans la vallée au milieu des champs au pied des glacières, qu'ils ne sont pas greffés, que ceux-là appartiennent à des particuliers qui ont été les chercher dans les bois communaux et les ont<sup>a</sup> plantés dans leurs terres. Quoiqu'il en soit, il est certain que le cerisier propre à faire le kirschwaser croît et que son fruit mûrit dans la vallée de Grindelwald où il fait bien plus grand froid que dans celles de Neuchâtel, qu'il croît aussi et qu'on le distille dans l'Évêché de Basle qui est le même climat que celui des montagnes de Neuchâtel. L'un et l'autre font partie du Mont-Jura. Enfin, qu'il croît et mûrit de même en Franche-Comté, pays de vignes, par conséquent plus chaud que le climat des montagnes de Neuchâtel<sup>b</sup>.

Mon ami alsacien m'a envoyé des noyaux de la cerise douce et noire, et de la cerise rouge [page 42] et aigre. J'ai eu une vingtaine d'arbres de la rouge et aigre, et un seul de la noire et douce. C'est bien peu de chose. Il est à craindre que cet arbre unique ne meure avant d'avoir fructifié. S'il vit seulement assés pour prendre des écussons, je ne laisserai pas périr chés moi l'espèce, mais il est à craindre aussi qu'un seul arbre ne vienne d'un noyau d'autre espèce qui aura été égaré dans l'envoi. Malheureusement, mon ami n'est plus à portée de me faire des envois d'Alsace.

Au reste, je ne doute pas d'après ce que j'ai dit que la merise noire qu'on cultive près de chés moi et qui vient de noyau, que les cerisiers à ratafiat et que la griotte ne fissent de tout aussi bon kirschwaser. Je crois que ce seroit une mauvaise œconomie d'en faire de griottes greffées. Il n'y a du profit à faire ces distillations que dans les pays [page 43] où les cerises sont en très grande abondance, et surtout où les paysans peuvent les avoir pour rien en les cueillant dans les bois.

#### Addition à l'article cerisiers

---

<sup>a</sup>Rajouté en interligne de la mauvaise écriture.

<sup>b</sup>L'expression « climat des montagnes de Neuchâtel » est corrigée en interligne de la mauvaise écriture sur « climat de Paris où le raisin mûrit mal ».

Depuis que cette note est faite, j'ay lu l'article des cerisiers dans le nouveau La Quintinie et j'y ay vu qu'il<sup>a</sup> soupçonne que les grosses et petites cerises à ratafiat sont des variétés du griottier, ce qui me fait croire que ce qu'on appelle dans mon pays<sup>b</sup> merises noires de [boulancourt ?] est la cerise à ratafiat que je ne connoissois pas, et que celle dont on fait du ratafiat à Paris n'est<sup>c</sup> pas éloignée de celle qui par la distillation produit le meilleur kirschwaser.

V[oir] à l'article sur la dégénération des espèces et sur les espèces nouvelles des expériences sur le moyen d'avoir [ ? ] les bonnes cerises franches<sup>d</sup> du pied<sup>e</sup>.

Mais si ceux qui sèment des bois et qui ne veulent pas les semer uniquement en chênes vouloient y semer des cerises douces et noires, et qu'ensuite on laissât quelques uns de ces arbres s'élever en baliveaux, je crois que dans la suite des tems, il y auroit du profit à les distiller. Ce seroit une récolte annuelle de ces baliveaux en attendant les tems de leur coupe. Mais il faut longtems, car cent jeunes et beaux cerisiers ne donnent pas autant de fruit qu'un seul vieux arbre.

Il ne me reste plus sur le kirschwaser qu'à donner le procédé de la distillation.

On ôte toutes les queues des cerises, mais on y laisse les noyaux. Les distillateurs soignent les [trien ?] pour séparer celles qui sont gâtées.

[page 44] C'est dans un tonneau qu'on les fait fermenter. Dès l'instant que la fermentation est finie et qu'on a du vin de cerise, il seroit tems de distiller, mais l'économie des travaux de la campagne fait qu'on attend ordinairement après la moisson.

On les met dans des alambics. Ceux que j'ai vus sont de cuivre non étamé ; on y ajuste un chapiteau sans réfrigérant, sur quoi je ferai encore une observation en finissant. Le bec de ce chapiteau s'ajuste à un long tuyau qui sans serpentin traverse obliquement un tonneau plein d'eau qu'on entretient fraîche, et va tomber dans un récipient. Les récipients que j'ai vus sont des bouteilles de grais ou d'étain.

J'ai remarqué qu'il n'y a ni serpentin, ni réfrigérant.

Quant au serpentin, le distillateur que j'ai vu près de Beaume-les-Dames les connoît, [page 45] il en a vus à Besançon, mais comme il peut s'en passer, et que les autres distillateurs s'en passent, il n'a pas voulu en faire la dépense.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « que les grosses et ».

<sup>b</sup>L'expression « ce qu'on appelle dans mon pays » est corrigée en interligne sur « ce que j'ay appelé ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « est la ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « haut ».

<sup>e</sup>L'expression depuis « Addition » jusque là est sur une page de petit format à part, glissée entre deux pages, écrite de la mauvaise écriture.



Quant au réfrigérant, il n'y en a non plus chés aucun distillateur d'eau de vie, ni à Cognac ni à [Skirdam ?] en Hollande<sup>a</sup> où on<sup>b</sup> on distille beaucoup de cette eau de vie qu'on nomme genèvre dont il se débite prodigieusement dans tout le Nord d'Europe et en Allemagne, mais ils ont des serpentins.

Les distillateurs de liqueurs spiritueuses et d'huiles<sup>c</sup> essentielles à Grasse et à Montpellier, ont des réfrigérans et point de serpentins. Mais à Grasse, ils ont de plus un courant d'eau de source qui passe continuellement dans le réfrigérant et n'a pas le tems de s'y échauffer. Cela ne pourroit pas se pratiquer dans la ville même de Montpellier, mais si dans les monatgnes de Languedoc où il y a beaucoup de petites [page 46] sources comme dans celles de Grasse, il se trouvoit des distillateurs, Monsieur l'abbé Rosier leur rendoit service de leur indiquer la procédé de Grasse.

Passons au marasquin.

Monsieur de Fougeroux a rapporté d'Italie des noyaux de marasque ; il m'en a donné qui n'ont pas levé : je ne sais s'il a été plus heureux que moi.

J'ai su qu'on vendoit dans les pépinières de Montbar un arbre sous le nom de cerisier de Zara ; j'ai voulu l'avoir. Celui que j'ai est un arbre greffé. Il a donné en 1779 une seule cerise qui m'a paru rouge et aigre, ce qui revient à la définition de la marasque que donnent les dictionnaire italiens. Il n'a pas donné de fruit en 1780, j'espère qu'il en donnera en<sup>d</sup> 1781, car l'arbre se porte bien ; et en attendant, j'en [page 47] ai pris l'été dernier des écussons de peur de perdre l'espèce. Mais est-il bien constaté que Monsieur d'Aubenton et Monsieur de Fougeroux lui-même ayent eu la vraie marasque de Zara ?

Monsieur d'Aubenton le père auroit pu lui seul dire d'où il la tient. Il est mort, et son fils ayant trouvé dans ses pépinières un arbre sous le nom de cerise de Zara là donné pour tel : je crois qu'il n'en sait pas davantage.

J'aurois bien plus de confiance dans les noyaux rapportés par Monsieur de Fougeroux, mais il n'a pas été en Dalmatie. C'est vraisemblable[en]t à Venise où on fait aussi du marasquin qu'on lui a donné des noyaux de marasque. Cette marasque produit du marasquin puisqu'on en fait à Venise, mais nous venons de voir qu'on fait aussi du kirschwaser avec différentes cerises<sup>e</sup> et que cependant il y a du choix entre les espèces.

Qui sait si l'espèce des cerisiers de Dalmatie [page 48] n'est pas différente de celle des environs de Venise, et si ce n'est pas par cette raison qu'on n'a jamais pu atteindre à Venise à la bonté du marasquin de Zara.

<sup>a</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « en Hollande, à Skie-dam ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne de la mauvaise écriture.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « d'herbes ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « davantage ».

<sup>e</sup>Rajouté en marge gauche de la mauvaise écriture.

J'ai recherché ce qui se trouve dans quelques voyageurs.

Spon et Wheler qui ont été à Zara en 1675 disent tous deux qu'il n'y a aucun arbre dans l'île ou presqu'île. De leur tems on les avoit détruit par des raisons politiques. Ils ne disent rien ni l'un ni l'autre du marasquin qui n'étoit pas apparemment autant à la mode de leur tems qu'aujourd'hui.

C'est donc dans le continent que se trouve la marasque.

L'abbé Foris a donné en dernier lieu un ouvrage sur la Dalmatie. Il y parle beaucoup du comté de Zara : je n'y ai rien trouvé ni sur l'arbre, ni sur la liqueur.

Mais j'ai un état de la Dalmatie imprimé [page 49] en 1775 par un auteur nommé Grisogono qui est un Dalmatien. Il est de la ville de Tran. Il dit p[age] 47 que la marasque ne se trouve abondamment que dans la province de Poglizza qui est une petite république indépendante au milieu de la Dalmatie, et que partout ailleurs elle est rare, que les paysans de cette province en exportent une très grande quantité dans des barques ou par terre à dos de cheval dont la plus grande partie se vend aux fabricateurs de rosolio<sup>a</sup> qui sont dans toutes les villes voisines, que l'excellente qualité de ces fruits rend ces rosolio parfaits et supérieurs à tous ceux qui se font en Italie et dans d'autres pays : il est visible que ce rosolio est le marasquin.

L'auteur ne parle pas du procédé de la distillation, et ne dit pas si les arbres sont greffés.

Je ne sais si les correspondans de Monsieur [page 50] d'Auventon, si Monsieur de Fougeroux lui-même se sont bien assurés que les fruits qu'on leur a donnés sont de la vraie espèce de Poglizza.

Pour faire de pareilles recherches de façon à pouvoir y compter, il faudrait un homme qui eût l'idée lui-même en Dalmatie.

Je crois donc qu'il n'y a encore rien de bien certain sur l'arbre dont on tire le vrai marasquin.

Je n'ai point parlé des bonnes cerises ou cerises greffées sur lesquelles je suis trop peu instruit, et Monsieur l'abbé Rosier trouvera tout ce qu'il peut désirer sur cela dans le *Traité des bons fruits* de Monsieur Duhamel, ou dans le nouveau *La Quintinie* de Monsieur l'abbé Le Berriais qui ayant écrit depuis Monsieur Duhamel a profité de son ouvrage et y a ajouté ses propres découvertes.

Il n'y manque que la connoissance de [page 51] beaucoup de fruits qu'on cultive dans différentes provinces et dans d'autres pays et qu'on ne connoît pas assés à Paris.

Sur cela, ce que j'aurois à dire est bien peu de chose. Ce sont tous ceux qui ont voyagé dans les différens pays qu'il faudroit consulter, et encore plus ceux qui les habitent.

---

<sup>a</sup>Souligné.

Voici ce que j'ai pu savoir en passant.

On connoît bien à présent à Paris le dutch-cherri<sup>a</sup> des Anglois. Ils ont de plus une cerise morelle très grosse et amère, qu'on ne mange qu'en confitures ou avec beaucoup de sucre, mais qui a le mérite d'être tardive.

Dans l'Angoumois et la Saintonge, on a une excellente cerise qu'on nomme le guindoux. Elle ressemble à la groitte, mais est meilleure. Monsieur l'abbé Le Berriais en parle, ainsi je n'aurois rien à en dire, si ce n'étoit que j'ai entendu beaucoup vanter en [page 52] Bourgogne les cerises de Châlons sur Saône. On en offre aux passans ; j'en ai mangé ; on y nomme cette espèce le griffon. Elle m'a paru une très bonne griotte, et je croirois assés que c'est la même espèce que le guindoux : il faudrait cependant les avoir vues l'une près de l'autre pour les comparer.

J'ai vu chés un curieux dans le Bassigny des espèces de bigarreaux qu'on nomme dans le pays bigarreaux noirs de Langres, et d'autres bigarreaux violets de Brienne. On dit que ce sont de bonnes espèces, mais mon curieux n'est pas bien certain que les deux espèces ne soient pas la même. Je n'ai vu ni l'une ni l'autre.

V[oir] dans la note sur la dégénération des espèces et sur les espèces nouvelles quelques expériences pour avoir des cerisiers de bonne espèce francs du pied.

---

<sup>a</sup>Souligné.

[page 1]

Article à joindre à la note sur le kirschwaser et le marasquin  
Passage de la traduction du voyage en Dalmatie de l'abbé Fortis

Envoyé à Monsieur l'abbé Rosier en 1786<sup>a</sup>

Dans la Primorie au territoire de Macarska « on commence à cultiver les arbres fruitiers à l'exemple des habitans de Pogliza, qui plantent des arbres le long de leurs côtes, et qui avec leur fruit font un commerce avantageux, quoiqu'ils ne soient pas encore parvenus à améliorer par la greffe les espèces. Les marasques<sup>b</sup> y réussissent parfaitement bien : c'est une espèce de cerise, [page 2] dont le noyau sert à donner le parfum à la liqueur connue sous le nom de marasquin<sup>c</sup>, qui se fabrique dans plusieurs endroits en Dalmatie, principalement à Zara<sup>d</sup>, où la manufacture la plus renommée est celle de Monsieur Carseniga<sup>e</sup> ».

Le même auteur pag[e] 123 du tom[e] 2, édition de Berne de 1778, donne une notice de la singulière république de Pogliza<sup>f</sup>, et toutce qu'il dit tant de cette république que des cerisiers et de la liqueur qu'on en retire, je rapporte à ce que nous en vons dit d'après Pietro nutrizio grisogono<sup>g</sup> autre auteur sur la Dalmatie qui donne seulement moins de détails.

## Vigne

[page 1]

Note sur la vigne

Je commencerai par les vignes en treilles que j'ai vues à Troyes pour la première fois, et que j'ai souvent retrouvées en Suisse.

Aux environs de Troyes on est en Champagne quant au Gouvernement, mais il s'en faut de beaucoup qu'on y soit quant aux vignobles.

Il y a cependant quelques vignes auprès de Troyes, et leur culture que je ne connoissois pas m'a d'abord étonné. Elle sont en treilles, c'est-à-dire que les vignes sont plantées de rang sur de hauts échelas liés en haut et en bas dans deux rangs de traverses de bois, en sorte que chaque rang de vigne ressemble à un contre-espallier [page 2] de jardin, et ces rangs ou treilles sont à 3 pieds l'un de l'autre.

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « envoyé » jusque là est rajoutée dans la marge supérieure gauche.

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>Souligné.

<sup>f</sup>Souligné.

<sup>g</sup>Ces trois mots sont soulignés.

À Bar sur Seine, j'ai trouvé des vignes cultivées à l'ordinaire, et un homme du pays m'a dit qu'il croyoit qu'on avait tort, et qu'on feroit mieux de cultiver en treilles comme à Troyes.

À Mussy l'Évêque encore culture ordinaire, pas cependant tout à fait comme aux environs de Paris. Les ceps n'y sont pas rangés par ordre et par sillons : ils sont sans ordre comme les arbres dans les bois ou comme les épis semés, ce qui vient, à ce que je crois, de ce qu'on les provigne dans tous les sens à mesure qu'il y a des pieds qui manquent. Il en est de même dans les bons crus de Bourgogne et comme dans beaucoup d'autres comme je dirai quand je décrirai les vignes [page 3] de ces grands crus ; mais à Mussy où les vignes ne sont pas trop bien soignées, il y a des clairières et on n'en voit ni en Bourgogne ni partout où on cultive avec soin.

J'ai passé à Montbar où j'ai retrouvé des vignes en treilles comme à Troyes, et on ne les travaille ni avec la pioche, ni avec le crochet, mais avec des espèces de pics, outils larges à la base et se terminant en pointe, sans doute parce que le terrain est pierreux.

J'ai été de Montbar à Dijon et d'elà dans la bonne côte de Bourgogne que j'ai examinée, mais avant de la décrire, je vais rapporter ce que j'ai vu ailleurs de vignes en treilles et en hautains, pour n'avoir plus à revenir sur ce qui concerne ce genre de culture.

Sortant de Mâcon pour aller à [page 4] Bourg en Bresse, j'ai encore trouvé une vigne en treille, mais les postillons m'ont dit que ce n'est pas l'usage du pays, que c'est une fantaisie particulière.

J'ai trouvé aussi auprès de Besançon des vignes en treilles, mais très différentes de celles dont je viens de parler. On les nomme dans le pays vignes à chamet<sup>a</sup> ou en palières<sup>b</sup>. Ici ce ne sont pas des rangs de treilles parallèles entre lesquels on peut passer : les traverses auxquelles sont attachés les brins debout faisant fonction d'échalas sont dans les deux sens en sorte que pour travailler ces vignes il faut passer par dessous ces traverses, et on conçoit par conséquent qu'il ne peut y en avoir qu'un rang en haut au lieu qu'à Troyes qui est le vignoble où j'ai le mieux examiné les [page 5] treilles, il y a deux rangs.

Toutes les vignes du côté de Besançon ne sont pas ainsi cultivées. J'ai dit qu'ils nomme[nt] celles en treilles croisées à chamet<sup>c</sup> ou en palières<sup>d</sup> : les vignes cultivées à l'ordinaire sont nommées vignes à lignolo<sup>e</sup> : lignolo<sup>f</sup> est le nom du pays qui veut dire échalats.

---

<sup>a</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont osouignés.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>e</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>f</sup>Souigné.

Sur les treilles, je parlerai à la fin de cet article des vignes en treilles basses du Médoc, qui sont cultivées par des bœufs dont le joug passe par dessus la treille.

En Suisse, je n'ai pu trouver ni treilles ni palières jusqu'à ce que je sois arrivé dans le Valais.

Vers le village de Saint Pierre entre Sion et Martigny, j'ai trouvé un autre genre de treilles. Ce sont des treilles hautes de 7 à 8 pieds et quelquefois bien plus car il y en a qui traversent [page 6] sur le chemin, et toutes sortes de voitures passent sous la treille.

Des ceps très gros et sûrement très vieux serpentent autour d'un pieu très élevé, et de là s'étendent horizontalement le long d'une traverse qui va joindre l'autre pieu. On se promène sous ce genre de treilles qui ressemblent tout à fait à des hautains, excepté que le soutien de la vigne est un bois sec au lieu d'un arbre vif.

Ensuite j'ai trouvé en allant de Genève aux Glacières en terres de Savoye, mais près de Genève, une nouvelle sorte de treilles qui sont en même tems hautains, car les soutiens sont des arbres vifs, mais ces hautains sont aussi treilles, et en cela différens des hautains que j'avais vus en 1767 en Dauphiné et en Béarn.

[page 7] Ici tout le terrain n'est pas une vigne, on plante un rang d'arbres de toutes sortes d'espèces. J'ai remarqué que le plus grand nombre sont des érables, et on m'a dit depuis à Versuy que ce sont aussi ceux qu'on préfère pour cet usage. Entre ces pieds d'arbres on met des ceps de vigne qui s'élèvent le long de la tige de l'arbre, de là vont joindre l'arbre voisin en guirlandes. Or, entre ces rangs d'arbres et de vignes sont des champs ou de larges plattes-bandes cultivées en froment, en sarasin, etc. ou donnent du fourage : ainsi on pourroit comparer ces treilles hautains aux murs d'espallier de Montreuil.

C'est en allant de Genève à Chamonnix que j'ai vu ces treilles hautains pour la première fois. J'en ai vu depuis de semblables en allant de Genève à Aix [page 8] en Savoye, pays où il y a aussi de vrais hautains comme je dirai par la suite.

Ensuite, repassant par Versuy, j'en ai vu de semblables auxquelles je n'avois pas fait attention la première fois que j'y avois passé, et cette fois j'ai eu le loisir de les examiner avec plus d'attention.

J'y ai remarqué que tous les arbres sont érables, et Monsieur Boutin qui en a vu de semblables en Dauphiné et qui en a causé avec les gens du pays m'a dit que ce sont aussi des érables. Ainsi, quoique j'aye vu en Savoye quelques arbres mêlés, il faut regarder comme constant que c'est en érable que se fait cette culture. Ce n'est donc plus avec l'ormeau, c'est avec l'érable que la vigne se marie.

J'ai examiné à Versuy la distance de [page 9] ces arbres qui est inégale : quelques uns dont j'ai mesuré la distance sont à 10 ou 11 pieds l'un de l'autre. Mais ce que je n'avois pas remarqué en Savoye, c'est qu'entre ces arbres il y a des

pieux secs de trois pieds à peu près de haut : le cep retombe du sommet de l'arbre en guirlande autour du pieu, où il rejoint le cep voisin.

J'avois bien vu en Savoye la guirlande. Je n'avois pas remarqué ces pieux secs ou échalats, peut-être parce qu'ils étoient recouverts du feuillage de la vigne que je n'avois pas regardée de près. Peut-être aussi n'y en a-t-il point. Il est possible que ces pieux mis quand le cep est jeune pour lui faire prendre sa forme de guirlande, soient arrachés ou qu'on les laisse pourrir quand la guirlande est formée et se soutient toute seule.

[page 10] J'ai aussi mesuré à Versuy des platte-bandes qui sont entre ces treilles et je les ai encore trouvées de largeur inégale : la largeur moyenne m'a paru de 20 pieds.

Le rang d'érables ou de vignes est sur un ados semblable à celui d'un petit fossé ou d'un sillon très profond.

Du côté d'Aix en Savoye, il y a aussi de vrais hautains comme en Dauphiné et en Béarn, c'est-à-dire des vignobles plantés en arbres le long desquels la vigne s'élève, et outre ces terrains destinés uniquement à la vigne, l'usage du pays est de planter souvent un cep au pied de grands arbres, nommément des noyers qui sont très communs et très beaux dans ce pays-là. Le cep s'élève jusqu'au sommet comme un lierre et le raison croit au haut [page 11] du noyer. Le noyer s'est donc aussi emparé de l'ancienne fonction des ormes et je ne sais pourquoi du tems d'Homère on condamnoit les platanes au célibat.

Je crois qu'il n'est aucun arbre auquel la vigne ne s'attache aussi bien qu'à l'orme ; je croirois même qu'un des arbres le moins propre à être le soutien de la vigne est l'orme, dont les racines traçantes mangent toute la terre des environs.

J'avois vu en 1767 des hautains en Dauphiné et en Béarn, et dès lors j'avois remarqué que ce n'étoit pas à des arbres fort élevés qu'on attachoit la vigne, qu'à peine un homme pourroit-il se promener sous les hautains, et que les arbres qu'on y employoit étoient souvent des érables.

J'avois vu des hautains, même dans [page 12] quelques uns des grands crus de Jurançon et autres de cette côte que je traversai en revenant d'Oléron à Pau, mais le plus grand nombre de ces bonnes vignes n'étoit pas en hautains et un homme du pays fort intelligent dans la culture me dit qu'on avoit reconnu que la culture basse étoit préférable, en sorte que pour les vignes importantes comme celles dont je viens de parler, tout le monde abandonnoit les hautains.

Au reste, ce que je viens de dire, soit sur la préférence de la culture basse, soit sur la règle de ne faire des hautains que sur des arbres de moyenne hauteur comme l'érable, ne prouve rien contre les usages qui peuvent être établis dans des pays où le soleil est plus chaud ou la terre plus féconde. J'observe même que des ceps [page 13] que j'ai vus s'élever en Savoye au haut des grands noyers peut faire

croire qu'à l'air libre la vigne réussit bien en s'élevant à la plus grande hauteur, quand même dans un hautain où les ceps se font ombre réciproquement ce seroit une meilleure méthode que de les tenir plus bas.

Il faudroit avoir été en Italie où l'usage de marier la vigne aux arbres a pris naissance et subsiste encore depuis les anciens, pour avoir sur cela un avis.

Venons aux vignes plantées et cultivées à la mode française qui sont celles qui nous donnent nos meilleurs vins, et commençons par celles de Bourgogne.

[page 1]

### Sur les vignes et les vins des grands crus de Bourgogne

Je ne prétends pas faire un traité raisonné sur la vigne, ainsi je vais me contenter de faire copier mon journal en trois articles.

Le premier contient ce que j'ai écrit le 2 juillet au soir à Beaune sur les vignes que j'avois vues depuis la Baraque jusqu'à Beaune avec les réponses que les postillons avoient faites à mes questions, le second ce que j'ai vu en passant à Nuis dans une maison de gros commerçants en vin où j'ai été; le troisième ce que j'ai écrit encore à Beaune le lendemain 3 juillet revenant d'une promenade que je fis de très grand matin à Pomar, mes réflexions et mes comparaisons avec les autres vignobles que j'ai vus dans une vie, s'y trouveront telles que je me<sup>a</sup> les rappelle [page 2] de mémoire à l'occasion de ce que je viens de voir.

Je rechercherai les journaux de mes autres voyages pour corriger, ajouter et retrancher suivant que je trouverai que ma mémoire a été en défaut.

Journal rédigé à Beaune le 2 juillet de ce que j'ai vu dans ma route depuis la  
Baraque jusqu'à Beaune

De Dijon à Beaune je ne me suis occupé que de vignes.

Le bon canton commence après la Baraque qui est la première poste de Dijon à Beaune.

On m'a montré sur la droite d'abord Chambertin, ensuite le Clos Voujault, la Romanée, Nuis où j'ai resté plus d'une demie heure comme je dirai tout à l'heure, Saint George. Saint Vivant est plus loin et plus haut sur la même côte. Enfin, Beaune où j'ai rédigé mon journal. Le postillon [page 3] m'a montré d'autres cantons de l'autre côté qu'il dit aussi bons mais dont je n'ai pas entendu parler jusqu'à présent. Je doute qu'ils soient aussi bons puisqu'on les voit du chemin de l'autre côte et que l'exposition doit être différente.

Celle de cette côte-ci est principalement au Levant et la côte parallèle au grand chemin qui va du Nord au Sud.

---

<sup>a</sup>Rajouté en interligne avec un signe de renvoi.



Quand on suit la route de Beaune à Châlons, on voit [Volucy ?] et Pomar qui ne sont qu'à un quart de lieue de Beaune, ensuite Chassaigne, Moraché, Mussault, mais à Beaune j'ai quitté la grande route parce que j'avois autre chose à voir, et je suis revenu rejoindre la route à Châlons.

Depuis la Baraque jusqu'à Beaune, le chemin n'est pas immédiatement au pied de la côte, il y a une espèce de plaine, et presque tout en vigne jusques [page 4] sur le bord du chemin. Ainsi, je les ai vu travailler de près. Elles sont sarclées et épierrées jusqu'au scrupule ; les ceps sont sans ordre et excessivement dru, sans doute parce que la terre ayant du fond, la racine va profondément chercher sa nourriture (sic), et si à Troyes et à Montbar on cultive en treilles éloignées de 3 pieds, je crois que c'est moins pour avoir le soleil, comme me l'ont dit quelques vigneron, que pour donner à la racine de l'espace pour aller chercher une nourriture qu'elle ne peut pas trouver en piquant dans une terre qui n'a pas de fond. Ici le soleil est le même à très peu de différence près que dans ces vignobles où on cultive en treilles et les ceps sont presque drus comme du chanver. J'ai vu qu'on se servoit de pioches et non de ces outils pointus de Montbar dont j'ai parlé, sans doute parce qu'il y a moins de [page 5] pierre.

Nota : à Bar sur Seine et à Mussy on suit la méthode de la bonne Bourgogne en plantant les ceps sans ordre et sans alignement ; mais ils sont plus rares, ce qui vient peut-être seulement de l'ingratitude du sol. D'ailleurs, il y a de grandes places vuides, ce qui ne vient que de la négligence des cultivateurs qui n'ont pas assés d'attention à provigner. Où le produit est médiocre, la culture est toujours négligée<sup>a</sup>.

Au reste, je ne parle jusqu'à présent que des vignes de la plaine bordant le chemin qui ne sont pas les grands crus, ce qu'on appelle ici les bonnes cuvées.

Les bons fonds ne sont que sur la côte qui me paroît pierreuse et aride ; il est possible et que les ceps y soient moins dru, et qu'on travaille avec des outils plus pointus à cause des pierres.

Le terrain des vignes de la plaine près du chemin est presque partout [page 6] plus ou moins rouge et quelquefois rouge comme de la brique. Le tonnelier de Nuis m'a dit que dans les bonnes cuvées, et en général sur la côte le terrain est comme un sable<sup>b</sup> : mais cela ne me prouve rien, parce que je sais que partout on appelle sable les terres maigres, même quelquefois celles de craye friable.

Les pierres de ce terrain sont sûrement de nature de marbre, car c'est de cette nature de pierre que le chemin est ferré, et j'ai vu à Nuis taillées pour une maison, de magnifiques pierres de taille du pays, qui sont de la même nature, et les

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « nota » jusque là est rajoutée en bas de page, séparée par un trait horizontal, avec un signe de renvoi.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont soulignés.

ouvriers se plaignent de son excessive dureté pour le travail : mauvaise pierre<sup>a</sup> m'ont-ils dit, c'est-à-dire, mauvaise à travailler, mais excellente quand elle est meployée.

J'observe qu'à Frontignan où j'ai été il y a onze ans, la terre est aussi rouge [page 7] et la pierre de nature de marbre. Mais il n'en faut pas conclure qu'il en soit de même dans tous les bons vignobles. Par exemple la côte de la Malque, près de Toulon, est un sable micacé et talqueux. Je me souviens aussi que le vin du Cap Breton croît dans un sable de dunes, non pas au Cap Breton même, où les vignes ont été détruites par des ensablemens, sable blanc cristallin, aride et stérile où il ne vient pas une seule herbe, ainsi où on n'a point à sarcler ni même à labourer et où toute la culture consiste à tailler la vigne et à la garantir du soleil excessif et des sables apportés par les ouragans, avec des paillassons.

Il n'y a point ici d'arbres fruitiers dans les vignes, du moins il y en a très peu dans celles de la plaine, et le postillon m'a bien fait remarquer qu'il n'y en a pas un seul [page 8] dans les bonnes cuvées, qu'il me montrait de loin, notamment dans le Clos de Voujault.

Quelques uns de ces bons crus sont clos de murs, nommément celui de Chambertin et le Clos de Voujault. Ce fameux clos appartient à l'abbaye de Cîteaux qui en est éloignée de plusieurs lieues, sur la gauche du chemin. Cîteaux est un terrain de marais, ainsi, quand on dit à Paris du vin de cîteaux, il faut toujours entendre du vin du Clos de Voujault.

Le postillon m'a montré au milieu du Clos un gros bâtiment. C'est un établissement fait solidement et à la bernardine, de pressoir et de caves, et un logement pour l'heureux moine qui a ce département.

On peut peut-être attribuer la bonté des crus de Bourgogne non seulement au sol et à l'exposition au Levant, mais aussi [page 9] à ce que ces côtes ont derrière elles des montagnes encore plus hautes qui les garantissent des mauvais vents, et en face une vaste plaine terminée par d'autres côtes en pente douce.

En comparant à ce que j'ai déjà vu, j'observerai que la côte de Frontignan et celle de la Malque qui produisent toutes deux des vins muscats, sont au Midi, et qu'elles ont derrière elles de plus hautes montagnes et devant elles la mer.

Ceux du Cap Breton sont au Couchant, ayant devant eux la mer et exposés à des vents terribles; aussi souvent ces vignes manquent, quelquefois elles sont ensablées par les ouragans, et on les garantit le moins qu'on peut des coups de vent, du soleil brûlant et des ouragans, par des rangs de paillassons. Il n'y avoit plus en 1767 de vignes au lieu même du Cap Breton, parce qu'elles ont été détruites par [page 10] des tempêtes de sable, et tout le vin dit de Cap Breton, se recueille au Vieux Boucault qui éprouvera peut-être quelque jour le même malheur.

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont soulignés.

Ceux de Jurançon et de toute cette côte et derrière eux au Midy les hautes Pyrénées, et la côte en général regarde le Nord, mais toutes les côtes sont irrégulières, ainsi il est possible que les bons crus de ce pays soient exposés soit au Levant, soit au Couchant. C'est ce que je n'ai pas observé quand j'ai traversé rapidement ce pays de vignobles. Il est sûr seulement qu'ils ne peuvent pas regarder le Midy, parce qu'ils seroient à l'ombre des hautes Pyrénées. C'est dans les basses Pyrénées, dans le dernier étage que sont les côteaux.

Les vignobles du Rhône, Vienne, Côte rôties, L'Hermitage, Coindrieux, que j'ai vus en 1740, sont situés sur les deux côtes [page 11] de la gorge étroite où le Rhône coule du Nord au Sud entre les montagnes du Dauphiné et celles du Vivarais, et je crois me souvenir que les bons crus sont tournés du côté du Sud, que le terrain paroît aride et pierreux, et qu'il y a dans cette gorge des côtes où le soleil réverbéré de tous les côtés par des montagnes voisines, doit être très ardent.

J'ai encore une comparaison à faire, entre la côte de Bourgogne et celle de Frontignan. Il y a aussi à Frontignan une petite plaine entre la côte et la mer, et quoique le vin y soit médiocre de l'aveu des gens du pays, elle est toute en vignes, parce que ces vignes rapportent plus en quantité que celles de la côte, et que ce vin se vend presque comme le bon parce qu'il est de Frontignan sans que la conscience des vendeurs y soit intéressée.

[page 12] Les vins de Bordeaux que j'ai vus sont ceux d'au-dessous de Bordeaux sur la rive gauche de la Garonne, et cette exposition feroit croire qu'ils sont au Nord si les bords de la Garonne étoient des côteaux ; mais dans le fait ils sont en plaine, terrain sec, graveleux et caillouteux, et au lieu de montagnes, ils ont derrière eux au Midi le vaste désert des Landes de Bordeaux.

J'ai passé une fois à Ay en Champagne mais je ne crois pas avoir observé l'exposition de la côte de ce vignoble.

Voilà quelques faits auxquels il y en auroit bien d'autres à joindre. Fera des conjectures qui voudra.

[page 13]

Journal rédigé à Beaune le 2 juillet de ce que j'ai vu à Nuis dans une maison de gran commerçant en vin

À Nuis, pendant qu'on changeoit de chevaux, j'ai entré dans une maison voisine de la poste qui est celle de Monsieur Maret, gros négociant en vin, et propriétaire de beaucoup de vignes. Il est mort. La maison continue pour le profit de ses deux fils, jeunes gens dont l'un est en Angleterre, l'autre en Allemagne pour s'instruire de la langue et des mœurs des nations avec qui leur commerce est établi, car cette maison commerce presque uniquement avec les étrangers et surtout avec la Russie. C'est par Rouen qu'ils font tout leur commerce maritime, et ils charient par terre jusqu'à Rouen en passant par Versailles. Leurs envoys sont dans des doubles futailles. Avec [page 14] les Russes ils ne vendent qu'en bouteilles, parce que les Russes n'entendent et ne veulent entendre rien au gouvernement des vins en pièce. On leur envoie des caisses de 50 ou 60 bouteilles.

En l'absence des jeunes gens, un parent nommé Monsieur Thurot dirige la maison. En entrant, j'ai trouvé une servante qui a voulu me mener, mais ne se sentant pas capable de répondre à toutes mes questions, elle a été chercher le maître tonnelier qui m'a paru intelligent et bon homme. Il est plus même que tonnelier, il entend et la conduite et la culture et le commerce des vins. Il a voyagé et sait fort bien la géographie de l'Europe en ce qui intéresse le commerce des vins.

Quoique la maison Maret fasse un très gros commerce, elle n'a point de tonnelier attaché à elle et à l'année. Cet homme et ses compagnons [page 15] sont payés suivant leur ouvrage. C'est peut-être ce qui a occasionné la franchise avec laquelle il m'a parlé; en effet, il a commencé par un aveu que n'aurait peut-être pas fait un homme attaché à la maison.

Nous considérons la nature du merrein d'une pièce vuide. Le tonnelier nous a dit que c'étoit des pièces de Languedoc et que d'autres étoient des pièces d'Orléans, parce que la maison faisant partout commerce de toutes sortes de vins, on faisoit venir de grandes quantités de pièces tous les ans de ces deux provinces, et que le vin étant changé de pièce ou mis en bouteilles, les futailles leur restent et qu'ils les employent.

Nota sur les falsifications de vin, qu'en 1767 on me dit à Frontignan que le vin muscat de ce canton coûte plus cher à Frontignan qu'on ne le vend à Montpellier, preuve évidente qu'à Montpellier on le mêle avec des vins moins chers<sup>a</sup>.

[page 16] Or je laisse à juger si faisant des envoys de Nuis, on donnera le vin qu'on vendra pour être d'Orléans ou de Languedoc.

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « nota » jusque là est rajoutée en bas de page, avec un signe de renvoi, séparé par un trait horizontal.

J'ai déjà entendu dire il y a longtemps qu'avec des vins de Languedoc et d'Orléans mélangés dans une juste proportion, on faisoit du vin semblable à celui de Bourgogne.

Cet homme nous a menés dans de belles et vastes caves, où il ne fait jour ni l'hiver, ni l'été, et où l'air n'entre que par les soupiraux qu'on n'ouvre que dans la saison tempérée. Il nous a fait boire au [fausset ?] d'excellent vin de Nuis. Il nous a dit que tous les ans on relie exactement les tonneaux à neuf, et que dans le pays les cercles sont toujours de coudrier.

La règle invariable de cette maison est aussi de remplir tous les premiers du mois, sans qu'aucune des circonstances ou superstitions respectées par d'autres [page 17] vigneron en empêche.

J'ai oublié de lui demander avec quoi on colle : mais on m'a dit à Beaune que chacun dans le pays a sa méthode comme à Paris et sur la matière et sur le tems ; les uns employent des blancs d'œufs, les autres de la colle de poisson.

Je lui ai demandé pourquoi on n'a ici que de petites pièces propres au transport des vins, et j'ai ajouté qu'il me semblait qu'on auroit meilleur marché de conserver le vin dans de grandes foudres tels qu'en Allemagne, en Alsace et en Lorraine. In connoît très bien les foudres de ces trois provinces, les raisons assés vagues qu'il m'a données de ne les pas imiter m'ont paru se rapporter à ce qu'on n'a ici du vin que pour s'en défaire promptement, et que le foudres ne sont utiles que pour le conserver pendant de longues années. Feu Monsieur Maret avoit [page 18] fait faire de plus grande spièces, et en ayant reconnu l'inutilité, il a pris le parti d'en faire des cuvées.

Il nous a menés ensuite aux pressoirs, qui sont beaux et vastes. Je n'y ai pas trouvé de ces énormes leviers qui ne pressent qu'obliquement et inégalement, je n'y ai vu qu'une roue, qui presse verticalement, appuyant sur le centre de la poutre qui doit presser. Je crois que c'est ce qu'on nomme pressoir à étiquette.

Mais il nous a menés ensuite à un nouveau pressoir où la pression se fait par deux vis de fer tournant dans un écrou de cuivre. C'est, a-t-il dit, une invention nouvelle que les uns approuvent et les autres blâment. Il attend quelques années pour finir son jugement, mais il est porté à croire ces vis de fer préférables et par la facilité, et la commodité du [page 19] service, et par les réparations continuelles qu'exigent celles de bois.

Celles de bois se font ici de noyer. Il croit qu'on pourroit les faire d'orme. Je lui ai parlé de celles de cormier, il convient que ce seroit le meilleur arbre, mais il n'y en a plus dans le pays, quoique la Bourgogne soit un pays de grandes forêts, parce qu'on n'y laisse plus assés vieillir les cormiers.

Sur cela, nota 1° qu'en Poitou on m'a dit aussi il y a deux ans qu'on les faisoit de noyer faute de cormier, 2° que j'avois à Malesherbes un magnifique cormier que

j'aimois beaucoup parce qu'il faisoit un très bel effet, et me donnoit beaucoup de cormes ; on l'a abattu il y a 3 ans à mon insçu pour me faire une vis de pressoir dont j'avois besoin. On en a été puni car il s'est trouvé pourri au cœur. J'ai fait faire une vis de fer d'après une que feu Monsieur de Parieux avoit imaginée et fait [page 20] exécuter je ne sais où. Il est possible que ce soit cette invention de Monsieur de Parieux qui depuis deux ans ait pénétré en Bourgogne.

J'observe encore que je sais des cormiers qu'on laissera vieillir parce qu'ils ont un produit annuel. Il y a des pays à cidre où on en élève parmi des pommiers parce qu'on trouve que la corne qui toute seule est âpre, étant en petite quantité relève les goûts du cidre. J'en ai vu à Chambourcy près de Saint-Germain et à Rhôny où sûrement on suit l'exemple de Vernon, grand pays de cidre ; reste à savoir si ces cormiers étalés et en verger deviendront aussi beaux et aussi droit que ceux qui viennent en forêt.

Ce tonnelier m'a dit aussi qu'ils tirent leurs bouteilles de Sainte [Meuchand ?] ce qui est bien loin ; et sur ce que je lui ai marqué mon étonnement qu'on manquât de verrerie à bouteille dans un pays [page 21] de bois comme la haute Bourgogne, et aussi à portée d'un pays vineux ; il m'a dit qu'on a essayé l'établissement d'une verrerie près d'Autun et qu'elle a déjà manqué trois fois, ce qu'il attribue à la cherté du bois, 1° au grand employ qu'en font les forges, 2° aux quantités énormes qu'on en a tirées pour la Marine.

Le fait est que le bois suivant le calcul qu'il m'a fait, coûte en Bourgogne plus du double de ce qu'il coûtoit il y a quelques années.

Journal rédigé à Beaune le 3 juillet après mon retour de Pomar

Voulant voir de près la terre et la culture de quelques unes des vignes renommées, le plus court sembloit être d'aller à celles de Beaune même où j'ai couché, mais Beaune est une ville qui donne son nom à un grand territoire dans lequel il y a de la plaine et de la côte. Je ne sais pas le nom des cantons de Beaune les plus estimés, et les gens à qui je le demandois ne me donno[ent] sur cela aucun éclaircissement bien clair, je ne sais pas pourquoi. Quoiqu'il en soit, j'ai mieux aimé aller à Pomar dont je n'étois, me disoit-on, qu'à un quart de lieue. J'ai trouvé cependant en y allant, une assés bonne lieue. On trouve Pomar, ensuite [page 22] Volney, ensuite Mussant, plus loin Chassaigne et Monraché dans le canton de Chassaigne.

J'ai donc été au lieu même de Pomar, village précisément au pied du côteau. Là, j'ai demandé le clos le plus estimé, et j'ai appris qu'il y a encore une grande différence entre les différens clos de Pomar, et les gens de Pomar eux-mêmes m'ont dit unanimement que si je voulois voir le meilleur de tous les cantons, il falloit aller plus loin jusqu'à Volney. Il est réputé que communément Volney vaut 10 livres de plus que Pomar, et Pomar 10 livres de plus que Beaune. Á Beaune, à mon retour, on m'a confirmé que cette différence se trouve ordinairement entre les vins de ces trois crus. Il me semble que cela est [reçu ?] dans le pays.

De plus on m'a dit qu'à Pomar tous les clos ne sont pas égaux et qu'il y a [page 23] aussi des vins grossiers<sup>a</sup> (c'est l'expression dont on s'est servi), mais à Volney tous les crus sont bons. Cependant, il faisoit très chaud pour aller plus loin, et il m'a suffit de voir un clos décidé le meilleur de Pomar. Nota. On dit ici affirmativement que Volney est le meilleur vin de Bourgogne, mais je crois qu'ils ne parlent que des environs de Beaune et ne songent point à la Romanée, Chambertin et Voujault, qui sont par delà Nuit<sup>b</sup>. Nota je me sers du terme de clos parce que toutes les bonnes vignes sont closes de mur à hauteur d'appuy de pierres sèches, qui sont le marbre du pays. On ne le voit pas en suivant le grand chemin parce que de ce côté il n'y a pas de clôture. J'ai suivi un chemin assés grand qui est celui d'Autun pour aller à Pomar, et là, j'ai trouvé partout les clôtures. La raison en est apparemment que les clôtures ne sont que pour défendre l'entrée des bestiaux, [page 24] et que du côté du grand chemin, on est suffisamment défendu par le fossé [?].

Voici ce que j'ai appris d'abord sur le vin des bons cantons.

J'ai dit que toute la côte des bons vignobles regarde l'Est, et que cependant, comme ce sont des montagnes, l'exposition varie. Je vois sur la carte la route de

---

<sup>a</sup>Souigné.

<sup>b</sup>L'expression depuis « nota » jusque là est rajoutée en bas de page, séparée par un trait horizontal, avec un signe de renvoi.

la Baraque à Châlons, Nord et Sud, et je voyois le gissement (sic) de la côte à peu près parallèle. C'est ce qui m'a fait décider ce gissement (sic) principalement au Levant, cependant dans cette partie-ci, il étoit 4 heures du matin, et montant à la côte, j'avois le soleil à ma droite, ainsi la côte est Sud. Ce seroit un travail à faire dans le pays de vérifier si tous les autres bons cantons sont également au Sud, mais ce n'est pas cela seul qui décide, puisque dans tout le terroir de Pomar qui paroît à la même exposition, il y a aussi des vins [page 25] grossier<sup>a</sup>.

Ce que les vigneron m'ont dit comme constant et sur quoi ne varient pas plusieurs à qui j'ai parlé séparément, c'est que les vignes à une élévation mitoyenne, valent mieux que celles d'en bas et d'en haut ; et celui que j'avois d'abord pris pour me mener et qui y avoit intérêt à me mener à sa vigne plutôt qu'à celle d'un autre, m'a quitté à mi-côte en me disant que ses vignes où il alloit étoient en haut, et que ce pays haut n'étoit que de secondes cuvées, ce qu'ils appellent du gamet<sup>b</sup>. J'expliquerai dans la suite ce mot. Il m'a montré à la hauteur où j'étois le clos le plus généralement renommé. Il y avoit des ouvriers qui y travailloient et j'ai été à eux.

Leur sol n'est point du sable ; c'est une terre très rouge mêlée de cailloux nature de marbre. Il n'y a que de petits cailloux [page 26] parce qu'on a ôté soigneusement les plus gros. Ces cailloux plus gros sont dans le sentier où on le jette, et c'est aussi de quoi le grand chemin de Dijon à Lion est ferré dans cette partie. Ces petits cailloux sont plus ou moins rouges et plus ou moins mêlés de petites veines ou petits grains de cristallisations diaphanes et calcaires.

Je ne doute pas qu'ici le fond du sol ne soit le même à une assez grande profondeur, avec cette différence que dans ce fond qui n'a jamais été remué ni purgé des pierres, les cailloux sont et plus gros et plus serrés, mais la racine se glisse entre eux. Ce que j'avance ici du terrain inférieur m'a été dit par les vigneron, il m'est prouvé parce que les ceps sont très dru, ce qui ne pourroit être s'ils n'avoient pas un bon fond où la racine pût piquer, et qu'elle fût obligée [page 27] d'aller chercher horizontalement sa substance. Cela m'est aussi prouvé par une expérience faite à Malesherbes par mon père à ses dépens. On lui avoit fait venir un vigneron de la bonne Bourgogne pour lui façonner une vigne à la mode de son pays. On lui donna un terrain léger, bien exposé, et bien défoncé. Ce vigneron ne se contenta pas de cette profondeur de terre, il planta ses ceps en les enfonçant profondément dans des trous qu'il faisoit au plantoir, et se moquoit des objections des gens du pays. Qu'en est-il arrivé ? Sa vigne a bien réussi la première année, à languir dès la seconde, est morte la troisième, et on a trouvé les racines chancées. La raison en est qu'à Malesherbes le fond du terrain est un crayon imperméable aux racines, et

---

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>Souligné.



qu'il n'en est pas de même en Bourgogne.

On cultive ici comme partout plusieurs [page 28] arpens de vigne. On m'a dit sept ou huit. Les plus généralement employées sont le noirin<sup>a</sup> et le gamé<sup>b</sup> ou gamet<sup>c</sup>, mais ils ne les employent pas indifféremment dans les différens terrains. Un vigneron de la plaine sur le bord du grand chemin, le premier à qui j'ai parlé en sortant de Beaune, et celui qui m'a envoyé à Pomar, m'a montré dans sa vigne des ceps de noirin et d'autres de gamet.

Ceux du bon canton de Pomar m'ont assuré qu'ils n'employoit dans les bonnes cuvées que le noirin sans mélanger, et celui qui montoit à ses vignes médiocres situées plus haut, m'a dit que ce n'étoit que des secondes cuvées ou pays de gamet<sup>d</sup>. Secondes cuvées, c'est-à-dire vignes où on cultive le gamet par préférence. Pourquoi préfère-t-on le gamet dans les terrains médiocres ? Est-ce que le noirin n'y prospéroit pas ou que le gamet donne plus en quantité ? [page 29] C'est sur quoi ils ne m'ont pas fait de réponse qui m'ait paru assés précise pour y compter, et ce qu'on sauroit aisément d'un homme du pays plus intelligent.

Je connoissois déjà de réputation le noirin de Bourgogne, je savois que cette espèce étoit absolument la même que le pineau d'Orléans qui est réputé la meilleure espèce de ce vignoble. J'ai aussi ou lu ou entendu dire comme observation certaine qu'on a remarqué que dans tous les fameux crus d'Europe, sans excepter celui de Tokay, on a retrouvé cette même espèce réputée la meilleure sous des noms différens. Il faut cependant excepter les vins muscats, qui sont sûrement une espèce toute différente.

Nota : à Frontignan sur la même côte on fait des vins muscats et d'autres en y employant différentes espèces de ceps, et on trouve que le produit est à peu près égal, parce que le vin muscat donne moins en quantité que l'autre. On m'a dit la même chose des vins de Toulon<sup>e</sup>.

Ici les échelas sont hauts d'environ 3 pieds et demi. On les fait de toutes sortes [page 30] de bois, de ce qu'on peut trouver. On m'a dit la même chose il y a deux ans à Bordeaux et je crois qu'il en est de même dans tous les grands pays de vignobles où on a bien de la peine à en trouver assés. Ceux de meilleur bois coûtent plus cher et durent plus longtems mais on n'a pas ici comme à Bordeaux la ressource abondante des échelas de jeunes pins qu'on coupe à cinq ans.

La taille est indifférente suivant le sol, suivant la vigne de chaque cep individuellement suivant l'espèce car on ne taille pas le noirin comme la gamet. Je

---

<sup>a</sup>Souigné.

<sup>b</sup>Souigné.

<sup>c</sup>Souigné.

<sup>d</sup>L'expression « que des secondes cuvées ou pays de gamet » est souignée.

<sup>e</sup>L'expression depuis « nota » jusque là est rajoutée en bas de page, séparée par un trait horizontal, avec un signe de renvoi.

crois aussi suivant la fontaine, le goût personnel du cultivateur, c'est la science du vigneron.

J'ai vu ici en général que la taille est très longue et de près d'un pied. J'ai vu presque partout le terrain barré de bois horizontalement couché quelquefois de dix à douze pieds, en sorte que l'échalas est à cette distance de sa racine. Quand la longueur est excessive, comme il faut finir [page 31] ou provigner. Un des vigneron à qui j'ai parlé appelle cela faire des pros<sup>a</sup>, abréviation de provinde.

Les vignes sont ici éternelles ; on les renouvelle sans cesse par des pros ou provins, et on ne plante point de jeunes crossettes. C'est au moins ce que m'ont dit unanimement les vigneron de Pomar et ceux de Beaune à qui j'ai parlé sur le lieu.

Dans la ville, un gros propriétaire m'a dit le contraire. Il dit aussi que leurs vignes sont éternelles, mais prétend qu'il vaut mieux remplir les places vuides de jeunes crossettes. L'outil pour la taille est simplement la serpette ; au reste, je ne l'ai pas vu, parce que ce n'étoit pas le tems de la taille.

On donne au moins trois façons à la terre, et on sait que le vigneron est dans la malheureuse nécessité de façonner aussi régulièrement dans l'année où on a eu gelée ou grêle [page 32] et où on n'attend aucune récolte que dans les bonnes années, de peur de déteriorer son terrain pour les années suivantes.

Ils ont de différens outils pour les différentes façons ; à celle-ci qui est la seconde je leur ai vu des marres ou demi-marres comme dans mon pays. J'ai oublié de leur demander quel nom ils y donnent. Ils m'ont dit qu'ils n'employent point le crochet des environs de Paris, mais pour la première façon, tems où la terre s'est durcie pendant l'hiver, ils se servent d'outils pointus, espèces de pics, tels peut-être que ceux dont j'ai parlé à l'article Montbar. Ce seroit une grande perte de tems d'employer les mêmes outils aux secondes façons qui ne sont proprement que des sarclages [page 33] pour arracher l'herbe en la coupant près de terre, et dans un tems où la terre déjà façonnée est encore meuble.

Dans les petites places vuides où on n'a pas encore provigné, j'ai vu çà et là des brins de haricot. C'est le haricot bas qu'on ne [rame ?] point. C'est le profit du vigneron. Quoiqu'on m'ait fait observer en me montrant le Clos de Voujault qu'il n'y a point d'arbres fruitiers dans les bonnes vignes, j'ai trouvé cependant quelques pêchers en petit nombre à la vérité, dans les meilleurs crus de Pomar. Les vigneron m'ont dit que le pêcher ne nuit point, mais qu'il n'en seroit pas de même du cerisier et surtout du noyer.

Je ne me rappelle pas que j'aye vu ici des osiers plantés parmi les vignes pour échalasser. Vraisemblablement le terrain étant ici très précieux pour [page 34] la vigne, ils plantent leurs osiers [ailleurs ?] et secondement la peine de les porter

---

<sup>a</sup>Souigné.

dans leurs vignes dans le tems du travail. Je crois que c'est aussi pour ménager le terrain qu'ils se closent de murs de pierre sèche au lieu de fossés et de hayes.

À Pomar et dans tous ces pays-là, il n'y a presque point de maison qui ait son pressoir. Les propriétaires sont avec leurs vigneronns trois sortes de marchés ; les uns les employent à la journée, d'autre à la tâche dont le prix varie. J'ai calculé que la façon d'un arpent mesure de Paris revient à peu près à 30 livres, mais peut-être me suis-je trompé de beaucoup dans le calcul que j'ai fait sur le lieu d'après ce qu'ils m'ont dit de leurs journaux ou ouvrées qu'ils m'ont peut-être très mal expliqué. Dans le marché à la [page 35] tâche. Le propriétaire fournit les échaldas.

Un troisième marché est celui à moitié. Le vigneron fournit son travail, les échaldas, et tout excepté les futailles dont il ne fournit que sa moitié. Le propriétaire reçoit la vendange des mains du vigneron, fait pressurer chés lui, et après la vente donne au vigneron la moitié du produit, ou avant la vente la moitié des pièces si les vigneronns a des caves pour les serrer.

Je suis entré dans ces journaux dans un détail minutieux qui malgré cela ne peut pas être exact. Il faut avoir passé quelque tems dans un pays pour bien connoître une culture comme celle de la vigne, la fabrication, la conduite et le commerce du vin. Ce que j'ai rapporté ne pourroit servir que de matériaux pour faire des questions à quelqu'un du pays qui eut la complaisance [page 36] d'y répondre. Ce ne sera pas moi qui suivrai cet objet, mais mes observations me suffisent pour voir si on peut compter sur l'exactitude de l'ouvrage de Monsieur Binet sur les vignes, dans ce qu'il a dit de celles de Bourgogne.

Ce dont je serois le plus curieux pour moi qui ne suis pas vigneron ni ne veux le devenir, seroit de savoir à combien revient la façon des vignes des bons vins de Bourgogne en évaluant en argent le prix des tâches et des journées d'ouvrier, et en réduisant la mesure de terre du pays en arpent mesure de Paris.

Ils m'ont dit que leur journal ou ouvrée est divisé en perches et que leur perche a 9 pieds et  $\frac{1}{2}$  de longueur, ce qui fait à peu près le quart de surface de la perche de Paris, mais les différentes personnes à qui j'ai parlé ont varié [page 37] entre eux sur le nombre de perches qui sont l'ouvrée ou journal.

[page 38] Du côté de Pligny et d'Arbois j'ai voulu voir les vignes qui produisent le vin d'Arbois qui a de la réputation.

En sortant de Poligny pour aller à Arbois, c'est-à-dire en revenant du côté de Paris, la côte est toute en vignoble depuis le haut presque jusques dans la vallée ; ensuite le vignoble cesse ; on le retrouve en arrivant à Arbois et encore de l'autre côté d'Arbois et encore de l'autre côté d'Arbois en allant à Salins. Je n'ai pas marqué sur mon journal l'exposition de cette côte. Je crois me rappeler que dans la route que je faisais de Poligny à Salins elle [page 39] étoit à ma droite, ainsi il me semble qu'elle doit être au Couchant, ce qui n'est pas une bonne exposition pour les vignes. Il y a [9? 2?] ans les chemins de [coudes?] qui peuvent faire changer l'exposition. Cependant je ne conçois pas que celle-là puisse être à l'Est si la côte étoit à ma droite, ni au Sud puisque je revenois du côté de Paris.

Ces vignes ne sont pas en treilles ni en [ch?] ou en palières, elles sont échallassées, mais ne sont pas alignées comme celles des environs de Paris ; on suit sur cela ici la méthode de Bourgogne. Les ceps sont comme des arbres dans un bois, et on remplit les vuides en provignant, mais l'opération de provigner ne se fait pas ici comme en Bourgogne, on ne conduit pas horizontalement un ep à une grande distance de sa [page 40] racine. Les ceps qui m'ont parus cependant très forts sont attachés à des échalias qui m'ont paru bien foibles pour l'usage qu'on en fait. Le cep est recourbé de haut en bas et fait le demi-cercle entier. J'ai vu de vieux bois ainsi recourbé parce qu'il avoit été plié dans sa jeunesse et attaché à l'échalias par en haut à la courbure et réattaché plus bas. Il me semble que cette méthode peut avoir différens inconvéniens, même celui de trop contrarier l'inclination naturelle de la sève pour monter, ce qui à la vérité n'est pas si fâcheux pour de la vigne que pour d'autres arbres, celui de ne pas étendre les provins fort loin, en sorte que s'il y a des clairières dans la vigne, il faut y mettre de nouveau plant, celui d'être obligé de laisser l'hiver les échalias qui y doivent pourrir à l'air, [page 41] pour tenir toujours le cep assujetti. Au reste, je n'ai pas eu occasion d'en causer avec des vigneronns intelligens : ainsi mes critiques sont peut-être très mal fondées.

Le terrain de la vigne en bas près du chemin m'a paru gras ; on dit que plus haut il est plus maigre et que c'est là que le vin est meilleur.

Un Franc-Comtois en qui j'ai confiance m'a expliqué le procédé des vins connus dans ce pays sous le nom de vins de garde<sup>a</sup>.

On récolte dans le tems de la vendange tout le raisin rouge, et on laisse le blanc encore lontems sur pied, presque jusqu'à ce que les premières gelées ayent fait tomber les feuilles. Le vin qu'on fait de ce raisin blanc est celui qu'on nomme vin de garde<sup>b</sup>. On a perdu en quantité en laissant ce raisin si longtems sur pied,

---

<sup>a</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont soulignés.

mais on gagne en qualité.

[page 42]

### Vignes de Neuchâtel

La principauté de Neuchâtel est toute entière dans le Mont-Jura, pays très froid, et où on n'imagine pas de planter de la vigne excepté sur la côte qui domine sur le lac de Neuchâtel et celui de Bienne, et cette côte toute entière est un vignoble estimé, même depuis Bienne qui n'est pas de Neuchâtel presque jusqu'à Iverdun qui est le commencement du lac. Cette côte comme on peut voir sur la carte par sa position doit être toute exposée à l'Est. C'est une terre sèche et maigre, aussi le peu de terres qui sont en culture de grain au milieu de ce vignoble, ne rapportent presque que de l'avoine à ce qu'on m'a dit à Iverdun.

[page 43] Le vignoble descend jusques sur le bord du lac, et en bas est défendu des accidens par un fort mur. Comme cette côte est très escarpée, on est obligé de soutenir tout le long de la côte les terres par des murs semblables, c'est ce que j'avois déjà vu dans beaucoup de vignes en Franche-Comté, et ce que j'ai vu depuis au vignoble de la Vaud autour de la ville de Vevay dont je parlerai dans la suite.

Je me suis promené dans cette vigne avec un guide qui est vigneron. J'ai descendu jusqu'en bas par de petits escaliers sans lesquels il seroit difficile de s'y soutenir. Les ceps ne sont point alignés, ils sont très serrés, et cette année-ci 1778, ils étoient couverts de raisin.

Ce guide vigneron m'a certifié que [page 44] l'usage du pays est de séparer le raisin blanc du raisin noir pour faire d el'un du vin blanc et de l'autre du vin rouge.

### Vignes du pays de Vaud

Les autres vignobles de la Suisse encore plus estimés que ceux de Neuchâtel sont ceux d ela côte de la Vaud.

Tous les côteaoux qui bordent le lac de Genève du côté du pays de Vaud et qui sont exposés principalement au Midi, sont des vignobles. Les deux les plus estimés sont le canton de la côte du côté de la Rotter, et le canton qu'on appelle la Vaud<sup>a</sup>, nom particulier à ce canton qu'il ne faut pas confondre avec celui du pays de Vaud, qui est le nom [page 45] de toute la province. La Vaud<sup>b</sup> est le canton de vigne de Vevay. Ces vins sont un peu de la nature du vin du Rhin quelquefois on mêle ensemble en parties égales le vin de la côte et le vin d ela Vaud, et on dit que quand on a laissé vieillir ce vin mêlé, il est aussi bon que les meilleurs vins du

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont soulignés.

Rhin. Il est vrai que j'en ai bu à Iverdun de ce mélange qui m'a paru très bon, mais je ne m'y connois pas.

J'avois autre chose à faire à Rotter, je ne me suis pas arrêté à voir les vignes. J'ai fait plus d'attention à celles de la Vaud, qui sont tout le territoire de vin ; côte très escarpée où les terres ne peuvent se soutenir que par des murs, pays exposé au soleil, où cette année-ci surtout la chaleur étoit insupportable.

J'ai remarqué au milieu des vignes [page 46] beaucoup de mays cultivé qui s'élève entre les ceps.

Je ne croirois pas ce qui m'a été dit de la valeur excessive des fonds de terre à la Vaud, si ce que m'en a dit Monsieur Tissot à Lausanne ne se rapportoit précisément à ce qu'on m'en a dit à Vevay. Je vois dans mon journal de Vevay du - [septem]bre, et dans celui de mon séjour à Lausanne feuille x, que la [pause ?] de terre s'y rend communément dix mille francs monnoye de France, et la pause fait 400 toises à 7 pieds et 1/2 la toise, ce qui revient à 690 toises mesure de France, par conséquent l'arpent de Paris à peu près 14 000 livres, et l'arpent mesure de Roy, à peu près 20 000 livres. On peut croire que des vignes si chères sont parfaitement cultivées.

J'ai déjà dit qu'auprès de Versay j'ai vu des vignes cultivées en treille, ces [page 47] vignes ne sont pas en réputation. Versay n'est pas loin du vignoble de la côte où je n'ai pas été, mais je ne crois pas que dans ce vignoble estimé on ait adopté cette culture que je n'ai point vue dans les bons cantons. Je suis persuadé d'après le prix des vignes de la Vaud, que celles de la côte où le vin a une réputation à peu près égale, sont aussi fort chères. Je ne peux cependant en rien dire précisément, parce que je n'ai pas songé à le demander dans le pays.

#### Vins du Valais et du gouvernement d'Aigle

Le Valais où Monsieur de Haller dit qu'on trouve des routes du Cap de Bonne [page 48] Espérance, où on cultive des amandiers et des granadiers (v[oir] cet art[icle]) paroît plus fait que quelques pays que ce soit au monde pour être un pays de vignoble, aussi y en a-t-il beaucoup, et toute la côte exposée au Midi, c'est-à-dire la côte basse au pied de la grande chaîne qui sépare le Bas Valais du canton de Berne, est-elle couverte de vignes. Je dis le Bas Valais car on m'a dit qu'il n'y en a plus dans le Haut Valais et je conçois aisément que cela doit être.

Ces vignes du Bas Valais m'ont paru en général très mal cultivées, elles étoient remplies d'herbes, et j'ai appris que les Valaisans, peuple paresseux, ne se donnent pas la peine d'en faire, eux-mêmes leurs vignes. Quoiqu'ils soient très pauvres, ils payent les Savoyards [page 49] du Chablais pour venir les faire. Ces Savoyards y viennent dans les saisons en caravane comme chés nous les moisson-

neurs. La caravane n'étoit pas encore arrivée ; voilà pourquoi j'ai vu les vignes en si mauvais état.

Outre l'herbe qui t croît, j'ai vu presque partout les vignes sans échalas, et ce n'est pas comme dans le pays de Coignac un principe de culture, car ceux qui sont plus soigneux en mettent, ce n'est pas non plus que le bois soit cher dans le Valais, c'est à ce qu'il m'a paru et à ce qu'on m'a dit paresse.

La terre s'éboule continuellement sur ces côtes escarpées, et il n'y a aucun pays où il fût plus nécessaire de la soutenir par des murs, aussi en ai-je vu quelques uns, mais de mauvais murs à pierre sèche qui souvent sont renversés par les éboulements.

[page 50] Il m'a paru que souvent il n'y en a pas du tout, aussi m'a-t-on dit que presque tous les ans on est obligé de reporter à bras en haut, les terres éboulées dans la vallée ; c'est ainsi que la paresse oblige après des accidens à de plus grands ouvrages que ceux qu'on auroit dû faire pour les prévenir.

J'ai dit ailleurs que j'ai vu aussi dans le Valais des vignes en treille, ainsi je n'en reparlerai pas ici.

On m'a dit à Lausanne qu'en général les vins du Valais sont fâmeux, et qu'on croit qu'il en est de même de tous les vins des pays chauds. Je ne crois pas cette règle générale vraie au moins sans exception. Le fait est toujours vrai quant à ceux du Valais. J'ai raconté au haut de la Gemmi dans le méchant cabaret où on arrête pour faire rafraîchir les [page 51] porteurs, et où on n'a par conséquent que de mauvais vin. J'en ai cependant bu, et il a sensiblement le goût de muscat. Les gens du cabaret m'ont dit que c'est du Valais. Je ne doute pas qu'on ne [fût ?] dans un climat aussi chaud que le Valais avoit de bon vin de muscat si on s'y donnoit plus de soin qu'on ne s'en donne pour la culture. Puisque Monsieur de Haller y a trouvé des plantes du Cap. Ils devraient essayer d'y faire produire aussi du vin approchant de celui du Cap.

Il y a aussi des vignes dans le gouvernement d'Aigle. On m'a parlé à Bex du canton dont le vin a de la réputation mais j'en ai oublié le nom. Je crois aussi qu'on m'a dit que ce vin est plus fort, plus chaud, d'une qualité différente des vins de la Vaud dont on n'est qu'à 5 ou 6 lieues.

[page 52]

Vignes des cantons de Lucerne, Zurich et autres canton du Nord

On m'avoit prévenu à Lucerne que je trouverois des vignes en allant à Zurich, mais que le vin en étoit mauvais.

En effet, j'en ai trouvé avant [Knonans ?] lieu de la dînée sur la route de Lucerne à Zurich. Ces vignes ont des échalas énormes. Nota ils font de même, à ce



qu'on m'a dit, à Coindrieux, à Côte Rôtie, et le long du Rhône<sup>a</sup>. J'en ai mesuré qui ont jusqu'à sept pieds. Si c'est ce vin-là qu'on m'a fait boire à Knonan, je certifie qu'il est détestable.

En approchant de Zurick, j'ai encore trouvé des vignes avec des échelas de la même hauteur, et j'en ai trouvé depuis dans toute la partie de Suisse qui approche de l'Allemagne. On m'a dit [page 53] que ces grands échelas sont de la culture allemande.

Toute la côte depuis Zurick jusqu'à Rapperswitt est un vignoble. Le vin y est de médiocre qualité, quoique moins mauvais que celui que j'ai bu à Knonan.

On m'a dit que ce vignoble produit une très grande quantité de vin, en sorte que la quantité de dommage les cultivateurs de la médiocre qualité.

### Vignes de Savoye

La Savoye n'est pas le même État que la Suisse, mais pour la physique le même pays, ainsi c'est aussi le lieu de [porter ?] des vignes de Savoye.

En allant de Genève à Chamonix, on trouve d'abord les vignes en hautains, et [page 54] guirlandes dont j'ai déjà parlé. Ensuite, beaucoup d'autres vignes jusqu'au village de [Side ?]<sup>b</sup> après Sallenches où elles finissent et nommément des pommiers dont on fait du cidre.

Une partie de ces vignes sont sans échelas, mais il y a des propriétaires qui commencent à se servir d'échelas et s'en trouvent bien.

En allant de Genève aux eaux d'Aix en Savoye par Remilly et revenant par Annecy, j'ai trouvé des vignes échallassées. J'y ai trouvé aussi surtout aux environs d'Aix des hautains sans treille et des hautains avec treilles dont j'ai déjà parlé.

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « nota » jusque là est en bas de page, séparée par un trait horizontal, avec un signe de renvoi.

<sup>b</sup>Souligné.

### Récapitulation sur les vignes de Suisse

Presque toute la Suisse est un pays froid où il ne croît pas de vin. Il y a cependant trois vignobles estimés dont j'ai parlé, celui de Neuchâtel, celui de la Côte et celui de la Vaud auxquels on peut joindre ceux du Gouvernement d'Aigle et deux du Valois, et ces derniers seroient à ce que je crois et meilleurs et plus abondans si on cultivoit mieux dans ce pays. Il y a aussi des vignobles dans la partie septentrionale du canton de Lucerne dans celui de Zurich, dans celui de Berne même au Nord et tirant vers le Rhin mais ces vins sont médiocres et ceux entre Lucerne et Zurich même [page 55] beaucoup au-dessous du médiocre.

Malgré ces vignobles la Suisse manque de vins, et comme elle en consomme beaucoup, il sort de Suisse pour cet objet une très grande partie de l'argent qui y est entré pour les fromages, les bestiaux, etc.

Dans les montagnes de Neuchâtel, malgré la côte vineuse de cet État, on tire beaucoup des vins de Franche-Comté qu'on y nomme vins de Bourgogne, et les vrais vins de Bourgogne y sont nommés vins de Duché. Je crois que ce débouché pour les vins de Franche-Comté est ce qui fait cultiver la grande quantité de vignes qu'on voit dans cette province, où il y en a plus même que dans la Bourgogne. Cependant, dans toute la Suisse en général, c'est d'Alsace qu'on tire la plus grande partie des vins. [page 56] L'Évêque de Bâle a chez lui à Porentruy des caves immenses que je n'ai pas eu le tems d'aller voir. Quand je passai à Porentruy, j'eus peine à trouver des chevaux parce que tous ceux du pays étoient commandés pour aller au vin pour Monseigneur.

À Neuchâtel, j'ai vu de ces grands foudres à l'allemande telles que celles qu'on m'a dit qu'à l'Évêque de Bâle, et que celles que j'ai vues autrefois en Alsace, et à Toul dans les immenses magasins de vins de l'Évêque de Toul Drouas, qui avoit gagné de très grosses sommes en gardant ses vins pendant plusieurs années où ils étoient à bon marché pour ne les revendre que quand ils devinrent chers. J'ai mesuré à Neuchâtel un de ces foudres. Il a plus de 7 pieds de diamètre et la hauteur proportionnée [page 57] dont j'ai oublié la mesure précisé.

Ces foudres sont appelées (sic) à Neuchâtem aigrefaces<sup>a</sup>. Elles sont coulées de fer. J'ai vu forger de ces cercles à un martinet qui apportoit à l'Évêque de Bâle entre Tavanne et le village de Beaugeant où sont les tréfileries on en fabriquoit alors huit quintaux pour Neuchâtel. Ces cerceaux ont dans le pays un nom particulier que j'ai oublié.

Quant au merrein n'cessaire tant pour ces foudres ou aigrefaces, que pour les tonnaux ordinaires, le bois existe dans le pays, et quoiqu'on commence à s'y plaindre d'ela disette du bois, il y en a encore bien plus pour cet usage que dans

---

<sup>a</sup>Souligné.

aucune province de France que je connoisse.

J'ai oublié de demander en Suisse de quoi on cerle les tonneaux. Je crois que c'est comme en Bourgogne, plus [page 58] souvent de noisetier que d'autres bois, parce que j'y ai vu beaucoup de noisetiers, plus que de bouleaux dans les pays où j'ai passé, et qu'il n'y a pas à beaucoup près assés de châtaignier pour cet usage. (V[oir] les notes sur les bois en général et les notes particulières sur les châtaigniers, les bouleaux et les noisetiers.).

Dans mon voyage de 1776, j'avois vu les vignes non pas de Coignac même om je n'ai pas été, mais d'autres vignobles de Saintonge où on fait la culture de Coignac et j'y ai remarqué seulement que les vignes de ce grand vignoble ne sont point échalassées.

Monsieur le comte de Broglie à Ruffec en Angoumois où il a planté beaucoup des vignes, a vu que cette culture sans échalas étoit un abus ; il a échalassé ce qui lui a coûté fort cher, et il y a renoncé soit que la culture anciennement [page 59] établis dans ce pays soit réellement meilleure et pour ce pays et pour l'espèce de vins qu'on y fait, destinés à être brûlés, soit que les vigneronns de Ruffec n'ayent pas pu s'habituer à un nouveau genre de culture.

Je renvoye à une autre note sur la distillation et sur le commerce des eaux de vie, ce que j'ai observé à ce sujet dans cette année 1776, soit en Poitou, Saintonge et Angoumois, soit en Hollande et à Dunkerque.

J'ai vu aussi en 1776 des vignes des cantons renommés de Bordeaux au-dessous de Bordeaux le long de la Garonne ; je n'ai pas vu ceux qui sont au-dessus, mais parmi ceux que j'ai vus, il y en a qui sont des cantons de réputation.

[page 60] Là il y a quelques vignes cultivées suivant la méthode ordinaire, bien échalassées et même avec des échalas très haut[s], et on m'a dit que cette culture est celle de tous ou presque tous les bons cantons du pays du pays au-dessus de Bordeaux.

Mais dans le plus grand nombre de ceux du pays d'en bas, de ce pays dont la plus grande partie est de la province de Médoc. J'ai vu une culture toute différente et qu'on convient qui est moins bonne, mais à laquelle on est obligé, parce qu'il n'y a pas dans le pays assés d'hommes pour la quantité énormes de vignes qu'on y cultive.

On les façonne avec des bœufs, et pour cela la vigne est en treilles différentes de celles dont j'ai déjà parlé dans cette note et que j'ai vues ailleurs [page 61] celles-ci sont très basses, parce qu'il faut que le joug des bœufs passe par dessus la treille. On donne quatre façons à la terre ; dans deux on fait passer le soc au pied des treilles des deux côtés, et cette façon déchausse le plant, dans les deux autres on les fait passer au milieu de l'intervalle entre les deux treilles, et cette façon le rehausse. Or, il faut que la dernière façon, celle qui se donne à la fin de l'automne soit une

des celles où on le rehausse pour que la partie basse du cap près de la racine soit à l'abri des injures de l'air pendant l'hiver.

Quant à l'intervalle dans le rang même entre les ceps. Ce sont les femmes qui font le [serfoint ?] à la main ou arrache la mauvaise herbe.

## Mémoires tirés du voyage en Suisse de 1778

### Note sur les albinos

a

[page 1] Note sur les albinos

J'ai fait venir à Genève les deux prétendus albinos du village des bois dans la vallée de Chamounix près de la source de l'Arveron.

Ce sont deux enfans dont l'un a quatorze ans et l'autre douze, leur père et leur mère qui sont morts n'avoient aucun des caractères d'albinos, et il existe trois sœurs dont je n'ai pas vu l'aînée qui est mariée, j'ai vu la seconde qui a 18 ou 19<sup>b</sup> ans et la cadette qui en a 13. Elle est entre ses deux frères. Ces deux sœurs sont de fortes paysannes très brunes et on m'a dit que l'aînée est de même.

Quant aux deux enfans mâles, tous [page 2] deux ont les cheveux parfaitement blancs, mais très plats. J'en ai pris des échantillons. Leurs sourcils et leurs paupières absolument du même blanc. Les yeux tirant sur le rouge comme ceux des lapins blancs. Comme beaucoup de personnes les ont vus à Genève pendant un jour et 1/2 qu'ils y ont été et qu'on les a examinés à différentes heures du jour, chacun a cru voir des choses différentes sur la couleur de ces yeux, on les a examinés avec des loupes, avec des verres concaves pour grossir les objets, etc. Il y a des gens qui ont dit que ce n'étoit pas rouge, qu'étoit leur pupille, mais d'un vert différent de toutes les autres pupilles et tirant sur le jaune ; d'autres les ont trouvés violets, quelqu'un a soutenu qu'à la loupe chacune de ces pupilles représentoit un cadran, etc. Ce qui est certain, c'est qu'ils m'ont paru [page 3] précisément rouges comme ceux des lapins blancs, et que c'est ce qu'ils paroissent à tout le monde au premier aspect.

Il est certain aussi que l'aspect du soleil les incommode beaucoup, surtout à ce que disent les gens du pays quand le soleil est réverbéré par la neige. Quand ils ne le diroient pas, on le verroit clairement. Au grand jour, on voit qu'ils souffrent lorsqu'ils sont tournés du côté du soleil, et on assure que quelquefois ils ont de la peine alors à se conduire. Cependant, ils gagnent leur vie à être pâtres. Ils voyent bien mieux et à ce qu'il m'a paru sont aussi plus gays, plus à leur aise sur la fin du

---

<sup>a</sup>399 AP 100

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

jour. Mais il n'est pas vrai qu'ils voyent clair dans la nuit. Ils m'ont dit eux-mêmes expressément et plus d'une fois que la nuit ils ne voyent pas mieux que les autres. [page 4] Ils ont d'ailleurs le teint très blaffart, et s'ils n'étoient pas toujours exposés aux injures de l'air, ils auroient la peau très fine et très douce, on le voit en leur passant la main sous le menton, qui est la partie du visage la moins exposée au soleil.

D'ailleurs, ils sont tous deux fort petits et comme des enfans manqués. Il y a cependant sur cela une différence entre eux deux.

L'aîné qui a été noué et qui est encore très mal bâti est plus petit à proportion que l'autre, et beaucoup plus petit absolument que celle de ses sœurs qui est sa cadette, quoique cette sœur ne soit pas fort grande. Le cadet est plus grand à proportion de son âge, cependant il est petit et tous deux de taille grossière, tous deux ont un très grosse voix.

[page 5] L'aîné est très borné à ce qui paroît, comme la plus part des enfans de campagne mal constitués. Il a l'air lent, apathique, cependant il répond raisonnablement à ce qu'on lui dit et rien qui tienne du crétin.

Le cadet a aussi au premier abord l'air de la stupidité parce que leurs yeux le leur donnent nécessairement, mais celui-là quand on le recherche et qu'on le fait parler, qu'on le met à son aise, devient vif, gay et m'a même fait quelques petites réponses assés plaisantes pour un petit paysan.

On m'a dit à Chamounix qu'on n'en a point vu dans le pays qui eussent aucun de ces accidens. Cependant, le guide Michel Paccard ou Paschal qui les a menés à Genève, nous a dit que dans le village même dy prieuré de Chamounix il y en a un qui a des cheveux blancs et plats, mais [page 6] non les yeux rouges ni la vue délicate.

Monsieur Cabanis m'a parlé de trois du canton de Fribourg qu'il n'a pas vu mais dont il a souvent entendu parler et m'a donné sur eux la note ci-jointe.

#### Note que m'a donné Monsieur Cabanis

« En 1762 ou 1763, il y avoit à Montet, canton de Fribourg trois enfans nés de père et de mère qui n'avoient rien de particulier, cependant, les enfans âgés pour lors de 5, 6 à 7 ans, étoient petits, foibles, le teint et les cheveux absolument blancs, les yeux rouges et très foibles, ne pouvant point soutenir le jour. On a oui dire qu'ils étoient morts. Si cependant on souhaitoit avoir quelques informations plus précises, je me chargerois volontiers de les procurer. »

On m'a parlé à Genève d'un qui existe [page 7] à Eaubonne dont je parlerai dans la suite de cette note.

On m'a indiqué la famille de Monsieur Guittet, exempt au marché aux chevaux à Paris qu'on dit être toute semblable quoique le père et la mère soient comme

les autres hommes.

Enfin, Madame la duchesse d'Enville en a vu dans sa terre de la Roche-Guyon.

Passant à Lausanne, j'avois rédigé un mémoire de questions pour m'informer de ce qui concernoit l'albinos d'Eaubonne. Je n'ai pas eu de peine à en être instruit. Monsieur Tissot à qui j'ai communiqué cette note non seulement l'a vu, mais le connoît beaucoup. Ce n'est pas un homme du peuple : c'est un homme de bonne compagnie, à présent marié et ayant des enfans qui ne sont point du tout [page 8] albinos. Monsieur Tissot m'a dit son nom, mais je l'ai oublié.

Monsieur Tissot en a vu aussi autrefois un autre qui étoit de Neuchâtel, amis il ne se rappelle pas assés bien les circonstances pour en faire le rapport.

Ce que nous venons de rapporter suffit pour croire que l'albinoterie est un accident qui n'est point attaché à la race, et que ces albinos ne sont point une espèce particulière, ni une race différente de celle des autres hommes comme la race des nègres, celle des Lapons, celle des Américains imbécilles, celle des Hottentots, etc.

Il est toujours singulier que ces différens accidens, celui des yeux rouges et de la vue très foible, et celui du teint délicat et blaffart et des cheveux et des [page 9] sourcils blancs, se suivent le plus souvent dans les mêmes individus.

Sur cela, Monsieur Tissot m'a dit qu'ils ne se suivent pas toujours, et qu'il connoît une demoiselle de Lausanne qui a les cheveux et les sourcils aussi blancs que les albinos sans avoir l'œil rouge et qu'elle a au contraire le regard très vif et très perçant.

## Lac lunæ

[page 1]

### Lac Lunæ

Le Lac Lunæ<sup>a</sup> est connu dans les montagnes de Neuchâtel sous le nom de blanc de poule<sup>b</sup> ou en patois du pays, blanc de poule<sup>c</sup>. Ces noms de pays sont nécessaires à savoir pour ceux qui voudroient en avoir. On est entendu de tout le monde quand on demande du blanc de poule et de personne quand on demande du lait de Lune.

Monsieur Pfiffer, lieutenant général au service de France et fameux par le grand ouvrage sur les Alpes qu'il a fait et qui est chés lui à Lucerne m'a dit que

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Ces trois mots sont soulignés.

dans le canton de Lucerne et nommément sur le Mont Pilat où on en trouve [page 2] aussi dans les cavernes on le nomme crème de lait<sup>a</sup>.

C'est le nom de pays qui a été adopté par les naturalistes et vraisemblablement par Gesner qui a donné une description du Mont Pilat.

J'ai été chercher le Lac Lunæ dans une caverne auprès du lieu nommé le Pertuis sur la foy d'un voyage ou description imprimée des montagnes de Neuchâtel.

Cette route est assés mauvaise depuis le village de Saint-Martin jusqu'au Pertuis et encore plus quand on va de ce village joindre celui de La Ferrière. Elle est même dans cette partie dangereuse pour les voitures. J'en avertis pour en détourner ceux qui ainsi que moi voudroient y aller sur la foy du voyage imprimé.

[page 3] Ce voyageur alloit vraisemblablement à cheval.

De plus, ma curiosité n'a pas été satisfaite. Pour parvenir de la maison isolée qu'on nomme le Pertuis à la caverne, il faut monter ou gravir par une côte si roide qu'il ne m'a pas été possible d'y arriver. Mon valet de chambre plus agile que moi y a monté et est entré quelques pas dans la caverne avec une lanterne, mais il s'est trouvé arrêté par un précipice avant l'endroit où on trouve le Lac Lunæ.

Il y [a] cependant des gens qui y vont et il y a quelques mois que deux étrangers inconnus s'établirent pendant plusieurs jours dans le cabaret de Pertuis et alloient chaque jour ramasser dans la caverne une provision de [page 4] blanc de poule ou Lac Lunæ, pour aller la vendre, disoient-ils, dans les cantons de Berne et de Fribourg. Ils portoient avec eux des échelles et les établissoient en travers pour leur servir de pont sur le précipice où mon valet de chambre a été arrêté.

J'ignore pourquoi ils alloient chercher cette matière avec tant de peine et avec quelque danger dans la caverne de Pertuis, car il y en a dans d'autres grottes qu'on recueille bien plus aisément. Peut-être est-elle ici en plus grande abondance.

Du Pertuis, j'ai donc été au village de La Ferrière, où je savois que je trouverois un sçavant naturaliste nommé Monsieur Gagnebin. J'ai dit que cette route est mauvaise quand on passe par le Pertuis, mais en y allant droit de Neuchâtel, elle est [page 5] bonne et j'en avertis pour ne pas détourner un autre voyageur de passer à La Ferrière, où beaucoup d'objets qu'offre le pays et surtout la personne et le cabinet de Monsieur Gagnebin sont très dignes de la curiosité de tout amateur d'histoire naturelle.

Monsieur Gagnebin m'a assuré que je trouverois du Lac Lunæ dans d'autres cavernes. Monsieur Gagnebin m'a dit qu'entre le Pertuis et La Ferrière, j'aurois trouvé plusieurs grottes où on trouve du Lac Lunæ<sup>b</sup> qui sont accessibles sans dan-

---

<sup>a</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont soulignés.

ger<sup>a</sup>.

J'ai donc continué ma route, demandant partout les grottes où je pourrais trouver du blanc de poule. Enfin, on m'en a indiqué une à un quart de lieue de Motiers-Travers, village devenu fameux par le séjour de J.J. Rousseau.

J'y ai été, non pas jusqu'au fond de la grotte, mais jusqu'à l'endroit où se trouve le blanc de poule. J'ai eu [page 6] à y parvenir parce que je ne suis ni jeune ni leste ni adroit mais il n'y a nul danger. On n'y trouve pas de précipice et toute la difficulté vient de ce que le fond de la caverne est plein de blocs de pierre tombés du hault, en sorte qu'il faut sauter d'une pointe sur l'autre, ce qui n'est pas commode dans un lieu où on ne peut entrer et marcher qu'avec des flambeaux ou des lanternes.

J'en ai été quitte pour me faire donner la main en revenant. On monte dans cette grotte et en revenant, il faut descendre et c'est à la descente que j'ai trouvé plus de difficulté. Au reste, puisque j'y ai été avec un peu de peine, des gens plus jeunes et plus lestes iroient sans peine. On m'a dit que Monsieur Rousseau alloit très souvent s'y promener et qu'il alloit jusqu'au [page 7] fond de la grotte, où je n'ai pas été.

Marchant avec peine et par conséquent très lentement, j'ai été environ une heure et demie à aller ramasser du Lac Lunæet revenir.

Le Lac Lunæest une concrétion pierreuse, blanche, calcaire, toujours plus ou moins humide au toucher dans la grotte, comme sont au toucher presque toutes les pierres dans les grottes obscures. D'ailleurs, dans l'état où j'ai vu cette matière, elle avoit à peu près la consistance et la dureté d'une craye durcie. Elle n'étois pas friable entre les doigts, mais à peu près de la consistance d'une mauvaise pierre.

L'auteur du voyage imprimé dit qu'on en trouve beaucoup dans de certains tems de l'année et point dans d'autres. Monsieur Pfiffer m'a expliqué ce [page 8] phénomène en<sup>b</sup> me disant que cette matière qui est toujours plus ou moins humide le devient quelquefois tant qu'elle se résout en liqueur. Elle tombe en quelque façon en déliquescence et alors c'est une eau qui coule chargée d'une matière qui la rend<sup>c</sup> blanche, opaque et laiteuse. C'est sans doute ce qui lui a fait donner au Mont Pilat le nom de lait ou de crème. On y a joint celui de Lune<sup>d</sup> d'après quelque conte populaire sur l'influence de la lune, et à Neuchâtel c'est d'après sa blancheur dans son état concret ou son état de pierre qu'on l'aura nommé blanc de poule.

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « Monsieur Gagnebin m'a dit qu'entre le Pertuis et La Ferrière » est rajoutée dans la marge gauche avec un signe de renvoi.

<sup>b</sup>Corrigé sur « à Lucerne ».

<sup>c</sup>L'expression « d'une matière qui la rend » est corrigée en interligne de la mauvaise écriture sur « d'un sédiment ».

<sup>d</sup>Souigné.



Mais ce qui est très singulier, c'est que cette matière qui à l'ombre et dans la grotte ne perd jamais toute son humidité et en acquiert quelquefois assés pour [page 9] tomber en déliquescence et se résoudre en eau, se sèche entièrement quand elle est exposée à l'air et surtout au soleil, et qu'alors perdant cette humidité qui est apparemment un gluten<sup>a</sup>, elle perd toute sa consistance et est réduite en une poudre blanche, en sorte qu'après avoir dit que dans la caverne et à l'ombre elle tombe en déliquescence, on peut dire qu'à l'air libre et au soleil elle tombe en efflorescence.

C'est d'après Monsieur Pfiffer que j'ai rapporté ce que j'ai dit de sa déliquescence et c'est d'après le voyage imprimé que je rapporte ce que je viens de dire de son efflorescence.

En conséquence, ce voyageur recommande de mettre le Lac Lunæ qu'on voudra garder dans un vase de terre et non [page 10] dans un vaisseau de bois. Il assure qu'il y conservera sa consistance de pierre, au lieu que dans du bois il se réduiroit en poussière.

Voici à présent ce que j'ai vu.

N'ayant point trouvé à Motiers-Travers de vaisseau de terre propre à cet usage, j'ai pris une bouteille de verre comtant qu'elle vaudroit encore mieux, mais je n'ai pas songé à prendre un marteau.

J'ai donc entré dans la caverne et à une certaine distance de l'entrée, je l'ai trouvée tapissée de la matière blanche qu'on m'a dit être du Lac Lunæ<sup>b</sup>. J'en ai arraché des morceaux, et j'en ai aussi ramassé d'autres qui étoient tombés par terre, mais je n'ai jamais pu les faire entrer dans la bouteille. Ils étoient trop gros, il auroit [page 11] été très long de les casser sur le lieu sans marteau et la nuit approchoit. Ainsi, j'ai rapporté toutes une collection à l'auberge dans une serviette.

Je conviens que j'aurois dû en remplir la bouteille dès le soir même. Je ne l'ai pas fait parce que les gens de l'auberge m'ont assuré que cette matière resteroit bien encore cinq ou six jours sans subir aucune altération et j'avois d'autant plus de disposition à les croire, qu'il étoit nuit, que j'étois las et que je n'avois personne pour m'aider, le seul domestique qui m'avoit suivi dans les montagnes étant tombé malade et ayant alors la fièvre. Je me suis donc contenté de mettre la serviette dans une boîte de sapin et de la rapporter avec moi le lendemain à Neuchâtel et je n'y ai regardé que [page 12] trente-six heures après avoir tiré la matière de la caverne.

Je ne l'ai plus trouvée en état de pierre ou de craye durcie, mais je ne l'ai pas trouvée encore réduite en poussière. C'étoit une matière molasse, tenace et glutineuse. J'en ai fait remplir une bouteille en la faisant entrer avec peine avec les pouces. J'ai remis dans une serviette ce qui me restoit de matière et j'ai mis la

---

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont soulignés.

serviette et la bouteille dans une boîte que j'ai envoyée à Paris. Cette boîte a été gardé à l'ombre et je ne l'ouvrirai qu'en présence de Monsieur Baumé.

Il auroit mieux valu sans doute suivre le conseil du voyageur et enfermet dans la bouteille le Lac Lunæ dans l'état où il étoit dans [page 13] la caverne même. Cependant, il résulte de l'observation mal faite que nous verrons ce que cette matière devient quand on l'a mise dans cet état mitoyen où elle est onctueuse et tenace.

Si on veut l'avoir telle qu'elle est dans la carrière, cela ne sera pas difficile. On sait à présent où elle se trouve. Le village de Motiers-Travers est rempli de maisons de campagne où des Neuchâtelois passent la belle saison. Il y en aura sûrement qui se prêteront volontiers à faire les observations qui leur seront demandées par les sçavans.

Le blanc de poule est regardé dans le pays de Neuchâtel comme un grand remède. On l'emploie cependant moins pour les hommes que pour les bestiaux à ce que m'a dit Monsieur Gagnebin.

[page 14] On en fait des topiques qu'on applique aux vaches pour des playes ou pour des inflammations extérieures. Monsieur Pfiffer m'a dit qu'on en fait le même usage et qu'on y a la même confiance dans les environs de Lucerne. On a vu par ce que j'ai dit de ces gens qui alloient en chercher à Pertuis qu'ils comptoient la vendre dans les cantons de Berne et de Fribourg, c'est-à-dire dans le pays des plus grands pâturages comme ceux des Gruyères et du Gesseney.

(Si on en fait des topiques en g[éné]ral donc pas seulement une substance crétaçée, mais c'est une substance saline ou une pierre argilleuse qui contiendrait de la lute. J'ay vu dans les carrières d'Alsace du tolfa des veines blanches qui me le feroient soupçonner)<sup>a</sup>.

Bien des gens lui attribuent encore d'autres vertus presque miraculeuses, mais que ni Monsieur Gagnebin, ni Monsieur Pfiffer ne regardent comme bien constatées.

La caverne de Motiers-Travers, celle de Pertuis ainsi que toutes les montagnes de Neuchâtel et en général toutes celles du Jura sont de pierre calcaire, [page 15] mais il n'en faut pas conclure que le Lac Lunæ se trouve dans toutes les grottes obscures et profondes des montagnes calcaires.

Premièrement, je n'en ai trouvé ni dans celle qu'on appelle la glacière perpétuelle de Franche-Comté, ni dans une autre glacière perpétuelle où j'ai aussi été auprès du village de la Brévine dans le pays de Neuchâtel, quoique ces montagnes soient calcaires.

---

<sup>a</sup>L'expression entre paranethèse est rajoutée sur un morceau de papier collé dans la marge gauche, écrit d'une écriture inconnue et non signé.

Il est vrai que ces deux grottes que je nomme grottes glacières<sup>a</sup> sont fort différentes de celles de Motiers-Travers. Elles ont une ouverture très large et peu de profondeur en sorte qu'on voit clair à se conduire jusqu'au fond sans lumière.

Mais j'ai été aussi en Franche-Comté dans la fameuse grotte d'Ausel où [page 16] l'obscurité est aussi entière que celle de Motiers-Travers. L'entrée en est étroite et de biais, la grotte est une galerie tortueuse et bien plus longue que celle de Motiers-Travers, car on marche aussi commodément que dans une chambre par les travaux qu'y a fait faire Monsieur de la Coré, intendant de Besançon, et cependant j'ai été une demie-heure juste à revenir du fond à la porte sans m'arrêter et marchant assez<sup>b</sup> vite. Or, cette fameuse caverne est dans une montagne toute calcaire et il n'y a pas d'autre pierre dans le pays, et au lieu de Lac Lunæ, on n'y trouve que ces magnifiques stalactites à la [Bastrines?] que vont voir tous les curieux.

Je n'y ai pas vu de Lac Lunæ et n'en [page 17] ai pas entendu parler, et quand j'ai demandé aux guides qui y conduisent tous les jours les voyageurs s'ils connoissoient cette matière que j'ai tâché de leur décrire, ils n'ont pas compris de quoi je leur parlois.

J'ai demandé à Monsieur Pfiffer si les grottes du Mont Pilat et celle des montagnes voisines où il m'a dit qu'il trouve souvent de la crème de Lune sont de pierre calcaire. Il le croit, cependant, il ne me l'a pas assuré bien positivement parce qu'il a fait ses courses et ses travaux dans les montagnes plus en ingénieur et en mathématicien qu'en naturaliste. Mais j'ai fait connoissance à Berne avec un naturaliste de beaucoup de mérite nommé Monsieur Wittemback qui est son ami et voyage quelquefois dans les mêmes montagnes, on pourroit [page 18] l'engager à faire cette observation et de plus à rechercher les causes locales pour lesquelles le Lac Lunæse trouve dans certaines grottes calcaires et pas dans d'autres.

Si Monsieur Baumé ou d'autres sçavans me donnoient sur cela un mémoire de questions, je ne doute pas que Monsieur Wittemback ne se fit un plaisir d'y répondre.

C'est à lui qu'il faut s'adresser pour cela plutôt qu'à Monsieur Gagnebin le naturaliste de Neuchâtel, 1° parce que Monsieur Gagnebin qui a 74 ans n'entreprendra plus de nouveaux voyages, 2° parce qu'il est bien certain que toutes les montagnes de Neuchâtel et tout le jura sont calcaires, au lieu que les montagnes du canton de Berne, de celui de Lucerne et des petits cantons qu'a décrits [page 19] Monsieur Pfiffer et où Monsieur Wittemback a voyagé et compte voyager encore sont des hautes Alpes. Or, la plus grande partie de ces hautes Alpes et à ce que je crois le Mont Pilat entier où les paysans vont chercher la crème de Lune sont

<sup>a</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « à pas ».

calcaires. Mais les hauts sommets et craiseiblement l'intérieur et le noyau de cette chaîne sont de granite, de talc, de lapis corneus, etc. Ainsi, ce seroit là qu'on pourroit constater dans quelle nature e pierre se trouve le Lac Lunæ.

Monsieur de Saussure le grand naturaliste de Genève qui connoît mieux que personne toutes les montagnes du globe pourroit aussi donner de grands éclaircissemens. Cependant, celles qu'il connoît le mieux et où il va tous les ans sont les alpes [page 20] de Savoye et je ne sais pas s'il y a du Lac Lunæ, du moins je n'en ai pas entendu parler dans le pays. Au reste, il me seroit aisé de faire passer à Monsieur de Saussure le même mémoire de questions qu'à Monsieur Wittemback.

P.S. : En relisant mes notes avec plus d'attention, je trouve que d'après le récit de Monsieur Pfiffer j'ai compris que l'eau laiteuse qui charie la pierre qu'on nomme Lait de lune<sup>a</sup> s'évapore quelquefois et le laisse en poudre concrète.

JE trouve aussi qu'à Zurick Monsieur le chanoine Gesner habile naturaliste m'a dit que le Lac Lunæ<sup>b</sup> se trouve très communément dans des cavernes du canton d'Appenzel et dans celles du pays des Grisons.

Enfin, j'avois oublié de mettre dans ma note que Monsieur Gagnebin m'a donné un morceau du Lac Lunæ<sup>c</sup> conservé depuis quinze ou vingt ans dans son cabi,et qui n'est pas tombé entièrement en poussière mais est resté dans l'état d'une pierre qui a peu de consistance.

## Sel de lait

[page 1]

### Sel de Lait

Il n'est pas très aisé d'avoir le procédé par lequel on fait le sel ou sucre de lait. Ce n'est pas qu'on en fasse un mystère, c'est que cette préparation ne se fait pas dans les boutiques des apoticaire. C'est dans quelques hautes montagnes habitées uniquement par les pâtres et les chasseurs et visitées quelquefois par de hardis naturalistes qu'on a le secret de fabriquer ce sel ou sucre et ce sont les pâtres eux-mêmes qui le font dans leurs fruitières ou chalets, c'est-à-dire dans ces cabanes de bois de sapin établies au milieu des pâturages où ils passent tout le tems où la terre n'est pas couverte de [page 2] neige et où ils font leurs fromages.

Avant d'arriver en Suisse, j'avois été dans les fruitières ou chalets du Mont Jura, chaîne de montagnes moins élevée et plus accessible que les Alpes, et en entrant en Suisse, la suite de cette chaîne a été encore le premier objet de ma curiosité.

---

<sup>a</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont soulignés.

J'y ai vu faire les fromages et tirer les autres produits du lait, d'abord dans les montagnes de Franche-Comté, près de Gex et près de Saint-Claude, ensuite dans l'Évêché de Bâle ou de Porrentruy, surtout près de l'abbaye de Bellelay dont les fromages sont fameux, enfin dans les montagnes de Neuchâtel. J'y ai vu faire le fromage avec la présure et après que le fromage est fait, j'ai vu remettre de nouvelle présure [page 3] en plus grande quantité dans le résidu qui est un excellent petit lait, et en tirer par ce procédé une espèce de magera<sup>a</sup> que les uns nomment serat<sup>b</sup>, les autres seret<sup>c</sup>, les autres de quelque autre nom et qui fait la principale nourriture des pâtres. Ce serar ou seret qu'on fait sécher se<sup>d</sup> mêle quelquefois avec plus ou moins de crème, et on en fait par ces procédés qui varient beaucoup de différens laitages que bien des gens trouvent excellent et qu'on va vendre dans les villes voisines.

Après que ce serat ou seret a été fait, il reste encore un dernier résidu et dans les pâturages dont je viens de parler on n'en fait d'autre usage que de le donner aux cochons.

[page 4] Je n'entre point ici dans le détail des différens procédés pour obtenir les différens fromages ou les différens serets. Je ne rapporte que ce qui est nécessaire pour l'intelligence de ce que j'aurois à dire sur le sel ou sucre de lait. Or, dans les pâturages dont je viens de parler, j'ai demandé partout si on savoit comment se faisoit le sel de lait, et je n'ai trouvé personne qui sçût seulement ce que c'étoit.

Mais dans la ville de Neuchâtel, l'apothicaire m'a dit que ce sel se tiroit du dernier résidu du lait, après en avoir séparé le fromage et le serat, c'est-à-dire de ce qu'on donne aux cochons dans les pâturages où j'avois déjà été. Il m'a dit aussi qu'il n'y avoit que [page 5] quelques montagnes où on avoit ce secret, et n'a pu ni m'indiquer ces montagnes, ni me rien dire du procédé.

J'ai été depuis dans les fameux pâturages des Gruyères, auprès de la ville de Bull, et j'y ai trouvé absolument les mêmes procédés pour faire les fromages et les serets et la même construction de fruitières ou chalets que dans les montagnes de Franche-Comté et du pays de Gex, ce qui n'est pas surprenant car dans les pâturages voisins de la ville de Gex en France, j'avois trouvé des pâtres allemands qu'on avoit fait venir du pays de Gruyères, ainsi les uns sont modelés sur les autres.

Nota qu'il y a cependant quelques montagnes qui ont [page 6] des procédés particuliers pour quelques espèces particulières de fromages. Tels sont ceux des

---

<sup>a</sup>Souigné.

<sup>b</sup>Souigné.

<sup>c</sup>Souigné.

<sup>d</sup>Corrigé sur « quelquefois ».

Septmoncelles<sup>a</sup> près de Saint-Claude qui sont persillés comme le roquefort. Tels sont aussi ceux de Belleley<sup>b</sup> dans l'Évêché de Bâle dont le goût est beaucoup plus fort que celui des fromages de Gruyères ou façon de Gruyères. Je n'ai pu aller à Septmoncelles, ainsi je ne sais le procédé du persillage que sur des rapports très suspects. J'ai été à Belleley et j'ai [mis] par écrit en quoi leur procédé diffère de celui de Gruyère<sup>c</sup>.

[page 7] Dans ces pâturages des Gruyères et dans la ville de Bull même, j'ai fait inutilement des questions sur le sel ou sucre de lait, on m'a encore dit qu'on ne savoit ce que c'étoit.

Mais dans la ville de Fribourg, capitale du canton, les apoticaire<sup>s</sup> m'ont dit qu'ils tirent le sel de lait de la vallée d'Uresven<sup>d</sup>, qui est au pied du Saint-Gothard, dans le canton d'Ury ou de la ville de Lucerne où les pâtres l'apportent tout fabriqué des montagnes voisines.

[page 8] Je n'ai pas été au Saint-Gothard ni dans la vallée d'Uresven<sup>e</sup>, mais j'ai été à Lucerne. J'y ai vu le premier apoticaire de la ville qui est en même tems médecin et en même tems homme considérable dans le pays et membre du gouvernement. Il se nomme Monsieur de Tauffet.

Il est parfaitement instruit du commerce du sel de lait<sup>f</sup> qu'il nomme sucre de lait<sup>g</sup> parce que c'est à lui seul que l'apportent les pâtres des montagnes voisines et lui qui en fournit les marchands de Bâle qui le débitent en France et en Allemagne. Mais il n'est pas aussi bien instruit du procédé parce qu'il n'a point été ou ne va que rarement dans la montagne. Ainsi, il n'en sait que ce que lui ont dit assés vaguement [page 9] les montagnards qui descendent de tems en tems dans la ville. Son frère, qui n'est pas apoticaire de métier, mais qui vit avec lui, s'est mêlé de la conversation et ce frère m'a paru en savoit un peu davantage parce qu'il a eu la curiosité d'aller sur la montagne, mais n'a encore que des notions fort imparfaites. Je vais rapporter ce qui m'a été dit par les deux Lauffen 1° sur le commerce, 2° sur la nature du sucre et des tablettes et l'usage que Monsieur de Lauffen en fait dans sa pratique comme médecin, 3° sur le procédé des montagnes.

#### 1° Sur le commerce

C'est sur la montagne d'Enttibouch du canton de Lucerne et voisine de [page 10] la ville de ce nom que se fabriquent tous les sucres de lait et toutes les

<sup>a</sup>Soulinés.

<sup>b</sup>Souliné.

<sup>c</sup>L'expression depuis « nota » jusque là est rajoutée dans les marges inférieures des pages 5 et 6, avec un signe de renvoi.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « Arseren ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « Arseren ».

<sup>f</sup>Ces trois mots sont soulinés.

<sup>g</sup>Ces trois mots sont soulinés.

tablettes de lait qu'on employe et qu'on vend à Lucerne.

Il y a quelques années que le procédé n'étoit connu que de quelques montagnards, qui s'en prévalaient pour le vendre beaucoup plus cher. Il a été vendu jusqu'à 9 livres de France la livre. Aujourd'hui, le procédé étant connu de tous les montagnards et n'étant plus un secret, on ne vend que 25 sols la livre poids de Bâle ou de Zurick, qui est un peu plus fort que le poids de France. Monsieur de Lauffen croit que les marchands de Bâle à qui il le fournit pour ce prix le revendent 25 sols la livre poids de France. Si cela est, ils ne gagnent que la différence du poids de France au poids de Bâle et de Zurick. Les tablettes coûtent un peu [page 11] moins cher la livre que le sucre mais cette différence est petite.

## 2° Sur la nature et l'usage du sucre et des tablettes

J'ai vu et goûté dans la boutique le sucre et les tablettes. Le sucre est en pains cristallisés qu'on voit évidemment par leur forme avoir été cristallisés contre les parois de vaisseaux à peu près cylindriques. Les tablettes sont d'un blanc de lait coupées comme des tablettes de chocolat. Le goût du sucre et des tablettes est doux et très légèrement acide. Les tablettes sont encore plus douces et moins acides que le sucre. L'un et l'autre se dissolvent difficilement et en petite quantité dans l'eau et lentement dans la bouche. Les [page 12] tablettes se fondent un peu<sup>a</sup> plus aisément que le sucre.

(Comment cette poudre brune qu'on va faire fondre dans l'eau n'est-elle pas dissoute (4°) par l'rosée lorsqu'on la veut blanchir?)<sup>b</sup>

On fait grand usage de l'un et de l'autre à Lucerne surtout pour les maladies de poitrine. Il y a quelques personnes qui le mettent en guise de sucre dans leur café et leur thé, ce qui a quelque difficulté par le peu de solubilité de cette matière.

Monsieur de Lauffen dans sa pratique et d'après son expérience préfère les tablettes au sucre.

## Sur le procédé

Les deux frères Lauffen m'ont dit affirmativement qu'on ne tire du lait, soit le sucre, soit les tablettes qu'après avoir fait le fromage (nota que tous les fromages de ces pâturages ainsi que tous les bons fromages se font sans avoir séparé la crème et que partout où on [page 13] fait de bons fromages pour le commerce, on ne fait point de beurre. Dans tous les fameux pâturages, car ceux d'Entlibouck sont aussi fameux pour les fromages dans tous ces grands pâturages, dis-je, le peu de crème

<sup>a</sup>Rajouté en interligne avec un signe de renvoi.

<sup>b</sup>L'expression entre parenthèse est rajoutée sur un morceau de papier de petit format glissé entre deux pages, d'une écriture différente.

qu'on fait et qui est excellente n'est que pour l'usage personnel des pâtres, et après avoir séparé la crème, on ne fait qu'un mauvais fromage qui n'esy pas dans le commerce, et qui n'est employé qu'à la nourriture des pâtres). Revenons au sucre de lait.

Les Lauffen m'ont donc dit d'abord qu'il ne se tire que du résidu qui reste dans la chaudière après que le fromage est fait, et ensuite ils m'ont encore dit que de ce résidu qui est du petit lait, ils tirent encore le seret ou serat avant de faire le sucre de lait.

Ceci se rapporte parfaitement à [page 14] ce qui m'avoit déjà été dit à Neuchâtel. D'ailleurs, sur cela on peut en croire les Lauffen quoiqu'ils n'aillent point ou presque point sur la montagne, parce qu'ayant souvent à disputer avec les montagnards sur le prix de leur marchandise, il est constaté entre eux qu'elle ne leur coûte que les frais de la fabrication parce qu'ils n'y employent que ce dernier résidu qui ne leur seroit bon à rien sans cela et qu'on donne aux cochons partout où on ne fait pas de sucre de lait.

Mais il reste à savoir comment de ce dernier résidu ils tirent le sucre et les tablettes, et c'est sur cela que les deux Lauffen m'ont paru très peu instruits.

L'apoticairer m'a dit d'abord que le résidu est clarifié<sup>a</sup> et ensuite mis en [page 15] fermentation.

J'ai demandé avec quoi on ecite la fermentation et avec quoi on clarifie. Qunt à la fermentation, rappellons (sic)-nous que le fromage se fait avec un peu de présure ordinaire ou de la caillette et que le serat se tire du petit lait avec une beaucoup plus grande quantité de présure qui n'est pas la caillette même, mais un lait extrêmement aigri et très désagréable au goût qu'ils gardent pour cet usage.

Mais cela ne suffiroit pas pour faire tourner le dernier résidu.

L'apoticairer m'a dit d'abord qu'on employe le vitriol et l'alun, ensuite qu'il croit qu'on employe de l'esprit de vitriol pour obtenir le sel cristallisé et le citriol en nature [page 16] ou l'alun pour obtenir les tablettes comme si on faisoit le sucre et les tablettes séparément et par deux procédés différens, mais ensuite, cet apoticairer ayant causé avec son frère qui a été plus que lui sur la montagne est revenu à moi et m'a dit qu'il est vrai qu'autrefois on y employoit du vitriol et de l'alun, mais qu'à présent on n'y employe que de la crème de tartre et qu'on s'en trouve mieux.

(Nous avons dans les mémoires de l'Académie un très bon méoïre sur la fabrique du fromage de la Suisse ou de Franche-Comté, je ne me rappelle pas en quelle année et si l'on y parle du sucre de lait.

Outre le mémoire de Monsieur de Montigny)<sup>b</sup>.

---

<sup>a</sup>Souigné.

<sup>b</sup>L'expression entre parenthèse est rajoutée sur un morceau de papier inséré entre deux page, d'une écriture différente.



Quant à la clarification, ils disent qu'elle se fait avec un sel dont ils ont quelque tems cherché le nom et ont fini par me dire de la potasse. (Nota que je n'entends pas ce qu'ils veulent dire par une clarification avec de la potasse<sup>a</sup>.) Ils ajoutent qu'ils vendent aux montagnards de la potasse et de la crème de tartre ce qui est la preuve [page 17] qu'ils l'employent.

Tout ce qu'on peut conclure de certain de ces récits, c'est que le sucre et les tablettes ne se retirent du lait qu'après en avoir retiré le fromage et le seret et que pour faire tourner ou fermenter ce résidu, il faut employer des sels plus puissans que la présure.

Mais étant revenu de Lucerne à Berne, j'ai eu de meilleures explications qui m'auroient dispensé de rapporter les récits très incertains des Lauffen, si ce n'étoit que ces explications me viennent d'un homme dont le témoignage est suspect à bien des gens.

C'est le fameux médecin de la montagne dont le nom est Michel [page 18] Shuppack et qu'on nomme communément Michæli. Cet homme que tous les médecins de France et de Suisse regardent comme le plus imudent de tous les charlatans, mais que beaucoup de malades, même des physiciens de Berne regardent comme le plus grand médecin qui ait jamais existé.

Il est certain que Micheli peut donner mieux que personne tout le procédé, parce qu'il fait donner chez lui la dernière préparation au sucre de lait. Il n'en fait nul mystère et je l'ai écrit sous sa dictée, et si on doutoit de la sincérité de son récit, et qu'on crut important de s'en assurer, rien ne seroit plus aisé. Il habite à quatre ou cinq heures de chemin de Berne. Il y a [page 19] des auberges dans le lieu. Il y a des malades qui y vivent six mois de l'année et on peu y suivre tous les procédés et les voir répéter, au lieu que c'est un voyage difficile d'aller sur les montagnes de l'Enttlebouck ou sur celles de la vallée d'Urseren où on ne pourroit pas rester à moins de coucher dans la cabane avec les pâtres et que si on n'y veut pas rester, c'est un grand hasard d'arriver précisément le jour de la fabrication et qu'on auroit beaucoup de peine à tirer des bons éclaircissemens des pâtres qui sont des paysans dont aucun ne sait un mot de français.

Récit du médecin de la montagne qui m'a été fait par l'intermède d'un [page 20] interprète parce que ce médecin ne parle qu'allemand

Quoique le médecin habite sur une montagne, il est encore bien éloigné des hautes montagnes où sont les grands pâturages. Or, ce n'est que dans les fruitières ou chalets de ces hautes montagnes que les vaches donnent le lait dont on tire le sucre et les tablettes, soit qu'il faille une plus grande abondance de lait qu'on n'en

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée dans la marge gauche.

a dans les petites montagnes, soit que celui des montagnes élevées et<sup>a</sup> voisines des glaciers ait plus de saveur et plus de vertu.

1° On prétend que c'est de médecin qui a appris aux pâtres du haut Emmenthal à tirer parti du dernier résidu de leur lait, et on me l'a soutenu à Berne [page 21] à mon retour. Lui-même ne me l'a pas dit. Au moins, j'ai compris de ma conversation par interprète qu'il leur a seulement appris à faire dans le haut Emmenthal ce qui se faisoit dans l'Entlibouch, dans les environs de la vallée d'Arseren et ailleurs.

2° Il m'a encore confirmé qu'avant de tirer le sucre et les tablettes, on<sup>b</sup> retire du lait tout le fromage et tout le seret qu'il peut donner.

3° Les montagnards de l'Emmenthal font évaporer jusqu'à moitié le dernier résidu. Il reste au fond de la chaudière une poudre brune et quand ils en ont une certaine quantité, ils la portent au Docteur Michel<sup>c</sup> et la lui vendent un sol et demie la livre, il fait fabriquer [page 22] chez lui le sucre et les tablettes qu'il vend 24 sols la livre.

Nota que j'ai oublié de demander si c'est monnoye et poids de France, mais je le crois, attendu que ces prix se rapportent à ceux qu'on m'a dit à Lucerne et que vraisemblablement l'un se vend aussi chez que l'autre.

Nota 2° que j'ai oublié de demander précisément si les montagnards font seulement évaporer le résidu sans avoir mis le sel qui le fait tourner. C'est ainsi que je l'ai compris. Je crois que c'est chés le médecin uniquement qu'on met le sel, mais je n'oserois l'assurer.

4° Chez le médecin, on expose cette poudre brune à l'air et on la fait blanchir à la rosée.

5° On la dissout ensuite dans de l'eau très pure (nota que les eaux de l'Emmenthal sont excellentes).

6° On met dans cette lessive de la crème [page 23] de tartre ou du nître.

Nota je n'ai pas demandé dans quelle dose. On m'a promis de me le dire précisément si je le désire, en le demandant au docteur.

Nota 2° Il m'a dit crème de tartre ou nître, mais a plus insisté sur la crème de tartre. Il paroît difficile qu'un sel neutre comme le nître fasse tourner le petit lait. Peut-être il met à la fois crêle de tartre et nître et le nître reste dissoute dans la liqueur et mêlé avec les cristaux de lait.

7° On fait évaporer lentement jusqu'à pellicule.

Il se dépose au fond de la chaudière un sédiment blanc qu'on ellève et qu'on coupe en tablettes. Ce sont les tablettes de lait dont j'ai déjà parlé.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « ou ».

<sup>b</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « Michaëli ».

9° On met la liqueur dans un lieu frais et à l'ombre où on l'a fait cristalliser, et cela dure six semaines ou deux mois.

[page 24] Voilà tout ce que j'ai pu savoir en parcourant le pays très rapidement, ayant à m'informer de beaucoup d'autres choses et n'étant point chymiste. J'ai rapporté scrupuleusement tout ce que j'ai entendu dire. Je ne peux pas faire mieux.

Si Monsieur Baumé veut en savoir davantage, voici ce que je crois possible et aisé.

1° On peut écrire directement à Monsieur de Lauffen médecin et apothicaire de Lucerne pour lui demander cette quantité qu'on voudra de son sucre de lait (car il le nomme sucre et non pas sel) et de ses tablettes.

2° On peut aussi demander à Berne celui qui se fabrique chés le médecin de<sup>a</sup> la montagne chés qui on en fait un grand commerce. Il est possible [page 25] que la différence des pâturages des montagnes et quelque différence aussi dans les procédés en mette dans les produits et il ne seroit peut-être pas inutile de les comparer.

3° Si on a des questoins ultérieures à faire sur le procédé que je n'ai rapporté que très imparfaitement. Je ne peux pas en procurer par Monsieur de Lauffen parce qu'il faudroit exiger de lui de faire plusieurs voyages dans l'Entlibouch.

Il seroit difficile aussi de savoir rien de bien certain par<sup>b</sup> les naturalistes que la curiosité mène souvent dans les plus hautes montagnes surtout depuis quelques années que ces voyages sont à la mode, parce que ces voyageurs ne résident pas assez longtems dans le même lieu [page 26] pour suivre un procédé qui est long.

Mais si on veut me donner un mémoire de questions sur le procédé de l'Emmenthal, je le communiquerai à Monsieur Tschiffety secrétaire de la Société œconomique de Berne qui m'a offert de répondre exactement et article par article à chaque question.

J'avertis seulement que Monsieur Tschiffety ne me donnera que les réponses qui lui setront faites par le médecin Micheli qui est son ami et en qui il a la plus grande confiance.

Si on s'en défioit et qu'on voulut avoir tout le procédé par quelqu'un qui en eut été témoin oculaire, le hasard pourroit faire trouver un des gens qui vont passer longtems de suite chés le médecin, et en leur expliquant bien ce qu'ils ont à observer, cela leur sera très aisé.

[page 27] J'ai déjà dit qu'on n'en fait nul mystère.

J'oubliois de rapporter qu'on m'a dit à Berne qu'il se fait aussi du sel de lait dans les Vôges, mais les Bernois pensent que celui des Alpes soit de l'Entlibouch,

<sup>a</sup>Corrigé sur deux mots trop raturés pour être lisibles.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « pour ».

soit de l'Emmenthal est plus estimé.

## Sel d'oseille

[page 1]

### Sel d'oseille

Monsieur Gagnebin, botaniste et naturaliste très connu, est le premier que j'aye interrogé sur le procédé du sel d'oseille. Il m'a dit qu'il croit que ce sel essentiel se tire de l'oxys<sup>a</sup> et non de l'acetosa<sup>b</sup>, que cependant pour m'en assurer, je pouvois consulter les apoticaire de plusieurs villes de Suisse parce qu'il m'a averti que la plante que ces apoticaire me nommeroient acetosella<sup>c</sup> est l'oxys<sup>d</sup> qui est aussi nommé trivialement treffle de Couson<sup>e</sup>.

L'apoticaire de Neuchâtel m'a dit qu'il n'en fait point parce que [page 2] c'est un sel qu'on ne fabrique avec avantage qu'en en faisant une grande quantité à la fois, et que ceux qui le font en cette quantité le distribuent aux autres apoticaire, mais il m'a dit affirmativement que c'est de l'oxys<sup>f</sup> que ce sel est tiré, et d'après son témoignage, je l'ai mandé à Monsieur Baumé.

Mais depuis, j'ai eu du doute parce qu'ayant passé à Fribourg, un apoticaire chés qui j'ai été conduit m'a dit le contraire aussi affirmativement, c'est-à-dire, il m'a avoué qu'on tireroit de ce sel de l'oxys<sup>g</sup>, mais il prétend qu'on le tire en beaucoup plus grande quantité de la vraie oseille acetosa<sup>h</sup>, espèce du même genre que le lapathum<sup>i</sup>. Or, cet apoticaire ne le fabrique pas [page 3] dans sa boutique parce qu'il n'est pas le principal apoticaire de Fribourg, mais il dit qu'il a été longtems garçon chés celui qui le fabrique et y a souvent travaillé. Je ne pus pas voir le fabricant lui-même, il étoit absent.

J'ai voulu m'en informer encore à Berne. Je me suis adressé à Monsieur Tschiffety, secrétaire de la société œconomique de Berne. J'allois alors avec lui voir ce fameux médecin suivant les uns et charlatan suivant les autres qu'on nomme à Paris le médecin de la montagne et dont le nom est Michel Shuppack et qu'on appelle communément dans son pays Micheli<sup>j</sup>, parce que l'usage de l'Emmenthal où il demeure est de ne donner que le nom de baptême.

---

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>f</sup>Souligné.

<sup>g</sup>Souligné.

<sup>h</sup>Souligné.

<sup>i</sup>Souligné.

<sup>j</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « Michæli ».

[page 4] Monsieur Tschiffety m'a dit que ce médecin me dirait le procédé mieux que personne parce qu'il en employe et en fait fabriquer beaucoup. Or, ce docteur m'a dit très affirmativement que c'est l'oxys<sup>a</sup> dont on retire le sel. Or, comme il ne parle qu'allemand et que je ne pouvois m'expliquer avec lui que par Monsieur Tschiffety qui me servoit d'interprête, je l'ai prié de me figurer ou dessiner grossièrement la plante à la figure de laquelle on ne peut pas se méprendre. De plus, le nom vulgaire allemand traduit par Monsieur Tschiffety est aussi treffle de Coucou<sup>b</sup>.

Enfin, il nous a indiqué l'apoticaire de Berne qui en fabrique et en débite le plus, et Monsieu Tschiffety qui sonnoit beaucoup cet apoticaire m'a empêché [page 5] d'aller le voir, en me promettant de me donner le procédé entier écrit de sa main.

Il me l'a apporté dans le moment où je partoisi et ce procédé est tiré du dispensatoire de Witemberg que cet apoticaire a dit qu'il suit exactement et dont il a fait copier cet article. Cette copie est celle que j'envoie à Monsieur Baumé. Il y verra acetosævel acetosellæ<sup>c</sup> et en se rappelant l'avis que m'a donné Monsieur Gagnebin, il en conclura que le dispensaire recommande également l'oxys et l'oseille. Il y verra le mot important copiam ingentem<sup>d</sup> qui explique pourquoi ce procédé n'a pas réussi à ceux qui le font en petit. C'est aussi ce que m'avoient dit l'apoticaire de Neuchâtel et celui de Fribourg.

[page 6] Si Monsieur Tschiffety m'avoit laissé aller moi-même chés cet apoticaire, je lui aurois demandé,

1° s'il est vrai ainsi que me l'a dit le médecin de la montagne qui lui dans sa pratique employe toujours l'oxys<sup>e</sup> par préférence à l'oseille.

2° ce qu'il entend par copiam ingentem<sup>f</sup>, et quelle quantité précisément d'herbe on employe chaque fois qu'on veut faire le sel.

Si Monsieur Baumé croyoit intéressant d'avoir sur ces deux objets ou d'autres des éclaircissemens plus précis, je serois encore à portée de les demander par lettre à Monsieur Tschiffety.

Je comtois faire encore des questions à Bâle, mais j'y ai reçu un courrier qui m'a obligé de revenir à la hâte [page 7] et ne m'en a pas donné le tems.

## Procédés pour faire le fromage (extraits)

[page 1]

---

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Ces trois mots sont soulignés.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>e</sup>Souligné.

<sup>f</sup>Ces deux mots sont soulignés.

### Façon de faire le fromage au Mont d'Or

1° Faire lever avec la pressure.

2° Battre dans la batte avec un bâton emmanché dans le cercle cy représenté.

3° Mesler avec le mezadon. C'est un instrument qu'on ajoute à celui qui broye. Voicy à peu près la forme.

4° Le fromage ainsi meslé on en ôte le lait avec une cuillère. On met le reste près du feu où il lève.

5° On met le tout en forme sous la presse pour épuiser le petit lait qui coule.

La forme est un cylindre creux de bois, avec un couvercle mobile qu'on charge d'un grand poids.

6° On met le lait à la cave pour prendre couleur.

7° Le lait qu'on a séparé à la cuillère se met dans une autre pièce où il fermente.

La crème surnage. On soutire le petit lait qu'on donne aux cochons.

De la crème, on fait du beurre en la battant à l'ordinaire.

[page 2] Les paysans du Mont d'Or séparent plus de lait du fromage que ceux du Cantal.

Aussi dit-on dans le pays beurre du Mont d'Or, fromage du Cantal.

[page 3]

### Manière dont travailloient les Suisses

1° Ils avoient unepressure qu'ils avoient<sup>a</sup> rapportée avec eux dont ils n'ont point donné le secret.

2° Ils faisoient prendre le fromage près du feu en le battant continuellement à la cuillère, quand il estoit en masse, ils l'enlevoient dans un tablier qu'ils se passaient dans le col. Le petit lait couloit à travers le tablier.

Ils mettoient sur le champ le fromage dans la forme sans le faire lever.

Ils ne faisoient que peu ou point de beurre.

### Pâturages de Suisse

[page 1]

Note sur les pâturages et laitages de Suisse, où je traite aussi par occasion des pâtures des moutons que j'ai vuës dans d'autres pays, et de ce que j'ai su en Hollande sur la maladie des vaches

---

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

Je désirois beaucoup de voir en Suisse cette grande partie de l'œconomie rustique. J'ai été à quelques fruitières ou chalets, j'ai questionné sur d'autres. Je en suis pas pour cela à beaucoup près en état de donner l'art de faire des fromages en Suisse. D'ailleurs, le procédé des fromages de Gruyères est déjà donné et imprimé partout.

[page 2] Ne pouvant pas donner un traité, je vais copier ce que je trouve dans mes différens journaux.

1° J'ai été de Gex à Saint-Claude, et dans cette route j'ai monté la côte de la Faucille et traversé ces montagnes de Franche-Comté dont il nous vient beaucoup de fromages sous le nom de Gruyères.

J'ai voulu arrêter à une des cabanes où se fait le fromage, qu'on nomme ici fruitières, ailleurs chalets et quelquefois indifféremment de l'un ou l'autre de ces deux noms. Il y a aussi des endroits de Suisse où je les ai vu appeler vacheries.

À la première fruitière où j'ai arrêté, au bas de la montagne, les portes étoient [page 3] fermées et j'ai appris que les vaches sont conduites d'abord au bas des montagnes aux premiers jours du printemps lorsque les neiges basses sont déjà fondues et que celles du haut durent encore et dans ce tems-là, le chalet où j'étois arrêté avoit été habité. Mais à mesure que la saison avance l'herbe du bas est consommée et les neiges de l'étage supérieur de la montagne se fondent. Alors, on y fait monter les vaches et les pâtres ferment le chalet d'en bas qu'ils abandonnent et s'établissent dans un autre, et ensuite dans un troisième encore plus élevé.

J'ai donc continué ma route jusqu'à une autre fruitière qui n'étoit pas tout [page 4] à fait abandonnée, mais alloit l'être. Je n'y ai trouvé qu'un pâtre à peu près imbécile qui n'a pu me rendre compte de rien.

Mais pendant que j'y étois, il a passé un homme à cheval qui m'a abordé en me demandant si je venois pour faire au marché de fromages. Je lui ai dit que non, que je n'étois que curieux. Alors, il a encore redoublé de politesse, et m'a offert de me faire voir une fruitière digne d'attention et en bon état, au lieu que celle à la porte de laquelle il me trouvoit n'étoit qu'une misérable cabane de pauvres gens qui ne font que des marchandises de rebut.

Je me suis informé du nom de ce [page 5] particulier. J'ai su qu'il se nomme Monsieur Bourdon du cimetièrre, que c'est un bourgeois de la ville de Gex, qu'il fait commerce de fromages et qu'il étoit le maître de la fruitière à laquelle il alloit me mener.

Il a fallu me détourner d'un quart de lieue du chemin pour aller l'y joindre, car comme il étoit à cheval il avoit pris le devant pour y faire revenir les pâtres qui étoient aux champs pour répondre en cas de besoin à mes questions.

J'ai interrogé le maître personnellement sur ce qui le concerne et il m'a dit qu'il n'a point de pâturages à lui et que dans ce pays peu de particuliers en ont. La

montagne sur laquelle nous [page 6] étions appartient à la communauté de Gex. Monsieur du Cimetière l'a affermée de la communauté pour la saison pour le prix de 1250 livres. Il y a 90 vaches dont une partie sont à lui, et une autre partie sont louées par lui pour l'été. Les fromages se font pour son compte à lui seul.

On n'est point dans ce pays-là dans l'usage de faire le fromage en commun par les maîtres de chaque vache. Lorsqu'un maître de vaches n'en a pas assés pour faire un gros fromage, il n'en fait chaque jour qu'un petit et ils n'en sont pas moins bons.

J'ai vu ces pâtres qui mènent une vie bien triste, bien uniforme, bien oisive. Ils n'en regrettent pas d'autre sans doute, [page 7] parce qu'ils n'en connoissent pas d'autre.

Je n'ai pas vu de femmes parmi eux. J'en ai cependant vu autrefois avec les pâtres de moutons<sup>a</sup> qui alloient au haut des Alpes et dans les cabanes des Pyrénées. J'avois fait cette remarque en écrivant mon journal. Je n'en ai pas trouvé non plus de femme avec les pâtres de Bellelay, ni à ce que je crois dans le chalet des Gruyères où j'ai été.

Je suis porté à croire que dans les chalets ou fruitières où ils ne sont pas loin des villages, ils n'ont pas de femmes, mais qu'ils mènent leur femme quand ils vont s'établir sur ces hauts pâturages qu'ils nomment Alpes qui sont séparées des habitations par toute la région [page 8] parce qu'ils n'en connoissent pas d'autre.

Je n'ai pas vu de femmes parmi eux. J'en ai cependant vu autrefois avec les pâtres de moutons<sup>b</sup> qui alloient au haut des Alpes et dans les cabanes des Pyrénées. J'avois fait cette remarque en écrivant mon journal. Je n'ai pas trouvé non plus de femmes avec les pâtres de Bellelay, ni à ce que je crois dans le chalet des Gruyères où j'ai été.

Je suis porté à croire que dans les chalets ou fruitières où ils ne sont pas loin de villages. Ils n'ont pas de femmes, mais qu'ils mènent leur femme quand ils vont s'établir sur ces hauts pâturages qu'ils nomment Alpes qui sont séparées des habitations par toute la région [page 9] intermédiaire des bois de sapin. Celles que j'ai vues avec des hommes monter de la Crau<sup>c</sup> aux Alpes de Dauphiné en 1767, transportoient leur domicile à 15 lieues de chés eux.

En général, la vie des différens pâtres est très différente, et je crois que les bergers ou pâtres de moutons sont bien plus errans que les vachers. La raison en est à ce que je crois que les moutons paissant par préférence une herbe courte, on ne les mène que dans des pâturages secs, et là ils ont en peu de tems épuisé un pays et il faut qu'ils aillent chercher leur vie ailleurs et souvent très loin. Tels étoient les

---

<sup>a</sup>Rajouté de la mauvaise écriture dans un blanc.

<sup>b</sup>Rajouté dans un blanc de la mauvaise écriture.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés dans un blanc de la mauvaise écriture.



pâtres de la Crau<sup>a</sup> dont je viens de parler que je trouvai en 1767 [page 10] allant avec tous leurs effets comme une armée qui décampe, sur les Alpes de Dauphiné.

Je fus dans la même année 1767 qu'il y en a d'autres qui l'été, passoient les sommets des Pyrénées et dans le printemps et l'automne descendoient dans les Landes de Bordeaux jusqu'à Dax où la rétribution qu'ils payent pour cette permission de pâtures dans les Landes est un des revenus des terres par exemple de celles de Poyanne, et j'ai su aussi en 1776 que ces mêmes caravanes de pâtres des Pyrénées viennent jusqu'à la Teste et presque jusqu'aux portes de Bordeaux.

C'est aussi là l'œconomie des immenses troupeaux de moutons dont l'Espagne est couverte. Ils parcourent sans cesse ce grand royaume d'une extrémité à [page 11] l'autre et là ils n'ont rien à payer aux propriétaires pour le droit de pâture, le droit de libre-pâture<sup>b</sup> étant regardé en Espagne comme loi fondamentale, ce qui procure à l'Espagne l'immense commerce de ses belles laines, avantages que nous envions sans songer que peut être il est bien compensé par le manque de bled, et de prairies artificielles et de lait de vaches et d'engrais que donnent des vaches sédentaires et non pas des moutons voyageurs, etc.

Ceci est une digression étrangère. Pour en venir à l'objet actuel que je perdois de vue, les pâtres ou vachers du Mont Jura vont à la ville toutes les semaines, c'est sans doute par cette raison qu'ils n'ont pas leurs femmes avec eux dans leurs chalets.

[page 12] Ils m'ont dit qu'ils n'ont aucune indemnité pour occuper les loisirs. Ils ne sont pas apparemment exercés à tourner comme leurs voisins en approchant de Saint-Claude. Ils pourroient aussi s'occuper de vannerie. J'avois vu bien des ouvrages de ce genre et qu'on portoit de la montagne dans la plaine de Gex, et j'avois imaginé que c'étoit les montagnards qui les travailloient. C'en est apparemment d'autres que ceux de la fruitière où j'ai été, car ceux-là m'ont dit qu'ils ne font absolument rien que leurs laitages, c'est-à-dire qu'ils font les trois quarts de la journée dans l'oisiveté absolue. Ils vivent de lait, de très peu de pain, ne gagnent rien, végètent et meurent de vieillesse.

[page 13] Telle est au moins l'idée qu'ils m'ont donnée eux-mêmes de leur genre de vie. V[oir] sur cet objet ma note sur le pays de Saint-Claude.

Quant au pâturage où la fruitière est située, j'ai déjà dit que pour y aller il a fallu quitter le grand chemin, qu'on a toujours soin de faire le long des gorges et monter, ainsi en arrivant à la fruitière, j'ai trouvé quelques plantes alpestres qui ne sont pas le long de la route, mais beaucoup plus de plantes de la même espèce que celles de nos pâtures, et j'ai bien constaté avec les pâtres que les plantes que les vaches mangent par préférence sont les plantes des pâtures ordinaires, que

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés dans un blanc de la mauvaise écriture.

<sup>b</sup>Rajouté dans un blanc de la mauvaise écriture.

quelques unes des alpestres sont absolument rejetées par elles comme plantes mal-faisantes, et qu'elles ne mangent [page 14] les autres qu'au défaut des communes. Ceci n'est pas un système, une théorie qu'un paysan m'ait établi, ils ne savent pas quelles plantes sont alpestres ou communes, c'est en les questionnant sur le pré et leur montrant chaque herbe l'une après l'autre que j'ai appris d'eux ce que je viens de rapporter. V[oir] ma note sur quelques plantes de Suisse.

D'ailleurs, ces pâturages sont d'une fraîcheur et d'une abondance admirables, et Monsieur du Cimetière m'a dit qu'il loue encore un autre pâturage plus élevé que celui-là, qu'il y a aussi des fruitières et des vaches, et que les fromages y sont beaucoup meilleurs.

Ce qui ajoute encore à l'agrément des pâturages, c'est la arbres qui se trouvent [page 15] dans plusieurs et surtout les eaux qui les arrosent. Mais dans les pâturages dont on prend soin, on ne veut pas que les vaches boivent dans un ruisseau qui n'est jamais très propre et où l'eau peut n'être pas pure. Il y a des auges d'un sapin creusé où on fait couler un courant d'eau vive sortant des entrailles de la terre et ce sont là leurs abreuvoirs.

Il faudroit à présent donner la description de la fruitière et du travail des fromages et des autres laitages, mais auparavant je vais suivre mon voyage et je donnerai ensuite les descriptions des différentes fruitières en les rapprochant pour les comparer.

2° Après avoir vu ces fruitières de Franche-Comté, j'ai été à Mijoux et de là à Saint-Claude [page 16] et dans cette route, excepté le village de Mijoux où il n'y a que 3 ou 4 maisons, il n'y a uniquement que des fruitières, c'est un pays tout de pâturages, mais il y a des montagnes sèches et arides où les vaches ne trouveroient pas à paître. On y mène des brebis et quelquefois il n'y a que des chèvres qui puissent y trouver leur subsistance.

J'ai mangé à Mijoux d'un fromage qu'on appelle tome et dont on fait aussi grand commerce dans le pays. Il est évident au goût de ces tomes qu'elles sont de lait de chèvre. D'ailleurs, il y en a qu'on appelle chevrottin, d'autre chevrette. Je n'entrerai pas dans ce détail, il me suffit de dire que ce sont de petits fromages ou entièrement de lait de chèvre [page 17] ou avec du lait de brebis ou même de vache mêlés qu'on vend dans le pays, que bien des gens y préfèrent au fromage de vache, mais qui ne sont pas un objet de commerce pour les autres provinces.

Et pour n'avoir plus à revenir sur ce qui concerne les brebis et les chèvres, je dirai ici d'avance que dans toute la Suisse on n'envoie ici les brebis et surtout les chèvres que dans les terrains secs, où des vaches ne trouveroient pas à pâturer, par exemple sur les très hautes montagnes, entre le terrain des bons pâturages qu'on

nomme dans le pays des Alpes<sup>a</sup> et le sommet aride où le roc est nud, il y a un intervalle qui est quelquefois abandonné aux chèvres. J'en ai trouvé par exemple au haut de la Gemmie, [page 18] et j'y ay trouvé aussi des cochons que j'imagine qui s'accoutument de toutes sortes de pâtures.

Il y a aussi d'autres côtes qui sont arides sans monter aux sommets comme le Stockhorn et toute la chaîne qu'on voit de Neuchâtel et qui couvre de ce côté la plaine de Berne et qu'on retrouve sur sa droite en allant de Berne à Underseven, toute cette côte qui paroît d'en bas un rocher nud, donne cependant quelques brins d'herbe qui sont abandonnés aux moutons. Mais ces pâturages soit à moutons, soit à chèvres doivent être considérés comme un objet presque nul sans la Suisse. Ainsi, tout ce que je vais dire dans la suite de cette note sur les pâturages ne concerera que les pâturages de vaches.

[page 19] 3° Á Saint-Claude, on m'a beaucoup parlé d'un fromage très estimé dans le pays qui est celui de Sept-Moncelles, et j'aurois pu y aller aisément si j'avois voulu consacrer une demie-journée à faire cette course.

Je ne sais si le mérite du fromage de Sept-Moncelles vient de l'excellence des pâturages ou de quelque procédé particulier. Je sais que dans le pays on l'aime mieux, mais qu'il n'est pas autant effet de commerce que les fromages façon de Gruyères, parce qu'il se conserve moins.

Enfin, ce fromage est persillé comme ceux de roquefort, et je voudrais bien en savoir la raison.

Les gens que j'ai vus à Saint-Claude m'ont dit que c'est l'effet des herbages, un effet propre aux pâturages de Sept-Moncelles.

[page 20] Ces gens que j'ai vus à Saint-Claude sont des tourneurs qui ne se mêlent que de leur art et leur commerce et n'ont jamais porté leur curiosité sur d'autres objets.

De Saint-Claude, je suis revenu en Franche-Comté où je suis arrivé au lieu de Clerval qui est un gros village au pied des montagnes, et dans cette route le pays n'est pas si désert que de l'autre côté de Saint-Claude vers Gex. Ici, il y a des villages ainsi qu'à celui de Clerval, j'ai parlé du village de Sept-Moncelles, j'ai trouvé sa réputation établie, mais personne qui ait pu me dire comment on s'y prend pour le persiller.

Enfin, voici le rapporte qui m'a été fait par quelqu'un que j'ai prié de s'en informer.

[page 21] On l'a assuré qu'on fait ces fromages à plusieurs fois. Le dimanche par exemple, on fait un petit fromage mince presque comme une planche et on le met sous la presse. Le lundi on en fait un autre, on le met exactement sur celui du

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont soulignés.

dimanche et on saupoudre entre deux une pincée imperceptible de poussière de charbon, si atténuée qu'elle ne peut être sentie sous la dent. Ces deux fromages sont mis sous la même presse et là, malgré l'intermède du charbon, se collent ensemble et ne sont qu'un corps. On leur en joint un troisième le mardi et ainsi de suite et on prétend que c'est ce charbon mis entre ces couches qui produit le persillage.

J'avoue que j'ai de la peine à le croire, et j'ai regret de n'avoir pas été moi-même à Sept-Moncelles, car je crois que le procédé [page 22] pour faire persiller le fromage n'est point encore connu, et quoique ce ne soit pas la chose la plus intéressante à savoir, il vaudrait mieux qu'elle ne fût pas ignorée.

4° Arrivé en Franche-Comté, j'ai traversé cette province allant du Sud au Nord jusqu'à Bèfort. De là, je suis entré dans la Suisse par l'Évêché de Bâle et j'y ai entendu parler d'un fromage très recherché en Suisse qu'on nomme le fromage de Belleley.

J'ai passé à Belleley même. J'ai descendu dans le pâturage qui est une côte moins élevée que les pâturages du pays de Gex dont j'ai parlé. Je n'ai trouvé dans ceux-ci aucune plante alpestre. De plus, cette côte a le malheur, comme plusieurs autres, d'être privée d'eaux.

[page 23] On n'y a que de l'eau de citerne, et j'ai bien de la peine à croire que cette circonstance n'influe pas beaucoup sur la qualité des laitages.

Les fromages de Belleley sont excessivement forts, aussi je conçois qu'ils puissent plaire à quelques personnes plus que tous les autres fromages et qu'il y ait aussi bien des gens qui ne les aiment pas.

L'œconomie de ces pâturages est bien différente des autres. Tout le pâturage qui est une plaine haute appartient à un seul propriétaire qui est l'abbaye de Prémontré de Bellelay, et c'est pour les compte de cette abbaye que les fromages se font. Mais je n'en dirai pas ici davantage, parce que j'ai vu cette vacherie de Belleley avec assés d'attention pour faire copier cette partie de mon journal [page 24] telle qu'elle est.

5° Passant ensuite dans le pays de Neuchâtel, entre Locle et la brévine, j'ai voulu voir un des chalets de moindre réputation où on ne fait pas les grands fromages, mais où on fait du beurre, et j'ai appris ce que c'est que la mauvaise espèce de fromage consommée dans les fruitières mêmes par des pâtres qu'on nomme fromages de femmes. J'y ai vu faire aussi des fromages gras, quoique d'une moindre qualité que ceux des deux fruitières où j'avois déjà été, à Gex et à Belleley.

J'ai appris le procédé du ceret dans un plus grand détail que je ne l'avois su jusques là. Enfin, j'y ai vu aussi dans un plus grand détail le bon beurre.

[page 25] Je ferai encore copier toute cette partie de mon journal sous le nom de description d'une petite laiterie à Neuchâtel.

6° Dans beaucoup d'autres pays sans aller dans les laiteries, je me suis informé de ce qui s'y passe.

J'ai su par exemple que dans beaucoup de montagnes et peut-être le plus grand nombre, la communauté entière à laquelle appartiennent les Alpes<sup>a</sup>, c'est-à-dire de hauts pâturages, y envoie ses vaches dans le tems que les pâturages sont ouverts. Là, des pâtres communs gardent le troupeau entier, font les fromages et on les partage ensuite au pro-rata du nombre de vaches entre tous les propriétaires.

C'est à Underseven au fond du lac [page 26] de Thun que cette police m'a été le mieux expliquée par le ministre du lieu. Chaque paysan a des vaches et la communauté a deux pâturages, l'un dans la vallée qui est cette commune dont parle beaucoup Monsieur Deluc, l'autre sur la hauteur, c'est ce qu'ils nomment leurs Alpes.

Il y a deux tems dans l'année où les Alpes sont couvertes de neige et où il n'y en a pas en bas. Ces deux momens sont le commencement du printemps où elle est fondue en bas et ne l'est pas en haut, et l'automne où il est tombé de nouvelle neige sur la montagne sans qu'il y en ait encore dans la vallée.

Dans ces deux tems le pâturage d'en bas est absolument commun, chaque membre [page 27] de la communauté d'Underseven peut y envoyer autant de vaches qu'il en a.

Mais quand le pâturage d'en haut commence à être libre, les habitans d'Underseven y chassent<sup>b</sup> (c'est le terme du pays) toutes leurs vaches et il ne leur est plus permis d'en laisser qu'une seule sur le pâturage commun d'en bas.

Si un citoyen d'Underseven vouloit en conserver plusieurs en bas, il faudroit qu'il les mît à la pâture dans ses propres terres, où qu'il les nourrît au sec.

Ainsi, pendant l'été, on réserve un canton de la prairie de la vallée pour cette unique vache qu'il est permis à chaque particulier d'y nourrir, le reste de la prairie produit du foin qu'on récolte et qui se partage entre tous les membres de la communauté [page 28] pour nourrir leurs vaches l'hiver.

Quant aux fromages, pendant tout le tems que les vaches sont dans la pâture de la vallée, chacun traye sa vache et fait son fromage ou employe son lait à un autre usage pour son compte suivant sa fantaisie. Mais pendant tout le tems que les vaches sont sur les Alpes, les fromages se font en commun et se partagent comme j'ai dit entre tous les maîtres de vaches.

Pendant que j'étois dans la vallée de Grindelwald, il n'y avoit pas de vaches, et on me dit qu'elles étoient sur les Alpes. J'ai conçu que la même œconomie ou la même police y est observée que pour la communauté d'Underseven. Mais je n'oserois l'assurer parce que je ne pouvois parler qu'à des gens qui n'entendent

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>b</sup>Souigné.

pas le françois, au lieu [page 29] qu'à Underseven j'ai trouvé un pasteur qui a servi en France aumônier d'un régiment et qui parle très bon françois.

Beaucoup de particularités qu'on m'a dites du Gesney et de quelques autres montagnes où je n'ai pas été, ne me permettent pas de douter que les fromages ne s'y fissent aussi en commun en suivant une police à peu près semblable à celle d'Underseven, je dis à peu près car en Suisse chaque communauté a ses usages et ses loix particulières. Mais pour l'objet dont nous parlons à présent, je crois que sur presque toutes les hautes montagnes où les hommes ne peuvent habiter que quelques mois de l'année, et où par cette raison, il n'y a que des chalets ou fruitières de bois qui y restent l'hiver inhabitées, je crois dis-je, que dans toutes [page 30] montagnes, il est nécessaire que les fromages ou autres produit du lait se fassent en commun, parce que chacun n'y est pas pour traire lui-même sa vache. Mais dans quelques pâturages des Gruyères, il y a des particuliers riches qui ont la propriété d'un pâturage entier, et il en est de même à Bellelay comme j'ai dit. Dans d'autres, la propriété appartient à une communauté, mais comme c'est dans des pays où le fromage fait un grand objet de commerce, la communauté trouve plus d'avantage à louer sa pâture à un particulier, qu'à y envoyer les vaches de chaque membre de la communauté.

Voilà ce que j'ai conclu de ce que j'avois vu à Bellelay et dans le pays de Gex, et de ce que j'avois su qui se pratiquoit à Underseven.

[page 31] 7° J'ai traversé enfin le pays des Gruyères. Je n'ai pas été a lieu même de Gruyères, ce qui m'auroit détourné, mais j'ai passé à la ville de Bull qui est aussi au milieu du pays de Gruyère.

J'ai été y voir un chalet. Je l'ai décrit en détail et je vais donner icy<sup>a</sup> la copie de cette partie de mon journal.

Le chalet n'est pas des plus beaux du pays. Si j'avois voulu employer un jour à aller en chercher d'autres, j'en aurois vu, m'a-t-on dit, de plus beaux, c'est-à-dire plus grands, mais d'ailleurs absolument semblables car on m'a bien assuré que dans toutes les Gruyères tous les chalets sont copiés les uns sur les autres, et que les procédés sont aussi partout les mêmes.

Je crois aussi qu'en allant plus haut j'aurois [page 32] trouvé des pâturages meilleurs que ceux que j'ai vus, quoiqu'on m'ait assuré à Bull que les fromages d'en bas se vendent aussi cher que ceux d'en haut. Mais cette différence entre les pâturages ne m'auroit pas frappé la vue, ainsi, je crois avoir vu les pâturages de Gruyères autant qu'il m'étoit possible de les voir.

8° Dans les pays bien cultivés comme l'Ergovie, l'œconomie des laitages est très différente de ce que je viens de rapporter jusqu'à présent.

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur un mot illisible.

J'ai expliqué toute l'œconomie des pâturages de l'Ergovie dans une note particulière à laquelle je renvoie. Il me suffira de dire ici que Monsieur Effinguer de Wildeck chez qui j'ai vu cette administration et qui me l'a expliquée, pense qu'il faut garder les vaches toute l'année à la crèches, non pas au sec, [page 33] mais en foin verd qu'on va cueillir le matin pour le leur apporter.

Je ne doute point de la supériorité de cette œconomie sur toute autre dans un pays comme l'Ergovie où les foins ont de la valeur, où Monsieur de Wildeck a calculé ainsi que tous les autres cultivateurs de son pays, que le pré ainsi récolté à la faucille donne infiniment plus d'herbe que celui qui est tondu avec les dents de la vache et foulé avec ses pieds, et que la vache nourrie à la crèche donne autant de lait que celle qui reste en liberté et au plein air dans les pâturages, où en somme totale les cultivateurs de l'Ergovie trouvent qu'il y a plus de gain pour eux qu'à laisser leur prairie en proie aux bestiaux. Ils ont sûrement [page 34] raison puisqu'ils parlent d'après l'expérience et le statut de leur méthode, c'est que leurs vaches toujours renfermées ne communiquent jamais avec les autres et sont par ce moyen à l'abri des maladies contagieuses.

Mais cela n'empêche pas que les fromages des pays où les vaches sont à l'air et paissent une herbe produite par la nature sans le secours de l'art, ne soient toujours réputés meilleurs. Ceux de l'Ergovie se vendent cependant très bien, mais sûrement pas aussi bien que ceux des Gruyères.

Nota que ce qui m'a été dit du parfum du lait dans de certaines montagnes très élevées comme celle d'Engelberg où Monsieur Pfiffer dit que ce parfum est quelquefois si fort qu'en trayant des vaches, il faut se détourner la tête, cela, dis-je, feroit croire que ce lait [page 35] des plus hauts pays et ce qui en résulte, devrait avoir une qualité supérieure à celui qu'on a tiré des montagnes plus basses. Cependant, cela n'est pas vrai, au moins quant aux fromages car ceux des Gruyères qui ont une réputation très supérieure aux autres, ne viennent pas de ces très hauts pâturages.

9° Il y auroit bien des détails œconomiques à apprendre sur cet objet si on vouloit s'informer de ce qui se pratique dans les différentes parties de la Suisse. Par exemple, je trouve dans mes journaux que Monsieur Tschifely m'a dit que dans de certaines parties du canton de Berne où on a plus de fourrage qu'on n'en peut consommer on a imaginé depuis quelque tems un marché très avantageux avec les propriétaires des troupeaux qui paissent tout l'été sur les hautes montagnes.

[page 36] Celui qui a du fourrage à vendre le lui vend à meilleur marché qu'à un autre, mais à condition qu'il amènera ses vaches pour le consommer sur le lieu. Ceux qu'on fait ce marché ont été obligés de construire pour cela seul des étables et malgré cette dépense il y ont trouvé de l'avantage par la grande quantité de fumier qu'ils en tiroient. Monsieur Tschifely l'a pratiqué lui-même pendant

qu'il avoit une terre. Il fournissoit à très bon marché le fourrage et la litière, mais les fumiers lui restoient et il y trouvoit du bénéfice.

10° Je n'ai rien dit dans toute cette note du sucre ou sel de lait, qui est cependant un des produits des laiteries parce que j'en ai fait une note particulière. Je [page 37] n'ai point parlé non plus de l'embouche ou engrais des bœufs dont je ferai aussi une note particulière.

Je vais donner à présent les quatre extraits de mon journal que j'ai annoncé.

#### Extrait du journal sur les fruitières du pays de Gex

J'ai vu la grande chaudière de cuivre rouge dans laquelle on met tous les jours deux fois le lait pour faire chaque jour deux fromages, qui sont plus ou moins gros suivant qu'on a plus ou moins de vaches. Sur cette montagne-ci, Monsieur du Cimetière a 90 vaches ou à lui ou louées par lui pour l'été.

[page 38] Quand il a moins de vaches, il fait des fromages moins gros et qu'il ne croit pas moins bons. Il pense même que ceux de 45 ou 50 livres qui sont grosseur médiocre sont préférables.

La chaudière est suspendue à une poutre tournante qui la porte sur le feu. On l'en retire avec facilité. Le feu est au milieu d'une grande pièce de la fruitière et la cheminée par où la fumée sort au centre. On met dans la chaudière tout le lait qui sort du pis des vaches sans avoir séparé la crème, ce qui est nécessaire pour que le fromage soit bon et gras. On y met la pressure de caillette de veau, et on le bat continuellement avec un instrument qu'ils appellent broussoir<sup>a</sup> [page 39] c'est une grosse de branche de sapin dont on a conservé les mêmes branches et qu'on a écorcée. Elle est décrite dans l'histoire des arts à l'art[icle] des fromages de Gruyères.

Monsieur du Cimetière m'a dit qu'un fromage est très différent d'un autre et outre la différence des pâturages il pense que l'art et le talent de l'ouvrier brasseur y fait beaucoup.

On retire dans des toiles propres le fromage quand il est pris et on le met sous la presse. Je n'ai pas remarqué s'il y a à cette presse les crans pour serrer latéralement comme à Gruyères. J'ai oublié de m'en informer, mais je crois être sûr qu'ils y sont, car je sais qu'on copie ici tous les procédés de Gruyères et j'ai trouvé celui-ci dans d'autres chalets. La [page 40] presse est ici comme à Gruyère une planche ronde, mais on n'y met pas immédiatement une grosse pierre. Au-dessus de la presse est une bascule chargée de pierres à son extrémité, on la soulève par une corde au bout qui est immédiatement au-dessus de la presse, et on y met un morceau de bois, espèce de buche<sup>b</sup> de bout qui presse sur la planche ronde avec

---

<sup>a</sup>Souigné.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « bouche ».



beaucoup de force quand on laisse retomber la bascule. Le fromage est là 24 heures en presse et à égouter, enveloppé dans une toile forte et bien propre.

On met ensuite les fromages dans une autre pièce qui est le séchoir où on les sale en les retournant deux fois par jour. Ici on employe du sel de Savoye ou de Suisse.

[page 41] Dans les fruitières de l'autre côté de Mijoux, ils ont à présent le sel de Salins, qu'on préfère encore à celui de Montmoreau, malgré les changemens et les corrections faits à la saline de Montmoreau.

Je ne me rappelle plus le tems précisément qu'on laisse les fromages dans le séchoir. Ils y sont mis en ordre de datte très exactement pour ne les pas confondre. Ainsi, on fait que celui qui est le trentième dans le rang est celui qui est fait depuis 30 jours.

Dans une autre pièce, on fait de la crème, mais à ce que m'a bien dit Monsieur du Cimetière, il n'en fait précisément que ce qui est nécessaire pour la nourriture des pâtres, qui ne vivent que de cela et de petit lait ou de serat dont je parlerai ailleurs. Cette observation sur la petite [page 42] quantité de crème qu'on fait dans la fruitière est importante parce qu'on remet dans la chaudière le lait qui s'est déposé sous la crème, et s'il y entroit beaucoup de ce lait écrémé, les fromages en seroient moins gras et moins bons.

Le petit lait est versé dans la chaudière après le fromage fait. J'en ai goûté, il est bon et a le goût de noisette tant recommandé par Monsieur Rouelle.

On m'a dit que de ce petit lait on fait des fromages de moindre qualité pour l'usage des gens du pays. On m'a dit aussi que c'est de ce petit lait qu'on fait le serat qu'on aime beaucoup dans le pays. Je n'ai pas retenu ce qui m'a été dit aujourd'hui du procédé pour faire le serat. Ainsi, il faudra m'en informer ailleurs.

[page 43] Monsieur du Cimetière m'a fait boire de la crème qui est excellente et m'a conseillé d'y mêler de ce serat, matière coagulée. Il trouve que c'est ainsi que la crème est la meilleure. On met dans l'écuëlle de bois où on a mis la crème cette mane<sup>a</sup> coagulée et on la brise avec la cuillère.

J'ai trouvé bons le serat séparément, la crème séparément et les deux mêlés, mais j'aime<sup>b</sup> encore mieux la crème toute pure.

Ce serat est fort recherché à Gex, à Genève et dans tout le pays. Il y a des femmes qui y en portent tous les matins de la montagne étendu sur des feuilles de gentiane.

On fait quelquefois recuire le serat sur la chaudière encore chaude après [page 44] en avoir retiré le fromage. C'est un laitage très recherché qu'on appelle des grues dans ce pays-ci. Peut-être est-ce ce qu'on appelle ailleurs des recuites.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « manne ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « j'ai trouvé que ».

## Extrait du journal sur la vacherie de Bellelay

Je savais que les fromages de Bellelay ont de la réputation, c'est pourquoi j'ai voulu voir leurs fruitières ou chalets. Il me semble qu'ici les gens du pays les appellent vacheries. En Suisse, c'est chalets<sup>a</sup>, en Franche-Comté fruitières<sup>b</sup>, cependant dans quelques endroits on les appelle aussi quelquefois, à ce qu'on m'a dit, chalets<sup>c</sup>.

On m'a donc mené, non pas à une des [page 45] vacheries, mais à l'unique du territoire de Bellelay, parce que toute la forêt, tout le pâturage en général, tout le territoire de Bellelay appartient en propriété à l'abbaye de Prémontrés de Bellelay. Ainsi, toutes les vaches sont à un seul, et le pâturage n'est pas assez étendu pour qu'il y ait à différentes distances différents chalets pour promener les bestiaux dans les différentes saisons comme j'avois vu en allant à Saint-Claude.

J'ai descendu de voiture à un quart de lieue de cette vacherie où j'ai été à pied et au toujours envoyé ma voiture à Bellelay pour y rafraîchir les chevaux, comptant revenir prendre le grand chemin et y descendre à pied.

Je suis arrivé à la vacherie mené par [page 46] un berger. Il étoit six heures du soir, c'est l'heure où on traite les vaches pour la seconde et dernière fois. Elles étoient toutes au nombre de 30, rangées dans une étable propre et parquettée de planches de sapin parce que dans ce pays tout se fait en bois. L'étable ne sert que pour la traite, après quoi on les remène passer la nuit à l'air. L'hiver, on les enferme dans les écuries de l'abbaye dans la vallée. J'imagine cependant qu'on les réfugie dans l'étable dans le tems de grands orages. D'ailleurs, les sapins de la pâture leur fournissent des abris fréquents.

On traite chaque vache dans un sçeau oblong de bois de sapin qu'on tient toujours très propre. On verse ensuite le lait dans des espèces de cuiviers de bois avec des [page 47] entonnoirs aussi de bois bouchés de paille à travers de laquelle passe le lait. J'avois vu des instrumens pareils en allant à Saint-Claude. Ici, je les ai vus employer.

Le lait de la traite du matin séjourne plus de 20 heures dans ces cuiviers, celui de la traite du soir n'y séjourne que la nuit. C'est à 6 heures du matin qu'après avoir séparé la crème (car on fait ici beaucoup de beurre), on verse le lait dans la chaudière pour faire les fromages de petite qualité pour la consommation journalière des pâtes. Pour les bons fromages de Bellelay, on ne sépare pas la crème.

Nota : je croirois volontiers que c'est celui de la traite du soir dont la crème n'est pas encore séparée. Je n'ai pas assez interrogé sur cela, et [page 48] d'ailleurs

---

<sup>a</sup>Souigné.

<sup>b</sup>Souigné.

<sup>c</sup>Souigné.

ces pâtres s'expliquent et entendent bien mal le français comme je dirai tout à l'heure. Le fromage se fait dans la chaudière comme ailleurs avec de la pressure à ce qu'on m'a dit. S'il y a quelque procédé particulier pour leur donner la qualité propre aux fromages de Bellelay, on ne me l'a pas dit, soit par la difficulté de nous entendre, soit que ce soit un serat. Le fromage est mis en presse et n'y est que peu d'heures, car à 6 heures du soir, la presse venoit d'être ôtée de dessus le fromage du jour. Cette presse est ici tout simplement une planche ronde du diamètre du fromage sur laquelle on met deux grosses pierres. Nota que celle que j'ai vue près de Saint-Claude est bien plus compliquée. Nota aussi qu'on y tient les fromages en presse quelquefois 2 jours à ce qu'on m'a dit.

Seroit-ce la pression plus ou moins longue qui influeroit sur la qualité du fromage ?

Nota enfin qu'ici on n'enveloppe pas le fromage dans des toiles comme je l'ai vu du côté de [page 49] Saint-Claude et comme à Gruyères suivant les descriptions imprimées. Mais la presse étant ôtée, j'ai vu le fromage du jour serré, comme dans les descriptions de Gruyères, par des sangles de bois mince de sapin qu'on arrête avec des espèces de petites agraffes. Le fromage débordoit considérablement la hauteur des sangles. On m'a dit qu'il se boursouffle et que pour y remédier on le pique dans la partie débordante de petits coups de couteau sans doute pour donner issue à l'air. On voit que tout ce procédé diffère à quelque égard de celui que j'ai vu ailleurs, ce qui contribue peut-être à la différente qualité des fromages.

J'ai vu les fromages dans le séchoir ou saloir rangés comme dans les fruitières de Gex sur des planches en tablettes où on les retourne en les salans. J'imagine qu'on leur donne aussi comme ailleurs le sel deux fois par jour. J'ai cependant oublié de le demander. [page 50] Ils se plaignent de ce que le soleil pénètre trop dans leur saloir et je crois qu'ils ont raison. Voilà ce que j'ai à dire sur les fromages.

Quant au serat<sup>a</sup> ou seret<sup>b</sup>, je m'en suis mieux informé ici qu'à l'autre fruitière. On a dans un barril du petit lait, c'est-à-dire lait resté dans la chaudière après en avoir tiré le fromage. On a, dis-je, plein un barril de ce petit lait, qu'on a laissé aigrir, et qui a une acidité presque égale à celle du vinaigre. C'est la présure dont on se sert pour faire le serat<sup>c</sup> ou seret<sup>d</sup>. On en prend plein trois petites écuelles qu'on remplace par la même quantité de petit lait non encore aigri. On met cette présure dans le petit lait tiré de la chaudière, on le met ensuite sur un petit feu et

---

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Souligné.

il se coagule<sup>a</sup> en serat<sup>b</sup> ou seret<sup>c</sup>.

[page 51] Je leur ai demandé s'ils en font des recuites ou grues, et ils m'ont répondu par ce oh-que-oui<sup>d</sup> qui est la réponse de tous ceux qui répondent sans avoir écouté ce qu'on leur demande. Ainsi, je n'en sais rien.

J'ai vu enfin le bat-beurre que je n'avois pas vu à la fruitière du pays de Gex. Ce n'est ni celui des environs de Paris, ni aucun de ceux que j'ai vus en Hollande. C'est un cylindre, ou tranche de cylindre de bois posé de champ qu'ils tournent rapidement avec une manivelle qui lui sert d'axe, comme une roue verticale.

Il y a dans la circonférence de ce cercle une mortaise par où on met la crème et retire le beurre et qu'on ferme exactement avec un bouchon pour tourner. Je n'ai pas songé à demander à voir ce bouchon, ainsi je [page 52] ne sais s'il est de liège ou de bois. J'ai enfoncé mon bras dans le bat-beurre par cette mortaise et il n'y a rien autre chose dans l'intérieur de l'axe. Ce bat-beurre est d'épicéa ou fiat<sup>e</sup> et ils disent que pour cet usage il est préférable au bon sapin blanc<sup>f</sup>.

J'ai oublié de dire qu'ils ont une écuelle plate ou assiette creuse qui leur sert à écrémer le lait qu'ils ont mis dans leurs cuiviers après avoir passé par les entonnoirs.

Sur cette plaine plate et élevée ils ont le malheur de n'avoir point d'eau de source. Ils n'ont qu'une bonne citerne où ils puisent par une bascule et qui conduit l'eau dans l'intérieur de la vacherie et dans les sapins creusés pour abreuver les vaches. Cette vacherie qui est considérable à deux assez grands bâtimens recouverts d'aucelle ou tavillon, [page 53] et c'est l'eau de ces deux toits qu'on recueille pour la citerne est vraisemblablement profonde, elle ne s'épuise pas l'été.

On est bien plus heureux dans les pâturages des montagnes de Saint-Claude qui sont non sur une plaine plate, mais sur le penchant des montagnes escarpées où il sourcille de tous côtés d'excellente eau qu'on amène par de petites conduites souterraines sous des abreuvoirs de bois de sapins creusés qui abreuvent les vaches, desquels elle s'écoule continuellement et fait une eau courante.

Il y a dans cette vacherie-ci trois pâtres sans femmes qui tout l'été habitent la montagne et ne descendent que le dimanche [page 54] pour la messe. La vie de ces gens-là est fort douce. Ils ont peu de travail qui n'est point fatigant et est réglé. Pour leur nourriture, on leur donne du pain, quelquefois, mais rarement de la viande. Ils ont toute espèce de laitage à discrétion et leur usage est d'en vivre. Leur estomach y est fait. Ce genre de vie mène à devenir stupides, ce qu'ils sont

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « coague ».

<sup>b</sup>Souigné.

<sup>c</sup>Souigné.

<sup>d</sup>Souigné.

<sup>e</sup>Souigné.

<sup>f</sup>Rajouté en bout de ligne de la mauvaise écriture.

souvent, mais non malheureux.

Quant au manque de femmes, il faudroit avoir obtenu leur confiance pour savoir comment ils s'en dédommagent. Si les histoires qu'on fait des pâtres de montagnes sont vraies, c'est de ceux du Jura, car j'ai vu il y a onze ans que ceux des Pyrénées avoient leurs femmes avec eux, et je vis aussi plusieurs femmes avec ces immenses [page 55] troupeaux qui remontent au printems de la Crau aux hautes Alpes.

La vacherie d'ici comme toutes les autres est entièrement abandonnée l'hiver.

Les trois pâtres d'à présent sont des Allemands dont un seul parle françois et fort mal. C'est l'abbé actuel qui les a fait venir du canton de Soleure que ces gens-ci prononcent Solèvre<sup>a</sup> ou Soleuvre<sup>b</sup>.

J'ai trouvé dans la vacherie le garde-chasse de l'abbaye qui parle un peu mieux mais n'entend rien à la laiterie.

À Bellelay, j'ai goûté du fromage de l'an passé, car ceux de cette année ne sont pas encore faits. Ce sont des fromages pour le volume plus<sup>c</sup> semblables à ceux de Roquefort qu'à ceux de Gruyères. Pour le goût, plus gras et excellent pour ceux qui aiment que [page 56] le fromage soit très fort.

Les pâtres n'ont point ici de chiens, et il n'y a pas de loups. Ils ont à la vacherie un gros et méchant chien attaché par une chaîne dont l'anneau coule le long d'une perche horisontale.

Extrait du journal contenant la description d'une petite laiterie de Neuchâtel

Je suis descendu dans une maison où on fait des fromages. Voici ce que j'y ai vu ou appris.

Il n'y a ici que de petites laiteries. Dans les unes on fait de la crème et des fromages maigres, qu'ici et dans tout le pays on nomme fromage de femme. Je ne sais [page 57] d'où vient cette dénomination, si ce n'est de ce que ce sont ceux que mangent les femmes de la maison parce qu'on ne les vend pas.

Dans le moment où j'y étais, on faisoit du fromage gras. Je l'ai vu retourner avec beaucoup de propreté. La fille ne serre les crans que tous les deux jours et les laisse un jour sous presse. Ils ne sont pas plus épais et sont d'un moindre diamètre que les fromages de Brie ordinaire.

J'ai vu aussi leur seret<sup>d</sup> ou serat<sup>e</sup>. Le procédé est de mesler le petit lait avec du fromage et de le faire bouillir à petits bouillons. La fille me l'a bien expliqué.

---

<sup>a</sup>Souigné.

<sup>b</sup>Souigné.

<sup>c</sup>Rajouté en interligne avec un signe de renvoi.

<sup>d</sup>Souigné.

<sup>e</sup>Souigné.

Quand il a cessé de bouillir, le seret surnage sur le petit lait qui reste et on l'enlève avec des petits vases [page 58] de bois que j'ai déjà vus dans les chalets pour cet usage. Ce qui reste au fond est ce qu'on laisse aigrir quand on veut pour en faire un ferment, mais il en faut bien peu pour cet usage, et le reste n'est bon qu'à donner aux cochons. On met le seret dans des vaisseaux de bois qui par les jointures laissent égoutter. Ensuite, quand il a pris de la consistance, on le sale et on le met fumer et sécher sur des planches en haut dans la haute cheminée de bois comme celle que j'ai décrite à la Ferrière, et qu'on m'y a dit très bonne pour les salaisons. Ces cheminées sont dans une maison, la cuisine entière qui va du bas en haut de la maison se rétrécissant comme une pyramide renversée.

J'ai vu aussi leur bat-beurre qui est [page 59] ainsi que celui de Bellelay, une tranche de cylindre troué avec une manivelle au centre, mais ici il y a de plus une planche trouée de grands trous qu'on y fait entrer par la mortaise et qu'on passe dans une fente pratiquée dans l'axe. La mortaise ou porte se ferme avec un bouchon de sapin bien juste et entrant un peu en entonnoir comme dans un tonneau et il y a de plus un petit trou avec un bouchon entrant de même, pour regarder de tems en tems si le beurre est pris.

Extrait du journal sur un chalet ou fruitière du pays de Gruyère

J'ai été de Bull à des fruitières voisines [page 60] à un quart de lieue. Il n'y avoit pas de char-à-banc à louer, ce qui m'a empêché d'aller aux plus grandes fruitières de la montagne qui sont à deux lieues, mais je crois en concevoir aisément la différence d'après ce qu'on m'a dit et ce que j'ai vu en Franche-Comté.

Sortant de Bull, on passe par une prairie d'abord marécageuse car j'y ai trouvé le [un blanc dans lequel a été rajouté en interligne de la mauvaise écriture les mots « des plantes de marais » ]<sup>a</sup>, et on a fait un sentier en pierres et en planches pour les gens du pied dans la saison humide. On y fauche cette prairie deux fois par an, m'a-t-on dit, et on y met les vaches à la Saint-Rémy.

Le terrain s'affermir à mesure qu'il s'élève en avançant vers le pied des montagnes où est la fruitière que j'ai été voir, et là les prairies sont très bonnes et aussi [page 61] bonne (dit le maître de la fruitière) que celles des plus hautes montagnes. Les marchands achètent indifféremment le fromage des unes et des autres. Faut-il le croire ?

Nota : la vallée de Bull est une vallée très haute, vallée de sommet de montagnes. Il y a quelques terres cultivées en froment et le guide m'a dit que ce sont tous bleds de mars, ce qu'on pratique ordinairement dans les pays froids.

#### Description de la fruitière

<sup>a</sup>On lit également en marge de la mauvaise écriture « mot à rétablir sur la minute ».

Elle est beaucoup moins belle et moins propre que celle de Monsieur du Cimetière près de Gex. On m'a avoué qu'il y en a de bien plus belles et plus exaucées dans les hautes montagnes, sans doute celles qui appartiennent à des propriétaires plus riches. Celle-ci est au paysan qui me l'a montrée, il<sup>a</sup> en a [page 62] 3 ou 4 à lui dans les pâturages à différentes distances.

Il n'y a point de cheminée dans celle-ci, les planches mal jointes du lait en dispensent.

Une vaste étable à deux rangs où 40 vaches tiendroient commodément, pas très haute, un très grand homme pourroit s'y coigner la tête. Je me la suis coignée sur le seuil de la porte. Le double de cette étable est moins large et fait deux pièces, l'une où est l'âtre entourée d'un demi-cercle de pierres, l'autre plus petite où il n'y a pas de feu où repose le lait. En voici la coupe : .

Au-dessus est le grenier et le toit, et je crois que c'est là qu'ils couchent.

Il y a des fruitières où il y a des cheminées [page 63] comme celles de Franche-Comté. Cet homme dans ses différentes fruitières en a quelques unes à cheminée, quelques autres comme celle-ci sans cheminée.

Quand la première façon est donnée aux fromages, il les porte chez lui, sa maison est voisine, ainsi je n'ai pas vu le magasin où les fromages sont rangés sur des tablettes, mais je me le figure aisément, et je ne crois pas que cela soit différent de ce que j'ai vu ailleurs.

Les vaches sont attachées chacune par une chaîne de fer et chacune a toujours la même place. On ne les y tient que l'hiver, et à l'heure où on les y mène pour les traire, car c'est à l'étable que se fait cette opération.

[page 64]

### Économie de la fruitière

Le maître<sup>b</sup> se nomme ci l'amailleur<sup>c</sup>, c'est au moins ainsi que je l'ai entendu, et les garçons les giles<sup>d</sup>. En Franche-Comté, ils ont d'autres noms.

Celui que j'ai vu et qui est un paysan à qui j'ai donné pour boire, a comme j'ai dit 3 ou 4 fruitières à lui et quelques pâturages aussi à lui. Il a aussi 12 vaches à lui. Il en loue 24. On les loue prix commun 11 écus de France chaque bonne vache pour la saison. Il en a donc 36 à présent. La police du pays est que quand la vache louée ne donne pas par jour un pot et demie de lait, on rabat sur le prix. Je ne sais pas ce que contient cette mesure. Passé cette mesure, le plus ou [page 65] le moins est l'avantage de celui qui a loué la vache.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « et ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « mari ».

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont soulignés.

Il loue aussi des pâturages car il n'en a pas assés. Je ne sais pas le prix de ces loyers.

Ici, le loyer tant des vaches que des pâturages se solde en argent. L'usage n'est pas comme ailleurs de faire le fromage en commun pour plusieurs.

Une belle vache bien conditionnée se vend communément huit louis. Quand on a voulu en acheter de merveilleuses, on les a payés jusqu'à 12 et 13 louis.

Nota : on m'a assuré dans le pays qu'on vend encore plus cher et presque le double des vieilles vaches qu'on engraisse pour les vendre aux bouchers à Genève et jusqu'à Lion, qui les engraisent pour les tuer comme des bœufs et vendre leur viande sous le nom de bœuf.

[page 66] Revenons à la fruitière où j'ai été.

L'amailleur<sup>a</sup> ou maître avec ces 36 vaches fait communément un fromage par jour, quelquefois deux, mais rarement, quelquefois il n'en fait pas, par exemple ce matin il n'en fera pas. Le lait tiré ce matin devant moi sera meslé avec moitié de celui qu'on tirera ce soir et on en fera le fromage demain matin.

Ces fromages sont depuis 45 jusqu'à près de soixante livres. Ainsi, en total, chaque vache produit par jour dans la saison plus d'une livre et moins d'une livre et demie de fromage.

Dans les fruitières où on a 50 et 60 vaches on fait deux fromages tous les jours.

Ils vivent dans la fruiterie d'un pain plat et mince, noir, sec, dur et très [page 67] mauvais, d'orge et d'avoine et de leurs laitages. L'amailleur mange quelquefois de la viande salée.

Nota : il est vrai qu'il y a des paysans vivans presque aussi frugalement que celui que j'ai vu y en ont jusqu'à 100 000 écus de bien, et celui que j'ai vu devrait-il vivre de pain sec ayant à lui des terres, des chalets et 18 vaches. Les prés des pâturages sont au moins quadruplés de valeur en 20 ans<sup>b</sup>.

### Commerce des fromages

Ce sont des marchands qui viennent les acheter sur le lieu.

Il y a de gros marchands dans les villes voisines, à Bull, à [un blanc], à Gruyères, etc. plus encore à Vevai qui est le port où se fait le très grand commerce. Enfin, il en vient de Genève et même de Lion. Il n'en vient pas, du moins mon homme n'en a pas vu venir, de Paris.

[page 68] C'est à présent le tems où ordinairement ils sont tous arrivés, cependant, il n'y en a pas encore, on craint et on me l'avoit déjà dit, que les guerres

---

<sup>a</sup>Souigné.

<sup>b</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée en bas de page, avec un signe de renvoi, isolé par un trait horizontal.



commencées dans toute l'Europe et surtout celle d'Amérique, ne soient très préjudiciables à ce commerce pour cette année.

Le prix des fromages varie suivant bien des circonstances. L'an passé, le prix commun étoit 45 livres, monnoye de France le quintal. Ainsi, à peu près 9 livres la livre de fromage pris sur le lieu.

### Procédés des laitages

1° J'ai vu traire les vaches à six heures et demie du matin. J'ai dit qu'on les mène toutes pour cette opération [page 69] dans l'étable, ayant passé la nuit dans le pré et après que chacune est traite, on la remet sur la prairie. J'ai goûté leur lait tout chaud.

On commence par leur faire manger ou plustôt sucer une espèce de pâte très salée qu'elles aiment avec passion. J'ai compris que c'est du serat où on a mis beaucoup de sel. Le giles<sup>a</sup> leur fourre dans la bouche sa main enduite de cette pâte et elles la suvent.

Celui qui trait a à son côté une petite boîte de bois pleine de serat, où il frotte son pouce pour ne pas blesser le pis de la vache en la tirant. On verse le lait dans l'entonnoir de bois. Ici, le filtre est de branches d'épicéa qu'ils nomment d'aille<sup>b</sup>. Ils y font passer auparavant [page 70] de l'eau pour les laver.

2° J'ai dit que je n'ai pas vu faire de fromage. Sur ce qu'on m'en a dit, c'est absolument comme en Franche-Comté et dans les fruitières d'en bas comme dans celles de la montagne. Leurs chaudières sont de cuivre non étamé.

Article à corriger sur la minute<sup>c</sup>

La pressure de petit lait qui a fermenté, mais très peu et ne m'a presque point paru aigre, mais avec de la caillette. Ils ont de petites sibilles ou coquilles de bois larges peut-être de 7 à 8 pouces et ils mettent dans la chaudière de la présure plein cette sibille, dans la chaudière qui frea un fromage de 45 à 50 livres.

J'ai vu les cercles de bois de noyer avec les crans pour les serrer.

[page 71] Ici, ils mettent dessus pour poids deux ou trois grosses pierres sans machine pour augmenter la pression comme j'ai vu en Hollande et dans le mont Jura. V[oir] les journaux précédens.

### Crème et beurre

Ils font de la crème pour leur usage et elle est excellente. J'en ai goûté dans leurs cuillères de bois et je n'en ai jamais trouvé de si bonne. Ils ne font jamais de beurre dans la bonne saison, mais ils en font l'hiver.

---

<sup>a</sup>Souigné.

<sup>b</sup>Souigné.

<sup>c</sup>L'expression « Article à corriger sur la minute » est rajoutée en marge gauche, de la mauvaise écriture.

### Fromages d'hiver

Ce sont des fromages de petite qualité pour eux et qui sont leur principale nourriture. J'ai dit dans l'article précédent qu'ils en ont tiré la partie butyreuse, ainsi ils ne peuvent être que médiocre. [page 72] Ils donnent à ces fromages un nom que j'ai oublié. C'est ce que j'ai vu nommer ailleurs fromages de femmes.

#### Serat ou cuites

Ils prennent le petit lait après que le fromage a été fait, le chauffent et le font prendre avec une présure sans caillette, mais plus aigre que celle des fromages parce qu'on l'a laissée plus longtemps fermenter. Ensuite, sans le presser comme les fromages, ils le salent, le laissent sécher et égouter.

Nota : 1° Pour rendre le serat bon, ils y mêlent de la crème, peut-être du lait. On conçoit que par ces différentes doses on varie les laitages à l'infini. Sûrement les recuites si estimées à Lion et les autres laitages recherchés proviennent de ces compositions. J'ai mangé ici de leur serat qui n'étoit pas encore salé et [page 73] je ne l'ai pas trouvé très bon à mon goût.

Nota : 2° Ce que je dis ici du serat n'est pas tout à fait le même procédé que j'ai vu ailleurs et qu'on a vu dans les autres journaux. Je crois que sur cela il y a beaucoup d'usages différens.

#### Petit lait

C'est ce qui reste après le fromage tiré de la chaudière. J'en ai goûté. Il a bien le goût du bon petit lait quand il est bien fait chés les apoticaire, mais ils y avoient meslé de la crème pour le rendre meilleur. Ainsi, on n'en peut rien juger.

#### Résidu après que le serat est fait

Cette liqueur se donne aux cochons. On en réserve seulement une portion pour [page 74] la faire fermenter et faire les présures dont j'ai parlé aux articles du fromage et du serat.

Nota : En écrivant ce journal, j'ai mis en note que je craignois de m'être trompé sur ce qui fait la présure, et que peut-être c'est le petit lait dont on n'a pas encore fait le serat qu'on laisse aigrir.

Ils ne savent pas ici ce que c'est que le sel de lait. En effet, j'ai dit dans ma note sur ce sel qu'on ne le connoit que dans quelques montagnes et qu'on n'en fait pas dans les Gruyères.

#### Maladie des bestiaux

Depuis 40 ou 50 ans, on n'avait point entendu parler de cette maladie. Elle vient de paroitre cette année-ci dans [page 75] les cantons de Berne et de Fribourg et les deux gouvernemens ont fait tuer rigoureusement toutes les vaches des endroits suspects. La maladie est appelée, m'a dit l'amailleur<sup>a</sup>, pteumonie<sup>b</sup> sans doute pneumonie. L'animal languit et meurt et il dit qu'on trouve en l'ouvrant les poulmons entièrement détruits. Il dit aussi qu'il n'y a pas d'autre signe extérieur à la bouche ni à la langue. Mais comme cette maladie n'a pas été chés lui, il pourroit bien se tromper.

Il m'a dit aussi qu'on n'a pas fait brûler les fruitières, mais qu'on fait ôter toutes les planches, ce qui fait toute l'édifice pour les exposer longtems à la pluye et aux injures de l'air.

Le guide d'hier m'avoit dit, 1° qu'on [page 76] avoit fait brûler les chalets, 2° qu'on a donné une indemnité aux propriétaires, mais qui n'est presque rien, 3° qu'on a fait brûler des cochons qui avoient mangé de la chair des vaches mortes de la maladie.

Ce guide prétendoit aussi que la maladie avoit gagné les chevaux. L'amailleur d'aujourd'hui m'a dit bien affirmativement que non.

À Berne, où j'ai été depuis, on m'a dit comme à Paris et partout que la maladie n'a pas encore attaqué d'autres animaux que les bœufs et vaches, que c'est par vues de précautions qu'on a fait tuer les cochons qui avoient mangé de la viande de vaches malades, qu'on donne des indemnités à ceux dont on [page 77] a fait tuer les vaches, et de plus une permission de quêter, qui leur rapporte beaucoup plus que la foible indemnité donnée par le gouvernement. Malgré ces ressources, c'est une grande perte pour un paysan que d'avoir eu ses vaches tuées pour cause de maladie. Mais le gouvernement de Berne et celui de Fribourg qui en sentent l'importance, sont impitoyables.

Nota qu'en Hollande on ne prend aucune espèce de précaution et on dit qu'on n'en peut prendre aucune à cause de la nature du pays qui est le passage continuel de troupeaux immenses des vaches et bœufs venant de la Wesphalie, du Holstein, du Dannemarck, etc. La maladie y est depuis 30 ans sans interruption, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et on m'a assuré qu'à présent les fermiers ne demandent plus d'indemnité [page 78] à leur maître pour ce malheur, parce que c'est un accident sur la possibilité duquel ils ont compté e, faisant leur bail.

En Hollande, j'ai vu les animaux malades et les signes sensibles de la maladie se voyoient dans leur bouche et leur langue. S'il étoit vrai comme m'a dit l'amailleur de Bull qu'il n'y eût pas de signe extérieur. Il faudroit que la maladie qu'on craint à présent en suisse fût différente de celle de Hollande, amis je répète

---

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>Souligné.

qu' cet amailleur n'a pas encore eu la maladie chés lui, ainsi ne mérite aucune foi sur ce qu'il en rapporte.

## Phénomènes propres aux montagnes

[page 1]

Note sur la division météorologique des montagnes, les neiges, les brouillards, la formation des nuées et les avalanches

Je considère ici les montagnes uniquement du côté météorologique et je n'entre pas dans les autres divisions qu'on en peut faire relativement à leur forme, à l'espèce de pierres et de terres dont elles sont composées, etc.

Je distingue les pays de hautes montagnes des pays de collines d'après la situation ordinaire des brouillards.

Dans le pays de plaines ou de collines comme les environs de Paris, c'est toujours dans les fonds qu'on voit [page 2] les brouillards et souvent on jouit sur la hauteur d'un air serein pendant que la vallée est couverte du brouillard le plus épais.

Cela vient de l'humidité des vallées dont les vapeurs s'élèvent sans que le soleil ait assés de force pour les attirer jusqu'au haut des côtes voisines, mais il arrive très rarement et peut-être jamais qu'on voye l'inverse de ce phénomène, c'est-à-dire des brouillards sur la hauteur pendant que l'air est serein dans la vallée.

Or, c'est là qu'on voit continuellement dans les pays que je nomme ici de hautes montagnes. Ce spectacle est celui qui frappe le plus un voyageur qui [page 3] arrive pour la première fois dans ces pays. Par exemple quand on va à Genève soit par Lion, soit par Bourg-en-Bresse, dès qu'on s'engage dans les montagnes du Bugey qui font partie du Mont-Jura, on y voit sensiblement les vapeurs de l'air se condenser dès qu'elles approchent du sommet de la montagne et quand il fait du vent on les voit voyager et être réfléchies d'un sommet à l'autre. Il n'est pas possible de considérer ce phénomène sans voir clairement que les nuages ne sont que des brouillard en l'air.

quand les vapeurs des vallées ne peuvent pas s'élever dans l'atmosphère, elles [page 4] forment ce qu'on appelle un brouillard, quand elles si élèvent et parviennent jusqu'à la région où l'atmosphère est plus froid, elles s'y condensent et forment en l'air les nuées quand elles sont au-dessus d'un pays de plaine, mais dans les pays de montagne où à cette hauteur elles rencontrent des côtes, ces vapeurs condensées font nuages pour celui qui est dans la vallée et brouillard pour celui qui est sur la montagne.

Cette condensation est sensible aux yeux de l'observateur. On voit d'en bas un paquet de nuages ou de brouillards collé sur la montagne, et on le voit marcher en suivant [page 5] le cours du vent le long d'une côte, quelquefois plus haut, quelquefois plus bas. Alors on conçoit aisément que les pâtres qui sont les seuls habitans des hautes montagnes doivent se trouver quelquefois dans la région des nuages et des orages et quelquefois au-dessus et entendre le tonnerre à leurs pieds.

Le hasard ne m'a pas fourni d'occasion d'être témoin de ce phénomène. Dans mon dernier voyage, je n'ai presque point été sur les sommets des montagnes, je n'ai été que le long des chemins qui sont tous dans les gorges. Mais en 1767, j'allai deux fois de Bagnières de Luchon au lac d'Oo dont j'ai [page 6] parlé ailleurs. Á un de ces deux voyages, le tems étoit serein, à l'autre le brouillard ou nuage étoit si épais qu'à peine pouvoit-on s'y conduire, mais quoique ce lac d'Oo soit très élevé, il est dans un fond entouré de tous côtés de côtes escarpées. Ainsi, je fus dans la nuée, c'est-à-dire dans le brouillard, mais là je ne pouvois jamais être au-dessus de la nuée.

Mais une autre fois revenant de Bénasque ou Venasque en Espagne dans la vallée de Luchon, j'avais à franchir ce qu'on appelle dans les Pyrénées le port<sup>a</sup>, c'est-à-dire la grande crête des Pyrénées, et ce port<sup>b</sup> est un [page 7] des sommets les plus élevés de cette chaîne. Il faisoit une grande pluie quand je partis de Bénasque et j'espérois de me trouver en haut au-dessus de la région de l'orage. Malheureusement pour ma curiosité, il se dissipa. Je vis seulement quand je fus au haut un phénomène qui me frappa beaucoup : ce fut l'air devenu serein du côté de l'Espagne d'où je venois et la pluie et les nuages subsistant encore du côté de France. Mais ces nuages du côté du Nord s'élevoient encore beaucoup au-dessus<sup>c</sup> de moi, ainsi au-dessous<sup>d</sup> de la crête de la montagne, et se dissipoient au-dessus de la terre d'Espagne. L'atmosphère au-dessus de [page 8] moi étoit comme on le voit quelquefois même dans nos pays, serein dans une moitié de l'horison, et nébuleux dans l'autre. Mais ce qui étoit remarquable c'est qu'on voyoit sensiblement la crête de la montagne être le point de partage. Ainsi, je jouis d'un spectacle plus singulier peut être que celui que j'espérois, mais je ne me suis jamais trouvé sous un ciel bleu et absolument serein voyant et entendant l'orage sous mes pieds. Ce jour-là il tonnoit, mais lros même que j'étois au haut de la crête, c'estoit au-dessus de ma tête que j'entendois le tonnerre.

---

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Corrigé de la mauvaise écriture sur « dessous ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « dessous ».

Au reste, quoique je n'aye pas vu [page 9] ce phénomène qu'il est rare qu'un voyageur rencontre, on ne peut pas douter qu'il ne se voye très souvent<sup>a</sup>. Les pâtres que je crois plus que bien des voyageurs me l'ont certifié. On doit les croire sur ce fait qui ne passe pas leur intelligence, et qui est trop commun chés eux pour qu'il puisse y avoir du doute.

La formation des nuages contre les montagnes ne m'a rien offert de nouveau dans mon dernier voyage : je l'avois bien observé en 1767 dans les Pyrénées. Je ne me souviens pas d'y avoir fait attention dans mon ancien voyage de montagnes qui fut celui des montagnes d'Auvergne avec Monsieur [page 10] Guettard. La cause en fut peut-être tout simplement que je n'y fis pas attention, que je la portai à d'autres objets qui m'étoient tous également nouveaux et que dans ce voyage où j'étois très fatigué je me reposois souvent du soin d'observer sur mon compagnon. Peut-être aussi n'y eut-il aucun nuage en l'air pendant les seuls jours que je passai sur ces montagnes. En effet, je me souviens bien qu'il y faisoit très chaud et par conséquent très clair.

Mais il n'est pas impossible non plus qu'il y ait une différence quant à la formation des nuages entre les montagnes d'Auvergne et les chaînes des Alpes, des Pyrénées, et du Jura.

[page 11] Je crois que ce qu'on nomme la haute Auvergne et la chaîne qui sépare cette province du Limosin est originairement un pays de montagnes, mais de grandeur moyenne. Les hauts sommets sont tous volcaniques, ainsi ce sont des pics et non pas des chaînes : or je conçois aisément que les vapeurs de l'atmosphère ne s'amassent et ne se condensent pas contre un pic à côté duquel elles peuvent glisser, comme contre une chaîne qui ne leur laisse aucun passage.

Après cette définition générale des pays de montagnes, je les subdivise en montagnes du 3ème, du 2nd et du 1er ordre d'après la résidence des neiges et des glaces.

[page 12] Dans des montagnes que j'appellerai ici du troisième ordre comme celles du Bugey et tout le Jura, on voit souvent tomber de la neige sur les sommets quand il ne tombe que de la pluie dans la vallée.

Les neiges y tombent quelquefois la nuit ou le matin même dans les mois chauds et on m'a assuré dans les montagnes de Neuchâtel qu'il y a eu telle année où il n'y a pas eu<sup>b</sup> un seul mois où on n'ait vu de la neige. Un homme à qui je demandoi pendant combien de mois on voyoit la neige dans son pays m'a répondu treize mois de l'année<sup>c</sup>. Mais ces neiges d'été se fondent dès que le soleil paroît, au lieu que celles d'automne durent.

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « sûrement ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne de la mauvaise écriture.

<sup>c</sup>L'expression « treize mois de l'année » est soulignée.

[page 13] Cependant dans tout le Mont-Jura, les neiges sont entièrement fondues pendant l'été excepté dans les grottes glacières dont j'ai parlé dans ma note sur les glacières de Franche-Comté et de Neuchâtel.

On m'a dit qu'il en est de même des Vôges et que l'été toute la neige y est fondue.

Il n'en est pas de même dans les Pyrénées, ny même dans les montagnes d'Auvergne. Cela est constant pour les Pyrénées et quant aux montagnes d'Auvergne, dans l'année où j'y allai avec Monsieur Guettard, il faisoit un chaud excessif (je n'ai jamais de ma vie eu si chaud). Le visage me pela en entier par l'ardeur [page 14] du soleil dans la journée que je passais sur le Mont-d'Or. Or, je trouvai les neiges entièrement fondues sur le Puy<sup>a</sup> de Dôme, mais j'en trouvai beaucoup sur le Mont-d'Or, et quand je fus au sommet je découvris le Couthas qui en étoit couvert.

Je reconnus dès cette année ce que j'ai lu depuis dans les description des montagnes de tous les physiciens, que malgré la plus grande ardeur du soleil, ces neiges anciennes sont sèches à l'extérieur et ne paroissent pas se fondre par le côté exposé au soleil et à l'air. C'est la partie qui touche à la terre qui se fond continuellement et les eaux qui vont former les rivières suintent de dessous les amas [page 15] de neige pendant qu'au-dessus la neige est si dure que pour y faire un trou pour faire rafraîchir une bouteille je fus obligé de la creuser avec un couteau, et ayant, depuis, fait plus de questions aux montagnards et de nouvelles réflexions sur l'origine des fleuves, j'ai su que ces neiges qui ont la propriété de conserver à l'extérieur pendant l'été le plus chaud, la dureté qu'elles ont acquise pendant l'hiver ont aussi celle de se fondre continuellement même pendant l'hiver le plus rude par la surface qui touche à la terre. En effet, sans cela tous les fleuves et les lacs dont les sources sont immédiatement dans les neiges ou la glace tariroient entièrement pendant l'hiver.

Cela est si vrai que cette année-ci où [page 16] j'ai vu les rivières et les lacs de Suisse et où l'été a été singulièrement chaud pendant que la Seine et les autres rivières qui ne doivent leurs eaux qu'à la pluie étoient presque à sec, celles qui doivent leurs eaux à la neige étoient très fortes, parce qu'il est vrai que quand la terre est plus échauffée, la fonte de la neige qui touche à la terre est plus abondante. Il s'ensuit que si cette fonte étoit nulle pendant l'hiver, le Rhône au-dessus du lac de Genève, l'Aar au-dessus du lac de Thann, etc. et les lacs eux-mêmes seroient absolument à sec, ce qui cependant<sup>b</sup> n'arrive pas.

Je crois que depuis très longtemps il n'y a point eu d'été si chaud en Suisse car les gens du pays m'ont montré de la vallée un de ces sommets pointus qu'en

<sup>a</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « Puits ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne avec un signe de renvoi.

Dauphiné et en Savoye on appelle des dents, et en Suisse des cornes, ils m'ont montré, dis-je, un de ces sommets découvertes et sans neige<sup>a</sup> en me disant que c'est ce qu'aucun homme vivant n'avoit jamais vu<sup>b</sup>.

Je reconnus aussi dès ce même voyage que les amas de neige subsistans au milieu d'un été chaud n'étoient que dans des creux, et je conçus aisément que les [page 17] neiges qui pendant l'hiver avoient couvert tout le sommet de la montagne s'y étoient mis à peu près en niveau de pente et par conséquent étoient plus épaisses dans les creux que sur les bosses et par conséquent que dans l'été où elles fondent plus abondamment que dans l'hiver, les creux doivent rester pleins de neige, pendant que les bosses sont déjà à découverte et j'en conclus que si l'été étoit plus long, les neiges des creux se fondroient aussi entièrement.

En 1767, je trouvai dans les Pyrénées la confirmation de ce que j'avois vu dans les montagnes d'Auvergne, et c'est d'après ces notions que j'appelle ici montagnes du second ordre celles où les neiges de l'hiver ne fondent jamais entièrement dans l'été.

[page 18] On concevra aisément que je ne prétends pas<sup>c</sup> que cette division soit précise et sans aucune exception. Je ne doute point qu'il n'y ait des montagnes mitoyennes entre le second et le troisième ordre où les neiges fondent entièrement dans les étés très chauds et durent d'un hiver à l'autre quand les étés ne sont pas forts. Il m'a été même raconté sur cela un fait bien singulier par des paysans de Briançon. Ils me dirent que dans un fond où malgré les neiges on sème du bled ou du seigle d'hiver et où les neiges ne séjournent presque jamais, il arriva une année que la neige ne fondit pas et que l'année suivante on fut très étonné de voir le [page 19] bled qui s'étoit conservé sous la neige et qui donna une récolte plus abondante qu'à l'ordinaire. V[oir] sur ce fait les autres notes où je parle de la température des différens pays et des différentes cultures qui peuvent y réussir.

Les montagnes que j'appelle ici du premier ordre sont celles où non seulement il y a des neiges éternelles, mais où se forment les blocs énormes de glace, c'est ce qu'on appelle les glaciers. V[oir] ma note sur les glaciers.

Je n'ai vu que cette année de ces montagnes du premier ordre ou glaciers. Il n'y a des glaciers ni dans les Pyrénées ni dans les montagnes d'Auvergne que j'appelle pour cette raison montagne de second ordre.

Je n'en ai point vu non plus en 1767 dans le Dauphiné où j'allai jusqu'à Briançon [page 20] et jusqu'au pied du Mont-Genèvre par la route de Gap et d'Embrun. Je revins même de ce voyage sans jamais avoir entendu parler de glaciers.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>b</sup>L'expression depuis « Je crois que depuis très longtems il n'y a point eu d'été si chaud » jusque là est rajoutée dans la marge gauche de la mauvaise écriture.

<sup>c</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « n'ai pas prétendu ».



---

Cependant, quelqu'un m'a dit depuis que j'en aurois trouvé si j'avois été à Briançon par l'autre route, celle du Bourg d'Oysans où je ne passai pas parce qu'on me dit que les chemins y étoient trop mauvais et qui sûrement est plus fréquentée aujourd'hui depuis qu'on y exploite les mines d'Almont.

D'ailleurs, je ne montai point au sommet du Mont-Genèvre et je ne vis que de loin le Mont Viso<sup>a</sup>, la plus haute montagne de ce pays où je suis persuadé qu'il y a des glaciers.

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont soulignés.

[page 1] Résultats de la division météorologique des montagnes

1° J'appelle grandes montagnes ou vrai pays de montagnes celles où il est ordinaire que les brouillards s'amassent et forment des nuages en haut, pendant que l'air est en bas serein et sans brouillards.

2° Entre<sup>a</sup> ces montagnes j'appelle montagnes du premier ordre celles au pied desquelles sont les glaciers, montagnes du second ordre celles qui ont des neiges éternelles comme les Pyrénées, les montagnes d'Auvergne et la plupart des Alpes de Dauphiné, montagnes du troisième ordre celles où les neiges disparaissent entièrement dans le fort de l'été, comme tout le Jura et à ce qu'on m'a dit les Vôges.

[page 2] Venons à présent aux avalanches.

Rappelons (sic) nous l'observation que les neiges des hautes montagnes restent dans le plus fort de l'été dures à leur surface extérieure, et par conséquent ne sont point disposées à se fondre par cette surface<sup>b</sup> et qu'elles ne fondent que par-dessous, par la surface qui touche à la terre.

Rappelons-nous aussi que ces neiges sont en masses énormes puisque c'est leur fonte qui pendant toute l'année fournit uniquement l'eau des plus grands fleuves du monde dans les zones froides et tempérées.

Dès lors, on doit concevoir qu'il y a des avalanches quand on n'en auroit jamais entendu parler. La base de l'édifice se détruit par la fonte, l'édifice doit [page 3] écrouler. Comme ces masses sont énormes, on conçoit aussi les ravages qui doivent en résulter quand elles tombent sur quelques malheureux villages ou qu'elles les rencontrent dans leur chute. Dans ce dernier voyage j'ai trouvé des chemins à mi-côte qui avoient été rompus par les avalanches du printemps et étoient mal réparés parce que la nécessité de frayer promptement la route y avoit fait travailler à la hâte, ce qui ne fait jamais de bon ouvrage et j'ai vu sur la montagne la trace de la route de l'avalanche où tout est détruit et même les arbres déracinés : cependant, ce n'étoit que de très petites avalanches dont j'ai vu ces débris récents.

[page 4] Aux bains du Valais on s'en rappelle encore un terrible où des maisons très solides et bien mieux construites que celles qui composent à présent ce vilain village ont été détruites de fond en comble, et c'est ce que les gens du pays disent pour leur excuse quand on leur reproche de n'avoir que de mauvais gîtes dans un lieu où il aborde tant de malades.

Cependant, on regarde comme certain qu'une forêt de sapin peut être un préservatif contre ces malheurs. Cela m'a été dit la première fois à Martigny dans le Valais par des habitans d'un village au pied du grand Saint-Bernard. Je leur demandai s'ils ne craignoient pas [page 5] les avalanches, ils me dirent qu'heureusement leur village étoit abrité par une forêt. Je les laissai dans leur sécurité sans

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « outre ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne de la mauvaise écriture.

disputer quoique je le crusse mal fondée, parce que j'avois vu des arbres déracinés même par de médiocres avalanches. Mais depuis j'ai su et par les livres et par le témoignage de Monsieur Pfiffer qu'il y a aussi au pied du Saint-Gothard une forêt de sapins dont le canton d'Yry défend sévèrement de couper aucun arbre, parce qu'elle est la défense des villages de la vallée d'Arseren, et on tient que de tems immémorial les villages qui ont cet abri n'ont jamais souffert des avalanches.

Il est possible qu'une avalanche renverse des arbres isolés comme ceux que j'ai vus [page 6] et qu'elle soit arrêtée.

Le hasard ne m'a rendu témoin d'aucune avalanche ni dans ce dernier voyage, ni en 1767. Seulement dans mon retour de Benasque en France dont j'ai déjà parlé dans cette note, j'entendis un fort grand bruit pendant que je remontois du côté d'Espagne et avant d'avoir passé le port, et quand je fus de l'autre côté je vis la trace de l'amas de neige qui venoit de tomber et n'avoit causé aucun dommage parce qu'il n'avoit traversé qu'un terrain de pâturages où il ne s'étoit trouvé ni hommes ni bestiaux [page 7] dans sa route.

Dans les glaciers de Savoye les habitans m'ont fait la distinction d'avalanches de neige et d'avalanches de glace qui sont réellement très différentes. V[oir] ma note sur les glaciers n° 9. Je m'apperçois en la relisant que j'y avois déjà dit ce que je viens de répéter ici sur les avalanches de neige.

Celles de glace ne sont pas à ce que je crois aussi redoutables que celles de neige, parce qu'il n'y a point de village à portée de la chute des glaces et point de troupeaux paissant sur ces montagnes stériles. Ainsi, je crois qu'elles ne peuvent être [page 8] funestes qu'à des chamois, des boucs-estains, des chasseurs et des naturalistes.

À propos de chamois, je me rappelle une histoire d'avalanche qui m'a été contée en 1767 par mes guides des environs de Briançon et dont je me permets de douter.

Dans toutes les montagnes, on prétend que la plus petite commotion dans l'air, même le bruit d'un coup de fusil peut déterminer la chute d'une avalanche. Les expériences n'en peuvent être que très rares, car si par hasard l'avalanche est tombée une fois dans le moment qu'un chasseur venoit de tirer, comment peut-on assurer que sans ce coup de fusil cela ne seroit pas arrivé ? [page 9] Au reste, ce fait est regardé comme certain à Briançon par le peuple, il l'est aussi en Suisse et on voit dans les voyages de Bernier qu'il est tellement établi aux environs du Mont-Caucase qu'on ordonne à une armée entière de marcher en silence comme les frères de la Trappe. V[oir] dans son voyage de Cachemire toutes les fables populaires qui ont cours dans ce pays. Il y a bien vingt-cinq ans que je ne l'ai lu et il faudroit relire ce livre en entier pour retrouver tous les passages relatifs à cette opinion parce qu'il n'y a pas de table des matières.

Je crois me souvenir qu'il ne parle pas précisément des avalanches mais [page 10] qu'il dit seulement que le bruit causé dans les montagnes cause des orages et que c'est par cette raison qu'on y recommande le silence. Il y parle aussi d'un vieillard magicien qui avoit le don de les exciter, etc. Or, il est très possible que les montagnards du Mont Caucase d'après lesquels parle le voyageur Bernier qui y entendoit sûrement très mal leur langue aient voulu lui parler d'une chute de neige funeste aux vallées voisines, et qu'il ait compris qu'on lui parloit d'un orage. Et il est encore plus aisé de croire que le bruit détermine la chute d'une avalanche que de croire qu'il existe un orage en l'air. C'est pourquoi je [page 11] trouve du rapport entre la tradition établie dans les montagnes d'Asie et celle des montagnes d'Europe.

Quoiqu'il en soit, le guide de Briançon m'assuroit qu'un de ses amis étant à la chasse des chamois en surprit une harde entière sur la neige. Il en tira un et le tua, le bruit du coup de fusil fit tomber la masse de neige et le chasseur eut le bonheur de se trouver au-dessus sur un terrain ferme en sorte qu'il ne fut pas entraîné. Il eut encore un autre bonheur, il alla pêcher<sup>a</sup>, si je peux me servir de ce terme, la harde entière de chamois qui se trouva ensevelie sous la neige, ce qui est une bien bonne fortune pour [page 12] ces chasseurs qui se croient ordinairement heureux quand ils en ont tué un dans leur semaine.

[page 1]

#### Note sur les effets pittoresques de la chute des eaux dans les pays de grandes montagnes

Les effets des eaux dans les grandes montagnes ne peuvent pas se décrire, il faudroit les peindre, et la peinture est encore insuffisante, il faut les voir.

Ceux qui n'ont jamais été dans ces pays peuvent cependant concevoir aisément que ces effets doivent être étonnans et excessivement variés si on considère d'une part la quantité immense d'eaux qui tombent des amas de neiges et de glaces, d'autre part la hauteur et la rapidité de [page 2] côtes dont un grand nombre sont à pique, enfin les gorges étroites dans lesquelles ces eaux se trouvent des espaces suffisans pour former des lacs.

1° On voit souvent l'eau tomber d'une montagne à perdre de vue et sauter de rocher en rocher, quelquefois la cascade se partage en plusieurs, et quelquefois aussi plusieurs se réunissent, c'est ce que j'appelle des cascades.

2° Quelquefois sans qu'il en tombe cette immense quantité, on voit suellemnt un petit filet d'eau qui ressemble à un ruban d'argent serpenter entre les sapins noirs. On le voit en haut, ensuite [page 3] on le perd de vue et plus bas on le voit reparaître.

---

<sup>a</sup>Souigné.

3° On voit d'autres chutes qui sont celles dont les voyageurs parlent avec le plus d'admiration, ce sont les chutes à pique, où l'eau tombe d'une hauteur excessive à pique comme l'eau qui coule d'une gouttière. J'appelle celles-là cascades gouttières et un phénomène très remarquables, c'est que quand la hauteur est très grande, l'eau à sa chute est réduite en poussière. C'est ce qu'on voit surtout à la chute fameuse du Staupack qu'on appelle par cette raison le ruisseau de poussière. Cependant, j'ai fait sur le Staupack même une remarque [page 4] que je n'avois pas lue. Cette eau qui tombe le long d'un mur à pique touche cependant quelquefois le mur dans des parties un peu saillantes, et là elle se condense et n'est plus en poussière : ce n'est qu'une cinquantaine de pieds plus bas que ce point de contact qu'elle reprend encore la forme de poussière.

Monsieur Deluc et les autres voyageurs, les Bourrit, les Bordier, etc. sont surtout frappés d'un phénomène que présentent ces cascades gouttières à de certains aspects, ce sont les belles iris que forme la réfraction des rayons du soleil sur cette eau tombante.

Cependant, je prendrai la liberté de [page 5] objecter que cet effet admirable est bien plus sensible sur les cascades qui tombent de moins haut et en beaucoup plus grand volume que sur celles où l'eau est extrêmement divisée dans sa chute. Par exemple dans les Alpes il y a une chute admirable dans le Valais qu'on nomme le Pisse-vache. Ces Messieurs la dédaignent parce qu'elle ne tombe que d'une centaine de pieds de haut et par une autre raison aussi à ce que je crois, c'est qu'elle est le long d'un grand chemin où tout le monde peut la voir et que des voyageurs préfèrent toujours ce qu'il n'y a qu'eux qui ayent vu. Or, j'ose attester qu'il [page 6] n'y a nulle comparaison pour l'effet pittoresque et notamment pour le jeu de la réfraction des rayons de lumière entre cette cascade du Pisse-vache où un fleuve entier tombe de 100 pieds et tombe en masse d'eau qui réfléchit du côté où le vent porte, une poussière d'eau qui ne permet pas d'en approcher, mais qui au-dessus du vent est accessible et forme les plus magnifiques iris quand elle est frappée du soleil, et la gouttière du Staupack qui tombe à la vérité de 1100 pieds, mais ne tombe que comme une gouttière et est réduite à sa chute en poussière.

[page 7] 4° Les rivières même qui coulent horizontalement dans les vallées au pied des hautes montagnes offrent un spectacle que je trouve égal à celui des chutes par leur impétuosité, leur écume, leur bruit qui imite celui du tonnerre et souvent les blocs de rochers qu'elles roulent.

5° Le dernier effet à remarquer est celui des cataractes, c'est-à-dire de la chute d'une rivière toute formée comme la cataracte du Rhin à Schaffouse et le saut du Dain près de Clerval en Franche-Comté que j'ai vues cette année.

On écrirait des volumes si on voulait rapporter toutes les merveilles de ce [page 8] genre qu'on voit à tous les pas qu'on fait dans des pays de montagnes,

et on n'en donneroit encore que de très fausses idées, d'ailleurs on se répèteroit continuellement.

Voici cependant ce qui m'a le plus frappé dans mes trois voyages.

Dans mon voyage d'Auvergne avec Monsieur Guettard, j'allai voir auprès du Mont d'Or la fameuse chute de la source de la Dordogne dont j'avois beaucoup entendu parler. C'est de celles que j'appelle cascades goutières. Elle a même un avantage sur le Staupack, c'est qu'on peut passer par dessous, en sorte qu'on voit le soleil à travers l'eau quand il est au point [page 9] propre à produire ce phénomène. Il y étoit. J'allai sous la cascade, je vis le soleil et je n'en fut pas fort émerveillé, parce que sans que cette chute soit à beaucoup près aussi haute que le Staupack, et sans qu'elle tombe tout à fait en poussière, elle est cependant tellement divisée que ce n'est réellement qu'une très forte goutière, ainsi un effet plus singulier qu'agréable, et je trouve qu'il en est de même de toutes les cascades goutières.

En 1767, j'allai dans les Alpes où je trouvai à tous les Alpes des jeux d'eaux admirables. L'endroit où on en jouit le plus longtems et le plus [page 10] agréablement est Chartreuse, non pas qu'il y ait des effets plus frappans qu'ailleurs, mais depuis qu'on est arrivé dans l'enclos des moines on voyage plus d'une lieue dans un chemin très commode toujours à côté du torrent, quelquefois bord à bord, quelquefois on le voit dans l'abîme, on le passe et le repasse plusieurs fois sur des ponts bons et solides. Ainsi on l'a quelquefois à droite, quelquefois à gauche, et on y voit tomber des deux côtés des cascades de toutes les formes, quelquefois bondissant sur des pointes de rochers, quelquefois traversant une prairie [page 11] verte, et quelquefois une forêt de sapins noirs.

Dans ce même voyage des Alpes, l'objet qui me frappa le plus pittoresquement ou même poétiquement fut la Bredane qui est le torrent des forges d'Alvar.

Ce torrent me parut le plus effrayant que j'eusse encor vu, peut-être parce que ce fut le premier, mais ce qui est remarquable, c'est qu'après avoir fait mouvoir les soufflets de la plus grande forge de l'univers, il fait un quart de conversion et coule dans une gorge très étroite entre deux côtes à pique dont les murs sont d'une ardoise noire. On ne voit pas le fourneau parce qu'il [page 12] est en retour, mais on voit la réverbération de la flamme, on entend le gémissement des soufflets qui se mêle au bruit du torrent qui roule des quartiers énormes de granite. Il me sembla que rien dans l'univers ne donne plus l'idée des avenues du Tartare.

J'allai ensuite dans les hautes Alpes jusqu'à Briançon et jusqu'au partage des eaux entre la France et l'Italie au pied du Mont-Genèvre. J'y vis partout des spectacles du même genre, mais aucun ne me frappa autant que celui de la Bredane.

Je viens de là à Avignon par la haute Provence, et avant d'arriver [page 13] à Avignon, je passai à la charmante ville de l'Ille dans le Comtat-Venaissin.

C'est là qu'est la célèbre fontaine de Vaucluse, théâtre des amours de Pétrarque et de la belle Laure. Je la vis et elle a été trop souvent décrite pour que j'entreprenne d'en parler. J'avoue qu'elle ne me fit pas à beaucoup près autant d'impression qu'aux autres voyageurs, et la raison en est bien simple, c'est que les voyageurs y vont d'Avignon, au lieu que je descendois des Alpes où j'avois vu dans la plus grande abondance des effets d'eau bien plus frappans.

Mais ce que je n'avois pas vu dans les Alpes, c'est le délicieux pays de [page 14] l'Ille et toute la campagne de là jusqu'à Avignon.

Les effets des eaux dans les monatgnes étonnent, effrayent et c'est une belle tragédie mais ce sentiment ne peut être que celui d'un instant, et les pays les plus agréables de la nature à la longue sont les pays très chauds par le soeil quand ils font rafraîchir par des eaux pures et abondantes. La rivière assés considérable que forme la fontaine de Vaucluse vient faire une ou deux enceintes autour de la ville de l'Ille et de là elle se partage en mille petits ruisseaux qui fertilisent la plus riche campagne du monde jusqu'au Rhône. Jamais la terre n'y [page 15] a besoin de repos, les cultures variées à l'infini, le pays couvert et ombragé d'arbres de toutes les espèces, c'est le pays digne de Laure et de Pétrarque.

Revenons aux montagnes.

Après m'être promené dnas l'aride Provence et avoir vu une vingtaine de petits ports de la Méditerranées, j'allai dans les Pyrénées. Là, je retrouve partout ce qu'on voit dans toutes les montagnes, mais ce qui me frappa plus que tout ce que j'avois vu jusques là et peut-être que tout ce que j'ai vu depuis en Suisse, ce fut le lac d'Oo ou à 5 à 6 lieues de Bagnières de Luchon. Malheureusement, le chemin n'est pas aisé. Je fis cependant deux fois ce voyage en 1767. Je n'aurais [page 16] sûrement pas pu le faire en 1778.

Le lac d'Oo est au milieu d'une vallée de rochers de granite, et on n'en voit pas l'issue, en sorte qu'on ne conçoit pas par où il a son écoulement, mais on voit très bien par où l'eau y arrive. Elle tombe à pique par une cascade goutière qui à la vue me parut de plus de 100 pieds de haut. Mais elle est bien différente de celle de la Dordogne et de celle du Staupack en ce que l'eau ne s'y divise point. C'set un gros cordon d'eau qui tombe dans le lac avec le bruit du tonnerre.

Je voulus voir l'issue de l'eau. Il falloit pour cela faire le tour du lac. Cela me fut impossible. La première fois [page 17] parce qu'il y avoit un brouillard ou plustôt un nuage si épais qu'on ne voyoit pas à deux pieds de distance. Je fus plus heureux au second voyage, le tems étoit serein, mais le bord du lac est tout couvert de rochers de granite tombés d'en haut et pour y marchre il faut sauter de pointe en pointe. C'est ce que je fis en 1767 et que je ne ferois pas à présnet quelque désir que j'en eusse. J'allai même à pied et quelquefois à quatre pattes jusqu'à un autre lac plus élevé d'où tombe la chute, et même jusqu'à un troisième lac encore supérieur.

L'issue du lac d'Oo est oblique, c'est par cette raison qu'on ne l'aperçoit [page 18] pas. Il fait une nappe d'eau sur une pierre de schiste très longue, et de là descend par des cascades de tous les genres et de toutes les formes. On en a le spectacle en y allant et en revenant car le chemin qu'on fait sur des mulets et auquel on a de la peine à concevoir que même des chèvres puissent monter, ce chemin, dis-je, est toujours le long de ces cascades pendant une demi-lieue. J'exhorte les jeunes gens à y aller, et je ne conseille pas à d'autres de l'entreprendre. La chute seule du cordon d'eau dans le lac n'offre pas un si bel aspect que le Pisse-vache du Valais dont je parlerai dans la suite. C'est cela joint [page 19] à la continuité des cascades qui me fit la plus grande impression.

Voici une remarque que je fis sur cette chute. J'ai dit qu'elle fait un bruit qu'on entend de très loin, et j'ai dit aussi que j'y allai la première fois par le brouillard et la seconde par le beau tems. Or, le bruit étoit infiniment plus fort le jour du brouillard que celui du beau tems.

On trouve au bord du lac une cabane où il y a deux ou trois pâtres qui y passent leur été, donnent du lait aux voyageurs et vont leur pêcher des truites qu'on fait griller et qui sont très bonnes. Il faut y porter pain et vin et d'autres vivres si on en veut.

Je trouvai la première fois ces pauvres [page 20] pâtres tout en larmes. Leur unique amusement et leur unique intérêt sur cette montagne étoit une petite chèvre blanche leur favorite et l'ours venoit de la dévorer à 20 pas de leur cabane sans qu'ils eussent pu la secourir à cause du brouillard. Je les trouvai pleurant auprès du cadavre tout chaud de ce petit animal. L'ours lui avait mangé les entrailles et avoir laissé la tête et le thorax. Ce n'est pas le procédé des buses et des autres oyseaux de proie qui commencent toujours par manger le cœur.

À mon second voyage nous étions nombreuse compagnie. Plusieurs buveurs d'eau sur ma relation avoient voulu venir au lac.

[page 21] L'apothicaire du lieu qui étoit de notre troupe nous avoit apporté une bouteille d'un sirop de framboise dont il se disoit l'inventeur. Nous mourions de chaud. Nous mettions dans un verre quelques gouttes de ce sirop et nous y faisons tomber l'eau glaciale des goutières et nous trouvâmes tous que rien dans le monde n'étoit si délicieux. Mais le soir et le lendemain tout le monde à Bagnières voulut goûter ce sirop dont nous faisons de si grands éloges et il faut convenir qu'il avoit perdu de son mérite quand on ne le buvoit pas sur la montagne.

Nota : le pasteur de Lutterbrunn fait aussi boire aux voyageurs un sirop semblable de framboise dont il se dit l'inventeur. Je crois que bien des gens l'ont [page a] inventé dans les pays de montagnes qui sont toutes couvertes de framboisiers.



La petite historiette de ce sirop ainsi que celle de la chèvre blanche mangée par l'ours sont déplacées dans cette note sur les effets des eaux, peut-être même puérides, mais j'ai remarqué que ce n'est que de semblables historiettes qui donnent quelque idée des mœurs des montagnards et du voyage des montagnes à ceux qui n'ont pas occasion d'y aller<sup>a</sup>.

[page a] Dans mon dernier voyage, je n'ai pas été si haut chercher les belles chutes d'eau, mais sans cela j'ai vu les plus fameuses de la Suisse. Premièrement, le fameux Staupack ou ruisseau de poussière. J'ai déjà dit que je n'en suis pas si enthousiaste que beaucoup d'autres par la raison même que l'eau y est réduite en poussière. Cependant, comme c'est l'objet des exclamations de la plupart [page 22] des voyageurs, et nommément de Monsieur Deluc, pour évaluer ce qu'on doit en penser, je ferai copier à la fin de cette note ce que j'en écrivis le soir sur mon journal.

Pour y aller, il faut faire cinq lieues depuis Underseven. Ce chemin ne peut se faire qu'à cheval ou en char-à-banc et dans cette voiture il n'y a point de danger. Le Staupack est à côté du village de Lutterbrun où le pasteur reçoit les voyageurs.

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « nota » est rajoutée dans la marge inférieure de deux pages, isolée par un trait horizontal, avec un signe de renvoi.



ANNEXE 3 : MÉMOIRES MINÉRALOGIQUES  
COMPLÉMENTAIRES DU VOYAGE DE 1767

Sauf indication contraire, ces carnets annexes sont écrits de la belle écriture.

## Compléments au voyage de 1767 : éléments minéralogiques suivant l'itinéraire, première partie

[mauvaise écriture]

Mémoire sur les pierres dans le voyage de 1767 relatifs aux trois<sup>a</sup> journaux  
Première partie

commencé à Fréjus, achevé et corrigé à Avignon

[ici commence la belle écriture]

[page 1] Observations sur les pierres des hautes montagnes faites dans une partie du Forest et du Dauphiné

De Paris à la Palisse rien ne ressemble aux grandes montagnes. Ce sont les pierres calcaires par lits horizontaux sur lesquelles je n'ay rien à observer.

La route aboutit au pied de la montagne de La Palisse, dès qu'on l'a montée on trouve partout des granites en assés gros rochers les uns sont des granites parfaits, dont tous les fragmens sont d'une grande dureté, mais dont la liaison imparfaite fait que la pierre s'égraine sous les doigts. Outre ces rochers de granite que j'ay examinés, j'ay trouvé la plus grande partie de la route pavée. Tant de granite que de quartz, pierres de (page 2] nature de silex ou de quarte. Ces derniers sont vraisemblablement roulés en cailloux des montagnes voisines.

Ces granites se trouvent sur presque toute la route de Rion. Cependant on est toujours voisins d'une pierre calcaire, d'une vraie pierre à chaux<sup>b</sup>

À Roanne par exemple et depuis Roanne jusqu'à la Bresle, j'ay trouvé les tours des fenestres et des portes d'une pierre jaune dont on me disoit toujours que la carrière étoit à deux ou trois lieues de l'endroit où je la trouvais, enfin à la Bresle j'ay vu faire de la chaux avec cette pierre jaune qu'on tiroit des bois voisins, et cette carrière-là bien moins bonne que celles [page 3] que j'avois vues employées jusqu'alors contenoit de grosses coquilles presque point encore dénaturées.

De plus à une poste nommée l'hôpital j'ay trouvé des ceintres de porte d'une pierre noire piquée assez régulièrement de blanc qui m'a paru polie. Ces bornes d'un pont qu'on passe fort près de là en sont aussi. Cette pierre vient du voisinage.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur un mot illisible.

<sup>b</sup>Ce mot est suivi d'une note recopiée ci-dessous :

Nota quand je passois dans le Forest j'étois dans l'opinion que les pierres calcaires formées toutes de débris d'animaux ne se trouvoient que dans les pays que les naturalistes modernes appellent la nouvelle terre.

L'aspect des granites de Forest n'étoit pas fait pour me détromper, mais celui des Alpes m'a bien fait changer d'avis comme on verra.

Elle s'appelle la pierre de Rilly. Je l'ay trouvée très soluble et je la regarde comme un marbre noir car je ne doute pas qu'elle ne prenne très bien le poli. J'ay envoyé à Paris des échantillons de tout ce dont je viens de parler.

Je me suis détourné un peu de la route pour aller à Saint-Bel, et à Saint-Bel j'ay trouvé quelques couches inclinées ou même verticales de pierres feuilletée, on m'y a fait remarquer un granite dont ils se ferment pour la construction de leurs fourneaux, et ce granite a cela de singulier qu'il est soluble dans quelques unes de ses parties.

Je dois observer que tout le terrain dont je viens de parler depuis la Palisse jusqu'aux abords de Lion duquel la plus grande partie est ce qu'on appelle le Forest, tout ce terrain, dis-je, a un aspect absolument différent de nos pays de plaine.

Ce ne sont point des montagnes d'une hauteur [page 4] excessive, mais elles sont plus fréquentes, plus escarpées, plus pointues, leurs vallées plus aigues (c'est un terme que je crois qui se fait entendre et dont je me serviray par la suite). L'eau en sourcille de tous les côtés et les habitans s'en servent très industrieusement pour arrozer leurs vallées qui par ce moyen sont extrêmement fertiles.

Noter que nulle part le sommet de ces montagnes n'est nud et qu'elles sont couvertes jusqu'au haut d'une très belle verdure au moins du côté que j'ay vu<sup>a</sup>.

Dans les endroits où le chemin est coupé dans le roc, on voit ce roc qui est du granite par grosses masses. Je l'ay remarqué dans plusieurs endroits, nommément lors de l'arrivée à Tarare qui est un pays de montagne, et en allant de Tarare à Culley dans le chemin qui est au milieu d'une large vallée il y a encore une partie de chemin coupé dans le roc et ce roc est un très beau granite.

Je ne peux pas assurer précisément que ces masses de granites soient par couches régulières, ny par conséquent déterminer dans quel sens sous ces couches.

Quand j'ay dit que dans toute la route de la [page 5] Palisse à Lion on étoit dans le pays de montagnes que je viens de décrire, il faut cependant admettre quelques exceptions.

À Roanne on descend dans la vallée de Loire, et on la suit presque jusqu'à l'hôpital qui est la poste suivante, et on laisse toujours le pays de montagnes à sa droite, mais un peu avant d'arriver à l'hôpital on se rengage dans la montagne.

Depuis Tarare jusqu'à Bally<sup>b</sup> on sort encore de la montagne pour voyager dans une grande vallée laissant le pays de montagne à droite. Mais de là à Lion je n'ay pu rien observer parce qu'il faisoit nuit quand j'y ay passé.

En sortant de Lion on entre dans la plaine du Bas Dauphiné, on voit devant soy les hautes montagnes quand on voit bien, pour moy, j'auerois cru si on l'avoit

<sup>a</sup>La note est dans un module plus petit et avec une marge gauche plus importante.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne dans la mauvaise écriture sur « Bulley ».

voulu que c'étoit des nuages.

Mais dans le voisinage de la route il n'y a nulle montagne, la terre végétale n'est pas partout fort épaisse et j'ay apperçu plusieurs fois l'espèce de crayon que dans d'autres pays on appelle tuf. Icy on verra que ce terme est [page 6] employé pour signifier des osteocolles.

Cette plaine de Bas Dauphiné est seulement toute couverte de cailloux roulés. J'en ay examiné plusieurs et le plus grand nombre sont graniteux ou quartzeux et en général insoluble.

Cependant j'en ay trouvé de remplis en dedans de matière noire comme du fer, qui se sont trouvés très solubles on n'en sera pas étonné quand je parleray par la suite d'ela pierre noire ou grise de Grenoble.

a

Enfin il y a le long de la route des bornes pour marquer toutes [?] des chemins qui m'ont paru d'une pierre très dure. Elle est aussi soluble, j'en ay cassé un très petit fragment. J'ay demandé où en étoit la carrière on m'a dit [?] que c'étoit en haut ce que m'a annoncé que je trouverois des pierres calcaires ou solubles dans Montagnes.

[page 7] En effet on m'a dit partout qu'il y avoit de la pierre à chaux dans le voisinage et on m'a annoncé que je trouverois même du plâtre ce qui s'est vérifié comme je diray tout à l'heure.

À La Verpillière je me suis trouvé très proche non des hautes montagnes, mais de petites montagnes couvertes de bois ou de verdure et absolument semblable à l'aspect à celles du Forest que j'ay décrites.

On s'en apperçoit à la Verpillière par la quantité de belles eaux dont on y jouit et dont on se sert aussi comme dans le Forest pour arroser les prairies.

De plus aux environs du même lieu de la Verpillière j'ay trouvé le long du chemin deus gros rochers de granite. L'un a le pied dans une marre, l'autre sort de la montagne. Ces deux rochers de granites sont assés remarquables pour que j'en aye gardé des Échantillons. Ils ont des lames d'un talc ou mica noir, et non seulement les deux rochers mais chaque moitié du même rocher diffèrent en ce qu'elles sont plus ou moins micacées. Tout cela [page 8] m'annonçoit qu'au sortir de la Verpillière nous allions nous engager dans ces petites montagnes, mais je me trompois car j'ay toujours trouvé des vallées larges au moins jusqu'à La Frette. Je dis au moins parce que le jour étoit baissé quand je suis arrivé à La Frette, et je n'ay rien observé de là jusqu'à Rives où j'ay couché.

---

<sup>a</sup>L'expression suivante est raturée. «Je garde un fragment d'un de ces cailloux qu'à sa dureté j'avois cru insoluble», ce mot est suivi d'une note : «Nota S'il me paroît alors insoluble que parce que je n'avois jamais observé de pierre par moy-même. Deux jours plus tard je crois que je ne m'y serois pas trompé». À cet endroit reprend le paragraphe raturé : « et qui s'est trouvé soluble ».

Dans ce trajet de la Verpillière à La Frette, j'ay trouvé des carrières le long du chemin, j'en ay vu deux sur la même montagne. Elles sont d'une pierre grenue et par lits horizontaux minces et très marqués. Cette pierre est fort soluble. Je crois avoir trouvé que celle du haut de la montagne est d'un grain moins dur et moins serré que celle d'en bas. Ce que j'attribuay à<sup>a</sup> l'ancienneté de la formation.

Au reste quoique je me sois servi du terme de carrière, ce ne sont point des carrières exploitées, ce ne sont que des couches de pierres rendues sensibles par l'éboulement.

Le lendemain à Rives en examinant le pays, je me suis trouvé auprès des montagnes, ce qui est bien sensible non seulement par les eaux employées à l'irrigation, mais aussi par la quantité énorme qui en est employée dans le jardin de Monsieur [page 9] de Saint-Priest pour des jets d'eau et pour des cascades, et dont le surplus fait aller deux forges, et un moulin à écraser le chanvre. Ces forges sont employées à convertir le fer en acier, mais ce n'est que la comodité de l'eau et du bois qui a fait établir ces usines.

À Rives, ainsi qu'à Voiron, à Chartreuse et dans d'autres endroits, la mine qu'on employe<sup>b</sup> ne se tire point sur le lieu, on l'envoie d'Alvar.

L'aspect de ce pays ne m'a pas permis de douter que je n'allasse me trouver au milieu des granites, mais je me trompois.

Les premiers endroits où j'ay trouvé les couches à découvert se sont trouvés n'être composés que d'un très méchant pudding, grossier, mal lié, se séparant sous les doigts, et tant les cailloux que le sable qui les unit sont solubles.

J'ay trouvé aussi une carrière creusée sans doute pour en tirer du sable ou de la terre, j'y suis entré. J'ay trouvé des terres qui n'ont nulle consistance par lits alternatifs, l'un de ces lits plus feuilleté que l'autre. Les terres ou pierres de ces lits sont toutes deux solubles.

De plus il y a dans le jardin de Monsieur de Saint-Priest une belle carrière de tuf<sup>c</sup> qu'on travaille et [page 10] qu'on employe utilement pour le bâtiment. Cette pierre est très dure quand elle a été à l'air, mais d'ailleurs elle est calcaire et soluble comme on peut aisément le deviner.

Il y a à Rives un vieux château fondé sur un bloc de cette osteocolle dont le pied est dans la rivière. Elle paroît noire comme une lave parce qu'elle est enfumée par le voisinage de la forge.

De Rives je me suis un peu détourné de la route pour aller à Voiron, à Voiron j'ay vu les mêmes pierres, le même terrain, les mêmes montagnes voisines à peu

---

<sup>a</sup>L'expression « ce que j'attribuay à » est corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « ce qui doit estre à cause de ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « y ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « d'osteocolle ».

près qu'à Rives.

De Voiron je suis venu rejoindre la grande route à Voreppe et icy la [scène ?] a changé, mais avant de passer à la description des montagnes que j'ay vues pour la première fois en approchant de Voreppe, je dois observer qu'en parlant des pierres de Rives et de Voiron je n'ay parlé jusqu'à présent que de celles que j'ay vues dans leurs carrières, et effectivement ce sont celles qui méritent le plus d'attention.

Je ne dois pas cependant obmettre que j'y ay observé des cailloux roulés qui m'ont paru mériter attention par leur forme, et aussi parce qu'un paysan m'assura que ces sortes de [page 11] cailloux étoient communs et très connus à Alvar où on les jettoit dans le fourneau avec la mine. Mais depuis étant à Alvar je n'en ay pas entendu parler. Ainsi je regarde ce récit comme un conte. Quant à la forme je l'ay souvent trouvée depuis à des cailloux roulés de substance très différente, ainsi ou mon observation à cet égard est tout à fait inutile, ou au moins n'a-t-elle aucun trait à ce que j'examine icy. Je ne la rappelle que parce que j'en ay fait un peu d'étalage dans mes journaux la croyant alors fort importante. voir sur ftrajouté en interligne. ces cailloux que j'ay portés remplacés la boîte 26. J'ay trouvé un naturaliste qui en avoit observé de pareils.

L'autre observation faite à Rives et à Voiron, c'est qu'il s'y trouve des pierres dont on a bâti, et quelque fois de gros blocs de ces mêmes pierres qui ont visiblement été transportées d'ailleurs.

J'en ay observé deux, l'une blanche d'un grain en apparence très dur, je la crois la même dont j'ay déjà parlé et dont sont faites les bornes qui marquent l'entretien du chemin je crois aussi que c'est de cette pierre qu'est une très bele meule à broyer du chanvre que j'ay vu à Rives, et celle-là est encore plus belle parce qu'à présent elle est polie par le frottement. Nota on verra en examinant la boîte 27 et 28 que cette pierre est la pierre des grandes couches à Voreppe, celle du haut des montagnes à Chartreuse, etc.<sup>a</sup>

À Rives on me dit que cette pierre venoit de Voiron, avoit vu qu'elle venoit du Côté de Grenoble.

[page 12] La seconde pierre transportée d'ailleurs que j'ay vue est une pierre d'une grain fin et de couleur grise, noire ou cendrée, comme on voudra la nommer. On verra par la suite qu'il y a tant de nuances de cette pierre qu'on peut luy donner ces différens noms. Pour moy je l'ay toujours appelé dans mon voyage et je l'appelleray toujours dans ce mémoire la pierre grise de Grenoble ftl'expression « la pierre grise de Grenoble » est soulignée.. Voir boîte 27<sup>b</sup>

Les morceaux de cette pierre que j'ay vue à Rives avoient une couche jaune

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « Nota » jusqu'à « etc. » est de la mauvaise écriture et semble rajouté après coup.

<sup>b</sup>L'expression « voir boîte 27 » est de la mauvaise écriture.



très légère du côté qui étoit depuis quelque tems exposé à l'air.

Ces deux pierres tant la blanche que la grise, ont été essayées à l'eau forte et se sont trouvées toutes deux très solubles. On verra ailleurs qu'on en fait de la chaux. Je n'ay observé de vestiges de coquilles dans aucun des morceaux que j'ay examinés.

Venons en à la forme des grandes montagnes que j'ay observées en arrivant à Voreppe et que je peux dire par anticipation que j'ay observées presque continuellement jusques et compris le Mont Genève.

Les montagnes que j'ay vues avant d'arriver à Voreppe, qui suivent de Voreppe à Grenoble et au-dessous de Grenoble le long de la vallée de l'Isère [page 13] jusqu'à un village nommé les Terrasses qui est le point jusqu'auquel j'ay suivi cette vallée, et à ce qu'il m'a paru à ma vue jusqu'au fort barreau. Ces montagnes, dis-je, sont escarpées à pic du sommet jusqu'à une certaine hauteur, et de là en bas, c'est de la terre ou de la pierre visiblement éboulée qui est en talus très roide, mais en talus auquel on peut monter quoyqu'avec peine. Ces talus sont quelquefois d'une terre stérile, quelquefois couverts de pierres, quelquefois d'herbe qui y est venue d'elle-même, quelquefois aussi ils sont cultivés et le sont très bien par l'industrie des cultivateurs qui les pratiquent en petites terrasses qu'ils relèvent et défendent par des hayes moitié vives, moitié sèches, quelquefois ils sont cultivés avec moins de foin et sujets à des accidents dans la fonte des neiges, quelquefois enfin ces talus sont couverts de petits bois broutés par les bestiaux comme à Voreppe, où de magnifiques forêts de sapins, comme à la montagne de Morgon<sup>a</sup> ou même d'autres grands bois comme à Chartreuse. Ce qu'il y a de plus constant c'est la forme de ces talus qui sont devant l'escarpement précisément comme des glacis devant une fortification, [page 14] si l'on pouvoit supposer qu'il y eut un fossé entre deux. Je me serviray par la suite des termes d'escarpement et de glacis<sup>b</sup>.

Tout le pays de montagnes de la Sainte-Baume par exemple est aussi par escarpement et glacis. La baume est (rajouté en interligne) au bas de l'escarpement et la forest de la Sainte-Baume sur le glacis.

J'ay observé depuis que dans les parties des Pyrénées que j'ay vues il n'y a ny escarpement ny glacis. Quelques personnes m'ont dit qu'il y en avoit à Barèges<sup>c</sup>.

Il ne faut pas conclure à beaucoup près de ce que je viens de dire que les sommets des Alpes soient ainsi escarpés de tous les côtés. Au contraire il est

<sup>a</sup>Ce mot est écrit de la mauvaise écriture.

<sup>b</sup>Ce mot est suivi d'une note (3) dont le texte est noté en dessous :

Nota des montagnes par escarpement et avec glacis ne sont pas particulières aux Alpes ny à ces grandes chaînes de montagnes qui font tant d'effet sur la surface du globe. Je les ay décrites icy avec scrupule, mais il y en a ailleurs (corrigé en interligne sur « partout ») de pareilles et on sent que cela doit arriver.

<sup>c</sup>L'expression depuis « j'ay observé » jusqu'à « Barèges » est de la mauvaise écriture.

constant dans le pays qu'il y a peu de montagnes réellement inaccessibles quand on se donne la peine de les tourner. Je l'ay vérifié dès le lendemain de mon arrivée à Grenoble au voyage que je fis à Alvar dont je parleray.

Tout le monde dans le pays sçait que le haut de ces montagnes est ordinairement couvert de prairies où on mène pâturer les troupeaux immenses de la Crau et des autres lieux stériles de Provence dès que les neiges ont commencé à disparaître. J'ay rencontré de ces colonies dans les premiers jours [page 15] de juin elles étoient de quatre mille tant moutons que chèvre. Les boucs et béliers portant de grosses sonnettes, sans compter une vingtaine de chiens blancs, à poils très longs et de taille énorme, une douzaine de pastres qui tout l'été couchent à l'air et quelques ânes qui sont l'arrière-garde et portent les gros bagages, et ces troupeaux-là que j'ay rencontrés sont, à ce qui m'a été dit très peu de chose par<sup>a</sup> comparaison avec d'autres qui arrivent aux Alpes dans la même saison.

Pour revenir aux sommets des montagnes ils sont donc accessibles puisque ces troupeaux y arrivent d'ailleurs sans m'en tenir aux observations générales dont je me défie toujours, j'ay demandé plusieurs fois aux gens du pays, c'es-à-dire aux paysans et autres gens de la même étoffe qui sont les seuls que j'aye vus, je leur ay demandé s'ils avoient jamais été à tel sommet que je leur montrais et ils m'ont toujours dit qu'eux ou leurs camarades y avoient été en prenant tel ou tel chemin pourquoi donc ai-je le plus souvent vu ces montagnes par le côté escarpé ? en voici des raisons qui me paroissent plausibles<sup>b</sup>. Je n'ay fait que suivre le grand chemin de Grenoble à Briançon, or les plus grandes rivières, les plus grandes ravines, les plus grands courans sont ceux qui ont dû produire [page 16] les fractures et les escarpemens et ce doit être aujourd'huy du côté des plus larges vallées que les côtes sont<sup>c</sup> escarpées. C'est aussi ces larges vallées qu'on a choisi et dû choisir par préférence pour faire les chemins. D'ailleurs quand j'ay voulu quitter la route pour herboriser ou faire d'autres observations sur les hauts des montagnes. On m'a presque toujours dit que la saison n'étoit pas assés avancée et que les neiges me baroient des passages qui dans deux mois seroient très faciles. Or il est aisé de comprendre que les neiges séjournent bien plus longtems sur les pentes douces, surtout sur celles qui sont ombragées et dans les vallées étroites et aigues que sur des espèces de murs à pique ou même on peut dire qu'elles ne séjournent jamais, ou sur la pente très roide des talus ou glacis d'en bas dont j'ay parlé, ou dans des vallées plus larges et plus exposées au soleil.

Ainsi toutes les circonstances réunies m'ont obligé devoir toujours les mon-

---

<sup>a</sup>L'expression « m'a été dit très peu de chose par » est corrigée en interligne de la mauvaise écriture sur « m'ont dit, très petits par ».

<sup>b</sup>Ce mot est corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « bonnes ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « soient ».

tagnes du côté escarpé, et la même chose arrive à tous ceux qui traversent les Alpes par les routes ordinaires. Suivons nôtre(sic) description.

Ces montagnes vues du côté de l'escarpement [page 17] s'élèvent toutes en pointes très différentes les unes des autres et très irrégulières. Il est visible que la construction originaire a été souvent altérée et l'est encore tous les jours par des éboulemens, et ce n'est qu'à ces éboulemens qu'on peu attribier les Escarpemes dont je viens de parler.

Quand j'ay passé dans une espèce de bourg appelé Moyran qui est dans la route, j'ay entré dans un jardin qui a de l'apparence. Le propriétaire qui y étoit m'a montré une pointe de montagne qu'il m'a dit s'appeller dans le pays la dent de Moiran, et il m'a raconté qu'il y a quelques années, il est tombé un morceau considérable de cette dent qui a causé bien du ravage dans sa chute. Il m'a montré même sur la montagne la trace de cette chute qui y est très bien marquée.

Toute la dent de Moiran s'est formée par de pareils éboulemens très vraisemblablement. La forme de cette dent ne permet pas d'en douter : une forme est difficile à rendre autrement que par une figure. Je vais pourtant l'essayer.

J'ay dit que du côté de l'escarpement les [page 18] sommets des montagnes s'élèvent en pointes comme des toits de maisons voisines et que les goutières communes aux toits sont des ravines.

Qu'on se figure qu'un de ces toits est coupé à pic d'un côté. On a la figure de la dent de Moiran, et c'est là cette forme qu'il me paroît évident qu'on ne peut attribuer qu'aux éboulemens.

Je ne sçais si le nom de dent<sup>a</sup> est reçu dans le pays pour tous les sommets de montagne de la même forme que celui de Moiran, mais je l'employeray toujours, et j'ay observé que dans toutes les Alpes il y a beaucoup de ces dents escarpées. Et en tout je ne donne point du tout comme règle certaine ce que je viens de dire du sommet des montagnes. C'est comme cela que j'en aye été frappé, mais il y règne en tout une grande irrégularité et de la confusion.

Cette confusion est vraisemblablement due aux éboulemens de différens genres, car je n'en ay décrit qu'une espèce et je crois qu'il y en a eu d'autres bien différens, et sont ceux où les couches inférieures s'étant affaissées ou ayant coulé dans la vallée, la montagne entière sans s'ébouler d'en haut s'est affaissée et a craqué<sup>b</sup> si j'ose me servir de ce terme parce que cet affaissement ne [page 19] s'est jamais fait bien parallèlement. Je crois que cette sorte d'éboulement ne s'est jamais fait que lentement et non par secousses violentes. Sans quoy tout auroit été culebuté et les vallées seroient comblées.

---

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>Souligné.

La preuve de ces surprenans éboulemens est dans les<sup>a</sup> couches dont je n'ay pas encore parlé et qui ne conservent ny la situation parfaitement horizontale, ny une inclination bien marquée, mais dans beaucoup d'endroits laissent voir sensiblement ou la fracture par un angle ou l'affaissement par une courbure irrégulière.

L'exemple le plus frappant que j'en aye vu est en revenant de Chartreuse à un lieu de L'abbaye de Montfleuri. Je ne sçais si c'est dans le chemin ordinaire, car je me perdis et je fus quelque tems hors de la route. Je crois cependant que j'y étois rentré quand j'observay cet éboulement.

J'étois sur un petit pont, sur une rivière dont le nom est monosyllabe<sup>b</sup>, mais je l'ay oublié. Cette rivière ou plutôt ravine fait une cascade admirable à côté du pont. Je remarque cette position pour qu'on la reconnoisse. Si quelque naturaliste faisoit la même route. Et après [page 20] avoir vu la cascade qui certainement attire l'attention de tout le monde, je l'exhorte à regarder de l'autre côté de la vallée.

Il verra un gros chapeau de montagne éboulé, et voicy comme cela m'a frappé. Cette montagne étoit ronde et représentoit assés bien un énorme colombier. Le haut étoit d'une grosse pierre nue ensuite de la terre, et à quelque distance un cordon de belles pierres de taille placées horizontalement avant l'éboulement. Aujourd'huy tout cela est tombé de côté, mais sans fracture, en sorte que le cordon de pierres de taille subsiste comme un mur de pierres bien jointes qui ne se sont point séparées, et au lieu que ce mur faisoit une portion de cercle du côté où je l'ay vu. Il fait à présent de ce même côté une portion d'une autre section conique non parallèle à la base du cône.

Ces observations sur la forme générale des montagnes m'ont paru préalables avant d'entrer dans aucun détail sur les couches.

À Voreppe je vis ou cru voir des couches horisontales de la pierre calcaire blanche que j'avois déjà vue par blocs du côté de Rives et de Voiron. Ces lits étoient à la vérité quelquefois inclinées à l'horison, mais il me paroissoit évident que c'étoit par l'éboulement [page 21] du second genre, c'est-à-dire l'affaissement que ces accidents étoient arrivés. Je voyois sensiblement l'affaissement par une courbe telle que celle d'une poutre qui a travaillé, ou dans d'autres endroits la fracture.

Quant à la nature de la pierre, je m'en assuray en en cassant un fragment que j'ay gardé. À Voreppe sur la carrière même et de plus le domestique qui me suivoit ayant monté dans une caverne à mi-côte où je n'ay pas pu me guider m'en a rapporté un autre morceau de pierre que je garde aussi, plus blanc parce qu'il a été moins à l'air, mais également calvaire.

Dans d'autres endroits la pierre est grise, ou si l'on veut bleue, ou si l'on veut noire. J'ay déjà dit que je l'appelle la pierre grise de Grenoble, la carrière en

---

<sup>a</sup>Le « s » est rajouté par la suite.

<sup>b</sup>De la mauvaise écriture.

est à pique à la porte même de Grenoble en arrivant de Paris, il y a des lits dont on fait d'excellente pierre de taille qui est d'un grand usage dans le pays. Du reste on fait d'excellente chaux, le four à chaux est à côté sur le bord de l'Isère.

Je garde des échantillons de cette pierre qu'il est important de définir parce que nous la retrouverons partout. Elle est de couleur grise comme j'ay dit.

[page 22] Cependant par les fragmens que je conserve, on voit qu'elle prend quelquefois une teinte jaune sur la superficie que l'air touche. D'autre fois aussi elle m'a paru une belle pierre blanche à l'extérieur, et en la cassant j'ay trouvé l'intérieur gris.

Enfin quand on ne rencontre pas les bons lits, elle est sujette à se casser aisément en petits carreaux. C'est ce que j'ay observé surtout dans l'enceinte de Chartreuse où cette pierre est la plus commune. Elle me paroissoit une belle pierre blanche, quand je voulois la casser au lieu de séparer un morceau du rocher, je le cassois en fragmens quarrés et je la trouvois grise.

Ces pierres qui se cassent facilement sont plutôt(sic) déjà cassées d'avance par les gelées. Je crois qu'on les appelle par cette raison pierres gélisses.

J'adopte toujours cette expression soit qu'elle soit reçue ou non. Revenons à notre objet.

Je ne vis donc de Voreppe à Grenoble que des lits, ou de pierre blanche, ou de pierre grise, le plus souvent horisontaux et n'étant inclinés que par accident et sans régularité.

Il faut dire que j'arrivay le soir, ainsi je ne [page 23] pus pas bien voir la carrière de pierre grise de Grenoble dont j'ay déjà parlé.

Le surlendemain je retournay de Grenoble à Voreppe pour aller à Chartreuse, et cette seconde fois je vis beaucoup mieux, 1° parce qu'on voit toujours mieux la seconde fois,

2° parce que j'étois à cheval, ce qui est bien plus avantageux pour observer les montagnes,

3° Parce que je m'étois un peu instruit par mon voyage d'Alvar que j'avois fait la veille.

Je trouvay donc beaucoup de couches horisontales, plusieurs inclinées par accident, mais j'en trouvay d'autres faisant un tel angle avec l'horison qu'il est difficile d'en assigner une pareille cause. Par exemple la fameuse carrière de pierres grises de Grenoble est par couches presque verticales.

De plus il m'a paru qu'il y en avoit dont l'inclinaison étoit régulière. J'ay dit que ces montagnes ont des sommets pointus et qu'en même tems elles sont escarpées du côté de la vallée. Je crois en avoir vu dans lesquelles les couches, surtout les couhes supérieures, ont une inclinaison parallèle à cette espèce de toit, et en sens contraire des deux côtés du sommet. Si cela est une pareille inclinaison

n'est sûrement pas un effet d'éboulement.

[page 24] Je vais cependant donner une observation qui détruit celle-là, c'est que toutes les fois qu'il m'est arrivé d'approcher un peu près des sommets du côté de l'escarpement, je n'ay plus reconnu de couches et toute la montagne m'a paru couronné d'un gros chapeau pointu fait d'une pièce sillonnée seulement, par les ravines, les injures de L'air, etc. Or cela et les couches inférieures peuvent et doivent garder leur situation horisontale.

Ce que je dis icy prouve très clairement ou que la nature est très inconstante dans ses productions, ou que je suis très mauvais observateur, ou peut-être tous les deux.

Quoyqu'il en soit, je viens de peindre les côtes de la vallée d'Isère telles que je les ay vues de Voreppe à Grenoble, et de Grenoble jusqu'au village de Terrasse.

Cependant avant de passer à un autre objet j'ay encore une observation à faire sur ces escarpemens. C'est qu'il y a toujours des inégalités que j'appelle corniches, il y en a sûrement dans les montagnes à couches horisontales, il y en a aussi dans celles inclinées et même dans les sommets où on ne reconnoit point de couches.

[page 25] Or ces corniches à peine sensibles d'en bas sont cependant quelque fois garnies de pins, de sapins et de mélèzes qui font un effet très agréable.

On dit que ce sont aussi les galeries des chamois et des bouquetins qui n'y craignent point le loup.

Les chartreux m'ont conté qu'ils trouvent assés souvent l'hiver des cerfs<sup>a</sup> pris dans les neiges, c'est ce qui n'arrive jamais aux chamois parce qu'ils ont ce genre d'asiles dans lesquels la neige ne peut pas s'accumuler.

Le lendemain de mon arrivée à Grenoble, j'ay été voir les fameuses forges<sup>b</sup> d'Alvar. C'est dans cette route que j'ay remonté la vallée d'Isère jusqu'à un village nommé les Terrasses. Là nous avons quitté la voiture pour monter sur les chevaux de poste nous nous sommes détournés sur la droite. Nous avons traversé l'Isère dans une traile et nous sommes arrivés sur l'autre rive à une petite ville appelée Gonselin. De là nous avons pris une route qui monte assez roide quoyque par une gorge; et nous avons été toujours montant, mais changeant souvent de direction jusqu'à un village nommé Saint-Pierre-d'Alvar et ensuite jusqu'à Alvar-même.

[page 26] Icy la scène a changé.

Il n'y a plus d'escarpement au moins dans la plus grande partie de ce chemin, dès que nous avons quitté Gonselin deux montagnes très hautes, de pente très roide; mais point droite, ces montagnes couvertes d'herbes, ou de sapins et en quelques endroits cultivées, et non de roc nud. La vallée très étroite et très aigue.

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « acefs ».

<sup>b</sup>Corrigé sur un mot illisible.

Au fond de cette vallée un courant d'eau.

Quant aux pierres celle qui domine dans cette route est un schite. Sans dispute de nom j'entends icy par schite pierre fissile, et je vais décrire(sic) celui qui est si commun dans le chemin d'Alvar. Cette pierre est en feuilles plus ou moins minces, quelquefois brunes, d'autre(sic) fois noires et quand elle est bien mince et bien noire, c'est à en juger à l'œil de l'ardoise.

Ce schite est par couches inclinées et cette inclinaison est évidemment leur situation naturelle sans qu'on puisse l'attribuer à éboulement ny à d'autres accidents.

Ces couches font quelquefois le long du chemin un plan incliné nud et roide sur lequel on tremble la première fois que le cheval y met [page 27] le pied mais l'expérience m'a appris depuis qu'elles ne sont point glissantes. Dans d'autres endroits ces lits font comme des marches d'escalier dans d'autres ils représentent des souches de bois pourri et quand c'est plus en grand des vieux ouvrages de charpente également pourris au point qu'après les avoir vus plusieurs fois on y est encore trompé. Mais il n'est pas possible de conserver cette ressemblance dans un cabinet car elle n'est qu'à la surface extérieure et très mince. Ces couches si semblables à du bois pourri sont ordinairement les plus noires et à couches les plus minces, c'est-à-dire celles qui ressemblent le plus à de l'ardoise. Je peux même dire qui en sont, mais c'est une ardoise détestable qui tombe en poussière à l'air, et ce qui lui donne cet aspect de bois pourri. C'est que la surface que l'air touche est tombée<sup>a</sup> dans une sorte d'efflorescence qui lui a donné une couleur terne et brune au lieu de sa couleur naturelle noire et luisante, mais dès qu'on en casse le plus petit fragment on voit l'ardoise.

Il y a des<sup>b</sup> paysans du côté d'Alvar qui ont pris de Larges morceaux de cette [page 28] ardoise pour couvrir leur chaumière, mais c'est une mauvaise couverture qui ne dure pas.

Quand on monte jusqu'à Alvar on trouve une rivière ou torrent effrayant par le bruit qu'il fait et les morceaux de rocher qu'il roule. Cette rivière ou torrent s'appelle la Bredene. Au village d'Alvar elle fait tourner des martinets et d'autres usines; en remontant plus haut on trouve le fameux fourneau du président de Barral. Et dans cet intervalle les deux côtes sont presque coupées à pic et presque entièrement de ce schite, mais de celui<sup>c</sup> qui est le plus mince et le plus noir, celui dont on fait l'ardoise. Ces deux murailles noires, le torrent au milieu, le bruit du fourneau et des martinets qu'on entend au-dessus et au-dessous forment un spectacle si singulier que je ne peux m'empêcher d'en parler icy quoique ce jeu

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « ainsi ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « cependant ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « luy ».

combiné de la nature et de l'art soit assés indifférent aux présentes observations.

Il me reste encor eà observer sur ces schites que comme ils sont quelquefois assés minces et assés noirs pour devenir une espèce d'ardoise, ils sont aussi quelquefois assés bruns ou assés gris, assés grossiers, et ayant assés peu de tenacité pour s'émietter entre les doigts et ressembler à des couches de terre si on ne [page 29]les regardoit pas avec attention. Ces couches là doivent nécessairement s'ébouler très aisément ce que j'observeray ailleurs, et ce qui ne peut arriver sans causer du fraiar dans les couches supérieures des montagnes dont elle(sic) font partie.

Peut-être y en a-t-il aussi des lits épais et assés durs pour devenir une pierre d'une autre nature. C'est ce que j'ay soupçonné et dont je parleray ailleurs, mais su quoy je n'insisteray sûrement pas.

Un(sic) autre observation plus sùre que j'ay faite dès Alvar et souvent confirmée par la suite, c'est que dans les fentes de la pierre schiteuse soit de celle qui est grise soit de celle qui est en ardoise on trouve une matière du plus beau blanc, très soluble dans l'eau forte et qui dans sa cassure affecte une forme quarrée. Je l'appellois d'avord spath blanc. À Alvar ils l'appellent marbre, et ont raison, car c'est réellement du marbre blanc.

Enfin pour dernier caractère cette pierre que j'appelle schite, et qui est<sup>a</sup> quelquefois ardoise, quelquefois mauvaise terre pourrie, quelquefois aussi plus dure est constamment très soluble par l'eau forte. Ce qui la distingue d'autres pierres qui ont de commun avec elle d'être [page 30] feuilletées et de luy ressembler un peu par l'aspect.

J'ay insisté beaucoup icy sur la définition de ces schites et ardoises schiteuses et solubles parce que j'auray souvent occasion d'en parler, et alors je diray simplement, schites ou ardoises comme celles du chemins D'Alvar<sup>b</sup>. Je dis du chemin et non des mines parce que la pierre des mines est très différente comme je diray bientôt.

Revenons donc au chemin d'Alvar. Je viens de décrire<sup>c</sup> suffisamment la pierre qui est la dominante. Ma mémoire et mes journaux ne me rappellent pas bien si dans la route il n'y a pas aussi d'autres couches et je crois qu'il y en a nommément de ces masses de cailloux roulés meslés avec de la terre qui deviennent de mauvais pudding quand la terre a un peu de ténacité<sup>d</sup>.

Dans la partie d'en haut que j'ay décrite et où il y a ces deux grandes murailles noires, il se trouve cependant au milieu une carrière de plâtre très blanc qu'on employe dans le pays. Elle est continuellement lavée par des eaux qui coulent

---

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>L'expression « Schites ou ardoises comme celles du chemins D'Alvar » est soulignée.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « déciure ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « Tenavité ».



d'en haut et ce lavage en a réduit une partie en poussière, et assés détruit l'aggrégation de quelques autres morceaux pour qu'ils s'émiettent [page 31] aisément sous les doigts et d'autres morceaux qui sont sans doute restés à sec ont conservé la dureté ordinaire de la pierre à Plâtre. J'en ay des échantillons de tous les degrés.

De plus on a à Alvar d'assés gros morceaux de ce marbre dont j'ay parlé qui se trouve dans les fentes du schite ou ardoise soluble. On y observe aussi les cailloux ou plutôt morceaux de rochers roulés<sup>a</sup> par la Bredane qui sont pour la pluspart des granites ou pierres graniteuse ou talqueuse, voir boëte 29<sup>b</sup>.

On m'a montré aussi une pierre rouge très dure dont ils se servent pour construire leurs fourneaux, et une autre qu'ils appellent pierre douce dont ils se servent aussi pour la construction du fourneau, et dont ils font le toit au-dessus de l'autre pierre. Ils substituent aussi à cette pierre douce la pierre talqueuse dont je parleray bientôt. Au reste je ne me souviens plus d'où ils tirent ces deux pierres qui servent à la construction des fourneaux et j'en ay perdu les échantillons.

Enfin j'ay rapporté la glaise qu'ils meslent dans le fourneau à la mine, et qui est soluble. Ils disent qu'ils ne la jettent dans le fourneau que [page 32] dépençe que les parois n'en soient altérés par l'action du feu. Je crois moy qu'elle a une autre fonction.

Voilà tout ce que j'ai observé sur les pierres, et terres du chemin d'Alvar, c'est-à-dire jusqu'au lieu où est établi le grand fourneau.

Du lieu du fourneau il a fallu monter beaucoup et par des chemins excessivement roides dans une grande forest pour aller aux trous de la mine. Je n'ay été qu'aux plus voisins et encore avec grande peine. Il auroit fallu coucher à Alvar pour en voir davantage, cette montagne est toute de fer, et après l'avoir fondu au fourneau de Monsieur Barral c'est de là qu'on la descend dans toutes les forges de Dauphiné. C'est là qu'on l'employe à différens usages surtout à le convertir en acier. Je n'entreray icy dans aucun détail ny sur la nature de ces mines ny sur l'art avec lequel on les travaille. C'est une matière toute différente de ces observations-cy. Ce que j'ai écrit sur cela dans mes journaux n'a point l'exactitude nécessaire pour un objet si important. Je ne traite icy que de pierres.

Or dans la montagne des mines je n'ay trouvé ny chemin taillé ny ravines propres à reconnoitre s'il y a des couches, mais tous les rochers extérieurs [page 33] de la montagne sont d'une pierre fissile en apparence et à cet égard ayant une légère ressemblance avec le schite que j'ay défini, mais avec deux grandes différences, l'une que ces pierres-cy sont toutes pleines de mica ou particules talqueuses<sup>c</sup> brillantes, l'autre qu'elles sont absolument insolubles. Ces pierres tal-

<sup>a</sup>Corrigé sur « de rochers ».

<sup>b</sup>L'expression « ou pierres graniteuse ou talqueuse, voir boëte 29 » est de la mauvaise écriture.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur le même mot.

queuses ressemblent beaucoup à d'autres du même genre que je me souviens d'avoir vu anciennement avec Monsieur Guettard dans nôtre(sic) voyage d'Auvergne et de Forest. Je ne les ay plus retrouvées dans les Alpes depuis Alvar, si ce n'est peut-être des morceaux roulés dans les vallées ou dans les rivières.

Mais je crois que cette pierre est la même que celle que j'ay depuis retrouvée à Toulon, à Hières dans les bois de Saint-Tropez, dans la forêt de l'Étrelle, et qu'on appelle à Toulon et à la coste de la Malque pierre lavissee<sup>a</sup>.

Nota j'ay écrit cecy avant de passer le Rhosne et par conséquent avant mon voyage des Pyrénées. Les pierres talqueuses y sont bien plus communes que le schite soluble. Toutes mes boêtes sont pleines de différentes espèces de pierres talqueuses et celles que j'ay vue appeller à Toulon pierre lavissee en est une espèce que j'ay retrouvée aussi aux Pyrénées. Pour celles des montagnes d'Alvar ainsi que celles du lit de la Bredane, ce sont des pierres talqueuses mais toutes ne sont pas de la même espèce<sup>b</sup> que la pierre lavissee.

voir dans<sup>c</sup> la boête les pierres d'Alvar et dans la boête 50 les pierres lavisses de Toulon<sup>d</sup>.

[page 34] Le lendemain du voyage d'Alvar j'ay été à Chartreuse.

J'ay retourné à Voreppe par le grand chemin et là j'ay quitté la vallée de Grésivaudan pour entrer dans une gorge comme en allant à Alvar, je suis revenu de Chartreuse par l'autre route et je suis tombé à Montfleury dans la vallée de Grenoble au-dessus de Grenoble. Ainsi en descendant l'Isère on a les montagnes de Chartreuse à droite et celles d'Alvar à gauche. En entrant dans la gorge pour aller à Chartreuse j'ay encore trouvé comme en allant à Alvar des côtes très roides et des vallées très aigues, mais sans ce que j'ay appelé escarpement, et des schites comme ceux du chemin d'Alvar.

Mais dans la suite des deux chemins de Chartreuse en allant et en revenant, j'ay trouvé les différentes espèces de pays de montagnes. J'ay trouvé des montagnes à sommet de roc nud et escarpé comme celles qui bordent la vallée de l'Isère(sic), j'en ay trouvé d'éboulés et j'ay décrit d'avance le plus singulier de ces éboulemens. Je me suis trouvé aussi après m'estre égaré dans ma route sur un de ces sommets de montagnes où l'on mène paître les troupeaux et j'y ay vu les maisons des pâtres et des cabanes pour faire le lait.

[page 35] Mais tout cela abandonné parce que les troupeaux n'y étoient pas encore.

---

<sup>a</sup>Corrigé de la mauvaise écriture sur « touisse ».

<sup>b</sup>L'expression « mais toutes ne sont pas de la même espèce » est corrigée en interligne sur « d'une autre espèce ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Toute la note depuis Nota jusque là est de la mauvaise écriture.

Quant aux pierres j'ay vu des schistes, ailleurs des glaises, plus fréquemment de la pierre de taille presque toujours de la nature de la pierre grise de Grenoble souvent des lits d'une espèce de pudding très mal lié, et souvent seulement ces lits sont de cailloux roulés ou galets meslés à de la terre avec laquelle ils n'ont aucune liaison. Je les appelle lits de cailloux roulés ou lits de puddings suivant que ces cailloux ou silex sont ou ne sont pas liés. Ces lits de galets doivent beaucoup contribuer aux éboulemens des montagnes<sup>a</sup>.

Dans l'enceinte-même de Chartreuse les deux côtes sont comme celles de la vallée de l'Isère des côtes à sommets escarpés et au-dessous est un un(sic) glacis. C'est ce glacis qui fait la magnifique forêt de Chartreuse.

La pierre qui domine dans cette vallée est une pierre dont les couches m'ont paru plutôt horizontales qu'inclinées sans qu'il y ait cependant rien de bien régulier. Elle paroît blanche, mais en la cassant on la trouve intérieurement grise, on la casse aisément ou plutôt elle se trouve toute cassée à sa surface, et dans sa cassure elle affecte la forme quarrée. Cette pierre est gélisse, et je me rappelle que ce que [page 36] j'en dis icy, je l'ai déjà dit plus haut, mais il est nécessaire de le répéter icy.

Cette pierre d'ailleurs est parfaitement soluble et fait d'excellente chaux. Les chartreux prétendent que cette chaux a la propriété d'estre admirable pour conserver l'eau, et depuis qu'ils l'ont découverte ils font en pierre et en mortier des conduites d'eau qu'ils faisoient auparavant en bois.

Quoique j'aye monté jusqu'à la chapelle de Saint-Bruno et même un peu plus haut je n'ay pas été jusqu'au sommet de la montagne de Chartreuse, mais la pierre m'a paru d'en bas être la même et le frère maçon qui entend mieux les pierres que celui qui reçoit les étrangers m'a dit qu'il avoit eu des morceaux de ces sommets et qu'il en avoit fait de la chaux. J'en ay pris des échantillons qui sont très solubles et semblables à ceux d'en bas.

Il faut observer que depuis qu'on est entré dans l'enceinte de Chartreuse jusqu'au couvent de Chartreuse. Mais dans la route je peux m'estre trouvé très proche des escarpement qu'on voit quand on est plus bas. Notez qu'on voit toujours l'escarpement de la côte opposée, mais jamais celui de la côte le long de laquelle on marche. C'est pourquoy je ne parle [page 37] qu'en doutant. Or il y a une partie de la route dans laquelle je crois m'estre trouvé très près du sommet d'un escarpement. Je le crois parce que c'est là que j'ay observé pour la première fois des sommets où on ne reconnoit plus de couches qui sont comme de gros chapeaux pointus au haut<sup>b</sup> des montagnes et qui sont seulement sillonnés de haut en bas par

<sup>a</sup>L'expression « Ces lits de galets doivent beaucoup contribuer aux éboulemens des montagnes » est de la mauvaise écriture.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « sommet ».

les pluies ou plutôt par les fontes des neiges.

Cette pierre que je crois de sommet m'a paru calcaire comme les autres, mais je n'en ay pas cassé en quoy j'ay eu tort.

Il y a aussi dans l'enceinte de Chartreuse une carrière beaucoup plus dure dont ils font non seulement leur pierre de taille, mais dont ils font même en la polissant un marbre qui seroit assés joli s'il n'y avoit pas beaucoup de pailles. J'en ay des échantillons non polis. Cette pierre ressemble à la pierre grise de Grenoble au moins à mes yeux, et à mes yeux aussi elle ne diffère de celle dont on fait la chaux qu'en ce que c'est un lit plus dur et c'est par cette raison qu'elle n'est pas gélisse comme l'autre.

J'ay beaucoup entendu parler des cristallisations de Chartreuse. Le hazard ne m'a fait trouver que quelques unes de ces méchantes cristallisation calcaires qui se trouvent parmi les pierres de [page 38] même nature, et elle n'ont pas mérité d'estre conservée.

J'ay dit que la pierre que je viens de décrire si Longuement est la dominante dans l'enceinte de Chartreuse. Cela n'empêche pas qu'il n'y ait aussi d'autres lits. J'en ay remarqué entre autre un fort singulier c'est une couche de très mauvaise ardoise calcaire, mais très noire et très lince stratifiée avec de mauvais puddings. Ces ardoises ne peuvent pas s'employer.

Le lendemain de mon retour de Chartreuse, je suis parti pour Briançon par la route de Gap et D'Embrun.

On quitte la vallée de l'Isère à un endroit nommé Esbains<sup>a</sup>, là où entre dans une gorge qui présente absolument le même spectacle que celles dans lesquelles on entre, soit pour aller à Alvar, soit pour aller à Chartreuse. Ce sont les mêmes schites. Les gens du pays les appellent icy de la roche morte, on m'a assuré cependant que le fond du<sup>b</sup> chemin qui icy est très beau en est pavé et qu'on a jetté par dessus une couche de cailloux apportés de loin.

Je suis arrivé à une vallée plus large c'est celle où est fini ce château de Visiles sur la Romanche. Cette Romanche est un torrent comme toutes les rivières du pays.

Le château de Visiles est bâti d'une pierre schiteuse [page 39] mais plus dure que celle que j'avois observée jusqu'alors, et les ceintres de portes et fenestres d'un tuf<sup>c</sup> fort dure.

Au sortir de Visiles nous avons monté jusqu'à La Frette par un fort beau chemin une montagne très roide et très longue, le long d'une vallée en précipice fort aigue. La preuve de la hauteur de cette montagne est dans l'observation du

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « Lebin ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « des ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « ostéocolle ».

baromètre. Il ne peut pas y avoir eu grande différence de Grenoble à Visiles où passe la Romanche<sup>a</sup>. Il n'y en a presque aucune de La Frette au Petit Chat lieu où nous avons observé, car c'est une plaine le long d'un lac, et le baromètre qui à Grenoble étoit à 27 p[ouces] 5 lignes 1/2 s'est trouvé au Petit Chat à 25 pouces deux lignes.

Dans cette montagne de La Frette on voit continuellement les lits de la pierre dans laquelle le chemin est coupé. Ce sont le plus souvent des schistes de différentes consistance et dureté, il y en a qui sont de l'ardoise calcaire dont j'ay déjà parlé plusieurs fois et si mauvaise qu'on n'en fait aucun usage dans ce pays-cy et que les paysans-même qui en ont besoin vont la prendre au Bourg d'Oisans, sur l'autre route de Grenoble à Briançon. Il y a aussi sur cette [page 40] montagne-cy des lits de pierre dure semblable à la pierre grise de Grenoble et comme j'ay dit que les schistes étoient de dureté différente, j'ay cru quelque tems que cette pierre grise pouvoit n'être qu'un schiste parvenu au dernier degré de dureté, mais cette idée n'a aucun fondement.

Enfin il y a dans cette côte de grands lits de tuf<sup>b</sup> calcaire tel que celui<sup>c</sup> que j'ay dit qui étoit employée au château de Visiles et le tuf<sup>d</sup> s'y trouve alternativement avec les schistes.

En haut près de La Frette j'ay vu deux lits qui m'ont paru l'un de pierre jaune, l'autre de pierre Blanche.

Mais à l'examen la pierre jaune n'est qu'une pierre grise encore mal formée et qui n'est jaune qu'à l'extérieur.

Quant à la pierre blanche elle n'est aussi blanche qu'à l'extérieur, mais c'est bien différent. La pierre grise est bonne et dure et la couche blanche est d'un spath blanc cristallisé en blocs. J'ay dit<sup>e</sup> ailleurs qu'on trouve dans les fentes des schistes et autres pierres solubles de ce beau marbre blanc cristallisé quarrément que j'ay [d ?] en partant d'Alvar. On y trouve aussi d'autres spaths blancs solubles comme celui-là mais d'une aspect et d'une cristallisation très différente et non seulement on le trouve dans les fentes mais on en trouve aussi la surface des mêmes pierres enduite. voir la boîte 29 et la boîte 31<sup>f</sup>.

À La Frette est une cascade qui fait frémir, Elle tombe dans cette vallée aigue et en [page 41] précipice dont j'ay parlé et elle est la décharge de quatre lacs qui

<sup>a</sup>Ces quatre mots sont de la mauvaise écriture.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « d'osteocolle ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « telle que celle ».

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés de la mauvaise écriture en interligne sur « et cette osteocolle ».

<sup>e</sup>Corrigé sur éjà

<sup>f</sup>L'expression depuis « d'un spath blanc. » jusque là est corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « de ce beau marbre blanc dont j'ay déjà parlé qui se cristallise quarrément, qu'on trouve dans les fentes des schistes et des pierres grises et qui souvent aussi en enduit la surface ».

sont l'un derrière l'autre dans une longue plaine derrière La Frette un peu plus loin que le premier de ces lacs. Les eaux de cette plaine changent de cours et vont couler vers la Mure<sup>a</sup> qui est l'extrémité de la plaine opposée à La Frette.

J'avois toujours cru que dans ces hautes montagnes c'étoit un sommet élevé qui faisoit le partage des eaux, icy au contraire le partage se fait dans une plaine qui a peu de pente sensible et je diray par anticipation, que c'est la même chose au Mont-Genèvre. Au milieu de cette plaine est le Petit Chat lieu dont j'ay déjà parlé et où j'ay arrêté. Il est sur le bord des lacs. La plaine dont j'ay parlé quoyqu'au-dessus de ces grandes cascades est une vallée entre deux rangs de très hautes montagnes. J'ay monté quelque tems sur celle contre laquelle le Petit chat est adossé. J'y ay trouvé des roches que j'ay cassées et qui se sont trouvées dans l'intérieur estre de la pierre grise. J'y ay trouvé des marches de schiste comme dans le chemin d'Alvar, enfin j'y ay trouvé des Cailloux roulés dont quelques uns sont graniteux que j'ay gardé [page 42] à la Mure<sup>b</sup> on descend par une côte très roide. Elle est pavée et ces pavés ou au moins quelques uns d'eux sont de granite je ne sçais où en est la carrière et je crois que ce sont des cailloux roulés qu'on a pris pour faire ce pavé. Il y a de ces cailloux de différente nature, j'en ay ramassé quelques uns.

J'ay cassé aussi de ce<sup>c</sup> côté-là une roche dont j'ay pris un fragment, et que je regarde comme du marbre, car je donne ce nom à toute pierre soluble et calcaire qui me paroît susceptible de souffrir le poli.

Cette roche n'est point un caillou roulé très certainement, ce n'est point non plus une couche. Je crois qu'il y a des morceaux de roche tombés très anciennement par des éboulements et qui depuis ont fait partie du terrain.

Les eaux de La Mure tombent dans un torrent très aigu qu'on passe sur un beau pont appelé la pont de Pontaut.

Ce pont est d'une pierre grise comme celle de Grenoble dont apparemment la carrière n'est pas Loin. Il est appuyé sur deux rochers qui sont de schiste.

Depuis ce pont on monte<sup>d</sup> une côte encore [page 43] très rude et très longue pour arriver à Terrasse. Cependant le baromètre qui au Petit Chat étoit à 25 p[ouces] deux lignes ne s'est trouvé à Terrasse qu'à 25 pouces sept lignes 1/2.

De Terrasse à Gap la journée est très fastidieuse. On monte et on descend très souvent, on traverse plusieurs torrens on voit partout des schistes et de la pierre grise. Il y a<sup>e</sup> de cette dernière dont j'ay vu faire de la chaux en la stratifiant avec du pin suffis qu'on tire des hautes montagnes. Il y a aussi de cette pierre grise très

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « La Mare ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « à L'amare ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « se ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « a monté ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « en ».

de dure qu'on employe comme pierre de taille et un homme du pays m'a dit qu'on la tiroit du sommet d'une haute montagne précisément de l'endroit où nichent les aigles. Je compte peu sur cette observation.

J'ay ramassé des cailloux roulés insolubles et je trouve dans mon journal qu'il y en avoit de talqueus, de graniteux et d'autres de nature de jaspe, mais la collection de ce jour-là a été perdue et je n'en ay rien gardé.

Un ingénieur que j'ay vu à Savine m'a dit qu'auprès de Corps qui est au milieu de cette route, il y a une belle carrière de pierre grise [page 44] qui est à couches presque verticales. J'avoue que je ne l'ay pas remarquée je me suis contenté d'observer qu'il y a dans le pays beaucoup de pierres grises et aussi beaucoup de schiste soluble<sup>a</sup>.

Toute la route de cette journée est dans des pays stériles et incultes et on n'y voit de satisfaisant que les cascades, mais on y est bientôt habitué<sup>b</sup>. Les vallées sont stériles par les ravages des torrens et les pierres qu'ils apportent, et les montagnes se font par les fréquans(sic) éboulemens, car dans cette journée de chemin on trouve tout éboulé.

La cause en est évidemment dans l'abondance du mauvais schiste dont les montagnes sont composées. J'ay observé en parlant de Chartreuse que les lits de pudding mal lié dans les montagnes où il y en a doivent aussi y contribuer<sup>c</sup>. Cette matière n'a point assez de tenacité pour résister aux eaux qui détruisent les couches inférieures, ce qui fait ébouler les supérieures, et cette même matière n'est point assez atténuée pour porter dans la vallée une terre féconde. Jusqu'à ce que le contact de l'air et le tems luy ayant faits subir une grande altération car dans d'autres pays on m'a fait remarquer que des schistes de lits formoient par la suite d'excellente terre labourable<sup>d</sup>.

En arrivant à Gap le pays devient différent<sup>e</sup> [page 45] Gap est dans une vallée bien cultivée, arrosée<sup>f</sup> et on peut dire agréable par comparaison à ce qui a précédé.

À Brinels<sup>g</sup> où j'ay arrêté le baromètre étoit à 25 p[ouces] juste et à Gap à 25 p[ouces] neuf lignes 1/2. Au haut de la montagne qui descend à Gap à 24 pouces 4 lignes.

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « je me suis » jusque là est corrigé en interligne sur « peut-être qu'étant alors préoccupé de l'idée que la pierre grise avoit du rapport avec de schiste cette direction ne m'a pas étonné, au reste j'ay déjà dit que la même chose s'observe dans la carrière même de Grenoble ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « fait ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « j'ay observé » jusque là est dans la marge de gauche avec un renvoi, dans un module plus petit.

<sup>d</sup>L'expression depuis « jusqu'à ce » jusque là est en bout de ligne dans un module plus petit.

<sup>e</sup>Corrigé sur « très ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « Bastinel ».

De Gap j'ay été à Savines toujours par des vallons cultivés. La pierre est schite et ardoise et je n'ay ramassé dans ce petit trajet que des morceaux où le marbre blanc étoit attaché au schite.

Je me suis arrêté à Savines à deux lieues en deçà d'Embrun et au pied de la montagne de Morgon.

Le baromètre à Savines estoit<sup>a</sup> à 25 p[ouces] 8 Lignes.

Cette montagne de Morgon est aussi connue sous le nom de montagne de Biscodon parce que la prairie de son sommet qui fait de beaux et grands pâturages appartient par moitié à la communauté des habitans de Savines et aux religieux de Biscodon qui sont de l'autre côté. J'avois une note portant que c'est la première de la chaîne des Alpes. Il est certain qu'elle est plus élevée que toutes les montagnes qui sont en-deçà du côté de la France, c'est pourquoy de son sommet, on découvre beaucoup de pays à l'ouest jusqu'au [page 46] Rhosne. Elle a aussi la réputation de contenir des mines et on connoît ce qui s'appelle dans le pays, les dès de Biscodon. Ce sont des pyrites cubiques qu'on ramasse du côté de cette abbaye.

J'ay monté deux jours de suite du village de Savines à cette montagne de Morgon le premier jour du côté de l'escarpement, et le lendemain je l'ay tournée pour gagner le sommet.

Comme c'est une très grande montagne le glacis du côté de l'escarpement est une belle et grande forest, principalement de sapins et il y a même une partie qu'on appelle la réserve du Roy qui est toute en beaux sapins. Dans le reste il y a d'autres arbres meslés. J'y ay vu entre autres quelques mélèses et quelques pins alviés.

Les mulets nous ont portés assés avant, cependant je suis parvenu au point il a fallu les quitter, j'ay continué à pied et j'ay grimpé à travers le bois, et ensuite sur une croupe nue de cailloux roulés, car immédiatement au pied de l'escarpement il y a une place assés considérable sans bois. Enfin j'ay atteint ce que j'appelle le roc nud ou l'escarpement, j'y ay touché et j'en ay cassé la pierre. J'ay gardé un morceau de cette pierre qui est soluble et par conséquent calcaire. J'en ay vu une partie blanche qu'on m'a dit estre la pierre à plâtre du pays mais [page 47] mais je n'ay pas pu y atteindre ce jour-là.

J'ay trouvé en montant des schites et des ardoises solubles et c'est icy surtout que j'ay vu ces couches que je prenois toujours pour du bois pourri et que j'ay décrites ailleurs. C'est sur ces couches et sur le bord des précipices en bas de la montagne ou au moins avant de gagner la forest que le chemin est très mauvais même pour les mulets. Je n'ay point gardé ce schite parce qu'il n'a rien de remarquable quand on en tire des morceaux, ainsi que je l'ay expliqué.

---

<sup>a</sup>Rajouté en interligne de la mauvaise écriture.



J'ay reconnu depuis que j'ay très mal fait d'expliquer ou de ne rapporter qu'en si petites parties le schite des Alpes. Il auroit esté très intéressant d'en avoir beaucoup d'échantillons et beaucoup de variétés pour le comparer au schite insoluble et de nature différente qui est la pierre la plus commune des Pyrénées<sup>a</sup>.

J'ay trouvé aussi des carrières de tuf<sup>b</sup> calcaire. Je n'ay point gardé de fragment de celle de Rives de celle de Visiles dont j'ay parlé cy-dessus. J'en ay gardé de celles-cy toutes trois sont à peu près<sup>c</sup> la même matière. Je dois dire à peu près ne les ayant pas comparées<sup>d</sup>. Telles sont les couches.

Mais depuis j'ay trouvé des rochers de matière très différente. Les uns d'une pierre grise qui diffère essentiellement de la pierre grise de Grenoble ou pierre de taille commune dont j'ay parlé en ce que celle-cy ne fait point effervescence avec l'eau forte. À cette pierre<sup>e</sup> grise-cy se trouvent attachées des pyrites cubiques comme celles qu'on trouve de l'autre côté de la montagne et qu'on appelle dés de Biscodon.

[page 48]Près de cette pierre grise sont d'autres rochers d'une pierre rouge qui à la couleur près ressemble assés à la grise par le grain, qui est géllisse au moins à sa surface, et qui est insoluble. Je n'y ay point trouvé de pyrite.

Enfin nous avons trouvé par petits morceaux une autre pierre grise noire homogène, très dure, faisant feu avec l'acier comme le meilleur silex, et aussi insoluble. Celle-là n'étoit point par gros rochers ; mais par fragmens tombés d'en haut, mais je ne sçais pas de quel endroit. Je l'ay donnée à polir à un lapidaire qui a paru la connoitre et m'a dit c'est de l'agate noire<sup>f</sup>.

Il faut noter que dans mes journaux et dans les étiquettes cette pierre noire ainsi que la grise ou bleue, et la rouge dont nous venons de parler sont dites quelquefois solubles et quelquefois insolubles, comme j'ay rapporté des échantillons de toutes trois, je les ay examinées de nouveau à tête reposée étant à Avignon et j'ay trouvé qu'elles sont insolubles dans quelques parties et un peu solubles dans d'autres, ce qui vient sûrement de ce que la pierre est insoluble par sa nature, mais que les morceaux gardés étoient un peu enduits des matières solubles des couches de terre voisines. Au reste comme j'ay ces morceaux on pourra les examiner de nouveau.

---

<sup>a</sup>Le paragraphe depuis «J'ay reconnu depuis» jusque là est en marge gauche de la mauvaise écriture.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne de la mauvaise écriture sur « d'osteocolle ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « absolument ».

<sup>d</sup>L'expression « Je dois dire à peu près ne les ayant pas comparées » est rajoutée en bout de ligne sur la mauvaise écriture.

<sup>e</sup>Rajouté en interligne de la mauvaise écriture.

<sup>f</sup>L'expression depuis « je l'ay donné » jusque là est rajouté en bout de ligne de la mauvaise écriture.

Toutes très insolubles l'agate noire surtout fait feu comme les vraies avec des<sup>a</sup> (sic).

[page 49]Nota cette page et les quatre suivantes ne peuvent pas se lire à cause des ratures, mais elles sont copiées dans la description de la boîte 36<sup>b</sup>.

36<sup>ème</sup> boîte Montagne de Morgon<sup>c</sup>

Je couchay à Roussilon et le<sup>d</sup> lendemain je pris un<sup>e</sup> chemin détourné pour arriver au sommet. Celuy<sup>f</sup> par lequel on parvient à cheval jusqu'à une ou deux cent toises de ce<sup>g</sup> sommet estoit encore fermé par les neiges. Celuy par lequel on me mena traverse d'abord<sup>h</sup> de très beaux bois de mélèzes, ensuite d'autres bois de<sup>i</sup> pins et sapins ; <sup>j</sup> il fallut quitter nos mulets longtems<sup>k</sup> avant d'arriver je passay<sup>l</sup> dans un<sup>m</sup> chemins assés<sup>n</sup> assés large dans l'été pour que les<sup>o</sup> immenses troupeaux de la Crau y<sup>p</sup> passent quelquefois ; mais quand j'y ay esté à la fin de may la neige n'étoit<sup>q</sup> pas assés dure pour qu'on pût y<sup>r</sup> marcher sans s'y enfoncer<sup>s</sup> elle ne laissoit souvent<sup>t</sup> entre elle et le précipice que la place de mettre les pieds l'un après l'autre sur un terrain assés glissant parce que l'eau y coule continuellement<sup>u</sup>.

Je parvins<sup>v</sup> dependant par<sup>w</sup> ce mauvais chemin jusqu'à ce qu'on appelle le

<sup>a</sup>L'expression depuis « toutes très » jusque là est de la mauvaise écriture.

<sup>b</sup>L'expression depuis Nota est est en marge supérieure, isolée par un cadre.

<sup>c</sup>Cette expression, notée en marge supérieure, est raturée.

<sup>d</sup>L'expression « Je couchay à Roussilon et le » est corrigée sur « Le » en marge gauche.

<sup>e</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « j'ay pris le ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « il y en a un très beau dans la belle saison ».

<sup>g</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « du ».

<sup>h</sup>L'expression « estoit encore fermé par les neiges. Celuy par lequel on me mena traverse d'abord » est corrigée en interligne de la mauvaise écriture sur « mais il étoit encore fermé par les neiges. J'en ay pris un beaucoup moins bon, d'abord à travers ».

<sup>i</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « parmi des ».

<sup>j</sup>Les mots « mais dans ces bois » est raturée.

<sup>k</sup>Corrigé sur longtems avant d'arriver.

<sup>l</sup>Corrigé sur « nous pass ».

<sup>m</sup>L'expression « longtems avant d'arriver je passay dans un » est corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « étant encore loin d'arriver nous avons passé dans des ».

<sup>n</sup>Corrigé sur « sur le bord du précipice qui sont ».

<sup>o</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>p</sup>Corrigé sur « arrivent par la ».

<sup>q</sup>L'expression « y passent quelquefois ; mais quand j'y ay esté à la fin de may la neige n'étoit » est corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « y passent, mais actuellement la neige n'y est ».

<sup>r</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « puisse ».

<sup>s</sup>L'expression « sans s'y enfoncer » est corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « à travers et ».

<sup>t</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « ne laisse ».

<sup>u</sup>L'expression suivante est raturée : « c'est certainement le plus mauvais Chemin où jusqu'à présentent j'ay passé ».

<sup>v</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « Je suis ».

<sup>w</sup>Corrigé sur « parvenu ».

haut de la montagne, c'est-à-dire au-dessus des bois dans la prairie où pâturent l'esté les troupeaux de Provence à qui la saison n'avoit<sup>a</sup> pas encore permis d'y arriver. Je m'arrestay<sup>b</sup> auprès de la cabane des pastres [page 50] qui est à côté d'un ruisseau de belle eau. Mais les forces me manqueront<sup>c</sup> pour aller plus haut<sup>d</sup> et il y avoit encore une montagne très longue<sup>e</sup> pour parvenir au véritable sommet.

Le guide et un domestique qui m'accompagnoient et allèrent sans moy, ils observèrent<sup>f</sup> le baromètre après quoy ils le cassèrent et comme je n'en avois qu'un, je n'ay plus fait d'observation depuis<sup>g</sup> au sommet de Morgon, il étoit à<sup>h</sup> 21 pouces 1 ligne. On me rapporta<sup>i</sup> la pierre du sommet qui n'est point celle de l'escarpement que j'avois ramassée la veille c'est un tout<sup>j</sup> dont j'ay gardé l'échantillon.

Suivant leur récit<sup>k</sup> ce sommet est comme<sup>l</sup> un petit toit de la pierre on me [?] à [pi ?] dont on a cassé le fragment que j'ay gardé, et de la pointe de ce toit la montagne est [?]<sup>m</sup> encore couvert d'un peu de neige derrière<sup>n</sup> est une plaine et un peu plus bas<sup>o</sup> un petit lac d'où sort la fontaine à côté de laquelle je m'étoit arrêté. Enfin<sup>p</sup> quand on est à<sup>q</sup> ce sommet on a d'un côté une découverte immense et de<sup>r</sup> l'autre la vue est terminée par des montagnes encore plus hautes.

Dans toute cette montagne de Morgon<sup>s</sup> depuis Savines jusqu'à l'endroit où je me suis arrêté j'ay trouvé des couches de schistes et d'ardoise comme celle de la

<sup>a</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « la neige n'a ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « je m'y suis arrêté ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « m'ont manqué ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « avant ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « haute et très droite ».

<sup>f</sup>L'expression « un domestique qui m'accompagnoient et allèrent sans moy, ils observèrent » est corrigé en interligne et de la mauvaise écriture sur « mon laquais plus injambe que moy y ont été. Ils ont observé ».

<sup>g</sup>L'expression « le cassèrent et comme je n'en avois qu'un. Je n'ay plus fait d'observation depuis » est corrigée en interligne de la mauvaise écriture sur « l'ont maladroitement cassée. La hauteur ».

<sup>h</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « à ».

<sup>i</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « ils ont rapporté ».

<sup>j</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « mais une osteocolle ».

<sup>k</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « Ils m'ont dit que ».

<sup>l</sup>Rajouté en interligne de la mauvaise écriture.

<sup>m</sup>L'expression « de la pierre on me [?] à [pi ?] dont on a cassé le fragment que j'ay gardé, et de la pointe de ce toit la montagne est [?] » est corrigée en interligne de la mauvaise écriture sur « qu'il est ».

<sup>n</sup>Corrigé sur « que ».

<sup>o</sup>L'expression « est un plaine et un peu plus bas » est corrigée en interligne de la mauvaise écriture sur « et un peu plus bas est ».

<sup>p</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>q</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « que de ».

<sup>r</sup>Corrigé sur « que ».

<sup>s</sup>Ces deux mots sont rajoutée en interligne de la mauvaise écriture.

veille mais je trouvois aussi des couches de tuf<sup>a</sup> et même ce jour-là le tuf<sup>b</sup> étoit la pierre dominante. [page 51] Il y a de ces tufs<sup>c</sup> qui ont de petites veines vertes qui font soupçonner du [crame ?]<sup>d</sup> j'en ay gardé de petits échantillons. Il y a aussi de grands lits d'une pierre feuilletée comme le schite et soluble comme le schite, mais d'ailleurs très différente, d'une belle couleur, je l'ay appelée schite chatoyant<sup>e</sup> à en juger par son grain elle<sup>f</sup> n'est vraisemblablement pas sujette à se détruire à l'air ny à tomber en efflorescence, comme les schites ordinaires dont j'ay tant parlé. J'ay gardé de grands<sup>g</sup> échantillons de cette pierre<sup>h</sup> pour connoître<sup>i</sup> son espèce, j'en<sup>j</sup> ay gardé aussi d'autres plus<sup>k</sup> petites herborisations qu'ils contiennent, enfin j'ay gardé un morceau qui n'estoit pas en couches mais roulés et qu'on trouve en grande abondance d'une autre pierre schiteuse que j'ay vue autrefois à Paris donnée dans des cabinets pour du bois pétrifié<sup>l</sup>.

Parmi les schites de cette montagne il y en a de rouges, dont je n'ay<sup>m</sup> pas gardé d'échantillon mais<sup>n</sup> je me souviens qu'ils sont calcaires et on verra que j'en ay trouvé depuis de poreux<sup>o</sup> bien plus [page 52] abondamment<sup>p</sup> du côté du Mont-Genèvre. Enfin j'ay aussi<sup>q</sup> un autre morceau d'un schite ou pierre blanche [?] et presque transparente, qui m'a esté rapportée par ceux qui montent jusqu'au sommet. J'ay apporté cette [?] de cette cassure de plâtre blanc que j'ay annoncée en

---

<sup>a</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « des osteocolles ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « l'osteocolle ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « osteocolle ».

<sup>d</sup>L'expression « vertes qui font soupçonner du [crame ?] » est corrigée en interligne de la mauvaise écriture sur « vertes ».

<sup>e</sup>L'expression « je l'ay appelée schite chatoyant » est corrigée en interligne de la mauvaise écriture sur « d'un beau grain, et qui ».

<sup>f</sup>Rajouté de la mauvaise écriture en interligne.

<sup>g</sup>Ces deux mots sont rajoutés de la mauvaise écriture en interligne.

<sup>h</sup>Corrigé sur « belle ».

<sup>i</sup>Rajouté de la mauvaise écriture dans la marge de gauche.

<sup>j</sup>Corrigé sur « en ».

<sup>k</sup>Rajouté de la mauvaise écriture en interligne.

<sup>l</sup>L'expression depuis « qui n'étoit pas » jusque là est corrigée de la mauvaise écriture en interligne sur « non de la couche mais roulé de cette même pierre ou au moins d'une pierre assez semblable parce qu'il ressemble à des morceaux que j'ay vus donner à Paris pour du bois pétrifié ».

<sup>m</sup>Corrigé sur « n'en ay ».

<sup>n</sup>Corrigé sur « mais je l'observe ».

<sup>o</sup>L'expression depuis « dont je n'ay pas » jusque là est corrigé de la mauvaise écriture en interligne sur « de la même teinte précisément que la pierre rouge gélisse que j'ay trouvé la première fois que j'ay monté la montagne, et ce schite rouge qui est calcaire mérite attention parce qu'on verra que je l'ay trouvé depuis ».

<sup>p</sup>Corrigé sur « que je n'ay trouvé depuis de pareils bien plus ».

<sup>q</sup>Corrigé sur « gardé ».

parlant de Mâcons<sup>a</sup> de la veille. Ce plâtre est absolument de même nature que celui d'Alvar, et je ne doute pas qu'il ne s'émiettent aussi<sup>b</sup> s'il étoit<sup>c</sup> également<sup>d</sup> lavée par l'eau.

Enfin j'ay trouvé dans cette course-cy la même pierre noire dure que la veille, mais je n'en ay point trouvé la carrière, je l'ay trouvée par morceaux grands et petits parterres et plus souvent dans les torrens.

On m'a rapporté aussi du sommet une pierre rouge gélisse semblable<sup>e</sup> à celle de la veille<sup>f</sup>.

g

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « je n'ay point » est corrigée de la mauvaise écriture en interligne sur « je n'ay point d'échantillon de celui que j'ay pris à Morgon. J'ay approché cette fois-cy de la carrière de plâtre blanc que j'ay annoncée en parlant de la couvre ».

<sup>b</sup>L'expression « qu'il ne s'émiettent aussi » est corrigée de la mauvaise écriture en interligne sur « que la pierre ne s'émiette ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « si elle étoit ».

<sup>d</sup>L'expression « si elle estoit » est corrigée en interligne de la mauvaise écriture sur « Comme l'autre, quand elle a été ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « qui m'a paru ».

<sup>f</sup>L'expression depuis « On m'a rapporté » jusque là est corrigée en interligne de la mauvaise écriture sur « Voilà tout ce que j'ay à dire sur la montagne de Morgon qui est certainement celle des Alpes que j'ay le moins mal vue ».

<sup>g</sup>L'expression suivante est raturée : « détail de la boîte ».

[page 53] De Savines à Embrun je n'ay rien remarqué pour les pierres de différent du reste de la vallée de Durance.

D'Embrun j'ay suivi la route en remontant la même vallée, et j'ay trouvé presque partout schite ou ardoise.

À un village nommé Châteauroux qui appartient à Monsieur l'archevêque d'Embrun tout est ardoise noire et celle-là est employée à Châteauroux même et fait un petit objet de commerce pour le pays. Cette ardoise est très soluble. Je l'ay observée en allant et j'ay renouvelé mon observation en revenant. J'en ay pris à la carrière qui est le long du chemin et j'en ay pris aux toits des maisons pour lesquels on employe vraisemblablement les meilleurs lits du pays. J'ay cru m'apercevoir que celle des toits étoit un peu moins soluble que l'autre, mais j'avoue que cette observation répétée ne m'a pas paru bien constante et mille circonstances surtout le mélange de matières étrangères peuvent mettre une grande différence dans le degré de solubilité de l'individu, mais il est toujours certain que l'ardoise de Châteauroux de quelque lit qu'on la prenne est soluble.

[page 54] Dans les fentes de cette ardoise il se trouve beaucoup de ce marbre blanc qui se cristallise en cubes et se casse en morceaux cubiques dont j'ay déjà beaucoup parlé. J'ay aussi dit que je l'ay trouvé ailleurs non seulement dans les fentes du schite, mais faisant un enduit extérieur aux couches de pierre de taille grise. Icy et encore plus au village de Saint-Clément non seulement je l'ay trouvé par petits morceaux dans les fentes de l'ardoise, mais je l'ay trouvé aussi en plus gros morceaux, et j'ay trouvé des pavés du chemin qui en sont.

J'en conserve des échantillons dont les uns tiennent à l'ardoise, les autres n'y tiennent pas et je les ay étiquetés spath des environs de Saint-Clément<sup>a</sup> parce que dans le tems où j'ay fait ces étiquettes j'appellois ces marbres spath<sup>b</sup>.

Entre Châteauroux et Mont-Dauphin est le village de Saint-Clément où il y a un beau pont de bois sur la Durance<sup>c</sup> appuyé sur de forts murs de marbre rouge du pays. Je parleray ailleurs de ce marbre quand j'en seray à la carrière qui le produit.

Auprès de Mont-Dauphin sur le bord de la rivière j'ay trouvé des blocs énormes de rochers très durs qui visiblement sont tombés du haut de la montagne.

Ce sont des pierres noires, dures, faisant feu avec l'acier, insolubles enfin meslées de particules talqueuses, ce qui me les a fait nommer granite noir. Depuis j'ay abandonné cette dénomination qui induit en erreur<sup>d</sup>.

Il y a de ces blocs qui sont meslés d'ardoise, et d'autres qui ne le sont pas,

---

<sup>a</sup>L'expression « Spath des environs de Saint-Clément » est raturée.

<sup>b</sup>Souigné.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « Dionne ».

<sup>d</sup>L'expression depuis « depuis » jusque là est rajoutée en fin de ligne de la mauvaise écriture.

mais cette ardoise me paroît bien différente de celles dont j'ay parlé jusqu'à présent, car elles m'ont paru insolubles.

À présent je regarde cette prétendue ardoise comme une stéatite<sup>a</sup>.

Enfin il y a de ces pierres qui sont entièrement enduites d'une pierre blanche comme j'ay dit cy-dessus que j'avois trouvé des pierres calcaires, de Grenoble<sup>b</sup> grises enduites de marbre blanc. Il y a aussi icy de la pierre blanche dans les fentes. Mais cette pierre blanche-cy n'est rien moins que du marbre, elle est très dure, très insoluble c'est du<sup>c</sup> quartz blanc, elle est si l'on veut de nature de quartz, d'agate etc. je ne dispute pas sur les noms, je m'arrête à ces deux caractères<sup>d</sup>, dure jusqu'à faire feu avec l'acier et insoluble.

Avant de finir ce qui regarde ces rochers<sup>e</sup> noirs éboulés. Je dois dire qu'il y en a de différentes couleurs quoyque tous tirent sur le noir, de différens grains, et aussi qu'il y en a quelques [page 55] uns de solubles en partie, ce qui vient sûrement du mélange de parties étrangères.

Je conserve trois morceaux de ces granites éboulés avec ardoise et sans ardoise. Je conserve aussi des fragmens de ce quartz qui l'enduit ou se trouve dans les fentes. J'avois aussi conservé plusieurs morceaux de granite singulier par leur forme qui ne sont que des jeux de la nature. Comme ces morceaux étoient gros je les ay jugés inutiles et je les ay jettés en n'en gardant qu'un et je suis bien heureux d'avoir gardé celui-là, car c'est le seul où le quartz soit adhérent au granite, je ne sçais comment j'ay négligé de garder d'autres morceaux qui prouvent cette adhérence.

Ces granites éboulés sont comme j'ay dit sur le bord de la Durance au pied d'une montagne qui n'est pas la petite montagne de Mont-Dauphin, mais une beaucoup plus haute. Cette montagne se présente du côté de l'escarpement, le glacis n'est recouvert ny de bois ny même d'herbe il est stérile et couvert de cailloux roulés. Il étoit important d'y monter [page 56] pour voir de près le roc même d'où les granites étoient tombés, je ne suis pas à<sup>f</sup> beaucoup près assés alerte pour cela j'y ay envoyé un domestique que je voyois opérer d'en bas. Il a touché le roc, et est descendu le long de ce roc dans la pente du glacis assés longtems pour voir bien des couches différentes et il m'en a rapporté des échantillons. Les uns sont des granites comme celui d'en bas, les autres du schiste ou au moins pierre feuilletée. J'ay des échantillons des deux, mais le schiste n'est plus celui que nous avons vu jusqu'à présent car il s'est trouvé insoluble. C'est celui que j'ay dit que je regarde

<sup>a</sup>L'expression depuis « à présent » jusque là est en marge gauche de la mauvaise écriture.

<sup>b</sup>De la mauvaise écriture.

<sup>c</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « soluble et je l'appelle ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « carrières ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « granites ».

<sup>f</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

à présent comme stéatite<sup>a</sup>. De plus il a ramassé au pied du rocher sur le glaciis un morceau de granite qui luy a paru contenir beaucoup d'ardoise aussi insoluble, et un autre morceau de pure ardoise pareillement insoluble. Cette ardoise insoluble soit qu'elle soit séparée du granite noir soit qu'elle entre dans sa composition me paroît trop différente de l'ardoise soluble trouvée jusqu'à présent pour que je luy conserve le même nom. Elle n'a aucune ressemblance avec la pierre cornée<sup>b</sup>.

[page 58] Notés que je trouve dans mes notes que cette ardoise ou stéatite<sup>c</sup> insoluble dont j'ay l'échantillon contient à une de ses surfaces une portion adhérente de marbre blanc soluble dont j'ay déjà parlé. voir sur cela un morceau très singulier boîte 34 il est étiquetté morceau de schite ramassé avant d'arriver à Savines où on voit le spath dans les fentes. On m'a fait observer à Paris que ce prétendu schite n'est pas soluble et qu'il ne se fait d'effervescence dans des veinules blanches<sup>d</sup>. C'est un fait important que je vérifieray quand je trouveray mon dépôt de pierres que j'ay envoyé à Paris. Je l'ay vérifié et en conséquence changé l'étiquette car ce spath soluble m'avoit d'abord paru du quartz<sup>e</sup>.

Notés aussi que j'ay trouvé au bas de la montagne une autre pierre très singulière que j'ay gardée.

Elle est par lits, le lit supérieur ou inférieur comme on voudra, car c'est une pierre que j'ay trouvée par terre. Ce lit dis-je est de pierre cornée insoluble, les autres lits sont de pierre gris et soluble, mais le lit de pierre cornée est traversé de lignes jaunes que j'appelle des pailles jaunes et ces pailles sont solubles. Est-ce une terre ochreuse qui s'est logée dans une place vacante. Mais qu'est-ce qui a creusé ces lignes ?

[page 59] Je garde ce morceau et je l'ay étiquetté pierre à<sup>f</sup> couches et à pailles<sup>g</sup>.

Pendant que j'envoyois considérer de près le roc je l'examinois d'en bas, et c'est un autre point de vue sous lequel cette montagne est très remarquable.

Elle est de couches comme j'ay dit, mais de couches qui par leur singularité mériteroient bien d'être définies, c'est un talent qui me manque ainsi que bien

---

<sup>a</sup>Cette dernière phrase depuis « c'est celui » jusque là est en marge gauche de la mauvaise écriture.

<sup>b</sup>L'expression depuis « elle n'a » jusque là est corrigée dans la marge gauche sur « je l'appelle pierre cornée jusqu'à ce que mon [page 57] voyage dans les Pyrénées et des réponses que j'attends de Paris me procurent d'autres éclaircissement sur la vraie pierre cornée des Allemands ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « pierre cornée ».

<sup>d</sup>L'expression depuis « voir sur cela » jusque là est rajoutée en marge gauche de la mauvaise écriture.

<sup>e</sup>L'expression depuis « je l'ay vérifié » jusque là est rajoutée entre deux paragraphes de la mauvaise écriture.

<sup>f</sup>Corrigé sur « cornée ».

<sup>g</sup>L'expression « pierre à couches et à pailles » est soulignée.



d'autres je vais y suppléer comme je pourray.

La plûpart de ces couches sont très inclinées à l'horizon [dessin] elles vont ainsi jusqu'au sommet faire ce que j'ay appelé une dent. Je n'en ay vu aucune qui au sommet fasse l'angle aigu en forme de toit, comme seroit la figure [dessin]. Tous les naturalistes ont observé de pareilles couches. Monsieur Desmarest m'a dit qu'il en a fait dessiner<sup>a</sup>.

Mais j'en ay vu beaucoup qui reviennent faire un angle par en bas et depuis l'angle de la couche est ordinairement un peu courbe [dessin]. Enfin je crois en avoir vu en calottes concentriques et d'autres en calottes renversées [deux dessins]. Mais sur tout cela je me défie beaucoup de ma vue.

Après avoir observé cette montagne et estre remontée en voiture j'ay vu qu'on creusoit au pied du Mont-dauphin et qu'on en tiroit une [page 60] pierre jaune, j'en ay pris des échantillons, c'est une pierre ou terre ochreuse.

Venons aux marbres.

J'ay dit que j'avois trouvé à Saint-Clément un pont sur la Durance fondé sur des pierres d'un beau marbre rouge et blanc. L'ingénieur qui a fait ce pont et que j'ay rencontré à Savines m'a dit qu'il y en avoit deux carrières l'une près du Mont-Dauphin l'autre du côté de Guillaume, et qu'il avoit eu quelques raisons pour préférer celle de Guillestre<sup>b</sup>. Mont-Dauphin est situé à l'entrée de la vallée de Guillestre<sup>c</sup> dans celle de la Durance et domine sur toutes les deux.

J'ay été à la carrière de Mont-Dauphin qui est à une bonne lieue du côté de Guillestre<sup>d</sup>, ainsi les deux carrières sont dans le même pays et vraisemblablement sont la même qui se continue.

La carrière m'a paru composée de couches bien marquées quoyqu'on m'eut dit le contraire j'ay cru voir deux espèces de marbre qu'on pouroit distinguer dans les différentes couches, mais par un malentendu les échantillons que j'avois ramassés sont restés dans la poche du [page 61] guide, qui nous conduisoit, ainsi je n'ay d'échantillons du marbre de ce pays que ceux que j'ay pris au pont de Saint-Clément lesquels viennent de la carrière de Guillestre<sup>e</sup>. Ces deux carrières sont fort semblables.

À la carrière de Mont-Dauphin j'ay observé une couche de schite au-dessous de celle de marbre. L'échantillon de celle-là m'est resté, et cette pierre que j'ay appelé schite dans mes notes s'est trouvée insoluble à l'essai. Je le trouve du moins sur mon journal, il faudra le vérifier à Paris. Je la regarde aussi comme stéatite et

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « tous les naturalistes » jusque là est ajoutée dans la marge gauche de la mauvaise écriture.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « Guillaume ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « Guillaume ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « Guillaume ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « Guilleme ».

voisine de la craye de Briançon<sup>a</sup>.

Dans le chemin de Mont-Dauphin à la carrière de marbre, j'ay trouvé de très beaux morceaux de granite en cailloux roulés et très variés. J'en ay des échantillons ce sont peut-être ceux-là dont Monsieur Guettard parle dans un de ses mémoires où il exalte la beauté des granites qu'on luy a envoyés de Mont-Dauphin. Peut-être en a-t-il depuis eu de plus gros morceaux et ceux qui les luy ont envoyé les ont peut-être trouvés dans la carrière de Mont-Dauphin à Briançon j'ay trouvé une mine de charbon qu'on travaille, mais [page 62] c'estoit un dimanche et les ouvriers n'y étoient pas.

Tout est tellement bouleversé sur cette montagne qu'on ne peut rien reconnoître aux couches.

J'y ay ramassé deux morceaux que j'ay trouvés par terre l'un d'une pierre grise l'autre d'une ardoise tous deux se sont trouvés insolubles. La pierre grise examinée depuis à teste reposée est un granite gris et l'ardoise insoluble ou stéatite<sup>b</sup>, c'est-à-dire une pierre de la nature des rochers de Mont-Dauphin peut-être le gabban des Italiens<sup>c</sup>.

En examinant icy beaucoup de ces ardoises, le hazard ne m'en a point fait trouver qui eussent des impressions de plantes, comme celles qui sont au-dessus des lits de charbon à Saint-Clément et à Saint-Étienne.

De Saint-Crépin à Briançon, on trouve tout le long du chemin des pierres schiteuses, et le roc des montagnes m'a paru le plus souvent<sup>d</sup> sans couches, comme ces rochers des sommets dont j'ay parlé, auxquels on ne reconnoit plus rien, si ce n'est des sillons verticaux pratiqués par les pluyes et les fontes de neige qu'on appelle dans ce pays-cy avalanges<sup>e</sup>.

[page 63]

Ce qui m'a le plus frappé dans cette route, c'est un schite rouge assés abondant et assés sujet à s'ébouler pour qu'on voye le long des glacis des montagnes de longues et assés larges traces teintes en rouge. J'en ay pris des morceaux que j'ay étiquetés terre schiteuse rouge des environs de Briançon<sup>f</sup>.

De Sainte-Catherine, cabaret qui est aux portes de Briançon j'ay monté en voiture jusqu'au village de la Vachette et auprès de ce village j'ay passé le long d'un roc qui m'a paru calcaire et auquel on ne reconnoit aucune couche. J'ay négligé, je

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « je la regarde » jusque là est dans la marge de gauche de la mauvaise écriture.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont corrigés en intrerligne de la mauvaise écriture sur « ce que j'ay appellé pierre cornée ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « c'est-à-dire » jusque là est en marge gauche de la mauvaise écriture.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « couvert ».

<sup>e</sup>Souligné.

<sup>f</sup>L'expression « terre schiteuse rouge des environs de Briançon » est soulignée.

ne sçais pourquoy, d'en casser des morceaux et j'ay eu tort.

À la Vachette il a fallu monter à cheval et j'ay monté une côte où le chemin est beau pour le cheval, mais impraticable pour la voiture. Cette côte est très longue et très rude, elle conduit au village qu'on appelle le Mont-Genèvre et ce village est au pied d'une haute montagne qui présente de ce côte-là son escarpement et qui est le vrai Mont-Genèvre. Mon projet dès avant de partir de Paris étoit de monter précisément sur le sommet du Mont-Genèvre et je n'en ay rien fait.

1° Pour monter réellement au sommet il auroit fallu tourner la montagne et cela n'auroit été possible que dans un mois à cause des neiges.

2° Je pouvois au moins monter ou faire monter [page 64] quelqu'un par le glacis jusqu'au pied de l'escarpement, mais icy le sommet de la montagne ne me présentoit aucune singularité, j'y voyois du schite rouge dont j'ay parlé qui est très reconnoissable de loin comme de près, et d'ailleurs les guides qui m'accompagnoient et qui ont souvent couru ces montagnes m'assuroient qu'on ne trouveroit que de la pierre grise dont j'ay tant parlé, et le tuf est le même tuf que j'ay vu à Morgon et [?]<sup>a</sup>. Comme ces deux pierres s'employent, les gens du pays les connoissent parfaitement, et pour avoir un morceau de ces pierres j'aurois attendu inutilement pendant toute la journée, car ce glacis est très haut et je voulois employer le reste de la journée à aller à Servièrès<sup>b</sup> dont je parleray tout à l'heure <sup>c</sup>.

La plaine ou vallée, car tout est par comparaison, du village du Mont-Genèvre, se termine de l'autre côté au village de Clairière, le premier de Piémont, et auprès de Clairière est l'horrible descente où les voyageurs se font porter par des hommes quand ils ne peuvent pas aller à pied, et où j'ay vu des restes des pieux à l'aide desquels on a voituré du canon dans l'avant-dernière guerre.

C'est dans cette plaine qu'est la borne de séparation placée lors du dernier traité et c'est aussi là qu'est [page 65] le partage des eaux. Elles viennent du sommet du Mont-Genèvre et des autres croupes de montagnes et sans qu'il y ait dans la plaine d'inégalité de terrain bien sensible les uns coulent dans la Durance, les autres dans des rivières qui vont se jeter dans le Pô.

Dans cette plaine j'ay ramassé des cailloux et cassé des morceaux de rochers isolés, que je garde. J'en ay remarqué surtout un morceau fort beau insoluble et qui ressemble à de la malachite, je l'ay même étiquetté malachite<sup>d</sup>, un autre qui est un granite avec des taches vertes, enfin une pierre singulière noire et très dure avec d'assés grandes feuilles de talc. Notés que dans le même jour j'ay trouvé encore une

<sup>a</sup>L'expression depuis « le même tuf » jusque là est corrigée en interligne de la mauvaise écriture sur « l'ostéocolle ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « Serières ».

<sup>c</sup>L'expression suivante est raturée : « ainsi j'ay renoncé à avoir la pierre du sommet du Mont-Genèvre ».

<sup>d</sup>Souligné.

pierre toute semblable à celle-là dans la vallée de Serrières. J'ay gardé échantillons des deux.

La prétendue malachite est une belle stéatite à taches vertes, le granite vert à lames talqueuses est très beau j'en ay fait polir une surface.

J'appelle le troisième granite noir à cause de ses lames talqueuses quoyque sa base noire insoluble ne soit pas assés dure pour faire feu en quoy il diffère de l'agate noire de Morgon<sup>a</sup>.

J'ay gardé de plus un échantillon trouvé dans la plaine du Mont-Genèvre de ce marbre blanc dont j'ay déjà parlé tant de fois. Je l'ay gardé parce qu'on employé dans les fermes du roy de Sardaigne qui est venu nous joindre m'a dit qu'il connoissoit parfaitement cette pierre qu'on la trouve en très gros blocs et qu'on la taille et l'exploite à Suze. Comme cela m'a paru précis, j'ay voulu garder identiquement le morceau qu'il avoit sous les yeux quand il m'a parlé.

J'ay très bien [fait] de le garder identiquement, et ce n'est point du tout un spath cubique ny en losanges feuilletés, c'est à<sup>b</sup> peu près le grain du marbre statuaire de Saint-Béast<sup>c</sup>.

[page 66] J'ay oublié de dire qu'avant d'arriver à Sainte-Catherine dans le chemin de Saint-Crépin à Briançon, j'ay pris dans un méchant mur une belle pierre insoluble qui par ses couleurs ressembloit à du marbre, je ne sçais si cela doit s'appeller jaspe, et dans la même route j'ay fait casser un morceau d'une pierre blanche dans un rocher isolé à fleur de terre, laquelle s'est trouvé aussi insoluble, je le sçais sy j'ay gardé ces deux fragmens. Je les ay gardés et je donneray le premier à polir<sup>d</sup>.

Pour en revenir à l'histoire de mon voyage du Mont-Genèvre, je suis revenu passer sous Briançon pour remonter de l'autre côté de la vallée de Serrière. Je voulois d'abords voir la carrière de la fameuse craye de Briançon qu'on m'avoit dit être dans cette vallée à une demie-lieue, mais des soldats que nous y avons rencontrés et qu'on envoye tous les jours en chercher nous ont dit que cette carrière avoit été couverte cet hiver par des éboulemens et qu'on les envoyoit à présent à deux lieues plus haut bien au-dessus du village de Servièrès<sup>e</sup> dans un endroit qu'ils nous ont bien désignés sur le bord du torrent. Nous y avons été nous et un de nos guides par un assés vilain chemin de vallée en traversant cinq ou six fois le torrent.

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « la prétendue malachite » jusque là est rajoutée en marge gauche de la mauvaise écriture.

<sup>b</sup>Corrigé sur « le gr ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « j'ay très bien » jusque là est rajoutée dans la marge inférieure de la mauvaise écriture.

<sup>d</sup>L'expression depuis « je les ay gardés » jusque là est rajoutée en bout de ligne de la mauvaise écriture.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « Serrières ».

[page 67]J'ay trouvé sur le bord de l'eau quelques couches d'une pierre et d'une terre blanche, mais le guide nous a assuré que ce n'étoit pas cela et que c'étoit une terre grise qui est sous l'eau qu'il falloit prendre. Cette terre grise est un argille. Nous avons appris que la craye de Briançon ne se retire point en cet état qu'on la travaille et que c'est par des lavages réitérés qu'on la tire de cette argille.

Un autre objet de ma curiosité estoit de voir une carrière de plâtre qui est un beau gypse tout blanc et par grandes feuilles transparentes. Un Recolet m'en avoit montré un morceau à Saint-Crépin et le remportoit dans son pays comme une curiosité. C'estoit une croix de ce gypse travaillé<sup>a</sup>. D'ailleurs je connois depuis longtems ce gypse blanc. J'en ay un morceau sous le nom de gypse des Alpes, et j'en ay un absolument pareil qui m'a été donné comme gypse de Canseaux en Acadie. Tous deux donnés par Monsieur Guettard<sup>b</sup>. Icy on m'a montré de loin le lieu de la carrière, mais la neige n'a pas permis d'y aller. Ils disent qu'au-dessus de cette couche de plâtre, il y en a une de salpêtre il faudroit sçavoir ce qu'ils ont pris pour du salpêtre.

J'ay encore rencontré dans cette course de [page 68] Servièresp un ruisseau dont l'eau est rougeâtre sans doute parce que la matière qu'il charie, ou le limon sur lequel il coule est férugineux.

Enfin le guide a voulu me mener à une minde d'étain, à ce qu'il prétend. Nous y avons été, nous avons trouvé un ancien trou abandonné, et nous avons ramassé des morceaux que je crois bien métalliques, mais non pas de mine d'étain.

Pour parvenir à cette mine il a fallu monter sans chemin frayé la montagne qui est de l'autre côté de la vallée de Servièresp monter n'étoit-pas le plus difficile, il a fallu redescendre et pour cela il a fallu nous séparer de nos chevaux pour que chacun se tirât d'affaire comme il pourroit. Les chevaux<sup>e</sup> quoyque montagnards y ont été un peu embarrassés ; pour moy je l'ay été beaucoup. Au bas de la montagne nous avons trouvé un bon chemin, et cela très à propos, car nous sommes revenus à Sainte-Catherine à la nuit. Ce n'est pas que nous eussions perdu nôtre(sic) tems. Je n'ay jamais tant fait de choses dans une journée depuis quatre heures du matin que nous partîmes de Sainte-Catherine jusqu'à la nuit.

[page 69] Icy finit mon voyage des Alpes de Briançon j'ay retourné à Gap par le même chemin et ce que j'ay pu observer au retour est employé dans la description des lieux de la route. Si ce n'est qu'à Gap, j'ay trouvé un assés vilain

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « c'estoit une croix » jusque là est rajouté en interligne de la mauvaise écriture.

<sup>b</sup>L'expression « Tous deux donnés par Monsieur Guettard » est rajoutée en interligne de la mauvaise écriture.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « Serrières ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « Serrières ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

marbre qu'ils appellent du tas<sup>a</sup> et qu'ils tirent des montagnes voisines, et entre Gap et Embrun je me suis arrêté au retour à un village appelé la Bastie Neuve<sup>b</sup> pour y voir une fayancerie. L'ouvrier m'a montré des pyrites de la montagne voisine et m'a dit qu'il y avoit de bonnes mines et du cristal de roche.

De Gap j'ay été coucher à Sisteron<sup>c</sup> première ville de Provence.

Je conseille à ceux qui feroient le même voyage par amour pour l'histoire naturelle

1° de partir un mois ou six semaines plutôt(sic) que moy parce que les neiges ne sont pas encofre fondues dans ce tems où j'y ay été.

2° D'aller plutôt à cheval qu'en voiture. La voiture passe absolument parlant par la grande route de Briançon puisque j'y ay passé mais c'est avec beaucoup d'embarras. La voiture vous empêche d'aller en mille endroits, enfin on la prend quand on ne croit pas pouvoir supporter la fatigue du cheval et c'est ce qui m'est arrivé. Or moy qui n'ay aucunement l'habitude du cheval, qui n'y [page 70] avois pas monté depuis quinze ans, qui n'y ay jamais que très peu et très mal monté, qui ay quarante-cinq ans, âge où on ne prend plus d'habitudes, qui suis excessivement gros et que réellement le cheval fatigue beaucoup, malgré tout cela j'ay éprouvé que quand les chemins sont très mauvais, le cheval fatigue encore moins que ces voitures rouantes(sic) du pays, les seules avec lesquelles on puisse aller dans ces montagnes. Je ne parle pas des litières qui ne sont pas d'usage icy. Et on n'y en trouveroit pas à louer comme dans les montagnes de Languedoc.

3° Si on va à Briançon de Grenoble il y a deux routes. J'ay passé par la grande je conseille d'aller ou du moins de revenir par la petite ce que je n'ay pas fait parce qu'on n'y pas qu'à cheval et que j'étois dans l'erreur que je ne pourrois pas supporter l'exercice du cheval.

Tout le monde m'a dit vaguement que la petite route étoit bien plus féconde pour l'histoire naturelle que la grande, et je suis porté à le croire pour plusieurs raisons.

L'une que c'est de ce côté que se trouve le cristal de roche. Je crois que le cristal de roche se [page 71] trouve dans les fentes des pierres dures et insolubles, comme le marbre blanc dont j'ay parlé dans celles de la pierre soluble, et si cela est on doit trouver dans la petite route des carrières en grosses masses de pierres de nature de jaspe ou d'autres pierres insolubles. Cecy est une conjecture très douteuse pour le moins<sup>d</sup>.

---

<sup>a</sup>Visiblement rajouté sur un blanc laissé, de la mauvaise écriture.

<sup>b</sup>Hautes-Alpes, arrondissement de Gap, chef-lieu de canton.

<sup>c</sup>Visiblement rajouté dans un blanc laissé.

<sup>d</sup>L'expression «Cecy est une conjecture très douteuse pour le moins» est dans la marge de gauche, de la mauvaise écriture.

Si la pierre de taille de Chartreuse qui ne paroît rien moins qu'un marbre et qui n'a point de couleurs brillantes devient un marbre gris quand on la polit, il me paroît aisé à croire que les lits les plus durs de la pierre grise de Grenoble que j'ay tant de fois retrouvée seroient aussi en les polissant un vilain marbre, mais un marbre, et ce marbre seroit la base de tous les autres. On n'auroit plus besoin que d'impressions [martiates ?] ou cuivreuses<sup>a</sup> pour avoir des marbres de toutes les couleurs, et celui qui se cristallise dans les fentes ou sur la surface fait le beau marbre blanc. Cette [?] sur les marbres et sur ce que j'ay depuis appelé marbre primitif n'est<sup>b</sup> plus détaillé dans la suite. Voir boîte 65 sur les garrigues de Frontignan et même boîte 82 sur le marbre statuaire de Saint-Béast et boîte 83 sur les grottes de Cierp<sup>c</sup>.

Dans ce système il y a une pierre calcaire originaire qui n'est point du tout formée par le débris des corps animaux ou végétaux. En effet il me semble que je n'ay jamais trouvé [page 72] d'impression de coquilles dans cette pierre grise. Mais cela n'explique que le marbre. Or nous trouvons partout dans les vallées et les torrens des hautes montagnes et dans les petites montagnes qui se sont formées des débris des grandes, soit des cailloux roulés qui sont du silex, soit des morceaux de jaspe et d'agathes, soit surtout des granites. Il faut donc qu'on trouve aussi dans les hautes Alpes des amas de matière insoluble. J'ay dit que je n'en ay vu que dans cette montagne voisine de Mont-Dauphin que j'ay décrite, et dans la montagne des mines d'Alvar. Je crois qu'on en trouvera d'autres du côté du Bourg d'Oysans et dans le reste de la petite route de Briançon et parce que le cristal de roche s'y trouve ce que je viens de donner pour une indication et parce que cette petite route est plus voisine que la grande des montagnes d'Alvar. Cette matière insoluble que je cherchois quand j'ay écrit le mémoire est peut-être le vallon des Italiens, ce que j'appellai granite gris du Mont-Dauphin<sup>d</sup>. Or ces montagnes d'Alvar doivent aller jusqu'à de très hautes montagnes, car je me souviens bien qu'on m'a dit à Alvar même qu'on alloit chercher la mine à plus de deux lieues et que la pente étoit toujours très roide, je répète que le rocher de ces montagnes d'Alvar est du talc. Or le talc est essentiel pour la formation des granites [page 73] Les montagnes du Bas Forest j'entends celle de Palisse, de Tarare dont j'ay parlé sont toutes pleines de granite, mas je crois me rappeler que dans la traversée que j'ay fait il y a environ quinze ans d'Auvergne à Lion par Thiers, Saint-Étienne et Saint-Chamond, je vis aussi des montagnes entières de pierres talqueuses. Monsieur Guettard avec qui

<sup>a</sup>Ce mot est visiblement rajouté dans un blanc qui avait été laissé

<sup>b</sup>Corrigé sur « n'est soluble ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « cette [?] » jusque là est dans la marge gauche de la mauvaise écriture.

<sup>d</sup>L'expression depuis « cette matière » jusque là est dans la marge de gauche de la mauvaise écriture.

j'étois s'en souviendra peut-être mieux que moy, car ayant un pareil compagnon de voyage, je ne m'avisais sûrement pas d'écrire des observations qui me fussent propres. Or ces montagnes du Haut Forest où la Loire est voisine de sa source doivent être plus hautes que celles que j'ay vues cette année-cy.

Il y a aussi des pierres talqueuses à Toulon et à la côte de la Malque où les montagnes sont bien basses puisqu'elles sont sur le bord de la mer. Mais peut-être y a-t-il sous la mer des rochers granitieux mais abandonnons les hypothèses, ce mémoire-cy n'est fait que pour les faits.

4° Enfin je conseille de faire chercher à [page 74] Briançon les guides que j'ay icy en disant qu'on veut des guides pour herboriser. Je crois qu'on amènera ceux-là tout de suite. Ce sont des paysans qui se pique d'estre botanistes, qui citent Matthiote et quelques autres à tort et à travers et qui réellement connoissent fort bien quelques plantes usuelles de leurs montagnes qu'ils sont même chargés de fournir à l'hôpital de Briançon. Ils ont conduits disent-ils des botanistes de Piémont qui leur ont été envoyés par Monsieur Allions.

Ces gens-là seront très précieux pour un observateur non par leurs connoissances botaniques, mais par la grande connoissance qu'ils ont du pays. Je soupçonne que Mandrin dont la mémoire leur est encore chère, leur en a au moins autant appris que Malthiote.

Ils m'ont offert de me conduire où on trouve le cristal de roche, dans les pays où il y a des forests de pin alviés dont je n'ay trouvé que des pieds isolés parmi les sapins et les mélèzes, dans ceux où on trouve les bouquetins qu'on ne connoit pas à Briançon, ce qui me fait croire que ces [page 75] autres montagnes sont plus élevées. Elles sont dans les États de Piémont, ils vouloient me faire voir dans ces mêmes montagnes le gennepi plante dont les bouquetins se nourrissent et dont ils font beaucoup de contes, cette plante sur leur description me paroît un ptarmica, ils m'auroient mené aussi dans des montagnes qu'ils connoissent où ils disent que la nature a tout un autre aspect où au lieu d'arbres résineux on ne voit que des chateigners et où les habitans ne connoissent d'autre nourriture que ces marons qu'ils ont l'art de conserver d'une année à l'autre, dans le Queyras<sup>a</sup> où on m'a assuré que les hommes, femmes et enfans couchent l'hiver ensemble peslemesle avec leurs troupeaux pour s'échauffer réciproquement par leurs haleines, et où ces cavernes qui leur servent de réceptacle<sup>b</sup> commun sont recouvertes de neige à travers laquelle ils se ménagent seulement un sentier. Enfin ils prétendoient qu'ils m'auroient mené jusques chés les Vaudois qu'ils disent bien connoitre et qu'ils prétendent être aussi honnêtes et même hospitaliers chés eux qu'ils sont redoutables ailleurs. Mais pour toutes ces expéditions-là il falloit que les neiges

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « Gueyras ».

<sup>b</sup>Ce mot est visiblement rajouté dans un blanc qui avait été laissé.



fussent dissipées, et je n'avois pas le tems de L'attendre.

## Compléments au voyage de 1767 : éléments minéralogiques suivant l'itinéraire, deuxième partie, sur les pierres de Provence

[page 1] Seconde partie faite à Avignon<sup>a</sup>.

Sur les pierres de Provence

De Gap à Sisteron la pierre schisteuse m'a encore paru la pierre dominante. Il n'y a même que celle-là dont il y ait des couches bien décidées.

La ville de Sisteron est sur le bord de la Durance dans un passage très remarquable, la Durance passe entre deux rochers à pic qu'il est évident qui n'en faisoient qu'un, mais il a été percé par la violence des eaux. Sisteron est d'un des deux côtés, et la citadelle au-dessous sur la cime de ce même rocher qui plonge sur la ville et sur la rivière. Le rocher de l'autre côté est nud. Ce rocher est d'une pierre calcaire, gélisse à sa surface. Je n'en ay point gardé d'échantillon. J'ay ramassé dans cette route quelques cailloux roulés.

Il y a à Sisteron de bonne pierre de taille et de bonne chaux dans le pays.

On m'a dit qu'il y avoit une carrière de marbre à deux lieues de là, mais je n'ay vu ny la carrière ny même le marbre employé.

De Sisteron à Manosque j'ay vu des montagnes [page 2] à pic comme celles de Sisteron et de la même matière.

J'ay passé assés longtems sur une carrière de pierre blanche au-dehors grise ou noire en dedans calcaire, par lits, mais par lits si minces que je dirois plutôt par écailles. Un ouvrier qui passoit nous a vu<sup>b</sup> regarder cette pierre et nous a dit qu'elle étoit excellente et très employée dans le pays pour carreller. On en tire des carreaux très minces et larges de plusieurs pieds. Mais il faut s'y connoitre, car de deux morceaux que je tenois, l'ouvrier m'a dit que l'un, le moins noir des deux estoit excellent et que l'autre, le plus noir étoit mauvais et s'en iroit<sup>c</sup> en poussière à l'air.

Les lits de cette pierre singulière sont vraisemblablement horisontaux, mais je n'ay point vu la carrière comme<sup>d</sup> on la voit dans les chemins taillés par l'art ou dans les ravines. J'ay marché longtems sur la carrière qui n'est point recouverte de terre; l'inégalité du chemin fait appercevoir les lits et la poussière car on ne peut pas dire la terre qui se trouve entre ces lits produit beaucoup de [page 3] plantes aromatiques. J'avois voulu garder des échantillons de cette pierre, mais je ne les ay plus retrouvés dans le recensement<sup>e</sup> que j'en ay fait à Avignon.

---

<sup>a</sup>Cette expression depuis « seconde » jusque là est de la mauvaise écriture, rajoutée dans la marge supérieure.

<sup>b</sup>Un « s » final a été raturé.

<sup>c</sup>Visiblement rajouté dans un blanc laissé.

<sup>d</sup>Corrigé sur « à pique ».

<sup>e</sup>Visiblement rajouté dans un blanc.

Cette carrière est à l'entrée d'une forest qu'on m'a nommée la combe de Saint-Donat; et continue quelque tems dans la forêt. Il y a ensuite dans la forêt des couches beaucoup plus épaisses d'une pierre grise dont la surface exposée à l'air est d'un jaune terreux. Enfin j'y ay vu des lits d'une terre schiteuse, noire, feuilletée, et dans un coin de la forest un éboulement semblable à ceux qu'on voit dans les lieux où on a cherché de l'ardoise ou du charbon de terre. J'y ay été et je n'y ay trouvé que du mauvais schite noir dont j'ay conservé un fragment. Un hermite qui vit dans cette forest et qui est fort vieux m'a dit qu'il n'avoit jamais entendu dire qu'on y eût travaillé. En effet, il n'est pas surprenant que les pierres aussi mauvaises que cette pierre schiteuse se soient éboulées d'elles-mêmes sans le secours de personne.

Depuis cette combe de Saint-Donat jusqu'à Manosque et jusqu'à Apt, je n'ay rien remarqué dans les pierres. Ce pays est plein de poteries sur lesquelles j'ay fait des notes séparées<sup>a</sup>.

[page 4] Entre Apt et Nôtre(sic)-Dame de Lumière j'ay vu quelques monticules rouges et pendant quelque tems la terre sur laquelle je marchois, étoit aussi rouge<sup>b</sup>, cela annonce la présence<sup>c</sup> du fer. En effet en cherchant j'ay trouvé des pyrites et j'en ay rapporté une. Ce n'est pas une pyrite, ce n'est qu'un caillou ferrugineux<sup>d</sup>. Dans la rivière ou ravine de Nôtre-Dame de Lumière j'ay vu un gros cailloux(sic) roulé qui est une espèce de cornaline dont j'ay pris un fragment. Auprès de Nôtre-Dame de Lumière est le village de Gaule où j'ay été voir une fayancerie que le seigneur du lieu, Monsieur le marquis de Doulin, exploite luy-même.

En arrivant à Nôtre-Dame de Lumière on voit une pierre à feuillet si minces que de loin on la croiroit schiteuse.

Au sortir de Nôtre-Dame le rocher de cette pierre est prominent<sup>e</sup> sur le chemin.

Plus loin les roues de charette ont imprimé dans ce roc-même une ornière profonde. Plus loin encore cette pierre est en gros roc escarpé le long du chemin, mais taillé, soit par l'art, soit par l'eau, comme si on avoit voulu creuser une suite de niches de statues.

La singularité des effets que produit cette pierre m'en a fait garder un morceau que j'ay étiqueté pierre sableuse calcaire de Nôtre-Dame de Lumière<sup>f</sup>.

[page 5] Cette pierre vue de près est sableuse, s'émiette au toucher, et est

<sup>a</sup>Ces notes n'ont en l'état actuel de nos recherches pas encore pu être retrouvées.

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne de la mauvaise écriture.

<sup>c</sup>Visiblement rajouté dans un blanc.

<sup>d</sup>L'expression depuis «ce n'est pas une pyrite» jusque là est dans la marge de gauche de la mauvaise écriture.

<sup>e</sup>Rajouté de la mauvaise écriture dans un blanc.

<sup>f</sup>L'expression «pierre sableuse de Nôtre-Dame de Lumière» est soulignée dans le manuscrit.

très calcaire.

De Nôtre-Dame j'ay été à l'Isle dans le Comtat. Ce roc de Vaucluse est d'une pierre calcaire et très près de celui-là il y a des couches d'une autre pierre blanche aussi très soluble, cette pierre blanche tendre se rapproche peut-être de la terre blanche d'Apt dont j'ay parlé dans ce que j'ay envoyé à Paris sur les poteries.

De l'Isle à Avignon je n'ay point rencontré de rochers dans la belle plaine du Comtat. Celui sur lequel est situé la cathédrale et la belle platte-forme d'Avignon est de pierre calcaire dont j'ay pris des échantillons, ils ressemblent aux pierres d'Orgon auxquelles je reviendray à la fin de ce récit.

Ces échantillons du roc d'Avignon sont pris au haut et au bas et il y en a un morceau de cristallisation de cette même pierre soluble.

D'Avignon j'ay été à Arles par Tarascon et je n'ay point observé de pierres. Celles d'Arles sont calcaires.

D'Arles j'ay été dans la Camargue d'où j'ay fait une course aux salines de Peccais et je suis rentré dans la Camargue et revenu à Arles. Dans ce trajet il seroit difficile d'observer les pierres car il n'y en a pas une, les pêcheurs des Saintes autrement nommés les Trois-Maries font venir de la pierre de Tarascon par le Rhosne pour lester leurs batteaux.

[page 6] En récompense j'en ay trouvé beaucoup dans ma route d'Arles à Istres par Saint-Martin de la Crau. C'est icy la vaste plaine de la Crau si connue par ses cailloux roulés. J'en ay ramassé quelques fragmens, qui sont de nature différente les uns des autres et la plûpart insolubles. Ces cailloux sont beaucoup plus gros<sup>a</sup> depuis Saint-Martin-de la Crau jusqu'à Istres que depuis Arles jusqu'à Saint-Martin.

De cette plaine je voyois des montagnes dont je m'approchois insensiblement et où je suis parvenu auprès d'Istres.

Ces montagnes sont couvertes de rochers dont l'apparence est comme celle de tous les pays de rochers. Par exemple de ceux de Fontainebleau, mais quand on examine la pierre elle est bien différente. C'est une pierre coquillière, poreuse<sup>b</sup> très calcaire. Ainsi il est bien certain que les rochers de la montagne n'ont eu aucune part à la formation des cailloux roulés de la plaine et que ceux-là sont arrivés du côté de la mer, à moins qu'on ne veuille dire que la montagne de pierre calcaire et coquillière et poreuse<sup>c</sup> a été formée depuis. Ce que j'aurois de la peine à croire.

[page 7] Entre le lac d'Istres et celui de Martigues est une pierre calcaire de gros rochers dans laquelle j'ay trouvé des bancs de très grosses huîtres pétrifiées.

---

<sup>a</sup>Visiblement rajouté dans un blanc.

<sup>b</sup>Ces trois derniers mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « ostéocolle ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « de pierre calcaire et coquillière » jusque là est corrigée en interligne de la mauvaise écriture sur « d'ostéocolle ».

D'Istres à Matrigues il y a deux lieues. Les montagnes qu'on laisse entre ce chemin et la mer sont couvertes de kermès et de romarin. Il y a aussi des pointes de rocher et j'y ay vu des éboulemens rouges. J'y ay monté. La roche est calcaire et sous une de ces roches dont la pointe porte à faux j'ay trouvé un schite rouge comme celui que j'ay vu dans les Alpes à ce que je crois. Je ne peux rien assurer sur la nature de ce schite parce que je ne l'ay pas gardé pour l'observer.

Au(sic) Martigues les roches de la mer sont des tufs ou nielles coquillières. Je ne peux pas assurer lequel des deux n'en ayant pas d'échantillon et m'y estant déjà trompé une fois<sup>a</sup>.

Entre Martigues et Marseille d'abord les rochers le long de la mer du Martigues m'ont paru calcaires, après avoir tourné à droite j'ay trouvé dans les montagnes à l'endroit nommément où nous avons dîné qui s'appelle les Pennes une pierre Calcaire, mais au haut d'une colline qu'on nomme [page 8] de ce côté la grande Colline. J'en ay trouvé des morceaux rouges et depuis la dînée jusqu'à Marseille dans de grandes montagnes que j'ay traversées j'ay trouvé une carrière de mauvais marbre rouge et blanc qu'on employe à Marseille sous le nom de marbre des Penes.

C'est dans ces mêmes montagnes que j'ay trouvé une combe de terre rouge que j'ay étiquettée matière marmorifique et vers les bastides de Marseille j'ay ramassé des fragmens de brèche ou de pudding plus ou moins formés que j'ay conservés.

b.

À Marseille, de Marseille à Cassis, de Cassis à la Ciotat, de la Ciotat à Bandoles, tous rochers calcaires. Les rochers de Cassis nommément très calcaires. Ce sont ceux que j'ay le plus examinés. Dans les environs j'ay trouvé souvent des fours à chaux où on cuit la pierre grise du pays avec des branches de kermès dont les montagnes sont couvertes. Le derniers de ces fours à chaux que j'ay vu étoit très près de Bandoles. Après Bandoles nous nous sommes trompés de route<sup>c</sup> au lieu de suivre la mer, nous avons enfilé une certaine vallée à gauche qui nous a menés dans [page 9] la grande route à Beaussette, de Beaussette nous sommes venus coucher à Oulioules à travers les Vaux d'Oulioules. Les rochers des Vaux d'Oulioules m'ont paru calcaires il est vray que je ne les ay pas examinés ny n'en ay pris d'échantillon parce que nous étions pressés que le jour baissoit et que d'ailleurs je n'avois aucun doute.

<sup>a</sup>L'expression depuis « tuf » est corrigée en interligne de la mauvaise écriture sur « ostéocolle ».

<sup>b</sup>La note suivante est raturée : « Nota je ne trouve plus ce que j'avois appelé matière marmorifique je l'ay perdu. Je l'ay retrouvé depuis » (l'expression « je l'ay retrouvé depuis » est rajoutée en bout de ligne de la mauvaise écriture.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « au ».

Mais à Toulon au fort de la Grande Tour j'ay vu des rochers bien différens à l'inclinaison des couches, à la forme écaillée ou feuilletée, à l'aspect, j'ay été frappé de leur ressemblance avec les schites de Alpes, d'Alvar, de la montagne de Morgon etc. Mais en les regardant de près je les ay trouvés talqueux et insolubles dans quelques unes de ces rochers trouvées<sup>a</sup> j'ay<sup>b</sup> bien vu dans les fentes un quartz blanc comme j'avois vu le spath ou marbre blanc entre les fentes du schite des Alpes, et le quartz dans celles de rochers qui soit gabbro soit granite de Mont-Dauphin<sup>c</sup>.

Un homme qui étoit là et qui me parut résident dans le fort m'a dit très affirmativement que la pierre que j'observois étoit plus dure que le roc le plus dur et que les fortifications de la tour en étoient construites. Ce qui ne s'est pas trouvé vray. Ce même homme m'a assuré que cette pierre s'appelloit lavisse qu'elle régnoit dans [page 10] toute la côte de la Malgue et que les gens qui sont gourmets<sup>d</sup>, c'est son terme, sçavoient que c'estoit cette pierre qui faisoit des vins de la Malque les meilleurs vins de l'univers.

Un jeune officier qui étoit de service à la tour et qui pour se désenuyer ramassoit des coquilles m'a aussi dit, moins emphatiquement<sup>e</sup> que cette même pierre s'appelloit la pierre de lavisse et qu'il y avoit à Toulon un soldat qui en piloitoit des morceaux avec lesquels il faisoit une poudre très bonne à dégraisser, et qu'il trouvoit meilleure pour cela que celle de Briançon après avoir éprouvé l'un et l'autre, mais que c'estoit les morceaux blancs et argentés qu'on choissoit pour cela et qu'on les appeloit la pierre ou le sable d'argent. Nous en avons cherché et il nous a mené à un endroit où on trouve de cette pierre d'argent dont j'ay ramassé des fragmens. C'est la même pierre talqueuse quand elle est bien pure et bien reluisante.

Le même jeune homme m'a dit qu'on lui avoit dit qu'il y en a une jaune qui fait de la poudre d'or. Mais que je ne la trouverois qu'aux isles d'Hières.

Revenu à Toulon je n'ay pas pu voir le soldat qui pile cette pierre. On n'a sçu ce que [page 11] demandois, quand j'ay parlé de pierre d'argent, de poudre d'argent et de pierre lavisse<sup>f</sup> j'ay cependant conservé et employé depuis ce nom de pierre lavisse que j'ay trouvé commode<sup>g</sup>. De Toulon à Hières j'ay suivi une belle

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « qui se sont ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « escarpées ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « et du quartz » jusque là est rajoutée en bout de ligne et entre deux paragraphes de la mauvaise écriture.

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>Visiblement rajouté dans un blanc.

<sup>f</sup>Corrigé sur « de ».

<sup>g</sup>L'expression depuis « j'ay cependant » jusque là est dans la marge gauche de la mauvaise écriture.

vallée où je n'ay vu que de la même pierre talqueuse ou lavisse.

J'ay vu creuser le terrain pour agrandir une place dans la ville-même d'Hières et la pierre qu'on fouilloit est de la pierre talqueuse jaune.

L'apothicaire du lieu, qui s'appelle je crois Monsieur Banot m'a dit qu'on avoit essayé cette pierre pour en retirer de l'or et qu'elle donnoit trop peu pour valoir les frais, je crois en effet qu'elle en donne fort peu et même point du tout. Quand j'ay parlé au cabaret d'Hières de la pierre d'or des isles, on ne m'a pas paru trop au fait. Cependant comme on ne reste jamais sans réponse, on a fini par me dire que ce n'étoit que dans l'isle du Levant qu'on la trouvoit.

Je n'ay pas été à l'isle du Levant et des trois isles d'Hières je n'ay pu voir que Porquerolles<sup>a</sup>. Les rochers sur lesquels il m'a fallu gravir en y débarquant parce qu'on ne m'a pas débarqué au pont ordinaire et le rocher du sommet d'une des collines dont j'ay cassé de [page 12] morceaux sont tous de la pierre talqueuse feuilletée. Je l'appelle pierre lavisse puisque j'ay vu ce nom établi au fort de Toulon. Je dis là seulement car à Hières on ne connoit pas cette dénomination.

Je parleray icy du sable singulièrement joli de la plage de la côte de Porquerolle<sup>b</sup> et du fond de la mer. C'est un sable très blanc et très pur, cristallin comme le cailloux d'Étampes.

Et sur ce sable est presque partout une couche de galets ovales et blancs comme du lait. Au reste j'ay vu depuis de ce même sable à Saint-Tropés.

D'Hyères à Saint-Tropés la forest de pins que j'ay continuellement traversée est tout en pierre feuilletées et talqueuses quelque fois avec les veines de quartz. J'y ay vu aussi de ce même quartz en très gros rochers. Enfin j'y ay vu des commencemens de concrétion de ces deux pierres ; ce qui mène au granite<sup>c</sup>.

J'ay pris des échantillons de différentes couleurs et de différens grains. Je les ay rangés sous quatre classes :

- 1° Pierres talqueuses et feuilletées
- [page 13] Pierres talqueuses à grain<sup>d</sup> approchant du Granite
- 3° Quartz encuit de mica
- 4° Concrétion de quartz et d'un peu de mica et de terre ressemblant à du granite<sup>e</sup> qui commene à se former

Il y a aussi dans ce chemin de l'agate pure, c'est-à-dire de cette grosse agathe qu'on peut appeller caillou blanc et que j'ay quelque fois appellé quartz.

Enfin à Saint-Tropez j'ay ramassé par curiosité du sable de la mer, une pierre

<sup>a</sup>Rajouté dans un blanc.

<sup>b</sup>Rajouté dans un blanc.

<sup>c</sup>L'expression « ce qui mène au granite » est rajoutée en bout de ligne de la mauvaise écriture.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Rajouté dans un blanc.

grenue dont on lestoit mon<sup>a</sup> batteau et que les bateliers prétendoient venir de Fréjus, et des ruines d'un ancien édifice. Un granite trouvé sur les bords de la mer et une pierre noire très dure dont on y bâtit et qu'on m'a assuré venir de Cavallaire, lieu situé sur le bord de la mer à l'ouest de Saint-Tropes où je n'ay pas été. C'est une stéatite à taches vertes<sup>b</sup>.

Les bois qui mènent à Saint-Tropés ainsi que ceux que j'ay trouvés entre Sainte [un blanc suit] et Fréjus sont des bois de pins comme la forest de l'Atrelle<sup>c</sup> et le terrain y paroît de même nature.

Je ne détailleray point icy ce que j'ay [page 14] trouvé dans la forest de l'Esterelle<sup>d</sup> parce que j'en ay rapporté des échantillons en grand nombre plus faits pour faire foy que mes récits<sup>e</sup>.

J'y ay trouvé une pierre que j'appelle porphire véritable faite d'en avoir trouvé une qui y ressemble davantage, une autre que j'ay appelée porphire faux ou à plus gros grain et des variétés de celui-là, des pierres poreuses qui semblent être un porphire dont le grain est sorti de ses loges. Je la regarde comme un vrai porphire après en avoir fait polir un coin<sup>f</sup>.

Une autre pierre que j'ay appelée porphire blanc.

Des granites d'espèces différentes.

Les pierres que je regarde comme les matrices des concrétions précédents.

Des pierres grenues dont les carrières sont proches de Fréjus et dont on bâtit à Fréjus.

Des fragmens de la pierre dont on bâtit et dont on bâtissoit dès l'Antiquité à Fréjus. Elle est par lits horizontaux<sup>g</sup>.

Des fragmens de la pierre des aqueducs antiques de Fréjus et même du mortier qui lie ces pierres qui ressemble à ces pierres grenues.

Nota qu'il y a deux paquets de ces antiques de Fréjus séparés de ceux des pierres de l'Esterelle<sup>h</sup>.

[page 15] Une pierre verte<sup>i</sup> mouchetée de rouge<sup>j</sup> et grenue, un sable non lié

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés dans un blanc.

<sup>b</sup>L'expression « c'est une stéatite à taches vertes » est rajoutée dans la marge gauche de la mauvaise écriture.

<sup>c</sup>Il veut dire de l'Esterel, comme le prouve la correction « Esterelle » page suivante.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « l'atrelle ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont rajoutés dans un blanc.

<sup>f</sup>L'expression depuis « je la regarde » jusque là est rajoutée dans la marge gauche de la mauvaise écriture.

<sup>g</sup>Ces deux mots sont rajoutés dans un blanc.

<sup>h</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « L'Atrelle ».

<sup>i</sup>Corrigé de la mauvaise écriture sur « bleue ».

<sup>j</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « jaune ».



qui est<sup>a</sup> visiblement cette même pierre.

Une autre pierre verte<sup>b</sup> d'une nuance différente non mouchetée, mais homogène.

Nota qu'il y a une pierre verte<sup>c</sup> grenue parmi celles des antiques de Fréjus.

Une pierre dure, noire, ferrugineuse<sup>d</sup> ou pyriteuse, une rouge peut-être ochreuse.

Une rouge qui m'a paru spathique.

De l'agate ou caillou demi-transparent blanc.

Un silex rouge, espèce de cornaline, que je n'ay pas pris sur le lieu, qu'on m'a donné à Fréjus.

Des lits ou couches pararellles(sic) de schite<sup>e</sup> soluble ou plutôt d'argille et d'autres insolubles.

Des pierres talqueuse etc. etc. etc.

Toutes ces pierres sont insolubles excepté quelques uns des schites<sup>f</sup> ou argilles dont<sup>g</sup> j'ay parlé.

J'ay ramassé de plus du côté d'Antibes une petite pierre grenue dont on bâtit.

Une pierre que je crois calcaire dont est le roc de Montalban. Je crois qu'elle est insoluble mais cela est marqué dans la description de la boîte<sup>h</sup>.

Une de même nature dont on fait de la chaux à Grasse. Celle-là très soluble<sup>i</sup>.

[page 16] À Grasse ils ont dans les montagnes derrière eux une carrière de marbre rouge et blanc dont j'ay vu une table et à ce qu'on m'a dit des carrières d'albâtre dont je n'ay rien vu mais je n'ay pu aller ny à l'une ny à l'autre.

Ils ont aussi à Grasse des bancs de pierres coquilières que je n'ay pas vus<sup>j</sup> un de pétoncle et un d'autre espèce. Je ne sçais s'ils ne m'ont pas dit de [un blanc].

À Monaco le rocher où je n'ay pas pu débarquer m'a paru de pierre schiteuse ou talqueuse.

Je crois me souvenir que celui de Sainte-Marguerite est de même et celui de Saint-Honorat. Comme la pierre de Montalban, mais je n'ay point d'échantillons de ces trois endroits. J'en ay des rochers du pont de Saint-Honorat ou de Sainte-Marguerite, j'en ay aussi de celui de la Napoule, je ne me souviens plus s'ils sont

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé de la mauvaise écriture sur « bleue ».

<sup>c</sup>Corrigé de la mauvaise écriture sur « bleue ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « homogéneuse ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>g</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>h</sup>L'expression depuis « je crois » jusque là est de la mauvaise écriture dans la marge de gauche.

<sup>i</sup>L'expression « celle-là très soluble » est rajoutée en bout de ligne de la mauvaise écriture.

<sup>j</sup>Corrigé en interligne sur le même mot, d'une encre plus pâle.

solubles. Ils faut le vérifier sur la description de la boîte, et même celui de Montalban<sup>a</sup>.

On dit à Fréjus qu'il y a une montagne dans le voisinage et où on n'a rien trouvé que des pierres singulières, entre autres, dit-on, du diamant qui est sans doute du cristal.

Un guide qui m'a mené de Saint-Tropez à Fréjus m'a dit que dans son pays qui est La Garde de Frainet, on trouve des pierres de toutes les couleurs de toutes les formes et que son père [page 17] en a gardé longtemps un morceau qui par la description me paroît du cristal de roche.

Quoyque je fusse très pressé j'aurois peut-être été partout là si mon expérience ne m'avoit appris que ces couches sont très inutiles quand on a la vue basse, puisque je n'ay pas vu dans la forest de l'Atrelles que j'ay traversée deux fois le quart de ce qu'avoit vu un voyageur qui n'étoit pas averti comme moy de ce qu'il devoit y trouver. Je crois cependant que mon porphire est le [ ? ] depuis surtout que je l'ay fait polir<sup>b</sup>.

J'écris cecy de Fréjus à mon retour, je vais demain par la route du Luc et d'Aix.

Je passeray suivant la carte au nord des montagnes des Maures dont j'ay passé au sud en venant d'Hières icy par Saint-Tropez.

C'est le lieu de placer une note que Monsieur Gérard m'a donnée sur ces montagnes et de rappeler que la Garde-Frainet dont un guide m'a dit de si belles choses est au centre de ces mêmes montagnes.

Note de Monsieur Gérard

De Pignans à Fréjus s'élèvent plusieurs chaînes de montagnes, très élevées parallèles dont la direction est du levant au couchant. On les appelle en langue du pays Maures<sup>c</sup> [page 18] Je me rappelle qu'étant à la Garde de Frainet qui en est à peu près le centre, j'observay que la terre, les pierres, celles-mêmes qu'on employoit pour bâtir les maisons n'estoient qu'un sable rougeâtre. Ces pierres de sable sont composées de plusieurs filets réunis, transparents et parallèles.

Les montagnes sont de sable et les pierres ne sont que du sable réuni. Cela me paroît d'autant plus surprenant qu'en considérant la position, la hauteur et l'enchainement de ces montagnes, elles me paroissent être de la première formation.

d

Les montagnes des Maures sont du sable, et beaucoup de couches de la

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « j'en ay des rochers » jusque là est dans la marge gauche de la mauvaise écriture.

<sup>b</sup>L'expression depuis « je crois » est en marge gauche de la mauvaise écriture.

<sup>c</sup>Souligné.

<sup>d</sup>Un trait horizontal barre la page.

forest de l'Ételles sont des pierres de ce même sable aggloméré plus ou moins lié. Il y en a de différentes couleurs. Il y en a de grain plus ou moins gros, il y en a de deux couleurs comme la pierre bleue de l'Ésterelle lardée de rouge.

Je vois aussi dans tout ce pays-cy grande quantité de pierre lavisse ou pierre talqueuse ou pierre de mica. Je ne sçais s'il y a nulle part dans la nature des couches de talc en grandes Lames. Il y en a dans le commerce, mais peut-être est-ce partout une pierre rare. Les pierres lavisses ont [page 19] quelquefois des lames plus larges qu'à l'ordinaire. Ce n'est peut-estre que le hazard qui en fait trouver d'une très grande largeur ce qui me le fait soupçonner c'est que quand les chymistes et nommément Monsieur d'Arcet ont voulu travailler sur le talc c'est sur du mica qu'ils ont travaillé et que dans les arts où on prétend employer du talc on y substitut(sic) ordinairement la pierre spéculaire ou d'autres pierres gypseuses. Si cela est on a encore dans ce pays-cy les vrais amas de talc.

Il y a sûrement dans bien des endroits du mica en petite poudre quoyque je n'y en aye pas vu, il y a beaucoup de cette pierre lavisse qui est une concrétion du mica. Ainsi on a l'amas originaire.

On a aussi des pierres homogènes fondues d'une pièce, dures et insolubles, que j'appelle(sic) comme on veut, quartz, si elles sont transparentes, jaspes si elles sont opaques, agathes si elles sont demi transparentes.

Il y en a aussi d'autres qui ont un aspect différent et je crois avoir observé qu'elles se cassent quarrément, comme le cristal de roche se casse en exagone<sup>a</sup>. Je les appelle [page 20] spath fusible quand elles sont insolubles, spath calcaire quand elles sont soluble, et quand ce spath calcaire est blanc, c'est le plus beau marbre blanc.

Je ne me rappelle pas ce que j'ay voulu dire par ce spath fusible blanc. Pour le spath calcaire blanc dont j'ay tant parlé, il est vray que c'est le plus beau marbre quand il est brut parce que la nature luy a donné un très beau poli. Mais il ne faut pas oublier qu'il est impossible de le travailler parce qu'il est par lames de forme de lozanges qui s'éclatent sous le ciseau.

Quant au spath fusible cecy paroît se rapporter au spath blanc qu'on m'a envoyé depuis de Forest et que j'ay aussi observé à Baygorry, mais ce qui mélange c'est que je le connoissois pas quand j'ay écrit ce mémoire<sup>b</sup>.

Ces quatre matières principales doivent former des granites toutes les fois que leurs molécules s'unissent et suivant que l'union est plus ou moins ferme et les grains unis plus ou moins durs, ce sont ou de méchantes pierres inutiles ou de très beau et de très bon granite. J'en ay qui s'émiette entre les doigts j'en ay des mêmes

---

<sup>a</sup>Rajouté dans un blanc.

<sup>b</sup>L'expression depuis «je ne me rappelle» jusque là est rajoutée dans la marge gauche de la mauvaise écriture.

montagnes et composés des mêmes matières qui sont de la plus grande dureté et j'en ay de tous les degrés de dureté intermédiaire.

Pour le porphyre, voicy l'idée que j'en ay. C'est une matière homogène et bien fondue qui en fait la base, mais elle est percée de petits trous remplis de matière étrangère, les porphyres d'icy ont de ces corps étrangers, à ce qu'il m'a paru de nature fort différente les uns des autres. La formation de ces pierres demande une explication particulière pour laquelle je n'ay sûrement aucunes vues à proposer. Je ne peux que rapporter des [page 21] porphyres de différentes finesse des mêmes montagnes, comme des granites, de rapporter les pierres homogènes que je crois en être la base, et surtout les pierres poreuses dont les trous paroissent avoir été remplis par ces points homogènes qui constituent le porphyre.

En examinant depuis mes recueils je dois rapporter au porphyre une grande partie des pierres que j'avais appelées granites en forest, voir les boîtes 7, 8, 10<sup>a</sup>.

Quant aux marbres j'en ay encore très peu vus, il n'y a même que la carrière d'auprès du Mont-Dauphin dans la vallée de Guillestre<sup>b</sup> que j'ay bien vue, et j'ay rapporté la pierre des couches inférieures à celles de marbre. Cette carrière est à couches bien horisontales.

J'ay vu aussi le marbre des Pennes auprès de Marseille qui est aussi rouge et blanc et qui est un vilain marbre. Son défaut est surtout de dégénérer dans beaucoup de parties dans une terre rougeâtre. J'en ay rapporté des morceaux non pas tant de marbre même qu'on employe que des couches qui tiennent en partie du marbre et en partie de la pierre voisine.

voir boîtes 48, 65, 82, 83. voir aussi la boîte de la Sainte-Baulme qui est la boîte 62<sup>c</sup>.

J'avois aussi pris un échantillon d'une couche de cette terre rouge qui entre dans la formation de ce marbre et je l'avois [page 22] étiquetté matière marmorifique<sup>d</sup>, mais ce morceau s'est égaré. Je l'ay déjà dit.

J'ay dit aussi que je l'ay retrouvé depuis<sup>e</sup>.

J'ay trouvé de côté et d'autres vers les Pennes et vers Marseille des cailloux ou puddings de ce même marbre et j'en ay fait comme des granites et des porphyres, c'est-à-dire que j'en ay ramassé de plus et de moins liés. Un pudding de marbre me paroît ne différer en rien des marbres qu'on appelle crèches<sup>f</sup>.

J'avoue que j'ay perdu de vue les pierres à Marseille parce que d'autres objets m'ont occupé davantage.

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « en examinant » jusque là est dans la marge gauche de la mauvaise écriture.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « gu ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « voir boîtes » est rajoutée dans la marge gauche de la mauvaise écriture.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>e</sup>L'expression depuis « j'ay dit » jusque là est dans la marge de gauche de la mauvaise écriture.

<sup>f</sup>Rajouté dans un blanc.

Ce goût m'a un peu repris à Toulon à l'aspect de la pierre lavisse ou talqueuse qui m'a fait conjecturer que la chaîne des Alpes venoit là tomber dans la mer. L'aspect des montagnes et des bois entre Hières et Saint-Tropez. De Saint-Tropez à Fréjus et ensuite de la forest de l'Esterelle n'estoit pas fait pour me faire changer d'avis.

À Grasse j'ay trouvé, ou plutôt on m'a indiqué dans les environs une belle carrière de marbre et une d'albâtre, mais il m'a [page 23] été impossible d'y aller. Au reste je ne regrette pas beaucoup les marbres parce que j'auray à en voir dans les Pyrénées.

Ce que je viens de dire est la récapitulation de toutes mes observations lithologiques depuis les Alpes jusqu'à mon retour à Fréjus.

De fréjus j'ay suivi jusques auprès de Vidauban une vallée entre des montagnes couvertes de pins à droite et à gauche. C'est dans cette vallée qu'est le château du Muy j'y ay vu dans une coupure du chemin des couches horisontales bien marquées, j'en ay rapporté un petit échantillon que j'ay étiquetté pierre de carrière à couches horisontales de Vidauban et du Muy.

Le chemin est pavé de pierres de différentes couleurs. Il y en a de rouge et de verte absolument de la même nature que ces pierres de la forêt de l'Esterelle, des mêmes couleurs qui s'égrainent sous les doigts et qui cependant durent depuis si longtems dans les édifices antiques de Fréjus. Je n'en ay pas pris icy d'échantillon parce que cela auroit été absolument inutile. La parité est évidente [page 24] et prouve que les montagnes voisines qui sont les Maures tiennent beaucoup du terrain de la forêt de l'Esterelle.

Dans ce trajet j'ay cependant ramassé, je ne sçais pourquoy un fragment de pierre rouge qui étoit sur le chemin.

Pour arriver à Vidauban on monte un coin de ces montagnes que j'avois suivies jusques là. En y passant j'ay fait casser du roc et je l'ay étiquetté fragment du rocher près de Vidauban.

De Vidauban au Luc<sup>a</sup> il y a encore une montagne à monter et ensuite la plaine en arrivant au Luc j'ay vu exploiter une carrière de pierre de taille le long du chemin. Voir dans les boîtes ce qui concerne tous les échantillons de pierres depuis Fréjus jusqu'aux plâtres de Brignoles je ne me rappelle pas bien à présent ce qu'ils se sont trouvés estre à l'essay<sup>b</sup>.

J'en ay aussi cassé un petit fragment que j'ay étiquetté pierre de carrière près du Luc.

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « Lac ».

<sup>b</sup>L'expression depuis « voir dans les boîtes » jusque là, est dans la marge de gauche, de la mauvaise écriture.

Le Luc<sup>a</sup> a bien au sud de la chaîne de montagnes des Maures qui court est et ouest<sup>b</sup> car demandant quel est l'endroit où on cultive les fameux marons<sup>c</sup> du Luc, tout le monde m'a répondu que ce n'est point icy ou toutes les côtes sont couvertes d'oliviers. Mais que c'est dans un pays horrible et qui sans cette récolte seroit stérile qu'on appelle les Maures qui sont au [page 25] midy et qu'on m'a montré.

On m'a dit de plus que les marons les plus renommés sont ceux de la Garde de Frainet, qui est précisément le centre des montagnes des Maures mentionné dans la note de Monsieur Gérard.

On m'a avoué de plus malgré la réputation des Maures qu'il y en a qui sont peut-être encore meilleurs dans des pays également montagneux qui sont encore plus au sud et tirant vers Saint-Tropez.

Cela se rapporte à ce qui m'a été dit à Hières qu'il s'est établi depuis quelque tems une culture de marons meilleurs que tous ceux de Provence a un lieu nommé Couloubrières qu'on pourra trouver sur la carthe je ne rapporte icy cette observation sur les marons que comme confirmative de ce que j'ay déjà cru voir que les forests que j'ay traversées entre Hières et Saint-Tropés sont ainsi que la Forest de l'Esterelle la continuation des Maures.

Du Luc à Brignoles on est presque toujours dans un pays montagneux et de forest on monte au sortir du Luc et il m'a paru qu'on [page 26] monte dans la côte qui est derrière le Luc et non dans les montagnes des Maures.

J'ay cassé le roc de cette montagne la pierre dont j'ay gardé un échantillon est soluble. Il y a un peu de cristallisation qui l'est aussi.

En arrivant à Brignoles c'est-à-dire une lieue et demie avant d'y arriver, j'ay trouvé une belle carrière de pierre à plâtre et je l'ay bien vue. Il y en a de différentes couleurs dont j'ay des échantillons. On m'a dit que le rouge étoit le meilleur comme le plus beau. J'ay aussi pris un échantillon d'une grande couche de glaise qui est au-dessous de celle de plâtre et qui est aussi de différentes couleurs. J'ay de plus cassé et gardé un fragment de la roche la plus voisine de cette plâtrière.

De Brigoles à Saint-Maximin je n'ay rien remarqué à Sainte-Baume tout est marbre. J'en ay ramassé des échantillons suivant ma méthode, c'est-à-dire du marbre formé, du marbre imparfait, et de la terre qui peut être entré dans sa composition.

Le pays de la Sainte-Baume est un pays de montagnes et de rochers. Je ne sçais si c'est une suite de la chaîne des Maures, mais la nature des pierres me paroît différente.

[page 27] Les montagnes de la Sainte-Baume sont à rocher nud et escarpé et

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « Lac ».

<sup>b</sup>Ces quatre mots sont rajoutés dans un blanc.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont de la mauvaise écriture.

au-dessous un glacis comme les montagnes des Alpes que j'ay décrites si longuement. C'est sur ce glacis qu'est toute la forêt de la Sainte-Baume et la baume ou balme<sup>a</sup> au pied de l'escarpement, le Saint Pilon<sup>b</sup> en hault. De Saint-Maximin à Aix, je n'ay marché que de nuit et je n'ay rien vu.

D'Aix à Orgon en passant par Lambesc je n'ay vu que rochers de pierre soluble, et j'en rapporte de petits fragmens. Cependant le domestique qui marchoit devant a vu un four à plâtre et m'a rapporté un échantillon de la pierre dont on fait le plâtre que je garde aussi. Cet échantillon fait effervescence avec l'eau forte. Cela ne prouve pas que ce ne soit pas du plâtre, les pierres à plâtre opaques comme est celle-là ne sont jamais pures.

Nota c'est évidemment une pierre calcaire et ce qu'on luy a nommé four à plâtre est apparemment four à chaux où il a ramassé mal à propos une pierre du voisinage<sup>c</sup>.

En arrivant à Orgon la vallée est renfermée entre deux côtes escarpées et basses qui m'ont paru de cette même pierre soluble dont je viens de dire que j'ay gardé des échantillons.

Cependant comme il étoit tard quand j'y ay passé je n'en peux rien assurer. Ces petites montagnes ressemblent à l'escarpement de la Sainte [page 28] Baume à cela près qu'elles sont plus basses et qu'il n'y a point de glacis. L'escarpement part de la vallée. Il y a aussi des cavernes ou baumes.

Au sortir d'Orgon je suis entré dans une vallée vaste où je n'ay vu d'autres pierres que les cailloux roulés de la Durance quand je l'ay traversée.

Revenu à Avignon j'ay voulu avoir un échantillon du roc sur lequel est bâtie la cathédrale et dont j'ay déjà parlé. Cette pierre soluble est de la même nature que celle de Sisteron, que celles de Vaucluse.

## **Compléments au voyage de 1767 : éléments minéralogiques suivant l'itinéraire, troisième partie, notes sur les pierres de Languedoc et de Gascogne jusqu'à Tarbes**

[page 1] 3<sup>ème</sup> partie faite à Tarbes<sup>d</sup>

Notes sur les pierres de Languedoc et de Gascogne jusqu'à Tarbes.

Dès que j'ay passé le Rhosne j'ay très peu observé de pierres.

---

<sup>a</sup>De la mauvaise écriture.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont de la mauvaise écriture.

<sup>c</sup>L'expression depuis «Nota» est dans la marge gauche de la mauvaise écriture.

<sup>d</sup>L'expression depuis «troisième partie» jusque là est de la mauvaise écriture dans la marge supérieure.

Monsieur Segulier m'a dit à Nisme que la rivière de Vistres<sup>a</sup> faisait la séparation du pays de pierres calcinables avec celui de pierres vitrifiables car il suit cette ancienne dénomination, et il entend par pays de pierres vitrifiables celui de cailloux insolubles, roulés, soit mêlés dans la terre, soit liés en pudding.

Selon luy les pierres vitrifiables sont à gauche de la Vistre et les calcinables à droite. La route est toute sur la rive droite de cette rivière. En effet j'ay trouvé d'abord le pont du Gard fondé sur un beau et bon lit de marbre rouge et blanc. J'en ay pris échantillon [page 2] aussi que des stalactites fort peu remarquables d'une grotte voisine de ce pont. Je ne sçais si elle est l'ouvrage de l'art ou de la nature. On ne peut pas y pénétrer fort avant. J'ay aussi cassé du roc de cette même grotte.

Enfin je n'ay pas oublié les échantillons de la pierre même du pont du Gard, qui est aussi très calcaire, j'en ay aussi pris de la fauveste pierre des arènes de Nismes et même du ciment qui la lie. Tout cela est calcaire et on connoit dans le pays les carrières de ces deux pierres.

Monsieur Segulier m'a dit leur situation précisément celle des arènes est plus dure et de plus de résistance que celle du pont du Gard. Cette dernière dans plusieurs endroits est usée et percée de trous comme une planche percée de vers. Cependant, cela n'est pas égal une pierre est ainsi trouée<sup>b</sup> et sa voisine ne l'est pas.

Tous les environs de Montpellier abondent en marbre qu'on n'exploite guères parce qu'on en a assés et même par la mer on en a de plus beau d'Italie et à presque aussi bon marché. On en trouve sur la route vers Gigean<sup>c</sup>, Loupian<sup>d</sup>, et j'en ay vu des parties de route pavée.

Indépendamment des marbres, Montpellier [page 3] a encore de très bonne pierre de taille la preuve en est dans les beaux édifices qu'on vient d'y faire et de bonne pierre à chaux. Je ne me souviens plus s'ils m'ont dit qu'ils avoient du plâtre.

Le rocher ou Cap d'Agde est entièrement de lave. Je l'ay observé d'après le mémoire de Monsieur Montet et rien n'est plus évident.

La jettée d'Agde ou de Brescou est faite de gros rochers qui m'ont paru de lave et tirés de la montagne, il ne faisait cependant pas assés jour quand j'y ay passé pour que je puisse l'assurer.

J'ay été à Saint-Tubery d'après le mémoire de Monsieur Montet. J'ay trouvé une butte qui est bien ronde mais n'est point pointue comme les pays d'Auvergne. Elle est toute entière de lave et j'ay vu deux endroits escarpés dans lesquels il y a en bas et en haut des morceaux de lave, je ne sçais si je dois dire par couches car ils ont été trop cassés pour y rien reconnoître, mais à pésent ils sont dans la forme

---

<sup>a</sup>De la mauvaise écriture, rajouté dans un blanc.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « trouvée ».

<sup>c</sup>De la mauvaise écriture.

<sup>d</sup>De la mauvaise écriture.



des marches d'un escalier rompu et entre deux sont des colones hexagones<sup>a</sup> qui ont dix pieds de [haut] ou davantage. Ainsi l'aspect de cette colonnade [page 4] diffère de celui de la chaussée des géants du Comté d'Autrim, en ce que les colonnes de cette fameuse chaussée, sont à ce que je crois, le sommet de la montagne et ne sont surmontées par rien. Ces colonnes-cy diffèrent aussi par la même raison de la carrière de basalte que j'ay vue dessinée dans Boèce de Boot et de plus je crois me souvenir que dans la figure de Boece de Boot les colonnes se terminent en pointes de pyramide comme le cristal de roche.

Il ne faut pas non plus se figurer que ces hexagones soient fort réguliers. J'en ay rapporté un assés gros fragment où on voit bien un angle qui fera juger du reste.

Les morceaux que j'ay vus sont tirés du monticule de Saint-Tubery. L'un est dans l'enceinte même du village et l'autre dehors.

J'en ay vu de dix pied de long mesurés. Monsieur Montet et Monsieur Venet en connoissent de quinze et de seize, soit de Saint-Tubery soit des autres endroits mentionnés dans le mémoire de Monsieur Montet .

J'en ay vu dans le village qui faisoient des [page 5] bancs dans la rue sur lesquels le peuple s'asseoit. Ces bancs sont bien des colonnes telles qu'on les voit dans la carrière sans qu'on y apperçoive un seul coup de marteau. J'ay demandé comment on les détachoit, et j'ay appris que c'est par un procédé très singulier. Ils font un grand feu tout contre la carrière et la chaleur fait séparer les colonnes qui tombent par terre. J'imagine qu'on a la précaution de jeter auparavant de la terre ou autres corps mols qui leur servent de matelats pour ne se pas casser. Ce procédé m'a été confirmé par Monsieur Montet à qui j'en ay parlé à mon retour à Montpellier, et sur ce que j'ay paru surpris de ce qu'il n'en avoit pas parlé dans son mémoire, il m'a dit qu'il avoit été obligé de faire ce mémoire fort à la hâte et qu'il avoit bien des choses à y ajouter.

Outre le monticule même de Saint-Tubery qui est tout entier de cette lave très dure et au moins voisine du basalte, si elle n'en est pas tout à fait. Les environs sont pleins de matières de volcan. J'ay déjà parlé du Cap d'Agde, en arrivant à Saint-Tubery, une demie lieue avant d'y être [page 6] je trouvay une plaine inculte, hérissée de rochers qui s'élevoient au-dessus de terre, et d'espace en espace criblée des trous faits pour arracher ces pierres. Or ces rochers sont tous de lave plus ou moins poreuses, mais toujours au moins produits de volcan. Cette plaine est au pied de monticules que je devois soupçonner être eux-mêmes des volcans. Effectivement avant d'arriver à Saint-Tubery je passay à côté d'un autre monticule dont on découvre la pierre en quelques endroits et elle est partout lave moins ser-

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont rajoutés dans un blanc.

rée que celle de Saint-Tubery, mais ouvrage indubitable de volcan. Il y a une autre montagne plus haute que celles-là, qu'à Saint-Tubery, on m'a dit qu'on appelloit les monts ou des monts, et qui est cultivée jusqu'au haut, mais dont le sommet ne m'a pas paru en pointe. Je n'y ay pas monté, mais j'ay vu dans de vieilles murailles une sorte de pierre que les gens du pays m'ont dit être celle du haut de cette montagne, et celle-là est la plus poreuse de toutes.

La plupart des bornes dans le pays sont de la lave la plus dure, de celle qu'on peut appeler basalte. La cathédrale d'Agde et beaucoup de maisons en son(sic) bâties.

[page 7] J'en ay trouvé deux crois dans la route de Montpellier à Pezenas, je crois que c'est vers Loupian ou Ville Maigre<sup>a</sup> il y en a des morceaux de dix pieds de haut, mais ce ne sont point des colonnes naturelles. Celles-là sont travaillées.

En revenant de Saint-Tubery à Agde, je vis de grosses pierres de taille équarries, très<sup>b</sup> dure, très noire, très poreuses en un mot. Visiblement une écume de volcan. J'ay été surpris de trouver quelques jours après la même pierre à Castelnaudari. Sur le bord du canal, je crus que j'allois trouver là un autre volcan, mais on me dit que c'étoit une pierre qu'on faisoit venir par le canal du côté d'Agde. Effectivement elle est excellente pour bâtir tant par sa dureté que par sa porosité. Elle prend le ciment comme la pierre meulière des environs de Paris. J'ay pris des échantillons de tout ce que je viens de décrire.

À considérer à present ces volcans en général je n'ay pas suivi la chaise de Monsieur Montet, mais j'observe qu'il doit y avoir des portes ou plutôt que les montagnes qui composent cette chaîne sont séparées, car la rivière de Lérault qui forme le port d'Agde en entrant [page 8] dans la mer laisse le Cap d'Agde à gauche le Canal Royal après avoir traversé cette rivière de Lérault de la droite à la gauche va tomber dans l'étang de Thau par une écluse. Il faut bien qu'il ait traversé la chaîne.

Dans tout ce que j'ay vu, le volcan est bien démontré par la nature des pierres, mais rien ne l'indique par la forme des montagnes. Je n'ay trouvé nulle part ces pains de sucre pointus et des bouches de volcan encore ouvertes que j'avois vues en Auvergne, Monsieur Montet et Monsieur Venel à qui j'en ay aussi parlé en conviennent et ils disent qu'il n'y en a qu'une seule dans la chaîne. Ils m'ont nommé le lieu que j'ay oublié, la couche y est évidente et on voit la route du ruisseau de lave et jusqu'à des sinuosités<sup>c</sup> que ce ruisseau a été obligé de suivre parce qu'il a été arrêté par des rochers qu'il n'a pu fendre. Voilà ce qu'il faudra que Monsieur Montet explique bien quand il donnera des additions à son mémoire.

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur les deux mêmes.

<sup>b</sup>Corrigé sur « d'une p ».

<sup>c</sup>Rajouté dans un blanc.

Et avec tout cela j'auray encore de la peine à [page 9] comprendre comment ces singulières cristallisations ont pu s'opérer dans la forme où elles sont. Je conçois très bien que le fluide enflammé s'arrête dans un fond et qu'il s'y cristallise par le refroidissement, mais comment un fluide forme-t-il une montagne, c'est ce qui ne me paroît pas encore suffisamment éclairci.

La conformité du rocher de cette (sic) avec le Cap d'Agde jointe à ce que ce rocher est isolé a dû me faire soupçonner que c'estoit aussi une production du volcan.

J'ay eu le même soupçon sur le monticule voisin des bains de Balaruc et il étoit encore plus fondé tant à cause du voisinage des bains chauds que parce que Monsieur Séguier m'avoit prévenu que j'y trouverois des pierres de volcan.

Enfin j'ay fait aussi la même recherche sur les montagnes de Frontignan quoyque celles-là diffèrent beaucoup du Cap d'Agde et de celui de Cette, en ce que ces montagnes de Frontignan ne sont point une pointe isolée, c'est une côte contre laquelle la mer ou du moins l'étang vient battre, et cette côte est entièrement [page 10] de terre ferme ayant devant elle l'étang. Par-delà l'étang la plage et au-delà la pleine mer au lieu que les rochers d'Agde et de Cette sont sur le bord de la pleine mer. Voicy donc ce que j'y ay trouvé.

À Cette le rocher entier est de marbre. L'auteur de la description de la France en parle et dit que c'est un marbre qui est rouge avec des veines blanches.

Les lits que j'ay vus cassés et dont j'ay gardé des échantillons ne sont que du marbre gris<sup>a</sup> qui avec des veines blanches et<sup>b</sup> cristallines. C'est-à-dire de ce cristal soluble commun dans les marbres et dans les autres pierres calcaires.

Il y a seulement à l'extrémité de la couche du rouge qui vient de contact de la terre voisine qui est rouge. Il est vraisemblable qu'il y a d'autres couches où cette terre rouge s'est endurci et fait des veines de marbre et que c'est celle-là dont ont parlé ceux qui ont donné des mémoires à l'auteur de la description de la France.

voir sur le marbre ce qui va suivre dit des garrigues de Frontignan<sup>c</sup>.

Les bains de Balaruc sont sur le bord de [page 11] l'étang adossés contre une croupe de montagne qui n'est pas fort élevée et derrière laquelle sont des côtes plus hautes que j'appelle les côtes de Frontignan, la ville de Frontignan étant au revers.

Cette montagne de Balaruc est encore toute de pierres de la nature du marbre et de terre rouge. J'ay de tout cela des échantillons, et je n'ay trouvé dans les pierres natives de ce monticule aucun vestige de volcan, je dis dans les pierres natives, car dans les cailloux qui paroissent avoit été roulés, il y a des pierres visi-

<sup>a</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « qui ».

<sup>b</sup>Un signe de renvoi dans la marge porte les lettres « ce mo ».

<sup>c</sup>L'expression depuis « voir » jusque là est dans la marge gauche de la mauvaise écriture.

blement de volcan et fort poreuses, mais je ne doute point que la mer ne les y ait apportées du Cap d'Agde.

1° Parce qu'il n'y en<sup>a</sup> a point comme j'ay dit d'inhérentes à la montagne de Balaruc, et que quand il y en auroit eu dans les côtes de Frontignan, on n'en trouveroit pas de débris sur le côté opposé.

2° Parce qu'elles sont en très petite quantité et toutes fort poreuses. Or le volcan en produit de deux espèces, c'est pourquoy cecy prouve l'action de la mer qui a porté les pierres [page 12] poreuses et légères comme des pierres ponces, et a laissé tomber à fond les laves pesantes.

3° Les gens du pays m'ont dit ne connoitre les pierres que je leur désignois nulle part de ce côté-là, et ce n'est point une de ces assertions d'ignorance qu'on trouve si communément dans les gens d'un pays quand on les consulte car il y en a un qui m'a si bien entendu qu'il m'a dit qu'il voyoit ce que je voulois et que puisqu'il me falloit des pierres fermes, dures et poreuses c'étoit de ce côté-là qu'il falloit aller les chercher, en me montrant le Cap d'Agde.

Aux environs de Balaruc on ne connoit point de charbon de terre.

Il y a des cavernes, et on m'a fait remarquer une fois que nous entendions la terre sonner creux sous les pieds de nos chevaux.

Il y a réellement une caverne fort connue par les amateurs d'histoire naturelle dans laquelle on descend avec une corde et on fait ensuite beaucoup de chemin avec une lanterne et courbé après quoy on trouve de belles stalactites rouges, mais les gens du pays qui en vendent avouent qu'elles se décolorent [page 13] un peu à l'air.

J'ay depuis longtems une de ces belles stalactites que Monsieur Joubert correspondant de l'académie m'a envoyé de Montpellier, et ce voyage ne m'auroit prouvé autre chose sinon que la terre de ce côté-là est caverneuse et martiale ce que je sçais déjà et ce qui est visible à la couleur de la terre. Ainsi je n'ay pas pris la peine qui auroit été très grande d'y descendre.

Les mêmes gens vendent aussi de grandes et grosses huitres fossiles bien conservées, mais que je n'ay pas prises parce que c'estoit un poids considérable et fort inutile et que j'en ay déjà de Monsieur Joubert.

Enfin, Monsieur de Vaugelas<sup>b</sup> major de Cette et grand amateur et collecteur d'histoire naturelle m'a montré des pyrites martiales de cette même montagne de Balaruc. Le hazard ne me les a pas fait rencontrer, mais je ne suis pas étonné qu'on y en trouve.

À Frontignan j'ay monté sur les garrigues non pas jusqu'au sommet parce que j'y auroit trouvé partout la même chose, mais assez haut, on appelle en Bas

---

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>De la mauvaise écriture.

Languedoc.

[page 14] Les montagnes cultivées, côteaux et les incultes garrigues : je crois que celles de Frontignan sont de la même nature que les autres garrigues des environs de Montpellier que je n'ay pas pu voir.

J'ay trouvé à celles de Frontignan une terre rouge qui en est la base. J'y ay trouvé des cristallisations blanches sûrement solubles et une pierre grise, dure, froide d'un beau grain en un mot un marbre gris homogène. C'est ce que j'ay appelé depuis, et que j'appelle encore marbre mimink<sup>a</sup>. Je regarde ces trois matières comme les élémens du marbre si commun dans le pays sur lequel le pond du Gard est fondé, dont on a pavé le chemin et dont on voit les carrières du côté de Loupian<sup>b</sup> et de Ville Maigre<sup>c</sup> et dont j'ay vu de gros morceaux à Montpellier employés, taillés et connus par le nom de leur carrière(sic).

Je n'ay fait aucune autre observation sur les pierres depuis Montpellier jusqu'à Pézenas. De Pézenas je suis parti pour faire une course à Gabian.

Sans parler icy de la fontaine de pétrole que tout le monde a décrit [page 15] j<sup>d</sup>'ay monté sur deux montagnes. L'une est celle qu'ils appellent la montagne des diamans et l'autre celle où l'on trouve les bélamnites et les cornes d'ammon.

Les diamans sont du cristal de roche, on en trouve d'assés gros morceaux épars mais le haezard ne m'a fait trouver ainsi épars que de petits fragmens.

On en trouve aussi de pointus attachés aux pierres comme à des portions de géodes j'en ay un morceau, mais je ne l'ay point trouvé en place. Je le tiens d'un homme du lieu, ce qui m'a le plus frappé c'est que le cristal n'est pas commun comme dans les géodes au centre du caillou creux qu'il n'est pas non plus dans les fentes des pierres. Il est le plus souvent incrusté en kiste<sup>e</sup>. Si l'on veut, dans le corps du rocher. J'aurois voulu en détacher beaucoup de morceaux pour le démontrer. Mais un marteau ordinaire que j'avois n'étoit pas un outil suffisant. Le plus souvent nous avons cassé le morceau de cristal sous le marteau [page 16] où nous l'avons fait déchasser, net, ce qui n'étoit point mon intention. Je n'ay qu'un seul morceau tenant à la pierre.

Ce qui est très remarquable dans cette montagne des diamans, c'est que la pierre dominante, le terrain, est tout différent de celui des environs de Montpellier et de celui que je n'ay encore vu depuis.

J'y ay trouvé du schite que je n'ay point encore essayé à l'eau forte mais que je garde et que je ne doute point qui ne soit très aisément soluble. Elle est dans cette

<sup>a</sup>L'expression depuis « c'est ce que j'ay » jusque là est dans la marge gauche de la mauvaise écriture.

<sup>b</sup>De la mauvaise écriture.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont de la mauvaise écriture.

<sup>d</sup>Corrigé sur « et dont moy-même j'ay parlé ailleurs ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « en chiste ».

montagne par petites lames perpendiculaires, surmontant le terrain précisément comme aux mines de Saint-Bel.

Pour cela est à présent essayé, voir le détail des boîtes<sup>a</sup>.

Il y a aussi des couches de pierres de grain de différentes couleurs. Le lit du torrent ou rivière qui est au pied de la montagne est d'une ardoise que je n'ay pas encore essayée et dont les lits sont parfaitement horisontaux(sic). Il y a d'ailleurs dans la montagne des pierres de qualités et formes différentes [page 17] et nommément quelques unes que je crois des morceaux de jaspe rouge. S'ils se trouvent insolubles à l'essay comme je le crois. Ils le sont et font feu, c'est un vilain jaspe.

Il faut cependant observer que sur cette même montagne il y a un four à chaux. Il est possible qu'on tire la pierre à chaux d'une autre montagne.

Il y a aussi bien des morceaux et meme des cristallisations calcaires, il y en a de spath cubique, il y en a de gypse et les boîtes<sup>b</sup>.

Pour la montagne où j'ay été chercher les bélemnites et les cornes d'ammon, elle contient aussi des schites, les bélemnites et cornes d'ammon y sont meslées dans la terre et on les trouve le long d'une ravine qui a chaque crue d'eau entraîne de la terre et les découvre.

Dans le lit de cette ravine nous avons trouvé une espèce de cristal que je n'ay pas encore essayé et qui est terne (et c'est celui qui est vrai gypse)<sup>c</sup> sale. J'en ay de plus gros morceaux que de celui de la montagne des diamans.

J'y ay trouvé de plus un fossile qui m'a paru fort singulier. Ce sont de gros corps noirs de la forme des galets, quoyqu'ils paroissent durs au toucher et même sans [page 18] le marteau on les casse aisément en les précipitant de haut sur des pierres, et on trouve quelquefois en dedans une cristallisation en forme de géode mais noire. Il y en a aussi où il y en a de blanche.

Ces corps noirs auroient-ils quelque chose de bitumineux, en ce cas leur cristal noir pourroit bien être du jaspe rien n'est plus aisé à déterminer. Mais ces paquets de Gabian ont été faits sur le champ pour être envoyés à Paris où on aura le tems de les voir. Il y en a dix par paquets.

J'ay été de Pézenas à Besiers sans trop observer les pierres.

En sortant de Besiers j'ay été au Malpas ou à la montagne percée que j'avois toujours crue percée dans le roc. Elle l'est dans une terre<sup>d</sup> si aisée à creuser ou

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « pour cela » jusque là est dans la marge gauche de la mauvaise écriture.

<sup>b</sup>L'expression depuis « il y a aussi bien » jusque là est dans la marge gauche de la mauvaise écriture.

<sup>c</sup>L'expression entre parenthèses est dans la marge gauche de la mauvaise écriture avec un renvoi.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « pierre ».

fouiller<sup>a</sup> que je ne conçois pas pourquoy on a<sup>b</sup> fait cette [page 19] route dispendieuse. La terre de cette montagne est friable et meslée de cailloux qui ne peuvent pas luy donner grande consistance, j'en ay ramassé un échantillon.

Je n'ay rien observé non plus dans la route de Narbonne, mais en approchant de Carcassonne j'ay trouvé le pays changé et devenu montagneux.

Avant d'arriver à Barbeirac, qui est la poste qui précède Carcassonne, j'ay vu quelques blocs très gros et très hauts de rochers s'élevant au-dessus de la terre. J'ay arrêté pour en casser un morceau, et j'ay trouvé une pierre de sable d'un grain fin et gris mais j'ay été étonné quand un coup de marteau sur un autre côté du même rocher a fait tomber une pierre toute différente. C'est un pudding. Enfin j'ay trouvé sur la même roche des cristallisations quarrées ou plutôt laminées<sup>c</sup> des pierres de sable de différentes couleur. Voir la boîte où ces trois morceaux sont conservés<sup>d</sup>. J'ay gardé des échantillons de tout en marquant bien que tout est pris sur la même roche. À Castelnaudari je me suis informé de la [page 20] pierre avec laquelle on y bâtit communément, c'est une pierre qu'ils disent excellente, et qui est semblable à<sup>e</sup> celle dont je viens de parler d'un sable gris, et d'un grain très fin; ils m'en ont donné deux échantillons qui diffèrent un peu par la finesse du grain. Ils appellent l'une pierre de Carcassonne, et l'autre pierre d'Alsonne. Alsonne est la première poste de la route de Carcassonne à Toulouse.

Passant près de Naurouse<sup>f</sup> lieu fameux par le point de partage du canal de Languedoc, j'ay voulu monter sur une butte isolée au haut de laquelle sont quelques rochers à nud. Ce sont des puddings assés mal liés. J'en ay gardé cependant des fragmens parce qu'un des cailloux qui le composent s'étant cassé sous le marteau s'est trouvé rempli d'une belle cristallisation.

À Toulouse il n'y a point de pierre, que des cailloux roulés dont la ville et les chemins sont pavés. La ville est bâtie de brique.

[page 21] J'ay pris aussi un échantillon de la pierre la plus commune du pays et dont le pont de Tarbes est bâti. Je l'ay étiquetté pierre du pont de Tarbes<sup>g</sup>.

Mais celle-cy est un marbre très commun à la vérité c'est un marbre primitif<sup>h</sup> mais toujours marbre. Les autres pierres des maisons de Tarbes sont d'autres marbres plus recherchés et j'avois déjà trouvé le marbre communément employé à Rabastens<sup>i</sup>.

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « tailler ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « m'a ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « la mine ».

<sup>d</sup>L'expression depuis « voir » est rajoutée dans la marge gauche de la mauvaise écriture.

<sup>e</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « directement ».

<sup>f</sup>Rajouté dans un blanc de la mauvaise écriture.

<sup>g</sup>L'expression « pierre du pont de Tarbes » est soulignée.

<sup>h</sup>L'expression « c'est un marbre primitif » est rajoutée en marge gauche de la mauvaise écriture.

<sup>i</sup>De la mauvaise écriture.

Tous ces marbres viennent du pays où je vais, c'est-à-dire des Pyrénées où j'en trouveray les carrière(sic). Ainsi voilà un nouvel<sup>a</sup> ordre de choses et je fairay icy une description des pierres de Languedoc et de Gascogne.

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.



[page 22] <sup>a</sup> Ce<sup>b</sup> mémoire a été commencé à Fréjus et j'ay achevé les deux premières parties à Avignon où avant de passer le Rhosne j'ay voulu me rendre compte de ce que j'avois vu en Forest, en Dauphiné et en Provence. J'avois trouvé une partie de mes collections à Avignon où je les avois laissées, et je ne les avois pas avec moy à Fréjus.

J'envoyay à Paris le mémoire ainsi redigé, et<sup>c</sup> je l'ay corrigé depuis par des notes dont quelques unes ont été faites avant la copie et d'autres depuis.

Depuis, estant arrivé à Tarbes j'ay rédigé une troisième partie que j'ay envoyée aussi à Paris et qui fait aussi partie de ce mémoire-cy. Mais depuis Tarbes je n'ay autre chose que mes journaux et les descriptions de boîtes.

Lettre de Monsieur Macquet

[page 1] À Paris le 17 juin 1767

Monsieur,

J'ai reçu avec bien de la satisfaction la petite boîte que vous m'avez envoyée d'Apt, à ce que je crois, ainsi que toutes les dépêches que vous m'avez expédiées du même lieu ou des environs, je les garde toutes soigneusement suivant votre intention, et en même tems pour mon propre intérêt, ce sont des notices, et même des mémoires très intéressans sur bien des objets d'histoire naturelle que<sup>d</sup> nous serons bien charmés de trouver par la suite ... je voudrois pouvoir répondre dans cette lettre-cy à tout ce que vous me mandés, mais je prévois qu'il me faudra quelques jours de plus pour certains objets. Commençons toujours, pour ne pas vous faire attendre, par les choses sur lesquelles je puis vous répondre dès à présent.

1° La pierre schiteuse couleur d'ardoise que nous avons essayée ensemble, qui étoit tirée de votre cabinet et étiquetée roche ou pierre de corne des Pyrénées<sup>e</sup> fait une effervescence très sensible avec l'eau forte mais ne s'y dissout point en entier à beaucoup près. Je viens de vérifier encore ce fait sur un petit morceau de cette pierre que vous m'avez donné et qui porte son<sup>f</sup> inscription ainsi point de doute sur cet article.

2° L'ardoise employée communément à Paris est celle d'Anger : elle ne fait aucune effervescence avec l'eau forte, mais je ne suis pas certain [page 2] qu'il ne vienne aussi à Paris quelques autres espèces d'ardoises et même de celles qui font effervescence.

3° La pierre de corne des Pyrennées(sic) non seulement s'est fondue à notre grand feu, mais encore elle a percé le creuset et s'est changée en une matière grise

<sup>a</sup>Cette page est de la mauvaise écriture.

<sup>b</sup>Corrigé sur « les deux pr ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « pour le copier ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « auxquels ».

<sup>e</sup>L'expression « roche ou pierre de corne des Pyrénées » est soulignée.

<sup>f</sup>Corrigé sur « en ».

opaque vitrifiée tout autour en verre brun<sup>a</sup>, ce sont les termes du journal fait sur les lieux, et cette expérience est de notre cinquième fournée qui a été la meilleure et la plus certaine de toutes.

4° L'ardoise non soluble d'Anger employée à Paris s'est fondue aussi dans notre quatrième fournée en un verre opaque noirâtre.

À l'égard du spath blanc soluble des Alpes que vous m'avez envoyé, je n'ai pas encore eu le tems de faire essayer par un sculpteur s'il souffriroit le ciseau, je suis porté à croire que oui, malgré la cristallisation en lames et en cubes, parce que toutes les parties sont très unies et ne se séparent point quand on le coupe avec un couteau. Je me suis assuré par l'expérience qu'il se dissout en entier dans l'esprit de nitre sans laisser aucune apparence de résidu, propriété qui lui est commune avec le marbre blanc dont il ne me paroît différer que par la cristallisation. Quant à sa nature, je crois qu'il est au marbre blanc ce que le gypse cristallisé est à la pierre à plâtre, ou à l'albâtre gypseux. Dans ma première lettre, je vous en disai, Monsieur, des nouvelles plus certaines. Je crois en attendant que vous ferez bien d'en laisser quelque bon morceau dans votre récolte [page 3] je vais aussi examiner et essayer la terre d'Apt et autres matériaux servant aux fayenceries que vous avez eu la bonté de m'envoyer et que je suis bien charmé d'avoir. Je n'ai point encore entendu parler de cette terre, l'emploi que vous me dites qu'on en fait pour les couvertes de fayence m'en fait bien augurer, si elle pouvoit être fondant et conserver du blanc, ce seroit une très bonne trouvaille. Vous aurez encore, Monsieur, des nouvelles de tout cela. À l'égard de la craye de Briançon ce que vous m'en dites me surprend, je l'ai toujours cru un corps naturel qui ne reçoit aucune préparation de l'art, mais j'ai entendu dire, je ne me rappelle plus par qui, que ce n'est point du tout dans les environs de Briançon qu'on trouve cette matière et qu'elle n'est nommée de Briançon que parce que c'est par cette ville que les négociants la font venir : elle vient probablement de plus loin, et il y a lieu de croire que la terre argilleuse que vous avez recueillie ne contient point de cette espèce de talc. Il sera bon néanmoins de ne pas tout jeter au feu, et d'en rapporter quelques petits échantillons. À propos, Monsieur, savez-vous que l'ami Guettard s'est mis aussi en marche, qu'il parcourt actuellement les Vosges avec Monsieur Lavoisier et qu'ils ont l'un et l'autre pour cela une mission de Monsieur Bertin ministre, je crois que cela est très bien fait, mais s'il arrive qu'il fasse quelque belle découverte, comme il en est très capable, qui osera après cela le regarder entre deux yeux. À cela près qu'il nous apporte toujours de bonnes choses.

[page 4] Je vais tout à l'heure porter le spath blanc non chez un sculpteur en marbre car je crois que le morceau est trop petit pour qu'il puisse faire usage de son

---

<sup>a</sup>L'expression « elle a percé le creuset et s'est changée en une matière grise opaque vitrifiée tout autour en verre brun » est soulignée.

ciseau dessus, mais mais(sic) chez un graveur en pierres, parce que je m'imagine que ces artistes qui sont des espèces de sculpteurs en petit pourront décider ce que nous voulons savoir.

Je suis avec un attachement sans bornes et un respect infini,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Macquer

Deuxième lettre

[page 1] Monsieur,

J'ay volé hyer chez vous pour vous témoigner la reconnoissance dont je suis pénétré pour toutes vos bontés et singulièrement pour celles que vous avez eu pour moi pendant la<sup>a</sup> maladie dont je relève. J'épierai le moment de vous trouver, car je ne serai point tranquille jusqu'à ce que j'aye eu l'honneur de vous voir, et, Messieurs de la Luzerne à qui j'ai aussi mille remerciemens à faire ... je viens de recevoir la boîte de l'espèce de pétuntze que vous avez eu la bonté de m'envoyer. On ne sauroit assurément avoir plus d'attention et plus de diligence. Il est vrai [page 2] que celui-cy a un coup d'œil moins blanc que le petit échantillon sableux que vous aviez rapporté vous-même, mais j'espère qu'il n'en sera pas moins bon pour cela, et je le regarde toujours comme une bonne trouvaille surtout si l'on en peut avoir facilement une suffisante quantité soit en sable ou granit décomposé, soit en pierre de granit non décomposé.

Les correspondans que vous avez là bas sont intelligens et connoisseurs, ils vous ont très bien servi; je suis très content surtout qu'ils ayent joint à leur envoi des pierres du granit de la décomposition duquel provenoit notre petit sable blanc terreux à la seule inspection de ce granit je juge qu'il sera excellent parce qu'il ne contient point de mica noir<sup>b</sup> comme presque tous les autres, et que je sçai(sic) par expérience que toutes les couleurs des granits [page 3] disparaissent au grand feu à l'exception de celle du mica noir<sup>c</sup> qui résiste à tout. Je vais donc le faire essayer le plus promptement qu'il sera possible pour vous en dire des nouvelles; s'il réussit vous m'aurez été assurément d'un grand secours dans ces pénibles recherches sur la porcelain. Comment reconnoitre tant de bontés? C'est la mon plus grand embarras. Je n'ai d'autre ressource que de me dévouer entièrement à vous et de conserver pendant toute ma vie l'attachement le plus sincère et le plus respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Ce 2<sup>o</sup> février 1768,

<sup>a</sup>Corrigé sur « ma ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont soulignés.

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Macquer

De la mauvaise écriture

[page 1] À Montréjeau j'ay passé la rivière et je suis entré dans cette chaîne des Pyrénées le long de laquelle je voyageois depuis Tarbes. Je<sup>a</sup> sçavois que le premier étage des montagnes estoit fertile en carrières de marbre, je ne pouvois pas l'ignorer d'après la réputation de ceux de Campan et de Sarracolin. Aussi<sup>b</sup> j'avois trouvé la ville de Tarbes presque toute de marbre tiré des montagnes.

À Montréjeau je ne pus pas beaucoup m'occuper des pierres parce que j'estois en<sup>c</sup> nombreuse compagnie, cependant en passant la rivière je descendis de voiture et je ramassay les fragmens de pierre que je trouvay sur ma route. Les uns estoient de marbre commun et j'appellay les autres schites. Mais ce schite s'il doit estre ainsi nommé se trouva bien différent à l'essay<sup>d</sup> de la pierre à laquelle j'avois donné ce nom dans les Alpes car celuy des Alpes et les ardoises employées dans le pays, soit celle de Châteauroux, soit les autres sont toutes attaquées fortement par les acides, je dis seulement attaquées, car il est vray qu'une particule de ces ardoises ou schites mis dans de l'eau forte ne s'y dissout pas entièrement et après en tems d'effervescence il y reste tranquille. Mais le schite que je trouvay à Montréjeau et en [page 2] général celuy qui est la pierre dominante des Pyrénées n'est nullement attaqué par les acides<sup>e</sup>.

L'échantillon que j'ay apporté comme schite pris dans la rivière de Montréjeau ne prouvent rien seul, car en l'examinant je ne la trouvay pas semblable à ceux<sup>f</sup> que j'ay rapportés comme le vrai schite commun dans les Pyrénées. Mais comme c'est à l'occasion de ce morceau que j'ay fait l'observation et que cette observation se trouve générale pour les schites observés au moins dans les<sup>g</sup> partie des Pyrénées que j'ay vue. Je la rapporte icy, et j'ajoute que ce schite dont j'ay rapporté quelques gros morceaux pour échantillons diffère ausi à l'aspect de celuy que j'ay appelé schite dans les Alpes, et peut-être pourroit-on trouver que celuy-cy tient plus de la pierre talqueuse que j'ay aussi trouvé aux Alpes et nommément à Alvar et qui y est pareillement insolubles maus quand cela seroit, ce ne seroit pas moins une observation digne de remarque que la pierre fissile la plus commune dans les Alpes, c'est-à-dire dans la route de Grenoble à Alvar dans les deux de Grenoble à Chartreuse et dans la grande route de Grenoble à Briançon par Gap et Embrun,

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « j'av ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé par « accom » , pour « accompagné » certainement.

<sup>d</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « échant » pour « échantillon » certainement.

<sup>f</sup>Corrigé sur « celui ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « cette » .

est d'une nature différente de la pierre fissile<sup>a</sup> la plus commune dans les Pyrénées c'est-à-dire, dans les vallées d'Aran ou de Garonne, dans celle de la Chou, dans la vallée de l'Arbouse, dans la vallée d'Aure, dans la grande creste des Pyrénées au fond de ces vallées, aussi dans la vallée d'Aspe, et<sup>b</sup> dans celle de Baygorry. Et de plus je peux y ajouter les vallées [page 3] de Bigorre où sont Causerès et Barèges quoique je n'y aye pas été parce que Monsieur Tenon m'en a rapporté il y a quelques années des schistes de la même nature que mes<sup>c</sup> échantillons de cette année-cy, et que Monsieur Peyranel m'en a donné encore une bien plus grande quantité absolument de la même nature en me disant qu'il avoit bien parcouru les montagnes voisines de Causerès et que cette pierre y est partout la pierre commune.

De plus outre le schiste dont la nature n'est pas encore bien définie ny constatée parmi les naturalistes, il y a l'ardoise dont il paroît qu'on a une idée bien plus fixe. Cette pierre noire, fissile à lames très minées qui sert à couvrir les maisons. J'en ay vu aux Alpes, cela est dit bien des fois dans mes relations précédentes, il est vray qu'il y en a peu de bonnes et que la plupart ou ne s'employent point ou ne s'employent que par les paysans parce qu'elles se détruisent à l'air. Mais il y a au moins celle de Chateauroux dont j'ay vu<sup>d</sup> la carrière et qui est d'une craye commun et dont j'ay des échantillons.

J'en ay aussi des ardoises des Pyrénées employées au même usage, et les uns et les autres ont l'aspect des ardoises qu'on employe à Paris et partout. Or à l'essay fait à<sup>e</sup> froid avec l'eau forte l'ardoise de Chateauroux comme les schistes des Alpes est vivement attaquée et celle des Pyrénées [page 4] ne l'est aucunement. Quand je dis celle des Pyrénées, je parle non seulement de celle que j'ay vue en arrière et que j'ay vue employée dans la vallée de Luchon, mais aussi de celle que Monsieur Tenon m'a donnée et<sup>f</sup> qu'il a rapportée des vallées de Bigorre.

De plus une autre différence bien sensible c'est que les schistes et<sup>g</sup> ardoises solubles des Alpes ont dans leurs fentes et quelquefois à leurs surfaces, soit le spath cubique dont j'ay tant parlé soit un<sup>h</sup> autre spath<sup>i</sup> calcaire quelconque, au lieu que les schistes et ardoises insolubles des Pyrénées y ont constamment du quartz. Je l'ay observé n'estant nommément dans de belles carrières d'ardoise que j'ay vues exploitées dans la vallée de Loron, soit dans les morceaux des vallées de Bigorre de Monsieur Tenon.

<sup>a</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « les ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « trouvé ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « au ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « comme ».

<sup>g</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « spaths ou » .

<sup>h</sup>Corrigé sur « une p ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « pi ».

J'avois déjà ordonné que la pierre talqueuse et nommément celles de Toulon et de la forge<sup>a</sup> de l'Estrelle avoient aussi du quartz dans leurs fentes et à leurs surfaces, et je l'avois pareillement observé dès Mont-Dauphin à ces gros rochers tombés d'en haut et à sy grandes couches de l'escarpement de matière peut être graniteuse et quelque soit son nom sûrement dure et insoluble, et j'en avois conclu que la matière insoluble, celle<sup>b</sup> qu'on appelloit autrefois vitrifiable avoit toujours le quartz aux fentes ou à la surface.

Je pensois réciproquement que la matière calcaire y<sup>c</sup> avoit toujours du spath calcaire et dans les commencemens je croyois que le spath calcaire estoit toujours le spath cubique dont j'ay tant parlé. Je m'en [page 5] suis détrompé depuis en ce qui concerne le spath cubique, mais rien ne me prouve encore que je sois dans l'erreur sur l'allusion que la matière calcaire à un spath calcaire dans ses fentes et à ses surfaces, et je l'ay observé constamment non seulement dans les schistes<sup>d</sup> solubles des Alpes, mais aussi dans cette pierre que j'ay appelé la pierre grise de Grenoble et dans les marbres ou c'est ce spath blanc qui fait souvent de belles veines blanches cristallines, je l'ay observé aussi dans la pierre de taille calcaire, nommément à Avignon et à Ausch etc.

Avant de terminer cette comparaison des schistes et des ardoises tant des Alpes que des Pyrénées, je dois dire que j'ay bien observé une carrière d'ardoise exploitée des Pyrénées sur celle de la vallée de Loron dont j'ay déjà dit un mot. Elle a bien la forme décrite des ardoisières d'Angers, des couches horizontales c'est-à-dire un rang d'ardoise posé horizontalement sur l'autre et ordinairement une légère couche de quartz entre deux, mais dans chaque rang les feuilles d'ardoises posées presque verticalement et au moins trois allignement. À Châteauroux je n'ay pas fait la même observation mais je ne prétends pas dire à beaucoup près que le<sup>e</sup> même [?argement] n'y ait pas lieu. Cette carrière dans la partie que j'ay vue n'est [page 6] point du tout exploitée avec soin. Tout y est renversé tout y est détruit, et on n'y peut rien reconnoître.

De plus j'ay rapporté quelques échantillons de schistes des Pyrénées qui ont une forme très régulière de lozange, ce que je n'ay pas non plus observé dans les Alpes ou au contraire c'est le spath cubique calcaire que j'ay vu en affecter cette forme.

Enfin j'ay vu encore d'autres schistes hors de ces deux pays. Dans le Forest un schiste poli de champs à la carrière de Saint-Bel, et une pierre de Rilly qu'on y

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « vallée ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « spa ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « la ».

travailloit et employoit presque comme du beau marbre et que j'ay reconnu depuis estre un schite soluble, en approchant de Lion une pierre noire que j'ay ramassée à la nuit, fissile, insoluble et que je rapporte plustost aux achistes des Pyrénées qu'à ceux des Alpes.

En Provence les pierres talqueuses de Toulon, d'Hières, de toutes les montagnes des Maures et de l'Estrelles sont en partie fissiles comme les schistes, cependant je n'y ay point trouvé de celles que j'ay appellées précisément schistes dans les deux grandes chaises.

En Languedoc j'ay retrouvé des schites au haut de la montagne de Gabian posés de champ comme ceux de Saint-Bel.

Enfin à Saint-Jean-de-Luz, au pied de la montagne de la Rune, et dans toute ma route de Saint-Jean-de-Luz à Saint-Sébastien j'ay retrouvé des schites et des ardoises ce qui m'a fait dire que je retrouvois le pays des grandes montagnes et que les Pyrénées venoient à Saint-Jean-de-Luz se précipiter dans la mer comme font les Alpes à Toulon.

[page 7] Sur tous ces différens schites et sur les échantillons que j'en ay rapporté et que j'ay tous essayés à l'eau forte, je renvoye aux descriptions particulières des boëtes.

Cependant je dois avertir de quelques exceptions à la règle que je viens d'établir sur les schites des Alpes et des Pyrénées et un éclaircissement sur les veines de spath et de quartz trouvées parmi<sup>a</sup> les matières solubles ou solubles(sic).

Les exceptions à la règle sont pour les Pyrénées 1° un morceau de schite soluble que je trouve dont<sup>b</sup> l'étiquette est<sup>c</sup> perdue et dont je n'ay aucun souvenir, mais le paquet où il se trouve me feroit croire qu'il est des Pyrénées, à la vérité je ne peux pas dire de quelle partie de ces montagnes et en tout je ne peux pas assurer qu'il en soit puisque l'étiquette a esté égarée<sup>d</sup>. Ce n'est que pour estre parfaitement exact que je rapporte ce fait. L'autre plus précis est qu'au fond de la grotte de Cierp dans les Pyrénées dont j'auray occasion de parler j'ay cassé et rapporté<sup>e</sup> une pierre fissile et très soluble à laquelle il est difficile de [?] le nom de schite d'après ces deux qualités et qui si elle n'étoit pas fissile tiendrait de la nature d'un rocher de marbre dont elle est la suite. Noter que ce morceau ressemble peut-être à cette pierre de Rilly en Forest dont j'ay parlé, mais dont je n'ay pas vu la carrière. Il faut les comparer.

Mes<sup>f</sup> exceptions pour les Alpes sont 1° un morceau rapporté de cet escar-

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « dans ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « avec une ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>e</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « pris et ramass ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « ma seca ».

pement de Mont-Dauphin dont j'ay tant parlé, j'ay dit que là à Mont-Dauphin et ensuite sous la couches des marbres de Mont-Dauphin, à la peine de charbon qui est entre Mont-Dauphin et Briançon, et à l'endroit où on [page 8] tire la craye de Briançon j'ay trouvé une pierre que j'ay d'abord appelé schite insoluble. J'ay même remarqué qu'à l'escarpement de Mont-Dauphin et sous la carrière de marbre il est en couche. J'ay renoncé depuis à le nommer schite, en effet, il n'est point fissile, d'ailleurs c'est une pierre insoluble, mais qui ne fait point feu, cela joint à son aspect luisant pris à l'escarpement de Mont-Dauphin, or c'est un morceau de ces stéatites pris à l'escarpement de Mont-Dauphin qui est enduit des deux côtés à ses surfaces d'une matière spathique soluble.

De plus j'ay un autre morceau pris (autant qu'il m'en souvient, mais le détail des boîtes<sup>a</sup> le constatera ) en arrivant à Savines, que j'avois étiquetté scite soluble avec des veines de spath aussi soluble. On m'a fait observer qu'il n'y a que les veines et de très petites veinules dont la pierre principale est meslée<sup>b</sup> qui soient solubles et que cette pierre même ne l'est pas. Je ne regarde pas ces deux faits comme exception à l'observation<sup>c</sup> que les schistes des Alpes sont solubles, car je regarde cette seconde pierre comme stéatite ainsi que la première, mais l'autre règle<sup>d</sup> ou observation que les pierres insolubles n'ont dans leurs fentes ou à leur surface que du quartz se restraint aux pierres qui font feu et à celles qu'on peut appeler talqueuses et auxquelles je joins aussi les schites des Pyrénées, mais je n'y comprends pas les stéatites.

L'éclaircissement qui me reste à donner est que je ne prétends pas ne pas trouver de pierres qui soient calcaires dans des parties et<sup>e</sup> insolubles dans d'autres, mes boîtes en contiennent beaucoup de ce genre, je pourrai citer nommément le granite dont on construit le fourneau de Saint-Bel qui est en partie calcaire, et sans prendre des exemples particuliers les schites des Alpes dont je parle tant en sont eux-mêmes la preuve [page 9] puisqu'ils sont attaquables par les acides et cependant<sup>f</sup> pas solubles en entier d'où il résulte qu'ils sont composés de parties solubles et parties insolubles. Je dois même ajouter que j'ay trouvé des pierres surtout parmi celles qui ont des concrétions de cable, j'en ay trouvé dis-je, qui se ressemblent beaucoup à l'aspect, et dont les couches sont très voisines les unes des autres dont cependant l'une est soluble<sup>g</sup> l'autre ne l'est pas, et je vais bien plus

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « la ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « meslé ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « la règle ».

<sup>d</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « la règle que ».

<sup>e</sup>Rajouté en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé sur « par ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « calcaire ».



loin, j'ay fait la même obseravtion sur deux surfaces de la même<sup>a</sup> pierre sableuse, et peut-être au pied de la montagne de Gabian sur deux surface de la même pierre schiteuse, c'est ce qui se verra plus clairement<sup>b</sup> dans le détail des boîtes. Et puisque la matière insoluble est quelquefois si proche de la matière soluble, il n'est pas possible que surtout dans les puddings, brèches et autres pierres aggrégatives il ne se trouve des fragmens des deux matières meslées. Ce n'est donc point sur cela que porte mon observation. J'ay dis seulement que dans ce que j'ay vu la matière qui remplit les fentes, j'entends ces fentes de pierres qui à leur forme paroissent formées par le dessèchement comme les gersures de la terre au printems ou comme les lésardes des mauvaises maisons. Je dis donc avoir observé jusqu'à présent que la matière<sup>c</sup> qui remplit ces fentes, ainsi que celle qui tapissent quelquefois les surfaces des pierres s'est toujours trouvée un spath calcaire dans les pierres calcaires et les schites des Alpes<sup>d</sup> et du quartz dans les pierres dures qui font feu dans les pierres talqueuses et dans les schites des Pyrénées. Voilà ce que j'ay observé. [page 10] jusqu'à présent, car je suis bien éloigné de vouloir établir des règles générales.

---

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « d'une ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « en détail ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « pierre ».

<sup>d</sup>L'expression « et les schites des Alpes » est rajoutée en interligne.

[De la mauvaise écriture, mais soignée.]

[page 11] J'ay eu occasion de voyager dans quelques une des provinces<sup>a</sup> méridionales de France. Je les ay parcourues trop<sup>b</sup> rapidement pour en estre en état d'en donner une description. Cependant j'ay souvent ramassé les pierres les plus communes des pays où j'ay passé, et je les ay étiquettées avec assez de soin pour pouvoir dire avec certitude<sup>c</sup> le lieu où elles se trouvent. J'ay aussi ramassé quelquefois celles qui m'ont paru singulières sans estre la pierre commune ou dominante des pays et<sup>d</sup> même celles qui n'estoient ny par couches ny en grosses masses, mais seulement en cailloux roulés, quoyque ces derniers m'ayent toujours paru bien moins dignes de la curiosité des naturalistes<sup>e</sup>.

Enfin j'ay essayé<sup>f</sup> d'observer la forme et l'aspect<sup>g</sup> des montagnes et cette [ ?]<sup>h</sup> observations auroit pu estre intéressante<sup>i</sup> si<sup>j</sup> je n'avois pas la vue fort basse car j'ay esté<sup>k</sup> haut<sup>l</sup> Alpes, et<sup>m</sup> des Pyrénées et de là je suis revenu<sup>n</sup> sur les costes où il m'a semblé<sup>o</sup> que ces deux grandes chaînes vont tomber dans la mer.

Mais<sup>p</sup> outre le défaut de vue<sup>q</sup> qui me rend peu propre à ces grandes observations, la précipitation avec laquelle je voyageois ne m'a presque jamais permis de me détourner pour aller chercher l'origine ou la suite de<sup>r</sup> ce que je rencontrais de<sup>s</sup> plus j'ay perdu<sup>t</sup> quelques uns des échantillons que j'avois ramassé et étiquet-

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « pro ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « beaucoup ».

<sup>c</sup>L'expression « assez de soin pour pouvoir dire avec certitude » est corrigée en interligne sur « soin pour me rappeler exactement ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « et je les ay trouvées ».

<sup>e</sup>L'expression « bien moins dignes de la curiosité des naturalistes » est corrigée en interligne sur « beaucoup moins intéressante à observer que les autres. La précipitation avec laquelle je voyageois ne m'a presque jamais permis de me détourner pour rechercher l'origine ou la suite de ce que je ren ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « aussi ».

<sup>g</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne sur « disposition générale ».

<sup>h</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne sur « leur aspect, leur forme et ces ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « très ».

<sup>j</sup>Corrigé sur « si j'avois esté plus habitué à observer et ».

<sup>k</sup>Corrigé en interligne sur « monté ».

<sup>l</sup>Corrigé en interligne sur « sommet ».

<sup>m</sup>Corrigé sur « à celui ».

<sup>n</sup>L'expression « et de là je suis revenu » est corrigé en interligne sur « et j'ay esté aussi, et je suis descendu et ».

<sup>o</sup>Corrigé en interligne sur « paru ».

<sup>p</sup>Corrigé sur « mais la précipita ».

<sup>q</sup>Corrigé en interligne sur « d'organes dont je viens de parler ».

<sup>r</sup>Corrigé sur « de ce que la route des obje ».

<sup>s</sup>Corrigé sur « dans ma route ».

<sup>t</sup>Corrigé sur « égar » pour « égaré » certainement.

tés. Ainsi<sup>a</sup> je ne prétends<sup>b</sup> point donner une relation digne de trouver place dans le recueil de nos mémoires. Cependant comme j'ay esté dans quelques pays où le règne minéral n'a esté encore observé par aucun naturaliste, et qu'en histoire naturelle tous les faits sont intéressants. Il est possible que mes notes soyent de quelque utilité soit aux sçavans qui ont visité d'autres provinces pour compléter leurs collections soit à ceux qui voudroient à l'avenir voyager dans les mêmes pays que moy pour leur servir d'indication générale.

C'est ce qui m'a engagé à y recueillir ce qui est épars dans les journaux que je suivois pendant ma route et à offrir ce manuel à l'académie pour estre déposé dans ses registres et pour estre ensuite communiqué aux naturalistes qui pourroient le désirer je ne prétends point donner une relation digne de trouver place dans le recueil de nos mémoires. Cependant comme j'ay esté dans quelques pays où le règne minéral n'a esté encore observé par aucun naturaliste, et qu'en histoire naturelle tous les faits sont intéressants. Il est possible que mes notes soyent de quelque utilité soit aux sçavans qui ont visité d'autres provinces pour compléter leurs collections soit à ceux qui voudroient à l'avenir voyager dans les mêmes pays que moy pour leur servir d'indication générale. C'est ce qui m'a engagé à y recueillir ce qui est épars dans les journaux que je suivois pendant ma route et à offrir ce manuel à l'académie pour estre déposé dans ses registres et pour estre ensuite communiqué aux naturalistes qui pourroient le désirer<sup>c</sup>.

[page 12]<sup>d</sup>

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « j'avoueray même que j'en ay jettés ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « peuv ».

<sup>c</sup>Est corrigée en interligne d'une encre plus brune et d'une écriture plus serrée sur « beaucoup auxquels j'ay eu regret depuis parce qu'il y avoit des momens où je me figurois que mes recherches ne pouvoient estre d'aucune utilité. Ne suis point en état de livrer par toutes les raisons je déclare que je n'ay point à présenter à l'académie un mémoire où les objets soient suffisamment [?] une relation, ny les [propre ?] à instruire le public ny à trouver place dans le recueil de nos mémoires, n'en est décrit complètement et il n'y a en fait aucune observation qui n'en laisse à désirer de plus exactes et de plus détaillés ».

<sup>d</sup>Un paragraphe entier est raturé : « Cependant comme j'ay esté dans quelques pays dont aucun naturaliste n'a encore parlé quant au règne minéral, que j'en ay(ces trois mots sont corrigés en interligne sur « j'ay » ) rapporté des (corrigé en interligne sur « quelques » ) échantillons et qu'en histoire naturelle presque tous les faits sont importants, il est possible/ on m'a conseillé de rédiger m'y mettre en ordre ce qui est épars dans quelques journaux, mémoires soient de quelque utilité aux sçavans qui ont voyagé dans d'autres provinces pour compléter tans d'ouvrages soit à [?] par la suite voudront faire le même voyage que moy pour leur servir d'indication générale. C'est pourquoy j'ay pris le parti de recueillir ce qui estoit épars dans des journaux que je faisais tous les jours pendant ma route, et c'est ce que je présente aujourd'huy à l'académie seulement pour rester dans ses registres et estre communiqué aux naturalistes qui le désirent pour estre intéressant de savoir quelle est la première commune de celles des provinces que j'ay parcourues. ».

Ma collection qui sert de pièces justificatives de ce mémoire ne seroit<sup>a</sup> pas un grand ornement pour un cabinet de curieux car elle ne contient que de très petits et assez vilains échantillons de pierres le plus souvent fort communes.

Si cependant on en avoit ramassé autant dans<sup>b</sup> toutes les provinces je crois que ce recueil seroit digne d'estre conservé par l'académie et si<sup>c</sup> en attendant on croit la très petite partie que j'en ay digne d'attention je la remettray dans le dépost que l'académie m'indiquera.

J'ay esté de Paris à Lion par la route du Bourbonnois. Je n'ay rien à<sup>d</sup> dire de<sup>e</sup> ce que j'ay vu jusqu'à<sup>f</sup> Moulins. Je fis il y a quelques années cette même<sup>g</sup> route avec Monsieur Guettard, on me croira aisément quand j'assureray qu'après un si grand naturaliste je n'ay rien de nouveau à rapporter.

Entre Varennes et Saint-Geran je me suis arrêté à une carrière voisine du chemin, et d'où on tiroit de la pierre pour faire le chemin. Cette pierre m'a paru mauvaise<sup>h</sup> pour l'usage auquel on la destinoit. C'est une pierre poreuse, friable, calcaire, une espèce de tophus, de concrétion qui n'a aucune solidité, mais cette concrétion est curieuse comme morceau d'histoire naturelle en ce qu'elle a la forme de calottes ou de couches concentriques j'en ay rapporté quelques morceaux où cette forme se fait aisément remarquer, et je l'ay vu en grand dans la carrière même où les ouvriers enlèvent quelquefois la terre<sup>i</sup> ou mauvaise pierre de dessous pour faire ébouler les couches supérieures. C'est<sup>j</sup> pendant ce travail que<sup>k</sup> j'ay vu ces couches supérieures, si tant est qu'on doive leur donner le nom de couches, suspendues pendant quelques tems et ayant la forme de cul de lampe ou plustost<sup>l</sup> de gros cabochons sphériques dont quelques uns m'ont paru avoir trois ou quatre pieds de diamètre.

À quelque distance de la carrière et dans un terrain qui m'a paru semblable j'ay vu une carrière naturelle j'y suis entré me courbant, et j'ay trouvé que le fonds [page 13] de cette caverne<sup>m</sup> à cette forme de cabochon.

Monsieur Guettard à qui j'ay montré mes échantillons m'a rappellé<sup>n</sup> qu'il

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « feroit ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « autant pour ».

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « si cepen ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « de nouveau ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur « sur ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « avant Moulins ».

<sup>g</sup>Rajouté en interligne.

<sup>h</sup>Corrigé sur « très ».

<sup>i</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>j</sup>Corrigé en interligne sur « et ».

<sup>k</sup>Rajouté en interligne.

<sup>l</sup>Rajouté en interligne.

<sup>m</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>n</sup>Corrigé sur « dit ».

en avoit trouvé de pareils à Vichy, qu'il les a décrits, et qu'il les a appelés rochettes de Vichy.

Je suis arrivé au château de La Palisse qui est sur une hauteur et là j'ay trouvé que la nature changeoit de face. C'est sans doute le commencement du pays que beaucoup de naturalistes appellent l'ancienne terre et que Monsieur Guettard appelle la bande schiteuse ou graniteuse.

Sans prendre parti dans aucun système et sans disputer sur aucune dénomination je rapporteray seulement que j'ay trouvé à La Palisse des pierres d'une nature très différente de celles que j'avois trouvé jusqu'alors et que après des montagnes et des vallées d'un aspect aussi tout différent. La pierre de La Palisse même est instable<sup>a</sup> dans les acides, faisant feu avec l'acier, d'un grain par conséquent très dur mais qui cependant s'égraine aisément<sup>b</sup> c'est ce que j'appelle un<sup>c</sup> granite mal lié.

La nomenclature de la lithologie<sup>d</sup> n'est pas encore assez constante pour qu'on ne doive pas définir les normes dont on prévoit qu'on aura souvent à se servir. J'entends par granite une pierre mélangée de grains de différente nature dont les uns sont des fragmens de quartz et les autres des fragmens de talc. Il y a des granites qui ont encore d'autres patries, il<sup>e</sup> entre par [ ? ]<sup>f</sup> dans la composition<sup>g</sup> de ceux du côté de La Palisse dont je vais parler du spath insoluble et dur, matière qui manque à d'autres granites. Enfin il peut y avoir des concrétions graniteuses c'est-à-dire qui soient composées<sup>h</sup> de quartz et de talc, dans lesquelles il entre aussi une matière soluble et calcaire, c'est ce que j'ay vu dans<sup>i</sup> la pierre appelée granite à Saint-Bel dont je parleray bientôt, mais cela est rare, ainsi d'après la définition<sup>j</sup> que je viens de donner du granite on doit concevoir que cette pierre est le plus souvent insoluble dans toutes ses parties, et que pour peu qu'elle ait de consistance<sup>k</sup> elle fait feu avec l'acier ne fut-ce que par ses parties quartzieuses<sup>l</sup>.

Le granite estant ainsi composé, chacun des grains qui le forment chacun de ses élémens<sup>m</sup> si on peut se servir de ce terme, est d'une grande dureté, mais

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « d'une ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « sous les doigts ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « du règne animal ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>f</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>g</sup>Corrigé sur « for ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « pr ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « nommément ».

<sup>j</sup>Corrigé sur « pol ».

<sup>k</sup>Corrigé en interligne sur un mot illisible.

<sup>l</sup>Corrigé en interligne sur deux fois le même mot.

<sup>m</sup>Ces quatre mots sont corrigés en interligne sur « de ces élémens ».

la liaison de ces grains est<sup>a</sup> plus ou moins forte, il y en a qui sont comme un mauvais sable friable, d'autres ont une<sup>b</sup> dureté excessive, et dans l'intervalle il y en a beaucoup de degrés de dureté intermédiaires. J'appelle cependant granite toute pierre que je vois composée des élémens du granite et quand<sup>c</sup> [page 14] que ces grains ont<sup>d</sup> peu d'adhérence, je dis que c'est un granite mal lié. Celui de La Palisse est de ce genre c'est une pierre marquée de rouge et de blanc<sup>e</sup> de façon que de loin je la pris pour un marbre<sup>f</sup> veiné, elle est de matière insoluble<sup>g</sup>, elle a le grain du granite, elle n'est pas du nombre des granites les plus friables, car il y en a qui n'ont aucune consistance, mais elle s'égrene assez facilement à faire des monumens durables. Je trouve dans mes notes que ce granite meslé d'une veine blanche et je n'ay pas observé si elle est calcaire. Si elle l'estoit ne pouvoit non pas l'attribuer à ce que La Palisse est précisément ce lieu où la nature change de face, et touche au pays calcaire<sup>h</sup>.

Au reste je n'en parle que de mémoire, car les échantillons de ce dernier granite sont précisément du nombre de ceux que j'ay perdus<sup>i</sup> !

De<sup>j</sup> Droiturier à Saint-Martin-d'Estreaux j'ay trouvé les chemins pavés de fragmens de<sup>k</sup> quartz et de granite que je crois<sup>l</sup> estre éboulés des montagnes voisines.

Sans entrer dans le détail de ces pierres roulées j'ay ramassé<sup>m</sup> Droiturier et Saint-Martin-d'Estreaux différens granites les uns faisant partie de<sup>n</sup> rochers qui sortent de terre<sup>o</sup>. Particulier qui a épierré son champ pour le défricher.

tous<sup>p</sup> contiennent d'assez gros morceaux d'une<sup>q</sup> pierre rouge, insoluble qui n'a pas le grain du quartz ny du silex et que j'appelle spath insoluble. Si on croyoit

<sup>a</sup>Corrigé sur « le ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « en de gr ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « suivant ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « sont ».

<sup>e</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>g</sup>L'expression « elle est de matière insoluble » est corrigée en interligne sur « de rouge ».

<sup>h</sup>L'expression depuis « je trouve » jusque là est rajoutée entre deux paragraphes, d'une écriture plus serrée.

<sup>i</sup>Ces trois mots sont corrigés sur « j'ay perdu » lui même corrigé sur « je n'ay pas gardé ».

<sup>j</sup>Corrigé sur « parvenu sur les hauteurs derrière La Palisse et surtout de Droiturier(ces quatre mots sont rajoutés en interligne), j'ay trouvé les chemins ».

<sup>k</sup>Corrigé sur « gr ».

<sup>l</sup>Corrigé en interligne sur « supposois » , puis « crois » .

<sup>m</sup>Corrigé en interligne sur « et éboulées entre (corrigé en interligne sur « dans le ») ».

<sup>n</sup>Corrigé sur « chemin qui est entre La Palisse et Droiturier, j'ay ramassé différens ».

<sup>o</sup>L'expression suivante est raturée « comme les grains de fontaine [?], d'autres dans un [?] fait par ».

<sup>p</sup>L'expression « et d'autres très friables, tous » est corrigée en interligne sur « et sont tous ».

<sup>q</sup>Corrigé sur « de la ».

cette matière utile à estre employée dans les arts on en trouveroit aisément dans le pays en la<sup>a</sup> détachant à coups de marteau des blocs de granite dont elle fait<sup>b</sup> partie. Ce<sup>c</sup> ne seroit pas<sup>d</sup> un travail pénible en choisissant de<sup>e</sup> blocs de granite mal lié. Et<sup>f</sup> d'ailleurs en cherchant dans le pays on<sup>g</sup> y trouveroit peut-être ce spath en grosses masses. Pour<sup>h</sup> le granite dur je l'indique comme propre à estre employé pour des<sup>i</sup> tables

De Tarare à Bully après estre sorti du pays de<sup>j</sup> montagnes où se trouve<sup>k</sup> dans une large<sup>l</sup> vallée. Il y a<sup>m</sup> cependant encore une partie<sup>n</sup> de [page 15] chemin coupé dans le roc et<sup>o</sup> ce roc dont j'ay des échantillons est encore un granit<sup>p</sup> quartz meslé du spath rouge dont j'ay parlé.

Outre les granites j'ay ramassé sur les hauteurs peu après la poste de Droiturier<sup>q</sup> une pierre rouge platte comme une schite insoluble, faisant feu avec l'acier, n'ayant cependant pas<sup>r</sup> grain assez dur pour qu'on la puisse nommer quartz ny jaspe. Je<sup>s</sup> n'en ay trouvé que quelques morceaux sur un champ et je n'ay point vu la carrière. Cette<sup>t</sup> pierre estoit percée<sup>u</sup> de quelques<sup>v</sup> trous que je ne regarday alors que comme un accident peu<sup>w</sup> important; j'en ay jugé différemment dans la suite<sup>x</sup> de mon voyage quand j'ay trouvé de pareilles pierres poreuses dans la forest

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « les ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « ils font ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « cela ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « pas difficile dans ceux ».

<sup>e</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « pour les ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « quant à ce ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « et surtout en remontant aux montagnes plus hautes que celles où se trouve le granite ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « comme je suis porté à croire qu'on y trouveroit en masses ou en couches des pierres toutes (rajouté en interligne) de talc et de gros morceaux de quartz qui sont les autres élémens du granite ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « en faire ».

<sup>j</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « des ».

<sup>k</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « le chemin est ».

<sup>l</sup>Corrigé sur « très ».

<sup>m</sup>Corrigé sur « en ».

<sup>n</sup>Corrigé sur « très grande ».

<sup>o</sup>Corrigé sur « est ».

<sup>p</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « d'un ».

<sup>q</sup>L'expression « peu après la poste de Droiturier » est corrigée en interligne sur « derrière La Palisse ».

<sup>r</sup>Corrigé en interligne sur « en ».

<sup>s</sup>Corrigé sur « et poreuse ».

<sup>t</sup>Corrigé sur « les pores ou les ».

<sup>u</sup>Corrigé en interligne sur « remplie ».

<sup>v</sup>Corrigé sur « nom ».

<sup>w</sup>Rajouté en interligne.

<sup>x</sup>Corrigé sur « rel ».

de l'Estrelle et que j'ay observé que<sup>a</sup> les pores de quelques unes estoient remplies d'une matière hétérogène.

Pour le présent je n'ay remarqué cette pierre rouge que parce que dans tous les pays où j'ay trouvé des pierres mélangées soit granites, soit marbres veinés ou en brèche, je me suis attaché à chercher<sup>b</sup> dans le même<sup>c</sup> pays les pierres homogènes qui avoient pu entrer dans leur composition. C'est pour cela que j'ay ramassé icy cette pierre rouge afin d'examiner<sup>d</sup> si elle avoit quelque rapport avec le spath qui entre dans le granite du pays, et j'avoue qu'à l'examen<sup>e</sup> elle me paroît très différente.

Je n'ay point trouvé de quartz en carrière, mais j'en ay trouvé beaucoup<sup>f</sup> dans les pierres dont les chemins sont pavés. Quand ces chemins sont dans la vallée et près des rivières ce sont vraisemblablement des cailloux roulés des rivières, mais quand ils sont sur les hauteurs ce sont sûrement des cailloux tirés de la terre ou éboulés<sup>g</sup> des montagnes voisines, ainsi il n'est pas douteux qu'il n'y ait beaucoup de quartz dans le pays.

Quant à la pierre purement talqueuse, je<sup>h</sup> ne l'ay pas trouvé non plus en carrière et il faut qu'elle soit réellement rare dans le pays, car on m'a dit à Saint-Bel qu'on ne la connoissoit pas dans les environs. J'en ay ramassé un seul morceau avec d'autres cailloux roulés du côté de Tarare et<sup>i</sup> vraisemblablement il venoit de loin. Je me souviens très bien que dans le voyage que je fis autrefois<sup>j</sup> en Auvergne et dans le Haut-Forest avec Monsieur Guettard, nous trouvions continuellement cette pierre talqueuse, dans les montagnes et ce pays est précisément la source des rivières qui arrosent la<sup>k</sup> partie du Forest où j'ay esté cette année, ainsi il n'avoit pas esté surprenant que j'eusse trouvé un bien plus grand nombre de ces pierres sans qu'il y en ait de carrières dans le pays, et il est possible aussi que ces pierres talqueuses ou [page 16] micacées du pays d'en haut ayent contribué à la formation des granites dont je viens de parler.

J'ay<sup>l</sup> trouvé une autre pierre homogène entre Bully et Lion elle est noire, très

---

<sup>a</sup>L'expression « et que j'ay observé que » est corrigée en interligne sur « et que ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « trouver ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Corrigé sur « de co ».

<sup>e</sup>Surmonté de « l'inspec » raturé.

<sup>f</sup>L'expression « point trouvé de quartz en carrière, mais j'en ay trouvé beaucoup » est corrigée en interligne sur « trouvé que de morceaux de quartz que dans ces pierres ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « roulés ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « on ne la recherchepas pour faire les chemins dans des pays où on a d'aussi bons matériaux ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « dans le lit d'un ruisseau ».

<sup>j</sup>Rajouté en interligne.

<sup>k</sup>Corrigé sur « ce que j'appelle le Bas-Forest ».

<sup>l</sup>Corrigé sur « j'ob ».



dure, insoluble, faisant feu avec l'acier. Je ne sçais quel nom luy donner, car elle n'a point le grain du<sup>a</sup> quartz, elle ne me paroît pas non plus avoir la connoissance du spath rouge et insoluble que j'ay dit qui entre dans la composition des granites.

Peut-être est-elle pierre de touche, cependant je crois avoir lu dans<sup>b</sup> les décimanistes que la pierre de touche est un marbre et par conséquent une pierre calcaire.

Cette pierre m'a paru en assez grosse masse, mais je ne peux rien assurer, car il faisoit nuit quand j'y ay passé et c'est le hazard qui m'a fait descendre précisément à côté du rocher sur lequel j'ay cassé le morceau que j'en ay gardé.

J'ay observé depuis une borne à Saint-Bel dont je n'ay pas pu prendre d'échantillon, une pierre noire à la montagne de Morgon dans les Alpes, une pierre dont la carrière est sur le bord de la mer à Cavalaire près de Saint-Tropez qui m'ont paru avoir du rapport avec celle-cy, cela me donnera occasion d'en reparler, et pour estre<sup>c</sup> entendu je l'appelleray jaspe noir jusqu'à ce qu'on m'apprenne quel autre nom je dois lui donner.

Je n'ay parlé jusqu'à présent que des granites et des pierres insolubles cependant dans toute la route j'estois voisin de pierres<sup>d</sup> calcaires. Je n'en pouvois pas douter puisque je trouvois partout qu'on bâtissoit avec la chaux.

De plus<sup>e</sup> à Roanne et depuis Roanne jusqu'à la brèche j'ay trouvé les ceintres des portes et des fenestres de beaucoup de maisons d'une pierre que j'appelle pierre sableuse<sup>f</sup> d'après<sup>g</sup> sa consistance, cette pierre est calcaire et on en fait même de la chaux. Monsieur Guettard m'y a fait remarquer.

Celle que j'ay trouvé à Tarare et que j'ay rapportée<sup>h</sup> m'a paru à peu près de la même nature, et elle est bien attaquée par l'eau forte comme une pierre calcaire cependant on m'a assuré à Tarare qu'on n'en fait point de chaux et qu'on l'employe seulement au bâtiment comme moilon.

Enfin dans le voisinage de la Bresle j'ay vu faire de la chaux avec cette pierre jaune et sableuse dont la carrière est dans les bois voisins. Celle-là a moins de consistance que les autres, c'est pourquoy je crois qu'on ne l'employe que pour faire la chaux, elle est remplie de grosses gryphites qui n'ont presque pas changé de nature. J'en ay des échantillons.

[page 17] Ces pierres sableuses et calcaires<sup>i</sup> voisines du pays de granite me

<sup>a</sup>Corrigé sur « as ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « dans qu ».

<sup>c</sup>Corrigé sur le même mot.

<sup>d</sup>Corrigé sur « terr ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>f</sup>Corrigé sur « de sable ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « à ».

<sup>h</sup>L'expression « et que j'ay rapportée » est rajoutée en interligne.

<sup>i</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

paroissent alors intéressantes à observer parce que j'étois parti de Paris prévenu de l'opinion<sup>a</sup> qu'on ne trouve plus de pierres calcaires dans le pays de l'Auvergne terre où dans la bande schiteuse, opinion<sup>b</sup> dont j'ay esté bien détrompé dans les Alpes comme on verra par la suite.

Mais ces pierres sableuses me paroissent aujourd'huy mériter attention par une autre raison. J'ay rencontré un célèbre naturaliste qui m'a dit avoir observé que les pierres sableuses se trouvent toujours aux limites de l'ancienne et de la nouvelle terre. Il est vrai qu'il ne m'a pas dit si ce sont des pierres sableuses calcaires ou insolubles<sup>c</sup> ou même quartseuzes dont il entendoit parler, et il est vrai aussi que j'en ay trouvé d'espèce bien différente quoyqu'étant toutes visiblement composées d'un sable amoncelé. Ainsi que les grés d'Estamps et de Fontainebleau.

Cependant cette observation qui ne m'a esté faite qu'à la fon de mon voyage m'a engagé à remarquer avec soin les pays où j'ay trouvé des pierres de sable et à examiner la nature des échantillons que j'en ay gardé.

Entre les pierres sableuses j'ay encore trouvé dans le Forest et au milieu du pays des granites une pierre calcaire qui m'a paru remarquable, le ceintre des maisons d'une poste appelée l'Hôpital et les bornes d'un pont qui est dans le voisinage sont<sup>d</sup> de cette pierre, elle est noire et à<sup>e</sup> son aspect j'ay<sup>f</sup> pensé qu'elle pourroit estre assez dur(sic) pour souffrir le poli et estre réputé un marbre noir. On l'appelle la pierre de Rilly et on dit que la carrière est à deux lieues de l'Hôpital<sup>g</sup>. Elle fait une forte<sup>h</sup> effervescence avec l'eau forte, mais comme je n'ay point vu la carrière, et que je n'ay point trouvé d'endroits où on<sup>i</sup> la travaille, je<sup>j</sup> n'en ay pas rapporté d'échantillons assez gros pour essayer de les polir.

Dans la<sup>k</sup> route de Paris à Lion je ne me suis détourné que pour aller à Saint-Bel, et je n'ay pas esté jusqu'à Chessy.

Je ne parleray<sup>l</sup> point icy de<sup>m</sup> ce qui concerne les<sup>n</sup> mines qui ont esté bien

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « l'idée ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « idée dont ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « sableuses ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « est ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « assez ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « je croirois ».

<sup>g</sup>Corrigé sur « elle fait ».

<sup>h</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>i</sup>Rajouté en interligne.

<sup>j</sup>Corrigé sur « et qu'il que les maîtres des maisons n'auroient pas voulu qu'on défigure le ceintre de leur fenestres ».

<sup>k</sup>Corrigé sur « toute ».

<sup>l</sup>Corrigé en interligne sur « rapporteray ».

<sup>m</sup>Rajouté en interligne.

<sup>n</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « a rapport avec ».

mieux observées et décrites que je ne pourrais faire. Je me contenteray de parler<sup>a</sup> des pierres.

[page 18] La mine qu'on m'a fait voir est celle qu'on appelle du pilon, j'ay trouvé au haut de la montagne et autant que j'en ay pu juger verticalement au-dessus de la [?] des schites posés de champs dont j'ay ramassé des échantillons qui ont peu de [?]<sup>b</sup> et qu'un mineur m'a dit estre une pierre rongée par la vapeur de la mine inférieure.

Comme voilà la première fois que je parle de schites, je<sup>c</sup> conviens que je donne le nom de schittes aux pierres fissiles c'est-à-dire par couches qui se séparent comme celles de<sup>d</sup> l'ardoise. J'ay trouvé de ces schites et même des ardoises de nature très différente les unes des autres, je remarqueray en différence quand j'auray occasion d'en parler, mais je donneray toujours aux unes et aux autres le nom de schite jusqu'à ce que j'en ay d'autres à leur<sup>e</sup> donner.

Ceux-cy m'ont paru remarquables surtout parce que j'ay eu depuis d'autres schites semblables posés de même de champ sur le sommet d'une montagne où cependant on ne connoit point de mine. J'en<sup>f</sup> reparleray quand j'en seray à cette montagne.

Pour revenir à Saint-Bel je ne peux pas descendre<sup>g</sup> dans les puis où on tire la mine mais j'ay demandé qui<sup>h</sup> y travaillent de me montrer ce qui fait la gangue et le toit de la mine, [?] les assay de ces matières de [?] qu'on voit toujours à côté des grands travaux, on m'a montré une pierre jaunastre feuilletée qui est un véritable schite tel que celui que avant de dîner<sup>i</sup> j'ay trouvé au haut<sup>j</sup> de la montagne, on m'a montré aussi une pierre rouge qui m'a paru n'avoir du spath et beaucoup de fer et on m'a dit à ce sujet que les gangues de mine de cuivre sont toujours ferrugineux, on m'a montré aussi une pierre talqueuse et [?] et je crois d'autant plus soluble que celle-là ont [?] à la vérité, que j'ay des morceaux de mine [?] à cette pierre taqueuse.

Enfin on m'a donné un morceau de plomb qui n'est point de Saint-Bel où il n'y a que du [?], mais d'une autre [?] nommée je crois boissiaux qui n'en est pas bien loin et qui est concédée eux-mêmes concessionnaire et ce quartz est adhérent à un beau spath blanc. Je le remarque premièrement parce que Monsieur de

<sup>a</sup>Corrigé sur « rapporter les ».

<sup>b</sup>Ces quatre mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « je vais » « je vais ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « d'ardoise ».

<sup>e</sup>Un « s » final a été raturé.

<sup>f</sup>Corrigé sur « je leur ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>h</sup>Corrigé sur ma [?].

<sup>i</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « j'ay dit ».

<sup>j</sup>Corrigé en interligne sur « sommet ».

Montigny pensionnaire de l<sup>a</sup> 'académie voyant le morceau de spath balcn m'a dit qu'il a souvenir d'en avoir vu<sup>b</sup> de gros blanc quand il a voyagé dans le même pays c'est-à-dire dans les environs de [?] et de Saint-Bel. Je crois que c'est secondement<sup>c</sup> parce que [?] [page 19] je<sup>d</sup> l'interrogeois sur de pareils spath que je trouvois dans ces mines et il me dit que quand il se<sup>e</sup> trouve avec<sup>f</sup> de la mine de cuivre c'estoit une indication sûre que le filon s'appauvrissoit<sup>g</sup>, et au contraire qand on le trouve avec la mine de plomb c'estoit<sup>h</sup> une indication que le filon estoit<sup>i</sup> bon.

Pour en revenir à Saint-Bel j'en ay rapporté deux échantillons d'une pierre à laquelle je voudrois bien donner un nom, car je l'ay trouvée souvet et en différens pays. De ces deux échantillons l'un m'a esté donné pour<sup>j</sup> pour de la pierre de corne le horn stein des Allemands, mais un mineur allemand qui s'est trouvé sur le lieu m'a assuré qu'on se<sup>k</sup> se(sic) trompoit et que la vraye pierre de corne ne se trouve qu'à Chessy et non à Saint-Bel. Monsieur de Martigny honoraire de l'académie<sup>l</sup> a prouvé depuis des morceaux<sup>m</sup> de la vraye pierre de corne de Chessy<sup>n</sup> les autres échantillons sont tirés d'une galerie latérale qu'on a crevée pour épuiser les eaux de la mine, et tout le terrain de la galerie estoit de cette pierre. Celle-là est piquée de quelques points blancs.

Les pierres sont très dures, inattaquables par les acides, elles font feu avec l'acier, mais je<sup>o</sup> ne peux pas me résoudre à les appeller quartzs ny jaspes parce qu'elles n'en ont pas le grain, je ne peux pas les appeler non plus granites parce qu'elles n'y ressemblent point du tout et qu'elles ne<sup>p</sup> contiennent ny quatrz ny talc, je<sup>q</sup> les crois ferrugineux<sup>r</sup> parce qu'elles sont noires, mais je n'en suis pas à beaucoup près<sup>s</sup> assez secs pour leur donner le nom. Je<sup>t</sup> les appelleray pierres de

<sup>a</sup>Corrigé sur « cette ».

<sup>b</sup>Corrigé en interliegn sur « en ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « surtout que ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur « cuivre de Baygorry. Je le que ».

<sup>e</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « on ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « dans ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « s'appauvroit ».

<sup>h</sup>Les lettres « oit » sont rajoutées en interligne en fin de mot.

<sup>i</sup>Corrigé en interligne sur « est ».

<sup>j</sup>Corrigé sur « par le receveur de la mine ».

<sup>k</sup>L'expression « sur le lieu m'a assuré qu'on se » est corrigée en interligne sur « là luy a dit qu'il ».

<sup>l</sup>L'expression « Monsieur de Martigny honoraire de l'académie » est corrigée en interligne sur « on m'en ».

<sup>m</sup>Corrigé en interligne sur « échantillons de Chessy ».

<sup>n</sup>L'expression « de la vraye pierre de corne de Chessy » est rajoutée en interligne.

<sup>o</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>p</sup>Corrigé sur « non ».

<sup>q</sup>Corrigé sur « et ».

<sup>r</sup>Corrigé en interligne sur « ferrugineuses ».

<sup>s</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>t</sup>Corrigé sur « en attendant que la nomenclature soit établie ».

grain dur et noir, en attendant qu'on les<sup>a</sup> naturalistes ou les minéralogistes leur<sup>b</sup> aient donné un nom précis.

J'ay vu à Saint-Bel<sup>c</sup> la pierre qu'on y appelle granite et qui est celle dont on fait les fourneaux. Chaque pays a sa nomenclature. On a pour principe à Saint-Bel<sup>d</sup> qu'il faut trois matières pour constituer le granite, du quartz, du talc et du spath et que toutes trois se trouvent dans cette pierre dont on fait les<sup>e</sup> fourneaux. Ce qu'il y a de certain c'est que cette pierre<sup>f</sup> qui a réellement l'aspect de granite est soluble dans beaucoup de ses parties.

J'ay gardé un morceau de la pierre brute ou crue et telle qu'on l'employe pour la batisse du fourneau, j'ay aussi un petit échantillon de la même pierre dans l'état où elle se trouve quand le fourneau a travaillé. Elle est alors friable et sans consistance, ce qui vient, dit-on, de ce que le gluten a été détruit par le feu. Je pense que c'est la partie calcaire qui a été calcinée, et je ne regarde pas encore comme certain<sup>g</sup> qu'un véritable granite insoluble dans toutes ses parties souffrit la même altération.

[page 20] J'ay vu aussi à Saint-Bel une pierre noire très dure, faisant bien feu<sup>h</sup> avec l'acier et même sous le marteau. Je n'avois pas avec moy<sup>i</sup> d'eau forte pour la toucher mais la dureté ne me permet pas de douter qu'elle ne soit insoluble. J'estois alors avec un des principaux employés au travail de la mine. Il me dit qu'il y fit avec un écu de la même impression que fait la pierre de touche. Elle me parut semblable à<sup>j</sup> celle que j'ay déjà nommée jaspe noir. Mais cela demande<sup>k</sup> un plus ample examen, car je n'en ay pas pu prendre d'échantillon. Le seul morceau que j'en aye vu estoit une borne dont je n'ay rien pu casser à coups de marteau, et on m'a assuré qu'on la tire des environs, mais on n'a pas<sup>l</sup> pu me dire précisément le lieu de la carrière.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « je sçache ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « les ayent ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « Greno ».

<sup>d</sup>L'expression « On a pour principe à Saint-Bel » est corrigée en interligne sur « les principes des personnes avec qui j'ay causé sont ».

<sup>e</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « ils font leurs ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « parte ».

<sup>g</sup>L'expression « et je ne regarde pas encore comme certain » est corrigée en interligne sur « et je doute ».

<sup>h</sup>Corrigé sur « peu ».

<sup>i</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « sous ma main ».

<sup>j</sup>L'expression depuis « j'estois alors avec » jusque là est corrigée en interligne sur « le receveur m'a dit qu'on la regardoit comme une pierre de touche, en effet il la raya devant moy en y passant avec un écu. Jusque je regarde cette pierre comme ».

<sup>k</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « au reste cela demande ».

<sup>l</sup>L'expression « et on m'a assuré qu'on la tire des environs, mais on n'a pas » est corrigée en interligne sur « et le rec/même receveur de la mine m'a dit qu'elle venoit des environs ».

On<sup>a</sup> m'a donné aussi à Saint-Bel<sup>b</sup> un fragment d'une pierre qui se trouve dans<sup>c</sup> le pays et qui ressemble à la craye de Briançon. Je l'ay gardé.

Tout ce pays de granite et d'autres pierres insolubles que j'ay traversé depuis La Palisse jusqu'à Bully a un aspect absolument différent du pays qui<sup>d</sup> est<sup>e</sup> en [?] de La Palisse.

Ce ne sont point des montagnes d'une hauteur excessive mais tout le pays est montueux. Ces montagnes sont beaucoup plus escarpées et<sup>f</sup> les vallées beaucoup plus aigues que celles des environs de Paris, du Minervois et du Bourbonnois. L'eau en sourcille de tous les côtés et les habitans s'en servent très industrieusement pour arroser leurs vallées qui par ce moyen sont très fertiles. J'ay déjà dit que dans les endroits où le chemin est coupé dans le roc on voit du granite en très grosses masses, et je n'aurois cependant pas assuré que ces granites soient par couches régulières comme les pierres de taille calcaires sont dans leur carrière.

Quoyque la route soit presque toujours à travers ces montagnes on les quitte quelquefois on y rentre. Du côté de Roanne on descend dans la belle vallée de Loire et on va jusqu'à la porte voisine ayant toujours les montagnes à sa droite ce qui est commode pour observer<sup>g</sup> ces montagnes sous un autre aspect que<sup>h</sup> que quand on les traverse.

Depuis Tarare jusqu'à Bully on voyage encore dans la vallée laissant le pays de montagnes à droite. J'ay cependant observé que dans<sup>i</sup> cette vallée j'ay trouvé des couches ou au moins de gros amas de granites.

De Bully jusqu'à Lion je n'ay rien pu observer, parce que je n'ay ay passé qu'à la nuit.

[page 21] J'ay esté de Lion à Grenoble par la route ordinaire. Je ne m'en suis détourné qu'à Rives où j'ay esté<sup>j</sup> par la traverse à un lieu connu par ses manufactures et nommé Voiron. Je suis revenu de Voiron rejoindre le grand chemin à Voreppe et de là à Grenoble.

En sortant de La Guillotière j'ay esté dans une plaine très unie où je n'ay vu d'autres pierres que des cailloux roulés. La terre végétale n'est pas partout fort épaisse, et dans les endroits où elle marque je n'ay vu qu'une terre crayonneuse, marneuse, blanche, semblable à l'aspect à celle qui se trouve sous la terre végétale

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « il ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « aussi » .

<sup>d</sup>Corrigé sur « de ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « pierre calcaire ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « plus q ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « voit l'aspect de ».

<sup>h</sup>Ces cinq mots sont corrigés en interligne sur « dans un point de vue différent ».

<sup>i</sup>Corrigé sur « la va ».

<sup>j</sup>Corrigé sur « quitté ».

en Beauce et dans beaucoup d'autres provinces.

J'ay cassé des cailloux roulés, le plus grand nombre se<sup>a</sup> trouvés quartzeux, graniteux et en général insolubles. Cependant quelques uns estoient d'une pierre grise ou même noirastre et très soluble<sup>b</sup> que j'ay d'abord soupçonnée d'estre ferrugineuse, mais on verra par la suite que c'est cette pierre que j'ay appelée la pierre grise de Grenoble et qui sert à la fois de pierre de taille et de pierre à chaux.

D'autres cailloux roulés<sup>c</sup> se sont trouvés d'une autre pierre blanche aussi soluble ; mais d'un grain beaucoup plus fin que les pierres de taille des carrières de ce<sup>d</sup> pays-cy et approchant de la finesse et de la dureté du marbre. Il y a dans cette vallée d'espace en espace des bornes posées<sup>e</sup> pour l'entretien du chemin qui m'ont paru de la même pierre et on m'a dit qu'elle venoit du pays d'en haut. Effectivement elle m'a paru avoir beaucoup de ressemblance avec une pierre dont je parleray<sup>f</sup> dont j'ay trouvé des carrières immenses entre Voreppe et Grenoble, et dans toute la vallée du Grésivaudan.

J'approchois toujours dans cette route du pays des hautes montagnes, ceux qui ont meilleure vue que moy les voyoient<sup>g</sup> dès la sortie de Lion. Pour moy ce n'est qu'à quelques postes de Lion que j'ay vu clairement le pays, les premières montagnes qui m'ont<sup>h</sup> paru semblables aux montagnes du Forest dont je viens de parler.

Je m'attendois à arriver aussi<sup>i</sup> dans des vallées aigues comme celles du Forest et à trouver encore<sup>j</sup> des chemins taillés dans le granite, mais je me trompois. C'est<sup>k</sup> du côté de la Verpillière que je me suis trouvé entre ces petites montagnes que j'avois vues de loin, mais la route jusqu'à Rives où j'arrestay est toujours par une vallée assez large où on ne voit que des cailloux roulés. J'y ay trouvé un seul rocher de granite blanc et noir. C'est un bloc qui a le pied dans une [page 22] marre le long du chemin auprès de la Verpillière. C'est la partie quartzeuse qui est blanche et les parties talqueuses ou tricacées sont noires.

D'ailleurs toute la vallée ou le suat du voisinage des grandes montagnes que

<sup>a</sup>Corrigé sur « m'a ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé sur « qui ».

<sup>f</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>g</sup>Corrigé en interligne sur « appelleroient ».

<sup>h</sup>L'expression depuis « qu'à quelques » jusque là est corrigée en interligne sur « qu'en approchant de la Verpillière que je me suis trouvé dans de montagnes et le premier étage m'a, ou le premier étage ».

<sup>i</sup>Rajouté en interligne.

<sup>j</sup>Rajouté en interligne.

<sup>k</sup>Corrigé sur « je n'ay esté dans toute la route jusqu'à Rives que par une ».

par les eaux vives et abondantes dont elle est arrosée.

Entre la Verpillière et la Frette j'ay trouvé le long du chemin des couches de sables ou de pierre sableuse très soluble posées bien horizontalement les uns sur les autres dans les endroits où les ravines auroient découverts le terrain.

J'arrivay à Rives à la nuit, je me promenay le lendemain matin et j'y trouvay encore des lits de pierre sableuse de différens degrés de consistance, j'entray même dans une espèce de grille ou de caverne naturelle auprès de Rives dont le toit et les parois ne sont que de cette pierre sableuse. Je trouvay aussi auprès de Rives des lits bien horizontaux et assez épais d'un pudding mal lié et ayant peu de connoissance, enfin dans le jardin de Monsieur de Saint-Priest qui est seigneur de Rives je trouvay une grande carrière qu'on travaille d'une espèce de tophus ou concrétion calcaire qui ne me paroissoit pas avoir à beaucoup près assez de dureté pour estre employée dans des bâtimens. On m'assura qu'elle se durcissoit à l'air, et l'expérience le prouve car on en fait grand usage dans le pays.

Ce château de Monsieur de Saint-Priest et les jardins qui en dépendant sont entourés des plus belles eaux les plus claires<sup>a</sup> les plus rapides et les plus abondantes qu'il soit possible de voir. Le nombre prodigieux des jets d'eau et des cascades n'empêchent pas qu'il<sup>b</sup> n'y ait encore de quoy faire aller deux forges<sup>c</sup> à acier avec des soufflets en trompe et un moulin à écraser le chanvre.

Au milieu de la rivière et à côté des forges s'éleve<sup>d</sup> le reste d'un ancien château supporté par un rocher qui a le pied dans l'eau et ce rocher me<sup>e</sup> parut d'abord un morceau énorme de lave. En l'examinant plus près je reconnus que c'estoit cette même concrétion, ce même tuf dont il<sup>f</sup> y a une carrière dans le jardin que le voisinage de la forge avoit noirci, il est certain que cette pierre quoyque bien poresue est bien solide. J'en ay vu depuis de pareilles carrières dont je parleray et dont le château de Viziles qui a appartenu à Monsieur le connétable de Lesdiguières est bâti en grande partie.

Je n'ay pas gardé de fragmens du tuf de Rives, ny de cluy de Viziles, mais j'en ay trouvé de pareils dans les Alpes qui en peuvent tenir lieu. D'ailleurs je suis sûr d'avoir bien observé que ceux-cy sont calcaires.

---

<sup>a</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « et les plus a ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « que ces eaux ne » .

<sup>c</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « une forge ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « est un est ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « qui ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « il a cassé ».



[page 1] Correspondance avec Monsieur Macquer pendant mon voyage de 1767 relatives à la première et seconde partie du journal de ce voyage.

Quelques unes le sont même au 3<sup>ème</sup> journal c'est-à-dire au schites des Pyrénées. Mais comme j'ay trouvé et envoyé à Monsieur Macquer des [?] de tout mon voyage il n'a pas été possible de faire la séparation.

[page 2] À Apt en Provence ce 4 juin.

C'est une grande commodité, Monsieur, que d'avoir un beau-frère dans les postes. On envoie par ce moyen des choses qu'on n'auroit sûrement pas imaginé d'envoyer sans cela.

Il n'y a sûrement pas icy de<sup>a</sup> manufactures de porcelaine, mais il y en a beaucoup de fayence. Vous connoissés de réputation celle de Moustiers. J'ay trouvé beaucoup de mulets qui en estoient chargés et qui la voituroient du côté de Lion, de Genève et de Chamberri. C'est la seule de ce pays-cy qui ait de la réputation au moin. Mais il y en a d'autres qui en ont dans le pays. Voicy sur cela ce que j'ay recueilli.

Ayant appris que le pays de montagne où j'estois estoit le passage de Moustiers à Lion je me suis informé du chemin pour y aller et j'ay vu que cela me détourneroit beaucoup de ma route.

D'ailleurs on voit leur ouvrage ailleurs comme chez eux, et quant à la matière, on m'a dit qu'ils l'alloient chercher loin de là, et il auroit esté possible qu'ils repassent de Moustiers [page 3] leur magasin à quelqu'un qui ne viendrait que pour cela. Ainsi c'est esté un voyage inutile.

Ma route estoit pas Embrun, Gap, Sisteron, Manosque, Apt, jusqu'à Avignon où je devois me rendre à jour nommé.

J'ay commencé par m'informer d'où venoit la fayence la plus commune dans le pays où j'estois. J'ay sçu que c'estoit de la Bastineuve, village assez<sup>b</sup> proche de Gap et où je devois passer. Je m'y suis arrêté ; j'y ay trouvé un ouvrier intelligent parce qu'il estoit élevé dans les fayanceries de Nevers mais peu laborieux. Il m'a parlé luy-même avec assez de mépris de son ouvrage. J'ay pris des échantillons des terres qu'il employe, ils sont d'une vilaine couleur et très impurs. Je ne vous les enverray sûrement pas par la poste. Je les garde avec toutes mes pierrailles pour les envoyer quelque jour par les voitures publiques si tant est que je ne les jette pas d'icy là comme chose trop lourde et inutile.

Cet ouvrier nous voyant curieux nous a dit que dans ce pays-cy quand on vouloit de mauvaise marchandise à bon marché on la prenoit chez luy, que quand on vouloit de belle mais point bonne on la prenoit à Moustier, qu'elle est belle comme la porcelaine mais qu'elle cesse au plus léger degré de feu, que quand on veut de moins belles que celle de [page 4] Moustiers mais d'un beaucoup meilleur usage on la prend à la fayancerie d'une ville nommée Dieu le Fit<sup>c</sup>. Elle n'est pas sur ma route, vous la trouverez sur la carthe.

Avec cette instruction j'ay suivi ma route. En sortant de Sisteron j'ay trouvé

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « beau ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Ce nom de ville est soulignée.

dans une méchante mesure des ouvriers travaillans en poterie<sup>a</sup>. Ils m'ont donné aussi de leurs deux terres, et une pierre ochreuse et une autre blanche avec laquelle ils font la couverte ou en jaune ou en blanc. Je vais vous avouer que j'ay perdu ces échantillons excepté celui de la pierre avec laquelle ils font une couverte blanche qu'ils m'ont dit tirer du voisinage d'Apt, et comme je devois passer à Apt cela a fixé mon attention.

Aujourd'huy donc à la dînée j'ay parlé de fayance<sup>b</sup>, et on m'a dit qu'il y en avoit une manufacture de côté-cy au Castelet, terre que Monsieur de Brancas a vendue à Monsieur Ailahid des poudres purgatoires.

On prétend que cette fayence du Castelet est presque aussi belle que celle de Moustiers et résiste infiniment mieux au feu, car tout le monde convient que c'est là le défaut de celle de Moustiers.

Il y en a aussi d'autres dans le pays, cela est peu intéressant [page 5] mais ce qui me l'a paru davantage, c'est qu'on connoit très bien icy cette terre blanche dont les bons gens de Sisteron m'ont parlé, qu'elle ne sert pas seulement pour ces gens-là, mais qu'on l'employe au Castelet et qu'on la vient chercher de Moustiers-même.

Arrivé icy je n'ay eu rien de plus pressé que de m'en informer. C'est à une lieue d'icy qu'est la carrière appartenante à Monsieur l'évêque, c'est un trou où cette pierre ou terre s'enlève à coups de pioche. Je n'iray pas parce que cela me détournoit et que cela vous seroit inutile. Mais l'aubergiste chez qui je loge en a un dépost chez luy. Il m'en a offert un quintal. Je n'en voulois pas tant. Il m'a dit qu'il part continuellement de chez luy des mulets qui en sont chargés et qui la portent à Moustiers en très grande quantité, et à toutes les autres fayanceries du pays, nommément à Aix et à Marseille où apparemment on fait aussi de la fayance.

Cette terre ne me paroît point une argille, ce n'est point non plus un sable pur. Serait-ce un kaolin ? C'est à vous d'en juger.

Quant à moy je pense qu'une terre qui sert généralement à toutes les fayanceries d'une province, lesquelles ont chacune leur terre propre qu'elles mélangent avec celle-là, mais se servent toutes [page 6] de<sup>c</sup> celle-là, j'ay pensé, dis-je, qu'une telle terre estoit assez célèbre pour qu'on vous l'eût déjà envoyée, auquel cas ma peine qui n'a pas été bien grande devient inutile. Mais si par hasard vous n'en aviez pas entendu parler, je crois nécessaire que vous la connoissiez. C'est pourquoy je vous en envoie un échantillon par la poste.

Si c'estoit une découverte telle que vous voulussiez vous en procurer davantage, rien ne seroit plus aisé puisque cette terre est icy un objet de commerce

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « fayance ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « porcelaine ».

<sup>c</sup>Corrigé sur « celles ».

très connu et qu'on en envoie de tous les côtés.

On nous a donné de plus une terre blanche et plus grise qu'on employe aussi à la manufacture du Castelet, mais on nous a bien avertis que celle-là n'estoit point la véritable terre d'Apt, à telle fin que de raison j'en joins aussi un échantillon. Et je l'étiquette autre terre qu'on employe dans la manufacture du Castelet<sup>a</sup> pour la véritable, je l'étiquette terre d'Apt qu'on employe au Moustiers et dans presque toutes les fayancerics de Provence<sup>b</sup>.

Au reste comme je n'ay point vu les manufacturiers eux-mêmes [page 7] ne soyés<sup>c</sup> pas étonné de ce que je ne vous dis rien de l'usage.

Ne<sup>d</sup> croyés même pas trop à ce que m'ont dit les bonnes gens de Sisteron qu'ils ne l'employent que pour la couverte, parce que ces bonnes gens n'avoient sûrement pas envie de me rien dissimuler, mais comme ils n'entendent pas un mot de françois, et moy pas un mot de leur patois, il pourroit bien avoir eu entre eux et moy du malentendu.

J'aurois bien pu aller à<sup>e</sup> Moustiers ou au moins au Castelet qui est fort près d'icy, mais cela me feroit perdre du tems et je suis très sûr que ces gens-là seroient très [?] avec moy ou me feroient des contes<sup>f</sup>, attendu l'extrême jalousie que je vois régner entre la manufacture de Moustiers et les autres et que chacun me prendroit pour m'émissaire de son rival, vous connoissés, Monsieur, tous mes sentimens etc.

---

<sup>a</sup>L'expression « autre terre qu'on employe dans la manufacture du Castelet » est soulignée.

<sup>b</sup>L'expression « terre d'Apt qu'on employe au Moustiers et dans presque toutes les fayancerics de Provence » est soulignée.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>d</sup>Corrigé sur « vous me direz que j'aurois pu aller ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « au ».

<sup>f</sup>Corrigé sur « com ».

[page 1] À l'Isle, ce 5 juin au soir,

C'est hier, Monsieur, que je vous ay écrit d'Apt. Comme d'Apt la poste ne va pas directement, vous recevrés vraisemblablement cette<sup>a</sup> lettre avec les trois d'hier.

Celle-cy est pour vous dire qu'en y réfléchissant, j'aurais dû ne pas soupçonner que la terre d'Apt seroit autre chose qu'à la couverte. Effectivement j'ay vérifié aujourd'huy comme je vais vous le dire tout à l'heure que c'est à cela seul qu'on s'employe si une bonne couverte non métallique vous estoit utile pour [?]. Ce seroit encore un bon présent à vous faire. Mais il n'est pas vraisemblable qu'une matière aussi connue n'ait pas esté essayée, soit à [seves?] soit du tems de Vincennes, où on a fait tant d'essays.

Je vous avois mandé hier au soir<sup>b</sup> que je ne visiterai aucune fayancerie. Dès ce matin j'ay manqué à ma parole<sup>c</sup>. J'ay visité celle du village de Gault à deux lieues d'Apt. C'est le seigneur<sup>d</sup> de ce village nommé Monsieur le marquis de Doulin gardent luy-même le manufacturier, aidé d'un ouvrier que je soupçonne de venir de Rives, et qui fait le docteur<sup>e</sup>.

Le marquis qui est un bon homme nous a communiqué ses deux terres et le mélange d'icelle. J'en ay fait trois paquets. Je les ay mis dans la boîte d'hier qui n'estoit pas encore partie et que j'ay fait chercher pour cela.

J'ay cru nécessaire de vous faire cet envoy parce qu'une de ces deux terres est une argille blanche et qu'il me semble que toutes les argilles blanches vous intéressent [page 2] La porcelaine de Moustiers est sûrement la plus fameuse par sa légèreté et son élégance. Mais il est vray, comme otut le monde dit icy, qu'elle ne tient pas de la soupe chaude sans évoquer, il est peu intéressant d'avoir la terre qui en fait la paste.

Quant à celle du Castelet, ils disent que la pâte en est bonne, mais jaune, il est vray que ce sont les rivaux qui me l'ont dit.

Monsieur de Doutin avec son ouvrier veut chercher la porcelaine. Je l'y ay encouragé. Il a lu le livre de Monsieur de Montami, mais il luy semble qu'il y manque bien des choses, je luy ay fort conseillé d'avoir votre dictionnaire qu'il ne connoissoit pas encore.

Ils peignent, ils m'ont même parlé du procédé de l'or de cassins. Ils ont aussi des prétentions pour les formes etc. etc. etc.

J'ay oublié dans mes trois lettres d'hier de vous parler de la craye de Briançon. L'incognito que je garde et la crainte de me montrer nulle part où je pusse être

---

<sup>a</sup>Corrigé sur « ces deux lettres-cy ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont rajoutés en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé sur « poste ».

<sup>d</sup>Corrigé sur « gei ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « dout ».

reconnu, m'est très commode en ce que cela me laisse tout mon tems mais c'est aussi obstacle à bien des choses. Par exemple, j'aurois trouvé sûrement des gens qui m'auroient bien enseigné où on trouve ce qui vient communément à Paris sous le nom de craye de Briançon, et vous aurés de la peine à croire que je suis encore en doute sur cela. J'ay sçu seulement qu'il y a dans les environs de Briançon une terre dont les troupes font un très grand usage pour dégraisser toutes leurs hardes, j'ay sçu par les soldats même les endroits où on la leur envoie chercher, ou tirer car la carrière est sur le bord de l'eau et la plus grande partie de ce qu'on en prend [page 3] se tire de dessus l'eau.

J'ay sçu par les mêmes soldats qu'on leur en fait apporter des poids considérables, mais que cette terre est beaucoup travaillée avant qu'on ne l'employe, et qu'un quintal de terre n'en produit que peu de [liens ?].

Ce travail d'après ce qu'ils m'en ont dit me paroît consister dans beaucoup de lavages et à la fin une [minlien ?], mais aucun ne m'a pu dire de quelle matière.

J'ay esté à la carrière qu'on diroit n'estre qu'à demie lieue de Briançon dans la vallée de Serrières l'une de celles qui se rend dans la vallée de Durance.

Mais estant arrivés nous avons sçu que cette carrière estoit décrite par l'éboulement des neiges de cet hiver, et nous avons esté chercher une autre carrière une lieue plus haut et au delà du village de Serrières.

Nous l'avons trouvée au bas de la coste. C'est une pierre blanche plus ou moins friable. Mais on nous a dit que la bonne estoit celle qui est sous l'eau et celle-là est une argille colorée.

Nous avons toujours pris des échantillons de tout. Je vous les enverray si vous croyés que cela en vaille la peine. Mais si vous avés assez de connoissance de la craye de Briançon, pour estre sûr qu'elle est produite par la nature telle qu'elle est et qu'on ne la tire point d'une argille par le lavage, ma découverte se termine à une terre à dégraisser à l'ordinaire et mes échantillons ne sont bons qu'à estre jettés au feu.

[page 4] Tous mes paquets tant de pierre que de terre seront déposés en lieu sûr et ne seroit envoyés à Paris que vers le 25 de ce mois, et j'en feray encore alors une revue ou j'en reformeray beaucoup pour diminuer le poids qui est déjà<sup>a</sup> fort<sup>b</sup> considérable.

Si vous avés à me demander soit cette terre-là soit autre chose, envoyés votre lettre à Monsieur de la Reynière et pourvu qu'il me la puisse faire tenir à Arles avant le 25 du mois présent, cela sera suffisant.

---

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé sur « for ».

## Compléments au voyage de 1767 : éléments minéralogiques suivant l'itinéraire, quatrième partie, pierres des Pyrénées

[page 1] Mémoire sur le voyage de Barrèges 1<sup>ère</sup> Édition

[page sautée]

[page 2] Monsieur Turgot m'a chargé d'envoyer à Monsieur l'évêque de Lavour la note de quelques observations que j'ai faites sur l'histoire naturelle des pays où M. de Lavour va passer la saison des eaux.

Je suis très obligé à Monsieur Turgot de ce qu'il me procure cette occasion d'être en relation avec Monsieur de Lavour, mais malheureusement je ne peux pas remplir ce qu'on désire de moy.

1° Sur ce que ces notes dont Monsieur Desmarest a vraisemblablement parlé à M. de Lavour ne sont que le catalogue des fossiles dont j'ay rapporté des échantillons. J'ay là cette table à M. Desmarest? elle pourroit être intéressante pour luy parce que c'étoit en luy montrant chaque [page 3] pierre, mais ce catalogue séparé des pierres ne présente rien du tout à l'esprit.

2° je n'ay même plus ce catalogue que j'ay lu à Monsieur Desmarest, les morceaux que j'ay rapportés sont aujourd'huy rangés dans mon cabinet avec les autres fossiles que j'ay d'ailleurs chacun à son étiquette et les étiquettes contenant tout ce qui étoit dans le catalogue il m'en devient inutile, et je ne sais plus où il est.

3° Monsieur Desmarest a oublié que la partie des Pyrénées à est à [?] Monsieur de Lavour est précisément celle où je n'ay pas été. J'ay erré quelque temps dans la vallée de Luchon et les vallées [page 4] voisines que j'appellerois du nom générique de vallée de Garonne. J'ay traversé les montagnes à l'ouest de celle-là et gagné la haute partie de la vallée d'Aure d'où j'ay été aussi à la vallée d'Aspe qui est celle de la fameuse mature et dans deux vallées de Navarre celle de Saint Jean Pied de Port et celle de Baygorry.

Je comptois finir par la vallée de Luz où j'aurois vu Barrèges, celle de Caunterés, celle de Campan, celle d'Ossau et les autres vallées de Bigorre, je comptois aussi aller dans la partie basse de la vallée d'Aure où est Sarracotin, mais comme j'allois entrer dans tout ce pays, je reçus l'ordre de revenir très promptement à Paris.

Ainsi, tous les éclaircissements que je [page 5] pourroient donner seroient inutiles pour Barrèges, Bagnières de Bigorre et leurs environs.

Cependant, comme je ne veux point négliger une commission qui concerne Monsieur de Lavour, je vais faire mettre au net des observations que je tireray en partie de ce que ma mémoire me rappelle et en partie de quelques instructions que j'ay déjà données à un voyageur qui vouloit comme luy faire aux environs de Barrèges des observations d'histoire naturelle. Mais comme ce voyageur n'avoit

aucune connoissance, il falloit luy définir les choses les plus simples. Ce sera un détail fort inutile pour Monsieur de Lavour, mais ce qui est superflu ne nuit pas et il en plus court de copier ces notes que de les refaire.

[page 6] 1° Quant à l'histoire naturelle générale, et ce qui concerne la connoissance du globe, ce sont des objets de haute physique sur lesquels Monsieur de Lavour est plus instruit que moy, surtout après s'en être entretenu pendant six semaines avec Monsieur Turgot et Monsieur Desmarest; d'ailleurs, je suis moins propre que personne à donner sur cela des observations parce que j'ay la vue basse.

2° quant à l'histoire naturelle particulière, je ne crois pas que Monsieur de Lavour s'occupe beaucoup du règne animal, ny du règne végétal.

Les grands végétaux, c'est-à-dire les grands arbres, et, parmi les animaux, les quadrupèdes, les oiseaux, les poissons et les serpents intéressent tout le monde, mais les arbustes et les plantes ainsi que [page 7] les insectes et les vers sont objets d'une étude immense dont on ne peut pas s'amuser sans se faire botaniste ou insectologiste de profession.

Pour les arbres, les Pyrénées n'en offrent gueres qui soient inconnus dans la plaine. La disposition de ces arbres dans les montagnes est ce qui m'a paru le plus remarquable dans les forests basses et les plus voisines des vallées. J'ay vu les mêmes arbres que dans les autres pays. Plus haut, on ne trouve plus que des hestres meslés avec des sapins et encore plus haut on ne voit plus que des sapins. Au-dessus de cette region des sapins, il n'y a plus d'arbres, ce sont des pâturages couverts de neige une grande partie de l'année et le reste du temps de troupeaux. Il y a aussi [page 8] des pins aux différentes hauteurs j'ay même vu quelques [?] dans la vallée d'Athar, mais ils y sont si rares que les gens du pays les connoissoient mal et qu'on m'en a montré quelques uns comme des arbres singuliers. On croyoit que c'étoit des cèdres, mais le sapin est toujours l'arbre dominant dans le haut des montagnes.

Dans les Alpes, il y a deux arbres inconnus dans nos pays. Le mélèse au dessus de la région des sapins et le pin alvier au dessus de la région des mélèses.

Le mélèse, arbre du genre du cèdre du Liban, est un grand et très bel arbre et son bois dur et odoriférant seroit de grand prix s'il étoit dans un pays où on put le débiter commodément [?] on peut le reconnoitre à ce qu'il est le [page 9] seul des arbres résineux d'Europe qui perde sa verdure l'hiver.

Le pin alviés est remarquable et diffère des autres pins de montagne par des feuilles et aussi par son fruit qui est une petite amende ronde qu'on mange. Ce pin, qui vit dans les neiges des très hautes montagnes, est très différent du pin cultivé ou pin pignon dont on mange aussi l'amande et qui ne se trouve que dans les plaines les plus chaudes de Provence, dans des sables arrides ou dans les landes



de Bordeaux.

Ces deux arbres sont dans les Alpes, mais je ne les ay pas trouvés dans les Pyrénées. Je viens de les décrire parce que si on en trouvoit du côté de Barrèges, ce seroit une observation assez intéressante.

Quant aux animaux, je ne connois dans les Pyrénées que les ours et les [page 10] chamois qu'on y appelle isarts<sup>a</sup>. Je crois être sûr qu'il y paroît quelquefois des loups cerviers, mais heureusement, ils y sont devenus si rares qu'à peine en a-t-on quelque idée.

Les bouquetins fors connus dans les Alpes n'y habitent qu'aux sommets les plus élevés et au dessus du pays des chamois. Dans les Pyrénées on ne les connoit pas. On assure même qu'on n'y en a jamais vu et on l'attribue à ce que les Pyrénées sont moins hautes que les grandes Alpes. Cependant, on m'a assuré dans les Pyrénées espagnoles qu'on en voyoit souvent; et ce fait vaut la peine d'être constaté car il prouveroit que ce n'est pas tant l'air raréfié ny sa grande élévation qui est nécessaire à ces animaux, que l'éloignement de la société des hommes, car les Pyrénées ne sont [page 11] pas plus hautes au sud qu'au nord, mais je crois qu'elles sont encore moins habitées en Espagne qu'en France?

Les marmottes sont encore un animal des Alpes dont je n'ay pas entendu parler dans les Pyrénées.

Quant aux oiseaux, il y en a peu dans ces vastes forêts où il y règne un profond silence. On y voit seulement des aigles et des vautours. On ne peut rien sçavoir des mœurs de ces animaux carnassiers que par la relation des gens du pays et je crois d'après eux que tous les contes que j'en ay entendu faire sont dépourvus de fondement, qu'il n'y a point d'aigle qui enlève des agneaux, qu'il n'est pas vray que l'aigle dédaigne toujours les animaux morts, ny que [page 12] le vautour n'attaque jamais les animaux vivants; il est vray seulement que l'aigle qui est plus fort et plus agile attaque plus souvent les oiseaux qui peuvent le fuir et que le vautour ainsi que les corbeaux s'attachent plus volontiers aux cadavres, à ce qu'on appelle la charogne, mais l'un et l'autre attaquent et mangent tout ce qu'ils peuvent quand ils ont faim. Il n'est pas vray non plus que les aigles ayent dans leurs aires des gardes-manger de gibier mutilé où les paysans voisins vont se fournir quand la mère aigle n'est pas sur son nid. Ces aires ou nids d'aigle sont sur des pointes de rocher qu'on m'a fait voir de loin et auxquelles aucun homme n'a jamais pu parvenir. [page 13] Ainsi, ce sont des fables, quoyque des auteurs graves et nommément M. Dethou qui n'est point un faiseur d'histoires les rapporte comme des faits certains. Ces aigles et ces vautours, comme tous les oiseaux de proie et en général comme tous les animaux chasseurs, vivent séparément et ne

---

<sup>a</sup>Souligné.

vont point par troupes, et cela paroît nécessaire pour qu'ils trouvent du gibier. Cependant, j'atteste comme un fait certain que j'ai vu un grand nombre d'aigles sur la montagne de la Rune, la dernière des Pyrénées auprès de Saint Jean de Luz. C'est là qu'ils nichoient sur des rochers pointus et j'en ai peut-être vu soixante à la fois. Ce fait est singulier et a étonné tous les chasseurs de montagne à qui je l'ay rapporté. Cela vient peut-être de ce que cette montagne de la Rune est un [page 14] observatoire à l'angle des deux côtés de France et d'Espagne d'où on voit d'un côté presque jusqu'à Bordeaux et de l'autre jusqu'à Bilbao, et l'aigle qui a la vue persante et l'aile forte remarque de là les oiseaux maritimes dont les côtes sont couvertes et vient fondre sur eux de plusieurs lieues. Je crois qu'on ne trouvera rien de pareil aux environs de Barrèges.

Les montagnes offrent sûrement des gelinottes, des coqs de bruyère, des perdrix blanches ou jallabres, peut-être de cette espèce de corbeaux qu'on apprivoise en Dauphiné. Mais un voyageur qui passe ne peut pas observer les oiseaux par luy-même, il faut s'en rapporter aux chasseurs du pays.

Il seroit plus difficile d'observer les poissons, je n'ay entendu parler que [page 15] des truites des lacs ; quant aux reptiles, je crois que les serpens dangereux dont on y parle ne sont que des vipères et on ne les y connoit que trop.

3° Les fossiles sont un objet d'observation plus facile parce qu'il y a beaucoup moins d'espèces, et plus intéressant parce que ce n'est pas seulement une science de faits et de noms. Leur nature et leur formation donnent lieu à des raisonnements et à des réflexions. C'est la partie dont Monsieur Turgot et Monsieur Desmarest se sont occupés et sur laquelle ils ont excité vraisemblablement la curiosité de Monsieur de Lavour.

Avant d'entrer dans aucun détail sur les fossiles que j'ay rapporté des Pyrénées, je vais exposer la méthode que j'ai suivie dans ce voyage, soit [page 16] pour le choix des morceaux que je ramassois, soit pour ce que je m'étois prescrit d'observer, soit pour deux ou trois expériences très simples par lesquelles je m'assurois de la nature de chaque pierre.

Ces expériences très faciles sont aussi très importantes, j'en donneray l'usage et j'exposeray comment elles servent à ranger toutes les pierres et terres dans les quatre principales classes établies par plusieurs naturalistes.

Je ramassois toutes les pierres qui me paroissoient mériter attention. Celles dont l'espèce ne m'étois pas connue, celles qui dans une espèce déjà connue contenoient quelques singularités, celles surtout qui affectent quelque forme particulière, celles qui s'employent dans le pays à quelque usage, soit à bâtir, soit à couvrir les maisons, soit à construire des [page 17] fours, soit à faire des meules de moulin, soit à cuire pour en faire ou de la tuile, ou de la chaux, ou du plâtre, etc. on peut croire que je ramassois surtout celles qui me paroissoient métalliques. Enfin, je ramassois

même de très petits échantillons des pierres les plus communes quand elles étoient la pierre dominante du lieu. Et en ramassant ces pierres, j'écrivois soigneusement 1° où chacune avoit été prise 2<sup>o</sup><sup>a</sup> si c'étoit un caillou roulé sur la surface de la terre ou dans le lit du torrent, ou si elle étoit cassé dans les gros blocs qui tiennent en terre par leurs racines, comme les grés qu'on voit à Fontainebleau et ailleurs, ou si elle étoit prise dans une carrière, 3° dans ce dernier cas, je remarquois si la carrière étoit horizontale ou inclinées à l'horizon, [page 18] et quand je le pouvois, quelles étoient les couches supérieures ou inférieures, 4° quand je ramassois des pierres ou des cristaux dans les fentes ou dans les cavités d'autres pierres, je le marquois aussi et je prenois des échantillons de la pierre matrice.

Je prévois que cette façon d'observer et d'étiquetter paroitra minutieuse et je conviens qu'elle est pénible et ennuyeuse, aussi je ne propose à personne de la suivre entièrement.

Tous les objets étoient nouveaux et intéressants pour moy parce que les Pyrénées sont un pays d'ancienne terre dont toutes les productions sont différentes de celles de mon pays. Monsieur de Lavour n'aura pas la même curiosité puisque la Bretagne est aussi un pays d'ancienne terre. D'ailleurs, je voyagerois seul et je n'avois pas d'autre chose à faire.

[page 19] J'avois aussi assez de force et de santé pour m'écarter de côté et d'autre sur les montagnes les plus rudes, je ne conseille pas à Monsieur de Lavour d'entreprendre d'en faire autant. Mais si le zèle que Monsieur Turgot luy a inspiré dure encore, il pourra y envoyer un domestique qui avec un peu d'intelligence fera très bien les observations que je viens de marquer et rapportera les morceaux. Il sera aisé de les essayer par les deux expériences suivantes qui seront suffisantes pour en connoître la nature autant qu'elle peut l'être sans le secours de la chimie.

La première expérience est de frapper avec de l'acier, par exemple avec un manche de couteau, les [page 20] pierres qui ont assez de consistance pour n'être pas brisées du coup. On voit si elles font feu comme la pierre à fusil.

La seconde expériences est celle de l'eau forte. On peut la faire sur toutes sortes de pierres et de terres. On trouve de l'eau forte partout et il est nécessaire d'en avoir quand on veut observer les fossiles. On y trempe les bouts d'une paille ou d'une petite broche de bois, on touche ensuite la matière qu'on veut examiner ou on y laisse tomber une goutte d'eau forte et on voit si elle fait effervescence, mais il faut attendre un moment car il y a des pierres sur lesquelles l'eau forte ne fait son effet qu'au bout de quelques instants. Si on veut examiner [page 21] des terres ou des sables, il faut les mettre dans un verre ou sur quelque autre corps sur lequel l'eau forte ne morde pas.

---

<sup>a</sup>Corrigé sur une demie ligne trop raturée pour être lue.

J'ay annoncé que d'après ces expériences, on peut distinguer les pierres des quatre principale classes.

Ces classes sont 1° les pierres calcaires 2° celles qu'on a nommées jusqu'à présent vitrescibles 3° les pierres gypseuses ou pierres à plâtre 4° les pierres argilleuses.

Il y a aussi des terres de chacune de ces quatre classes. Ces terres ne diffèrent des pierres qu'en ce que les pierres sont des corps durs et solides et les terres des substances molles et faciles à séparer, à réunir, à pétrir entre les doigts.

[page 22] Les sables paroissent au premier aspect plutôt terres que pierres. Ce sont cependant des pierres en atomes ou morceaux infiniment fins, mais ils diffèrent des terres car chacun de ces atomes est une petite pierre ou un caillou séparé, et à moins de les fondre à la violence du feu, on ne pourroit pas leur faire prendre consistance ensemble comme à la terre.

Les pierres, terres et sables diffèrent donc entre eux par leur consistance et cette différence n'empêche pas qu'il n'y en ait de calcaire, de vitrescibles, de gypseuses et d'argilleuses.

Les<sup>a</sup> pierres nommées calcaires parce qu'elles sont de la chaux se [page 23] reconnoissent à ce qu'elles sont toutes solubles dans l'eau forte et à ce qu'elle ne sont jamais ou presque jamais feu avec l'acier. Je dis presque jamais, parce que j'ai vu quelques marbres qui sont des pierres calcaires, assez durs pour faire un peu de feu avec l'acier, mais très foiblement et cette exception est trop rare pour détruire la règle générale. Les marbres sont les plus dures des pierres calcaires, la craye et quelques marnes sont aussi des pierres calcaires.

Le<sup>b</sup> nom de pierre vitrescibles est une mauvaise dénomination mais il fait la suivre pour s'entendre jusqu'à ce qu'il y en ait une autre reçue.

Aucune pierre vitrescible n'est soluble [page 24] et même ne fait aucune effervescence avec l'eau forte. Les pierres de ce genre sont toutes assez dures pour faire feu avec l'acier plus ou moins vivement suivant leur plus ou moins de dureté. Cependant, il y en a avec lesquelles cette expérience ne peut pas le faire, quoyque chaque atome, chaque fragment, chaque grain de ces pierres et ait la dureté nécessaire. Leur union, leur cohérence n'est pas encore assez ferme pour résister au choc de l'acier. Elles se brisent, elles s'égrainent, leurs parties se séparent et elles ne résistent pas assez pour donner des étincelles. Ces pierres mal liées sont un état mitoyen entre les pierres et les sables de matière vitrescibles. Les pierres tout à fait [page 25] formés ont leur partie fortement<sup>c</sup> attachées par un gluten<sup>d</sup> [c'est le

---

<sup>a</sup>Ce mot est précédé dans la marge des mots « pierres calcaires ».

<sup>b</sup>Ce mot est précédé en marge des mots « pierres vitrescibles ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur un mot trop raturé pour être lisible.

<sup>d</sup>Souigné.

terme des naturalistes et des chimistes] aussi dures que la pierre même. Les grains de sables n'ont entre eux aucune adhérence et ces pierres mal formées en ont une faible qui ne résiste pas à un coup un peu fort.

Les pierres ou sables vitrescibles se distinguent toujours des pierres et terres calcaires par l'expérience de l'eau forte.

On les distingue aussi des gypses par une autre expérience que nous rapporterons tout à l'heure à l'article des gypses.

Quant aux pierres argilleuses, c'est en les voyant qu'on apprend à ne les [page 26] jamais confondre. Les sables et les pierres vitrescibles qui s'égrainent ont toujours un grain dur, sec, aigre, cassant, au lieu que les pierres argilleuses ont une tenacité molle un toucher doux et presque velouté, comme nous dirons quand nous parlerons de cette classe.

Les<sup>a</sup> gypses ou pierres à plâtre ne font pas effervescence avec l'eau forte et ne sont pas à beaucoup près assez dures pour faire feu avec l'acier, mais il y a une expérience bien simple et bien décisive pour les pierres à plâtre, c'est d'en prendre un fragment et de l'exposer à la flamme d'une bougie en une demi-minute il se convertit en plâtre blanc opaque [page 27] qui souvent se sépare en feuillets, et qui s'émiette aisément sous les doigts.

Les<sup>b</sup> pierres argilleuses ont quelquefois la dureté et le poli du marbre, d'autres sont plus tendres, mais aucune ne fait feu avec l'acier. Ainsi, elles diffèrent des vitrescibles, aucune ne fait non plus<sup>c</sup> effervescence avec l'eau forte. Ainsi, elles diffèrent des calcaires. Aucune non plus n'éprouve une altération sensible à un feu aussi faible que la flamme d'une bougie. Ainsi, elles diffèrent des plâtres.

Pour se donner une idée des plus nettes de ces pierres argilleuses, il faut observer qu'il y a dans cette classe infiniment plus de terres que de pierres. Les argilles qu'on trouve en couche de toutes sortes de couleurs, les glaises et toutes les terres qui ont de la ténacité [page 28], qui sont molles et onctueuses au toucher, qui se pétrissent et acquièrent de la dureté au feu, qui retiennent l'eau et qui par toutes ces qualités sont employées à différents usages sont de cette classe et il est aisé de les distinguer de toutes les autres terres à la vue et surtout au tact; or, les pierres argilleuses ne sont précisément que des argilles durcies. On les reconnoit au même aspect à la même ténacité et au même toucher doux et pour ainsi dire onctueux ou visqueux.

Il faut cependant que j'avoue qu'il y a encore des pierres que je ne sçais si je dois ranger parmi les vitrescibles ou les argilleuses.

---

<sup>a</sup>Ce mot est précédé en marge gauche de « pierres gypseuses ».

<sup>b</sup>Précédé de « pierres argilleuses ».

<sup>c</sup>L'expression « elles diffèrent des vitrescibles, aucune ne fait non plus » est corrigée en interligne sur « aucune ne fait non plus ».

Cet aspect argilleux dont je viens de parler n'y est pas assez décidé pour me déterminer.

[page 29] Et quant à l'épreuve de l'acier, quoique j'ay donné la propriété de faire feu comme le caractère distinctif des pierres vitrescibles, il faut avouer qu'il y a des exceptions. C'est<sup>a</sup> la dureté des pierres qui leur fait faire feu, et les pierres des autres classes sont quelque fois très dures. J'ay dit à l'article des pierres calcaires que j'ai vu du marbre bien reconnu pour marbre par l'épreuve de l'eau forte et par une encore plus décisive, c'est qu'on en fait de la chaux. J'ai vu ce marbre, dis-je, assez dur, pour faire feu et les morceaux sur lesquels je l'ay essayé sont ceux que j'ay pris au four à chaux, même du côté de Saint Jean Pied de Port. Or, si les pierres calcaires peuvent avoir cette dureté, il n'est pas prouvé qu'elle ne puisse jamais se trouver [page 30] dans les pierres des autres classes. L'argille acquiert cette dureté au feu, elle peut l'acquérir de même par des moyens naturels dans les entrailles de la terre, aussi le jade, pierre que je ne connois pas bien parce que je ne l'ay jamais vu qu'en morceaux polis et que je ne l'ay jamais rencontré dans la nature, le jade est rangé par des naturalistes dans les pierres argilleuses et a cependant une extrême dureté. Je fais cette observation parce que dans les pierres que j'ay trouvées dans mon voyage, il y en a qui ne sont sûrement pas calcaires et que je ne sçais si je dois ranger parmi les vitrescibles ou les argilleuses. Elles donnent du feu, mais elles en donnent avec peine. De plus, il y a quelques unes [page 31] de ces pierres par<sup>b</sup> leur aspect, leur forme, toutes leurs qualités extérieures, sont bien évidemment de la même espèce. (Des cailloux verts verts roulés que j'ay trouvés dans la Haute Provence mais bien plus souvent au bord de la mer, sont l'exemple de ce que je dis. J'en ajoute un autre, c'est une pierre noire que je crois la pierre de [?], je dis que je le crois parce que je parle d'après une pierre qu'on m'a rendue sous ce nom. Je voudrais faire l'épreuve de l'acier et celle de l'eau forte sur les pierres de l'[ordre ?]. Des métallurgistes peut-être trouveroient qu'il en est comme des pierres à aiguiser et qu'il y en a de très différentes espèces qui présentent le même noir [?] qu'on les emploie au même usage. On m'a dit qu'il y a une pierre de touche qui est un vrai marbre calcaire)<sup>c</sup> Et de deux morceaux semblables, l'un fait feu, l'autre ne le fait pas. Il y en a même qui font ou ne font pas feu suivant qu'elles sont frappées avec plus ou moins d'adresse. Il ne faut pas en conclure que la distinction des pierres argilleuses ou vitrescibles soit idéale, car on s'assureroit aisément de la nature de ces pierres par des moyens chymiques, mais cela n'est pas

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « sur ».

<sup>b</sup>Corrigé sur « qui ».

<sup>c</sup>L'expression entre parenthèse est rajoutée dans la marge gauche avec un renvoi, de la mauvaise écriture.

commode pour un naturaliste<sup>a</sup>, surtout pour un voyageur.

Au reste, cette exception aux caractères que j'ay donnés ne doit pas empêcher [page 32] d'admettre la division des quatre classes. Il s'ensuit seulement qu'il se trouvera quelques pierres en fort petit nombre sur lesquelles on sera embarrassé.

Il est toujours certain que ces pierres douteuses ne font feu que foiblement et que les étincelles vives et éclatantes prouvent une terre vitrescible.

Il est certain aussi qu'une pierre qui a assez de consistance pour ne pas se briser ou s'émietter au choc de l'acier, une pierre par exemple qui comme la serpentine et les autres stéatites dont nous aurons occasion de parler a la dureté du marbre et qui bien décidément ne fait pas feu avec l'acier, bien décidément aussi [page 33] ne fait pas effervescence avec l'eau forte, est du nombre de celles que j'appelle pierres argilleuses.

<sup>b</sup> : autres terres et pierres qui ne se rapprochent à aucune des quatre classes qui vont être décrites au détail.

Les divisions des naturalistes ne sont jamais assez justes pour que la nature entière s'y trouve bien rangée. Il se trouve toujours des substances qui malgré les efforts de nomenclature ne se rapportent bien<sup>c</sup> à aucune des classes établies, et c'est le désir de les y ramener qui jette dans tous les livres et toutes les méthodes une confusion qui les rend presque inutiles.

Pour éviter cette confusion, j'ay tâché de ne donner le nom des quatre grandes classes qu'aux fossiles qui en font bien certainement partie.

[page 34] Je vais définir séparément les autres

<sup>1°</sup> Les matières métalliques. Les naturalistes et surtout les chymistes pensent que tous les fossiles colorés, soit terres, soit pierres, ne doivent leur couleur qu'à des impressions métalliques. Cette opinion est inutile à discuter icy.

Chaque pierre ou chaque terre colorée appartient aux classes que nous venons de définir ou aux autres genres dont nous venons de parler.

Mais ce qu'on appelle précisément des mines sont des fossiles ou la partie satinée sulphureuse ou métallique est dominante.

On trouve dans la terre le soufre en nature. On y trouve des sels qu'on connoit et [page 35] à leur forme, à leur consistance et à leur saveur<sup>d</sup> comme de l'alun, du sel gemme qui n'est autre chose que du sel marin ou roche du sel d'éproux, du sel de glauber etc. On y trouve des sels métalliques qui sont les vitriols.

On y trouve de la tourbe, du charbon de terre, différents autres bitumes, etc.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>L'expression suivante jusqu'à « détail » est dans la marge gauche.

<sup>c</sup>Corrigé sur « jamais ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

Je n'entreprends point de donner du caractère pour distinguer ny le souffre qu'on connoit assez à son odeur en le brûlant, ny les bitumes qui ont de même la propriété de s'enflammer avec une odeur qui leur est propre, ny les sels qui ont la propriété de se dissoudre dans l'eau, ny les vitriols [page 36] qui s'y dissolvent aussi quoyqu'ils constituent une partie de métal. La propriété de s'enflammer ou de se dissoudre dans l'eau les distingue suffisamment des autres fossiles. D'ailleurs qui est-ce qui ne les connoit pas à leurs aspects ?

Les autres minéraux sont quelquefois des parties de métaux ou demi métaux dissouts par quelques sels, qui cependant ne se dissolvent pas dans l'eau, et ceux qu'on soupçonne de cette formation sont ordinairement en forme cristalline, transparente, presque comme des pierres précieuses. Telles sont la mine d'argent rouge, la mine de plomb blanche, la mine de plomb verte [page 37], les grenats des mines d'étain, etc. etc.

D'autres sont opaques et parmi ceux-là, il y en a une variété infinie de formes, de couleurs et de consistance.

Ces minéraux sont presque toujours meslés à des parties de terres et de pierres qu'on ne peut séparer à la main, et ce mélange ne doit point embarasser les naturalistes. Ils doivent considérer la pierre à laquelle une partie minérale est unie comme si elle en étoit séparée et considérer ensuite le minéral en luy même.

Le minéral est un métal ou demi métal fondu ou dissout dans le sein de la terre avec une autre matière qui est le plus souvent [page 38] du souffre ou de l'arsenic. Le métal ou demi métal dans cet état est ce qu'on appelle minéralisé. C'est ainsi qu'on le trouve presque toujours, et c'est ce qu'on appelle un minéral. Ceux qui contiennent plus de métal que de souffre ou d'arsenic et dont on peut tirer le métal avec profit s'appellent de la mine. Ceux où il y a trop de souffre et d'arsenic pour en retirer le métal s'appellent de la pyrite ou de la marcassite.

La plupart des pyrites et quelques bonnes mines même comme l'hématite mine de fer, la galène mine de plomb, affectent des formes régulières comme les cristaux. D'autres sont des blocs ou des grains informes.

Voilà ce qu'ils paroissent quand [page 39] on les trouve sur la surface de la terre. Mais quand on suit les mines sous terre, on trouve qu'elles y sont le plus souvent par filons, quelquefois par amas irréguliers, quelquefois par petits grains disséminés dans d'autres pierres.

Il y a des minéraux qui ont l'aspect métallique ou aussi brillant que le métal le plus dur et le mieux poli<sup>a</sup> comme les marcassites qu'on appelle à Paris incas, comme les pyrites cubiques ou pierres en dés<sup>b</sup> (pyrites qu'on trouve fréquemment

---

<sup>a</sup>L'expression « le plus dur et le mieux poli » est corrigée en interligne sur « même quand il est poli ».

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « dés ».



du côté de Barrège). Il y en a qui sont ternes et opaque, d'autres ont les plus vives couleurs, comme le cinabre ou vermillon, comme les mines de cuivre vertes ou bleues, qu'on appelle le vert ou [page 40] le bleu de montagne et parmi celles-là, il y en a qui ont peu de consistance, comme la mine [soyeuse ?] de cuivre, ou les fleurs du cobalt pendant que d'autres sont assez dures pour fournir<sup>a</sup> les plus beaux cailloux à la bijouterie, comme le lapis et la malachite.

Il faudroit un traité complet pour faire connoître toutes les espèces de mines, et les moyens de les distinguer sont du ressort de la chimie. Notre objet icy est de donner à un voyageur les moyens de faire des observations momentanées sur les fossiles qu'il rencontre. Ainsi, il suffira de l'avertir que la plupart des minéraux sont insolubles dans l'eau forte et que beaucoup font [page 41] feu avec l'acier. D'ailleurs, les minéraux ont un aspect qui leur est particulier et qui ne permet guère de les reconnoître quand on a reçu dans les pays où il y en a comme la Bretagne ou les Vosges.

De plus, les minéraux sont presque partout indiqués par les gens du pays même, qui sont plus portés à en croire où il y en a pas qu'à les ignorer dans les lieux où on les trouve.

Enfin, les minéraux sont assez rares et assez intéressants pour qu'un amateur d'histoire naturelle ramasse des échantillons de tous ceux qu'il rencontrera et les conserve pour les donner à examiner à ceux qui s'occupent de cette science qui en est une particulière.

[page 42] 2° Les basaltes, les laves et les pierres ponces

Parmi les pierres les plus dures qui font feu le plus vivement avec l'acier et qui certainement ne font aucune effervescence avec l'eau forte on en pourra trouver qui par leur aspect ressemblent à un métal très dur. Les unes sont lourdes et compactes comme du fer fondu, d'autres percés de trous presque imperceptibles, d'autres plus ou moins poreuses dans le goût des pierres ponces, d'autres qui sont la pierre ponce même, d'un grain moins aigre et avec l'aspect moins métallique que les autres ; enfin, il y a du sable de ces mêmes matières et ce sable [page 43] qui ressemble à la Pouzzolane d'Italie fait comme elle le meilleur de tous les mortiers.

Ce genre de pierre, si on n'en avoit pas de notion particulière se rangeroit avec les pierres vitrescibles par la dureté, par le feu étincillant qu'elles donnent<sup>b</sup> sous l'acier dans les morceaux qui ont assez de liaison pour soutenir le coup sans s'émietter par leur insolubilité<sup>c</sup> dans l'eau forte.

Mais cette pierre, ouvrage du feu et qu'on prendroit ou pour un effet de l'art si on ne connoissoit pas les volcans, doit être absolument distinguée des autres.

<sup>a</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « former ».

<sup>b</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « qu'il ».

<sup>c</sup>Ces trois mots sont de la mauvaise écriture.

Elle est toujours noire, quand elle est du dernier degré de dureté et de [page 44] compacité et alors c'est le basalte qu'on trouve toujours par longues aiguilles ou grandes colonnes suivant la belle observation de M. Desmarest, qui en a sûrement entretenu Monsieur de Lavour.

Quand elle est d'un grain moins fin et avec des pores presque imperceptibles, elle est lave.

Quand elle est poreuse ou en forme de morille, c'est simplement une scorie de volcan, et si elle est d'un grain fort doux, c'est la pierre ponce. Si elle est en sable, c'est une vraie pouzzolane<sup>a</sup>.

Si on en trouve quelques morceaux isolés dans les Pyrénées, ils auront été chariés de loin, mais je ne crois pas qu'on y en trouve une grande quantité. Si elle y étoit ou si Monsieur de Lavour [page 45] dans ses voyages rencontre quelqu'un de ces pays de laves et de basaltes comme vers Agde et Pesenas, ce sera la preuve qu'il y aura dans le voisinage des vestiges de volcans éteints. Et, dès lors, ce ne seroit point une observation indigne de luy d'examiner avec soin le pays et de tacher de reconnoître la bouche du volcan, l'entonnoir formé par les matière qu'il a vomies perpendiculairement, le cours des ruisseaux, de laves ou matières enflammées qui en ont coulé, la forme régulière et cristalline ou singulière qu'ont pris ces matières en se refroidissant, etc.

Je prévien Monsieur de Lavour qu'en retournant à Montpellier, il [page 46] trouvera sans se détourner du chemin entre Montpellier et Pesenas des croix plantées le long du chemin d'une seule aiguille de pierre noire dure comme de l'acier, ce sont des aiguilles de basaltes dont on trouve une montagne à un lieu nommé Saint Tubéry. J'ai été voir cette montagne mais elle avoit été observée et décrite par un naturaliste que Monsieur de Lavour trouvera à Montpellier, qui s'appelle Monsieur Montet.

La ville d'Agde est bâtie en partie d'une pierre qui n'est qu'une scorie du même volcan. Les anciens l'ont appelé pour cela *agatha nigra*<sup>b</sup>.

Quant aux Pyrénées, je n'ay point vu de volcan dans la partie que [page 47] j'ay parcourue et je n'ay point entendu dire qu'il y en eut ailleurs. Les anciens prétendoient cependant qu'il y en avoit et que le nom de Pyrénées dérivé du grec vouloit dire terre de feu.

3° Le spath fusible. Ce spath est très connu par les minéralogistes et leur est très utile par sa propriété qu'il a de se fondre comme de l'eau à un feu assez médiocre et de faciliter la fusion des matières réfractaires, et c'est un grand bonheur pour les entrepreneurs des mines d'en trouver dans leur voisinage. Mais j'avoue que je ne l'ay jamais trouvé défini clairement par les naturalistes.

---

<sup>a</sup>L'expression depuis « c'est la pierre ponce » jusque là est de la mauvaise écriture.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont soulignés.

[page 48] Le spath fusible ne fait point effervescence avec l'eau forte et ne fait point de chaux. Ainsi, il n'est point Calcaire.

Il ne fait point feu avec l'acier. Ainsi, on ne peut pas l'appeler pierre vitrescible.

Il ne se fond pas à la flamme de la bougie comme les plâtres, quoiqu'il se fonde à un degré de feu très doux, mais à la flamme de la bougie, il décrépité et éclate en morceaux. D'ailleurs, quand on luy donne assez de feu pour se fendre, il ne se convertit point du tout en plâtre. Ainsi, on ne peut pas le confondre avec les gypses.

On ne peut pas non plus le confondre [page 49] avec les pierres argilleuses auxquelles il ne ressemble point du tout. Le spath fusible a plutôt l'aspect des terres vitrescibles et leur ressemble à la dureté près. Il est cassant comme du verre, et non tenace comme de l'argille ; il est souvent transparent et cristallisé, ce qui n'arrive jamais aux argilles. Il se fond au feu comme nous avons dit, au lieu que l'argille s'y durcit et y devient de la brique. En un mot, il n'y a aucune ressemblance entre ces deux substances.

Mais j'avoue que dans tous ce que je viens de dire, il n'y a aucun de ces caractères sensibles qui font reconnoître une pierre quand on la rencontre.

La propriété qu'elle a de fondre seule à un feu médiocre ne donne point une [page 50] observation commode ny même possible à un voyageur.

Si on en jette un fragment dans le feu, il éclate dans le moment et se disperse<sup>a</sup> de tous les côtés dans la cheminée, sans qu'on en puisse retrouver un atome, et cette propriété commune au spath fusible avec beaucoup d'autres corps ne suffit pas pour le reconnoître. J'ay imaginé depuis mon voyage une autre expérience aisée et assez amusante. Elle consiste à casser un fragment de la pierre qu'on soupçonne d'être spath fusible et à l'écraser en poussière sous le marteau. Je jette de cette poussière sur une pelle rougie au feu et pour bien faire il faut que ce soit dans l'obscurité. Le spath fusible ainsi mis en poussière n'éclate plus mais il se [page 51] fond sur le champ et donne une très jolie flamme colorée, le plus souvent bleue, verte ou rouge.

Cette expérience est connue dans les environs de Plombière. On la fait sur une pierre qu'on y appelle, par cette raison, pierre phosphorique. On m'en a rapporté des morceaux et on m'a fait l'expérience devant moy. Comme cette pierre phosphorique est un spath fusible, je l'ay essayée sur les autres spaths fusibles dont j'avois des morceaux et elle m'a toujours réussi.

Je ne la donne pas comme un caractère absolument distinct<sup>b</sup> des spaths fusibles, car j'ai trouvé la même propriété à quelques autres pierres calcaires et

<sup>a</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « répand ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « définitif ».

vitrescibles. Mais les pierres [page 52] calcaires diffèrent d'ailleurs du spath fusible par l'épreuve de l'eau forte, et les pierres vitrescibles par le feu vif qu'elles font avec l'acier, et mon expérience est très suffisante pour distinguer le spath fusible des autres classes, c'est-à-dire des pierres gypseuses qui loin d'éclater au feu s'y convertissent en un plâtre blanc et opaque, des pierres argilleuses qui<sup>a</sup> au lieu de s'y fondre et de donner une flamme colorée s'y retirent et s'y durcissent comme de la brique, enfin des pierres de la nature du talc et de l'amyante dont je parlerai tout à l'heure et qui n'éprouvent aucune altération qu'à un feu bien supérieur à celui de cheminée.

Quoyque l'expérience que je viens d'indiquer ne soit pas bien difficile, [page 53] il faut pour l'essayer avoir lieu de soupçonner que<sup>b</sup> la pierre qu'on examine est du spath fusible. Et voicy sur cela les indications que je peux donner.

J'ay dit que cette pierre est quelquefois opaque et quelquefois transparente et cristallisée.

Dans le premier état, elle ne ressemble aucunement aux pierres argilleuses et elle est plutôt cassante que liante et elle ne ressemble point non plus aux pierres gypseuses opaques qui ont ordinairement très peu de consistance et n'ont aucun éclat. Il est aussi aisé de la distinguer des pierres calcaires parce que l'eau forte n'y mord point, mais on a besoin de cette expérience, car il y a dans la nature une pierre calcaire dont je parlerai qu'on appelle spath cubique<sup>c</sup> [page 54] ou marbre cubique<sup>d</sup> qui ressemble beaucoup à de certains spaths fusibles. En général, le spath fusible opaque ressembleroit assez aux pierres vitrescibles mais il est moins dur si ce n'étoit qu'il<sup>e</sup> ne donne point de feu avec l'acier ou que s'il en donne, c'est très foiblement.

Quant à ce même spath fusible transparent et cristallisé, il l'est souvent en morceaux parallépipèdes<sup>f</sup> diversement colorés, qu'on appelle fausses améthistes, fausses tonases, fausses aigues marines. Dans cet état, la forme seule de ces cristaux le fait reconnoître, et on m'a assuré d'ailleurs qu'il ne se trouve en cet état que dans les cavités de la tere et surtout dans d'anciennes galeries de mine qui en sont revêtues.

Le spath fusible se cristallise<sup>g</sup> aussi [page 55] quelquefois en d'autres formes on en a fait voir à Paris depuis un an de beaux morceaux poli et travaillés sous

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « qu' ».

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont soulignés.

<sup>e</sup>L'expression « si ce n'étoit qu'il » est corrigée en interligne de la mauvaise écriture sur « et qu'il ».

<sup>f</sup>De la mauvaise écriture.

<sup>g</sup>Ces deux mots sont de la mauvaise écriture.

le nom d'albatre vitreux on en trouve qui ont une cristallisation en pyramides<sup>a</sup> et en aiguilles assez semblables au cristal de roche et à d'autres pierres dures et vitrescibles, quand il est dans cet état c'est en les frappant avec l'acier qu'on le connoit.

Le vrai cristal de roche, la vraie pierre d'émeraude ou pierre<sup>b</sup> d'améthiste qui sont à proprement parler des cristaux de roche coloré font feu avec même plus d'éclat et plus de vivacité que la vraie pierre à fusil quand un cristal de ce genre ne fait pas feu et qu'il ne fait pas non plus effervescence avec l'eau forte on dit soupçonner que c'est du spath fusible et c'est<sup>c</sup> alors qu'il<sup>d</sup> faut s'en assurer par la petite<sup>e</sup> expérience de la pelle Rouge

[page 56] 4° Les ardoises et les schistes. Ces pierres sont peut-être les plus communes de tous les pays de montagnes en général et de tous ceux de l'ancienne terre. Elles sont reconnoissables parce qu'elles se séparent en lames et en feuilles, et si cette propriété leur est commune avec quelques autres pierres transparentes et cristallisées ces autres pierres en diffèrent à tant d'autres égards qu'on ne peut pas les confondre.

Celles dont je parle icy ont été nommées schistes par quelques naturalistes. Monsieur Turgot désapprouve cette dénomination mais comme je ne sçais pas celle qu'il a substitué et que c'est un genre de pierre, dont on a souvent occasion de parler je me sers de ce nom jusqu'à ce que j'en sçache un autre.

[page 57] L'ardoise est un schiste, d'un noir plus foncé qui a plus de consistance, dont les feuilles sont plus fines et ont une couleur plus brillante et plus approchante de la couleur métallique que les autres schistes, mais elles sont toujours un schiste véritable.

Les schistes et ardoises si on les considère par leur forme extérieure se reconnoissent par cette substance laminée ou feuilletée dont nous venons de parler, ils se reconnoissent aussi parce que chacun de ces morceaux feuilletés paroît affecter la forme de losange<sup>f</sup> et on en trouve des morceaux qui ont cette forme de losange<sup>g</sup> parfaite.

Les losange<sup>h</sup> ardoises sont communément en carrières régulières ; dont plusieurs auteurs ont donné des descriptions très [page 58] circonstanciées. La couche de ces carrières est quelque fois horizontale mais dans la couche même les feuilles

<sup>a</sup>Ces deux mots sont de la mauvaise écriture.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>c</sup>Ces deux mots sont rajoutés en interligne de la mauvaise écriture.

<sup>d</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « il ».

<sup>e</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « juste ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « lorange ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « lorange ».

<sup>h</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « lorange ».

de l'ardoises sont très inclinées à l'horizon. Les [fentes ?] de ces ardoises et celle de tous les schistes en général sont remplies d'une matière étrangère le plus souvent cristalline. Il y en a qui ont des espèces de dés ou de cubes jaunes couleur de cuivre ou noir couleur de fer très réguliers très [luisant ?] et très dures ce sont des pyrites de l'espèce qu'on appelle pyrites cubiques nous avons parlé des pyrites à l'article des minéraux.

Outre les schistes décidés il y a aussi d'autres pierres schisteuses dont les feuilles ou lames ne sont pas bien régulièrement couchées les unes sur les autres qui d'ailleurs ressemblent beaucoup aux [?] [page 59] schistes ont le même degré de dureté ou plutôt de mollesse, la même couleur à peu près, produisent le même effet avec l'eau forte. Il est difficile de les regarder autrement que comme des schistes imparfaits.

Cependant il est difficile de croire qu'ils se trouvent dans la terre en couches plates comme les schistes décidés et les ardoises car leur forme ne paroît pas supposer cette [un blanc a été laissé et n'a pas été rempli].

D'ailleurs j'ai vu des rochers pointus de cette pierre et celui même que j'ay le plus marqué est au sommet des Pyrénées sur cette grande [arête ?] qu'on appelle dans le pays le port<sup>a</sup> j'ai passé et repassé les montagnes en deux différents endroits ainsi j'ay franchi deux [page 60] de ces ports au fond<sup>b</sup> des vallées d'Aure et de Luchon, et j'ai remarqué à tous les deux de ces rochers pointus que je vais décrire peut-être y en a t il au sommet de toutes ces très hautes montagnes car quelqu'un m'a parlé de ceux<sup>c</sup> qu'il avoit vus au sommet des Alpes.

Pour en revenir à mon observation sur les Pyrénées, il n'est pas toujours possible d'atteindre ou on veut sur ces montagnes escarpées je n'ay pu parvenir qu'une ou deux fois à ces rochers pointus dont je voulois connoître la nature. J'en ai cassé un morceau ce qui n'étoit pas difficile car il n'étoit pas dur, et c'étoit précisément une de ces pierres schisteuse dont je viens de parler j'ay gardé ce morceau pour le montrer comme un vertige du sommet le plus élevé des Pyrénées et il est [page 61] absolument semblable à d'autre pierres schisteuses que j'ai trouvées ailleurs dans les mêmes montagnes.

Voilà ce que j'avois à dire des schistes quant à leur aspect et à leur forme pour parler actuellement de leur substance intrinsèque les chymistes les ont quelque fois examinées et n'ont donnée rien de bien satisfaisant sur la nature de ces schistes.

Pour nos petites expériences momentanées le résultat m'en a paru mériter attention.

Presque aucun schiste, ardoise ou pierre schisteuse ne peut subir l'épreuve

---

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « au long ».

<sup>c</sup>Ce mot est corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « pyram » puis « pareilles ».

de l'acier, elles sont ou trop mollasses ou trop fragiles et elles se mettroient en pierre cependant j'ai vu quelques morceaux de ces [page 62] schistes dans les Pyrénées assez durs pour faire feu mais je crois qu'il entroit dans leur composition du talc matière dont je parleray tout à l'heure ceux que j'ai observés dans les Alpes étoient bien Éloignés d'avoir une pareille dureté.

Quant à l'expérience de l'eau forte voicy ce qu'elle m'a présenté j'ay trouvé deux espèces de schistes et deux espèces d'ardoise très pur différents l'un de l'autre à l'aspect, mais essentiellement différens en ce qu'une de ces deux espèces fait effervescence avec l'eau forte et que l'autre n'en fait point or cette effervescence des schistes mérite attention. Ces pierres ne sont point entièrement dissolubles dans l'eau forte comme le marbre et les autres pierres calcaires qui s'y dissolvent entièrement si on leur [page 63] donne quantité d'eau forte suffisante les schistes dont je parle sont attaqués par l'eau forte et font avec elle une effervescence vive, mais quand l'eau forte a fait son effet le morceau de schiste ou d'ardoise peut rester tranquille au fond du verre d'eau forte sans en être alteré d'avantage aussi ces schistes que l'eau forte attaque ne font pas pour cela des pierres à chaux.

Il paroît qu'on ne peut conclure seulement que ces schistes attaquables par l'eau forte sont insolubles en eux mêmes mais qu'ils sont mélangés avec une autre matière qui est soluble ; et l'observation ne mériteroit aucune attention sy elle se terminoit à cela mais voicy trois faits qui la rendent plus intéressante.

[page 64] Premièrement j'ay dit que toutes les ardoises comme tous les schistes avoient leurs fentes remplies d'une matière étrangère et plus souvent cristallisée or je crois avoir observé [coutamment ?] que celle qui se trouve dans les fentes de l'ardoise ou du schiste inattaquable<sup>a</sup> par l'eau forte est toujours une matière insoluble et le plus souvent un quartz très dur, et que celle qui se trouve dans les fentes des schistes ou ardoise inattaquable est toujours une matière calcaire. Secondement j'ay trouvé constamment que tous les schistes et ardoises étoient attaquables dans la partie des Alpes que j'ay parcourue, sçavoir la route de Lion à Grenoble, de Grenoble [page 65] à Chartreuse, de Grenoble à Alvar et de Grenoble à Briançon par Gap et Embrun, et j'ai trouvé aussi constamment dans les Pyrénées que j'ai vues sçavoir la vallée de Luchon et les vallées voisines la vallée d'Aure, la vallée d'Aspe, les vallées de Navarre et je suis sur qu'il en est de même de la vallée de Barrèges, car on m'en a raporté des ardoises et des schistes qui sont tous<sup>b</sup> inattaquables.

J'en ay cependant trouvé quelques morceaux différens mais en si petite quantité qu'il ne faut les compter presque pour rien.

Dans d'autres pays j'ay trouvé des schistes attaquables et dans d'autres

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « inaquable ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « toutes ».

[page 66] j'en ai trouvé d'inattaquables les ardoises d'Angers sont inattaquables.

Troisièmement. Les ardoises et schistes que l'eau forte attaque se détruisent très promptement à l'air au lieu que celles qui ne sont point attaquées sont solides et d'un bon usage aussi toutes les ardoises que j'ay vues dans les Alpes où j'en ay vu beaucoup sont détestable celles des Pyrénées au contraire sont excellentes et aussi bonnes que celles d'Angers qui sont celles qu'on employe à Paris.

Or cette différence de schiste est bien importante car il est tout simple d'imaginer que des couches de schistes qui se détruisent à l'air peuvent à la Longue s'en aller en poussière [page 67] quand un efois leur surface est touchée par l'air comme il arrive à toutes les montagnes qui ont esté coupées par quelqu'un de ces accidens qui en découvrent les couches comme font les ravines or si une couche qui se détruit est une des couches inférieures d'une haute montagne elle doit produire un éboulement de partie de la montagne entière.

Cette théorie sert encore à développer la cause<sup>a</sup> d'un fait dont j'ay parlé ailleurs plus en détail c'est que les éboulements de montagnes sont infiniment plus communs dans ces mêmes parties des Alpes que j'ai vues que dans les Pyrénées j'ai vu entre Visiles et Gap des montagnes entières éboulées qui m'ont paru être entièrement de ces mauvais schistes.

[page 68] 6° Les talcs et les mica

Le talc est une pierre par feuillets mais bien différente des schistes parce que ces feuillets ne se séparent pas de même. D'ailleurs parce que les feuilles du talc sont brillantes et transparentes comme du verre.

Il y a d'autres pierres cristallisées aussi en lames transparentes et ce sont des pierres gypseuses il y en a au pies de Paris qu'on y appelle très improprement du talc et qui sont de vrai gypse, comme on peut voir par l'expérience de les convertir en plâtre à la bougie.

Mais le vrai talc résiste à un feu très [page 69] violent bien loin de céder à la lumière d'une bougie c'est une des pierres qu'on a nommée [asbesces ?] c'est à dire inaltérable au feu.

Le mica est une espèce de sable de petites parcelles de talc, la poudre d'or dont on sable l'écriture est du mica.

Il y a des pierres talqueuses ou toutes composées de parties talqueuses qui sont excessivement brillantes<sup>b</sup> dont quelques une s'émiettent sous les doigts et se réduisent en mica, mais d'autres ont plus de consistance.

Je crois cependant qu'aucune n'est assez dure pour faire feu avec l'acier ny pour souffrir le poli ou après quelque fois celles qui sont jaunes [page 70] pour de la mine d'or, et dans d'autres endroits on les appelle or de chat et celles qui sont

---

<sup>a</sup>L'expression « sert encore à développer la cause » est de la mauvaise écriture dans un blanc.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur le même mot.



blanches argent de chat.

Le mica est répandu dans toute la nature, car il y en a des parcelles<sup>a</sup> dans presque toutes les argilles il entre aussi dans la composition de plusieurs pierres, il y en a que j'appelle proprement micacées parce qu'elles ne sont composées que de paillettes de mica, beaucoup de morceaux de quartz en sont revêtus ce qui vient peut-être de ce que le quartz se trouve dans les fentes du talc comme dans celles des ardoises insolubles et qu'il en conserve avec luy des particules. Le mica compte<sup>b</sup> aussi [page 71] comme j'ai dit dans la composition de quelques pierres schisteuses dont il m'a paru augmenter la dureté enfin il entre dans la composition du granité.

Le talc<sup>c</sup> pierre tenace mais qui plie sous le doigt ne peut pas faire feu avec l'acier ainsi il n'est pas vitrescible. Il ne fait pas non plus effervescence avec l'eau forte ainsi il n'est pas calcaire.

Il ne se convertit pas en plâtre au feu comme les pierres gypseuses ny en brique comme les pierres argilleuses et il n'y fond pas non plus comme les spaths fusibles, il résiste au contraire comme nous l'avons dit à des feu très violens ainsi ce fossile ne peut être rangé dans les quatre classes et fait pour ainsi dire bande à part.

[page 72] 6° L'amiante, le Liège fossile, la Chair fossile etc.

Les pierres de ce genre sont réputées incombustibles et résistent réellement au feu ordinaire<sup>d</sup> comme le talc, ainsi elles ne sont ny<sup>e</sup> gypses ny argilles ny spaths fusibles.

Elles<sup>f</sup> résistent aussi à l'eau forte et sont beaucoup trop molles pour qu'ils soit possible de les frapper avec l'acier, ainsi elles<sup>g</sup> ne sont ny de matière calcaire ny de matière vitrescible.

Ils n'ont pas non plus le brillant du talc et ne sont point en lames ce sont des pierres opaques de différentes figures.

[page 73] Celles qui sont en filets et qu'en effet on file s'appellent amyanthe ou lin incombustible. Les autres s'appellent ou chair ou liège fossile d'après la ressemblance qu'on a cru appercevoir.

Ces matière sont assez rares dans la nature.

L'amyanthe est commun vers Barrèges et même on l'y travaille.

Le liège fossile est du Côté D'Alais voilà tout ce que j'en sçais.

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne de la mauvaise écriture sur « des pareilles ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « se met ».

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « Granite ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « tout ».

<sup>e</sup>Corrigé sur « non plus ».

<sup>f</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « ils ».

<sup>g</sup>Corrigé en interligne de la mauvaise écriture sur « ils ».

[page 74] Mémoire pour le voyage de Barrèges

2<sup>ème</sup> édition

a

[page 75] 1° J'avois observé dans les grandes vallées des Alpes c'est à dire dans la vallée de Grésivaudan et dans toutes celles de la Durance, de l'Isère et du Drack, que les montagnes sont coupées à pique par des éboulements que cette partie coupée présente des pierres rangées en couches horizontales dans quelques montagnes comme en Grésivaudan et inclinées dans d'autres, et que leur aspect est le même que celui d'un mur ou on voit les assises des pierres que la matière des éboulemens est au pied de ces grands murs comme un glaciis devant le rempart d'une place que ces glaciis sont quelque fois peu considérables comme du côté de Grenoble, mais qu'il y en a de très grands qui sont couverts de sapins et font des forests comme<sup>b</sup> j'ay vu du côté d'Embrun.

Je n'ay point observé ces mêmes éboulemens ces mêmes côtes coupées à pique [page 76] dans les autres vallées des Alpes dans celles ou coulent les petits ruisseaux qui vont se rendre dans les grands torrents que je viens de nommer, je ne l'ay point retrouvé non plus dans aucune partie des Pyrénées ou j'ay été c'est à dire ny dans les vallées de Luchon et d'Arron<sup>c</sup> ny dans la vallée d'Aspe qui est celle de la mâtire ny dans les vallées de Baygorry et de St Jean pied e porc en Navarre mais quelqu'un m'a dit que cette forme de montagnes coupées perpendiculairement avec des éboulemens en glaciis se trouvois à Barrèges.

Or cela mérite d'autant plus d'être observé que la Durance, l'Isère et les autres torrens des Alpes emportent bien plus de rochers et font ordinairement bien plus de dégats que la Garonne ny l'Adour qui viennent des Pyrénées, quelques une de leur [page 77] vallées sont même stériles et couvertes de pierres dans une grande largeur, et qu'on ne voir point sans la vallée de Garonne, et cette observation paroît tenir à celle des éboulemens des montagnes.

Si la seule vallée de Barrèges présentoit le même phénomène que celles des Alpes cela expliqueroit pourquoy le gave est plus dangereux et plus sujet aux débordemens que les rivières qui affluent dans la Garonne. Cette observation que je croyois intéressante en 1767 l'est peut-être beaucoup d'avantage en 1770 où on pourra examiner les causes et les effets récents des débordemens extraordinaires de cette année.

2° Les ardoises et les schistes. Ces pierres sont peut-être les plus [page 78] communes de tous les pays de montagnes en général et de tous ceux de l'ancienne terre. Elles sont reconnoissables parce qu'elles se séparent en lames ou en feuilles.

---

<sup>a</sup>Changement de page.

<sup>b</sup>Rajouté en interligne.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur un mot illisible.

Ce genre de fossiles a été nommé schisteux par quelques naturalistes. Il y en a d'autres qui désapprouvent cette dénomination mais je ne sçais pas celle qu'ils y substituent ainsi je me serviray de ce nom jusqu'à ce que j'en sçache un autre.

L'ardoise est un schiste d'un noir plus foncé qui a plus de consistance, dont les feuilles sont plus fines et ont une couleur plus brillante et plus approchante de la couleur métallique que les autres schistes, mais elle est<sup>a</sup> [page 79] toujours un schiste véritable<sup>b</sup>.

Les schistes et ardoises si on les considère par leur forme extérieure se reconnoissent par cette substance laminée ou feuilletée dont nous venons de parler. Ils se reconnoissent aussi parce que chacun de ces morceaux feuilletés paroît attester la forme de lozange et on en trouve des morceaux qui ont cette forme de lozange parfaite.

Les ardoises sont communément en carrières régulières ; dont plusieurs auteurs ont donné des descriptions très circonstanciées la couche de ces carrières est quelque fois horizontales mais dans la couche même les feuilles de l'ardoise sont très inclinées à l'horizon les fentes de ces ardoises [page 80] et celles de tous les schistes en général sont remplies d'une matière étrangère le plus souvent cristallisée il y en a vers Barrèges qui contiennent des pyrites Cubiques.

Outre les schistes décidés il y a aussi d'autres pierres schisteuses dont les feuilles ou lames ne sont pas bien régulièrement couchées les unes sur les autres ; qui d'ailleurs ressemblent beaucoup aux vrais schistes, ont la même consistance et produisent le même effet avec l'eau forte il est difficile de les regarder autrement que comme des schistes imparfaits.

Ces pierres schisteuses ne se trouvent pas dans la terre en couches plates comme les schistes décidés et les ardoises [page 81] j'en ay vu des rochers pointus en plusieurs endroits et nommément au sommet des Pyrénées sur la grande crête qui sépare la France et l'Espagne. Les passages de cette grande crête s'appellent dans le pays des ports<sup>c</sup>. J'ay traversé deux de ces ports et j'y ay remarqué à tous les deux de ces rochers pointus peut-être y en a t il de pareils au sommet de toutes les très hautes montagnes car un voyageur m'a parlé de ceux qu'il avoit observés au haut des Alpes de Savoye.

Il n'est pas toujours possible d'arriver où on veut sur ces montagnes escarpées, je n'ay pu parvenir qu'une des deux fois à ces rochers pointus dont je voulois connoître la nature j'en ay cassé un morceau, ce qui n'étoit pas difficile car [page 82] il n'étoit pas dur, et c'étoit précisément une de ces pierres schisteuses dont je viens d'eparler j'ay gardé ce morceau comme un vestige du sommet le plus élevé

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « elles sont ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « vitrescible ».

<sup>c</sup>Souigné.

des Pyrénées, et il est absolument semblable à d'autres pierres schisteuses que j'ay trouvées ailleurs dans les mêmes montagnes.

Voilà ce que j'avois à dire des schistes quant à leur aspect et à leur forme. Pour parler actuellement de leur substance intrinsèque les chymistes les ont quelque fois examinées et n'ont donné rien de bien satisfaisant sur la nature de ces fossiles.

Voicy le résultat des petites expériences momentanées que peuvent faire les voyageurs. Presque aucun schiste, ardoise ou pierre schisteuse ne peut subir l'épreuve de l'acier. [page 83] Ces pierres<sup>a</sup> sont ou trop molles ou trop fragiles, et elles se mettroient en pièces, cependant j'ay vu quelques morceaux de pierres schisteuses dans les Pyrénées assez durs pour faire feu, mais je crois qu'il entroit dans leur composition des matières étrangères, plus dures pour ceux que j'ay observés dans les Alpes, ils étoient bien éloignés d'avoir une pareille dureté.

Quant à l'expérience de l'eau forte, voicy ce qu'elle m'a présenté.

J'ay trouvé deux espèces de schistes et deux espèces d'ardoises. Ces schistes et ces ardoises se ressemblent beaucoup à l'aspect extérieur, amis sont essentiellement différens en ce qu'une de ces deux espèces fait effervescence avec l'eau forte et que l'autre n'en fait point or cette [page 84] effervescence mérité attention ces pierres ne sont point entièrement dissolubles dans l'eau forte comme le marbre ou les autres pierres calcaires qui s'y dissolvent entièrement si on leur donne quantité d'eau forte suffisante. Les schistes dont je parle sont attaqués par l'eau forte et font avec elle une effervescence vive, mais quand l'eau forte a fait son effet le morceau de schiste ou d'ardoise reste tranquille au fond du verre d'eau forte sans en être altéré d'avantage, aussi ces schistes que l'eau forte attaque ne sont ils pas pour cela des pierres à chaux.

Il paroît qu'on en peut conclure seulement que ces schistes attaquables par l'eau forte sont insolubles en eux mêmes, mais qu'ils sont mélangés avec [page 85] une autre matière qui est soluble et l'observation ne mériteroit aucune attention si elle se terminoit à cela mais voicy trois faits qui la rendent plus intéressante.

Premièrement j'ay dit que toutes les ardoises comme tous les schistes avoient leurs fentes remplies d'une matière étrangère et plus souvent cristallisée or je crois avoir observé constamment que celle qui se trouve dans les fentes d el'ardoise ou du schiste intattaquable par l'eau forte est toujours une matière insoluble et le plus souvent un quartz très dur, et que celle qui se trouve dans les fentes des schistes ou ardoises inattaquables est toujours une matière Calcaire.

[page 86] Secondement j'ay trouvé constamment des schistes et des ardoises attaquables par l'eau forte dans la partie des Alpes que j'ai parcouru sçavoir la route de Sion à grenoble, de Grenoble à Chartreuse, de Grenoble à Alvar et de Grenoble

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur « elles » .

à Briançon par Gap et Embrun, et j'ai trouvé aussi constamment des schistes et des ardoises inattaquables dans les Pyrénées que j'ai vues sçavoir la vallée de Luchon et les vallées voisines, la vallée d'Aure, la vallée d'Aspe, les vallées de Navarre, je suis sûr qu'il en est de même de la vallée de Barrèges car j'en ay vu des ardoises.

J'ay cependant trouvé dans les Pyrénées quelques morceaux différens, mais en si petite quantité qu'il ne faut le compter presque pour rien.

[page 87] Dans d'autres pays j'ai trouvé des schistes attaquables et dans d'autres j'en ay trouvé d'inattaquables. Les ardoises d'Angers sont intattaquables.

Troisièmement. Les ardoises et schistes que l'eau forte attaque se détruisent très promptement à l'air et les autres sont solides et d'un bon usage aussi toutes les ardoises que j'ai vue dans les Alpes où il y en a beaucoup sont détestables celles des Pyrénées au contraire sont excellentes et aussi bonnes que celles d'Angers qu'on employe à Paris.

Or cette différence de schiste est bien importante car il est tout simple d'imaginer que des couches de schistes qui se détruisent à l'air peuvent à [page 88] la longue s'en aller en poussière quand elles sont découvertes par les ravines or si cette couche qui se détruit est une des couches inférieures d'une haute montagne elle doit produire.

L'éboulement d'une partie de la montagne entière.

Cette théorie ou cette hypothèse sert encore à expliquer le fait dont j'ay parlé dans l'article précédent. Les éboulemens de montagne doivent être plus communs et plus considérables dans les Alpes, où le schiste se détruit que dans les Pyrénées où il a plus de consistance aussi j'ay vu en Dauphiné entre Visiles et Gap des montagnes entières éboullées qui m'ont paru n'être que de ces mauvais schistes.

Note infra paginale illisible car floue : je n'ay pas d'autres détails à donner sur les schistes et les ardoises des Pyrénées

[page 89] 3° Je ne vois pas qu'il y ait de mines dans la vallée de Barrèges, ce pays est trop connu et ceux qui cherchent les mines sont trop ardens à en découvrir pour qu'on ne connut pas celles qui seroient auprès de Barrèges on y voit seulement dans les ardoises des pyrites jaunes cubiques très dures et très brillantes dont j'ay déjà parlé.

4° Il n'y a point non plus à ce que je crois de vestiges de volcans de ce côté là ny ailleurs dans les Pyrénées quoyque les anciens ayent cru que les Pyrénées tiroient leur nom de leurs volcans comme si ce nom signifioit terre de feu. Je n'ay aucune définition des laves, des basaltes ny des atres productions de volcan à donner à un naturaliste [page 90] qui a Connoissance des mémoires et imprimés de Monsieur Guittard et des découvertes ultérieures de Monsieur Démarest j'avertiray seulement qu'en retournant à Montpellier on trouvera du côté de Pézenas des croix qui sont sur le grand chemin et qui sont faites d'un seul morceau de pierre

très noire et très dure, cette pierre est du basalte il se trouve en grandes colonnes ou aiguilles à un lieu nommé St Tubéry à deux lieues d'Agde.

Tout ce pays et le rocher d'Agde même qui est sur le bord de la mer sont produits par les volcans. La ville d'Agde est bâtie d'une pierre noire et poreuse qui en provient et a été appelée par cette raison *agathanigra*<sup>a</sup>.

Cette pierre d'Agde s'emploie beaucoup [page 91] dans le pays, on la porte même fort loin par le canal. J'en ay vu des bateaux chargés à Castelnaudary et je crois qu'on la mène à Toulouse. Le volcan d'Agde a été découvert et décrit par M. Montet naturaliste de Montpellier et par M. Venel médecin et chimiste de Pezenas.

5° L'amyante ou lin incombustible est la curiosité naturelle la plus intéressante des environs de Barrèges je n'ay pas été assez heureux pour pouvoir l'observer mais les gens du pays indiqueront les endroits des montagnes où il se trouve, et les boutiques où on le travaille. L'un et l'autre sont très curieux.

6° J'ay vu à Montréjeau petite ville de Languedoc sur la Garonne au pied des Pyrénées une pierre qui n'attire pas [page 92] l'attention des voyageurs mais que je crois digne de celle d'un naturaliste et j'ay lieu de croire qu'on en trouve aussi du côté de Barrèges.

C'est une pierre d'une couleur de tuile assez obscure, qui ne fait pas effervescence avec l'eau forte, et qui est assez remarquable par son toucher doux et en quelque façon velouté.

Cette pierre a deux autres propriétés. L'une de se tailler très aisément au couteau, l'autre de résister à un feu assez fort. Cette dernière propriété fait qu'on l'emploie à Montréjeau, où elle est commune pour construire les cheminées et les fours.

Je crois jusqu'à présent que cette pierre a de la ressemblance avec la pierre ollaire<sup>b</sup> de Cosme en Italie que je n'ay pas [page 93] pu voir, mais dont j'ay lu des descriptions. Cette pierre est appelée ollaire<sup>c</sup> parce qu'on en fait des pots et des marmites qui vont au feu, et c'est toute la poterie du petit peuple dans une partie du Milanés et de la seigneurie de Venise.

J'imagine qu'on pourroit employer cette pierre icy au même usage puisqu'elle a de même la propriété d'être facile à couper avec les outils et de n'être pas altérée au feu.

#### 7° Marbres

On trouve dès Tarbes les maisons bâties d'un assez beau marbre gris qu'on tire du côté de Barrèges, ce marbre est extrêmement commun dans les Pyrénées que j'ai vus et dans beaucoup d'autres pays, j'ai vu un naturaliste qui l'appelle *cos*

---

<sup>a</sup>Souigné.

<sup>b</sup>Souigné.

<sup>c</sup>Souigné.

calcaire, un autre qui l'appelle pâte de marbre, je l'avois appelé dans mon voyage marbre primitif.

[page 94] Le marbre comme les autres pierres se [?] et il se forme dans ses fentes un ematière étrangère, c'est ordinairement une [cristalle?] blanche brillante soluble dans l'eau forte et en veines cristallisées font de beaux accidens dans ce marbre gris.

Le plus commun des marbres Colorés sans le pays que j'ay parcouru est le rouge.

J'en ay vu dans les Pyrénées j'en ay vu en bien plus grande abondance du côté de Montpellier où il y a même une partie de chemin qui en est pavée. Le pont du Gard est aussi fondé sur des rochers de cette espèce de marbre. J'en ai vu beaucoup en Provence surtout du côté de Marseille et à la Sainte Baulme j'en ay vu aussi dans les Alpes etc.

Or partout où j'ai observé ce marbre gris blanc et rouge j'ai vu dans le pays [page 95] quantité de marbre gris ou primitif des cristallisations brillantes mais calcaires et une terre rouge, en supposant que ces trois matières s'unifient et que la terre roue se durcisse, le marbre se trouve tout formé or cette opération de la nature se trouve commencée et plus ou moins avancée à différentes degrés dans les environs des carrières de marbre.

On y trouve des couches où les trois matières constituantes se sont réunies, mais sans avoir acquis une certaine consistance en sorte que c'est un marbre à l'œil mais qui s'émiette en le frottant il s'en trouve où la partie rouge n'a pas encore acquis assez de dureté et n'est pas susceptible de poli ; tels sont les marbres qui ont ce qu'on appelle des terrasses.

De plus dans les différens marbres [page 96] parfaits l'union des parties constituantes n'est pas la même, il y en a où on voit seulement une partie dominante dans les fentes ou gersures de laquelle une matière cristalline s'est formée, d'autres qu'on appelle brèches sont évidemment composées de cailloux de marbres de différentes couleurs liés entre eux par un ciment de même nature, d'autres sont de deux nuances et une des deux parties paroît avoir été une pierre poreuse ou carverneuse dont les cavités ou alvéoles se sont remplies d'une autre matière d'autres sont d'un grain assez fin sans veines, sans fil, paroissent la coalition d'une espèce de sable calcaire comme le grès est la coalition<sup>a</sup> d'un sable vitrescible. Monsieur Desmarest m'a dit que cette Espèce [page 97] de marbre s'appelle en Italie marmor salins etc etc.

Or l'histoire de ces différentes formations se trouve prouvée par des morceaux à demi formés ou encore faiblement réuni qu'on trouve en se promenant au

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « Couleur ».

dessus, au dessous et aux environs des carrières.

On peut aussi en observer quelque fois la destruction par exemple j'ai rapporté un morceau que Monsieur Desmarest a trouvé intéressant de ces marbres que je [veut ?] désigner en disant qu'ils ressemblent à des pierres cavernes dont les alvéoles sont remplies d'une matière hétérogène ce morceau exposé depuis longtemps aux injures de l'air est revenu à son premier état cavernes par les pluies qui ont détruits une des deux matières [page 98] sans toucher à l'autre. Cependant ce marbre est partout soluble dans l'eau forte, et souffre un poli égal dans les parties qui n'ont pas été détruites par l'eau.

Il y a une infinité de pareilles observations que le hazard peut offrir et je comptois en trouver le champ ouvert quand je fus obligé de revenir j'allois voir des grandes carrières de marbre de Campan et de Sarracolin exploitées depuis très longtemps ou les travaux des hommes ont découvert la substance intérieure des montagnes et laissent voir à nud. C'est au moins ce qu'on m'a rapporté de la vallée de Campan où la montagne se trouve dit-on coupée perpendiculairement et où ces couches se présentent aux voyageurs comme les assises de pierre dans une muraille [page 99] qui n'est pas revêtue de ciment c'est là que je me promettois de faire sur le marbre des observations bien plus abondantes qu'ailleurs, le marbre Campan est rouge dans quelques couches mais le plus souvent vert. Il faut suivant mes principes trouver dans les environs une terre verte qui sans doute est cuivreuse. Il faut enfin considérer la position<sup>a</sup> relative des différentes couches non seulement de celles qui contiennent de beaux marbres les seuls qu'on fasse remarquer aux voyageurs ordinaires mais celles du voisinage celles qui contiennent les élémens ou pour ainsi dire les rudimens de marbre.

[page 100] J'exhorte ceux qui seront assez heureux pour y aller faire toutes ces observations.

Outre des deux belles carrières il y en a encore beaucoup d'autres dans le pays qui est très riche en marbres différens.

Il y a une carrière de vrai marbre noir, on y a aussi les marbres de Veyredes<sup>b</sup> qui offrent dans leur formation des accidens très différens de ceux de Campan et de Sarracolin. Toutes ces carrières et leur environ sont très importantes à observer pour l'histoire physique du marbre.

8° Le marbre blanc ou statuaire est une espèce très différente des autres marbres il y en a très peu en France. [page 101] J'en ay vu une belle carrière à pu de distance de Bagnières de Luchon auprès de la ville de St Béat sur la Garonne.

Ce marbre quand il est brut est composé de petits grains brillants et cristal-

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « portion ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.



lins et de petites écailles reluisantes, ces grains sont<sup>a</sup> bien égaux et bien homogènes, ce qui est nécessaire pour la sculpture.

Ce marbre blanc et cristallin me paroît semblable à la cristallisation calcaire que j'ai dit qui se trouve dans les fentes des autres marbres mais si on en trouvoit des morceaux entiers, des blocs ou des couches cela seroit très important à observer je ne crois pas qu'on en trouve à Barrèges.

[page 102] Le marbre est trop connu dans ce pays là et le marbre statuaire est trop désiré pour qu'on l'ait ignoré jusqu'à présent. J'ay observé quelques marbres gris surtout dans le voisinage du marbre blanc de St Béat qui a la couleur près ont à peu près le même grain.

J'ay aussi trouvé dans la Navarre à un lieu nommé Isatsou une pierre que M. Desmarest avoit observé avant moy qu'il appelle pierre porc<sup>b</sup> à cause de son odeur et dont on se sert pour en faire une chaux dont on fume les terres. Or cette pierre tendre et assez impure<sup>c</sup> a cependant quand on la regarde avec attention le grain du marbre cristallin, elle est blanche mais tirant sur le gris, elle est de plus parsemée de [page 103] Petits points luisants presque imperceptibles et que je crois du talc j'en ay voulu faire polir un morceau et poli en très vilain la pierre est trop tendre et par le poli elle devient terne et sale.

Si cependant on remontoit des pierres de ce genre il seroit bon de les observer et même d'en prendre des échantillons.

9° Le marbre considéré comme pierre à chaux

Tout marbre fait effervescence avec l'eau forte et tout marbre peut faire de la chaux mais plus ou moins difficilement suivant qu'il est plus ou moins dur. Le marbre le plus dur exige le plus de feu pour se convertir en chaux mais il fait aussi une meilleure chaux.

[page 104] Je viens de parler de ce marbre tendre et cristallin de Navarre dont on fait de la chaux pour fumer des terres, cette chaux est bonne à cet usage et ne le seroit pas pour faire du mortier aussi cette chaux se fait elle à un degré de feu très médiocre.

J'ay vu faire de la chaux dans les Pyrénées d'un marbre assez dur pour faire

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Souigné.

<sup>c</sup>La note suivante est en marge avec un renvoi : « Nota j'ay appelé cette pierre d'Ibatsou impure parce qu'elle n'est pas homogène comma le marbre blanc et ses points talqueux sont sûrement d'une matière hétérogène, d'ailleurs sa couleur inégalement grise anciennement un mélange de deux [?] étrangères enfin j'ay soumis cette pierre pulvérisée à une expérience dont je parleray à l'article du spath fusible c'est de la jeter sur une pelle rouge, et elle y a donné une flamme plus vive que toutes les autres pierres calcaires mais d'un beau jaune. Je ne tire quant à présent aucune conséquence de cette observation mais je crois qu'il y a encore beaucoup à observer sur les pierres et terres nommées marne dont on engraisse les terres ».

feu avec l'acier et on m'a dit que cette chaux est admirable.

Cette propriété de faire feu avec l'acier est celle des agathes et des jaspes et ne convient pas ordinairement aux marbres. Il y en a cependant qui l'ont et c'est assez pour qu'on fasse cette expérience qui n'est pas difficile sur les marbres qu'on rencontrera.

[page 105] 10° L'albâtre

J'ay trouvé de l'albâtre dans les Pyrénées mais dans des morceaux roulés et je n'en ay pas vu la carrière. Si on en trouve et qu'on puisse connoître la carrière ou il se forme il est important de l'observer.

Il y a deux albâtre dans la nature l'un calcaire l'autre gypseux. Il est aisé de voir de quelle espèce est celui qu'on trouve, car nous donnerons à l'article suivant une règle pour reconnoître les pierres calcaires et les pierres gypseuses.

Mais si on peut aller à la carrière il y a d'autres observations à faire.

Les deux albâtres sont des stalactites, l'une de marbre l'autre [page 106] de pierre à plâtre, cela paroît certain il faut cependant le constater encore en voyant ces pierres dans leur carrière, en examinant les morceaux voisins ou la forme de stalactite est conservée et en remarquant de quelle nature sont les couches supérieures à celles d'albâtre.

11° Des marbres, des jaspes, des steatites, de l'albâtre gypseux et en général division des fossiles.

Ceux qui ont la vue bonne et qui sont accoutumés à observer reconnoissent les pierres de différentes classe au seul aspect, par exemple<sup>a</sup> ils ne confondent jamais du jaspe et du marbre, ceux qui ont la vue basse comme moy sont obligés de se servir [page 107] de petites industries pour ne s'y pas tromper. Voicy mes règles pour le jaspe, le marbre, la stéatite et l'albâtre gypseux. Je les étendray ensuite à toutes les autres pierres.

Le jaspe vert ou sanguin le plus communément employé dans la bijouterie ne peut se confondre avec aucune espèce de marbre que je connoisse, mais il y a d'autres pierres de même nature auxquelles non seulement les bijoutiers, mais les naturalistes aussi donnent également le nom de jaspes. Ce sont celles là que je ne distingue pas au premier coup d'œil quoyque d'autres n'hésitent pas et soient frappés de la différence du grain et de la dureté qui est bien plus grande dans le jaspe que dans le marbre.

[page 108] Il en est de même de la steatite que d'autres reconnoissent, et que je ne reconnois pas.

Je parleray aussi de l'albâtre gypseux voicy les expériences qui me décident.

Le jaspe fait feu avec l'acier presque aussi vivement que la pierre à fusil

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur la même expression.

et ne fait nulle effervescence avec l'eau forte c'est une pierre de la classe que les naturalistes ont nommés vitrescible. Cette dénomination est reconnue aujourd'hui vicieuse mais il faut bien la suivre jusqu'à ce qu'on en ait une autre qui soit [ ?]

Le marbre est une pierre à chaux comme j'ai dit, il est en calcaire et fait effervescence avec l'eau forte, il ne fait pas feu avec l'acier j'ay dit qu'il y a des marbres assez durs pour faire feu [page 109] avec l'acier mais cela est très rare.

D'ailleurs, ils ne font jamais feu aussi vivement que le jaspe, de plus l'expérience de l'eau forte suffit pour les distinguer. L'albâtre calcaire est une espèce de marbre.

Les stéatites ne font point feu avec l'acier ou si elles en font c'est une flamme très faible et qu'on tire avec peine et par là je les distingue des jaspes, elles n'ont pas plus de dureté que le marbre et cependant elles ne font aucune effervescence avec l'eau forte, par là je les distingue du marbre. La serpentine, la pierre ollaire, la craye de Briançon sont des steatites.

L'albâtre gypseux ne pouroit être confondu qu'avec l'albâtre calcaire on l'en distingue en ce qu'il n'est pas soluble [page 110] dans l'eau forte et on le distingue de toutes les autres pierres en exposant un fragment à la flamme d'une bougie, il se convertit sur le champ en plâtre.

La distinction que je viens d'établir entre ces quatre genres de pierre qui à l'aspect ont de la ressemblance entre elles rentre dans la division générale des fossiles du chimiste Polt [ou Solt ?] et de beaucoup de naturalistes.

Pierres ou terres vitrescibles qui ont les propriétés du jaspe calcaire qui ont celles du marbre ou de l'albâtre calcaire, argilleuses qui ont celles de la stéatite gypseuse qui ont celles de l'albâtre gypseux.

Cette division comprend non seulement les pierres mais les sables et les terres. Les sables puisque le sable n'est qu'un amas de petits cailloux ou de petits [page 111] cristaux qui peuvent être des quatre classes, quant aux terres, la craye et presque toutes les marnes sont calcaire comme le marbre, comme la pierre à chaux ordinaire, comme la pierre coquillière des environs de Paris. Les argilles les glaises sont de la nature de la stéatite. La pierre à plâtre opaque se réduit en poussière et cette poussière est une terre gypseuse.

Partie rayée : Suivant cette division il paroitrait que les ardoises et schistes se rapportent plus aux pierres et terres argilleuses qu'à toute autre classe mais l'observation que j'ay faite qu'il y en a qui font effervescence avec l'eau forte empêche qu'on ne les range dans cette classe ainsi dans ma façon de voir les objets je fais des ardoises et des schistes une classe à part convenant cependant [page 112] du rapport qu'elles ont avec les argilles rapport d'autant plus semble qu'il y a des argilles divisée en feuillettes comme l'ardoise. Fin de la partie rayée

La division que je viens de donner comprend aussi les différens cristaux

comme je rapporterai par la suite.

Je n'ay point établi cette division pour donner une théorie du règne minéral, mais comme la nomenclature des fossiles n'est pas encore bien constante et que chacun a la sienne il faut définir des noms quand on veut être entendu, et il n'est pas possible de les définir sans établir ces principes. Je ne comptois pas donner cette division quand j'ai communiqué ces notes après l'article des marbres j'allois partir des jaspes, des granittes et ensuite des cristaux, que j'ai trouvés dans les [page 113] Pyrénées mais je vois que pour distinguer les granites il faut définir plusieurs matières qui en sont les élémens et c'est cette multiplicité de définitions qui l'a obligé d'établir la division générale.

Au reste toutes les matières dont il me reste à parler (excepté à l'article des cristaux) sont de la classe vitrescible.

J'ay tout dit sur les calcaires en partant de l'albâtre calcaire et du marbre. La pierre de taille coquillière<sup>a</sup> de nos pays ne se trouve pas dans les Pyrénées il y a bien des pierres de taille calcaire qu'on y trouve et il y en a encore plus dans les Alpes mais elles approchent de la dureté et du froid du marbre elles prennent presque toutes le poli, elles n'ont point de coquilles.

[page 114] Pour la pierre et terre argilleuses. L'argille même est bien abondante dans les Pyrénées mais je n'ay rien de particulier à en dire, si ce n'est que l'argille blanche très pure est intéressante pour la porcelaine et que d'autres peuvent l'être pour différens arts.

Les schistes et ardoises si communs dans les Pyrénées peuvent être rangés dans les argilles, dans des divisions d'histoire naturelle<sup>b</sup> quoiqu'il y en ait qui font effervescence avec l'eau forte. J'ay dit sur ces pierres tout ce que j'ay à dire ainsi que sur la pierre ollaire de Montréjault qui est aussi argilleuse.

Pour les vraies stéatites qui ont la dureté et la consistance du marbre j'en ay peu vu dans les Pyrénées [page 115] j'en connois cependant une aux environs d'Athas qui sert d'enveloppe ou de gangue à une veine de cuivre, c'est dans les Alpes et surtout en Provence du côté de st tropez que j'ay trouvé la stéatite en abondance.

Quant aux gypses ou plâtre il y en a sûrement dans les Pyrénées on y en trouvera de blanc comme aux environs de Paris, de coloré comme aux environs de Montpellier on en trouvera en pierre matte et d'autres en longs filets on en trouvera

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>b</sup>Note insérée en bas de page : Nota Le rapport de l'ardoise et des schistes aux pierres argilleuses se manifeste en ce qu'il y a partout et nommément aux environs de Paris des argilles en feuillets comme de l'ardoise la théorie chymique donnera quelque jour sur cela des éclaircissements en attendant je n'ay pas pu donner icy l'ardoise comme une matière purement argilleuse puisque l'expérience de l'eau forte la seule que peut faire un voyageur y répugne

de transparent et cristallisé dont je parleray spécialement à l'article des cristaux on en trouvera peut-être aussi en consistance d'albâtre mais mais (sic) il est inutile de donner sur cela des indications à un voyageur le plâtre est employé partout où il y en a, les [page 116] gens du pays l'indiqueront et si on a du doute sur sa nature on s'en assure par l'expérience de la bougie.

Il ne nous reste donc à parler que des terres vitrescibles et nommément de celles qui entrent dans la composition des granites nous y joindrons seulement<sup>a</sup> par cette raison le talc qui fait aussi partie essentielle du granite quoique cette<sup>b</sup> pierre feuilletée n'ait pas la consistance nécessaire pour faire feu avec l'acier et que quelques chimistes la regardent comme la cristallisation de l'argille.

12° Des jaspes parfaits et imparfaits, du cos, de la pierre de corne, des<sup>c</sup> spaths durs, des puddings et en général des cailloux.

J'ay parlé dans l'article précédent des jaspes que j'ai mis en opposition surtout avec les marbres parce que je [page 117] leur trouvois du rapport à l'aspect et je les ay distingués par l'expérience de l'acier et de l'eau forte.

Je vais à présent considérer les différentes espèces de japes et je les mettray en opposition avec les quartz autres pierres vitrescibles dont je parleray dans les articles suivans.

Les jaspes me paroissent être entre les pierres vitrescibles, ce que les marbres sont entre les pierres calcaires.

Les beaux marbres sont colorés. J'ay cependant dit qu'il y a un marbre primitif qui le plus souvent<sup>d</sup> est gris, et qui est homogène excepté dans ses fentes qui sont remplies ordinairement d'une cristallisation clacaire. Il y a aussi des jaspes d'une seule couleur et homogènes.

[page 118] Le jasper verte de la bijouterie en est la preuve, je ne crois pas qu'on en trouve en France mais il y a d'autres pierres d'un grain dur homogène et vitrescible que j'appelle jaspe primitif. Le cos gris, dur, qui sert de pierre à aiguiser et la pierre de corne des Allemands sont suivant moy des jaspes primitifs ; et on trouvera dans les Pyrénées d'autres cailloux de ce genre qui n'ont point de nom particulier.

Mais il faut bien prendre garde icy aux noms déjà donnés par d'autres que par les naturalistes par exemple le nom de cos a été donné à toutes les pierres qui servent à aiguiser les outils tranchants et il y en a de nature bien différente les unes des autres. Je ne parle icy que de celle qui est [page 119] jaspe primitif on m'a dit

---

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>L'expression suivante est rajoutée en interligne : « qui fait aussi partie essentielle du granite quoique cette ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

que celle des Suédois étoit une pierre d'une toute autre nature.

Il y a aussi deux jaspes primitifs ou homogène qu'on appelle spaths durs et qui sont de deux espèces différentes. Je donneray dans l'article suivant une explication sur le nom de spath je vais icy décrire ces deux espèces. L'une est blanche d'un blanc éclatant remarquable par une très grande pesanteur spécifique, bien insoluble dans l'eau forte faisant bien feu avec l'acier susceptible d'un beau poli comme les jaspes ce spath blanc dur est bien connu des mineurs et ils le regardent comme une preuve du voisinage de la mine de plomb.

L'autre spath est de couleur de tuile ou [page 120] de brique dans les morceaux que j'ay vus. Il peut y en avoir de même nature qui soit blanc ou ait une autre couleur. Il est aussi dur, faisant feu avec l'acier, insoluble dans l'eau forte, susceptible de poli, ainsi je le regarde aussi comme jaspe primitif. Il est certain que cette pierre est plus ou moins dure quoyqu'elle le soit toujours assez pour être réputée une terre vitrescible.

Quand j'ay dit qu'il pouvoit en avoir de blanc dans la nature ce n'est point une vue inutile pour un voyageur qui va à Barrèges, car les granites de ce pays-là ont dans leur composition un spath blanc que je n'ay point trouvé en morceaux séparés, je l'ay seulement trouvé une fois du côté de Montréjeau réduit en petits morceaux friables comme un sable et je en sçais si ce [page 121] n'étoit pas un granite décomposé. Si on le trouvoit vers Barrèges en gros morceaux ce seroit une découverte et il n'est pas impossible qu'il y en ait on le distingueroit malgré la couleur blanche du spath blanc des mines de plomb parce que celui cy n'en a ny la couleur éclatante ny le poids.

Ce spath cy tel que je l'ay trouvé est en morceaux jaunastres comme des cailloux sur la surface de la terre, c'est aussi en cet état qu'on le trouve, c'est aussi en cet état qu'on le trouve en Allemagne où on l'appelle feldspath<sup>a</sup>, spath des champs.

Le petuntz des chinois est un spath de cette espèce on ne le voit jamais seul et pur qu'en cailloux roulés et en petites masses, mais il entre [page 122] dans la composition des gros blocs de granite et de porphire c'est surtout dans le porphire dont il fait la base qu'il a la plus grande dureté. On en voit de grosses masses du côté d'Alençon, mais il y est meslé avec de grandes lames de talc ainsi il approche de la constitution du granite, comme nous dirons ailleurs.

Comme il y a des marbres imparfaits, mal formés mal liés encore terreux il y a aussi des jaspes de la même nature, mais comme ce ne sont point des pierres remarquables, je ne leur connois pas de nom c'est une matière vitrescible très mal liée qui a peu de consistance mais qui est toujours insoluble dans l'eau forte et

---

<sup>a</sup>Souligné.

qui donne [page 123] du feu avec l'acier quand il y en a des morceaux assez bien formés pour n'être pas émiétés par le coup.

J'ay parlé aussi du marbre composé de grain fin et calcaire que les Italiens nomment marmo salins, il y a aussi et même en bien plus grande abondance des matières vitrescibles composée de petits grains. Le grés est une pierre de ce genre, mais le sable dont il est composé me paroît tenir plus de quartz que du jaspe. C'est pourquoy je remets à à en parler après l'article du quartz.

Pour continuer la comparaison des marbres et des jaspes on sçait que les marbres appelés bruhes sont des amas de cailloux de marbre liés par un gravier de la même nature [page 124] et les grains même de ce gravier liés par un ciment aussi de la même nature. Ce ciment naturel est appelé par les chimistes gluten<sup>a</sup> et il est tel que la totalité de la pierre a partout à peu près la même dureté et souffre partout un poli égal.

Les morceaux de jaspe de la même formation sont aussi communs dans la nature et nommément dans les Pyrénées et c'est ce qu'on appelle d'après les Anglois puddings.

De très beaux cailloux employés dans la bijouterie ne sont que des puddings. Le ciment ou gluten<sup>b</sup> des puddings est un gravier et tient de la nature du grés.

Le terme de caillou que je viens d'employer sert<sup>c</sup> quelquefois pour désigner [page 125] de certain genre de pierres comme les cailloux de gypse, les cailloux de Rennes etc. Mais je ne peux pas admettre cette expression qui jette de la confusion parce qu'il y a des cailloux de nature très différentes les uns des autres il y a des cailloux qui sont des morceaux de jaspe d'autres qui sont des morceaux de pudding, d'autres de morceaux d'agate et d'autres de granite d'autres même de marbre.

Les pierres<sup>d</sup> isolées en petits morceaux surtout celles qui sont de forme ronde ou ovale, celle qu'on appelle galets, celles qu'on croit avoir été formées autour d'un autre<sup>e</sup> celles dont les angles émoussés et la surface raboteuse prouvent qu'elles ont été roulées par les eaux sont appelées [page 126] par tout le monde des cailloux. Tenons nous en à cette signification avant de finir l'article des jaspes il faut observer sur ces pierres et celles de la même nature dont je viens de parler que je ne les ay jamais trouvées en carrière, jamais même en gros blocs excepté quand elles font partie des granites ou d'autres pierres composées.

Elles sont toujours ou en morceaux qu'on trouve sur terre ou en cailloux.

---

<sup>a</sup>Souligné.

<sup>b</sup>Souligné.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>d</sup>Rajouté en interligne.

<sup>e</sup>Corrigé en interligne sur un mot illisible.

Pour les puddings qui sont aussi des agrégations de différentes pierres ils peuvent se trouver en blocs et même en couches de carrière. J'avertis cependant de prendre garde à ces gros blocs de puddings, j'en ay observé dans les Pyrénées qui ne sont puddings qu'à la surface et qui au centre [page 127] sont de blocs de grés, à la surface desquels il s'est attaché des cailloux de jaspe qui cimentés avec ce grés sont devenus puddings.

13° Sur le nom de spath

J'ay parlé du spath dur dans l'article précédent. J'observeray avant d'aller plus loin que ce nom a jetté une grande confusion dan sl'histoire des fossiles parce qu'on la donne à trois substance tout à fait différente.

D'abord à toutes les cristallisation de [ ?]<sup>a</sup> et au lieu de les appeler cristallisations, vitrescibles, calcaires et on a jugé à propos d'appeler celles qui sont calcaires du nom de spaths je ne me serviray jamais [page 128] de cette expression puisqu'elle a un feu douteux et que j'ai un terme équivalent et plus clair qui est celuy de cristallisation calcaire.

On a aussi donné le nom de spath au spath dur et vitrescible dont je viens de parler dans l'article et sous le nom générique de jaspe.

Enfin à une troisième espèce qui est le spath fusible et ce spath fusible est une matière encore assez peu définie, on l'appelle fusible parce qu'il fond aisément au feu des fourneaux et entraine même dans sa fonte les matières réfractaires ce qui rend ce spath très précieux aux entrepreneurs des mines, aussi la providence le fait elle trouver plus souvent dans le voisinage des mines qu'ailleurs.

[page 129] Ce spath fusible est le plus souvent transparent et cristallin aussi je renvoye pour la plus grande partie de ce que j'en veux dire à l'article ou je parleray des cristaux.

Mais il est aussi quelque fois opaque et est ordinairement blanc. Dans cet état il est vrai qu'il ressemble au spath blanc vitrescible des mines de plomb dont j'ay parlé à l'article précédent mais en diffère en ce que le spath blanc vistrescible est plus dur, fait feu avec l'acier et à une plus grande pesanteur spécifique.

Il y a aussi une cristallisation<sup>b</sup> calcaire opaque, de la nature du marbre blanc le plus éclatant et d'un [page 130] poli naturel que j'appelle le marbre cubique qui à l'aspect ressemble à ces deux spaths. J'appelle ce marbre cristallisation parce qu'il affecte une forme régulière qui est celle de losange il est composé de feuilles [chaumé ?] en losange placées l'une sur l'autre comme celles des ardoises. Ces feuilles ne se détachent pas aisément, mais elles se reconnoissent à la fracture et elles empêchent de travailler cette pierre au ciseau je m'en suis assuré en la faisant assayer. Or il faut avouer que le spath vitrescible blanc des mines de plomb et

---

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.



le spath fusible opaque blanc donnent aussi dans leur fracture des marques de tendance à la même [page 131] forme en losange et en feuilles. C'est sans doute cette ressemblance qui a engagé des naturalistes à donner le même nom à ces trois espèces de pierres et ils y auroient été bien confirmés s'ils avoient sçu une expérience qu'a faite depuis peu M. Maquer sur les pierres que j'ay rapportées de mon voyage il a exposé à son feu de porcelaine des échantillons de ces trois pierres et elles ont toutes trois produit le même effet qui a été de fondre au premier coup de feu et de rouges les creusets.

Cependant toutes ces ressemblances n'empêchent pas que ces trois pierres ne soient différentes au moins celle qui set calcaire et soluble dans l'eau forte doit elle être rangée dans [page 132] une autre classe que les deux autres.

Il est du moins certain que la ressemblance entre ces trois pierres n'auroit pas dû faire donner le nom commun de spath à toutes les autres cristallisations calcaires aux spaths fusibles transparens et cristallins, et à des pierres vitrescibles et de la nature du jasper comme le feldspath et le petuntze.

#### 14° Du quartz et des agathes

Je ne prétends pas définir le quartz mais comme on donne plus ou moins d'extension à la signification de ce mot je vais expliquer comment je l'entends.

[page 133] J'ay vu donner le nom de quartz à toutes les pierres vitrescibles en y comprenant les jaspes, les spaths durs et autres dont j'ay parlé.

Je l'ay vu restreindre aux pierres cristallisées. Je l'ay vu donner aux pierres vitrescibles transparentes et demi transparentes, soit qu'elles ayent la forme cristalline ou non et même y joindre celles qui quoyqu'opaque ont le grain dur et cassant comme le cristal.

Cette troisième dénomination est celle que j'adopte.

Je distingue dans les pierres vitrescibles celles qui sont fragiles à arrester tranchantes comme la pierre à fusil, polies sans le secours de [page 134] l'art comme le cristal soit qu'elles soient transparentes ou demi transparentes et même fussent elles opaques. De celles qui étant tout à fait opaques ont le grain dur mais obtus<sup>a</sup> si j'ose me servir de ce terme, qui ont la surface extérieure raboteuse qui ne coupent point comme la pierre à fusil en un mot qui ont le grain du spath dur, du jasper, du prophire. J'appelle les premiers quartz, j'ay appelé les secondes du nom générique de jaspes.

Le quartz qu'on appelle plus spécialement de ce nom est une pierre transparente ou demi transparente il y en a même d'opaque à qui on ne peut pas refuser d'être de la même [page 135] espèce parce qu'ils en ont le grain, l'aspect, le brillant et qu'on voit qu'en les taillant en tables minces ils acquereroient de la transparence.

---

<sup>a</sup>Souligné.

Ce quartz se trouve communément dans les fentes des pierres nommément des ardoises inattaquables par l'eau forte et des talcs. Il se trouve en petits morceaux, en cailloux roulés, il entre dans la composition des granites et d'autres grosses roches de pierres composées mais quand il est seul pur et sans mélange je ne crois pas qu'on le trouve en grosses masses je ne peux cependant pas l'assurer.

La pierre à fusil si commune dans les pays de nouvelle terre et dont les carrières de craye présentent des lits immenses dans lesquels cette pierre paroît [page 136] s'être formée, la pierre à fusil me paroît une espèce de quartz elle en a l'éclat, la dureté, l'aspect, le poli naturel égal à celui du verre, la fragilité, le tranchant et quant à la transparence je trouve que la pierre à fusil est au moins demi transparente dans ses parties minées.

L'agate est reconnue pour être plus dure et d'un grain plus fin que la pierre à fusil ordinaire je ne sçais en quel état on trouve dans la nature les agathes orientales pour celles de ce pays cy. Je ne les ay jamais trouvées qu'en caillou roulé. L'agate est du genre auquel je conserve le nom de quartz et je la trouve mitoyenne entre le quartz tout à fait transparent et la pierre à fusil.

Les pierres à fusil de nos pays font [page 137] tous à peu près de la même couleur mais les quartz sont souvent blancs et souvent aussi colorés. Il en est de même des agathes et c'est cette différence de couleur qui leur fait donner les noms de sardoine cornaline etc.

Il y a dans ces pierres bien d'autres accidens que ceux de la couleur.

La bijouterie fait connoître ces différences dans les morceaux précieux et on les retrouvera dans les morceaux bruts de quartz et d'agate qu'on rencontre dans la nature. C'est une matière à des observations infinies dans les pays de montagne mais sans se donner la peine d'aller trouver ces cailloux quartzueux sur leurs sommets escarpés on les trouvera en abondance et plus [page 138] facilement dans le lit des torrens il faut seulement les casser pour en reconnoître la nature.

Le quartz transparent en petits cailloux durs et brillans mérite quelque fois d'être taillé comme les pierres précieuses et c'est ce qu'on appelle les diamans de Médoc, les diamans d'Alençon et tant d'autres. Il y en a des morceaux cristallisés ordinairement en aiguilles hexagones ou simplement en pyramides hexagones qui ressemblent un peu aux diamans roses ou en d'autres formes. Les diamans de gabian dans la diocèse de Bésiers ne sont que de ces petits cristaux de quartz fort brillans et fort durs, le cristal de roche en est aussi<sup>a</sup> et quand ces [page 139] cristaux sont colorés ils ont d'autres noms c'est ce qu'on verra à l'article des cristaux.

Mais avant de quitter cet article cy, je veux dire un mot d'une pierre qu'on m'a nommée l'agate noire ce n'est pas que je l'aye trouvée dans les Pyrénées, mais

---

<sup>a</sup>En note avec un renvoi : on ne regarde guères comme vrai cristal de roche que celui qui est en gros morceaux, en long comme hexagonaux.

il y en a sûrement. Cette pierre très dure me paroît plutôt jaspe qu'agate par son grain et par son apocité quoyqu'on luy ait donné le nom d'agate, elle prend le plus beau poli et elle est parfaitement homogène.

J'en ay trouvé quelques morceaux auprès d'embrun, et ailleurs dans les Alpes. J'ay trouvé un beau granite inconnu dans la bijouterie de Paris qui a cette agathe pour base avec de [page 140] larges lames de talc.

J'ay trouvé aussi des galets de cette agathe noire en abondance à Caupenne près de Dax sur une petite côte où il y a une bitumière on ne peut pas croire que ce soit la couleur du bitume qui ait noirci ces galets car ils sont à l'intérieur de la même couleur et comment une pierre aussi dure pourroit-elle être imprégnée d'une couleur étrangère ?

15° Du grés, du brasier en général, des pierres de sable

J'ay parlé à l'article des marbres du marmo salins<sup>a</sup>, marbre de sel, marbre composé de grains fins comme des grains de sel, j'aurois mieux aimé qu'on l'appelât marbre [page 141] de sable, car le marbre est en effet un amas d'un sable calcaire très fin, très égal, assez dur, et par cette raison susceptible de poli, j'appelle pierre de sable toutes celles qui sont aussi formées. Il y en a beaucoup dans la nature, soit calcaire, soit vitrescible. Outre les marmo salins il y a des pierres calcaires qui n'ont ny la dureté ny le poli du marbre et qui sont évidemment des sables agglomérés ; quelques unes sont assez dures pour faire de la pierre de taille et d'autres n'ont aucune liaison.

Les grés sont d'une substance différente. Ils sont vitrescibles et leurs grains paroissent de petits cristaux, mais ils sont formés de même. On voit dans les montagnes de grés des environs de Paris un sable fin dans lequel sont plongés de gros blocs de ce même [page 142] sable aggloméré dans quelques roches. Ce grés a si peu de liaison qu'il s'égraine sous les doigts et dans d'autres surtout dans le centre de plusieurs de ces rochers il devient une pierre excessivement dure qui fait le pavé de Paris et des environs.

Ce sable et ce grés font toute la masse de bien des pays dans ce qu'on appelle le nouveau monde comme les environs de Fontainebleau, d'Estampes etc. C'est aussi ce sable répandu par toute la nature qui forme tant de dunes sur le bord de la mer.

Dans les Pyrénées j'ai trouvé des montagnes entières composées de pierres très dures dont le grain ressemble à celui du grés et qu'on appelle grés dans le pays. J'en ay trouvé des morceaux colorés. J'en ay fait travailler depuis mon [page 143] retour quelques échantillons et ils ont pris un beau poli.

Mais j'ay trouvé aussy dans les mêmes pays d'autres pierres de sable de

---

<sup>a</sup>Ces deux mots sont soulignés.

nature calcaire. J'ay même trouvé dans la même montagne différentes couches de ce sable ou de ce grés dont les unes calcaires font effervescence avec l'eau forte, les autres vitrescibles ne font pas<sup>a</sup> effervescence mais font feu avec l'acier, et ce qui est bien plus singulier c'est que j'ay trouvé des morceaux qui ne font effervescence qu'à une de leurs surfaces et font feu étant frappés avec l'acier sur la surface opposée. Il est vray que cela peut s'attribuer à un mélange de matières étrangères. Ces grés mêmes les plus durs se forment évidemment et presque sous nos yeux par l'adhérence plus ou moins forte des grains de sable il est aisé qu'il s'y mesle des parties étrangères [page 144] matière calcaire qui empêchent la la (sic) liaison assez exacte des parties de sable et par là les empêchent d'acquérir la dureté nécessaire pour faire feu et ces parties étrangères calcaires présentent<sup>b</sup> aussi le phénomène de l'effervescence quoyqu'il en soit il est toujours bon d'essayer à l'eau forte et à l'acier les pierres de grés qu'on rencontre.

M. Desmarest m'a donné sur les pierres de sable, soit grés ou autres une observation bien plus importante et qu'il est intéressant de vérifier.

Il a remarqué que les pays de sable sont la limite de l'ancienne et de la nouvelle terre. Ce fait bien constaté peut donner lieu à bien des veues sur l'histoire physique de notre globe.

[page 145] Pour en revenir à nos observations de détail parmi les pierres de sable vitrescible très dur qu'on trouvera, il y en a qui ont absolument le grain de nos grés des environs de Paris. Je conserve à celle là le nom de grés, il y en a d'autres dont le grain ressemble plus à de petites écailles très dures, j'en ay vu des couches régulières dans les environs de Mont Dauphin dans les Alpes et elles étoient lardées d'une espèce de stéatite en aiguilles. M. Desmarest m'a nommé cette pierre du brasier.

J'ay retrouvé de ce même brasier dans les Pyrénées aussi dur que celui des Alpes mais dans les même accidens. Il y en a aussi d'autres espèces. Je regarde par exemple comme une espèce distincte une pierre mince [page 146] comme les feuilles des schistes composée d'un sable rouge dur faisant feu, et brillant ou plutôt étincillant de quelques paillettes de talc couleur d'or. Je regarde cette pierre sableuse comme une espèce et non comme un accident parce que je l'ay trouvée trois fois dans les Pyrénées toujours la même. Je la connois à Signal à peu de distance de la vallée de Luchon ou la tire de sa carrière pour en faire des pierres à aiguiser, et ses grains ronds, durs et aigres doivent la rendre très propre à cet usage, je n'ay pas été moy même à Signac, ainsi je n'ay pas vu les couches, mais j'ay des échantillons de la pierre.

Je l'ay trouvée dans les Pyrénées espagnoles où cette pierre me faisoit [page

---

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

147] le sommet d'un monticule rond ; elle y étoit en couche régulièrement inclinées, comme les ardoises le sont sur les toits, je croyois être sur le toit d'une grosse tour.

Je l'ay trouvé aussi en Navarre, et les morceaux rapportés de ces trois lieux éloignés et comparée dans mon cabinet se sont trouvés de la même espèce.

16° La talc

Le talc, les pierres talqueuses qu'on appellent(sic) or<sup>a</sup> de chat ou argent de chat, le mica qui n'est que des paillettes de talc sont assez connus pour se dispenser de les définir. Les fentes de ces pierres sont remplies de quartz. Quoique je parle icy du talc, ce n'est pas que je le range parmi les pierres vitrescibles.

[page 148] Le talc n'est d'aucune des quatre grandes classes de fossiles au moins c'est ainsi qu'un voyageur doit le considérer parce que les moyens qu'il peut employer pour déterminer la nature des quatre classes sont insuffisans pour le talc. Ce fossile ne fait point feu avec l'acier, point d'effervescence à l'eau forte, et le feu ordinaire n'a aucune action sur luy.

J'en parle icy parce qu'il entre dans la composition<sup>b</sup> du granite et quand j'en seray à ce granite j'entreray dans plus de détail qu'icy sur le talc.

17° Le gabbro et le schorl

J'avois souvent observé dans les Pyrénées comme dans les Alpes et en Provence une pierre d'un grain de sable très dur, insoluble faisant feu etc. je l'avois [page 149] trouvé en blocs, en caillou, sous différentes formes, souvent pure, quelque fois meslée à d'autres matières.

Elle me paroissoit d'autant plus intéressante que des grains noirs paroissent entrer dans la composition de quelques granites.

M. Desmarest me l'a nommée gabbro<sup>c</sup> et m'a donné un échantillon d'un autre gabbro dont les grains m'ont paru avoir plutôt la forme de paillettes que celle de sable.

Un autre naturaliste revenant d'Italie m'a assuré que le gabbro à grains de sable a été originairement une production de volcan.

Le schorl est du cristal noir très dur, très lisse, très brillant en aiguilles cylindriques on m'a assuré que la [page 150] présence du schorl annonçoit le voisinage des mines d'étain.

J'en ay des morceaux lardés dans un quartz transparent de Bretagne je en l'ay point trouvé dans les Pyrénées en morceaux séparés, mais j'ay cru devoir en parler icy parce qu'il y a dans les granites des Pyrénées de petites aiguilles qui me paroissent être du schorl.

18° Les granites sont une des pierres les plus communes et en même tems

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « comparaison ».

<sup>c</sup>Souigné.

les plus remarquables des Pyrénées. Le nom de granite signifie pierre de grain et vient de ce que ces pierres sont des amas de grains de différens genres ; il ne faut pas cependant les confondre avec les grés ny les autres pierres de sable, le grain des pierres sableuses [page 151] est bien plus dur (ou sur) que celui des granites d'ailleurs ces pierres sableuses sont homogènes, c'est à dire que les atomes de sable qui les composent sont tous de la même nature : au lieu que les granites sont composés d'éléments très dissemblables entre eux.

Il ne faut pas non plus les confondre avec les puddings, les cailloux de jaspé qui composent le pudding sont ordinairement plus gros que les éléments du granite. D'ailleurs ce sont évidemment des fragments de cailloux roulés où on voit encore le côté de la fracture et la face convexe au lieu que les éléments du granite sont des morceaux de quartz brisés, des paillettes de talc etc.

[page 152] On ne donne pas non plus le nom de granite à toutes les pierres composées comme je viens de l'expliquer des fragments de pierres calcaires quelque soit leur dureté sont du marbre et non pas du granite. Le granite doit être dur, faisant feu avec l'acier, insoluble en un mot vitrescible ; ainsi des fragments de pierres calcaires réunis en forme de granite avec des fragments de pierre vitrescibles seroient un corps singulier dont je ne connois pas le nom chez les auteurs. Je ne dis pas que cette réunion ne se trouve pas dans la nature je connois même une pierre dont on construit les fourneaux de la mine de cuivre de St Bel près de Lion, qui a l'aspect à la plus part des éléments du granite et qui cependant fait effervescence avec l'eau forte, ce qui annonce qu'elle contient des parties calcaires [page 153] mais cela est très rare et toutes les fois qu'on trouve une pierre à aspect de granite composée de petits fragmens bruts et de paillettes brillantes on peut être presque sûr qu'elle ne contient rien de calcaire et que c'est un vrai granite.

Enfin pour fixer nos idées sur le nom granite, il est reçu qu'on ne le donne qu'à des pierres composées de quartz, de spath et de talc, et comme le granite étoit connu et célèbre dans les arts longtems avant que les naturalistes eussent imaginé de définir et de ranger méthodiquement les fossiles, il est nécessaire de suivre la dénomination reçue.

Cependant comme ces définitions données par d'autres que par des naturalistes ne sont jamais bien exactes nous verrons qu'il y a des pierres auxquelles [page 154] on n'a jamais refusé le nom de granite dans lesquelles il y a des éléments substitués aux trois que nous venons de nommer.

Nous verrons aussi qu'il en est du granite comme de toutes les pierres composées qu'offre la nature et qu'il y a des amas de fragmens vitrescibles de différens genres qu'on ne sçait si on doit nommer granites. Nous en parlerons après avoir parlé des granites proprement dits. Il y a aussi des pierres où toute la composition de granite se trouve ainsi que tous les éléments mais qui n'ont que très peu de so-

lidité, je les ay entendu nommer granites tendres, mais je suis bien éloigné de leur donner ce nom je n'appelleray jamais tendre un assemblage de grains dont chacun est de la plus grande [page 155] dureté ce sont des granites imparfaits, mal liés, pas encore assez formés et dont les élémens n'ont pas entre eux assez d'adhérence.

Voilà tout ce qu'on en peut dire.

Il en est à cet égard du granite, comme nous avons dit du grés, du pudding, et de toutes les pierres composées ; il y a une infinité de degrés de solidité ou si on veut de tenacité entre les grés dur du pavé de Paris et le sable blanc qu'on employe aussi à Paris pour nettoyer la vaisselle. Les grains de sable n'ont aucune adhérence et on en trouve dans les carrières de grés qui commencent à s'agglomérer on en trouve qui sont déjà grés mais grés qu'on appelle tendre [page 156] et on remarque même que dans les blocs les plus durs il y a toujours une superficie ou en quelque façon une écorce<sup>a</sup> qui n'a pas tant de dureté que le centre voilà tout simplement ce qui arrive au granite. Il y en a dont les grains se tiennent<sup>b</sup> si peu qu'ils s'égrainent sous les doigts. J'en connois même d'assez grosses masses de cette espèce qu'on a trouvée à Paris en creusant un puits ce qui m'a paru un fait singulier.

Or de ce granite imparfait il y a une infinité de marnes et il faut les appeler toutes granites. Mais je n'appelle pas ceux qui sont encore mal liés granites tendres parce que ce nom me paroît ne pouvoir se donner qu'à des pierres aisées à travailler au ciseau et les [page 157] granites imparfaits seroient encore plus difficiles à ciseler que les bons granites, ayant le grain aussi dur et s'éclatant plus aisément.

Après ces éclaircissemens revenons à notre définition du granite. J'ay dit qu'on le répute formé de quartz, de spath et de talc.

Le spath qui entre dans sa composition est du spath dur ; je crois cependant qu'on regarderoit comme granite celui qui contiendroit des fragmens de spath fusible<sup>c</sup> pour le spath calcaire il répugneroit aux définitions que nous avons établies. Tous les granites sont de couleurs variées comme on peut juger d'après leurs composition, cependant il y a [page 158] souvent une couleur dominante et le plus grand nombre de ceux que je connois soit<sup>d</sup> les morceaux antiques que j'ay vus, soit<sup>e</sup> ceux que j'ay trouvés dans mes voyages sont principalement ou rouges ou blancs ceux que j'ay vus en forest et en Provence sont rouges. Beaucoup de ceux que j'ai vus dans les Alpes et la plupart de ceux que j'ai vus dans les Pyrénées sont blancs ou à base blanche. C'est le spath rouge ou blanc qui leur donne cette couleur dominante.

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « sépare ».

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur un mot illisible.

<sup>c</sup>Corrigé en interligne sur « soluble ».

<sup>d</sup>Corrigé en interligne sur le même mot.

<sup>e</sup>Rajouté dans la marge gauche.

J'en ay cependant rapporté de Dauphiné quelques uns qui me paroissent une espèce particulière dont je crois qu'on tireroit partie dans la bijouterie qui sont d'un beau vert. J'ay dit aussi que j'en ay un que j'appelle granite noir dont la base me paroît de l'agate noire avec de larges lames de talc.

[page 159] Il est inutile d'entrer dans plus de détail on conçoit aisément par la formation du granite combien il doit y en avoir de variétés.

Il y a aussi d'autres accidens que ceux des différentes matières qui entrent dans leurs compositions. Il y en a qui paroissent disposés en couches comme les pierres onyx, d'autres en filets dans les uns le quartz est en petits fragmens dans d'autres en cylindres la plus part sont en gros blocs, il y en a cependant de petits morceaux en cailloux roulés etc.

Le talc ou mica est la partie brillante des granites, c'est elle qui frappe le plus les yeux, et c'est aussi elle qu'on a le plus regardée comme [page 160] leur marque caractéristique, et les pierres de grains de spath seul avec du mica ou de grains de quartz seul avec du mica sont toujours appellées granites au lieu que celles qui sont composées seulement de fragmens de quartz ou de sath sont plutôt appellées ou non général de caillou il faut cependant convenir que cela dépend un peu de la fantaisie de ceux qui les nomment.

Cependant ce nom ne peut jamais être donné à des pierres de quartz meslé avec du mica quand le quartz est un seul morceau qui paroît fondu pour ainsi dire tout à la fois et que le talc ou<sup>a</sup> mica luy est attaché ce genre de pierre est très commun et j'en ay vu dans les Pyrénées de gros morceaux [page 161] dont je crois qu'un bijoutier adroit auroit pu faire des pierres très belles et très singulières cette composition doit nécessairement se trouver dans la nature puisque le talc a toujours du quartz dans ses fentes comme nous avons dit. Or ces morceaux de quartz détachés de leur carrière et portés ailleurs retiennent toujours plus ou moins de talc qui leur est attaché, mais ce n'est point là le granite, il faut que le quartz soit en fragmens cassés, qu'il soit en grains sans cela c'est simplement un quartz ou une agathe avec des accidens.

J'ay encore à observer que cette partie brillante des granites qu'on [page 162] appelle talc ou mica n'est pas cependant toujours talc il y a beaucoup de granites blancs à grains de talc noir dit-on mais je crois avoir bien observé que ce talc noir n'est pas du talc c'est du gabbro dont j'ay donné ailleurs la définition. J'en ay vu aussi dans les Pyrénées ou cette matière noire n'est ny en paillettes comme le mica ny en grains comme le sable mais en aiguilles je crois que c'est du schorl ou cristal noir dont j'ay aussi parlé.

Enfin il est d'autres pierre que je ne sçais si je dois nommer granites, ou

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « en ».



pierres talqueuses quoyque ces genres de pierres soient si différens les uns des autres pour les définir je dois entrer dans un plus grand [page 163] détail que je n'ay encore fait sur les pierres talqueuses ordinaires.

J'ay dit que le talc se trouve le plus souvent en petites paillettes nommées mica et que toutes les argilles en sont pleines, qu'il se trouve aussi en lames plus larges auxquelles on donne particulièrement le nom de talc et que je ne<sup>a</sup> l'ay trouvé dans cet état qu'avec d'autres pierres avec des quartz, des spaths, ou dans la composition des granites.

Il y a aussi des pierres que j'appelle talqueuses ou micacées ce sont des pierres luisantes dont les unes sont toutes formées d'un mica qui s'émiette et d'autres ont plus de consistance et ressemblent à une étoffe d'or ou d'argent moirée et chatoyante. Ces [page 164] dernières pierres ne sont pas précisément en lames qui se séparent mais elles sont d'un grain fin qui a tout l'aspect talqueux et dont il se détache des atomes par le frottement aussi en ai je vu une espèce à Toulon qu'on y appelle pierre lavissee<sup>b</sup> et dont la couleur est gris de fer qu'on employe à dégraisser comme la craye de Besançon j'ay trouvé dans les Pyrénées ces pierres talqueuses de toutes les formes et de toutes les couleurs.

Mais de plus j'y ay trouvé d'autres pierres d'un grain très dur qui prennent un poli très vif, qui font feu avec l'acier comme le quartz même et qui ont un brillant approchant de celui des pierres talqueuses quoyque plus mattes. [page 165] Ces pierres sont presque homogènes du moins leurs grains sont si fins qu'on ne peut pas distinguer qu'il y en ait d'espèces différentes. Une pierre aussi dure ne peut pas être jointe aux pierres talqueuses qui s'usent par le frottement sur du drap une pierre d'un grain aussi uni et aussi égal ne peut pas non plus se comparer aux granites son éclat luy donne le caractère quartzeux il y a de ces pierres de différentes espèces dans le même pays où on trouve les pierres purement talqueuses, les quartz purs et les granites. J'en ay rapporté des morceaux dont quelques uns sont en couches comme les pierres onyx, on m'en a montré un rocher bleu dont aucun homme n'a jamais approché car il est dans [page 166] une montagne à pique de cent pieds de haut. J'ay lieu de croire que ce rocher bleu quand on le voit de loin est d'un gris d'ardoise quand on le voit de près et que l'éclat qu'il a au soleil est dû aux eaux des cascades naturelles dont il est continuellement lavé.

Il y a une récolte immense à faire de ces pierres ou talqueuses ou quartzes dans les Pyrénées et si l'avanturine naturelle existe quelque part je crois que c'est dans un pareil pays.

Pour les vrais granites il s'en faut beaucoup que le peu de montagnes que j'ay parcourues donne une idée de toutes les espèces et les variétés qu'on en peut

---

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « loisse ».

trouver dans toute la chaîne des Pyrénées.

J'en ay trouvé quelques uns à base rouge, mais beaucoup plus à base [page 167] blanche. De ceux là les murs sont à lames de mica blanches ou jaunes quelque fois même à lames assez larges pour être appelées feuilles de talc. D'autres ont ces grains noirs que j'ai dit être du gabbro d'autres au lieu de grains noirs ont les aiguilles aussi noires que j'ay dit être du schorl.

Il y en a qui sont lardés d'une espèce de quartz en colonne qui les traverse de part en part.

J'en ay trouvé une belle espèce à Bagnières de Luchon, qui entre deux couches de granite blanc à points noirs, à une couche assez large d'une belle pierre grise homogène d'un très beau grain et qui souffre le [page 168] même poli que le reste du granite.

Enfin j'ay trouvé aussi une espèce de terre et de sable qui n'est que la base blanche et spathique de ce granite sans liaison et sans matière talqueuse ny quartzuse je ne sçais si je dois la regarder comme le granite détruit ou comme les élémens dont il n'est pas encore formé. J'ay déjà parlé de cette singulière matière en parlant du spath dur. M. Maquier m'engage à luy en faire venir et comptent l'employer utilement pour la porcelaine avec de l'argille blanche avant qu'ils entrent cette précieuse terre de Périgord qui leur suffit sans mélange.

[page 169] 19° Des porphires

Les pierres que j'appelle porphires sont appelées granites par presque tous nos naturalistes ; mais je ne peux pas adopter cette dénomination parce que la nature et la formation de ces pierres est absolument différente et que celles cy ressemblent autant aux porphires antiques que les autres aux granites antiques.

Les granites sont de pierres de grains ou de fragmens de matières différentes. Le prophire au contraire est une pierre d'une seule masse ou homogène mais percée de trous remplis d'une matière étrangère. Il n'est pas possible de confondre ces deux genres de pierres quand on les regarde avec attention.

[page 170] La base du prophire est du genre de ce que j'ay appelé spath dur.

Il est vrai que celle du prophire entière est beaucoup plus dure par conséquent plus belle étant polie que la base des porphires que j'ai trouvés en France et que nos feldspaths ou spaths durs. Cependant j'ay trouvé dans la Crau en Provence un caillou sans trous du grain et de la dureté, de la base du prophire, mais ce n'en étoit qu'un petit morceau au lieu que dans les porphires antiques cette pierre se trouve en grosses masses. J'ay trouvé des porphires assez beaux quoiqu'inférieurs aux antiques dans la forêt de l'Esterelle en Provence, j'en ay trouvé aussi en Forest.

Le prophire antique est un spath [page 171] très dur rempli de grains d'une matière blanche. Les pierres qui s'appellent prophire sont des spaths percés de

trous, les uns vuides, d'autres remplis d'une matière blanche comme les antiques, les autres d'une matière noire et brillante comme seroit du mica noir et comme est du gabbro.

J'ay aussi trouvé des porphires imparfaits et grossiers comme des granites imparfaits et grossiers.

'imperfection de ces porphires consiste ou dans ce que la pierre qui fait leur base n'a pas encore la dureté, ny le grain du spath dur, ou dans ce que la matière hétérogène dont leurs cavités sont remplies ny est pas encore assez adhérente ou n'est pas en<sup>a</sup> elle-même assez dure pour souffrir le poli.

[page 172] 20° Les cristallisations

Le cristal proprement dit ou cristal de roche affecte une forme régulière qui est celle d'aiguilles hexagones de là on a donné le nom de cristallisation à toutes les pierres comme à tous les sels qui affectent une forme régulière.

Ces cristallisations sont différentes par leur forme, par la dureté, par la transparence ou l'opacité, par la couleur. Elles le sont aussi par la nature de la pierre et il y a autant de différentes classes de cristallisations que de classes d'autre pierres ainsi dès qu'on trouve une cristallisation il faut la [page 173] soumettre aux épreuves que nous avons indiquées en voicy le détail.

Les pierres argilleuses ne donnent point de cristaux à moins qu'on ne donne ce nom au mica. En effet presque toutes les argilles sont pleines de ce mica, et les expériences modernes des chymistes confirment cette théorie.

Les voyageurs qui n'ont pas le tems de faire ces expériences reconnoîtront toujours les mica et les talcs à leurs lames, ou feuilles ou écailles qui résistent à la violence du feu sans altération.

Il y a d'autres cristallisations en lames comme la plupart de celles des plâtres ou gypses mais comme celles là se convertissent très aisément en plâtre on [page 174] ne peut pas s'y tromper.

Les autres cristallisations soit opaques soit transparentes se distinguent par les moyens déjà indiqués. Si elles font effervescence avec l'eau forte. Elles sont calcaires. Si elles font feu avec l'acier et point d'effervescence elles sont de nature vitrescibles, si elles ne font ny effervescence avec l'eau forte ny feu avec l'acier il faut d'abord essayer si elles ne sont pas gypseuses à l'expérience de la bougie et si elles ne le sont pas il faut les soumettre à une nouvelle expérience pour voir si elles ne sont pas du spath fusible. Cette expérience consiste à briser et pulvériser sous le marteau un fragment de ces cristaux [page 175] et à le jeter ensuite sur une pelle rougie au feu. Si ce n'est du spath fusible il s'enflamme et donne une jolie flamme colorée, rouge, bleue ou verte.

---

<sup>a</sup>Rajouté en interligne.

Cette expérience se fait aussi avec quelques pierres calcaires ou vitrescibles mais ces pierres ont d'autres caractères qui empêchent de les comprendre avec les spaths fusibles et l'expérience indiquée suffit pour les distinguer des gypses qui deviennent opaques au feu et des talcs qui ne s'y altèrent pas.

Les pierres vitrescibles cristallisées sont au moins de la dureté du quartz quand le quartz est cristallisé en aiguilles hexagones c'est du cristal de roche quand il est coloré en vert ou en violet il est pierre d'émeraude ou d'améthiste.

[page 176] Enfin suivant la couleur et la dureté il est grenat, hyacinthe et et vraisemblablement toutes les pierres précieuses que je n'ay pas vu dans la nature sont du même genre.

Il y a des spaths fusibles cristallisés dans une forme assez semblable aux cristaux de roche, ils sont colorés et on les confondroit avec la pierre<sup>a</sup> d'émeraude ou d'améthiste dans les épreuves.

Il y en a d'autres en formes constamment parallélépipèdes quelque fois les parois<sup>b</sup> des anciennes galeries des mines sont tapissées de ces cuves de spath fusible qu'on nomme fausse améthistes, fausses topazes, fausses aigues marines etc.<sup>c</sup>

Les cristallisations gypseuses sont ordinairement par lames ou feuilletts [page 177] mais avec bien des différences celles des environs de Paris sont en forme de coin il y en a en Languedoc en losange. Il y en a dans les Alpes qui sont blanches comme une glace mais j'en ay vu aussi dans une montagne voisine de la chaîne des Pyrénées qui avoient une cristallisation plus semblable aux autres cristaux et que je n'en ay distingué qu'à l'expérience de la flamme.

Pour les cristallisations calcaires il y en a une infinité d'espèces que j'ai déjà dit que les naturalistes ont mal à propos nommés spath<sup>d</sup>.

Il y en a de transparentes et d'opaques les transparentes ressemblent quelque fois aux cristallisations quartzeuse et vitrescibles par la forme, mais on voit [page 178] à l'aspect seul qu'elles<sup>e</sup> sont tendres. En passant par Auch qui n'est pas un pays d'ancienne terre on verra que la pierre de taille commune dont on y bâtit est pleine de ces petits cristaux tendres et brillans.

J'ay dit aussi que dans les pays de marbre les marbres blancs soit le marbre statuaire, soit celui qu'on trouve dans les fentes des autres et qui produit de beaux accidens brillans dans les marbres colorés sont une sorte de cristallisation.

J'ay vu des cristaux calcaires cristallisés en pyramides, d'autres en lames etc.

Le détail en seroit infini voicy seulement les noms de quelques uns [page

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur un mot illisible.

<sup>b</sup>Corrigé en interligne sur « grains ».

<sup>c</sup>Rajouté en interligne.

<sup>d</sup>Souligné.

<sup>e</sup>Ces trois mots sont corrigés en interligne sur « comme elles ».

179] auxquels les naturalistes en ont donné de particuliers.

Des amas de cristaux calcaires pointus à peu près comme les dents canines s'appellent dents de cochon.

De petits cristaux cubiques en forme de grains de sel dont le plus souvent d'autres cristallisations sont recouvertes ont été appelés spath perlé.

Des cristaux calcaires et octogones ont été appelés spath lenticulaire.

(Pour n'être pas étonné de ce nom de spath il faut se rappeler icy que j'ai dits plus haut que la plus part des naturalistes donnent le nom de spath à toutes les cristallisations calcaires.)

Enfin le plus remarquable peut-être [page 180] de ces cristaux transparens est celui qu'on appelle cristal d'Irlande.

La lozange est sa forme et ce qui le caractérise le plus est sa double réfraction qui le fait paroître cassé comme un baton qu'on voit dans l'eau. Le cristal d'Irlande est sûrement dans les Pyrénées et je me souviens d'en avoir eu autrefois un morceau qu'on m'avoit rapporté de Barrèges où l'amyranthe étoit attaché. Ce morceau parut singulier à M. de Jussieu à qui je le donnay, en effet c'est communément à des morceaux très durs de cristal de roche ou à d'autres pierres vitrescibles que l'amyranthe s'attache.

Les cristallisations calcaires opaques présentent une variété infinie mais il [page 181] y a une espèce distincte qu'il faut observer avant toutes les autres. C'est le marbre cubique appelé par quelques naturalistes spath cubique dont j'ay déjà parlé à l'article des spaths. Celui dont on trouve des morceaux isolés qui prouvent que la forme naturelle est la lozange, et qui marque partout dans sa fracture que c'est à une forme quarrée qu'il tend, comme le cristal de roche marqué par sa fracture qu'il tend à une forme hexagone. Ce marbre cubique ne peut souffrir le cizeau et son poli est blanc presque comme de l'yvoire.

D'autres pierres calcaires opaques sont remarquables par une infinité de formes. Il y en a qui sont en lames [page 182] d'autres en filets. Mr Desmarest a donné un mémoire très curieux sur une cristallisation calcaire opaque en secteurs de cercle tandans vers le même centre qu'il a observée à Montmirail en Brie.

On ne trouve nulle part de plus belles cristallisations de ce genre que celles des environs de Balaruc ou de Frontignan. Elles sont d'un rouge éclatant. C'est dans des cavernes<sup>a</sup> qu'on les trouve et elles ont quelque fois extérieurement la forme de stéatites, en même tems qu'elles ont intérieurement celle de cristaux.

Ces pierres y sont assez connues pour qu'on puisse en faire venir aisément à Montpellier sans se donner la peine de descendre dans les grottes de Balaruc.

[page 183] Enfin sans entrer dans plus de détail on trouvera partout de

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « carrières ».

nouvelles espèces de ces cristallisations calcaires soit opaque soit transparentes et comme c'est leur forme qui les distingue le détail même que j'en viens de donner est assez inutile on connoitra la nature de chacun de ces cristaux par les petites expériences et on verra leur forme d'après laquelle on pourra donner si on veut de nouveaux noms aux nouvelles espèces qu'on rencontrera.

C'est peu d'avoir observé en naturaliste les différens cristaux il faut observer en physicien le phénomène même de la cristallisation.

L'observation général (sic) est que les [page 184] cristallisations sont toujours parasites c'est à dire formées et attachées sur d'autres pierres, on les trouve formées par la nature dans les fentes des autres pierres ou dans leurs cavités, beaucoup de cailloux creux en sont revêtus intérieurement comme s'ils étoient piqués de petits clous brillans et ces cailloux sont appelés par les naturalistes des geodes. Je crois avoir observé constamment dans les cristallisations.

C'est à dire avec la pierre à laquelle elles sont attachées que les pierres vitrescibles produisent des cristallisations vitrescibles et les pierres calcaires des cristallisations calcaires.

La théorie qui se présente naturellement est que les eaux qui filtrent à travers les pierres déposent la matière lapidisque dont elles sont chargés (sic).

[page 185] Quand cette matière n'est pas du dernier degré de pureté elle ne prend que la forme des gouttes d'eau comme les stalactites<sup>a</sup> mais quand elle est très pure et quand les circonstances permettent à ces parties lapidiques de s'arranger suivant la forme qu'elles affectent naturellement elles deviennent des cristaux.

C'est le phénomène qui se présente et que l'art fait éclore tous les jours sur les différens sels dans les laboratoires des chymistes, c'est ce qu'on voit plus en grand dans les salins et plus en grand encore dans le grand laboratoire de la nature.

Cet objet d'observation ainsi que je l'ay dit des agathes doit engager à ramasser et casser les cailloux roulés [page 186] des rivières surtout de celles qui viennent de l'ancienne terre. Il ne faut point du tout regarder ce travail comme un jeu d'enfant. C'est par ce moyen qu'on trouve facilement une quantité énorme d'espèces de variétés et d'accidens dans les pierres vitrescibles surtout car les calcaires et les gypseuses étant plus tendres ne résistent guère aux chocs violens et répétés auxquels ces cailloux roulés ont été exposés. Cette observation ne suffit pas à la vérité et il faut surtout voir les cristaux comme toutes les autres pierres dans le lieu où la nature les a formées. Mais qui est-ce qui a le tems, la force, le zèle nécessaire pour franchir les montagnes ?

Les cailloux offrent encore d'autres phénomènes que ceux de la cristallisa-

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur « stéatites ».

tion. La substance de leurs cavités est souvent [page 187] mamelonnée comme les stalactites au lieu d'être cristalline. Elle contient souvent intérieurement une matière étrangère dont on sent et on entend le balotage sans casser le caillou.

C'est ce qu'on appelle les pierres d'aigle. Il y a aussi des cailloux pleins dont la forme extérieure et intérieure est assez remarquable et assez régulière pour qu'on ne la regarde pas comme un simple accident. Tout cela offre encore une infinité d'observations neuves à qui voudra se donner la peine de les faire.

#### 21° Des concrétions et des pétrifications

Je n'ay parlé ny des stalactites et autres concretions, ny des pétrifications ny des minéraux.

En parlant de la cristallisation dans [page 188] l'article précédent j'ay annoncé que les matières pierreuses filtrées et déposées par les eaux qui ne prennent pas la forme régulière cristalline prennent celles des gouttes d'eau pendant d'un plancher ou tombées sur la terre, cette forme peut varier à l'infini par mille accidens, c'est ce qu'on appelle stalactites ou stalagmites, et j'ai dits ailleurs que les albastres ne sont que des stalactites ou de marbre ou de plâtre dans lesquelles la matière lapidifique est assez pure pour être demi transparente et pas assez pour avoir acquis la forme cristalline.

Les incrustations sont la même matrice pierreuse déposée autour de quelque corps et souvent ces corps qui ont servi de noyau n'existent plus. [page 189] Toutes les autres concrétions pierreuses sont formées par mille autres accidens sur lesquels il n'y a point de notion générale à donner un observateur physicien qui les voit établit luy même sa théorie sur leur formation d'après les circonstances qui le<sup>a</sup> frappent.

Il y a des couches immenses de tuf ordinairement calcaire mais qui se durcit assez à l'air pour devenir d'excellente pierre de taille qui n'est autre chose que des amas de ces différentes concrétions.

Pour les pétrifications il y en a autant d'aspect que de corps dans la nature susceptibles d'être pétrifiés et ces pétrifications qui sont le plus souvent calcaires sont aussi quelque fois formées de pierres de toutes les classes [page 190] et même de substances métalliques. La connoissance des pétrifications devient donc une étude aussi immense que la nature entière si on les considère par leur forme, et cette connoissance.<sup>b</sup>

[page 191] L'histoire des pétrifications comme celles du règne animal et du règne végétal ne peuvent être rendus sensibles que par des figures.

Au reste cecy est principalement destiné aux voyages des Pyrénées et il y a

<sup>a</sup>Ces deux mots sont corrigés en interligne sur les deux mêmes.

<sup>b</sup>Le passage suivant est raturé : « Les traités d'histoire naturelle sur les pétrifications comme sur ».

peu de pétrifications on en trouvera beaucoup du côté de Montpellier.

22° Des minéraux

Quand (sic) à la connoissance des minéraux [page 192] c'est une science immense et qui ne peut même être traitée raisonnablement que par le secours de la chymie.

Je ne l'ay seulement pas effleurée dans ces observations par l'impossibilité de donner rien de satisfaisant.

Outre la difficulté de traiter cette matière j'ay pensé qu'il seroit moins important de donner sur cela des notions<sup>a</sup> que sur les pierres parce que dans les pays où il y a beaucoup de mines les gens du pays les connoissent jusqu'à un certain point et les indiquent et dans ceux où il y en a moins les morceaux où la mine est très remarquable frappent les yeux de ceux qui sont [page 193] le moins naturalistes les autres sont des accidents des pierres où ils se trouvent.

Mais pour les pierres on n'a aucun secours, personne ne les connoit; personne ne les observe, et à moins d'être prévenu de ce qui mérite d'y être remarqué, on ne sçait sur quoy on doit fixer son attention.

Il y a de belles pierres que je n'ay point nommées dans ces observations parce qu'elles sont métalliques. Telles sont le lapis, la malachite et si on en trouve on sera frappé de leur couleur, de leur éclat et de leurs beaux accidens, mais sans les considérer comme métalliques, et en faisant pour ainsi dire abstraction de cette qualité on les rangera dans les [page 194] classes des pierres auxquelles elles se rapporteront par les petites expériences que nous avons indiquées.

---

<sup>a</sup>Corrigé en interligne sur un mot illisible.







## LISTE DES GRAPHIQUES

1	Itinéraire du voyage de 1767 sur le fond de carte de la carte de Cassini	19
2	Journal de Moulins à Avignon : page de garde . . . . .	27
3	Un exemple de carnet annexe . . . . .	28
4	Journal du voyage dans les Pyrénées : première page . . . . .	29
5	Un brouillon de la mauvaise écriture . . . . .	30
6	Le même passage recopié au propre : la belle écriture . . . . .	31
7	Rajout de relecture : un mot de la mauvaise écriture dans un passage déjà recopié au propre . . . . .	32
8	Voyage dans les Pyrénées, page 337 : première orthographe du nom Montréjeau . . . . .	33
9	Voyage dans les Pyrénées, page 337 : deuxième orthographe du nom Montréjeau . . . . .	34
10	Voyage dans les Pyrénées, page 337 : troisième orthographe du nom Montréjeau . . . . .	34
11	Voyage dans les Pyrénées, page 337 : quatrième orthographe du nom Montréjeau . . . . .	34
1.1	Fichier bibliographique établi par Malesherbes, 399 AP 92, vue générale	90
1.2	Fichier bibliographique établi par Malesherbes, 399 AP 92 extrait : paquet de fiches . . . . .	91
1.3	Un extrait de <i>l'Almanach royal</i> de 1710 : les routes de poste . . . . .	131
1.4	Desnos, <i>Nouvel itinéraire général . . . .</i> , 1766, extrait de Arbello, <i>Autour des routes de poste . . . .</i> , page 44 . . . . .	132
1.5	La route de poste de Paris à Lyon par le Bourbonnais (1552-1859), Arbello, <i>Autour des routes de poste . . . .</i> , page 98 . . . . .	134
1.6	Légende de la carte . . . . .	134

1.7	Extrait de la carte de Delisle : diocèse de Béziers et d'Agde, extrait de Dainville, François de, <i>Cartes</i> . . . . .	138
3.1	Adresse de Monsieur Paturel . . . . .	230
3.2	Un raisonnement bien charpenté : extrait du <i>Voyage de Moulins à Avignon</i> , page 14 . . . . .	238
3.3	Liste d'échantillons collectés : extrait du <i>Voyage de Moulins à Avignon</i> , page 60 . . . . .	243
3.4	En-tête attestant de l'envoi du mémoire technique à l'abbé Rozier . .	251
3.5	Liste des mémoire qui ont déjà été communiqués autrefois à l'abbé Tessier . . . . .	252
3.6	Liste des mémoire qui n'ont pas été communiqués . . . . .	253
3.7	Liste des mémoire qui ont déjà été communiqués autrefois à l'abbé Tessier . . . . .	253
3.8	Relevé d'informations botaniques : extrait du <i>Voyage de Moulins à Avignon</i> , page 184 . . . . .	257
3.9	Relevé d'informations minéralogiques : « Nous avons cependant trouvé beaucoup de cailloux roulés qui sont graniteux, mais cela ne prouve rien et ne mène à rien. Nous avons aussi trouvé de grosses roches tenant au terrain, que nous avons cassées et dont nous gardons les fragments. Voir la note à la fin de la page suivante. Elles sont insolubles, l'une tient du talc, l'autre peut-être du jaspe etc. Ce ne sont point cailloux roulés, et elles tiennent sûrement à la terre depuis longtemps. Je crois » . . . . .	264
3.10	<i>Carte physique ou géographique naturelle de la France</i> par Philippe Buache, 1744 . . . . .	265
3.11	Première de couverture du <i>Journal de Moulins à Avignon</i> . . . . .	305
3.12	Deuxième page du <i>Voyage de Moulins à Avignon</i> . . . . .	307
3.13	Itinéraire du trajet de Moulins à Avignon sur le fond de carte de Nolin, intitulée <i>Guerre en Italie</i> . . . . .	308
3.14	<i>Voyage de Moulins à Avignon</i> , page 221 . . . . .	387
3.15	Trajet du voyage de 1778 sur une carte contemporaine . . . . .	918
3.16	Trajet du voyage de 1778 agrandi avec quelques dates repères . . . .	919
3.17	Itinéraire du voyage de 1751 sur une carte contemporaine . . . . .	2269